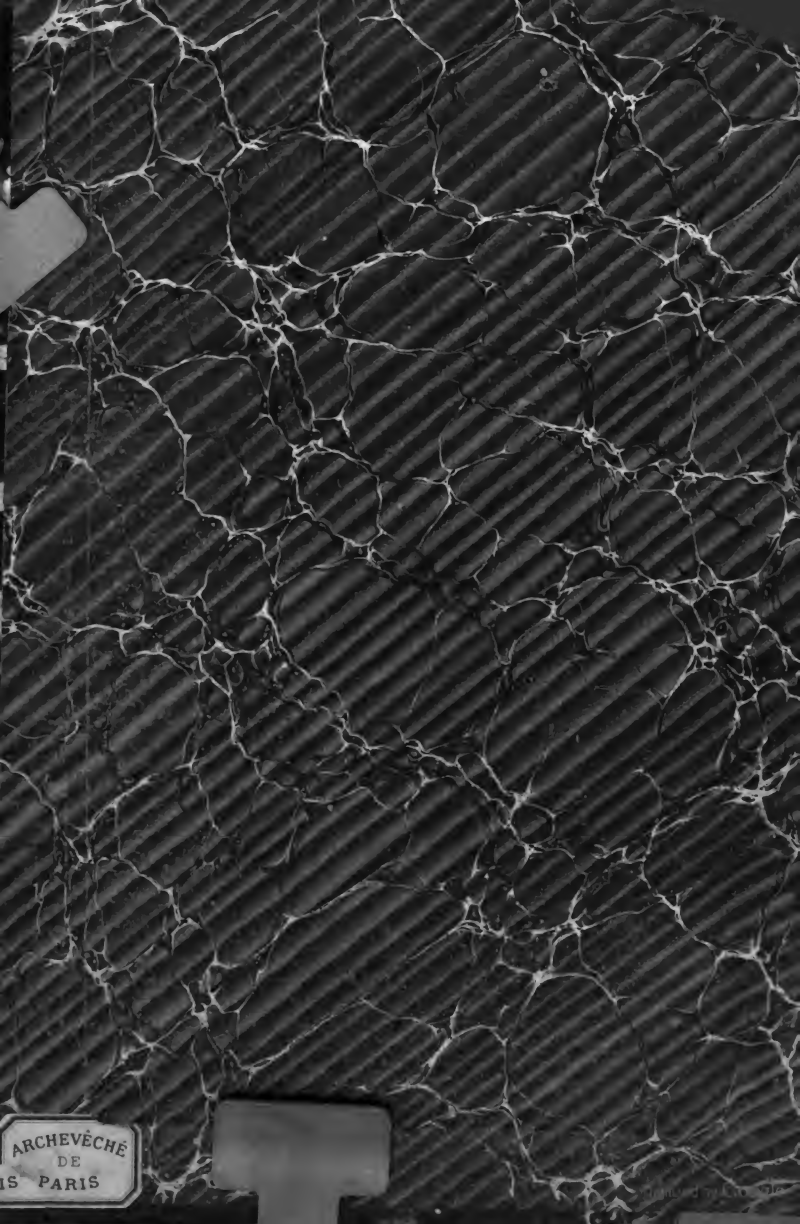
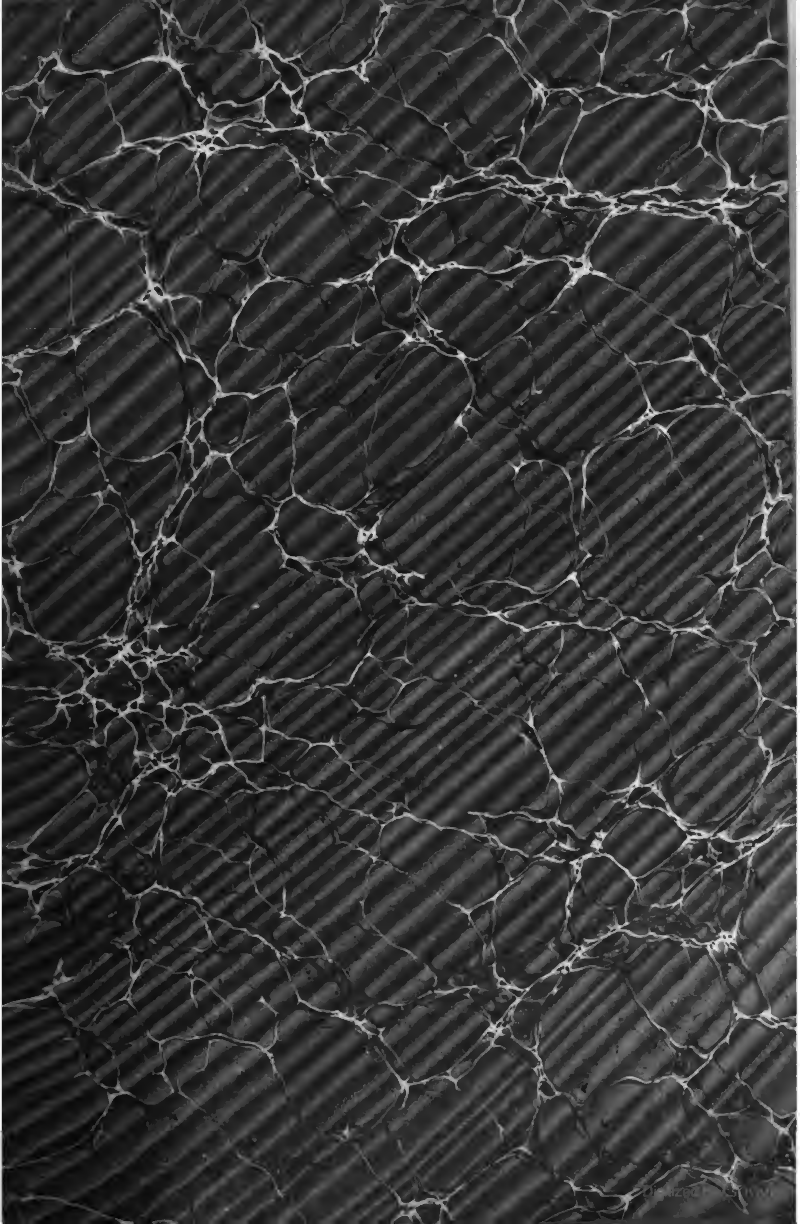
BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE: OU, HISTOIRE, PAR...





ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

IV.

Paris. — Imprimerie Schneider et Langrand, 1, rue d'Erfurth.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

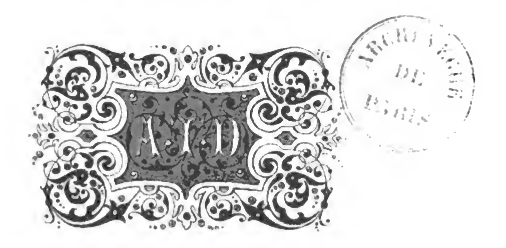
REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX;

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME QUATRIÈME.



PARIS,
A. THOISNIER DESPLACES, ÉDITEUR,
RUE DE L'ABBAYE, 14;
MICHAUD, RUE DU HASARD, 13.

1843

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

B

BERG (MATTHIEU VAN DEN), peintre, naquit à Ypres, en 1615, d'un maître d'école, qui, s'étant appliqué à la peinture, reçut des leçons de H. Goltzius, et, dans la suite, inspira assez de confiance à Rubens pour que ce grand artiste lui confiât la direction de ses biens. Dès que le jeune Matthieu fut en âge d'étudier, il entra dans l'école de Rubens, où il se fit bientôt distinguer comme un des meilleurs élèves, surtout pour le dessin; mais, dénué du génie qui invente, il ne put parvenir qu'à être un copiste habile; cependant sa correction rendit ses dessins précieux pour les connaisseurs. Van den Berg fut reçu, en 1646, dans la confrérie des peintres, à Alkmaër, où il mourut en 1647, âgé seulement de 32 ans D—T.

BERG (JEAN-PIERRE), né à Brême, le 3 septembre 1737, mort à Duisbourg, le 3 mars 1800, philologue et théologien distingué, possédait une vaste érudition, avait étudié à fond les langues orientales, surtout l'arabe, et passe pour avoir beaucoup contribué à établir dans l'université de Duisbourg une saine explication des livres sacrés. On ne connaît de lui qu'un recueil d'explications de plusieurs passages de la Bible, intitulé : *Specimen animadversionum philologicarum ad selecta Veteris Testamenti loca*, Leyde, 1761, in-8°. Il a publié quelques autres ouvrages auxquels il avait pris part, entre autres : *Symbolæ litterariæ Duisburgenses ad incrementum scientiarum a variis amicis amice collatæ, ex Haganis factæ Duisburgenses*, t. 1er, part. 1re, la Haye et Duisbourg, 1783; t. 1er, part. 2, 1783; t. 2, part. 1re, 1784; part. 2, 1786, in-8°. G—T.

BERGALLI (CHARLES), moine italien de l'ordre des mineurs conventuels, était né à Palerme, et avait de la réputation comme prédicateur en 1650. Il prêcha cette année-là le carême à Bologne. Il fut professeur de philosophie et de théologie dans les couvents de son ordre, provincial en Sicile, et gardien du grand couvent à Palerme, où il mourut le 17 novembre 1679. Il publia un ouvrage de philosophie, sous ce titre : *de Objecto philosophiæ*, Pérouse, 1649, in-4°. On assure qu'il avait écrit : 1° un poëme épique italien intitulé *Davidiade*; 2° des mélanges de poésie latine : *Poesis Miscellanea*; 3° un livre élémentaire de médecine : *Tyrocinium medicæ facultatis*; mais ces ouvrages n'ont jamais été imprimés. G—É.

BERGALLI (LOUISE), femme poëte, née en Italie, le 15 avril 1703, parut dès son enfance destinée aux arts et aux lettres. Son père, quoique d'une famille honnête du Piémont, ruiné par des malheurs, après avoir vainement essayé d'autres ressources, prit une boutique de cordonnier à Vicence, la transporta ensuite à Venise, où il fit une sorte de fortune. Entre un assez grand nombre d'enfants des deux sexes, il eut Louise, qui montra d'abord une disposition rare pour la broderie; ensuite pour le dessin et la peinture, où elle eut pour maîtresse la célèbre Rosalba; elle n'en montra pas moins pour la littérature, la philosophie, les langues. Elle apprit le français de son père, le latin, d'un excellent maître, et ce fut en l'étudiant qu'elle traduisit les comédies de Térence. Ayant senti un goût particulier pour la poésie dramatique, elle reçut les conseils et les leçons d'Apostolo Zeno, qui était alors *poeta cesareo* (poëte impérial), attaché à la cour de Vienne. Quand les premiers ouvrages de Louise Bergalli l'eurent fait connaître, on voulut lui procurer des places honorables et lucratives à Rome, en Pologne, en Espagne, à Milan : elle ne voulut point quitter Venise, sa patrie, et continua de s'y livrer à ses travaux littéraires, et d'y jouir de sa liberté jusqu'au moment où, âgée de trente-cinq ans, elle épousa le comte Gaspard Gozzi, noble vénitien, connu dans la littérature italienne par des comédies d'un genre singulier, et par d'autres ouvrages. (*Voy.* Gaspard GOZZI.) Elle vécut avec lui dans la meilleure intelligence, et lui donna cinq enfants, dont l'éducation fut dès ce moment son premier soin. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° *Agide re di Sparta*, drame en musique, Venise, 1725, in-12. 2° *La Teba*, tragédie, Venise, 1758, in-8°. 3° *L'Elenia*, drame en musique, Venise, 1730, in-12. 4° *Le Avventure del poeta*, comédie, Venise, 1730, in-8°. 5° *Elettra*, tragédie, Venise, 1743, in-12. 6° *La Bradamante*, drame en musique, Venise, 1747, in-12. (Madame du Boccage donna un extrait de cette pièce dans le *Journal étranger*, mars 1757.) 7° *Le Commedie di Terenzio tradotte in versi sciolti*, Venise, 1733, in-8°. 8° et 9° Des traductions en prose italienne des tragédies de Racine, Venise, 1736 et 1737, 2 vol. in-12; du *Jonathas*, de l'*Absalon* de Duché, et des *Machabées* de Lamothe, Venise, 1751, in-8°. 10° Une traduction, en vers martelliens, des *Amazones* de madame du Boccage, avec le texte français, Venise, 1756, in-8°,

édition ornée du portrait de madame du Boccage et de celui de la comtesse Bergalli. 11° On lui doit de plus un recueil intéressant, intitulé : *Componimenti poetici delle piu illustri rimatrici d'ogni secolo, raccolti da Luiza Bergalli*, etc., Venise, 1726, in-12, et un grand nombre de ces recueils pour des mariages, pour des élections ou promotions à différentes charges, pour des prises de voile, etc., qui étaient en grand usage de son temps, et dans lesquels, quoiqu'elle parût ne faire que publier des morceaux de différents poëtes, on sait que la plus grande partie était de sa composition. 12° Enfin on trouve beaucoup de ses sonnets, *canzoni*, et autres poésies, dans plusieurs recueils publiés de son temps. G— É.

BERGAMASCO (Jean-Baptiste), peintre du 16e siècle, ainsi nommé de la ville de Bergame, sa patrie. Après avoir reçu des leçons de Michel-Ange, il vint en Espagne avec son condisciple Becerra (*voy.* ce nom), sous le règne de Charles-Quint, et peignit au palais de Madrid, que l'on construisait alors, deux pans de muraille. On regarde cet artiste comme un de ceux qui contribuèrent alors le plus à naturaliser en Espagne le goût mâle de Michel-Ange. Bergamasco mourut en 1570, à Madrid, dans un âge fort avancé. — Ses deux fils, *Granelo* et *Fabrice*, furent ses élèves; mais ils prirent un vol moins élevé que le sien; car ils excellèrent principalement dans le genre grotesque. Selon Palomino Velasco, on trouve dans leurs ouvrages, et surtout dans les peintures de la salle du chapitre de St-Laurent à l'Escurial, du goût, de la fécondité, et une belle ordonnance. D—T.

BERGAMI. *Voyez* Caroline-Amélie.

BERGAMINI (Antoine), poëte italien, qui fit assez de bruit dans le 17e siècle, et qui est tellement déchu de sa réputation qu'on ne trouve son nom dans aucun dictionnaire, naquit à Vicence, en 1666. Il était instruit dans les langues anciennes, les mathématiques et l'astronomie. L'extrême honnêteté de ses mœurs lui inspira du dégoût pour le monde; il se retira dans un bien de campagne qu'il possédait dans le Vicentin, et consacra son temps et sa fortune à instruire la jeunesse et à faire du bien. Il avait pour intime ami un autre poëte, son compatriote, nommé André Marano; il le perdit âgé de 82 ans, en 1744 : il en avait lui-même soixante-dix-huit. Il crut soulager sa douleur en composant une ode sur la perte qu'il avait faite; mais sa mélancolie ne fit ensuite qu'augmenter, et l'on attribua généralement à ce sentiment sa mort arrivée quelques mois après. On a de lui : 1° ses poésies imprimées avec celles de son ami Marano, Padoue, 1701, in-12. Ce petit volume est précédé d'une préface où les deux amis, poëtes au reste fort médiocres, se vantaient un peu trop eux-mêmes, et dépréciaient trop légèrement des talents célèbres. Apostolo Zeno en écrivit avec beaucoup d'amertume et de dédain à Muratori; celui-ci, qui faisait alors imprimer son traité *della perfetta Poesia*, y censura durement les deux Vicentins. Ils répondirent à Muratori par un dialogue intitulé *Eufrasio*, Mantoue, 1708, in-4°. Le poëte napolitain, Nicolas Amenta, prit la défense de Muratori dans une lettre adressée au P. Sébastien Paoli, clerc régulier. Le P. Paoli écrivit à son tour contre l'*Eufrasio* et ses auteurs. Cette querelle s'amortit et s'oublia comme toutes celles de cette espèce. Bergamini lui-même parut ne s'en plus souvenir dans sa vieillesse. Il corrigea ses poésies, les recopia de sa main, et en laissa le manuscrit, sans annoncer l'édition qu'il en avait compté faire autrement que comme une édition corrigée. L'âge lui avait sans doute ouvert les yeux, et sur les défauts de ses ouvrages, et sur les torts qu'il avait eus dans sa préface. Qui sait même si ce ne fut pas le sentiment de ces torts et le chagrin de s'être fait une mauvaise querelle, autant que la régularité de ses mœurs, qui le dégoûta du monde? Ce qu'on ne peut observer sans intérêt, c'est que les deux amis, dont l'un, en mourant dans une extrême vieillesse, entraîna, en 1744, son vieil ami dans la tombe, étaient déjà intimement unis en 1701, et mettaient dès lors en commun les attaques et les défenses, les bons et les mauvais succès. G—É.

BERGANTINI (Jean-Pierre), clerc régulier, littérateur italien du 18e siècle, naquit à Venise, le 4 octobre 1685. Il étudia pendant huit ans à Bologne chez les jésuites; de retour dans sa patrie, il fit son cours de droit civil et canonique, et fut reçu docteur en 1706; il commençait même à suivre avec succès le barreau, lorsque, âgé de vingt-quatre ans, il changea tout à coup de vocation et entra chez les théatins, où il fit profession le 12 janvier 1711. Il se livra alors à la prédication, et fut appelé à Rome, quelques années après, par le général, pour exercer l'emploi de secrétaire de l'ordre. Il y obtint, par une dispense qui n'avait jamais été accordée dans cette société, la permission de confesser les femmes, six ans avant le temps prescrit. Il se livra ensuite de nouveau à l'éloquence de la chaire et parcourut les principales villes d'Italie. Revenu à Venise, en 1726, il s'y fixa définitivement, et ne partagea plus son temps qu'entre les devoirs de son état et une étude approfondie des bons auteurs anciens et de ceux de sa propre langue. Il n'avait guère cultivé jusqu'alors que l'éloquence ; il s'exerça aussi depuis ce temps à l'art des vers, et il résulta de ses différents travaux des ouvrages utiles sur la langue, et des traductions en vers italiens d'ouvrages latins tant anciens qu'étrangers. Les premiers écrits qu'il publia sont des harangues, des panégyriques, des oraisons funèbres, dont la réputation ne lui eût sans doute pas survécu; il a donné dans la seconde époque, avec un succès plus durable : 1° *il Falconiere di Jacopo Augusto Tuano*, etc. *coll' Uccellatura a vischio di Pietro Angelio Bargeo*, etc., deux poëmes traduits, l'un du *de Re Accipitraria* du président de Thou, et l'autre de l'*Ixeuticon* de Pierre Angelio Bargeo ou degli Angeli, imprimés avec le texte latin et accompagnés de savantes notes, Venise, 1735, in-4°. Le *Dictionnaire universel, historique*, etc., prétend que ce sont les *Cynégétiques* d'Angelio (qu'il nomme *Angeli*) que Bergantini traduisit : Angelio fit un poëme intitulé *Cynegeticon*, mais il fit aussi un *Ixeuticon ou Aucupium* (chasse aux oiseaux), en italien *Uccellatura a vischio*. Ce

serait une traduction curieuse que celle qui rendrait un poëme sur la chasse aux chiens et à la bête, par un poëme italien sur la chasse aux oiseaux et à la glu. 2° *Della Possessione di Campagna, del Padre Jacopo Vaniero*, etc., Venise, 1748, in-8°. Malheureusement cette traduction du *Prædium rusticum* du P. Vanière est faite d'après l'édition de Toulouse, 1706, le traducteur n'ayant pas connu celle de 1730, où le poëme, qui n'était d'abord qu'en 10 chants, est en 16. 3° Plusieurs autres poëmes traduits dans le même genre, et, entre autres, l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, Vérone, 1752, in-8°, traduction qui parut en concurrence avec celle du P. Ricci. 4° Différents ouvrages sur la langue toscane, dont le plus considérable lui avait coûté vingt ans de travail : ce n'était rien moins qu'un nouveau *Dictionnaire*, dans lequel l'auteur ajoutait, aux mots et aux locutions contenus dans celui de la Crusca, un grand nombre d'autres, appuyé de l'autorité des meilleurs écrivains, et des citations de ces auteurs. Le 1er volume parut sous ce titre : *della volgare Elocuzione, illustrata, ampliata et facilitata, volume 1 contenente A. B.*, Venise, 1740, in-fol. Le libraire qui avait commencé à grands frais cette entreprise ne put la soutenir, et la publication se borna à ce seul volume. L'auteur refondit par la suite tout l'ouvrage et le réduisit de douze volumes à six : il annonça cette réduction par une espèce de prospectus intitulé : *Idea d'opera del tutto eseguita divisa in sei tomi che ha per titolo Dizionario italiano*, etc., Venise, 1755, 18 p. in-4°; mais ce prospectus ne tenta ni libraire ni souscripteurs, et l'ouvrage est resté inédit, ainsi que beaucoup d'autres du même auteur. G—É.

BERGASSE (NICOLAS), naquit à Lyon, en 1750, d'une famille originaire d'Espagne, et qui depuis longtemps était venue se fixer dans le midi de la France, et d'abord à Tarascon. Il était le troisième de cinq frères dont l'aîné, établi à Marseille, faisait le commerce de la commission, et dont deux autres se trouvaient à Lyon, à la tête des messageries (1). Nicolas Bergasse suivit la carrière du barreau. C'était un usage établi à Lyon, qu'un avocat nouvellement reçu fût désigné, par l'autorité municipale, pour prononcer une harangue le jour de St-Thomas, en présence de tous les fonctionnaires et du public; et ce jour-là l'orateur jouissait de toutes les prérogatives du prévôt des marchands. Bergasse n'avait que vingt-deux ans lorsque, invité par les magistrats, il prononça un discours *sur l'honneur*, en 1772. Un autre discours lui fut demandé, en 1774, dans la même circonstance, et il choisit pour sujet *l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle*. Bergasse croit que l'humanité seule peut écarter du juge trois vices funestes, la prévention, l'acception des personnes, et l'esprit de dureté engendré par l'habitude de juger. Ce discours ne fut imprimé qu'en 1787, à Paris, et comme pour faire tomber le bruit qui attribuait au président Dupaty le premier mémoire de Bergasse, dans le procès Kornmann. En 1774, il fit imprimer, dans la *Gazette de France*, des *Réflexions sur les préjugés*, et il prononça, à l'hôtel de ville de Lyon, un discours sur cette question : *Quelles sont les causes générales des progrès de l'industrie et du commerce, et quelle a été leur influence sur l'esprit et les mœurs des nations?* Ainsi, dès son début dans les lettres, Bergasse s'annonça comme moraliste, orateur et publiciste; et dès lors il se montra ce qu'il fut toujours, homme de conscience, homme de vertu et de principes austères. Son imagination vive et portée à l'enthousiasme put seule lui faire accorder trop de latitude et trop d'empire à une science nouvelle qui commençait à se répandre en France. En 1784, il publia ses *Considérations sur le magnétisme animal, ou sur la théorie du monde et des êtres organisés, d'après les principes de M. Mesmer*, in-8° de 149 pages. On lui reprocha d'attaquer, dans cet ouvrage, d'ailleurs écrit avec un talent remarquable, toutes les doctrines des médecins, toutes les théories des physiciens, sur le système des mondes, tous les principes des moralistes et des législateurs sur le système social, et tous les principes qui dirigent les arts dans leur création. Il y avait sans doute beaucoup d'exagération dans ce reproche, et Bergasse était loin de vouloir renverser les principes des moralistes et des législateurs : il est au moins certain qu'il ne voyait pas ce renversement dans le baquet de Mesmer. Il faut dire cependant qu'il traite Bailly et Franklin d'hommes à préjugés, devant qui « l'homme de génie, qui veut se faire comprendre, « a plus d'obstacles à surmonter que lorsqu'il s'a« dresse aux hommes ordinaires; » et il reproche aux savants de s'être élevés contre Christophe Colomb, Copernic, Harvey, Galilée, Ramus, Képler, Descartes, et « d'avoir préparé, dans des temps plus « reculés, le poison donné à Socrate. » Mais quels étaient, pour la plupart, ces savants ! Faut-il donner ce nom à Anitus, aux moines d'Espagne, aux inquisiteurs italiens! Déjà Bergasse montre, dans cet ouvrage, un esprit d'exaltation peu propre à l'examen et à la discussion; et lui-même il dit (*Avant-propos*) : « Dans la société même qui me « convient le plus, tout ce qui a l'air d'une discus« sion me rappelle bien vite au silence. » Cependant toute science, comme toute cause judiciaire, a besoin d'examen, de raisonnement, de discussion; et Bergasse, orateur éloquent et passionné, mais homme de conviction, saura plus facilement entraîner que convaincre. Dès l'abord, avant d'être monté sur un grand théâtre, et encore inconnu, il se montre avec candeur plein de sa propre estime, et il ose dire : « Vous savez si quelqu'un, quand je voudrai parler, « peut faire taire, avec plus d'empire et de fierté « que moi, la calomnie. » On a dit qu'il croyait alors au somnambulisme magnétique, et qu'il n'eut, pendant plusieurs années, après 1784, d'autre médecin qu'une servante, douée « de cette seconde « vue, de cette intuition merveilleuse qui devine à « la fois la maladie et le remède. » Bergasse était venu s'établir à Paris. Trois procès célèbres et une

(1) L'un d'eux, Dominique, périt sur l'échafaud, à Lyon, dans l'affreuse anarchie de 1793; il fut condamné, le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire, *comme ennemi des droits de l'homme, de l'égalité, de l'indivisibilité, des bonnets rouges*, etc.

comédie, en donnant en France un grand ébranlement aux esprits, ont accéléré la révolution. Ces procès furent celui des trois hommes condamnés à la roue, en 1784; celui du collier, en 1786, et celui de Kornmann, en 1788. La comédie fut *le Mariage de Figaro*. Dupaty, Cagliostro et d'Eprémesnil, Bergasse et Beaumarchais imprimèrent le mouvement précurseur. Le mépris fut alors versé sur tout ce qui soutenait encore la vieille monarchie, sur la cour, la noblesse, le clergé et la magistrature. La force peut se défendre contre la haine : elle tombe devant le mépris. Les fondements de l'antique édifice étaient minés lorsque le 14 juillet arriva. Le procès de Kornmann, qui occupa le public pendant plus de deux ans, fit la réputation de Bergasse : elle fut alors à son apogée, et depuis elle sembla plutôt descendre que monter. L'éclat mémorable de cette cause fit perdre de vue, dans les salons, l'assemblée des notables qui avait occupé tous les esprits. On commença à parler beaucoup moins de Necker et de Calonne, que de Bergasse et de Beaumarchais. Dès lors les pamphlets dont fut assailli l'auteur du *Mariage de Figaro*, pièce qui avait eu déjà plus de cent représentations, furent plus avidement recherchés que tous les écrits publiés sur la dette publique et sur la position critique où se trouvait la monarchie. Telle était alors l'insouciante légèreté des Français, et la cour elle-même riait, étourdie devant l'abîme où elle devait périr. Guillaume Kornmann, ancien magistrat à Strasbourg, connu à Paris dans la banque, avait voulu se faire une plus singulière réputation : il intenta contre sa femme une accusation d'adultère. L'ex-lieutenant de police Lenoir, conseiller d'Etat, qui venait de partager la disgrâce de Calonne, fut attaqué comme corrupteur, et Beaumarchais comme l'agent de la corruption; le sieur Dandel de Jossan, syndic-adjoint de la ville de Strasbourg, et le prince de Nassau-Siegen, se trouvèrent aussi poursuivis comme corrupteurs de la dame Kornmann. Les mémoires de Bergasse, pour l'époux trahi, eurent un succès prodigieux, et amenèrent contre Beaumarchais un déchaînement universel : il fut aussi violent, en 1788, qu'avait été grande, en 1774, la faveur publique, dans le procès de Goëzman qui fit sa renommée et sa fortune. Mais, dans le procès de Kornmann, l'auteur de *Tarare*, qu'on répétait alors, ne sut pas mettre les rieurs de son côté. Ses mémoires furent trouvés sans verve, sans gaieté communicative, et ne se firent remarquer que par la fureur des injures et par le mauvais goût. Entre les nombreux pamphlets dont il fut poursuivi, on distingua le *Testament du père de Figaro*, et une parodie du récit de Théramène, où l'on rappela le mémoire de Mirabeau et la détention de Beaumarchais à St-Lazare, provoquée par sa chanson contre un mandement de l'archevêque de Paris. Le scandaleux procès de Kornmann commença avec une violence extraordinaire. Le premier mémoire de Bergasse fut qualifié, dès le 17 mai 1787, par Beaumarchais, de libelle atroce, et son auteur, de scélérat, de furieux qui s'expose au châtiment du crime. Dès le 28 mai, Bergasse disait au public : « M. Beaumarchais publie qu'il n'aura de repos que lorsqu'il « m'aura fait condamner aux galères... Depuis trois « mois on me menace d'assassinat, de poison, d'em« prisonnement, de lettres de cachet, et maintenant « c'est le bourreau qui doit être le vengeur de M. de « Beaumarchais. » Le mémoire de Bergasse avait été adressé par une circulaire imprimée à chaque membre de l'assemblée des notables, et par d'autres lettres, pareillement rendues publiques, au garde des sceaux (de Lamoignon), au principal ministre (l'archevêque de Toulouse), et au ministre de la maison du roi (le baron de Breteuil). « Je sais, di« sait Bergasse aux notables, qu'on a entrepris « de faire regarder ce mémoire comme un li« belle, on a même été plus loin, comme une espèce « d'attentat à l'autorité. » L'ex-lieutenant de police Lenoir était accusé d'avoir, à la sollicitation de Beaumarchais et du prince de Nassau, levé la lettre de cachet que Kornmann avait obtenue contre sa femme; d'avoir ensuite livré cette femme à Beaumarchais, et puis d'avoir fait offrir 600,000 fr. pour acheter le silence de Bergasse. Ce procès ne tarda pas à faire à Bergasse une grande célébrité. Voulant donner à cette cause un intérêt plus grand et plus large que celui qui pouvait ressortir d'une simple accusation d'adultère, il y fit entrer la politique, l'attaque contre le despotisme ministériel, et la nécessité de réformer les mœurs et les lois. Les circonstances le favorisèrent, car plus il y a de corruption dans les mœurs, plus la sévérité des principes est applaudie. Bergasse avait fait d'un de ses mémoires un traité de morale austère, et le procès de Kornmann ne semblait y être qu'un texte à des réflexions politiques sur l'état de la société. Cet état était déjà profondément troublé, et, avec de droites intentions, sans aucun doute, Bergasse donna aussi l'ébranlement. Ce mémoire (du 11 juin 1788) est dédié au roi : « Sire, lui disait Bergasse, un homme de bien « dépose, dans les mains de Votre Majesté, son « honneur, sa liberté, sa vie. Il est menacé; il pou« vait fuir. En pensant à la noble action qu'il a « faite, et aux vertus personnelles de Votre Majesté, « il demeure. » Dans ce mémoire, Bergasse dénonce à Louis XVI ses ministres, et attaque les opérations du gouvernement. Il n'en fallait pas tant pour le succès, qui fut prodigieux. On n'osa arrêter cette publication, et le roi défendit que l'auteur fût inquiété. Bergasse avait adressé ce mémoire à la reine, et il lui disait, dans une lettre qui n'a pas été publiée : « On trompe Votre Majesté, madame, et on « la trompe d'une manière bien cruelle. Il faut cepen« dant que l'erreur dans laquelle on persiste à l'en« tretenir se dissipe, et qu'avant que de plus grands « maux n'arrivent, elle soit avertie du bouleverse« ment affreux qui se prépare. » C'est le 11 août 1788 que Bergasse écrivait ces paroles prophétiques. Il ajoutait : « Les personnes qui connaissent les qua« lités particulières de Votre Majesté sont indignées de « la manière dont des ministres, *justement détestés*, « osent calomnier des intentions bienfaisantes, attri« buant à elle seule les désordres qu'ils ont provo-

« qués, etc. » C'est dans ce second mémoire que, parlant de Beaumarchais, Bergasse dit : *Il sue le crime.* Son éloquence est vive, ardente, passionnée; sa dialectique plus déliée que serrée; sa métaphysique recherchée; son style assez souvent incorrect, néologique et d'un goût peu épuré. Parfois sa force est de la déclamation, et sa chaleur ressemble à de la frénésie. Mais le talent est incontestable et élevé. L'auteur dit des vérités utiles et hardies. Cependant il attaque, comme étant les fautes nouvelles du gouvernement de Louis XVI, des maximes d'administration qui avaient été constamment suivies depuis le règne de Louis XIV. On voit que Bergasse se croyait déjà un homme important dans l'État; il disait, avec un singulier abandon d'amour-propre : *La fière et imposante destinée que le ciel m'a départie*; ailleurs : *Le ciel m'a destiné à dire toutes les vérités, j'en aurai le courage. Toutes les vérités se pressent dans mon sein*; ailleurs encore : *Je porterai l'éloquence humaine jusqu'où elle peut aller.* Avec des hommes tels que Bergasse et Beaumarchais, la cause devait finir par passer bientôt des clients aux avocats eux-mêmes. Ils plaidèrent donc l'un contre l'autre devant la tournelle du parlement. Bergasse avait conservé, depuis deux ans, tous ses avantages sur son adversaire. Le public lui savait gré d'avoir attaqué le gouvernement; le parlement avait été loué, défendu par lui, et il avait pour lui le parlement, qu'il se vantait d'avoir seul fait revenir de son exil à Troyes. Bergasse était dans la même position où s'était trouvé Beaumarchais en 1774. Il plaida le 19 mars 1789, et eut à se défendre contre les avocats Bonnet, Delamalle, Rimbert et Martineau, défenseurs de la dame Kornmann, de Daudet de Jossan, de Beaumarchais et du prince de Nassau. Ses adversaires lui reprochaient de n'avoir entrepris ce procès que par soif d'une grande célébrité, et Bergasse répondait ingénument : « J'ai fait des mémoires qui « m'ont rendu célèbre, à ce qu'on assure; et, parce « que ces mémoires m'ont rendu célèbre, on en a « conclu à l'audience *que je n'avais écrit que pour* « *la célébrité.* » Il disait dans un autre écrit : « Pen- « dant sept audiences j'ai demeuré devant eux, « écoutant avec une patience bien étrange tout ce « que la méchanceté humaine peut inventer de men- « songes, de sophismes, de calomnies. » Et il se récriait contre *le système odieux* des quatre avocats et contre *leur inconcevable délire.* Une seule citation suffira pour faire connaître jusqu'où allait, à cette époque, la liberté des plaidoiries : « Ces hommes « pervers que j'ai accusés devant vous... comme ils « sont loin de me connaître! comme ils se doutent « peu de l'élévation et en même temps de la sévé- « rité des principes auxquels j'obéis... Qu'ils appren- « nent que, quels que puissent être encore leurs com- « plots, leurs intrigues, leurs perfidies; à quelques « vexations que je me trouve encore réservé, je ne ces- « serai jamais de les poursuivre; que tant qu'ils se- « ront impunis, je ne me tairai pas; qu'il faut qu'on « m'immole à leurs pieds, ou qu'ils tombent aux « miens. L'autel de la justice est dans ce moment « pour moi l'autel de la vengeance; car, après tant « de forfaits, la justice et la vengeance ne sont qu'une « même chose à mes yeux; et sur cet autel, désor- « mais funeste... je jure que jamais il n'y aura de « paix entre nous; que je serai sans cesse au milieu « d'eux, comme une providence qui éclate parmi des « pervers; que je ne les quitterai plus, que je ne me « reposerai plus, que je m'attacherai à eux comme « le remords à la conscience coupable; que jamais, « non jamais, je n'abandonnerai ma tâche commen- « cée, jusqu'à l'instant solennel où, en prononçant « sur cette masse d'attentats, les magistrats qui m'é- « coutent auront obtenu de nouveaux droits à la re- « connaissance de la nation entière, attentive à la « destinée de cette cause mémorable. Et vous, qui « présidez ce tribunal auguste (c'était le fameux « Lepelletier de St-Fargeau), vous l'ami des mœurs « et des lois, vous dans lequel nous admirons tous, « à côté des talents qui font le grand magistrat, les « vertus simples et douces qui caractérisent l'homme « de bien et l'homme sensible..., recevez mes ser- « ments. » Dans tout ce procès, Bergasse parut couvrir d'une éloquence violente et emportée la faiblesse des preuves. Il peint Beaumarchais comme *un homme exécrable,* « dont on ne peut plus parler « sans employer quelque expression extraordinaire « (par exemple : *il sue le crime*), parce que les « expressions communes deviennent insuffisantes « quand il faut peindre *tant de scélératesse.* » Il lui contestait les mémoires qui firent sa célébrité (1); il accusait l'ex-lieutenant général de police d'avoir *prostitué madame Kornmann à la société de Paris la plus infâme et la plus corrompue*; il appelait le syndic-adjoint de la ville de Strasbourg (Daudet de Jossan), « un intrigant scandaleux, connu par ses « mœurs impures, ses escroqueries, etc. » Attaquant ensuite les avocats, il disait : « Je les défie de faire « imprimer leurs plaidoyers.... Ils ne doivent pas « oublier que j'ai formé contre eux une opinion re- « doutable *dans l'Europe entière,* en publiant mes « mémoires. » Ainsi, depuis plus de deux ans, la fougueuse éloquence d'un orateur toujours homme de bien et toujours indigné était restée la même. « Je nommerai tout le monde, s'écriait-il, et j'en « contracte l'engagement. Ni les dignités, ni le cré- « dit, ni le pouvoir, ni la naissance, ne soustrairont « qui que ce soit à mes justes plaintes... Je me re- « proche maintenant d'avoir été *trop modéré*... J'ex- « pierai cette faiblesse. » Et il se signale comme s'étant « exposé à la vengeance de deux ministres « puissants *pour sauver son pays.* » — Cependant de quoi s'agissait-il? Bergasse, qui avait incessamment cherché à répandre, dans une cause privée, la cause de la nation qui s'agitait alors; lui qui se vantait que la France lui serait redevable du beau présent de la liberté; lui qui criait contre le despotisme ministériel, contre l'arbitraire des lettres de cachet, écrivait depuis deux ans, sans relâche, contre la levée ou la suppression d'une lettre de cachet! car c'était là toute la cause. Kornmann avait obtenu du ministre Breteuil une de ces lettres pour faire

(1) « Je le croyais alors (avec tout le monde) auteur des mé- « moires qui ont paru sous son nom dans l'affaire de Goezman. »

enfermer sa femme, et le lieutenant de police Lenoir n'était poursuivi que pour avoir fait exécuter la mainlevée de cette lettre, à la sollicitation de Beaumarchais, de Daudet de Jossan et du prince de Nassau ! La justification du magistrat fut établie dans un mémoire qui passa pour avoir été rédigé par Suard. Bergasse avait avancé que, craignant l'éclat de cette affaire, l'ex-lieutenant général de police avait chargé le conseiller au parlement d'Eprémesnil d'avoir, chez le procureur du roi au Châtelet (de Flandre de Brunville), une entrevue avec Kornmann, et de lui faire offre de *six cent mille livres* pour acheter son silence et empêcher l'émission du premier mémoire. Mais il résulta des déclarations données par le procureur du roi et par le conseiller au parlement, que c'était au contraire Kornmann qui avait prié d'Eprémesnil de demander à Lenoir : 1° la clôture de sa femme dans un couvent; 2° le remboursement d'une créance de 600,000 livres dans l'affaire des Quinze-Vingts; 3° une commission honorable dans l'étranger ; et que ces trois propositions avaient été repoussées par un triple refus. Or, que répondait Bergasse? « Je crois bien que « ces refus ont été faits matériellement, puisque « M. d'Eprémesnil les atteste; mais il a dû les ac- « compagner d'offres. » C'était se montrer homme droit, homme juste, mais assez faible logicien; et pendant deux ans, d'éloquentes accusations, quoique moralement admissibles, ne purent être appuyées des seules raisons de la loi, les preuves. Les ennemis de Bergasse disaient que son acharnement contre Lenoir était une vengeance ; et qu'ardent disciple de Mesmer, il ne lui avait point pardonné d'avoir autorisé la représentation des *Docteurs modernes* (*voy.* RADET), et permis ainsi de livrer le magnétisme à la risée du peuple, en plein théâtre. C'était méconnaître le caractère de Bergasse, qui croyait ne défendre que la cause des mœurs et des lois. Enfin, le 2 avril 1789, un mois avant l'ouverture des états généraux, le parlement rendit son arrêt dans ce procès mémorable; la séparation des deux époux fut prononcée, et Kornmann condamné à restituer une dot de 364,000 livres. Kornmann, diffamé par lui-même, se vit aussi ruiné. Le président de St-Fargeau, en prononçant l'arrêt, fut deux fois interrompu par des murmures approbateurs, et Bergasse s'écria que cet arrêt *blessait le ciel et déshonorait la terre*. C'est ainsi que se termina ce procès, où chacun avait apporté son scandale. Peu de jours avant l'arrêt, Bergasse s'était représenté comme ayant, *au milieu du bouleversement des destinées publiques, fièrement attaché la cause d'un infortuné aux destinées publiques*; et il ne manqua pas de croire après le jugement ce qu'il avait prétendu auparavant : qu'il s'était *élevé au-dessus de tous les dangers, dévoué aux haines les plus puissantes*, et que tout ce qu'il y avait d'hommes élevés en nom et en crédit dans la France s'était réuni et ligué pour le perdre (1). Le procès seul fut perdu. — Bergasse avait traîné, aux applaudissements de la multitude, les ministres du roi dans le scandale de sa cause. Il s'était adressé à des passions qu'il était trop facile de remuer; et, quoique l'éloquence de cet orateur ne fût ni celle du barreau, ni celle de la littérature d'alors, sa véhémence et son énergie pleine de conviction, de chaleur et d'audace, lui avaient fait un nom célèbre. On attendait beaucoup de lui dans la crise où entrait la France. Il avait dit à la fin d'un de ses mémoires : « Je vais « me retirer à la campagne, et là, dans une suite de « discours sur les destinées et sur les lois de l'em- « pire, je dirai aux Français *ce qu'ils ont été, ce* « *qu'ils sont, ce qu'ils pourront devenir.* » Il avait déjà publié dans le mois de février une *Lettre sur les états généraux* (in-8° de 58 p.). Il se peignait comme l'homme à qui la France devrait la liberté, le retour de la justice et des lois, etc. Mais il voulait le droit de *veto*, la noblesse héréditaire, une chambre haute; et il s'était beaucoup moins avancé que ne le firent à cette époque Target, Lacretelle aîné, Sieyes, Morellet, Cérutti et Rabaude de St-Étienne. Il déposa chez le notaire Margantin un exemplaire de cette lettre, signé de lui et certifié conforme à l'original, annonçant que désormais il prendrait la même précaution pour tous les ouvrages qui sortiraient de sa plume, afin de se garantir à l'avenir du *brigandage* qui faisait publier plusieurs écrits sous son nom, tels que le *Cahier du tiers état à l'assemblée des états généraux de* 1789, qu'il désavouait comme *absurde*. Cette précaution, qui fait connaître quelle était alors la réputation de Bergasse, n'était pas inutile. En 1789, parut un libelle horrible et dégoûtant, publié sous son nom, dont on exploitait la célébrité. Ce libelle avait pour titre : *les Prophéties françaises, suivies d'un projet présenté au roi pour dégrader et punir le duc d'Orléans, par M. Berg...., député de l'assemblée nationale*, in-8° de 24 pages. Il suffit de lire cet écrit infâme pour se convaincre que 1789 annonçait déjà 1793. On y prédit à Louis XVI, dont on loue d'ailleurs les vertus privées, qu'il cherchera dans *l'ivresse* l'oubli de ses malheurs. Marie-Antoinette, dite plus horrible qu'*Agrippine* et *Messaline*, est représentée comme ayant *semé* dans la France les *assassinats, les pillages et les meurtres*. Le cynisme le plus effronté accompagne les plus atroces calomnies et les imputations les plus extravagantes : elles ne peuvent être toutes citées, et cependant il serait bon qu'elles le fussent, comme une leçon pour les peuples. On prédit à cette reine infortunée qu'elle mourra d'une maladie infâme, nommée en toutes lettres, et que déjà elle en a été *guérie* une fois, en 1787, *par un médecin allemand*. Le Dauphin est appelé l'*aimable en-*

(1) Le premier mémoire de Bergasse est daté du 20 février 1787, son dernier plaidoyer du 1er mars 1789, et l'arrêt du parlement du 2 août suivant.

(1) Le nombre des écrits imprimés de Bergasse dans le procès Kornmann, sous les titres de *Mémoires*, *Précis*, *Observations*, *Réflexions*, *Requêtes*, *Plaidoyers*, est de dix-sept. Le nombre des publications des autres parties, et celui des pamphlets, s'élèvent à plus de quarante. Les pièces du procès eurent deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-8°. Les mémoires, dans les causes célèbres de cette époque, se vendaient comme les pièces de théâtre.

fant de Bacchus et de Messaline. On peut du moins citer, sans blesser la pudeur, la prédiction qui concerne Louis XVIII : « Il périra cet égoïste insensé et ava« ricieux ; il disparaîtra cet homme trop faible pour « être vertueux, et trop lâche pour être criminel. « Rien n'arrêtera son nom sur l'aile des siècles fu« turs. Aussitôt que sa masse pesante et méprisable « rentrera dans la poussière, on doutera s'il exista « jamais : *Qui vécut sans vertu, périra tout entier*. » Le comte d'Artois (depuis Charles X) est rangé parmi les *scélérats*. Les injures sont exécrables, comme les imputations sont infâmes. Mais les fureurs du libelliste s'attachent, avec plus de violence encore, au duc d'Orléans, accusé d'avoir voulu empoisonner le roi, et qui est peint, ainsi que Mirabeau, sous des couleurs que le temps n'a pas toutes effacées. Cet horrible libelle, où l'assemblée constituante est traitée avec un grand mépris, est terminé par une requête au roi, pour qu'il fasse *dépouiller, par la main du bourreau, le duc d'Orléans des marques de son rang et des titres de sa naissance*, qu'il soit ensuite *livré à la fureur de quatre chevaux*, que *sa langue soit arrachée*, et que son corps, *mis en morceaux*, soit *jeté* en pâture aux *chiens affamés*. C'est ainsi qu'on faisait parler Bergasse, qui n'eut pas besoin de désavouer une des premières infamies de la presse dans la révolution. — Il siégeait alors à l'assemblée nationale, ayant été nommé député du tiers état par la sénéchaussée de Lyon. D'abord il parut devoir prendre une part active aux travaux législatifs. Il soutint l'opinion de Sieyes sur la dénomination à adopter pour les communes. Il présenta ensuite avec Chapelier un projet d'adresse au roi, sur la constitution de l'assemblée, et fut invité à le refondre avec celui de Barnave. Nommé membre du *comité de constitution*, il fit, en son nom, un *rapport sur l'organisation du pouvoir judiciaire*, suivi du projet de constitution des tribunaux (1789, in-8° de 64 p.). Il fit imprimer un *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans une monarchie* (1789, in-8°, de 92 p.). Ce discours, que la clôture de la discussion empêcha de prononcer, avait été composé à l'occasion des grandes questions qui furent agitées dans l'assemblée, sur la permanence du corps législatif, sur son organisation en une ou deux chambres sur la sanction royale, etc. Mais déjà l'on voit que Bergasse trouve trop rapide le mouvement dans lequel il est entré, et qu'il s'était peut-être flatté de diriger ou de maîtriser; il annonce qu'il publie son discours contenant des *idées* qui n'ont point été développées dans les débats, parce que « l'assemblée « ne peut que décréter provisoirement une constitu« tion, et que c'est à la nation seule à prononcer en « dernier ressort sur les avantages ou les désavan« tages de celle qu'elle lui présentera. » Il se plaint de la *fermentation dans laquelle*, dit-il, *on nous fait exister*. Il espère que, quand il sera libre à toutes les pensées de se développer, *on trouvera convenable de revenir sur ses pas*. « Alors, dit-il, le mo« ment des opinions modérées, les seules qui puissent « amener une liberté véritable, sera décidément « venu. » Mais, en attendant, il prévoit que ses idées *seront rejetées avec une censure amère*. Bergasse veut *un corps législatif perpétuellement existant, divisé en deux chambres*, dont la composition serait *essentiellement différente*, et qui tiendrait une session chaque année. *Le prince ne pourra ni proposer ni rédiger la loi, et la proposition et la rédaction en appartiendront exclusivement au corps législatif*. Aucune loi néanmoins ne pourra être exécutée *qu'autant qu'elle aura obtenu le consentement libre du prince*. Ainsi Bergasse, qui s'attendait à une *censure amère*, comme resté trop en arrière dans le mouvement des esprits, enlevait cependant au roi le droit de proposition et de rédaction de la loi, droit qui devait appartenir *exclusivement* au corps législatif. L'assemblée nationale venait de décréter, contre l'avis de la pluralité des membres du comité de constitution, que le corps législatif serait constitué en une assemblée unique, et que le consentement libre du prince ne serait pas nécessaire pour la promulgation de la loi. Ce décret détermina la démission de Bergasse, de Mounier et de Lally-Tolendal ; ils cessèrent de faire partie du comité de constitution, et ne tardèrent pas à se retirer de l'assemblée. Bergasse s'était chargé, dans le comité de constitution, des municipalités, et avait annoncé, sur leur organisation, un grand travail qu'il ne paraît pas avoir exécuté. Après les événements des 5 et 6 octobre, il ne reparut plus à l'assemblée nationale. Ce fut à l'occasion de ces fatales journées qu'il publia un *Discours sur les crimes et les tribunaux de haute trahison* (1789, in-8° de 46 p.). Il l'annonça comme *suite à son discours sur l'organisation du pouvoir judiciaire*, et, à la fin, il fit connaître sa résolution de refuser son serment à la constitution. Il déclara que tout *homme éclairé* devait plutôt faire le serment d'empêcher, *de toutes les forces de son intelligence*, l'établissement et le maintien de cette constitution, « afin que l'ancien despotisme ne re« parût pas sous une forme nouvelle, et qu'une autre « espèce de servitude ne remplaçât pas les moments « trop courts de la liberté. » Vers cette époque parut sa *Lettre relative au serment de la constitution*, 1790, in-8°, et sa *Lettre à M. Dinochau, auteur du Courrier de Meudon*, 1790, in-8°. Retiré de l'assemblée, Bergasse continua d'écrire. Il publia une brochure intitulée : *de la Liberté du commerce*, 1789, in-8°, et dans le mois de novembre, des *Recherches sur le commerce, les banques et les finances* (in-8° de 99 p.). Il traite dans cet écrit de la richesse des nations, de l'intérêt, de l'impôt, de l'emprunt, des banques d'Amsterdam et de Londres, de la caisse d'escompte, du papier monnaie, de la régénération du commerce et des finances; il se prononce contre l'établissement d'une banque nationale qui *ne ferait*, dit-il, *qu'accroître les maux qu'a produits la caisse d'escompte*, et il est d'avis *qu'il faut renoncer absolument à toute institution de cette nature*. Quant à la création du papier-monnaie, il la regarde comme *l'institution la plus absurde et la plus dangereuse*. Au mois d'avril 1790, il fit imprimer sa *Protestation contre les assignats-monnaie* (in-8° de 43 p.). Les assignats n'eurent pas de plus terrible adversaire. Il

adressa sa *protestation* par lettres imprimées, au garde des sceaux, en le priant de la mettre sous les yeux du roi ; à M. Necker et au président de l'assemblée nationale, se plaignant du *parti qui la domine, le club des jacobins, espèce de corps législatif* qui fait d'avance les décrets. Il se regarde toujours comme membre de l'assemblée constituante ; mais, dit-il, « le parti qui la domine ne m'aurait pas per« mis, attendu mon refus de prêter le serment ci« vique, de développer devant elle les motifs qui me « portent à croire que le système des assignats« monnaie achèvera la ruine du royaume. » A la même époque parut une *Lettre à ses commettants, au sujet de sa protestation*, etc. (in-8° de 56 p.). Elle est accompagnée d'un tableau comparatif du système de Law avec le système des assignats-monnaie. En 1791, Bergasse fit paraître une *Réponse au Mémoire de M. de Montesquiou sur les assignats* (in-8° de 67 p.) ;*Observations préliminaires sur l'état des finances, publié par M. de Montesquiou et adopté par l'assemblée nationale* (in-8° de 24 p.) ; et sa *Réplique à M. de Montesquiou* (in-8° de 104 p.). Au mois d'août il fit imprimer ses *Réflexions sur le projet de constitution présenté à l'assemblée nationale par les comités de constitution et de révision réunis* (in-8° de 46 p.) ; projet qu'il appelle une *grande absurdité* (ce fut la constitution de 1791). Bergasse disait, par une espèce de prophétie qui ne tarda guère à se réaliser : « Quand j'observe *l'esprit infernal des factions*....., « quand je pense que le repos public et la liberté « n'ont d'autre appui que l'étrange constitution qu'on « nous a donnée, qu'une constitution qu'il sera tou« jours aisé de renverser, et que des émeutes popu« laires détruiront avec tout autant de facilité qu'el« les l'ont produite, je l'avoue, je ne puis m'empê« cher de gémir sur l'avenir désastreux qui nous est « préparé ; il me semble que la ruine de cet empire « autrefois si florissant va se consommer ; que des « crimes plus grands que ceux dont nous nous som« mes rendus coupables vont amener de plus grands « malheurs encore ; et qu'une inévitable destinée « nous entraîne malgré nous vers des jours plus dé« plorables. » Dans ses écrits il prenait toujours le titre de *député de la sénéchaussée de Lyon*, quoiqu'il ne siégeât plus à l'assemblée, et il avait eu, seul peut-être, la civique délicatesse de refuser constamment (et cependant il n'était pas riche) l'indemnité de *dix-huit francs* par jour qui était allouée aux membres de l'assemblée constituante. Bergasse s'était alors rapproché du parti de la cour. Il fut invité par Louis XVI, qui avait lu ses écrits avec attention, de recueillir ses idées en un corps d'ouvrage où il exposerait le plan de constitution et de gouvernement qu'il croirait le plus convenable dans ces temps de crise. « Louis XVI espérait peu, dit « M. Hennequin, mais il espérait encore ; il croyait « du moins que c'était un devoir sacré pour lui que « de s'occuper jusqu'au dernier moment du bon« heur des peuples confiés à ses soins. » Bergasse fit le travail demandé, mais les événements en empêchèrent la publication. Une copie fut remise au roi. Le manuscrit original, par une fatalité qui à une autre époque eût paru singulière, périt dans l'un des incendies du siége de Lyon. Bergasse avait aussi fait passer au roi divers projets et mémoires qui, après le 10 août, furent trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer. Déjà il avait été dénoncé, en 1790, pour sa protestation contre les assignats ; un grand nombre de brochures et de pamphlets avaient été dirigés contre lui. Il fut attaqué plus sérieusement dans une lettre que lui adressa l'avocat Loyseau, alors auteur du *Journal de constitution de la législation*. — Ce qu'avait prédit Bergasse ne tarda pas à s'accomplir. Les mauvais jours de la révolution étaient arrivés. Beaumarchais avait fait représenter, en juin 1792, sur le théâtre du Marais, son drame de *la Mère coupable* (1), et, par une ignoble et lâche vengeance, à l'époque où le bonnet rouge était violemment posé, dans une journée affreuse, sur la tête du monarque, Bergasse fut comme dévoué aux haines populaires, dans l'odieux personnage de *Begearss*, anagramme de son nom. Après la fin tragique de Louis XVI, regardant sa carrière politique comme terminée, il s'éloigna de Paris, et voulut chercher un asile dans l'ancienne patrie de ses ancêtres ; mais le passage des Pyrénées était gardé. Il s'était enfin retiré à Tarbes, où il s'applaudissait de se voir rentré dans l'obscurité, lorsqu'il fut arrêté au commencement de juillet 1794, et conduit de brigade en brigade à Paris. Il savait qu'alors le plus sage calcul était de gagner du temps : il se montra faible et souffrant ; et le trajet fut long suivant son désir. Il reçut dans plusieurs communes des témoignages d'intérêt, qu'il aima depuis à rappeler : les traits généreux étaient rares à cette époque. Il citait souvent M. Saulnier, officier de gendarmerie à Orléans, où il avait obtenu de passer huit jours, et qui lui fit remettre, quand il quittait cette ville, comme s'il l'eût oublié, un portefeuille assez bien garni d'assignats, seule monnaie qui existât alors. Avant d'entrer dans Paris, Bergasse avait appris la nouvelle révolution de thermidor : il fut conduit à la Conciergerie ; mais la prudente lenteur de son voyage l'avait sauvé de l'échafaud : il fut jugé dans l'an 3, et condamné, *comme suspect*, à la détention jusqu'à la paix. — Ce fut pendant sa captivité qu'il osa écrire, avec une brûlante énergie, avec une hardiesse de courage bien remarquable, en faveur de Darmaing, dont Vadier avait fait assassiner juridiquement le père. Lorsque le système de la terreur n'était pas encore abandonné et n'avait fait que passer d'un parti à un autre (car, *deux mois après le 9 thermidor*, la convention en corps avait conduit processionnellement Marat au Panthéon), Bergasse osa dire : « Et la convention fléchirait devant une troupe de « misérables dévoués à toute l'ignominie des siècles ! « Elle ne verrait ni la postérité qui pleure devant « elle, ni l'Europe qui attend pour l'admirer ou « pour la flétrir ! Assise sur les tombeaux où gisent « abattues tant de générations détruites, elle ferait « pacte avec leurs bourreaux ! une même enceinte « les réunirait ! et, dans cette enceinte, il se trouverait

(1) Cette pièce fut portée au théâtre Feydeau en 1797.

« des hommes assez hardis pour oser parler encore « le langage de la législation, de la morale et de la « nature !.. Non, non, cela ne sera pas ; on ne ment « pas ainsi au monde entier ; on ne veut pas être ac« cusé par toute la conscience du genre humain. La « convention remplira la sévère tâche qui lui est « imposée, et tous ces spectres plaintifs que je « crois voir siéger à côté de chaque représentant, « pour lui reprocher sa politique indulgente ou « sa honteuse faiblesse, rentreront consolés et ven« gés dans leurs tombes. » Vadier fut sur-le-champ décrété d'accusation ; et Bergasse, dans les fers, fit ainsi dresser l'échafaud d'un des plus vils complices de Robespierre. Ce fut sous l'influence des impressions produites par ce discours, que l'on décréta la restitution des biens aux familles des condamnés. — Devenu libre sous le directoire, il se tut, comme publiciste, sous le consulat et sous l'empire ; il vécut dans la retraite chez son frère Alexandre, près de Lyon, et ne publia, dans cette période de quatorze ans, qu'un *Fragment sur l'influence de la volonté sur l'intelligence* (1807, in-8°). La même année il rédigea, sur les notes qui lui furent fournies par le notaire Boileau, un *Éloge historique du général d'Hautpoul* (in-8°) ; mais il n'attacha pas son nom à cet éloge. En 1808, il publia des *Discours et Fragments*, in-8° de 244 pages. C'est le seul volume qu'il ait fait imprimer, tous ses autres écrits n'étant que des brochures. Il contient, outre plusieurs discours déjà cités, des fragments sur la manière dont nous distinguons le bien et le mal ; sur la liberté des mœurs et des manières ; sur la parole et sur les athées ; sur Dieu ; sur l'éducation ; sur la vie champêtre. Ces fragments sont annoncés comme appartenant à un grand ouvrage dont l'auteur avait jeté les fondements à l'époque de notre révolution, et auquel, disait-il, *des obstacles de plus d'un genre ne lui avaient pas permis de mettre encore la dernière main*. En 1808, parurent aussi ses *Observations préliminaires dans l'affaire de M. Lemercier*, in-4°. Dans une fête donnée à l'hôtel de ville, madame Lemercier, à qui Napoléon avait adressé la parole, sembla affecter de ne lui donner que le titre de *Monsieur*. L'empereur lui tourna le dos : *Quelle est cette femme?* demanda-t-il. — *Sire, c'est la femme d'un fournisseur des armées sous le directoire.* — *Qu'on examine ses comptes.* Et les comptes furent si bien examinés, que le fournisseur crut avoir besoin de recourir à Bergasse pour prévenir sa ruine, qu'il ne put éviter. — Enfin, la restauration, si impatiemment attendue par Bergasse, arriva. Il se hâta de publier une petite brochure de 16 pages sous le titre de *Réflexions sur l'acte constitutionnel du sénat*. Cet écrit, plein de force et de raison, fournira quelques pages à l'histoire. Bergasse juge le sénat comme le jugera la postérité. On essaya de le réfuter ; mais on attaqua l'auteur et on ne lui répondit pas. Il eut, en 1814, de fréquentes entrevues avec l'empereur Alexandre chez madame de Krudner. Ce prince lui accorda bientôt une grande estime ; il le consultait, il l'écoutait, le faisait asseoir à côté de lui : *Mettez-vous de ce côté*, disait-il, *c'est ma bonne oreille* (il était un peu sourd de l'autre). Bergasse influa sur l'entrée au ministère du duc de Richelieu, de Dubouchage et du marquis de Vaublanc. Il fut moins heureux quand, réuni à la baronne de Krudner et à la duchesse de Polignac, il sollicita la grâce du maréchal Ney. Le duc de Richelieu, venant de prendre congé d'Alexandre quand il partit pour retourner dans ses États, écrivit à Bergasse : « Monsieur, « S. M. l'empereur de Russie m'a beaucoup parlé « de vous, et d'une manière qui me fait désirer vi« vement avoir le plaisir de vous connaître, etc. » — Bergasse devint bientôt comme l'avocat consultant de la restauration. En 1816, il publia une *Défense de la Monarchie selon la Charte*, ouvrage de M. Chateaubriand. C'est un petit écrit de 8 pages, dont la 3ᵉ édition parut en février 1820, sous ce titre : *Vues politiques arrachées à un homme d'État, augmentées d'une note et d'une lettre par M. Bergasse.* En 1817 parut son *Essai sur la loi, sur la souveraineté et sur la liberté de la presse*. La 3ᵉ édition, qui est de 1822, est augmentée d'une *Lettre sur l'indivisibilité du pouvoir législatif*, in-8° de 126 p. M. de Chateaubriand écrivait à Bergasse le 6 août 1818 : « Nous avons grand besoin, monsieur, de vos « talents et de votre courage. Venez à notre secours. « Les plus infâmes calomniateurs, les plus lâches et « les plus pervers des hommes triomphent. Prenez « votre plume, écrasez ces malheureux de toute l'é« loquence de la vérité. Je suis resté seul sur le « champ de bataille ; mais auprès de vous je me ra« nimerai. Vous devez aux hommes compte du gé« nie que le ciel vous a donné. Vous vous repentiriez « toute votre vie, si nous périssons, de n'avoir pas « essayé de nous sauver. Je suis avec vérité votre « plus dévoué serviteur et admirateur. DE CHATEAU« BRIAND (1). » — Bergasse continuait de correspondre avec l'empereur Alexandre, qui lui écrivit de Pétersbourg, le 23 décembre 1819 : « J'ai reçu, « monsieur, votre lettre du 29 mai, durant mon « voyage dans l'intérieur de la Russie et en Polo« gne. En vous répondant maintenant, je me plais « à vous témoigner la satisfaction que j'ai éprouvée « à lire les observations que votre grande expérience « des hommes et des choses humaines vous suggère... « S'il est du devoir d'un citoyen dévoué aux inté« rêts légitimes de sa patrie de signaler le mal, il « n'est pas toutefois en son pouvoir d'en indiquer « les remèdes, surtout lorsqu'il s'agit de trouver dans « leur application le salut du monde : il est entre les « mains de Dieu (suivent des réflexions politiques « sur la situation de l'Europe). Je vous saurai gré, « monsieur, de la continuation de votre correspon« dance ; j'y attache un prix réel. Agréez l'assurance « de mon estime. ALEXANDRE. » En 1821, Bergasse fit imprimer un *Essai sur le rapport qui doit exister entre la loi religieuse et les lois politiques*, in-8° de 12 pages. C'est un discours que l'auteur prononça à la société des bonnes lettres. Le comte Achille de Jouffroy mandait à Bergasse, de Laybach, 25 avril

(1) Toutes les lettres citées dans cet article ont été copiées par l'auteur sur les originaux.

1821 : « ..... L'empereur Alexandre m'a dit, il y a « un quart d'heure, qu'il avait écrit à votre sujet à « M. de Richelieu pour lui témoigner sa surprise de « ce qu'un homme tel que vous ne fût pas traité « comme il le mérite sous un gouvernement qu'il a « si bien servi. » Cette *surprise* de l'empereur Alexandre venait de la récente traduction de Bergasse en cour d'assises, pour son *Essai sur la propriété, ou Considérations morales et politiques sur la question de savoir s'il faut restituer aux émigrés les héritages dont ils ont été dépouillés dans le cours de la révolution* (In-8°, qui eut deux éditions consécutives). On sait que Bergasse plaida lui-même sa cause avec une éloquente énergie que l'âge n'avait point affaiblie (1) ; qu'il confessa courageusement sa foi politique ; qu'il fut aussi défendu par M. Berryer fils; que l'avocat général Marchangy rendit hommage à ses talents, à ses vertus, et qu'il fut acquitté le 28 avril. Le lendemain, le vicomte, depuis duc de Montmorenci, lui écrivait :... « Je voulais vous exprimer de nouveau un profond intérêt dont vous « étiez sûr d'avance, *et qui ne venait pas de moi seulement*, sur cette malheureuse affaire. La manière « dont elle vient d'être terminée en fait un véritable « triomphe pour la bonne cause et la morale publique, pour vous qui les avez toujours si éloquemment défendues... Je suis autorisé par une auguste « personne à vous exprimer la satisfaction particulière qu'elle en éprouve relativement à vous, etc. » M. de Jouffroy poursuivait en ces termes : « A la « manière dont Sa Majesté m'a dit la chose, j'ai pu « juger que la lettre devait être de bon style, et je ne « doute pas, mon cher et excellent maître, etc...... « Je vous porterai moi-même la réponse de l'empereur.... Vous avez ici de bien bons amis. Je vous « transmets les compliments de MM. de Metternich, « de Gentz, et même de M. de Capo d'Istria, lequel « est bien revenu de ses idées sur le perfectionnement du siècle, et qui est tout à fait du *complot* « *de Laybach, en ce moment*, etc. » — Bergasse avait envoyé à Berlin son plaidoyer devant la cour d'assises. Le prince Radzivill écrivait le 16 mai : « .... Je n'ai pu me refuser de faire lire cette sublime défense au prince royal, dont la belle âme « sent si vivement tout ce qui est noble et beau..... « Quelle force ! Quelle simplicité ! C'est la majesté « de la vertu, etc... » On voit que la renommée de Bergasse était alors moins haute en France qu'à l'étranger. Je terminerai les extraits de cette correspondance curieuse et inédite, par cette lettre que l'empereur Alexandre adressa à Bergasse, de Sarskœ Zelo, le 4 août 1822 : « C'est au moment même de « partir pour le congrès de Vérone, que j'ai reçu, « monsieur, la lettre que vous m'avez adressée, en « date du 15 juillet. Je n'ai eu le temps que de la « parcourir fort à la hâte (2) ; mais il m'a suffi d'une « seule lecture pour apprécier et cette nouvelle manifestation des principes qui vous distinguent si « invariablement, et la sagacité avec laquelle vous les « appliquez aux circonstances malheureuses qui accablent l'Espagne. Sous ce rapport je ne puis qu'attacher un intérêt particulier au développement de « vos aperçus. Je recevrai donc avec beaucoup de « plaisir le travail que vous m'annoncez, et vous invite, monsieur, à me le faire parvenir à l'époque « où, réuni aux souverains mes alliés, je serai à « même de m'occuper de ces questions fondamentales, auxquelles le bonheur et la tranquillité de « l'Europe sont si intimement liés. Je vous en offre « d'avance tous mes remerciements, et vous prie, « monsieur, d'être assuré de ma plus sincère estime. « ALEXANDRE. » Bergasse influa donc sur la guerre d'Espagne, et sur l'intervention de la France qui, suivant la déclaration de M. de Villèle, fut exigée par les souverains étrangers. Fut-ce un service rendu à la France et à l'Europe ? Cette question ne paraît pas avoir été favorablement résolue dans la Péninsule. Depuis 1812, Bergasse, qui était attaché aux Bourbons, mais qui détestait leurs ministres, surtout M. de Villèle ; Bergasse, qui blâmait hautement le licenciement des gardes nationales, et presque toutes les mesures du gouvernement, cessa ses publications politiques, et écrivit peu dans sa retraite au sein de sa famille. Il se montrait mécontent du présent, et s'effrayait de l'avenir. Il était octogénaire quand la révolution de 1830 arriva. Elle lui fit perdre une pension de 6,000 francs, et ce ne fut pas là ce qu'il regretta. Il avait été compris comme conseiller d'État dans les petites ordonnances jointes aux grandes ordonnances du 25 juillet. Il s'éteignit sans souffrance, et parut s'endormir en recevant le dernier sacrement des mourants, le 28 mai 1832. Il avait épousé, en 1792, mademoiselle du Petit-Thouars, sœur du naturaliste de ce nom. Il a laissé un fils, héritier de ses vertus, et qui a préféré à l'active culture des lettres celle des champs, c'est-à-dire le bonheur à la renommée. On trouve dans *le Rénovateur*, t. 2, 9 juin 1832, et dans la *Gazette de Normandie*, n° 155, deux notices, l'une de M. Hennequin, l'autre de M. Alphonse Bergasse neveu, sur un écrivain célèbre dont on peut dire que s'il divisa les opinions sur ses idées politiques, il les réunit dans un même hommage rendu à ses talents et à ses vertus (1). V—VE.

BERGASSE (ALEXANDRE), frère du précédent, s'était formé à Lyon une existence honorable dans le commerce. Sa réputation de vertu et de probité l'avait fait nommer un des administrateurs des hospices, seule fonction publique qu'il ait acceptée, et qui

(1) Cette défense fut imprimée sous le titre de *Discours*, in-8° de 22 pages. On la trouve aussi à la fin de la seconde édition de l'*Essai sur la propriété*.

(2) Ces lettres de Bergasse étaient de longs mémoires politiques, dont la publication serait très-curieuse pour l'histoire de cette époque.

(1) Parmi les écrits de Bergasse, il faut compter sa *Requête au roi sur l'institution de Ste-Périne de Chaillot*, publiée sous le nom du baron du Chaila, en 1814 ; elle eut deux éditions (la seconde porte le nom de Bergasse), in-8° de 39 p. Il est douteux, malgré ce que dit l'auteur du *Dictionnaire des anonymes*, que Bergasse ait été le collaborateur de son ami Peltier, dans la rédaction des *Actes des Apôtres*, et plus douteux encore qu'il ait composé, avec M. de Puységur, *la Journée des Dupes, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le théâtre National par les grands comédiens de la patrie*, 1788, in-8°.

était gratuite; il s'était de bonne heure retiré du commerce et vivait dans sa maison de campagne, sur les bords de la Saône, mêlant l'étude et la culture des lettres aux travaux de l'agriculture. C'est dans cette douce retraite qu'il appela et qu'il retint pendant plusieurs années son frère, tandis que la république achevait de s'user dans l'anarchie avant de se perdre dans le despotisme. Ses opinions politiques n'étaient rien moins que favorables aux gouvernements consulaire et impérial. Tous ses regrets étaient dans le passé de la monarchie, et tous ses vœux pour son retour. Il appartenait à ce qu'on appelait en France la *petite église*, et il s'était rattaché à la minorité du clergé qui refusait de reconnaître le concordat de 1801. Il salua avec joie la restauration, mais il l'eût voulu complète, et la charte lui parut une monstruosité; il résolut de l'attaquer, et il fut moins heureux que son frère, qui avait combattu avec tant de succès l'acte constitutionnel du sénat, et qui d'ailleurs n'était point ennemi de la charte, du moins dans l'ensemble de ses dispositions. Alexandre fit imprimer, à Lyon, en 1816, chez J.-M. Boursy, un vol. in-8° de 290 pages, qui avait pour titre : *Réfutation des faux principes et des calomnies avancées par les jacobins pour décrier l'administration de nos rois et justifier l'usurpation de l'autorité royale et du trône, par un vieux Français.* Ce livre est curieux et hardi : l'auteur y regarde la charte constitutionnelle comme illégitime et irrégulière; il soutient que Louis XVIII peut et doit la réformer; il dénie aux chambres le droit de participation au pouvoir législatif; il blâme la protection accordée aux cultes non catholiques, et la confirmation de la vente des biens nationaux : « Les véritables Français, dit-il, ne reconnaissent plus leur « patrie sous le régime de cette charte; ils ont vécu « sous l'empire de nos anciennes lois qui condamnaient toutes les injustices, et on leur présente aujourd'hui des lois nouvelles qui autorisent l'usurpation des biens enlevés à l'Église et aux défenseurs de la royauté légitime.... La charte ne peut « donc que prolonger les divisions qui existent parmi « nous, au lieu de les faire cesser, car les vrais Français ne sauraient en adopter les principes. Cette « nouvelle constitution n'a pour partisans, dans nos « provinces, que les factieux qui prétendent y trouver un appui; elle est vantée par les possesseurs « de biens nationaux, dont elle autorise la scandaleuse acquisition... Mais les factieux, les acquéreurs « de biens nationaux et les amateurs d'idées libérales ne composent pas la nation; ils n'en forment « heureusement que la moindre partie, etc. » Ce livre était légalement et politiquement répréhensible. Le tableau analytique que l'auteur donne de la constitution anglaise, et son exposition rapide des révolutions de ce pays, sont cependant des morceaux très-remarquables. Mais il eut besoin de la considération méritée dont il jouissait parmi ses concitoyens, pour n'être pas traduit devant les tribunaux. C'était quelque temps après l'ordonnance du 5 septembre, qu'Alexandre Bergasse allait publier son ouvrage déjà imprimé. A peine le préfet du Rhône (M. Chabrol de Crousol, depuis député et ministre) en fut-il informé qu'il fit appeler l'auteur, et lui représenta la nécessité où se trouverait le gouvernement de le poursuivre et de faire condamner son livre s'il ne consentait lui-même à sa suppression. Bergasse déféra aux représentations bienveillantes du magistrat; le livre ne fut pas mis en vente, et il est devenu très-rare, n'y ayant eu qu'un très-petit nombre d'exemplaires donnés à des amis. Alexandre Bergasse mourut à Lyon en 1821. — Son fils, *Alphonse*, héritier de ses vertus et de son talent, nommé, en 1822, avocat général à la cour royale de Rouen, depuis procureur général à la cour de Montpellier, donna sa démission après la révolution de 1830 (le 17 août). V—VE.

BERGASSE-LAZIROULE (GEORGE), ancien officier d'artillerie, de la même famille que les précédents (il était cousin de Nicolas et d'Alexandre), forma, avec Vadier, la députation du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers aux états généraux. Il combattit, comme Nicolas Bergasse, son collègue et son parent, l'émission des assignats, qu'il déclara *antipatriotiques*, faits pour détruire les finances et tromper le peuple. Comme son même collègue encore, il attaqua le compte des finances de Montesquiou, qui se vit obligé de répondre à ses accusations : mais là finit l'identité de conduite des deux Bergasse constituants. Celui de Pamiers se signala comme un ardent ami de la révolution, et, dans les pamphlets du temps, on l'appela *Bergasse l'enragé*, plutôt sans doute pour le distinguer de son cousin, que pour caractériser ses opinions; car, comparées à d'autres, elles auraient paru *modérées*. Néanmoins, pendant le règne de l'anarchie, il passa pour avoir des relations intimes avec Vadier, et même pour partager ses opinions frénétiques. Il était substitut du commissaire du directoire exécutif près les tribunaux de l'Arriége, lorsqu'il fut nommé membre du conseil des cinq-cents, dans l'an 6 (1798). Il fit décider, en applaudissant à l'arrêté qui ordonnait la célébration du 9 thermidor, que, dans son discours, le président du conseil rappellerait avec éloge les tristes victoires du 13 vendémiaire an 4 et du 18 fructidor an 5. Cette proposition, vivement combattue, ne fut adoptée qu'à la seconde épreuve. Les présidents des deux conseils, Lavaux (des anciens), Lecointe-Puyraveau (des cinq-cents), célébrèrent donc, à la manière du temps, les événements des trois journées, dans le champ de Mars. Cette fête fut d'ailleurs magnifique, car on y vit figurer, sur des chars à forme antique, les premiers fruits de nos victoires : la *Vénus de Médicis*, la *Transfiguration* de Raphaël, le *Gladiateur mourant*, le *Laocoon*, l'*Apollon du Belvédère*, l'*Hercule Commode*, et les bustes d'Homère et de Brutus, avec un ours de Berne, un lion du désert de Zara, les pétrifications de Vérone, tous les savants, tous les artistes de la capitale; et l'on chanta une ronde dont le refrain était : *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute à Paris.* Les fêtes nationales étaient alors multipliées, on les jetait au peuple comme distraction de ses malheurs. On célébra, la même année, dans toute la France, les anniversaires du 14

juillet 1789, du 10 août 1792, de la fondation de la république (22 septembre 1792), du 21 janvier 1793, du 9 thermidor (28 juillet 1794), de la théophilanthropie (9 janvier 1796), du 18 fructidor (4 septembre 1797), et aussi les fêtes de la souveraineté du peuple, de la liberté, de la paix, de la jeunesse, de la vieillesse, de la reconnaissance, des époux, de l'agriculture; la fête funèbre du général Hoche, etc., etc. Le 16 août 1798, Bergasse-Laziroule fit, au nom d'une commission, un rapport sur la proposition de célébrer chaque année le 18 fructidor avec les événements du 9 thermidor et du 13 vendémiaire. Bergasse peignit le 13 vendémiaire comme ayant fait taire *les hurlements des furies*, et arrêté *une horde de cannibales qui semblaient avoir envahi le territoire français*. Avant le 18 fructidor, dit-il, *la France entière n'était plus qu'une horrible Vendée. Cette journée éclaira une des plus grandes victoires*, etc.; il parla de la *férocité* des victimes de cette époque, il les appela *monstres*, et il nommait les Boissy-d'Anglas, les Willot, les Pichegru, les Vaublanc, etc. Les proscriptions de fructidor, dit-il, *rendirent la vie au corps politique*, etc. Bergasse-Laziroule fut nommé secrétaire du conseil. On le vit tour à tour combattre et défendre l'impôt sur le sel; prendre part aux discussions sur le tabac, sur les toiles de coton, sur une levée de 200,000 conscrits, sur la poste aux lettres, etc. C'est sur son rapport que fut annulée l'élection de Treilhard au directoire. Il demanda (août 1799), par des motifs d'ordre, et comme conforme d'ailleurs à la constitution de l'an 3, le maintien d'un article qui restreint la déportation aux seuls prêtres perturbateurs et insermentés. S'étant fortement prononcé contre la révolution du 18 brumaire, il fut éliminé du corps législatif, et ne reparut plus sur la scène politique. V—VE.

BERGE (le baron FRANÇOIS), général français, naquit, en 1779, à Collioure, dans le Roussillon. Destiné à la marine, il fit ses premières études de mathématiques dans sa ville natale sous le savant Hachette, professeur d'hydrographie. Plus tard, le maître et l'élève vinrent à Paris, et Berge fut admis en 1794 à l'école polytechnique, où il fut distingué par le célèbre Monge, qui le chargea d'exécuter les planches de sa *Géométrie descriptive*. Nommé lieutenant d'artillerie en 1797, Berge fut désigné l'année suivante pour faire partie de l'expédition d'Egypte, et il y obtint le grade de capitaine. A son retour en France, en 1799, le premier consul l'envoya à Alger pour y régler les différends qui existaient entre la France et le dey. Berge s'acquitta avec habileté de cette mission, qui eut un succès complet. Peu de temps après on lui confia une autre mission, ce fut d'accompagner en Égypte et en Syrie le colonel Horace Sébastiani. A son retour, en 1803, Berge fut nommé chef de bataillon; et il fit en cette qualité les campagnes du Nord de 1805, 1806 et 1807. Il passa ensuite à l'armée d'Espagne, et se distingua particulièrement au siége de Cadix; puis à l'armée de Portugal, où il fut fait colonel à la suite de nouveaux exploits. Élevé en 1813 au grade de général de brigade, Berge, à l'époque de la restauration, en 1814, se soumit sincèrement au nouveau gouvernement. Il fut créé chevalier de St-Louis, et fit partie du comité central d'artillerie. Lors du retour de Napoléon, en mars 1815, il fut attaché à l'état-major du duc d'Angoulême dans la très-courte campagne de ce prince, et mit beaucoup de zèle à exécuter ses ordres. En 1816, il fut chargé de commander l'école d'application d'artillerie et du génie; et en 1823, il dirigea toute l'artillerie dans l'expédition d'Espagne, en Catalogne, sous le maréchal Moncey. Cette dernière campagne lui valut le grade de lieutenant général et la décoration de grand officier de la Légion d'honneur. Il continua de faire partie du comité central d'artillerie, où se conservent les rapports qu'il a rédigés. Ce général est mort à Paris, en avril 1832, du choléra asiatique. G—G—Y.

BERGEAT (NICOLAS), chanoine de Reims, naquit dans cette ville en 1732. Son père, bailli et lieutenant général de police, obtint pour lui de l'archevêque un canonicat, lorsqu'il était à peine âgé de seize ans. Fait vidame de la même église en janvier 1758, il se distingua par ses connaissances en physique et dans les beaux-arts, par des poésies spirituelles, et par des épigrammes tellement caustiques que, sous ce rapport au moins, elles peuvent aller de pair avec ce que Jean-Baptiste Rousseau et Piron ont fait de plus incisif. Il succéda en 1768 à Desaulx, poëte de la ville de Reims (dont on a quelques pièces de vers imprimées), et fit avec l'abbé Déloge les devises et inscriptions pour les fêtes que cette ville donnait aux sacres, naissances, mariages et entrées dans ses murs des rois, reines, princes et princesses. La révolution lui ayant enlevé une grande partie de ce qu'il possédait, il accepta la place de conservateur du dépôt des arts, établi dans l'ancienne maison des Magneuses, et formé de tableaux, gravures, morceaux de sculpture et autres objets précieux, provenant des églises et monastères, et sauvés des nouveaux iconoclastes ou Vandales du 18e siècle. Le conseil municipal, voulant utiliser ce dépôt, le transféra dans l'hôtel de ville, en fit un muséum et en conserva la direction à l'abbé Bergeat, qui éprouva, vers 1802, un accident fâcheux. La mitre de l'archevêque Hincmar, couverte de pierreries, le beau ciboire en or donné par Louis XVI, lors de son sacre, ouvrage de l'orfévre Germain, et d'autres objets précieux, se trouvèrent un jour enlevés du musée, quoique enfermés dans une armoire à trois clés, dont l'une était entre les mains du sous-préfet, l'autre entre celles du maire, et la troisième entre les mains du conservateur. On voulut faire accroire que des voleurs avaient fait cette capture, quoiqu'il ne se fût trouvé aucune effraction ni aux portes de la salle ni à l'armoire. La justice simula un commencement de procédure: le conservateur et les gardiens du musée furent mandés devant le magistrat de sûreté; mais personne ne fut dupe de cette comédie, qui n'empêcha pas de croire que les objets disparus avaient été enlevés par ordre supérieur. Bergeat se plaignit avec amertume, et il a toujours pensé qu'on aurait pu lui épargner ce désagrément. Il mourut le 12 novembre 1815. C'était un homme aimable et spirituel

mais d'un caractère satirique, ce qui le fit soupçonner d'être l'auteur de l'*Avis aux curieux, bibliothèque choisie*, imprimé à Reims en septembre 1758, avec les lettres initiales R... R. D. T., qui pouvaient s'expliquer par *Renaud Florentin*, *rue du Tambour*. Ce libelle injurieux, diffamatoire, rempli de calomnies contre la plus grande partie des chanoines de l'église métropolitaine de Reims, fut condamné, par sentence du 21 octobre 1758, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice; mais il ne fut pas prouvé que Bergeat en était l'auteur. Les deux épigrammes suivantes peuvent donner une idée de ce qu'il a fait dans ce genre; la première est de l'année 1800:

Trois prélats réunis vont sacrer un confrère :
Ils auront tout au plus cent pistoles entre eux ;
Quel que soit l'appareil qui couvre leur misère,
Ils ne seront jamais que quatre sacrés gueux.

Menton de bouc, front de Chinois,
OEil de satyre et langue de vipère,
En quatre mots, la Ferronière,
J'ai peint ton cœur et ton minois.

On a de Bergeat des poésies anacréontiques imprimées, des fables, épîtres, épigrammes, etc., dans le manuscrit de M. Raussin père, à la bibliothèque de Reims. Il avait traduit de Catulle, de Martial, du Pogge et d'Owen tout ce que ces poëtes avaient fait de plus libre. Avec d'autres poésies il en avait formé un recueil de 4 à 500 pages in-4°, qui s'est trouvé perdu lorsqu'on vendit sa bibliothèque et son cabinet de physique. L—c—j.

BERGEDAN (Guillaume le), troubadour, de l'ancienne maison de ce nom, en Catalogne, était, selon les vies manuscrites, un bon chevalier; mais, d'après les ouvrages licencieux et satiriques qui nous sont parvenus de ce poëte, on doit croire que ce titre lui est accordé un peu légèrement, et qu'il ne possédait sans doute des qualités des chevaliers que la bravoure; encore devrait-on refuser le vrai courage à un homme reconnu pour avoir assassiné par trahison un de ses ennemis. Cet attentat, qui le fit dépouiller de ses biens par sentence du roi d'Aragon, le rendit d'autant plus odieux, que, par ses excès et ses emportements, il était déjà la terreur des époux et des pères de famille. La plupart de ses pièces roulent sur ses bonnes fortunes; il fait parade de ses turpitudes avec une effronterie qui étonne même dans les temps désastreux où il écrivait. Dans cet amas d'obscénités, on trouve cependant une pièce qui semble dictée par l'estime qu'il avait pour un de ses anciens ennemis; mais dans cette complainte sur la mort du preux Mataplana, il mêle des idées religieuses à des peintures qui rappellent le tableau que les mahométans se font de leur paradis. Après avoir eu beaucoup d'aventures en guerre et en amour, Bergedan fut tué par un simple fantassin, vers le milieu du 13e siècle. P—x.

BERGELLANUS (Jean-Arnold), correcteur d'épreuves, très-versé dans la science typographique, vivait dans le 16e siècle. Il est auteur d'un poëme à la louange de l'imprimerie, en vers latins hexamètres et pentamètres, intitulé: *Encomium chalcographiæ*. La première édition est de Mayence, dans l'abbaye de St-Victor, 1541, in-4°, avec dédicace au cardinal Albert, archevêque de Mayence et marquis de Brandebourg. C'est à tort que Walkius, écrivant en 1608, indique le poëme de Bergellanus comme publié depuis quatre-vingts ans, et plus à tort encore que Mentel (*Parænesis de vera origine typographiæ*, p. 52) reporte le même ouvrage à 1510. Le nom de Charles-Quint, mentionné par l'auteur, eût seul dû suffire pour faire reconnaître l'erreur. La seconde edition est celle que Duverdier a mise à la fin de son *Supplementum Epitomes Bibliothecæ Gesnerianæ*, Lyon, 1585, in-fol. La troisième, faite sur la première, se trouve, avec quelques notes par Guillaume-Ernest Tentzel, dans sa *Bibliothèque curieuse*, Francfort et Leipsick, 1704 et suiv., in-8°. La quatrième, augmentée d'une préface curieuse et de quelques notes par George-Christian Johannis, est insérée dans le 3e volume de ses *Res moguntiacæ in unum collectæ*, Francfort, 1727, in-fol.; la cinquième, dans l'*Histoire de l'Imprimerie* de Prosper Marchand, la Haye, 1740, in-4°; la sixième, dans le t. 1er des *Monumenta typographica* de Jean-Christian Wolf, Hambourg, 1740, 2 vol. in-8°; et enfin, dans le t. 6 de la nouvelle édition de la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier, Paris, 1773, in-4°. Naudé et Mentel l'ont beaucoup loué; celui-là comme un écrivain soigneux et diligent, celui-ci comme ingénieux et érudit. D'autres, sur la foi de Mallinkrot, l'ont jugé très-savant. La vérité est que c'était un poëte sans imagination, que son style est un peu barbare, qu'il pèche même souvent contre les lois de la versification, et qu'on doit plutôt louer ses efforts que vanter ses talents. L'intérêt du sujet et le zèle des typographes ont pu seuls en multiplier les éditions. Jean-Conrad Zeltner a consacré un long article à Bergellanus, dans sa *Correctorum in typographiis eruditorum Centuria*. Il l'y nomme *Jean-Antoine* au lieu de *Jean-Arnold*, et le regarde, mais faussement, comme le plus ancien historien de l'imprimerie. Val. P.

BERGEN (... van), peintre, né à Breda, vers 1670, mourut fort jeune. Descamps avoue n'avoir vu aucun de ses ouvrages; mais il dit, d'après les autorités qu'il a consultées, que cet artiste donnait les plus belles espérances. On n'en avait point vu dans l'école hollandaise, qui, avant l'âge de vingt ans, eût aussi bien peint et aussi bien dessiné que lui. Il parle d'une *Ste. Famille* de ce peintre, dans le genre de Rembrandt, et qu'on ne distinguait des ouvrages de ce maître que parce qu'elle était d'un meilleur goût de dessin : c'est un avantage que van Bergen avait pu facilement obtenir; mais il mériterait de grands éloges, si, de plus, il avait atteint à la vigueur de coloris qui rend si précieux les tableaux de Rembrandt. — Un autre Bergen (*Dirck* ou *Thierry* van den), né à Harlem, vers 1640, fut le meilleur élève d'Adrien van den Velde, et peignit, comme lui, des paysages avec des animaux. Ce peintre passa quelque temps en Angleterre, d'où il revint dans sa patrie. Les galeries de Dresde et de

Vienne possèdent des tableaux de van den Bergen ; on en voit deux au musée du Louvre : 1° *une marche d'animaux* ; 2° *un paysage*. Ils sont bien composés, et d'une assez bonne couleur ; mais la touche en est un peu molle. D—T.

BERGEN (CHARLES-AUGUSTE DE), anatomiste et botaniste allemand, naquit le 11 août 1704 (et non 1714), à Francfort-sur-l'Oder, de Jean-George, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de cette ville. Lorsqu'il eut fait ses premières études, son père lui enseigna les principes de la médecine, puis l'envoya à Leyde, où il suivit les leçons de Boerhaave et d'Albinus. De là il se rendit à Paris pour augmenter ses connaissances en anatomie. La réputation de Saltzman et de Nicolaï l'attira ensuite à Strasbourg, et, après avoir encore visité les plus célèbres universités de l'Allemagne, il retourna à Francfort-sur-l'Oder, où il prit le bonnet de docteur, en 1731. L'année suivante, il y fut nommé professeur extraordinaire; et, en 1738, il obtint la chaire d'anatomie et de botanique, devenue vacante par la mort de son père. En 1744, il succéda à Goëlicke dans celle de thérapeutique et de pathologie, et il en remplit les devoirs avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 7 octobre 1760. On a donné son éloge historique dans les *Commentaires de Médecine* de Leipsick, vol. 9. Bergen a publié plusieurs ouvrages sur la botanique et diverses parties de l'histoire naturelle. En 1742, il fit paraître une dissertation pour démontrer que le système de Linné était préférable à la méthode de Tournefort ; mais depuis il changea d'idée; car sa *Flora Francofurtana*, qu'il donna en 1750, est disposée suivant cette méthode, à laquelle il fit des changements avantageux, en faisant disparaître la première division en arbres et en herbes. En donnant les caractères classiques et génériques, il y a fait entrer la considération des étamines, qui avait été négligée par Tournefort. Cette flore n'était qu'une nouvelle édition du *Vade-mecum* de Johrenius, l'un de ses prédécesseurs dans la chaire de botanique; mais les améliorations qu'il a faites à la méthode lui appartiennent, ainsi que les préceptes élémentaires qui la précèdent, et qui sont remarquables par leur précision et leur vérité. L'auteur les regarde comme suffisants pour apprendre la botanique sans maître. Quoique cette Flore soit peu considérable, ainsi que ses autres ouvrages sur les plantes, Bergen occupe une place parmi les botanistes du second ordre. Il a aussi donné une classification des coquillages, des observations sur l'anatomie des grenouilles, et plusieurs dissertations ou mémoires sur des plantes et des animaux. Dans tous ses ouvrages, Bergen a fait preuve d'un esprit pénétrant et observateur; mais ce sont ceux qu'il a composés sur l'anatomie qui ont le plus contribué à sa réputation. Il a publié un grand nombre de dissertations académiques sur l'anatomie, qu'Haller a recueillies et insérées dans sa *Bibliotheca anatomica*. La dissertation de Bergen *de Nervo intercostali*, qui parut en 1731, est remplie de recherches intéressantes ; celle *de Membrana cellulosa*, qui fut imprimée en 1732, n'est pas moins savante. Nous ne citerons de ses écrits que ceux qui ne sont pas compris dans le nombre de ses dissertations, qui ont été rassemblées par Haller : 1° *Icon nova ventriculorum cerebri*, Francfort, 1734. Il y donne une figure nouvelle et plus exacte des ventricules du cerveau. 2° *Programma de pia matre*, Nuremberg, 1736, in-4°. 3° *Programma de nervis quibusdam cranii ad novem paria hactenus non relatis*, Francfort, 1738. 4° *Methodus cranii ossa dissuendi, et machinæ hunc in finem constructæ per figuras ligno incisas delineatio*, 1741, in-4°. 5° *Pentas observationum anatomico-physiologicarum*, 1743, in-4°. 6° *Elementa physiologiæ juxta selectiora experimenta*, Genève, 1749, in-8°. Cet ouvrage est dans le genre des *Institutiones* de Boerhaave, que l'auteur suit presque d'un bout à l'autre. 7° *Anatomes experimentalis pars prima et secunda*, Francfort, 1736, 1738, in-8°. 8° Plusieurs dissertations ou thèses, dans les *Mémoires de l'académie des Curieux de la nature*, et autres collections. 9° *Programma : Utri systematum Tournefortiano an Linneano potiores partes deferendæ sint*, Francfort, 1742, in-4° ; Leipsick, 1742, in-4°. 10° *Dissertatio de Aloide*, Francfort, 1753, in-4°. On trouve dans les *Nova Act. acad. nat. Curiosor.*, t. 2, un supplément à ce mémoire, sous le titre de : *Rectificatio characteris Aloidis*. 11° *Catalogus stirpium quas hortus academiæ Viadrinæ complectitur*, Francfort, 1744, in-8°. 12° *Flora Francofurtana*, etc., Francfort, 1750, in-8°. 13° *Classes conchyliorum*, Nuremberg, 1760, in-4°. Adanson avait consacré un genre à la mémoire de ce savant, sous le nom de *Bergena* ; mais Linné ne l'a pas adopté. D—P—s.

BERGENHIELM (JEAN, baron DE), chancelier de la cour de Suède, était né en 1629, dans la province d'Ostrogothie. Il professa d'abord l'histoire à l'université d'Upsal. Attaché ensuite au département de la chancellerie, il devint successivement conseiller, secrétaire d'État et chancelier de la cour ; enfin il obtint des lettres de noblesse et le titre de baron. En 1699, sa capacité reconnue le fit nommer ambassadeur à la cour de Russie. Il mourut en 1704. Au milieu des travaux d'une carrière importante et souvent difficile, il était resté fidèle aux lettres, cultivant surtout la poésie latine. On a de lui : 1° *Poemata et Epigrammata*, 1693 ; 2° *Cento satyricus in hodiernos motus septentrionis*, 1700. Ce dernier ouvrage était dirigé contre les projets des différentes puissances qui menaçaient Charles XII de la guerre, et qui voulaient profiter de la grande jeunesse de ce prince pour accabler la Suède. C—AU.

BERGER (JEAN-HENRI DE), savant jurisconsulte, né à Géra, le 27 janvier 1657, fit ses études à Halle, Leipsick et Iéna, fut professeur de droit à Wittenberg, et conseiller à Dresde. En 1713, Charles VI l'appela à Vienne en qualité de conseiller aulique d'empire, et il y mourut le 25 novembre 1732. Il excellait surtout dans le droit criminel et dans la procédure : ses nombreux ouvrages ont été souvent réimprimés ; les principaux sont : 1° *Electa proces-*

sus executivi, processorii, provocatorii et matrimonialis, Leipsick, 1705, in-4°. 2° *Electa disceptationum forensium.* La meilleure édition de cet ouvrage est celle que Th. Haym en a donnée en 1738, 3 vol. in-4°. 3° *Electa jurisprudentiæ criminalis*, Leipsick, 1706, in-4°. 4° *Responsa ex omni jure*, 1708, in-fol. 5° *Œconomia juris*, 1731, in-fol., etc. Berger laissa trois fils, Christophe-Henri (*voy.* ci-après), Frédéric-Louis et Jean-Auguste, qui se sont distingués dans la même carrière. G—T.

BERGER (JEAN-GUILLAUME DE), frère de Jean-Henri, professeur d'éloquence à Wittenberg, conseiller aulique de l'électeur de Saxe Auguste II, roi de Pologne, mort en 1751. On a de lui un grand nombre de dissertations intéressantes, dont la plupart roulent sur des points d'histoire et de littérature ancienne : 1° *Dissert. sex de Libanio*, Wittenberg, 1696, 1698, in-4° ; 2° *de antiqua poetarum Sapientia*, 1699, in-4° ; 3° *de Virgilio oratore*, 1705, in-4° ; 4° *Dissert. tres de Lino*, 1707, 1708, in-4° ; 5° *Disciplina Longini selecta*, 1712, in-4° ; 6° *de Mysteriis Cereris et Bacchi*, 1723, in-4° ; 7° *de Trajano non optimo*, 1725, in-4° ; 8° *de Stephanophoris veterum*, 1725, in-4°, etc., etc. G—T.

BERGER (JEAN-GODEFROI DE), médecin allemand, autre frère de Jean Henri, naquit à Hall en Saxe, le 11 novembre 1659. Il étudia successivement à Iéna, Erfurth, fut reçu docteur à Iéna en 1682, et soutint avec honneur une thèse *de Chylo*. Après divers voyages aux universités de Hollande, de France et d'Italie, il se fixa à Wittenberg, où il fut professeur, et où il mourut le 3 octobre 1736. On lui doit une assez bonne physiologie sous ce titre : *Physiologia medica, sive de natura humana liber bipartitus*, Wittenberg, 1701, in-4° ; Francfort, 1737, in-4°, avec addition d'une histoire succincte de l'anatomie par Frédéric-Christian Gregut. On a encore de lui : *de Thermis Carolinis commentatio, qua omnium origo fontium calidorum, itemque acidorum, ex pyrite ostenditur*, Wittenberg, 1709, in-4° ; en allemand, à Dresde, en 1709, in-8° ; 1711, in-4°. — La faculté de Paris s'honore aussi de deux médecins de ce nom : *Marc-Claude* BERGER, de Paris, reçu docteur en 1669, élu doyen en 1692, continué jusqu'en 1696, nommé censeur en 1696, mort en 1702 ; et *Claude* BERGER, son fils, qui, reçu bachelier en 1698, soutint une thèse sur l'usage du tabac, fut successivement élève de Tournefort et de Homberg. Reçu docteur en 1700, il hérita de la confiance qu'avait obtenue son père, en 1709, fut nommé professeur de chimie au collége de France, en remplacement de Fagon, son parent et son ami, et mourut prématurément en 1712. Fontenelle a fait son éloge. C. et A—N.

BERGER (CHRISTOPHE-HENRI DE), fils aîné de Jean-Henri de Berger (*voy.* ce nom), naquit vers 1680, à Wittemberg, en Prusse. Christophe succéda à son père comme professeur, et plus tard comme conseiller de l'électeur de Saxe. Revêtu depuis de divers emplois, il fut enfin appelé, comme l'avait été son père, à la cour de Vienne, et mourut conseiller aulique, en 1757, dans un âge avancé. Parmi les ouvrages qu'il a publiés on se contentera de citer : 1° *Decisiones summi provocationum senatus electoralis Saxonici*, Dresde et Leipsick, 1720, in-4°. Ce recueil des arrêts de la chambre des comptes peut être utile à consulter pour la connaissance du droit public de la Saxe. 2° *Commentatio de personis vulgo larvis seu macheris*, Francfort et Leipsick, 1723, in-4°, figures. Cet ouvrage, rempli de recherches curieuses sur l'origine des masques, est dédié à l'électeur de Saxe, Auguste, roi de Pologne. Ce prince aimait beaucoup les spectacles et les fêtes (*voy.* AUGUSTE) ; et Christophe de Berger était trop bon courtisan pour faire, même indirectement, la critique des goûts de son souverain. Aussi, loin de blâmer l'usage des masques, comme la plupart des moralistes, il ne voit dans les mascarades qu'un plaisir très-innocent. Il rapporte cependant à la fin de son livre quelques-uns des règlements publiés en Italie et en Allemagne, pour prévenir les désordres auxquels ces sortes d'amusements peuvent donner lieu. Les figures des masques antiques dont ce livre est orné sont celles que madame Dacier avait données précédemment d'après un manuscrit de la bibliothèque royale. (*Voy.* TÉRENCE.) W—S.

BERGER (THÉODORE), professeur de droit et d'histoire à Cobourg, né en 1683, à Unterlautern, fit ses études à Halle, accompagna plusieurs jeunes gentilshommes dans leurs voyages, et mourut le 20 novembre 1773. Sa grande histoire universelle, intitulée : *Histoire universelle synchronistique des principaux États de l'Europe, depuis la création du monde jusqu'à nos jours* (en allem.), Cobourg, 1729, in-fol., est un ouvrage estimé, qui a eu cinq éditions, et a été continué par Wolfgang Jæger, professeur à Altdorf, Cobourg, 1781, in-fol. On a de Berger plusieurs dissertations. G—T.

BERGER (ALBERT-LOUIS), jurisconsulte, naquit à Oldenbourg, en 1768. Son père, fonctionnaire public, homme extrêmement sévère, était descendant du célèbre légiste du même nom. Le jeune Berger, destiné à cette carrière, fit ses études à Goettingue, et fut placé ensuite dans l'ordre judiciaire, d'abord à Eutin, puis à Oldenbourg, où il eut le titre de conseiller de chancellerie. Cependant la jurisprudence ne le rendit pas insensible à la poésie, à l'histoire, à la société, aux charmes de la belle nature. Ayant hérité de son père une fortune considérable, il l'employa à parcourir l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Italie. On voit, par la relation de ses voyages, qu'il était né observateur, et qu'il savait rendre un compte intéressant des impressions que les objets faisaient sur lui. Il avait le projet de s'établir dans un beau site et d'y vivre indépendant. Peut-être avait-il un pressentiment secret de la fin tragique qui l'attendait dans sa patrie. On dit que son attachement pour sa mère le détermina, pour son malheur, à rester au service du grand-duc d'Oldenbourg. Ce prince lui donna sa confiance et l'employa aux affaires diplomatiques. Lorsque Napoléon s'empara du nord-ouest de l'Allemagne et en fit des départements de son empire en 1811, Berger perdit ses places ; il fut nommé ensuite membre du con-

seil de la préfecture. Au commencement de 1813, l'approche des Russes causa un soulèvement dans le bas Weser : le sous-préfet d'Oldenbourg jugea prudent de se retirer avec les autorités françaises. Avant son départ, il institua une commission de cinq membres, parmi lesquels il désigna Berger et Finck, pour gérer les affaires administratives en son absence. Cette commission n'exerça son autorité que trois jours. Elle modifia légèrement le système français et fit ce qu'elle put pour apaiser l'émeute. Sur ces entrefaites, le général Vandamme avait envoyé des secours militaires. La commission fut cassée, Berger et Finck furent arrêtés comme rebelles, et traduits à Brême devant un conseil de guerre que Vandamme avait choisi. Berger se défendit devant cette commission avec beaucoup de dignité ; mais on n'écouta rien, on condamna à mort ces deux citoyens estimables, contre lesquels le rapporteur même ne provoquait que la peine de la prison ; ils furent fusillés le 10 avril 1813. On présume que Vandamme, voyant le nord de l'Allemagne prêt à se soulever, voulut l'effrayer par un exemple éclatant de sévérité. On a dit aussi que le sous-préfet, se sentant compromis par sa fuite précipitée, avait tout rejeté sur les deux hommes qui n'avaient pourtant fait qu'exécuter ses ordres. Quoi qu'il en soit, la mort de deux fonctionnaires généralement estimés, immolés au despotisme militaire, causa une indignation générale. Quand, après la délivrance de l'Allemagne, le grand-duc d'Oldenbourg eut été réintégré dans ses États, il fit transporter les restes des deux victimes dans sa capitale, où on leur fit des funérailles solennelles. Dans les biographies allemandes, leur mort n'est représentée que comme un assassinat, dont personne ne recueillit même le triste fruit. C'est aussi sous le titre d'*Assassinat de Fink et Berger* que Gildemeister, à Brême, a publié la relation de leur mort. Une autre brochure parut dans la même ville, en 1826, sous le titre de *Souvenir de Fink et Berger*. Ce dernier a publié : 1° *Studien*, études, réimp. en 1816 ; dans cette édition, on a rétabli les passages tronqués dans la première par la censure impériale. 2° *Briefe*, etc., lettres écrites pendant un voyage en Italie, dans les années 1802 et 1803, Leipsick, 1813, in-8°. Ces lettres sont piquantes et spirituelles. D—G.

BERGER (Jean-Eric), né en Danemark, vers 1775, fut professeur à l'université de Kiel, où il enseigna d'abord l'astronomie ; il obtint en 1825 la chaire de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Philosoph. Dar. stellung des Weltalls* (Exposé philosophique de l'univers), Altona, 1808, t. 1, contenant des vues générales. 2° *Allgemeine grund setze der Wissenschaft der natur und des Menschen* (Principes généraux de la science de la nature et de l'homme), Altona, 1817-27. Le 1er volume de cet ouvrage estimable contient l'analyse de la faculté de connaître ou la connaissance en général ; dans le 2e volume sont exposés les éléments de la connaissance philosophique de la nature ; le 3e est destiné à l'exposition des éléments de l'anthropologie et de la psychologie ; enfin, dans le 4e, l'auteur traite de l'éthique, de la connaissance du droit philosophique et de ce qu'il appelle philosophie religieuse. Dans ces deux écrits, l'auteur a exposé des idées nouvelles sur la philosophie. On a encore de lui quelques traités moins étendus sur divers objets. Berger est mort le 25 février 1833. D—G.

BERGER (Jean-Godefroi-Emmanuel), théologien distingué, né à Ruhland dans la haute Lusace, le 27 juillet 1773, mort le 20 mai 1803. Ses écrits, tous en allemand, sont remarquables par la pureté de sa morale et la liberté de ses opinions. Les principaux sont : 1° *Histoire de la philosophie des religions, ou Tableau historique des opinions et de la doctrine des philosophes les plus célèbres sur Dieu et la religion*, Berlin, 1800, in-8° ; 2° *Introduction pratique au Nouveau Testament*, 2 vol. in-8°, Leipsick, 1798-99 ; 3° *Essai d'une introduction morale au Nouveau Testament pour les professeurs et les chrétiens qui réfléchissent*, 4 parties, Lemgo, 1797-1801, in-8°. G—T.

BERGERAC (Savinien Cyrano de), né vers 1620, au château de Bergerac en Périgord, après d'assez mauvaises études faites chez un pauvre prêtre de campagne, vint à Paris et s'y livra tout entier à la débauche. Il entra ensuite comme cadet dans le régiment des gardes et s'y fit une grande réputation de bravoure ; il servait de second à tous ceux qui avaient des duels, sans compter qu'il se battait souvent pour son propre compte ; il ne se passait pas de jour qu'il n'eût quelque affaire pareille : quiconque s'arrêtait à considérer son nez, qui était étrangement difforme, était sûr d'être provoqué. On raconte qu'une fois il tua, blessa ou mit en fuite à lui seul cent hommes qui avaient attaqué un de ses amis. Ayant eu querelle avec le comédien Montfleury, il lui défendit de paraître sur le théâtre : « Je t'interdis pour un mois, lui dit-il. » Montfleury n'en ayant tenu compte, il lui cria du milieu du parterre de se retirer, s'il ne voulait être assommé, et il fallut que l'acteur se retirât. Il disait de ce même Montfleury : « A cause que ce coquin est si gros qu'on « ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait « le fier. » Ayant reçu deux blessures graves à la guerre, il quitta le service et se mit à cultiver les lettres. Jaloux de son indépendance, il refusa des offres avantageuses que lui faisait le maréchal de Gassion, et cependant finit par s'attacher au duc d'Arpajon. Il mourut en 1655, à 35 ans, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête. Il fut soupçonné d'impiété, et ce soupçon n'avait peut-être pas d'autre fondement que sa tragédie d'*Agrippine*. A la vérité, il y a des passages d'une excessive hardiesse, mais ils sont dans la bouche d'un scélérat, dans celle de Séjan. En voici un qui donnera une idée du talent poétique de Bergerac :

TÉRENTIUS.

Ces dieux renverseront tout ce que tu proposes.

SÉJANUS.

Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.

TÉRENTIUS.

Qui les craint.....

SÉJANUS.

Ne craint rien. Ces enfants de l'effroi,
Ces beaux riens qu'on adore, et sans savoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces dieux que l'homme a faits, et qui n'ont point fait l'homme,
Des plus fermes États ce burlesque soutien,
Va, va, Térentius, qui les craint, ne craint rien.

TÉRENTIUS.

Mais, s'il n'en était point, cette machine ronde...

SÉJANUS.

Oui, mais s'il en était, serais-je encore au monde?

Un jour qu'on jouait *Agrippine*, de bonnes gens, prévenus qu'il y avait des endroits dangereux, les laissèrent tous passer sans s'en apercevoir; mais au moment où Séjan, décidé à immoler Tibère, dit : « Frappons, voilà l'hostie, » ils s'écrièrent : « Ah ! « le méchant! ah ! l'athée ! comme il parle du saint « sacrement ! » Le *Pédant joué* eut beaucoup de succès : c'est la première comédie qui soit écrite en prose, et où un paysan parle son jargon. Ce paysan, nommé Gareau, passe pour être le modèle des Lubin et des Pierrot que Molière a mis sur la scène. Ce grand homme a pris beaucoup mieux à Bergerac; il lui a pris deux des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin*, le conte de la galère turque, le récit fait ensuite à Géronte lui-même, du bon tour qu'on lui a joué. La plaisante répétition de *qu'allait-il faire dans cette maudite galère?* est toute dans la pièce de Bergerac. Fontenelle dans ses *Mondes;* Voltaire dans *Micromégas;* et Swift dans les *Voyages de Gulliver*, se sont approprié plusieurs idées du *Voyage dans la Lune* et de l'*Histoire comique des États et empires du Soleil*. A travers toutes les extravagances dont ces ouvrages sont pleins, on voit qu'à une imagination singulière l'auteur joignait une connaissance parfaite des principes de Descartes. Boileau n'était pas sans quelque estime, ou du moins sans quelque goût pour lui. Il a dit :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Mottin se morfond et nous glace.

Ses ouvrages, imprimés à Paris en 1677; à Amsterdam, Paris, Trévoux, 1699, 2 vol. in-12, l'ont été, pour la dernière fois, à Paris, 1741, 3 vol. in-12. A—G—R.

BERGERET (JEAN-PIERRE), botaniste, naquit le 25 novembre 1751, à Lasseube, dans la généralité d'Auch. Après avoir suivi les cours de chirurgie et d'anatomie à Bordeaux, il étudia l'histoire naturelle, et vint à Paris, où il s'attacha surtout à perfectionner ses connaissances en botanique. Il avait entrepris, en 1776, la description des plantes qui croissent aux environs de Paris; mais, ayant ouvert un cours de botanique, il dut renoncer à ce travail pour préparer ses leçons et se dévouer à l'instruction de ses élèves. Il acquit, en 1785, une charge de chirurgien de Monsieur (depuis Louis XVIII). Pendant la révolution, à laquelle d'ailleurs il resta complétement étranger, il reprit l'exercice de la chirurgie, qu'il avait négligée pour la botanique, et s'acquit la réputation d'un praticien habile. Il mourut à Paris, le 28 mars 1813. On connaît de lui : 1° *Remarques sur l'ouvrage de Paulet, intitulé : Mémoire sur un ordre de champignons qu'on peut appeler coiffés ou bulbeux* (dans le *Journal de médecine*, octobre 1783, t. 60, p. 338). En terminant cet article, Bergeret dit qu'il avait fait un travail plus étendu sur les dix-sept espèces de champignons décrites par Paulet, mais que le docteur Descemet l'avait prévenu. 2° *Observations de grossesse extra-utérine* (dans le *Journal de médecine* par Sedillot, t. 14, p. 288). 3° *Phytonomatotechnie universelle, ou l'Art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères*, Paris, Didot jeune, 1783-85, 3 vol. in-fol. Cet art consiste à désigner les caractères des plantes par les lettres de l'alphabet. Si l'on rapporte ensuite ces lettres, on aura un mot à l'aide duquel on pourra déterminer la classe, le genre et l'espèce de la plante inconnue. Cet ouvrage, dont l'exécution est très-remarquable pour l'époque, était annoncé comme ne devant être tiré qu'à deux cents exemplaires. L'auteur l'avait promis en trente livraisons; mais les deux dernières n'ont point paru, non plus que la vingt et unième, qui devait contenir le système de Bergeret. Les exemplaires les plus complets sont composés de trois cent vingt-huit planches en noir ou en couleur, représentant autant de plantes, dont le texte offre la description. Cet ouvrage est maintenant peu recherché, bien que ce soit le plus important de l'auteur. W—s.

BERGERET (JEAN), docteur médecin, professeur d'histoire naturelle, né à Morlas (Basses-Pyrénées), mort vers 1814, a publié : *Flore des Basses-Pyrénées*, Pau, an 11 (1803), 2 vol. in-8°. Cet ouvrage n'est pas terminé. L'auteur apprend lui-même, dans sa préface, qu'il a manqué et de livres, et de communications avec les savants. Il avait formé une collection d'insectes et d'oiseaux dont il n'a jamais pu faire paraître la description. Z—o.

BERGERET (JEAN-LOUIS). *Voyez* VERTRON.

BERGERON (NICOLAS), avocat au parlement de Paris, naquit à Béthisy, dans le duché de Valois, vers le milieu du 16e siècle. La Croix du Maine (*Bibliothèque française*, t. 2, p. 246) le qualifie « d'homme très-docte et bien versé en sa profession, « sans faire mention des langues grecque et latine, « et autres sciences qu'il a apprises ès plus célèbres « universités de France. » Loisel (*Dialogue des avocats au parlement de Paris*) nous apprend que Bergeron « ne brillait pas dans la plaidoirie, quoiqu'il « fust docte aux bonnes lettres et en droict. » Il avait rassemblé les matériaux d'une *Histoire valésienne touchant la louange et illustration tant du pays que de la maison royale de Valois;* mais il n'en fit paraître qu'un extrait intitulé : *le Valois royal*, Paris, 1583, in-8°. Cet extrait, qui eut beaucoup de succès, fut remanié par Ant. Maldrue, prieur de Longpont, qui publia, en 1622, un livre sous le même titre, avec des augmentations. Bergeron peut être considéré comme le premier auteur de ces tables synchroniques qui présentent, d'un seul coup d'œil, la série des principaux événements de l'histoire. Ce

fut en 1562 qu'il publia à Paris, chez Vascosan, un *Sommaire des temps* (1), qui reçut l'accueil le plus favorable, et fut souvent réimprimé. La dernière édition, faite du vivant de l'auteur, parut sous la dénomination de *Table historiale, contenant un abrégé de ce qui est advenu de plus notable depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, Paris, 1584. Il avait composé un très-grand nombre d'ouvrages sur les matières les plus diverses. On trouvera dans La Croix du Maine cette nomenclature où l'on remarque l'*Arbre universel de la suite et liaison de tous les arts et sciences,* d'où l'on pourrait inférer que Bergeron aurait aussi le premier (2) conçu cette vaste pensée de présenter dans un seul tableau l'ensemble, la liaison et la génération des connaissances humaines; mais ce travail n'ayant pas été publié, le mérite de l'invention semblerait devoir appartenir à Christophe de Savigny (*voy.* ce nom), qui mit au jour, en 1587, l'ouvrage intitulé : *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux,* etc., Paris, Jean et François Gourmont frères, in-fol. D'un autre côté, nous apprenons de Savigny lui-même, « que son bon ami et conseil M. Bergeron lui a « prêté la main à dresser les tableaux qu'il offre au « public. » On lit aussi, au verso du frontispice du livre de Savigny, un avis des imprimeurs, portant que l'ouvrage « a passé par la lime de M. Bergeron, « qui a suppléé l'absence et défaut de l'auteur. » Ainsi la coopération bien établie de Bergeron et de Savigny à l'*Encyclopédie,* ou *la Suite et Liaison de tous les arts et sciences* (3), ne permet plus de séparer leurs noms, lorsqu'on revendiquera pour la France l'honneur d'avoir découvert la tige où viennent se rattacher toutes les branches des connaissances humaines, et d'avoir, la première, développé leur enchaînement par la configuration de l'arbre encyclopédique. Bergeron ajouta un sixième tableau concernant la théologie, à la *Partition* (4) *générale de tous les arts libéraux*. C'est dans le sens des explications où l'on vient d'entrer qu'il faut entendre la note de Rigoley de Juvigny, mise à la suite de l'article Bergeron de la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine. Nous y apprenons, d'une manière assez vague, qu'il *a fait une Encyclopédie, traduite en portugais par Villalobos.* Cette note, au surplus, n'est qu'un tissu d'erreurs grossières. On y attribue à Nicolas Bergeron une histoire des Canaries que son fils Pierre publia comme éditeur. (*Voy.* l'article suivant.) On place la date de la mort du père en 1623, bévue qui a été répétée par les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France* (t. 2, p. 6), tandis que, dans un autre passage du même livre, cette date est fixée à l'année 1584 (t. 4, p. 136). Barbier, qui a donné, dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques* (p. 102-103), un article incomplet sur Bergeron, dit qu'il mourut avant l'année 1584. Une indication qui nous est fournie par la Croix du Maine ne permet pas d'adopter ce sentiment. « Le sieur Bergeron, dit-il, florist « à Paris, cette année 1584, non sans prendre la « peine de profiter au public, en toutes façons di- « gnes d'un homme vertueux. » Si l'on s'en rapportait à l'avis des frères Gourmont, imprimeurs, en tête de l'ouvrage de Savigny, Bergeron eût été encore vivant en 1587, puisqu'il aurait *revu et corrigé* le livre de son ami; mais si l'on considère que le privilége obtenu pour l'impression des *Tableaux accomplis* est de 1584, que Bergeron a pu les *faire passer par sa lime* avant cette époque, rien n'empêchera d'adopter l'opinion commune qui fixe la date de sa mort à la fin de l'année 1584. La bibliothèque de Nicolas Bergeron est vantée pour le grand nombre des manuscrits et des mémoires de littérature et d'histoire qu'elle contenait. Les ouvrages de Bergeron dont nous n'avons pas encore parlé sont : 1° *Procès verbal de l'exécution testamentaire de feu Pierre de la Ramée,* dit Ramus, *touchant la profession des mathématiques, instituée par lui,* Paris, Jean Richer, 1576, in-8°. Le célèbre Ramus avait choisi Bergeron et Antoine Loisel pour ses exécuteurs testamentaires. Cet opuscule est relatif à une disposition de son testament, qui créait une chaire de mathématiques au collége royal. 2° *In regis Henrici III adventum carmen*, Paris, 1574, in-4°. 3° *Description de l'Estat, gouvernement et justice de France,* Paris, Richer, 1574. « Ledit œuvre entier n'est encore imprimé, « dit la Croix du Maine, mais seulement la table du « dessein et projet d'icelle. » L'abbé Gouget lui attribue un écrit satirique intitulé : *Admonitio Philomusi in gratiam Nicolai Bergeronii, jurisconsulti, ad M. Bressium*, Paris, 1580, in-12. Maurice Bressieu, qui avait été pourvu de la chaire de mathématiques fondée par Ramus, s'était permis contre Bergeron des attaques que le pseudonyme Philomusus cherche à repousser. Déjà ce Bressieu avait été cité en justice par Bergeron, et condamné à lui faire réparation. Bergeron fut l'éditeur du recueil des opuscules de Ramus et d'Omer Talon, qui parut en 1577 : *P. Ram. professoris regii et Audomari Talæi Collectanea, præfationes, epistolæ, orationes,* Paris, in-8°. L'édition de la *Gramère francoèse* de Ramus, qui parut en 1587, contient des additions de Bergeron. Il revisa et recorrigea un ouvrage de Claude d'Es-

(1) *En une feuille et placard* (*Bibliothèque française* de la Croix du Maine et Duverdier, t. 3, p. 106).

(2) Le chancelier Bacon, né vers la même époque (1561), publia vers le même temps son *Arbre généalogique, ou Système raisonné des connaissances humaines*. Le célèbre voyageur la Pérouse avait considérablement étendu, dans toutes ses ramifications, cet arbre généalogique, sur une feuille grand-aigle, contenant deux cent quatre-vingts cercles ou divisions. Ce grand travail, de sa main, est dans le cabinet de l'auteur de cette note, et atteste les vastes connaissances de cet infortuné navigateur. V—ve.

(3) La première planche gravée des tableaux de Savigny porte ces énonciations, dont on remarque la ressemblance avec l'intitulé de l'ouvrage de Bergeron, tel qu'il est rapporté par la Croix du Maine.

(4) Cette *Partition* se ramifie en divisions et subdivisions fort nombreuses. Dans le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, 3e édition, t. 3, p. 293, une faute d'impression défigure cet ouvrage. On y lit le mot *portion* au lieu de celui de *partition*. On trouve, à la suite de cet article, une note assez curieuse, dans laquelle ce savant bibliographe attribue à Bergeron la première idée de la création de l'*Arbre encyclopédique*. M. l'abbé Boulliot (*Biographie ardennaise*, 1830, in-8°, t. 2, p. 370-377) n'hésite pas à reporter tout le mérite de cette invention à Christophe de Savigny. Les vues exprimées dans le corps de notre article peuvent concilier ces diverses opinions.

pence, intitulé : *Deux notables Traités, l'un desquels enseigne combien les lettres et les sciences sont utiles aux rois ; l'autre contient un discours à la louange des trois lys de France,* Paris, Auvray, 1575, in-8°. Il enrichit la 2ᵉ édition des *Arrêts* de Papon, publiée en 1584, de plusieurs décisions notables qu'il avait eu soin de recueillir lui-même, peine que Papon n'avait pas toujours prise. On croit qu'il eut quelque part à la rédaction du commentaire de Dumoulin, sur la coutume de Paris. Il cultiva aussi la poésie grecque, latine et française ; on trouve des vers de sa façon dans plusieurs recueils du temps. L—M—X.

BERGERON (Pierre), fils du précédent, naquit à Paris, et, de même que son père, suivit d'abord la carrière du barreau. Il plaida d'une manière distinguée, et devint conseiller du roi et référendaire en la chancellerie. Il allia la culture des lettres à l'étude des lois, et s'occupa principalement de géographie et de voyages. Il mourut, en 1637, dans un âge avancé. Il a publié : 1° *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes, et principalement des François,* Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage remonte au delà des découvertes des modernes, puisqu'il y est question du voyage du Carthaginois Hannon, et de quelques autres entrepris par les anciens ; mais Bergeron s'étend beaucoup plus sur les voyages des modernes, et il commence ceux-ci par la découverte des Canaries, qu'il rapporte à la fin du 13ᵉ siècle. Il passe en revue tout ce qui s'est fait depuis cette époque jusqu'au temps où il écrivait. Il parle de toutes ces expéditions en homme qui possédait bien son sujet. Il énonce une opinion fort plausible sur la possibilité d'un passage par le Nord, et pense que les glaces doivent le rendre impénétrable. Parmi les voyageurs français, il en cite un, Malherbe de Vitré, qu'il a connu, et qui, parti en 1581, à l'âge de quinze ans, et revenu en 1608, avait employé plus de vingt-sept ans à parcourir le Levant, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. A son retour, il proposa au roi de grands et faciles moyens de voyages très-utiles à la France. Des hommes ignorants des affaires du dehors détournèrent Henri IV d'écouter les propositions de Malherbe. « Celui-ci, dit Bergeron, n'a « laissé aucuns écrits et mémoires de ses longs voya- « ges, dont il ne reste que ce qu'il en a dit autrefois « à quelques curieux de ses amis. » On peut être surpris de ce que, parmi les navigateurs français, Bergeron ne fasse pas mention du Dieppois Parmentier. (*Voy.* ce nom.) Il passe de même sous silence les entreprises maritimes attribuées aux compatriotes de ce marin. L'ouvrage est terminé par la généalogie des Béthencourt, et se trouve ordinairement relié avec le suivant. 2° *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries, faite dès l'an 1402, par messire Jean de Béthencourt, chambellan du roi Charles VI,* Paris, 1630, in-8°. Le titre annonce de plus que ce livre a été écrit par les aumôniers de ce seigneur. (*Voy.* ce nom.) 3° *Relation des voyages en Tartarie de François-Guillaume de Rubruquis, François-Jean du Plan Carpin, François Ascelin, et autres religieux de St-François et St-Dominique, qui y furent envoyés par le pape Innocent IV et le roy St. Louys. Plus un Traité des Tartares, de leur origine, mœurs, religion, conquêtes, empire, chams* (kans), *hordes diverses et changements jusqu'aujourd'hui ; avec un abrégé de l'histoire des Sarrasins et mahométans, de leur pays, peuples, religion, guerres ; suite de leurs califes, rois, soudans, et de leurs divers empires et Etats établis par le monde,* Paris, 1634, in-8°. Bergeron dit dans sa préface qu'il a tiré une partie de ces relations du recueil de Hakluyt, que depuis il trouva moyen de suppléer ce recueil par celui de Purchas, et qu'enfin il acheva le tout avec l'aide d'un manuscrit latin. (*Voy.* Ascelin, Carpin et Rubruquis.) Le *Traité des Tartares* offre un abrégé exact de l'histoire des peuples connus alors sous ce nom, qui comprenait les Turcs et les Mongols. Bergeron y donne un sommaire de tous les voyages faits dans l'intérieur de l'Asie, et aussi de ceux qui avaient été entrepris par les Français pour découvrir le passage du Nord. Dans cet ouvrage, de même que dans le *Traité de la navigation,* Bergeron dit qu'il serait à propos de faire un volume latin de toutes les diverses relations de voyages en Tartarie, qui serait le 2ᵉ tome du livre *Gesta Dei per Francos.* Il ajoute que Bongars avait eu ce dessein, comme on le voit dans la préface de la 2ᵉ partie de son livre, et il finit par s'exprimer ainsi : « Il faut attendre « tout cela de quelque curieux *Ramusius* français « qui enchérisse par-dessus la diligence, les recher- « ches et le travail des Italiens, Anglais et Hollan- « dais, voire de nos Français mêmes jusqu'ici. » Van der Aa, libraire à Leyde (*voy.* son article), fit réimprimer la relation des *Voyages en Tartarie,* et lui donna ce titre : *Recueil de divers voyages curieux faits en Tartarie et ailleurs, précédé du Traité de la navigation et des voyages de découvertes,* etc., par P. Bergeron, Leyde, 1729, 2 vol. in-4°, avec cartes et figures. La mort de l'éditeur ayant nui au débit de cette collection, Neaulme, libraire de la Haye, l'acheta des héritiers et la fit paraître sous un titre nouveau : *Voyages faits principalement en Asie dans les 12ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ siècles, par Benjamin de Tudèle, F.-J. du Plan Carpin, F. Ascelin, Guillaume de Rubruquis, Marc-Paul Vénitien, Haiton, Jean de Mandeville et Ambroise Contarini ; accompagnés de l'histoire des Sarrasins et des Tartares, et précédés d'une introduction concernant les voyages et les nouvelles découvertes des principaux voyageurs, par Pierre Bergeron,* la Haye, 1735, 2 vol. in-4°, cartes et figures. Plusieurs auteurs, trompés par le titre, ont cité le recueil de van der Aa comme étant celui de Bergeron ; mais on a vu par les explications données plus haut la différence qui existe entre les deux collections. La seconde, quoique renfermant plus de choses que la première, lui est inférieure, parce qu'elle est faite avec moins de soin et de jugement ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'*Abrégé des voyages* de Mandeville, où l'on cherche vainement plusieurs faits curieux contenus dans cette relation. Les cartes et les planches sont bien gravées : c'est le seul éloge qu'elles méritent. Les premières, conformes aux connaissances du temps, n'offrent aucune

recherche critique sur les voyages qu'elles sont destinées à éclaircir ; quant aux figures, elles sont purement d'imagination. Malgré ces défauts, cette publication de van der Aa est souvent citée comme le véritable recueil de Bergeron, et quelques savants allemands l'ont même désignée sous le titre de *Sylloge Van der Aa*, ce qui peut induire en erreur ceux qui consultent leurs ouvrages. Bergeron a rédigé, en grande partie sur les mémoires de l'auteur, les *Voyages fameux du sieur Vincent le Blanc, Marseillais, dans les quatre parties du monde*, Paris, 1649, in-4°. La mort l'empêcha d'achever ce travail ; il fut terminé par Coulon, qui le fit paraître avec une dédicace et un avis au lecteur, omis dans la 2ᵉ édition de 1658. Ce fut Peiresc qui donna le conseil à Vincent le Blanc de confier ses manuscrits à Bergeron, dont il connaissait la capacité. Celui-ci s'était d'abord adonné à la poésie ; on trouve des vers de sa façon en tête de l'édition des œuvres de du Bartas, 1610, in-fol., et des frères de Ste-Marthe, 1633, in-4°. Barbier, à qui l'on doit divers renseignements sur Bergeron, nous apprend qu'il eut beaucoup de part à l'édition de la traduction latine de la *Geographia nubiensis*, Paris, 1619, in-4°, et qu'il a laissé en manuscrit deux itinéraires, l'un *italo-germanique*, et l'autre *germano-belgique*. Ce dernier, fait en 1617, fut communiqué au savant Claude Joly, qui le trouva plein de doctrines et de choses curieuses. E—s.

BERGHE (HENRI, comte DE), général des troupes espagnoles, était issu d'une des plus illustres familles de la Flandre. Il servit contre les Hollandais, porta la consternation dans la Gueldre en 1624, se rendit maître de Mundbergx, de Clèves, et, poursuivant ses succès, fit sa jonction avec Spinola devant Breda. Après la prise de cette place, le comte de Berghe défit les Hollandais en plusieurs rencontres. Repoussé devant Bois-le-Duc, en 1629, et mécontent du gouvernement espagnol, il résigna son commandement, après avoir fidèlement servi l'Espagne pendant un grand nombre d'années, quoiqu'il fût allié du prince d'Orange. S'étant retiré à Liége, on crut qu'il avait concerté sa retraite avec ce prince, qui chercha à l'attirer dans son parti. La défection d'un personnage si important alarma la cour de Bruxelles, et l'archiduchesse, craignant qu'un exemple si dangereux ne fût imité par la noblesse mécontente, invita le comte de Berghe à revenir dans le pays, lui promettant de réparer toutes les injustices dont il se plaignait ; mais ce seigneur ayant résisté à toutes ces instances, la cour de Bruxelles le déclara traître à la patrie, et le condamna à perdre la tête sur un échafaud. Il se retira auprès du prince d'Orange, auquel il fut utile par ses conseils, et mourut en Hollande. B—P.

BERGHE. La médecine conserve le souvenir de deux médecins flamands de ce nom : BERGHE, ou MONTANUS (*Robert* van den), né au 16ᵉ siècle, à Dixmude, auteur de l'ouvrage intitulé : *Diætema, sive salubris victus ratio; accessit nutritio fœtus in utero matris*, Louvain, 1637, 1640, in-12. — BERGHE (*Thomas* van den), son fils, né à Dixmude, en 1615, qui pratiqua la médecine à Bruges, et est auteur de l'ouvrage suivant : *Qualitas Loimodea, sive pestis Brugana anni* 1666 ; *opus hac præsenti peste anni* 1669 *cavenda et curanda utilissimum, Brugis Flandrorum*, 1669, in-4°. Nous ne le rappelons que pour conserver l'époque de cette maladie pestilentielle qui affligea Bruges en 1666. C. et A—N.

BERGHEM (NICOLAS), naquit à Harlem, en 1624. Il reçut les premières leçons de peinture de son père, Pierre van Haerlem, artiste médiocre ; il passa ensuite sous des maîtres plus habiles, entre autres van Goyen et Weninx. On rapporte qu'un jour, poursuivi par son père, il se réfugia dans l'atelier de van Goyen, qui tâcha de le garantir, en criant : *Berghem*, c'est-à-dire, *cachez-le*, et que ce fut l'origine du nouveau nom qui lui resta. Les heureuses dispositions de Berghem pour la peinture se développèrent rapidement, et il acquit de bonne heure une grande réputation. L'amour de son art et l'empressement du public à rechercher ses ouvrages le rendaient très-assidu au travail ; mais cette assiduité fut encore augmentée par l'avarice de sa femme : aussi méchante que son mari était doux, elle le dominait au point de le retenir chez lui du matin au soir, de ne lui permettre aucun moment de repos, et de s'emparer de tout l'argent qu'il gagnait ; logée au-dessous de son atelier, elle l'excitait à travailler en frappant d'un bâton au plancher, lorsqu'elle ne l'entendait ni chanter, ni agir. Berghem se consolait de ces persécutions en reprenant ses pinceaux : son seul plaisir était de peindre ; en été, il se mettait à l'ouvrage dès quatre heures du matin, et ne quittait que le soir. Une facilité extrême lui rendait le travail toujours agréable, et c'est en chantant qu'il composait d'ordinaire et qu'il exécutait ses tableaux. Il n'éprouvait d'autre contrariété que celle de ne pouvoir librement satisfaire son goût pour les estampes. Ce goût louable, puisqu'il tenait à son art, l'obligeait d'emprunter de l'argent de ses élèves, qu'il ne leur remboursait qu'en trompant sa femme sur le produit de ses tableaux. Il parvint de cette manière à se former une riche collection qui fut chèrement vendue après sa mort. Les ouvrages de cet artiste sont aussi nombreux qu'estimés ; ils font l'ornement des plus belles galeries, et ils ont un caractère de grâce et d'originalité qui les fait reconnaître au premier coup d'œil : leur charme distinctif résulte principalement d'une touche brillante et facile, d'un coloris séduisant, et de compositions à la fois naturelles et ingénieuses. Berghem, sans sortir presque de son atelier, observa beaucoup la nature ; longtemps retiré au château de Bentheim, il jouissait à toute heure de l'aspect de la campagne, trouvait à son gré des modèles parmi les troupeaux du voisinage, et n'avait qu'à contempler les groupes et les jeux des villageois pour obtenir le sujet des scènes les plus intéressantes : aussi réussit-il à peindre également bien le paysage, les animaux et les figures ; et, si quelques peintres ont traité ces parties isolément avec plus de perfection, aucun n'a su les réunir avec plus de goût et de variété. La critique sévère pourrait quelquefois lui faire un reproche de sa trop grande facilité ; désirer

plus de naïveté et moins d'art dans ses imitations de la nature; un dessin plus étudié, plus correct dans ses figures d'animaux; enfin une couleur plus vraie, sans cesser d'être riche et vigoureuse, et dont l'éclat ne nuise jamais à l'harmonie; mais les légers défauts de cet artiste sont rachetés par de si brillantes qualités, qu'on s'accordera toujours à le ranger parmi les paysagistes les plus célèbres. Il mourut à Harlem, en 1683, âgé de 59 ans. Carle Dujardin et Glauber furent ses élèves. Berghem a gravé à l'eau-forte des études d'animaux dessinées d'après nature; l'esprit et la finesse de leur exécution les rendent précieuses aux yeux des connaisseurs. On voit au musée du Louvre neuf tableaux de ce maître; les plus remarquables sont un grand paysage entrecoupé de masses d'arbres et de rochers; une *Vue des côtes de Nice;* une *Vente d'animaux dans les ruines du Colisée,* et un *Abreuvoir.* V—T.

BERGHEN (GÉRARD VAN), médecin d'Anvers, mort le 15 septembre 1583, auteur de quelques ouvrages où brille un assez bon esprit d'observation, et dont voici les titres : 1° *de pestis Præservatione,* Anvers, 1565, 1586, in-8°; 1587, in-16, avec le *de Herba panacea* de Gilles Éverard; 2° *de Præservatione et Curatione morbi articularis et calculi libellus,* ibid., 1584, in-8°; 3° *de Consultationibus medicorum et methodica febrium Curatione; item de Dolore penis,* ibid., 1586, in-8°. C. et A—N.

BERGIER (NICOLAS), naquit à Reims, le 1er mars 1567, et non 1557, comme l'ont dit Bayle, Moréri et Niceron. Après avoir achevé ses études à l'université de cette ville, il fut précepteur des enfants du comte de St-Souplet, grand bailli de Vermandois, qui lui témoigna toujours sa reconnaissance des soins qu'il leur avait donnés. Il se fit ensuite recevoir avocat, fut nommé professeur en droit, puis syndic de la ville, place dans laquelle il fut continué pendant plusieurs élections. Ses talents et ses qualités personnelles le firent chérir de ses concitoyens, qui lui donnèrent une preuve de leur confiance, en le chargeant de leurs intérêts à Paris. Dans les différents séjours qu'il y fit, il eut l'occasion de se lier d'une étroite amitié avec Dupuy et Peiresc; il sut aussi mériter l'estime et l'amitié du président de Bellièvre (*voy.* ce nom), qui lui fit obtenir le brevet d'historiographe, et une pension de 200 écus. Bergier était allé passer quelque temps à Grignon, maison de campagne de cet illustre magistrat, lorsqu'il y fut saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau, le 18 août 1623, dans sa 57e année. Le président de Bellièvre honora sa mémoire d'une épitaphe que l'on trouve en tête des deux principaux ouvrages de Bergier. Le nom de Nicolas Bergier est particulièrement connu des savants par son *Histoire des grands chemins de l'empire romain* : il l'entreprit, encouragé par son ami Peiresc, qui lui fournit même plusieurs pièces nécessaires à son travail. Il parut pour la première fois en 1622, grand in-4°. Cet ouvrage fut généralement estimé et recherché; mais comme il était devenu rare, Jean-Léonard, libraire-imprimeur de Bruxelles, en donna une édition sur un exemplaire corrigé par l'auteur, et la publia à Bruxelles, 1728, 2 vol. in-4°, à laquelle il joignit la *Carte itinéraire* de Peutinger, réduite par George Hornius, et qui marque les distances des villes et des places de l'empire romain. Cette édition fut bientôt suivie d'une troisième plus ample, Bruxelles, 1736, 2 vol. in-4°. Toutes deux sont également recherchées, quoique la première soit plus belle et mieux imprimée. Cet ouvrage, nécessaire à toutes les personnes qui font une étude sérieuse de l'histoire romaine, renferme une foule de choses curieuses, mais disposées avec trop peu de soin et de méthode; ces défauts, et celui de diffusion qu'on lui a reproché dans ces derniers temps, sont ceux du siècle où écrivait Bergier. Il a été traduit en latin par Henri Chrétien Henninius, professeur à l'université de Duisbourg, qui y a fait de savantes notes. On y a joint les remarques de l'abbé Dubos. Cette traduction a été insérée dans le tome 10 du *Trésor des Antiquités romaines* de Grævius; mais il est faux que le livre de Bergier ait été traduit en latin et en italien par le P. Benoît Bacchini, comme l'a avancé Bayle. Ce qui peut l'avoir induit en erreur, c'est que le P. Bacchini avait effectivement travaillé à un ouvrage intitulé : *de Viis antiquorum Romanorum per Italiam,* et qui, s'il eût été achevé, aurait pu servir à éclaircir plusieurs endroits du livre de Bergier, dont il doit être bien distingué. Bergier avait beaucoup travaillé à l'histoire de sa patrie; mais il n'eut pas le temps de terminer son ouvrage. Le président de Bellièvre et Charles Dulys, avocat général de la cour des aides, dépositaire de son manuscrit, et intimes amis de l'auteur, avaient disposé André Duchesne à l'achever; déjà l'hôtel de ville de Reims lui avait ouvert ses archives; mais le chapitre ayant refusé à Duchesne l'entrée de son cartulaire, l'ouvrage fut abandonné, et la ville de Reims fut privée d'une histoire civile écrite sur un plan étendu, qui n'a été qu'imparfaitement remplacée par celles qui ont été données depuis (1). Jean Bergier, fils de l'auteur, ne voulant pas que l'ouvrage de son père fût entièrement perdu, publia les 2 livres qui étaient achevés, avec les sommaires des 14 autres livres, qui donnent une idée du plan vaste de Bergier, et les fit imprimer sous le titre de *Dessein de l'Histoire de Reims,* Reims, 1635, in-4°. On a encore de Bergier : 1° un ouvrage peu commun, intitulé : *le Point du Jour, ou Traité du commencement des jours et de l'endroit où il est établi sur la terre,* Reims, 1629, in-12. La première édition est de Paris, 1617, in-8°, sous le titre d'*Archemeron, ou Traité,* etc. Le but de l'auteur est de prouver l'importance de déterminer un point sur la terre où commencerait le jour civil, afin d'éviter toute contestation sur le moment de la célébration des fêtes dans le monde catholique. 2° *Le Bouquet royal,* Paris, 1610, in-8°, Reims, 1637, in-4°, augmenté.

(1) Il serait injuste de ne pas dire que, depuis la composition de cet article, la ville de Reims a trouvé un monographe distingué dans M. Varin, professeur de l'université, qui a publié les *Archives de la ville de Reims, collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité,* Paris, 1839, 2 vol. in-4°. Z—O.

C'est la description des devises et inscriptions pour l'entrée de Louis XIII dans Reims, et la dernière édition renferme de plus la description du sacre du même roi, par Pierre de la Salle. 3° Des poésies latines et françaises, fort médiocres, insérées dans divers recueils, notamment dans celui de plusieurs inscriptions pour les statues de Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, donné par Charles Dulys, Paris, 1628, in-4°. Bergier composa encore, en 1612, une *Vie de St. Albert*, sur l'invitation de l'archiduc Albert d'Autriche; mais cet ouvrage, que le prince récompensa par le don d'une chaîne d'or, n'a point été imprimé, non plus que d'autres de peu d'importance que ses descendants conservent en manuscrit, ainsi que le portrait de leur auteur à l'âge de cinquante-deux ans. La *Nouvelle Bibliothèque historique de France* lui attribue encore : *Police générale de la France*, Paris, 1617 : je n'en ai aucune connaissance. J—B.

BERGIER (NICOLAS-SYLVESTRE), né à Darnay en Lorraine, le 31 décembre 1718, curé de Flangebouche, petit village de Franche-Comté, professeur en théologie, et ensuite principal du collége de Besançon, chanoine de l'église de Paris et confesseur du roi, fut un des adversaires les plus redoutables de la philosophie moderne. Il se fit d'abord connaître par des discours sur différents points d'érudition, couronnés à l'académie de Besançon (1) : ses *Éléments primitifs des langues, découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français*, Paris, 1764, in-12, étendirent sa réputation; il publia ensuite l'*Origine des dieux du paganisme, et le sens des fables découvert par une explication suivie des poésies d'Hésiode*, Paris, 1767, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut bien accueilli des savants. Sa traduction d'Hésiode est fort estimée, et beaucoup de personnes la préfèrent encore à celles qui ont paru depuis. Son zèle pour la religion, alors attaquée de toutes parts, le détermina à consacrer ses talents à la défendre; il fit paraître d'abord la *Certitude des preuves du Christianisme*, Paris, 1768, 1771, Avignon, 1821, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est particulièrement dirigé contre l'*Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*, faussement attribué à Fréret; il est écrit avec beaucoup de sagesse et de modération; l'auteur s'y montre très-habile logicien, et, en le lisant, on est surpris qu'ayant presque constamment habité une province éloignée de la capitale, il connaisse cependant si bien toutes les ressources de la langue et toutes les finesses de l'art d'écrire. Ces ouvrage est celui de Bergier qui a trouvé le plus d'adversaires et le plus de partisans; on en fit trois éditions dans la même année, et il fut traduit en italien et en espagnol. Voltaire y répondit par les *Conseils raisonnables à un théologien*, brochure écrite avec assez de ménagement, mais où l'on trouve beaucoup moins de raisons que de plaisanteries. Bergier répondit à son tour aux *Conseils raisonnables* (1); mais c'est la seule fois qu'il soit descendu dans la lice avec ses adversaires. Un homme devenu trop célèbre, Anacharsis Cloots, opposa à l'ouvrage de Bergier la *Certitude des preuves du Mahométisme*, Paris, 1768 et 1771; Avignon, 1821, 2 vol. in-12. A cette époque, le clergé de France accorda à Bergier une pension de 2,000 liv., et on lui offrit des bénéfices; mais il ne voulut accepter qu'un canonicat à Notre-Dame de Paris, et ce fut malgré lui que, dans la suite, il devint confesseur de Mesdames, tantes de Louis XVI. Ennemi de toute espèce d'intrigues, naturellement modeste et simple, son caractère lui faisait aimer sa retraite; et à Paris, il vécut, comme dans sa province, au milieu de ses livres. Il publia successivement : 1° *le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen, en forme de lettres, des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de J.-J. Rousseau*, Paris, 1765, 1766, 1768 et 1821; Besançon, 1825, 2 vol. in-12. 2° *Apologie de la Religion chrétienne contre l'auteur du Christianisme dévoilé* (le baron d'Holbach), Paris, 1769, 1770, 1776; Avignon, 1823, 2 vol. in-12. 3° *Examen du matérialisme, ou Réfutation du Système de la nature*, Paris, 1771, 2 vol. in-12. 4° *Traité historique et dogmatique de la vraie Religion, avec la Réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différents siècles*, Paris, 1780, 12 vol. in-12; Besançon et Paris, 1820, 10 vol. in-8°. L'auteur a refondu dans cet ouvrage ceux qu'il avait précédemment publiés contre les incrédules. 5° *Discours sur le Mariage des Protestants*, 1787, in-8°. 6° *Observations sur le Divorce*, Paris, 1790, in-8° de 72 pages, réimprimé à Besançon dans la même année. Bergier est encore auteur du *Dictionnaire théologique*, Paris, 1789, 3 vol. in-4°, édition qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*; Liége, même année, et Toulouse, 1817-18, 8 vol. in-8° (2). Barbier lui attribue *les Principes de Métaphysique*, imprimés dans le *Cours d'étude à l'usage de l'École militaire*, Paris, 1779, in-12. On remarque dans tous les ouvrages de Bergier une grande logique, de l'ordre, de la netteté dans les idées, quoique son style soit un peu diffus. Il est mort à Paris, le 9 avril 1790; il était membre de l'académie de Besançon, et associé de celle des inscriptions et belles-lettres. W—s.

BERGIER (CLAUDE-FRANÇOIS), avocat au parlement de Paris, né à Darnay en Lorraine vers 1720, et frère du précédent. Il fut d'abord secrétaire

(1) Un de ces discours a été imprimé séparément sous ce titre : *Discours qui a remporté le prix de l'académie de Besançon, en 1763, sur ce sujet : Combien les mœurs donnent de lustre aux talents.* Ch—s.

(1) *Réponse aux Conseils raisonnables, pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme*, Paris, 1771, in-12. Ch—s.

(2) Cet ouvrage comprend la théologie dogmatique, la critique sacrée, l'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique, celle de tous les ordres religieux, des différentes sectes du christianisme et de tous les sectaires. Il en a paru une édition augmentée de notes extraites des ouvrages du même auteur et des plus célèbres apologistes de la religion, Besançon, 1826-27-28, 8 vol. in-8°. — L'abbé Bergier est encore auteur des deux opuscules suivants, publiés à Paris, en 1789 : *Quelle est la source de toute autorité?* in-8° de 48 p.; *de la Source de l'autorité*, in-12, et d'un ouvrage posthume intitulé : *Tableau de la Miséricorde divine tiré de l'Écriture sainte*, Besançon, 1821, in-12. Ch—s.

du fermier général Dujard; puis, encouragé par l'exemple et les conseils de son frère, il cultiva les lettres, et publia plusieurs écrits auxquels il n'attacha pas son nom. « L'interprète de M. Dow, dit « Fréron, est connu lui-même par plusieurs ouvra- « ges qui font honneur à ses connaissances. » (*Ann. littér.*, 1769, 1re, p. 231). On peut en conclure qu'il ne s'était pas borné au rôle de traducteur. Cependant on ne connaît de Bergier que les traductions suivantes : 1° *Recherches sur les beautés de la peinture*, trad. de Dan. Webb, Paris, 1765, petit in-8°; l'*Année littér.*, t. 7, p. 37-66, en offre une analyse très-étendue; Fréron en annonça plus tard une nouvelle édition, qui n'a point paru. 2° *Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, trad. de Porter, Londres (Paris), 1769, 2e part., petit in-8°. 3° *Dissertation sur les mœurs, les usages, le langage, la religion et la philosophie des Indous*, suivie d'une exposition générale et succincte du gouvernement et de l'état actuel de l'Indoustan, ibid., 1769, in-12, avec deux pl. Dans un court avertissement, Bergier annonce qu'il avait abrégé plutôt que traduit l'*Histoire de l'Indoustan* par Dow (*voy.* ce nom); mais qu'avant d'offrir son travail au public, il avait cru devoir lui présenter ces deux morceaux, dignes d'exciter sa curiosité, en y joignant les notes de Howel. La traduction de l'ouvrage entier de Dow est restée inédite. 4° *Essai sur la société civile*, trad. (avec Demeunier) de Fergusson, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Dans le privilége pour l'impression, le traducteur est nommé Bergier de Senonges; c'est un village de Lorraine dont probablement il avait le fief. Bergier mourut à Darnay en 1784; et c'est par erreur qu'Ersch, dans son premier Suppl. à la *France littér.*, dit qu'il vivait en 1793. W—s.

BERGIER (Antoine), médecin, né à Myon près Salins, en 1704, mort à Paris en 1748, a traduit le *Traité de la matière médicale* de Geoffroy. Il est auteur des deux dissertations suivantes : *Ergo respiratio motus sympathico-mechanicus*, Paris, 1743, in-4°; *Ergo trachæotomiæ nunc scalpellum, nunc trifidus mucro*, Paris, 1748, in-4°. Z—o.

BERGIER (Antoine), né en Auvergne, avocat et procureur avant la révolution, fut nommé membre du conseil des cinq-cents en septembre 1795 par le département du Puy-de-Dôme. Le 15 décembre 1796, il fit un rapport sur les assignats, et quelque temps après il en présenta un autre pour la cessation du régime militaire dans la Belgique, et l'établissement de l'ordre constitutionnel. Bergier fut l'un des membres du conseil les plus opposés au maintien de la loi du 3 brumaire, et démontra l'injustice de confondre les parents d'émigrés avec les massacreurs de septembre et les disciples de Marat et de Babeuf. Il passa au corps législatif après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et y appuya en l'an 11 (1803), le sénatus-consulte qui prolongeait de dix années la durée du consulat de Bonaparte. Il est mort il y quelques années. On a de lui : 1° *Instruction facile sur l'exercice de la aculté de disposer à titre gratuit, rétablie et réglée par la loi du 4 germinal an 8*, Paris, an 9 (1799), in-12; 2° *Manuel général des magistrats, officiers et agents de la police judiciaire et de sûreté, chargés par la loi du 7 pluviôse an 9 de la recherche des crimes et délits*, etc., ibid., 1801, 2 parties in-8°; 3° *Manuel spécial des officiers auxiliaires de la police de sûreté et des tribunaux de police simple*, ibid., 1801, in-8°; 4° *Traité manuel du dernier état des justices de paix au 30 floréal an 9*, ibid., 1802, in-8°; 5° *Mémoire sur l'urgente nécessité de revoir et de perfectionner les nouveaux codes, et sur les moyens d'y parvenir promptement et facilement*, Clermont-Ferrand, 1815, in-8° de 32 p. Ant. Bergier avait donné en 1783 une édition des *Œuvres de Ricard*, avec des notes et des additions. D—R—R.

BERGIUS (Jean-Henri-Louis), né à Laasphe, en 1718, mort en 1781. On lui doit, en allemand : 1° *Cameralisten Bibliothek*, c'est-à-dire *la Bibliothèque des administrateurs, ou Catalogue complet des livres, dissertations*, etc., *qui traitent de l'économie politique, de la police, des finances et de l'administration, ainsi que de la jurisprudence qui s'y rapporte*, Nuremberg, 1765, in-8°; 2° *Magasin de police et d'administration, par ordre alphabétique*, Francfort-sur-le-Mein, 1767, 1775, 8 vol. in-4°; 3° *Nouveau Magasin de police*, etc., Leipsick, 1775-80, 6 vol. in-4°; 4° *Collection des principales lois allemandes, relatives à la police et à l'administration*, 4 vol., Francfort, 1780-81. Cet ouvrage a été continué par Beckmann, professeur à Goettingue. G—T.

BERGIUS (Pierre-Jonas), médecin et professeur d'histoire naturelle à Stockholm, membre de l'académie des sciences de cette ville, mort en 1791, est connu par plusieurs ouvrages estimables. Ayant reçu de Grubb, directeur de la compagnie des Indes de Suède, un herbier considérable de plantes du cap de Bonne-Espérance, qui avaient été recueillies par Auge, jardinier-collecteur, entretenu dans cette colonie par les Hollandais, il donna la description de ces plantes, sous le titre de : *Descriptiones plantarum ex Capite Bonæ Spei*, Stockholm, 1767, in-8°. Cet ouvrage est plus souvent cité sous le titre de : *Flora Capensis*. Bergius fit connaître beaucoup de végétaux de cette colonie qui avaient échappé jusqu'alors aux recherches des botanistes. Il établit plusieurs genres, dont il dédia l'un à Grubb, mais qui n'a pas été généralement adopté. Il a aussi publié un grand nombre de mémoires sur les plantes, insérés parmi ceux des différentes sociétés dont il était membre, telles que l'académie des sciences de Stockholm, la société royale de Londres, etc. Sans sortir de Suède, il a trouvé le moyen de faire connaître un assez grand nombre de plantes exotiques. Il a mérité par là que Linné lui consacrât un nouveau genre de plantes, sous le nom de *Bergia*. Il est aussi l'auteur d'une matière médicale du règne végétal, contenant les simples officinaux, et ceux qui sont alimentaires ou employés dans la cuisine : *Materia medica e regno vegetabili, sistens simplicia officinalia pariter atque culinaria*, Stockholm, 1778, in-8°; 1782; 2 vol. in-8°, d'un traité en sué-

dois, sur les arbres fruitiers, Stockholm, 1780; et d'un ouvrage plein de recherches sur l'état de la ville de Stockholm dans le 15e et le 16e siècle. — BERGIUS (*Bengts* ou *Benoît*), son frère, qui demeurait avec lui, prit part à ses travaux. Les deux frères Bergius avaient, aux portes de Stockholm, un grand jardin où ils élevaient des plantes rares, et qu'ils ont légué à l'académie de Stockholm, avec un capital considérable, pour établir une chaire de jardinage ou d'agriculture. Cette chaire a été occupée par le célèbre botaniste voyageur Olaüs Swartz. Benoit était commissaire à la banque de Stockholm, et membre de l'académie; né en 1723, il est mort en 1784. Il est l'auteur de plusieurs mémoires sur divers sujets d'histoire naturelle et d'économie, qui sont insérés parmi ceux de l'académie; *sur la Couleur et le Changement de couleur des animaux*, Hendling, 1761; *sur le Lycoperdon bovista*, ibid., 1762; *sur le Raphanus sativus gongylodes*, ibid., 1767; *sur le Sphæræ brassicæ*, de Dickson, ibid., 1765; *Lettre sur l'histoire naturelle et la translation des poissons* (dans le 2e volume du Recueil de la Société de Berlin); *sur une graminée utile pour les pâturages*, Stockholm, 1769, in-8°. Un traité *sur les friandises de tous les peuples*, Stockholm, 1785, in-8°, et 1787, in-8°. Cet ouvrage singulier, écrit en suédois, n'a paru qu'un an après la mort de l'auteur; il renferme beaucoup de recherches curieuses et une vaste érudition; il a été traduit en allemand, sous ce titre: *Bengt Bergius, Ueber die Leckereyen, mit Anmerkungen von Johannes Reinhold Ferster und Curt Sprengel*, Halle, 1792, in-8°. D—P—s.

BERGKLINT (OLAUS), ecclésiastique suédois, né au commencement du dernier siècle, et mort depuis peu. Il était pasteur à la campagne, et remplissait avec beaucoup de zèle les devoirs de sa place; mais tous ses loisirs étaient consacrés à l'étude. Il cultivait l'histoire, la philosophie et la poésie. On a de lui quelques ouvrages de morale et de littérature à l'usage de la jeunesse, et des poésies entre lesquelles il faut distinguer l'*Ode sur l'adversité*, que la plupart des Suédois savent par cœur. C—AU.

BERGLER (ÉTIENNE), né à Hermanstad, capitale de la Transylvanie, quitta sa patrie pour aller chercher fortune ailleurs, et entra chez un riche libraire de Leipsick, Thomas Fritsch, en qualité de correcteur d'imprimerie. Son caractère inquiet et irritable l'ayant brouillé avec son patron, il se rendit à Amsterdam, et, comme il savait parfaitement le grec, il y dirigea la jolie édition d'Homère que les Wetstein donnèrent en 1707, en 2 petits volumes in-12, ainsi que la magnifique édition de l'*Onomatiscon* de Pollux (1706, 2 vol. in-fol.). Bergler se rendit peu après à Hambourg, et y fut d'un grand secours au savant Albert Fabricius, pour la composition de sa *Bibliotheca Græca*, le plus important de ses ouvrages; il veilla aussi sur l'édition que Fabricius donna de Sextus Empiricus (Leipsick, 1718, in-fol.). Revenu ensuite à Leipsick auprès du libraire Fritsch, Bergler mit sur le métier un grand nombre d'ouvrages tous considérables; il transcrivit un ancien scoliaste d'Homère, donna une nouvelle édition grecque et latine des *Lettres* d'Alciphron, avec d'excellentes notes, Leipsick, 1715, in-8°, réimprimées à Utrecht en 1791, travailla sur Hérodote, dont il se proposait de publier une édition; entreprit une version d'Hérodien, plus littérale que celle de Politien, et s'occupait dans le même temps de son édition d'Aristophane, qui était déjà prête dès 1725, et que Pierre Burmann second a fait paraître à Leyde, 1760, 2 vol. in-4°. Au milieu de ces divers travaux, il fournissait quantité d'excellents articles aux *Acta eruditorum* de Leipsick. C'est encore lui qui est l'auteur de la traduction latine des quatre livres de Génésius sur l'histoire byzantine, qu'on trouve imprimée avec ses notes à la tête du 23e tome de la *Byzantine de Venise*, 1733, in-fol. Cette portion de l'histoire byzantine manque dans la belle édition du Louvre, et mériterait bien d'y être réunie. Bergler, toujours au service de Fritsch, fut employé à traduire un ouvrage grec d'Alexandre Maurocordato, hospodar de Valachie, et joignit sa traduction à l'original, sous ce titre: *Liber de Officiis*, Leipsick, 1722, in-4°; réimprimé à Londres, 1724, in-12. Il en fut si bien récompensé par Jean-Nicolas, prince de Valachie, fils de l'auteur, qu'il résolut de quitter Leipsick et de s'attacher à ce prince. Il passa donc en Valachie, où le prince Jean-Nicolas possédait une nombreuse bibliothèque de manuscrits, qu'il faisait rassembler à grands frais. Bergler en tira l'introduction et les trois premiers chapitres, qui avaient manqué jusqu'alors, à la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, et les envoya à Fabricius, qui les publia à la tête de son *Delectus Argumentorum*, Hambourg, 1725, in-4°. Le prince de Valachie étant mort, Bergler se trouva sans appui, et passa à Constantinople, où il mourut, après avoir, dit-on, embrassé le mahométisme. C'était un homme très-savant dans le grec et le latin; mais son caractère brusque et peu sociable nuisit également à sa réputation et à sa fortune, et contribua à la vie errante à laquelle il se condamna, et peut-être aux bruits injurieux dont on a noirci sa mémoire. C. T—Y.

BERGLER (JOSEPH), directeur de l'académie des arts à Prague, naquit à Salzbourg, le 1er mai 1753, et passa une grande partie de sa vie à Passau, où son père, statuaire de l'évêque, lui enseigna les premiers éléments de dessin et de peinture. Le talent qui se développait chez le jeune Bergler donnant de grandes espérances, ce prélat l'envoya faire un voyage en Italie, en 1776. Il séjourna d'abord à Milan, où il travailla pendant quatre ans sous la direction de Martin Knoller, peintre de la cour. Bergler quitta ensuite cette ville, et après avoir admiré les ouvrages des grands maîtres à Parme, à Bologne, à Florence, se rendit à Rome, où le chevalier Maron, artiste du plus grand mérite, le prit sous sa protection spéciale. Après trois ans d'études assidues, il concourut pour le prix de peinture (*Samson chez les Philistins*) à l'académie de Parme, et obtint la médaille d'or. La réputation qu'il s'acquit par ce beau travail lui valut de nombreuses commandes dans toute l'Italie. Après cinq ans de sé-

jour dans le sanctuaire des arts, il retourna dans sa patrie. S'étant fixé à Passau, il devint peintre du cardinal Aversberg, et fut nommé écuyer de la cour. Lorsque, en 1800, une école des arts fut créée à Prague, Bergler dut à son talent d'être appelé pour organiser cet utile établissement, et peu de temps après il fut nommé directeur de l'académie des arts. Il a occupé ce poste honorable pendant vingt-neuf ans avec un zèle infatigable. C'est de cette époque que les arts ont pris un essor remarquable en Bohême : beaucoup d'artistes distingués sont sortis de cette école. Lorsque le ministre autrichien Kollowrat, nommé gouverneur de la Bohême, chercha à y réveiller le goût des arts, qui depuis deux siècles y était assoupi, il trouva dans Bergler, quoique déjà avancé en âge, un zélé collaborateur. Bergler a produit un grand nombre d'ouvrages importants, parmi lesquels est un *Cyclus* en 70 feuilles, tiré de l'histoire de la Bohême. Son atelier et ses portefeuilles offraient de grandes jouissances aux amateurs. On cite particulièrement trois tableaux à l'huile qu'il fit pour le comte Kollowrat, et qui représentent des scènes prises dans les temps reculés de la Bohême : *Libussa au bourg de Wissherad,* décidant une contestation entre deux frères pour l'héritage de leur père ; *le Jugement féodal du duc Spitigneio II,* et la *Délivrance de Charles IV*, à Pise, par les chevaliers hongrois, et notamment par les trois frères Kollowrat. Bergler mourut à Prague, le 25 juin 1829. Z.

BERGMAN (TORBERN), professeur de chimie à Upsal, membre de la société royale des sciences de la même ville, associé étranger de l'académie des sciences et de la société royale de médecine de Paris, membre des sociétés royales de Londres, de Berlin, de Stockholm, de Goettingue, de Turin, etc., naquit, le 20 mars 1735, à Catharineberg, dans la province de Westrogothie en Suède. Il fit ses premières humanités à Skara, ville de la même province, et termina ses études à Upsal. Son père, receveur des finances du domaine, le destinait à lui succéder un jour dans cet emploi ; mais le génie du jeune Bergman trompa ces intentions ; après bien des oppositions, qui ne firent qu'enflammer ses goûts et prouver sa vocation pour les sciences, il obtint de sa famille la liberté de s'y livrer entièrement. A cette époque, Linné attirait sur lui les regards de la Suède et de toute l'Europe savante. Une foule de disciples de tous pays, et dont plusieurs étaient déjà fameux, se pressaient sur ses pas, et l'éclat de sa renommée donnait à l'étude de l'histoire naturelle une prééminence qui augmentait tous les jours leur nombre. Bergman se joignit au cortége de cet homme célèbre ; il chercha à s'en faire distinguer par ses travaux, et il y parvint. Ses premières observations eurent pour objet les insectes, et l'on y reconnaît déjà cette heureuse alliance de la géométrie et de la physique, qui fut depuis la cause de ses plus belles découvertes. Il fit aussi des recherches curieuses sur les sangsues ; il fixa plusieurs points encore douteux de leur anatomie, découvrit qu'elles sont ovipares, et que leurs œufs ne sont autre chose que le *coccus aquaticus,* production dont la nature n'avait pas encore été déterminée. Linné, qui avait d'abord nié ce fait, fut frappé d'étonnement quand il en eut examiné les preuves. *Vidi et obstupui,* tels furent les mots qu'il écrivit au bas du mémoire ; espèce de justice éclatante, aussi honorable à faire qu'à recevoir. En même temps que le jeune Bergman se distinguait ainsi dans l'histoire naturelle, il étendait son esprit par l'étude de la physique et des mathématiques ; il publiait dans les volumes de l'académie des sciences de Stockholm plusieurs mémoires sur des objets de physique expérimentale ; il suppléait souvent les astronomes à l'observatoire royal de Suède, et faisait les leçons publiques d'algèbre dans l'université d'Upsal, à la place du professeur Meldercreutz. Enfin, en 1761, il fut nommé professeur adjoint de mathématiques et de philosophie naturelle, emploi qu'il remplit avec distinction pendant cinq années. Alors Wallérius, célèbre professeur de chimie et de minéralogie, ayant demandé et obtenu sa retraite, Bergman se mit au nombre des concurrents qui se présentaient pour lui succéder ; et, comme ses compétiteurs faisaient valoir, avec quelque apparence de raison, qu'il ne devait point savoir la chimie, parce qu'il n'avait jamais rien publié sur cette science, il se renferma pendant quelque temps dans un laboratoire, et en sortit avec une dissertation sur la fabrication de l'alun, qui est encore regardée aujourd'hui comme un chef-d'œuvre. Ce travail fut vivement attaqué dans les journaux du temps ; et il faut avouer qu'il le fut sans ménagement comme sans justice par Wallérius lui-même. Mais la protection éclairée du prince royal, depuis Gustave III, qui était alors chancelier de l'université, maintint heureusement les droits du mérite, et l'auteur de la dissertation fut nommé. Bergman se vengea bien dans la suite du procédé de Wallérius : il prononça l'éloge public de cet habile minéralogiste dans une séance de l'académie de Stockholm. Devenu professeur de chimie, il consacra toutes ses recherches à la théorie et aux applications de cette science féconde. Le nombre de ses travaux est si grand, qu'il nous est impossible d'en donner ici même un extrait succinct ; mais nous indiquerons du moins ses plus importantes découvertes. C'est lui qui a reconnu le premier que la substance aériforme appelée alors *air fixe,* et maintenant *acide carbonique*, est en effet un acide particulier. On lui doit la connaissance de l'acide oxalique, que l'on extrait du sucre, de la gomme et de plusieurs autres substances végétales, et qui a une telle affinité avec la chaux, qu'il est devenu le plus puissant réactif pour découvrir la présence de cette terre dans un liquide. Il assigna, presque en même temps que Black, les caractères particuliers de la magnésie, que plusieurs chimistes confondaient encore avec la chaux ; il imagina le premier les eaux minérales artificielles, et donna les moyens de les fabriquer. Il découvrit le gaz hydrogène sulfuré dans les eaux minérales, et l'appela *gaze hépatique*. On lui doit la connaissance des caractères qui distinguent le nickel des autres métaux. Il fit l'analyse chimique d'un très-grand nombre de substances minérales, et porta dans cette

opération une exactitude et une précision nouvelles alors, et qui depuis ont servi de modèles. Il fit sentir la nécessité de prendre la composition chimique pour base fondamentale de la minéralogie, et publia une classification des minéraux, dans laquelle les grandes divisions sont fondées sur la nature chimique des substances, et les divisions secondaires sont établies d'après les variétés des formes extérieures. Pour ce dernier objet, Bergman devait tirer beaucoup de lumière de la découverte qu'il avait faite auparavant sur les relations géométriques qui existent entre les divers cristaux d'une même substance, lesquels peuvent tous se déduire d'une même forme primitive, par une suite d'appositions de molécules semblables, exécutées suivant des lois régulières et calculables. Cette importante decouverte, étendue depuis par Haüy, et portée au plus haut point de généralité par les secours combinés du calcul et de l'expérience, est devenue l'un des éléments les plus essentiels de la minéralogie. Une foule d'autres recherches importantes ont placé Bergman au premier rang parmi les chimistes ; et il ne dut pas seulement cette place à la nature, mais aussi à l'étendue des études diverses par lesquelles il développa le génie que la nature lui avait donné. Nul autre qu'un homme habitué aux considérations mathématiques ne pouvait arriver à la découverte de la structure des cristaux. Il est cependant une autre découverte de Bergman, que l'on doit considérer comme étant au moins aussi importante : c'est celle qu'il fit par hasard dans la boutique d'un apothicaire d'Upsal. Il y trouva l'illustre Scheele, alors simple garçon apothicaire, mais déjà en possession de ses observations les plus neuves et les plus importantes sur l'air, le feu, la baryte, qui étaient encore, ainsi que lui-même, ignorées de toute la terre. Bergman, ravi de ce prodige, s'empare de Scheele, le présente à l'université, à l'académie, proclame ses découvertes, emploie toute son influence pour le servir, l'établir enfin, et lui fait faire un mariage riche et honorable. C'était indiquer d'une manière un peu dure aux anciens partisans de Wallérius ce qu'ils auraient dû faire autrefois. Bergman, en possession de l'estime de toute l'Europe, n'était pas moins honoré dans sa patrie ; son zèle ardent pour les sciences, autant que l'étendue de ses travaux et le nombre de ses élèves, entourait sa personne de la plus haute considération : ainsi que Linné, il attirait à Upsal des étrangers de toutes les nations. Le prince qui l'avait autrefois si heureusement protégé l'avait décoré de l'ordre de Gustave Wasa, et ce fut par reconnaissance pour ce prince qu'il refusa de se fixer à Berlin, où l'appelait Frédéric le Grand. Marié, en 1771, à une femme qui faisait le charme de sa vie, et qui partageait ses goûts pour trouver des moyens de plus de lui plaire, il réunissait au plus haut degré tout ce qui compose l'idée du bonheur sur la terre, le génie, la considération, l'amitié et la vertu ; mais ses forces physiques, consumées par le travail, ne lui restèrent plus pour jouir de tant d'avantages ; il mourut d'épuisement en 1784, à l'âge de 49 ans. L'université d'Upsal rendit les plus grands honneurs à sa mémoire, et Vicq-d'Azyr fit à Paris son éloge public dans une séance de la société de médecine. C'est de là que nous avons tiré une partie des traits dont nous l'avons peint. On a de Bergman : 1° *Description physique de la terre*, 1770-74, 2 vol. in-8°, traduite en danois, en allemand, en italien, et très-estimée pour l'ordre, la méthode, et les aperçus géologiques sur plusieurs pays ; 2° les éloges de plusieurs membres de l'académie des sciences de Stockholm ; 3° une édition de la *Physique* de Théophile Scheffer ; 4° un grand nombre de mémoires dans les recueils des académies de Stockholm, de Berlin, de Montpellier, et dans les *Transactions* de la société royale de Londres (1). Les opuscules de Bergman forment 6 volumes in-8°, sous le titre de : *Opuscula physica et chimica, Holmiæ* et *Leipsiæ*, 1779-90. Une partie a été traduite en français par Guyton de Morveau, 1780-85, 2 vol. in-8°. Les autres ouvrages de Bergman traduits en français sont : 1° *Analyse du fer*, traduite par Grignon, avec des notes et un appendice, suivie de quatre mémoires sur la métallurgie, Paris, 1783, in-8° ; 2° *Manuel du minéralogiste, ou Sciagraphie du règne minéral distribuée d'après l'analyse chimique*, mise au jour par Ferber, traduit et augmenté de notes par Mongez le jeune, ibid., 1784, in-8° ; nouvelle édit., augmentée par de la Métherie, ibid., 1792, 2 vol. in-8° ; 3° *Mémoire sur les gaz*, à la suite des *Mémoires sur les gaz, et principalement sur le gaz méphytique*, traduit du latin de Corvinus par Vicat, Lausanne, 1782, in-8° ; 4° *Traité des affinités chimiques ou attractives électives*, ibid., 1778, in-8°., fig. B—T et C—AU.

BERGMULLER (Jean-George), peintre et graveur, né à Dirckheim (Bavière), en 1687, mort à Augsbourg, en 1762, dut à de fortes études, à un goût sévère et aux dispositions les plus heureuses la réputation brillante dont il a joui dans toute l'Allemagne. Imitateur enthousiaste de Carle Maratte, il prit sa manière, traita avec bonheur plusieurs sujets d'histoire, qu'il grava ensuite, et mania avec une habileté peu commune, avec une finesse de trait et une douceur d'expression charmantes le burin et le pinceau. Deux ouvrages, dont l'un traite de la structure de l'homme et l'autre de l'architecture, ajoutèrent encore à la renommée de Bergmuller. Plusieurs princes d'Allemagne le comblèrent de bienfaits ; il fut appelé à la cour de l'électeur, et nommé directeur de l'académie d'Augsbourg, fonctions qu'il remplit avec beaucoup d'honneur. Bergmuller a gravé presque tous les sujets peints par lui. On cite parmi ses estampes : 1° *le Baptême de Jésus-Christ* ; 2° *la Résurrection*, *la Transfiguration*, *l'Ascension* ; 3° *la Mort de St. Joseph* ; 4° une *Sainte Famille* ; 5° *St. Dominique recevant le rosaire des mains de l'Enfant Jésus* ; 6° *St. Thomas baisant les pieds de l'En-*

(1) « Le tome 9 du recueil des savants étrangers de l'académie des « sciences, dit M. Quérard dans la *France littéraire*, contient de « Bergmann le mémoire suivant : *Analyse et examen chimique « de l'indigo, tel qu'il est dans le commerce, pour l'usage de la teinture*, pièce qui a concouru pour le prix sur la nature de l'indigo « (1780). Le *Journal des mines* renferme aussi des traductions de « plusieurs opuscules de ce savant. » Z—o.

fant Jésus; 7° une *Ste. Catherine*; 8° cinq pièces représentant *la Crainte de Dieu, la Force, la Piété, la Science, le Conseil*; 9° un sujet emblématique sur les malheurs du temps; 10° *la Justice et la Paix*; 11° *les Signes du zodiaque*; 12° *les Quatre Saisons*, etc. L'œuvre de cet artiste, soit peinture, soit gravure, est presque toujours marqué des lettres initiales J. G. B., ou d'un chiffre particulier n'appartenant qu'à lui. B—N.

BERGOEING (FRANÇOIS), né à St-Macaire, vers 1755, était chirurgien à Bordeaux, lorsqu'il fut député, en 1792, à la convention nationale par le département de la Gironde. Il suivit dans cette assemblée la ligne de modération tracée par la députation à laquelle il appartenait, et vota dans le procès de Louis XVI pour la détention jusqu'à la paix, pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Dans le mois de mars 1793, il fit partie de cette commission des douze chargée de surveiller la commune de Paris, ce foyer d'intrigues anarchiques, et qui, sous l'influence de Billaud-Varennes, de Marat et de Robespierre, préparait la révolution du 31 mai. Bergoeing y déploya quelque énergie, et il fit imprimer, peu de jours avant cette terrible révolution, une brochure où il attaqua avec force les jacobins. C'est pour cette brochure surtout qu'il fut dénoncé à plusieurs reprises à la convention, notamment par Bourdon de l'Oise, qui demanda son arrestation. Il offrit alors sa démission : mais, vaincue par l'audace et la fureur de ses ennemis, la commission des douze fut bientôt dissoute, sur la proposition de Barère; et lorsque le triomphe du parti de la montagne fut complet, par la révolution du 31 mai, Bergoeing fut mis hors la loi dans la séance du 2 juin. Assez heureux pour se soustraire à ce terrible décret, il ne reparut à la convention nationale qu'après le 9 thermidor. Alors de plus en plus exposé à la faction des terroristes, il la combattit avec beaucoup d'énergie dans la journée du 1er prairial an 3 (20 mai 1795), lorsque la populace des faubourgs fit craindre au parti thermidorien une révolution pareille à celle du 31 mai 1793. (*Voy.* BOISSY-D'ANGLAS.) Après cet événement, Bergoeing entra au comité de sûreté générale, et il s'y trouvait encore à l'époque du 13 vendémiaire an 4, lorsqu'il eut à lutter contre une faction bien différente des terroristes : c'était la population de Paris presque tout entière, que l'on crut alors influencée et dirigée par les royalistes. Bergoeing combattit ce parti avec non moins d'énergie qu'il avait combattu les anarchistes, et, peu de jours après, il appuya vivement la loi du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Il se plaignit ensuite avec amertume d'avoir trouvé des écrits royalistes, même dans la distribution qui lui avait été faite comme député. Devenu membre du conseil des cinq-cents, lors de l'établissement de la constitution de l'an 3, Bergoeing coopéra de tout son pouvoir à la révolution du 18 fructidor (septembre 1797), et il fit maintenir son collègue Duprat sur la liste des déportés. Sa position et tous ses antécédents devaient le faire entrer naturellement dans le complot qui prépara le 18 brumaire; mais son intimité connue avec Barras ne permit pas aux conjurés de lui rien communiquer à cet égard; et après cette révolution, Bergoeing n'eut aucune part aux faveurs et aux emplois que distribua le nouveau consul. Cependant Murat, qui l'avait connu dans les salons du directoire, le fit venir à Naples, lorsqu'il en fut le souverain, et lui donna une place de peu d'importance, qu'il conserva jusqu'à la chute de son protecteur, en 1815. Revenu dans sa patrie, Bergoeing y est mort peu de temps après. La brochure qu'il fit imprimer en 1795, et réimprimer dans l'an 3 (1795) (in-8° de 78 p.), est fort curieuse; elle a pour titre : *la longue Conspiration des jacobins pour dissoudre la convention nationale prouvée.* C'est une pièce importante pour l'histoire. L'auteur trace le tableau des travaux de la commission des douze, qui tenait, dit Bergoeing, tous les fils de la conspiration ourdie aux jacobins *pour donner un dictateur à la France.* Bergoeing adressa cette brochure *à ses commettants et à tous les citoyens de la république.* Il y porte à *dix mille* le nombre des victimes dans les massacres de septembre. Il donne des extraits des séances de la commune de Paris, d'un grand nombre de déclarations, de dispositions faites à la commission des douze, de notes et de lettres qui lui furent adressées par Thomas Payne, Amelot, etc.; le texte d'une horrible proclamation adressée aux *frères et amis*, et signée : *les administrateurs du comité de salut public* (de la commune de Paris), *Panis*, *Sergent*, *Marat*, etc., *constitués par la commune et séant à la mairie*, etc. M—D j.

BERGON (le comte JOSEPH-ALEXANDRE), né à Mirabel, dans le Rouergue, en 1741, débuta dans le barreau à Paris, et abandonna cette carrière lors de l'exil du parlement sous le ministère Maupeou, pour se livrer exclusivement aux lettres. Il composa alors un grand nombre d'écrits sur différentes matières; plusieurs furent publiés sous le voile de l'anonyme, d'autres avec son nom, et la plus grande partie restèrent manuscrits, et ne seront probablement jamais imprimés. Les seuls que l'on connaisse aujourd'hui sont un éloge du maréchal d'Estrées, un éloge de Clairaut et un autre de Restout. Mais renonçant bientôt au stérile métier d'auteur, Bergon, à l'âge de vingt-six ans, entra dans la carrière de l'administration, fut nommé secrétaire des intendances d'Auch et de Pau, et quelques années après (1780) obtint du roi une pension de cent louis. Ses connaissances augmentant avec sa réputation, il fut nommé successivement chef de division au contrôle général et directeur de correspondance à l'administration de l'enregistrement et des domaines, et enfin intendant de Bigorre. Bergon se montra partisan modéré de la révolution, et il se fit peu remarquer pendant la terreur. Le gouvernement consulaire ayant créé en 1802 une administration des forêts, il fut nommé l'un des cinq administrateurs avec Gossuin, Chauvet, Allaire et Guehenenc; et, le 4 avril 1806, il en devint le directeur général, avec le titre de comte et celui de conseiller d'État. Il a conservé cet important emploi pendant toute la durée du gouvernement impérial. Cependant il jouissait de peu de

faveur auprès de Napoléon, et il y a lieu de croire qu'il se ressentit trop souvent, sous ce rapport, de la disgrâce du général Dupont, son gendre; il est même probable que cette considération fut pour beaucoup dans l'empressement qu'il montra en 1814 au retour des Bourbons. Il adressa à Monsieur, comte d'Artois, le 17 avril, au nom du conseil d'État, une harangue pleine d'enthousiasme, et qui commençait ainsi : « Enfin les fils de St. Louis et de Henri IV « nous sont rendus!.... » Bergon refusa de servir Napoléon pendant les cent jours de 1815; et, aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut rétabli dans le conseil d'État, où il est resté jusqu'à sa mort. Il succomba le 16 octobre 1824 à une attaque d'apoplexie, âgé de 84 ans. M—D j.

BÉRIGARD, ou BEAUREGARD (CLAUDE-GUILLERMET, seigneur DE), naquit à Moulins, le 15 août 1578, suivant le P. Niceron ; car, d'après l'inscription de son portrait, mis en tête du *Circulus Pisanus*, et les additions du *Naudeana*, il faudrait reporter sa naissance à l'an 1591. Bérigard cultiva avec succès les lettres, les mathématiques, la langue grecque, et termina ses études à l'académie d'Aix en Provence, où il s'adonna particulièrement à la médecine et à la philosophie. Il revint ensuite se fixer à Paris, d'où, en 1628, il fut appelé à Pise pour y professer la philosophie. En 1640, le sénat de Venise lui donna la chaire de Padoue, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1663. On a de cet auteur : 1° *Dubitationes in dialogos Galilæi pro terræ immobilitate*, 1632, in-4°, publié sous le nom de *Galilæus Lynceus*; 2° *Circulus Pisanus*, en 6 parties, Udine, 1643 ; Padoue, 1661, in-4°. C'est une espèce de commentaire sur la *Physique* d'Aristote. Bérigard, dit l'auteur du *Naudeana*, ne croit qu'en Aristote, et se moque de toute la religion des Italiens. (*Voy.* les *Mémoires* du P. Niceron, t. 31, p. 123.) — Un de ses neveux, *Pierre* BÉRIGARD, natif de Florence, mit les *Aphorismes* d'Hippocrate en vers léonins. — Un autre BÉRIGARD a donné, en 1684, *le Docteur extravagant*, comédie en 5 actes, non imprimée. K.

BERING, ou BEERING (VITUS), né à Horsens, dans le Jutland, vers 1680, commença à naviguer pour sa patrie dans les Indes orientales, où il acquit la réputation d'un excellent marin, ce qui le fit rechercher par Pierre le Grand, à l'époque où la marine de Cronstadt était encore au berceau. Il se distingua comme lieutenant et comme capitaine dans toutes les expéditions navales contre la Suède. Son intrépidité et ses talents lui méritèrent l'honneur d'être choisi pour commander l'expédition de découvertes que la Russie envoya dans les mers du Kamtzchatka. La reconnaissance de toutes les côtes septentrionales de cette grande presqu'île, jusqu'au 67° 18', et les premières notions de la séparation des deux continents d'Asie et d'Amérique, fut le résultat de ce voyage terminé en 1728; mais la question de savoir si les terres dont on avait une connaissance vague, à l'opposé de la côte du Kamtzchatka, faisaient partie de l'Amérique, ou si elles n'étaient que des îles intermédiaires entre les deux continents, n'était point encore résolue : Bering fut chargé de la décider. Il partit le 4 juin 1741 avec deux vaisseaux. Après avoir abordé la côte nord-ouest de l'Amérique, entre le 55 et le 60° de longitude nord, les tempêtes et le scorbut l'empêchèrent de poursuivre ses découvertes. Il fut jeté loin de sa route sur une île déserte qui porte aujourd'hui son nom. La neige couvrait alors cette terre stérile et sans abri. Bering était dangereusement malade ; il fut porté à terre, et placé dans une fosse creusée entre deux monticules de sable et couverte d'une voile. C'est dans cette espèce de tombeau que mourut l'infortuné commandant, le 8 décembre 1741. La postérité a donné le nom de Bering au détroit qui sépare les deux continents et dont Cook a achevé la reconnaissance. Si, dans son dernier voyage, Bering n'a pas entièrement rempli la mission dont il était chargé, il a cependant mis sur la voie de toutes les découvertes qui ont été tentées depuis à la côte nord-ouest d'Amérique. On trouve d'excellents extraits de ses voyages dans l'ouvrage intitulé : *Nachrichten von see reisen*, inséré dans le 3° volume de la collection historico-géographique de Muller. Cet ouvrage a été traduit en français, sous le titre de *Voyages et Découvertes faites par les Russes*, etc., 2 vol. in-12, Amsterdam, 1766. L. R—E.

BERING (VITUS), poëte latin, né en Danemark, dans le milieu du 17° siècle. Son goût pour les lettres ne nuisit point à sa fortune, puisqu'il fut nommé membre du conseil des finances du roi et historiographe. Ce fut pour justifier ce dernier titre qu'il publia : *Florus Danicus, sive Danicarum rerum a primordio regni ad tempora usque Christiani I Oldenburgici Breviarium*. Cet ouvrage fut imprimé en 1698, in-fol., à Odensée, capitale de la Fionie, dans l'imprimerie particulière de Thomas Kingorius, évêque de cette île, qui n'épargna ni soins ni dépenses pour en faire un chef-d'œuvre de typographie. Le libraire chargé de la vente, voulant procurer un débit plus prompt aux exemplaires restés dans son magasin, les décora d'un second frontispice en 1700, et d'un troisième en 1709. C'est donc à tort qu'on a dit que l'édition de 1709 est préférable à celle de 1698. On donna réellement une seconde édition de cet ouvrage, en 1716, in-8°, à Tirnaro, sous la direction des jésuites de cette ville. Les poésies de Bering, imprimées séparément, ont été réunies en partie dans le tome 2 des *Deliciæ quorumdam Danorum collectæ a Frid. Rostgnard*, Leyde, 1693, in-12. Suivant Borrichius, ce poëte a principalement réussi dans l'épigramme et dans l'élégie; ses odes ne manquent ni de douceur, ni de force; mais son talent ne se soutenait pas dans un ouvrage de longue haleine; et ses pièces dans le genre épique, à quelques morceaux près, sont froides et languissantes. Bering cependant versifiait avec tant de facilité qu'il lui échappait des vers, même sans qu'il y songeât, de manière que sa prose en est semée. W—s.

BERINGER (JEAN-BARTHÉLEM-ADAMY (1), mé-

(1) Carrère le nomme mal à propos *Julius*.

decin et naturaliste allemand, vivait au commencement du 18e siècle. Ses talents lui avaient mérité la confiance de l'évêque-prince de Wirtzbourg et une chaire à l'université de cette ville. Passionné pour les curiosités naturelles, il les amassait sans choix, et mettait surtout un grand prix aux productions monstrueuses. Ce goût pour les choses bizarres donna l'idée au P. Rodrick, ex-jésuite, d'essayer jusqu'où il pousserait la crédulité. Ayant fabriqué des pétrifications représentant toutes sortes d'animaux et de plantes, il les fit présenter à Béringer, qui les acheta fort cher et en encouragea la recherche. Le malin jésuite le servit à souhait. Dès que Béringer en eut une collection assez considérable, ne pouvant résister au désir de les faire connaître au monde savant, il composa sur ces prétendues pétrifications une thèse qu'il fit soutenir publiquement par George-Louis-Hueber, son élève, et la publia sous ce titre : *Lithographiæ Wirceburgensis, ducentis lapidum figuratorum, a potiori insectiformium prodigiosis imaginibus exornatæ, Specimen primum. Dissertatio inauguralis a G.-L. Hueber* (1), Wirtzbourg, 1726, in-fol. de 96 pages et 21 pl. Averti, peu de temps après, de la tromperie qu'on lui avait faite, Béringer retira tous les exemplaires de son ouvrage qu'il parvint à recouvrer; mais ne pouvant se résoudre à les détruire, il les garda dans son cabinet. Après sa mort, ils furent achetés par un libraire de Leipsick, qui les fit paraître avec un nouveau frontispice, portant le nom du véritable auteur, sous ce titre : *Lithographia Wirceburgensis, editio secunda*, Francfort et Leipsick, 1767. Les amateurs ne recherchent cet ouvrage qu'avec le premier titre. Leschevin a donné dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. 6, p. 116-128, la description et l'histoire de ce livre singulier, qui avait aussi induit en erreur le rédacteur du catalogue de Faujas de St-Fond. On connaît encore de Béringer : 1° *Connubium galenico-hippocraticum, sive idea institutionum medicinæ rationalium*, Wirtzbourg, 1708, in-8°. 2° *Tractatus de conservanda corporis humani sanitate, ad eamdemque conservandam necessariis et non necessariis rebus*, ibid., 1710, in-8°. 3° *Dissertatio de peste*, Nuremberg, 1714, in-4°. 4° *Plantarum quarumdam exoticarum perennium in horto medico Herbipolensi 1721 erecto Catalogus*, Wirtzbourg, 1722, in-fol. C'est un catalogue purement nominal. 5° *Dissertatio de emeticis sive vomitoriis*, ibid., 1723, in-4°. Enfin on a de Jean-Barthélemy Béringer un manuel de chimie écrit en latin (Wirtzbourg, 1736, in-4°), et une description, en langue allemande, des eaux minérales de Kissingen (ibid., 1738, in-8°). J—D—N et W—S.

BERINGHEN (JACQUES-LOUIS, marquis DE), premier écuyer de la petite écurie sous Louis XIV, né à Paris, le 20 octobre 1651, fut l'héritier de la faveur et de l'élévation singulière de sa maison, dont son bisaïeul avait été le fondateur. Cet étranger, nommé Pierre Béringhen, né dans le duché de Gueldre, servait un gentilhomme de Normandie, chez lequel s'arrêta un jour Henri IV, au milieu de la guerre civile. Ce prince loua beaucoup la manière dont les armes de ce gentilhomme étaient tenues, et dit qu'il s'estimerait heureux d'avoir un pareil serviteur pour avoir soin des siennes. Pierre Béringhen passa ainsi de la maison d'un simple gentilhomme dans celle du bon roi Henri, qui lui donna une charge de premier valet de chambre. Pierre Béringhen la transmit à son fils, nommé aussi Pierre, qui fut, de plus, grand bailli et gouverneur d'Étaples. Henri Béringhen, fils de ce dernier, eut part, dès sa jeunesse, à la faveur de Louis XIII. Il se montra dans la suite fidèle à la régente Anne d'Autriche, et obtint une récompense aussi étonnante que distinguée. Il prétendit à la charge de premier écuyer, sous la régence, pour prix des dangers qu'il avait courus sous le ministère du cardinal de Richelieu, à cause de son attachement à la reine. Le cardinal Mazarin favorisa sa prétention, et l'éminente charge de premier écuyer fut donnée à un homme nouveau. Les plus brillantes alliances avaient achevé d'illustrer cette famille, lorsque l'héritage de la charge de premier écuyer arriva à Jacques-Louis de Béringhen. D'abord chevalier de Malte, il quitta l'ordre à la mort de son frère Henri, tué devant Besançon, en 1674, à la tête du régiment Dauphin (infanterie), et le roi lui donna la survivance de premier écuyer. Il obtint successivement un régiment de cavalerie, le guidon des gendarmes de Bourgogne; enfin, le cordon bleu en 1688. En 1708, après la bataille d'Oudenarde et la prise de Lille, la France, sans barrières, resta ouverte aux incursions des ennemis, qui vinrent braver Louis XIV jusqu'aux portes de Versailles. Un parti hollandais, composé de réfugiés français que la révocation de l'édit de Nantes avait forcés de chercher une nouvelle patrie, pénétra par les Ardennes et la forêt de Compiègne, jusqu'au pont de Sèvres, entre Paris et Versailles. Ils espéraient enlever le dauphin, et prirent pour sa voiture celle du marquis de Béringhen, qui, comme premier écuyer, avait l'écusson de France. « L'ayant enlevé, dit l'auteur du « *Siècle de Louis XIV*, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé et infirme, ils eurent « la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes « une chaise de poste. Les pages du roi, qui couraient après eux, eurent le temps de les atteindre : « le premier écuyer fut délivré, et ceux qui l'avaient « enlevé furent prisonniers eux-mêmes. Quelques « minutes plus tard, ils auraient pris le dauphin, « qui arrivait après le marquis de Béringhen avec « un seul garde. » Béringhen, qui avait à se louer des bons procédés de ses ravisseurs, leur fit donner des présents et leur fit rendre la liberté. Béringhen épousa une fille du duc d'Aumont, dont il eut, entre autres enfants, un fils qui continua la filiation des premiers écuyers, devenus comme la charge héréditaire de sa maison; mais il ne l'obtint qu'en 1723, après la mort du duc d'Orléans, régent, qui ne la lui aurait pas donnée, Béringhen ayant été le rival

(1) Trompé par le titre, Michault attribue cette thèse à Hueber, dans ses *Mélanges historiques et philologiques*, t. 1er, p. 142, où il donne d'ailleurs une idée assez exacte de ce singulier ouvrage.

heureux de ce prince, auquel il avait enlevé sa maîtresse, la comtesse de Parabère. Le marquis de Béringhen mourut le 1er mai 1723, dans sa 72e année. Il avait été conseiller du roi pour l'intérieur, et il avait donné de bons avis à Louis XIV pour les embellissements de Versailles. Il s'était montré constamment le protecteur des arts, et l'académie des inscriptions l'avait reçu au nombre de ses membres honoraires. Il avait successivement formé le plus précieux recueil de gravures que l'on connût alors, et qui, encore aujourd'hui, forme une des plus considérables parties du cabinet des estampes à la bibliothèque royale. S—y.

BERINGTON, ou BERRINGTON (Joseph), historien anglais, naquit dans le comté de Shrop, vers 1760, de parents catholiques, et fut envoyé fort jeune en France au collége de St-Omer, destiné principalement à l'éducation des étrangers qui voulaient se vouer au sacerdoce. Effectivement il en exerça les fonctions en France pendant vingt ans; puis il revint en Angleterre, et il fut nommé, en 1814, curé de Buckland, près d'Oxford, où il mourut en 1820. Comme ministre de la religion, Berington manifesta souvent et avec beaucoup de franchise des opinions que ses supérieurs regardèrent sinon comme hétérodoxes, du moins comme douteuses. On a de lui la *Vie d'Abailard et d'Héloïse*, 1784, in-4°, ouvrage qui eut en peu de temps trois éditions (la dernière est de 1787, 2 vol. in-8°), et l'*Histoire du règne de Henri II* (roi d'Angleterre), et *de Richard et Jean*, *ses fils*, en anglais, 1790, in-4°. Traduit en partie par Thom. Payne, ce morceau d'histoire est devenu l'*Histoire de Jean-sans-Terre* (roi d'Angleterre), Paris, 1821, in-8°. Mais le véritable titre de Berington à la reconnaissance des savants est son *Histoire littéraire du moyen âge*, dont les deux premiers livres, contenant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, parurent en 1814 et dont il donna la suite en 1816. Cet ouvrage, qui manque souvent de méthode et toujours de hautes vues et de profondeur, a été traduit en français par A.-M.-H. Boulard, mais morcelé en sept parties différentes, qui forment comme des traités à part, et qui sont : 1° *Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne*, Paris, 1814, in-8°; 2° *Histoire littéraire des neuvième et dixième siècles*, Paris, 1826, in-8°; 3° *Histoire littéraire des onzième et douzième siècles*, Paris, 1818, in-8°; 4° *Histoire littéraire du treizième siècle*, Paris, 1821, in-8°; 5° *Histoire littéraire du quatorzième siècle et de la moitié du quinzième*, Paris, 1822, in-8°; 6° *Histoire littéraire des Grecs*, Paris, 1822. 7° *Histoire littéraire des Arabes ou des Sarrasins*, Paris, 1823. Toutefois il est nécessaire d'ajouter que, quoique Bérington ait le mérite d'avoir présenté comme un aperçu général des éléments de l'histoire littéraire du moyen âge, il est loin d'être complet, et que le tableau du mouvement intellectuel de cette grande époque attend encore un peintre et un historien. Val. P.

BERKELEY ou BERKLEY (George), évêque irlandais, né en 1684, à Kilcrin, reçut sa première éducation dans l'école de Kilkenny, et entra ensuite au collége de la Trinité de l'université de Dublin, dont il devint associé en 1707. Ce fut à cette époque qu'il commença à se faire connaître dans le monde savant, par la publication d'un traité intitulé : *Arithmetica absque algebra aut Euclide demonstrata*. Cet ouvrage, qu'il avait composé avant l'âge de vingt ans, fut suivi, en 1708, de sa *Théorie de la vision*, celui de tous qui fait le plus d'honneur à sa sagacité, et le premier où l'on ait entrepris de distinguer les opérations immédiates des sens, des inductions que nous tirons habituellement de nos sensations. En 1710, parurent ses *Principes des connaissances humaines*, ouvrage fameux dans le système des idéalistes, où il essaye de prouver que ce qu'on appelle matière n'existe point, et que les impressions que nous croyons en recevoir ne viennent point d'objets hors de nous, mais sont produites en nous par une disposition de notre esprit, ouvrage immédiat de la Divinité. Hume a regardé ses ouvrages comme ceux de tous les ouvrages philosophiques, sans en excepter ceux de Bayle, qui sont les plus propres à porter au scepticisme; car, dit-il, ses arguments n'admettent point de réponse, et ne produisent cependant pas la conviction. Berkeley, lorsqu'il publia ses *Principes des connaissances humaines*, n'avait que vingt-six ans. Trois ans après, en 1713, parurent, à l'appui de son système, ses *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs*, traduits en français par l'abbé du Gua de Malves, 1750, 1785, in-12. La hardiesse de ses idées, l'énergie qui se manifestait à travers ses erreurs, son talent comme écrivain, la douceur de ses mœurs et la grâce de son esprit, le firent rechercher de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions, et des hommes de différents partis, tels que Stéele et Swift, concoururent à son avancement. Ce dernier le présenta au comte de Péterborough, qui, étant nommé ambassadeur auprès du roi de Sicile et des autres États d'Italie, l'emmena avec lui en qualité de chapelain et de secrétaire. Il revint en Angleterre en 1714. La chute du ministère de la reine Anne ayant détruit ses espérances d'avancement, il accepta l'offre qu'on lui fit d'accompagner un jeune Anglais dans ses voyages sur le continent. En passant à Paris, il alla rendre visite au P. Mallebranche, qu'il trouva dans sa cellule, occupé à préparer une potion pour se guérir d'une fluxion de poitrine. La conversation se tourna sur le système de Berkeley, dont Mallebranche avait acquis quelques notions au moyen d'une traduction qui venait d'être publiée. Cette visite devint funeste au métaphysicien français; car il s'échauffa, dit-on, tellement dans la dispute, que sa maladie en ayant pris un caractère plus grave, il mourut quelques jours après. Berkeley parcourut ensuite la Pouille, la Calabre, et toute l'île de Sicile. Il avait recueilli, pour une histoire naturelle de cette île, des matériaux qui se perdirent dans son passage à Naples. Il composa à Lyon un traité sur le mouvement (*de Motu*), qu'il envoya à l'académie des sciences de Paris, et qu'il fit imprimer à Londres à son retour, en 1721. Les funestes résultats du projet connu sous le nom de *projet de la mer du Sud* répandaient alors la con-

sternation dans le public; Berkeley écrivit à ce sujet son **Essai sur les moyens de prévenir la ruine de la Grande-Bretagne.** Ses connaissances en architecture le lièrent avec lord Burlingtou, qui le recommanda au duc de Grafton, alors lieutenant d'Irlande, dont il devint le chapelain. L'université de Dublin lui conféra, dans cette même année 1721, les degrés de bachelier et de docteur en théologie. Sa fortune reçut l'année suivante un accroissement considérable, par une circonstance bien inattendue. Pendant son premier séjour à Londres, en 1715, le docteur Swift lui avait fait faire connaissance, dans un dîner, avec mistriss Vanhomrigh (la célèbre Vanessa, si connue par son attachement pour le docteur). Quelques années avant sa mort, cette dame, sans doute pour se rapprocher de l'homme qu'elle aimait si tendrement, vint fixer sa résidence dans un joli hameau des environs de Dublin; mais ayant été instruite du mariage du doyen avec mistriss Johnson, connue sous le nom de *Stella*, elle révoqua l'intention où elle était de le faire son héritier, et partagea tout son bien entre un de ses parents et Berkeley, qu'elle n'avait jamais revu depuis son retour en Irlande. Le duc de Grafton lui procura, en 1724, le riche doyenné de Derry. Ce fut vers cette époque qu'il résolut de tenter l'exécution d'un projet qui lui tenait depuis longtemps au cœur, et qu'il rendit public en 1725, dans un écrit intitulé : ***Propositions pour convertir au christianisme les sauvages américains, par la fondation d'un collége dans les îles Bermudes.*** Le gouvernement parut accueillir le projet, et il lui fut accordé une somme de 10,000 liv. sterl., à laquelle les grands et les riches s'empressèrent d'ajouter par des souscriptions particulières. Plein de confiance et de joie, Berkeley, qui s'était marié en 1728, résigne son bénéfice, valant 1,100 liv. de revenu, stipulant seulement que la résignation n'aurait son effet qu'un an après le payement des fonds accordés par le gouvernement. Emportant une partie de son bien et de celui de sa femme, qui l'accompagnait, ainsi que plusieurs autres personnes à qui il avait fait partager son enthousiasme, il s'embarque et se rend à Rhod'Island, dans le dessein d'acheter des terres pour l'entretien de son collége, qui devait être appelé le collége de St-Paul; mais il attendit en vain les fonds qu'on lui avait promis, et, au bout de deux ans, il eut la douleur d'apprendre que sir Robert Walpole avait répondu à l'évêque de Londres, Gibson, qui en sollicitait le payement, « que, comme ministre, il pouvait l'assurer que la somme serait indubitablement payée aussitôt que les affaires publiques le permettraient; mais que, s'il lui demandait, comme à un ami, si le doyen Berkeley devait rester en Amérique dans l'espoir d'être payé, il fallait lui conseiller de revenir en Europe et de ne pas se bercer d'une chimère. » Ainsi s'évanouit un projet auquel celui-ci avait sacrifié sept ans de sa vie et une partie de sa fortune, et pour lequel il avait refusé un évêché que la reine lui avait offert, en disant qu'il préférait la direction du collége de St-Paul à la primatie de toute l'Angleterre. Cette direction devait lui valoir 100 liv. st. par an. De retour en Angleterre, Berkeley publia, en 1732, en 2 vol. in-8° : ***Alcyphron, ou le Petit Philosophe*** (1), écrit en forme de dialogue sur le modèle de ceux de Platon, son auteur favori; traduit en français par de Joncourt, la Haye, 1734, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, dont l'objet est de réfuter les divers systèmes de l'athéisme, du fatalisme et du scepticisme, lui mérita la protection de la reine Caroline, qui le fit nommer au doyenné de Down en Irlande. Le lord lieutenant de ce royaume s'étant opposé à cette promotion, Sa Majesté déclara que, puisqu'on ne voulait pas de Berkeley pour doyen, il serait évêque, et, en 1734, il fut en effet élevé au siége épiscopal de Cloyne en Irlande. Quelque temps après, Berkeley provoqua une controverse qui fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire, et voici la circonstance qui y donna lieu. Le poëte Garth étant presque à l'agonie, Addison essaya de diriger son attention vers une autre vie : « J'ai bien sujet, lui dit le docteur Garth, « de ne pas croire à toutes ces sottises, depuis que « mon ami le docteur Halley, ce grand faiseur de « démonstrations, m'a assuré que les doctrines du « christianisme sont incompréhensibles, et que la « religion même est une imposture. « Addison ayant rapporté ces paroles à l'évêque de Cloyne, celui-ci prit la plume, et adressa au docteur Halley, désigné sous le nom du ***Mathématicien incrédule***, son ouvrage intitulé ***l'Analyste***, où il s'était proposé de démontrer que les mathématiciens admettaient des mystères plus incompréhensibles que ceux de la foi, tels que la doctrine de Newton sur les fluxions. Cet ouvrage donna lieu à plusieurs réponses, entre autres à un écrit attribué au docteur Jurin, et intitulé : ***la Géométrie ne protége pas l'incrédulité;*** l'auteur y expose la méthode de Newton d'une manière rigoureuse et incontestable. Berkeley y répondit en 1735 par une ***Défense de l'esprit fort en mathématiques.*** Une excellente réplique, également attribué au docteur Jurin, sous le nom de ***Philalethes Cantabrigiensis***, mit fin à cette controverse, où l'évêque Cloyne eut le dessous, et à laquelle on doit l'excellent traité de Maclaurin sur les fluxions. En 1735, Berkeley publia ***les Questions*** (Queries), où les intérêts de l'Irlande étaient présentés sous leur vrai point de vue. Il fit paraître la même année un ***Discours adressé aux magistrats***, qui avait pour objet de signaler une société impie connue sous le nom de ***blasters***, et qui fut en conséquence aussitôt supprimée. Ces ouvrages, et quelques autres qui font également honneur à ses sentiments patriotiques et religieux, lui attirèrent la reconnaissance du gouvernement, et le lord Chesterfield, récemment élevé au ministère, lui écrivit pour lui offrir d'échanger son évêché contre celui de Clogher, qui était d'un revenu double et qui se trouvait vacant; mais Berkeley le refusa, ne voulant pas laisser croire qu'il n'avait écrit en faveur du gouvernement que par l'espoir d'une récompense. Vers l'âge de soixante ans, tourmenté par une espèce de colique nerveuse, il trouva un grand soulagement dans l'usage de l'eau de goudron; c'est ce qui l'eu-

(1) Le second titre porte : *ou Apologie de la religion chrétienne contre ceux qu'on appelle esprits forts.*

gagea à composer son livre intitulé : *Enquiries on the virtues of tar water* (Recherches sur les vertus de l'eau de goudron), publié en 1744, en anglais; réimprimé en 1747; traduit en français par Boullier, 1745, 1748, in-12; et suivi, en 1752, des *Nouvelles Réflexions sur l'eau de goudron*. Ce fut la dernière production de Berkeley. Une année avant sa mort, il vint résider à l'université d'Oxford pour surveiller l'éducation d'un de ses fils; il y publia le recueil de ses opuscules en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Traités divers*, et y mourut en 1753, presque subitement, à ce que l'on croit, d'un polype au cœur. Berkeley joignait à une belle figure une force de corps extraordinaire, et les mœurs les plus douces, quoique sa conversation participât souvent de l'esprit d'enthousiasme qui se fait sentir dans ses écrits. Plusieurs écrivains ont regardé ses ouvrages comme tendant à corrompre la simplicité de la religion, par le mélange d'une métaphysique obscure; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître dans tous un esprit plein de finesse et de sagacité, et, dans ses paradoxes mêmes, des intentions toujours pures. Il avait porté son esprit sur presque tous les objets des sciences, et l'on dit qu'à la fin de sa vie, il commençait à douter que la métaphysique fût la plus solide de toutes. Il se fit tout à la fois aimer et respecter par son caractère; et Pope, son ami constant, a dit de lui qu'il possédait toutes les vertus qu'on trouve sous le ciel (*every virtue under heaven*). Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : 1° quelques essais insérés dans le *Guardian*; 2° *Discours en faveur de l'obéissance passive et de la non-résistance* (au nombre de trois), 1712, et réimprimés plusieurs fois; 3° *Maximes touchant le patriotisme*, publiées en 1750; 4° des *Lettres curieuses et instructives*, insérées en partie dans le recueil des œuvres de Pope; 5° quelques poésies anglaises assez estimées. On lui a attribué une espèce de roman, intitulé : *Mémoires de Gaudentio di Lucca*, etc., Amsterdam (Paris), 1746 (1); mais l'auteur d'une vie de Berkeley affirme que ce livre a été écrit par un prêtre catholique renfermé dans la Tour de Londres. S—D.

BERKELEY (GEORGE), second fils de l'évêque de Cloyne, naquit à Londres, en 1733. Son père l'emmena de bonne heure en Irlande, et prit soin de son éducation jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, qu'il fut envoyé à Oxford, où il fit d'excellentes études, et où il prit ses degrés. Il entra dans les ordres, et devint chanoine de la cathédrale de Cantorbéry. Héritier des vertus de son père et de ses qualités aimables, il était de plus bon prédicateur. On ne connaît de lui que quelques sermons, dont l'un, prononcé en 1785, pour l'anniversaire de la mort de Charles Ier, et intitulé : *le Danger des innovations violentes dans l'État, quelque spécieux qu'en soit le prétexte, démontré par l'exemple des règnes des deux premiers Stuarts*, a été imprimé pour la sixième fois en 1794. L'auteur mourut en 1795 X—S.

BERKELEY. *Voyez* BERKLEY.

BERKELIUS, ou BERKEL (ABRAHAM), philologue, né vers 1630, à Leyde, fréquenta d'abord les écoles de médecine; mais pressentant qu'il s'était trompé sur sa vocation, il revint à l'étude des lettres, et fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut pourvu d'une chaire à l'académie de Delft, et dans la suite il en devint recteur. Animé du désir de marcher sur les traces des Heinsius et des Gronovius, il voulut à leur exemple s'illustrer en publiant des éditions plus correctes des anciens auteurs. Le hasard ayant fait tomber son choix sur le *Dictionnaire géographique* d'Étienne de Byzance, dont il ne nous est parvenu qu'un mauvais extrait, Berkel consacra le reste de sa vie, avec un dévouement moins rare à cette époque qu'il ne le serait de nos jours, à rétablir ce précieux ouvrage d'après le plan primitif de l'auteur. Il en était occupé déjà depuis plusieurs années, lorsque le bruit se répandit que Holstenius venait de découvrir à Rome un manuscrit d'Étienne de Byzance, qu'il se proposait de publier. Par là, Berkel se serait trouvé privé de tout le fruit qu'il attendait d'un travail qui lui avait coûté tant de soins et de fatigues, que la langue ni la plume ne pourraient en donner une idée (1). Heureusement pour lui, la nouvelle n'était pas tout à fait exacte. Il reprit courage, et mit enfin la dernière main à son travail; mais il ne devait pas jouir du plaisir d'en voir le succès. Berkel mourut en 1688, âgé de moins de 60 ans, pendant l'impression, qui fut achevée par Gronovius. Son édition d'Étienne de Byzance a été appréciée dans cette *Biographie* par M. Walckenaer, l'un des juges les plus compétents pour tout ce qui concerne la géographie ancienne. C'est le principal, mais non pas le seul titre de Berkel à l'estime des savants. On lui doit encore : 1° une édition du *Manuel d'Epictète*, etc., Leyde, 1670, in-8°. Elle fait partie de l'ancienne collection des *Variorum*. 2° Une édition des *Métamorphoses* d'Antoninus Liberalis, ibid., 1674, in-12. A la même époque, Thomas Muncker en fit paraître, à Amsterdam, une autre édition, dont le succès contraria beaucoup Berkel. Furieux, il prétendit que Muncker lui devait ses plus heureuses explications, et signala dans le travail de son rival de simples erreurs typographiques comme autant de fautes inexcusables. Mais son injustice, loin de nuire à Muncker, ne servit qu'à mieux assurer la supériorité de son travail. (*Voy.* MUNCKER.) Berkel ayant annoncé qu'il possédait un fragment inédit des *Fables mythologiques* d'Hygin,

(1) Il est bon de citer en entier le titre de cet ouvrage : *Mémoires de Gaudentio di Lucca, où il rend compte aux P. de l'inquisition de Bologne qui l'ont fait arrêter, de tout ce qui lui est arrivé de remarquable dans sa vie, traduits de l'italien sur une copie du manuscrit original de la bibliothèque de Venise* (ou plutôt traduits de l'anglais par Miltz, Anglais lui-même, et revus par le chevalier de St-Germain, qui raconte beaucoup de détails de son invention), *avec des notes critiques et historiques du savant M. Rhedi*, Amsterdam (Paris), 1746. Ils ont été réimprimés, Amsterdam (Paris), 1753, 3 parties in-8°, et Paris, 1797, 4 parties in-8°, sous ce titre : *Mémoires de Gaudence de Lucques, prisonnier de l'inquisition*, augmentés (par Dupuy-Demportes) des cahiers qui avaient été perdus à la douane de Marseille. — On a publié à Londres, 1784, les œuvres de George Berkeley, 2 vol. in-4°. CH—S.

(1) *Nec lingua exprimi nec calamo delineari posset*. C'est ce que Berkel dit lui-même dans sa préface.

Heinsius le lui demanda pour l'envoyer à Scheffer, qui venait de donner une bonne édition d'Hygin; mais Berkel le refusa, prétendant qu'il travaillait lui-même sur cet ancien mythographe. On voit par une lettre de Grævius de 1676, qu'on lui annonçait qu'une édition d'Hygin, par Berkel, venait de paraître; mais cette nouvelle était fausse. 3° *Genuina Stephani Byzantini de urbibus et populis Fragmenta, cum Hannonis Periplo, gr.-lat.*, Leyde, 1674, in-8°. Cette édition du texte du *Périple* d'Hannon est la seconde. Les observations dont elle est accompagnée sont tirées de la *Géographie sacrée* de Bochart. (*Voy.* HANNON.) Quant aux fragments d'Étienne de Byzance, dont le principal concerne Dodone, ils avaient déjà paru précédemment, et ils ont été reproduits par Gronovius dans le tome 7 du *Thesaur. Antiquit. græcar.* (Voy. ÉTIENNE DE BYZANCE.) On trouve dans le *Sylloge* de Burmann (t. 2, p. 651-55) trois *Lettres* de Berkel à Nicol. Blancard. — *Janus* BERKEL, fils du précédent, nous apprend lui-même (préf. des *Dissert. selectæ*) qu'il n'avait que treize ans à la mort de son père. Il était donc né vers 1675. Heinsius et Gronovius se chargèrent de diriger son éducation, et il dut faire de rapides progrès sous de si grands maîtres. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il entreprit de venger la mémoire de son père des reproches d'Étienne Morin, qui l'accusait de s'être approprié les remarques qui lui avaient été communiquées par divers savants sur Étienne de Byzance, sans leur en témoigner, comme il le devait, la moindre gratitude. Janus était recteur de l'académie de Dordrecht, en 1704. Cette même année, il publia un recueil intitulé : *Dissertationes selectæ criticæ de poetis græcis et latinis*, Leyde, 1704 ou 1707, in-8°. Ce volume, dont les exemplaires ne diffèrent que par le frontispice, contient : un traité posthume de *Palmerius* (Paulmier de Grentemesnil), *pro Lucano contra Virgilium*; la traduction latine, par un anonyme, de l'opuscule du P. Rapin, *Comparaison d'Homère et de Virgile*; celui, par Berkel lui-même, *de la Comparaison de Pindare et d'Horace*, par l'architecte François Blondel; et enfin l'ouvrage de Jacques Tollius : *Poetarum latinor. cum græcis Comparationes*. On ignore la date de la mort de Janus Berkel. W—s

BERKEN. *Voyez* BERQUEN.

BERKENHOUT (JEAN), médecin et littérateur anglais, né vers 1730, à Leeds, dans le comté de Suffolk, reçut sa première éducation dans une école de son pays natal. Son père, négociant d'origine hollandaise, le destinant au commerce, l'envoya de bonne heure en Allemagne pour y apprendre les langues étrangères. Après quelques années de séjour dans ce pays, Berkenhout fit le tour de l'Europe, et vint demeurer à Berlin, auprès de son parent le baron de Bielfeld, l'un des fondateurs de l'académie royale des sciences de cette ville. Abandonnant l'état auquel son père le destinait, il prit du service dans un régiment d'infanterie prussienne, et parvint en peu de temps au grade de capitaine. Il passa au service de son pays avec le même grade en 1756, et, après la paix conclue en 1763 entre l'Angleterre et la France, il se rendit à l'université d'Édimbourg pour y étudier la médecine. Il y publia, sous le titre de *Clavis anglica linguæ botanicæ Linnæi*, 1764, in-8°, le premier lexique de botanique qui ait été publié dans la langue anglaise. Il passa quelques années après à l'université de Leyde, qui lui conféra le degré de docteur en médecine en 1765. De retour en Angleterre, il vint s'établir à Isleworth, dans le comté de Middlesex, et ce fut vers ce temps qu'il publia la *Pharmacopea medici*, réimprimée pour la troisième fois en 1782. Envoyé en 1778 à Philadelphie par le gouvernement anglais, pour y négocier avec le congrès américain, il y fut arrêté sur le soupçon de quelques intrigues politiques, et mis en prison; mais il obtint bientôt sa liberté, et revint dans sa patrie, où le gouvernement, pour le dédommager de ce qu'il avait souffert, lui accorda une pension. Il mourut en 1791, âgé de 60 ans. Peu d'hommes ont réuni une plus grande variété de lumières et de talents. Versé dans la science du commerce et de l'économie politique, dans l'art de la guerre qu'il avait appris à l'école de Frédéric II, dans les langues anciennes et modernes, les mathématiques, la médecine, l'histoire naturelle, il avait, de plus, quelque talent pour la poésie, la musique et la peinture. Outre les ouvrages ci-dessus, on connaît de lui, en anglais, les suivants : 1° *Outlines*, etc., c'est-à-dire *Esquisses de l'histoire naturelle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1769 ou 1770, 3 vol. in-12, ouvrage estimé des Anglais, et réimprimé depuis; 2° *Essai sur la morsure du chien enragé*, 1773; 3° *Symptomatologie*, 1774; 4° *Eléments de la théorie et de la pratique de la chimie philosophique*, 1788; 5° *Biographia litteraria*, publiée par Dodsley; 6° *Lucubrations on ways and means*; 7° une traduction du suédois en anglais des *Lettres du comte de Tessin au roi de Suède*, et quelques écrits de peu d'étendue. X—s.

BERKHEY (JEAN LEFRANCQ VAN), poëte et naturaliste, né à Leyde, le 3 janvier 1729, avait pour nom de famille Lefrancq, qu'il changea pour celui de van Berkhey, suivant le vœu de son aïeul maternel qui prit soin de sa jeunesse et lui légua une portion de sa fortune. Fort jeune encore et sans avoir ouvert un livre d'anatomie, il s'amusait à disséquer des insectes et quantité de petits animaux. L'adresse qu'il y mettait lui obtint les suffrages des professeurs Allamand et Albinus et du célèbre anatomiste anglais Monro. Ces honorables témoignages l'encouragèrent à fonder un cabinet d'anatomie comparée. Il se livra en même temps à toutes les études qui pouvaient le seconder dans la spécialité à laquelle il se vouait. A l'histoire naturelle, à l'anatomie, il joignit les langues grecque et latine. En 1761, il se fit conférer le degré de docteur et s'établit comme médecin à Amsterdam. Alors il ajouta singulièrement à sa réputation comme naturaliste; mais sa clientèle fut peu nombreuse, et s'il s'en affligea, on ne voit pas qu'il ait fait beaucoup d'efforts pour y remédier. Il prit le parti de quitter le séjour de la capitale, et alla s'établir à Leervliet aux environs de Leyde. Là, il partagea son temps

entre l'histoire naturelle, qui ne cessait pas d'être sa science favorite, et la poésie, qui jusqu'alors n'avait été pour lui qu'un délassement, mais qui devint une de ses occupations. En 1773, il fut nommé professeur à l'université de Leyde (1) : dans cette nouvelle position il se distingua également comme poëte et comme savant. Mais l'exaltation de ses opinions orangistes à une époque où l'on inclinait vers des restrictions au stathoudérat lui suscita des ennemis. Il eut à soutenir une polémique vive avec le célèbre Jean Nomz, et même avec d'autres. En général, il était trop absolu, trop animé dans l'expression de ses sentiments : il offensait, avançait souvent des faits hasardés, et ne pouvait supporter la contradiction. Cette irascibilité, manifestée par un ton tranchant et brusque, éclata surtout dans deux occasions : la première à propos d'un point de physique, contre van Lelyveld (il s'agissait de vérifier l'utilité de ce procédé qui consiste à verser de l'huile sur une mer agitée pour la calmer et arracher un navire au naufrage); la seconde sur la vaccine. Berkhey se déclara contre l'introduction de cette méthode avec une âpreté qui eût gâté même une bonne cause. De semblables querelles non-seulement absorbèrent son temps sans utilité pour sa gloire, mais encore éloignèrent de lui presque tous ceux qui auraient pu lui être utiles; et il eut souvent à lutter contre des embarras pécuniaires. En 1807, lors de l'explosion de Leyde, il fut enseveli sous les ruines de sa maison, d'où, par une espèce de miracle, on le retira sain et sauf. Il fut alors ainsi que beaucoup d'autre victimes de cette catastrophe, logé aux frais du gouvernement dans la maison du Bois, près de la Haye. Il alla ensuite habiter cette ville, jusqu'à ce que sa maison de Leyde fût reconstruite. Ses embarras augmentèrent, et il fut obligé de s'exiler à la campagne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il y resta quelques mois, et enfin sa famille se chargea de lui. Elle n'eut pas longtemps à s'en occuper : il mourut le 13 mars 1812. Comme naturaliste et comme savant, Berkhey a laissé : 1° *Expositio de structura florum qui dicuntur compositi*, Leyde, 1761. C'est une thèse fort savante qu'il soutint lors de sa promotion au doctorat. Il exprime par des figures et par des descriptions exactes et détaillées toutes les différences que présentent les fleurs composées dans leurs calices, leurs corolles, leurs graines et leurs aigrettes, suivant la nomenclature de Linné; mais il ne descend pas jusqu'à faire la distinction des genres. Jamais il ne s'écarte de la manière de voir et du sentiment de Linné, et il se borne à l'examen des plantes les plus communes; mais comme les huit planches qui ornent son livre sont très-bien exécutées, elles peuvent servir de clef aux commençants pour étudier cette classe, qui est très-difficile. 2° *Lettre sur la génération des testacés* (dans les *Mémoires* de la société de Flessingue, t. 3). 3° Un mémoire, également en hollandais, sur les arbres et les herbes qui peuvent être plantés sur les dunes, et sur l'utilité de la culture et de l'usage du roseau des sables (*arundo arenaria*), nommé vulgairement *helm*, pour retenir le sable mobile des dunes, et empêcher l'enlèvement et le transport par le vent (dans les *Mémoires* de l'académie de Harlem). 4° *Mémoire sur les meilleurs moyens de préparer les terres de la Hollande, hautes et basses, chacune d'après sa nature, de manière à en tirer le plus grand profit* (en hollandais). Ce mémoire remporta le prix au concours ouvert par la société des sciences de Harlem. 5° *Histoire naturelle de la Hollande*, Amsterdam, 1769, 6 vol. in-8°, dont il donna une suite en 1805. C'est l'ouvrage qui l'a classé le plus haut parmi les savants hollandais. Les étrangers unirent leurs éloges à ceux de ses compatriotes dans l'appréciation de ce tableau aussi exact que profond de la nature en Hollande : il en parut une traduction française abrégée, en 1781, à Bouillon, sous le titre d'*Histoire géographique, physique, naturelle et civile de la Hollande*, 4 vol. in-12. 6° Une traduction de l'*Histoire naturelle* de Raff, qui fut un de ses modèles pour la composition de l'ouvrage précédent. 7° Un *Mémoire sur l'usage des cendres de la tourbe et du bois*. 8° Une *Dissertation sur l'utilité d'une école vétérinaire* 9° Une *Carte du lac de Harlem*. Comme littérateur, indépendamment de certains morceaux d'apparat et qui tiennent le milieu entre les sciences et la littérature proprement dite, Berkhey publia : 10° des idylles, dans lesquelles il introduit des bergers et des pêcheurs, et qui commencèrent sa réputation. 11° L'*Éloge de la reconnaissance*, poëme qui remporta le premier prix de poésie au concours ouvert par la société poétique de la Haye. 12° *Discours en vers*, prononcé en 1774 pour l'anniversaire de la délivrance de Leyde, en 1574, lors du fameux siége que cette ville soutint contre les Espagnols. Ce discours eut à la lecture un succès prodigieux, qui diminua lors de l'impression. 13° *Adieux d'un père*, pièce remarquable qu'il adressa à son fils embarqué sur la flotte hollandaise pour aller combattre les Anglais, et qui assista en effet à la bataille de Dogger's Bank. 14° *Triomphe de la liberté batave remporté le 5 août 1781, au combat naval de Dogger's Bank*, Amsterdam, 1782, 2 vol. in-8°. Ce poëme est prolixe, faible de pensées et de style, et fort au-dessous de la réputation de l'auteur. 15° *Poésies détachées*, 2 vol. in-8°, parmi lesquelles il faut distinguer la pièce intitulée : *le Pouvoir de la poésie hollandaise*. L'auteur essaye d'y faire voir par ses propres vers combien la langue néerlandaise est souple, gracieuse et propre à rendre l'harmonie imitative. 16° *Les Amours arcadiens de Dichtrrslief et Glooroos*. 17° *Narrations académiques*. 18° *Poésies posthumes*, Harlem, 1813, 1 vol. in-8°. Elles sont en général très-faibles. On a un portrait de Berkhey, gravé par Houbraken, d'après un tableau peint par Pothoven en 1771. Schreber lui a dédié, sous le nom de *berkeya*, un genre qui avait été confondu précédemment avec d'autres; mais plusieurs auteurs ayant senti la nécessité de ce changement lui ont donné chacun un nom différent; en

(1) Le jour de sa réception, van Berkley prononça un discours latin sur la situation favorable de la ville de Leyde pour l'étude de l'histoire naturelle : *de antiqua et nobili urbe Lugduno Batavorum suo situ ad historiæ naturalis delicias et exercitium opportunissimo*. Cu—s.

sorte qu'il est l'*apuleia* de Gærtner, le *bastera* d'Hontteuyn, le *rohria* de Valh. D—P—s et Val. P.

BERKHEYDEN (Job), peintre, né à Harlem, en 1628, fut d'abord placé chez un relieur; mais son goût pour la peinture s'étant déclaré, il entra dans l'école d'un artiste que les écrivains ne nomment pas. En peu d'années, il fut en état de composer des tableaux estimés, et ses succès furent tels qu'ils donnèrent à Guérard Berkheyden, son frère, une louable émulation. Job Berkheyden, très-laborieux, et consultant toujours la nature, acquit une grande facilité en peignant le paysage sur les bords du Rhin, et en faisant les portraits de tous ceux qui les lui demandèrent. Il composa ensuite des fêtes de village dans le goût de Téniers. Les deux frères allèrent à Cologne, et de là à Heidelberg, où ils gagnèrent les bonnes grâces de l'électeur, en faisant ensemble un tableau qui le représentait chassant et entouré de sa cour. La simplicité des mœurs de ces deux artistes ne les rendait pas propres à résister aux intrigants et aux envieux qui cherchèrent à leur nuire : ils demandèrent à l'électeur la permission de partir, et il ne la leur accorda qu'avec peine. Comblés de ses dons, ils revinrent dans leur ville natale, continuant à faire des ouvrages dont ils trouvaient à Amsterdam un débit facile. Job Berkheyden se noya dans un canal, au mois de juin 1698, à l'âge de 70 ans. Le musée du Louvre possède de ce maître un seul tableau, composé d'un grand nombre de figures. Il représente *Diogène cherchant un homme*. Le peintre, aussi peu observateur du costume que la plupart des artistes ses compatriotes, a placé le cynique au milieu d'une place de Harlem. Le clair obscur est assez mal entendu dans ce tableau, d'ailleurs d'un dessin lourd et commun; mais le pinceau en est soigné, et toutes les parties en sont rendues avec une patience vraiment hollandaise. — Son frère (*Guérard*), né à Harlem en 1643, suivant la même carrière que son aîné, sut se défendre de tout sentiment de jalousie, de sorte que tous deux offrirent le spectacle, aussi intéressant que rare, de deux artistes, de deux frères unis par la plus parfaite amitié, jusqu'à la mort de Guérard, qui eut lieu à Harlem le 23 novembre 1693. De deux tableaux composés par ce dernier, et que possède le musée du Louvre, l'un, représentant une *Vue de la colonne Trajane et de Ste-Marie de Lorette à Rome*, a dû être fait d'après quelque dessin ou quelque estampe, puisque l'auteur n'alla jamais en Italie; le second représente une *Porte de ville sous laquelle un berger fait passer des moutons*. Tous deux sont d'un bon style et composés avec soin, mais ils manquent de chaleur. D—T.

BERKLEY (Guillaume), gouverneur de la Virginie, fit la paix avec les sauvages, fut fait gouverneur une seconde fois, envoya faire des découvertes, se signala pendant la rébellion de Bacon, par une conduite ferme et prudente, et mourut en Angleterre, en 1667. Il a donné une *Description de la Virginie* : c'est un ouvrage peu recherché aujourd'hui; et un *Recueil des lois en usage dans la Virginie*. D—P—s.

BERKLEY (John), auteur des *Mémoires sur les négociations de Charles Ier avec Cromwell et l'armée parlementaire*, fut un cavalier zélé pour la cause royale, mais on ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. On voit pourtant dans les écrits de son époque, et surtout dans ceux de Clarendon, qu'il prit à la guerre civile et aux intrigues de la cour de Charles Ier une part très-active. Brave officier, il se distingua sur les champs de bataille; tantôt à la tête de petits corps isolés, tantôt dans l'armée de sir Ralph Hopton, il combattit longtemps dans les comtés de l'Ouest, et ne rendit la place d'Exeter, dont il était gouverneur, qu'après une capitulation honorable. La guerre ainsi terminée pour lui, il passa en France et se rendit à St-Germain, où résidaient la reine d'Angleterre et le prince de Galles (depuis Charles II). Berkley n'avait jamais négligé auprès du roi, de la reine et des hommes puissants, aucune occasion d'avancer sa fortune et de se donner de l'importance. Il ne se montra pas courtisan moins empressé dans cette petite cour de St-Germain. En 1647, il fut envoyé en Hollande par la reine et le prince de Galles porter leurs compliments de condoléance sur la mort du prince d'Orange. Après avoir rempli sa mission, il se hâta de se rendre à St-Germain, où la reine le chargea de retourner en Angleterre pour essayer de nouer entre le roi et l'armée des négociations dont il a consigné les détails dans ses *Mémoires*. A l'en croire, ce fut sans sollicitations de sa part et presque à son insu qu'il se vit investi de cette mission. Clarendon atteste tout le contraire, et l'on peut l'en croire. Berkley parla beaucoup de ses relations avec les officiers parlementaires, des conseils qu'il leur avait donnés après la reddition d'Exeter, et de la confiance qu'ils lui avaient témoignée. « Il avait pré« dit tout ce qui était arrivé depuis, et il était sûr « que s'il revoyait ces officiers, il en serait bien « venu, aurait sur eux assez de crédit pour les ra« mener à la raison, et rendrait au roi les plus « grands services. La reine, ajoute Clarendon, crut « tout ce qu'il disait, et ceux qui ne le croyaient pas « furent fort aises qu'il partît pour en faire l'essai, « car le meilleur ami de sir John Berkley aimait « beaucoup à le voir éloigné (1). » Quoi qu'il en soit, Berkley se conduisit dans cette entreprise avec assez de bon sens et de courage. Ses *Mémoires* prouvent que, comme tant d'autres cavaliers, et surtout comme M. Ashburnham, qui lui fut donné pour second ou plutôt pour supérieur dans cette mission, il n'était pas dominé par les illusions et par les sottes répugnances des gens de cœur. « Il avait, dit « M. Guizot, appris dans les combats à estimer les « troupes parlementaires, et ne se vantait pas avec « une niaise insolence d'avoir toujours vécu en trop « bonne compagnie pour pouvoir se résoudre à « traiter avec des gens si mal élevés. Cependant la « légèreté du courtisan se retrouve dans l'excessive « confiance que lui inspirèrent les promesses des of« ficiers et surtout de Cromwell, confiance qui, au

(1) *Histoire de la rébellion*, etc., t. 7, p. 311 et suiv. de la collection des *Mémoires sur la révolution d'Angleterre*, par M. Guizot.

« dire de Clarendon, provenait de sa présomption « et de son désir de se faire valoir. Il n'eût pu souf« frir de laisser croire qu'il avait manqué de crédit « ou de clairvoyance, et voulait persuader, soit aux « autres, soit à lui-même, que si ses négociations « n'avaient pas réussi, c'était uniquement parce que « le roi n'avait pas suivi ses conseils (1). » Après le mauvais succès de cette tentative, Berkley fut chargé d'aller en rendre compte à la reine. Depuis cette époque il séjourna sur le continent, uniquement occupé d'intrigues de cour, dont les détails se trouvent dans les mémoires de Clarendon, présentés de la manière la moins favorable à Berkley; car tous deux étaient brouillés au sujet d'une charge que celui-ci sollicitait et qu'il n'obtint point. Il ne songeait rien moins qu'à se faire nommer gouverneur du duc d'York (depuis Jacques II); et il se donna ensuite beaucoup de mouvement pour marier ce prince à mademoiselle de Longueville. Après la restauration. Berkley fut élevé par Charles II à la pairie, mais il n'acquit aucune importance politique. Ses *Mémoires*, qui sont assez courts, remplissent 70 pages d'un des volumes de la collection de *Mémoires sur la révolution d'Angleterre* publiée par M. Guizot, Paris et Rouen, 1824, in-8°; et c'est à la piquante notice donnée par l'illustre traducteur sur Berkley que nous avons emprunté presque entièrement notre article. D—R—R.

BERKLEY. *Voyez* BERKELEY.

BERLENDIS (ANGELO), jésuite, né à Vicence, le 22 décembre 1733, régenta les humanités dans différents colléges, et fut nommé professeur de rhétorique à Plaisance. Envoyé par ses supérieurs, en 1763, dans la Sardaigne, sur la demande du roi Charles-Emmanuel III, il contribua beaucoup à y ranimer le goût des lettres et des bonnes études. Il mourut en 1793, à Cagliari. On a de lui: *delle Poesie*, Turin, 1784, 3 vol. in-12. Le 1er contient un poëme sur l'imagination, des sonnets, des *capitoli* et des épigrammes; le 2e, des odes anacréontiques; et le 3e, deux tragédies: *la Délivrance des Sardes* et *le Martyre de St. Saturnin*. Dans le genre dramatique le P. Berlendis est très-médiocre, de l'aveu même des critiques italiens; mais comme poëte lyrique il jouit d'une grande réputation. Son style, formé sur celui des grands poëtes anciens et modernes, a de l'éclat et de l'originalité. On a publié un choix de ses poésies, Vicence, 1788, in-8°. L'abbé Fr. Carboni a donné l'éloge de Berlendis en latin, Cagliari, 1794, in-8°, réimprimé la même année à Vicence, avec une trad. italienne en regard. — *François* BERLENDIS, frère du précédent, mort curé de St-Michel à Vicence, en 1803, occupait un rang distingué parmi les prédicateurs de l'Italie. On cite de lui: des *Poésies Bernesques* (*voy.* BERNI), Vicence, 1789, in-8°, dont le succès prouve qu'il aurait pu se faire une grande réputation dans ce genre; des *Epigrammati morali*, ibid., 1799, qui, suivant le P. Moschini (*Letterat. veneta del secolo* 18, t. 1er, p. 215), n'eurent d'approbateur que celui qui les avait composées. W—s.

BERLICHINGEN (GOETZ, ou GODEFROI DE), dit MAIN-DE-FER, brave chevalier, né à Jaxthausen, fut élevé par son cousin Conrad de Berlichingen, qu'il accompagna, en 1495, à la diète de Worms (1). Goetz entra dans l'armée du margrave Frédéric de Brandebourg, servit l'électeur de Bavière dans la guerre contre le Palatinat, et, ayant eu la main emportée, se fit mettre une main de fer, d'où il tira son surnom. Retiré dans son château, il eut plusieurs querelles avec ses voisins; et comme, dans le moyen âge, toutes les querelles amenaient des guerres, Goetz se rendit bientôt redoutable par sa bravoure, en se faisant estimer pour sa loyauté. Ayant fourni des secours au duc Ulrich de Wurtemberg contre la ligue de Souabe, il fut fait prisonnier en 1522, lorsque le duc eut été chassé de ses États, et ne put se racheter que moyennant une rançon de 2,000 florins: la guerre dite *guerre des paysans* vint à éclater, les révoltés s'emparèrent de Goetz, qu'ils considéraient, et le forcèrent de leur servir de chef pendant quatre semaines. Pris de nouveau par les confédérés de Souabe, et retenu à Augsbourg, il ne put obtenir sa liberté qu'en prêtant le serment de rester inactif, et en donnant seize cautions de sa fidélité. Il mourut le 23 juillet 1562. Il a raconté lui-même son histoire: *Vie de Goetz de Berlichingen, dit Main-de-Fer*, avec des notes, 2e édition, Nuremberg, 1775, in-8°. C'est un tableau très-intéressant de l'état social et des mœurs au moyen âge. Le célèbre Gœthe en a fait le sujet d'un drame intitulé: *Goetz de Berlichingen*, où la destinée du héros, ses actions successives en divers lieux, l'état de l'Allemagne entière, le château de Goetz et son siége, la cour de l'évêque de Bamberg, la guerre des paysans et ses ravages, sont mis sur la scène avec une fidélité qui produit beaucoup d'effet, malgré la bizarrerie et le défaut de goût qui se joignent nécessairement à un tableau pareil. — Un autre BERLICHINGEN (*Jean-Frédéric* DE), général au service de l'empereur d'Allemagne, se distingua par sa valeur dans la guerre de la succession d'Espagne: après avoir fait plusieurs campagnes en Hongrie et en Italie, il fut fait, en 1737, feld-maréchal général; et, dans la guerre de la succession d'Autriche, il eut un commandement contre les troupes prussiennes. Fait prisonnier, en 1745, près de Striegau, il obtint à la paix, de l'impératrice Marie-Thérèse, un fief dans le bas Palatinat, où il mourut en 1751. G—T.

BERLICHINGEN (JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE, comte DE), né le 8 février 1759, à Tyrnau, en Hon-

(1) M. Guizot, *Notice sur sir John Barkley* t. 7 de la même collection.

(1) Ce fut à cette date que, pour mettre fin aux guerres privées qui désolaient l'Allemagne, l'empereur Maximilien Ier fit passer l'*Edit de paix perpétuelle* qui interdisait toute voie de fait entre les membres du corps germanique, et renvoyait tous les différends à la *chambre impériale*, créée par la même assemblée. Ce fut avec indignation que Goetz vit passer ces dispositions. « Son caractère éner« gique, dit un biographe, se soulevait contre la destruction de toute « existence chevaleresque, de toute individualité indépendante... » Les guerres particulières continuèrent malgré l'édit, et Goetz, durant toute sa vie, mit toute sa gloire et tout son plaisir dans cette pratique aventureuse de se faire faire justice par son épée. D—R—R

grie, reçut sa première éducation sous les yeux de sa mère, tandis que son père, alors capitaine, et qui devint plus tard feld-maréchal lieutenant, faisait la guerre de sept ans sous Daun et Laudon. Le jeune Berlichingen alla ensuite au lycée de Galotsa, puis à Œdenbourg, enfin à Tyrnan. A quinze ans, il fut admis à l'académie impériale des ingénieurs et à l'école de tactique et de diplomatie de Vienne. Formé par les leçons de ces deux institutions, il commença en 1778 sa carrière militaire, et fit, en qualité de lieutenant dans les chevau-légers de Lœvenem, la guerre de la succession de Bavière. En 1784, il entra dans le régiment des cuirassiers de Mecklenbourg, dont le prince George de Mecklenbourg-Strélitz, frère du roi d'Angleterre, était colonel. Il devint son adjudant et l'accompagna dans plusieurs voyages au nord de l'Allemagne. Ce prince étant mort en 1786, Berlichingen rentra au service d'Autriche et fit les deux campagnes de 1788 et 1789 contre les Turcs. Plusieurs faits d'armes attestèrent sa valeur, et il obtint le grade de chef d'escadron dans le régiment des hulans de Kerner. Sa santé s'étant affaiblie par les fatigues militaires, il obtint son congé. La mort de son père, le besoin de soigner sa fortune et le mauvais état de sa santé le décidèrent en 1790 à épouser une de ses parentes et à se fixer à Iagsthausen, où il se fit élever une demeure aussi commode qu'élégante. Son activité améliora bien vite l'état de sa maison. Il porta aussi son attention sur ses vassaux, et surveilla leur bien-être avec autant de sagesse que d'utilité. Il organisa un service contre l'incendie, et contribua de sa bourse au perfectionnement de l'instruction publique. En 1796, lors de l'apparition des Français en Allemagne, il sut par une sage mesure préserver sa maison et jusqu'à un certain point ses vassaux des malheurs de l'invasion. La connaissance qu'il avait de plusieurs langues lui fut fort utile en cette occasion. A l'époque de la médiation, ses terres passèrent en grande partie sous la souveraineté de la maison de Wurtemberg. Le nouveau roi, Frédéric, le nomma chef du cercle de Schorndorf. Dans ce poste secondaire, Berlichingen fit preuve d'activité, de savoir, et son souverain lui confia, en 1809, l'administration du bailliage de Ludwisbourg, résidence d'été de la cour de Wurtemberg. Il eut alors assez fréquemment des relations avec le roi, qui lui conféra le titre de grand'-croix de l'ordre du Mérite civil, l'appela au conseil d'État (1814), l'éleva au rang de comte, et enfin le nomma membre de la commission pour le projet de constitution que préparait le gouvernement. Plus tard Berlichingen fit partie de l'assemblée des états de Wurtemberg. Quoique fort éloigné de toute idée révolutionnaire, il montra, soit comme membre de la commission, soit comme membre des états, plus d'indépendance que l'on n'en attendait de lui. La mort du roi de Wurtemberg mit un terme à sa carrière politique en 1818. Lui-même, approchant de la vieillesse, demanda sa retraite et l'obtint avec une pension. Revenu dans ses terres, le comte de Berlichingen y passa le reste de sa vie dans des occupations paisibles. Ce fut alors qu'il mit en ordre les archives de sa famille, dont il dressa un arbre généalogique composé de plus de cinq cents noms, tous soumis à un examen approfondi. Il s'occupait aussi beaucoup de littérature, et il composa dans le même temps sa traduction presque littérale, en vers latins, d'*Hermann et Dorothée*, dans laquelle il s'est astreint à rendre vers pour vers la haute et souvent mystique poésie de Gœthe. Ce qui est plus étonnant encore peut-être, c'est qu'il avait soixante et un ans lorsqu'il commença ce travail, imprimé à Tubingen en 1825, et réimprimé trois ans après dans la même ville. Le comte de Berlichingen mourut le 23 avril 1832. Sa sœur unique avait épousé le feld-maréchal autrichien Bellegarde. VAL. P.

BERLIN (JEAN-DANIEL), musicien distingué, inventeur du monochorde, né à Memel, en 1710, organiste à Drontheim, en Norwége, mort en 1775. On a de lui : 1° *Eléments de musique à l'usage des commençants*, 1744. 2° *Instruction pour la tonométrie...., avec des détails sur le monochorde, inventé et exécuté en* 1752, Leipsick, 1767. Le monochorde a l'avantage de ne presque pas varier de ton avec la température. Berlin avait su se construire un clavecin qui avait le même mérite. 3° *Sonates pour le clavecin*, Augsbourg, 1751. G—T.

BERLINGHIERI (FRANÇOIS), noble florentin et poëte italien, florissait vers le milieu du 15e siècle. Il eut pour maître Christophe Landino et Marsilio Ficino. Il est plus d'une fois question de lui dans les lettres de ce dernier, et il y en a même trois qui lui sont adressées. Plusieurs autres écrivains l'ont mentionné avec beaucoup d'éloges. Il publia un ouvrage de géographie en vers et en tercets ou *terza rima*, sous ce titre : *Geografia di Francesco Berlinghieri Fiorentino*, etc., *con sue tavole in varj siti e provincie, secondo la Geografia e distinctione delle tavole di Tolomeo* (1), à Florence, par Nicolas Todesco, grand in-fol. sans date ; mais ce livre étant dédié à Frédéric d'Urbin, qui mourut en 1482, l'impression en dut être faite quelques années auparavant. L'auteur dit lui-même, dans sa dédicace, qu'il avait composé cet ouvrage sous le pontificat de Sixte IV (créé pape en 1471), et qu'il n'avait alors que vingt-cinq ans. Ce livre est rare; l'impression en est assez belle, mais pleine de fautes. Il est divisé en 7 journées ou 7 livres, à la fin de chacun desquels sont des cartes assez bien gravées pour le temps, *e con opportune e belle tavole*, dit Mazzuchelli, *in fine d'ogni libro*. Haym dit aussi que ces cartes sont gravées *a maraviglia bene*. G—É.

BERLINGHIERI (ANDRÉ VACCA), l'un des plus habiles chirurgiens modernes, vint au monde à Pise, en 1772. Ce fut à l'exemple de son père (*voy.* VACCA BERLINGHIERI) qu'il embrassa la carrière

(1) Ce titre n'existe que sur quelques exemplaires, et il y a été imprimé après coup, avec de l'encre rouge. Les autres portent simplement au verso du premier feuillet, dont le recto est blanc : *In questo volume si contengono septe Giornate della Geographia di Francesco Berlinghieri*, sans indication de nom de ville ni d'imprimeur à la dernière page. On peut consulter, au sujet de ce livre précieux, le *Manuel du libraire* de M. Brunet, et les *Lettres de l'abbé de St-Léger au baron d'Heiss*, p. 13. CH—S.

de l'art de guérir; mais trop bien placé pour ne pas reconnaître de bonne heure le vague et l'incertitude de la médecine interne, ce fut à la chirurgie, dont la salutaire influence se manifeste au moins d'une manière évidente, qu'il résolut de se consacrer tout entier. Les écoles de Paris virent ses premiers efforts et ses premiers succès. Desault, qui l'avait distingué, ne tarda pas à se l'attacher, et longtemps il fut l'aide habituel de ce grand praticien dans les opérations difficiles. Berlinghieri passa, vers 1795, en Angleterre, où il suivit avec non moins de zèle les leçons de Hunter et de Bell. A son retour en Italie, il prit le grade de docteur, et, malgré son jeune âge, publia un ouvrage qui posa les fondements d'une réputation à laquelle ses talents comme opérateur donnèrent bientôt un grand développement. Cependant, peu satisfait encore des connaissances qu'il avait acquises, il revint en 1799 à Paris, où, de son propre aveu, il gagna beaucoup du côté de la pratique, sans ajouter autant à ses notions théoriques. Il y lut à la société médicale d'émulation, qui les inséra parmi ses actes, deux mémoires fort bien faits, l'un sur les fractures des côtes, l'autre sur la structure du péritoine et les rapports de cette membrane avec les viscères abdominaux. Dans le premier, il soutint, contre l'opinion de son premier maître, mais d'après des faits et des expériences, que les fractures des côtes ne peuvent pas subir de déplacement lorsque les plans des muscles intercostaux sont demeurés intacts; dans le second, il émit l'opinion hypothétique que le péritoine se compose de deux lames intimement unies ensemble dans quelques points de leur étendue, mais entièrement séparées dans d'autres, où elles reçoivent entre elles tous les viscères du bas ventre. Vers la fin de 1799, il devint l'adjoint de son père pour les cours de chirurgie que ce dernier faisait à Pise, et trois ans après on le mit à la tête d'une nouvelle école de clinique externe qui n'a pas cessé d'attirer un grand concours d'élèves de tous les points de l'Italie, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 septembre 1826. Parmi les perfectionnements dont il a enrichi l'art chirurgical, on distingue une machine compressive pour l'anévrisme de l'artère poplitée, une sorte de cuiller pour le trichiasis, un bistouri boutonné pour l'opération de la taille chez l'homme, un instrument nouveau pour celle de l'œsophagotomie, et diverses modifications apportées tant au mode de traitement des fractures du col du fémur et des fistules lacrymales, qu'à la taille recto-vésicale, dont il fut l'un des premiers et des plus chauds partisans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Riflessioni sul trattato di chirurgia del sign. Bell*, Pise, 1793, 2 vol. in-8°. 2° *Traité des maladies vénériennes*, Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage fut revu par Alyon, à qui on l'a faussement attribué. 3° *Storia dell' anevrisma*, Pise, 1803, in-8°. 4° *Memoria sopra l'allacciatura dell' arterie*, Pise, 1819, in-8°. 5° *Della esofagotomia e di un nuovo metodo di eseguirla*, Pise, 1820, in-8°. 6° *Istoria di una allacciatura dell' iliaca esterna*, Pise, 1823, in-8°. 7° *Memoria sopra il metodo di estrarre la pietra dalla vesica orinaria per la via dell' intestino retto*, Pise, 1821, in-8°. Ce mémoire, traduit la même année en français par Blaquière, fut suivi en 1822 d'un second, que Morin traduisit en français avec le précédent (Genève, 1823, in-8°), et en 1823, d'un troisième sur le même sujet. 8° *Sulla Litotomia nei due sessi*, Pise, in-8°. Berlinghieri expose dans ce mémoire son procédé particulier pour la taille tant chez l'homme que chez la femme. Celui qui a pour objet la guérison du trichiasis est inséré dans les *Annales universelles* d'Omodeil, 1823. J—D—N.

BERMANN (DE), avocat à la cour souveraine de Lorraine, né à Nancy, en 1741, fit dans cette ville de fort bonnes études, et remporta, à l'âge de dix-neuf ans, le prix de belles-lettres à l'académie, par un discours sur cette question : *En écrivant, c'est moins son siècle que l'on doit envisager que l'avenir.* Il se livra à des recherches sur l'ancienne chevalerie de Lorraine, qui, appelée à rendre la justice et à tenir le tribunal des assises, pouvait revendiquer pour chacun de ses membres le titre de chevalier ès-armes et ès-lois. Il mit au jour son travail en 1763, et l'intitula : *Dissertation historique sur l'ancienne chevalerie et la noblesse de Lorraine*, Nancy, petit in-8°, dédiée au prince de Beauvau. Quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur d'avoir peu consulté les anciennes chartes, son ouvrage ne manque pas d'intérêt. On y a relevé plusieurs erreurs, entre autres l'inexactitude de la liste des gouverneurs de Nancy. Mais, à tout prendre, il n'est pas indigne du prix qu'il avait obtenu à l'académie fondée par Stanislas. On trouve une bonne analyse de cette dissertation dans le *Journal de jurisprudence* (août 1763, p. 46). On connaît encore de Bermann un *Mémoire sur la terre et seigneurie de Fenestrange*, Nancy, 1763, in-8°. Il mourut dans un âge peu avancé, sans avoir réalisé toutes les espérances que ses débuts dans la carrière littéraire avaient d'abord fait concevoir. — BERMANN (mademoiselle DE), sœur du précédent, fut attachée fort jeune à la maison de la princesse Adélaïde, et remporta le prix des sciences, au jugement de l'académie de Nancy, par un discours sur cette question : *Est-il plus utile à notre siècle de faire des ouvrages de pure littérature que d'écrire sur la morale?* Nancy, 1761, in-8° de 27 pages (1). Ce thème, assez vague, exprimé en termes ambigus, n'avait pas été donné par l'académie dont les statuts laissaient aux aspirants le choix des sujets qu'ils voulaient traiter. L'orateur féminin se décida en faveur de la morale. Ses aperçus ont de la grâce et de la finesse, sans avoir beaucoup d'étendue. Il est à remarquer que de Bermann présenta au même concours un ouvrage dans lequel il établissait cette proposition : *On est heureux par l'amour de son état et par l'accomplissement de ses devoirs*; mais le frère fut vaincu par la sœur. L'année suivante, ils purent unir leurs palmes académiques. Le prix des belles-lettres fut partagé entre eux. Mademoiselle de Bermann fut encore couronnée pour une

(1) Ce discours a été réimprimé, en grande partie, dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises* par la Porte, t. 5, p. 377-385.

nouvelle, intitulée : *les Eaux de Plomerie* (Plombières). C'était une relation allégorique du séjour de Mesdames de France en Lorraine. L'ouvrage qui valut à de Bermann la moitié de cette couronne était un *Projet de nouveaux prix à distribuer pour les belles actions*. Ce vœu a depuis été rempli par l'Académie française, et a reçu de nouveaux développements par les fondations du vénérable Montyon. M. de Solignac, secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy, exprima, dans la séance publique du 8 janvier 1764, l'admiration qu'avait éprouvée la compagnie « en voyant, entre deux personnes du même « sang, malgré la différence de sexe et d'éducation, « une ressemblance aussi parfaite d'esprit et de ta- « lents (1). » Mademoiselle de Bermann remporta, en 1765, avec l'abbé Bergier (*voy.* ce nom), le second prix d'éloquence à l'académie de Besançon, pour un discours sur cette question : *Combien les mœurs donnent de lustre aux talents*. Le portrait de la jeune muse lorraine se trouvait placé, avec celui de son frère, dans la salle de la société royale de Nancy. Ces deux tableaux et un grand nombre d'autres furent livrés aux flammes, en 1792, par des brigands connus sous le nom usurpé de *Marseillais*. L'abbé de la Porte, qui avait vu le portrait de la jeune Bermann, dit *qu'il représentait une jolie personne* (2). Elle épousa un gentilhomme lorrain, et depuis son mariage, elle paraît avoir entièrement abandonné les lettres. L—M—X.

BERMUDE, ou VEREMONDE Ier, surnommé LE DIACRE, frère d'Aurelio, roi des Asturies, fut tiré du cloître et élu roi en 788, par les grands, au préjudice d'Alphonse II, fils de Froila. A peine monté sur le trône, il attira Alphonse près de lui, l'introduisit dans le conseil, dissipa les préventions qui existaient contre lui, et lui confia le commandement de l'armée. Alphonse, accompagné de Bermude, marcha contre les Maures et les défit. Le généreux Bermude saisit ce moment pour résigner sa couronne, et faire élire Alphonse à sa place en 791, après deux ans et deux mois de règne. Alphonse, autant par affection que par reconnaissance, ne voulut pas souffrir que Bermude retournât dans sa retraite ; il lui donna un appartement dans le palais, et lui témoigna jusqu'à sa mort la même déférence et les mêmes marques de respect que s'il eût encore été roi. B—P.

BERMUDE II, fils d'Ordogno III, roi de Léon et des Asturies, disputa la couronne, qui lui appartenait légitimement, à son cousin Ramire III, et, l'ayant vaincu en 982, resta seul possesseur du trône. Il tenta vainement de rétablir l'ordre dans ses États épuisés par la guerre civile ; l'invasion des Maures, commandés par Almanzor, le contraignit à ne plus songer qu'à la guerre. Bermude livra bataille à ce conquérant, en 992, sur les rives de l'Elza, fut défait, et vit bientôt sa capitale tomber au pouvoir du vainqueur ; mais trouvant un asile dans les Asturies, il s'y défendit comme Pélage s'y était autrefois défendu, et en rendit l'entrée impraticable. Les dangers communs des chrétiens les ayant enfin réunis, Bermude joignit ses forces à celles du roi de Navarre et du comte de Castille, et, quoique malade, contribua puissamment à la victoire mémorable remportée sur Almanzor dans les plaines d'Osma, en 998. Bermude mourut l'année suivante, après un règne de 17 ans. B—P.

BERMUDE III, fils d'Alphonse V, auquel il succéda en 1027. Son règne, qui dura 10 ans, est remarquable par une révolution qui se fit alors en Espagne, et qui dut son origine à l'ambition de Sanche le Grand, roi de Navarre. Dès 1034, Bermude prit les armes pour arrêter les progrès de Sanche, qui s'était rendu maître de la Castille, et menaçait le royaume de Léon. Forcé de céder à l'impétuosité de ce monarque, déjà maître d'Astorga, Bermude s'enfuit en Galice, y rassembla des troupes, et vint pour combattre son ennemi. Ces deux princes, pleins d'ardeur et d'ambition, brûlaient de décider leur querelle par la force des armes ; déjà même les deux armées, rangées en bataille, n'attendaient que le signal, lorsque les évêques qui avaient suivi les rois de Léon et de Navarre les déterminèrent à épargner le sang des chrétiens et à se lier par un traité. Bermude, n'ayant point d'enfants, consentit à abandonner pour dot à sa sœur la partie de ses États dont il venait d'être dépouillé, à condition que cette princesse épouserait Ferdinand, fils de Sanche, en faveur duquel on érigerait la Castille en royaume. Ce traité, avantageux à la maison de Navarre, lui assurait la possession des trois royaumes de l'Espagne chrétienne. Cependant, cette réconciliation, opérée par la nécessité, ne dura que jusqu'en 1034. La mort de Sanche le Grand brisa tous les liens, et fit disparaître cette puissance formidable, qui avait contenu jusqu'alors le roi de Léon. Les enfants de Sanche partagèrent entre eux les États de leur père, et Bermude, croyant l'instant favorable pour recouvrer ce que la nécessité l'avait forcé de céder, rassembla une armée nombreuse. Les rois de Navarre et de Castille se réunirent pour le combattre, et lui livrèrent bataille sous les murs de Carion, en 1037. Emporté par sa jeunesse et par une valeur téméraire, Bermude pénétra dans les escadrons ennemis, et fut tué d'un coup de lance qui lui perça le sein. Il était le dernier des descendants mâles de Pélage, et avec lui s'éteignit la postérité des anciens rois goths, descendue de Recarède, laquelle avait régné durant trois siècles en Espagne. Ferdinand Ier, roi de Castille, hérita du royaume de Léon, du chef de sa femme, sœur de Bermude, et la maison de Bigorre, française d'origine, occupa tous les trônes chrétiens de l'Espagne. B—P.

BERMUDEZ (JEAN), patriarche d'Éthiopie, né en Portugal, suivit, l'an 1520, en Abyssinie, avec la qualité de médecin, Rodrigue de Linca, ambassadeur d'Emmanuel, roi de Portugal. Il s'insinua dans la faveur du roi des Abyssins, qui, menacé par les Maures, l'envoya à Rome et en Portugal, avec le titre d'ambassadeur et de patriarche d'Éthiopie,

(1) *Mémoires* (inédits) *de l'académie de Nancy*, in fol, t. 8, p. 394.

(2) *Histoire littéraire des femmes françaises*, t. 5, p. 577.

Bermudez, qui s'était fait ordonner prêtre, arriva à Rome en 1538, fut reçu par Paul III avec les honneurs dus au double caractère dont il était revêtu, fut sacré patriarche, passa à Lisbonne, où Jean III l'accueillit avec distinction. Ce prince ordonna au vice-roi des Indes d'envoyer des secours au roi d'Abyssinie, et d'en confier la direction au patriarche. Celui-ci arriva à Goa en 1539, et y resta jusqu'en 1541. Alors il s'embarqua pour repasser en Abyssinie. Tout y avait changé de face depuis son départ; le roi était mort, son successeur avait renoncé à la foi catholique, et le parti des Maures avait prévalu. Cependant les troupes portugaises, ayant le patriarche à leur côté, obtinrent plusieurs avantages; mais le nouveau roi se défiant de ces étrangers, les dispersa, et exila Bermudez dans le pays des Caffates, résolu de l'y faire périr. Ce ne fut pas sans peine que le patriarche parvint à s'échapper avec quelques domestiques fidèles. Il gagna l'île de Mazua dans la mer Rouge, s'y embarqua pour Goa, où il arriva en 1556. De là, après avoir couru de nouveaux dangers, il se rendit heureusement à Lisbonne, où il fut reçu favorablement par don Sébastien, qui avait succédé à Jean III. Ce prince lui accorda un traitement honorable. Ainsi finit le patriarcat de Bermudez, après un séjour, ou pour mieux dire un exil de trente ans en Abyssinie, où il montra du talent, du courage et de la fermeté, au milieu de toutes les vicissitudes de la fortune. Il mourut à Lisbonne, vers 1575, et laissa sur l'Abyssinie une relation écrite d'un style simple et digne de foi, qu'il dédia au roi don Sébastien. B—P.

BERMUDEZ (frère JÉRÔME), de l'ordre de St-Dominique, professeur de théologie en l'université de Salamanque, fut un des poëtes espagnols qui illustrèrent au 16e siècle la littérature de cette nation. On voit, par des passages de ses ouvrages, qu'il naquit en Galice; mais le lieu et l'époque de sa naissance, et même de sa mort, sont restés inconnus. On ne sait rien non plus de ses parents. L'opinion commune est qu'il sortait de l'illustre race de don Diégo Bermudez, neveu du Cid, Ruy Diaz. On présume, en rassemblant diverses circonstances indiquées par ses œuvres, qu'il a dû naître vers l'an 1530. Ce qui est certain, c'est qu'il résida quelque temps en Portugal, qu'il professa la théologie à Salamanque, et qu'adonné à l'étude et à la retraite, il se distingua par une vie sage et exemplaire, non moins que par son érudition. Grand théologien, excellent humaniste, il passe pour avoir écrit avec autant de facilité et de supériorité en latin qu'en castillan. Des traductions, des sentences tirées des poëtes grecs, prouvent que leur langue lui était familière; il avait aussi étudié l'hébreu et l'arabe. Les premiers ouvrages qu'il ait publiés sont les deux tragédies dont la touchante aventure d'Inès de Castro lui a fourni le sujet. Il les intitula : l'une, *Nise lastimosa*, et l'autre *Nise laureada*; c'est-à-dire *Nise malheureuse* et *Nise triomphante*, ou *couronnée*. Par une bizarrerie qui tient sans doute à l'esprit scientifique du siècle, Bermudez trouva très-poétique de donner à ces tragédies le titre de *Nise*, qui est l'anagramme d'*Inès*; et cependant ce personnage reprend et garde dans les deux pièces son véritable nom. Elles furent imprimées à Madrid en 1577. L'auteur, que sa piété n'avait pas empêché de les composer, se fit un scrupule de les publier sous son nom, et elles parurent sous celui d'Antonio de Silva, qu'on croit avoir été un ami de Bermudez, et l'un des favoris de son Mécène, don Fernand Ruyz de Castro y Andrade, l'aîné de la famille des comtes de Lemos, à qui les deux pièces furent dédiées. Nicolas Antonio y fut trompé, et il attribua ces pièces à ce prétendu Silva, dans sa *Bibliothèque espagnole*. Cette erreur vient de ce qu'il ne fit pas attention à un sonnet de Diego Gonzalès Duran, qui précède ces tragédies, et qui prouve que leur auteur est Jérôme Bermudez. La qualification de *premières tragédies espagnoles*, qui leur a été donnée, a aussi fait naître quelques commentaires. L'auteur ignorait-il qu'il avait été précédé dans cette carrière? On voit, en effet, dans l'*Essai sur la littérature espagnole* de Lampillas, que des poëtes de sa nation disputent à l'Italie la gloire d'avoir réveillé les premiers la muse tragique en Europe. Quoi qu'il en soit, il pourrait se faire que, dans sa retraite, Bermudez n'eût pas connu ces premiers essais de la Melpomène de ces temps-là, ou, plus probablement encore, ses tragédies auraient pris et retenu le titre de *premières tragédies espagnoles*, parce qu'elles sont, en effet, les premières dont le sujet appartienne à l'histoire de la nation. Elles ont été publiées, avec un assez bon examen critique, dans la collection intitulée : *Parnasse espagnol*. On y loue Bermudez de la sagesse et de la régularité de son action, de la vérité de ses sentiments, mais surtout de la pureté et de la pompe de son style, en observant d'ailleurs que ces qualités ne se trouvent plus dans la seconde pièce qu'à un degré bien inférieur. On ne dissimule pas non plus que, quant au plan, et à ce qu'on appelle aujourd'hui l'*intrigue*, les deux pièces attestent encore l'enfance de l'art. En effet, ce ne sont, à proprement parler, que des dialogues, ou une suite de conversations. Point de nœud, pas le moindre artifice dans la manière de faire agir ou paraître les divers personnages. Dans la première tragédie, par exemple, l'infant, époux secret d'Inès, ouvre la scène par l'exposition de sa situation et le refus de céder aux conseils d'un confident qui le presse de sacrifier sa passion aux lois de l'État, puis il ne doit plus reparaît qu'à la dernière scène, pour gémir sur la mort de son amante et jurer de la venger. Après que ce prince s'est retiré, le roi et ses conseillers délibèrent sur le sort d'Inès; les conseillers établissent que sa mort est nécessaire au bien public, que les rois sont les ministres de la justice de Dieu, qu'ils ne peuvent se tromper, et qu'il vaut encore mieux, enfin, qu'un innocent périsse que de laisser fléchir le pouvoir et les lois. On est quelquefois tenté, en lisant cette scène, de penser qu'elle n'a pas été inconnue à Corneille, quand il fait résoudre la mort de Pompée par les conseillers de Ptolémée. La scène de l'infant, que son confident exhorte à sacrifier l'amour à l'honneur et au devoir, n'est pas non plus sans une certaine ressemblance

avec celle de Titus et de Paulin dans *Bérénice*. Quand le roi a consenti à la mort d'Inès, celle-ci, qui a été avertie en songe de son malheur, est mandée pour apprendre son sort. Elle défend sa vie par les plus touchantes supplications. Ses assassins ouvrent une discussion pour lui prouver qu'elle doit subir tranquillement son arrêt, et que sa mort est juste et nécessaire. Parmi les raisonnements qu'ils lui adressent, et qui rendent cette scène passablement ridicule, ils lui représentent qu'en mourant innocente, comme elle le dit, elle n'en aura que plus de droits à les appeler au tribunal de Dieu, devant qui elle va paraître; ils lui citent aussi les Grecs et les Romains, qui, en pareille circonstance, se sont couverts de gloire par le courage avec lequel ils ont supporté leur destinée. Cependant le roi se laisse attendrir, Inès obtient sa grâce; ses ennemis reprochent au roi sa faiblesse; ils prennent sur eux la responsabilité du coup qu'ils vont porter. Le roi, fatigué, et qui croit alors, sans doute, sa conscience à l'abri, leur abandonne le sort d'Inès : ils courent l'assassiner. L'infant, à qui on fait le récit de ce meurtre, passe du désespoir à la fureur, et la pièce est finie. La seconde offre bien plus d'inconvenances; c'est aussi, du reste, le détail dialogué de la vengeance que don Pèdre, parvenu au trône, exerça contre les meurtriers d'Inès, auxquels on ouvre le ventre sur la scène pour leur arracher le cœur. Ces tragédies, dont la première paraît avoir été inconnue à l'auteur de l'*Inès* française, sont calquées absolument sur les formes simples des tragiques grecs. Elles ont des chœurs, dont la poésie est fort estimée des littérateurs espagnols. D'ailleurs on peut voir par ce peu de détails, dans lesquels j'ai cru devoir entrer, que le mérite tragique et trop vanté de Bermudez se réduit à s'être traîné sans art et sans génie, mais non sans quelque goût naturel, sur les traces que lui avaient frayées les anciens, et que ce titre, que ses deux *Nise* retiennent, de *premières tragédies espagnoles*, signifie aujourd'hui bien peu de chose. Bermudez avait choisi le fameux duc d'Albe pour son héros. Il célèbre, dans un poëme de 5 chants en octaves, son voyage d'Italie en Flandre. Cet ouvrage, entrepris, dit-il, à la prière d'un de ses parents qui servait sous le duc d'Albe, et qui lui en fournit les matériaux, ne coûta à notre auteur que peu de jours de travail. Son œuvre la plus importante, terminée en 1589, est le poëme intitulé *la Espérodia*, ou *l'Hesperoïda*. C'est encore le duc d'Albe qui en est le héros. L'auteur le composa d'abord en vers latins, puis il le traduisit lui-même en vers blancs espagnols, et y ajouta des notes. On trouve à la suite différentes pièces de poésies, dont on estime l'élégance et le naturel. Il paraît constant que Bermudez, nourri de l'étude des anciens, y puisa ce goût pur et ce sentiment délicat du beau, dont il transporta heureusement le secret dans le mécanisme et le maniement de la langue castillane, et contribua pour sa part à la polir et à la perfectionner, bien que quelquefois il ait plaisanté sur son origine gallicienne, comme si elle l'eût rendu étranger et presque barbare pour l'Espagne. G—D.

BERNACCHI (ANTOINE), chanteur, né à Bologne, vers 1700, était élève du célèbre Pistocchi, qui lui ordonna de ne chanter en public que lorsqu'il l'en jugerait digne. Bernacchi étant parvenu, avec une voix médiocre, à vaincre les plus grandes difficultés, se fit entendre dans sa patrie, qui lui donna le titre de *roi des chanteurs*. Il paraît cependant qu'il abusait de sa facilité, et sacrifiait l'expression au désir d'exécuter les passages difficiles. J.-J. Rousseau prétend que Pistocchi, mécontent de son élève, lui dit un jour, après l'avoir entendu chanter : « Ah ! « malheureux que je suis ! je t'ai appris à chanter, « et tu veux jouer ! » Bernacchi, après avoir été successivement attaché à la musique de l'électeur de Bavière et de l'empereur d'Allemagne, passa, en 1730, à Londres, avec Haendel. Il revint dans sa patrie, vers l'année 1736, pour y établir une école de chant, d'où sont sortis plusieurs élèves qui ont eu de la réputation. P—x.

BERNAERTS (JEAN), en latin BERNARTIUS, vit le jour à Malines, en 1568. Appliqué de bonne heure aux belles-lettres, pour lesquelles il avait un goût décidé, il y joignit l'étude de la jurisprudence, et prit à l'université de Louvain le grade de licencié en l'un et l'autre droit. Il retourna ensuite à Malines, où il exerça la profession d'avocat au grand conseil. En 1594, il épousa Catherine, fille de Guillaume Breughel, conseiller au conseil de Brabant, à Bruxelles, et en eut deux enfants qui lui survécurent, aussi bien que sa femme qu'il laissa veuve le 16 décembre 1601, lorsqu'il n'avait encore que 33 ans. Valère André et Foppens, dans la *Bibliotheca Belgica*, François-Sweert, dans deux de ses ouvrages, *Ducatus Brabantiæ Monumenta sepulchralia* et *Athenæ Belgicæ*, rapportent l'épitaphe que composa pour lui Nicolas Oudaert, chanoine et official de Malines, laquelle n'a pas été gravée sur sa tombe. Les connaissances de Bernaerts étaient variées; mais la louange le gâta, et il avait quelque droit de s'exagérer son mérite, lorsque Juste-Lipse, une des puissances littéraires de l'époque, l'appelait *Flos Belgarum*. Il est vrai que Juste-Lipse était son allié, et que ces civilités de savants ne doivent pas être prises à la lettre, surtout quand il s'agit d'hommes qu'ils ne redoutent point. Parmi les lettres de Juste-Lipse, faites pour être mises sous les yeux du public, il y en a seize qui sont adressées à Bernaerts. Dans l'une, datée de 1597, il lui parle d'une manière énergique et pittoresque de la révolution prochaine qui menaçait de renouveler la face du monde : *Jam pridem vidimus, quidquid illud est, mutationes in Europa et nobis Deum parare, et velut refingere velle hunc orbem*. Et il ajoute, avec une sagesse qu'il nous serait utile d'imiter : *Queri, mollitia est, reluctari insania*. Juste-Lipse fit quelques vers à l'occasion du travail de Bernaerts sur Boëce, et composa son épithalame en vers hexamètres. On a de notre auteur : 1° *la Vie et le Martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse* (en flamand), Anvers, 1588, in-12, trad. de Blackwood (*voy.* ce nom). 2° *Oratio funebris... D. Joan. Hauchini, secundi Mechliniensium archiepiscopi*, Louvain, 1589, in-12. 3° *Orationes funebres duæ in obi-*

tum.., D. Mich. du Bay, *Athensis* (le célèbre Baïus), Louvain, 1589, in-12. 4° *De Utilitate legendæ historiæ libri* 2, Anvers, 1589; ibid., 1593, in-8°. Ce traité, dédié à Juste-Lipse, a tous les défauts du maître; c'est du reste peu de chose. 5° *Commentarius in P. Statii Papinii Opera, ad veteres codices recensita*, édition estimée, Anvers, Plantin, 1595, in-12; Leyde, 1598, in-12; Genève, 1605 et 1612, in-12. 6° *Commentarius in P. Papinii Statii Sylvas*, ibid., 1599, in-12; et ces deux ouvrages réunis, Anvers, 1607, in-12. 7° *De Lirani oppidi, ab Hollandis occupati, per Mechlinianos et Antverpianos admirabili liberatione commentariolus*, Louvain, 1596, in-12, Malines, vers 1738, 31 p. in-12. 8° *A. M. S. Boetii de Consolatione philosophiæ... Jo. Bernartius recensuit et commentario illustravit*, Anvers, 1607, in-8°, publié par les soins de Nic. Oudaert, qui y a joint une préface. Les notes de Bernaerts ont été insérées avec celles de Théod. Sitzman et de René Vallin, dans l'édition de Leyde, 1671, in-8°, 324 p. sans les tables et les préliminaires, qui contiennent, entre autres, une préface de Bertius. R—G.

BERNALDEZ (ANDRÉ), historien espagnol du 16° siècle, né à Fuentes, fut chapelain de l'archevêque de Séville, Deza, protecteur de Christophe Colomb. Il connut ce célèbre navigateur, qui eut même assez de confiance en lui pour lui laisser des papiers. Depuis 1488 jusqu'en 1513, époque présumée de sa mort, Bernaldez fut curé du bourg de Los Palacios. Il a laissé manuscrite une *Historia de los reyes catolicos*, où il résume en 14 chapitres les deux premiers voyages de Colomb. C'est une des sources à consulter pour l'histoire de la découverte de l'Amérique, l'auteur ayant été non-seulement contemporain de cet événement, mais aussi le confident du grand homme à qui en est dû l'honneur. M. Wasington Irving fait remarquer dans sa notice sur Bernaldez (*Life of Colombus*, t. 4, p. 29) que cet historien fait connaître mieux que tout autre l'histoire de la navigation de Colomb. On trouve un extrait de ce témoignage authentique dans le 6° livre de l'ouvrage du P. Ferdinand Navarette, missionnaire célèbre. (*Voy.* NAVARETTE.) D—G.

BERNARD, roi d'Italie, fils de Pepin, roi d'Italie. Celui-ci mourut avant son père Charlemagne, le 8 juillet 810, et l'Empereur, qui avait donné à Pepin le royaume d'Italie, ne le transmit à son fils Bernard que deux ans plus tard, lorsqu'il vit ce royaume menacé par une invasion des Sarrasins. Il donna en même temps pour conseillers au jeune roi, Walla et son frère Adelard, ses parents, et les plus sages de ses ministres; mais Charlemagne étant mort le 28 janvier 1814, Louis, qui lui succéda, conçut des soupçons contre Bernard son neveu, et plus encore contre les deux conseillers, qui inspiraient à ce jeune homme, dans son administration, la fermeté et la prudence d'un vieux roi. Il fit venir Bernard à Aix-la-Chapelle pour le réprimander; en même temps il relégua Adélard dans les îles d'Hières; il contraignit Walla à se faire moine, et il persécuta jusqu'aux deux sœurs de ces hommes célèbres, pour les punir d'avoir été trop fidèles conseillers. Bernard, de retour en Italie sans ses ministres, s'y trouvait exposé à la malveillance de Louis et de sa femme Ermengarde; il avait éprouvé déjà plusieurs fois leur injustice, lorsqu'en 817, Louis associa son fils aîné, Lothaire, à l'empire, et lui donna ainsi un rang supérieur à celui de Bernard. Ce dernier, comme fils du fils aîné de Charlemagne, et comme roi d'Italie, avait plus de droit à l'empire qu'aucun autre prince français; aussi ne put-il voir sans défiance et sans jalousie la nouvelle dignité accordée à son cousin. Il rassembla une armée pour faire valoir ses droits; mais à l'approche de Louis, il se vit abandonné par presque tous ses partisans. Il résolut alors d'avoir recours à la clémence de l'Empereur, au-devant duquel il s'avança jusqu'à Châlons; mais, quoique muni d'un sauf-conduit que lui avait envoyé Ermengarde, il fut arrêté avec toute sa cour. Il fut jugé, avec ses partisans, en 818, et condamné à mort. Louis commua cette sentence, et ordonna qu'on lui arrachât les yeux, ainsi qu'à tous ses complices. Cet ordre cruel fut exécuté immédiatement d'une manière si violente, que le malheureux Bernard et un de ses conseillers moururent trois jours après dans des douleurs affreuses. S—S—I.

BERNARD, duc de Septimanie et de Toulouse. La Septimanie comprenait une grande partie du Languedoc, et était ainsi nommée à cause des sept grandes cités qui s'y trouvaient. Charlemagne l'unit au royaume d'Aquitaine, et Louis le Débonnaire l'en sépara en 817, ainsi que la Marche d'Espagne : il fit de ces deux provinces un duché dont Barcelone devint la capitale. En 820, Bernard Ier, fils de St-Guillaume, duc de Toulouse, fut substitué à Béra, d'origine gothique, dans le duché de Septimanie. Le jeune Bernard signala d'abord sa valeur contre Aizon, qui, soutenu par Abdérame II, roi maure de Cordoue, venait de faire soulever la Marche d'Espagne. Bernard fut appelé, en 828, à la cour de Louis le Débonnaire, par l'impératrice Judith, qui voulait l'opposer à la confédération des enfants du premier lit. Il jouit à la cour impériale de la plus haute faveur, fut déclaré successivement premier ministre, grand chambellan et gouverneur du jeune Charles le Chauve, fils de l'Empereur et de Judith. Bernard entra dans toutes les vues de l'Impératrice pour l'établissement de ce prince, et détermina l'Empereur à lui assigner un royaume, au préjudice du traité de partage fait entre ses frères du premier lit. Cette disposition, et la fermeté de Bernard, dont l'autorité était sans bornes à la cour, irritèrent la plupart des grands de l'État, qu'il avait d'ailleurs dépouillés pour revêtir de leurs charges ses propres partisans. Dans leur haine, les adversaires de Bernard, formant une ligue puissante, l'accusent de tyrannie, de commerce criminel avec l'Impératrice, de sacrilége, même de magie, et d'avoir usé de prestige pour fasciner l'Empereur; Bernard succombe, ainsi que l'Impératrice, à la confédération des fils de l'Empereur, et se retire à Barcelone, capitale de son gouvernement. L'année suivante, il vient se présenter à la diète de Thionville, offrant d'abord le duel, suivant les lois

des Francs, à quiconque voudrait se porter pour son accusateur, et se purge ensuite par serment, aucun champion n'ayant osé accepter le défi; mais cette démarche ne l'ayant pas rétabli dans sa première faveur, il se lia avec Pepin, roi d'Aquitaine, contre les intérêts de l'Empereur, qui le dépouilla de la Septimanie, en 832, dans la diète de Joac, en Limousin. Bernard, retiré en Bourgogne, se déclara contre les enfants révoltés de Louis le Débonnaire, et, de concert avec Pepin, fit rétablir l'Empereur, que son fils Lothaire avait déposé. Par cette conduite adroite, il recouvra, en 833, son duché de Septimanie, et succéda, deux ans après, à Béranger, dans le duché de Toulouse. Se voyant ainsi à la tête de deux grandes provinces, il usurpa les biens ecclésiastiques, opprima les peuples, et travailla en secret à se rendre indépendant. Charles le Chauve lui retira le duché de Toulouse en 840, à cause de ses liaisons avec Pepin II, roi d'Aquitaine. L'année suivante, Bernard, réconcilié en apparence avec Charles, marcha sous ses drapeaux, à la tête des milices de son gouvernement, jusqu'à trois lieues de Fontenay; mais flottant toujours entre Pepin et Charles le Chauve, il ne se trouva point à la bataille; il se contenta d'en être spectateur, et, se tenant ainsi entre les deux partis, crut se maintenir dans le gouvernement de Toulouse, qui relevait de Pepin, et dans celui de Septimanie, qui relevait de Charles; mais sa conduite équivoque ne fit que le rendre encore plus suspect à l'Empereur. L'annaliste de St-Bertin rapporte que Bernard méditait de grands desseins, entre autres de secouer le joug de l'autorité royale, lorsqu'il fut jugé dans une diète que Charles le Chauve convoqua en Aquitaine, en 844, et condamné comme coupable du crime de lèse-majesté : il subit le dernier supplice. D'autres annalistes prétendent que Charles le Chauve le tua de sa main, circonstance qui est confirmée par un fragment tiré de la vieille chronique manuscrite d'*Odo Ariberti*, publiée par Baluze. Suivant le récit de cet auteur, Bernard ayant conclu la paix avec Charles le Chauve, et l'un et l'autre l'ayant signée séparément avec le sang de Jésus-Christ, afin de la rendre inviolable, le duc de Septimanie se rendit à Toulouse pour faire sa soumission au roi, dans le monastère de St-Sernin. Charles, alors sur son trône, se lève pour l'embrasser; mais tandis qu'il le soutient de la main gauche, il lui enfonce de la droite le poignard dans le cœur, et, descendant tout ensanglanté de son trône, dit en mettant le pied sur le corps du duc : « Malheur à « toi, qui as osé souiller le lit de mon père et de « mon seigneur! » D'après le même auteur, Charles commit en même temps un assassinat et un parricide; car ses traits de ressemblance avec Bernard étaient si frappants, qu'ils prouvaient en quelque sorte le commerce criminel de ce duc avec l'impératrice Judith, mère de Charles. Quoique D. Vaissette, historien du Languedoc, ait élevé quelques doutes sur l'exactitude de la chronique d'*Odo Ariberti*, les plus habiles historiens n'ont pas fait difficulté d'admettre les circonstances de la mort de Bernard, comme tirées d'un auteur contemporain. Le fameux duc de Septimanie méritait la haine publique, d'après la peinture que les historiens nous en ont laissée. Il avait épousé Dodane, que quelques auteurs ont cru faussement sœur de Louis le Débonnaire, et dont il eut deux fils, Guillaume et Bernard : le premier, alors âgé de dix-sept ans, se réfugia en Espagne, et succéda ensuite à son père dans le duché de Septimanie et d'Aquitaine, dont il fut redevable à Pepin II, prince auquel il s'était également attaché. B—P.

BERNARD DEL CARPIO, héros fameux de l'Espagne, auquel les romanciers et même les historiens espagnols ont attribué des actions évidemment fabuleuses, naquit dans le 9e siècle, d'un mariage secret entre Chimène, sœur d'Alphonse le Chaste, et don Sanche, seigneur de Saldagna. Alphonse, irrité de ce mariage inégal, fit crever les yeux à don Sanche, supplice alors en usage, et le retint prisonnier dans un château; mais il épargna le jeune Bernard, fruit de cette union malheureuse, et, l'ayant fait élever avec soin, le traita comme son neveu. Don Bernard s'attacha depuis à son oncle, et combattit avec succès les Sarrasins, dans l'espérance que ses services pourraient fléchir le roi, et l'engager à lui rendre son père; mais Alphonse fut inflexible. Bernard se retira mécontent de la cour, et se maintint à Saldagna contre le roi. Il était soutenu en secret par d'autres seigneurs opposés à la cour. Alphonse l'exclut du trône, et déclara pour son successeur Ramire, fils de Bermude le Diacre. Bernard ne revint à la cour qu'à l'avénement d'Alphonse le Grand, auquel il s'attacha. Il eut part à toutes les victoires que remporta ce prince contre les Maures, espérant toujours que la liberté de son père serait enfin la récompense des services qu'il rendait à l'État; mais ayant éprouvé un nouveau refus de la part d'Alphonse, il se retira dans ses terres, près de Salamanque, avec ses amis, s'y fortifia, invita les Maures à se joindre à lui, et donna au roi de telles inquiétudes, que ce prince promit de lui rendre son père, à condition qu'il livrerait la forteresse de Carpio. Bernard s'empressa de remettre cette place; mais quelle fut son indignation, lorsqu'il apprit que son malheureux père était mort, et qu'il était luimême victime de sa piété filiale et de la déloyauté du roi! Il abandonna aussitôt l'Espagne, et passa en France, où il finit ses jours en chevalier errant, vers la fin du même siècle. Quelques chroniques espagnoles assurent au contraire qu'il soutint avec une fermeté héroïque tous les revers de la fortune, et que, toujours fidèle à son roi, il mourut en Espagne à Aguilar del Campo. Voilà ce qu'on raconte de plus vraisemblable sur le héros espagnol que les romanciers ont mis en parallèle avec le fameux Roland, neveu de Charlemagne, et auquel ils prétendent que Bernard del Carpio donna la mort dans les plaines de Roncevaux. B—P.

BERNARD DE MENTHON (Saint), né en 923, dans le voisinage d'Annecy, d'une des plus illustres maisons de Savoie, s'est rendu recommandable dans les fastes de la religion, par son zèle apostolique, et dans ceux de l'humanité, par deux établissements hospitaliers, où, depuis neuf cents ans, les voya-

geurs trouvent un asile assuré contre les dangers que leur offre le passage des Alpes dans la saison la plus rigoureuse de l'année. Bernard, porté par inclination à la piété, et par goût à l'étude, se refusa à un mariage avantageux auquel ses parents attachaient la plus grande importance; il embrassa l'état ecclésiastique, et devint archidiacre d'Aoste, dignité à laquelle étaient jointes celles d'official et de grand vicaire, ce qui lui donnait beaucoup de part au gouvernement du diocèse. Les habitants des montagnes voisines, livrés à toutes sortes de superstitions, offraient une plus vaste carrière à son zèle expansif: quarante ans de sa vie furent employés à des missions dans les diocèses de Sion, de Genève, de Tarantaise, de Milan, de Novarre, etc., et partout il opéra une réforme utile dans la religion et dans les mœurs. Touché des maux qu'avaient à souffrir les pèlerins français et allemands, en allant visiter à Rome les tombeaux des saints apôtres, il imagina d'établir sur le sommet des Alpes deux hospices pour les recueillir; l'un sur le mont Joux (*mons Jovis*), ainsi nommé d'un temple de Jupiter qui attirait encore des adorateurs; l'autre au passage des Alpes grecques, à l'endroit nommé *Colonne Jou*, à cause d'une colonne de pierres élevée pour indiquer le chemin, malgré la hauteur de la neige qui le couvre quelquefois à plusieurs mètres de hauteur. Des historiens crédules mettent sur cette colonne une escarboucle qui éclairait pendant la nuit; d'autres disent que cette même colonne était creuse, et que les prêtres de l'idole s'y cachaient pour lui faire rendre des oracles : mais les restes en subsistaient encore, sous le nom de *Colona Jou*, à la fin du 18e siècle, et on n'y voyait rien de pareil; il est certain du moins qu'au temps de St. Bernard de Menthon elle était l'objet d'un culte superstitieux. Ce zélé missionnaire ramena de leurs superstitions les habitants de ces lieux sauvages, renversa la colonne et le temple, et établit sur leurs débris les deux hospices appelés de son nom le *grand* et le *petit St-Bernard*. Il confia le soin de ces deux établissements à des chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin, qui ont rempli sans interruption et qui remplissent encore, avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, les vues de leur saint fondateur. Ces pieux solitaires habitent les sommets des montagnes, où, même au milieu de l'été, le froid est extrême; on n'y trouve ni arbres ni arbustes; des neiges, des glaces amoncelées, le silence de la mort, des nuages qui tantôt flottent au-dessous des voyageurs, et tantôt les enveloppent, tel est le séjour qu'ont choisi les disciples de Bernard de Menthon pour y exercer envers les voyageurs la plus généreuse hospitalité. Leur monastère est principalement placé sur le grand St-Bernard, à plus de 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer. On croit que c'est l'habitation la plus élevée qui soit en Europe; ils s'estiment heureux lorsqu'ils y ont un été de trois mois, et trois heures de beau temps chaque jour de cet été si rapide. Matin et soir, les chiens de ces religieux vont à la découverte, et, quand ils ont entendu les cris de quelque infortuné près de périr, ils reviennent au couvent : alors on leur suspend au cou un panier rempli d'aliments, et souvent le zèle, la charité des religieux parvient à arracher quelques victimes à la mort. Delille a consacré quelques beaux vers de ses *Trois Règnes de la Nature* à célébrer l'admirable instinct de ces animaux :

Vous donc, soyez bénis, animaux courageux,
Que nourrit St-Bernard sur son front orageux;
Vous qui, sous les frimas qu'un long hiver entasse,
Des voyageurs perdus courez chercher la trace!
L'homme accourt à vos cris, il enlève ces corps
Dont le froid homicide engourdit les ressorts.
. . . .
Salut! des malheureux charitables hospices!
Et vous, nobles chasseurs, à leurs malheurs propices,
Ayez part à mes chants; trop soumise à ses lois,
Votre race aide l'homme à dépeupler les bois;
Votre instinct dépravé seconde sa furie;
Elle donne la mort, vous conservez la vie.

Pour Bernard, il reprit le cours de ses missions, et termina saintement sa carrière à Novarre, le 28 mai 1008. On célèbre sa fête le 15 juin, jour auquel il fut enterré. Les bollandistes ont publié, avec de bonnes notes, deux vies authentiques de St. Bernard de Menthon, dont l'une a été écrite par Richard, son successeur dans l'archidiaconat d'Aoste. On y voit qu'il ne fut ni de l'ordre de Cîteaux, ni de celui des chanoines réguliers, comme certains auteurs le prétendent. Ses deux hôpitaux possédaient des biens assez considérables en Savoie. Une dispute s'étant élevée entre les cantons suisses et les ducs de Savoie pour la nomination du prévôt, ou supérieur, Benoît XIV donna aux hospitaliers le droit de nommer eux-mêmes leur prévôt. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, les dépouilla de leurs biens pour les donner à l'ordre de St-Maurice et de St-Lazare, et il fit réunir les hospitaliers au chapitre d'Aoste. Depuis cette époque, les deux hospices sont desservis par des prêtres séculiers, qui ne le cèdent en rien à leurs prédécesseurs dans le soin des voyageurs. T—D.

BERNARD DE THURINGE, ermite fanatique de la fin du 10e siècle, qui annonçait la fin du monde, appuyant cette prophétie sur ces mots de l'Évangile : *mille ans et plus*, que l'ermite et ses disciples expliquaient à leur manière. Elle jeta toute l'Europe dans les plus vives alarmes. Une éclipse de soleil étant arrivée au milieu de cette disposition des esprits, tout le monde courut se cacher dans le creux des rochers et dans le fond des cavernes, parce qu'il est écrit (*Apocalypse*, chap. 6, versets 15, 16, 17) : « Les rois de la terre, les princes, les officiers de « guerre, les riches, les puissants, et tous les hom« mes esclaves ou libres, se cachèrent dans les ca« vernes et les rochers des montagnes, et dirent aux « montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et « cachez-nous de devant la face de celui qui est assis « sur le trône, et de la colère de l'agneau, parce que « le grand jour de leur colère est arrivé. Eh! qui « pourra subsister en leur présence? » Les prédications de Bernard de Thuringe avaient tellement persuadé ses contemporains, qu'un grand nombre d'en-

tre eux renoncèrent à l'agriculture, au commerce, et à toutes les choses qui pouvaient les détourner de la pensée du ciel et du jugement dernier ; elles augmentèrent beaucoup le nombre des pèlerins qui désertaient l'occident pour se rendre à Jérusalem, où l'on croyait que Jésus-Christ allait descendre pour juger les vivants et les morts. Des théologiens furent chargés par Gerberge, femme de Louis d'Outre-Mer, de rassurer les peuples sur la fin du monde ; ils entreprirent de prouver que le temps où l'antechrist devait paraître était encore éloigné ; les hommes les plus éclairés du temps se laissèrent convaincre ; mais la terreur répandue par les prophéties de Bernard resta longtemps dans l'esprit des faibles, et ne fut tout à fait calmée que vers la fin du 11e siècle. M—D.

BERNARD (Saint), naquit, en 1091, au château de Fontaines, dans le voisinage de Dijon, cette ville privilégiée où devait naître cinq cents ans plus tard Bossuet, qui enleva à son illustre devancier l'honneur d'avoir été le dernier des Pères de l'Eglise. Il fut le troisième fils de Tescelin, noble bourguignon, qui se distingua par sa bravoure, et d'Aleth de Monbar, femme d'un esprit élevé et d'une piété exemplaire. Sa naissance, suivant un récit contemporain, fut marquée par une circonstance singulière dont on fit un présage. Sa mère songea qu'elle mettait au monde un chien blanc aux abois retentissants, et un saint vieillard du voisinage ne manqua pas d'expliquer ce songe comme une prophétie qui annonçait l'éloquence et la fidélité du nouveau-né. Le jeune Bernard trouva dans sa famille l'exemple de toutes les vertus, et son ardeur à les imiter, aussi bien que les développements précoces de son intelligence, montrèrent que le songe prophétique de sa mère devait être réalisé. Quoique destiné par sa naissance à prendre un rang élevé dans le monde, il témoigna de bonne heure son aversion pour la vie du siècle, et sa fidélité aux leçons de sa mère qu'il eut le malheur de perdre avant d'être arrivé à l'adolescence. Lorsqu'il sentit les premiers aiguillons de la chair, il commença cette lutte contre le démon qui ne devait finir qu'avec sa vie. La malice des hommes tendit à sa pureté des piéges qu'il sut éviter. La légende de sa vie contient, à ce propos, quelques récits naïfs qui nous montrent qu'il préluda à la domination des autres en se dominant lui-même. Le jeune Bernard commença par exercer sur sa famille l'ascendant que lui donnait au dehors ce triomphe intérieur. Pour l'assurer et le compléter, il ne vit pas, contre de nouvelles tentations, d'autre asile que le cloître. L'ombre de sa mère et sa vocation l'y portaient ; et son éloquence, son prosélytisme, déjà contagieux, y entraînèrent tous les siens. Vers le milieu de l'année 1113, une troupe de jeunes gens, de noble extraction, quitta Dijon et s'achemina pieusement vers l'abbaye de Citeaux, qui languissait depuis sa fondation et désespérait de l'avenir. L'arrivée de Bernard, de son oncle, de ses frères et de ses amis, fut la date de sa prospérité. Deux ans après, l'affluence était si grande, qu'elle détacha une colonie dont Bernard fut le chef, et qui alla s'établir dans une vallée sur les bords de l'Aube. Cette vallée, qui venait d'échanger le nom funeste de Val-d'Absinthe contre celui de Clairvaux, après la destruction des brigands qui l'infestaient, fut bientôt transformée. Quoique Bernard eût ajouté de nouvelles rigueurs à la règle de St-Benoît, les néophytes se présentèrent en foule pour s'y soumettre ; tous ceux qui l'approchaient cédaient, comme par une vertu secrète, à l'irrésistible entraînement de son éloquence ; les mères, les épouses faisaient des vœux pour que leurs fils, leurs maris n'entendissent pas la voix de l'apôtre nouveau. On a souvent reproché à St. Bernard l'ardeur de son zèle : mais il avait éprouvé que la vie était semée d'écueils où la vertu la mieux affermie peut échouer (1) : il s'était donné charge d'âmes, et il voulait les sauver : la pensée qui domine sa vie entière, c'est de réduire la part du démon dans son autorité sur les hommes, et d'augmenter incessamment celle de Dieu. Au reste, il faut se hâter de le dire, le cloître n'était pas pour lui un asile ouvert à l'oisiveté et à l'ignorance ; il avait en lui la culture des terres et celle des lettres : la science et l'agriculture devaient prospérer par le travail des ordres monastiques ; les terres incultes devaient être défrichées et fertilisées, et les monuments du génie humain dans tous les âges étudiés et reproduits. Il ne veut pas arrêter l'intelligence dans une stérile contemplation, mais la régler par un travail qui adoucisse les rigueurs de l'exil de la terre, et prépare les voies vers la patrie céleste. Dans le cloître, St. Bernard pratiqua toutes les vertus de la vie solitaire. L'autorité de ses exemples, plus puissante encore que sa parole, enchaînait à la discipline qu'il imposait, son oncle, deux de ses frères plus âgés que lui, et tous les clercs qui l'avaient suivi dans la solitude. Cette règle rigoureuse, si bien établie par ses préceptes et ses exemples, se maintenait sans altération, même hors de sa présence ; et lorsque, après plusieurs années d'absence, pendant le schisme d'Anaclet et d'Innocent, il conduisit le pape à Clairvaux, il retrouva dans les vêtements de ses moines la même simplicité, dans leurs pratiques la même rigueur, dans leurs habitudes la même régularité. Son nom n'avait pas eu moins de puissance que sa présence réelle. La prière, les rudes travaux du corps, malgré la faiblesse de sa constitution, l'étude des saintes Écritures et la prédication remplissaient toutes ses heures. Lorsque la maladie lui interdisait les fatigues de la culture des terres, il mettait à profit ses loisirs forcés pour se préparer, par la lecture de la Bible et par la méditation dans ses promenades solitaires, à remplir dignement sa tâche d'orateur chrétien. C'est à ces travaux sans relâche qu'il faut rapporter la connaissance approfondie des saintes Écritures qui lui fut d'un si puissant secours. Il s'était si bien approprié les pensées et les paroles des livres sacrés, que souvent il lui semblait dans ses méditations ou ses prières voir se dévelop-

(1) Voir les lettres de St. Bernard, *passim*, et spécialement les lettres 1, 2, 112, 305.

par devant lui le texte des Ecritures (1). Sans dédaigner les écrits des Pères de l'Eglise, il s'occupait moins de leurs ouvrages, aimant mieux, disait-il, puiser à la source même qu'aux ruisseaux qui en découlent. Excellent principe en matière de foi comme en matière de goût, car tout s'altère en dérivant. St. Bernard regardait la prédication comme son premier devoir et sa plus noble prérogative. Il la recommande aux évêques (2) : « Prêchez, leur « dit-il, la parole du Seigneur pour donner à son « peuple la science du salut. » L'oubli de ce précepte a été funeste à l'Eglise, et l'on sait que le silence et l'incurie des pasteurs furent un des plus puissants griefs des réformateurs au 16e siècle contre le clergé catholique. Pendant cette période de sa vie, l'infatigable abbé de Clairvaux ne se contentait pas de faire fleurir son abbaye, d'y maintenir la discipline, de fortifier et d'épurer les âmes de ses fils par la parole et par l'exemple d'une vie soumise à toutes les austérités du cloître, ses regards se portaient au dehors; et lorsque les intérêts de l'Eglise l'appelaient, il sortait de sa retraite pour assister aux grandes assemblées religieuses si fréquentes à cette époque : sa présence au concile de Troyes (1128) est attestée par la part qu'il prit à la fondation de l'ordre des templiers, dont il rédigea les statuts. Cette milice religieuse était selon son cœur, et il n'en voulait point d'autre, car la guerre ne lui paraissait légitime que contre les infidèles (3). Du fond de son abbaye, ses lettres allaient troubler, au milieu des délices du siècle, les âmes qu'il voulait conquérir ou ramener au Seigneur. Il gourmandait les évêques qui oubliaient le soin de leur troupeau et de leur propre dignité dans les fêtes de la cour, et même dans des expéditions guerrières. C'est ainsi qu'il éloigna de la cour de Louis le Gros, Étienne, évêque de Paris, et l'archevêque de Sens, Henri. Comme cette retraite attira sur eux les persécutions du roi, St. Bernard prit chaudement leur défense. Il intervint comme médiateur entre les prélats et le monarque, et comme accusateur du prince, obstiné dans ses rigueurs, auprès du saint-siége. Le pape paraissant disposé à fléchir et à transiger dans une question qui intéresse à un si haut degré l'indépendance du pouvoir spirituel, il le gourmande avec sévérité, et il lui demande ce que deviendra l'Eglise si le successeur de St. Pierre laisse ses ministres à la merci d'une puissance injuste et tyrannique (4). Il ne faut pas oublier que la politique de Louis le Gros tendait à l'affaiblissement du pouvoir spirituel, et préparait le divorce opéré avec tant de violence et de perfidie par Philippe le Bel. St. Bernard voyait avec inquiétude les progrès du pouvoir civil qu'il considérait comme l'expression de la force matérielle, pouvoir dont l'indépendance absolue devait, dans ses prévisions, anéantir l'autorité morale qui réglait les rapports politiques des princes avec leurs sujets et des peuples entre eux. Il voulait que la papauté demeurât la clef de voûte de l'édifice social, et fit circuler partout, avec les principes de l'Évangile, l'amour du devoir et le respect des lois de la morale. Dans cette lutte, la vivacité opiniâtre des remontrances de St. Bernard donna gain de cause aux deux prélats. Nous avons, en pénétrant dans les idées de St. Bernard, le secret de ses emportements contre la royauté. Ses attaques tendent toujours vers le but marqué à ses efforts : il prétend régir la terre en vue du ciel ; mais, s'il veut que l'autorité spirituelle demeure intacte aux mains des ministres de l'Évangile, il veut aussi que ceux-ci donnent l'exemple de la vie chrétienne. Leur puissance doit être le prix de leur supériorité, et, s'il aspire à réformer la société par le clergé et par les ordres monastiques, il songe avant tout à les rendre dignes de la mission qu'il leur impose. Il faut entendre avec quelle véhémence, quelle vertueuse indignation il s'élève contre l'ambition et la corruption des clercs, comme il les rappelle à la simplicité de l'Église primitive, à l'austérité des mœurs, à la pratique de toutes les vertus évangéliques. « O ambition obstinée ! s'écrie-« t-il, insatiable avarice ! Lorsqu'ils sont arrivés aux « premiers degrés des dignités, soit par le mérite, « soit par l'argent, soit par le sang et la chair qui « n'ont aucun droit au royaume du ciel, leur cœur « ne se repose pas davantage, un nouveau désir les « aiguillonne, ils veulent s'étendre et s'élever encore. « Est-on doyen, prévôt, archidiacre ou toute autre « chose, on ne se contente pas d'une seule dignité « dans une seule église, on en recherche de nou-« velles sans être jamais satisfait. L'évêque veut de-« venir archevêque, et, monté à ce haut rang, « il rêve je ne sais quoi de plus élevé, il entreprend « des voyages pénibles et ruineux, se fait le courti-« san de Rome, où il achète à prix d'or d'utiles ami-« tiés (1). » Les lettres, les traités, les sermons de St. Bernard abondent en traits de ce genre, qu'il serait superflu de recueillir, et qui offrent, avec la polémique des réformateurs, de frappantes analogies. On l'a déjà dit, c'est parce que l'Eglise fut sourde à la voix de ses docteurs, c'est parce qu'elle n'eut pas le courage d'accomplir dans son sein une réforme orthodoxe, qu'elle fut plus tard affligée et démembrée par une réforme hérétique. Ainsi la puissance de St. Bernard s'exerçait dans le cloître et rayonnait au dehors ; à mesure que nous avançons, le théâtre s'agrandit ; les périls de la foi et de l'Église vont donner une nouvelle impulsion, un re-

(1) Confessus est sibi meditanti vel oranti sacram omnem, velut sub se positam et expositam, apparuisse Scripturam. Gaufridus, *Vit. Bern.*, liv. 3.

(2) Epist. 351.

(3) *Tract. de laud. militiæ*, l. 1er, p. 545.

(4) Voici comment St. Bernard s'explique à ce sujet : « Qui doute « que son but ne soit de battre en brèche la religion, qu'il regarde « comme la ruine de son autorité et qu'il proclame l'ennemie de sa « couronne ? Et cet autre Hérode ne poursuit pas le Christ dans son « berceau, il l'attaque dans l'Eglise même après son triomphe. » *Ep. 49 ad Honorium.* — Le troisième sermon sur l'Epiphanie contient une allusion évidente à ces débats : « Videte, fratres, quantum « noceat iniqua potestas, quomodo caput impium subjectos quoque « conformat impietati. Misera plane civitas in qua regnat. Herodes, « quoniam herodianæ sine dubio particeps erit malitiæ et ad novæ » salutis ortum herodiana movebitur turbatione. Confido ego in « Domino quoniam inter nos minime regnabit, etiamsi adesse con-« tingat, quod et ipsum Deus avertat. »

(1) *De Officio episc.*, ch. 7, p. 472.

doublement d'énergie à ses efforts. Nous allons voir l'infatigable athlète aux prises avec le schisme et l'hérésie, ces deux fléaux de l'unité et de la foi catholique. St. Bernard était moins un contemplateur qu'un homme d'action. L'âme humaine n'est pas seulement un œil qui voit la vérité, mais une force qui la réalise; aussi plaçait-il l'action avant la contemplation. « Celui qui a dit par son prophète : *La« boravi sustinens*, n'approuve pas la vaine oisiveté « de la contemplation (1). » « L'action, dit-il ail« leurs, est le commencement du salut, elle a cet « avantage sur la contemplation (2). » Ce principe était le ressort de l'activité qu'il va déployer avec tant d'éclat. Le pape Honorius venait de mourir (1130). A peine avait-il expiré, qu'un conclave incomplet élut précipitamment Grégoire, cardinal de St-Ange, qui prit le nom d'Innocent II; les partisans d'un autre cardinal, Pierre de Léon, protestèrent contre cette élection, et nommèrent tumultuairement leur candidat, qu'ils proclamèrent sous le nom d'Anaclet. Pierre de Léon, juif d'origine, s'était concilié par ses largesses la faveur de la populace : Innocent ne put tenir contre lui dans Rome. Il se réfugia donc en France, où il vint faire valoir ses droits. Les évêques se réunirent en concile à Étampes, et, d'un consentement unanime, ils déférèrent à St. Bernard la décision de ce grave débat. St. Bernard se prononça en faveur d'Innocent, et son avis entraîna tous les suffrages. Pendant sept ans que dura cette funeste division, St. Bernard travailla à rallier au pape qu'il avait préféré les rois et les peuples. Le roi d'Angleterre, l'empereur Lothaire, les Génois, les Milanais, les religieux du Mont-Cassin, Roger, duc de Sicile, et l'opiniâtre Guillaume, duc d'Aquitaine, fléchirent, les uns de bon gré, les autres de guerre lasse, sous l'autorité de sa parole. Ce fut un beau spectacle et un noble triomphe que ce long voyage à travers l'Italie, la France et l'Allemagne, où le chef de la chrétienté se présentait aux nations sous le patronage d'un simple abbé. Jamais l'éloquence et la vertu ne parurent avec plus de simplicité et de grandeur. Les peuples se pressaient en foule pour contempler cette noble figure, creusée par les souffrances, et ces yeux, d'une ineffable pureté, d'où s'échappaient des traits de flamme. Ils écoutaient cette voix vibrante dont l'harmonie aurait suffi pour les ravir, et dont les paroles pleines d'onction et d'énergie échauffaient les cœurs et faisaient pénétrer l'enthousiasme dans les âmes. On ne saurait dire tout ce que St. Bernard déploya d'activité pour ramener et contenir tous ces esprits animés de passions diverses et les réduire à l'obéissance. L'empereur Lothaire, pour prix de son adhésion, revendiquait, en faveur de l'Empire, le privilége des investitures que le saint-siége avait conquis avec tant de peine au siècle précédent; et ce ne fut pas le moindre triomphe de St. Bernard que d'amener l'Empereur à se désister de ses prétentions. Il invoqua, pour y parvenir, les services qu'il lui avait

(1) Sermon 64, sur le *Cantique des cantiques*.
(2) Sermon 3, sur l'Assomption de la Vierge.

rendus dans sa querelle contre Conrad, qui lui avait disputé l'empire, comme Anaclet disputait la tiare à Innocent II. Pendant cette période de sa vie, St. Bernard fut souvent sollicité d'échanger son titre modeste d'abbé contre les plus hautes dignités de l'Eglise; Pise, Gênes, Milan, Reims, Châlons le supplièrent de devenir leur premier pasteur; mais leurs instances échouèrent contre sa ferme volonté de demeurer dans son indépendance, pour être tout à tous et pouvoir défendre sur tous les points les intérêts de l'Eglise. Comme le remarque un des chroniqueurs de sa vie, il triomphait avec plus de gloire dans sa simplicité, et son humilité ajoutait à sa grandeur (1). Ce refus des dignités montrait clairement son désintéressement des choses de la terre et redoublait l'autorité de ses paroles. Comme il n'était ni évêque, ni cardinal, ni prétendant à la papauté, et que cependant ses vertus, sa science et son éloquence le rendaient digne de tous ces honneurs, l'abaissement volontaire de sa condition relevait, par le contraste, la puissance de son caractère. Les dignités ne sont qu'un signe qui n'est pas nécessaire lorsque le mérite se fait reconnaître par sa propre vertu. L'abbé de Clairvaux était plus évêque que les évêques, plus cardinal que les cardinaux, plus pape que le pape lui-même (2) : tant l'abnégation donne de relief aux vertus et de ressort à la puissance! *Facilius pervenies spretis omnibus quam adeptis* (3). Les efforts de St. Bernard pendant la durée du schisme en prévinrent les funestes conséquences. L'autorité du rival d'Innocent parut illégitime, et son pouvoir fut restreint et précaire. Lorsqu'il mourut, sa faction essaya de perpétuer la division en lui donnant un successeur. Le nouvel antipape se refusa à ce dangereux et coupable honneur (1138); il vint, de nuit, auprès de St. Bernard, solliciter son pardon et faire amende honorable. Cette soumission volontaire termina les divisions de l'Église. Le zèle que St. Bernard avait déployé pour hâter la fin d'un schisme funeste, il le retrouva pour combattre l'hérésie naisante : il gémit de cette nécessité qui fait de sa vie un long combat (4) : « Le lion est vaincu, « s'écrie-t-il, et maintenant il faut lutter contre le « dragon. » Le lion, c'était l'antipape Pierre de Léon; le dragon, c'est Abailard; et comme le dragon joint la ruse à la force, et le venin à la violence, il n'aura pas trop contre lui de toutes les forces de son génie et de l'assistance de l'Eglise : aussi, pour préparer son triomphe sur un adversaire si redoutable, il réveille sur tous les points le zèle des docteurs de la foi (5), et, avant de paraître devant le concile, il a si bien montré l'imminence du danger, que la sentence est déjà portée dans l'esprit des juges. Abailard avait entrepris d'expliquer le mystère de la Trinité et de montrer le rapport des trois personnes entre elles. L'habile dialecticien s'était fourvoyé en voulant porter la clarté sur des

(1) Gaufridus, liv. 3, ch. 8.
(2) Voy. *Ep. ad Eug.*, 238.
(3) *De Contemptu mundi ad cler.*
(4) *Epist.* 189.
(5) Voy. *Epist.* 187-8.

questions qui doivent rester enveloppées; St. Bernard lui montre qu'il a laissé le mystère aussi obscur et qu'il l'a rendu contradictoire. Pour lui, il maintient le dogme, il ne l'explique pas; il se contente de faire voir que la solution de son adversaire le dénature, et il lui demande compte de la Trinité et de l'unité divine, compromises par ses commentaires. « Je m'étonne, dit-il, qu'un esprit aussi pé« nétrant, avec toutes ses prétentions à la science, « après avoir reconnu que le Saint-Esprit est consub« stantiel au Père et au Fils, vienne nier ensuite « qu'il procède de la substance du Père et du Fils, « à moins que, par hasard, il ne veuille que ceux« ci procèdent de la sienne : prétention inouïe et « insoutenable ! Mais si l'Esprit-Saint n'est pas de « la substance du Père et du Fils, et que le Père et « le Fils ne soient pas de la substance du Saint-Es« prit, que devient, je le demande, la consubstan« tialité ? Qu'il avoue donc avec l'Église que les trois « personnes ont même substance, ou qu'il le nie « avec Arius, et qu'il proclame ouvertement avec lui « que le Saint-Esprit n'est qu'une créature. Ensuite, « si le Fils est de la substance du Père et que le « Saint-Esprit n'en soit pas, il faut qu'ils diffèrent « l'un de l'autre, non-seulement parce que le Saint« Esprit n'est pas né du Père comme le Fils, mais « encore parce que le Fils est de la substance du « Père, et que le Saint-Esprit n'en est pas. Or, jus« qu'à présent, l'Église n'a pas reconnu cette der« nière différence. Si nous l'admettons, où est la « trinité ? où est l'unité ? Ainsi la dualité remplace « la trinité, car on ne saurait admettre au partage « une personne dont la substance n'aurait rien de « commun avec celle des deux autres. Qu'il cesse « donc de détacher de la substance commune la « procession du Saint-Esprit, de peur d'enlever, par « une double impiété, le nombre à la trinité et de « l'attribuer à l'unité : énormités que repousse éga« lement la foi chrétienne (1). » On comprend par ces traits de polémique ardente que le héros de la dialectique a trouvé son maître. Abailard avait dit qu'il pensait, contre le témoignage de tous les docteurs de la foi, que le Christ n'était pas venu pour délivrer le monde de l'empire du démon, parce que le démon n'avait été que le geôlier, et non le maître des hommes. Cette témérité de la raison individuelle met l'indignation au cœur de St. Bernard, et voici en quels termes il l'exhale : « Qu'y a-t-il de plus « insupportable dans ces paroles, ou le blasphème, « ou l'arrogance ? Quoi de plus damnable, la témé« rité ou l'impiété ? Ne serait-il pas plus juste de « fermer par le bâillon une pareille bouche que de « la réfuter par le raisonnement ? Ne provoque-t-il « pas contre lui toutes les mains, celui dont la main « se lève contre tous ? Tous, dit-il, pensent ainsi, et « moi je pense autrement. Eh ! qui donc es-tu ? « qu'apportes-tu de meilleur ? quelle subtile décou« verte as-tu faite ? quelle secrète révélation nous « montres-tu qui ait échappé aux saints, qui ait « trompé les sages ? Sans doute cet homme va nous « servir une boisson dérobée et une nourriture long« temps cachée. Parle donc ! dis-nous quelle est « cette chose qui te paraît à toi et qui n'a paru à « personne auparavant. N'est-ce pas que le Fils de « Dieu s'est fait homme pour autre chose que la dé« livrance de l'homme ? Certes, cela n'a paru à per« sonne, si ce n'est à toi. Mais voyons, où as-tu « trouvé cela ? Tu ne le tiens ni du sage, ni du « prophète, ni de l'apôtre, ni de Dieu même. « C'est de Dieu que le maître des nations tenait « ce qu'il leur a transmis. Le maître de tous pro« fesse que sa doctrine ne lui appartient pas. Ce « n'est pas de moi-même que je parle, nous dit-il ; « toi, au contraire, tu nous donnes du tien ; tu nous « donnes ce que tu n'as reçu de personne. Celui qui « ment parle de lui-même : à toi donc, à toi seul ce « qui vient de toi : pour moi, j'écoute les prophètes « et les apôtres, j'obéis à l'Evangile, mais non à « l'Evangile selon St. Pierre. Tu nous bâtis un nou« vel Evangile, mais l'Eglise ne reçoit pas ce cin« quième évangéliste. Que nous dit la loi, que disent « les prophètes, les apôtres, et les successeurs des « apôtres ? sinon ce que tu nies tout seul, savoir : « que Dieu s'est fait homme pour délivrer l'huma« nité. Or, si un ange venait du ciel pour nous an« noncer le contraire, anathème sur cet ange lui« même (1). » Quelle logique et quelle véhémence ! Comme la foi chrétienne fait explosion dans cette invective ! Quelle sainte colère contre cet homme qui vient audacieusement opposer sa raison à l'autorité, sa croyance individuelle à la foi de tous ! Il ne faut pas s'étonner de la vivacité des poursuites de St. Bernard : à ses yeux, le salut de l'Eglise était dans l'intégrité de la foi, et le salut de l'humanité dans celui de l'Eglise. L'exemple d'Abailard l'effrayait plus encore que ses erreurs. « En disputant et en écrivant « sur la Trinité, il franchit la borne que nos pères « ont posée : *Transgreditur fines quos posuerunt* « *patres nostri*. » Là était le danger ; car, la limite une fois dépassée, la discussion ne reconnaissait plus de point d'arrêt, et l'édifice de la foi était sapé dans sa base. Sans doute c'était chose grave que de voir, dans le sein de l'Eglise, un philosophe se rapprocher d'Arius sur la Trinité, de Pélage sur la grâce, de Nestorius sur la personne du Christ ; mais ce qui était plus sérieux, c'était de remuer les bornes de la foi et de la raison, « dont les droits ne s'accordent « jamais mieux que dans le silence (2), » et de transporter ces discussions sur la place publique et dans les carrefours (3). C'est pour cela que St. Bernard s'attaqua si rudement à un homme qu'il admirait, et ce fut à son admiration même et au crédit de son adversaire qu'il mesura la force de ses coups. Il savait d'ailleurs que la plupart des juges d'Abailard avaient été ses disciples, et il craignait que la reconnaissance ne fît illusion à leur jugement. On a donc eu tort de voir dans cette lutte une rivalité

(1) *De Errorib. Abail.*, cap. 9.

(1) *Ibid.*, ch. 5.
(2) Expression du cardinal de Retz.
(3) Voy. *Epist.* 138 : Disputantes in triviis de divinis ; *Epist.* 337 : Privatim de sancta Trinitate disputatur.

d'amour-propre. St. Bernard ne la provoqua point, l'éveil lui fut donné par l'abbé de St-Thierry (1), et ce fut Abailard qui l'appela devant le concile de Sens (2). Il affronta même avec répugnance une controverse publique, craignant, s'il faut l'en croire, de compromettre sa cause par la faiblesse de ses moyens et d'envelopper l'Eglise dans sa défaite. Toutefois il se prépara courageusement au combat ; mais la retraite de son adversaire (1140) empêcha le tournoi d'éloquence et de dialectique que le monde chrétien attendait avec anxiété. Outre sa malencontreuse démonstration trinitaire, Abailard avait avancé quelques propositions mal sonnantes. Suivant lui, Adam n'avait pas transmis à sa race le péché, mais le châtiment; il mettait le libre arbitre au-dessus de la grâce, et, par une incroyable contradiction, il voulait que les œuvres ne rendissent l'homme ni pire, ni meilleur. Le tort d'Abailard était de n'avoir ni la soumission du croyant, ni l'indépendance du philosophe; il flottait entre les témérités de son esprit et les scrupules de sa conscience; de sorte que la crainte de l'hérésie arrêtait l'essor de sa pensée, et que ses rétractations accusaient la faiblesse de son caractère. C'est pour cela que, malgré son incontestable génie, sa figure pâlit et sa taille s'abaisse à côté de son rival. La force de St. Bernard est dans la constance de ses principes et l'inexorable rigueur des conséquences qu'il en tire. Il ne doute pas de lui-même, parce qu'il ne doute pas de Dieu, et sa conviction intrépide renverse tous les obstacles. « Je marche, dit-il, en pleine sécurité sur la foi du « maître des nations et je sais que je ne serai pas « confondu (3). » En arrière comme en avant, le doute ne saurait l'atteindre et le troubler, car il s'appuie sur la parole de Dieu et il marche droit, *pergit*, dans le sens de ses commandements. On sait qu'Abailard, après avoir décliné la compétence du concile et refusé le combat, appela à la cour de Rome de la sentence qui le condamnait, qu'il s'achemina vers l'Italie, et qu'il reçut en route la confirmation de son arrêt. Il se soumit alors et se retira à Cluny auprès de Pierre le Vénérable. Les deux rivaux se réconcilièrent, et St. Bernard prouva, par ce retour sincère, qu'il n'avait d'autre passion que la pureté de la foi. C'est dans le même esprit qu'il fit avec le légat Albéric et l'évêque de Chartres, Geoffroi, une excursion en Languedoc pour extirper de cette province la doctrine des manichéens, et qu'en 1148 il réfuta au concile de Reims, en présence du pape Eugène III, les erreurs de l'évêque de Poitiers, Gilbert de la Porrée. Partout il provoque les censures contre l'hérésie et jamais les supplices : *Hæretici capiantur non armis, sed argumentis* (1). Telle fut sa devise, qu'on ne tarda pas à oublier; car, au commencement du siècle suivant, les provinces qu'il avait parcourues en missionnaire de paix furent épouvantées par le massacre des Albigeois. Arnauld de Brescia, le disciple chéri d'Abailard, l'écuyer de cet autre Goliath, comme disait St. Bernard, poussait la résolution et l'audace beaucoup plus loin que son maître (2). Il représente bien mieux que lui l'indépendance de la pensée, l'insurrection de la raison contre la foi. La discussion n'était pas pour lui un simple exercice de l'intelligence, mais un prélude à l'action. Ses doctrines et ses actes sont des réminiscences de l'antiquité républicaine et des pressentiments de la philosophie moderne. Il fit à Rome, avec un succès de quelque durée, ce que tenta deux siècles plus tard l'ami de Pétrarque, Nicolas de Rienzi. Ce fut le plus redoutable des novateurs que combattit St. Bernard, et la crainte qu'il lui inspirait fut telle, qu'elle entraîna l'abbé de Clairvaux aux emportements de la colère (3). Nous avons vu jusqu'à présent l'autorité de St. Bernard, à mesure qu'il avance dans la vie, se déployer dans un cercle de plus en plus étendu, sans rien perdre de son énergie. Son crédit était monté si haut qu'il éleva au trône pontifical un de ses disciples, un simple moine élevé à Clairvaux, l'abbé Bernard de Pise, qui fut pape sous le nom d'Eugène III (4). Le champ devient plus vaste, et sa force croît en proportion du théâtre où elle s'exerce. Sa famille (5), le cloître, l'Eglise de France dans sa lutte contre le pouvoir temporel, la chrétienté tout entière menacée dans l'unité de son organisation et la pureté de sa doctrine, ont éprouvé successivement l'irrésistible ascendant de son génie. Au déclin de sa vie, il s'élève encore, sa sphère d'action s'élargit, et il met le monde chrétien aux prises avec l'islamisme. La prédication de la croisade couronne cette vie de dévouement laborieux et de succès. Elle n'en détruit pas l'unité, car elle est inspirée par la pensée qui a dirigé toutes ses actions, le triomphe de la vérité évangélique. Les Sarrasins, maîtres d'Edesse, menaçaient Antioche et Jérusalem; une croisade nouvelle semblait nécessaire, et déjà Louis VII, pour soulager sa con-

(1) Voir la lettre adressée par Guillaume, abbé de St-Thierry, à Geoffroi, abbé de Chartres, et à St. Bernard. « Dico vobis, periculose siletis, tum vobis, quam Ecclesiæ Dei. » (*Epist.* 336, p. 303.)

(2) « Magister Petrus crebro nos pulsare cœpit, nec ante voluit desistere quoad ad dominum Claræ-vallensem abbatem, super hoc « scribentes, assignato die, Senonis ante nostram submonuimus « venire præsentiam, quo se vocabat et offerebat paratum magister « Petrus ad probandas et defendendas sententias. » (*Ad Innoc. Pontif. in persona franc. Episc. Epist.* 337, p. 309.)

(3) « Ego vero securus in magistri gentium sententiam pergo, et « scio quoniam non confundar. » (*De Error. Abail.*, chap. 4, p. 649.)

(1) *Serm.* 64, *in Cant.*— St. Bernard dit encore ailleurs, p. 1499 : « Fides suadenda est, non imponenda. » Cependant il approuve en principe la guerre du prince : « Illius qui non sine causa gladium « portat, » pour arrêter les progrès de l'hérésie : « Ne permittantur « errorem suum in multos trajicere. » (*Serm.* 56 *sur le Cant. des cant.*)

(2) « Omnes errores Abel. Ecclesia jam deprehensos atque dam- « natos, cum illo etiam et *præ illo* defendit acriter et pertinaciter. » (*Epist. ad Episc.*, p. 188.)

(3) *Epist.* 196-7. Arnaud de Brescia, longtemps protégé par la noblesse romaine et par la sympathie populaire contre les ressentiments du saint-siége, fut enfin livré à ses ennemis par Frédéric Ier, et pendu sous le pontifical d'Adrien.

(4) Eugène III fut obligé de quitter Rome et son protecteur. Il plaida vainement sa cause auprès des Romains et de l'empereur Conrad. Ses sujets persistèrent à lui fermer les portes de la ville, et Conrad refusa de lui prêter secours pour y rentrer (1146).

(5) Il étendit sa destinée sur sa famille tout entière. (Daunou, notice sur St. Bernard, *Hist. litt. de la France*, t. 13. Cette notice est un chef-d'œuvre d'érudition et de goût.

science chargée du triste souvenir de l'incendie et du massacre de Vitry, avait résolu de l'entreprendre (1146). Les seigneurs dont il réclama le concours voulurent que Bernard fût consulté. Celui-ci en référa au pape Eugène, qui approuva l'entreprise et le chargea d'exciter le zèle des Français et des nations voisines. Cette prédication, commencée à Vezelay, fut le triomphe du zèle et de l'éloquence du saint orateur. Il remua la France et l'Allemagne même, qui n'entendait pas la langue qu'il lui parlait. L'empereur Conrad opposa une vive résistance : deux fois St. Bernard échoua ; mais il ne se rebuta point, et son troisième discours fit sur l'Empereur une telle impression, que celui-ci se leva tout à coup plein d'enthousiasme, agita sa bannière et fit le serment de délivrer la terre sainte. L'émotion excitée par la parole de St. Bernard enfanta des miracles (1) ; partout sur son passage des malades recouvraient la santé, et la foi populaire voyait dans ces cures imprévues un signe de l'intervention divine. St. Bernard partagea l'opinion commune, ou du moins il ne fit rien pour la combattre. Le scepticisme moderne lui en a fait un crime ; mais en remontant par la pensée à cette époque où l'humanité était pleine de Dieu et rattachait tous les événements à la Providence, on comprendra facilement que le pieux instrument de ces merveilles n'ait pas expliqué par la seule puissance de son génie, les prodigieux effets de sa présence et de sa parole. On sait quelle fut l'issue de cette expédition. St. Bernard n'en fut pas longtemps responsable aux yeux de ses contemporains. Les désastres des croisés l'affligèrent sans troubler sa conscience, et il pouvait répondre à ceux qui les lui imputaient qu'il n'était pas comptable du succès de l'entreprise, et qu'autant qu'il était en lui, les infidèles avaient été vaincus et la chrétienté victorieuse. Ces injustes rumeurs cessèrent bientôt ; on pensa même que si l'expédition avait échoué, c'est que celui qui en avait été le promoteur ne l'avait point dirigée : aussi, lorsque, quatre ans plus tard, on décida à l'assemblée de Chartres (1150) (2) que l'Occident devait prendre la revanche de sa défaite, on offrit à l'abbé de Clairvaux le commandement de cette nouvelle expédition (3). Mais déjà les forces de St. Bernard trahissaient son zèle : il s'avançait rapidement vers la tombe, qui s'ouvrit enfin pour lui après plusieurs années de souffrances (4), et qui le reçut (11 août 1153), chargé de gloire, au milieu des regrets de l'Europe entière qu'il avait remuée par son éloquence, servie par ses travaux, édifiée par ses vertus. La transition fut douce pour lui de la terre au ciel, il l'avait longuement préparée par la sainteté de sa vie ; et son âme avait, pour emprunter une expression de Gerson, les deux ailes qui emportent vers Dieu, la simplicité et la pureté. Ce grand homme, qui, même pendant sa vie, avait été honoré comme un saint, fut canonisé en 1174 sous le pontificat d'Alexandre III.

Il me reste, pour dévoiler tous les principes de l'autorité de St. Bernard, à montrer quelle fut la nature de son éloquence. Avant tout, il est bon de citer le témoignage d'un chroniqueur contemporain. Le voici dans sa naïve simplicité : « Celui « qui l'avait détaché du sein de sa mère pour l'œuvre « de la prédication lui avait donné, dans un faible « corps, une voix forte et capable de se faire entendre. Ses discours, toutes les fois que l'occasion se « présentait de parler pour l'édification des âmes, « étaient appropriés à l'intelligence, à la condition « et aux mœurs de ses auditeurs. Il parlait aux campagnards comme s'il eût toujours vécu à la campagne, et aux autres classes d'hommes comme s'il « eût consacré toute sa vie à l'étude de leurs œuvres. Docte avec les savants, simple avec les simples, riche des préceptes de la sagesse et de la « perfection avec les hommes spirituels, il se mettait « à la portée de tous, désirant de les gagner à Jésus-« Christ. Combien Dieu l'avait doué heureusement « pour calmer et persuader, et lui avait appris quand « et comment il devait parler, soit qu'il dût consoler « ou supplier, exhorter ou réprimander, ceux-là le « sauront, à un certain point, qui liront ses écrits, « moins cependant que ceux qui l'ont entendu ; car « telle était la grâce répandue sur ses lèvres, tels le « feu et la véhémence de son élocution, que sa plume « elle-même, si exquise qu'elle soit, n'en a retenu « ni toute la douceur ni toute la chaleur. Le miel et « le lait découlaient de sa langue, et néanmoins la « loi de feu était dans sa bouche (1). C'est pour cela « que lorsqu'il parlait aux peuples de la Germanie, « ces hommes, qui n'entendaient pas la langue qu'il « parlait, étaient plus vivement émus au son de « ses paroles que lorsque les interprètes les plus « habiles leur en expliquaient le sens ; ils prouvaient « bien leur émotion en se frappant la poitrine et « par l'abondance de leurs larmes (2). » Voilà un singulier prodige et la meilleure preuve de l'autorité que St. Bernard tirait de la pureté de son caractère. Il suffit du visage et de la voix de l'orateur pour émouvoir une vaste assemblée qui ne comprend pas le sens de ses paroles. Tout l'effet est produit par la vertu de celui qui parle, par son geste et le son de sa voix : sa parole n'y est pour rien, puisqu'elle n'est pas comprise. Ce n'est donc pas en vain que les rhéteurs de l'antiquité attachaient tant d'importance aux mœurs et à l'action. Sans doute, dans le cloître, St. Bernard produisait le même effet sur les frères lais ou convers lorsqu'il prêchait en latin. J'emprunte au même écrivain quelques traits qui peignent la personne même du saint orateur. Sa taille, bien qu'ordinaire, paraissait élevée à cause de l'élégance des formes ; la grâce sévère, répandue

(1) Voy. *Vit. D. Bernardi, Gaufrido Ernaldo auct.*

(2) Mabillon s'est trompé sur l'époque de cette assemblée. D. Brial a établi d'une manière incontestable ce point important de chronologie dans un mémoire qui fait partie du recueil de l'Académie des Inscriptions.

(3) Voy. *Epist.* 256.

(4) Malgré le dépérissement de ses forces, St. Bernard quitta un moment sa retraite en 1152 pour intervenir comme médiateur entre les bourgeois de Metz et les seigneurs du voisinage, et il parvint à leur faire poser les armes

(1) « Mel et lac sub lingua ejus, nihilominus in ore ejus ignea lex. »

(2) Geoffr. de Clairv., *Vie de St. Bernard*, liv. 3, chap. 3.

sur son visage, tenait plus de l'esprit que de la chair; elle était comme le signe extérieur de la beauté de son âme : « une certaine pureté angélique « et la simplicité de la colombe rayonnaient dans « ses yeux; » une légère teinte colorait ses joues, et une chevelure blonde tombait sur son cou d'une blancheur éblouissante; son corps amaigri portait les traces de ses austérités et semblait, dans sa légèreté, l'enveloppe d'un pur esprit. Ce corps, pour ainsi dire intellectuel, favorisait la pieuse illusion qui voyait dans St. Bernard un interprète et un envoyé de Dieu, et peut être compté parmi les prestiges de son éloquence. L'habitude de St. Bernard était de méditer profondément le sujet qu'il voulait traiter et de s'abandonner pour l'expression de ses idées aux chances de l'improvisation. C'est le procédé des grands orateurs et le plus sûr moyen d'unir l'éclat à la solidité. La méditation a déjà trouvé, choisi et disposé les matériaux, elle a tissu fortement la trame du discours, et le mouvement de la pensée, accéléré par les périls de l'improvisation, donne plus de chaleur à l'expression et la colore plus vivement. La parole de St. Bernard était abondante et serrée, parce qu'il était maître de sa pensée; il tirait surtout sa force de la connaissance approfondie du cœur humain et des livres saints; ces sources intarissables alimentaient sans cesse son intelligence et lui permettaient de toujours produire sans jamais s'épuiser. Il est vraisemblable que St. Bernard n'a écrit aucun de ses sermons avant de les prononcer: on les recueillait pendant qu'il parlait, et il retouchait ensuite le travail de ses auditeurs. On a souvent discuté pour décider si St. Bernard avait prêché en latin ou en langue vulgaire. Les solutions exclusives de ce problème sont également fausses. Dans le cloître et dans les assemblées de clercs, St. Bernard prêchait en latin; hors du cloître, quand le peuple accourait pour l'entendre, il parlait la langue du peuple. C'est en langue vulgaire qu'il a prêché la croisade en France et en Allemagne, seul en France, en Allemagne avec des interprètes qui traduisaient sur-le-champ ses discours; mais malheureusement aucun des monuments de cette éloquence populaire ne nous est parvenu, et tous les sermons que nous possédons ont été évidemment prononcés en latin. Ce fait, indépendamment de l'usage historiquement constaté de la prédication latine pour les clercs, ressort encore de l'analogie frappante du style des sermons avec celui des lettres et des traités, et surtout de locutions, il faut le dire aussi, de jeux de mots inséparables de l'idiome, et qui prouvent, pour ceux qui ont étudié les rapports des idées aux mots, que ces discours n'ont pas été seulement composés, mais pensés en latin (1). Le célèbre manuscrit des *Feuillants*, où les partisans de l'opinion que je combats veulent voir le texte primitif des sermons de St. Bernard, prouverait seulement la vénération qu'inspiraient les écrits de l'orateur, puisqu'on les traitait à l'égal de la Bible que, dès le 12e siècle, on traduisait en langue vulgaire. La plupart des discours de St. Bernard que nous possédons sont plus remarquables par la grâce que par la véhémence; par la doctrine que par la passion; par l'habile disposition des parties et l'enchaînement des preuves que par le mouvement. C'est qu'un grand nombre d'entre eux ont été prononcés dans l'enceinte de Clairvaux, devant de pieux cénobites dont les passions étaient vaincues et la foi inébranlable : l'orateur songe plutôt à leur faire aimer et connaître la religion qu'à les épouvanter par la crainte des châtiments. Lorsqu'il s'anime, c'est lorsqu'il jette les yeux au dehors sur la corruption des grands et les désordres du clergé séculier, ou lorsque la contemplation des souffrances du Christ et des vertus de sa divine mère l'emporte jusqu'à l'enthousiasme. Mais St. Bernard est si naturellement éloquent, que, même lorsqu'il disserte ou qu'il enseigne, une douce chaleur circule sous ses raisonnements et atteste l'action d'un foyer intérieur dont les flammes sont contenues. Il est à jamais regrettable que les discours populaires de St. Bernard n'aient pas été conservés; mais nous trouverons encore dans ses traités, dans ses lettres et dans ses sermons, assez de morceaux saillants pour caractériser son éloquence et faire connaître toutes les facultés dont le concours formait sa puissance oratoire. Les restes de l'opinion longtemps dominante qui fait du 12e siècle une époque d'ignorance barbare, opinion fondée sur la décadence du 14e et du 15e siècle, affermie par le brusque retour vers l'antiquité qui provoqua la renaissance, accréditée par la splendeur du siècle de Louis XIV et popularisée par les mépris intéressés de la philosophie moderne; ce préjugé, mal déraciné, qui nous fait méconnaître les lumières et la civilisation des deux siècles qu'illustrèrent St. Bernard et St. Louis, nous incline à penser que nous trouverons dans l'apôtre du 12e siècle les rudes saillies d'une éloquence inculte; mais l'étude des monuments qu'il nous a laissés établit une opinion diamétralement opposée, et les beautés comme les défauts que nous rencontrerons attesteront plutôt la culture excessive de l'esprit que les écarts d'une imagination barbare. J'emprunterai aux sermons, aux lettres et aux traités polémiques de St. Bernard des passages de nature diverse, où nous trouverons tour à tour l'exquise douceur du sentiment, l'énergie de l'indignation, la vigueur du raisonnement, les profondes tristesses de l'âme au spectacle des misères de l'homme, enfin l'onction, la force, la sensibilité, et parfois la véhémence. Ses sujets de prédilection dans ses homélies adressées aux moines de Clairvaux sont tendres et affectueux; c'est tantôt la naissance du Christ et son enfance, plus souvent les douces vertus de la vierge Marie, et plus souvent encore l'explication mystique du *Cantique des cantiques*, divin épithalame, chef-d'œuvre de poésie mélancolique, soupir de l'âme mêlé aux terribles accents des prophètes et aux sublimes accords de la harpe de David. Voici quelques traits de cette éloquence tempérée qui semblent un prélude lointain aux touchantes inspirations de Massillon : « O homme, que crains-tu! Pourquoi trembler à la « face du Seigneur qui s'approche? Il vient, non

(1) Voir sur cette question la préface de Mabillon.

« pour juger, mais pour sauver la terre. Jadis un « serviteur infidèle t'a persuadé d'enlever furtive- « ment le diadème royal pour en ceindre ta tête. « Surpris dans ton larcin, comment n'aurais-tu pas « tremblé? comment ne pas éviter la face du Sei- « gneur? Peut-être portait-il déjà le glaive flam- « boyant. Maintenant tu vis dans l'exil et tu trempes « des sueurs de ton visage le pain qui te nourrit. « Et voici qu'une voix a été entendue sur la terre « annonçant la venue du maître du monde. Où « iras-tu pour éviter le souffle de son esprit? Où « fuiras-tu pour ne pas rencontrer son visage? Garde- « toi de fuir, garde-toi de trembler. Il ne vient pas « armé, il ne cherche pas pour punir, mais pour « délivrer; et pour que tu ne dises pas encore une « fois : « J'ai entendu ta voix et je me suis caché; » « le voilà enfant et sans voix, et si ses vagissements « doivent faire trembler quelqu'un, ce n'est pas toi. « Il s'est fait tout petit, et la Vierge sa mère enve- « loppe de langes ses membres délicats, et tu trem- « bles encore de frayeur! Mais tu vas savoir qu'il « ne vient pas pour te perdre, mais pour te sauver; « non pour t'enchaîner, mais pour t'affranchir, car « il combat déjà contre tes ennemis. Par la vertu et « la sagesse de Dieu, il met le pied sur le cou des « grands et des superbes. » C'est toujours sur ce ton de noble affection et de pieuse sympathie que St. Bernard parle des rapports de l'homme et du Fils de Dieu; mais son éloquence s'épure et s'attendrit encore sans rien perdre de son élévation lorsqu'il célèbre les vertus et les mérites de la Vierge. On comprend facilement la prédilection des vrais chrétiens, j'entends de ceux qui ne séparent pas l'amour de Dieu de l'amour de l'humanité, pour la vierge Marie, symbole de pureté et d'amour, médiatrice aimable entre la terre et le ciel; aussi St. Bernard est-il inépuisable dans les tendres effusions de sa reconnaissance. Il faudrait citer des sermons entiers pour apprécier cette éloquence presque séraphique; je me contenterai du passage suivant sur le nom de Marie : « Le nom de la Vierge était Marie. Ajoutons « quelques mots sur ce nom qui signifie étoile de « la mer, et convient parfaitement à la Vierge qui « porta Dieu dans son sein. C'est avec raison qu'on « la compare à un astre : car de même que l'étoile « envoie ses rayons sans être altérée, la Vierge en- « fante un fils sans rien perdre de sa pureté. Le « rayon ne diminue pas la clarté de l'étoile, de même « que le fils n'enlève rien à l'intégrité de la Vierge. « Elle est donc cette noble étoile de Jacob dont le « rayon illumine l'univers entier, dont la splendeur « éclaire les hauts lieux et pénètre les abîmes. Elle « parcourt la terre, échauffe les âmes plus que les « corps, vivifiant les vertus et consumant les vices. « Elle est cette étoile brillante élevée au-dessus de « la mer immense, étincelante de vertus, rayon- « nante d'exemples. Oh! qui que tu sois, qui com- « prends que dans le cours de cette vie tu flottes au « milieu des orages et des tempêtes plutôt que tu ne « marches sur la terre, ne détourne pas les yeux de « cette lumière, si tu ne veux pas être englouti par « les flots soulevés. Si le souffle des tentations s'élève, « si tu cours vers les écueils des tribulations, lève « les yeux vers cette étoile, invoque Marie. Si la « colère ou l'avarice, ou les séductions de la chair « font chavirer ta frêle nacelle, lève les yeux vers « Marie. Si le souvenir de crimes honteux, si les « remords de ta conscience, si la crainte du juge- « ment t'entraînent vers le gouffre de la tristesse, « vers l'abîme du désespoir, songe à Marie : dans « les périls, dans les angoisses, dans le doute, songe « à Marie, invoque Marie : qu'elle soit toujours sur « tes lèvres, toujours dans ton cœur; à ce prix, tu « auras l'appui de ses prières, l'exemple de ses ver- « tus. En la suivant, tu ne dévies pas; en l'implo- « rant, tu espères; en y pensant, tu évites l'erreur. « Si elle te tient la main, tu ne peux tomber; si elle « te protége, tu n'as rien à craindre; si elle te guide, « point de fatigue, et sa faveur te conduit au but et « tu éprouves en toi-même avec quelle justice il est « écrit, « et le nom de la vierge Marie. » Cet orateur si tendre, si affectueux, se montre véhément contre le vice : il tonne contre la corruption des grands de la terre, puissants pour le mal, impuissants pour le bien; il déplore, dans l'amertume de son cœur, les maux qu'enfantent la cupidité et l'ambition, et, après avoir frappé les hommes du siècle, il n'épargne pas davantage le clergé, dont il combat la dissolution et l'hypocrisie. Dans un discours où il trace à grands traits les destinées de l'Église, après l'avoir montrée éprouvée par la persécution et l'hérésie, et sortant victorieuse de cette double épreuve, il arrive à la corruption de ses enfants, et il se demande qui la sauvera de ce nouveau péril. « Maintenant, par la miséricorde de Dieu, voici des temps « libres de ce double fléau, mais souillés par la « chose qui marche dans les ténèbres. Malheur à « cette génération travaillée par la maladie des pha- « risiens, je veux dire l'hypocrisie, si toutefois on « peut appeler hypocrisie une maladie qui ne peut « se cacher à cause du nombre des malades, et qui « n'y songe plus par impudence. Ce venin circule « aujourd'hui dans toutes les veines de l'Église; « plus il s'étend, plus le mal est sans espoir, et d'au- « tant plus dangereux qu'il est intérieur; car s'il « s'élevait ouvertement un ennemi hérétique, on le « pousserait dehors, et il serait desséché; si c'était « un ennemi violent, on l'éviterait en se cachant. « Maintenant, qui chasser? De qui se cacher? Tous « sont amis et tous ennemis; tous sont les siens et « ses adversaires; tous dans sa maison, mais en « guerre intestine; tous sont près d'elle, et tous ne « cherchent pas son bien; ils sont les ministres du « Christ et les serviteurs de l'antechrist : ils mar- « chent honorés des biens du Seigneur et sans souci « d'honorer Dieu. De là cet éclat de courtisanes qui « frappe nos yeux, ces vêtements d'histrions, cette « parure royal; de là ces freins, ces selles, ces har- « nais, ces éperons dorés et plus brillants que les « autels; de là ces tables splendides par les mets et « les coupes; de là ces longs repas et ces ivresses; « de là ces cithares, ces lyres et ces flûtes; de là ces « pressoirs écumants qui vomissent leurs vins dans « ces celliers si bien garnis; ces barriques de parfums

« et ces bourses qui regorgent d'or. C'est pour cela « qu'ils veulent être et qu'ils sont doyens, archidiacres, « évêques, archevêques. Ces honneurs ne sont pas « donnés au mérite, mais à la chose qui marche dans « les ténèbres, à l'hypocrisie. Il a été prédit autrefois et « les temps sont arrivés : Voici dans la paix mon « amertume la plus amère. Amère d'abord dans la « mort des martyrs, plus amère dans la révolte des « hérétiques, plus amère encore dans les mœurs de « ses enfants. Elle ne peut ni les mettre en fuite, « ni les fuir, tant ils ont pris de force, tant leur nom- « bre s'est multiplié. La plaie de l'Église est inté- « rieure et incurable, et c'est pour cela que dans la « paix son amertume est la plus amère. Mais quelle « paix ! C'est la paix et ce n'est pas elle; paix du « côté des païens et des hérétiques, et non du côté « de ses fils. Écoutez les gémissements de sa voix : « J'ai nourri, j'ai exalté mes fils, et ils m'ont mépri- « sée, et ils m'ont souillée par la honte de leur vie, « la honte de leurs paroles, la honte de leur com- « merce, enfin par la chose qui marche dans les té- « nèbres : *Negotio perambulante in tenebris* (1). » Certes, les adversaires de l'Église catholique n'ont pas peint avec plus d'énergie la corruption du clergé. St. Bernard reproduit souvent ces plaintes, et toujours avec la même douleur et la même véhémence (2). Quelquefois la pensée de St. Bernard prend une teinte de profonde mélancolie lorsqu'elle s'émeut dans la contemplation du sacrifice du Fils de Dieu et des misères de l'humanité. Ce caractère est surtout sensible dans l'admirable sermon sur la Passion, où il examine successivement l'œuvre, la manière et la cause de cette mystérieuse immolation du juste pour l'expiation des crimes du genre humain. Il fait admirer la patience, l'humilité et la charité du Rédempteur. Ne croit-on pas entendre Pascal ou Bossuet, lorsque, considérant l'abaissement sublime de Jésus-Christ couvert d'ignominie et confondu parmi les plus vils scélérats, l'orateur s'écrie : « Le « voilà comme le dernier des hommes, homme de « douleurs que Dieu frappe et humilie; est-il rien « de plus bas et de plus élevé? O humilité! ô gran- « deur! opprobre de l'humanité et gloire des anges! « Un tel sacrifice sera-t-il sans vertu? » On serait tenté de voir dans cette apostrophe le germe de la sublime antithèse de Pascal sur les misères et les grandeurs de l'homme, si l'on ne savait pas qu'elle a été inspirée par Montaigne. Mais voici dans le même sermon un tableau de la condition humaine qui se rapproche davantage de la manière de l'auteur des *Pensées* : « Nous sommes engendrés dans « l'ordure, réchauffés dans les ténèbres, enfantés « dans la douleur. Avant de venir au jour, nous « chargeons nos misérables mères; en sortant de leur « sein, nous les déchirons comme des vipères, et « c'est merveille que nous ne soyons pas nous-mêmes « déchirés. Notre premier cri est un cri de douleur, « et à juste titre, puisque nous entrons dans la val- « lée des pleurs, où nous éprouvons que la sentence « du saint homme Job nous est applicable de tout « point. L'homme est né de la femme; sa vie est « courte et pleine de beaucoup de misères. L'homme, « dit-il, est né de la femme : quoi de plus vil ? Et de « peur que, par hasard, il ne se flatte dans l'espé- « rance des voluptés des sens, dès son entrée au « monde, il reçoit le terrible avis du départ, lors- « qu'on lui dit : La vie est courte. Et qu'il ne s'ima- « gine pas que ce petit espace entre sa venue et sa « sortie est libre pour lui : elle est pleine, dit-il, de « beaucoup de misères. Oui, dis-je, misères nom- « breuses, innombrables misères, misères du corps, « misères du cœur, misères pendant le sommeil, mi- « sères pendant la veille, misères de tous côtés (1). » Le zèle religieux de St. Bernard n'avait pas banni de son cœur les sentiments de la nature, les affections de famille. Il les subordonnait à des intérêts plus élevés, il les contenait pour donner un cours plus libre au zèle apostolique qui fermentait dans son âme; mais ces affections contenues éclataient avec plus de vivacité lorsque la nature faisait violence à la contrainte qu'il s'était imposée. La sensibilité de son cœur se montra surtout lorsque, vaincu par la douleur, il exhala les regrets que lui causait la mort de son frère Gérard. Cette oraison funèbre donne la mesure de la puissance pathétique du talent de St. Bernard. Gérard avait pris part, sous la direction de St. Bernard, à l'administration de Clairvaux ; son bon sens avait souvent dirigé le génie de son frère, et son activité lui avait épargné des soins fastidieux; il avait été le compagnon de ses courses évangéliques à travers l'Italie. C'est au retour de ce voyage que Gérard mourut (1138). St. Bernard dissimula sa douleur; il assista l'œil sec aux funérailles de son frère; mais cet effort avait surmonté son courage : quelques jours après il monta en chaire comme pour développer un verset du *Cantique des cantiques*, mais bientôt les paroles lui manquèrent sur le texte qu'il avait choisi, et la pensée qui l'oppressait fit éruption : « Pourquoi dissimuler, s'écrie-t-il, quand « le feu que je cache en moi-même brûle ma poi- « trine et dévore mes entrailles?... Qu'y a-t-il de « commun entre ce cantique et moi qui suis dans « l'amertume?.. J'ai fait violence à mon cœur et j'ai « dissimulé jusqu'ici, de peur que l'affection ne pa- « rût triompher de la foi.... Mais cette douleur re- « foulée a poussé des racines plus profondes; elle « est, comme je le sens, devenue plus cuisante, parce « qu'elle n'a pas trouvé d'issue. Je l'avoue, je suis « vaincu; il faut que ce que je souffre au dedans « paraisse au dehors, mais que ce soit sous les yeux « de mes fils qui, connaissant la perte que j'ai faite, « doivent juger ma douleur avec plus d'indulgence « et lui porter de plus douces consolations. Vous « savez, ô mes fils, à quel point ma douleur est « juste, et digne de pitié le coup qui m'a frappé. « Car vous avez vu combien était fidèle le compa- « gnon qui me délaisse sur la route où nous mar- « chions ensemble, quelle était la vigilance de ses « soins, l'activité de ses travaux, la douceur de ses

(1) *Serm.* 33, *in Cant.*
(2) Voy. *de Officio Episc.*, *cap.* 2; *Serm. et Epist.*, *passim.*

(1) *Serm. de Passion. Domini.*

« mœurs. Est-il quelqu'un qui me soit si nécessaire? « quelqu'un qui m'aime aussi tendrement? Il était « mon frère par la naissance, mais plus encore par « la religion. Je vous en supplie, plaignez ma des- « tinée, vous qui saviez tout cela. J'étais faible de « corps, et il me soutenait; pusillanime, et il me for- « tifiait; paresseux et négligent, et il me réveillait; « sans prévoyance et sans mémoire, et il m'aver- « tissait. Pourquoi m'as-tu été arraché? pourquoi « m'es-tu enlevé, toi dont l'âme se confondait avec « la mienne, homme selon mon cœur! Nous nous « sommes aimés pendant la vie : comment sommes- « nous séparés dans la mort? Amère séparation que « la mort seule pouvait accomplir! Car comment me « quitterais-tu, vivant, pendant ma vie? Cet horrible « divorce est tout entier l'ouvrage de la mort : quel au- « tre que la mort, ennemie de toute douceur, n'aurait « épargné le lien si doux de notre mutuel amour? O « mort! tu as bien réussi, puisque, d'un seul coup, ta fu- « reur a frappé deux victimes. » St. Bernard continue d'exhaler sa douleur en rappelant toutes les vertus de son frère, tous les services qu'il en a reçus, tous les témoignages de son amitié; et il ajoute, comme pour justifier ses gémissements : « Son âme et mon « âme, son cœur et mon cœur étaient un seul cœur, « une seule âme; le glaive qui l'a traversée l'a par- « tagée par le milieu. Le ciel a reçu l'une de ces « moitiés, l'autre est demeurée dans la fange; et « moi, moi qui suis cette misérable portion privée « de la meilleure partie d'elle-même, on me dira ne « pleurez point? Mes entrailles ont été arrachées de « mon sein, et l'on me dira ne souffrez point? Je « souffre et je souffre malgré moi, parce que mon « courage n'est pas un courage de pierre, parce que « ma chair n'est pas de bronze; je souffre et je me « plains, et ma douleur est toujours devant moi. » Enfin, en terminant cette longue plainte, il se rappelle que lorsque son frère était mourant en Italie, il n'avait demandé à Dieu, pour toute grâce, que de donner à Gérard la force de terminer son voyage et de ne le rappeler à lui qu'après leur retour à Clairvaux : « Seigneur, s'écrie-t-il, tu m'as exaucé! « Il s'est rétabli et nous avons achevé la tâche que « tu nous avais imposée; nous sommes revenus, la « joie dans le cœur, et chargés de nos trophées pa- « cifiques. J'avais presque oublié notre convention, « mais tu te l'es rappelée... J'ai honte de ces san- « glots qui m'accusent de prévarication; il suffit, tu « as repris ton bien, tu as réclamé ton serviteur. Ces « pleurs marquent le terme des paroles; c'est à toi, « Seigneur, de marquer le terme et la mesure de « mes larmes (1). » Cette oraison funèbre, ouverte par une explosion involontaire de la douleur, et fermée brusquement par des sanglots, est le monument le plus complet et le témoignage le plus irrécusable de la sensibilité de St. Bernard; et c'est parce qu'il nous montrait son âme et son éloquence sous un jour nouveau, que je me suis attaché à la faire connaître dans son ensemble. Les passages que je viens de réunir suffisent pour donner une idée exacte de l'éloquence de St. Bernard : ils mettent en lumière ses grandes qualités, sans dissimuler ses défauts. Le rhéteur paraît quelquefois à côté de l'orateur, mais il ne l'efface pas, parce que la vérité du sentiment, la grandeur des idées et la vigueur logique subsistent sous la recherche de l'expression. Pour le langage, St. Bernard suit l'école de St. Augustin plutôt que celle de Cicéron. Il cherche ses effets non-seulement dans le contraste des idées, mais dans le rapport des sons qui redouble le choc des antithèses. Au reste, la forme antithétique est si naturelle à la pensée de St. Bernard, qu'elle semble spontanée. Il est certain qu'elle se produisait sans efforts; car le dernier des morceaux que j'ai cités, et qui n'est pas moins remarquable par le luxe des antithèses et des métaphores que par le mouvement de la pensée, est la moindre partie d'une longue exhortation qui fut dictée, tout d'une haleine, par St. Bernard, dans le jardin de Clairvaux, et non péniblement élaborée, comme on serait tenté de le croire, dans le silence de sa cellule. L'obscurité mystique dépare quelquefois les sermons de notre orateur, parce que, persuadé qu'il est qu'il n'y a pas dans les saintes Écritures et dans la vie de Jésus-Christ un seul fait, un seul mot qui n'ait un sens symbolique et mystérieux (1), il sonde ces profondeurs cachées, sans y porter toujours la lumière, au moins pour nos yeux profanes. Quoi qu'il en soit de ces défauts, si l'on rapproche la vie et les œuvres du saint docteur, on n'hésite pas à rappeler l'antique définition de l'orateur. Sa parole est puissante, parce qu'elle est sincère : il vise moins à se faire applaudir qu'à persuader et à toucher, et on pourrait lui appliquer ses propres paroles : « Illius doctoris libenter audio vocem qui non « sibi plausum, sed mihi planctum moveat. » Toutefois il était habile à exciter les applaudissements comme les sanglots. Il savait aussi qu'il fallait joindre à l'autorité de la parole les exemples d'une vie irréprochable. C'est encore lui qui nous le dit : « Un pasteur qui possède la science sans pratiquer « la vertu fait moins de bien par la fécondité de sa « doctrine que de mal par la stérilité de sa vie. » La critique doit signaler les taches qui se mêlent aux grandes qualités oratoires de St. Bernard; mais elle doit reconnaître qu'elles n'en obscurcissent pas l'éclat. La puissance du génie ne prévient pas toujours les écarts du goût, mais elle les fait oublier. — La vie de St. Bernard a été écrite d'original en 5 livres, dont le premier par Guillaume, abbé de St-Thierry, près de Reims, et ami intime de ce grand homme; le second, par Arnold, abbé de Bonnevaux, et les trois derniers par Geoffroi, qui fut quelque temps secrétaire de St. Bernard, puis successivement abbé d'Igny et de Clairvaux. Ces trois auteurs avait été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. Mabillon a ajouté à leur ouvrage trois autres livres qui contiennent l'histoire des miracles de St. Bernard. Le premier est de Philippe, moine de Clairvaux, et

(1) *Serm. 16, in Cant.*

(1) Ea tempora, quibus terris visus est Christus, ita disposuit ut ne minimum quidem momentum, ne unum iota a sacramento vacaverit aut præterierit sine mysterio. (*Dominic. Palm., Serm.* 5, p. 882.

adressé à Sanson, archevêque de Reims; le second, tiré de l'*Exorde* de Clairvaux, fut rédigé par les religieux de ce monastère pour le clergé de Cologne; le troisième a pour auteur le même Geoffroi, abbé d'Igny, qui l'adressa à l'évêque de Constance. Mabillon a donné encore : 1° une vie de St. Bernard par Alain, abbé de Larivour, qui devint évêque d'Auxerre en 1153; 2° les fragments d'une autre vie, que l'on croit être de Geoffroi; 3° une troisième vie écrite en vers, l'an 1180, par Jean l'Ermite, qui avait vécu avec les disciples de St. Bernard. Enfin, le même Mabillon a placé une vie de St. Bernard en tête de l'édition de ses œuvres, dont il sera parlé ci-après. La vie de St. Bernard a, en outre, été écrite par Lenain, puis par Lemaistre, Paris, 1649, in-8°; par Villefore, ibid., 1704, in-4°. En 1773, D. Clément a donné : *Histoire littéraire de St. Bernard et de Pierre le Vénérable*, 1 vol. in-4°, qui fait partie de l'*Histoire littéraire de la France*. Les lettres qui nous restent de St. Bernard sont au nombre de 480, savoir : 444 recueillies par Mabillon, et 36 par Martène, parmi lesquelles se trouvent quelques-unes qui lui sont adressées, ou qui ont été rédigées par son secrétaire Nicolas, ou qui, sauf quelques variantes, ne sont dans le recueil de Martène que des copies des épîtres que Mabillon avait déjà données. On compte de lui 340 sermons, savoir : 86 qui s'adaptent au cours de l'année ecclésiastique, 43 sur la vierge Marie et sur les saints, 126 sur divers sujets, et 85 sur le *Cantique des cantiques*. St. Bernard composa en 1120 plusieurs homélies sur l'évangile *Missus est*. Là brille sa tendre dévotion pour la mère de Dieu. Ses divers traités sont nombreux : 1° le traité *des Douze Degrés d'humilité*. C'est le premier ouvrage que le saint publia. 2° Son *Apologie*, dans laquelle il réfute les membres de l'ordre de St-Benoit, qui blâmaient hautement les austérités de Citeaux. 3° Le livre *de la Conversion des clercs*, composé à Paris en 1122, et adressé aux jeunes ecclésiastiques de l'université de cette ville. C'est une exhortation à la pénitence et une invective contre les clercs corrompus. 4° L'*Exhortation aux chevaliers du Temple*, adressée à Hugues des Payens, premier grand maître et prieur de Jérusalem, écrite en 1119. C'est un éloge de cet ordre militaire qui avait été institué en 1118, et une exhortation aux chevaliers de se comporter avec courage dans les différents postes qui leur seraient confiés. 5° Le traité *de l'Amour de Dieu*. 6° Le livre *des Commandements et des Dispenses*, écrit en 1131, contient des réponses sur certains points de la règle de St. Benoit. 7° Le livre *de la Grâce et du Libre arbitre*, où le dogme catholique relatif à ces deux objets est prouvé d'après les principes de St. Augustin. 8° Traité *sur les œuvres d'Abailard*. 9° Traité *de la Considération*, en 5 livres, adressé au pape Eugène III. 10° *Des Devoirs des évêques*, écrit en 1127, et adressé à Henri, archevêque de Sens. 11° Le traité adressé à *Hugues de St-Victor* est une réponse à diverses questions de théologie. 12° Une *Vie de St. Malachie*. On a attribué à St. Bernard : 1° l'*Echelle du cloître*, qui est de Guignes, premier prieur de la Grande-Chartreuse; 2° des *Méditations*, qui furent composées par une personne pieuse dont on ignore le nom, mais qui paraît avoir vécu postérieurement à St. Bernard; 3° le traité *de l'Edification de la maison intérieure*, écrit par quelque moine de Citeaux, son contemporain; 4° le traité *des Vertus*, qui a certainement pour auteur quelque moine bénédictin. Le livre *aux Frères du Mont-Dieu*, et celui *de la Contemplation de Dieu*, « quoique souvent cités sous le nom de St. Bernard, dit Godes« card dans la *Vie des Pères*, etc., sont certaine« ment de l'auteur du premier livre de la *Vie des* « *Saints*, St. Guillaume, abbé de St-Thierry. » Toutes les œuvres de St. Bernard ont été imprimées pour la première fois à Paris en 1640, 6 tomes en 5 vol. in-fol. Cette édition, quoique la plus belle, est moins estimée que les suivantes : *S. Bernardi Opera omnia, edente Joh. Mabillon*, Paris, 1697, 2 vol. in-fol., ou 9 vol. in-8°. En 1690, Mabillon en donna une seconde, enrichie de préfaces et de notes qui ne se trouvent point dans la première. Il en avait préparé une troisième lorsqu'il mourut, en 1707. Elle ne fut publiée qu'en 1719. La seconde est la plus recherchée. Les ouvrages dont il existe des traductions françaises sont : 1° l'*Eschelle des cloistriers, ou de la Manière de prier*, par Julien Warnier, Paris, 1617, in-12. 2° *Sermons choisis*, par Villefore, ibid., 1737, in-8°. 3° *Sermons sur le psaume : Qui habitat in adjutorio Altissimi*, etc., avec les deux sermons de St. Augustin sur le même psaume, par l'abbé G. Leroy, ibid., 1710, in-8°. 4° *Lettres*, par le même, ibid., 1702, 2 vol. in-8°; par Villefore, ibid., 1714, 2 vol. in-8°. 5° *Traités de la Conversion des mœurs, de la Vie solitaire, des Commandements*, par Lemaistre, ibid., 1656, in-12. 6° *Traité sur la grâce et le libre arbitre*, par le P. Gerberon, Toulouse, 1698, in-8°. 7° *Sermons sur la Vierge*, par Fr. Morel, Paris, 1612, in-12. 8° *Sentences tirées des ouvrages de St. Bernard*, par Laval (le duc de Luynes), ibid., 1734, in-12. 9° *Abrégé du livre de la manière de bien vivre*, par de Belsunce, ibid., 1725, in-4°. 10° *Discours sur la manière de vivre saintement*, à sa sœur la religieuse, traduction nouvelle par ***, suivis d'un *Dialogue sur le danger du monde dans le premier âge*, par F. de Lamennais, et du *Discours sur la vie cachée en Dieu* de Bossuet, Paris, 1820, 1 vol. in-32, faisant partie de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*. G—z.

BERNARD DE VENTADOUR, troubadour du 12e siècle, naquit au château de Ventadour, en Limousin, et, quoiqu'il fût fils d'un domestique, Èbles, son seigneur, enchanté de son esprit et de sa figure, prit un soin particulier de son éducation. Né sensible, il ne sut pas assez se tenir en garde contre les charmes d'Agnès de Montluçon, femme de son protecteur, et son aveu n'excita que le mépris; mais toujours tendre et respectueux, il ne chanta pas moins l'objet qui le rendait malheureux. « Amour, « disait-il, si tes peines ont pour moi tant de char« mes, que dirais-je de tes plaisirs?... Ah! fais que « j'aime toujours, même sans être aimé! » Tant de persévérance obtint une récompense bien douce pour

un troubadour. Un jour la vicomtesse, assise près de lui, à l'ombre d'un pin, vivement émue de ses souffrances, lui donna un baiser, et dès cet instant la nature prit à ses yeux un nouvel aspect. Dans son délire, il eut l'imprudence de désigner dans ses chants celle qu'il adorait ; l'époux irrité chassa le troubadour, et fit garder étroitement son épouse. Bernard partit « laissant son cœur en otage, » et chercha un asile à la cour de la duchesse Éléonore de Guyenne, connue par ses galanteries. On pense bien qu'il l'aima ; mais il avait appris à garder le voile de l'allégorie. « J'aimerais mieux mourir du tourment que « j'endure, que de soulager mon cœur par un aveu « téméraire. » Éléonore ayant suivi son époux, Henri II, en Angleterre, le poëte ne cessa de la chanter, et l'on peut croire, par quelques passages, que la princesse n'avait pas dédaigné ses vœux ; cependant, au lieu d'exécuter le projet qu'il avait formé de passer en Angleterre, il se fixa à la cour de Raimond V, comte de Toulouse, célèbre par la protection qu'il accordait aux troubadours : là, il chanta successivement plusieurs maîtresses moins illustres, et souvent se plaignit d'avoir été sacrifié à d'heureux rivaux. Il nous reste de lui une cinquantaine de chansons et deux tensons. Après la mort de Raimond V, Bernard, dégoûté du monde, se retira dans l'abbaye de Dalon en Limousin. Tout porte à croire que c'est à tort que l'on attribue à ce troubadour une pièce de vers datée de la Syrie ; du moins, il paraît à peu près certain que Bernard n'alla jamais dans cette contrée. P—x.

BERNARD D'AURIAC, troubadour du 13e siècle. Les manuscrits lui donnent le surnom de *Maître*, ce qui annonce qu'il n'était point gentilhomme. Il ne nous est parvenu que trois pièces de ce poëte ; l'une contient des équivoques peu décentes sur le jeu des échecs qu'il désire jouer avec sa maîtresse ; l'autre est un éloge fort commun d'un troubadour contemporain ; mais la principale et la seule qui mérite quelque attention, sous le rapport historique, c'est un *sirvente* dont l'objet est la croisade publiée par le pape Martin IV pour tirer vengeance des vêpres siciliennes. Dans cette pièce, Bernard d'Auriac prédit le succès de cette croisade, qui causa beaucoup de maux, et n'eut aucun résultat. P—x.

BERNARD DE LA BARTHE, archevêque d'Auch, doit être compté au nombre des troubadours du 13e siècle, puisqu'on a de lui un *sirvente* dans lequel il célèbre les bienfaits d'une paix qu'il regarde comme prochaine : cette pièce est empreinte d'un esprit de modération assez rare dans ces temps, et contraire aux desseins de la cour de Rome, qui le fit déposer pendant la guerre des Albigeois, sous prétexte que la discipline de son diocèse était relâchée, et que sa conduite était peu régulière : ces accusations sont peu d'accord avec les principes que le poëte professe dans le *sirvente* que nous avons cité. P—x.

BERNARD PTOLOMEI (Saint), né en 1272, d'une des premières maisons de Sienne, y remplit avec distinction la chaire de professeur de droit, et occupa les premières charges de sa patrie. Se voyant menacé de perdre la vue par un grand mal d'yeux, il fit vœu, s'il en guérissait, de quitter le monde, et de se consacrer pour toujours au service de Dieu. Il guérit effectivement, et, en exécution de son vœu, il vendit ses biens, en distribua le produit en aumônes, et se retira, avec deux autres nobles Siennois, Patrice et Ambroise Picolomini, dans un désert d'un accès difficile, à dix milles de Sienne. Il changea alors son nom de *Jean* en celui de *Bernard*, et bâtit, avec ses deux compagnons de retraite, un oratoire et des cellules. Sa réputation lui attira des disciples. Ils furent déférés à Jean XII, comme des hérétiques. Ce pape, après s'être informé de leur manière de vivre, autorisa Bernard à établir un ordre religieux sous la règle de St-Benoît. Cet ordre fut érigé en 1319, sous le titre de *Congrégation de la Vierge Marie du mont Olivet*, nom du lieu de sa retraite. Il donna l'habit blanc à ses religieux, pratiqua avec eux de grandes austérités, et mourut le 20 août 1348. La congrégation des olivetans était très-nombreuse en Italie. Leur principale maison était celle de *Ste-Françoise* à Rome. Il y avait aussi des religieuses du même ordre qui portaient le même habit et suivaient la même règle. T—D.

BERNARD (margrave de Bade). *Voyez* BADE.

BERNARD LE TREVISAN, fameux alchimiste du 15e siècle, né à Padoue en 1406. Son surnom vient du titre qu'il se donnait de comte de la Marche Trévisane. Il a beaucoup travaillé sur le grand œuvre, et ses ouvrages ont été fort recherchés. Ils sont aujourd'hui inintelligibles. Ce sont : 1° *de Philosophia hermetica lib.* 4°, Strasbourg, 1567, 1574, 1586, 1597, 1682 ; Nuremberg, 1593, 1643 ; Bâle, 1583 ; 2° *Opus historico-dogmaticum cum J. F. Pici libris tribus de Auro*, Urseli, 1598, in-8° ; 3° *Tractatus de secretissimo philosophorum opere chemico, et responsio ad Thomam de Bononi*, Bâle, 1600 ; Leipsick, 1605 ; 4° *Opuscula chemica de lapide philosophorum* ; en français, Anvers, 1567 ; en allemand, Leipsick, 1605 ; Helmstaed, 1717. 5° *Bernardus redivivus, vel Opus de chymia historico dogmaticum e gallico in latinum versum*, Francfort, 1625. C. G.

BERNARD (CLAUDE-BARTHÉLEMY), né à Riom, dans le 16e siècle, a traduit du latin en français l'histoire de cette ville, Lyon, 1559, in-16. Duverdier a négligé de nous faire connaître l'auteur original de cette histoire ; il se contente de nous apprendre que Bernard avait fait sa traduction sur un livre écrit à la main ; mais les auteurs de la *Bibl. hist. de France*, qui n'ont fait aucune recherche à cet égard, et qui n'ont pas même donné le titre exact de cet ouvrage, sont bien moins excusables, puisque le principal objet de leur compilation était de fournir des renseignements positifs sur les écrivains qui ont traité de notre histoire en général ou en particulier. Bernard faisait des vers français, et il a fait imprimer, à la suite de son *Histoire de Riom*, une pièce intitulée *le Sympose* ; des odes et des épigrammes. Il a de plus traduit en rimes françaises, par forme de paraphrase, dit Duverdier, l'*Epître de St. Paul aux Romains*, l'hymne de prime, et le psaume 106e,

Lyon, 1560, in-16. Il avait achevé la traduction des *Epîtres* du même apôtre ; et le manuscrit de cet ouvrage, terminé seulement huit jours avant sa mort, se trouvait entre les mains de son imprimeur, suivant notre bibliothécaire ; ainsi on doit placer la mort de Bernard avant 1586. W—s.

BERNARD (ÉTIENNE), avocat, né à Dijon en 1553, plaida, pendant plusieurs années, avec distinction, au parlement de cette ville, et fut député, en 1588, aux états généraux de Blois, par le tiers état de Bourgogne. Il prononça dans cette assemblée une harangue remarquable par le courage qui y règne, et qui n'en exclut ni la décence ni la modération. Au rapport de Pasquier, le roi n'en témoigna aucun mécontentement à Bernard, mais au contraire le loua d'avoir parlé en homme de bien « qui lui avait dit ses vérités, sans l'offenser, toutefois. » Nommé maire de Dijon, et ensuite conseiller au parlement, Bernard fut entraîné dans le parti de la ligue, et servit aveuglément les projets du duc de Mayenne. C'est sans doute une tache à sa mémoire ; mais, dès qu'il eut reconnu ses torts, il ne négligea rien pour les réparer ; et lorsqu'il eut prêté serment à Henri IV, ce prince n'eut pas un sujet plus zélé et plus fidèle. Bernard, chargé de faire rentrer la ville de Marseille sous l'obéissance de son roi légitime, s'acquitta de cette négociation difficile avec autant de dextérité que de prudence. Henri IV l'en récompensa en le nommant lieutenant général du bailliage de Châlons-sur-Saône. Il en remplit les fonctions d'une manière satisfaisante, et mourut subitement en cette ville, le 28 mars 1609, âgé de 56 ans. Son fils lui fit élever, dans l'église des Minimes, un mausolée qu'on voyait encore il y a une trentaine d'années. La harangue que Bernard prononça aux états de Blois a été imprimée plusieurs fois séparément, in-4° et in-8°, et dans les recueils du temps. On a encore de lui : 1° *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises*, imprimé séparément et dans les *Mémoires de la Ligue*, ainsi que dans quelques éditions de la *Satyre Ménippée.* 2° *Avis à la noblesse sur ce qui s'est passé aux états de Blois en* 1588 (sans nom de ville), 1590, in-8°. C'est un libelle très-violent. Il en parut plusieurs réfutations. 3° Une traduction en latin de la *Conférence de Suresne*, écrite en français par Honoré Dulaurent. L'abbé Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, dit que l'original était latin, et que Bernard l'a traduit en français : c'est une erreur qu'il n'est pas inutile de relever. 4° Un *Discours de la réduction de Marseille*, et quelques autres ouvrages manuscrits. — Son fils aîné (*Jean*), né à Dijon en 1576, fit son cours de droit à Toulouse, revint ensuite dans sa patrie et s'y maria ; ce qui ne l'empêcha pas de satisfaire son goût pour les voyages. Il fit un assez long séjour à Rome, puis à Naples, et ne revint à Châlons qu'après la mort de son père, auquel il succéda dans la place de lieutenant général du bailliage. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1651, et le roi lui accorda le titre de conseiller d'État, en le nommant vicomte mayeur de Châlons. On a de lui des harangues et des poésies latines qui prouvent qu'il n'était ni orateur ni poëte. On trouvera la liste de ses productions dans l'ouvrage du P. Jacob, *de claris Scriptor. Cabillonensibus*, et dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. W—s.

BERNARD (CLAUDE), dit LE PAUVRE PRÊTRE, et vulgairement LE PÈRE BERNARD, autre fils d'Étienne Bernard, naquit à Dijon, le 26 décembre 1588. La vivacité de son imagination, l'enjouement de son caractère, les saillies de son esprit, le firent accueillir dans les meilleures sociétés, dont il aimait à partager les plaisirs. Il avait surtout le talent de contrefaire au naturel, de la voix, des gestes et des manières, les personnes même qu'il n'avait vues qu'une seule fois. Camus, évêque de Bellay, lui ayant proposé d'entrer dans l'état ecclésiastique, où il lui eût été facile d'obtenir de l'avancement : « Il n'y a presque point de bénéfices dans notre « province à nomination royale, répondit-il au pré« lat ; pauvre pour pauvre, j'aime mieux être pauvre « gentilhomme que pauvre prêtre. » Il s'attacha à de Bellegarde, commandant en Bourgogne et gouverneur de Dijon, qui réussit mieux que l'évêque de Bellay à lui faire prendre l'état ecclésiastique, en promettant de lui procurer des bénéfices, et l'emmena à la cour, où Bernard se fit bientôt rechercher par les mêmes qualités qui l'avaient rendu l'homme à la mode de sa province. Pendant qu'il partageait son temps entre l'étude de la théologie et la représentation des pièces de société, le P. de Condren, général de l'Oratoire, lui fit sentir la bizarrerie de cette vie, moitié profane, moitié sacrée. Il consentit à recevoir la prêtrise, et voulut célébrer sa première messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, entouré des pauvres qu'il y avait invités, au lieu de ses parents. Dès ce moment, il se fit appeler *le Pauvre Prêtre*, et se consacra entièrement au service des pauvres et des malades dans cet établissement. Après avoir passé vingt ans dans cet exercice, il alla le continuer à l'hôpital de la Charité ; s'établit sur les places publiques, où il prêchait avec un zèle à toute épreuve, et une éloquence vive et naturelle qui lui attirait de nombreux auditeurs de la classe du peuple. Ses exhortations étaient soutenues par d'abondantes aumônes, pour lesquelles il trouva des ressources dans le produit d'un héritage de 400,000 livres qui lui survint, et qu'il vendit pour soulager les malheureux, et dans le produit des quêtes qu'il faisait à la cour et à la ville. Son zèle pour les pauvres et les malades s'étendit aux malheureux détenus dans les prisons. Plusieurs criminels qu'il conduisit sur l'échafaud ou à la potence, touchés de ses exhortations, subirent leur supplice dans de grands sentiments de pénitence. Au milieu de tous ces exercices si pénibles et si dégoûtants en apparence, le P. Bernard avait conservé son humeur enjouée qui attirait chez lui des personnes du plus haut rang. Il savait mettre ce concours à profit pour en tirer des contributions destinées à ses charités. Le cardinal de Richelieu le pressant un jour de lui demander quelque grâce : « Monseigneur, lui dit-il, « je prie votre éminence d'ordonner que l'on mette de « meilleures planches au tombereau dans lequel je con-

« duis les criminels au lieu du supplice, afin que la « crainte de tomber dans la rue ne les empêche pas « de se recommander à Dieu avec attention. » Ce fut au milieu de tous ces exercices de charité que ce pieux et digne émule de St. Vincent de Paul, son contemporain et son ami, mourut en odeur de sainteté, le 23 mars 1641. Le clergé de France a plusieurs fois sollicité sa béatification. Il avait fondé, en 1638, le séminaire des *Trente-Trois*, ainsi nommé des trente-trois années que Jésus-Christ a passées sur la terre. Ce séminaire, placé sur la montagne de Ste-Geneviève, était un de ceux de Paris où se faisaient les meilleures études. On a imprimé le *Testament du révérend P. Bernard, et ses pensées pieuses*, Paris, 1641, in-8°; et le *Récit des choses arrivées à la mort du révérend P. Bernard*, ibid., même année. L'abbé Papillon cite encore de lui ses *Entretiens pendant sa dernière maladie*. La vie du P. Bernard a été écrite par Th. Legauffre, par le P. Giry, par Pujet de la Serre, par Fr. Gerson, et par le P. Lempereur, jésuite. Cette dernière, publiée à Paris, en 1708, in-12, est, suivant Prosper Marchand, complétement ridicule par les visions, les révélations, et les miracles dont elle est remplie. T—D.

BERNARD (CHARLES), conseiller du roi, son lecteur ordinaire, historiographe de France, né à Paris, le 25 décembre 1571, mort en 1640, consacra la plus grande partie de ses travaux à l'histoire de France. On a de lui, sur ce sujet : 1° *la Conionction des mers, ou Discours pour la communication de l'Océan avec la Méditerranée, par le moyen d'un canal en Bourgogne*, 1613, in-4°. 2° *Discours sur l'état des finances*, Paris, 1614, in-4°. 3° *Histoire des guerres de Louis XIII contre les religionnaires rebelles*, Paris, imprimerie royale, 1633, in-fol. « Cette édition, dit Charles Sorel, parent de « Bernard, ne fut tirée qu'à deux ou trois douzaines « d'exemplaires ; » mais l'ouvrage se retrouve tout entier dans l'*Histoire de Louis XIII*. 4° *Carte généalogique de la royale maison de Bourbon, avec les éloges des princes, contenant des remarques sommaires*, Paris, 1634, in-fol. ; ibid., 1646, in-fol., sous le titre de *Généalogie de la maison de Bourbon*. 5° *Histoire de Louis XIII, jusqu'à la guerre déclarée contre les Espagnols, avec un discours sur la vie de l'auteur* (par Ch. Sorel), Paris, 1646, in-fol. Dans cette histoire, se trouve un sommaire de celle des hérétiques de France, appelés calvinistes, depuis François Ier, pour servir d'intelligence de ce qu'ils ont fait sous Louis XIII. « Bernard, dit Legendre, a « aussi peu de style que de goût; il ramasse avec « soin des bagatelles, donne trop de louanges, et « fait abus de digressions. » On peut consulter, au sujet de cet auteur, les *Mémoires* de Niceron, t. 27, p. 326. D. L.

BERNARD (ÉDOUARD), astronome, philologue et critique anglais, né en 1638 à Perry-St-Paul, près de Towcester, dans le comté de Northampton, commença ses études dans l'école des Marchands-Tailleurs à Londres, et passa ensuite à l'université d'Oxford, où il fit des progrès rapides, particulièrement dans les langues anciennes et orientales. Il apprit ensuite les mathématiques sous le docteur Wallis, et se montra digne d'un tel maître. Il fit, en 1668, un voyage à Leyde pour y consulter quelques manuscrits orientaux, que Scaliger et Warner y avaient possédés, particulièrement la version arabe des 5°, 6° et 7° livres des *Sections coniques* d'Apollonius de Perge, dont le texte grec se trouve perdu, et dont il s'était proposé de donner une traduction latine ; mais il abandonna ce projet. En 1673, l'évêque de Bath et Wells le choisit pour son chapelain, et il fut nommé, la même année, professeur d'astronomie à Oxford. Le comte d'Arlington l'envoya en France en 1676, en qualité de gouverneur des jeunes ducs de Grafton et Northumberland, fils naturels de Charles II et de la duchesse de Cleveland, qui étaient alors à Paris avec leur mère ; mais ses habitudes et la simplicité de ses manières se trouvant peu d'accord avec sa situation, il revint un an après à Oxford pour se livrer uniquement à ses études chéries. Il fit, en 1683, un nouveau voyage en Hollande, revint, en 1684, prendre à Oxford le degré de docteur en théologie, et fut nommé recteur de Brightwell, dans le comté de Berk. Il résigna, peu de temps après, sa place de professeur d'astronomie. Il était depuis longtemps dégoûté de cette étude, qui ne rendait, disait-il, la vie ni meilleure ni plus heureuse ; il ne cessa cependant point de résider dans l'université. Il épousa, en 1693, une très-jeune femme, et fit avec elle, en 1696, un troisième voyage en Hollande. Il mourut peu de temps après son retour, le 22 janvier 1697, âgé de 59 ans. Voici le portrait que fait de lui le célèbre Huet, évêque d'Avranche, dans son livre *de Rebus ad se pertinentibus* : « Eduardus Bernardus, Anglus, quem pauci « hac ætate æquiparabant eruditionis laude, modes- « tia vero pene nulli. » Ses principales productions sont : 1° *Traité sur les anciens poids et mesures*, imprimé pour la première fois à la fin du commentaire du docteur Pocock sur Osée, et ensuite avec beaucoup d'augmentations, en latin, Oxford, 1688, in-8° ; 2° *Dévotions privées*, etc., 1689, in-12 ; 3° *Orbis eruditi Litteratura a charactere Samaritico deducta*, Londres, 1689, tableau gravé, où l'on voit représentés les alphabets de différents peuples, ainsi que les abréviations usitées dans les sciences ; réimprimé en 1759, par les soins et avec des augmentations de Morton ; 4° *Etymologicum britannicum*, imprimé à la suite de la *Grammatica anglo-saxonica* de Hickes, Oxford, 1689, in-4° ; 5° *Chronologiæ Samaritanæ Synopsis*, publiée dans les *Acta eruditorum Lipsiensia*, 1691 ; 6° *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum*, Leyde, 1699, in-8°, avec des notes de Th. Smith ; 7° enfin quelques écrits sur l'astronomie, insérés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, des notes et commentaires sur divers ouvrages scientifiques. Il a laissé, en outre, les manuscrits de plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés, et différentes collections qui ont été achetées après sa mort pour la bibliothèque bodléienne. Il avait formé le projet de donner des éditions de tous les anciens mathématiciens, et, après avoir appelé à son secours tous les

savants qui pouvaient l'aider, il avait déjà réuni beaucoup de matériaux pour cet ouvrage. Il en publia, comme essai, quelques feuillets d'Euclide, avec une traduction latine et un commentaire; mais il renonça à son entreprise, lorsque Charles II l'envoya en France. La vie d'Edouard Bernard, écrite en latin par Th. Smith, a été imprimée à Oxford, 1704, in-8°. — Un ecclésiastique anglais, du même nom, a donné, dans le 17e siècle, un *Abrégé de la Bible*, et le *Guide des jurés, concernant les sorciers*. X—s.

BERNARD DE PAVIE, célèbre canoniste, était né dans cette ville au milieu du 12e siècle. Plusieurs jurisconsultes, entre autres Pancirole, lui donnent le surnom de *Circa*, soit, comme le conjecture Riegger (*Bibl. juris canonici*, p. 301), parce qu'il avait écrit autour des pages du volume un commentaire sur le *Décret* de Gratien, soit que ce fût réellement le nom de sa famille. Mais Ughelli (*Italia sacra*, t. 2, p. 519) le nomme *Balbus*, et cherche à prouver qu'il était de la famille des Balbes, depuis longtemps illustre en Italie. Bernard s'acquit une grande réputation dans les écoles de Rome et de Bologne, où, après avoir achevé ses études, il enseigna lui-même avec succès le droit canonique. Il avait sans doute profité de son séjour à Rome pour recueillir, dans les divers dépôts, les pièces qu'il s'occupa plus tard de mettre en ordre. Ses talents le firent avancer rapidement dans les dignités ecclésiastiques. Nommé prévôt du chapitre de Pavie, il succéda, vers la fin de 1191, sur le siége de Faenza, à l'évêque Jean, mort devant Ptolémaïs avec la plupart de ceux qui l'avaient accompagné. L'évêché de Pavie étant devenu vacant, en 1198, Bernard y fut élu par le vœu unanime des habitants, et tous les prélats de la Lombardie applaudirent à ce choix. Le pape Innocent III prétendit que Bernard, étant évêque, n'était plus éligible, et parut offensé de ce que dans cette circonstance on s'était écarté du prescrit des canons; mais, comme il rendait d'ailleurs justice au mérite de Bernard, il finit par autoriser sa translation. En 1205, Bernard fut employé par la cour de Rome à rattacher les villes de la Lombardie au parti de l'empereur Othon IV. C'est à peu près la seule fois que son nom se trouve mêlé dans les affaires de son temps. Dévoué tout entier à l'administration de son diocèse, il y fit fleurir les bonnes études par son exemple et ses conseils. Il mourut à Pavie, le 18 décembre 1213, et fut inhumé dans l'église de St-Lanfranc, son prédécesseur, dont il avait écrit la vie, publiée dans l'*Italia sacra*, et, avec des notes, dans les *Acta sanctor.* au 23 juin. Bernard est principalement connu par sa collection de *Décrétales*, imprimée en 1567 à Ilerda (Lerida), par les soins du savant Ant. Augustin. (*Voy.* ce nom.) Son but n'avait été d'abord que de rassembler les décrets promulgués depuis Gratien (*voy.* ce nom); mais, pour rendre son travail plus utile, il crut devoir recueillir les pièces omises par son prédécesseur, et les classa sous divers titres, comme les *Institutes* de Justinien, divisées en 5 livres, afin de faciliter l'étude des diverses matières. On doit, en outre, à Bernard un commentaire ou glose sur les *Décrétales*, intitulé : *Summa super capitula extravagantium*. La Porte du Theil n'ayant pu s'assurer si cet ouvrage a, comme le disent plusieurs jurisconsultes, été réellement imprimé dans quelques compilations sur le droit canonique, en a donné l'analyse, d'après la copie de la bibliothèque du roi, dans les *Notices des manuscrits*, t. 6, p. 49, avec une vie de l'auteur, dont nous nous sommes servis pour la rédaction de cet article. La bibliothèque royale de Turin possède deux autres ouvrages de Bernard : ce sont des commentaires sur l'*Ecclésiaste* et sur le *Cantique des cantiques*. W—s.

BERNARD (le Père JEAN), dominicain, naquit, en 1555, à Linicour, près de Bapaume. Ayant embrassé la vie religieuse à Douai, il s'y consacra, quarante ans, à la prédication, et mourut le 2 février 1620. Il est auteur de quelques opuscules ascétiques dont on trouvera les titres dans les *Scriptores ord. Prædicator.*, t. 2, p. 417. Les curieux recherchent encore *le Fouet divin des jureurs, parjureurs, blasphémateurs du très-saint nom de Dieu*, etc., extrait de divers auteurs dignes de foi, Douai, 1618, petit in-12 de 352 p. Ce volume est divisé en 2 parties. La 1re contient *le Fouet des jureurs*, extrait des œuvres du P. Vincent Mussart (*voy.* ce nom), religieux du tiers ordre (1). La 2e est un traité de la confrérie du très-saint nom de Dieu, etc., par le P. Bernard, dont il avait déjà paru deux éditions; un sermon du P. Pierre de la Coste, Condomois, sur le second commandement du Décalogue, et quelques autres pièces. Le volume est précédé d'une dédicace par le P. Bernard aux échevins de la ville de Douai, dans laquelle il leur dit : « Frappez à grands coups de fouet « ces blasphémateurs, lapidez avec Moïse ces exécrables pécheurs, remettez les fers au feu pour « percer avec le bon St. Louis ces maudites langues, etc. (2). » W—s.

BERNARD (PIERRE), annaliste, né vers 1640 à Calais, était de la même famille que Jean Bernard, fameux corsaire de cette ville, qui se signala contre les Anglais sur la fin du règne de Louis XIII. Il exerçait la profession d'avocat. Dans différents voyages qu'il fit en Angleterre, il avait eu l'occasion d'y voir plusieurs fois la reine épouse de Jacques; il reconnut cette princesse lorsqu'en 1688, elle fuyait avec son fils pour échapper aux troupes victorieuses de Guillaume, et son indiscrétion fut cause que, pendant les deux jours qu'elle resta à Calais, l'hôtel où elle était descendue

(1) Le P. Vincent Mussart, réformateur et supérieur du tiers ordre en France, était de Paris, et y mourut le 17 août 1637. De tous ses ouvrages, dont on trouve l'indication dans les *Scriptor. ord. Minorum* de Wadding, p. 330, le seul connu est *le Fouet des jureurs*. Cet opuscule, publié pour la première fois à Rouen, en 1602, in-12, fut réimprimé à Troyes en 1614. L'édition donnée par le P. Bernard est la troisième.

(2) Quelques années plus tard parut sous ce titre de *Fouet*, inventé par le moine Mussart, *le Fouet des paillards, ou juste punition des voluptueux et charnels*, composé par Mathurin le Picard, curé de Ménil-Jourdain, et imprimé à Rouen, 1623 ou 1628, in-12. Ces sortes de livres n'ont souvent de singulier que le titre, ce qui suffit pour les faire rechercher par les bibliophiles, qui ont rarement le courage de les lire. V—VE.

fut constamment entouré d'une foule de curieux. Bernard parvint à la place de mayeur, qu'il remplissait en 1701 et 1702. Il mourut vers 1720, dans un âge assez avancé. On a de lui : *les Annales de Calais*, St-Omer, 1715, in-12. Ce volume est devenu très-rare, n'ayant été tiré qu'à deux cents exemplaires. (*Voy.* Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. 13, p. 50.) Les siéges que cette ville a soutenus contre les Anglais y sont décrits avec beaucoup d'exactitude. Le nouvel historien de Calais (le P. Lefebvre), avoue dans sa préface qu'il a profité de l'ouvrage de Bernard, qui renferme, dit-il, des documents précieux et un grand nombre de faits, qu'on aurait cherchés inutilement ailleurs. W—s.

BERNARD (Jacques), né à Nions, en Dauphiné, le 1er septembre 1658. Son père, ministre de la religion réformée, lui fit faire ses premières études au collége protestant de Die, et l'envoya ensuite à Genève faire ses cours de rhétorique et de philosophie. Il étudia en même temps la théologie et l'hébreu, dont la connaissance lui facilita, dans la suite, la critique des textes sacrés. De retour dans sa patrie, il fut promu au ministère à l'âge de vingt-quatre ans; mais ayant prêché publiquement contre le prescrit des ordonnances, il s'enfuit, dans la crainte d'être arrêté, se réfugia à Genève, et, ne s'y trouvant pas encore en sûreté, à Lausanne, où il demeura jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Il se retira alors en Hollande, où Jean Leclerc, son parent et son compagnon d'études, lui procura une pension de la ville de Tergow, en qualité de prédicateur. Quelque temps après, il s'établit à la Haye, où il ouvrit une école pour la philosophie, les belles-lettres et les mathématiques. En 1691, Leclerc étant forcé d'interrompre le journal qu'il publiait depuis plusieurs années, sous le titre de *Bibliothèque universelle*, Bernard se chargea de le continuer; mais on s'aperçut bientôt qu'il ne possédait ni l'érudition, ni l'esprit de critique de son prédécesseur. Il montra bien davantage encore le peu de talent qu'il avait pour écrire, quand il osa se charger de continuer la *République des lettres*, journal auquel Bayle avait donné une juste célébrité. Il y travailla cependant depuis 1693 jusqu'en 1710; et, après une interruption, l'ayant repris en 1716, il ne l'abandonna plus qu'à la mort. Bernard était très-laborieux; mais son style est incorrect, diffus, plein de locutions basses et d'expressions triviales. Il mourut d'une inflammation de poitrine, occasionnée par un excès de travail, le 27 avril 1718, dans sa 60e année. On a de lui : 1° *Recueil des traités de paix depuis l'an de J.-C.* 536, etc., la Haye, 1700, 4 vol. in-fol.; 2° *le Théâtre des Etats du duc de Savoie*, traduit du latin de Blaeu, la Haye, 1700, 2 vol. in-fol., bien imprimés et ornés de belles gravures; 3° *Traité de la repentance tardive*, Amsterdam, 1712, in-12; 4° *de l'Excellence de la religion chrétienne*, Amsterdam, 1714, 2 vol. in-8°. En outre, il a eu part au *Supplément au Dictionnaire de Moréri*, Amsterdam, 1616, 2 vol. in-fol. W—s.

BERNARD DE MONTGAILLARD. *Voyez* Montgaillard.

BERNARD (Salomon), plus connu sous le nom du Petit Bernard, graveur, né à Lyon, au commencement du 16e siècle, peignait et gravait en bois. Il était élève de Jean Cousin. On remarque, parmi ses ouvrages, ses figures de la Bible et ses *Métamorphoses* d'Ovide, auxquelles on reproche une égalité de ton qui nuit à leur effet. On pense que le surnom de *Petit* lui fut donné à cause de la petitesse de sa taille. P—e.

BERNARD (Samuel), peintre et graveur, né à Paris en 1615, fut le père de Samuel Bernard, riche financier. Il a fait plusieurs tableaux à la gouache et en miniature, et divers sujets d'histoire; sa gravure d'*Attila*, d'après Raphaël, a du mérite. Il fut professeur de l'académie de peinture, et mourut en 1687. P—e.

BERNARD (Samuel), fils du précédent, fut un des plus célèbres traitants enrichis sous le ministère de Chamillard. Sa fortune s'élevait à 33,000,000 de capital; il en fit, dit-on, un très-noble usage. Louis XIV eut besoin d'avances, et Bernard les accorda, après s'en être fait toutefois prier par le grand roi, qui ne dédaigne pas de faire sa cour au financier. (*Voy.* les *Mémoires* de Duclos.) On eut encore recours à lui, pour le même service, sous le règne de Louis XV. Bernard répondit au tiers chargé de cette négociation : « Quand on a besoin des « gens, c'est bien le moins qu'on en fasse la de« mande soi-même. » Il fut donc aussi présenté à Louis XV, qui lui dit des choses flatteuses et chargea un des seigneurs de sa cour de lui faire les honneurs de la demeure royale. Bernard fut appelé le *sauveur de l'Etat*. Tous les courtisans lui firent fête; il dîna chez le maréchal de Noailles, soupa chez la duchesse de Tallard, joua et perdit tout ce qu'on voulut. On se moqua de ses manières un peu *bourgeoises*; et il prêta les millions qu'on lui demandait. Cette anecdote, contée très-agréablement par cette même madame de Tallard, et accompagnée de détails très-piquants, a été recueillie par un homme de l'ancienne cour et de beaucoup d'esprit, le comte de Lauraguais, qui a bien voulu communiquer son manuscrit à l'auteur de cet article. Bernard était d'ailleurs très-bienfaisant. De pauvres militaires avaient recours à lui et n'en éprouvaient presque jamais de refus. A sa mort, on a trouvé pour plus de 10,000,000 d'argent prêté dont il n'a jamais été rien remboursé. Bernard était hardi et heureux dans ses opérations. Il invita un jour à dîner chez lui une personne très-distinguée, à qui il avait promis du vin de Malaga, dont il ne croyait pas que sa provision fût finie. Au dessert, le maître d'hôtel annonça qu'il n'y en avait plus. Bernard, plus piqué encore que confus de cette petite disgrâce, fait partir sur-le-champ, en poste, un de ses commis pour la Hollande, avec ordre d'acheter pour son compte tout le vin de Malaga qui serait dans le port d'Amsterdam. Il y fit un gain immense. Plusieurs personnes le croyaient de race juive, ce qui n'a jamais été prouvé. Il en plaisantait lui-même assez agréablement. « Qu'on me fasse chevalier, disait-il, et alors mon nom « ne choquera plus personne. » En effet, il fut ano-

bli. Il acheta plusieurs terres titrées, entre autres, le comté de Coubert; et, pendant les dernières années de sa vie, on ne le nomma plus que le *chevalier Bernard*. Un de ses fils, président à l'une des chambres des enquêtes du parlement, portait le nom de *Rieux*; l'autre s'appela le *comte de Coubert*; son petit-fils, Anne-Gabriel-Henri Bernard, prévôt de Paris, se faisait appeler le *marquis de Boulainvillers*. Samuel Bernard maria sa fille au premier président Molé, et fut ainsi le grand-père de la duchesse de Cossé-Brissac. Sa famille se trouva par la suite alliée à de très-grands noms, tels que les Biron, les Duroure et les Boulainvilliers. Bernard fut l'ami du garde des sceaux Chauvelin, et lui resta fidèle dans sa disgrâce. On prétend qu'il était superstitieux, et qu'il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont la mort fut l'époque de la sienne. Il ne mourut, au reste, qu'à l'âge de 88 ans, en 1739. D—s.

BERNARD (Pierre-Joseph), surnommé *Gentil Bernard*, né à Grenoble, en 1710, était fils d'un sculpteur. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites de Lyon, qui voulurent vainement l'attirer dans leur société, il vint à Paris, et fut pendant deux ans clerc de procureur. Il charmait les ennuis du métier en faisant des vers à la dérobée : c'est de ce temps que datent son *Epître à Claudine*, et sa chanson de *la Rose*, deux de ses plus jolies pièces. On a répété, de dictionnaire en dictionnaire, que ces chansons le firent connaître du marquis de Pezay, qui, en 1733, le détermina à le suivre à l'armée d'Italie, commandée par les maréchaux de Maillebois et de Coigny. Nous remarquerons que Pezay, né en 1741, ne pouvait, en 1733, être le protecteur de Bernard. Il paraît que ce dernier se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et s'y comporta mieux qu'Horace à celle de Philippes. Le maréchal de Coigny, homme dur et impérieux, le prit pour secrétaire, sans daigner l'admettre à sa table, et en lui défendant expressément de faire des vers. Il obéit, du moins en apparence; sa soumission et sa complaisance à toute épreuve finirent par toucher le maréchal, qui, en mourant, se reprocha sa rigueur envers lui, et le recommanda vivement à son fils. Celui-ci acquitta noblement la dette en donnant à Bernard la place de secrétaire général des dragons dont il était le colonel général : cette place valait 20,000 livres de rente. Bernard, entièrement libre alors de faire des vers et de les répandre, en fit pour madame de Pompadour, qui l'en récompensa par la place de bibliothécaire de Choisy, et de garde des médailles et des marbres, etc. Son opéra de *Castor et Pollux*, Paris, 1737, in-8°, réimprimé en 1793, dont Rameau fit la musique, obtint un succès prodigieux, et il passe pour un des meilleurs poëmes lyriques du siècle; mais ce qui lui procura encore plus de gloire et de jouissances de toute espèce, ce fut son *Art d'aimer*, qu'il garda prudemment dans son portefeuille pendant trente ans, se bornant à en faire des lectures aux soupers de la grande ou de la bonne compagnie. C'était une faveur que de l'entendre, et, pour la faire envier aux autres, on ne manquait point d'exagérer son plaisir et le mérite de l'ouvrage. Beaucoup de femmes crurent que le talent du poëte ne se bornait point à décrire la volupté, et elles eurent la curiosité de s'en assurer. Cependant Voltaire mettait le sceau à sa célébrité, en lui donnant le nom de *Gentil Bernard*, et en lui adressant les plus jolis vers. Chargé par madame de la Vallière de l'inviter à souper, il lui écrivait :

Au nom du Pinde et de Cythère,
Gentil Bernard est averti
Que l'Art d'aimer doit samedi
Venir souper chez l'Art de plaire.

Tout ce bonheur, toute cette gloire, devaient s'évanouir à la fois. En 1771, Bernard, âgé de plus de soixante ans, voulut, en certaine occasion, se comporter comme s'il n'en avait eu que trente. Le lendemain matin, il alla faire sa cour à madame d'Egmont, qui le pria de répondre pour elle à un billet d'invitation, et il ne put venir à bout d'écrire un seul mot. Dès ce moment, Bernard, comme le dit son ami Saurin, Bernard,

Victime de l'amour, dont il chanta l'empire,
Ne fut plus qu'un fantôme errant,
Qu'une ombre vaine qui respire.

Il avait totalement perdu le discernement et la mémoire; il ne se souvenait pas même de ses ouvrages. Un jour qu'il voyait jouer *Castor*, il demanda quelle était la pièce, et l'actrice qui représentait Télaïre. On lui répondit : *Castor*, et mademoiselle Arnould. « Ah ! oui, dit-il, ma gloire et mes amours. » Ce fut presque le seul éclair que laissa échapper son esprit durant sa longue démence. Il mourut cinq ans après son accident, le 1er novembre 1775, âgé de 65 ans. Il avait été un des membres du Caveau. Marmontel, qui le vit dans une société formée des débris de cette joyeuse association, nous apprend qu'alors il n'était rien moins que *gentil*; qu'il n'avait avec les femmes qu'une galanterie usée; qu'avec les hommes il était froidement poli, lorsqu'ils s'abandonnaient à toute leur gaieté; et maussadement stérile, lorsqu'ils se livraient à des entretiens sérieux et philosophiques; que, du reste, on avait pour lui autant de ménagements qu'il avait de réserve envers les autres. Laharpe le représente comme un homme dont la politesse tenait à une longue contrainte et à un grand usage du monde, et dont la complaisance n'était au fond qu'une grande indifférence sur tout; qui ne contrariait personne, ne disait du mal de quoi que ce fût, parlait peu et se faisait à peine apercevoir dans la société. Sans ambition littéraire, il n'avait jamais songé à se présenter à l'Académie, où il aurait été reçu. Il lisait peu, jouait volontiers, et mangeait beaucoup. Sentant que cette dernière faculté commençait à s'affaiblir en lui, il disait assez plaisamment : « Je « suis tombé d'un dindon. » La perte de sa raison eut une suite fâcheuse pour sa réputation littéraire elle-même. Son *Art d'aimer* fut imprimé sans son aveu (1), et ne répondit point à l'attente du public;

(1) Avec *Phrosine et Mélidor* et les poésies diverses, Paris, 1775 et

il fut trouvé froid, ce qui est un défaut capital dans tout poëme, et principalement dans un poëme qui a l'amour pour objet. Laharpe remarque que d'ailleurs le sujet n'en est pas rempli ; que ce serait plutôt l'*Art de jouir* que l'*Art d'aimer;* que les vers, faits avec soin, et pour ainsi dire un à un, sont remplis d'esprit, mais dénués de sentiment ; qu'il y règne une affectation pénible d'élégance et de précision ; que l'ouvrage est plus joli que gracieux ; que, quoiqu'il ne soit pas sans goût, il n'est pas non plus sans manière, et qu'enfin, ce qu'il y a de mieux, ce sont des tableaux de volupté faits avec une adresse et une délicatesse d'expression qui ne voilent pas toujours suffisamment l'extrême indécence du fond. Une partie de ces défauts, avec moins de talent sans doute, se retrouve dans le poëme de *Phrosine et Mélidor* (1), où l'aventure de Héro et Léandre est retracée sous d'autres noms. On a imprimé, en 1803, en 2 vol. in-8° et 4 vol. in-18, une nouvelle édition de Bernard (2), qui comprend, outre les ouvrages déjà cités, *les Surprises de l'Amour*, opéra-ballet en 3 actes, imprimé séparément en 1757, in-4°, et un grand nombre de pièces inédites, entre autres, une imitation du *Cantique des cantiques*, sous le titre de *Dialogues orientaux; Aminte et Médor, tableau nuptial*, qui est, pour l'indécence, un véritable tableau de Clinchetel ; *Palmyre, les Hespérides*, actes de ballet, et une comédie en 5 actes et en vers, intitulée *Elmire*, qui, présentée anonyme aux comédiens, en 1801, fut refusée par eux, avec quelques encouragements donnés à l'auteur, qu'ils soupçonnaient être un jeune débutant. Le *Nouvel Almanach des Muses* de 1811 contient deux odes de Bernard qui ne se trouvent pas dans ses œuvres (3). A—G—R.

BERNARD (Jean-Frédéric), laborieux et savant libraire d'Amsterdam, s'est fait connaître vers le commencement du 18e siècle, soit comme auteur, soit comme éditeur de différents ouvrages, qui tous présentent de l'intérêt, et dont quelques-uns assez considérables ont eu du succès. Bernard écrivait avec plus de profondeur que d'élégance ; néanmoins ses ouvrages plaisent à la lecture, parce qu'on remarque dans son style un caractère de naïveté, d'impartialité, et un naturel qui inspirent la confiance. Cependant quelques passages de ses écrits doivent être lus avec circonspection. Voici la liste des principales productions dont il est auteur ou éditeur : 1° *Recueil de Voyages au Nord, contenant divers mémoires très-utiles au commerce et à la navigation*, Amsterdam, 1715-27-37-38, 10 vol. in-12. Les quatre 1ers tomes ont été réimprimés en 1731 et 1732. Bernard est auteur du discours préliminaire de deux dissertations sur les moyens de voyager utilement, et de la *Relation de la grande Tartarie*. 2° *Mémoires du comte de Brienne, ministre d'État sous Louis XIV*, avec des notes, Amsterdam, 1719, 3 vol. in-12. 3° *Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées par des figures dessinées par B. Picart*, Amsterdam, 1723-43, 8 tomes en 9 vol. in-fol. *Superstitions anciennes et modernes*, 1733-36, 2 vol. in-fol., fig. La 2e édition d'Amsterdam est de 1739-43, 11 vol. in-fol. Les abbés Banier et le Mascrier ont donné une édition de cet ouvrage avec des explications et dans un ordre différent de celui qui est adopté dans l'édition de Hollande, mais avec les mêmes dessins de Picart, Paris, 1741, 7 vol. in-fol. Poncelin a publié un extrait des *Cérémonies religieuses*, avec un nouveau texte qu'il a rédigé, mais toujours avec les mêmes planches, Paris, 1783, 4 vol. in-fol. Enfin Prudhomme a donné une réimpression du texte de Hollande, auquel on a fait des additions considérables, surtout pour ce qui regarde l'histoire de la religion en Europe, depuis le commencement du 18e siècle. Cette dernière édition, qui a les gravures de B. Picart, outre plusieurs nouvelles qu'on y a ajoutées (trois cent vingt-cinq en tout), est en 13 vol. in-fol., non compris un volume de nouvelles additions. 4° *Dialogues critiques et philosophiques, par D. Charte-Livry* (J.-F. Bernard), Amsterdam, 1730, in-12. 5° *Réflexions morales, satyriques et comiques*, Liége, 1733, in-12. On attribuait cet ouvrage à D. Durand, mais celui-ci l'a fortement nié, et Desfontaines assure qu'il est de Bernard. 6° *Histoire critique des journaux*, par Camusat, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12. Bernard n'est qu'éditeur de cette histoire, ainsi que des ouvrages suivants : 7° *Dissertations mêlées sur divers sujets importants et curieux*, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. 8° *OEuvres de Rabelais*, nouvelle édition, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4°, avec fig. de B. Picart, très-belle et très-bonne édition. J.-F. Bernard, qui a exercé la librairie à Amsterdam depuis 1711, est mort vers 1752. — *Jean-Baptiste* Bernard, né à Marseille en 1747, libraire à Paris, où il est mort le 16 octobre 1808, a été éditeur des *OEuvres posthumes* de Montesquieu, Paris, Plassan, 1798, in-12, avec des notes. Il est auteur de l'*Abrégé de l'histoire de la Grèce*, ibid., 1799, 2 vol. in-8°. P—T.

BERNARD DE MARIGNY. *Voyez* Marigny.

BERNARD (Jean), médecin de Nantes, né le 14 mai 1702, fit ses études à Montpellier, et y prit le bonnet de docteur à l'âge de trente ans. Quelque temps après, il fut nommé professeur d'humanités à Saumur, mais il ne conserva pas longtemps cette place, et alla exercer l'art de guérir à la Rochelle,

1776, in-8°, fig. ; ibid., P. Didot, an 3 (1795), grand in-8°, 7 fig. ; et seul : Paris, an 4 (1796), in-18 ; Parme, Bodoni, 1798, in-8°.

(1) Imprimé pour la première fois, Messine (Paris), 1772, et 1780 ; réimprimé avec *Phrosine et Mélidor*. *Voy.* la note précédente. Ch—s.

(2) Cette édition, donnée par Fayolle, d'après les manuscrits de l'auteur, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Bernard, est la seule complète ; elle reparut quelques années après avec de nouveaux titres, portant la date de 1810, et le nom d'un autre libraire (Arthus-Bertrand). P. Didot avait déjà donné les *Œuvres complètes* de Bernard, Paris, 1795, in-8°, fig., et 1797, 1 vol. grand in-4°, orné de 4 gravures d'après les dessins de Prudhon. Il existe plusieurs éditions des *Œuvres choisies*, parmi lesquelles nous citerons celle de Herhan (stéréotype), Paris, 1803, 1812, 1819 ou 1823 ; celle de Ménard et Desenne, ibid., 1822, in-18 et in-12, port. ; celle de Froment, ibid., 1823, in-32 ; celle de Janet et Cotelle, ibid., 1823, in-8°, fig. ; enfin celle des frères Hiard, ibid., 1819, vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque des amis des Lettres*. Ch—s.

(3) Van Thol lui attribue encore *les Heureux malheureux*, ou *Adélaïde de Walrer*, Paris, 1772, in-12. Le roman n'a été admis par aucun des éditeurs des œuvres de Bernard. Ch—s.

puis vint à Paris, où il prit le goût de l'anatomie et fit des préparations sous le célèbre Ferrein. Le désir de pratiquer dans sa ville natale le ramena à Nantes ; mais n'ayant pu s'y faire agréger au collége de médecine, il revint à Paris et y reprit ses travaux anatomiques avec distinction. La faculté de Douai ne comptait alors qu'un seul professeur ; le ministre d'Argenson, voulant lui redonner quelque lustre, créa en 1746 une chaire d'anatomie et de physiologie pour Bernard, qui transporta dans cette ville une collection curieuse de pièces anatomiques, dont il forma un cabinet intéressant. Il y enseigna pendant plusieurs années, et devint membre correspondant des sociétés royales de médecine de Paris et de Londres ; mais il n'y exerça pas la médecine, alléguant pour excuse son extrême sensibilité. Il était d'un caractère fort gai et ennemi des cérémonies ; aussi aurait-il voulu que les grades fussent conférés sans apparat. Toujours il eut la probité de se montrer sévère dans les examens, ce qui contribua beaucoup à la réputation de la faculté de Douai. Peu d'hommes ont eu l'esprit plus délié et la tête plus philosophique que Bernard : il fut peu connu, parce qu'il ne regardait pas la gloire comme le plus grand bonheur de la vie. Les suites d'une hernie étranglée le conduisirent au tombeau en 1781. Ses idées en physiologie sont consignées dans une série de petites dissertations académiques qui n'ont pas franchi les limites de l'école dans laquelle il enseignait, et qui n'offriraient aujourd'hui qu'un bien faible intérêt. Nous n'en signalerons qu'une seule ayant pour titre : *Problema physiologicum cum tabula figurativa ipsius solutionem exhibente, seu hydraulice corporis humani, variis tabulis figurativis, demonstrata*, Douai, 1758, 1759, in-4°. J—D—N.

BERNARD (Jean-Baptiste), chanoine régulier de Ste-Geneviève, prieur et curé de Nanterre, naquit à Paris en 1710. Il fut choisi par sa congrégation pour professer l'éloquence. Aspirant au double titre de poëte et d'orateur, le P. Bernard se fit connaître par des compositions peu étendues, mais qui obtinrent le suffrage des critiques de son temps. Une *Ode sur le prix de sagesse* que Louis, duc d'Orléans, se proposait de fonder à Nanterre, Paris, 1741, in-12 (1), fut considérée « comme une des « meilleures qui eussent été faites depuis le grand « Rousseau. » C'est le jugement qu'en porte Fréron (2) ; et s'il faut s'en rapporter aux auteurs des *Observations sur les écrits modernes* (3) : « Plusieurs « de nos plus fameux beaux esprits admirèrent l'ou« vrage ; celui qui est à la tête des poëtes que nous « possédons ne fit point de difficulté de l'égaler aux « plus belles odes de Rousseau. » Néanmoins, quelques puristes y trouvèrent trop de hardiesse. Aujourd'hui, vraisemblablement, elle serait trouvée timide, et l'on regarderait avec raison ces louanges comme exagérées. L'*Ode sur la reconstruction de l'église de Ste-Geneviève*, que le P. Bernard fit paraître en 1755, est loin de valoir la première. Elle fut réimprimée en 1764, avec des changements et des corrections. L'auteur publia en même temps une nouvelle *Ode sur l'apposition de la première pierre* de la même église, Paris, in-fol. et in-8°. Ses autres écrits sont : 1° *Oraison funèbre de monseigneur le duc d'Orléans* (Louis), Paris, 1752, in-4°. On ne peut souscrire aux éloges qui furent prodigués à ce discours. L'art du rhéteur s'y montre trop à découvert, et c'est en vain qu'on y cherche les émotions d'une âme pénétrée de son sujet. 2° *Panégyrique de St. Louis*, Paris, 1756, in-12. 3° *Oraison funèbre de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé*, Paris, in-8°, 1764. On trouve à la tête un précis historique de la vie du prince. 4° *Discours sur l'obligation de prier pour les rois*, Paris, 1769, in-8°. Le P. Bernard obtint quelque célébrité par ses talents pour la chaire. On cite le sermon qu'il prononça, en 1757, lors de l'assassinat de Louis XV par Damiens. Il mourut à Paris, le 23 avril 1772. L—M—X.

BERNARD (Jean-Étienne), naquit en 1718, à Berlin, où son père, Gabriel Bernard, était pasteur d'une église réformée. Il vint en Hollande pour apprendre la médecine et s'y fixa. Passionné pour la littérature grecque, Bernard voulut concilier ce goût avec les études de sa profession, et il entreprit de réimprimer les *Petits médecins grecs*, dont les exemplaires devenaient très-rares et très-chers. Il commença par publier à Leyde, en 1743, le traité de Démétrius Pépagomène *de Podagra*. L'année suivante, parurent réunies dans un même volume, l'*Introduction anatomique* d'un auteur anonyme, et la *Nomenclature des parties du corps*, par Hypatus. En 1745, il donna Palladius, *de Febribus*, et y joignit un *Glossaire chimique* inédit, et des extraits, également inédits, de différents poëtes chimistes. Psellus, *de Lapidum Virtutibus*, est de la même date. Nous ne trouvons rien de lui jusqu'en 1749, qu'il mit au jour l'ouvrage, jusqu'alors inédit, de Synesius, *de Febribus*, et inséra, dans le t. 9 des *Miscellaneæ Observationes novæ* de Dorville, les variantes d'un manuscrit des lexiques d'Erotien et de Galien. En 1754, Néaulme, libraire hollandais, fit imprimer, avec beaucoup de luxe, le roman de Longus. Bernard se chargea d'en revoir les épreuves et il fit au texte plusieurs bonnes corrections. Comme il n'avait pas voulu se nommer, on ne sut longtemps à qui les attribuer, et Boden, Dutens et Villoison, qui travaillèrent après lui sur Longus, n'ayant pu découvrir son nom, le désignèrent sous le titre d'*Editor parisiensis*, trompés par la fausse date de Paris, que Néaulme avait mise à son édition, réellement imprimée à Amsterdam. Bernard fut encore l'éditeur du *Thomas magister*, de 1757 ; mais il paraît que les devoirs de sa profession, ou d'autres circonstances, ne lui permirent pas d'y mettre la dernière main ; et ce fut Oudendorp qui fit la préface. Depuis cette époque, Bernard ayant cessé d'écrire, et s'étant retiré à Arnheim, se fit si complétement oublier, que sa mort fut annoncée, en 1790, dans le 7e volume de l'*Onomasticon* de Sax. Pour donner un signe d'existence, il fit imprimer à Arnheim, en 1791, un

(1) Elle est insérée dans les *Observations sur les écrits modernes* (par Desfontaines, Granet et Fréron), t. 25, p. 113.
(2) *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. 6, p. 56.
(3) Tome 25, p. 113.

fragment grec *de Hydrophobia*. Il songea ensuite à publier Théophane Nonnus, *de Curatione morborum*. Cette édition, à laquelle il avait travaillé pendant de longues années, et qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre, parut en 1794 à Gotha; mais il ne la vit pas : il mourut au mois d'août 1793. Peu de temps avant sa mort, il avait envoyé à la société des arts et des sciences d'Utrecht des remarques sur quelques auteurs grecs. Elles ont été imprimées dans le 1[er] volume des *Acta litteraria* de cette société. En 1795, le docteur Gruner a donné, sous le titre de *Bernardi Reliquiæ medico-criticæ*, des lettres et différents petits morceaux de critique qui lui avaient été adressés par Bernard dont il était l'ami. Nous ajouterons encore que, dans la 2[e] partie des mémoires de Reiske (*Reiskens von ihm selbst aufgesetzte Lebensbeschreibung*, Leipsick, 1783), on trouve plusieurs lettres de Bernard, très-savantes et très-dignes d'être lues. B—ss.

BERNARD DE VARENNES (DOM), historien, né vers le milieu du 17[e] siècle, probablement dans le village dont il porte le nom, d'une famille assez distinguée, puisqu'un de ses frères servait dans un des régiments de la garde. Cet officier, étant tombé de cheval dans une manœuvre, composa sur cet accident une ode adressée à Louis XIV, et imprimée dans le recueil indiqué ci-dessous, n° 4. D. Bernard avait embrassé la vie religieuse dans la congrégation des théatins qui ne possédait qu'une seule maison en France, celle de Paris. Ses talents lui méritèrent l'affection de ses confrères qui l'élevèrent à la dignité de supérieur. Après en avoir rempli les devoirs avec beaucoup de zèle, il se démit de cet emploi pour se livrer plus tranquillement à l'étude. Le maréchal de Catinat l'avait choisi pour confesseur et l'honorait de toute sa confiance. Ayant eu le bonheur de passer plusieurs années dans l'intimité de ce grand homme, on espérait qu'il publierait un jour sa vie; mais il s'en excusa sur ce que le maréchal avait jeté lui-même au feu tous les mémoires qui auraient pu le guider dans ce travail. D. Bernard est mort vers 1730. On a de lui : 1° *Vie de St. Gaëtan*, fondateur des clercs réguliers, Paris, 1698, in-12. 2° *Traité de la reconnaissance chrétienne*, in-12. Cet ouvrage est cité comme un bon livre de théologie dans les *Mémoires de Trévoux*, année 1718. 3° *Maximes pour la conduite du prince Michel, roi de Bulgarie, traduites du grec en vers français*, Paris, imprimerie royale, 1718, in-4° de 45 p. C'est la traduction d'une épître de Photius au prince Michel. Cet opuscule, dont tous les exemplaires furent distribués en présent, est assez rare; mais il a été réimprimé dans le volume suivant. 4° *Odes morales sur plusieurs vérités de la religion, avec des cantiques, des psaumes et des maximes sur la conduite d'un roi*, ibid., 1722, in-12. 5° *Histoire de Constantin le Grand, premier empereur chrétien*, ibid., 1728, in-4°. Cet ouvrage, fruit d'un travail consciencieux, n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. La préface, dans laquelle l'auteur discute plusieurs faits importants du règne de Constantin, mérite surtout d'être lue. W—s.

BERNARD (PONS-JOSEPH), un des membres les plus distingués de l'académie de Marseille, naquit en 1748, à Trans, près de Draguignan. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et professa la philosophie et les mathématiques. Plusieurs mémoires importants l'ayant fait connaître, il fut nommé, en 1778, directeur adjoint de l'Observatoire de Marseille. En 1780, les états de Provence le chargèrent d'examiner le cours de la Durance, afin de reconnaître s'il existait des moyens de fixer un lit à cette rivière dont les débordements causent chaque année des pertes considérables. Les observations de Bernard sont imprimées dans le *Journal de physique*, t. 23, p. 252-350. En 1786, il fut nommé correspondant de l'académie des sciences. Sur l'invitation de Lalande, il fit des observations sur les satellites de Saturne, oubliés depuis soixante-dix ans; et ce fut d'après ses calculs que l'on dressa les nouvelles tables insérées dans la *Connaissance des temps pour 1792*. (*Voy.* la *Bibliographie astronomique*, p. 671.) Bernard avait fait un voyage à Paris pour l'impression de ses ouvrages, et il s'y trouvait à l'époque de la révolution. Pendant son séjour à Paris, il fit insérer dans les journaux, et notamment dans *le Moniteur*, quelques articles sur des questions d'hydraulique et de mécanique. Effrayé des premiers désordres de la révolution, il se retira dans la petite ville de Bagnols, cherchant à s'y faire oublier. Pendant plusieurs années, il ne cessa de parcourir à pied le département du Var, observant la nature du sol, ses productions, et les recueillant dans des manuscrits dont il est fort à regretter qu'il n'ait pu effectuer lui-même la publication. A la création de l'Institut, il fut maintenu sur la liste des correspondants de la classe des sciences mathématiques. Ce savant mourut à Trans, le 29 juillet 1816. Pour donner une idée des travaux de Bernard, on ne peut se dispenser de rappeler ici les titres de ses divers ouvrages couronnés. En 1776, il remporta le prix à l'académie de Lyon pour un mémoire sur cette question : *les Étangs, considérés sous le rapport de la population et de l'agriculture, sont-ils plus nuisibles qu'utiles ?* En 1778, il partagea le prix proposé par la même académie, *sur les Moyens de garantir les canaux et leurs écluses de tout attérissement capable de retarder la navigation*. En 1780, son mémoire *sur les Avantages de l'emploi de la houille* fut couronné par l'académie de Marseille (1). L'année suivante, elle lui adjugea le prix pour un mémoire *sur les Moyens de vaincre les obstacles que le Rhône met au cabotage entre Arles et Marseille*; et, en 1782, elle lui en décerna un troisième pour un mémoire *sur la Culture de l'olivier*, qui fut imprimé avec ceux d'Amoreux et de Couture, Aix, 1783, in-8°. Indépendamment de ces ouvrages, on doit à Bernard : 1° *Mémoire sur les engrais que la Provence peut fournir*, et sur la manière de les employer, suivant les diverses espèces de terrains, Marseille, 1780, in-8°. 2° *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de Provence*, Paris, 1787, 3 vol.

(1) On en trouve des extraits dans le t. 2 du *Journal des mines*

in-12. Le 1er volume contient un *Mémoire sur le figuier*, couronné par l'académie de Marseille, en 1774, et dont on trouve un long extrait dans le *Journal de physique*, année 1786, t. 2, p. 45; des *Recherches sur la nature de la folle avoine*, par le médecin Gérard, auteur de la *Flore de Provence*, et un *Mémoire sur le câprier*, par le P. Béraud. Le tome 2 contient le *Mémoire sur l'olivier*, par Bernard; le tome 3, celui du P. Béraud *sur l'Éducation des abeilles*. Bernard se proposait de publier successivement, sur les divers règnes de l'histoire naturelle en Provence, les mémoires dont il a donné la liste dans l'avertissement à la tête du 1er volume, parmi lesquels on doit citer son *Mémoire sur l'amandier*, couronné par l'académie de Marseille en 1777. 3° *Nouveaux Principes d'hydraulique, applicables à tous les ouvrages d'utilité, et principalement aux rivières; précédés d'un discours historique et critique sur les principaux ouvrages qui ont été publiés sur le même sujet*, Paris, 1787, in-4°; trad. en allemand par Langsdorf, Francfort, 1790, in-8°. C'est le résultat des travaux de Bernard pour encaisser la Durance et assurer la navigation du Rhône depuis Arles jusqu'à son embouchure. Lalande en a donné l'analyse dans l'*Histoire des mathématiques* par Montucla, t. 3, p. 712. W—s.

BERNARD (sir THOMAS), philanthrope anglais, était le deuxième fils de sir Francis Bernard, baronnet. Il naquit à Lincoln, le 27 avril 1750; suivit son père en Amérique, à l'âge de huit ans; étudia au collége d'Havard, dans la Nouvelle-Angleterre, et y prit le degré de bachelier. Revenu dans sa patrie, il se décida pour la carrière des lois, entra comme élève à Lincoln's Inn, et en 1780 débuta dans le barreau, où il choisit pour spécialité les questions de transports. Il acquit, dans cette branche délicate et lucrative de la jurisprudence, assez de renom et de richesse pour conclure, en 1782, un mariage avantageux et qui le fut encore davantage par la suite, sa femme étant devenue l'unique héritière d'une fortune considérable. Sir Th. Bernard ne vit dans cet accroissement de biens qu'un moyen d'être utile à l'humanité. Il se retira graduellement des affaires et ne se livra plus qu'aux méditations philanthropiques les plus capables de diminuer les maux des classes souffrantes. Rien de ce qui tendait à ce noble but ne lui fut étranger : secours aux pauvres, instruction aux ignorants, encouragement aux beaux-arts, à l'industrie et à l'agriculture, tout était également l'objet de sa sollicitude; tout projet utile trouvait en lui un patron et un coopérateur. L'établissement des enfants trouvés, à Londres, dont il fut d'abord un des directeurs (1795), puis trésorier pendant sept ans, gagna beaucoup par ses soins, sous le rapport de la santé et sous celui de la considération. Ayant reconnu qu'une partie des terrains assignés à la maison par les fondateurs était superflue, il fit aliéner les uns, affermer les autres, et obtint ainsi un revenu très-élevé. Des rues s'ouvrirent sur un emplacement longtemps sans usage, et les deux principales reçurent les noms de Coram et de Bernard. La société pour l'amélioration du sort des classes pauvres, conçue par lui en 1796, et bientôt constituée par les soins et les secours de l'évêque de Durham, de Wilberforce, de M. Morton Pitt et de quelques autres philanthropes, répandit parmi les masses un grand nombre de connaissances utiles. Non moins empressé de les rappeler aux principes éternels de la morale, sir Thomas Bernard donna un édifice qui lui appartenait pour en faire une chapelle libre, et il fit toutes les démarches à l'effet d'obtenir le consentement du recteur de la paroisse et l'autorisation de l'évêque de Londres. Il les obtint en effet. Moins heureux à Brighton, après de grandes dépenses pour un établissement semblable, il eut le chagrin de voir le vicaire, s'appuyant de quelque erreur de forme, s'opposer à une nouveauté qui ne pouvait que tourner à la gloire de la religion. Du reste les efforts de sir Thomas furent généralement récompensés par le succès, et il contribua beaucoup, sans aucun doute, à l'amélioration qui s'est fait sentir dans les mœurs de la portion de Londres la plus populeuse et la plus adonnée aux désordres de tout genre. C'est encore lui qui, le premier, appela l'attention et la pitié sur la situation des enfants employés dans les filatures de coton, et dont l'usage exigeait un travail plus long que leur âge ne peut le supporter; sur celle des ramoneurs, soumis à des maîtres dont la brutalité et l'avarice étaient passées en proverbe; sur celle des aveugles, alors dénués de tout moyen d'apprendre, et pour lesquels il provoqua l'ouverture d'écoles appropriées à leur état, en publiant ses vues, soit pour leur instruction, soit pour leur amusement. Bernard fut du nombre de ceux qui favorisèrent le plus activement la propagation de la vaccine. La littérature, les sciences, les beaux-arts ne lui demeurèrent pas non plus indifférents. En 1799, Thomson ayant conçu le plan d'un établissement du même genre à peu près que l'Institut de France, Bernard seconda ses vues avec un zèle et une activité extraordinaires. On peut dire que, sans lui, l'idée de Thomson aurait été indéfiniment ajournée, ou qu'elle eût péri entre des mains inhabiles. Mais la considération dont jouissait Bernard, et ses relations avec tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la Grande-Bretagne, aplanirent les obstacles. De fortes sommes, des dons en nature, affluèrent; une charte de fondation fut obtenue en 1800, et l'institut royal d'Albemarle-street fut ouvert. La bibliothèque de cet établissement est riche, belle et bien choisie. La salle des journaux est abondamment pourvue de feuilles et recueils périodiques. Les laboratoires, les cabinets de physique et de chimie sont montés sur le meilleur pied; et l'on sait que c'est là que Davy a fait ses belles expériences et ses immortelles découvertes. Cinq ans après la fondation de la société d'Albemarle-street, sir Th. Bernard esquissa le plan d'un autre établissement formé aussi sur un modèle français. Ce fut l'institut connu aujourd'hui sous le nom de galerie Britannique. Ce musée contient un grand nombre de tableaux et de dessins des vieux maîtres de la Grande-Bretagne. Animés d'une louable émulation et du désir de contribuer à l'embellissement

d'un vrai musée national, de hauts personnages envoyèrent à la galerie Britannique des pièces qui faisaient l'ornement de leurs collections particulières. Cet établissement ne fut pas plutôt dans une situation prospère, que sir Th. Bernard voulut aussi mériter la reconnaissance des littérateurs. Conjointement avec ses amis, il fonda le club d'Alfred, dans le voisinage de l'institut royal. Ce club, en dépit du nom qu'il porte, n'était ni une réunion politique, ni surtout, suivant l'usage des clubs en Angleterre, une réunion gastronomique. Son but était l'avancement de la littérature. Il est aujourd'hui en renom; mais il semble avoir changé d'objet; l'excellente compagnie que l'on y trouve n'a point regardé comme au-dessous d'elle une chère délicate, et l'on y réunit les plaisirs de la table à ceux de la lecture et de la conversation. Sir Th. Bernard lui-même, sans avoir des prétentions littéraires élevées, avait des droits au titre d'homme de lettres. Mais l'utilité publique seule lui mit la plume à la main; la plupart de ses écrits étaient distribués à ses amis et ne circulaient que gratuitement. En voici la liste : 1° *Observations sur les procédés des amis de la liberté de la presse*, 1793, in-8°. 2° *Lettre à l'évêque de Durham sur les mesures actuellement soumises aux délibérations du parlement, concernant les progrès de l'industrie et le soulagement des pauvres*, 1807, in-8°. 3° *La Nouvelle École*, essai d'un exposé de ses principes et de ses avantages, 1810, in-8°. 4° *L'École de Barrington, ou Notice sur cet établissement de l'évêque de Durham*, 1810, in-8°. 5° *Notice sur les distributions de poisson aux indigents dans les manufactures*, 1813, in-8°. 6° *Spurinna, ou Consolation pour la vieillesse*, 1813, in-8°; seconde édition, 1816; troisième, 1817. C'est le plus important et le plus connu des ouvrages de sir Th. Bernard, et ce livre seul suffirait pour le recommander à l'estime. Comme Cicéron dans le traité *de la Vieillesse*, l'auteur a pris la forme du dialogue. L'interlocuteur principal, le panégyriste de la vieillesse, est le vénérable évêque Hough, qui se distingua comme président du collége de la Madeleine, par sa résistance à Jacques II, et qui conserva sa vigueur d'esprit et de corps jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. La scène se passe en 1739, dans le palais de Worcester, ou le prélat est abordé par l'évêque de Londres, Gibson, et par M. Littleton. La conversation, qui commence par des compliments, ne tarde pas à tomber sur la verte vieillesse de Hough, qui réfute successivement toutes les objections opposées à cette dernière période de sa vie. Il les distribue en quatre classes : 1° inaptitude des vieillards aux affaires sociales et politiques; 2° infirmités corporelles; 3° diminution de la capacité organique pour le plaisir; 4° état d'anxiété perpétuelle en présence de la mort, qu'on regarde comme prochaine. L'auteur, sans jamais quitter le style simple et en quelque sorte patriarcal qui convient si bien à son principal personnage, arrive souvent à des considérations très-hautes, surtout dans la première et la quatrième partie de la discussion. 7° *Examen des droits sur le sel, avec des preuves et des éclaircissements*, décembre 1817. L'importante question relative à cet impôt est examinée par sir Thomas dans tous ses détails, non-seulement comme mesure financière, mais comme rouage de l'économie politique, et il démontre l'énormité de la taxe, l'injustice de la répartition, la cherté des recouvrements, enfin les dommages immenses causés par tout le système à l'agriculture, à l'éducation des bestiaux, aux pêcheries et à plusieurs branches d'industrie, par des arguments qui nous semblent sans réplique, et qui en effet ont été souvent reproduits, tant en Angleterre qu'en France, à la tribune et par la presse, sans être réfutés. 8° *Méditations de l'habitant des chaumières*. 9° *Dialogue entre un monsieur français et Jean l'anglais*. 10° Des préfaces et beaucoup de rapports de la société pour l'amélioration de la condition des classes pauvres. — Les tentatives de sir Thomas pour l'abolition ou la diminution des droits sur le sel ne se bornaient pas aux vœux qu'il publiait, ou même aux moyens qu'il proposait pour remplacer cette branche du revenu public; à diverses reprises, et notamment en 1818, sur l'invitation d'une commission du parlement, il multiplia ses démarches pour cet objet. Sa santé en souffrit; déjà gravement malade d'hydropisie pendant l'hiver de 1817 à 1818, il reçut des médecins le conseil de se retirer à Leamington-Spa (comté de Warwick). L'air de la campagne sembla d'abord lui être favorable; mais cette amélioration ne fut que momentanée, et il mourut le 1er juillet 1818. Il était devenu baronnet en 1809, par la mort de son frère aîné. Sa vie a été écrite par le révér. James Baker, 1819, in-8°. VAL. P.

BERNARD DE SAINTES (ADRIEN-ANTOINE), né dans cette ville, vers 1750, était président du tribunal de la Charente, lorsqu'il fut nommé par ce département député à l'assemblée législative dans le mois de septembre 1791. Il vota toujours dans cette assemblée selon les principes révolutionnaires; mais il ne s'y fit point remarquer. Nommé en 1792 membre de la convention nationale, il se montra, dans le procès de Louis XVI, un des plus acharnés contre ce prince. « En ma qualité d'homme de bien, dit-il, je « le regarde comme coupable, et je vote sa mort. » Dans la question de l'appel au peuple, il s'écria : *C'est trop honorer le crime et le criminel*....... Il fut ensuite nommé membre du comité de sûreté générale, et dénonça Brissot comme n'ayant pas le courage d'avouer une lettre que cependant il avait signée. Envoyé quelque temps après à Orléans avec ses collègues Guimbertau et Léonard Bourdon, Bernard écrivit à la convention pour l'informer des tentatives d'assassinat faites sur la personne de ce dernier; et sa lettre, dans laquelle il dénonçait toutes les autorités d'Orléans, déclarant que dans cette ville *tout était en contre-révolution*, fut lue dans la séance du 18 mars 1793, où elle produisit la plus grande sensation. Bernard fut ensuite envoyé dans les départements de la Côte-d'Or et du Jura, pour y faire exécuter les cruelles lois de la terreur; et l'on se souvient encore dans ces contrées de la rigueur avec laquelle il y remplit son épouvantable mission. Il en eut bientôt une autre, dans la principauté de

Montbéliard, où il ne se montra pas moins inexorable. Il y *épura* les anciennes autorités, enleva l'argenterie des églises, et écrivit à l'assemblée que, voulant *défanatiser* le peuple, il avait fait vendre les calices et les burettes, afin que les citoyens pussent s'en servir à leur table, et que lui-même en avait donné l'exemple en buvant dans un calice à la santé de la république. Revenu à la convention, Bernard y prit peu de part aux délibérations. Cependant, à la suite de son long rapport sur le 9 thermidor, deux jours après cet événement, Barère le proposa pour remplacer au comité de salut public l'un des trois représentants qui avaient péri sur l'échafaud; mais l'assemblée décida que ce remplacement se ferait au scrutin; et par cette voie Bernard fut porté au comité de sûreté générale. Il parut alors entrer franchement dans le parti qui avait renversé Robespierre, et vouloir toutefois maintenir le gouvernement révolutionnaire sur ses principales bases. A la séance du 28 thermidor, il parla pour les mises en liberté; mais quelques mois plus tard, répondant, en sa qualité de président, à une députation de la société des jacobins, qui se plaignait de l'emprisonnement des patriotes, il dit : « La convention, qui a vaincu toutes les fac« tions, ne sera pas arrêtée par les clameurs des aris« tocrates impudents; elle saura maintenir le gou« vernement révolutionnaire; elle reçoit avec intérêt « les réclamations des patriotes persécutés. » Depuis ce temps, Bernard se rattacha complétement au parti des anciens comités. Plusieurs motifs d'accusation contre lui avaient été trouvés dans les papiers de Robespierre; et il fut encore gravement compromis dans la révolte de prairial an 3 : son arrestation fut décrétée. Ce fut pendant sa détention qu'il composa un mémoire justificatif sous ce titre : *Bernard de Saintes, représentant du peuple, à la convention nationale*, in-8°. Dans cette apologie, le proconsul cherche surtout à se justifier de la mort du président au parlement de Dijon, Micant, ainsi que de celle des émigrés Colmont et Richard qui avaient péri sur l'échafaud à l'époque de sa mission dans la Côte-d'Or. On l'accusait même de s'être approprié les dépouilles du premier, et d'avoir confisqué à son profit une grande quantité d'argenterie des églises. La réfutation qu'il fit de tous ces griefs nous paraît très-insuffisante, et l'on pourrait y trouver l'aveu de ses torts plutôt qu'une dénégation. Bernard, dénoncé dans le même temps par Lecointre de Versailles, comme agent et complice de Robespierre, publia un *Compte rendu* sur la partie critique de sa mission, qui n'est pas moins curieux que le précédent. Malgré tous ces mémoires, Bernard ne recouvra la liberté que par l'amnistie du 4 brumaire an 4. Retiré dans sa patrie, il devint juge au tribunal civil sous le gouvernement impérial. En 1815, le département de la Charente le nomma député à la chambre des représentants, où il ne se fit point remarquer. Compris en 1816 dans la loi contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, y dirigea, dans un esprit très-démocratique, un journal intitulé *le Surveillant*, et fit paraître un ouvrage sur l'instruction publique. Il est probable que ce fut par suite de ces publications qu'il reçut du roi des Pays-Bas l'ordre de s'éloigner de ses États. Il se rendit alors aux États-Unis d'Amérique, où il est mort en 1819. — *Marc-Antoine* BERNARD, député suppléant des Bouches-du-Rhône à la convention nationale, fut admis à la place de Barbaroux, le 20 août 1793; cinq mois après, sur la motion de Dubarrand, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort comme conspirateur, le 22 janvier 1794; il n'était âgé que de 38 ans. Bernard, étant administrateur de son district avait protesté contre les événements du 31 mai 1793. M—D j.

BERNARD D'HÉRY (PIERRE), littérateur, né en 1756, dans un village près d'Auxerre, dont il joignit le nom au sien, pour le distinguer de ses nombreux homonymes, était fils d'un riche marchand de bois, à qui cette partie de la Bourgogne est redevable de l'introduction de nouvelles méthodes de culture qui ont doublé ses produits. Après avoir fait d'excellentes études, il vint à Paris perfectionner ses connaissances; et, ayant acquis une charge dans la maison du comte d'Artois, il put se livrer entièrement à son goût pour les lettres. A la révolution, dont il embrassa les principes avec modération, il fut nommé membre de la première administration du département de l'Yonne. Député par ce département à l'assemblée législative, il y fit, au nom de diverses commissions, plusieurs rapports importants, entre autres sur l'organisation des services publics et la répression de la mendicité; les conclusions qu'il adoptait ne purent cependant, en raison des circonstances, recevoir même un commencement d'exécution. Après la journée du 10 août 1792, il fit décréter que les administrations départementales, élues sous l'influence de la cour, seraient renouvelées. Ce sacrifice au désir de conserver de la popularité ne put le soustraire aux persécutions qu'amena le régime de la terreur. Dénoncé comme royaliste par le conventionnel Maure (de l'Yonne), il n'échappa qu'en se tenant caché. A la création des conseils de préfecture, en 1800, il fut nommé membre de celui de l'Yonne; et, quelques années plus tard, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Sans rien négliger de ses devoirs, il consacra ses loisirs à la culture des lettres et à l'embellissement de sa maison d'Héry, où il avait formé des collections de livres rares, d'antiquités et de tableaux des meilleurs maîtres. En 1830 il fut remplacé dans les fonctions qu'il remplissait avec autant de zèle que de capacité. Trop sensible à cette disgrâce, il ne s'en consola qu'en se livrant à l'étude avec une ardeur que ses forces ne pouvaient plus seconder. La perte d'une épouse chérie et celle de sa belle-fille vinrent ajouter à ses chagrins. Pour se distraire, il se rendait à Paris; mais, arrivé à Sens, il y fut frappé d'apoplexie, le 23 avril 1833, à l'âge de 77 ans. Il avait eu de nombreux amis. L'un d'eux, le P. Laire, savant bibliographe, lui avait légué une partie de ses manuscrits. On a de Bernard d'Héry : 1° *Préludes poétiques*, Paris, 1786, in-18. Ce volume contient des imitations des poëtes grecs et latins, et la traduction en vers de l'*Œdipe Roi* de Sophocle. 2° *Es-*

nistère dit *de conciliation*, Bernard fut porté au département de la guerre avec l'intérim des affaires étrangères. Ce cabinet, qui eut pour président le duc de Bassano, placé au ministère de l'intérieur, n'eut que trois jours de durée. La même ordonnance qui portait Bernard au ministère l'élevait à la pairie. Tant de faveurs coup sur coup, et qui ne pouvaient être considérées comme le prix de services publics, soulevèrent contre le nouveau ministre tous les organes de la presse. On rappela ce mot que lui avait adressé autrefois Napoléon, en présence de ce même duc de Bassano : « Mon cher Bernard, ne parle donc « jamais politique, tu n'y entends rien ; tu es un « excellent maçon, ne sors pas de là. » On a prétendu que pendant ce peu de jours qu'il resta au ministère de la guerre, Bernard, pour faire sa cour au monarque, laissa enlever du ministère les belles aquarelles de Berguetti, et raviva au comité de défense la question des forts détachés. Deux ans après, lorsque le ministère dit *du 22 février* fut devenu impossible, Bernard se vit une seconde fois appelé, le 6 septembre 1836, au ministère de la guerre, et en même temps chargé par intérim du portefeuille de la marine. Cette fois, comme auparavant, il accepta par obéissance une promotion qu'il n'avait pas sollicitée. Il ne marqua nullement dans les débats législatifs ; mais, comme administrateur, il se livra avec tant d'ardeur à l'expédition des affaires, que, si l'on en croit M. Molé, son panégyriste, il trouva dans ce travail exclusif la cause du dépérissement de sa santé. En prenant possession de son portefeuille, il éloigna les généraux Préval, Schneider et l'intendant militaire Boissy-d'Anglas, qui avaient eu sous son prédécesseur la principale direction des affaires ; et divisa son ministère en deux grandes directions qu'il confia au général Schramm et au conseiller d'État Martineau des Chesnez. Au commencement de 1839, le ministère, attaqué vivement par la majorité des députés, se décida à dissoudre la chambre et à en appeler aux électeurs. Bernard, comme ses collègues, eut à se mêler des élections, et les journaux de l'opposition signalèrent ses efforts malheureux pour faire triompher à Dôle, sa ville natale, la candidature du général baron Janet. Les ministériels ayant eu le dessous dans les élections, Bernard et ses collègues donnèrent leur démission, qui fut acceptée. La promotion au ministère de la guerre de Bernard n'avait pas été bien vue de l'armée. Dans les garnisons, on ne l'appelait que *le grand terrassier*. Les hommes politiques traitaient de faiblesse la résignation avec laquelle il était entré dans un cabinet doctrinaire après avoir fait partie du ministère *de conciliation*. Pendant qu'il était en possession du portefeuille, quelques articles apologétiques de son administration avaient paru dans le journal militaire appelé *l'Armée*. Plus tard, il les fit réunir en une brochure de 116 pages in-8° ayant ce titre : *Administration de M. le lieutenant général baron Bernard, pair de France, de septembre* 1836 *à février* 1839. Il mourut le 5 septembre 1839, après une douloureuse maladie. Le roi Louis-Philippe était allé le visiter la veille de sa mort. A ses funérailles, des discours furent prononcés sur sa tombe par le général Rogniat, puis par M. le baron Athalin, aide de camp du roi, et le major Poussin, citoyen des États-Unis, qui avait été l'aide de camp du général Bernard pendant son séjour en Amérique. A la chambre des pairs, M. le comte Molé a fait son éloge le 22 février 1840. Nous avons cité plusieurs traits de ce panégyrique, très-intéressant pour la partie militaire de la vie du général Bernard, mais qui ne contient aucun document sur la partie politique. On conçoit la raison de ces réticences. La mémoire du général Bernard fut honorée dans les États-Unis par un ordre du jour daté de Wasinghton, le 9 janvier 1840, où le président de l'Union américaine ordonne que les officiers de l'armée de l'Union porteront le deuil pendant trente jours. Il avait été, le 26 mai 1832, nommé commandeur, puis, le 18 février 1836, grand officier de la Légion d'honneur. D—R—R.

BERNARD (CATHERINE), née à Rouen, de l'académie des Ricovrati de Padoue, se distingua par quelque talent pour la poésie, vers la fin du 17ᵉ siècle et le commencement du 18ᵉ. Après avoir été couronnée plusieurs fois par l'Académie française et par celle des jeux floraux, elle fit représenter deux tragédies, *Laodamie*, en 1689, et *Brutus*, en 1690. Elle était parente des deux Corneille et de Fontenelle, à qui on ne manqua pas d'attribuer ce qu'il y avait de bon dans les tragédies qu'on vient de citer : on fit surtout honneur à Fontenelle de l'interrogatoire que Brutus fait subir à son fils, et que Voltaire n'a pas dédaigné d'imiter :

BRUTUS.
N'achève pas : dans l'horreur qui m'accable,
Laisse encore douter à mon esprit confus
S'il me demeure un fils, ou si je n'en ai plus.
TITUS.
Non, vous n'en avez point, etc.

Voici le même passage dans Voltaire :

Arrête, téméraire,
De deux fils que j'aimai le ciel m'avait fait père ;
J'ai perdu l'un : que dis-je, ah ! malheureux Titus ?
Parle, ai-je encore un fils?
TITUS.
Non, vous n'en avez plus.

Beauchamps attribue encore à mademoiselle Bernard la tragédie de *Bradamante*, représentée en 1695 et qui, sans doute, est la même que celle qui se trouve dans les œuvres de Thomas Corneille. Elle renonça à la carrière du théâtre, à la prière de madame de Pontchartrain, qui lui faisait une pension. On a d'elle plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles on remarque son placet à Louis XIV pour lui demander les 200 écus qu'il lui faisait payer tous les ans. Elle a aussi publié trois romans : *les Malheurs de l'amour*, 1684, in-12 ; *le Comte d'Amboise*, Paris, 1689, 2 vol. in-12 ; *Inès de Cordoue*, 1696, in-12 ; ces trois ouvrages sont oubliés aujourd'hui. Quelques biographes attribuent à mademoiselle Bernard la *Relation de l'île de Bornéo*, ouvrage qui nous a paru être de Fontenelle : c'est une brochure allégo-

rique, dans laquelle on fait allusion aux querelles religieuses qui occupaient alors les esprits. L'éloge de mademoiselle Bernard se trouve dans l'*Histoire du Théâtre-Français*. (Paris, 1745-49, 15 vol. in-12). Elle mourut à Paris en 1712. M—D.

BERNARDES (DIOGO). *Voyez* DIOGO BERNARDES.

BERNARDI DEL CASTEL BOLOGNÈSE (JEAN), né à Castel-Bolognèse, dans la Romagne, vers 1495, excella dans la gravure des pierres fines. Après plusieurs années de séjour auprès d'Alphonse, duc de Ferrare, où il se fit connaître par la perfection de ses ouvrages, il se rendit à Rome, et s'y attacha au cardinal Hippolyte de Médicis, attachement qui lui fit refuser les brillantes propositions de Charles-Quint, qui désirait le fixer en Espagne. Bernardi exécuta à Rome, en l'honneur de Clément VII, plusieurs médailles d'une telle beauté qu'il força ses rivaux mêmes à applaudir à ses talents. Parmi les chefs-d'œuvre qu'il a laissés, on distingue deux objets considérables par leur dimension, qu'il a gravés sur des cristaux, d'après les dessins de Michel-Ange, représentant, l'un, *la Chute de Phaéton*, et l'autre, *Tityus*, auquel un vautour ronge le cœur. Il fit une véritable révolution dans son art, et fut le premier de son genre qui marcha sur les pas des anciens, et qui put en approcher. Comblé des bienfaits du cardinal de Medicis, estimé et chéri de tous ceux qui l'avaient connu, il termina sa carrière à Faënza en 1555, dans une charmante retraite, qu'il avait encore embellie par une riche collection de tableaux. P—E.

BERNARDI (ÉTIENNE), musicien, était au commencement du 17e siècle maître de chapelle de la cathédrale de Vérone, et publia un traité élémentaire sur son art, intitulé : *Porta musicale*, Verone, 1615, in-4°. Cet ouvrage est fort estimé pour la clarté et la précision. L'auteur en avait annoncé une seconde partie, que la mort l'empêcha de mettre au jour. — BERNARDI (*François*), surnommé *Senesino*, né à Sienne, vers 1736, fut un des plus fameux chanteurs qu'ait produits la cruelle méthode de la castration. Ce fut à Dresde, au grand opéra de Lotti, qu'il commença à faire connaître son éclatante voix. Hændel, frappé d'étonnement, le conduisit à Londres, et le plaça, avec un traitement de 1,500 guinées, au grand théâtre de l'Opéra, où pendant neuf ans Bernardi excita l'admiration universelle. Il se brouilla ensuite avec Hændel, et se rendit à Florence, où il fut entendu avec beaucoup d'intérêt, et il eut l'honneur d'y chanter avec l'archiduchesse, qui devait s'asseoir sur le trône de France. La voix de Bernardi était pénétrante, claire et flexible. Son intonation était pure, et il fut le premier de son temps pour le récitatif. Z.

BERNARDI (JOSEPH-ELZÉAR-DOMINIQUE), jurisconsulte et académicien, né dans un village du Comtat Venaissin, appelé Monieux, le 16 février 1731, d'une famille de magistrature fort ancienne, fit ses études à Aix, et se livra de bonne heure à l'étude des lois, et surtout à la recherche de leur histoire, de leurs causes et de leur origine. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il se fit recevoir avocat et qu'il publia un *Eloge de Cujas*, remarquable par l'érudition et la profondeur des pensées. En 1779, l'académie de Châlons-sur-Marne ayant mis au concours la question de savoir quelles améliorations il convenait de faire à nos lois criminelles, Bernardi envoya un mémoire qui fut couronné et imprimé sous ce titre : *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France, sans nuire à la sûreté publique*, Châlons, 1781, in-8°. Le prix fut partagé entre Bernardi et Brissot de Warville, et les deux discours furent réunis ensemble ; celui de Bernardi est surtout remarquable si l'on considère l'âge de l'auteur et le temps où il parut. Les vues surtout en étaient extrêmement sages : mais ce n'était pas une subversion absolue que demandait Bernardi, il désirait seulement quelques modifications, quelques perfectionnements que le temps et l'expérience avaient rendus aussi faciles que nécessaires. Encouragé par de tels succès, Bernardi poursuivit avec un nouveau zèle ses recherches historiques, et il publia, en 1782, sous le titre modeste d'*Essai sur les révolutions du droit français, pour servir d'introduction à l'étude de ce droit, suivi de vues sur la justice civile*, 1 vol. in-8°, un ouvrage fort remarquable, et qui contribua beaucoup à lui faire obtenir la charge de lieutenant général du comté de Sault. Laborieux et fortement constitué, il trouva le temps de remplir les fonctions de cette place et de continuer ses travaux sur la législation. Il publia en 1786 des *Lettres sur la justice criminelle de la France, et sa conformité avec celle de l'inquisition*, 1 vol. in-8° ; en 1788 : les *Principes des lois criminelles, suivis d'observations impartiales sur le droit romain*, in-8°. Peu de temps après, l'académie des inscriptions ayant ouvert un concours sur la nécessité d'une réforme dans nos lois criminelles, et particulièrement sur l'institution du jury, Bernardi se mit de nouveau sur les rangs, partagea le prix avec un de ses concurrents, et son discours fut imprimé sous ce titre : *Mémoire sur le jugement par jury*, 1789, in-8°. Dans tous ces écrits, Bernardi avait demandé et provoqué des réformes utiles ; mais il était loin de vouloir que tout l'édifice de notre ancienne jurisprudence fût tout d'un coup renversé. Lorsqu'il vit, en 1790, la destruction subite et complète opérée par l'assemblée constituante, il en prévit tous les résultats, et blâma hautement une telle imprudence. Dès lors il ne dissimula plus son opposition à la marche révolutionnaire. Cependant, après la suppression de sa charge, il accepta, en 1791, une place de juge ; mais, bien que nommé pour sept ans, il fut destitué après la révolution du 10 août 1792, et mis en arrestation au mois de mars suivant. Rendu à la liberté par le parti fédéraliste, qui s'empara momentanément du pouvoir à Marseille, dans le mois de juin 1793, il se hâta de fuir dans les États du roi de Sardaigne, où un de ses frères était officier ; et il ne rentra en France qu'après la chute de Robespierre. Nommé peu de temps après (1797) député au conseil des cinq-cents par le département de Vaucluse, il se rangea, dans cette assemblée, du

parti opposé à la révolution, fut membre de la réunion de Clichy, et prit la défense des émigrés de Toulon avec une telle chaleur, qu'il fit abroger une partie des lois que la convention nationale avait rendues contre eux. Chargé, au nom de la commission d'instruction publique, de faire un rapport sur la fête du 1er vendémiaire (fondation de la république), il s'acquitta, dans la séance du 13 fructidor an 5, de cette mission délicate avec beaucoup de ménagement. Cinq jours plus tard, sa nomination fut annulée par suite de la révolution du 18 fructidor an 5 (septembre 1797). C'est à cette époque que, voulant mettre à profit pour les lettres l'inactivité où il se trouvait réduit, il s'occupa de reproduire le traité *de la République*, de Cicéron, dont toutes ses études lui avaient fait regretter vivement la perte. Ce fut avec les citations de plusieurs auteurs et avec celles de l'orateur latin lui-même qu'il entreprit pour Cicéron ce que Brotier avait exécuté avec tant de succès pour Tacite, et Freinshemius pour Tite-Live. Cette production remarquable parut sous le voile de l'anonyme, en 1798, in-8°, et pour la seconde fois en 1807, 2 vol. in-12, avec le nom du traducteur. Elle reçut alors les éloges de tous les savants; et depuis que l'ouvrage de Cicéron a été découvert par suite des admirables recherches de M. Mai, depuis qu'on a sous les yeux le texte même et les traductions qu'en ont faites MM. Villemain, Victor le Clerc et Liez, l'ouvrage de Bernardi est encore lu avec intérêt par les savants. Dès que Bonaparte se fut emparé du pouvoir, et qu'il voulut s'entourer d'hommes véritablement capables et probes, il confia à Bernardi un des emplois les plus importants du ministère de la justice. L'ex-député de Vaucluse ne parut plus dès lors s'occuper que des fonctions de cette place et de la composition de quelques écrits sur la jurisprudence. Il fut nommé, en 1812, membre de la seconde classe de l'Institut (académie des inscriptions), par le choix de ses confrères. Il était encore directeur des affaires civiles au ministère de la justice lors de la chute du gouvernement impérial, en 1814. On ne peut douter qu'il n'ait vu le retour des Bourbons avec d'autant plus de plaisir, qu'il dut se flatter que le rétablissement de l'ancienne dynastie ramènerait au moins en partie l'ancienne législation, objet de ses constants regrets. Son étonnement fut grand lorsqu'il vit les Bourbons eux-mêmes revenir à des essais, à des théories que l'expérience semblait avoir condamnés. Il publia ses *Observations sur l'ancienne constitution française et sur les lois et les codes du gouvernement révolutionnaire, par un ancien jurisconsulte*, Paris, 1814, in-8°. Dans cet ouvrage, très-remarquable si l'on songe à l'époque où il parut, il est évident que Bernardi ne présentait l'éloge de notre ancienne législation que comme une critique indirecte de ce qui se faisait alors; et cette intention fut encore plus manifeste, lorsque trois ans plus tard, dans un nouvel écrit, il condamna ouvertement les assemblées représentatives, et déclara que les réunions trop nombreuses, surtout en France, n'avaient jamais produit que du désordre; que l'ordre et le bien ne pouvaient être fondés que sur l'unité, etc. C'était dans son *Traité de l'origine et des progrès de la législation française, ou Histoire du droit public et privé de la France, depuis la fondation de la monarchie jusques et y compris la révolution*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°, que Bernardi, blâmant ainsi les opérations de toutes les assemblées, faisait indirectement la critique des institutions de Louis XVIII. Dacier, son confrère à l'académie, a dit, dans sa notice historique sur Bernardi, que cet ouvrage présentait un tableau trop rembruni des derniers temps; que l'on devinait aisément que l'auteur était de mauvaise humeur depuis 1789..., « et il faut convenir, ajoute-t-il, que ce n'était pas « tout à fait sans motif. » Dacier aurait pu ajouter que l'on devait seulement être étonné que cette mauvaise humeur eût augmenté sous le règne des Bourbons. Du reste, l'espèce d'opposition que Bernardi montra depuis la restauration fut peu remarquée du public, quoique plusieurs journaux aient réfuté ses écrits; mais peu de personnes les lisaient, parce que, il faut le dire, cet écrivain, qui possédait au plus haut degré la probité dont Quintilien veut que l'orateur soit doué, n'était pas aussi complétement pourvu du talent de bien dire, *dicendi peritus*, qu'exige aussi le rhéteur romain. Profondément érudit et animé comme il l'était des meilleures intentions, Bernardi aurait pu, s'il eût exprimé ses pensées d'une manière plus brillante, exciter vivement l'attention publique; mais on lut peu ses ouvrages, écrits péniblement et sans aucune espèce d'attrait. Les hommes que combattait Bernardi le comprirent fort bien cependant, et il est probable que ce fut une des causes de l'espèce de disgrâce ministérielle où il tomba. Mis à la retraite en 1818, cet homme de bien cessa de travailler pour l'État, quand ses forces et son expérience lui permettaient de rendre encore les plus grands services, et quand l'instabilité des événements et la faiblesse du pouvoir les rendaient de plus en plus nécessaires. Il considéra cette décision comme une véritable insulte, et il en ressentit un profond chagrin. « Ce n'est pas sous le gouverne-« ment des Bourbons, dit-il à ses amis, que j'aurais « attendu un pareil traitement. » Ne pouvant plus dès lors supporter le séjour de Paris, il renonça à toutes ses habitudes, et il alla s'ensevelir au fond de la Provence, dans le village où il était né. On conçoit qu'un tel isolement ne put longtemps convenir à un homme qui avait passé tant d'années au milieu des savants et des hommes d'État les plus distingués. Après avoir supporté pendant plusieurs années cet ennui avec la plus admirable résignation, il pensait cependant à s'y soustraire; et déjà il avait annoncé son retour à Paris, lorsque la mort vint le frapper, le 25 octobre 1824. Les écrits de Bernardi, outre ceux que nous avons cités, sont : 1° *de l'Influence de la philosophie sur les forfaits de la révolution, par un officier de cavalerie*, Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage offre des détails et des rapprochements curieux. C'était pour l'époque un langage si hardi, que Bernardi crut devoir se cacher sous une fausse désignation. 2° *Institution au droit français, civil et*

criminel, Paris, an 7 (1799), in-8°. Cet ouvrage eut une seconde édition, augmentée d'un *Mémoire sur l'origine et les révolutions des jugements par pairs et par jurés en France et en Angleterre*, qui a remporté le prix à l'académie des inscriptions en 1789, Paris, 1800, in-8°. 3° *Théorie nouvelle des lois civiles, où l'on donne le plan d'un système général de jurisprudence et la notice des codes les plus fameux*, Paris, 1802, in-8°. 4° *Cours complet de droit civil français*, Paris, 1803-1803, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage se compose des leçons que Bernardi avait données pendant plusieurs années à l'académie de législation. 5° *Commentaire sur la loi du 13 floréal an 11, relative aux donations et testaments*, Paris, 1804, in-8°. 6° *Commentaire sur la loi du 20 pluviôse an 12, relative au contrat de mariage et aux droits respectifs des époux, avec les formules des conventions*, etc., Paris, 1804, in-8°. Bernardi a encore publié un *Éloge de l'historien Papon*, dans *le Journal des Débats*, en 1803; il a concouru à la rédaction des *Archives littéraires*, et à celle du *Bulletin de l'académie de législation*. Il a donné quelques articles au *Dictionnaire de la Provence*, et des notices sur des jurisconsultes à la première édition de la *Biographie universelle*, entre autres celles de CUJAS et du chancelier de LHOPITAL, sur lequel il avait publié un *Essai* en 1807, in-8° (1). Enfin on lui doit une nouvelle édition des *OEuvres de Pothier*, mise en rapport avec le Code civil. Il a laissé inédit un ouvrage sur l'origine de la pairie. — Son fils, *Amédée-Elzéar-Félicien* BERNARDI, chef de bataillon en retraite, est depuis 1834 membre de la chambre des députés pour le département de Vaucluse, élu par les électeurs légitimistes. M—D j.

BERNARDIN (Saint) de Sienne, de la famille des Albizeschi, une des plus illustres de la république de Sienne, naquit le 8 septembre 1380, à Massa-Carrara, d'un père qui était premier magistrat de cette ville. Dès sa plus tendre enfance, il montra une grande ferveur pour les pratiques de la religion. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la confrérie de la Scala, consacrée au service de l'hôpital de Sienne, et se voua entièrement, avec douze de ses compatriotes, au service des pestiférés, pendant une affreuse contagion qui, durant quatre mois, fit, en 1400, de grands ravages dans la ville de Sienne. En 1404, le désir d'une vie plus retirée le conduisit dans la solitude de la Colombière, à quelques milles de Sienne, où il fit profession chez les franciscains de l'étroite observance. Digne enfant de François d'Assise, ce fut au pied du crucifix qu'il puisa ce zèle ardent pour le salut des âmes, auquel il donna un libre essor dans le ministère de la prédication, qu'il exerça d'abord pendant quatorze ans dans le pays de sa naissance; mais enfin, l'éclat de ses succès trahissant son humilité, plusieurs villes d'Italie se disputèrent l'honneur de l'entendre. Partout ses sermons produisirent des effets merveilleux. Quelques personnes mal intentionnées prirent occasion de certaines singularités qu'il se permettait en chaire pour le dénoncer à Martin V comme suspect dans sa doctrine. Ce pape, qui d'abord conçut des impressions fâcheuses, ayant mûrement examiné sa personne et ses discours, rendit hommage à son innocence et à son orthodoxie. Il le pressa, mais inutilement, d'accepter l'évêché de Sienne. Eugène IV ne réussit pas mieux dans l'offre qu'il lui fit successivement de ceux de Ferrare et d'Urbin. Des différentes places qui lui furent proposées, il n'accepta que celle de vicaire général de son ordre, parce qu'elle lui fournit les moyens d'y établir la réforme en y rappelant l'observance primitive, d'où vint, à ceux qui l'embrassèrent, le nom d'observantins. Ce fut au milieu de ses travaux apostoliques que Bernardin, épuisé de fatigues, termina sa carrière, le 20 mai 1444, à Aquila, dans l'Abruzze. Par la divine onction de son éloquence, par son habileté à manier les esprits, il renouvela, dans la meilleure partie de l'Italie, toute la face du christianisme et de la société. On lui dut principalement la réconciliation des deux factions des Guelfes et des Gibelins. L'empereur Sigismond avait conçu pour lui une si grande vénération, qu'il voulut l'emmener à Rome pour qu'il assistât à la cérémonie de son couronnement. Nicolas V le canonisa soixante ans après sa mort, et Louis XI fit présent aux franciscains d'Aquila d'une châsse d'argent où son corps était encore renfermé dans ces derniers temps. Pierre Rodolphe, évêque de Sinigaglia, publia ses œuvres en 1591, à Venise, 4 vol. in-4°. Le P. de Lahaye en donna une nouvelle édition à Paris en 1636, 5 vol. in-fol. Enfin il en a paru une plus récente à Venise, en 1745, également en 5 vol. in-fol. Ce sont des sermons, sur l'authenticité desquels on a élevé des doutes; des traités de spiritualité, où l'on trouve quelques mysticités mêlées avec des pensées solides et d'excellents préceptes, plusieurs pièces relatives à sa vie. C'est à lui que l'on doit l'institution de la fête du saint nom de Jésus. T—D.

BERNARDIN DE TOME, surnommé LE PETIT, pieux et savant religieux de l'ordre des frères mineurs, né à Feltri, dans l'État de Venise, au commencement du 15e siècle, mort à Pavie en 1494. Les énormes usures dont les juifs accablaient les habitants de Padoue lui firent imaginer l'établissement d'un mont de piété, au moyen duquel il déjoua la cruelle avidité des usuriers. Son zèle, excité par les ravages qu'ils faisaient dans plusieurs autres contrées de l'Italie, l'emporta jusqu'à invectiver contre eux dans ses sermons, et à les faire chasser des villages où il prêchait. On a imprimé de lui à Brescia, en 1542, des sermons italiens, un petit traité *sur la Manière de se confesser*, et un ouvrage sur la perfection chrétienne. T—D.

BERNARDIN DE CARPENTRAS (HENRI-ANDRÉ, dit le Père), naquit en cette ville en 1649, et quitta ses nom et prénoms en entrant dans l'ordre des carmes, en 1664. Il fut successivement professeur

(1) Ce laborieux écrivain a encore fourni au recueil de l'Institut (inscriptions et belles-lettres) les mémoires suivants : *Eclaircissements sur un arrêt du parlement de Paris, qui ordonne la suppression de quelques vers du Tasse* (t. 5, ann. 1822); *Recherches sur Galerius Trachalus, orateur et consul romain* (t. 7, ann. 1824); *sur les Jeux scénique de l'antiquité* (t. 8, ann. 1825). Ch—s.

de philosophie et de théologie, et mourut à Orange, en 1714. On a de lui : *Antiqua priscorum hominum Philosophia*, Lyon, 1698, 3 vol. in-8°. « Il assure « dans sa préface, dit C.-F. Achard, qu'il a secoué « le joug de l'école, et qu'il ne s'est point assujetti « à jurer *in verba magistri*. Sa physique a du mérite, « vu le temps auquel il écrivait. » A. B—T.

BERNARDIN DE PÉQUIGNY, capucin, né à Péquigny en Picardie, vers 1663, s'acquit une grande réputation dans son ordre par le succès avec lequel il y professa longtemps la théologie. Le fruit de ses travaux fut un commentaire latin sur les *Épîtres* de St. Paul, sous le titre de *Triple Exposition*, etc., 1703, in-fol. Cet ouvrage, l'un des meilleurs que l'on ait en ce genre, a été traduit en français par le P. d'Abbeville, confrère de l'auteur, 4 vol. in-12, 1714. Cette traduction est peu recherchée, et elle est loin de valoir l'original, qui est un commentaire court, dégagé des recherches grammaticales et des questions purement curieuses. Clément XI, satisfait du travail du P. Bernardin sur St. Paul, l'engagea à en faire un semblable sur les quatre Évangiles. Il achevait de le composer, lorsqu'il mourut à Paris en 1709. On l'a publié à Paris, 1726, in-fol. Ce religieux n'était pas moins estimable par sa piété que par son savoir. T—D.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Voyez* SAINT-PIERRE.

BERNARDONI (PIERRE-ANTOINE), poëte italien, naquit à Vignola, dans le duché de Modène, le 30 juin 1672. Il annonça dès sa première jeunesse les plus heureuses dispositions, et fut admis à dix-neuf ans dans l'académie Arcadienne. Il habita longtemps Bologne, et contribua beaucoup à y établir une colonie de cette académie; c'est pourquoi l'on voit en tête de quelques-uns de ses ouvrages le titre de *Bolognese*, joint à son nom, quoiqu'il ne fût ni natif ni originaire de Bologne. Il fut nommé, en 1701, *poeta cesareo*, ou poëte impérial à la cour de Vienne. Il voulait faire passer cet emploi à Apostolo Zeno, qui, étant nouvellement marié et heureux dans son ménage, ne voulut pas se déplacer. Bernardoni prit donc possession de sa place, et la remplit sous les deux empereurs Léopold et Joseph Ier. Il mourut à Bologne, le 19 janvier 1714, âgé de 42 ans. Il avait donné au public : 1° deux recueils de poésies : *Fiori primizie poetiche, divise in rime amorose, sacre, morali e funebri*, Bologne, 1694, in-12; *Rime varie*, dédiées à l'empereur Joseph II, Vienne, 1705, in-4°; 2° deux tragédies, *Irene*, Milan, 1695, in-12; *Aspasia*, Bologne, 1697, in-12, 1706, in-8°; 3° deux drames en musique, et un oratorio, *il Meleagro*, Vienne, 1706, in-8°; *il Tigrane, re d'Armenia*, Vienne, 1710, in-8°; *Gesu flagellato*, oratorio, Vienne, 1709, in-8°; 4° d'autres drames en musique et d'autres oratorio, qui ont été réunis aux premiers dans l'édition de ses œuvres donnée à Bologne, 1706 et 1707, en 3 vol. in-8°, et dont on peut voir les titres dans la *Dramaturgia* de l'Allacci et dans l'ouvrage du Quadrio, *della Storia e della Ragione d'ogni poesia*, t. 3, part. 2; 5° des poésies diverses, éparses dans plusieurs recueils. G—É.

BERNAY (ALEXANDRE DE). *Voyez* ALEXANDRE.

BERNAZZANO, peintre milanais, florissait en 1536. On ne connaît pas ses prénoms. Orlandi, qui parle de ce maître, l'appelle seulement *Bernazzano de Milan*. Il était ami de César da Sesto, élève de Léonard de Vinci dans l'école milanaise. César, peintre de figures, avait peu d'aptitude pour le paysage et le genre, parties dans lesquelles Bernazzano avait toujours montré beaucoup de talent; aussi les deux artistes s'associaient-ils souvent pour entreprendre ensemble des compositions assez compliquées, dont les figures appartenaient à César da Sesto, et les fonds ornés de paysages à Bernazzano. Du nombre de ces compositions est un *Baptême de Notre-Seigneur*, où Bernazzano plaça des plantes et des oiseaux d'une si vive couleur, que, le tableau ayant été exposé dans une cour, de vrais oiseaux, dit Lanzi, s'en approchèrent pour le becqueter. Il faut être en garde cependant contre de semblables anecdotes, trop communes dans l'histoire de la peinture. Lomazzo, dans son *Trattato dell' arte della pittura, scultura*, etc., Milan, 1581, in-4°, ne donne pas la date de la mort de Bernazzano. A—D.

BERNEGGER (MATHIAS), né le 8 février 1582, à Hallstadt, en Autriche, recteur du collége et professeur en histoire à Strasbourg, mourut le 3 février 1640. Il a écrit en latin un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, et dont on trouve la liste dans le t. 27 des *Mémoires* de Niceron. Les principaux sont : 1° *Hypobolimæa D. Mariæ Deiparæ Camera, seu idolum Lauretanum*, etc., *dejectum*, Strasbourg, 1619, in-4°; 2° *de Jure eligendi reges et principes*, Strasbourg, 1627, in-4°. Il a donné une édition de Tacite, 1638, in-4°, et de Pline le jeune, avec des notes choisies de divers auteurs, 1635, in-4°. Il a traduit de l'italien le traité *du Système du monde* de Galilée. Bernegger était en correspondance avec Keppler et Grotius. Leurs lettres ont été recueillies sous ces titres : *Epistolæ mutuæ Hugonis Grotii et Matt. Berneggeri*, Strasbourg, 1667, in-12, et *Epistolæ Joannis Keppleri et Matt. Berneggeri mutuæ*, Strasbourg, 1672, in-12. Freinshemius, auteur des *Suppléments* de Tite-Live, était gendre de Bernegger. A. B—T.

BERNERON (le chevalier FRANÇOIS DE), général français, né en 17..0 d'une famille noble, mais sans fortune, fut destiné de bonne heure à la carrière des armes, et entra d'abord dans un régiment de cavalerie, puis dans la maréchaussée (devenue gendarmerie à l'époque de la révolution). Nommé capitaine au régiment colonial de l'Ile-de-France, il servit dans l'Inde avec quelque distinction, et remplit avec beaucoup de succès plusieurs missions auprès de Tippou-Sultan et de différents chefs des Marates. Revenu en France au commencement de la révolution, il en adopta les principes, fut nommé adjudant général et employé en cette qualité à l'armée de Luckner, puis à celle de Dumouriez où il concourut aux victoires de Valmy et de Jemmapes. Chargé du siége de Willemstadt, lors de l'invasion de la Hollande dans le mois de mars 1793, il ne réussit pas à s'emparer de cette place, et

revint à la grande armée, où il montra beaucoup d'attachement au général en chef Dumouriez, lors de sa défection. L'ayant accompagné dans sa fuite, il séjourna d'abord à Bruxelles, et devint suspect aux Autrichiens, qui le retinrent en prison pendant près de deux ans, le soupçonnant d'avoir conservé des rapports avec les républicains français. Rendu enfin à la liberté, il alla rejoindre Dumouriez à Londres, où il ne fut pas plus heureux : il y mourut dans l'obscurité et presque dans la misère, vers le commencement de ce siècle. M—D j.

BERNHARD (Jean-Adam), compilateur laborieux, né à Hanau en 1688, pasteur et archiviste dans sa patrie, mort en 1771. Il a recueilli des matériaux nombreux et utiles pour l'histoire de Hanau, de la Wettéravie et des districts environnants. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Francisci Irenici, Ettlingiacensis, Exegesis historiæ Germanicæ, sive totius Germaniæ Descriptio, in vol. duodecim divisa, nunc denuo recognita notisque illustrata*, Hanovre, 1728, in-fol.; 2° *Antiquitates Wetteraviæ*, Hanau, 1731, in-4°; Francfort, 1745, in-4°. Ce recueil, où l'histoire, les usages et les différents états successifs de la Wettéravie sont racontés et appuyés de documents, dont la plupart étaient inédits avant Bernhard, contient aussi une description de ce pays par Erasme Alber et Marquard Freher, sous le nom de Weyrich Wettermann. G—T.

BERNHARDT, bibliothécaire de l'électeur, puis ensuite du roi à Munich, remplit pendant quarante ans les fonctions de cette place, et fut décoré de l'ordre du Mérite civil de Bavière. On a de lui plusieurs ouvrages importants, entre autres : 1° *Codex traditionum Ecclesiæ Ravennensis in papyro scriptus*; 2° *Essais sur l'histoire de l'imprimerie*, qui font partie du recueil intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire de la littérature*, publié sous la direction du baron Ch. d'Aretin. Bernhardt est mort à Munich, le 26 juin 1821. Z.

BERNHOLD (Jean-Balthasar), professeur de théologie à Altdorf, né à Burg-Salach, le 3 mai 1687, était fort versé dans la langue grecque, et faisait très-bien les vers latins : la plupart de ses écrits sont des dissertations et des programmes. (*Voy.* Meusel, *Dictionnaire des Écrivains morts de* 1750 *à* 1800, t. 1, p. 354.) — Son fils, *Jean-Godefroi*, professeur d'histoire à Altdorf, est connu par plusieurs tragédies, entre autres *Jeanne d'Arc*, Nuremberg, 1752, et *Irène*, ibid., 1752; et par sa *Table des Matières*, en 2 vol., Nuremberg, 1764-65, pour les 22 vol. des *Récréations numismatiques* de Kœhler. — *Jean-Michel* Bernhold, médecin à Uffenheim, né en 1736, mort en 1797, avait la réputation d'un excellent praticien, et s'est fait connaître dans le monde savant par les éditions suivantes : 1° *Dionysii Catonis Distichorum de moribus ad filium lib. 4, recensuit, varias lectiones, alia opuscula, indicemque adjecit*, 1784, in-8°; 2° *Scribonii Largi Compositiones medicamentorum*, 1786, in-8°; 3° une édition de l'ouvrage d'Apicius, *de Arte coquinaria* (*voy.* Apicius); 4° *Theodori Prisciani archiatri quæ extant*, t. 1, Nuremberg, 1791, in-8°. G—T.

BERNI (François), que quelques auteurs ont aussi appelé Berna et Bernia, est un des poëtes italiens les plus célèbres du 16e siècle. Il naquit vers la fin du 15e, à Lamporecchio, dans cette partie de la Toscane appelée *Val-di-Nievole*, d'une famille noble, mais pauvre de Florence. Envoyé très-jeune dans cette ville, il se rendit, à dix-neuf ans, à Rome, auprès du cardinal de Bibiena, son parent, qui ne lui fit, comme il le dit lui-même, ni bien ni mal. Il fut enfin obligé de se placer, en qualité de secrétaire, chez Ghiberti, évêque de Vérone, qui était dataire du pape Léon X. Il prit l'habit ecclésiastique pour être en état de tirer parti des bontés de cet évêque, s'il les obtenait; mais l'ennui que lui inspiraient les fonctions subalternes qu'il remplissait, et dont il était mal payé, le forçait de chercher ailleurs des distractions qui mécontentaient le prélat. Il trouvait Berni trop gai pour s'intéresser à sa fortune. Celui-ci s'était formé à Rome une société ou académie de jeunes ecclésiastiques aussi gais que lui, poëtes plaisants et facétieux comme lui, qui, pour marquer sans doute leur goût pour le vin et leur insouciance, s'étaient appelés *i Vignajuoli* (les Vignerons); c'étaient le Mauro, le Casa, Firenzuola, Capilupi (*voy.* ces noms), et plusieurs autres. Ils riaient de tout dans leurs réunions, faisaient sur les objets les plus graves, et même les plus tristes, des plaisanteries et des vers. Ceux du Berni étaient les meilleurs, les plus piquants, et avaient un tour si particulier que son nom est resté au genre dans lequel il les composait. Il était à Rome en 1527, lorsqu'elle fut saccagée par l'armée du connétable de Bourbon, et il y perdit tout ce qu'il pouvait avoir. Il fit depuis plusieurs voyages avec son patron Ghiberti, à Vérone, à Venise et à Padoue. Enfin, las de servir, et n'espérant plus rien ajouter pour sa fortune à un canonicat de la cathédrale de Florence, qu'il possédait depuis quelques années, il se retira dans cette ville, pour y vivre dans une indépendante et honnête médiocrité; mais la faveur des grands, qu'il eut la faiblesse de rechercher, ou qu'il n'eut pas le bonheur d'éviter, le mit dans une position difficile, dans laquelle on assure qu'un crime lui fut proposé, et qu'il paya de sa vie le refus de le commettre. Alexandre de Médicis, alors duc de Florence, était en inimitié ouverte avec le jeune cardinal Hippolyte de Médicis. Le Berni plut également à l'un et à l'autre, et se trouva en même temps assez avancé dans leur confiance pour que l'on ait douté lequel des deux lui avait fait la proposition d'empoisonner l'autre. Le fait est que le cardinal mourut en 1535, et que, selon tous les historiens, il mourut empoisonné. On place la mort du Berni au 26 juillet 1536, et si ce fut de poison qu'il mourut, comme on l'assure, c'est le duc Alexandre que l'on peut en accuser, et non le cardinal Hippolyte. Il n'y a lieu d'être surpris ni d'un crime de plus dans cet Alexandre, ni du refus que le Berni avait fait d'y prêter son ministère; mais on peut l'être de ce que l'ennemi d'Hippolyte eût choisi pour confident un chanoine, il est vrai, peu canonique, et plus que libre dans ses écrits ainsi que dans ses mœurs, mais un homme si insouciant, si gai, un poëte si jovial. Il excella

contribué. 4° *Réflexions, Pensées et bons Mots qui n'ont pas encore été donnés, par le sieur de Popincourt*, 1696, in-12. Ce recueil est peu de chose. 5° *Jugement et nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes et françaises de M. Fr. Rabelais, ou le Véritable Rabelais réformé, avec la Carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du roman de cet auteur, par le P. St-Honoré*, 1697, in-12, ouvrage rempli de verbiage, où l'on trouve cependant quelques bonnes remarques. Bernier mourut le 18 mai 1698, âgé de 76 ans. A. B—T.

BERNIER (NICOLAS), né à Mantes en 1664, mort à Paris en 1734, fut successivement maître de la Ste-Chapelle et de la chapelle du roi. L'amour de son art l'ayant engagé dans sa jeunesse à faire le voyage d'Italie, il ne trouva d'autre moyen pour connaître les partitions de Caldara, fameux compositeur qui jouissait à Rome d'une grande réputation, que de se faire recevoir chez lui en qualité de domestique. Ayant un jour trouvé sur le bureau de ce maître un morceau de musique qui n'était point terminé, il l'acheva. Cette aventure le lia intimement avec Caldara, et contribua à lui faciliter les moyens de se perfectionner dans son art. Bernier fut un des musiciens les plus versés dans la science du contrepoint, et l'école qu'il fonda en France jouit longtemps d'une grande réputation. Parmi ses compositions, on distingue plusieurs motets, et surtout son *Miserere*, et six livres de cantates, dont les paroles sont en partie de J.-B. Rousseau. (Voy. *l'Europe illustre*, t. 6.) P—X.

BERNIER (FRANÇOIS), dans le siècle brillant de Louis XIV, se distingua également comme philosophe et comme voyageur. Son mérite, sous ce double rapport, était encore rehaussé par les grâces de son esprit et de sa personne. Tant d'avantages lui procurèrent de son vivant une grande célébrité qui lui a en partie survécu. On ne lit plus ses traités de philosophie ; c'est une suite naturelle du progrès des sciences depuis le 17e siècle; mais, par la même raison, ses voyages sont mieux appréciés et plus estimés qu'ils ne l'ont jamais été. Ils font connaître des contrées qu'aucun Européen n'avait visitées avant lui, et qu'on n'a pas mieux décrites depuis, comme, par exemple, le pays de Cachemire. Ils jettent une vive lumière sur les révolutions de l'Inde à une époque intéressante, celle d'Aureng-Zeyb. George Forster place Bernier au premier rang des historiens de l'Inde ; il loue son style simple et intéressant, son jugement exquis, l'exactitude de ses recherches; et la lettre où Forster porte ce jugement sur le voyageur français est datée de Cachemire même. Bernier fut recherché par les personnages les plus illustres et les plus distingués de son temps. Il eut des liaisons particulières avec Ninon de Lenclos, madame de la Sablière, Chapelle, dont il a composé l'éloge, et St-Évremont, qui nous le représente comme digne, par sa figure, sa taille, ses manières, sa conversation, d'être appelé *le joli Philosophe*. Il contribua, avec Boileau, à la composition de cet arrêt burlesque qui empêcha le grave président de Lamoignon de faire rendre par le parlement de Paris un arrêt véritable, qui eût été plus sérieusement burlesque. Bernier naquit à Angers; on ne dit point en quelle année. Il étudia la médecine ; et, après s'être fait recevoir docteur à Montpellier, il se livra à son goût pour les voyages. Il passa en Syrie en 1654, et de là il se rendit en Égypte. Il demeura plus d'une année au Caire, où il fut attaqué de la peste. Il s'embarqua peu de temps après à Suez, pour aller dans l'Inde, et y résida douze ans, dont huit en qualité de médecin de l'empereur Aureng-Zeyb. Le favori de ce prince, l'émir Danichmend, ami des sciences et des lettres, protégea Bernier, et l'emmena avec lui dans le Cachemire. De retour en France, Bernier publia ses voyages et ses ouvrages philosophiques. Il visita l'Angleterre en 1685, et mourut à Paris, le 22 septembre 1688. Voici la liste de ses écrits : 1° *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol*, etc., t. 1 et 2, Paris, 1670, in-12, avec une carte ; *Suite des Mémoires du sieur Bernier sur l'empire du Grand Mogol*, t. 3 et 4, Paris, 1671. Ces divers écrits firent distinguer Bernier de ses homonymes par le surnom de *Mogol*. Ils ont été plusieurs fois réimprimés sous le titre suivant : *Voyages de Fr. Bernier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Indoustan, du royaume de Cachemire*, etc., Amsterdam, 1699 et 1710 ou 1724, 2 vol. in-12, fig. ; et traduits en anglais, Londres, 1671, 1675, in-8°. 2° *Abrégé de la Philosophie de Gassendi*. La première édition a été imprimée à Lyon en 1678, en 8 vol. in-12; la seconde, en 1684, est en 7 vol. On trouve, dans cette dernière, les *Doutes de M. Bernier sur quelques-uns des principaux chapitres de son Abrégé de la Philosophie de Gassendi*, qui avaient été imprimés séparément, Paris, 1682, in-12. C'est dans cet écrit, adressé à madame de la Sablière, qu'il dit : « Il y a trente à quarante ans que je philosophe, « fort persuadé de certaines choses, et voilà que je « commence à en douter. C'est bien pis : il y en a « dont je ne doute plus, désespéré de pouvoir jamais « y rien comprendre. » La philosophie de Bernier était celle d'Épicure; on peut en juger par ce passage d'une lettre de St-Évremont à la célèbre Ninon de Lenclos : « M. Bernier, en parlant de la mortifi- « cation des sens, me dit un jour : Je vais vous faire « une confidence que je ne ferais pas à madame de « la Sablière, à mademoiselle de Lenclos, et même « que je tiens d'un ordre supérieur; je vous dirai « *que l'abstinence des plaisirs me paraît un grand* « *péché*. Je fus surpris de la nouveauté du système. » Ce système certainement n'avait rien de bien neuf pour mademoiselle Ninon de Lenclos. 3° *Mémoire sur le quiétisme des Indes*, inséré dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, septembre 1688, p. 47. 4° *Extrait de diverses pièces envoyées pour étrennes par M. Bernier à madame de la Sablière*, inséré dans le *Journal des savants* du 7 et du 14 juin 1688. 5° *Éloge de Claude-Emmanuel Luillier-Chapelle*, dans le *Journal des savants* de juin 1688. 6° *Arrêt donné en la grand'-chambre du Parnasse pour le maintien de la philosophie d'Aristote*. On trouve ce morceau dans le t. 4, p. 278, du *Ménagiana*, édition de 1715. 7° *Éclaircissement sur le livre du P. le Valois, jésuite*, intitulé :

Sentiments de M. Descartes touchant la propriété des corps. Ce morceau se trouve dans le *Recueil des pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes* publié par Bayle (Amsterdam, 1684, petit in-12). 8° *Traité du libre et du volontaire*, Amsterdam, 1685, in-12. W—R.

BERNIER (l'abbé ETIENNE-ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE-MARIE), né dans une classe inférieure, à Daon, en Anjou, le 31 décembre 1764, après avoir fait avec succès ses études au collége d'Angers, embrassa l'état ecclésiastique, et devint, encore assez jeune, curé de la paroisse de St-Laud à Angers. Quand la révolution arriva, il ne voulut point prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, et parvint cependant, ainsi que beaucoup de prêtres des diocèses de l'Ouest, à éviter la déportation, prononcée à la fin de 1792 contre les ecclésiastiques insermentés. Dès que la guerre de la Vendée eut éclaté au mois de mars 1793, il se rendit à l'armée d'Anjou, où il était précédé par quelque réputation de zèle et de capacité. Lorsqu'après leurs premiers succès, les Vendéens formèrent un conseil supérieur pour établir dans le pays révolté une apparence d'ordre et d'administration, Bernier fit partie de ce conseil. L'abbé de Folleville, qui passait alors pour évêque d'Agra, était le président; le rang qu'on lui supposait dans l'Église lui donna d'abord une grande prééminence sur le conseil et sur tous les ecclésiastiques de l'armée; mais, dans des circonstances si difficiles, la première place n'est pas longtemps à ceux qui ne la doivent pas à leur caractère et à leur talent. L'abbé de Folleville, dès qu'il se fut montré faible et médiocre, perdit toute son influence, et l'abbé Bernier devint l'apôtre de la Vendée. Parmi tant de circonstances qui rapprochent la guerre de la Vendée des mœurs antiques et des temps chevaleresques, on remarquera encore celle-ci : les braves gentilshommes, étrangers aux affaires, ne connaissant que leur épée, se reposaient sur les ecclésiastiques de tout ce qui demandait de l'expérience et du savoir. De cette manière, l'abbé Bernier acquit bientôt un ascendant universel sur l'armée catholique et royale; il avait une grande facilité à écrire et à parler, il prêchait d'abondance avec une force et un éclat qui entraînaient tout le monde; il y avait toujours de l'à-propos dans ce qu'il disait; ses textes étaient bien choisis et ramenés heureusement; jamais il n'hésitait; et, bien que son éloquence fût abondante et fleurie plutôt que fougueuse, il paraissait inspiré. Ce qu'on a conservé de ses discours ne saurait maintenant donner une si grande idée des effets qu'il produisait, et l'on aimerait à y trouver un ton moins déclamatoire; mais il est si facile d'exercer, par la parole, de l'action sur les hommes persuadés et exaltés d'avance, que l'on doit être peu surpris de la renommée qu'avait acquise l'abbé Bernier. D'ailleurs son extérieur aidait à ses paroles; le son de sa voix était pénétrant, ses gestes avaient de la grâce, ses manières étaient simples et même un peu rustiques. Il était infatigable; son zèle était toujours renaissant, et jamais il ne perdait courage; il donnait de bons conseils aux généraux, et savait se prêter à l'esprit militaire sans trop déroger à son caractère ecclésiastique; il lui est même arrivé de guider par ses avis les officiers inférieurs en l'absence des chefs; il dominait au conseil supérieur par la promptitude de sa parole et de ses rédactions; il était plus cher encore aux soldats par ses prédications et son zèle pour la religion. Quand l'abbé Bernier fut devenu de la sorte un des premiers personnages de l'armée, on commença à entrevoir un but d'ambition dans toute sa conduite; on s'aperçut combien il cherchait à rendre absolue et à perpétuer la domination qu'il avait acquise. On découvrit qu'il semait la discorde partout, flattant les uns aux dépens des autres, pour gouverner plus sûrement. Souvent les généraux furent obligés de réprimer les prétentions du conseil supérieur, qui cherchait à s'ériger en gouvernement. Le respect qu'on avait pour l'abbé Bernier allait toujours en s'affaiblissant; mais on n'en conservait pas moins une haute idée de son esprit et de ses talents. Bientôt les désastres de l'armée firent trêve à tout projet d'ambition; on fut chassé au delà de la Loire. Au milieu de ces circonstances malheureuses, l'abbé Bernier montra toujours beaucoup de constance et de fermeté. Sans cesse il employa tous ses efforts pour ranimer le courage des soldats; cependant, après la défaite de Granville, il fut accusé d'avoir voulu, avec M. de Talmont, quitter l'armée et passer en Angleterre; et, bien qu'on puisse hésiter à lui supposer ce projet, les chefs vendéens en demeurèrent la plupart persuadés. Lorsque la déroute de Savenay eut tout à fait dispersé l'armée fugitive, l'abbé Bernier demeura caché en Bretagne. Il ne perdit pas courage, il composait des sermons, il essayait d'émouvoir les paysans, de soulever le pays; mais voyant qu'il ne réussissait pas, il traversa périlleusement la Loire, revint en Poitou, et arriva à l'armée de Charette, d'où il passa bientôt dans l'armée d'Anjou que commandait Stofflet. Ce fut le lendemain de son arrivée que Marigny fut exécuté par les ordres de Stofflet, qui avait souvent assuré qu'il ne songeait pas à accomplir cette condamnation. (*Voy.* MARIGNY.) Cette horrible mort fut généralement attribuée à l'influence du curé de St-Laud. De ce moment, l'abbé Bernier devint le vrai chef de l'armée d'Anjou; Stofflet, homme grossier et sans lumières, ne se conduisait que par ses conseils; les proclamations étaient rédigées par l'abbé Bernier; c'était lui qui correspondait avec les émigrés et les puissances étrangères; il n'avait même pas besoin d'employer l'adresse pour dominer; car Stofflet, insolent vis-à-vis de tout autre, était humble envers lui. Lorsque les chefs vendéens crurent à propos de conclure avec les républicains une paix qui ne pouvait être ni longue ni sincère, ce fut l'abbé Bernier qui négocia, qui discuta les conditions; et dès lors on s'accoutuma à le regarder comme l'âme de la Vendée. Lorsque Charette reprit les armes et rompit la paix, Stofflet affecta au contraire d'y paraître fidèle; le général Hoche eut même une conférence avec lui; l'abbé Bernier porta la parole, et sut si bien captiver le général républicain, que celui-ci proposa au gouvernement

d'employer Stofflet et le curé de St-Laud à pacifier le pays. Cependant, au bout de quelques mois, les promesses flatteuses des princes de la maison de Bourbon et de l'Angleterre, les instances des émigrés, et plus encore la crainte d'être dupe de la politique du général Hoche, déterminèrent l'abbé Bernier à ranimer la guerre en Anjou; elle ne fut pas longue : les mesures étaient si bien prises, que Stofflet ne put pas même rassembler son armée; et bientôt il erra en fugitif, ainsi que le curé de St-Laud, qu'on recherchait avec plus d'empressement encore. Le 25 février 1796, l'abbé Bernier fit dire à Stofflet de venir le trouver dans une métairie où il était caché. Pendant le message, il apprend que cette retraite était peu sûre; il la quitte. Stofflet arrive; et comme le curé de St-Laud, ne songeant qu'à sa propre sûreté, ne lui avait fait donner aucun avis, il passe la nuit dans cet asile. On investit la maison, croyant s'emparer de l'abbé Bernier; et l'on prend Stofflet, qui, peu de jours après, fut envoyé au supplice. Les Vendéens attribuèrent ce malheur à l'abbé Bernier : cependant il conserva son influence sur les chefs, et on le vit presque aussi puissant auprès de d'Autichamp qu'auprès de Stofflet, son prédécesseur; ce fut même à ce moment qu'il fut nommé agent général des armées catholiques près les puissances étrangères. Il refusa de se rendre à Londres, et continua à soutenir le courage de son parti, cherchant dans ses lettres à faire illusion aux princes et aux Anglais sur la faiblesse de ces débris qu'aucun secours ne pouvait ranimer. Enfin sa constance se lassa; il désespéra de sa cause; il demanda au général Hoche un passe-port pour se rendre en Suisse : on le lui accorda; mais il avait voulu seulement faire semblant de quitter le pays; il y resta caché. Il entretenait plusieurs correspondances au dedans et au dehors; faisait sans cesse des plans d'insurrection; tantôt cherchant à mettre à la tête du parti des hommes inférieurs par leur position et leur caractère et qu'il eût pu gouverner, tantôt essayant de se rapprocher des chefs plus considérables; mais son influence était usée; il n'inspirait aucune confiance : on reprit les armes en 1799, et il ne put jouer aucun rôle. Peu de temps après, Bonaparte, ayant pris en main les rênes de l'État, s'occupa de soumettre et de pacifier la Vendée. L'abbé Bernier saisit sur-le-champ cette occasion de devenir un grand personnage. Pendant que les chefs vendéens hésitaient encore dans la conduite qu'ils devaient tenir, le curé de St-Laud s'établit auprès du gouvernement consulaire comme le représentant des Vendéens; il parvint à donner de son importance et de son pouvoir dans les départements de l'Ouest une idée assez exagérée; on écoutait ses conseils, on lui demandait des renseignements. Cependant on s'aperçut assez vite que, s'il était utile, il était loin d'être nécessaire. En même temps il s'en fallait beaucoup qu'il produisît à Paris un effet proportionné à sa renommée; on lui trouvait de la finesse et de l'esprit de conduite, tandis qu'on eût désiré lui voir de la franchise et de l'enthousiasme. Il s'oubliait parfois au point de se faire plus d'honneur de son habileté que de son zèle; et ceux qui ne lui en savaient pas mauvais gré par principe de conscience l'en blâmaient comme d'un manque de tact. Il eut à prêcher, le jour anniversaire du 2 septembre, à l'église des Carmes de la rue de Vaugirard. L'orateur, le sujet, le lieu, voilà bien des motifs pour exciter la curiosité. L'abbé Bernier se montra inférieur à une si belle occasion, et l'apôtre de la Vendée, prêchant sur le massacre des prêtres, fut trouvé froid et affecté. Cependant le premier consul le désigna pour être un des plénipotentiaires chargés de traiter du concordat avec l'envoyé du pape. Cette négociation, que Bernier ne dirigea point, mais où il montra un esprit très-conciliant, aurait pu le placer au premier rang du clergé que le retour de la religion allait ramener en France. Il fut seulement fait évêque d'Orléans; il se flattait, dit-on, d'être nommé archevêque de Paris, et même cardinal. Dès qu'il fut dans son diocèse, on le retrouva tel qu'il s'était montré aux premiers jours de la Vendée, pieux, simple, régulier dans ses mœurs, remplissant tous les devoirs de son saint ministère, aimé et vénéré des fidèles dans un diocèse fort religieux. Lorsque le pape vint à Paris en 1804, on crut démêler que l'évêque d'Orléans cherchait à s'établir avec le saint-père dans des relations intimes, et à gagner sa faveur sans la devoir à aucune protection. S'il en a été ainsi, c'est un grand manque de tact : c'était risquer de perdre le peu de crédit dont il jouissait encore. Quoi qu'il en soit, il retourna dans son diocèse plus tôt qu'il n'y était attendu; depuis, il y parut toujours soucieux, et on lui supposait quelque chagrin secret. En 1806, il revint à Paris, où il n'était point venu depuis plus de deux ans, tandis qu'auparavant ses voyages étaient fréquents; il y tomba malade et mourut d'une fièvre bilieuse, le 1er octobre. Quelques personnes pensèrent que les ennuis de l'ambition trompée avaient abrégé sa vie. Bernier, dit le *Dictionn. hist. des Musiciens*, est auteur des paroles et de la musique du *Réveil des Vendéens*, qu'on trouve dans la 38e année du *Journal hebdomadaire* de Leduc, n° 52. On a dit que l'abbé Bernier avait écrit quelques notes sur la guerre de la Vendée, et qu'il les avait fait brûler avant sa mort. Lorsque l'histoire de cette guerre par Alphonse de Beauchamp parut, on inséra dans la *Gazette de France* des observations de l'abbé Bernier pour rectifier quelques faits et combattre quelques opinions avancés par l'auteur. (*Voy.* FOLLEVILLE, MARIGNY et STOFFLET.) B—E f.

BERNIER (PIERRE-FRANÇOIS), né à la Rochelle, le 19 novembre 1779, annonça de bonne heure des dispositions pour les sciences, et y fit de grands progrès. Sans fortune, il trouva des ressources dans M. Duc-la-Chapelle, de Montauban, qui lui offrit et sa bibliothèque et son observatoire. Candidat à l'école polytechnique, il vint à Paris en janvier 1800, et, il prit bientôt, à l'école de Lalande, un goût passionné pour l'astronomie. L'expédition de Baudin pour la Nouvelle-Hollande se préparait; Bernier demanda à en faire partie, et, le 5 août 1800, il fut nommé, avec Bissy, astronome de l'expédition.

La conduite de Baudin (*voy.* ce nom) ayant réduit quinze de ses compagnons de voyage, et Bissy entre autres, à le quitter, Bernier resta seul chargé des travaux et observations astronomiques. Depuis la fin de novembre 1801, sa santé s'altéra ; on lui proposa de le ramener en France ; il refusa, et succomba, victime de son zèle, sur le bâtiment de l'expédition, alors près de Timor, au mois de juin 1803. Ses notes ont été remises à l'Institut. A. B—T.

BERNIER DE LA BROUSSE. *Voyez* BROUSSE (DE LA).

BERNIÈRES-LOUVIGNY (JEAN DE), gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de la Normandie, né à Caen en 1602, fut un de ces hommes rares qui osent observer dans le monde les plus sévères pratiques de la religion. N'ayant embrassé ni le sacerdoce ni la vie religieuse, sa piété n'en fut que plus remarquable. La nature et la fortune l'avaient comblé de leurs plus hautes faveurs ; et dès sa plus tendre jeunesse il ne se servit de ces avantages que dans des vues de charité et de dévotion. On le vit plusieurs fois traverser la ville de Caen, portant à l'hôtel-Dieu des malades sur ses épaules ! Devenu trésorier de France, à Caen, il ne changea rien à ses pratiques de piété, et vécut dans le célibat. S'étant mis sous la conduite du P. Jean-Chrysostome (1), il fit encore des progrès plus sensibles dans la voie de la perfection. Ce fut par le conseil de ce directeur qu'il fit bâtir une maison dans la cour extérieure du monastère des ursulines de Caen, dont sa sœur, Jourdaine de Bernières, était fondatrice et supérieure. Là, Bernières vécut retiré, ne sortant que pour les affaires de sa charge ou pour les bonnes œuvres auxquelles il prenait part. Cette maison s'appelait l'Ermitage, et ce nom désignait bien le genre de vie de Bernières et de ses amis qui s'y étaient également retirés. Les fonctions ordinaires de ses associés étaient de visiter les hôpitaux et de servir les malades, donnant au dehors l'exemple de la charité et de la modestie ; tandis que, dans l'intérieur, leur vie était contemplative et toute consacrée à l'oraison. Quoique Bernières ne fût que simple laïque, plusieurs personnes pieuses se mettaient sous sa conduite et suivaient sa direction. Il était membre de la congrégation de la Ste-Vierge, érigée chez les jésuites, et il avait une estime particulière pour ces religieux. Sa vie privée était celle d'un pénitent austère : il ne mangeait que du pain noir, comme les paysans de la Normandie. Sa vaisselle était de terre, comme celle des capucins ; il ne voulait dans sa chambre aucune tapisserie. Enfin il se dépouilla de tout en faveur de ses neveux, consultant en cela uniquement l'esprit plutôt que la lettre de l'Evangile. La mort du pieux trésorier fut digne de sa vie. Le 8 mai 1695, il n'avait eu aucune atteinte de mal. Le domestique chargé de l'avertir tous les soirs que le temps de son oraison était fini (parce que sans cette précaution il aurait donné à la prière le temps qu'il devait au repos), le domestique, disons-nous, étant venu pour s'acquitter de sa commission, Bernières le pria avec douceur de lui donner encore un moment ; le moment fini, le domestique entre et trouve son maître à genoux et sans vie. Il n'était âgé que de 57 ans. Son corps fut inhumé chez les ursulines, et, suivant son désir, son épitaphe consista dans ces mots : *Jésus-Christ est mort pour tous les hommes.* C'était la devise qu'il avait fait graver sur son cachet. Peut-être avait-il affecté de la prendre pour montrer son opposition aux doctrines jansénistes qui commençaient à se répandre. Bernières a-t-il, dans ses œuvres, renouvelé les erreurs enseignées et désavouées par Malaval, ou préludé à celles de l'illustre Fénelon ? Pour répondre à cette question, nous allons donner quelques détails bibliographiques qui ne seront pas sans intérêt. Bernières n'avait rien publié et même n'avait rien écrit. Par obéissance et à cause de la faiblesse de ses yeux, il dictait à un ecclésiastique ; et il forma ainsi de volumineux manuscrits. L'année même de sa mort, Cramoisy, imprimeur à Paris, donna un extrait de ses lettres sous le titre de *l'Intérieur chrétien*, qu'il divisa en 4 livres, et ce volume eut un grand succès. Peu de temps après, Claude Griver, libraire à Rouen, donna le même ouvrage un peu amplifié, sous le titre de *Chrétien intérieur*, divisé en 8 livres ; mais, par arrêt du conseil d'Etat, du 12 novembre 1660, il fut obligé de céder son édition à Cramoisy, et l'ouvrage est resté sous ce titre. Il eut en onze ans douze éditions qui ne purent empêcher les éditions furtives. Une 14e édition fût donnée à Paris, par la veuve Martin, en 1674, in-12. Alors Jourdaine de Bernières obtint un privilége pour publier les écrits de son frère, dont une partie parut chez Cramoisy, en 1670, sous ce titre : *les Œuvres spirituelles de M. de Bernières-Louvigny*, 1 vol. in-8°, par les soins du P. Robert de St-Gilles, minime. L'autre ouvrage avait toujours été anonyme, et quelques éditions furent soignées par un capucin, le P. Louis-François d'Argentan. *Le Chrétien intérieur* donne dans son titre l'idée véritable de ce qu'il est. Les *Œuvres spirituelles* sont une suite de maximes et de lettres, *sur les trois Etats de la vie qui mène à Dieu.* L'un et l'autre étaient munis d'approbations honorables, et cependant l'un et l'autre ont été mis à l'index comme quiétistes : *le Chrétien intérieur*, le 30 novembre 1689, et les *Œuvres spirituelles*, le 19 mars 1692 (1). Cette dernière circonstance prouverait peut-être que ce n'est pas à cause des défauts possibles dans la version italienne que *le Chrétien intérieur* a été condamné à Rome, où il avait été bien

(1) Le P. Jean-Chrysostome, né à St-Frémond, diocèse de Bayeux, en 1574, fit profession, à l'âge de dix-huit ans, dans l'institut du tiers ordre de St-François, à Picpus, et se rendit utile à sa congrégation, dont il devint un des plus beaux ornements. La vie intérieure et l'humilité faisaient ses délices. Il composa différents opuscules de piété, sous ces titres : *des Cent Noms divins ; de la Toute-Puissance de Dieu ; de la sainte Abjection ; de la Beauté divine* et *de la Désoccupation des créatures*, etc. ; quelques vies de saints et de personnages édifiants. Il mourut le 26 mars 1646. Boudon a donné sa vie.

(1) Nous mettons 1692, quoique la *Bibliothèque janséniste* dise 1662 ; car comment accorder cette dernière date avec l'édition du livre, qui ne parut qu'en 1670.

reçu d'abord. En 1781, un nouvel éditeur donna, à Pamiers, *le Chrétien intérieur*, en 2 vol. in-12, où il se flatte d'avoir corrigé l'ordre des matières et les expressions qui pouvaient sentir le quiétisme. C'est donc à cette dernière édition que doivent s'en tenir les personnes pieuses qui affectionnent ce livre célèbre; et l'on doit convenir que les erreurs ne peuvent être rejetées sur Bernières, qui les eût d'ailleurs rétractées sur-le-champ. L'éditeur devait encore tirer des manuscrits du pieux trésorier les ouvrages intitulés ainsi : 1° *Méditations pour ceux qui commencent*, etc.; 2° *la Vie de la foi et de la grâce; 3° de la Raison et de ses degrés; 4° les plus fâcheuses Difficultés dont la vie mystique est combattue; 5° la Vie de M. de Bernières, écrite par lui-même*, etc. Aucun de ces ouvrages n'a paru; le dernier aurait surtout été d'autant plus intéressant, qu'aucun dictionnaire historique n'a mentionné le pieux laïque. L'auteur de cet article se propose de donner une place importante à Bernières dans un recueil de *Nouvelles Vies édifiantes*. B—D—E.

BERNINI (Giovanni-Lorenzo), dit *le cavalier Bernin*. Cet artiste célèbre, qui remplit le 17e siècle de sa renommée et Rome de ses ouvrages, reçut de ses contemporains le titre de *Michel-Ange moderne*, parce qu'il réunissait à un degré supérieur les trois parties de l'art. Peintre, statuaire et architecte, c'est surtout en cette dernière qualité qu'il mérita sa réputation. Aussi riche des dons de la nature que favorisé par les circonstances, il s'éleva au-dessus des règles, se créa une manière facile, dont il sut couvrir les défauts par un vernis si brillant, que la multitude en fut éblouie, et que son nom, répété avec orgueil par l'Italie, et avec une sorte de respect d'habitude par les autres nations, impose encore aux artistes et commande à la critique les égards qu'elle doit aux grands talents. Pietro Bernini, son père, quitta de bonne heure la Toscane, sa patrie, pour aller à Rome étudier la peinture et la sculpture. Il devint habile dans ces deux arts, et passa à Naples, où il exerça avec distinction, et où il se maria. En 1598, il eut un fils, qu'il nomma *Giovanni-Lorenzo*, et qui devait ajouter au nom de son père une illustration nouvelle. Dès son enfance, le Bernin annonça la plus étonnante facilité pour l'étude de tous les arts du dessin, et à l'âge de huit ans il exécuta en marbre une tête d'enfant, qui fut considérée comme une merveille. Pietro Bernini, voulant cultiver de si heureuses dispositions, amena son fils à Rome, et il lui inspira pour les grands maîtres un respect qui ne se démentit jamais, quoique par la suite le Bernin ait abandonné leurs traces. Le pape voulut voir cet enfant extraordinaire, qui, à dix ans, étonnait les artistes; et il lui demanda s'il saurait dessiner sur-le-champ une tête à la plume : « Laquelle? ré« pondit le Bernin. — Tu sais donc les faire toutes? » s'écria le pape avec surprise; et il ajouta : « Fais un « St. Paul. » Le jeune artiste termina cette tête en une demi-heure; et le pape enchanté le recommanda vivement au cardinal Maffeo Barberini, amateur très-éclairé des arts : « Dirigez, dit-il, dans ses « études cet enfant, qui deviendra le Michel-Ange « du siècle. » Vers le même temps, le Bernin se trouvait dans l'église de St-Pierre avec Annibal Carrache et quelques autres artistes célèbres; celui-ci, se tournant vers la coupole, dit : « Il serait bien à « désirer qu'il parût un homme d'un génie assez « vaste pour concevoir et ériger au milieu et au fond « de ce temple deux objets qui répondissent à son « étendue. » Le jeune enthousiaste s'écria aussitôt : « Que ne suis-je cet homme-là! » ne pensant guère qu'un jour il serait appelé à réaliser le vœu de Carrache. L'un des premiers ouvrages du Bernin fut le portrait en marbre du prélat Montajo, d'une telle ressemblance qu'en le voyant quelqu'un dit : « C'est « Montajo pétrifié. » Il fit ensuite les bustes du pape, de quelques cardinaux et plusieurs figures grandes comme nature; un *St. Laurent*, le *David s'apprêtant à lancer une pierre*; son groupe d'*Enée et Anchise*. Il était encore dans sa dix-huitième année lorsqu'il fit celui d'*Apollon et Daphné*, chef-d'œuvre de grâce et d'exécution. Ayant revu ce groupe vers la fin de sa vie, il avoua que, depuis cette époque, il avait fait bien peu de progrès. En effet, son style était alors plus pur et moins maniéré qu'il ne le devint par la suite. Les succès du Bernin dans la statuaire allaient toujours croissant. Grégoire XV, qui avait succédé à Paul V, reconnut également son mérite, en le créant chevalier; mais le cardinal Maffeo Barberini devait mettre le comble à sa fortune. A peine fut-il parvenu au siége pontifical qu'il fit appeler son protégé : « Si le Bernin, lui dit-il, « s'estime heureux de me voir son souverain, je me « glorifie bien plus de ce qu'il existe lui-même sous « mon pontificat. » Dès lors il le chargea de faire des projets pour l'embellissement de la basilique de St-Pierre, et il lui assura une pension de 300 écus par mois. Sans abandonner la statuaire, le génie du Bernin se tourna vers l'architecture, et, se rappelant le vœu exprimé par le Carrache, il conçut les projets du baldaquin, de la chaire de St-Pierre et de la place circulaire qui devait précéder le temple. Il commença par le baldaquin, espèce de dais qui couronne l'autel principal, et ce qu'on appelle *la Confession de St. Pierre*; il est supporté par quatre colonnes torses enrichies de figures et d'ornements tout en bronze et d'une délicatesse remarquable, quant à l'exécution. On a comparé la hauteur de ce baldaquin à celle du fronton de la colonnade du Louvre, et elle le surpasse de 24 pieds; cependant cette masse énorme est calculée de manière à produire un grand effet sans nuire aux proportions de l'édifice. Au reste, tout en louant cette belle conception du Bernin, les artistes gémiront longtemps de ce qu'on n'a pu la réaliser qu'en dépouillant le Panthéon de tous ses ornements antiques de bronze. Le pape fit compter 10,000 écus à l'artiste, augmenta ses pensions, et répandit des grâces sur ses frères. Nous ne parlerons pas de la fontaine de la *Barcaccia*, dont l'idée bizarre a été plus louée qu'elle ne le mérite; celle de la place Barberine est mieux composée. Ne pouvant entrer dans le détail des nombreux ouvrages que le Bernin exécuta à cette époque, citons-en quelques-uns : le

palais Barberini, qui est d'une belle ordonnance; le campanile de St-Pierre; le modèle du tombeau de la comtesse Mathilde, qui fut travaillé par ses élèves; et enfin celui de son bienfaiteur, le pape Urbain VIII. Le rapport n'y est pas parfaitement établi entre l'action de la statue du pape et celle des figures qui l'environnent. Néanmoins l'idée est grande, les poses bien imaginées, l'exécution soignée, et l'artiste a su mélanger avec adresse le marbre, le bronze et la dorure. La réputation du Bernin s'étendait de plus en plus, et Charles Ier, roi d'Angleterre, voulut avoir sa statue de la main de l'artiste italien. Il lui envoya trois portraits, dans lesquels van Dyck l'avait représenté sous différents aspects; par ce moyen ingénieux la figure fut très-ressemblante, et en la recevant le roi tira de son doigt un diamant qui valait 6,000 écus, le remit à l'envoyé du Bernin : « Ornez, dit-il, cette main qui exécute « de si belles choses. » A la même époque un Anglais fit le voyage d'Italie pour avoir sa statue de la main de cet artiste, et il la paya, comme le roi Charles, 6,000 écus. En 1644, le cardinal Mazarin, qui avait connu le Bernin à Rome, essaya vainement de l'attirer en France, et lui offrit, de la part de Louis XIV, 12,000 écus d'appointements. Aussitôt que son protecteur, Urbain VIII, eut fermé les yeux, et qu'Innocent X lui eut succédé, l'envie que l'artiste en faveur avait jusque-là comprimée se déchaîna contre lui, et le campanile qu'il avait construit à l'angle de la façade de St-Pierre, sur de mauvaises fondations, menaçant ruine, l'on ne manqua pas de publier que le poids de cette construction allait entraîner dans sa chute le portique entier, et peut-être même le dôme, qui s'était lézardé depuis que le Bernin avait creusé des niches dans les piliers. Quoique ces craintes fussent exagérées, elles nécessitèrent la démolition du campanile, et les ennemis du Bernin triomphèrent. Le pape, indisposé contre cet artiste, le priva d'une partie de ses travaux, et laissa languir les autres. Cependant le Bernin, restreint à des ouvrages particuliers, exécuta pour l'église de Ste-Marie de la Victoire ce fameux groupe de *Ste. Thérèse avec l'Ange*, où l'expression extatique de l'amour divin est si vivement rendue, qu'elle prend le caractère délirant de la volupté mondaine. Innocent X voulait faire construire une belle fontaine dans la place Navone; il consulta à ce sujet tous les artistes de Rome, affectant d'oublier le Bernin, qui n'en fit pas moins un modèle que le prince Ludovisi mit par surprise sous les yeux du pontife. Ce projet magnifique, et qui écrasait ceux des rivaux du Bernin, fut admiré par le pape, qui convint de ses torts envers cet homme supérieur, et fit construire la fontaine d'après son dessin. Le pontife, étant venu voir ce monument avant qu'il fût découvert, demanda à l'architecte si les eaux y arriveraient bientôt; l'adroit courtisan répondit qu'il ferait en sorte que l'époque n'en fût pas très-éloignée; et le pape, après lui avoir donné sa bénédiction, sortait de l'enceinte, lorsqu'un bruit soudain, produit par la chute des eaux, le fit revenir sur ses pas. Enchanté de la beauté de ce spectacle, il dit à l'artiste : « Par cette jouissance imprévue, vous pro« longez ma vie de dix ans. » Le Bernin exécuta à la même époque le palais de Monte-Citorio. Alexandre VII, successeur d'Innocent X, montra autant de goût pour les arts que de bienveillance pour le Bernin, et lui demanda un projet pour la décoration de la place de St-Pierre; ce fut alors que s'éleva cette célèbre colonnade circulaire qui est dans une proportion si juste, et se raccorde si bien avec l'immense basilique, qu'elle semble être le résultat d'une même pensée. L'artiste n'a pas aussi bien réussi dans la composition de la chaire de St-Pierre, soutenue par les figures colossales des quatre docteurs de l'Église. Le premier modèle de cette grande machine ayant paru trop mesquin, Bernin eut le courage de le recommencer, et il aurait dû avoir celui de renoncer à cette composition pour en adopter une moins maniérée. Citons encore le palais Odescalchi, place des Sts-Apôtres, la rotonde de la Riccia, le noviciat des jésuites à Monte-Cavallo, etc. Louis XIV voulut honorer le mérite du Bernin, en le consultant sur la restauration du palais du Louvre. Colbert lui envoya les plans de ce palais, en l'engageant à jeter sur le papier quelqu'une de ces *admirables pensées qui lui étaient si familières*. Le Bernin fit l'esquisse d'un nouveau projet de restauration qui plut tant à Louis XIV que ce monarque écrivit à l'artiste : « qu'il avait le plus grand désir « de voir et de connaître une personne aussi illus« tre, pourvu que ce vœu s'accordât avec le service « de Sa Sainteté et avec sa propre commodité. » Le Bernin ne put résister à de telles instances, et il partit de Rome en 1665, à l'âge de soixante-huit ans, avec l'un de ses fils, deux de ses élèves, et une nombreuse suite. Jamais artiste ne voyagea avec tant de pompe et d'agrément. Tous les princes dont il traversait les États le comblaient de présents. En France, il fut reçu et complimenté à la porte de toutes les villes par les magistrats, et à Lyon même, qui ne rendait cet honneur qu'aux seuls princes du sang. Quand il approcha de Paris, on envoya à sa rencontre de Chantelou, maître d'hôtel du roi, qui devait le recevoir, lui tenir compagnie, le mener partout, et qui a laissé un journal du voyage et du séjour du Bernin en France (manuscrit inédit très-curieux : il nous a servi pour rectifier quelques faits). Le Bernin fut installé dans un hôtel qu'on lui avait préparé, et où Colbert vint lui rendre visite de la part du roi, qui l'attendait à St-Germain; il y fut reçu honorablement, causa longtemps avec le roi, et fut ensuite admis, ainsi que son fils, à la table des ministres. Le Bernin s'occupa d'abord des projets de restauration du Louvre; mais il ne vit pas, comme on l'a prétendu, la célèbre colonnade de Perrault, dont les dessins ne furent présentés au roi qu'après le départ de l'artiste italien, et qui ne fut terminée que cinq ans après. La surprise que lui inspira ce monument, et les éloges généreux qu'on lui attribue, et que Voltaire a consacrés par ses vers (1), ne sont donc qu'une méprise. Pendant

(1) Voy. *Discours sur l'envie*, dans le t. 16 de l'édition publiée par Delangle, Paris, 1824-30, in-8°. Cn—s.

les cinq mois que le Bernin resta à Paris, on jeta, d'après ses dessins, les fondements de la colonnade du Louvre, qu'il avait projeté de réunir aux Tuileries par une galerie parallèle à l'ancienne; mais comme son plan de distribution de ce palais ne tendait à rien moins qu'à détruire tout ce qui existait déjà, l'on n'eut pas de peine à y renoncer pour adopter celui de Perrault. Le Bernin fit aussi le buste de Louis XIV, qui lui donnait de fréquentes séances, et se plaisait à le faire causer. Un jour, Sa Majesté posa pendant une heure entière; l'artiste, fier d'une si grande faveur, s'écria, en jetant ses outils: « Miracle! un grand roi, jeune et Français, « a pu rester une heure tranquille. » Une autre fois, ayant écarté de dessus le front de son royal modèle une boucle de cheveux qui le recouvrait: « Votre Majesté, dit-il, peut montrer son front à « toute la terre. » Et la cour ne tarda pas à imiter cet ajustement de cheveux, qu'on appela *coiffure à la Bernin*. Néanmoins, cet artiste ayant éprouvé quelques dégoûts, ils lui firent désirer de retourner à Rome; et, sous le prétexte que le pape le demandait, il prit congé du roi, qui lui donna 10,000 écus, lui fit une pension de 2,000 écus et une de 400 à son fils. Le retour de Bernin se fit également aux frais du roi, qui, voulant immortaliser ce voyage, fit frapper une médaille avec le portrait de l'artiste, au revers les Muses de l'art, et cet exergue: *Singularis in singulis, in omnibus unicus.* Le Bernin s'était engagé à faire une figure équestre de Louis XIV en marbre et d'une proportion colossale; il la termina en quatre ans; mais soit qu'on ne trouvât pas la tête ressemblante, soit qu'on ne fût pas content du motif de la figure, l'on en a depuis fait un Curtius, qui se voit encore à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, à Versailles. A son retour à Rome, le Bernin avait été reçu avec de grandes démonstrations de joie; le pape nomma son fils chanoine de Ste-Marie-Majeure, et le pourvut de plusieurs bénéfices. Le cardinal Rospigliosi, que le Bernin avait beaucoup connu, étant devenu pape, sous le nom de Clément IX, Bernin fut admis dans sa familiarité, et chargé de divers ouvrages, entre autres de l'embellissement du pont St-Ange. Cet artiste infatigable exécuta à l'âge de soixante-dix ans l'un de ses plus beaux ouvrages, le tombeau d'Alexandre VIII. Arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, et avant de poser le ciseau, le Bernin sculpta, pour la reine Christine, une demi-figure en bas-relief, représentant le Sauveur du monde. S'étant ensuite occupé de quelques ouvrages d'architecture, et, entre autres, de la réparation du vieux palais de la chancellerie, qui tombait en ruines, il se livra, malgré son grand âge, avec tant d'ardeur à ces travaux pénibles, qu'il perdit le sommeil, ses forces, et bientôt après il arriva au terme de son existence, le 28 novembre 1680, à l'âge de 82 ans. Par son testament, il légua au pape un grand tableau de sa main, représentant un Christ; et à la reine de Suède, *le Sauveur du monde*, son dernier ouvrage de sculpture, que cette princesse avait d'abord refusé, ne croyant pas pouvoir assez le payer. Il laissa à ses enfants une statue de *la Vérité*, et une fortune qui s'élevait à 400,000 écus romains (environ 3,300,000 fr.). Il fut enterré avec la plus grande pompe à Ste-Marie-Majeure. Le Bernin était d'une taille ordinaire, très-brun; son visage avait quelque chose de l'aigle; son regard, ordinairement vif et spirituel, devenait terrible lorsqu'il était animé par la colère. D'un tempérament tout de feu, il ne pouvait cependant souffrir les rayons du soleil sans en être incommodé. Sa santé fut faible jusqu'à l'âge de quarante ans; depuis elle devint parfaite; il supporta les plus grandes fatigues de corps et d'esprit, et n'eut aucune infirmité jusqu'à la fin de sa vie. Il était sobre et mangeait néanmoins beaucoup de fruits. Il parlait avec discrétion des ouvrages d'autrui, et des siens avec modestie. Parmi les statues antiques, il donnait la préférence au *Laocoon* et au torse dit *le Pasquin*, et il classait ainsi les peintres: Raphaël, le Corrége, le Titien, Annibal Carrache, etc. Il savait tirer un parti ingénieux des moindres choses. N'ayant à sa disposition qu'un filet d'eau pour une fontaine, il figura une femme qui, après s'être lavé la tête, exprimait l'eau de ses cheveux. Son esprit était vif et ses reparties promptes. La reine de France donnait beaucoup de louanges au portrait de son auguste époux: « Votre Majesté ne loue « tant la copie, dit le Bernin, que parce qu'elle est « amoureuse de l'original. » Dans une compagnie de dames, on lui demandait quelles étaient les plus belles des Italiennes ou des Françaises: « Elles sont « également belles, dit-il, avec la différence que le « sang circule sous la peau des premières, et le lait « sous celle des autres. » Son principe favori, et qu'il répétait souvent, était: *Chi non esce talvolta della regola, non la passa mai.* Il en résulte qu'il pensait que, pour marquer dans les arts, il fallait se mettre au-dessus des règles et se créer un genre original: c'est ce que le Bernin a fait avec un rare bonheur, mais avec un succès passager. L'aveu de cet artiste, lorsque, vers la fin de sa carrière, il revit ses premiers ouvrages, est le cri de la vérité et de l'amour-propre désabusé; il reconnut alors qu'en s'écartant des vrais principes, de l'imitation de l'antique et de la nature, il était tombé dans le maniéré; qu'il avait pris la facilité d'exécution pour l'inspiration du génie; qu'en voulant exagérer la grâce, il avait rencontré l'afféterie, et avait étouffé la beauté sous le luxe de vains ornements. L'opinion d'un Italien grand connaisseur, de Lanzi, ne sera pas suspecte: « Le cavalier Bernin, dit-il, grand architecte, mais « moins habile sculpteur, fut l'arbitre et le dispen- « sateur de tous les travaux de Rome, sous Ur- « bain VIII et Innocent X. Son style influait né- « cessairement sur celui de tous les artistes ses « contemporains; il était séduisant, mais maniéré, « particulièrement dans les draperies. Il ouvrit la « carrière au caprice; les vrais principes commencè- « rent à s'altérer, et l'on y en substitua bientôt de « faux. En quelques années l'étude de la peinture « prit une direction vicieuse, surtout parmi les imi- « tateurs de Pierre de Cortone; quelques-uns allè- « rent jusqu'à blâmer l'étude des ouvrages de Ra-

« phaël, et d'autres, à décrier comme inutile l'imi-« tation de la nature. » Ce tableau déplorable de l'influence d'un homme sur tout un siècle doit enlever au Bernin une partie de sa gloire, mais n'empêchera pas son nom de vivre avec les grandes choses auxquelles il l'a attaché. S'il pèche du côté de la pureté du goût, il sera toujours recommandable par l'élévation des idées, et l'on reconnaîtra qu'il ne s'est égaré que pour avoir voulu étendre, ou plutôt dépasser les limites de l'art. Le Bernin eut beaucoup d'élèves, parmi lesquels on cite Pierre Bernin, son frère, sculpteur, architecte et mathématicien, qui inventa cette charpente légère et mobile de la hauteur de 60 pieds, dont on se sert dans l'intérieur de l'église de St-Pierre, pour placer les ornements dans les jours d'apparat. Ceux de ses élèves que le Bernin chérissait le plus étaient Mattia Rossi, Romain, qui travailla avec lui jusqu'à la fin de sa vie; François Duquesnoi, dit *le Flamand*, si célèbre par ses figures d'enfants; enfin, le Borromini, qui, pour ne point ressembler à son maître en architecture, s'est livré aux écarts de l'imagination la plus bizarre. Les autres élèves du Bernin sont Francesco Mochi, Carlo Fontana, Gio-Battista Contini, architectes; Giuliano Sinelli, Lazzaro Morelli, sculpteurs; et Giulio Cezare, qui l'accompagna à Paris. Les *Mémoires* de Charles Perrault, publiés pour la première fois par Patte, 1759, petit in-12, contiennent beaucoup de particularités curieuses sur le Bernin. C—N.

BERNINI (DOMINIQUE), fils aîné du précédent, fut chanoine de Ste-Marie-Majeure, et prélat de la cour de Rome. Il est auteur d'une *Histoire de toutes les hérésies*, depuis St. Pierre jusqu'au pontificat d'Innocent XI, Rome, 1705 et suiv., 4 vol. in-fol. C'est l'ouvrage le plus étendu qu'il y ait sur l'histoire générale des hérésies, et il est assez exact, mais peu connu en France. Il a été abrégé par Joseph Lancisi, et publié à Rome en 4 vol. in-12. C. T—Y.

BERNINI (JOSEPH-MARIE), capucin missionnaire, né à Carignan, ville du Piémont, voyagea dans l'Indoustan, et surtout dans la province de Neipal, où il mourut, en 1753, sur la route de Patna. On a de lui : 1° une *Description de la province de Neipal*, traduite en anglais, insérée dans le t. 2 des *Asiatick Researches*. Cette description existe beaucoup plus ample et plus correcte parmi les manuscrits de la Propagande, à Rome, sous le titre de *Notizie laconiche di alcuni usi, sacrifizi ed idoli nel regno di Neipal, raccolte nel anno* 1747, et dans le beau manuscrit du P. Marcus à Tomba, qui se trouve dans le musée du cardinal Borgia. 2° Des dialogues, en langue indienne, qui font partie des manuscrits de la Propagande. Enfin le P. Bernini, selon quelques biographes, a traduit plusieurs ouvrages concernant la religion des brahmes, entre autres, le livre intitulé : *Adhiatma-Ramayama*, qui contient une ample histoire de Rama, et le *Djana-Sagara* (1) (mer de science), où se trouvent les principes de Cabir, fameux tisserand, fondateur de la nouvelle secte, appelée *Cabir-prand*. Les *Mémoires historiques* de ce religieux ont été publiés à Vérone, en 1767, in-8°. Nous n'avons pu nous les procurer. J—N.

(1) C'est ainsi que Chézy a rectifié les noms sanscrits qui se trouvent dans le *Dictionnaire* de Prud'homme.

BERNIS (FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRES, comte de Lyon, cardinal DE), naquit à St-Marcel de l'Ardèche, le 22 mai 1715. Issu d'une famille noble et très-ancienne, mais peu favorisée de la fortune, ses parents jugèrent que l'état ecclésiastique lui offrait une carrière où il pourrait facilement réparer le désavantage de sa position; leurs espérances furent surpassées, et le jeune abbé de Bernis arriva par degrés aux plus éminentes dignités de son ordre. Sa naissance le fit entrer d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa bientôt dans celui de Lyon, plus illustre encore, et surtout mieux connu à Paris, où, pour faire une grande fortune, il est si essentiel de l'être, soit par sa personne, soit par un titre incontestable. L'abbé de Bernis vint jeune dans cette capitale, où l'appelaient des projets encore vagues et non arrêtés, et des espérances qui, d'après son caractère plein de sagesse, devaient être fort modérées. Après avoir passé quelques années dans le séminaire de St-Sulpice, il entra dans le monde, où une figure heureuse, des manières pleines de grâce et de politesse, un esprit enjoué, et le talent de faire des vers faciles et agréables, lui procurèrent des succès flatteurs auprès des hommes les plus distingués, des femmes les plus aimables, et dans un monde choisi, au milieu duquel se trouvaient plusieurs de ses parents. Bientôt l'expérience d'un caractère sûr et solide en amitié lui acquit, parmi les personnages les plus recommandables par leur esprit ou par leur caractère, plusieurs amis zélés dont les sentiments ne se démentirent jamais à son égard. Tant d'heureuses circonstances qui, aux agréments d'une existence douce et semée de plaisirs, semblaient devoir ajouter ceux d'une fortune rapide, retardèrent néanmoins celle de l'abbé de Bernis. Cette vie un peu mondaine déplut au cardinal de Fleury, alors premier ministre et dispensateur de toutes les grâces; le prélat sévère fit venir le jeune abbé, dont il connaissait particulièrement le père, et dont il s'était d'abord déclaré le protecteur; et, après lui avoir reproché sa dissipation : « Vous n'avez rien à espérer, dit-il, tant que je « vivrai. — Monseigneur, j'attendrai, répondit l'abbé « de Bernis, » et il se retira en faisant une profonde révérence; d'autres disent que cette réponse fut faite à l'évêque de Mirepoix, Boyer, qui avait, à cette époque, la feuille des bénéfices; et je serais assez porté à le croire, parce qu'alors, également spirituelle et piquante, elle blesserait moins certaines convenances que l'abbé de Bernis devait sûrement beaucoup respecter. Quoi qu'il en soit, ce mot circula dans le public, et y fut fort applaudi. A la vérité, il était plaisant; « mais pour le rendre tout à « fait bon, dit Duclos, il fallait ne pas se tromper « dans son attente, » et celle de l'abbé de Bernis tardait du moins beaucoup à se réaliser. Pourvu d'un petit bénéfice simple pour tout revenu, il parais-

sait s'occuper fort peu lui-même d'avancer sa fortune, et jouissait des plaisirs d'une société qui lui offrait tant d'agréments et où il portait tant d'avantages : on le voyait supporter avec dignité, et même avec gaîté, un état de médiocrité voisin même de la pauvreté, qui devait lui rendre plus sensibles l'opulence et le faste des maisons où il vivait habituellement. Sénac de Meilhan rapporte à ce sujet les anecdotes suivantes : « M. de Ferriol, dit-il, re- « tiré de l'ambassade de Constantinople, lui prêtait « les housses de ses mulets pour lui servir de cou- « vertures. Quand l'abbé de Bernis allait souper en « ville, on lui donnait trois livres en sortant pour « payer son fiacre. On avait d'abord imaginé ce don « comme une plaisanterie, lorsque l'abbé de Bernis « refusait de rester à souper, et objectait qu'il n'a- « vait pas de voiture ; et cette plaisanterie se perpé- « tua quelque temps. » Madame de Pompadour, à qui l'abbé de Bernis avait plu, et dans la maison de laquelle il avait été admis, dans le temps où, sous le nom de madame d'Étioles, elle était déjà célèbre par ses charmes, le présenta à Louis XV, qui le goûta; mais l'intérêt du roi et de la favorite ne lui valut qu'un appartement aux Tuileries, que madame de Pompadour voulut meubler, et une pension de 1,500 liv. que Louis XV accorda sur sa cassette. Toutes ses prétentions se réduisaient alors à élever ses revenus jusqu'à 6,000 liv. Ne pouvant réussir à faire cette petite fortune, il résolut d'en faire une grande, et il y trouva plus de facilités : on en vit peu d'aussi rapides. Nommé à l'ambassade de Venise, il fit estimer et apprécier son esprit et son caractère chez cette nation assez difficile, parce qu'elle est un bon juge. La considération qu'il s'y acquit subsistait encore assez longtemps après son départ; et le pape Benoît XIV, ayant eu avec cette république une discussion très-vive, et dont les suites pouvaient être très-importantes, choisit pour médiateur l'abbé de Bernis, qui fut aussitôt avoué par la république; et il ménagea tellement les intérêts de part et d'autre, que tout fut conclu à la satisfaction des deux parties. Cette circonstance ne nuisit point dans la suite à son élévation dans l'état ecclésiastique : mais alors il avait déjà fait une grande fortune politique. Au retour de son ambassade de Venise, il jouit de la plus grande faveur à la cour. Il n'entrait point encore au conseil, mais il y avait déjà la plus grande influence : bientôt il y entra, et ne tarda pas à être chargé du ministère des affaires étrangères. Cette époque de son crédit et de sa grandeur fut aussi celle des contradictions qu'il a essuyées, et des graves reproches que sa mémoire a sinon mérités, du moins encourus. Alors changea le système politique de l'Europe ; la France et l'Autriche, jusque-là rivales et ennemies, s'unirent par un traité défensif et offensif. Ce traité fut suivi de la guerre désastreuse de sept ans, terminée par la paix honteuse de 1763. La France, accablée par tant de revers, indignée de l'humiliation qui en rejaillissait sur elle, dut s'en prendre au ministère et à ceux qu'elle regardait comme les négociateurs du traité. Plusieurs écrivains ont nommé l'abbé de Bernis au nombre des premiers, et même comme le principal agent de cette alliance, dont les suites furent si funestes. Duclos l'en disculpe, et Duclos paraît bien instruit ; il affirme que l'abbé de Bernis voulait maintenir l'ancien système, qui, depuis Henri IV, et surtout Richelieu, rendait la France protectrice des États germaniques, et rivale de l'Autriche; il nomme les ministres et les conseillers d'États partisans de cet ancien système, et ceux qui voulaient faire prévaloir le nouveau ; il cite les discours et les raisons allégués par les deux partis, et assure que quelques-unes des conférences tenues à ce sujet eurent lieu dans son propre appartement. Comment ne pas croire à un homme naturellement véridique, franc et loyal, qui raconte d'un ton affirmatif ce qu'il a été si bien à portée de connaître? La correspondance de l'abbé de Bernis avec Pâris-Duverney, imprimée avec des notes ridicules dont l'éditeur a cru devoir l'orner, ne donne aucune lumière sur cet objet : on y voit un ministre fort occupé de l'exécution et du succès du traité, ce qui ne prouve point qu'il en fût l'auteur ou le partisan. Au reste, quand il y aurait applaudi, il n'eût fait que partager le sentiment de la France entière, qui en reçut la nouvelle avec une sorte d'enthousiasme (1). Ce ne fut qu'après la bataille de Rosbach qu'il fut attaqué de toutes parts, même par ceux qui jusque-là l'avaient le plus approuvé. Le traité pouvait être fort bon en lui-même (2) : ce furent les moyens d'exécution qui furent mauvais ; et les moyens d'exécution dépendaient, non de l'abbé de Bernis, mais des généraux, qui, sans talent et sans patriotisme, n'étaient pas de son choix. Quelques écrivains, qui trouvaient sans doute piquant d'attribuer de grands effets à de petites causes, ont prétendu que l'abbé de Bernis avait insisté dans le conseil pour faire déclarer la guerre à la Prusse, par ressentiment contre Frédéric, et pour venger sa vanité poétique humiliée par le vers du monarque bel-esprit et poëte :

Évitez de Bernis la stérile abondance

Je ne m'amuserai point à réfuter cette opinion ridicule : elle tombe par le fait, si l'abbé de Bernis, comme le dit Duclos, se déclara au contraire, dans le conseil, constamment pour l'alliance avec la Prusse, contre le sentiment même de Louis XV et de madame de Pompadour (3); et, s'il prit un

(1) « Aussitôt que ce traité fut connu, l'applaudissement fut gé- « ral. Ce fut une espèce d'ivresse qui augmenta encore par le cha- « grin que les Anglais en montrèrent ; chacun s'imagina que l'union « des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en res- « pect. Peu s'en fallut que l'Académie ne donnât pour sujet du « prix de vers l'union des deux cours... Depuis les ministres jus- « qu'aux derniers sous-ordres, tous voulaient avoir concouru au trai- « té... Les idées ont bien changé depuis. » (*Mém.* de Dubois.) Z—o.

(2) Pour ce traité, *Voy.* l'*Histoire de la diplomatie française* (t. 6, p. 46), par M. de Flossan, qui trace du cardinal de Bernis le portrait suivant : « Il avait l'esprit facile et fleuri ; son génie était « la conciliation et l'art d'attirer les cœurs par la bienveillance. Il « fut un ministre noble plutôt qu'un grand ministre ; la bonté de « son cœur le rendait très-dépendant de l'amitié. » Z—o.

(3) Il entreprit en même temps de réformer la dépense de la maison royale, ce qui lui aliéna naturellement la cour. La favorite ne

autre parti, la noblesse de son caractère démontrerait assez qu'il n'y fut point déterminé par d'aussi misérables raisons. Cependant, accablé des désastres de sa patrie, qu'il savait bien qu'on lui attribuait en partie, ou comme auteur du funeste traité, ou comme celui qui, par les devoirs de sa place, était plus particulièrement chargé de son exécution, le cardinal de Bernis, car il venait alors de recevoir le chapeau (1), remit le portefeuille des affaires étrangères. Sa démission fut acceptée ; bientôt après il fut exilé, et sa disgrâce fut complète (2). Il la soutint avec dignité : elle dura six ans environ, jusqu'à l'année 1764 (3). Le roi le nomma alors à l'archevêché d'Alby, et l'envoya, cinq ans après, à Rome, en qualité d'ambassadeur ; il joignit quelques années après, à ce titre, celui de protecteur des églises de France, et fixa sa résidence à Rome, où il demeura en effet jusqu'à la fin de ses jours. Deux occasions le mirent à même de développer son habileté dans les négociations : les conclaves de 1769 et de 1774. Il poursuivit aussi, au nom de sa cour, et contre son opinion particulière la destruction des jésuites. Le cardinal de Bernis se distingua à Rome par la politesse et l'élégance de ses manières, l'agrément de son esprit, la magnificence de sa maison, l'accueil honorable et plein de grâce qu'il fit à tous les étrangers, mais surtout aux Français. « Sa maison, dit l'auteur d'un « voyage en Italie, est ouverte à tous les voyageurs de « toutes les parties du monde ; il tient, comme il le dit « lui-même, l'auberge de France dans un carrefour « de l'Europe. » En 1791, les tantes de Louis XVI ayant quitté la France, le cardinal de Bernis les reçut chez lui. Elles y demeurèrent pendant tout le temps de leur séjour à Rome. La révolution vint interrompre le cours de ses prospérités et du noble usage qu'il en faisait. Dépouillé de ses abbayes par les décrets, et de son archevêché par le refus de prêter le serment exigé, il perdit 400,000 livres de rente, et fut réduit à une sorte de dénûment ; la cour d'Espagne l'en tira, en lui assurant une forte pension, à la sollicitation du chevalier d'Azara (*voy.* ce nom). Il ne survécut que trois ans à cette faveur, et mourut à Rome, le 2 novembre 1794, âgé de 79 ans et 6 mois. Des poésies légères avaient fait l'agrément de la jeunesse du cardinal de Bernis, et commencé sa réputation (1) ; elles l'avaient fait recevoir de l'Académie française, longtemps avant sa faveur et sa grande fortune ; ce qui prouve que c'était pour leur seul mérite, et par l'estime qu'on en faisait ; depuis, cette estime a un peu décru. Personne ne les jugeait plus sévèrement que le cardinal lui-même, dont l'esprit était, en effet, fort supérieur à ses poésies. Il n'aimait point qu'on lui en parlât : elles flattaient peu son amour-propre comme poëte, et ne lui paraissaient pas exemptes de tout reproche, comme évêque et prince de l'Église. Après sa mort, on a imprimé un poëme de sa composition, plus analogue à son état : *la Religion vengée*, qui fut publiée par d'Azara et le cardinal Gerdil, Parme, Bodoni, 1795, in-4° et in-8°. On y rencontre de beaux vers et de nobles pensées ; mais, en général, il est dépourvu de chaleur, de mouvement et de poésie, et trop philosophique dans sa forme, trop didactique dans sa marche ; il est bien inférieur, pour l'exécution, à celui de Louis Racine. On a reproché à ses autres poésies plus de luxe que de véritables richesses, de l'affectation, des négligences, et une trop grande prodigalité d'images mythologiques et de fleurs. On sait que Voltaire l'appelait *Babet la Bouquetière* : c'était le nom d'une grosse bouquetière qui se tenait à la porte de l'Opéra, et qui avait beaucoup de vogue (2) ; mais si Voltaire ne témoignait pas une haute estime pour ses poésies, il en avait une très-grande pour l'esprit, le jugement, la saine critique et la personne de leur auteur : on en voit une preuve évidente dans la correspondance de ces deux hommes célèbres, publiée par Bourgoing, Paris, 1799, 1 vol. in-8°. Cette *Correspondance* fait infiniment d'honneur au cardinal de Bernis. Ses lettres se font lire avec plaisir à côté de celles de Voltaire, et soutiennent fort bien une comparaison si dangereuse. La gaieté quelquefois trop peu mesurée de Voltaire, la liberté de ses pensées et de ses expressions, quoiqu'un peu tempérée par la gravité du personnage auquel il écrit, eût encore été trop légère pour un cardinal ; celui-ci répand sur cette correspondance des agréments d'un autre genre, et plus convenables à son caractère. Ses lettres sont toujours dignes d'un homme d'esprit, d'un homme qui avait occupé et qui occupait encore les plus importantes places dans l'État et dans l'Église, et d'un véritable philosophe ; elles ont toute la grâce et toute la politesse d'un homme du monde, la réserve et la discrétion d'un ancien ministre que la faveur publique pouvait encore rappeler aux affaires, la dignité et la décence d'un archevêque et d'un cardinal,

put souffrir de se voir contredite par un homme qui était sa créature ; elle reprocha durement à l'abbé de Bernis qu'elle l'avait tiré de la boue. « Madame, lui dit-il, je n'ai point oublié vos bienfaits ; « mais je dois encore moins oublier ceux de mon maître et les inté- « rêts de l'État. Au reste, vous me permettrez de vous faire observer « qu'un comte de Lyon ne peut être tiré de la boue. » Ch—s.

(1) Le jour où il reçut le chapeau de cardinal, un courtisan lui dit : « Monsieur le cardinal, voici un beau jour. — Dites plutôt que « voilà un bon parapluie, » répondit de Bernis. Ce parapluie ne le sauva cependant pas de l'orage, car il reçut immédiatement sa démission, et on fit circuler à ce sujet les vers suivants :

On dirait que son éminence
N'eut le chapeau de cardina
Que pour tirer sa révérence.

Ch—s.

(2) Il fut exilé à son abbaye de St-Médard, et voici la lettre que, sans doute sous la dictée de madame de Pompadour, lui adressa Louis XV : « Votre tête légère n'a pu soutenir le poids de mes « bienfaits ; allez-vous-en à votre abbaye, pour servir à jamais « d'exemple aux ingrats. » Louis. Z—o.

(3) C'est-à-dire jusqu'à la mort de madame de Pompadour. Le roi, en l'envoyant à Rome, lui écrivit : « Cette lettre est un peu différente « de celle que je vous écrivis le... (ici se trouve la date de la lettre « d'exil citée plus haut). Allez-vous-en à Rome, vous y aurez mon « secret ; le cardinal de Luynes en crèvera ; mais n'importe, etc. » Z—o.

(1) Il y avait succédé à l'abbé Gédoyn. C'est Bernis qui a introduit dans la langue le mot *brillanté*, auquel l'Académie a accordé droit de bourgeoisie. Ch—s.

(2) Il paraît que le cardinal entendait très-bien cette plaisanterie ; car on lit, dans une de ses lettres au philosophe de Ferney : « A « l'égard des *Saisons* de Babet, on m'a dit qu'on les a furieusement « estropiées, car je ne les ai pas vues depuis plus de vingt ans. » Ch—s.

la pureté et le goût d'un excellent littérateur. Égal à Voltaire dans les qualités qui peuvent leur être communes, il lui est supérieur par une bien meilleure et plus véritable philosophie, qui lui fait apprécier avec plus de justesse les hommes, les honneurs, les dignités, les richesses, l'opinion publique, la réputation littéraire. J'ai déjà eu occasion de parler d'une autre correspondance du cardinal de Bernis, celle qu'il entretint pendant son ambassade à Venise et son ministère avec Pâris-Duverney. Toutes les lettres ne sont pas d'un grand intérêt, mais toutes attestent l'esprit agréable, et surtout le cœur excellent du cardinal de Bernis. Elles ont paru en 1790, 1 vol. in-8°, précédé d'une notice historique. Les ouvrages en prose et en vers du même auteur ont été très-souvent imprimés (1). Les neveux et petits-neveux du cardinal de Bernis, aidés de la légation française à Rome, composée de MM. Cacault et Artaud, firent exécuter, par un habile artiste de Rome, un mausolée où fut déposé le corps de leur oncle. Ce monument a été ensuite transporté en France, et placé dans la cathédrale de Nîmes. Il est remarquable par sa noblesse et sa simplicité, et fait sur le modèle de celui du pape Clément XII, qui est connu sous le nom de sarcophage d'Agrippa. Dans un autre mausolée, placé à l'église de St-Louis des Français à Rome, sont déposés le cœur et les entrailles du cardinal de Bernis. F—z.

BERNITZ (MARTIN-BERNARD DE), chirurgien du roi de Pologne, a publié : *Catalogus plantarum tam exoticarum quam indigenarum, quæ anno 1651, in hortis regiis Varsoviæ, et circa eamdem in locis silvaticis, pratensibus, arenosis, et paludosis nascuntur*, Dantzick, 1652, in-12; et Copenhague, 1653, in-16, avec le *Viridarium* de Simon Pauli. Cet ouvrage renferme l'énumération de toutes les plantes qui étaient cultivées au jardin royal du faubourg de Varsovie, au palais du roi, et de celles qui sont indigènes aux environs de cette ville. Il ne contient que les noms; il ne donne pas de synonymes, et ne fait aucune mention des variétés. La plupart des plantes rares de ce jardin avaient été apportées de la Hongrie, en 1650. Bernitz a fait une erreur en inscrivant au nombre des végétaux indigènes des environs de la capitale de la Pologne plusieurs espèces du midi de l'Europe et des pays chauds; tels sont l'*asclepias nigra*, le *momordica*, etc., qui certainement n'ont jamais pu naître, croître et se perpétuer spontanément sous un climat aussi froid. Il a donné, dans les *Ephémérides des Curieux de la nature*, plusieurs mémoires. D—P—s

BERNO (JOSEPH), fils d'un chirurgien, naquit en 1788, à Moncrivello, dans le Vercellais. Après avoir fait ses premières études à Ivrée, il vint à Turin pour suivre les cours de philosophie et de médecine; il y reçut le doctorat en 1809, et fut nommé répétiteur au collége des Provinces pendant le temps de sa clinique. Il a écrit en italien : *Sur l'efficacité des eaux de Courmaïeur et de St-Didier, avec des observations sur les maladies et l'usage des bains*, Turin, 1817, in-8°. Il mourut en 1818. G—G—Y.

BERNOULLI. Ce nom, illustré par quatre grands géomètres, est celui d'une famille qui offre une succession d'hommes instruits. Huit de ses membres, dans l'espace d'un siècle, ont cultivé, au moins avec distinction, diverses branches des mathématiques. Cette famille, établie originairement à Anvers, fut obligé de s'expatrier pour cause de religion, sous le gouvernement du duc d'Albe; elle se réfugia d'abord à Francfort, et passa ensuite à Bâle, où elle parvint aux premières places de la république. Voici, d'après des renseignements consignés dans le t. 2 des *Commentarii academiæ Petropolitanæ*, et le t. 7 des *Nova Acta*, la filiation des mathématiciens du nom de Bernoulli : 1° *Jacques*; 2° *Jean*, frère du précédent; 3° *Nicolas*, neveu des précédents (et non pas frère, comme on l'a dit quelquefois); 4° *Nicolas*, fils de Jean; 5° *Daniel*, second fils de Jean; 6° *Jean*, troisième fils de Jean; 7° *Jean*, fils du précédent; 8° *Jacques*, frère du précédent.—*Jacques* BERNOULLI naquit à Bâle, le 25 décembre 1654. Il ne fit point pressentir, pendant ses premières études, les succès qu'il devait obtenir dans la suite; mais des figures de géométrie, qui tombèrent par hasard sous ses yeux, firent naître en lui, pour cette science, un goût que l'opposition de son père, qui le destinait à être ministre, ne put vaincre, quoiqu'elle l'eût contraint à ne s'y livrer qu'en secret. S'occupant d'abord d'astronomie, il avait pris pour emblème Phaéton conduisant le char du soleil, avec cette devise : *Invito patre sidera verso*. Il voyagea en France, en Hollande, en Angleterre, et n'y perdit pas de vue ses études favorites. Pendant un séjour qu'il fit à Genève, en commençant ses voyages, il apprit à écrire à une demoiselle aveugle. Le premier ouvrage qu'il publia eut pour objet l'astronomie; il tâchait d'établir cette vérité, annoncée depuis longtemps par plusieurs astronomes, et que Newton et Halley devaient bientôt mettre hors de doute, que les comètes ne sont pas des météores, mais des astres permanents qui ont un cours réglé. On lui opposa, comme une objection solide, que, si les comètes étaient en effet assujetties à des retours périodiques, elles ne pouvaient plus être le signe du courroux céleste ou le présage des calamités publiques et des malheurs des princes. Au lieu d'avouer cette conséquence, Bernoulli tâcha de l'éluder par une distinction entre le corps de la comète et sa queue; il dit que celle-ci,

(1) Les principales éditions étaient celles de Genève, 1752; Amsterdam et Paris, 1759 et 1761; la Haye et Orléans, 1767 et 1773, in-12; Londres (Rouen), 1779 ou 1781, 3 vol. in-12, lorsque P. Didot publia : *Œuvres du cardinal de Bernis*, Paris, 1797, beau vol. in-8°, dans lequel on trouve : *Discours sur la poésie*; *Odes*; *Epîtres en vers*; *Poésies diverses*; *les Quatre Parties du jour*; *les quatre Saisons ou les Géorgiques françaises*; *Epithalame de Monseigneur le Dauphin*; *Réflexions sur les passions*; — *sur la métromanie*; — *sur la curiosité*; — *sur le goût de la campagne*; *la Religion vengée*, poëme posthume en 10 chants; *Discours de réception à l'Académie*. C'est d'après ce recueil, qui cependant n'est pas complet, qu'ont été faites les éditions suivantes : Herhan ou madame Dabo (stéréot.), Paris, 1805, 1813 ou 1819, 2 vol. in-18; Ménard et Desenne, ibid., 1822, in-18 ou in-12, port.; Delangle, ibid., 1825, in-8°, port. — Les *Sermons* ont été publiés séparément par Herhan ou Renouard (stéréot.), 2 vol. in-18 ou in-12. — La *France littéraire* de 1769 attribue au cardinal de Bernis un ouvrage anonyme intitulé : *Miseys, ou le Visage qui prédit*, histoire, Troyes, 1745, 1 vol. in-12. Ch—s.

étant accidentelle, pouvait être le signe dont on voulait soutenir l'existence. Ce respect, vrai ou simulé, qu'un esprit aussi solide conservait pour un préjugé accrédité, montre le peu d'autorité qu'on doit accorder à l'assentiment que des hommes illustres ont pu donner à des opinions démenties par la raison ou contraires à des lois de la nature bien constatées. Bernoulli donna ensuite *Cogitationes de gravitate ætheris;* mais cette physique était celle du temps, et mérite peu qu'on s'y attache. Il s'exerça d'abord sur la physique, la logique, sur l'analyse de Descartes, et se plaça dès lors au rang des géomètres distingués; mais il prit un vol bien plus élevé lorsqu'il saisit, avec autant de sagacité que de bonheur, les premiers linéaments du calcul différentiel et du calcul intégral, indiqués plutôt qu'exposés par Leibnitz dans les *Actes de Leipsick*. Il vit plus tôt, et il vit mieux que les autres géomètres de son temps, où pouvaient conduire ces nouveaux calculs, et commença la révolution qu'ils devaient produire dans les mathématiques; il mérita, ainsi que son frère Jean, de partager l'honneur de la découverte. C'était ainsi que s'exprimait sur leur compte Leibnitz, qui avait essayé, en 1687, de piquer la curiosité des géomètres, en leur proposant le problème de la courbe isochrone. Jacques Bernoulli fut le premier qui répondit à l'appel fait par Leibnitz; il donna, en 1690, la solution de son problème, et proposa en retour celui de la *chaînette*. Il y avait tant à faire après les faibles ouvertures données par Leibnitz, que les premiers pas des Bernoulli furent des succès éclatants. Jean, naguère le disciple de son frère, travaillait alors de concert avec lui. Ce fut Jacques Bernoulli qui eut l'honneur de publier la première intégration d'une équation différentielle, genre de recherches qui forme le caractère essentiel de l'invention de Leibnitz, et qui a été la source des belles découvertes dues à l'application de l'analyse transcendante. Il serait déplacé de faire ici l'énumération des recherches de Jacques Bernoulli; mais il convient de citer sa solution du problème des isopérimètres, qui depuis donna lieu à la découverte du calcul des variations par l'illustre Lagrange. Ce problème, que Jacques Bernoulli avait proposé à son frère, et contre lequel celui-ci échoua, fut la source d'un démêlé dans lequel Jean montra beaucoup d'aigreur : il en sera parlé à son article; il suffit de dire ici que Jacques eut raison sur tous les points, et que ce succès est un de ceux qui lui font le plus d'honneur, puisqu'il l'obtint sur un géomètre qui était incontestablement un des plus forts de son siècle. Pourquoi faut-il qu'il ait été l'écueil de l'amitié fraternelle! La justesse d'esprit et la finesse d'aperçus qui avaient porté Jacques Bernoulli à cultiver le calcul différentiel lui firent concevoir tout ce qu'on pouvait attendre du calcul des probabilités, que Pascal et Huygens n'avaient encore considéré que par rapport aux jeux; il reconnut que ce calcul pouvait s'appliquer à des questions intéressant la morale et la politique, et, dans diverses thèses qu'il fit soutenir par ses élèves (car il était professeur), il en étendit beaucoup les principes et les applications. Son neveu, Nicolas Bernoulli, réunit ses thèses dans un traité spécial, sous le titre d'*Ars conjectandi*, qu'il publia en 1713, et il y joignit un traité *de Seriebus infinitis*, qui fut également composé par Jacques Bernoulli, sous la forme de thèse; on a réimprimé ces dernières dans l'édition de ses œuvres publiée en 1744. On y trouve aussi les notes rapides qu'il composa en revoyant les épreuves d'une édition de la *Géométrie* de Descartes, imprimée à Bâle en 1695. La vie de Jacques Bernoulli paraît avoir été semée de peu d'événements. De retour dans sa patrie, il y obtint, en 1687, la chaire de mathématiques de l'université. Lorsque l'académie des sciences de Paris, à son renouvellement en 1699, eut reçu la permission de s'agréger, sous le nom d'*associés étrangers*, huit des plus célèbres savants de l'Europe, Jacques Bernoulli et son frère furent du premier choix. Leibnitz, qui sut apprécier de bonne heure les talents de ces deux grands géomètres, s'empressa de les associer à l'académie de Berlin, à la formation de laquelle il avait présidé. Un tempérament bilieux et mélancolique donnait à Jacques Bernoulli une grande ardeur et une grande tenacité dans ses travaux; sa marche était lente, mais sûre; il conservait toujours une modeste défiance de lui-même, et sa douceur fut bien prouvée par le ton de ses lettres dans la dispute qu'il eut avec son frère. On dit qu'il réunissait au talent des mathématiques celui de la poésie; qu'il faisait des vers latins, allemands et français. La facilité de composer des vers latins, au moins passables, pour le goût et les oreilles modernes, a été commune à tant d'auteurs, qu'il y a peu de gloire à en tirer; quant aux vers français, il ne paraît point qu'il en soit resté de Jacques Bernoulli. Il mourut le 16 août 1705, âgé de 51 ans. Il avait demandé que, pour faire allusion à ses espérances d'une vie future, on gravât sur son tombeau une spirale logarithmique, courbe qui se reproduit sans cesse dans ses développées, et qu'on y joignît cette devise : *Eadem mutata resurgo*. Il s'était marié à l'âge de trente ans, et il a laissé un fils et une fille. Son éloge a été fait par Fontenelle. Ses ouvrages sont : 1° *Jacobi Bernoulli, Basileensis, Opera*, Genève, 1744, in-4°, 2 vol.; 2° *Jacobi Bernoulli Ars conjectandi, opus posthumum, accedit Tractatus de Seriebus infinitis*, Bâle, 1713, 1 vol. in-4°. La première partie de cet ouvrage a été traduite en français par L.-G.-F. Vastel, Caen et Paris, 1801, 1 vol. in-4° (1). Bossut (*voy.* ce nom) a fait réimprimer, dans le *Journal de physique* de septembre 1792, une lettre de Jacques Bernoulli, qui n'a point été insérée dans les œuvres indiquées ci-dessus. L—x.

BERNOULLI (Jean), frère du précédent, naquit à Bâle, le 27 juillet 1667. Lorsqu'il eut terminé ses études, on l'envoya à Neufchâtel pour y apprendre la langue française et le commerce; mais, entraîné, comme son frère, par le goût des sciences, il

(1) Sous ce titre : *l'Art de conjecturer*, traduit du latin avec des observations, éclaircissements, additions. Cet ouvrage est précédé du traité de Huygens, *de la Manière de raisonner dans les jeux de hasard*. Vastel avait achevé la traduction des 2e, 3e et 4e parties de *l'Art de conjecturer;* mais elles n'ont point été imprimées. Z—o

négligea tout ce qui leur était étranger, et, après avoir appris de lui les mathématiques, il le suivit de près dans la carrière des découvertes. Les problèmes où il s'agit de trouver la courbe que forme par son poids une chaîne suspendue par ses deux extrémités, et la courbe le long de laquelle un corps descend d'un point à un autre dans le moins de temps possible, problèmes imaginés, mais non résolus par Galilée, furent les premiers essais de Jean Bernoulli dans l'application des nouveaux calculs. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous les succès de ce genre qu'il obtint dans sa longue carrière; nous citerons seulement deux de ses découvertes les plus remarquables : le calcul exponentiel, c'est-à-dire les procédés pour différencier et intégrer les fonctions à exposants variables, et la méthode pour intégrer les fractions rationnelles, dont cependant il me semble que Leibnitz doit partager l'honneur. Ardent promoteur des nouvelles méthodes, Jean Bernoulli fut en correspondance, et souvent en discussion avec la plupart des savants de son temps. Il donna et reçut des défis qui contribuèrent beaucoup à l'avancement de la science. Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1690, il alla passer quelque temps à la campagne du marquis de Lhopital, pour l'initier dans ces méthodes. Ce géomètre, le premier en France qui se soit occupé du calcul différentiel et intégral, en tenait donc immédiatement les principes de Jean Bernoulli; mais les questions difficiles qu'il a incontestablement résolues par lui-même prouvent l'injustice des réclamations tardives par lesquelles on essaya, après son décès, d'attribuer à Bernoulli le *Traité des infiniment petits*; et Jean Bernoulli, si riche de son propre fonds, a manqué à la délicatesse en favorisant, ou en ne faisant pas taire des bruits qui attaquaient la mémoire d'un ami auquel il devait de la reconnaissance. Il faut avouer qu'il est impossible de ne pas remarquer dans la conduite de Jean Bernoulli quelques excès d'amour-propre, et de la dureté dans son caractère. Sa querelle avec son frère sur le problème des isopérimètres, dans laquelle il n'avait raison ni pour le fond ni pour la forme, les diatribes qu'il se permit contre le géomètre anglais Taylor, sont des torts dont il est difficile de l'absoudre. On n'est pas moins blessé de l'extrême sévérité des critiques qu'il faisait des écrits des autres géomètres, quand on la compare avec la susceptiblité qu'il montrait lorsqu'on reprenait quelque chose dans les siens. On sait aussi qu'il accueillait d'une manière bien peu encourageante les succès de l'un de ses fils même (Daniel), qui, dans la suite, se rendit très-célèbre. Celui-ci, étant venu à bout d'un problème difficile dont il avait un peu cherché la solution, et comptant sur quelques applaudissements lorsqu'il la présenterait à son père, il n'en reçut d'autre réponse que celle-ci : « Ne devais-tu pas l'avoir résolu sur-« le-champ? » Ces mots furent dits d'un ton et accompagnés d'un geste qui consternèrent le jeune homme et ne sortirent jamais de sa mémoire; enfin, loin de se réjouir d'avoir un digne successeur, quand ce fils, en 1734, eut partagé avec lui le prix proposé par l'académie des sciences sur la théorie des inclinaisons des planètes : « Jean ne vit, dit « Condorcet (*Eloge de Daniel Bernoulli*), dans ce fils « qu'un rival, et, dans son succès, qu'un manque « de respect qu'il lui reprocha longtemps avec amer-« tume. » On pourrait peut-être excuser l'emportement de Jean Bernoulli à l'égard de Taylor, en le rejetant sur la juste impatience que devait lui causer l'espèce de guerre que les géomètres anglais faisaient à Leibnitz pour le dépouiller de ses droits à la découverte des nouveaux calculs, guerre dans laquelle il fit tête à tous les adversaires de cet illustre géomètre; mais il se montra évidemment injuste dans le dédain qu'il affecta pour les travaux de Cotes et de Taylor. Son ressentiment fut plus légitime envers Keil, qui suscita la querelle, et se compromit ensuite jusqu'à proposer à Jean Bernoulli un problème que lui-même ne savait pas résoudre. Nous n'entreprendrons pas de justifier la conduite de Jean Bernoulli envers son frère : ses torts évidents, même à l'époque du démêlé, ont paru encore plus graves par une lettre de Jacques Bernoulli que notre savant Bossut a fait connaître en entier (*Journal de physique*, septembre 1792), et dont Jean Bernoulli avait eu le crédit de faire supprimer la plus grande partie, lorsqu'on l'imprima dans les *Actes de Leipsick*. Se trouvant importuné de l'espèce d'ascendant que le titre de maître donnait à son frère sur lui, Jean Bernoulli le provoqua plusieurs fois par des défis qui le fatiguèrent, et, pour les faire cesser, ou pour prendre sa revanche, Jacques lui proposa le problème des isopérimètres. Jean se trompa d'abord, peut-être par trop de précipitation; son frère l'invita plusieurs fois à revoir ses calculs, et s'engagea, non-seulement à lui prouver son erreur, mais à deviner l'analyse qui l'avait conduit à ce faux résultat, et qu'il tenait soigneusement cachée. Jacques, comme nous l'avons dit dans son article, eut raison sur tous ces points. Jean, néanmoins, ne se rendit pas; il adressa, par la voie des journaux, des lettres pleines d'aigreur à son frère, qui ne lui répondit jamais qu'avec modération; et ce ne fut qu'après la mort de celui-ci qu'il parvint à une solution exacte, la même au fond que celle de Jacques Bernoulli, mais moins élégante dans les détails. En scrutant avec impartialité toutes ces disputes, on y trouve des torts de chaque côté, et l'on n'y peut méconnaître l'influence de ce triste désir de dominer, si fatal à la société, qui entre dans le cœur de tous les hommes, et s'y déguise sous mille formes diverses, sans jamais disparaître tout à fait. Forcés de montrer ici quelques faiblesses du savant dont nous donnons la notice, nous nous empressons de faire remarquer qu'on aurait tort d'en conclure qu'il repoussa toujours le mérite. Sa constante amitié pour Leibnitz, placé encore plus haut que lui dans l'opinion, et l'accueil public qu'il fit aux premiers essais d'Euler, dont il fut le maître, éloignent entièrement cette idée; il prouva qu'il savait mettre de la politesse dans la discussion, lorsqu'il releva les principes erronés que le chevalier Renau proposait pour fonder la théorie de la manœuvre des vaisseaux. Il eut aussi

des débats avec les théologiens : une dissertation sur la nutrition, qu'il publia à Groningue, où il était alors professeur, et dans laquelle il prouvait que les corps perdent journellement de leurs parties, et en reçoivent de nouvelles, le fit accuser d'impiété, en soutenant une opinion contraire au dogme de la résurrection des morts. Il repoussa ces chicanes théologiques avec la vigueur et la causticité qu'il mettait dans la dispute ; mais il ne voulut pas que sa réponse fût insérée dans ses œuvres. La dissertation dont nous venons de parler n'est pas le seul écrit physiologique qu'il ait mis au jour ; il s'était d'abord destiné à la médecine, comme à une profession qui l'approchait des sciences qu'il désirait cultiver. Il composa aussi une dissertation sur le mouvement des muscles, dans laquelle il essaya d'évaluer leurs forces par des considérations mathématiques. La physique ne lui fut point étrangère ; il nous a laissé un traité de la fermentation, d'après les idées de ce temps, où l'on expliquait les propriétés des acides et des alcalis par la figure de leurs molécules. Il est aussi l'auteur d'une *Physique céleste* dans les principes de Descartes, qu'il soutint jusqu'à la fin de sa vie, peut-être parce que Newton et les géomètres anglais s'étaient montrés les antagonistes de Leibnitz et les siens. Il eut avec Hartsœker une longue contestation sur les baromètres lumineux ; ses écrits sur la communication du mouvement et la mesure des forces touchent de près à la métaphysique, et, comme son frère, il composa des thèses sur la logique. Il termina sa carrière mathématique par un traité d'hydraulique, qu'il composa pour l'opposer à un traité sur le même sujet publié par son fils Daniel. Enfin il cultiva la poésie latine, et même la poésie grecque. A dix-huit ans, il soutint, sur cette question : *Que le prince est pour les sujets*, une thèse écrite en vers grecs. Sa vie, bien plus longue que celle de Jacques Bernoulli, le mit à même d'acquérir plus de connaissances, et d'accumuler une plus grande masse de travaux ; mais, pour cela, on ne doit pas le regarder comme supérieur à son frère, dans les ouvrages duquel les grands géomètres de notre temps trouvent plus de profondeur et de finesse. Il fut appelé à Groningue en 1695 pour y professer les mathématiques ; en 1705, il vint remplacer son frère dans l'université de Bâle, et mourut dans cette ville à l'âge de 80 ans, le 1er janvier 1748. Nous avons déjà dit qu'il fut membre des académies de Paris et de Berlin ; il le fut aussi de celle de Pétersbourg, de la société royale de Londres et de l'institut de Bologne : on trouve son éloge dans les mémoires de la première de ces académies, et c'est aussi par un éloge de Jean Bernoulli que d'Alembert s'essaya pour la première fois dans cette branche de la littérature. On lit au bas de son portrait, placé à la tête de ses œuvres, les vers suivants, faits par Voltaire :

Son esprit vit la vérité,
Et son cœur connut la justice ;
Il a fait l'honneur de la Suisse
Et celui de l'humanité.

Il eut trois fils : Nicolas, qui mourut jeune à St-Pétersbourg ; Daniel et Jean, qui lui survécurent. Il a publié peu d'écrits séparés : la plupart de ses productions sont des mémoires insérés dans les journaux littéraires, principalement dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, et dans les collections académiques de Paris et de Pétersbourg. Ils furent recueillis sous ses yeux, en 1744, par les soins de Cramer, professeur de mathématiques à Genève. Cette collection a pour titre : *Johannis Bernoullii Opera omnia tam antea sparsim edita quam hactenus inedita*, Lausanne et Genève, 1742, 4 vol. in-4°, avec figures. La plupart de ces ouvrages sont écrits en français. On doit y joindre sa correspondance avec Leibnitz, publiée sous le titre de : *Got. Gul. Leibnitii et Johan. Bernoullii Commercium philosophicum et mathematicum*, Lausanne et Genève, 1745, 2 vol. in-4° (1). L—x.

BERNOULLI (NICOLAS). Nous avons présenté sous ce nom deux savants ; nous ajouterons ici que le premier, né à Bâle, le 10 octobre 1687, mort le 29 novembre 1759, fils d'un frère des précédents, fut l'éditeur de l'*Ars conjectandi* de son oncle Jacques ; qu'il résolut plusieurs des problèmes proposés aux géomètres par Jean Bernoulli, et que la solution de l'un de ces problèmes contient le germe de la théorie des conditions d'intégrabilité des fonctions différentielles. Il a été professeur de mathématiques à Padoue, ensuite professeur en logique, et enfin en droit à Bâle, membre de l'académie de Berlin, de la société royale de Londres, et de l'institut de Bologne. Il n'a point publié d'écrits séparés ; on trouve quelques morceaux de lui dans les œuvres de Jean Bernoulli, dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, et dans le *Giornale de' letterati d'Italia*. — Le second *Nicolas* BERNOULLI, né à Bâle, le 27 janvier 1695, fils aîné de Jean, annonça de bonne heure de grandes dispositions, et fut, à ce qu'il paraît, l'objet des prédilections de son père, qui le lança lui-même dans les mathématiques, après qu'il eut étudié en droit et pris le grade de licencié. Dès l'âge de seize ans, Nicolas Bernoulli soulageait son père dans sa correspondance avec les géomètres ; il voyagea en Italie et en France, fut appelé à Pétersbourg pour y professer les mathématiques avec son frère Daniel, en 1725, et y mourut le 26 juillet 1726. Avant d'aller à Pétersbourg, il fut professeur de droit à Berne, et fut aussi membre de l'institut de Bologne. Son éloge se trouve dans le t. 2 des *Commentarii acad. Petrop.* Le 1er volume, ainsi que les *Acta eruditorum*, contiennent quelques-uns de ses mémoires. Plusieurs de ces derniers sont insérés dans les œuvres de son père. L—x.

BERNOULLI (DANIEL), second fils de Jean Bernoulli, né à Groningue, le 9 février 1700, et destiné d'abord, comme son père, au commerce, ne se sentit pas plus de goût que lui pour cette profes-

(1) M. Quérard, dans *la France littéraire*, cite, parmi les ouvrages de J. Bernoulli, publiés séparément : 1° *Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux*, Paris, 1714, in-4°, fig. ; 2° *Discours sur les lois de la communication des mouvements*, ibid., 1727, in-4°. Ces deux ouvrages sont écrits en français. Z—o.

sion : il préféra la médecine, dans laquelle il prit le grade de docteur; mais, pendant ce temps, il cultiva toujours les mathématiques, dont son père lui avait donné des leçons. Il alla en Italie pour étudier à fond les diverses branches de l'art de guérir, sous Michelotti et Morgagni ; le premier, qui était un mathématicien distingué, fut défendu par son disciple dans quelques discussions qu'il eut avec des géomètres, ses compatriotes; et, en paraissant ainsi sur la scène, Daniel Bernoulli s'acquit déjà beaucoup d'honneurs littéraires. Il n'avait encore que vingt-quatre ans, et on lui proposa la présidence d'une académie qu'on venait de fonder à Gênes; il la refusa, et fut bientôt appelé à Pétersbourg, avec son frère, pour y professer les mathématiques. En 1733, il revint se fixer dans sa patrie, où il obtint d'abord une chaire d'anatomie et de botanique, puis une chaire de physique à laquelle on réunit une chaire de philosophie spéculative. Il porta d'abord son attention sur les principes fondamentaux de la mécanique, dont il essaya de donner des démonstrations plus rigoureuses que celles qu'on avait eues jusque-là. Son traité d'*Hydrodynamique*, à la vérité, fondé sur un principe indirect, celui de la conservation des forces vives, fut le premier qui ait été publié sur ce sujet si important, mais si difficile. De nombreux mémoires, répandus dans les collections académiques de Pétersbourg, de Berlin et de Paris, attestent à la fois son assiduité au travail et sa grande sagacité; tous roulent sur des sujets remarquables, ou parce qu'ils tiennent à des applications utiles, ou parce qu'ils offrent des résultats piquants par leur singularité. Pour en citer quelques-uns, nous indiquerons ses recherches sur l'inoculation, sur la durée des mariages, sur le milieu pris entre des observations, sur la détermination de l'heure à la mer, lorsqu'on ne voit pas l'horizon; sur la manière de suppléer à l'action du vent pour mouvoir les grands vaisseaux, sur le roulis et le tangage. Il n'a traité que deux questions d'astronomie physique ; la première, concurremment avec son père, sur l'inclinaison des orbites planétaires, et il partagea le prix de l'académie des sciences de 1734 ; la seconde, sur le flux et reflux de la mer ; et il partagea encore le prix de 1740, cette fois avec Euler, Maclaurin , et l'auteur d'une quatrième pièce, qui n'avait que le mérite d'être dans les principes de Descartes, comme l'était celle de Jean Bernoulli, en 1734 ; car il faut dire que Daniel adopta de bonne heure la théorie de Newton. Il eut avec Euler une discussion sur les cordes vibrantes, et s'occupa à diverses reprises de la théorie du son; il proposa une explication très-ingénieuse de la production des sons harmoniques ; mais Lagrange a fait voir que malheureusement elle n'était pas fondée. Le caractère du talent de Daniel Bernoulli était la finesse; il saisissait avec une grande adresse le point fondamental d'une question et les hypothèses qui pouvaient simplifier le calcul, sans trop altérer l'exactitude du résultat. On aurait presque cru qu'il semblait craindre les longs calculs, et n'estimer, dans les mathématiques, que leur application, tandis que d'autres géomètres, comme Euler, par exemple, paraissent quelquefois ne chercher dans la physique que les occasions de se livrer à leur goût pour l'analyse pure. La nature des travaux de Daniel Bernoulli et la marche de son esprit sont exposées, avec beaucoup d'élégance et de précision, par Condorcet, dans l'éloge qu'il a fait de ce savant, qui était associé étranger de l'académie des sciences de Paris. Nous remarquerons à cette occasion que Daniel avait succédé dans cette place à son père, en 1748, que son frère Jean lui succéda, et que, depuis 1699 jusqu'en 1790, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-onze ans, la liste si peu nombreuse des associés étrangers de l'académie des sciences contint toujours le nom de Bernoulli. Daniel s'était fait une sorte de revenu des prix décernés par cette académie ; il les remporta ou les partagea dix fois. Il fut aussi membre des académies de St-Pétersbourg, de Berlin et de la société royale de Londres. Beaucoup de calme dans l'esprit et de prudence dans la conduite lui procurèrent une vie très-heureuse jusqu'à l'âge de 82 ans. Il avait conservé toute sa force de tête jusqu'à soixante-dix-sept ans ; et ce ne fut qu'alors qu'il se fit remplacer par son neveu dans les fonctions du professorat. Il mourut à Bâle, le 17 mars 1782. Ses ouvrages, imprimés séparément, sont : 1° *Dan. Bernoulli Dissertatio inaugur. phys. med. de respiratione*, Bâle, 1721, in-4°. Il y évalue la quantité d'air qui pénètre les poumons à chaque inspiration. Haller publia de nouveau cette dissertation, t. 4 de ses *Select. Dissert. anatom.* 2° *Positiones anatomico-botanicæ*, Bâle, 1721, in-4°. Il traite de l'usage des feuilles, et combat l'existence des vaisseaux aériens dans les plantes. 3° *Danielis Bernoullii Exercitationes quædam mathematicæ*, Venise, 1724, 1 vol. in-4°. 4° *Danielis Bernoullii Hydrodynamica, seu de viribus et motibus fluidorum commentarii*, *opus academicum ab auctore, dum Petropoli ageret, congestum*, Strasbourg, 1738, 1 vol. in-4° (1). L—x.

BERNOULLI (Jean), frère des deux précédents, né à Bâle, le 18 mai 1710, y mourut le 17 juillet 1790. Il étudia le droit et les mathématiques, voyagea en France, et fut nommé professeur d'éloquence à Bâle, en 1743; cinq années après, il y obtint la chaire de mathématiques. C'est dans sa maison que Maupertuis est mort, en 1759. Il a concouru, comme son frère Daniel, pour les prix de l'académie des

(1) On a imprimé, depuis la publication de notre première édition, plusieurs écrits de Daniel Bernoulli : 1° *Recherches sur la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux*, Paris, 1810, in-4° ; 2° *Recherches physiques et astronomiques sur la cause physique de l'inclinaison des plans et orbites des planètes, par rapport à l'équateur*, Paris..., in-4°, tiré à 25 exemplaires, et extrait, ainsi que le précédent, du *Recueil des mémoires qui ont remporté les prix à l'académie des sciences de Paris.* Le recueil de cette même académie renferme aussi de Daniel Bernoulli les deux mémoires suivants : *Essai d'une nouvelle analyse de la mortalité causée par la petite vérole, et des avantages de l'inoculation pour la prévenir* (1760); *Recherches physiques et mécaniques sur le son et sur les tons des tuyaux d'orgues différemment construits* (1762). Dans le recueil de l'académie de Berlin, on trouve encore de lui : 1° *Nouveau problème de mécanique résolu* (1746) ; 2° *Remarques sur le principe de la conservation des forces vives pris dans un sens général* (1750) ; 3° *Réflexions et Éclaircissements sur les nouvelles vibrations des cordes* (1755 et années suivantes). D—B—R.

sciences de Paris : son *Mémoire sur le Cabestan*, celui *sur la Propagation de la lumière*, et celui *sur l'Aimant* (auquel son frère avait eu part), ont été couronnés. Il fut membre de cette académie et de celle de Berlin. U—I.

BERNOULLI (JEAN), fils du précédent, licencié en droit, astronome royal de Berlin, naquit à Bâle, le 4 novembre 1744, et mourut à Berlin, le 13 juillet 1807. Il fit ses études à Bâle et à Neufchâtel, et se voua particulièrement à la philosophie, aux mathématiques et à l'astronomie. A dix-neuf ans, il fut appelé, comme astronome, à l'académie de Berlin. Quelques années après, il obtint la permission de voyager; il visita l'Allemagne, l'Angleterre, la France; et, dans plusieurs voyages subséquents, l'Italie, la Suisse, la Russie, la Pologne, etc. Depuis 1779, il vécut à Berlin, où il fut nommé directeur de la classe des mathématiques de l'académie. Il fut aussi membre des académies de Pétersbourg, de Stockholm, et de la société royale de Londres. A l'exemple de tant de membres de sa famille, ce fut un écrivain très-laborieux. On ne citera ici que les plus remarquables de ses ouvrages. Le discours qu'il a prononcé à treize ans, pour être reçu docteur en philosophie : *de Historia inoculationis variolarum*, se trouve inséré dans le t. 4 des épitres latines écrites à Haller. Il fit paraître ensuite à Berlin : 1° *Recueil pour les astronomes*, Berlin, 1772-76, 3 vol. in-8°; 2° *Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie, en 1774 et 1775*, ibid., 1777-79, 3 vol. in-8°; 3° *Description d'un voyage en Prusse, en Russie et en Pologne, en 1777 et 1778* (en allem.), ibid., 1779, 6 vol.; trad. en français, Varsovie, 1782; 4° *Lettres astronomiques*, Berlin, 1781, in-8°; 5° *Recueil de voyages* (en allem.), ibid., 1781 à 1785, 16 vol. in-8°; 6° *Archives pour l'histoire et pour la géographie* (en allem.), ibid., 1683 à 1788, 8 vol. in-8°; 7° *de la Réforme politique des juifs*, trad. de l'allemand de Dohm, Dessau, 1782, in-12; 8° *Eléments d'algèbre* d'Euler, trad. de l'allemand, Lyon, 1785, 2 vol. in-8°; 9° *Nouvelles littéraires de divers pays*, Berlin, 1776-79, 6 part. in-8°. Il a publié, avec le professeur Hindenburg, trois années du *Magasin pour les sciences mathématiques*. Le recueil de l'académie de Berlin, ainsi que les *Ephémérides astronomiques* de cette ville, renferment un grand nombre de ses mémoires (1). Il a publié, avec des remarques et des additions, sous le titre de *Description historique et géographique de l'Inde*, les travaux de Thieffenthaler, d'Anquetil-Duperron et de J. Reussel, Berlin, 1786, 3 vol. in-4°. U—I.

BERNOULLI (JACQUES), frère du précédent, et licencié en droit, né à Bâle, le 17 octobre 1759, fut disciple de son oncle Daniel, qu'il remplaça dans la chaire de physique de l'université de cette ville pendant le cours de ses infirmités; mais il ne put lui succéder, quoiqu'il se fût mis sur les rangs, parce que les places de l'académie, comme celles des magistrats de la république de Bâle, se tiraient au sort. Il paraît avoir eu un esprit inquiet, qui le porta à voyager. Cependant il se fixa à St-Pétersbourg, où il occupa une place de professeur de mathématiques, et se maria avec une petite-fille d'Euler. Il fut membre de l'académie de cette ville, de la société de physique de Bâle, correspondant de la société royale de Turin. Les mémoires qu'il a donnés, dans les *Nova Acta academ. Petropol.*, indiquent assez qu'il se proposait de marcher sur les traces de son oncle Daniel; mais il périt à l'âge de 30 ans, par un coup d'apoplexie, en se baignant dans la Néva, le 3 juillet 1789. Son éloge est dans le t. 7 des *Nova Acta academ. Petropol.* Il est suivi de la liste de ses écrits. L—X.

BERNOULLI (JÉRÔME), naturaliste, naquit, en 1745, à Bâle, de la même famille que les précédents. Son père joignait à l'exercice de la pharmacie le commerce des drogues, et jouissait dans toute la Suisse d'une grande réputation de savoir et de probité. Après avoir achevé ses études avec succès au gymnase et à l'académie de Bâle, le jeune Bernoulli devint l'associé de son père; mais, entraîné par son penchant, il profitait de ses loisirs pour cultiver l'histoire naturelle; avant l'âge de vingt ans, il avait déjà recueilli des échantillons de minéraux, qui furent la base de son cabinet, un des plus riches de la Suisse. Dans un voyage qu'il fit pour son commerce, en 1766, il vit les plus célèbres naturalistes de France, de Hollande, d'Allemagne; et dès lors il ne cessa d'entretenir avec eux des relations qui tournèrent au profit de son cabinet. Quoique aucune des parties de l'histoire naturelle ne lui fût étrangère, il s'appliqua cependant d'une manière plus spéciale à la minéralogie, et on lui doit d'utiles observations consignées dans les journaux, ou dans les recueils des sociétés scientifiques de la Suisse. Honoré de l'estime générale, il remplit successivement différents emplois, et fut enfin nommé président du conseil de Bâle, charge dont il ne se démit que peu de temps avant sa mort. Bernoulli mourut en 1829, à 84 ans. Son beau cabinet, offert par ses héritiers au gouvernement, fait partie du musée de Bâle. L'éloge de ce modeste savant a été prononcé dans l'assemblée de la société suisse pour l'avancement de l'histoire naturelle, tenue à St-Gall en 1830. W—S.

BERNSTEIN (JEAN-GOTTLIEB), médecin allemand, né à Berlin, en 1747, exerça d'abord la chirurgie à Ilmenau, devint ensuite chirurgien de la cour de Saxe-Weimar, suivit le professeur Loder à Halle en 1806, et fut attaché à l'institut clinique de cette ville. Il alla à Berlin avec Reil, en 1810, et fut nommé professeur dans la nouvelle faculté qu'on venait d'y fonder. Retiré depuis 1829 dans la ville de Neuwied, il y mourut le 12 mars 1835. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dictionnaire de chirurgie* (en allem.), 1787, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la 5e est de Paris et Leipsick, 1818, 4 vol. in-8° : elle porte le titre de *Manuel de chirurgie par ordre alphabétique*. Il y a paru des

(1) Consulter la *France littéraire* de M. Querard pour avoir le titre de tous les mémoires que Jean Bernoulli a fournis au recueil de l'académie de Berlin. Z—O.

additions en 1820. 2° *Manuel pratique d'accouchements* (en allem.), Leipsick, 1790, in-8°. Il a également paru des additions à cet ouvrage en 1803. 3° *Manuel par ordre alphabétique sur les principaux sujets d'anatomie, de physiologie et de médecine légale* (en allem.), Leipsick, 1794, 3 vol. in-8°. 4° *Traité des bandages en chirurgie*, Iéna, 1718, in-8°; nouvelle édition avec 32 planches, Iéna, 1801, in-8°. 5° *Dictionnaire portatif de chirurgie à l'usage des commençants* (en allem.), Iéna, 1801, in-8°. 6° *Traité des fractures et des luxations*, Iéna, 1802, in-8°. 7° *Histoire de la chirurgie, depuis ses commencements jusqu'à l'époque actuelle* (en allem.), Leipsick, 1822–1823, 2 vol. in-8°. 8° *Bibliothèque médico-chirurgicale, ou Indication des écrits médico-chirurgicaux, et des traités, observations et expériences qui ont paru dans les journaux de l'Allemagne et des autres pays, depuis l'année* 1750 *jusqu'en* 1828 (en allem.), Francfort, 1829, in-8°. G—T—R.

BERNSTORF (JEAN-HARTWIG-ERNEST, comte DE), ministre d'État en Danemark, était d'une famille originaire de Bavière, d'où sont issus plusieurs hommes d'État. Il naquit à Hanovre, le 13 mai 1712. Son cousin, André Gottlieb de Bernstorf, était premier ministre de l'électorat de Hanovre, et mourut en 1726. Les relations que Jean-Hartwig-Ernest avait en Danemark l'engagèrent à se rendre à l'âge de vingt et un ans dans ce pays. Après avoir été employé dans diverses ambassades, puis envoyé en mission à Ratisbonne et à Paris, il fut nommé par Frédéric V chambellan (1746), chevalier de l'ordre de Danebrog (1750), enfin placé à la tête des affaires étrangères. Pendant la guerre de sept ans, il suivit un système de neutralité qui favorisa le commerce et la prospérité intérieure des États danois. Lorsqu'en 1761 l'empereur de Russie, Pierre III, menaça le Danemark de la guerre, et fit marcher des troupes vers le Holstein, Bernstorf déploya une grande activité, et proposa les moyens les plus efficaces pour la défense du pays. La mort de Pierre ayant détourné cet orage, le ministre profita des circonstances pour rapprocher la cour de Copenhague de celle de St-Pétersbourg. En 1767, il parvint à conclure un traité provisoire, en vertu duquel le Holstein ducal, dont Paul, grand-duc de Russie, avait hérité à la mort de Pierre III, devait être échangé contre le pays d'Oldenbourg, appartenant au roi de Danemark. Cet échange n'eut lieu qu'en 1773, après la mort de Bernstorf, et fit gagner aux États danois un territoire important. Bernstorf termina aussi les longues discussions qui avaient eu lieu au sujet du droit de suzeraineté de la maison de Holstein sur la ville de Hambourg. Cette ville fut déclarée indépendante, sous la condition qu'elle se désisterait du remboursement des sommes qu'elle avait prêtées au roi de Danemark et aux ducs de Holstein. Bernstorf avait acquis aux environs de Copenhague un domaine étendu, dont les paysans, comme la plupart de ceux du Danemark, étaient attachés à la glèbe; il les affranchit de la servitude féodale des corvées, leur accorda des baux à longs termes, équivalents à la propriété usufruitière établit des écoles pour former des sages-femmes, etc. Pour exprimer leur reconnaissance, ses vassaux lui firent élever un obélisque à côté de la grande route conduisant à Copenhague. Comme ministre, d'ailleurs, il encourageait les manufactures, le commerce, les sciences et les arts. Ce fut lui qui engagea Frédéric V à accorder une pension au poëte Klopstock. Il conserva son crédit pendant les premières années du règne de Christian VII, qui l'éleva à la dignité de comte, mais en 1770, lorsque Struensée eut été mis à la tête du conseil, Bernstorf reçut sa démission avec une pension de 6,000 rixdales. Il se retira à Hambourg. Après la chute de Struensée, il fut rappelé, et il allait se rendre à Copenhague, lorsque la mort termina sa carrière, le 19 février 1772. C—AU et D—R—R.

BERNSTORF (ANDRÉ-PIERRE, comte DE), neveu du précédent, et comme lui ministre d'État en Danemark, né à Hanovre, le 28 août 1735. Il devint conseiller du roi de Danemark en 1769, mais il eut aussi sa démission sous le ministère de Struensée. Rentré au conseil après la chute de ce favori, il se distingua par les mesures sages qu'il proposa pour l'administration du pays, et ce fut lui qui fit accéder le Danemark, en 1778, à la neutralité armée. Cependant il survint de nouveaux incidents qui engagèrent André de Bernstorf à se retirer en 1780. Rappelé en 1784, lorsque le prince royal, depuis Frédéric VI, se fut mis à la tête du gouvernement, pendant la faiblesse d'esprit de Christian VII, il devint l'âme du conseil, et ses grands talents eurent occasion de se déployer. Pendant qu'il dirigeait les affaires étrangères, il portait une attention suivie sur les autres branches de l'administration. Joignant à une sagesse profonde une fermeté courageuse, il sut maintenir la paix dans les circonstances les plus critiques, et il parvint à introduire des réformes importantes sans que le repos intérieur en souffrît jamais. Ni les sollicitations, ni les menaces ne purent l'engager à prendre part aux coalitions contre la France, bien qu'il fût loin d'être ami de la révolution; il proclama, avec autant d'éloquence que de franchise, les droits des neutres, et ne négligea rien pour en assurer la jouissance au Danemark. Ce pays fit des progrès rapides dans le commerce, et ses vaisseaux parcoururent toutes les mers. Pour exécuter les réformes dans l'intérieur, Bernstorf s'entoura des conseils de tous les hommes éclairés; il fit nommer des comités pour discuter les grandes questions relatives à l'amélioration de l'ordre social, et ce fut à la suite de ces discussions que les laboureurs obtinrent la liberté personnelle, que le code criminel fut réformé, que les monopoles disparurent, et qu'un nouveau système de finances vint ranimer le crédit public. Il respecta la liberté de la presse établie en Danemark en 1770 par Struensée. Bernstorf concourut efficacement à toutes les mesures prises pour affranchir le paysan de la glèbe, et, comme son père, se fit chérir de ses vassaux. Il contribua à faire fleurir les manufactures; il protégea efficacement l'université de Kiel. On lui a reproché d'avoir accru la dette du Danemark en

voulant lui faire jouer le rôle d'une grande puissance. Le comte de Bernstorf était parvenu à ce degré de considération et de gloire où conduisent les grands talents accompagnés de grandes vertus, lorsque les infirmités entravèrent son zèle : il s'occupa cependant des intérêts de l'État jusqu'à ses derniers moments. Ce ministre, respecté du Danemark et de l'Europe, mourut le 21 janvier 1797. Pendant sa maladie, le prince royal n'avait pas quitté un seul instant le chevet de son lit. On a du comte André de Bernstorf plusieurs pièces diplomatiques, dont *l'Exposé des Principes de la cour de Danemark touchant la neutralité*, remis aux puissances belligérantes en 1780, et la *Déclaration aux cours de Vienne et de Berlin*, remise en 1792, sont les plus remarquables (1). On trouve dans le recueil des poésies danoises de Malte-Brun (*Voy.* ce nom) une ode sur la mort de ce ministre. Sa vie a été écrite par Egger (Copenhague, 1800). C—AU et D—R—R.

BERNSTORF (CHRISTIAN comte DE), fils du précédent, né à Copenhague en 1769, suivit la même carrière que son père et son oncle. Il fut d'abord ambassadeur à Berlin et à Stockholm. A la mort de son père, il lui succéda au département des affaires étrangères, et jouit de la même faveur auprès de Frédéric VI. Sa politique constante dans les circonstances difficiles où se trouvait une puissance aussi faible que le Danemark fut de ne rien négliger pour lui conserver les avantages de la neutralité; mais ses efforts ne furent pas toujours heureux. L'empire britannique, abusant de sa supériorité maritime, s'était attribué le droit de visite sur tous les bâtiments neutres. Les Danois, en 1799, apprirent avec indignation qu'un de leurs convois et la frégate qui l'escortait avaient été enlevés et conduits à Gibraltar, comme n'ayant pas voulu se soumettre au droit de visite. Le gouvernement danois réclama : le cabinet britannique soutenait sa prétention en ces termes : « Le droit de visite en pleine mer est in« contestable, de quelque nation que soit le navire.» A quoi le comte de Bernstorf répondit : « Ce droit « n'est aucunement reconnu, mais celui seul de vé« rifier la légitimité du pavillon qui le couvre. » Une frégate danoise fut cependant arrêtée le 15 juillet 1800. Grande fermentation en Danemark, en Suède, en Russie. Bernstorf réclama cette frégate, le lord Grenville refusa de la rendre : Withworth, ministre anglais à Copenhague, voulut justifier la conduite de son gouvernement. Bernstorf proposa l'arbitrage de l'empereur de Russie, Paul Ier. Withworth refusa, et le 16 août le czar, irrité de cet affront, invita la Suède et la Prusse ainsi que le Danemark à conclure une convention pour assurer les droits des neutres. Bernstorf se porta avec empressement à cette négociation. Withworth fléchit alors et proposa au ministre danois un accord par lequel 1° la décision sur le droit de visite serait ajournée, et qu'aucun bâtiment ne serait capturé jusqu'à l'issue de cette décision ; 2° que la frégate et son convoi seraient relâchés. Ce n'était que gagner du temps en éloignant le moment d'une réponse catégorique ; mais Bernstorf dut s'en contenter, et Paul Ier fit lever le séquestre. Toutefois, dès le 16 décembre de la même année, de nouvelles infractions de la part de l'Angleterre donnèrent lieu à une convention signée entre le Danemark et la Russie pour garantir ce principe, que le pavillon couvre la marchandise. Le 27 décembre le ministre britannique à Copenhague, Drummond, présenta au comte de Bernstorf, contre ce traité, une note à laquelle celui-ci répondit que le traité en question n'était que le renouvellement de ceux de 1780 et 1781, faits dans des intentions purement conservatrices et nullement hostiles. Le ministre prussien Haugwitz, dont la cour était entrée aussi dans le traité, fit une réponse analogue aux réclamations de l'Angleterre, et s'en référa à la déclaration du comte de Bernstorf « portant que la cour de Copenhague « n'avait aucun projet incompatible avec le main« tien de la bonne harmonie entre les cours, et qui, « à cet égard était, ajouta-t-il, assez claire et pré« cise. » Cependant Paul Ier fut à la veille de se brouiller avec le Danemark à l'occasion de quelques plaisanteries sur son compte qui se trouvaient dans la correspondance du baron de Rosenkrantz, ministre de Danemark à St-Pétersbourg, et dont il avait eu connaissance par l'intermédiaire d'un secrétaire infidèle. Bernstorf sut conjurer l'orage, Rosenkrantz fut immédiatement rappelé, et Paul Ier fut assez modéré pour penser que l'impertinence d'un ministre ne devait pas brouiller deux Etats réunis par un intérêt commun. Bernstorf termina enfin à la satisfaction du Danemark : sans quitter le portefeuille des affaires étrangères, il se rendit à Londres au mois d'avril 1801, en qualité de plénipotentiaire, et signa le 15 mai un traité au nom de son gouvernement qui, dès le 17, leva l'embargo mis sur les navires anglais et retira, le 20, les troupes par lesquelles il avait fait occuper les villes de Lubeck et de Hambourg. En retour, les Anglais rendirent aux Danois leurs navires saisis ainsi que les îles de Ste-Croix et de St-Barthélemy, dont ils s'étaient emparés dans les Antilles. Cependant les progrès de la puissance continentale de Napoléon augmentèrent les périls du Danemark, qui se trouva ainsi menacé dans ses provinces allemandes. En 1805, Bernstorf se rendit à Berlin afin d'y négocier une neutralité armée et d'y concerter avec le ministère prussien quelque plan qui fût propre à arrêter les envahissements de Napoléon. Il se rendit ensuite en France pour négocier; mais aucune de ces démarches ne put garantir le Danemark du fléau de la guerre. L'alliance de la France n'eut d'autre résultat que d'exposer ce malheureux pays aux attaques maritimes. Les navires danois furent capturés par les Anglais, et Copenhague bombardé. En présence des malheurs de sa patrie. Bernstorf ne crut pas devoir conserver le portefeuille de ministre d'Etat; il se retira le 26 avril 1810, avec

(1) On a encore de lui : 1° *Examen de la Physique du monde de Marivets*, Paris, 1783, in-4°. 2° *Économie de la nature*, Amsterdam et Paris, Didot jeune, 1783, in-8°. Cet ouvrage, écrit en français, ainsi que le précédent, est le développement d'une brochure allemande du même auteur. 3° *Recueil de tous les Traités, Conventions, Mémoires, ou les Années 1766 jusqu'en 1794*, Berlin, 1796, in-8°. D—R—R.

le titre de conseiller privé des conférences. La même année il quitta Copenhague, pour aller vivre dans ses terres du Mecklenbourg. Mais dès le 4 mai 1811, il fut nommé ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Paris. Bientôt toute l'Europe s'étant liguée contre Napoléon, le comte de Bernstorf fut, au mois d'août 1814, envoyé à Vienne pour représenter le Danemark auprès du congrès et de l'empereur d'Allemagne. Il remplit aussi cette même année les fonctions d'ambassadeur à la cour de Berlin, tandis que son frère, le comte Jean de Benrstorf, lui succédait dans l'ambassade de Vienne. Tous deux signèrent au congrès tenu dans cette capitale les déclarations du 13 mars et du 13 mai contre Napoléon; enfin tout en conservant (juin 1815) le Holstein et le Sleswig au Danemark, en lui obtenant le pays de Saxe-Lauenbourg, et le titre de membre de la confédération germanique, le comte de Bernstorf fut obligé de céder la Norwége à la Suède. Il accompagna ensuite (août 1815) l'empereur François II à Paris, et fut aussi accrédité pendant cette campagne auprès de l'empereur Alexandre. On ne sait si ce fut le reproche général que lui attira la cession de la Norwége ou d'autres motifs qui lui firent perdre le portefeuille des affaires étrangères, et qui le déterminèrent en 1818 à quitter le service du Danemark. Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse, auprès duquel il avait été envoyé comme ministre plénipotentiaire à cette époque, lui confia le département des affaires étrangères, et le plaça à la tête du cabinet. Ce fut en cette qualité que le comte Bernstorf assista aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad, de Laybach et de Vérone, par lesquels la sainte alliance parvint à prévenir les troubles d'Allemagne, et à arranger les affaires d'Espagne. Dans ces diverses réunions diplomatiques, Bernstorf signa toutes les déclarations qui furent rendues publiques. En 1830, on lui adjoignit Ancillon qui bientôt devint son successeur; car Bernstorf prit sa retraite en 1831, en conservant tous les émoluments avec le titre de ministre d'État. Il avait été créé en 1815, grand'croix de la Légion d'honneur. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, le roi de Prusse lui avait conféré l'ordre de l'Aigle noir, et l'empereur de Russie celui de St-André. Il mourut à Berlin, au mois d'avril 1835. Son frère le comte Jean était demeuré au service du Danemark; il mourut au mois d'octobre de la même année, à Eismar, dans le Holstein. D—R—R.

BERNWARD, évêque d'Hildesheim, amateur des arts et artiste lui-même, naquit à Hildesheim, dans la basse Saxe, entre les années 950 et 955. Il était neveu par sa mère d'Adalbéron, comte palatin, et parent de Tangmar, homme distingué par ses connaissances, chanoine et primicier dans le chapitre d'Hildesheim, et chargé de la direction de l'école attachée à ce chapitre. C'est à Tangmar que l'éducation de Bernward fut confiée. Soit qu'il fût généralement d'usage à l'école d'Hildesheim, comme dans beaucoup d'autres du même temps, d'instruire des jeunes gens dans les arts utiles à la décoration des églises, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture, l'orfévrerie, l'art de la mosaïque, et celui de monter les diamants; soit que Tangmar eût lui-même cultivé cette branche des connaissances humaines par un goût particulier, il initia son élève dans les arts; et celui-ci, que favorisaient ses dispositions naturelles, y obtint de rapides succès. Il devint peintre, sculpteur, orfévre, ouvrier en mosaïque; il montait les diamants, et ne copiait pas moins habilement les manuscrits; dans la suite, dit son historien, il développa même les talents d'un architecte. *Picturam etiam limate exercuit,... omnique structura mirifice excelluit, ut in plerisque ædificiis quæ pompatico decore composuit, post quoque claruit.* (Tangmar, *Script. Rer. Brunsw.*, t. 1er, p. 442.) Après avoir terminé ses études et avoir été ordonné prêtre, Bernward alla demeurer auprès de son aïeul Adalbéron. Il s'attacha ensuite au service du jeune empereur Othon III, alors âgé de sept ans, et fut chargé de son éducation, sous l'inspection de Théophanie, impératrice-mère et régente. A la mort de cette princesse, il dirigea seul l'instruction d'Othon III, et eut la plus grande part au gouvernement de l'État. Le célèbre Gerbert, devenu quelque temps après pape sous le nom de Sylvestre II, donnait à Othon des leçons particulières; mais il ne paraît pas avoir été jamais chargé de la direction de ses études. En 993, Bernward fut nommé à l'évêché d'Hildesheim. Les soins qu'il continua de donner aux affaires publiques ne l'empêchèrent pas de s'occuper de celles de son diocèse, et particulièrement de l'embellissement de sa cathédrale. Il accompagna Othon en Italie, où, suivant son historien, sa modération servit plusieurs fois à tempérer la colère de son élève contre les habitants de Tusculum et contre les Romains. On pense que la magnificence de Rome accrut encore sa passion pour les arts, et l'église d'Hildesheim ne tarda pas à s'embellir non-seulement par son influence, mais encore par son habileté personnelle. Il enrichit de peintures les murs et les plafonds : *Exquisita ac lucida pictura tam parietes quam laquearia exornabat.* Il répara des peintures anciennes et leur donna, dit son historien, tout l'éclat de la nouveauté, *ex veteri novam putares.* Le pavé de plusieurs chapelles se couvrit de mosaïques; il exécuta en même temps plusieurs pièces d'argenterie, le tout de sa propre main. Jamais il ne laissait échapper l'occasion d'acquérir soit des vases précieux, soit d'autres objets propres à relever la magnificence du culte. Il forma aussi une bibliothèque composée d'ouvrages tant profanes que sacrés dont il donna l'usage aux personnes studieuses. Mais il fit plus encore pour étendre le goût des arts. S'étant attaché quelques jeunes gens en qui il avait reconnu des dispositions, il les conduisit avec lui dans ses voyages; il leur faisait étudier et copier ce qu'il rencontrait de plus digne de remarque, et en exerçant ainsi leur jugement et leur main, il en faisait des artistes capables de lui succéder et d'étendre plus loin qu'il n'avait pu le faire lui-même le perfectionnement de tous les arts. Un calice qu'on dit avoir été en or, ou en argent doré, et du poids de vingt livres, ouvrage de sa main, se

voyait encore dans le trésor de l'église de St-Michel à Hildesheim, au commencement du siècle dernier. Ce prélat mourut le 20 novembre 1023, et fut canonisé en 1193. On ne peut douter que les écoles de peintures allemandes du moyen âge ne lui aient dû une partie de leurs progrès. Sa vie est une preuve de plus de l'application qu'on apportait à l'étude des arts, à une époque où tant d'auteurs ont cru faussement qu'elle était abandonnée. Ec—Dd.

BEROALD, ou BEROALDE (Matthieu), naquit à St-Denis, près Paris. Il fit ses études au collége du cardinal Lemoine, et s'y livra avec tant d'ardeur, qu'il eut bientôt appris le grec, le latin, l'hébreu; il était théologien, mathématicien, philosophe, historien. Il se trouvait en 1550 à Agen, précepteur d'Hector Frégose, depuis évêque de cette ville, lorsqu'il y embrassa la réformation avec Jules César Scaliger et d'autres savants. Venu à Paris en 1558, il y fut précepteur de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Persécuté pour ses opinions religieuses et arrêté à Coutances, on le condamna à être brûlé; un officier favorisa son évasion, et l'envoya à Montargis, d'où il alla à Orléans. Il y fut attaqué de la peste; après son rétablissement, il alla à la Rochelle, puis à Sancerre; il se distingua lors du siége de cette ville par le maréchal de la Châtre, peu de temps après la Saint-Barthélemy. Après avoir séjourné quelque temps à Sedan, où il donna des leçons d'histoire, dans lesquelles il s'exprima avec beaucoup de liberté sur le roi François I[er], Beroalde vint en 1574 à Genève, où il fut ministre et professeur de philosophie. Il paraît qu'il mourut en 1576. On a de lui : *Chronicon sacræ Scripturæ auctoritate constitutum*, Genève, 1575, in-fol. Vossius et Joseph Scaliger ont fait l'éloge de cet ouvrage, qui contient cependant des bizarreries incroyables. L'auteur s'était persuadé que l'Écriture sainte renfermait tous les matériaux de la chronologie, de sorte qu'il effaçait de l'histoire tous les noms qu'il ne trouvait pas dans l'Ancien Testament. Draud, dans sa *Bibliotheca classica*, fait mention du livre suivant : *G. Mercatoris et Matthei Beroaldi Chronologia, ab initio mundi ex eclipsis et observationibus astronomicis demonstrata*, qu'il dit avoir été imprimé à Bâle, 1577, et Cologne, 1568, in-fol. A. B—t.

BÉROALDE DE VERVILLE (François), fils du précédent, naquit à Paris, le 28 avril 1558. Son père, qui était protestant, l'éleva dans ses principes; mais après la mort de son père il rentra dans la religion romaine, et même il embrassa l'état ecclésiastique. Il obtint un canonicat à St-Gatien de Tours, le 5 novembre 1593. Il avait montré fort jeune des dispositions pour les sciences, et il était à peine âgé de vingt ans, quand il publia, en latin et en français, *le Théâtre des Instruments mathématiques et mécaniques de Jacques Besson, Dauphinois*, avec des interprétations de sa façon. Si on l'en croit, à cette époque il avait déjà fait des découvertes en mathématiques, il avait appris l'horlogerie et l'orfévrerie, et ses connaissances dans les langues anciennes lui avaient mérité d'être chargé de l'éducation du fils d'un grand seigneur; mais Béroalde était extrêmement vain; il ne parle jamais de lui qu'avec un très-grand contentement; et, pour exalter le succès de ses études, qu'il avait étendues à toutes les sciences exactes, il se flattait de posséder plusieurs rares secrets, d'avoir découvert la pierre philosophale, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle. En lisant ses ouvrages, on reconnaît à la vérité qu'il avait des connaissances étendues et variées, mais on s'aperçoit qu'il manquait de jugement. Son style est diffus, et si embrouillé que la lecture même de ses poëmes est très-pénible; aussi ses ouvrages ne sont-ils recherchés que des curieux. La plupart ont été réunis sous le titre d'*Appréhensions spirituelles*, Paris, Timoth. Jouan., 1583, in-12. On trouve dans ce recueil un poëme intitulé l'*Idée de la république*, mauvaise imitation de l'*Utopie* de Thomas Morus. Sa traduction de l'*Hynerotomachia* F. Colonna, ouvrage connu sous le titre de *Songe de Polyphile*, ne vaut pas mieux; il n'a fait que changer et défigurer celle que Jean Martin avait donnée de cet ouvrage. On trouvera une liste assez exacte des autres écrits de Béroalde dans le t. 34 des *Mémoires* de Niceron; nous indiquerons seulement ici : 1° l'*Histoire véritable, ou le Voyage des Princes fortunés*, œuvre stéganographique, Paris, 1610, in-2°, ouvrage ennuyeux suivant Niceron, mais recherché. 2° *Le Cabinet de Minerve, auquel sont plusieurs singularités*, etc., Rouen, 1601, in-12, plein d'une érudition mal digérée. Le plus curieux des ouvrages de Béroalde est son *Moyen de parvenir*, imprimé sous le titre de *Salmigondis*, qui lui convenait davantage, et sous celui de *Coupe-cu de la Mélancolie, ou Vénus en belle humeur*. Il y a des contes agréables dans ce livre; mais on y en trouve un plus grand nombre d'obscènes et de bouffons; on y remarque aussi une grande liberté en matière de religion, et cela a donné lieu de penser que Béroalde n'était pas catholique de bonne foi. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont : 1° celle, sans date, in-24, de 439 p., édition originale, que Niceron croit des Elzevirs. 2° Celle, sans date, in-12, de 347 p. : suivant M. Brunet, c'est celle-ci que les curieux ajoutent à la collection des Elzevirs, et il y en a des exemplaires sous le titre de *Salmigondis*, à Chinon, de l'imprimerie de Rabelais, l'année pantagruéline, in-12, 2 vol. de 544 p., avec la dissertation de la Monnoie sur l'auteur de cet ouvrage. Cette dissertation a été réimprimée dans les éditions suivantes et elle mérite d'être lue. 3° Les éditions de 1000 700 32 (1732), 2 vol. in-16. — 1000 700 57 (Paris, Grangé, 1757), 2 vol. in-12, jolie édition. On présume que Béroalde est mort vers 1612, son dernier ouvrage portant la date de cette année. La Croix du Maine lui attribue deux tragédies françaises sans en indiquer le sujet; elles n'ont point paru. W—s.

BEROALDO (Philippe), l'ancien, l'un des plus célèbres littérateurs du 15[e] siècle, était d'une ancienne et noble famille de Bologne. Il y naquit le 7 décembre 1453. Ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé par sa mère avec la plus grande tendresse. Des maîtres habiles furent chargés de son éducation. Il annonçait les plus heureuses dispositions, et surtout une mémoire prodigieuse. Outre les leçons qu'il

recevait, il travaillait en particulier avec tant d'ardeur, que, né avec un tempérament faible, il eut à dix-huit ans une maladie grave, et dont il eut peine à guérir. Dès qu'il reconnut qu'il n'apprenait plus rien de ses maîtres, il jugea que le meilleur moyen pour pousser plus loin son instruction était d'instruire les autres. Il ouvrit à dix-neuf ans une école, d'abord à Bologne, ensuite à Parme et à Milan. La réputation dont jouissait l'université de Paris lui inspira le désir de la visiter. Il vint donc à Paris, et y enseigna publiquement pendant plusieurs mois, avec un grand concours d'auditeurs. Il y serait resté plus longtemps, si sa patrie ne l'eût rappelé. Son retour à Bologne fut le sujet d'une espèce de réjouissance publique. Le célèbre Baptiste de Mantoue, ou le Mantouan, qui y était alors, lui adressa à ce sujet une longue élégie, qui commence par ce vers :

Musæ olim comites Beroaldo ivere Philippo.

Elle est imprimée dans le 3e livre des sylves de ce poëte trop fécond. L'université de Bologne conféra à Beroaldo la chaire de professeur de belles-lettres, qu'il remplit le reste de sa vie avec autant d'assiduité que d'éclat. Quoique son inclination le portât à se renfermer dans ses fonctions littéraires et dans ses travaux, les honneurs publics vinrent au devant de lui. Il fut nommé en 1489 l'un des anciens de Bologne, et quelques années après député, par le sénat, avec Galéas Bentivoglio, auprès du pape Alexandre VI. Il fut aussi, pendant plusieurs années, secrétaire de la république. Parmi tant d'occupations, il savait se ménager des distractions et des loisirs. Il aimait la table, le jeu, les femmes. Il évita longtemps les liens du mariage; il s'y soumit enfin en 1498, à l'âge de quarante-quatre ans; le bonheur qu'il trouva dans son ménage l'y fixa entièrement, et le fit renoncer à la vie dissipée qu'il avait menée jusqu'alors. Il ne cultiva plus d'autres liaisons que celles qu'il avait avec les gens de lettres les plus distingués de son temps. Il en était généralement aimé. Son caractère modeste, sociable, égal, exempt de jalousie et d'aigreur lui faisait des amis de tous ceux qui entraient en relation avec lui. On assure qu'il n'eut jamais d'autre ennemi que George Mérula, qui avait le malheur de l'être à peu près de tout le monde, et qui ne se mit à haïr Beroaldo que parce qu'il le savait intimement lié avec Politien, auquel il avait déclaré la guerre. La faiblesse habituelle de sa santé augmentant avec l'âge, il fut saisi d'une petite fièvre qui parut d'abord de peu de conséquence, et à laquelle on s'efforça ensuite inutilement de porter remède; il en mourut le 17 juillet 1505. On lui fit des funérailles magnifiques. Il fut porté au tombeau vêtu de soie, couronné de laurier, et suivi de tout ce que Bologne avait de plus distingué dans toutes les parties des sciences et dans les emplois publics. Son principal mérite littéraire est d'avoir donné de bonnes éditions des anciens auteurs latins, et de les avoir éclaircis par ses commentaires. On lui a reproché cependant, et non sans raison, une latinité affectée et vicieuse, tenant plus du style d'Apulée que de celui de Cicéron. Il n'avait pas non plus une critique aussi saine ni un aussi bon jugement que son érudition était étendue; les objets étaient un peu confus dans sa tête et quelquefois dans ses écrits. C'est lui, je crois, que l'on a comparé le premier à une bonne boutique mal rangée, comparaison, cependant, dont bien d'autres érudits ont pu, comme lui, fournir l'idée. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Caii Plinii Secundi Historiæ naturalis libri 27, cum brevibus notis*, Parme, 1476, in-fol.; Trévise, 1479, in-fol.; Paris, 1516, in-fol. Il venait d'arriver à Parme, et n'avait que dix-neuf ans, quand il rédigea les notes qui accompagnent cette édition. Il avait repris cet auteur, et y avait fait d'amples commentaires; mais l'exemplaire de Pline sur lequel il les avait écrits lui fut volé à Bologne, et il mourut avec le regret de n'avoir jamais pu le retrouver. 2° *Annotationes in commentarios Servii Virgilianos*, Bologne, 1482, in-4°. 3° *Propertii Opera cum commentariis*, Bologne, 1487; Venise, 1493; Paris, 1604, in-fol. 4° *Annotationes in varios authores antiquos*, Bologne, 1488; Venise, 1489; Brescia, 1496. 5° *Orationes*, Paris, 1490, ibid. et Lyon, 1492, Bologne, 1491, in-fol. 6° Un second recueil intitulé *Orationes, Præfationes, Prælectiones*, etc., Paris, 1505, 1507, 1509, 1515, in-4°, où se trouvent plusieurs opuscules d'autres auteurs; mais il y en a près de trente de Beroaldo, tant en prose qu'en vers (1). Outre ces trois éditions, il en fut fait au moins six autres, et cependant cet ouvrage est rare. 7° *Declamatio ebriosi, scortatoris, et aleatoris*, Bologne, 1499; Strasbourg, 1501; Paris, 1505, in-4°, etc. Cette dissertation singulière a été traduite, ou plutôt paraphrasée en français, et imprimée sous ce titre : *Trois déclamations esquelles l'ivrogne, le putier et le joueur de dez, frères, debattent lequel d'eux trois, comme le plus vicieux, sera privé de la succession de leur père. Invention latine de Philippe Beroalde, poursuivie et amplifiée par Calvi de la Fontaine*, Paris, 1556, in-16. Il y en aussi une traduction en vers, sous le titre de *Procès des trois frères*, par Gilbert Damalis, Lyon, 1558, in-8°. 8° Il faut ajouter à cette liste plusieurs éditions d'auteurs latins, avec des notes et des préfaces, tels que Suétone, Apulée, Aulu-Gelle, Lucain, et beaucoup d'autres, dont parle Niceron dans le t. 25 de ses *Mémoires* (2). G—É.

BEROALDO (Philippe), le jeune, noble bolonais, naquit à Bologne, le 1er octobre 1472. Parent de Beroalde l'ancien, il fut un de ses disciples favoris et l'un des plus illustres. Il devint lui-même professeur de belles-lettres à vingt-six ans, et alla professer à Rome, où il fut fait, en 1514, préfet ou président de l'académie romaine. La preuve qu'il y était avant 1514, c'est qu'il était alors un des amants

(1) Le plus important et le plus estimé est celui qui a pour titre : *Opusculum de felicitate*. Il avait été imprimé séparément à Bologne, 1495, in-4°. Ch—s.

(2) On doit encore mettre au nombre des principaux ouvrages de Philippe Beroaldo une traduction en vers latins élégiaques de l'ouvrage de Léonard Bruni : *de Duobus Amantibus Guiscardo et Sigismunda, filia Tancredi* (*voy.* Bruni), imprimée in-4°, sans nom de ville ni date, et devenue très-rare, et une dissertation intitulée : *Declamatio philosophi, medici, oratoris, de excellentia disceptantium*, Bologne, 1497, in-4° Ch—s.

de la belle Impériali, fameuse courtisane qui mourut cette année-là. Il avait pour rival, auprès d'elle, et pour rival heureux, Sadolet, qui devint ensuite cardinal. Ces particularités sont consignées dans une de ses odes latines. Il eut pour amis, à Rome, Pierre Bembo, Bibbiena (Bernard Dovizi), Molza, Flaminio, et plusieurs autres célèbres littérateurs. Le cardinal Jean de Médicis conçut pour lui une estime particulière, se l'attacha en qualité de secrétaire, et lorsqu'il fut devenu pape, sous le nom de Léon X, lui donna, en 1516, la place de bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort de Phedro Inghirami; mais il faut que Léon X ait ensuite cessé de s'intéresser à lui, car Beroaldo éprouva dans cet emploi même des dégoûts et des refus de certains avantages qui y étaient ordinairement attachés; et il en conçut tant de chagrin qu'il en mourut en 1518. Le Bembo, alors secrétaire du pape, fit en huit vers latins élégiaques l'épitaphe de Beroaldo, où il dit que ses amis, et Léon X lui-même, l'ont pleuré :

Unanimi raptum ante diem flevere sodales,
Nec Decimo sanctæ non maduere genæ.

Il n'était pas moins savant que le premier Beroaldo, et il écrivait avec plus de goût, surtout en vers; mais il était ou moins laborieux, ou moins fécond, et il n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages : 1° *C. Taciti Annalium libri 5 priores*, Rome, 1515, in-fol.; Lyon, 1542; Paris, 1606, in-fol. Beroaldo dédia cette belle édition à Léon X, par qui il avait été chargé de la faire. On dit que ce pontife libéral avait payé 500 sequins le manuscrit de ces 5 livres. 2° *Odarum libri tres et Epigrammatum liber unus*, Rome, 1530, in-4°; c'est ce que l'auteur a laissé de meilleur; et, quoiqu'il n'y ait pas mis la dernière main, on y voit cependant briller beaucoup de génie, de vivacité, d'élégance. Ces poésies eurent un grand succès, surtout en France, où elles furent traduites jusqu'à cinq fois. (*Voy.* la *Bibliothèque française* de Goujet.) Le plus célèbre de ces traducteurs est Clément Marot. On trouve une partie de ces poésies dans la 1re partie de l'ouvrage de J.-M. Toscano, *Carmina illustrium poetarum Italorum*. Plusieurs de ses épîtres latines sont imprimées dans différents recueils. G—É.

BEROALDO (VINCENT), fils de Beroaldo l'ancien, n'est mis au nombre des écrivains bolonais que pour avoir fait une explication de tous les mots employés par le Bolognetti, dans son poëme intitulé *il Costante*. Bolognetti était frère utérin de Beroaldo. Celui-ci écrivit son explication sur un manuscrit original du poëme, qui était en 20 chants. Il mourut en 1557, et laissa ce manuscrit entre les mains d'un de ses amis, nommé Jean-Baptiste Maltacheti; mais le *Costante*, qui ne fut imprimé qu'en 8 chants, en 1565, ne l'ayant encore été qu'en 16, en 1566, Maltacheti ne jugea à propos de publier de l'explication laissée par son ami que ce qui regardait ces 16 premiers chants. Il la fit paraître sous ce titre : *Dichiarazione di tutte le voci proprie del Costante, poema di Francesco Bolognetti*, Bologne, 1570, in-4°. Ni les 4 derniers chants du poëme, ni leur explication, n'ont jamais été imprimés. (*Voy.* BOLOGNETTI.) G—É.

BEROLD. *Voyez* SAVOIE (maison de).

BEROLDINGEN (le baron FRANÇOIS DE), minéralogiste distingué, né à St-Gall, le 11 octobre 1740, mort le 8 mars 1798, chanoine d'Hildesheim et d'Osnabruck, fut membre de plusieurs sociétés savantes, parcourut diverses contrées pour observer la nature du sol, la structure des montagnes et leurs produits minéraux : il acquit ainsi une étendue de connaissances, qui donnent beaucoup de prix à ses ouvrages, tous écrits en allemand. Les principaux sont : 1° *Observations, Doutes et Questions sur la minéralogie en général, et sur un système naturel des minéraux en particulier*. Le 1er volume parut, sans nom d'auteur, à Hanovre, 1778, in-8°, et fort augmenté, sous son nom, à Hanovre et à Osnabruck, 1792, in-8°; 2e vol., ibid., 1793. Il voulait parcourir ainsi tout le règne minéral, et indiquer les rapports qui lient entre eux les minéraux. 2° *Observations faites pendant un voyage dans les mines de vif-argent du Palatinat et du duché de Deux-Ponts*, avec une carte pétrographique, Berlin, 1788, in-8° (1). 3° *Les Volcans des temps anciens et des temps modernes considérés physiquement et minéralogiquement*, Manheim, 1791, in-8°. 4° *Nouvelle Théorie sur le basalte*, dans les *Supplém.* de Crell aux *Annales de chimie*, t. 4. 5° *Description de la fontaine de Dribourg*, Hildesheim, 1782, in-8°. G—T.

BÉRONIE (NICOLAS), philologue, né à Tulle en 1742, embrassa l'état ecclésiastique, et à la suppression des jésuites, fut nommé professeur d'humanités au collége de sa ville natale, place qu'il remplit vingt-cinq ans avec un zèle infatigable. En récompense des services qu'il avait rendus dans l'enseignement, on voulut le nommer à une cure d'un revenu considérable; mais il sollicita lui-même une paroisse plus petite, afin d'avoir plus de loisirs pour se livrer à ses goûts studieux. A la création des écoles centrales, il fut élu bibliothécaire de celle du département de la Corrèze, et il s'empressa de disposer dans un ordre convenable les livres dont la garde lui était confiée. Ces écoles ayant été remplacées par les lycées, la place de Béronie se trouva supprimée. Il revint alors avec une nouvelle ardeur aux études grammaticales et philologiques. Depuis longtemps il rassemblait des matériaux pour un dictionnaire du patois limousin. Ce travail lui fournit l'occasion d'entrer en correspondance avec Raynouard, de l'Académie française, dont il reçut d'utiles conseils et des encouragements. Sur le rapport de Raynouard, le ministère avait accordé des fonds pour la publication de cet ouvrage, et l'impression en était commencée, lorsque Béronie mourut à Tulle, au mois de décembre 1820. M. J.-Aug. Vialle, un de ses amis, fut désigné par le préfet du département pour terminer la publication de

(1) La traduction française de cet ouvrage a été insérée dans le *Journal des Mines*, et a paru séparément sous ce titre : *Observations sur les mines de mercure du Palatinat et du pays de Deux-Ponts*, Paris, 1796, in-8°. Les 3e et 4e volumes du même journal contiennent encore quelques autres articles du baron de Beroldingen. Z—O.

l'ouvrage qui, parut enfin sous ce titre : *Dictionnaire du patois du bas Limousin, et plus particulièrement des environs de Tulle*, etc., Tulle, 1823, in-4° de 354 p., non compris les préliminaires. Il est précédé d'une courte notice sur l'auteur. La préface offre des recherches intéressantes sur l'origine du patois limousin, que Béronie fait dériver du roman ; des remarques grammaticales et orthographiques, dignes de fixer l'attention des linguistes, et enfin des observations sur les mots particuliers à ce dialecte, et dont les équivalents dans le français n'ont ni la même grâce ni la même énergie. Chaque mot est accompagné de signes prosodiques qui en déterminent la prononciation, et suivi de sa définition d'après les autorités les plus respectables. L'ouvrage est terminé par une table des gasconismes ou fautes contre la langue les plus communes aux habitants du Limousin. M. Raynouard en a rendu un compte très-favorable dans le *Journal des savants*, février 1824. C'est une des sources les plus abondantes où peuvent puiser les personnes curieuses de connaître les origines de la langue française. W—s.

BÉROSE, astronome chaldéen, dont Pline parle comme d'un homme très-distingué, et à qui les Athéniens avaient élevé une statue dont la langue était dorée, en reconnaissance de ses belles prédictions. Vitruve dit qu'il quitta la Chaldée pour ouvrir une école à Cos, patrie d'Hippocrate. Il y enseigna l'astronomie, et forma plusieurs élèves qui acquirent de la célébrité. Il imagina une nouvelle espèce de cadran solaire qui était semi-circulaire, et qu'il désigna par le nom d'ἔγκλιμα (inclinaison), parce qu'elle pouvait recevoir la position convenable à diverses latitudes. Plutarque et Vitruve lui attribuent une opinion singulière sur la nature de la lune et la cause des éclipses. Il disait que la lune est un globe moitié lumineux, comme s'il était chauffé à blanc, et moitié de couleur d'azur. La partie lumineuse avait une espèce de sympathie qui la tournait vers le soleil ; la partie obscure, par une autre sympathie, se tournait vers l'air et la terre ; et c'est là, selon lui, ce qui produisait les éclipses et les phases de la lune. Sénèque, au livre 3 de ses *Questions naturelles*, le qualifie de prêtre de Bélus, et lui attribue, sur les tremblements et les révolutions de la terre, des idées qui ne sont pas plus saines que ses théories astronomiques. La terre, suivant Bérose, devait éprouver d'abord un déluge, et puis un embrasement universel, dont l'époque serait déterminée par la conjonction de toutes les planètes (prédiction ridicule, renouvelée plus d'une fois depuis). Bailly se sert de toutes ces absurdités pour prouver l'antiquité de ce Bérose, qu'il ne faudrait pas confondre avec l'historien ; mais c'est une question qui n'est pas bien décidée. Saumaise prétend que l'astrologue et l'historien ne sont qu'un seul et même personnage qui vivait vers le temps d'Alexandre le Grand. Riccioli soutient qu'ils sont deux. Justin le Martyr lui donne une fille, qu'on a nommée la *Sibylle babylonienne*, et qu'il prétend la même que celle qui vint offrir ses livres à Tarquin l'ancien. Fabricius a réuni, dans le t. 14 de sa *Bibliotheca græca*, les fragments des écrits de Bérose, qu'on peut regarder comme les plus authentiques, ou, pour mieux dire, les moins suspects ; et notamment des passages de l'*Histoire du royaume de Babylone*, ouvrage qui existait du temps de Josèphe, et dont cet historien a beaucoup profité pour la composition de ses *Antiquités*. Annius de Viterbe publia, en 1545, sous le nom de Bérose, une histoire en 5 livres, dont la fausseté fut bientôt découverte. (*Voy.* ANNIUS.) D—L—E.

BERQUEN (LOUIS DE), né à Bruges, dans le 15e siècle, d'une famille noble. Le hasard lui fit découvrir, en 1476, le moyen de tailler le diamant. Il était jeune, et ignorait entièrement les secrets de l'art du lapidaire. Remarquant que deux diamants s'entamaient lorsqu'on les frottait l'un contre l'autre, il prit deux diamants bruts, et, les aiguisant, y forma des facettes assez régulières. Ensuite, au moyen d'une roue qu'il avait imaginée, et de la poudre de ces mêmes diamants, il acheva de leur donner un poli complet. Ce procédé fut perfectionné dans la suite ; mais Berquen n'en a pas moins droit à la célébrité due aux auteurs d'inventions utiles. — Son petit-fils, *Robert* DE BERQUEN, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Merveilles des Indes orientales*, Paris, 1661, in-4°, et d'une *Liste des gardes de l'orfévrerie de Paris, avec plusieurs pièces sur cet art*, Paris, 1615, in-4°. K.

BERQUIN (LOUIS DE), gentilhomme artésien, conseiller du roi François Ier, que Badius appelait le plus savant de la noblesse, et que son zèle de prédicant pour le luthéranisme naissant conduisit au bûcher, dans un temps où l'on croyait que le crime d'hérésie ne pouvait être expié que par le feu. Il commença par déclamer contre les moines et les scolastiques, par blâmer l'usage où étaient les prédicateurs d'invoquer la Ste. Vierge dans leurs sermons, au lieu du St-Esprit, et par trouver mauvais qu'on l'appelât *fontaine de grâce, notre espérance, notre vie*, etc., expressions qui, dans le fond, ne devraient s'adresser qu'à Jésus-Christ. Il fut dénoncé, en 1523, au parlement, comme fauteur du luthéranisme. On saisit, dans sa bibliothèque, divers ouvrages de Luther et de Mélanchthon, plusieurs traités de sa composition en faveur des nouvelles erreurs, des traductions françaises d'écrits latins tendant au même but, et surtout de quelques-uns de ceux d'Érasme, dans lesquels il avait inséré, de son chef, des choses encore plus libres que celles qu'ils contenaient. Sur l'avis motivé de la faculté de théologie, le parlement condamna les livres au feu, l'auteur à faire abjuration publique. Il refusa de se soumettre, fut détenu en prison, et mis en liberté par l'autorité de François Ier, qui le protégeait comme homme de lettres. Berquin, retiré à Amiens, au lieu de tenir la parole qu'il avait donnée de ne plus dogmatiser, recommença à publier de nouveaux livres, non moins répréhensibles que les premiers, et à débiter ses erreurs, de manière à causer beaucoup de scandale. Ses indiscrétions provoquèrent, en 1526, une seconde censure de la faculté de théologie, un second arrêt du parlement. La protection du roi lui valut encore sa liberté ; mais il n'en de-

vint pas plus sage, malgré les avis d'Érasme, qui lui conseillait de rester dans le silence, ou, s'il ne pouvait se contenir, de sortir du royaume. Berquin attaqua et dénonça hautement ses juges, fut arrêté pour la troisième fois, condamné à faire abjuration, puis à avoir la langue percée, et à être enfermé pour le reste de ses jours. Il en appela au pape et au roi. François Ier le livra à son mauvais sort, et il fut condamné à être brûlé en place de Grève. Le savant Budé, qui avait été un de ses juges, ne put jamais l'engager à se rétracter pour sauver sa vie, et la sentence fut exécutée le 17 avril 1529. Parmi ses ouvrages, nous ne citerons que les deux suivants : 1° *le Vrai Moyen de bien et catholiquement se confesser, opuscule fait premièrement en latin par Erasme, et depuis traduit en français*, Lyon, 1542, in-16; 2° *le Chevalier chrétien*, 1542, in-16 : c'est aussi une traduction du latin d'Érasme. T—D.

BERQUIN (ARNAUD), naquit à Bordeaux, en 1749. Après avoir publié des idylles et des romances, il s'occupa d'écrire pour les enfants différents ouvrages qui eurent un très-grand succès, et qui ont souvent été réimprimés depuis. Les idylles et les romances de Berquin se font remarquer par l'expression touchante des sentiments les plus doux et les plus vrais. On citera toujours comme modèle du genre celle de *Geneviève de Brabant*, et celle qui commence par ce vers :

Dors mon enfant, clos ta paupière.

Laharpe, dans son *Cours de littérature*, cite avec éloge *le Petit Fleuve orgueilleux*, idylle que Berquin a si heureusement traduite de Métastase. Il ne se montre pas moins poëte dans l'imitation en vers qu'il a faite du *Pygmalion* de J.-J. Rousseau. La plupart de ces romances furent chantées dans toute la France. Les ouvrages que Berquin écrivit pour la jeunesse, et que l'on met encore maintenant dans les mains des enfants, renferment un grand nombre d'historiettes et de petits drames remplis d'intérêt, et qui ont rendu la mémoire de Berquin à jamais chère aux mères et aux enfants; aussi le nom dont il intitula un de ses ouvrages est demeuré à cet aimable auteur. En 1784, l'Académie française décerna à *l'Ami des Enfants* son prix annuel destiné au livre le plus utile. Ces ouvrages, qui conviennent si bien par la forme, ne sont pas moins utiles par le fond. Quoiqu'ils aient été écrits au milieu de toute la ferveur de l'esprit philosophique du 18e siècle, on y trouve cependant une foule de pensées religieuses, et, bien que l'auteur ait mis en action cette idée de J.-J. Rousseau, que l'homme naît naturellement bon, il est bien loin de donner dans aucune déclamation excentrique contre la société et les institutions qui la maintiennent. Ses ouvrages sont nombreux. La justice exige l'aveu que la plupart sont traduits ou imités de Weiss (*voy.* ce nom), écrivain allemand auquel la jeunesse doit un grand nombre de bons écrits; mais Berquin se les est appropriés par le naturel et la naïveté de son style. La preuve qu'il est resté lui-même, quoique en imitant, c'est que l'*Ami des Enfants* a été traduit en allemand. Berquin était dans la société l'homme de ses livres : son caractère était doux, franc, naïf même. Il aimait beaucoup les enfants, se plaisait à leurs jeux et y prenait part. Bouilly lui a consacré une de ses historiettes qui n'est pas la moins attachante, dans ses *Encouragements de la jeunesse*. On a de lui : 1° *Idylles*, 1774, in-8°; 2° *Second recueil d'Idylles*, 1775, in-8°; 3° *Pygmalion, scène lyrique de J.-J. Rousseau, mise en vers*, 1774, grand in-4°; 4° *Idylles auxquelles on a joint Pygmalion*, Iverdun, 1776, in-8°; 5° *Tableaux anglais choisis dans diverses galeries, traduits librement des meilleures feuilles périodiques publiées en Angleterre depuis le Spectateur*, Londres et Paris, 1775, in-8°; 6° *Romances*, Paris, 1776, in-8°; 1788, in-12; 7° *l'Ami des Enfants*, paraissant par cahiers, Paris, 1782-83, 24 vol. in-12, et Paris, 1793, 8 vol. in-8°; 8° *Lectures pour les Enfants, ou Choix de petits Contes et Drames également propres à les amuser et à leur inspirer le goût de la vertu*, 1784, 4 vol. in-12; 9° *l'Ami des Adolescents*, suite de *l'Ami des Enfants*, Paris, 1784, 12 vol. in-12; 10° *Introduction familière à la connaissance de la nature*, traduction libre de l'anglais de miss Trimmer, 1787, 3 vol. in-12; 11° *Sandfort et Merton*, 1786, 7 vol. in-12; 12° *le Petit Grandisson*, 1787, 5 vol. in-12; 13° *Bibliothèque des villages*, 1790, 3 vol. in-12; 14° le *Livre de famille, ou Journal des Enfants*, 1791, in-12. L'*Almanach des Muses* de 1774 et années suivantes renferme un assez grand nombre de pièces de vers de Berquin. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1796, 28 vol. grand in-18; en 1803, Paris, Renouard, 20 vol. in-18, et 17 vol. in-12; et en 1836, Paris, 4 vol. in-8° à deux colonnes, avec deux cents vignettes. Berquin fut pendant quelque temps rédacteur du *Moniteur*, et publia aussi, avec Ginguené et Grouvelle, la *Feuille villageoise*. Il fut en 1791 un des candidats proposés pour être instituteur du prince royal, et mourut à Paris, le 21 décembre de la même année. Z—O.

BERRÉ (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Anvers, le 11 février 1777, et mort près de la même ville en 1838, a passé presque toute sa vie à Paris, y étant venu dès sa jeunesse, et n'étant retourné dans sa patrie que lorsque la maladie à laquelle il a succombé avait été déclarée mortelle par les médecins. Aussi a-t-il été quelquefois appelé le Paul Potter français. Fils d'un tailleur, il fut placé à l'âge de huit ans chez un peintre de décors, où il fit le premier apprentissage de l'art. L'invasion des Pays-Bas par les Français interrompit ses études, qu'il put ensuite continuer tant chez son premier maître qu'à l'académie d'Anvers. Il commença à se faire connaître par des copies de tableaux de fleurs et par quelques portraits; mais par le conseil de M. Omegank, il abandonna ce genre pour étudier la nature morte. Après avoir exécuté à Anvers un assez grand nombre de tableaux de gibier, il vint à Paris, où il ne tarda pas à trouver les encouragements qu'y trouvent toujours les étrangers hommes de savoir ou de talent. Un peintre attaché au muséum d'histoire naturelle, de Wailly, se fit un plaisir de lui céder un petit logement qu'il possédait au Jardin des

Plantes; c'est dans cet établissement, bien qu'il n'y ait jamais appartenu, que Berré a passé la plus grande partie de sa vie. La vue de la ménagerie le porta à faire des études d'animaux féroces, et il y réussit tout d'abord. Les personnes qui venaient visiter le Jardin des Plantes demandaient souvent à visiter aussi son atelier, ce qui leur était toujours accordé avec la plus grande obligeance. C'est ainsi que le docteur Gall vint un jour chez Berré qu'il ne connaissait pas, et que, plein d'admiration pour un talent que le célèbre phrénologiste trouvait en rapport parfait avec la conformation de la tête de l'artiste, il dit à l'illustre professeur Geoffroy St-Hilaire, qui l'avait introduit chez Berré : « Vous « m'avez montré bien des choses curieuses; mais « ce que j'ai vu de plus curieux et de plus instruc- « tif dans votre grand établissement, c'est la tête de « M. Berré. » Gall avait eu le soin de questionner M. Berré sur les commencements de sa carrière; et c'est d'après ses réponses et d'après ce que lui-même avait vu, qu'il le mentionna, dans son ouvrage, comme l'un des plus remarquables exemples du *sens des arts et de l'architecture* (ainsi qu'il appelait la faculté que Spurzheim a désignée et que l'on connaît aujourd'hui plus généralement sous le nom de *constructivité*). Après avoir cité comme exemples le peintre Lebrun, le mécanicien Wrex, le P. Truchet, Michel-Ange Pierre van Laar, Bernin et André Montaigne, le docteur, arrivant à Berré, s'exprime ainsi : « M. Berré...... livré à lui-même, se forma « au dessin sans maître, on peut dire malgré la vo- « lonté de tout ce qui avait de l'autorité sur lui « dans son premier âge. Il fit d'abord des fleurs, « s'essaya ensuite dans le genre des animaux de la « vénerie, animaux morts : il vint à Paris pour se « perfectionner, peignit des lions et autres animaux « carnassiers. Enfin le voilà fixé au genre de Paul « Potter. Il excelle dans la peinture des animaux « domestiques, vaches, chevaux, etc., etc., qu'il « place ou dans des sites champêtres, ou au « milieu des bâtiments ruraux. Il prépare lui-même « ses moyens d'étude en sculptant ses modèles, et « établissant les reliefs des vaches et des cerfs en « petit, sans s'y être jamais préparé par des études « préliminaires. » Gall faisait aussi connaître les divers genres dans lesquels Berré s'est successivement exercé. En effet, ses études changèrent plusieurs fois de direction. L'impossibilité de pouvoir peindre dans leur liberté des animaux féroces, et par conséquent de les rendre d'une manière tout à fait vraie, porta Berré à une autre application de ses talents. Il était alors âgé de trente-cinq ans; il résolut de prendre Paul Potter pour modèle et devint un heureux imitateur de ce grand maître. C'est, en effet, comme peintre d'animaux domestiques, spécialement de vaches et de taureaux, qu'il a montré le plus grand talent. Il excellait particulièrement à les représenter au repos ou broutant paisiblement dans une prairie : on a toujours admiré ses animaux se détachant sur l'azur du ciel. Son talent était remarquable, comme son caractère, par une naïveté calme et douce. Parmi les circonstances de la carrière de Berré, en voici une qui peut-être mérite d'être citée. Venu à Paris sans fortune, sans appui et avec sa réputation encore à faire, il se trouva dans une position difficile. Il se mit alors à copier, en petit, sur des plateaux, ses propres tableaux (il faisait surtout à cette époque des animaux féroces). Le point de départ de ses succès fut l'un de ces plateaux qui, à un déjeuner, fut servi devant l'impératrice Joséphine. Elle remarqua non sans surprise le mérite de la peinture dont l'avait enrichi Berré, le fit venir, et après s'être assurée que la peinture faite sur le plateau était une réduction d'après Berré lui-même, et non une copie d'après un autre peintre, elle lui commanda immédiatement quatre grands tableaux, représentant de grandeur naturelle le bélier et la brebis des quatre principales races ovines. Quant à la peinture qui avait donné lieu à cette particularité du plateau, elle devint un tableau richement encadré. Berré avait produit à l'exposition de 1808 deux tableaux de gibier qui attirèrent l'attention des amateurs. En 1810, il exposa cette lionne à laquelle il devait la bienveillance de Joséphine, qui protégeait les arts et qui en avait le sentiment. En 1810, il obtint la médaille. En 1812, un *Lion tenant sous sa patte une gazelle*; un *Renard terrassant un coq*; l'*Aigle royal s'efforçant d'enlever un agneau*; *le Singe et le Chat*; *la Famille du cerf du Gange*. Au salon de 1817, une *Lionne dans sa grotte*; une *Panthère* dont la tête était remarquablement belle; une *Famille de cerfs*, où l'on remarquait de la grâce et de la naïveté; des *Vaches traversant un village*; l'*Éléphant du Jardin du Roi visité par le duc et la duchesse de Berri*; un *Lion trouvant un aspic dans une grotte*; *Gibier mort*. Il obtint cette année la médaille d'or. En 1817, *Abreuvoir au soleil couchant*. Il fournit au salon de 1819 plusieurs tableaux très-remarquables de *Vaches sortant d'une ferme*; *l'Abreuvoir*; un *jeune Garçon menant des animaux*; une *Jeune Fille donnant à manger à son chien*; un *Repos de biches*; *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau*; *le Loup et l'Agneau*; *Bertrand et Raton*, etc. En 1822, *Chariot traîné par des bœufs*; une *Jeune Vachère près d'une source*; et en 1824, un *Taureau et des Vaches dans une prairie*; *Vache qui boit*; *Vue de Hollande*; *Animaux dans une prairie*, etc. La plupart de ces tableaux, et notamment les plus estimés, sont des tableaux de chevalet de petite dimension. Berré avait un bon coloris; mais il péchait quelquefois par le dessin ; sa manière était un peu froide : il comptait trop minutieusement les poils, et ne procédait pas assez par masse, à la manière de Sneyders et de Hodeckoeter, qui sont les modèles du genre. Toutefois, à ce reproche, on pourrait répondre que la mission que Berré s'était donnée, de reproduire exactement pour la science les animaux qu'il peignait, a pu donner lieu à ce défaut. G. St-H. et D—R—R.

BERRETINI. *Voyez* CORTONE (Pierre de).

BERRI (JEAN, duc DE), 3e fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, naquit au château de Vincennes, le 30 novembre 1340, et fut d'abord appelé comte de Poitou. Il se trouva à la bataille de

Poitiers, où son père fut fait prisonnier, et, par le traité de Bretigny, fut donné en otage aux Anglais, avec plusieurs autres princes et seigneurs du royaume. Le duc de Berri demeura neuf ans en Angleterre, et n'en sortit qu'après avoir obtenu un congé d'Édouard III, pour venir *moyenner sa rançon*. Froissard dit que le congé n'était que d'un an, mais que le duc « se dissimula et se porta si sagement, « qu'onceques puis n'y retourna, et print tant d'excu- « sation et d'autres moyens, que la guerre fut toute « ouverte. » En effet, ce prince, jugeant que les hostilités allaient recommencer, différa de retourner à Londres pour attendre l'événement. Il eut, en 1372, le commandement de l'armée royale en Guienne, contre le prince de Galles, sur lequel il emporta les villes de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle et de Thouars. Son caractère inconsidéré, dissipateur, et modéré par indolence, détermina d'abord Charles V à l'écarter du conseil de régence; mais à sa mort, en 1380, il lui confia une partie de l'autorité, conjointement avec le duc de Bourgogne, afin de balancer le pouvoir de son frère, le duc d'Anjou, nommé régent du royaume. Immédiatement après la mort du roi, les ducs de Berri et de Bourgogne s'assurèrent, à Melun, de la personne de Charles VI. Le duc de Berri, qui jusqu'alors n'avait témoigné aucune ambition, demanda et obtint le gouvernement du Languedoc, mais avec un pouvoir si étendu, qu'il en était plutôt le souverain que le gouverneur. Les Parisiens s'étant soulevés en 1382, il détourna le roi d'user de clémence. La dureté de son commandement en Languedoc excita des révoltes qu'il étouffa par des exécutions sanglantes, de même qu'en Auvergne et en Berri. Lorsque Charles VI prit les rênes du gouvernement, il l'éloigna des conseils, et le duc, se voyant sans autorité, se retira dans ses domaines. Le roi, pendant son voyage dans le midi de la France, indigné de ses vexations en Languedoc, lui ôta le gouvernement de cette province, et fit exécuter Bethisac, son favori. (*Voy.* Bethisac.) La maladie de Charles VI remit le duc de Berri à la tête du gouvernement, avec le duc de Bourgogne, qui, plus habile, disposa bientôt à son gré de l'autorité principale. Il se rendit médiateur dans les différends du duc d'Orléans, son neveu, avec le duc de Bourgogne; mais lorsque Jean-sans-Peur, fils de ce dernier, se fut rendu maître du gouvernement, le duc de Berri, honteux de n'avoir plus aucun crédit, se retira de nouveau dans les terres de son apanage. Il se ligua ensuite à Gien, avec les princes du sang, contre le duc de Bourgogne, et prit part à la guerre civile. Quand Henri V, roi d'Angleterre, profitant des déchirements de la France, passa la Somme avec une armée, le duc de Berri ne fut point d'avis de livrer la bataille d'Azincourt, et il insista au moins pour que le roi ne se trouvât point à la bataille, ainsi qu'il en témoignait le désir : « J'ai vu celle de Poitiers, dit ce « prince, où mon père le roi Jean fut pris, et mieux « vaut perdre la bataille, que le roi et la bataille. » Le duc de Berri mourut à l'âge de 76 ans, dans son hôtel de Nesle, à Paris, le 15 juin 1416. Sa devise était : *Oursine le temps venra*. Sa vie fut un tissu d'inconséquences, de profusions et d'injustices. Il ruina le roi et l'État, qu'il fit ses héritiers, et, après avoir pillé les provinces, il mourut si pauvre, que l'on fut contraint d'abandonner sa succession à ses créanciers. Il avait une sorte de passion pour les bâtiments, les bijoux, et fit bâtir des églises et de somptueux édifices à Poitiers et à Bourges. Il avait épousé Jeanne d'Armagnac, et, en secondes noces, Jeanne de Boulogne, dont il eut deux fils, Charles et Jean, qui moururent sans postérité. B—p.

BERRI (Charles, duc de). *Voyez* Guienne.

BERRI (Charles, duc de), 3ᵉ fils de Louis, dauphin de France, appelé le grand Dauphin, et de Marie-Christine de Bavière, naquit le 31 août 1686. Il fut appelé, en 1700, à la succession de la monarchie espagnole, dans le cas où le duc d'Anjou, que le roi Charles IV reconnaissait pour son héritier et son successeur, monterait sur le trône de France. Frère de Philippe V et du duc de Bourgogne, le duc de Berri avait su gagner tous les cœurs. Il était compatissant, accessible et plein d'aménité, aimant la vérité et la justice; mais il avait un sens plus droit qu'étendu; son esprit n'avait rien de brillant, quoiqu'il ne manquât pas de saillies piquantes. En prenant congé de ses frères, le nouveau roi dit au duc de Bourgogne : « Je suis roi d'Espagne; vous « serez roi de France; il n'y a que ce pauvre Berri « qui ne sera rien. » Le jeune prince, dit-on, répondit gaiement : « Moi, je serai prince d'Orange, « et je vous ferai enrager tous les deux. » Il paraît qu'il ne sut jamais guère que lire et écrire, et n'apprit rien une fois qu'il se crut délivré de la nécessité d'apprendre. Sa défiance de lui-même et sa timidité étaient telles, qu'il n'osait souvent ni parler, ni répondre, dans la crainte de mal dire. La présence de Louis XIV surtout lui imposait au point qu'il n'approchait de lui qu'en tremblant. Tel était le doux et aimable duc de Berri, lorsqu'il épousa, en 1710, mademoiselle d'Orléans, fille du neveu de Louis XIV, depuis régent de France. Cette princesse, altière, emportée, méprisa son mari et le lui fit sentir, parce qu'elle joignait un mauvais cœur à beaucoup d'esprit. Le duc de Berri, d'abord éperdument amoureux d'elle, eut longtemps les yeux fascinés sur les égarements scandaleux qu'elle se permettait; mais les désordres qu'on lui reprochait vinrent au point qu'à Rambouillet il la surprit et lui donna un coup de pied, la menaçant de la faire enfermer dans un couvent le reste de sa vie. Il était au moment de déclarer toutes ses peines au roi son aïeul, et de lui demander d'être délivré de sa femme, lorsqu'il fut attaqué, en 1714, de la maladie dont il mourut. Le malheur semblait attaché à sa destinée : en 1704, étant à la chasse au loup, il tomba de cheval, et se démit une épaule; en 1712, au milieu du deuil qui enveloppait les derniers jours de Louis XIV, par la perte successive de sa nombreuse et florissante postérité, le duc de Berri, encore à la chasse, croyant tirer sur un lièvre, creva, d'un coup de fusil, un œil au duc de Bourbon. Enfin, en 1714, la crainte que Louis XIV lui inspirait contribua à sa mort,

dont un accident fut la cause. Il fit une chute de cheval, et dissimula les incommodités qu'il en ressentait, pour ne pas augmenter les afflictions dont son aïeul était accablé. Ce silence aggrava le mal, sa poitrine s'affecta, et il mourut au château de Marly, le 4 mai, à l'âge de 28 ans. (*Voy.* l'article suivant.) Plusieurs roi de France (entre autres Louis XVI) ont porté le titre de duc de Berri avant de monter sur le trône. S—Y.

BERRI (MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS, duchesse DE), née le 20 août 1695, était l'aînée des filles de Philippe, duc d'Orléans, depuis régent de France, et de Françoise-Marie (mademoiselle de Blois), fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan. A l'âge de sept ans, elle eut une maladie dont les médecins désespérèrent de la guérir. Le duc d'Orléans, qui n'était pas étranger à cet art, entreprit de la traiter à sa manière, et réussit. De là cette affection pour sa fille aînée, qui ne fit que croître avec l'âge, et dont l'excès ne donna que trop de prise à la malignité des courtisans et du public. La jeune princesse, en butte d'une part aux duretés d'une mère jalouse, de l'autre à l'excessive indulgence de son père, dut à ce conflit la plus mauvaise éducation, ainsi que nous l'apprennent les mémoires de la duchesse douairière d'Orléans, grand'mère de la duchesse de Berri. (*Voy.* CHARLOTTE-ÉLISABETH.) « Elle a été mal élevée, dit-elle, ayant presque toujours été avec des femmes de chambre... Elle est « hautaine et absolue dans tout ce qu'elle veut. Depuis l'âge de huit ans, on lui a laissé faire sa volonté : il n'est donc pas étonnant qu'elle soit comme « un cheval fougueux. Elle se divertit autant qu'elle « peut... Je la raille souvent, en lui disant qu'elle « croit aimer la chasse, mais que dans le fait elle « n'aime qu'à changer de place... Elle préfère la « chasse au sanglier à la chasse au cerf, parce que « la première procure à sa table de bons boudins et « des hures. » Cette inégalité d'humeur, ces mauvaises habitudes, trop d'accord avec un naturel pervers, ne l'empêchèrent pas de devenir une femme fort agréable, quoiqu'elle fût dépourvue de beauté et marquée de la petite vérole. Cependant elle plaisait par un air de bonne humeur et d'abandon. Ses mains étaient d'une beauté admirable. « Elle a des « chairs grasses et saines, ses joues sont dures comme « des pierres, » dit encore la duchesse douairière. Et St-Simon ajoute : « Née avec un esprit supérieur, « et, quand elle le voulait, également agréable et aimable, et une figure qui imposait et qui arrêtait « les yeux, mais que sur la fin le trop d'embonpoint « gâta un peu, elle parlait avec une grâce singulière, « une éloquence naturelle, qui lui était particulière, « et qui coulait avec aisance et de source, enfin avec « une justesse d'expressions qui surprenait et qui « charmait. » Elle ne manquait pas d'instruction, et, sans avoir la voix forte ni agréable, elle chantait avec justesse. Louis XIV la prit tellement en affection, que madame de Maintenon en conçut d'abord quelque ombrage ; mais les écarts de la jeune princesse ne tardèrent pas à mécontenter le roi. En 1710, elle devint d'âge, et encore plus de figure, dit St-Simon, à être ce qu'on appelle présentée et mise à la cour et dans le monde ; mais dans sa prétention de préséance pour ses filles sur les femmes des princes du sang, la duchesse d'Orléans, mère de la jeune princesse, ne montra ni ne présenta sa fille, pour avoir le temps de faire prévaloir ses vues secrètes à cet égard. Elle commença d'abord par la faire appeler Mademoiselle tout court au Palais-Royal. La cour et le monde s'y accoutumèrent, les princes du sang plus que les autres ; mais quand il se présenta des contrats de mariage à signer, la duchesse d'Orléans ne voulut pas que sa fille signât après les femmes des princes du sang. Ce refus mit en émoi toute la cour, et fit naître entre la duchesse d'Orléans et la princesse de Condé une brouillerie qui donna lieu de part et d'autre à des mémoires et à des répliques, où les convenances n'étaient nullement observées. Le roi, voyant les courtisans partagés, et craignant d'indisposer ceux dont il condamnerait l'opinion, hésita longtemps à décider ; enfin il prononça contre la prétention de la duchesse d'Orléans. Celle-ci, désolée de cette décision, fit une démarche auprès du roi pour que le mariage de Mademoiselle avec le duc de Berri fût au moins accordé et déclaré ; et lorsque le duc d'Orléans en parla au roi, en disant que ce mariage le consolerait de tout, un « je le « crois bien, » d'un ton sec et avec un sourire amer et moqueur, fut la seule réponse du monarque. Depuis ce temps, la duchesse s'obstina à ne point montrer Mademoiselle à la cour, et pensa ainsi compromettre le mariage qu'elle désirait tant. A la fin, la duchesse de Bourgogne, qui avait pour Mademoiselle une bonté de mère, lui représenta qu'elle risquait son avenir pour obéir au vain dépit de la duchesse sa mère, et la conjura de se servir de tout son crédit auprès de celle-ci pour en obtenir de paraître à la cour. Mademoiselle suivit ce conseil, et la duchesse d'Orléans ne consentit qu'avec des larmes à ce que sa fille fût présentée en habit et en rang avec les princesses. Longtemps elle refusa de la voir dans cet habit. L'amour effréné des plaisirs n'était pas la seule passion de la jeune princesse : elle était ambitieuse, et voulait se rapprocher du trône en épousant un petit-fils de Louis XIV. Elle eut donc la force de se contraindre pendant une année, en dissimulant ses vices. Cette réserve, au travers de laquelle l'étourderie perçait encore assez pour que l'hypocrisie ne fût pas soupçonnée ; une éloquence naturelle, qui donnait à ses flatteries l'air de l'enthousiasme, lui ramenèrent le roi et madame de Maintenon. On peut lire dans les *Mémoires* de St-Simon (1) le détail de toutes les intrigues qui furent mises en jeu pour arriver à ce résultat. Il fallut à la fois gagner le parti janséniste et le parti moliniste ; le P. la Chaise et le duc de Beauvilliers ; le roi, la marquise de Maintenon, le dauphin, et jusqu'à mademoiselle Choin, sa maîtresse. St-Simon fut l'âme de toutes ces menées, et sa tâche fut d'autant plus

(1) Nous parlons de l'édition publiée récemment par la famille de ce duc. Toutes les éditions qui ont précédé ne nous ont donné ces *Mémoires* que mutilés.

difficile, « qu'avec tout son esprit et sa passion pour « Mademoiselle, le duc d'Orléans était comme une « poutre immobile, qui ne se remuait que par nos « efforts redoublés. » En lisant toutes ces particularités, on ne peut quelquefois s'empêcher de rire aux dépens de celui qui s'est fait l'acteur et le narrateur de tant de graves minuties. Le choix que fit le roi de madame la duchesse de St-Simon pour dame d'honneur de la future duchesse de Berri mit le duc entremetteur dans le plus grand embarras où un courtisan puisse se trouver. Il rougissait d'avance pour sa respectable femme d'une position aussi intime auprès d'une jeune princesse dont il connaissait les indomptables passions. Il aurait bien voulu refuser; mais, tout janséniste de religion et d'honneur qu'il était, le courtisan l'emporta chez lui, et, après une assez belle défense, il accepta. Le mariage se fit le 6 juillet 1710. Arrivée au but de toute son ambition, la duchesse de Berri conçut l'aversion la plus marquée contre toutes les personnes qui avaient contribué à son mariage, « parce que, dit « St-Simon, elle était indignée de penser qu'elle « pût avoir obligation à quelqu'un, et elle eut bien« tôt la folie, non-seulement de l'avouer, mais de « s'en vanter. » Elle ne tarda pas à agir en conséquence, et commença par brouiller son mari avec le duc de Bourgogne, frère aîné de celui-ci. Son projet était de s'appuyer du dauphin son beau-père pour dominer la cour. Le duc de Berri, prince faible et borné, était amoureux à l'excès de sa femme, et *en admiration perpétuelle de son esprit et de son bien dire*. (St-Simon.) La mort du dauphin, fils unique de Louis XIV, arrivée le 14 avril 1711, fit évanouir ses projets en fumée. « De là, dit encore St« Simon, cette rage de douleur que personne de ce « qui n'était pas instruit ne pouvait comprendre. « Elle se voyait ainsi réduite à plier sous une prin« cesse qu'elle avait payée de l'ingratitude la plus « noire, la plus suivie, la plus gratuite, qui faisait « les délices du roi et de madame de Maintenon, et « qui, sans contre-poids, allait régner d'avance en « attendant l'effet. Enfin, plus d'égalité désormais « entre les deux frères, à cause de la disproportion « du rang de dauphin. Chaque jour éclataient de sa « part les traits de la plus insigne méchanceté. » Pleine de mépris pour la naissance illégitime de la duchesse d'Orléans, sa mère, elle recherchait les occasions de faire éclater ce sentiment coupable. Un trait donnera l'idée de cette guerre continuelle qu'elle faisait à sa mère. Un nouvel huissier de la chambre du roi faisait chez elle un matin son service; la duchesse d'Orléans arriva subitement; l'huissier, peu au fait de l'étiquette, ouvrit les deux battants de la porte. La duchesse de Berri devint rouge de colère et reçut sa mère fort sèchement. Quand elle fut partie, elle voulut faire chasser l'huissier, et ne céda qu'à la considération qu'elle n'avait pas le droit d'interdire un officier du roi. Désormais tous ses mauvais penchants avaient reparu : elle portait dans ses déréglements une fougue qui indisposait jusqu'à son père. « Dès les premiers « jours du mariage, dit encore St-Simon, la force du « tempérament ne tarda pas à se déclarer : les indé« cences journalières en public, ses diverses courses « avec plusieurs jeunes gens, avec peu ou point « de mesure. » Son époux était tout à la fois son esclave et sa victime; elle le persécutait pour lui faire oublier les principes de piété et d'honneur dans lesquels il avait été élevé. Au bout de trois mois, le pauvre prince se trouva tout épris d'une femme de chambre assez laide, attachée au service de la duchesse. Celle-ci ne tarda pas à s'apercevoir de cette intrigue; elle déclara aussitôt à son mari que s'il continuait à vivre amicalement avec elle, elle le laisserait faire; mais que s'il s'avisait de la contrarier, elle révélerait au roi son intrigue. Par cette menace, elle tint pour ainsi dire en bride le duc de Berri, qui devait à sa mort laisser enceintes son épouse et sa maîtresse. Toutes deux accouchèrent à peu près en même temps. La duchesse était si peu jalouse qu'elle garda cette femme, et prit soin de la mère et de l'enfant. Un des premiers amants de la princesse fut la Haye, écuyer du duc de Berri; elle voulut se faire enlever par lui et emmener en Hollande. La Haye frémit à cette proposition et crut devoir en avertir le duc d'Orléans. Ce prince parvint non sans peine, en flattant et en effrayant sa fille, à lui faire abandonner un projet aussi insensé, dont il craignait que le bruit n'allât jusqu'à Louis XIV. Le mariage de la duchesse de Berri avait paru une occasion favorable aux ennemis du duc d'Orléans pour l'accuser d'un coupable amour pour sa fille; toute la ville et la cour en parlaient, surtout quand ce prince eut gagné l'amitié de son gendre (1). Ils mangeaient souvent tous les trois ensemble et en particulier, servis par la seule de Vienne, confidente de la duchesse de Berri, capable de favoriser tous les genres de débauches. Ces bruits arrivèrent jusqu'au roi, qui en fut très-mécontent, et qui sentit redoubler son éloignement pour le duc d'Orléans. Une nouvelle querelle entre la duchesse d'Orléans et sa fille vint mettre le comble au scandale. La veille d'un grand bal donné à la cour, la duchesse de Berri avait demandé à sa mère de beaux pendants d'oreilles provenant de l'écrin de la feue reine mère, Anne d'Autriche. Madame d'Orléans refusa ces bijoux à sa fille, parce que la duchesse de Bourgogne, qui croyait y avoir des droits, l'engagea à ne pas les donner. Piquée de ce refus, la duchesse de Berri déclara à son père que s'il ne lui faisait avoir les diamants de sa mère, elle romprait avec lui. Par une indigne rouerie, le duc d'Orléans les demande à sa femme, sous prétexte de les mettre en gage pour payer de grosses sommes qu'il devait en Espagne. La duchesse d'Orléans s'empressa de lui envoyer tous ses diamants. Le prince ne toucha qu'aux pen-

(1) On a attribué à Voltaire le couplet suivant, à ce sujet :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire.
Belle duchesse de Berri,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert d'époux;
Mère des Moabites,
Puisse bientôt naître de vous
Un peuple d'Ammonites !

dants que désirait sa fille, et les lui donna. Triomphante, elle se rend au bal, ornée de cette parure, et affecte de braver la duchesse de Bourgogne, qui alla sur-le-champ s'en plaindre au roi, à madame de Maintenon et à madame d'Orléans. Le roi fit appeler dans son cabinet la duchesse de Berri, lui reprocha les désordres de sa vie et lui fit rendre les diamants. La de Vienne, ouvrière de toutes ces tracasseries, fut chassée. Madame d'Orléans, qui avait naturellement le don des larmes, ne chercha point à se contraindre, et acheva de perdre la réputation de son mari et de sa fille par l'éclat de ses pleurs. Il est plus aisé d'imaginer que de décrire les fureurs de la duchesse : elle demeura six jours enfermée chez elle sans voir personne. Elle avait, dit-on, proféré de sombres menaces contre la duchesse de Bourgogne ; puis, lorsque si près de là cette princesse intéressante succomba, ainsi que son mari, qui la suivit six jours après dans la tombe (12 et 18 février 1712), on se rappela ces paroles, et l'on chercha à les lier avec un événement qui plongeait la France dans le deuil. Ces soupçons furent communiqués au roi. Le duc de Berri, lui disait-on encore, subjugué par cette méchante femme, et destiné peut-être à périr par ses mains, restait seul pour régner avec le duc d'Orléans ; car le duc d'Anjou (depuis Louis XV), visiblement miné par un poison qui n'avait pas encore tranché ses jours, n'aurait pas longtemps à porter ce titre de dauphin qui avait été si fatal à son grand-père, à son père, à son frère. On ne saurait dire jusqu'à quel point ces sinistres insinuations firent impression sur l'esprit du monarque : il eut besoin, pour douter du crime, d'en considérer toute l'atrocité. La mort prématurée du duc de Berri vint encore ajouter à tant de motifs de suspicion. Ce prince était si las des désordres et de l'humeur violente de sa femme, que vingt fois il avait formé le projet de se plaindre d'elle au roi, et de demander qu'elle fût renfermée dans un couvent. Son beau-père lui était devenu odieux. Il avait eu avec lui une scène terrible, en présence de la duchesse de Berri. Les bruits d'inceste, répandus dans le monde, avaient causé cet emportement, et le public avait été confirmé dans ces soupçons par la colère du prince. Mais faible, irrésolu, infidèle lui-même à une épouse qu'il avait éperdument aimée, qu'il aimait encore et qui portait dans son sein un gage de leur union, il s'était calmé. Il vint la voir à Versailles pendant que la cour était à Marly. Après une chasse dans le parc, il dîna avec elle, éprouva dès le soir même de violentes douleurs d'estomac, se rendit à Marly, et y mourut peu de jours après, le 4 mai 1714. Il avait à peine vingt-huit ans. La mort du dauphin et de la dauphine n'avait pas offert à beaucoup près des indices aussi vraisemblables de poison. Une circonstance qu'une partie de la cour regarda comme un fait certain, et l'autre comme officieusement inventée, persuada au roi que cette mort était naturelle. Le duc de Berri avait fait depuis plusieurs jours une chute dangereuse à la chasse ; des vases pleins de sang avaient été trouvés sous son lit. Après avoir dissimulé, malgré les plus vives souffrances, cet accident à ses domestiques, pour qu'on ne l'empêchât pas de manger, il s'en était ouvert, au moment de mourir, à son confesseur, le jésuite Larue. « Mon « père, lui dit-il, je suis la seule cause de ma mort.» Il était d'ailleurs d'une extrême intempérance ; ses excès de table avaient continué depuis sa chute. Il est maintenant impossible d'éclaircir ces faits sur lesquels les mémoires du temps n'offrent rien que de vague : les dénégations positives ou plutôt absolues de Voltaire ne prouvent malheureusement rien. Marmontel, dans son ouvrage sur la régence, paraît persuadé que le duc de Berri fut empoisonné par sa femme à l'insu du duc d'Orléans. Cependant il ne donne aucun détail sur ce fait, et n'indique aucune preuve. « Le roi, dit M. Lacretelle (*Tableau du 18e « siècle*), crut cette fois tout ce que son repos l'invitait « à croire. » Il avait assisté aux derniers moments de son petit-fils, qui probablement lui avait parlé de manière à écarter tout soupçon. Il alla visiter la duchesse de Berri, lui manifesta un intérêt que depuis longtemps il ne lui témoignait plus, et lui laissa les diamants de son mari. « Le public, assez indifférent « sur le duc de Berri, ajoute le même historien, eut « peu de soupçons sur une mort qui lui inspirait « peu de regrets. » Madame de Maintenon se rapprocha alors de la duchesse de Berri, et essaya de la mettre aussi bien auprès du roi que l'avait été la feue dauphine (duchesse de Bourgogne) ; « mais il « ne paraît pas que l'inclination du roi ait été aussi « forte. » La mort de Louis XIV, en faisant passer dans les mains du régent, duc d'Orléans, toute l'autorité royale, ouvrit une nouvelle carrière à l'orgueil de la duchesse de Berri, orgueil qui allait jusqu'à la folie. Elle traversa une fois Paris précédée de trompettes et de cymbales. Une autre fois elle parut au spectacle sous un dais, inconvenance d'autant plus grande, que le duc et la duchesse sa mère étaient présents. Pour recevoir l'ambassadeur de Venise, elle voulut s'asseoir sur un fauteuil placé sur une estrade. Cette incartade d'une jeune personne mit en émoi toute la diplomatie européenne. Les ambassadeurs protestèrent ; et il fallut que le régent promît que pareille scène ne se renouvellerait plus. La duchesse se plaisait aussi à accabler le régent de ses hauteurs, et faisait même contre lui une sorte d'opposition politique. St-Simon dit qu'elle entretenait dans sa maison « des braves pour se faire compter « entre l'Espagne et son père, et se tourner du côté « le plus avantageux. » En un mot toutes ses démarches tendaient à occuper le rang de reine. Cette hauteur ambitieuse ne l'empêchait pas de vivre en très-mauvaise compagnie et de passer ses jours et ses nuits dans d'obscènes orgies. Là toujours, par exemple, elle était parfaitement d'accord avec son père. On ose à peine rapporter les termes dans lesquels le duc de St-Simon rend compte d'un de ces scandaleux banquets : « Madame la duchesse « de Berri et M. le duc d'Orléans, dit-il, s'y eni« vrèrent au point que tous ceux qui étaient là ne « surent que devenir. L'effet du vin par haut et par « bas fut tel, qu'on en fut en peine, et cela ne la « désenivra pas, tellement qu'il fallut la ramener en

« cet état à Versailles. Tous les gens des équipages « le virent, et ne s'en turent pas. » Si nous voulions entrer dans tous les détails, nous parlerions encore ici de ces bals masqués où la duchesse de Berri oubliait dans de petites loges son rang aussi bien que toute pudeur; nous signalerions ses intrigues passagères avec le duc de Richelieu et d'autres jeunes courtisans. « Sa vie offrait, dit St-Simon, le mélange « de la plus altière grandeur, ainsi que de la bas« sesse et de la servitude la plus honteuse. » Si le régent son père était à ses pieds, elle était soumise en esclave à un cadet de Gascogne, Rions, neveu de ce duc de Lauzun qui épousa mademoiselle de Montpensier, unique héritière de la première maison de Bourbon-Orléans. Ce Rions n'était pourtant qu'un fat, fort laid et assez sot, ce qui n'est pas toujours une raison pour être repoussé des dames (1). Il avait pris sur la duchesse de Berri un ascendant tel, qu'il l'avait façonnée à tolérer jusqu'à ses mépris, et réduite à souffrir qu'il eût sous ses yeux, dans sa maison, une autre maitresse, la dame de Mouchy, attachée au service de la princesse. Du reste Rions finit par se faire épouser secrètement. « C'était l'oncle « qui avait guidé son neveu dans toute cette affaire. « Il lui avait conseillé de traiter sa princesse comme « il avait traité lui-même Mademoiselle. Sa maxime « était que les Bourbons voulaient être rudoyés « et menés le bâton haut, sans quoi on ne pouvait se « conserver sur eux aucun empire. » (St-Simon (2)). Au milieu de tous ces désordres, la duchesse faisait fréquemment « des retraites austères aux carmélites « du faubourg St-Germain (3), » et elle en sortait « pour revenir aux soupers les plus profanés par la « vile compagnie, et la saleté et l'impiété des propos,» passant ainsi « de la débauche la plus effrontée à la « plus horrible frayeur du diable et de la mort.... » Elle ne voulait se contraindre sur rien, elle était indignée que le monde osât parler de ce qu'elle-même ne prenait pas la peine de lui cacher ; et toutefois elle était désolée de ce que sa conduite fût connue... Elle était enceinte de Rions, et s'en cachait tant qu'elle pouvait... La grossesse vint à terme, « et « ce terme, mal préparé par les soupers continuels, « fort arrosés de vin et des liqueurs les plus fortes, « devint orageux et promptement dangereux... » Le péril était imminent ; Languet (*voy.* ce nom), curé de St-Sulpice, parla des sacrements au duc d'Orleans. La difficulté était d'abord de les proposer à la duchesse; mais le curé déclara qu'il ne les administrerait point tant que Rions et la dame de Mouchy seraient au Luxembourg. Le cardinal de Noailles approuva le curé dans son refus. La duchesse se mit en fureur, se répandit en emportements contre ces *cafards*, qui abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï, et n'épargna pas son père sur sa faiblesse et *sa sottise de le souffrir*. A l'en croire, on aurait dû *faire sauter l'escalier* au curé et au cardinal. Cette scène n'empêcha pas la duchesse d'accoucher heureusement. Infiniment peinée de la manière peu flatteuse pour elle dont la cour et la ville avaient pris sa maladie, elle crut regagner quelque chose dans l'opinion en rouvrant au public les portes du Luxembourg, qu'elle avait fait fermer il y avait longtemps. « On en « fut bien aise, on en profita, dit St-Simon ; mais ce « fut tout. Elle se voua au blanc pour six mois ; et « cela fit rire. » Bientôt, pour éviter l'embarras de se trouver à Paris pendant la semaine de Pâques, après tant de scandales, elle fit vers la fin de mars un voyage prématuré à Meudon, et voulut y offrir une fête nocturne à son père pour donner le change au public autant sur son accouchement que sur la froideur qui existait entre elle et le régent, depuis qu'elle l'obsédait pour faire déclarer son mariage. Ce mariage ne surprit que médiocrement, dit St-Simon, à cause de cet *assemblage de passion et de peur du diable* dont était possédée la duchesse ; mais on fut étonné de cette fureur de le déclarer dans une personne *si superbement glorieuse*. C'était aussi le plus vif désir de Rions, qui ne s'était marié que par ambition; mais le régent, pour gagner du temps, l'avait envoyé à l'armée après les scènes de l'accouchement. Quant à la duchesse, le fatal souper de Meudon, fait en plein air, au mois de mars, ne lui réussit pas : elle éprouva une rechute dont elle ne releva plus. Enfin, le 14 juillet, la maladie prit un caractère alarmant. « Elle se soumit aux remèdes « pour ce monde et pour l'autre, dit St-Simon. Une « première fois, elle reçut les sacrements, les portes « ouvertes; parla aux assistants sur sa vie et sur son « état, mais en reine de l'un et de l'autre. » Après ce spectacle, elle s'applaudit avec ses familiers de la fermeté qu'elle avait montrée, et leur demanda, comme Auguste, si elle n'avait pas bien joué son rôle. Peu de temps après cette explosion d'orgueil, la peur du diable revint, et elle reçut de nouveau les sacrements *avec beaucoup de piété, à ce qu'il parut*. Le 21 juillet 1719, elle expira au château de la Muette, comme si elle s'était endormie. L'empirique Garus, qui faisait alors beaucoup de bruit, fut admis à lui administrer son élixir. Le remède réussissait, mais elle fut empoisonnée, dit St-Simon, par un purgatif que lui donna le médecin Chirac. Pourquoi a-t-on été chercher des causes humaines à une fin si naturelle? La princesse, depuis quatre mois qu'elle était sur le lit de souffrance, expiait par une horrible complication de maux les débauches vraiment romaines de sa courte existence : goutte, ulcère à l'estomac et à la peau, le foie, la rate attaqués, sans parler d'une dernière affection plus honteuse : voilà les poisons dont elle périt victime, sans qu'il fût besoin d'une purgation malencontreuse. Laissons au surplus s'exprimer l'aïeule de la princesse sur les causes de cette mort prématurée : « Je crois, dit-elle, « que ce sont ses bains excessifs et sa gourmandise « qui ont miné sa santé..... La pauvre duchesse de

(1) St-Simon nous apprend qu'il avait le visage pâle, très-joufflu et couvert de boutons; ce qui, dit-il, le faisait *ressembler à un abcès*.

(2) St-Simon dit encore que Rions n'était arrogant qu'avec la duchesse, et qu'avec tout le monde à la cour il était poli et respectueux. Sa tyrannie allait jusqu'à forcer la princesse de changer deux ou trois fois de toilette selon son caprice, de la contraindre de rester quand elle voulait sortir, etc.

(3) Elle y avait un appartement.

« Berri s'est détruite elle-même comme si elle s'é-« tait tiré un coup de pistolet; car elle a mangé en « secret des melons, des figues et du lait. Pour cette « belle œuvre, elle a fermé la porte de sa chambre « à son docteur pendant quinze jours. » Le duc d'Orléans donna seul des larmes à la duchesse de Berri. « A l'ouverture du corps, ajoute St-Simon, la « pauvre princesse fut trouvée grosse. » Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à l'armée, le prince de Conti alla trouver Rions, et lui chanta ce vieux refrain :

Elle est morte la vache à Panier,
Il n'en faut plus parler.

Pour terminer cet article, laissons la vieille duchesse d'Orléans, douairière, dire avec sa franchise germanique le peu de bien que l'on ait dit de sa petite-fille. A l'en croire, elle souffrait tout en patience de sa mère qui la maltraitait, et fut toujours fille respectueuse et dévouée. Les anecdotes de l'huissier et des diamants, rapportées ci-dessus, semblent prouver le contraire ; mais rien n'autorise à nier ce qu'ajoute la vieille duchesse, que pendant une maladie de sa mère elle veilla auprès d'elle comme une garde-malade, et ne la quitta point d'un instant. « Si la « duchesse de Berri n'était pas ma petite-fille, dit-« elle encore, j'aurais toutes les raisons du monde « d'être contente d'elle... Je serais une ingrate si je « ne l'aimais, car elle me fait toutes les amitiés pos-« sibles, et a tant d'égards pour moi, que j'en suis « souvent étourdie. » Jouissant d'un revenu de 600,000 livres de rentes, elle était magnifique, généreuse, et se laissait sciemment piller par ses gens; aussi laissa-t-elle à sa mort 400,000 livres de dettes. Enfin, comme dans ses portraits de famille rien ne vise au panégyrique, ainsi se terminent les souvenirs de la duchesse douairière sur sa petite-fille : « On fut tellement embarrassé pour son oraison fu-« nèbre, qu'on a fini par se résoudre à n'en point « prononcer... Mon fils est d'autant plus profondé-« ment affligé, qu'il voit bien que s'il n'avait pas eu « trop de complaisance pour sa chère fille, et que « s'il avait plus agi en père, elle vivrait encore et se « porterait bien. » On n'a de la duchesse de Berri qu'un mauvais portrait, gravé pendant sa vie par Desrochers, et un dessin du cabinet de Fontette, qui est à la bibliothèque du roi. D—R—R.

BERRI (CHARLES-FERDINAND DE BOURBON, duc DE), né à Versailles, le 24 janvier 1778, second fils du comte d'Artois (depuis Charles X) et de Marie-Thérèse de Savoie, eut pour gouverneur le duc de Sérent, et pour sous-précepteurs les abbés Marie et Guénée. De pareils maîtres n'étaient guère propres à lui inspirer les idées et les goûts militaires dont les événements allaient lui faire une nécessité, et que dès longtemps, dans la plupart des maisons souveraines de l'Europe, on s'efforçait de donner aux jeunes princes. Cependant le duc de Berri, naturellement porté à tous les exercices violents, et montrant peu de goût et d'application aux études sérieuses, semblait plus qu'un autre destiné à la carrière des armes ; et, lorsque son père l'eut conduit hors de France, en 1789, lorsque, à peine âgé de douze ans, il fut obligé de partager les travaux et les périls de l'émigration, on le vit s'y livrer avec autant de zèle que de véritables dispositions. Après avoir passé quelques mois dans les Pays-Bas, puis en Allemagne et à la cour du roi de Sardaigne, son oncle, il vint faire ses premières armes dans le corps d'armée qui attaqua Thionville en septembre 1792, sous les ordres du maréchal de Broglie. Après l'issue malheureuse de cette expédition, le duc de Berri alla passer quelques mois avec son père au château de Hamm, en Westphalie, et il se rendit ensuite à l'armée que commandait le prince de Condé sur les bords du Rhin. Ce fut là qu'il fit réellement la guerre d'une manière aussi active que périlleuse. Il commandait une petite troupe de cavalerie, et, pendant plus de quatre ans, depuis la fin de 1794 jusqu'à la paix de Léoben, en 1797, il parut dans toutes les affaires des armées du Rhin, et surtout à Steinstadt, à Munich et devant Huningue, d'une manière aussi brillante que le permettaient son jeune âge et le peu d'importance de son commandement. Le corps de cavalerie commandé par le duc de Berri passa au service de la Russie en 1798, lorsque l'Autriche eut déposé les armes. Le jeune prince profita de cet intervalle de repos pour visiter son père à Edimbourg, et il se rendit ensuite en Italie, où il fut près d'épouser la princesse Christine, fille du roi de Naples, qui depuis est devenue reine de Sardaigne ; mais ce projet fut traversé par le ministre Acton, alors tout-puissant à la cour des Deux-Siciles, et d'ailleurs cette cour avait en ce temps-là trop de ménagements à garder envers la république française. Obligé d'y renoncer, le duc de Berri dut au moins à son voyage en Sicile et au séjour de plusieurs mois qu'il fit à Rome l'avantage de contracter le goût des beaux-arts, dans lesquels il fit d'assez grands progrès, surtout dans la peinture, qui fut toute sa vie son étude de prédilection. En quittant l'Italie, il alla de nouveau se ranger sous les drapeaux du prince de Condé, qui était revenu en Bavière pour y faire sa dernière campagne. Il y donna encore des preuves de courage dans plusieurs occasions, et ne se retira que lorsque cette malheureuse armée fut licenciée et dispersée par la capricieuse politique des puissances. Se trouvant alors dénué de ressources et loin de sa famille, le duc de Berri passa plusieurs mois dans la retraite à Klagenfurth auprès de sa mère, puis à Vienne, cherchant en vain par ses correspondances à renouer un projet de mariage qui devenait d'autant plus difficile que la position de la cour de Naples était plus embarrassante. Il eut aussi, à cette époque, l'espoir de faire partie d'un débarquement qui devait s'opérer sur les côtes de Provence; mais les succès de Bonaparte et l'affermissement de son pouvoir rendirent bientôt impossible l'exécution de tous ses plans, et le jeune prince n'eut plus qu'à se rendre en Angleterre pour s'y réunir à son père. Il passa plusieurs années à Londres, vivant presque seul, ou quelquefois, il faut le dire, avec des personnes peu dignes de son rang. Ce fut dans ce temps-là qu'il contracta une intime

maison avec une dame anglaise, dont il eut plusieurs enfants. En 1804, il se rendit en Suède, où les projets guerriers de Gustave-Adolphe semblaient lui offrir une occasion de reprendre les armes; mais il fallut encore une fois y renoncer, lorsque les événements d'Ulm et d'Austerlitz eurent forcé les grandes puissances à demander la paix. Le duc de Berri retourna en Angleterre, et il y vécut à peu près de la même manière qu'auparavant, ne voyant que rarement son père et le prince de Condé, et ne faisant guère que des apparitions obligées à Hartwell, lorsque le roi Louis XVIII y eut établi sa résidence. Mais au commencement de 1814 s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière. On se rappelle qu'à cette époque, les princes de sa famille se distribuèrent les rôles pour pénétrer en France, et que, tandis que Monsieur, comte d'Artois, venait par les provinces de l'Est, et le duc d'Angoulême par l'Espagne, son frère se dirigea par la Normandie. Il fut alors sur le point de tomber dans un piége que lui tendit la police impériale. De perfides correspondances avaient fait penser aux crédules conseillers de Louis XVIII que le duc de Berri était attendu sur les côtes de l'Océan par 40,000 royalistes tout armés, et qu'il ne s'agissait pour lui que d'exécuter une marche triomphale vers Paris. Ce fut dans cette croyance que le jeune prince s'embarqua sur un vaisseau anglais; mais, ayant, à son arrivée à l'île de Jersey, reçu des avis plus sûrs, il attendit prudemment que les événements de Paris lui permissent de débarquer paisiblement à Cherbourg, et il fut accueilli dans cette ville, le 13 avril, par de nombreuses acclamations. Dès le lendemain, il se dirigea sur Bayeux, puis sur Caen, où il gagna à la cause royale, par sa franchise et ses manières chevaleresques, des corps de troupes qui lui avaient d'abord montré quelque répugnance. Il fut complimenté dans la dernière de ces villes par le préfet Méchin, et il y publia une proclamation où il fit, comme les autres princes de sa maison, des promesses qui n'ont pas été réalisées et qui ne pouvaient pas toutes l'être. (*Voy.* LOUIS XVIII.) Le duc de Berri continua sa route par Rouen, et arriva à Paris le 21 avril. Après avoir été serré dans les bras de son père, qui le reçut aux Tuileries, il se jeta dans ceux des maréchaux qui étaient présents. Cherchant à mériter l'affection de l'armée, il se montra partout le protecteur et l'ami des militaires. On répéta alors beaucoup de mots heureux qu'il leur adressait dans les revues et les manœuvres auxquelles il assistait fréquemment; nous n'en citerons qu'un seul. Quelques soldats, avec lesquels il causait familièrement, lui ayant franchement fait connaître l'attachement qu'ils conservaient pour Napoléon, il leur demanda la cause de cet attachement : « C'est, « lui dirent-ils, parce qu'il nous faisait rempor- « ter des victoires. — Je le crois bien, répliqua « brusquement le prince, avec des *hommes* comme « vous, cela était bien difficile!... » Il se servit même d'une expression plus conforme au langage des soldats, et qui était assez dans ses habitudes. Sa repartie n'en eut que plus de succès, et il est sûr qu'il fut, à cette époque, celui des princes de sa famille qui réussit le mieux auprès des troupes. Mais les ennemis des Bourbons, qui dès lors étaient nombreux, et qui devenaient d'autant plus entreprenants que ceux-ci cherchaient moins à se faire redouter, s'étant bientôt aperçus que tout l'avenir de cette maison reposait sur le duc de Berri, ne négligèrent aucun moyen de le dépopulariser, et ils répandirent contre lui des calomnies de tous les genres. On sait que c'est toujours par là que commencent les révolutions. Quelque absurdes que fussent la plupart de ces calomnies, on ne peut douter qu'elles n'aient eu beaucoup d'influence sur les événements; et lorsque, peu de temps après son arrivée, le prince fut envoyé dans les provinces de l'Est pour y ramener les esprits à la cause royale, il en éprouva de fâcheux effets. Le roi l'avait nommé colonel général des chasseurs et lanciers. Il fut question, à cette époque, de lui faire épouser une princesse russe, et il paraît que l'empereur Alexandre s'y montrait favorablement disposé; mais ce projet, qui pouvait avoir les plus heureux résultats pour la famille royale, échoua devant des scrupules de religion que nous ne voulons pas discuter. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, peu de mois après, lorsque Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, vint pour renverser la monarchie des Bourbons, ces princes, entourés d'ennemis à l'intérieur, ne s'étaient fait au dehors ni alliance ni appui. Dans cette circonstance difficile, le duc de Berri déploya toute l'énergie et la valeur que l'on attendait de lui. Nommé chef de l'armée que l'on voulut réunir devant Paris, il se montra partout aux troupes, dans les revues, dans les casernes; et, quand la retraite fut décidée, il commanda le petit nombre de celles qui étaient restées fidèles. Faisant bonne contenance jusqu'à la frontière belge, il sut empêcher un engagement qu'il voulait éviter entre des Français, sans laisser néanmoins entamer son arrière-garde par les soldats de Napoléon. Pressé à Béthune par un corps de cavalerie, il ne craignit pas de s'offrir seul aux coups de ses ennemis, et il leur imposa par son sang-froid et sa présence d'esprit. Lorsque Louis XVIII se fut établi à Gand, son neveu commanda les débris de la maison militaire qui campèrent à Alost; et, après la bataille de Waterloo, les portes de la France étant de nouveau ouvertes aux Bourbons, il commanda encore cette petite armée royale dans sa marche vers Paris. Peu de jours après cette seconde restauration, le roi l'envoya présider le collége électoral du Nord, et il contribua de tout son pouvoir, dans ce département, à former cette chambre *introuvable* qui devait être plus royaliste que le roi, et que le roi devait renvoyer. (*Voy.* LOUIS XVIII.) Il fut très-bien reçu par les Lillois, et il se fit parmi eux beaucoup de partisans. *C'est désormais, entre nous, à la vie à la mort,* leur dit-il en les quittant; et ces paroles, dignes du petit-fils de Henri IV, ont été souvent répétées. Revenu dans la capitale, le duc de Berri, ainsi que son père et le duc d'Angoulême, se montra fort assidu aux séances de la chambre des pairs; mais des motifs politiques, qu'il n'est pas facile de comprendre aujourd'hui, firent bientôt redouter leur

influence, et cette faible participation au pouvoir leur fut interdite. Le duc de Berri n'eut plus d'autres soins que de passer encore quelques revues, de faire des inspections et d'adresser aux troupes de courtes et heureuses allocutions, qui eurent toujours beaucoup de succès. Il devenait de plus en plus certain que c'était sur lui seul et sa postérité que devait se fonder l'avenir de la branche aînée des Bourbons; cette considération décida son mariage, et M. de Blacas, ambassadeur à Naples, fut chargé de le négocier. Le 28 mars 1816, un message royal annonça aux chambres que ce prince allait épouser la fille aînée de l'héritier du trône de Naples, et proposa d'augmenter d'un million son apanage, qui, jusque-là, n'avait été que de 500,000 francs. Les chambres portèrent spontanément cette somme à 1,500,000 fr.; mais le prince déclara qu'il consacrerait pendant cinq ans ce supplément au soulagement des départements qui avaient le plus souffert de la guerre, et il a religieusement tenu sa promesse. Cette union, qui se fit au milieu des applaudissements de la France, fut d'abord très-heureuse; mais les deux premiers enfants qui en naquirent, et dont l'un était un prince, moururent en bas âge; le troisième (Mademoiselle) a survécu, et le duc de Bordeaux ne vint au monde que six mois après la mort de son père. Cette mort fut une cruelle catastrophe, et elle est dans l'histoire un événement de la plus haute importance. Le 13 février 1820, dernier dimanche du carnaval, le duc de Berri étant allé à l'Opéra avec sa femme, et voulant y rester encore lorsque celle-ci en partait à onze heures, l'accompagna jusqu'à sa voiture. Il venait de lui donner la main pour l'aider à monter, lorsqu'un homme passe rapidement entre le factionnaire qui présentait les armes et le valet qui relevait le marche-pied, appuie sa main gauche sur l'épaule droite du prince, puis le frappe de la main droite, au-dessous du sein droit, en le poussant violemment sur le comte de Mesnard. Croyant d'abord n'avoir reçu qu'une faible contusion, le duc y porte la main; mais, dès qu'il a senti la plaie et le poignard qui y restait attaché, il s'écrie : « Je suis assassiné... cet homme m'a tué... je suis « mort... » et, retirant lui-même le poignard, il répand un torrent de sang et tombe en défaillance. On s'efforce d'écarter ses habits, de reconnaître la blessure, et il s'écrie de nouveau : « Je suis mort... « un prêtre... Venez, ma femme... » Et sa femme, qui était descendue précipitamment de voiture, qui avait arraché sa ceinture pour couvrir la plaie, était déjà toute sanglante attachée aux douleurs de son époux... Deux médecins arrivent, et ils font des saignées au bras, qui produisent peu de soulagement. « Je suis bien sensible à vos soins, leur dit-il, « mais ils sont inutiles; je suis perdu. » Un troisième se présente, c'était le docteur Bougon, qui avait fait le voyage de Gand en 1815. Le prince le reconnaît, et il s'écrie : « Adieu, mon cher Bougon; « je suis frappé à mort. » Enfin le célèbre Dupuytren arrive à une heure, et il examine la plaie : il interroge la victime, qui ne peut plus répondre... Alors la duchesse qui, elle-même peut à peine parler, se penchant encore vers le lit de douleur : « Je « vous en prie, mon ami, dites où vous souffrez. » A cette voix, le prince se ranime; il prend la main de sa femme et la pose sur sa poitrine... « C'est là ? » lui dit-elle.— Oui, j'étouffe. » Alors il fut décidé que la plaie serait élargie pour donner au sang une plus grande issue. Quand on approcha le fer, il s'écria douloureusement : « Laissez-moi, puisque je dois « mourir... » Cette opération donna cependant un peu de calme, et ce fut alors que le prince put adresser quelques mots de bienveillance à ceux que cet événement avait fait accourir. Toute la famille d'Orléans, qui s'était trouvée ce jour-là même à l'Opéra, ne le quitta pas un instant. Le duc et la duchesse d'Angoulême, le père de l'infortuné prince, y étaient venus des premiers. Il les pria de lui faire voir son assassin. « Qu'ai-je fait à cet homme? dit-« il; peut-être l'ai-je offensé... — Non, mon fils, « répondit le malheureux père. — C'est donc un in-« sensé; il faut lui faire grâce; promettez-moi de la « demander au roi... » Le désespoir de la duchesse s'augmentant à mesure qu'elle voyait s'affaiblir son époux, il la conjura de se ménager *pour l'enfant qu'elle portait dans son sein*. Nous avons dit que le duc de Berri avait eu, en Angleterre, une de ces liaisons que la morale et la religion réprouvent également, mais qui n'imposent pas moins à l'homme de bien des devoirs impérieux. Le prince ne l'oublia pas dans ce moment suprême; il voulut voir pour la dernière fois ses deux filles, et il eut assez de confiance en sa femme pour les recommander à sa bonté. « Ce sont aussi mes enfants, s'écria la du-« chesse; je veux les embrasser; » et dans un instant les deux pauvres petites étrangères parurent, et se mirent à genoux, en sanglotant, devant le lit de leur père. Celui-ci leur donna sa bénédiction, les embrassa et les présenta à la duchesse, qui les reçut dans ses bras. M. de Latil, évêque d'Amyclée, aumônier du prince, le confessa, et le curé de St-Roch lui administra l'extrême-onction. Le duc sentait sa fin approcher; il éprouvait des douleurs affreuses et tombait à chaque instant en défaillance. A cinq heures, le roi arriva; et le duc lui dit en lui baisant la main : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie « pour l'homme. » Le roi, profondément ému, répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous « le pensez; nous en reparlerons... » Le roi ne dit pas oui, reprit le prince; il répéta à plusieurs reprises : « Grâce pour la vie de l'homme, et que je meure « tranquille; cela adoucira mes derniers moments! » Les symptômes devenaient de plus en plus alarmants; tout espoir s'évanouit, et le prince expira à cinq heures et demie. Le roi, appuyé sur le bras de Dupuytren, lui ferma les yeux, baisa sa main et se retira. Une heure après, le corps fut porté au Louvre, puis embaumé et transféré en grande pompe à St-Denis pour y être déposé dans le caveau royal. Le cœur fut séparé pour être porté à Rosny, dans le château de la duchesse, et les entrailles furent envoyées à Lille. M. de Quélen, alors coadjuteur de Paris, prononça l'oraison funèbre. La mort du duc de Berri fut, pour la famille royale et

pour tous les amis de la monarchie, une perte immense et dont les conséquences sont peut-être encore incalculables. Si l'on n'a pu savoir par quelle main secrète avait été dirigé l'assassin, et si l'on ignore même encore aujourd'hui s'il eut des complices (*voy.* LOUVEL), on sait au moins à quel parti son crime a profité. Le résultat le plus immédiat fut la chute du ministère qui l'avait au moins laissé commettre par sa négligence. Comme le dit alors M. de Chateaubriand, ce ministère glissa dans le sang du duc de Berri. Tous les spectacles et les bals du carnaval furent interrompus. La salle de l'Opéra, près de laquelle le crime avait était commis, fut démolie, et il fut statué qu'un monument expiatoire serait élevé sur la même place. Ce monument, commencé depuis longtemps et près d'être achevé, a été remplacé, après la révolution de 1830, par une fontaine monumentale. Sans être doué d'une grande capacité, le duc de Berri, par son caractère résolu et son courage, aurait été d'un grand poids dans les événements ultérieurs. Naturellement bon et généreux, mais d'une extrême vivacité, il se livrait quelquefois avec ses inférieurs, même envers des personnes d'un rang très-élevé, à des violences inexcusables, mais dont lui-même se montrait presque aussitôt désespéré, au point d'en demander pardon de la manière la plus humble. Ce fut ainsi qu'après avoir traité fort grossièrement M. de la Ferronnais, son premier gentilhomme et son ami, le compagnon de son exil, il lui témoigna le plus amer repentir; mais l'outrage avait été tel, que M. de la Ferronnais fut obligé de s'éloigner de la cour, et ne reparut plus devant le prince. Le duc de Berri aimait réellement les arts, et, dans le seul but de les favoriser, il consacrait une grande partie de ses revenus à des acquisitions de tableaux. Il avait fondé dans les mêmes intentions la société des Amis des arts, qu'il présidait, et qui existe encore, mais dont les résultats sont loin d'être aujourd'hui aussi importants qu'ils le furent d'abord par son influence. Bien qu'il n'ait jamais cessé de se livrer à son goût excessif pour les femmes, et qu'il ait toujours eu des maîtresses connues, il avait pour la duchesse de Berri les meilleurs procédés. Il l'aimait sincèrement, et il ne chérissait pas ses enfants avec moins de tendresse. Un grand nombre d'écrits furent publiés à Paris et dans les départements sur la vie et la mort de ce prince. Les plus remarquables sont : 1° *Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur C.-F. d'Artois, fils de France, duc de Berri*, par M. le vicomte de Chateaubriand, Paris, 1820, in-8°; 2° et 3° édition, in-18, même année; 2° *Oraison funèbre*, etc., par M. de Boulogne, évêque de Troyes, prononcée dans sa cathédrale le 19 avril; 2° édition, Paris, 1820, in-8°; 3° *Discours à la mémoire*, etc., par l'abbé Feutrier (depuis évêque de Beauvais), Paris, 1820, in-8°; 4° *Éloge funèbre*, etc., par M. Choppin, Paris, 1820, in-8°; 5° *Éloge historique de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri*, par M. le chevalier Alissan de Chazet, Paris, 1820, in-8°; 6° *Vie de S. A. R. monseigneur le duc de Berri*, par T.-G. Delbare, Paris, 1820, in-8°; 7° *Relation historique, heure par heure, des événements funèbres de la nuit du 13 février 1820, d'après des témoins oculaires*, par M. Hapdé, 3° édition, Paris, 1820, in-8° ; 8° *les Derniers Moments de S. A. R. monseigneur le duc de Berri*, par Magalon (du Gard), Paris, 1820, in-8°; 9° *Quelques larmes sur le tombeau de*, etc., par Auguste Hus, in-8°; 10° *Quel est l'assassin du duc de Berri?* par A.-A. Salvaigne de la Cipière, Paris, 1820, in-8°; 11° *la France justifiée de complicité dans l'assassinat du duc de Berri*, Paris, 1820, in-8°; 12° *le Trône du martyr du 13 février, précédé d'événements extraordinaires et inédits analogues à la mort de monseigneur le duc de Berri, à la vie et aux sept heures de souffrance de ce prince;* 13° *de l'Assassin, son caractère, ses habitudes, le lieu qu'il avait choisi pour poignarder sa victime, avec la description topographique de l'enceinte*, par L.-A. Pitou, Paris, 1820, in-8°. Il parut encore, à cette époque, un grand nombre d'autres brochures, de mandements, d'oraisons funèbres, de discours, etc. M—D j.

BERRIAT. *Voyez* BERRYAT.

BERRIAYS. *Voyez* LEBERRIAYS.

BERRIER (JEAN-FRANÇOIS-CONSTANT), et non pas *Constant* BERRIER, comme il est désigné dans l'*Annuaire* de M. Mahul, poëte et journaliste, naquit en 1766, à Aire en Artois, et mourut à Paris le 12 juin 1824. Il avait vingt-cinq ans lorsque la révolution éclata ; il eut toujours ses excès en horreur, et fut assez heureux pour trouver dans les camps, pendant la terreur, un refuge contre la proscription Il remplit successivement les fonctions d'agent en chef des vivres-viande, dans l'armée de Kellermann et dans celle de Schérer, en Italie. La modération de ses opinions, son humanité, firent que les personnes persécutées par les différentes factions révolutionnaires trouvaient un asile dans son administration. Cette conduite, dénoncée à l'animadversion des jacobins par le *Journal des Hommes libres*, obligea Berrier de quitter ses fonctions. Plus tard, sous Napoléon, il concourut au même titre d'agent général à l'entreprise des vivres Deventeaux et Maubreuil ; mais ayant été à cette époque dénoncé comme ayant pris part à quelques intrigues royalistes, il fut arrêté et demeura en prison pendant plusieurs mois. Il était sorti pauvre de ces fournitures militaires, où tant d'autres ont fait de grandes fortunes. Depuis 1814, il s'attacha à la *Gazette de France* comme traducteur des journaux anglais. De 1820 à 1822, il put joindre à ce travail obscur le produit d'un modique emploi dans les bureaux de la préfecture de police. Il avait obtenu cette place par la protection de son ami Morin, ancien employé militaire comme lui, et qui était alors chef de division à la direction générale de la police. En parcourant les titres des productions de Berrier, on voit que les circonstances politiques inspiraient le plus souvent sa muse. On a de lui : 1° *Ode à LL. MM. II. et RR. Napoléon le Grand et Marie-Louise d'Autriche*, Paris, 1810, in-8°; 2° *Stances à LL. MM. II. et RR. sur la naissance du roi de Rome*, Paris, in-8°; 3° *le Livre du Destin*, poëme sur la naissance du roi de Rome

(dans les *Hommages poétiques à Napoléon*); 4° *le Dévouement de Malesherbes*, Paris, 1821; 5° *la Restauration des Lettres et des Arts sous François Ier*, ode qui a concouru pour le prix de poésie à l'Académie française, Paris, 1822; 6° *les Médecins français et les Sœurs de Ste-Camille à Barcelone*, Paris, 1822. Il a concouru à quelques bluettes dramatiques qui n'ont eu qu'un médiocre succès : 1° (avec Armand Overnay) *le Mari confident*, comédie-vaudeville représentée à l'Ambigu-Comique le 2 août 1820, Paris, in-8°; 2° (avec le même) *l'Epicurien malgré lui*, vaudeville en 1 acte, représenté à la Porte-St-Martin le 14 novembre 1822, Paris, in-8°; 3° (avec le même) *les Deux Lucas*, vaudeville en 1 acte, représenté à la Gaieté le 5 mars 1823, Paris, in-8°; 4° (avec le même et Hyppolite Lévesque), *Félix et Roger*, pièce en 1 acte mêlée de couplets, représentée au même théâtre le 3 février 1824, Paris, in-8°. Berrier concourut en 1824 à la société des bonnes lettres sur la question *des Avantages de la légitimité*. Son discours, qui n'a point été imprimé, obtint une mention honorable. Il a laissé deux fils, dont l'un, poëte distingué, connu sous le nom de *Constant Berrier*, est chef de bureau au ministère de l'instruction publique. Z—o.

BERRIMAN (Guillaume), né le 24 septembre 1688, étudia au collége d'Oricel, à Oxford, y prit ses degrés de 1710 à 1722, fut recteur de St-André, dans cette même année, puis membre du collége d'Eton, de 1727 jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1750. Il avait le renom d'un des membres les plus savants de l'Église anglicane. Théologien érudit, casuiste subtil, écrivain correct, logicien irréprochable, il se signala également dans la prédication et la polémique sacrée. Dans cette deuxième classe se rangent, et sa *Revue par saisons*, 1717–18, et la *Seconde Revue de l'Histoire des doxologies primitives*, par Whiston, 1719. Ne pouvant indiquer tous ses sermons, nous appellerons l'attention sur les discours qu'il prononça en chaire pour la rédemption des captifs (1721); contre la barbarie de ceux qui méprisent la religion et sur le traitement qui leur est dû (1722); sur l'autorité du pouvoir civil en matière de religion : Berriman y pose en fait que pour l'autorité c'est un droit et un devoir de s'occuper de la religion, et d'user des moyens qui peuvent la faire fleurir. Indépendamment de ses sermons isolés et imprimés à part, Berriman publia : 1° *Huit sermons sur le texte de lady Moyer*, 1725; 2° *Sermons sur le texte de Boyle*, 2 vol., 1773 (il faut y joindre un sermon unique, à titre d'appendice, sur l'obligation d'éviter la conversation des infidèles et des hérétiques); 3° un 3e volume de *Sermons sur les textes de Boyle*. Après sa mort parurent encore trois volumes de sermons sous le titre de *Doctrines et devoirs du Christianisme*, etc. Deux volumes furent mis au jour en 1750, et contiennent quarante sermons; le 3e volume ne fut livré au public que treize ans après. Il se compose de dix-neuf sermons. Les deux premiers volumes avaient été édités par le frère de l'orateur, Jean Berriman, de St-Edmond-Hall, à Oxford, qui, après avoir été apprenti tireur d'or et d'argent, se sentit de la vocation pour des travaux plus relevés, fréquenta les colléges, et finit par être curé de St-Swithen, lecteur de Ste-Marie-Aldermanbury, recteur de St-Alban et St-Olave. C'est avec ce dernier titre qu'il mourut en 1768, âgé de 79 ans. Val. P.

BERROYER (Claude), avocat au parlement de Paris, a joui au palais d'une grande considération, quoiqu'il se soit plus occupé à publier ou à commenter les ouvrages d'autrui qu'à produire de son propre fonds. Il édita, en 1690, les arrêts recueillis par P. Bardet, son ami, avec des notes et des dissertations de sa façon. Une nouvelle édition, avec de nouvelles notes, a été donnée par Lalaure, avocat, Avignon, 1773, 2 vol. in-fol. Il publia encore avec Laurière le traité de Duplessis, sur la *Coutume de Paris*, 1709, in-fol.; et la *Bibliothèque des Coutumes*, 1699, in-4°. C'est le meilleur des ouvrages auquel Berroyer ait coopéré; mais il a perdu presque tout son prix par les changements arrivés dans la jurisprudence. Il a concouru, avec Laurière et Loger, à la *Table chronologique des ordonnances des rois de la troisième race*, Paris, 1706, in-4°. Berroyer est mort le 7 mars 1735. B—i.

BERRUGUETTE (Alonzo), peintre, sculpteur, et architecte espagnol, naquit à Paredes de Nava, près de Valladolid. Il alla dans sa jeunesse en Italie, étudia dans l'école de Michel-Ange, et se lia d'amitié avec André del Sarte, Baccio Bandinelli, et d'autres artistes célèbres. Après avoir acquis de vastes connaissances, il revint en Espagne. Le Prado de Madrid et l'Alhambra de Grenade offrirent bientôt des monuments de sa supériorité. L'empereur Charles-Quint, qui rendait justice à l'étendue et à la variété de ses talents, le fit chevalier, et le nomma gentilhomme de sa chambre. Après avoir acquis une haute réputation et une grande fortune, Berruguette mourut à Madrid en 1545, dans un âge très-avancé. Le chœur de la cathédrale de Tolède possède de cet artiste un morceau de sculpture représentant la *Transfiguration*. Il fit aussi, pour la même ville, la *Ste. Leucadie* de la porte del Cambion, et le *St. Eugène* de la Visagra. Le chœur de l'église de Sillas possède de lui plusieurs bas-reliefs. Le goût de dessin de Berruguette tenait de la fierté et de la manière savante de son maître, et cet artiste a acquis des droits incontestables à la reconnaissance de ses compatriotes, pour avoir été le premier qui ait porté en Espagne les vrais principes des beaux-arts. D—t.

BERRUYER (Joseph-Isaac), né le 7 novembre 1681, à Rouen, d'une famille distinguée de cette ville, professa longtemps avec distinction les humanités chez les jésuites, et se retira dans la maison professe de Paris, où il mourut, le 18 février 1758, après avoir fait beaucoup de bruit dans le monde par son *Histoire du peuple de Dieu*. La 1re partie, qui comprend l'Ancien Testament, parut en 1728, 7 tom. in-4°. Dans cet ouvrage, écrit avec élégance, mais avec plus d'affectation que de chaleur, composé avec un art qui contraste avec la simplicité du sujet, semé de réflexions quelquefois heureuses, plus souvent déplacées, le texte sacré est revêtu de tou-

tes les couleurs des romans, les patriarches sont travestis en Céladons, leurs femmes en Astrées, et leurs aventures offrent souvent des peintures indécentes. On est choqué, par exemple, de la facilité avec laquelle Rachel cède Lia à Jacob pour une nuit, de la passion effrénée de la femme de Putiphar, de la coquetterie de Judith, des propositions brusques que lui fait Holopherne, etc. Ces tableaux sont mêlés de traits non moins inconvenants à d'autres égards. Il y est dit qu'après une éternité tout entière Dieu créa le monde; qu'à l'air aisé dont il faisait les miracles, on voyait bien qu'ils coulaient de source; que le mal allait toujours croissant à la honte du Seigneur, etc. Le général des jésuites, effrayé du scandale que causa l'ouvrage, ordonna à l'auteur d'en faire une seconde édition, d'où serait banni tout ce qui avait choqué dans la première. Elle parut en 1733, 8 vol. in-4° et 10 vol. in-12. Les corrections furent jugées insuffisantes. L'auteur y laissa subsister tous les défauts d'une imagination vive et romanesque qui veut briller partout, même dans les endroits où les livres saints ont le plus de simplicité. C'était toujours la même prolixité, le même affranchissement de toute règle, qui, du sujet le plus grave, avait fait un ouvrage profane. La 2e partie, qui renferme l'histoire du Nouveau Testament, fut publiée en 1753, à Paris, sous la rubrique de la Haye, 4 vol. in-4° et 8 vol. in-12. L'auteur ne mit son nom qu'à un petit nombre d'exemplaires. On y retrouva le même plan, le même système, le même esprit que dans la première; mais ce n'étaient plus les mêmes grâces. Le texte y parut noyé dans un fatras de réflexions communes, dans un verbiage froid et entortillé. Par exemple, la Ste. Vierge y dit que c'est bien de l'honneur à elle d'être désignée mère d'un Dieu. Le Seigneur y fait assaut d'esprit avec la Samaritaine. On voit que, malgré l'envie qu'a l'auteur de donner carrière à son imagination, le sujet ne s'y prête pas autant que dans l'Ancien Testament; mais l'*hardouinisme*, dont il était zélé partisan, y est répandu avec plus de profusion. La 1re partie avait été condamnée, dès 1731, par M. de Colbert, évêque de Montpellier, et par quelques évêques appelants comme lui, ou liés avec eux; circonstance dont l'auteur et ses apologistes surent tirer parti. A la publication de la 2e partie, il se tint à Conflans une assemblée de vingt-deux prélats et des deux agents généraux du clergé, dans laquelle on nomma des commissaires pour faire un examen de l'ouvrage, et l'on chargea l'archevêque de Paris d'en défendre provisoirement la lecture aux fidèles, ce qui fut approuvé par les autres membres dans une seconde assemblée, et envoyé à tous les évêques, avec invitation d'en faire autant dans leurs diocèses respectifs. Le provincial et les supérieurs des trois maisons de Paris, pour calmer l'orage, s'empressèrent de donner une déclaration portant que l'ouvrage avait été imprimé à leur insu, et mis en circulation malgré leurs précautions pour en arrêter le débit; et ils obligèrent l'auteur à signer un acte de soumission au mandement. Ce mandement fut suivi d'une censure raisonnée de la faculté de théologie, d'un bref, puis d'une bulle de Benoît XIV, qui le proscrivit, en quelque langue qu'il parût; enfin, d'un arrêt du parlement qui le supprima, et cita le P. Berruyer à comparaître. Celui-ci, étant gravement malade, remit une déclaration en forme de rétractation au commissaire qui lui fut envoyé; mais toutes ces rétractations ne l'empêchèrent pas, lui ou ses confrères, après avoir publié qu'on leur avait volé le manuscrit, de faire paraître en 1758, à Lyon, chez leur libraire affidé, sous la rubrique de la Haye, la 3e partie, qu'ils avaient pris l'engagement de supprimer. Ce n'est qu'une paraphrase des *Epîtres* des apôtres, d'après le commentaire de P. Hardouin, rempli, comme les autres parties, d'erreurs et d'idées singulières. Clément XIII la condamna par ses lettres apostoliques du 2 décembre 1758, où l'on remarque ces mots : *Impleverunt mensuram scandali*, par lesquels les ennemis des jésuites prétendirent qu'il avait voulu les désigner. Il ordonna en même temps de dire tous les dimanches, à la messe, la préface consacrée à la célébration du mystère de la Trinité, pour rendre hommage à ce grand mystère, outragé dans cette 3e partie. L'assemblée du clergé de 1760 joignit sa condamnation à celle des deux papes qui l'avaient précédée; les évêques de Soissons, d'Angers, d'Alais, l'archevêque de Lyon en développèrent les erreurs dans des instructions pastorales; enfin la faculté de théologie rendit, en 1762, un jugement doctrinal contenant la censure de quatre-vingt-treize propositions extraites des trois parties de l'*Histoire du peuple de Dieu*. On ne peut nier que la publication de cette histoire n'ait causé une véritable crise chez les jésuites. Le parti *hardouiniste*, qui jusque-là avait été le plus faible, commença à montrer de l'audace, à la faveur des protecteurs accrédités de Berruyer. Il fut cependant contenu quelque temps par le P. Tournemine, chef du parti de l'opposition, qui dénonça l'ouvrage aux supérieurs dans un mémoire écrit avec force; l'autre parti y répondit avec aigreur par la plume d'un P. Dupré. La dispute s'envenima, et produisit une correspondance satirique dont il existe une relation curieuse dans les observations manuscrites du P. Tournemine sur cette affaire. Il y dit, entre autres choses, que le système d'Hardouin et de Berruyer contient une chose bien plus dangereuse que le jansénisme; que la religion y est sapée par les fondements; qu'il porte une atteinte funeste à l'accomplissement des prophéties qui ont Jésus-Christ pour objet, etc. Ce redoutable adversaire menaça, si on laissait paraître la 2e partie, de l'attaquer publiquement, et de faire imprimer sa réfutation de la 1re. On n'osa pas passer outre, et la 2e partie ne vit le jour qu'après sa mort. Alors le parti de Berruyer prit décidément le dessus, et le P. Laugier, prédicateur en réputation, s'étant montré trop ouvertement contre le nouveau système, fut relégué en province, à la fin d'une station prêchée devant le roi; le P. Berthier ne put avoir la liberté de publier la réfutation qu'il en avait faite; la minorité intimidée n'osa plus ni parler ni écrire : tout trembla et se tut devant le P. Forestier, successivement recteur

du collége de Louis-le-Grand, provincial, assistant du général, et le chef du parti *hardouino-berruyeriste*. Ce parti, devenu maître du terrain, inonda le public d'apologies, de défenses, de satires et de brochures de toute espèce. On multiplia les éditions et les traductions d'un ouvrage qui faisait alors tant de bruit, et qui ne laisse pas d'avoir encore des lecteurs (1). T—D.

BERRUYER (JEAN-FRANÇOIS), général français et gouverneur des Invalides, né à Lyon, le 6 janvier 1737, d'une famille de négociants estimés, s'enrôla, dès 1753, dans le régiment d'Aumont, infanterie, et se trouva au siége de Mahon. Pendant la guerre de sept ans, nommé sous-officier, bientôt lieutenant, puis capitaine, il dut ces différents grades à plusieurs traits de bravoure dont nous ne citerons que le plus remarquable. A la retraite de Zigenheim, il fit prisonnier, de sa propre main, le général Benevel, commandant de l'avant-garde prussienne, après un combat corps à corps dans lequel il reçut quatre blessures. Berruyer se distingua ensuite dans les campagnes de Corse, et il paraît qu'il eut alors quelques relations avec la famille Bonaparte. Il adopta les nouveaux principes, mais avec modération. Il était, lorsque la révolution commença, colonel général des carabiniers. En 1793, il reçut le commandement des troupes rassemblées autour de Paris, puis de celles qui furent dirigées contre la Vendée, où il remporta d'abord quelques avantages et s'empara même de Chemillé. Cependant on attribua les défaites qu'éprouvèrent les autres généraux à la lenteur que Berruyer aurait mise à seconder leurs opérations, et il fut mandé pour ce fait à la barre de la convention nationale. Sa défense, présentée par Choudieu et Goupilleau, eut un plein succès, et il fut renvoyé à son poste. Blessé à l'affaire de Saumur, il revint à Paris, et fut nommé inspecteur général des armées des Alpes et des Pyrénées. Le 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), Berruyer se mit à la tête d'un corps formé spontanément pour la défense de la convention nationale : le dévouement dont il fit preuve en cette circonstance lui mérita les éloges de l'assemblée. Le directoire le nomma, en 1796, gouverneur des Invalides, et il a occupé cet emploi jusqu'au 27 avril 1804, époque de sa mort. CH—S.

BERRY (JOHN), amiral anglais, naquit en 1635, à Khoweston, dans le Devonshire; il navigua d'abord pour le commerce, et fut longtemps prisonnier en Espagne. Il s'embarqua vers 1661, comme maître, sur le kecht *le Swallow*, se rendant aux Indes occidentales, de conserve avec deux frégates qui périrent dans une tempête au milieu du golfe de la Floride. Le ketch se sauva en sacrifiant ses mâts et son artillerie, et parvint à gagner Campêche, puis la Jamaïque, après avoir été pendant quatre mois le jouet des flots. Un corsaire de vingt canons et de soixante hommes d'équipage exerçait de grandes déprédations dans ces parages. *Le Swallow*, armé de huit caronades et monté par quarante hommes seulement, reçut l'ordre de lui donner chasse, et l'atteignit sur les côtes de St-Domingue. Le capitaine hésitait d'engager une lutte aussi inégale. Berry, qui en partant avait été nommé lieutenant, l'enferme dans sa chambre, prend le commandement, aux acclamations de l'équipage, enlève le corsaire à l'abordage et le traîne en triomphe à la Jamaïque. Traduit à une cour martiale, il fut acquitté avec honneur, et repartit pour l'Angleterre au moment où la guerre venait de recommencer entre cette puissance et la Hollande. Après une fructueuse croisière sur le sloop *la Maria*, il obtint le commandement du vaisseau *la Coronation*, et fit voile pour les Indes occidentales. Arrivé à la Barbade, le gouverneur de cette île lui confia la direction d'une escadre qu'il improvisait avec des bâtiments marchands pour secourir Nevis, menacée par les Français, déjà maîtres de St-Christophe, d'Antigoa et de Mont-Serrat. Dans une notice sur Berry, écrite d'après des renseignements fournis par son frère, on lui attribue une importante victoire, qui ne nous paraît autre que celle (d'ailleurs très-contestée) du 17 mars 1667, devant St-Christophe, et dont l'honneur appartiendrait plutôt au chevalier Harman, qui commandait en chef. Berry passa des Antilles dans la Manche et la Méditerranée. Il montait le vaisseau *la Révolution* au mémorable combat de Sols-Bay. Voyant le duc d'York enveloppé par plusieurs vaisseaux ennemis, il s'exposa au plus grand danger pour le dégager, et fut fait chevalier par Charles II en récompense de ce dévouement. Chargé, en 1682, de porter le duc en Écosse sur la frégate *le Glocester*, qui se perdit par la faute du pilote, ce prince lui dut une seconde fois la vie. Berry, le sabre à la main, contint l'équipage, lorsqu'il voulait se précipiter en tumulte dans l'embarcation qui venait de le recevoir, au risque de la faire chavirer. Choisi l'année suivante par lord Darmouth pour être vice-amiral de l'expédition qu'il dirigea sur Tanger, ce lord lui laissa le commandement en chef de l'escadre pendant le bombardement, et se mit, pour faire sauter les fortifications, à la tête des troupes de débarquement. En récompense du sang-froid et de l'habileté qu'il montra dans cette difficile expédition, Berry fut nommé intendant de la marine, et plus tard membre de la célèbre commission instituée par Jacques II, à laquelle la marine anglaise dut sa puissante organisation. La Hollande ayant de nouveau menacé les côtes d'Angleterre, une flotte considérable fut réunie sous les ordres de lord Darmouth, qui choisit une seconde fois Berry pour son vice-amiral. Après le débarquement du prince d'Orange, l'amiral ayant cru devoir quitter la flotte, le commandement en chef resta à

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, cite les ouvrages suivants du P. Berruyer : 1° *Lettres en réponse à un ecclésiastique de Province, au sujet de l'Histoire du peuple de Dieu, depuis la naissance de Jésus-Christ*, Paris, 1756, in-12 ; 2° *Défense contre les calomnies intitulées : Projet d'instruction pastorale* (de Duhamel), Avignon, 1755, 3 parties in-12 ; 3° *Nouvelle Défense de l'histoire du peuple de Dieu, depuis la naissance du Messie, etc., pour servir de réponse à deux libelles*; 4° *Lettre d'un théologien à un de ses amis au sujet de différents écrits qui ont paru pour la défense de l'ouvrage du P. Berruyer*, Avignon, 1756, in-12. — Le P. Berruyer a été l'éditeur des sermons de Bretonneau et de ceux de Ségaud.
D—R—R.

Berry jusqu'au désarmement. Il dut à son mérite un grand crédit sous Guillaume III, et ne s'en servit que dans l'intérêt de la marine. Le vice-amiral Berry mourut empoisonné, dit-on, le 14 février 1691, à l'âge de 56 ans. CH—U.

BERRY (WILLIAM), graveur écossais, au moins le second et peut-être le premier qu'ait eu de son temps la Grande-Bretagne, dut presque tout à la nature ou à ses propres études. On ne sait rien de sa famille. Né vers 1730, il fut mis en apprentissage chez Proctor, graveur de cachets à Edimbourg, y resta le temps voulu par l'usage, travailla quelque temps pour son propre compte, puis revint chez son ancien patron, où d'ailleurs il ne resta non plus que quelques années. Dès lors son talent s'était accru au plus haut point, et il ne lui manquait pour briller aux premiers rangs qu'une sphère plus vaste, ou plutôt des appréciateurs plus généreux. Au reste, Berry était d'une modestie extraordinaire et d'un désintéressement rare. Chargé de famille, il se livrait à ses travaux depuis le matin jusqu'au soir, exécutait de la manière la plus parfaite tout ce qu'il entreprenait, et ne demandait qu'un salaire modique. La conscience avec laquelle étaient soignées toutes ses productions et la modicité de ses prix l'empêchèrent de devenir jamais assez riche pour changer sa vie, coter plus haut son temps, attendre des commandes plus généreusement payées, et ne travailler que dans un genre au-dessus des cachets héraldiques. Quelques riches personnages, il est vrai (car la renommée de son talent n'était pas tellement enfouie que les connaisseurs ne lui rendissent justice), lui demandèrent des têtes gravées en relief. Mais quoique ces travaux lui fussent payés plus chèrement que les autres, ils ne l'étaient pas encore assez relativement au nombre d'heures qu'il y passait; et, balance faite, Berry trouvait qu'il perdait 60 p. 100 à faire des chefs-d'œuvre. Il en résulta que, sage et maître de lui-même comme il l'était, il s'attacha de plus en plus à sa prosaïque mais lucrative spécialité, ne considérant que comme des pertes ou des sacrifices à une passion les jours passés à d'autres sujets que les sceaux héraldiques. Toutefois il a encore sacrifié assez souvent à cette passion pour que la postérité ne balance pas à le placer au premier rang parmi les illustres graveurs. On a de lui une douzaine de têtes de la plus grande beauté, parmi lesquelles on distingue César, le jeune Hercule, Newton, le poëte Thomson, la reine d'Ecosse Marie, Olivier Cromwell et le poëte Hamilton de Bangour. Les deux premières seules sont des copies de l'antique : elles ne le cèdent à aucun des plus beaux *intagli* des temps modernes. Doué de toutes les qualités qui font les maîtres en glyptique, Berry ne savait pas seulement imiter les figures ou les bustes placés devant lui, et qui lui laissaient apercevoir leurs saillies et leurs dépressions, il possédait le talent beaucoup plus rare de deviner, à l'inspection d'un portrait, d'un dessin sur le plat, les reliefs et les enfoncements de la figure, et de les exprimer comme d'inspiration. Ainsi fut faite la tête d'Hamilton sur une esquisse très-imparfaite et sans qu'il eût jamais vu le poëte : son travail était merveilleux de ressemblance. Pickler, son contemporain, le proclamait le premier graveur du temps; et Berry, non moins modeste qu'habile, lui renvoyait cet éloge dans la sincérité de son cœur. L'opinion publique était divisée sur leur supériorité. Berry mourut le 3 juin 1783. VAL. P.

BERRYAT (JEAN), médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales de France, correspondant de l'académie des sciences de Paris, et membre de celle d'Auxerre, sa ville natale, mort en 1754, est connu principalement pour avoir commencé la *Collection académique*, recueil de toutes les observations importantes prises dans les mémoires des diverses sociétés savantes. Il en a publié les deux premiers volumes en 1754, Dijon, in-4°. L'idée d'extraire d'une quantité énorme de volumes ce qu'ils peuvent contenir d'utile était bonne; mais l'exécution n'y répondit pas, et la *Collection académique* elle-même aurait aujourd'hui besoin d'un pareil abrégé. Elle a été continuée par Guéneau de Montbéliard, Buffon, Daubenton, Larcher, etc., et elle forme 33 volumes in-4°, y compris les tables de l'abbé Rozier. On doit aussi à Berryat des *Observations physiques et médicinales sur les eaux minérales d'Époigny*, aux environs d'Auxerre, Auxerre, 1752, in-12 (1). C. et A—N.

BERRYER (NICOLAS-RENÉ), fils d'un procureur général du grand conseil, fut d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Il épousa, en 1738, mademoiselle Fribois, fille d'un sous-fermier, qui lui apporta une grande fortune. Il dut à la figure, à l'amabilité et à l'esprit de sa femme une grande partie des places éminentes où il fut porté Intendant de Poitou en 1743, il fut fait lieutenant de police en 1747. Il exerça cette charge pendant six ans, et il eût peut-être été au-dessous de sa place, si la manière savante dont la police avait été organisée d'abord par de la Reynie, et ensuite par d'Argenson, n'en avait pas rendu les fonctions très-aisées à remplir, même par un homme médiocre. Il s'en acquitta aussi bien que le permettait le seul moyen dont il se servit constamment, celui d'encourager la délation et l'espionnage. On prétend que ce fut ainsi qu'il contribua à la disgrâce de d'Argenson, par la révélation d'une lettre écrite à la comtesse d'Estrade, où madame de Pompadour était maltraitée, et le roi peu ménagé. Ce fut aussi de la même manière que, comme lieutenant de police, il se rendit agréable à la maîtresse de Louis XV, et réussit auprès d'elle autant par les choses qu'il lui cachait sur elle-même, que par celles qu'il lui confiait sur tout le monde. La fortune de madame de Pompadour fut, dès le principe, troublée par beaucoup d'intrigues, auxquelles les hommes de la cour les plus marquants, et notamment le comte de Mau-

(1) Les registres de la société de médecine d'Auxerre contiennent quelques mémoires de Berryat, et le recueil des savants étrangers de l'académie des sciences : 1° *Observations, sur un nouveau fébrifuge* (t. 2, 1755); 2° *Mémoire sur l'utilité des observations du baromètre, dans la pratique de la médecine* (ibid.). Extrait de la *France littéraire*). Z—O.

repas, n'étaient pas étrangers. Berryer mit beaucoup de zèle et d'activité à déjouer les manœuvres employées contre la favorite, à découvrir et à punir les auteurs des libelles qu'on faisait contre elle. Par ses soins, la Bastille fut peuplée des nombreux ennemis de madame de Pompadour; et celle-ci se piqua, dans toutes les occasions, de lui montrer sa reconnaissance. Le gouvernement s'étant occupé, en 1755, d'arrêter la mendicité, et voulant peupler les colonies, s'avisa d'établir une espèce de presse. En conséquence il fit ramasser les vagabonds, et surtout les enfants qu'on rencontrait errants dans les rues de Paris, pour les envoyer à la Louisiane. Cette mesure, exécutée maladroitement, excita une grande rumeur parmi le peuple, et autorisa le bruit aussi absurde qu'atroce que les enfants qu'on enlevait ainsi étaient secrètement égorgés pour faire un bain de sang au dauphin, tombé, disait-on, dans une espèce de paralysie. Un attroupement considérable se forma à la porte de l'hôtel de la police, situé alors rue St-Honoré, près de St-Roch. Toutes les vitres furent cassées; un exempt de police déguisé, ayant été reconnu dans la foule, fut massacré sur les marches de l'église. Effrayé du danger, Berryer s'évada par une porte de derrière. Sa femme, au contraire, fit ouvrir les grandes portes de l'hôtel, et parut en peignoir sur son balcon. Sa figure et surtout son courage imposèrent aux séditieux, qui se retirèrent; mais le parlement sévit contre le lieutenant de police, et lui enjoignit d'être plus circonspect. La cour fut obligée de sacrifier Berryer. Madame de Pompadour le fit alors nommer conseiller d'État; puis, en 1757, conseiller au conseil des dépêches, où elle croyait utile d'avoir un homme à elle, qui l'instruisît de ce qui pouvait s'y passer de plus secret. Aidée du duc de Choiseul, elle porta ensuite son protégé au ministère de la marine, en 1758. Moins propre encore à ce ministère qu'à la police, Berryer ne fit rien pour relever la marine de l'oubli où elle était tombée; enfin, en 1761, il fut nommé garde des sceaux, et mourut le 15 août 1762, après avoir, dans ses divers emplois, ainsi que le dit Duclos, mieux fait les affaires de madame de Pompadour que celles de l'État. S—Y.

BERRYER père, avocat distingué, est né à Paris, en 1757. A l'âge de dix-sept ans, il entra chez un procureur au parlement. Reçu avocat par arrêt du 24 août 1778, il prit rang sur le tableau le 29 août 1780. A cette époque, où l'ordre comptait à Paris près de six cents noms inscrits, les premiers rangs du barreau étaient occupés, pour la plaidoirie, par Gerbier et Target, pour la consultation, par Henrion de Pansey et Tronchet. Dès les débuts du jeune Berryer, d'éminentes qualités firent présager ses succès; sa taille était belle, son attitude était noble, sa voix était pleine, forte, retentissante. Gerbier disait, en parlant de lui à la duchesse de Mazarin : « C'est l'organe le plus net et le plus pur « qui se soit fait entendre au palais depuis long- « temps. » Grâce à cette voix dont il était doué, il fut écouté avec une si religieuse attention par la grand'chambre du parlement, lors de sa première cause, que, se trompant sur le motif du silence de la cour, il tomba sans connaissance en terminant sa plaidoirie. L'union qu'il contracta, en 1789, avec la fille de l'un des membres de la juridiction consulaire, Mᵉ Gorreau, fondateur d'un cours gratuit de droit commercial, homme des plus remarquables dans cette spécialité, dirigea les études de Berryer vers les affaires de commerce, auxquelles il a dû plus tard sa réputation. Après la suppression des parlements et l'organisation des tribunaux créés par l'assemblée constituante, les avocats appartenant à l'ordre qui venait d'être aboli se tinrent quelque temps à l'écart. On pouvait craindre que les audiences ne demeurassent désertes. Berryer y plaida le premier ; il défendit pour la première fois les intérêts du trésor. Il en est depuis devenu l'avocat. Placé, à partir de ce moment, dans les premiers rangs du barreau, dont les principaux chefs avaient embrassé la carrière politique, il fit partie de cette fameuse réunion d'avocats qui eut lieu chez Tronson du Coudray, à l'occasion du procès de Louis XVI. Il fut convenu dans cette réunion que si le choix du monarque tombait sur l'un d'eux, tous l'assisteraient, que le défenseur plaiderait l'incompétence et commencerait par ces mots : « J'ap- « porte à la convention la vérité et ma tête ; elle « pourra disposer de ma vie quand elle aura en- « tendu mes paroles. » L'événement trompa leur attente : aucun d'eux ne fut appelé. Le règne de la terreur, en imposant aux avocats la nécessité des certificats de civisme, éloigna Berryer des audiences. Il travailla dans les bureaux du Trésor en qualité de sous-agent. Malgré les hautes protections qu'il s'était déjà créées, sa vie fut plusieurs fois en danger. C'est en l'an 4 seulement qu'il reparut dans les audiences, envahies alors par des hommes de loi de toute sorte. Il y était rappelé par des affaires de la plus haute importance; les unes étaient engendrées par les usurpations commises dans les familles des condamnés, les autres se rattachaient au régime des assignats, dont l'émission, suivie d'une dépréciation rapide, jeta la perturbation dans les fortunes privées, et donna naissance à une multitude de procès. Mais la plus belle clientèle que Berryer acquit alors, c'est celle des capitaines de navires étrangers capturés sous l'égide de leur pavillon. Dans les premiers temps de l'empire, il se présenta au palais plusieurs causes éclatantes dans l'intérêt de généraux ou de fonctionnaires accusés de trahison ou de malversation. Berryer fut l'un des conseils du général Moreau, pour lequel Bonnet fit cette belle défense qui devint son plus beau titre de gloire au barreau. Il prit part également à la défense des généraux Dupont et Vedel, compromis dans la guerre d'Espagne; mais on doit citer comme son premier succès d'éclat la défense du maire d'Anvers, en 1812. Ce fonctionnaire était accusé de péculat dans la manutention des deniers de l'octroi. Il fut traduit devant la cour d'assises de Bruxelles. Berryer parvint à le faire acquitter. Le triomphe fut si éclatant, que le peuple, au moment où les portes de la prison s'ou-

vrirent, s'attela à la voiture du maire et le traîna jusqu'à son hôtel. Mais ce succès fut de courte durée : Napoléon, en apprenant, à Dresde, cette décision et l'enthousiasme auquel elle avait donné lieu, ordonna que le maire fût remis en jugement. M. d'Argenson, préfet de la ville, refusa à deux reprises d'exécuter cet ordre, et donna sa démission. Un autre se chargea de l'arrestation du maire, qui fut remis en prison, où il mourut, peu de temps après, sous le faix des chagrins et des infirmités. Sous le gouvernement impérial, Berryer a plaidé souvent au conseil des prises; il a soutenu contre la duchesse de Montébello et ses enfants les prétentions du fils mineur du maréchal, issu d'un premier lit. En 1816, il plaida la cause de Fauche-Borel contre Perlet, ancien agent de police, et dévoila au public toutes les circonstances d'un crime, l'un des plus lâches et des plus atroces dont les annales de la police aient été ensanglantées. Les soins qu'il donna à la défense des intérêts de l'ordre de Malte lui valurent, de la part du grand maître de cet ordre, l'autorisation d'en porter la croix, qui figura toujours à côté de son nom sur le tableau des avocats. Mais la plus grande affaire qu'ait plaidée Berryer, c'est celle du maréchal Ney. Il était assisté de Me Dupin. Obéissant à la fatale prévention du maréchal contre la commission des maréchaux chargés de le juger, Berryer plaida un déclinatoire qui fut accueilli, et le procès eut lieu devant la cour des pairs. Voici comment, après avoir raconté la généreuse protestation du maréchal contre le moyen tiré de ce qu'il n'était pas Français, Berryer rend compte, dans ses *Souvenirs*, de sa plaidoirie et des adieux de son client : « A peine souffrit-il que j'en vinsse pour sa « défense au fameux article 12 du traité de Paris. « Nouveau Régulus, l'amnistie lui semblait incom- « patible avec l'honneur, pour lequel tant de fois il « avait exposé sa vie. Comment n'aurais-je pas sur- « monté cette héroïque répugnance, moi qui te- « nais, au dossier, deux lettres d'officiers, qui ne « s'étaient certes pas concertés, par lesquelles ils me « conjuraient d'offrir leurs têtes en échange de celle « du maréchal. J'arrivai donc à l'argument irrésis- « tible de la soumission de Paris à Louis XVIII. « Les procès-verbaux de la cour constatent l'incon- « cevable impétuosité du réquisitoire adressé au « président, pour qu'il me fût interdit de lire l'ar- « ticle 12, et d'en faire un moyen de la défense, « sous prétexte que le roi n'y avait pas accédé. La « faculté me restait de prouver que l'adhésion de Sa « Majesté résultait du fait de sa prise de possession « et même d'actes émanés d'elle, nominativement « en vertu de ce traité. Mais l'interdiction requise « m'ayant été intimée par le président, le maréchal « interrompit le débat et m'imposa silence par ces « terribles paroles proférées avec calme : « Vous « voyez bien que c'est un parti pris : j'aime mieux « n'être pas défendu du tout que de l'être au gré « de mes accusateurs. » J'insistai, mais en vain; le « maréchal revint à la charge pour me fermer la « bouche. Les débats furent clos : la cour se mit en « délibération. Inutilement mes collègues conjurè- « rent le maréchal de me rendre la parole; il de- « meura inflexible et remonta dans la chambre de « sa prison, où il se fit servir à dîner. Après quel- « ques minutes d'anéantissement, j'allai le rejoin- « dre. Je le trouvai tranquille, mangeant de fort « bon appétit, comme en profonde paix. Aux quatre « coins de la chambre étaient quatre grands esta- « fiers sous l'uniforme de gendarmes, qu'on m'a as- « suré être quatre gardes du corps déguisés. L'un « d'eux quitta son poste et s'avança vers la table, « visiblement pour ôter au maréchal le couteau dont « il se servait. Un regard de mépris dont l'autorité « ne peut se décrire et ce seul mot : *Quelle lâcheté!* « repoussèrent bien vite le sbire à sa place. Après « quelques phrases échangées par moi dans un « trouble indicible et par le maréchal avec sérénité, « nous nous embrassâmes; les dernières paroles « qu'il m'adressa furent celles-ci : « Adieu, mon « cher défenseur, nous nous reverrons là-haut. » Le zèle que Berryer mit dans cette défense le fit écarter par le procureur général Bellart, son ancien confrère, du conseil de l'ordre, bien qu'il fût chaque année désigné par la majorité des avocats, au choix du gouvernement. Mais après l'ordonnance royale du 20 novembre 1822, qui rendit aux avocats la liberté du choix des membres du conseil et du bâtonnier, Berryer fut immédiatement appelé à faire partie du conseil de discipline. En 1825, à l'âge de soixante-huit ans, Berryer renonça à la plaidoirie pour se livrer entièrement aux travaux de cabinet. Il ne parut plus qu'à de rares intervalles aux audiences, où son fils aîné obtenait les plus brillants succès. C'est en 1837, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'il plaida sa dernière cause devant le tribunal civil de Rouen. Il s'agissait de difficultés de succession existantes entre les représentants d'un président à mortier au parlement de Normandie. Berryer rappela dans cette occasion, au tribunal, qu'il avait eu l'honneur de plaider devant ce parlement, siégeant à Rouen, soixante ans auparavant. Voici l'appréciation que fait de Berryer l'un de ses contemporains, M. Couture, dans son *Portefeuille* : « Cet avocat, dit-il, était infatigable, « sa poitrine était d'acier; après une plaidoirie de « trois heures, son organe était net comme lorsqu'il « commençait son discours; et soit qu'il eût à parler « le jour même ou le lendemain dans la même cause « ou dans une autre, c'était toujours le même tim- « bre de la voix naturelle, et la même sonorité dans « le son, soit qu'il l'élevât, soit qu'il le baissât.... « Pendant plus de quarante ans de sa vie judiciaire, « sur vingt-quatre heures, ce puissant athlète en « donnait seize au travail, et les huit autres à ses « repas et à un sommeil léger qu'il goûtait dans un « lit placé dans son cabinet; c'était le repos d'un « général dans sa tente, prêt, à la moindre alerte, à « sauter sur ses armes. Toutefois, le talent de Ber- « ryer n'était pas sans tache : il avait de tous les dé- « fauts le défaut le plus graciable, celui de la sura- « bondance; se sentant en fonds, il dépensait au delà « du nécessaire; son langage tranchait avec celui « qui était en usage au barreau; les mots longs, les « adverbes, les épithètes multipliées, le figuré

« chargeant la pensée d'ornements sous le poids « desquelles elle était parfois étouffée..... » Berryer a consacré les dernières années de sa vie a écrire ses *Souvenirs*. Cet ouvrage, d'un style facile et familier, renferme l'analyse de ses immenses travaux et quelques vues sur l'économie politique, dont l'étude devient si nécessaire à la profession d'avocat. Mais ce qu'on y trouve de véritablement intéressant, ce sont des renseignements sur le barreau dans les temps qui ont précédé la révolution, sur son histoire pendant la tourmente, et sur la reformation de l'ordre en 1809; ce sont aussi des appréciations sur le talent et le caractère des avocats célèbres qui ont donné de l'éclat aux dernières audiences du parlement. La publication de ces *Souvenirs* est un dernier gage de confraternité donné par Berryer au barreau, dans le sein duquel il sut conquérir une si belle place. Berryer est mort à Paris, au mois de juin 1841, le jour même où il entrait dans sa 86e année. Il était alors le doyen de l'ordre. Le funèbre cortége était conduit par un autre Berryer, son fils aîné, dont la gloire, depuis longtemps déjà, avait fait pâlir celle de l'ancien avocat au parlement!... C. D'E.-A.

BERSMANN (GEORGE), né le 11 mars 1536, à Annaberg dans la Misnie, fit ses études à Meissen, s'appliqua surtout à la médecine, voyagea en France, en Italie, et passa pour un des meilleurs poëtes de son temps. De retour en Allemagne, il fut successivement professeur de poésie et de grec à Wittenberg et à Leipsick; n'ayant pas voulu signer la *Formule de concorde*, il fut exilé en 1580 et passa dans les États du prince d'Anhalt-Zerbst, où il mourut le 5 octobre 1611. On a de lui : *Poemata, orationes; rhetorica, dialectica*, etc. Il a commenté Horace, Virgile, Ovide, Lucain, etc., et traduit les psaumes en vers latins. G—T.

BERT (PIERRE-CLÉMENT-FRANÇOIS), né dans le Nivernais, vers 1768, mort à Paris, le 14 septembre 1824, a publié quelques écrits politiques dans le sens de la révolution, entre autres : 1° *d'une Alliance entre la France et l'Angleterre*, 1790, in-8°; 2° *des Prêtres salariés par la nation, considérés dans leurs rapports avec le gouvernement républicain*, 1793, in-8°. Z—O.

BERTA (l'abbé FRANÇOIS), savant bibliographe, né en 1709, à Turin, d'une famille patricienne, acheva ses études à l'université de cette ville, sous la direction du vénérable Tagliazucchi. (*Voy.* ce nom.) Ce fut dans les leçons de cet habile maître qu'avec le goût des lettres il puisa cette philosophie chrétienne qui devint la règle de sa conduite. A seize ans il avait terminé ses cours, et il jouissait déjà de l'estime des personnages les plus distingués, entre autres de l'abbé depuis cardinal des Lances (*voy.* LANCES), qui fut son constant protecteur. Berta l'accompagna dans ses voyages à Florence, à Rome, à Naples, etc., et profita de cette occasion favorable pour perfectionner les connaissances qu'il avait dans les arts, en visitant les galeries et examinant avec soin les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. De retour à Turin, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut presque aussitôt nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque royale, et il se livra dès lors avec une ardeur infatigable à l'histoire littéraire et à la diplomatique. La bibliothèque confiée en partie à ses soins lui dut un accroissement notable; et il l'enrichit d'une belle suite de médailles des princes de Savoie, la plus complète que l'on eût encore vue. Consulté de toutes parts sur les points d'histoire ou de critique les plus embarrassants, il entretenait une correspondance active avec les savants d'Italie, et cependant il trouvait encore le loisir d'entreprendre des travaux propres à jeter un nouveau jour sur l'origine de la maison de Savoie. Berta mourut à Turin, le 7 avril 1787, à 68 ans. Il a eu part avec Jos. Pasini et Rivautella (*voy.* ces noms), à la rédaction du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Turin*, 1749, 2 vol. in-fol.; et avec Rivautella, à la publication du *Cartulaire de l'abbaye d'Oulx*, 1753, in-4°. Il avait un talent particulier pour le style lapidaire; et, dans diverses circonstances, il a composé des inscriptions qui réunissent toutes les qualités de ce genre. Un éloge emphatique de Berta, publié en italien dans les *Annales littéraires* de Florence, a été traduit en français par Mercier de St-Léger, et inséré par Barbier dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, p. 105. W—s.

BERTAIRE (Saint), était issu des rois français de la seconde race, et naquit au commencement du 9e siècle. Le désir d'opérer son salut lui ayant fait entreprendre des voyages de dévotion, il vint au Mont-Cassin et y embrassa la vie monastique, renonçant ainsi aux avantages qu'il pouvait se promettre de sa naissance. En 856, il fut élu abbé de ce monastère, qu'il gouverna très-pieusement. Les Sarrasins désolaient alors l'Italie par leurs courses: le saint abbé prit longtemps des mesures efficaces contre leurs surprises; mais enfin ils parvinrent à se rendre maîtres du Mont-Cassin, brûlèrent le couvent, et tuèrent St. Bertaire, tandis qu'il faisait sa prière à l'autel de St-Martin. Il était abbé depuis vingt-sept ans et sept mois. Le monastère célébra dans la suite sa fête annuelle, le 22 octobre, jour où il était mort, l'an 884. L'*Histoire littéraire de la France* (t. 5) donne la notice de quelques écrits composés par ce saint. D—T.

BERTANI (LUCIE), femme poëte italienne, qui eut dans son temps beaucoup de réputation, florissait au 16e siècle et principalement vers 1550. Elle naquit à Bologne, et épousa Gorone ou Gurone Bertani de Modène, frère du cardinal Bertani. Plusieurs auteurs italiens qui lui ont donné pour patrie Modène, et pour nom de famille *Bertani*, se sont donc trompés. On peut croire, d'après un mot d'Atanagi, son contemporain, que ce nom de famille était *Dell' Oro*. Dans la table de la seconde partie de ses *Rime di diversi*, au mot GHERARDO SPINI il la nomme *Lucia dell' Oro Bertana*. Elle n'était pas moins distinguée par la sagesse de sa conduite et par sa beauté que par son talent poétique. Elle eut pour amis les plus célèbres littérateurs de ce temps, entre autres Vincenzo Martelli, qui lui adressait

souvent de ses sonnets pour en obtenir d'elle en échange, Domenichi, Annibal Caro, Castelvetro, et plusieurs autres. Son amitié pour ces deux derniers la porta à vouloir les réconcilier lors de la trop célèbre querelle qui éclata entre eux (*voy.* ces deux noms) ; mais les choses étaient trop avancées de part et d'autre, et toute réconciliation fut impossible. L'attachement que le Domenichi avait pour notre Lucie est attesté par quelques dédicaces qu'il lui adressa, entre autres par celles d'une harangue de Guidiccioni à la république de Lucques, Florence, 1558, et du recueil de cinquante nouvelles de Ser Giovanni, de Florence, intitulé *il Pecorone*, qu'il fit imprimer à Milan la même année. Deux lettres qu'elle écrivit à Annibal Caro, dans l'occasion dont nous avons parlé, et que l'on trouve à la suite de celles de cet illustre écrivain, prouvent qu'elle écrivait elle-même fort bien en prose. Ses poésies sont éparses dans plusieurs recueils : on doit penser qu'elles ne sont pas oubliées dans celui de Louise Bergalli, que nous avons déjà cité plusieurs fois. (*Voy.* Bergalli.) — *Barbara* (que nous nommons *Barbe*) Bertani, autre dame poëte, florissait dans le même siècle. Elle était de Reggio, et membre de l'académie de cette ville. Le Quadrio la nomme parmi les muses italiennes qui adressèrent à Alexandre Miari de Reggio des sonnets imprimés dans les œuvres de ce poëte en 1591. Guasco parle d'elle dans sa *Storia letteraria del principio e progresso dell' accademia di belle lettere in Reggio*, etc., 1711, in-4°. G—é.

BERTANO (Jean-Baptiste), peintre et architecte, né à Mantoue, vivait, suivant Vasari et Lanzi, en 1568. Il avait été élève de Jules Romain, qu'il avait accompagné dans ses voyages de Mantoue à Rome. Il se recommandait par un dessin hardi et élégant. Il a laissé peu de tableaux ; mais beaucoup d'artistes ont peint d'après ses cartons. Il eut occasion de donner quelques conseils à Paul Véronèse, et de lui apprendre à mieux raisonner la perspective. Guillaume III, de Gonzague, duc de Mantoue, estimait les talents de Bertano comme architecte. Il le créa chevalier, le nomma surintendant de toutes les fabriques de l'État, et lui fit construire, en 1565, l'église de Ste-Barbe, qui est ornée d'un beau campanile, où on lit une inscription en l'honneur de l'architecte. Bertano a été aussi écrivain distingué ; il a laissé : 1° une lettre à Martin Bassi, architecte de Milan, relative aux querelles qui s'étaient élevées entre plusieurs artistes sur les proportions du dôme de cette ville ; 2° des observations sur quelques passages obscurs de Vitruve, et particulièrement sur l'ordre ionique. Ce dernier ouvrage, imprimé à Mantoue, 1558, in-fol., est enrichi d'excellentes planches gravées en bois par une très-habile main. Bertano développe dans l'introduction le système de Vitruve sur le rapport des proportions de l'homme, de la tête aux pieds, avec celles de l'ordre ionique ; et il donne un plan du périptère. L'examen des passages de Vitruve est très-savant et très-instructif. A—d.

BERTANO (Jean-Baptiste), poëte italien du 17e siècle, naquit à Venise, vers l'an 1595. Il fut ami et imitateur du Marini. Sa santé était faible, et l'empêcha de se rendre à la cour impériale, où il était appelé. L'empereur Mathias faisait si grand cas de lui, qu'il ne lui en donna pas moins le titre de chevalier, titre qui n'empêche nullement que le style de son ami Marini et le sien ne soient détestables. Il habita cinq ans le petit village d'Arqua, qui avait été la dernière habitation de Pétrarque. Cet air ne devait pas être bon pour lui. D'Arqua, il alla demeurer à Padoue, et y fonda une académie, qu'il nomma *de' Disuniti*. On ignore l'année de sa mort. Ses ouvrages imprimés les plus connus sont : 1° *i Tormenti amorosi, favola pastorale*, représentée à Padoue par les académiciens *Désunis*, et imprimée ibid., 1641, in-12. Le malin Boccalini, dans sa *Segretaria d'Apollo*, a mis une lettre adressée au chevalier Bertano, par ordre d'Apollon, pour le charger de publier une explication de cette pastorale. 2° *Il Marino Araldo, favola marittima*, représentée de même, et imprimée ibid. la même année, in-12. 3° *La Ninfa Spensierata, favola pastorale*, idem, 1642, in-12. 4° *La Gerusalemme assicurata, tragedia*, idem, ibid. 5° *Epistole amorose historiali*, Padoue, 1645, in-12. Ce sont vingt et une épîtres dans le genre des idylles du Marini. On peut voir le titre de plusieurs autres de ses ouvrages dans un recueil publié à la gloire d'une autre académie dont il était membre, et qui s'appelait *degli Incogniti* (des Inconnus). Ce recueil porte ce singulier titre de *Glorie degl' Incogniti*. On pourrait appeler ainsi bien des petites gloires qui rayonnent incognito dans ce bas monde. G—é.

BERTAUT (Jean), né à Caen, en 1552, dut à des poésies galantes la grande fortune qu'il fit dans l'Église et dans les affaires. Il fut successivement secrétaire et lecteur du roi, conseiller au parlement de Grenoble, abbé d'Aunay, évêque de Séez, et premier aumônier de la reine Marie de Médicis. Il était auprès de Henri III lorsque ce prince fut assassiné par Jacques Clément. Promu aux dignités ecclésiastiques, il s'occupa d'ouvrages moins mondains, conservant toujours néanmoins beaucoup d'affection pour les poésies de sa jeunesse. Il mourut à Séez, le 6 ou 8 juin 1611, dans sa 59e année. Il était oncle de cette madame de Motteville qui nous a laissé des mémoires sur la reine Anne d'Autriche. Admirateur de Ronsard, il évita pourtant ses défauts ; c'est ce que dit Boileau dans son *Art poétique* :

> Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Il y a du sentiment, de la douceur et de l'élégance dans sa versification, mais aussi quelquefois trop de recherche. On a souvent cité de lui ce couplet :

> Félicité passée,
> Qui ne peux revenir,
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Le reste de la chanson n'est pas inférieur. Les *OEuvres poétiques* de Bertaut ont été imprimées à Paris en 1602, in-8° ; réimprimées avec des augmentations en 1605. Les éditions données dans la même

ville en 1620 et 1623, in-8°, sont les plus complètes. Il a laissé aussi une traduction du 2e livre de l'*Énéide*, de quelques livres de St. Ambroise, des traités de controverse, des sermons et une oraison funèbre de Henri IV, à la conversion duquel il avait contribué A—G—R.

BERTAUT (FRANÇOIS), sieur de Fréauville, fils de Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire du roi, neveu du précédent, et frère puîné de madame de Motteville, naquit à Paris, en 1621. Il obtint, par la protection de sa sœur, et malgré le cardinal de Richelieu, une charge de lecteur de la chambre du roi. Ses succès à la cour furent tels, que le jeune monarque quittait souvent le conseil pour aller le trouver, et « qu'il lui donna une partie dans les « concerts de guitare qu'il faisait quasi tous les « jours (1). » Le cardinal en prit de l'ombrage ; ce qui détermina Bertaut à vendre sa charge, quoiqu'elle ne lui eût rien coûté. Il accompagna en Espagne (1659) le maréchal de Gramont, qui allait demander l'infante Marie-Thérèse, au nom du roi. Madame de Motteville nous a conservé dans ses *Mémoires* (t. 5, p. 345-362) le journal de l'ambassade, qui lui fut envoyé par son frère. Fréauville était alors conseiller-clerc au parlement de Rouen et prieur du Mont-aux-Malades. Mais il quitta ensuite la cléricature pour acheter, en 1666, une charge de conseiller au parlement de Paris, où il se fit estimer par sa probité et ses lumières. Il mourut avancé en âge, dans les premières années du 18e siècle. On a de lui : 1° *Journal d'un voyage d'Espagne, fait en 1659, contenant la description de ce royaume*, etc., Paris, 1669, in-4°. Cette relation renferme des remarques curieuses sur les antiquités (2). L'abbé de Marolles nous apprend que « Bertaut avait été em-« ployé, par le duc de la Trémoille, à faire ses pro-« testations en Espagne touchant ses prétentions « pour le royaume de Navarre, en 1648 (3). » Il avait aussi voyagé en Allemagne et dans le Nord. 2° *Les Prérogatives de la robe*, Paris, 1701, in-12. Le but principal de l'auteur est de prouver que la « noblesse qui naît des emplois militaires n'est pas « d'une espèce différente de la noblesse qui vient de « la magistrature. Elles tirent toutes deux leur ori-« gine du même principe, c'est-à-dire de la vertu « (p. 405). » Il cherche à établir, dans le chap. 8, qu'en 1557 les états, ou l'assemblée des notables du royaume, se composèrent d'un quatrième ordre : celui de la justice. Barbier, qui cite cet ouvrage dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 2e édition, t. 3, n° 14,659, appelle l'auteur *Bertrand* de Fréauville. Le P. Lelong avait commis la même erreur en donnant à madame de Motteville, pour nom de famille, celui de *Bertrand*. Cette faute a été corrigée dans la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*. Parmi la foule des libelles qui furent publiés, en 1649, contre le cardinal Mazarin, il s'en trouva un dans lequel on établit entre autres propositions : « Que les griefs des peuples « devaient être décidés par les armes, et qu'ils pou-« vaient porter la couronne dans d'autres familles « ou changer de lois. » Bertaut, qui était alors fort jeune, *répondit à cet écrit, et sa réponse fut estimée*. Madame de Motteville, qui rapporte cette particularité, ne fait pas connaître les titres des deux ouvrages. Bertaut a aussi composé, selon l'abbé de Marolles, « quelques vers polis qui tiennent beaucoup « de ce beau naturel qu'avait son oncle, évêque de « Séez ; il en a fait aussi de latins. » L—M—X.

BERTAUT (LÉONARD), historien, naquit à Autun, au commencement du 17e siècle, de parents qui lui inspirèrent avec le goût de l'étude l'amour des vertus chrétiennes. Ayant embrassé la règle des minimes, il consacra ses loisirs à rechercher dans les archives des monastères tous les documents relatifs à l'histoire de Bourgogne. Il s'occupait de les publier lorsqu'il mourut à Châlons, le 12 mai 1662. Déjà il avait été l'historien de sa ville natale, en publiant *la très-ancienne et très-auguste Ville d'Autun couronnée de joie, d'honneur et de félicité, par la promotion de monseigneur Louis Doni d'Attichi, dans son siége épiscopal*, Châlons, 1653, in-4°. On trouve dans cet ouvrage quelques recherches sur les antiquités et l'origine d'une des plus vieilles cités des Gaules ; mais l'érudition hors de propos qui le surcharge, les allégories et les louanges fastidieuses dont il est semé le rendent peu propre à être consulté. (*Voy.* les *Mélanges philologiques* de Michault, t. 2, p. 182.) Bertaut fit paraître ensuite *l'Illustre Orbandale, ou l'Histoire ancienne et moderne de la ville et cité de Châlons-sur-Saône*, Châlons, Pierre Cusset, 1662, 2 vol. in-4°, fig. Le premier de ces volumes contient, sous le titre d'*Éloges historiques*, des dissertations assez curieuses, et plusieurs morceaux de différentes mains, qui ne méritaient guère l'honneur d'être recueillis. Le second, qui renferme l'histoire ecclésiastique, est très-supérieur au premier pour l'arrangement et la discussion des faits. On trouve à la fin de ce volume un assez grand nombre de chartes et de pièces très-importantes, tels que le testament de Philibert de Châlons, prince d'Orange. L'imprimeur Cusset aida l'auteur dans la composition de cette histoire, qui présente à peu près les mêmes défauts que celle d'Autun. On trouve le détail de ce qu'elle renferme dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. 3, p. 451. L'abbé Papillon, dans sa notice sur Bertaut (1), prétend que les auteurs de *la Nouvelle Gaule chrétienne*, t. 4, p. 890, donnent entièrement ce livre à Pierre Cusset. Il est vrai que, dans le passage indiqué, on cite l'*Histoire de Châlons*, par Cusset ; mais les savants éditeurs ne disent pas qu'il en fût le seul auteur. Ceci, d'ailleurs, s'explique naturellement : l'ouvrage avait paru sous le voile de l'anonyme. Cusset signa l'épître dédicatoire à M. Perrault, président de la chambre des comptes, et rien dans cette longue dédicace ne donne lieu de croire qu'un autre que lui eût mis la main à l'*Histoire de Châlons*. On a donc pu ignorer

(1) *Mémoires de madame de Motteville*, t. 5, p. 240.

(2) Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, t. 5, p. 386.

(3) *Mémoires de Marolles, abbé de Villeloin*, t. 3, p. 238.

(1) *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, in-fol., p. 103.

alors que le P. Bertaut en était le principal auteur. C'est ici le lieu de rappeler une singulière bévue d'Ellies Dupin, qui prit le mot *Orbandale* pour un nom d'auteur (1). L—M—X et W—S.

BERTAUT (ÉLOI), littérateur, né à Vesoul, en 1782, se distingua dès son enfance par l'éclat et la rapidité de ses progrès. A dix-huit ans il fut nommé professeur de mathématiques au lycée de Besançon. L'obligation d'imposer du respect à ses élèves, dont plusieurs étaient plus âgés que le maître, lui fit contracter de bonne heure des habitudes sérieuses et des manières un peu roides qu'il conserva depuis dans le monde. Loin de se livrer aux amusements de la jeunesse, il consacra ses loisirs à l'étude des philosophes et des publicistes, et il acquit ainsi des connaissances très-étendues en droit et en économie politique. Il entra bientôt en relation avec MM. Destutt de Tracy, de Gérando, Royer-Collard, J.-B. Say, etc., qui ne cessèrent depuis de l'honorer de leur bienveillance. A vingt-quatre ans il avait composé, *sur le Vrai considéré comme source du bien*, un ouvrage qui révélait dans le jeune penseur un écrivain nourri de la lecture des bons modèles. Il en lut plusieurs chapitres à l'académie de Besançon en 1807, annonçant que son intention était de le retoucher et de le faire imprimer ; mais cette publication n'a pas eu lieu. Nommé peu de temps après inspecteur de l'académie universitaire, le travail auquel il se livra pour concilier les devoirs de sa place avec ses études favorites finit par altérer gravement sa santé. Pendant sa convalescence, qui fut assez longue, il composa, pour se distraire, quelques opéras et traça le plan d'une comédie de caractère dont il n'a terminé que le premier acte. Cette comédie, écrite en vers élégants et faciles, fut communiquée par l'auteur à M. Alex. Duval, qui refusa de croire que ce fût l'essai d'un homme étranger aux combinaisons du théâtre et aux secrets de l'art dramatique. En 1819, il fut nommé recteur de l'académie de Clermont. Le discours qu'il y prononça l'année suivante, pour la distribution des prix, sortait tellement des étroites limites qui semblent assignées à ce genre de composition, qu'il fit la plus grande sensation même à Paris, et qu'il fut réimprimé dans le feuilleton du *Journal des Débats*. Transféré en 1823 à l'académie de Cahors, il refusa d'aller occuper un poste qui l'éloignait de plus en plus de Paris, dont il désirait de se rapprocher pour pouvoir y mettre la dernière main à ses ouvrages. Le conseil royal de l'université n'ayant pu vaincre sa résistance, il resta sans emploi jusqu'à la révolution de 1830, où il fut nommé recteur de l'académie de Besançon. Il montra beaucoup de zèle dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, pourvut d'habiles professeurs les différents colléges de son ressort, et ne négligea rien pour achever promptement l'organisation de l'enseignement primaire. Il était déjà souffrant depuis plusieurs jours, lorsqu'il se rendit dans le département du Jura pour en visiter les écoles. La fatigue du voyage augmenta son mal ; et peu de temps après son retour à Besançon, il y mourut le 25 juillet 1834, à 52 ans, avec le regret de n'avoir pu terminer aucun des ouvrages qui, selon toute apparence, lui auraient assuré un rang très-distingué parmi les publicistes. Un long fragment de son *Traité sur les lois en général*, inséré dans le recueil de l'académie de Besançon, année 1833, et reproduit dans la *Revue provinciale*, en fait vivement désirer la continuation, qui doit se trouver dans les manuscrits assez nombreux qu'il a laissés. Bertaut aimait les arts, et, si sa fortune le lui eût permis, il en aurait été le protecteur. Il avait une galerie de tableaux, peu nombreux, mais choisis. On y distinguait un *Christ* peint par Michel Coxcie (*voy.* ce nom), que l'on a vu quelque temps à Paris, où Bertaut l'avait porté pour le faire restaurer, et qu'il fit lithographier, sur la demande des amateurs. W—S.

BERTAUX (DUPLESSIS), dessinateur et graveur, mort en 1815, n'a pas joui pendant sa vie d'une réputation égale à son talent. Il annonça de bonne heure de grandes dispositions pour l'art dans lequel il devait un jour se distinguer, et il se fit surtout remarquer par son habileté à saisir la manière de Callot. Ayant copié avec une étonnante précision la tentation de St. Antoine, par ce maître, il fut appelé, jeune encore, à l'école militaire de Paris comme professeur de dessin ; et bientôt après il grava quantité de planches pour le *Voyage d'Italie*, sous la direction de l'abbé de St-Non. A l'époque de la révolution il se lia avec de fougueux démagogues ; et, quoiqu'il ne fût pas né méchant, il se laissa égarer au point d'accepter un emploi dans l'armée révolutionnaire. Aide de camp de Ronsin, qui commandait cette troupe, il fut emprisonné avec son général lorsque le comité de salut public résolut d'abattre la faction dite des cordeliers ; et il n'aurait sans doute pas échappé à l'échafaud, si la nullité de son caractère et de ses vues politiques n'eût dissipé toutes les craintes qu'il avait d'abord inspirées. Rendu à la liberté, il reprit ses travaux d'artiste, et grava à l'eau-forte des collections d'estampes qui eurent beaucoup de succès. De ce nombre sont : 1° les scènes épisodiques de la révolution, vignettes qui accompagnent les portraits des députés de la convention nationale ; 2° les métiers et les cris de Paris ; 3° les campagnes de Bonaparte en Italie, d'après Carle Vernet, et les figures du *Voyage aux terres australes* (par Baudin), ouvrage dirigé par M. Milbert, peintre voyageur. Lié avec les acteurs du théâtre de la république, Bertaux a fait une collection curieuse de leurs portraits en costumes scéniques, lesquels au mérite de la ressemblance la plus exacte joignent celui d'une exécution facile, précise et spirituelle. Quoique, indépendamment de son talent, il eût une ressource assurée contre les premiers besoins de la vie dans une place d'officier de vétérans, il fut constamment aux prises avec la misère, et il se trouvait, à sa mort, en 1815, dans un dénûment si déplorable, que les comédiens français se cotisèrent pour les frais de son enterrement. Cette mort, d'ailleurs, passa inaperçue : les événements politiques de l'époque étaient si graves et occupaient tellement

(1) *Table des principaux ouvrages ecclésiastiques*, t. 5, p. 1554.

tous les esprits, que la perte d'un vieil artiste, tombé, par sa faute, dans une obscure indigence, ne pouvait produire une grande sensation. C'est du reste avec justice que quelques amis des arts ont surnommé Bertaux le *Callot français*. Comme le graveur lorrain, il était essentiellement dessinateur et tirait un plus grand parti de l'eau-forte que du burin. S'il fut inférieur à Callot dans l'art de la composition, il savait aussi bien que lui donner une expression naturelle et piquante aux plus petites figures; il le surpassait même par la finesse, la précision et la légèreté de l'exécution. F. P—T.

BERTEL (JEAN), ou BERTELS (en latin *Bertelius*), né à Louvain, embrassa à dix-sept ans l'état monastique à Luxembourg, en 1576, dans le monastère de St.-Benoit, dont il fut abbé pendant dix-neuf ans. Il passa ensuite à l'abbaye d'Echternach; fait prisonnier par les Hollandais en 1596, il ne se racheta que moyennant une grosse somme d'argent (*magno litro*, dit Foppens). Bertel mourut dans son abbaye, le 19 juin 1607. On a de lui: 1° *In regulam D. Benedicti Dialogi vigenti sex*; *Catalogus et series abbatum Externacensium* (d'Echternach), Cologne, 1581, in-8°; 2° *Historia Luxemburgensis, seu Commentarius quo ducum Luxemburgensium ortus, progressus ac res gestæ accuratæ describuntur*, Cologne, 1605, in-4°. On trouve à la fin une dissertation sur les dieux et les sacrifices des anciens habitants du pays de Luxembourg; c'est un extrait de l'histoire du Luxembourg, qui a été imprimé sous le titre de *Respublica Luxemburgica*, Amsterdam, Blaeu, 1635, in-24, faisant partie de la collection des républiques. A. B—T.

BERTERA (BARTHÉLEMY-ANTOINE), né en Italie, devint interprète du roi et maître de langues à Paris, et mourut le 10 novembre 1782. Il a publié: 1° *Nouvelle Méthode contenant en abrégé les principes de la langue italienne*, 1746, in-12: c'est le meilleur des ouvrages de l'auteur; 2° *Nouvelle Méthode contenant en abrégé les principes de la langue espagnole*, 1764, in-12; 3° *Nouvelle Méthode contenant en abrégé les principes de la langue française*, 1773, 1782, in-12. A. B—T.

BERTEREAU (MARTINE DE), baronne de Beausoleil et d'Auffenbach, auteur d'un ouvrage aussi rare que curieux sur la minéralogie de la France, mérite à ce titre une place dans la *Biographie*. On peut conjecturer, d'après son nom, qu'elle était d'origine française; elle épousa, vers 1601, Jean Duchâtelet, baron de Beausoleil, qu'elle accompagna dans les différents voyages qu'il entreprit uniquement pour étudier l'art d'exploiter les mines (1). Outre le français, madame de Bertereau parlait le latin, l'italien et l'espagnol, et elle se flattait d'avoir des connaissances assez étendues dans presque toutes les sciences, en y comprenant la théologie. Son mari, d'abord employé comme inspecteur dans les mines des États de l'Église, passa depuis au service de l'Empereur, qui le nomma conseiller aulique, et lui donna la charge de commissaire-général des mines de la Hongrie. Le baron de Beausoleil avait déjà fait au moins un voyage en France, lorsqu'il y revint en 1626. (*Voy.* BEAUSOLEIL.) Le marquis d'Effiat, surintendant des finances, lui fit expédier, le 30 décembre de cette année, l'autorisation de se livrer à toutes les recherches qu'il jugerait nécessaires pour s'assurer de l'existence des mines, de leur plus ou moins de richesse, et de la manière la plus convenable de les exploiter, avec défense à qui que ce fût de le troubler dans ses opérations. Il paraît que l'Empereur ne se souciait pas de le laisser partir. En effet, ce ne fut qu'en 1730 qu'il obtint la permission de se faire remplacer par l'aîné de ses fils dans la direction des mines de Hongrie (1); il reprit aussitôt la route de France, amenant avec sa famille une cinquantaine de mineurs hongrois et allemands qui devaient travailler sous ses ordres. Madame de Bertereau, deux ans après, rendit compte au roi et à son conseil des travaux exécutés par son mari depuis son arrivée en France, demandant l'accomplissement des promesses qu'on lui avait faites. Son mémoire, approuvé par le conseil, fut renvoyé au secrétaire d'État Emery, pour qu'il l'examinât, et qu'il en fit un rapport au roi. Après six ans d'attente, voyant que la décision qu'elle sollicitait n'arrivait pas, elle prit le parti d'adresser au cardinal de Richelieu un nouvel écrit dans lequel, rappelant que son mari, depuis dix ans qu'il est en France, a déjà dépensé plus de 200,000 fr. de ses propres biens, sans avoir reçu la moindre indemnité, elle offre de travailler à ses frais à l'exploitation des mines qu'ils ont découvertes, sous les conditions déjà ratifiées par le conseil d'État. Cette demande n'avait rien que de juste. Toutefois elle eut un fâcheux résultat, puisque, suivant Hellot (Préface de la traduction de Schlutter), le cardinal de Richelieu fit arrêter le baron de Beausoleil, et probablement sa femme: car on ne trouve plus dans les mémoires contemporains aucune trace de l'un ni de l'autre. On a de madame de Bertereau: 1° *Véritable Déclaration faite au roi et à nosseigneurs de son conseil, des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France*, Paris, 1632, in-8° (2). L'édition originale

(1) Une phrase de la *Restitution de Pluton* peut faire conjecturer que le baron de Beausoleil et sa femme avaient poussé leurs excursions jusqu'en Amérique. Répondant à ceux qui trouvaient que le travail des mines surpasse les forces et l'industrie de son sexe, madame de Bertereau dit « que depuis trente ans elle s'est appliquee « avec un laborieux exercice à la parfaite recherche de cet art, étant « descendue dans les puits et dans les cavernes des mines, quoique « effroyables en profondeur), comme celles d'or et d'argent au Po« tosi, au royaume de Perse, dont les carrières sont appelées par les « Espagnols *Esperanza de la muerte*. »

(1) C'est madame de Bertereau qui nous apprend que l'Empereur accorda la permission à son mari de se faire remplacer par son fils dans la direction des mines de Hongrie. Mais ce passage est si obscur, qu'en le lisant on pourrait présumer que cette faveur lui fut accordée à son premier voyage en France, sous le règne de Henri IV. Il est plus vraisemblable qu'il ne l'obtint que lorsque son fils fut en âge de le suppléer.

(2) Madame de Bertereau termine cet opuscule en annonçant la découverte qu'elle avait faite l'année précédente (1620) d'une source d'eau minerale à Château-Thierry. « Cette descouverte, dit-elle, « est une benédiction de Dieu, de quoy je luy en rends graces, et « croy qu'il n'y a François qui ne soit obligé d'en faire autant à « *mon nom*, et le remercier, tant de cette eau médicinalle, que des « autres grandes commodités par moi descouvertes, pour le bien gé« néral de la France. »

de cet opuscule est introuvable ; mais l'abbé Lenglet-Dufresnoy l'a fait réimprimer à la suite de la *Métallurgie* d'Alph. Barba, traduct. franç., t. 2, p. 59, et Cobel l'a reproduit dans les *Anciens minéralogistes de France*, t. 1er, p. 291. 2° *La Restitution de Pluton au cardinal de Richelieu des mines et minières de France, cachées et détenues jusqu'à ce jour au centre de la terre*, etc., Paris, 1640, in-8° de 171 p., non compris les préliminaires. Ce curieux ouvrage a été réimprimé à la suite du précédent. Hellot dit que l'état qu'on y trouve des mines de France est très-suspect; cependant il s'en est beaucoup servi pour rédiger celui qu'il a donné à la tête de sa traduction de Schlutter. (*Voy.* HELLOT). Madame de Bertereau indique les moyens de découvrir les mines, ainsi que les eaux souterraines; elle promet (p. 152) *la Description des principales fontaines de France*, avec leurs vertus et facultés, et la méthode comme il en faut user. On doit regretter qu'elle n'ait pas publié cet ouvrage. W—s.

BERTHAULD (PIERRE), né à Sens, vers 1600, entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseignait la rhétorique, à Marseille, lors de la fondation du collége, en 1625. En 1659, il devint titulaire de l'archidiaconé de Dunois dans l'église de Chartres. L'année suivante, on lui donna un canonicat dans la même église, dont il fut doyen en 1666. On a de lui le *Florus Gallicus* et le *Florus Francicus*, qu'on a vus longtemps dans les colléges. Le dernier, au jugement du P. Lelong, qui loue l'élégance du style, passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire; mais sa production la plus considérable est son traité *de Ara*, ouvrage plein d'érudition et de recherches, imprimé à Nantes, en 1633. Le P. Berthauld n'était pas sans talent pour la poésie latine. Il publia plusieurs pièces sur des sujets de circonstance ; les principales sont un *Éloge de la ville de Troyes*, où il avait enseigné dans sa jeunesse, 1631, in-8°, et la *Délivrance de Casal* (*Casallum bis liberatum*). Le cardinal de Richelieu, connaissant son mérite, eut dessein de l'élever à l'épiscopat, mais il en fut dissuadé par le P. Sancy de Harlay, qui ne reconnaissait point, parmi les talents du P. Berthauld, celui de conduire un diocèse. Il mourut dans un âge fort avancé, le 19 octobre 1681. D. N—L.

BERTHAULT (1) (RENÉ), sieur de la Grise, littérateur sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements fort incomplets, était secrétaire du cardinal Gabriel de Gramont, mort archevêque de Toulouse en 1534 (*voy.* GRAMMONT), et il l'accompagna dans ses ambassades en Espagne et en Italie. Il a dédié sa traduction du *Livre d'or* de Marc-Aurèle à la reine de Navarre, qu'il nomme la Marguerite des princesses (2) : c'était la sœur de François Ier. Il paraît que Berthault fut attaché quelque temps à Marguerite, mais on ignore l'emploi qu'il avait dans sa maison. La traduction dont on vient de parler eut un succès tel qu'il serait difficile d'en trouver un autre exemple dans tout le 16e siècle. Imprimé pour la première fois en 1531, Paris, Galiot Dupré, in-fol. goth., il s'en fit dans l'espace de dix années au moins six éditions dans tous les formats : in-4°, 1534 ; in-fol., 1535 ; in-8°, 1537 ; in-16, sans date. (*Voy.* GUEVARA.) On doit encore à de la Grise : *la Pénitence d'amour en laquelle sont plusieurs persuasions et réponces très-utilles et prouffitables pour la récréation des esperitz qui veullent tascher à honneste conversation avec les dames*, etc., 1537, in-16. Suivant Duverdier (*Bibl. franç.*, p. 439), ce roman, imprimé à Lyon, est une traduction de l'italien ; il est très-rare. Mercier de St-Léger en a donné l'analyse, avec la description du volume, dans le *Magasin encyclopédique*, années 1798, t. 2, p. 99-102. Tout en convenant que les mœurs de cet ouvrage sont celles de l'Italie, Mercier ne croit pas que ce soit une traduction. M. Brunet a décrit ce rare volume avec exactitude dans le *Manuel du libraire*, au mot PÉNITENCE. W—s

BERTHAULT (LOUIS-MARTIN), architecte, né à Paris, vers 1771, montra dès son enfance beaucoup de goût pour l'art qu'il embrassa dans la suite, et on le vit fréquemment s'essayer dans de petites constructions. A l'âge de quinze ans il sut déjà subsister par ses propres moyens. Sans avoir eu d'autres leçons que quelques avis de son oncle, qui était architecte (1), il se fit connaître bientôt par son habileté à dessiner les parcs dans le goût anglais, quoiqu'il n'eût point fait d'études proprement dites pour ce genre, et qu'il eût peu voyagé. Ce fut surtout la disposition des jardins de la Malmaison qui le mit en vogue. Joséphine, femme du premier consul, lui ayant laissé pleine liberté d'arranger ces jardins suivant ses idées, Berthault bouleversa entièrement l'ancienne disposition. Napoléon, arrivant sur ces entrefaites, témoigna beaucoup d'humeur au sujet de ce changement, et ne revint que lorsque tout fut fini. Le nouvel arrangement des jardins le charma alors au point qu'il désira voir l'artiste : il lui témoigna sa satisfaction, et le nomma architecte du château de Compiègne. Berthault restaura ce palais que Girodet et d'autres artistes décorèrent de peintures. Plusieurs architectes avaient essayé d'arranger aussi les jardins, mais sans succès : les plantations nouvelles avaient péri au bout de peu d'années, à cause de la qualité particulière du terrain. Berthault fit remuer et changer en partie la terre, y planta les arbres convenables, et ces jardins, auparavant si nus, devinrent délicieux. On y remarque un berceau d'une demi-lieue de long. Lorsque, après la naissance du roi de Rome, Napoléon eut conçu le projet de faire construire dans la métropole du monde catholique, qui alors était la seconde ville de son empire, un palais digne par sa magnificence de

(1) C'est ainsi que le nom de l'auteur est écrit dans le privilége pour l'impression du *Livre d'or* de Marc-Aurèle, daté de 1531. Rigolet de Juvigny, dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Duverdier, le nomme mal Bertaut, orthographe adoptée par quelques autres biographes.

(2) D'autres auteurs lui ont donné le même surnom, et il existe même trois éditions de ses poésies (1547, 1549 et 1554), sous le titre suivant : *les Marguerites de la Marguerite des princesses*.

(1) C'est probablement l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Archevêché et environs de Paris en 16 cartes, avec la description des endroits les plus remarquables*, Paris, 1765, in-8°. Z—o.

servir de séjour à l'héritier futur de son trône, il chargea Berthault de construire le palais et le parc qui devait y être joint. Ce que ce parc devait avoir de remarquable et d'unique, c'étaient les ruines de quelques-uns des célèbres monuments de l'empire romain, qui devaient y être renfermés de la manière la plus pittoresque. Il s'agissait de démolir des rues entières qui les entouraient, et d'isoler ces vieux monuments. Jamais dessinateur de jardins n'avait reçu une mission plus grande. Berthault se rendit à Rome et commença les travaux, ayant des millions à sa disposition, et faisant agir des milliers d'ouvriers. Les Italiens furent émerveillés de la grandeur colossale des plans de Berthault; les académies de ce pays s'empressèrent de s'associer un artiste aussi étonnant. Cependant les revers de fortune que Napoléon essuya en 1814 et son abdication firent tomber ces projets magnifiques. Pie VII demanda dans la suite les plans de Berthault, et on assure que c'est d'après ces plans qu'ont été faits, depuis, les embellissements autour des anciens monuments de Rome. Berthault avait aussi été chargé de présenter des plans pour le palais que Napoléon voulait faire construire sur les hauteurs de Chaillot, à Paris. Un grand nombre de parcs et de jardins des environs de Paris ont été dessinés et embellis par cet artiste; de ce nombre sont ceux de la Jonchère, de St-Leu, du Rainci, de Pontchartrain, Armonvillers, Condé, Bâville, Fontenay-sous-Brice, ainsi que des jardins dans d'autres parties de la France, entre autres ceux de Navarre et de Château-Margaux. Il avait un talent rare pour tirer parti des localités, et profiter de tous les agréments que présentait le site. De tous les pays de l'Europe on lui demandait des plans, qui étaient exécutés ensuite par d'autres architectes. Il restaura aussi plusieurs hôtels à Paris, entre autres celui d'Osmond sur les boulevards et celui du banquier Récamier, à la Chaussée-d'Antin. Napoléon l'avait nommé membre de la Légion d'honneur. Berthault conserva sous la restauration la place d'architecte du château de Compiègne et du palais de la Légion d'honneur. Il avait acquis par ses travaux une fortune considérable; il en employa une partie à agrandir et à embellir sa propriété à Chantilly, dont les plantations avaient été son début dans sa première jeunesse, et à construire pour sa famille, à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, une habitation pourvue de toutes les aises d'un luxe élégant. Sa santé s'étant altérée, il se rendit en 1823 aux eaux des Pyrénées, mais il mourut en route, à Tours, au mois d'août de la même année. Il a été inhumé dans son parc à Chantilly. Berthault était d'un caractère vif, d'une grande activité, et fort obligeant; il fut le bienfaiteur d'une partie de sa famille. D—G.

BERTHE, première femme de Philippe I[er]. *Voyez* PHILIPPE et YVES, de Chartres.

BERTHE. *Voyez* ÉTHELBERT.

BERTHE, ou BERTRADE, fille de Caribert, comte de Laon, fut surnommée *Berthe au grand pied*, parce qu'elle en avait un plus grand que l'autre. Elle épousa Pepin le Bref. Lorsque ce prince reçut à Soissons la couronne, en 751, Berthe fut élevée avec lui sur le trône, nouveauté imaginée sans doute pour rendre cette inauguration plus mémorable, ou dans la vue d'inspirer aux peuples plus de respect pour les enfants qu'il avait eus de cette princesse avant d'être proclamé roi. Berthe avait un caractère doux et affable; compagne de son époux dans ses voyages et ses expéditions, elle lui servit souvent de conseil. Personne ne tenait avec plus de dignité une cour splendide, ne savait mieux y attirer les grands et les attacher à un gouvernement nouveau. Quelques écrivains reprochent à Pepin d'avoir eu le dessein de répudier cette estimable princesse, et de n'avoir été arrêté que par les remontrances du pape Étienne III. Berthe fut mère de six enfants : Charles et Carloman, à qui leur père, avant de mourir, assura une monarchie indépendante; Gilles, qui se fit moine dans le monastère où on l'avait envoyé pour être élevé; enfin, trois filles, dont deux furent religieuses, et la dernière, mariée à Milan, comte d'Angers, fut mère de Roland, si célèbre dans les romans de chevalerie. Après la mort de Pepin, en 769, Berthe conserva une grande influence sous les rois d'Austrasie et de Neustrie, ses enfants. Il ne fallut pas moins que son adresse et l'attachement qu'ils lui portaient pour empêcher leur mésintelligence d'éclater; il est fâcheux que la preuve de son ascendant sur eux et de son habileté offre un scandale de plus à l'histoire des nations. Didier, roi de Lombardie, redoutant le jeune roi Charles, déjà vainqueur de l'Aquitaine, forma le projet de lui faire épouser une de ses filles : ce prince était marié à Hémiltrude, dont il avait un fils. Berthe sut décider Charles à répudier sa femme, et partit pour l'Italie : elle fut reçue à Rome avec des honneurs extraordinaires, parvint à persuader ou du moins à désarmer le pape Étienne, à qui elle fit rendre par Didier plusieurs places dont il s'était emparé; amena en France la fille du roi de Lombardie, et réussit ainsi à réunir tous les esprits et à assurer la paix entre ses enfants, du moins pour un temps. Depuis cette époque de 770, l'histoire ne fait plus mention de la reine Berthe, jusqu'en 783 qu'elle mourut à Choisy, dans un âge avancé; elle fut enterrée à St-Denis, auprès de son époux. — Une fille de Charlemagne, une de Pepin I[er], roi d'Aquitaine, et quelques autres princesses, portèrent aussi le nom de BERTHE. S—Y.

BERTHE, marquise de Toscane; fille de Lothaire, roi de Lorraine; femme de Théobald II, comte de Provence, et ensuite d'Adalbert II; mère enfin de Hugues, qui fut, en 926, roi d'Italie, d'Ermengarde, marquise d'Ivrée, et de Gui, duc de Toscane. Berthe fut une des femmes les plus ambitieuses et les plus intrigantes qui fussent montées sur un trône en Italie. Elle entraîna son mari, le marquis de Toscane, dans un grand nombre de guerres avec les concurrents au trône qu'elle favorisait pour les abandonner ensuite. Luitprand assure que Berthe dut le prodigieux crédit dont elle jouit en Italie à ses galanteries, qui l'avaient liée avec tous les hommes les plus puissants du royaume. Sa beauté, qui était très-remarquable, la mit, au moins

plus d'une fois, à l'abri du courroux des princes qu'elle avait offensés. La cour de Toscane ne fut jamais plus brillante que pendant son règne. Son nom est demeuré l'indication du bon vieux temps, et l'on dit en Italie : *al tempo che Berta filava* (au temps que Berthe filait), pour renvoyer à l'époque de la simplicité, de la franchise et des bonnes mœurs; mais quand on se rappelle les intrigues de Berthe, et son inconstance dans ses affections, on est disposé à prendre cette expression proverbiale pour une ironie. Berthe mourut en 925, à Lucques, où l'on voit encore son tombeau. S.—S—I.

BERTHELEMY (JEAN-SIMON), peintre d'histoire, né à Laon, le 5 mars 1743, étudia la peinture chez Noël Hallé. Né avec beaucoup de facilité, il ne tarda pas à remporter le grand prix de peinture. A son retour de Rome, il fut agrégé à l'académie sur un tableau représentant le *Siége de Calais*, depuis gravé avec succès par Anselin. Berthelemy y fut reçu quelques années après, en 1780, sur le sujet d'*Apollon qui ordonne au Sommeil et à la mort de rendre le corps de Sarpédon à sa famille*. Il fit pendant la révolution plusieurs tableaux de circonstance. Cet artiste réussissait surtout dans le genre des plafonds; il en a exécuté plusieurs à Fontainebleau, au Musée et au Luxembourg. Il possédait très-bien les connaissances de perspective nécessaires pour produire l'illusion convenable à ces sortes d'ouvrages. Il est mort à Paris, le 1er mars 1811, étant professeur de l'école spéciale de dessin. P—E.

BERTHELET (GRÉGOIRE), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, né à Berain, dans le Barrois, le 20 janvier 1680, mort le 31 mars 1754, avait été, en 1744, compris dans une affaire de religion, qui obligea ses supérieurs à se conformer aux intentions du roi Stanislas, en le faisant sortir de l'abbaye de Nancy, dont il était bibliothécaire. On a de lui un *Traité historique et moral de l'abstinence des viandes et des révolutions qu'elle a eues depuis le commencement du monde jusqu'à présent, tant parmi les Hébreux que parmi les païens, les chrétiens et les religieux anciens et modernes*, Rouen, 1731, in-4°. Cet ouvrage, divisé en 4 parties, est estimé. A. B—T.

BERTHELIER (PHILIBERT), né à Genève, vers 1470, d'une famille considérée, était membre du conseil suprême de sa patrie, au commencement du 16e siècle, lorsque Charles III, duc de Savoie, entreprit de la soumettre à son autorité. Genève, alors ville libre et impériale, était située presqu'au centre des États de Savoie; car le pays de Vaud, celui de Gex, la Bresse et le Bugey, appartenaient au duc; la ville était ouverte; de longs faubourgs, qui contenaient la moitié de ses habitants, n'étaient pas enfermés dans son enceinte, et cette enceinte même n'était fermée, en plus d'un endroit, que par les murs des maisons extérieures. Genève cependant avait jusqu'alors maintenu sa liberté, en opposant les droits de l'évêque, qui portait le titre de prince, aux usurpations du duc de Savoie, qui possédait, au milieu de la ville, un château fort, qui y exerçait une juridiction par son vidomne, et qui souvent y établissait sa résidence; mais depuis 1513, Jean-François de Savoie, bâtard de cette maison, ayant été pourvu de l'évêché de Genève, s'était vendu lâchement au duc son cousin, et s'efforçait de soumettre sa principauté à l'usurpateur. Berthelier sollicita et obtint des lettres de bourgeoisie à Fribourg, afin d'obliger le duc de Savoie à respecter en lui la sauve-garde des ligues suisses. Bientôt il eut besoin de cette protection. Il fut compromis, en 1517, dans la querelle privée d'André Malvenda avec Claude de Grossi, juge des excès cléricaux. Berthelier, dans cette occasion, se montra dans quelques rassemblements nocturnes qui ne semblaient pas dignes de son âge et de son caractère. Le duc et l'évêque, se prétendant offensés dans la personne d'un juge nommé par eux, voulurent punir l'insulte qu'ils avaient reçue comme un crime d'État. Les autres en furent quittes pour une légère amende; mais Berthelier fut poursuivi avec plus d'acharnement. Il fut obligé de se cacher et ensuite de s'enfuir à Fribourg. Les Fribourgeois ayant réclamé en sa faveur, pour que son jugement fût renvoyé aux syndics de Genève, ses juges naturels, il revint à Genève, et fut absous par eux, le 24 janvier 1519, de l'accusation de lèse-majesté; mais il avait profité de son séjour à Fribourg pour négocier une alliance entre sa patrie et cette république. Cette alliance, qui constatait et protégeait l'indépendance de Genève, fut acceptée avec enthousiasme par le peuple, assemblé en conseil général, le 6 février 1519; les Genevois et les Fribourgeois s'y reconnurent pour *combourgeois*, de sorte que chaque citoyen de l'une de ces villes le devenait aussi de l'autre, et ils mirent en commun tous leurs intérêts. Le duc, en apprenant que l'homme qu'il avait longtemps persécuté venait de faire reconnaître en même temps son innocence et la liberté de sa patrie, essaya de gagner ce dangereux adversaire par les offres les plus séduisantes. Berthelier savait à quels dangers sa résistance l'exposait : Pécollat, dans l'année qui venait de s'écouler, n'avait mis un terme aux plus atroces tortures qu'en tranchant lui-même sa langue au milieu des bourreaux; Navis et Vitterman, arrêtés en Piémont, y avaient été décapités, et leurs têtes, envoyées à Genève, étaient exposées aux yeux du peuple, au bout du pont d'Arve; une armée de 7,000 Savoyards, sous les ordres du baron de Coudrée, se rassemblait aux portes de la ville; les Fribourgeois, enfin, avaient envoyé un député à Genève déclarer que le duc de Savoie, les Bernois et toutes les ligues suisses les pressaient de renoncer à l'alliance qu'ils venaient de conclure; que cependant ils se regardaient comme liés par leurs serments, et qu'ils observeraient le traité négocié par Berthelier, si les Genevois ne les en dispensaient eux-mêmes. Berthelier, sans moyen de salut, sans espoir de résistance, rejeta cependant avec mépris les propositions du duc de Savoie; il communiqua son courage au conseil général, et l'alliance avec Fribourg fut confirmée au milieu des dangers qui menaçaient tous les citoyens. Les prê-

paratifs du duc de Savoie étaient achevés. Le 1er avril 1519, un héraut d'armes entra au conseil, il s'assit au-dessus des syndics, et leur annonça, au nom du duc de Savoie, qu'il appelait *mon maître et le vôtre*, que celui-ci tenait la ville de Genève pour rebelle, et qu'il lui déclarait la guerre. Les Genevois prirent les armes, ils tendirent des chaînes à l'entrée des rues, et ils se préparaient à se défendre; mais un héraut d'armes de Fribourg leur ayant annoncé que l'armée de ses maîtres ne pouvait arriver à temps pour les sauver, ils ouvrirent, le 15 avril, leurs portes au duc de Savoie, qui entra dans Genève avec toute son armée. Les Fribourgeois cependant saisirent des otages; ils s'avancèrent dans le pays de Vaud, et ils contraignirent bientôt le duc à sortir de Genève, sans avoir pu y exercer de violence. Charles III, pour éviter désormais leur intervention, changea de conduite : au lieu de paraître lui-même, il fit agir l'évêque, qui, comme prince de Genève, avait des droits que les Genevois et les Fribourgeois ne pouvaient point contester. L'évêque, après avoir levé une armée dans le Faucigny, fit son entrée à Genève, le 20 août 1519. Les amis de Berthelier lui conseillaient de se dérober par la fuite aux vengeances des princes; mais ce vertueux citoyen, persuadé que les Fribourgeois n'agiraient point avec vigueur jusqu'à ce qu'un outrage sanglant provoquât leur ressentiment, résolut de se dévouer, comme première victime, pour sa patrie. Il ne se cacha point, chaque jour on le vit se promener dans un jardin qu'il possédait aux portes de la ville. Le troisième jour après l'arrivée de l'évêque, Berthelier rencontra sur son chemin le vidomne, entouré de soldats, qui le cherchait pour l'arrêter. Berthelier s'avança de sang-froid vers lui; le vidomne lui demanda son épée : « Gardez-la bien, lui dit Berthelier « en la livrant, car vous en rendrez compte. » Il ne parut plus ensuite donner aucune attention à tout ce qui l'entourait; il se mit à jouer avec une belette privée qu'il portait dans son sein, tandis qu'on le conduisait à la prison de l'Isle. Ses gardes le pressèrent de demander grâce à monseigneur de Savoie, son prince : « Il n'est pas mon prince, dit-« il, et quand il le serait, un innocent n'a pas de « grâce à demander. — Il faut donc vous résoudre « à la mort, » repartirent-ils. Sans leur répondre Berthelier écrivit sur les murs de sa prison ces mots de Job : *Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini*. Les syndics le réclamèrent comme justiciable d'eux seuls; l'évêque qui, avec ses soldats, était maître de la ville, rejeta leur demande et donna une commission de prévôt à un arracheur de dents de sa suite pour procéder contre lui. Ce juge ayant voulu, le 24 août, interroger Berthelier, celui-ci répondit : « Quand MM. les syndics, qui sont « mes juges, m'interrogeront, je serai prêt à leur « répondre; mais toi, je ne te connais pas. — Je te « le commande cependant, sous peine de la vie, » reprit le prévôt. Berthelier demeura muet; le confesseur et le bourreau s'avancèrent alors, et Berthelier continuant à ne pas répondre, le prévôt le condamna à avoir la tête tranchée et le corps pendu au gibet de Champel. Aussitôt des gardes l'entraînèrent hors de sa prison, sur la place de l'Isle. Berthelier, après une courte prière, se retourna vers le peuple, et s'écria : « Ah! messieurs de Genève!... » et sa tête tomba sur le billot. Le bourreau, la soulevant par les cheveux, la montra au peuple, en disant : « Voici la tête du traître Berthelier; qu'il vous « serve d'exemple. » Des Fribourgeois enlevèrent ensuite son corps du gibet et lui donnèrent la sépulture. Un inconnu écrivit ces deux vers sur son tombeau :

> Quid mihi mors nocuit? virtus post facta virescit :
> Nec cruce, nec sævi gladio perit illa tyranni.

BERTHELIN (Pierre-Charles), lexicographe, naquit à Paris, vers 1720. Après avoir achevé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Toué, dans le bas Anjou. Quelque temps après il se fit recevoir avocat au parlement. Son projet, selon toute apparence, était de consulter les questions de droit canonique qui se présentaient alors fréquemment devant les tribunaux; mais il y renonça pour suivre la carrière de l'enseignement. Nommé professeur de langue latine à l'école militaire, à l'époque de sa création, en 1751, il remplit cette place jusqu'en 1776, que cet établissement fut remis à des congrégations religieuses. Berthelin s'était appliqué spécialement à l'étude de la langue française. En 1751, il publia une nouvelle édition du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet (*voy.* ce nom), corrigée et augmentée. Elle fut suivie d'un *Supplément au Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1752, in-fol., refondu dans l'édition imprimée la même année et dans celle de 1778. Enfin il donna depuis un très-bon abrégé de cet utile ouvrage, Paris, 1763, 3 vol. in-4°. Il s'était associé pour ce travail le médecin Goulin, philologue instruit. Indépendamment de ces publications, on connaît de Berthelin : 1° des odes en latin et en grec (*France litt.*, 1769). Barbier, dans son *Examen crit. des Diction.*, p. 207, se contente de citer l'ode latine de Berthelin *sur le Siége de Berg-op-Zoom*. 2° *Lettre à Jamet l'aîné* (*voy.* ce nom) *sur les additions dont le Dictionnaire de Trévoux serait susceptible*, Paris, 1745, in-12. 3° *Recueil d'énigmes et de quelques logogriphes*, ibid., 1749, in-12. 4° *Recueil de Pensées ingénieuses tirées des poëtes latins*, avec les imitations ou traductions en vers français, rangées par classes selon les divers sujets, ibid., 1752, in-12. Cette compilation est très-utile pour les jeunes gens, que l'auteur a eus particulièrement en vue. Le modeste et laborieux Berthelin mourut vers 1780. Il était membre de l'académie d'Angers. W—s.

BERTHELOT (.....), poëte satirique du 17e siècle, était ami de Regnier, et l'avait pris pour modèle. La plupart de ses pièces sont remarquables par leur tournure épigrammatique et par beaucoup de naturel et de facilité, deux qualités assez rares, même parmi les poëtes les plus en réputation. On doit donc regretter qu'il n'ait pas su faire de ses ta-

lents un usage qui lui aurait assuré l'estime de ses contemporains et celle de la postérité. Berthelot ne rendit pas assez de justice à Malherbe, et il ne lui pardonnait pas plus que son ami Regnier d'avoir introduit dans la poésie française des règles dont l'observation ne laissait pas de gêner ces aimables paresseux, qui voulaient bien faire de l'art des vers un amusement, mais non pas une étude. Malherbe venait d'adresser à madame de Bellegarde une pièce où il nommait cette dame *merveille des merveilles*. Berthelot la parodia d'une manière assez piquante, comme on en jugera par cette strophe :

> Etre six ans à faire une ode,
> Et faire des lois à sa mode,
> Cela se peut facilement ;
> Mais de nous charmer les oreilles
> Par la *merveille des merveilles*,
> Cela ne se peut nullement.

Ménage, dans son commentaire sur Malherbe, rapporte que ce poëte, pour se venger de l'insulte qu'il croyait avoir reçue, fit donner des coups de bâton à Berthelot, par un gentilhomme de Caen nommé la Boulardière. Les vers de Berthelot ont été recueillis, en partie, avec ceux de Sigognes, Regnier, Motin, Maynard et autres, dans le *Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps*, au mont Parnasse (Hollande), 1666, 2 vol. petit in-12. Cette édition, la plus recherchée des curieux, est cependant moins ample que la première, imprimée à Paris, avec privilége du roi, 1618, in-12 (1). On ne connait sous le nom de Berthelot qu'un recueil intitulé : *les Soupirs amoureux*, Paris, 1646, in-8°. W—s.

BERTHELOT (Claude-François), ingénieur mecanicien, oublié jusqu'ici dans tous les dictionnaires, était né le 19 avril 1718, à Château-Châlons, en Franche-Comté, de parents pauvres. Arrivé à l'âge de choisir un état, il vint à Paris, où il travailla quelque temps dans divers ateliers de charpenterie et de serrurerie, se faisant chérir de ses chefs par sa bonne conduite et son intelligence. Il employait tous ses loisirs à réparer en lui autant qu'il le pouvait le défaut de première éducation. La lecture des œuvres de Mariotte et des *Mémoires de l'académie des sciences* lui révéla ses dispositions pour la mécanique. Dès lors il consacra ses veilles et ses économies à divers essais ; et il fit même plusieurs voyages en Angleterre pour examiner les machines employées dans les principales manufactures. De retour en France, il s'empressa d'offrir au gouvernement le résultat de son expérience, et fut nommé professeur de mathématiques à l'école royale militaire. Il composa pour l'usage de ses élèves un *Cours de mathématiques*, Paris, 1762, in-8°, 1re partie, contenant la théorie et la pratique de l'arithmetique. En 1773, il donna une continuation de cet ouvrage in-8°. Il avait obtenu en 1763 l'autorisation de conduire à l'arsenal d'Auxonne un affût de son invention. L'année suivante il en fit un autre à Strasbourg ; et sur le rapport de M. de Gribeauval que cet affût pourrait être utilement employé dans les batteries pour la défense des côtes, Berthelot obtint, en 1765, une pension de 600 livres sur la caisse de l'artillerie. Encouragé par ce succès, il rédigea un mémoire dans lequel il développait tous les avantages de son affût, et montrait la facilité de le substituer à l'ancien, presque sans aucune dépense pour l'Etat. Ce mémoire, apostillé par le prince de Listenois, fut remis dans les bureaux de la marine ; mais le principal commis, de qui dépendait l'expédition de cette affaire, après avoir amusé Berthelot pendant plus de deux ans par de belles paroles, finit par le congédier durement, en lui disant que s'il n'était pas content il n'avait qu'à porter ses découvertes à l'étranger (1). Alors il cessa des démarches inutiles ; mais il eut depuis la satisfaction de voir adopter son affût sur les côtes et dans les places de guerre (2). Il imagina, quelque temps après, un moulin à blé qui pouvait être mis en mouvement avec facilité par deux hommes ; le lieutenant général de police Lenoir en fit établir quelques-uns, en 1778, à Bicêtre pour le service de cette maison. Cette ingénieuse invention, qui devait faire la fortune de Berthelot, lui valut seulement le titre d'ingénieur mécanicien du roi, avec le privilége de construire et de débiter seul ses machines dans toute l'étendue du royaume. Il sentit qu'en usant de ce privilége, qui portait 6,000 francs d'amende et confiscation des machines envers les contrefacteurs, il empêcherait une grande partie du public de profiter de ses inventions ; et il y renonça généreusement en faveur de tous les souscripteurs à l'ouvrage qu'il se proposait de publier, et qui devait contenir la description de ses machines. Cet ouvrage, intitulé *la Mécanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre*, Paris, 1782, forme 2 vol. in-4°. Le premier volume est accompagné de 60 pl., et le second de 72, ce qui porte le nombre des planches à 132, au lieu de 120 promis par le frontispice. Des exemplaires restant en magasin ont été reproduits, en 1792, avec des additions et une augmentation de 39 planches, ce qui en élève le nombre total à 193. Ce recueil, un des plus considérables que l'on connaisse, contient une foule de machines ingénieuses et utiles, diverses espèces de moulins, des grues, des scies, des affûts de canon, des modèles de voitures à larges jantes, des mouvements à pédale, etc. Dans les deux ouvrages qu'il a publiés, Berthelot, habitué à

(1) On y trouve en effet un avertissement et quarante-neuf pièces qui ne sont pas dans les éditions postérieures ; le titre porte simplement : *Cabinet satyrique, ou Recueil des poésies gaillardes de ce temps*. *Voy.*, au sujet des differentes éditions de ce livre, le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot Cabinet, et la note insérée par M. Chardon de la Rochelle, dans le *Magasin encyclopédique* du mois d'avril 1810. Les *Délices satyriques*, Paris, 1620, in-12, recueil destiné à faire suite au *Cabinet satyrique*, est beaucoup plus rare, parce qu'il n'en existe qu'une seule édition. Ch—s.

(1) Berthelot a eu la générosité de ne point nommer ce commis, dans la crainte de lui faire tort. *Voy.* sa *Mécanique*, t. 2, p. 95.

(2) Cet affût, dont l'utilité a été si généralement reconnue pour la sûreté du service, et par l'économie des hommes et des frais, a été injustement nommé affût de Gribeauval, parce qu'on en attribue la découverte au protecteur de l'inventeur.

parler le langage des ouvriers, demande grâce pour son style ; et, dans ses machines, il substitue avec raison la force des hommes à celle des bêtes de somme, afin de procurer à une foule de malheureux des ressources contre la misère et l'oisiveté. La plupart des machines imaginées ou perfectionnées par Berthelot sont d'une utilité reconnue et d'un usage journalier ; mais l'artiste auquel on en est redevable, après avoir consumé sa vie et sa fortune en travaux et en essais pénibles, souvent sans résultats et toujours dispendieux, n'en reste pas moins aujourd'hui presque inconnu. A l'époque de la révolution, Berthelot perdit sa place et la pension qui le faisait subsister, et il fut oublié dans la répartition des secours accordés par la convention aux savants et aux artistes pauvres. D'après le rapport d'une commission sur les découvertes et les travaux de Berthelot, le lycée des arts, dans sa séance publique du 20 novembre 1797, lui décerna une couronne et une médaille. Ce vieillard octogénaire y inspira le plus douloureux intérêt en paraissant dans un état de nudité presque complète. Il venait de soixante-dix lieues réclamer quelques secours. Le lycée le recommanda vivement au ministre de l'intérieur (Bénézech), qui, après trois ans d'attente, lui fit compter 50 francs, sans lui payer les arrérages de sa modique pension. Il mourut à Noailles, près de Beauvais, en 1800, à l'âge de 82 ans. A—T et W—S.

BERTHELOT (JEAN-FRANÇOIS), avocat, naquit à Paris, au mois de juin 1749. Ayant obtenu au concours, en 1779, une place de docteur agrégé à la faculté de droit de Paris, il fit paraître plusieurs ouvrages qui accrurent sa réputation, et parmi lesquels on distingue le *Traité des évictions et de la garantie formelle*, Paris, 1781, 2 vol. in-12. Garat avait attaqué dans le *Mercure de France* (février 1785) l'autorité du droit romain. Berthelot réfuta des assertions au moins peu réfléchies, avec quelque succès, dans un écrit intitulé : *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat* contre le droit romain, Paris, 1785, in-12. Garat ayant répondu à cette critique, dans le même journal, les auteurs du *Mercure* eurent la bonne foi de donner un extrait fort étendu de l'ouvrage de Berthelot (septembre 1785), et d'insérer aussi une lettre dans laquelle il relevait les nouvelles erreurs où le philosophe était tombé. Berthelot publia dans le même temps des *Réflexions sur la loi* 21 *du Digeste*, de Quæstionibus, *relatives à la question dans l'empire romain, à son origine en France, et à ses différents états jusqu'à nos jours,* Paris, 1785, in-8°. Peu d'années après la suppression des facultés de droit, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale du département du Gard. Il occupa cette chaire jusqu'à la création des écoles de droit, et fut alors appelé à celle de Paris, comme professeur de droit romain (1). En 1802, il s'était chargé de traduire les six derniers livres du *Digeste*, pour compléter la traduction que feu Hulot avait faite des quarante-quatre premiers, et qui fut publiée à Metz, 1803-1805, 7 vol. in-4°. La version de Berthelot remplit la plus grande partie du 7e volume (p. 1 à 434) ; car, malgré les indications du titre de l'ouvrage, il ne traduisit que quatre livres (1). Ses occupations, comme professeur de droit romain, l'empêchèrent de poursuivre. Il se livra tout entier à l'enseignement dont il était chargé jusqu'en 1813, après avoir publié, dans l'intérêt des élèves qui suivaient ses cours, plusieurs ouvrages propres à leur faciliter l'intelligence des lois romaines, et notamment une édition du *Manuale juris* de Jean Godefroi, Paris, 1806, in-8°; des *Instituts* de Justinien, Paris, 1809, 2 vol. in-8°, et une traduction des *Elementa juris civilis* d'Heineccius, avec le texte en regard, Paris, 1805; 2e édition, 1812, 4 vol. in-12. Vers la fin de sa carrière, Berthelot parut atteint d'aliénation mentale, et on l'entendit, avec une surprise extrême, dans les leçons qu'il donnait à l'école de droit, tourner en dérision cette même jurisprudence romaine qui avait fait le charme de sa vie. Il mourut à Paris, le 13 février 1814. L—M—X.

BERTHEMIN (DOMINIQUE), né à Vezelise, en 1580, fameux pour avoir le premier établi l'usage intérieur des eaux minérales de Plombières. Il est auteur d'un *Discours des eaux chaudes et bains de Plombières,* Nancy, 1609, 1615, in-8°; réimprimé à Mirecourt en 1738, où l'on trouve quelques détails sur les antiquités de ces eaux. Berthemin mourut en 1633. C. et A—N.

BERTHEREAU (GEORGE-FRANÇOIS), né à Bélesme, le 29 mai 1732, entra fort jeune dans la congrégation de St-Maur, et annonça de bonne heure l'amour du travail et le goût des recherches scientifiques. Dès l'âge de vingt ans, il joignait à la connaissance de la langue grecque celle des langues orientales. Devenu professeur de grec, d'hébreu, et des dialectes de cette dernière langue, d'abord à l'abbaye de St-Lucien de Beauvais, et ensuite à celle de St-Denis, il ne quitta la carrière de l'enseignement que pour être associé aux travaux des religieux de sa congrégation, chargés de la collection des historiens de France. Ces savants, parvenus à l'époque des croisades, sentirent que, pour dissiper les ténèbres qui la couvraient, il fallait compiler les écrivains orientaux, et rapprocher leurs récits des relations qui nous sont restées. Ils choisirent D. Berthereau pour remplir cette tâche pénible. Celui-ci quitta l'abbaye de St-Denis, et vint à Paris, où il se livra à l'étude de l'arabe, langue dans laquelle avaient écrit tous les auteurs qu'il devait extraire; dès qu'il en eut une connaissance suffisante, il se mit à feuilleter tous les manuscrits de la bibliothèque du roi et de celle de St-Germain-des-Prés. Surmontant avec un zèle toujours nouveau les difficu-

(1) Berthelot professait en latin avec une facilité merveilleuse ; son improvisation en cette langue remplissait la première partie de chacune de ses leçons. Son latin était aussi pur et aussi élégant que peut l'être celui d'un jurisconsulte. Ce professeur était homme de plaisir, et par sa tenue extérieure, aussi bien que par ses habitudes, formait un contraste parfait avec l'austère et grave Delvincourt. Z—O.

(1) M. Debras est l'auteur de la traduction du 49e et du 50e livre (p. 434 à 675). Il avait été choisi par Berthelot lui-même pour le remplacer

tés toujours renaissantes qu'il rencontrait, bravant les dégoûts que lui causaient les vices crapuleux et la paresse de Joseph Chahin, Syrien, qui parlait et écrivait l'arabe, et dont il achetait les services à force de patience, d'adresse et d'argent, il parvint à recueillir les nombreux extraits qui forment la collection de ses manuscrits. Ces extraits, puisés dans les ouvrages des plus célèbres historiens orientaux, tels que Makrizi, Aboul-Mahaçan, Ibn Alatsyr, Chébab-Eddyn, Kémal-Eddin, etc., peuvent se diviser en deux classes, dont la première comprend ceux qui sont relatifs aux croisades, et la seconde, ceux d'après lesquels D. Berthereau devait tracer, en forme de prolégomènes, l'histoire des califes fathémites et des sultans ayoubites, deux dynasties célèbres, qui ont eu beaucoup de rapports avec les croisés. Tous les extraits de la première classe sont doubles, paraissent avoir été soigneusement collationnés, et sont accompagnés d'une traduction latine. Les textes originaux forment environ 1,100 pages in-fol. Les extraits de la seconde classe, ceux qui avaient principalement fixé l'attention de D. Berthereau, vers la fin de ses jours, sont traduits en français, sans être accompagnés du texte. On pensera naturellement que D. Berthereau n'ayant pu mettre la dernière main à cette collection, ses traductions ne doivent qu'être ébauchées. Après plus de trente années consacrées à ce travail, le savant bénédictin eut la douleur de voir que ses matériaux ne pourraient être employés utilement. On ignorait alors que l'imprimerie royale possédât des caractères arabes, et le gouvernement n'était point disposé à faire les dépenses nécessaires pour la gravure des poinçons. Lorsque ces caractères furent retrouvés sous le ministère du baron de Breteuil, trop de troubles agitaient l'État pour qu'on s'occupât d'entreprises littéraires. La révolution vint bientôt priver D. Berthereau de tout espoir, et l'arracher à la vie paisible du cloître. Tourmenté par les infirmités, par des alarmes continuelles sur l'avenir, même par les besoins de la vie, il succomba sous le fardeau des peines du corps et de l'esprit, le 26 mai 1794. Ses manuscrits sont encore en la possession de sa famille. M. Silvestre de Sacy a donné, sur D. Berthereau, une notice curieuse et très-étendue dans le *Magasin Encycloped.* (7ᵉ ann., t. 2ᵉ, p. 7). J—N.

BERTHET (JEAN), jésuite, né à Tarascon en Provence, le 24 février 1622, d'un père auteur de divers ouvrages, entre autres d'un *Traité sur l'Eloquence.* Doué de la mémoire la plus heureuse, il se rendit habile dans la plupart des langues anciennes et modernes, enseigna d'une manière distinguée les humanités, la philosophie et la théologie, dans différents colléges de sa société; eut des conférences publiques à Lyon avec des ministres de Genève et de Grenoble; fut renvoyé de chez les jésuites, par ordre de Louis XIV, pour avoir eu la curiosité ou la faiblesse d'aller consulter une devineresse (la Voisin), qui faisait beaucoup de bruit à Paris. Il entra chez les bénédictins, et mourut dans leur maison d'Oulx, en 1692, d'une fluxion de poitrine. Ses ouvrages sont : 1° *Traité de la présence réelle*, suivi d'une concorde de tous les anciens Pères avec les controversistes modernes; 2° *Traité historique de la charge de grand aumônier de France*, où l'on trouve des recherches curieuses; 3° *Traité sur la chapelle des ducs de Bourgogne*, fondée à Dijon, en 1172, sur celle des rois d'Espagne et de Portugal, fondée en 1515. Cet auteur a composé encore divers écrits sur l'ordre Teutonique, sur l'abbaye de Cluny, sur les droits du roi au comté d'Avignon et au comtat Venaissin, sur les Indes orientales, sur la langue italienne et la chronologie. Quelques-uns de ces traités sont restés manuscrits. Il est de plus auteur de plusieurs pièces de vers latins, français, italiens et provençaux. Il termina sa carrière littéraire par la traduction de l'opéra d'*Armide* en vers italiens. Berthet était en correspondance avec un grand nombre de personnages distingués de France et des pays étrangers. — Un de ses frères se fit capucin, sous le nom du *P. Théodore de Tarascon*, et s'acquit de la réputation par ses sermons, dont plusieurs sont imprimés. T—D.

BERTHIER (GUILLAUME-FRANÇOIS), célèbre jésuite, né à Issoudun, en Berri, le 7 avril 1704, professa les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, et la théologie à Paris. Les talents qu'il avait annoncés dans ces différents emplois le firent choisir, en 1742, pour remplacer le P. Brumoy, dans la continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*. Il en publia 6 volumes, dont le dernier, qui est le 18ᵉ, va jusqu'en 1529. Il les a enrichis de discours et de dissertations sur divers points de la discipline de nos Églises. Les faits y sont bien discutés, la critique saine, le ton modéré, le style simple et grave. On y désirerait peut-être plus de vivacité et de rapidité. Ses supérieurs lui confièrent, en 1745, la direction du *Journal de Trévoux*, qu'il rédigea jusqu'à la destruction de sa société. Cette carrière pénible et délicate lui suscita des démêlés qui ne servirent qu'à donner un plus grand lustre à son mérite, par la modération qu'il mit dans ses défenses. Une censure un peu sévère du *Panégyrique de Louis XV*, par Voltaire, lui attira une réponse piquante dans la préface de la seconde édition de ce panégyrique. L'affectation de ne point reconnaître les titres de Voltaire aux suffrages de son siècle irrita l'amour-propre du poëte. Le ressentiment de Voltaire s'accrut à l'occasion de l'*Essai sur l'histoire générale*, dont le journaliste se permit de relever les traits répréhensibles; et, dès ce moment, le P. Berthier devint, en toute occasion, l'objet des boutades du poëte, de l'historien et du philosophe. La liberté avec laquelle il critiqua le prospectus de l'*Encyclopédie*, releva les nombreuses erreurs et les autres défauts de cet immense ouvrage, lui attira des sarcasmes de plus d'une espèce; mais ni les injures de Diderot et de d'Alembert, ni les bouffonneries de Voltaire, dans sa facétie intitulée *la Maladie, la Confession, la Mort et l'Apparition du jésuite Berthier*, ne le portèrent jamais à démentir le ton de sagesse qui distingua toutes ses critiques. Sa réputation personnelle et le succès de son journal n'en acquirent que plus d'éclat. Helvétius ayant osé se prévaloir de

son prétendu suffrage pour le fameux livre *de l'Esprit*, le P. Berthier s'empressa de dissiper l'illusion, et développa, dans plusieurs articles, les principes faux et dangereux que ce livre contient en métaphysique, en morale, en religion et en politique. Fidèle disciple du savant Tournemine, il se déclara sans détour contre les opinions erronées des PP. Hardouin et Berruyer. Il en avait même composé, en 1753, une réfutation que des ordres supérieurs l'empêchèrent de rendre publique, comme il le déclara depuis dans son journal de décembre 1761. Après la dissolution de sa société, le P. Berthier avait formé le projet d'aller finir ses jours à la Trappe; mais l'abbé lui représenta que ses talents n'étaient point faits pour être enfouis dans un désert, et que la religion en réclamait l'emploi. Le chancelier de Lamoignon lui fit offrir un traitement de 1,500 livres et un logement à la bibliothèque du roi, pour continuer le *Journal de Trévoux*, ce qu'il refusa. Le dauphin, père de Louis XVI, l'attacha à l'éducation des princes ses enfants, en lui faisant assigner une pension de 4,000 livres sur l'abbaye de Molesme, et en lui procurant une place de garde de la bibliothèque du roi, avec 1,200 livres d'appointements. Les événements de 1764, qui firent bannir les ex-jésuites de la cour, l'obligèrent de se retirer au delà du Rhin : il se fixa à Offenbourg. L'impératrice reine voulut l'attirer à Vienne; on lui offrit la place de bibliothécaire à Milan ; il préféra sa retraite à toutes ces offres. Après dix ans de séjour dans ce lieu d'exil, le P. Berthier obtint la permission d'aller demeurer à Bourges, où il avait un frère et un neveu chanoines. Ce fut dans cette ville qu'il passa ses dernières années, partageant tout son temps entre l'étude et la prière. Il y mourut des suites d'une chute, le 15 décembre 1782, deux jours après avoir été informé que le clergé de France venait de lui accorder une pension de 1,000 livres. Dans sa retraite au delà du Rhin, le P. Berthier s'était appliqué d'une manière toute particulière à l'étude des livres saints dans les textes originaux. Il continua cette même étude à Bourges. Ce travail nous a valu un excellent *Commentaire sur les Psaumes et sur Isaïe*, dont la première édition, donnée par le P. Querbœuf, était très-incorrecte, défaut qui a été corrigé dans les éditions suivantes, 15 vol. in-12. La méthode de l'auteur est d'exposer le sujet du psaume ou du chapitre, de traduire exactement chaque verset, et de discuter le texte dans des notes remplies d'érudition. On y voit un homme qui avait bien approfondi les grandes vérités de la religion, et qui possédait parfaitement la connaissance du cœur humain. Il y en a une édition moins volumineuse, dégagée des notes littérales, et plus commode pour le commun des lecteurs. On a aussi du P. Berthier des *Œuvres spirituelles*, en 5 vol. in-12, dont la meilleure édition a paru à Paris en 1811, purgée des incorrections qui défiguraient celle de 1790; et une *Réfutation du Contrat social*, Paris, 1789, 1 vol. in-12. On lui attribue : *Examen du 4e article de la déclaration du clergé de France de* 1682, suivi des rescrits de Rome, et d'autres pièces relatives à la même matière, avec des notes, Liége, 1801 ; réimprimé à Paris en 1809; mais ce livre, dont le but est de décrier ce palladium des libertés de l'Église gallicane, paraît être de l'abbé Feller. On peut du moins assurer que le ton, le style, le fond de la doctrine le rendent absolument indigne du P. Berthier. Ce savant jésuite a encore laissé plusieurs ouvrages restés manuscrits, parmi lesquels on distingue cinq sermons, des dissertations, des réflexions sur divers morceaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, des observations sur les trois chronologies de la Bible, des remarques critiques sur différents ouvrages, etc. T—D.

BERTHIER (VICTOR-LÉOPOLD), général de division, commandant de la Légion d'honneur, et grand'croix de l'ordre de Bavière, naquit à Versailles, le 12 mai 1770, dans une famille vouée à la profession des armes, et illustrée depuis par d'éclatants services. Léopold entra dans la même carrière dès sa jeunesse, et, après avoir servi pendant quatre ans dans les gardes de la porte, il fut nommé, en 1785, sous-lieutenant au régiment de la Fère, ingénieur géographe et chef de bataillon en 1794, adjudant général en 1795, puis chef de l'état-major de l'armée de Naples en 1799, et enfin général de brigade sur le champ de bataille de la Trébia. Il reçut une armure et un sabre d'honneur pour sa conduite distinguée en différentes occasions et aux journées des 18 et 19 brumaire. En 1801, il alla recevoir à Toulon l'armée qui revenait d'Égypte, et se rendit ensuite à l'armée de Hanovre, dont il devint, en 1803, le chef d'état-major avec le grade de général de division. Il fit en cette qualité les campagnes de 1805 et 1806 contre les Autrichiens et les Prussiens, et se distingua surtout à la bataille d'Austerlitz et à la prise de Lubeck. Il est mort à Paris, le 21 mars 1807. M. Eckard a publié sur sa vie, dans la même année, une *Notice historique*, in-4°. M—D j.

BERTHIER (JEAN-BAPTISTE), naquit à Tonnerre, en 1721. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, qu'il avait accompagné aux armées, en qualité d'ingénieur géographe, le chargea en 1759, par ordre du roi, de construire à Versailles les hôtels vastes et contigus de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. Ces édifices d'une architecture simple, pour lesquels il imagina un projet de voûtes plates incombustibles et dont la distribution et la décoration intérieure étaient admirées, ne formaient qu'une partie du plan général qu'il avait proposé pour réunir non-seulement les bureaux, les archives et les dépôts de ces trois ministères, mais encore les plans en relief des places de guerre. Voulant le récompenser de ses travaux et de l'économie qu'il y avait apportée (ce sont les termes du brevet), Louis XV le créa gouverneur de ces hôtels, directeur du dépôt de la guerre, mit une compagnie militaire sous ses ordres, et décida qu'il ne rendrait compte de ces fonctions qu'au roi lui-même. Ce fut ensuite sous la direction de Berthier, secondé par ses trois fils (*voy.* l'article précédent et les deux noms suivants), que furent levées et exécutées les cartes dites *des chasses du roi*, chef-d'œuvre

de topographie, et dont la gravure, par Tardieu, n'est pas moins remarquable. Ces cartes, au nombre de onze, sont d'ailleurs d'une utilité générale, et les épreuves du premier tirage sont rares. Le roi qui, ainsi que les princes, avait surveillé les opérations, en fut si satisfait, qu'il conféra à Berthier des lettres de noblesse dans lesquelles il voulut que les services de cet ingénieur fussent constatés, et il lui accorda une pension de 12,000 livres reversible à ses enfants. Outre les titres qu'on vient d'indiquer, il était colonel d'infanterie et commandant en chef les ingénieurs géographes des camps et armées, la plupart ses élèves et qui devinrent des officiers distingués. Chevalier de St-Louis et de St-Michel, il l'était aussi de plusieurs ordres étrangers. La révolution lui ayant fait perdre tous ces avantages, il s'était retiré à Boynes dans le Loiret. Plusieurs années après, cédant aux instances de son fils Alexandre, alors ministre de la guerre, il vint habiter avec lui, et mourut à Paris, le 21 mai 1804. — Il avait eu d'un second mariage un quatrième fils aussi nommé Alexandre, aujourd'hui maréchal de camp. E—K—D.

BERTHIER (Pierre-Alexandre), prince de Wagram et de Neufchâtel, était le fils aîné du précédent, et naquit à Versailles, le 20 novembre 1753. Il reçut une éducation toute militaire, et il s'appliqua surtout au génie. Dès l'âge de dix-sept ans, il était lieutenant dans le corps royal d'état-major, qu'il quitta pour entrer dans le régiment de Soissonnais, infanterie. Devenu capitaine en 1778, il fut un des officiers qui passèrent en Amérique avec Rochambeau. Sa conduite aux premières actions qui eurent lieu sur les bords de l'Ohio lui fit une réputation, et il devint colonel à la fin de la guerre, ce qui était un avancement extraordinaire pour un officier dont la noblesse était douteuse ou du moins fort récente. En 1789, Louis XVI le nomma major général de la garde nationale de Versailles, et il rendit en cette qualité quelques services à la cour. Lecointre, depuis membre de la convention, ayant demandé que les gardes du corps fussent astreints à prêter le serment civique et à porter la cocarde tricolore, l'opposition de Berthier fit rejeter cette proposition. Il contribua en même temps de tous ses efforts au maintien de l'ordre et à la sûreté de la famille royale jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre, où le flot populaire était déjà trop fort pour être arrêté par les faibles digues que Louis XVI pouvait lui opposer. En 1790, Berthier demanda, par une pétition à l'assemblée nationale, que l'on élevât un monument funèbre à la mémoire des soldats tués à Nancy. Dès cette époque il remplissait les fonctions de commandant général de la garde nationale de Versailles, auxquelles avait renoncé la Tour-du-Pin. Le 19 février 1791, il eut à lutter contre une émeute sérieuse. Les tantes de Louis XVI venaient de partir du château de Bellevue pour l'Italie : Berthier connaissait ce départ, il l'avait favorisé de son mieux en gardant un profond secret et en évitant d'éveiller les soupçons. Mais les augustes fugitives étaient encore dans la cour que déjà la nouvelle de ce qui allait arriver se répandit. Des rassemblements se formèrent à Paris, et se portèrent au château de Bellevue, demandant à grands cris les princesses. Elles étaient parties dans l'intervalle. Furieuse de ce désappointement, la foule semblait décidée à se porter aux plus violents excès, et voulait au moins piller le château. Berthier, à la tête d'un détachement, parvint, par la sagesse de ses mesures et la modération de son langage, à dissiper le rassemblement. Sa conduite en cette occasion le rendit l'objet des éloges des royalistes, mais en même temps elle lui aliéna les révolutionnaires. On voulut lui faire donner sa démission, en répandant d'avance le bruit qu'il était décidé à l'offrir. Il se crut obligé de couper court à ces incriminations en écrivant le 21 mai, dans *le Moniteur*, qu'il n'entendait ni abandonner ni se faire retirer un poste qui l'honorait et dans lequel il croyait pouvoir être utile. Vers la fin de 1791 il fut élevé au rang d'adjudant général, et se rendit avec le ministre Narbonne à Metz, où il portait aux généraux Luckner et Rochambeau le bâton de maréchal de France. Dès le commencement de 1792 il devint chef de l'état-major de Luckner. Le système qui bientôt prévalut dans la capitale faillit lui être funeste : sa modération le rendait suspect ; ses mesures dans les journées des 5 et 6 octobre, pour coopérer au salut du roi, dans celle du 9 février, pour préserver des aristocrates de la fureur du peuple, furent l'objet d'un sévère examen. Luckner, lui-même, écrivit à l'assemblée pour justifier son chef d'état-major; mais dans le même temps Dumouriez écrivait au roi que Berthier abusait de la faiblesse du vieux maréchal, et qu'il le *perdait*. Ce fut alors que celui-ci passa dans la Vendée, et qu'il fut successivement chargé de plusieurs commandements dans les départements insurgés. Il se comporta en brave dans plusieurs affaires, et fut mentionné honorablement dans les rapports des commissaires de la convention. Le général en chef Ronsin reconnut bientôt l'avantage de l'avoir pour lever les plans du pays. La bataille de Saumur (13 juin 1793), suivie de la prise de la ville, lui présenta le moyen de prouver son dévouement. Bravant les plus grands périls, il eut trois chevaux tués sous lui dans cette occasion. Cependant Custine, obligé de tenir la campagne avec une poignée de monde contre la formidable armée prussienne, ne cessait de demander Berthier comme seul capable de suppléer à l'inégalité des forces. La prudence de celui-ci l'empêcha alors d'être enveloppé dans la disgrâce de ce général. Aussitôt après le 9 thermidor, il fut chef d'état-major de Kellermann, et ce fut lui qui fit prendre à l'armée des Alpes la ligne de Borghetto qui arrêta l'ennemi. Lorsque Bonaparte fut nommé commandant de l'armée d'Italie, en 1796, Berthier, récemment élevé au grade de général de division, l'accompagna en qualité de chef d'état-major. Bientôt il se rendit très-utile au jeune conquérant par sa connaissance de la carte, par son activité ainsi que par celle qu'il savait imprimer à ses bureaux, et enfin par l'attachement pour son chef, dont il se fit une sorte d'habitude. Les éloges que Bonaparte lui donna sous tous ces rapports ne tardèrent pas à se répandre : il lui

attribuait, en l'an 5, une part de sa gloire dans la conquête d'Italie; mais ces services furent exagérés par la renommée, à tel point que la vanité du général en chef s'en inquiéta. Suivant certains témoignages. Berthier et Carnot auraient tout fait à l'armée d'Italie : Carnot, en envoyant les plans de campagne; Berthier, en veillant à ce qu'ils fussent exécutés. Le fait est que Bonaparte n'avait pas plus besoin qu'il n'avait envie de recevoir des plans tout faits, et que, dès le commencement de ses guerres d'Italie, les ordres venus du Luxembourg furent souvent écartés et méprisés. Il est assez connu que Berthier ne conserva auprès de lui une si longue faveur que par une abnégation complète, et surtout en se tenant avec une grande réserve au second rang, sans jamais témoigner l'intention de briller au premier. Cette modération a même donné lieu à beaucoup de propos et d'assertions injurieuses à sa mémoire (1). Si l'on en croit Bourienne et le *Mémorial de Ste-Hélène*, Napoléon s'est livré, dans les derniers temps de sa vie, à des plaintes, et même à des insultes bien faites pour étonner, contre celui qui fut si longtemps son compagnon d'armes et son ami. *C'était un oison*, lui fait-on dire, *dont j'avais fait un aigle*. Et il faut convenir cependant que ce n'était guère le fait d'un oison que d'avoir, dès le premier instant, assez bien compris la position et surtout le caractère de son chef, pour se plier à son gré et se soumettre à toutes ses volontés. Parfaitement placé dans son poste secondaire de chef d'état-major, il sentit à merveille que le premier rang ne pouvait convenir ni à son humeur ni à son talent, et il s'effaça complétement devant Bonaparte, qui le laissa volontiers nommer son bras droit, pourvu qu'il fût bien entendu que le bras droit n'inventait rien, n'ordonnait rien, mais faisait vite, et faisait bien ce que la tête inventait et ordonnait. En effet, il paraît que ce que Bonaparte aimait surtout dans Berthier, ce n'était pas sa ponctualité, son activité; c'était la force de sa constitution, qui lui permettait de passer jusqu'à huit nuits de suite; enfin c'était son habitude de ne jamais donner de conseils, de ne jamais ouvrir d'avis sans en être prié. Au reste, il excellait dans l'art de rendre compte en termes simples et lucides des évolutions les plus compliquées d'une armée; et sur un champ de bataille, son coup d'œil était assez juste, son expérience assez grande pour voir à l'instant même où il importait de donner des ordres. Napoléon l'appréciait très-bien sous ce rapport, et l'on raconte qu'à Waterloo, ayant demandé au maréchal Soult, devenu chef d'état-major général, s'il avait fait parvenir ses ordres au général Grouchy, et le maréchal lui ayant répondu que deux officiers étaient partis, Bonaparte s'écria avec humeur : « Berthier en aurait envoyé dix ! » Sa mémoire était sans égale pour tout ce qui regardait les mouvements des corps, leur force, leurs cantonnements, leurs chefs. Sur tous ces points, ses rapports, en parlant ou en écrivant, étaient exacts; mais il savait moins bien glisser les inexactitudes, les hyperboles, les fausses insinuations destinées à donner le change aux populations, ou même à l'armée. Bonaparte lui apprit les éléments de cet art, mais il y resta son maître, et les bulletins, les ordres du jour furent aussi souvent dictés qu'inspirés par le général en chef. Berthier, dans la campagne d'Italie, remplit les devoirs d'un bon général divisionnaire en même temps que ceux de chef d'état-major; et Bonaparte a redit plus d'une fois depuis que jamais sa présence sur le champ de bataille n'empêchait le travail des bureaux de s'exécuter avec la même régularité. Lorsque Laharpe fut tué à Odogno, dans une surprise nocturne, Berthier accourut : sa résolution, son exemple, rallièrent les troupes qui allaient se disperser. Il les fit tenir jusqu'au jour, et alors les Autrichiens, qui s'étaient étendus sur leurs ailes pour envelopper les Français, reconnurent qu'au contraire ils allaient être attaqués par une force supérieure. Ils se retirèrent, et Berthier les poursuivit vigoureusement. Il eut une grande part au passage de l'Adda, à Lodi. Pour énumérer tous ses exploits et tous ses services, il faudrait nommer toutes les affaires importantes qui eurent lieu pendant la campagne de dix-sept mois faite par Bonaparte. Sa conduite à l'affaire d'Arcole lui mérita les éloges du général en chef dans le rapport au gouvernement. Ce fut lui qui annonça au directoire les victoires de Lonado et de Castiglione, et ce fut aussi lui qui, à la fin d'octobre 1797, vint avec Monge remettre aux directeurs, en audience publique, le traité de Campo-Formio. On croit que ce voyage à Paris couvrait de la part de Bonaparte des projets encore loin d'être mûrs. Il est sûr que dès lors le général en chef cherchait, par l'éclat de ses victoires, par la perspective de sa puissante protection, à se créer un parti, à acquérir de l'influence; et déjà beaucoup de journalistes et de députés avaient commencé à nouer des relations avec lui. Berthier leur transmit le mot d'ordre, dont le résultat devait être une prochaine apparition du chef; et il retourna en Italie, où il eut le commandement de l'armée, lorsque Bonaparte se rendit à Rastadt. Mais, habitué qu'il était à ne prendre jamais parti de lui-même et à faire exécuter les ordres d'un autre, il ne tarda pas à trouver sa position embarrassante et à regretter ses paisibles et irresponsables fonctions de l'état-major. Il s'était passablement tiré de la présidence du congrès de Bassano, où il ne s'agissait en apparence que de choisir une capitale pour les États vénitiens de terre ferme; mais lorsqu'il se vit à la tête d'une armée destinée à s'emparer de Rome, lorsqu'il connut toutes les intrigues qui préparaient cet événement, il sentit mieux que jamais les incon-

(1) Berthier fit graver en Italie (1798) une grande vignette singulièrement adulatrice, placée en tête de ses lettres : on y voit une renommée planant dans l'espace, embouchant la trompette, et montrant à l'univers un médaillon couronné de lauriers, portant pour légende : *Bonaparte, général en chef*. A droite, est une Minerve tenant d'une main une longue pique surmontée du bonnet de la liberté, et s'appuyant de l'autre sur des faisceaux consulaires (an 6). A droite est une pyramide, sur laquelle, sous le titre de *Victoires de l'armée d'Italie*, sont gravées trente-neuf batailles ou combats, avec leurs dates. Le Génie de l'histoire écrit sur des tablettes : *Traité de paix de Campo-Formio, le 26 frimaire an 6*. Sur une carte, qui sert de champ, on lit les noms des villes de Vienne, Turin, Mantoue, Gênes, Venise, Rome, etc. On trouve encore d'autres emblèmes non moins adulateurs sur cette immense vignette.

vénients du pouvoir ; et ce fut alors (1er janvier 1798) qu'il écrivit à Bonaparte : « Je suis très-fatigué « et très-peiné, général, du commandement que vous « m'avez fait donner. Voilà vingt jours que je suis « parti de Paris, et quatorze que je suis en Italie « sans avoir reçu un seul mot du gouvernement ni « de vous sur la conduite que j'ai à tenir... Je vous « le demande en grâce, tirez-moi de ce commande- « ment, que je n'ai pas désiré, que je n'ai accepté « que parce que vous me l'avez proposé, et dont je « portais la durée à un mois tout au plus. J'ai be- « soin de repos et encore plus de rentrer dans l'état « de simple général.... Je vous l'ai toujours dit, « le commandement de l'Italie ne me convient « pas ; je veux sortir des révolutions... Je me bat- « trai comme soldat tant que la patrie aura des « ennemis à combattre ; mais je ne veux pas me mê- « ler de la politique révolutionnaire... » C'est bien là l'homme dont Clarke, envoyé par le directoire pour examiner ce qui se passait à l'armée d'Italie, avait écrit : « Il se mêle le moins possible de politique. » Cependant, après avoir reçu les instructions du directoire, Berthier partit pour se mettre à la tête du corps d'armée rassemblé dans le duché d'Urbin. Ce fut là que le prince Belmonte-Pignatelli eut avec lui une conférence pour intercéder en faveur du saint-siége. Il répondit que ses instructions lui défendaient toute négociation de ce genre, et lorsqu'il fut arrivé à Spolette, où une députation l'attendait, il refusa de l'entendre. Les princes Giustiniani et Gabrielli, qui se présentèrent ensuite avec la même intention, ne furent pas plus heureux. Bientôt l'armée française fut aux portes de Rome ; elle occupa toutes les hauteurs qui dominent la ville; plaça son artillerie sur le Monte-Mario, et prit possession du château St-Ange, qu'évacuèrent les troupes pontificales sans éprouver de résistance. Quelques mouvements populaires lui fournirent un prétexte d'entrer dans la capitale de l'ancien monde ; le 15 février 1798, il marcha droit au Capitole, et, à la suite d'un discours véhément, dans lequel il invoqua les mânes de Caton, de Pompée, de Brutus, etc., il proclama la république romaine, en présence du pontife qui avait eu le courage de rester dans son palais. (*Voy.* Pie VI.) Mais cette proclamation ne fut pas accueillie avec autant d'empressement que l'on s'en était flatté ; et les désordres, les concussions qui suivirent de près, n'étaient guère propres à faire revenir les Romains de leurs préventions. Ce ne fut pas le général en chef sans doute qui ordonna ces vexations ; mais il n'était point en son pouvoir de les empêcher. Une nuée de fournisseurs, de courtiers, de juifs, attirés en Italie pour faire valoir le butin et battre monnaie avec les dépouilles des vaincus, tomba sur Rome. On inventoria, on mit les scellés, on enleva, on vendit partout. Le Vatican fut réduit à une nudité complète. Depuis la batterie de cuisine jusqu'aux chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, tout devint la proie des pillards qui inondaient l'armée. On brisait les cloisons, les parquets, pour découvrir les portes secrètes, les trésors cachés. On brûlait les habits sacerdotaux pour en extraire les broderies d'or et d'argent. Et la ville n'en avait pas moins été condamnée à une contribution de 4,000,000 en espèces, 2,000,000 en vivres et 3,000 chevaux !........ Et les agents du directoire, les plus hauts personnages de l'armée, en s'établissant dans les plus riches maisons, les mettaient encore à d'autres épreuves. Enfin les choses en vinrent au point que, le 25 février, pendant la célébration d'une cérémonie funèbre en l'honneur de Duphot, tandis que la multitude était rassemblée sur le lieu de la cérémonie, on profita de cette circonstance pour piller plus commodément toutes les églises et tous les palais. L'arrestation et la déportation du pape vinrent mettre le comble à tant d'oppression. Berthier lui témoigna d'abord autant d'égards que le permettait le rôle qui lui était imposé ; et, quoique forcé de répondre aux demandes de Sa Sainteté, à l'effet d'obtenir protection et sûreté, « qu'il n'était pas juge entre le peuple et « lui, et qu'il se bornait à exécuter les ordres de « son gouvernement, » il fit garder le pontife dans son palais par cinq cents soldats, autant pour le mettre à couvert de tout danger qu'afin de s'assurer de sa personne. Il avait même été dit dans l'acte de souveraineté signé au nom du peuple romain, que le pape serait maintenu dans sa dignité de chef de l'Église ; que, déchu de sa souveraineté temporelle, il siégerait néanmoins à Rome tant qu'il lui plairait d'y siéger. Mais Berthier n'était probablement pas dans le secret de son gouvernement; et Masséna, qui était alors à l'armée, en savait plus que lui sans doute. Ce fut par l'influence de celui-ci que les mesures vexatoires et concussionnaires devinrent de jour en jour plus intolérables ; et, après que le saint-père eût été conduit à Sienne par un régiment de dragons (février 1798), le pillage des églises fut complet. Mais ce que l'on n'avait pas prevu, c'est que les officiers des corps et les soldats qui n'y avaient aucune part, qui, loin de là, ne recevaient pas même leur solde depuis plusieurs mois, témoignèrent beaucoup de mécontentement. Rassemblés en grand nombre à Ste-Marie de la Rotonde (l'ancien Panthéon), ils prirent la résolution de constater et de flétrir par un acte public la conduite infâme de leurs chefs ; et pour cela ils adressèrent une déclaration énonciatrice des faits au général en chef. Berthier, qui connaissait et l'énormité des abus et l'exaltation des pétitionnaires, mais qui ne savait quels remèdes appliquer au mal, ne trouva rien de mieux à faire que de se soustraire à la crise; et ne pouvant plus supporter le poids du commandement. il en chargea Masséna, que la prévoyance du directoire avait d'ailleurs désigné pour le remplacer. L'armée ne ratifia point un tel choix, et le nouveau général en chef, après deux jours d'impuissantes colères, de vaines menaces, fut aussi contraint d'abandonner le commandement au général Dallemagne. (*Voy.* ce nom.) Pendant ce temps, Berthier se rendait à Bologne, puis à Milan, où il retrouva la belle madame Visconti, qu'il préférait à toutes les grandeurs, à tous les pouvoirs. Il reçut au reste bientôt du directoire une lettre d'éloges sur sa conduite. Mais Bonaparte ne l'approuva pas aussi complétement : ce

général eût vu avec plus de plaisir sans doute l'autorité souveraine exercée dans Rome par un homme à ses ordres, par un homme qui lui faisait honneur de tout ce qui pouvait lui arriver de glorieux et de grand; qui, lorsque des députés lui avaient présenté une couronne, leur avait répondu qu'elle appartenait au général Bonaparte, dont les exploits étaient la première cause de la liberté des Romains, qu'il la lui enverrait en leur nom........ Berthier ne tarda pas à venir lui-même se mettre aux pieds de son maître; car c'était déjà le seul mot qui pût exprimer son abnégation, son dévouement absolu. Bonaparte se préparait à sa grande expédition d'Égypte. Il fallut bien promettre de l'y suivre. Mais, retenu par sa Cléopâtre, le nouvel Antoine obtint de rester quelques jours de plus à Paris, et lorsqu'il alla rejoindre Bonaparte à Toulon, ce fut pour lui dire que décidément l'Égypte serait son tombeau, qu'il ne pouvait s'y rendre.... Le maître ne répondit que par un sourire de raillerie, et il fallut partir.... On conçoit toutes les peines, tous les ennuis qui l'accompagnèrent dans cette longue expédition; et pour comble de maux, ses compagnons d'armes, le général en chef lui-même, ne lui épargnèrent pas les plaisanteries auxquelles d'ailleurs il donnait ample matière. A côté de sa tente, il en avait élevé une seconde dont il faisait une espèce de temple, où il venait sérieusement brûler de l'encens et se prosterner à genoux devant le portrait de son idole. Si l'on en croit Bonaparte, qui plus tard fut intarissable en sarcasmes sur les faiblesses de son chef d'état-major, plus d'une fois on profana le temple en y admettant d'autres divinités. Quoi qu'il en soit, lorsque l'expédition de Syrie fut résolue, les instances de Berthier pour qu'il lui fût permis de revenir en Europe devinrent si vives, qu'enfin le général en chef, ne voulant pas le laisser périr de nostalgie, lui rendit sa liberté. Depuis quelque temps on équipait pour lui la frégate *la Courageuse*, et il devait quitter le Caire le 29 janvier 1799. Au moment de partir, il sent le besoin de revoir encore son chef, de ne point le quitter mécontent : « Vous allez donc décidément faire la guerre en Syrie? — Vous savez bien que tout est prêt; je pars dans quelques « jours. — Eh bien, je ne vous quitte pas; il m'est « impossible de vous abandonner au moment du « péril. Voici mon passe-port. » Bonaparte lui sut gré de cette nouvelle preuve de dévouement; et quelques jours après ils partirent pour la Syrie, où Berthier rendit encore de très-grands services par son esprit d'ordre et sa prévoyance. (*Voy.* NAPOLÉON.) Lorsque Bonaparte se décida à revenir lui-même à Paris, on sent qu'il ne put faire autrement que d'y ramener Berthier; et il est juste de dire que, par sa prudence et son calme inaltérable, ce fidèle serviteur lui fut encore très-utile, surtout dans les mémorables journées de brumaire. Dès que Napoléon fut maître du pouvoir souverain, le chef d'état-major devint ministre. Il avait retrouvé son idole, et alors quelques jours de bonheur s'écoulèrent pour lui, jusqu'à ce que le premier consul, ne croyant pas devoir d'abord prendre le commandement d'une armée qu'il destinait à reconquérir l'Italie, en chargea Berthier, qui se rendit, au mois de mars 1800, à Dijon, où se réunissaient les troupes. Mais Bonaparte ne tarda pas à venir en personne le débarrasser de ce trop lourd fardeau, et lui rendre sa place si regrettée de chef d'état-major. Il n'eut donc à cette courte et brillante campagne, que termina si heureusement la victoire de Marengo, d'autre part que celle qu'il avait prise à toutes les autres. Si l'issue de la bataille fut douteuse pendant les trois quarts de la journée, on ne doit pas en accuser Berthier, mais bien le premier consul, qui, contrairement à toutes les règles, avait placé une armée fort inférieure en nombre, dans de vastes plaines, en présence des Autrichiens, trois fois plus forts en artillerie et en cavalerie. Nous ne faisons cette observation que parce qu'il s'est trouvé des hommes qui, dans leur enthousiasme pour Napoléon, ont mis souvent ses fautes sur le compte de son lieutenant, et lui ont fait honneur dans cette occasion, contrairement à toutes les traditions, de la persévérance, de l'inébranlable fermeté à laquelle il dut la victoire. Toutefois les faux rapports reçus et transmis par le chef d'état-major sur la marche des Autrichiens qu'il crut repliés derrière la Bormida, durent influer sur les premiers mouvements. Personnellement Berthier se conduisit avec courage, et reçut plusieurs balles dans ses habits. On lit pourtant dans une relation de cette campagne, imprimée à Paris, sous le gouvernement impérial, que dans le moment où le succès fut le plus désespéré, il donna des signes d'effroi, et que Bonaparte lui dit d'un ton sévère : « Je crois que vous pâlissez ! » Fondée ou non, cette anecdote ne conclut rien contre la bravoure de Berthier. Sans être effrayé pour sa personne, il était fort naturel qu'il comprît toute la grandeur du péril, et que son amitié, son dévouement en fussent alarmés pour le consul qui, peu rassuré lui-même, devait bien voir aussi clairement que son chef d'état-major à quel jeu de la fortune il avait exposé toutes ses destinées. Après la victoire et la signature de l'armistice, le commandement de l'armée fut confié à Masséna; et Berthier fut chargé d'organiser un gouvernement provisoire dans le Piémont, qui allait devenir partie intégrante de la république française. Cette tâche terminée, il visita les places de la Belgique, et passa en Espagne avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, moins sans doute pour aplanir des difficultés relatives au duché de Parme, que pour examiner de près l'intérieur de la famille royale et y jeter les semences de ces dissensions qui plus tard devaient amener les événements d'Aranjuez et de Bayonne. Bonaparte, à cette époque, ne portait pas encore ses vues jusqu'à la couronne d'Espagne pour un prince de sa famille. Plaisance et Parme en Europe, la Louisiane en Amérique furent abandonnées à la république française, qui, en dédommagement, concéda l'Étrurie aux infants d'Espagne. Revenu en France après ces courses militaires et diplomatiques, Berthier reprit le portefeuille de la guerre, confié à Carnot pendant son absence. Plus souple que celui-ci dans ce poste

si important pour les projets de Bonaparte, il affectait à l'égard de ceux qui l'approchaient autant de morgue et de roideur qu'il montrait d'abnégation et de zèle en présence du consul. Bonaparte expliquait cette anomalie apparente, en disant : « Rien « de si impérieux que la faiblesse appuyée sur la « force : voyez les femmes! » Le sénatus-consulte qui conféra au premier consul le titre d'empereur des Français (18 mai 1804) fut pour Berthier une nouvelle source de faveurs. Tout en conservant le département de la guerre, il fut créé maréchal, grand officier de l'empire ; et en peu de temps, il cumula les titres de grand veneur, de chef de la première cohorte de la Légion d'honneur, de colonel général des Suisses, de président à vie du collége électoral de Seine-et-Oise, etc. Lors de l'arrivée de Pie VII en France, il alla au palais de Fontainebleau rendre ses hommages au pontife, qui lui témoigna par son accueil combien il avait apprécié la modération de sa conduite à Rome en 1798. Le changement survenu dans la fortune de Napoléon n'en apporta aucun dans le genre de ses relations avec Berthier. Admis à tous les secrets de l'empereur, le ministre de la guerre fut peut-être le seul dignitaire de l'empire qui ne se vit pas exposé à la violence de ses emportements. L'année 1805 fut signalée pour lui par la réception de quelques ordres étrangers : l'Aigle noir de Prusse, l'ordre de St-Hubert de Bavière furent, après la croix de la Légion d'honneur, les premières décorations qu'il porta (1). Il fut ensuite du voyage de l'empereur à Milan, et il assista au couronnement de Napoléon, comme roi d'Italie, en janvier 1805. Peu de temps après, l'Autriche ayant recommencé la guerre, le maréchal Berthier quitta encore momentanément le portefeuille de ministre pour suivre Napoléon. Ses talents et son activité contribuèrent puissamment aux prodigieux succès de cette campagne mémorable. C'est lui qui, le 19 octobre, signa avec Mack la capitulation d'Ulm. Napoléon reconnut amplement ses services en lui conférant, le 31 mars 1806, la principauté de Neufchâtel avec le comté de Valengin, qui venaient d'être cédés par la Prusse et dont le revenu s'élevait à près d'un demi-million. Il prit dès lors le titre d'altesse sérénissime, prince et duc de Neufchâtel, et ne signa plus, à l'exemple des souverains, que son prénom *Alexandre*. L'année suivante commença la guerre de Prusse. Berthier, toujours nécessaire à l'empereur, l'accompagna encore sur le champ de bataille d'Iéna. A Friedland tout le monde rendit justice à son sang-froid et à l'habileté de ses dispositions. Napoléon mit alors le comble aux faveurs qu'il se plaisait à verser sur son ancien compagnon d'armes, en l'alliant à une maison royale, et il demanda pour lui la main de la princesse Marie-Élisabeth, fille du duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld. Mais Berthier, toujours plein de sa première passion, était loin d'avoir sollicité cette faveur ; il eut même beaucoup de peine à s'y résigner ; et il ne fallut pas moins que la permission et les conseils de l'objet même de son adoration pour l'y décider (1). Tels sont les auspices sous lesquels s'accomplit un mariage qui fut pour Berthier une source de chagrins, et qui amena des scènes aussi comiques peut-être, mais non aussi touchantes que celles dont il rendit témoins les sables de la Syrie. Au reste, madame Visconti elle-même vint mettre souvent la paix dans le ménage. Devenue l'amie intime de la princesse de Neufchâtel, lorsque les humeurs noires du mari dégénéraient en persécutions, elle y mettait fin comme par enchantement. — Cependant, à la cour impériale, tous les yeux étaient éblouis de la faveur de Berthier : on n'était pas loin de voir dans l'homme qui à une alliance si haute réunissait la principauté de Neufchâtel le futur successeur du prince qui l'avait cédée à l'empire français pour être l'apanage d'un de ses lieutenants. Toutes chimériques que pouvaient être ces vues, très-communes, du reste, à une époque où les ambitions étaient, à l'exemple de celle du maître, si démesurément exaltées, et où l'on voyait le monarque de la veille dire hautement que sa dynastie devait ou cesser d'être ou devenir la plus ancienne de l'Europe, il est probable qu'elles contribuèrent à décider Berthier. En attendant la réalisation d'espérances plus ou moins illusoires, le nouvel époux, avant de recevoir la main de la princesse bavaroise (9 mars 1808), obtenait (4 octobre 1807) le titre de vice-connétable, et il prêtait serment en cette qualité. Ces titres, on le sait, n'étaient pas de vains et stériles honneurs ; tous étaient accompagnés de larges émo-

(1) Ses hautes fonctions, ses nombreuses relations avec les diplomates et les grands personnages étrangers, lui valurent les décorations de presque tous les ordres militaires de l'Europe. En 1807, il fut grand' croix de l'ordre militaire de Bavière ; à Tilsitt, Alexandre lui conféra le grand ordre de St-André de Russie. Il était de plus chevalier de l'ordre royal de l'Aigle d'or de Wurtemberg, de l'ordre de la Couronne de Saxe, grand' croix de l'ordre de St-Henri de Saxe, de la Fidélité de Bade, grand commandeur de l'ordre royal de Westphalie, commandeur grand'croix des ordres du grand-duc de Hesse, de St-Joseph de Wurtzbourg, de St-Étienne de Hongrie, etc.

(1) Depuis longtemps Napoléon lui adressait des reproches sur son célibat : « Je n'entends pas que vos biens passent à des collaté- « raux, disait-il souvent, je veux vous marier. » Berthier, pressé entre deux pouvoirs également impérieux, atermoyait, refusait. Impossible de songer à s'unir à une femme dont le mari vivait. Enfin elle redevint libre : on assure qu'il fut un instant question de mariage entre elle et son éternel adorateur. L'empereur y consentait, Berthier le voulait ; mais la Milanaise refusa, ne voulant pas, disait-elle, se *mésallier*. Un accès de jalousie fit cesser tous ces obstacles. Berthier eut la preuve incontestable qu'il avait au moins un rival préféré. Alors il se rend auprès de l'empereur, et, dans son dépit, il lui dit qu'il est prêt à recevoir la femme qu'il voudra bien lui donner. « Ah ! ah ! c'est un dépit amoureux, dit Napoléon ; je savais « bien que vous en viendriez là. Bien ! bien ! je vous ferai connaître « dans la journée la femme que je vous destine. » Dans la journée, en effet, il vit le prince Guillaume de Birkenfeld, qui alors sollicitait à Paris un dédommagement pour une province qui lui avait été enlevée ; et, avec la brusquerie qui lui était ordinaire : « Je marie votre « fille à Berthier, » lui dit-il. Le prince, à cette manière si nouvelle et si expéditive de conclure un pareil mariage, se trouva mal dans les appartements des Tuileries... En même temps Napoléon détachait le préfet de police chez madame Visconti, pour la prévenir que, si elle opposait le moindre obstacle au mariage de Berthier, il l'enverrait à Cayenne... La précaution fut bonne ; car presque aussitôt Berthier, revenu de son accès de jalousie, était allé demander pardon à son idole, promettant cette fois de désobéir à l'empereur s'il lui était permis de reprendre sa chaîne. Mais madame Visconti, qui ne doutait pas que Bonaparte n'exécutât ses menaces, fut inexorable ; il fallut épouser la fille du duc Guillaume. Z.

luments, de dotations, d'inscriptions de rentes, d'énormes revenus... « Je lui ai bien donné 40 mil- « lions, » disait, en parlant de Berthier, Napoléon à Ste-Hélène. Le calcul ne nous semble pas exagéré. En 1809, l'empereur donna au vice-connétable le titre de général en chef de la grande armée, voulant ainsi le relever encore par une nouvelle marque de confiance, mais comptant sans doute ne pas le laisser longtemps agir sans guide. Il l'y laissa cependant encore assez de temps pour qu'il commît des fautes et fléchît sous le poids inusité de ce commandement temporaire. Le 4 avril il était à Strasbourg et s'y établissait ; le 6, il annonçait la guerre par une proclamation ; le 15, il avait déjà compromis l'armée par de fausses manœuvres, se portant sans plan suivi tantôt à Neustadt, tantôt à Augsbourg ; ordonnant à Oudinot de se rendre à Ratisbonne, à Davoust d'envoyer la division St-Hilaire et la cavalerie de réserve sur Landshut et Freysingen, laissant ainsi entre les deux ailes de l'armée un vide qui permettait de la couper, ne sachant en un mot s'il devait avancer, reculer ou attendre Davoust qui, jaloux de la faveur de Berthier, désobéit aux ordres qu'il reçut de lui, et obtint en désobéissant plusieurs avantages. Heureusement l'arrivée de Napoléon vint mettre fin aux embarras de Berthier ; et le médiocre général d'armée redevint un excellent chef d'état-major. Télégraphe vivant des pensées de Napoléon, il fut surtout utile dans cette campagne où tout dépendait de la célérité, de la sûreté avec laquelle des ordres multipliés devaient courir en tous sens et surtout arriver à leur adresse. Le 22 avril, à la bataille d'Eckmühl, il fit de nouveau ses preuves de courage, en marchant plusieurs fois à l'avant-garde avec les troupes bavaroises. Pendant les mois de mai et de juin, il resta encore près de l'empereur au château de Schœnbrünn, où il prépara sous ses ordres les mouvements qui devaient amener et qui rendirent décisive la bataille de Wagram, dont le nom glorieux lui fut donné pour récompense. L'année suivante il fut envoyé à la cour de Vienne pour demander l'archiduchesse en mariage. Cette union, on le sait, était décidée d'avance et avait formé la base secrète du traité de Vienne. Le 10 janvier 1812, Berthier fut nommé président à vie du collége électoral du département du Pô. — Puis vint cette gigantesque expédition de Russie, où devait se briser la fortune de Napoléon. Berthier, qui comptait seize ans de plus que celui-ci, et qui de jour en jour souhaitait plus vivement le repos ; Berthier qui, depuis 1805 surtout, ne pouvait supporter l'idée de ces guerres perpétuelles, qui non-seulement entraînaient des déplacements insupportables, mais qui remettaient toujours en question l'existence de la monarchie napoléonienne et ses dignités, sa puissance, sa fortune ; Berthier, qui ne pouvait, sur un champ de bataille et dans le tumulte des camps, aimer la morgue hautaine et l'affectation de supériorité des généraux auxquels il donnait des ordres et dont il se sentait confusément l'inférieur en mérite ; Berthier, disons-nous, n'était point enthousiaste de cette guerre. Mais il fallut obéir au maître, qui devenait de plus en plus exigeant, et, après avoir assisté aux pompes de Dresde, se diriger vers les déserts de la Moscovie. Il est sûr qu'arrivé à Smolensk, Berthier se réunit à Murat pour supplier Napoléon de s'arrêter. Mais l'insatiable conquérant, se croyant si près du terme, ne pouvait ainsi renoncer à la conquête du monde. Il parut fort piqué des remontrances de deux hommes qui jusqu'alors avaient montré tant de soumission. Il les rappela ensuite ; mais, contre la coutume, ils lui résistèrent, et il fallut une véritable effusion de caresses pour qu'ils se rendissent. Enfin ils cédèrent aux marques de regret du potentat, aimable lorsqu'il voulait l'être, qui appelait Berthier sa femme, et ses bouderies des querelles de ménage. L'idée dominante de Napoléon n'en fut pas moins suivie, et il continua désormais sans contradiction sa gigantesque entreprise (1). On entra dans Moscou, et bientôt Moscou ne fut plus qu'un monceau de ruines. Berthier resta constamment près de l'empereur dans ces journées terribles. Lorsque les flammes menacèrent le Kremlin, il tenta, mais vainement, de le faire sortir ; il fallut que le roi de Naples et Eugène se joignissent à lui pour tirer leur maître commun de ce lieu funeste. C'est ici que Berthier commença, même comme chef d'état-major, à déchoir de la haute réputation qu'il devait, on ne peut le nier, en grande partie à l'empereur. Habitué à transmettre des ordres, il ne suppléa jamais Napoléon dans cette crise épouvantable où, seul, celui-ci ne pouvait suffire à tout. Il ne recommandait nulle précaution nouvelle ; il confondait sans cesse la partie positive des ordres avec la partie conjecturale. Il était découragé, affaissé ; peut-être aussi se laissa-t-il parfois aller à quelque ressentiment personnel. On lui reproche d'avoir essayé de rendre Davoust odieux à l'empereur, et contribué ainsi à éloigner des postes les plus importants les hommes les plus habiles. Les délibérations qui eurent lieu à Marienbourg, relativement au choix du chef auquel Napoléon dut laisser le commandement en s'éloignant de l'armée, firent éclater ces haines secrètes. Davoust parla pour le vice-roi, et Berthier, qui proposa Murat, y mit tant de chaleur, que Napoléon en fut étonné. Davoust, en le réfutant, ne se borna point à des arguments calmes et modérés ; il exprima des doutes sur la capacité et même sur le courage du prince de Wagram : et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour celui-ci, c'est que son adversaire triompha. Il venait d'avoir une altercation assez vive avec l'empereur lui-même, et il était encore navré et stupéfait de ce que, prenant le chemin de la capitale, Napoléon ne

(1) C'est dans cette longue marche, des confins de la Pologne à Moscou, où tant de combats sanglants furent livrés, que Napoléon ayant remarqué que le régiment de Neufchâtel n'était jamais placé en première ligne par le chef d'état-major, son souverain, en fit l'observation à Berthier d'une manière piquante : « Je ne vois jamais les « serins, lui dit-il (c'était la couleur de l'uniforme des troupes neuf- « châtellaises) ; vous les ménagez. » Quelques jours plus tard, le prince de Neufchâtel mit son régiment au poste le plus meurtrier, et, de 2,000 hommes, 1,500 restèrent sur la place..... Après la bataille, Napoléon dit gaiement à Berthier : « Aujourd'hui j'ai vu les « serins... »

l'emmenait pas avec lui. « Rien, avait dit celui-ci en « partant, rien, malgré mon absence, ne sera changé « dans la forme et l'organisation de l'armée. Daru, « Berthier, restent avec mes fidèles soldats. Ces dispo« sitions sont un gage de mon prochain retour. » Daru consentit à demeurer avec la lourde charge de l'administration d'une armée désorganisée. Mais Berthier, qui, depuis seize ans, n'avait pas quitté Napoléon, et qui d'ailleurs était impatient de retourner à Paris, montra beaucoup de résistance. Il allégua ses services, son âge, la rigueur du climat, l'inutilité de sa présence à l'armée; tout fut sans succès. Napoléon lui reprocha ses bienfaits, et lui dit qu'il avait besoin à son armée de la réputation que lui, Napoléon, lui avait faite. Il finit en lui donnant vingt-quatre heures pour se décider, et déclara qu'en cas de refus, il eût à se retirer dans ses terres pour ne jamais se représenter à Paris ou en sa présence. Le lendemain, Berthier se soumit et balbutia ses excuses. Il faut cependant avouer qu'il était bien dur pour un homme de son âge et de son caractère, arrivé au faîte des honneurs et de la richesse, de vivre ainsi dans une agitation, une anxiété continuelles. Son affliction fut si grande, qu'elle sembla troubler ses facultés. On riait alors de voir l'impassible chef d'état-major, fidèle à ses usages, à ses traditions, donner à un bataillon, quelquefois à une compagnie d'arrière-garde, les mêmes ordres que si cette arrière-garde eût encore été composée de 30,000 hommes; assigner des postes à des régiments, à des divisions qui n'existaient plus; multiplier les estafettes, les écritures, comme si une armée sur le papier eût pu tourner Platof ou battre Miloradovitch. Malgré ses altercations entre l'empereur et son favori, Berthier se maintint, l'année suivante et en 1814, dans la faveur de Napoléon. Les invectives de Davoust n'avaient pas jeté de profondes racines dans l'esprit du maître; et quoique, selon M. de Ségur, à la suite de cette conversation avec le prince d'Eckmühl, il se soit écrié : « Il m'arrive quelquefois de « douter de la fidélité de mes plus anciens amis; « mais alors la tête me tourne, et je chasse le plus « loin que je peux ces funestes idées, » il ne crut point que le prince de Wagram fût un traître; il sentit seulement avec douleur que ses plus intimes amis, ses plus vieux camarades, avaient aussi un *moi*, qu'ils voulaient goûter d'un peu de bonheur et de calme, enfin qu'ils n'étaient pas, comme lui, de fer ou de granit. Berthier n'était pas le seul à penser ainsi, et certes il ne faut pas en conclure, comme on l'a dit fort légèrement et sans preuves, que, sollicité en secret par les Bourbons de les servir et de préparer leur rétablissement, soit en leur communiquant les secrets du palais, soit en les tenant au courant de la politique du maître et des opérations de l'armée, il ait consenti à jouer un rôle si vil et si odieux. Toutefois sa conduite dans les événements d'avril 1814 fut peu honorable, il faut le dire. L'homme dévoué se sacrifie pour son ami, et l'adversité resserre encore les nœuds qui les ont enchaînés l'un à l'autre. Le public l'entendait bien ainsi, et il pensait que Napoléon et Berthier étaient inséparables. C'est donc avec une surprise mêlée d'improbation qu'on apprit que, dès le 11 avril 1814, c'est-à-dire avant l'abdication de l'empereur, le prince de Wagram adressait de Fontainebleau son adhésion en ces termes : « Sénateurs, l'armée, « essentiellement obéissante, n'a pas délibéré; elle « a manifesté son adhésion quand son devoir le lui « a permis. Fidèle à ses serments, l'armée sera fi« dèle au prince que la nation appelle au trône de « ses ancêtres. J'adhère, pour moi et mon état-ma« jor, aux actes du sénat et du gouvernement pro« visoire. » On trouva encore déplacé qu'il allât à Compiègne à la tête des maréchaux, et qu'il tint en leur nom, à Louis XVIII, le discours suivant : « Sire, après vingt-cinq ans d'incertitude et d'o« rages, le peuple français a remis de nouveau le « soin de son bonheur à cette dynastie que huit siè« cles de gloire ont consacrée dans l'histoire du « monde comme la plus ancienne qui ait existé. « Comme guerriers et comme citoyens, les maré« chaux de France ont été portés par tous les mou« vements de leur âme à seconder cet élan de la « volonté nationale. Confiance absolue dans l'avenir, « admiration pour la grandeur dans l'infortune, « tout, jusqu'aux antiques souvenirs, concourt à « exciter dans nos guerriers, constants soutiens de « l'éclat des armes françaises, ces transports que « Votre Majesté a vu éclater sur son passage. Déjà, « Sire, les accents de leur reconnaissance vous avaient « précédé. Comment peindre l'émotion dont ils fu« rent pénétrés en apprenant avec quel touchant in« térêt Votre Majesté, oubliant ses propres malheurs, « ne semblait depuis longtemps occupée que de ceux « des prisonniers français? *Peu importe,* disait-elle « au magnanime Alexandre, *sous quels drapeaux ces « 150,000 prisonniers ont servi, ils sont malheureux; « je ne vois en eux que mes enfants.* A ces pa« roles mémorables, que le soldat redit au soldat, « quel Français pourrait méconnaître le sang du « grand Henri, qui nourrissait Paris assiégé? « Comme lui, son illustre fils vient réunir tous les « Français en une seule famille. Vos armées, Sire, « dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe, se « trouvent heureuses d'être appelées par leur dé« vouement et leur fidélité à seconder d'aussi géné« reux efforts. » Cependant, tout en blâmant la précipitation de Berthier dans cette occasion, on doit considérer qu'il exprimait ici la pensée du corps des maréchaux plus que la sienne, et que de tout temps, surtout depuis plusieurs années, il avait laissé voir son désir de jouir en repos des biens achetés par tant de périls et de fatigues. N'eût-il pas été cruel, à l'instant où, pour la première fois, allait se réaliser ce rêve de toute sa vie, et avec si peu d'années devant lui, de se gâter ce court avenir, de se créer des tempêtes, et d'attirer sur lui les défiances du nouveau gouvernement? Sans contredit, il eût été beaucoup plus beau de se consacrer à Napoléon, de tout quitter pour le suivre sur la terre d'exil : c'eût été là de l'héroïsme! Mais à l'héroïsme nul n'est tenu : le sublime n'est sublime que parce qu'il est rare. Peu en sont capables, et les antécédents de

Berthier ne devaient pas faire croire à un si grand dévouement. Ce que nous excuserons moins, c'est la petitesse avec laquelle il sollicite de Napoléon la permission d'aller à Paris pour terminer quelques affaires, et revenir à ses côtés pour ne le quitter jamais. Cependant il avait peut-être réellement alors l'intention de revenir; mais la vue de ce qui se passait à Paris changea ses desseins, et Napoléon, qui le connaissait mieux qu'il ne se connaissait lui-même, put dire en le voyant s'éloigner : « Vous « voyez cet homme qui s'en va : je l'ai comblé de « bienfaits; eh bien, il court se salir, et, quoi qu'il « m'ait dit, il ne reparaîtra plus ici. » S'il fallait s'en rapporter aux *Mémoires* du duc de Rovigo, l'histoire aurait encore à reprocher à Berthier un trait d'ingratitude qui serait un crime odieux. « Les « maréchaux, dit-il, conspirèrent à Fontainebleau « contre la vie de l'empereur, qui n'avait pas en- « core abdiqué. » Et Berthier aurait été à la tête de ce complot. Il est difficile de croire qu'un crime aussi atroce ait pu être conçu sous les auspices et en quelque sorte par l'inspiration de Berthier; et l'on avouera que, sur une question aussi délicate, l'autorité que nous citons est loin d'être suffisante. (*Voy.* SAVARY.) Le 4 juin 1814, le prince de Wagram et de Neufchâtel fut porté sur la liste des pairs de France; le 4 septembre, il fut nommé commandeur de l'ordre de St-Louis. Il obtint aussi le titre de capitaine de l'une des deux compagnies de gardes du corps qui furent ajoutées aux quatre premières. Louis XVIII, reconnaissant du service qu'il avait rendu aux princesses françaises en 1790, avait pour lui quelque amitié, et Berthier y répondait en se ralliant franchement à l'ordre de choses nouveau et en se refusant aux ouvertures de ceux qui, de longue main, préparaient le retour de l'île d'Elbe. En janvier 1815, Napoléon lui écrivit pour le ramener à lui. Quoiqu'un homme de confiance eût été chargé de la lettre, le secret, mal gardé, parvint à Louis XVIII. Il attendit huit à dix jours que Berthier lui-même lui apprît le contenu de la mystérieuse missive. Le voyant muet, il envoya le duc de Raguse pour lui témoigner son étonnement et demander communication de sa lettre. Berthier répondit qu'il l'avait détruite, vu qu'elle ne contenait rien d'important. Après quelques explications, qui convainquirent le duc de Raguse qu'un plus long entretien serait sans résultat, il se retira, et rendit au roi un compte fidèle de ce qui s'était passé. Louis XVIII, depuis ce temps, témoigna beaucoup de froideur au discret capitaine des gardes, et sa situation était une véritable disgrâce au 20 mars 1815. Le triomphe passager de Bonaparte le replongea dans des perplexités nouvelles. Celui-ci souhaitait beaucoup le revoir : connaissant son caractère, et d'ailleurs l'aimant encore, ayant du moins, comme il le disait, l'habitude de son Berthier, il était loin de lui conserver rancune. « Pour toute pénitence, dit-il, je veux le « voir dans son habit de capitaine des gardes. » Il n'eut pas ce plaisir : Berthier suivit d'abord le roi à Gand, emportant pour toute fortune un écrin de 1,500,000 francs, qui n'était pas celui de sa femme; puis, mal vu de Louis XVIII lui-même et de sa cour, il se retira en Allemagne, et vécut à Bamberg, en Bavière, dans la principauté de son beau-père, où la fierté germanique ne le voyait pas d'un bon œil. Une mélancolie sombre le minait. Il passait, dit-on, des journées entières seul, muet et sans aliments, versant des larmes continuelles. Tout à coup des trompettes retentissent : c'est un régiment russe qui passe et qui marche sur la frontière de France. A l'instant même une fièvre cérébrale s'empare du prince; il s'élance par une fenêtre, et tombe mort. Des enthousiastes virent là le doigt de Dieu. D'autres ont voulu, et cela est très-probable, que la main des hommes ait un peu aidé au miracle. Mais trop de narrations contradictoires, et surtout trop de noms de personnages auxquels le biographe doit encore des égards, puisqu'ils sont vivants, ont circulé sur cette fin singulière, pour qu'il soit convenable d'en parler avec plus de détails. — Le prince de Wagram a laissé un fils et deux filles. On a de lui une *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*, Paris, an 8 (1800), in-8°, et une *Relation de la bataille de Marengo*, ibid., 1806, in-4°. Comme on doit le présumer, ce ne sont que des apologies sans exactitude. Le général Matthieu Dumas a donné, dans son *Précis des événements militaires*, une notice sur Berthier qui est bien moins un morceau historique qu'un hommage rendu à l'amitié. M—D j et VAL. P.

BERTHIER (CÉSAR), frère du précédent, né à Versailles le 9 novembre 1765, fut comme lui, dès sa jeunesse, destiné à la carrière des armes. Nommé officier dans un régiment d'infanterie lorsque la révolution commença, il devint bientôt adjudant général. Employé en cette qualité à l'état-major à l'armée d'Italie dès que son frère en devint le chef, il n'y resta que peu de temps. En janvier 1802, il fut nommé inspecteur aux revues, ce qui était une retraite peu honorable et prématurée. Il fut remis néanmoins en activité peu de temps après, et nommé général de brigade et chef d'état-major de la place de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il présenta les troupes de la garnison au premier consul, au commencement de 1804, et qu'il lui prêta serment à la fin de la même année. En 1810, il adressa une proclamation aux habitants du Valais, où il commandait un corps de troupes; fut créé bientôt après général de division, comte de l'empire, et remplaça Menou dans le gouvernement du Piémont; il fut ensuite commandant à Corfou. En 1809, il fut nommé intendant de la maison que l'on avait formée malgré lui au pape Pie VII, retenu prisonnier à Savone. Comme le pontife refusa toute espèce de traitement, et que l'on voulait cependant avoir au moins l'air de lui en faire un, on chargea César Berthier de recevoir pour lui 100,000 francs par mois, et l'on était bien assuré, a dit Bourrienne, que la somme *serait dépensée par cet homme prodigue*. Lorsque Pie VII fut amené à Fontainebleau, César Berthier alla rejoindre son frère à la grande armée, et lui rendit

(1) *Mémorial de Ste-Hélène.*

quelques services. Il paraît cependant que, sur le champ de bataille, sa bravoure se démentit quelquefois, car, si l'on en croit l'auteur de la notice qui précède l'édition des *Mémoires de Courier*, cet officier, ayant cru voir que dans une affaire César Berthier n'avait pas montré une bravoure tout à fait romaine, effaça le lendemain, sur un fourgon qu'il vit passer, le nom de *César*, et dit au conducteur : « Va dire à ton maître qu'il peut continuer à s'appeler Berthier, mais pour César, je le lui défends (1). » Suivant toujours l'exemple de son frère Alexandre, César Berthier se soumit pleinement aux Bourbons en 1814, et fut créé chevalier de St-Louis, le 24 octobre même année. Cependant il ne fut pas employé sous le gouvernement royal, et mourut à Grosbois, chez sa belle-mère, la princesse de Neufchâtel, le 18 août 1819, par suite d'une attaque d'apoplexie qui le fit tomber dans l'eau après dîner, au moment où il montait sur un bateau, pour s'y promener avec une nombreuse compagnie. M—D j.

BERTHOD (CLAUDE), bénédictin, membre des académies de Besançon, de Bruxelles, et de la société littéraire de Dunkerque, naquit à Rupt, village de Franche-Comté, le 21 février 1733. Chargé par le gouvernement français de faire le dépouillement des archives de Bruxelles, et d'en extraire les pièces qui pouvaient servir à répandre plus de jour sur les points contestés de l'histoire de France, il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle et de succès; mais il n'eut pas le loisir de donner au public le résultat de son travail. Après la suppression de l'ordre des jésuites dans les États autrichiens, une réunion de savants fut autorisée par l'empereur à continuer le recueil des *Acta Sanctorum*, commencé par Bollandus. D. Berthod leur fut associé en 1784, et il eut part à la publication du 51e volume de cette importante collection. Des chagrins qu'il ne méritait pas, et des soupçons que des personnes jalouses de ses talents jetèrent sur ses principes religieux, empoisonnèrent la fin de sa vie. Il mourut à Bruxelles, le 19 mars 1788, âgé seulement de 55 ans. D. Berthod avait remporté des prix à l'académie de Besançon, sur des questions concernant l'histoire de la Franche-Comté, et il avait formé le projet de publier une histoire générale de cette province. Ces ouvrages, restés manuscrits, sont conservés dans les registres de l'académie de Besançon. On en trouve les titres dans l'éloge historique de ce savant religieux, par M. Grappin, son confrère, imprimé dans le 2e vol. des *Mémoires de la société littéraire de Vesoul*. W—s.

BERTHOLD, célèbre prédicateur du 13e siècle, eut sur cette époque la même influence que St. Bernard avait exercée sur le siècle précédent. L'impression qu'il faisait sur son auditoire était extraordinaire. Toutes les chroniques du temps parlent du frère Berthold et de ses discours. Les *Annales* de Hermann d'Altach disent qu'en l'année 1250, « Berthold, frère « mineur, de la maison de Ratisbonne, célèbre pré« dicateur, a souvent rassemblé autour de lui 60,000 « auditeurs. » Les *Annales* de Henri Steron, publiées par Canisius, t. 4; les *Annales* des dominicains, à l'année 1255; Rader, *Bavaria sancta*, t. 1, rapportent des choses incroyables sur l'affluence des auditeurs qui accouraient de loin pour l'entendre. Wadding, *Annales Minorum*, Rome, 1732, t. 4, dit : « C'est l'an « du Seigneur 1250 que le frère Berthold, origi« naire de Ratisbonne, de l'ordre des frères mineurs, « commença à prêcher. On assure que l'on a vu « souvent jusqu'à 100,000 fidèles rassemblés pour « l'entendre. » Il mourut en 1272, et fut enterré à Ratisbonne, dans la maison de son ordre. — L'annaliste de Léoben, publié par le P. Pez (*Script. Austr.*, t. 1er), dit à l'an 1262 : « Le frère Berthold « parcourut, en prêchant, l'Autriche et la Moravie; « assiégé par la foule des auditeurs, il prononçait « ses discours dans les champs et dans les forêts. » Il parcourut aussi la Thuringe et la Bohême, comme nous l'apprennent les annalistes de ces contrées. Rader dit : « J'ai vu près de Glatz (en Silésie) le tilleul « sur lequel on érigeait une chaire, et d'où Berthold « prêchait; l'arbre porte encore aujourd'hui le nom « de ce grand orateur. Cet autre Elie fit des conver« sions surprenantes; il ramena à la religion chré« tienne un grand nombre de Hongrois, qui s'étaient « laissé séduire par les Cumans. » D'après les témoignages unanimes de cette époque, l'Allemagne n'a point eu avant Berthold, et elle n'a pas eu après lui, un orateur qui ait possédé à un si haut degré l'art de dominer le peuple et de l'attirer à lui. Il paraît que c'est à Paris que l'on a commencé à publier au moins une partie de ses sermons. Panzer (*Annal. typ.*, t. 8, n° 2769) cite l'ouvrage suivant : *Fratris Bertholdi Teutonis Horologium devotionis circa vitam Christi*; Paris, par Jean Gourmont, sans date. Un savant Allemand (Ch.-Fried. Kling) a publié : *Berthold, des Franziskaners deutsche Predigten, aus der zweyten Hälfte des 13ten Jahrhundert* (Sermons allemands du franciscain Berthold, de la deuxième moitié du 13e siècle), Berlin, 1824. Néandre a fait la préface. Ces deux savants ont rassemblé une infinité de témoignages et de faits sur ce célèbre prédicateur, sur sa vie, sur l'idiome dont il s'est servi, sur les manuscrits où l'on trouve ses sermons, etc. *Voy.* aussi les *Annales de la littérature*, Vienne, t. 32, p. 194. « La popularité du frère Berthold, dit Grimm dans ce journal, n'a rien qui doive nous surprendre. Son éloquence est la véritable; elle est simple, elle part du fond du cœur, jamais les pensées et les mots ne lui refusent leur secours. Ses images sont tirées de la vie sociale, telle qu'elle était alors; il sait les placer à propos et toujours avec une grande modération. Il insiste constamment sur la nécessité de purifier son cœur, de le diriger vers une piété solide, et non vers des pratiques extérieures. Il s'élève avec force contre l'injustice; aucun acte de religion ne profite à celui qui retient le bien d'autrui. « A quoi « vous sert, s'écriait-il, d'aller au delà des mers, si

(1) La manie qu'avait eue le père de Berthier de donner à tous ses enfants des noms tellement illustres (Alexandre, Léopold, César), qu'il était impossible, quels que fussent leur valeur et leur succès, qu'ils en portassent dignement le poids, leur attira par la suite un grand nombre d'épigrammes qu'ils ne méritaient pas plus que leurs grands noms.

« vous possédez injustement? — Le pape, me direz-« vous, m'a donné la croix de sa main et je vais en « Palestine pour des âmes dont le salut m'est confié. « Allez donc avec cette croix; mais eussiez-vous celles « sur lesquelles St. Pierre et St. André sont morts; « eussiez-vous écrasé tous les infidèles, et reconquis « la terre sainte; eussiez-vous eu, après votre mort, « le bonheur d'être placé dans le tombeau de Jésus-« Christ, ayant toutes vos croix et celle de votre ré-« dempteur même sur la poitrine; eussiez-vous Jésus-« Christ à votre tête, la Ste-Vierge à vos pieds, tous les « anges à votre droite et tous les saints à la gauche; « cela empêcherait-il le démon de venir, au moment « de votre trépas, vous arracher l'âme du corps et « la traîner avec lui au fond des enfers, pour la punir « des injustices que vous avez commises? » — L'idiome dans lequel Berthold exprimait ses pensées, fortes, hardies, est celui de Minnesinger, antique dialecte qui est à la langue allemande d'aujourd'hui ce que les chants de nos troubadours sont à la langue française du 19e siècle. Le manuscrit dont Kling s'est servi appartient à cette bibliothèque Palatine qui, après avoir été transportée à Rome, est revenue à Heidelberg. La princesse Élisabeth le fit transcrire en 1370; la beauté du parchemin et la richesse des caractère attestent le soin que l'on a donné à cette copie. Kling, ne sachant comment son travail serait reçu, n'a publié qu'un tiers des sermons contenus dans le manuscrit. On espère que cette publication sera continuée, d'autant plus que la bibliothèque de Heidelberg possède encore un autre manuscrit de Berthold. Fabricius, dans sa *Bibl. lat. med. ætat.*, et d'autres bibliographes parlent de *Sermones de tempore et de sanctis*, et de *Sermones rusticani* de Berthold, que l'on trouve dans quelques bibliothèques d'Allemagne. Peut-être sont-ce des discours qu'il adressait aux religieux instruits dans la langue latine; mais, en parlant au peuple, il se servait certainement de l'ancien dialecte teuton, alors en usage dans les contrées où il faisait ses missions. On pense que St. Bernard, l'orateur sacré qui a le plus de rapport avec Berthold, a prêché, non-seulement en latin, mais aussi dans l'idiome en usage en France au milieu du 12e siècle. Il est à désirer que l'on retrouve les sermons de l'orateur français, comme on a découvert ceux du vieux prédicateur allemand. La comparaison entre les deux pourrait offrir des résultats curieux et utiles pour l'histoire des deux langues, celle du moyen âge et de ses mœurs. G—Y.

BERTHOLD SCHWARTZ, ou LE NOIR. *Voyez* SCHWARTZ.

BERTHOLDE. *Voyez* BERTOLDUS.

BERTHOLET (JEAN), jésuite, né à Salm, dans le duché de Luxembourg, mort à Liége en 1755, a laissé : 1° *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, 1746, in-4°. 2° *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chini*, Luxembourg, 1743, 8 vol. in-4°, « ouvrage peu estimé, dit « la *Bibliothèque hist. de la France*. La partie la « plus intéressante est le recueil des pièces justifi-« catives pour servir de preuves. » — « L'auteur, « dit M. Dewez, a entassé sans goût comme sans « méthode tous les miracles ridicules dont sont « remplies les vieilles légendes... » 3° *L'Ancienne tradition d'Arlon* (sur Arlon, ville du Luxembourg) *injustement attaquée*, Luxembourg, 1744, in-8°. A. B—T.

BERTHOLET-FLEMAEL, peintre, naquit à Liége, en 1614, dans une condition misérable. Pour l'y soustraire, ses parents avaient d'abord eu l'intention d'en faire un musicien; mais, quoiqu'il fit de rapides progrès dans cet art, il témoigna un penchant si fort pour la peinture qu'ils lui permirent de la cultiver. Deux artistes peu connus, dont l'un cependant arrivait de Rome, lui donnèrent des leçons. Il en profita bientôt assez pour être en état de tirer parti de son talent. Il voyagea à l'âge de vingt-quatre ans et parcourut l'Italie; Rome surtout et les chefs-d'œuvre qu'elle renferme fixèrent son attention; et, quoique ses talents lui eussent ouvert plusieurs maisons où il trouvait de nombreux sujets de dissipation, il sut, par un bonheur très-rare, accorder l'étude et les plaisirs. Sa réputation s'étendit, et, malgré la prévention des Italiens contre tout talent ultramontain, on lui rendit justice, tant à Rome qu'à Florence, où le grand-duc l'appela, lui confia plusieurs travaux, et le récompensa magnifiquement. De Florence, il alla à Paris, où son talent plut surtout au chancelier Séguier. Il peignit plusieurs tableaux, et entre autres le *Prophète Elie enlevé au ciel sur un char de feu*, à la coupole des Carmes déchaussés; une *Adoration des rois*, aux grands Augustins; un plafond, aux Tuileries, etc. Malgré les instances qu'on lui faisait pour le retenir à Paris, Bertholet-Flemaël sentit le désir de revoir sa patrie, dont il était absent depuis neuf ans. Il y revint vers la fin de 1647, et y exécuta un *Crucifiement* en petit, composé d'un très-grand nombre de figures. La ville de Liége ayant, à cette époque, été menacée d'un siége, Bertholet se retira à Bruxelles, où il peignit, pour le roi de Suède, la *Pénitence d'Ezéchias*. Quand la tranquillité fut rétablie à Liége, Bertholet y revint, et, entre autres ouvrages, y composa une *Épiphanie*, que l'on regarde comme un morceau capital. Il retourna ensuite en France, où il fut reçu à l'académie de peinture et nommé professeur. Cette fois encore on fit pour le retenir des efforts inutiles : il retourna dans les Pays-Bas, où le grand nombre de ses ouvrages et les prix élevés qu'il en retirait le mirent en état de faire bâtir, à St-Remi, sur les bords de la Meuse, une maison qui lui coûta plus de 50,000 florins. Voué au célibat par goût, il embrassa alors l'état ecclésiastique. Quoiqu'il ne sût pas le latin, il fut reçu chanoine de la cathédrale de St-Paul, et obtint, pour être tonsuré, une dispense du pape. Tout à coup cet artiste, dont le caractère avait toujours été très-gai, et qui se trouvait dans une situation si heureuse, tomba dans une profonde mélancolie; la peinture même n'eut plus de charmes pour lui, et il mourut bientôt, à 60 ans, en 1675. Cette singularité dans sa conduite a été expliquée de deux manières. On dit que la marquise de Brinvilliers, alors réfugiée à Liége, exerça sur Bertholet-Flemaël, avec qui elle

s'était liée, l'art funeste des empoisonnements, qui lui était si connu. Comme on n'a sur cette affaire aucune preuve, l'humeur sombre de Bertholet-Flemaël s'explique mieux par le fait suivant. Un de ses élèves nommé Carlier annonçait tant de talents que son maître voulut le dégoûter de l'art et arrêter ses progrès en le bornant au métier de broyeur de couleurs. Carlier, qui avait la conscience de ses forces, peignit secrètement un *Martyre de St. Denis*, qui fut placé dans l'église de ce nom. La vue de ce tableau, remarquable, dit-on, par une excellente couleur, affligea tellement Bertholet qu'il jeta ses pinceaux au feu et ne travailla plus. Ce peintre avait l'esprit orné et de l'élévation dans les idées; son dessin tient, pour la correction, de celui des grands maîtres d'Italie, qu'il avait choisis pour modèles. Son coloris est vigoureux et sa manière de peindre fort belle. Versé dans la connaissance de l'architecture, il fit bâtir à Liége, sur ses dessins, l'église des Chartreux et celle des Dominicains, qui est une rotonde de fort bon goût. D—T.

BERTHOLLET (Claude-Louis), chimiste célèbre, né au bourg de Talloire, à deux lieues d'Anneci, le 9 novembre 1748, appartenait, par sa mère, Philiberte Donier, à une des familles nobles de la Savoie : son père était châtelain du lieu. Quoiqu'il ne jouit que d'une fortune médiocre, il n'épargna rien pour son éducation. Du collége d'Anneci, fondé, il y a quatre siècles, par un berger devenu cardinal, Berthollet passa au collége de Chambéri, puis à celui des Provinces à Turin. Ses études de latin et de philosophie achevées, il fut question de choisir une profession. Au lieu des postes brillants et lucratifs qu'aurait pu lui présenter l'Église et l'État, obéissant à l'instinct encore vague qui l'entraînait vers les sciences naturelles, il choisit la médecine, et fut reçu docteur à l'université de Turin, en 1770. Mais soit qu'il crût avoir encore à s'instruire, soit qu'il espérât dans une grande ville de plus utiles succès que dans Anneci ou même à Turin, à l'exemple de beaucoup de jeunes médecins, ses compatriotes, il se rendit à Paris, en 1772. Là c'est aux sciences accessoires de la médecine qu'il consacra ses veilles : mais bientôt l'accessoire devint pour lui l'affaire principale, et la chimie, qui, depuis le commencement du siècle, était sortie des voies tortueuses et obscures qu'elle avait labourées si longtemps, compta un adepte de plus. Mais, pas plus que l'ancienne alchimie, la chimie intérimaire, qui allait mettre au jour une science nouvelle, ne donnait de l'or à ses adorateurs; et Berthollet, après avoir beaucoup étudié, beaucoup expérimenté, avait toujours à découvrir le grand œuvre de la vie humaine vulgaire, le moyen d'avoir de quoi vivre. Il en était à se poser ce dilemme, quitter Paris ou battre monnaie à Paris avec la médecine, lorsque tout à coup il lui vint une idée. Tronchin, élève de Boerhaave, propagateur de l'inoculation en Hollande, à Genève, à Parme, en France, peu ferme d'ailleurs en sa foi aux médecins et peu aimé de ses confrères, remplissait alors de l'éclat de son nom les journaux et les salons. Or, Tronchin était de Genève : c'était donc presque un compatriote. Tous deux d'ailleurs étaient d'origine française, tous deux descendaient de familles que les guerres religieuses avaient bannies de France. Berthollet imagine de se présenter à l'illustre praticien et ne tarde point à lui dévoiler ses embarras. Dès la première vue, Tronchin, habitué par ses voyages et ses relations avec sa nombreuse clientelle à juger les hommes, sut démêler sous les dehors un peu négligés, sous l'air franc et grave du jeune Savoisien, la candeur de son âme et la vivacité de son esprit. Il l'encouragea, lui dit de rester à Paris, et promit de s'occuper de son avenir. Bientôt sa tendresse pour Berthollet fut celle d'un père. Jouissant d'un grand crédit auprès du duc d'Orléans, il le recommanda aux bontés de ce prince, qui aussitôt l'attacha en qualité de médecin à madame de Montesson. Ce n'est pas tout, le goût des sciences était en quelque sorte inné dans la famille d'Orléans. Le régent, au grand scandale de la cour de Louis XIV, avait souvent participé aux expériences chimiques de Homberg; son fils, indépendamment des études théologiques qui avaient fini par absorber sa vie, avait cultivé la minéralogie. Guettard, son guide dans cette branche de ses travaux, était resté attaché à son successeur. Ce dernier, à qui la chimie offrait l'attrait le plus vif, avait un laboratoire et un préparateur. Tout fut mis à la disposition de Berthollet. Heureux les princes qui reversent ainsi sur le génie inconnu les faveurs qu'ils ont reçues de la Providence! heureux les hommes qui, comme Tronchin, aplanissent la carrière au mérite naissant! Sans Tronchin, sans le duc d'Orléans, qui sait si jamais Berthollet se fût placé au premier rang des chimistes de tous les pays, et s'il eût rendu à l'humanité les services dont elle lui est redevable! Convaincu que pour se maintenir dans le poste que la science seule lui avait valu, la science vaudrait toujours mieux que les moyens ordinairement employés dans les cours, Berthollet n'eut plus d'autres soins que ceux auxquels l'astreignait le désir de savoir et de découvrir. Abandonnant le terrain des faits connus, il s'appliquait à en constater d'autres; et les résultats de ces recherches furent consignés dans des mémoires empreints de cette sagacité, de cette finesse, de cette étendue dont plus tard il devait présenter aux savants le modèle accompli. Dès ce temps (1776-77-78), il lisait ou imprimait ses *Expériences sur l'acide tartareux*, ainsi que celles *sur l'acide sulfureux*, ses *Observations sur l'air*, son *Mémoire sur les combinaisons des huiles avec les terres, l'alcali volatil et les substances métalliques*. Un peu plus tard (17 mars, 9 décembre 1780), il préludait à la chimie organique en lisant ses *Recherches sur la nature des substances animales et sur leur rapport avec les substances végétales*. C'est encore en 1780 que l'académie des sciences écoutait ses *Observations sur la combinaison de l'alcali fixe avec l'acide crayeux*. Mais déjà ce corps savant l'avait admis en quelque sorte au nombre de ses membres en le nommant adjoint-chimiste à la place de Bucquet (15 avril 1780); cinq ans après (23

avril 1785), il devait succéder à Baumé devenu pensionnaire. Chemin faisant, et sans interrompre un instant ses études chimiques, il avait, par une thèse médicale, satisfait à la loi de la faculté de médecine de Paris, qui, pour que l'on exerçât dans son ressort, exigeait un nouveau doctorat. La thèse latine qui valut pour la deuxième fois ce titre à Berthollet avait pour titre : *de Lacte animalium medicamentoso*. Il est aisé de voir que, dans ce sujet, la médecine et la chimie s'étaient donné rendez-vous. Toutefois les expériences de Berthollet sur les chèvres (car il n'expérimenta que sur ces animaux) furent peu concluantes, ou pour mieux dire ne produisirent que des résultats négatifs. Il avait cherché surtout si le mercure administré en frictions peut s'incorporer au lait ; la chèvre soumise à l'expérience, après avoir absorbé en huit jours vingt-six gros d'onguent napolitain, était mourante, mais pas un atome de métal n'avait pénétré dans le lait. Comme cependant il est hors de doute qu'on a rencontré des globules très-atténués de mercure dans le liquide ordinaire ; comme, par induction, il est rationnel de supposer dans la sécrétion lactée des phénomènes absolument analogues à ceux qui ont lieu dans toute autre sécrétion ; comme enfin il est prouvé par l'expérience que le lait d'une femme acquiert par le mercure des propriétés antivénériennes, il ne faut rien conclure des expériences de Berthollet contre la présence de particules médicamenteuses dans le lait. Le fait est seulement que ces particules se trouvent arrivées par une suite indéfinie de divisions à un degré de ténuité tel qu'elles cessent d'être et visibles et pondérables par les moyens qui sont à la disposition de l'homme. Au reste, il est croyable que Berthollet, plus occupé de sacrifier à une convenance que de creuser réellement le sujet, n'avait, malgré l'émulation que devaient lui inspirer les recherches antérieures de Bergman et de Klaproth sur le même sujet, opéré que sur des quantités trop petites. Nous ne le verrons pas moins effleurer encore de temps à autre le domaine de la médecine. Ainsi, par exemple, dans ses *Observations sur l'acide phosphorique de l'urine*, lues en 1780 à l'académie, comme dans son *Essai sur la causticité des sels métalliques*, analysant les urines avant et après les accès arthritiques, il voulut savoir quels rapports existaient entre les modifications de l'excrétion urinaire et la maladie qui les occasionne ; et il se crut fondé à établir une espèce de théorie sur la nature de la goutte et du rachitis, attribuant la première à un excès de phosphate de chaux, et le second à la surabondance de l'acide phosphorique dans les fluides animaux, « théorie toute chimique, dit un médecin « dont nous empruntons les termes, et qui, ne te- « nant aucun compte des modifications sans nom- « bre qu'éprouvent à chaque instant nos fluides, « même dans l'état de santé, ne peut guère con- « duire à la vérité sur l'étiologie des maladies en « question. » Cependant la chimie prenait de jour en jour un essor plus vaste ; de tous les coins de l'Europe sortaient des faits nouveaux ; les anciennes théories se taisaient ou balbutiaient, déconcertées par des révélations inattendues, et tout annonçait que la plus ingénieuse, la plus belle d'entre elles, allait disparaître devant un autre système. Il y a plus, ce système était déjà proclamé depuis 1775 : Lavoisier annonçait au monde savant que la combustion a lieu non point par le dégagement du principe comburant (qu'on le nomme phlogistique ou qu'on lui donne tout autre nom), mais par la combinaison de ce principe comburant au corps combustible. Mais telle est la destinée des vérités les plus importantes, les plus heureuses ! il faut, sinon des siècles, du moins des années pour renverser les vieilles idoles. Tout le monde continuait à sacrifier, malgré Lavoisier, à ce phlogistique, brillante chimère du génie de Stahl ; et malgré la beauté de ses vues, malgré les preuves qu'il accumulait sans cesse afin de convaincre, malgré la concordance parfaite de toutes les expériences avec ses principes, malgré l'appui que des géomètres et des physiciens du premier ordre commençaient à donner aux travaux du grand chimiste, en 1777 et même en 1780, ce rénovateur de la science ne comptait dans l'académie d'autre partisan déclaré que lui-même. Berthollet, dont les expériences continuelles contribuaient si efficacement dès lors à préparer le triomphe de l'oxygène sur le phlogistique, ne saisissait pas, par une intuition synthétique anticipée, la supériorité de la théorie nouvelle qui allait s'élever sur les ruines de la théorie en vogue ; au contraire, il multipliait en faveur de celle-ci des efforts dignes d'une meilleure cause, et s'évertuait à faire cadrer les découvertes qui se succédaient sans relâche avec les idées phlogisticiennes tempérées, mitigées, adoucies ; tristes tempéraments entre la vérité, impatiente de l'empire, et l'erreur, qui demandait à vivre encore un jour. C'est dans ces idées qu'il composait son *Essai sur la causticité des sels métalliques* (1780) ; ses *Observations sur la décomposition de l'acide nitreux* (en trois mémoires, 1781) ; ses *Recherches sur l'augmentation de poids qu'éprouvent le soufre, le phosphore et l'arsenic lorsqu'ils sont changés en acides* (1782) ; ses *Observations sur la causticité des alcalis et de la chaux* (1782). Le second de ces ouvrages dut souvent dans la suite lui inspirer de vifs regrets, en lui rappelant que sa lenteur à quitter le point de vue sthalien l'avait privé d'une grande découverte qu'il touchait en quelque façon. Au milieu de ses expériences sur la décomposition du nitre, s'offraient des faits dont l'explication est toute simple dans la théorie de l'oxygène, et qui conduisaient bien naturellement à reconnaître dans l'acide nitreux une combinaison d'oxygène et d'azote, vérité qui fut annoncée quelques années après par Cavendish. Mais, par une fatalité bizarre, c'est dans ses expériences même sur le nitre que Berthollet puisait ses défiances contre la théorie de Lavoisier, et retrouvait une foi nouvelle au phlogistique. L'acide, en se décomposant, rendait libre et élastique un grand volume d'air ; il aurait donc dû s'absorber beaucoup de chaleur, et tout le contraire avait lieu. En revanche, les hypothèses auxquelles il se livra pour expliquer ce fait excep-

tionnel étaient si vagues, si peu probantes, qu'à la longue elles durent lui déplaire à lui-même. Lavoisier, d'ailleurs, ne cessait de les combattre avec la plus grande modération, mais avec une dialectique vigoureuse. Mesurant déjà la portée de cet esprit élevé, Lavoisier cherchait à le convaincre plutôt qu'à le vaincre, et même, à diverses reprises, il lui donna des conseils d'ami. Distillant de l'esprit de vin sur des alcalis fixes, Berthollet avait obtenu un peu d'alcali volatil; et de ce fait mal vu, quoiqu'il l'eût souvent renouvelé, il avait déduit sur l'origine de cette substance un système complétement éloigné du vrai. Lavoisier, dans son rapport sur ses expériences (1778), engagea le jeune auteur à différer la publication de son mémoire. Berthollet se montra docile, et ce fut pour lui un grand bonheur. Quelques années plus tard, il découvrit la véritable composition de l'alcali volatil; et il est présumable qu'une fois engagé dans une fausse route par la publication de ses recherches, il y eût persévéré par vanité, ou que du moins il lui en aurait coûté beaucoup pour en sortir. Berthollet termina l'année 1782 par la lecture de ses *Observations sur la disposition spontanée de quelques acides végétaux* (18 décembre), et signala le cours de la suivante par deux mémoires, l'un *sur la Différence du vinaigre radical et de l'acide acéteux*, l'autre *sur la Préparation de l'alcali caustique, sa cristallisation et son action sur l'esprit de vin*. L'année 1784 fut pour lui un temps de silence, mais non un temps d'inaction. C'est alors sans doute qu'altérant de plus en plus le système du phlogistique, pour le faire coïncider avec les faits nouveaux, il en vint à s'apercevoir que des modifications si graves, au dire du maître, étaient en définitive des infidélités, des contradictions formelles, et que son établissme mitigé était plus loin de Stahl que de Lavoisier. Il se rendit alors avec d'autant plus de conviction, qu'il avait la conscience d'avoir tout fait pour étayer l'édifice lézardé de toutes parts; et la séance publique de l'académie des sciences, le 6 avril 1785, le vit faire son abjuration en même temps que lire son *Mémoire sur l'acide marin déphlogistiqué*; abjuration tardive, mais complète, mais solennelle, et qui, avec la mort récente de Bergman, porta le dernier coup au phlogistique, et entraîna tous les chimistes. La même année 1785 plaça Berthollet au premier rang, tant par le nombre que par l'importance des documents qu'il mit au jour. C'est alors que le *Mémoire sur l'analyse de l'alcali volatil*, analyse dont il a été parlé plus haut, fut lu à l'académie; c'est alors que la *Suite des Recherches sur la nature des substances animales et sur leur rapport avec les substances végétales, ou Recherches sur l'acide du sucre*, vint prouver que l'azote est le caractère essentiel des substances animales, et compléter ainsi le nouveau système chimique. N'oublions ni les *Observations sur l'eau régale et sur quelques affinités de l'acide marin*, ni celles *sur la combinaison de l'air vital avec les huiles*, ni enfin le *Mémoire sur la décomposition de l'esprit de vin et de l'éther par l'air vital*, qui tous aussi se rapportent à la date de 1785. L'année suivante est moins remarquable peut-être par le *Mémoire sur le fer considéré dans ses différents états métalliques* (par Berthollet, Vandermonde et Monge), par l'article *de l'Influence de la lumière* (lu à la faculté de médecine, 15 juillet), par la *Lettre à M. de la Métherie sur la décomposition de l'eau*, par les *Notes sur l'analyse du sable vert cuivreux du Pérou, rapporté par Dombey*, que par la participation de Berthollet à la nouvelle nomenclature chimique nécessitée par la réforme qui venait de s'opérer dans les bases de la science. Guyton de Morveau, qui le premier avait conçu l'avantage et l'urgence de cette langue analytique, et qui en avait fait approuver le principe par Bergman et par Buffon, se rend à Paris à la fin de 1786. Il trouve Berthollet et Lavoisier dans les mêmes dispositions que lui sur son plan favori, la refonte de la terminologie scientifique : tous trois y travaillent de concert. A ce triumvirat s'adjoint Fourcroy; et, en 1787, le magistrat et les trois académiciens portèrent leur œuvre à l'académie. On sait avec quel enthousiasme et les savants et le public accueillirent cette nomenclature si philosophique, qui non-seulement simplifiait un langage jusque-là aussi compliqué que puéril ou burlesque, mais encore, à l'aide de quelques finales changeantes et de légères modifications dans la structure intérieure des mots, donnait aux noms des corps, tant simples que composés, une espèce d'affinité artificielle qui semble un reflet des affinités naturelles, et mettait par ces variations seules sur la voie de la véritable composition des uns, de la principale propriété des autres. Toutefois nulle œuvre humaine n'est parfaite. « Comparé au langage extravagant « que la chimie avait hérité de l'art hermétique, dit « M. Cuvier, ce nouvel idiome fut un service réel « rendu à la science, et contribua à accélérer l'a« doption de nouvelles théories. On ne lui repro« chera pas sans doute de n'avoir pu exprimer que « ce que l'on savait quand on le créa, et d'avoir été « sujet, encore plus promptement qu'aucune autre « langue, à de grandes mutations : ce sont des in« convénients communs aux langages les mieux faits. « Mais on se demande pourquoi l'on y manqua, sur « quelques points déjà bien connus, aux principes « que l'on avait posés; pourquoi l'on donna un nom « simple à l'ammoniac, pourquoi l'acide nitrique ne « reçut pas le nom d'azotique? Et l'on ne peut « s'empêcher de voir encore ici un effet de la mo« destie de Berthollet et du peu d'insistance qu'il « mettait à faire prévaloir les choses auxquelles il « avait le plus de part. » En revanche, on sait que trois corps, ou simples, ou réputés simples, puisque jusqu'ici rien ne les décompose, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, ont reçu des noms composés. C'est Bergman qui dès l'origine avait proposé ce principe si peu rationnel de désigner les corps simples par des noms empruntés de leurs propriétés essentielles. Encore le principe fut-il assez malheureusement appliqué. Azote peut signifier aussi bien « sans le« quel on ne peut vivre » que « ce qui ôte la vie; » l'hydrogène n'engendre pas plus l'eau que l'oxygène, et ce dernier, on le sait trop maintenant, n'est pas l'unique générateur des acides. Chaptal, en France;

Azéjula, en Espagne, disaient donc bien : « Pourquoi déclarer absolues des propriétés qui ne sont « que corrélatives et réciproques ? N'est-ce pas dire « à la fois trop et trop peu ? N'est-ce pas anticiper « sur l'expérience, et se préparer des démentis pour « l'avenir ? » Le démenti était tout arrivé ; et c'est Berthollet lui-même qui l'avait donné. Dès 1787, c'est-à-dire l'année même où l'on saluait officiellement l'oxygène du titre de principe acidifiant, et par une exagération toute naturelle, seul principe acidifiant, il proclamait dans son *Mémoire sur l'acide prussique* (aujourd'hui acide hydrocyanique), que ce violent poison ne contient pas une parcelle d'oxygène. Il avait observé des faits analogues sur l'hydrogène sulfuré (aujourd'hui acide hydrosulfurique), et plus tard (1795) il reprit ses expériences sur ce corps dont on méconnaissait la nature, et les appuya de développements qu'il lut le 11 mars 1796 à l'Institut. Mais la vérité ne put triompher : la doctrine si longtemps proscrite était devenue despotique et intolérante à son tour. Berthollet, à qui dix ans à peine avaient suffi pour admettre les idées de Lavoisier, subissait la loi du talion ; et il a fallu toutes les recherches de la chimie moderne, appuyées par les hautes conceptions qu'a multipliées la physique, et par une force de logique irrésistible, pour inscrire enfin sur la liste des axiomes fondamentaux de la chimie que l'hydrogène, le chlore, l'iode peuvent rendre acides certaines substances simples avec lesquelles ils se combinent, et pour approcher de la loi en vertu de laquelle s'opèrent toutes ces combinaisons, aussi bien celles qui ont semblé longtemps anomales, exceptionnelles, que celles qu'on croyait les seules possibles ou du moins les seules régulières. Le nom de chlore nous mène à une des plus belles découvertes de Berthollet. La mort de Macquer, en 1784, avait laissé deux places vacantes : une chaire de chimie au Muséum d'histoire naturelle et le poste de commissaire pour la direction des teintures. Buffon, de qui dépendait la première nomination, élut Fourcroy de préférence à Berthollet ; le ministère, qui disposait de la seconde, préféra Berthollet à Fourcroy : et le ministère et Buffon avaient agi sagement. Personne mieux que Fourcroy ne maniait la parole ; personne mieux que Berthollet ne maniait les agents chimiques, non pas de ses doigts, il est vrai, car il réussissait mal à la manipulation, mais par l'intelligence qui sait varier et diriger les expériences. Les deux choix produisirent les résultats les plus heureux : Fourcroy, par son élocution facile, brillante et lucide, popularisa la science chimique ; Berthollet, par ses expériences, la servit. Bientôt, par suite de ses nouvelles découvertes, par suite des travaux multipliés auxquels il s'était livré pour améliorer l'art de la teinture, il avait été conduit à chercher les moyens les plus brefs, les plus sûrs de communiquer aux tissus la plus grande blancheur possible, afin qu'ils se pénétrassent plus aisément des diverses nuances qu'on voulait leur imprimer. Les anciens procédés de blanchissage exigeaient des manipulations multipliées, partant dispendieuses ; absorbaient un laps de temps considérable, et ravissaient à l'agriculture d'énormes étendues de terrain ; car les toiles étaient soumises alternativement à une série sans fin de lessives dans les laboratoires, et aux influences combinées de l'air et de la lumière sur le pré : six mois quelquefois s'écoulaient dans ce dédale d'opérations routinières. Tout à coup une idée lumineuse apparaît à Berthollet : il réfléchit à la découverte récente de Scheele sur la propriété que possède l'acide muriatique déphlogistiqué ou oxygéné (aujourd'hui le chlore) de décomposer les couleurs végétales, et il imagine d'en tenter l'application à l'art de blanchir ; en effet, les matières colorantes, les taches mêmes d'un tissu quelconque se décomposent dans la solution de chlore (employons, dès cet instant, les termes modernes), et il ne reste plus pour le blanchir que d'entraîner ces matières par une lessive alcaline. De là moins de main-d'œuvre (car deux ou trois lessives au plus suffisent), moins de temps, moins de frais de toute nature ; des prairies immenses rendues à la culture ; la texture intérieure des toiles moins fatiguée, puisque le linge n'est plus soumis à ce grand nombre de manipulations et de battages qui en altéraient plus ou moins la texture ; enfin, comme si tous les avantages devaient se trouver réunis dans cette admirable découverte, un blanc plus pur et plus égal. Aussi la supériorité en fut-elle bientôt généralement reconnue ; et les termes techniques de blanchiment *berthollien* ont-ils donné au nom de l'inventeur le sceau de la popularité. Nul plus que Berthollet ne mérita de voir ainsi son nom fixé dans le vocabulaire ; car, au lieu de vendre ou d'exploiter à son profit une découverte qui l'eût rendu dix fois millionnaire en quelques années, il voulut que tous en goûtassent les fruits sur-le-champ, et il publia (*Annales de chimie*, t. 2, p. 151, de l'année 1789, et t. 6, p. 204, de 1790) la *Description du blanchiment des toiles et des fils avec l'acide muriatique oxygéné, et de quelques propriétés de cette liqueur relativement aux arts*, description réimprimée à part en 1795, et reproduite en 1804, à la suite de sa 2e édition des *Eléments de l'art de la teinture* (1). Son *Mémoire sur l'action que l'acide muriatique oxygéné exerce sur les parties colorantes*, lu à l'académie des sciences (30 mai 1790), est l'exposition scientifique des phénomènes dont il décrivait pour les fabricants la pratique extérieure et matérielle. Concevant ensuite un plan plus vaste, en faveur des ouvriers mêmes, il rédigeait ses *Eléments de l'art de la teinture* (Paris, 2 vol. in-8°; 1791, 2e édition, 1804, publiée par Berthollet fils), dans lesquels, parcourant successivement toutes les parties de cet art, il essaye de le soustraire à la routine dont jusque-là il avait été le domaine, et de substituer à l'empirisme absurde qui n'avait encore enfanté que des recettes incohérentes, imparfaites et très-coûteuses, des principes scientifiques faciles à saisir. La teinture est une fille de la chimie, et tout en teinture se borne à la mise en jeu des affinités en

(1) L'ouvrage sur le blanchiment des toiles fut couronné en 1793, dans une séance publique du lycée des arts, et Berthollet fut reçu membre de cette société qui, à cette époque où les académies n'existaient pas, devint l'asile des savants et fut le noyau de l'Institut. A—T.

vertu desquelles telle ou telle substance se combine plus ou moins aisément avec des oxydes, des acides, des alcalis, des terres et particulièrement avec l'alumine. Cet ouvrage, amélioré dans les éditions postérieures, sera le manuel indispensable des teinturiers jusqu'à ce qu'un homme, praticien et chimiste consommé, réunisse dans un autre *vade-mecum* la science, la méthode, la lucidité, tous les procédés expéditifs et économiques imaginés depuis trente ans, et, s'il est possible, de bonnes figures, avec des échantillons coloriés. Au reste, un homme ordinaire qui possède le manuel de Berthollet doit être en fond pour imaginer des moyens nouveaux ; et, ne fût-ce que sous ce rapport, les *Eléments* de notre auteur ont rendu un service inappréciable : ils ont inspiré des perfectionnements, et la gloire lui en revient par une voie indirecte. Nous ne mentionnons qu'en passant, malgré l'importance qu'ils ont eue et que quelques-uns ont encore, les travaux que Berthollet publia dans l'espace qui sépare son *Analyse de l'acide hydrocyanique* de ses *Eléments*. Ses *Observations sur quelques combinaisons de l'acide marin déphlogistiqué* (1788) ; *sur les combinaisons des oxydes métalliques avec les alcalis et la chaux* (1789) ; *sur la combinaison des oxydes métalliques avec les parties astringentes et les parties colorantes des végétaux* (même année), trouvaient surtout leurs applications dans la teinture, mais enrichissaient aussi la science de vérités théoriques. Sa *Suite d'expériences sur l'acide sulfureux* (1789), sujet qu'il avait déjà entamé douze ans auparavant, et sur lequel roule un de ses premiers essais, porte plus spécialement ce dernier caractère, ainsi que ses *Observations sur la décomposition du tartrite de potasse antimonié et du muriate mercuriel corrosif par quelques substances végétales* (1791). Son *Précis d'une théorie sur la nature de l'acier et ses préparations* (1789) complétait avec bonheur le mémoire que jadis il avait fait en commun avec Vandermonde et Monge, et appuyait ses prétentions à une place dans l'administration de la monnaie. Il obtint, en 1792, ce poste, objet de ses vœux, et là, comme ailleurs, il signala sa présence par des améliorations. Ses *Considérations sur les expériences de Priestley, relatives à la décomposition de l'eau* (1789), comme ses *Observations sur quelques faits que l'on a opposés à la doctrine antiphlogistique* (1791), sont des réponses péremptoires aux derniers partisans de l'antique hypothèse que Priestley, on le sait, défendit jusqu'au dernier soupir. Mais de toutes les expériences qui amenèrent à ces ouvrages, aucune n'est aussi curieuse peut-être que celles qui donnèrent lieu à sa note *sur un Procédé pour rendre la chaux d'argent fulminante* (1788). Il semblait que ce fût à lui, homme éminemment pacifique et généreux, que la nature se plût à révéler ses combinaisons les plus redoutables. Toujours suivant, dans les combinaisons les plus diverses, ce chlore qui pour lui était un acide et non un corps simple, Berthollet arriva aux chlorates, qui, comme leur nom l'indique assez, se composent d'acide chlorique et d'une base, et qui diffèrent essentiellement des muriates jusque-là connus et soumis à l'expérience. Il devina bien dans les premiers la présence d'un acide particulier, mais il n'en connut pas la véritable nature, témoin le nom d'acide muriatique suroxygéné qu'il lui donna. Dans les idées du temps, c'était indiquer ce que tout le monde était disposé à admettre sincèrement, que les deux acides auxquels il croyait ne différent l'un de l'autre que par une proportion d'oxygène plus grande dans le premier, moins grande dans le second. Or, la différence consiste en ceci, que le chlore n'est point un acide, et que le prétendu acide muriatique suroxygéné n'est autre chose que l'acide chlorique ; ou bien encore, dans le cas où l'on admettrait que la comparaison se fît entre deux acides réels, en ceci que l'acide muriatique simple est un hydracide, tandis que l'acide muriatique oxygéné est un oxacide. On ne sera dès lors point étonné que Berthollet ait seulement pressenti l'existence de cet acide, mais n'ait pu l'obtenir isolé. Comment eût-il pu y parvenir sûrement, préoccupé qu'il était de l'idée qui lui présentait de l'oxygène dans l'hydracide ? Il n'en découvrit pas moins, en traitant ses muriates par le charbon, le phosphore, le soufre et les acides, ce qu'il nomma les muriates suroxygénés ou oxymuriates, et spécialement l'oxymuriate de potasse, dont la vive déflagration au contact du feu lui fit imaginer de le substituer à la poudre de chasse, et dont la force lui parut double de celle de la poudre ordinaire. Ces idées donnèrent lieu, pendant les guerres de la révolution, au projet de remplacer par l'oxymuriate de potasse la poudre à canon, qui est bien moins terrible. Un essai en grand se fit à Essonne, sous la présidence de Letrone, directeur des poudres et salpêtres. Au premier choc des pilons, le moulin saute, cinq personnes périssent écrasées par les débris, et cette épreuve tristement décisive fait renoncer à l'emploi d'un corps dont l'expansivité se développe avec autant de force que de facilité. Il ne s'emploie que dans la composition de quelques poudres fulminantes et pour les fioles à briquets oxygénés. Mais un composé d'une susceptibilité, d'une irritabilité encore plus grande s'était manifesté à Berthollet dans son laboratoire. En traitant par l'ammoniaque de l'oxyde d'argent précipité de l'acide nitrique par l'eau de chaux, il obtint cet épouvantable argent fulminant qui, pour éclater et mettre en pièces, n'attend pas qu'on le triture, qu'on le presse, qu'on le percute, qu'on élève brusquement le degré de température. Malheur à qui oserait l'agiter imprudemment ! Un seul grain resté au fond d'un vase peut foudroyer celui qui le frotterait. Une fois qu'on est parvenu à l'obtenir, il faut en quelque sorte renoncer à le toucher. Quelquefois, au fond du bocal, immobile et baigné par la liqueur qui en diminue la puissance, le formidable sel éclate et fulmine spontanément. Bien d'autres mystères d'extermination s'offrirent, dit-on, à Monge et à Berthollet pendant les essais auxquels ils se livrèrent par ordre du gouvernement républicain. La note dont l'intitulé précède, et des *Observations sur quelques combinaisons de l'acide muriatique oxygéné* (adressées à l'académie de Turin, 1798), furent les seules publications que lui

arrachèrent ses effrayantes découvertes. Peut-être aussi s'est-on plu à exagérer le nombre des voies et moyens de destruction qui se présentèrent à nos savants, le tout afin d'exalter et leur génie et leur sensibilité. L'historique même de leurs expériences ne démontre-t-il pas que si l'on abandonna le projet d'utiliser militairement ces armes nouvelles, c'est qu'elles auraient été fatales à ceux qui les maniaient avant de l'être à l'ennemi? Et, au fond, la rapidité des agents destructeurs est-elle funeste à l'humanité? A coup sûr la guerre est moins meurtrière depuis l'invention des armes à feu; et dans l'hypothèse même de guerres plus promptes dans leurs meurtres, puisque l'extermination ne dépasse que rarement certaines limites à peu près fixes, la promptitude avec laquelle on arrive à ces limites n'est-elle pas un bien? Les interminables guerres du moyen âge ne doivent-elles pas leur longue durée à l'exiguité des moyens homicides? et puisque la grande affaire des nations est d'être heureuses par le travail, tout ce qui économise le temps n'est-il pas un avantage? Quoi qu'il en soit, si ces inventions exterminatrices ont besoin de quelque autre excuse, l'état de la France au commencement de 1792 eût pu à lui seul les justifier. Une coalition, indécise encore, grondait au loin contre l'anarchie naissante; bientôt des légions, que suivraient des milliers de légions, allaient tenter le passage du Rhin, des Alpes, des Pyrénées; on pressentait des périls, des campagnes gigantesques et, chose inouïe! la France n'avait que peu de soldats, peu de munitions, peu de matériel de guerre. La convention, en s'installant, ne désespéra point de la victoire, et pleine de foi dans ce principe, que le dernier tronçon d'homme, que le dernier écu français était à la France, elle déclara aussi que tous les génies lui appartenaient. Elle fit un appel au patriotisme des savants. Elle s'adressa spécialement à Berthollet et à Monge. Le sol avait fourni des héros inattendus; le sol fournit alors du soufre, de l'airain, du salpêtre. La France, qui jusque-là demandait tout à l'étranger, s'aperçut que tout était chez elle. Les guerriers la défendaient sur la frontière et dans les camps; de paisibles expérimentateurs la défendirent dans la capitale et au coin de leur feu. Un petit bataillon de chimistes, sous la direction des deux savants, se livraient aux essais nécessaires pour suffire sans relâche à la prodigieuse consommation des quatorze armées. A ce spectacle les cours mêmes retentirent d'un cri de surprise qui, avant d'être proféré publiquement, était déjà devenu un cri d'admiration. Tout en remplissant ainsi la tâche magnifique qui lui avait été confiée, Berthollet faisait marcher de front d'autres travaux. Ses *Observations sur l'usage des prussiates d'alcali et de chaux en teinture* parurent en 1792. Quoique lus en 1796, *le Mémoire sur la propriété eudiométrique du phosphore*; ses *Observations*, si graves et si fécondes, *sur l'hydrogène sulfuré*, que nous avons reconnu plus haut pour un hydracide; enfin celles *sur un acide retiré des substances animales* (ou acide zootique), se réfèrent, au moins la plupart, aux années 1794 et 1795. Les académies, on le sait, avaient été dissoutes par la convention : à leur réorganisation (1795), sous le nom d'Institut, Berthollet fut de droit compris dans la liste des nouveaux membres. De plus, il avait été, en 1794, nommé professeur de chimie aux écoles normales; mais sa brève apparition dans cette chaire ne servit qu'à prouver, ce qu'au reste on n'ignore pas, qu'autre chose est de découvrir des faits, autre chose est de les exposer. On écoutait l'habile chimiste avec respect; mais peu d'élèves sortaient ayant compris, ayant appris ce qu'ils étaient venus porr entendre. Berthollet le sentit, et bientôt abandonna des fonctions si peu en rapport avec ses talents. L'année suivante (1796), il fut envoyé en Italie par le directoire, pour présider la commission chargée du choix des objets d'art les plus précieux qui devaient être transportés à Paris. C'est alors qu'il s'établit entre Berthollet et le chef de l'armée d'étroites relations, dans lesquelles Bonaparte, frappé de tant de génie et de simplicité, manifesta le dessein de s'initier avec un tel maître dans les secrets de la chimie, dessein qu'il réalisa, dit-on, quelques mois après, lorsqu'il fut de retour à Paris. Berthollet fut le seul à qui Bonaparte confia d'avance le secret de son expédition d'Égypte; et il lui déclara qu'il l'emmènerait avec Monge et tout un corps de savants, lui laissant du reste le soin de choisir tous ceux qui feraient partie de cet immortel pèlerinage scientifique. On sait quels hommes d'élite se pressèrent autour des deux illustres amis. Aucun pourtant ne savait où il allait. « Je serai avec vous, » tel était le seul mot qu'il lui fût permis de dire à ceux qu'il enrôlait (1). Sous l'influence de ce nouveau ciel, si favorable à la chimie, le génie de Berthollet ne put que s'enflammer d'une nouvelle ardeur. Il recueillit et publia (dans les *Mémoires sur l'Égypte* et dans la *Décade égyptienne*), après les avoir lues à l'institut du Caire, diverses *Observations sur les propriétés tinctoriales du frêne; sur la teinture du coton et du lin par le carthame; sur l'action eudiométrique des sulfures alcalins et du phosphore.* La composition de l'air atmosphérique en Égypte lui parut, d'après ses expériences, parfaitement semblable à celle de l'air de Paris. Mais c'est en Égypte que notre savant devait trouver le dernier anneau d'une chaîne de phénomènes insolites dont il n'avait pu encore se rendre compte, parce qu'il lui fallait en quelque sorte surprendre la nature dans le mystère de ses opérations. En examinant de quelle manière pouvait se former le carbonate de soude dans les lacs de natrum, il reconnut que ce sel était le résultat d'une opération chimique tout à fait contraire aux lois alors admises sur les affinités. C'est après avoir longtemps médité sur ces singuliers phénomènes qu'il parvint à s'en rendre compte et à expliquer d'autres anomalies semblables, observées précédemment. Eh quoi! des masses immenses de muriate de soude, pesant sur un banc de pure craie (carbonate de chaux), s'y métamorphosent en carbonate de soude! Que deviennent là les lois de Berg-

(1) Arnault, l'auteur de *Marius à Minturnes*, a prétendu, dans les *Souvenirs d'un Sexagénaire*, qu'il fut chargé de cette mission pour les littérateurs.

man? De deux choses l'une, ou l'acide muriatique a moins d'affinité sur la soude que sur la chaux (et cependant le contraire est certain), ou quelque cause inconnue dérange cette affinité naturelle. Or, des deux hypothèses, la seconde seule est admissible. Soudain deux grandes découvertes se dessinent simultanément dans l'esprit de l'observateur : 1° Et nous aussi, comme la nature, nous décomposerons ce muriate de soude, si abondant dans une foule de lieux, mais que l'on croyait indécomposable ; et par cette décomposition nous aurons en immense quantité l'acide muriatique qu'exigent nos blanchisseries, en immense quantité la soude nécessaire à nos fabriques de verre, de savon, à nos lessives. 2° Mais cette décomposition est un démenti solennel donné par les faits à la théorie des affinités électives. Il n'est pas vrai que l'affinité soit une préférence constante : l'action chimique s'exerce en raison de l'affinité et de la quantité de chacun des corps mis en contact : l'affinité d'un corps pour un autre peut s'exprimer par la quantité qu'il doit en dissoudre pour en être saturé, en d'autres termes, par sa capacité de saturation. La première de ces découvertes, même en la réduisant à ce qui concerne l'extraction de la soude, a fait verser annuellement plus de quarante millions dans le commerce de la France. La deuxième, non-seulement nous ouvre un champ illimité dans le domaine des combinaisons, en nous permettant de varier, de paralyser, de déplacer à notre gré les affinités ; de plus elle est le fondement d'une théorie magnifique exposée par l'auteur dans ses *Recherches sur les lois de l'affinité* et dans sa *Statique chimique*, théorie qui, quoique jugée aujourd'hui incapable de soutenir la lutte avec le système électro-chimique, n'en restera pas moins un chef-d'œuvre de sagacité, de hardiesse, de profondeur, et sera toujours regardée dans l'histoire de la science comme l'ère de la chimie mathématique, que la théorie atomique et les nombres proportionnels d'une part, de l'autre les expériences par la pile et les courants électriques, ont en peu d'années portée à un point si élevé. A ce titre, le système de Berthollet ne peut être passé sous silence. Obligé d'en retracer l'analyse, nous en empruntons les traits principaux à Cuvier. « L'action chimique s'exerce « en raison de l'affinité et de la quantité de chacun « des corps mis en contact. L'affinité d'un corps « pour un autre s'exprime par sa capacité de satu- « ration. Que deux acides agissent sur une base, ils « agissent chacun en raison de leur masse et de leur « capacité de saturation ; mais ces trois substances « demeureraient unies et formeraient un même li- « quide (il en serait de même de la dissolution com- « mune de deux composés binaires, leurs quatre « substances demeureraient ensemble), s'il ne sur- « venait pour les séparer des causes étrangères à « leurs affinités mutuelles. Mais ces trois, ces quatre « substances peuvent former, prises deux à deux, « diverses combinaisons ; et si l'une de ces combi- « naisons est de nature à devenir cohérente ou à se « gazéifier, ou il se fait un précipité, ou il s'élève une « vapeur, et le liquide ne garde que les substances « que ces causes n'en ont pas séparées. Rarement « même la séparation est complète. Pour cela, il faut « que l'échange des combinaisons n'ait laissé au li- « quide aucune force dissolvante, sur le composé « qui tend soit à se précipiter, soit à devenir élas- « tique. Même chose a lieu dans les simples disso- « lutions. L'affinité les considérerait dans toutes « sortes de proportions, si telle de ces proportions, à « l'instant où elle se réalise, n'amenait pas un effet « qui contrarie ceux de l'affinité, comme une cris- « tallisation ou une évaporation. Alors seulement se « forment les composés à proportions fixes. De là, « l'auteur apprécie séparément toutes les circon- « stances qui amènent ou solidification ou passage à « l'état élastique, puis les variations que ces états « eux-mêmes apportent aux affinités des substances. « Il montre comment la chaleur, qui naturellement « devrait contrarier l'affinité, puisqu'elle écarte les « molécules, la favorise parfois, vu qu'elle détruit « la cohésion, autre antagoniste de l'affinité. Son « action alors diffère en raison de l'atteinte plus ou « moins forte qu'elle porte à la cohésion, ou du plus « ou du moins de solubilité qu'elle donne aux di- « verses substances dans ses divers degrés. De là les « variations des affinités qui changent avec les tem- « pératures. La lumière aussi est un agent modifi- « cateur des affinités. Enfin la force relative des al- « calis et acides l'occupe, le jette dans une foule « d'expériences difficiles et délicates, et il prononce « que l'acidité et l'alcalinité s'entre-détruisent, en « d'autres termes se saturent dans une proportion « fixe, non-seulement quand tel acide agit sur telle « base, ou telle base sur tel acide, mais quelle que soit « la base dont l'acide se sature, ou quel que soit l'a- « cide qui sature la base. L'alcalinité et l'acidité sont « donc des propriétés de nature contraire, mais « d'une nature toujours la même dans chacun des « deux genres ; qui varie selon les espèces pour l'in- « tensité, mais qui dans chacune de ces espèces con- « serve toujours la même intensité : en sorte que « l'acide qui prend plus ou moins de telle base pour « se saturer que tel autre acide, prend aussi plus ou « moins de toutes les autres bases, et toujours dans « la même proportion. » On ne s'étonnera pas, d'après cela, que les *Recherches* de Berthollet *sur les lois de l'affinité*, lues de 1799 à 1806, aient été insérées dans un grand nombre de recueils, et que la première partie, imprimée à part (1801 et 1806), ait été traduite en allemand par Fischer (Berlin, 1803) et en anglais par Farrel (Londres, 1804). Mis au jour en 1803, les *Essais de statique chimique* obtinrent, dès 1804, les honneurs de la traduction : Lambert les traduisit en anglais (Londres) ; Dandolo en italien (Rome) ; Bartoldi et Fischer en publièrent une traduction allemande à Berlin, 1805. — Jusqu'ici nous avons vu Berthollet prendre grande part aux travaux de l'académie, de l'Institut de France et de l'institut du Caire. A partir de cette époque, il eut aussi sa grande part de dignités, d'honneurs, de richesses. Appelé au sénat conservateur après la révolution du 18 brumaire, il fut ensuite nommé comte, grand officier de la Légion

d'honneur, et plus tard grand-croix de l'ordre de la Réunion. Il fut doté de la sénatorerie de Montpellier, où il se rendit en 1805, et où il retourna en 1806, lorsqu'il alla présider le collége électoral du département des Pyrénées-Orientales. Heureusement pour la science que Berthollet ne se laissa ni éblouir ni absorber par des fonctions aussi élevées, aussi importantes. Toujours il conserva sa simplicité et son goût pour la retraite et l'étude. C'était sans doute afin de pourvoir aux frais de la science que l'empereur avait désigné pour Berthollet la riche sénatorerie de Montpellier. Cependant les revenus de cette sénatorerie et de tous ses emplois ne pouvaient suffire aux dépenses multipliées auxquelles il était entraîné comme malgré lui par des expériences faites en grand, par des travaux continuels pour l'amélioration des arts, par l'entretien d'un vaste laboratoire ouvert sans cesse aux amis, aux étrangers, et surtout à ses nombreux élèves, qu'il voyait avec plaisir s'exercer sous ses yeux aux préparations les plus délicates de la chimie. Aussi notre savant se trouva-t-il une fois forcé d'introduire la plus grande économie dans sa maison, de vendre ses chevaux et de ne plus aller à la cour. Instruit de cela, Napoléon, qui l'aimait et qui l'appelait son chimiste, le fait mander aux Tuileries; et, après lui avoir reproché de ne s'être pas plus tôt adressé à lui, il ajouta : « J'ai toujours 100,000 écus au « service de mes amis ; » et cette somme lui fut remise le lendemain. C'était par de nouvelles découvertes, par de nouveaux services rendus aux arts et à la société, que Berthollet répondait à de si grands bienfaits. C'est vers ce temps qu'en faisant diverses expériences, il fut frappé de la grande tendance qu'a l'hydrogène à se combiner avec le charbon, et de la ténacité avec laquelle celui-ci retient l'hydrogène. S'étant assuré que, par suite de ce phénomène, l'eau qui se trouvait en contact avec le charbon n'était point altérée, que le charbon de son côté restait intact, il comprit que c'était là un moyen de conserver l'eau douce dans les embarcations de long cours, en faisant brûler l'intérieur des tonneaux destinés à la contenir. L'expérience fut faite, et confirma que l'on devait à Berthollet une nouvelle et utile découverte. « Singulière destinée, s'écrie M. Pariset, qu'une « idée conçue dans un cabinet de Paris sauve la vie « à des marins dans le détroit de Behring ; » c'est en 1815 que l'équipage de M. de Krusenstern se trouvait si bien de l'avis de Berthollet ; et c'est en 1801 que cet habile applicateur des faits scientifiques avait lu à l'Institut ses *Observations sur le charbon et sur les gaz hydrogènes carbonés*. La haute fortune à laquelle semblaient le convier les bontés de l'empereur ne put le distraire sérieusement de ses études chéries. Au lieu de faire preuve d'assiduité à la nouvelle cour, il se retira, se confina pour ainsi dire à la campagne, dans sa maison d'Arcueil. Il y avait construit un laboratoire ; il y vivait au sein de l'amitié, mais d'une amitié toute chimique ; il exerçait une noble hospitalité envers les chimistes étrangers ; il formait à la science des jeunes gens dont il avait pressenti le mérite, et acquittait ainsi, en faveur de talents encore inconnus, la lettre de change qu'il avait jadis tirée sur Tronchin ; il fondait la société d'Arcueil, dont il était l'âme, et dont le monde savant connaît les trois excellents volumes de recueils ; infatigable dans ses travaux, il y insérait la *Description d'un manomètre pour reconnaître les changements qui surviennent dans l'élasticité et la composition d'un volume d'air déterminé* (t. 1, 1807) ; des *Observations sur l'altération que l'air et l'eau produisent dans la chaleur* (t. 1) ; *sur les proportions des éléments et quelques combinaisons* (t. 2) ; *sur les hydrogènes carburé et oxycarburé* (même tome); et des notes sur divers sujets (t. 2, p. 448, 454, 463, 470, 484). L'Institut eut encore de lui, outre trois rapports (1° sur les *Recherches chimiques touchant la végétation*, de M. Th. de Saussure, 1804 ; 2° sur le *Mémoire relatif à la composition de l'alcool et de l'éther sulfurique*, par le même auteur, 1807 ; 3° sur les *Recherches physico-chimiques* de MM. Gay-Lussac et Thénard, 1811), des *Considérations sur l'analyse végétale et l'analyse animale*, 1809 ; des *Observations sur les précipités mercuriels et sur ceux du sulfate d'alumine*, 1812 ; enfin des *Observations sur la composition de l'acide oxy-muriatique*, même année. Son fils alors venait de mettre fin à ses jours. Cette mort prématurée lui causa une affliction d'autant plus vive, que ses talents et son goût pour la chimie promettaient un digne héritier de la gloire paternelle. Il ne se remit jamais complétement de ce coup terrible, auquel il songeait toujours, et qu'une haute discussion de chimie transcendante avait seule le privilége de lui faire oublier un instant. L'année 1814 commença tristement pour Berthollet. La mort de Guyton de Morveau, un de ses meilleurs amis, et sur la tombe duquel il fit un discours le 4 janvier, avait laissé dans son caractère une profonde atteinte de tristesse et d'incertitude. Au mois d'avril suivant, cédant aux conseils de son ami Laplace, il prononça la déchéance de Napoléon et vota la création d'un gouvernement provisoire. Cet acte sans doute lui coûta : il ne pouvait oublier que Napoléon l'avait nommé son ami. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut appelé à aucun emploi pendant les cent jours. Louis XVIII, après son second retour, le rappela à la chambre des pairs, dont il avait fait partie depuis sa création. Il s'y montra le défenseur des principes constitutionnels, fit plusieurs rapports intéressants sur les fers, sur les poudres et salpêtres, et présenta quelques vues utiles sur les canaux de petites dimensions. C'est au milieu de ces distractions politiques et de ces chagrins de cœur qu'il fut attaqué d'une de ces maladies qui surprennent et désespèrent la médecine. A la suite d'une fièvre légère, un anthrax de la nature la plus maligne vint le dévorer pendant des mois entiers. Médecin, il put supputer lui-même les lents progrès de l'incurable maladie, et calculer les pas que ferait vers lui cette mort accompagnée de la douleur ; philosophe, il subit sans plainte cette longue agonie. C'est qu'il possédait tous les genres de courage. Dans le désert et parmi les sauvages Mameluks, à l'exemple de Monge, il avait ranimé le courage et la gaieté des soldats, qui presque tous croyaient que Monge et Berthollet n'étaient qu'un

seul et même homme. Le danger ne s'opposait point à ses recherches scientifiques : un jour qu'il remontait le Nil sur une barque où les Mameluks lui envoyaient force balles, on le vit remplir ses poches de pierres. « Que prétendez-vous faire ? lui demanda-t-on. — Couler à fond plus vite, répondit-il, « et n'être pas mutilé par ces barbares. » Pendant le siége de St-Jean-d'Acre, Berthollet, voyant la peste imminente, n'hésita point à se joindre au baron Larrey pour annoncer ce fléau terrible. On le blâme, on l'accuse d'imprudence et de témérité : « Dans « huit jours, s'écrie Berthollet avec douleur, je serai « trop vengé. » Sinistre prédiction, et qui bientôt s'accomplit en dépit du chef qui voulait se dissimuler à lui-même cet horrible fléau. La retraite commença. Berthollet, forcé de céder son carrosse à des généraux blessés, parcourt à pied vingt lieues de désert comme il eût fait une promenade. — Peu de temps avant le 9 thermidor, un dépôt graveleux, trouvé au fond de quelques barriques d'eau-de-vie, donne lieu à une grave accusation contre un fournisseur qui voulait, disait-on, empoisonner l'armée. On confie à Berthollet l'analyse du liquide. Tout annonçait qu'on cherchait un coupable et que l'on convoitait les richesses du fournisseur. Berthollet, toujours inflexible quand il s'agissait de probité et de justice, n'hésite pas à faire un rapport favorable. Appelé devant cet indigne tribunal qui portait le nom de comité de salut public, il est interrogé d'un ton menaçant : « Es-tu sûr de ce que tu dis ? — « Très-sûr, réponil avec calme le savant. — Ferais-« tu sur toi l'épreuve de cette eau-de-vie ? » Berthollet, sans dire un mot, en avale un grand verre. « Tu es bien hardi ! — Moins que je ne l'étais en « écrivant mon rapport. » Son désintéressement, sa générosité ne méritent pas moins d'admiration que son héroïsme. Quoique continuellement gêné, soit par ses dispendieuses expériences, soit parce que, comme beaucoup de génies élevés, il avait toujours l'art de partir d'un arriéré, il ne chercha jamais à tirer parti pour lui de ses recherches, qu'il eût pu tenir secrètes sans que qui que ce fût l'en eût blâmé. Une découverte n'était pour lui qu'un théorème de plus, et ce théorème un degré plus haut pour monter à la vérité. Sous le point de vue utilitaire, sa patrie, ou plutôt le monde, et non lui, devait récolter la moisson semée par lui. Le chlore ne lui valut qu'un ballot de toiles blanchies par son procédé : encore sa délicatesse hésita-t-elle à l'accepter, quoique les Anglais qui le lui envoyaient lui eussent offert de le prendre pour associé. Son fils éleva une manufacture de soude ; mais déjà Berthollet avait appris à l'Europe le moyen d'obtenir de la soude, et plus d'une opulente fabrique s'était élevée à sa voix. Sa modestie égalait son mérite ; et souvent Napoléon, qui rassemblait sur la tête de son chimiste toutes les découvertes chimiques du siècle, l'entendait faire la répartition des gloires entre lui et ses confrères, entre les Français et l'étranger. Les gens de lettres ont remarqué que, quoique peu habile dans l'art d'exposer ses idées, il n'était pas ennemi de la littérature, et que dans l'âge mûr et dans la vieillesse il était resté fidèle au goût que jeune il avait pour les représentations de la scène. Sa mort, trop annoncée par les douleurs qu'il ressentait, arriva le 6 novembre 1822, dans sa maison d'Arcueil. Ses obsèques se firent dans la commune même, avec toute la solennité que commandaient son rang et sa célébrité. Son buste, magnifiquement exécuté par M. Gayrard, est un des plus beaux ornements de la bibliothèque de l'Institut. Au nom de l'Institut de France et de l'institut d'Égypte, MM. Chaptal, Thénard, Gay-Lussac, furent les premiers organes de la douleur publique. Chaptal renouvela cet hommage à sa mémoire dans la chambre des pairs, le 19 février 1823. Cuvier a prononcé son éloge le 7 juin 1824, dans le sein de l'académie des sciences. Un autre éloge, par le docteur Pariset, a retenti au milieu de l'académie royale de médecine. Enfin, la *Revue encyclopédique* (t. 16, p. 434, t. 30, p. 23), le *Journal des Débats* (23 novembre 1822, article d'Auger et de Chevreul), le *Journal philosophique d'Edimbourg* (t. 9, p. 1, 1823) et la *Biographie piémontaise* (t. 3, p. 252) lui ont consacré des notices intéressantes. Les ouvrages de Berthollet n'ayant jamais été réunis, nous en avons donné la bibliographie avec le plus grand soin. On remarque que presque tous sont épars dans les *Mémoires de l'académie des sciences* et les *Mémoires de l'Institut*, dans le *Journal de physique*, dans les *Annales de chimie*, le *Bulletin de la société phil*, le *Magasin encycl.*, les *Mémoires sur l'Égypte*, les *Mémoires de la soc. d'Arcueil*. Pour compléter la bibliographie de Berthollet, il faudrait y joindre la liste de quelques ouvrages auxquels il a coopéré, et de quelques autres dont il n'a été que traducteur ou éditeur. Tels sont notamment le *Mémoire de Wollaston sur le palladium* (Annales de chimie, 1809) et celui de Davy, *sur quelques affinités secrètes de l'électricité* (ibid., 1807). M—z et Val P.

BERTHOLON (Nicolas), que l'on désigne quelquefois sous le nom de Beutholon de St-Lazare, parce qu'il appartenait à la communauté des lazaristes, dans laquelle il entra fort jeune, naquit à Lyon et y mourut en 1799, après avoir été successivement professeur de physique à Montpellier, et professeur d'histoire à Lyon. Ami de Franklin, Bertholon s'occupa beaucoup des phénomènes de l'électricité, à laquelle il attribuait presque tous les accidents de l'atmosphère, et il fit élever dans les villes où il demeura un grand nombre de paratonnerres. Les opinions qu'il émit relativement aux effets médicinaux du fluide électrique ont eu beaucoup de partisans, bien qu'elles ne reposent que sur des hypothèses, et qu'elles aient été réfutées victorieusement par van Broostwyck : aujourd'hui elles sont complétement oubliées. Il croyait aussi que les tremblements de terre étaient dus à un défaut d'équilibre entre l'électricité terrestre et l'électricité atmosphérique, et pour prévenir ces secousses désastreuses, il imagina différents moyens aussi bizarres qu'inutiles. Presque tous les ans, Bertholon remportait deux ou trois prix aux concours académiques. Cependant il n'a rien laissé de bien remarquable. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoire sur un nouveau moyen de se pré-*

server de la foudre, Montpellier, 1777, in-4°; 2° *Quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique*, ibid., 1779, in-8°; 3° *des Moyens économiques d'entretenir les pavés*, ibid., 1779, in-8°; 4° *Mémoires sur les moyens qui ont fait prospérer les manufactures de Lyon*, etc., Paris, 1782, in-8°; 5° *Mémoire sur le moyen de déterminer le moment où le vin en fermentation a acquis toute sa force*, couronné à Montpellier et imprimé dans cette ville, 1782, in-8°; 6° *de l'Électricité des végétaux*, Paris, 1783, in-8°; 7° *de l'Électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie*, ibid., 1783; et Lyon et Paris, 1786, 2 vol. in-8°; 8° *Avantages que la physique et les arts peuvent retirer des globes aérostatiques*, Paris, 1784, in-8°; 9° *de l'eau la plus propre à la végétation*, ibid., 1786, in-8°; 10° *de l'Électricité des météores*, ibid., 1787, 2 vol. in-8°; 11° *Mémoires sur la théorie des incendies*, etc., ibid., 1787, in-4°; 12° *sur le basalte de St-Ribary*, Montpellier, 1781, in-8°; 13° *Preuves nouvelles de l'efficacité des paratonnerres*, Montpellier et Paris, 1783, in-4°; 14° *la Nature considérée sous ses différents aspects*, Paris, 1787-89, 9 vol. in-8° : ces trois derniers ouvrages ont été faits en commun avec Boyer; 15° *Atlas moderne portatif, précédé des éléments de la géographie*, seconde édition, Lyon et Paris, 1804, in-4°. Berthelon fut aussi pendant quelques années l'éditeur d'un journal d'histoire naturelle, commencé en 1787, et du *Journal des Sciences utiles*, fondé en 1791 : il a inséré quelques mémoires dans le *Journal de Physique*, et a eu part à la partie *Physique* de l'*Encyclopédie méthodique*. CH—S.

BERTHONIE. *Voyez* LABERTHONIE.

BERTHOT, ou BERTHAUD (CLAUDE), né à Langres, au commencement du 16e siècle, fit ses études au collége de Navarre, à Paris, et se fit recevoir docteur en théologie. Il professa ensuite successivement aux colléges de Dijon et de la Marche, fut recteur de l'université en 1537, et principal du collége de Navarre en 1541. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Judicium pauperum*, avec des notes par Vatel, régent du collége de Dijon, Paris, 1554, in-4°; 2° traduction française du livre de Jean Cochlée sur le purgatoire, Paris, 1552; 3° *Dialectica progymnasmata, quibuscum omnia philosophiæ instrumenta, tum maxime ejus quæ rationalis dicitur, elementa continentur*, Paris, 1643, in-4°; 4° *le Directeur des confesseurs*, 1648. T—P. F.

BERTHOT (CLÉMENT-LOUIS-CHARLES), naquit le 17 février 1758, à Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne), où son père était notaire. Après avoir terminé ses études, il vint se fixer à Paris, et était avocat au parlement en 1789. Il adopta les principes de la révolution et fut nommé membre du directoire du département de la Haute-Marne. Mais partisan enthousiaste des nouvelles réformes, il ne voulait point le renversement de la monarchie, et, après les événements du 20 juin 1792, signa, ainsi que ses collègues du directoire de la Haute-Marne, une protestation contre les outrages faits au roi dans cette journée. Il approuva toutefois, quelques semaines après, les événements bien plus graves du 10 août. La conduite modérée de Berthot, comme administrateur, devait nécessairement attirer sur lui des persécutions, qu'il évita en se cachant pendant la terreur. Le département de la Haute-Marne l'envoya quelque temps après au corps législatif, et, en 1800, il fut nommé à la sous-préfecture de Langres, qu'il quitta pendant les cent jours, et occupa de nouveau depuis 1815 jusqu'en 1824. A cette époque, ayant demandé à être mis à la retraite, il se retira à Vaux, où il mourut le 26 septembre 1832. Administrateur intègre et d'une grande capacité, Berthot sut se concilier l'estime de ses concitoyens. Il a publié, en société avec Lombard (*voy.* ce nom), le récit des événements révolutionnaires, sous ce titre : *Histoire de la révolution et de l'établissement d'une constitution en France, par deux amis de la vérité*, 18 vol. in-18, Paris, 1792 à 1803. Cet ouvrage, où les scènes de la révolution ont été retracées au fur et à mesure qu'elles se passaient, manque de cette appréciation calme et équitable si nécessaire à l'historien. Écrivant sous l'impression des événements qu'ils racontent, les auteurs n'ont pas su se défendre de cette exagération qui caractérise les publications politiques quotidiennes, mais que l'historien doit éviter avec soin. Cette remarque doit surtout s'appliquer aux premiers volumes écrits dans le style prétentieux et exalté des journaux révolutionnaires. L'*Histoire de la révolution* par Berthot et Lombard, qui renferme un grand nombre de faits et de détails intéressants, ne doit donc être consultée qu'avec beaucoup de réserve. T.-P. F.

BERTHOUD (FERDINAND), horloger-mécanicien de la marine, pour la construction et l'inspection des horloges à longitudes, membre de l'Institut, de la société royale de Londres, et de la Légion d'honneur, naquit le 19 mars 1727, à Plancemont, dans le comté de Neufchâtel. Son père, qui était architecte et justicier du Val-de-Travers, l'avait d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais le jeune Berthoud ayant eu occasion d'examiner, à l'âge de seize ans, le mécanisme d'une horloge, devint passionné pour la mécanique, et s'y livra entièrement. Son père favorisa un goût si louable; et, dans le dessein de développer de telles dispositions, attira chez lui un ouvrier habile qui enseigna à son fils les premiers éléments de l'horlogerie : il consentit ensuite à l'envoyer à Paris pour étendre et perfectionner ses connaissances. C'est dans cette ville, où il s'était fixé depuis 1745, que Ferdinand Berthoud fit les premières horloges marines, dont on a fait tant d'usage, et avec lesquelles les marins français ont travaillé si utilement à perfectionner la géographie. Les horloges marines de Berthoud ont été éprouvées par MM. de Fleurieu et Borda, qui vérifièrent qu'elles faisaient connaître la longitude en mer à un quart de degré ou cinq lieues au plus, après une traversée de six semaines. On remarqua aussi que l'explosion des canons ne troublait pas la régularité de leurs mouvements. Berthoud et Pierre Leroi firent tous deux en France des horloges à longitudes. Quoiqu'ils aient employés des moyens différents, les machines qu'ils

avaient construites eurent un succès à peu près égal ; mais une plus longue expérience a fait donner la préférence aux horloges de Berthoud, et ce sont les seules dont on a fait usage par la suite. Ces deux célèbres artistes avaient déposé la description de leurs machines au secrétariat de l'académie des sciences, dans des mémoires cachetés, plus de dix ans avant l'épreuve des horloges de Harrisson. Berthoud fit deux fois le voyage de Londres, en qualité d'adjoint au commissaire qui devait assister aux explications que Harrisson devait donner des principes de construction de ses horloges, et revint deux fois sans avoir pu satisfaire sa curiosité ; ainsi il ne doit rien à cet artiste anglais. Il nous a laissé plusieurs ouvrages dans lesquels il a donné les véritables principes de son art : 1° *Essai sur l'Horlogerie*, Paris, 1763 ; 2e édition, 1786, 2 vol. in-4° ; 2° *Éclaircissements sur l'invention des nouvelles machines proposées pour la détermination des longitudes en mer, par la mesure du temps*, ibid., 1773, in-4° ; 3° *Traité des horloges marines*, ibid., 1773, in-4° ; 4° *de la Mesure du temps, ou supplément au Traité des horloges marines*, ibid., 1787, in-4° ; 5° *les Longitudes par la mesure du temps*. ibid., 1775, in-4° ; 6° *la Mesure du temps appliquée à la navigation, ou Principes des horloges à longitudes*, ibid., 1782, in-4° ; 7° *histoire de la mesure du temps par les horloges*, ibid., 1802, 2 vol. in-4° ; 8° *l'Art de conduire et de régler les pendules et les montres*, ibid., 1760, brochure in-12, avec fig. ; 9° quelques autres opuscules. Berthoud mena une vie réglée et uniforme ; il conserva jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés. Il mourut le 20 juin 1807, d'une hydropisie de poitrine, en sa maison de Groslay, canton de Montmorenci. R—L.

BERTHOUD (LOUIS), neveu et élève du précédent, fut, comme lui, horloger de la marine et membre de l'Institut. Héritier des talents de son oncle, il a également reculé les limites de l'art. Ses montres marines, plus portatives que celles de Ferdinand Berthoud, sont entre les mains de tous les navigateurs. Les effets produits par les changements de température s'y trouvent compensés si exactement, qu'elles conservent la même régularité de mouvement dans toutes les saisons. Elles n'exigent par conséquent pas l'emploi des corrections qui compliquaient les calculs, et avaient en outre l'inconvénient d'être quelquefois incertaines. Louis Berthoud est auteur de l'ouvrage suivant : *Entretiens sur l'horlogerie à l'usage de la marine*, Paris, 1812, in-12. Il est mort le 7 septembre 1813. K.

BERTI (ALEXANDRE-POMPÉE), clerc régulier de la congrégation dite de *la Mère de Dieu*, naquit à Lucques, le 23 décembre 1686. Ce fut pour l'accomplissement d'un vœu, fait sans doute par ses parents, qu'il entra à seize ans, à Naples, dans cette congrégation. Il y fit profession deux ans après. De retour à Lucques, il y étudia pendant sept ans la philosophie de l'école et la théologie. Quand il eut été ordonné prêtre, il fit succéder à ses études celles de l'histoire sacrée et profane, des belles-lettres, et particulièrement de la poésie. Il s'adonna aussi pendant plusieurs années à l'éloquence de la chaire, et se fit une grande réputation d'orateur dans les principales villes d'Italie. Il fut envoyé, en 1717, à Naples, pour enseigner la rhétorique aux jeunes novices, fonction qu'il remplit avec honneur pendant trois ans. Le marquis del Vasto le choisit ensuite pour son bibliothécaire. Le P. Berti augmenta la bibliothèque de ce prince d'un grand nombre de bons livres. Il prit le même soin de celle de son couvent. Il introduisit dans cette maison le goût des lettres, y institua une colonie Arcadienne, enseigna publiquement, dans le collége de sa congrégation, la rhétorique, la philosophie moderne (c'est-à-dire cartésienne) et la théologie morale. Après avoir été pendant six ans recteur de ce collége, et ensuite maître des novices à Lucques, il alla s'établir à Rome, en 1739, et y resta jusqu'à sa mort. Il y fut nommé successivement vice-recteur, assistant général, et enfin, dans un chapitre général tenu en 1748, historien de son ordre ; il fut associé à plusieurs académies, et l'un des membres les plus distingués de l'Arcadie romaine. Il était en même temps conseiller de la congrégation de l'index, dont ces sortes d'académies n'ont rien à craindre. Il mourut à Rome, d'une attaque d'apoplexie, le 23 mars 1752. Mazzuchelli donne une liste de vingt-quatre de ses ouvrages imprimés, et vingt et un inédits. Nous réduirons la première aux ouvrages suivants : 1° *la Caduta de decemviri della romana republica per la funzione della serenissima republica di Lucca*, Lucques, 1717 ; 2° *Canzone per le vittorie contro il Turco del principe Eugenio*, Lucques, sans date, in-4° ; 3° une lettre au savant Muratori sur la découverte des reliques de St. Pantaléon, martyr, dans la ville de Lucques, en 1714, imprimée dans le t. 27 du journal *de' Letterati d'Italia* ; 4° des vies de plusieurs académiciens de l'Arcadie, imprimées dans les recueils des ouvrages en prose de cette académie, entre autres celles de Joseph Valletta, Napolitain, de Charles Caraffa, et de François-Marie Caraffa, de D. Antonio Gellio, de Francesco Muscettola, de Dominique Bartoli, de Lorenzo Adriani, du cardinal François Buoncisi, et de Bernardino Moschini : elles y sont sous le nom académique de *Nicasio Poriniano* ; 5° plusieurs traductions en italien d'ouvrages français d'un M. de Chanterène, pour qui il avait, à ce qu'il paraît, une grande prédilection. Cet auteur est le célèbre Nicole, dont le P. Zaccaria, auteur d'une *Histoire littéraire d'Italie*, reproche au P. Berti (t. 6) d'avoir répandu en Italie, par ses traductions, la doctrine janséniste, et les dangereuses erreurs. Nicole avait fait paraître son traité *de l'Éducation d'un prince*, sous le nom de *M. de Chanterène* : c'est pourquoi le traducteur italien met le nom de *Chanterène* à tous les ouvrages de lui qu'il a fait passer dans sa langue. Ces ouvrages traduits sont : les *Essais de morale*, Venise, 1729, 4 vol. in-12 ; les *Lettres*, Venise, 1733, 2 vol. in-12 ; *Traité de la prière*, Venise, 1736, 2 vol. in-12 ; *de l'Unité de l'Église, ou Réfutation du système du ministre Jurieu*, Venise, 1742, in-12 ; *Traité de la Comédie*, Rome, 1752. 6° Il traduisit aussi du français l'*Abrégé de l'Histoire de*

France du P. Daniel, Venise, 1737, 3 vol. in-4°, dont il donna en même temps une continuation, depuis 1610 jusqu'en 1715, formant un 5e vol. in-4°, et le livre intitulé : *la Science des Médailles*, Venise, 1756, 2 vol. in-12. 7° C'est de lui qu'est en plus grande partie un livre estimé des bibliographes, intitulé *Catalogo della libreria Capponi*, etc., *con annotazioni in diversi luoghi*, Rome, 1747, in-4°. Monsignor Giorgi, éditeur de ce livre, et qui n'y a que peu ajouté du sien, n'a pas même daigné y nommer le P. Berti. Ce fait, dénoncé par le P. Zaccaria, *loco citato*, en est d'autant plus essentiel à relever. 8° Ses poésies sont imprimées dans plusieurs recueils, surtout dans ceux de l'académie arcadienne. 9° Parmi ses ouvrages restés inédits, on doit surtout distinguer ses *Memorie degli scrittori Lucchesi*, rendus célèbres par les citations que plusieurs auteurs en ont faites. Ils étaient prêts, dès 1716, à être livrés à l'impression, et l'auteur s'était engagé, dans le journal *de Letterati d'Italia*, t. 27, à les publier incessamment. Mazzuchelli, ne les voyant point paraître en 1739, fit demander au P. Berti, par un ami commun, les raisons de ce délai ; il lui fut répondu que des difficultés que l'auteur avait éprouvées l'obligeaient à refondre son ouvrage, et à le disposer dans un autre ordre. Les noms y étaient rangés par familles ; les familles les plus anciennes avaient été remplacées par de nouvelles dans les dignités de cette petite république, et les nouveaux gouvernants et tout ce qui leur appartenait ne voulaient pas qu'il parût qu'ils eussent eu parmi leurs parents et leurs aïeux des médecins, des savants, et d'autres gens de cette espèce. Il nous a paru bon de ne pas oublier ce petit trait de vanité aristocratique, naïvement rapporté par Muzzuchelli lui-même, et auquel est due la suppression d'un ouvrage dont il eût sans doute enrichi le sien. G—É.

BERTI (Jean-Laurent), savant théologien de l'ordre des augustins, naquit le 28 mai 1696, au village de Sarravezza, en Toscane, et fut appelé par ses supérieurs à Rome, où il devint assistant de son général et garde de la bibliothèque Angélique. Le grand-duc de Toscane l'ayant fixé à Pise par une pension considérable et une chaire de théologie dans l'université, avec le titre de théologien impérial, il termina ses jours dans cette ville, le 26 mai 1766. On trouve sa vie dans Mazzuchelli (*gli Scrittori d'Italia*, t. 11). Son principal ouvrage est un cours de théologie, imprimé à Rome depuis 1739 jusqu'en 1745, en 8 vol. in-8°, sous le titre *de Theologicis Disciplinis*, réimprimé quelques années après à Venise, en 6 vol. in-fol. Il y suit, à peu de chose près, les principes de son confrère Bellelli. (*Voy.* ce nom.) Saleon, évêque de Rodez, publia, en 1745, contre ces deux théologiens, deux ouvrages intitulés : *Baianismus redivivus ; Jansenismus redivivus in scriptis PP. Bellelli et Berti*. Ce prélat y disait que, si leurs sentiments sont orthodoxes, le jansénisme n'est plus qu'un vain fantôme, et il envoya ses deux écrits à Benoît XIV, avec une lettre très-pressante pour l'engager à condamner la doctrine des deux religieux. Ce pontife nomma des théologiens pour examiner la dénonciation, qui fut rejetée d'une voix unanime. Une autre dénonciation, faite par le même prélat à l'assemblée du clergé de 1747 n'eut pas plus de succès. Étant devenu, l'année suivante, archevêque de Vienne, en Dauphiné, Saleon adressa une troisième dénonciation à l'université de Vienne, en Autriche, qui ne lui fut pas plus favorable que le pape et le clergé de France. Ce fut alors que le P. Berti opposa aux attaques de Saleon, par ordre de Benoît XIV, une apologie, imprimée en 1749 au Vatican, sous ce titre : *Augustinianum Systema de gratia, de iniqua Baianismi et Jansenismi erroris insimulatione vindicatum*, 2 vol. in-4°. Languet, archevêque de Sens, vint au secours de son collègue par une censure qu'il lança, en 1750, contre les ouvrages des deux théologiens italiens. Il l'envoya à Benoît XIV, accompagné de deux lettres consécutives, qui restèrent sans réponse, quoique le prélat français l'eût menacé, dans la dernière, de porter témoignage au tribunal de Jésus-Christ contre ceux qui le détourneraient de condamner un poison aussi manifeste. Berti termina toute cette controverse par une seconde apologie, où il exposait l'accord de sa doctrine avec la tradition, et faisait un relevé des contradictions de Languet dans ses écrits et dans sa conduite. Ce savant religieux a composé plusieurs autres ouvrages, dont le principal est une *Histoire ecclésiastique*, en 7 vol. in-4°, qui n'eut point de succès en France, à cause de la sécheresse de ses opinions ultramontaines. Il l'abrégea ensuite en 2 tomes, reliés en un volume, a l'usage des étudiants. Ce fut dans la seconde édition de cet abrégé, en 1748, qu'il rétracta quelques-unes des opinions qu'il avait manifestées dans la première, et qu'il rendit hommage aux écrivains de Port-Royal. On a réuni dans un volume in-fol., imprimé à Venise, ses autres écrits, qui consistent en des dissertations, des dialogues, des panégyriques, des discours académiques, et de mauvaises poésies italiennes. T—D.

BERTI (Pierre), littérateur, naquit à Venise, en 1741. Entré chez les jésuites, il professa la rhétorique à Parme et ensuite à Reggio. Quoique très-jeune encore, il fut, sur la présentation du célèbre Paradisi, reçu membre de l'académie de cette dernière ville. A la dissolution de la société, l'abbé Berti revint à Venise, où il se chargea de l'éducation de quelques jeunes patriciens. Il partageait son temps entre ses élèves, la culture des lettres et la recherche des livres rares, dont il forma une collection très-remarquable. Estimé pour ses talents et surtout pour son caractère, il eut de nombreux amis, et mourut à Padoue, en 1813, à 73 ans. On lui doit une bonne édition de l'*Esopo volgarizzato per uno da Siena*, Padoue, 1811, in-8°. Elle est enrichie d'une préface très-érudite, dans laquelle Berti rend compte de ses travaux, et de trois tables des mots cités dans le dictionnaire de la Crusca. Le P. Moschini (*Biographia universale*) trouve cette édition préférable à celle qu'avait publiée Manni à Florence, 1778. Il en existe au moins six exemplaires sur vélin (Gamba, *Serie de' testi*). La nouvelle édition de Brescia, 1818, in-16, reproduit, il est vrai, le texte

de Berti; mais on en a retranché la préface et les tables. Outre l'oraison funèbre, en latin, du doge Louis Mocenigo, Venise, 1779, et quelques discours prononcés dans des occasions solennelles, on cite de Berti un petit poëme dans le genre gracieux, publié quelques années après sa mort par un de ses élèves : *la Pesca di Commacchio, stanze*, Padoue, 1814, in-8°. W—s.

BERTIE (THOMAS HOAR, connu sous le nom de), amiral anglais, naquit à Londres, le 3 juillet 1758. Destiné dès l'enfance à la marine, il fut à l'âge de treize ans placé sur les registres d'équipage du yacht *Guillaume et Marie*. Deux ans plus tard (1773), il vit pour la première fois la mer sur la frégate *le Cheval marin*, capitaine Farmé. C'est là que commencèrent ses liaisons avec les deux célèbres marins Nelson et sir Thomas Trowbridge. En 1777, sur le désir de lord Mulgrave, son protecteur, il quitta *le Cheval marin* pour *le Salisbury*, qui portait le pavillon de sir Ed. Hugues, et revint en Angleterre avec cet officier, le 14 mai de l'année suivante. Huit jours après, il recevait sa commission de lieutenant, avec l'ordre de se rendre sur *le Monarque*, vaisseau de ligne de soixante-quatorze canons; il s'y distingua par son habileté comme théoricien, et, dans la bataille entre Keppel et d'Orvilliers (27 juillet 1778), par sa bravoure comme homme de guerre. Ces deux qualités éclatèrent de même à bord du *Suffolk*, où il accompagna, au mois de décembre suivant, le capitaine Rowley. Ce dernier fit voile aussitôt avec une escadre destinée à renforcer l'amiral Byron dans les Indes occidentales. Trois mois environ s'étaient passés depuis la jonction de la flotte et de l'escadre, quand, le 6 juillet 1779, eut lieu le combat devant la Grenade. *Le Suffolk* prit une part très-vive à cette action, où il eut trente-deux hommes tant tués que blessés. Au mois de décembre de la même année, Bertie fut chargé d'aller, à l'aide des embarcations du *Suffolk*, détruire les vaisseaux ennemis sur la côte de la Martinique; il en détruisit deux, et ne perdit, dans cette excursion, qu'un seul homme, quoiqu'il eût été attaqué par la milice de l'île. Pendant ce temps, le capitaine Rowley était devenu contre-amiral. De plus en plus attaché à un officier dont les services n'avaient point été inutiles à son propre avancement, il voulut être accompagné de Bertie sur *le Conquérant*, lequel fit partie de la flotte qui, les 17 avril, 15 et 19 mai 1780, eut à combattre l'amiral français Guichen. (*Voy.* ce nom.) L'équipage compta, dans cette triple affaire, dix-huit morts et soixante-neuf blessés. La brillante conduite de Bertie dans ces diverses circonstances lui valut, au mois de juillet, le rang de lieutenant de pavillon de l'amiral Rowley. Le 10 août 1782, il fut nommé commandant et eut d'abord sous ses ordres le sloop *le Duc d'Estissac*, avec lequel, pendant le reste de la guerre contre la France, il rendit beaucoup de services tant sur les côtes de l'Amérique continentale que dans l'archipel des Antilles. La paix de 1783 le mit en non activité jusqu'en 1790. C'est dans cet intervalle qu'ayant épousé miss Bertie, Hoar, par condescendance pour son beau-père, substitua le nom de celui-ci au sien. Le 22 novembre 1790, il reçut le commandement de *la Léda*; mais presque aussitôt un contre-ordre le rendit à la vie casanière, et il n'en sortit que dans l'automne de 1795, pour prendre le commandement de *l'Indoustan*, vaisseau de cinquante-quatre canons, alors à Spithead. Il fit voile de ce port pour les Indes occidentales avec le reste de l'escadre commandée par l'amiral Bowen, et une flotte qui avait à bord plusieurs milliers d'hommes sous les ordres du général White, pour conquérir St-Domingue. L'expédition manqua : Bertie fut pris de la fièvre coloniale au Port-au-Prince, et forcé de résigner son emploi pour revenir en Angleterre (octobre 1796). L'année suivante on lui confia *l'Ardent*, de soixante-quatre canons. Il y signala son entrée en proposant, dans la construction du bâtiment, diverses modifications ingénieuses qui furent approuvées par l'amirauté, puis bientôt étendues à un grand nombre de bâtiments. Il fut ensuite employé sous lord Duncan au blocus de la flotte du Texel. Lors de l'expédition contre la Hollande, en août 1799, il passa sous le commandement du vice-amiral Mitchell. Après la reddition de la flotte hollandaise; il prit possession du vaisseau amiral *le Ruyter*, et peu après escorta les autres prises jusqu'aux rives de la Grande-Bretagne. Il assista, en octobre, à l'évacuation du Texel, et fut un des officiers qui reçurent nominativement les félicitations des deux chambres pour leurs services dans cette expédition. En 1800, *l'Ardent* fut une des voiles de l'escadre envoyée dans le Sund sous les ordres de Dickson, pour y appuyer la mission de lord Whitworth. Peu après, ce navire passa dans l'escadre de Nelson et prit part, sous cet intrépide amiral, à la bataille en vue de Copenhague. Il s'empara de quatre vaisseaux danois, et fut nommé avec beaucoup d'éloges dans le rapport de Nelson. Bientôt Bertie passa au commandement de *la Bellone* (vaisseau de soixante-quatorze), continua son service dans la Baltique sous Nelson et sous son successeur Pole; il se joignit ensuite à l'escadre de Thomas Grave, dont une partie cingla vers Cadix et fut employée au blocus de la flotte espagnole. Cette expédition terminée, Bertie se rendit avec Tyler aux Indes orientales. Revenu en Angleterre, il y resta sans emploi jusqu'en 1803, ou plutôt jusqu'en 1805; car il ne fit qu'une courte apparition, de novembre 1803 à février 1804, sur *le Courageux*, vaisseau de soixante-quatorze, qui portait le pavillon du contre-amiral Dacres, et qui, chargé d'escorter une flotte marchande de cent soixante-dix voiles, fut, ainsi que tout le convoi, battu par une tempête. De 1805 à 1808, il commanda *le St-George*, qui faisait partie de la flotte du canal. Enfin, en avril 1808, il fut élevé au poste de contre-amiral, qu'il avait acheté par tant de services. Il n'eut guère le temps de s'y distinguer de nouveau. Envoyé dans la Baltique sous Saumarez, il fut obligé, par la formation prématurée des glaces, de revenir à Yarmouth. L'année suivante, il fut employé au blocus de la Zélande et aux stations le long des côtes de Danemark, de Norwége et de Suède. En 1810, le mauvais état de sa santé le força de quitter le service actif. Il reçut alors

le titre de chevalier et le brevet de vice-amiral. En 1813, le roi de Suède lui avait conféré l'ordre du Glaive. Le vice-amiral Bertie mourut le 13 juin 1825, à Wyford-Lodge (comté de Hamps). VAL. P.

BERTIER. *Voyez* BILLAUT.

BERTIER (JOSEPH-ÉTIENNE), né à Aix en Provence, en 1710, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Il se consacra à l'étude de la philosophie qu'il professa avec distinction dans plusieurs collèges; la physique surtout fixa son attention. Il s'y livra avec une ardeur infatigable jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 15 novembre 1783. Il était correspondant de l'académie des sciences de Paris, membre de la société royale de Londres et de plusieurs académies de province. D'Alembert disait que le P. Bertier était fanatique pour les sciences. Il avait en effet un zèle très-ardent pour exciter dans les autres le goût de l'étude, et pour leur en fournir tous les moyens qui étaient à sa disposition. Il passait pour le savant de Paris le plus obligeant et le plus rempli de complaisance. Aussi les étrangers lui étaient-ils souvent adressés, pour les produire chez les gens de lettres les plus célèbres, avec lesquels il était lié. Généreux, libéral, compatissant, quoique la faillite de l'hôpital de Toulouse eût fait une brèche considérable à sa modique fortune, il employait le peu qui lui restait à soulager les malheureux. Lors de la destruction des jésuites, il courut chez le P. Berthier, son ami, lui prodigua toutes les consolations, et lui offrit tout ce qui pouvait adoucir son affliction; le jésuite et l'oratorien s'embrassèrent les larmes aux yeux. Sa naïveté lui fit quelquefois commettre des indiscrétions qui obligeaient ses amis et ses confrères d'être très-circonspects avec lui. Il avait vécu assez familièrement avec J.-J. Rousseau, à Montmorenci. Après la publication et la condamnation d'*Émile*, il crut devoir lui faire une dernière visite, dans laquelle il lui dit que ses confrères lui avaient représenté qu'il ne lui convenait plus de le voir si fréquemment. Le P. Bertier s'était attaché à la philosophie de Descartes, après que cette philosophie était passé de mode. Louis XV l'appelait le *père aux tourbillons*. Les plus estimés de ses ouvrages sont : 1° une dissertation, où il examine si l'air passe dans le sang : cet écrit a été réfuté, et Bertier a répondu à la réfutation par une lettre que l'on trouve dans le *Journal des savants* de 1740. 2° Des *Lettres sur l'électricité*. 3° *La Physique des comètes*, Paris, 1760, in-12, où il soutient que les comètes ne sont point des planètes, mais des corps produits par le choc des tourbillons, et qui disparaissent quelquefois tout à coup. 4° *Principes de physique*, dont le 1er volume parut en 1763. Il y rapporte, avec impartialité, les preuves du newtonianisme et les objections qu'on peut faire contre le système physique du ciel, où l'on trouve exposés, avec une fidélité toujours louable parmi les savants, les systèmes de l'attraction et du vide, de l'impulsion et du plein. Il ne prend aucun parti; son objet est uniquement de mettre sous les yeux du public tout ce qui est nécessaire pour bien entendre l'un et l'autre système. 5° *Physique des corps animés*, Paris, 1755, in-12. Il établit que la chaleur du corps animal est le principal agent qui met la machine en mouvement, et non les esprits animaux. Ce livre est plein de faits curieux et d'observations délicates, dont plusieurs appartiennent à l'auteur, surtout celles par lesquelles il fait voir que le mouvement péristaltique des intestins n'existe point dans l'animal vivant, et qu'il ne commence qu'après la mort; il a contribué à jeter du jour sur plusieurs des phénomènes de l'économie animale. 6° *Histoire des premiers temps du monde, d'accord avec la physique et l'histoire de Moïse*, ibid., 1777 ou 1781, in-12 : c'est la même édition. Cet ouvrage, dans lequel on prétend que, pour bien saisir le sens de la *Genèse*, il faut la lire à rebours, se ressent un peu de la vieillesse de l'auteur; cependant, au jugement d'Adanson, il fait également l'éloge de son esprit et de ses connaissances. T—D.

BERTIER DE SAUVIGNY (LOUIS-BÉNIGNE-FRANÇOIS), d'une ancienne famille de robe, qui comptait déjà parmi ses membres des conseillers d'État, né vers 1742, était depuis 1763 maître des requêtes, et depuis 1768, intendant de la généralité de Paris, lorsque la révolution éclata. Il avait épousé la fille de Foulon, ancien ministre de la guerre sous le ministère Maupeon, et partageait tous les principes politiques de son beau-père; aussi fut-il, pendant tout le règne de Louis XVI, opposé aux innovations périlleuses que tentait le ministère, et surtout aux systèmes de Necker. Il ne dissimula pas ses opinions pendant les deux assemblées des notables, et fut du nombre de ceux qui blâmèrent le plus ouvertement les premières usurpations de l'assemblée nationale, et les premiers mouvements populaires. Après le renvoi de Necker (juin 1789), la cour, prenant une mesure qui peut-être eût raffermi le trône, si elle eût été exécutée avec habileté, rassembla autour de Paris une armée de 30 à 40,000 hommes, sous les ordres du maréchal de Broglie, du baron de Besenval et du prince de Lambesc. Bertier alla s'établir à l'École militaire avec ses secrétaires et ses commis, afin de pourvoir à la subsistance de cette armée. Cette démarche, qui était parfaitement dans les attributions de celui dont le premier devoir était d'empêcher qu'un pareil rassemblement de troupes ne fit renchérir les grains destinés à nourrir la capitale, porta à son comble la haine que lui avaient déjà voué les agitateurs. Ils l'accusèrent d'avoir la direction du camp de St-Denis, d'avoir fait à ses agents la distribution de 7 à 8,000 cartouches, d'un grand nombre de balles et de 1,200 livres de poudre. On lui imputait aussi d'avoir fait depuis longtemps, en société avec son beau-père, des spéculations sur les blés, par des accaparements, des monopoles; enfin d'avoir eu part à la coupe des blés en vert. Or, l'on sait que c'était précisément ce coupable excès qui avait donné lieu à la cour de rassembler des troupes près de Paris; mais, dans les moments d'effervescence populaire, les suppositions les plus absurdes deviennent des vérités évidentes pour la multitude ameutée; et le peuple ne balança pas à le croire criminel. Lors de la prise de la Bastille, en juillet 1789, les

électeurs de Paris, à qui l'on avait porté ces dénonciations, envoyèrent quatre cents cavaliers à sa poursuite, car Bertier avait cru ce jour-là devoir s'éloigner de la capitale. Il fut arrêté à Compiègne, et le malheur voulut qu'on le conduisît à Paris, le soir même du massacre de Foulon, son beau-père, circonstance qui rendit sa perte inévitable. Les outrages, les mépris, les imprécations le suivirent tout le long de la route. Il approchait de Paris quand une charrette, au milieu d'un village, se présente devant sa voiture. Cette charrette était remplie de paquets de verges avec des inscriptions que la foule le força de lire : *Il a volé le roi.... Il a dévoré la substance du peuple.... Il a été l'esclave des riches, le tyran des pauvres.... Il a bu le sang de la veuve et de l'orphelin.... Il a trompé le roi*, etc. Après cette lecture, les assistants s'armèrent de ces verges, et pendant quelque temps le malheureux Bertier marcha au milieu de cet odieux cortége. Il conserva pendant la route tout son sang-froid, s'entretenant paisiblement avec l'électeur Larivière qui l'accompagnait. A son entrée, la foule se grossit sur son passage, et au milieu de ce hideux cortége, des femmes chantaient et dansaient, mêlant les accents de la rage aux accents d'une joie désordonnée. Par un raffinement de cruauté, on avait, dès la barrière, enlevé la partie supérieure de sa voiture, afin qu'il fût exposé à tous les regards. Deux hommes, qui marchaient à ses côtés, lui appuyaient la baïonnette sur le cœur; l'électeur haranguait le peuple pour retenir ses transports et conserver la vie de son prisonnier. Bertier seul était calme et contemplait cette scène avec sérénité, comme s'il y eût été étranger. Auprès de l'église de St-Merry on lui présenta la tête sanglante de son beau-père. Les monstres qui la portaient voulaient la lui faire baiser. A cette vue il pâlit, mais il eut bientôt la force de se remettre. Arrivé à l'hôtel de ville on l'interrogea sur sa conduite et sur ses projets : « J'ai obéi « à des ordres supérieurs, répond-il avec assurance; « vous avez mes papiers et ma correspondance; « vous êtes aussi instruits que moi. » On insiste. « Je suis très-fatigué, dit-il; depuis deux jours je « n'ai pas fermé l'œil; faites-moi donner un lieu où « je puisse prendre quelque repos. » On lui annonce qu'on va le conduire à l'Abbaye; mais comment l'y transporter au milieu des flots de la multitude furieuse? En vain Bailly et Lafayette se présentent successivement à la populace et invoquent sa miséricorde : leurs prières ne font qu'animer sa rage. Bertier descend au milieu d'une garde nombreuse. « Ce peuple est bizarre avec ses cris, » dit-il, sans démentir un moment son sang-froid. A peine a-t-il posé le pied sur le seuil de l'hôtel de ville, que son escorte est dispersée, cent bras le saisissent, et il se trouve transporté sous le fatal réverbère : *Une corde neuve l'attendait*, dit *le Moniteur* officiel. A cette vue sa fureur s'allume, il arrache un fusil et fond sur la foule ennemie qui se presse autour de lui. Il tombe frappé de cent coups de baïonnettes. Il respirait encore : un dragon plonge sa main dans le sein de la victime, lui arrache le cœur, et porte cet affreux trophée au comité rassemblé à l'hôtel de ville. Ce cœur, placé à la pointe d'un coutelas, est promené par toutes les rues avec la tête du proscrit. Bertier n'était plus; mais la tactique des partis révolutionnaires a toujours consisté à flétrir les victimes après les avoir frappées : la mort ne les absout point. Après les bourreaux vinrent les accusateurs; et au mois de novembre suivant, Garran de Coulon fit, au nom du comité des recherches, un rapport à la commune de Paris, dans lequel il présentait comme actes de conspiration toutes les mesures prises par l'intendant Bertier de concert avec Besenval, soit afin de pourvoir à la subsistance des troupes sous Paris, soit pour leur faire distribuer de la poudre et des cartouches; en un mot il le désigna comme l'âme de la résistance de la cour aux succès des novateurs. Il le fait voir abandonnant l'administration de la généralité dans un moment de disette, *pour prendre au Champ de Mars l'intendance de l'armée qui assiégeait la capitale.* Enfin, après lui avoir reproché d'avoir voulu cacher le plus longtemps possible la nouvelle de la prise de la Bastille au roi, le rapporteur ajoutait : « Ainsi « M. Bertier ne se serait pas contenté d'exécuter « les ordres atroces que le ministre lui avait don- « nés contre le peuple de la première généralité du « royaume; comme tous les mauvais conseillers, il « en aurait encore sollicité de nouveaux, en cachant, « autant qu'il était en lui, la vérité à un prince de « qui l'on ne pouvait obtenir rien d'injuste que de « cette manière.... Et qu'on ne dise pas, ajoutait « Garran de Coulon, qu'il ne peut plus être accusé « depuis que la fureur du peuple a exercé sur lui « une vengeance terrible. Les lois ne l'ont point « puni, elles ne lui ont point enlevé un bien mille « fois plus précieux que la vie, une mémoire hono- « rable. Si elles ne statuaient rien sur cet objet, « on pourrait croire qu'il l'a transmise sans repro- « che à la postérité... » Par ce motif, le rapporteur concluait à ce que Bertier, ainsi que le maréchal de Broglie et le baron de Besenval, fussent condamnés comme coupables de lèse-nation. Aujourd'hui qu'un demi-siècle a passé sur ces événements, dans ces détails, uniquement puisés aux sources les plus hostiles à la mémoire de l'intendant Bertier, on trouve le témoignage le plus authentique en faveur de son dévouement et de son courage pour la vieille monarchie, tandis que, pour flétrir la mémoire de ses adversaires, on n'a besoin que de citer les paroles de leur odieux triomphe. Tout n'était pas fini encore. Le 10 mai 1794, la société populaire d'Auxerre sollicita de la convention un décret qui déclarât acquis au profit de la nation les biens de Bertier. Il avait laissé huit enfants tous en âge de sentir leur malheur. L'une de ses filles avait épousé le comte de la Bourdonnaie Blossac (*voy.* ce nom), intendant de Soissons. Un passage d'une lettre que cette dame adressait à son père avait été cité par Garran de Coulon dans son rapport. L'un des fils de l'intendant de Paris fut arrêté aux Tuileries le 28 février 1791, comme faisant partie d'un rassemblement de royalistes; et, après avoir été traduit

devant les tribunaux, fut assez heureux pour que les juges ne trouvassent aucun motif suffisant pour le condamner; on le mit donc en liberté le 12 mars suivant. Il émigra, fit toutes les campagnes des princes, et était, en 1814, porte-étendard de la compagnie des chevau-légers. — Un de ses frères, le comte *Ferdinand* Bertier, fit partie, en 1815, de la chambre des députés, fut, vers la même époque, préfet du Calvados, et conseiller d'État en 1821, mais tantôt en service ordinaire ou extraordinaire, selon que le ministère passait pour plus ou moins royaliste. En effet, préoccupé du souvenir de la mort cruelle de son père, M. Ferdinand Bertier ne transigea point avec les idées nouvelles. Il voulait la monarchie telle qu'elle était avant 1789. Z—o.

BERTIN (Saint), né à Constance en Suisse, d'une famille noble, vers la fin du 6e siècle, se consacra à la vie monastique dans un couvent de la règle de St-Colomban à Luxeuil en Franche-Comté, ou dans le comté de Bourgogne. Vers l'an 637, il fut choisi pour aider dans la conversion des peuples de l'Artois St. Omer, son parent, évêque de Térouane. Il bâtit, avec deux de ses compagnons, un monastère à une lieue de Sithiu (aujourd'hui St-Omer); le nombre des religieux s'accrut, et ils se transportèrent à Sithiu même, qui n'était alors qu'une île formée par les eaux d'un marais. Sur le refus de St. Bertin, qui se croyait trop jeune pour être à la tête du monastère, St. Mommolin en fut le premier abbé, et quand il devint évêque, St. Bertin lui succéda. De riches donations furent offertes aux pieux solitaires; mais St. Bertin n'en continua pas moins à assujettir les moines à une discipline très-rigoureuse. Adroald, un des seigneurs du pays, avait donné Sithiu à St. Omer; celui-ci céda l'île au monastère de St. Bertin. Parmi les donations qu'il reçut encore, on compte la fameuse abbaye, connue si longtemps sous le nom de Berg-St-Winnoqs. En 700, St. Bertin, se trouvant accablé par l'âge, choisit pour successeur Rejobert, un de ses disciples, et alla se confiner dans un petit ermitage. On prétend qu'il vécut jusqu'à 112 ans, et qu'il mourut le 9 septembre 709. Les reliques de ce saint furent transportées à St-Omer, et on les vit longtemps dans la châsse de l'église qui porte son nom. L'Église célèbre la mémoire de St. Bertin le 5 septembre. D—t.

BERTIN (Nicolas), peintre, né à Paris, en 1667, fut un de ces artistes estimables qui, s'ils ne reculent pas les bornes de l'art, ne contribuent pas du moins à sa décadence, et dont les ouvrages ne déparent aucune collection. Son père était sculpteur, et lui donna les premières leçons du dessin. Bertin étudia ensuite sous d'autres maîtres, dont les plus distingués furent Jouvenet et Bon Boullongne. Il obtint le prix à dix-huit ans, fut protégé par Louvois, et envoyé à Rome en qualité de pensionnaire du roi. Une passion qui a souvent arrêté plus d'un artiste dans sa carrière, l'amour, séduisit un instant Bertin et eut sur sa destinée une influence remarquable. Sa figure et l'agrément de ses manières plurent à une princesse romaine dont les parents firent craindre à Bertin les effets de leur vengeance. Il ne put éviter que par la fuite la mort dont ils le menaçaient. En passant à Lyon, il fit plusieurs tableaux pour des amateurs, et revint ensuite à Paris. Il était âgé de trente-six ans, lorsqu'en 1703, il fut reçu à l'académie, sur un tableau représentant *Hercule qui délivre Prométhée*. Professeur en 1716, et ensuite adjoint à recteur, il fut nommé, par le duc d'Antin, directeur de l'académie de Rome; mais le souvenir de son intrigue, et les motifs toujours subsistants de ses craintes, lui firent refuser cette place honorable et recherchée. Bertin travaillait avec facilité, et fit beaucoup de tableaux pour les églises de Paris, le château de Trianon, la ménagerie, etc. Les étrangers, et particulièrement les électeurs de Mayence et de Bavière, apprécièrent aussi les productions de son pinceau. Ce dernier voulut l'attirer à Munich, où il refusa de se rendre. Il mourut célibataire dans sa ville natale, en 1736, à l'âge de 69 ans. Bertin se distingua par un goût de dessin ferme et correct, qui tient de celui des Carrache; ses compositions sont sages et bien entendues; l'expression, cette partie de l'art si précieuse et si difficile, est portée dans ses figures à un degré très-satisfaisant. On trouve peu de ses tableaux dans les collections publiques. Un des meilleurs est celui qu'il fit pour l'église de St-Germain-des-Prés, et qui représente *St. Philippe baptisant l'eunuque de la reine de Candace*. Bertin était d'un caractère réservé, très-religieux, et avait la faiblesse de ne souffrir qu'avec peine les conseils de la critique. D—t.

BERTIN (Exupère-Joseph), médecin, né à Tremblay, en Bretagne, le 21 septembre 1712, se fit une grande réputation par ses travaux en anatomie et en physiologie. Orphelin à l'âge de trois ans, il apprit le latin presque sans maître, et fut envoyé à Rennes pour continuer ses études. Après les avoir achevées, il alla à Paris étudier la médecine, attira l'attention de ses maîtres par ses progrès dans cette science, puis se fit recevoir médecin à Reims, en 1737, et docteur régent de la faculté de médecine de Paris, en 1741. Il accepta, vers la fin de cette année, la place de médecin du prince de Moldavie, qu'il remplit pendant deux ans, et revint en France en 1744. Condorcet rapporte qu'on avait forcé Bertin d'assister, en Moldavie, au supplice de son prédécesseur. Les manuscrits de Bertin contredisent cette particularité. L'académie des sciences, qui, pendant son absence, l'avait désigné pour son correspondant, le nomma, en 1744, son associé, sans l'avoir fait passer par le grade d'adjoint. Les fatigues qu'il avait essuyées dans son voyage, celles qui résultaient de ses travaux anatomiques, avaient altéré sa santé, et augmenté la timidité et la défiance naturelles de son caractère : en 1747, il fut attaqué d'une maladie cruelle qui interrompit ses travaux pendant trois ans. Elle commença par un accès de délire, suivi d'une longue et profonde léthargie. Il en sortait pour reprendre sa tranquillité, sa raison, sans aucun autre symptôme de sa maladie que la mélancolie et la faiblesse. Lorsque ses léthargies ne furent plus que de quelques

heures, les médecins lui conseillèrent un voyage dans son pays. Il partit, et ce ne fut qu'en 1750 qu'il recouvra la santé. Son esprit reprit en même temps toutes ses forces ; il se remit à ses travaux, et les continua dans la retraite qu'il s'était choisie à Gabard, près de Rennes. Il s'y livrait aussi à l'éducation de ses enfants. Sa réputation, ses lumières, son désintéressement, lui avaient acquis la confiance générale ; et de tous les points de la Bretagne il était consulté sur les maladies rares et extraordinaires. Au milieu de ses occupations, il fut, le 21 février 1781, attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut au bout de quelques jours. Bertin, soit avant, soit depuis sa première maladie, a fourni beaucoup de mémoires au recueil de l'académie des sciences. Les plus importants sont les trois qui traitent de la circulation du sang dans le foie du fœtus. On a aussi de lui : 1° *Traité d'ostéologie*, Paris, 1754 ; et ibid., 1785, 4 vol. in-12, qui fit une grande sensation dans son temps et mérite d'être consulté encore dans le nôtre. C'est la 1re partie d'un *Traité général d'anatomie* qu'avait médité Bertin ; la 2e partie, restée inédite, et contenant un traité des vaisseaux, fut présentée à l'académie des sciences et à la faculté de médecine, et on a trouvé dans les papiers de l'auteur les matériaux de quelques autres traités. 2° *Lettre au D...... sur le nouveau système de la voix*, la Haye (Paris), 1745, in-8° L'auteur, ainsi que Ferrein, considère le larynx comme un instrument à cordes, par opposition à Dodart qui en faisait un instrument à vent ; mais il fait dépendre les sons aigus du resserrement des ligaments de la glotte, et les graves de son relâchement, ce qui est l'opposé de ce que croyait Ferrein. Ce dernier, ou son élève Montagnat, publia une réponse qui inspira à Bertin de nouvelles *Lettres sur le nouveau système de la voix et sur les artères lymphatiques*, ibid., 1748, in-12, où, sous le voile de l'anonyme, il défendit pied à pied son opinion, et revendiqua avec force ses droits. 3° *Consultation sur la légitimité des naissances tardives*, sans nom de ville (Paris), 1764 et 1765, in-8°. Elle est fondée sur le seul motif que, s'il y a des naissances précoces, il doit y en avoir aussi de tardives. 4° *Mémoire sur les conséquences relatives à la pratique, déduites de la structure des os pariétaux* (inséré dans le *Journal de médecine*, 1756). Bertin a laissé inédits des *Mémoires sur la Moldavie*. Condorcet a fait son éloge. D. N—L.

BERTIN (Henri-Léonard-Jean-Baptiste), contrôleur général des finances, naquit en 1719, dans le Périgord, d'une ancienne famille de robe (1). Conseiller en 1741, puis président au grand conseil en 1750, il fut l'un des commissaires chargés d'instruire le procès de Mahé de la Bourdonnais (*voy.* Mahé) ; et, suivant Voltaire, ce fut principalement à son équité que le vainqueur de Madras dut une justice qu'il ne tint sans doute pas à Bertin de rendre plus prompte (2). De l'intendance de Roussillon, il passa bientôt (1754) à celle de Lyon, où il se fit connaître par ses talents comme administrateur. Admis à l'académie de cette ville, il lui fit don d'un herbier des Pyrénées, formé par Barrère (*voy.* ce nom), habile botaniste. Il fut nommé en 1757 lieutenant général de police à Paris, et mérita dans cette place importante la confiance du roi, en sachant se ménager la protection de madame de Pompadour. Les finances étaient dans la situation la plus déplorable ; et les contrôleurs généraux, qui se succédaient rapidement, n'imaginaient aucun moyen de remédier aux embarras du trésor, qu'augmentait encore la nécessité de soutenir une guerre dont il était impossible de calculer la durée. Silhouette (*voy.* ce nom), en butte à la haine et au mépris des courtisans qui contrariaient toutes ses opérations, en les décriant d'avance, fut obligé de se retirer, et le roi jeta les yeux sur Bertin pour le remplacer (octobre 1759). Trop habile pour ne pas prévoir toutes les difficultés qu'il aurait à vaincre dans cette place, il ne cacha pas la répugnance qu'il éprouvait à l'accepter ; et lorsqu'il alla remercier le roi, il lui demanda la permission de s'en démettre à la paix. « Je vois, lui dit « ce prince, que vous connaissez la place que je « vous confie. » Jamais aucun ministre ne s'était trouvé dans un plus grand embarras. Les coffres étaient vides, les revenus dépensés par anticipation ; et le refus de payer les billets des fermes avait, en alarmant les prêteurs, détruit toute espèce de crédit. La première opération de Bertin fût d'ouvrir un emprunt viager, dans lequel il admit, avec des sommes effectives, les créances sur l'État qui n'avaient aucune valeur. C'était offrir aux prêteurs l'appât d'un intérêt énorme ; mais, pour soutenir la guerre, il fallait de l'argent à quelque prix que ce fût ; et, malgré l'espérance de gros bénéfices, les capitalistes ne se montraient rien moins qu'empressés de porter leurs fonds au trésor. Cependant la confiance qu'inspirait la loyauté du nouveau ministre lui fit trouver des ressources là où il ne pouvait pas l'espérer (1).

(1) Il avait les titres de comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et premier baron du Périgord.

(2) *Voy.*, dans les œuvres de Voltaire, *Fragments sur l'Inde*, art. 8.

(1) Bertin fit créer par édit (1760) un octroi dans les villes et bourgs du royaume, et les parlements firent des remontrances. Un précédent édit (août 1759) avait établi un droit sur les cuirs, malgré la résistance des parlements. Un autre édit (février 1760), en supprimant celui de subvention, créa, pour en tenir lieu, un nouveau vingtième avec augmentation de capitation, et les parlements, les chambres des comptes et les cours des aides refusèrent l'enregistrement. Des difficultés s'élevaient aussi sur le payement du don gratuit. On connaît par la volumineuse correspondance de Bertin, dont l'auteur de cette note a les originaux, quels étaient alors les embarras du pouvoir. Il lui fallait sans cesse avancer et reculer. On voit Bertin blâmer l'intendant Feydeau de Brou de s'être laissé effrayer au point d'avoir pris sur lui de suspendre la publication et l'affiche d'un arrêt du conseil (24 juillet 1760) ; on voit le ministre réduit à méditer des moyens violents. Il demande au chancelier communication des pièces *sur les deux interdictions du parlement de Rouen, sous le chancelier Poyet et sous le chancelier Séguier*. Il écrit au chancelier (Lamoignon de Blancmesnil), le 24 février 1760, que « si les « résolutions du conseil restent toujours ainsi sans exécution, il sera « très-difficile de penser à agir de quelque façon que ce soit. » La lutte était alors vivement engagée ; les parlements refusaient de déférer aux lettres de jussion. Les pays d'états entraient aussi dans la résistance des cours souveraines. L'histoire de cette lutte et de cette résistance, qui amenèrent dix ans plus tard la dissolution des parlements et enfin la révolution de 1789, n'a pas encore été écrite avec des documents complets ; ce serait un livre historique riche en enseignements et en utiles et hautes leçons. V—ve.

Le prince de Conti, l'ennemi déclaré de Silhouette, offrit à Bertin 500,000 fr. qui lui furent très-utiles dans ce pressant besoin; et cet exemple trouva des imitateurs. Le hasard vint aussi quelquefois à son secours. Instruit que l'argent manquait pour le prêt des troupes en Allemagne, Bertin avait expédié un courrier à Strasbourg, pour négocier avec les juifs un emprunt à quatre pour cent par mois. Son courrier était à peine parti qu'il reçut la nouvelle de la défaite de l'escadre française, commandée par le marquis de Conflans (20 novembre 1759). Il contremanda son courrier, et, mettant à profit un malheur irréparable, il se hâta d'expédier en Allemagne l'argent qui se trouvait sur les vaisseaux rentrés dans la Vilaine. Malgré tant de sollicitudes que lui donnait l'état du trésor, Bertin put s'occuper utilement d'encourager le commerce et l'agriculture. On lui dut l'établissement à Paris et dans les provinces des sociétés d'agriculture chargées d'éclairer les cultivateurs sur les moyens d'augmenter leurs récoltes, et d'indiquer au ministère les modifications dont les anciens règlements pourraient être susceptibles. Il faut le regarder aussi comme le fondateur des écoles vétérinaires en France, puisque c'est à sa protection éclairée que Bourgelat (*voy.* ce nom) dut les fonds nécessaires pour établir celle de Lyon, la plus ancienne du royaume. Le gouvernement avait promis de supprimer à la paix le second et le troisième vingtième, qui ne lui avaient été accordés que pour soutenir la guerre; le trésor était trop obéré pour qu'il fût possible de tenir cette promesse imprudente. La cour pensa qu'un lit de justice étoufferait à leur naissance les murmures du parlement; mais l'enregistrement forcé des édits bursaux fut suivi de représentations dont le duc de Choiseul feignit d'être effrayé. Bertin, en corrigeant ses plans, laissa voir aux parlements que la cour les craignait : et l'opposition parlementaire en devint plus menaçante; le contrôleur se hâta de donner sa démission. Il fut remplacé par l'Averdy. (*Voy.* ce nom.) En quittant le ministère (1763) où il s'était conduit avec plus de fermeté qu'on ne devait l'attendre d'un protégé de madame de Pompadour (1), Bertin conserva sa place au conseil avec le titre et le traitement de ministre d'État. Un jour Louis XV, s'entretenant avec lui des moyens de réformer les abus, finit par lui dire qu'on n'y réussirait jamais sans refondre entièrement l'esprit de la nation, et il le pria de songer de quelle manière on pourrait y parvenir plus sûrement. Quelque temps après, Bertin dit au roi qu'il croyait avoir trouvé le secret de satisfaire à ses vœux. « Et quel « est-il? demanda le monarque. — Sire, répondit « Bertin, c'est d'inoculer aux Français l'esprit chi« nois. » Telle est, suivant Grimm, à qui nous empruntons cette anecdote qu'il est permis de suspecter (*voy.* la *Correspondance*, novembre 1785), la cause du zèle que Bertin montra pour tout ce qui concernait la Chine, zèle auquel nous sommes d'ailleurs redevables des *Mémoires sur les Chinois* (*voy.* AMIOT), un des ouvrages les plus importants du dernier siècle. L'histoire de France ne doit pas moins à Bertin que celle de la Chine : c'est lui qui fit rechercher à Paris, dans les provinces et jusque dans la Tour de Londres, les documents inédits propres à répandre quelque lumière sur les temps encore obscurs de la monarchie. Il entretenait une correspondance suivie avec les savants qui se livraient à ces pénibles recherches, et les encourageait par des éloges et par des gratifications qui leur furent payées jusqu'à l'époque où la révolution vint suspendre leurs travaux, et même leur en dérober le fruit. (*Voy.* BREQUIGNY et GRAPPIN.) C'est à lui que la manufacture de Sèvres a dû son développement; il encouragea aussi l'exploitation des mines, et fit traduire de l'allemand les meilleurs ouvrages métallurgiques. La protection que Bertin accordait aux lettres lui mérita d'être admis dans la classe des membres honoraires à l'académie des sciences, en 1763, et à celle des inscriptions, en 1772. Il était aussi commandeur des ordres du St-Esprit et de St-Michel. Après la retraite du duc d'Aiguillon (1774), il tint le portefeuille des affaires étrangères jusqu'à la nomination de Vergennes. A la révolution, Bertin fut si complétement oublié que son nom ne se trouve pas une seule fois dans *le Moniteur*. Il figure cependant encore dans la liste des académiciens honoraires en 1792; mais comme il a disparu de celle de l'année suivante, on peut en conclure qu'il mourut en 1792, âgé d'environ 73 ans. On trouve quelques détails sur Bertin dans les *Particularités sur les ministres des finances*, édit. de Londres, p. 143, et dans *l'Histoire du 18e siècle*, par M. Lacretelle. Dutens rapporte dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. 2, p. 113, une aventure extraordinaire arrivée à Bertin, et qu'il avait racontée lui-même à madame de Choiseul. On a le portrait de ce ministre, gravé par Gaillard, d'après Roslin, in-fol., et par Cathelin, in-4°. — Un autre BERTIN (*Pierre-Vincent*) avait été trésorier général du sceau, puis des parties casuelles, sous le règne de Louis XIV. Sa vie n'offre aucune particularité remarquable. On a deux beaux portraits de lui gravées par G. Edelinck et Vermeulen, d'après Largillière et Rigaud, in-fol. W—s.

BERTIN DE BLAGNY (AUGUSTE-LOUIS), membre de l'académie des inscriptions, était parent du contrôleur général, qui ne fut sans doute pas inutile à son avancement. Il entra jeune dans la carrière des finances, obtint en 1742 la charge de trésorier général des fonds particuliers du roi (bureau des parties casuelles). Il s'y maintint jusqu'à la suppression de cette caisse, qui fut réunie au domaine en janvier 1788, et il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Admis en 1749 à l'académie des inscriptions, dans la classe des associés, il lui communiqua deux mémoires; l'un intitulé : *Réflexions sur la vénalité des charges en France*, imprimé par extraits dans le recueil de cette savante compagnie, t. 22, p. 278; et l'autre, *Dissertation sur les bailliages royaux*, t. 24, p. 737. En 1759, il passa dans

(1) Il sut, dit Montyon, résister avec fermeté aux prétentions du duc de Choiseul et même à celles de madame de Pompadour. En offrant sans cesse sa démission, il garda sa place qu'il ne quitta, comme il l'avait annoncé, qu'après la signature de la paix en 1763.

la classe des vétérans (1), quoiqu'il ne fût pas alors dans un âge avancé, et son nom se trouve encore sur la liste des académiciens, en 1791.. W—s.

BERTIN (Antoine), poëte érotique français, né à l'île Bourbon, le 10 octobre 1752, mort à St-Domingue à la fin de juin 1790. Il fut amené en France dès l'âge de neuf ans, et fit de très-brillantes études au collége du Plessis; il entra au service, et devint bientôt capitaine de cavalerie et chevalier de St-Louis. Aussi spirituel que brave et galant, dès l'âge de vingt ans il manifesta sa vive passion pour la poésie. Une foule de jolis vers de sa composition circulaient dans les sociétés, et il en fut imprimé un petit recueil en 1773. Bertin n'avait alors que vingt et un ans; mais sa réputation ne fut fixée que par la publication de ses élégies, intitulées : *les Amours* (Londres, 1780, in-8°). Cet ouvrage eut un grand succès. L'imagination la plus brillante y est animée par une poésie gracieuse et pleine d'abandon ; les images voluptueuses y sont voilées avec délicatesse, et elles n'en sont que plus séduisantes. Bertin fut lié de l'amitié la plus intime avec Parny, auteur de poésies érotiques qui sont, comme les siennes, au nombre des plus aimables productions en ce genre. Tous deux étaient nés à l'île Bourbon; le même âge, les mêmes affections les unissaient. L'analogie qui existait entre leur talent entretenait entre eux une émulation qui ne fut jamais altérée par les petites jalousies d'auteur. Une foule de lettres contenues dans les œuvres de Bertin constatent cette intimité si honorable pour la littérature. On a dit que Bertin s'était formé à l'école de Dorat. L'affectation, le papillotage et le faux coloris qui forment la manière dominante de ce dernier ne se trouvent que bien rarement dans les ouvrages du chantre d'Eucharis et des *Amours*. On sent, au contraire, que la prédilection qu'il avait pour le chevalier de Parny lui faisait désirer de marcher sur ses traces, et d'imiter ce goût pur, cette touche naturelle, cet abandon qui avaient fait nommer son ami le *Tibulle français*. A la fin de 1789, Bertin passa à St-Domingue pour y épouser une jeune créole qu'il avait connue à Paris. Le jour même, et à l'issue de la cérémonie nuptiale, il fut saisi d'une fièvre violente dont il mourut au bout de dix-sept jours. Ses œuvres ont été recueillies par Flins des Oliviers, Paris, Cazin, 1785, 2 vol. in-18, et réimp. en l'an 9 (1800), et encore en 1806 (2) Elles contiennent, outre *les Amours*, un *Voyage de Bourgogne*, en prose et en vers, dans le genre de celui de Chapelle et Bachaumont, imprimé séparément à l'île Bourbon, 1777, in-8°, et plusieurs autres poésies fugitives. Toutes ces pièces brillent autant par la grâce des pensées et la richesse des images que par la variété des tours, la sensibilité et le charme de l'expression. On y trouve partout les sentiments d'un homme délicat, galant, aimable, et supérieur aux petites vanités de poëte. Dans un épilogue qui se trouve à la fin de la dernière édition, Bertin fait son adieu aux Muses, et se montre à ses lecteurs sous des traits qui le font aimer et estimer.

En amitié fidèle encor plus qu'en amour,
Tout ce qu'aima mon cœur, il l'aima plus d'un jour.

Il leur apprend aussi qu'il fut ami de plus d'un héros et de plus d'un homme célèbre. Parmi ces derniers il cite Delille et Laharpe; cependant l'auteur du *Cours de littérature* ne fait mention de lui dans aucun de ses ouvrages, et Bertin l'aurait mérité plus que beaucoup d'autres qui y tiennent une place honorable; mais cet oubli n'empêchera pas que le chantre des *Amours* ne tienne un rang distingué parmi les auteurs de poésies érotiques et fugitives, genre moins facile qu'on ne le pense, et qui sera toujours en honneur chez la nation la plus spirituelle et la plus galante de l'Europe. Ch—n.

BERTIN D'ANTILLY (Louis-Auguste), littérateur, né vers 1760, à Paris, était le fils naturel de mademoiselle Hus, actrice de la Comédie-Française, et de Bertin de Blagny, trésorier général des parties casuelles, qui prit soin de son éducation, et, en lui donnant la place de premier commis dans ses bureaux, crut lui assurer une existence honorable. Aimant les lettres, d'Antilly les cultiva dans ses loisirs; et il dut à quelques pièces fugitives la réputation d'homme d'esprit, qu'on soutenait alors avec assez de facilité quand on y joignait quelque fortune. Bertin d'Antilly concourut, en 1785, pour l'éloge de Vauban; mais, dit Rivarol dans le *Petit Almanach des grands hommes*, l'académie craignit de prononcer sur le mérite de son ouvrage. Ayant perdu sa place et obtenu une pension en 1788, lors de la suppression de la caisse des parties casuelles, d'Antilly se livra entièrement à la littérature. En 1789, il fit jouer au Théâtre-Italien *l'Ecole de l'adolescence*, comédie en 2 actes, et *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, opéra-comique en 1 acte. Ces deux pièces furent reçues assez favorablement du public, la seconde surtout, qui emprunta un puissant intérêt de la présence au spectacle des personnages même du conte de Marmontel (1). D'Antilly fit paraître, en 1790, le *Prospectus de la vie publique et privée des députés à l'assemblée nationale*; mais,

(1) La liaison scandaleuse de Bertin avec mademoiselle Hus durait encore quelques années après. (*Voy.* une lettre de Voltaire à d'Argental, du 11 octobre 1761.) Il la quitta pour la fameuse Sophie Arnould, qui ne tarda pas à l'abandonner pour revenir à son ancien amant, le comte de Lauraguais ; et l'éclat qu'elle mit à cette rupture amusa quelque temps les oisifs aux dépens du trésorier des parties casuelles. (*Voy.* les *Mémoires* de Bachaumont, t. 1er, p. 5). « Les actrices et les danseuses qui le voyaient toujours à leur suite, « et qui le connaissaient bien, avaient ajouté une syllabe au com« mencement de son nom. » (*Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, t. 2, p. 59.) L'on a dit qu'il eut part à quelques-unes des pièces représentées sous le nom d'Anseaume, entre autres *l'Ile des fous*. L—m—x.

(2) Voici la liste des principales éditions qui ont été publiées depuis : Paris, 1812 et 1818, 2 vol. in-18 ; ibid., Menard et Desenne, 1822, 2 vol. in-18 ou in-12, port. ; ibid., Brière, avec les passages imités des poëtes latins, 1823, 2 vol. in-32 ; ibid., Roux-Dufort, avec les notes, les variantes et une notice historique sur Bertin par M. Boissonade, 1824, in-8°, fig. ; ibid., stéréot. d'Herhan, 1 vol. in-18 ; ibid., Froment, 1826, in-32, port. ; ibid., 1831, 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque des amis des lettres*. Ch—s.

(1) On les avait fait venir tout exprès du village de Lieursaint qu'ils habitaient, et la Comédie italienne leur faisait une pension. Z-o.

n'ayant pas trouvé sans doute un nombre suffisant de souscripteurs, il ne donna aucune suite à cette annonce, et revint au théâtre. Quoiqu'il ne dût pas aimer l'ordre de choses qui l'avait ruiné, il choisissait les sujets de ses compositions dramatiques dans les événements les plus capables d'attirer la foule en excitant sa curiosité. Ce fut ainsi qu'il donna, en 1791, au théâtre Montansier, *la Communauté de Copenhague, ou les Religieuses danoises*, en 2 actes; au Théâtre-Italien, en 1793, *Lepelletier de St-Fargeau, ou le premier Martyr de la république française*; au théâtre Feydeau, dans la même année, *le Siége de Lille*; en 1794, *Encore une victoire, ou le Lendemain de la bataille de Fleurus*, en 1 acte. Toutes ces pièces, aujourd'hui oubliées, obtinrent alors un succès qu'elles durent en partie à la musique. Celle des deux dernières était de Kreutzer. D'Antilly est encore auteur de *la Baguette magique*, prologue d'ouverture, en 1793, du théâtre Montansier de la rue de Richelieu, qui fut depuis occupé par l'Opéra et plus tard démoli. Le dernier ouvrage dramatique que nous puissions citer de Bertin d'Antilly est *Bélisaire*, drame lyrique en 3 actes et en prose, musique posthume de Philidor, dont le buste fut couronné sur le théâtre Favart, en 1796. Malgré cette ovation, la pièce ne réussit pas. Lorsque, fatiguée du régime de la terreur, la France en eut secoué le joug, d'Antilly, jugeant le moment favorable à la manifestation de sentiments longtemps comprimés, fit paraître *le Thé, ou le Contrôleur général*, feuille royaliste, dans laquelle toutes les opérations du directoire étaient vouées au ridicule. Ce journal, commencé le 27 germinal an 5 (5 avril 1797), n'eut qu'une courte existence. Il cessa de paraître le 18 fructidor (4 septembre), et l'auteur fut inscrit sur la liste des condamnés à la déportation. D'Antilly parvint à se soustraire aux recherches de la police, et il se réfugia à Bâle, puis à Hambourg, où il fonda *le Censeur*, journal très-peu connu en France, l'introduction en étant sévèrement défendue. En 1799, il fit imprimer un poëme de cinq à six cents vers, dans lequel il célébrait les efforts de l'empereur Paul I[er] contre les progrès de l'esprit révolutionnaire. Ce poëme, dont les différentes parties sont incohérentes, mais qui offre dans les détails de la chaleur et du mouvement (voy. l'*Examen critique* de Barbier, p. 107), fut accueilli par le czar. Ce monarque rendit bientôt à l'auteur un très-grand service, en le faisant réclamer par le chargé d'affaires russe auprès du sénat de Hambourg; ce sénat l'avait fait arrêter à la demande de Bonaparte, et il était près de le livrer aux agents du consul. Bertin d'Antilly, ayant recouvré la liberté, se rendit à Pétersbourg, où il fut très-bien accueilli et attaché comme poëte au théâtre de la cour. La mort de Paul I[er] changea un peu sa position. Cependant il conserva une assez belle existence sous Alexandre, et fut chargé de l'éducation de deux jeunes seigneurs. Il mourut dans cette capitale, en juillet 1804. On a de lui des épigrammes, genre dans lequel il se vantait d'exceller; mais ses adversaires disaient que la meilleure à faire contre lui aurait été de publier les siennes. Le nom de d'Antilly figure seul (sans celui de Bertin) sur le titre des pièces qu'il a fait imprimer. Une comédie, *l'Anglais à Paris*, jouée au théâtre des Variétés amusantes en 1783, fut imprimée la même année sous le nom de d'Antilly l'aîné. Nous ignorons si cette comédie était du même ou d'un de ses frères. A—T.

BERTIN (Rose), marchande de modes, a mérité, par son désintéressement et le courage de sa reconnaissance pour la reine Marie-Antoinette, que son nom fût transmis à la postérité. Née en 1744, à Amiens, elle y reçut une éducation assez soignée, et fut envoyée par ses parents à Paris pour y travailler chez la modiste du *Trait-Galant*, dont la maison joignait à des relations d'affaires très-étendues, surtout avec la cour d'Espagne, une régularité de mœurs fort rare dans cette profession. Mademoiselle Rose arriva dans la capitale à l'époque de la légitimation et peu de temps avant le mariage de deux filles naturelles du comte de Charolais, mort en 1760, et oncle du prince de Condé. La vieille princesse de Conti, chez qui elle avait porté leurs robes de noces, lui accorda sa bienveillance, et la fit charger de porter aussi le trousseau de mademoiselle de Penthièvre, qui, en 1769, épousa le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans. Associée alors avec la modiste du Trait-Galant, mademoiselle Bertin prit quelque temps après un magasin à son compte. Les grâces de sa personne et de ses manières, non moins que ses talents, avaient plu à la cour, et ce fut à la protection des princesses de Conti, de Lamballe et de la duchesse de Chartres qu'elle dut l'avantage de fournir, en 1770, les parures destinées à la dauphine Marie-Antoinette. Cette princesse sut apprécier l'esprit et le caractère de mademoiselle Rose; et, devenue reine, elle se fit un plaisir de contribuer à sa fortune, en la chargeant exclusivement de la fourniture de tous les objets de modes pour la maison royale. Le nom de cette modiste obtint la vogue à Paris comme à Versailles, et sa réputation devint européenne. Accueillie avec bonté par la reine, admise à toute heure dans sa familiarité, recherchée par tout ce qu'il y avait de plus qualifié, il était difficile que mademoiselle Bertin pût entièrement se préserver de quelques accès de vanité. On raconte qu'une duchesse étant venue lui demander des modes nouvelles : « Je suis fâchée, répondit « gravement la modiste, de ne pouvoir vous satis- « faire, mais nous avons décidé, dans le dernier « conseil tenu chez la reine, que ces articles ne « paraîtraient que dans un mois (1). » Les cré-

(1) Il paraît cependant que mademoiselle Bertin, oubliant quelquefois ses habitudes de cour, se livrait à des accès un peu scandaleux de colère, comme on peut en juger par l'anecdote suivante qui ne figure point dans ses *Mémoires*. Sa première fille de boutique, mademoiselle Picot, forma un établissement et enleva un grand nombre de pratiques à son ancienne maîtresse. Celle-ci, furieuse, l'ayant rencontrée dans la galerie de Versailles, en 1781, l'injuria et lui cracha au visage. De là, procès à la prévôté de l'hôtel, factums de part et d'autre, dont le plus plaisant fut celui de mademoiselle Bertin, par Coqueley de Chaussepierre; enfin jugement du 3 septembre, qui fit défense à la modiste de la reine de récidiver, et la condamna à 20 fr. d'amende et aux dépens; appel au grand conseil

dits considérables qu'elle était obligée d'accorder aux femmes des grands seigneurs, qui la payaient fort mal et fort tard, et les dépenses qu'elle faisait pour soutenir l'espèce de rang qu'elle tenait à la cour, dérangèrent sa fortune peu d'années avant la révolution, et cet événement fâcheux, qui l'exposa aux inconvenantes railleries de ses illustres débitrices, aurait suffi pour la discréditer totalement, si la reine n'eût pas continué à lui faire le même accueil et contribué peut-être à rétablir ses affaires. Mademoiselle Bertin se montra digne de ces bienfaits. Il paraîtrait, d'après les *Mémoires* publiés sous son nom, qu'à la fin de 1791 ou au commencement de 1792 elle fut chargée par son auguste protectrice d'une mission secrète pour l'Angleterre; que, s'étant rendue ensuite à Vienne, elle y eut un entretien avec l'empereur François II, qu'elle fit revenir de ses préventions contre sa tante Marie-Antoinette. Elle était de retour en France lors de la détention de cette princesse, et lui fut fidèle dans le malheur. En 1793, des agents du gouvernement révolutionnaire se présentèrent chez elle, et lui demandèrent l'état des fournitures qui lui étaient dues par Marie-Antoinette. Informée d'avance de cette demande, et prévoyant les suites funestes qu'elle pouvait entraîner, mademoiselle Bertin avait brûlé ses registres de commerce où figuraient le nom et les dettes de son infortunée bienfaitrice. Elle répondit avec assurance que la reine ne lui devait rien, oubliant ainsi ses propres intérêts pour ne se souvenir que de sa reconnaissance. Mademoiselle Bertin est morte à Paris, le 22 septembre 1813, à l'âge de 69 ans. Les *Mémoires* publiés sous son nom, tant à Paris qu'à Leipsick, 1824, in-8°, sont regardés comme apocryphes, et sa famille a réclamé contre leur authenticité. Cependant le style de ces *Mémoires* porte assez bien le cachet d'une femme qui, peu versée dans la connaissance de la langue et de la littérature, écrit comme elle parle. Ils n'offrent d'ailleurs rien de neuf ni de piquant, et ne contiennent aucun fait postérieur à l'année 1791, quoiqu'ils paraissent avoir été écrits en 1793. L'auteur, quel qu'il soit, a eu pour but de disculper Marie-Antoinette des torts que lui ont imputés de perfides courtisans, surtout dans la fameuse affaire du collier. Les notes sont, au reste, plus curieuses que le texte. A—T.

BERTIN (Théodore-Pierre), littérateur, était né, vers 1760, dans la Brie; il avait une sœur mariée à Provins, et l'on a quelque raison de conjecturer qu'il était lui-même originaire de cette ville. N'ayant reçu de ses parents aucune fortune, la connaissance qu'il acquit de l'anglais devint sa principale ressource. Il en donna des leçons à Paris, et jeune encore il publia les traductions des satires d'Young, en prose, de la *Vie de Bacon* par David Mallet, et de quelques ouvrages politiques de Guill. Paley (*voy.* ce nom), entre autres de ses *Réflexions sur le jury*. En simplifiant le système de sténographie inventé par Jean Taylor, et en l'adaptant à la langue française, il contribua beaucoup à répandre cette utile invention; et dès 1790, il employa lui-même ce procédé pour recueillir les discours prononcés à la tribune législative, qu'il transmettait ensuite aux journaux. Il fut compris, en 1795, dans le nombre des gens de lettres auxquels la convention accorda des secours, et il reçut 1,500 francs. A cette époque il avait un magasin de librairie et faisait aussi le commerce des médailles. Le 27 septembre 1799, il obtint un brevet d'invention pour une lampe docimastique. Cette lampe, qui ne différait de celles qu'on avait employées jusqu'alors que par une modification dans l'ajustage de l'éolipyle, n'eut aucun succès (1). Il prit un second brevet, le 12 juin 1811, pour l'application à la reliure des livres d'un cartonnage recouvert d'un vernis (2). Aidé de M. Frochot, préfet de la Seine, qui s'intéressait à lui, il établit un vaste atelier de reliure dans l'ancien bâtiment du Châtelet, qui a été démoli; mais, toujours malheureux dans ses entreprises, il fut bientôt obligé de l'abandonner. En 1814, il salua le retour des Bourbons, et, comme tant d'autres, crut devoir attaquer le pouvoir qui venait d'être renversé (3); mais son zèle sans doute ne reçut pas la récompense qu'il attendait, puisque, arrivé à l'âge où le repos devient nécessaire, il fut forcé de continuer le métier ingrat et pénible de traducteur. Cet écrivain laborieux et digne d'un meilleur sort mourut à Paris, en janvier 1819, âgé d'environ 60 ans. On lui a reproché la négligence de son style, en général diffus et incorrect; mais, obligé par sa position de faire vite, il ne lui était guère possible de faire mieux; et il faut lui savoir gré d'avoir, dans ses traductions comme dans ses écrits, toujours respecté les mœurs et la religion. La liste que M. Quérard a donnée dans la *France littéraire* des traductions et des opuscules de Bertin ne s'élève pas à moins de cinquante, formant plus de cent volumes. Nous nous bornerons à citer les principaux : 1° *Système universel et complet de sténographie*, adapté à la langue française, d'après Taylor, Paris, 1792, in-8°; et avec des améliorations, ibid., 1794, 1796, 1804, in-8°. C'est de tous les ouvrages de Bertin le seul qui paraisse destiné à lui survivre. 2° *Histoire des principaux lazarets de l'Europe*, traduit de l'anglais de J. Howard. (*Voy.* ce nom.) Cette traduction, dont on trouve des exemplaires séparément, fait partie du *Recueil de mémoires sur les établissements d'humanité*, traduit de l'anglais et de l'allemand, publié par ordre du ministre de l'intérieur, Paris, 1799-1804, 15 vol. in-8°. (*Voy.* Adr. Duquesnoy.) 3° *L'Été du Nord* (Northern Summer), trad. de John Carr, ibid., 1808, 2 vol. in-8°. 4° *Les Misères de la vie humaine*, trad. de l'anglais de James Beresford, sur la huitième

et plaidoiries où les avocats s'égayèrent sur le compte de ces demoiselles. L'arrêt devait intervenir le 12 décembre; mais la reine assoupit l'affaire.

(1) Cette lampe est décrite dans le *Recueil des brevets*, t. 2 p. 51, et représentée sur la pl. 13.

(2) *Voy.* le *Recueil des Brevets*, t. 6, p. 243. Les livres étaient ainsi très-brillants, mais de peu de durée.

(3) *Le Cri de l'indignation, ou l'Ami des Bourbons*, Paris, 1814, in-8° de 48 p.

édition, ibid., 1818, 2 vol. in-8°, fig. en nois, ouvrage singulier. 5° *Les Curiosités de la littérature*, traduites d'Israëli, ibid., 1819, 2 vol. in-8°. *Voy.* aussi, pour les titres des autres traductions de Bertin, la *Biographie des Hommes vivants*, t. 1er, p. 319. W—s.

BERTIN (l'abbé ANTOINE), naquit à Droup-St-Basle, en 1761, et mourut à Reims, le 30 juillet 1823, curé de la paroisse St-Remi de cette ville, qu'il desservait depuis vingt et un ans. Né avec d'heureuses dispositions, il fit de bonnes études au collége et au séminaire de Troyes; ordonné prêtre vers 1785, on l'envoya vicaire à Barbonne, au diocèse de Meaux, où il était quand l'assemblée constituante décréta la constitution civile du clergé. Bertin en adopta tous les principes, vint à Reims, et fut bien accueilli par l'évêque de la Marne qui prenait le titre de métropolitain, et qui après lui avoir donné la chaire de théologie dans son nouveau séminaire, le mit à la tête de cette maison en qualité de supérieur, place qui se trouvait vacante par la retraite de M. François de Torci, et le fit enfin un de ses vicaires épiscopaux. Le culte public ayant été entièrement aboli dans les années 1793, 1794 et 1795, l'abbé Bertin se trouva dans une fâcheuse position; enfin l'ordre étant un peu revenu sur la fin de cette dernière année, il reprit, avec l'abbé Servant, les fonctions du ministère dans la cathédrale, mais à des heures différentes de celles où officiaient les prêtres insermentés, et il resta dans cette église jusqu'à l'époque du concordat (10 septembre 1801). Ayant fait sa soumission et promis sa rétractation, il fut nommé par de Barral, évêque de Meaux, à la cure de St-Remi, et on lui donna pour vicaires trois prêtres insermentés. Avec de tels coopérateurs, Bertin se trouva souvent embarrassé; mais comme il était naturellement pacifique, il ne paraissait jamais être mal avec eux. Plein de zèle et d'amour pour ses paroissiens, il ne négligea rien, non pour rendre à son église son ancienne splendeur, mais au moins pour réparer autant qu'il était en lui les dégradations causées par la révolution. Assez bon prédicateur, il attirait dans les solennités une grande affluence de fidèles, et avec les offrandes qu'il en recevait et d'autres secours qu'il savait obtenir, il eut le bonheur de réparer en partie son église. En 1817, voulant y établir la confrérie du Chemin de la croix, il en sollicita la permission de Rome, déclara dans sa supplique au souverain pontife et dans ses lettres à M. de Coucy, archevêque, qu'il se soumettait aux rescrits du saint-siége concernant la constitution civile du clergé, et annonça les mêmes dispositions à ses paroissiens. En 1822, il fit une rétractation plus précise et encore plus forte dont les passages les plus importants ont été insérés dans *l'Ami de la religion et du roi* (27 novembre 1822), et à laquelle adhérèrent D. Bernard, ancien bénédictin, et l'abbé Chancelot, jeune vicaire. L'abbé Bertin a laissé des sermons et quelques opuscules manuscrits. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *le Jeune Cosmographe, ou Description de la terre et des eaux*, etc., Reims, an 7 (1799), in-12; 2° *Esquisse d'un tableau du genre humain, ou introduction à la géographie*, ibid., an 7 (1799), in-12; 3° *Éléments d'histoire naturelle*, extraits de Buffon, Valmont de Bomare, Pluche, etc. : cet ouvrage élémentaire a eu cinq éditions, de 1801 à 1834, et il est véritablement utile; 4° *Éléments de géographie, extraits des meilleurs géographes*, Reims, 1803, 1809; 5° *Discours prononcé le 3 juin 1814, au service solennel de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette*, etc., ibid., 1814, in-8°; 6° *Instruction sur les devoirs des sujets envers leurs souverains*, ibid., 1815, in-8°; 7° *Instruction sur la nécessité de craindre Dieu et d'honorer le roi*, prêchée le 6 août 1816, ibid., 1816, in-8°; 8° *Reims est la ville du sacre*, ibid., 1819, in-8°; 9° *Relation de la neuvaine solennelle qui s'est faite dans l'église de St-Remi de Reims*, depuis le 22 septembre jusqu'au 1er octobre 1820, ibid., 1820, in-8°. L'annuaire du département de la Marne, pour 1824, contient une notice sur l'abbé Bertin. L—C—J.

BERTIN (JEAN), né à Guignen, près de Rennes, vers 1750, d'une famille d'agriculteurs, fut employé dans l'administration des domaines, et fit partie, au commencement de la révolution, de l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine. Ayant voulu s'opposer aux premiers excès de la révolution, il paya d'une longue captivité sa courageuse résistance. Il fut nommé en 1801 membre du corps législatif, et mourut à Paris, en mars 1803. Ami des arts et passionné pour l'agriculture, il naturalisa dans ses domaines plusieurs arbres exotiques. Il enrichit l'agriculture de son département de plusieurs variétés de froment, et y propagea la culture de la châtaigne. L'instruction qu'il publia pour en faire apprécier les avantages fut bien accueillie de ses compatriotes, et lui valut le titre de correspondant des sociétés d'agriculture de la Haute-Saône, du Rhône, etc. Il était associé de l'académie de législation de Paris, et il avait été l'un des fondateurs et président de la société des sciences et arts de Rennes. A—T.

BERTIN (RENÉ-HYACINTHE), fils aîné du célèbre anatomiste de ce nom (*voy.* ci-dessus), naquit le 10 avril 1767, à Gahard, près de Rennes. Il fit ses humanités dans cette dernière ville, étudia la médecine à Paris, et reçut le titre de docteur à Montpellier. En 1793, il servit à l'armée des côtes de Brest, d'où il passa à celle d'Italie. En 1798, il fut envoyé en Angleterre, comme inspecteur général du service de santé des prisonniers français, et, pendant l'année qu'il séjourna dans cette île, il rendit de nombreux services à ceux de ses compatriotes qui furent confiés à ses soins. A son retour en France, il devint médecin en chef de l'hôpital Cochin et de celui des vénériens, et en 1807, il fit les campagnes de Prusse et de Pologne. En 1822, l'amitié d'un ministre lui fit conférer la chaire d'hygiène que la mort de Hallé laissait vacante à la faculté de Paris; malgré les réclamations auxquelles donna lieu cette nomination, elle n'en fut pas moins confirmée, lorsque, après la dissolution de la faculté en 1823, ce corps savant eut été reconstitué sur d'autres bases. Bertin, que la faveur seule soutenait, qui depuis n'a dû

l'honneur de figurer dans la science qu'au talent du coopérateur qu'il sut s'adjoindre, resta debout au milieu de la révolution qui rayait de la faculté les noms de Pinel, de Vauquelin, de Chaussier, de Desgenettes. Il est mort en 1827, laissant : 1° *Quelques observations critiques, philosophiques et médicales sur l'Angleterre, les Anglais et les Français détenus dans les prisons de Plymouth*, Paris, 1801, in-12 ; 2° *Dissertation sur l'emploi des incisions dans les plaies d'armes à feu*, ibid., 1802, in-8° ; 3° *Traité de la maladie vénérienne chez les nouveau-nés, les femmes et les nourrices*, ibid., 1810, in-8° ; 4° *Traité des maladies du cœur et des gros vaisseaux*, Paris, 1824, in-8°. Il avait traduit de l'anglais les *Eléments de médecine* de Brown ; et de l'allemand, la *Doctrine médicale simplifiée* de Weikard. Bertin avait lu à l'Institut des mémoires sur les maladies organiques du cœur, contenant diverses observations assez intéressantes, et quelques opinions dont d'autres se sont ensuite attribué la propriété. Il avait recueilli sur les affections de l'organe central de la circulation un assez grand nombre de notes que mit en ordre et rédigea le docteur Bouillaud, aujourd'hui professeur à la faculté, et alors son élève interne à l'hôpital Cochin. Telle est l'origine de ce traité qui, sans être complet ni même parfait sur tous les points, est cependant une des plus remarquables productions de notre moderne école de Paris. J—D—N.

BERTIN (Louis-François), l'un des fondateurs du *Journal des Débats* et le directeur de ce journal pendant quarante ans, sauf les interruptions dont on verra bientôt les causes, était né à Paris, le 14 décembre 1766, dans la maison du duc de Choiseul. Son père était secrétaire de cet ancien ministre. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, Bertin, à peine ses études universitaires finies, et avant même d'être entré dans les ordres, avait été nommé chanoine de St-Spire à Corbeil ; mais ses goûts et ses principes l'éloignaient trop de la profession qu'on avait choisie pour lui. Ayant renoncé à son canonicat, il allait entrer dans les gendarmes de la maison du roi, lorsque les événements de 1789 éclatèrent. Bertin était jeune, ardent, tout imbu des idées propagées par la philosophie du 18e siècle ; il embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution. On sait par quelles funestes catastrophes les espérances et les illusions des gens de bien se tournèrent trop vite en un désespoir qui eut aussi son exagération. L'insurrection du 20 juin et l'insurrection plus décisive du 10 août, la chute du trône, l'emprisonnement et la condamnation de Louis XVI, les massacres du 2 septembre, l'affreuse tyrannie à laquelle semblait aboutir l'âge d'or qu'on avait rêvé, jetèrent dans la réaction les hommes qui avaient aimé le plus la révolution et la liberté. La générosité même de leur cœur les soulevait contre une cause qu'ils voyaient souillée de tant de crimes. Bertin, qui avait assisté à toutes les discussions de l'assemblée constituante, qui avait entendu Mirabeau, Barnave, Maury, Cazalès, assistait aussi, mais le cœur plein d'indignation, aux séances de la convention et aux horribles parodies judiciaires du tribunal révolutionnaire. Ces scènes lamentables que nous entendons raconter, Bertin les avait toutes vues de ses yeux, le procès de la reine, la condamnation et la mort de Malesherbes, de madame Roland, des Girondins. Aussi, dès que l'oppression, usée par son excès même, se fut ralentie, dès que la presse eut recouvré quelque liberté, Bertin publia un journal intitulé *l'Éclair*, et fit une guerre acharnée aux partis révolutionnaires. C'était une chose étrange que le régime de la presse à cette époque ; aucune loi n'en réprimait les abus, ou, du moins, la seule peine que la loi prononçât étant la peine de mort, on ne trouvait pas de tribunaux qui consentissent à appliquer cette peine terrible. Légalement, l'impunité existait donc ; mais administrativement, on saisissait les presses, on les mettait sous les scellés, on les brisait. Licence d'un côté, violence de l'autre, tels étaient les rapports des journaux et de l'autorité, lorsque le directoire, pour en finir, dirigea un double coup d'État contre la presse et contre le pouvoir législatif. Bertin échappa aux proscriptions du 18 fructidor. Mais bientôt la presse eut affaire à un ennemi plus redoutable et plus habile. L'anarchie devait enfanter le despotisme. C'est une de ces lois du monde moral aussi constantes et aussi infaillibles que les lois du monde physique. Un dernier coup d'État, celui du 18 brumaire, ayant installé le pouvoir des baïonnettes, le premier consul Bonaparte, par un simple arrêté affiché sur les murs de Paris, supprima du jour au lendemain un grand nombre de journaux dans lesquels se trouvait compris le journal que rédigeait Bertin. Il était question d'en trouver un autre qui fût assez humble et assez obscur pour échapper, pendant quelque temps au moins, à l'attention et aux rigueurs du premier consul. Vers la fin de 1799, Bertin et son frère, Bertin de Veaux, acquirent en commun avec Roux Laborie et l'imprimeur le Normant, une feuille qui existait depuis 1789, et qui se bornait à publier le compte rendu des discussions législatives et les actes de l'autorité, comme son titre l'indiquait : *Journal des Débats et Lois du pouvoir législatif et des Actes du gouvernement*. Ce titre ne fut changé que cinq ans plus tard, lorsque le *Journal des Débats*, dont Bertin n'avait déjà plus la direction, devint le *Journal de l'Empire*. Le premier numéro qui porte ce nouveau titre est du 27 thermidor an 13 (16 juillet 1805). Le titre actuel est, comme on sait, *Journal des Débats politiques et littéraires*. En 1799, les frères Bertin et leurs associés regardèrent comme fort aventurée la somme de 20,000 francs qui formait le prix moyennant lequel ils acquirent, de l'imprimeur Baudoin, la propriété du *Journal des Débats*. Un mot, en effet, du premier consul, et le journal qui, sous la direction de ses nouveaux propriétaires, gagnait rapidement la faveur du public, était supprimé. Le coup fut paré ; il le fut grâce, peut-être, au titre ancien et insignifiant de la feuille qui devait devenir si célèbre, et grâce aussi au crédit de Chabaud-Latour, que les propriétaires s'étaient adjoint. Le *Journal des Dé-*

bats était sauvé; mais pendant qu'il acquérait tous les jours une importance plus grande, son rédacteur en chef, Bertin, impliqué dans je ne sais quel soupçon de conspiration royaliste, était jeté dans la prison du Temple. C'était probablement une de ces mesures de sûreté fort en usage à cette époque; car il ne paraît pas qu'on ait même eu l'idée de faire un procès en règle à Bertin, et sa captivité n'eut rien de rigoureux. De sa prison, où il passa l'année 1800 presque tout entière, il rédigeait son journal qui commençait à exercer sur la littérature une domination presque aussi absolue que celle du premier consul sur la politique. Bertin comptait déjà au nombre de ses collaborateurs Geoffroy, le fameux Geoffroy, le roi et le tyran des théâtres sous l'empire, et Dussault dont le goût sévère faisait renaître, pour ainsi dire, le 17e siècle et l'antiquité devant la France. C'est dans cette même année 1800, que Bertin, avec ce tact merveilleux qu'il avait, découvrit, si l'on peut ainsi parler, M. de Feletz, le critique si fin et si délicat, et l'attacha à la rédaction du *Journal des Débats*. Successivement, Malte-Brun, le savant géographe, M. Boissonade, l'helléniste, le célèbre abbé de Boulogne, de Bonald, Delalot, M. Royer-Collard, M. de Chateaubriand, tous amis de Bertin, tous acceptant et recherchant les conseils de son bon goût et de son expérience, apportèrent au *Journal des Débats* leur illustration et leur talent. Supprimer un journal placé si haut dans l'opinion publique était peut-être devenu impossible, même à Napoléon; on s'en vengea sur les propriétaires et sur le rédacteur en chef par une longue suite de persécutions. Vers la fin de l'année 1800, après deux mois de liberté tout au plus, Bertin, qui était sorti du Temple, échangea la prison pour l'exil. Un ordre arbitraire le relégua à l'île d'Elbe. Il obtint à grand'peine la permission de passer en Italie, et séjourna d'abord à Florence, ensuite à Rome, où il vit pour la première fois M. de Chateaubriand. C'était en 1803. L'auteur du *Génie du christianisme*, que le premier consul avait voulu rattacher à son gouvernement, arrivait dans la capitale du monde catholique avec le titre modeste de secrétaire d'ambassade. Bertin y était proscrit et exilé. Cette amitié célèbre commença donc dans la disgrâce de celui qui plus tard devait à son tour être si fidèle aux disgrâces de M. de Chateaubriand. Bertin et M. de Chateaubriand se lièrent étroitement. Depuis cette époque, l'homme de génie ne publia pas un ouvrage sans l'avoir préalablement soumis aux lumières et à la critique du journaliste. *Les Martyrs*, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, n'arrivèrent dans les mains du public qu'après avoir passé par celles de Bertin. Tout devint commun entre les deux amis, la bonne et la mauvaise fortune, la faveur du public et les persécutions du pouvoir. Le premier consul, qui n'aimait pas M. Bertin, détesta l'ami de M. de Chateaubriand. En 1804, Bertin, lassé de solliciter et d'attendre un ordre de rappel qui n'arrivait pas, était rentré en France sans autorisation et avec un passe-port que lui avait délivré M. de Chateaubriand. Il resta caché pendant quelques mois, soit à sa campagne de Bièvres, soit à Paris. C'était l'époque où le premier consul, par un crime qui flétrira éternellement sa mémoire, livrait à une commission militaire le sang de l'héritier des Condé. M. de Chateaubriand donnait sa démission et rompait avec un gouvernement qui, s'étant élevé par la gloire, croyait s'affermir par un abominable attentat. La police n'aurait pas permis au *Journal des Débats* de faire entendre une plainte, un gémissement. Quelques jours cependant après la mort du duc d'Enghien, un morceau de poésie, jeté dans un coin du feuilleton, trompa la vigilance inquiète du pouvoir, qui n'y vit que la traduction d'un passage du 11e livre de Silius Italicus. Pacuvius, citoyen de Capoue, veut détourner son fils du projet d'assassiner Annibal :

Mon fils . . . .
Je t'en supplie, abjure un criminel dessein,
Sois l'hôte d'Annibal et non son assassin.
Que le sang d'un héros versé sous nos portiques
Ne souille pas ma table et nos dieux domestiques.

Ces vers, signés *E. Aignan*, produisirent dans Paris, encore tout ému de l'assassinat du duc d'Enghien, la plus vive sensation. L'allusion aujourd'hui nous paraît bien timide et bien détournée; elle parut alors, et elle était en effet, comme l'événement le prouva bientôt, un acte de courage et presque de témérité. M. Bertin avait repris peu à peu la direction du *Journal des Débats*. En 1805, un coup d'autorité imposa aux propriétaires du *Journal des Débats* un rédacteur en chef du choix de l'empereur, et les propriétaires furent encore chargés de fournir un traitement considérable au censeur qu'on leur donnait. L'empereur, du moins, avait eu la main heureuse. Fiévée, le nouveau directeur du *Journal des Débats*, ne déparait pas la brillante association d'hommes de lettres qui rédigeaient alors cette feuille. Bertin avait encore *le Mercure de France*; il en était propriétaire avec M. de Chateaubriand. Ce dernier journal fut bientôt supprimé, à l'occasion d'un article de M. de Chateaubriand sur le voyage pittoresque en Espagne de M. Alexandre de la Borde. Dans cet article, on lisait quelques phrases sur Néron que l'empereur s'appliqua : « En vain Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire; bientôt « toutes les fausses vertus seront démasquées par « l'auteur des *Annales*; bientôt il ne fera voir dans « le tyran déifié que l'histrion, l'incendiaire et le « parricide, etc. » Fiévée, qui avait conservé les meilleures relations avec les propriétaires du *Journal des Débats*, encourut à son tour la disgrâce de l'empereur. Il perdit sa place de rédacteur en chef, qui fut donnée à M. Étienne. Ceci se passait en 1807, après les triomphes de la campagne de Prusse. Il ne restait donc à Bertin que sa part dans la propriété du *Journal des Débats*; moins que personne, il aurait été libre d'insérer une seule ligne dans le journal dont il était l'un des fondateurs et des propriétaires; on devait croire que là se borneraient les violences et les coups d'autorité de l'empereur contre une feuille désormais conquise.

L'empereur lui-même le croyait, car il avait dit à Chabaud-Latour : « Eh bien, vous êtes mécon« tent de moi, n'est-ce pas? Vous avez tort ; à pré« sent votre journal est une propriété aussi sûre « qu'une propriété territoriale. » Il n'en était rien. Au commencement de 1811, un dernier acte de despotisme et d'arbitraire achevait la ruine de Bertin et de ses associés. La propriété du *Journal des Débats* fut tout simplement confisquée et réunie au domaine de l'État. L'empereur en forma vingt-quatre parts ; il en garda huit qu'il attribua à la police générale, et répartit les seize autres entre quelques hommes de lettres et des personnes de sa cour. La propriété du journal était grevée de pensions et de rentes concédées à des tiers, à titre onéreux ; elles furent confisquées comme la propriété même ; on cessa de les payer. Tout fut pris comme un butin de guerre, jusqu'à l'argent qui était en caisse, jusqu'à une somme que Bertin de Veaux avait entre les mains et qu'on vint intrépidement lui redemander, jusqu'aux papiers en magasin, jusqu'aux meubles qui garnissaient le bureau de la rédaction. Jamais spoliation ne fut plus complète. Pas la moindre indemnité ne fut offerte à Bertin ou à son frère, Bertin de Veaux. On attendait, sans doute, qu'ils en réclamassent une ; ils se laissèrent dépouiller, et ils se turent. Le décret qui consomma cet acte inouï de bon plaisir et de violence mérite d'être conservé ; il est du 18 février. En voici le texte curieux : « Considérant que les produits des journaux ou « feuilles périodiques ne peuvent être une propriété « qu'en conséquence d'une concession expresse faite « par nous ; considérant que le *Journal de l'Empire* « n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur ; « que les entrepreneurs actuels ont fait des béné« fices considérables par suite de la suppression de « trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis « un grand nombre d'années, et qui les ont indem« nisés bien au delà de tous les sacrifices qu'ils peu« vent avoir faits dans le cours de leur entreprise ; « considérant, d'ailleurs, que non-seulement la cen« sure, mais même tous moyens d'influence sur la « rédaction d'un journal ne doivent appartenir qu'à « des hommes sûrs, connus par leur attachement à « notre personne et par leur éloignement de toute « correspondance et influence étrangère ; nous avons « décrété et décrétons ce qui suit : — Art. 1er. L'en« treprise du *Journal de l'Empire* est concédée à une « société d'actionnaires qui sera composée de vingt« quatre actions. — Art. 2. Les bénéfices de l'entre« prise seront, en conséquence, partagés en vingt« quatre parties égales, formant autant de parts « d'actions. — Art. 3. Sur les vingt-quatre actions, « huit seront attribuées à l'administration générale, « et perçues par notre ministre de la police. Leur « produit sera affecté à servir les pensions qui seront « données par nous, sur le produit desdites actions, « à des gens de lettres, à titre d'encouragement et « de récompense. — Art. 4. Les seize autres actions « seront distribuées par nous à des personnes pour « récompense des services qu'elles nous auront « rendus. — Art. 5. Ceux de nos sujets en faveur de « qui nous en aurons disposé jouiront, leur vie du« rant, de la part des bénéfices revenant à chaque « action. A leur décès, lesdites actions rentreront à « notre disposition pour être données de la même « manière. — Art. 6. Les actionnaires auront l'admi« nistration de l'entreprise, approuveront les mar« chés et toutes dépenses quelconques ; nommeront « l'imprimeur, le caissier, l'agent comptable et les « collaborateurs. Le ministre de la police aura un « commissaire pour représenter les actionnaires des « huit actions retenues. — Art. 7. Notre ministre de « la police est chargé de l'exécution du présent dé« cret. *Signé* NAPOLÉON. Par l'empereur, le minis« tre secrétaire d'État, duc DE BASSANO. » Par un second décret du 24 février, les seize actions furent données à Boulay de la Meurthe, président de la section de législation ; Bérenger, conseiller d'État ; Corvetto, conseiller d'État ; Réal, conseiller d'État ; Pelet de la Lozère, conseiller d'État ; Fiévée, maître des requêtes ; Mounier, maître des requêtes ; Anglès, maître des requêtes ; Rémusat, premier chambellan, surintendant des théâtres ; Costaz, intendant des bâtiments de la couronne ; Saulnier, secrétaire général du ministre de la justice ; Denon, directeur du musée ; Desmarets, chef de division au ministère de la police ; Treilhard, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; Bausset, préfet du palais ; de Gérando, conseiller d'État. Il serait inutile de commenter le décret de spoliation du 18 février ; toute cette notice détruit assez les étranges motifs sous lesquels l'arbitraire essayait de se cacher. Mais on peut se demander quelle était la raison secrète de cette infatigable persécution contre les propriétaires du *Journal des Débats*, et en particulier contre Bertin, qui depuis longtemps avait perdu toute influence sur la rédaction de son journal. L'empereur regardait Bertin comme son ennemi, et il est vrai qu'en cela l'empereur ne se trompait pas. Les excès de la révolution, en jetant Bertin dans la réaction royaliste, ne l'avaient pourtant pas réconcilié avec le despotisme. Peu d'hommes étaient moins faits que lui pour se résigner tranquillement à l'obéissance passive et au régime militaire. Bertin était l'ami de M. de Chateaubriand et de tous les hommes de lettres qui dirigeaient contre l'esprit impérial la seule opposition qui fût possible alors, une opposition littéraire. Cette opposition avait été introduite par lui dans le *Journal des Débats* dès l'origine ; elle y était restée, forte du talent des rédacteurs et protégée par la faveur publique. Bertin en était l'âme ; on la frappait et on la poursuivait en lui. De 1811 à 1814, Bertin n'eut plus de relations directes avec le *Journal des Débats* ; mais le 30 mars 1814, la chute de l'empereur étant consommée par la prise de Paris, Bertin, son frère et leurs associés, sans demander la révocation de l'acte arbitraire qui les avait dépouillés, n'eurent qu'à se présenter au *Journal des Débats* pour rentrer dans la jouissance de leurs droits. Un acte du gouvernement provisoire, signé Talleyrand, régularisa quelques jours plus tard cette reprise de possession. Les Bourbons revenaient en France ; la charte était donnée. Le pays

presque tout entier, il faut le dire, quelque jugement que l'on porte aujourd'hui de la restauration, accueillait avec transport le retour de la paix et l'espoir d'un gouvernement modéré. Quelques hommes à imagination vive, et que la révolution avait profondément blessés dans leurs intérêts ou dans leurs affections, allaient plus loin ; ils croyaient voir la vieille monarchie près de refleurir. Les noms de Henri IV et de Louis XIV retentissaient partout ; on s'attendrissait, on s'indignait au souvenir de l'échafaud de Louis XVI. Si l'illusion ne fut pas longue, elle fut à peu près universelle, et l'on oubliait la France vaincue, envahie, pour ne voir que la France heureuse d'avoir retrouvé ses rois. La restauration comblait les vœux et les espérances de Bertin. Il en embrassa la cause avec chaleur, comme vingt années auparavant il avait embrassé celle de la révolution, pure d'excès et promettant un âge de philosophie et de liberté. La politique reparut dans le *Journal des Débats*, qui eut alors un immense succès ; on le tirait à 27,000 exemplaires, nombre énorme pour ce temps-là. Dix mois s'écoulèrent, et les Bourbons, surpris dans leur imprudente sécurité, apprirent tout à coup que l'empereur était débarqué à Cannes. On sait combien fut rapide la marche du grand capitaine, ramené triomphalement par ses soldats. Le *Journal des Débats* lutta jusqu'au dernier moment contre cette révolution toute militaire. Le numéro du 19 mars contenait un article très-énergique signé Benjamin Constant ; le numéro du 20 mars, un article plus énergique encore, que nous croyons être de M. Charles Nodier. Il n'est pas nécessaire de dire que ces expressions passionnées de l'exaltation du moment ne sont pas des jugements historiques. L'empereur allait rentrer dans Paris ; il ne restait à Bertin qu'à s'exiler et à rejoindre le roi Louis XVIII. Il partit le 20 mars au soir, et l'empereur replaça M. Etienne à la tête du *Journal des Débats*. Réfugié en Belgique, Bertin rédigea, du 14 avril 1815 au 21 juin de la même année, le journal connu sous le nom de *Moniteur de Gand*. C'est dans le numéro du 12 mai de ce journal que se trouve le fameux rapport de M. de Chateaubriand au roi sur l'état extérieur et intérieur de la France. Puisque l'occasion s'en présente, il est peut-être bon de remarquer qu'on a mis à tort M. Guizot au nombre des collaborateurs du *Moniteur de Gand*. Nous tenons de Bertin lui-même que M. Guizot ne prit aucune part à la rédaction de ce journal. Les cent jours écoulés, Bertin revint à Paris avec M. de Chateaubriand, et reprit la direction du *Journal des Débats*. Il la quitta encore momentanément en 1818 ; mais cette interruption fut courte, et Bertin, jusqu'à sa mort, ne fut plus séparé de son journal, qu'il aimait passionnément. Tant de révolutions, tant de vicissitudes avaient porté au comble l'aigreur et la division des esprits. Les illusions et l'unanimité de 1814 n'avaient duré que bien peu de mois. La bataille de Waterloo avait laissé au cœur de la France une plaie qui saignait toujours ; les bonapartistes fomentaient le mécontentement public ; les royalistes se faisaient les uns aux autres une guerre implacable ; le vrai libéralisme était à peine connu. L'auteur de *la Monarchie selon la charte*, M. de Chateaubriand, avait place alors dans le parti qu'on appelait ultra-royaliste. Bertin y était avec son ami. Le *Journal des Débats* faisait une opposition très-vive à M. Decazes. Cette opposition dura jusqu'au moment où M. de Villèle et M. de Corbière entrèrent dans le conseil des ministres. Quelques mois plus tard, M. de Chateaubriand devint ministre des affaires étrangères ; mais une nouvelle scission allait bientôt éclater entre les royalistes. La disgrâce de M. de Chateaubriand en fut l'occasion. C'est une époque mémorable dans l'histoire du *Journal des Débats*, et, par conséquent, de Bertin. Une nouvelle opposition commença, l'opposition constitutionnelle. On sait avec quelle vivacité elle fut soutenue par le *Journal des Débats*, qui comptait au nombre de ses rédacteurs habituels Fiévée, M. de Salvandy, Bertin de Veaux, M. Villemain et M. de Chateaubriand. Le premier article de M. de Salvandy est de 1824 : c'était un récit des funérailles de Louis XVIII. Ce morceau produisit une très-vive sensation. La politique avait pris le dessus dans le *Journal des Débats* ; la littérature et la critique n'y étaient pourtant pas éteintes. M. de Feletz jusqu'en 1827, Hoffmann et Malte-Brun jusqu'à l'époque de leur mort, continuèrent à enrichir le journal de leurs articles. Duviquet, le classique Duviquet, avait remplacé Geoffroy pour le feuilleton des théâtres, et M. Delécluze avait succédé à Boutard, le beau-frère de Bertin, pour les articles de beaux-arts ; Castil-Blaze écrivait sur la musique ; Etienne Bequet publiait trop rarement des articles pleins de goût et de finesse. La littérature ancienne avait pour juge M. Victor Leclerc. Parmi les collaborateurs que Bertin s'adjoignit plus tard, il faut encore nommer M. St-Marc Girardin pour la critique littéraire et pour la politique, et M. Jules Janin pour la critique dramatique. Personne ne nie l'influence immense qu'à cette époque, de 1824 à 1830, exerça le *Journal des Débats*, et quiconque a connu M. Bertin ne s'étonnera pas qu'après avoir été homme de parti passionné dans les temps de crise et de révolution, il fût revenu, dans un temps plus calme, aux idées de philosophie et de liberté constitutionnelle qui allaient si bien à ses goûts, à son humeur généreuse et indépendante, et qu'aucun événement n'avait pu arracher de son cœur. Après une lutte de quatre ans, l'opposition, dont toutes les nuances s'étaient concertées, l'emporta dans les élections générales de 1827. M. de Villèle fut renversé ; de Martignac le remplaça. On crut la restauration sauvée : c'était encore une illusion ! Le 9 août 1829, le roi Charles X forma un nouveau ministère, pris dans la minorité des deux chambres, et appela le prince de Polignac à la présidence du conseil. De ce moment, Bertin prévit tout ce qui devait arriver ; il le prévit avec douleur, et le premier article qui parut dans le *Journal des Débats*, et qui se terminait par ces mots : *Malheureuse France ! malheureux roi !* était bien l'expression de ses sentiments et le cri de son âme.

On sait que cet article fut saisi. Etienne Bequet en était l'auteur, et se dénonça lui-même aux tribunaux; mais Bertin en revendiqua la responsabilité comme un privilége. Condamné en première instance à six mois de prison, Bertin fut acquitté en cour royale sur l'éloquente plaidoirie de M. Dupin aîné, et après avoir prononcé, pour sa propre défense, quelques paroles dignes et touchantes. Pendant toute cette funeste année 1830, le *Journal des Débats* ne cessa pas de combattre les principes qui allaient bientôt produire les ordonnances de juillet et une révolution. Tant d'efforts furent inutiles. Le 26 juillet, les fatales ordonnances furent publiées dans *le Moniteur* : la restauration était perdue. Le *Journal des Débats* s'attacha au gouvernement nouveau qui réalisait les idées et les espérances du parti constitutionnel, et défendit avec vigueur la Charte et la monarchie de 1830. Les douze années que vécut encore Bertin n'offrent d'autres événements que la rédaction même de son journal. Les époques précédentes sont des époques accomplies; on peut les juger. Moins qu'à personne il appartiendrait à celui qui écrit cette notice biographique de juger la dernière. Il serait superflu, d'ailleurs, de nommer ceux qui, dans cette dernière époque, ont travaillé sous la direction de M. Bertin, les rédacteurs ayant pris, comme on le sait, l'habitude de signer en toutes lettres leurs articles littéraires. Bertin a donc été journaliste pendant quarante ans, et au milieu de quelles agitations sociales et politiques, on le sait ! Si les journaux sont aujourd'hui une puissance en France, Bertin est, avec son frère Bertin de Veaux, le fondateur de cette puissance. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage. La vie de Bertin, les persécutions qu'il a subies, indiquent assez la place qu'il a tenue dans son siècle. Peu d'hommes politiques, assurément, ont exercé une influence comparable à celle du simple journaliste. Somme toute, et en faisant la part des erreurs inévitables dans une carrière de quarante ans, semée de tant de révolutions, les hommes impartiaux reconnaîtront, je crois, que cette influence a été aussi salutaire que grande. Comme homme privé, tous ceux qui ont vécu dans l'intimité de Bertin savent quelle était la bonté de son cœur, la solidité de ses amitiés, la grâce de son accueil. Ils n'oublieront jamais sa conversation, si riche de faits, si simple, et si piquante par sa simplicité même. C'est dans sa maison de Bièvres que Bertin a passé ses meilleurs jours, et c'est là qu'il fallait le voir libre, heureux, se promenant sous les arbres qu'il avait plantés, et repassant les souvenirs de sa vie. Bertin aimait avec passion les arts et les artistes. Le talent était toujours sûr de trouver auprès de lui appui cordial et admiration déclarée. On sait que son portrait a été fait par notre grand peintre, M. Ingres; Henriquel-Dupont le grave en ce moment. Bertin est mort le 13 septembre 1841, laissant de son mariage avec mademoiselle Boutard trois enfants : M. Edouard Bertin, peintre de paysages; M. Armand Bertin, qui est aujourd'hui le rédacteur en chef du *Journal des Débats*, et mademoiselle Louise Bertin, auteur des opéras de *Faust* et d'*Esmeralda*, et d'un recueil de poésies intitulé *les Glanes*. S—y (D.).

BERTIN DE VEAUX, frère du précédent et portant les mêmes prénoms (LOUIS-FRANÇOIS), né à Paris en 1771, et mort dans la même ville, le 23 avril 1842, sans avoir jamais été le rédacteur en chef du *Journal des Débats*, partagea constamment avec son frère la direction politique de ce journal. Tout ce qui concerne la fondation et l'histoire du *Journal des Débats* dans la biographie de Bertin aîné s'applique donc également à Bertin de Veaux. L'union qui exista toujours entre les deux frères ne permet pas d'écrire la vie de l'un sans écrire la vie de l'autre. Bertin de Veaux fut cependant bien plus mêlé au monde, à la vie active, aux affaires; il représentait, pour ainsi dire, au dehors le *Journal des Débats*. Député et pair de France, il exerça par la justesse et la supériorité de son esprit, quoiqu'il prît peu de part aux discussions de la tribune, une influence au moins égale à celle des plus grands orateurs. Tous ceux qui connaissent à fond l'histoire politique de nos vingt dernières années savent quel rôle prédominant y a joué Bertin de Veaux. Son salon était le lieu de rendez-vous des ministres et des hommes politiques les plus hauts placés, et souvent les délibérations les plus délicates s'y sont terminées par un mot de sa bouche, un de ces mots vifs et nets qui semblent l'expression même du bon sens. Bertin de Veaux avait d'ailleurs gardé de sa première destination un goût très-vif pour les lettres. La première place qu'il eut, après de bonnes et solides études dans l'université de Paris, fut celle d'employé à la bibliothèque royale, où il entra sous la protection de l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*; mais c'était en 1790. Les événements ne tardèrent pas à arracher Bertin de Veaux à la vie paisible et toute littéraire qui lui était promise. Il fut pris par la réquisition et envoyé à Brest pour servir dans la marine. Par bonheur on s'aperçut assez vite que le jeune matelot savait passablement lire et écrire, et après être resté un temps très-court sur un vaisseau de ligne, qui ne sortit pas du port, Dieu merci ! Bertin de Veaux fut attaché en qualité de secrétaire au commissaire de la convention, Jean-Bon-Saint-André. De retour à Paris, après la crise du 9 thermidor, Bertin de Veaux coopéra avec son frère à la rédaction du journal *l'Éclair*. Le temps n'était pas bon pour les journalistes, ou, du moins, la licence dont on les laissait jouir ne devait aboutir qu'à de nouvelles violences, et à l'entière destruction de la liberté de la presse. Le 18 fructidor frappa le premier coup; le 18 brumaire consomma la ruine de la liberté. Bertin de Veaux, qui n'avait échappé qu'avec peine aux proscriptions du 18 fructidor, et qui était même encore sous la menace d'une nouvelle dénonciation, lorsque le 18 brumaire éclata, crut devoir embrasser une carrière plus sûre et plus tranquille. Marié et père de famille, il fonda en 1801 une maison de banque, conservant toutefois sur le *Journal des Débats* l'influence que lui

assurait sa qualité de propriétaire, et plus encore son esprit et son goût pour les lettres. Nommé juge, et plus tard vice-président du tribunal de commerce, il s'attacha à ces nouvelles fonctions, et les remplit avec zèle et succès jusqu'au moment où la restauration vint lui rouvrir la carrière politique. On a vu, dans la vie de Bertin aîné, comment les propriétaire du *Journal des Débats*, après avoir été spoliés par l'empereur, rentrèrent en 1814 dans la jouissance de tous leurs droits. Bertin de Veaux partageait entièrement les opinions de son frère; comme lui, il était lié d'affection et de principes avec M. de Chateaubriand, avec de Bonald, avec Delalot, avec tous ces hommes célèbres qui formaient une véritable opposition sous l'empire, et qui, à des titres divers, les uns par lassitude du despotisme et par horreur des crimes de la révolution, les autres par enthousiasme religieux, appelaient de tous leurs vœux une restauration. Bertin de Veaux n'exerça cependant aucune fonction politique en 1814. Ce n'est qu'en 1815, après le second retour des Bourbons, qu'il commença à prendre part aux affaires. Nommé à cette époque président du premier collége électoral de la Seine et candidat à la députation, il n'entra pas encore à la chambre, mais il fut choisi dans la même année pour être secrétaire général du ministère de la police. S'étant démis de ces fonctions en 1818, il prit une part active à la rédaction du *Journal des Débats*, et y travailla de sa plume. Il serait facile, encore aujourd'hui, de reconnaître ses articles à leur tour vif et précis, à leurs traits spirituels et mordants. Sachant les affaires, connaissant les hommes, ses saillies portaient coup, et avec un cœur sans rancune, Bertin de Veaux n'était pourtant pas sans passion. Peu d'écrivains de l'opposition ont été aussi redoutables que lui. En 1820, le collége électoral de Seine-et-Oise l'élut pour la première fois député. Renommé en 1824, il ne devait plus quitter la chambre élective, jusqu'au moment où il désira lui-même entrer dans la chambre des pairs. On sait comment dans la chambre de 1824 la majorité royaliste, cette majorité qui était presque l'unanimité, ne tarda pas à se séparer en deux; M. de Villèle conserva la plus forte moitié; mais l'autre, à laquelle se rattachèrent peu à peu tous les hommes modérés, et qui avait pour elle, dans les chambres, M. de Chateaubriand, M. Royer-Collard, le général Foy, le général Sébastiani, Casimir Périer, Lainé, M. Pasquier, M. de Broglie, dans la presse, le *Journal des Débats* et tous les anciens journaux de l'opposition, se concilia promptement l'opinion publique. Bertin de Veaux fit partie de cette opposition nouvelle, que les partisans du ministère appelèrent la défection. Il en devint l'âme et le conseil; il était le chef de cette fraction de l'ancien parti royaliste, dans laquelle on remarquait M. Agier, M. Bourdeau, M. de Pressac, M. de Beaumont et un grand nombre de magistrats et d'hommes ayant manié les affaires. Bertin de Veaux avait été nommé en 1823 conseiller d'État en service ordinaire. Il donna sa démission. A la tribune, il attaqua vivement le fameux projet de M. de Villèle pour la conversion des rentes cinq pour cent et la loi du sacrilége. Tout l'esprit de l'écrivain, toute la supériorité de l'homme d'Etat et de l'homme d'affaires se retrouvent dans ces deux discours, et le premier surtout eut un succès éclatant. Mais Bertin de Veaux n'improvisait point. Causeur admirable dans un salon, orateur plein de bon sens et de force dans un conseil d'Etat ou dans une commission, la solennité de nos délibérations publiques l'effrayait et le décourageait d'avance. Il avait trop d'esprit peut-être pour risquer sa réputation à la tribune. Avec toutes les qualités qu'il faut pour être un grand orateur, il ne voulut ou n'osa jamais le devenir; il aima mieux rester un député influent. Aussi ses amis, qui lui reprochaient sa paresse, lui disaient-ils en riant qu'il avait manqué sa carrière. La chambre ne laissa cependant échapper aucune occasion de lui marquer son estime. En 1828, après la chute de de Villèle, Bertin de Veaux, qui avait contribué à faire nommer M. Royer-Collard président de la nouvelle chambre, fut nommé lui-même l'un des vice-présidents. Il rentra aussi dans le conseil d'Etat. Mais le ministère Martignac ne devait être qu'une courte trêve. Le 9 août 1829, un nouveau ministère fut formé, et le choix des ministres annonçait assez l'intention irrévocable de rompre avec la majorité de la chambre et des colléges électoraux. Le soir même du 9 août, M. Bertin de Veaux envoya le premier sa démission de conseiller d'État. Sa longue expérience lui faisait assez voir quelle fin aurait cette lutte insensée, engagée contre le pays même; et celui qui écrit cette notice a entendu sortir de sa bouche ces paroles prophétiques: *Avant un an, la France sera couverte de cocardes tricolores*. Les chambres se réunirent dans ces circonstances solennelles. M. Bertin de Veaux eut une grande part à la rédaction de l'adresse connue sous nom d'adresse des deux cent vingt et un. La chambre des députés fut dissoute, et, comme il était facile de le prévoir, les électeurs, ratifiant la conduite de leurs mandataires, renommèrent avec enthousiasme la même majorité. C'était une guerre ouverte entre le trône et la nation. On s'endormait pourtant sur le danger; on aimait à croire que le roi, mieux averti, céderait; les chambres étaient convoquées pour le 3 août; les députés avaient reçu leurs lettres closes, lorsque, le 26 juillet, parurent dans *le Moniteur* les ordonnances qui dissolvaient de nouveau la chambre et renversaient à la fois la loi d'élection et les lois relatives à la liberté de la presse. Le coup surprit ceux même qui s'y attendaient le plus. Le *Journal des Débats* ne parut pas. Mais, le 27 juillet, les députés présents à Paris s'étant réunis pour rédiger une protestation, Bertin de Veaux la signa avec ses collègues. Il signa également la proclamation du 31 juillet, qui annonçait que la chambre allait s'occuper de régulariser la victoire du pays, et de donner à la France une nouvelle charte et un nouveau gouvernement. Personne ne joua un rôle plus actif que Bertin dans les grands événements de cette époque. Il fut nommé membre de la commis-

sion chargée d'examiner la proposition de M. Bérard sur les changements à faire à la charte, et de la commission pour la mise en accusation des ministres. L'opposition constitutionnelle était devenue la majorité conservatrice du nouveau gouvernement, ou, comme on l'appelait alors, le parti de la résistance. Les difficultés qu'entraine toujours une révolution commençaient à se faire sentir; le pouvoir nouveau était faible; les émeutes du procès des ministres s'étaient renouvelées d'une manière plus sinistre à l'occasion du service qui eut lieu le 13 février dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois; on avait besoin d'un ministère énergique. Casimir Périer fut nommé président du conseil. Bertin de Veaux, qui avait d'anciennes relations avec lui, l'aida puissamment de son influence et de ses conseils. Il contribua aussi, un an plus tard, à la formation du ministère du 11 octobre, et l'on peut dire que, sans être ministre, il en exerçait toute l'autorité par la déférence qu'on avait pour ses avis et pour son expérience. Quant au ministère proprement dit, il fut offert plusieurs fois à Bertin qui le refusa. Il accepta cependant, en 1831, une mission à la cour de la Haye. Mais cette mission fut courte; le séjour des pays étrangers lui était insupportable, et il avait hâte de revenir dans sa maison de la rue Louis-le-Grand, où tous les soirs se réunissaient les ministres et les chefs de la majorité; où l'on causait à la fois de littérature, de nouvelles, d'affaires, du livre qui venait de paraître et de la séance du lendemain. Là se sont souvent trouvés réunis MM. Guizot, Thiers, le maréchal Sébastiani, le comte Molé, Dupin, de Montalivet, Charles de Rémusat, Villemain, et un membre de l'opposition pour lequel M. Bertin professait un très-vif attachement, M. Mauguin. C'est à cette époque qu'on disait qu'*un homme d'État ne pouvait pas dormir tranquille sans avoir été, rue Louis-le-Grand, coucher le maître de la maison*. Bertin de Veaux servait ainsi de centre et comme de point d'union à tous les hommes du parti constitutionnel. Les électeurs de Seine-et-Oise, parmi lesquels il avait beaucoup de parents, lui étaient restés constamment fidèles. Il avait eu cependant des luttes électorales à soutenir, et particulièrement à l'époque où il fut question de l'hérédité de la pairie, dont il était partisan décidé. L'interrogatoire fut sévère; Bertin de Veaux ne dissimula pas son opinion, et coupa court aux reproches d'aristocratie en s'écriant : *Eh! messieurs, il n'y a pas une charrue dans tout le département qui ne soit ma cousine!* Toutefois Bertin de Veaux désirait être remplacé à la chambre des députés par son fils. Il se retira donc, et fut élevé à la pairie par ordonnance du 11 octobre 1832. Aussi longtemps que sa santé le lui permit, il remplit ces nouvelles fonctions comme il avait rempli celles de député, assistant à toutes les séances, soit judiciaires, soit législatives, de la chambre des pairs, et s'y faisant remarquer par la décision, la netteté et le sens profond de ses avis. Mais cette santé si ferme commença, en 1840, à décliner; cet esprit si vif et si puissant s'éteignit peu à peu. Frappé d'attaques d'apoplexies successives, Bertin de Veaux, dans les deux dernières années de sa vie, s'éloigna volontairement de la politique et des affaires, et ne conserva de relations journalières qu'avec sa famille et un petit nombre d'amis intimes. Une dernière attaque l'emporta, comme nous l'avons dit, le 23 avril 1842. Il n'a laissé qu'un fils unique, M. Auguste Bertin de Veaux, aujourd'hui lieutenant-colonel et officier d'ordonnance du prince royal. En 1842, M. Auguste Bertin de Veaux, qui était depuis dix ans député de Seine-et-Oise, s'est spontanément désisté de la candidature. S—Y (D.).

BERTIN DE BARNEVAL. *Voyez* BÉTHENCOURT.

BERTINAZZI. *Voyez* CARLIN.

BERTINI (ANTOINE-FRANÇOIS), médecin italien, plus célèbre peut-être, quoique fort habile dans son art, par les querelles littéraires qu'il eut à soutenir, que par sa science médicale, naquit à Castel-Fiorentino, le 28 décembre 1658. Élevé à Sienne et à Pise, où il acquit, outre les connaissances qui appartiennent à la médecine, celles qui auraient pu lui procurer des succès dans les mathématiques et l'astronomie, dans les belles-lettres, les langues anciennes et la poésie, tant latine qu'italienne, il reçut, en 1678, le doctorat en philosophie et en médecine, et alla s'établir à Florence, où il se lia plus intimement avec le célèbre Laurent Bellini, qui avait été son maître, avec François Redi, et d'autres savants, tels que Cinelli, Magliabecchi, Antoine-Marie Salvini, etc. Il fut nommé professeur de médecine pratique dans l'hôpital de Ste-Marie-Nouvelle, et sa réputation, qui s'étendait dans toute l'Italie, le fit appeler, en 1722, à Turin, pour consulter, avec le docteur Cicognini, sur la maladie de la duchesse de Savoie. Il mourut à Florence, le 10 décembre 1726. Le premier ouvrage qu'il publia était intitulé : *la Medicina difesa contra le calunnie degli uomini volgari e dalle opposizioni de' dotti, divisa in due dialoghi*, Lucques, 1699, in-4°, et ibid., 1709. Dans le second de ces dialogues, où il faisait l'éloge de trois médecins de la cour de Toscane, il en avait oublié un quatrième, nommé Moneglia. Ce Moneglia se tint pour offensé, et écrivit une censure amère de l'ouvrage de Bertini; celui-ci lui répondit sur le même ton : la censure et la réponse furent imprimées en 1700. Bertini eut, peu de temps après, une autre querelle avec Girolamo Manfredi de Massa, médecin; la cure d'une malade, religieuse du couvent de St-Nicolas de Prato, en fut la cause; Manfredi fut l'agresseur. La réponse de Bertini, intitulée : *lo Specchio che non adula*, imprimée à Leyde, en 1707, in-4°, lui attira une réplique que Bertini ne laissa point sans réponse; il fatigua ainsi son adversaire, peut-être même le public. Il rentra en lice, en 1712, avec Paul Ferrari, autre médecin; mais cette fois pour la défense de quelques pratiques curatives qui étaient alors en vogue, et d'un médecin de ses amis nommé Giorgi, que Ferrari avait traité de charlatan. Il tenait encore une réplique toute prête; mais Ferrari, plus sage ou moins ami du bruit, ne répondit pas. G—É.

BERTINI (Joseph-Marie-Xavier), fils du précédent, et médecin comme lui, naquit à Florence, le 10 mars 1694. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale sous les plus habiles professeurs, il les alla terminer à Pise, où il fut reçu docteur en 1714; il retourna ensuite à Florence, et y exerça son art pendant plusieurs années, dans ce même hôpital de Ste-Marie-Nouvelle où son père était professeur. A la mort de celui-ci, Bertini hérita surtout d'une riche bibliothèque qu'il prit grand soin d'augmenter de tous les bons livres qui paraissaient, non-seulement en médecine, mais dans toutes les autres sciences. Il devint un des plus illustres médecins du collége de Florence, et fut membre de la savante *società Colombaria.* L'estime dont il jouissait est attestée par les dédicaces de plusieurs ouvrages qui lui furent offertes, par des vers composés sur des cures qu'il avait opérées, et par une médaille frappée en son honneur. Il a laissé un opuscule, qui fit alors beaucoup de bruit, sur l'usage du mercure dans la médecine en général. C'est un discours qu'il prononça en 1744, dans la société botanique de Florence, et qu'il fit imprimer sous ce titre : *dell' Uso esterno e interno del mercurio*, *discorso*, etc., in-4°, réimprimé deux ans après, dans un recueil d'opuscules du même genre, intitulé : *delle Febbri maligne e contagiose*, etc., Venise, 1746, in-8°. C'était dans ces fièvres malignes et contagieuses qu'il soutenait que le mercure était le spécifique souverain, même préférablement au quinquina. Cet écrit lui attira une guerre de plume des plus violentes; il la soutint courageusement, et eut cela de commun avec son père, qu'il ne s'effraya ni du bruit que faisaient ses adversaires, ni de leur nombre. C'est dans cette querelle qu'il eût pour défenseur le docteur Benvenuti. (*Voy.* ce nom.) Bertini fut frappé, en 1755, d'une attaque d'épilepsie qui se renouvela plusieurs fois, et dont il mourut au bout d'un an, le 12 avril 1756. G—é.

BERTIPAGLIA, ou BERTAPALIA (Léonard), chirurgien distingué du 15e siècle, né à Padoue, se fit remarquer par sa hardiesse dans l'exercice de la chirurgie, malgré son ignorance dans l'anatomie, peu cultivée alors, et quoiqu'il n'eût disséqué que deux cadavres, chose qu'il cite même comme extraordinaire; du reste, entêté de l'astrologie, de la magie, d'après les préjugés de son temps. Son ouvrage, fait dans les principes de l'école arabe, a paru à Venise, in-fol., 1490, sous le titre de *Chirurgia*, *seu Recollectæ super quartum canonem Avicennæ*, Venise, 1519, in-fol., avec les ouvrages de Gui de Chauliac, Roland et Roger. Il se retrouve dans la collection de Venise, 1546, in-fol., sous cet autre titre : *de Apostematibus*, *de Vulneribus*, *de Ulceribus*, *de Ægritudinibus nervorum et ossium.* On dit qu'il mourut en 1460. C. et A—n.

BERTIUS (Pierre), cosmographe et historiographe du roi Louis XIII, professeur royal de mathématiques, naquit à Beveren, en Flandre, sur les confins des diocèses de Bruges et d'Ypres, le 14 novembre 1565. Les troubles de religion engagèrent ses parents à se transporter à Londres, où il commença son éducation. Il l'acheva à Leyde, où son père, qui était devenu ministre protestant à Rotterdam, le fit venir à l'âge de douze ans. En 1582, Bertius, âgé seulement de dix-sept ans, embrassa la carrière de l'enseignement, et professa successivement à Dunkerque, à Ostende, à Middelbourg, à Goès et à Strasbourg. Le désir de s'instruire lui fit entreprendre un voyage en Allemagne avec Juste-Lipse; le même motif le conduisit aussi en Bohême, en Silésie, en Pologne, en Russie et en Prusse. Il revint enfin à Leyde, où il avait été nommé professeur. On le chargea aussi du soin de la bibliothèque de l'université de cette ville, qu'il mit le premier en ordre, et dont il publia le catalogue. En 1606, il fut nommé régent du collége des états à la place de Jean Kuchlin son beau-père; mais ayant pris le parti des disciples d'Arminius contre ceux de Gomar, et publié contre ces derniers un grand nombre d'écrits théologiques, il se vit dépouillé de toutes ses places et de tout moyen de subsistance, quoique chargé d'une nombreuse famille. Au mois de mars 1620, il présenta aux états de Hollande une requête pour obtenir une pension, qui lui fut refusée. Deux ans auparavant, Louis XIII l'avait honoré du titre de son cosmographe. Contraint par la misère, Bertius se rendit en France, et embrassa la religion catholique. Il fit son abjuration le 25 juin 1620, entre les mains de Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris. Les protestants s'affligèrent beaucoup de cette abjuration, et les catholiques n'osèrent pas s'en glorifier. Peu de temps après, Bertius fut nommé professeur d'éloquence du collége de Boncourt, ensuite historiographe du roi, et il fut enfin pourvu d'une chaire surnuméraire de professeur royal en mathématiques. Il mourut le 3 octobre 1629, à l'âge de 64 ans. Son portrait, bien gravé, se trouve au revers de la dédicace au roi Louis XIII du *Theatrum Geographiæ veteris*; mais il n'existe que dans quelques exemplaires, qui paraissent avoir été donnés par l'auteur en présent; remarque qui, je crois, n'a pas encore été faite par aucun des nombreux bibliographes qui ont parlé de ce livre. Bertius a laissé un grand nombre d'écrits qui peuvent se diviser en deux classes : 1° des écrits théologiques; 2° des ouvrages de géographie. Les premiers causèrent ses malheurs, et sont oubliés; les seconds lui procurèrent une existence heureuse, et sont encore quelquefois lus ou feuilletés par les savants. Si nous voulons apprécier ses écrits théologiques, nous verrons que Grotius en faisait cas, mais qu'il blâmait l'auteur de les avoir publiés. « On ne doit pas (écrivait-« il à ce sujet) s'ôter les moyens d'être utile à soi-« même et aux autres, et troubler l'Église et la patrie « par de vaines altercations, pour avoir le plaisir de « montrer son érudition et l'excellence de sa doc-« trine. » Le plus connu des ouvrages géographiques de Bertius et le plus recherché est son *Theatrum Geographiæ veteris*, 2 vol. in-fol., 1618 et 1619, Elzevir. Cependant ce recueil, dont Bertius n'a été que l'éditeur, et l'éditeur négligent, a plus de réputation qu'il n'en mérite. Le 1er volume se compose uniquement de la géographie de Ptolémée, en grec et en

latin, réimprimée sur l'édition donnée quatorze ans auparavant par Montanus (désignée vulgairement, mais à tort, sous le nom d'*édition de Mercator*), à laquelle Bertius a seulement ajouté les variantes d'un manuscrit de la bibliothèque Palatine, qui lui avaient été fournies par Sylburg ; mais Bertius a laissé faire dans son édition un bon nombre de fautes d'impression qui n'existent pas dans l'édition de Montanus. Le 2ᵉ volume du *Theatrum* renferme l'*Itinerarium* d'Antonin, l'*Itinerarium provinciarum* du même, réimprimés sur l'édition d'André Schott, dont Bertius a copié jusqu'aux fautes d'impression. Ensuite vient la table de Peutinger, telle que l'avait donnée Velser, et avec les commentaires de ce dernier auteur ; enfin, un choix de cartes de géographie ancienne, extraites du *Parergon* d'Ortelius, et avec le texte descriptif de cet excellent géographe, tout cela sans aucune note ni addition de Bertius. Les autres écrits géographiques de Bertius sont : 1° *Commentariorum rerum Germanicarum libri tres*, Amsterdam, 1616, in-4° ; et 1635, in-12. 2° *Notitia chorographica episcopatuum Galliæ*, Paris, 1625, in-fol. Cette carte se trouve à la tête de la *Gallia Christiana* de Cl. Robert. 3° *Breviarium orbis terrarum*, Leipsick, 1662, in-12 ; et, à la fin du *Cluverii Introductio in universam geographiam*, Amsterdam, 1676, in-4°. 4° *Imperium Caroli Magni et vicinæ Regiones*, Paris, in-fol. C'est une carte : elle est aussi insérée en quatre dans l'atlas de Hondius, Amsterdam, 1634, in-fol. 5° *Variæ orbis universi et ejus partium Tabulæ geographicæ ex antiquis geographis et historicis confectæ, per Petrum Bertium*, in-4° oblong. 6° *De aggeribus et pontibus hactenus ad mare extructis Digestum novum*, Paris, 1629, ouvrage composé à l'occasion de la digue de la Rochelle, et à la fin duquel on trouve une lettre du cardinal de Richelieu à l'auteur ; réimp. dans le *Thesaurus Antiquit. roman.* Ceux qui désireraient connaître les titres des ouvrages théologiques de Bertius en trouveront une grande partie à la p. 206 de l'ouvrage de J. Meursius, intitulé *Athenæ Batavæ libri duo*, in-4°, 1625. On a beaucoup profité de ce livre pour cet article. Bertius a aussi été l'éditeur des *Illustrium et clarorum virorum Epistolæ selectiores*, etc., Leyde, 1617, in-8°. On trouve une préface de sa façon à l'édition de la *Philosophie* de Boëce, Leyde, 1633, in-24, et dans quelques autres éditions. W—R.

BERTOLA (l'abbé AURÈLE-GEORGE), né à Rimini, en 1753, fut appelé fort jeune au séminaire de Iesi, par l'évêque son parent, qui résolut de le faire entrer dans l'ordre des olivetains ; mais l'état religieux n'était point dans ses goûts, et peu de temps après qu'il eut prononcé ses vœux, il s'échappa de son couvent pour aller s'enrôler en Hongrie dans les troupes autrichiennes, où il passa plusieurs années sans être connu. S'ennuyant à la fin d'une pareille vie, et ne pouvant plus résister aux fatigues du service militaire, il retourna vers son couvent, et y fut reçu avec tant de bonté, qu'on lui donna aussitôt un emploi au collége de Sienne ; il y reprit ses études, et publia un poëme sur la mort de Clément XIV, intitulé *les Nuits Clémentines*, qui eut beaucoup de succès. Louis-Antoine Caraccioli a donné une traduction française de ce poëme, suivie de l'original italien, Paris, 1775, 1778, in-12. Bientôt la cour de Naples lui fit proposer une chaire de géographie et d'histoire au collége royal de la marine : il se hâta d'aller la remplir, et publia dans cette capitale, pour l'usage de ses élèves, des *Leçons d'histoire* très-estimées : il composa aussi, dans ce pays si pittoresque et si remarquable par la beauté de ses sites, un grand nombre de poésies pleines de verve et de pensées ingénieuses. Il se rendit à Vienne en 1783, et s'y lia avec tout ce que cette capitale avait de plus distingué dans les lettres, et particulièrement avec des littérateurs allemands. Pendant son séjour en Hongrie, il avait étudié avec beaucoup d'ardeur et de succès la langue allemande ; et ce fut alors qu'il se lia avec Gesner dont il avait traduit les idylles en italien. Il alla même le voir en Suisse, lorsqu'il se rendit à Pavie, pour y occuper une chaire que lui avait donnée le gouvernement autrichien. Il visita en même temps les bords du Rhin, dont il publia plus tard une *Description pittoresque*. A Pavie il publia sa *Philosophie de l'histoire*, qui eut trois éditions en quelques mois ; puis une traduction d'Horace, divers éloges d'hommes célèbres, et des *Observations sur Métastase*, dont il loue dignement le génie et les belles inspirations. Obligé de quitter sa chaire en 1796, lors de l'invasion de l'Italie par les Français, il se réfugia à Rome, où il mourut en 1798. Outre les ouvrages que nous avons cités, Bertola a publié : 1° *Essai sur la poésie allemande*, Naples, 1779, in-8° ; 2° *Essai sur la littérature allemande*, Lucques, 1784, in-8° ; 3° *Cent fables*, Bassano, 1785, in-8° ; 4° *Œuvres diverses*, en prose et en vers, Bassano, 1789, in-8° ; 5° *le Premier Poëte*, Vérone, 1792, in-8° ; 6° *Sonnets amoureux*, Milan, 1795, in-8°. On lui a reproché d'avoir mêlé à ses poésies, qu'il appelle *maritimes et champêtres*, des images obscènes et des maximes perverses. Ces dangereux écarts diminuent le plaisir qu'on éprouve à lire des descriptions qui, du reste, sont gracieuses et revêtues des couleurs poétiques les plus vives. Le style de Bertola est en général pur et animé. Comme Delille dans ses vers, et Buffon dans sa prose, il a le don d'ennoblir les sujets les plus communs, et de prêter un charme inconnu de grâce et de diction à des détails même populaires et triviaux. A—D.

BERTOLACCI (ANTOINE), fils de Pascal Bertolacci, ancien président de la cour suprême en Corse, sous la domination française, émigra, lors de la révolution de 1793, avec sa famille, en Angleterre, sous le ministère de lord Guilford. Ses connaissances économiques le firent employer par le cabinet anglais dans l'île de Ceylan, où il exerça pendant dix-sept années la charge d'administrateur pour le roi et de contrôleur général. Les hautes fonctions de sa place développèrent ses vues politiques et civiles ; et il ne cessa de les diriger vers la morale et le droit public, comme les vrais fondements de la liberté et de l'ordre, en y appropriant les notions qu'il avait acquises sur l'an-

tique civilisation religieuse de l'Inde. Mais les excessives fatigues causées par l'ardente activité de son esprit et entretenues par les chaleurs extrêmes sous le tropique le déterminèrent à quitter son emploi, et à revenir en Europe. Il s'occupa en Angleterre d'appliquer ses principes sur l'économie sociale, d'abord à l'administration des établissements de la Grande-Bretagne dans l'Inde, et ensuite à l'état présent de l'Angleterre elle-même, en publiant : 1° *A View of the agricultural, commercial, and financial interests of Ceylan; with an Appendix containing some of the principal laws and usages of the Candians*, etc. Londres, 1817, in-8° de 577 p., avec une carte de Ceylan, par Schneider. 2° *An Inquiry into several questions of political economy applicable to the present state of Great-Britain*, Londres, 1817, in-8° de 90 p. La Corse nous ayant été rendue, l'auteur vint se fixer en France lorsqu'elle fut redevenue l'alliée de l'Angleterre. Là, livré à d'utiles méditations dans une retraite solitaire au petit Chesnay, près Versailles, une liaison intime sous le rapport moral l'unit avec le rédacteur de cet article, dont il traduisit en anglais l'article *Jésus-Christ*, inséré dans la *Biographie universelle*. 3° Un écrit, plein d'un patriotisme vraiment chrétien, qu'il composa en français, intéressa vivement les deux peuples amis, en faveur des Grecs, victimes de la tyrannie musulmane. Ce fut après la victoire de Navarin, qui a signalé l'accord de deux nations rivales, qu'il publia la brochure patriotique dont il s'agit, et dans laquelle il proposait une alliance étroite, par mariage, avec la princesse de Kent, sous le titre de *la France et la Grande-Bretagne unies*, avec l'épigraphe : *Terræ marisque connubium*, Paris, 1828, in-8° de 45 p. L'auteur, diplomate judicieux et profond, considère ces deux grandes puissances continentale et maritime comme le complément l'une de l'autre, et comme les garants mutuels de la paix de l'Europe entière, par l'établissement légal de l'ordre chez les divers peuples, d'après la force et l'analogie des institutions dont le but politique est le même, quoique le champ et les moyens d'action soient différents. 4° Ce fut enfin dans la même vue qu'il esquissa et mit au jour en 1809 un *Projet d'assurances générales sur la vie*, qui seraient administrées et garanties par le gouvernement, afin d'attacher réciproquement les peuples à l'État, et l'État aux peuples, par un plan basé, non comme les autres projets de ce genre, sur des associations particulières, mais sur le crédit public même; plan qui n'eût pu que consolider l'édifice social en assurant véritablement l'avenir de la vie et le bien-être des individus et des familles. Mais les troubles civils et les agitations politiques détournèrent l'attention du ministère de ce grand projet d'économie vraiment fondamentale, qui fut communiqué à Casimir Périer, et connu de MM. Sapey, député, de Noé, pair de France, et de Pozzo di Borgo, compatriote de l'auteur, et avec lequel il avait eu des relations, ainsi qu'avec les autres. Les détails d'exécution dont il s'occupait, puisés dans ses observations et dans l'examen des divers plans d'assurances formés en Angleterre et en France, sont restés entre les mains de North Bertolacci, pupille de lord Guilford, et l'aîné des quatre fils de l'auteur, qui mourut le 10 août 1833, aux eaux de Forges, par suite d'infirmités contractées dans l'Inde et dont il avait rapporté le germe en Europe. G—CE.

BERTOLDUS, BERNALDUS, BERTOUL, ou BERNOUL, prêtre du diocèse de Constance, dans le 11ᵉ siècle, a continué la *Chronique* d'Hermann Contract (*voy.* ce nom), depuis l'an 1054, époque de la mort de cet historien, jusqu'à l'an 1100. Cette continuation n'a point été imprimée dans la grande *Bibliothèque des Pères*, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. La *Chronique* d'Hermann s'y trouve pourtant dans le 18ᵉ volume, mais les éditeurs se sont contentés de renvoyer, pour la continuation, aux deux éditions qu'en a données Chrétien Urstisius, sous le titre de *Bertoldi Historia rerum suo tempore per singulos annos gestarum*, que l'on trouve dans le recueil des historiens latins d'Allemagne, Francfort, 1585, 2 t. en 1 vol. in-fol.; réimp. en 1670, et plus récemment à St-Blaise, 1792, 2 vol. in-4°, édition plus ample et plus correcte que les précédentes. Bellarmin dit que Bertoldus est un historien pieux et très-fidèle; mais les écrivains protestants l'accusent de s'être montré partisan trop déclaré du saint-siége. On a encore de lui un traité pour montrer qu'il faut éviter la société des excommuniés, et quelques ouvrages en faveur de Grégoire VII, publiés par le jésuite Gretser, dans son apologie de ce pape, Ingolstadt, 1609, et dans le 6ᵉ volume de ses œuvres, Ratisbonne, 1735, in-fol. Bertoldus mourut vers l'an 1100. W—s.

BERTOLI (JEAN-DOMINIQUE), littérateur et antiquaire italien au 18ᵉ siècle, naquit, d'une famille noble, à Mereto, dans le Frioul, à huit milles d'Udine, le 13 mars 1676. Il fit avec distinction ses études à Venise, dans les deux colléges de la congrégation des Pères Somasques. Il prit l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre, en 1700, par le patriarche d'Aquilée, et alla dire sa première messe dans la chapelle de Lorette. Il fut fait, la même année, coadjuteur d'un canonicat de l'Église patriarcale d'Aquilée, dont il fut bientôt après titulaire. Il avait déjà un goût décidé pour l'étude des antiquités : il arrivait dans un pays qui en était rempli; et personne ne s'en était occupé jusqu'alors; il semblait que l'insouciance générale lui eût ménagé des objets d'étude et de riches moissons; mais il n'était plus temps de remédier aux suites de la barbarie des habitants de ces campagnes, qui employaient tous les jours, et depuis longtemps, toutes les pierres qu'ils déterraient, ou à bâtir, ou à d'autres vils usages. Pour obvier désormais à ces destructions, il se réunit à d'autres gens lettrés et zélés pour la gloire de leur patrie, et il commença par acheter toutes celles de ces pierres que l'on découvrait chaque jour, ou qui étaient dispersées dans les champs et dans les chaumières. Quand il en eut rassemblé un assez grand nombre, il les fit murer dans le portique de sa maison canoniale, et cette collection fit aussitôt l'admiration des étrangers et des Aquiléiens mêmes. En même temps, il copiait et faisait copier, avec

une activité infatigable, les monuments qui existaient encore, tant dans la ville que dans toute cette vaste province : il entretenait à ce sujet des correspondances avec plusieurs gens de lettres célèbres, surtout avec monsignor Fontanini, à qui il communiquait libéralement ses découvertes, dans l'espérance que ce savant prélat s'en servirait un jour au profit de la république des lettres ; mais Fontanini étant mort en 1736, Bertoli résolut de faire ce qu'il avait espéré de lui : il y fut encouragé par ses deux illustres amis, Muratori et Apostolo Zeno. Il commença dès lors à publier divers écrits, mémoires et dissertations sur des objets d'antiquité. Ce fut l'unique emploi qu'il fit de son loisir dans sa terre natale de Mereto, où il s'était retiré. Il se partagea entre cette douce retraite et le séjour d'Aquilée, tant qu'il eut des devoirs à remplir. En ayant été dispensé après quarante ans de service, il se retira entièrement à la campagne. Il fut nommé, en 1747, de la *società Colombaria* de Florence ; de l'académie étrusque de Cortone, l'année suivante, et ne mourut que quelques années après. Son principal ouvrage est intitulé : *le Antichità di Aquileja profane e sacre*, etc., Venise, 1739, in-fol. L'auteur avait préparé pour l'impression un 2e, et même un 3e volume ; mais ils n'ont jamais vu le jour. Plusieurs de ses lettres et dissertations sur des questions diverses d'antiquité, relatives, soit à cet ouvrage, soit à des objets isolés, sont insérées dans plusieurs volumes de la précieuse collection du P. Calogera, notamment dans les t. 26, 35, 45, 47, 48, etc. ; d'autres le sont dans les mémoires d'érudition de la *società Colombaria* de Florence, et dans d'autres recueils de cette nature ; ils mériteraient d'être réunis, et formeraient un ou deux volumes intéressants. G—É.

BERTOLIO (Antoine-René-Constance), né à Avignon, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, mais ne fut jamais engagé dans les ordres. Reçu, en 1775, avocat au parlement, il coopéra à l'ancienne collection de droit (*Répertoire universel de jurisprudence*), dont Guyot était l'éditeur, et au *Dictionnaire de droit* de *l'Encyclopédie méthodique*. Il s'occupait uniquement d'affaires judiciaires quand la révolution éclata. Elle trouva en lui un de ses plus fervents apôtres. Électeur de 1789, et représentant de la commune de Paris, il se présenta, le 6 juillet, à la barre de l'assemblée nationale, à la tête d'une députation de la ville, et y prononça un discours relatif à la délivrance des gardes françaises détenus à l'Abbaye, et à la grâce que le roi leur avait accordée. Il parla des efforts que lui et ses collègues avaient faits pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés dans la capitale, et il accompagna sa harangue de la présentation d'un rameau d'olivier. Bertolio prononça, le 13 juillet 1790, dans l'église métropolitaine de Paris, un discours à l'occasion du *Te Deum* qui fut chanté d'après le vœu des électeurs de 1789. Les actions de grâce à l'Éternel y occupaient moins de place que l'éloge de ces mêmes électeurs et de MM. Sieyes, Lafayette et Bailly, qu'il comparait, le premier, à Solon et à Lycurgue, et les deux autres à Washington et à Franklin. Ce discours a été imprimé. L'abbé Bertolio publia, la même année, un pamphlet intitulé : *Ultimatum à monseigneur l'évêque de Nancy*, Paris, in-8° de 78 p. Il était destiné à réfuter l'écrit où M. de la Fare contestait à l'assemblée nationale le droit de s'immiscer dans les affaires de discipline ecclésiastique. L'auteur cherche à y établir que le catholicisme n'est pas la religion de l'État, mais une religion dans l'État. Pendant le cours des années 1793 et 1794, l'abbé Bertolio eut l'adresse de s'effacer de la scène politique ; mais il reparut, plus jeune de républicanisme, sous le directoire. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire de légation à Rastadt, il fut nommé, le 15 messidor an 6, commissaire français à Rome, avec Duport du Mont-Blanc, en remplacement de M. Daunou et de Monge. L'année suivante, lorsque la république romaine eut été constituée, il fut élevé à l'emploi d'ambassadeur près de ce nouveau gouvernement, et il y joignit les pouvoirs législatifs. En 1799, il annonça aux Romains la prochaine délivrance de l'Italie, et les engagea à se rallier aux Français, en leur présentant le tableau de Ronciglione livré aux flammes pour avoir trahi notre cause. L'occupation de Rome par les Anglo-Napolitains vint démentir les promesses de l'ambassadeur et terminer sa mission. Mais Bertolio livré à lui-même avait montré un grand courage, et, dans le conseil de guerre tenu pour la capitulation, il stipula et obtint qu'il aurait pour retourner en France une garde d'honneur d'une compagnie de grenadiers armés, et une pièce de canon servie par ses canonniers : c'est le premier exemple d'une semblable capitulation ; elle fut signée avec le commodore anglais Trowbridge, au commencement de septembre 1799. Sous le consulat de Bonaparte, Bertolio fut nommé grand juge à la Guadeloupe ; et, lorsque cette colonie eut secoué le joug de la métropole, il revint en France, où il obtint une place de conseiller à la cour d'Amiens. Il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juin 1812. Outre les ouvrages cités, Bertolio a fait paraître : *Nouvel équilibre politique à établir en Europe, ou mes idées sur les conditions de la paix continentale*, Paris, an 9 (1801), in-8°. Cet opuscule eut peu de succès et ne contribua pas à rouvrir à l'auteur la carrière diplomatique. L—m—x.

BERTON (Louis-Sebastien), principal de l'école militaire de Brienne, naquit dans cette dernière ville, le 6 mars 1746. Fils d'un cultivateur qui ne négligea rien pour son éducation, il fit ses études à l'université, et s'engagea dans le régiment du roi. L'état militaire n'étant pas du tout son fait, il le quitta bientôt pour prendre l'habit religieux, entra chez les minimes et devint un bon prédicateur. Ses talents plus que sa belle taille (il avait 5 pieds 9 pouces) le firent choisir pour la place de principal de l'école militaire de Brienne, qu'il occupa près de vingt ans, jusqu'à la suppression de cette école, en 1790. A cette époque le P. Berton se retira à Sens et devint vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de cette ville, où il passa les années orageuses de la révolution, occupé de l'éducation d'un jeune homme et de la culture d'un jardin. Bonaparte, qui

avait été son élève à Brienne, étant devenu premier consul, se ressouvint de lui et lui confia la direction du lycée des arts de Compiègne. « En passant par « cette ville avec Joséphine pour un voyage sur les « côtes du nord, le P. Berton, dit Bourrienne dans « ses *Mémoires* (t. 3, p. 199), bon, simple, comme « au temps où il nous tenait sous sa férule, s'en « vint prier son ancien élève et sa femme d'ac- « cepter chez lui un déjeuner. Ils acceptèrent tous « deux. Notre bon principal se croyait encore au « temps où Bonaparte faisait ses premières études : « hélas! il se trompait bien. Le P. Berton avait pour « commensal un autre condisciple de Bonaparte et « de moi nommé Bouquet. Le P. Berton lui avait « expressément défendu de se montrer, d'autant « plus qu'il avait été disgracié à l'armée d'Italie où « il était commissaire des guerres. Bouquet promit « de ne pas sortir de sa chambre; mais dès qu'il vit « arriver la voiture, il se précipita à la portière et « offrit cavalièrement la main à Joséphine, qui lui « dit en l'acceptant : *Bouquet, vous vous perdez!* « Bonaparte l'avait aperçu ; Indigné de ce qu'il re- « gardait comme une impardonnable familiarité, « il se livra à un de ses mouvements de colère que « rien ne pouvait dompter, et à peine entré dans la « salle où le déjeuner était servi, dit à sa femme, « d'une voix impérieuse, après s'être assis : *José- « phine, mets-toi là.* Puis il se mit à déjeuner sans « dire seulement au P. Berton de s'asseoir, quoiqu'il « eût, comme on le pense bien, fait mettre un troi- « sième couvert pour lui. Le P. Berton resta debout « derrière son ancien élève, et consterné de sa vio- « lence. » Peu de temps après, en 1803, Berton quitta le lycée de Compiègne pour la place de proviseur du lycée de Reims, qui venait d'être établi, et perdit cette place en 1809, à cause de sa mauvaise administration. Depuis ce moment sa tête se dérangea, et, retiré seul dans une petite maison, il se laissa mourir, après un jeûne de quarante-deux jours, le 20 juillet 1811. L—c—J.

BERTON (Pierre-Montan), chef de trois générations de compositeurs musiciens, naquit à Paris, en 1727. Ses dispositions furent si précoces qu'à six ans il lisait la musique à livre ouvert, et qu'à douze il touchait l'orgue, et faisait exécuter plusieurs motets à la cathédrale de Senlis. Après avoir chanté la basse-taille à Notre-Dame de Paris, il entra à l'Opéra en 1744, en sortit deux ans après, alla jouer deux autres années à Marseille, et, trouvant que sa voix baissait, renonça au chant. Chef d'orchestre à Bordeaux en 1750, il obtint au concours la même place à l'Académie royale de musique et fut nommé successivement maître et surintendant de la musique du roi, et administrateur de l'Opéra en 1774, 1776, 1778, et 1780. Ce fut pendant son administration que Gluck et Piccini vinrent à Paris, et que s'effectua en France la révolution musicale. Il essaya lui-même d'opérer une réconciliation entre ces deux grands hommes, dans un souper où, après s'être embrassés, ils furent placés l'un à côté de l'autre. C'est à Berton que l'orchestre de l'Opéra doit sa haute réputation. Son talent et son travail pour diriger l'exécution de la nouvelle musique sont d'autant plus dignes d'éloges, que les artistes de cette époque n'égalaient pas ceux d'aujourd'hui, et qu'il fallait pour ainsi dire leur faire parler une langue étrangère. Il mourut le 14 mai 1780, des suites d'une fluxion de poitrine que lui occasionna la reprise de *Castor et Pollux*, à laquelle il présida lui-même. Outre les heureux changements, les coupures ou augmentations qu'il a faits à plusieurs anciens opéras, tels que la *Camille* de Campra en 1761 ; l'*Iphigénie en Tauride* de Desmarets et Campra, en 1766 ; l'*Amadis des Gaules* de Lulli, en 1772 ; le *Castor et Pollux* et le *Dardanus* de Rameau, où il a ajouté le morceau longtemps fameux sous le nom de *Chaconne de Berton ;* et à la cour, en 1773, le *Bellérophon* de Lulli, et *Issé* de Destouches, il a donné seul ou en société : en 1755, *Deucalion et Pyrrha*, paroles de St-Foix ; en 1763, *Erosine*, paroles de Moncrif ; en 1767, *Sylvie*, paroles de Laujon ; en 1771, *Théonis*, paroles de Poinsinet ; et en 1773, *Adèle de Ponthieu*, paroles de St-Marc. Telle était la confiance de Gluck dans les talents de Berton, qu'il lui laissa le soin de composer tous les airs des divertissements de son opéra de *Cythère assiégée*, et de refaire le dénoûment de son *Iphigénie en Aulide*, tel qu'on l'a toujours exécuté depuis. Berton était le père de M. Henri-Montan Berton, membre de l'Institut, le doyen de nos compositeurs vivants. — *François-Henri* Berton, petit-fils de Pierre-Montan, et né à Paris, le 3 mai 1784, était fils naturel de M. Henri-Montan Berton et de mademoiselle Maillard, actrice de l'Académie royale de musique. Élève de son père, il fit de rapides progrès dans l'art musical et dans la composition, et s'annonça d'abord avantageusement par des morceaux détachés et quelques romances avant de s'essayer dans la composition dramatique. Il a donné à l'Opéra-Comique, en 1810 : *M. Desbosquets*, en 1 acte, paroles de Sewrin; en 1811, *Jeune et Vieille*, paroles de M. Chazet. Ces deux ouvrages ne réussirent pas à cause de la faiblesse des poëmes. Berton adapta aussi sa musique à d'anciennes pièces avantageusement connues, telles que *Ninette à la cour*, de Favart, retouchée en 1811 par Creuzé de Lesser ; *les Caquets*, comédie de Riccoboni, arrangée en opéra-comique par M. Vial, en 1821 ; et *une Heure d'absence*, comédie de M. Loraux, arrangée aussi en opéra-comique, 1827. On a de lui plusieurs airs tirés des opéras de divers compositeurs, et arrangés pour le piano, et des romances, dont quelques-unes ont obtenu beaucoup de vogue, telles que *la Barque; la Feuille morte* ; *Voilà l'amour ; Faut-il encor l'aimer*, etc. ; *les Veillées parisiennes*, collection de contre-danses, valses, etc. Pianiste distingué, il fut nommé en 1821 professeur de chant à l'école royale de musique et de déclamation ; il promettait de soutenir dignement la réputation de son père et de son aïeul, lorsqu'il fut enlevé par le choléra-morbus, le 19 juillet 1832. A—T.

BERTON (le baron Jean-Baptiste), général français, naquit le 15 juin 1769, d'une famille aisée, à Francheval, près de Sedan, et fit ses études dans

cette ville. A l'âge de dix-sept ans, il entra à l'école de Brienne, au moment où Bonaparte en sortait. De là il passa à l'école d'artillerie, qui venait de se former à Châlons-sur-Marne. Nommé, en 1792, sous-lieutenant dans la légion des Ardennes, il fit avec ce corps les premières campagnes aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et parvint au grade de capitaine. Durant les campagnes de 1806 et 1807, en Allemagne, il servit dans l'état-major de Bernadotte, puis dans celui du maréchal Victor, etc. Sa conduite à la bataille de Friedland attira sur lui les regards de ce dernier, qui l'emmena en Espagne, où il se distingua, particulièrement à Spinosa. Présenté à Napoléon, au moment d'une revue passée à Burgos, par Victor qui vanta ses talents et sa valeur, et sollicita pour lui le grade de colonel, il fut créé adjudant-commandant. Quelque temps après, Berton fut attaché à l'état-major du général Valence, puis à celui de Sébastiani. Il combattit avec une rare valeur aux journées de Talaveira et d'Ocuna. Après cette dernière affaire, le prince Sobieski, témoin du courage qu'il avait déployé, l'embrassa et le félicita, en présence du régiment de lanciers polonais qu'il avait mené à l'ennemi. Etant passé avec le corps du général Sébastiani dans le royaume de Grenade, Berton y donna de nouvelles preuves de bravoure. A la tête d'un détachement de 1,000 hommes, il s'empara de Malaga, défendue par 7,000 Espagnols, et fut nommé gouverneur de cette place. Créé général de brigade le 30 mai 1813, il se distingua de nouveau à la bataille de Toulouse. Après la restauration, il fut créé chevalier de St-Louis et mis en demi-solde. Mais après le 20 mars, il reparut sous les armes et combattit à Waterloo. Revenu à Paris après cette défaite, Berton fut gravement compromis et conduit à la prison de l'Abbaye, d'où il ne sortit qu'au bout de cinq mois, sans avoir subi de jugement. Le souvenir de cette captivité l'avait singulièrement aigri (1), comme on en peut juger par l'ardeur avec laquelle il se jeta dans le parti de l'opposition, et surtout par cette conspiration funeste qui lui coûta la vie. En 1818, il fit paraître sur la campagne de 1815 un *Précis historique et critique*, écrit avec plus de vivacité que de correction et de goût, mais qui annonçait quelques connaissances dans l'art de la guerre. Admirateur passionné de Napoléon, Berton s'efforce de le justifier sur tous les points, et d'établir que le désastre de Waterloo doit être attribué aux fautes commises par ses lieutenants. Cet ouvrage fut suivi de quelques opuscules politiques qui, pleins d'idées inexactes et d'un libéralisme outré, ne faisaient voir en lui qu'un publiciste médiocre, et trop longtemps distrait par le tumulte des camps des études sérieuses de la politique. A la même époque, il fournissait des articles à *la Minerve française* et aux *Annales militaires*. Tous ces écrits de Berton, surtout ses pétitions aux deux chambres, et ses *Considérations sur la police*, précédées d'une lettre extrêmement violente au baron Mounier, alors directeur général de la police, éveillèrent l'attention de l'autorité. Fréquentant assidûment la société des *Amis de la Presse*, il figura, comme témoin, dans le procès auquel donna lieu cette société. A l'audience du 11 décembre 1819, interrogé par le président, il déclara qu'il s'était trouvé dans plusieurs réunions chez M. Gévaudan, chez M. d'Argenson ou chez M. de Broglie ; qu'on s'y occupait de tout ce qui pouvait intéresser des amis de la patrie; qu'une fois on y avait examiné un projet de loi sur la liberté de la presse, apporté par M. de Broglie. Tous ces faits furent évidemment cause de la radiation de Berton du contrôle de l'armée, laquelle fut prononcée le 25 septembre 1820. Un mandat d'arrêt fut même lancé contre lui à cette époque; on vint pour l'arrêter dans son domicile, et il n'eut que le temps de s'enfuir. Bientôt (janvier 1822), étant allé en Bretagne, il fut désigné par les chefs de la conspiration qui se tramait alors à Saumur pour en diriger l'explosion ; il se rendit dans cette ville, puis à Thouars où le complot avait un grand nombre d'adhérents, entre autres l'adjoint du maire et le commandant de la garde nationale. Le 24 février, il paraît revêtu de son grand uniforme, accompagné d'une espèce d'état-major à cheval, portant la cocarde et le drapeau tricolores; il publie des proclamations, où il annonce que la république va être rétablie et qu'un mouvement insurrectionnel doit avoir lieu simultanément dans toute la France. Berton désignait même les cinq membres de la chambre des députés qui devaient être mis à la tête du nouveau gouvernement. Ensuite il s'empare de l'autorité et pourvoit au remplacement des fonctionnaires publics. Il se décorait du titre de *commandant de l'armée nationale de l'Ouest*. Le cri de sa troupe était : *Vive la liberté!* cri auquel quelques personnes ajoutaient celui de : *Vive Napoléon II!* Bientôt à la tête de quinze hommes à cheval et de cent vingt hommes à pied, il marche vers Saumur, et pendant la route, sa troupe se grossit de quelques hommes venus des villages environnants. Déjà il est arrivé à Montreuil, qu'on ne sait rien encore de sa marche à Saumur. Il était trois heures après midi. Un gendarme de Montreuil court dans cette ville, informe les autorités, et des mesures de défense y sont prise à la hâte. Berton arrive et dépasse le pont Fouchard. Après un entretien de quelques minutes avec le maire de Saumur, il conclut une espèce de capitulation, par laquelle il lui est accordé deux heures pour se retirer; en effet, il repasse le pont, qu'il barricade, de peur d'être surpris, et vers minuit il s'éloigne paisiblement avec sa troupe qu'il conduit jusqu'à Brion. Son intention était de retourner à Thouars; mais ayant appris que les portes lui en seraient fermées, il renvoya ses soldats qui se dispersèrent, et lui-même alla chercher un asile. Quelques-uns des chefs furent bientôt arrêtés. Quant à Berton, il erra quelque temps dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, et surtout à la Rochelle, où

(1) En 1817, il réclama dans les journaux contre la non-insertion dans l'*Almanach royal* des officiers généraux qui n'étaient pas en activité, omission qui n'avait pas été faite dans les almanachs de 1815 et de 1816. L'éditeur Testu répondit que la rédaction de l'*Almanach royal* était soumise tous les ans à la révision des ministères, à chacun pour la partie qui le concerne. V—VE.

il chercha encore, selon les instructions du comité directeur de Paris, et par le moyen des intelligences qu'il conservait dans plusieurs corps de l'armée, à susciter des complots qui un peu plus tard devaient conduire à l'échafaud le jeune Bories et trois autres sous-officiers. Ce fut en vain qu'on lui offrit alors des moyens de se rendre en Espagne; il aima mieux rester en France. La police, qui n'avait pas cessé de l'observer, le fit bientôt tomber dans un piége. Il fut arrêté, le 17 juin, dans la maison d'un notaire de St-Florent, et conduit par une escorte de cuirassiers au château de Saumur. Cette arrestation fut surtout due à un sous-officier de carabiniers, nommé Wolfel, qui avait feint de partager ses sentiments. Berton fut traduit devant la cour royale de Poitiers, avec cinquante-cinq personnes accusées d'avoir participé à l'insurrection de Thouars. Ce procès donna lieu à de longs débats. Berton voulut d'abord, conformément à l'art. 33 de la charte, être jugé par la cour des pairs. Cette demande ayant été repoussée, il imagina d'appeler en témoignage quelques-uns des jurés. Enfin il demanda pour défenseur Me Mérilhou, du barreau de Paris, et, à son défaut, Me Mesnard, du barreau de Rochefort. Aucune de ces demandes ne fut admise. Le président de la cour nomma d'office, pour le défendre, un avocat de Poitiers, qui protesta comme l'accusé contre cette nomination, et enfin les débats furent ouverts le 26 août. L'accusation fut soutenue par le procureur général Mangin, depuis préfet de police de Paris. Après avoir établi l'existence du complot, ce magistrat soutint que Berton n'avait été que l'instrument d'une société dite *des chevaliers de la liberté*, laquelle était dirigée par un comité siégeant à Paris, et ayant Berton pour agent principal dans l'Ouest. Il ajouta que si le premier complot, ourdi à Saumur par Delon, Sirjan et autres, eût réussi, Berton devait se mettre à la tête des rebelles; que celui-ci était désigné dans la procédure instruite à Nantes contre les carbonari, comme devant prendre la direction du mouvement; que c'était encore lui que l'on avait choisi pour prendre le commandement des militaires de la Rochelle, qui avaient formé un complot du même genre. Berton, persistant dans la résolution de se défendre lui-même, déclara que, s'il n'était point parti pour l'Espagne, où l'appelaient des intérêts particuliers, c'est qu'il avait regardé comme une infamie de fuir loin de la France, pendant qu'un certain nombre de ses co-accusés étaient dans les fers. Il se plaignit ensuite des vexations et des tortures dont ses compagnons et lui avaient été l'objet depuis leur détention; de l'épithète de *lâches* que leur avait donnée le procureur général dans son réquisitoire; enfin du refus qu'on avait fait à ses deux fils de le voir dans la prison. Arrivant à l'objet principal, le mouvement qui avait eu lieu à Thouars le 24 février, il soutint qu'il n'avait pas eu pour but de renverser le gouvernement du roi, et qu'il était bien moins encore dirigé contre Sa Majesté, puisqu'il était l'œuvre des chevaliers de la liberté, qui avaient placé dans le premier article de leurs statuts la *conservation du roi et de l'auguste famille régnante et le soutien de la charte*, avec l'engagement de combattre les ennemis de la liberté, qui sont ceux de la charte. Selon Berton, il n'était pas le chef de la tentative de Thouars; elle n'avait pas été préparée par lui; elle n'avait pu être déterminée par sa présence, et elle aurait pu avoir lieu sans lui. L'accusé niait aussi d'être l'auteur des proclamations publiées à Thouars, et de les avoir signées. Il affirmait même qu'il n'était point *chevalier de la liberté*, que seulement on lui avait lu l'article des statuts de cette société, qui concernait le maintien des Bourbons, et qu'on lui avait fait promettre d'y adhérer. Enfin, relativement à un gouvernement provisoire, il prétendait qu'aucun de ses compagnons n'avait dû ni pu en parler. « Le procu-« reur général, dit-il en terminant, vous a parlé de « son indulgence, et il vous demande beaucoup de « sang. Si votre conscience vous dit qu'il faut en verser, « je ferai bien volontiers le sacrifice du mien; j'en « ferais surtout le sacrifice avec joie, s'il pouvait « rendre la liberté à tous ceux qui m'ont suivi jus-« qu'à Saumur. Vous pouvez les épargner, mes-« sieurs; aucun sentiment intérieur ne doit vous en « faire de reproche. Je désirerais, en ce cas, pou-« voir fournir à moi seul assez de sang pour apaiser « la soif de ceux qui en paraissent si altérés. Pendant « vingt ans, j'en ai versé sur quelques champs de ba-« taille; j'y ai épargné celui des émigrés, lorsqu'ils « se battaient contre nous. J'en ai sauvé, comme « bien d'autres de mes compagnons d'armes l'ont fait; « et cette générosité avait ses dangers. Je n'ai ja-« mais fait couler une seule goutte de sang français. « Celui qui me reste est pur; il est tout français.... « Quoi qu'il puisse arriver, ma devise sera ce qu'elle « a toujours été : *Dulce et decorum est pro patria* « *mori.* » Ce système de défense fut combattu avec beaucoup de véhémence par le procureur général Mangin, qui se livra à de graves inculpations contre ceux des membres de l'opposition de la chambre des députés, Lafayette, Benjamin Constant et Manuel, dont les noms avaient été plusieurs fois prononcés durant les débats. Ces députés inculpés, ayant demandé à la cour de cassation l'autorisation de réclamer une réparation des tribunaux, ne purent l'obtenir. Seulement, dans son arrêt, la cour suprême admit la possibilité de juger peu mesurées les expressions du procureur général. Les débats de cette affaire, qui avaient été si vifs et si animés, se terminèrent au bout de dix-sept jours, par un arrêt de mort contre Berton et cinq de ses complices. Il se hâta de se pourvoir en cassation. Son pourvoi fut plaidé avec beaucoup de chaleur par deux avocats du barreau de Paris (MM. Isambert et Mérilhou), qui présentèrent, surtout, comme moyen de cassation, l'animosité qu'ils reprochaient au procureur général d'avoir montrée pendant les débats. Ce moyen n'eut aucun succès, et la cour suprême rejeta le pourvoi. Le lendemain du jour où cette décision fut parvenue à Poitiers (5 octobre), le général fut conduit à l'échafaud, et reçut courageusement la mort : c'est du moins ce qu'on apprit par la voix publique à l'époque de cet événement. Néanmoins.

quelques jours après, l'abbé Lambert, vicaire général, publia une lettre où, après avoir loué les sentiments religieux que Berton avait manifestés, il prétendit qu'au moment de marcher à la mort, il était devenu d'une extrême faiblesse, et que la pâleur de son visage le rendait méconnaissable. Les fils du général, affligés de cette lettre, répondirent, dans les journaux, qu'il y avait bien peu de charité à démentir ainsi la voix publique, et à vouloir, par l'expression de *faiblesse extrême*, flétrir les derniers moments de leur père. Ces deux jeunes gens, officiers de cavalerie, se hâtèrent de donner leur démission. Le général Berton avait reçu, en 1819, du roi de Suède (Bernadotte) la décoration de l'ordre de l'Épée. Son nom fut rayé de la liste des chevaliers de cet ordre quand la nouvelle de sa révolte parvint en Suède. On a publié en 1832, à Paris, une *Histoire de la conspiration de Saumur*, par le colonel Gauchais, condamné à mort dans cette affaire pour avoir tout conduit dans l'Ouest, comme chargé de cette partie de la France par le comité directeur, avec cette épigraphe : *Quorum pars magna fui*, in-8°. Le colonel Gauchais déclare positivement dans cette brochure que le but de la conspiration était le renversement de la monarchie, pour lui substituer la république; que la trame était depuis longtemps ourdie et dirigée par un comité directeur à Paris, et qu'elle s'étendait à toutes les contrées de l'Europe; qu'elle avait partout pour auxiliaires des sociétés secrètes, telles que les carbonari, les philadelphes, les amis de la liberté; qu'elle n'échoua que par la faiblesse et l'incapacité de Berton; enfin, que si un autre général eût été envoyé à Saumur, comme cela avait d'abord été décidé, il serait dès lors arrivé ce que l'on a vu plus tard, etc. Cette brochure, écrite par un ami, un coopérateur de Berton, est un témoignage authentique et très-important pour l'histoire de cette lutte de quinze ans entre les Bourbons de la branche aînée et le parti révolutionnaire, qui a fini par les renverser. Voici la liste des écrits de Berton : 1° *Précis historique, militaire et critique des batailles de Fleurus et de Waterloo, dans la campagne de Flandre, en juin 1815; de leurs manœuvres caractéristiques et des mouvements qui les ont précédées et suivies*, Paris, 1818, in-8°; 2° *Commentaire sur l'ouvrage de M. le général de J.-J. Tarayre, intitulée : de la Force des gouvernements, ou du Rapport que la force des gouvernements doit avoir avec leur nature et leur constitution*, ibid., 1819, in-8°; 3° *Considérations sur la police; observations touchant les bruits qu'elle répand, précédées d'une lettre à M. le baron Mounier, directeur général de la police du royaume*, ibid., 1820, brochure in-8°; 4° *A MM. les membres de la chambre des pairs et à MM. les députés des départements au corps législatif*, ibid., 1821, in-8°. — Le fils aîné du général Berton, qui avait été nommé, depuis la révolution de 1830, inspecteur-adjoint de la culture au Sénégal, est mort dans cette colonie vers la fin de l'année 1831, à l'âge de 32 ans. M—D j.

BERTOUX (GUILLAUME), né le 14 novembre 1723, entra chez les jésuites, et, à la suppression de cet ordre fameux, se retira à Senlis, où il fut pourvu d'un canonicat. Il a publié quelques compilations utiles, et dont sa modestie l'a empêché de se faire connaître pour l'auteur : 1° *Histoire poétique tirée des poëtes français, avec un Dictionnaire poétique*, Paris, 1767, in-12; 4ᵉ édition, 1786, même format. Suivant quelques bibliographes, cet ouvrage a été composé par J.-Arm. de Roquelaure, ancien évêque de Senlis, aidé d'un de ses grands vicaires. 2° *Anecdotes françaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, ibid., 1767, in-8° : cet ouvrage est estimé. 3° *Anecdotes espagnoles et portugaises, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*, Paris, 1773, 2 vol. in-8°. L'abbé Bertoux est mort à Senlis. W—s.

BERTRADE. *Voyez* BERTHE.

BERTRADE, seconde femme de Philippe Iᵉʳ. *Voyez* PHILIPPE et YVES de Chartres.

BERTRADE, fille de Simon Iᵉʳ, comte de Montfort, et sœur du fameux comte Amaury, est célèbre par les troubles qu'excita en France son union adultère avec le roi Philippe Iᵉʳ. Depuis l'an 1071, ce prince était marié à Berthe, fille de Florent, comte de Hollande. Il en avait eu trois enfants, Louis, qui après lui occupa glorieusement le trône sous le nom de Louis VI; Henri, mort jeune, et Constance, qui fut mariée à Hugues, comte de Champagne, puis à Boémond, prince de Tarente. Philippe, par *l'amonestement du diable*, se lassa de cette princesse, et prétendit la répudier. Les prohibitions canoniques étendues jusqu'au septième degré fournissaient alors aux familles des princes, toutes apparentées entre elles, des prétextes toujours prêts pour dissoudre leurs mariages; mais, à l'égard de Berthe, ce prétexte lui aurait manqué s'il n'avait trouvé des agents assez complaisants pour forger des titres en vertu desquels des évêques furent assez faibles pour déclarer nulle une union contractée depuis vingt ans. Berthe, reléguée, l'an 1092, au château de Montreuil-sur-Mer, qui lui avait été assignée antérieurement pour douaire, y demeura prisonnière jusqu'à sa mort, arrivée en 1093, selon la chronique de St-Pierre le Vif. Ce qui hâta de la part de Philippe cette cruelle résolution, ce fut l'amour que lui avait inspiré Bertrade, mariée depuis près de quatre ans à Foulques le Réchin, comte d'Anjou. Aucune des dames de France ne l'égalait en beauté, lorsqu'elle eut occasion de se faire voir à Philippe, dans un voyage que ce prince fit à Tours. Il ne tarda pas à déclarer sa passion à Bertrade qui, peu scrupuleuse de son naturel, craignait d'ailleurs d'éprouver bientôt l'inconstance de Foulques, comme les trois femmes qu'il avait eues avant elle, et dont deux vivaient encore : car telle était alors la moralité des princes à l'égard du mariage; et le clergé seul pouvait opposer une faible digue à ces désordres. Bertrade consentit à se donner à Philippe, s'il voulait l'épouser; et en effet, après que le roi fut parti de Tours, elle s'échappa d'auprès de son mari sous la protection d'une escorte que Philippe lui avait laissée, et elle vint le rejoindre à Orléans (1092). Philippe prétendait avoir des raisons légitimes pour répudier

Berthe, et faire divorcer Bertrade d'avec Foulques le Réchin. Cependant ce ne fut pas sans peine qu'il put trouver un prêtre qui bénit un mariage contraire à toutes les lois. L'évêque de Chartres, St. Yves, qui fut dans ce siècle une des lumières de l'Église de France, se refusa à toutes les sollicitations du roi. Les autres évêques du domaine capétien suivirent cet exemple; et le roi fut obligé de recourir à un prélat normand, qu'il séduisit par de grandes récompenses. Ce fut, selon les uns, l'évêque de Bayeux, Eudes, frère de Guillaume le Conquérant; selon d'autres, ce fut son métropolitain, l'archevêque de Rouen. Le scandale ne pouvait être plus grand; et le clergé, qui était le seul gardien des mœurs, témoigna, d'un bout de la France à l'autre, la plus vive improbation. En même temps, Philippe se trouva engagé dans deux guerres de famille, l'une contre Foulques le Réchin, qui réclama Bertrade, l'autre contre le comte de Flandre, Robert le Frison, qui voulait forcer Philippe de reprendre Berthe. Cependant les hostilités se bornèrent d'une et d'autre part à quelques pillages sur les frontières. La brouillerie entre le roi et le clergé fut plus durable et plus grave dans ses conséquences. Philippe était chaque jour attaqué par des remontrances, des censures et des menaces d'excommunication; en retour, il menaçait aussi ses prélats, il jeta même Yves de Chartres en prison, puis, sur les réclamations générales que suscita cet acte de tyrannie, il le rendit à la liberté quelques mois après. Ce prince, plutôt emporté que méchant, et qui n'agissait ainsi que pour satisfaire sa passion pour une femme qui déjà le gouvernait en maîtresse, ne donnait aucune suite à ses accès de colère; il ne cédait point, il ne se séparait point de Bertrade; mais d'une autre part il ne rompait point avec son clergé, et il ne lui résistait point avec assez de vigueur pour pousser les choses à l'extrême. Cependant la malheureuse Berthe n'était plus; mais le mariage qu'il avait contracté avec Bertrade n'en fut pas regardé comme plus valide, non-seulement parce qu'il l'avait enlevée à son mari, mais parce qu'il y avait entre elle et lui des rapports de parenté, qui, selon les lois canoniques, faisaient nommer cette union incestueuse. Le pape Urbain II fit choix de Hugues, archevêque de Lyon, pour être son légat dans les Gaules et dissoudre ce mariage; et Yves de Chartres écrivit à cette occasion à ce prélat : « Quoique dans le royaume des « Gaules il se soit élevé une autre Jézabel, qui désire « renverser les autels et tuer les prophètes, vous ne « devez point perdre courage : car c'est aux malades « qu'on doit envoyer des médecins. » Philippe trouvait, il est vrai, dans ses États, des prélats disposés à user envers lui de plus d'indulgence : témoin les trois archevêques et les huit évêques qui, convoqués par ses ordres le 17 septembre 1094, au concile de Reims, se montrèrent non-seulement disposés à condescendre à ses volontés, mais allèrent jusqu'à incriminer Yves de Chartres, comme ayant manqué à la fidélité qu'il devait au roi. Non-seulement ce courageux prélat ne voulut point aller à ce concile, mais il en appela au pape. De son côté, l'archevêque de Lyon convoqua à Autun, pour le 16 octobre, un concile national où assistèrent trente-deux évêques et plusieurs abbés. Ce concile frappa pour la première fois d'excommunication Philippe pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime. Comme l'anathème prononcé contre lui le privait de la couronne, Philippe se soumit à ne point revêtir la pourpre, à ne paraître dans aucune cérémonie en costume royal; et Urbain II, satisfait de cette déférence, traitait avec indulgence un monarque qui, sans renoncer à son péché, se soumettait de si bonne grâce à en subir les conséquences, et surtout évitait si soigneusement de braver le clergé. Même après l'avoir excommunié, il l'appelait encore dans ses lettres *mon cher fils*. Et s'il exigeait que dans toute ville où le roi se trouverait, le chant des prêtres et le son des cloches fussent suspendus pendant son séjour, il lui permettait d'autre part de faire dire des messes basses dans sa chapelle pour sa dévotion privée. Plusieurs prélats français s'indignaient de cette indulgence du pontife, tandis que Philippe, lorsqu'il sortait d'une ville et qu'il entendait aussitôt les prêtres entonner des antiennes, et toutes les cloches mises en branle, disait en riant à Bertrade : « Entends-tu, ma belle, comme ces gens nous chas« sent ? » Cependant Philippe se lassa de cette position équivoque; il promit solennellement de quitter Bertrade au concile de Nîmes (1096), et Urbain II leva l'excommunication lancée contre lui. Au reste, ces déclarations coûtaient peu à Philippe; il n'eut pas plutôt reçu l'absolution qu'il revint à Bertrade; aussi l'an 1100, au concile de Nîmes, vit-on le pape Pascal II, successeur d'Urbain II, lancer contre Philippe et Bertrade une nouvelle excommunication. Ce fut alors que Philippe prit le parti de faire couronner roi Louis, son fils aîné, et de lui abandonner le gouvernement, pour se livrer encore plus à l'aise au repos et aux plaisirs. Louis était âgé de dix-huit ou vingt ans; les vassaux de Philippe l'avaient surnommé *l'Éveillé*, par opposition à la nonchalante inertie du roi son père. L'estime générale dont jouissait ce jeune prince aigrissait contre lui sa belle-mère; Bertrade avait déjà donné deux fils à Philippe; et, toute repoussée qu'elle fût par les prêtres qui refusaient de lui donner le titre de reine, elle pouvait espérer que ses fils succéderaient à la couronne, si Louis était écarté. Ce jeune prince étant passé en Angleterre pour assister au couronnement de Henri Ier, Bertrade fit parvenir à ce roi une lettre portant le sceau de Philippe Ier, par laquelle il était prié de faire arrêter Louis de France et de le retenir dans une prison perpétuelle. Henri ne voulut point se rendre coupable de cet acte de trahison envers son hôte; il avertit Louis du danger dont il était menacé, et lui conseilla de hâter son retour en France. Il n'est pas certain que le faible Philippe ait consenti à ce que sa femme fît écrire cette lettre, du moins il la désavoua lorsque son fils lui en demanda raison. La cour du roi de France demeura quelque temps divisée entre l'héritier présomptif et la comtesse d'Angers (c'était le titre que l'on donnait à Bertrade). Tous deux étaient prêts à se porter

aux dernières extrémités. Louis cherchait une occasion pour faire poignarder Bertrade; et celle-ci s'adressa tour à tour à des clercs magiciens et à des empoisonneurs pour le faire périr d'une mort lente. Louis, dit-on, prit en effet du poison; mais un médecin, qui avait étudié chez les Arabes, réussit à le guérir lorsque tous les autres désespéraient de le sauver; et toute sa vie il conserva sur son visage une pâleur mortelle. Philippe sentit enfin que son repos était troublé par ces attaques mutuelles; il offrit à son fils de lui céder le gouvernement du Vexin avec les villes de Pontoise et de Mantes, sous condition qu'il se réconcilierait avec sa belle-mère. Louis y consentit; et depuis cette époque, tout fut paisible à la cour du roi de France. La liaison de Philippe avec Bertrade était peut-être déjà assez ancienne pour qu'il y eût eu autant de scandale à la rompre qu'à la tolérer. Philippe aimait tendrement cette femme, ainsi que les deux fils qu'elle lui avait donnés, et qui se nommaient Philippe et Florus. La cour de Rome avait fait de vains efforts pour engager Philippe et Bertrade à se séparer; elle s'était enfin convaincue que ce prince, tout résolu qu'il était à ne jamais se révolter contre le saint-siége, ne triompherait non plus jamais de ses goûts et de ses habitudes. Yves de Chartres, celui que le pape avait le plus souvent consulté sur cette affaire, conseillait désormais l'indulgence, comme il avait auparavant recommandé la sévérité. Trois conciles furent successivement tenus dans l'année 1104, à Troyes, à Beaugency et enfin à Paris, pour aviser aux moyens de réconcilier Philippe avec l'Église. Ce ne fut qu'au concile ouvert à Paris le 2 décembre 1104, que le roi et Bertrade reçurent l'absolution, après avoir promis par serment de n'avoir ensemble aucun commerce criminel. « Le roi, qui se présenta les pieds nus, dit « Sismondi (1), et en costume de pénitent, devant « Lambert, évêque d'Arras et légat du pape, jura « solennellement qu'il cesserait de considérer Ber- « trade comme son épouse, qu'il n'aurait plus avec « elle aucun commerce, qu'il ne lui adresserait pas « même la parole, qu'il ne la verrait plus sans té- « moins dignes de respect, etc. » A ces conditions, le roi fut réconcilié à l'Église; toutes les censures prononcées contre lui furent révoquées, et dès lors il put se parjurer en paix, car Bertrade prit le titre de reine, que le clergé ne lui disputa plus. Les deux époux vécurent ouvertement ensemble; ils ne se crurent plus obligés à aucune contrainte, et l'Église satisfaite ne leur adressa plus aucune réprimande... On a dit de Bertrade qu'on ne pouvait louer en elle que sa beauté. Cependant elle n'était pas moins remarquable par son talent de dominer les esprits, et par son adresse à regagner l'affection de ceux qu'elle avait le plus offensés. Son premier mari, Foulques le Réchin, comte d'Angers, avait commencé par ressentir une violente colère contre elle et contre Philippe, qui la lui avait enlevée; mais le temps calma sa jalousie, et Bertrade fut assez habile pour le réconcilier avec son premier mari. Cette réconciliation se fit avec un éclat qui approchait du scandale. Philippe et Bertrade vinrent visiter le comte d'Anjou le 10 octobre 1106. Ils furent reçus à Angers avec les plus grands honneurs. Bertrade obtint même de Philippe une charte pour confirmer toutes les donations que son autre mari avait faites aux églises. « On vit alors, dit le même historien, les deux époux « de Bertrade assis à une même table, couchés dans « une même chambre, également empressés à lui « plaire, également prévenants l'un pour l'autre, et « obéissant à l'envi au moindre signe de cette « femme artificieuse, qui faisait ordinairement as- « seoir le comte d'Anjou sur un escabeau à ses « pieds. » Elle avait donné des fils à l'un et à l'autre de ses deux maris; mais dans la maison d'Anjou, comme dans celle de France, un fils né d'un précédent mariage avait sur l'héritage de son père des droits qui laissaient peu de chose à espérer aux enfants de Bertrade. Foulques, fils de Bertrade et de Foulques le Réchin, ne pouvait succéder au comte d'Anjou qu'à défaut de Geoffroi Martel, que le Réchin avait eu d'Ermangarde de Bourbon. Bertrade réussit à le brouiller avec son père, qui le déshérita en faveur du fils qu'il avait eu d'elle (1103). Geoffroi prend les armes pour revendiquer les droits de sa naissance, et, à force de succès, contraint son père à se réconcilier avec lui (1104). Deux ans après, Geoffroi Martel fut tué le 18 mai 1106, pendant une conférence, comme il faisait le siége du château de Candé, où s'étaient réfugiés plusieurs barons angevins en révolte contre son père. Orderic Vital, historien contemporain, n'hésite pas à dire que l'archer qui lui avait décoché une flèche avait été gagné par Bertrade; mais Foulques le Réchin ne parut pas avoir les mêmes soupçons sur elle, car le 26 septembre de la même année il la reçut honorablement à Angers avec le roi Philippe, qu'elle y avait amené pour terminer à l'amiable certains différends qu'il avait avec Foulques. Bertrade perdit à une année d'intervalle ses deux maris, Philippe I[er] l'an 1108, et Foulques le Réchin l'année suivante. Elle eut la satisfaction de voir son fils Foulques V, dit le Jeune, succéder paisiblement à son père. Philippe, l'aîné des fils qu'elle eut du roi Philippe I[er], devint comte de Mantes, seigneur de Melun et de Fleury. Florus le second était mort en bas âge; de ses deux filles, Cécile, l'aînée, épousa successivement Tancrède, neveu de Boémond, et Pons, comte de Tripoli; la cadette, Eustache, fut mariée à Jean, comte d'Étampes. Bertrade eut un douaire sur les domaines de la couronne, et ce douaire fut le monastère de Haute-Bruyère, où elle fonda un prieuré dans lequel elle mourut peu de temps après s'être convertie à la parole puissante de Robert d'Arbrissel, qui la porta à se faire religieuse de Fontevrault. D—R—R.

BERTRAM. *Voyez* BRATRAMNE

BERTRAM (CORNEILLE-BONAVENTURE), né à Thouars en Poitou, l'an 1531, se rendit habile dans les langues orientales, surtout dans l'hébreu et l'araméen. Il se trouvait à Toulouse au temps de la St-Barthélemy, et n'évita les fureurs du peuple qu'en se sauvant à Cahors, et de là à Genève, où il de-

(1) *Histoire des Français*, t. 5, p. 15.

vint ministre, puis professeur d'hébreu. Il passa depuis à Franckental. On l'appela à Lausanne pour une chaire, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1594. Tous ses ouvrages annoncent une profonde connaissance de la langue hébraïque. Celui qui lui fait le plus d'honneur est intitulé : *de Politia judaica, tam civili quam ecclesiastica,* Genève, 1580, in-8°, inséré aussi dans le t. 8 des *Grands critiques d'Angleterre,* avec de savantes observations par Constantin Lempereur. Ce traité, écrit avec beaucoup de méthode et de précision, répand un grand jour sur divers points du gouvernement des Hébreux, jusqu'alors très-obscurs. Bertram est le premier des protestants qui ait entrepris une traduction française de toute la Bible sur l'hébreu. Bèze, la Faye et d'autres savants l'aidèrent dans ce travail, et l'ouvrage parut en 1588, à Genève. En se guidant sur la version d'Olivétan, il le redressa dans plusieurs endroits ; mais, d'un autre côté, il s'attacha trop à Munster et à Trémellius : d'ailleurs le rabbinisme et les préjugés de son parti nuisirent à sa traduction. Les autres ouvrages de Bertram sont : 1° un *Parallèle de la langue hébraïque et de la langue araméenne,* Genève, 1574, in-4°, en latin ; 2° des explications sur les endroits les plus difficiles du Nouveau Testament, sous le titre de : *Lucubrationes Franckentallenses* (nommées ainsi parce qu'il les composa à Franckental), Spire, 1588. Il fit imprimer la seconde édition du commentaire de Josias Mercier sur Job, Genève, 1574, in-fol. On lui attribue une édition du *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnino, Lyon, 1575, in-fol., et l'on croit qu'il eut part à l'édition de la petite *Polyglotte*, connue sous le nom de *Vatable*, Heidelberg, 1586, 2 vol. in-fol. T—D.

BERTRAM (PHILIPPE-ERNEST), professeur de droit à Halle, né à Zerbst, en 1726, fit ses études à Halle et à Iéna; fut, en 1746, gouverneur des pages à Weimar; en 1753, secrétaire intime, puis secrétaire d'État, charge dont il donna sa démission en 1761, pour se retirer à Halle, où il professa la jurisprudence, et où il mourut le 13 octobre 1777. C'était un homme fort savant en droit, surtout en droit féodal et en histoire. Tous ses ouvrages sont en allemand. Les principaux sont : 1° *Essai d'une histoire de l'érudition*, Gotha, 1764, in-4° (il n'en a paru que la 1re partie) ; 2° *Histoire de la maison et de la principauté d'Anhalt*, continuée par J.-C. Krause, 1re partie, 1780, in-8° ; 3° *Histoire d'Espagne* de Ferreras, continuée jusqu'à nos jours, 11e vol., Halle, 1762 ; 12e vol., 1769 ; 13e et dernier vol. (jusqu'en 1648), 1772, in-4°. G—T.

BERTRAM (CHRÉTIEN-AUGUSTE), conseiller de guerre et des domaines de Prusse, naquit à Berlin, le 17 juillet 1751, et fit ses études au gymnase de Joachimstal, puis à l'université de Halle qu'il quitta en 1774 pour les finances. De retour dans sa ville natale en 1775, il fut attaché deux ans après à la direction générale des domaines en qualité de secrétaire intime, et devint conseiller intime de guerre. Indépendamment de cet emploi, il fut chargé de l'administration des finances du margrave Henri de Brandenbourg-Schwedt. Dès son plus jeune âge Bertram avait montré beaucoup de goût pour les lettres, et, comme élève du gymnase de Joachimstal, il avait fait une traduction de l'éloge du professeur Gellert, qu'il fit imprimer plus tard, ainsi qu'une brochure sur *les Passions de Werther*, qu'il composa pendant un séjour à Dresde. Lorsqu'il fut de retour à Berlin, son goût pour la littérature ne fit que s'accroître. Il devint collaborateur de plusieurs journaux et se fit surtout connaître par la publication de sa *Gazette littéraire des théâtres.* En 1789, ses occupations à la direction des finances et à celle du théâtre de Berlin l'obligèrent de cesser ses travaux littéraires. En 1790, l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, l'éleva à la dignité de baron. En 1806, la direction générale des finances et des domaines ayant été transférée dans la vieille Prusse, il accompagna son chef, le ministre Schroetter, et fut mis à la retraite, en 1813, par suite d'une nouvelle organisation. Alors il s'occupa de réunir une collection de portraits de personnages historiques dont il fit la biographie, et il continua de cultiver les sciences. C'est ainsi que partageant son temps entre l'étude et la culture d'un petit jardin, où il avait réuni les fleurs les plus rares, il atteignit sa 80e année. Il mourut le 18 septembre 1830. A de vastes connaissances, Bertram joignait une grande mémoire qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, on cite : 1° *Almanach des Muses allemandes*, Francfort et Leipsick, 1775 ; 2° *Feuille littéraire*, de 1776 à 1777 ; 3° *Bibliothèque générale pour les artistes dramatiques*, Francfort et Leipsick, 1776-1777 ; 4° *Gazette des théâtres*, de 1778 à 1784 ; 5° *Projet d'amélioration du théâtre allemand*, 1780 ; 6° *Biographie des artistes et des savants de l'Allemagne*, Berlin, 1780 ; 7° *Annales du théâtre*, Berlin, 1788-1797. Z.

BERTRAM (AUGUSTE-GUILLAUME), médecin allemand, naquit le 18 août 1752, dans la vieille Marche, où son père exerçait l'art de guérir. A quatorze ans il fut envoyé aux écoles de la ville, d'où il passa ensuite à Halle, et fut admis au nombre des élèves de l'université. Il partagea dès lors son temps entre l'étude de la médecine et celle des sciences accessoires, particulièrement de l'histoire naturelle et des mathématiques, qu'il aimait avec passion. Persuadé que les voyages seuls peuvent procurer des connaissances positives en minéralogie, il profita d'une occasion qui se présenta en 1776, pour aller parcourir les montagnes des Géants, dans la Bohême. L'année suivante, il se rendit à Goettingue, puis revint à Halle où le bonnet de docteur lui fut donné en 1781, après neuf années d'études. La pratique à laquelle il s'adonna dès lors lui réussit d'abord très-peu ; mais avec le temps sa clientèle augmenta, et il finit par devenir un médecin très-répandu. En 1787, il fut nommé professeur à l'université; mais l'année suivante, le 25 mars, une fièvre putride termina prématurément sa carrière. On n'a de lui qu'un seul opuscule, intitulé : *Dissertatio de spasmo, ab examinatione conjecturas sistens*, Halle, 1781, in-8°. J—D—N.

BERTRAND D'ALAMANON, troubadour du 13e siècle. Les manuscrits ne donnant aucun renseignement sur sa vie, on est obligé de les emprunter, avec une juste défiance, de Nostradamus, qui en parle avec quelque détail. Ce troubadour, possesseur du fief d'Alamanon, dans le diocèse d'Aix en Provence, se distingua moins par des vers adressés aux dames que par des satires contre plusieurs souverains : dans ses sirventes, il ne garde aucune mesure, et traite sans ménagements les rois, le pape, et surtout l'archevêque d'Arles. Il paraît qu'après avoir été tour à tour caressé et maltraité par ceux qui furent l'objet de ses éloges ou de ses satires, la chicane l'arracha aux muses, car il se peint lui-même entouré d'avocats, de mémoires, d'huissiers, et regrette le temps où « il s'adonnait au chant, à la joie, à la chevalerie, à la galanterie. » Quelques pièces qu'il adressa, jeune encore, à Étiennette de Gantelmi, dame de Romanin, tante de la fameuse Laure, font regretter qu'il ait abandonné sitôt les chants tendres et naïfs pour des satires politiques, dont il ne lui revint ni gloire, ni profit, et qui ne sont pour nous que des monuments de l'excessive hardiesse des poëtes de ces temps de troubles et de discordes civiles. P—x.

BERTRAND DE GORDON, troubadour du 13e siècle, que l'on croit appartenir à l'une des plus anciennes maisons du Querci, n'est connu que par un tenson, dialogue dans lequel il s'énonce en grand seigneur, injuriant et flattant tour à tour un jongleur, qui l'injurie également et le flatte, selon qu'il en est mal ou bien traité. L'idée de ce tenson, qui contient de grossières personnalités, est la même que celle dont Molière a tiré un si grand parti dans la scène entre Vadius et Trissotin de sa comédie des *Femmes savantes*. P—x.

BERTRAND (Pierre), cardinal, natif d'Annonay, professa longtemps avec une grande réputation le droit civil et canonique à Avignon, à Montpellier, à Orléans, à Paris, et eut pour amis tous les gens de lettres de la cour des papes d'Avignon et de celle des rois de France. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut successivement chanoine et doyen du Puy-en-Velay, conseiller-clerc au parlement de Paris, chancelier de la reine Jeanne de Bourgogne, évêque de Nevers, et ensuite d'Autun. Il est principalement connu par le rôle qu'il joua dans la conférence de Vincennes en 1329, présidée par Philippe de Valois. L'objet en était, sur les plaintes des barons contre l'envahissement des justices ecclésiastiques, de régler la compétence des prélats, de réprimer les entreprises de leurs officiaux, et de déterminer les limites précises des deux juridictions, question non moins difficile que délicate, dans un temps où les esprits n'étaient pas aussi éclairés qu'ils le sont aujourd'hui. Le clergé fut vivement attaqué par le célèbre Pierre de Cugnières, avocat du roi, et défendu avec chaleur par Pierre Roger, élu archevêque de Sens, depuis pape, sous le nom de Clément VI, et par Bertrand. Ce dernier, qui en fut le principal acteur du côté du clergé, s'attacha principalement à établir la compatibilité des deux juridictions dans la même personne, et à prouver que la connaissance des causes civiles appartient aux ecclésiastiques de droit divin et humain, par coutume et par privilége. Le résultat de la conférence, qui tint cinq séances, tant à Paris qu'à Vincennes, fut que les prélats promirent une réformation. Le roi leur donna environ un an pour y travailler ; mais ses différends avec l'Angleterre ne lui permirent pas d'en poursuivre l'exécution. Quoique Fleury et Brunet disent que cette dispute ne produisit rien, il est certain qu'elle a été le fondement de toutes celles qui se sont élevées depuis entre les deux autorités ; qu'on l'a toujours regardée comme l'époque d'un grand changement, en ce que, ainsi que l'observe le président Hénault, c'est de là que date « l'introduction de la forme des appels comme d'a« bus, dont les principes sont plus anciens que le « nom, et dont l'effet a été de restreindre la juri« diction ecclésiastique dans des bornes plus étroites. » Fleury prétend encore que, dans cette dispute, la cause de l'Église fut mal attaquée et mal défendue. Ce reproche ne peut s'appliquer à Pierre de Cugnières, dont nous n'avons le plaidoyer que par l'extrait qu'en a fait son antagoniste. Le zèle que Bertrand déploya dans cette célèbre dispute pour défendre les intérêts du clergé lui valut le chapeau de cardinal, que Jean XXII lui donna en 1331. Philippe de Valois lui permit aussi de porter des lis dans l'écusson de ses armes. La relation des conférences de Paris et de Vincennes, après avoir été insérée dans différents recueils d'une manière très-inexacte et souvent inintelligible, a été publiée, en 1731, par Brunet, purgée des fautes qui la déshonoraient, sous ce titre : *Libellus D. Bertrandi*, etc., *adversus Petrum de Cugneriis, purgatus a variis mendis, et restitutus ad fidem duorum manuscriptorum Colbertinorum*. Elle est précédée d'une lettre curieuse de l'éditeur sur toute cette affaire. C'est dans cet état que l'ouvrage a été réimprimé dans le 3e vol. des *Libertés gallicanes* de Durand de Maillane. On lui donne mal à propos le titre d'*Actes de la conférence*, etc. Ces actes n'ont jamais été imprimés, et ne pouvaient l'être, puisque le clergé refusa constamment de communiquer ses réponses au plaidoyer de Pierre de Cugnières. Ce que nous avons sous ce titre est de la composition de Bertrand. On a encore de ce cardinal : *Tractatus de origine jurisdictionum, sive de duabus potestatibus*, etc., Paris, 1551, in-8°. Il avait composé plusieurs autres ouvrages qui sont restés manuscrits, entre autres des commentaires sur le 6e livre des *Décrétales*. Ce cardinal mourut le 24 juin 1349, à Avignon, avec la réputation du plus savant canoniste de son siècle. Il avait fondé à Paris le collége d'Autun, ou autrement *du cardinal Bertrand*. B—I et T—D.

BERTRAND (Étienne), jurisconsulte, natif du Dauphiné, alla s'établir à Carpentras, dans le comtat Venaissin. C'était un théâtre bien obscur pour un talent aussi distingué que le sien. Il a laissé six volumes in-fol. de *Conseils*, impr. en 1532. Le célèbre Dumoulin, qui en faisait le plus grand cas, n'a pas dédaigné de les enrichir de notes de sa façon, et il

dit que ces conseils doivent être d'une grande autorité, parce que l'auteur, très-versé dans la jurisprudence, n'était point étranger à la pratique du barreau. Ses avis étaient toujours dictés par la plus sévère équité, et il ne les fondait que sur des motifs solides et raisonnables, et non sur des subtilités captieuses. B—I.

BERTRAND (FRANÇOIS), avocat, né à Orléans dans le 16e siècle, avait reçu une éducation soignée; mais il ne répondit point aux desseins de sa famille, et consulta moins sa raison que son goût en se livrant à la poésie. On a de lui : 1° *les Premières idées d'amour, contenant les amours d'Europe, en quatre livres, six églogues et un livre de Mélanges*, Orléans, 1599, in-8°; 2° *Priam, roi de Troie, tragédie, avec des chœurs*, imprimée en 1600, selon les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français;* à Rouen en 1605, suivant la Vallière; et à Rouen en 1611, in-12, selon Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, t. 2, p. 29). W—S.

BERTRAND DE BORN. *Voyez* BORN.

BERTRAND, ou BERTRANDI (JEAN), d'une maison des plus anciennes de Toulouse, capitoul en 1519, second président du parlement en 1533, premier président en 1536. François Ier, à la sollicitation d'Anne de Montmorenci, le nomma, en 1538, troisième président du parlement de Paris, et, en 1550, premier président. Diane de Poitiers, lors de la disgrâce du chancelier Olivier, lui fit, le 22 mai 1551, donner la commission de garde des sceaux, charge qu'il exerça jusqu'à la mort de Henri II, arrivée le 10 juillet 1559. Bertrand, devenu veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique. D'abord évêque de Comminges, il fut fait archevêque de Sens en 1555, et cardinal en 1557. Il se trouva à Rome à l'élection du pape Pie IV, à la fin de 1559, et mourut à Venise en revenant en France, le 4 décembre 1560, à 90 ans. — *Jean* BERTRAND, sieur de Catourze, son neveu, fut aussi premier président au parlement de Toulouse, et mourut le 1er novembre 1594. C'est de ce dernier que François Bertrand, son fils, a écrit la vie à la tête de son livre, intitulé : *de Vitis jurisperitorum*, Toulouse, 1617; Leyde, 1675, in-4°, réimprimé par Frankius, avec les ouvrages de Bernard Rutilius et Guillaume Grotius, sur le même sujet, Halle, 1718, in-4°. — BERTRANDI (*Nicolas*), de la même famille, avocat au parlement de Toulouse, et professeur en droit en l'université de la même ville, mort en 1527, a laissé : *de Tholosanorum Gestis*, Toulouse, 1515, in-fol., trad. ensuite en français, sous le titre de *Gestes des Tholosains*, Toulouse, 1517, in-4°. Il a donné dans le fabuleux jusqu'au temps de Raymond, comte de St-Gilles; quant aux temps suivants, il n'a fait que transcrire la chronique de Guillaume de Puy-Laurens et de Bernard de la Guionie. A. B—T et C. T—Y.

BERTRAND (PHILIPPE), sculpteur, né à Paris, en 1664, fut reçu à l'académie sur un groupe en bronze représentant l'*Enlèvement d'Hélène*. Il travailla pour les églises de Paris et les maisons royales. Il fit entre autres la *Force* et la *Justice* dans les panneaux des arcades du chœur de Notre-Dame; *St. Satyrus*, aux Invalides; *l'Air*, pour le château de Trianon. La figure du *Christ*, l'une des deux qui furent longtemps placées à la Samaritaine sur le Pont-Neuf, était aussi de Bertrand. On lui doit encore les bas-reliefs de la porte triomphale érigée par la ville de Montpellier en l'honneur de Louis XIV. Après avoir longtemps souffert avec constance les atteintes de la gravelle, cet artiste estimable, mais qui ne fut pas du premier rang, mourut à Paris, en 1724, à l'âge de 60 ans. D—T.

BERTRAND (JEAN-BAPTISTE), médecin, membre de l'académie de Marseille, naquit au Martigue en Provence, le 12 juillet 1670. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit même son cours de théologie; mais son goût le portant vers la médecine, il renonça à sa première vocation, et alla étudier à Montpellier. Après avoir exercé son art dans son pays natal, il se transporta avec sa famille à Marseille. Ses trois collègues à l'Hôtel-Dieu de cette ville ayant renoncé à leur service dans une fièvre contagieuse en 1709, il resta seul chargé de ce pénible emploi. Il fut attaqué de la maladie, et eut le bonheur de n'y point succomber. Bertrand montra le même zèle dans la peste de 1720. Il vit périr presque toute sa famille au service des pestiférés, fut lui-même atteint de ce cruel fléau, et s'en sauva encore. Son dévouement lui valut une pension du gouvernement. Il mourut le 10 septembre 1752. C'était un homme rempli de probité, de désintéressement, officieux, doux, ouvert, enjoué. On a de ce médecin : 1° une *Relation historique de la peste de Marseille*, 1721, in-12; Lyon, 1723, avec des observations. L'ouvrage a été traduit en latin par le docteur Fernès, médecin espagnol. Il fut vivement attaqué dans le *Journal des Savants*, et défendu par Astruc. 2° *Lettre sur le mouvement des muscles et sur les esprits animaux*. 3° *Réflexions sur le système de la trituration*, dans le *Journal de Trévoux*. 4° *Dissertation sur l'air maritime*, dont l'objet est de prouver, contre le préjugé vulgaire, que l'air de la mer n'est point salé, et que, loin d'être nuisible aux personnes attaquées de phthisie, il leur est très-salutaire, Marseille, in-4°. 5° *Lettre à M. Deidier*, où il repousse les traits peu mesurés que ce professeur de chimie de Montpellier avait lancés contre lui dans son *Traité des tumeurs*. Bertrand a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, entre autres un *Traité de la peste, ou de la Police pour le temps de contagion*. T—D.

BERTRAND (THOMAS-BERNARD), de Paris, né le 22 octobre 1682, reçu docteur en 1710, professeur de chirurgie en 1724, de pharmacie en 1738, de matière médicale en 1741, élu doyen en 1740, longtemps médecin de l'Hôtel-Dieu, mort le 19 avril 1751, est auteur de diverses thèses intéressantes : *An catamœnia a plethora?* en 1711; *Utrum in ascite paracenthesim tardare malum?* 1730; *An aqua potus omnium saluberrimus?* 1739; *An venæ sectio, operationum frequentior simulque periculosior?* 1744; *An alvis astrictioribus, medicina in alimento et blanda catharsi?* 1747. On lui doit encore des *Vies d'hommes illustres* et un *Catalogue raisonné de tous les*

autres docteurs; une vie de Celse en latin et un *Index*: une *Vie de Gui Patin*; des *Remarques sur la pathologie de Lomnius*; une *Pharmacie* et une *Chimie, avec un index des maladies et des remèdes*; beaucoup de *Remarques fugitives sur l'anatomie, la chimie, la botanique*. Il a compulsé tous les registres de la faculté, les vingt-deux volumes in-fol. que six siècles avaient accumulés, pour en composer un ouvrage très-curieux, sous le nom d'*Annales facultatis*, qui, après être resté longtemps entre les mains de son fils, a fini par n'être pas imprimé. — Son fils, *Bernard-Nicolas* BERTRAND, né à Paris en 1715, mort le 29 septembre 1780, a laissé, 1° *Éléments de physiologie*, Paris, 1756, in-12; 2° *Éléments d'oryctologie*, Neuchâtel, 1770, in-8°; 3° des thèses et des dissertations insérées dans le *Journal de Médecine*. C. et A—N.

BERTRAND (ALEXANDRE), né à Paris au milieu du 17e siècle, mort en 1740, fut, dans son temps, un mécanicien habile et un ingénieux directeur des spectacles de la foire. En 1690, il dirigeait à la foire St-Germain un théâtre de marionnettes. Il imagina de faire représenter dans sa loge, par de petits enfants, une comédie. Les comédiens français obtinrent la démolition du théâtre de Bertrand, qui s'en tint alors aux danseurs de corde et aux marionnettes. En 1697, lors de l'expulsion des comédiens italiens, Bertrand et les autres entrepreneurs de jeux forains crurent pouvoir s'emparer de leur répertoire. Sur de nouvelles plaintes des comédiens français, il fut interdit aux acteurs forains de donner aucune comédie par dialogue. Ceux-ci eurent recours aux scènes en monologue, c'est-à-dire qu'un seul acteur parlait, et que les autres ne faisaient que des signes. Bientôt on imagina différentes manières d'éluder les défenses. Les comédiens français se plaignirent de nouveau. En 1709, Bertrand et ses confrères firent une vente simulée à Holtz et Godard, suisses de la garde du duc d'Orléans. Les poursuites continuaient, et, pendant ce temps, les acteurs parodiaient dans leurs pantomimes, non-seulement les pièces du Théâtre-Français, mais les acteurs eux-mêmes, qu'ils désignaient sous le nom de *Romains*, et dont ils imitaient le geste et le débit, en prononçant d'un ton tragique des mots sans aucun sens, mais qui se mesuraient comme des vers alexandrins. En 1710, on imagina les écriteaux. Cette nouveauté attira beaucoup de monde aux spectacles de la foire. Il paraît qu'en 1712 Bertrand se retira de ses entreprises, et les céda à Bienfait, son gendre. A. B—T.

BERTRAND (FRANÇOIS-SÉRAPHIQUE), avocat, né à Nantes, le 30 octobre 1702, s'était acquis une grande réputation au barreau, que la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre longtemps. Il se fit connaître au conseil d'État par un mémoire en faveur du commerce de Nantes contre la place de St-Malo, qui sollicitait la franchise de son port. Il a composé des poésies fugitives et traduit plusieurs odes d'Horace; ses œuvres ont été réunies dans un volume in-16, imprimé à Leyde (Nantes), 1749, sans nom d'auteur, avec cette modeste épigraphe: *Longi solatia morbi*. Bertrand est aussi l'éditeur du *Ruris Deliciæ* (1736 in-12), collection de vers latins et français composés par divers auteurs, et dont le mérite est fort inégal. Sujet à de graves infirmités, dans un âge où l'homme jouit pour l'ordinaire de toute sa force, Bertrand savait charmer ses douleurs par une philosophie douce, et par la société d'amis aimables et instruits. Il est mort le 15 juillet 1752, âgé de 50 ans. D. N—L.

BERTRAND (ÉLIE), né à Orbe en Suisse, en 1712, pasteur de village en 1739, prédicateur à Berne en 1744, conseiller privé du roi de Pologne, fut membre des académies de Stockholm, Berlin, Florence, Lyon, etc., et cultiva avec zèle et succès les sciences naturelles. On lui doit son grand nombre de dissertations et de mémoires. Ses principaux ouvrages sont: 1° *le Philantrope*, la Haye (Lausanne) 1738, 2 vol. in-12; 2° *Mémoires sur la structure intérieure de la terre*, Zurich, 1752, in-8°; 3° *Essais sur les usages des montagnes, avec une lettre sur le Nil*, ibid., 1754, in-4°, ouvrage que M. Denina appelle excellent; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire des tremblements de terre de la Suisse, principalement pour l'année 1755, avec quatre Sermons prononcés à cette occasion*, Berne, 1756, in-8° (les *Mémoires* imprimés à part, la Haye, 1757, in-8°); 5° *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du pays de Vaud*, Genève, 1758, in-8°; 6° *Théologie, astronomique de W. Derham*, 1760, in-8°; 7° *Museum*, 1763; 8° *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, la Haye, 1763, 2 vol. in-8°; 9° *Recueil de divers Traités sur l'histoire naturelle de la terre et des fossiles*, Avignon, 1766, in-4°; 10° *le Solitaire du Mont-Jura, récréation d'un philosophe*, Neufchâtel, 1782, in-12; 11° *Sermons prononcés à Berne à l'occasion de la découverte d'une conspiration contre l'État*, Lausanne, 1749, in-8° (les deux premiers sermons sont de Bertrand, le troisième est de J.-A. Altmann); 12° *Confession de foi des Églises réformées en Suisse*, 1760, traduction de l'ouvrage de Bullinger, intitulé: *Confessio fidei*; 13° *le Thevenon, ou les Journées de la Montagne*, Lausanne, 1777, in-12, 1780, 2 vol. in-8°. A. B—T.

BERTRAND (JEAN), agronome, naquit en 1708, à Orbe; il descendait de la famille Bertrand ou Bertrandi de Toulouse, dont une branche ayant embrassé la réforme, vint, après la révocation de l'édit de Nantes, chercher un asile en Suisse, et était frère aîné d'Élie Bertrand (1). (*Voy.* l'article précédent.) Après avoir achevé ses études dans les académies de Lausanne et de Genève, il se rendit en Hollande pour y perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Il n'avait que vingt

(1) L'homonymie est, comme on l'a déjà dit, la source de la plupart des erreurs répandues dans l'histoire littéraire: et les biographes les plus exacts n'ont pas toujours pu s'en préserver: c'est ainsi que Ersch, dans *la France littéraire* (Hambourg, 1787-1806, 5 vol. in-8°), attribue à Élie Bertrand la *Morale de l'Évangile*, ouvrage qui est de Jean-Élie Bertrand. La *Bibliographie agronomique* fait Élie Bertrand l'auteur de l'*Eau considérée sous le rapport économique*, laissant à Jean Bertrand le *Traité de l'irrigation des prairies*, comme si c'était un autre ouvrage; elle donne encore à Élie les *Éléments d'agriculture*, qui sont incontestablement de son frère, le pasteur d'Orbe.

ans lorsqu'il soumit sa traduction des *Nouveaux Sermons* de Tillotson au jugement de Barbeyrac, qui la trouva digne de paraître à la suite de celle qu'il avait donnée des premiers sermons de ce célèbre prédicateur (1). Pendant son séjour en Hollande, Bertrand publia successivement diverses traductions de l'anglais. On lui doit celle de *Léonidas*, poëme de Glover, la Haye, 1739, in-12; de *l'Amitié après la mort, ou Lettres des morts aux vivants*, par mistriss Rowe, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12; de la *Fable des abeilles* de Mandeville, ibid., 1740, 4 vol. in-12 (2); et enfin du *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, de Kolb, ibid., 1741, 3 vol. in-12, dont il retrancha les longueurs. A son retour dans sa patrie, il fut attaché d'abord à l'église de Grandson, et quelque temps après nommé pasteur d'Orbe. Dès lors il consacra tous ses loisirs à l'agronomie, examinant les procédés et les méthodes de culture en usage dans les divers cantons, et travaillant sans relâche à les améliorer. Trois prix qu'il remporta, par autant de mémoires sur des questions proposées par la société économique de Berne, étendirent sa réputation. Cette société, dont on ne peut méconnaître les importants services, l'admit au nombre de ses membres et le choisit pour son secrétaire. Chéri de tous ceux qui le connaissaient, pour sa douceur et sa bienveillance, Bertrand passa ses dernières années au milieu de ses compatriotes, et mourut le 28 décembre 1777, dans sa 69e année (3). Outre les traductions dont on a déjà parlé, Barbier (*Examen critique*, p. 108) lui attribue encore celle des *Nouveaux sermons* de Doddrige, Genève, 1759; et M. Quérard (*France littéraire*) celle de la *Théologie astronomique* de Derham, ibid., 1760. On lui doit une édition, considérablement augmentée, de la *Théorie et pratique du jardinage*, in-4° (*Voy.* Dezallier d'Argenville.) Le recueil de la société économique de Berne contient de lui divers traités sur es labours, sur la culture alternative, sur l'emploi et l'usage des marais, etc. Enfin on a de lui : 1° *de l'Eau relativement à l'économie rustique, ou Traité de l'irrigation des prés*, Avignon et Lyon, 1764, in-8°, avec 7 pl.; 2e édit., Paris, 1801, in-8°; trad. en allem., Nuremberg, 1765. 2° *Essai sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, à la population, au commerce, aux arts et aux métiers*, Berne, 1766, in-8°. Cet ouvrage, l'un de ceux qui furent couronnés par la société de Berne, a été traduit en italien et en allemand. 3° *Éléments d'agriculture fondés sur les faits, à l'usage des gens de la campagne*, ibid., 1775, in-8°; traduit en allemand, ibid., 1785. 4° *Encyclopédie économique*, Yverdun, 1770-71, 16 vol. in-8°. Bertrand fut éditeur de cette utile compilation, dans laquelle il a refondu tous ses ouvrages. *Voy.* son éloge dans le *Journal helvétique*, janvier 1778. W—s.

(1) Les *Nouveaux sermons* de Tillotson, traduits par J. Bertrand, forment le 6e volume dans l'édition d'Amsterdam, 1728. Le 7e porte le nom de Beausobre.

(2) L'auteur de l'éloge de J. Bertrand ne cite point parmi ses traductions la *Fable des Abeilles* de Mandeville.

(3) La *Bibliographie agronomique* place la mort de J. Bertrand en 1702, et Barbier, dans son *Examen critique*, vers 1786. C'est une double erreur. Il est probable que l'une de ces deux dates est celle de la mort d'Élie Bertrand, dont aucune biographie n'a fixé jusqu'ici l'époque d'une manière précise.

BERTRAND (Antoine-Marie), négociant à Lyon, à l'époque où Châlier et son parti y dominaient, se montra l'un des plus ardents sectaires, et fut nommé maire en février 1793. Il débuta par annoncer aux députés des sections, qui venaient de se déclarer en permanence pour résister au parti de Chalier, qu'*il ferait sauter leur permanence à coups de canon*, paroles à la suite desquelles il s'éleva une rixe qui coûta la vie à plusieurs personnes. Après la mort de Chalier, Bertrand vint à Paris, fut membre du club des cordeliers, figura dans l'affaire de Babeuf et dans l'attaque du camp de Grenelle. Arrêté par suite de cette dernière affaire, il fut condamné à mort par une commission militaire, et exécuté le 9 octobre 1796. K.

BERTRAND (Philippe), géologue et ingénieur, né vers 1730, près de Sens, au château de la Commanderie de Launay, dont son père était régisseur, fut admis jeune dans le corps du génie civil, et employé successivement dans l'Auvergne, les Alpes et les Pyrénées. Il sut mettre à profit ses excursions pour acquérir des connaissances étendues dans les différentes branches de l'histoire naturelle, mais surtout dans la géologie. Ses études scientifiques ne le détournaient point des devoirs de son état; et en 1769 il fut nommé ingénieur en chef de la province de la Franche-Comté. Lachiche (*voy.* ce nom), officier du génie militaire, sollicitait à cette époque, du gouvernement, l'exécution d'un canal du Rhône au Rhin, par la Saône et le Doubs. Le mémoire et les plans qu'il avait adressés au ministre furent renvoyés à l'examen de Bertrand. Cette entreprise présentait des difficultés qu'il exagéra dans un rapport, moins peut-être par une basse jalousie, comme Lachiche le lui a reproché, que par suite de la mésintelligence qu'on a toujours vue subsister entre les ingénieurs civils et les ingénieurs militaires. Le projet du canal du Rhône au Rhin fut donc ajourné. Peu de temps après, Bertrand présenta un plan pour rétablir la navigation du Doubs à la Saône, non telle qu'elle avait existé jadis par le lit de la rivière du Doubs, mais en construisant, de Dôle à St-Jean-de-Lône, un canal qui joindrait à l'avantage d'abréger le trajet de huit lieues sur onze celui de rendre la navigation praticable en tout temps. C'était le projet proposé par Lachiche dès 1765. En supposant qu'il se fût trompé sur les nivellements et sur quelques autres détails d'exécution, il n'en avait pas moins eu le premier l'idée du canal de dérivation, et il était juste de lui en laisser l'honneur Mais Bertrand, après avoir fait exécuter le plan de Lachiche, soutint qu'il n'en avait jamais eu connaissance. (*Projet d'un canal*, p. 5.) Malgré toutes les réclamations de Lachiche, un arrêt du conseil du 25 septembre 1783, autorisant la construction du canal de Dôle à St-Jean-de-Lône, confia la direction des travaux à Bertrand, qui les adjugea le 3 novembre suivant, pour la somme bien insuffisante de 610,000 livres. Nommé, en 1787, inspecteur général des ponts et

chaussées, il laissa le soin d'achever ce canal à son successeur, et vint à Paris prendre part aux travaux de la direction du génie. Depuis qu'il n'avait plus à redouter la concurrence de Lachiche, les obstacles qu'il avait trouvés dans le projet de jonction du Rhône au Rhin ne lui paraissaient plus insurmontables. Il présenta donc en 1790, à l'assemblée nationale, un mémoire dans lequel il montre toute l'importance que peut avoir la réunion de ces fleuves au moyen de la rivière du Doubs; mais n'osant pas se donner pour l'auteur de ce projet, et ne voulant pas en restituer l'honneur à Lachiche, il l'attribue aux Romains, qui paraissent en effet avoir conçu l'idée d'un plan général de canalisation des Gaules. Lachiche, comme le véritable auteur du projet, demanda que l'exécution lui en fût confiée; mais on jugea qu'il n'était pas sans inconvénient de charger un ingénieur militaire d'un travail qui rentrait dans les attributions des ponts et chaussées. On se contenta donc de lui accorder une indemnité pour ses plans, et l'adoption du projet de Bertrand fut décidée. La traversée de la ville de Besançon offrait de grandes difficultés. Bertrand proposa de l'éviter en perçant le rocher sur lequel la citadelle est placée; mais les négociants insistèrent pour le passage du canal sous les murs de la ville, et leur demande, appuyée par le génie militaire, a prévalu, malgré toutes les objections des ponts et chaussées. La portion du canal de Dôle à Besançon fut terminée en 1820; celle de Besançon à Mulhausen, en 1829; et cette grande entreprise fut entièrement achevée en 1832. Bertrand n'eut pas la satisfaction de voir exécuter son projet: il était mort à Paris en 1811. Depuis 1786 il était membre de l'académie de Besançon, et correspondant de la société d'agriculture du département du Doubs, depuis son organisation en 1800. Outre quelques articles insérés dans le *Journal des Mines*, t. 7-9, dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. 1er, p. 312-13, on a de Bertrand : 1° *Projet d'un canal de navigation pour joindre le Doubs à la Saône*, Besançon, 1777, in-4° de 37 p., avec un plan. Ce canal est celui de Dôle à St-Jean-de-Lône, dont on a parlé. 2° *Lettre à M. le comte de Buffon, ou critique et nouvel essai sur la théorie générale de la terre*, Besançon et Paris, 1780, in-12; seconde édition, augmentée d'un *Supplément où l'on traite plus en détail les questions fondamentales de la géographie physique*, ibid., 1782, in-18. Au système de Buffon, Bertrand en oppose un autre qui n'a pas été plus goûté des physiciens, et qui d'ailleurs n'a pas, comme celui du brillant auteur de l'*Histoire naturelle*, l'avantage d'être présenté d'une manière séduisante. Suivant Bertrand, l'eau est le principe de toutes choses; et c'est à cet agent que l'on doit rapporter l'ordre actuel de l'univers. Cette idée, comme on voit, n'est pas neuve. 3° *Avis importants sur l'économie politico-rurale des pays de montagnes*, sur la cause et les effets progressifs des torrents, etc., Paris, 1788, in-8° de 15 p. 4° *Mémoire présenté à l'assemblée nationale sur le projet de jonction du Rhône au Rhin*, ibid., 1790, in-4°. Lachiche le fit réimprimer la même année, avec ses observations. 5° *Projet du canal à continuer pour la jonction du Rhône au Rhin*, ibid., in-4° de 50 p. 6° *Système de navigation fluviale*, ibid., 1793, in-4°; seconde édition, 1804, in-4° de 31 p., avec une planche représentant l'écluse construite en 1787 sur la Saône, à Gray. 7° *Nouveau Système sur les granits, les schistes, les mollaces et autres pierres vitreuses*; précédé de quelques observations sur les Pyrénées, ibid., 1794, in-8° de 64 p. Ce n'est qu'un extrait de la *Lettre à Buffon*. 8° *Nouveaux principes de géologie*, ibid., 1798, in-8°; seconde édit., revue et corrigée, 1804, in-8°. Cet ouvrage est une critique des différents systèmes anciens et modernes sur la formation de la terre; l'auteur s'attache principalement à combattre la théorie géologique de la Métherie, alors la plus accréditée. Ce géologue abandonna depuis le principe qu'il avait admis dans sa théorie de la terre, que les substances dont est composé le globe terrestre ont joui d'une liquidité aqueuse; mais ce fut uniquement d'après ses propres réflexions. Breislack dit que les idées de Bertrand sur la formation des granits sont non-seulement étranges et bizarres, mais encore peu intelligibles et contraires aux notions les plus reçues en chimie (*Introd. à la géologie*, p. 120). 9° *Précis de l'affaire concernant le canal proposé sous la citadelle de Besançon*, pour la jonction du Rhône au Rhin, ibid., 1803, in-8°. M. Félix Muguet publia des *Réflexions sur le précis*, etc., in-8°. 10° *Avis important sur le canal de l'Ourcq*, ibid., 1805, in-8° W—s.

BERTRAND (Louis), géomètre distingué, naquit à Genève, le 3 octobre 1731. Ses progrès dans les sciences exactes furent très-rapides. A vingt et un ans il se présenta pour disputer la chaire que la retraite de Jallabert laissait vacante. Trembley, l'un de ses concurrents, lui fut préféré. Mais le jeune géomètre avait donné l'idée la plus avantageuse de ses talents, et il emporta l'estime de ses juges. Peu de temps après, il se rendit à Berlin, attiré par la réputation d'Euler. (*Voy.* ce nom.) Ce grand homme l'admit au nombre de ses élèves, et bientôt s'en fit un ami. L'académie de Berlin s'associa Bertrand en 1754; il y lut, dans des séances publiques, des mémoires sur quelques problèmes de haute géométrie qui furent jugés dignes de paraître dans ses recueils. En quittant Berlin, où il laissait d'honorables souvenirs, Bertrand visita la Hollande, l'Angleterre, et revint à Genève, riche de nouvelles connaissances. Cette chaire, objet de son ambition, devint une seconde fois vacante en 1761; il se mit de nouveau sur les rangs et l'obtint. Il la remplit pendant plus de trente ans avec un zèle infatigable et un succès qu'attestent le nombre et le mérite des élèves qu'il a formés. Lors de la révolution de Genève, il se démit de sa chaire; et, retiré dans une vallée paisible de la Suisse, il chercha, par l'étude de la géologie, à se distraire des maux qui pesaient sur sa patrie. Il y revint en 1799, et consacra ses dernières années à perfectionner ses *Eléments de géométrie*, ouvrage devenu classique à Genève. Bertrand mourut le 15 mai 1812, à 81 ans. Outre plusieurs mémoires dans

le recueil de l'académie de Berlin, on a de lui : 1° *de l'Instruction publique*, Genève, 1774, in-12. 2° *Développements nouveaux de la partie élémentaire des mathématiques, prise dans toute son étendue*, ibid., 1778, 2 vol. in-4°. C'est dans cet ouvrage, le principal titre de Bertrand à l'estime de la postérité, que furent données, pour la première fois, la véritable définition de la quantité angulaire et la démonstration rigoureuse de la théorie des parallèles, aujourd'hui généralement adoptées. 3° *Renouvellements périodiques des continents terrestres*, Hambourg, 1799 ; 2e édition, Genève, 1803, in-8°. On y trouve plusieurs faits curieux et des observations intéressantes; mais on doit regretter que Bertrand, égaré par l'esprit de système, ait donné pour base à son ouvrage une théorie inadmissible. Il suppose le globe creux, et place au centre un noyau d'aimant qui se transporte au gré des comètes d'un pôle à l'autre, en traînant avec lui le centre de gravité et la masse des mers, et noyant ainsi alternativement les deux hémisphères. (*Voy.* Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, p. 26, édition in-4°.) 4° *Eléments de géométrie*, Genève, 1812, in-4°, avec 11 planches. C'est, à proprement parler, une 2e édition de la géométrie élémentaire contenue dans l'ouvrage indiqué sous le n° 2. L'auteur y a fait les changements nécessaires pour rendre cette partie de son travail plus correcte, plus claire et plus complète. Son style, dit M. Raymond, a de l'élégance, de l'agrément même, et une grande clarté. (*Voy.* le *Magasin encyclopédique*, 1812, t. 2, p. 433-40.) M. Boissier, alors recteur de l'académie de Genève, a publié une notice sur Bertrand, dans la *Bibliothèque britannique*, t. 50, sciences et arts, p. 173-81. W—s.

BERTRAND (JEAN-ÉLIE), parent du précédent, naquit à Neufchâtel en 1737. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut appelé à Berne pour y remplir les fonctions de premier pasteur de l'église française. Ses talents pour la chaire ayant étendu promptement sa réputation dans toute la Suisse, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'académie de Neufchâtel ; et il s'empressa de revenir dans sa patrie, dont il ne s'était éloigné qu'à regret. L'un des fondateurs de la société typographique établie dans cette ville, en 1770, il se chargea de surveiller l'impression des ouvrages qu'elle jugeait utile de reproduire. C'est en particulier à ses soins que l'on est redevable de la nouvelle édition des *Descriptions des arts et métiers*, Neufchâtel, 1771-83, in-4°, 19 vol. Cette édition, dont on a retranché plusieurs articles, tels que le *Menuisier* et le *Facteur d'orgues*, en renferme beaucoup d'autres qui ne se trouvent pas dans celle de Paris, in-fol. (*voy.* le *Manuel du libraire* de M. Brunet) ; elle est en outre augmentée des additions insérées par Justi et Schreber dans la traduction allemande et des notes de l'éditeur. Bertrand ne vit pas terminer cette utile entreprise. Il mourut à Neufchâtel, le 26 février 1779. Il était membre de l'académie des sciences de Munich et de la société des Curieux de la nature de Berlin. On lui doit une édition d'Eutrope (*Breviarium hist. romanæ*), corrigée sur les manuscrits de la bibliothèque de Berne, 1762 ou 1768, in-8°, et une édition du *Voyage en Italie* de Lalande, Yverdun, 1769, avec des notes que Barbier trouve insignifiantes (*Examen critique*, p. 108). On connaît encore de Bertrand : 1° *Sermons sur différents textes de l'Ecriture sainte*, Neufchâtel, 1773; seconde édition, 1779, in-8°. 2° *Morale de l'Evangile, ou Discours sur le sermon de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne*, ibid., 1775, 4 vol. in-8° (1). 3° *Sermons pour les fêtes de l'Eglise chrétienne*, Yverdun, 1776, 2 vol. in-8°. Les sermons de Bertrand sont estimés. 4° *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un Etat*, discours qui a concouru pour le prix proposé par l'académie de Besançon (dans le *Journal helvétique*, juin et juillet 1777). W—s.

BERTRAND (l'abbé), astronome, né vers 1755 à Autun, se distingua de bonne heure par ses dispositions pour les sciences et les lettres. L'évêque d'Autun, charmé de son mérite, l'envoya continuer ses études à Paris, où il fut reçu bachelier en théologie. Après qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé vicaire à Braux, près de Semur, dans l'Auxois. Son goût pour l'astronomie lui avait attiré déjà plusieurs réprimandes de la part de son curé, lorsqu'en 1782 l'abbé Fabaret, grand chantre de la Ste-Chapelle de Dijon, le fit venir dans cette ville et mit à sa disposition l'observatoire qu'il avait récemment établi dans la tour du logis du roi. Sur la recommandation de son protecteur, l'abbé Bertrand fut pourvu de la chaire de physique au collége de Dijon, et ne tarda pas à déployer un talent très-remarquable. Admis à l'académie de Dijon, il seconda Guyton de Morveau (*voy.* ce nom) dans ses travaux aérostatiques; et il l'accompagna, le 25 avril 1784, dans son voyage aérien, le cinquième dans l'histoire de cette science alors nouvelle. Dès 1786 il avait déterminé la position des principales villes de Bourgogne : il réduisit les étoiles du catalogue de Mayer et commença le calcul de leurs longitudes (*Connaissance des temps pour l'année* 1787) ; il observa, le 25 juin 1787, l'éclipse dont les astronomes de Paris n'avaient pu voir que le commencement, et adressa son travail à Lalande, avec lequel il était en correspondance depuis plusieurs années. (*Mémoires de l'académie royale des sciences.*) A sa sollicitation, Lalande le fit comprendre comme astronome au nombre des savants qui devaient accompagner d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de la Peirouse. Arrivé au cap de Bonne-Espérance, le 17 janvier 1792, il donna sa démission à raison du mauvais état de sa santé, et fut remplacé par M. de Rossel. Malgré sa faiblesse, il gravit au sommet de la montagne de la Table pour en mesurer la hauteur et faire des observations météorologiques, mais en descendant il tomba de rocher en rocher de plus de 30 pieds de hauteur (2). Aucune de ses blessures ne

(1) Et non pas sept, comme le dit Barbier : c'est la collection des sermons de Bertrand qui forme sept volumes

(2) De 200 pieds, suivant Lalande.

se trouva dangereuse, et d'Entrecasteaux, en quittant le cap (*Voyage*, t. 1, p. 34), se félicita de n'avoir pas eu la douleur de voir périr un de ses compagnons au début de son expédition. Bertrand conservait lui-même l'espoir de se rétablir assez promptement. Le 1er mars, il écrivit à Lalande qu'il se rembarquerait pour la France à la première occasion, et qu'en attendant il allait employer le temps de sa convalescence à faire la réduction et le calcul de ses observations; mais son mal empira, et il mourut dans le mois d'avril 1792. Les recueils de l'académie de Dijon, 1784-90, contiennent de Bertrand des mémoires, des rapports, des observations physiques et astronomiques, parmi lesquelles on distingue ses *Considérations sur les étoiles fixes*, imprimées séparément, Dijon, 1786, in-8°, et l'*Éloge de Guéneau de Montbéliard*, que Lalande trouve plein de sentiment et de goût. Il a publié séparément : *Table astronomique à l'usage de l'observatoire de Dijon*, Dijon, 1786, in-8°. Lalande lui a consacré une page intéressante dans la *Biographie astronomique*, p. 723. W—s.

BERTRAND (CHARLES-AMBROISE), connu sous le nom de BERTRAND DE LA HOSDINIÈRE, né à la Corneille (département de l'Orne), était procureur du roi près le bailliage de Falaise, lorsque la révolution éclata. Il y prit une part très-active, et fut, en 1792, nommé par le département de l'Orne député à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution; et, ce qui est assez remarquable, il accusa Garat, alors ministre de la justice, d'avoir écarté du procès des pièces favorables à l'accusé. Ce fut ensuite sur la demande de Bertrand que la convention prononça l'arrestation d'Achille Viard, agent diplomatique, qui périt sur l'échafaud; et ce fut aussi d'après sa proposition qu'elle décréta le partage des biens communaux. Il fut ensuite l'un des membres de la fameuse commission des douze, et donna sa démission quelques jours avant la révolution du 31 mai, dont il prévoyait sans doute les terribles résultats. Cette démarche le rendit suspect au parti vainqueur, et Bourdon de l'Oise fit décréter son arrestation dans la séance du 2 juin; mais St-Just lui-même ayant pris sa défense, il fut rendu à la liberté, bien que dans la discussion on eût articulé contre lui de violents griefs, et que Duperret l'y eût traité hautement de lâche. Rentré dans le sein de la convention nationale, Bertrand y garda un silence alors fort prudent. Compris dans le tiers des députés que le sort exclut du corps législatif après la fin de la session en 1795, il se retira dans le département du Calvados dont il devint un des administrateurs, et qui le nomma, en 1798, député au conseil des cinq-cents, où on le désigna sous le nom de Bertrand du Calvados, ce qui a induit en erreur les auteurs de plusieurs biographies, qui ont fait deux individus du même personnage. Dans cette assemblée, Bertrand se fit encore remarquer par l'exagération de ses opinions; et ce fut sur sa proposition que, dans sa séance du 23 juillet, elle ordonna la création d'une commission de surveillance contre les émigrés. Il dénonça ensuite les rédacteurs de plusieurs journaux, les accusant de calomnier les républicains; et, par une contradiction assez ordinaire, lorsqu'il fut question d'attaquer le directoire près de succomber, dans la journée du 30 prairial, il se montra un des défenseurs les plus ardents de la liberté de la presse. Il appuya fortement ensuite la proposition de déclarer la patrie en danger, faite par Jourdan, organe du parti révolutionnaire, et se réunit en vain à ce parti dans la journée du 18 brumaire pour empêcher le triomphe de Bonaparte. Il fut en conséquence exclu du corps législatif, et vécut depuis cette époque dans l'obscurité, jusqu'à l'époque des cent jours, où, ayant accepté des fonctions qui le mirent dans le cas de prêter serment à l'empereur, il fut atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les conventionnels régicides, et obligé de sortir de France. Il se rendit alors à Bruxelles; mais il revint bientôt dans sa patrie, par une exception ministérielle, et il mourut à la Corneille en 1819. Sa veuve lui fit élever dans le cimetière de ce village un monument sur lequel étaient inscrites ces paroles : *La patrie perdit en lui un de ses meilleurs citoyens, et la liberté un de ses plus zélés défenseurs.* Cette inscription fut conservée intacte pendant six ans; mais en 1826, un jeune substitut de Domfront, M. Lucas de Girardville, ne croyant pas sans doute que sous le gouvernement du frère de Louis XVI il fût permis de louer ainsi publiquement un de ceux qui avaient envoyé ce prince à l'échafaud, la fit enlever de vive force. La famille de Bertrand adressa aussitôt des réclamations aux différentes autorités, et la conduite du substitut fut blâmée par le procureur général de Caen; mais le président de la cour royale rendit en sa faveur une ordonnance de *non lieu*, motivée sur ce que l'inscription était un outrage à la morale publique et un attentat à la majesté royale. Madame Bertrand ne s'en tint pas là; elle adressa à la chambre des députés une pétition qui donna lieu à de longs débats et fut repoussée par l'ordre du jour, dans la séance du 28 février 1829, après un discours véhément de M. de Conny, et malgré les réclamations de M. le baron Lemercier et le vicomte Lemercier, député de l'Orne. M—D j.

BERTRAND (JEAN-BAPTISTE), né à Cernay-lez-Reims, en Champagne, le 8 septembre 1764, fit ses premières études à Reims, et entra dans la congrégation de l'Oratoire. Lorsque la révolution éclata, n'ayant plus de moyens d'existence, il vint à Paris, où il fut employé assez longtemps à la bibliothèque du Louvre, puis correcteur d'épreuves dans plusieurs imprimeries. Après avoir été professeur à l'école centrale de Limoges, il fut nommé, en 1803, pour remplir les mêmes fonctions au lycée de Rennes, où il exerçait en même temps la profession de libraire. Membre de la société académique de cette ville, il y lut plusieurs dissertations grammaticales, entre autres sur le participe en *ant*, dont il soutenait avec opiniâtreté la déclinaison. Au bout de quelques années, il vendit son fonds et quitta Rennes, où son caractère insociable lui avait fait des

ennemis. Revenu à Paris, il donna des soins à un grand nombre d'éditions, et fut très-utile à beaucoup d'auteurs et éditeurs pour la correction de leurs livres. Quelques pages de la *Biographie universelle* ont été revues par lui, et il a fait pour cet ouvrage l'article de MEIGRET, grammairien; mais sa santé ne lui permit pas de continuer ce travail. Son humeur intraitable lui ayant fermé toutes les portes, il se retira à Ste-Périne de Chaillot, où il est mort le 11 octobre 1830. On a de lui : 1° *Il y a des cas dans toutes les langues, et c'est une erreur de croire qu'il n'y en a point dans les noms français, dissertation philosophique lue à l'Institut national*, 1797, in-8°. (*Voy.* le *Magasin encyclopédique*, 3e année, t. 2, p. 142-143.) 2° *Dissertations sur une urne conservée au musée de Rennes, et qui a dû contenir les cendres d'Artémise, reine de Carie*, lue dans la séance publique de la société des sciences et arts de Rennes, 1806. 3° *Raison de la syntaxe des participes dans la langue française*, 1809, in-8° de 135 pages. Le premier et le troisième de ces opuscules ont été réunis, sans être réimprimés, sous le titre de *Dissertations grammaticales*, 1809, in-8°. Bertrand a dû laisser en manuscrit un long travail sur le *Télémaque*, qui l'a occupé durant la moitié de sa vie. Il en avait collationné les meilleures éditions sur le manuscrit autographe de Fénelon, qui existe à la bibliothèque royale de Paris, et il prétendait avoir découvert d'autres corrections et versions de la main de l'auteur. A—T.

BERTRAND-MOLEVILLE (le marquis ANTOINE-FRANÇOIS DE), né à Toulouse, en 1744, était de la même famille que le chancelier Bertrand. Destiné dès l'enfance à la carrière de la magistrature, il fit de bonnes études dans sa ville natale et se rendit à Paris sous le ministère du chancelier Maupeou, qui le protégea et le fit nommer maître des requêtes, puis intendant de Bretagne (1). Chargé, en 1788, conjointement avec M. de Thiard, de dissoudre le parlement de Rennes, Bertrand-Moleville y fit preuve de fermeté et de courage. Les détails de cette opération sont rapportés avec beaucoup d'étendue dans le 1er volume de son *Histoire de la Révolution*. Elle lui fit alors une réputation et le mit en crédit. Cependant il n'avait obtenu aucun emploi important, lorsque la révolution commença. Bien que sa position et tous ses antécédents lui fissent en quelque façon un devoir de s'y montrer opposé, il en approuva d'abord quelques vues et même les premiers résultats qu'il croyait utiles. Ce fut sans doute à cause de ces opinions intermédiaires que, dans le mois d'octobre 1791, lorsque Thévenard quitta le ministère de la marine, Louis XVI, devenu roi constitutionnel, lui donna Bertrand-Moleville pour successeur. C'était un temps bien difficile pour les ministres chargés de soutenir un gouvernement sans force et sans capacité. Bertrand-Moleville y déploya néanmoins de la fermeté et du talent; et ce fut une des causes qui firent bientôt de lui le point de mire de tous les coups portés à ce faible gouvernement. Voulant gagner la confiance de l'assemblée, il y fit d'abord, sur l'état et l'organisation de la marine, plusieurs rapports assez satisfaisants, et qui furent loués par le petit nombre de bons esprits qui s'y trouvaient; mais rien, de la part d'un ministre de Louis XVI, et surtout de la part d'un ministre ferme et éclairé, ne pouvait alors être approuvé par une faction décidée à renverser le trône. Le comité de marine se déclara hautement contre Bertrand, et la députation de Brest, à la tête de laquelle se trouvait un sieur Cavelier, révolutionnaire outré, l'accusa d'avoir trompé le corps législatif en lui disant que les officiers de la marine étaient à leur poste, et la nation, en n'employant que des aristocrates à l'expédition de St-Domingue. (*Voy.* BEHAGUE.) Le ministre se justifia par un long discours, où il ne craignit pas d'accuser les amis des noirs de tous les désastres de cette colonie, et il fit de ces désastres une peinture déplorable. L'assemblée écouta ce discours avec assez de calme, et même elle en ordonna l'impression. Mais un mémoire justificatif, que Bertrand-Moleville publia dans le même temps sur les mêmes faits, fut dénoncé par le comité de marine. Après de longs débats, auxquels donnèrent lieu toutes ces récriminations, l'assemblée décida qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre le ministre, mais qu'il serait fait au roi un rapport sur sa conduite. Cette espèce de dénonciation, qui fut rédigée par Hérault de Séchelles, ne changea rien aux dispositions du monarque, qui répondit que Bertrand n'avait pas cessé de mériter sa confiance. Mais dans de pareilles circonstances il était difficile que le faible Louis XVI conservât auprès de lui un ministre qui avait eu le malheur de déplaire à l'assemblée. Bertrand-Moleville, ne voulant pas que sa présence ajoutât encore aux difficultés de la position de ce malheureux prince, donna sa démission. Louis XVI ne l'accepta qu'à regret, et le pria du moins de continuer à le servir de ses conseils. Il lui confia même la direction d'une police secrète, et le chargea de surveiller les complots du parti jacobin. Bertrand-Moleville mit encore beaucoup de zèle à cette mission, et, s'exposant chaque jour à de nouveaux périls, il se rendit de plus en plus suspect aux révolutionnaires. Ce fut alors que Carra le dénonça au club des jacobins comme l'un des chefs de ce comité autrichien dont la fable avait été imaginée par les ennemis du roi, et surtout par ceux de la reine. Sans s'effrayer de ces impudentes attaques, Bertrand-Moleville rendit lui-même plainte en justice contre son calomniateur; mais le juge de paix Larivière, qui reçut cette plainte, fut lui-même alors décrété d'accusation pour des poursuites qu'il avait osé commencer contre plusieurs députés, et l'affaire de l'ex-ministre dut en rester là. Celui-ci continua de former pour le salut de Louis XVI beaucoup de plans et de projets qui furent sans résultat par la difficulté des circonstances et les funestes irrésolutions du monarque. Rien ne pouvait alors le sauver de sa

(1) Il fut nommé en 1784; le 20 mai, il demanda dans un placet à Louis XVI, pour *frais d'établissement*, une somme de 80,000 liv.; et le roi écrivit au bas, de sa main, *bon pour vingt mille livres*. V—VE.

ruine, et la catastrophe du 10 août 1792 vint y mettre le comble. Cinq jours après cet événement, Bertrand-Moleville fut décrété d'accusation sur la demande de Gohier et de Fouché de Nantes. Mais il réussit à se soustraire à toutes les recherches, et se réfugia en Angleterre, où son arrivée fit une grande sensation. Les ministres et les plus grands personnages lui montrèrent toujours dans ce pays beaucoup de confiance et d'empressement; et il passa les années d'exil aussi bien que pouvait le faire un émigré dénué de fortune et de toute espèce d'industrie qui eût pu lui procurer des moyens d'existence dans une pareille position. On lui a reproché avec amertume d'avoir fait alors passer en France quelques faux assignats qui compromirent un habitant de Boulogne et le firent périr sur l'échafaud. On ne peut nier que ce fait ne fût au moins une grande imprudence de la part de Bertrand-Moleville; il le sentit lui-même vivement, et il en a gémi pendant le reste de sa vie. Condamné ainsi, jeune encore, à toutes les privations, à tous les ennuis de l'exil, Bertrand-Moleville chercha à se distraire par la composition de quelques écrits politiques. Il avait vu de près toutes les intrigues, tous les ressorts cachés de la révolution, et l'on peut dire que personne n'en connaissait mieux que lui les hommes et les choses : personne ne pouvait donc en offrir un tableau plus exact et plus complet. Ce fut dans cette pensée qu'il conçut le plan de ses écrits sur la révolution, et c'est surtout dans ce sens qu'ils doivent être lus. Le style n'en est ni brillant ni pompeux, mais il est simple, vrai et quelquefois énergique, surtout quand il s'agit de flétrir devant la postérité les auteurs des crimes qui ont déshonoré cette époque. Cette énergie et cette franchise déplurent à certains hommes exclusifs du parti royaliste, et il en résulta dans les journaux anglais une controverse où Bertrand-Moleville se fit encore remarquer par l'inflexibilité et la vigueur de ses opinions. Toujours plein de zèle pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons, il n'en désespérait même pas lorsque Bonaparte, devenu empereur, était reconnu par toutes les puissances; et ce fut dans ce temps-là (1804) qu'il accueillit avec une extrême confiance le fourbe Méhée, qui le fit croire à la sincérité de son repentir. S'étant mis de bonne foi en correspondance avec ce misérable, il fournit à ses ennemis une assez bonne occasion, il faut en convenir, de se moquer de sa crédulité. (*Voy.* MÉHÉE.) Quelques années plus tard, Bertrand-Moleville eut encore le tort de croire aux mensonges de Puisaye et de prendre sa défense (*voy.* PUISAYE) contre des hommes que protégeait toute la faveur de Louis XVIII. Ce tort ne lui a jamais été pardonné, même à l'époque de la restauration, en 1814, lorsque l'on proclamait avec tant de solennité l'oubli et le pardon de tous les torts et de toutes les injures. Bertrand-Moleville s'était hâté de revenir en France; mais bien que par son âge, son expérience et surtout par sa fermeté, il pût encore rendre d'utiles services à la monarchie des Bourbons, il ne fut pas employé, et ne réussit pas même à se faire payer de quelques sommes qui lui étaient dues par la liste civile. Le chagrin qu'il éprouva d'un tel délaissement altéra sa santé, et il est probable que ses jours en furent abrégés. Il mourut à Paris, le 19 octobre 1818. On a de lui : *Lettre à l'auteur de l'Eloge du chancelier de Lhopital qui a pour épigraphe : Nec vitæ animæque pepercit*, etc., la Haye et Paris, 1788, in-8°. Condorcet, auteur de cet éloge, y avait dirigé contre le chancelier quelques traits dont Bertrand-Moleville crut avoir à se plaindre; il ne voulut cependant pas le faire sans connaître les intentions de Condorcet, et ce ne fut qu'après la lui avoir communiquée qu'il publia l'apologie du plus illustre de ses ancêtres. 2° *Lettre au président de la convention nationale* (sur le procès du roi), Paris, 1792, in-8°. 3° *Histoire de la révolution de France*, ibid., 1800-1803, 14 vol. in-8°. Cet ouvrage avait été auparavant publié à Londres, en anglais, sous le titre d'*Annales de la révolution*. La traduction française est de l'auteur lui-même. La police consulaire fit saisir une partie de l'édition, ce qui en a rendu les exemplaires fort rares. Les quatre derniers volumes sont de Delisle de Sales, qui en avait rédigé un 5ᵉ dont la censure impériale ne permit pas l'impression. 4° *Réfutation du libelle contre la mémoire du roi Louis XVI, publié par mademoiselle Helena Williams sous le titre de Correspondance politique et confidentielle de ce prince* (en anglais), Londres, 1804. (*Voy.* WILLIAMS.) 5° *Costumes des Etats héréditaires de la maison d'Autriche*, etc., recueil de 56 pl. coloriées, avec un texte français, par M. de B. M.; et en anglais, par Dallas, Londres, 1804, in-fol. 6° *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme un abrégé de son *Histoire de la révolution*, dont il contient les documents les plus remarquables. Cette édition doit être préférée à celle qui fut faite à Paris, en 1797, d'après la version anglaise que l'auteur avait publiée à Londres; elle a été réunie par l'éditeur à la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à l'histoire de la révolution*. 7° *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'à la paix de 1763, avec tables généalogiques et politiques*, Paris, 1815, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur a suivi le plan de l'*Histoire de France* du président Hénault, avait été également composé en Angleterre, d'après les autorités et les monuments que l'auteur était à portée de consulter sur les lieux, et il l'avait d'abord publié en anglais. Le succès qu'il obtint en Angleterre le décida à en faire une traduction française. On y a ajouté un 7ᵉ volume, qui est la continuation de l'histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de George III. M—D j.

BERTRANDI (JEAN-AMBROISE-MARIE), chirurgien italien, naquit à Turin, le 18 octobre 1725. Son père n'était qu'un pauvre phlébotomiste et barbier. Après qu'il eut fini son cours de littérature et de philosophie, ses parents voulaient le destiner à l'état ecclésiastique, qui, pauvres comme ils l'étaient, semblait offrir à leur fils plus de ressources,

lorsqu'un de leurs amis, Sébastien Klingher, alors professeur de chirurgie, détermina le jeune Bertrandi à étudier cette science, en le faisant nommer élève du collége dit des Provinces. Après trois ans d'un travail assidu, il fut fait répétiteur d'anatomie ; et on y joignit, l'année d'après, la pratique et les institutions de médecine. Le docteur Caramelli, auteur de quelques dissertations physiologiques, était alors préfet de médecine, et, par conséquent, son supérieur. Dans la dissertation *de lienis Usu*, Caramelli ne dédaigna pas de citer avec éloge le jeune Bertrandi. Bertrandi n'avait encore que vingt-deux ans lorsqu'il lut sa dissertation *de Ophthalmographia*, dont Haller et Portal font les plus grands éloges. Le célèbre docteur Bianchi l'attira alors à lui, et se l'attacha ; mais cette amitié ne dura que quelques années, jusqu'au temps où des querelles littéraires s'élevèrent entre Bianchi et Morgagni. Préférant la vérité à une amitié qui lui était presque nécessaire, Bertrandi dut s'éloigner de son professeur. Il fut agrégé au collége de chirurgie en 1747. Ce fut dans cette année qu'il publia sa *Dissertatio de hepate*, où, dit Haller, *multa utiliter docet*. En 1752, le roi Charles-Emmanuel lui offrit de l'envoyer à Paris et à Londres. Il alla d'abord à Paris, où Louis et Morand l'accueillirent. Fréquentant, sous leur direction, les hôpitaux de cette grande ville, il joignit bientôt aux connaissances qu'il avait déjà dans l'anatomie la pratique la plus complète dans l'art de la chirurgie. Deux écrits qu'il lut à l'académie de chirurgie, l'un, *de Hydrocele* ; l'autre, *de hepatis Abscessibus qui vulneribus capitis superveniunt*, le firent élire associé étranger. Il partit pour Londres en 1754, et y demeura un an, dans la maison de Bromfields, chirurgien du roi, employant tout son temps, comme à Paris, dans les hôpitaux et dans la compagnie des savants. Lorsque Bertrandi fut de retour à Turin, le roi créa pour lui une chaire extraordinaire de chirurgie et d'anatomie pratique, en faisant construire, à sa sollicitation, un amphithéâtre dans l'hôpital de St-Jean. Il fut nommé peu après premier chirurgien du roi, et professeur de chirurgie pratique à l'université. La chirurgie, qui n'était exercée en Piémont que par les chirurgiens-majors des régiments, prit une nouvelle face. La société littéraire, qui fut ensuite érigée en académie royale des sciences, commençait alors à se former. Bertrandi inséra dans son 1er volume ses dissertations *de glanduloso ovarii Corpore, de Placenta*, et *de Utero gravido*. On sait que Buffon se servit des observations sur le corps jaune glanduleux de l'ovaire, que Bertrandi lui adressa dans une lettre en latin, et qu'il en étaya son ingénieux système sur la génération. Le principal ouvrage de Bertrandi est le *Trattato delle operazioni di chirurgia*, Nice, 1763, 2 vol. in-8° (1). Il travaillait à un traité d'anatomie géométrique, et à une histoire de la chirurgie ancienne comparée à la chirurgie moderne, lorsque la mort le ravit aux sciences et à l'humanité, à l'âge de 42 ans, en 1765. Les œuvres posthumes de Bertrandi, unies à son *Trattato delle operazioni*, font un corps presque complet de chirurgie. Elles contiennent tous les traités qu'il dicta à l'université de Turin, en qualité de professeur, tels que *de' Tumori, delle Ferite, delle Ulceri, delle Malattie delle ossa*, et *dell' Arte ostetricia*. Les savants éditeurs Penchienati et Brugnone y ajoutèrent : *Trattato delle malattie degli occhi, delle orecchie e della bocca*, en complétant au reste, par des suppléments, tous les traités que l'auteur avait laissés imparfaits. L'ouvrage, y compris les opuscules qu'on avait déjà imprimés séparément, forme 13 vol. in-8°. B—BE.

(1) Il a été traduit en français par Salier de la Romilliais : *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, an 3 (1795), in-8°, fig. Cu—s.

BERTRANDON DE LA BROCQUIERE, conseiller et premier écuyer tranchant du duc de Bourgogne Philippe le Bon, naquit vers la fin du 14e siècle, et vécut jusqu'au milieu du 15e. Il a laissé manuscrit : *Voyage d'outre-mer et retour de Jérusalem en France par voie de terre pendant le cours des années 1432 et 1433*. Legrand d'Aussy a mis cet ouvrage en français moderne, et l'a publié avec un discours préliminaire, in-4° de 216 pages, faisant partie des anciens mémoires de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. K.

BERTRANS CLERC, ainsi surnommé à cause de sa profession, composa à Bar-sur-Aube, au 13e siècle, le roman de *Gérard de Viane* ou *de Vienne*, dont M. Em. Bekker a donné un extrait de 4,060 vers. Le héros de cette épopée, qui a beaucoup d'intérêt, est frère de Hernaud de Beaulande, de Milon de Puille et de Renier, et fils de Garin de Montglaive, lui-même célébré par un anonyme du 13e siècle, dans un poëme de plus de 14,000 vers, dont van Praet a donné un extrait sous le n° 2,729 du *Catalogue de la Vallière*, et qui, traduit de rimes en prose, fut imprimé à Paris, en 1518, chez Michel le Noir ; puis, en 1549, chez Vincent Sertenas, in-fol. Ce dernier roman, sur lequel on trouve des renseignements dans le *Wienner Jahrbücher* de Val. Schmidt, 31e liv., p. 123-124, a été mis en flamand sur la fin du 13e siècle. On ne connaît de cette version que deux fragments, de 192 vers, insérés avec des notes parmi les *Variétés philologiques* de Bilderdyk. (*Voy.* ce nom.) R—G.

BERTRATIUS ou BERTRUCCIUS (NICOLAS), médecin de Bologne sur la fin du 13e siècle ou au commencement du 14e, est auteur des ouvrages suivants, et qui ne sont pas sans quelque intérêt : 1° *Compendium, sive, ut vulgo inscribitur, collectorium artis medicæ, tam practicæ quam speculativæ*, Lyon, 1509, in-8° ; 1518, in-4° ; Cologne, 1537, in-4° ; 2° *In medicinam practicam Introductio*, Strasbourg, 1533, in-24 ; 1535, avec les œuvres de Johannitius ; 3° *Methodus cognoscendorum tam particularium quam universalium morborum*, Mayence, Schoeffer, 1534, in-4°, avec l'*Artificialis Medicatio* de Heylius. C. et A—N.

BERTUCH (FRÉDÉRIC-JUSTIN), littérateur allemand, naquit à Weimar, le 30 septembre 1747. Ayant perdu son père à l'âge de quatre ans, il fut élevé d'abord chez le second mari de sa mère, à Gropéda, près d'Iéna. Privé à onze ans de ce nouveau protecteur, il revint à Weimar, où la maison de son

oncle, le conseiller Schrœn, lui fut ouverte. Après avoir fait de bonnes études, il se rendit en 1765 à Iéna pour y suivre les cours de théologie. Mais bientôt il renonça au ministère évangélique, et il se mit à étudier la jurisprudence. On présume que ce changement fut dû à son ami Slevogt de Waldeck, dont postérieurement (en 1776) il épousa la sœur. A ses travaux habituels, Bertuch joignit l'étude des sciences naturelles, et fit à cette époque des collections de minéraux et de plantes. En 1765, il entra chez le baron Bachof d'Echt en qualité de précepteur de ses deux enfants, et il y resta huit ans, pendant lesquels il dut beaucoup à la conversation à la fois spirituelle et savante du baron. Ce seigneur danois, qui avait représenté sa cour à Madrid, et qui possédait à fond la langue espagnole, inspira au précepteur de ses enfants le goût très-vif qu'il avait lui-même pour une littérature qui a été la source la plus abondante où Corneille et Shakspeare ont puisé. La littérature espagnole était alors à peu près inconnue en Allemagne. Bertuch est un des premiers qui fixa l'attention des Allemands sur ce sujet : il ne tarda pas à devenir à la mode; et en général l'étude sérieuse des littératures étrangères, depuis cette époque, prépara ou seconda l'immense développement intellectuel qui signala la fin du 18e siècle de l'autre côté du Rhin. Bertuch avait déjà publié plusieurs ouvrages lorsque, par les conseils de Wieland, il mit au jour la traduction de Fra Gérundio de Campazas (1778), puis un peu plus tard (1787), celle de *Don Quichotte*, bien surpassée depuis par Tieck, Soltau, Forster, Jérôme Müller, mais qui alors était vraiment remarquable, et qui en peu de temps eut plusieurs éditions. Ces deux ouvrages achevèrent de répandre dans le monde littéraire son nom déjà connu par divers opuscules, mais principalement par des traductions d'ouvrages dramatiques. Ses liaisons avec le directeur Seiler avaient été l'occasion de ces travaux, auxquels plus tard il renonça, malgré des succès assez réels, lorsque l'incendie du théâtre du château à Weimar força Seiler à chercher fortune ailleurs. En 1779, Bertuch obtint la place de secrétaire intime du grand-duc de Saxe-Weimar, et six ans plus tard il fut nommé conseiller de légation. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de cultiver la littérature; il s'y livra au contraire plus activement que jamais. Mais bientôt l'esprit d'entreprise littéraire l'absorba presque entièrement, et il fit exécuter plus qu'il n'exécuta lui-même. C'est ainsi qu'en 1784, il forma le plan de la *Gazette littéraire universelle d'Iéna*, qui fut d'abord rédigée par Wieland et par le professeur Schutz de Halle, et à laquelle il consacra la meilleure partie de son temps, jusqu'au moment où Ersch et Schutz (le premier avait remplacé Hufeland, qui lui-même était successeur de Wieland) transportèrent la *Gazette universelle* à Halle. On sait que Gœthe et Voigt créèrent alors une autre gazette à Weimar, et que cet exemple, bientôt imité à Vienne, à Leipsick, à Munich, donna naissance aux nombreuses feuilles périodiques littéraires de l'Allemagne. Aussi Bœttiger désigne-t-il quelque part Bertuch par le titre de père des gazettes littéraires allemandes. En effet, indépendamment du journal universel d'Iéna, il créa en 1786 le *Journal des modes*, qui changea souvent de titre (1) et d'objet, mais dont le but primitif était de retracer les mœurs des diverses classes de la société allemande; le *Journal pomologique*, *le Magasin d'horticulture*, les *Ephémérides géographiques*, commencées en 1798 avec le baron de Zach, et dont il continua la publication, depuis 1800, en société avec Reichard de Lobenstein; les *Archives pour l'Ethnographie et la Linguistique* avec Vater; *Londres et Paris*; la *Bibliothèque des Francs-Maçons*, la *Némésis*, la *Gazette d'opposition de Weimar*. Ces deux dernières publications étaient purement politiques. Bertuch fonda le comptoir d'industrie, grand établissement dont le premier but avait été de faciliter le débit des livres et des gravures qu'il vendait, et aussi des fleurs artificielles que sa femme faisait exécuter. Vers 1797, et quelque temps avant l'apparition des *Ephémérides géographiques*, il imagina de faire graver des cartes chorographiques qu'il put vendre à très-bas prix. Cette branche, qu'il joignit à son comptoir d'industrie, lui réussit à merveille. Non-seulement il éclipsa plusieurs entreprises qui exploitaient la même idée, mais pendant les années que la domination de Napoléon rendit si désastreuses en Allemagne pour la librairie, grâce aux cartes chorographiques à bon marché, le comptoir d'industrie se soutint avec éclat. Il faut dire que les Gaspari, les Wieland, les Lassel, les Ehrmann, les Uckert coopéraient à la confection ou du moins à la révision des cartes; aussi plusieurs sont-elles encore très-utilement consultées. On distingue surtout la grande carte d'Allemagne, en 220 feuilles, étendue depuis à quelques régions voisines (Pays-Bas, France orientale, Suisse); la carte de Prusse et de Pologne en 85 feuilles, l'*Atlas manuel et classique* de Gaspari. L'établissement de Bertuch était considérable. Un vaste local, élevé sous ses yeux et en quelque sorte d'après ses plans, réunissait et les magasins et les bureaux d'exploitation et les logements de presque tous ceux qu'il employait. La société calcographique, fondée à Dessau par Bertuch et Erdmannsdorf pour réunir les graveurs, fut moins heureuse que son comptoir; elle n'eut que trois années d'existence, de 1797 à 1800. La mort d'Erdmannsdorf et l'éloignement de Bertuch, qui ne résidait point à Dessau, amenèrent la dissolution de la société; mais elle avait signalé les trois ans de sa courte existence par plusieurs ouvrages auxquels les artistes et les connaisseurs ont accordé leurs suffrages. Bertuch rendit un autre service au pays en formant près de Weimar une pépinière où les élèves du séminaire normal venaient s'instruire dans l'art du pépiniériste. C'est au milieu de ces occupations qu'il mourut, le 3 avril 1822. Dès 1804 il avait fait agréer au grand-duc sa démission; et depuis plusieurs années il ne se réservait que la ré-

(1) 1° *Journal des modes*, Weimar, 1796; 2° *Journal du luxe et des modes*; 3° *Journal de la littérature, de l'art, du luxe et des modes*. On peut y joindre *Pandore, ou Calendrier du luxe et des modes*, pour les années 1767-68-69.

daction ou plutôt la direction de quelques feuilles périodiques. Il avait abandonné à peu près entièrement l'administration du comptoir à son gendre le docteur Froriep. La mort successive d'un fils unique, de sa femme, de sa belle-sœur, l'avait profondément affecté. Il voulut qu'on l'enterrât près d'eux dans un jardin qui jadis avait été un marécage, et dont ses soins avaient fait un des ornements de Weimar. C'est ici le lieu de dire que les prétentions littéraires de Bertuch étaient de beaucoup supérieures à son mérite. Il se croyait très-fermement l'auteur principal de tout ce qui passait par ses mains, et voyait avec peine des collaborateurs dans les hommes honorables qu'il faisait concourir à ses entreprises. Ceux-ci, on le pense bien, étaient loin de partager son opinion. Cette divergence donna lieu quelquefois à des allocutions, à des récriminations fort âcres; Bertuch, malgré des voix amies, y reçut un vernis de ridicule et de charlatanisme dont sa mémoire ne restera point exempte. Il en est résulté qu'à l'exception de ses premiers essais, ses compatriotes soupçonnaient tous que les écrits qu'il avait signés, soit comme auteur unique, soit comme collaborateur, n'étaient point vraiment de lui. Quoi qu'il en soit, voici les ouvrages principaux qui portent son nom; tous sont en allemand : 1° *Copie pour mes amis*, Altenbourg, 1770 (une portion seulement de l'ouvrage appartient à Bertuch). 2° *Henri et Emma*, ibid., 1771, in-8°. C'est une imitation de l'anglais de Prior. 3° *Le Conte du Bilboquet*, ibid., 1772. 4° *Chansonnette pour bercer les enfants*, ibid., 1772. 5° *Le Comédien*, ibid., 1772. C'est un ouvrage théorique sur l'art du théâtre, traduit du français de Rémond de Ste-Albine. 6° *Histoire du célèbre prédicateur frère Gérundio de Campazas, autrement Gérundio Zotès*, Leipsick, 1773; 2e édition, 1777. C'est le célèbre roman du P. Isla : il est à noter que la version allemande a été faite non sur l'original espagnol, mais sur une traduction anglaise; de là ces prétendus bons mots contre les catholiques qu'on trouve dans l'allemand et qui ne sont point dans l'espagnol. 7° *De la Poésie dramatique*, 1re partie, Leipsick, 1774 (traduit du français de Marmontel). 8° *Inès de Castro*, ibid., 1774 (traduit de la Mothe). 9° *Le Gros Lot*, opéra-comique de C.-S. Favart, arrangé pour le théâtre de Weimar, Weimar, 1774. 10° *Elfride*, tragédie en 3 actes, Weimar, 1775; dernière édition, Berlin, 1789 (traduit de l'anglais de Mason). 11° *Polyxène*, mélodrame, avec musique de A. Schweizer (dans le *Mercure allemand*, octobre 1774, page 64; et depuis imprimé à part, Weimar, 1793). 12° *Chants de don Etienne-Manuel de Villegas*, traduits de l'espagnol, avec un essai sur ce poëte (*Mercure allemand*, février 1774, p. 237). 13° *Histoire et exploits de l'ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche*, Weimar, 1775-77, 6 vol. in-8°; 2e édition; Leipsick, 1780. Bertuch y a pris pour modèle le style de la manière de Wieland dans son *Don Silvio de Rosalva*. Ainsi que notre Florian, il a élagué beaucoup de détails qu'il regardait comme incompatibles avec le génie de sa nation; il a joint à Cervantes la continuation d'Avellaneda. 14° *Specimen des ouvrages du vieux maître chanteur allemand Hans le Saxon*, etc., Weimar, 1778. C'était une tentative pour populariser l'étude des vieux chants allemands, en commençant par Hans, et un appel aux souscripteurs pour une édition de ce poëte. Bertuch ne réussit pas; mais d'autres ne tardèrent pas à être plus heureux. On peut comparer à cet ouvrage un morceau du *Mercure allemand* (mai 1778, p. 180), signé de lui et intitulé : *Question adressée par Bertuch au public*, etc. 15° *Magasin des littératures espagnole et portugaise* (avec Zanthier et Seckendorf), Weimar, 1780-82, 3 vol. C'est un recueil de morceaux choisis pour ceux qui se livrent à l'étude de ces littératures. 16° *Théâtre des Espagnols et des Portugais*. 17° *Cagliostro à Varsovie, ou Nouvelles et Journal concernant les opérations magiques et alchimiques de Cagliostro à Varsovie, par un témoin oculaire* (traduit du français), Strasbourg, 1786. 18° *Fables littéraires d'Yriarte*, Leipsick, 1788 (traduites de l'espagnol et presque toutes publiées d'abord dans le *Mercure allemand*, avril 1784, p. 86, etc.). 19° *Manuel de la langue espagnole pour les commençants* (recueil de morceaux d'exercices choisis dans les œuvres des meilleurs écrivains en vers et en prose), Leipsick, 1790. 20° *Portefeuille iconographique des enfants, contenant un mélange intéressant de plantes, fleurs, fruits, animaux, minéraux, costumes, antiquités, et autres objets de toutes sortes, fournis par la nature, l'art ou les sciences*, Weimar et Gotha, 1790-1821, 180 cahiers in-4°, figures noires et coloriées et texte allemand (publié aussi avec texte français, anglais, italien). 21° *Nouveau Voyage de Bourgoing en Espagne, de 1782 à 1788* (traduit du français en société avec Kayser), Iéna, 1790, 2 vol., auxquels ont été ajoutés un 3e (sous le titre d'*Additions et Corrections*, etc.) d'après la nouvelle édition française de 1797, avec des remarques de Fischer, Iéna, 1800, et un 4e (*Nouvelles Additions et Corrections*), Iéna, 1808. 22° *La Bibliothèque bleue de toutes les nations*, Gotha, les quatre premiers volumes, 1790; les huit suivants, 1791-1800 (traduite du français). 23° *Tableaux de l'histoire naturelle universelle distribuée en ses trois règnes, avec l'énumération synoptique de tous les corps connus*, etc., Weimar, 1801-02; 2e édition, 1807, 16 livraisons, dont 4 de minéraux, 3 de plantes, 9 d'animaux. 24° *Recueil de toutes les positions géographiques connues*, Weimar, 1809-1810, 4 livraisons. VAL. P.

BERULLE (PIERRE DE), cardinal, naquit le 4 février 1575, au château de Serilly, dans les environs de Troyes, d'une ancienne famille de Champagne, connue dès le commencement du 14e siècle. Dès sa plus tendre enfance, il annonça des vertus et des talents au-dessus de son âge, par un *Traité de l'abnégation intérieure*, qu'il composa à dix-huit ans. Avant d'être prêtre et après qu'il le fut devenu, il s'appliqua fortement à la conversion des hérétiques; il entra souvent en controverse avec eux, et servit de second au cardinal Duperron, dans la conférence de Fontainebleau; il savait surtout les gagner

par ses manières douces et persuasives. Ses travaux et son zèle en ce genre furent couronnés par de nombreuses et d'illustres conquêtes, ce qui faisait dire au cardinal Duperron : « S'agit-il de convaincre « les hérétiques? amenez-les-moi ; si c'est pour les « convertir, présentez-les à M. de Genève ; mais si « vous voulez les convaincre et les convertir tout en- « semble, adressez-vous à M. de Bérulle. » Le crédit qu'avaient en cour les Séguier, ses oncles maternels, pouvaient le faire aspirer aux grandes prélatures; mais il y renonça par esprit d'humilité et de désintéressement, refusa plusieurs évêchés, et n'accepta, sur la fin de sa vie, que deux abbayes, dont les revenus furent jugés nécessaires pour soutenir les dépenses qu'occasionna sa dignité de cardinal. L'établissement des carmélites en France, qui fut son ouvrage, lui coûta de longs et pénibles embarras, d'abord de la part des carmes espagnols, qui mirent les plus grands obstacles au départ de la colonie que Bérulle était allé chercher en Espagne ; puis de la part des carmes français, qui, jaloux de le voir chargé de la direction générale de ces religieuses, tentèrent toutes sortes de moyens pour s'en emparer, et excitèrent à cette occasion parmi elles un schisme funeste qu'il eut beaucoup de peine à terminer, quoiqu'il fût soutenu par l'autorité du pape et du roi. Il y eut dans cette affaire des bulles, des arrêts du conseil, des voies de fait, des libelles ; les jésuites, plusieurs évêques, l'assemblée même du clergé, y prirent part ; mais enfin la douceur et la fermeté de Bérulle triomphèrent de tant de difficultés. La fondation de la congrégation de l'Oratoire lui suscita des contradictions plus sérieuses encore. Les guerres civiles avaient comme anéanti la discipline ecclésiastique en France, ce fut par le conseil et sur les pressantes sollicitations de St. François de Sales, de César de Bus, du P. Cotton, du cardinal de Gondi et des évêques les plus pieux, que Bérulle se livra tout entier à l'établissement d'un corps de prêtres, destinés par leurs travaux à ressusciter les principes de cette discipline et à en retracer l'esprit par leurs exemples ; il prit pour modèle la congrégation de l'Oratoire d'Italie, nouvellement érigée par St. Philippe de Néri. Paul V l'approuva par une bulle de 1613 ; Louis XIII et la reine mère la prirent sous leur protection, et elle se répandit en peu de temps dans un grand nombre de diocèses, pour y occuper des colléges ou des séminaires. Jusqu'alors les jésuites lui avaient donné toute leur confiance ; il s'était chargé, pendant leur bannissement, de la garde de leur mobilier, de recevoir à Paris les jeunes gens qui voulaient entrer dans leur société ; il avait rédigé des requêtes et employé tout le crédit de sa famille pour obtenir leur rappel, ce qui lui avait valu des lettres d'affiliation de la part du général Aquaviva ; mais quand ils le virent ériger une congrégation destinée à remplir les mêmes fonctions qu'eux, dès lors commença cette guerre interminable qui s'est prolongée au delà de l'existence des deux sociétés rivales. Ils firent naître à Rome des difficultés à l'expédition de la bulle d'érection, et ils traversèrent l'établissement de l'Oratoire à Paris et dans les provinces. Les tristes et indéfinissables disputes du jansénisme, d'une rivalité de corps, vinrent ensuite faire une querelle de religion entre deux sociétés auxquelles on ne saurait contester la gloire d'avoir rendu les plus grands services à l'Église, à l'État et aux lettres. Les soins que Bérulle donnait aux affaires de l'Église ne l'empêchèrent pas de se livrer avec succès à celles de l'État ; et, dans les diverses négociations auxquelles il fut employé, on comptait encore plus sur la confiance qu'inspirait sa réputation de vertu et de droiture que sur ses talents reconnus. Il parvint, à force de patience et de ménagements, à réconcilier Louis XIII avec la reine mère, malgré l'astuce du Florentin Ruccelaï, les intrigues de Richelieu, et le crédit de Luynes, qui entretenaient la désunion dans la famille royale ; il prévint par là une guerre civile près d'éclater. La paix de Mouçon, entre la France et l'Espagne, lui coûta deux ans de négociations. Richelieu lui reproche, dans sa vie manuscrite, de l'avoir négociée et conclue sans y comprendre les alliés; mais Bérulle n'était conduit en cela que d'après les instructions secrètes du cardinal ministre, qui sont au dépôt du Louvre. Par cette paix, les Grisons, anciens alliés de la France, conservèrent leurs droits sur la Valteline, les Espagnols perdirent la liberté des passages qu'ils avaient usurpés pour les troupes qu'ils envoyaient en Italie; et la France retint dans l'intérieur des armées nécessaires pour contenir les mécontents qui menaçaient de troubler son repos à la faveur d'une guerre étrangère. Chargé d'aller négocier à Rome la dispense pour le mariage de Henriette de France avec le prince de Galles, il eut à combattre les difficultés qui naissaient de la différence de religion, et les intrigues des Espagnols qui venaient d'échouer dans le projet de donner une infante pour épouse à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Cet homme, que Richer décriait comme un dévot ultramontain, ne craignit pas de dire à Urbain VIII : « *L'inclémence* du siècle passé a jeté l'Angleterre « dans le malheur du schisme ; il faut que la clé- « mence de celui-ci l'en retire, et que cette bonté, « cette douceur, cette urbanité que vous portez gra- « vées jusque dans votre nom, portent le remède à un « mal qui est venu d'une trop grande rigueur. » Dans ses discours aux cardinaux chargés de discuter l'affaire, il ajoutait que « le roi avait recours à eux sans « besoin et par pure déférence pour le saint-siége ; « qu'à la rigueur, on n'avait que faire d'une dispense « dans l'état présent des choses. » Ce fut par ce mélange de douceur et de fermeté que deux mois lui suffirent pour faire expédier la dispense pure et simple, que les lenteurs ordinaires aux Italiens et d'autres obstacles politiques semblaient devoir faire prolonger bien au delà de ce terme. Il suivit la princesse en Angleterre, en qualité de son confesseur, et dressa l'avis que la reine mère fit à sa fille au moment de son départ ; écrit un peu diffus, selon le goût de l'auteur, mais plein de gravité, de noblesse, et ce qu'il a fait de mieux pour l'instruction des grands. Tant de services rendus à l'Église et à l'État valurent, en 1627, à Bérulle, le chapeau de cardinal, qu'Urbain VIII lui conféra à la prière du roi

et de la reine mère. Cette faveur lui fit des jaloux dans l'épiscopat, où plusieurs prélats furent choqués de se voir préférer un simple prêtre pour cette haute dignité, quoiqu'il ne l'eût point sollicitée, et qu'il lui fallût les ordres réitérés du pape et du roi pour revenir contre le vœu qu'il avait fait de n'en accepter d'aucune espèce. Elle ne changea rien à sa manière de vivre; il continua à porter des habits de laine, à coucher sur la dure, se borna à très-peu de domestiques; il ne profita de l'augmentation de crédit qu'elle lui donna, soit en France, soit à Rome, que pour y favoriser la réforme de plusieurs ordres religieux. Le cardinal de Richelieu avait toujours eu une secrète jalousie contre le cardinal de Bérulle, à cause du crédit de ce dernier sur l'esprit de la reine mère, en sa qualité de chef du conseil de cette princesse. Cette jalousie se changea en une haine déclarée, lorsque le cardinal de Bérulle fut créé ministre d'État sous Marie de Médicis, régente du royaume, pendant l'absence de Louis XIII et de son principal ministre, partis pour la guerre d'Italie; il lui sut mauvais gré d'avoir réconcilié Gaston d'Orléans avec sa mère; il le rendit responsable de l'évasion de ce prince, quoique la faute en fût toute à Richelieu lui-même, qui avait négligé les avis que Bérulle lui en avait donnés d'avance. Il ne put lui pardonner de n'avoir pas voulu entrer dans les vues de sa politique pour les traités avec les princes protestants contre l'empereur d'Autriche et le roi d'Espagne, traités qui entraînaient la destruction du culte catholique dans toutes les villes dont les princes s'emparaient. De là cette animosité contre le cardinal de Bérulle qu'on remarque dans la vie et dans le journal manuscrits de Richelieu, composés par lui-même; de là, toutes les intrigues de ce ministre pour décrier son rival dans l'esprit du roi, et qui obligèrent enfin Bérulle à se retirer de la cour. Sa piété devint plus fervente encore dans les derniers moments de sa carrière, dont les médecins lui avaient annoncé la fin prochaine; il tomba en défaillance pendant qu'il célébrait la messe, au moment où il prononçait les paroles de l'oblation, et il expira entre les bras de ses disciples, le 2 octobre 1629. La circonstance de sa mort donna lieu à ce distique :

Cœpta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.

Le procès-verbal de l'ouverture de son corps, dressé par son médecin et ceux du roi et de la reine mère, porte que toutes les parties nobles, le foie, la rate, les reins, le cœur, les poumons, en général toutes les entrailles, étaient entièrement pourries et gangrénées, au point qu'elles ne pouvaient avoir été si fort gâtées dans le peu de temps que dura sa maladie : « Le but de ce procès-verbal était, dit Levassor, d'arrêter les soupçons dont le public était prévenu, qu'on avait avancé sa mort par un poison lent. » Ce soupçon, qui avait le cardinal de Richelieu pour objet, se trouve assez clairement insinué dans le manifeste que le duc d'Orléans adressa au roi en 1630, dans l'original de *l'Apologie* du garde des sceaux Marillac, écrit de sa propre main, dans la vie manuscrite de ce magistrat, composée par le P. Senault, dans les *Mémoires secrets* de Vittorio Siri. Aux vertus d'un saint prêtre, aux talents d'un ministre d'État, le cardinal de Bérulle joignit le mérite d'être le protecteur des gens de lettres; il encouragea Lejay dans l'entreprise de sa célèbre Bible polyglotte; il engagea le P. Morin d'y faire entrer le *Pentateuque samaritain*, sur l'exemplaire que le P. de Sancy avait rapporté de Constantinople, et leva tous les obstacles que l'on avait suscités à Lejay, du côté de Rome. Descartes trouva en lui un des premiers appréciateurs de sa philosophie. Bérulle l'encouragea à s'élever au-dessus des contradictions qu'elle éprouvait, la fit goûter par ses disciples de France, en recommanda l'auteur à ceux de Flandre, lorsque ce grand homme se retira hors du royaume pour se livrer plus en liberté à ses méditations. Quarante ans de persécutions contre le cartésianisme et le jansénisme, confondus sous le même anathème, n'ont pu faire abandonner aux disciples de Bérulle cette philosophie que leur père leur avait recommandée. La plupart de ses ouvrages furent souvent réimprimés pendant sa vie. Le P. Bourgoing, troisième général de l'Oratoire, les réunit, en 1644, en 2 vol. in-fol. On en donna une seconde édition trois ans après, en 1 vol. in-fol. Ce sont des traités de controverse qui eurent beaucoup de succès dans le temps, et un discours ou traité sur les grandeurs de Jésus-Christ, qui le fit appeler, par Urbain VIII, l'*apôtre des mystères du Verbe incarné*. Ce traité a été réimprimé séparément sous le titre de *Discours de l'état et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité*, Paris, 1625, in-8°. On y trouve des pensées sublimes, une doctrine solide. C'est le mieux écrit de ses ouvrages; la préface surtout, en forme d'épître dédicatoire à Louis XIII, à quelques expressions surannées près, est sur un ton d'élévation et de dignité que Bossuet n'aurait pas désavoué. Divers traités de spiritualité, dans lesquels on lui a reproché de s'être livré à un certain penchant pour la mysticité, quoiqu'il eût été un des plus ardents à combattre le quiétisme que des illuminés, chassés d'Espagne, cherchaient à propager dans les communautés religieuses de Paris. Il avait laissé un grand nombre de manuscrits sur toutes sortes de matières de religion, de politique, etc., Sa vie fut écrite dans le temps, en français, par l'abbé de Cérisi, de l'Académie française, Paris, 1646, in-4°, et en latin, par D. d'Attichi, depuis évêque d'Autun, 1649, in-8°. Caraccioli en publia une, Paris, 1764, in-12. L'abbé Goujet en avait composé une que le P. de Lavalette ne crut pas devoir laisser paraître, de peur de choquer des hommes alors tout-puissants. Le P. Houbigant en a laissé une autre manuscrite, rédigée d'après les mémoires du Louvre, et qui contient des choses très-curieuses sur les affaires auxquelles le cardinal de Bérulle avait eu part; mais rien ne peut donner une idée plus juste de ce célèbre cardinal et de sa congrégation, que cet endroit de l'*Oraison funèbre du P. Bourgoing*, par Bossuet : « En ce temps-là, Pierre « de Bérulle, homme vraiment illustre et recomman-

« dable, à la dignité duquel j'ose dire que même la « pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il était déjà « relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, « commençait à faire luire à toute l'Église gallicane « les lumières les plus pures du sacerdoce chrétien « et de la vie ecclésiastique. Son amour immense « pour l'Église lui inspira le dessein de former une « compagnie à laquelle il n'a point voulu donner « d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, « ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres « supérieurs que ses évêques, ni d'autres liens « que sa charité, ni d'autres vœux solennels que « ceux du baptême et du sacerdoce. Là une « sainte liberté fait un saint engagement ; on obéit « sans dépendre ; on gouverne sans commander ; « toute l'autorité est dans la douceur, et le respect « s'entretient sans le secours de la crainte. » L'abbé le Camus fit élever au cardinal de Bérulle un mausolée en marbre blanc, ouvrage de Jacques Sarrazin, transporté lors de la révolution au musée des monuments français. T—D.

BERVIC (JEAN-GUILLAUME (1) BALVAY) (2), célèbre graveur en taille-douce, naquit à Paris, le 23 mai 1756. Le vrai nom de sa famille était Balvay; celui de Bervic était un surnom de son père qu'il adopta ; ce n'est que dans des actes publics qu'il signait *Balvay*. Le jeune Balvay, que nous n'appellerons plus que Bervic, se sentit de bonne heure une disposition extraordinaire pour cultiver l'art du dessin. De l'amour du dessin, il passa naturellement à celui de la peinture, qu'il étudia chez Leprince, et à laquelle il eût volontiers consacré sa vie, s'il eût été libre de suivre ses inclinations. Ses parents ne voulurent pas qu'il fût peintre, et, par une sorte de transaction avec une passion qu'ils ne pouvaient vaincre en lui, ils consentirent à ce qu'il fût graveur. On le plaça chez George Wille, un des plus habiles graveurs du temps, et qui avait conservé la belle méthode des procédés de la gravure au burin, que plus d'une cause faisait alors négliger. La moitié du 18e siècle n'offrit à l'imitation du graveur aucun talent original en peinture. Une certaine lassitude du grand et du beau, cette sorte d'orgueil qui croit pouvoir marcher seul, avaient jeté le goût dans la relâche affectée d'un mécanisme d'effet puéril ; les artistes dessinaient sans modèle, il semblait qu'ils eussent un immanquable souvenir des beautés et des formes de la nature, et tous les jours ils tombaient dans de graves méprises ; la gravure n'avait à répéter que de semblables malentendus, jusqu'à ce que le retour au goût de l'antiquité et de ses imitateurs eût remis en honneur les écoles du 16e siècle. Bervic doit passer pour un de ceux qui ont le plus contribué à cette autre renaissance. Deux ouvrages qu'il mit au jour en 1783, l'un, *le Repos*, l'autre, *la Demande accordée*, d'après Lépicié, lui firent d'autant plus d'honneur, qu'il n'y avait, ni dans les deux sujets, du genre le plus vulgaire, ni dans la célébrité du peintre, rien qui pût assurer de la vogue à la planche du graveur. Les préludes de Bervic annonçaient un artiste destiné à retrouver les anciennes routes, ou à s'en frayer de nouvelles. L'académie royale de peinture le reçut en 1784. On lui demanda, pour morceau de réception, de graver le portrait du directeur général des bâtiments, d'Angivilliers, qui jouissait d'une grande considération ; mais une plus haute entreprise réclama l'emploi du burin de Bervic. Callet venait de peindre le portrait de Louis XVI, en pied, revêtu du manteau royal ; c'était un ouvrage d'une beauté remarquable. Bervic eut ordre de graver ce portrait, en 1790. « On aime, dit M. Quatremère de « Quincy, dans sa notice sur Bervic, à retrouver « dans le ton doux et brillant de la planche de ce « graveur, dans la légèreté de la touche, dans une « certaine harmonie gracieuse, mais un peu faible « d'effet, tout ce qui distingue l'ouvrage du pin- « ceau. » Une particularité, qui associa au sort de l'infortuné monarque la destinée du cuivre fait pour en multiplier les traits, a attaché aux épreuves qu'a épargnées la proscription révolutionnaire un intérêt politique qui a constamment accompagné l'ouvrage et l'artiste. Lorsque l'on crut anéantir en France toute idée de la royauté, en poursuivant les rois jusque dans leurs images, on se doute bien que celle de Louis XVI dut être, pour ces nouveaux iconoclastes, l'objet d'une proscription particulière. Aussi combien d'épreuves de la planche de Bervic ne furent-elles pas déchirées et brûlées ! Averti que l'on viendrait chez lui chercher la planche, il brisa son cuivre, mais les morceaux subsistèrent, et, dans des temps meilleurs, on a trouvé un moyen de les réunir, qui permet d'en tirer de nouvelles épreuves. Bervic a gravé, en 1791, pour la collection dite de Florence, le *St. Jean dans le désert*, d'après Raphaël et sur le dessin de Vicar. Malheureusement cette gravure ne se trouve pas facilement à part, et le public connaît peu un des plus vigoureux ouvrages de cet artiste. L'*Éducation d'Achille*, de Regnault, doit une grande partie, non de son mérite, mais de sa réputation, au burin qui l'a multipliée et répandue. Le pendant ordinaire de l'*Éducation d'Achille* est l'*Enlèvement de Déjanire*, l'un des chefs-d'œuvre du Guide. Cette planche passe pour être le travail le plus accompli de cette époque, et le jugement du concours décennal lui adjugea le prix sur toutes les gravures qui avaient paru de 1800 à 1810. Le musée Robillard contient le beau *Laocoon* du même auteur. Ce morceau mit le sceau à sa réputation : on y revoit ce qu'un ingénieux auteur a appelé le *marbre souffrant*. La vue de Bervic s'étant

(1) Ses vrais prénoms étaient *Charles-Clément*, qu'il porta dans sa jeunesse et qui se trouvent sur plusieurs de ses ouvrages. Pendant la révolution, les registres des paroisses furent déposés à l'hôtel de ville et une double expédition au palais de justice. Bervic, ayant eu besoin de son extrait de baptême, fut étonné de voir qu'il s'appelait *Jean-Guillaume*, et se vit obligé de faire rectifier par un jugement tous les actes qu'il avait passés sous les prénoms de *Charles-Clément*. On examina les registres, et l'on s'aperçut que l'expédition en double était erronée. Les prénoms de *Jean-Guillaume* portés à l'acte de Bervic étaient ceux de l'enfant baptisé avant lui ; mais les difficultés qu'il avait éprouvées pour faire rectifier tous ses papiers de famille l'empêchèrent de reprendre ses premiers prénoms.

(2) Dans la *Notice des estampes exposées à la bibliothèque du roi*, Paris, Debure, 1823, in-8° de 116 pages, les noms de Bervic sont indiqués ainsi : *Jean-Guillaume* BARVEZ.

affaiblie, il ne put finir la planche du *Testament d'Eudamidas*, d'après le Poussin, qui fut terminée par M. Paolo Toschi, l'un de ses élèves, célèbre graveur à Parme. Bervic avait reçu la décoration de l'ordre de la Réunion en 1813. La faveur royale ne manqua pas non plus de reconnaître les services de cet artiste, et nous rappellerons le texte de l'ordonnance qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur en 1819 : « Considérant, dit le monarque, que « la gravure en taille-douce, portée, sous le règne « de notre illustre aïeul, à un degré de perfection « qu'aucune autre nation n'a pu atteindre, a pris « ensuite une marche rétrograde jusqu'à l'époque « où la supériorité des ouvrages du sieur Bervic, en « ranimant le goût de l'étude de la gravure, a favo- « risé le développement des talents qui honorent « l'époque actuelle, et voulant récompenser digne- « ment les heureux efforts de cet habile artiste, sur « le rapport de notre ministre, etc. » Membre de l'Institut (académie des beaux-arts) depuis 1803, il l'était également d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères, notamment des académies de Copenhague, de Berlin, de Bologne, d'Amsterdam, de St-Pétersbourg, etc. Une névralgie du poumon et du cœur l'enleva subitement, le 23 mars 1822. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Bervic : le portrait de *Michel Letellier*, étude copiée d'après l'estampe de Nanteuil, 1773 ; *le Petit Turc*, d'après un dessin de Wille fils, 1774 ; les portraits de *Linné*, d'après Roslin, 1779 ; de *Massalki*, évêque de Wilna, 1780 ; du comte de *Vergennes*, d'après son propre dessin, 1780 ; de *Sénac de Meilhan*, d'après Duplessis, 1783 ; l'*Innocence*, d'après M. Mérimée ; un buste de *Napoléon*, d'après le dessin de Robert Lefebvre, planche non terminée ; le portrait de *Louis XVIII* d'après Augustin, dont il existe trois épreuves ; depuis, la planche a été regrattée et non terminée. Dans les cabinets étrangers on n'a négligé aucun sacrifice pour acquérir son œuvre complète ; aussi est-elle devenue très-rare en France. A—D.

BERVILLE. *Voyez* GUYARD.

BERWICK (JACQUES FITZ-JAMES, duc DE), était fils naturel du duc d'Yorck, depuis Jacques II, et d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough. Il naquit le 21 août 1670, et porta d'abord le nom de *Fitz-James*. Envoyé en France dès l'âge de sept ans, il fut élevé à Juilly, puis au collége du Plessis, et ensuite à celui de la Flèche. Le duc d'Yorck ayant succédé à son frère Charles II, en 1685, Berwick alla cette même année apprendre l'art de la guerre sous le célèbre Charles, duc de Lorraine, général de Léopold Ier, et il fit ses premières armes en Hongrie. Il se trouva au siége de Bude, à la bataille de Mohacz, où les Impériaux lavèrent l'affront reçu à la même place, lorsque Soliman avait défait le roi de Hongrie, Louis II. Vers 1687, le roi Jacques créa son fils duc de Berwick. La révolution d'Angleterre arriva peu de temps après ; Berwick suivit son père dans l'expédition d'Irlande : il y fut blessé assez grièvement dans un combat, en 1689, et il a soin de remarquer dans ses mémoires que ce fut la seule fois de sa vie. Il était à la bataille de la Boyne, où le roi Guillaume eut l'épaule effleurée d'un coup de canon, et où le roi Jacques, tout brave qu'il était, fut le premier de son armée à se retirer. En 1692, le duc de Berwick accompagna son père sur les côtes de Normandie. Il vit, comme lui, du rivage, Tourville battu, et quarante-quatre vaisseaux aux prises avec les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, et toutes les espérances de Jacques II ruinées par le désastre de la Hogue. Il alla ensuite servir en Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, et se trouva à la journée de Steinkerque et à celle de Nerwinde, où il fut fait prisonnier. Après la mort du maréchal de Luxembourg, le duc de Berwick servit sous Villeroi. En 1696, il y eut un nouveau projet d'expédition en Angleterre ; mais Louis XIV, étonné que la fortune fût toujours contraire à Jacques II, auquel il était toujours fidèle, demandait cette fois, avant d'envoyer des troupes, que les partisans du roi commençassent par se montrer. Le duc de Berwick fut chargé de cette négociation, qui ne réussit pas. En 1702 et 1703, le fils de Jacques II servit sous le duc de Bourgogne, et ensuite sous le maréchal de Villeroi : il se fit alors naturaliser Français. En 1704, il alla commander en Espagne. « Tous les partis voulaient le gagner, dit « Montesquieu, dans son éloge historique. Au milieu « de tant d'intérêts particuliers, il ne pensa qu'à la « monarchie ; il sauva l'Espagne, et fut rappelé. » En 1705, Berwick alla commander en Languedoc, contre les Camisards. Bassville, intendant de cette province, et lui, faillirent être pris par les rebelles, dans la ville de Nîmes ; mille conjurés avaient gardé le secret ; un seul trahit et découvrit le complot quelques heures avant son exécution. Berwick fit périr dans les supplices presque tous ceux qui étaient soupçonnés d'y avoir trempé. Devenu maréchal de France en 1706, il fut renvoyé en Espagne pour rétablir les affaires, qui paraissaient désespérées. L'année suivante, il gagna la bataille d'Almanza, qui rendit le royaume de Valence à Philippe V. Il est à remarquer que le maréchal de Berwick, fils de Jacques II, commandait les Français ; que lord Galloway, Français, autrefois comte de Ruvigny, commandait les Anglais, et que ni Philippe V, ni l'archiduc, les deux rivaux pour qui la guerre se faisait, n'étaient à la bataille ; d'où milord Péterborough concluait qu'on était bien bon de se battre pour eux. En 1708, le vainqueur d'Almanza se trouva, dans l'espace de quatre mois, tour à tour à la tête des armées du roi de France en Espagne, en Flandre, sur le Rhin, sur la Moselle, jusqu'à ce qu'il fût appelé en Dauphiné. Il couvrit cette province dans les années 1709, 1710, 1711 et 1712 ; et sa belle et savante défense est comparée à celle de Catinat, en 1692, et à celle de Villars, en 1708, sans qu'on ait jamais prononcé entre ces trois grands généraux. En 1713, il retourna commander en Catalogne ; il assiégea et prit Barcelone. En 1716, il fut nommé commandant en Guyenne ; mais en 1718 et 1719, il eut le regret d'être obligé de servir contre ce même Philippe V, qu'il avait si glorieusement secouru,

et qui avait fixé en Espagne, par ses bienfaits, un fils même du maréchal. En entrant sur le territoire espagnol, il écrivit à ce fils, connu sous le nom de duc de Liria, pour l'exhorter à faire son devoir, et à combattre de son mieux pour son souverain. Un long intervalle de tranquillité succéda à cette guerre de famille; celle de 1733 vint tirer Berwick de l'inaction. Il conseilla le siége de Philipsbourg, où il fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734. Villars, en apprenant cette mort glorieuse, s'écria, dit-on : « J'ai toujours eu raison de dire que cet « homme-là était plus heureux que moi! » Le maréchal de Berwick avait commandé les armées de trois des premiers monarques de l'Europe, des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre : il était revêtu, comme pair de France et d'Angleterre, et comme grand d'Espagne, de la première dignité de chacun de ces trois royaumes, et chacun de ces rois l'avait décoré de son ordre. « Il avait, ajoute le président de « Montesquieu, l'air froid, sec, même un peu sé« vère. Jamais personne n'a su mieux éviter les « excès, et, si j'ose me servir de ce terme, les pié« ges des vertus. » Milord Bolingbroke appelle le maréchal de Berwick le meilleur grand homme qui ait jamais existé. Quant à ses talents militaires, plusieurs tacticiens le mettent en opposition avec Villars : « Berwick, disent-ils, d'un caractère froid, « tranquille et réfléchi, aimait, par préférence, la « guerre défensive. » On lui a entendu assurer que la chose qu'il avait le plus souhaitée toute sa vie était d'avoir une bonne place à défendre. Cependant sa circonspection ne l'empêchait pas de chercher les combats, et il montra dans plus d'une occasion toute la vivacité et l'ardeur propres à la guerre offensive. Le maréchal de Berwick avait épousé, en 1695, une fille du comte de Clanricard, de la maison de Burke, en Irlande. Il en eut un fils qui a formé, en Espagne, la branche des ducs de Liria. En 1699, il épousa en secondes noces une Bulkeley, dont il eut le premier maréchal de Fitz-James. En 1700, le roi de France érigea la terre de Warthi, près de Clermont en Beauvoisis, en duché-pairie, pour le maréchal de Berwick et ses héritiers mâles du second lit. Le nom de *Warthi* fut changé en celui de *Fitz-James*. Margon avait donné en 1737 des *Mémoires du maréchal de Berwick*, 2 vol. in-12. Le duc de Fitz-James, petit-fils du maréchal, a publié, en 1778, 2 vol. in-8°, les véritables *Mémoires de Berwick*, revus par l'abbé Hook, qui y a ajouté des notes et une continuation jusqu'à la mort du maréchal (1). S—y.

(1) Voici le titre de cette publication : *Mémoires du maréchal de Berwick écrits par lui-même*, avec une suite abrégée depuis 1716 jusqu'à sa mort, en 1734, précédés de son portrait par milord Bolingbroke, et d'une ébauche d'éloge historique, par le président de Montesquieu, terminés par des notes et lettres servant de pieces justificatives pour la campagne de 1708; en Suisse, chez les libraires associés, 1778. In-8°. — Dans l'avertissement placé en tête de ces deux volumes on lit : « Ce qui a été donné immédiatement « après la mort du maréchal (en 1737), sous le titre de : *Mé« moires du maréchal de Berwick*, est une compilation informe, « sans intérêt comme presque sans vérité. » (Extrait de la *France littéraire* de M. Quérard.)

BERZE ou BERSIL (Hugues de), poëte français du 13e siècle, a longtemps été confondu avec Guyot de Provins (*voy.* ce nom), auteur, comme lui, d'un ouvrage satirique qui porte le nom de *Bible*. Hugues était seigneur de Berze-le-Châtel, bailliage de Mâcon; ainsi Papillon aurait dû le comprendre dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. Son éducation avait été toute militaire; et, comme il l'avoue lui-même, il n'était ni clerc ni lettré; mais il avait passé la plus grande partie de sa vie dans des voyages de long cours, et il devait à son expérience du monde une instruction que ne donnent pas les livres, d'ailleurs fort rares à l'époque où il vivait. Il parle comme témoin oculaire de la chute de l'empire grec et de la fin déplorable des Comnène. Il nous apprend aussi qu'il assista à la prise de Constantinople par les Latins, en 1204. Cette expédition terminée, Hugues revint en France; et ce fut alors qu'il composa le poëme qu'à l'exemple de Guyot il intitula *Bible*, et qui, comme celui de son modèle, offre un tableau réel des désordres du siècle. Ce poëme, dans lequel on trouve de la vigueur, du nerf, et même des morceaux assez bien frappés, est supérieur à la plupart des productions contemporaines. Il est écrit en vers de huit syllabes, et en contient 838. Caylus en a donné l'analyse dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. 21, p. 191, et Legrand d'Aussy en a fait mention dans les *Notices des manuscrits*, t. 5, p. 279. Enfin Méon a publié *la Bible au signor de Berze* à la suite de celle de Guyot de Provins, dans son édition des *Fabliaux*, t. 2, p. 394-430, connus sous le nom de Barbazan (*voy.* ce nom), qui en fut le premier éditeur. C'est donc par une singulière distraction que, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 101, Barbier, qui avait cette édition, sous les yeux, dit que la *Bible* de Hugues de Bercy est restée manuscrite. W—s.

BERZEWICZY de BERZEWICZ et KAKAS LOMNITER (Grégoire de), naquit le 15 juin 1763, à Kakas-Lomnitz ou grand Lomnitz, comitat de Lips, en Croatie, d'une famille noble et riche. Il fut d'abord élevé dans la maison de son père, puis envoyé à Kesmark. Après avoir parcouru le cercle ordinaire de l'éducation collégiale, il s'appliqua aux sciences politiques, à la jurisprudence, et il obtint en 1783 le diplôme d'avocat. L'année suivante il alla passer six mois à l'université de Goettingue pour s'y perfectionner dans ses études, et voyagea ensuite dans les pays étrangers. L'Angleterre, la France, divers États de l'Allemagne, le virent successivement. Revenu à Vienne en 1787, il eut l'honneur d'y être présenté à l'empereur Joseph II, qui, répondant à son désir de faire partie du service d'État, lui donna l'assurance de le placer bientôt près d'un tribunal provincial. Effectivement à peine Berzewiczy eut-il passé deux mois dans sa patrie qu'il fut nommé pratiquant (employé subalterne), et ensuite commis près de l'administration supérieure gouvernant la Hongrie. Mais c'est en vain qu'il attendit de l'avancement. Fatigué de vaines promesses et d'interminables délais, il renonça en 1795 à la carrière

administrative et se fixa dans ses domaines du comitat de Lips, où il partagea ses loisirs entre les travaux philosophiques et littéraires qu'il affectionnait, et les fonctions gratuites dont l'honorait la confiance de ses concitoyens. A la mort d'Éméric Horwatz, il fut nommé à l'unanimité, par la surintendance de la Theiss, inspecteur des églises et des écoles de district. Plus tard il fut assesseur de plusieurs tribunaux, où il se distingua par ses connaissances positives autant que par son esprit d'équité. Cependant la hauteur et l'indépendance même de ses idées ne plaisaient que médiocrement au gouvernement, et aux nobles Hongrois, ses compatriotes et ses voisins. Sans voir en lui précisément un ennemi, on le regardait comme suspect. Il s'en fallait pourtant de beaucoup qu'il eût la moindre tendance hostile soit à la dynastie autrichienne, soit à l'ensemble de l'ordre de choses existant. Il ne souhaitait que des améliorations pratiques, utiles à tous, et totalement étrangères aux grandes questions de la politique proprement dite. Ces améliorations d'ailleurs, suivant sa manière de voir, ne ressemblaient en rien à des utopies; et pour asseoir ses projets sur des bases positives, il fit divers voyages, afin de comparer ce qui se passait dans sa patrie aux moyens en usage dans les autres contrées. Telle fut entre autres son excursion à Varsovie et à Dantzick en 1807. Du reste, plus ami de la paix que de la gloire, il cherchait à faire comprendre et admettre ses vues, sans leur donner un retentissement souvent préjudiciable à ce qu'elles ont d'utile, en offensant pour les susceptibilités de ceux qui gouvernent. Mais il ne parvint pas toujours à se faire pardonner la franchise de certains exposés de faits sur lesquels on eût voulu laisser indéfiniment reposer le voile. En revanche, il fut apprécié hors des limites de la Hongrie, et, indépendamment des éloges que lui adressèrent plus d'une fois dans les feuilles périodiques les penseurs les plus illustres de l'Allemagne, il eut la satisfaction d'être admis, comme membre correspondant, à la société royale des sciences de Goettingue, en 1804. Berzewiczy mourut le 22 février 1822. La plus grande partie de ses travaux se trouve éparse dans les journaux de la Hongrie ou de l'étranger, dont il était un collaborateur actif. Parmi ces morceaux nous citerons les fragments de son voyage à Varsovie et à Dantzick, publié dans *le Libéral* et dans les *Annales de la littérature et de l'art* de Vienne. Voici la liste des ouvrages qu'il fit imprimer séparément : 1° *de Commercio et Industria Hungariæ*, Leutschau, 1797; traduit en allemand, Weimar, 1802. Le sujet traité par Berzewiczy n'occupait alors personne; et il est indubitable que si plus tard l'attention du gouvernement et du public se porta vers ces deux sources importantes de la prospérité hongroise, c'est en grande partie à cette publication que fut dû un tel changement. Cet ouvrage a été complété par Bardozzi. (*Voy.* ce nom.) 2° *de Conditione Indoleque rusticorum in Hungaria*, 1806. L'auteur révélait ici une de ces plaies féodales dont l'Europe orientale est si lente à s'affranchir, les cinquante-deux corvées par an pour tout possesseur de métairie *integræ sessionis*, les dix-huit corvées de chaque habitant marié, les douze corvées de tout autre, les redevances du neuvième de toutes les récoltes, lin, chanvre, les obligations de filer *gratis* six livres de lin pour le seigneur, de faire trois fois par an des battues au temps de la chasse pour le seigneur, de ne distiller de l'eau-de-vie qu'en payant deux florins de droit au seigneur, etc., etc., et les juridictions seigneuriales dont quelques-unes ont par privilége le droit de condamner aux fers et à la mort. L'intention de Berzewiczy n'était pas de publier ce travail, mais un de ses amis obtint consentement pour le faire imprimer, en prenant sur lui toutes les suites de la publication. Ces suites furent beaucoup de petites vexations qui toutefois ne purent aller jusqu'à une mise en cause, et les louanges des Schlœzer, des Heeren, des Eichhorn, des Grellmann, des Sartorius. Le premier de ces hommes illustres donna dans la *Gazette* de Goettingue une analyse de l'ouvrage, qui obtint à Weimar les honneurs de la traduction. 3° *Tableau du commerce entre l'Asie et l'Europe, considéré sous le point de vue des circonstances actuelles* (en allemand), Pesth, 1808, in-8°. 4° *Notice sur l'état actuel des évangéliques* (protestants) *en Hongrie*, Leipsick, 1822, in-8°. Dans cet ouvrage, publié trois mois après la mort de l'auteur, celui-ci soutient que les adhérents du luthéranisme ont beaucoup à se plaindre de la mauvaise volonté de l'administration et des états à leur égard; et à l'appui de cette assertion, il allègue un grand nombre de faits qui, s'ils étaient exacts, ne pourraient qu'affliger les esprits sages et amis de la tolérance; mais ils ont été positivement déniés pour la plupart. VAL. P.

BESANÇON (ÉTIENNE-MODESTE), littérateur, naquit, en 1730, à Lavotte, bailliage de Baume, d'une famille honorable. Ayant achevé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé desservant de la chapelle des Fontenottes, près de Morteau. Nourri de la lecture des poëtes, il employait ses loisirs à composer de petites pièces de vers dont il adressait des copies à ses amis. Un procès que les habitants de St-Hippolyte (1) suscitèrent, en 1778, aux communes voisines, pour faire revivre des droits que le temps avait abrogés, éveilla la verve satirique de l'abbé Besançon. Intéressé lui-même dans le procès, il attaqua les prétentions de ses adversaires dans un petit poëme intitulé *le Vieux Bourg*, où l'on trouve de fréquentes imitations du *Lutrin* et de *Ver-vert*, mais qui n'en annonce pas moins un talent agréable et facile. Il s'en fit deux ou trois éditions la même année. L'auteur s'attendait si peu à ce succès, que, dans une note placée à la tête d'une des réimpressions de cet ouvrage, il remarque avec surprise qu'il s'en est vendu des exemplaires même à Paris. Cependant les chanoines de St-Hippolyte, qu'il n'avait pas ménagés dans son poëme, portèrent plainte à l'archevêque de Besançon (le cardinal de Choiseul), qui, pour le bien de la paix,

(1) Petite ville au confluent du Dessoubre et du Doubs, capitale de la *Franche-Montagne*.

engagea l'auteur à supprimer son ouvrage. C'était lui demander une chose impossible. L'abbé Besançon continua de rimer; mais il ne retrouva plus la verve et l'enjouement qui avaient fait le succès de *Vieux Bourg*. Encore simple chapelain, à l'âge de soixante ans, il embrassa les principes de la révolution avec beaucoup de chaleur; mais il fut obligé peu de temps après de quitter la cure qu'on venait de lui donner, et de chercher un asile dans les hautes montagnes du Jura, où il se tint caché pendant la terreur. En 1802, il fut nommé succursaliste à Fessevillers, arrondissement de Montbéliard. Il y mourut, le 18 mai 1816, à l'âge de 86 ans. On a de lui : 1° *le Vieux Bourg*, poëme héroï-comique en 5 chants, Paris (en Suisse), 1779, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée de 7 autres chants par une main gasconne, Strasbourg (en Suisse), 1779, in-8° de 64 p. Les derniers chants sont très-inférieurs aux premiers. 2° *Blanc-Blanc, ou le Chat de mademoiselle de Cliton*, poëme héroï-comique en 4 chants, Lyon (en Suisse), 1780, in-8° de 23 p. Cette bagatelle est dédiée à l'abbé Grandjacquet (*voy.* ce nom), un des amis de l'auteur. 3° *Le Curé savoyard*, poëme en 5 chants, Paris (en Suisse), 1782, in-8° de 40 p. C'est une satire contre le curé de Morteau, dont l'auteur avait eu à se plaindre. 4° *Dictionnaire portatif de la campagne*, contenant les vrais noms de tous les instruments d'agriculture, de leurs parties, de leurs usages, etc., Paris (en Suisse), 1786, in-8° de 469 p. et un supplément de 27 p. C'est l'ouvrage le plus utile de l'abbé Besançon. Les mots y sont rangés d'une manière ingénieuse et qui rend ce dictionnaire très-commode. Ainsi, par exemple, au mot ARBRE, on trouve la nomenclature des espèces les plus communes dans les bois de la province; au mot CHARRUE, l'indication des différentes parties dont elle se compose, etc. L'ouvrage est terminé par un recueil des expressions vicieuses les plus répandues en Franche-Comté. L'auteur préparait une nouvelle édition de ce dictionnaire, pour laquelle il a laissé des notes. Tous ses autres manuscrits ont été brûlés par ses héritiers. W—s

BESARD (JEAN-BAPTISTE), né à Besançon, vers 1576, étudia la jurisprudence et la médecine avec un succès égal. Obligé de voyager dans presque toutes les parties de l'Europe, il se vit forcé d'abandonner l'étude du droit. Ses amis lui en firent des reproches, auxquels il répondit dans la préface de son ouvrage intitulé : *Antrum philosophicum, in quo pleraque physica quæ ad vulgariores humani corporis affectus attinent, sine multo verborum apparatu*, etc., Augsbourg et Francker, 1617, in-4°. Cet ouvrage est rare et curieux. L'auteur traite, dans la 1re partie, des principales maladies et de leurs remèdes, et des moyens d'entretenir la beauté. La 2e partie contient des secrets, des préparations chimiques, et la description d'une machine dont le mouvement, suivant l'auteur, serait perpétuel. Il assure qu'il n'avait jamais trouvé nulle part la description de cette machine, et qu'il ignore si jamais personne a tenté d'en exécuter une pareille. Il prouve aussi, dans sa préface, que les voyages ne lui ont pas fait perdre son temps, puisqu'il avait déjà publié un traité de musique intitulé : *Thesaurus harmonicus*, et un autre ouvrage qu'il désigne aussi peu exactement par le titre d'*Epitome historiarum*. Il est probable que cet abrégé historique n'est autre chose que le *Mercurius Gallo-Belgicus*, dont Besard avait effectivement publié quelques volumes. Le 5e porte son nom au frontispice, et est dédié à Antoine de la Baulme, abbé de Luxeuil. Ce volume a été imprimé en 1604, in-8°, à Cologne, et il est probable que Besard habitait cette ville, où il exerçait la médecine. C'est à Cologne aussi que le *Thesaurus harmonicus* a été imprimé, suivant quelques bibliographes, 1615, in-fol. On ignore l'époque de sa mort (1).— Un autre *Remond* BESARD, né à Vesoul, vers la fin du 16e siècle, est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *Discours de la peste, où sont montrés en bref les remèdes tant préservatifs que curatifs de cette maladie, et la manière d'aérer les maisons*, Dôle, 1630, in-8°. W—s.

BESBORODKO (ALEXANDRE, prince DE), ministre sous les règnes de Catherine II et de Paul Ier, fut d'abord secrétaire du feld-maréchal Romanzoff, qu'il accompagna dans ses premières campagnes contre les Turcs. Employé ensuite dans la chancellerie russe, il s'y distingua par beaucoup d'activité et par une grande facilité de travail : ce qui lui mérita la place de secrétaire du cabinet de Catherine II. Son principal mérite consistait à bien savoir la langue russe, à l'écrire avec beaucoup de pureté, et surtout à rédiger avec une promptitude extraordinaire. Il dut à ce talent une fortune brillante et rapide. Ayant reçu un jour de Catherine II l'ordre de rédiger un ukase, il l'oublia, et reparut sans avoir cet écrit devant l'impératrice, qui le lui demanda. Besborodko, sans se déconcerter, tire de son portefeuille un papier blanc, et se met à lire comme s'il avait eu l'ukase sous ses yeux. L'impératrice, satisfaite de la rédaction, demanda la feuille pour y apposer sa signature; elle fut d'abord étonnée de n'y voir que du papier blanc; mais cette facilité fit une telle impression sur son esprit, que, loin de reprocher au secrétaire sa supercherie et sa négligence, elle le fit entrer au conseil, et le nomma, en 1780, ministre de l'intérieur. Besborodko signala son administration par une grande activité et par quelques innovations importantes. Il eut toute la confiance de Catherine, devint très-riche et très-puissant; et, lié avec la famille Woronzoff, fut en secret opposé à Potemkin. En 1791, l'impératrice l'envoya au congrès d'Yassi pour terminer avec la Porte les négociations de paix que Potemkin avait interrompues. Besborodko conclut la paix, et la signa le 15 décembre, à la grande satisfaction de l'impératrice, qui l'éleva à de nouvelles dignités. A son retour, se trouvant à la tête du collége des affaires étrangères, il jouit d'abord d'un très-grand crédit; mais ensuite le favori Platon Zouboff l'écarta, et, sans être précisément disgracié, Besborodko perdit de son influence. Paul Ier, à son avénement, le fit prince, et l'éleva à

(1) Dans le *Dictionnaire de musique* de Choron et Fayolle, il est désigné comme un excellent joueur de luth, élève de Laurentini. Z—o

la première classe civile, ce qui équivaut au grade de feld-maréchal. Il le choisit, en 1797, pour conclure un traité entre l'Angleterre et la Russie contre la France. Besborodko mourut à St-Pétersbourg au commencement de 1799. B—P.

BESCHI (Constantin-Joseph), célèbre jésuite italien, qui a principalement contribué à faire fleurir la mission catholique du royaume de Madoura, dans l'Inde. Il arriva, en 1700, à Goa, d'où il se rendit à Avour, dans le district de Tritchinopoly, pour y apprendre la langue tamoule dans ses deux dialectes, ainsi que le sanscrit et le telougou. Comme son but était d'y obtenir un emploi civil, chose que les jésuites n'ont jamais négligée dans ces contrées, il apprit également les langues indoustani et persane. Il est probable que, dans les premiers temps de son séjour dans l'Inde, Beschi avait déjà obtenu une place dans l'administration, car on ne peut présumer qu'il soit tout à coup devenu divan ou conseiller, charge qu'il a remplie sous le règne de Tchenda-Sahib, lequel ne parvint qu'en 1736 à la dignité de nabab de Tritchinopoly. Depuis son arrivée dans l'Inde, il se conforma en tout aux mœurs et aux usages des Indous; il s'abstint de nourriture animale, et n'employa que des brahmans pour préparer ses mets. Il adopta les habitudes des yoghis indous, et quand il visitait ses ouailles, c'était toujours avec la pompe que déploient dans leurs voyages les gourous, ou docteurs ecclésiastiques de l'Inde. Il fonda une église, sous l'invocation de la Ste. Vierge, à Konangouppam Ariyanour, dans le district de Barour. A cette occasion, il composa, en l'honneur de la mère du Sauveur, de son époux St. Joseph et de N.-S. Jésus-Christ, le poëme sacré intitulé *Tembavani*, qui est aussi volumineux que l'*Iliade*, et le plus célèbre de ses ouvrages. Il contient 3,615 tétrastiches, dont chacun est accompagné d'une interprétation en prose. Dans cet ouvrage, le récit du massacre des innocents est regardé par les indigènes du Madoura comme le morceau le plus beau qui existe dans leur langue. Beschi, connu encore aujourd'hui dans toute l'Inde méridionale sous le nom de *Viramamouni*, ou le grand ascète combattant, fonda une autre église à *Tiroukavalour*, nom qu'il avait donné à la ville de Vadougapit, dans le district d'Ariyalour, et par lequel il désigna également la Ste. Vierge, en l'honneur de laquelle il composa les trois poëmes intitulés : *Tiroukavalour Kalambagam*, *Anneiyadjoungal Andadi* et *Adeïkala Malei*. Nous indiquerons plus bas les titres de ses ouvrages qui ont été imprimés. Ceux qu'il laissa en manuscrit, et qui sont tous fort estimés par les gens du pays, tant pour leur contenu que pour l'élégance de la diction, sont le *Kitéri Ammal Ammaneï*, poëme; le *Védiyarodjoukkam*, en prose, contenant, comme le titre l'indique, un aperçu des devoirs de ceux qui embrassent la vie religieuse; le *Véda Vilakkam*, ou la lumière de l'Évangile, écrit en prose, et qui est une exposition de la foi catholique; un *Dictionnaire tamoul-français*, un autre *tamoul et portugais* et un troisième *tamoul-latin*. Les missionnaires danois de Tranquebar avaient l'intention de publier ce dernier, mais différentes circonstances, et principalement le manque de fonds, firent échouer cette entreprise. En 1823, on en avait commencé l'impression à Madras; nous ne savons pas si elle a été achevée. *Sadour Agharadi*, ou les quatre dictionnaires; un ouvrage tamoul relatif au haut dialecte. Le *Tonnoul Vilakkam*, grammaire tamoule écrite par Beschi dans cette langue même; elle est regardée comme la meilleure qui existe. Le *Clavis humaniorum tamulici idiomatis* est un autre traité en latin, relatif au haut tamoul. Beschi était généralement estimé pour sa piété, sa bienveillance et son savoir. Il s'occupait principalement de la conversion des idolâtres, et son zèle était récompensé par des succès extraordinaires. Initié dans la science, les opinions et les préjugés des Indous, il était plus en état que tout autre missionnaire de prouver à ces gentils la fausseté de leur croyance et l'absurdité de leurs pratiques religieuses. Néanmoins il continua d'exercer les fonctions de divan jusqu'en 1740, époque à laquelle la ville de Tritchinopoly fut conquise par les Mahrattes, sous Morary Rao, et Tchenda-Sahib fait prisonnier. Beschi réussit à se sauver à Gayalpatanam, ville appartenant alors aux Hollandais, où il mourut en 1742. Son nom y est encore célèbre, et l'on y dit des messes pour le repos de son âme. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Grammatica latino-tamulica, ubi de vulgari tamulicæ linguæ idiomate kotum-tamil dicto; ad usum miss. Soc. Jesu.; Trangambariæ* (Tranquebar), *typis missionis danicæ*, 1738, in-8°, très-rare en France (1). Hervas dit que c'est une nouvelle édition, et qu'une première a paru à Tranquebar en 1728; mais il n'est pas dit sur le titre de l'autre que c'est une réimpression. Cet ouvrage avait originairement été écrit en portugais. La préface est du 4 janvier 1728. Une nouvelle édition a paru sous ce titre : *Beschii* (C.-J.) *Grammatica latino-tamulica, apud Madraspatnam* (Madras), 1813, in-4°. Une traduction anglaise publiée à Madras que nous n'avons pas eu occasion de voir, et dont l'auteur n'était pas Anglais, est remplie de fautes et de contre-sens. 2° La grammaire du haut dialecte du Tamoul, composée par Beschi, en latin, parut en anglais sous ce titre : *A Grammar of the high dialect of the Tamil language, termed Shen-Tamil; with an introduction to Tamil poetry, by the rev. F. C.-J. Beschi, translated from the latin by Benjamin Guy Babington*, Madras, 1822, in-4°. Kl—h.

BESCHITZY (Élie), surnommé le Byzantin, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Constantinople, est auteur d'un ouvrage intitulé *le Manteau d'Élie*, fameux parmi les juifs karaïtes qui le regardent comme le code et la règle de leurs croyances. Né vers 1420 à Andrinople, Elie fut initié de bonne heure à la connaissance des lois, des cérémonies et des usages de sa nation. Cette étude terminée, il visita la Palestine et les différentes contrées de l'Asie, dont il est parlé dans la Bible; et s'établit

(1) On trouve ordinairement joint à cet ouvrage celui que Christophe-Théodore Walther, savant missionnaire protestant, a publié sous ce titre : *Observationes grammaticæ quibus linguæ tamulicæ idioma vulgare illustratur*, Tranquebar, 1739, in-8°. Ch—s.

à Constantinople, où il devint l'oracle de ses coreligionnaires. A la prière de ses disciples, il entreprit de rassembler tous les documents qu'il avait recueillis sur les usages civils ou religieux des karaïtes; mais il mourut en 1490, avant d'avoir pu terminer cet ouvrage, qui fut achevé en 1497, par Kaseb Aphendopol. *Le Manteau d'Elie* a été imprimé à Constantinople, sous le règne de Soliman (1531), in-fol. Rossi a décrit cette édition, beaucoup plus rare que le manuscrit, dans ses *Annali Ebreo-tipograf.*, 1501-40, p. 34. Ce savant bibliographe nous apprend que les karaïtes de Lithuanie n'en ont qu'un seul exemplaire qu'ils conservent avec un soin tout particulier. La bibliothèque de Leyde possède un traité de logique, sous le nom d'Elie. Wolf l'attribue à Beschitzy (*Bibl. Hebræa*, t. 1er); et Rossi partage cette opinion (*Hebr. Codices mss.*, t. 2, p. 164); mais Bartolocci (*Bibl. latino-hebraica*) le fait auteur de plusieurs autres ouvrages, d'après des probabilités que Wolf et Rossi ne croient pas pouvoir admettre. (*Voy.* le *Dizzionario degli autori Ebrei*, p. 66.) — *Moïse* BESCHITZY, érudit oublié par Baillet et Klefeker dans leurs ouvrages sur les savants précoces, était l'arrière-petit-fils d'Elie. Né vers 1554 à Constantinople, il fut élevé par les soins et sous les yeux de son père, savant rabbin, et fit de rapides progrès dans la connaissance du grec, de l'arabe et de l'espagnol. Il visita les principales synagogues de l'Orient pour recueillir des manuscrits dans ces trois langues; et dans ses voyages il soutint avec succès plusieurs disputes contre les chefs des rabbanites. Il mourut en 1572, à 18 ans, regardé par ses coreligionnaires comme un prodige d'esprit et d'érudition. Le rabbin Mardochée (*voy.* ce nom) dit que Moïse avait laissé deux cent quarante-cinq ouvrages; mais presque tous furent détruits dans un incendie qui réduisit en cendres une partie de Constantinople. Parmi ceux qui subsistent encore, Wolf cite *la Verge de Dieu*, dont Mardochée a publié un assez long fragment dans la *Notitia Karæorum*, ch. 9; on en trouve l'analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, 1717, t. 4, p. 2047. Ce même ouvrage est indiqué dans le *Catalogue de la Bibliothèque de Leyde*, p. 284, sous ce titre : *de Gradibus prohibitis consanguinitatis*. A la suite est un second opuscule de Moïse : *Sacrificium paschale*, dans lequel le jeune auteur traite des cérémonies de la Pâque pratiquées par les karaïtes. (*Voy.* la *Bibl. Hebræa* de Wolf, t. 1er, p. 805; et t. 3, p. 730). W—s.

BÉSELÉEL, sculpteur juif, était fils d'Uri et de Marie, sœur de Moïse, de la tribu de Juda, fut avec Ooliab, de la tribu de Dan, employé à la construction du tabernacle que Moïse fit faire dans le désert deux ans après la sortie de l'Égypte, l'an du monde 2544, avant J.-C. 1510. Ces deux excellents ouvriers firent tous les ornements de bronze, d'argent, d'or et de pierres précieuses, dont le tabernacle était enrichi, et Dieu leur avait communiqué un talent tout particulier pour un si beau travail, comme il est marqué dans l'*Exode* (c. 31, v. 1-12). On voit qu'ils étaient à la fois sculpteurs, ciseleurs et fondeurs. D—R—R.

BESENVAL (PIERRE-VICTOR, baron DE), né à Soleure, d'une famille patricienne, originaire de Savoie, était fils d'un lieutenant général, colonel du régiment des gardes suisses. Il entra dans ce corps à l'âge de neuf ans, fit à treize ans, en 1735, sa première campagne; et, en 1748, celle de Bohême, en qualité d'aide de camp du maréchal de Broglie. Il parvint rapidement aux premiers honneurs militaires, que son nom, sa valeur, sa belle figure et son esprit lui valurent plus sûrement que des talents supérieurs, dont il ne donna jamais de preuves. Il fut fait maréchal de camp en 1757, et se trouva aux combats d'Hastembeck, de Fillinghausen et de Clostercamp. La paix de 1762 l'amena à la cour, où il joua avec succès le rôle d'un heureux et adroit courtisan. Il devint lieutenant général, grand'croix de l'ordre de St-Louis, inspecteur général des Suisses et Grisons. Le baron de Besenval joignait à une taille imposante une figure pleine de charmes dans sa jeunesse, et de dignité dans un âge avancé; aux qualités d'un bon officier, il unissait la grâce, l'esprit, la finesse et le tact qui font réussir à la cour. Le rôle qu'il y joua et l'usage qu'il fit de son crédit n'inspirent cependant pas le même intérêt que sa vie militaire. S'il eut l'ascendant que l'opinion publique lui attribue dans l'intérieur de la famille royale, et surtout auprès de la reine Marie-Antoinette, on peut lui reprocher de ne pas avoir employé ses talents et son esprit à donner dans cette cour de meilleurs avis. On voit le baron de Besenval se mêler d'intrigues de femmes, de renvois de ministres, et jamais ce qu'il propose ne vaut mieux que ce qu'il blâme. Enfin, chargé, en 1789, du commandement des régiments suisses qui étaient au Champ de Mars, et dont l'utile emploi eût prévenu peut-être la prise de la Bastille (*voy.* BERTIER DE SAUVIGNY), il se retira sans en avoir reçu l'ordre, et sur l'avis d'un certain Pinaudier, qui lui fit croire que le peuple allait amener à la barrière des Bons-Hommes quarante pièces de canon pour foudroyer sa troupe. Après cette faute grave, Besenval sembla avoir perdu la tête, et résolut d'émigrer en Suisse. Poursuivi par la haine du peuple, il quitta Paris muni de passe-ports, et fut arrêté à Villenaux. Necker écrivit à la municipalité pour lui faire rendre la liberté. N'ayant pu réussir dans sa demande, il s'adressa à la municipalité de Paris, qui ordonna qu'on mît de Besenval en liberté. Les districts, mécontents de cet ordre, firent transporter le prisonnier d'abord à Brie-Comte-Robert, puis à Paris, où le Châtelet, chargé d'instruire son procès, le déclara innocent. Il resta dans la capitale, et y mourut à Paris, le jour de l'Ascension, 27 juin 1794. Ses amis avaient déterminé Mirabeau à agir secrètement en sa faveur, pour calmer l'effervescence populaire dirigée contre lui, et qui se manifestait dans des rassemblements autour du Châtelet. Le baron de Besenval avait fait la guerre avec distinction, sans être jamais blessé; il jouit à la cour d'un crédit constant, et exerça un grand empire sur l'esprit de la reine. Il mourut en chantant, entouré de ses amis. Sa dernière maladie

fut aussi extraordinaire que douce ; une cause interne, peu connue des médecins, lui faisait éprouver des intervalles de défaillance complète et subite dans l'une desquelles il s'éteignit sans effort. Il avait composé dans sa jeunesse une foule de couplets et d'épigrammes sur diverses anecdotes plus ou moins scandaleuses. Il vivait dans une grande intimité avec le maréchal de Ségur, et a laissé au second fils de ce dernier, le vicomte de Ségur, une partie de sa fortune, et des mémoires manuscrits qui furent vendus à un libraire, en 1804 (1). C'est un répertoire des anecdotes les plus scandaleuses et les plus inexactes. Il est vraisemblable que Besenval n'aurait jamais publié un pareil livre, que la famille se hâta de désavouer. Le vicomte de Ségur, étant mort peu de temps avant sa publication, n'a pas été témoin de l'indignation qu'elle a partout excitée, et il n'a pu entendre les cris de l'opinion publique qui l'a accusé lui-même d'avoir trahi la mémoire de son ami et de son bienfaiteur pour une modique somme d'argent. S—Y. Z—O.

BESIERS (MICHEL), cnanoine du St-Sépulcre à Caen, des académies de Caen et de Cherbourg, né à Bayeux, sur la paroisse de St-Malo, en 1719, mort dans la même ville en décembre 1782, a publié les ouvrages suivants : 1° *Chronologie historique des baillis et des gouverneurs de Caen*, 1769, in-12 ; 2° *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, 1773, in-12 ; 3° *Mémoires historiques sur l'origine et le fondateur de la collégiale du St-Sépulcre à Caen, avec le catalogue de ses doyens ;* 4° plusieurs dissertations dans les journaux, dans le *Dictionnaire de la France*, d'Expilly, dans le *Dictionnaire de la noblesse*, etc. A. B—T.

BESLAY (CHARLES-LELEU-BERNARD), membre du corps législatif, né le 1er septembre 1768, à Denain (Côtes-du-Nord), venait d'être reçue avocat au parlement de Paris lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes, mais avec modération. Les événements lui ayant fermé la carrière du barreau, il vint établir dans sa ville natale une maison de commerce. Aussi entendu dans la conduite de ses affaires privées que zélé pour la chose publique, on le vit successivement, depuis 1789 jusqu'en 1800, commandant de la garde nationale de Dinan, chef de légion, procureur syndic du district, membre du jury d'instruction, conservateur des hypothèques, membre du conseil d'arrondissement, etc. Enfin au mois de novembre 1808, il devint membre du corps législatif, et en cette qualité adhéra, en avril 1814, à la déchéance de Napoléon. Uniquement occupé d'objets de finances, on le vit, durant la session de 1814, parler en faveur du budget présenté par le baron Louis, dont il fit un grand éloge (1er septembre), appuyer la loi sur les boissons et le système des exercices, en repoussant les abonnements comme une patente déguisée et une véritable imposition sur l'industrie (7 novembre), enfin voter contre le projet de loi sur les douanes, comme établissant une surtaxe sur les fils, hors de toute proportion avec les besoins de l'ouvrier et du fabricant. Les cent jours arrivèrent, et Beslay fut, au mois de mai 1815, député à la chambre des représentants pour le département des Côtes-du-Nord. A la séance du 24 juin, il fit partie de la commission chargée de faire son rapport séance tenante sur le projet de loi proposé par la commission de gouvernement, relativement à la fourniture par réquisition des subsistances et transports militaires. Réélu après la rentrée du roi, il parut peu à la tribune, mais vota constamment avec la minorité de la chambre. Les élections de 1816 et de 1817 ne lui furent pas moins favorables. Il siégeait au côté gauche, mais toujours prêt à se rallier aux propositions ministérielles, quand elles avaient un but évident d'utilité. On peut rappeler qu'à l'ouverture de la session de 1816 (septembre), il obtint quelques voix pour la questure. Le 25 juin 1819, il se leva, lui dix-huitième, contre l'ordre du jour proposé en faveur du rappel des bannis ; et cela fut d'autant plus remarqué, qu'il s'était tenu constamment dans une ligne de modération, son opposition étant toujours inoffensive. En 1820, il vota contre les lois d'exception, et fit, dans la séance du 20 mars 1820, sur les subsistances, un rapport plein de faits curieux et positifs qui lui mérita le suffrage des hommes sages de tous les partis. Il ne fit point partie de la chambre septennale. Réélu en 1828, il vota avec les deux cent vingt et un, et après 1830, il ne cessa de siéger à la chambre des députés, où il se fit peu remarquer. Beslay mourut en 1834. Il était membre du conseil général de son département. Z—O.

BESLER (BASILE), botaniste, né en 1561, à Nuremberg, où il exerça la profession d'apothicaire, et mort en 1629, est célèbre pour avoir publié le plus bel ouvrage qui eût paru jusqu'alors sur la botanique, intitulé : *Hortus Eystettensis, sive plantarum, florum, etc., quæ in viridariis arcem episcopalem cingentibus conspiciuntur*, *Representatio*, Nuremberg, 1613, in-fol., atlas. Il renferme la description et la figure de la plupart des plantes que l'évêque d'Aichstædt, Jean Conrard de Gemmingen, ami et protecteur des sciences et des arts, avait rassemblées dans ses jardins et ses vergers qui embellissaient le mont St-Willibald, vers le sommet duquel était situé le château épiscopal où il faisait sa résidence. Cet ouvrage, exécuté avec une grande magnificence, aux frais de l'évêque d'Aichstædt, fait une époque remarquable dans l'histoire de la botanique et de la gravure. Il est divisé en 4 parties, dont chacune porte le nom d'une des saisons de l'année, et le nombre des planches, format atlas, ne s'élève pas à moins de 365, contenant 1086 figures ; elles sont les premières, après celles du *Phytobasanos* de Fabio Colonna, qui aient été faites en cuivre : jusque-là, on n'avait gravé des figures de plantes que sur bois. Ces figures sont bonnes pour le dessin, mais il n'y a aucun détail sur les parties de la fructification ; les plantes n'y

(1) Ils ont paru sous ce titre : *Mémoires du baron de Besenval, écrits par lui-même, contenant des anecdotes sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, publiés par le comte J.-A. de Ségur*, Paris, 1805-07, 4 vol. in-8°, port. ; on les a réimprimé en 1821, avec une notice sur la vie du baron de Besenval, des notes et des éclaircissements par MM. Berville et Barrière, Paris, Baudouin frères, 2 vol. in-8°. Cette dernière édition fait partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, publiée par les mêmes libraires. CH—S.

sont pas disposées par classes établies sur la conformation de quelqu'une de leurs parties, mais suivant les saisons. Basile Besler en fut l'ordonnateur, quoiqu'il n'eût presque aucune connaissance des belles-lettres, et qu'il ne sût pas le latin : son zèle et son amour pour la science ont suppléé à l'instruction et au talent d'écrire. Son frère, Jérôme Besler, plus lettré que lui, donna la synonymie des plantes et une partie des descriptions; et Louis Jungermann, professeur à Giessen, rédigea le texte. Quoique Basile Besler n'ait fait que diriger l'entreprise, il a cherché à faire croire qu'il y avait coopéré; mais il a été démontré plus tard que Jungermann est le seul auteur du texte, et on peut lire les pièces qui en sont la preuve dans la vie de Baier. On ne doit pas moins de reconnaissance à Besler pour la manière dont il l'a exécutée, et pour s'être adjoint d'aussi bons collaborateurs. Ce travail le mit en correspondance avec Jean et Gaspard Bauhin. Il parut une seconde édition de cet ouvrage en 1640, à Nuremberg, par les soins de Marquard II, évêque d'Aichstædt, puis une autre en 1750; elles sont dans le format grand in-fol., et bien inférieures à la première. Basile Besler avait formé un muséum, où il avait rassemblé beaucoup de raretés des trois règnes de la nature; il en a donné des figures gravées par ses soins et à ses frais; elles parurent sous ce titre : *Fasciculus rariorum et aspectu digniorum varii generis quæ collegit et suis impensis æri ad vivum incidi curavit Basilius Besler*, Nuremberg, 1616, in-4° oblong, continué en 1622 (1). Plumier a consacré un genre de plantes pour conserver le souvenir du nom de Besler, et de l'ouvrage que l'on doit à ses soins; il l'a nommé *Besleria*. — *Michel-Robert* BESLER, médecin à Nuremberg, fils de Jérôme et neveu de Basile, né en 1607, mort en 1661, a composé : 1° *Gazophylacium rerum naturalium*, Nuremberg, 1642, 34 pl.; Leipsick, 1733, in-fol., 35 pl. : c'est une continuation des travaux de son oncle Besler. J. Henri Lochner a fait reparaître les mêmes planches avec quelques additions dans le texte, sous le titre de *Rariora musæi Beslariani*, etc., Nuremberg, 1716, in-fol. 2° *Admirandæ fabricæ humanæ mulieris partium... et fœtus, fidelis, quinque tabulis ad magnitudinem naturalem... typis æneis... hactenus nunquam visa, Delineatio*, Nuremberg, 1640, in-fol. 3° *Observatio anatomico-medica cujusdam...... tres filios, naturalis magnitudinis, viventes, nixæ* Nuremberg, 1642, in-4°. 4° *Mantissa ad viretum stirpium... Eystettense... Beslerianum*, Nuremberg, 1646 et 1648, in-fol. C'est un supplément à l'*Hortus Eystettensis*. D—P—s.

BESLY (JEAN), avocat du roi à Fontenay-le-Comte, né à Coulonges-lez-Royaux en Poitou, l'an 1572, mort en 1644, à 72 ans, s'était distingué aux états de 1614 par son opposition à la réception du concile de Trente. Il avait fait une étude très-assidue de nos antiquités, et les ouvrages publiés après sa mort par son fils et par Pierre Dupuis, son ami, lui ont mérité à juste titre la réputation d'un historien exact, profond et judicieux. Ce sont : 1° *Histoire des comtes de Poitou et des ducs de Guienne*, Paris, 1647, in-fol. Cet ouvrage, fruit de quarante ans de travail, a été fait sur des monuments anciens examinés avec soin. Les lumières que l'auteur répand sur des matières couvertes de ténèbres avant lui doivent lui faire pardonner quelques erreurs. 2° *Des Évêques de Poitiers, avec les preuves*, 1647, in-4°. C'est une collection de matériaux presque sans ordre, à laquelle Besly n'avait pas mis la dernière main. Il a encore composé quelques autres ouvrages de moindre importance, entre autres, un commentaire sur Ronsard, à l'exemple de plusieurs de ses contemporains. T—D.

BESME. *Voyez* BÊME.

BESNARD (FRANÇOIS-JOSEPH), médecin alsacien, né le 20 mai 1748, à Buschweiler, fit ses premières études à Haguenau, chez les jésuites, et fut ensuite envoyé par ses parents à Strasbourg, où il embrassa la carrière de la médecine qu'il pratiqua même quelque temps avant sa réception. Aussitôt qu'il eut obtenu le doctorat, il se rendit auprès de Maximilien, comte Palatin, qui venait de le nommer son premier médecin. En 1785, il soumit à l'académie des sciences ses idées particulières sur la nature et le mode de propagation des maladies vénériennes, pour le traitement desquelles il conseillait de renoncer à l'emploi du mercure. Des malades lui furent confiés sous l'inspection d'un comité choisi parmi les membres de la société de médecine, pour faire l'essai de sa nouvelle méthode, mais la révolution vint interrompre le cours de ses travaux. Il retourna, en 1790, dans le Palatinat, exerça d'abord la médecine à Manheim, et fut ensuite mis à la tête des hôpitaux militaires de Munich. C'est surtout à son influence et à son activité que la Bavière est redevable des bienfaits de la vaccine. Il est mort le 16 juin 1814, laissant les ouvrages suivants : 1° *Theses ex universa medicina* Strasbourg, 1775, in-4°. 2° *Mémoire à consulter sur la maladie de feu M. de Stainville, maréchal de France*, Paris, 1788, in-4°. 3° *Organisation sanitaire des hôpitaux militaires du Palatinat* (en allem.), Munich, 1801, in-fol. 4° *Avis sérieux et fondé sur l'expérience aux amis de l'humanité, contre l'emploi du mercure dans diverses maladies* (en allem.), Munich, 1808, in-8°. Une seconde édition a paru en 1811. 5° *Exposé analytique de l'origine, de la nature et des effets du virus vénérien* (en allem.), Munich, 1811, in-8°, J—D—N.

BESNARD (PIERRE-JOACHIM), ingénieur en chef des ponts et chaussées, naquit à Rennes, en 1771, d'une famille honnête, mais médiocrement partagée des biens de la fortune. Il fit chez les jésuites de Rennes ses études avec un tel succès, qu'à quinze ans il avait achevé ses humanités, et que ses connaissances dans le dessin, la physique et les mathématiques le firent admettre comme élève à l'école des ponts et chaussées de la province de Bretagne. Le savant ingénieur Chocat, dont cette contrée a con-

(1) Cette suite est intitulée : *Continuatio rariorum et aspectu dignorum varii generis quæ collegit et suis impensis æri ad vivum incidi curavit atque evulgavit Basilius Besler*, Nuremberg, 1622, in-4° oblong, 32 pl. Cu—s.

servé longtemps un précieux souvenir, discerna le mérite précoce de Besnard, et dirigea ses premiers essais. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, s'occupait beaucoup de doter la Bretagne de routes nouvelles et de réparer les anciennes; il distingua également ce jeune homme, si plein de zèle et d'aptitude : dans les fréquents voyages qu'il fit pour accélérer l'exécution des plans médités dans le cabinet, il se fit accompagner par Besnard. A vingt ans, celui-ci fut en état d'obtenir au concours le titre de sous-ingénieur. Dans ce concours il eut pour juge l'illustre Perronet. Le régime de la corvée, qui existait autrefois dans toute la France, n'était pas favorable au développement du génie des architectes ou des ingénieurs, qui trop souvent se voyaient obligés de faire céder le désir d'accroître leur renommée à des sentiments d'humanité, et, pour ne pas accabler le corvéable, se bornaient à réparer, à entretenir. Mais il est dans l'histoire de l'art des réparations dont la gloire équivaut presque à celle des constructions nouvelles. Un des ouvrages de Besnard les plus connus est le redressement de la tour de St-Louis, à Brest. Par une opération ingénieuse, il soutint en l'air cette superbe tour, et fit reconstruire les piliers qui lui servaient de soutien. Le port de Brest lui doit encore l'établissement de la conduite des eaux pour les fontaines publiques. Il bâtit ensuite la belle église de St-Martin, à Morlaix. Les prisons de Lesneven, les fontaines de Landernau sont encore son ouvrage. La ville de Fougères lui doit des communications plus faciles avec Rennes et St-Malo. En 1770, il fut nommé au concours ingénieur à Landernau, puis en 1786, toujours par la même voie, ingénieur en chef de la province de Bretagne. Besnard eut encore Perronet pour juge dans cette circonstance. Pendant vingt-cinq ans il ne resta étranger à rien de ce qui fut projeté et entrepris d'utile pour la province de Bretagne, entre autres le canal destiné à joindre la Vilaine à la Rance, le perfectionnement de la navigation de cette rivière au-dessous de Rennes, l'établissement d'une communication entre Quimper et Châteaulin, les travaux faits pour déterminer le cours du Couesnon à son entrée sur les grèves du Mont-St-Michel, et pour garantir de nouvelles dégradations le territoire des marais de Dol, etc. La révolution, en brisant les barrières féodales et provinciales qui séparaient la Bretagne du reste de la France, détruisit le corps des ingénieurs de cette province; mais on s'empressa de les réunir au corps des ingénieurs de France. L'organisation qui suivit ce nouvel ordre de choses dédommagea Besnard de la place qu'il perdait; et il fut nommé l'un des inspecteurs généraux des ponts et chaussées, chargés spécialement de l'inspection des départements formés de l'ancienne Bretagne; et jusqu'à sa mort il conserva ce poste honorable. Son dernier voyage dans cette province eut pour objet d'arrêter les plans pour l'embellissement de Napoléon-Ville (Bourbon-Vendée). Il eut aussi beaucoup de part aux projets que l'on se proposait d'exécuter entre Nantes et Brest, dans le but de réunir la Loire à la Vilaine, la Vilaine au Blavet, et le Blavet à la rivière d'Aune qui se jette dans la rade de Brest. Au milieu de ses nombreux travaux, Besnard trouvait encore le temps de se livrer à la littérature : il était membre de l'académie celtique. Il avait visité avec soin tous les monuments celtiques de la Bretagne; il en découvrit plusieurs qui avaient échappé à tous les regards. Il profita de son séjour à Landernau pour se rendre familier l'idiome celte. Ce fut aussi dans le même temps (de 1771 à 1786), qu'à une époque où la statistique était peu cultivée, où le nom de cette science était peu connu, il rédigea une description très-étendue du département des ponts et chaussées, dont Landernau était le chef-lieu. Besnard est mort à Paris le 26 février 1806. Sa notice nécrologique a été faite par de Noual de la Houssaye, son collègue à l'académie celtique. D—R—R.

BESNARDIÈRE (..... DE LA). *Voyez* LABESNARDIÈRE.

BESNIER (PIERRE), jésuite, né à Tours, en 1648, fit profession comme jésuite en 1663, passa la plus grande partie de sa vie dans les pays étrangers, et mourut à Constantinople, le 8 septembre 1705. Il avait une mémoire prodigieuse et une grande connaissance des langues, qu'il apprenait avec une extrême facilité. On a de lui : 1° *la Réunion des langues, ou l'Art de les apprendre toutes par une seule*, Paris, 1674, in-4°; Liége, 1794, in-12. 2° *Discours sur la science des étymologies*, Paris, 1694, in-12; il se trouve aussi à la tête du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. Besnier a travaillé avec les PP. Bouhours et Letellier à la traduction du Nouveau Testament, suivant la Vulgate, Paris, 1697 et 1703, 2 vol. in-12; réimp. à Paris, 1734, in-12. — *Pierre-Charles-Louis* BESNIER, médecin, né en Touraine en 1668, étudia la médecine à Montpellier, et, après y avoir pris ses grades, alla se fixer à Caen, où il mourut en 1761; il a publié : 1° *le Jardinier botaniste*, Paris, 1705, in-12, ouvrage dans lequel il enseigne non-seulement la culture des plantes, mais encore leur usage en médecine; 2° *Abrégé curieux touchant le jardinage*, Paris, 1706, in-12. Il a donné aussi, avec des corrections et additions, la 3° édition de *la Nouvelle Maison rustique* de Liger, Paris, 1721, 2 vol. in-4°. (*Voy.* LIGER.) Il mit au jour, en 1717, le *Traité de la matière médicale* de Tournefort, 2 vol. in-12. Besnier fut le beau-père du célèbre Dionis. C. T—Y.

BESOIGNE (JÉRÔME), docteur de Sorbonne, né à Paris, en 1686, d'une famille ancienne dans la librairie, professa la philosophie au collége du Plessis, et devint coadjuteur du principal. Le talent particulier qu'il avait pour la direction et pour l'instruction spirituelle des élèves le fit appeler dans plusieurs autres colléges de la capitale, où il remplit cette double fonction avec le plus grand succès. Son inscription sur la liste des appelants contre la bulle *Unigenitus* lui attira plusieurs lettres de cachet, d'abord pour l'exclure de la principalité et même du collége du Plessis, puis pour le priver des droits du doctorat, ensuite pour le bannir du royaume. La dernière fut levée au bout d'un an, et Besoigne ren-

tra dans sa famille, où il se livra à la composition des ouvrages suivants : 1° *Concorde des livres de Sagesse, ou Morale du St-Esprit*, Paris, 1737, 1746, in-12. 2° *Concorde des Épitres de St-Paul et des Epitres canoniques, ou Morale des Apôtres*, ibid., 1747, in-12. 3° *Principes de la perfection chrétienne et religieuse*, ibid., 1748, in-12 ; souvent réimprimé. 4° *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, avec un *Supplément sur la Vie des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal*, Cologne, 1756, 8 vol. in-12 (Paris). 5° *Réflexions théologiques sur les écrits de M. l'abbé de V**** (Villeroy), *et de ses élèves*, ibid., 1752 ; — *Réponses aux dissertations des PP. capucins, auteurs des Principes discutés*, ibid., 1759. Cette controverse théologique a pour objet le système de l'abbé de Villeroy et de ses disciples, touchant la conduite de Dieu sur son Eglise. 6° *Principes de la pénitence et de la conversion*, ibid., 1762, 1 vol. in-12. Cet ouvrage a beaucoup d'éditions. 7° *Catéchisme sur l'Eglise pour les temps de troubles, suivant les principes expliqués dans l'instruction de monseigneur l'évêque de Senez*, composé sous la direction de l'abbé Legros (sans date), in-12. Le pieux auteur de tous ces livres était savant en théologie. Ses écrits sont très-solides ; mais ceux qui traitent de la vie chrétienne sont secs, et manquent de cette onction qui, dans les ouvrages de ce genre, est si nécessaire pour en faire disparaître l'aridité. Besoigne était tourmenté depuis longtemps d'une maladie de nerfs qui le faisait cruellement souffrir, et dont les médecins ne purent jamais connaître la nature ; il y succomba le 25 janvier 1763. On en trouve une description curieuse dans un avertissement qui précède la relation manuscrite des voyages que les médecins l'engagèrent d'entreprendre, dans l'espoir qu'ils lui procureraient quelque soulagement. Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, attribue quelques autres ouvrages à Besoigne (1). T—D.

BESOLD (CHRISTOPHE), professeur de droit à Ingolstadt, né à Tubingen, en 1577, était professeur de droit en 1635, lorsqu'il se fit catholique, abandonna sa place pour devenir conseiller à la cour d'Autriche, puis se retira à Ingolstadt, où il mourut le 15 septembre 1638, au moment où le pape venait de lui faire offrir une chaire à Bologne, avec 4,000 ducats de pension. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, soit d'histoire, soit de jurisprudence, où l'on trouve de l'érudition, mais peu de méthode et de jugement. Les principaux sont : *Synopsis rerum ab orbe condito gestarum usque ad Ferdinandi imperium*, Franeker, 1698, in-8°. 2° *Synopsis doctrinæ politicæ*. 3° *Historia imperii Constantinopolitani et Turcici*. 4° *Series et succincta Narratio rerum a regibus Hierosolymorum Neapoleos et Siciliæ gestarum*. 5° *Dissertationes philologicæ*, 1642, in-4°. On en trouve une sur l'origine de l'imprimerie, qui a été réimprimée dans les *Monument. typographica* de J.-Chr. Wolf, Hambourg, 1740, in-8°. 6° *Prodromus vindiciarum ecclesiast. Wirtembergicarum*, 1636, in-4°. 7° *Documenta rediviva monasteriorum Wirtemb.*, Tubingen, 1636, in-4°. Ces deux ouvrages, quoique réimprimés furtivement à Vienne, 1723 et 1726, in-fol., sont de la plus grande rareté, ayant été supprimés avec soin, ainsi que les trois suivants. 8° *Virginum sacrarum Monumenta*, etc. 9° *Documenta concernentia ecclesiam collegiatam Stuttgardiensem*. 10° *Documenta ecclesiæ Backhenang*. Ces cinq ouvrages, que les Allemands comptent parmi leurs plus rares curiosités bibliographiques, sont tous in-4°, Tubingen, 1636. (*Voy.* le *Catal. libr. rar.* de Vogt.) G—T.

BESOMBES DE ST-GENIÈS (PIERRE-LOUIS), conseiller à la cour des aides de Montauban et de l'académie de cette ville, né à Cahors le 9 novembre 1719, mort dans cette ville le 20 août 1783, est auteur du *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu*, Montauban, 1782, 1787 et 1788, in-12, traduit en français par Cassagnes de Peyronnec, sous ce titre : *Sentiments d'une Ame pénitente revenue des erreurs de la philosophie moderne au saint joug de la religion*, Montauban, 1787, et Paris, 1789, 2 vol. in-12 (1). Besombes a laissé une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, précédée d'un discours préliminaire qui a été imprimé vers 1770, mais qui n'a pas été mis en vente (2). — Un autre BESOMBES (*Jacques*), prêtre de la doctrine chrétienne, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Moralia christiani*, imprimé en 1745, 2 vol. in-4°. A. B—T.

BESOZZI (JOSEPH), musicien, né à Parme : son nom est célèbre parmi les artistes, parce que quatre de ses fils ont eu une grande réputation sur le basson et le hautbois. — *Alexandre* BESOZZI, le premier de ces fils, né à Parme en 1700, fut attaché comme hautbois à la chambre et à la chapelle du roi de Sardaigne en 1730. Plusieurs de ses compositions de musique instrumentale ont été gravées à Paris et à Londres. — *Jérôme* BESOZZI, né à Parme en 1712, jouait du basson avec une grande supériorité, et s'attacha, en même temps que son frère, à la cour de Sardaigne. Tous deux firent un voyage à

(1) 1° *Remarques importantes sur le nouveau Catéchisme de M. Languet, archevêque de Sens*, Paris, 1732-33, 3 parties in-4° ; 2° *le Juste Milieu qu'il faut tenir dans les disputes de religion*, ibid. (1735), in-4° ; 3° *Cantiques spirituels tirés des hymnes du bréviaire de Paris*, ibid., 1746, in-12 ; 4° *Prières et Réflexions en forme de litanies pour toutes les fêtes de l'année*, ibid., 1757, in-12 ; 5° *Principes de justice chrétienne, ou Vies des Justes*, ibid., 1762, 1 vol. in-12, faisant suite aux *Principes de la pénitence* ; 6° plusieurs écrits de controverse dont les titres se trouvent dans la *France littéraire* de M. Quérard. CH—S.

(1) P.-C. Brunel donna peu de temps après une autre traduction de cet ouvrage et l'intitula : *Triomphe de l'Homme-Dieu, ou le Passage d'une âme qui va reprendre le saint joug de Jesus Christ*, Poitiers, 1792, 1 vol. in-8°. CH—S.

(2) Voici comment M. Quérard, dans la *France littéraire*, énonce ce qui concerne cette traduction de l'*Iliade* : « *Version nouvelle* « *de l'Iliade avec des remarques. Essai sur l'Iliade, ou Discours* « *pour servir d'introduction à la nouvelle version de ce poëme.* » (vers 1770), in-12. Puis il ajoute en note : « L'auteur a fait im- « primer un autre discours pour servir d'introduction à la nou- « velle version de l'*Odyssée*, in-12. On trouve un exemplaire de « ces deux discours, qui n'ont pas été mis en vente, au dépôt cen- « tral des bibliothèques particulières du roi, galerie du Louvre. » On peut consulter encore sur Besombes l'*Examen critique* de A. Barbier, p. 109. Z—O.

Paris, où ils furent entendus avec les plus grands applaudissements. Ils habitèrent constamment Turin, où ils sont morts dans un âge fort avancé. Ils ne se marièrent ni l'un ni l'autre et vécurent dans l'union la plus intime, uniquement occupés de perfectionner leur art. — *Antoine* Besozzi fut longtemps attaché, comme hautbois, à la chapelle de Dresde, et mourut à Turin en 1781. Il eut dans son fils *Charles* Besozzi un élève qui le surpassa, et obtint les plus grands succès en France, en Italie et en Allemagne. — *Gaëtan* Besozzi, 4e fils de François Besozzi, né à Parme, en 1727, n'eut pas moins de réputation sur le hautbois, et alla successivement à la cour de Naples et à celle de France. Ces virtuoses ont, en quelque sorte, fondé une école de ces deux instruments. Le seul Besozzi qui restât de cette famille était, en 1810, flûtiste à l'Opéra-Comique de Paris. P—x et D—r—r.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne Gros de), grand vicaire de Besançon, né le 13 octobre 1734, à Castelnaudary, d'une famille honorable de cette ville, mort à Paris le 26 août 1783, montra de très-bonne heure un grand zèle pour les devoirs de son état. Dès qu'il fut ordonné prêtre, il s'attacha à la communauté de St-Sulpice. Son ministère le mettant souvent dans le cas d'assister au lit de la mort des gens peu soumis au joug de la foi, il composa un livre intitulé : *Rituel des esprits forts*, pour prouver que les incrédules démentaient ordinairement dans ce dernier moment la hardiesse des sentiments irréligieux qu'ils avaient professés durant leur vie. Ce premier ouvrage fut suivi, en 1763, d'un *Discours sur l'utilité des voyages*. Son *Traité des causes du bonheur public*, 1768, in-8°, réimpr. en 1774, 2 vol. in-12, a beaucoup de rapport avec celui *du bonheur public* de Muratori ; mais il considère son sujet un peu différemment dans les détails : il y met plus de sensibilité, plus de chaleur, plus d'éclat, plus d'énergie, plus d'imagination. Il ne manque à cet ouvrage que d'être rédigé avec plus de méthode et écrit avec plus de simplicité. Chargé d'assister les criminels au lieu de leur supplice, Besplas s'était dévoué à cette pénible fonction avec toute la sensibilité d'une âme belle et remplie de charité. Cette sensibilité, vivement affectée de l'horreur des cachots, où les malheureuses victimes de la dépravation du cœur humain étaient détenues, ne put retenir ses élans dans un sermon de la Cène qu'il prêcha devant Louis XV ; le tableau qu'il en fit émut toute la cour, et il en résulta un ordre de faire combler ces cachots, pour leur en substituer de plus sains et de moins incommodes. C'est de cette époque que date l'établissement de la maison de *Force*, et pour éterniser ce beau succès de l'éloquence sacrée l'on grava le portrait de l'abbé de Besplas. Il avait donné dans sa jeunesse un *Essai sur l'éloquence de la chaire* ; cette production, qui annonçait du talent, avait besoin d'être retouchée : c'est ce que l'auteur fit dans la seconde édition qui parut en 1778. On peut voir l'analyse de cet ouvrage estimable dans l'*Esprit des journaux* (mai 1778, p. 8 et suiv.). On y établit le parallèle entre le livre de l'abbé de Besplas et celui de l'abbé Maury. L'abbé de Besplas avait prononcé devant l'Académie française un panégyrique de St. Louis. A cette édition de son *Essai* il ajouta son sermon *sur la cène* et un *Panégyrique de St. Bernard*. T—d et D—r—r.

BESSARION (Jean) n'est point né à Constantinople, comme l'ont écrit quelques auteurs, mais à Trébizonde. « Il eut pour patrie, dit Michel Apos- « tolius, Trébizonde, la seconde reine des cités. » Ce passage est décisif. Quant à la date de sa naissance, elle est connue par celle de son épitaphe, qu'il composa lui-même en 1466 : Bessario... sibi vivvs posvit anno salvtis mcccclxvi ætatis lxxvii. Par conséquent il était né en 1389. Mais il faut observer que ces derniers mots ne se lisent pas dans toutes les copies de l'inscription, notamment dans celle de Bandini, qui a écrit la vie du cardinal, Rome, 1777, in-4°. Bandini le fait naître en 1395. Bessarion prit l'habit de l'ordre de St-Basile, et passa vingt et un ans dans un monastère du Péloponèse, occupé de l'étude des belles-lettres qu'il joignit à celle de la théologie. Le philosophe Gémistus Pléthon fut un de ses maîtres. Lorsque l'empereur Jean Paléologue eut formé, en 1438, le projet de se rendre au concile de Ferrare, pour réunir l'Église grecque à l'Église latine, il tira Bessarion de sa retraite, le fit évêque de Nicée, et l'engagea à l'accompagner en Italie avec Pléthon, Marcus Eugénius, archevêque d'Ephèse, le patriarche de Constantinople, et plusieurs autres Grecs distingués par leurs talents ou par leurs dignités. Dans les séances du concile, l'archevêque d'Ephèse et Bessarion se firent particulièrement remarquer, le premier, par la puissance de sa dialectique ; Bessarion, par les grâces de son langage. Rivaux de talents, ils furent bientôt ennemis. Eugénius n'était pas favorable au projet de réunion ; Bessarion, après avoir un peu tergiversé, se déclara pour les Latins, vers lesquels penchait l'empereur. L'union fut prononcée ; et, au mois de décembre 1439, le pape Eugène IV, pour reconnaître le zèle et le dévouement de Bessarion, le créa cardinal prêtre du titre des Sts. Apôtres. Fixé en Italie par sa nouvelle dignité, et par les troubles de la Grèce, où l'union était universellement rejetée, Bessarion ne s'écarta point de la vie simple et studieuse qu'il menait dans son couvent du Péloponèse. Sa maison était le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres ou qui les aimaient. Quand il sortait, on voyait dans son cortége Argyropulo, Philelphe, le Pogge, Valla, Théodore Gaza, George de Trébizonde, Calderino. Il obtint la confiance et l'amitié de plusieurs papes. Nicolas V le nomma archevêque de Siponto, et cardinal-évêque du titre de Sabine. Pie II lui conféra, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople. A la mort de Nicolas V, le sacré collége songeait à lui donner Bessarion pour successeur, mais ce dessein fut dérangé par les intrigues du cardinal Alain. Quelques années après, Bessarion aurait pu succéder à Paul II ; mais il fallait acheter par une injustice la voix du cardinal Orsini, et il refusa. Orsini offrit, avec les mêmes conditions, son suffrage au cardinal de la Rovère, qui, moins scru-

puleux, accepta et fut nommé. S'il faut en croire Paul Jove, Bessarion manqua la tiare par la faute de Perotto, son conclaviste. On peut lire cette anecdote, qui nous paraît fort suspecte, dans Paul Jove et dans le *Ménagiana* : il est inutile de la répéter ici. Bessarion fut chargé de quatre ambassades délicates et difficiles. Il remplit les trois premières avec beaucoup de succès ; la dernière fut moins heureuse. Envoyé en France par Sixte IV, pour réconcilier Louis XI avec le duc de Bourgogne, et obtenir des secours contre les Turcs, non-seulement il ne réussit pas, mais on prétend même que Louis XI l'humilia en pleine audience par de dures plaisanteries (1). Bessarion reprit le chemin de Rome, et mourut à Ravenne, le 19 de novembre 1472, de chagrin, selon quelques auteurs, mais plus vraisemblablement, de vieillesse et de maladie. Il devait être alors âgé de 83 ans, ou de 77, selon le calcul de Bandini. Son corps fut transporté à Rome, et le pape assista à ses funérailles, honneur qui n'avait encore été fait a aucun cardinal. Il fut loué en latin par Platina, en grec par Michel Apostolius. Il y a plusieurs éditions du discours de Platina ; celui d'Apostolius a paru, pour la première fois, en 1793, par les soins de Fülleborn. Bessarion légua sa bibliothèque au sénat de Venise ; elle était fort riche en manuscrits, qu'il avait fait venir à grands frais de toutes les parties de la Grèce : Tomasini en a donné le catalogue. Les écrits de Bessarion sont fort nombreux. Bandini en donne un catalogue étudié et détaillé. Presque tous ses ouvrages théologiques sont restés manuscrits ; on en a recueilli quelques-uns dans les actes du concile de Florence, t. 13 de la collection du P. Labbe, t. 9 de celle du P. Hardouin. Pour de plus grands details, on peut consulter la *Bibliotheca græca* de Fabricius, t. 11, p. 424. Nous renvoyons aussi à Fabricius ceux qui voudront connaître les traités philosophiques de Bessarion. Nous ne citerons ici que ses productions les plus célèbres : ses discours et ses lettres (2), sa traduction en latin de la *Métaphysique* d'Aristote et de celle de Théophraste (3), et le traité *Contra calumniatorem Platonis*, en 5 livres. Ce calomniateur de Platon, c'est George de Trébizonde. Bessarion composa cet ouvrage dans la chaleur de cette vive querelle qui s'éleva, vers le milieu du 15e siècle, entre les sectateurs de Platon et ceux d'Aristote, et dont l'histoire a été écrite par Boivin, dans le 2e volume du recueil de l'académie des belles-lettres. Gémistus Pléthon, enthousiaste de Platon jusqu'au fanatisme, avait attaqué la philosophie péripatéticienne dans un petit écrit, plein d'invectives

(1) Louis XI était irrité de ce que Bessarion avait vu le duc de Bourgogne avant de le voir lui-même. Z—o.

(2) *Bessarionis card. Sabinii Epistolæ et Orationes de bello Turcis inferendo*, avec une épître dédicatoire adressée à Louis XI par Guillaume Fichet, docteur en Sorbonne, Paris (vers 1471), in-4°. Louis Carbone, de Ferrare, donna presque immédiatement une traduction italienne de ce volume : *Oratione di Bessarione, card. Niceno*, etc., *a tutti gli signori d'Italia, confortando gli a pigliar la guerra contra il Turcho* (sans nom de ville), 1471, in-4°. Ch—s.

(3) Ces deux traductions latines ont été imprimées à la suite du traité *Contra calumniatorem Platonis*, mais seulement dans l'édition de 1516. Ch—s.

et de virulence. Trois savants grecs de ce temps, Gennadius, George de Trébizonde, Théodore Gaza, avaient défendu Aristote. Consulté sur cette querelle, Bessarion tâcha de concilier les esprits, en montrant que les deux philosophes n'étaient pas aussi éloignés de sentiments qu'on paraissait le croire ; et, plein de respect pour ces deux héros de l'ancienne sagesse, il blâma, en termes très-forts, le zèle inconsidéré du jeune Apostolius, qui, sans rien entendre à la question, avait écrit contre Aristote une déclamation fort injurieuse et fort déraisonnable. George, bien loin d'imiter cette sage modération, publia, en latin, sous le titre de *Comparatio Platonis et Aristotelis*, une longue diatribe, où il prétendait démontrer l'immense supériorité d'Aristote, et s'emportait, avec une violence inconcevable, contre Platon et ses partisans. Bessarion opposa à cette satire le traité *Contra calumniatorem Platonis*. Il s'attache à faire voir que la doctrine de Platon est conforme à celle de nos livres sacrés, et que ses mœurs irréprochables furent aussi pures que sa doctrine. Après avoir défendu Platon, il attaque George de Trébizonde ; il lui prouve qu'il s'est trompé matériellement sur le sens d'une foule de passages, et conclut qu'il n'a pas le droit d'avoir un avis sur les écrits d'un philosophe qu'il ne comprend pas. Cet ouvrage rempli de sagesse et de mesure, dissipa les préventions des péripatéticiens, et apaisa les querelles, au moins pour quelques années. On en connaît trois éditions, qui sont devenues très-rares ; la première parut à Rome, sans date (1469), in-fol. ; les deux autres furent imprimées par les Alde, à Venise, en 1503, in-fol., et 1516, 2 parties en 1 vol. in-fol. B—ss.

BESSE (Pierre) docteur de Sorbonne, principal du collége de Pompadour, à Paris, chanoine chantre de St-Eustache, prédicateur du roi Louis XIII, naquit en 1568, au bourg de Rosiers, en Limousin, au milieu du 16e siècle, et mourut à Paris, en 1639. Ses sermons, très-applaudis dans le temps, et dont on a de la peine aujourd'hui à supporter la lecture, offrent, à travers beaucoup de choses ridicules, des traits dont les prédicateurs modernes trouveraient à profiter. L'auteur nous apprend, dans une de ses préfaces, qu'ils se débitaient avec beaucoup de rapidité, et qu'il n'en *demeurait point en boutique de libraire*. Son *Carême* seul eut dix éditions en dix ans. « C'est un Limousin, dit-il dans une autre préface, « qui a bâti cet édifice, et non un courtisan : ce « n'est pas un citadin, mais un rural qui parle. » Besse prenait aussi le titre de prédicateur et aumônier de Henri de Bourbon, prince de Condé. Outre ses sermons, imprimés sous le titre de *Conceptions théologiques*, de *Carême*, d'*Avent*, etc., Besse est auteur de divers autres ouvrages : 1° *des Qualités et des bonnes mœurs des prêtres* ; 2° *Triomphe des saintes et dévotes confréries* ; 3° *la Royale Prêtrise* : 4° *le Démocrite chrétien* ; 5° *le Bon Pasteur* : 6° *l'Héraclite chrétien* ; 7° *Concordantiæ Bibliorum*, Paris, 1611, in-fol. (1). T—d.

(1) Voir, au sujet de Pierre de Besse, les *Mémoires historiques et philologiques* de Michault, t. 1er, p. 274, et les nos 3002, 3003, 3464 du *Catalogue de la bibliothèque de Reims*. C. T—y.

BESSE (GUILLAUME), avocat, né à Carcassonne dans le 17e siècle, composa l'histoire de cette ville en 1 vol. in-4°, qu'il fit imprimer à Béziers, en 1645, sous le titre d'*Histoire des comtes de Carcassonne, autrement appelés princes des Goths, ducs de Septimanie, et marquis de Gothie*. En 1660, il donna une nouvelle édition de cet ouvrage qu'il intitula : *Histoire des ducs, marquis et comtes de Carcassonne*; il se servit utilement des recherches savantes de Bernard de Stellat, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, mort en 1629 du fléau de la peste, sans avoir pu mettre au jour le fruit de ses travaux. Besse est un historien fort crédule; il mêle sans discernement la vérité avec les fables, et donne pour premier fondateur de Carcassonne l'eunuque Carcas, exilé de la cour d'Assuérus après qu'Esther eut délivré le peuple juif. Il représente les tours de cette ville s'inclinant devant Charlemagne, et ce prince, comme un autre Moïse, faisant jaillir les fontaines de la terre, en la frappant avec son épée. Besse mourut en 1680. V—VE.

BESSE (JEAN DE), né à Peyrusse, dans le Rouergue, mort à Paris dans un âge avancé, médecin, disciple de Chirac, reçu docteur à Paris en 1703, fut premier médecin de la reine douairière d'Espagne. Il est connu par ses *Recherches analytiques de la structure des parties du corps humain*, Toulouse, 1702, 2 vol. in-8°, où il expose toute la vicieuse théorie de l'acide et de l'alcali de Chirac, et par ses démêlés avec le médecin Helvétius, qui lui inspirèrent : 1° *Lettres à l'auteur du nouveau livre de l'Economie animale, et des Observations sur la petite vérole*, Paris, 1723, in-12; 2° *Réplique aux lettres de M. Helvétius, au sujet de la critique de son livre de l'Economie animale et de la petite vérole*, Amsterdam (Paris), 1726, in-12. Ces deux antagonistes mirent également de l'aigreur dans leurs débats scientifiques, et la postérité doit aujourd'hui donner gain de cause à Helvétius, sinon sous le rapport des théories également vicieuses, au moins sous le rapport de l'observation et du tact médical (1). C. et A—N.

BESSE ou BESSET (HENRI DE), sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux-arts sous le marquis de Villacerf et contrôleur des bâtiments royaux, lorsque Colbert fut nommé surintendant des bâtiments en 1683, a publié les *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg en* 1643 et 1644, Paris, 1673, in-12. Cet ouvrage, que quelques personnes attribuent au marquis de la Moussaye, maréchal de camp sous le grand Condé, est estimé : il a été réimprimé dans le *Recueil de pièces en vers et en prose* publié par la Monnoie, et à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le Prince* (de Condé), 1693, 2 vol. in-12 (2). A. B—T.

BESSEL (GODEFROI DE), savant abbé du couvent des bénédictins de Gottwich, en Autriche, né le 5 septembre 1672, à Buccheim, dans l'électorat de Mayence. L'archevêque de Mayence, Lothaire-François, de la famille des comtes de Schœnborn, l'employa dans diverses ambassades à Rome. à Vienne, à Wolfenbüttel, et l'admit dans son conseil privé. En 1714, il fut élu abbé de Gottwich, et en 1720, l'empereur Charles VI l'envoya à Kempten pour y accommoder les différends qui s'y étaient élevés. Un incendie ayant consumé son couvent, en 1718, il en sauva la bibliothèque, et fit reconstruire le couvent avec beaucoup de magnificence : la bibliothèque fut enrichie, par ses soins, d'un grand nombre de manuscrits et de livres rares ; il honorait fort les savants, et il était très-savant lui-même en histoire et en diplomatique. On lui a attribué longtemps l'ouvrage intitulé : *Chronicon Gottwicense, sive Annales monasterii Gottwicensis ord. S. Benedicti, faciem Austriæ Antiquæ et mediæ exhibens, ex codd. ant., membranis et instrumentis tum domesticis, tum extraneis depromptum*, etc., t. 1er, *sive Prodromus, typis monasterii Tegerensensis*, 1743, grand in-fol., magnifiquement imprimé avec cartes et planches. Il paraît que le véritable auteur de ce livre est François-Joseph de Hahn, qui fut ensuite évêque de Bamberg, et dont Bessel parle dans la préface, comme de son collaborateur. Cette chronique renferme un grand nombre de diplômes donnés par les empereurs, depuis Conrad Ier jusqu'à Frédéric II, et dont les sceaux, les armes, etc., sont gravés très-fidèlement : l'histoire du droit public d'Allemagne en a tiré de grandes lumières, et quelques savants n'hésitent pas à mettre cet ouvrage à côté de celui de Mabillon *de Re diplomatica*. Quant à la chronique du couvent elle-même, elle est restée inédite, et la continuation de l'ouvrage écrite par l'abbé Magnus Klein de Wasserhof en Carinthie (né en 1717, mort en 1783), sous le titre de *Notitia Austriæ antiquæ et mediæ*, n'a pas été publiée. Bessel a publié les lettres de St. Augustin à Optat de Milève: *de Pœnis parvulorum qui sine baptismate decederunt*, Vienne, 1733, in-fol. On trouve quelques lettres de lui dans Beyschlay : *Collectio epistol. de epocha linguæ Germanicæ*. Il mourut le 20 janvier 1749. G—T et D—R—R.

BESSENYEI DE BESSENYÉ ET GALANTHA (GEORGE), écrivain hongrois du 18e siècle. Après avoir servi dans la garde hongroise à Vienne, il vécut dans la retraite, et enrichit de plusieurs ouvrages la littérature de son pays. On a de lui, en hongrois, des tragédies estimées, un *Discours sur la vérité de la religion chrétienne*, et une traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. C—AU.

BESSER (JEAN DE), poëte allemand, né à Frauenberg, en Courlande, en 1654, étudia successivement la théologie, la jurisprudence, et fut sur le point d'embrasser la carrière militaire. Une femme qu'il aimait, et qu'il a chantée dans ses vers, l'en empêcha. S'étant rendu à Berlin en 1680, il y obtint la faveur de l'électeur Frédéric-Guillaume, qui le nomma son conseiller, et l'employa dans diverses ambassades. Le roi Frédéric Ier lui donna des lettres de noblesse.

(1) Jean de Besse a aussi composé *des Passions de l'homme*, traité où, suivant les règles de l'analyse, on recherche leur cause et leurs effets, Paris, 1701, in-8°. On trouve dans la *France littéraire* de M. Quérard l'énoncé de plusieurs de ses écrits qui ne sont pas mentionnés dans le présent article.

(2) Il fait aussi partie de la *Collection de petits classiques français* publiée par Delangle en 1826-27, in-16. CH—S.

A la mort de ce prince, il se trouva sans fortune et sans appui ; mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, le fit conseiller intime, maître des cérémonies, et introducteur des ambassadeurs, places qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue à Dresde, le 11 février 1729 Peu de temps auparavant, il vendit au roi sa bibliothèque, remarquable par le grand nombre d'ouvrages et de manuscrits relatifs au cérémonial des cours. Ses poésies ont été recueillies par J.-U. Konig, et publiées à Leipsick, 1732, 2 vol. in-8°. Cette édition est précédée de sa vie. On a aussi de lui, en allemand, une *Relation du couronnement de Frédéric Ier*, Berlin, 1702, in-fol. ; réimprimée à Berlin, 1722, in-fol., corrigée et ornée de figures. G—T.

BESSET DE LA CHAPELLE (N.-P.), probablement de la même famille que Henri de Besse ou de Besset, de la Chapelle-Milon (*voy.* ci-dessus), publia, au 18e siècle, de nombreuses traductions de l'anglais et de l'allemand sous le voile de l'anonyme : 1° *Capitulation harmonique* de Muldener, trad. de l'allemand ; 2° *Correspondance du chevalier Rob-Cecil avec Jacques VI, roi d'Écosse*, trad. de l'anglais de Dalrymple; 3° *Histoire d'Écosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI*, trad. de l'anglais de Robertson ; 4° *l'Incrédule vaincu*, par Fangouse, trad. de l'anglais; 4° *le Protestant cité au tribunal de la parole de Dieu*, trad. de l'anglais ; 6° *Tableau historique et politique de la Suisse*, trad. de l'anglais de Stanyan. Z—O.

BESSI. *Voyez* FRENICLE.

BESSIÈRES (le maréchal JEAN-BAPTISTE), duc d'Istrie, était né à Preissac, en Languedoc, le 6 août 1768, d'une famille obscure et dénuée de fortune. Son éducation fut très-négligée, et il commença par être perruquier. La révolution lui ouvrit la carrière des armes, et il entra en 1792, comme simple soldat, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Dévoué à ce prince, il resta dans la capitale après le licenciement, et fit tous ses efforts pour défendre le trône dans la journée du 10 août. Il eut même le bonheur de sauver quelques personnes de la maison de la reine. Obligé de se tenir caché, ce ne fut que trois mois après (1er novembre) qu'il rentra au service, dans la légion des Pyrénées, devenue plus tard le 22e régiment de chasseurs à cheval. Bessières parvint successivement dans ce corps aux grades d'adjudant sous-officier et de capitaine, et se distingua dans la guerre contre les Espagnols. Après la paix de Bâle, en 1795, il passa à l'armée d'Italie et se fit encore remarquer dans plusieurs occasions, notamment à Roveredo, où il prit deux pièces de canon, et à Rivoli, où le général en chef Bonaparte, témoin de ses exploits, le nomma chef d'escadron, commandant de ses guides, et l'envoya à Paris pour présenter au directoire les drapeaux pris sur l'ennemi. Dès ce moment, Bessières ne se sépara plus de Napoléon. Il était colonel lorsqu'il partit pour l'Égypte, en 1798 ; et il commanda encore dans cette expédition le corps des guides à pied et à cheval. Compris dans le petit nombre des amis les plus intimes qui revinrent en France avec le général en chef, il le seconda merveilleusement dans son audacieuse entreprise du 18 brumaire. A Marengo, il eut une grande part à la dernière charge, où quelques escadrons décidèrent la victoire, en enfonçant l'immense ligne de la cavalerie autrichienne. Il fut nommé général de brigade le mois suivant. Dès ce moment il se vit combler d'honneurs de toute espèce. Promu au grade de général de division le 13 septembre 1802, il fut créé maréchal d'empire le 19 mai 1804, puis grand aigle de la Légion d'honneur, et enfin duc d'Istrie ; dans le même temps il reçut les décorations de la plupart des puissances de l'Europe. Au surplus, chaque jour, son zèle et de nouveaux exploits venaient justifier ces distinctions : à la grande journée d'Austerlitz, Bessières culbuta la garde impériale russe et enleva son artillerie; il ne se signala pas moins aux batailles d'Iéna et d'Eylau. Il accompagna l'empereur à l'entrevue de Tilsitt, sur le Niémen, et, dès que la paix fut conclue, il partit pour l'Espagne, où Napoléon lui donna le commandement d'un corps d'armée. Arrivé dans cette contrée au moment où le roi Joseph, forcé de se retirer, allait se voir fermer toute communication avec sa capitale, Bessières, à la tête d'un corps de 12,000 hommes, obtint sur le général Cuesta une victoire décisive à Médina-de-Rio-Seco, et rétablit complétement les communications. Ce succès important fut dû tout entier à la justesse de son coup d'œil et à ses bonnes dispositions. Les Espagnols y perdirent 10,000 hommes et toute leur artillerie. Le maréchal avait eu à peine le temps de recueillir les fruits de cette victoire, que déjà il lui fallut retourner en Allemagne pour combattre l'Autriche. Il reprit alors le commandement de la garde impériale, et conduisit cette formidable troupe à Landshut, à Elsberg et à Wagram. Dans cette dernière bataille un boulet le renversa de son cheval sans lui faire de mal. Toute la garde, le croyant perdu, exprima son effroi par un cri de douleur unanime. Napoléon, non moins effrayé sur le péril de son ami, lui dit à haute voix : « Bessières, voilà un beau boulet : il a fait « pleurer toute ma garde. » La campagne terminée, le duc d'Istrie alla remplacer Bernadotte dans le commandement de l'armée qui devait reprendre Flessingue sur les Anglais; et, par ses bonnes dispositions, il parvint rapidement à ce but. Revenu dans la capitale, il assista à toutes les solennités du mariage de Napoléon. Il retourna bientôt après en Espagne, où il commanda pour la seconde fois l'armée du Nord, et fut gouverneur de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Son rare désintéressement et sa conduite, toujours juste et modérée, lui avaient fait dans cette contrée de nombreux partisans ; on l'y vit donc reparaître avec beaucoup de joie ; mais lui-même s'y trouvait avec peine environné de difficultés et mal secondé par les autres généraux ; il demanda son changement, et l'obtint. A peine revenu auprès de sa chère garde impériale, il fallut suivre l'empereur dans cette mémorable expédition de Russie, qui devait avoir de si funestes résultats. Il ne dépendit

pas du maréchal Bessières que Napoléon s'y engageât moins témérairement, et tout le monde a connu les sages avis qu'il lui avait alors donnés. Après avoir rempli les devoirs d'un ami prudent et dévoué, Bessières n'eut plus qu'à s'acquitter de ses fonctions militaires. Il commanda encore dans cette campagne les nombreux et brillants bataillons de la garde impériale, qui se trouva cette fois presque tout entière réunie sous ses ordres. Aucune puissance humaine ne semblait capable de vaincre une pareille troupe. Mais l'âpreté du climat, l'immensité des déserts, étaient des ennemis bien autrement redoutables que le canon des Russes. La garde impériale perdit peu de monde sur le champ de bataille, et l'on sait que, présente au grand et inutile massacre de la Moscowa, elle n'y prit aucune part. Bessières n'y eût certainement pas moins déployé de valeur que dans tant d'autres occasions, et plus d'une fois, dans cette terrible journée, il demanda, il provoqua même l'ordre qui devait lui en donner le signal; mais cet ordre lui fut constamment refusé. Quelques bataillons de la garde furent à peine engagés dans la retraite; ceux qui eurent la force de résister au froid, à la fatigue et à toutes les privations, restèrent constamment auprès de Napoléon, qu'ils sauvèrent à Wiasma, où 6,000 Cosaques furent près de l'enlever à son quartier-général. Ce fut surtout dans un aussi grand péril qu'éclatèrent le dévouement et la valeur de Bessières. Durant cette longue marche il ne s'éloigna pas un instant de la personne de l'empereur; et lorsque celui-ci eut quitté l'armée, après le passage de la Bérézina, il resta en Allemagne pour y rallier les débris de cette garde naguère si redoutable. Il ne fit au commencement de 1813 qu'une courte apparition à Paris, et il retourna bientôt en Allemagne, pour commander encore la garde impériale dans cette campagne de Saxe, qui pour lui devait être la dernière. Le 1er mai, veille de la bataille de Lutzen, il fut tué d'un coup de canon, comme Turenne, lorsqu'il allait reconnaitre la position de l'ennemi, et non loin des lieux où avait péri Gustave-Adolphe. Dépourvu d'instruction, Bessières était pourtant un homme de beaucoup de sens. Sa douceur et sa probité le faisaient chérir et estimer de tout le monde, et particulièrement de cette garde impériale qu'il avait en quelque sorte créée et si longtemps commandée. Napoléon le regretta sincèrement, et lorsque plus tard il fut abandonné par d'autres hommes qu'il avait également comblés de bienfaits, on l'entendit plus d'une fois s'écrier : « Ce n'est pas ainsi qu'eût « fait Bessières ! » Le duc d'Istrie était surtout d'une probité et d'un désintéressement bien rares à cette époque. Aucun général ne ménagea plus que lui les habitants des contrées qu'il eut à parcourir, et partout il reçut des témoignages de leur reconnaissance. Le roi de Saxe lui fit élever un monument sur la place même où il est tombé, et ce monument a été respecté par toutes les nations. L'empereur d'Autriche a fait en 1816 une pension à la veuve de Bessières, en faveur du noble désintéressement avec lequel ce maréchal avait administré la province à lui concédée par Napoléon, et qui fut rendue à son ancien souverain en 1814. Napoléon avait fait transporter aux Invalides, à Paris, les restes de ses deux lieutenants qu'il regrettait le plus, Bessières et Duroc, et il leur réservait des honneurs extraordinaires que les événements ne lui ont pas permis de leur rendre. Le maréchal Bessières laissait un fils en bas âge, qui fut créé pair de France par Louis XVIII, et qui siége encore aujourd'hui dans la chambre haute. Madame la maréchale Bessières, née Lapeyrière, a survécu trente ans à son illustre époux : elle est morte le 4 juin 1840, au Thilloy, près de Gonesse, où elle a son tombeau. Le baron Bertrand Bessières, frère du maréchal, lieutenant général retraité depuis 1825, né à Cahors en 1773, est encore existant en 1843. M—D j.

BESSIÈRES (François), né le 21 avril 1765 à Montauban, était général de division dès 1793. Il fut mis à la retraite en 1811, puis reprit de l'activité pendant les cent jours, où il fut maire de Montauban et membre de la chambre des représentants. Remis une seconde fois en retraite en octobre 1815, il est mort en septembre 1825. D—R—R.

BESSIÈRES (Julien), cousin germain du maréchal, né à Gramot en Languedoc, en 1777, après avoir achevé ses études à Paris, fut, sur la recommandation de son cousin, admis à faire partie de l'expédition d'Égypte, en qualité d'adjoint à la commission des sciences. Comme il revenait en France, il fut pris avec MM. Pouqueville de l'Institut, Poitevin, colonel de génie, et Carbonnel, chef d'escadron d'artillerie, par un corsaire de Tripoli qui les conduisit à Corfou et les vendit à Ali, pacha de Janina. Il parvint au bout de trois ans à s'évader avec ses compagnons, et se réfugia à Corfou, sous la protection du pavillon des Russes, qui s'étaient emparés de cette île conjointement avec les Turcs. Réclamés par ceux-ci, Bessières et les autres fugitifs leur furent livrés pour être conduits à Constantinople; en attendant ils furent déposés dans la citadelle de Corfou. Bessières parvint à s'évader encore avec quelques-uns de ses compagnons; mais ils furent repris, conduits à la citadelle de Constantinople, et, quelques mois après, remis en liberté, à la sollicitation des ambassadeurs de Russie et d'Angleterre. L'empereur le dédommagea de tant de souffrances en le nommant directeur des droits réunis des Hautes-Alpes en 1803; et, l'année suivante, l'envoya en mission auprès de cet Ali-Pacha, dont il avait été l'esclave. L'année suivante, Bessières fut nommé consul général du golfe Adriatique à la résidence de Venise, et, en 1807, membre de la Légion d'honneur, commissaire général impérial à Corfou; en 1810, intendant de la Navarre, puis intendant de l'armée et des provinces du Nord en Espagne. Après la perte de la bataille de Vittoria, Bessières rentra en France, fut promu à la préfecture du Gers, poste qu'il occupa jusqu'à la restauration. En 1814, il passa à la préfecture de l'Aveyron, souscrivit pour la statue d'Henri IV, et lors des événements du mois de mars 1815, envoya une adresse dans laquelle il renouvelait son ser-

ment de fidélité au roi : c'est probablement ce qui l'empêcha d'être compris dans les premières nominations faites par Bonaparte. Néanmoins, au mois d'avril, cédant aux sollicitations des protecteurs de Bessières, il lui confia la préfecture de l'Ariége. Ce département demandait une surveillance particulière : le duc d'Angoulême paraissait vouloir exploiter cette partie de la frontière si voisine de l'Espagne : des miquelets s'organisaient sous des chefs intrépides et dévoués. Dans cette position difficile, Bessières donna à sa police assez d'activité pour ne pas paraître suspect, se ménageant pour l'avenir. Toutefois, au second retour du roi, il perdit sa place et resta sans fonctions jusqu'en 1818, qu'il fut nommé maître des requêtes, attaché au comité de liquidation des créances étrangères, avec 12,000 fr. d'appointements. Depuis cette époque il sut se ménager la faveur constante du gouvernement. En 1828, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, puis, en 1829, nommé conseiller-maître à la cour des comptes. En outre, les électeurs de Sarlat l'avaient envoyé, en 1828, à la chambre des députés, où il vota constamment pour le ministère Martignac. Sous le ministère Polignac, Bessières vota la fameuse adresse avec les 221; il fut, après 1830, réélu député, puis membre du conseil général du département de la Dordogne. Il prêta, comme député, son appui aux lois de septembre, au projet de disjonction, en un mot, à toutes les propositions ministérielles. La croix de commandeur de la Légion d'honneur, puis enfin le titre de pair, que lui conféra l'ordonnance de 1837, mirent le comble à sa fortune politique, dont il ne jouit pas longtemps, étant mort à Paris, le 30 juillet 1840, à peine âgé de 64 ans. D—R—R.

BESSIÈRES (DON GEORGE), général espagnol, né en France vers 1780, se réfugia en Espagne pour échapper aux lois de la conscription, et se trouvait à Barcelone lorsque le général Duhesme vint dans cette ville, en 1809. Il lui servit pendant quelques mois d'interprète et de secrétaire, puis s'enrôla dans un régiment français; mais bientôt, frappé d'admiration pour le patriotique courage des Espagnols, il déserta les drapeaux de la France, et alla prendre du service dans la légion de Bourbon, où il parvint au grade de capitaine. Il fit en cette qualité toute la guerre de l'indépendance, et fut nommé chef de bataillon en 1813. Licencié en 1814, par le gouvernement de Ferdinand VII, il se trouva dans un dénûment complet. C'est dans ce temps-là qu'accusé d'être entré dans une conspiration contre le roi, il fut condamné à mort par une commission spéciale, à Barcelone. La sentence allait être exécutée, lorsque le peuple demanda sa grâce. Il fut sursis à l'exécution, et le gouvernement commua la peine en un bannissement. Bessières se rendit alors à Perpignan; mais il rentra bientôt en Espagne pour s'y réunir aux royalistes qui occupaient Urgel. La régence le nomma colonel et commandant de Mequinença, dont il s'était emparé, et il dirigea de là plusieurs expéditions très-audacieuses sur Saragosse et jusqu'aux portes de Madrid. Il était près d'entrer dans cette capitale, lorsque le duc d'Angoulême s'y présenta, et conclut avec le général des cortès, comte de l'Abisbal, un arrangement qui donnait aux troupes constitutionnelles le temps de se retirer sans combattre. Bessières, mécontent de cette convention, essaya d'entrer de vive force dans la ville; mais n'étant pas secondé par les Français, et n'ayant qu'un petit nombre de soldats, il fut contraint de se retirer, après avoir fait quelques pertes. Lorsque Ferdinand VII eut recouvré son autorité, il confirma Bessières dans le grade de général, et lui donna un commandement; mais on sait à combien de vicissitudes la faiblesse et l'incapacité de ce malheureux prince livrèrent bientôt son royaume. Ses amis les plus dévoués, ceux qui lui avaient rendu les plus grands services, ceux mêmes qui pouvaient lui en rendre de plus grands encore, furent plus d'une fois sacrifiés à de petits ressentiments, à de ces misérables intrigues qui environnent et qui perdent toujours les rois sans énergie. D'un caractère ardent et plein de zèle, Bessières s'en indigna plus qu'un autre, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour que le gouvernement de Ferdinand VII adoptât un système plus ferme et plus courageux. Enfin, désespérant de réussir par d'autres moyens, il monte brusquement à cheval, le 14 août 1825, suivi de quelques amis et d'un petit nombre de troupes, et il se dirige sur Fuencara, puis sur Torrejo de Ardos et sur Bribuega, où quelques partisans viennent se réunir à lui. Là il déclare hautement que la monarchie livrée aux *negros* (révolutionnaires) est dans le plus grand péril, que le roi est captif, et qu'il faut le délivrer. On a même prétendu qu'il dit nettement que le seul moyen de sauver la patrie était de proclamer roi l'infant don Carlos. Son discours fut applaudi par sa petite troupe; mais le nombre ne put s'en accroître avec assez de rapidité; et pendant ce temps, les ministres de Ferdinand, qui avaient prévu ou peut-être provoqué l'entreprise, firent marcher contre Bessières, sous les ordres du général comte d'Espagne, un grand nombre de troupes. Ce malheureux fut atteint près de Molina d'Aragon le 25 août, et fusillé le lendemain avec sept de ses compagnons d'armes. Le gouvernement ne publia aucune pièce à l'appui de cette conspiration. Plus tard, on entendit souvent Ferdinand prononcer en gémissant le nom de Bessières. M—D j.

BESSIN (DOM GUILLAUME) naquit à Glos-la-Ferté, au diocèse d'Évreux, le 27 mars 1654, prononça ses vœux dans l'ordre des bénédictins le 27 janvier 1674, enseigna la philosophie et la théologie dans les abbayes du Bec, de Séez et de Fécamp, fut official de cette dernière ville, et syndic des monastères de Normandie. Il mourut à Rouen, le 18 octobre 1756. On a de lui : 1° *Réflexions sur le nouveau système du R. P. Lami*, 1697, in-12. L'auteur entreprit de faire voir que les principes sur lesquels le P. Lami se fonde pour dire que Jésus-Christ ne fit point la pâque juive, la veille de sa mort, ne sont ni certains ni évidents. 2° *Concilia Rotomagensis provinciæ*, 1717, in-fol. La première édition avait été donnée en 1677 par D. Pommeraye. D. Julien Bel-

laise, né en 1641, mort en 1711, en avait entrepris une autre, qu'il avait beaucoup augmentée. C'est cette édition que Bessin a donnée sous son nom ; il est vrai cependant qu'il en a fait la préface, en a réformé quelques notes, et y a ajouté un grand nombre de pièces françaises assez étrangères au sujet. Suivant l'auteur de l'*Éloge des Normands*, D. Bessin a eu part à l'édition des œuvres de St. Grégoire le Grand, 1705, 4 vol. in-fol. Il se proposait de donner de nouvelles éditions des *Decreta Ecclesiæ Gallicanæ* de Bouchel, et des *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui* de Duchesne. A. B—T.

BESSON (JACQUES), natif de Grenoble, professeur de mathématiques à Orléans en 1569, a donné : 1° *de Ratione extrahendi olea et aquas e medicamentis simplicibus*, Zurich, 1559, in-8°. 2° *Le Cosmolabe*, Paris, 1567, in-4°. « On y trouve, dit Lalande, la chaise marine proposée, en 1760, par « Irwin en Angleterre, pour pouvoir observer les « éclipses des satellites et des étoiles. » 3° *Description et usage du compas euclidien*, etc., Paris, 1571, in-4°. 4° *Theatrum instrumentorum et machinarum*, Lyon, 1578, grand in-fol., ouvrage dont Jul. Paschalis donna une édition augmentée, et qui fut traduit en plusieurs langues. Chalvet, qui, d'après Gui Allard, lui attribue *l'Art et Science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre* (Orléans, 1569, in-4°), et autres opuscules, dit que les ouvrages de Besson furent estimés dans leur temps. A. B—T.

BESSON (JOSEPH), jésuite missionnaire, né à Carpentras en 1607, et mort à Alep, en Syrie, le 17 mars 1691, est auteur de plusieurs écrits, dont le plus curieux est intitulé : *la Syrie sainte, ou des Missions des Pères de la compagnie de Jésus en Syrie*, Paris, chez Jean Hénault, 1660, in-8°. ST—T.

BESSON, historien, naquit au commencement du 18e siècle à Flumet, petite ville du haut Faucigny. Après avoir achevé ses études au séminaire d'Annecy, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé directeur du couvent de la Visitation, fondé par la mère de Chantal. (*Voy.* ce nom.) Il employa ses loisirs à compulser les archives de l'évêché, et ayant découvert une histoire du diocèse de Genève, écrite en latin par un chanoine de la cathédrale nommé Boniface Dumonal de Cherasson, il s'empressa de la communiquer aux savants bénédictins qui travaillaient alors à la nouvelle édition de la *Gallia christiana*. Ce fut d'après leur invitation que Besson s'occupa de compléter l'ouvrage de Cherasson, qui finissait à l'année 1666, et qu'il étendit ses recherches à toute la Savoie. Actif et plein de zèle, il parcourut cette province, et se rendit même dans la vallée d'Aoste, qui dépend pour le spirituel de l'archevêché de Tarentaise, interrogeant tous ceux qui pouvaient lui donner des renseignements, et visitant avec le plus grand soin les archives, quand il parvenait à se les faire ouvrir. Mais cela n'arrivait pas toujours, soit que les gardiens manquassent de complaisance, ou soit, comme le dit le biographe de Besson, que celui-ci, d'un caractère brusque et grossier, choquât tous ceux auxquels il s'adressait. Besson mit au jour son travail, sous ce titre : *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Maurienne, Aoste et du décanat de Savoie*, Nancy (Annecy), 1759, in-4°. Cet ouvrage, le seul que l'on ait sur ces différents diocèses, mérite par cela même d'être placé dans toutes les bibliothèques. La partie qui concerne le diocèse de Genève est celle qui laisse le plus à désirer, parce que l'auteur, vivant mal avec la plupart de ses confrères, ne put obtenir les documents dont il avait besoin. Les bénédictins, qui ont profité de ses recherches sur l'archevêché de Tarentaise et sur les évêchés de Sion et d'Aoste, ses suffragants, déclarent qu'il ne leur a pas été d'un faible secours (*haud tenuem nobis opem tulit*) pour cette partie de leur travail. (*Voy. Gallia christiana*, t. 12, p. 701.) On doit en outre à l'abbé Besson la *Table généalogique de la maison de Savoie*, in-fol. ; et il a laissé manuscrites les *Généalogies* de cent vingt familles nobles de Savoie, qui, s'il avait eu l'imprudence de les livrer à l'impression, n'auraient pas manqué de lui attirer des désagréments, à raison des traits satiriques dont elles sont semées. Nommé curé de Chapeiry, près d'Annecy, Besson desservit cette paroisse pendant un grand nombre d'années, et y mourut vers 1780. Grillet lui a consacré, dans son *Dictionnaire de la Savoie*, t. 2, p. 272, une notice qu'il aurait pu facilement rendre plus complète, puisque, comme il nous l'apprend, il avait eu à sa disposition tous les manuscrits de Besson. W—s.

BESSON (ALEXANDRE), conventionnel, était né vers 1757 au village d'Amancey, près d'Ornans. Son père, meunier fort aisé, lui procura les moyens de faire d'assez bonnes études, et lui acheta ensuite une charge de notaire. Ayant embrassé la cause de la révolution avec chaleur, il fut élu maire de la commune, et, en 1790, membre du directoire du département du Doubs. Député par le district d'Ornans à l'assemblée législative, il n'y joua qu'un rôle secondaire. Réélu à la convention, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et il appuya toutes les mesures de rigueur que fit adopter le parti dominant. Des administrateurs de son département, ses anciens collègues, ayant été traduits, après le 31 mai, comme fédéralistes, au tribunal révolutionnaire, il leur refusa la plus légère marque d'intérêt, dans la crainte de se compromettre. Devenu membre du comité des finances, il fit rendre deux décrets pour accélérer la vente des biens et du mobilier des émigrés. Après le 9 thermidor, il se montra un des plus ardents réactionnaires, fut chargé de diverses missions dans les départements de la Gironde, de la Dordogne et de Lot-et-Garonne, où il fit désarmer et mettre en prison les terroristes ; et il usa de son influence pour faire remplacer dans son département les fonctionnaires dont les opinions n'étaient pas aussi flexibles que les siennes. Il s'occupa beaucoup aussi des salines de l'Est. Après la session, il entra au conseil des cinq-cents, et, tournant toutes ses vues sur les moyens de réparer le désordre des finances, il fit adopter le projet de rétablir la ferme des salines, dont il devint un des adjudicataires ; il s'opposa de toutes ses forces à l'aliena

tion des forêts de l'État, et fit décréter diverses mesures pour arrêter la dégradation des bois et en assurer la conservation. Ses fonctions législatives étant expirées en 1799, il revint à Besançon solliciter sa réélection ; et, avec l'appui des royalistes, il fut élu membre du conseil des anciens; mais les opérations de l'assemblée électorale ayant été annulées, il n'y fut point admis. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du conseil général du département du Doubs et inspecteur général, puis un des administrateurs de la régie intéressée des salines, qui fut supprimée en 1806. Il se livra dès lors à des spéculations commerciales importantes, et devint un des actionnaires pour l'exploitation des houillières de Grand-Denis. Ayant, en 1815, assisté comme électeur au champ de Mai, il fut compris dans la loi de bannissement contre les régicides. Cependant il parvint à se soustraire à tous les mandats d'arrêt lancés contre lui, en se tenant caché dans sa maison d'Amancey, où il avait pratiqué une chambre souterraine, dont sa femme avait seule le secret. Il y mourut d'apoplexie le 29 mars 1826, à 70 ans, ne laissant aucune fortune. (*Voy.* BRIOT.) W—s.

BESSUS, satrape de la Bactriane, amena à Darius, pour la bataille de Gaugamèle, des forces considérables de la Bactriane, de la Sogdiane et de la partie de l'Inde soumise aux rois de Perse. Darius, après sa défaite, s'enfuit avec lui, comptant se retirer par l'Hyrcanie dans la Bactriane, pays couvert de montagnes, où il croyait qu'il serait difficile de le poursuivre ; mais Bessus et quelques autres, désespérant de l'état des affaires de Darius, le firent prisonnier dans l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses d'Alexandre, en le lui livrant. Ils se trompèrent dans leur attente, et ce prince se mit à leur poursuite avec encore plus d'activité qu'auparavant, pour sauver Darius, si cela était possible. Alors Bessus, se voyant serré de trop près, prit le parti de tuer Darius pour qu'il ne l'embarrassât pas dans sa fuite, et prit le titre de roi : il fut bientôt après livré par ses propres complices. Alexandre, voulant venger la cause des rois dans la personne de ce traître, le fit battre de verges, et l'envoya à Bactres, où il fut jugé par les Macédoniens et les Persans réunis, et ensuite conduit à Ecbatane, pour y subir le supplice qu'il méritait, en présence des Persans et des Mèdes. Plutarque dit qu'il y fut attaché à deux arbres qu'on avait courbés l'un contre l'autre, et qui, en se redressant, l'écartelèrent. C—R.

BEST (GUILLAUME), jurisconsulte hollandais, né à Amersfort en 1683, obtint à vingt et un ans le titre de docteur en droit, et se distingua au barreau. Choisi pour enseigner le droit civil à l'université d'Harderwick, il en fut quelque temps le recteur. Il mourut en 1719, avant d'avoir mis la dernière main à différents ouvrages de jurisprudence qu'il avait entrepris. Pierre Burman, dont il avait été le disciple, en avait conçu la plus haute espérance; il dit de lui : *Quod ejus immatura mors multa nobis egregia inviderit* (1). Les écrits que Best a publiés sont : 1° *de Ratione emendandi leges*, Utrecht, 1707, in-8°. Le célèbre jurisconsulte Ludewig faisait grand cas de ce traité, et le croyait propre à donner aux jeunes gens une notion exacte des règles de la critique du droit. On trouve dans les *Acta eruditorum Lipsiensium* (novembre 1708) des observations de Ch. Wachtler sur l'ouvrage de Best. Celui-ci y répondit dans le même recueil, au mois d'avril 1710. 2° *Oratio de æquitate juris romani*, *illiusque studii jucunditate*, Hardewick, 1717, in-8°. 3° *Oratio de pactuum et contractuum secundum jus gentium et Romanorum natura et æquitate*, ibid. 1719. L—M—X.

(1) Commentar. in Phædr. Fabul., lib. 5, prolog., v. 22.

BESTIA (LUCIUS CALPURNIUS), tribun du peuple vers l'an de Rome 631, signala sa magistrature par un acte de justice, en faisant rappeler de l'exil P. Popilius, qui, pendant son consulat, avait sévi, par l'ordre du sénat, contre les fauteurs de Tibérius Gracchus, et que Caïus Gracchus avait fait condamner par une loi rendue contre ceux qui avaient banni, sans jugement, des citoyens romains. Le consulat de Bestia lui fit moins d'honneur. Revêtu de cette dignité, l'an 641 de Rome, il fut chargé de la guerre de Numidie. Bestia, suivant Salluste et Cicéron, avait de grandes qualités que gâtait malheureusement son penchant à l'avarice. Il se laissa corrompre par Jugurtha, et fit, avec ce prince, un traité honteux pour les Romains, sans avoir consulté le sénat ni le peuple. Le tribun Mamilius ayant fait rendre une loi pour rechercher ceux qui avaient traité avec le roi de Numidie, C. Memmius se porta accusateur de Bestia, et celui-ci fut condamné à un exil perpétuel, par des juges du parti de Gracchus, soutenus de toute la faveur populaire. Q—R—Y.

BESTUCHEFF-RIUMIN (ALEXIS, comte DE), chancelier et sénateur de Russie, fameux par des succès brillants et par une disgrâce éclatante, naquit à Moscou, en 1693. Dès l'année 1712, il fit son entrée dans la carrière diplomatique, en accompagnant l'ambassade envoyée par Pierre Ier au congrès d'Utrecht. Peu de temps après, il entra au service de la cour d'Hanovre. Lorsque l'électeur Louis-George fut parvenu au trône d'Angleterre, ce prince envoya Bestucheff à Pétersbourg, en ambassade solennelle, et Pierre donna audience à l'ambassadeur dans la salle du sénat. Bestucheff retourna auprès de George Ier, et resta en Angleterre jusqu'en 1717. Revenu en Russie, il se fit bientôt remarquer par son activité et ses talents, et il obtint une mission diplomatique en Danemark. Son dévouement à la gloire de sa patrie et son goût pour le faste se manifestèrent à l'occasion de la paix glorieuse que la Russie conclut avec la Suède en 1721. Il donna des fêtes brillantes pendant plusieurs jours, et fit graver une médaille qu'il distribua à la cour et parmi les membres du corps diplomatique. Nommé envoyé extraordinaire près le cercle de la basse Saxe par l'impératrice Anne, il parvint à se procurer plusieurs pièces importantes pour la Russie, conservées dans les archives des ducs de Holstein, et les porta lui-même à St-Pétersbourg. L'impératrice le reçut d'une manière distinguée, et, après l'avoir employé dans quelques

ambassades, elle le nomma, en 1740, conseiller privé et ministre d'État. Anne étant morte peu de temps après, Bestucheff s'attacha à la fortune de Biren, qu'il avait contribué à faire nommer régent pendant la minorité du jeune Iwan : mais le régent fut bientôt précipité du faîte des grandeurs, et condamné à l'exil. Bestucheff perdit toutes ses places, et fut mis aux arrêts. A l'avénement d'Élisabeth, il recouvra la liberté, et, sur la recommandation du conseiller privé Lestocq, l'impératrice le combla d'honneurs : il devint sénateur, chevalier de St-André, et obtint la place importante de chancelier de l'empire. Son influence dans le système politique de la Russie éclata pendant la guerre commencée en Allemagne, l'année 1740, à l'occasion de la mort de Charles VI. En 1747, Élisabeth, entraînée par les représentations du chancelier, envoya 36,000 hommes en Allemagne, pour appuyer l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande contre la France. En même temps, le chancelier faisait répandre le bruit qu'une autre armée allait se mettre en route. L'apparition des Russes, et les rapports sur le nouvel armement, hâtèrent la conclusion de la paix, qui fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1748. Antagoniste décidé de Frédéric II, Bestucheff fit conclure, entre la Russie et l'Autriche, une alliance, dont les effets se développèrent en 1756. Une armée russe commandée par le général Apraxin entra en Prusse pour seconder les opérations des puissances coalisées. Cependant à St-Pétersbourg, des intrigues de cour agitaient les esprits; le grand-duc, depuis Pierre III, était l'ennemi du chancelier, qui s'était permis sur son compte des propos insultants. A la naissance de Paul Pétrowitz, Bestucheff avait, dit-on, conçu le projet de changer l'ordre de succession au trône, et d'en exclure Pierre, dont il craignait la vengeance. Peu après le départ de l'armée russe, Élisabeth était tombée dans un état de langueur, qui faisait croire que le terme de sa carrière n'était pas éloigné. Le chancelier crut devoir prendre des mesures pour ne pas succomber dans la lutte qui allait s'engager. Le 30 août 1757, les Russes remportèrent un avantage sur les Prussiens; mais au lieu d'avancer, ils se replièrent sur la Courlande. Cette retraite, qui étonna l'Europe entière, eut pour cause une lettre écrite au général en chef par Bestucheff, qui, en faisant rétrograder l'armée, voulait s'assurer en Russie un appui contre Pierre, ou gagner ce prince, dont il connaissait le dévouement aux intérêts de la Prusse. Mais Élisabeth se rétablit, et il résulta de cet événement inattendu une crise d'un autre genre. L'impératrice demanda des nouvelles de l'armée; ayant appris que cette armée, malgré l'avantage qu'elle avait remporté, était en pleine retraite, elle ordonna des recherches qui firent découvrir le mystère de la lettre. Accusé de l'avoir écrite, et en même temps d'avoir eu le projet de changer l'ordre de succession, le chancelier Bestucheff fut arrêté et transféré l'année suivante, avec sa famille, dans un village qu'il possédait à une distance considérable de la capitale. Logé d'abord dans une cabane de paysan, il lui fut permis ensuite de construire une habitation plus commode, qu'il appela la *Maison de l'Affliction*. La mort de sa femme vint augmenter ses chagrins. Cependant sa fermeté ne fut point ébranlée, et, pour la soutenir d'autant mieux, il s'entoura des secours de la religion. Son bannissement avait duré jusqu'à la fin du règne d'Élisabeth; Pierre III ne se montrait pas disposé à lui rendre la liberté; mais Catherine II le rappela le 14 juillet 1762. Il prit de nouveau séance au sénat, obtint une pension de 20,000 roubles, et l'impératrice publia même un ukase pour sa justification. Cette faveur, fondée sur le zèle qu'il avait manifesté pour les intérêts de Catherine, du vivant de Pierre, et pendant le règne d'Élisabeth, ne put lui rendre ses forces et son ancienne activité, et il ne prit part à aucune affaire importante. Peu avant sa mort, arrivée le 21 avril 1766, il fit imprimer en plusieurs langues le recueil des passages de la Bible et des prières qui avaient fait sa consolation dans son exil. Il fit aussi graver une médaille sur sa fin prochaine, et chargea un artiste habile de perfectionner celle qu'il avait fait graver une année avant sa chute. Cette médaille, qui avait été prophétique, représentait deux rochers dans la mer, menacés d'un côté de la foudre, et, de l'autre, éclairés d'un rayon du soleil. On lit dans l'exergue : *Immobilis in mobili*; et plus bas : *Semper idem*. Bestucheff avait reçu de la nature une âme forte, un génie vigoureux; mais il manquait de culture, et de ces principes qui adoucissent les mœurs, règlent les passions, et rendent sévère sur le choix des moyens d'arriver à son but : « Sa politique, dit « Rulhière, était de croire qu'on peut toujours faire à « un autre homme la proposition d'un crime; sa seule « adresse dans ses conversations était de balbutier, « afin d'avoir le droit de revenir sur ses paroles, en « soutenant qu'on ne l'avait pas bien entendu; de « paraître ne pas comprendre avec facilité la langue « qu'on lui parlait, afin qu'on s'expliquât de tant de « manières, qu'on dit enfin plus qu'on ne voulait dire. « Sa souveraine le redoutait, et sa disgrâce, avant de « le frapper, le menaça vingt ans. Il détestait sa souveraine, et souvent il médita de la détrôner. Ce ministre, perdu de luxe, trouvait une ressource continuelle à son désordre en vendant l'alliance de sa « cour aux puissances étrangères. Aussi soutenait-il « dans le conseil que l'état naturel de la Russie est « la guerre, que son administration intérieure, son « commerce, toute autre vue doit être subordonnée « à celle de régner au dehors par la terreur, et « qu'elle ne serait plus comptée parmi les puissances « européennes, si elle n'avait pas 100,000 hommes « sur ses frontières, toujours prêts à fondre sur l'Europe. Par cette politique ruineuse, il maintenait « avec effort la considération des Russes en Europe; « il faisait rechercher l'alliance de sa cour, et vendait « cette alliance à son profit personnel. » C—AU.

BESTUCHEFF-RIUMIN (MICHEL, comte DE), frère du précédent, s'appliqua comme lui à la politique, et fut principalement employé dans les ambassades. Il obtint celle de Suède peu après la mort de Charles XII, au moment où se formaient les partis connus sous le nom de *chapeaux* et de *bonnets*; favorisé par ceux-ci, qui, dès leur naissance, pen-

cherent pour la Russie, Bestucheff fit renouveler, en 1734, l'alliance conclue avec la cour de St-Pétersbourg en 1725, alliance qui avait été peu favorable à la Suède, et que le parti des chapeaux voulait remplacer par une union étroite avec la France. La vénalité s'étant introduite d'abord parmi les membres de la diète, et ensuite parmi les hommes en place, l'ambassadeur parvint à gagner un des premiers employés du département des affaires étrangères; il était instruit des délibérations du conseil, et obtenait des copies de tous les mémoires et de toutes les dépêches, qu'il communiquait à son gouvernement. Bestucheff quitta Stockholm lorsque le système politique de la Suède ayant changé, la guerre éclata entre ce pays et la Russie, en 1741. Plusieurs autres ambassades lui furent confiées depuis, et il fut envoyé successivement en Prusse, en Pologne, en Autriche et en France, pour appuyer les vues de sa cour dans les circonstances importantes. Il resta en France de 1756 à 1760, année de sa mort. Dévoué aux principes politiques de son frère, il les soutenait et les faisait réussir dans les cours étrangères, tantôt par l'audace, tantôt par l'intrigue. Michel Bestucheff parvint à l'âge de 74 ans; il avait épousé la veuve d'un seigneur russe très-riche et très-puissant; mais ce mariage ne fut pas heureux; accusée d'avoir trempé dans une conspiration contre Élisabeth, sa femme fut reléguée en Sibérie, après avoir reçu le knout et avoir eu la langue coupée. C—AU.

BESTUCHEFF-RIUMIN, ou, plus exactement, BESTOUJEF-RUMINE, était arrière-petit-fils du comte Alexis Bestucheff. N'étant que lieutenant au régiment de Pultava, il fut un des agents les plus actifs de la conjuration qui éclata lors de l'avénement à la couronne de l'empereur Nicolas. Comme cet événement est encore à peu près ignoré, et que nous possédons des renseignements aussi exacts que curieux, nous croyons devoir en tracer la rapide esquisse, tout en faisant connaître le rôle qu'y joua Bestucheff-Riumin. Vers la fin de 1815, époque de la plus brillante gloire de la Russie, et de sa prépondérance en Europe, le colonel Alexandre Mouravief, le capitaine Nikita Mouravief, et le colonel prince Serge Troubetskoï, conçurent l'idée d'établir une société secrète dont l'objet, ostensiblement philanthropique, mais non sans motif d'ambition et de vanité, devait être la réformation des mœurs, de l'éducation et du gouvernement russe. Ils s'associèrent le colonel Pestel, Iakouchkine, Serge et Matthieu Mouravief-Apostol. Cette société s'organisa définitivement en février 1817, sous le titre d'*union du bien public*. Conformément à ses statuts, elle était divisée en trois classes : celle des *boyards*, parmi lesquels on choisissait tous les mois les directeurs, qui devaient demeurer inconnus au reste de la société; celle des *hommes aptes* à être élevés au rang de boyards; celle des *frères*, simples instruments de l'association. Telle est l'origine de la conjuration du midi de la Russie, qui, en s'étendant, subdivisa ses membres en un certain nombre de directions et de comités, mais presque toujours sous l'influence régulatrice de Pestel et de son principal agent Bestucheff-Riumin, qu'il ne faut pas confondre avec trois autres Bestucheff, membres d'une association semblable, qui, dans le même temps, se formait au nord, par les soins du conseiller d'État actuel Nicolas Tourguénief, sous le nom de *chevaliers russes*. Ces deux associations, marchant au même but, ne cessèrent d'avoir entre elles des relations; mais, par suite de jalousies et d'ambitions ou de vanités individuelles, elles ne purent jamais se soumettre à une direction commune. Quoique l'empereur Alexandre ne fût pas homme à tolérer de semblables sociétés, il paraissait indirectement les autoriser, tant par sa prédilection pour les libéraux étrangers, polonais et russes, que par mille propos journaliers, et surtout par la manière gracieuse avec laquelle il accueillait ou même provoquait les vues réformatrices de toute espèce qu'on s'empressait de lui présenter. Plusieurs hommes honorables et sujets des plus dévoués lui adressèrent alors des projets de réforme et même des constitutions que, certes, il était loin de vouloir adopter. Aussi une caricature anglaise le représenta-t-elle offrant et retirant un gigot à des chiens affamés qui finissaient par le prendre à la gorge; et tel peut-être eût été le sort d'Alexandre, si les sociétés secrètes, fondées sur des principes de morale et d'humanité spéculative, et qui de proche en proche arrivèrent jusqu'à l'idée des plus horribles forfaits, eussent été plus unies, ou aussi audacieuses en actions qu'en projets. Ces sociétés occultes semblaient d'abord, comme nous l'avons dit, n'avoir pour but que l'amélioration des mœurs, l'économie politique, la dénonciation des abus; elles songèrent même un moment à solliciter du monarque la reconnaissance de leur existence publique. Mais elles ne tardèrent pas à y renoncer; exigeant, au contraire, de leurs adeptes, le secret le plus impénétrable, un serment terrible, et un engagement signé que la direction brûlait à l'insu de l'assermenté. Celui-ci pouvait quitter la société, mais on la lui disait alors généralement dissoute, et il ignorait qu'elle subsistât encore; il ignorait aussi la destruction de l'engagement qu'il avait signé; il n'avait donc aucun motif pour en dénoncer les membres, dont il eût frémi d'ailleurs de provoquer la vengeance. Quoique les sociétaires eussent arrêté que chacun verserait dans la caisse commune la vingt-cinquième partie de son revenu, et que chaque direction annonçât mensongèrement aux autres un grand nombre d'associés nouveaux, la société s'accroissait lentement; et, malgré l'énorme contribution de Bobrinski, fils du comte de Bobrinski, issu, par bâtardise, de Catherine II et du prince Orlof, les fonds étaient si peu considérables, que ces brouillons désespérèrent momentanément d'un succès qu'ils avaient d'abord considéré comme très-facile. Cependant ils cherchèrent à le préparer, en influant sur l'opinion publique par des écrits clandestins, des épigrammes, des chansons séditieuses, des lithographies, et aussi par des journaux littéraires, où leurs intentions perturbatrices étaient voilées sous des allégories, des théories vagues, des inductions séduisantes. Ces travaux furent principalement dirigés par le très-spirituel Reléief. Enfin, les têtes s'exaltant de plus en plus,

un conciliabule central, composé des directeurs des deux associations du nord et du midi, se réunit à St-Pétersbourg au commencement de 1820 (époque où le libéralisme de l'empereur Alexandre tendait à s'éteindre), et l'on y arrêta la création d'un gouvernement représentatif. Là, pour la première fois, on vit poindre les idées républicaines ; mais tout était vague encore dans ces jeunes et creux cerveaux, quoique chacun présentât la constitution qu'il avait rêvée, et que plusieurs eussent osé dire : « Tous « ceux qui ont vécu avant nous n'étaient que de vé- « ritables écoliers. C'est par nous que le génie poli- « tique va sortir de son berceau, » et mille propos semblables. Cependant aucun personnage important ne faisait encore partie des sociétés, et si les quatre généraux soupçonnés de connivence avec elles ne leur furent pas totalement étrangers, ils demeurèrent du moins très-prudemment à l'écart, attendant l'issue de ces sourdes menées pour diriger des insensés incapables de se diriger eux-mêmes. Quelques personnes quittèrent la société en 1821 ; beaucoup d'autres commençaient même à redouter Pestel, dont les vues leur semblaient être de viser au pouvoir suprême à l'aide de ces aveugles sicaires, et Réléief, directeur de l'association du nord, dit de ce factieux, à tête plus forte que celle des autres : « C'est un ambitieux plein d'artifice, un Bunaparte, « et non un Washington. » Dans la constitution rédigée alors par le colonel Pestel, à laquelle était joint un catéchisme composé de concert avec Bestucheff-Riumin, et où la révolte était commandée au nom même de la religion, l'empereur ne conservait pas des attributions supérieures à celles d'un président des États-Unis d'Amérique ; existence transitoire entre le gouvernement absolu et un gouvernement républicain, dont le rédacteur se flattait de devenir l'arbitre. Il voulait encore dans ce travail, intitulé *Code russe*, partager l'empire en quatre États réunis par un lien fédéral, et en détacher la Pologne, où une société secrète et insurrectionnelle existait depuis la création de son gouvernement constitutionnel. C'était de cette manière que des jeunes gens sans consistance disposaient à leur gré du territoire et de l'avenir de la Russie, dont ils eussent fait crouler la formidable puissance. Quant à cette société secrète polonaise dont Pestel cherchait ainsi à se procurer la coopération, elle avait été découverte par Bestucheff-Riumin, qui, lors de son admission dans l'association du midi, fut chargé de chercher à la réunir aux sociétés occultes russes ; et c'est alors que les chefs de celles-ci, reconnaissant de plus en plus leur faiblesse, tentèrent de les rendre puissantes et redoutables par une conspiration militaire dont celles d'Espagne et de Naples leur avaient donné l'idée. En conséquence ils commencèrent à tourmenter les troupes, d'après, disaient-ils, les ordres positifs de l'empereur, pour les irriter contre ce prince ; et, déjà révoltés contre lui, ils conçurent le projet de l'assassiner. Cette proposition inspira d'abord de l'horreur à un grand nombre ; mais bientôt la plupart y accédèrent, et presque tous passèrent rapidement de l'assassinat d'un seul à la résolution d'exterminer toute la famille impériale ; car telle est l'inévitable marche des passions politiques. Aussi Bestucheff-Riumin, qui n'avait consenti qu'au meurtre de l'empereur; et qui avait offert de l'exécuter lui-même, demanda-t-il en 1824, à la société secrète de Varsovie, l'assassinat du grand-duc Constantin ; mais elle s'y refusa, et promit seulement de le surveiller et de l'empêcher de se porter au secours de son frère. Les Polonais en même temps se faisaient fort de séduire ou de désarmer le corps de Lithuanie, tandis que Bestucheff-Riumin insurgerait la neuvième division de l'armée russe et s'emparerait de Bobrousk, comme place de sûreté. Trop faibles cependant, et trop peu en crédit pour réaliser de si vastes desseins, les conspirateurs se restreignirent à l'idée de faire assassiner Alexandre par des officiers déguisés en soldats, lors de la revue qu'il devait passer, en avril 1824, à Belaïa-Tserkof (l'église blanche) ; mais cette revue n'eut pas lieu. L'attentat ainsi manqué avait été tramé par Pestel, Serge, Mouravief-Apostol et Bestucheff-Riumin. Le régicide, conçu au midi, fut approuvé au nord ; mais, de part et d'autre, on voulait le faire personnellement commettre par des séides étrangers à la direction des deux sociétés, qui, lors de l'événement, espéraient se saisir du pouvoir et profiter ainsi du crime sans en avoir l'odieux. Pestel rêvait déjà le souverain pouvoir. Dès 1815, une troisième société, purement républicaine, s'était formée sous le nom de *Slaves réunis ;* composée presque entièrement d'officiers d'artillerie, elle comptait attirer à elle tous les peuples d'origine slavonne, Russes, Polonais, Hongrois, Bohêmes, Moraves, Valaques, Dalmates, Croates, Transylvains, Moldaves ; mais elle se rattacha à l'association du midi par les soins de Bestucheff-Riumin, et le jour fatal assigné fut le 12 mars 1826, vingt-cinquième anniversaire du règne d'Alexandre. Les assassins se distribuèrent des bagues d'acier, sur lesquelles étaient gravés un poignard et les chiffres 12 et 25. Quant au choix des régicides, il avait été fait par Bestucheff-Riumin parmi les Slaves qu'il dirigeait, dont il exaltait les passions, et qu'il regardait comme les sociétaires les plus déterminés. Malgré les six polices qui semblaient devoir être pour l'empereur un impénétrable bouclier, et la police particulière et très-active du comte Aratchief, une conjuration confiée à plus de trois cents personnes, et tramée durant dix années consécutives, demeurait inconnue de l'autorité, quand, en juin 1825, le nommé Sherwood (1), sous-officier au 3e régiment de lanciers du Boug, que l'on cherchait à séduire, en eut connaissance, et en donna avis à l'empereur, qui était alors à Taganrog, dénonciation vague encore et moins propre à l'effrayer qu'à l'éclairer. Mais un avertissement plus précis et qui confirma la dénonciation, ce fut celui de Maïboroda, membre lui-même de l'association du midi, la seule qu'il connût. Il adressa cet avis à Taganrog le 1er décembre,

(1) Par un ukase de l'empereur Nicolas, Sherwood fut autorisé à joindre à son nom l'épithète de vernoï (le fidèle). On prédit alors qu'il ne la porterait pas longtemps ; en effet, il mourut en 1828, au début de la première campagne de Turquie.

douze jours après la mort de l'empereur, ce qui fit arrêter plusieurs conjurés du midi, sans lever le voile qui couvrait l'association du nord, dirigée alors par Reléief. L'empereur était mort le 19 novembre; le 27, furent solennellement annoncés à St-Pétersbourg et cette nouvelle et l'avénement du grand-duc Constantin. (*Voy.* ce nom.) Ce prince fut proclamé à Moscou le 29, nonobstant sa renonciation à l'empire, donnée le 14 janvier 1822, et déposée, cachetée, le 15 octobre 1823, aux archives du grand conseil de l'État. Toutes les autorités lui prêtèrent serment aux acclamations générales, car les factieux exaltaient depuis longtemps ses vertus pour l'opposer à son frère. Ce double événement consterna les conjurés du nord, encore dans l'ignorance du sort de ceux du midi. « Il nous est donc échappé ! » s'écrièrent avec rage Batenkoff et Yakoubowitch. Mais ils se rassurèrent bientôt en apprenant le refus de la couronne fait et répété par Constantin, malgré les vives instances de son frère; et, se fondant sur ce refus, ils se livrèrent à l'espoir d'insurger les gardes contre Nicolas, en le représentant comme l'usurpateur de la couronne, due à celui auquel elles avaient déjà prêté serment, car ce n'était qu'en vertu de leur ***inébranlable fidélité*** qu'on pouvait les entraîner à la révolte, et Constantin n'était lui-même aux yeux de ces brouillons qu'un mannequin dont ils voulaient se servir, puis le briser. Ils nommèrent donc le prince Serge Troubetskoï dictateur, ayant pour adjoints Batenkoff et Yakoubowitch, qui devaient prendre le commandement des gardes insurgés. Comme ils ne doutaient point du succès, et qu'ils croyaient que le triomphe de la conjuration leur donnerait tous les employés de chancellerie et les 14 ou 1,500 secrétaires titulaires, gens de plume et d'intrigue, ainsi que tous les domestiques, très-nombreux à Pétersbourg, leur projet était d'établir un gouvernement provisoire, légitimé par la sanction du sénat; d'ordonner la convocation d'assemblées qui nommeraient une chambre de députés; de créer une chambre haute; d'établir des administrations provinciales; de transformer les colonies militaires, très-mécontentes de leur sort, en gardes nationales; de remettre la citadelle de St-Pétersbourg entre les mains de la municipalité; de proclamer l'indépendance des universités de Moscou, Dorpat et Wilna; de présenter à la fois aux deux grands-ducs Nicolas et Constantin la constitution ainsi décrétée; de couronner celui des deux qui l'accepterait, ou, à leur refus, le grand-duc Alexandre-Nicolaïewitch. Puis, sur quelques dissentiments qui s'élevèrent à cet égard, ils en vinrent à la révolte armée et à l'assassinat général, mus par Kakhowski, qui surtout se montra un des plus forcenés terroristes. Ils s'assemblèrent le 12-24 décembre chez Réléief. Une seconde réunion y eut lieu le lendemain, et la police en ayant rendu compte au gouverneur général Miloradowitch (*voy.* ce nom), celui-ci ne fit qu'en rire en disant : « Bah! ce ne « sont que des bavards, occupés à lire de mauvais « vers ! » C'était cependant le projet du meurtre de toute la famille impériale qu'on y décidait, et au palais on ne s'en doutait point encore, quand, très-avant dans la soirée du 13-25, le lieutenant Rostovtzoff écrivit à Nicolas pour lui révéler le complot. Les gardes du palais, déjà séduites, furent changées dans la nuit, et le lendemain 14-26, pour éviter toute réunion, le serment fut demandé dans les casernes, avant même que l'on eût le temps de répandre la proclamation impériale. Mais des compagnies du régiment de Moscou, des grenadiers du corps des équipages de la garde et de quelques autres régiments, au nombre d'environ 4,000, se précipitèrent vers la place d'Isaac, et là, adossés au palais du sénat, qu'ils bloquèrent, ils refusèrent le serment, fidèles, disaient-ils, à leur souverain légitime. Cependant ils ne purent pénétrer jusqu'au premier corps de l'État, dont la porte fut défendue avec un inébranlable courage par l'officier de garde Nassakine, du régiment de Finlande (1). Pour les ramener, on fit venir le métropolitain, accompagné de tout son clergé; mais ils ne voulurent point se rendre à ses exhortations. Les chevaliers-gardes et la garde à cheval ayant reçu l'ordre de les charger, ne l'exécutèrent que mollement et s'arrêtèrent plusieurs fois à portée de pistolet. Miloradowitch, chéri des troupes, homme intrépide et populaire, s'approche d'eux; il les eût ramenés si Kakhowski, d'un coup de feu, ne l'avait blessé à mort. Nicolas, indigné, mais impassible, hésitait à employer les moyens les plus violents, quand son frère Michel, sans le consulter, fit avancer l'artillerie, qui cependant semblait disposée à ne point tirer. La nuit approchait, et ses ombres eussent favorisé la révolte; enfin un officier saisit la mèche, fait partir la première pièce, d'autres coups suivent, et la troupe insurgée s'échappe par la rue du Galernoff ou par les quais, coupée, fusillée de toutes parts, et laissant trois à quatre cents morts, qui, dans la nuit, furent jetés sous les glaces de la Néva. Outre Miloradowitch, le général Sturler avait été tué dans la caserne des grenadiers du corps; le général Schenschine blessé grièvement dans celle du régiment de Moscou, par le prince Schepin-Rostowski, un des plus ardents promoteurs de la rébellion. Le colonel Frédérics et quelques autres étaient aussi du nombre des officiers auxquels leur fidélité avait coûté la vie. Dès la première annonce de la révolte, le général chef de la police, Knijuine, voulant lui ôter des aliments, avait fait répandre dans les canaux toute l'eau-de-vie des cabarets. Durant cette sanglante échauffourée, le prince Serge Troubetskoï, qui devait commander les rebelles, ne parut point sur la place qu'il leur avait lui-même assignée; il courut prêter son serment, trembla, pria, pleura, se cacha, et finit par demander lâchement qu'on lui fit grâce de la vie. L'exalté Batenkoff n'y parut pas davantage; le terrible Yakoubowitch seul s'y montra, mais sans agir, suivant l'empereur, toujours la main sur son poignard, et n'osant s'en servir. Le même jour (14 décembre), le colonel Pestel était arrêté à Kief, sur la dénonciation de Maïboroda, et Serge

(1) L'empereur Nicolas ayant laissé au jeune Nassakine le choix d'une récompense, il ne demanda pour toute faveur que la liberté d'un prisonnier retenu dans son corps de garde, et aux conseils duquel il avait dû la fermeté de sa conduite.

Mouravief-Apostol le fut le 29. Délivré aussitôt par quelques-uns des *Slaves réunis*, il entraîna dans la révolte quelques compagnies du régiment de Tchernigoff, en invoquant leur fidélité à l'empereur Constantin, faute d'avoir pu les séduire autrement. Il erra avec eux durant quatre ou cinq jours, espérant grossir son corps, et en remplir la caisse aux dépens des immenses trésors de la comtesse de Braniska ; mais atteint, les 3-15 janvier 1826, près de Belaïa Tzorkaff (lieu où il avait dû assassiner Alexandre), il tomba blessé d'un coup de mitraille, et fut fait prisonnier avec Bestucheff-Riumin et quelques-uns de ses autres complices. Cette insurrection, considérée en elle-même, était évidemment absurde, car il n'y a point de révolution politique possible là où elle n'a d'éléments ni dans le peuple ni dans l'armée ; et tel était le cas de la Russie, où la populace, très-peu nombreuse et trop occupée pour devenir turbulente, ne se montra sur la place d'Isaac que mue par une oisive curiosité. Si le complot eût momentanément réussi, les soldats désabusés et furieux auraient immanquablement égorgé ceux qui par tant de mensonges les auraient rendus rebelles. Quant aux conjurés, à qui mille propos injurieux, tenus sur les grands-ducs, dans les salons et dans les casernes, par des hommes même encore aujourd'hui en faveur, avaient pu inspirer l'espoir du succès, le respectable amiral Mordvinoff, les regardant comme une troupe d'enfants mutins, eût voulu que la plupart ne fussent que fouettés publiquement et renfermés dans une maison de correction ; mais tout le reste du conseil fut d'un autre avis, et Nicolas crut devoir venger son frère Alexandre. Les conspirateurs furent traduits premièrement devant une commission d'enquête, chargée de désigner les coupables, de la liste desquels on écarta, selon le vœu du monarque, ceux qui étaient le moins compromis, plusieurs même n'ont été ni arrêtés ni nommés. Puis on les fit comparaître devant une haute cour criminelle, composée de juges pris dans toutes les sommités russes, et qui avait ordre d'épargner l'erreur en frappant le crime. Mais les prévenus cessèrent bientôt d'inspirer autant d'intérêt ; car ils s'empressèrent de s'accuser les uns les autres et de compromettre une foule d'innocents, dans l'espoir d'effrayer et de faire reculer l'autorité, ou d'insurger les provinces par la masse et le mécontentement de leurs prétendus complices. Enfin quelques-uns moururent de peur avant le jugement, qui ne fut rendu que le 11-23 juillet 1826. Tous, conformément aux lois russes, étaient passibles de la peine de mort ; mais sur le nombre de cent trente-six, les plus coupables seulement furent condamnés, savoir : quatre-vingt-quatre à la déportation temporaire en Sibérie ; trente et un à être décapités, et cinq à être écartelés ; l'empereur commua la décapitation en déportation à vie, réduite plus tard à vingt ans d'exil ; ceux qui devaient être écartelés furent pendus, et quant aux simples exilés, leur temps d'exil fut abrégé, au point qu'un certain nombre en est déjà libéré. Mais les cinq condamnés à mort, Réléief, Kakhowki, Serge Mouravief-Apostol, Pestel et Bestucheff-Riumin, subirent leur arrêt (1) le 13-25 juillet 1826, sur un des bastions de la citadelle, et en présence de leurs complices. Bestucheff-Riumin avait à peine trente ans. L'empereur Nicolas, qui eût voulu faire grâce à tous, mais qui ne crut pas en avoir le droit, s'était retiré à Tsarco-Selo durant cette exécution. Il commença par dédommager ceux qui avaient innocemment souffert, chercha, par des consolations et des faveurs accordées aux familles des condamnés, à tarir des pleurs que sa justice avait été contrainte de faire couler, et prit même sous sa protection les enfants de ce Yakoubovitch, mort en prison, qui personnellement avait projeté de l'assassiner. A—L—E.

BÉTAU (Jean), dont le nom se trouve écrit indifféremment *Bétaud* et *Bétaut*, était un des artistes lorrains les plus distingués du règne de Léopold. M. Michel, dans sa biographie du département de la Meurthe, le dit architecte du duc Charles IV. C'est reculer son existence d'un demi-siècle. Il le fut de Léopold, et exécuta de beaux ouvrages tant à Nancy qu'aux environs. L'église des Prémontrés de Nancy, celle des petites carmélites, une partie du couvent de la Visitation, la jolie chapelle de Notre-Dame de Mont-Carmel, dans l'église des Carmes, la maison des carmélites sont dues à notre artiste. J.-J. Lyonnais les a décrites avec soin dans son histoire de Nancy, t. 2, p. 241, 273, 336 et 387 ; t. 3, p. 82, 83. Bétau mourut à Nancy dans la première partie du 18e siècle. B—N.

BETBEDER (Jean), médecin qui a vécu pendant le 18e siècle, était membre du collége de médecine de Bordeaux ; professeur et praticien renommé, il était chargé du service de l'hôpital de St-André. On a de lui les ouvrages suivants, tous imprimés à Bordeaux : 1° *Dissertation sur les eaux minérales de Mont-de-Marsan*, 1756, in-12 ; 2° *Histoire de l'hydrocéphale de Bègles*, 1757, in-8° ; 3° *Dissertation sur une pluie sulfureuse qui tomba à Bordeaux le 19 avril 1761 depuis le matin à onze heures, à diverses reprises, jusqu'à cinq heures du soir*, 1761, in-4°. On reconnut, depuis l'impression de cette dissertation, que cette prétendue pluie sulfureuse était tout simplement la poussière des étamines des pins des Landes de Bordeaux. Betbeder a publié en outre un *Prospectus d'un cours de chimie* (sans date), in-8° ;

(1) Voici le considérant de l'arrêt qui condamna à mort Bestucheff-Riumin ; il donnera l'idée de tous les autres : « A tramé le régicide, « a cherché les moyens de l'accomplir ; s'est offert lui-même pour « assassiner feu l'empereur Alexandre et l'empereur Nicolas ; a « choisi et désigné des individus pour commettre ce crime ; voulait « exterminer la famille impériale, se servant, pour en annoncer le « projet, de l'horrible expression : *Il faut en disperser les cendres.* « Il a eu le dessein de faire déporter la famille impériale, de jeter « feu l'empereur dans les fers, et s'est offert lui-même pour ac- « complir ce dernier complot ; a pris part à la direction de la société « du midi, y a réuni celle des *Slaves* ; a composé des proclamations « et prononcé des discours séditieux ; a concouru à la rédaction du « faux catéchisme, a excité et préparé d'autres individus à la révolte ; « a exigé d'eux un serment en leur faisant baiser une image ; est « l'auteur du projet de détacher de l'empire plusieurs provinces, et « a travaillé à son exécution ; a pris les mesures les plus actives « pour étendre la société, en y associant de nouveaux membres ; a « personnellement pris part à l'insurrection, avec la résolution de « répandre le sang ; a poussé les officiers et les soldats à la révolte ; « enfin a été pris les armes à la main. »

quelques dissertations médicales imprimées à Bordeaux et un *Mémoire sur un enfant monstrueux*, inséré dans le recueil des savants étrangers de l'académie des sciences de Paris. Z—O.

BETENCOURT (PIERRE-LOUIS-JOSEPH DE), né le 16 juillet 1743, dans l'Artois, d'une famille honorable, embrassa l'état ecclésiastique. Pourvu de riches bénéfices, il partagea sa vie entre l'étude, les devoirs de son état et les exercices de la bienfaisance. Le 2 août 1816, il fut élu membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Pour justifier ce titre, il publia, mais en gardant l'anonyme : *Noms féodaux, ou Noms de ceux qui ont tenu des fiefs en France depuis le 12e siècle jusque vers le milieu du 18e, extrait des archives du royaume, par un membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui paraît avoir quelque analogie avec celui de Bévy (*voy* ce nom ci-après), n'a point été terminé. L'abbé de Betencourt mourut à Paris en 1829. W—S.

BETFORD. *Voyez* BEDFORD.

BETHAM (ÉDOUARD), né au commencement du 18e siècle, fit ses premières études au séminaire d'Éton, dont on le regardait dans sa jeunesse comme l'ornement, entra dans les ordres et fut en 1728 admis parmi les membres du collége du roi à Cambridge, dont plus tard il fut boursier doyen, etc. En 1771, les membres du collége d'Éton lui firent accepter une place parmi eux. De plus il était un des prédicateurs de Whitehall. Il mourut en 1723. On n'a de ce respectable ecclésiastique aucun ouvrage. Mais la protection qu'il accorda sans cesse à tous les établissements utiles doit rendre sa mémoire chère aux Anglais. Malgré la modicité de sa fortune, qui ne se composait que de ses appointements, il donna en sa vie plus de 50,000 fr. pour l'amélioration du jardin botanique de Cambridge, voulant ainsi contribuer aux progrès de la science qui était son délassement favori. Il fit bâtir à ses frais une école pour l'instruction élémentaire de trente jeunes garçons et jeunes filles, et assigna un fonds de 32,000 fr. pour l'entretien d'un maître et d'une maîtresse, le chauffage et les réparations. Enfin, peu de temps avant sa mort, voulant témoigner son admiration pour le royal fondateur du collége d'Éton, il fit marché avec l'habile artiste Bacon pour l'érection d'une statue de Henri VI. Son exécuteur testamentaire la paya effectivement 57,500 fr., et la fit placer dans la chapelle du collége avec cette inscription : *Posuit Eduardus Betham, collegii hujusce socius.* Le monarque est représenté tenant à la main un plan du collége d'Éton. Z—O.

BETHENCOURT (JACQUES DE), médecin de Rouen (1) du 16e siècle, est regardé comme le premier qui ait écrit sur les maladies vénériennes, qui n'étaient connues, en France, à ce qu'il dit, que depuis trente ans, lors de l'impression de son ouvrage, intitulé : *Nova pœnitentialis Quadragesima, necnon Purgatorium in morbum gallicum, seu venereum, una cum dialogo aquæ argenti et ligni guaïaci colluctantium super dicti morbi curationis prælatura, opus fructiferum*, Paris, 1527. C'est, comme on le voit, une discussion des avantages du gaïac et du mercure pour le traitement de cette maladie, et la *nova pœnitentia quadragesima*, et le *purgatorium* dont parle le titre, ne doivent s'entendre, la première, que de la grande diète qu'on faisait subir dans le traitement par le gaïac, et le second, des douleurs quelquefois excessives qui accompagnaient l'administration non encore bien réglée du second. C. et A—N.

(1) Guilbert, dans les *Mémoires biographiques et littéraires des grands hommes de la Seine-Inférieure*, l'appelle *Bettencourt*. Il était protestant, et sa croyance mit ses jours en péril après la prise de la ville de Rouen par Charles IX, en 1462. Il professait la médecine à Rouen lorsqu'il fit imprimer son ouvrage. D—R—R.

BÉTHENCOURT (JEAN, seigneur DE), ou BÉTHANCOURT, baron de St-Martin-le-Gaillard, dans le comté d'Eu, et chambellan du roi Charles VI. Tous les historiens espagnols et portugais s'accordent à dire qu'il conquit les îles Canaries, qu'il y forma le premier établissement européen ; mais ils diffèrent entre eux sur l'époque à laquelle il y aborda. Nous avons la relation de sa conquête, écrite par F. Pierre Bontier, religieux de St-François, et Jean le Verrier, prêtre, qui tous deux ont été témoins de ses actions, et se disent, dans le frontispice, domestiques du seigneur de Béthencourt. Cette relation manuscrite a été tirée de la bibliothèque de Galien de Béthencourt, conseiller au parlement de Rouen, et imprimée à Paris, en 1630 ; l'éditeur est Pierre Bergeron à qui l'on doit une collection de *Voyages faits en Asie* dans les 12e, 13e, 14e et 15e siècles, dédiée à Galien de Béthencourt. Cet ouvrage, écrit en vieux langage, porte tous les caractères de la vérité ; on en a tiré la plus grande partie de ce qui va être dit sur la conquête des Canaries. Jean de Béthencourt, à l'époque où toutes les provinces de France, et principalement la Normandie, étaient agitées par les querelles des maisons d'Orléans et de Bourgogne, résolut de s'éloigner de la France (1), et d'aller former un établissement aux îles Canaries, qui n'avaient encore été fréquentées que par quelques marchands ou pirates espagnols. Zurita dit que Henri III, roi de Castille, permit la conquête de ces îles à Robin ou Robert de Braquemont, devenu depuis amiral de France, qui l'avait servi dans la guerre de Portugal ; il ajoute que Braquemont en chargea Jean de Béthencourt, son proche parent. Cette circonstance paraît assez vraisemblable ; elle explique pourquoi Jean de Béthencourt s'arrêta en Espagne avant d'aller aux îles Canaries, et rend compte des raisons que le roi d'Espagne avait de lui donner des moyens d'en achever la conquête. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Béthencourt, après avoir engagé ses terres de Béthencourt et de Grainville-la-Teinturerie à ce même Robert de Braquemont, quitta la Normandie sur un vaisseau, et vint à la Rochelle accompagné de plusieurs gentilshommes qui s'étaient attachés à sa fortune. Il y trouva un

(1) Il avait fait ses premières campagnes sur mer sous l'amiral Jean de Vienne, son cousin. D—R—R.

chevalier nommé *Gadifer*, qui, selon la coutume du temps, y attendait quelque aventure, et se réunit aussitôt à lui, ainsi que d'autres aventuriers qu'il avait à sa suite. Ils partirent ensemble de la Rochelle, le 1er mai 1402, et relâchèrent en Espagne, dans les ports de la Corogne et de Cadix. Béthencourt fut abandonné dans ce dernier port par une partie des gens qui l'avaient suivi; il eut aussi quelques discussions avec des marchands de Séville; mais le conseil du roi lui fit droit. Sa flotte se rendit en cinq jours de Cadix à l'île d'Allégranza, et toucha à l'île Gracieuse. Béthencourt vint s'établir à Lancerote, et y bâtit un fort; de là, il alla visiter l'île Fortaventure. Le manque de vivres, et quelques mouvements séditieux qui s'élevèrent parmi ses gens, l'obligèrent à revenir sur ses pas. Voyant que ses forces n'étaient pas suffisantes pour faire la conquête de toutes les îles, il alla en Espagne demander des renforts et des vivres au roi Henri III, laissant le commandement des troupes à Gadifer de la Salle, et celui du fort de Lancerote à Bertin de Barneval. Il obtint les secours qu'il demandait; le roi lui accorda en outre la seigneurie des îles Canaries, avec la permission de battre monnaie et de percevoir un droit sur toutes les productions. Tandis que Béthencourt était à la cour d'Espagne, il s'éleva des troubles parmi les siens qui faillirent ruiner toutes ses affaires. Bertin de Barneval, commandant le fort Rubicon de Lancerote, profita d'un voyage que fit Gadifer à la petite île Lobos pour se rendre maître d'une partie de ses troupes, et s'empara de plusieurs habitants qu'il vendit à des marchands espagnols. Le roi du pays lui-même fut arrêté; mais par sa force et son audace, il parvint à s'échapper. Ce Bertin de Barneval, après avoir pillé et dissipé toutes les provisions du fort Rubicon, retourna en Espagne, et abandonna lâchement ceux qu'il avait entraînés dans sa révolte. Le plus grand nombre, craignant la juste punition qui était due à leur crime, prirent la fuite dans un petit bateau, et abordèrent sur les côtes d'Afrique, où presque tous furent noyés. Gadifer se hâta de revenir, et il trouva les révoltés dispersés; mais il restait sans vivres et avec un petit nombre de gens peu capables de faire face aux insulaires, exaspérés de la trahison de Barneval. Il ne perdit point courage, ranima l'esprit des siens, et parvint, par des promesses, à calmer le ressentiment des habitants, et peu à peu à regagner leur confiance. Il reçut de Béthencourt un renfort de quatre-vingts hommes, et se vit ainsi sur un pied respectable; enfin, il crut pouvoir s'éloigner de Lancerote, et alla visiter l'île Fortaventure, où il eut quelques combats avec les insulaires. Il passa de là à la grande Canarie, se contenta d'approcher du rivage, et fit quelques échanges avec les habitants. Il mit pied à terre sur l'île Gomère, et les habitants l'obligèrent de se rembarquer; il resta plusieurs jours sur l'île de Fer qui était peu habitée, alla renouveler son eau à l'île de Palme, et revint au fort Rubicon en côtoyant toutes les îles par le nord. Les affaires y étaient alors dans le meilleur état; les Européens avaient, en son absence, subjugué les habitants de l'île, fait plus de cent prisonniers, et tous les jours d'autres se rendaient à discrétion, demandant à être chrétiens. Dans ces circonstances, Béthencourt arriva d'Espagne avec la qualité de seigneur de toutes les îles Canaries; son retour donna une nouvelle énergie à ses troupes, et quelques escarmouches achevèrent de jeter les insulaires dans le découragement; enfin le roi de l'île fut pris et consentit à se faire chrétien. Béthencourt le traita avec douceur; et, le 20 février 1404, il fut baptisé sous le nom de *Louis*, avec la plus grande partie de ses sujets, qui embrassèrent la foi catholique. Béthencourt se proposait d'étendre ses conquêtes jusqu'aux côtes d'Afrique, voisines des Canaries, et même jusqu'à la rivière d'Or, dont il avait entendu parler; il se transporta au cap Bojador, dans un bateau, avec vingt hommes, s'empara de quelques Africains, ensuite revint au fort Rubicon. Peu de temps après, il soumit l'île Fortaventure et y fit un établissement aussi solide qu'à Lancerote. Dès que Béthencourt n'eut plus d'ennemis à combattre dans ces deux îles, il ne songea plus qu'à s'emparer des autres; mais de nouvelles dissensions s'élevèrent parmi les siens et retardèrent l'exécution de ses projets. Gadifer, qui s'était joint à lui sans faire de conditions, se croyant son égal, avait vu avec chagrin que le roi d'Espagne eût accordé à Béthencourt la seigneurie de toutes les îles; depuis longtemps il avait entretenu des prétentions sur la possession de quelques-unes. Quoiqu'il ne manifestât d'abord son mécontentement que d'une manière indirecte, Béthencourt eut des explications avec lui, et parvint à l'apaiser par la douceur et des promesses; ils en vinrent à un raccommodement après lequel Gadifer partit pour faire la conquête de la grande Canarie; mais il fut repoussé avec perte et obligé de revenir à Lancerote. Cette disgrâce aigrit son ressentiment; il s'expliqua plus ouvertement, et demanda positivement que Béthencourt lui cédât la souveraineté d'une partie des îles. Enfin, les choses en vinrent au point qu'ils allèrent tous les deux en Espagne faire valoir leurs droits auprès de Henri III. Béthencourt eut gain de cause, et Gadifer, outré de dépit, résolut de ne plus mettre le pied aux Canaries. Béthencourt se hâta d'y retourner, et eut à calmer, en arrivant, des troubles suscités par les partisans de Gadifer, à la tête desquels se trouvait son bâtard, nommé *Hannibal*. Béthencourt eut encore quelques démêlés avec les habitants de l'île Fortaventure, qui bientôt se rendirent à discrétion et embrassèrent aussi le christianisme. Il prit alors la résolution de s'éloigner une troisième fois, et d'aller chercher lui-même en France de nouveaux moyens pour consolider ses établissements. Il laissa le commandement des troupes à Jean le Courtois, dont il avait éprouvé la fidélité, et partit de Fortaventure le 3 janvier 1405. Après un trajet de vingt et un jours, il arriva à Harfleur. Son séjour en Normandie ne fut prolongé que le temps nécessaire au rassemblement de tous les gens de bonne volonté qui voulurent le suivre. Il partit de Harfleur, avec deux navires chargés de vivres, ayant quatre-vingts hommes de troupes à bord, et des ouvriers de tous les métiers. Son ne-

veu, Maciot de Béthencourt, fils de Regnauld, son unique frère, s'embarqua avec lui ; ils furent reçus aux Canaries avec des acclamations de joie. Quoique les diverses tentatives qui avaient été faites sur la grande Canarie fussent demeurées sans succès, Béthencourt avait peine à renoncer à l'espoir de s'en emparer ; il voulait, avant de s'y résoudre, s'assurer si tous les moyens étaient épuisés, et résolut de la visiter une dernière fois. Maciot, son neveu, resta à Fortaventure. Quant à lui, il partit avec trois galères. Les vents contraires l'ayant jeté sur les côtes du cap Bojador, il pénétra dans le pays, enleva plusieurs Africains, ensuite il se rembarqua et vint à la grande Canarie. Ses galères furent dispersées dans le trajet, et la sienne arriva seule ; elle fut ralliée bientôt par une des deux autres. Les troupes, enflées des succès qu'elles avaient remportés à la côte d'Afrique, engagèrent un combat avec les habitants sans avoir reçu d'ordre, et furent repoussées avec une grande perte. Il y eut vingt-deux hommes tués, parmi lesquels se trouvaient Jean le Courtois et Hannibal, bâtard de Gadifer. Béthencourt, forcé d'abandonner la grande Canarie, poursuivit la conquête des autres îles, et se dirigea sur l'île de Palme, où il trouva sa troisième galère ; il attaqua, avec toutes ses forces, les insulaires, en tua un grand nombre et fit des prisonniers. Plusieurs de ses gens s'y établirent. Béthencourt obtint les mêmes succès à l'île de Fer et revint à Fortaventure. Son dessein étant de retourner en France, il distribua les terres à tous ceux qui l'avaient aidé à conquérir les îles, et régla les affaires du gouvernement. Son neveu, Maciot de Béthencourt, fut institué gouverneur, en qualité de son lieutenant ; il lui enjoignit de rendre la justice suivant les coutumes de France et de Normandie, et lui recommanda d'envoyer au moins deux navires par an dans les ports de cette province. Béthencourt accorda à son neveu le tiers des impôts qu'il percevrait dans les îles, tant qu'il les administrerait en son nom. Les deux autres tiers devaient être employés, pendant cinq ans, à la construction d'édifices publics, et ensuite lui être envoyés. Il partit le 15 décembre 1405, se rendit d'abord en Espagne, et ensuite à Rome, où il obtint du pape un évêque pour les Canaries. Il revint au commencement de 1406, dans ses terres de Normandie, où il mourut dix-neuf ans après (1). Jean de Béthencourt, d'un caractère entreprenant, était doux, modeste et désintéressé ; il chercha de bonne foi à convertir les sauvages. Sa femme était de la maison de Fayel en Champagne ; elle mourut avant lui sans avoir eu d'enfants. Son frère Regnauld fut son seul héritier, et après lui la seigneurie des Canaries resta à son neveu Maciot de Béthencourt, qui en avait été gouverneur depuis la conquête. La plupart des historiens et le *Dictionnaire* de Moréri donnent à Jean de Béthencourt le titre de roi des Canaries ; ses deux chapelains se servent une ou deux fois de cette qualification ; mais c'est en parlant de son autorité sur les naturels du pays, qui probablement l'appelaient leur roi : il est certain qu'il n'a jamais pris juridiquement que la qualité de seigneur des Canaries. Bergeron, l'éditeur de la relation, dit avoir vu un acte de 1417 où il prenait cette qualité. Son frère en avait hérité, comme il paraît par deux actes, dont l'un est de 1426 et l'autre de 1434 (1). Cette qualité lui est donnée dans ce dernier par le prévôt des marchands et des échevins de Paris. Mariana et Zurita disent que Maciot de Béthencourt fut forcé de vendre la seigneurie des Canaries à un Pedro Barba ; que celui-ci la revendit à Fernand Peraça ; ensuite qu'elle passa entre les mains de Diégo Herrera. Nicols, facteur anglais, dit qu'elle appartenait, en 1528, à Augustin Herrera. Il existe une bulle du pape Clément VI, en date du 15 décembre 1344, qui conférait la souveraineté de toutes ces îles à Louis de la Cerda, comte de Clermont ; mais le Portugal mit obstacle à cette disposition, prétendant que ces îles avaient été découvertes par ses sujets, et lui appartenaient. (*Voy.* Joseph de Viera y Clavejo : *Noticias de la historia general de las islas Canarias*, Madrid, 1772, 3 vol. in-4°.) La relation de la conquête des Canaries par Béthencourt est le plus ancien monument qui nous reste des établissements que les Européens ont fait outre-mer ; elle rend le nom de Béthencourt illustre dans l'histoire. On a prétendu que les marchands normands de Dieppe, compatriotes de Béthencourt, entretenaient un commerce très-florissant avec les côtes d'Afrique, en 1392, c'est-à-dire vingt ans avant la conquête des Canaries. On peut voir, dans la relation dont on vient de donner l'extrait, si c'est avec raison qu'on leur a attribué l'honneur d'avoir découvert les côtes d'Afrique, et de s'y être établis avant les Portugais. (*Voy.* LABAT.) R—L.

BÉTHENCOURT (MACIOT). *Voyez* l'article précédent.

BÉTHENCOURT Y MOLINA (AUGUSTIN DE), célèbre ingénieur, naquit en 1760, dans l'île de Ténériffe, et descendait en ligne directe de Jean de Béthencourt. Après avoir achevé ses études à l'école militaire de Madrid, il entra dans le corps des routes et canaux (ponts et chaussées), parvint rapidement au grade d'inspecteur général, et fut décoré de l'ordre de St-Jacques. Étant à Paris en 1807, il soumit à l'Institut le plan d'une nouvelle écluse applicable aux canaux de petite navigation. C'était un moyen d'éviter la déperdition des eaux par l'immersion d'un corps auquel il avait donné le nom de *bélier hydraulique*. L'examen en fut renvoyé à une commission composée de Bossut, de Monge et de de Prony, qui déclarèrent que cette écluse offrait de grands avantages. Béthencourt fit présent de son modèle à l'école des ponts et chaussées. Il profita de son séjour en France pour publier quelques ouvrages qui ne firent qu'ajouter à sa réputation. Son refus de reconnaître le gouvernement que Napoléon venait d'imposer à l'Espagne l'ayant laissé sans em-

(1) En 1429. Il fut inhumé dans l'église de Grainville-la-Teinturière, devant le maître-autel.

(1) *Béthencourt-Noronha*, né à Madère, et de la branche du vice-roi des Canaries par les Bethencourt établis en Espagne, fut présenté à Louis XVI le 25 mars 1783. D—R—R.

ploi, il passa, vers la fin de 1808, au service de la Russie, dans le corps des voies de communication (ponts et chaussées), avec le grade de général major. Dès l'année suivante, il fut fait lieutenant général et décoré de l'ordre de St-Alexandre Newski. Béthencourt a exécuté d'immenses travaux dans diverses provinces de ce vaste empire. C'est sous sa direction que furent construits, en 1818, à Nischnei-Novogorod les bâtiments dans lesquels l'empereur Alexandre transporta cette célèbre foire de Makarief, où s'échangent les marchandises de l'Europe et de l'Asie, et principalement celles de la Chine, foire qui se tient tous les ans au mois d'août et où il se fait pour 35 à 40 millions d'affaires. On lui doit la création du corps des ingénieurs hydrauliciens et une école pour les sciences exactes. Il mourut à St-Pétersbourg, le 26 juillet 1826, à 66 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie. Quoiqu'il ne laissât point de fortune, ses obsèques eurent lieu le 29 avec une pompe remarquable. Il était correspondant de l'Institut de France et membre de plusieurs académies. On doit à cet habile ingénieur : 1° *Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau,* 1790, in-4°; 2° *Mémoire sur un nouveau système de navigation intérieure,* Paris, 1805, in-4°, fig.; 3° *Essai sur la composition des machines*, Paris, imprimerie impériale, 1808, in-4°; 2e édit., revue et augmentée par M. Lanz; Paris, Bachelier, 1818, in-4o, avec 13 pl. Cet ouvrage offre le tableau de toutes les machines connues, accompagné d'une description claire, quoique succincte, et de l'indication des auteurs auxquels on peut recourir pour avoir des détails plus étendus. M. Francœur en a donné l'analyse dans la *Revue encyclopédique*, 1819, t. 3, p. 229-39. Le *Journal des voies de communication*, qui se publie en russe et en français à Pétersbourg, a fait l'éloge des profondes connaissances et des rares talents de Béthencourt. Il avait épousé une Anglaise dont il eut trois filles et un garçon, qui est au service de Russie. A—L—E et W—S.

BÉTHISAC (JEAN), conseiller et favori de Jean de France, duc de Berri, frère de Charles VI, natif de Béziers, sortit de l'obscurité par des voies honteuses. D'abord secrétaire du duc de Berri, qui lui donna bientôt sa confiance, il opprima les peuples du Languedoc au nom de son maître, qui était gouverneur de cette province. Fertile en expédients ruineux, il rançonna les villes et les campagnes, s'enrichit par des déprédations et des rapines. Il jouissait en paix de toute la faveur de son maître et du fruit de ces concussions, étalant à Béziers et à Toulouse le faste d'un prince, lorsque Charles VI monta sur le trône. Sensible aux malheurs et aux plaintes de ses sujets du Languedoc, Charles ôta le gouvernement de la province au duc de Berri son frère, et fit arrêter en 1389 Béthisac, le plus coupable de ses agents. On instruisit son procès. Ses immenses richesses déposaient contre lui. « Messeigneurs, ré« pond-il à ses juges qui lui demandaient comment « il avait amassé de si grands trésors, monseigneur « de Berri veut que ses gens deviennent riches. » Cependant, ayant prouvé que toutes les sommes qu'il avait levées sur la province avaient été remises au duc de Berri, et ce prince ayant envoyé le sire de Nantouillet devers le roi pour réclamer Béthisac et avouer tout ce qu'il avait fait, on employa alors, pour le perdre, un artifice dont ses juges auraient dû rougir. Un faux ami vint l'effrayer en prison, et lui persuada de s'avouer coupable de quelque crime qui le fit renvoyer à la justice ecclésiastique. Béthisac suivit ce perfide conseil, et déclara qu'il était hérétique, pédéraste, et de plus qu'il ne croyait point à l'immortalité de l'âme : « Sainte Marie ! dirent ses « juges, Béthisac, vous errez grandement contre « l'Église, et vos paroles demandent le feu. — Je ne « sais, répondit Bethisac, si mes paroles demandent « feu ou eau ; mais j'ai tenu cette opinion depuis « que j'ai connaissance, et la tiendrai jusqu'à la fin. » On n'en demandait pas davantage. Sa confession ayant été rapportée au roi, déjà prévenu contre lui, ce prince s'écria : « C'est un mauvais homme; il est « hérétique et larron ; nous voulons qu'il soit ars et « pendu, ne ja pour bel oncle le duc de Berri, il n'en « sera excusé ni déporté. » On renvoya alors Béthisac à l'évêque de Béziers, qui lui fit son procès, et le condamna à être brûlé vif comme hérétique et pédéraste. Les inquisiteurs l'ayant remis ensuite à la justice séculière, on le conduisit au supplice sur la grande place de Toulouse, en décembre 1389, pendant le séjour de Charles VI dans cette ville. Dès que Béthisac aperçut le bûcher, il reconnut son imprudence, et voulut se rétracter et protester. On ne lui en donna pas le temps. En vain il invoqua l'appui de son maître, on le précipita dans les flammes, et le roi le vit brûler des fenêtres de son palais. Le duc de Berri, furieux du supplice de son favori, jura de venger cet affront sur les ministres qui disposaient de l'autorité. B—P.

BÉTHISY (JEAN-LAURENT DE), né à Dijon, le 1er novembre 1702, fut maître de musique à Paris. On a de lui : 1° un ouvrage très-bien fait, intitulé: *Exposition de la théorie et de la pratique de la musique suivant les nouvelles découvertes*, Paris, 1754, 1764, 1 vol. in-8°. « La théorie de la musique est « traitée dans cet ouvrage d'après les principes de « Rameau; mais quant à la pratique ou à la compo« sition, l'auteur montre combien ces principes sont « fautifs, et il les rectifie d'après les règles générale« ment adoptées par les musiciens. » (*Dictionnaire historique des musiciens*, par Choron et Fayolle.) 2° *Lettre à Madame... sur le discours de Rousseau touchant l'inégalité des conditions*, Amsterdam, 1755, in-12. 3° *Ode sur la campagne du prince de Conti en Italie*, 1745, in-8°. Il a fait la musique de l'opéra de l'*Enlèvement d'Europe*. Z—O.

BÉTHISY (le comte EUGÈNE-EUSTACHE DE), général français, naquit à Montière, le 5 janvier 1739, d'une ancienne famille de Picardie, dont la noblesse remonte jusqu'au 11e siècle, et qui, dès ce temps-là, possédait la terre de Béthisy-Verberie, près de Compiègne, tenant par ses alliances aux maisons de Lorraine et de Savoie-Carignan. Son père, lieutenant général et gouverneur de Longwy, mourut dans

cette ville en 1781. Le comte de Béthisy entra au service, comme enseigne, dans le régiment de son cousin le prince de Rohan-Rochefort, en 1750, et se trouva au premier siége du fort St-Philippe, en 1756, sous le duc de Richelieu. Il fit ensuite les campagnes de la guerre de sept ans, en Allemagne, et reçut une blessure grave, en 1760, à la bataille de Warbourg, où il reprit un canon sur les Anglais. Cette action d'éclat lui valut la croix de St-Louis. Devenu, en 1762, colonel en second des grenadiers royaux de Cambis, il se trouva, à la tête de ce corps, dans plusieurs affaires, notamment à Johannisberg, où le prince de Condé lui promit une pension, qui fut en effet accordée. A la paix de 1763, le comte de Béthisy rentra au corps des grenadiers de France; il obtint peu après le régiment de Cambrésis, et, en 1770, celui de Poitou. Maréchal de camp en 1781, commandeur de St-Louis en 1787, il était commandant temporaire à Toulon en 1789, et par sa fermeté il sut maintenir l'ordre parmi les troupes, que les révolutionnaires excitaient à la révolte. Il émigra au commencement de 1791; fit à l'avant-garde du corps de Condé, comme inspecteur et brigadier de la brigade de Hohenlohe, les campagnes de 1792, 1793, 1795 et 1796, et se trouva à toutes les affaires de cette époque, mais plus particulièrement à celles de Bodenthal et de Weissembourg, le 17 octobre 1793. Foulé aux pieds des chevaux par la cavalerie républicaine au pont de la Kinsing, en 1796, il n'échappa que par une sorte de miracle à un si grand péril. C'est pour les deux affaires de Bodenthal et de Weissembourg qu'il obtint dès ce temps la grande croix de St-Louis. Lorsque l'armée de Condé se rendit en Russie en 1797, le comte de Béthisy entra comme général-major au service de l'Autriche, avec le consentement du roi Louis XVIII. Il revint en France en 1814. Alors il fut créé lieutenant général à partir de 1801, et nommé gouverneur de la 12[e] division militaire, puis gouverneur des Tuileries. Il mourut à Paris, le 14 juin 1823. Le comte de Béthisy avait épousé, en 1767, une demoiselle du Deffand, dont il eut plusieurs enfants. — Le vicomte *Jules-Jacques-Éléonore* DE BÉTHISY, frère du précédent, né en 1747, entra en 1764 dans la marine, passa dans le régiment de Royal-Auvergne, où il devint colonel en second, et fit avec ce corps la guerre d'Amérique. Il se trouva, sous les ordres du comte d'Estaing, à l'affaire de Savanah, et y reçut cinq blessures graves; il fut encore deux fois blessé en revenant en France, dans un combat de mer. Nommé à son retour colonel des grenadiers royaux de Picardie, il refusa le grade de maréchal de camp qui lui fut offert au commencement de la révolution. Alors il émigra, fit toutes les campagnes des armées des princes, fut créé lieutenant général le 1[er] juin 1814, et mourut à Paris à la fin de 1816. M—D j.

BÉTHISY DE MÉZIÈRES (HENRI-BENOIT-JULES DE), évêque d'Uzès, frère des précédents, naquit au château de Mézières, diocèse d'Amiens, le 28 juillet 1744. Dès qu'il eut achevé ses études, il s'engagea dans les ordres sacrés, fut nommé abbé de Bazzelles, et devint un des vicaires généraux de M. de Talleyrand, archevêque de Reims. Après avoir déployé dans cette fonction tous les talents et les vertus de l'épiscopat, il fut nommé, par Louis XVI, à l'évêché d'Uzès, et sacré le 16 janvier 1780. Député par le clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire aux états généraux de 1789, ce prélat siégea constamment avec les défenseurs de la religion et de la monarchie. Il n'approuva point l'abandon que la députation du clergé fit de ses dîmes dans les fameuses séances des 4 et 11 août 1789; cependant il ne s'éleva point publiquement contre cet excès de dévouement; mais lorsque, dans une séance encore plus mémorable, il entendit l'évêque d'Autun, au nom d'un comité, déclarer que le clergé ne possédait point ses biens à l'instar des autres propriétaires, que la nation y avait des droits incontestables et qu'elle pouvait légitimement s'en emparer et les appliquer aux besoins de l'État; lorsqu'il vit l'assemblée adopter les principes et discuter le projet de son collègue Talleyrand, il s'y opposa avec beaucoup de force, et cita, en faveur de son opinion, un ouvrage de l'abbé Sieyes lui-même, intitulé : *Observations sur les biens ecclésiastiques*. Après avoir parlé, comme évêque, pour la conservation des biens consacrés au culte catholique, Béthisy dit que cette spoliation serait non-seulement inutile, mais préjudiciable à l'État et au gouvernement qui voulait l'opérer. Ce fut avec la même inflexibilité de principes qu'il se montra dans toutes les séances où la constitution civile du clergé fut discutée, surtout le 12 juillet 1790, lorsqu'on décréta les articles relatifs à l'établissement de l'Église constitutionnelle. L'évêque d'Uzès, au milieu de plus de trois cents membres immobiles sur leurs siéges et silencieux comme lui, ne voulut participer en aucune manière, pas même par la négative, au décret que rendit l'autre portion de l'assemblée. Malgré cette opposition, l'Église constitutionnelle triompha, et elle s'établit en se fondant sur ces principes que l'assemblée nationale avait le droit et le pouvoir de détruire tous les évêchés, de destituer les évêques et les pasteurs du second ordre, de circonscrire de nouveaux diocèses et de nouvelles cures, sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique; que les évêques nouveaux seraient nommés par l'assemblée des électeurs, sans le concours du monarque ni du clergé; qu'ils seraient institués par le métropolitain sans aucune bulle du pape et sans son intervention quelconque, et qu'ils se contenteraient d'adresser au souverain pontife une lettre en signe de communion, pour annoncer à Sa Sainteté leur élévation à tel ou tel siége de France; que le pape enfin n'avait plus aucune autorité et ne pouvait plus exercer aucune juridiction ecclésiastique ni sur les évêchés, ni sur les évêques de France. L'épiscopat gallican, alors composé de cent trente et un evêques vivants, ne fournit à cette église qu'un consécrateur des nouveaux prélats : ce fut l'évêque d'Autun, de Talleyrand-Périgord ; deux assistants (les évêques *in partibus* de Lidda et de Babylonne), et trois adhérents, savoir: Loménie de Brienne, archevêque de Sens; Jarante, évêque d'Orléans, et Lafont de Savines, évêque de Viviers. Tous les autres prélats de France restèrent

opposants, et cette opposition fut cause de leur exil et de beaucoup de persécutions. Obligé de quitter la France en 1792, Béthisy se retira à Bruxelles, puis en Allemagne à la fin de la même année, chassé par les armées françaises. Les événements militaires lui permirent, quelque temps après, de se rendre en Hollande, et de là il rentra dans Paris, au péril de sa vie, en 1793, quatre jours après le meurtre de Louis XVI. « Ayant trouvé cette capitale, dit-il, « aussi tranquille, aussi livrée à la dissipation et à « la joie que si aucun crime n'y eût été commis, il « se hâta d'en sortir plein d'horreur..., » revint à Bruxelles, passa en Angleterre, et, de cette terre hospitalière, ne cessa jamais de gouverner son église, malgré la distance et la persécution. Ce fut dans ce temps-là que les révolutionnaires français se saisirent à Rome de la personne du souverain pontife Pie VI, le chargèrent de chaînes et l'entraînèrent à Valence, où il mourut. Malgré le bouleversement général dont la révolution française avait couvert l'Europe, les cardinaux de l'Église romaine se rassemblèrent à Venise, et, au commencement de mars 1800, ils élurent à la chaire pontificale le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui fut proclamé sous le nom de Pie VII. L'évêque d'Uzès, ainsi que plusieurs prélats de l'Église de France, entourés d'un grand nombre d'ecclésiastiques exilés comme eux, se trouvaient alors à Londres. Le nouveau souverain pontife leur adressa une lettre encyclique pour leur annoncer son exaltation à la chaire de St-Pierre, les consoler dans leur exil, les féliciter de leur courage à combattre pour la foi, et les engager à persévérer dans la conduite honorable qu'ils avaient tenue jusqu'alors. Mais, quelques mois après, ils reçurent du même pontife une seconde lettre, datée de Rome le 13 septembre 1800, qui leur annonça que Sa Sainteté était entrée en négociations avec le gouvernement français pour le rétablissement de la religion catholique. « D'après cette communication, dit l'évêque « d'Uzès, de concert avec ses compagnons d'exil, « les évêques de France, pénétrés de respect pour « la sollicitude du chef de l'Église, attendirent en « silence le moment où de nouvelles communications « pourraient suivre cette première ouverture. Ils « étaient toujours dans cette confiance que la pru- « dence pontificale viendrait se concerter avec eux, « lorsque tout à coup le bref du 15 août 1801 vint « leur apprendre que, par le résultat des conférences « entre le pape et le chef de l'administration de « France, il fallait qu'ils se démissent tous sponta- « nément de leurs siéges épiscopaux, qu'ils répon- « dissent dans dix jours; qu'il fallait encore que la « réponse fût absolue et non dilatoire, en sorte que « si, dans cet espace de dix jours, ils ne faisaient « pas parvenir une réponse absolue et telle que le « saint-père ne pouvait trop le recommander, il se- « rait forcé de regarder toute autre réponse comme « un refus d'acquiescer à ses instances; et enfin, « ajoutait la lettre, si ce refus avait lieu, il faudrait « que le pape en vînt à des moyens qui pussent « écarter tous les empêchements. » A cet envoi était jointe une autre lettre du ministre de Sa Sainteté, qui faisait connaître que ces démissions générales devaient être suivies d'une nouvelle circonscription de territoires épiscopaux, et par conséquent de l'extinction de tous les titres d'évêchés existants et de la création de nouveaux siéges. Les évêques de France, dispersés par la persécution dans tous les pays de l'Europe, ne pouvant ni se consulter, ni concerter ensemble une réponse générale et unanime, prirent des résolutions différentes. Trente-deux donnèrent leur démission pure et simple, sans restriction, telle qu'elle était demandée et sans réclamations postérieures. Huit firent des réponses dilatoires, et, cédant à quelques considérations, envoyèrent leur démission, qu'ils avaient d'abord refusée. D'autres enfin crurent devoir refuser leur démission jusqu'à ce qu'ils eussent été mis, par le pape et par le gouvernement français, dans le cas de juger si cet abandon de leur siége était véritablement avantageux et nécessaire au rétablissement de la religion catholique en France, et au bien de leurs églises en particulier. Ils adressèrent ensuite au souverain pontife des réclamations, qui furent signées par eux tous, au nombre de trente-huit. C'est parmi ces derniers que se trouva l'évêque d'Uzès. Dans un écrit publié à Londres, le 6 avril 1803, ces trente-huit prélats réclamèrent et protestèrent : 1° contre le concordat conclu entre Pie VII et Bonaparte, le 15 juillet 1801; 2° contre les lettres apostoliques, *Tam multa ac tam præclara*, du 15 août 1881; 3° contre la bulle *Ecclesia Christi*, du 18 des calendes de septembre 1801; 4° contre la bulle *Qui Christi Domini vices*, du 3 des calendes de décembre 1802; 5° contre les lettres apostoliques *Quoniam favente Deo*, du 29 novembre 1801; 6° contre deux décrets rendus par le cardinal Caprara, légat *a latere*, datés de Paris, le 9 avril 1801; enfin, contre tous les actes et toutes les lois par lesquels on avait, disaient-ils, usurpé les siéges des évêques, les propriétés de l'Église gallicane, la juridiction ecclésiastique, et le trône du légitime souverain. L'évêque d'Uzès écrivit au pape, le 6 août 1802 : « Toutes rétractations sont aujour- « d'hui désavouées par ceux qui devaient y avoir « été soumis. Quel scandale, très-saint Père, que « ces désaveux! En vain chercherait-on à en obscur- « cir la certitude : ils ne sont, hélas! que la suite « d'une réconciliation précipitée, sans preuve suffi- « sante d'amendement et de repentir. Ils se répan- « dent, ils se publient notoirement par toute la « France, et ils ne sont démentis par personne, ni « par ceux qui en paraissent les auteurs, et qui de- « vraient les repousser avec horreur, ni par votre « légat que l'honneur et le zèle obligeaient de ré- « clamer contre les détails rapportés d'une confé- « rence tenue entre lui et les évêques à réconcilier, « et le mépris de son absolution, etc. » — Après la mort de l'évêque de Léon, de Béthisy mérita la confiance du gouvernement anglais, pour l'administration des secours accordés aux émigrés et aux ecclésiastiques exilés dont celui-ci était chargé; et c'est peut-être à ce prélat qu'ils ont dû la continuation de ce bienfait, après la restauration de Louis XVIII. Lorsque le roi fut remonté sur le trône de ses an-

cètres, en 1814, l'évêque d'Uzès revint à Paris ; il parut un instant aux Tuileries ; mais les affaires ecclésiastiques n'avaient pas encore pris la marche qu'il eût désirée ; et ce fut en vain que les habitants d'Uzès lui firent offrir de préparer et de meubler à leurs frais son ancien palais épiscopal, s'il voulait revenir l'habiter : rien ne put le retenir ; il retourna bientôt à Londres. Il était dans cette ville au commencement de 1816, lorsque le roi lui fit écrire, ainsi qu'aux autres évêques réfugiés en Angleterre, pour leur demander la démission de leurs siéges : ils se rassemblèrent pour délibérer ; et de Béthisy, invité par ses confrères à parler le premier, dit : « Mon avis est de prendre aussitôt des passe-ports « pour nous rendre à Paris, aux pieds du roi ; c'est « là qu'il convient de délibérer sur une question « si délicate et si importante pour l'intérêt de Sa « Majesté, le bonheur de la France, le bien spirituel « de nos troupeaux, et le salut de nos âmes. » Cet avis ne fut point adopté ; et tous ces prélats envoyèrent des démissions conditionnelles. L'évêque d'Uzès fut le seul qui ajouta à la sienne la condition de *juger par lui-même* des avantages et de l'utilité de cette importante démarche et du bien qui pourrait en résulter. Ce prélat mourut à Londres à la fin de l'année suivante (1817). Il avait publié en 1800, dans cette ville, sur le serment qu'exigeait le gouvernement consulaire des ecclésiastiques qui voulaient rentrer en France, une brochure intitulée *Véritable état de la question de la promesse de fidélité*, dans laquelle il se prononçait avec force contre cette promesse. V—s—n.

BÉTHISY (le comte Charles de), fils du comte Eugène, naquit en 1770, entra au service dans le régiment du roi (infanterie), en 1785, fut fait capitaine de cavalerie en 1788, émigra en 1791, fit la campagne de 1792 au corps de Condé, dans la compagnie du régiment du roi, devint colonel en second d'un des régiments de Hohenlohe, en 1793, et se trouva à toutes les affaires de ces différentes campagnes, où il reçut plusieurs blessures, entre autres deux à Bergstein, en prenant un canon aux républicains. Il obtint la croix de St-Louis pour cette action courageuse, à vingt-trois ans, ainsi que l'avait obtenue son père au même âge et pour des causes semblables. Il fit encore les campagnes de 1794 et 1795, en Hollande, comme lieutenant-colonel des hussards de Rohan. Nommé maréchal de camp à la rentrée du roi en France, il fut fait lieutenant des gardes du corps dans la compagnie de Luxembourg en 1814, puis aide de camp du duc de Berri, et chargé d'un commandement très-important sur la frontière du nord pendant les cent jours de 1815. Dans la même année, le département du Nord le nomma l'un de ses députés à la chambre, où il prononça, le 16 janvier, sur la question de l'exil des régicides, un discours qui fit beaucoup de sensation. « Je ne répondrai, dit-il, qu'à une seule des pensées « exprimées dans cette tribune : peut-on être plus « sévère que le roi ? Oui, messieurs, on le peut ; et « il est des circonstances où on le doit. Laissons au « roi ce besoin de pardonner qu'on ne peut comparer qu'au besoin que les factieux ont d'en abuser. « Pouvons-nous, voudrions-nous l'empêcher d'être « clément jusqu'à la magnanimité ? Non, car il ne « serait plus lui ; le doux sang des Bourbons coule « dans ses veines, et, fils aîné de l'Église, il pardonne. « Mais nous, messieurs, qui devons à la France, « comme ses représentants, de rejeter sur les vrais, « sur les seuls coupables l'horreur d'un grand crime, « chargeons-nous du poids de la sévérité, de la justice. Reportons-nous au jour de cet exécrable forfait. Quel est celui de nous qui, il y a vingt-trois « ans, devant des Français, en présence de toutes « les nations, eût osé s'élever pour les régicides, et « prononcer que la France leur pardonne ? Quel est « celui qui l'osera encore aujourd'hui ?... N'oublions « jamais que la devise de nos pères est *Dieu, l'honneur et le roi* ; et si l'inflexible honneur nous force « un instant à dépasser ses volontés ; si, mécontent « de ses fidèles serviteurs, de les voir contrarier sa « royale et pieuse clémence, il détourne un moment « de nous ses regards de bonté, nous dirons, comme « les habitants de l'Ouest, comme les nobles soldats « du trône et de l'autel : *Vive le roi ! quand même*.... » Ce discours fut souvent interrompu par les applaudissements de la majorité ; et quelques jours après, Monsieur, frère du roi, apercevant le père de l'orateur, lui dit : « Vous êtes bien « heureux d'avoir un pareil fils ; il parle comme il « se bat. » Le comte de Béthisy fut porté à la présidence du second bureau de la chambre introuvable deux jours après cette séance. Vers le même temps (30 janvier), il fit partie de la commission nommée sur la proposition du général Canuel, tendant à accorder des récompenses aux soldats de l'armée royale. Il était alors commandant d'une brigade de la garde royale. Il fut un des membres du conseil de guerre qui jugea le général Debelle dans le mois de mars 1816. Il n'avait point été réélu membre de la chambre des députés en septembre 1816, mais il y fut renvoyé en 1820 par le département du Nord. Après la mort de son père, Béthisy fut créé marquis, pair de France, et gouverneur des Tuileries. Chargé du commandement d'une brigade de la garde royale dans la campagne d'Espagne, en 1823, il se distingua particulièrement à l'attaque du Trocadéro, et fut nommé lieutenant général. Revenu dans la capitale, il tomba malade, et ne fit plus que languir jusqu'à l'époque de sa mort, le 5 octobre 1827.— Son fils aîné, le marquis *Richard* de Béthisy, qui lui avait succédé à la pairie, mourut à Paris, le 25 septembre 1830, âgé de 21 ans, à son retour d'Alger, où il avait servi avec distinction comme officier de cavalerie. M—d j.

BETHLEN-GABOR, ou plutôt Gabriel (Gabor) BETHLEN de IKKAR (1), prince de Transylvanie, était fils d'un gentilhomme pauvre et calviniste ; mais sa famille faisait remonter son origine jusqu'à la sœur du roi de Hongrie Étienne. Le père d'É-

(1) On sait que l'usage est, en Hongrie, de faire suivre le nom de famille du nom de baptême

tienne Gabor, Wolf Gang, avait rendu d'importants services au roi Étienne Battori, qui, entre autres récompenses, lui donna le château d'Illyé. Dès l'âge de seize ans, Gabor s'attacha d'abord à Gabriel Battori, prince de Transylvanie, combattit sous ses ordres, et passa ensuite à Constantinople, où il se fit estimer des Turcs par son courage. L'ambition le rendit ingrat envers son ancien bienfaiteur. Après l'avoir rendu odieux aux Transylvains et suspect aux Turcs, il profita du crédit qu'il s'était acquis à Constantinople pour lui faire déclarer la guerre. Bethlen-Gabor marcha lui-même avec une armée turque contre Battori. L'ayant vaincu en 1613, il se fit proclamer prince de Transylvanie. L'empereur Mathias prétendait à cette principauté; mais la politique ottomane et la valeur de Bethlen-Gabor en décidèrent autrement. Les sultans n'eurent jamais d'allié plus fidèle, ni les empereurs d'Allemagne d'ennemi plus dangereux. A peine reconnu prince de Transylvanie, il souleva la Hongrie contre Ferdinand II, successeur de Mathias, prit plusieurs places, et se fit proclamer roi en 1618. Soutenu des Ottomans et des Tartares, il entra en Autriche à la tête de 50,000 hommes, ravagea la Moravie, bloqua l'armée impériale, et ne se vit arracher la victoire que par la défection des musulmans, qui refusèrent d'entreprendre une campagne d'hiver. L'approche de Tilly, un des plus habiles généraux de son temps, l'obligea de se retirer sous Cassovie et de traiter avec l'Empereur. Bethlen renonça au nom de roi de Hongrie; mais il conserva ses conquêtes, et fut reconnu pour souverain de la Transylvanie. Ambitieux, inquiet et inconstant, aucun serment ne liait sa bonne foi, et la paix n'était à ses yeux qu'un délai utile pour préparer de nouvelles guerres. Celles qu'il ne tentait pas, il les suscitait à ses voisins. Ce fut ainsi qu'il attira sur les Polonais, qu'il redoutait, la formidable invasion de 1621, qui tourna à la honte des Ottomans, et amena la déposition et la mort du sultan Osman II. Bethlen-Gabor allait reprendre les armes contre les impériaux, avec lesquels il venait de signer une nouvelle paix, lorsqu'il fut attaqué d'une hydropisie qui le mit au tombeau en 1629. Il avait occupé le trône 18 ans. Dès l'âge de dix-sept il avait commencé à porter les armes, et s'était trouvé à quarante-deux combats. Il ne manquait ni de courage, ni de conduite; mais, comme prince chrétien, il mérita le reproche d'avoir employé de brillantes qualités plus encore à la ruine de la chrétienté qu'au profit d'une ambition désordonnée dont sa race ne devait pas recueillir les fruits. Bethlen-Gabor mourut sans enfants, après avoir ordonné vainement que la princesse sa femme, Catherine, sœur de l'électeur de Brandebourg, lui succéderait dans la souveraineté de la Transylvanie. On observa qu'il fit en même temps des legs à l'empereur d'Allemagne et au Grand Seigneur. Malgré ses guerres, le règne de Bethlen-Gabor fut une époque heureuse pour la Transylvanie. Il protégea les lettres et les sciences; fonda l'académie de Weissembourg (Karlsbourg), qu'il dota de 47,000 florins. Il y appela comme professeurs Opitz, Alstedt, Biesterfeld et Piscator. Il reçut dans ses États beaucoup d'anabaptistes chassés de Moravie et qui étaient d'habiles ouvriers. Lui-même était versé dans les sciences, et musicien fort distingué. — Après sa mort, sa veuve, Catherine, fille de Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, prit les rênes du gouvernement, conjointement avec *Étienne* BETHLEN, frère du défunt, et jusqu'alors gouverneur de Transylvanie; mais Catherine ayant formé une liaison scandaleuse avec un jeune gentilhomme nommé Étienne Csaki, et voulant même, en l'épousant, lui assurer la dignité princière, les états, réunis à Klansersbourg (16 août 1630), la forcèrent d'abdiquer, puis élurent pour prince Étienne Bethlen. Celui-ci, ne se sentant pas en état de résister à un concurrent comme George Rakhotzi, qui avait pour lui un parti puissant, traita avec lui : une diète, convoquée à Schœsbourg (20 septembre 1680), prononça en faveur de Rakhotzi, et Etienne Bethlen rentra dans la vie privée. S—Y et D—R—R.

BETHLEN-BETHLEN (WOLFGANG, comte DE), issu d'une autre branche de la même famille, né en 1648, chancelier de Transylvanie au milieu du 17e siècle, fut chargé des affaires les plus importantes de son pays. Dans une invasion qu'ils firent, les Tartares détruisirent son château de Kreusch après l'avoir pillé, l'emmenèrent prisonnier et le massacrèrent dans la route. Wolfgang avait composé une histoire de son pays qui allait depuis Louis, roi de Hongrie en 1526, jusqu'en 1600. Il la faisait imprimer dans son château, lors de l'invasion dont on vient de parler. A l'approche des Tartares il se hâta de la jeter dans un caveau dont il fit murer l'ouverture. Ce ne fut qu'au bout d'un siècle qu'un de ses descendants, ayant voulu rebâtir le château, trouva le caveau rempli des feuilles de l'ouvrage amoncelées sans ordre, la plupart pourries ou presque entièrement détériorées. On ne put en rassembler d'intactes que de quoi former deux exemplaires complets, qui furent remis à M. Krants. Il en déposa un dans la bibliothèque du comte de Schaffgotsch à Hermsdorff, et l'autre dans celle de Breslau dont il était bibliothécaire; c'est sur l'un de ces deux exemplaires qu'elle a été réimprimée sous ce titre : *Historiarum Pannonico-Dacicarum libri* 10, in-fol., sans lieu ni date : c'est ainsi du moins que cette histoire est rapportée par Vogt, d'après Kohler (*Recreat. hist. numismat.*, t. 9); mais ces faits sont au moins très-exacts. Le chancelier Bethlen mourut en 1679, âgé seulement de 31 ans. Son épitaphe, rapportée par Bodius, ne fait point mention de sa captivité chez les Turcs ou Tartares. Son ouvrage, imprimé en 1690, dans son château de Keresd (ou Küross), par les soins de son frère cadet, Alexis Bethlen, forme 802 p. in-fol., et se termine par la réclame *tum imo* : le titre et la dédicace y manquent aussi. On en connaît plusieurs exemplaires, outre les deux cités par Kohler. M. Hochmeiter en a publié, vers 1796, une nouvelle édition, enrichie de la continuation et des notes que M. Schwarz de Cassel avait laissées à la bibliothèque de Goettingue. L'ouvrage original, divisé en 10 livres, avec le commencement

du 11e, comprend l'histoire très-détaillée de la Transylvanie et des pays voisins, depuis 1526 jusqu'à 1601. Malgré quelques erreurs, cette histoire est très-précieuse, en ce qu'elle contient beaucoup de faits d'après des monuments authentiques et qui ne sont connus que par cet auteur. (Pour plus de détails, *voy.* HANER, *de Scriptorib. Rer. Hung.*, Wien., 1798, in-8°.) — On a confondu Wolfgang avec *Jean*, comte de BETHLEN, également chancelier de Transylvanie, né en 1613, mort en 1678, à qui l'on doit un abrégé intitulé : *Rerum Transylvaniæ libri 4*, depuis 1629 jusqu'en 1663, Amsterdam, 1664, in-12. Cette 1re partie a été réimprimée à Hermanstadt en 1782, et la 2e, jusqu'en 1673, l'a été l'année suivante à Vienne, par les soins du P. Horanyi, des écoles pies. Ce livre ressemble plus à un journal particulier qu'à une histoire travaillée avec soin. La latinité en est quelquefois barbare. — BETHLEN-BETTLEN (*Niklas*, comte DE), fils de l'historien Jean, naquit en 1642, et acheva ses études à Heidelberg, Utrecht et Leyde. Il parcourut l'Angleterre, la France et l'Italie, et acquit des connaissances étendues en littérature et en linguistique. L'empereur Léopold lui confia plusieurs emplois importants et l'éleva à la dignité de comte. Ses négociations avec la cour impériale, à l'époque où la Transylvanie passa sous la domination autrichienne, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis, qui, lors des troubles excités par Rayotzi, causèrent son arrestation et sa translation à Vienne. Il prouva son innocence, mais il ne revint pas dans sa patrie, et mourut à Vienne en 1716. Il a écrit en hongrois les événements de sa vie jusqu'à l'an 1710, et en latin un récit de ses efforts pour le bonheur de sa patrie, sous ce titre : *Sudores et Cruces Nicolai Bethlen*. Ces deux ouvrages sont inédits. Les *Mémoires historiques du comte Bethlen Niklas*, publiés à Amsterdam en 1738, ont été fabriqués par un écrivain français, l'abbé Reverend, qui a mêlé sans discernement le vrai et le faux (1). — La comtesse DE BETHLEN, de la même famille, a cultivé les lettres avec succès dans le 18e siècle, et a laissé en langue hongroise un ouvrage intitulé *le Bouclier chrétien*, ainsi que des mémoires de sa vie. — Les journaux ont annoncé au mois de février 1815 la mort d'un comte de Bethlen, conseiller privé de S. M. l'empereur d'Autriche, et membre du gouvernement de Transylvanie, décédé à Hermanstadt à l'âge de 58 ans. T—D, C. M. P, et D—R—R.

BETHMANN (FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-CONRADINE FLISTNER, connue sous le nom de madame), célèbre actrice, naquit à Gotha, le 24 janvier 1766. Fort jeune encore, elle eut le malheur de perdre son père qui était attaché au duc de Saxe-Gotha en qualité de régisseur ; et sa mère se remaria au directeur de spectacle Grossmann. Toute la famille se transporta en 1779 sur les rives du Rhin. C'est là que mademoiselle Flistner, qui dès lors se destinait au théâtre, commença ses débuts. Vers le même temps elle épousa l'acteur Unzelmann qui, comme elle, annonçait de rares talents. Bientôt le jeune couple s'acquit beaucoup de réputation. On admirait chez madame Unzelmann une voix légère, fraîche et accentuée (car c'est dans l'opéra qu'elle se montra d'abord) : l'on ne tarda pas à s'apercevoir que son jeu valait encore mieux que sa voix. Elle excellait également dans les rôles naïfs et dans ceux où l'héroïne développe surtout de la sensibilité. Madame Unzelmann fut appelée à Berlin, où elle mérita par ses succès d'être proclamée une des actrices les plus remarquables que possédât l'Allemagne. En 1803, elle obtint sa séparation d'avec Unzelmann, et se maria aussitôt avec un autre acteur, Bethmann, qui venait alors de paraître à Berlin. Une mort prématurée l'enleva en 1814. Habile à saisir toutes les intentions d'un rôle, elle ne l'était pas moins à les rendre et à les faire passer dans l'âme des spectateurs : son physique délicat et frêle annonçait une extrême finesse de sensations et disposait à sentir comme elle. Sa figure, peu jolie, était pleine d'expression ; sa voix flexible et sonore allait au cœur, et graduait en quelque sorte à volonté toutes les nuances du sentiment et de la pensée. Ces qualités se développèrent surtout depuis qu'elle eut choisi pour son modèle Iffland. Lorsque de la hauteur de la tragédie elle descendait au comique, on eût juré qu'elle était exclusivement née pour la comédie. Une grâce sans égale, un abandon, un enjouement plein de décence étaient les caractères de son jeu. Les ingénues étaient son triomphe. Sa déclamation était un modèle de bon goût. Quoique plus particulièrement vouée à la tragédie et à la comédie par la nature de son talent, et, si elle l'eût voulu, par la teneur de ses engagements avec le théâtre de Berlin, madame Bethmann avait toujours conservé de la prédilection pour l'opéra, et se plaisait à paraître quelquefois dans des rôles de chant. Z—O.

BETHSABÉE. *Voyez* DAVID et SALOMON.

BETHUNE (QUESNES ou COESNES DE), un des ancêtres de Sully, qui en parle dans ses *Mémoires*, naquit en 1150, ou même auparavant, puisqu'en 1224 le poëte historien Ph. Mouskes, en rappelant qu'il n'existait plus, le nomme le *vieux Quesnes*. Son frère aîné Guillaume était avoué de la ville de Béthune. Quant à lui, il passa une grande partie de sa vie hors de son pays. Il vint à la cour de France vers 1180, et ce fut là qu'il put voir la comtesse de Champagne, qui, quoique plus âgée d'au moins dix ans, lui inspira une véritable passion. Quesnes, avec Antoine de Béthune, arbora le premier l'étendard sur les murs de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène, et fonda l'empire latin. Il gouverna plusieurs fois en l'absence de l'empereur Baudouin, ainsi que pendant l'interrègne qui suivit la mort de ce prince, et ne se rendit pas moins célèbre par ses

(1) En voici le titre : *Mémoires historiques du comte de Bethlen Niklas sur les derniers troubles de la Transylvanie*. Ils ont été faussement publiés par Decoq de Villeray, 1734, 2 vol. in-12, et à la suite de l'*Histoire des Révolutions de Hongrie*, la Haye, 1739, 2 vol. in-4° et 6 vol. in-12. Les rectifications et additions de ces différents articles Bethlen ont été par nous empruntées en partie à une excellente notice sur cette famille insérée par M. Benigni dans l'*Encyclopédie catholique*. D—R—R.

vers que par sa bravoure et ses talents politiques. La reine Alix de Champagne, qui se mêlait aussi de rimer, voulut l'entendre. Mais cette épreuve ne fut pas favorable à Béthune. Alix le trouva suranné et dénué de délicatesse. Pour venger ses vers, Quesnes en fit de nouveaux. Il composa des pièces satiriques, genre dans lequel il réussit complétement. M. Paulin Paris a ressuscité en quelque sorte Quesnes de Béthune; et dans son *Romancero* (Paris, 1833, p. 77-110) a inséré neuf chansons très-remarquables sous son nom, avec des notes et une notice sur sa vie. Geoffroy de Villehardouin, Henri de Valenciennes et Philippe Mouskes racontent avec complaisance les nombreux services qu'il rendit aux croisés, et ils insistent sur sa renommée de prud'homie. R—F—G.

BÉTHUNE (PHILIPPE DE), comte de Selles et de Charost, frère puîné du célèbre Maximilien de Béthune, duc de Sully, et sixième fils de François, baron de Rosny, servit avec distinction les rois Henri III et Henri IV dans toutes les guerres de la ligue, fut successivement lieutenant général, gouverneur de Rennes, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, second fils de Henri IV, et employé, sous les règnes de ce prince et de Louis XIII, dans plusieurs ambassades qui lui méritèrent la réputation d'un des plus habiles négociateurs de son temps. Envoyé d'abord auprès de Jacques VI, roi d'Écosse, il passa ensuite à Rome, en 1601, et y résida en qualité d'ambassadeur sous trois papes, Clément VIII, Léon XI et Paul V; il eut même part à l'élection de ces deux derniers pontifes, qui furent élus selon les intérêts de la France. L'Italie était troublée alors par les différends survenus entre le roi d'Espagne et les ducs de Savoie et de Mantoue; le comte de Béthune se rendit médiateur entre ces princes, et tout fut terminé par le traité de Pavie, en 1619. Il fut envoyé ensuite, conjointement avec le cardinal de la Rochefoucauld, à Angoulême, auprès de la reine mère Marie de Médicis, qui s'était retirée de la cour, et il résida auprès de cette princesse jusqu'à sa réconciliation avec son fils, à laquelle il contribua puissamment. Ses négociations à ce sujet furent imprimées et publiées à Paris, en 1673, in-fol. En 1624, le comte de Béthune fit partie de l'ambassade extraordinaire envoyée par Louis XIII vers l'empereur Ferdinand II. (*Voy.* ANGOULÊME.) Le roi le choisit ensuite pour son ambassadeur extraordinaire auprès du pape Urbain VIII. Cette ambassade était importante; car, indépendamment des affaires de Rome, Béthune fut chargé de celles de la Valteline, pour laquelle il signa un traité avec l'ambassadeur d'Espagne, en 1627. Il négocia, en 1629, un projet d'union entre la France, le pape et la république de Venise, contre la maison d'Autriche, et il réussit à la satisfaction des trois puissances intéressées. Vers la fin de sa carrière, le comte de Béthune se retira dans son château de Selles en Berri, où il mourut, en 1649, âgé de 88 ans. Il est auteur d'un ouvrage estimé, intitulé : *Diverses Observations et Maximes politiques, pouvant utilement servir au maniement des affaires publiques*. Cet ouvrage se trouve à la suite de l'*Ambassade de M. le duc d'Angoulême*. (*Voy.* ANGOULÊME.) — Son fils, *Hippolyte* DE BÉTHUNE, qui suivit Louis XIII dans ses plus importantes expéditions, et servit avec distinction aux siéges de Montauban, la Rochelle, Corbie, etc., mourut le 24 septembre 1665, âgé de 62 ans, après avoir légué à Louis XIV 2,500 volumes manuscrits, dont plus de 1,200 regardent l'histoire de France, rassemblés par les soins de son père et les siens. Ils furent tous déposés dans la bibliothèque du roi. Béthune légua encore à ce prince un grand nombre de tableaux originaux des meilleurs maîtres d'Italie, des statues et des bustes antiques de marbre et de bronze. B—P.

BÉTHUNE. *Voyez* SULLY.

BÉTHUNE (HIPPOLYTE DE), arrière-neveu du duc de Sully et petit-fils de Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, qui brilla comme ambassadeur en Italie, en Allemagne, en Angleterre, dut à son mérite, autant qu'à sa naissance, d'être élevé, par Louis XIV, à la chaire épiscopale de Verdun. Il était abbé de Beaupré, aumônier de la reine, et, depuis 1670, doyen de la cathédrale du Puy. Nommé évêque en 1681, à l'âge de 34 ans, Béthune fut sacré immédiatement après dans l'église des Chartreux, à Paris, et prit possession du diocèse de Verdun, où l'on regrettait encore l'administration éclairée de Moncly d'Hoquincourt, dernier prélat. Béthune suivit son exemple, il organisa un séminaire sur d'excellentes bases, appela de bons professeurs à son aide, fit composer sous ses yeux, par M. Habert et d'autres ecclésiastiques, un *Catéchisme*, un *Rituel*, une *Méthode pour administrer utilement le sacrement de pénitence*, ouvrages écrits avec beaucoup de conscience et adoptés par un grand nombre d'évêques. Le dernier de ces livres, imprimé en 1691, a joui d'une grande réputation. On en fit une grande quantité d'éditions en France et en Italie. Peu de temps après, parut le *Nouveau Bréviaire de Verdun* (1695, in-8°), conçu avec plus de critique que les autres recueils du même genre, ainsi que le *Missel*, 1699, in-fol. Ces deux derniers ouvrages, imprimés par François Vigneulle, avec de beaux caractères et des gravures soignées, font honneur à ses ateliers typographiques. Verdun fut aussi redevable à Béthune de l'établissement d'un hôpital fondé en 1713, et auquel il laissa presque tous ses biens à l'époque de sa mort, arrivée le 24 août 1720. Il a été l'un des prélats français qui ont interjeté appel de la constitution *Unigenitus*. Recommandable par ses mœurs, sa charité, ses connaissances profondes et son esprit, cet évêque se fût concilié l'estime générale si des tentatives d'arbitraire n'avaient indisposé le clergé contre lui. Quelques hommes de lettres l'ont eu pour Mécène. De ce nombre fut D. Martin Rethelois, qui lui dédia le second tome de sa traduction des *Chroniques de St-Benoit, par D. Yepres, bénédictin espagnol* B—N.

BETHUNE-CHAROST. *Voyez* CHAROST-BÉTHUNE.

BETIS, ou BATIS, eunuque du roi de Perse, et

gouverneur de Gaza en Syrie, défendit cette place avec beaucoup de valeur contre Alexandre le Grand, qui fut même blessé à ce siége. La ville fut cependant prise d'assaut au bout de deux mois, et ses habitants, ne voulant pas se rendre, furent tous tués en combattant. Bétis eut sans doute le même sort. Quinte-Curce prétend qu'il tomba vivant entre les mains d'Alexandre, qui le fit attacher par les pieds à son char, et le traîna autour de la ville. On voit, par un passage de Denys d'Halicarnasse, dans son traité *de l'Arrangement des mots*, que Quinte-Curce avait pris ce conte d'un certain Hégésias, qui avait écrit l'histoire d'Alexandre de la manière la plus ridicule. Il n'en est point question dans Diodore de Sicile, Arrien, ni Plutarque ; ce qui a décidé de Ste-Croix à rejeter ce récit. C—R.

BETOLAUD (ROLAND), né à la Souterraine (Creuse), mort en 1606, a donné un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence. On indiquera ici : 1° les *Règles du droit civil et canon* ; 2° une traduction du 4e livre du *Code* ; 3° *Arbre de parentage, ou alliance* ; 4° la *Source du droit aux Pandectes*, etc. M. le professeur Betolaud, auteur d'une bonne traduction complète d'Apulée, publiée dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, est un de ses descendants. D—R—R.

BETOUW (JEAN DE), antiquaire hollandais, vit le jour en 1731, et se fit recevoir docteur en droit comme la plupart des jeunes gens bien nés de son pays. Il s'établit ensuite à Nimègue, où il est mort le 11 novembre 1819, âgé d'environ 89 ans. Ses connaissances archéologiques le firent nommer membre de la société littéraire de Zélande, et correspondant de l'institut royal des Pays-Bas. On n'a de lui que quelques petites dissertations sur des antiquités et monnaies trouvées aux environs de Nimègue. Ces pièces, courtes et tirées à petit nombre pour les amis de l'auteur, sont difficiles à se procurer. Il a laissé un cabinet précieux. R—G.

BETTA (FRANÇOIS) DAL TOLDO, fut un jurisconsulte italien du 16e siècle. Né à Roveredo en 1526, il fut appelé dès sa jeunesse à réformer, non le code, mais les statuts municipaux de sa patrie, et député à Vienne pour en obtenir la confirmation. Il remplit divers emplois honorables, d'abord auprès du cardinal Christophe Madruzzi, ensuite dans le duché de Parme, où il eut même, pendant l'absence du duc Octave Farnèse, le titre de vice-duc ; enfin, dans la principauté de Trente, où il fut commissaire général et lieutenant du cardinal Louis Madruzzi, neveu du cardinal Christophe. En 1583, l'archiduc Ferdinand lui accorda, par un diplôme, la permission d'ajouter à son nom celui d'un bien noble appelé le Toldo, qui lui appartenait ; il obtint en 1561, du pape Pie IV, par un autre diplôme, le titre de comte palatin. Le duc de Parme, Alexandre, successeur d'Octave, le fit, en 1587, président du sénat ou du conseil suprême de justice qu'il venait de créer; enfin, le duc Ranuce ayant remplacé Alexandre, mort en Flandre, nomma François Betta son conseiller et auditeur général du gouvernement de Parme. Betta mourut en cette ville, l'an 1599. Jacques Tartarotti, dans son *Saggio della Biblioteca Tirolese*, dit avoir retrouvé à Chiusole, village du canton de Roveredo, quatre volumes de consultations laissées en manuscrit par cet habile jurisconsulte. — *Félix-Joseph* BETTA, né à Roveredo, comme le précédent, était sans doute de la même famille. Il était ecclésiastique, et fut revêtu, en 1735, de la dignité d'archiprêtre dans sa patrie. Il cultiva les lettres et la poésie, en même temps que les sciences sacrées. Les archives de l'académie des Agiati de Roveredo conservent de lui des vers tant latins qu'italiens, et plusieurs morceaux en prose. Quelques-unes de ses poésies sont éparses dans les recueils du temps. Il mourut sexagénaire le 11 novembre 1765. — *Jean-Baptiste* BETTA, parent de Félix-Joseph, et prêtre comme lui, était de la même académie des *Agiati*, et publia dans quelques recueils, sous le nom académique d'*Aminta Lazarino*, des morceaux en prose intitulés *Journées pastorales*, où il s'étudiait à imiter l'*Arcadie* de Sannazar. G—É.

BETTE D'ÉTIENVILLE (JEAN-CHARLES-VINCENT DE), né à St-Omer en Artois, vers 1759, homme de lettres et surtout d'intrigue, fut, à l'âge de dix-huit ans, placé dans une étude de procureur ; il ne put s'y tenir, et par la protection de son oncle, qui était lié avec le chirurgien major de l'hôpital militaire de Lille, il devint d'abord élève de cet officier, qui lui fit promptement obtenir un emploi d'aide à l'amphithéâtre de cette ville. Cet amphithéâtre ayant été supprimé par l'ordonnance de 1780, Bette d'Étienville resta momentanément sans activité; mais une ordonnance de 1781 le rétablit bientôt dans le grade de sous-aide-major. Doué d'un physique assez avantageux, il plut à une vieille fille de qualité, mademoiselle de Lesguillon d'Aagrinsard : elle avait alors plus de soixante ans, et si elle fit la folie d'épouser le jeune d'Étienville, il ne fut pas longtemps à l'en faire repentir; car, au bout d'un an, la malheureuse, ne pouvant supporter les déportements d'un époux qui ne l'avait prise que pour son argent, *passa*, comme il l'a dit lui-même, *de la couche nuptiale au cloître*. Bientôt il se brouilla avec le chirurgien-major qui jusqu'alors avait été son protecteur ; et dans un moment de vivacité, il jeta son scalpel, déclarant qu'il ne voulait ni de la place de sous-aide ni de la chirurgie, ce qui fut pris pour sa démission. Mari sans femme, Bette d'Étienville se rendit à Paris, et, bien qu'étranger aux lettres, voulut se jeter dans une spéculation littéraire qui prouve toute la légèreté de son esprit. Il prétendait au privilége exclusif des almanachs chantants du royaume, et pour l'obtenir, il rechercha la protection d'une baronne de la Perrinière et d'un comte de la Polerie, qui, voyant en lui une bonne dupe, lui tirèrent tout l'argent qu'il possédait. Pour satisfaire à ces exigeants protecteurs, il fit même des lettres de change; à l'échéance il ne paya point, et fut écroué à la Force. Il en sortit bientôt par la protection de madame la comtesse de Brionne. Jeté sans état sur le pavé de Paris, Bette d'Étienville continua à faire des dettes, et devint un vrai chevalier d'industrie. Madame de Lamotte-Valois, qui alors

s'occupait de l'affaire du collier, entendit parler de lui, et résolut d'en faire l'instrument d'une de ces intrigues à l'aide desquelles elle faisait contribuer le cardinal de Rohan. Il s'agissait de faire épouser à un certain baron de Fages, garde du corps de Monsieur, une demoiselle qui avait besoin d'un prompt mariage pour couvrir les suites d'une faiblesse. Dans cette affaire, si l'on en croit Bette d'Étienville, l'agent en chef était une dame de Courville, amie intime de madame de Lamotte, si ce n'était madame de Lamotte elle-même; car dans tout ceci il y a des obscurités impossibles à éclaircir. Le cardinal de Rohan se trouva encore mêlé à cette intrigue, dans laquelle Bette d'Étienville paraît avoir été pris pour dupe, en servant lui-même à duper le baron de Fages, qui, par cela même qu'il consentait, pour une bonne dot, à une pareille union, donnait la mesure de son peu de délicatesse et méritait bien sa mésaventure. Criblé de dettes, celui-ci acheta pour près de 20,000 francs de bijoux à compte sur cette dot, qui ne lui échut pas plus qu'un dédit de 30,000 livres qui devaient lui être comptées dans le cas où ce mariage ne s'effectuerait pas. Quant au dédit, dont Bette d'Étienville était dépositaire, il s'en dessaisit, sans nécessité, entre les mains de la dame de Courville, qui le déchira; et comme il devait bien s'y attendre, il se vit à la fois en butte au ressentiment du baron de Fages et des joailliers dont celui-ci avait acheté les bijoux pour en faire de l'argent. La découverte du vol fameux du collier précipita la catastrophe de cette intrigue inexplicable, et qu'on peut regarder comme une scène épisodique de ce drame odieux. Tandis que la dame de Courville fuyait en chaise de poste, Bette d'Étienville était parti pour St-Omer en diligence, où sa place avait été retenue sous le nom de *Wanin* ou d'*Ouanin*. A l'en croire, madame de Courville, qui l'avait déjà sollicité pour aller vendre des diamants dans les Pays-Bas ou en Angleterre, fit à St-Omer une tentative inutile pour l'entraîner dans sa fuite. Quoi qu'il en soit, le baron de Fages et le comte de Précourt, un de ses amis, qui avaient suivi les traces de Bette d'Étienville, se saisirent de sa personne à Dunkerque; et cela malgré l'opposition d'un huissier aposté par le bijoutier Loque et l'horloger Vaucher, pour l'arrêter comme garant de la dette que de Fages avait contractée envers eux. Conduit à Paris par le comte de Précourt, qui ne lui épargna ni les mépris ni les mauvais traitements, Bette d'Étienville fut, par ordre du gouvernement, écroué à la prison du Châtelet, et subit une confrontation avec la dame de Valois; mais, dans cette circonstance, il la ménagea beaucoup, quoiqu'elle consentît à peine à le reconnaître. Il la ménagea également dans ses mémoires, où il ne cesse d'aduler le cardinal de Rohan, qui, dans sa justification, a qualifié de fable, de roman toutes les allégations de cet intrigant de bas étage. Les mémoires de Bette d'Étienville sont au nombre de trois, avec un mémoire supplémentaire. Dans le premier, dirigé contre les frères Vaucher et Loque, il raconte toute l'intrigue du mariage projeté, et se montre continuellement en scène avec la dame de Courville et un personnage mystérieux nommé Augeard; dans le second, il rapporte en détail les circonstances de son arrestation et de sa confrontation avec la dame de Lamotte; dans le troisième, servant de réponse au mémoire du baron de Fages, il se défend de l'accusation d'escroquerie; enfin, dans le *Supplément* à ses précédents mémoires, il rappelle les circonstances de sa vie, et le fait de manière à inspirer peu d'estime pour sa personne. Le tout est écrit d'un style lâche, décousu, et qui vise au romanesque. Bette d'Étienville sortit de ce procès sans condamnation judiciaire, mais sans honneur; on peut dire, d'après ses antécédents, qu'il n'y avait rien perdu. Il se livra alors à la littérature, et débuta par un roman intitulé : *les Effets de la Prévention, ou la marquise de Ben****, Paris, 1788, 2 vol. in-12; reproduit l'année suivante sous ce titre : *les Emportements de la marquise de Ben***, ou la Vertu malheureuse*, par l'auteur du *Comte de Valmont*, Spa, 1788, 2 vol. in-12. La révolution éclata; Bette en adopta les principes. Il entreprit alors un journal intitulé *le Philanthrope*, Paris, 1789, in-8°; mais il ne cessa point d'être ce qu'on appelle un *tripotier* d'affaires. Il était en 1797 administrateur général d'une banque agricole; au mois de février, les scellés furent mis sur ses papiers, et il fut traduit au tribunal correctionnel de Paris, comme prévenu d'avoir, par de fausses promesses et par l'espoir de bénéfices chimériques, cherché à tromper le public et à escroquer l'argent des actionnaires dans l'établissement qu'il avait formé. Six semaines après, il fut acquitté, après avoir lui-même présenté sa défense devant le tribunal. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, Bette d'Étienville ne fit plus que végéter, et il est mort tout à fait oublié vers 1830. De 1802 à 1807, il avait composé : *le Château, l'Ermitage et la Chaumière de Hennarès*, Paris, 1802, 2 vol. in-12, et cinq ou six autres romans des plus médiocres, dont on trouve la liste dans la *France littéraire*. Sous la restauration, il a publié : 1° *Lettre aux Français sur un point de législation criminelle qui nous régit et qui intéresse tous les fonctionnaires publics et tous les préposés assermentés*, Paris, 1819, in-8° de 32 pages; 2° *Notice sur le plan de l'université des arts mécaniques*, Paris, 1825, broch. in-8° de 12 pages : c'était le programme d'un ouvrage plus étendu qui n'a pas été imprimé; 3° *de l'Inviolabilité des propriétés*, Paris, 1826, in-8° de 16 pages. D—R—R.

BETTERTON (THOMAS), l'un des plus célèbres acteurs du théâtre anglais, naquit à Westminster, en 1635. Son père était employé dans les cuisines du roi Charles Ier. L'esprit et les dispositions qu'il montra de bonne heure engagèrent ses parents à lui faire faire quelques études; mais le malheur des temps l'ayant empêché d'en profiter, il entra en qualité d'apprenti chez le libraire John Holden, où il eut occasion de connaître sir William Davenant, dont Holden avait publié un poëme intitulé *Gondibert*. Le puritanisme régnant en Angleterre sous Cromwell avait interdit toute espèce de représentation dramatique. Cependant, en 1656, sir William

Davenant ayant obtenu, avec beaucoup de peine, la permission de faire représenter des espèces d'opéras, probablement assez informes pour ne pas alarmer les principes du gouvernement, il engagea dans sa troupe le jeune Betterton. Après la restauration, Charles II rapporta de France le goût des spectacles, qui brillaient alors du plus grand éclat à la cour de Louis XIV. La nation anglaise se livra avec passion à un amusement dont elle avait été longtemps privée, et dont la jouissance était encore une conquête faite sur le parti dont on venait de triompher. Il s'éleva à Londres, sous la protection du gouvernement, deux troupes d'acteurs, dont l'une s'établit à Drury-Lane, sous le nom de compagnie du roi, et l'autre à Lincoln's Inn, sous celui de compagnie du duc. Betterton fut envoyé en France par Charles II, pour y acquérir de nouvelles lumières sur les moyens de perfectionner les représentations théâtrales, et en rapporta, dit-on, l'usage des décorations mobiles et analogues au sujet, qu'on substitua aux tapisseries qui avaient fait jusqu'alors le seul ornement de la scène. Ce fut aussi à cette époque que les femmes montèrent pour la première fois sur le théâtre; et cette nouveauté contribua encore à attirer la foule. Les acteurs étaient regardés comme particulièrement attachés à la personne du roi; quelques-uns même portaient la livrée de sa maison. Charles, ou le duc d'Yorck son frère, prenaient la peine d'accommoder eux-mêmes les différends qui s'élevaient entre eux. Cette importance attachée par une cour voluptueuse à tout ce qui contribuait à ses plaisirs; la disposition qu'un peuple, nouvellement rentré en possession de ses rois, montrait naturellement à se laisser dominer par l'influence de la cour, donnaient aux acteurs, quoique alors très-peu payés, une existence supérieure à celle qu'ils eurent depuis. En 1675, on représenta chez le roi l'opéra de *Caliste*; Betterton y joua un rôle avec plusieurs hommes de la cour et avec les filles du duc d'Yorck, à qui mistriss Betterton, sa femme, avait donné des leçons. En 1686, la première passion du public, étant un peu ralentie, ne suffisait plus à soutenir deux théâtres : les deux compagnies se réunirent, et ce fut alors que Betterton s'éleva à son plus haut degré de réputation. On voit qu'il a chanté dans l'opéra, et il doit avoir joué aussi la comédie, puisque Steele (*Tattler*, n° 167) parle de sa gaieté dans le rôle de Falstaff; mais il paraît s'être fait remarquer principalement dans la tragédie, et surtout dans les pièces de Shakespeare. « Betterton, dit Cibber, était, comme acteur, ce que « Shakespeare était comme auteur; sans rivaux, ils « semblaient avoir été formés l'un pour l'autre, et « destinés à se prêter un éclat mutuel. » Aussi son enthousiasme pour ce grand poëte était-il tel, qu'il fit un voyage dans le comté de Stafford, uniquement pour y visiter son tombeau et recueillir sur sa vie toutes les traditions conservées dans le pays. C'est à ces informations que Rowe, ami de Betterton, a dû la plus grande partie des particularités contenues dans ses *Mémoires sur Shakespeare*. Un caractère du jeu de Betterton, remarquable surtout pour le théâtre anglais, c'était la décence et la dignité qu'il savait conserver dans l'expression des passions les plus fortes. Ennemi des éclats de voix, des gestes outrés, et de tout ce qui enlève les applaudissements de la multitude, il disait « qu'il ne connaissait pas d'ap« plaudissement aussi flatteur qu'un silence attentif; « qu'il y avait mille moyens faux d'exciter dans son « auditoire de bruyants transports, mais qu'il n'y « en avait qu'un seul, la vérité de l'action, pour le « forcer au silence. » C'était surtout, à ce qu'il paraît, par l'expression et le jeu passionné de sa physionomie qu'il savait rendre, de la manière la plus terrible ou la plus imposante, les passions violentes ou profondes; c'était celles qu'il réussissait le mieux à peindre. L'expression de surprise et de terreur qu'il donnait à la figure d'Hamlet à la première apparition du spectre était, dit-on, si vraie et si frappante, qu'ayant été remplacé dans ce rôle par un autre acteur, et jouant celui du spectre, il fut saisi de cette même expression que le nouvel acteur avait empruntée de lui, et demeura quelques instants sans pouvoir continuer son rôle. Malgré sa réputation et malgré l'estime que le public accordait à son caractère autant qu'à ses talents, Betterton, à la fin de sa vie, se trouva réduit à une situation assez malheureuse; mais, bien qu'accablé de goutte et d'infirmités, il supportait ses maux avec un courage et une sérénité extraordinaires. Cependant les nombreux amis qu'il s'était acquis ne l'abandonnèrent pas. Deux tentatives faites pour lui procurer, par des souscriptions, les moyens de rétablir sa fortune, ayant successivement échoué, on donna au théâtre royal une représentation à son bénéfice, faveur très-rare alors, et qu'on promit de renouveler tous les ans; mais l'année d'après, à l'époque fixée pour l'exécution, Betterton, attaqué d'un accès de goutte qui l'empêchait de se tenir sur ses pieds, et ne voulant pas faire manquer cette représentation dans laquelle il devait jouer, usa de quelques remèdes qui le mirent effectivement en état de paraître sur la scène. Il joua avec un talent et une vivacité extraordinaires, et fut couvert d'applaudissements; mais la goutte étant remontée par suite des remèdes mêmes qu'il avait employés, il mourut peu de jours après, le 20 mai 1710, âgé de 75 ans, et fut enterré avec beaucoup de solennité, à l'abbaye de Westminster. Betterton a fait deux ou trois comédies, qui ne sont remarquables que par l'entente du théâtre et une coupe de scènes assez heureuse. L'une de ces pièces : *the Wanton Wife* (la Veuve amoureuse, ou l'Épouse libertine), est une imitation de *George Dandin*, dans laquelle, pour se conformer au goût du théâtre anglais, il a entremêlé une seconde action, l'intrigue de *la Veuve amoureuse*. S—D.

BETTI (Zacharie), élégant poëte italien du 18ᵉ siècle, naquit à Vérone, le 16 juillet 1732, commença ses études à Brescia, dans le collége des jésuites, et fut forcé, par une santé faible, à revenir les terminer dans sa patrie. L'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation est son poëme du Ver à soie : *del Baco da seta, canti IV, con annotazioni*, Vérone, 1756, in-4°. Il y traita de nouveau, et avec

succès, un sujet déjà fort bien traité dès le 16e siècle, dans *la Séréide* du Tesauro. Il dédia ce poëme au marquis Spolverini, auteur d'un autre bon poëme didactique sur la culture du riz, *la Coltivazione del riso*. Ses travaux poétiques étaient d'accord avec ses connaissances, dirigées en général vers l'agriculture. Son buste décore la salle des séances de l'académie d'agriculture de Vérone, dont il fut le fondateur. Entre autres académies, il fut membre de celle des géorgophiles de Florence. Il avait composé un second poëme intitulé *le Cascine*, accompagné de notes, comme le premier; mais on ne croit pas qu'il l'ait fait imprimer. Il mourut à Vérone, en 1788. G—É.

BETTINELLI (XAVIER), l'un des littérateurs italiens les plus célèbres du 18e siècle, naquit à Mantoue, le 18 juillet 1718. Après avoir étudié sous les jésuites, dans sa patrie et à Bologne, il entra, en 1736, au noviciat de cette société. Il y fit un nouveau cours d'études, et enseigna ensuite les belles-lettres, depuis 1739 jusqu'en 1744, à Brescia, où le cardinal Quirini, le comte Mazzuchelli, le comte Duranti et d'autres savants, composaient une illustre académie. Il commença à s'y faire connaître par quelques poésies composées pour les exercices scolastiques. Envoyé à Bologne pour y faire sa théologie, il continua en même temps de cultiver son talent poétique, et fit aussi, pour le théâtre de ce collége, sa tragédie de *Jonathas*. Le nombre des savants et des littérateurs réunis dans cette ville surpassait de beaucoup celui qu'il avait trouvé à Brescia. L'institut récemment fondé par le comte Marsigli, l'académie Clémentine du dessin, l'école de l'astronome-poëte Manfredi, la réputation naissante de ses savants et ingénieux élèves, Zanotti, Algarotti, etc., fixaient alors sur Bologne les regards du monde littéraire. C'est au milieu de cette réunion, où il fut admis, que Bettinelli acheva son éducation, et atteignit l'âge de trente ans. Il passa, en 1748, à Venise, où il alla professer la rhétorique. Il en sortit pour d'autres missions, et y retourna plusieurs fois. On voit par quelques-unes de ses épîtres en vers libres, ou *sciolti*, qu'il y fut lié d'amitié avec tout ce que cette ville et cet Etat possédaient alors de plus illustre. Il fut destiné par ses supérieurs à la carrière oratoire; mais la faiblesse de sa poitrine le força d'y renoncer. La direction du collége des nobles, à Parme, lui fut confiée en 1751; il y dirigeait principalement les études poétiques, historiques, et les exercices du théâtre; il y resta huit ans; mais ce ne fut pas sans voyager dans plusieurs villes d'Italie, soit pour les affaires de sa compagnie, soit pour sa propre satisfaction ou pour sa santé. Il fit, en 1755, un plus long voyage, parcourut une partie de l'Allemagne, vint jusqu'à Strasbourg et à Nancy, et retourna par l'Allemagne en Italie, emmenant avec lui deux jeunes princes, fils ou neveux du prince de Hohenlohe, qui l'avait prié de se charger de leur éducation. Il fit l'année suivante un autre voyage en France avec l'aîné de ces deux jeunes princes, et logea, à Paris, au collége de Louis-le-Grand. Ce fut pendant ce voyage qu'il écrivit les fameuses *Lettres de Virgile*, et qu'elles furent imprimées à Venise avec ses *sciolti* et ceux de Frugoni et d'Algarotti. Les opinions, et, osons le dire nettement, les hérésies littéraires, spirituellement soutenues dans ces lettres contre les deux grandes lumières de la poésie italienne, et surtout contre le Dante (1), lui firent beaucoup d'ennemis, et, ce qu'il y eut pour lui de plus fâcheux, le brouillèrent avec Algarotti. Voulant connaître de la France autre chose que Paris, il fit quelques excursions en Normandie et dans d'autres provinces; il alla surtout en Lorraine, à la cour du roi Stanislas, d'où il se rendit à Lyon, et de là aux Délices, près de Genève, où il alla visiter Voltaire. Cette visite eut des particularités piquantes : on en trouve plusieurs détails dans deux articles du *Publiciste* (26 brumaire et 1er frimaire an 7), mais avec beaucoup d'inexactitudes (2). Par exemple, on y fait de Bettinelli un frère servite, au lieu d'un jésuite, et on le donne pour né à Vérone, tandis qu'il l'était à Mantoue. Voltaire ne l'ignorait pas, lorsqu'en lui envoyant à son auberge une édition de ses œuvres, il y joignit ce quatrain, où il faisait allusion aux *Lettres de Virgile* :

Compatriote de Virgile,
Et son secrétaire aujourd'hui,
C'est à vous d'écrire sous lui :
Vous avez son âme et son style

De Genève, où il consulta Tronchin, Bettinelli se rendit à Marseille, de là à Nîmes, et repassa par Gênes en Italie et à Parme, où il arriva en 1759. La même année, il fit un voyage à Venise, et de là à Vérone, avec intention de s'y fixer. Il y resta jusqu'en 1767; ayant repris les travaux de la prédication et de l'enseignement, il convertissait la jeunesse, dit le chevalier Pindemonte dans ses *Poesie campestri*, à Dieu dans l'église, et au bon goût dans sa maison. Il était depuis quelques années à Modène, et il venait d'y être nommé professeur d'éloquence, lorsqu'en 1773, l'ordre des jésuites fut aboli en Italie. Alors il retourna dans sa patrie, où il reprit ses travaux littéraires avec une nouvelle ardeur. Il y publia plusieurs ouvrages; et regrettant, à ce qu'il paraît, d'avoir tant écrit dans sa vie, sans avoir pu jusqu'alors rien écrire pour plaire aux femmes, probablement à cause de l'habit qu'il portait, il s'en dédommagea en publiant de suite sa correspondance entre deux dames, ses lettres à Lesbie sur les épigrammes, ses lettres sur les beaux-arts, et enfin ses vingt-quatre dialogues sur l'amour. Il venait de les publier, en 1796, quand la guerre éclata de toutes parts en Italie, et quand le siége mis par les Français devant Mantoue l'obligea d'en sortir. Il se retira à Vérone, et s'y lia de l'amitié la plus intime avec le chevalier Hippolyte Pindemonte, malgré la disproportion d'âge qui existait entre eux. En 1797, lorsque

(1) L'auteur de l'*Enfer* est comparé, dans ces lettres, au vieil Ennius. Z—o.

(2) L'auteur de ces articles était Suard, qui les avait déjà insérés dans ses *Mélanges de littérature*, t. 1er. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, reproduit l'erreur de Suard, qui avait fait de Bettinelli un religieux servite. D—B—R.

Mantoue se fut rendue, il y retourna, et, quoique presque octogénaire, il reprit ses travaux et sa manière de vivre accoutumée. Il commença, en 1799, une édition complète de ses œuvres, qui ne fut terminee que deux ans après : *l'abbate Bettinelli, Opere edite ed inedite, in prosa ed in versi,* Venise, 1801, 24 vol. in-12. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il conservait encore sa gaieté et la vivacité de son esprit; enfin, le 13 septembre 1808, après quinze jours de maladie, il mourut avec la fermeté d'un philosophe et tous les sentiments d'un homme religieux. Il serait trop long de donner la liste de tous ses ouvrages, et d'en spécifier les éditions séparées; il suffira de les indiquer dans l'ordre où il les a placés lui-même dans cette dernière édition. 1° *Ragionamenti filosofici, con annotazioni.* Ces discours philosophiques, qui remplissent les deux premiers volumes, forment un cours de morale religieuse, dans lequel l'auteur avait eu dessein de montrer l'homme sous tous les rapports et dans tous les états, en suivant l'ordre des livres saints, et traitant d'abord de l'homme créé, de l'homme raisonnable, de l'homme maître des créatures, et ensuite de l'homme dans les différents états d'isolement, de société, d'innocence, d'erreur, de repentir, etc. Il n'en a écrit que dix discours; les notes sont elles-mêmes de petits traités philosophiques sur la beauté en général, sur la beauté d'expression, sur la physionomie, etc. 2° *Dell' Entusiasmo delle belle arti,* 2 vol. en 3 parties, dont la dernière est un appendice des deux autres, et traite de l'histoire de l'enthousiasme chez les différents peuples, et de l'influence qu'ont eue sur l'enthousiasme, les climats, les gouvernements, et toutes les modifications sociales. Dans les deux premières parties, l'auteur, qui n'était pas très-sujet à l'enthousiasme, en parle quelquefois peu clairement, se gonfle, au lieu de s'élever, et, cherchant avec effort une chaleur qui lui est étrangère, reste froid. 3° *Dialoghi d'amore,* 2 vol. Le but de l'auteur est de montrer l'influence que l'imagination, la vanité, l'amitié, le mariage, l'honneur, l'amour de la gloire, l'étude des sciences, la mode, ont sur cette passion, et ensuite l'empire qu'elle exerce dans les productions des arts, de l'esprit, et surtout de l'art dramatique. Le dernier, qui a pour titre : *de l'Amour et de Pétrarque,* est suivi de l'éloge de Pétrarque, l'un des meilleurs morceaux de l'auteur. 4° *Risorgimento negli studj, nelle arti e ne' costumi dopo il mille,* Bassano, 1775. 2 vol. in-8°; ouvrage regardé en Italie comme superficiel, mais qui cependant contient des aperçus lumineux, et où les faits sont souvent présentés sous un point de vue philosophique qui ne manque ni de nouveauté, ni de justesse (1). 5° *Delle Lettere e delle Arti Mantovane; lettere ed arti Modenesi,* etc., 1 vol., presque tout rempli, comme on voit, de morceaux d'histoire littéraire, principalement consacrés à la gloire de Mantoue, patrie de l'auteur. 6° *Lettere dieci di Virgilio agli Arcadi,* 1 vol. Ces lettres, qui ont été traduites en français d'abord par Langlard, 1759, in-12, puis par Pommereul, Florence (Paris), 1778, in-8°, sont de tous les ouvrages de Bettinelli celui qui a fait le plus de bruit. Les admirateurs des deux anciens poëtes qui font le plus d'honneur à l'Italie ne les lui pardonnent pas encore. Elles sont suivies, dans ce volume, des *Lettere d'un Inglese ad un Veneziano,* qui roulent un peu vaguement sur divers sujets de littérature. 7° *Lettres italiennes d'une dame à son amie sur les beaux-arts, et Lettres d'une amie, tirées de l'original et écrites au courant de la plume,* 3 vol.; dont les *Lettres sur les beaux-arts* ne remplissent que le premier. 8° *Poesie,* 3 vol., contenant sept petits poëmes, ou *poemetti*; seize épîtres en vers libres (*versi sciolti*), des *sonetti, canzoni,* etc. Sans s'y montrer jamais grand poëte, l'auteur y est toujours poëte élégant et ingénieux. Ces trois volumes sont précédés d'un très-bon discours sur la poésie italienne. Plusieurs des épîtres et des *poemetti* sont assaisonnés du sel de la satire : tel est le poëme en quatre chants intitulé *le Raccolte* (les Recueils), dans lequel Bettinelli tourne spirituellement en ridicule ces insipides recueils de vers que l'on voyait de son temps paraître à tout propos en Italie. 9° *Tragedie,* 2 vol.; ces tragédies sont : *Xercès, Jonathas, Démétrius Poliorcètes,* et *Rome sauvée,* traduite de Voltaire; elles sont précédées de quelques lettres écrites en français et d'un discours en italien sur la tragédie italienne. Quelques lettres sur la tragédie, une entre autres sur les tragédies d'Alfiéri, viennent ensuite; et le second de ces deux volumes est terminé par un éloge du P. Granelli, jésuite, prédicateur et poëte, auteur de quatre tragédies estimées, et qui le sont surtout pour l'élégance et la beauté du style : *Sedecia, Manasse, Dione* et *Seila*; celles de Bettinelli leur sont fort inférieures. 1° *Lettere a Lesbia Cidonia sopra gli epigrammi,* 2 vol. : ce sont vingt-cinq lettres mêlées d'épigrammes, de madrigaux, et autres petites pièces, les unes traduites, les autres originales. 11° Enfin, un *Essai sur l'éloquence,* suivi de quelques lettres, discours et autres mélanges, 2 vol. Il y aurait de la témérité à porter un jugement sur une si grande diversité d'ouvrages, dont l'auteur a cessé depuis si peu de temps d'écrire et de vivre. Il semble, en général, qu'il y brille plus d'esprit et de talent que de chaleur et de génie; que l'on y trouve des opinions littéraires dictées par un goût qui n'était pas toujours sûr, et qui, énoncées publiquement de trop bonne heure, ont souvent mis l'auteur dans l'embarras, ou de se rétracter, ou de persister, avec un jugement plus formé, dans ce qu'il sentait bien être des erreurs de jeunesse; que sa philosophie, dont la partie morale est très-pure, n'a, lorsqu'il veut s'élever à des questions métaphysiques, ni des principes assez définis, ni des déductions assez précises, et qu'elle est souvent verbeuse et déclamatoire; mais que, si ses idées ne sont pas toujours dignes d'éloge, son style l'est presque toujours; qu'après avoir eu aux yeux des philologues italiens le tort de respecter trop peu les grands écrivains du 14° siècle, il doit

(1) L'auteur y traite de l'état où la musique s'était trouvée depuis l'an 1000 jusqu'en l'an 1500, et de la manière dont elle s'était relevée depuis ces temps d'ignorance, ce qui a engagé MM. Choron et Fayolle à comprendre Bettinelli dans leur *Dictionnaire des Musiciens.* D—R—R.

avoir auprès d'eux le mérite d'être resté constamment attaché à ceux du 16e, et aux auteurs ses contemporains, qui les ont pris pour guides; enfin d'avoir défendu jusqu'à la fin, par ses opinions et par son exemple, la plus belle des langues vivantes, contre la corruption qui la menace, ou plutôt qui l'envahit de toutes parts (1). G—É.

BETTINI (ANTOINE), l'auteur du plus ancien livre connu où l'on trouve des planches en taille-douce, mérite à ce titre seul une place dans la *Biographie*. Il naquit en 1396, à Sienne, et consacra ses premières années à l'étude des lettres et des sciences cultivées de son temps. Ayant embrassé la vie religieuse, en 1439, dans l'ordre des jésuates, il fut tiré de son couvent, en 1461, pour occuper le siége épiscopal de Foligno. Dans ses nouvelles fonctions, il se distingua surtout par son zèle pour le soulagement des pauvres. Il établit un mont-de-piété pour diminuer le fléau de l'usure, et le dota de la plus grande partie de ses revenus, ne se réservant que le plus strict nécessaire. Il se démit de son siége à raison de son grand âge, et se retira dans un couvent à Sienne, où il mourut le 22 octobre 1487. Celui de ses ouvrages auquel il doit sa réputation est intitulé : *il Monte santo di Dio*, Florence, 1477, in-4°, orné de trois estampes gravées sur cuivre (2), que l'on croit du même artiste à qui l'on attribue celles du Dante de 1481 (*Voy.* BALDINI). Aucun livre n'a plus occupé les bibliographes. Il a été décrit, d'après l'exemplaire de la Casanate, dans la première des *Lettres à M. le baron de H.* (Heiss), par Mercier de St-Léger, sur différentes éditions rares du 15e siècle (*voy.* MERCIER) (3); par le P. Laire, dans l'*Index librorum ab invent. typograph.*, t. 1er, p. 409, où il relève quelques inexactitudes de Mercier; par Fossi, dans le *Catalog. codicum biblioth. magliabecchiana*, t. 1er, p. 517; par Audiffredi, dans le *Catal. edit. italicar. sæculi* 15, p. 266–71, où il répond à la critique du P. Laire; et enfin par la Serna, dans le *Dict. bibliograph. choisi*, t. 2, p. 174. La troisième estampe, qui représente l'enfer, d'après les idées du Dante, a été reproduite dans le *Catalogue de la Vallière*, t. 1er, p. 265. Cet ouvrage a été réimprimé à Florence, 1491, petit in-fol. à deux colonnes, avec trois gravures sur bois, copiées sur celles de l'édition précédente. On doit encore à Bettini : 1° *de Divina Præordinatione vitæ et mortis humanæ*, 1480, in-4°. Les bibliographes en citent une autre édition, sans date, qu'ils croient sortie des presses de quelque imprimeur de Florence. Cependant Mercier de St-Léger donne cet ouvrage comme manuscrit, inadvertance qui lui a été reprochée durement par l'abbé Rive, dans la *Chasse aux bibliographes*, t. 2, p. 571. *Esposizione della dominicale Orazione*, Brescia, 1586, in-12; Gênes, 1690, même format. Paul Morigia, *jésuate* et non *jésuite*, a donné la vie de Bettini dans la *Storia dei personnagi illustri del ordine de' Gesuati*. (*Voy.* MORIGIA.) W—s.

BETTINI (MARIO), savant jésuite italien, naquit à Bologne, le 6 février 1582. Entré dans la compagnie en 1595, il fut envoyé à Parme, où il professa pendant dix ans les mathématiques. On lui confia ensuite une chaire de philosophie; mais la faiblesse de sa santé le força bientôt de renoncer à l'enseignement. Le P. Bettini mourut à Bologne, le 7 novembre 1657. Il joignait à l'étude des sciences, du goût pour les belles-lettres, et surtout pour la poésie latine. Il a laissé : 1° *Rubenus, hilarotragædia, satyra pastoralis*, Parme, 1614, in-4°. Cette pièce singulière plut par sa nouveauté, au point que, selon Alegambe (*Bibl. Scrip. soc. Jesu*), elle fut traduite en plusieurs langues, commentée par Denis Bonsfert, et réimprimée tant en France qu'en Italie. 2° *Clodoveus, seu Lodovicus, tragicum sylviludium*, Parme, 1622, in-16; Paris, Cramoisy, 1624, in-12. Ce drame est dédié au roi de France, Louis XIII, et au P. Ange Grillo, l'un des plus intimes amis du Tasse. (*Voy.* GRILLO.) 3° *Lycæum morale, politicum et poeticum*, Venise, 1626, in-4°, ouvrage divisé en 2 parties, dont la 1re est en prose, et la 2e en vers, intitulée : *Urbanitates poeticæ;* c'est un mélange de poésies lyriques de différents genres, qui furent imprimées à part la même année, sous ce titre : *Eutrapeliarum seu Urbanitatum libri* 4, Venise, 1626, in-4°. On réimprima encore cette partie, en y joignant les deux drames ou tragédies pastorales citées ci-dessus, avec ce nouveau titre : *Florilegium variorum poematum et dramatum pastoralium libri* 4, Lyon, 1633, in-12, 9e édition. Ses autres ouvrages n'appartiennent plus au littérateur et au poëte, mais au savant. 4° *Apiaria universæ philosophiæ, mathematicæ, in quibus paradoxa et nova pleraque machinamenta ad usus eximios traducta et facillimis demonstrationibus confirmata exhibentur*, Bologne, 1641, 1642, 2 vol. in-fol.; t 3e, Bologne, 1645, 1654 et 1656 in-fol. A la fin de cet ouvrage, on trouve une explication d'Euclide, *Euclides explicatus*, qui fut aussi tirée à part, Bologne, 1642 et 1645, in-fol. 5° *Ærarium philosophiæ mathematicæ*, Bologne, 1648, in-8°. 6° *Recreationum mathematicarum Apiaria 12 novissima*, Bologne, 1660, in-fol. Ce n'est que le 3e volume de l'*Apiaria, etc.*, indiqué ci-dessus, auquel l'imprimeur mit ce nouveau titre pour en accélérer le débit. G—É.

BETTONI (le comte CHARLES), né à Bugliaco, sur le lac de Garde, le 26 mai 1735, fit ses premières études à Bologne, et les termina à Florence et à Rome. Il montra dès l'enfance cette tendre sensibilité qui dispose à la bienfaisance. Cet heureux penchant se fortifia avec l'âge, et l'amour de l'humanité devint sa passion dominante. L'agriculture et les arts mécaniques, qui sont, pour les États comme pour les particuliers, la source réelle de toute prospérité, furent les principaux objets de ses études. Recueillant

(1) On peut conférer cette notice avec celle qui se trouve insérée dans le *Zeitgnossen*, 3e série, 1er volume.

(2) L'auteur de l'*Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce* (M. Jansen), t. 1er, p. 174, commet, à l'égard du livre de Bettini, une méprise que l'on s'étonne de rencontrer dans un ouvrage aussi estimable. Il place l'édition de 1477 du *Monte santo* au nombre des livres du 15e siècle, qui se font remarquer par des estampes en bois, tandis qu'elles sont, après les nielles florentines, le plus ancien monument connu de la gravure sur métal L—M—X.

(3) Dans cet article, l'imprimeur a fait Bettini *jésuite* au lieu de *jésuate*. Voy., sur cet ordre, l'art. SAINT COLOMBINI, son fondateur.

avec soin tout ce que l'on avait écrit sur l'art de cultiver la terre, il répétait les expériences, en essayait de nouvelles, et propageait de tout son pouvoir les découvertes utiles. En 1768, il fonda à Brescia une société d'agriculture, dont il ne fut pas un membre inactif. Le nombre de ses mémoires est considérable. On a distingué ceux qui traitent de la tourbe, des engrais, des vers à soie, de la culture des oliviers, des *aigrures*, des vignes. La maladie des mûriers l'avait particulièrement occupé, et en 1776, il en proposa le remède, offrant en même temps un prix de 20 sequins à celui qui, par des expériences bien faites, en constaterait la bonté ou l'inefficacité. Trois ans auparavant, il avait proposé un prix de 25 sequins pour la meilleure manière de former et d'employer les engrais; et depuis il en proposa un de même valeur pour le perfectionnement de l'agriculture dans le Brescian, un autre de 50 sequins pour les moyens les plus propres à généraliser la pratique, encore peu étendue, de nourrir avec des feuilles d'arbres le gros et le menu bétail. Il fit aussi de nombreuses recherches et des découvertes pour la construction des jardins d'*aigrures*, des dévidoirs d'un mouvement plus facile, et des fourneaux économiques. Un grand travail qui l'occupait beaucoup, et que sa mort prématurée a malheureusement interrompu, c'était une carte topographique et géologique du lac de Garde et des terres environnantes, sur une étendue de douze à quinze milles. En 1782, il publia, sous ce titre : *Pensieri sul governo de' Fiumi*, 1 vol. in-4°, dans lequel il rapporte les expériences qu'il avait faites pour préserver ses possessions des dégâts des eaux fluviales. En 1784, en suivant les expériences de Mongolfier, il écrivit l'*Uomo volante per aria, per acqua e per terra*, Venise, in-8°. Il ne songeait pas seulement aux progrès des sciences; il recherchait aussi soigneusement les moyens de perfectionner la morale publique. En 1776, il fonda à Brescia un prix de 100 sequins, pour un recueil de vingt-cinq nouvelles à l'usage de la jeunesse, où les principales vertus pratiques fussent mises en action, pour former un cours de philosophie morale. En 1785, il en fonda un pareil à Milan pour vingt-cinq autres nouvelles, et enfin un autre prix de 200 sequins, à Padoue, pour l'auteur qui indiquerait les meilleurs moyens de réveiller et de conserver l'amour de l'humanité dans le cœur des jeunes gens que leur fortune et leur naissance destinaient aux grandes places. Ce philanthrope mourut d'une affection de poitrine le 31 juillet 1786, âgé de 51 ans, après avoir légué tous ses biens à l'académie de Padoue. Dans ses loisirs, le comte Bettoni avait fait quelques pièces de théâtre; mais songeant toujours à l'utile, c'était dans un but moral et pour l'instruction de la jeunesse qu'elles étaient composées. Nous citerons celle qu'il avait intitulée *le Milord philanthrope*. B—ss.

BETTS (Jean), médecin anglais, né à Winchester, fut expulsé de son collége, en 1648, par les commissaires du parlement, à cause de son attachement au catholicisme. Reçu docteur en 1654, il pratiqua son art avec une grande célébrité à Londres, et finit par être nommé médecin ordinaire du roi Charles II. On a de lui deux ouvrages : 1° une dissertation assez mauvaise *de Ortu et Natura sanguinis*, Londres, 1669, in-8°, à laquelle on ajouta *Medicinæ cum philosophia naturali Consensus*, Londres, 1662, in-8°; 2° *Anatomia Thomæ Parri, annum centesimum quinquagesimum secundum et novem menses agentis, cum clarissimi viri Gulielmi Harvæi, aliorumque adstantium medicorum regiorum observationibus*. Cette anatomie d'un homme arrivé à l'âge de cent cinquante-deux ans et neuf mois offre des observations très-utiles. C. et A—n.

BÉTULÉE (Sixte), son nom était en allemand, Birck, en latin, Betula, dont on a fait *Bétulée*. Né à Memmingen, en Souabe, le 2 février 1500, il étudia à Bâle, et fit de grands progrès dans la philosophie et les belles-lettres, qu'il enseigna ensuite avec succès. Il fut principal du collége d'Augsbourg, qu'il gouverna pendant seize ans avec beaucoup de réputation, et y mourut le 19 juin 1554. Il a composé divers ouvrages, tant en prose qu'en vers, dont les principaux sont : 1° des notes sur Lactance, que l'on trouve dans l'édition des œuvres de ce Père de l'Église, Bâle, 1563, in-fol. 2° Des commentaires sur le traité *de la Nature des dieux*, de Cicéron, Bâle, Oporin, 1550, in-8°, préférables à ceux de Pietro Marso. Ils sont rares et peu connus ; mais on les retrouve tous deux dans les notes du P. Lescalopier, jésuite, imprimées sous le titre de : *Humanitas theologica*, Paris, Cramoisy, 1660, in-fol. 3° Ses pièces dramatiques, *Ève*, le *Sacrifice d'Isaac*, *Suzanne*, *Judith* et *la Sagesse de Salomon*, prouvent qu'il avait du goût pour la poésie; elles ont été estimées dans leur temps. On les trouve dans le recueil intitulé *Dramata sacra*, Bâle, Oporin, 1547, 2 vol. in-8°. C. T—y.

BETUSSI (Joseph), célèbre littérateur italien, naquit vers le commencement du 16e siècle, à Bassano, dans la Marche Trévisane. Il annonça de bonne heure des dispositions rares pour les lettres, et publia, dès sa première jeunesse, des poésies qui lui firent une réputation précoce. Il eut malheureusement pour guide le fameux Pierre Arétin, et dans ses études, et, comme l'Arétin s'en vante quelque part, dans ses mœurs. Betussi se livra, comme son maître, à des passions désordonnées, qui nuisirent à son avancement et à sa fortune. Il subsista pendant quelque temps à Venise, en dirigeant l'imprimerie de Giolito; il chercha ensuite d'autres emplois, parcourut plusieurs villes d'Italie, et même, dit-on, vint en France, trouvant partout de nouvelles occasions de désordres, et ne pouvant se fixer nulle part. Luca Contile lui procura enfin un emploi de secrétaire auprès d'un seigneur riche, pour qui l'on croit qu'il fit, en 1562, un voyage en Espagne. Revenu en Italie, il quitta ce seigneur, et reprit sa vie inconstante et précaire. On ignore l'année précise de sa mort ; on voit seulement, par une lettre de Goselini, auteur contemporain, qu'il vivait encore en 1565. On a de lui : 1° *Dialogo amoroso e rime di Giuseppe Betussi e d'altri autori*, Venise, 1543, in-8°. Ce dialogue est mêlé de prose et de vers, et

les interlocuteurs sont : le Pigna, le Sansovino, et Françoise Baffa, femme poëte (*Voy.* BAFFA). 2° *Il Raverta, dialogo, nel quale si ragiona d'amore e degli effetti suoi*, Venise, 1544, 1545, etc., in-8°. La dernière édition est de 1562. 3° Des traductions italiennes de trois ouvrages latins de Boccace : *de Casibus virorum et fœminarum illustrium, de Claris Mulieribus, et de Genealogia deorum*; la première, Venise, 1545, in-8°; la seconde, à laquelle Betussi ajouta les femmes qui s'étaient illustrées depuis le temps de Boccace jusqu'au sien, Venise, 1547, in-8°; et la troisième, Venise, 1547, in-4°. Ces trois traductions ont été réimprimées plusieurs fois, et l'on ne compte pas moins de treize éditions de la dernière, toutes dans le même format. Dans presque toutes ces éditions, la traduction est accompagnée d'une vie de Boccace, écrite en italien par Betussi, laquelle est aussi jointe ordinairement à sa traduction des *Femmes illustres*. 4° *Il Libro 7 dell' Eneide di Virgilio dal vero senso in versi sciolti tradotto, con un' elegia d'Augusto in fine sopra l'Eneide*, Venise, 1546, in-8°. Cette traduction du livre 7 a été ensuite réunie à celle de l'*Enéide*, faite par divers auteurs, et publiée par Domenichi, Florence, 1556, in-8°. C'est cette traduction entière, sortie de différentes mains, et non la traduction isolée du livre 7, faite par Betussi, qui a été réimprimée plusieurs fois, et la dernière fois, à Venise, par Paul Ugolin, en 1593, in-8°. 5° *La Leonora, ragionamento sopra la vera bellezza*, Lucques, 1557, in-8°. Mazzuchelli et Fontanini mettent ce petit volume au nombre des livres rares. 6° *Ragionamento sopra il Catajo, luogo del signor Pio Enea Obizzi*, Padoue, 1573, in-4° réimprimé à Ferrare, en 1669, avec plusieurs additions. Il est probable que la première édition de cette description d'une magnifique villa fut donnée par Betussi lui-même; elle peut donc servir à prouver qu'il vivait encore, non-seulement en 1565, comme on l'a dit plus haut; mais au delà de 1573. 7° *L'Immagine del tempio di Dorina Giovanna d'Aragona, dialogo*, Venise, 1557, in-8°. 8° Il se trouve de ses lettres dans plusieurs recueils de ce genre d'écrits; et de ses poésies, ou *rime*, dans un plus grand nombre de collections poétiques, parmi lesquelles on cite principalement celle des *Rime scelte de' poeti Bassanesi*, recueillies par J.-B. Verci. Doni, dans sa *Libraria* (*trattato* 2), parle d'autres poésies que Betussi avait laissées en manuscrit. G—É.

BEUCKELS (GUILLAUME), pêcheur hollandais, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, parce qu'il trouva, au commencement du 15e siècle, l'art de saler et d'encaquer les harengs, de manière à les conserver longtemps et les rendre transportables au loin; art précieux, qui fut le principe du commerce et le fondement de la grandeur d'Amsterdam. Il était né à Bieruliet, dans la Flandre hollandaise, et il y mourut en 1449. Sa patrie lui éleva une statue. Charles-Quint et la reine de Hongrie, sa sœur, avaient conçu pour lui tant d'intérêt, qu'étant dans les Pays-Bas, en 1536, ils allèrent voir son tombeau comme pour rendre hommage à l'auteur d'une découverte si utile. Quelques écrivains ont prétendu que son procédé était connu en Danemark dès le 14e siècle, et que Beukels n'avait fait que de le perfectionner. T—D.

BEUF. *Voyez* LEBEUF.

BEUGHEM (CORNEILLE DE), libraire à Emmerich en Prusse. Plein de goût et de zèle pour sa profession, il a publié sur la bibliographie de nombreux ouvrages dont on fait peu de cas aujourd'hui. Les principaux sont : 1° *Bibliographia juridica et politica, sive Conspectus primus librorum juridicorum et politico-legalium qui ab anno* 1651 *prodierunt in Europa*, 1678; Amsterdam, 1680, in-12. On y trouve au commencement la liste des ouvrages qu'il avait faits ou projetés, liste qu'il a intitulée : *Catalogus librorum operumque, quos cum bono Deo integræ editioni adornat, adornatosque ex parte habet Cornelius a Beughem, Embricensis, si ad tanta molimina munificos Mæcenates et paratos bibliopolas et typographos repererit*. 2° *Bibliographia medica et physica*, 1691, in-12, augmentée en 1696. 3° *La France savante* (*id est Gallia critica et experimentalis ab anno* 1665 *usque ad annum* 1681), Amsterdam, 1683, in-12. C'est une table méthodique des articles contenus dans le *Journal des Savants*, depuis 1665 jusqu'en 1681. 4° *Bibliographia mathematica et artificiosa*, 1685, augmentée en 1688, in-12. 4° *Bibliographia historica, chronologica et geographica*, 1685, in-12, continuée en 4 parties jusqu'en 1710. 6° *Bibliographia eruditorum critico-curiosa, seu Apparatus ad historiam litterariam*, Amsterdam, 1689-1701, 5 vol. in-12. C'est une table alphabétique de tous les auteurs des écrits desquels les extraits sont répandus dans presque tous les journaux littéraires, depuis 1665 jusqu'en 1700. 7° *Incunabula typographiæ, sive Catalogus librorum proximis ab inventione typographiæ annis ad annum* 1500 *editorum*, Amsterdam, 1688, in-12 G—T et A. B—T.

BEUGHEM (CHARLES-ANTOINE-FRANÇOIS DE PAULE, VAN), né à Bruxelles, en 1744, obtint en 1763, à l'université de Louvain, le grade de bachelier de la faculté de théologie, et cinq ans après reçut les ordres sacrés. Se sentant du goût pour l'enseignement, il fut d'abord professeur de poésie à Turnhout, et passa ensuite au collége de Courtray, qu'il dirigea pendant quatre années. En s'appliquant à l'éducation de la jeunesse, il accordait quelques instants à la poésie latine, flamande et française, où il réussit fort peu. Il fut plus heureux en réclamant, un des premiers, la répression des désordres de la mendicité, question qui donna occasion au vicomte de Vilain XIV de publier à Gand, en 1775, in-4°, son *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et fainéants*. Les colléges thérésiens ayant succédé, l'année précédente, à ceux des jésuites, van Beughem, malgré son affection pour ces pères, obtint la place de principal du collége de la ville de Gand, qu'il quitta, douze ans après, pour remplir les fonctions de secrétaire du siége vacant de l'évêché de Tournay. Son attachement aux principes de la révolution brabançonne le fit choisir en 1790, par

le cardinal de Frenkemberg, archevêque de Malines, pour occuper le même poste auprès de sa personne. Il est à croire qu'il eut beaucoup de part à plusieurs des factums lancés alors dans le public, et qu'il fut chargé de la défense de son patron, qui entre autres adversaires comptait l'abbé Sabatier de Castres. (*Voy.* ce nom.) Le prélat ne put longtemps mettre à profit le zèle de son secrétaire. Il prit lui-même la fuite, quand l'armée française envahit la Belgique, en 1792. De son côté van Beughem n'ayant pas voulu prêter serment de haine à la royauté, contre laquelle cependant il avait vu avec joie se former une révolution, fut arrêté à Malines, détenu sept mois dans cette ville, conduit ensuite à Versailles, et condamné à être déporté à l'île d'Oléron. Mais le mauvais état de sa santé ne le permit pas; et, après avoir passé deux ans dans la prison de Versailles, il obtint la permission de se promener quelques heures de la journée dans la ville, et même, plus tard, celle de s'y choisir une habitation sous la responsabilité du maire. Il partageait son temps entre la culture des lettres et la visite des hôpitaux; car quoique intolérant et fougueux dès qu'il s'agissait de ses opinions et de ses préjugés, il était charitable et bienveillant quand ses idées de prédilection n'étaient point contrariées. A la chute de Napoléon, il revint dans sa patrie, et se brouilla pour quelques motifs assez frivoles avec sa famille. Il était alors question du sort de la Belgique et de sa réunion à la Hollande. Van Beughem considérait cet événement comme la perte de la religion catholique. Il voulait le rétablissement des jésuites et le gouvernement conçu par Vander Noot (*Voy.* ce nom). Ses vieilles rancunes se réveillèrent peu après, plus ardentes que jamais. En 1814, il publia plusieurs brochures que l'on n'a pas énumérées dans la 1re livraison du *Messager des sciences et des arts*. Gand, 1832, in-8°, quoiqu'on y ait inséré sa notice biographique. Il déclara surtout la guerre à van Boeckhout, qui se portait l'avocat de la réunion de toutes les anciennes provinces belges. Ce fut cette année qu'il imprima *le Bouclier*, *l'Unité*, *l'Antidote contre le somnambulisme*. Il ne fut pas étranger aux querelles de l'évêque de Gand (Broglie) avec le gouvernement. La mort seule mit un terme à son ardeur belliqueuse. Il mourut à Bruxelles, le 21 décembre 1820, âgé de 66 ans. La plupart de ses vers latins, flamands et français ont été recueillis sous ce titre : *Documenta e variis Testamenti historiis petita*, Malines, 1797, in-8°; il n'y en a pas un au-dessus du médiocre. Le *Messager des arts* contient une longue liste de morceaux de van Beughem, peu étendus et sans aucune importance, entre lesquels néanmoins on distingue : 1° *Fructus suppressa Cortraci mendicitate exorti*, Courtray, 1776, in-12; traduit en flamand par M. Wolf, échevin de Courtray. 2° *Oratio in funere Mariæ Theresiæ*, Gand, 1781, in-4°. Cette oraison funèbre fut traduite en français par J.-B. Lesbroussart, qui traduisit encore un autre discours scolastique du même, *sur l'Homme, œuvre de la Providence*. R—G.

BEUGNOT (le comte JACQUES-CLAUDE), l'un des hommes les plus spirituels qui aient paru à la tête des affaires depuis la révolution, naquit à Bar-sur-Aube, en 1761, d'une famille opulente. Reçu en 1782 avocat au parlement, il avait commencé à exercer ces fonctions au barreau de Paris avec d'autant plus de distinction que sa fortune le mettait en état de ne pas courir après la clientèle. En 1788, il fut appelé à succéder à son père en qualité de lieutenant général du présidial de Bar-sur-Aube. Il devint en 1790 procureur-syndic du département de l'Aube, et fut élu l'année suivante député à l'assemblée législative par le même département. La première fois qu'il parut à la tribune, ce fut pour proposer de payer les seuls ecclésiastiques assermentés, de laisser aux paroisses la liberté de conserver leurs prêtres comme elles le jugeraient convenable, et de punir par des amendes les perturbateurs de l'ordre public. Ces propositions, dictées par une sage tolérance, ne furent pas adoptées. Il demanda ensuite la question préalable sur la proposition de consacrer des édifices nationaux à l'exercice du culte salarié, et de permettre à des sociétés particulières d'acheter des édifices pour y exercer un culte à leur convenance. Au commencement de 1792, il combattit l'aperçu des dépenses de l'année; et dans la séance du 5 janvier, il proposa de déterminer une époque au delà de laquelle les propriétaires d'offices supprimés, qui ne se seraient pas présentés pour leur liquidation, seraient considérés comme déchus. Le 13 du même mois, il répondit aux objections que fit le comité de la marine contre le ministre Bertrand-Moleville; et huit jours après, il insista pour qu'il fût demandé à l'empereur d'Allemagne des explications sur son adhésion au traité de Pilnitz, et sur la réponse ambiguë qu'il venait de faire à la notification de la constitution française. Le 4 février il provoqua un décret pour le payement des rentes, et il combattit, le 17 avril, la motion faite par Condorcet d'accorder au peuple la nomination des commissaires de la trésorerie. Le 3 mai Beugnot fit une sortie très-vive contre les feuilles de Carra et de Marat, accusa ces deux journalistes d'être les moteurs du meurtre du général Dillon, à Lille, et obtint un décret d'accusation contre Marat. Beugnot fut nommé secrétaire le 18 du même mois; le 4 juin, il fit déclarer qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre le ministre Duport-Dutertre; et le 29, il demanda que les anciennes formes de constater les mariages et les décès fussent provisoirement conservées. Il cessa de paraître à l'assemblée après le 10 août. Arrêté par ordre du comité de salut public au mois d'octobre 1793, il fut d'abord amené à la Conciergerie de Paris, et sur le point d'être traduit au tribunal révolutionnaire. Quelques circonstances retardèrent son jugement. Beugnot parvint à se faire transférer de la Conciergerie à la Force, et à s'y faire oublier jusqu'au 9 thermidor, époque à laquelle il fut mis en liberté. Il resta pendant quelques années éloigné de la scène politique, uniquement occupé de régler les affaires de sa famille, constamment honoré, pour les magistratures locales, des suffrages de ses concitoyens. Après le 18 brumaire, il ne fut pas des

derniers à se rallier au premier consul, et fut placé auprès de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, pour lui servir de conseil particulier. La nomination des préfets était alors la principale affaire de ce ministre. Ce fut Beugnot qui fit ce travail. Les premiers préfets lui durent leur élévation. Il désirait avoir la préfecture de Paris ; mais Bonaparte, voulant faire sa cour à un parti qui réunissait à la fois un grand nombre de révolutionnaires et de royalistes, préféra Frochot pour cette place importante ; et Beugnot dut se contenter de la préfecture de Rouen. Les habitants de cette cité et du département de la Seine-Inférieure conservèrent longtemps le souvenir de son administration active et éclairée. Il donna une vive impulsion au commerce et à l'industrie. Ce fut pendant qu'il remplissait cette place que par suite du concordat un temple protestant fut établi à Rouen, où les chrétiens de cette communion sont assez nombreux. Beugnot en fit lui-même l'installation, et se livra, dans le discours qu'il prononça, à d'intéressantes considérations sur l'importance de la morale et sur les rapports qu'avaient avec elle les cérémonies religieuses. Il fit sentir les obligations qu'on avait au chef d'État qui le premier rendait justice aux différentes communions chrétiennes, leur donnait une part égale de considération et d'influence sociale. Il fut remplacé, dans cette préfecture, au commencement de 1806, par Savoye-Rollin ; et dans le mois de mars de la même année, nommé conseiller d'État, section de l'intérieur. Le 11 septembre suivant, Bonaparte l'envoya présider le collége électoral du département de la Haute-Marne, et le conserva dans cette présidence en mars 1812. En 1807, après la paix de Tilsitt, Beugnot fut l'un des conseillers d'État que l'empereur chargea d'organiser le nouveau royaume de Westphalie, destiné à son frère Jérôme. Il s'y occupa spécialement de l'administration des finances; et lorsque le nouveau roi en eut pris possession, il resta auprès de lui comme ministre de ce département. Au mois de mai 1808, il revint au conseil d'État ; et au mois de juillet de la même année, il fut nommé commissaire impérial et ministre des finances au grand-duché de Berg et de Clèves. Ce fut pendant cet intervalle que Beugnot, antérieurement créé baron, fut fait comte de l'empire, et officier de la Légion d'honneur, et qu'il maria sa fille avec le général comte Curial (*voy.* ce nom). Les désastres militaires qui suivirent la bataille de Leipsick l'obligèrent à quitter l'administration du duché de Berg et à rentrer en France au mois de novembre 1813. Le 16 décembre suivant, il fut envoyé dans le département du Nord pour y administrer la préfecture par intérim, pendant la maladie de Duplantier. Le comte Beugnot se trouvait à Lille, où il avait publié deux proclamations empreintes d'un zèle ardent pour l'empereur, lorsqu'il reçut, au commencement d'avril 1814, l'extrait du procès-verbal de la première séance du gouvernement provisoire, qui le nommait commissaire pour l'intérieur. Pendant ce court ministère, il s'occupa moins d'agir que de prêter d'heureux mots aux princes qui revenaient. Il donna ses soins au rétablissement de la statue de Henri IV ; et latiniste exercé, il composa l'inscription

Ludovico reduce
Henricus redivivus,

qui figura sur le piédestal de la statue en plâtre qu'on érigea provisoirement sur le terre-plein du Pont-Neuf pour le 3 mai, jour de l'entrée du roi. Il ne remplit les fonctions de commissaire de l'intérieur que jusqu'au 13 du même mois ; et dans l'organisation de son gouvernement, Louis XVIII le nomma directeur général de la police du royaume. Peu de jours après, Beugnot fit rendre, pour la célébration du dimanche, une ordonnance dont la sévérité excita de vives réclamations, et un déluge de plaisanteries. Il était d'autant plus étonnant qu'il eût, par cette ordonnance, si contraire aux mœurs, aux idées et aux habitudes d'une immense capitale, prêté si complétement le flanc à la raillerie, que lui-même possédait, outre ses autres talents, beaucoup d'esprit français, si fécond en saillies et en bons mots; mais en cela il n'avait fait que céder à des volontés supérieures (1). Il conserva la direction de la police jusqu'en décembre, et le 3 de ce mois, il fut remplacé par d'André, qui ne se montra ni plus vigilant, ni plus habile. Il était curieux alors d'entendre Fouché s'exprimer sur l'incurie de ses successeurs et sur leur inexplicable sécurité. De la direction de la police Beugnot passa au ministère de la marine, devenu vacant par la mort de Malouet. Cette métamorphose le fit rire lui-même. Lorsque les chefs de bureau lui furent présentés, il leur demanda à tous s'ils étaient bien au fait de leur travail, et sur leur réponse affirmative, il s'écria, dit-on : « C'est fort heureux, car je n'y entends rien! » Admirable causeur, ami de la joie, épris de l'amour des lettres, il passait ses journées à d'interminables conversations et laissait aller les affaires autour de lui. Louis XVIII, qui se piquait de bel esprit et d'érudition, aimait surtout dans ce ministre cette mémoire heureuse qui ne restait jamais en défaut quand il s'agissait de citer un passage d'Horace, de Juvénal, ou de quelqu'un de nos poëtes classiques (2). Au 20 mars, Beugnot, dont les croisières avaient laissé échapper le prisonnier de l'île d'Elbe, se retira d'abord près de Dieppe, et se rendit ensuite à Gand, où les gardes du corps se permirent, dit-on, de le recevoir assez mal. A son retour, le roi lui

(1) Il exigeait, par son ordonnance, que les cafés, restaurants, maisons publiques, etc., *les apothicaires exceptés*, restassent fermés jusqu'à midi, les dimanches, pendant le service divin. Que de caricatures furent faites sur cette ordonnance ! l'une représentait un garçon apothicaire donnant par une porte entre-bâillée ce qu'on appelait alors un *déjeuner à la Beugnot*. Vers le même temps, il lança un manifeste sur les attributions de la police, qu'il comparait à une goutte d'huile qui s'infiltre dans les rouages du gouvernement. Une ordonnance sur les processions lui valut de nouvelles épigrammes et des caricatures. Lui-même en riait. C'est Beugnot qui, reprochant un jour à un employé d'arriver trop tard, et celui-ci s'excusant sur l'habitude qu'il avait contractée de s'arrêter devant les caricatures de Martinet, lui dit en radoucissant sa voix : « C'est singulier, je ne « vous y ai jamais rencontré. »

(2) Parmi les ordonnances qu'il contre-signa étant ministre de la marine, nous citerons celle du 17 février 1815, qui fixe la répartition des grades de la Légion d'honneur entre les divers ministères.

donna la place de directeur général des postes, qu'avait occupée Ferrand, et qui, trois mois après (8 octobre 1815), fut donnée à d'Herbouville. Le comte Beugnot avait été nommé ministre d'État et membre du conseil privé le 19 septembre précédent, et dans le même temps député par le département de la Marne, dont le roi l'avait désigné président. Dans les discussions législatives se trouva sa véritable vocation. Il n'était plus question d'agir, mais de discuter et de proposer avec sagacité. Sa voix nasillarde et sourde nuisait sans doute à l'effet qu'il produisait à la tribune ; mais il disait, et surtout quand il avait écrit, il lisait de si bonnes choses, qu'il se faisait toujours écouter avec applaudissement, mais plus particulièrement aux discussions financières. Il fut, au mois de décembre 1815, rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la création de 7 millions de rente, pour être donnés en garantie de la régularité des payements à faire aux puissances étrangères; et il conclut à l'adoption pure et simple. Le comte Beugnot porta encore plusieurs fois la parole dans cette chambre, et vota avec la minorité. Ses discours sur la question d'inamovibilité des juges, sur les élections, sur le budget, se firent remarquer par une élégante facilité. Dans l'un des comités secrets du mois de février 1816, il parla en faveur de la première partie de la proposition du comte de Blangy, pour l'amélioration du sort du clergé, en combattant toutefois l'extension que la commission entendait donner à cette mesure. Il s'éleva avec force contre la seconde partie de la proposition, relative à la suppression des pensions dont jouissaient les prêtres mariés. Après avoir, sous le rapport religieux, établi leur apologie sur l'autorité du pape, qui avait consacré l'autorité du mariage de ces ecclésiastiques déserteurs, Beugnot les défendit ainsi sous le rapport politique : « Les lois du temps « ne permettaient pas seulement le mariage des « prêtres, elles le commandaient en quelque sorte, ou « plutôt l'affreux gouvernement qui existait alors ne « laissait pas d'option entre le mariage ou la mort. « La plupart d'entre vous, messieurs, n'ont pas vu « ces temps de vertige et d'horreur. Il faut donc « leur apprendre qu'alors les idées étaient intervertties, et que les mots même de la langue avaient « perdu leur signification. Alors on appelait la reli- « gion mensonge, la royauté tyrannie, le royalisme « brigandage, la trahison vertu, l'assassinat cou- « rage; et au milieu de cette épouvantable défla- « gration tout était crime hors le crime même. Il « fallait aux justes une force surhumaine pour se « soutenir debout; et comment ceux qui ont reçu « cette force pourraient-ils se montrer inexorables « pour ceux à qui elle a manqué? » Le 4 avril, il parla avec beaucoup de chaleur contre le projet de la commission, qui lui parut avoir donné une indiscrète latitude à la proposition faite par le roi, d'affecter aux besoins du clergé le produit des actions de rentes viagères ecclésiastiques. C'est ainsi que dans toutes les occasions, sans choquer les idées religieuses de la majorité de la chambre, il cherchait à modérer un zèle qui n'avait pas pour elle la majorité de la nation. A ce propos, on citait en 1815 une anecdote assez piquante. Dans un comité secret, un des membres de l'extrême droite demandait que la figure du Christ sur la croix fût placée au-dessus du fauteuil du président. « Je demande de plus, dit « alors le caustique député, que l'on inscrive au- « dessous ses dernières paroles : *Mon Dieu, par- « donnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font !* » Beugnot fut nommé, le même mois, l'un des commissaires pour examiner la proposition de M. de Kergolay, sur la responsabilité des ministres. L'ordonnance du 5 septembre, en prononçant la dissolution de la chambre de 1815, désigna Beugnot pour présider le collége électoral de la Seine-Inférieure, tandis que celui de la Haute-Marne lui conférait un pareil mandat. Il opta pour la Haute-Marne, son pays natal ; et à cette époque, dans les notes que lui-même donna pour sa notice biographique, il s'exprimait ainsi : « Député en 1816 comme en « 1791, le comte Beugnot offre peut-être le phéno- « mène unique d'un homme qui ait occupé tant de « places et traversé tant de ministères, depuis le dé- « partement des finances à Cassel, jusqu'à celui de la « marine à Gand, sans qu'en définitive il paraisse « beaucoup plus avancé qu'au début de sa carrière « politique (1). » Il fut pendant plusieurs sessions le rapporteur habituel des lois de finances pour les voies et moyens, tandis que M. Roy exerçait la même fonction pour les dépenses. Ses rapports, toujours entendus avec le plus vif intérêt, étaient cités comme autorité pour le fond des choses, et comme des modèles pour l'élégante clarté de la forme. On lui reprocha plus d'une fois des complaisances un peu molles pour les ministres. En 1817, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur. Plusieurs fois aussi Beugnot fut porté aux honneurs de la vice-présidence. Il ne laissait pas de prendre la parole dans des discussions toutes politiques. Lors de la présentation de la loi sur le recrutement et sur le mode d'avancement, il dit : « Il ne « faut pas que l'on voie plus longtemps des officiers « à peine connus s'élever au premier rang de la « milice, et scandaliser la France qui les voit finir « sans les avoir vus commencer. » En mars 1819, il fut chargé du rapport sur la proposition dite Barthélemy (*voy.* ce nom), adoptée par la chambre des pairs, et tendant à changer la loi d'élection; et lorsque dans cette même session on discuta le second projet de loi sur la liberté et les délits de la presse, Beugnot parla dans le sens des vrais principes, et en faveur d'une sage liberté. A cette époque, il était du nombre des cinq ou six députés qui remplissaient ce qu'on appelait le *canapé* doctrinaire; mais on le soupçonnait de trop de penchant au ministérialisme, pour que la couleur libérale de quelques-unes de ses opinions et de ses votes inspirât beaucoup de confiance au parti de l'opposition libérale. D'un autre côté, les ministres ne croyaient pas pouvoir absolument compter sur lui, il en résulta pour lui une position politique assez équivoque. Du

(1) *Biographie des vivants.*

reste, lui-même en plaisantait de bonne foi, accoutumé qu'il était de railler sur tout, sans s'épargner lui-même plus que les autres. Cependant le ministère Siméon ayant succédé au ministère Decazes, tombé sous les efforts réunis de la droite et de l'extrême gauche, Beugnot fut un des principaux appuis de la nouvelle administration dans le sein de la chambre. Ce ministère tomba à son tour et fut remplacé par celui de M. de Villèle, pour les opinions et les tendances duquel Beugnot n'avait aucune sympathie. Le ministère Siméon, avant de se dissoudre, l'avait fait élever par le roi à la dignité de pair de France; mais MM. de Villèle et Corbière se refusèrent constamment à faire promulguer l'ordonnance de nomination, qui n'eut d'autre effet que de mettre obstacle à sa candidature comme député. Il resta donc éloigné du théâtre politique pendant toute la durée de ce ministère, ainsi que sous le cabinet Martignac qui lui succéda. Les fameuses ordonnances de 1830 arrivèrent; on vit avec surprise dans les petites ordonnances, qui étaient comme le complément des grandes, Beugnot élevé enfin à la dignité de pair de France, et nommé, en outre, directeur général des manufactures et du commerce. Trois jours après, la monarchie de Charles X n'existait plus, et Beugnot se vit pour jamais frustré de ce titre, objet de ses vœux et de sa juste ambition. Placé sans retour hors de la scène politique, on sut toutefois dans le public que Beugnot ne fit rien pour se rallier à la nouvelle dynastie, et cette fidélité qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée au mois de juin 1835, à la cause perdue de la branche aînée, n'est pas le trait de sa vie le moins honorable à sa mémoire. L'aîné de ses fils, héritier du titre de comte, est un des membres les plus distingués de l'académie des inscriptions et belles-lettres; le second, voué de bonne heure à la diplomatie, a été secrétaire d'ambassade à Rome, et cultive avec succès l'archéologie. Le comte Beugnot a laissé des mémoires inédits, dont trois fragments ont paru en 1838, dans la *Revue française*, et ont été reproduits dans le *Journal des Débats* (14 octobre et 6 novembre). Les deux premiers, qui se rapportent, l'un à l'année 1783, l'autre à l'année 1785, concernent le fameux procès du collier, et font connaître les relations très-intimes qui avaient existé entre Beugnot fort jeune et fort accessible à la séduction avec la trop fameuse comtesse de la Motte-Valois. On y voit qu'au moment où elle fut arrêtée, il passa avec elle une partie de la nuit à brûler les papiers qui concernaient l'intrigue du collier. Le troisième fragment intitulé : *Souvenirs de 1793*, montre Beugnot à la Conciergerie avec madame Roland, et présente le procès d'une courtisane nommée Églé, qui périt sur l'échafaud comme aristocrate. Quelques lectures faites peu de temps avant la mort de l'auteur avaient déjà révélé une œuvre destinée à enrichir cette collection de mémoires inimitables dont l'esprit français semble s'être réservé le monopole. Beugnot avait vu finir l'ancienne société, dont il conservait précieusement les manières comme les traditions. Il la juge pourtant sans partialité, avec les lumières et l'expérience d'un homme d'État qui a joué un rôle brillant parmi ses contemporains. L'épigramme lui est si naturelle, qu'il se moque encore un peu de lui-même dès que son sujet l'oblige à ne plus parler des autres. C'est ainsi que, dans un endroit étranger aux fragments que l'on vient de rappeler, il s'accuse du péché des hommes d'esprit lorsqu'ils sont en place, et qu'il regrette de ne s'être pas toujours souvenu du précepte du duc de Choiseul : « Un ministre a toujours assez d'encre dans son écritoire, quand il y « a de quoi signer son nom (1). » Les lecteurs des mémoires ne lui auraient certainement pas reproché d'avoir trop écrit; mais sous un autre rapport, l'impression produite dans le public par la révélation de ses rapports avec madame de la Motte-Valois fut de telle nature, que la famille crut devoir s'abstenir de communiquer aux journaux de nouveaux fragments; et en effet, il est probable que si Charles X n'eût pas ignoré cette partie si peu connue de la vie du comte Beugnot, l'ordonnance de la pairie ne fût jamais sortie du portefeuille d'un de ses ministres. D—R—R.

BEUIL (JEAN DE), IVe du nom, seigneur de Montrésor et de Château-Fourmont, naquit en Touraine, vers 1346, d'une famille illustre et qui a fourni plus tard le poëte Racan. Il prit le métier des armes, alla à la cour, et devint bientôt chambellan du roi, et capitaine de cent hommes d'armes. Jean de Beuil se signala dans les guerres de Guienne, où il s'empara des villes de Bergerac, Ayne et Souvenac, et défit les Anglais dans divers combats, notamment à celui de la Réole où commandait Felton. Ce guerrier accompagna ensuite Louis, duc d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, et s'empara d'un grand nombre de places fortes et de châteaux. Cette belle conduite lui fit acquérir toute la confiance de ce souverain qui, près de mourir, l'établit un de ses exécuteurs testamentaires. De retour en France, Jean de Beuil gagna la bataille de Lusignan, fit lever le siége de Château-Gonthier, et arriva à un tel renom militaire, qu'en Touraine Duguesclin voulut combattre sous la bannière du héros de la Provence, qui, avec l'aide d'un pareil auxiliaire, s'empara vivement de Preuilly et de la Roche-Posay, et parvint à chasser les Anglais du pays, lorsque le duc de Bretagne eut honteusement fait arrêter le connétable de Clisson. Le roi de France envoya Jean de Beuil et l'évêque de Beauvais demander à Jean V une réparation pour cette déloyauté. Le personnage dont il est ici question était devenu successivement sénéchal de Beaucaire et de Toulouse, et en 1377, il avait été fait gouverneur de Guienne. Une position plus élevée l'attendait encore, car il devint, en 1396, grand maître des arbalestriers de France, place qui répondait à celle de grand maître de l'artillerie et de colonel général de l'infanterie. Continuant de mériter de plus en plus les récompenses qui lui avaient été accordées, il essayait de décider

(1) Il fait sans doute allusion à deux circulaires qu'il avait publiées comme directeur de la police.

le succès d'une journée qui fut bien désastreuse pour la France; mais il fut tué à cette tentative, le 21 octobre 1415, dans les champs d'Azincourt, où quinze autres membres de sa famille périrent où furent faits prisonniers. Il avait épousé Marguerite de Clermont, dame de Marmande et dauphine d'Auvergne, dont il eut entre autres enfants, Jean V, dont il va être parlé, et Pierre, seigneur de la Mothe-Souzay. — *Pierre* DE BEUIL, frère puîné du précédent, fut chambellan de Charles VI et bailli de Touraine. Il concourut aux principaux faits d'armes de son aîné, le suivit dans l'expédition de Naples, et fut aussi l'un des exécuteurs testamentaires du roi Louis d'Anjou. F—T—E.

BEUIL (JEAN, sire DE), 5ᵉ du nom, comte de Sancerre, avait recueilli ce titre de la succession de Marguerite de Clermont, sa mère. Il sortait à peine de l'enfance quand son père Jean IV fut tué à la bataille d'Azincourt. Il embrassa comme lui la carrière des armes, et se distingua parmi les seigneurs français qui concoururent au généreux dessein de chasser les Anglais du royaume, soit en employant ses richesses au service du roi, soit en exerçant son courage contre les ennemis. Il commença dès 1427 à l'attaque de la ville du Mans; il en donna ensuite d'éclatantes preuves au siége d'Orléans, et se signala de nouveau au combat de Vinaing, près Beaumont-le-Vicomte, où 3,000 Anglais furent défaits en 1431. Mais son effervescente jeunesse le plongea trop avant dans les intrigues qui divisaient la cour du faible Charles VII; il figura en première ligne parmi les mécontents qui, en 1433, rangés dans le parti du connétable de Richemont, tramèrent la conspiration de Parthenay contre le favori du roi, George de la Trémouille, violemment enlevé de son lit pendant la nuit et enfermé au château de Montrésor, qui appartenait au sire de Beuil. Cette audacieuse entreprise lui avait fait encourir l'indignation du monarque; mais la reine Marie d'Anjou, instruite du complot, quoiqu'elle eût feint de l'ignorer, ayant réussi à la calmer, il rentra en grâce. Le comte de Sancerre fit preuve de bravoure au combat de St-Denis, en 1435. Il prit, en 1439, le château de Ste-Suzanne-au-Maine, occupé par les ennemis; assista au siége de Pontoise en 1441, et suivit Charles VII au siége de Metz en 1444. Au mois de juillet de la même année, il accompagna le dauphin Louis dans la guerre contre les Suisses; se trouva, en 1449, aux siéges de Rouen, de Bayeux, de Caen, et à toutes les autres conquêtes faites par le roi dans cette province. Vers le commencement de 1450, des généraux anglais, Thomas Kiriel et Matago, formèrent un gros de 6,000 hommes, avec lesquels ils s'aventurèrent en campagne. Le sire de Beuil et Ambroise de Lord, chargés par le connétable de les poursuivre, les atteignirent près du village de Formigny, entre Carentan et Bayeux, et les mirent en déroute. Il en échappa très-peu, puisque, indépendamment de 14,000 prisonniers, ils laissèrent 3,774 morts sur le champ de bataille. Ce dernier coup réduisit aux abois les Anglais, qui furent obligés de rendre Cherbourg le 11 août suivant. Beuil en obtint le gouvernement avec la dignité d'amiral, vacante par la mort de Prégent de Coëtivi, qui avait été tué à ce siége. Ainsi se trouva réunie à la couronne cette belle Normandie, qui avait appartenu à l'Angleterre depuis 1066, époque de la conquête de ce royaume par le duc Guillaume, jusqu'en 1204 que Philippe-Auguste l'avait entièrement délivrée du joug des Anglais. Elle était demeurée à la France jusqu'en 1415, que le roi d'Angleterre Henri V en fit la conquête. Le sire de Beuil continua de se signaler pendant toute la durée de la guerre de Guyenne, et spécialement au siége de Castillon, en Périgord, où périrent Talbot et son fils, venus avec 6,000 hommes au secours de cette place, dont la reddition, ainsi que la prise de Bordeaux, achevèrent la ruine de l'ennemi dans cette autre partie du royaume. Après la mort de Charles VII, le sire de Beuil conserva du service sous Louis XI, et mourut en 1470, avec le glorieux surnom de *Fléau des Anglais*. L—S—D.

BEULAN (en latin BEULANUS), historien anglais qu'on croit avoir vécu au milieu du septième siècle (en 640 selon Bale, 650 suivant Pits), avait pour père un autre Beulan à tort confondu avec lui par Nicolas, dans sa *Biographie de l'histoire d'Angleterre*. Breton de naissance, Beulan le père étudia laborieusement les généalogies des familles étrangères introduites par les invasions saxonne et angle dans la Grande-Bretagne, et en consigna les résultats dans son *de Genealogiis gentium*. Le fils, qui semble avoir été natif de Northumberland, étudia du moins pendant sa jeunesse dans l'île de Wight. De retour dans sa patrie, il fut l'élève d'Elbode, évêque aussi renommé en ces temps de ténèbres pour l'érudition que pour la sainteté. Le célèbre Nonnius, évêque de Bangor, avait été le disciple de Beulan le père; il fut intime ami du fils. Comme toute science, à cette époque, était retirée dans les monastères, les historiens littéraires de la Grande-Bretagne ont présumé, avec beaucoup de vraisemblance, que Beulan était moine. On a même prétendu que l'état ecclésiastique avait été celui du père; et l'on a vu là un exemple nouveau de la liberté que les prêtres avaient de se marier. Ces conclusions nous paraissent peu fondées. Du reste Beulan semble s'être plus livré aux études profanes qu'aux travaux sacrés, s'il faut en juger par ses ouvrages, qui sont tous écrits en latin, savoir : 1°, *Description de l'île de Wight* (rédigée sur les notices de Pline et de Ptolomée, et sur ses propres observations). 2° *Annotations sur Nonnius*. 3° *Histoire des actions du roi Arthur en Ecosse*. 4° *Itinéraire historique*. VAL. P.

BEUMLER (MARC), naquit en 1555, à Volketswyl, village du canton de Zurich, et mourut de la peste à Zurich, en 1611. Il étudia à Genève et à Heidelberg, et, après avoir occupé pendant quelques années des emplois ecclésiastiques en Allemagne, il revint à Zurich en 1594, pour être fait professeur en théologie au gymnase de cette ville. Savant distingué, il a publié un nombre considérable d'écrits de théologie, de philologie et de philosophie, qui ont eu du succès. Sa *Grammaire*, Zurich, 1593, et sa *Rhétorique*, Zurich, 1629, ont été souvent

réimprimées. Il a traduit et commenté différents traités de Cicéron, de Démosthène et de Plutarque : *de liberorum Educatione, gr. et lat.*, Spire, 1584. Il rédigea un catéchisme en allemand et en latin : *Catechismus, sive christiana et brevis Institutio rerum ad religionem pertinentium*, Zurich, 1609, in-8°, dont on s'est servi longtemps à Zurich pour l'enseignement public. Ses sermons, ses dissertations, ses écrits polémiques enfin, sont aussi oubliés maintenant, qu'ils avaient fait de bruit dans le temps. Beumler était regardé comme un des plus habiles défenseurs de Zwingle et de Calvin ; sa polémique s'accommodait à l'esprit du siècle : il suffira d'avoir cité l'un des titres de ses nombreux pamphlets : *Falco emissus ad capiendum, deplumandum et dilacerandum audaciorem illum cuculum ubiquitarium, qui nuper ex Jac. Andreæ, mali corvi, malo ovo, ab Holdero simplicissima curruca exclusus, et a dæmoniaco Bavio Fescenio varii coloris plumis instructus, impetum in philomelas innocentes facere ceperat*, Neustadt, 1585, in-4°. U—I.

BEURARD (JEAN-BAPTISTE) savant minéralogiste, né à Nancy, en 1745, ancien agent du gouvernement français à Meisenheim, membre de l'académie des Arcades de Rome, associé correspondant de la société des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, de la société royale des sciences de Hottingue, de la société minéralogique d'Iéna, etc., etc., a publié *Dictionnaire allemand-français, contenant les termes propres à l'exploitation des mines, à la métallurgie et à la minéralogie, avec les mots techniques des sciences et des arts qui y ont rapport*, Paris, 1819, in-8°. Il a inséré, de 1797 à 1815, un grand nombre de mémoires dans le *Journal des Mines*, et laissa plusieurs ouvrages inédits, entre autres : *Mémoire historique et descriptif sur le Hartz*. Il est mort il y a quelques années dans un âge très-avancé. Z—O.

BEURÉE (DENIS), né en France, au commencement du 16e siècle, adopta les opinions des réformateurs, et fut appelé en Suède pour être instituteur d'Éric, fils aîné de Gustave Vasa. Eric ayant conçu le projet d'épouser Élisabeth, reine d'Angleterre, Beurée fut envoyé à Londres pour négocier ce mariage, et rapporta des promesses qui ne furent cependant jamais réalisées. Parvenu au trône, Eric accorda à son instituteur des titres de noblesse, le plaça parmi les sénateurs du royaume, et le consulta dans les affaires importantes ; mais, en 1567, cette faveur se termina à Upsal par une catastrophe sanglante. Après avoir frappé de son poignard l'infortuné Sture, le roi, agité de remords, s'était enfui du palais avec quelques drabans, et parcourait les champs dans l'état le plus déplorable. Beurée s'étant présenté pour le calmer, il ordonna à ses drabans de le percer de leurs piques. Le précepteur d'Eric lui avait donné le goût des lettres, des connaissances étendues et une très-grande tolérance pour les opinions religieuses ; mais il n'avait pu corriger le penchant à la mélancolie que ce prince avait reçu de sa mère, et que les circonstances politiques contribuèrent à développer. C—AU.

BEURNONVILLE (le marquis PIERRE RIEL DE), maréchal de France, né le 10 mai 1752, à Champignoles, près de Bar-sur-Aube, d'une famille de bourgeoisie, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais pendant qu'il suivait, sans vocation, un cours de théologie, il obtint, dès l'âge de quatorze ans, son admission dans le beau corps de la gendarmerie de Lunéville, où les simples cavaliers avaient rang de sous-lieutenant, et passa en 1775, avec ce grade, dans le régiment colonial de l'île de France, où il devint bientôt capitaine. Après avoir fait, sous Suffren, les trois campagnes de l'Inde (1779-1781), où il reçut deux blessures, il revint à l'île Bourbon, et y fut successivement aide-major, major et commandant des milices. A la suite de quelques querelles avec le gouverneur de cette colonie, il fut destitué en 1789, et vint aussitôt en France, où il porta ses plaintes à tous les pouvoirs, et même à l'assemblée nationale. On lui donna pour toute satisfaction la croix de St-Louis. S'étant déclaré avec beaucoup de chaleur pour la cause de la révolution, il publia un *Projet de constitution des colonies orientales*. M. Châteauneuf dit (probablement d'après Beurnonville lui-même), que le ministre de la marine Thévenard avait adopté ses plans, et qu'il lui destinait le gouvernement de l'île Bourbon, lorsqu'il fut remplacé par Bertrand-Molleville. La guerre ayant éclaté en 1792, Beurnonville devint aide de camp du maréchal Luckner, avec le grade de colonel, et le 15 mai 1792 maréchal de camp. On le chargea aussitôt de la défense du camp de Maulde, où il résista pendant plusieurs mois à des forces supérieures. Cette résistance lui valut de grands éloges du général en chef, et un peu plus tard le grade de lieutenant général. Dumouriez, qui l'avait pris en grande affection, et qui, soit à cause de sa haute stature, soit à cause de son courage impétueux, l'appelait souvent l'*Ajax français*, le fit venir, à marches forcées, de la frontière du nord, avec sa division, dans les premiers jours de septembre, pour prendre part aux grands événements qui allaient s'accomplir dans les plaines de la Champagne. Beurnonville arriva la veille de la bataille de Valmy, et concourut à cette facile victoire. Nommé aussitôt après commandant de l'avant-garde, il suivit les Prussiens dans leur retraite, qu'il avait ordre de ne pas inquiéter, et il témoigna plusieurs fois dans ses rapports toute son impatience d'un pareil ordre. Il commandait une division à Jemmapes, et il reçut ce jour-là même (4 novembre), sur le champ de bataille, la commission de général en chef de l'armée du centre, destinée à conquérir le Luxembourg et le pays de Trèves, tandis que Dumouriez allait envahir la Belgique. Mais cette conquête ne fut pas aussi facile qu'on l'avait espéré. Les Français essuyèrent à la montagne Verte, à Pelligen et à Grewen-Maker des pertes considérables, que Beurnonville dissimula de son mieux. Il donna même à cette occasion un exemple de réticence et de mensonge tel qu'aucun autre rapport ou bulletin officiel ne l'a surpassé depuis. « L'ennemi, dit-il, a perdu beaucoup « de monde, et nous en avons été quittes pour le « petit doigt d'un chasseur. » Cette gasconnade fit

longtemps rire toute la France, et donna lieu à cette épigramme :

Quand d'ennemis tués on compte plus de mille,
Nous ne perdons qu'un doigt, encore le plus petit!
Holà! monsieur de Beurnonville,
Le petit doigt n'a pas tout dit.

Dumouriez n'ayant pu lui-même rejeter les Autrichiens au delà du Rhin, et s'étant vu forcé de s'arrêter derrière la Roër pour y prendre ses quartiers d'hiver, Beurnonville fut obligé de prendre les siens en deçà de la Sarre (1). Mais dès les premiers jours de février, ayant été nommé ministre de la guerre à la place de Pache, il se rendit à Paris, et il était à peine entré dans ses nouvelles fonctions, qu'aux prises avec le parti de la montagne il se vit environné de toutes sortes de difficultés. Il écrivit alors à la convention nationale que, se croyant plus propre à servir la patrie par son épée que par sa plume, il demandait sa démission pour retourner à l'armée. Cette demande excita beaucoup de rumeur dans l'assemblée, et la démission ne fut acceptée qu'à condition que le ministre rendrait ses comptes avant de partir. Il les rendit; et déjà il était près de s'éloigner, lorsqu'une nouvelle nomination aux mêmes fonctions (du 4 mars 1793), obtenue par une sorte de triomphe du parti modéré, le força de rester. Quelques jours après il faillit être assassiné par des émissaires de la société des jacobins, auxquels il n'échappa qu'en escaladant les murs de son jardin. Il reçut à la même époque une lettre de Dumouriez, qui lui faisait part de ses griefs contre la convention nationale, sans toutefois lui communiquer ses projets de résistance, sur lesquels il est probable que lui-même n'était pas encore fixé. Beurnonville, environné d'ennemis et de délateurs, ne put se dispenser de communiquer cette lettre à la convention nationale, et ce fut sans doute d'après cette apparence de confiance et de dévouement que, quelques jours plus tard, lorsqu'il s'agit d'exécuter le décret d'arrestation contre ce général, les commissaires de la convention crurent devoir se faire accompagner du ministre de la guerre, qu'ils destinaient à le remplacer. C'était pour Beurnonville un rôle bien embarrassant. Dumouriez l'a accusé longtemps d'une noire ingratitude; mais plus tard il a reconnu dans ses *Mémoires* que son *Ajax* lui était resté fidèle au moins d'intention. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, témoin des vives altercations qui s'élevèrent entre le général et les commissaires, Beurnonville ne proféra pas une parole; que lorsque Dumouriez voulut l'excepter de l'ordre d'arrestation qu'il donna pour ceux-ci, le ministre, effrayé d'une telle exception, lui dit à voix basse : *Vous me perdez;* et que le général l'ayant compris ordonna aussitôt de le réunir aux commissaires, ce qui le sauva évidemment d'une mort certaine; car s'il est vrai que cette arrestation préserva de l'échafaud plusieurs de ces commissaires, et notamment Bancal (*voy.* ce nom), il ne l'est pas moins que, soit qu'il fût retourné à Paris, soit qu'il eût conservé le commandement de l'armée, Beurnonville, lié comme il l'était avec le parti de la Gironde, qui succomba dans le mois suivant, n'eût pu échapper aux proscriptions qui le frappèrent. Livré aux Autrichiens, il fut conduit de prison en prison, d'abord à Ehrenbreitstein, puis à Égra et à Olmutz, d'où il fit à plusieurs reprises de vains efforts pour se sauver. « Vingt-sept mois de « fièvre, sur trente-trois passés dans des cachots « humides, a dit le maréchal Macdonald, et les mau- « vais traitements qu'il eut à supporter, altérèrent « sensiblement la santé de mon illustre ami. La vi- « gueur de son tempérament et surtout son courage « purent seuls l'arracher à la mort. » Enfin, au mois de novembre 1795, son échange et celui des com-

(1) Il écrivait au comité de la guerre : « Citoyens législateurs... depuis le 6 novembre jusqu'au 22 décembre que l'armée est rentrée dans ses cantonnements, elle a constamment vécu sur le pays ennemi ou sur ceux de Nassau et de Deux-Ponts, dont elle tire encore la plus grande partie de ses subsistances. J'ai constamment tiré de ces divers pays, depuis le commencement de novembre, 300 milliers de foin et 18,000 boisseaux d'avoine *tous les jours*, que j'ai payés en bons, et *sans avoir déboursé un écu*.. .. Cependant ma situation est telle, qu'ayant tout consommé dans le pays ennemi d'entre Sarre et Moselle, j'ai été forcé de prendre une ligne défensive depuis Saarbruck jusqu'à Longwy, et que je n'ai trouvé aucun moyen sur mes derrières pour pouvoir exister. J'ai été forcé d'éloigner ma cavalerie, mes chevaux d'ambulance et d'artillerie, faute de fourrages, et je suis réduit maintenant à ne pouvoir mettre un cheval à mes avant-postes, *faute d'une botte de foin*. Je me vois enfin réduit à la dure nécessité de reculer mes lignes défensives ou de renvoyer mes pièces de campagne, faute de fourrages, pour pouvoir faire exister le peu de chevaux d'artillerie qui leur sont attachés. A l'égard des autres objets de subsistances, il résulte, des états de situation qui m'ont été remis par les commandants des places, que je n'ai que pour quinze jours de vivres à Metz, pour douze à Sarre-Louis, et *pas pour deux* à Thionville, et il en est de même de toutes mes places de première ligne. J'observe que toutes mes places n'ont pas le tiers des garnisons sur le pied de guerre ; qu'au moyen de 7,000 hommes que je viens d'envoyer au secours de Custine, il ne m'en reste pas huit d'infanterie pour surveiller quarante-huit lieues de frontière; qu'étant dépourvu de fourrages, je ne puis faire usage de ma cavalerie; et que si Thionville était seulement investi par 15,000 hommes, cette excellente place, qui s'est si vaillamment défendue, serait obligée de se rendre en moins de cinq jours par la faim, ainsi que les autres. L'on m'a dit qu'il existait des magasins immenses à Châlons. Je me suis assuré, en y passant moi-même, qu'il n'y a pas de quoi nourrir mon armée seulement pendant six jours. On m'a dit que ces magasins immenses se versaient sur Metz; je n'ai rencontré que quarante-cinq voitures en route, au lieu de deux cent cinquante qui me sont nécessaires... Finalement, je recevais à l'époque de mon départ quarante-cinq sacs de farine, et j'en consomme cinq cents. Bref, je suis sans agent du directoire (des achats des subsistances militaires), Théodore Cerf-Beer a déserté son poste, malgré l'extrême pénurie où il a vu l'armée, malgré même les moyens locaux qu'on lui a offerts, etc.; et un tel agent mérite une punition exemplaire; ou si de telles fautes restent impunies, on ne peut calculer sur les opérations militaires les plus intéressantes. J'ai combattu dans la Belgique, dans l'Ardenne et dans le pays de Trèves, et j'ai toujours été parfaitement satisfait de l'ancienne administration. » Mais depuis l'établissement du directoire des achats, Beurnonville se plaint d'être sans fourrages, bientôt sans pain, d'avoir ses places *compromises faute de subsistances*. Il dénonce Bidermann *comme infiniment coupable*. L'armée crie à la *trahison*. Le général insiste sur la nécessité d'avoir derrière chaque armée *des magasins d'abondance*, « pour la subsistance des grandes forces que la république se propose de mettre sur pied. » Il craint que l'Angleterre n'intercepte, par des croisières, les vivres qu'on pourrait tirer de l'Amérique septentrionale, de la côte de Barbarie et de Dantzick. « Nous devons, dit-il en terminant sa lettre, redoubler de précautions; car, en portant tous les bras cultivateurs sur la frontière, il n'est pas douteux que notre sol complétera difficilement nos besoins. » L'original de ce document inédit, et d'un haut intérêt pour l'histoire des premières guerres de la révolution, est dans le cabinet de l'auteur de cette note. V—VE.

missaires pour la fille de Louis XVI fut convenu avec l'Autriche, et ils revinrent dans leur patrie, où tout était bien changé depuis une absence de deux ans et demi. Ils furent parfaitement accueillis par la convention nationale, que tant de révolutions et de catastrophes avaient mutilée, décimée, et aussi un peu éclairée. Beurnonville recouvra aussitôt son grade militaire, et il obtint même le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il ne conserva que quelques mois. Revenu à Paris au commencement de 1797, il s'y trouvait dans une sorte de disgrâce au plus fort de la lutte entre le directoire et les conseils législatifs. Disposé à suivre le parti qu'il croyait devoir triompher, il rechercha avec beaucoup d'empressement Pichegru et les autres chefs des clichyens, et fut même près d'être nommé par eux l'un des cinq directeurs; Barthélemy ne l'emporta que de quelques voix. Lorsque la révolution du 18 fructidor eut renversé un parti que tant d'avantages avaient semblé favoriser, Beurnonville ne songea plus qu'à faire oublier ses liaisons avec lui, et il y réussit tellement, que, dès le mois suivant, il fut chargé par le directoire du commandement de toutes les troupes françaises qui se trouvaient en Hollande (1). Mais, quels que fussent ses talents et sa flexibilité, on doit remarquer que Beurnonville n'a jamais pu rester longtemps à la même place. Le directoire, qui dans ce temps-là faisait chez les Bataves des essais de révolution et de constitution, pensa que Joubert entrerait mieux dans ses vues, et lui donna la place de Beurnonville, qui revint à Paris, pourvu, suivant l'usage dans ces sortes de disgrâces, d'une commission d'inspecteur général. Telle était sa position vers la fin de 1799, lorsque Bonaparte, revenu d'Égypte, l'associa à ses projets d'élévation, ainsi que tous les hommes de quelque influence qui voulurent y prendre part. Beurnonville se montra un de ses coopérateurs les plus zélés dans l'audacieuse entreprise du 18 brumaire, et il en fut récompensé dès le mois suivant par l'ambassade de Berlin, où l'on ne lui donna pas néanmoins des preuves d'une extrême confiance, puisque Duroc y fut envoyé presque aussitôt chargé des plans et des secrets les plus importants. L'affaire la plus remarquable qui fut alors confiée à Beurnonville auprès de la cour de Berlin paraît être l'arrestation de quelques royalistes français qui s'étaient établis à Bareuth, et dont Bonaparte voulut se faire livrer les personnes et les papiers. Ce fut à sa demande, intimée par l'ambassadeur de France, que la Prusse fit arrêter ces malheureux, qui furent détenus pendant plusieurs mois (*Voy.* IMBERT-COLOMÈS et PRECY). On a dit dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 8, que c'était au ministre Hardenberg, et surtout à la belle et bonne reine Louise, que Pichegru dut l'avantage d'être averti à temps pour se sauver. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi les amis de Pichegru ne furent-ils pas également prévenus? Et il resterait encore le tort ineffaçable d'avoir livré les papiers d'une agence royale, qui furent apportés à Paris par l'ambassadeur Beurnonville lui-même, papiers qui compromirent beaucoup de monde, et dont la police fit imprimer la plus grande partie, sous le titre de *Papiers saisis à Bareuth*, 1 vol. in-8°, de l'imprimerie nationale, Paris, 1800 (1). Beurnonville ne retourna pas à Berlin; il fut bientôt envoyé en la même qualité à Madrid, où il trouva une cour plus humble encore, plus docile, et où il lui fallut être encore plus exigeant et plus sévère. Mais il ne le fut point assez au gré du premier consul, qui dès lors voulait que tous les trésors, toute la marine et tous les soldats de l'Espagne fussent à sa disposition. Pour signifier de telles prétentions ou pour intimer de pareils ordres, la voix de Beurnonville ne fut pas trouvée assez forte ni assez impitoyable. On l'accusa de faiblesse, même d'incapacité, et il fut rappelé pour être *absorbé* dans le sénat, d'où l'empereur ne le tira pas une seule fois pendant tout son règne pour lui confier des fonctions de la moindre importance. Il lui donna cependant le titre de comte, celui de grand-officier de la Légion d'honneur; mais il ne le fit pas maréchal, ainsi que tous les généraux qui avaient commandé en chef. Il ne lui croyait ni capacité ni valeur, et l'on voit dans le *Mémorial de Ste-Hélène* qu'il ne le regardait pas comme capable de *remuer* un bataillon. Ce n'est qu'au commencement de 1814, lorsque l'imminence du péril le força d'employer tout le monde, que Beurnonville fut envoyé commissaire extraordinaire sur la frontière de l'Est; mais tout allait bientôt être décidé par les armes, et les événements militaires forcèrent Beurnonville à revenir dans la capitale dès la fin de mars. Il n'y était arrivé que depuis quelques jours, lorsque les alliés s'en emparèrent. Initié aussitôt aux projets de Talleyrand pour le rétablissement des Bourbons, il fut en attendant leur arrivée un des membres du gouvernement provisoire. Louis XVIII, dès qu'il fut sur le trône, le récompensa de son zèle en le faisant pair de France, et en l'admettant dans son conseil. Mais lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, l'année suivante, il le proscrivit par un décret, ainsi que tous les autres membres du gouvernement provisoire, et il ordonna le séquestre de ses biens. Beurnonville se réfugia auprès de Louis XVIII, à Gand, et il revint trois mois après avec ce prince, qui le rétablit dans tous ses titres, et l'envoya présider le collége électoral de la Moselle, où il prononça un discours d'ouverture empreint du plus ardent royalisme (2). A son retour, le ministre de la guerre Clarke le nomma président d'une commission chargée d'examiner les réclamations des anciens officiers, c'est-à-dire de prononcer sur les nombreuses demandes de grades, de pensions ou de décorations, qu'adressaient alors au roi tous les émigrés et les Vendéens. C'étaient pour un ge-

(1) Général en chef de l'armée du Nord dans l'an 6 (1798), Beurnonville avait fait graver, pour tête de ses lettres, une vignette où l'on voyait la liberté tenant un drapeau surmonté du bonnet rouge, et sur un autel *les droits de l'homme*, avec un niveau; à droite et à gauche des canons, des mortiers, des fascines, etc. V—VE.

(1) Il se trouvait dans les papiers saisis plusieurs lettres de la main de Louis XVIII, qui ne furent pas imprimées.

(2) A la chambre des pairs, il manifesta toujours les mêmes sentiments. C'est ainsi qu'à la séance d'installation de cette assemblée, le 4 juin 1816, il proposa d'exprimer au roi, par une adresse, la profonde reconnaissance de ses membres. D—R—R.

néral de la république, pour un sénateur de l'empire des fonctions embarrassantes, et elles lui attirèrent plus d'une fois, de la part des réclamants, des railleries et des épigrammes assez piquantes. Cependant il y mit, on ne peut le nier, autant de justice que d'impartialité, et il acquit des droits réels à la confiance du roi, qui le nomma commandeur de St-Louis le 8 juillet 1816, puis marquis, ministre d'État, membre du conseil privé, maréchal de France, enfin cordon bleu. Ainsi, Beurnonville fut sans contredit un des hommes les plus favorisés de la restauration, à laquelle cependant on a vu qu'il ne songeait guère avant le 11 mars 1814. Depuis cette époque, il la servit franchement et avec zèle jusqu'à sa mort, le 23 avril 1821. Il s'était marié dans les colonies (1); mais sa femme ayant refusé de le suivre en France, leur mariage fut dissous et il épousa, en 1805, mademoiselle de Durfort (2). N'ayant point laissé de postérité, il eut pour successeur à la chambre des pairs un de ses neveux, le maréchal de camp baron Beurnonville qu'il avait élevé comme son fils et adopté comme tel. Son éloge, composé par le maréchal Macdonald, y fut prononcé (séance du 12 juin), en l'absence de son auteur qui se trouvait malade, par le maréchal Gouvion-St-Cyr, ancien ami de Beurnonville. Ce discours fut imprimé, suivant l'usage, par ordre de la chambre, in-8° de 15 pages. Les francs-maçons, dont le défunt était un des dignitaires les plus zélés et les plus assidus, firent imprimer après sa mort : 1° *Fête funèbre en l'honneur du maréchal Beurnonville, grand commandeur*, etc., Paris, 1821, in-8°; 2° *Pompe funèbre célébrée par les loges réunies de l'orient de Marseille en mémoire de T. F. maréchal Beurnonville*, Marseille, 1821, in-4°. M—DJ.

BEURREY ou BEUREY DE CHATEAUROUX (NICOLAS), né à Fontenay-le-Comte, d'une famille bourgeoise, entra dans l'état ecclésiastique, où il se fit remarquer par son savoir. On lui doit un livre estimé, qui a pour titre : *Question de l'usure éclaircie*, Paris, 1786-87, 4 vol. in-12. F—T—E.

BEURRER (JEAN-AMBROISE), pharmacien de Nuremberg, né en 1716, mort en 1754, a donné à la société royale de Londres plusieurs mémoires sur la minéralogie et les fossiles. 1° *Sur la nature du succin* (dans le 42e vol. des *Transact. philosoph.*) 2° *Sur la recherche de l'ostéocolle* (ibid., vol. 43); 3° *Abhandlung von Steinbruch* (traité sur l'ostéocolle), Hambourg (*Magaz. 2 band.*); 4° *de Rarioribus quibusdam fossilibus montis Mauritii* (dans le 10e vol. des *Act. acad. natur. Curios.*). On avait donné le nom de *Beurreria* à un genre de plantes, mais il n'a pas été adopté. D—P—S.

BEURRIER (VINCENT-TOUSSAINT), théologien, naquit à Vannes, d'une famille d'artisans, le 1er novembre 1715. Il embrassa l'état ecclésiastique. Chargé de professer la théologie au petit séminaire de Rennes, il devint supérieur de cette maison, quoique fort jeune, et il la gouverna pendant sept ans. Il se rendit à Paris en 1755, fut successivement économe et supérieur de l'hospice que les eudistes avaient dans cette ville, et revint ensuite à Rennes, où il fut mis à la tête du grand séminaire. Pendant un grand nombre d'années, il fut occupé à des missions dans la Normandie et la Bretagne, ainsi que dans les diocèses de Blois, Senlis, Chartres et Paris. Il publia d'abord des remarques théologiques sur tout ce qui se pratique dans l'administration des sacrements. Cet ouvrage fut suivi des *Conférences ecclésiastiques, ou Discours contre les ennemis de notre sainte religion*, Paris, 1779, 1 vol. in-8°; réimprimé en 1801. Les unes traitent de la dignité, des dangers et des obligations essentielles du sacerdoce; les autres ont pour objet les fêtes de l'Avent, les mystères et divers points de morale. Le succès de ces conférences l'engagea à leur donner une suite. Ces dernières, au nombre de dix-sept, ont été publiées sous ce titre : *Sermons, ou Discours pour les dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême, les mystères de Notre-Seigneur, de la Ste. Vierge, quelques panégyriques et sur plusieurs points de morale*, Paris, 1784, 2 vol. in-8°. Beurrier tient une place distinguée parmi les missionnaires du 18e siècle; c'était un homme instruit et vertueux. Nommé, en 1780, prieur de Montigny, il termina deux ans après, dans la ville de Blois, sa laborieuse carrière. Il était âgé de 67 ans. — Un autre *Louis* BEURRIER, célestin, né à Chartres, mort à Vichy, le 8 avril 1645, a laissé l'*Histoire des fondateurs et réformateurs des ordres religieux*, Paris, 1638, in-4°, rare; l'*Histoire du monastère des célestins de Paris*, 1634, in-4°, et quelques ouvrages de piété, entre autres *Isagoge seu Introductio ad scientiam de sacramentis*, Paris, 1631, in-16; *Analogie de l'incarnation du Fils de Dieu*, etc., *avec le péché d'Adam*, Paris, 1632, in-8°. D. N—L.

BEUTHER (MICHEL), né à Carlstadt, en 1522, fit ses études à Marbourg et à Wittenberg, sous Luther et Mélanchthon, fut quelque temps professeur à Greifswald, voyagea longtemps en France et en Italie, et se fixa, en 1565, à Strasbourg, où il donna des cours d'histoire. On a de lui un grand nombre de traités historiques, entre autres : *Animadversiones historicæ et chronographicæ*; *Opus fastorum antiquitatis romanæ*; *Fasti Hebræorum, Atheniensium et Romanorum*; *Animadversiones in Taciti Germaniam*, Strasbourg, 1594, in-8°; *Commentarii in Livium, Sallustium, Velleium Paterculum*, etc. G—T.

BEUTLER (CLÉMENT), peintre suisse, né à Lucerne, est considéré comme l'un des meilleurs paysagistes. Son chef-d'œuvre en ce genre est le *Jardin d'Éden*. Il avait fait, pour pendant de ce tableau, une *Chute des anges rebelles*, qui a été détruite par

(1) Madame de Beurnonville, première femme du maréchal, mourut à St.-Denis (île Bourbon), en 1833. Z—O.

(2) Fille cadette de Félicité-Jean-Louis-Étienne, comte de Durfort, ancien ambassadeur de France à Venise, mort dans cette ville en 1801, sans en être sorti pendant la révolution, et dont les biens avaient été confisqués et vendus, quoique deux arrêtés du département de la Seine, pris en 1793, eussent prononcé sa radiation. Beurnonville écrivit de Madrid, le 5 floréal an 13, à Boulay de la Meurthe, conseiller d'État, chargé du contentieux des domaines, pour réclamer le maintien des deux arrêtés, et pour empêcher la vente du petit domaine de Sajac, qui avait été provisoirement affecté à l'hospice civil de Carcassonne, et qui restait invendu. « L'État, écrivait-il, a eu plus de trois ou quatre millions de cette famille injustement dépouillée; il ne reste plus que ce domaine de valeur d'à peu près 30,000 liv., etc. V—VE.

la pruderie d'une femme, offensée des nudités qui s'y trouvaient. On voit à Lucerne, dans l'église des Capucins, un *St. Antoine prêchant au bord de la mer*, où le talent de Beutler n'est pas moins remarquable. U—I.

BEUVE. *Voyez* SAINTE-BEUVE.

BEUVELET (MATTHIEU), écrivain ascétique, n'est pas aussi connu qu'on devrait le présumer d'après l'estime que toutes les personnes pieuses ont pour ses ouvrages. Rocoles, dans son *Introduction à l'histoire*, p. 299, affirme qu'il était né vers la fin du 16e siècle, dans la Franche-Comté ; mais Beuvelet, dans une épître dédicatoire à l'évêque de Laon (1), lui dit qu'il est son diocésain et qu'il a fait ses études au séminaire de cette ville. Feller, dans son *Dictionnaire historique*, le fait naître en 1620, à Marles, petite ville de la généralité de Soissons ; mais il se trompe sur la date de sa naissance, qui paraît devoir être reculée de plusieurs années. Ayant reçu les ordres sacrés, Beuvelet vint à Paris, où il entra dans la congrégation des prêtres du séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet. Il partagea sa vie entre l'enseignement des jeunes clercs et la direction des âmes, et mourut avant l'année 1664. En composant ses ouvrages, Beuvelet n'avait en vue que l'utilité de ses élèves, auxquels il les destinait. Ce fut à son insu qu'on fit imprimer ses *Méditations*, dont le succès lui causa moins de plaisir que de surprise. Jamais il n'avait eu l'idée de devenir auteur ; aussi, dans la préface qu'il mit à la tête de la seconde édition (1653), fait-il à ses lecteurs cet aveu naïf : « Je serai satis« fait que mon esprit et mon style vous déplaisent, « si les vérités que j'ai recueillies peuvent vous « agréer et vous plaire. » De tous les ouvrages de Beuvelet, le plus connu est celui des *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques*. Imprimées pour la première fois en 1652, elles furent traduites en latin et en italien, et elles ont eu un grand nombre d'éditions dans le format in-4°. La plus récente, Besançon, 1819, 3 vol. in-12, a été revue et corrigé par Louvot, mort la même année curé de St-Maurice de cette ville. Ses autres ouvrages sont : 1° *la Vraie et Solide Dévotion*, 2e édition, Paris, 1658, in-8°. 2° *Instruction sur le manuel*, ibid., 1675, 2 vol. in-12. Cette édition est la huitième, et il en existe probablement de postérieures. 3° *Conduite pour les principaux exercices qui se font dans les séminaires*, ibid., 1663, in-12, trad. en latin par Ignace de Bathyani, évêque de Wessembourg, dans la Transylvanie ; 2e édition, Vienne, 1784, in-8°. 4° *Le Symbole des apôtres expliqué et divisé en prônes*, ibid., 1673, in-8° ; ouvrage posthume, publié par des confrères de l'auteur. W—s.

BEVER (THOMAS), légiste anglais, naquit à Mortimer, dans le comté de Berks, en 1725, et fit ses études à l'université d'Oxford, où il prit le degré de bachelier ès lois, en 1753, et cinq ans plus tard celui de docteur. Devenu ainsi membre de son collége, il obtint en 1762, tant du vice-chancelier de l'université que du professeur royal de législation, l'autorisation de remplacer ce dernier dans l'enseignement des lois, lorsqu'il serait malade. Il professa effectivement à sa place, dans cette même chaire où Blackstone avait développé ses commentaires, et un peu plus tard, dans ses propres appartements, lorsque l'affluence des auditeurs diminua, au collége d'All Souls. Il fut ensuite nommé juge des Cinq-Ports et chancelier de Lincoln et de Bangor. Il mourut le 8 novembre 1791, à Londres, d'un asthme, qui peut-être n'eût point été mortel s'il eût voulu aller respirer l'air de la campagne. Moins écrivain que professeur, mais moins homme de barreau qu'écrivain, Bever publia un *Discours sur l'étude de la jurisprudence et des lois civiles*, 1766, in-4°, et une *Histoire de l'origine, des progrès et de l'extension des lois dans l'État romain*, Londres, 1781, in-4°. Le premier de ces deux ouvrages était une introduction à son cours, que probablement il avait alors dessein de publier ; mais, soit à cause du manque d'encouragement, soit pour tout autre motif, il finit par renoncer à cette idée. Le second fut généralement goûté : l'auteur s'y est livré à de profondes recherches sur la constitution des Romains, et y a déployé une érudition très-vaste sur tous les sujets qui de près ou de loin se lient au droit civil. On regretta beaucoup que sa mort trop prompte l'eût empêché de terminer cet ouvrage. Il s'en occupait très-activement, et un grand nombre de matériaux étaient préparés ; mais il déclarait souvent que, dans l'état où se trouvaient ses manuscrits, ils n'étaient point dignes de l'œil du public, et il les brûla lui-même dans sa dernière maladie. VAL. P.

BEVEREN (MATTHIEU VAN), sculpteur, qui florissait à Anvers en 1670, et dont on estimait surtout les crucifix d'ivoire. Il travailla aussi avec succès en marbre et en bois, et fit pour l'église de St-Jacques à Anvers le monument funèbre de Gaspard Boest ; pour l'église de St-Michel, une statue de St. Matthieu en albâtre, au-dessous de laquelle se trouve l'épitaphe de Jean van den Broek ; pour l'église des Récollets, la chaire du prédicateur, soutenue par St. François accompagné de deux anges ; pour le refuge de Tongerloo, un grand crucifix en ivoire ; pour l'église du Sablon, à Bruxelles, le mausolée en marbre de Lamoral, comte de la Tour et Taxis, mausolée décoré de deux statues qui représentent le Temps et la Vérité, etc. R—G.

BEVERIDGE (GUILLAUME), savant évêque de St-Asaph, né en 1638, à Barrow, dans le comté de Leicester, fit son cours d'études, et fut reçu docteur dans l'université de Cambridge. Il s'y appliqua surtout aux langues orientales, et le premier fruit de ses travaux en ce genre fut un traité publié lorsqu'il n'était encore âgé que de vingt ans, sous ce titre *de linguarum orientalium Præstantia et Usu, cum Grammatica syriaca*, Londres, 1658, 1684, in-8°. Son mérite lui valut, en 1672, la cure de St-Pierre de Cornhill à Londres, une prébende de St-Paul en 1674, l'archidiaconé de Colchester en 1681, un canonicat de Cantorbéry en 1684, et la place de chapelain du roi à l'avénement de Guillaume III. On lui offrit, en 1691, l'évêché de Bath et Welle, vacant par la

(1) César d'Estrées, depuis cardinal.

destitution de Thomas Kenn, pour n'avoir pas voulu prêter serment d'allégeance au nouveau roi; mais la délicatesse de sa conscience ne lui permit pas d'accepter un siége dont le titulaire encore vivant n'avait pas été régulièrement déposé. La même considération n'existant pas, en 1704, pour celui de St-Asaph, il ne fit aucune difficulté de l'accepter sur la nomination de la reine Anne; il n'en jouit que trois ans et quelques mois, étant mort le 5 mars 1708. Beveridge se rendit recommandable dans les différentes dignités dont il fut successivement pourvu, par toutes les qualités et les vertus qui distinguent un vrai pasteur, par sa modestie, son exacte probité, une piété éminente et un zèle actif pour la religion. Sa profonde érudition est attestée par les ouvrages suivants : 1° *Institutionum chronologicarum libri quatuor*, Londres, 1669, 1705, in-4°; 1721; Utrecht, 1734, in-8°. Livre excellent et très-utile à ceux qui veulent connaître la partie technique de la chronologie, que l'auteur a dégagée des questions obscures dont cette science est embarrassée dans les Scaliger et les Petau. 2° *Synodicon, sive Pandectæ canonum apostolorum et conciliorum ab Ecclesia græca receptorum*, gr.-lat., Oxford, 1672, 2 vol. in-fol. C'est la seule édition de ce grand ouvrage, quoique les bibliographies et les catalogues fassent mention de deux autres. Le 1er volume contient les prolégomènes, les canons des apôtres et des anciens conciles, les commentaires de Balsamon, Zonare et Aristée, le tout en grec et en latin, sur deux colonnes; les préliminaires et la paraphrase arabique de Joseph l'Égyptien, sur les quatre premiers conciles, avec la version latine de Beveridge. On trouve dans le 2e les canons de Denys et de Pierre d'Alexandrie, de St. Grégoire Thaumaturge, de St. Athanase, de St. Basile et de St. Grégoire de Nazianze, avec les scolies des canonistes grecs, les variantes, le *Syntagma* de Matthieu Blastares, imprimé pour la première fois, et les remarques de Beveridge sur les canons des apôtres et des conciles, lesquelles ont été depuis insérées par Cotelier dans le 2e vol. de son recueil intitulé : *Patres ævi apostolici* (édit. d'Anvers, 1698, in-fol.). 3° *Codex canonum Ecclesiæ primitivæ vindicatus et illustratus*, Londres, 1678, in-4°, réimprimé dans le 2e vol. de l'ouvrage de Cotelier. Il y venge, contre Daillé et Larroque, l'authenticité des canons apostoliques, dont il fixe la composition vers la fin du 2e siècle ou au commencement du 3e. 4° Une explication, en anglais, du catéchisme composé au commencement de son épiscopat, et plusieurs fois réimprimé. Beveridge, ennemi déclaré de toute innovation, avait écrit en faveur de l'ancienne version rimée des Psaumes à l'usage de l'Église anglicane, faite par Sternhold et Hopkins, quoique surannée, contre la version également rimée, mais plus polie et plus intelligible de Tate et de Brady, parce que celle-ci ne lui paraissait pas assez conforme au texte original. Timothée Grégory, son exécuteur testamentaire, publia plusieurs ouvrages posthumes de ce prélat, dont quelques-uns auraient dû être retouchés avant de voir le jour; ce sont des *Pensées sur la religion*, Londres, 1709, fruit de la jeunesse de l'auteur, où il adopte dans toute son étendue cette maxime de Tertullien sur le mystère de la Trinité : *Credo quia absurdum, et quia impossibile est*; elles ont été traduites en français sous le titre de *Pensées secrètes ou libres sur la religion*, Amsterdam, 1731, 1744, 1756, 2 vol. in-12; des sermons sur divers sujets, 1708, 12 vol. in-8°; 1719, 2 vol. in-fol., d'un style simple et à la portée de toute sorte d'auditeurs; *Thesaurus theologicus*, Londres, 1711, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage donna lieu à un pamphlet intitulé : *Revue abrégée des écrits du docteur Beveridge*, dans lequel ses différentes compositions sont critiquées avec beaucoup de sévérité. Il avait fait une exposition sur tous les articles de la confession de foi de l'Église anglicane, mais on n'a imprimé que celle sur le 1er article. T—D.

BEVERINI (Barthélemy), l'un des plus savants littérateurs italiens du 17e siècle, naquit à Lucques, le 5 mai 1629. Il fit de si bonnes études, et ses dispositions naturelles étaient si heureuses, que, dès l'âge de quinze ans, il avait composé, sur les principaux poëtes du siècle d'Auguste, des commentaires et des notes qui lui obtinrent les suffrages des savants. A seize ans, il se rendit à Rome, et entra dans la congrégation des clercs réguliers, dite *de la Mère de Dieu*. Il y fit ses vœux en 1647. Ayant achevé ses études en théologie, il professa lui-même pendant quatre ans dans cette faculté. Il fut ensuite appelé à Lucques pour y enseigner la rhétorique, et tira des forts appointements de cette chaire, qui était fondée et salariée par le sénat, les moyens de faire subsister honorablement son vieux père et sa famille. Il se fixa dans cette place et la remplit avec distinction le reste de sa vie. Il ne voulut jamais accepter aucun des hauts emplois de sa congrégation, dans la crainte d'être détourné de ses études par les affaires. Il était en correspondance avec différents personnages illustres de son temps, et Christine, reine de Suède, lui demandait souvent des vers de sa composition. On voit qu'il travaillait facilement, par le peu de temps que lui coûta sa traduction de l'*Enéide*; on assure, et il dit lui-même dans sa préface, qu'il l'acheva en treize mois. Il mourut d'une fièvre maligne, le 24 octobre 1686. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en italien, dont les principaux sont : 1° *Sæculum niveum*, *Roma virginea*, et *Dies niveus*, 3 petits recueils latins sur le même sujet : *de Nivibus exquiliniis, sive de sacris Nivibus*, publiés à Rome, 1650, 1651 et 1652, in-4°, contenant chacun deux discours ou harangues, une idylle latine et une italienne. 2° *Rime*, Lucques, 1654, in-12; 2e édit., augmentée et dédiée à la reine Christine, Rome, 1666, in-12. 3° *Discorsi sacri*, Lucques, 1658, in-12; 2e édit., augmentée, Venise, 1682. 4° *Carminum lib.* 7, Lucques, 1674, in-12. 5° *Eneide di Virgilio trasportata in ottava rima* : cette traduction estimée, qui n'avait coûté de premier travail à l'auteur que si peu de temps, comme on l'a vu plus haut, mais qu'il corrigea ensuite avec soin, parut pour la première fois à Lucques, 1680, in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment à Rome, en 1700, in-4°. 6° *Pri-*

diche, Discorsi, e Lezioni, opera postuma, Vienne, 1692, in-4°. 7° *Syntagma de ponderibus et mensuris, in quo veterum nummorum pretium, ac mensurarum quantitas demonstratur*, etc., *opus posthumum*, Lucques, 1711, in-8°. Cet ouvrage, rempli d'érudition, et qui entre dans toutes les collections de cette espèce, a été réimprimé un grand nombre de fois : il est suivi d'un traité *des Comices des Romains*, par le même auteur. 8° Plusieurs ouvrages restés en manuscrits, et qui sont conservés à Lucques, entre autres, les annales de cette ville, écrites en latin : *Annalium ab origine Lucensis urbis lib.* 15, dont plusieurs auteurs ont parlé avec éloge, et dont on peut être surpris que cette petite république n'ait jamais ordonné la publication. G—É.

BEVERLAND (Adrien), avocat de Middelbourg, y naquit en 1653 ou 1654. La lecture d'Ovide, de Catulle et de Pétrone lui inspira un goût si vif pour le genre trop libre de ces poëtes, qu'il négligea son état et s'appliqua entièrement à les étudier. Il les relut si souvent qu'il les sut presque par cœur. Il recueillit en outre tous les ouvrages licencieux. L'un des livres qu'il nous a laissés, *de stolatæ virginitatis Jure Lucubratio academica*, Leyde, 1680, in-8°, ne fut regardé que comme indécent. On avait trouvé l'irréligion jointe à l'indécence dans un autre ouvrage qu'il avait publié auparavant sous ce titre bizarre : *Peccatum originale* κατ' ἐξοχὴν *sic nuncupatum, philologice*, προβληματικῶς *elucubratum a Themidis alumno. Vera redit facies, dissimulata perit, Eleutheropoli, extra plateam obscuram, sine privilegio auctoris, absque ubi et quando*, in-12. A la fin on lit : *In horto Hesperidum, typis Adami, Evæ, Terræ filii*, 1678; réimprimé en 1679. Il en parut deux imitations en français, sous ce titre : *État de l'homme dans le péché originel*, etc. La première est de Fontenai, 1714, petit in-8°; la seconde de J.-L. Bernard, Amsterdam, 1731, 1741 et 1774, in-12. Le but de ce livre est de prouver que le péché d'Adam est son commerce charnel avec Eve, et que le péché originel est le penchant mutuel d'un sexe vers l'autre. L'université de Leyde, se croyant compromise par cet ouvrage, cita l'auteur devant son tribunal, l'enferma dans une prison, le raya de la liste des étudiants, le condamna à une amende de 100 ducatons d'argent, et ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir fait rétracter ses opinions et exigé de lui le serment de ne plus rien écrire de semblable. Béverland se retira à Utrecht, et, pour se venger de l'université de Leyde, il publia un pamphlet anonyme *Vox clamantis in deserto*, dans lequel les professeurs de cette université sont très-mal traités. Les magistrats d'Utrecht ayant reçu des plaintes sur la conduite licencieuse de Béverland, et sur la corruption qu'il répandait parmi les jeunes gens de la ville, le bannirent de leur territoire. Se voyant méprisé dans sa patrie, il passa en Angleterre, où Isaac Vossius, qui estimait ses talents, eut pitié de lui, et lui procura une petite pension. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette pension, accordée à l'homme le plus libertin de son siècle, avait été assignée sur les fonds ecclésiastiques. Il est vrai qu'il publia quelque temps après une belle pièce de morale : *de fornicatione cavenda Admonitio*, Londres, 1697, in-8°, dans laquelle il déclare qu'il a reconnu ses erreurs et sa honte; que Dieu a dessillé ses yeux pour voir toutes ses turpitudes, et qu'il lui a inspiré le courage de brûler ses ouvrages et d'envoyer au recteur de l'université de Leyde son livre *de Prostibulis veterum*, enfin, qu'il prie tous ceux qui auraient de lui des écrits licencieux, de les lui renvoyer; mais on est tenté de regarder cette déclaration comme une nouvelle preuve de son impudence. Il tomba enfin dans une misère extrême et mourut de démence en 1712. Il existe une lettre latine adressée par le docteur Browne au professeur Leclerc, à Amsterdam. On y apprend que Béverland s'était converti, qu'il était rentré dans le sein de l'Église; qu'il avait reçu la communion des mains de l'évêque de Lincoln, et que le roi d'Angleterre était sur le point de le rendre à sa patrie. Cette lettre paraît suspecte ou du moins inexacte. Il n'est pas vraisemblable que ce prince eût voulu accorder une telle grâce à un homme accablé du mépris général. Il n'y a que quelques savants contemporains qui parlent de ses connaissances avec estime, tout en condamnant sa conduite immorale. On dit que son ouvrage *de Prostibulis veterum* était un recueil de gravures et de dessins licencieux qu'il avait collés sur des cartons, et au dessous desquels il avait écrit des vers tirés des poëtes anciens. Il paraît que cette collection immorale fut anéantie avant la mort de Béverland : quelques auteurs assurent qu'elle fut publiée en Angleterre. On fit paraître, en 1746, douze lettres latines de Béverland, adressées à des hommes célèbres de son temps. D—G.

BEVERLEY (Jean de), en latin Joannes Beverlacius, archevêque d'York dans le 8e siècle, naquit d'une famille noble à Harpham, dans le Northumberland. Il étudia, dit-on, à Oxford, et fut d'abord moine, et ensuite abbé du monastère de St-Hilda. Alfred, roi de Northumberland, le fit, en 685, évêque d'Hexam, et archevêque d'York en 687. Très-savant pour son temps, il se montra le protecteur des études, surtout de celles des saintes Ecritures, et il fonda, en 704, à Béverley, un collége pour les prêtres séculiers. Après avoir occupé le siége archiépiscopal pendant trente-quatre ans, fatigué du tumulte du monde et des confusions qui régnaient dans l'Église, il se retira à Béverley, où il mourut en 721. Bède, son élève, et d'autres moines, lui attribuent quelques miracles. Environ trois cent-cinquante ans après sa mort, son corps fut exhumé par Alfric, archevêque d'York, et richement enchâssé; et, en 1416, un synode tenu à Londres institua une fête anniversaire de sa mort. On rapporte que Guillaume le Conquérant, lorsqu'il ravagea le Northumberland, à la tête d'une nombreuse armée, n'épargna que la ville de Béverley, par un sentiment de respect religieux pour la mémoire de l'ancien archevêque d'York. Le même respect avait engagé plusieurs rois d'Angleterre à accorder au collége qu'il avait fondé de grands priviléges, entre

autres, le droit d'asile. Ce prélat a écrit les ouvrages suivants : 1° *Pro Luca exponendo*; 2° *Homiliæ in Evangelia*; 3° *Epistolæ ad Hildam abbatissam*; 4° *Epistolæ ad Herebaldum, Andenum et Bertinum.* X—s.

BEVERLEY (R.-B.) est, suivant Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes*), l'auteur d'une *Histoire de la Virginie*, qui, même après les descriptions plus récentes que l'on a de cette contrée, mérite encore d'être lue. Il nous apprend lui-même qu'il était né dans ce pays, et qu'il l'habitait au moment où il s'occupait d'en écrire l'histoire; mais, quoiqu'il ne le dise pas, on ne peut guère douter qu'il n'eût fait de bonnes et fortes études en Angleterre, puisque son ouvrage suppose, avec le talent de l'observation, des connaissances très-variées. En le composant, il s'est proposé de faire mieux apprécier par ses compatriotes les avantages qu'offrait alors la Virginie, pour y former des établissements. Il l'a divisé en 4 livres. Le 1er contient l'histoire chronologique des événements qui s'étaient passés dans cette colonie depuis que Walter Ralegh (*Voy.* ce nom) en avait pris possession, en 1588, au nom de la reine Élisabeth. Le 2e traite des productions naturelles du pays. Le 3e renferme des détails sur la religion, la politique et les mœurs des anciens habitants, avec 14 planches, qui représentent un temple des Indiens, leurs cérémonies religieuses, leurs habitations, leurs instruments de chasse et de pêche, etc. Enfin, le 4e donne une idée exacte de l'administration de cette colonie par les Anglais, et des règlements qui y ont été en vigueur jusqu'à l'époque de son émancipation. Dans l'avertissement, l'auteur demande grâce pour son style; mais il proteste de sa sincérité, et déclare qu'il n'a rien avancé dans son ouvrage qui ne soit d'une exactitude rigoureuse. L'*Histoire de la Virginie*, imprimée en anglais, Londres, 1702, parut en français, Amsterdam, 1707, in-12. Une partie des exemplaires porte la rubrique de Paris. Le frontispice de cette édition a été renouvelé en 1712. Les exemplaires avec cette date présentent comme initiales des noms de l'auteur les lettres D. S., qui n'ont aucune analogie avec ceux que lui ont imposés Barbier et les autres bibliographes français. W—s.

BEVERNINK (JÉRÔME), négociateur et homme d'État, naquit à Tergau, en Hollande, le 25 avril 1614, d'une famille originaire de Prusse. Après avoir exercé plusieurs fois des fonctions publiques dans son pays, il conclut, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, la paix entre la Hollande et l'Angleterre, le 28 avril 1654. Il fut aussi un des négociateurs que la Hollande chargea de traiter avec les Français, les Espagnols, l'électeur de Cologne, et l'évêque de Munster, et alla enfin, comme plénipotentiaire, à Nimègue, où il eut part à la paix générale signée le 10 août 1678. Depuis ce temps, il se retira dans une de ses terres, à une lieue de Leyde, et y mourut d'une fièvre violente, le 30 octobre 1690, à 76 ans. Il se délassait de ses travaux diplomatiques et des soins de la direction de l'université de Leyde, dont il était curateur, par la culture des plantes. Il employait des sommes considérables pour en faire venir des contrées les plus éloignées où parvenaient les navigateurs hollandais, et il contribua ainsi puissamment aux progrès de la botanique. Bevernink ne se contentait pas de cultiver ces plantes; il les décrivait et les faisait peindre avec soin. Ce fut l'abondance des richesses de ce genre que renfermaient ses jardins qui déterminèrent principalement Breyn à entreprendre la description des plantes exotiques. En reconnaissance des encouragements et des services qu'il avait reçus de Bevernink, il lui dédia son ouvrage, intitulé : *Plantarum exoticarum aliarumque minus cognitarum Centuria prima* (Dantzick, 1678, in-fol.). Linnée, en parlant de la capucine à grande fleur (*tropæolum majus*), dans son *Species plantarum*, dit que c'est à Bevernink que l'on doit l'introduction de cette belle plante en Europe, en 1684. Bevernink rendit encore un grand service à la botanique, en déterminant, par sa générosité, Paul Herman à voyager dans les Indes orientales, d'où il rapporta la plus ample moisson de plantes. D—P—s.

BEVERWICK (JEAN VAN), dit BEVEROVICIUS, médecin, né à Dordrecht, le 17 septembre 1594, connu par de nombreux écrits, et par les charges administratives qu'il remplit dans sa patrie. Il étudia successivement à Leyde; en France, à Caen, Paris et Montpellier; à Padoue, où il se fit recevoir docteur, et à Bologne. Il revint à Dordrecht pratiquer la médecine, et professa la chirurgie dans l'université de cette ville; mais, en 1627, il abandonna la médecine pour ne plus remplir dans sa patrie que des fonctions administratives. Il mourut le 19 janvier 1647. Très-versé dans les langues grecque et latine, il a beaucoup écrit. Voici l'indication de ses ouvrages : 1° *Epistolica Quæstio de vitæ termino, fatali an mobili, cum doctorum responsis*, Dordrecht, 1634, in-8°; Leyde, 1636, 1639, 1651, in-4°, avec des augmentations, où Beverwick discute si le terme de la vie humaine est immuable. Cet écrit fit du bruit dans le temps. 2° *Montanus Elenchomenos, sive Refutatio argumentorum quibus Michael de Montaigne impugnat necessitatem medicinæ*, Dordrecht, 1639, in-12; en allem., Francfort, 1673, in-8°; en flam., dans les recueils des ouvrages de l'auteur, 1656 et 1664, où Beverwick veut venger la médecine des attaques qui lui ont été portées par Montaigne. 3° *De Excellentia fœminei sexus*, Dordrecht, 1636, 1639, in-12; en flam., Dordrecht, 1643, in-12; ouvrage qui, avec les précédents, peut être lu par les gens du monde, pour donner une idée du talent et de l'esprit de Beverwick, comme écrivain. 4° *Idea medicinæ veterum*, Leyde, 1637, in-8°. 5° Un traité *du Scorbut*, en flam., Dordrecht, 1642, in-12; un *Discours sur l'anatomie*; un *Eloge de la chirurgie*; une *Instruction sur la peste*, en flam. aussi, insérés dans le recueil général dont nous allons parler. 6° *Introductio ad medicinam indigenam*, Leyde, 1644, in-12; 1663, in-12, où il veut prouver que la Hollande peut trouver dans ses productions indigènes de quoi suffire à la médecine. 7° Des recueils généraux, tous écrits en flamand, et

publiés à Amsterdam, en 1656, sous le titre d'*Œuvres du sieur Jean van Beverwick, ancien échevin de Dordrecht, qui regardent la médecine et la chirurgie*; on y trouve de plus les traités *de la Santé*, 1re, 2e et 3e parties, qui ont aussi été imprimés séparément; et un autre intitulé *le Trésor des maladies et l'Art de la chirurgie* (1664, in-4°); mais les deux productions qui rendent surtout Beverwick recommandable sont : *de Calculo renum et vesicæ liber singularis, cum epistolis et consultationibus magnorum virorum*, Leyde, 1638, in-16; et dans les deux recueils généraux, en flamand; et : *Exercitatio in Hippocratis aphorismum de calculo, ad Claudium Salmasium, accedunt ejusdem argumenti doctorum epistolæ*, Leyde, 1641, in-12. Beverwick y donne une histoire non-seulement des calculs des reins et de la vessie, mais de toutes les concrétions qui se forment dans les autres parties du corps. C. et A—N.

BEVIN (ELWAY), un des plus célèbres musiciens du 16e siècle, florissait sous le règne d'Élisabeth et de Jacques Ier. Gallois de naissance, il eut Tallis pour maître, et c'est sur sa recommandation qu'il fut nommé, en 1589, gentilhomme extraordinaire de la chapelle. A cette place, il joignit dans la suite celle d'organiste de la cathédrale de Bristol. Il garda ces deux emplois jusqu'en 1637, époque à laquelle il fut dénoncé comme secrètement catholique. On a de lui beaucoup de musique sacrée, de services funéraires, d'antiennes, de chœurs concertants. Mais ce qui recommanda surtout son nom aux compositeurs et même aux simples exécutants contemporains, ce fut sa *Brève et courte Explication de l'art musical* (A brief and short Instruction of the art of musick, etc.), 1631, in-4°. Dans cet ouvrage, dédié à l'évêque de Glocester, Bevin expose, par des règles généralement assez courtes, mais avec une grande profusion d'exemples, l'art de composer et surtout de déchiffrer les canons, qui jusqu'alors avaient été des énigmes, et que l'on disposait de la manière la plus bizarre en croix, en cercle, en cadran solaire, etc. La publication de l'ouvrage de Bevin commença à faire disparaître ces difficultés qui obstruaient la carrière des sciences sévères et des études élégantes; difficultés que l'on ne pouvait surmonter qu'avec beaucoup de peine, et sans aucun profit pour l'art et pour le public, toujours insensible au mérite des tours de force et de la difficulté vaincue. lorsqu'elle n'ajoute rien au plaisir. VAL. P.

BEVIS, secrétaire de la société Royale de Londres, un des plus habiles astronomes d'Angleterre, naquit dans le comté de Wilts le 31 octobre 1695, et mourut en 1771, des suites d'une chute qu'il avait faite en se tournant trop rapidement pour regarder sa pendule, dans une observation astronomique. Il avait annoncé de très-bonne heure son goût pour l'astronomie, portant toujours dans sa poche l'*Optique* de Newton, et s'appliquant à faire des verres de lunettes. Ayant pris le grade de docteur en médecine, il exerça cette profession pendant quelques années; mais sa passion pour l'astronomie l'emporta. Il fit un grand nombre d'observations, d'après lesquelles il entreprit une *Uranographie britannique*, qui fut gravée dans le temps. Elle ne fut pas publiée, parce que, celui qui avait tenu la souscription ayant fait banqueroute, les cuivres étaient tombés en des mains étrangères. Cet habile homme contribua à la publication des tables de Halley, son ami; il y ajouta des tables auxiliaires. On a de lui une règle mobile pour trouver les immersions des satellites de Jupiter. Plusieurs de ses ouvrages furent bien reçus du public; mais sa modestie l'ayant porté à dissimuler son nom, ses amis ont respecté ses intentions, ce qui nous met hors d'état d'en donner les titres. Il a inventé une espèce de microscope circulaire, dont la description était entre les mains de M. Messier. Ses papiers furent remis à Magellan. (*Voy.* ce nom.) Bevis était obligeant, charitable; son seul défaut était d'aimer trop le plaisir de la table. On croit que c'est ce qui lui fit manquer la place d'astronome royal après la mort de Bradley. On trouve un précis de la vie de Bevis dans le *Recueil pour les astronomes*, par J. Bernouilli, 1772. T—D.

BÉVY (1) (DOM CHARLES-JOSEPH), naquit à St-Hilaire, près d'Orléans, le 4 novembre 1788. Bénédictin de la congrégation de St-Maur, et historiographe du roi pour la Flandre et le Hainaut, il s'occupa pendant toute sa vie de recherches sur la maison royale de France et sur la noblesse de l'Europe. Il a publié : *Histoire des inaugurations des rois, des empereurs et des autres souverains de l'univers*, etc., avec gravures, Paris, 1776, in-8°. Malgré ce titre, l'auteur s'est presque exclusivement occupé de la France. Cet ouvrage est curieux et estimé. La révolution l'ayant privé de ses bénéfices et de sa pension, il se vit en outre menacé dans sa personne à cause de ses opinions politiques. Alors il se retira en Angleterre, où il fit imprimer son *Histoire de la noblesse héréditaire et successive des Gaulois, des Français et des autres peuples de l'Europe*, etc., t. 1er, Londres, 1791, in-4°; réimprimé à Liége même année et même format. Cette histoire devait être complétée par un *Dictionnaire alphabétique et chronologique, composé de plus de cent vingt mille noms des nobles, tant français qu'étrangers, qui ont servi en France depuis Philippe de Valois, en 1338, jusqu'en 1515, époque des anoblissements par argent*... Bévy avait travaillé, pendant dix années consécutives, à disposer ce dictionnaire sur les originaux des rôles de payements faits à tous ces militaires pour appointements et solde, et qu'il avait été chargé de mettre en ordre à la chambre des comptes de Paris. Outre les noms et grades, il y indiquait les qualités et les possessions de chacun en différents pays. Le grand chancelier d'Angleterre, lord Lauwborroug, et deux autres savants, André Stuart et Lonisden, y avaient ajouté des notes pour donner plus de poids à ce qui concerne ce royaume. L'auteur nous apprend qu'il avait envoyé en France quatre cents exemplaires de l'*Histoire de la noblesse*, et que le gouvernement les fit brûler en 1797. C'est sans doute la cause pour la-

(1) Il signait *de Bévy*; mais son acte de naissance ne lui donne pas la particule *de*.

quelle nous n'avons pu nous en procurer qu'un seul de l'édition faite à Liége. Quant au dictionnaire, il paraît certain que Bévy, découragé par le désastre qu'il venait d'essuyer, ne l'a point mis au jour; on ignore ce que le manuscrit est devenu. On a aussi de lui : *Mémoires sur les huit grands chemins militaires construits par Marcus Vipsanius Agrippa, qui conduisaient de Bavay, capitale des Nerviens, aux huit principales villes de la seconde Belgique*; dans le tome 5 du recueil de l'académie de Bruxelles. En 1797, le gouvernement d'Angleterre chargea Bévy de mettre en ordre les papiers d'État, comme il y avait mis ceux de la chambre des comptes à Paris. Rentré en France vers 1802, on lui demanda de prêter le serment de haine à la royauté : il répondit qu'un chrétien n'avait de haine contre personne, et qu'il respectait trop les personnes des rois pour les haïr. On lui objecta que le roi de France était mort; il répliqua : « Je ne dois pas haïr les rois, et d'ailleurs le roi de France ne meurt jamais. » On le mit en prison, pour avoir eu des relations avec les Bourbons; puis on l'exila, et quatre mois après il obtint de revenir à Paris. Lors de la restauration, il publia une dissertation composée depuis longtemps sous ce titre : *Unique origine des rois de France, tous issus d'une même dynastie*, etc., Paris, 1814, in-8°. L'auteur prétend prouver, par le témoignage de nos chroniques les plus anciennes, que la succession de nos rois n'est pas formée de trois races distinctes, mais de branches et de rameaux d'une même lignée issue de Mérovée (1). Outre ses ouvrages imprimés, Bévy a composé des généalogies, principalement de familles nobles de Flandre, du Hainaut et de l'Irlande. Le duc de Feltre (*voy.* CLARKE), qui aimait les savants, et qui était lui-même savant en histoire et surtout en généalogie, l'avait nommé aumônier et bibliothécaire du ministère de la guerre. Bévy était membre de la société Royale de Londres, de l'académie de Bruxelles et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Europe. Il est mort à Paris, dans sa 92e année, le 28 juin 1830. E—K—D.

BEWICK (THOMAS), célèbre graveur anglais, naquit le 12 août 1753, à Cherry-Burn, dans le comté de Northumberland. Son père était propriétaire d'une mine de houille à Mickley-Bank. Dès l'enfance, il montra les plus heureuses dispositions pour le dessin. Son passe-temps favori était de dessiner au charbon ou à la craie, sur les portes et les volets, des animaux et tous les objets qui souriaient à sa jeune imagination. Le graveur Ralph Beilby, de Newcastle, en passant dans le hameau de Cherry-Burn, fut frappé des talents qu'annonçaient les croquades de Bewick, et le demanda à ses parents, qui le lui confièrent en qualité d'apprenti. Beilby était un artiste distingué sans être du premier ordre; mais si Bewick eût pu trouver un maître plus habile, il lui eût été impossible d'en trouver un plus tendre, plus affectueux pour ses élèves. Le jeune graveur n'avait pas encore terminé ses années d'apprentissage, lorsque Charles Hutton, préparant la publication de son *Traité d'arpentage*, pria Beilby d'exécuter pour lui, sur des planches de cuivre, les figures nécessaires à l'intelligence de l'ouvrage (1770). Beilby pensa qu'il serait mieux de les graver sur bois, et il confia l'exécution de cette tâche à Bewick. Celui-ci s'en acquitta de manière à ce que Hutton, son maître et le public fussent également charmés et de l'idée et du travail. En effet, grâce à ce procédé, les figures, au lieu d'être réunies en une masse et pêle-mêle, refoulées à la fin du volume, se trouvent isolément, chacune à la place qui lui convient, à côté du théorème ou du problème dont elles rendent la démonstration facile. Cet essai pour faire revivre un art en quelque sorte éteint depuis un siècle et demi, l'art de la gravure sur bois, ne demeura pas infructueux. Bewick, à la sollicitation ou d'après le conseil de son patron, s'y livra spécialement; et le reste de son apprentissage fut signalé par l'exécution d'un grand nombre de figures de ce genre pour des ouvrages de mathématiques ou de physique, parmi lesquels nous ne citerons que la traduction anglaise des *Éléments de géométrie* de Rossignol. A l'expiration de son noviciat, il alla visiter Londres, et y séjourna quelques mois qui ne furent pas sans fruit pour son instruction et le développement de ses talents; mais la capitale de l'Angleterre eut peu d'attraits pour lui, et il revit avec plaisir ses parages septentrionaux. Il alla même jusqu'en Écosse; vint à Newcastle, et s'associa avec son ancien maître. Son jeune frère, Jean Bewick (*voy.* à la fin de cet art.), devint le disciple commun des deux graveurs. Un grand nombre d'ouvrages sortirent de leurs mains, mais principalement de celles de notre artiste, dont la réputation commençait à se répandre, et qui chaque jour, se surpassant lui-même, poussa enfin l'art de la gravure sur bois à un tel point, qu'il en fut presque considéré comme l'inventeur. A dire vrai pourtant, il n'en était que le rénovateur. Le 15e et le 16e siècle ont compté un grand nombre de graveurs sur bois, témoin *la Danse des morts* de Holbein, et ces vignettes, ces lettres initiales des premiers missels, des premières bibles, enfin ces gravures de fleurs et d'écailles qu'on trouve dans Gérard, Gesner et Fuchs. Mais d'une part Bewick usa de procédés nouveaux, et de l'autre il exécuta des détails minutieux avec une délicatesse, un fini, un moelleux qui quelquefois le cèdent à peine aux plus élégantes tailles-douces. Les anciens xylographes n'ont, pour la plupart, jeté sur le bois que des esquisses hardies où presque toujours les ombres sont nulles ou à peine indiquées; et lorsqu'ils ont voulu renforcer ces ombres, ils ont employé les hachures croisées. Celles-ci ne peuvent guère s'obtenir sur le papier que par l'application successive de deux blocs divers et diversement gravés à la surface qui doit recevoir l'empreinte complexe; car rien de si difficile, de si long, de si dispendieux que l'exécution sur un même bloc de cette multitude de petits parallélogrammes ou losanges que forment les intersections des hachures croisées. Or cette application successive de deux blocs au papier

(1) Un tableau, dressé d'après le système de Bévy, se trouve dans une *Notice généalogique et historique de la maison de France*, Paris, 1816, grand in-12. Ce système, contraire à tous les monuments de l'histoire, n'a pas fait fortune, même à l'époque de sa publication.

neutralise justement un des immenses avantages de la gravure sur bois, celui de permettre à l'imprimeur de tirer en même temps, et tout d'un coup, les textes écrits et la gravure (qui, comme on sait, est en relief, tandis que, au contraire, la taille-douce est en creux). Bewick évita tous ces inconvénients, toutes ces imperfections. Il laissa de côté les hachures croisées, que quelques-uns de ses disciples seulement (Nesbitt, Harvey, etc.) ont exécutées avec beaucoup de succès, mais au prix d'un travail et d'un temps que ne compense pas suffisamment la beauté de leurs productions. Et pourtant ces gravures produisent souvent des effets magiques : non-seulement on y trouve un dessin hardi, des contours irréprochables, des lignes pures, exactes et délicieuses, mais on y admire une variété de teintes, une distribution de la lumière qui ont souvent étonné les graveurs en taille-douce. Les charmantes gravures que Bewick exécuta ainsi pour l'*Ermite* de Parnell et pour deux poëmes de Goldsmith (*le Voyageur* et *le Village abandonné*), sont d'une telle perfection, que le roi George III, se refusant à croire qu'elles eussent été taillées en relief sur le bois, voulut que Nicol, son libraire, lui procurât les blocs gravés; et l'inspection seule de ces témoins irréfragables put le convaincre de la réalité du fait. Bewick obtenait ces effets de dégradation de lumière en raclant légèrement la surface du bloc aux points qui devaient être médiocrement éclairés. Souvent aussi il laissait complètement intactes certaines parties du bloc, celles où Albert Durer aurait introduit les hachures croisées. Par là, l'ombre a un moelleux, une teinte brillante au moins égale à celle des dessins le plus précieusement exécutés à l'encre de Chine. Une autre louange qu'il faut donner à cet habile restaurateur d'un genre perdu, c'est qu'en le poussant presque à ses dernières limites, il ne s'en exagéra pas l'importance, et n'imagina pas que cette branche de gravure dût détrôner la taille-douce. Bien différent de ses enthousiastes disciples, de ses successeurs exaltés, il ne chercha dans la gravure sur bois qu'un certain nombre d'effets déterminés, qui tiennent à la large distribution de la lumière et des ombres. Toutefois ses disciples eux-mêmes sont une partie de la gloire de Bewick; et n'eût-il eu d'autre mérite que d'avoir formé les Ransom, les Clennell, les Hole, les Johnson, les Nesbitt, les Harvey, enfin Jean Bewick, son frère, ce mérite lui vaudrait un long souvenir dans l'histoire de la gravure. C'est au milieu de ces occupations et de ce haut enseignement que s'écoula la vie entière de Bewick, à partir de son établissement à Newcastle. Des événements très-ordinaires, tels que la mort de son père et celle de son frère, troublèrent seuls sa paisible carrière. Un malentendu amena entre son patron et lui, vers 1799, la rupture de l'association qu'ils avaient formée pour donner au public l'*Histoire des oiseaux de la Grande-Bretagne*. Il vit encore avec peine le libraire Charnley utiliser par de nouveaux tirages les nombreuses gravures sur bois qu'il avait exécutées dans sa jeunesse, et lorsqu'il était loin de la perfection à laquelle il arriva depuis. A ces tribulations près, les jours de Bewick coulèrent sans orage. Jeune, il avait affecté beaucoup d'indifférence, on eût dit presque d'antipathie pour la propriété, pour la richesse; arrivé à l'âge mûr, il se corrigea de ce défaut. Très-simple dans ses manières et dans son langage, il aimait la société des personnes simples, qui pourtant ne présentait rien d'artistique. Après son dîner, il allait politiquer dans une pièce réservée d'un cabinet littéraire de Newcastle, pièce où n'étaient admis que quelques adeptes, et que les profanes appelaient en riant la chambre des lords. Il aimait beaucoup le poëte Cuningham, qui passa quelques années de sa vie à Newcastle. Bewick mourut près de Windmill-Hills, le 8 novembre 1828, dans sa 76ᵉ année. Voici la liste de ses principales productions : 1° les planches du *Traité d'arpentage* de Hutton. 2° Les planches des *Éléments de géométrie* de Rossignol, traduction anglaise du docteur Enfield. 3° Toutes les planches de l'édition des *Fables* de Gay, donnée en 1779, à Newcastle (une de ces planches, *le Vieux chien*, obtint le prix proposé en 1775 par la société des arts pour la meilleure gravure sur bois). 4° Toutes les planches des *Fables choisies*, publiées en 1784 par le même libraire (sur quoi nous remarquerons qu'une autre édition de *Fables choisies* parut aussi en 1776, avec des gravures en bois, mais dont on ne peut assurer que Bewick fût l'auteur.) 5° *Histoire générale des quadrupèdes* (A general History of quadrupeds), grand in-8°. Cet ouvrage capital pour la réputation de Bewick est peut-être, de tous ceux qui ont été publiés sur la zoologie, celui qui a inspiré à plus d'hommes de toutes les conditions et de tous les âges le goût de cette branche de l'histoire naturelle. Le prospectus en fut distribué en 1787, et le volume parut à Londres en 1790; mais, dès le commencement de 1785, Bewick y avait déjà travaillé. Au reste, l'histoire naturelle des animaux n'était pas chose nouvelle pour lui : il en connaissait à merveille les mœurs, les habitudes non moins que les attitudes et les formes. Ce goût pour la zoologie pittoresque s'était accru et développé. Habitant et ami de la campagne, il avait de fréquentes occasions d'étudier les animaux; des bateleurs passaient souvent par Newcastle avec de grands mammifères à leur suite ou dans des cages; Bewick ne manquait pas de les visiter. Dans les environs, un ardent promoteur de l'étude des sciences naturelles, Marmaduke Tonstall de Wycliffe, possédait un musée et une espèce de ménagerie où notre graveur allait dessiner les vivants et les morts. — Les mammifères publiés par Bewick sont principalement ceux de l'Angleterre, et plus spécialement encore ceux auxquels les Anglais rapportent en grande partie leur prospérité commerciale. Ainsi toutes les variétés et races de bœufs, de chevaux, de moutons, de chiens, occupent une place considérable dans l'ouvrage. Les anciennes races de bestiaux calédoniens, races à peu près perdues aujourd'hui, s'y trouvent surtout retracées. Des textes par Hodgson et Beilby, revus du reste par Bewick, accompagnent chaque figure. Mais ce qui charma surtout le public, ce fut le nombre des vignettes et des culs de lampe, tous si gracieux, si

riches d'idées, ni naïvement dramatiques. Dans ces tableaux en miniature, qui devraient faire donner à Bewick le nom de *la Fontaine de la gravure*, les animaux se trouvent mis en scène de la manière la plus naïve, la plus en harmonie avec leurs mœurs, leur nature ou leurs besoins, la plus frappante sous le point de vue de leurs relations avec l'homme : ce sont presque toujours des leçons morales, parfois des satires plaisamment incisives, parfois aussi des solutions que l'artiste donne à sa manière sur les hommes et sur les choses, sur les questions et les événements du jour. L'*Histoire des quadrupèdes* a eu sept éditions. 6° Un magnifique *Taureau sauvage*, d'après nature, sur un individu gardé au parc de Chillingham, demeure de lord Tankarville, est à la fois le chef-d'œuvre de Bewick et le *nec plus ultra* de ce que peut tenter le burin du xylographe. On n'en tira d'abord que quelques épreuves, après quoi l'on brisa le bloc de bois; mais en 1817, on en rassembla les morceaux, et, en les rejoignant artistement, on recomposa la figure primitive, moins toutefois la riche bordure qui lui servait d'encadrement, et l'on en tira de nouveaux exemplaires. Un d'eux sur vélin s'est vendu jusqu'à vingt guinées. 8° Les planches de l'*Ermite* de Parnell, du *Voyageur* et du *Village abandonné*, de Goldsmith. Ces chefs-d'œuvre de gravure sur bois furent exécutés en société avec son frère. 9° L'*Histoire des oiseaux de la Grande-Bretagne* (The History of british birds), Londres, 1797, 1800 et 1805, 2 vol. grand in-8°. Le premier contient les oiseaux de terre, le second est consacré aux oiseaux aquatiques. Les textes du premier sont dus à Beilby; la rupture dont il a été question força Bewick à se charger de ceux du second volume, mais avec la collaboration ou la révision de Cotes, vicaire de Bedlington. Toutes les espèces réprésentées dans ces deux volumes le sont avec une fidélité, une délicatesse surprenantes. Comme dans la publication des quadrupèdes, ce n'est pas aux détails zoologiques seuls que l'artiste s'est attaché : il met en scène les oiseaux comme les mammifères, et, par quelques traits de burin, initie aux mystères variés de leurs ruses, de leurs chasses, de leurs voyages, de leur nidification et de leurs amours. Aussi cet ouvrage, plus estimé encore que l'autre, a-t-il eu un grand nombre d'éditions avec et sans la lettre. 10° Les planches du recueil intitulé *Fables d'Esope et autres* avec dessins de Th. Bewick, 1818 (ce recueil fort beau n'eut pas tout le succès qu'il méritait). 11° Celles des *Fables choisies*, édit. Emerson Charnley, 1820. Les gravures appartiennent presque toutes au premier âge de Bewick, qui fut, comme on l'a vu, mécontent de leur seconde publication. Cependant on lui fit comprendre que la réunion de ses premiers travaux serait un jour nécessaire pour qui voudrait tracer l'histoire de la xylographie; et, à la tête de la collection, il plaça lui-même un mémoire fort bien écrit, avec le catalogue de ses productions les plus importantes. 12° Partie des planches du *Voyage en Suède*, *Laponie*, etc., de Consette (particulièrement le renne et les traineaux des Lapons). 13° *Le Bœuf gras* de Whitley, auquel on peut joindre celui de Kiloe. 14° Le *Zèbre*, l'*Eléphant*, le *Lion*, le *Tigre*, quatre grands sujets exécutés par le fameux Pidcok. 15° Beaucoup de dessins pour un livre sur les poissons de la Grande-Bretagne. Le plan de cet ouvrage était le même que celui de l'*Histoire des oiseaux*. — Bewick a fait de plus le seul portrait de Cuningham que l'on connaisse. Le sien a été gravé un grand nombre de fois sur de simples dessins : celui qui a été peint par Ramsay est un fort beau morceau, et son buste par Baily orne la bibliothèque de la société philosophique de Newcastle. — *Jean* BEWICK, frère du précédent, né à Cherry-Burn, en 1760, fut initié par Beilby et par son frère à l'art dont celui-ci reculait les limites. Il quitta ensuite Newcastle pour aller s'établir à Londres, et y acquit en peu d'années un grand renom. Sous quelques rapports, il surpassait Thomas, et il eût peut-être été plus loin que lui. Malheureusement une affection pulmonaire l'emporta en 1795. On n'a de lui que quelques planches de l'*Ermite*, du *Voyageur* et du *Village abandonné*: puis tous les dessins des planches de *la Chasse*, poëme de Somerville, moins une qui a été fournie par Pollard. Ces dessins n'ont point été perdus; tous ont été gravés par Thomas. VAL. P.

BEXON (GABRIEL-LÉOPOLD-CHARLES-AMÉ), né à Remiremont, au mois de mars 1748, mourut à Paris, le 15 février 1785. D'abord chanoine, puis grand chantre de la Ste-Chapelle, il dut son élévation à une *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1777, in-8°, dont il n'a paru que le 1er volume. Il avait publié précédemment : 1° *Système de la fertilisation*, ibid., 1773, in-8° (1). 2° *Catéchisme d'agriculture*, *Bibliothèque des gens de la campagne*, Paris, 1773, in-12. 3° *Oraison funèbre d'Anne Charlotte de Lorraine*, *abbesse de Remiremont*, Nancy, 1773, in-4°. On a encore de lui : *Observation particulière sur le myriade*, *et Matériaux pour l'histoire naturelle des salines de Lorraine*, opuscules imprimés dans le tome 2 du *Conservateur* par François de Neufchâteau. On trouve dans le même recueil vingt-cinq lettres de Buffon à l'abbé Bexon, qui était l'un de ses collaborateurs à l'*Histoire naturelle*. N'osant pas publier sous son nom son premier ouvrage, il y mit le nom de *Scipion Bexon*; de là l'erreur dans laquelle sont tombés presque tous les biographes qui nous ont précédé. A. B—T.

BEXON (SCIPION-JÉRÔME), jurisconsulte, était frère du précédent. Né en mars 1753 à Remiremont, acheva ses études à l'université de Nancy, et revint dans sa ville natale exercer la profession d'avocat. Quelque temps après, la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon, abbesse de Remiremont, le nomma son procureur fiscal. Il fut, en 1787, un des commissaires élus pour rédiger les cahiers du bailliage.

(1) Réimprimé sous ce titre : *de la Fertilisation des terres, et moyens de faire de la chaux avec le feu solaire. Nécessité de conserver et d'améliorer les forêts par rapport à l'agriculture, la conservation de la fertilité de la terre et l'affermissement du gouvernement*, etc., Paris, 1797, in-8°. — On attribue encore à Bexon *des Rivières par rapport à l'agriculture* (ouvrage posthume), Paris 1797, in-8°. CH—s.

Comme beaucoup d'autres, il ne pensait pas que la réforme des abus dût amener le renversement des institutions ; et, lorsqu'il vit que l'existence de l'abbaye de Remiremont était menacée, il publia en 1790, sous ce titre : *Cri de l'humanité et de la raison*, une apologie de l'illustre chapitre, dont la suppression, disait-il, entraînerait la ruine de la contrée. A l'organisation des municipalités, il fut nommé commissaire du roi près celle de Remiremont ; mais il ne tarda pas à quitter cette ville pour venir à Paris, où il fut employé successivement dans diverses fonctions judiciaires (1). Élu président du tribunal criminel de la Seine en 1796, il tourna dès lors ses vues vers l'étude du code dont il était obligé de faire sans cesse l'application, et composa sur ce sujet divers ouvrages auxquels il doit une place distinguée parmi les criminalistes. A la réorganisation de l'ordre judiciaire, en 1800, il fut nommé vice-président du tribunal de première instance de Paris. Malgré les devoirs de cette charge, il trouva le loisir de faire à l'académie de législation un cours de droit criminel, qui fut imprimé dans les *Annales* de cette société en 1803. Connu déjà par plusieurs ouvrages estimés, et dont l'un, *Théorie des lois criminelles* (2), lui avait mérité la grande médaille d'or de l'académie de Berlin, qui lui fut envoyée par ordre du roi comme *hommage rendu au mérite* (3); à la même époque il fut invité par l'électeur, depuis roi de Bavière, à s'occuper de la rédaction d'un code criminel pour ses États. Maximilien et son ministre, le baron de Mongelas, lui écrivirent des lettres de remercîments, contenant des éloges flatteurs sur cette rédaction que Bexon envoya à Munich, au mois de janvier 1805. L'électeur avait chargé son ministre de lui mander qu'*appréciant à leur juste valeur et l'auteur et l'ouvrage*, il verrait avec plaisir que son nom parût à la tête d'un livre qui contenait *des principes et des vues si utiles*. Et Bexon publia, en 1807, *Application de la théorie de la législation pénale, ou Code de la sûreté publique et particulière, fondé sur les règles de la morale universelle, sur le droit des gens ou droit primitif des sociétés, et sur leur droit particulier dans l'état actuel de la civilisation* ; *rédigé en projet pour les États de S.M. le roi de Bavière*, 2 vol. in-fol. Dans le même temps il reçut du grand juge du royaume d'Italie une lettre très-flatteuse, qui réclamait son avis sur le projet du code qu'il venait de soumettre à l'examen des principaux jurisconsultes italiens. Malgré toute l'estime dont jouissait Bexon, il ne fut pas compris dans la nouvelle réorganisation des tribunaux, en 1808. Son opposition au despotisme impérial, et d'autres causes moins honorables, mais qui sont restées ignorées du public, furent les motifs de son exclusion. Ayant traversé la révolution sans augmenter sa fortune, il fut obligé de reprendre les fonctions d'avocat (1). Dans le célèbre procès des *patriotes* de 1816, il plaida pour Desbaunes, ancien garde de Monsieur ; mais la police, qui avait évidemment préparé cette affaire, rendit inutile le zèle des avocats, et Bexon ne put sauver son client. Retiré depuis quelques années à Chaillot, il y mourut le 17 novembre 1825. Il était membre de l'académie de législation, de l'athénée des arts, de la société académique des sciences, de la société philanthropique, etc. Outre un grand nombre d'écrits de circonstance, et qui sont aujourd'hui totalement inconnus, on a de Bexon : 1° *Mémoire sur la forme de la procédure par jurés, et sur l'utilité d'un tribunal de correction paternelle*, Paris, 1799, in-8°. 2° *Parallèle du Code pénal d'Angleterre avec les lois pénales françaises, et considérations sur les moyens de rendre celles-ci plus utiles*, ibid., 1800, in-8°. Cet ouvrage fut couronné par le lycée des arts. 3° *Développement de la théorie des lois criminelles par la comparaison de plusieurs législations anciennes et modernes*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°. 4° *Application de la théorie de la législation pénale*, etc., ibid., 1807. En annonçant cet ouvrage dans les *Archives littéraires*, Dussault s'exprima d'une manière peu favorable sur Beccaria et sur les philosophes du 18e siècle, qui se sont occupés de la réforme des lois pénales. Cet article très-piquant lui attira de l'abbé Morellet, premier traducteur français de Beccaria, une lettre assez vive, à laquelle Dussault fit une réponse non moins forte que son premier article. Ces trois pièces, qui méritent d'être lues, sont insérées dans les *Archives*, t. 16, p. 406 ; t. 17, p. 81-314. 5° *Du pouvoir judiciaire en France et de son inamovibilité*, ibid., 1814, in-8°. Composé sous le régime impérial, dont il signalait le despotisme, cet écrit ne parut cependant qu'après sa chute. 6° *De la Liberté de la presse et des moyens d'en prévenir et d'en réprimer les abus*, ibid., 1814, in-8°. W—s.

BEY DE BATILLY, *voyez* LEBEY.

BEYER (JEAN DE), peintre, né à Arau en Suisse, en 1705, vint très-jeune en Hollande, où il se fixa. Occupé plus souvent à dessiner qu'à peindre, il rendit avec un talent distingué les vues de quelques villes, châteaux, etc. Plusieurs de ses tableaux et de ses dessins ont été gravés. On ignore l'année de sa mort. — Un autre *Jean* DE BEYER, né à Bâle, porta très-loin le goût et la connaissance des médailles, et mourut à Berne, en 1758, dans un âge très-avancé. U—I.

BEYER (GEORGE), né à Leipsick, en 1665, mort en 1714, est le premier, dit Camus, qui ouvrit à

(1) On le nomma en 1794 rapporteur ou accusateur public d'une commission militaire près les armées de l'Ouest ; et il parut dans ces contrées sous l'habit militaire, ce qui ne laissait pas d'être plaisant avec sa taille petite et contrefaite. M—D j.

(2) Le ministre plénipotentiaire de la république helvétique (P.-A. Stapfer) lui écrivait en 1802 : « Vos savantes et profondes « recherches sur la théorie des lois criminelles vous assurent un « rang distingué parmi les bienfaiteurs de la société humaine... « Grâces vous soient donc rendues, respectable magistrat, etc.» V—VE.

(3) Lettre du marquis de Luchesini, 1802.

(1) En 1815, le prince de Condé le recommanda vivement au chancelier, comme ayant rendu des *services très-utiles à sa fille, lorsqu'elle était abbesse du chapitre de Remiremont*. Le prince louait aussi *la pureté de ses principes et la fermeté de sa conduite dans l'exercice des dangereuses fonctions attribuées à la place qu'il a remplie au tribunal civil de Paris*. On ne voit pas que cette recommandation ait été fort utile à Bexon. V—VE.

Wittemberg, en 1698, un cours de bibliographie de droit. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Notitia auctorum juridicorum et juris arti inservientium, tria specimina*, Leipsick, 1698-1705, in-8°; nouvelle édition, augmentée, 1726, in-8°. Gotl.-Aug. Ienichen en a donné une suite, Leipsick, 1738. Une seconde suite, par Ch.-Ferd. Hommelius, fut publiée en 1749; une troisième et une quatrième en 1750; une cinquième, par H.-Gottl. Franck, Leipsick, 1758, in-8°. 2° *Declinatio juris divini, naturalis et positivi universalis*, Wittemberg, 1712, in-4°; Leipsick, 1716, 1726, in-4°. A. B—T.

BEYER (AUGUSTE), ministre protestant, né le 21 mai 1707, mort en 1741, a donné : 1° *Epistola de bibliothecis Dresdensibus tum publicis, tum privatis*, Dresde, 1731, in-4°. 2° *Bernardi Monetæ* (la Monnoie) *Epistola hactenus inedita ad Michaelem Maittarium*, Dresde et Leipsick, 1732, in-8°. Il l'avait trouvée dans le musée de Schœmberg. 3° *Memoriæ historico-criticæ librorum rariorum*, Dresde et Leipsick, 1734, in-8°. 4° *Arcana sacra bibliothecarum Dresdensium*, Dresde, 1738, in-8°. Il publia depuis deux suites à cet ouvrage, 1738 et 1740, in-8°. A. B—T.

BEYER (JEAN-HARTMANN), médecin célèbre de Francfort-sur-le-Mein, était fils d'un prédicateur évangélique de cette ville, pratiqua l'art de guérir avec beaucoup de succès dans sa patrie, où il mourut en 1625. Il est l'inventeur des pilules dites angéliques, autrement nommées pilules de Francfort, qui jouissaient autrefois d'une grande célébrité, et dont on cachait soigneusement ce mode de préparation. Ces pilules ont pour base l'aloès, l'agaric et la rhubarbe, incorporés dans des extraits de plantes réputées apéritives. Beyer n'a laissé aucun ouvrage de sa composition : il a seulement publié les œuvres de Jérôme Capo di Vacca, en tête desquelles il a placé une préface, Francfort-sur-le-Mein, 1603, in-fol. K.

BEYERLINCK (LAURENT), d'une famille originaire de Berg-op-Zoom, naquit au mois d'avril 1578, à Anvers, où son père était apothicaire. Après avoir fait sa rhétorique chez les jésuites, il alla étudier la philosophie à Louvain. A peine avait-il pris l'habit ecclésiastique pour étudier en théologie dans cette université, qu'on le fit professeur en poésie et en rhétorique au collége de Vaulx (*Collegium Vaulxianum, vulgo Gandense*). Il eut, peu de temps après, la cure de Hérent, près Louvain, et professa la philosophie dans une maison de chanoines réguliers, peu éloignée de sa paroisse. Après avoir été coadjuteur de l'archiprêtre du doyenné de Louvain, il fut appelé, en 1605, à Anvers, pour avoir la direction du séminaire, et eut ensuite un canonicat gradué dans la cathédrale, l'archiprêtré du district, puis celui de la ville d'Anvers, où il mourut le 22 juin 1627. On a de lui : 1° *Apophthegmata christianorum*, Anvers, 1608, in-8°. 2° *Biblia sacra variarum translationum*, 3 vol. in-fol., Anvers, 1616. 3° *Promptuarium morale super evangelia communia, et particularia quædam festorum totius anni*, 3 parties in-8°, plusieurs fois imprimées. 4° *Magnum Theatrum vitæ humanæ*. Conrad Lycosthènes avait laissé les matériaux de cet ouvrage; Théodore Swinger les rangea, y joignit ce que ses lectures lui fournirent, et en donna trois éditions. Jacques Swinger fils y fit des additions et des changements. Beyerlinck y apporta enfin des additions et des corrections considérables; mais son travail ne fut imprimé qu'après sa mort, Cologne, 1631, 8 vol. in-fol. Le 8e volume contient la table des matières, par Gaspard Princtius, licencié en théologie. On a réimprimé ce recueil à Lyon, en 1678, 8 vol. in-fol.; à Venise, 1707, 8 vol. in-fol. C'est un fatras de théologie, d'histoire, de politique et de philosophie, où l'on ne rencontre que des choses triviales; on y trouve jusqu'à une chanson bachique. La vie de Beyerlinck est en tête du 1er vol. de cet ouvrage. 5° Une continuation de la chronique d'Opmeer (*voy.* ce nom). 6° Plusieurs autres ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, etc., par Paquot. A. B—T.

BEYGTACH (HADJY), surnommé VÉLY (*le saint*), était un religieux musulman du temps d'Amurath Ier. Il fonda l'ordre de derviches appelés de son nom *beygtachys*. Ce fut lui qu'Amurath appela pour bénir le drapeau de la milice fameuse qu'il institua l'an de l'hégire 763 (1361-2). Hadjy-Beygtach, que la renommée de ses miracles et de ses prophéties faisait passer pour un ami de Mahomet, parut devant la troupe rangée en bataille; il consacra par ses prières l'étendard qui lui devint particulier. Le pieux derviche, étendant ensuite la manche de sa robe sur la tête du premier soldat, prononça ces mots solennels : « Que votre contenance « soit fière, et votre bras victorieux; ayez toujours « le cimeterre tiré; donnez la mort à vos ennemis, « et revenez sains et saufs de tous les combats; que « votre nom soit *janissaires* (yeny-chéry, nou- « veaux soldats). » Ce nom, devenu si célèbre, resta dès lors à la milice nouvelle, et le bonnet des janissaires conserve encore la forme de la manche d'Hadjy-Beygtach. Il mourut à Quçre-Chehr en 769 de l'hégire (1367-8). Son souvenir est toujours en vénération chez les Ottomans, et c'est avec autant de piété que de respect qu'ils visitent son tombeau, qui se voit au village de Beygktach, près de Galata, sur la rive européenne du Bosphore. S—Y.

BEYMA (JULES DE), jurisconsulte, né à Dockum, en Hollande, vers l'an 1539. Après avoir pris les degrés de licencié en droit à Orléans, il exerça à Leuwarde, en Frise, les fonctions d'avocat; mais devenu suspect au gouvernement espagnol à cause de son attachement au luthéranisme, il fut bientôt obligé de quitter cette ville. Il se retira en Allemagne, et enseigna publiquement le droit à Wittenberg pendant dix ans. Quand les temps devinrent plus calmes, il retourna dans sa patrie, et obtint une chaire de droit à l'université de Leyde. Après avoir enseigné avec beaucoup de succès pendant quinze ans, il fut appelé, en 1596, à Franeker, pour y professer la même science; mais l'année d'après il quitta l'enseignement, et passa, en qualité de conseiller, à la cour de Frise. Il mourut en 1598, lais-

sant une fille et deux fils qui, tous deux, s'adonnèrent aussi à la jurisprudence. Beyma a écrit plusieurs dissertations sur le droit ; elles ont été recueillies en un volume in-4° publié à Louvain, 1645. Cet ouvrage est précédé d'un recueil de thèses soutenues publiquement par Beyma et par son ami Schotanus, déjà imprimées à part sous ce titre : *Disputationes juridicæ, sociata cum collega H. Schotano opera editæ*, Franeker, 1598, in-4°. D—G.

BEYME (.....), ministre prussien, naquit à Halle, vers 1770, et reçut sa première éducation à la maison des orphelins de cette ville. Ses études préliminaires achevées, il étudia le droit avec ardeur, se tira de ses examens d'une manière éclatante et bientôt devint conseiller de chambre à Berlin. Ses connaissances étendues, sa perspicacité, son activité infatigables ne tardèrent pas à lui donner de la réputation. Le roi Frédéric Guillaume III, qui cherchait consciencieusement à s'entourer de tous les genres de mérites, le distingua : les manières ouvertes, la rectitude de jugement dont Beyme faisait preuve devant lui plurent singulièrement au monarque, qui le nomma conseiller secret de cabinet. A cette époque, comme le gouvernement avait gardé fidèlement toutes les traditions de Frédéric II, l'administration n'était en quelque sorte qu'un des rouages inférieurs de la machine gouvernementale, et un conseiller de cabinet sans cesse en rapport avec le prince et investi de sa confiance était bien autrement important qu'un ministre. Beyme semble n'avoir usé de l'immense influence de sa place que dans des vues consciencieuses et pour apporter des améliorations réelles à tout ce qui était de son ressort, c'est-à-dire aux institutions judiciaires et aux lois. Il est juste de dire que ces améliorations eurent lieu en effet. Il avait aussi beaucoup d'influence, mais non d'une manière immédiate, sur la direction des affaires étrangères, car il exerçait un grand ascendant sur le conseiller Lambert, chargé de présenter les rapports et les vues sur cette matière à Frédéric-Guillaume. Toutefois comme elles n'étaient pas toutes à l'avantage des grands, et que d'autre part le ministère souffrait assez impatiemment son infériorité relativement aux conseillers de cabinet, Beyme avait contre lui un parti très-fort, composé des bureaux et de ce que l'on appelait le parti de la cour. On lui reprochait du penchant aux innovations, de la dureté, enfin la bassesse de sa naissance. Le roi qui avait choisi son cabinet, et qui était plutôt très-efficacement secondé que gouverné par ses conseillers, ne fut guère sensible à ces cabales de palais, et continua d'avoir toute confiance en Beyme jusqu'en 1807. A cette époque si désastreuse pour la Prusse, le gouvernement en quelque sorte anéanti dut être réorganisé de fond en comble. Ses ministres, à partir de cette époque, eurent en Prusse l'importance qui ordinairement est leur apanage dans les monarchies. Beyme fit partie du premier ministère organisé après Iéna par le baron de Stein, quoique ce dernier eût été un violent adversaire de l'ordre de choses qui avait précédé : il eut alors la charge de grand chancelier, et dans ses nouvelles fonctions il vit toujours sa faveur auprès du roi continuer à être ce qu'elle avait été par le passé. L'accession du baron, depuis prince de Hardenberg, au ministère le détermina cependant à la retraite. La confiance, en quelque sorte sans bornes, dont le nouveau chancelier d'État jouissait auprès du monarque auquel il avait donné tant de preuves de fidélité ne pouvait que présager des contrariétés à Beyme, qui, plus d'une fois, l'avait trouvé contraire à ses vues. Dès 1803, et lorsque l'absence d'Haugwitz avait valu au baron la direction des affaires étrangères, Beyme l'avait trouvé très-attentif à limiter les attributions des conseillers de cabinet et en particulier les siennes. Il en était résulté une espèce d'inimitié politique. Cependant Beyme eût été conservé comme grand chancelier s'il eût voulu coopérer aux vues du ministère dirigeant. Il préféra envoyer sa démission. Hardenberg, qui appréciait ses talents, ne les en employa pas moins. En 1813 et 1814, Beyme gouvernait la Poméranie. Les inimitiés qui l'avaient assiégé à Berlin le poursuivirent dans ce poste. Il fut cependant de nouveau appelé au ministère en 1815, après le succès de la campagne contre Bonaparte échappé de l'Ile d'Elbe : et on lui confia la rédaction de la constitution à donner à la Prusse. En 1819, il quitta ce ministère ; et depuis ce temps, il vécut dans ses terres et principalement à Steglitz près de Berlin jusqu'à sa mort, arrivée vers 1830. VAL. P.

BEYS (CHARLES DE), né à Paris, vers 1610, cultiva de bonne heure la poésie. A quatorze ans, il avait déjà composé un grand nombre de vers latins et français qui lui firent une réputation parmi les beaux-esprits. Scarron, qui en avait reçu des louanges, le comparait à Malherbe, et Colletet le vantait d'une manière encore plus exagérée. Les vers de Beys ne sont plus connus et recherchés que des curieux. Il travaillait peu, passait la plus grande partie de ses journées à table, où il suivait plus les inspirations de Bacchus que celles d'Apollon. Cette vie épicurienne n'empêcha pas qu'il ne fût soupçonné de se mêler des affaires du gouvernement, et on le mit à la Bastille, comme l'auteur de la *Miliade*, l'une des plus violentes satires qui aient paru contre le cardinal de Richelieu. Beys n'eut pas de peine à prouver son innocence ; et, rendu à la liberté, il reprit sa manière de vivre, ce qui altéra sa santé, au point qu'il perdit presque la vue, et mourut le 26 septembre 1659, âgé d'environ 40 ans. On a de lui trois tragi-comédies : *le Jaloux sans sujet*, 1635 ; *l'Hôpital des fous*, représentée en 1635 ; *Céline ou les Frères rivaux*, en 1636 ; une comédie intitulée *les Illustres Fous*, jouée 1652 ; un recueil de ses *Œuvres poétiques*, Paris, 1651, in-8° ; en tête est un poëme latin sur les victoires de Louis XIII, imprimé avec les *Triomphes de Louis le Juste*, 1649, in-fol., orné de gravures de Jean Valder, Liégeois. On croit que Beys eut part à *l'Amant libéral*, comédie de Guérin de Bouscal, et on lui attribue *la Comédie des Chansons*, Paris, 1640, in-12. Cette pièce est composée de couplets sur différents airs alors de mode ; et, suivant quelques auteurs, elle a donné

l'idée des pièces à vaudevilles. — Un autre BEYS (*Gilles*), imprimeur à Paris dans le 16e siècle, a le premier employé dans l'imprimerie les consonnes *j* et *v*, que le grammairien Ramus avait déjà distinguées. W—s.

BEYSSER (JEAN-MICHEL), né à Ribauvilliers (Alsace), en 1754, alla chercher fortune dans les Indes orientales, où il exerça les fonctions de chirurgien-major. Il entra plus tard au service de la Hollande, et obtint le grade de capitaine. Lorsque la révolution éclata, Beysser se trouvait à Lorient ; il fut fait major des dragons de cette ville, et dissipa les premiers rassemblements royalistes de la Bretagne. Il servit en 1793, sous le général la Bourdonnaye, comme général de brigade ; et les succès qu'il obtint contre les Vendéens, principalement au siége de Nantes, le firent nommer général en chef de l'armée des côtes de la Rochelle. Il se prononça d'abord contre le 31 mai, fut dénoncé par Hérault de Séchelles, et mis hors la loi ; mais s'étant rétracté, il fut rendu à ses fonctions. Le 9 septembre 1793, à la tête d'une colonne de la garnison de Mayence, il battit les Vendéens ; mais le 21 du même mois, il fut complétement défait et grièvement blessé. Une nouvelle déroute qu'il essuya le fit décréter d'accusation, et le 13 avril 1794, il fut condamné à mort, comme complice de Ronsin, d'Hébert, de Danton, etc. Après sa condamnation, il composa des couplets les chanta en marchant à l'échafaud, et mourut avec courage, à peine âgé de 40 ans. K.

BEYTS (le baron JOSEPH FRANÇOIS), né à Bruges, se distingua dès ses premières années par une grande force de conception et une aptitude marquée aux sciences mathématiques. Pour devenir alors quelque chose, il fallait aller à l'université de Louvain, qui cependant était bien déchue. Celui qui y obtenait la première place au concours de la faculté des arts, composée des *pédagogies du Porc, du Faucon, du Château et du Lys*, recevait des honneurs extraordinaires, pouvait parvenir à tout s'il se destinait à l'état ecclésiastique, et conservait jusqu'à la fin de sa vie le titre glorieux, mais assez peu chèrement acheté, de *primus*. Beyts obtint cet avantage en 1782, quoique B.-F. Bax l'ait omis dans son *Catalogus omnium primorum* (Malines, 1824, in-12). Il fut nommé substitut du procureur général au conseil de la Flandre autrichienne, puis conseiller pensionnaire et greffier en chef du magistrat de Bruges. La Belgique ayant été réunie à la France, Beyts continua d'exercer des fonctions administratives, et mérita par ses talents, son zèle et sa probité, d'être élu, en 1797, au conseil des cinq-cents comme représentant du département de la Lys. Dans cette assemblée il ne fit pas moins remarquer ses connaissances en législation que la sagesse de ses doctrines politiques. Un de ses premiers soins fut d'attirer l'attention de ses collègues sur l'instruction publique, et d'exciter leur intérêt en faveur des émigrés par l'effrayante peinture qu'il traça des effets de la terreur dans les départements du Haut et Bas-Rhin où 30,000 individus, forcés d'aller chercher un refuge au fond de la forêt Noire, n'avaient pu rentrer dans les délais prescrits. Une autre fois, il plaida avec énergie la cause des rentiers et des pensionnaires de l'État, et s'opposa à la réduction des intérêts qui leur étaient dus, déclarant que les plus beaux décrets de l'assemblée constituante étaient ceux des 17 juin, 18 juillet et 27 août, « qui avaient « mis la dette publique sous la sauve garde de la « loyauté française. » Plus tard, il s'éleva contre le projet de loi qui, en excluant des fonctions publiques les ci-devant nobles, flétrissait d'une exception injurieuse une classe entière de citoyens, et il proposa l'ajournement de la partie du projet de Chollet, laquelle tendait à exiger de tout homme qui avait été prêtre un serment spécial. En d'autres circonstances il se montra l'ennemi des mesures de police et le zélé défenseur de la liberté individuelle. Mais, si l'on en croit Beffroy de Reigny, « au 18 fructidor « il sut conserver sa place, moyennant quelques dia- « tribes contre les nobles, qui ne coûtèrent rien à « son talent, mais qui durent coûter quelque chose « à sa conscience. » (*Dictionnaire des hommes et des choses.*) Lorsque le 18 brumaire eut changé le gouvernement de la France, Beyts, accusé d'avoir voulu s'opposer au succès de cette journée, fut contraint de s'éloigner de Paris ; mais au bout de quelque temps il obtint la levée de la mise en surveillance à laquelle il avait été soumis. Il s'était en effet borné, candide légiste, à invoquer le texte de la loi, puis, comme la plupart de ses collègues, il avait sauté bravement par une des fenêtres du château de St-Cloud. Le premier consul, qui l'appréciait et devinait la portée de son opposition, le nomma préfet du département de Loir-et-Cher. Mais, comme son penchant et la nature de ses premières occupations le rappelaient vers une carrière différente, Beyts demanda et obtint la place de commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Bruxelles, place qui, aussitôt après la nouvelle organisation judiciaire, fut transformée en celle de procureur général impérial. En 1804, il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur, distinction dont on était encore avare. Vers la fin de 1810, il partit pour la Haye comme procureur général près la cour impériale établie en cette ville. L'invincible et naturelle aversion des Hollandais pour les créatures d'un gouvernement qui voulait anéantir leur nationalité lui rendit le séjour de ce pays peu agréable, et lui fit désirer de retourner dans sa patrie, vœu qui fut accompli en avril 1811, par sa nomination à la place de premier président de la cour impériale de Bruxelles. Il portait alors les titres de baron et de commandant de la Légion d'honneur. On se rappelle l'affaire déplorable du maire d'Anvers, dont la sentence d'acquittement fut cassée par un sénatus-consulte. Le préfet des Deux-Nèthes, d'Argenson, eut alors le courage de résister aux injonctions du ministre de la justice et du conseil d'État ; Beyts, plus souple, rédigea le nouvel acte d'accusation selon les vues du pouvoir. En 1813, il reçut une mission non moins épineuse, et fut chargé de présider la *cour spéciale* formée à Hambourg par suite des troubles qui avaient éclaté dans les villes

hanséatiques. Ces fonctions rigoureuses, qu'il exerça jusqu'en 1814, il s'appliqua à les adoucir autant qu'il dépendait de lui; cependant il en fut en quelque sorte puni par l'oubli où on le laissa depuis cette époque. Pour se consoler de la perte de ses emplois, il se livra avec une ardeur infatigable aux études les plus diverses et les plus abstraites. La révolution de 1830 trouva en lui un partisan chaleureux, et satisfit des ressentiments personnels que l'homme le moins passionné ne sait pas toujours étouffer. Appelé au congrès, il vota *l'exclusion des Nassau*, et fit ensuite partie du sénat, où son talent parut l'avoir abandonné. Des idées confuses, une jovialité déplacée, de l'érudition de collége, voilà ce qu'on gémit de trouver dans la plupart de ses discours. Mais l'âge avait affaibli sa tête, et, par une longue inaction, il était devenu presque étranger aux affaires publiques. Il mourut au commencement de l'année 1832. Ses manuscrits, achetés pour la bibliothèque de Bourgogne, sont des recueils de notes et de dissertations sur l'astronomie, la physique et le système planétaire. Parmi ses essais, qui occupent les numéros 1286-1292 du catalogue de sa bibliothèque, il en est un intitulé *Manethon restitué*, et un autre, *Histoire ancienne et critique de l'ouvrage* (de M. de Grave) *qui a pour titre : la République des Champs-Elysées*. Il avait conçu, en 1813, et fait exécuter à Paris, en 1823, un globe céleste destiné à vérifier les dates et à constater ou à combattre la haute antiquité des monuments sur lesquels l'histoire écrite des nations manque de renseignements suffisants. Le premier supplément à la *Galerie des contemporains*, Bruxelles, 1829, t. 9, p. 63, en offre une description fournie par l'inventeur lui-même. Il avait été inspecteur général des écoles de droit, spécialement chargé de celles de Bruxelles, de Strasbourg et de Coblentz, et chancelier de la troisième cohorte de la Légion d'honneur. Nous ne connaissons rien d'imprimé de sa façon, excepté un discours français, prononcé le 25 mars 1806, lors de l'installation de l'école spéciale de droit à Bruxelles, et inséré dans le procès-verbal de cette cérémonie, Bruxelles, 1806, in-4°; plus deux discours latins, prononcés en 1810 et en 1813, Bruxelles, 1813, 10 et 14 p. in-4°. Ils se terminent également par le cri officiel de *Vive l'empereur!* et sont surtout destinés à protester de l'admiration et du dévouement de l'orateur pour la personne sacrée *du héros du* 19e *siècle*. — *Pierre* BEYTS, frère du précédent, fut professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de l'Escaut. On a de lui : *Discours inaugural sur les progrès récemment faits dans les sciences physiques et chimiques, sur les avantages de la nouvelle méthode d'enseigner ces sciences*, etc. Bruxelles, an 10 (1802), 57 p. in-12. *Voy.* le *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. 3, p. 136-140. R—G.

BÉZBORODKO. *Voyez* BESBORODKO.

BÈZE (THÉODORE DE), naquit à Vézelay, petite ville de la Bourgogne, le 24 juin 1519, et passa à Paris les premières années de sa vie, chez son oncle, Nicolas de Bèze, conseiller au parlement, qui l'envoya à Orléans, avant l'âge de dix ans, pour faire ses études (1). Il eut pour maître Melchior Volmar, homme très-savant, surtout dans les lettres grecques, et l'un des premiers par qui les idées de la réforme furent apportées en France. Volmar ayant quitté Orléans pour aller remplir à Bourges une chaire de professeur, Théodore de Bèze l'y suivit et y demeura avec lui jusqu'en 1535. Il n'avait alors que seize ans et avait déjà fait de grands progrès dans les lettres et dans les langues anciennes. Il retourna à Orléans pour étudier en droit, et y reçut des grades en 1539. Il employa ces quatre années bien moins à des études sérieuses qu'à la culture des lettres, et surtout de la poésie latine. Ce fut dans cet intervalle qu'il composa la plupart des pièces dont il forma quelques années après un recueil, sous le titre de *Poemata juvenilia*. De retour à Paris, il fut pourvu du prieuré de Lonjumeau et d'un autre bénéfice. Un de ses oncles, qui possédait une riche abbaye, était aussi dans l'intention de la lui résigner. Bèze jouissant ainsi d'un revenu considérable, qui devait encore s'accroître, joignait aux agréments de la jeunesse et de la figure, la réputation de bel esprit : il ne profita de ses avantages que pour se livrer mieux à toutes les dissipations. Il raconte lui-même comment ses amis et ses parents le pressaient de choisir un autre genre de vie, et de prendre un état qui aurait pu le conduire à des emplois considérables ; mais il était retenu par la force des habitudes et par l'attrait des voluptés. Quoiqu'il possédât des bénéfices, il ne s'était point engagé dans les ordres. Il passa ainsi neuf ans, professant une grande liberté dans ses mœurs, bien plus que dans ses opinions; et sans aucune relation avec les hommes qui, déjà en très-grand nombre, avaient embrassé la réforme. Attaché depuis longtemps à une femme d'une naissance très-inférieure, mais à qui il avait promis secrètement de l'épouser, il était arrêté par les inconvénients d'une alliance peu honorable, et surtout par la crainte de perdre le revenu de ses bénéfices. Enfin, en 1548, à la suite d'une maladie grave, il sortit de cet état d'irrésolution, et abandonna ses bénéfices, ses espérances et sa famille, pour se rendre à Genève, où il épousa cette femme, aux instances de laquelle il résistait depuis quatre ans. Il embrassa en même temps la religion réformée, et « abjura, comme il le dit, la « papauté, ainsi qu'il l'avait voué à Dieu, depuis « l'âge de seize ans. » On a vu quelles circonstances

(1) Le vrai nom de sa famille était *Besze* et non pas *Besje*, ainsi que le dit Ménage dans l'*Anti-Baillet*. La preuve s'en tire de la dédicace de l'*Historiæ universalis Epitome*, offerte en 1521 par J. Lazjard à *Nicolas de Besze*, oncle de Theodore, et des épitaphes que celui-ci avait faites lui-même pour ce personnage, et qu'on voyait à l'église St-Côme à Paris. L'épitaphe française, rapportée avec la grecque, par la Monnoie, dans le *Ménagiana*, contient ces vers :

De Besze eut nom, nom d'antique maison,
Qui, nonobstant mainte forte saison,
Et la fureur de guerre continue,
En son honneur s'est toujours maintenue,
Et qu'ainsi soit, Bourgogne te dira
Tout le surplus que ma plume taira. B—e.

lui firent accomplir ce vœu si longtemps et si complétement oublié. Il s'arrêta fort peu à Genève, et alla trouver à Tubingen son ancien maître Volmar, pour qui il avait conservé beaucoup d'attachement. Il lui avait dédié, quelques mois auparavant, la première édition de ses poésies. Bèze fut nommé, l'année suivante, professeur de langue grecque à Lausanne. Il y passa près de dix ans, pendant lesquelles il publia quelques ouvrages qui étendirent sa réputation. Sa tragédie française d'*Abraham sacrifiant* fut traduite en latin et répandue partout. Pasquier dit qu'elle lui faisait tomber les larmes des yeux. Cet éloge étonnera beaucoup quiconque voudrait essayer de la lire à présent. Il fit imprimer, en 1556, sa version du Nouveau Testament, dont il donna depuis un grand nombre d'autres éditions, avec beaucoup de changements; mais de tous les ouvrages de Bèze, pendant son séjour à Lausanne, le plus remarquable est, sans contredit, son petit traité intitulé : *de Hæreticis a civili magistratu puniendis*. C'est une apologie du jugement et du supplice de Servet, condamné au bûcher, comme hérétique, par les magistrats de Genève, le 17 octobre 1553. Dans un écrit publié à cette occasion par Séb. Castalio, peu de temps après la mort de Servet, on avait recherché s'il était juste, ou même avantageux, de punir de mort les hérétiques : *Quo iure quove fructu hæretici gladio puniendi?* C'est à cette dissertation que Bèze répond. Il plaide avec d'assez mauvais arguments la cause de l'intolérance; mais il est curieux de voir comment il établit et soutient cette doctrine. Il paraît qu'effrayés eux-mêmes du progrès que faisait l'esprit d'examen qu'ils avaient introduit dans les matières de religion, les réformateurs s'efforçaient, de tout leur pouvoir, de lui prescrire des bornes. Tout ce qu'ils n'avaient pas attaqué, ils voulaient qu'on le regardât comme inviolable. Élever une question nouvelle, c'était menacer l'Église et la religion d'une subversion totale, c'était détruire les choses indispensables au salut. Pour mettre la religion et l'Église à l'abri de ces dangers, les princes et les magistrats ne pouvaient déployer assez de sévérité et de supplices contre les novateurs, parce qu'aucune entreprise ne trouble autant le repos des sociétés que l'hérésie et l'irréligion. Les exemples tirés de l'Écriture, les textes de St. Paul, les constitutions de quelques empereurs romains, sont cités pour établir les devoirs des puissances civiles contre les hérétiques, et Bèze en tourmente le sens pour qu'ils ne signifient que ce qu'il veut. Du reste, en remettant le glaive aux magistrats civils, en les pressant, au nom de Dieu et de la religion, de s'en servir contre les hérétiques et les amis des nouveautés, il fait de ces magistrats les instruments presque passifs des pasteurs et des théologiens. C'est à ceux-là qu'appartient le jugement de la doctrine; en sorte que l'autorité temporelle a bien le droit de mort contre les hérétiques, mais elle ne peut l'exercer qu'après le jugement et sur la dénonciation des pasteurs. Telle est à peu près la substance du livre de Bèze. Le succès qu'il obtint alors, l'opinion de Melanchthon, et la déclaration des principales Églises de Suisse sur le supplice de Servet, attestent suffisamment que Bèze ne fit qu'exprimer les sentiments et la doctrine des hommes les plus importants de son parti. C'était en déguisant son nom, c'était avec des ménagements timides, et seulement sous l'apparence du doute, que l'auteur de la première dissertation avait parlé pour la tolérance, tandis que Bèze, en lui répondant avec hauteur et dureté, s'honorait d'attacher son nom à la défense des principes qu'il croyait incontestablement les plus justes et les plus conformes à l'intérêt de la religion. Ainsi, dès les premiers moments, les chefs des réformés refusèrent aux autres la liberté de discussion qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Ils appelèrent hérétiques et blasphémateurs tous ceux qui essayaient de porter plus loin qu'eux les entreprises contre les vérités reçues, et soutinrent fort bien que, si l'on ne s'arrêtait dans la route qu'ils avaient ouverte, la religion serait bientôt attaquée jusque dans ses premiers fondements. Il est possible que cette doctrine d'intolérance et la terreur des supplices aient retardé le mouvement donné alors vers toutes les innovations et préservé la religion de quelques-unes des entreprises qu'elle avait à redouter; mais il n'en est pas moins vrai que cette conduite et cette doctrine manquaient encore plus de politique que de justice. Bèze fit un voyage, en 1558, pour solliciter l'intercession de quelques princes d'Allemagne auprès du roi de France, en faveur des protestants de ce royaume, qui étaient alors vivement persécutés. L'année suivante, il quitta Lausanne pour venir s'établir à Genève, et y fut reçu bourgeois, à la sollicitation de Calvin. On cherchait dans cette petite république tous les moyens de perfectionner les études et de répandre le goût des sciences. Une académie venait d'être formée; Calvin refusa le titre de recteur pour lui-même; il voulut que Théodore de Bèze fût élu à cette place, et il s'engagea à se charger en même temps de l'enseignement de la théologie. A cette époque, les grands du royaume qui avaient embrassé la réforme, sentant qu'ils avaient besoin de l'appui d'un souverain, jetèrent les yeux sur Bèze pour convertir le roi de Navarre et conférer avec lui sur des choses importantes. Sa mission obtint un succès complet; la réforme fut prêchée publiquement à Nérac, où résidaient Antoine de Bourbon et Jeanne de Navarre. Un temple y fut bâti, et l'esprit de prosélytisme, on pourrait dire d'intolérance, fut poussé à tel point que, dans le courant de l'année suivante, 1560, la reine de Navarre ordonna la démolition de toutes les églises et de tous les monastères de Nérac. Théodore demeura dans cette ville jusqu'au commencement de 1561, où il fut appelé au colloque de Poissy. Cette conférence solennelle, dans laquelle on avait réuni les plus célèbres docteurs des deux communions, pour s'entendre et faire cesser les divisions, se termina sans produire aucun des heureux effets qu'on en attendait. On y montra des deux côtés peu de dispositions conciliantes, et Bèze, qui y joua un des principaux rôles, fut plutôt rhéteur que théologien. Ou-

bliant le respect dû à une assemblée dans laquelle se trouvaient le roi, la reine mère et tous les princes du sang, il employa, sur la présence réelle, des expressions inconvenantes qui soulevèrent contre lui tous les catholiques, et contribuèrent à envenimer la dispute et à rendre inutiles toutes les intentions de paix. Il ne retourna point alors à Genève, et fut retenu en France par le roi de Navarre et le prince de Condé. L'édit de janvier 1562 ayant permis aux réformés l'exercice de leur culte, Bèze prêcha souvent à Paris, et se distingua, dans toutes les occasions, par un grand zèle et beaucoup d'attachement à son parti. La guerre civile recommença, et Bèze se trouva à la bataille de Dreux, où les protestants furent vaincus, et le prince de Condé fait prisonnier. Il ne cessa ensuite de prendre une grande part aux affaires des protestants jusqu'à la paix de 1563. Ce fut alors seulement qu'il retourna prendre sa place dans l'académie de Genève. Calvin étant mort en 1564, Théodore de Bèze succéda à tous les emplois de son ami et de son maître, et fut dès lors regardé comme le chef des réformés, en France comme à Genève. Des affaires de famille l'appelèrent à Vézelay en 1568. De retour à Genève, peu de mois après, il ne revint en France qu'en 1570, pour le synode de la Rochelle. Sur la demande de la reine de Navarre et de l'amiral de Coligni, le conseil de Genève permit à Bèze de s'y rendre. L'honneur de présider cette assemblée générale de toutes les Églises réformées de France lui fut unanimement déféré. Bèze fut encore plusieurs fois obligé d'abandonner pour quelques moments les fonctions qu'il remplissait dans l'académie de Genève. Il fut employé à une négociation importante en Allemagne, dans l'année 1574, et assista, à différentes époques, à des conférences tenues en Suisse ou en Allemagne, pour l'éclaircissement de quelques points de doctrine (1). Il perdit sa femme en 1588, et, quoique âgé de soixante-dix ans, se remaria peu de mois après avec une jeune personne qu'il appelait sa *Sunamite*. On a même dit, sans fondement, qu'il s'était marié trois fois. Il avait conservé jusqu'au delà de quatre-vingts ans une grande activité d'esprit et une santé robuste, et ne discontinua ses leçons qu'en 1600. Il vécut encore cinq années, affaibli par l'âge et les infirmités, mais toujours plein de zèle et de dévouement pour son parti, et le servant encore par ses conseils. Il mourut le 13 octobre 1605. Théodore de Bèze est un des hommes dont la réputation a été le plus souvent et le plus vivement attaquée, et il n'était guère possible que cela ne fût pas ainsi. A peine eut-il embrassé la religion réformée, qu'il se mêla à toutes les controverses et à toutes les disputes. Il écrivit sans cesse contre les catholiques, contre les luthériens, contre tous ceux enfin dont l'opinion s'éloignait en quelque chose de la doctrine, ou même de l'intérêt de son maître Calvin. Un écrivain polémique doit nécessairement, dans tous les temps, être exposé à recevoir et à rendre beaucoup d'injures ; mais dans le siècle de Bèze les injures étaient plus outrageantes, le ton des disputes plus grossier, les haines plus ardentes, surtout dans les querelles religieuses. Bèze, dont les premiers écrits offraient tant de prise aux plus justes reproches, fut sans cesse harcelé par les accusations de ses adversaires. Au tort d'avoir embrassé un genre d'écrire dont le souvenir de ses premières années et la publication de ses *Juvenilia* auraient dû le tenir éloigné, il joignit celui de mêler trop souvent à ses écrits polémiques une plaisanterie grossière et bouffonne. Ce reproche lui a été fait, même par les écrivains de la religion réformée. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été extrêmement maltraité par ceux qu'il irritait par ses railleries, et auxquels il avait fourni des armes contre lui. Il serait absolument sans intérêt d'examiner jusqu'à quel point il a été calomnié, et ce qu'il faut retrancher des reproches faits à ses mœurs, et des interprétations infâmes données à quelques-unes de ses poésies ; mais une accusation plus grave s'est élevée contre lui. Poltrot, qui assassina le duc de Guise devant Orléans, déclara, dans ses premiers interrogatoires, qu'il avait été poussé à ce crime par Théodore de Bèze. Cette imputation paraît sans aucune vraisemblance ; Poltrot rétracta bientôt sa déclaration, et persista jusqu'à la mort à décharger Théodore de Bèze. Aussi, son premier témoignage, constamment démenti par lui-même, n'a-t-il trouvé que peu de personnes disposées à le croire. Bossuet, quoique très-sévère dans le jugement qu'il porte de Bèze, et quoique porté, sur la seule déposition de Poltrot, à imputer à l'amiral de Coligni une assez grande part dans le meurtre du duc de Guise, n'accuse Bèze d'aucune complicité directe. Il lui reproche seulement, à cette occasion, ses prêches séditieux, la joie qu'il fit éclater, ainsi que tout son parti, à la mort du duc de Guise, et le soin qu'il prit pour donner à un assassinat la couleur d'une action inspirée. On a aussi reproché à Bèze d'avoir excité, dans plusieurs occasions, les protestants de France à prendre les armes, et d'avoir été la trompette de nos guerres civiles. Sans doute, dans ses relations avec les chefs des réformés, pendant les guerres qui remplirent les commencements du règne de Charles IX, il montra peu de modération et d'envie de concilier les esprits ; sans doute il perdit trop souvent de vue ce qu'il avait dit lui-même dans sa protestation au roi de Navarre, « que c'est à l'Église de Dieu à endurer les coups, et non à en donner, et que c'est « une enclume sur laquelle beaucoup de marteaux « doivent s'user. » Cette belle sentence n'était, dans la bouche du disciple de Calvin, qu'une vaine figure de rhétorique. A peine son parti se trouva-t-il plus fort par la faiblesse du gouvernement et par le mécontentement des plus grands personnages de l'État, que Bèze devint, par ses sermons, l'instigateur le plus ardent de la guerre. Il avoue lui-même, dans son

(1) Marsollier, *Vie de St. François de Sales* (Paris, 1700, in-4°), nous apprend que ce saint évêque eut plusieurs conférences avec Bèze qui lui avoua qu'on pouvait faire son salut dans l'Eglise romaine. Il lui montra un bref du pape, par lequel sa sainteté lui offrait une retraite honorable, 4,000 écus d'or de pension, et une très-forte somme pour ses meubles et ses livres. Tant la cour de Rome attachait d'importance à sa conversion!

Histoire ecclésiastique, qu'il excita alors les gens de toute qualité, professant l'Evangile, à soutenir la cause des pauvres oppressés, par tous les moyens à eux possibles. Cette doctrine de la résistance à l'oppression par tous les moyens, cette ardeur de prêcher la guerre à tous ceux qui professaient l'Evangile, qui est une loi de paix, ne s'accordaient guère avec le véritable esprit de la religion ; mais on aurait tort de regarder les guerres de cette époque comme ayant eu pour cause unique, ou même principale, le besoin qu'eurent les réformés de se défendre, ou le désir qu'avaient leurs ministres d'étendre leur nouvelle religion. Il faut se souvenir que tous les bons esprits d'alors convenaient qu'il y avait là plus de *malcontentement que de huguenoterie*. Il serait donc injuste de considérer Bèze et les autres prédicateurs ou écrivains de son parti comme les artisans de nos discordes. Il est beaucoup plus probable que, même sans l'influence de leurs conseils et sans aucun motif tiré de la religion, la rivalité des Guises et des princes du sang aurait produit à peu près les mêmes résultats. Ainsi, sans disculper Bèze d'avoir pris à nos troubles plus de part qu'il ne convenait à un ministre de l'Évangile, on peut affirmer qu'il n'en fut point une des causes principales. Ce même Poltrot, qui avait accusé Théodore de Bèze, accusa aussi l'amiral de Coligni, dont la renommée n'en a reçu aucune atteinte. Son témoignage ne mérite donc aucune foi, et il n'est rendu probable par aucune circonstance. Aussi, quoique répété par les ennemis de Théodore de Bèze, ce reproche ne paraît avoir obtenu aucune créance parmi ses contemporains. Son caractère s'était fort adouci dans ses dernières années ; et lorsqu'il eut le bonheur de voir Henri IV, en 1599, dans un village de Savoie, près de Genève, ce prince lui ayant demandé ce qu'il pouvait faire pour lui, Bèze n'exprima qu'un seul vœu, celui de voir la France entièrement pacifiée. Son testament respire partout le même sentiment, mêlé au souvenir et au regret de ses fautes. Bèze fut un écrivain élégant et un littérateur très-savant. Sa longue vie et l'enthousiasme qu'il inspira à ses partisans le firent appeler le *Phénix de son siècle*. Comme théologien, controversiste, et, dans plusieurs occasions, comme négociateur, il montra beaucoup d'art et un dévouement sans bornes à son parti. Ses écrits nombreux sont presque oubliés, et l'on ne chante même plus dans les églises réformées sa traduction en vers français des Psaumes de David, qui avait été commencée par Marot ; mais son meilleur titre à la gloire, celui qui doit lui assurer la reconnaissance de tous les amis des lettres et des sciences, c'est l'heureuse direction qu'il a donnée, pendant quarante ans, à toutes les études, dans l'académie de Genève, dont il fut, comme on l'a vu, le premier recteur en 1559. Le malheur des temps ayant obligé le conseil de Genève de supprimer deux chaires de professeurs, dont on ne pouvait payer le traitement, Bèze, âgé de plus de soixante-dix ans, et sans négliger aucun de ses autres travaux, suppléa les professeurs supprimés, et donna des leçons pendant plus de deux années. Quand on songe au nombre d'hommes illustres ou utiles que l'académie de Genève a produits pendant les deux derniers siècles, et à la renommée qu'ont procurée à cette petite cité ses institutions, ses lumières, et les succès de l'enseignement qu'on y reçoit, on ne peut se défendre d'un sentiment vif d'estime et de reconnaissance pour Théodore de Bèze. Il fut le véritable fondateur de cette académie, lui donna des règlements, et légua à ses successeurs la tradition et les exemples dont l'utilité se fait encore sentir. Si l'on considère Théodore de Bèze sous ce point de vue, on sera plus disposé à lui pardonner les torts de sa jeunesse et ceux de l'esprit de parti. On lira avec plaisir l'article que Bayle lui a consacré dans son *Dictionnaire* : il est en partie tiré de sa vie, écrite en latin par Ant. de la Faye. Noël Taillepied, Bolsec et un docteur de Sorbonne nommé Laingé ou Laingeus, ont aussi écrit la vie de ce réformateur. Le nombre de ses ouvrages est si grand que nous croyons devoir nous contenter d'en indiquer les principaux : 1° *Poemata juvenilia*, Paris, Conrad Badius, 1548, petit in-8°, *ad insigne Capitis mortui*, sans date, in-16 (1). Les éditions de 1569, in-8°, 1576, in-8°, et 1597, in-4°, ne contiennent qu'une partie des *Juvenilia*. On en a retranché toutes les poésies érotiques et licencieuses. L'édition de 1597 a été réimprimée à Genève en 1599, in-16. On y a joint la traduction en vers du *Cantique des cantiques*. Les *Juvenilia* de Bèze ont été réimprimés avec les poésies de Muret et de Jean Second, sous le titre d'*Amœnitates poeticæ*, Paris, Barbou, 1757, in-12 ; et augmentées des *Juvenilia* de Joachim du Bellay et de la *Pancharis* de Bonnefons, Leyde (Paris, Barbou), 1799, in-12. 2° Tragédie française du *Sacrifice d'Abraham*, Lausanne, 1550, in-8° ; Paris, 1553, in-8° ; Middelbourg, 1701, in-8°, et à la suite des *Juvenilia*, dans l'édition de 1576. Il y en a plusieurs autres éditions. Cette pièce, écrite en vers français, n'est pas faite pour donner une haute opinion du talent de Bèze pour la poésie française ; elle a été traduite en latin sous le titre de : *Abraham sacrificans*. 3° *Confessio christianæ fidei, cum papisticis, hæresibus, ex typ. J. Bonæfidei*, Genève, 1560 et 1595, in-8°. 4° *De Hæreticis a civili magistratu puniendis* ; *sub Oliva Rob. Stephani*, 1554, in-8°, édition originale, traduite en français par Nicolas Colladon, sous le titre de *Traité de l'autorité du magistrat en la punition des hérétiques*, Genève, 1560, in-8°. Cette traduction est plus recherchée que l'original. 5° *Comédie du Pape malade par Thrasibule Phénice*, Genève, 1561, in-8° ; 1584, in-16. On en trouve un extrait dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* par la Vallière. 7° *Traduction en vers français des Psaumes omis par Marot*, Lyon, J. de Tournes, 1563, in-4° ; réimprimée un grand nombre de fois, avec la traduction de Marot, dans les livres à l'usage de l'É-

(1) On réunit quelquefois à cette édition les *Epicidia*, recueil de vers hébreux, grecs et latins, composés en l'honneur de Théodore de Bèze, Genève, Chouet, 1606, in-4°. Cn—s.

glise protestante. 7° *Histoire de la Mappemonde papistique, par Frangidelphe Escorche-Messes*, imprimée à Luce-Nouvelle (Genève), 1567, in-4°. 8° Le *Réveil-Matin des François et de leurs voisins, par Eusèbe Philadelphe*, Edimbourg, 1574, in-8°. 9° *De peste Quæstiones duæ explicatæ : una sitne contagiosa? altera an et quatenus sit christianis per secessionem vitanda?* Genève, 1579, in-8° de 55 p.; Leyde, 1636, in-12. Cet ouvrage est l'un des plus rares de Bèze. 10° *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France depuis l'an 1521 jusqu'en 1563*, Anvers (Genève), 1580, 3 vol. in-8°. 11° *Icones, id est veræ Imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium*, Genève, 1580, in-4°; traduit en français par Simon Goulart, sous le titre de *Vrais Pourtraits des Hommes illustres en piété et en doctrine, etc.*; *plus quarante-quatre emblèmes chrétiens*, Genève, 1581, in-4°. 12° *Tractatio de repudiis et divortiis; accedit tractatus de polygamia*, Genève, 1590, in-8°. 13° *Epistola magistri Passavantii ad Petrum Lysetum* (1). 14° Traduction du Nouveau Testament, imprimée un grand nombre de fois. La meilleure édition est celle de Cambridge, 1642, in-fol. Bèze a eu part à la traduction de la Bible, corrigée sur l'hébreu et sur le grec, par les pasteurs de l'Église de Genève, 1588, in-fol. Nous remarquerons que, dans un *Dictionnaire*, on a attribué à Théodore de Bèze une tragédie de *Caton le Censeur*, et que cependant on n'a de lui, sous ce titre, qu'une pièce de vers latins imprimée avec ses *Juvenilia*. B—E p.

BÈZE (le Père DE), jésuite français, missionnaire aux Indes, sur la fin du 17e siècle, y a fait un grand nombre d'observations sur la physique, l'histoire naturelle et la botanique; elles sont contenues dans l'ouvrage qui a pour titre : *Observations de physique et de mathématiques, envoyées des Indes à l'académie des sciences par les pères jésuites*, Paris, 1692, in-4°; insérées dans les *Mémoires de l'académie*, de 1666 à 1699, t. 4. Celles du P. de Bèze, qui concernent la botanique, sont réunies sous ce titre : *Descriptions de quelques arbres et de quelques plantes de Malaque*, avec des annotations du P. Gouye, jésuite. D—P—s.

BEZIERS (MICHEL). *Voyez* BESIERS.

BEZONS (CLAUDE-BAZIN, seigneur DE), conseiller d'État ordinaire, membre de l'Académie française, naquit à Paris, en 1617. A l'âge de vingt-deux ans il fut pourvu d'une charge d'avocat général au grand conseil. Nommé intendant du Languedoc, il en exerça les fonctions vingt ans, avec beaucoup d'habileté. De retour à Paris, en 1673, il reprit son service ordinaire de conseiller d'État, jusqu'à sa mort arrivée le 20 mars 1684. Il avait remplacé à l'Académie française, le 3 février 1643, le chancelier Séguier, devenu protecteur de cette compagnie. Il fut le premier qui, à l'exemple de Patru, prononça un discours de réception. Dans sa harangue (1) il fut beaucoup plus simple que son modèle. On y trouve néanmoins le germe de tous les lieux communs qui ont été débités depuis en pareille circonstance. On a de lui : 1° *Discours sur le traité de Prague fait, le 30-20 mai 1635, entre l'Empereur et le duc de Saxe, translaté du latin* (2) *et augmenté des articles mêmes du traité*, Paris, 1637, in-8° de 182 p. Cet écrit, composé par le jurisconsulte Jean Stella, déguisé sous le nom de Juste Astérius, « représente clairement les desseins « et artifices de la maison d'Autriche et la simplicité « des Saxons. » Les continuateurs de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong (t. 3, p. 8, n° 29,246) n'en ont connu ni l'auteur ni le traducteur (3). *Discours prononcés en 1668, aux états de Carcassonne*, comme intendant de la province de Languedoc. Bezons eut quatre fils dont l'aîné, d'abord conseiller au parlement de Metz, mourut intendant de Bordeaux. Le second devint maréchal de France. (*Voy.* l'art. suiv.) Le troisième, chevalier de Malte, périt sur le vaisseau *le Conquérant*, en 1679. Le dernier, *Armand Bazin* DE BEZONS, né en 1655, agent général du clergé, successivement évêque d'Aire, archevêque de Bordeaux et ensuite de Rouen, fut député aux assemblées générales du clergé qui se tinrent de 1685 à 1715. Après la mort de Louis XIV, il fit partie du conseil de régence, et fut chargé de la direction des économats. Il mourut le 8 octobre 1721, dans son château de Gaillon. On a de lui des *Ordonnances synodales du diocèse de Bordeaux*, Bordeaux, 1704, in-8°, et le *Procès-verbal de l'assemblée du clergé tenue en 1685 à St-Germain-en-Laye*, qu'il publia, en qualité de secrétaire, avec Claude Hennequin, Paris, 1690, in-fol. L—M—X.

BEZONS (JACQUES-BAZIN DE), fils du précédent, entra dans la carrière militaire, et servait à l'âge de vingt-deux ans, en Portugal, sous le maréchal de Schomberg, l'an 1667. L'année suivante, il accompagna le duc de la Feuillade à l'expédition de Candie. Devenu capitaine de cuirassiers, il se trouva, en 1671, au passage du Rhin, et en 1674, à la bataille de Senef, où il fut blessé grièvement. Fait brigadier en 1688, il commanda en 1692 le corps de réserve, sous les ordres du duc d'Orléans, à la bataille de Steinkerque. A celle de Nerwinde, on le chargea du même commandement, et il fut toujours en activité jusqu'à la paix de Riswick, en 1697. Le roi récompensa alors ses services par le gouvernement de Gravelines. En 1701, il eut ordre d'aller combattre en Allemagne, sous le maré-

(1) Cette pièce singulière, en latin macaronique, est dirigée contre Pierre Lizet (*voy.* ce nom), président au parlement de Paris et depuis abbé de St-Victor, qui avait montré beaucoup de zèle contre les religionnaires. Elle se trouve à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum* (Londres, 1710 et 1742), et à la fin de l'*Anti-Choppinus*, édition de 1593. Sallangre, qui l'a réimprimée avec des notes de le Duchat, en a fait l'histoire et l'analyse, dans les *Mémoires de littérature*, t. 1er, p. 320-339; t. 2, p. 102-199. — Il y a neuf lettres de Théodore de Bèze à Thomas Tilius dans les *Illustrium et clarorum virorum Epistolæ selectiores*, Leyde, Elzevir, 1617, in-8°. R—G.

(1) *Recueil des harangues prononcées par messieurs de l'Académie françoise*, Paris, Coignard, 1698, in-4°, p. 4.

(2) L'original latin a pour titre : *Deploratio pacis germanicæ, sive dissertatio de pace Pragensi, inita anno 1635*, Paris, 1636, in-fol.

(3) Cependant Pellisson, dans sa *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, fait Bezons auteur de cette traduction, à *laquelle*, dit-il, *il n'a point mis son nom*. V—ve.

chal de Villeroi. La même année, il passa en Italie, et se trouva au combat de Chiari. En 1702, il devint lieutenant général, et fit la guerre sous le duc de Vendôme. Il l'accompagna, entre autres, à la bataille de Luzzara et au siége de Governolo. Le commandement de Mantoue et celui de l'armée du Pô inférieur lui furent confiés pendant que le duc de Vendôme passait en Piémont. En 1704, Bezons se trouva au passage du Pô, aux siéges de Verceil, d'Ivrée et de Verrüe. La grand'croix de l'ordre de St-Louis fut la même année accordée à sa valeur. Il reçut, en 1708, le gouvernement de la ville et de la citadelle de Cambray, et alla servir en Espagne, sous le duc d'Orléans : il assista à la prise de Tortose. Nommé maréchal de France en 1709, il fut envoyé de nouveau en Espagne; mais ses talents et ses efforts n'empêchèrent pas le général des impériaux, Stahremberg, de prendre Balaguer. Le maréchal de Bezons fut chargé, en 1711, du commandement de l'armée française en Allemagne, conjointement avec le maréchal d'Harcourt; mais cette campagne ne fut signalée par aucun événement remarquable. En 1722, il fut un des quatre cordons bleus nommés pour les offrandes à Reims, au sacre du roi Louis XV. Il était membre du conseil de régence. Il termina sa carrière longue et honorée le 22 mai 1733, à l'âge de 88 ans. Il eut un frère, archevêque de Rouen, auquel il persuada de permettre que le scandaleux abbé Dubois fût ordonné dans son diocèse. S—y.

BÉZOUT (Étienne), né à Nemours, le 31 mars 1730. Obligé, par son peu de fortune, de donner des leçons particulières de mathématiques, il en cultiva les parties élevées avec une persévérance et un succès auxquels s'opposent assez ordinairement la fatigue et le dégoût que ce pénible métier cause aux jeunes gens dont il est la seule ressource. Bézout se fit connaître de bonne heure de l'académie des sciences par plusieurs mémoires (1); elle l'admit dans son sein en 1758, et il fut placé en 1763, par le duc de Choiseul, à la tête de l'instruction de la marine royale, comme examinateur des gardes du pavillon et de la marine. Il composa pour ces jeunes officiers un cours complet de mathématiques qui fit époque dans ce genre d'ouvrages, soit par sa clarté, soit par le degré d'élévation où la science s'y trouvait portée. Dans un grand nombre de notes, distinguées du corps de l'ouvrage par un caractère plus petit, l'auteur aborde les questions les plus difficiles : la résolution littérale des équations algébriques par une méthode uniforme, déduite de recherches profondes qu'il avait communiquées à l'académie des sciences; la solution du problème des cordes vibrantes, à la vérité dans l'hypothèse de Taylor; une esquisse de la solution de celui du mouvement de rotation des corps, de l'équilibre des corps flottants et de leurs oscillations, et d'autres problèmes que présente la théorie de la construction et de la manœuvre des vaisseaux. C'était sans doute alors une intéressante nouveauté que la réunion de toutes ces matières dans un cours élémentaire. On lui a reproché, avec raison, d'avoir commis quelques fautes contre l'exactitude, et d'avoir souvent négligé la rigueur des démonstrations; mais il paraît que ce défaut tenait à l'idée qu'il s'était formée de l'embarras que présente quelquefois la marche synthétique. « J'ai élagué, dit-il, ces attentions scrupuleuses qui « vont jusqu'à démontrer des axiomes, et qui, à « force de supposer le lecteur inepte, conduisent « enfin à le rendre tel. » Cette réflexion est au moins exagérée, et ne pourrait s'appliquer tout au plus qu'à l'abus du raisonnement; mais on sent qu'il existe entre cet abus et le défaut contraire un milieu qui, sans trop fatiguer l'attention du lecteur, conserve à la science le caractère d'exactitude qui lui est essentiel, et qui en fait un excellent exercice logique. En 1768, Bézout obtint la place d'examinateur de l'artillerie, vacante par la mort de Camus; et bientôt il prépara pour les élèves de ce corps une édition de son cours, dans laquelle il substitua des applications tirées du service de l'artillerie à celles qui concernaient la marine. Enfin, il publia, en 1779, sa *Théorie générale des équations algébriques*, qui n'est qu'un traité de l'élimination des inconnues entre un nombre quelconque d'équations. On y trouve la première démonstration qui ait été donnée de la proposition fondamentale de cette théorie envisagée dans toute sa généralité. Se renfermant dans l'exercice de ses fonctions et dans la société de sa famille, Bézout mena une vie paisible, jouit d'une considération méritée et d'une réputation que les nombreuses éditions de ses cours avaient rendue populaire. Condorcet, dans l'éloge qu'il fit de ce géomètre, relève un trait de courage qui ne doit pas être passé sous silence. Deux aspirants de la marine à Toulon étaient malades de la petite vérole, qu'il n'avait pas eue, et cependant, pour ne pas retarder d'une année leur avancement, il alla les examiner dans leur lit, malgré le risque évident qu'il y avait de contracter une semblable maladie à un âge assez avancé. Bézout mourut le 27 septembre 1783. Ses ouvrages sont : 1° *Cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon et de la marine*, Paris, 1764-67, 4 vol. in-8°. On y joint aussi le *Traité de navigation*. La dernière édition faite du vivant de l'auteur est de 1781-82. 2° *Cours de mathématiques à l'usage du corps royal de l'artillerie*, Paris, imprimerie royale, 1770-72, et réimprimé un grand nombre de fois. On a réuni les applications particulières au cours à l'usage de l'artillerie avec le cours à l'usage de la marine, sous ce titre : *Cours complet de mathématiques à l'usage de la marine, de l'artillerie et des élèves de l'école polytechnique*, 6 vol. in-8° (1). 3° *Théorie générale des équations*

(1) Un des plus remarquables est celui qui a pour titre : *Sur les quantités différentielles qui, n'étant pas intégrales par elles-mêmes, le deviennent néanmoins quand on leur joint des quantités de même forme qu'elles.* Ch—s.

(1) Ce cours se compose des ouvrages suivants, qui tous ont été augmentés ou annotés par différents auteurs, et réimprimés séparément : 1° l'*Arithmétique à l'usage de l'artillerie et de la marine*, suivie du *Traité des nouvelles mesures* et de tables très-utiles pour la navigation, Paris, 1822, in-8°; la même, avec des notes par De-

algébriques, Paris, 1779, 1 vol. in-4° avec plusieurs planches. L—x.

BIACCA (FRANÇOIS-MARIE), littérateur italien du 18e siècle, naquit à Parme, le 12 mars 1673. Il embrassa l'état ecclésiastique, et entra, en 1702, dans l'illustre maison Sanvitali, où il eut bientôt à remplir la double fonction de chapelain et de précepteur des deux jeunes fils du chef de cette famille. Il eut alors tout le loisir de se livrer à des travaux littéraires, principalement sur l'histoire, la chronologie et les antiquités. Un de ses ouvrages le fit sortir de cette maison; il défendait dans ce livre l'historien Josèphe contre la critique d'un P. César Calino, jésuite. L'aîné des jeunes Sanvitali, resté maître de ses biens par la mort de son père, et qui était très-attaché aux jésuites, fit entendre à son ancien maître que la publication de cet ouvrage lui serait désagréable. Biacca confia son manuscrit au célèbre Argelati, à Milan, et, soit avec ou sans le consentement de l'auteur, l'ouvrage fut imprimé en 1728. Sanvitali, oublia, pour cette cause légère, les titres que donnaient à Biacca une liaison de vingt-six ans avec sa famille, et les soins qu'il avait pris de lui dans son enfance : il lui signifia de sortir de chez lui. Biacca fut recueilli par d'autres maisons distinguées, qui lui offrirent successivement un asile. Après avoir habité Milan quelques années, il mourut à Parme, le 15 septembre 1735. Il était de l'académie Arcadienne, où il avait pris le nom de *Parmindo Ibichense*, que l'on trouve, au lieu du sien, en tête de plusieurs de ses ouvrages. Les principaux sont : *l'Ortografia manuale, o sia arte facile di correttamente scrivere e parlare*, Parme, 1714, in-12. 2° *Trattenimento istorico e cronologico in tre libri diviso opposto al trattenimento istorico e cronologico del P. Cesare Calino della compagnia di Gesu*, etc., Naples (Milan), 1728, 2 vol. in-4°. C'est dans cet ouvrage qu'il soutint, contre le P. Calino, que l'histoire des antiquités hébraïques de Josèphe n'était ni fausse, ni en contradiction avec l'Écriture sainte, etc., et ce fut la publication de ce même ouvrage qui le brouilla avec Sanvitali. Le P. Calino répondit ; Biacca soutint ses critiques, et cette guerre dura quelque temps avec assez peu de modération de part et d'autre. 3° *Notizie storiche di Rinuccio cardinal Pallavicino, di Pompeo Sacco Parmigiano, di Cornelio Magni, e del conte Niccolo Cicognari Parmigiano*, insérées dans les volumes 1 et 2 des *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, Rome, 1720, in-8°. 4° *Le Selve di Stazio, tradotte in verso sciolto* (t. 3 de la grande collection des traductions en vers italiens de tous les anciens auteurs latins), Milan, 1732, in-4°; *le Opere di Cajo Valerio Catullo, tradotte da Parmindo Ibichense* (t. 21 de la même collection), Milan, 1740. Il a aussi retouché la traduction des épîtres d'Horace faite par le docteur François Borgianelli ; et celle des satires, par Lodovico Dolce, en y faisant de si grands changements, surtout dans les satires, que c'est en effet une traduction nouvelle; elle est insérée, sous ce même nom de *Parmindo Ibichense*, t. 9 de cette collection, Milan, 1735. Ses poésies diverses, ou *rime*, sont imprimées dans différents recueils. G—É.

BIAGI (JEAN-MARIE DE), né en 1724, à Roveredo, dans le Trentin autrichien, vers les confins de la république de Venise, fit ses études dans sa patrie, y enseigna la grammaire, et fut ensuite professeur d'éloquence dans le collége de cette même ville. Il y fut un des premiers soutiens de l'académie des *Agiati*, dans laquelle il récitait souvent des morceaux de sa composition, en latin et en italien, en vers et en prose, que l'on conserve dans les archives de cette académie. Il était prêtre, et aussi instruit dans les matières d'érudition sacrée, qu'il l'était dans les belles-lettres et dans l'histoire profane ; c'est ce qui le fit nommer secrétaire d'une assemblée ecclésiastique qui se tint à Roveredo, pour un objet relatif aux rits et aux cérémonies. C'était d'ailleurs un homme de plus de savoir que de génie, et qui n'avait rien acquis que par une infatigable assiduité au travail. Le *Dictionnaire historique* italien de Bassano dit de lui, qu'en italien, il fut meilleur orateur que poëte ; et en latin, meilleur poëte qu'orateur ; mais qu'il était très-savant dans l'une et dans l'autre langue. On n'a imprimé de lui que quelques petits livres de dévotion, quelques poésies détachées, une préface latine pour l'édition des œuvres de St. Jean Chrysostome imprimée à Roveredo, en 1753, où il n'a pas mis son nom, et un petit traité latin : *de Situ Austriæ, subjectarumque regionum*, Roveredo, 1772, qu'il avait fait pour le collége où il était professeur. Biagi mourut en 1777. G—É.

BIAGI (le Père CLÉMENT), savant archéologue, né vers 1740, à Crémone, entra dans l'ordre des camaldules, et consacra ses loisirs aux recherches d'érudition. Ses talents lui méritèrent bientôt l'estime du chevalier Jacques Nani, patricien de Venise, qui mit à sa disposition le musée qu'il possédait et qui était regardé comme un des plus riches de l'Italie en inscriptions grecques et romaines. De l'étude des langues et des antiquités, le P. Biagi fut obligé de passer à celle de la théologie. Nommé professeur au collége de la Sapience à Rome, il fut en même temps chargé de la continuation du *Diairo ecclesiastico* ; mais, quoiqu'il s'acquittât de cette double tâche avec beaucoup de zèle, les travaux du théologien ne purent jamais balancer dans l'estime publique ceux de l'antiquaire. Ayant obtenu sa sé-

vèze, Dôle, 1822, in-8° ; la même, suivie des *Principes fondamentaux de l'arithmétique*, des règles nécessaires au commerce et d'un *Traité des nouveaux poids et mesures*, Paris, 1826, 2 parties en 1 vol. in-8°; la même, avec des notes et des tables de logarithmes, par Reynaud, ibid., 1826, in-8°. 2° la *Géométrie*, sous ce titre : *Éléments de géométrie, trigonométrie rectiligne et trigonométrie sphérique*, revue par Plauzoles, et augmentée de notes par Plessis, Paris, 1811, 1 vol. in-8°, avec 9 pl. ; la même, suivie de la *Géométrie démontrée plus rigoureusement*, par P. Peyrard, ibid., 2 parties en 1 vol. in-8° ; la même, avec des notes, des *Éléments de géométrie descriptive* et des problèmes par Reynaud, ibid., 1824, 1 vol. in-8° avec 21 pl. 3° l'*Algèbre et l'application de l'algèbre à l'arithmétique et à la géométrie*, avec des notes explicatives par Reynaud, Paris, 1822, in-8°. 4° *la Mécanique*, Paris, an 4 (1795), 2 vol. in-8° ; la même, revue et augmentée par Garnier, ibid., an 8 (1799), 2 vol. in-8°. 5° *Traité de la navigation*, Paris, 1819, 1 vol. in-8°, avec 10 pl.; la même, revue et augmentée de notes et d'une section supplémentaire, etc., par M. de Rossel, ibid., 1824, 1 vol in-8° avec 10 pl. Cn—s.

cularisation, il se démit de sa chaire et vint habiter Milan, où il mourut en 1804. Outre les notes inédites dont il enrichit la traduction italienne de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, par le cardinal Flangini (*voy.* ce nom), et une traduction du *Dictionnaire théologique* de Bergier, avec de nombreuses additions (1), on connait du P. Biagi : 1° *Ragionamento sopra un'antica statua nuovamente ecoperta nell'agro romano*, Rome, 1772, in-4°. 2° *Monumenta græca ex musæo J. Nanii illustrata*, ibid., 1785, in-4°, fig. 3° *Tractatus de decretis Atheniensibus, in quo illustratur singulare decretum Atheniense, ex musæo J. Nanii*, ibid., 1787, 3 vol. in-4°. Selon M. Brunet (*Manuel du libraire*, t. 1er), cet ouvrage n'a été tiré qu'à 250 exemplaires. L'auteur montre une connaissance approfondie de la législation des républiques de la Grèce, et particulièrement de celle d'Athènes. Il corrige avec une sagacité rare et complète en plusieurs endroits les *Fastes* de Corsini (*voy.* ce nom), et les *Leges atticæ* de Samuel Petit. (*Voy.* ce nom.) Tout en rendant justice à son érudition, M. Mahul lui reproche de trop négliger son style. (*Voy.* la *Revue encyclopédique*, t. 7, p. 502.) 4° *Monumenta græca et latina ex musæo J. Nanii illustrata*, ibid., 1787, in-4°, fig. Le P. Paulin de St-Barthélemy a publié l'éloge de Biagi dans le *Giornale di Padova*, décembre 1805. W—s.

BIAGIOLI (Nicolas-Josaphat), grammairien et littérateur, naquit, en 1768, à Vezzano, petite ville de l'État de Gênes. Ses parents, qui jouissaient de quelque aisance, ne négligèrent rien pour lui procurer les avantages d'une excellente éducation. Il répondit à leurs soins, alla faire ses humanités à Rome, et à dix-sept ans occupa la chaire de littérature grecque et latine à l'université d'Urbain. On prétend que, d'après le désir de son père, il entra dans l'état ecclésiastique, auquel il renonça bientôt, et que plus tard il obtint sa sécularisation, et se maria. Ayant embrassé la cause de la révolution à l'époque où les Romains essayèrent, sous la protection des armées françaises, de rétablir le gouvernement républicain, il fut nommé préfet ; et lorsque, en 1799, les Français furent obligés d'abandonner l'Italie, il vint chercher un asile à Paris. Pourvu, au Prytanée, d'une chaire d'italien, qui fut supprimée dès l'année suivante, il se trouva dans la nécessité de se créer d'autres ressources. Ce fut alors qu'il ouvrit, en société d'A. Mango, ancien professeur au lycée de Lyon, des cours de langue et de littérature italienne, dont le succès toujours croissant surpassa toutes ses espérances. Jamais à Paris aucun professeur d'italien n'avait vu tant d'élèves accourir à ses leçons, qui étaient d'ailleurs accompagnées de deux concerts par mois. Les divers ouvrages qu'il publia successivement ne firent que confirmer et accroître sa réputation d'habile grammairien. Passionné pour Dante et pour Pétrarque, qu'il nomme le second de ses maîtres (2), Biagioli poussa beaucoup trop loin son admiration pour ces deux grands poëtes (1), en traitant d'ignorants, de barbares et d'insensés ceux qui ne partageaient pas son enthousiasme fanatique pour les objets de son culte, et il s'attira par là des reproches assez vifs de la part de ses compatriotes ; il se préparait à leur répondre, lorsqu'au retour d'un voyage qu'il avait fait en Angleterre sur l'invitation de quelques-uns de ses élèves, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 13 décembre 1830. Il serait injuste de reprocher à Biagioli d'avoir encensé tour à tour Bonaparte et les Bourbons. Étranger, il était en quelque sorte obligé de payer un tribut au gouvernement qui lui accordait l'hospitalité. Tous ceux qui se sont conduits comme Biagioli n'ont pas la même excuse. On a de ce grammairien : 1° des éditions de la traduction italienne de Tacite, par Davanzati, Paris, 1804, 3 vol. in-12, avec une préface ; des *Lettres* du cardinal Bentivoglio, ibid., 1807, in-12, accompagnées de notes grammaticales et analytiques ; du *Tesoretto della lingua toscana, ossia la Trinuzia*, etc., ibid., 1816, in-8° ; 1822, même format (*voy.* Firenzuola) ; de Dante, 1818, 3 vol. in-8°, avec un nouveau commentaire en italien : travail qui l'occupa, dit-il, pendant dix-sept ans, et qu'il dédia au comte Corvetto (cette excellente édition a été reproduite à Milan en 1819) ; des *Rime* de Pétrarque, 1821, 3 vol. in-8°, édition ornée d'une vie de Pétrarque, pleine d'intérêt ; chaque pièce, précédée d'un argument, est accompagnée d'un commentaire utile, mais trop empreint malheureusement, suivant le judicieux M. Gamba, de l'admiration superstitieuse de Biagioli pour son auteur favori ; des *Poésies* de Michel-Ange Buonarotti, ibid., 1821, in-8°. Il serait à désirer que les notes fussent moins nombreuses, mais plus importantes. (*Voy.* la *Serie de' Testi.*) 2° *Grammaire italienne élémentaire et raisonnée*, suivie d'un traité de la poésie italienne, Paris, 1805, in-8°. Cette grammaire, approuvée par l'Institut, sur le rapport de Domergue, a eu beaucoup de succès, comme on peut en juger par le nombre des éditions. Celle de 1829 est la 6e. L'auteur, pour répondre au vœu de ses élèves, en publia lui-même un abrégé. Cependant M. de Francolini reproche à Biagioli d'avoir, par l'envie de se singulariser, adopté le système le plus erroné, et de s'être trop occupé de puérilités, tandis qu'il laisse sans solution des difficultés réelles. (Voy. *Nouvelle Grammaire italienne*, 1833, préface, p. VIII.) 3° *Grammatica raggionata della lingua francese*, ibid., 1808, in-8°. Biagioli se flatte que, au moyen de la méthode qu'il a suivie, les Italiens, en étudiant le français, apprendront en même temps leur propre langue. 4° *Trattato della poesia italiana*, ibid., 1819, in-8°. 5° *Préparation à l'étude de la langue latine*,

(1) L'édition la plus récente est celle de 1827, 12 vol. in-8°.

(2) Biagioli ne dit pas quel est le premier ; on peut conjecturer que c'est Dumarsais, dont il parle avec le même enthousiasme que de Pétrarque ou de Dante, et aux ouvrages duquel il avait réellement de très-grandes obligations.

(1) Il est vraiment curieux de voir la manière dont Biagioli, dans la préface de son édition de Dante, parle de Voltaire et de Laharpe, qui s'étaient permis quelques observations sur son fameux poëme. C'est par une espèce de grâce qu'il veut bien les ranger parmi ceux dont la folie et la sottise (*follia et simplicità*) lui paraissent plus dignes de pitié que de courroux ; mais il traite avec bien plus de mépris Bettinelli, Lombardi, etc., qui, devant mieux connaître Dante, ne sont pas excusables d'avoir osé relever quelques fautes dans son admirable ouvrage.

suivie d'une nouvelle méthode d'analyse logique et d'analyse grammaticale, et de l'application de cette méthode à cinquante exercices; ouvrage nouveau, au moyen duquel on peut apprendre le latin en soixante leçons, ibid., 1829, in-8°. Cette méthode, annoncée avec un peu trop de charlatanisme, n'est autre que celle de Dumarsais. (*Voy.* ce nom.) 6° La traduction française des *Fables* de Phèdre, nouvellement découvertes, Paris, 1812, in-8°. (*Voy.* PHÈDRE.) 7° Des notes sur la *Napoléide, ou les Fastes de Napoléon*, ouvrage de son compatriote Petroni, traduit en français par M. Tercy, 1812, in-4°. 8° Un poëme latin sur la mort de Kemble, célèbre acteur anglais, et des pièces de vers sur la naissance de Rossini, sur le couronnement de Charles X, etc. Il a laissé manuscrits un commentaire historique et littéraire sur *le Décaméron* de Boccace; une vie de Dante, avec les notices des diverses éditions de son poëme, et la réfutation des critiques qu'en ont faites quelques écrivains distingués, suivie de l'analyse impartiale de toutes les traductions et des autres travaux entrepris sur ce fameux poëme: *Racconto di visioni e fatti veri riguardanti la sesta edizione della grammatica nostra*, et *Saggio dei sublimi fatti in Italia su la Divina Commedia, dal* 1813; et enfin un *Dictionnaire italien*, rédigé sur un nouveau plan, auquel il travaillait depuis plus de quinze ans. M. Henri Bescherelli, élève de Biagioli, a publié une notice sur son maître dans la *Revue encyclopédique*, février 1831. W—s.

BIALOBOCKI (JEAN), poëte polonais du 17ᵉ siècle. On a de lui: des hymnes traduits du latin, Cracovie, 1648; 2° plusieurs poëmes sur la guerre contre les Cosaques, Cracovie, 1649-1653; 3° un recueil de vers sur les rois, les reines, les princes et princesses de Pologne, et sur la nation polonaise, Cracovie, 1661, etc. C—AU.

BIAMONTI (l'abbé JOSEPH-LOUIS), philologue et poëte distingué, fut un des hommes les plus profondément instruits de l'Italie. Né vers 1730, à Vintimille, de parents pauvres, il rencontra heureusement au sortir de ses études ecclésiastiques quelques familles nobles qui lui confièrent l'éducation de leurs enfants. Il s'en acquitta avec succès, et trouva dans ses élèves des protecteurs qui l'aidèrent plus tard à mettre ses connaissances au grand jour. Devenu conservateur de la bibliothèque privée du prince Khevenhüller, Biamonti sut profiter de cette position favorable pour ajouter à son savoir et pousser aussi loin que possible l'étude des langues latine, grecque, hébraïque et italienne. Il quitta les fonctions de bibliothécaire pour occuper la chaire d'éloquence de l'université de Bologne, d'où il passa bientôt à celle de Turin. Quand l'âge et les travaux du cabinet l'eurent mis dans l'impossibilité de continuer le professorat, il prit sa retraite et vint se fixer à Milan, où il mourut le 13 octobre 1824. On lui doit: 1° plusieurs discours prononcés dans des occasions solennelles; 2° une *Grammaire de la langue italienne*; 3° un traité *sur l'Art oratoire*; 4° *Iphigénie en Tauride*, tragédie; 5° *Sophonisbe*, tragédie; 6° des pièces de vers estimées et beaucoup de fragments en prose. Il traduisit du grec en prose italienne quelques morceaux d'Eschyle, les œuvres entières de Sophocle, la *Poétique* d'Aristote, l'*Iliade* d'Homère, les *Odes* de Pindare, *il Camillo*, poëme, Milan, 1814 et 1817, in-8°. La version qu'il avait entreprise du *Livre de Job* est demeurée inachevée. Nous souhaitons qu'elle trouve un digne continuateur, et que les œuvres posthumes de cet illustre abbé ne soient point perdues pour les amis de la bonne littérature. Biamonti était de l'académie des sciences de Turin, et membre honoraire de l'institut de Milan. B—N.

BIANCA-CAPELLO. *Voyez* CAPELLO.

BIANCANI (JOSEPH), mathématicien, né à Bologne, en 1566, et mort à Parme, le 7 juin 1624, entra dans l'ordre des jésuites, et composa sur les mathématiques et l'astronomie un grand nombre d'ouvrages qui sont aujourd'hui oubliés, mais qui eurent beaucoup de réputation dans leur temps. Les plus importants sont: 1° *Aristotelis Loca mathematica ex universis ejus operibus collecta et explicata; accesserunt dissertatio de mathematicarum natura, et clarorum mathematicorum chronologia*, Bologne, 1615, in-4°; 2° *Brevis introductio ad geographiam, Sphæra mundi, seu Cosmographia demonstrativa*, etc., *Apparatus ad mathematicarum studium*, etc. Selon les PP. Alegambe et Southwelle (*Bibliotheca Scriptor. societ. Jesu*), peu de mathématiciens pouvaient alors être comparés à Biancani, et, de plus, il était versé dans la connaissance de l'histoire, dans les belles-lettres et la philosophie. K.

BIANCARDO (UGOLOTTO), l'un des bons généraux de l'Italie, à la fin du 14ᵉ siècle, élève du comte Albéric de Barbiano, fut longtemps au service de François de Carrare, seigneur de Padoue; mais celui-ci fut obligé de le céder, en 1387, à Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan. Les armes de Biancardo furent bientôt tournées, par son nouveau maître, contre celui qu'il avait servi jusqu'alors. Il contribua puissamment à la ruine des maisons de Carrare et de la Scala. (*Voy.* BARBIANO.) S—S—I.

BIANCHI (MARC-ANTOINE), jurisconsulte italien, naquit à Padoue, en 1498. Il se distingua au barreau par son éloquence, et dans les consultations, par beaucoup de savoir, de justesse d'esprit et de probité. Il fut nommé, en 1525, dans l'université de Padoue, troisième professeur de droit impérial; en 1532, deuxième professeur des décrétales; et enfin, en 1544, professeur en chef du droit criminel, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 8 octobre 1548. Il n'a laissé que des ouvrages de sa profession, qui sont tous écrits en latin: 1° *Tractatus de indiciis homicidii ex proposito commissi*, etc., Venise, 1545, in-fol.; 1549, in-8°; 2° *Practica criminalis aurea*, Venise, 1547, in-8°; 3° *Cautelæ singulares ad reorum defensam*, ordinairement imprimé à la suite de sa *Practica criminalis*; 4° *Tractatus de compromissis faciendis inter conjunctos, et de exceptionibus impedientibus litis ingressum*, Venise, 1547, in-8°, réimprimé plusieurs fois. G—É.

BIANCHI (FRANÇOIS FERRARI, dit IL FRARI), peintre et sculpteur modenois, eut l'honneur, suivant quelques écrivains, d'être le maître du Cor-

rége. C'est dans l'école de cet artiste qu'Allegri apprit l'art de la plastique, dans lequel il fit des progrès rapides, et qui ne contribuèrent pas peu à rendre son dessin plus correct et plus élégant. (*Voy.* Corrége.) On ne sait pas la date de la naissance de Bianchi. Vidriani, dans ses *Vite de' Pittori, Scultori, ed Architetti modenesi*, Modène, 1662, in-4°, ne donne pas de détails à cet égard, en nous apprenant que le Corrége étudia sous Bianchi. On connaît un de ses tableaux, qui est à St-François à Modène. Cette composition ne manque pas d'une sorte de délicatesse dans la touche; mais, en quelques parties, elle se ressent encore de la sécheresse des ouvrages du 13e siècle, et les yeux rappellent ceux des peintures du Cimabué. Bianchi mourut en 1510, sans avoir pu pressentir à quel haut rang se placerait son élève, qui ne commença à se faire connaître qu'en 1512. A—D.

BIANCHI (Jean-Baptiste), célèbre anatomiste italien, né à Turin, le 12 septembre 1681, fut reçu docteur à l'âge de dix-sept ans. Il professa longtemps à Turin, et le roi de Sardaigne, en 1715, fit bâtir pour lui un amphithéâtre commode; en 1718, il professa aussi dans sa patrie la pharmacie, la chimie et la pratique médicale; il refusa pour elle la place de professeur à l'université de Bologne, fut nommé membre de l'académie des Curieux de la nature, et mourut généralement estimé le 20 janvier 1761. On a de lui beaucoup d'ouvrages : 1° *Ductus lacrymales novi, eorum anatome, usus, morbi, curationes,* Turin, 1715, in-4°; Leyde, 1723. 2° *De lacteorum vasorum Positionibus et Fabrica,* Turin, 1743, in-4°. 3° *Storia del mostro di due corpi,* Turin, 1749, in-8°. On a reproché à Bianchi, dans ces divers ouvrages, peu d'exactitude dans les faits, et c'est ce qui a engagé le judicieux Morgagni à prendre plusieurs des assertions de Bianchi pour sujet de critique de ses cinq derniers *adversaires* anatomiques. 4° *Lettera sull' insensibilità*, Turin, 1755, in-8°, où Bianchi attaque les idées de Haller sur la sensibilité, sur laquelle celui-ci venait de publier ses premières expériences; mais les deux ouvrages recommandables de Bianchi sont : *Historia hepatica, seu de hepatis structura, usibus et morbis,* Turin, 1710, in-4°; 1716, in-4°; réimp. sous ce titre : *Historia hepatica, seu theoria ac Praxis omnium morborum hepatis ac bilis,* Genève, 1725, 2 vol. in-4°, avec fig., et six discours anatomiques, un de ceux discutés par Morgagni, et : *de naturali in humano corpore, vitiosa, morbosaque generatione Historia*, Ibid., 1761, in-8°, fig. Bianchi a fait encore plusieurs dissertations, et laissé quelques ouvrages manuscrits : *Dissertationes anatomicæ duodecim : de pulsium intermittentium Causis,* avec fig.; *de muliebri Eruptione; de humanis Vermibus,* avec fig.; *de Fœtu Taurinensi, molli et succoso, quindecim annis in ventre matris gestato; de Mammis et Genitalibus muliebribus; de genuina duræ matris fabrica,* avec fig.; *de Insertione ilei in colone,* avec fig.; *de Musculis urinariæ vesicæ,* avec fig Ces trois dernières sont insérées dans l'édition du *Theatrum anatomicum* d'Eustachi, donnée par Manget. *Problemata theoretico-practica, castigationes explicationum ad tabulas Eustachii.* Enfin, la collection de 54 planches, contenant 270 figures anatomiques, publiée à Turin en 1757, est entièrement l'ouvrage de Bianchi. C. et A—n.

BIANCHI (Jean-Antoine), de Lucques, religieux de l'ordre des frères mineurs observantins, naquit le 2 octobre 1686. Il professa pendant plusieurs années la philosophie et la théologie, fut ensuite, dans son ordre, provincial de la province romaine, visiteur de celle de Bologne, l'un des conseillers de l'inquisition, à Rome, et examinateur du clergé romain. Il mourut le 18 janvier 1758. La gravité de sa profession et de ses études ne l'empêchait point de cultiver les belles lettres, la poésie, et principalement la poésie dramatique. Il était, à ce titre, de l'académie arcadienne. Ses ouvrages, publiés le plus souvent sous le nom anagrammatique de *Farnabio Gioachino Annutini,* qui renferme exactement celui de *Fra Giovanni Antonio Bianchi*, sont : 1° *Tragedie sacre e morali, cioe la Matilde, il Jefte, l'Elisabetta, e il Tomaso Moro,* Bologne, 1725, in-8°. Ces tragédies sont en prose. 2° D'autres tragédies publiées séparément, comme les quatre premières l'avaient été d'abord : *la Dina,* en prose, Bologne, 1734, in-8°; *il Demetrio,* id., Bologne, 1721, 1730, in-8°; *la Virginia,* en vers, Bologne, 1730, 1738, in-8°; *l'Attalia*, en vers, Bologne, 1735, in-8°; *il Gionata liberato*. Rome, 1737, in-8°; *il Davide perseguitato da Saul*. en vers, Rome, 1736, in-8°. Cette tragédie, représentée à Rome avec succès, fut l'objet d'une critique latine, à laquelle le P. Bianchi répondit en italien. 3° *Dei Vizj e dei Diffetti del moderno teatro, e del modo di corregerli e d'emendarli*, *Ragionamenti* 6, Rome, 1753, in-4°. Cet ouvrage est sous son nom arcadien, *Lauriso Tragiense.* Il y défend l'opinion de Maffei contre celle du P. Concina, qui avait attaqué les théâtres, comme contraires à la religion et aux mœurs, dans une dissertation intitulée : *de Spectaculis theatralibus.* 4° Le P. Bianchi avait de plus composé quatre tragédies : *la Mariana*, *la Talda*, *il don Alfonso* et *il Ruggiero*, et plusieurs comédies, entre autres, l'*Antiquario*, qui n'ont point été imprimées. 5° Un ouvrage d'un genre tout différent, intitulé : *della Potestà e Polizia della Chiesa, trattati due contro le nuove opinioni di Pietro Giannone*, Rome, 5 vol. in-4°. de 1745 à 1751. Dans ce livre volumineux, composé par ordre du pape Clément XII, l'auteur examine dans le plus petit détail, et prétend réfuter les opinions contraires au pouvoir temporel, usurpé par la cour de Rome, avancée par le célèbre Giannone. dans son *Historia civile del regno di Napoli* (Naples, 1723, 4 vol. in-4°). Il y croyait aussi réfuter notre grand Bossuet, dont l'historien de Naples avait adopté les principes. L'histoire de Giannone et les opinions de Bossuet ont survécu à ces prétendues réfutations. G—é.

BIANCHI (Jean), naturaliste italien, né le 3 janvier 1693, à Rimini, où il mourut le 3 décembre 1775, est plus généralement connu par le nom latin de Janus Plancus, sous lequel il a publié plusieurs

ouvrages. Vers la fin de 1717, il alla à Bologne, où il étudia la botanique, l'histoire naturelle, les mathématiques et la physique. Reçu docteur en médecine en 1719, il retourna dans sa patrie, où il se dévoua au service des pauvres; mais son attachement pour l'université de Bologne le ramena dans cette ville au mois d'octobre de la même année. Au commencement de 1720, il alla à Padoue, et, après y avoir suivi les écoles pendant un an, il retourna à Rimini. Ce fut là qu'il pratiqua la médecine avec un grand succès, et qu'il cultiva la botanique et l'histoire naturelle avec beaucoup d'ardeur. Dans ses différents voyages, il recueillit un grand nombre d'objets, dont il forma un très-beau cabinet d'histoire naturelle. En 1741, on le nomma professeur d'anatomie dans l'université de Sienne; mais l'attrait qu'avaient pour lui ses études le fit revenir à Rimini, en 1744, où il travailla à faire revivre l'académie des *Lincei*, dont il rassemblait les membres dans sa propre maison : il en avait été nommé secrétaire à l'âge de vingt-deux ans. Cette académie, dont il publia une notice historique à la suite de la belle édition qu'il donna du *Phytobasanos*, fit frapper en son honneur une médaille qui représentait d'un côté son portrait, avec cette inscription : *Janus Plancus Ariminensis*, et de l'autre un lynx, avec ces mots : *Lynceis restitutis*. Bianchi eut à essuyer beaucoup de critiques contre sa personne et contre ses ouvrages, dont voici le catalogue : 1° *Lettere intorno alla cataratta*, Rimini, 1720, in-4°. 2° *Epistola anatomica ad Josephum Puteum Bononiensem*, Bologne, 1726, in-4°. 3° *Osservazioni intorno una sezione anatomica*, Rimini, 1751, in-4°. 4° *Storia della vita di Catterina Vizzani, trovata puscella nella sezione del suo cadavero*, Venise, 1744, in-8° ; traduit en anglais, Londres, 1751, in-8°. 5° *Dissertazione de' vesicatorj*, Venise, 1746, in-8° : l'auteur blâme l'usage des vésicatoires. 6° *De Monstris et Rebus monstrosis*, Venise, 1749, in-4°. 7° *Storia medica d'un apostema nel lobo destro del cerebello, che produsse la paralisia della membrana della parte destra, con alcune osservazioni anatomiche fatte nella sezione, con una tavola*, Rimini, 1751, in-8°. 8° *Discorso sopra il vitto Pitagorico*, Venise, 1752, in-8° : il traite du régime pythagorique. 9° *Trattato de' bagni di Piza a pie del monte di S. Giuliano*, Florence, 1757, in-8°. 10° *Lettere sopra una gigante*, Rimini, 1757, in-8°. 11° *Fabii Columnæ Phytobasanos, accedit vita Fabii et Lynceorum notitia, cum annotationibus*, Florence, 1744, in-4°, fig. : il ajouta des notes au texte de l'ouvrage, et y fit d'autres additions considérables. 12° *De Conchis minus notis liber*, Venise, 1739, in-4°, avec 5 pl.; autre édition augmentée du double, avec 19 pl. Les figures en sont belles. Il s'y trouve des plantes marines, ou plutôt des zoophytes, tels que des éponges. 13° Divers mémoires imprimés dans les *Actes de l'académie de Sienne*, les *Mémoires de l'Institut de Bologne*, et dans le *Journal littéraire de Florence*. Mazzuchelli dit qu'il a laissé en manuscrits plusieurs autres ouvrages. D—P—s.

BIANCHI (Vendramino), noble de Padoue, fut secrétaire du sénat de Venise au commencement du 18e siècle. Nommé résident de sa république à Milan, à la mort de Charles II, roi d'Espagne, il fut envoyé en Suisse, en 1705, pour traiter de l'alliance des cantons de Zurich et de Berne, qui fut conclue par ses soins, le 12 janvier 1706. Le 3 février suivant, il passa chez les Grisons, et y conclut un autre traité d'alliance le 17 décembre de la même année. Après son retour à Venise, le sénat l'envoya ministre en Angleterre, où il résida pendant vingt mois, et où il donna des preuves de prudence et d'habileté. Enfin, le procurateur Carlo Rusini ayant été choisi pour intervenir au traité de Passarowitz, Bianchi lui fut donné pour secrétaire au congrès par le sénat. Cette mission et celle qu'il avait remplie chez les Suisses lui ont fourni le sujet des deux ouvrages suivants : 1° *Relazione del paese de' Svizzeri e loro alleati, d'Arminio Dannebuchi* (anagramme de Vendramino Bianchi), Venise, 1708, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en français, et réimprimé plusieurs fois. 2° *Istorica Relazione della pace di Passarowitz*, Padoue, 1718 et 1719, in-4°. G—É.

BIANCHI (Antoine), vénitien, et simple garçon gondolier à Venise au milieu du 18e siècle, mérite d'être placé dans un ouvrage tel que celui-ci, par le talent poétique dont il a laissé des preuves dans deux poëmes, très-étrangers sans doute aux règles exactes du poëme épique et à la pureté du langage, mais où il y a de l'imagination, de la verve, en un mot, de la poésie. Ces deux ouvrages, malgré leurs défauts, étonnent, quand on sait que l'auteur n'avait jamais fait d'études, et que le titre de garçon gondolier qui est joint à son nom annonce en effet le métier qu'il fit toute sa vie; ce sont : 1° *il Davide, re d'Israele, poema eroico-sagro, di Antonio Bianchi, servitor di gondola Veneziano, canti* 12, Venise, 1751, in-fol.; réimprimé la même année avec un oratorio dramatique intitulé : *Elia sul Carmelo*, ibid., in-8° ; 2° *il Tempio, ovvero il Salomone, canti* 10, Venise, 1753, in-4°, avec des notes historiques et théologiques qu'on ne croit pas être du même auteur. Dans ce dernier poëme, il en promet deux autres, l'un héroï-comique, sous ce titre : *Cuccagna distrutta*; l'autre, *la Formica contro il Leone;* mais on ne croit pas qu'ils aient été imprimés. Il avait aussi publié un ouvrage de critique, intitulé : *Osservazioni contro-critiche di Antonio Bianchi, sopra un Trattato della commedia italiana*, Venise, 1752, in-8°. Joseph-Antoine Costantini, auteur de ce traité sur la comédie italienne, répondit aux *Observations*, et prétendit, dans sa réponse, qu'elles n'étaient pas du gondolier Bianchi, et que le poëme de *David* n'en était pas non plus. Bianchi se fâcha, et déclara, dans la préface de son second poëme, qu'il était prêt à prouver, de la manière qu'on l'exigerait, que le *David* et les *Observations* étaient de lui. G—É.

BIANCHI (Francesco), compositeur italien, naquit en 1745, à Venise, et, sans s'élever au premier rang dans son art, se distingua par le style aimable et gracieux de ses productions. Dès l'année 1784, il remplissait à Milan les triples fonctions de

maître de chapelle de la cour, de vice-maître de chapelle de la cathédrale et de directeur des chœurs au grand théâtre. Cependant il fallait que tous ces emplois ne l'enchaînassent pas trop fortement, puisque, dans la même année, il allait à Naples faire représenter un opéra. L'année suivante (1785), il quitta définitivement Milan pour Venise : il donna dans cette ville l'opéra intitulé *il Disertore francese*, traduit du *Déserteur* de Sedaine, et bien que le troisième acte passe pour l'une des meilleures choses qu'il ait écrites, la pièce fut sifflée : on trouva scandaleux de voir des castrats en habit bourgeois, et des décorations villageoises sur un grand théâtre lyrique. Heureusement la duchesse de Courlande assistait au spectacle, et, ne partageant pas le préjugé général, elle prit l'artiste sous sa protection et demanda une seconde représentation de son ouvrage, qui cette fois obtint un succès complet et durable. Bianchi composa plus de trente opéras, parmi lesquels on distingue *la Villanella rapita*, le seul qu'on ait joué à Paris, d'abord au théâtre de Monsieur, en 1790, et ensuite à l'opéra Buffa, en 1804 et 1807. Ce fut à Londres qu'il composa et donna ses derniers ouvrages. Il mourut en 1807. M—s—s.

BIANCHI (le Père ISIDORE), historien et archéologue, s'est exercé dans presque tous les genres sans exceller dans aucun. Né en 1733, à Crémone, il embrassa jeune la règle des camaldules et fit profession à Ravenne dans la célèbre abbaye de Classe. Après y avoir enseigné quelque temps la philosophie et la rhétorique, il fut relégué par ses supérieurs au monastère de l'Avellana, dont la situation au milieu de montagnes arides fait un séjour affreux, surtout pour des Italiens. Dans cette sorte d'exil, ce fut une consolation pour lui de se trouver dans la chambre même que Dante avait habitée lorsqu'il travaillait à son immortel poëme de l'*Enfer*. Cherchant des distractions dans l'étude, il employa ses loisirs à perfectionner les cours qu'il avait dictés à ses élèves, à recueillir des matériaux pour une biographie sacrée, et à composer des dissertations sur des sujets de morale, de philosophie, de physique, etc. Ce fut aussi là qu'il écrivit ses *Méditations*, où il sut unir à d'excellents principes théoriques un cours de leçons pratiques, sages et faciles, qui peuvent être suivies dans tous les états et dans toutes les classes de la société. Cet ouvrage eut un très-grand succès. L'archevêque de Mont-Réal en Sicile, informé des talents du P. Isidore, le tira de cet exil en le nommant à une chaire de philosophie qu'il venait de fonder au collége de sa ville épiscopale. Avant de s'éloigner pour un temps dont il ne pouvait fixer la durée, le P. Isidore voulut revoir sa famille; et pendant son séjour à Crémone il en examina les archives, et commença dès lors un travail qui, s'il était publié, jetterait, à ce que l'on présume, un nouveau jour sur l'histoire de cette ville au moyen âge. A son arrivée à Mont-Réal, il prit possession de sa chaire, et acquit bientôt comme professeur une réputation dont il se servit pour encourager la culture des lettres et des sciences. Il concourut à la fondation d'un journal (*Notizie de' letterati*), qui se soutint quelque temps par des articles très-remarquables, sur différents points de morale et d'économie politique. Ce journal ayant cessé de paraître en 1774, il recueillit les articles dans un volume qui fut très-bien reçu du public, puisqu'il s'en fit deux éditions la même année. L'académie royale de Sicile s'empressa d'associer l'auteur à ses travaux ; et il obtint des témoignages d'estime des savants les plus distingués de l'Italie. Le prince Raffadale, envoyé l'année suivante par la cour de Naples, en Danemark, l'emmena comme secrétaire. Accueilli de la manière la plus honorable à Copenhague, il y trouva tous les secours dont il avait besoin pour étudier, et rédigea, sur l'état des arts et des sciences dans cette contrée, plusieurs lettres qui furent insérées dans le *Diario* de Florence, et traduites en français dans l'*Esprit des journaux*. Le prince Raffadale, s'étant acquitté de la mission qu'il devait remplir à Copenhague, reçut de sa cour l'ordre de se rendre à Lisbonne ; et le P. Isidore, que ses qualités rendaient plus cher de jour en jour à l'ambassadeur, fut compris dans la liste des personnes qui devaient l'accompagner. En traversant la France, il s'arrêta quelque temps à Paris, pour y visiter les littérateurs les plus éminents, et il reçut un accueil très-distingué de Buffon, de d'Alembert, etc. Il désirait vivement avoir un entretien avec J.-J. Rousseau, dont il avait eu occasion de combattre les paradoxes ; mais, après une conversation fort courte, ils se séparèrent peu satisfaits l'un de l'autre (1). A son passage à Bordeaux, il fut admis à une séance de l'académie, et il y prononça, en italien, un discours qui fut très-applaudi. Quoique malade, il poursuivit son voyage jusqu'à Madrid ; mais, d'après l'avis des médecins, il reprit la route de l'Italie, sans avoir vu le Portugal. Le comte Firmian le retint à Milan, où il professa la philosophie morale au collége de Brera. A sa prière, ses amis firent des démarches pour obtenir sa sécularisation ; mais ils ne purent réussir, et Bianchi reprit à regret l'habit monastique qu'il avait cessé de porter depuis son départ de la Sicile, et revint à Crémone, où il professa depuis 1775 jusqu'à la suppression de son couvent. Devenu libre, il ne se livra qu'avec plus d'ardeur à son goût pour l'étude, et surtout pour les recherches d'antiquités. Les invasions de l'Italie ne le détournèrent point de ses doctes travaux ; et il était occupé d'un ouvrage important sur l'histoire de Crémone, lorsqu'il mourut dans cette ville, en 1807, à l'âge de 74 ans. On a du P. Isidore un assez grand nombre d'écrits sur différents sujets; mais nous devons nous borner à mentionner ici les principaux : 1° *Meditazioni su vari punti di felicità publica e privata*, Palerme, 1774, in-12. C'est le recueil des articles qu'il avait publiés, comme on l'a dit, dans le journal de Mont-Réal. Il a été traduit en danois pendant le séjour de l'auteur à Copenhague, puis en alle-

(1) Cette visite du P. Isidore à J.-J. Rousseau n'a d'autre garant que M. Louis Bello, *Vita del P. Isidoro Bianchi*, p. 39. Rousseau n'en a point parlé dans ses *Confessions*; et Mussel-Pathay, à qui l'on doit une vie du philosophe de Genève, si pleine de details et de recherches, n'a pas connu cette particularité, puisqu'il n'en fait aucune mention.

mand, etc. 2° *Discours sur le commerce de la Sicile*, ibid., 1774, in-12, à la tête de la traduction italienne des *Essais politiques* de Hume. 3° *Lettres sur l'état des sciences et des arts en Danemark*, Crémone, 1779, in-8°. 4° *La Morale del sentimento*, Lodi, 1775, in-8°, à la suite des *Meditazioni*. C'est le discours que l'auteur avait prononcé devant l'académie de Bordeaux; il a été traduit en français par l'abbé Zacchiroli, Florence, 1779. 5° *I Marmi Cremonesi*. C'est une explication très-érudite des inscriptions découvertes à Crémone ou sur son territoire. 6° *Delle Vicende della coltura de' Cremonesi*. C'est l'histoire civile et littéraire du Cremonais. L'ouvrage est encore inédit; mais M. Louis Bello l'a fait connaître par un long extrait dans la *Vie du P. Bianchi*. Voy. aussi *la Storia della Letteratura italiana* du P. Lombardi, t. 4, p. 295-98. A—D et W—S.

BIANCHINI (Barthélemy), auteur italien de la fin du 15e siècle, né à Bologne, s'y fit estimer par ses qualités morales, autant que par ses connaissances et ses talents. Le savant Philippe Beroaldo, son maître, a parlé de lui dans son commentaire sur Apulée, comme d'un jeune homme accompli, et loue, entre autres, son goût pour la peinture et pour les médailles antiques. On ignore le temps de sa mort. Son épitaphe, qui se trouve dans le recueil de poésies de ce genre, publié par le chevalier Casio, en 1528, prouve seulement qu'il était mort avant cette époque. Il n'a laissé que ces deux opuscules : 1° *Vita Antonii Codri Urcei*, imprimée, dans plusieurs éditions, avec les œuvres du savant Urceus Codrus, entre autres dans l'édition de Bâle, 1540, in-4°; 2° *Vita Philippi Beroaldi*, imprimée avec les commentaires de Beroaldo sur Suétone, Venise, 1510, in-fol.; Paris, 1512; Lyon, 1548, in-fol., et ailleurs. G—É.

BIANCHINI (François), savant italien, naquit à Vérone, le 13 décembre 1662. Après ses premières études faites dans sa patrie, il se rendit à Bologne, où il lit, dans le collége des jésuites, sa rhétorique et trois années de philosophie. Les mathématiques et le dessin l'occupèrent ensuite; il montrait un goût particulier pour ce dernier talent, et il y excella. Il alla, en 1680, à Padoue, suivre ses études; il y ajouta celle de la théologie, et reçut le doctorat. Son maître de mathématiques et de physique y fut le savant Montanari, qui le prit dans une affection particulière, et lui légua en mourant tous ses instruments de mathématiques et de physique. A Padoue, Bianchini apprit aussi l'anatomie, et, avec plus de prédilection, la botanique. Déterminé à suivre la carrière ecclésiastique, il se transporta au centre des affaires et des grâces. Il fut bien accueilli à Rome par le cardinal Pierre Ottoboni, qui connaissait sa famille, et qui le nomma son bibliothécaire. Alors, pour obéir à l'usage, il se livra à l'étude des lois, mais sans abandonner ses travaux sur la physique expérimentale, les mathématiques et l'astronomie. Il fut reçu membre de l'académie physico-mathématique, établie par monsignor Ciampini, et y lut plusieurs dissertations savantes. Revenu dans sa patrie vers l'an 1686, il y contribua très-activement au rétablissement de l'académie des Alétophiles; il l'engagea surtout à éclairer la physique du flambeau de la géométrie, et pour faciliter ses travaux, il lui fit don des instruments que lui avait légués Montanari; mais cette académie avait besoin de sa présence, et quand il fut retourné à Rome deux ans après, elle cessa d'exister. Fixé désormais à Rome, il s'y lia avec les savants les plus distingués, et ajouta à ses connaissances celles du grec, de l'hébreu et du français. Les antiquités devinrent aussi une de ses plus fortes occupations. Il passait souvent des jours entiers au milieu des ruines antiques, assistait à toutes les fouilles, visitait tous les musées, dessinait avec autant de goût que d'habileté tous les monuments. A la mort d'Innocent XI, le cardinal Ottoboni, son protecteur, élu pape sous le nom d'Alexandre VIII, s'occupa aussitôt de la fortune de Bianchini, lui donna un canonicat à Ste-Marie de la Rotonde, le nomma garde et bibliothécaire du cardinal Pierre Ottoboni, son neveu, lui accorda deux pensions, et aurait été plus loin, s'il eût vécu plus longtemps, et si Bianchini eût voulu entrer dans les ordres; mais il ne se décida à prendre le sous-diaconat et le diaconat qu'en 1699, et ne voulut jamais être ordonné prêtre. Alexandre VIII mourut en 1691; le cardinal, son neveu, continua de faire sentir à Bianchini les effets de sa protection : il lui fit obtenir, en 1699, un canonicat de St-Laurent *in Damaso*, le voulut avoir près de lui, et le logea dans son palais. Clément XI, élu en 1700, lui donna, l'année suivante, le titre de son camérier d'honneur, l'autorisa à prendre l'habit de prélat, appelé *il mantellone*, et lui assigna un logement au palais de Monte-Cavallo. Il le nomma, en 1702, pour accompagner, avec le titre d'historiographe, le cardinal Barberini, légat *a latere* à Naples, quand le roi d'Espagne, Philippe V, alla prendre possession de ce royaume. Bianchini profita de cette occasion pour visiter le Vésuve, et monta jusqu'au haut du cratère. Revenu à Rome, il fut agrégé, en 1705, par le sénat, lui, toute sa famille et les descendants qu'elle pourrait avoir, à la noblesse romaine et à l'ordre des patriciens. Le pape le choisit pour secrétaire de la commission chargée de la réforme du calendrier, et dont le cardinal Noris était président. Pour régler avec précision le cours de l'année, il était nécessaire d'établir et de fixer, avec la plus grande exactitude, les points équinoxiaux. Bianchini, chargé de tirer une ligne méridienne et de dresser un gnomon dans l'église de Ste-Marie-des-Anges, termina avec le plus grand succès cette opération difficile, dans laquelle il fut aidé par le savant Philippe Maraldi. La méridienne en cuivre a de longueur 75 de nos anciens pieds de Paris, et le gnomon 62 et demi de hauteur. On y voit les douze signes du zodiaque, parfaitement représentés en marbre de différentes couleurs, et les étoiles de chaque signe sont en cuivre, avec leurs grandeurs respectives et toutes leurs variétés. « M. Bianchini, dit Fontenelle « dans son éloge, fut purement mathématicien dans « la construction de ce grand gnomon, pareil à celui « que le grand Cassini avait fait dans St-Pétrone de

« Bologne. » Clément XI fit frapper une médaille de ce gnomon, et ce fut pour Bianchini le sujet d'une savante dissertation sur le gnomon et sur la médaille. Il avait été nommé, en 1705, président des antiquités, et avait présenté un plan que le pape avait agréé, pour former une collection d'antiquités sacrées ou un musée ecclésiastique, destiné à fournir les matériaux d'une histoire ecclésiastique, prouvée par les monuments ; mais cet établissement, unique dans son espèce, exigeait une dépense trop forte ; le trésor pontifical était épuisé ; l'entreprise, à peine commencée, fut abandonnée faute d'argent. Clément XI, pour consoler Bianchini, qui tenait fortement à ce projet, lui donna un canonicat de Ste-Marie-Majeure, et le chargea, en 1712, de venir à Paris pour porter le chapeau à Armand de Rohan-Soubise, créé cardinal le 12 mai de cette année. A Paris, Bianchini obtint l'accueil le plus flatteur de tout ce qui aimait les sciences et les lettres; il fut assidu aux séances de l'académie des sciences, dont il était, depuis 1700, associé étranger. Il offrit à l'académie l'ingénieuse machine qui sert à corriger, dans les lunettes du plus grand foyer, les imperfections des tubes dont la courbure, dans une si énorme longueur, avait paru jusqu'alors inévitable ; machine qu'il avait, sinon inventée, au moins perfectionnée, et rendu d'un usage facile et simple. Réaumur en a donné la description dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1713. Avant de retourner à Rome, il fit, pour son plaisir et son instruction, un voyage en Lorraine, en Hollande, en Flandre et en Angleterre, visitant et examinant partout ce qu'il y avait de rare dans les productions des arts et surtout dans les antiquités, et recevant aussi partout les distinctions dues à son mérite. On dit même que l'université d'Oxford, pendant le séjour de Bianchini dans cette ville, fit les frais de son logement. De retour à Rome, en juin 1713, il reprit ses travaux astronomiques et ses recherches sur les antiquités. Son voyage en France, d'où il est rare qu'un véritable savant ne remporte pas quelques idées utiles pour les sciences, lui avait donné celle de tirer en Italie, d'une mer à l'autre, une ligne méridienne, à l'imitation de celle que l'illustre Cassini avait tirée par le milieu de la France. Il commença ses opérations ; il s'en occupa même pendant huit ans, à ses frais ; mais d'autres idées, d'autres occupations vinrent le distraire, et ce travail resta imparfait. Innocent XIII, ayant succédé à Clément XI, nomma Bianchini référendaire des signatures pontificales et prélat intime ou domestique. Dans le concile tenu à Rome en 1725, il occupa la place de premier historiographe. L'année suivante, sa passion pour les antiquités lui procura de grandes jouissances, mais lui occasionna un accident qui eut des suites graves, et qui pouvait encore en avoir de plus funestes. « On découvrit hors de Rome, sur la « voie Appienne (c'est ainsi que le rapporte Fonte- « nelle), un bâtiment souterrain, consistant en trois « grandes salles, dont les murs étaient percés, dans « toute leur étendue, de niches pareilles à celles que « l'on fait dans les colombiers, afin que les pigeons « s'y logent. Elles étaient remplies, le plus souvent, « de quatre urnes cinéraires, et accompagnées d'in- « criptions qui marquaient le nom et la condition « des personnes dont on voyait les cendres : tous « étaient esclaves ou affranchis de la maison d'Au- « guste, et principalement de celle de Livie. L'édi- « fice était magnifique, tout de marbre avec des or- « nements de mosaïque d'un bon goût. M. Bianchini « ne manqua pas de sentir toute la joie d'un anti- « quaire : il manqua lui en coûter la vie. » Un jour qu'il examinait une chambre nouvellement découverte, au moment où il prenait des mesures pour en dessiner le plan, une voûte enfonça sous lui. Malgré ses efforts pour se retenir, et ceux de ses domestiques accourus à son secours, sa corpulence, proportionnée à sa haute stature, l'entraîna ; il tomba, et quoique ce fût sur un fond de terre remuée, la chute fut si rude, qu'il lui en resta, dans la cuisse droite, une contraction de muscles et de nerfs qui le rendit boiteux le reste de sa vie. Les bains de Vignone, près de Sienne, qu'il alla prendre l'année suivante, lui firent quelque bien, mais sa santé ne se rétablit jamais entièrement. Il ne discontinua cependant point ses travaux, et fit un voyage à Florence, à Parme, à Colorno, où il traça, dans le palais ducal, une méridienne qui n'existe plus, enfin à Bologne, d'où il revint à Rome ; là, il se partagea de nouveau entre l'astronomie et les antiquités. Son accident avait interrompu des observations importantes qu'il avait commencées sur la planète de Vénus, et dont les premières remontaient même jusqu'en 1716 ; il les reprit. Il en fit surtout alors d'infiniment curieuses sur les taches de cette planète. Il les faisait avec cette machine qu'il avait présentée à l'académie de Paris ; et, pouvant employer des lunettes plus fortes qu'on ne l'avait pu jusqu'alors, il fit des découvertes et des observations toutes nouvelles. Il continuait en même temps son travail sur les tombeaux de la maison d'Auguste ; « il s'enfermait le jour, dit encore « Fontenelle, dans le colombier sépulcral et souter- « rain, et la nuit il montait à son observatoire. » Aussi vit-on paraître, dans deux années consécutives, 1727 et 1728, deux importants ouvrages, l'un sur le colombier, et l'autre sur Vénus. Ce fut par ces deux productions remarquables qu'il termina sa carrière : quelque temps après, un épaississement de la lymphe amena une hydropisie, dont il mourut le 2 mars 1729. Il laissa pour héritier de ses biens son neveu Joseph Bianchini, alors chanoine de la cathédrale de Vérone, qui est l'objet de l'article suivant, et légua la meilleure partie de ses livres et ses antiquités ecclésiastiques les plus précieuses à la bibliothèque du chapitre de Vérone. Sa patrie reconnaissante, voulant lui donner un témoignage public et durable d'estime, lui fit élever, par décret de la cité, un monument, avec une inscription honorable, dans la cathédrale même de Vérone, parmi d'autres monuments du même genre, érigés aux grands hommes qu'elle a produits. Le chapitre consacra aussi, par une inscription placée dans sa bibliothèque, sa gratitude pour les dons qu'il en avait reçus. L'éloge de ses mœurs et de son caractère, dans ces inscrip-

tions, est aussi mérité que celui de son immense savoir. Ce savoir embrassait les sciences physiques et mathématiques, principalement la botanique, la physique, l'astronomie, et de plus l'histoire et l'antiquité figurée. Il cultivait en même temps les belles-lettres, l'art oratoire, et même la poésie; et son air modeste, prévenant, sa politesse et l'aisance de ses manières, annonçaient plutôt un homme du monde, bon et bien élevé, qu'un savant; modèle toujours utile à offrir, rare sans doute, mais qui l'est cependant moins parmi les vrais savants et les véritables gens de lettres, que parmi ceux qui n'aiment dans les sciences et dans les lettres que le bruit qu'ils croient y faire ou la fortune qu'ils y font. François Bianchini a laissé un grand nombre d'ouvrages; nous citerons les principaux, en mettant de suite ceux qui ont rapport aux mêmes sciences, et ne suivant l'ordre chronologique que dans chacune des divisions : 1° trois mémoires latins, insérés dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, 1685 et 1686, l'un *sur la comète observée à Rome en juin et juillet* 1684, l'autre *sur la nouvelle Méthode de Cassini, pour observer les parallaxes et les distances des planètes à la terre*; le troisième *sur l'Éclipse totale de lune observée à Rome le* 10 *décembre* 1685. 2° Un mémoire, aussi écrit en latin, *sur la comète observée à Rome en avril* 1702, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de Paris, année 1702. Les volumes de 1706 et 1708 contiennent plusieurs autres de ses observations astronomiques; on trouve, comme nous l'avons dit, dans celui de 1713, la *Description de la Machine portative, propre à soutenir des verres de grand foyer*. 3° *Relazione della linea meridiana orizzontale e della ellissi polare fabbricata in Roma l'anno* 1702, imprimée dans le 4° vol. du journal *de' Letterati d'Italia ;* elle y est sans nom d'auteur, mais elle est de Bianchini. 4° *Epistola de eclipsi solis die maii* 1724, Rome, 1724, réimprimé dans le 15° vol. du *Recueil d'Opuscules scientifiques* du P. Calogera. L'auteur s'y propose de prouver que cette éclipse ressemble entièrement à celle que Dion rapporte dans son 56° livre, et qui dut arriver l'an 13 de l'ère vulgaire. 5° *Hesperi et phosphori nova Phænomena, sive observationes circa planetam Veneris*, Rome, 1728, in-fol. C'est dans cet ouvrage que Bianchini a consigné ses observations des taches de la planète de Vénus. Il a donné une détermination du mouvement de rotation de cette planète; mais elle n'a pas été adoptée par les astronomes. Il fit imprimer son livre magnifiquement, le dédia au roi de Portugal Jean V, auquel il offrit en même temps une machine représentant le système de cette planète, ornée de figures d'argent doré. Le roi envoya en retour à l'auteur, outre une forte somme d'argent, une lunette de nouvelle invention faite à Londres, et dont le travail était admirable; il accorda depuis, en 1731, deux ans après la mort de Bianchini, la croix de l'ordre du Christ au comte Gaspard Bianchini, son neveu, et il y ajouta, en 1732, une commanderie, en payant de son trésor les frais dus, pour l'expédition du diplôme, à la caisse de l'ordre, et toutes les autres dépenses. 6° *Francisci Bianchini Veronensis astronomicæ ac geographicæ Observationes selectæ ex ejus autographis excerptæ una cum meridiani Romani tabula, cura et studio Eustachii Manfredi*, Vérone, 1737, in-fol. Ce volume est doublement précieux, et par ce qu'il contient des travaux relatifs à la méridienne que l'auteur avait en dessein de tirer au travers de l'Italie, et par les soins que le savant Manfredi prit de l'édition, comme on le voit par sa préface. 7° *De Emblemate, nomine atque Instituto Alethophilorum, dissertatio publice habita in eorumdem academia*, etc., Vérone, 1687. La devise de cette académie, sujet de la dissertation, était une boussole avec cette légende : *Aut docet, aut discit*. 8° *Istoria universale provata con monumenti e figurata con simboli degli antichi*, Rome, 1697, in-4°, ouvrage savant, dit Lenglet, et dans lequel, avec des preuves solides, on trouve encore des curiosités littéraires. Ce volume ne comprend que la série de trente-deux siècles, jusqu'à la destruction de l'empire des Assyriens; il devait être suivi de plusieurs autres qui auraient contenu le reste de l'histoire ancienne. Les figures de ce premier tome furent gravées par l'auteur lui-même, et d'après ses propres dessins. C'est un semblable ouvrage qu'il avait projeté pour l'histoire ecclésiastique, comme on l'a vu dans sa vie. 9° *De Kalendario et Cyclo Cæsaris ac de paschali canone S. Hippolyti martyris Dissertationes duæ*, etc., Rome, 1703 et 1704, in-fol. Dans ces deux savantes dissertations, l'auteur prend, contre Joseph Scaliger, la défense du canon pascal de St. Hippolyte, que l'on voit dans la bibliothèque Vaticane, sculpté des deux côtés d'un siége de marbre, sur lequel est assise l'image de ce saint évêque; il y a joint quelques morceaux d'érudition, une description explicative de la base de la colonne Antonine, récemment découverte dans le champ de Mars, et une exposition, en forme de lettre, du gnomon qu'il avait élevé par ordre de Clément XI, et de la médaille que ce pape avait fait frapper. 10° *Spiegazione delle sculture contenute nelle* 72 *tavole di marmo e bassi rilievi collocati nel basamento esteriore del palazzo d'Urbino*, etc., inséré dans le recueil intitulé : *Memorie concernenti la città d'Urbino*, Rome, 1724, grand in-fol. On trouve dans ce même volume ses *Notizie e prove della corographia del ducato d'Urbino, etc.*, contenant les opérations qu'il avait faites dans ce duché, pour la méridienne qu'il avait projetée d'une mer à l'autre. 11° *Camera ed Inscrizioni sepolcrali de' liberti, servi ed uffiziali, della casa d'Augusto, scoperti nella via Appia, ed illustrate con annotazioni l'anno* 1726, Rome, 1727, grand in-fol., fig. 12° *Circi maximi et antiqui imperat. roman. palatii Iconographia*, Rome, 1728, grand in-fol., fig. 13° *Del Palazzo de' Cesari, opera postuma*, Vérone, 1738, grand in-fol., fig., édition donnée par Joseph Bianchini, neveu de l'auteur, qui y joignit une traduction latine. 14° *Dissertatio posthuma de tribus generibus instrumentorum musicæ veterum organicæ*, Rome, 1742, in-4°. 15° *Vitæ Romanorum pontificum a B. Petro Apostolo ad Nicolaum perductæ, cura Anastasii S. R. E. bibliothecarii*, etc., Rome, 3 vol.

in-fol. Cette édition de l'*Histoire pontificale* d'Anastase le bibliothécaire, avec toutes les additions faites dans les éditions précédentes, enrichie de nouvelles additions, de variantes tirées des meilleurs manuscrits, de plusieurs autres pièces, et de savants prolégomènes de l'éditeur à chacun des volumes, fut un de ses derniers travaux. Le 1er volume parut en 1718, le 2e en 1723, et le 3e en 1728, un an avant sa mort; il y manquait un 4e volume, qui fut ajouté par son neveu, comme nous le verrons dans l'article suivant. 16° *Opuscula varia nunc primum in lucem edita*, Rome, 1754, 2 vol. in-4°. Ces opuscules, rassemblés et publiés par Bianchini le neveu, devaient être suivis de plusieurs autres, tirés des manuscrits de son oncle; mais ces deux seuls volumes ont paru. 17° On trouve de ses poésies italiennes dans le recueil de celles des *Academici concordi* de Ravenne, Bologne, 1687, in-12. Quelque longue que soit cette liste, on y pourrait ajouter un grand nombre de lettres scientifiques, de dissertations, de réflexions et observations insérées dans l'*Histoire de l'académie des sciences*, années 1704, 1706, 1707, 1708, 1713, 1718; de discours d'éloges et d'autres opuscules imprimés, sans compter ceux qu'il légua au chapitre de Vérone, et qui n'auraient pas dû y rester inédits. G—É.

BIANCHINI (JOSEPH), neveu du précédent, et prêtre de l'Oratoire de St-Philippe de Néri, fut aussi un antiquaire et un littérateur distingué. Il naquit à Vérone, le 9 septembre 1701, du comte Jean-Baptiste, frère de François Bianchini, et acheva ses études sous les yeux de son oncle, dans le collége de Montefiascone. Il retourna dans sa patrie en 1725, déjà chanoine de la cathédrale, avec la prébende de St-Luc, et fut bientôt après nommé garde de la bibliothèque du chapitre; mais, en 1732, il quitta cette place, résigna son bénéfice, se rendit à Rome, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se partagea entièrement entre les exercices de piété et des travaux littéraires, principalement dirigés vers l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Il a laissé : 1° *Anastasii bibliothecarii de Vitis Romanorum pontificum*, etc., t. 4, Rome, 1735, in-fol. Il termina par ce 4e volume la grande édition d'Anastase, que son oncle avait laissée imparfaite. Il publia aussi l'ouvrage posthume de François Bianchini : *del Palazzo de' Cesari*, avec une traduction latine de sa façon, comme nous l'avons annoncé dans l'article précédent. 2° *Vindiciæ canonicarum Scripturarum vulgatæ latinæ editionis*, etc., Rome, 1740, in-fol. Ce volume devait être suivi de six autres, dont l'auteur annonce le plan dans le premier, qui a été seul imprimé. Il embrassait dans cet immense ouvrage tout ce que l'érudition ecclésiastique la plus étendue avait pu lui fournir sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Le volume qu'il a publié est précédé d'une savante préface et de dissertations épistolaires non moins savantes, où l'on trouve toute l'histoire des différentes parties de la Bible, des manuscrits qui en ont été ou conservés, ou perdus, des versions qui en ont été faites, etc. 3° *Evangeliarium quadruplex latinæ versionis antiquæ, seu veteris Italicæ, nunc primum in lucem editum ex codd. manuscript. aureis, argenteis, purpureis, aliisque plusquam millenariæ antiquitatis*, etc., Rome, 1749, gr. in-fol. On peut regarder cet ouvrage comme faisant partie des *Vindiciæ canonicarum Scripturarum* dont on vient de parler, et ce volume-ci comme une suite nécessaire de l'autre. 4° *Demonstratio historiæ ecclesiasticæ quadripartitæ monumentis ad fidem temporum et gestorum*, Rome, 1752, in-fol., fig. C'est un recueil de morceaux d'antiquité sacrée, d'inscriptions, de lampes, de médailles, de vases, etc., qui se trouvaient dans les églises, les cimetières et les musées de Rome, ou ailleurs, très-bien gravés sur cuivre, accompagnés d'explications et de tables chronologico-historiques : c'est l'ouvrage qu'avait commencé Fr. Bianchini, et qu'il avait abandonné. Après ce 1er volume, son neveu en a publié un 2e : les deux ensemble ne comprennent que ce qui regarde les deux premiers siècles du christianisme; on ne croit pas qu'il ait été plus loin. 5° *Delle Porte e Mura di Roma, con illustrazioni*, Rome, 1747, in-4°. 6° Dans un petit ouvrage sur un sujet qui n'a aucun rapport avec les précédents, le P. Bianchini parut aussi bon physicien qu'il se montrait savant antiquaire dans les autres. Une dame de Césène fut trouvée morte et réduite en cendres dans sa chambre, à la réserve de la tête, des jambes et de quelques-uns des doigts. On divagua beaucoup sur cet événement. Bianchini soutint que c'était l'effet d'un feu interne et spontané, occasionné par l'usage excessif que cette dame avait fait d'eau-de-vie camphrée. Sa dissertation, qui obtint l'assentiment général, est intitulée : *Parera sopra la cagione della morte della sig. contessa Cornelia Zangari de' Bandi Cesenate, esposto in una lettera*, etc., Vérone, 1731, in-8°; revue et corrigée par l'auteur, Rome, 1743, in-8°. Joseph Bianchini donna aussi des soins à plusieurs éditions estimées, tant des productions de son oncle que de quelques autres ouvrages. G—É.

BIANCHINI (JOSEPH-MARIE), célèbre littérateur italien du dernier siècle, naquit à Prato en Toscane, le 18 novembre 1685. A peine avait-il achevé ses études à Florence, qu'il y fut reçu membre de l'académie des *Apatisti*, et, deux ans après, de l'académie Florentine. Il n'avait alors que vingt ans; et déjà il était lié avec tout ce que Florence possédait de littérateurs et de savants. Il alla terminer son éducation à Pise, où il eut pour maître de philosophie et de mathématiques le célèbre traducteur de Lucrèce, Alexandre Marchetti. Il y reçut aussi, en 1709, le grade de docteur en droit, et l'ordre de prêtrise. L'évêque de Prato le choisit pour y expliquer publiquement les ouvrages des Pères, et ce fut alors que Bianchini prit une affection particulière pour les œuvres de St. Bernard. L'évêque de Pistoja lui donna la cure de St-Pierre à Ajolo, et il s'y fit aimer de tous ses paroissiens. Outre les deux académies que nous avons nommées, il était de celles des *Infecondi* de Prato; des *Innominati* de Bra, en Piémont; des *Rinvigoriti* de Foligno, et des Arcadiens de Rome. Il fut aussi reçu de la *società Colombaria*, en 1741; et en 1742, de l'académie de la Crusca. Sa vie était exemplaire, son caractère loyal et sincère, quoique

circonspect. Il était ami de la solitude, et cependant d'une gaîté douce, qui se prêtait volontiers aux plaisanteries et aux bons mots; mais, dans les trois dernières années de sa vie, il tomba dans une mélancolie habituelle, précédée d'une maladie grave, et suivie d'autres infirmités, auxquelles il succomba le 17 février 1749. Ses deux ouvrages les plus considérables sont : 1° *de' gran Duchi di Toscana della real casa de' Medici*, etc., Venise, 1741, gr. in-fol., fig. Les anciens souverains de Florence y sont surtout considérés comme protecteurs des lettres et des arts; mais ce volume, magnifiquement imprimé, fournit à l'histoire littéraire d'Italie peu de faits qu'on ne puisse trouver ailleurs à moins de frais. 2° *Della Satira italiana, trattato*, Massa, 1714, in-4°; Florence, 1729, in-4°, ouvrage de critique généralement estimé et regardé comme classique. Dans la seconde édition, l'auteur y a joint une dissertation italienne *sur l'Hypocrisie des gens de lettres*, où il dévoile, avec une simplicité un peu maligne, l'art qu'emploient quelques petits hommes pour paraître grands; mais il paraît que depuis 1724, où sa dissertation fut écrite, cet art a fait de grands progrès. 3° *La Cantica de' cantici di Salomone, tradotta in versi toscani, con annotazioni*, Venise, 1735. La plupart de ses autres écrits ne sont que des opuscules, tels que des notices biographiques, des éloges, des leçons sur plusieurs morceaux du Dante, du Bembo, de monsig. de la Casa, lues publiquement dans l'académie florentine, etc. Plusieurs sont insérés dans la collection en 5 vol. intitulée : *Prose fiorentine*, Venise, 1754, in-4°, et les autres dans différentes collections. Quelques recueils de poésies contiennent aussi de ses vers. G—É.

BIANCHINI (JEAN-FORTUNAT), philosophe et médecin italien qui eut de la réputation dans le 18e siècle, naquit en 1720, à Chieti dans le royaume de Naples, fit ses études, prit ses degrés dans la capitale, et y exerça même pendant quelques années la médecine. Il passa ensuite à Venise, d'où, s'étant fait connaître avantageusement, il fut appelé, en 1759, à Udine en qualité de premier médecin. Il y resta jusqu'en 1777. Alors, ayant été nommé premier professeur de médecine pratique dans l'université de Padoue, il alla s'y établir. Il avait été reçu de l'académie d'Udine; il le fut aussi de celle de Padoue, alors nouvellement créée, et mis au nombre de ses vingt-quatre pensionnaires. Il ne jouit pas longtemps de sa pension, et mourut le 2 septembre 1779. Il laissa plusieurs opuscules qui prouvent beaucoup d'érudition et de savoir : 1° *Saggi di esperienze intorno la medecina elettrica fatte in Venezia da alcuni amatori di fisica*, etc., Venise, 1749, in-4°. L'auteur y combat ce que deux médecins de Venise et de Bologne avaient écrit en faveur de la médecine électrique, etc. 2° *Lettere medico-pratiche intorno all'indole delle febbri maligne*, etc., *colla storia de' vermi nel corpo umano*, *dell'uso del mercurio*, Venise, 1750, in-8°. 3° *Traduzione delle lettere sopra la forza della immaginazione nelle donne incinte*, Venise, 1751, in-8°. 4° *Osservazioni intorno all'uso della elettricità celeste, e su l'origine del fiume Timavo*, Venise, 1754, gr. in-8°. 5° *Discorso sopra la filosofia, detto nell' accademia d'Udine*, etc., Udine, 1759, in-8°. 6° *Elogio del signor Carlo Fabrizi, detto nell' accademia d'Udine*. 7° *Su la medicina di Asclepiade*, etc., etc. G—É.

BIANCHO, ou BIANCO (ANDREA), géographe de Venise, a vécu au commencement du 15e siècle. Il est connu par un recueil de cartes hydrographiques, resté pendant longtemps en oubli dans la bibliothèque de St-Marc, et qui porte en tête : *Andreas Biancho de Venetis me fecit*, MCCCCXXXVI. L'abbé Morelli, conservateur de cette bibliothèque, le communiqua à Vicenzo Formaleoni; et ce dernier en a copié trois cartes, qu'il a publiées à Venise, en 1783, avec une dissertation assez longue que l'on trouve à la suite d'un petit ouvrage intitulé : *Saggio sulla nautica antica de' Veneziani*. La date de ce recueil de cartes est antérieure de plusieurs années à la découverte du cap de Bonne-Espérance, et précède de cinquante-six ans celle de l'Amérique, puisque Christophe Colomb ne vit cette partie du globe, pour la première fois, que le 11 octobre 1492. Le principal mérite des cartes de Biancho est de nous faire connaître l'étendue de la navigation des Vénitiens avant la découverte du nouveau monde. Ils avaient quelques notions sur les côtes de la mer d'Allemagne et de la Baltique. Il paraît cependant qu'ils les fréquentaient peu; car les cartes de ces mers, comprises dans le recueil de Biancho, sont très-imparfaites. Les côtes de la Méditerranée y sont représentées avec de grands détails et beaucoup d'exactitude, relativement à l'ancienneté de l'ouvrage; mais celles de la mer Noire, où le commerce était alors très-florissant, doivent être plus fidèlement tracées qu'on ne pourrait le faire aujourd'hui, que l'accès nous en est fermé. Une des cartes publiées par Formaleoni contient les côtes occidentales d'Europe et d'Afrique, depuis le cap Finistère jusqu'au cap Bojador; elles y sont figurées avec exactitude. Les îles Canaries, Madère, Porto-Santo et les Açores s'y trouvent aussi : ces différents groupes d'îles sont séparés d'une manière très-distincte; mais les îles de chaque groupe, et principalement les Açores, sont mal placées, les unes par rapport aux autres. On voit à une grande distance, à l'ouest de ces dernières, une île très-étendue, appelée *Antillia*, et le commencement d'une autre île nommée *de la Man Satanaxio*. La conformité du nom d'*Antillia* avec celui des îles Antilles, situées dans le golfe du Mexique, a fait soupçonner à Formaleoni que l'on aurait pu avoir connaissance des îles de l'Amérique avant Christophe Colomb. Le savant Buache, dans un mémoire lu à la première classe de l'Institut, et inséré dans le 6e volume de ses *Mémoires*, a combattu victorieusement cette assertion; il rapporte qu'elles sont indiquées sur une carte faite aussi à Venise, en 1367, par François Picigano, laquelle avait passé dans la bibliothèque de Parme. Il est à remarquer que ces mêmes îles se trouvent sur toutes les cartes les plus anciennes, et c'est probablement en les copiant que Martin Behaim a pris la même île d'Antillia, qu'il a placée sur son globe fait à Nuremberg en 1492. C'est vraisemblablement

cette Antillia qui a donné lieu aux prétentions des Allemands en faveur de leur compatriote. Le résultat des recherches de Buache, sur les îles d'Antillia et de la Man Satanaxio, est que ces deux îles ne peuvent être autres que quelques-unes des Açores, qui auraient été placées sur les cartes par les géographes du 14e siècle, ou peut-être du 13e, d'après des rapports vagues et en partie fabuleux; du moins est-il très-probable que l'île d'Antillia est la même que l'île St-Michel, et que l'île de la Man Satanaxio (de la Main de Satan) n'est autre que l'île du Pic, sur laquelle il y a un volcan. Formaleoni nous a transmis la copie d'un planisphère ancien, qui fait partie du recueil de Biancho; il n'offre rien d'utile, mais il peut satisfaire la curiosité. On y voit la représentation du paradis terrestre, à côté de celle d'Alexandrie, toutes deux placées à l'extrémité du monde. La tour de Babel, le tombeau de Mahomet, le Vieux de la montagne, les rois des pays connus y sont dessinés à l'endroit où l'on croyait que leur empire devait exister. Telle était la manière du temps. Il paraît que les objets représentés sur le planisphère de Biancho ont été copiés d'après la carte de Picigano que l'on vient de citer, ou bien que c'est une imitation de cette carte qui, vraisemblablement, n'est pas elle-même entièrement originale. La première carte du recueil de Bianco est aussi en tête de l'ouvrage de Formaleoni; c'est un monument précieux de la science nautique; on y voit une boussole, des figures de géométrie et des tables nautiques, qui nous font connaître que les navigateurs de son temps se servaient de calculs et d'opérations graphiques, pour tenir compte de la route de leurs navires, et trouver le lieu du globe où ils devaient être. Il est cependant nécessaire d'observer qu'ils ne faisaient pas encore usage de la latitude et de la longitude pour fixer la position des lieux : aucune des cartes de Biancho ne porte d'échelle de latitude et de longitude; l'instruction qu'il donne sur sa première carte pour calculer les routes ne peut laisser de doute à cet égard. Ils ne se servaient que des distances qui séparent les divers lieux, et des directions dans lesquelles ils étaient situés les uns par rapport aux autres. Chaque carte porte une échelle propre à faire connaître les distances. (*Voy.* Behaim.) R—l.

BIANCO (Barthélemy), architecte, naquit à Côme, au commencement du 17e siècle. On ne trouve la date de sa naissance ni dans Soprani ni dans Milizia. La république de Gênes invita cet artiste à présenter son avis sur la manière la plus convenable d'environner la ville d'une nouvelle enceinte de murailles. Le plan de Bianco fut adopté et exécuté sur-le-champ. Barthélemy fut employé ensuite à fortifier le nouveau môle; quelque temps après cet architecte construisit, dans la Strada Balbi, le collége dit des jésuites, monument estimé, et éleva un peu plus loin un palais pour Jean-Auguste Balbi. Ce palais a passé depuis à la famille Durazzo. Suivant Milizia, Barthélemy mourut en 1656. Il eut deux enfants, *Pierre-Antoine* et *Jean-Baptiste*; le premier, destiné à l'étude de l'architecture, dessina des fabriques qui firent pressentir d'heureuses dispositions, mais il mourut très-jeune; le second fut d'abord sculpteur; la France lui donna de nombreuses commissions; il y envoya, entre autres statues, un *Bacchus* qui eut un grand succès. Il entreprit à Gênes la statue de la Vierge avec un groupe d'anges : ce bel ouvrage, en bronze, annonce un talent distingué. Jean-Baptiste, appelé à Milan, voulut y étudier la peinture sous Cérano, et avait déjà réussi à composer quelques tableaux; mais il désira revenir à Gênes, où la réputation de son père lui assurait un accueil honorable, et il y mourut de la peste qui ravagea cette ville en 1657. A—d.

BIANCOLELLI. *Voyez* Dominique.

BIANCOLINI (Jean-Baptiste-Joseph), naquit à Vérone, le 10 mars 1697, d'une famille de négociants estimés. Après avoir fait ses études, il ne se sentit aucun goût pour l'état ecclésiastique, et fut obligé, pour obéir à son père, de s'adonner au commerce, dans lequel il passa toute sa vie. Dans sa jeunesse, il cultiva particulièrement la musique; il jouait, avec une perfection rare, de la guitare, du théorbe, de l'archiluth, et composait même des motets, des symphonies et des cantates. Ni ce goût, ni ses occupations mercantiles ne l'empêchèrent de se livrer avec une sorte de passion à l'étude de l'histoire et à la recherche des manuscrits et des monuments historiques de sa patrie. On vit bientôt, avec surprise, un simple marchand placé au rang des gens de lettres et des historiens. Il fournit une longue carrière, et mourut plus qu'octogénaire, vers l'an 1780. Les ouvrages qu'il a laissés en italien sont tous relatifs à l'histoire de Vérone, sa patrie. Le fond du plus considérable n'est point de lui, mais il eut le mérite de le publier, de l'enrichir de nouvelles recherches, et d'en être le continuateur : c'est une *Chronique de la ville de Vérone*, que l'auteur, Pierre Zagata, avait laissée en manuscrit, et qui était restée inédite. Le 1er volume parut à Vérone, 1745, in-4°; plus de la moitié de ce volume est remplie par des observations et des suppléments, ou de Biancolini lui-même, ou composés de pièces recueillies par lui, soit dans les archives de Venise, soit ailleurs. Le 2e volume, ou tome 1er de la 2e partie, publié dans la même ville, 1747, contient à peu près, dans la même proportion, le texte de Zagata, et des additions, dont une partie seulement appartient à l'éditeur. Enfin le 3e volume, ou tome 2e de la 2e partie, qui ne porte que le titre de *Supplément à la Chronique de Zagata*, fut publié en 1749. Dans ce volume, rempli de pièces intéressantes, on distingue surtout le plan du théâtre antique de Vérone, que le savant Maffei avait regardé comme impossible de tracer. On doit encore à Biancolini : 1° *Notizie storiche delle chiese di Verona*, livre 1er et 2e, Vérone, 1749; livre 3e, 1750; livre 4e, 1752, in-4°. Il en a encore paru, depuis, 3 volumes, qui font monter à 6 volumes in-4° cet ouvrage entier. Le pape Benoît XIV, dans une lettre adressée en 1753 au sénateur vénitien Flaminio Cornaro, s'exprima avec beaucoup d'estime sur l'ouvrage et sur l'auteur. 2° *De' vescovi e governa-*

tori di Verona Dissertazioni due, Vérone, 1757, in-4°. 3° Un ouvrage étranger à l'histoire moderne, mais intéressant pour la littérature italienne, eut de grandes obligations à Biancolini ; c'est la collection des traductions des historiens grecs, connue sous le titre de *Collana degli Storici greci*, commencée en 1733, à Vérone, par le libraire Ramanzini, et continuée les années suivantes. Il y contribua, par ses exhortations, par les fonds qu'il fournit à l'entreprise, par les soins qu'il donna à la correction, et même par une partie importante du travail. La vie de Polybe et la lettre imprimée en tête de la traduction de cet auteur sont de lui, ainsi que les épîtres dédicatoires, les chronologies, les additions, et les tables des noms de villes anciens et modernes des histoires de Thucydide, de Xénophon et de Gémiste Pléthon ; travail obscur, mais utile, et surtout fait avec un rare désintéressement. G—É.

BIANCONI (JEAN-BAPTISTE), philologue, né en 1698, à Bologne, acheva ses études au séminaire de Padoue, et eut le bonheur de compter parmi ses maîtres Facciolati. De retour à Bologne, il y vécut dans l'intimité du P. Bacchini, qui lui apprit les premiers éléments de la numismatique, et du P. Gotti, qui se chargea de le diriger dans le dédale de la théologie. A sa nomination au cardinalat, le P. Gotti détermina facilement son élève à l'accompagner à Rome. Mais Bianconi ne tarda pas à revenir à Bologne ; et ayant été pourvu d'une des principales cures de cette ville, il se dévoua six ans aux fonctions pénibles de pasteur. En 1741, il résigna ce bénéfice pour entrer dans la carrière de l'enseignement. Il obtint la double chaire de grec et d'hébreu à l'académie. L'abbé Mingarelli et le célèbre Spallanzani furent au nombre de ses élèves. Il joignit, en 1746, à ses autres fonctions, celle de conservateur des antiques de l'institut. Son neveu, qui jouissait d'un grand crédit à la cour de Saxe, lui fit donner, en 1762, par l'électeur, une commission honorable, qui le retint plusieurs années à Milan. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il découvrit à la bibliothèque Ambroisienne un manuscrit d'une ancienne chronique ecclésiastique ; il la publia avec une version latine et des notes, sous ce titre : *Anonymi scriptoris Historiæ sacræ ab orbe condito ad Valentinianum et Valentem imp.*, Bologne, 1779, in-fol. Ce manuscrit ambroisien était défectueux : il y manquait le premier feuillet ; mais on en a retrouvé depuis, à la bibliothèque de Munich, une autre copie avec le nom de l'auteur, Julius Pollux. (*Voy.* ce nom.) Bianconi mourut la même année que son neveu, auquel il ne survécut que quelques mois, à Bologne, le 17 août 1781. Outre l'édition dont on vient de parler, on a de lui : *de Antiquis Litteris Hebræorum et Græcorum*, Bologne, 1748 et 1763, in-4°. Dans ce curieux opuscule, l'auteur se propose de faire voir que les changements qu'on remarque dans les caractères hébraïques ne doivent pas être attribués à Esdras, mais qu'ils sont le résultat de la marche de toutes les langues. Bianconi croit que les caractères grecs sont dérivés des caractères hébreux, et pour le prouver il les met en regard dans une planche. W—s.

BIANCONI (JEAN-LOUIS), célèbre philosophe et médecin italien, neveu du précédent, naquit à Bologne, le 30 septembre 1717. Dès l'âge de dix-neuf ans, après avoir fait, de la manière la plus brillante, son cours d'études à l'institut, il fut en état d'être médecin assistant dans l'un des hôpitaux de sa patrie : il s'y exerça pendant quatre ans, fut reçu docteur en, 1742, et, l'année d'après, élu membre de l'académie annexée à l'institut des sciences. Il publia, en 1743 et 1744, une excellente traduction italienne de l'*Anatomie* de Winslow, sous ce titre : *Esposizione anatomica della struttura del corpo umano del signor Winslow*, etc., 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, les éloges qui en furent faits, et la réputation de savoir, de bonnes mœurs et d'amabilité dont l'auteur jouissait déjà, engagèrent en 1744 le landgrave de Hesse-Darmstadt, prince et évêque d'Augsbourg, à l'y appeler auprès de lui. Bianconi y séjourna six ans. Il y écrivit deux lettres sur des questions de physique, adressées à son ami, le célèbre marquis Maffei : *Due Lettere di fisica*, etc., Venise, 1746, in-4°. Il y écrivit aussi, en français, une dissertation *sur l'Électricité*, adressée à son autre savant ami, le comte Algarotti, publiée en Hollande, en 1748, in-8°, traduite aussitôt et imprimée à Bâle ; enfin il y commença seul, en français, un *Journal des nouveautés littéraires d'Italie*, qu'il fit imprimer à Leipsick (avec la date d'*Amsterdam aux dépens de la compagnie*, 1748 et 1749, in-8°), et qu'il conduisit jusqu'à la fin du 3ᵉ volume. Sa célébrité, répandue dans toute l'Allemagne, engagea plusieurs sociétés savantes à se l'associer ; il fut reçu, en 1749, à l'académie de Berlin. Il se rendit, en 1750, à la cour de Dresde, avec un bref de recommandation des plus honorables du pape Benoît XIV pour le roi de Pologne Auguste III. Ce monarque le nomma son conseiller aulique, et l'admit dans sa plus grande intimité. Bianconi épousa, en 1753, Éléonore d'Essen, fille du grand bailli de Dresde, conseiller aulique et de justice du roi de Pologne. Cet établissement honorable fit presque disparaître en lui la qualité d'étranger. La cour de Dresde l'employa dans des affaires importantes ; l'envoya, en 1760, à la cour de France, pour une mission délicate qu'il remplit avec habileté et bonheur ; enfin elle le nomma, en 1764, son ministre résident en cour de Rome. Dès qu'il y fut arrivé, ses premiers goûts littéraires reprirent toute leur vivacité. Il avait publié, l'année précédente, dix lettres sur la Bavière qui avaient eu beaucoup de succès : *Lettere sopra alcune particolarità della Baviera e di altri paesi della Germania*, Lucques, 1763. On vit paraître de lui, dans plusieurs recueils, des compositions élégantes en prose et en vers. Il donna la première impulsion à la création des *Effemeridi letterarie di Roma*, et il les enrichit souvent de ses productions. On y distingua ses éloges du docteur Lupacchini, de Piranesi et de Mengs. Ce dernier éloge fut réimprimé séparément, avec des additions, en 1780. Dans ses douze *Lettres italiennes sur Cornelius Celsus*, imprimées à Rome, 1779, il rendit au siècle d'Auguste ce cé-

lèbre médecin, que l'opinion commune, et celle même du savant Tiroboschi à qui elles sont adressées, ne place que dans l'âge de la littérature latine qu'on appelle le siècle d'argent. Il se préparait à donner une magnifique édition de cet auteur, corrigée sur un grand nombre de manuscrits qu'il avait collationnés dans ses voyages; il avait aussi rassemblé des matériaux pour une nouvelle vie de Pétrarque, d'autres destinés à éclaircir tout ce qui regarde l'exil d'Ovide; il méditait enfin plusieurs ouvrages philosophiques et littéraires, lorsqu'il mourut subitement à Pérouse, le 1er janvier 1781. Il fut universellement regretté. Le chevalier Annibal Mariotti de Pérouse fit imprimer peu de temps après, à sa louange, une élégante oraison funèbre. Cette même année, on publia ses *Due Lettere postume intorno a Pisa e Firenze*, Lucques, 1781. Il avait laissé tout préparé un ouvrage écrit en italien et en français, sur le cirque de Caracalla (1). G—É.

BIANDRATE (BENVENUTO), seigneur de San-Giorgio, né dans le 15e siècle d'une ancienne et illustre famille du Vercellais, fut d'abord chevalier, puis commandeur de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem; mais sa prudence et sa connaissance approfondie des affaires publiques le firent distinguer des marquis de Montferrat, dont il était le vassal. Bientôt il fut président du sénat de Cassal, où ces princes faisaient leur résidence, et après la mort du marquis Boniface IV, en 1493, il fut chargé de la tutelle de ses enfants et du gouvernement de l'État. Benvenuto s'acquitta de ces emplois avec la plus grande distinction. Il fut député à Rome vers le pape Alexandre VI, vers l'empereur Maximilien et autres princes, et donna dans ces diverses occasions des preuves de son habileté. Mais des fonctions aussi importantes ne purent le détourner de l'étude des lettres, et il a laissé : 1° *Oratio obedientialis habita in publico consistorio*, Rome, 1493, in-4°. 2° *Historia marchionum Montisferrati*, Asti, 1515; Turin, 1521, in-4°. Cette histoire fut traduite en italien par l'auteur lui-même, mais cette traduction est restée inédite. 3° *Chronique du Montferrat* (en italien), dédiée au marquis de Monferrat, Casal, 1639, in-fol. Tiraboschi lui attribue une histoire des comtes de Biandrate, manuscrite. La bibliothèque de Turin possède de lui plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire du Montferrat. Biandrate mourut à Casal, en 1527. — Son frère aîné (*Jean-Antoine*), évêque de Parme et cardinal, appelé *le cardinal Alexandrin*, parce qu'il occupait le siége d'Alexandrie, en Italie, quand il fut promu au cardinalat, a laissé divers ouvrages sur le droit canonique. (Voy. *Storia della vercellese Letteratura*, t. 1er, p. 443.) G—G—Y.

BIARD (PIERRE), sculpteur et architecte, né à Paris, en 1559, y mourut le 17 septembre 1609. Après avoir étudié à Rome, il revint dans sa ville natale, qu'il orna de bons ouvrages. Celui qui lui avait fait le plus d'honneur était un bas-relief de grandeur naturelle, représentant *Henri IV à cheval*. Ce morceau, d'un bon goût de dessin, était placé sur la grande porte de l'hôtel de ville de Paris; en 1562, des séditieux l'endommagèrent, puis il fut, comme tant d'autres monuments des arts, détruit pendant les orages de la révolution. On doit d'autant plus en regretter la perte, que l'artiste y avait parfaitement saisi la ressemblance du bon et grand roi sous le règne duquel il vécut. D—T.

BIARD (PAUL), né à Grenoble, entra fort jeune chez les jésuites, et fut un des premiers missionnaires qui allèrent en Amérique. De retour en France, il professa pendant neuf ans la théologie à Lyon, où il mourut en 1622. On a de lui : une *Relation de la Nouvelle-France et du voyage que les jésuites y ont fait*, Lyon, 1616, in-12; et quelques ouvrages, sur lesquels on peut consulter la *Bibliotheca Script. sociel. Jesu*, des PP. Alegambe et Southwell, et la *Bibliothèque du Dauphiné*. A. B—T.

BIAS, fils de Teutamus, naquit à Priène, une des principales villes de l'Ionie, vers l'an 570 avant J.-C. Il se livra à l'étude de la philosophie, qu'on ne faisait pas encore consister en vaines spéculations, ceux qu'on honorait du titre de sages s'occupant principalement de la morale et de la politique. Bias fit de même, et il avait coutume de dire que nos connaissances sur la Divinité se bornent à savoir qu'elle existe, et qu'on doit s'abstenir de tout raisonnement sur son essence. Il fit une étude particulière des lois de sa patrie, et consacra ses connaissances en ce genre à rendre service à ses amis, soit en plaidant pour eux devant les tribunaux, soit en se faisant leur arbitre. Il ne voulut jamais employer ses talents à faire triompher l'injustice; aussi disait-on *une cause de l'orateur de Priène*, pour désigner une excellente cause. Favorisé des dons de la fortune, il en faisait un noble usage : des filles de la Messénie ayant été prises par des pirates, il les racheta, et, les ayant élevées comme s'il eût été leur propre père, il les dota et les renvoya à leurs parents. La défaite de Crésus, et la conquête de la Lydie par Cyrus, ayant donné beaucoup d'inquiétude aux Ioniens, qui craignaient de se voir attaqués par le vainqueur, ils s'assemblèrent au Panionium pour délibérer sur le parti qu'il fallait prendre; Bias leur conseilla de s'embarquer, avec tout ce qu'ils possédaient, et d'aller s'établir dans l'île de Sardaigne, l'une des plus fertiles de la Méditerranée : mais son avis ne fut pas suivi, et les Ioniens, après une vaine résistance, furent subjugués par les généraux de Cyrus; les Priéniens eux-mêmes, assiégés par Mazarès, se décidèrent à quitter leur ville en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, et ce fut à cette occasion que Bias répondit : « Je porte tout avec moi » à quelqu'un qui s'étonnait de ce qu'il ne faisait aucune disposition pour son départ. Son insouciance tenait peut-être à la connaissance qu'il avait des principes de Cyrus, qui cherchait à soumettre et non à détruire; car, après avoir subjugué les Ioniens, il se contenta d'exiger d'eux un léger tri

(1) Ce livre magnifique a paru sous ce titre : *Descrizione dei circi, particolarmente di quello di Caracalla e dei giuochi in essi celebrati, opera postuma ordinata e publicata con note da Carlo Fea, e con versione francese*, Rome, 1789, 1 vol. grand in-fol, orné de 20 planches. — Les œuvres de J.-B.-J. Bianconi ont été publiées à Milan, 1802, 4 vol. in-8°. C—s.

but, et les laissa pour le reste se gouverner à leur gré. Bias resta dans sa patrie, où il mourut à un âge très-avancé, en plaidant pour un de ses amis. Après avoir fini son discours, il posa sa tête sur son petit-fils, qui était auprès de lui, et il cessa de vivre sans qu'on s'en aperçût. Les Priéniens lui firent des funérailles magnifiques, et lui consacrèrent une enceinte qu'on nommait le *Teutamium*. On ne connaissait pas de lui d'autre ouvrage qu'un poëme en 2,000 vers sur les moyens de rendre l'Ionie heureuse et florissante. On cite un grand nombre de ses maximes et de ses apophthegmes. Il disait qu'il faut vivre avec ses amis comme si on devait les avoir un jour pour ennemis. « Il vaut mieux, disait-il, être pris pour arbitre par ses ennemis que par ses amis. Dans le premier cas, en effet, on peut se faire un ami, et dans le second on est assuré d'en perdre un. » Se trouvant sur un vaisseau avec des impies, il les entendit implorer le ciel au milieu d'une tempête furieuse : « Taisez-vous, leur dit-il, de peur « que les dieux ne sachent que vous êtes ici. » Bias était un des sept sages de la Grèce. C—R.

BIAS (Fanny), naquit à Paris, en 1789. Entrée bien jeune dans la classe de Coulon, professeur habile, auquel la danse et la mimique ont dû un grand nombre de gracieux interprètes, elle fut jugée digne de débuter à l'Opéra le 12 mai 1807, dans un pas brillant du divertissement d'*Iphigénie en Aulide*. Dès sa première apparition, mademoiselle Fanny Bias fit présager les succès auxquels elle était appelée, et madame Gardel put entrevoir en elle une rivale dangereuse, sinon dans la pantomime, au moins dans la danse. On peut dire même, sans nuire à la réputation de madame Gardel, que Fanny Bias montra moins de roideur dans les mouvements et moins d'afféterie dans les manières. La masse du public se contentait de trouver la danse de Fanny Bias, fine, correcte et brillante; les *érudits* de l'orchestre disaient que cette danse était *tactée*; les fanatiques la trouvaient *perlée*; enfin les chorégraphes ont dit que ses pas étaient parfaitement *écrits*. Fanny Bias eut à faire oublier, par la perfection de son talent, quelques défauts physiques qu'une danseuse peut dissimuler moins que toute autre artiste. Son corps, plus maigre encore que celui de madame Gardel, reposait sur une double base démesurément allongée; et la nature, distraite en modelant ses épaules, n'avait ni bien mesuré la matière employée, ni équilibré ses faveurs : de sorte que les deux omoplates de la prêtresse de Terpsichore formaient deux saillies d'inégal volume. Mais Fanny Bias pirouettait si vite qu'on ne s'apercevait guère de ce défaut d'ensemble dans le haut du corps; et quant à ses pieds, à force de les pelotonner, de les cambrer selon les règles de l'art, et de tenir leur pointe basse, elle les faisait plus petits de moitié, lorsqu'elle n'en rendait pas la longueur inappréciable par la rapidité des mouvements. Bien que Fanny Bias ne puisse être citée parmi les mimes dont l'Opéra français peut s'enorgueillir, plusieurs rôles lui furent confiés dans les ballets d'action. Dans la nouveauté et pendant le grand succès de *Flore et Zéphyre*, madame Gosselin étant tombée malade, Fanny fut appelée à remplir à sa place le rôle de la reine des fleurs, et elle s'en acquitta à la satisfaction de Zéphyre lui-même, qui devait se connaître en légèreté. Fanny Bias mourut à Paris, le 2 septembre 1815, après avoir invoqué les derniers secours de la religion. Ses obsèques eurent lieu à St-Roch, avec beaucoup de solennité. Quelques années avant sa retraite, elle avait épousé M. Alexis Dupont, jeune chanteur, qui venait de débuter à l'Académie royale de musique, et qui, après la mort de la danseuse, a épousé en secondes noces mademoiselle Noblet cadette, à laquelle était déjà revenue la succession chorégraphique de Fanny Bias. A—o (E).

BIAUZAT (Jean-François-Gaultier de) était avocat à Clermont en Auvergne, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député du tiers état de cette province aux états généraux, où il embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution. Dans les premières séances, il déclara que les mandats impératifs n'étaient qu'un moyen de rendre inutile l'assemblée nationale, et proposa qu'il fût enjoint aux députés d'opiner sur tous les objets qui concernaient l'utilité générale du royaume. Le 8 juillet, il appuya l'avis de Mirabeau, qui demandait qu'on éloignât les troupes de la capitale, et cinq jours plus tard il parla avec véhémence contre le renvoi des ministres, se plaignant de ceux qui les avaient remplacés, de manière à faire croire qu'il n'était point étranger aux mouvements qui eurent lieu le lendemain (la prise de la Bastille). Dans la discussion de l'adresse, Biauzat disait : « Le seul moyen de parvenir au monarque « est un *canal pestiféré*. » Lors de la discussion sur les *Droits de l'homme et du citoyen*, il parla beaucoup contre la déclaration proposée, dont il contestait la nécessité. Il voulut qu'on expliquât, dans la constitution, que par le mot *monarchie* on n'entendait point un gouvernement fondé sur la division des trois ordres, mais sur les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le 14 octobre, il provoqua la discussion sur l'établissement des municipalités, et proposa d'autoriser provisoirement chaque ville à les nommer. « Trois pouvoirs, disait-« il, règnent dans chaque ville : la municipalité an-« cienne, le comité permanent et la garde nationale. « Tout annonce l'anarchie. » Et il s'éleva contre le plan du comité de constitution, qu'il trouvait *impraticable, dangereux et inutile*. Il voulait, pour l'admission des citoyens aux assemblées primaires, *une contribution équivalente à une ou deux onces d'argent*, pour neutraliser *l'influence du curé, du seigneur, et les intrigues des brouillons de village*. Le 16 février 1790, il fut élu secrétaire; le lendemain, il proposa d'ajourner, après la constitution, une motion de Cazalès pour le renouvellement de l'assemblée. Le 10 avril, il s'éleva contre les dépenses ministérielles, et accusa Necker et Dufresne St-Léon de s'opposer à la communication du registre de liquidation. A l'occasion de la nomination du comte de Virien à la présidence, quoique signataire de protestations et un des membres de l'assemblée les plus attachés à l'ancienne monarchie, Biauzat proposa de

n'exiger des membres entrant en fonctions que la déclaration de ne point protester à l'avenir contre les décrets. Le 21 mai, il combattit la proposition de confier au roi le droit de faire la guerre. Le 2 août, il dénonça un libelle imprimé à Clermont et ayant pour titre : *Tableau de l'assemblée prétendue nationale*. A l'occasion de la démission de Necker, il obtint, le 4 septembre, que l'assemblée s'emparât de la direction du trésor public. Le 21 octobre, il dénonça des manœuvres employées dans les régiments, par les officiers ennemis de la révolution, pour se défaire des soldats *patriotes*, et fit demander au ministre de la guerre l'état de tous les congés. Le 14 décembre, il dénonça encore la résistance des ecclésiastiques du Puy-de-Dôme à la constitution civile du clergé, et un manifeste des évêques, membres de l'assemblée. Peu de jours après, il fit décréter qu'on demanderait au roi une réponse signée, au sujet du refus fait par Sa Majesté de sanctionner la constitution civile du clergé. Au commencement de 1791 il dénonça de nouveau divers actes d'opposition à cette constitution, entre autres une lettre imprimée de M. de Bonald, ancien évêque de Clermont. Le 30 mai, il reproduisit la motion de Mirabeau pour le licenciement de l'armée, et fit ensuite accorder des récompenses aux estropiés et blessés de Nancy et de la Bastille. Le 24 juin, il interpella le ministre Montmorin, au sujet des passeports signés de lui que la reine avait dans sa fuite. Le 13 août, il sollicita des mesures contre les prêtres réfractaires. Adversaire infatigable de l'autorité royale, lors de la discussion sur la constitution, il refusa à Louis XVI la faculté de faire des observations sur les réformes votées par la première législation, et s'opposa à ce que le roi et le prince royal portassent le cordon bleu. Enfin, dans toute cette longue session de l'assemblée constituante, Biauzat, orateur très-verbeux et de très-courte vue, fut le provocateur et l'appui de toutes les mesures révolutionnaires ; et, lors de la révision de la constitution, en 1791, il se sépara de la majorité revenue à des idées plus sages, et se réunit à cette portion la plus exaltée de l'assemblée, composée des Robespierre, des Péthion et des Grégoire, qui rêvaient déjà la république. Après la session, il reprit à Clermont ses fonctions d'avocat, et, restant toujours lié avec le parti révolutionnaire le plus exagéré, il n'essuya pas les mêmes persécutions que la plupart de ses anciens collègues pendant le régime de la terreur. Le 6 avril 1795, on le vit reparaître comme orateur d'une députation de Clermont-Ferrand pour féliciter la convention de s'être affranchie, le 12 germinal, de la faction des terroristes qui avaient tenté de ressaisir le pouvoir. Cependant, nommé l'année suivante juré de la haute cour convoquée à Vendôme pour juger Babeuf et ses complices, il se montra disposé en faveur des prévenus, et contribua beaucoup à en faire innocenter la plus grande partie. Ce fut probablement par reconnaissance d'un tel service que cette même faction anarchique, qui dirigeait les élections de Paris en 1798, le fit nommer député ; mais le directoire annula les opérations de l'assemblée qui l'avait élu. Un peu plus tard, Biauzat, s'étant réconcilié avec le gouvernement, fut nommé juge au tribunal de cassation. Sous le gouvernement impérial il devint conseiller à la cour d'appel de Paris, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 22 février 1815. Il a publié : 1° *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toute espece d'impôts*, etc., Paris, 1789, in-8° ; 2° *Projet motivé d'articles additionnels à la loi du 19 janvier 1791, relative à l'organisation des ponts et chaussées*, ibid., 1791, in-8°. M—D j.

BIBARS, 4e sultan de la dynastie des Mameluks Baharytes, était un esclave du Captchac, amené en Syrie et vendu à Ikdyn, *bondoucdar* ou général des arbalétriers de Mélik-el-Saleh. Affranchi par son maître, il passa au service de ce prince : c'est ce qu'indiquent les surnoms d'*Al-Bondoucdary* et d'*Al-salehy* qu'il porte. Son courage et son habileté le firent parvenir aux premières charges de l'empire. Lorsque Aïbek monta sur le trône, Bibars se révolta, s'attacha au prince de Damas, ensuite à celui de Krac, se réunit au sultan Kothouz, et fut un de ses assassins. Les mains encore teintes de son sang, il se présenta, avec ses complices, devant le régent du royaume ; celui-ci leur ayant demandé qui s'était rendu coupable du meurtre : « C'est moi, dit hardiment Bibars. — Régnez donc, » lui répondit le régent. Bibars fut aussitôt proclamé sultan par la milice, le 17 de djoul-caadah 658 de l'hégire (24 octobre 1260), et prit les surnoms de *al-Melik al-Dhaher* (roi illustre). Des trois sultans qui l'avaient précédé, aucun n'avait joui d'un pouvoir bien établi. Kothouz avait vaincu les Mogols et soumis la Syrie ; mais la brièveté de son règne permit à peine d'apercevoir ses grandes qualités ; il laissa les Mameluks divisés en plusieurs factions. A la nouvelle du meurtre de Kothouz, Damas se révolta et élut un sultan ; Alep suivit son exemple. Les Mogols, qui, depuis plusieurs années, étaient en possession de Bagdad, menaçaient de toutes parts la Syrie ; Alep tomba même en leur pouvoir, et fut pillée et saccagée. Bibars fit rentrer sous sa domination Damas et Alep, échappa au poignard de ses assassins, et se saisit des Mameluks les plus séditieux. Il consacra ensuite son pouvoir en se faisant conférer le titre de sultan par un certain Ahmed qui, se disant de la maison des Abbassides, parut en Égypte en 1264. Bibars alla au-devant de lui avec tous les cadi (juges), ses officiers, les juifs avec la Bible, et les chrétiens avec l'Évangile. Ahmed fit son entrée au Caire, fut proclamé calife sous le nom de *Mostanser-billah*, et donna un décret solennel par lequel il conférait à Bibars le titre de sultan et l'investissait de l'empire des Mameluks. Mostanser fut à peine installé, que Bibars le mena en Syrie et lui donna une armée pour marcher contre Bagdad, et l'établir sur le trône. Cette expédition n'eut aucun succès ; Mostanser fut battu et tué par les Tartares. Bibars donna le titre de calife à un autre Abbasside, mais il lui ôta toute espèce d'autorité, et ne lui laissa que le soin de faire la prière. Il donna une forme stable à l'empire des Mameluks, repoussa les Tartares, rétablit la puissance des musulmans, et combat-

tit les Francs avec succès. Si plusieurs fois il échoua devant St-Jean-d'Acre, il enleva cependant aux chrétiens un grand nombre de villes importantes, telles que Laodicée, Césarée, Antioche, Safed, le château de Krak, Tibériade et Anthartous ; il ravagea la petite Arménie, fit prisonnier le fils d'Haiton, qui en était roi, et lui enleva Darbsak, Darkouch, Roban et Marzaban ; plusieurs forteresses des Ismaéliens tombèrent en son pouvoir, et ses armées victorieuses pénétrèrent dans la Nubie. Une éclipse de lune ayant donné lieu à quelques astrologues de prédire la mort d'un grand personnage, Bibars, superstitieux comme tous les Orientaux, voulut détourner ce malheur de sa personne, et fit prendre à un prince de la maison de Saladin un breuvage empoisonné ; mais on oublia d'enlever le vase qui le contenait, et Bibars s'en étant servi lui-même, le poison eut encore assez de force, et il en mourut le 27 de mohharem 676 (30 juin 1277), après un règne de 19 ans. Si les expéditions militaires justifient son surnom d'*Aboul-Foutouh* (père des victoires), d'autres qualités, nécessaires au bonheur des peuples, lui ont mérité dans l'histoire celui de *Melik-el-ohaher* (prince illustre). Il donnait tous les ans 100,000 mesures de blé pour les pauvres ; il entretenait les enfants des soldats tués à l'armée, et prenait soin des veuves ; il fit construire un magnifique collége au Caire, bâtir un caravansérai à Jérusalem, jeter un pont superbe sur un bras du Nil, élever ou réparer plusieurs bâtiments dans toute l'étendue de son empire ; enfin, il s'acquitta du pèlerinage de la Mecque, lava la kaabah avec de l'eau de rose, visita Médine, y fit de grandes aumônes, et se rendit digne du titre de *Rokn eddyn* (soutien de la religion). Béréké-Kan, son fils, qu'il avait fait reconnaître longtemps avant sa mort, lui succéda. J—N.

BIBARS II, 12e sultan des Mameluks Baharytes. Kélaoun, dont il avait été esclave, et Khalyl et Mohammed, fils de ce prince, l'élevèrent aux premières dignités de l'empire. Mohammed ayant été privé du trône pour la troisième fois, les Mameluks Bordjytes forcèrent Bibars à accepter la couronne, le 23 de chewal 708 de l'hégire (26 mars, 1309 de J.-C.). Il semblait devoir en jouir paisiblement, lorsqu'il s'éleva des séditions parmi le peuple, toujours attaché à Mohammed. Meilleur guerrier que politique, Bibars n'eut point l'adresse de se concilier sa faveur et de ménager le sultan dépossédé ; il refusa de se saisir de Salar, gouverneur d'Égypte, accusé d'être la cause des troubles, et il voulut priver Mohammed de ses troupes de Mameluks. Ce dernier, irrité d'un tel procédé, accepta les secours que lui offraient les gouverneurs d'Alep, de Hamah et de Tripoli, et s'appliqua à séduire les officiers de Bibars II, dont le parti s'affaiblit considérablement. Abandonné de ses officiers et de ses troupes qui désertaient par bandes, il prit la fuite avec sept cents Mameluks et une partie de ses trésors ; mais le plus grand nombre de ceux qui composaient cette petite troupe l'abandonnèrent aussi. Alors, ne sachant quelle route tenir, il reprit celle du Caire. Arrivé près de Gaza, il fut arrêté par des officiers de Mohammed ; ses gens voulaient faire quelque résistance, mais il les en empêcha, en disant qu'il n'avait jamais aimé à répandre le sang. On le désarma et on l'amena au Caire, où il eut une entrevue avec Mohammed, à qui il avoua ses torts et dont il implora la clémence : le sultan le fit étrangler en sa présence. Bibars II n'avait régné que 10 mois et 24 jours ; il était Circassien d'origine. J—N.

BIBAUCIUS, ou BIBAUT (GUILLAUME), 35e général des chartreux, né à Thielt, en Flandre, fit ses études à l'université de Louvain, où il étonna ses maîtres par la rapidité de ses progrès. Il fut ensuite nommé professeur à Gand, et s'y distingua par son érudition. Le tonnerre étant tombé un jour au milieu de sa classe, et ayant blessé plusieurs de ses écoliers, Bibaucius fit vœu de se faire chartreux, et l'accomplit vers l'an 1500. Quoique déjà avancé en âge, son mérite le fit bientôt parvenir aux premières charges de son ordre, dont il fut fait général en 1521. Il gouverna avec beaucoup de sagesse, et mourut le 24 juillet 1535. Josse Hess, prieur de la chartreuse d'Erfurth, publia, en 1539, sous le titre de *Sermones et Conciones capitulares*, etc., les discours que Bibaucius avait prononcés dans le chapitre de ses religieux ; ils furent réimprimés à Anvers en 1610 et 1654, in-4° (1). On trouve à la fin de quelques éditions de la *Vie de Jésus-Christ*, par Ludolphe, deux petits poëmes latins en l'honneur de St. Joachim, attribués à Bibaucius. Sa vie a été publiée par Levin Ammon, chartreux de Gand. T—D.

BIBBIENA. *Voyez* DOVIZI.

BIBBIENA (FERDINAND), fils de Jean-Marie Galli, peintre et architecte, reçut de son père le surnom distinctif de *Bibbiena*, d'une ville de Toscane où celui-ci avait pris naissance. C'est le nom sous lequel Ferdinand Galli a toujours été connu, ainsi que ses enfants. Le père de cet artiste, quoique élève de l'Albane, fut un peintre médiocre et peu fortuné ; mais notre Bibbiena, né à Bologne en 1657, fut doué d'une imagination très-vive, et dès sa jeunesse, ses essais dans le dessin annoncèrent des dispositions brillantes. Bientôt Carlo Cignani, élève distingué dans l'école de l'Albane, et par conséquent camarade du père de Bibbiena, adopta celui-ci pour élève chéri. Ce guide habile, affermissant et réglant l'imagination ardente du jeune homme, lui préparait des succès qui furent le fruit d'une éducation si bien dirigée. Ferdinand, ayant d'abord étudié la géométrie, voyait avec justesse les formes qu'il avait à copier. Il apprit ensuite à dessiner l'architecture, comme étude nécessaire au

(1) Il s'était aussi livré à la prédication, et ce ne peut être que par suite d'un oubli que Roquefort ne l'a pas nommé dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* mis en tête de son *Dictionnaire des prédicateurs français* (Paris, 1824, in-8°). Du reste, les sermons de ce chartreux, comme ceux de la plupart de ses contemporains, étaient d'une trivialité et d'une bouffonnerie qui nous paraîtraient maintenant incroyables. Ils n'ont pas été imprimés ; mais Paquot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire*, etc., cite, d'après Bonaventure d'Argonne, plusieurs passages burlesques d'un panégyrique de Ste. Madeleine prononcé par Bibaucius ou Bibaut, et qui rappelle, à l'indécence près, le fameux sermon du P. Michel Menot. (*Voy.* ce nom.) Ch—A.

genre de l'histoire auquel Cignani le destinait ; mais notre artiste se sentit entraîné par une inclination naturelle vers ce beau genre, et il devint architecte en même temps qu'il sut peindre l'architecture. Ayant réussi dans les premiers bâtiments qui lui furent confiés, son succès détermina le duc Ranuce Farnèse à lui confier la construction d'une maison de plaisance à Colorno, et à embellir, par une meilleure disposition, les jardins qui l'environnent. Sa réputation croissant avec rapidité, il fut appelé à Barcelone, afin de diriger les fêtes qu'on préparait pour le mariage de Charles III. Ses ingénieuses conceptions eurent en cette occasion le plus grand succès, et il revint d'Espagne comblé d'éloges et de présents. A son retour, le duc de Parme le chargea de ses salles de spectacle, et lui accorda une pension, avec le titre de son premier peintre et de son architecte. Mais un plus grand théâtre l'attendait : Charles III, devenu empereur, appela Bibbiena à Vienne, où il reçut les mêmes honneurs qu'à Parme, avec une pension plus considérable. Son début fut de diriger les fêtes brillantes qui eurent lieu à l'occasion de la naissance de l'archiduc. On y admira surtout les superbes illuminations qu'il disposa sur le vaste étang de la Favorite. Plusieurs beaux édifices furent exécutés en Autriche d'après ses dessins. Si l'on juge des bâtiments construits par Bibbiena d'après les estampes qui nous les ont transmis, on ne peut disconvenir qu'ils manquent de ce caractère de simplicité et de noblesse qu'on trouve dans les antiques et dans les ouvrages des bons constructeurs qui ont paru en Italie et en France depuis le 15ᵉ siècle. Dans ses peintures de théâtre, il a exagéré le style vicieux et entortillé de Borromini et autres. L'empire de la mode a quelquefois dégradé ses conceptions, dont les ensembles sont cependant grands et capables d'étonner et de plaire. On ne peut trop y admirer le parti qu'il a su tirer, par sa savante pratique en perspective, du choix des plans vus par l'angle, et du point de vue, placé hors du cadre du tableau. Il se glorifie avec raison, dans la préface de ses *Traités d'architecture et de perspective*, publiés à Parme en 1711, 2 vol. in-8°, d'avoir fait connaître toute la profondeur de cette méthode dans les décorations théâtrales. Les écrits de Ferdinand offrent la preuve des connaissances solides sur lesquelles était fondé son talent. Dans son 1ᵉʳ volume, il traite de la géométrie pratique, de l'architecture, de la perspective et de la mécanique appliquée aux mouvements des décorations de théâtre. Le 2ᵉ est formé d'un recueil de planches gravées, d'après ses dessins, par Buffagnotti et par Abbati, du burin desquels il se plaint avec raison. Exact, ingénieux dans ses compositions, son exécution était ferme, ses effets solides, son coloris rendait bien le ton de la pierre ; mais il n'avait ni la richesse ni la variété des teintes de Jean-Paul Pannini, de Servandoni, etc. Bibbiena publia à Bologne, 1731, à l'âge de soixante-quatorze ans, une seconde édition de ses traités. Il paraît que sa vue s'était affaiblie, et que, ne pouvant plus vaquer à ses travaux en peinture, il s'occupa de la révision de ses écrits, auxquels il donna un titre différent de celui que portait l'édition de Parme. Il offre celle-ci à la studieuse jeunesse pour lui servir de guide : *Direzioni a' giovani studenti nel disegno dell' architettura civile*, etc. ; c'est le titre du 1ᵉʳ volume. Le 2ᵉ traite de la perspective en toutes ses branches, *della prospettiva teorica*, et de la mécanique, ou, dit-il, *dell' arte di mover pesi, e trasportarli da un luogo al' altro*. Ces deux volumes in-8°, Bologne, 1725-1731, sont enrichis de beaucoup de planches fort bien gravées. L'auteur annonce que c'est le résultat des leçons qu'il avait données sur ces sciences à l'institut de Bologne, dont il avait été plusieurs fois le directeur. Il devint aveugle, et mourut en 1743, laissant trois fils, qui ont suivi la même carrière avec succès, et qui ont répandu l'art de leur père dans toute l'Italie et l'Allemagne, ainsi que sa manière de peindre à l'huile les tableaux de cabinet. — L'un (*Antoine*) a occupé la place de son père auprès de l'empereur Charles VI ; — *Joseph* est mort à Berlin ; — et le troisième (*Alexandre*) mourut au service de l'électeur palatin. On a gravé à Augsbourg un recueil des décorations d'Antoine (1), dans lequel on reconnaît la richesse de composition et les défauts de goût dans les ornements que l'on peut reprocher au père. R—N.

BIBBIENA (FRANÇOIS GALLI), frère du précédent, se distingua aussi dans la peinture d'architecture et de décorations théâtrales, en même temps qu'il fut architecte ; il partagea les travaux de son frère, dont il suivit les principes et le goût un peu fantastique, ainsi qu'on en peut juger par quelques planches gravées d'après lui, et qui se trouvent dans la collection nombreuse de Ferdinand, dont nous avons parlé. Loin que ce rapport de genre et de goût ait nui à l'union fraternelle, il paraît que, doués tous deux d'une abondante imagination, imbus des mêmes principes, et accoutumés à les exercer dans le même sens, d'ailleurs peu différents d'âge, puisque François Bibbiena n'avait que deux ans de moins que Ferdinand ; il paraît, disons-nous, que ce rapport ne servit qu'à resserrer les liens de la nature. Ils furent d'accord dans leurs mœurs comme dans leurs ouvrages ; tantôt formant des entreprises en commun, tantôt se partageant les travaux d'architecture et de peinture dans les diverses villes où ils furent appelés séparément. François dirigea et exécuta les brillantes fêtes qui se donnèrent à Naples, à l'arrivée de Philippe V, dont il fut le premier architecte. Ce prince voulait l'emmener à Madrid et l'y fixer ; mais l'artiste fit excuser son refus, en représentant qu'il était demandé à Vienne. S'étant rendu dans cette capitale, il y fit construire un théâtre qui plut tellement à l'empereur Léopold, que ce prince, pour le fixer auprès de lui, lui proposa une pension de 6,000 florins ; François Bibbiena ne voulut s'engager que pour 8,000, bien sûr qu'en se bornant au séjour de Vienne, il perdrait les

(1) *Architettura e Prospettiva dedicate alla M. di Carlo VI, imperat.*, Augsbourg, 1740, grand in-fol. Cet ouvrage est peu estimé. Ch—s.

occasions de se rendre dans les différents lieux où il était appelé pour de vastes entreprises. L'Empereur ne parut pas disposé à lui accorder cette augmentation, et mourut peu de temps après. L'empereur Joseph, qui succéda à Léopold, l'occupa à ses bâtiments, et l'en récompensa d'une manière généreuse. Laissant à son architecte la liberté d'aller où bon lui semblerait, celui-ci en profita pour se rendre à la cour de Lorraine, où il bâtit un beau théâtre, ayant préféré cet ouvrage à ceux qui se présentaient à Londres, où il avait été invité de se rendre. Il avait réussi d'une manière distinguée dans la construction du manége de Mantoue. Cet artiste se maria à Nancy, et peu après, étant retourné en Italie, il fut choisi, comme le plus habile architecte connu, par le marquis Scipion Maffei, pour élever à Vérone un théâtre, considéré comme l'une des plus belles salles d'Italie, et comme bien supérieur à celui qui est connu à Rome sous le nom *d'Aliberti*, ou *Teatro delle Dame*, qui est aussi l'ouvrage de François Bibbiena. Moins écrivain que son frère, mais professeur comme lui à l'institut de Bologne, il y enseigna la géométrie pratique, l'architecture, la perspective, la mécanique et l'arpentage, et mourut en 1739, à l'âge de 80 ans. R—N.

BIBBIENA (JEAN GALLI DE), romancier né vers 1709, à Nancy (1), était neveu de Ferdinand et fils de François Bibbiena. On peut conjecturer avec assez de vraisemblance que le jeune Bibbiena fut élevé à Bologne, berceau de sa famille. La nature ne lui avait point accordé le goût des arts ni des talents qui distinguèrent son père et son oncle. Il cultiva les lettres, et vint encore jeune à Paris pour s'y perfectionner dans la connaissance de notre littérature. Il y publia des romans, maintenant oubliés, mais qui, pendant assez longtemps, ont été recherchés. Bibbiena fit jouer, en 1762, sur le Théâtre Italien, *la Nouvelle Italie*, comédie héroï-comique en 3 actes et en prose, mêlée de chant, dont la musique était de Duni, et dont on a fait récemment une espèce de tragédie. Cette pièce, imprimée la même année (chez Duchesne, in-8°), et dans laquelle une partie des personnages s'expriment en français et les autres en italien, obtint un succès qu'elle ne dut pas uniquement au jeu des acteurs et à la nouveauté du spectacle (2). Fréron y trouva du talent, de l'esprit et de l'invention, et il pensait que l'auteur méritait d'être encouragé (*Voy.* l'*Année littéraire*, 1762, t. 6, p. 51); mais le malheureux Bibbiena fut bientôt, par une catastrophe épouvantable, obligé d'abandonner la carrière dramatique. Convaincu de tentatives de viol sur une fille de trois ans, il fut condamné à mort par arrêt du Châtelet du 25 octobre 1763. (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, n° 22,700 (1). Bibbiena, qui s'était soustrait dans les premiers moments aux recherches dirigées contre lui, n'attendit pas l'issue de l'affaire pour prendre la fuite. Il est assez vraisemblable qu'il se retira en Italie, où il mourut vers 1779. Les romans de cet écrivain sont : 1° *Mémoires de M. De...*, trad. de l'italien, in-12; 2° *Histoire des amours de Valérie et du noble Vénitien Barbarigo*, Lausanne, 1741, 2 vol. in-12, réimprimée dans le 19e vol. de la *Bibliothèque de campagne*; 3° *le Petit Toutou*, Amsterdam, 1746, 2 part. in-12; 4° *la Poupée*, la Haye, 1748, 2 part. in-12; 5° *la Force de l'exemple*, ibid., 1748, in-12, et dans le t. 6e de la *Bibliothèque choisie et amusante*; 6° *le Triomphe du sentiment*, ibid., 1750, 2 vol. in-12. W—s.

BIBERSTEIN (le baron MARSCHALL DE), conseiller d'État russe, né dans le pays de Wurtemberg en 1768, est surtout connu par les services qu'il a rendus à la botanique. Ce savant, après avoir terminé ses études à Stuttgart, entra au service militaire de Russie en 1792. Encouragé par le célèbre Pallas, qu'il avait connu en Crimée, il se rendit, en 1795, à St-Pétersbourg, d'où le gouvernement allait l'envoyer à l'armée de Perse, afin de le mettre à portée de faire des recherches géologiques dans les provinces de la mer Caspienne; mais ce projet, qui répondait tant à l'esprit actif de Biberstein, ne fut réalisé qu'en partie. L'empereur Paul ayant rappelé, aussitôt après son avénement au trône, son armée de Perse, notre savant ne put faire qu'un très-court séjour dans ces contrées; cependant il eut assez de temps pour enrichir la géographie d'une description des provinces de la mer Caspienne. Bientôt après, il fut nommé inspecteur général pour l'éducation des vers à soie dans les provinces méridionales de l'empire. Cette branche industrielle avait déjà pris naissance dans les mêmes provinces, sous le règne de Pierre le Grand. Ces fonctions, qu'il remplit avec beaucoup de zèle et avec les résultats les plus heureux, rendirent nécessaire sa présence en Crimée et dans les provinces du Caucase. Il y consacra ses moments de loisir à son occupation favorite, la botanique; aussi s'est-il montré dans cette science le digne émule de son prédécesseur Pallas. Ce dernier avait publié la *Flora russica*; Biberstein fit connaître la *Flora Taurico-Caucasica*. La première grande édition de ce dernier ouvrage renferme cent planches supérieurement exécutées, et

(1) Dans sa *Notice des auteurs qui ont écrit dans le genre des contes de fées*, Mayer (*voy.* ce nom), confondant avec son oncle et son père l'auteur des *Amours de Valérie* et de *la Poupée*, le fait naître à Bologne en 1737, et mourir aveugle en 1755. Il est difficile de pousser plus loin la négligence et la distraction. *Voy.* le *Cabinet des Fées*, t. 37, p. 80.

(2) Les *Mémoires* de Bachaumont disent que cette pièce est très-ennuyeuse; Favart (*Mém. et Corresp. litt.*, t. 2) dit que l'idée en est assez ingénieuse; mais tous deux sont d'accord avec d'Origny (*Annales du Théâtre-Italien*), qu'elle dut son succès à la jolie musique de Duni et aux talents de mademoiselle Piccinelli. A—T.

(1) Barbier, en rapportant cette anecdote, dont les *Mémoires secrets* ni la *Correspondance* de Grimm ne font aucune mention, n'en dit rien lui-même dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques*, à l'article de Bibbiena, qu'il fait mourir à Paris, vers 1779. Le fait est pourtant vrai, quoiqu'il n'ait pas cité ses garants. Barbier a dû le trouver dans l'*Histoire du Théâtre-Italien*, par Desboulmiers, dans les *Annales du Théâtre-Italien*, par d'Origny, t. 2, p. 12, année 1762, où il dit que *la Nouvelle Italie* est généralement attribuée à Bibbiena qui, *poursuivi par la justice, fut contraint de se sauver en Hollande* (ce qui est plus vraisemblable que de supposer qu'il mourut à Paris, ou qu'il se retira en Italie); enfin dans les *Mémoires et Correspondance* de Favart, qui dit positivement, t. 2, p. 170, dans une lettre du 22 novembre 1763 : *Le malheureux Bibiena a été pendu en effigie la semaine dernière.* A—T.

elle est devenue l'ornement des bibliothèques. En 1804, il fit encore, avec l'agrément du gouvernement russe, un voyage scientifique en Allemagne et en France. L'empereur le décora de la grande croix de St-Wladimir de la seconde classe. Il est mort à l'âge de 60 ans, en 1828. — *Ernest-François-Louis Marschall* DE BIBERSTEIN, de la même famille, né le 9 août 1770 à Wallertein, fut ministre-dirigeant du duc de Nassau et son envoyé près de la diète de Francfort. A l'âge de douze ans, il entra comme élève à l'école militaire de Stuttgart, où il acheva ses études. En 1791, il prit du service dans les troupes de Nassau-Ussingen. S'étant livré dès sa jeunesse à l'étude de l'économie politique, il entra dans la carrière civile et devint, en 1806, ministre d'État. Habile administrateur, Biberstein se distingua principalement dans l'amélioration des finances de Nassau, et il parvint surtout à établir la plus parfaite égalité dans la répartition des impôts. Il est mort à Francfort, le 22 janvier 1834. G—G—Y.

BIBIANE (Sainte), vierge et martyre, née à Rome, dans le 4ᵉ siècle. Ammien Marcellin rapporte qu'Apronien, nommé gouverneur de Rome par l'empereur Julien, en 363, perdit un œil lorsqu'il était en route pour se rendre dans cette ville. Il attribua ce malheur à la magie, et résolut d'exterminer les magiciens, parmi lesquels les païens rangeaient alors les chrétiens. Ste. Bibiane, ainsi que Flavien, son père, chevalier romain, et Dafrose, sa mère, furent persécutés comme étant au nombre des chrétiens les plus zélés. Flavien eut le visage brûlé avec un fer rouge, et mourut peu de jours après. Dafrose eut la tête tranchée. Bibiane et Démétrie, sa sœur, privées de leurs parents, souffrirent pendant cinq mois toutes les rigueurs de la misère. Elles furent mandées par Apronien; et Démétrie, par un événement dont on n'indique point la cause, tomba morte aux pieds du gouverneur, après avoir confessé sa foi. Bibiane, remise aux mains d'une méchante femme nommée Rufine, sut résister aux menaces aussi bien qu'aux séductions, et Apronien la condamna à mort. Elle fut attachée à un pilier, battue avec des fouets garnis de plomb, et mourut avec une constance héroïque. Un prêtre, nommé Jean, enleva secrètement son corps, qu'on avait laissé exposé pour qu'il fût dévoré par les bêtes, et l'enterra près du palais de Licinius. Quand les chrétiens purent exercer librement leur culte, ils érigèrent une chapelle sur le tombeau de la sainte. En 465, le pape Simplice y fit construire une belle église, qui fut depuis réunie à Ste-Marie-Majeure. En 1628, Urbain VIII la fit rebâtir, et y plaça les reliques des saintes Bibiane, Démétrie et Dafrose, découvertes dans le lieu qu'on a quelquefois appelé *cimetière de Ste-Bibiane*. D—T.

BIBLIANDER (THÉODORE), dont le véritable nom était BUCHMAN, qu'il changea, suivant l'usage de ce temps-là, naquit en 1500, ou plutôt 1504, selon D. Clément et Christophe Sax, à Bischoffzell, près de St-Gall, et succéda en 1532 à Zwingle, dans la chaire de théologie de Zurich, qu'il occupa très-longtemps; mais comme il embrassa, sur la prédestination, des opinions contraires à celles des protestants, on prétexta son âge avancé et ses longs services pour le déclarer émérite, et le faire remplacer par Pierre Martyr. Théodore Bibliander mourut de la peste à Zurich, le 24 septembre 1564, avec la réputation d'un homme très-savant, surtout dans les langues orientales. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Institutionum grammaticarum de lingua Hæbræa liber unus*, Bâle, 1535, in-12, avec une savante préface. 2° *Apologia pro edit. Alcorani, edita a J. Fabricio, cum testamento Mahamedis*, Rostoch, 1638, in-4°. 3° *Mahumetis, Saracenorum principis, ejusque successorum vitæ, doctrina, ac ipse Alcoran*, etc., Bâle, 1543, in-fol. Cet ouvrage se divise en 3 parties ou tomes réunis en un seul; le 1ᵉʳ contient la version latine de l'*Alcoran*, que Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, fit faire pendant son séjour en Espagne par Robert et Hermann, pour obéir aux ordres de St. Bernard; le 2ᵉ volume se compose de quelques pièces où l'on s'efforce de combattre la doctrine et les erreurs de l'*Alcoran*; le 3ᵉ renferme divers écrits de Paul Jove et autres sur l'histoire ou les coutumes des Turcs. On trouvera une table très-exacte de ces différentes pièces dans la *Bibliotheca Historica* de Meusel, t. 1ᵉʳ, part. 1. Cet ouvrage a été réimprimé à Bâle en 1550, in-fol. Dans cette seconde édition, bien moins rare que la première, on a retranché les textes grecs du 2ᵉ tome, et on a ajouté neuf pièces nouvelles au 3ᵉ. 4° *Quomodo oporteat legere sacras Scripturas, præscriptiones apostolorum, prophetarum*, etc., Bâle, 1550, in-8°. 5° *Amplior consideratio decreti synodalis Trident. de authent. doctrina Ecclesiæ Dei, de latina veter. translat SS. libr., de cathol. exposit. SS. Script., de libr. publicat. per typogr.* (vers 1551), in-8°. 6° *Sermo divini majest. voce pronunciatus, seu Comment. in decalog. et Sermon. Dom. in monte Sinai*, Bâle, 1552, in-fol. 7° *Concilium sacro-sanctum Ecclesiæ cathol., in quo demonstratur quomodo possit ac debeat pereunti populo christiano succurri per legitim. Eccles. reform.*, 1552, in-8°. 8° *Vita B. Marci evangelistæ*, Bâle, 1552. 9° *De Ratione temp. Christ. reb. cognosc. et explic. accommodata liber*, ibid., 1551, in-8°. 10° *Temporum a condito mundo usque ad ultim. ipsius ætat. Supputatio*, ibid., 1558, in-fol. 11° *De fatis monarchiæ romanæ Somnium, vaticinium Esdræ*, etc., ibid., 1553, in-4°. C'est un *farrago* des livres poétiques, des livres sibyllins, et du 4ᵉ livre d'Esdras, sur l'apostasie de l'Église romaine, la conversion des juifs et des chrétiens, le rétablissement de Jérusalem, etc.; l'auteur a traité le même sujet dans son discours *de restituenda Pace quam turbare studet Antichristus*, ibid. (vers 1553), in-4°. D. Clément observe qu'à la page 20 de cet opuscule, Bibliander parle de l'origine de l'imprimerie en Allemagne. 12° *De summa Trinitate et Fide catholica, scilicet de christianis hæreticis, catholicis, et apostatis, de sacramentis fidei et unionis christianæ, de potestate, jure et religione papistica*, ibid., 1555, in-4°. 13° *De Mysteriis salutiferæ passionis et mortis Jesu Messiæ libri tres*, ibid., 1555. 14° *De Ratione communi omnium linguarum et litterarum*

Commentarius, Zurich, 1548, in-4°. L'auteur cherche à y prouver qu'il y a de l'analogie entre toutes les langues et toutes les lettres des langues en usage dans le monde. Ces cinq derniers ouvrages sont très-rares (1). Bibliander, aidé par Conrad Pélican, et par Pierre Cholin, avait mis la dernière main à la Bible de Léon de Juda, autrement de Zurich, dont il surveilla l'édition (1543, in-fol.). La bibliothèque de Zurich conservait beaucoup de manuscrits de ce laborieux écrivain, sur lequel on trouvera de grands détails dans l'ouvrage de Teissier intitulé : *Éloges des hommes savants, tirés de l'Histoire de M. de Thou*. J—N et T—D.

BIBULUS (MARCUS CALPURNIUS), fut créé consul sous le premier triumvirat, l'an de Rome 695. Il avait dans Jules César un redoutable collègue, et il passa tout le temps de sa magistrature à lutter contre lui. César proposa une loi agraire dont l'effet était la distribution des terres de la Campanie à 20,000 pauvres citoyens. Bibulus et tout le sénat s'y opposèrent avec force comme à une mesure dangereuse. La querelle à ce sujet fut si vive que Bibulus fut chassé de l'assemblée ; ses faisceaux furent brisés, ses licteurs et trois tribuns blessés. La loi passa ensuite sans opposition. Le lendemain de cette scène, Bibulus en rendit compte au sénat ; mais trouvant tout ce corps intimidé, et voyant que personne ne prenait la parole, il s'enferma dans sa maison, et y passa les huit mois qui restaient encore à expirer de son consulat, sans agir autrement que par des édits. Cette inertie donnait de l'odieux à son collègue, mais lui laissait le champ libre : elle n'était cependant pas sans force. Bibulus, par des édits multipliés qui avaient la faveur du peuple, contraria César, au point que ce dernier ameuta la populace pour assiéger la maison de son collègue et l'en tirer par la violence ; mais ce fut sans succès. Bibulus n'était pas grand homme de guerre. Pendant qu'il était proconsul en Syrie, il eut à se défendre contre les Parthes, qui vinrent assiéger Antioche. Au lieu de les repousser par des sorties, et de troubler les travaux du siége, il se tint enfermé dans la place, avec toutes ses forces, sans agir et sans demander du secours, ni à Cicéron, qui était en Cilicie, ni à d'autres commandants voisins. Il est vrai qu'il se tira lui-même d'embarras, en engageant un seigneur parthe, qui avait des sujets de mécontentement, à exciter une révolte contre Orode, son roi ; ce qui obligea celui-ci à rappeler l'armée qui faisait le siége d'Antioche. Bibulus, dans la guerre entre César et Pompée, eut le commandement général des flottes de ce dernier. Il mourut sur mer, de maladie, dans le cours de cette guerre, l'an de Rome 704. Il avait épousé Porcie, fille de Caton. Q—R—Y.

BICAISE (HONORÉ), médecin, né à Aix en Provence, vers 1590, reçu docteur dans la faculté de cette ville, et célèbre par les services qu'il y rendit pendant les deux pestes de 1629 et de 1649. Il a même laissé un assez bon écrit sur les causes et sur la cure de cette maladie ; mais le meilleur ouvrage qui lui soit dû est intitulé : *Manuale medicorum, seu Promptuarium aphorismorum Hippocratis, prænotionum, coacarum et prædictionum, secundum propriam morborum omnium nomenclaturam, alphabetico digestum ordine*, Londres, 1659, in-24 ; Genève, 1660, in-12 ; Paris, 1739, in-12, par les soins de Henri Guyot, qui y a ajouté des sentences de Celse. C. et A—N.

BICARTON (THOMAS), né à St-André, en Écosse, se fixa à Poitiers, où beaucoup de savants de sa patrie, notamment le célèbre professeur Robert Irland, avaient formé des établissements. Il devint professeur d'éloquence et de poésie dans l'université de cette ville, au collége du Puygarreau. On a de lui l'ouvrage suivant : *Thomæ Bicartonii scoti Andreapolitani, a Cascheœa, Miscellanea*, 1 vol. in-12, Poitiers, 1588, chez les frères Bouchet, *ex officina Bochitorum*. Cet ouvrage, composé de morceaux en partie relatifs à l'histoire du temps ou à des questions d'école, ne brille pas par la rédaction. La prose latine de Bicarton n'est ni pure, ni élégante, ses vers latins ne valent pas ceux de Scevole de Ste-Marthe, et de ses autres contemporains ; la prose française est mêlée de constructions grecques et latines, et les vers, écrits dans notre langue, visent à une imitation de Ronsard. Néanmoins les productions de Bicarton annoncent un talent gâté par le défaut du siècle où il a vécu. Alors l'université de Poitiers brillait de tout son éclat, on y accourait des différentes parties de l'Europe. Bicarton dut occuper avec distinction une des chaires de ce corps enseignant. Il paraît avoir été très-lié avec son compatriote Bonaventure Irland, professeur de droit et conseiller à Poitiers. Z.

BICHAT (MARIE-FRANÇOIS-XAVIER), médecin célèbre de la fin du 18e siècle, un de ceux qui concoururent le plus à consolider et à étendre les nouveaux principes que consacrait alors la science physiologique, naquit le 11 novembre 1771, à Thoirette, dans l'ancienne Bresse. Il fut élevé successivement au collége de Nantua et au séminaire de Lyon, manifesta de bonne heure cette activité d'esprit qui fait présager de grands succès ; et fils de médecin, il eut de plus l'avantage de cette éducation d'exemples, qui fait recueillir, comme sans efforts et par la seule force des choses, des connaissances de faits et de mots, dont l'acquisition indispensable consume plus tard un temps précieux. Il commença ses études médicales à Lyon, se livra d'abord à l'anatomie et à la chirurgie sous Marc-Antoine Petit, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette ville, qui, ayant pressenti les hauts talents de son élève, l'associa, quoiqu'à peine âgé de vingt ans, à ses succès et à ses travaux. Les troubles politiques vinrent interrompre ce début ; Bichat s'enfuit de Lyon après le siége de cette ville, et arriva à Paris à la fin de 1793. Là, sans aucune recommandation, il reprit le cours de

(1) Th. Bibliander a publié aussi un volume devenu assez rare, qui contient : *Proto-Evangelion, sive de Natalibus Jesu-Christi et ipsius matris Virginis Mariæ Sermo historicus divi Jacobi minoris ; Evangelica historia, quam scripsit B. Marcus*, etc., Bâle, 1552, in-8°. La version latine du *Proto-Evangelion* est de Postel (*voy.* ce nom) ; elle a été réimprimée séparément, avec le texte grec et de nouvelles notes, à Bâle, 1564, et à Strasbourg, 1570, in-8°. CH—S.

ses études chéries, et grossit la foule des élèves qu'attirait l'illustre Dessault. Il semblait que son sort fût de devenir l'ami et le compagnon de ceux dont il recherchait les lumières; une circonstance imprévue, et due tout entière à son mérite, l'unit de cœur et de gloire à Dessault. Ce chirurgien célèbre, qui aspirait moins à l'éclat qu'à l'utilité, avait établi dans son école un usage dont on peut pressentir tout de suite les avantages. Chaque jour la leçon commençait par une répétition analytique des documents présentés la veille : un jour, il avait disserté sur la fracture de la clavicule, maladie qui rappelle un de ses plus beaux triomphes en chirurgie; l'élève chargé de la récapitulation se trouve absent; le professeur fait un appel à son nombreux auditoire pour le remplacer; Bichat se présente; et, par l'exactitude de son analyse, l'ordre qu'il y établit, par la finesse et la solidité de certaines vues surtout, qui, présentées sous l'apparence modeste de doutes et de questions, tendaient à améliorer le procédé qui avait été proposé, et démontraient par là que le plan en avait été entièrement saisi, il révéla à ses condisciples toute sa supériorité, et à son maître ce que l'art devait attendre d'un esprit tel que le sien. De ce moment, Dessault le fixa dans sa maison, et en fit son fils et son émule. Bichat se livra à toute son ardeur pour la science dont il avait fait choix; de 1793 à 1795, il partagea tous les travaux théoriques et pratiques de Dessault, et fit une grande partie des recherches d'érudition qui entraient dans le plan de cet habile professeur. En 1795, une mort aussi douloureuse qu'inattendue lui ravit son bienfaiteur; Bichat acquitta à la fois sa dette envers l'ami et envers le savant; il devint à son tour l'appui de la veuve et du fils de celui qui l'avait traité en père; et, terminant le 4e volume du *Journal de Chirurgie* de Dessault, dans lequel ce chirurgien répandait en Europe le fruit de son expérience, il y joignit une notice historique dans laquelle il payait un juste tribut d'hommage à sa mémoire, et qui fut reproduite dans le *Magasin encyclopédique*. En 1797, voulant prolonger en quelque sorte l'existence de son maître, en en prolongeant les services, il réunit les divers principes de sa doctrine chirurgicale épars dans son journal, et plusieurs écrits périodiques du temps, et en composa un ouvrage en 2 vol. in-8°, Paris, 1797, qui parut sous ce titre : *OEuvres chirurgicales de Dessault, ou Tableau de sa doctrine et de sa pratique dans le traitement des maladies externes.* A la vérité, Bichat n'expose encore dans cet ouvrage que les idées d'autrui; mais on s'aperçoit déjà que c'est en maître qu'elles sont saisies et développées. Resté seul, il suivit la direction qui lui avait été imprimée; il parcourut les divers points de la science chirurgicale, et y laissa même des traces de ses observations. Plus tard, et après avoir pris son brillant essor en physiologie et en médecine, (1799), il réunit en un seul volume les principes de Dessault, relatifs aux maladies des voies urinaires, et les publia comme suite à l'ouvrage que lui avait déjà inspiré son respect pour la mémoire de son maître; mais, tout en saisissant les liens, en quelque sorte matériels et grossiers, qui unissent l'anatomie à la chirurgie, et que faisait ressortir ce premier ordre de travaux, Bichat avait entrevu ceux de l'anatomie avec la médecine, rapports qui, pour être plus déliés, n'en sont pas moins importants, et dont le développement a marqué sa grande influence en physiologie. L'esprit du siècle semblait l'y conduire d'ailleurs. Le système mécanique de Boërhaave avait enfin perdu toute son influence; on était revenu graduellement à la doctrine d'Hippocrate, qui consacre dans tous les corps vivants, et comme cause unique de tous leurs phénomènes, l'existence d'une force différente de celle qui régit les corps inorganiques. Les écrits de Bordeu, les travaux de Barthez et de l'école de Montpellier, et, plus près de nous encore, ceux des professeurs composant la première école de santé à Paris, avaient offert cette force de vie comme la seule base d'une philosophie médicale. Bichat, arrivant à la médecine au milieu de cette disposition des esprits, en reçut nécessairement une heureuse impulsion; de l'étude de la chirurgie, passant à celle de la physiologie et de la médecine, où une bonne méthode de philosopher est incomparablement plus nécessaire, il profita avec génie de ce qu'avaient fait ses devanciers, mais pour le porter beaucoup plus loin. La force vitale fut aussi le point de départ de toutes ses observations; il la présente aussi comme l'âme de tous les mouvements qu'exécute le corps humain, soit de lui-même en santé et en maladie, soit provoqué artificiellement par les agents de la pharmacie; mais, évitant à la fois le double écueil de trop généraliser ou de laisser sans fruit les faits isolés, il en analyse avec plus de soin les phénomènes, en décompose plus exactement les effets; il indique les rôles divers que jouent, au milieu de l'organisation complexe de la machine humaine, non-seulement les nombreux organes qui la composent, mais encore les éléments primitifs constituant ces organes. De la différence de vitalité dont ceux-ci sont pénétrés, il déduisit leur différence d'action, et, par conséquent, leurs fonctions particulières, en même temps que, de leur concours, il faisait résulter le grand ensemble, la santé et la vie. Il transporta aux tissus composant les organes les notions qu'on n'avait encore appliquées qu'aux organes eux-mêmes; il fonda ainsi un corps de doctrine complet, une philosophie générale, dont tous les faits, à la vérité, avaient été recueillis isolément dans les âges antérieurs, excepté le dernier qui lui était particulier, mais que personne avant lui n'avait réuni d'une manière aussi complète. Pour la création d'aussi beaux travaux, qui faisaient passer tout de suite Bichat du rang de chirurgien habile à celui de spéculateur philosophe et profond, sans doute ce médecin dut beaucoup à son siècle, mais il dut autant à lui-même, au génie actif et sûr qui le caractérisait, et au plan d'étude qu'il suivit : « Si je suis allé si vite, disait-il peu de temps « avant sa mort, c'est que j'ai peu lu; les livres ne « doivent être que le mémorial des faits; or, en est- « il besoin dans une science où les matériaux sont « toujours près de nous, où nous avons les livres

« vivants, en quelque sorte, des morts et des mala- « des? » Des dissections pour connaître la structure des organes; la fréquentation des hôpitaux, pour observer les maladies et en noter l'historique et les divers mouvements; des ouvertures de cadavres, pour juger des désordres matériels produits par chaque affection; des expériences sur les animaux vivants, pour se procurer des cas que ne lui aurait jamais présentés le hasard, et pour faire ainsi trahir à la nature le jeu de ses ressorts les plus secrets, furent les sources principales où il puisa, et celles qu'il a consultées durant toute sa vie. Ce fut dans l'hiver de 1797 qu'il commença la carrière du professorat; dans cette première année, il enseigna successivement l'anatomie et la chirurgie opératoire avec un égal succès. Dans le premier cours, l'exposition de quelques vues de physiologie fit présager l'auteur de l'*Anatomie générale;* et dans le second, on reconnut le digne élève du plus grand chirurgien du siècle. En 1798, à ces deux cours, il en ajouta un sur la physiologie, dans lequel il commença à développer les principales propositions qui caractérisent sa doctrine. Alors même il en donna au public une exposition moins équivoque dans trois mémoires, insérés dans le recueil de la société médicale d'émulation (1) : un *sur la membrane synoviale des articulations*, dans lequel il indique le premier l'organe qui produit la synovie, cette humeur qui lubréfie les articulations, et dont la source jusque-là avait été un objet de contestation; un autre *sur les membranes et sur leurs rapports généraux d'organisation,* où il considère ces parties du corps humain isolément des organes qu'elles sont destinées à envelopper, soutenir ou former, et leur fait jouer dans les phénomènes de santé et de maladie le rôle attribué jusqu'alors à l'organe en totalité; enfin, un *sur les rapports qui existent entre les organes à forme symétrique et sur ceux à forme irrégulière,* dans lequel, passant en revue les divers actes de l'économie animale, il commence à établir sur le caractère d'irrégularité ou de symétrie des organes qui les exécutent, la distinction des fonctions dites organiques, ou communes à tous les êtres organisés, et de celles dites animales, ou exclusives à l'animalité. Mais ce fut en 1800 qu'il fixa tout à coup l'attention de tous les savants français et étrangers, en publiant : 1° *Traité des membranes*, Paris, 1800, in-8° (2), qui n'est qu'un développement des idées émises dans les mémoires, mais où se trouve le germe de toutes les vérités qu'il établit par la suite; 2° *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort*, Paris, 1800, in-8° (3). Ce dernier ouvrage, où Bichat revient sur cette force vitale, principe de tous les mouvements qu'offre l'économie animale, où il pénètre avec détail dans les diverses fonctions de cette économie, où il en juge la corrélation mutuelle, la subordination, peut, en quelque sorte, se diviser en deux parties : l'une où il fonda sur de nombreux caractères la distinction des fonctions en animales et en organiques, que son dernier mémoire avait déjà présentée; l'autre, où, présentant dans le corps humain trois organes centraux, le cœur, le poumon et le cerveau, tenant également et en même temps, si l'on peut parler ainsi, les rênes de la vie, il fait ressortir, à l'aide d'expériences multipliées, et aussi délicates que sagement combinées, le mode d'influence de ces trois organes entre eux, et l'influence de chacun sur le reste de la machine. Dans la première partie, on peut avec raison lui reprocher quelques vues plus spécieuses que solides, dont même n'avait pas besoin, pour être consacrée, la division qu'elles tendaient à prouver, et qui depuis lui est devenue en quelque sorte classique, et sur lesquelles devaient porter sans doute les rectifications que Bichat, lors de sa mort, avait projetées sur cet ouvrage; mais, dans la seconde, on ne peut trop louer cette sagacité dans l'art de combiner les expériences, et en même temps cette sévérité de raisonnement, double qualité nécessaire à tout esprit qui cultive les sciences naturelles, et dont cet ouvrage de Bichat offre un des plus parfaits modèles. Mais Bichat devait faire plus encore; on a pu remarquer qu'en général tous ceux qui ont grandement servi les sciences ont eu spécialement une idée mère, féconde en résultats, et qui a été la base de leurs principaux travaux : Bichat vient lui-même confirmer cette observation. Il avait pensé que les membranes qui entrent dans la composition de nos divers organes avaient une vitalité et une existence organique indépendante de celles de ces organes, et c'était le développement de cette idée, fondée sur l'anatomie et l'observation des phénomènes de santé et de maladie, qui avait été le sujet de son premier ouvrage : par une abstraction plus savante, il l'étendit aux autres tissus primitifs de nos organes. Semblable au mécanicien qui, pour connaître le mouvement d'une machine, étudie non-seulement les diverses roues dont elle est formée, mais encore la composition de chacune de ces roues en particulier, pour mieux apprécier le mobile qui les anime, il décomposa la machine humaine, non-seulement dans ses principales pièces, mais même dans les divers éléments organiques qui les constituent; il réduisit ainsi le matériel de l'homme à vingt et un tissus primitifs d'une organisation et d'une vitalité diverses, formant, par leur combinaison entre eux, les organes et constituant leur vitalité, agents premiers des principaux phénomènes de santé et de maladie, et dont il donna l'histoire sous le quadruple rapport des formes extérieures, de l'organisation, des propriétés tant physiques que chimiques et vitales, et du développement; tel est l'objet d'un ouvrage entièrement neuf, celui des siens que Bichat chérissait le plus, où il voulait qu'on allât chercher

(1) Ils se trouvent dans le 2ᵉ vol., qui contient en outre : *Description d'un nouveau trépan; — Sur les fractures de l'extrémité scapulaire de la clavicule; — Description d'un procédé nouveau pour la ligature des polypes.* CH—s.

(2) M. Husson a donné la 3ᵉ édition de cet ouvrage, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, Paris, 1816, in-8°. CH—s.

(3) Il en a paru, en 1822, une nouvelle édition revue et augmentée par M. Magendie. On doit à Nysten : *Recherches de physiologie et de chimie pathologiques, pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort,* Paris, 1811, in-8°; enfin J.-P.-R. Bardenat a publié en 1824 : *les Recherches physiologiques de Xav. Bichat réfutées dans leurs doctrines*, Paris, 1 vol. in-8°. CH—s.

tous les autres, fruit des plus profondes méditations et de recherches expérimentales multipliées, l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*, Paris, 1801, 4 vol. in-8° (1). C'est là le grand titre de gloire de Bichat, ce qui en a fait un des plus grands physiologistes de notre âge, et où se laisse pressentir tout ce qu'il aurait fait pour les autres parties de l'art, si une mort prématurée ne l'eût pas malheureusement enlevé. L'anatomie pathologique, la matière médicale, et la médecine elle-même, lui auraient dû surtout de nouvelles lumières, à en juger par les travaux qu'il avait entrepris, et dont les résultats, imparfaits encore, ont été recueillis dans les cours qu'il fit sur ces diverses sciences et qui furent interrompus par sa mort. Quoique à peine âgé de vingt-huit ans, il avait été, en 1800, nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. Il porta dans la pratique de la médecine cette même méthode d'observation et d'expérience qui l'avait fait marcher si rapidement en physiologie. Ce fut moins dans les livres, comme il le dit lui-même, qu'auprès des malades qu'il alla chercher l'historique des maladies : il ouvrait constamment les cadavres de ceux qui succombaient. Les recherches de ce dernier genre ne tardèrent pas à lui donner des connaissances positives sur les altérations que les maladies font subir à nos organes et aux tissus qui les composent; il soupçonna que le germe de ces altérations frappait d'abord un tissu primitif avant d'envahir un organe entier; et que, de même que leur différence de vitalité leur faisait exécuter en santé des mouvements qui leur étaient propres, de même aussi elle les assujétissait en maladie à un certain ordre d'altération. Ses recherches furent dès lors dirigées en ce sens; en moins de six mois, plus de six cents cadavres furent ouverts; mais la mort malheureusement vint mettre fin à des travaux auxquels doivent être attribués à coup sûr les progrès qu'a faits, dans ces derniers temps, l'anatomie pathologique. Il en est de même de la matière médicale, cette science qui s'occupe des effets des médicaments sur le corps humain et dont Bichat voulait remplacer le vague par des données certaines. Frappé du peu d'accord qui règne entre les auteurs quand ils ont à assigner les effets d'un médicament, et voyant combien le charlatanisme ou trop de précipitation dans les jugements ont semé d'erreurs dans cette partie de la médecine, il voulut la reprendre par la base, en quelque sorte, et en réunissant lui-même les faits. Il commença à cet égard une suite d'expériences à l'Hôtel-Dieu. Il faisait prendre d'abord isolément les diverses substances médicinales, et observait avec soin les phénomènes qui suivaient cette administration; il en établissait ainsi scrupuleusement les effets, puis les associait deux à deux, trois à trois, pour juger des propriétés nouvelles qu'elles acquéraient dans cette combinaison. Quarante jeunes gens choisis par lui l'aidaient dans cette vaste et grande entreprise dont les premiers résultats firent aussi la matière d'un cours que Bichat n'a point achevé, et ont été exposés dans les dissertations inaugurales de quelques élèves. Si l'on en croit même quelques-uns des plus distingués de ceux-ci, il s'était occupé d'une classification des maladies, problème le plus difficile de la médecine, et avait aussi porté son attention sur cette branche de l'art. Enfin, malgré cette nouvelle direction donnée à ses travaux, Bichat n'était pas détourné de ses entreprises anatomiques; il en avait même commencé une nouvelle dans son ouvrage intitulé : *Traité d'anatomie descriptive*, Paris, 1803, 5 vol. in-8°, disposé d'après sa classification physiologique, et qui devait éviter également les deux écueils que présentent presque tous les ouvrages faits sur cette science, des descriptions trop minutieuses ou trop incomplètes. Il n'a fait paraître lui-même que les deux premiers volumes; les trois autres n'ont été publiés qu'après sa mort, par les soins de MM. Buisson et Roux, qu'il s'était associés dans ce travail (1). Ce fut en ce moment où son zèle infatigable embrassait en même temps les cinq branches fondamentales de l'art de guérir, anatomie, physiologie, médecine, anatomie pathologique et matière médicale, qu'une chute faite sur l'escalier de l'Hôtel-Dieu lui suscita une fièvre putride-maligne, dont il puisait d'ailleurs continuellement le germe funeste dans les amphithéâtres d'anatomie et au milieu des recherches cadavériques, et à laquelle il succomba le 22 juillet 1802, entre les bras de la veuve de son ancien maître, dont il ne s'était jamais séparé. Sa mort a laissé les plus vifs regrets; ils éclatèrent dans l'empressement avec lequel plus de six cents élèves et beaucoup de médecins se portèrent à ses obsèques. Sa réputation avait déjà passé chez l'étranger, et le dernier élève de l'école de Leyde, le célèbre Sandifort, avait déjà dit : « Dans « six ans, votre Bichat aura passé notre Boërhaave. » Le gouvernement français, pour consacrer le sentiment qui l'unit à Dessault, et les services qu'ils rendirent tous deux à l'humanité, a fait ériger à l'Hôtel-Dieu un double monument à leur mémoire. « Bichat, écrivait le docteur Corvisart, en en faisant « la demande au premier consul, Bichat vient de « mourir sur un champ de bataille qui compte aussi « plus d'une victime; personne, en si peu de temps, « n'a fait tant de choses et aussi bien (2). » Et en effet, malgré quelques légères inexactitudes, quelques vues plus spécieuses que solides, qu'on a justement reprochées à Bichat, que lui-même avait senties et devait rectifier, le caractère de ses principales productions n'en atteste pas moins un des beaux génies de nos temps modernes. C. et A—N.

(1) Cet important ouvrage a été réimprimé plusieurs fois : 1° précédé des *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1812 ou 1818, 4 vol. in-8°; 2° précédé des mêmes *Recherches* avec des notes de Maingault, ibid., 1818, 2 vol. in-8°, portr.; 3° avec des additions par Béclard, ibid., 1821, 4 vol. in-8°. CH—S.

(1) On a encore de Bichat : *Dissertation sur l'action des purgatifs*, Paris, 1803, in-8°; *Dissertation sur les émétiques*, ibid., 1803, in-8°. — Béclard a publié, sous le titre d'*Anatomie pathologique*, le dernier cours de Bichat sur cette partie de la science. (*Voy.* BÉCLARD.) CH—S.

(2) Bichat est au nombre des personnages qui figurent sur le fronton du Panthéon. Sa statue, exécutée par M. David (d'Angers), a été inaugurée dernièrement (août 1843), sur une des places de la ville de Bourg. CH—S.

BICTAS. *Voyez* BEYGTACH.

BICKERTON (sir RICHARD HUSSEY), amiral anglais, né le 11 octobre 1759, avait pour père un habile marin, qui fut contre-amiral et baronnet. Richard ne comptait que douze ans lorsqu'il entra en qualité de midshipman à bord du *Malborough*, commandé par son père. Il n'y resta que dix mois, et passa rapidement sur divers navires, tantôt suivant son père, tantôt cherchant les moyens de se familiariser avec les doubles devoirs de sa profession moitié maritime, moitié guerrière. Il atteignit ainsi le mois de décembre 1777, époque à laquelle il fut nommé lieutenant et placé sur *le Prince George*, puis sur *le Jupiter*. Ce vaisseau de guerre eut un engagement avec le navire français *le Triton*, qui fut forcé par les Anglais de rentrer dans le port de Ferrol. L'intrépidité dont Bickerton, à peine âgé de dix-neuf ans, fit preuve en cette circonstance lui valut, avec les éloges de son capitaine, qui devint commodore, le rang de maître et de commandant. C'est en cette qualité qu'en 1779 et 1780 il fit partie de l'escadre qui, sous les ordres de Fielding, devait intercepter une flotte de vaisseaux marchands hollandais chargés d'armes et de munitions de guerre. Le sloop *le Swallow*, que montait Bickerton, seconda très-activement Fielding dans l'exécution des ordres de l'amirauté : c'est principalement à sa vigilance que fut dû l'à-propos avec lequel l'escadre britannique se montra tout à coup en présence des navires hollandais, en retint trois, dispersa les autres, et vérifia les assertions qui avaient motivé sa défiance. *Le Swallow* passa ensuite aux Indes occidentales (février 1781), et Bickerton assista aux combats qui se terminèrent par la conquête de l'île de St-Eustache, à l'aide des forces réunies de Rodney et de Vaughan. Du *Swallow*, Bickerton passa au *Gibraltar*, puis à *l'Invincible*, puis au *Russel* et au *Terrible*. Ces trois derniers étaient des vaisseaux de 74. *Le Gibraltar* était de 80. A bord du second, Bickerton prit part au petit combat qui eut lieu, le 29 avril 1781, entre les flottes française et anglaise, commandées, l'une par le comte de Grasse, l'autre par sir Samuel Hood. Mécontent de son vaisseau *le Terrible*, qu'il regardait à juste titre comme impropre au service, il consentit à en échanger le commandement contre celui de la frégate *l'Amazone*, puis contre celui d'une autre frégate, *la Brune*. Mais la paix de 1783, en coupant court aux hostilités entre l'Angleterre et ses ennemis, força beaucoup de marins à la retraite. Bickerton alla passer quatre ans en station (dans les Iles Sous-le-Vent, sous l'amiral Parcker, et rien de mémorable ne signala cette expédition. Les années suivantes se passèrent de même en allées et venues à Terre-Neuve, dans le golfe de Gascogne, dans la mer du Nord, dans la Manche. Les blocus des ports et des côtes de France étaient alors l'occupation principale des forces navales britanniques. Bickerton, dans ces innombrables et laborieuses évolutions, déploya toutes ces qualités qui ont valu à la marine anglaise une supériorité incontestable. En février 1799, il fut nommé contre-amiral, et, dans l'automne de la même année, il arbora son pavillon à Portsmouth en qualité d'aide commandant du port. Le 13 mai 1800, il fit voile pour la Méditerranée sur sa frégate *le Cheval marin*, qui avait été désignée pour un commandement dans cette station sous lord Keith, et qui avait à son bord, comme passagers, les généraux Abercromby, Moure et Hutchinson ; il prit part au blocus de Cadix par lord Keith, puis avec cet amiral il se dirigea vers Alexandrie, qui fut soumise à un blocus bien plus rigoureux que Cadix, blocus qui hâta la capitulation de l'armée française en Égypte. Lord Keith ayant été obligé de s'absenter de l'escadre, ce fut Bickerton qui dirigea cette opération. Ce fut aussi lui qui présida, en l'absence de l'amiral anglais rappelé en Angleterre par la nouvelle de la paix, à l'embarcation des débris des troupes françaises. Tout le monde, amis et ennemis, rendit justice à l'activité, à l'habileté soutenues dont il donna des preuves avant, pendant et après cette capitulation mémorable. Menou lui-même ne put lui refuser des louanges. Le capitan-pacha, au nom du sultan Sélim III, lui remit en cérémonie les insignes de l'ordre turc du Croissant. L'intervalle qui s'écoula de la paix d'Amiens à la reprise des hostilités ne fut point pour Bickerton un temps de repos : il commanda dans la Méditerranée une des divisions destinées à garder les nouvelles acquisitions britanniques. En 1804, Nelson, s'éloignant pour se diriger vers les Indes occidentales, lui laissa le commandement de la station méditerranéenne. L'année suivante, le mauvais état de sa santé le força de repasser en Angleterre. Il n'en fut pas moins nommé vice-amiral le 9 novembre 1805, et devint à la même époque un des lords de l'amirauté. L'année suivante, il fut envoyé à la chambre des communes, comme représentant de Poole. Enfin, nommé, le 31 juillet 1810, amiral de la flotte bleue, il ne cessa point pour cela de faire partie de l'amirauté ; il y resta au contraire jusqu'en 1812, et à cette époque il remplaça l'amiral sir Roger Curtis comme commandant en chef de Portsmouth. C'est pendant qu'il remplissait les devoirs de cette fonction qu'il eut à organiser la grande parade de la marine britannique à Spithead, pour l'arrivée des souverains alliés en Angleterre. Le prince royal, depuis Guillaume IV, y paraissait comme grand amiral de la flotte ; Bickerton et Blackwood étaient ses seconds et reçurent ses félicitations par un ordre du jour. Déjà il était baronnet ; l'année suivante il fut créé chevalier commandeur de l'ordre du Bain : à ces titres, il ajouta successivement ceux de lieutenant général du corps des marins royaux (1818) et de général de ce même corps. Il avait ainsi passé par tous les honneurs qui peuvent illustrer la carrière d'un marin, lorsqu'il mourut, le 9 février 1832. Il y avait neuf ans qu'à la sollicitation de son oncle maternel, le lieutenant général Vere Warner Hussey, il avait ajouté le nom de Hussey à celui de Bickerton. — Son père, *Richard* BICKERTON, avait été nommé lieutenant vers 1745, capitaine en second en 1759, commodore en 1786, et plus tard commandant de Portsmouth. Le 20 juin 1783, il avait eu part au combat entre sir

Ed. Hughes et Suffren. Il était membre du parlement pour Rochester. VAL. P.

BIDDLE (JEAN), théologien anglais, de la secte des sociniens, naquit en 1615, à Wotton, dans le comté de Glocester, d'une famille pauvre. Il dut sa première éducation, pour la plus grande partie, aux bienfaits du lord Berkeley, qui avait été frappé de ses heureuses dispositions. Avant sa treizième année, il avait composé des traductions en vers anglais des églogues de Virgile et des deux premières satires de Juvénal, traductions qui furent imprimées à Londres, en 1634, en 1 vol. in-8°. Après avoir pris, en 1641, le degré de maître ès-arts dans l'université d'Oxford, il fut nommé, par les magistrats de Glocester, maître de l'école de cette ville. Il s'y fit d'abord généralement estimer; mais, ayant ensuite manifesté des opinions contraires à la doctrine reçue sur la Trinité, il fut mis en prison, et examiné à différentes reprises par des commissaires du parlement et par des théologiens, qui tentèrent en vain de le ramener aux principes établis. Il publia, en 1647, un traité composé de douze arguments tirés de l'Ecriture, et où il soutenait que le Saint-Esprit ne participait point de la Divinité. Ce traité, qui fut réimprimé, en 1653 et en 1691, dans un recueil de traités sociniens, sous le titre de : *la Foi en un seul Dieu*, etc., fut brûlé par la main du bourreau. Il publia, en 1648, une *Confession de foi touchant la sainte Trinité*, et *Témoignages d'Irénée, de Justin martyr, de Tertullien*, etc. La publication de ces deux écrits souleva contre lui l'assemblée des théologiens convoquée à Westminster, et ce fut à cette occasion que le parlement anglais rendit une loi portant peine de mort contre quiconque professerait des opinions contraires à la doctrine reçue sur la Trinité. Biddle, qui se trouvait frappé par ce décret, ne dut la vie qu'aux dissidences d'opinions qui existaient sur ce point dans le parlement même et dans l'armée, dont une partie se serait trouvée sujette aux peines portées par la loi. Il jouit pendant quelque temps d'une espèce de tolérance; mais le président du conseil d'Etat, Bradshaw, qui le détestait, le fit de nouveau arrêter et emprisonner. L'acte de pardon, émané du parlement en 1651, l'ayant rendu à la liberté, il en profita pour faire imprimer en 1654 son *Double Catéchisme*, et pour soutenir publiquement ses opinions religieuses; ce qui lui attira de nouvelles persécutions. Cromwell, las d'être importuné sans cesse à son occasion, et regardant comme également dangereux de le condamner ou de l'absoudre, l'exila en 1655 au château de Ste-Marie, dans les Iles Sorlingues. Il fut rappelé en 1658, et devint pasteur d'une congrégation d'indépendants, établie à Londres; mais il n'y fut point tranquille. Arrêté sous le règne de Charles II, et mis en prison pour la dernière fois, il y contracta une maladie dont il mourut en 1662, dans la 47ᵉ année de son âge. C'était un homme de beaucoup de savoir, d'une mémoire prodigieuse, doux de caractère, austère dans ses mœurs, dont les talents et les vertus auraient pu sans doute être employés plus utilement pour les autres et pour lui-même. Il est regardé comme un des écrivains les plus distingués de sa secte. Sa vie, écrite par Farington, a été publiée à Londres, en 1682. La secte des unitaires, qui depuis Biddle a fait beaucoup de progrès en Angleterre, a suivi en général dans sa méthode d'enseignement les principes de ce théologien. S—D.

BIDERMANN (le Père JACQUES), né à Tubingen, en Souabe, vers la fin du 16ᵉ siècle, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, et s'y livra avec succès à l'enseignement de la philosophie et des belles-lettres. Il se distingua surtout par son talent pour la poésie latine. Olaüs Borrichius fait un éloge pompeux des élégies de ce jésuite, et principalement de son poëme intitulé *Herodiades*. On a de lui : 1° *Res a B. Ignatio, societatis Jesu parente, gestæ*, Munich, 1612, et Rome, 1634, in-16. 2° *Epigrammatum libri tres*, Dillingen, 1620, 1623; Rome, 1628, in-12. 3° *Narrationum selectarum libri tres, ex M. Tullio Cicerone*, Dillingen, 1621, in-12; — *ex Seneca, Gellio, Plinio*, ibid., 1622, in-12. 4° *Herodiades*, Dillingen, 1622, in-12. C'est un poëme épique en 3 livres, sur le massacre des innocents commandé par Hérode. Il fut réimprimé à Anvers, in-24, avec les *Épîtres des héros* et les épigrammes, en 1634, mais cette édition, exécutée avec une certaine élégance, est tellement fautive que Bidermann fut obligé de la désavouer. 5° *Prolusiones theologicæ tres*, Dillingen, 1624, in-12. 6° *Agonosticon libri tres pro miraculis*, ibid., 1626, in-12. 7° *Ubaldinus, sive de vita et indole Antonii Mariæ Ubaldini Breviarium*, Rome, 1633; Munich, 1634; Anvers, 1635. 8° *Sylvulæ hendecasyllaborum*, Rome, 1634, in-12. 9° *Heroum Epistolæ*, Lyon, 1636, in-12. 10° *De liciæ sacræ*, ibid., 1636; Anvers, 1637, in-12. 11° *Heroidum Epistolæ*, Rome, 1638, in-24. 12° *Utopia, seu Sales musici*, Dillingen, 1640, in-12. 13° *Aloysius, sive Dei Beneficia meritis B. Aloysii collata*, Munich, 1640, in-16. 14° *Comico-Tragediæ sacræ 10*, en 2 parties, ibid., 1666, in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont posthumes, et ont été publiés par les confrères de l'auteur. Le P. Bidermann n'était pas moins recommandable par sa piété et la douceur de son caractère, que par son érudition et ses talents. Il mourut à Rome, d'une attaque d'apoplexie, le 20 août 1639, laissant encore différents manuscrits, dont les titres se trouvent dans la *Bibliotheca Scriptor. societ. Jesu* des PP. Alegambe et Southwell (p. 358 de l'édit. de Rome, 1676, in-fol.). On peut aussi consulter, au sujet de ce religieux, Olaüs Borrichius (*Dissertat. 5 de Poetis græcis et latinis*, Francfort, 1683, in-4°). L'article que Moréri dans son *Dictionnaire*, et Baillet dans ses *Jugements des savants*, ont consacré à Jacques Bidermann est fort incomplet sous le rapport de la bibliographie. CH—S.

BIDERMANN (JEAN-GOTTLIEB), naquit à Naumbourg, le 5 avril 1705. Il étudia dans l'université de Wittemberg, et obtint en 1717 la place de bibliothécaire de la ville. Il retourna à Naumbourg, en 1732, pour y diriger l'école publique; et, en 1747, il passa à Friedberg en qualité de recteur. Il mourut en 1772. Le nombre des dissertations qu'il

a publiées, en latin et en allemand, pendant sa longue carrière académique, est si considérable qu'il est impossible de les citer toutes. Voici les principales, ou, au moins, celles dont les titres promettent le plus d'intérêt et d'utilité : 1° *de Insolentia titulorum librariorum* 1743. 2° *De Religione eruditorum*, ibid. 1744. 3° *Meletemata philologica*, ibid., 1746; la suite, Friedberg., 1748-49-50. 4° *Cur homines montani male audiant*, ibid., 1748. 5° *De Latinitate macaronica*, ibid., 1748. 6° *De Isopsephis*, ibid. 7° *Fabulosa de septem dormientibus Historia*, ibid., 1752. 8° *De Arte obliviscendi*, ibid., 1752. 9° *De primis rei metallicæ Inventoribus*, ibid., 1763. 10° *De Antiquitate fodinarum metallicarum*, ibid., 1764. 11° *Acta scholastica*. C'est un recueil de programmes et de dissertations scolastiques : il en a paru 8 vol.; le 1er est de 1741. Cet ouvrage a été continué sous le titre de : *Nova Acta scholastica*. 12° *Selecta scholastica*, 2 vol., 1744-46. 13° *Otia litteraria*, Friedberg, 1751. Dans une dissertation qu'il publia en 1749 : *de Vita musica ad Plauti Mostellariam*, act. 3, sc. 2, v. 40, il ramassa tout ce que les anciens et les modernes ont dit de plus dur contre la musique et les musiciens. Ce petit ouvrage, où d'ailleurs il se trompait sur le sens de Plaute, devint pour lui l'occasion d'une guerre de plume aussi longue que désagréable, dont les feuilles publiques furent le théâtre. Bidermann se trouva fréquemment engagé dans de semblables querelles. Sa vie et le catalogue exact de ses ouvrages se lisent dans les *Vitæ philologorum* de Harles. B—ss.

BIDERMANN (Jean-Godefroi), curé à Aufsess, dans l'évêché de Bamberg, vivait dans le 18e siècle, et s'est distingué par des recherches généalogiques fort exactes; ses principaux ouvrages sont : 1° *Généalogie des maisons souveraines de comtes dans la Franconie*, 1re partie, Erlangen, 1746, in-fol.; 2° *Généalogie des maisons souveraines de princes dans la Franconie*, Bareuth, 1746, in-fol.; 3° *Généalogie de l'illustre noblesse du Voigtland*, Culmbach, 1752, in-fol.; et plusieurs tableaux généalogiques de maisons plus obscures. G—T.

BIDET (Louis) maître des eaux et forêts, mort à Reims, sa ville natale, le 12 mars 1762, a laissé un recueil manuscrit de matériaux importants pour l'histoire de sa patrie, 4 vol. in-4°, « qui sont encore susceptibles, dit M. Anquetil (*Histoire « de Reims*, t. 1er, discours prélim., p. 14 et « 45), de nouveaux arrangements qui les ren« draient très-utiles à la ville. » Ces recueils ont été déposés à la bibliothèque de la ville de Reims par les héritiers de la famille Bidet. — *Nicolas* Bidet, frère du précédent, né vers 1709, officier dans la maison civile du roi, et membre de la société d'agriculture de Florence, mort à Reims, le 15 février 1782, a travaillé avec son frère au recueil précité. Il s'occupa de la culture des vignes, sur laquelle il publia un ouvrage intitulé : *Traité de la nature et de la culture de la vigne*, Paris, 1752, petit in-8°. Il n'avait fait que développer l'usage observé dans les vignobles de Champagne, tant pour la culture des vignes que pour la manière de gouverner les vins. Mais il en donna ensuite une seconde édition fort augmentée, dans laquelle il traite de tous les principaux vignobles de la France, Paris, 1759, 2 vol. in-12., fig. Cette seconde édition fut revue par Duhamel-Dumonceau. C. T—Y.

BIDLOO (Godefroi), médecin et anatomiste hollandais, connu surtout par d'assez belles planches sur l'anatomie, naquit à Amsterdam, le 12 mars 1649, s'appliqua d'abord à la chirurgie, la pratiqua même avec succès dans les armées, et se fit ensuite recevoir docteur en médecine. Il fut nommé professeur d'anatomie à la Haye, en 1688 ; plus tard, médecin du roi d'Angleterre, Guillaume III; et en 1694, professeur d'anatomie et de chirurgie à la faculté de Leyde, où il mourut en avril 1713, âgé de 64 ans. Son plus grand titre à la célébrité est son recueil de planches, intitulé : *Anatomia corporis humani, centum et quinque tabulis per artificiosissimum G. de Lairesse ad vivum delineatis, demonstrata, veterum, recentiorumque inventis explicata, plurimisque hactenus non detectis illustrata*, Amsterdam, 1685, in-fol.; Leyde, 1739, in-fol., format d'atlas, avec 114 planches, Utrecht, 1750, in-fol., avec un supplément. Cet ouvrage eut de grands succès dans son temps, et aujourd'hui il est encore recherché dans nos bibliothèques, non cependant que les cent cinq planches qui le composent soient toutes exactes. Les derniers originaux de Lairesse ont été achetés par le chef de l'imprimerie royale, et existent maintenant dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris. Bidloo accusa Cowper de lui avoir dérobé son travail, dans un petit écrit portant ce titre : *Guillelmus Cowperus criminis litterarii citatus coram tribunali societatis Angliæ*, Leyde, 1700, in-4°. Cowper avait bien effectivement publié les planches de Bidloo, mais il les avait achetées d'un libraire d'Amsterdam, et y avait joint, dans plusieurs endroits, un texte plus exact. Il en résulte qu'on peut regarder ces deux ouvrages comme n'étant que deux éditions différentes d'un même ouvrage. Bidloo eut aussi des discussions avec Ruisch, qui lui inspirèrent : *Vindiciæ quarumdam delineationum anatomicarum contra animadversiones Friderici Ruisch*, Leyde, 1697, in-4°. On a encore de lui : 1° *Observationes de animalculis in ovillo hepate et aliorum animalium detectis*, Leyde, 1698, in-4°; 2° *de Anatomes Antiquitate oratio*, ibid., 1694, in-fol., discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire à Leyde ; 3° *Exercitationum anatomico-chirurgicarum decades duæ*, ibid., 1708, in-4°. Ces divers ouvrages ont été réunis : *Opuscula omnia anatomico-chirurgica, edita et inedita*, Leyde, 1715, 1725, in-4°, avec figures. — Son frère, *Lambert* Bidloo, apothicaire à Amsterdam, a laissé des poésies hollandaises, et quelques écrits sur l'histoire, sur les anabaptistes, et sur la botanique, notamment une dissertation *de Re herbaria*, imprimée à la suite du *Catalogus plantarum horti medici Amstelodamensis* de Commelin, Leyde, 1709, in-12. — Lambert Bidloo eut un fils, nommé *Nicolas*, qui devint premier médecin de Pierre Ier, et inspecteur de l'hôpital de St-Pétersbourg. C. et A—N.

BIDOU (**Charles**), instituteur, mort à Chaillot, le 13 février 1824, a publié *le Guide d'une mère pour l'éducation de ses enfants*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°; 2e édition, ibid., 1805. Z—o.

BIE (**Adrien de**), peintre, naquit à Lière, petite ville du Brabant, en 1594, et fut élève de Vautier Abts, peintre médiocre qu'il n'eut pas de peine à surpasser. Il vint à Paris à dix-huit ans, et resta deux années chez Rudolf Schoof, peintre de Louis XIII. Huit années d'études assidues à Rome achevèrent de le rendre habile. Il fut employé par les principaux personnages de la cour pontificale et par des étrangers. Plusieurs cardinaux lui firent exécuter, sur des plaques d'or et d'argent, et sur des pierres précieuses, de petits sujets, qu'il traitait avec une grande pureté. En 1623, il revint à Lière, où il fit plusieurs bons tableaux et portraits. On regarde comme le plus beau celui qu'il peignit pour le corps des maréchaux et serruriers : il représente *St. Éloi*, et fut placé dans l'église principale de la ville, dédiée à St. Gommer. On a puisé dans Descamps les détails biographiques sur ce peintre, dont les ouvrages sont inconnus en France. D—t.

BIE (**Jacques**), graveur, libraire et marchand d'estampes, établi à Anvers au commencement du 17e siècle, gravait assez bien la médaille et la taille-douce. Il grava chez le duc de Croy d'Arschot les portraits des empereurs romains. Cet ouvrage parut sous ce titre : *Imperatorum roman. a Jul. Cæsare ad Heraclium Numismata aurea, Caroli ducis Croyi et Arschotani, explicata a Joan. Hemelario*, Anvers, 1615, in-4°, et corrigé par Havercamp, Amsterdam, 1738, in-4°. Jacques de Bie étant passé en France, y publia en 1634 : *les Familles de la France illustrées par les médailles*; en 1635 : *les Vrais Portraits des rois de France*, fig., in-fol. L'année suivante, il donna une seconde édition de cet ouvrage totalement refondue et préférable à la précédente; elle est intitulée : *la France métallique*. Bie a gravé les portraits des rois de France pour la grande édition de Mézerai. On a de lui les figures de la *Vie de Jésus-Christ*, dessinées par Martin de Vos. Il a exécuté, concurremment avec Philippe et Théodore Galle, les figures de la *Vie de la Vierge*. — *Corneille* de Bie, son fils et son élève, né à Anvers en 1620, a gravé les figures de l'*Iconologie* de César Rippa. Il est auteur d'une vie des peintres en vers flamands, sous le titre de *Cabinet de peinture*, Amsterdam, 1661, in-4°, ainsi que de quelques autres ouvrages. — *Marc* de Bie, peintre et graveur, né à la Haye en 1634, élève de Jacques van der Does, a gravé plusieurs suites d'animaux d'après Paul Potter. P—e.

BIEL (**Gabriel**), théologien allemand, né à Spire, prêchait avec réputation à Mayence, lorsque Eberhard, duc de Wittemberg, qui avait fondé l'université de Tubingen, l'y appela pour être professeur de théologie, en 1477 : Biel s'en acquitta avec succès. Vers la fin de ses jours, il se retira dans une maison de chanoines réguliers, où il mourut saintement, dans un âge très-avancé, en 1495. C'était un des meilleurs scolastiques du 15e siècle, et il se distingua par la simplicité et la clarté de son style. On a de lui : 1° *Collectorium super lib. Sententiarum G. Occani*, Tubingen, 1501, in-fol.; 2° *Lectura super canonem Missæ*, Rutlingue, 1488, in-fol., où il dit que c'est Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui est l'auteur du canon de la messe, ou qui l'a inspiré. 3° *Sacri canonis Missæ litteralis et mystica Expositio*, Tubingen, 1499, in-fol.; Bâle, 1510, in-fol.; Lyon, 1517, in-4°. Il a encore composé d'autres ouvrages peu importants, et on lui attribue un traité *de monetarum Potestate simul et Utilitate*, Nuremberg, 1542; Cologne, 1574; Lyon, 1605. — *Jean-Christian* Biel, prédicateur, né à Brunswick, en 1687, mort en 1745, a laissé un grand nombre de dissertations théologiques, insérées dans le *Thesaur. Antiquitat. sacrar.* d'Ugolin, et un ouvrage important publié après sa mort, par E.-H. Mutzenbecher, sous le titre de : *Novus Thesaurus philologicus, sive Lexicon in 70 et alios interpretes et scriptores apocryphos Veteris Testamenti*, la Haye, 1779-80, 3 vol. in-8°. Schleussner a donné des suppléments à ce dictionnaire. On a encore de lui : *Dissertatio historica-litteraria de viris militia æque ac scriptis illustribus*, Leipsick, 1708, in-4°. Il paraît que c'est son premier écrit. — *Louis* Biel, professeur de philosophie à Vienne, a publié un ouvrage intitulé : *Utilitates rei nummariæ*, Vienne, 1733, in-8°. T—d et G—t.

BIELFELD (**Jacques-Frédéric**, baron **de**), né à Hambourg, le 31 mars 1717. Dans un voyage qu'il fit à Brunswick, il fit connaissance avec Frédéric II, alors prince royal de Prusse, qui, dès son avénement, le prit à son service, et l'envoya, en qualité de secrétaire de légation, avec le comte de Truchsès, ambassadeur de Prusse à Londres; mais Frédéric ne tarda pas à s'apercevoir de l'inaptitude de son protégé pour la carrière diplomatique, et il le nomma, en 1745, précepteur du prince Auguste-Ferdinand son frère, puis, en 1747, curateur des universités, et le créa, en 1748, baron et conseiller privé. Dans les dernières années de sa vie, Bielfeld se retira de la cour, et il mourut le 5 avril 1770, à Trebau, dans le pays d'Altenbourg. Il a publié, en français : 1° *Institutions politiques*, Leyde, 1759-62, 3 vol. in-4°; ibid., 1762, 4 vol. in-12, contenant un examen des critiques et des remarques qui ont été faites sur ce livre, dont Robinet a donné une longue analyse dans son *Dictionnaire ou Bibliothèque raisonnée de l'homme d'État*. Cet ouvrage a été réimprimé en 1774, 3 vol. in-8°, et plusieurs autres fois in-12. C'est le seul de tous ceux de Bielfeld qui ait conservé quelque réputation; l'impératrice de Russie, Catherine II, y a ajouté elle-même des notes. On trouve quelquefois séparément le 3e volume de l'édition in-8°, sous ce titre : *les Intérêts des princes de l'Europe*. 2° *Progrès des Allemands dans les sciences, les belles-lettres et les arts, particulièrement dans la poésie, l'éloquence et le théâtre*, 1752, réimprimé avec de grandes augmentations, Leyde, 1768, in-8°. 3° *Comédies nouvelles*, Leyde, 1753, in-8°. 4° *Lettres familières*, 1763, 2 vol. in-12; autre édition, 1762, 2 vol. in-8°. 5° *Premiers Traits d'érudition universelle, ou Analyse abrégée de toutes les sciences*,

des beaux-arts et des belles-lettres, Leyde, 1768, 4 vol. in-12 ou 3 vol. in-8°. 6° *Amusements dramatiques*, Leyde, 1768, 2 vol. in-8°. Bielfeld a rédigé une feuille périodique en allemand, intitulée *l'Ermite*. Quelques personnes lui attribuent l'ouvrage français du baron de Polnitz, intitulé : *Histoire secrète de la duchesse de Hanovre, épouse de George Ier, roi de la Grande-Bretagne*, 1732, in-12. Le baron Jacques-Frédéric de Bielfeld avait débuté en littérature par la traduction en allemand des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* de Montesquieu. G—T., A. B—T et Z—O.

BIELINSKI (FRANÇOIS), Polonais, d'une famille ancienne, répandue en Pologne, en Prusse et en Bohême. Son père était grand maréchal de la couronne, et mourut en 1713. François se distingua par son ardeur pour l'étude, et fit des progrès remarquables dans les sciences, surtout dans l'histoire naturelle. Il encourageait les savants par des services généreux, et faisait valoir leurs travaux : deux ouvrages de Lucas Gornicki furent imprimés à ses frais. En 1710, Auguste II le nomma staroste de Marienbourg, vayvode de Culm, et maréchal de la couronne. En 1733, Bielinski s'attacha à la fortune de Stanislas, et suivit ce prince à Dantzick. Lorsque cette ville se fut rendue, il se soumit à Auguste III, qui le nomma grand maréchal de la couronne. Il réorganisa alors la police de Varsovie et de tout le royaume, et la dirigea avec sévérité. Bielinski mourut vers l'année 1766. On a de lui une traduction, en polonais, d'une pièce tirée du grand recueil de Rousset, et traitant des prétentions de la Pologne sur la Livonie et la Courlande. Cette traduction fut imprimée à Varsovie, en 1751. C—AU.

BIELINSKI (PIERRE), sénateur palatin, naquit dans la grande Pologne, en 1754, d'une famille qui a donné plusieurs hommes distingués à ce pays. Jeune encore, il fut élu à diverses reprises nonce aux diètes, et nommé par l'une d'elles, en 1782, membre de la commission des finances, où il donna des preuves de son intégrité. A l'époque de la création du grand-duché de Varsovie, en 1812, il fut élu à la présidence du nouveau gouvernement à Kalisz. Quand les Prussiens eurent abandonné toute la partie du territoire qui leur était dévolue, Napoléon y établit une *commission suprême de gouvernement*, dont Pierre Bielinski fit partie ; et, lorsque le traité de Tilsitt fut publié, cette commission se rendit à Dresde pour y recevoir des mains de l'empereur des Français le statut constitutionnel qui, selon le traité, devait être accordé au grand-duché de Varsovie. Bielinski fut l'un des signataires ; et, le 22 juillet 1807, Napoléon approuva ce statut à Dresde. Lorsque le roi de Saxe fut arrivé comme duc de Varsovie dans la capitale de ce nouvel État, il nomma une députation dont Bielinski fit partie, pour aller à Paris porter l'hommage de son dévouement à l'empereur. Avant le départ du roi Frédéric-Auguste de Varsovie, plusieurs décrets furent publiés. Par l'un d'eux, neuf sénateurs, dont cinq palatins et quatre castellans, furent désignés pour composer la chambre haute ; et dès que Bielinski fut revenu de sa mission, il y occupa la place de sénateur palatin. Mais les résultats de la campagne de 1812 changèrent bientôt les destinées du grand-duché de Varsovie ; et du sein du congrès de Vienne sortit en 1814 le royaume de Pologne, fraction du duché. La conduite de Bielinski obtint de nouveau l'approbation de ses compatriotes, mais non pas celle du gouvernement russe. Il fut privé, en 1821, de la présidence du sénat, qui lui appartenait par l'ancienneté. Ce fut alors que commencèrent dans ce pays les sociétés secrètes, et l'on présume qu'il y eut beaucoup de part. Quand, à l'occasion de la mort d'Alexandre (*voy.* ce nom), une catastrophe éclata à St-Pétersbourg, le 26 décembre 1825, le mémorable procès d'une conspiration russe en fut la suite. (*Voy.* BESTUCHEFF.) Des arrestations nombreuses eurent lieu dans toute la Pologne. Quoique les crimes d'État ressortissent du tribunal de la diète, une commission mixte, composée de Polonais et de Russes, fut nommée au mois de février 1826, pour faire les recherches commandées par les circonstances. Stanislas Zamoyski, président du sénat polonais, était à la tête de cette commission qui, après une année de travaux assidus, présenta son rapport le 3 janvier 1827 ; et ce rapport ne permit plus de douter que le nouveau tzar ne fût dans une position difficile. Il attendit deux ans avant de se prononcer, et fut trois ans avant de convoquer la diète. Mais l'embarras où la guerre de Turquie jeta le cabinet russe, et surtout l'attitude de l'Autriche, influèrent sur les décisions du czar (1). Ayant résolu de se faire couronner à Varsovie, et voulant y disposer en sa faveur l'opinion publique, il déclara illégale l'œuvre de la commission d'enquête ; et huit des principaux accusés furent renvoyés devant le tribunal de la diète, composé du sénat du royaume et présidé par Bielinski. Quoique son organisation et les voies de procédure eussent été prescrites, les accusés n'en conçurent pas moins beaucoup d'espoir lorsqu'ils connurent leurs juges. Une nouvelle enquête fut ordonnée, et prouva que les premiers commissaires n'avaient pas agi légalement. Tous les sénateurs s'empressèrent de se rendre à Varsovie pour cette importante affaire. Cette ville était dans une agitation extraordinaire. Tous les yeux se tournaient sur le président Bielinski. Il nomma une commission composée de cinq membres pour procéder à une nouvelle enquête ; le 17 octobre 1828, le sénat tout entier, composé de onze évêques, de sept sénateurs palatins et de vingt-six sénateurs castellans, à l'exception d'une seule voix, celle du général Vincent Krasinski, ancien chef des chevau-légers polonais de la garde de Napoléon, prononça l'acquittement de tous les accusés, qui recouvrèrent leur liberté après une détention de trois ans. Toute la population fit éclater une joie que le gouvernement russe était loin de partager. Ce ne fut que le 18 mars 1829 qu'en conséquence d'un rapport du

(1) La mésintelligence entre les deux cours impériales était assez visible : une circonstance en offrit la preuve, lorsqu'après la nuit du 29 novembre 1830, on trouva dans les papiers du tzarevitch Constantin un plan de campagne en Hongrie, qu'on avait fait dessiner dans le plus grand détail par le lieutenant-colonel, depuis général, Prondrynski, pendant que cet officier était en prison pour les sociétés secrètes, auxquelles il n'est pas toujours resté fidèle.

conseil des ministres et du président du tribunal, le décret fut publié avec une sévère désapprobation énoncée à tout le corps de la haute cour nationale, au nom de Sa Majesté impériale et royale, par Valentin Sobolewski, président du conseil des ministres. Le général Krasinski fut excepté dans le blâme. Mais dès le 9 mars, c'est-à-dire dix jours avant cette publication, le président Bielinski était mort, après une courte maladie. La capitale entière assista à ses funérailles, et ses nombreux amis mirent en pièces le drap mortuaire qui avait recouvert le cercueil, pour se le partager. CH—O.

BIELKE (STENON-CHARLES, baron DE), vice-président du tribunal d'Abo, né à Stockholm, en 1709. Il se distingua par son zèle pour les progrès des sciences et des arts utiles. Le professeur Kalm, naturaliste savant, et observateur habile, fit, aux frais du baron de Bielke, des voyages en Suède et en Russie, où le baron se rendit lui-même, pour faire l'acquisition de plusieurs ouvrages manuscrits sur la botanique, parmi lesquels étaient la Flore du Volga, celle de Tartarie et celle de Moscou. Devenu membre de l'académie des sciences de Stockholm, il enrichit les mémoires de cette société d'observations sur les plantes utiles, sur la nourriture des bestiaux et sur les procédés des arts. Il mourut dans un âge peu avancé, en 1754. C—AU.

BIELKE (NICOLAS, comte DE), sénateur de la même famille que le précédent, mort vers la fin du 18ᵉ siècle. Après avoir rempli plusieurs charges importantes, il devint membre du sénat en 1769. Le 12 mai 1772, pendant les troubles de la diète, il résigna cette dignité; mais Gustave III l'engagea à la reprendre lorsque la révolution, qui arriva peu après, eut calmé les factions. Placé, en 1782, à la tête du département des mines, le comte de Bielke déploya une activité et un zèle qui lui méritèrent les suffrages du roi et de la nation. Il introduisit des réformes avantageuses, encouragea les entreprises utiles, et créa une nouvelle branche d'industrie, en formant une société d'actionnaires qui se chargea d'exploiter les vastes carrières de porphyre du district d'Elfdal, en Dalécarlie. Pendant la diète orageuse de 1789, il donna sa démission et se retira dans sa terre de Sture-Fors, en Ostrogothie, où il termina ses jours. Il possédait une bibliothèque nombreuse, et une riche collection de minéraux. L'académie des sciences de Stockholm le comptait parmi ses membres, et il lut, dans une séance publique de cette société, un discours sur Gustave Iᵉʳ, contenant des traits remarquables, et auparavant peu connus, du règne de ce prince. Le comte de Bielke entretint longtemps une correspondance scientifique et littéraire avec Charles Bonnet. Cette correspondance forme un recueil considérable et mériterait d'être connue du public. — Un autre Suédois, du même nom et de la même famille, acquit une célébrité différente : impliquée dans l'assassinat de Gustave III, il s'empoisonna après avoir avoué son crime; mais il refusa constamment de faire connaître ses complices, soutenant avec fermeté qu'il était le seul auteur et investigateur du complot. Son corps fut traîné sur la claie, et exposé pendant trois jours aux regards du public. Il était âgé de 50 ans. C—AU.

BIELSKI (MARTIN), historien polonais, a écrit *Chronicon rerum Polonicarum ab origine gentis ad annum 1587, cum iconibus regum.* — Son fils, *Joachim* BIELSKI, a écrit les *Annales de Pologne*, en polonais, et des épigrammes en latin. Ils vécurent dans le 16ᵉ et le 17ᵉ siècle. C—AU.

BIENAIMÉ (PIERRE-THÉODOSE), architecte, né le 11 janvier 1765, à Amiens, y fit de bonnes études et eut l'abbé Delille pour professeur. Fils d'un entrepreneur de bâtiments et doué d'heureuses dispositions pour les sciences et les arts, il apprit, dans la maison paternelle, la pratique de toutes les professions relatives à l'architecture, l'histoire naturelle de tous les matériaux employés dans les constructions, et le parti que peuvent en tirer la physique et la mécanique. Il vint à Paris pour se perfectionner. Les élèves de l'académie d'architecture étaient alors divisés en élèves académiciens et élèves externes: les premiers avaient seuls le droit de concourir pour les prix, et leurs places ne s'obtenaient qu'au concours. Admis comme élève externe, Bienaimé prit part à un concours d'émulation : quoique son esquisse eût été jugée digne du prix, il fut obligé de travailler encore huit ans pour attendre une place d'élève académicien. Enfin on donna pour sujet de concours : *Une salle de spectacle dans le palais d'un souverain.* Le professeur Julien Leroi, satisfait du travail de Bienaimé, le proposa à l'académie pour élève interne; et Bienaimé obtint cette place au concours, à l'unanimité, sur quarante et un concurrents. Couronné dans quatre concours annuels consécutifs, Bienaimé concourut enfin pour le grand prix. Son travail est déclaré par le jury le meilleur des cinq qui ont été admis; mais au lieu de recevoir le grand prix, il n'entend que ces tristes paroles : « Bienaimé, votre projet est fort bien conçu, fort bien « élaboré; nous vous en félicitons, et vous eussiez « obtenu la palme si la dissolution de l'académie « eût été reculée d'un seul jour. » En effet, toutes les académies venaient d'être supprimées par un décret de la convention nationale. Bienaimé ne se laissa point décourager par ce revers. Julien Leroi, ayant rétabli à ses frais des concours d'émulation, l'avait nommé membre du jury, et, par la suite, le gouvernement le confirma dans ces fonctions gratuites. Honoré de l'amitié du physicien Charles et du célèbre Lavoisier, dont il avait suivi les cours, collaborateur de l'architecte Boulet, dans la partie législative des bâtiments, Bienaimé allait de pair avec les hommes qui avaient alors le plus de réputation dans son art. Le gouvernement républicain, ayant établi un concours pour élever une colonne monumentale dans chaque département, Bienaimé l'emporta sur huit cents concurrents. Dans trois autres concours, dont les prix étaient pécuniaires, il eut pour rivaux MM. Fontaine et Percier, qui d'abord partagèrent le premier prix et ne lui laissèrent que le second ; puis il obtint le premier, et ils partagèrent le deuxième; enfin, il partagea le premier prix avec eux. On sait à quel point de fortune et de

renommée sont parvenus les deux rivaux de Bienaimé, et l'on a oublié celui qui fut leur égal et leur vainqueur! Ce fut lui qui, en 1797, reconstruisit la salle du théâtre Favart; il eut pour concurrents Poyet, Brongniard, Célérier et de Wailly, et celui-ci ne craignit pas de donner, dans un journal, de justes éloges au talent de son heureux rival. Parmi les travaux qu'exécuta Bienaimé pour de riches particuliers, nous citerons : 1° à Epinay, pour M. Barillon, ancien régent de la Banque, un jardin pittoresque; 2° à Carrières-sous-Bois, chez M. Germain, conseiller d'État, une mécanique qui mettait en mouvement trois corps de pompe aspirante et foulante pour le service de plusieurs fontaines; 3° à Jouy, la façade sur le jardin du château que M. Armand Séguin venait de vendre à M. Lehon, ambassadeur du roi des Belges; 4° à Neuilly, dans la maison St-James, un canal de 720 pieds de long sur 25 de large; deux ponts, une pompe à feu et un théâtre; 5° au Val-sous-Meudon, une manufacture de faïence et d'autres grands travaux pour M. Didelot; 6° à Exquevilly, une brasserie pour M. de Renneval. Membre de la commission chargée de rendre compte de l'état défectueux des piliers qui soutiennent le dôme du Panthéon, Bienaimé fit un rapport où il établit que le poids qu'ils supportent est de 32,346,564 livres. Il suivit en 1808 Elisa Bonaparte dans sa principauté de Lucques et de Piombino. Après avoir achevé les dessins des travaux de construction et d'embellissement dont il devait s'occuper, il fut chargé de parcourir les États de la princesse. Il découvrit une source d'eau thermale, propre à un établissement de bains; des marais à dessécher près la plaine de Marengo; une mine d'alun et une source d'eau sulfureuse. Lorsqu'il revint par Carrare, l'académie de cette ville le reçut au nombre de ses membres, et obtint pour lui du duc de Modène le privilége exclusif, et contraire aux règlements, d'avoir voix délibérative dans ses assemblées. Au retour de ce voyage, il voit tous ses plans accueillis par la princesse; il doit construire les bains, rendre les marais à l'agriculture; bâtir un petit bourg près de la mine d'alun, avec une maison pour le gouverneur qui en surveillera l'exploitation; il ouvrira une place publique devant le palais de la princesse, élèvera un nouveau théâtre, etc. Déjà il avait terminé les décorations intérieures des appartements, quand la princesse fut nommée grande-duchesse de Toscane. Après un an de travaux inutilement commencés ou élaborés, il la suivit à Florence, où il n'était question de rien moins que de mettre dans le goût français les appartements du palais Pitti. Mais un message de Napoléon défendit à sa sœur d'entreprendre aucun travail. Bienaimé, n'ayant plus rien à faire en Toscane, revint à Paris. En 1810, il se rendit à Montpellier, et s'y occupa, pendant quatre mois, des plans de reconstruction du palais de justice. Fouché de Nantes, ministre de l'intérieur par intérim, l'avait chargé de ce travail. Montalivet, ministre définitif, lui envoya ordre de tout suspendre, avec promesse d'utiliser ses talents à Paris; promesse qui ne se réalisa point. En 1812, il fut chargé par le directeur général des travaux publics d'un des quatre champs de repos projetés pour Paris, y compris celui du Père la Chaise, auquel provisoirement on ne devait pas toucher : 1,500,000 francs étaient mis à la disposition des architectes pour les trois autres; mais Napoléon s'empara de cette somme en partant pour son expédition de Russie, et Bienaimé en fut pour ses dessins et ses devis. On lui confia, quelque temps après, les réparations des thermes antiques de la rue St-Jacques, travaux encore suspendus et inachevés. Nommé enfin, en 1825, inspecteur des bâtiments civils, il dirigeait depuis trois ans la restauration de l'église St-Germain-des-Prés, lorsqu'il mourut, le 14 décembre 1826, des suites d'une affection au cœur. Bienaimé faisait partie du jury chargé de prononcer sur les ouvrages de l'école d'architecture. Membre, depuis vingt-huit ans, de l'Athénée des arts, il y fut chargé d'une foule de rapports et de travaux académiques, parmi lesquels on a remarqué son *Éloge de Soufflot*. Il était aussi de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, de la société philotechnique, de l'académie d'Amiens et de celle de Carrare, seul résultat de son voyage en Toscane. Son éloge ne fut prononcé à l'Athénée que six ans après sa mort; et c'est dans celui qu'a publié M. Mirault que sont puisés les faits que nous avons rapportés. A—T.

BIENAYMÉ (Pierre-François), savant ecclésiastique et naturaliste instruit, fut d'abord chanoine de Montbard, sa ville natale, et vécut longtemps dans la familiarité de Buffon et de Daubenton. Nommé à un canonicat de la cathédrale d'Evreux, il devint prieur commendataire du prieuré de Dolus en Touraine, et continua de faire marcher de front les devoirs de son état avec l'étude si attrayante de l'histoire naturelle. Pendant les troubles de la révolution, il vivait à Paris et visitait souvent le jardin des Plantes, où il rencontra quelquefois le jeune Bonaparte. Napoléon, à son avénement au consulat, se rappela Bienaymé, et lui offrit la chaire épiscopale de Metz, qu'il accepta. Son installation eut lieu le 27 juin 1802. Personne ne pouvait mieux que lui ramener les esprits divisés. Il publia divers mandements, vrais modèles de style apostolique; mais, après un bouleversement tel que celui qui venait d'avoir lieu, il fallait plus que des conseils et des exemples pour rétablir l'ordre au sein du désordre. Bienaymé, avec des intentions droites, se fit beaucoup d'ennemis, et succomba, le 9 février 1806, sous le fardeau de l'épiscopat. Il a publié : *Mémoire sur les abeilles : nouvelle méthode de construire les ruches en paille*, etc., nouvelle édition, Metz et Paris, 1804, in-8°. La 1re édition, rédigée sous les yeux de Buffon, qui avait suivi les expériences de Bienaymé, parut en 1780. B—N.

BIENNAISE (Jean), chirurgien, né à Mazères, dans le comté de Goix, reçu à l'ancien collége de chirurgie de Paris, a joui, dans son temps, d'une grande réputation comme opérateur. Un bistouri d'une forme particulière, longtemps employé dans l'opération de la hernie, porte même encore son nom. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, publié après sa mort : les

Opérations de la chirurgie par une méthode courte et facile, Paris, 1688, 1693, in-12, ouvrage peu important aujourd'hui, mais remarquable pour le temps où il parut; on y trouve deux traités, l'un sur les maladies de l'estomac, l'autre sur celles dites vénériennes. Ce chirurgien a encore des droits au souvenir de la postérité, comme ayant attaché à l'école de St-Côme un revenu annuel de 600 francs pour l'entretien de deux démonstrateurs, dont l'un d'anatomie, et l'autre de chirurgie. Biennaise est mort le 23 décembre 1681, à 80 ans. C. et A—N.

BIENNÉ (JEAN), en latin BENENATUS, libraire et imprimeur de Paris, se distingua par la beauté et la correction de ses éditions. Il fut reçu imprimeur en 1566, et épousa, dans cette même année, la veuve de Guillaume Morel, imprimeur royal pour le grec, lequel était mort en 1564, avec la réputation d'un célèbre typographe. Jean Bienné marcha sur les traces de Morel; et, devenu propriétaire de ses presses, continua les ouvrages qu'il avait commencés, dont le principal est le Démosthène, tout grec, qui parut en 1570, in-fol. Il en imprima ensuite plusieurs autres, qui lui firent beaucoup d'honneur, notamment le *Lucretius de rerum Natura, ed. Lambino*, 1570, in-4°; *Synesii Hymni*, 1570, in-8°; le *Theodoretus de Providentia, gr. lat.*, 1569, in-8°; *Novum Testamentum syriace, græce, cum versione interlineari latina*, in-4°. On lit dans le *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. 1, p. 111, que Jean Bienné mourut à Paris, le 15 février 1588, d'une manière funeste. On prétend qu'il laissa une fille qui possédait à fond le grec et l'hébreu. La veuve continua le commerce de son mari. P—T.

BIENVENU (JACQUES), né à Genève, dans le 16e siècle, a traduit du latin de Jean Foxas en rimes françaises : *le Triomphe de Jésus-Christ, comédie apocalyptique en 6 actes*, Genève, 1562, in-4°. Cette pièce est si rare qu'elle n'a pas été connue de Sénebier. Le traducteur a mis à la suite un petit *Discours de la maladie de la messe*. On a encore de lui la *Comédie du Monde malade et mal pansé, récitée à Genève en 1568, au renouvellement de l'alliance entre les nobles et illustres républiques de Berne et de Genève*, 1568, in-8°. C'est une satire contre les différents états de la société, et en particulier contre les médecins. Elle lui attira des ennemis nombreux, et qui ne le ménagèrent point. On en peut juger par une pièce de vers qu'ils firent imprimer contre lui, à la suite de la *Comédie du Pape malade*. (*Voy.* Th. DE BÈZE, et Th. KIRCHMAIER.) W—S.

BIENVILLE (J.-D.-T.) était dans le 18e siècle un habile médecin sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Éloi (*Dict. de médecine*) dit qu'il était né en France; son nom prouve du moins qu'il en était originaire. Un passage de la *Nymphomanie* nous apprend que dans sa jeunesse il avait visité le nord de l'Europe en observateur. Après avoir reçu le grade de docteur, sans doute dans une des universités de Hollande, il s'établit à Rotterdam puis, à la Haye, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Il vivait en 1780; mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : 1° *la Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine*, Amsterdam, 1771, in-8°; ibid., 1788, in-12; traduit en allemand, Amsterdam, 1772; en anglais, Londres, 1775; et une seconde fois en allemand par Antoine Hiltenbrandt, Presbourg, 1782. C'est le pendant de l'*Onanisme*. (*Voy.* TISSOT.) 2° *Le Pour et le Contre de l'inoculation de la petite vérole, ou Dissertation sur les opinions des savants et du peuple sur la nature et les effets de ce remède*, Rotterdam, 1771, in-8°. 3° *Recherches théoriques et pratiques sur la petite vérole*, Amsterdam, 1772, in-8°. 7° *Traité des erreurs populaires sur la santé*, la Haye, 1775, in-8°; traduit de l'allemand par Kritzinger, Leipsick, 1776, ouvrage curieux et utile. W—S.

BIERBRAUER (JEAN-JACOB), né en 1705, dans la Hesse, fut conseiller de la cour électorale, et juge criminel à Cassel, où il mourut en 1760. Il a beaucoup contribué à délivrer la Hesse des brigands qui l'infestaient, et que l'on a vus se renouveler de nos jours; l'on vante fort son talent pour interroger les criminels et démêler leurs complices. On a de lui : 1° *Description détaillée des deux fameuses bandes de voleurs et d'assassins, dites bandes de la Franconie, de la Hesse et de la Saxe ou de la Thuringe*, Cassel, 1755, in-fol.; 2° *Description des fameuses bandes de voleurs juifs qui ont désolé longtemps l'Allemagne*, Cassel, 1758, in-fol. G—T.

BIERKANDER (CLAUDE), pasteur à Grefback, en Westrogothie, né en 1735, mort en 1795, a publié, dans les *Mémoires* de l'academie de Stockholm, dont il était membre, un grand nombre d'observations sur les insectes, dont il avait fait une étude particulière; il en a donné aussi plusieurs sur les végétaux, écrites en suédois : 1° *sur la Transpiration des plantes*, année 1773; 2° *sur l'Ustilago (ou la brûlure des végétaux)*, 1775; 3° *sur les Stations des plantes*, 1776; 4° *de l'Action et de l'Effet du froid sur les végétaux*, 1778; 5° *sur la Germination*, 1782; 6° *sur l'Horloge et sur l'Hygromètre de Flore*, ibid., 1782. D—P—S.

BIERLING (GASPARD-THÉOPHILE), médecin, né à Leipsick, pratiqua son art à Magdebourg avec grande réputation, sur la fin du 17e siècle, et fut l'un des membres de l'académie des Curieux de la nature. Il avait fait ses études à Padoue. Contemporain de Sydenham, qui venait de montrer le vice du régime échauffant dans le traitement de la petite vérole, et des autres maladies exanthématiques, Bierling suivit à cet égard les traces du médecin anglais; et l'on s'étonne qu'il n'ait pas de même secoué les autres erreurs de son siècle, comme l'abus des médicaments compliqués, dont on ne retrouve que trop de vestiges dans ses ouvrages Il a publié : 1° *Adversariorum curiosorum Centuria prima*, Iéna, 1679, in-4°; 2° *Thesaurus theoretico-practicus*, Magdebourg, 1693, in-4°; avec une préface de J. Wolff, Iéna, 1697, in-4°, continuation de l'ouvrage précédent; 3° *Consilium pestifugum*, ibid., 1680, in-8°; en allem., à Helmstadt, même année; 4° *Problema pharmaceutico-medicum, an in peste Magdeburgensi medicamenta evacuantia tuto, præservationis et curationis gratia, exhibita fuerint necne?*

Helmstadt, 1684, in-4° ; 3° *de Diarrhœa chylosa, Febre tertiana*, etc. Bierling mourut en 1693. C. et A—N.

BIERLING (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), professeur de théologie à Rinteln, né en 1676, à Magdebourg, mort en 1728, se distingua par son talent pour la prédication, par l'étendue de ses connaissances et la sagesse de son esprit ; il était en correspondance avec la plupart des savants contemporains, entre autres avec Leibnitz ; et les lettres que lui avait écrites ce grand homme ont été insérées dans le 4e vol. *Epistolarum G.-W. Leibnitii*. On a de lui beaucoup de dissertations, entre autres : 1° *de Pyrrhonismo historico*, Leipsick, 1724, in-8° ; 2° *Observationum in Genesim Specimina* 6, Rinteln, 1722 et 1728, in-4° ; 3° *Diss. historica de familia comitum Holsato-Schaumburgicorum hoc sæculo extincta*, Rinteln, 1699, in-4°, etc. — Son fils (*Conrad-Frédéric-Ernest*), né en 1709, fut professeur de logique, de métaphysique et de théologie à Rinteln, et mourut en 1755. On a de lui un grand nombre de dissertations : 1° *de Carolo I imperatore, virtutibus ac nævis magno*, Rinteln, 1738, in-4°. Elle se trouve aussi dans la *Collection des Dissertations historiques relatives à l'histoire d'Allemagne* de Schrotter, t. 2, p. 104-168. 2° *Fasciculus dissertationum logicar.*, Rinteln, 1740, in-4°. 3° *De Religione Caroli V imperat.*, ibid., 1754, in-4°, etc. G—T.

BIESELINGHEN (CHRÉTIEN-JEAN VAN), peintre, naquit à Delft vers le milieu du 16e siècle. En 1584, après l'assassinat de Guillaume Ier, prince d'Orange, les états généraux défendirent qu'on fît le portrait de ce prince, dans la crainte, dit-on, qu'il ne tombât entre les mains de ses ennemis, et ne fût exposé à leurs outrages ; mais Bieselinghen, ayant vu Guillaume dans son cercueil, s'imprima si bien ses traits dans la mémoire, qu'il le dessina très-ressemblant. Lorsque le peintre Guerit-Pot fit un tableau qui fut placé, en 1620, dans la maison de ville de Delft, il préféra à tous les portraits du prince celui de Bieselinghen, qui dessina aussi, dans la prison, le meurtrier de Guillaume ; et on le vit depuis à Dort, dans le cabinet de David Slud. Bieselinghen étant allé, avec sa femme et ses deux enfants, conduire à bord d'un vaisseau quelques-uns de leurs amis qui partaient pour l'Espagne, le regret qu'il eut de les quitter, et le bon vin, furent, dit-on, cause qu'il prit le parti d'aller avec eux à Madrid, où il fut nommé peintre du roi. Quand sa femme fut morte, il revint en Hollande, se remaria, et alla demeurer à Middlebourg, où il mourut, âgé de 42 ans. Les ouvrages de ce peintre sont inconnus en France, et Descamps ne cite de lui aucun tableau. D—T.

BIESTER (JEAN-ÉRIC), philologue, naquit en 1749, à Lubeck, où son père, fabricant de soieries et jouissant d'une fortune assez considérable, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir achevé ses premières études au gymnase de sa ville natale, le jeune Biester se rendit à Goettingue, où il suivit les cours de la faculté de droit, et reçut le diplôme de docteur. Le baron de Zedlitz (*voy.* ce nom), alors ministre de l'instruction publique à Berlin, le choisit pour son secrétaire intime, et l'honora de toute sa confiance. Sous le patronage de cet ami des arts et des sciences, Biester se trouva en contact et bientôt en liaison avec les hommes les plus illustres de l'Allemagne, et surtout avec Gedike. En 1784, Biester obtint la place de bibliothécaire, vacante par la retraite de D. Pernety (*voy.* ce nom). Il était associé depuis quelque temps avec Gedike (*voy.* ce nom) pour la rédaction d'une revue mensuelle (*Monath schrift*), dont le rapide succès fut d'autant plus étonnant qu'il existait déjà plusieurs écrits périodiques du même genre. Tout en rendant justice au mérite des rédacteurs, l'abbé Denina prétend que l'esprit de secte ne fut pas étranger à la vogue de ce journal, où perce la haine la plus prononcée contre le catholicisme. (Voy. *la Prusse littéraire*, t. 1er, p. 260). Biester le continua seul depuis 1790. Admis vers cette époque à l'académie royale de Berlin, il y lut, en 1798, un mémoire sur cette maxime de Socrate, que « la science « et la vertu sont la même chose. » Dès l'année précédente il avait entrepris un nouveau journal mensuel (*Berlinische blatter*) avec le libraire Nicolaï (*voy.* ce nom). Il mourut à Berlin, en 1816. Outre une excellente édition des *Quatre Dialogues* de Platon, Berlin 1780, in-8°, enrichie de notes par Gedike, on connaît de Biester des traductions en allemand du *Discours de réception du baron de Zedlitz à l'académie de Berlin*, 1777 ; des *Observations de Cavanilles sur l'article* ESPAGNE *de l'Encyclopédie méthodique*, 1785 ; du *Voyage du jeune Anacharsis*, 1792, 6 vol. in-8°, réimp. plusieurs fois. W—s.

BIET (RENÉ), chanoine régulier, abbé de St-Léger-de-Soissons, mort le 29 octobre 1767, a laissé : 1° *Éloge du maréchal d'Estrées* (alors vivant), 1739, in-8° ; 2° *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules*, ouvrage qui a remporté le prix de l'académie de Soissons, 1736, in-12. L'auteur soutient, contre l'opinion du P. Daniel, que les Français s'établirent dans les Gaules longtemps avant Clovis, et fixe l'époque de cet établissement à l'an 531 de J.-C. A la fin du volume on trouve deux dissertations sur le même sujet, l'une en français, par l'abbé Lebeuf ; l'autre en latin, par Ribaud de Rochefort (ou de la Chapelle), avocat à Genève. Biet eut pour successeur, à l'abbaye de St-Léger, le célèbre bibliographe Mercier. A. B—T.

BIET (ANTOINE), né vers 1620, dans le diocèse de Senlis. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit les fonctions de vicaire, et fut ensuite pourvu de la cure de Ste-Geneviève, à Senlis. En 1651, une compagnie obtint du gouvernement la cession de Cayenne, abandonnée depuis la mort du malheureux Brétigny. (*Voy.* ce nom.) Les associés choisirent pour chef de la nouvelle colonie Royville, gentilhomme normand, homme de tête et d'action, qui d'ailleurs avait eu le premier l'idée de former cet établissement. La direction de la partie ecclésiastique fut confiée à l'abbé de l'Isle-Marivault, qui s'adjoignit plusieurs jeunes prêtres, et décida Biet à quitter sa cure pour le suivre dans une contrée où il devait trouver l'occasion d'exercer son zèle apostolique. Le nombre des colons était de cinq à six cents, qui furent distribués par compagnies, ayant

chacune ses officiers, auxquels ils promirent obéissance. Sur ce nombre, à peine cinquante étaient en état de supporter les fatigues d'un voyage de long cours. Tous les autres étaient des aventuriers et des débauchés, la plupart sans ressources, et qui n'avaient pris parti dans cette expédition que persuadés qu'arrivés à Cayenne ils y vivraient dans l'abondance sans travailler. Les premiers préparatifs étant terminés, les colons s'embarquèrent près du pont Rouge, le 18 mai 1652, sur des bateaux qui devaient les conduire au Havre, où deux bâtiments avaient été nolisés pour les transporter en Amérique. Au moment du départ, l'abbé de l'Isle-Marivault ayant voulu passer d'un bateau dans un autre, tomba dans la Seine et se noya. Biet, désigné tout d'une voix pour le remplacer, n'accepta qu'avec une extrême répugnance une charge qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Les bâtiments nolisés avaient besoin de réparations, qui retinrent les colons au Havre pendant trois semaines. Royville employa ce temps à compléter l'organisation de sa troupe. Il tira des diverses compagnies les hommes les plus beaux et les plus forts pour en faire sa garde particulière; et dès lors il prit avec ses associés des airs de hauteur dont ils furent vivement blessés. Le séjour des colons au Havre avait diminué leurs provisions; et lorsqu'on mit à la voile, le 2 juillet, ils n'avaient plus de vivres que pour trois mois. Royville n'en commit pas moins la faute de s'arrêter devant Madère pendant plusieurs jours. Il descendit seul dans l'île avec une partie de ses gardes, et reçut du gouverneur des fêtes magnifiques, qu'il lui rendait à son bord aux dépens de l'équipage. Dans cette circonstance il traita ses associés avec tant de mépris qu'ils résolurent de s'en venger à la première occasion. Elle ne tarda pas à se présenter. Royville, étant tombé malade, voulut rester la nuit couché sur le tillac pour y respirer le frais. Pendant qu'il dormait, quelques-uns des conjurés se jetèrent sur lui, et, après l'avoir percé de coups de baïonnette, le précipitèrent dans la mer. Ce fut le 29 septembre, jour de la fête de St. Michel, que les nouveaux colons débarquèrent à Cayenne. Ils furent mis sur-le-champ en possession du fort bâti dix ans auparavant par Bretigny. Ce fort, entouré d'une bonne palissade, était plus que suffisant pour soutenir les attaques des sauvages. Mais le nouveau gouverneur, qui se défiait de ses propres associés, en fit construire un second, entouré de fossés et de remparts, pour sa propre sûreté. Comme il désirait que cet ouvrage fût achevé promptement, il y employa tous ceux qui étaient en état de travailler, et laissa passer la saison des semailles sans en profiter. Loin de s'occuper des intérêts de la colonie naissante, les associés ne songeaient qu'à contrarier le gouverneur dans ses vues, et même à lui disputer l'autorité. Un complot qu'ils avaient formé contre lui ayant été découvert, il en traduisit les auteurs devant un tribunal qu'il avait établi pour les juger. Un seul, reconnu le plus coupable, fut mis à mort, et ses complices déportés sur le continent. Cet exemple de sévérité ne put ramener le calme dans la colonie. La division qui régnait parmi les associés ne leur permettant pas de se concerter pour la défense commune, ils eurent le chagrin de voir plusieurs habitations dévastées et brûlées par les sauvages. Cependant les colons eurent moins à souffrir de leurs ennemis que du manque de vivres. Ils étaient réduits à quelques onces de mauvais pain, et la pêche, quoique abondante, ne suppléait qu'imparfaitement au défaut d'autres aliments. Une fièvre maligne ne tarda pas à se déclarer. Dans quelques jours elle enleva les médecins et les ecclésiastiques. Biet resta seul pour soigner et consoler les malades, et s'acquitta de cette pénible tâche avec un dévouement héroïque. Les colons n'étaient plus soutenus que par l'espoir qu'ils recevraient bientôt des secours de France; mais l'époque où les vaisseaux d'Europe fréquentent ces parages étant passée, ils se décidèrent à quitter Cayenne, et s'embarquèrent le 26 décembre 1653 sur un bâtiment hollandais qui se rendait à Surinam, où ils trouvèrent un capitaine anglais, avec lequel ils traitèrent pour leur transport à la Barbade. Biet fut reconnu chez le gouverneur par un jeune clerc irlandais, qu'il avait nourri quatre ans dans la maison de Ste-Geneviève, et qui lui témoigna sa reconnaissance par toutes sortes de services. Ceux de ses compagnons qui n'avaient aucune ressource en France ayant témoigné le désir de retourner à Cayenne (1), Biet se rendit vers la fin d'avril (1654) à la Martinique, pour y traiter de leur transport avec quelques capitaines de vaisseaux marchands. Mais le gouverneur, auquel il avait été signalé comme un espion anglais, ne lui permit pas de débarquer, et il fut obligé de rester sur le bâtiment jusqu'au départ d'un autre vaisseau pour la Guadeloupe, où l'accueil qu'il reçut le dédommagea bien de l'affront qu'il venait d'essuyer. Le gouverneur de la Guadeloupe, obligé de faire un voyage en France, offrit à Biet de l'y ramener, et ne cessa de lui donner des témoignages d'estime. Il arriva sur les côtes de Normandie le 25 août 1654, deux ans et deux mois après son départ. Biet rapportait des notes dont il se servit pour rédiger le *Voyage de la France équinoxiale, ou l'île de Cayenne, entrepris par les Français en* 1652, Paris, 1664, in-4°. Cet ouvrage, écrit avec candeur et simplicité, présente une lecture attachante. Le volume se termine par un *Dictionnaire de la langue galibi*. (*Voy.* PRÉFONTAINE.) Biet n'avait pas fait un assez long séjour aux Antilles pour en parler avec exactitude. Ce qu'il rapporte, d'après des mémoires qui lui avaient été fournis, a été réfuté par le P. Dutertre. (*Voy.* ce nom.) — *Claude* BIET, pharmacien, né vers 1668 à Chauvot, près de Verdun-sur-Saône, s'acquit une réputation dans la pratique de son art, et fut nommé premier apothicaire du roi à Versailles. Il y mourut dans l'exercice de cette charge le 18 juillet 1728. On a de lui quelques opuscules insérés dans les *Mémoires de Trévoux* :

(1) Cette île fut prise peu de temps après par les Hollandais. (*Voy.* LA BARRE.

1° *Sur la Thériaque* (1), 1764 ; 2° *sur les Pilules de longue vie*, même année ; 3° *sur le Quinquina*, 1707 ; 4° *sur les Gouttes d'Angleterre*, 1715. L'abbé Papillon lui a consacré une notice dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. W—s.

BIÈVRE (MARÉCHAL, marquis DE), né en 1747, était petit-fils de George Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV. Il servit dans les mousquetaires, et s'acquit dans le monde un certain nom par ses reparties et ses calembours, qui devinrent bientôt à la mode. Après avoir publié quelques brochures ou facéties, il voulut s'adonner au théâtre, et y fit représenter, le 8 novembre 1783, *le Séducteur*, comédie en 5 actes et en vers, imprimée à Paris, 1783, in-8°, et restée au répertoire. Cette pièce, que quelques personnes attribuent à Dorat qui l'aurait donnée à Bièvre, eut un grand succès, et *les Brames*, tragédie de Laharpe, représentée peu de temps après, n'en eurent aucun ; sur quoi Bièvre, qui plaisantait de tout, disait : « Quand *le Séducteur* réussit, les « *Brames* (bras me) tombent. » *Le Séducteur* n'est cependant pas une bonne pièce. Le drame est mal conçu et mal composé. « L'auteur, dit Laharpe, a « ignoré qu'il y a un degré d'abjection contraire aux « bienséances théâtrales, et c'est celui de Zéronès, « l'un des personnages de sa pièce. Le principal ca- « ractère, fait aux dépens de tous les autres, est un « contre-sens continuel. Bièvre a confondu un sé- « ducteur avec un homme à bonnes fortunes. La « versification, en général, n'est ni dure, ni incor- « recte ; mais elle n'est nullement exempte de fau- « tes, et de fautes graves. » On alla cependant jusqu'à en comparer le style à celui du *Méchant*, ce qui fit dire que cette pièce « était aussi éloi- « gnée du bon que du Méchant. » *Les Réputations*, autre comédie de Bièvre, en 5 actes et en vers, jouée le 23 janvier 1788, et imprimée la même année, n'eurent qu'une représentation. « Rien, dit Laharpe, n'est plus confus, plus em- « brouillé, plus décousu, plus vide que cette préten- « due comédie, qu'on avait annoncée avec beaucoup « de prétention, et qui a été outrageusement sifflée « d'un bout à l'autre. » Bièvre alla, en 1789, aux eaux de Spa, pour y rétablir sa santé. Il y mourut en conservant, à ce que l'on prétend, le goût des calembours jusqu'au dernier instant. « Mes amis, « dit-il, je m'en vais de ce pas (de Spa). » (2) On a encore de Bièvre : 1° *Lettre écrite à madame la comtesse Tation, par le sieur de Bois flotté, étudiant en droit fil, nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes d'infamie*, Amsterdam (Paris), 1770, in-8°, ouvrage burlesque, où l'on peut compter deux ou trois calembours par phrase. 2° *Lettre sur cette question : Quel est le moment où Orosmane est le plus malheureux ? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse ? Est-ce celui où, après l'avoir poignardée, il apprend qu'elle est innocente* (1) ? 3° *Vercingentorix*, tragédie en 1 acte, ouvrage posthume, Paris, 1770, in-8°. En voici deux vers :

Il plut *à verse* aux dieux de m'enlever ces biens ;
Hélas ! sans eux *brouillés* que peuvent les humains !

Toute la pièce est sur ce ton. 4° *Les Amours de l'Ange Lure et de la Fée Lure*, ibid., 1772, in-32, très-rare. 5° *Almanach des Calembours*, ibid, 1771, in-18. Bièvre valait mieux que ses calembours, on pourrait ajouter, que ses ouvrages. Il était affable, officieux, doué d'une physionomie intéressante et d'une grande adresse pour tous les exercices du corps. On a recueilli, en 1800, sous le titre de *Bievriana*, in-18, les calembours de Bièvre. Ce petit volume est l'ouvrage de Deville, et a eu plusieurs éditions (2). A. B—T.

BIEZ (OUDART DU), issu d'une ancienne maison de l'Artois, mérita d'être compté parmi les grands capitaines qui illustrèrent les règnes de François I[er] et de Henri II : « Il fut un noble chevalier, « dit Brantôme ; la succession qu'il reçut de mon- « sieur de Bayard en fit quelque preuve ; car le roi « François, après sa mort, lui donna la moitié de la « compagnie de cent hommes d'armes de monsieur « de Bayard. C'est un grand heur et honneur à « toute personne, quand elle succède à la place d'un « autre tout rempli de vertu et valeur : et cette « compagnie ne fut mal tombée à ce seigneur-là ; car « il l'employa bien. » En effet, Oudart du Biez servit avec distinction en Italie, sous le comte de St-Pol, en 1528 ; il reçut le cordon de St-Michel en 1536, et le bâton de maréchal en 1542. Le dauphin l'honorait d'une si haute estime, qu'il voulut, au camp de Marseille, en 1544, être armé chevalier de la main du maréchal du Biez, comme François I[er] l'avait été de la main du chevalier Bayard. En 1545, le roi l'envoya comme lieutenant général de son armée de Picardie, et le maréchal battit deux fois les Anglais ; mais la réputation et la faveur dont il jouissait lui avaient fait des ennemis, et une faute qui ne lui était pas personnelle ouvrit le cours de ses infortunes. Son gendre, Coucy-Vervins, jeune

(1) Réimprim. séparément sous ce titre : *Lettre aux doyens et docteurs en pharmacie, au sujet de la thériaque*, Paris, 1704, in-12.

(2) Les auteurs de ce récit pourraient bien avoir cédé à la tentation de prêter un calembour de plus au marquis de Bièvre, et d'ajouter ainsi un nom de plus à la liste des hommes morts en plaisantant. Lorsque la révolution éclata, Bièvre, en sa double qualité de marquis et d'ancien mousquetaire, se vit forcé d'émigrer, et c'est dans l'émigration qu'il mourut, non à Spa, mais à Anspach. D—R—R.

(1) Cette question, proposée en 1777, par Laharpe, dans le *Journal de littérature*, que dirigeait alors ce critique célèbre, a été traitée non-seulement par le marquis de Bièvre, mais par une femme aussi distinguée par son esprit que par ses connaissances, madame de Cassini, belle-sœur de l'astronome du même nom. Les deux lettres, insérées d'abord dans le journal, puis imprimées séparément, se trouvent dans le *Cours de littérature* de Laharpe, à la suite de l'analyse de *Zaïre*. CH—S.

(2) Déjà, en 1771, avait été publié l'*Almanach des calembours* (Paris, in-18). C'était le recueil des calembours que de Bièvre avait mis en vogue. Ce qu'on n'eût guère soupçonné lorsque, pendant nos troubles révolutionnaires, il mourut dans un si profond oubli, c'est que sa personne et le détestable genre qu'il avait créé auraient, quelques années plus tard, une reprise de vogue qui, grâce aux éternels lazzi de Brunet des Variétés, s'est soutenue jusque sous les dernières années de l'empire. L'auteur même de *Vercingentorix* fut mis en scène dans un vaudeville intitulé : *Monsieur de Bièvre, ou l'Abus de l'esprit*, et qui fut représenté sur l'ancien théâtre des Troubadours. Plus récemment, le théâtre des Variétés nous a offert les facéties du *Portier de M de Bièvre*. D—R—R.

homme sans expérience et sans courage, se trouva chargé de la défense de Boulogne que les ennemis assiégeaient ; il eut la faiblesse de rendre cette place contre l'avis de tous les officiers de la garnison, contre les réclamations même des bourgeois qui offraient de se défendre seuls. Le maréchal du Biez marcha pour reprendre Boulogne. Le roi lui avait commandé de construire un fort près de la tour d'Ordre ; le fort fut construit au-dessous du lieu qui avait été prescrit, et ce fut un des principaux chefs d'accusation qu'on éleva ensuite contre lui. Bien est-il vrai qu'à cette époque du Biez serra de si près la ville de Boulogne, qu'il y avait tous les jours des combats sanglants entre les Français et les Anglais ; ce fut même dans une de ces rencontres que François de Lorraine, duc de Guise, fut blessé d'un coup de lance au visage. Ce duc de Guise, le même qui fut depuis tué par Poltrot devant Orléans, était trop généreux pour imputer le hasard de sa blessure au maréchal du Biez ; mais il est certain que les Guises étaient à la tête de ses ennemis. Il était difficile d'inculper sa bravoure ; car, à ce même siége, « les Anglois estant sortis de Boulogne « pour lui venir sommer la bataille, dit Montluc, ils « chargèrent notre cavalerie qui se mit en déroute, « et voyant, ledit sieur, le désordre des gens de cheval, il s'en courut au bataillon des gens de pied, « et leur dit : Mes amis, ce n'est pas avec la cavalerie que j'espérois gagner la bataille, c'est avec « vous, et il mit pied à terre; et, prenant une pique « d'un soldat auquel il bailla son cheval, il se fit oster « ses esperons et commença la plus belle retraite ; « elle dura quatre heures, sans que sa troupe eût « été entamée, faisant à chaque cinquante pas tête « aux ennemis dont l'infanterie et la cavalerie l'entou- « raient. Voilà ce que ce seigneur fit pour la dernière « main, estant en l'âge de plus de soixante-dix ans.» Boulogne fut repris ; mais François Ier mourut ; et, dès son avénement, Henri II témoigna ses préventions contre du Biez, en ne lui donnant pas de commandement. Il n'y avait alors que quatre maréchaux de France : les trois collègues de du Biez furent employés ; l'oubli qu'on fit de sa personne fut le premier signal de ses malheurs : « Que l'on demande à M. le cardinal de Lorraine, dit le brave « Montluc, qui estoit celui-là qui lui bailla cette traverse, car à Poissy, lors de l'assemblée que le roi « fit des chevaliers de l'ordre, il le lui reprocha et « vinrent fort avant en paroles. Je suis trop petit « compagnon pour le nommer, encore que j'y fusse ; « aussi il y a des dames meslées. » Ce témoignage de Montluc justifie, jusqu'à l'évidence, le maréchal du Biez, et fait suffisamment entendre que ses puissants ennemis n'avaient cherché que des prétextes pour le perdre. « J'oserai engager mon âme, dit « encore Montluc, que ce seigneur ne pensa jamais « à faire acte méchant contre le roi; toutefois on le « calomnia fort, un peu après la mort du roi Fran- « çois le Grand, lui imposant qu'il estoit cause que « monsieur de Vervins, son gendre, avoit rendu « Boulogne ; et lui bailla-t-on, pour faire son procès, « Cortel, le plus renommé mauvais juge qui fût ja- « mais en France. » Ce ne fut pas sur la bravoure qu'on attaqua le maréchal du Biez; mais on l'accusa d'avoir fait passer des passe-volants dans sa compagnie d'hommes d'armes pour gagner des payes : ce qui se trouva vrai dans le fond, sauf que le motif était louable, au lieu d'être odieux. Le maréchal se servait de cet argent pour soudoyer des espions en Flandre, afin de se tenir averti de ce qui se passait dans le pays ennemi. Ce fut cependant sur un pareil fondement que l'accusation capitale fut intentée à un vieillard couvert d'honneur et de blessures. Après avoir souffert une longue captivité, il fut mis en jugement en 1549. Les juges le condamnèrent, dit-on, à perdre la tête; mais le roi commua sa peine en une prison perpétuelle. Le maréchal du Biez n'en monta pas moins sur le même échafaud où l'on décapitait son gendre, Jacques de Courcy-Vervins ; il y fut dépouillé du collier de l'ordre de St-Michel, dégradé de noblesse, et déchu de sa dignité de maréchal de France ; il descendit de l'échafaud pour être conduit en prison au château de Loches. Au bout de trois ans, le roi Henri II lui rendit la liberté, et le malheureux vieillard vint achever de mourir de douleur à Paris, dans sa maison du faubourg St-Victor, en 1551. La mémoire de Jacques de Couci et celle du maréchal du Biez furent réhabilitées en 1575. Pour effacer le souvenir de leur jugement illégal, on leur fit de magnifiques obsèques où assista un héraut d'armes nommé Valois, prérogative, dit l'historien de Thou, qui n'est accordée qu'aux maisons les plus illustres. S—Y.

BIFFI (Jean), poëte italien, mais qui n'écrivit qu'en latin, naquit au bourg de Mezago dans le Milanais, le 21 juin 1464. Après de premières études faites dans plusieurs petites écoles de ce duché, il fut envoyé à Milan, où il étudia pendant sept ans, sous les meilleurs maîtres, les langues anciennes, les belles-lettres, et surtout la poésie. Il y ouvrit lui-même une école où il eut bientôt pour disciples les enfants des premières maisons. La peste l'ayant chassé de Milan, il alla s'établir dans une villa peu distante de la ville, où il continua son enseignement et ses travaux. Il parcourut ensuite plusieurs parties de l'Italie, comme on le voit par ses poésies, dans lesquelles il décrit, entre autres, Viterbe, Florence et Rome. Il posséda plusieurs bénéfices, mais tous peu considérables ; le plus fort, et qui était, comme on dit, à charge d'âmes, était la cure de Mézago. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; on voit seulement qu'il vivait encore en 1511, par la date d'une épître qu'il écrivit cette année-là et qui est imprimée. Il a laissé entre autres ouvrages : 1° *Miraculorum vulgarium beatissimæ virginis Mariæ in carmen heroicum traductio, ad Sixtum IV*, Rome, 1484, in-4° ; 2° *Carmina in laudem annuntiationis beatæ virginis Mariæ*, Milan, 1493, in-4°. Ses autres poésies ne sont point sur de pareils sujets : ce sont des épîtres, des félicitations pour le jour de la naissance d'un prince, pour la nomination d'un autre au cardinalat, etc., presque toujours accompagnées de lettres, d'épigrammes et d'autres pièces de peu d'étendue, entre autres l'épître dont on vient de parler :

Epistola magnifico ac generoso viro Joanni Petro Figino et ejus liberis, Milan, 1511, in-4°. Le dernier ouvrage que l'on ait imprimé de lui, mais qui peut l'avoir été après sa mort, est un recueil de facéties : *Facetiarum, ad illustrissimum et excellentissimum virum D. Laurentium Medicem*, Rome et Milan, 1512. Il n'est pas sans doute besoin d'avertir que ce Laurent de Médicis n'est pas Laurent le Magnifique (mort en 1492), mais un de ses petits-fils. Ce volume contient, avec les facéties qui n'ont rien que de fort innocent, quelques élégies du même auteur, et même les vies de quelques saints. G—É.

BIFFI (Jean-Ambroise), poëte italien qui florissait au commencement du 17e siècle, était né à Milan. Malgré les dispositions qu'il annonça dès sa première jeunesse, il lui fallut, pour complaire à son père, prendre l'état du commerce, et perdre plusieurs années précieuses dans la boutique d'un marchand de draps. Devenu son maître et parvenu à l'âge mur, il revint à ses premiers goûts, refit toutes ses études, et ce fut avec un tel succès, qu'il fut en état, dans peu de temps, d'écrire avec élégance en prose et en vers; mais bientôt aussi le mauvais état de sa fortune l'obligea de quitter sa patrie, et d'aller à Louvain tenir une école de langue italienne, dont le produit le fit vivre avec une sorte d'aisance. Il mourut dans cette ville, vers l'an 1618. On a de lui : 1° *Il Dolore del peccatore pentito, pianti sette*, Milan 1605, in-12. 2° *La Risorgente Roma*, Milan, 1610, in-12. Cette édition n'est qu'en 8 chants. L'auteur en a ajouté quatre dans la seconde édition, qu'il donna sous ce nouveau titre : *la Risorgente Roma, sopra le imprese di Costantino il Grande*, Milan, 1611, in-12. 3° *Versi*, Milan, 1616, in-12. On trouve d'autres poésies de lui dans différents recueils. On lui doit aussi un discours *sur le Feu des vestales ;* des traductions des livres de Henri Dupuy, et d'autres ouvrages; et enfin une explication du langage ou du patois milanais, intitulée : *Varon milanes*, et réimprimée plusieurs fois. G—É.

BIGELOT (François-Emmanuel-Siméon), né à Nancy, le 18 février 1789, avec d'heureuses dispositions pour la poésie, fut détourné du culte des muses par des occupations plus sérieuses. Admis, en 1810, dans l'administration des contributions indirectes comme simple surnuméraire, il parvint en peu de temps à l'emploi de chef de bureau (division du contentieux), et en exerça les fonctions jusqu'en 1818. Quoiqu'il pût espérer d'aller beaucoup plus loin dans cette carrière, il préféra revenir dans sa ville natale, où il acheta une étude de notaire. Il consacra encore quelques loisirs aux muses, et mourut prématurément le 14 juillet 1820. Il a publié, 1° dans le *Mercure de France* (1816–1818), plusieurs morceaux de poésie qui se font remarquer par un tour heureux et facile, notamment la traduction de la 1re satire d'Horace (9 mars 1816) ; 2° une *Ode sur la poésie*, dédiée à M. Castel, Paris, 1816, in-8° ; 3° une *Satire sur le dix-neuvième siècle*, Paris, Pillet, 1817, in-8° : elle prouve qu'il eût pu réussir dans ce genre. L—M—X.

BIGEOT (Claude-Étienne), publiciste, était fils de François Bigeot, avocat général au parlement de Dôle. On sait qu'avant 1646 il remplissait la charge de lieutenant général du bailliage de Pontarlier. Employé dès cette époque par la cour d'Espagne dans diverses missions, il fut autorisé à se choisir un suppléant. Après la conquête de la Franche-Comté et sa réunion définitive à la France, Bigeot se retira dans les Pays-Bas, et y mourut en 1675. Il est auteur de plusieurs ouvrages, tous anonymes, écrits les uns en français et les autres en espagnol, contre les projets de Louis XIV. Celui qui fit le plus de bruit dans le temps est *le Bourguignon intéressé*, Cologne, 1668, in-12. On peut aussi lui attribuer *le Bon Bourguignon*, in-12, que d'autres bibliographes donnent à Boyvin (*voy.* ce nom), qui, comme Bigeot, se nommait Claude-Étienne. Cet ouvrage est destiné, comme le précédent, à montrer qu'il était avantageux pour la Franche-Comté de rester sous la domination espagnole. W—s.

BIGET. *Voyez* Marthe.

BIGI (Louis). *Voyez* Pittorio.

BIGLAND (Jean), historien anglais, né à Skirlaugh, dans le comté d'York, en 1750, passa la plus grande partie de sa vie dans les humbles fonctions de maître d'école de village. Il avait plusieurs fois changé de résidence, et il se contentait philosophiquement du peu qu'il gagnait par ses travaux, lorsqu'à l'âge de plus de cinquante ans, il publia un petit volume intitulé : *Réflexions sur la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ*, 1803. Bigland, en mettant cet opuscule au jour, n'avait aucune prétention littéraire. Son livre n'était que le résultat des méditations fort longues auxquelles lui-même s'était livré sur le fait fondamental du christianisme, et par lesquelles il était arrivé à la démonstration de l'événement que conteste le scepticisme. Convaincu, il crut devoir livrer au public les raisons irréfragables auxquelles il s'était rendu. Il obtint un grand succès, et les témoignages d'approbation qu'il reçut de diverses parts l'engagèrent à persévérer dans la voie qu'il venait de s'ouvrir. Insensiblement il devint auteur de profession. Voici la liste des ouvrages qu'il publia les années suivantes : 1° *Lettres sur l'étude et l'usage de l'histoire ancienne et moderne*, 1804. 2° *Lettres sur l'histoire moderne et sur l'aspect politique de l'Europe*, 1804. 3° *Essai sur divers sujets*, 2 vol., 1805. 4° *Lettres sur l'histoire naturelle*, 1805. 5° *Système de géographie et d'histoire*, 5 vol., 1809. 6° *Histoire d'Espagne*, depuis la plus ancienne époque jusqu'à la fin de 1809-10, 2 vol. ; traduite en français et continuée jusqu'à la restauration de 1814, 3 vol. in-8°, 1823-24, avec une grande carte, par le colonel Bory de St-Vincent. 7° *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe, depuis la paix de 1783 jusqu'à l'époque actuelle*, 2 vol., 1811 ; continuée jusqu'en 1814 dans la dernière édition ; traduite en français et poussée jusqu'à 1819, 3 vol. in-8°. 8° *Les Voyageurs philosophes, ou Histoire de la tribune et du sacerdoce de Minerve*, 1811. 9° *Le Comté d'York*, 1812 (16e volume des *Beautés d'Angleterre et du pays de Galles*). 10° *Histoire d'Angleterre*, 1812. 11° *Lettres sur l'histoire naturelle, de-*

puis sa naissance jusqu'à la fin de 1812, 2 vol., 1813. Cet ouvrage a été réimprimé avec continuation jusqu'en 1814. 12° *Système de géographie à l'usage des écoles*, 1816. 13° *Explication historique et effets des causes physiques et morales sur le caractère et les vicissitudes des nations*, 1817. 14° *Lettres sur l'histoire de France*, 1818. 15° *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*. 16° *Histoire des Juifs*. Bigland travaillait aussi à quelques *Magazine*. Ses travaux littéraires ne lui firent point quitter sa province. Il menait dans son jardin à Finningley, près de Doncaster, la vie d'un sage et d'un patriarche. C'est là qu'il mourut, âgé de 82 ans, le 22 février 1832. — Un autre BIGLAND a publié : *Collection historico-monumentale et généalogique du pays de Glocester*, Kent, 1791, 2 vol. in-8°. VAL. P.

BIGLIA (ANDRÉ), noble milanais qui embrassa l'état monastique, et entra dans l'ordre des ermites de St-Augustin, se fit connaître, de 1420 à 1435, par quelques ouvrages, et par ses connaissances profondes dans les langues grecque, latine et hébraïque. Il assista au chapitre général de son ordre, tenu à Bologne en 1425, et y prononça, en latin, un long discours qui fut trouvé très-éloquent. Il mourut à Sienne en 1435. Il écrivit plusieurs ouvrages sur différents sujets; deux seuls ont été imprimés : 1° *de ordinis eremitarum Propagatione*, Parme, 1601, in-4°; 2° *Historia rerum Mediolanensium*, insérée par Pierre Burmann dans la 6e partie, t. 9, du *Thesaurus Antiquitatum italicarum*, et ensuite par Muratori, dans sa grande collection des *Scriptores Rerum italicarum*, t. 19. Cette histoire embrasse un espace d'environ trente années, depuis la mort de Jean Galéas Ier, duc de Milan, arrivée en 1402, jusqu'au passage de l'empereur Sigismond en Italie en 1431. On attribue à André Biglia un grand nombre d'autres écrits restés manuscrits dans plusieurs bibliothèques d'Italie, mais dont aucun n'a vu le jour. G—É.

BIGNE (GACES DE LA), né en Normandie, dans le diocèse de Bayeux, vers 1428, sortait de la famille de la Bigne, ou la Vigne, l'une des plus anciennes de cette province. Le cardinal Pierre Desprez eut soin de son éducation. Gaces ayant embrassé l'état ecclésiastique fut pourvu de plusieurs bénéfices, et enfin nommé chapelain de Philippe de Valois. Il remplit les mêmes fonctions près du roi Jean, et suivit ce prince en Angleterre, lorsqu'il y fut mené prisonnier, en 1456. Ce fut pendant sa détention, et à la demande du roi, qu'il entreprit, pour l'instruction de son fils, le duc de Bourgogne, le *Romant des Oyseaulx*, qu'il n'acheva qu'après son retour en France, sous le règne de Charles V, qui lui avait conservé sa place de chapelain. On voit, par quelques passages de cet ouvrage, que de la Bigne vivait encore en 1473; mais on ignore l'époque de sa mort. Les manuscrits du *Romant des Oyseaulx* sont rares et précieux. La plupart des bibliographes n'ont pas su que cet ouvrage a été imprimé ; il l'a été cependant, mais avec des retranchements qui ont empêché d'en connaître l'auteur, à la suite des *Déduits de la chasse des bêtes sauvages et des oiseaux de proye, par Phébus Gaston de Foix*, Paris, Trepperel, sans date, in-fol., et Michel le Noir, 1520, in-4°. Ces deux éditions sont ornées de figures en bois grossièrement gravées. Prosper Marchand et l'abbé Goujet ont conjecturé de là que l'ouvrage de Phébus Gaston était divisé en 2 parties, l'une en prose, et la seconde en vers. La première seule est de Gaston ; la seconde est le poëme, ou roman de Gaces. Les personnages en sont la plupart allégoriques ; ils disputent entre eux sur la prééminence des différentes espèces de chasse ; leurs débats sont portés devant le roi, qui, après avoir pris l'avis de Sagesse, Raison et Vérité, ses conseillers, renvoie les parties également satisfaites. Le style est facile, et la naïveté de l'auteur peut plaire aux personnes qui aiment la lecture de nos anciens poëtes. On peut consulter sur lui les *Mémoires de l'académie des antiquaires de Normandie*, 1824 ; 2e partie, Caen, 1825, in-8°, p. 400. W—s.

BIGNE (MARGUERIN DE LA), prêtre, de la même famille que le précédent, naquit à Bernières-le-Patry, vers 1546, et fit ses premières études au collége de Caen. Il vint ensuite à Paris, où, après avoir terminé son cours de théologie en Sorbonne, il reçut le doctorat. Ce fut alors qu'il forma le projet de recueillir les ouvrages des Sts. Pères, et de les publier pour en opposer la doctrine à celle des écrivains protestants. Ce projet fut accueilli de ses supérieurs, qui lui facilitèrent les moyens de l'exécuter. Les premiers volumes de cette collection parurent en 1575, et les derniers en 1578. En convenant que son travail laissait encore beaucoup à désirer, on est forcé de rendre justice à la patience et au zèle de la Bigne, et son édition a servi de base à toutes celles qui ont été publiées depuis. Nommé chanoine, puis théologal de Bayeux, il quitta cette dernière place pour celle de doyen de l'église du Mans. Les chanoines de Bayeux le députèrent aux états de Blois en 1576, et au concile provincial de Rouen en 1581. Dans cette dernière assemblée, il soutint les droits de son chapitre contre les prétentions de l'évêque, ce qui lui attira la haine de ce prélat. Celui-ci ayant cité la Bigne devant l'official, il s'ensuivit un procès fâcheux et si long, qu'il se détermina à donner sa démission de son canonicat, aimant mieux renoncer à la fortune qu'à ses études. Il se retira ensuite à Paris, où l'on croit qu'il mourut vers 1590. Le principal ouvrage de la Bigne est la collection des Pères : *Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum latine*, Paris, 1575, 8 vol. in-fol. ; *Appendix, sive tomus nonus*, 1579, in-fol. ; nouvelle édition, Paris, 1589, 9 vol. in-fol. (On peut voir, pour les autres éditions, les articles COTELIER, DESPONT, NOURRY et SIRMOND.) On a encore de la Bigne : *Statuta synodalia Parisiensium episcoporum, Galonis, Adonis et Willielmi; item Decreta Petri et Galteri Senonensium episcop.*, Paris, 1578, in-8° ; une édition des œuvres de St. Isidore de Séville : *S. Isidori Hispalensis Opera*, Paris, 1580, in-fol. W—s.

BIGNICOURT (SIMON DE), né à Reims, le 15 mai 1709, mort à Paris en 1775, était conseiller

au présidial de Reims, sa patrie, et fut très-versé dans la littérature ancienne et moderne. On a de lui : 1° *Poésies latines et françaises*, Londres, 1756 et 1767, in-12. Plusieurs de ces poésies latines ont été comparées, par des journalistes, à celles de Catulle. Cet éloge est un peu exagéré ; les épigrammes françaises sont dans le genre de celles du chevalier de Cailly. 2° *Nouvelles Pensées détachées*, 1750, in-12, réimprimées sous le titre de *Pensées diverses et Réflexions philosophiques*, Londres, 1755, in-12. Elles lui assignent un rang parmi nos penseurs les plus fins et les plus délicats ; il en a donné une troisième édition sous le titre de *l'Homme de qualité et l'Homme du monde*, Berlin et Paris, 1774, in-12. Quelques-unes des réflexions qu'il a ajoutées manquent de justesse, et d'autres ne sont pas assez développées. A la suite de l'édition de 1750, on trouve des poésies latines et françaises. On a encore de lui : *Pensées secrètes et Observations attribuées à feu M. de St-Hyacinthe*, Amsterdam, Rey, 1769, petit in-8°. Il en est passé très-peu d'exemplaires en France. C. T—Y.

BIGNON (JÉRÔME), naquit à Paris, le 24 août 1589. Rolland Bignon, son père, lui enseigna les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence et la théologie. Sous un tel maître, le jeune Bignon fit de tels progrès, qu'à dix ans il publia *Chorographie, ou Description de la terre sainte*, Paris, 1600, in-12, plus exacte que toutes celles qui avaient jusqu'alors paru. Il donna, peu de temps après : *Discours de la ville de Rome, principales antiquités et singularités d'icelle*, Paris, 1604, in-8°, ouvrage peu commun, où l'auteur fait preuve d'un grand goût et d'une extrême exactitude ; et *Traité sommaire de l'élection du pape ; plus le plan du conclave*, Paris, 1605, in-8°., livre rempli d'érudition. Les Scaliger, les Casaubon, les Grotius, les Pithou, les de Thou, les du Perron, les Ste-Marthe, les Sirmond, se faisaient l'honneur d'entretenir correspondance avec cet enfant merveilleux qui souvent les instruisait. Henri IV, ayant entendu parler de Jérôme Bignon, voulut le voir, et le choisit pour être, en qualité d'enfant d'honneur, auprès du dauphin, depuis Louis XIII. Bignon parut à la cour avec des manières aisées et polies. L'étude ne l'avait pas rendu étranger au monde ; la cour ne le rendit pas étranger à l'étude ; il publia, en 1610, un *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France, traitant de la préférence et des prérogatives des rois de France par-dessus tous les autres, et des causes d'icelles*, in-8° ; cet ouvrage, dédié à Henri IV, est une réfutation du livre de Valdès, *de Dignitate regum Hispaniæ*. (*Voy.* VALDÈS.) L'ouvrage français part d'une main habile, et est écrit d'une manière aussi solide que méthodique. L'auteur y a rassemblé plusieurs faits et passages curieux. Après la mort de Henri IV, il quitta la cour ; il y revint bientôt, à la sollicitation de Nicolas Lefebvre, nouveau précepteur de Louis XIII, et y demeura jusqu'à la mort de cet ami, arrivée en 1612. Bignon fit un voyage en Italie en 1614, reçut des marques d'estime de Paul V et des plus illustres savants. Fra Paolo, charmé de sa conversation, le retint quelque temps à Venise. De retour en France, il se livra tout entier aux exercices du barreau. Son père le fit pourvoir, en 1620, d'une charge d'avocat général au grand conseil, où il s'acquit une si grande réputation que le roi le nomma, quelque temps après, conseiller d'État, puis avocat général au parlement en 1625. En 1641, il céda cette charge à Briguet, son gendre, et fut, en 1642, après la mort de de Thou, nommé grand maître de la bibliothèque du roi. Il refusa dans la suite la place de surintendant des finances. Son gendre étant mort en 1645, Bignon fut obligé de reprendre sa charge pour la conserver à son fils, et il continua de l'exercer jusqu'à sa mort, quoique de premier avocat général il fût devenu le second. Il avait été employé dans plusieurs affaires importantes tant au dedans qu'au dehors du royaume. Anne d'Autriche, pendant sa régence, l'appela quelquefois au conseil. Il mourut à Paris, le 7 avril 1656, *laissant un grand nom plutôt que de grands ouvrages* (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*). « Ce grand magistrat, dit Costar, a « été l'un des plus savants hommes en toutes choses « et celui qui l'a été le plus tôt ; car, à l'âge de « vingt-deux ans, il avait tout lu et tout retenu. Il « a fort travaillé sur l'origine des Français et sur « Grégoire de Tours. » Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a donné : 1° *Marculfi monachi Formulæ*, 1613, in-8°, et Strasbourg, 1655, in-4°. Ce livre a été réimprimé par les soins de son fils, Paris, 1666, in-4°. On a joint à cette édition : *Liber legis salicæ a Fr. Pithæo*, et l'éloge de Bignon, qui n'avait que vingt-trois ans, lorsqu'il donna, pour la première fois, ses notes, qui font encore l'admiration des savants, par leur érudition et leur justesse. 2° *La Grandeur de nos rois et de leur souveraine puissance*, 1615, in-8°, publié sous le nom de *Théophile du Jay*. 3° Une édition du *Voyage* de François Pyrard (*voy.* ce nom), 1615, 2 vol. in-8°. L'abbé Pérau a écrit la *Vie de Jérôme Bignon*, 1757, 2 parties in-12. — Son fils aîné (*Jérôme*), obtint, en 1651, la survivance de la charge de maître de la librairie qu'occupait son père, et conserva cette place qu'il réservait pour son fils, lorsqu'en 1685, le marquis de Louvois le contraignit de donner sa démission, pour en revêtir l'abbé de Louvois, son fils, âgé de huit ans. A. B—T et D—B—R.

BIGNON (JEAN-PAUL), petit-fils de l'avocat général, abbé de St-Quentin, l'un des quarante de l'Académie française, et honoraire des académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres, conseiller d'État, etc. Il naquit à Paris, en septembre 1662 ; il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et fut ensuite nommé prédicateur du roi. Après la mort de l'abbé de Louvois, en 1718, nommé bibliothécaire du roi, il se défit de sa bibliothèque pour ne s'occuper que de celle qui lui était confiée, et qu'il a beaucoup enrichie. Il mourut le 14 mai 1743, à l'Isle-Belle, près de Melun. D'après les mesures qu'il avait prises, la charge de bibliothécaire fut, après lui, occupée par son neveu et son petit-neveu.

Jean-Paul Bignon avait une immense instruction et une grande fécondité; il a composé jusqu'à quatre panégyriques de St. Louis, tous différents, et il en a prononcé deux le même jour, l'un à l'Académie française et l'autre à l'académie des inscriptions. Ses panégyriques et ses sermons ne sont pas imprimés. On a seulement de lui : 1° *Vie de François Lévesque, prêtre de l'Oratoire*, 1684, in-12; 2° *les Aventures d'Abdalla, fils d'Anif*, Paris, 1712-1714; la Haye, 1713; Paris, 1723; ibid., 1745; la Haye et Paris, 1773, 2 vol. in-12. L'auteur, qui avait publié cet ouvrage sous le nom de *Sandisson*, le laissa imparfait. Colson, l'un des auteurs de l'*Histoire de la Chine*, qui en donna une nouvelle édition en 1773, 2 vol. in-12, l'acheva. Le second volume de cette édition est presque entièrement neuf. On trouve un autre dénoûment, et qui paraît être de M. de Paulmy, dans la *Bibliothèque des Romans*, janvier 1778. Bignon a aussi coopéré aux *Médailles du règne de Louis le Grand*, au *Sacre de Louis XV*, et au *Journal des Savants*. Il fut un des plus zélés protecteurs de Tournefort. Ce savant lui en témoigna sa reconnaissance, en donnant le nom de *Bignonia* à un nouveau genre de plante. Ce genre comprend plusieurs arbres et arbustes d'Amérique, remarquables par la beauté de leurs fleurs; deux d'entre eux supportent très-bien nos hivers en pleine terre, et contribuent depuis longtemps à l'embellissement de nos jardins. Il fut, pour ainsi dire, le président général et universel de la littérature de son temps. Le chancelier de Pontchartrain, son oncle maternel, lui confia le département des académies des inscriptions et des sciences; elles n'étaient presque encore que de simples associations littéraires, et leur établissement n'était pas encore revêtu de la forme qui seule pouvait les rendre durables. L'abbé Bignon procura en 1699 un règlement très-étendu à l'académie des sciences, et, en 1701, il parut à l'académie des inscriptions et belles-lettres. En 1713, il obtint encore, pour l'une et pour l'autre, des lettres patentes qui confirmaient leur établissement. Il donna aussi, en 1701, au *Journal des Savants*, la forme qu'il a toujours conservée depuis. Ce journal avait été pendant longtemps l'ouvrage d'une seule personne, Bignon jugea plus convenable qu'il fût l'ouvrage d'une société de savants, travaillant sous la direction du chef de la magistrature. Tous les écrits du temps sont remplis de ses éloges. A. B—T et D—R—R.

BIGNON (ARMAND-JÉRÔME), neveu du précédent, né le 27 octobre 1711, mort le 8 mai 1772, maître des requêtes et intendant de Soissons, obtint en 1722 la survivance de la charge de bibliothécaire du roi; occupa cette place, en 1741, lors de la démission de son oncle, et s'en démit lui-même en 1770, en faveur de son fils. Armand-Jérôme Bignon a laissé une mémoire peu honorable; il était prévôt des marchands lors du mariage du dauphin (depuis Louis XVI) et de Marie-Antoinette, au mois de mai 1770. Ce fut principalement à son incurie que l'on dut les accidents fâcheux qui signalèrent le moment du feu d'artifice et qui coûtèrent la vie à plus de trois cents personnes, sans compter un nombre bien plus considérable de blessés. Tout Paris fut indigné de le voir, trois jours après ce désastre, se montrer dans sa loge à l'Opéra. Sous Louis XIII, le prévôt des marchands et les deux premiers échevins avaient été condamnés à une amende pour n'avoir pas veillé à un pont dont l'écroulement occasionna la mort de quatre ou cinq personnes. Sous l'indolent Louis XV, les fautes nées de l'imprévoyance ne furent jamais punies. Paris se vengea par des bons mots d'Armand-Jérôme Bignon : on fit ainsi l'anagramme de ses noms. *Ibi non rem, damna gero* (je ne fais pas le bien, je fais le mal). Il avait été, par bénéfice de famille, reçu membre de l'Académie française en 1743; et en 1751, membre honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres. Ce fut le savant Dupuy qui prononça son éloge. — *Jean-Frédéric* BIGNON, son fils, né à Paris, le 11 janvier 1747, eut à peine été quelques années conseiller au parlement, que, sur la démission de son père, il fut, en 1770, nommé bibliothécaire du roi. C'est sous son administration qu'on acheva la construction du salon commencé en 1731, où sont les deux beaux et énormes globes que Vincent Coronelli avait faits pour Louis XIV. Reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1781, il est mort le 1er avril 1784. A. B—T et D—R—R.

BIGNON (LOUIS-PIERRE-ÉDOUARD, baron), successivement soldat dans les armées de la république, secrétaire de légation en Suisse et à Milan, chargé d'affaires en Prusse, ministre plénipotentiaire à Cassel, administrateur général des finances dans les pays conquis (Prusse et Autriche), ministre près le grand-duc de Bade, résident de France à Varsovie, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, ministre de ce département sous le gouvernement provisoire (1815), député sous la restauration, ministre de l'instruction publique, membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques), et pair de France sous le gouvernement de juillet. — On le voit : pendant cinquante ans, sans avoir jamais été placé à la tête des événements, Bignon exerça souvent sur les affaires du pays une influence décisive, et sa carrière est inséparablement liée aux grands faits de notre époque. La biographie de Bignon, comme diplomate, administrateur, législateur, ministre, publiciste, historien, est donc en même temps l'histoire des principales péripéties qui, de 1792 à 1830, ont si souvent changé la face du monde. Bignon naquit à la Meilleraye (Seine-Inférieure), le 3 janvier 1771, de parents honorables, mais sans fortune. Son père, capitaine au cabotage, ne pouvait faire que peu de chose pour l'éducation de son fils; mais les heureuses dispositions de cet enfant et son excellente conduite lui ayant concilié la bienveillance de la marquise de Hagu, il entra au collége de Lisieux, à Paris, où il obtint les plus brillants succès. Le jeune Bignon, qui se destinait à l'instruction publique, se trouvait dans la capitale le 14 juillet 1789. Comme toutes les âmes généreuses, il salua avec transport le salutaire ébranlement qui semblait devoir tout améliorer en France; il embrassa chaudement les

principes d'une révolution dont aucun excès n'avait encore terni l'éclat, et il s'associa de ses vœux à la régénération de son pays, jusqu'au moment où nos frontières étant envahies et la capitale menacée par les armées coalisées, la convention déclara *la patrie en danger*. Alors Bignon, pour échapper à quelques persécutions, s'enrôla dans un bataillon de volontaires, qui devint plus tard la 128e demi-brigade, et servit plusieurs années comme simple soldat. Cependant la gloire des combats n'était point celle qu'il ambitionnait. Employé dans les états-majors, comme secrétaire particulier du général Huet, il s'y nourrissait d'autres projets; il y rêvait une autre carrière, celle de la diplomatie. Tourmenté par une de ces idées fixes qui accusent une vocation puissante, le jeune soldat s'avisa un beau jour d'adresser une pétition en vers au directoire exécutif. Cette étrange requête, qui avait pour but de demander une place de secrétaire d'ambassade, fut la première cause de la fortune de Bignon. Le ministre des relations extérieures fut frappé de la manière avec laquelle il s'exprimait sur les qualités et les devoirs d'un bon diplomate, et un arrêté du 24 brumaire an 6, signé Talleyrand, nomma Bignon secrétaire de la légation française près les cantons helvétiques. Dans ses remerciements au gouvernement directorial, il promit que la *raison* remplirait dignement l'emploi que la *rime* avait obtenu, et il tint parole. Livré à sa préoccupation favorite, Bignon concentra toutes les forces de son intelligence sur les études diplomatiques; il se familiarisa avec la tradition des intérêts respectifs des diverses puissances, analysa tous les traités, et étudia surtout, et en quelque sorte sur le terrain, les complications nouvelles que la révolution venait d'introduire dans le système politique et social de l'Europe. Enfin la correspondance du jeune diplomate qui, naguère encore, n'avait que l'instinct des affaires, parut si remarquable au ministre des relations extérieures, que celui-ci crut devoir employer les talents de Bignon sur un plus grand théâtre. Le 12 brumaire an 7, Talleyrand le nomma secrétaire de légation près la république cisalpine. En Suisse, il avait déployé du zèle et du savoir; en Italie, il ajouta à une connaissance profonde des vœux et des besoins de ce beau pays, une énergie de caractère et une indépendance de langage assez rares chez un jeune homme devant lequel le plus léger déplaisir gouvernemental pouvait fermer une carrière à peine ouverte. Il avait compris que les fausses mesures du directoire, les exactions des fournisseurs et l'oppression arbitraire des généraux feraient perdre l'Italie à la France, aussitôt que la force brutale serait impuissante à l'y maintenir. Il exprima loyalement cette opinion dans plusieurs circonstances, et, plus tard, il publia un mémoire dans lequel il se portait le défenseur des opprimés, et révélait avec peu de ménagement les fautes du gouvernement directorial et la conduite coupable de ses agents en Italie (1). Les désastres de la campagne de 1799 n'avaient que trop justifié la sévérité de Bignon. La révolution du 18 brumaire le fit sortir des régions secondaires de la diplomatie. Le 19 brumaire an 8, le premier consul le nomma secrétaire de la légation française en Prusse, et, bientôt, chargé d'affaires à la même cour; peu de temps après 1803, il l'éleva au rang de ministre plénipotentiaire près l'électeur de Hesse-Cassel. Comme il le dit lui-même, Bignon se trouvait en Prusse dans les jours heureux de cette monarchie (1800 à 1804), et, s'il faut en juger par les souvenirs honorables qu'il a laissés dans ce pays, son esprit de conciliation et l'urbanité de ses formes n'étaient pas une des causes les moins efficaces des bons rapports qui existaient alors entre les deux puissances. Expressive et douce, sa physionomie offrait un heureux mélange de finesse et de loyauté; c'était la parfaite image de son caractère, une vraie figure de diplomate honnête homme. La reine de Prusse professait une estime particulière pour Bignon dont les manières distinguées et la tenue élégante, ne justifiaient point l'idée qu'on se faisait dans les salons d'Allemagne, de la rudesse de mœurs qu'on supposait avoir été léguée par la république à la cour toute guerrière du premier consul. Bignon était admis dans le cercle privé de la reine, où l'on représentait souvent des proverbes de sa composition, sans que cette condescendance coûtât rien à la fermeté avec laquelle il défendait les intérêts de son pays, même contre les attaques des courtisans. Bignon fut un des premiers Français qui reçurent la croix de la Légion d'honneur des mains de Napoléon. Cette récompense nationale lui fut décernée au camp de Boulogne, et, comme les Masséna, les Ney, les Murat, il vint à son tour en prendre les insignes dans le casque de Duguesclin. Cependant, le cabinet de Berlin, cédant depuis deux ans aux influences d'une cour insensée et aux intrigues de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche, ne professait plus la même prédilection pour cette heureuse neutralité qui depuis le traité de Bâle, avait fait sa force et sa prospérité. L'accession de la Prusse à la coalition contre la France, n'était déjà plus qu'une question de temps. Toutefois des négociations tendantes à une alliance dont la possession du Hanovre pour le roi de Prusse aurait été le prix, étaient en-

(1) Voici comment Bignon s'exprimait sur le compte des sangsues administratives et des généraux déprédateurs : « Ce n'étaient plus « les Français guidés par Bonaparte, accoutumés aux privations et « aux fatigues, grands par leurs exploits, grands par leur discipline, « recevant avec reconnaissance le pain offert par l'hospitalité, et « faisant chérir la liberté qu'ils apportaient à l'Italie par l'exemple « des vertus privées unies aux vertus guerrières. C'étaient des maî« tres insolents, endormis dans la mollesse et les plaisirs, saturés « de l'or d'un peuple qu'ils devaient protéger, buvant à longs traits « et son sang et ses sueurs, et même, en dévorant sa substance, l'é« crasant encore du poids de leur orgueil, le rassasiant de mépris « et d'outrages ! Le soldat, le simple officier, seuls, voyaient dans « les Cisalpins des amis et des frères ; seuls, ils inspiraient encore « l'estime, le respect, l'admiration ; mais la haine et les malédictions « publiques poursuivaient sur leurs chars brillants et jusqu'au fond « de leurs palais tous les chefs principaux, militaires ou civils, et, « pour parler le langage populaire, tous les hommes à broderies, « fléaux tout à la fois de l'Italie et de l'armée française. »

core pendantes entre les deux cabinets, lorsqu'un incident malheureux redonna l'ascendant au parti de la guerre, à la tête duquel se trouvait la reine. On sait que le passage d'un corps français à travers le territoire d'Anspach produisit une violente agitation dans tous les rangs de la nation et de l'armée; ce n'était plus, disait-on, que l'épée à la main qu'il fallait demander réparation de cet outrage. Dès ce moment, et au milieu de démonstrations tour à tour amicales ou hostiles, la cour de Berlin n'eut plus qu'une préoccupation, celle de courir les chances d'une guerre décisive. Enfin, de faute en faute, la Prusse fut poussée, précipitée dans cette fatale lutte où devait se briser la monarchie du grand Frédéric, et la conquête d'un royaume de douze millions d'habitants devint le prix d'une victoire, celle d'Iéna. Pendant les négociations si compliquées qui avaient précédé la levée de boucliers de la Prusse, Bignon était ministre de France près l'électeur de Hesse-Cassel, tout dévoué à la cour de Berlin. Les dispositions malveillantes de ce prince, la situation géographique de ses États placés sur la ligne de nos opérations et les forces militaires qu'il pouvait jeter dans la balance, exigeaient beaucoup d'habilité et d'énergie de la part du représentant de la France. La première difficulté était d'obtenir que l'électeur livrât passage sur son territoire au corps d'armée qui, sous les ordres de Bernadotte, marchait du Hanovre sur Wurtzbourg. L'électeur résista d'abord et demanda à consulter la Prusse; mais Bignon lui notifia que la France ne pouvait point attendre, et le passage fut accordé. Peu de jours après, ce prince payait de sa couronne la faute d'avoir refusé jusqu'à la veille de la bataille d'Iéna de conclure une convention de neutralité avec la France : son pays était occupé militairement, et une note du 25 octobre lui annonçait sa dépossession. « Ce fut un bonheur pour moi, dit Bignon, « d'avoir été appelé auprès de l'empereur aussitôt « après la bataille d'Iéna. Cette circonstance me « sauva le désagrément de signer cette terrible note. » En effet, le lendemain de ce mémorable événement, il avait reçu l'ordre de se rendre à Potsdam, où il arriva au moment où Napoléon venait d'apprendre la capitulation de Spandau. Bignon fut envoyé dans cette place, avec ordre de délivrer les prisonniers d'État qui, disait-on, s'y trouvaient détenus pour causes politiques. L'empereur lui accorda ensuite le titre de baron, et le nomma administrateur général des domaines et des finances dans les pays conquis. En cette qualité, Bignon devait, de concert avec le comte Daru, présider à la rentrée des contributions extraordinaires de guerre, et administrer civilement et politiquement les provinces soumises à l'occupation militaire. Il déploya dans l'exercice de ces difficiles fonctions une habileté, une modération et une probité qui contribuèrent puissamment à alléger le fardeau qui pesait sur les vaincus. Une disette factice ayant été organisée par le baron de Stein, dans le but d'amener un soulèvement à Berlin, il soupçonna l'origine du mal, découvrit pour plus de trois mois d'approvisionnements enfouis dans les magasins de la capitale; l'ordre fut rétabli et l'abondance régna de nouveau. Enfin l'administration de Bignon, que d'anciennes relations diplomatiques avaient mis en rapport avec les hommes les plus considérables de la monarchie, et que ses études avaient familiarisé avec les institutions du pays, devint un véritable bienfait pour la Prusse, dans les douloureuses circonstances où les événements avaient placé cette puissance. En 1808, Bignon fut nommé ministre de France à la cour de Bade; mais Napoléon, qui faisait un grand cas de sa capacité administrative, l'enleva une seconde fois à la diplomatie, pour lui confier, conjointement encore avec le comte Daru, l'intendance des provinces autrichiennes que la campagne de 1809 avait soumises aux armes françaises. En Autriche comme en Prusse, il apporta une rare modération dans l'accomplissement de ses devoirs, et il s'efforça d'adoucir la position malheureuse des habitants des pays conquis, sans nuire aux intérêts de la France. Après la conclusion de la paix avec l'Autriche, un décret impérial du 25 décembre 1810 le nomma résident de France à Varsovie. « Il était chargé, dit un de ses biographes, de con« férer avec les Polonais sur les moyens de réaliser « les espérances d'indépendance nationale qu'ils « avaient conçues. » Bignon remplit cette mission délicate avec une habileté et une pureté d'intentions qui vivront longtemps dans la mémoire des Polonais. En 1812, il fut remplacé, à Varsovie, par M. de Pradt; mais au moment de la retraite de Moscou, Napoléon le réintégra dans l'ambassade de Pologne. Envoyé à Vilna comme commissaire impérial chargé de hâter et de régulariser l'insurrection lithuanienne, il rendit d'importants services à l'armée française, en arrêtant le mouvement rétrograde des Autrichiens, et en retardant de quelques mois l'évacuation du territoire polonais. Mais l'heure des grands revers avait sonné; l'édifice croulait de toutes parts, et les efforts de Bignon furent impuissants contre les événements. Toutefois il ne quitta son poste qu'à la dernière extrémité et rentra à Varsovie en suivant, dans leur retraite, le corps autrichien du prince de Swarschennberg et l'héroïque légion polonaise. Après l'invasion totale de la Pologne par les Russes, il se rendit à Dresde où était le quartier-général de Napoléon; il fut l'un des plénipotentiaires français au congrès assemblé dans cette ville, où il se trouva bloqué pendant toute la durée du siége qui suivit le grand désastre de Leipsick. Le souvenir des services que Bignon avait rendus aux habitants de l'Allemagne le protégea contre les outrages et les haines de la réaction germanique; mais lorsque les Autrichiens violèrent la capitulation conclue avec le maréchal Gouvion St-Cyr, il n'en fut pas moins, contre toutes les règles du droit des gens, retenu comme prisonnier de guerre. Cependant le généralissime autrichien eut enfin honte d'un tel abus de la force; Bignon fut remis aux avant-postes français. Accouru en toute hâte à Paris, il apprit à l'empereur que le roi de Naples venait d'entrer dans la coalition; mais, quelque féconde

que fût cette époque en trahisons de tout genre, Napoléon refusa longtemps de croire à celle de Murat. L'empire vaincu et la restauration accomplie, une carrière nouvelle s'ouvre devant Bignon. Au diplomate habile succède le publiciste courageux, l'écrivain national; ce n'est plus son empereur, mais sa patrie qu'il va défendre contre les ennemis de sa puissance et les détracteurs de sa gloire. Après les desastres de 1814, ce que Bignon redoutait le plus pour la France, c'était que, doutant d'elle-même, elle attribuât à l'infériorité de ses forces des évenements qui, à ses yeux, étaient le produit du hasard et de la défection. Pour prévenir cette prostration nationale, il publia un ouvrage intitulé : *Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puissances de l'Europe*. Ce livre fut à la fois l'acte d'un homme de cœur et l'œuvre d'un publiciste habile. Basé sur une connaissance exacte des forces et des ressources de tous les États de l'Europe, comparant avec lucidité leurs mœurs, leurs lois, leur police, leurs finances, leurs impôts, leurs armées, leur marine, leurs intérêts, leurs besoins et leurs vœux; pensé avec profondeur, distribué avec clarté, écrit avec force, ce livre produisit une impression immense dans tous les pays; et, ce qui n'était pas moins important pour la France, il lui rendit le sentiment de sa prépondérance naturelle. L'effet de cette publication fut tel, qu'alarmés de ce qui restait encore à la France, les alliés réunis au congrès de Vienne exprimèrent la crainte de lui avoir trop laissé. Le 8 février 1815, de Talleyrand écrivait à Bignon qu'il estimait beaucoup son travail, mais qu'il en regrettait vivement la publication. « Le premier intérêt de la France, le premier désir du « roi, disait le prince de Bénévent, est non-seule« ment de rester en paix avec ses voisins, mais aussi « d'affaiblir de plus en plus et d'éteindre même les « sentiments de rivalité qui n'ont subsisté que trop « longtemps et qui toujours ont été funestes à nous « comme aux autres. Quoi de plus contraire à ses « vues que d'entretenir et d'exciter l'esprit de haine « et de vengeance ! » La France pensa, au contraire, que le livre de Bignon était un acte de sagesse et de patriotisme. La France avait raison : si le gouvernement restauré avait eu l'intelligence de la véritable situation du royaume, il aurait peut-être conjuré l'orage qui grondait sur sa tête. Retiré en Normandie, dans sa terre de Verclives, Bignon ne quitta ce séjour qu'au 20 mars 1815, pour aller siéger à la chambre des représentants, et faire partie du ministère comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Bientôt le désastre de Waterloo vint lui fermer de nouveau la carrière diplomatique, et l'homme qui avait représenté son pays dans ses jours de triomphe fut condamné à le représenter encore dans les angoisses de la défaite. Chargé du portefeuille sous le gouvernement provisoire, il était dans sa destinée de signer la fatale convention du 3 juillet, qui reléguait l'armée sur la rive gauche de la Loire et dépouillait la France, non-seulement des conquêtes de la révolution et de l'empire, mais encore d'une partie de celles de la monarchie. Cette épreuve, la plus cruelle de sa vie, pesa sur son cœur jusqu'à son dernier soupir. Oppressé par toutes les douleurs qui déchiraient sa patrie, Bignon, après avoir déposé son portefeuille entre les mains de M. de Talleyrand, chercha dans la retraite le repos que seize années de courses et d'agitations lui avaient rendu si nécessaire. Pendant les cent jours, il avait publié, sans nom d'auteur, un *Précis de la situation politique de la France depuis le mois de mars 1814 jusqu'au mois de juin 1815*. Cet écrit, entrepris dans l'intérêt du rétablissement de l'empire, jette une vive lumière sur l'histoire encore peu connue de cette époque. Quand, au mépris de la convention du 3 juillet, le maréchal Ney fut traduit devant la cour des pairs et dévoué aux vengeances de la réaction, les défenseurs de la victime invoquèrent le témoignage du signataire de la convention du 3 juillet; mais, par une déplorable fatalité, l'assignation à comparaître ne parvint à Bignon que peu d'heures avant le prononcé du jugement, et, lorsqu'il arriva à Paris, il était trop tard : Ney était condamné. Cette circonstance est constatée par un procès-verbal authentique du maire de Verclives, dressé, à l'instant même, sur la réquisition de Bignon. Son témoignage eût-il empêché la mort du maréchal Ney ? Tout dit que non. Cependant une note laissée par Bignon porte que la convention du 3 juillet renfermait un article secret en faveur du prince de la Moscowa et des généraux français qui commandaient dans le Midi pendant les cent jours. Quoi qu'il en soit, les amis de Bignon virent avec douleur son absence dans ce moment suprême, et lui-même l'a toujours amèrement déplorée. En 1817, les électeurs de l'Eure l'envoyèrent à la chambre des députés, où il débuta par réclamer le rappel des bannis et le départ des troupes étrangères. « Que les étrangers sortent, dit-il, que les « Français rentrent, et la paix sera bientôt dans tous « les cœurs. » Toutes les questions qui intéressent la prospérité de la France au dedans et sa puissance au dehors, le jury, la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, trouvèrent en lui un défenseur persévérant et habile. Il fit parti de toutes les oppositions nationales qui, durant quinze ans, luttèrent contre les tendances et les usurpations des vieilles aristocraties. Ce n'était point un orateur de premier ordre, il ne prononçait guère à la tribune que des discours écrits avec soin; mais ceux qui avaient trait aux affaires extérieures étaient de véritables traités *ex professo*, qui faisaient souvent autorité dans la chambre et toujours dans le pays. Bignon revendiqua énergiquement les droits des opprimés. Les libéraux espagnols, allemands, italiens, le comptèrent parmi leurs plus chauds défenseurs : cependant sur la question grecque il différa d'opinion avec ses collègues de l'opposition par des considérations que la raison politique admettait peut-être, mais que repoussait la vive et généreuse sympathie qu'inspirait la cause des Hellènes. En descendant de la tribune, où il avait exprimé, à ce sujet,

un sentiment qui n'était pas celui de la gauche, Bignon dit à Lafayette : « Je viens de faire de la « politique. — Dites de la diplomatie, » lui répondit le vieux général. Il remplissait d'ailleurs son mandat avec dignité, conscience, courage, et son nom avait acquis une telle prépondérance dans les conflits législatifs, que, sauf les élections de 1824 dans lesquelles il succomba sous les intrigues du ministère, il fut constamment ramené sur les bancs de la chambre par les suffrages de plusieurs départements. — Dans une série de mémoires et de brochures, dont la nomenclature se trouve à la fin de cette notice, il prit la défense du roi de Saxe, contre les projets de spoliation médités au congrès de Vienne; du grand-duc de Bade, contre le démembrement dont ses États étaient menacés; de la monarchie constitutionnelle de Naples, contre les congrès de Troppau, et de Laybach; des princes d'Anhalt, contre la Prusse; de toutes les nations, contre la sainte alliance. Mais le plus important de ses écrits de circonstance est son livre sur les proscriptions publié en 1819. Pour apprécier le mérite de cette œuvre de conscience et de courage, il faut se rappeler les circonstances au milieu desquelles elle parut. « La pro« scription, suivant les expressions de l'auteur, pla« nait sur l'Europe entière; elle planait dans les « régions élevées et dans les régions inférieures. Au « sein des conseils ministériels, elle présidait à de « froids calculs; elle fermentait, elle bouillonnait « dans l'âme indignée des peuples qui voyaient par« tout le despotisme occupé à river leurs chaînes; « elle dévorait en espérance des millions de nou« velles victimes. A Carlsbad et à Francfort, à Ber« lin et à Vienne, à Varsovie, partout en Europe, « elle attaquait la liberté de la pensée pour empê« cher les peuples de parvenir, par l'usage des li« bertés morales, à la conquête de la liberté politi« que et civile. » C'est par ces hautes considérations que Bignon annonçait l'importance de son travail. Évoquant à sa barre tous les despotismes, toutes les fureurs, toutes les oppressions monarchiques ou populaires qui ont affligé le monde, il les flétrit d'un blâme sévère, et jamais on ne prouva plus invinciblement que, de quelque part qu'ils viennent, les excès sont les plus grands ennemis de la véritable liberté. Les chapitres destinés aux proscriptions de Venise, de Florence et des Provinces-Unies, sont tracés avec une hauteur de pensées et une franchise de langage dont les traditions semblaient effacées. Jamais on n'avait fait un plus odieux portrait de l'aristocratie vénitienne, dont l'auteur cite des traits de tyrannie et d'ingratitude qui auraient coûté à Néron, et qui n'étaient cependant que les conséquences habituelles de la plus affreuse des constitutions et de la politique des dix. La moralité de ce livre est tout entière dans cette maxime : Les proscriptions ne font jamais que du mal, même à ceux qui les ordonnent et qui paraissent en profiter. Dans un écrit intitulé *les Cabinets et les Peuples*, publié en 1822, au moment où le congrès de Vérone était assemblé, Bignon discute le pacte de la sainte alliance dans lequel il ne voit qu'un triumvirat continental; il rappelle les promesses de liberté faites en 1815 aux peuples insurgés contre la France, et il s'attache à prouver que les congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau et de Laybach ne réalisèrent aucun des engagements pris par les souverains. Ce livre, qui remuait les plus hautes questions politiques, eut un grand retentissement en Europe. C'est ici le cas de rappeler une des singularités de la destinée de Bignon. Cet homme qui, rendu à la vie privée, n'avait plus aucune action directe sur les affaires de l'Europe, fut cependant choisi plusieurs fois comme arbitre entre des États étrangers, et, chose honorable pour sa mémoire, ses décisions furent respectées. C'est ce qui eut lieu dans les démêlés de la Prusse avec les princes d'Anhalt, et dans ceux de la Bavière avec le grand-duché de Bade. (1). — C'est en 1829 que parurent les premières livraisons du grand ouvrage de Bignon, sur l'histoire de France pendant le consulat et l'empire. Dix volumes de ce vaste travail, conduisant jusqu'en juin 1811, furent publiés du vivant de l'auteur; les deux derniers, qui complètent la période impériale, le seront par les soins de sa famille. Ce livre, dont Napoléon avait légué la pensée à Bignon, marque la place de ce diplomate parmi les historiens et les publicistes les plus distingués; c'est à la fois l'œuvre d'un homme d'État habile, d'un écrivain supérieur et d'un bon citoyen qui, aux jours des revers et de la calomnie, osa défendre tous les droits et revendiquer toutes les gloires de son pays. Napoléon, mourant à Ste-Hélène et reportant ses derniers souvenirs sur les individualités qui avaient contribué à glorifier son règne, arrêta sa pensée sur Bignon comme sur l'homme le plus capable de retracer les causes patentes ou secrètes de cette merveilleuse épopée. « Je l'engage à écrire « l'histoire de la diplomatie française de 1792 à « 1815 (2). » Bignon accepta cette tâche, où il usa les restes de sa vie. « Tâche difficile, dit-il, mais « qui doit m'être sacrée à plus d'un titre. Le nom de « celui de qui je l'ai reçue, le lieu, la date du mandat « lui impriment un caractère sacré et en quelque « sorte religieux. » Toutefois, interprétant la pensée de Napoléon, Bignon ne crut point que, par ces mots : Histoire de la diplomatie française, etc., l'Empereur eût entendu une histoire des traités telle que celles qui existent. « Je me suis persuadé, dit l'histo« rien, que je devais exposer tout ensemble les faits « et les causes, c'est-à-dire écrire, pour le temps qu'il « détermine, une histoire générale dans laquelle se« raient présentés tous les événements politiques, civils « et militaires qui ont rempli ce période, mais en

(1) Le 19 octobre 1820, l'Autriche contestant au roi de Naples le droit de modifier la constitution de son pays, l'ambassadeur de ce prince, à Paris, écrivait à Bignon : « Dans cet état de choses, le « gouvernement de Naples désire qu'un publiciste français des plus « distingués, qu'un écrivain des plus accrédités, que vous enfin, « monsieur le baron, dont le mérite et l'éloquence sont justement « appréciés dans toute l'Europe, veuillez prendre la plume en fa« veur de sa cause pour éclairer les souverains et les ministres qui « doivent se trouver au prochain congrès, et mettre ses droits « en évidence par un écrit public, etc., etc. »

(2) Testament de Napoléon.

« donnant au jeu secret des intérêts et des passions « qui ont produit les événements, en un mot, aux « questions de politique extérieure, plus de déve- « loppement et d'étendue que n'en comportent les « histoires ordinaires. » En effet, l'administration, la législation, la guerre, la marine, les finances, le commerce, les grands travaux publics, les sciences, les arts même, trouvent place dans cet ouvrage; mais la partie diplomatique qui, pour le plus grand nombre des historiens, n'est qu'un accessoire, y est traitée avec des développements qui en font une composition à peu près insolite jusqu'à ce jour. On s'est demandé s'il appartenait au légataire de Napoléon de s'écarter du sens littéral du mandat de Ste-Hélène. Cette question est plus sentimentale que politique. Quoi qu'il en soit, si l'on réfléchit que Bignon fut mêlé, pendant dix-sept ans, aux plus grandes affaires de l'Europe et qu'il vécut avec les hommes d'État qui tenaient dans leurs mains les destinées du monde, on se félicitera peut-être qu'il ait adopté un plan qui lui a permis de mettre tous les documents de la politique à la disposition de l'histoire. Ce livre a donné lieu à d'autres critiques plus ou moins équitables. Les ennemis de Napoléon reprochent à l'auteur d'avoir sacrifié la sévérité de l'histoire à son enthousiasme pour l'empereur; d'avoir accepté ses passions comme d'héroïques vertus, voilé ses fautes et pallié ses crimes. Les partisans du grand homme accusent, au contraire, son historien de n'avoir eu que des éloges conditionnels pour les qualités immenses de leur héros. Dans l'exagération de ces deux jugements contraires, se trouve peut-être la justification de l'écrivain. Les uns lui demandaient l'amertume violente du satirique, les autres l'éloge fastidieux du panégyriste : il n'a justifié les espérances ni des uns ni des autres. Toutefois il est des reproches fondés qu'on peut adresser à Bignon; celui, par exemple, d'avoir tout rapporté à un homme et oublié trop souvent que, lorsqu'on écrit l'histoire de France, la figure qui doit dominer toutes les autres est celle de la nation. L'indulgence de l'historien du consulat et de l'empire ne s'étend point cependant sur toutes les mesures de ce régime; il en est même pour lesquelles il trouve un blâme sévère. La suppression du tribunat, par exemple, est, pour lui, un acte despotique qui « fit disparaître « de la constitution française le dernier élément de « démocratie qui s'y trouvait encore. Ce furent les « succès de la guerre qui conduisirent Napoléon à « opérer cette modification, sans rencontrer aucune « ombre de résistance. Tel est pour les peuples l'in- « convénient d'avoir dans le chef de l'État leur gé- « néralissime : il y a dans la suppression du tribunat « un dommage réel pour la liberté des Français. » Ailleurs Bignon censure sans ménagement les actes de la politique extérieure de Napoléon. C'est ainsi qu'il l'accuse d'avoir subordonné la paix à la conservation de la Sicile pour son frère Joseph. « Il « faut, dit-il, blâmer ou plaindre Napoléon d'avoir « épousé les vanités et les calculs des vieilles dynas- « ties, en attachant l'intérêt de la France à l'affer- « missement d'un trône dévolu à un des membres « de sa famille. » Bignon voit une faute et une cruauté dans la rigueur des contributions prélevées sur les peuples conquis. Enfin l'ambition de Napoléon est, selon lui, la cause déterminante de la chute de ce monarque. « Si à Dresde il s'était « contenté de la frontière de l'Elbe, il serait resté « encore le prince le plus puissant de l'Europe. » Quelles que soient les imperfections de cet ouvrage, il restera comme une étude large et savante des grands événements qui se sont passés en Europe pendant près d'un demi-siècle; la philosophie et la critique en sont les parties faibles; moins de prédilection pour un homme, et plus de sévérité dans l'appréciation des faits généraux, lui eussent imprimé un caractère plus essentiellement historique. — Quelques années avant 1830, Bignon avait fait entendre à la tribune ces paroles prophétiques : « Qui « peut prévoir les résultats d'un dernier combat; ce « qui doit y périr, ce qui doit y survivre ? » Le combat fut livré, et ce qui y périt, ce fut une monarchie de huit siècles. — La révolution de juillet trouva Bignon au nombre des hommes les plus considérables du parti vainqueur. Son dévouement aux intérêts de la France, ses talents politiques, les luttes qu'il avait soutenues, la considération dont il était entouré, marquaient sa place au pouvoir né des barricades. Le portefeuille des affaires étrangères lui fut provisoirement confié par la commission municipale qui siégeait à l'hôtel de ville : mais il ne le conserva que peu de jours. Le 11 août 1830, une ordonnance royale le nomma ministre de l'instruction publique. Cette circonstance donna lieu à un fait qui mérite d'être rappelé. 25,000 francs alloués à chacun des nouveaux ministres, à titre de frais d'installation, furent remis à un des membres de sa famille, qui crut devoir leur donner une destination immédiate. Informé en même temps, et de la réception et de l'emploi de cette somme, Bignon court chez un de ses amis, emprunte 25,000 francs et les envoie au trésor. Ce n'est qu'après sa mort, et par un reçu authentique trouvé dans ses papiers, qu'on a connu ce trait de désintéressement. Sorti du ministère le 27 octobre de la même année, il ne fit plus parti d'aucun des cabinets qui, pendant dix ans, occupèrent tour à tour le pouvoir. Redevenu simple député, il reprit sa place dans les rangs de l'opposition. Cependant ses anciens amis, les hommes à côté desquels il avait longtemps combattu, étaient alors à la tête des affaires; il croyait à leur patriotisme, il avait foi dans leurs lumières, et, quoiqu'il blâmât souvent les aberrations de leur politique, il eut d'abord pour eux des ménagements qui affligèrent profondément les amis rigides des principes. Dans la discussion de la loi qui bannit du territoire français les membres de la famille impériale, il s'exprima sur le compte du duc de Reichstadt avec une amertume de paroles et une sécheresse de cœur que ses souvenirs auraient dû lui interdire. Cette sortie, que rien ne réclamait de lui, jette une ombre fâcheuse sur sa carrière parlementaire.

Néanmoins, dès que les grands intérêts de la révolution lui semblèrent compromis, il reparut avec éclat à la tribune. Il aborda les questions de finances et de politique extérieure, avec cette profondeur de vues et cette énergie grave qui donnaient habituellement tant d'autorité à sa parole. On se rappelle avec quelle ardeur et quelle persistance il défendit la cause de la Pologne abandonnée par le ministère Périer, Périer l'homme de ses prédilections. Bignon retrouva dans cette mémorable lutte les chaleureuses inspirations de ses plus beaux jours. Dans la séance du 16 août 1831, il s'écriait : « La lutte des Polonais « contre les Russes a eu un caractère assez élevé ; « elle a été marquée par d'assez brillants succès, « d'assez nobles sacrifices, pour que dès longtemps « elle ait cessé d'être une révolte, et pour qu'elle « ait mérité le titre de *révolution*. Jamais révolution « n'eut à un plus haut degré la légitimation de l'hé« roïsme et de vertus patriotiques plus admirables « que la victoire même. Dut-elle succomber, et elle « ne succomberait que momentanément, elle est « consacrée à jamais par les plus éclatants prodiges, « par l'immense disproportion des forces des parties « belligérantes, comme l'une des révolutions les plus « miraculeuses, les plus honorables et les plus dignes « des hommages du genre humain. » Bignon considérait la reconnaissance immédiate de la Pologne comme une mesure raisonnable, juste et conforme aux véritables intérêts de la France. Il n'admettait point que des guerres entreprises au sujet de la Pologne ou de l'Italie fussent des guerres de principes ou de propagande, mais des guerres d'intérêts et de calcul. (Séance du 16 août 1831.) De 1830 à 1837, le nom de Bignon fut mêlé à plusieurs projets de combinaisons ministérielles; mais ses mâles réclamations en faveur de la Pologne et ses sympathies pour l'Espagne et l'Italie devinrent un invincible obstacle à sa rentrée au pouvoir. Il existe, aux archives, des notes de la Russie et de l'Autriche exprimant le déplaisir avec lequel ces puissances verraient le portefeuille des affaires étrangères confié au baron Bignon, et la répugnance qu'elles éprouveraient à traiter avec lui. Ici finit la participation active de Bignon aux affaires de son pays. — Les dernières années de son existence parlementaire se sont écoulées dans un silence qui n'était peut-être que le résultat d'une vie épuisée par la lutte et les désenchantements. L'homme de la vieille opposition survécut, mais l'athlète que toutes les grandes questions avaient trouvé debout disparut de la tribune. Fortement ébranlées par une maladie nerveuse, ses forces physiques étaient absorbées par les travaux immenses que nécessitait le complément du grand ouvrage que Napoléon mourant avait demandé à sa fidélité. La constante préoccupation de Bignon était la crainte de laisser cette tâche inachevée, et cette crainte même le poussait vers la tombe où il aurait voulu ne descendre qu'après avoir accompli le vœu du héros. De là ce travail excessif qui précipita sa fin. Bignon avait vu avec bonheur la révolution de juillet. Cet événement devait être à ses yeux la consécration des principes pour lesquels la France avait répandu tant de sang et de larmes, le dernier terme de tant d'expériences cruelles. Aussi éprouva-t-il une douleur profonde quand il vit se produire de nouvelles passions et de nouvelles luttes. Alors le découragement succéda à l'enthousiasme, et l'homme public qui jusque-là n'avait, pour ainsi dire, vécu que de la vie de son pays, parut se réfugier tout entier dans les affections de la famille. Bignon avait épousé, à près de cinquante ans, une femme qui réunissait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. De cette union tardive naquit une fille, pour laquelle il professait un culte qui allait jusqu'à l'idolâtrie. Aussi disait-il souvent avec une exquise sensibilité « que ses hivers devenaient des « printemps. » Cependant la France, cette France que naguère il rêvait libre et glorieuse, appelait encore ses plus vives sollicitudes ; il ne la servait plus de sa parole, mais sa plume faisait arriver jusqu'au trône des conseils dictés par une grande intelligence de la situation, et par un désintéressement d'autant plus louable que cette correspondance, toute confidentielle, n'était point destinée à voir le jour. Nous avons sous les yeux quelques mémoires adressés par lui au roi des Français, et, s'il ne nous est pas permis de les livrer à la publicité, nous pouvons du moins affirmer qu'ils expriment le patriotisme le plus éclairé et l'indépendance la plus noble. Peut-être un jour l'histoire justifiera-t-elle cette assertion. Enfin, ne trouvant plus dans ses forces la sève et l'énergie nécessaires à un élu du peuple, Bignon accepta le titre de pair de France, qui lui fut conféré en 1837. Les partis jugèrent diversement cette acceptation. Simple biographe, il ne nous appartient point de l'apprécier; nous rappellerons seulement ce qu'il disait lui-même : « Je ne suis entré à la chambre aristocratique qu'en « prévision de nouveaux orages, et pour m'assurer « les moyens d'élever encore, en faveur des libertés « publiques, une voix connue du pays. » La santé de Bignon déclinait rapidement, lorsqu'une perte irréparable vint épuiser ce qui lui restait de courage et de vie. Sa femme, que depuis vingt ans il entourait de la plus tendre estime, succomba à une longue et douloureuse maladie. Dès cet instant, sa famille et ses amis durent renoncer à l'espoir de le sauver. Cependant le sentiment d'un grand devoir à remplir l'arrêta un instant sur le bord de la fosse. Quand les cendres de l'empereur furent aux portes de Paris, Bignon mourant voulut accompagner le héros mort, et dire un dernier adieu à celui qui, expirant sur un rocher de l'Atlantique, avait eu pour lui une dernière pensée. Ecrasé par la souffrance et le chagrin, il se traîna à la suite du char funèbre jusque sous la coupole des Invalides. Là ses forces, un instant ranimées par l'énergie de la douleur et l'immensité des souvenirs, trahirent son courage ; il s'évanouit, et, quand il revint à lui, il était sur le lit d'un vétéran de l'empire, dans l'infirmerie même de ce glorieux refuge qui était devenu l'éternel tombeau de Napoléon. Peu de jours après, le 6 janvier 1841, il s'éteignait dans les bras de sa fille. — Bignon a successivement publié les ouvrages suivants : 1° *du Système suivi par le directoire*

exécutif relativement à la république cisalpine, mémoire in-8°, Paris, an 7 de la république; 2° *Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puissances de l'Europe*, 1 vol. in-8°, Paris, 1814; 3° *Précis de la situation politique de la France, depuis le mois de mars* 1814 *jusqu'au mois de juin* 1815 (sans nom d'auteur), brochure in-8°, Paris, 1815; 4° *des Proscriptions*, vol. in-8°, Paris, 1819; 5° *Lettre à un ancien ministre d'un Etat d'Allemagne, sur les différends de la maison d'Anhalt avec la Prusse*, brochure in-8°, Paris, 1821; 6° *du Congrès de Troppau, ou Examen des prétentions des monarchies absolues à l'égard de la monarchie constitutionnelle de Naples*, 1 vol. in-8°, Paris, 1821; 7° *la Conspiration des barbes*, petite brochure in-8°, Paris, 1820; 8° *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*, grosse brochure in-8°, Paris, 1818; 9° *des Cabinets et des Peuples*, Paris, 1822; 10° *Histoire de France, depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, Paris, 6 vol. in-8°, 1829 et 1830; 11° *Histoire de France sous Napoléon* (suite du précédent et 2e époque), *depuis la paix de Tilsitt jusqu'en* 1812, Paris, 4 vol. in-8°, 1838. Les deux derniers volumes de ce grand travail, conduisant l'histoire de France jusqu'en 1815, sont encore inédits. B. S.

BIGNOTTI (VINCENT), né à Verceil, en 1764, fils d'une pauvre veuve, fit ses premières études dans sa patrie, et obtint une bourse au collége royal des Provinces à Turin. En 1788, il fut reçu docteur en théologie, puis nommé chanoine de la métropole de Verceil. Orateur distingué, il fut chargé, en 1806, d'un *Discours sur le rétablissement de la religion par l'empereur Napoléon*, imprimé à Verceil, in-8°. Il a publié les ouvrages suivants en italien : 1° *Collection de poésies diverses*, 1784 et 1787, in-8°; 2° *le Baume salutaire, ou Réflexions philosophiques et morales*; 3° *Éloge du bienheureux Amédée, duc de Savoie*, à l'occasion de la solennité célébrée le 20 avril 1825, pour la translation du corps de ce prince dans une châsse d'argent de 30,000 francs donnée par le roi Charles-Félix; Verceil, 1825, in-8°. L'orateur dit qu'au 12e siècle on se disputait les os et les cendres des saints sans se soucier de l'or ou de l'argent, mais que les *voleurs* du 18e méprisèrent les reliques en s'emparant des ornements précieux. Bignotti fut victime du jeûne et des privations qu'il s'imposait par dévotion : il mourut en 1831, et fut enterré, par une distinction particulière, dans la cathédrale de Verceil. G—G—Y.

BIGONET. *Voyez* JOURDAN (Matthieu-Jouve), dit *Coupe-Tête*.

BIGONI (LOUIS), poëte estimable oublié par l'abbé Lombardi dans sa *Storia della Letteratura italiana*, naquit à Brescia, le 29 juin 1712. Sa fortune lui permettait de se livrer à ses goûts studieux; mais, content des suffrages de quelques amis, il n'aurait jamais recueilli les productions de sa muse élégante et facile, sans les encouragements qu'il reçut de Louis Ricci (*voy.* ce nom), poëte lui-même, et très-bon critique. Trop modeste pour rechercher les honneurs littéraires, il fut cependant élu membre de l'académie des *Agiati* de Roveredo, sous le nom de *Tessalo*. Il mourut à Chiari, petite ville du Brescian, le 10 avril 1785, à 72 ans. Outre une traduction en vers italiens du poëme *de Partu Virginis* de Sannazar, Brescia, 1765, in-8°, et celles des *Statuti* (Coutumes), de Brescia, ibid., 1776, in-4°, on lui doit un recueil de vers (*Rime*), ibid., 1763, in-8°. W—s.

BIGONNET (JEAN-ADRIEN), né en 1755, était président de l'administration municipale de Mâcon en 1798, lorsqu'il fut nommé député au conseil des cinq-cents par le département de Saône-et-Loire. Franchement pénétré des idées révolutionnaires les plus exagérées, il se montra dans cette assemblée du parti le plus extrême, et dans la séance du 25 août, lorsqu'il fut question de rétablir les impôts que la révolution avait abolis, il s'y opposa avec force, en disant : « Ou la révolution est une injustice, ou les « impôts qu'on a supprimés pour la faire sont in« justes. » Ce dilemme, assez concluant, ne pouvait pas être compris de ceux que la révolution avait enrichis et rendus maîtres du pouvoir; et successivement les gabelles, le contrôle, etc., furent rétablis sous le nom de droits réunis et d'octrois. Le 8 décembre de la même année, à l'occasion d'une déclaration de guerre contre Naples et la Sardaigne, Bigonnet se livra contre les rois à des déclamations qui n'étaient plus guère de saison, puisque la république avait alors des rois pour alliés. « Barbares « ennemis, s'écria-t-il, vos trônes seront renversés; « le sort en est jeté!... L'austère franchise et la sé« vère bonne foi ne cesseront pas d'être le carac« tère et l'âme des traités qu'offrira la républi« que...; un million d'hommes armés en seront les « négociateurs. » Cette sortie, interrompue par des murmures, ne fut pas insérée au *Moniteur*; mais l'orateur, qui tenait à ses opinions, la fit imprimer lui-même. Trois mois plus tard, il la réitéra à la tribune, à peu près dans les mêmes termes, et il fut entendu avec plus de calme. Dans le même temps, il proposa d'instituer un *Code du mérite et des récompenses*, pour exciter le patriotisme des Français; et cette espèce de projet de *Légion d'honneur républicaine* fut renvoyé à une commission qui n'a jamais fait de rapport... Le 8 septembre 1799, Bigonnet, attribuant des revers des armées françaises à la réaction des royalistes, ajouta que le meilleur moyen d'arrêter cette réaction était de donner à la presse une entière liberté et d'organiser des sociétés patriotiques. Il appuya ensuite vivement la proposition du général Jourdan de déclarer la patrie en danger, afin de donner un plus libre cours aux mesures révolutionnaires. Ainsi Bigonnet était alors un des députés les plus attachés au parti de la république, et il devait se montrer fortement opposé à tous ceux qui tenteraient de la renverser. Dans la mémorable séance du 18 brumaire, à St-Cloud, il s'élança contre Bonaparte, lorsque ce général entra dans la salle des séances, et lui dit : *Téméraire, que faites-vous? Vous violez le sanctuaire des lois.* Bonaparte, à ces mots prononcés d'une voix forte, et se sentant saisi à l'épaule par un homme vigoureux et d'une haute stature, se retira aux cris presque unanimes

de *hors la loi*. Mais on sait comment il rentra bientôt précédé de Murat et de ses grenadiers. Bigonnet, comme ses collègues, se sauva par les jardins; et la république cessa d'exister... On pense bien qu'après un pareil éclat, il ne fut compris dans aucune fonction du nouveau gouvernement. Cependant il ne figura pas sur les listes de proscription qui accompagnèrent ce triomphe de Bonaparte, mais qui ne furent au reste que comminatoires. Il se retira sans bruit dans son département, et il y vécut sans essuyer la moindre persécution, jusqu'au mois de mars 1815, époque à laquelle il dut à celui qui l'avait fait rentrer dans l'obscurité l'avantage d'en sortir momentanément. Ce fut à son retour de l'île d'Elbe que Napoléon, cédant aux vœux de la populace de Mâcon, destitua M. de Bonne, maire de cette ville, pour mettre à sa place son ancien adversaire du 18 brumaire, resté invariablement attaché au parti républicain, que Napoléon se croyait alors obligé de ménager. Nommé deux mois après député à la chambre des représentants par l'arrondissement de Mâcon, Bigonnet y vota encore avec le parti le plus exagéré. Cependant il ne s'y fit guère remarquer, si ce n'est dans la séance du 23 juin, où il s'opposa à la proposition de Defermont et de Boulay de la Meurthe, qui voulaient faire reconnaître Napoléon II aussitôt après l'abdication de son père. Retourné dans sa patrie après la dissolution des chambres, Bigonnet rentra dans l'obscurité, et il mourut dans le mois de mai 1832, d'une attaque du choléra. On a de lui deux écrits qui jettent un nouveau jour sur les projets de Bonaparte : 1° *Coup d'État du 18 brumaire*, Paris, 1819, in-8°; 2° *Napoléon Bonaparte considéré sous le rapport de son influence sur la révolution*, ibid., 1821, in-8°. M—D j.

BIGOT (GUILLAUME), né en 1502, à Laval, dans la province du Maine, poëte français et latin, et l'un des plus savants hommes de son siècle. Sa vie ne fut qu'une suite d'événements malheureux ; il faillit mourir de la peste étant encore au berceau. Sa première éducation avait été entièrement négligée. Une querelle qu'il eut pendant qu'il faisait à Angers son cours de philosophie l'obligea de se sauver pour éviter les poursuites qu'on dirigeait contre lui. Il se retira à la campagne, où il se livra à l'étude avec plus d'application qu'il ne l'avait encore fait. Il apprit, sans le secours d'aucun maître, la langue grecque, et fit des progrès rapides dans la philosophie, l'astronomie, l'astrologie et la médecine. Il suivit en Allemagne du Bellay de Langey, qui était chargé d'une mission secrète. En 1533, il professait la philosophie à l'université de Tubingen; mais les devoirs de cette place ne l'occupaient pas tellement qu'il ne trouvât encore le loisir de suivre les leçons d'Antoine Curéus et de Guillaume Casterot, fameux médecins ; il se perfectionnait en même temps dans la langue grecque, et il étudiait les mathématiques sous le célèbre Fossanus. Ce fut dans la même ville qu'il composa son poëme latin, intitulé *Catoptron*, ou *le Miroir*. Il le fit imprimer avec quelques autres pièces, à Bâle, en 1536, in-4°. Il s'était réfugié à Bâle pour se soustraire aux persécutions des disciples nombreux de Mélanchthon, dont il avait combattu le système. De là, il revint en France, où on lui avait promis une chaire de professeur, qu'il n'obtint pas. On lui offrit une place à l'université de Padoue ; mais il la refusa pour en accepter une à l'université de Nîmes. Il ne l'occupa pas tranquillement ; il fut même obligé de faire plusieurs fois le voyage de Paris, pour obtenir des arrêts qui le maintinrent dans ses priviléges. Sa femme, qu'il avait laissée à Toulouse, se conduisit mal, et le complice de ses débauches ayant été mutilé, on accusa Bigot d'être le premier auteur de ce crime, exécuté par un de ses anciens domestiques. Il fut mis en prison, où il resta longtemps. Cette malheureuse affaire n'était pas encore terminée en 1549. Il publia, cette même année, un poëme latin, dans lequel il se plaint amèrement de son sort. Il est probable que le chagrin abrégea sa vie. On ignore l'époque de sa mort. On trouvera un bon article concernant Guillaume Bigot dans le *Dictionnaire* de Bayle, et un autre, dans la *Bibliothèque franç.* de Goujet, t. 13, p. 63. Suivant la Monnoie, il n'a publié qu'un seul poëme français, imprimé avec les poésies de Ste-Marthe, à qui il est adressé, Lyon, 1540, in-8°. Bigot engage Charles de Ste-Marthe à renoncer à la poésie, et c'est en vers qu'il lui donne ce conseil; il aurait pu être plus conséquent. Outre son *Catoptron* dont nous avons déjà parlé, il est encore auteur d'un poëme latin, intitulé : *Somnium in quo imperat. Caroli describitur ab regno Galliæ expulsio; explanatrix Somnii Epistola*, Paris, 1537, in-8°. Cet ouvrage, inspiré par des sentiments tout français, est dédié à Guillaume du Bellay, que l'auteur nomme son Mécène. Il a fait imprimer à la suite son *Catoptron*, corrigé : *Christianæ philosophiæ Præludium; ejusd. ad Jesum Christum carmen supplex*, Toulouse, 1549, in-4°. On avait avancé que c'était à Guillaume Bigot que Calvin reprochait, dans une lettre, de n'avoir pas abjuré, pour le protestantisme, la religion romaine. Bayle a relevé cette erreur en observant que le Bigot auquel Calvin écrivait portait le prénom de *Pierre*, et non celui de *Guillaume*. W—S.

BIGOT (ÉMERY), né à Rouen, en 1626, d'une famille ancienne et illustre dans la magistrature, ne voulut entrer ni dans la robe ni dans l'état ecclésiastique, afin de pouvoir se livrer entièrement à l'étude des belles-lettres. Son père (1), doyen de la cour des aides de Normandie, lui laissa une bibliothèque de 6,000 volumes parmi lesquels il y avait plus de cinq cents manuscrits. Ce riche dépôt s'accrut considérablement dans ses mains ; il était estimé à sa mort 40,000 fr., et, afin qu'il ne fût ni partagé, ni dissipé, il le substitua dans sa famille, et légua un fonds considérable pour l'augmenter chaque année. Cependant elle fut vendue en juillet 1706. Le catalogue en est imprimé et recherché. C'était dans cette bibliothèque que se tenaient toutes les semaines des

(1) Jean Bigot, sieur de Sommenil. Il recueillit surtout dans sa bibliothèque des manuscrits originaux sur l'histoire de la province de Normandie D—B—R.

assemblées de gens de lettres, dont Bigot était comme le président. Ses voyages en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, le mirent en correspondance avec tous les savants de l'Europe (1). Il était consulté de toutes parts, et l'on regardait ses réponses comme des décisions. Aussi modeste que savant, son unique passion était de contribuer, par ses travaux et ses immenses richesses, à rétablir dans leur intégrité les bons auteurs grecs et latins, et il se faisait un plaisir de communiquer ses lumières et ses richesses à cet égard. Bigot découvrit, dans la bibliothèque de Florence, le texte grec de la vie de St. Chrysostome attribué à Pallade. (*Voy.* ce nom.) Il le publia en 1680, Paris, in-4°, avec quelques autres pièces grecques anciennes, qui n'avaient point encore vu le jour, le tout accompagné de la version latine d'Ambroise le Camaldule. Il y avait inséré la fameuse lettre de St. Chrysostome à Césarius, dont on pouvait abuser contre la transsubstantiation; mais les censeurs en exigèrent la suppression, parce queles preuves sur lesquelles on l'attribue au saint patriarche ne leur parurent pas suffisantes : Pierre Martyr avait le premier apporté cette lettre; mais son exemplaire s'était perdu avec la bibliothèque de Cranmer. Allix s'étant procuré un exemplaire de l'édition de Bigot, la fit imprimer à Londres, en 1686, avec l'endroit de la préface du savant Rouennais, dont les censeurs de Paris avaient exigé la suppression. Cet habile homme mourut à Rouen, le 18 décembre 1689, estimé de tous les savants, par sa profonde érudition, et de ses concitoyens, par ses qualités sociales et sa probité. On a imprimé sa correspondance avec les gens de lettres. T—D.

BIGOT DE PRÉAMENEU (FÉLIX-JULIEN-JEAN), né à Redon, en 1750, était avocat au parlement de Paris avant la révolution, dont il embrassa la cause comme la plupart des gens de sa profession, mais avec tout le calme et la modération de son caractère. Lors de l'établissement des premiers tribunaux qui succédèrent aux anciennes cours, en 1790, il fut élu juge du quatrième arrondissement de la capitale, et c'est dans cette position que, distingué par le nouveau ministère du roi constitutionnel, il fut envoyé commissaire à Uzès, pour apaiser des troubles qui venaient de s'y manifester. Cette mission fut courte et sans résultats importants. En septembre 1791, Bigot de Préameneu fut nommé l'un des députés de Paris à la première législature, où il se rangea du parti modéré, ainsi que le témoigne le discours qu'il prononça le 7 janvier 1792, malgré les huées des tribunes, pour prouver que le roi était autant que l'assemblée le représentant de la nation. Peu après, Bigot fit décréter pour Paris la prompte organisation du jury, et pressa la mise en activité de cette institution avec beaucoup de chaleur. Il demanda ensuite que l'incompatibilité des fonctions de législateur avec celles de juré fût prononcé. Il improuva un arrêté du parlement de Paris contre les prêtres insermentés, et obtint, dans la séance du 22 mai, que, par la loi qui ordonnait le séquestre des biens des émigrés, il fût accordé un mois de délai à ceux qui voudraient rentrer. Quelques jours après il fut élu président, et c'est en cette qualité qu'il fit, le 20 avril, à Louis XVI, lorsque ce prince vint annoncer sa déclaration de guerre à l'Autriche, une réponse, dont les circonstances seules peuvent faire excuser l'inconvenance. « L'assemblée, dit-il sèchement au monarque, examinera votre proposition, et elle vous « instruira du résultat de ses délibérations. » Le 25 du même mois, il s'opposa au projet de loi que Thuriot présentait contre les ecclésiastiques qui refusaient de prêter serment à la constitution; et l'on a prétendu, contre toute vraisemblance, que c'est à cette circonstance qu'il avait dû plus tard sa nomination au ministère des cultes. Nous lui avons entendu dire à lui-même que ce n'était que d'après son nom (*Bigot*) que Napoléon avait pensé à lui, et cette bizarrerie de la part du grand homme n'est pas assurément la seule (1). Bigot de Préameneu fit encore pour le maintien de l'ordre d'honorables tentatives; après les scandaleuses scènes du 20 juin 1792, il obtint un décret qui interdit aux pétitionnaires de se présenter armés à la barre de l'assemblée. Mais ces efforts de quelques hommes sages ne purent que retarder de quelques jours la catastrophe dont l'État était menacé; et lorsque le trône chancelant de Louis XVI fut définitivement renversé par la révolution du 10 août 1792, et que la modération fut devenue un crime, Bigot de Préameneu n'eut plus qu'à se tenir caché; ce qu'il fit avec autant de soin que de succès tant que dura le règne de la terreur (2). On ne le vit reparaître qu'après le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire. Il applaudit vivement à cette révolution et fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, et dans la même année appelé au conseil d'État, dont il présida la section de législation. C'est dans cette place qu'il a concouru longtemps, et d'une manière aussi honorable qu'utile, avec les Portalis et les Tronchet, à la rédaction de nos codes immortels. Parmi les nombreux discours qu'il a prononcés à la tribune du corps législatif, pour présenter ou soutenir les projets de loi sur le droit civil, on a remarqué celui qui a pour objet *les contrats* ou *les obligations conventionnelles en général.*

(1) Particulièrement avec le célèbre Nicolas Heinsius. Il eut part aux deux glossaires de du Cange, son ami. Il avait fait des notes précieuses sur le *Thesaurus græcæ linguæ* d'Henri Estienne, sur Plutarque et plusieurs autres auteurs grecs. Personne ne poussa plus loin que Bigot le zèle de la science et de l'amitié. Ménage raconte que cet estimable savant lui avait écrit « qu'il alloit relire tous les « anciens poëtes gaulois pour l'amour de lui, et qu'il lui feroit part de « tout ce qu'il trouveroit de propre pour ses *Origines de la langue « françoise.* » D—R—R.

(1) Voici l'anecdote telle que la racontait Cambacérès, dont Bigot était le protégé : « Que voulez-vous que je fasse de Bigot ? dit un « jour l'empereur à l'archichancelier. — Sire, c'est un homme de « mérite. — Sans doute, mais il a un singulier nom. Tout ce que je « puis faire, c'est de vous promettre pour *Bigot* la survivance du « ministère des cultes. » D—R—R.

(2) Il était à Rennes en juillet 1793, lorsqu'il fut visité par Bailly, qui, parti de Nantes, se rendait à Melun, dans la maison de campagne que Laplace, son collègue à l'académie des sciences, lui avait offerte pour séjour, et où il fut arrêté en arrivant. V—VE.

C'est un bon résumé des *rapports les plus multipliés des hommes en société*. A l'époque du couronnement de Napoléon, il fut récompensé de ses travaux par le titre de comte de l'empire et celui de grand officier de la Légion d'honneur. Quatre ans plus tard, lorsque Portalis mourut, en 1808, le comte Bigot le remplaça au ministère des cultes. Il a conservé ces paisibles fonctions sans s'y faire remarquer, en suivant exactement les ordres du maître, jusqu'à la chute du gouvernement impérial en 1814 (1). A cette époque, voyant Paris menacé, il s'était réfugié prudemment en Bretagne. Mais dans ce voyage il avait perdu son porte-feuille par un arrêté du gouvernement provisoire, qui déclara déchus tous les fonctionnaires fugitifs. Sa place ne lui fut rendue qu'après le retour de Napoléon, en mars 1815, sous le titre plus modeste de *direction générale des cultes*; et il fut en même temps créé membre de la pairie impériale; mais il perdit encore une fois toutes ses dignités par le second retour des Bourbons, et depuis ce temps il ne reparut plus sur la scène politique. Vivant dans la retraite, il ne s'occupa que de visiter les prisons et les hospices, dont il était un des administrateurs; et il justifia au moins, par une grande assiduité aux séances, le choix que l'Académie française avait fait de lui, en l'année 1800, en le nommant à la place de Baudin. La seule production littéraire que l'on connaisse de lui est la réponse qu'il fit au discours de réception de l'évêque d'Hermopolis (M. Frayssinous), le 8 novembre 1822. D'ailleurs on ne connaît aucun ouvrage de ce jurisconsulte et académicien. Le comte Bigot est mort à Paris, le 31 juillet 1825, laissant une fortune considérable, et que son économie, à laquelle on aurait pu donner un autre nom, avait fort augmentée (2). Daru prononça son éloge funéraire, qui fut inséré au *Moniteur*. Le duc de Montmorenci, son successeur à l'Académie, ne sachant de quoi le louer sous les rapports littéraires, et se voyant forcé de se rejeter sur les bienfaits de son administration ministérielle, dit qu'il ne fallait pas l'accuser de tout le mal qu'il n'avait pas été en son pouvoir d'empêcher, mais le louer du peu de bien qu'il avait pu faire. Le catalogue de sa bibliothèque forme plus de neuf feuilles, et renferme près de 1,600 articles, dont plus de quatre cents de droit et de jurisprudence, formant environ 3,000 volumes. M—D j.

BIGOT (MARIE KIÉNÉ), pianiste célèbre, naquit le 3 mars 1786, à Colmar, où ses parents professaient la musique avec distinction. Douée de l'organisation la plus heureuse, elle sentit dès l'enfance le besoin de cultiver toutes les dispositions qu'elle avait reçues de la nature. Très-jeune encore, elle s'était fait une habitude constante d'un travail raisonné et très-varié. Le piano étant devenu, sous la direction de sa mère, l'objet de ses études spéciales, elle n'interrompit pas ses autres études. Elle disait que le temps était élastique, et elle le doublait réellement par la manière de l'employer, comme elle doublait l'efficacité des exercices par les procédés ingénieux qu'elle imaginait pour s'y rompre. Bientôt il ne lui restait plus qu'à colorer par l'expression un acquis où rien ne manquait sous le rapport du mécanisme. La famille Kiéné quitta l'Alsace pour s'établir à Neufchâtel en Suisse. Elle y connut M. Bigot, dont une instruction étendue, des voyages dans presque toutes les contrées de l'Europe, et une rare aptitude à parler les langues vivantes, marquaient la place dans les chancelleries diplomatiques. Un goût vif pour la musique s'alliant chez lui à toutes les conditions d'une existence honorable, il rechercha la jeune Marie, et l'épousa en 1804. Peu de temps après son mariage, il la conduisit à Vienne en Autriche. Là elle vit Haydn, Saliéri, Beethoven, et se livra entièrement à son art. Dans le commerce de ces hommes célèbres, ses idées s'étendirent, son goût s'éclaira; son style, vivifié par les sentiments nouveaux d'épouse et de mère, prit une physionomie. Elle fit encore des progrès en France, où les événements de 1809 avaient fait passer son mari. Au coloris mélancolique qui appartient à l'école allemande, elle associa l'élégance sans manière, la finesse des nuances, la convenance des ornements, qui distinguent les virtuoses français. On retrouvait dans son talent ce qui la caractérisait elle-même, l'union constante de la raison et du sentiment. En même temps qu'elle perfectionnait son jeu, elle approfondissait, sous la direction de Chérubini et d'Auber, la science de l'art, et elle se fortifiait dans la composition musicale. La maison de madame Bigot devint le rendez-vous des artistes les plus fameux, des connaisseurs les plus délicats, et des vrais amateurs. Les savants, les hommes de lettres recherchèrent à l'envi sa société. Rien n'égalait l'agrément de ses soirées; une conversation solide et animée, une musique exquise s'y succédaient et s'y entremêlaient. Quand madame Bigot touchait le piano, on l'entendait avec délices; quand elle causait, on l'écoutait avec fruit. En 1811, la campagne de Russie fut décidée. Les fonctions de M. Bigot, sa connaissance des langues du Nord et des localités que l'armée française devait parcourir, le firent attacher à l'expédition. A la suite du désastre, prisonnier à Wilna, il perdit ses places. Sa femme, chargée de deux enfants en bas âge, restait sans ressources; elle s'en fit une de son talent : la musique, qui jusqu'alors n'avait servi qu'à embellir son existence, devint un moyen de la soutenir; elle donna des leçons de piano, et ses succès dans l'enseignement furent tels, que bientôt elle eut peine à suffire à l'affluence des élèves. En formant des pianistes, madame Bigot se proposait surtout de faire des musiciennes. Un choix sévère des morceaux

(1) Une de ses plus importantes fonctions était d'analyser les mandements des évêques sur les victoires de l'empire et sur la vaccine, d'en extraire les passages les plus saillants à la louange du maître (et les évêques alors étaient laudatifs jusqu'à l'extrême adulation), et d'envoyer ces extraits, bien recommandés, au *Moniteur* et aux journaux ecclésiastiques de cette époque. V—VE.

(2) Quand on allait voir le ministre, il n'était pas rare de rencontrer sur l'escalier la comtesse Bigot dans un déshabillé remarquable, tenant un trousseau de clefs et descendant à la cave. Elle est morte en 1836. V—VE.

d'étude devait la conduire à ce but. Jamais elle ne mit sous les yeux de ses élèves que des productions consacrées par une longue unanimité de suffrages; et, quoiqu'elle ait elle-même composé, elle n'eut jamais le faible, si ordinaire aux professeurs, de faire étudier sa musique; cependant ses ouvrages, trop peu nombreux, et particulièrement ses *Suites d'Études*, sont devenus classiques. Tenant à fonder une école, elle appela auprès d'elle sa mère et sa sœur. Disciple de l'une et maîtresse de l'autre, elle trouvait dans toutes deux des collaboratrices en état de la suppléer; sa fille, déjà musicienne, devait hériter de sa doctrine et la perpétuer. Ainsi ce cours, d'un genre neuf, ce cours remarquable par la pureté des principes, l'aurait été encore plus par leur parfaite unité. Madame Bigot poursuivait son utile entreprise avec tout le dévouement dont elle était capable, soutenue par la conviction de servir l'art qu'elle chérissait, encouragée par les plus honorables suffrages. Malheureusement les forces du corps ne répondaient pas chez elle à l'énergie de l'âme; la fatigue altérait sa santé; une maladie de poitrine, suite d'un travail excessif, la consumait; elle y succomba le 16 septembre 1820, à l'âge de 34 ans. Son vœu le plus cher s'est réalisé, son école lui a survécu; sa mère et sa fille la continuent, et les nombreux talents qui en sont sortis lui assurent une longue durée. Le talent de madame Bigot a fait époque. C'est elle qui a introduit en France la musique de Beethoven (*voy.* ce nom), aujourd'hui si goûtée du public français. Liée à Vienne avec ce compositeur, elle le reproduisit d'original à Paris. Tous les grands maîtres au surplus trouvèrent en elle un digne interprète ou un digne émule. Qui ne l'a pas entendue accompagnée par Baillot (*voy.* ce nom) ne connaît ni toute l'étendue ni toute la puissance de l'exécution instrumentale. Quelle intelligence et quel feu! Que d'intentions fines comprises ou devinées! Combien d'heureuses saillies, de reparties inattendues! Quel brillant échange de traits improvisés! Quelle chaleur et en même temps quel aplomb! Qu'il était beau de voir les deux concertants se provoquer, se répliquer, s'électriser l'un l'autre, se rendre inspiration pour inspiration, et atteindre les bornes de l'art avant d'en avoir épuisé les ressources! Mais quel que fût l'intérêt de ces conversations musicales, madame Bigot n'était jamais plus admirable que quand elle touchait seule. Nous ne nous arrêtons point à l'extérieur d'un mécanisme parfait sous tous les rapports; nous voulons parler de ce sentiment vif, délicat et profond, qui, prompt à saisir, habile à rendre, fait ressortir toutes les beautés d'une composition, et assimile la musique à l'éloquence. La première fois qu'elle joua devant Haydn, ce vénérable vieillard fut si ému que, se jetant dans les bras de l'exécutante, il s'écria : « O ma chère fille, ce n'est pas moi qui ai fait cette « musique, c'est vous qui la composez; » et depuis lors il n'a plus appelé madame Bigot que sa chère fille. Nous avons vu un témoignage de la satisfaction de ce grand homme, exprimé avec autant d'abandon que de naïveté : sur l'œuvre même qu'elle venait d'exécuter devant lui, il écrivit de sa main : *le 20 février 1805, Joseph Haydn a été heureux.* Personne n'a réussi comme elle à reproduire Beethoven : sans ôter au compositeur allemand son air sauvage et la liberté de son allure, elle modérait une fougue trop impétueuse et mitigeait un génie fier jusqu'à l'âpreté; elle le traduisait comme Racine a imité les anciens, l'adoucissant, ne l'énervant pas. Un jour elle fit entendre à Beethoven une sonate qu'il venait d'écrire : « Ce n'est pas là précisément, lui dit- « il, le caractère que j'ai voulu donner à ce mor- « ceau, mais allez toujours; ce n'est pas tout à fait « moi, c'est mieux que moi. » Le jeu de madame Bigot fut apprécié par Dussek. Clémenti se complaisait à lui donner des conseils qui, saisis aussitôt que reçus et mis en œuvre à l'instant même, causaient au Nestor des pianistes un ravissement inexprimable. Cramer la pria souvent de jouer devant lui ses fameuses *Études,* et chaque fois qu'elle les redisait, elle étonnait leur auteur. Les amis de madame Bigot n'oublieront jamais une séance où elle exécuta avec Cramer les sonates à quatre mains de Mozart. D'abord intimidée par la présence d'une renommée européenne, mais se rassurant par degrés, et trouvant enfin dans la cause même de ce premier trouble le principe d'un enthousiasme prodigieux, elle s'exalta tellement qu'elle devint une véritable Muse. Le pianiste de Londres ne pouvait revenir de sa surprise. L'œuvre entière ne fut qu'un *crescendo* de verve et d'expression. Après cet assaut de talent, Cramer, exalté lui-même au plus haut degré, dit à son heureuse rivale : « Je n'ai jamais rien entendu « de pareil; disposez de moi à toute heure; faire de « la musique avec vous sera toujours pour moi une « bonne fortune sans prix. » Nous avons eu la satisfaction de voir ces beaux effets se renouveler sous nos yeux. Cramer, dans le voyage qu'il a fait en France, à la fin de 1833, ayant exécuté les mêmes sonates avec la fille de madame Bigot, lui adressa ce simple et précieux éloge : *J'ai cru entendre encore votre mère.* Mademoiselle Bigot ne devait pas longtemps lui survivre; elle est morte au mois d'octobre 1834. M—L.

BIGOT DE MOROGUES. *Voyez* MOROGUES.

BIGOT DE SAINTE-CROIX. *Voyez* SAINTE-CROIX.

BIGOT (LE). *Voyez* LEBIGOT.

BIGOTIER, ou BIGOTHERIUS (CLAUDE), poëte latin, était né dans la Bresse au commencement du 16e siècle, et, suivant Guichenon, au village de Treffort (*Histoire de Bresse,* p. 35). Nommé professeur de rhétorique au collége de la Trinité de Lyon, à l'époque de son établissement, il y remplit cette chaire pendant plus de vingt ans avec beaucoup de zèle. Il s'amusa dans ses loisirs à composer une apologie de la rave, sous ce titre : *Rapina seu raporum Encomium,* Lyon, 1540, petit in-8°. Ce petit poëme est devenu si rare qu'on ne le trouve cité ni dans le catalogue de la bibliothèque du roi, ni dans celui de la bibliothèque de Lyon. (*Voy.* DELANDINE.) Il est divisé en 3 livres. Dans le 1er, l'auteur considère cette racine comme un aliment, et il en exa-

mine avec soin toutes les qualités. Dans le 2ᵉ, il traite de ses vertus médicales, et il vante ses heureux effets, surtout pour la goutte et les engelures. Le 3ᵉ contient l'éloge de la Bresse et des hommes illustres qu'elle a produits. Cet ouvrage, dit Guichenon, se ressent encore de la rudesse du siècle, mais toutefois il est digne de louange. L'historien de la Bresse en a reproduit un long fragment, tiré du 3ᵉ livre, dans les généalogies des familles nobles de cette province. On trouve à la suite : *Alectryomachia, id est Gallorum certamen cum pompa scholasticorum Lugduni acta*, petit poëme de deux à trois cents vers ; *de Adventu Cæsaris in Galliam*, autre poëme, que l'auteur donne comme une traduction de Clément Marot, et deux hymnes, l'une adressée aux saints patrons de la Bresse, et l'autre à sainte Catherine, patronne des philosophes. W—s.

BIGOTIÈRE (RENÉ DE PERCHAMBAULT DE LA), conseiller au parlement de Rennes, en 1665, fut pourvu, en 1681, d'une charge de président aux enquêtes, et mourut en 1727, dans un âge avancé. C'était un magistrat laborieux et intègre : il a publié les ouvrages suivants : 1° *Institutions du droit français*; 2° *Commentaire sur la coutume de Bretagne*, dont il y a eu plusieurs éditions : la 1ʳᵉ à Rennes, 1688, in-4° ; la 2ᵉ, 1702, in-4°; dans cette dernière, les institutions du droit français sont fondues avec les commentaires; la 3ᵉ, imprimée à Rennes comme les précédentes, forme 2 vol. in-12; elle parut en 1713; 3° *du Devoir des juges et de tous ceux qui sont dans les fonctions publiques*. Cet ouvrage a été imprimé quatre fois; la dernière édition a été publiée à Rennes, 1695, in-16. D. N—L.

BIGOTIÈRE (PERCHAMBAULT DE LA), né à Rennes, de la même famille que le précédent, quitta la France plusieurs années avant la révolution avec son père, qui avait figuré dans les troubles de la Bretagne et dans les actes de résistance du parlement. A l'époque de l'émigration, le jeune la Bigotière se rendit à Coblentz, et le cardinal de Rohan, dont il était allié, le présenta aux princes, en disant : « J'ai l'honneur de présenter à V. A. R. le « chevalier de la Bigotière, mon parent, et le plus « ancien émigré, car il est sorti de France dix ans « avant nous. » Cela faisait allusion à la manière dont étaient reçus de l'autre côté du Rhin les Français qui arrivaient par ceux qui avaient émigré quelques semaines avant eux. Apprenant ensuite la levée d'armes de la Vendée, la Bigotière passa à Jersey et s'embarqua pour la Bretagne. Ayant joint l'armée vendéenne après l'occupation de Saumur, il assista à la bataille du bois du Moulin-aux-Chèvres, où il eut un bras fracassé par un boulet. Ne voulant pas que les soldats quittassent le combat pour le secourir, il alla se cacher dans une métairie, où il resta quelque temps évanoui, et le soir il eut encore la force de se rendre dans un village voisin, puis à Chollet, où on lui fit l'amputation du membre fracassé, et quelques semaines après il fut guéri. Étant retourné à l'armée, il reçut une nouvelle blessure, ce qui ne l'empêcha pas de suivre les Vendéens dans leur expédition d'outre-Loire. On a imputé à ce chef royaliste d'avoir figuré dans la *bande noire*, ainsi nommée parce que ceux qui en faisaient partie portaient en signe de ralliement un crêpe noir au bras. Cette troupe, composée en grande partie d'Allemands et de déserteurs, commit beaucoup d'excès, et rien ne prouve qu'elle est jamais vu dans ses rangs la Bigotière, qui se fit remarquer en toutes circonstances par sa loyauté autant que par sa bravoure. Il fut pris à la déroute du Mans, en 1794, conduit à la prison de l'Oratoire, et fusillé quelques jours après. F—T—E.

BIHERON (MARIE-CATHERINE), fille d'un apothicaire de Paris, née le 17 novembre 1719, étudia d'abord le dessin sous la célèbre Basseporte. Celle-ci lui conseilla de s'exercer à la préparation des pièces artificielles d'anatomie. Quelque rebutant et quelque désagréable que ce travail fût pour une femme, mademoiselle Biheron s'y livra avec courage, fit, pour se former, le voyage de Londres, et vit ses efforts couronnés du succès le plus complet. Elle était parvenue à faire un corps entier de femme qui s'ouvrait, et permettait d'examiner les parties intérieures qu'on pouvait déplacer et replacer à volonté. Elle avait formé, de sa composition, en cire, un cabinet qu'elle montrait au public pour de l'argent, et ce fut elle qui, détaillant aux yeux d'un célèbre athée la continuelle correspondance de causes et d'effets qui compose et soutient notre organisation, ajouta : « Eh bien, marchand de hasard, avez-vous assez « d'esprit pour nous faire concevoir que le hasard « en ait tant ? » Les principales pièces de son cabinet étaient relatives aux accouchements, et bien inférieures à celles qu'ont faites ensuite Puison et Laumonier : elle n'imitait pas les parties délicates. Son cabinet fut acheté par l'impératrice de Russie, Catherine II. C. et A—N.

BILAIN (ANTOINE), avocat, né à Fismes, diocèse de Reims, et dont le véritable nom était VILAIN. Son père ayant eu l'honneur de complimenter Louis XIII à son passage à Fismes, le roi lui demanda son nom et l'autorisa à le changer contre celui de Bilain. Antoine, après avoir fait de bonnes études, plaida pendant plusieurs années avec assez de succès. A la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, en 1667, il fut chargé d'établir les droits de la reine Marie-Thérèse d'Autriche sur les Pays-Bas et la Franche-Comté, et publia à ce sujet, en 1667, un traité qui a été traduit en latin par Duhamel, et dans presque toutes les langues de l'Europe. L'abbé de Bourzeis eut, dit-on, la plus grande part à cet ouvrage. On cherche à y prouver la nullité de la renonciation faite par Marie-Thérèse, en se mariant à Louis XIV. La guerre qui suivit cette espèce de manifeste fut terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668; et le grand avantage qu'elle produisit fut la possession de quelques villes qui assuraient la frontière septentrionale du royaume de Flandre. Antoine Bilain a encore publié quelques mémoires dans des affaires importantes, entre autres, dans le procès de la comtesse de St-Géran avec la duchesse de Ventadour, 1633, in-4°. Il mourut à Paris, en 1672. W—s.

BILCHILDE. *Voyez* THÉODEBERT.

BILDERBECK (CHRISTOPHE-LAURENT DE), conseiller aulique de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, né à Schwerin, en 1682, partagea sa vie entre l'étude de la jurisprudence et de l'histoire, et des fonctions publiques qu'il avait d'abord refusées à cause de sa mauvaise santé. Il a traduit en allemand le traité d'Abbadie, *de la Vérité de la religion chrétienne*, et l'a enrichi de nombreuses augmentations, 1re part., 1712, in-4°; 2e part., 1728, in-4°; réimp. à Leipsick, 1739, in-4°, et 1748, in-4°. On a de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence : 1° *Resolutionum juridicarum decas*, Leipsick, 1720, in-4°, anonyme; 2° *Notæ et Additiones ad Christophori Schwanemanni ab Atrendorf tractatum de jure detractionis et emigrationis*, Leipsick, 1707, in-4°; 3° *Tractatio succincta de censu*, 1709, etc. G—T.

BILDERDYK (GUILLAUME), un des plus grands poëtes du siècle, et que ses compatriotes placent sans balancer à côté de Schiller, de Gœthe et de Byron, naquit à Amsterdam en 1756. Comme Ovide, Voltaire et Pope, il raconte lui-même qu'il balbutiait déjà des vers sur les genoux de sa nourrice. Mais la poésie seule ne pouvait suffire à cette tête ardente, à cette vaste intelligence; son séjour à l'université fut donc consacré à la fois aux travaux de l'imagination et aux études si variées du droit, des langues anciennes et modernes, de l'histoire, de la géographie, de la géologie, des antiquités, de la médecine, et même de la théologie. Génie puissant et elevé, il dominait toutes les parties des connaissances humaines, si l'on en excepte la philosophie, qu'il représente dans un de ses ouvrages comme propre à étouffer la faculté poétique, et à laquelle il fit dans la suite une guerre bien autrement sérieuse. L'université de Leyde jetait alors le plus vif éclat, et ouvrait à la solide érudition une route où l'Allemagne se précipita bientôt tout entière, laissant derrière elle le reste de l'Europe. Bilderdyk y étudia la jurisprudence sous Bavius Voorda et Vander Keessel; la littérature grecque et romaine, sous Walckenaer et Ruhnkenius, fondateurs d'une école philologique que saluent encore de leur reconnaissance les Jacobs et les Creutzer, les Hase et les Boissonade. Ce commerce étroit avec l'antiquité, auquel le talent ne renonce jamais impunément, donna une trempe plus forte à son esprit, et à son style l'abondance, la fermeté et la correction qui le caractérisent. Grand homme anticipé au milieu d'une jeunesse étourdie et frivole, il recherchait la solitude, et travaillait avec une ardeur qui fit concevoir des craintes pour sa santé. Ce fut en 1776 qu'il se révéla pour la première fois au public. La société littéraire de Leyde avait proposé un prix pour le meilleur poëme qui exposerait *l'influence de la poésie sur le gouvernement d'un Etat*. La médaille lui fut décernée, et il la méritait : il avait su jeter de la vie dans ce lieu commun, en y introduisant la figure mâle de Tyrtée. Déjà sa versification s'y montrait brillante, souple, riche de formes et d'images nouvelles. L'année suivante, il fut couronné deux fois : pour un poëme en 3 chants, intitulé *le Véritable Amour de la patrie*, et pour une ode sur le même sujet; on lui adjugea le premier et le troisième prix. Le second fut accordé à son amie Julie-Cornélie, baronne de Lannoy, née en 1738 à Bréda, et qui jouit encore de toute sa renommée. Dès ce moment la poésie hollandaise. dont la première moitié du 18e siècle avait vu la décadence, et qu'une imitation malheureuse des grands modèles français avait failli perdre sans ressource, se réveilla brillante de fraîcheur et de force, comme au siècle de Hooft, de Vondel et de Cats. A vingt ans, Bilderdyk était un des écrivains qui avaient le plus coopéré à cette rénovation. Soutenu par le sentiment de sa capacité, stimulé par les applaudissements de ses compatriotes, il redoubla d'efforts, exerçant sur lui-même cette sévérité qui est le gage d'un succès durable. Ce fut alors qu'il publia sa romance d'*Elius*, composition étendue, et où l'on trouve une foule de beautés de détail. En 1779, il traduisit en vers l'*Œdipe Roi*, de Sophocle. Cette traduction. aussi fidèle qu'élégante, se distingue surtout par la couleur antique. Le travail s'y fait d'ailleurs si peu sentir qu'on croit lire un original. La même année parurent ses *Loisirs* ou *Délassements*, recueil de pièces détachées, qui rivalisent entre elles de grâce et de beauté. Vers ce temps, les Hollandais, à l'exemple de plusieurs écrivains célèbres de l'Allemagne, tels que Klopstock, Voss, Stolberg, avaient commencé à écrire en vers blancs et mesurés, d'après le rhythme des anciens, qu'avaient essayé d'introduire en français Ronsard et Baïf, et après eux Turgot. Bilderdyk sacrifia aussi à la nouveauté, et inséra quelques morceaux en vers blancs dans ses *Loisirs*. Cet essai prouva deux choses : l'extrême flexibilité du talent de l'auteur, et les ressources de la langue dont il faisait usage. Mais il en connaissait trop bien le génie pour recommander ce procédé comme un exemple à suivre; au contraire, il le condamna toujours avec force, et s'il n'avait fait lui-même des hexamètres et des pentamètres, qu'on a lus avec plaisir, principalement sa traduction de l'*Anechomenos* d'Apulée, on serait autorisé à douter que ce système de versification puisse jamais être appliqué à la langue hollandaise, qui n'a pas moins besoin que la langue française du secours de la rime. On a reproché à Bilderdyk d'avoir inséré dans ses *Loisirs* plusieurs traductions d'anciens poëtes, Bion, Théocrite, Anacréon, etc., sans que rien indique la source d'où elles sont tirées, et de s'être ainsi exposé à l'accusation de plagiat. L'année 1780 fut encore très-glorieuse pour notre poëte. La société de littérature de Leyde avait proposé, trois ans auparavant, cette question : *La poésie et l'éloquence ont-elles des rapports avec la philosophie, et quels sont les avantages que l'une et l'autre retirent de celle-ci?* Bilderdyk, qui n'avait pas encore rompu avec la philosophie, répondit par un long mémoire qui fut honoré du premier prix, et qui est imprimé dans le 6e volume des œuvres de cette société, avec les additions faites par l'auteur en 1783. Cependant la profession d'avocat qu'il exerçait à la Haye nuisait à ses travaux littéraires; à peine trouva-t-il quel-

ques instants pour chanter, sous le nom d'*Odilde*, celle qui devint son épouse. Ces vers furent publiés à l'insu du poëte, mais il les revit ensuite, et en donna une édition en 1808, en 1 vol. in-8°. Pendant l'année 1785, un autre recueil de poésies, dans le genre anacréontique, intitulé *Petites Fleurs*, lui valut encore les suffrages universels. Les pensées grandes et généreuses qu'il admirait dans le poëme des *Gueux* de van Haren, et le désir de rendre la vogue à cette œuvre patriotique longtemps négligée, lui inspirèrent le dessein d'en corriger les parties qui lui paraissaient défectueuses. Il s'associa dans cette vue au célèbre Feith, et leur travail parut en 2 volumes (1785). Il était digne des applaudissements qu'il obtint; mais si dans cette refonte on devait louer des vers plus châtiés, un style plus pur, on y regrettait quelquefois le mouvement *prime-sautier* de l'inspiration, la verve et la vigueur de l'original. Des différences d'opinions politiques produisirent bientôt une rupture entre les deux poëtes amis, qui depuis ne se rapprochèrent plus. Bilderdyk s'était toujours montré chaud partisan de la maison d'Orange; Feith, au contraire, était au nombre des adversaires du stathoudérat. Avant que les factions fussent tout à fait aux prises, Bilderdyk, encouragé par l'accueil qu'avait reçu l'*OEdipe Roi*, entreprit de faire passer dans sa langue un autre chef-d'œuvre de la scène grecque : en 1789, il donna au public sa traduction de l'*OEdipe à Colonne*, qu'il intitula *la Mort d'OEdipe*. L'invasion étrangère suivit la guerre civile, et força bientôt le poëte à aller, comme le prince thébain, chercher une retraite loin de sa patrie. Il se rendit en Allemagne, puis en Angleterre, et séjourna longtemps à Brunswick. Le malheur, qui prête une énergie nouvelle aux âmes viriles en les meurtrissant, l'habitua à fixer sur la postérité un regard plus sûr et plus fier. Mais, en exaltant son imagination, il communiqua à sa raison une amertume que sa vie toute solitaire ne fit qu'accroître avec le temps. Une austérité poignante, une intolérance qui parfois ressemble à du fanatisme, un ton magistral et dur furent les tristes fruits de cet isolement. En Angleterre, Bilderdyk ouvrit des cours de poésie très-fréquentés; et, ce qui est digne de remarque, c'est que, pour être généralement compris, il se servit de la langue française, qu'il maniait très-bien et contre laquelle il a affiché les préventions les plus injustes. Reconnaîtrait-on en effet la langue de Racine dans cette sortie *juvénalienne*, où la beauté des vers ne saurait faire excuser l'injustice de la pensée : « *Maar wegmet u*, etc. Loin « d'ici, jargon aux sons bâtards, glapi par les hyènes « et par les chacals, renié par ta postérité comme tu « as renié ton origine, créé pour la moquerie qui se « joue de la vérité; ta prononciation nasillarde et « mal articulée sait à peine se faire entendre. Exé« crable français! tu n'es digne que du diable, toi « qui veux t'emparer du monde avec tes contorsions « de singe. » Ce trait, *créé pour la moquerie qui se joue de la vérité*, rappelle un passage fameux du *Wilhelm Meister* de Gœthe. Il est impossible au reste d'être plus brutal et plus passionné. Le poëte se venge sans générosité du mépris que nous avons quelquefois prodigué sans connaissance de cause à la littérature de son pays; et quand on songe que cet *exécrable français*, il le parlait avec une facilité rare, on est tenté de lui appliquer ce que disait Voltaire d'Achille, qui s'emportait contre la gloire, ou du P. Malebranche, dont la brillante imagination s'efforçait de détrôner l'imagination. Le talent particulier de Bilderdyk est l'art de conter en vers : la nature l'avait créé conteur. Alors il oublie ses animosités, ses préjugés, ses vieilles rancunes; les images pittoresques, les idées ingénieuses, les détails imprévus se pressent sous sa plume, et il captive parce qu'il commence par être captivé lui-même. Les *Poésies diverses*, dont il publia deux volumes en 1799, attestent au plus haut degré ce que nous venons d'avancer. Outre un poëme didactique sur l'*Astronomie*, et des traductions d'Ossian, qu'il annonce avoir été faites, non pas sur l'anglais de Macpherson, mais sur les originaux mêmes, ce recueil contient des romances et des contes, dont le tour est aussi heureux que la versification en est gracieuse et piquante. Quelquefois il imite; mais ses imitations sont si libres, si indépendantes, qu'elles peuvent passer pour appartenir en propre à l'auteur, témoin celle du joli conte de Voltaire, *Ce qui plaît aux dames*, qu'il a, ainsi qu'il le dit lui-même, tout à fait *hollandisé* (*verhollandcht*). Au surplus, les personnes qui n'entendent pas l'idiome batave sont en état d'apprécier la manière de Bilderdyk, en lisant la traduction en vers français qu'a risquée M. L.-V. Raoul de la pièce intitulée l'*Imprécation*, dans ses *Leçons de littérature hollandaise* (Bruxelles, 1829). Bilderdyk fit paraître en 1803 deux autres volumes de poésies, ainsi qu'une imitation de *l'Homme des champs* de Delille, qu'il rendit complétement hollandais, et auquel il enleva toutes les petites grâces, que n'avait pas eu le courage de s'interdire un écrivain traité aujourd'hui avec tant d'injustice, mais qui n'en restera pas moins notre premier versificateur. Dans sa préface, Bilderdyk devança les jugements sévères dont Delille a été l'objet; c'est ainsi qu'il semblait avoir pris l'engagement de dénigrer tout ce qu'il voudrait bien imiter à l'avenir. *L'Homme des champs* eut une seconde édition en 1821. Quoiqu'il se plaignît des glaces de l'âge, la verve de Bilderdyk semblait inépuisable. Sa fécondité, loin d'être le résultat de la facilité malheureuse d'un Scudéry, enfantait coup sur coup des productions également remarquables par la pensée et par le style, et offrait un phénomène qui n'a rencontré de point de comparaison que dans les deux hommes prodigieux cités avec un juste orgueil par la France et l'Allemagne pour l'universalité de leurs connaissances et la variété merveilleuse de leurs talents. En 1804, il mit au jour trois volumes de *Mélanges*; en 1805, le poëme de *Fingal*, d'après Ossian; en 1806, deux volumes de *Nouveaux Mélanges*, en prose et en vers, dont le 1er est presque entièrement consacré à des matières religieuses, et dont le 2e contient les poëmes d'*Assenède* et d'*Achille à Scyros*; en 1807, deux volumes destinés à

compléter le recueil de 1805, et un poëme intitulé *les Maladies des savants*, dont on a blâmé le sujet, mais qu'il serait impossible de ne pas louer sous le rapport de l'exécution. Un des épisodes conduit le poëte au fond des enfers, comme le Dante, qu'il imite encore avec sa liberté accoutumée. Il jette les yeux autour de lui, et voit avec horreur qu'il est entouré d'une foule innombrable de maux physiques et moraux. Cette peinture est d'une vigueur effrayante. En 1822, M. J.-H. Kraane, connu par un poëme intitulé *la Littérature française*, qui parut en 1804, soumit au public quelques échantillons d'une traduction en vers de l'ouvrage de Bilderdyk. Depuis 1806, et non pas depuis 1799, ainsi qu'on le lit dans la *Galerie des contemporains* et le *Dictionnaire de la conversation*, il était revenu dans sa patrie, où il avait été accueilli avec un légitime enthousiasme. Son poëme sur les maladies des gens de lettres fut à la fois un bon ouvrage et une bonne action. Il en abandonna le produit aux infortunés que le désastre de Leyde avait plongés dans la détresse. Louis Napoléon cherchait à se rendre populaire, et savait y réussir; il choisit pour son maître de langue hollandaise le plus beau génie de la nation dont un décret impérial l'avait fait roi, le combla de marques de faveur et le nomma président de la seconde classe de l'institut fondé à Amsterdam à l'instar de celui de Paris. Sensible à ces avances de bon goût, Bilderdyk ne crut pas renier ses anciennes affections en acceptant les bienfaits d'un honnête homme devenu roi. Dans cette période de sa vie, ses écrits se multiplièrent et se soutinrent à la hauteur de ses premiers chefs-d'œuvre. Sa seconde femme, Wilhelmine, poëte distingué elle-même, semblait l'inspirer et l'encourager. Voulant ne rester étranger à aucune partie de la poésie, il composa plusieurs tragédies, qui, sans avoir eu du succès sur la scène, n'en font pas moins d'honneur à l'écrivain. *Guillaume Ier de Hollande*, *Kormak*, *Cinna*, d'après Corneille, avec une dissertation sur la tragédie, où les classiques français ne sont guère plus épargnés que ne l'avait été Delille, furent imprimés en 1808, 3 vol. in-8°, avec deux tragédies de madame Bilderdyk, *Elfride* et *Iphigénie en Aulide*, d'après Racine. La même année fut encore dotée des *Fleurs d'automne*, d'un poëme sur *le Désastre de Leyde*, d'une traduction des hymnes de Callimaque, de *Floris V*, tragédie allégorique composée pour célébrer la translation du gouvernement à Amsterdam, ordonnée par le roi Louis; du *Chant funèbre d'Ibn Doreid* (2e édition; la 1re est de 1795); enfin d'une imitation de l'*Essai sur l'homme* de Pope, que Bilderdyk ajoute aux illustres victimes de la bizarre acrimonie de ses jugements. Voici les titres des poésies qu'il mit sous presse en 1809 : *l'Arrivée du roi au trône*, 1 vol. in-8°; *Poésies éparses*, 2 vol. in-8°, dans lesquelles on doit accorder une mention particulière à son imitation du *Pervigilium Veneris*, ainsi qu'à des traductions de plusieurs odes d'Horace, d'une ode de Pindare, du commencement de l'*Iliade*, d'une idylle de Théocrite, de l'héroïde de *Sapho à Phaon* d'Ovide, etc. Mais n'oublions pas que lorsque Bilderdyk se propose de traduire, son modèle n'est en quelque sorte que le thème d'une composition nouvelle, et qu'il s'empresse de le quitter, modifiant, ajoutant ou retranchant, au gré de sa fantaisie. Depuis longtemps la critique littéraire, qui, en Hollande comme dans tous les pays où les talents vivent en famille, manque d'autorité et de direction, ne parlait de Bilderdyk que pour l'admirer, et n'osait pas même, parmi la multitude de ses excellents ouvrages, signaler quelques compositions qui manquent totalement de goût et d'intérêt. Tel est, en effet, le pouvoir d'une haute célébrité, qu'elle fait fermer les yeux jusque sur les défauts les plus choquants. Bilderdyk vivant avait dominé l'envie et jouissait de ces hommages qu'on n'accorde volontiers qu'aux tombeaux. Mais quelques transports qu'il inspirât, ces applaudissements ne pouvaient le distraire de la noire mélancolie à laquelle vint le livrer la mort de presque tous ses enfants. Il ne trouvait de consolation que dans ses travaux littéraires, qui, chose étonnante, ne portent aucune empreinte du découragement de son âme. Le titre seul des poésies qu'il publia en 1811, à cette époque si funeste de sa vie, trahit les émotions douloureuses dont il était assailli. Le 2e volume de ses *Fleurs d'hiver* offre une pièce de vers qu'il récita cette année dans une séance de la société des sciences et arts d'Amsterdam; mais ce n'est que la première partie, la dernière ayant été supprimée par la basse obséquiosité de la police. Ce poëme contient les adieux que Bilderdyk avait adressés aux Muses dès 1799. Il respire d'un bout à l'autre une sensibilité noble et vraie, une mélancolie profonde et touchante. L'auteur y fait une récapitulation de sa vie, qui a été, dit-il, une succession continuelle de souffrances et de maux insupportables; il n'en exclut pas même un dénûment complet et la misère avec son hideux appareil, la misère qui le força quelquefois de prostituer sa plume aux libraires, et d'écrire avant que l'heure de l'inspiration eût sonné. En rapprochant de ce sublime discours le morceau intitulé *Néron à la postérité*, on est tenté de se demander, avec M. van Kampen, si Xénophon n'a pas eu raison de donner deux âmes à l'homme. En effet, dans ce dernier poëme, l'auteur, aussi paradoxal que Linguet, entreprend l'apologie du meurtre d'Agrippine. A côté de ce dégradant plaidoyer en faveur du parricide, on lit des vers étincelants d'une gaieté moqueuse, où sont traduites en ridicule les sociétés poétiques du dernier siècle. Un autre poëme, intitulé *le Hollandais*, pourrait, de même que le précédent, obtenir tous les suffrages, s'il n'était défiguré par une partialité révoltante, dirigée principalement contre la langue allemande, qu'il appelle un *abject et perpétuel barbarisme*, dont il place les partisans dans des *charrettes de fumier*. Ces épigrammes sans finesse et sans atticisme sont en général trop familières à Bilderdyk dans ses accès d'hypocondrie; car, pour cette sorte d'injustice en elle-même, elle n'est pas tout à fait irrémissible, attendu le grand nombre d'hommes distingués qui s'en sont rendus coupables. Si le poëte avait été mordant et fidèle aux convenances, on lui aurait peut-être pardonné de renvoyer aux étrangers les traits malins qu'ils n'ont pas épar-

gnés à ses compatriotes; car tout le monde sait qu'on a généralement fait des Hollandais des espèces de caricature au physique et au moral. Dans les mémoires de Byron, par exemple, il y a une censure fort irréfléchie de Vondel; Walter-Scott s'égaye volontiers aux dépens de la *lourdeur batave;* le satirique allemand Lichtenberg dit quelque part qu'*un âne fait sur lui l'effet d'un cheval traduit en hollandais.* Les Français ne se piquent pas toujours d'équité envers leurs rivaux. Il n'y a guère que les romantiques qui aient combattu les préventions des beaux esprits de Paris, et encore n'ont-ils vanté avec exagération Shakspeare, Schiller, Gœthe, que pour leur imputer leurs propres défauts. — L'abdication de Louis, à la suite de laquelle eut lieu la réunion de la Hollande à la France, réunion dont on assure qu'Esménard fut à la fois l'avocat et le censeur officiel (1), fit perdre à Bilderdyk la pension qu'il devait à la libéralité de ce prince, et sa position devint extrêmement critique. Quel que fût le mérite de ses ouvrages, observe M. van Lennep, ils ne pouvaient cependant pas lui fournir les moyens de vivre. Le nombre des lecteurs et des amis de la poésie en Hollande n'est pas assez considérable pour qu'un écrivain puisse espérer de trouver des ressources bien productives dans ses talents littéraires. Vondel, le premier des poëtes hollandais, n'a jamais été riche; Nomz, très-bon poëte, est mort à l'hôpital; et, malgré la révolution favorable qui s'est opérée presque partout dans la condition des gens de lettres, aucun poëte de la Hollande dénué des dons de la fortune n'a pu s'enrichir par ses productions, qui ont cependant fondé l'opulence de quelques libraires, puisqu'il est d'usage dans ce pays qu'un auteur ne conserve presque jamais la propriété de son ouvrage, mais qu'il la cède à l'imprimeur moyennant un honoraire très-modique. D'ailleurs l'état de détresse où la Hollande se trouva réduite alors n'était, on le pense bien, nullement favorable aux lettres. Bilderdyk, ne trouvant pas même à Amsterdam, où il demeurait, de libraires disposés à faire l'acquisition des écrits qu'il avait encore en portefeuille, fut obligé d'en aller chercher dans une province éloignée de la capitale. On connaissait en Hollande son attachement au roi Louis, et les libraires de cette province craignaient, en imprimant un ouvrage sorti de sa plume, de se compromettre vis-à-vis du gouvernement français; mais la presse était moins esclave à Groningue, et c'est là qu'en 1813 Bilderdyk publia deux ouvrages en prose, sans nom d'auteur. L'un est une *Relation curieuse d'un voyage aérostatique et de la découverte d'une nouvelle planète*, prétendue traduite du russe. On ne comprend pas trop le but de cette brochure, moins amusante que le *Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac; aussi est-elle, dès son apparition, tombée dans l'oubli. L'autre est un *Traité de géologie*, et le premier à notre connaissance qui ait été écrit en hollandais. Les observations qu'il renferme sont la plupart puisées dans les ouvrages de Saussure, de Dolomieu, et surtout de Deluc. Elles s'accordent d'ailleurs avec les idées religieuses, et servent principalement à corroborer les récits de Moïse sur la création du monde. La Hollande recouvra enfin son indépendance, et confia de nouveau ses destinées à une famille qui lui avait conquis la liberté et le bonheur. Bilderdyk sentit se réveiller tout son amour pour la maison d'Orange, au retour d'un de ses plus dignes représentants. Sa femme et lui entonnèrent des chants de triomphe et d'allégresse, où l'on sent la preuve que sa muse était faite pour l'expression des sentiments élevés et généreux, et non pour celle de la haine et du fanatisme. Le volume intitulé *la Délivrance de la Hollande*, imprimé en 1814, contient la fin du beau poëme inséré dans ses *Fleurs d'hiver*, où le poëte rend avec une noble modestie à ses jeunes émules la justice qui leur est due; il prédit à sa patrie une prochaine renaissance à la nationalité. Cette même année il publia encore deux tomes de poésies, qu'il intitula *Asphodèles :* c'est le nom de plantes qui, selon Homère, croissent à l'entrée de l'empire des morts. Les deux morceaux les plus brillants sont un poëme sur le *Mariage*, et un autre intitulé *le Vrai Bien.* Lorsqu'en 1815, Napoléon, en l'honneur duquel il avait pourtant rimé une ode pindarique, et dont il avait célébré le mariage, revint de l'île d'Elbe et sembla menacer le trône qui a été renversé plus tard, Bilderdyk fut l'un des premiers à crier aux armes; ce qu'il fit dans un morceau lyrique, admirable de tous points, et où la faiblesse du sexagénaire ne se laisse aucunement apercevoir. En 1815, parurent aussi son *Dévouement à la maison d'Orange; Guillaume-Frédéric, roi des Pays-Bas,* chant de fête, et ses *Transports patriotiques*, qui contiennent vingt-huit poëmes tant de lui que de sa femme. En 1817, ses amis se demandaient si quelques fleurs ne pousseraient pas sur la tombe de celui qui en avait tant produit pendant sa vie. *Le mort tout étonné leva la tête de son cercueil*, leur fit présent des *Nouveaux Rejetons*, et bientôt, ressuscitant tout à fait, leur offrit *le Blanc et le Rose*, titre bizarre, qui faisait allusion aux cheveux blancs du poëte unis aux joues de rose de sa compagne. Dans les *Nouveaux Rejetons* se trouve une pièce du genre facétieux sur les mystifications du 1er avril. *Les Animaux* sont un poëme également satirique. C'est vers cette époque qu'il s'éloigna d'Amsterdam pour se fixer à Leyde. Le gouvernement avait cherché à améliorer sa position, et, il faut le dire, n'avait pas eu une idée très-heureuse en le nommant, en 1813, auditeur militaire; aussi ne garda-t-il pas longtemps cette place. Il renonça également à son fauteuil académique, car, sa misanthropie ayant fait des

(1) Il fallait au gouvernement impérial un écrivain qui composât à l'heure même un beau factum destiné à faire sentir aux Hollandais l'honneur qu'on prétendait leur faire. La police désigna Esménard. De leur côté, les amis de l'indépendance batave cherchèrent un écrivain dont la plume exercée et facile pût répondre dans l'instant à ce manifeste. On leur indiqua encore Esménard. Soit que leur cause fût meilleure, soit qu'ils eussent mieux payé que le duc de Rovigo, la réplique se trouva bien supérieure à l'attaque. Napoléon, surpris, voulut savoir qui avait osé avoir raison contre lui. Mais, en apprenant que c'était l'auteur du poëme de *la Navigation*, il rit et fut désarmé.

progrès avec l'âge, il était tombé dans un état pareil à celui de l'auteur d'*Emile*; comme lui, il repoussait la main amie qui cherchait à consoler sa vieillesse, et, empoisonnant par le soupçon les relations les plus douces, affectait des bizarreries extérieures dont gémissaient les sincères appréciateurs de son mérite. Bien des personnes se souviennent d'avoir vu Bilderdyk parcourir les rues d'Amsterdam en traîneau, revêtu d'une robe de chambre, la tête enveloppée d'une serviette, la barbe longue et négligée, et de l'avoir ensuite vu à Leyde dans une demeure qui ne retraçait ni cet ordre ni cette propreté devenus proverbes en Hollande; mais il n'en continuait pas moins d'écrire. En 1819, il publia avec sa femme de *Nouveaux Mélanges* et un *Hommage à la mémoire de J.-W. Bilderdyk*. En 1820, il composa seul les *Fustigations morales à la manière de Perse*; en 1821, la *Guerre des souris et des grenouilles*, et *les Broutilles*, qui contiennent quelques héroïdes et des imitations d'Horace. Nous ne disons rien du *Chant de la cigale* (1822) ni de *l'Echo des Rochers* (1824), où il déclame contre les idées les plus saines, contre les hommes les plus recommandables dont s'enorgueillit l'époque actuelle, et voue au mépris non-seulement les plus sages améliorations politiques, mais encore la vaccine et d'autres bienfaits accordés à l'espèce humaine. Ce délire, qu'a partagé son disciple d'Acosta, lui a inspiré son *Traité de droit naturel*, où tous les principes gothiques, fruits de l'ignorance du moyen âge, sont préconisés comme des vérités incontestables, comme des oracles de la sagesse : déplorables folies, qui ont été réfutées, avec toute la puissance d'une raison supérieure, par M. J. Kinker dans ses *Lettres à M. Paul van Hemert*, Amsterdam, 1823, in-8°. Bilderdyk a mérité une gloire plus solide, en qualité de grammairien, par ses *Variétés grammaticales et poétiques*, par ses *Observations sur Huydecoper* (1828), par son *Traité sur le genre des substantifs dans la langue hollandaise* (1805-1818, et depuis sa mort), par son *Tableau des genres d'après des règles fixes et positives* (1822). Nous ne mettrons pas au même rang ses *Dissertations sur l'art dramatique* (1823), quoique quelques-unes de ses remarques soient de nature à plaire aux novateurs modernes. Bilderdyk signa, en 1808, un ouvrage de botanique intitulé : *Exposition et défense de ma théorie de l'organisation végétale, par M. Brisseau-Mirbel*, franç. et allem., la Haye, in-8°. On a aussi de lui : *Observationes et emendationes juris*, signées *Guillaume de Teysterband*; car, entre ses singularités, la moins étonnante n'est pas la manie qu'il avait de descendre des anciens comtes de Teysterband. Il faut avouer pourtant qu'il est difficile de résister aux arguments par lesquels il prouve cette descendance, arguments qui paraissent ne devoir pas être confondus avec ceux dont se sert Jos. Scaliger pour rétablir ses droits à la principauté de Vérone. Bilderdyk ne dédaigna pas le rôle d'éditeur et de commentateur; le 3e volume de Maerlant est enrichi de ses notes, et une édition in-18 de Huygens porte son nom. Mais le plus beau titre de sa vieillesse, et qui honore sa vie entière, c'est la *Destruction du premier monde*. Il lui restait à aborder la poésie épique, et dans les cinq premiers chants de cette grande épopée, qu'il n'a point terminée, il nous transporte, nouveau Milton, au milieu des primitifs habitants de la terre; il nous montre dans ses majestueux tableaux une race d'abord pure et céleste, séduite enfin par les tentations terrestres, et nous peint les fils d'Adam, de Seth et de Caïn, dégénérés, il est vrai, mais encore animés de toute la vigueur juvénile des premiers-nés de la création. C'était par ce magnifique ouvrage qu'il lui convenait de terminer sa carrière, au lieu d'éparpiller son génie dans une foule d'écrits où se révèle toujours la plume du maître, mais qui n'ont ni la perfection ni l'intérêt qu'on est en droit d'exiger de lui. Bilderdyk, dont le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* parle en 1833 comme s'il était vivant, est mort à Haarlem, le 18 décembre 1831. Il fut enterré dans la grande église de cette ville. Le 4 février suivant, la chambre de rhétorique, sous la devise *Lief de Bovenal* (l'amour avant tout), lui a consacré un mausolée. Le roi des Pays-Bas, voulant de son côté honorer la mémoire du grand homme, a fait exécuter son buste par M. Royer, sculpteur, né à Malines. Plusieurs écrits et notices ont été publiés à l'occasion de sa mort; nous indiquerons: 1° *Gedenkzeul voor W. Bilderdyk* (Monument élevé à Bilderdyk), Amsterdam, 1834, in-8°. Ce livre, dont *l'Ami de la patrie* (*Vriend des Vaderlands*) a donné un extrait, 1834, 8e partie, contient une dissertation de M. Guill. de Clerq, écrivain distingué lui-même et improvisateur hollandais, dans laquelle il considère Bilderdyk comme poëte. 2° M. Siegenbeck, professeur à Leyde, et qui a été le législateur de sa langue, prononça l'éloge du défunt dans le sein de la société de littérature de Leyde, en 1832. 3° Le *Letterbode*, ou *Courrier des lettres*, etc., pour 1832, mentionne encore d'autres notices par MM. C. de Koning et J. van Walré. 4° Un *Supplément* (Aanhangsel) *au Dictionnaire général des sciences et des arts* (Algemeen woordenboek van kunstew et Wetenschappen, Zutphen, 1820-1829), supplément publié à Nimègue en 1833, offre deux bons articles sur Bilderdyk et sa femme. M. d'Acosta, associé naguère aux passions de Bilderdyk, prépare en ce moment sa biographie. — Cet écrivain fécond a laissé de nombreux manuscrits, confiés la plupart à M. le professeur Tydeman, bien digne à tous égards de recueillir une pareille succession. Le principal de ces ouvrages posthumes est une *Histoire de la Hollande*, en 10 vol. in-8°. A cette composition capitale il faut ajouter deux volumes de poésies (*Nalezingen*), deux de *Mélanges de philosophie et de théologie*, et un de sermons traduits de Merle d'Aubigné, ancien prédicateur évangélique à Bruxelles. M. Tydeman a encore entre les mains des notes philologico-critiques, en latin, sur le *Corpus juris* et différents auteurs anciens, et s'occupe de la publication des *Leçons sur la connaissance de la langue hollandaise*. Enfin, une notice sur Bilderdyk, imprimée à Rotterdam, 1832, in-8°, est précédée de deux morceaux de poésies de sa composition, *la Nicotiane* (le tabac) et *Regards*

sur ma tombe. L'*Histoire littéraire* de M. van Kampen, le *Cours préparatoire à l'étude de la littérature hollandaise* de M. J.-F.-X. Wurth, les *Leçons de littérature hollandaise* de M. L.-V. Raoul, la *Galerie des contemporains* et le recueil allemand *Zeitgenossen*, traduit dans la *Nouvelle Revue germanique* (3ᵉ num., 1829), contiennent des notices sur Bilderdyk. — *Catherine Wilhelmine*, sa seconde femme, dont on a mentionné plusieurs ouvrages, s'est fait connaître en outre par ses poëmes sur la *Bataille de Waterloo* et l'*Inondation de la Gueldre* en 1809, par des *Poésies pour les enfants*, d'une élégance remarquable, mais qui n'approchent point de celles de van Alphen (*voy.* ce nom), ainsi que par une belle traduction du *Rodrigue* de Southey. Cette femme distinguée est morte à Harlem, le 16 avril 1830. R—F—G.

BILFINGER (George-Bernard), né le 23 janvier 1693, à Canstadt dans le Wurtemberg, s'est acquis une juste célébrité comme philosophe et comme homme d'État. Son père était ministre luthérien. Par une singularité de constitution héréditaire dans sa famille, Bilfinger vint au monde avec douze doigts aux mains et onze orteils. Une amputation corrigea de bonne heure cette difformité. Bilfinger annonça, dès ses premières années, les dispositions les plus heureuses pour l'étude, et se fit remarquer par son penchant à la méditation. Il étudia dans les écoles de Blaubeuern et de Bobenhausen, et entra ensuite dans le séminaire théologique de Tubingen. Les ouvrages de Wolf, qui lui avaient d'abord servi à apprendre les mathématiques, lui inspirèrent bientôt, pour la philosophie wolfienne et pour celle de Leibnitz, une passion qui lui fit négliger quelque temps ses autres études. Revenu à la théologie, il voulut du moins essayer de la rattacher à sa science favorite, la philosophie, et composa dans cet esprit un traité intitulé : *de Deo, anima et mundo.* Cet écrit, rempli d'idées neuves, eut un grand succès, et contribua à l'avancement de l'auteur, qui parvint en peu de temps à la place de prédicateur du château à Tubingen et de répétiteur au séminaire de théologie; mais Tubingen était devenu pour lui un théâtre trop étroit. Il obtint de ses amis, en 1719, un secours d'argent qui lui permit d'aller demeurer à Halle pour y suivre les leçons de Wolf, et, après deux ans d'étude, il revint à Tubingen, où la philosophie wolfienne n'était point en faveur. Il y trouva ses protecteurs refroidis, vit ses leçons désertes, et put s'apercevoir bientôt de l'éloignement qu'inspirait sa nouvelle doctrine; sa carrière ecclésiastique même en souffrit. Cette situation pénible durait depuis près de quatre ans, quand il reçut, par l'entremise de Wolf, l'invitation de se rendre à St.-Pétersbourg, où Pierre Iᵉʳ venait de le nommer professeur de logique et de métaphysique, et membre de sa nouvelle académie. Il fut accueilli dans cette ville, où il arriva en 1725, avec toute la considération qu'il méritait. Les mémoires académiques qu'il eut occasion d'y publier ajoutèrent bientôt à sa réputation. L'académie des sciences de Paris ayant proposé, vers ce temps-là, le fameux problème *sur la cause de la pesanteur des corps*, Bilfinger remporta le prix, qui était de 1,000 écus. Un succès aussi éclatant devait retentir dans toute l'Europe savante. Tous les journaux le proclamèrent, et le duc Éberhard-Louis de Wurtemberg, ayant appris que l'auteur du mémoire couronné était un de ses sujets, se hâta de le rappeler dans ses États. La cour de Russie, après avoir fait d'inutiles efforts pour le retenir, lui accorda une pension de 400 florins, et une gratification de 2,000 en récompense d'une invention relative à l'art des fortifications. Il quitta Pétersbourg en 1731. Rétabli à Tubingen, Bilfinger ne tarda pas à produire une grande sensation, tant par ses propres leçons que par les changements qu'il introduisit dans le séminaire de théologie. L'université entière prospéra par ses soins, et cet établissement se ressent encore aujourd'hui de son excellente administration. Sans rien innover dans l'enseignement de la théologie, il réussit à appliquer son système philosophique à cette science, mettant dans sa déduction et dans ses preuves une méthode, une justesse, une clarté, dont une tête aussi exercée que la sienne était seule capable. Sa morale était pure; ses connaissances en physique et en mathématiques étaient assez grandes pour l'élever dans ce genre au rôle d'inventeur. Il suffira de citer ici une invention dont il a tout l'honneur, celle d'un système de fortifications dans lequel la perte d'une partie fortifiée n'entraîne point celle de toute la place, comme cela avait lieu dans le système qui avait prévalu jusqu'à lui. Le duc Charles-Alexandre, qui venait de succéder à Évrard, avait déjà, en 1737, eu occasion d'apprécier ses talents, et de les mettre en usage. Dans le temps où il faisait la guerre en Servie, il entretenait une correspondance régulière avec Bilfinger. Dès les premiers jours de son règne, il le fit appeler auprès de lui. Un an après, le prince se rendit lui-même à Tubingen. Il eut de fréquents entretiens avec le professeur sur différents objets d'administration, particulièrement sur la théorie des fortifications, et le nomma, en 1735, conseiller privé. Cette nomination n'était plus un simple titre honorifique. Bilfinger se vit revêtu aussitôt d'un crédit presque illimité. Il résista quelque temps, et refusa d'abord un poste qu'il ne se croyait point en état de remplir. En acceptant, son premier soin fut d'acquérir toutes les connaissances nécessaires pour exercer le ministère. Il employa près de deux ans d'un travail assidu à s'instruire à fond dans la statistique du pays, à en étudier la situation politique, la constitution, les intérêts, et sortit à la fin de cette étude un des hommes d'Etat les plus éclairés et les plus profonds qu'ait eus le Wurtemberg. Bilfinger était placé dans une position trop élevée pour ne pas éveiller la jalousie et la défiance. On parvint à lui nuire dans l'esprit du prince et à lui enlever sa faveur. Il le sentit, et voulut quitter le ministère; mais on refusa de recevoir sa démission, et le duc étant venu à mourir en 1737, Bilfinger retrouva auprès de Charles-Eugène, son successeur, toute la considération et tout l'attachement qu'on lui avait marqués dans le commencement. Revêtu d'une confiance sans

bornes, il put dès lors réaliser sans obstacle les plans d'administration que lui inspirait le patriotisme le plus éclairé. Le Wurtemberg se ressent encore de l'heureuse influence de son ministère. Le commerce, l'instruction publique, l'agriculture surtout furent protégés et améliorés par ses soins. La culture de la vigne, qui a de l'importance dans ce pays, fut un des principaux objets de son attention. On ne doit pas non plus oublier qu'il fut le premier auteur des relations étroites qui ont longtemps uni le Wurtemberg et la Prusse, et de l'arrangement par lequel le prince héréditaire de Wurtemberg était élevé à la cour de Berlin. En 1737, le duc le nomma son président du consistoire et secrétaire du grand ordre de la vénerie. Il était aussi curateur de l'université de Tubingen, et membre de l'académie royale de Berlin. Tout son temps était consacré à des occupations sérieuses, à l'exception d'une heure dans la soirée qu'il employait à faire ou à recevoir des visites. Sa plus grande jouissance était de cultiver son jardin. Ami chaud et droit, il poussait l'attachement pour ses parents jusqu'à une partialité qui l'a souvent fait accuser d'injustice. Il donna des preuves de reconnaissance aux protecteurs qui l'avaient généreusement assisté dans ses études. On lui a reproché d'être irascible, et de se laisser entraîner, par le premier mouvement de la colère, à des actions qu'il désavouait dès que la réflexion lui avait fait ouvrir les yeux. Malgré ces taches légères, la mémoire de Billinger sera toujours chère à ses compatriotes, et honorée de tous les Allemands. Le Wurtemberg le compte parmi les plus grands hommes qu'il ait produits, et le propose pour modèle à ses hommes d'État et à ses gens de lettres. On continue encore de nos jours à suivre le système de fortifications dont il est l'inventeur, et qui a gardé son nom. Billinger, qui ne s'était point marié, ne laissa point de postérité. Il mourut à Stuttgart, le 18 février 1750. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputatio de harmonia præstabilita*, Tubingen, 1721, in-4°. 2° *De Harmonià animi et corporis humani maxime præstabilita commentatio hypothetica*, Francfort-sur-le-Mein, 1723, in-8°. Cet ouvrage a été mis à l'index à Rome en 1734. 3° *De Origine et Permissione mali, præcipue moralis, commentatio philosophica*, ibid., 1724, in-8°. 4° *Specimen doctrinæ veterum Sinarum moralis et politicæ*, Francfort, 1724, in-4°. 5° *Dissertatio historico-catoptrica de speculo Archimedis*, Tubingen, 1725, in-4°. 6° *Dilucidationes philosophicæ de Deo, anima humana, mundo et generalibus rerum affectionibus*, ibid., 1725, in-4°. 7° *Bilfingeri et Holmanni Epistolæ de harmonia præstabilita*, 1728, in-4°. 8° *Disputatio de natura et legibus studii in theologia thetici*, ibid., 1731, in-4°. 9° *Disputatio de cultu Dei rationali*, ibid., 1731. 10° *Notæ breves in Ben. Spinosæ methodum explicandi Scripturas*, Tubingen, 1732, in-4°. 11° *De mysteriis christianæ fidei generatim spectatis Sermo, recitatus* 1732, Tubingen, 1732, in-4°. 12° *La Citadelle coupée*, Leipsick, 1756, in-4°. 13° *Elementa physices*, Leipsick, 1742, in-8°. Enfin, on a de lui différents traités renfermés dans les *Commentaires de l'académie des sceinces de St-Pétersbourg*, t. 4. G—T.

BILGUER (Jean-Ulric de), chirurgien, né à Coire, en Suisse, en 1720, étudia successivement à Strasbourg et à Paris, servit dans les armées du roi de Prusse, et devint chirurgien général de ses troupes. Il fut reçu docteur à la faculté de Halle en 1761, et membre de l'académie des Curieux de la nature, ainsi que de plusieurs autres sociétés savantes. L'empereur d'Allemagne lui envoya des titres de noblesse, dont il ne fit point usage. Sa célébrité repose principalement sur sa dissertation inaugurale pour son doctorat, intitulée : *Dissertatio inauguralis medico-chirurgica de membrorum amputatione rarissime administranda aut quasi abroganda*, Berlin, 1761, in-4°, que Tissot traduisit en français, et enrichit de notes, sous ce titre : *Dissertation sur l'inutilité de l'amputation*, Lausanne (Paris), 1764, in-12. Il y répond à la question proposée par l'académie de chirurgie, de savoir si les amputations sont le plus souvent utiles, surtout dans les plaies d'armes à feu, et à la suite des batailles ; et Bilguer se déclare contre cette pratique. Cette décision est cependant digne de blâme; car, si les extrêmes sont toujours dangereux, ils le sont surtout dans la médecine, et la pratique n'a que trop confirmé depuis combien de blessés ont été arrachés à la mort par le secours des amputations. Bilguer a encore publié en allemand, à Glogaw et à Leipsick, 1763, in-8°, des *Instructions sur la pratique de la chirurgie dans les hôpitaux d'armée*; un *Avis au public sur l'hypocondrie*, en allemand, dont il y a eu une 2e édition à Copenhague, en 1767; et enfin quelques mémoires *sur les Fièvres malignes, sur les Blessures à la tête*, et *sur l'Hypocondrie*. Bilguer est mort en 1796. C. et A—N et U—I.

BILHON (Jean-Joseph-Frédéric), né à Avignon, le 2 février 1759, d'une famille honorable, fut destiné au barreau, et vint faire ses études de droit à Paris : il y publia une *Dissertation sur l'état du commerce des Romains*, 1788, in-8°, qu'il fit réimprimer sous le titre de *Discours historique sur l'état du commerce des Romains*, Paris, 1803, in-8°. Il avait composé un *Éloge de Jean-Jacques Rousseau*, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, 1788, in-8°, parce que le censeur en avait bâtonné dix pages. Bilhon donna une seconde édition de cet éloge sous son nom, en rétablissant les passages supprimées par la censure, Paris, 1799, in-8°. La révolution, dont Avignon ressentit de bonne heure les effets, ayant contrarié les projets de Bilhon et de sa famille, il se fixa à Paris ; il entra le 1er janvier 1790 au ministère des finances, où il devint en peu d'années chef de bureau du contentieux : il occupait encore cette place, lorsqu'il fut mis à la retraite le 1er juillet 1814. Il mourut à Paris, le 8 avril 1834. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : 1° *de l'Administration des revenus publics chez les Romains*, Paris, 1803, in-8°. Les éloges qu'avaient obtenus dans les journaux cette dissertation et celle sur le commerce des Romains déterminèrent l'auteur à leur donner plus de développement, et à les reproduire dans un

cadre plus étendu, sous ce titre : *le Gouvernement des Romains considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du commerce*, ibid., 1807, in-8° de 312 p. Peuchet, qui a rendu compte de cet ouvrage dans *le Moniteur*, en loue le plan, la méthode, l'exactitude, ainsi que la correction et la clarté du style. Mais il reproche à l'auteur d'avoir inutilement traité les deux premières parties, après ce qu'en avaient dit Mably et Montesquieu; d'avoir trop resserré encore les deux autres, sur lesquelles il aurait pu recueillir un plus grand nombre de faits intéressants, notamment sur l'odieuse fiscalité des Romains, et d'avoir oublié de parler de l'enseignement public, qui n'a pas moins d'influence sur la prospérité et la décadence des États. Malgré ces lacunes, l'ouvrage est instructif et utile. 2° *Principes d'administration et d'économie politique des anciens peuples, appliqués aux peuples modernes*, Paris, 1819, in-8°. A—T.

BILING. *Voyez* BYLING.

BILIOTTI (Ivo), d'une famille patricienne de Florence (qui avait fourni dix gonfaloniers de justice à cette république, et placé ses armes sur les monnaies de l'État), fut un des derniers défenseurs de la liberté de sa patrie, et un des meilleurs capitaines de son temps. En 1529, il défendit le fort de Spello, en Toscane, contre les troupes liguées du pape et de l'empereur Charles-Quint. Il obligea le prince d'Orange, qui les commandait, à se retirer, et se distingua aussi au siége de Florence. Il passa au service de François Ier, roi de France, avec de Gondi et Pierre de Strozzi, ses parents, et fut tué au siége de Dieppe. Une partie de la famille de Biliotti, proscrite par les Médicis, se réfugia à Avignon et dans le comtat Venaissin, vers la fin du 15° siècle. Le 17 thermidor an 2 (29 juillet 1794), le chef de cette maison, Joseph-Joachim, marquis de Biliotti, chevalier de St-Louis, âgé de 70 ans, aussi distingué par ses vertus que par sa naissance, fut la dernière victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, qui le lendemain même reçut l'ordre de suspendre ses horribles fonctions. K.

BILISTEIN (CHARLES-LÉOPOLD ANDREU, baron DE), conseiller de commerce en Russie, naquit en 1724, en Lorraine, d'une ancienne famille hollandaise originaire de Delft. Un séjour de dix années qu'il fit à Nancy lui donna l'occasion de recueillir sur l'agriculture, la population et le commerce de sa province, un grand nombre d'observations qu'il mit à profit en publiant successivement : 1° *Essai sur la ville de Nancy, capitale du duché de Lorraine*, Amsterdam, 1762, petit in-8°. Cet écrit, quoique recherché, donne des notions trop restreintes sur la cité que l'auteur voulait faire connaître. La plus grande partie du volume est remplie par le détail d'un projet de canal et de bassins à établir, à l'orient de Nancy, dans le même genre que ceux qu'on admire en Hollande. 2° *Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar*, Amsterdam, 1762, petit in-8°. On trouve dans cet essai de vastes connaissances en économie politique appliquée à un petit État. Si les considérations auxquelles se livre l'auteur ne sont pas toujours d'une extrême justesse, jamais du moins on n'est porté à accuser ses intentions. 3° *Essai sur la navigation lorraine*, Amsterdam, 1764, petit in-8°. Le travail de Bilistein ne se borne pas, ainsi que le titre de cet ouvrage pourrait le faire croire, à la navigation d'une seule province. Après avoir exposé ses vues sur les moyens de rendre la Meuse, la Moselle et la Meurthe navigables le plus près possible de leurs sources, de faire communiquer ces rivières entre elles et de les joindre même au Rhin et à la Saône, il établit, sur l'exécution de ces plans, un immense système de relations internationales qui auraient fait de la Lorraine une contrée de passage et d'entrepôt pour le commerce du midi et du centre de la France avec la Hollande et les États d'Allemagne. Il y a quelques conceptions vraies dans tous ces projets; mais on s'aperçoit que l'auteur a travaillé de mémoire, sans tenir compte des obstacles de tout genre qui rendraient à peu près inexécutables la plupart des entreprises qu'il conseille. Cependant on doit à Bilistein la justice de dire que ce furent ses écrits qui suggérèrent à Louis XVI la pensée d'ordonner, en juin 1778, une enquête d'après laquelle furent décidés la plupart des travaux nécessaires à l'embellissement de Nancy. Andreu de Bilistein avait aussi composé, dans le même sens, un mémoire sur les canaux de France. 4° *Institutions militaires pour la France, ou le Végèce français*, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8°. Ce titre ambitieux promet des faits; l'ouvrage en présente assez peu : on n'y trouve guère que des réflexions sur le système militaire suivi par la France. Le style de Bilistein a cette chaleur que donne la conviction, mais un certain air d'étrangeté qui dégénère quelquefois en incorrection. Il avait épousé en seconde noces la fille du prince moldave Jean Rosetto, dont il eut deux filles mariées à des officiers généraux russes. Cette femme, après avoir tenté vainement de le faire changer de religion, le fit périr victime de son attachement à sa croyance. Il avait eu, d'un premier mariage avec une dame d'honneur de l'impératrice, un fils nommé Paul, qui fut colonel aux gardes d'Ismaïloff, et une fille nommée Catherine, du nom de l'impératrice Catherine II, sa marraine. Elle épousa le comte d'Arimont, d'une branche cadette des comtes de Spanheim. L—M—X.

BILL (ROBERT), mécanicien anglais, né en 1754, d'une bonne famille du comté de Stafford, avait été destiné à la profession militaire. Il ne reçut en conséquence qu'une éducation classique des plus ordinaires. Mais son goût pour les spéculations scientifiques l'emporta sur les déterminations de ses parents; et ils avaient renoncé à l'espoir de le voir entrer au service, lorsque leur mort le laissa, jeune encore, possesseur d'une fortune indépendante, quoique peu considérable. Bill ne voulut se livrer, pour l'accroître, à aucune profession, à aucune espèce de commerce. Doué d'un esprit très-inventif, instruit par les lectures qu'il avait faites et qui suppléaient aux lacunes de son éducation, formé enfin par les expériences physiques aux-

quelles il consacrait une partie de son temps, il se plaisait surtout à faire passer les résultats de l'observation ou de la science dans le domaine de la vie usuelle, à imaginer des améliorations positives. Les murailles de son jardin à Stone étaient construites, non-seulement d'après un plan économique, mais encore de manière à concentrer plus fortement, et à retenir plus longtemps que d'autres la chaleur du soleil. Son pavillon de bains, son pressoir, étaient chauffés par un mode particulier à l'aide de cylindres de fer. Une méthode aussi ingénieuse que nouvelle maintenait sa maison à une température très-douce, et distribuait à volonté de l'air chaud dans toutes ses parties. En 1795, il publia un traité sur les dangers de la circulation du papier-monnaie. A la fin de cet opuscule étaient indiquées plusieurs idées nouvelles qu'il signalait à l'attention publique, et qui étaient de nature à introduire d'heureux changements dans l'industrie et les manufactures. Une de ces idées consistait à enfermer dans des barils de fer l'eau destinée aux voyages des navigateurs. L'avis de Bill ne fut pas dédaigné : on l'exécuta bientôt; mais il n'en retira ni gloire ni profit. Son livre, qui, du reste, ne portait pas de signature, avait été distribué à ses amis; et Bill d'ailleurs avait au plus haut degré ce genre d'esprit qui caractérise les inventeurs, et qui consiste à ne s'occuper de la découverte que tant qu'elle n'était pas terminée, puis à la laisser là dès qu'elle est faite, à ne pas en faire mystère, à ne pas l'exploiter; en un mot, à dépenser beaucoup d'argent en expériences, en essais, pour abandonner à qui le voudra les profits de la découverte. Lorsque les préjugés du public contre l'éclairage par le gaz hydrogène commencèrent à perdre de leur force, Bill fut un des promoteurs les plus ardents de ce mode d'éclairage : il engagea de fortes sommes dans l'établissement qui se forma pour la production et la distribution du gaz : il prodigua ses conseils, donna des plans, dirigea des expériences dans le dessein de faciliter et d'assurer les opérations. Mais dès que les appareils furent organisés et fonctionnèrent d'une manière satisfaisante, il se retira de la compagnie à l'occasion de quelques légers désagréments. Cependant, en 1820, les conseils de ses amis le décidèrent à changer ses habitudes, et il prit une patente pour faire des mâts en fer à l'usage de la navigation. Le gouvernement, appréciant les procédés ingénieux à l'aide desquels, dans la combinaison de ses matériaux, il unissait la légèreté à la force, lui commanda deux grands mâts et deux beauprés pour frégates. Malheureusement, à l'essai, on jugea la force des quatre mâts insuffisante. Bill l'avait prévu; et il attribua ce mauvais résultat à l'usage que le gouvernement s'était obstiné à faire de câbles et de cordages élastiques, tandis qu'il avait recommandé des ressorts en fer. Peut-être aussi cet échec doit-il en partie être attribué à l'imperfection avec laquelle procèdent toujours, dans un premier essai, ceux qui confectionnent les pièces, ou ceux qui les mettent en œuvre. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que l'idée de Bill ne soit destinée à opérer un grand changement dans la construction des vaisseaux. Mais la découverte qui doit le mieux recommander son nom à la postérité, c'est celle d'un procédé pour donner aux planches du bois le plus commun, le hêtre, le frêne, l'orme, le peuplier, etc., toute la solidité des bois les plus durs et les plus forts, et cela au meilleur marché possible. Ses échantillons de merrain ainsi préparés furent huit ans de suite soumis par le gouvernement aux épreuves les plus sévères, sans qu'ils fussent aucunement altérés; tandis que tous les autres bois, ou naturels ou modifiés par l'art, placés dans les mêmes circonstances, étaient complétement détruits. L'administration de la marine demeura tellement convaincue de l'excellence de la méthode de Bill, qu'elle lui permit de construire un vaisseau avec ses merrains, dans les chantiers de Deptfort. Bill n'eut pas le plaisir de mettre cette œuvre à exécution, car il mourut le 23 septembre 1827, à Birmingham, par suite d'une angine. Parmi ses autres inventions plus ou moins ingénieuses, nous ne pouvons passer sous silence ni son nouveau moyen pour mesurer exactement le chemin fait sur mer, ni ses ressorts élastiques pour faire garder indéfiniment l'accord aux pianos. Il avait beaucoup de goût pour la musique ainsi que pour la peinture, la poésie, et même la métaphysique. Il avait un laboratoire fort beau, et sa bibliothèque était remarquable par l'excellent choix des livres. VAL. P.

BILLARD (CLAUDE), seigneur de Courgenay, né à Sauvigny, petite ville de la province de Bourbonnais, vers 1550, fut élevé dans la maison de la duchesse de Retz. Il prit d'abord le parti des armes, et, si on l'en croit lui-même, il se distingua dans plusieurs affaires; il obtint ensuite la place de conseiller et celle de secrétaire des commandements de la reine Marguerite de Valois. Il a composé plusieurs tragédies, qui n'ont eu aucun succès, et qui n'en méritaient point. Il dédiait ses pièces aux seigneurs et aux dames de la cour les plus illustres; mais il n'eut pas à se louer de leur générosité. La retraite de la reine Marguerite lui fit perdre sa place, et son attachement pour cette princesse fut cause qu'il resta sans emploi. Il mourut en 1618, âgé d'environ 67 ans. On a de cet auteur les tragédies suivantes : *Polyxène, Gaston de Foix, Mérovée, Panthée, Saül, Albouin et Genèvre;* elles ont été recueillies et imprimées à Paris, Huby, 1610, in-8°; *Henri le Grand*, tragédie avec des chœurs, Paris, 1612, in-8°, réimprim en 1808, in-8°, à l'occasion de la tragédie de Legouvé sur le même sujet. Billard est un des premiers poëtes qui mirent sur la scène des événements pris dans l'histoire nationale. Il dédia cette dernière pièce à Marie de Médicis; mais cette dédicace fut inutile à sa fortune. Il a composé aussi : *l'Église triomphante*, poëme héroïque en 13 chants, Lyon, Morillon, 1618, in-8°. L'auteur ne rougit pas d'appeler cet ouvrage un chef-d'œuvre de poésie; il ne faut que le parcourir pour juger qu'il y en a peu d'aussi médiocres. C'est un tissu d'aventures romanesques, et écrites d'un style lâche et rampant. On lui attribue encore : *Carmina græca et latina in obitum ducis Joyosiæ* (le duc de Joyeuse), Paris, 1587, in-8°. W—s.

BILLARD (Pierre), né à Ernée dans le Maine, le 13 février 1653, mort en mai 1726, à Charenton, chez son neveu, qui en était seigneur, est auteur de *la Bête à sept têtes*, 1693, in-12, ouvrage dirigé contre les jésuites, et pour lequel l'auteur fut conduit à la Bastille, de là à St-Lazare, et ensuite à St-Victor : il fut mis en liberté en 1699. Il avait, avant sa détention, fait aussi imprimer *le Chrétien philosophe*, qui ne parut qu'en 1701. Le Moréri de 1759 contient un très-long article sur cet auteur, qui était entré, en 1671, dans la congrégation de l'Oratoire. A. B—T.

BILLARD (Jean-Pierre), médecin, né en 1726, à Vesoul, mourut dans la même ville, le 29 janvier 1790, avec la réputation d'un habile praticien et d'un bon observateur. Il était membre correspondant de la société royale de médecine de Paris et de l'académie d'Arras. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Traité complet des fièvres*. On cite encore de lui : *Mémoire sur une fausse grossesse singulière; Observation sur un dépôt au bas-ventre; Histoire, Analyse et Propriétés des eaux minérales froides de Rèpes près Vesoul*; *Antisepticorum medicaminum Natura, Vires et Selectus; de lactis Usu in febribus*. C'est l'explication de l'aphorisme 64 d'Hippocrate, sect. 5. Ces cinq opuscules font partie du recueil de *Dissertations françaises et latines sur les points les plus importants de l'art de guérir*, publié par M. Billard fils (1), Vesoul (vers 1820), in-8°. — *François-Gabriel* Billard, fils aîné du précédent, mort à Genevreuil près Vesoul, le 29 avril 1824, à l'âge de 60 ans, est auteur d'un *Cours théorique et pratique sur les prairies artificielles*, 1819, in-8°; 2e édit. augmentée, 1810. Il était correspondant de la société d'agriculture de la Haute-Saône, depuis son organisation, et il lui a communiqué plusieurs mémoires sur des objets d'économie rurale. W—s.

BILLARD (Étienne), receveur des finances de Lorraine, né à Nancy vers le milieu du 18e siècle, reçut de la nature une imagination qu'on ne put assujettir à aucun frein. *Cette folle de la maison*, comme l'appelle Montaigne, l'entraîna dans des écarts de conduite et des aberrations de jugement qui firent le malheur de sa vie. Il avait composé pour le Théâtre-Français plusieurs comédies, mais il ne put les faire jouer, et s'en dédommagea en les livrant à l'impression et en lançant des épigrammes et des satires contre les membres du comité qui les avaient refusées. On trouve dans les mémoires du temps (2) le récit d'une scène assez plaisante dont il fut l'acteur principal à la Comédie-Française, le 30 novembre 1772. Avant la représentation du *Comte d'Essex*, Billard monta sur une banquette de l'orchestre, et, haranguant le parterre, lui fit connaître que les comédiens avaient « refusé « une comédie de caractère intitulé *le Suborneur*, « qu'il leur avait présentée, et que les connaisseurs « avaient jugée digne d'être offerte au public ; « qu'ayant en vain tenté tous les moyens de « dompter la résistance des histrions, il en appe« lait au public assemblé ; qu'il le priait d'enten« dre la lecture de sa pièce, et que, s'il la jugeait « plus favorablement, il espérait que, par ses accla« mations, il forcerait les comédiens à la recevoir. » Le parterre, qui cède volontiers à d'autres impressions qu'à celles de la scène, consentit à l'écouter ; mais Billard avait à peine commencé, qu'un sergent vint lui mettre la main sur le collet. Il tira son épée, qui lui fut arrachée. On le mena au corps de garde : ne démentant point son caractère, il voulut prendre les soldats pour juges entre les comédiens et lui. L'inspecteur de police, devant lequel il fut ensuite conduit, ne put parvenir à le calmer qu'en subissant la lecture du *Suborneur*. Le parterre, entre les deux pièces, accueillit par des huées Molé, qui s'était présenté pour annoncer, et redemanda à grands cris l'auteur du *Suborneur*. On fit envahir cette partie de la salle par la force armée, et les plus mutins allèrent partager le sort de Billard. Celui-ci fut transféré le lendemain à Charenton, où il ne resta que quelques jours (1). Renvoyé à Nancy dans le sein de sa famille, il n'y devint pas plus sage. Ses parents furent obligés à plusieurs reprises de solliciter contre lui des lettres de cachet. Il mourut en 1785, ayant hâté sa fin par ses déportements. On connaît de lui : 1° *du Théâtre et des Causes de sa décadence, épître aux comédiens français et au parterre*, Londres et Paris, 1771, in-8°. C'est une satire, en vers de huit syllabes, où les comédiens ne sont pas ménagés. Van Thol, dans les notes qu'il a fournies à Barbier pour son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, dit que Dussaussoir a publié cette brochure par permission tacite. Mais les matériaux s'en retrouvent en partie dans les manuscrits de Billard. 2° *Le joyeux Moribond*, comédie, par E*** B***, Genève, 1779, in-8°. Dans la dédicace de l'auteur à son frère, il dit « qu'il fut jeté dans la finance, mais qu'il ne put y « mordre. Il ne s'agit là que d'or, et mon Pérou « c'est un Molière. » Il n'a guère suivi les traces de celui qu'il voulait prendre pour modèle. Le joyeux moribond est un vieillard qui, n'ayant plus qu'un souffle de vie, s'amuse à jouer du tambourin en robe de chambre galante, à gambader, à boire du vin de Champagne avec une jeune maîtresse, et qui prétend ainsi se rajeunir. Cette malheureuse conception est écrite en style encore plus extraordinaire, et qui rappelle la manière de maître André. 3° *Le Suborneur*, comédie en 5 actes et en vers, Amsterdam, 1780 ; 2e édit., 1782, in-8°. « La voilà donc, cette « comédie qu'au spectacle même, tout Paris témoin, « j'annonçai avec trop d'éclat, et j'en fus trop puni, « il y a sept ou huit ans ! » C'est ainsi que l'auteur s'exprime, à la fin de sa pièce, sur l'aventure fâ-

(1) La *Biographie portative des contemporains* confond les ouvrages du père avec ceux du fils, et ne distingue point les imprimés des manuscrits.

(2) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. 6, p. 268 ; *Correspondance de Grimm*, 2e partie, t. 2, p. 366, et nouvelle édit., t. 7, p. 108 ; *Galerie de l'ancienne cour*, 1776, in-12, t. 3, p. 491.

(1) M. Paul Lacroix, plus connu sous le nom du *bibliophile Jacob*, a fait de cette aventure de Billard le sujet d'une nouvelle insérée d'abord dans la *Revue de Paris*, et reproduite depuis dans les œuvres de l'auteur.

cheuse du 30 novembre ; elle ne l'a point encore désenchanté, car il persiste à croire que sa comédie est digne de la représentation. Mais les règles du goût et de la grammaire y sont également blessées, et la contexture n'en est pas moins vicieuse que le style. Lorsque le marquis de Bièvre fit représenter sa comédie du *Séducteur* (novembre 1783), des critiques chagrins prétendirent qu'il en avait puisé l'idée dans la pièce de Billard. Il est certain que plusieurs traits de ressemblance dans les situations purent donner quelque crédit à cette opinion. Mais quand il serait vrai que le marquis eût profité d'un ouvrage tombé dans le mépris, n'aurait-il pas été absous par le succès, comme Regnard autrefois avait dû l'être lorsqu'on l'accusa d'avoir pillé *le Chevalier joueur* de Dufresny ? La bibliothèque publique de Nancy possède les œuvres manuscrites de Billard, 3 vol. in-4°. Elles sont composées de comédies, d'épîtres, etc. Parmi les premières, on remarque *Archiloque, ou le Poëte aux Petites-Maisons*. L'auteur paraît avoir voulu s'y peindre lui-même. Un poëme en 10 chants, sous le nom de *Boutades*, offre plusieurs passages écrits avec une certaine âpreté de verve. Il y renouvelle ses attaques contre les comédiens, et maltraite surtout Préville, à l'occasion duquel il dit en s'adressant au public :

Oui, tes valets sont devenus tes maîtres.

Il décoche aussi quelques traits contre Voltaire, dans une épître à Crébillon, qu'il appelle *digne élève cornélien*. Ces différentes pièces de Billard offrent moins d'incorrections que ses comédies, mais elles ne pourraient pas plus que celles-ci soutenir le grand jour de l'impression. L—M—X.

BILLARD (Charles-Michel), médecin distingué, naquit, le 16 juin 1800, à Pelouaille, près Angers. Orphelin dès son bas âge, il resta confié à la tendresse d'une tante, dont les soins contribuèrent à développer ses heureuses dispositions. Il commença ses études à Laval, et vint les terminer à Angers, où de très-bonne heure se manifesta en lui, pour l'observation de la nature, un goût prononcé qui laissa bientôt apercevoir la direction à laquelle il s'abandonnerait. La carrière médicale fut celle qu'il résolut de suivre, et, en 1819, il s'inscrivit à l'école secondaire d'Angers, où peu de temps après il obtint une place dans le service de l'hôpital. Ce premier succès accrut son ardeur, et fut bientôt suivi d'autres, qui, en récompensant son zèle pour l'étude de l'anatomie normale et pathologique, et pour l'observation des maladies, lui ouvrirent une mine féconde en éléments d'instruction. Ce fut pénétré déjà des principes philosophiques de Bacon, et nourri de la lecture de Morgagni, qu'il vint à Paris pour compléter son éducation médicale dans la fréquentation des hôpitaux. Au milieu de cette grande école, rapprochant sans cesse les symptômes observés pendant la vie des malades, des altérations trouvées après leur mort, il parvint en peu de temps à recueillir une grande suite de faits qui lui permirent de mettre au jour un ouvrage estimé, sous ce titre : *Traité de la membrane muqueuse gastro-intestinale dans l'état sain et dans l'état morbide, ou Recherches d'anatomie pathologique sur les divers aspects sains et morbides que peuvent présenter l'estomac et les intestins*, Paris, 1825, in-8°. En même temps il traduisait de l'anglais les *Principes de chimie* de Thomson, Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; insérait dans les journaux de médecine une observation de paralysie partielle de la face, provenant d'une lésion avec perte de substance du tronc du nerf facial, et des considérations sur quelques altérations de couleur de la substance corticale du cerveau, et donnait une édition du *Précis de l'art des accouchements* de M. Chevreul (Paris, 1826, in-12), à laquelle il ajoutait une histoire rapide des vices de conformation du fœtus. Ayant obtenu au concours une place d'interne à l'hospice des Enfants-Trouvés, il ne tarda pas à sentir vivement le manque d'un ouvrage complet sur les maladies des nouveau-nés, et résolut de remplir cette lacune. Quelques mémoires sur la chute du cordon ombilical, sur le croup, sur l'induration du tissu cellulaire et sur le cri des enfants qui viennent de naître, indiquèrent la manière dont il envisageait ce sujet difficile, objet alors constant de ses méditations. Un moment, toutefois, il fut distrait par un voyage dans la Grande-Bretagne, qui lui fournit l'occasion de publier des documents d'un haut intérêt sur les hôpitaux, les établissements de charité et l'instruction médicale tant en Angleterre qu'en Écosse ; mais à son retour il se hâta de livrer à l'impression son *Traité des maladies des enfants nouveau-nés et à la mamelle, fondé sur de nouvelles observations cliniques et d'anatomie comparée*, Paris, 1828, in-8° ; 2e édition, Paris, 1833, in-8°. A cet ouvrage, il joignit un *Atlas d'anatomie pathologique pour servir à l'histoire des maladies des enfants*, Paris, 1828, in-4°, dont il avait lui-même peint les figures originales avec une grande vérité. La même année, il prit le grade de docteur, et soutint à cette occasion une *Dissertation médico-légale sur la viabilité* (Paris, 1828, in-4°), dans laquelle il appréciait le degré d'influence des diverses maladies du fœtus considérées comme obstacles à l'établissement de la vie. Peu de temps après, il vint demeurer à Angers, où les fatigues inséparables d'une clientèle étendue ne purent le distraire entièrement de son goût décidé pour la littérature médicale. Il y traduisit les *Leçons sur les maladies des yeux* de Lawrence (Paris, 1830, in-8°), augmentées d'un *Précis de l'anatomie pathologique de l'œil*. Il donna aussi quelques mémoires sur l'emploi du calomel dans le croup, sur un cas particulier de colorisation bleue de la peau, causée par une altération de la transpiration, et sur un cas de supposition de part. Enfin il publia quelques opuscules d'un intérêt purement local, un *Projet d'association pour l'extinction de la mendicité dans la ville d'Angers* (Angers, 1831, in-8°) ; un *Rapport sur la souscription destinée à l'établissement d'un dépôt de mendicité dans la ville d'Angers* (ibid., 1831, in-fol.) ; les *Statuts et Règlements pour la maison destinée à l'extinction de la mendicité* (ibid., 1831, in-8°). Une phthisie pulmonaire

vint prématurément interrompre sa laborieuse carrière, le 31 janvier 1832. Un de ses condisciples, le docteur Ollivier, a porté de lui un jugement que nous transcrirons en entier, parce qu'il n'est qu'équitable, bien que sorti de la plume d'un ami : « Ce « qu'a écrit Billard porte généralement le cachet de « cette observation éclairée qui s'entoure des lumières « et de l'expérience que l'on puise dans l'histoire « approfondie de la nature. Ce ne sont pas seulement « les faits qu'il observe qui constituent la base des « principes qu'il veut établir ; une érudition acquise « avec discernement lui fournit encore des éléments « nombreux pour compléter ou rectifier les résultats « de ses propres recherches. Il était doué d'un es« prit juste et réservé, qui le tenait en garde contre « les écarts où pouvaient l'entraîner l'ardeur et la « facilité de son imagination. Interprète ingénieux « et fidèle de la nature, il s'attache surtout à ne « parler que d'après ses inspirations. » Une notice historique sur Billard, insérée dans les journaux de médecine, a été imprimée séparément. J—D—N.

BILLARDAN. *Voyez* SAUVIGNY.

BILLATE (NICOLAS), savant archéologue et historiographe infatigable, originaire du département de Seine-et-Marne, doit à de malheureuses circonstances d'être demeuré inconnu jusqu'aujourd'hui et de n'avoir pu achever les travaux littéraires qu'il avait commencés. Chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu et de St-Quiriau de Provins, Billate consomma plus de quinze années à extraire de toutes les archives ce qui pouvait concerner l'histoire de sa province et de la ville de Provins en particulier. Ses veilles allaient porter leurs fruits, lorsqu'en 1744, M. Languet, archevêque de Sens, qui le crut entaché de jansénisme, le fit exiler à l'abbaye de Dilo, où il mourut de chagrin. Ses manuscrits, composés sur des feuilles volantes, furent perdus. On put sauver cependant une *Histoire de Provins*, en vers latins; une *Histoire de l'Hôtel-Dieu de la même ville*, divisée en autant de chapitres qu'il y eut de prieurs ; une *Liste des Dignitaires de St-Quiriau*, une *Généalogie des comtes de Champagne*. Ces débris font vivement regretter les autres productions du même auteur. M. L. Michelin lui a consacré ce quatrain :

..... Billate, éclairé par les muses latines,
Du champ de notre histoire arracha les épines ;
De cet ingrat terrain bravant l'aridité,
Tira nos parchemins de leur obscurité. B—N.

BILLAUD-VARENNE (J.-NICOLAS), l'un des hommes les plus sanguinaires qui aient paru dans nos révolutions, naquit à la Rochelle, en 1762. Fils d'un avocat sans clientèle et sans fortune, il reçut cependant quelque éducation. A peine sorti du collége, il enleva une jeune personne de la maison paternelle et s'enrôla dans une troupe de comédiens. Mais il ne réussit pas dans ce métier, auquel il n'était propre ni par son extérieur ni par la tournure de son esprit. Obligé de revenir dans sa patrie, il s'y fit de nombreux ennemis par des vers satiriques, surtout par une comédie intitulée : *la Femme comme il n'y en a plus*, dans laquelle il outragea scandaleusement toutes les dames de la Rochelle. Forcé de quitter cette ville, et dénué de ressources, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, sans être admis aux ordres sacrés. Il devint préfet des études à Juilly ; et beaucoup d'élèves de ce collége célèbre se souviennent encore de l'y avoir vu les diriger dans leurs répétitions et dans leurs promenades, avec un air d'humilité et d'hypocrisie qui cachait une âme si noire et si perverse ! Il s'occupait beaucoup, à cette époque, de compositions poétiques ; et, de même que son digne émule Fouquier-Tainville, il fit pour Louis XVI, qu'il devait poursuivre si cruellement un jour, de mauvais vers qui méritent cependant d'être cités comme un contraste remarquable avec ses discours régicides. C'était au temps de l'invention des ballons, en 1783; les élèves de Billaud en avaient construit un, auquel il attacha cette inscription :

Les bulles de savon ne sont plus de notre âge :
En changeant de ballon, nous changeons de plaisirs.
S'il portait à Louis notre plus tendre hommage,
Le vent le soufflerait au gré de nos désirs.

Un peu plus tard, Billaud composa des vers moins innocents et très-peu classiques, qui déplurent à ses supérieurs, et il fut obligé de quitter une maison où les moindres fautes n'étaient pas tolérées. C'est alors qu'étant venu habiter la capitale, il s'y fit recevoir avocat (1785), et devint l'époux d'une fille naturelle de M. de Verdun, fermier général, ce qui lui donna quelque appui dans le monde et des moyens d'existence qui lui manquaient. Mais rien ne pouvait satisfaire son ambition sans mesure ni ses penchants funestes. La révolution leur ouvrit une libre carrière. Billaud en embrassa la cause avec fureur, et il publia les brochures les plus virulentes, les plus incendiaires. Dès le commencement de 1789, il avait fait paraître, sous le voile de l'anonyme, une longue diatribe contre l'ancien gouvernement, intitulée : *le Despotisme des ministres de France*, 3 vol. in-8°. Il n'osa y mettre son nom que l'année suivante, lorsqu'il crut le triomphe de la révolution bien assuré; et, dans une nouvelle édition, il ajouta encore à la violence de ses attaques. Il fut nommé en 1791, par l'assemblée électorale, l'un des juges du quatrième arrondissement de Paris; mais ces paisibles fonctions ne pouvaient suffire à sa turbulente ambition. Lié dès le commencement des troubles avec Danton, Marat, Robespierre et tout ce que le parti des démagogues avait de plus exalté, il fut l'un des coryphées du club des jacobins. Ses discours dans cette société sont très-remarquables ; et l'on y trouve la preuve qu'il était dès lors dans tous les secrets et à la tête de tous les complots du parti révolutionnaire. « Je « pense, disait-il le 16 octobre 1791, qu'une révo« lution qui fait rentrer dans la fange le pouvoir « des despotes, l'orgueil des grands et la supersti« tion des prêtres, ne peut finir que par une *catas*« *trophe terrible*. » Et le 29 juin, six semaines avant la révolution du 10 août 1792, dans un long dis-

cours sur les *mesures à prendre pour assurer le salut public* : « IL FAUT, dit-il, FRAPPER TROP HAUT « *pour que l'assemblée nationale puisse y atteindre,* « *et je ne vois plus que le bras tout-puissant du souverain qui soit capable de porter de si grands* « *coups* (1). » On ne peut donc pas douter que Billaud-Varenne n ait été un des principaux moteurs de l'insurrection du 10 août 1792. Lorsque le trône de Louis XVI fut tombé, il se montra un des plus ardents persécuteurs du parti vaincu. Nommé substitut du procureur de la commune, qui s'était emparé du pouvoir, avec tant d'audace et qui fit trembler l'assemblée législative et la convention nationale elle-même, il fut aussi membre de ce comité de *salut public* qui, créé au sein de cette même commune de Paris, gouverna réellement la France entière (1) ; et ce fut dans ces doubles fonctions que, de concert avec Danton, devenu ministre de la justice, il conçut, prépara et fit exécuter les massacres de septembre. De tous les moteurs ou ordonnateurs de ces crimes qui ont survécu à la chute de leur parti, il est le seul qui n'en ait jamais repoussé l'accusation, le seul qui ne s'en soit pas même défendu, lorsque l'indignation publique força tous ses complices à les désavouer. Quelques jours auparavant,

(1) Voici quelques-unes des mesures proposées par Billaud dans le même discours : « L'assemblee législative déclarera, par une « proclamation, que *l'équilibre du gouvernement touche au moment d'être rompu* ; qu'en conséquence une fédération nouvelle est « décrétée d'*urgence* pour le 14 juillet. L'assemblee législative pro« noncera sur-le-champ la convocation des assemblées primaires « *dans tout l'empire*, pour que le peuple souverain ait à pourvoir « sans delai à la sûreté de l'État et au maintien de ses droits par *des* « *mesures indispensables* et qu'il n'appartient qu'à lui de prendre « et d'ordonner. L'assemblée législative prononcera à l'instant le « licenciement des officiers de la garde nationale, réduisant l'exer« cice de leur grade à un mois seulement. » Billaud repoussa ensuite, pour lui et pour le club des jacobins, le reproche ridicule de servir un parti d'Orléans ; « Les amis de la liberté seraient-ils assez stu« pides pour ne renverser des idoles qu'afin d'en créer de nouvelles ? » (C'était avouer déjà publiquement, le 29 juin, le dessein de renverser Louis XVI.) La société des jacobins arrêta l'impression de ce discours, la distribution à ses membres et l'envoi aux sociétés affiliees : Signé, *Hérault-Séchelles*, président ; *Sillery*, vice-président ; *Maribon-Montaut*, deputé ; *Garreau*, député ; *Marie-Joseph Chénier* ; *Fabre d'Eglantine*, *Matthieu*, *Réal*, secrétaires. — Le 7 juillet, Billaud, vice-président, prononça encore une violente déclamation contre le rapprochement de tous les partis, qui s'était opere la veille, dans le sein de l'assemblée législative. « Les traîtres m'appelleront, « s'ils le veulent, un citoyen *exécrable*... mais les patriotes sont mis « sous le couteau par cette même reconciliation ..On peut dire qu'un « seul instant a fait tomber l'assemblée nationale de bien haut. » Et il veut qu'elle déclare les dangers de la patrie par une convocation *accélérée* des assemblees *élémentaires*. « Le souverain tout« puissant a seul la force nécessaire pour exterminer ses ennemis. « Contre des *brigands couronnés et des mangeurs d'hommes*, il faut « Hercule et sa massue. » Les jacobins arrêtèrent encore l'impression et l'envoi de cette séditieuse oraison. Enfin l'assemblee legislative proclama la patrie en danger, comme l'avait demandé Billaud, et cet énergumène, parlant encore aux jacobins (séance du 15 juillet), quand le trône était à la veille de s'écrouler, s'écriait : « Le « roi, plus puissant que jamais, écrase déjà du poids de son autorité « le pouvoir legislatif. Maître, comme autrefois, de la fortune pu« blique, et fabricateur de nos assignats, il prodigue notre or à tous « les scélerats qui veulent embrasser ses intérêts, et ruine la nation « en conspirations ourdies contre la liberté. » Et il accuse Louis XVI de *la dissimulation de Louis XI et de sa férocité*. Le jour de la fédération (14 juillet), le roi avait embrasse Marie-Antoinette au balcon de l'Ecole-Militaire, et Billaud dit : *J'ai vu un Charles IX embrasser Médicis*. Il traite de *fourbes* ceux qui l'accusent de demander un *renversement ;* il ne vote, dit-il, que *pour la réforme*. Il veut qu'on profite du moment où les fedérés des départements sont encore à Paris *pour que les grandes mesures soient prises*. « C'est pour s'être « contenté de demi-triomphes, c'est pour avoir transigé, et le 14 « juillet, et les 5 et 6 octobre, et le 18 avril, et à l'époque du parjure « eclatant de Louis XVI, que la France est tombée insensiblement « dans un état si deplorable... Attendrons-nous que 200,000 hom« mes inondent nos frontières ? » Et il propose que, dès le lendemain, les fédérés présentent à l'assemblée législative une adresse pour demander, *non la* DESTITUTION *du roi*, puisque ce serait *conserver dans son sein la couleuvre qu'on y a réchauffée ; mais demandons qu'une escorte* SUFFISANTE *conduise le roi et toute sa famille hors des frontières...; que sans délai, le corps entier des officiers de l'armée soit licencié et renommé par les régiments eux-mêmes*. Billaud veut encore qu'une convention nationale soit formée, et que des membres soient nommes, non par des *assemblées électorales*, mais par *tous les Français sans distinction*, reunis en *assemblées primaires* ; il demande le *veto* pour les quatre-vingt-trois départements, *le renouvellement instantané de tous les corps administratifs et de tous les tribunaux* ; l'arrestation, *à l'instant*, de Lafayette et Luckner ; la *déportation de tous les ennemis publics connus* qui supporteront *exclusivement les dépenses de la* révolution ; la décharge de toute contribution pour le *citoyen qui n'aura pas plus de six cents livres de revenu*. « Puissent, dit-il enfin, tous les tyrans être dans le camp « des ennemis ! La fuite les sauva à la journée de Marathon ; mais « nous qui ne voulons combattre qu'eux, nous les chercherons dans « la mêlée, pour que nos coups ne tombent que sur leurs têtes, et que « le premier jour de la liberté conquise devienne aussi le dernier de « leur odieuse existence. » L'impression et l'envoi de cette extravagante déclamation, où semblent se trouver avec les pensées du 10 août celles du 3 septembre, furent encore ordonnés par les jacobins. Et dès le 3 août, Billaud préparait la journée du 10 : « Mes« sieurs, disait-il, ce serait plutôt le moment d'agir que de haran« guer... N'oubliez pas que c'est à Paris à donner l'exemple.. Déjà « les progrès et l'énergie de l'esprit public s'élèvent pour demander « une convention nationale et la déchéance d'un roi cent fois par« jure... Mais il ne suffit pas d'être décidés à briser l'idole, il faut « assurer l'exécution de ce grand projet par des mesures d'un suc« cès indubitable... Je l'avoue, si quelque chose m'étonne dans ce « moment, c'est de ne pas être réveillé chaque nuit par les trans« ports tumultueux de la fureur, par les cris de la crainte et du dés« espoir ; en un mot, par les flammes d'un *embrasement universel*. « Car, enfin, qui peut ignorer que le cheval de Troie est dans nos « murs ? » Et il retrace à sa manière les dangers qui menacent la révolution : « 200,000 ennemis sur les frontières ; le roi qui doit « fuir à Rouen ; le camp de Soissons, où les citoyens n'ont trouvé « que *du pain empoisonné* et pas une tente ; la disette de l'arsenal « de Paris, où il ne reste pas *cinq grosses pièces d'artillerie*, où « toutes les munitions sont *dans une pénurie égale*. » Il annonce que le projet est de désarmer le peuple, de lui montrer, à son réveil, *toutes les places publiques hérissées d'échafauds, et déjà surchargées des plus chaleureux patriotes... Dormez en paix, si vous l'osez*. Et il veut qu'on s'occupe sur-le-champ de mettre à exécution la grande mesure *dont la section des Lombards a donné l'idée : c'est un camp sous les murs de Paris. Formez-le, plutôt ce soir que demain, et dès ce moment vous devenez invincibles*. « Un camp don« nera la force qui paraît manquer au corps législatif et pour pro« noncer la déchéance, et pour appeler la convention nationale, et « enfin pour frapper du glaive de la loi le scélerat Lafayette. (Lafayette « était encore à la tête de l'armée la plus considérable.) Le décret « d'accusation une fois porté, si le traître refuse de se rendre à Orléans, « vous verrez, *je vous en réponds*, la tête du monstre au bout d'une « pique. » Billaud parle ensuite des charmes de la fraternité au milieu d'un camp qui serait formé dans les Champs-Élysées, où les piques seraient mêlées aux fusils, et qui serait *permanent jusqu'à ce que la révolution fût terminée*. Il veut qu'on joigne à ce camp cent escadrons de cavalerie formés avec *les attelages de carrosses et de cabriolets*. « Assez et trop longtemps les chevaux des riches « ont écrasé le pauvre ; et pour leur faire expier ce forfait, il faut « les employer maintenant à broyer sous leurs pieds les ennemis de « la liberté et les reptiles de la révolution. » Suit l'éloge des *frères de Marseille*. L'impression et la distribution de ce discours, précurseur du 10 août, furent arrêtées par *Delaunay*, d'Angers, président du club des jacobins ; *Robespierre*, vice-président ; *Thuriot* et *Bellegarde*, secrétaires. V—VE.

(1) Le comité de salut public de la commune était composé de P. Duplain, Panis, Sergent, Lenfant, Jourdeuil, Marat, Desforges, Leclerc, Lefort et Cally

lorsqu'il délibérait au milieu de ce comité de salut public sur les moyens d'exécuter ses horribles plans, son collègue Duplain lui ayant exprimé quelques doutes sur la possibilité de réunir assez d'assassins pour immoler à la fois, dans toutes les prisons, un aussi grand nombre de victimes : » Nous faut-il « donc tant de monde? répondit-il ; d'ailleurs on en « trouvera... » On en trouva en effet, et l'on ne peut douter que le substitut de la commune n'ait contribué plus qu'aucun autre à les réunir, à les organiser, et qu'il n'ait personnellement distribué les rôles et donné toutes les instructions. Deux cents hommes lui suffirent pour égorger en une semaine, dans huit prisons à la fois, plus de 6,000 victimes (1) ! Le soir même du 2 septembre, où les massacres commencèrent, Billaud, décoré de son écharpe municipale, se rendit à l'Abbaye. Déjà la rue Ste-Marguerite, devant cette prison, était obstruée de plusieurs amas de cadavres. Alors, en présence de l'horrible tribunal qui ordonnait ces meurtres, sous la présidence de Maillard (*voy.* ce nom), posant l'un de ses pieds sur les cadavres et l'autre dans un large ruisseau de sang, il dit aux égorgeurs : « Peuple, tu immoles tes ennemis ; tu fais « ton devoir. Jamais tu n'as donné une plus grande « preuve de ta puissance et de ta justice ! La recon- « naissance nationale t'attend... » Et il alla dans les autres prisons où s'exécutaient de pareils crimes, pour y porter les mêmes encouragements. Le lendemain il y revint encore. « Mes amis, leur dit-il, la com- « mune m'envoie pour vous représenter que vous « déshonorez cette belle journée... On lui a dit que « vous voliez ces coquins d'aristocrates après en « avoir fait justice. Laissez tous les bijoux, tout « l'argent et tous les effets qu'ils ont sur eux, pour « les frais du grand acte de souveraineté nationale « dont l'exécution vous est commise. On aura soin « de vous payer comme on en est convenu avec « vous. Soyez nobles, grands et généreux, comme « votre profession... Venez au comité quand vous « aurez rempli ce grand devoir ; je prends tout sur « moi, je me charge de votre récompense » Le lendemain, en effet, des députations partirent de chaque prison pour se rendre à la commune. La présence de pareils hommes causa d'abord quelque embarras aux municipaux, et Billaud-Varenne lui-même, à qui ils s'adressaient plus spécialement, parut un moment déconcerté. Cet homme qui faisait trembler toute la France, qui n'était cruel que parce qu'il était lâche, trembla lui-même devant ces assassins. « Respectables citoyens, leur dit-il bassement, vous ne cessez pas de bien mériter de la « patrie, et la commune ne sait comment vous ex- « primer sa reconnaissance ; elle me charge de vous « annoncer que chacun de vous va recevoir une « gratification de 24 francs, instruisez-en vos cama- « rades, et continuez à délivrer la patrie de ses en- « nemis... » Quelques-uns de ces misérables insistant encore pour que tout le butin leur fût abandonné, Billaud dit, avec son hypocrisie habituelle, qu'ils n'ignoraient pas que la commune avait des comptes à rendre..... mais qu'ils seraient indemnisés. On ignore à qui et comment ces comptes ont été rendus ; ce qu'il y a de sûr, c'est que la commune ne s'est jamais justifiée du reproche qui lui fut adressé par Barbaroux, dans la séance de la convention nationale du 10 octobre 1792, de s'être approprié une immense quantité d'or et d'argent. Quels motifs avaient donc les municipaux d'être si parcimonieux? Comment pouvaient-ils, dans un pareil moment, disputer le salaire aux bourreaux qu'ils avaient mis en œuvre? Ces misérables, peu satisfaits de telles explications, insistèrent. L'un d'eux surtout, qui avait entendu les promesses et reçu les encouragements de Billaud-Varenne, le pressa vivement. Alors, tout effrayé, le substitut présente cet homme à ses collègues : « Voici un de ces bra- « ves, leur dit-il, à qui la république doit une re- « connaissance éternelle. Il vient au nom de ses ca- « marades, qui demandent justice, et auxquels il est « de votre devoir de la faire... » Le conseil n'hésita plus : les dépouilles furent partagées entre les municipaux et les assassins... Ces misérables, à la fin satisfaits, retournèrent à leurs opérations ; et ils les continuèrent sans interruption durant six jours et six nuits. On a dit qu'à Bicêtre, où il y avait un grand nombre de détenus qui, pour la plupart, n'étaient pas des prisonniers politiques, on avait tiré à mitraille pour les expédier en masse. Mais ce fait a été démenti par une lettre du 24 septembre 1814, écrite aux rédacteurs de plusieurs journaux par le sieur Cortier. Cet ancien employé de l'administration de Bicêtre a révélé, après vingt-deux ans de silence et d'incertitudes, que les brigands étaient armés de fusils, de sabres, de piques, de faux, de bûches, etc. ; qu'ils étaient accompagnés d'un officier municipal et d'un détachement de la garde nationale de la section de l'Observatoire, qui avait deux pièces de canon ; qu'ils arrivèrent le 3 septembre, sur les neuf heures du matin, et qu'un *message pour engager les autorités à ne point faire de résistance les avait précédés d'une heure.* Il ajoute que trois septembriseurs s'érigèrent alors en juges ; que le mot *à l'Abbaye!* était toute la sentence. Le prisonnier était assommé sur-le-champ... Et tout cela se fit sans aucune espèce d'opposition. Il n'existait réellement pas alors dans la capitale d'autre autorité que celle de la commune de Paris ; il n'y avait pas d'autre pouvoir que celui des bourreaux. Des détachements de garde nationale dirigés par les municipaux assistaient partout aux exécutions. L'assemblée législative tremblait ; beaucoup de ses membres avaient pris la fuite, et quelques-uns étaient notoirement dans le secret de cet exécrable complot. Toute son influence et sa sollicitude se bornèrent à soustraire au fer des assassins le député Jonneau, qu'un décret de discipline avait, quelques jours auparavant, mis au nombre des prisonniers. Ce fut uniquement pour sauver ce député que le second jour des commissaires se rendirent sur les lieux, ayant le vieux Dussaulx à leur tête. Ils osèrent à peine approcher des égorgeurs, et revinrent

(1) Quelques historiens les portent à 10,000.

bientôt déclarer à l'assemblée que *les ténèbres les avaient empêchés de voir ce qui se passait*... Le maire Péthion, homme faible et sans caractère, ne pouvait, dans de pareilles circonstances, être autre chose qu'un instrument de crimes. On le vit à la prison de la Force, où quatre municipaux, ses collègues, siégeaient en écharpe, au milieu des cadavres (1). Mais, plus lâche que cruel, il ne put supporter longtemps la vue d'un pareil spectacle, et se rendit au Temple pour y arracher à la faiblesse de Louis XVI une dernière concession. Ce fut le même jour qu'une troupe de brigands, portant sur une pique la tête de la princesse Lamballe (*voy.* ce nom), vint menacer la famille royale de lui faire subir le même sort. Le malheureux prince, cédant aux menaces et surtout aux larmes, aux terreurs de sa famille, écrivit alors au roi de Prusse cette lettre dont il n'est plus possible de contester la réalité, et qui était, on ne peut en douter, le principal but de tout cet horrible complot. Le ministre Roland fut le seul qui, dans ces déplorables journées, fit quelques efforts pour mettre fin aux massacres. Ne pouvant y réussir, il écrivit à l'assemblée qu'il fallait *jeter un voile sur des excès que le pouvoir exécutif n'avait pu prévoir ni empêcher, mais qu'il était temps que le règne de la loi s'établît*..... Lorsque tout fut consommé, la commune daigna faire dire aux législateurs que *les prisons étaient* VIDES; *qu'on n'avait pu arrêter la vengeance du peuple*; *mais qu'il n'avait péri que des scélérats*... Et ce fut alors que, sur la proposition de Vergniaux, l'assemblée rendit cette loi dérisoire, qui constituait *la commune responsable de la sûreté des prisonniers*. Dans le même temps et presque aux mêmes lieux où s'exécutaient les massacres, l'assemblée électorale de Paris nommait des députés à la convention nationale. Le comédien Collot-d'Herbois, qui fut un de ses élus avec Robespierre, Danton et Marat, lui dénonçait *les modérés, les hommes pusillanimes effrayés des grandes mesures*. Il faisait un éloge pompeux de ce *courageux conseil de la commune, dont la marche rapide, énergique et populaire sauvait la chose publique*..... Sous de tels auspices et par de tels électeurs, Billaud-Varenne ne pouvait manquer d'être aussi nommé; et il le fut un des premiers. — Mais les massacres étaient à peine terminés qu'il eut à remplir une mission bien autrement importante. Tous les journaux du temps ont dit, et les historiens ont répété sans le moindre examen, que cette mission, qui lui fut donnée par la commune, n'eut pour objet qu'une tournée dans les départements aux environs de Paris; qu'elle se borna à une courte apparition dans la ville de Meaux, où Billaud fit encore exécuter quelques massacres, et dans celle de Châlons, où il ne put en faire autant, grâce à la fermeté d'une municipalité qu'il menaça de sa colère, et qui en ressentit plus tard les cruels effets, comme aussi le vieux Luckner, qu'il trouva *tiède, dépourvu de mémoire*, et qui fut ainsi dès lors voué à l'échafaud. Mais ce n'était pas là nous ne pouvons en douter, le plus important de la mission de Billaud, il nous est démontré qu'il fut envoyé à l'armée de Dumouriez avec deux autres commissaires porteurs de la lettre de Louis XVI au roi de Prusse, et qu'il était aussi porteur d'objets non moins importants et destinés aux Prussiens. Nous avons sous les yeux une lettre de Dumouriez au ministre de la guerre, datée de Ste-Menehould, le 18 septembre 1792, dans laquelle il dit positivement que Billaud-Varenne, qui est venu à son quartier général, *l'a beaucoup aidé à sauver la chose publique*... Et certes ce n'était ni par des conseils ni par des moyens militaires que le substitut de la commune pouvait, dans de pareilles circonstances, aider le chef de l'armée française *à sauver la chose publique*. Qu'on songe à la disparition des diamants de la couronne, au vol du garde-meuble, à celui des Tuileries et de tous les dépôts publics; aux dépouilles de tant de victimes, qui disparurent également, et surtout au rôle que Billaud-Varenne avait joué dans ces terribles événements!... (1) La commune fit part à l'assemblée d'une partie de la correspondance que ces commissaires entretinrent avec elle pendant leur mission; mais elle garda le silence sur leurs rapports avec Dumouriez; et ce général, qui, dans ses *Mémoires*, a parlé de cette époque avec tant de détails sur les choses et les personnes, se garde bien de rien dire de Billaud-Varenne; il ne prononce pas même son nom; et nous pourrions douter qu'il l'ait vu, sans sa lettre que nous avons lue, copiée sur la minute, et dont nous garantissons l'authenticité. Il faut surtout en considérer la date, et songer qu'elle fut écrite trois jours après l'effroyable déroute du 15 septembre, où les fuyards se sauvèrent jusqu'à Paris, et deux jours avant la parade convenue de Valmy, à laquelle nous avons personnellement assisté, et qu'aucun militaire de quelque expérience ne peut qualifier autrement. Ce n'est que trois ans plus tard, et lorsqu'il eut à se défendre contre les accusations de Lecointre de Versailles, qui avait fait imprimer une de ses lettres à Dumouriez (2), que Billaud-Varenne avoua une

(1) Dangé, Michonis, Monneuse et Laguillon.

(1) Cette question historique est de la plus haute importance. Elle doit expliquer tous les faits de cette époque; mais jusqu'à présent les historiens l'ont méconnue et mal comprise. Nous l'approfondirons plus amplement à l'article Dumouriez, et nous y démontrerons que la retraite des Prussiens ne peut pas être expliquée militairement (*voy.* DUMOURIEZ); qu'ainsi il faut l'attribuer à d'autres causes.

(2) « Arrivé depuis trois jours, écrit Billaud à Dumouriez, mon « cher général, à chaque instant j'ai eu l'intention de vous écrire, « sans pouvoir trouver cette satisfaction... Je voulais d'ailleurs vous « donner des nouvelles de la situation dans laquelle j'ai trouvé « Paris, *tant pour les choses que pour les personnes*. C'est hier seu« lement que j'ai pu avoir la parole à la convention, pour faire *le* « *rapport de ma conduite à l'armée*, et des faits dont j'ai été le « témoin... Le porteur de cette lettre est le citoyen Laribaut. Ce « sera pour vous un homme de confiance... *C'est mon ami intime* « *que je donne à mon ami, et cela seul allège le sacrifice que je* « *fais de l'un et de l'autre*. Je vous demande une grâce, celle de « m'écrire aussi *dans les circonstances décisives*, pour me mettre « en *mesure d'agir*... Bonjour, mon cher général, croyez-moi votre « ami pour la vie. » Billaud ne désavoua pas cette lettre, et, dans sa *Réponse à Laurent Lecointre*, il dit : « Malgré les lacunes qui mu« tilent cette lettre, je demande ce qu'elle a de répréhensible, lors« qu'elle est datée du 23 septembre 1792, et qu'elle ne contient rien

partie de ses rapports avec ce général; et il est à remarquer que s'il a réellement rendu compte à la convention de sa mission, ainsi qu'il le dit dans cette lettre, son discours n'a pas été inséré dans *le Moniteur*, et qu'il n'en reste aucune trace dans les journaux du temps. Le vague et l'obscurité qu'il s'efforce de jeter sur cette lettre, dont nous n'avons d'ailleurs que des fragments, prouve qu'à cette époque encore il était loin de vouloir tout dire sur sa mission; et bien qu'il cherche à insinuer que Fabre d'Églantine fut le principal agent des négociations avec les Prussiens, nous sommes convaincus que ces négociations étaient terminées lors de l'arrivée de Fabre, qui ne vint à l'armée que le 23 septembre, trois jours après l'affaire de Valmy; nous pensons même qu'elles l'étaient lors de la déroute du 15 septembre, où l'armée prussienne, qui avait une telle supériorité qu'elle pouvait d'un seul mouvement anéantir 15,000 hommes en désordre et tout à fait désorganisés, resta complétement immobile, et ne fit pas même une démonstration pour profiter de ses avantages. Billaud-Varenne, qui était auprès de Dumouriez dès le 12 septembre, ne mit pas beaucoup de temps à *sauver la chose publique* avec lui. Dès le 20 de ce mois, il était revenu dans la capitale pour y assister à la première séance de la convention nationale. Déployant aussitôt dans cette assemblée le caractère de férocité qui le distinguait si éminemment, il demanda la suppression de tous les juges et de tous les tribunaux, comme des *fauteurs du despotisme;* puis il proposa un décret d'accusation contre l'ancien ministre Lacoste, contre le général Dillon, et contre Roland qui avait eu le tort, bien grave à ses yeux, de vouloir mettre fin aux massacres des prisons. A la séance du 29 octobre, il parla encore contre Louvet qui avait aussi condamné les massacres, et qui avait eu le courage d'attaquer Robespierre et la commune; mais ce fut surtout dans le procès de Louis XVI que Billaud se montra sanguinaire et féroce. D'abord il voulut faire à l'acte d'accusation, que Marat lui-même demandait à réduire, des additions si absurdes, si brutalement cruelles, que la majorité s'y refusa. Il s'opposa ensuite à ce qu'il fût permis au malheureux prince d'avoir plusieurs conseils; et, voyant que la discussion durait trop longtemps, il fit une sortie contre ceux de ses collègues qu'il appelait *les amis du tyran*; proposa de briser la statue de Brutus placée dans la salle des séances, et s'écria : « Cet illustre Romain n'a pas balancé à détruire un « tyran; et la convention ajourne la justice du peu« ple contre un roi... » Il vota pour la mort, contre tout sursis à l'exécution; et dans la question de l'appel au peuple il demanda ironiquement *si les Français de l'Amérique et des Grandes-Indes seraient aussi convoqués pour prononcer sur cet appel.* Il dénonça ensuite successivement Clavière, Fournier l'Américain, Houchard, Custine; et, lorsque le 5 mars on hésitait à donner de la publicité aux revers d'Aix-la-Chapelle, se rappelant tout le parti qu'il avait tiré de la prise de Verdun pour les massacres de septembre, il déclara qu'il ne fallait rien cacher au peuple, que c'était ainsi qu'on avait déjà sauvé la patrie! — Quinze jours plus tard il était avec Sevestre en mission dans le fond de la Bretagne, où ils firent les rapports les plus alarmants sur les premiers symptômes d'insurrection qui s'y manifestaient. Ils demandèrent avec de vives instances des envois de troupes qu'ils ne purent obtenir. Alors Billaud revint à la convention, et il y dénonça le conseil exécutif, puis les administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine. Mais ce fut surtout dans la lutte qui précéda le 31 mai que ce fougueux orateur se signala par ses violences et son acharnement contre le parti de la Gironde. Il apostropha Lanjuinais, à plusieurs reprises, lorsque ce député courageux résistait avec une si rare fermeté aux attaques des montagnards; et, quand ces derniers eurent triomphé, ce fut encore Billaud-Varenne qui, dans la séance du 2 juin, prononça contre trente-deux de ses collègues une philippique véhémente, à la suite de laquelle il demanda le décret de mort qui fut prononcé. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette harangue, empreinte de toutes les fureurs de toute la démence de l'époque, c'est que Billaud-Varenne y fait aux coryphées de la Gironde, et surtout à Péthion, le reproche d'avoir voté la mort de Louis XVI. Cette partie de son discours prouve d'ailleurs d'une manière si incontestable l'existence de la lettre de Louis XVI, dont nous avons parlé, que nous croyons devoir la citer textuellement. « ... Telle « est la fausseté de ces hommes qu'après avoir em« ployé toutes les ressources de l'éloquence pour « soustraire Louis *le dernier* à l'échafaud, ils ont « eux-mêmes voté la plupart pour son supplice. « Barbaroux le condamne au nom de ses commet« tants alors trop prononcés pour admettre un autre « jugement. Vergniaux oublie ses peintures dégoû-

« qui ne soit conforme au rapport que j'ai fait de ma mission à la « convention nationale. (Ce rapport est resté inconnu; il n'est point au « *Moniteur*, et nous pensons qu'il n'a jamais été fait). J'arrivais de « l'armée; j'avais trouvé Dumouriez *dans la position la plus cri« tique, n'ayant que* 15,000 *hommes, presque nus, à opposer à l'ar« mée des Prussiens, composée de* 80,000 *hommes*, qui étaient déjà « maîtres de Longwy et de Verdun, et qui tenaient, pour ainsi « dire, investi le camp de Grand-Pré, n'ayant qu'une issue pour en « sortir. Pendant mon séjour là, j'avais vu Dumouriez se donner « beaucoup de peine pour opérer la jonction des renforts qui lui « étaient envoyés et qui n'arrivaient point. Enfin la clef principale « de son camp fut prise, et il ne restait plus d'autre ressource que « de l'évacuer dans la nuit, ce qui fut exécuté. Le lendemain, ar« rivés au camp de Dammartin, à peine les soldats dressaient-ils « leurs tentes, après quinze heures de marche, qu'une terreur pa« nique se répand dans l'armée, et que dans un instant la déroute « devient générale. Aussitôt Dumouriez monte à cheval, et, en moins « d'une demi-heure, il la rallie. Il ne pouvait, sans doute, rendre « un service plus important à la patrie, exposée au plus grand dan« ger, si tout à coup elle se fût trouvée sans armée dans le point « où il y avait une force ennemie de 80,000 hommes. Je ne l'ai pas « caché dans le temps, et je ne le nie point aujourd'hui. Le crime « eût été d'avoir des liaisons avec ce général perfide lorsqu'il trahis« sait; mais j'ai rompu avec lui dès l'époque de la fuite *concertée* « des Prussiens, et lorsque je fus instruit que Fabre d'Églantine « était allé secrètement au camp de la Lune, pour arranger cette « trahison. » On voit que Billaud, embarrassé dans cette réponse à Lecointre sur ce chef d'accusation, termine par dire : « Du reste, « je n'avoue ni ne dénie que ce soit là la véritable lettre que j'ai « écrite... » Mais s'exprimer ainsi, c'était l'avouer, et l'on doit regretter qu'elle ait été tronquée. V—VE.

« tantes de proscription et de cadavres entassés dans « des fosses, pour y précipiter le tyran de sa propre « main. Péthion plus fourbe encore, Péthion qui « *s'était engagé* avec Louis XVI à le sauver, *s'il* « *voulait prier le roi de Prusse d'évacuer momenta-* « *nément le territoire français*; Péthion qu'on asso- « cie pour cette machination avec Manuel et Ker- « saint; Péthion qui a imité en tous points leur « conduite contre-révolutionnaire, a néanmoins une « teinte de noirceur de plus que les deux autres, « puisque ceux-ci ont eu la conscience de voter pour « la grâce *qu'ils avaient promise*, tandis que Péthion « a sacrifié *sa parole* à la crainte de perdre sa po- « pularité, et a voulu, au mépris d'un ENGAGEMENT « FORMEL, se faire un masque de la tête abattue du « despote... » Après les massacres de septembre et la mort de Louis XVI, Billaud-Varenne semblait avoir concentré toutes ses fureurs sur les Girondins; et lorsqu'il les eut renversés et fait périr presque tous sur l'échafaud, il s'acharna contre les débris de ce parti. « Je demande, dit-il, dans la séance du 5 « septembre 1793, que Lebrun et Clavière soient « jugés, toute affaire cessante, par le tribunal révo- « tionnaire; qu'ils périssent avant huit jours........ « Lorsque leurs têtes seront tombées, ainsi que celle « de Marie-Antoinette, vous direz aux puissances « coalisées qu'un seul fil retient le fer suspendu sur « la tête du fils du tyran; que si elles font un pas « de plus sur votre territoire, il sera la première « victime. C'est par des mesures aussi vigoureuses « qu'on donne de l'aplomb à un nouveau gouver- « nement...... » C'était évidemment le souvenir des *vigoureuses* mesures de septembre 1792 qui dictait de pareilles phrases. Dans toutes les circonstances qui eurent quelque ressemblance avec cette terrible époque, Billaud ne parla que de tribunaux, d'armées révolutionnaires, de têtes à faire rouler sur l'échafaud; c'étaient ses expressions favorites. Envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, au mois d'août 1793, il y mit, selon son propre langage, *la terreur à l'ordre du jour*. Mais il fut tellement épouvanté lui-même des progrès que les armées de la coalition faisaient sur cette frontière, qu'il revint cacher son effroi dans la capitale, où il demanda le premier une levée en masse de tous les Français. Ce fut encore lui qui, dans la séance du 3 octobre 1793, fit décréter d'accusation le duc d'Orléans, auquel on semblait ne plus penser, et qui dans la même séance fit envoyer à la mort l'infortunée Marie-Antoinette, par ces cruelles paroles : « Une « femme, la honte de son sexe et de l'humanité, « la veuve Capet doit enfin expier ses forfaits « sur l'échafaud... Je demande que le tribunal ré- « volutionnaire prononce cette semaine sur son « sort... » Un tel homme ne pouvait manquer d'obtenir à la convention nationale une grande influence. Élu président le 10 septembre 1793, il succéda dans ces importantes fonctions à Maximilien Robespierre, et fut bientôt après son digne collègue au comité de salut public. Dès lors il fit beaucoup de discours et de rapports au nom de ce comité, devenu le centre de tous les pouvoirs. La convention s'était réservé le droit de traduire les chefs des armées devant les tribunaux; Billaud fit rapporter ce décret; et, comme il l'avait annoncé, Houchard paya bientôt de sa tête ses *trahisons*. De même que son digne émule Robespierre, c'était surtout contre les militaires, dont il redoutait la loyauté et l'énergie, qu'il dirigeait ses attaques. Comme on l'a dit souvent, c'est par lâcheté que ces gens-là étaient cruels, et ce fut par la peur d'expier un premier crime qu'ils répandirent des torrents de sang! Ce fut encore Billaud qui fit rapporter le décret par lequel étaient interdites les visites domiciliaires pendant la nuit. Enfin il brisa sans pudeur jusqu'aux dernières garanties qui restaient à la sûreté, à la liberté des Français. Mais le rapport le plus important, et peut-être le plus curieux, qu'il fit au nom de ce comité, fut celui du gouvernement révolutionnaire. On y voit clairement que ces hommes, qui avaient détruit avec tant d'aveuglement tous les éléments de l'ancienne monarchie, sentaient alors le besoin d'un système d'unité et de centralisation, et que c'était dans le comité de salut public qu'ils voulaient placer toute la force d'unité et de *coaction*, comme disait Billaud-Varenne. La convention nationale fit tout ce qu'il voulut, et elle créa par ses conseils le gouvernement le plus oppressif, le plus atroce qui ait jamais existé. Billaud en fit aussitôt l'application à cette même commune de Paris, dont il avait tant contribué à fonder le pouvoir, et qui, suivant encore la première impulsion, venait de convoquer les comités révolutionnaires de la capitale pour leur donner ses ordres et ses instructions. L'arrêté de convocation fut irrévocablement cassé, et dès lors la commune dut obéir aux comités de la convention nationale. Hébert, Ronsin, Momoro et Vincent, qui tentèrent ensuite de lutter avec ces mêmes comités, furent attaqués successivement par Billaud-Varenne dans la société des jacobins, de même qu'à la convention nationale, et ils périrent sur l'échafaud. Chabot, Lacroix, Chaumette et Danton lui-même, son ancien ami, eurent le même sort, et périrent pour les mêmes causes. Fouché, Tallien et Bourdon de l'Oise, devenus suspects aux comités, allaient aussi être sacrifiés, lorsque le besoin de leur salut les réunit et leur donna le courage d'attaquer d'aussi redoutables ennemis. C'est ainsi que fut amenée la chute de Robespierre. Deux mois auparavant Billaud avait fait une violente sortie contre Tallien, lequel se plaignait de l'espionnage des comités, attachés aux pas des représentants qui leur déplaisaient, et il avait dit nettement *que ces terreurs n'étaient que l'accent du crime cherchant à se dérober au supplice*. Robespierre paraissait encore à cette époque marcher d'accord avec Billaud-Varenne; mais lorsque ce dernier se crut à son tour menacé; lorsqu'il vit Maximilien se séparer de ses anciens amis, il devint un de ses plus redoutables adversaires, et il l'avait déjà combattu plusieurs fois au comité de salut public, lorsque, dans la mémorable séance du 9 thermidor, il fut un des premiers à prononcer le mot de *tyran*, et donna ainsi le signal d'une victoire qui certainement n'eût pas été obtenue sans lui. Il révéla

ensuite quelques détails de l'intérieur du comité qui excitèrent l'indignation; et, quand Robespierre fut complétement renversé, il concourut de tout son pouvoir à assurer le triomphe des vainqueurs. Il donna volontairement sa démission de membre du comité de salut public, et fournit avec empressement à ceux qui lui succédèrent les renseignements et les secours dont ils eurent besoin. Mais, ainsi que la plupart de ceux qui avaient concouru à la révolution du 9 thermidor, il s'aperçut bientôt qu'il avait fait triompher une cause qui ne pouvait pas être la sienne. Dès le mois suivant, il fut dénoncé à la tribune et dans plusieurs brochures par Lecointre de Versailles, comme complice de Robespierre, et comme ayant concouru avec lui à couvrir la France de sang et d'échafauds. Ce fut alors qu'il fit la réponse dont nous avons parlé. Accusé encore pour les mêmes faits, et d'une manière plus positive, par Legendre, le 3 octobre 1794, il réussit par son adresse à repousser cette nouvelle attaque, et fit même déclarer par la convention que sa conduite avait été *conforme au vœu national*. Il est impossible de lire sans en être indigné les impudentes et mensongères apologies qu'il publia dans ce temps-là : « Je n'ai jamais exprimé une idée que l'homme le plus *philanthrope ne puisse avouer*... Il n'est pas un citoyen « qui ait à me reprocher la *moindre injustice*. Je « défie mes accusateurs de citer dans ma conduite « un *acte féroce*... » Mais ces mensonges eurent peu de succès; l'orage grossissait de jour en jour; et la convention nationale elle-même, ne pouvant plus se défendre contre la clameur publique, allait être obligée de livrer au ressentiment de la France tous les membres des anciens comités. Après de longs débats et de nombreuses plaintes qui arrivèrent contre eux de toutes les parties de la France, ces représentants (Barère, Vadier, Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne), sur un rapport de Saladin, furent condamnés, le 1er avril 1795, à être déportés à la Guiane. Ce qui est digne de remarque, et ce qui caractérise bien cette époque posthermidorienne, c'est que dans toutes ces accusations il ne fut pas dit un mot des assassinats de septembre, de ces crimes horribles que Billaud-Varenne avait si notoirement conçus et dirigés avec son ami Danton. Mais c'était précisément pour venger Danton que Robespierre avait été immolé au 9 thermidor; et Tallien, un des ordonnateurs des massacres de septembre, était le héros de la révolution thermidorienne... Le décret de déportation contre les trois membres de l'ancien comité de salut public fut rapporté quelque temps après : et la convention ordonna que Billaud et Collot-d'Herbois fussent jugés par le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Mais déjà ils étaient partis pour Cayenne lorsque le décret parvint à Rochefort. On ne les fit pas revenir. Collot-d'Herbois mourut bientôt, et Billaud fut transféré dans l'intérieur de la colonie, où la force de sa constitution le soutint encore longtemps. Il était à Sinnamari lorsque les déportés du 18 fructidor y arrivèrent, en 1797; et ce fut un spectacle remarquable et un exemple bien frappant des vicissitudes humaines, qu'un pareil homme subissant la même peine que les Pichegru, les Barthélemy et les Barbé-Marbois. Mais ce qui était plus bizarre encore, c'était de voir Bourdon de l'Oise, son ancien collègue à la convention, le complice de la plupart de ses crimes révolutionnaires, condamné comme royaliste... On raconte qu'ils eurent une querelle dès le premier moment, qu'ils se prirent même aux cheveux, et que leurs compagnons d'infortune se virent obligés de les séparer. Tous les déportés donnèrent à Billaud des marques évidentes de leur mépris. L'abbé Brotier fut le seul qui eut avec lui quelques liaisons, dont on dut s'étonner de la part d'un ancien agent royaliste, d'un prêtre que Billaud eût certainement fait périr sur l'échafaud, s'il l'avait connu au temps de sa puissance. Cet homme continua donc à vivre presque seul, et l'on a dit que son unique plaisir dans cet affreux climat, où il passa vingt ans, était d'élever des perroquets. Il parvint à s'évader en 1816, et il alla offrir ses services aux nègres de St-Domingue. Le mulâtre Pethion, qui y gouvernait alors avec le titre de président, l'accueillit assez bien, et lui fit même une pension dont il a joui pendant le reste de sa vie Il mourut au Port-au-Prince, en 1819. L'ancien espion des comités, Vilate, qui mieux que personne connaissait Billaud-Varenne (*voy.* VILLATE), en a fait le portrait suivant : « .... Bilieux, inquiet « et faux, pétri d'hypocrisie, se laissant pénétrer « par ses efforts même à se rendre impénétrable : « ayant toute la lenteur du crime qu'il médite, et « l'énergie concentrée pour le commettre... son ambition ne peut souffrir de rivaux : morne, silencieux, les regards vacillants et convulsifs, marchant « comme à la dérobée; sa figure, au teint pâle, sinistre, montre les symptômes d'un esprit aliéné. » — On a dit que Billaud-Varenne avait laissé en France des mémoires politiques manuscrits, ce qui est peu probable. C'est sans doute d'après cette assertion que le libraire Plancher a imaginé de faire imprimer, en 1821, des *Mémoires de Billaud-Varenne, ex-conventionnel, écrits au Port-au-Prince en 1818, contenant la relation de ses voyages et aventures dans le Mexique depuis 1815 jusqu'en 1817*, etc., 2 vol. in-8°. Le faussaire, auteur de cet ouvrage, évidemment apocryphe, n'a pas même cherché à présenter quelque vraisemblance. — On a de Billaud-Varenne : 1° *le Dernier Coup porté aux préjugés et à la superstition*, Londres (Paris), 1789, in-8°; 2° *le Peintre politique*, 1789, in-8°; 3° *le Despotisme des ministres de France, ou Exposition des principes et des moyens employés par l'aristocratie pour mettre la France dans les fers*, 1790, 3 vol. in-8°; 4° *Plus de ministres, ou point de grâces, avertissement donné aux patriotes français et justifié par quelques circonstances de l'affaire de Nancy*, 1790, in-8°; 5° *l'Acéphalocratie, ou le Gouvernement fédératif démontré le meilleur de tous pour un grand empire, par les principes de la politique et les faits de l'histoire*, Paris, 1791, in-8°; 6° *Éléments de républicanisme*, 1793, in-8°; 7° *Mes Opinions politiques et morales*, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé *les Eléments de républicanisme*,

1794, in-8°; 8° *Question du droit des gens : les républicains d'Haïti possèdent-ils les conditions requises pour obtenir la ratification de leur indépendance? par un observateur philosophe*, au Port-au-Prince, 1818 (an 15 de l'indépendance), in-4°; 9° grand nombre de rapports et discours prononcés à la tribune de la convention nationale et à celle de la société des jacobins, imprimés dans *le Moniteur* et séparément. Nous citerons : 1° *Rapport sur un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire*, 28 brumaire an 2; 2° *Rapport sur la théorie du gouvernement démocratique, et sa vigueur utile pour contenir l'ambition et pour tempérer l'essor de l'esprit militaire*, 1er floréal, an 2; 3° *Réponse des anciens membres du comité de salut public, dénoncés, signée :* BILLAUD-VARENNE *et* COLLOT, ventôse an 3, imp. nationale, in-8° de 142 p.; 4° *Réponse de J.-N. Billaud aux inculpations qui lui sont personnelles*, imprimée par ordre de la convention nationale, ventôse an 3, in-8° de 18 p.; 5° *Réponse de J.-N. Billaud à Laurent Lecointre*, Paris, an 3, in-8° de 126 p. On lit dans l'*Isographie des hommes célèbres* le *fac-simile* de plusieurs lettres de Billaud-Varenne, où il n'y a ni orthographe ni correction, ce qui est assez extraordinaire de la part d'un ancien oratorien. M—DJ.

BILLAUT (ADAM), connu sous le nom de MAITRE ADAM, et surnommé *le Menuisier de Nevers*, ou *le Virgile au rabot*, naquit le 31 janvier 1602, non pas à St-Benin-des-Bois, ainsi que l'ont avancé la plupart des biographes, mais à Nevers même (1). Ses parents, simples cultivateurs, lui firent apprendre la lecture, l'écriture, puis le métier de menuisier; et, pendant plusieurs années, rien ne trahit la vocation poétique du jeune artisan. La mort de sa mère, enlevée par la peste qui désola Nevers de 1627 à 1629, lui inspira des stances qu'on peut regarder comme la première révélation de sa muse. Néanmoins il n'essaya d'abord sa verve naissante que dans les moments de loisir que lui laissait le travail de l'atelier. L'abbé de Marolles (*voy.* ce nom) apprécia l'un des premiers le talent original de Billaut : il le recommanda vivement au duc de Nevers et à ses filles, les princesses Anne et Marie de Gonzague. Celles-ci voulurent voir le nouveau poëte, et lui prodiguèrent des encouragements. En 1638, maître Adam vint à Paris pour y plaider contre le curateur de sa femme. Il eut l'heureuse audace d'adresser une épître au cardinal de Richelieu, qui lui accorda une pension. Bientôt ce fut à qui suivrait l'exemple donné par le ministre, et le menuisier de Nevers, devenu presque à la mode, compta parmi ses Mécènes le duc d'Orléans, le duc de Guise, le grand Condé, en un mot les premiers seigneurs de la cour. La singularité que présentait un artisan poëte avait mis en émoi les beaux esprits du temps; pour le célébrer dignement, ils crurent devoir épuiser sur son métier tous les traits de mauvais goût possibles (1). L'un prétendit que maître Adam avait fait des chevilles avec les lauriers du Parnasse; l'autre, que les Muses ne voulaient plus s'asseoir que sur des tabourets façonnés de sa main; un troisième soutint qu'il avait fait une échelle pour escalader le Parnasse; un quatrième déclara que, pour les vers comme pour le nom, il était le premier homme du monde. Enfin Ragueneau, pâtissier, et Réault, serrurier, qui faisaient aussi des vers, lui adressèrent chacun un sonnet. Celui du pâtissier finissait par cette pointe:

> Avecque plus de bruit tu travailles sans doute,
> Mais pour moi je travaille avecque plus de feu (2).

Corneille et Rotrou paraissent les seuls qui l'aient loué sérieusement; encore ce dernier ne peut-il s'empêcher de faire un double concetti sur le nom et la profession du poëte. On a reproché à Billaut d'avoir sollicité sans pudeur les récompenses et les éloges; mais il faut bien que la générosité et l'enthousiasme de ses admirateurs n'aient pas été durables, puisqu'il fut obligé de reprendre son métier de menuisier. On le voit, en effet, renoncer, au bout de quelques années, au commerce des grands, et, dégoûté de leurs promesses et de leurs louanges, quitter Paris pour rentrer dans sa paisible demeure et dans ses modestes habitudes d'artisan nivernais. Quelques biographes cependant ont exagéré sa misère. On sait que la princesse Marie de Gonzague (*voy.* ce nom) l'avait placé comme huissier à la chambre des comptes de Nevers, et que ce fut même en cette qualité qu'il fit en Italie un voyage, dont les détails nous sont restés inconnus. Le duc de Nevers lui avait aussi donné en usufruit une maison connue sous le nom de *Ravelin* ou *la maison des Arquebusiers*, qui appartient encore à la ville. Ce fut dans cette habitation que mourut Adam, le 19 juin 1662, dans sa 61e année. Son épitaphe latine, composée par l'abbé Bertier, prieur de St-Quaize, se lit en tête du *Vilebrequin*. Son portrait, peint, à ce que l'on croit, par Chauveau, a été placé dans la salle des séances du conseil de la commune de Nevers. Cette ville possède en outre le buste de son poëte, exécuté par notre célèbre sculpteur David. Adam Billaut s'était marié de bonne heure, mais il vécut longtemps séparé de sa femme : elle lui donna une fille et plusieurs fils. L'un d'eux embrassa l'état ecclésiastique; un autre périt à la fleur de l'âge, et son père a déploré cette mort dans une pièce pleine de

(1) L'acte de naissance d'Adam Billaut, retrouvé depuis peu dans les archives de Nevers, ne laisse plus aucun doute sur cette circonstance.

(1) L'abbé de Marolles n'avait pas rassemblé moins de soixante-dix pièces de vers adressées à maître Adam, en français, en latin, en grec, en italien, en espagnol. On trouve ce recueil dans l'édition des *Chevilles* de 1644, sous le titre d'*Approbation du Parnasse*. La nouvelle édition de 1842 n'en donne qu'un extrait.

(2) Réault était établi à Nevers, et Ragueneau tenait boutique à Paris. Aucune biographie ne contient de détails sur ces deux artisans. Outre le sonnet dont il est ici question, on connaît de Ragueneau une ode irrégulière intitulée : *les Consolations données à M. l'abbé de Pontchasteau sur la mort et trespas de l'éminentissime cardinal de Lyon, son oncle, grand aumosnier de France*. Ce cardinal était Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, frère du célèbre ministre de ce nom, et qui mourut à Lyon le 25 mars 1653.

sentiment. Les poésies de maître Adam sont moins remarquables par le style et la correction que par le naturel, la verve et la fécondité. On ne peut nier qu'elles ne tirent un certain relief du contraste qu'elles offrent avec le métier qu'exerçait l'auteur; cependant plusieurs n'ont pas besoin de se recommander de leur origine, et se distinguent par le choix des expressions autant que par l'élévation des sentiments et la délicatesse des pensées. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici quelques lignes dans lesquelles M. Ferdinand Denis a présenté sous leur véritable jour le caractère et le talent de celui qui ne mérite ni les éloges ironiques ou exagérés de ses contemporains, ni les dédains de quelques littérateurs superficiels. « Moins heureux que les *meistersanger* de l'Allemagne, qui ranimaient entre « eux leur verve ou leurs élans religieux, maître « Adam, n'étant pas compris des artisans ses con- « frères, se vit obligé de chanter pour les grands. « Le comprirent-ils davantage? Dans tous les cas, la « singularité de sa vocation les amusait, et ils s'en « riaient en l'enivrant. Les siècles s'y sont mépris; « Voltaire lui-même n'a vu dans maître Adam qu'un « poëte de cabaret (1), trouvant une rime heureuse « entre les verres, faisant adroitement une chanson « comme il fabriquait un escabeau. Eh bien, nous « devons le dire maintenant, Adam Billaut est un de « ces poëtes au cœur triste, aux pensées élevées, qui « ne peuvent trouver leurs inspirations que dans la « solitude, et qu'on forçait à entonner un chant ba- « chique, à animer de bruyantes orgies, où, misé- « rable convive, il excitait autant la raillerie que « l'admiration. Ce fut cette contrainte, sans doute, « qui développa en lui une âpreté cynique, une verve « grossière qu'on voudrait ne pas trouver dans ses « ouvrages. Je ne sais, mais on se sent saisi d'une « indignation involontaire, d'une pitié profonde, en « voyant un homme de génie qu'on force à se dé- « grader, à louer, à réjouir, quand une voix harmo- « nieuse le conviait à chanter la douleur (2) ». Maître Adam a laissé trois différents recueils de ses ouvrages : 1° *les Chevilles*, publiées par les soins de l'abbé de Marolles, Paris, 1644, Toussaint Quinet, in-8°, portrait. La seconde édition parut à Rouen en 1654, petit in-8°. C'est dans *les Chevilles* que se trouve la chanson :

Aussitôt que la lumière, etc.,

seul monument vraiment populaire en France d'un poëte sorti du peuple; seulement il faut se rappeler qu'elle a subi, avant de nous parvenir, de nombreuses altérations. 2° *Le Vilebrequin*, dont l'abbé Bertier fut l'éditeur, Paris, 1663, Guillaume de Luynes, in-12. Ce recueil est en général très-inférieur au premier, et se ressent de la vieillesse de l'auteur. 3° *Le Rabot*, qui n'a jamais été imprimé, et dont on n'a pu retrouver le manuscrit, malgré les recherches faites dans les plus anciennes bibliothèques de Nevers. Quelques personnes pensent que cet ouvrage a été refondu dans *le Vilebrequin*. M. Pissot a fait paraître en 1806 : *Œuvres de maître Adam*, Paris, 1 vol. in-12, portrait. Quoique le titre semble annoncer une collection complète, il est facile de se convaincre que ce n'est qu'une réimpression des *Chevilles*. Enfin on a publié : *Poésies de maître Adam Billaut*, etc., précédées d'une *Notice biographique et littéraire* par M. Ferdinand Denis, et accompagnées de notes par M. Wagnien, avocat, Nevers, 1842, J. Pinet, grand in-8°, avec un *Appendice* de 59 p., contenant les pièces qui n'ont pu faire partie du volume. Cette belle édition, la seule complète, est ornée de plusieurs portraits et de deux vues du Nivernais; elle est déjà rare, parce qu'elle n'a pas été tirée à un grand nombre d'exemplaires. — Philipon et Christian le Prévot ont fait représenter sur le théâtre du Vaudeville en l'an 4 (1795) : *Maître Adam, menuisier de Nevers*, comédie en 1 acte mêlée de couplets, imprimée l'année suivante avec des notes; mais on ne connait plus guère que : *les Chevilles de maître Adam, ou les Poëtes artisans*, de MM. Francis et Moreau. Ce charmant vaudeville, joué pour la première fois en décembre 1805, au théâtre Montansier, s'est soutenu au répertoire pendant plus de vingt-cinq ans; il a été repris au théâtre du Vaudeville en 1841, et encore aujourd'hui. les troupes de province ne choisissent pas d'autre pièce d'inauguration, lorsqu'elles ont à se présenter devant un public nivernais. *Les Chevilles de maître Adam* ont été imprimées en 1806, en 1823, in-8°; et en 1841 dans *la France dramatique*. — On peut consulter, au sujet d'Adam Billaut : *le Parnasse français* de Titon du Tillet, p. 275; le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, au mot BILLAUT; la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 17, et la *Notice biographique* de M. Ferdinand Denis, déjà citée dans cet article. CH—S.

BILLBERG (JEAN), né en Suède, vers le milieu du 17e siècle. Il devint professeur de mathématiques à Upsal, en 1679. Son zèle pour la philosophie de Descartes lui attira des ennemis, et il fut représenté comme un novateur dangereux; mais Charles XI lui accorda sa protection, et le mit à l'abri des persécutions de ses antagonistes. Ce prince ayant fait un voyage à Tornéo, fut si frappé du phénomène que le soleil y présente au solstice d'été, qu'il résolut de le faire observer par les savants les plus distingués de son pays. Il envoya, en 1695, Billberg et Spole vers les frontières de la Laponie, et ces deux mathématiciens firent des observations importantes, qui ont été perfectionnées par les mathématiciens français envoyés par Louis XV dans les mêmes contrées. Protégé par le roi, Billberg obtint des places avantageuses, et, s'étant appliqué à la théologie, il fut nommé évêque de Strengnes. Il mourut en 1717. On a de lui : 1° *Tractatus de*

(1) Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) ne parle de Billaut que très-légèrement; cependant il cite avec éloges le rondeau :

Pour te guérir de cette sciatique, etc.

et le trouve préférable *à beaucoup de rondeaux* de Benserade. Laharpe, dans son *Cours de littérature*, a complétement oublié notre poëte.

(2) Extrait de la *Notice biographique* mise en tête de l'édition des *Poésies* de maître Adam publiée à Nevers en 1842.

cometis, Stockholm, 1682; 2° *Elementa geometriæ*, Upsal, 1687; 3° *Tractatus de refractione solis inoccidui*, Stockholm, 1696; 4° *Tractatus de reformatione calendarii juliani et gregoriani*, Stockholm, 1699, et un grand nombre de dissertations philosophiques et théologiques. C—AU.

BILLE (STEEN-ANDERSEN), amiral danois, naquit le 22 août 1751, à Assense, en Fionie. Issu d'une des plus anciennes familles de Danemark, et qui s'était illustrée dans la marine, il se voua à cette arme dès le plus jeune âge, et malgré une complexion délicate. Il navigua beaucoup dans les mers d'Europe et des deux Indes, et franchit les premiers grades aussi rapidement que le permettaient les règles de l'avancement dans la marine danoise, où le grade est toujours le prix de l'ancienneté, et où des distinctions honorifiques sont la récompense des actions d'éclat. Il fut nommé capitaine de vaisseau en 1789, et au commandement du *Superbe*, sur lequel l'amiral Schindel, qui fut le chef des escadres combinées de Suède et de Danemark, vint mettre son pavillon. Telle était déjà la réputation de Bille comme homme de mer instruit et expérimenté, qu'on le choisit pour présider à l'essai qui se fit vers cette époque de plusieurs bâtiments d'un nouveau modèle, dû au célèbre constructeur Hohlenberg. En 1796, une rupture ayant éclaté entre la cour de Danemark et la régence de Tripoli, Bille reçut le commandement de la frégate *la Naïade*, de trente-six canons, et d'un brick de dix-huit, avec l'ordre d'aller relever la station de la Méditerranée. Il arrive devant Tripoli le 14 mai 1797, et, dès le lendemain, il attaque les forts. La division tripolitaine, composée de deux frégates, une corvette et deux canonnières, sortit le jour suivant pour répondre au défi de la veille. Bille fait aussitôt signal au brick, trop faible pour le seconder efficacement, de s'éloigner; et, sûr de la supériorité de sa manœuvre, il préfère soutenir la lutte seul contre toute la division ennemie. Manœuvrant en effet avec une prodigieuse dextérité, il passe successivement à poupe des deux frégates, et dirige sur chacune d'elles un feu d'enfilade qui démonte plusieurs caronades, balaye les ponts et hache le gréement. Le brick, malgré l'ordre qui l'avait tenu éloigné du combat, voyant *la Naïade* enveloppée, arrivait à son secours. La plus forte frégate tripolitaine, le beaupré surchargé d'hommes, se dispose à l'enlever à l'abordage. Mais Bille avait vu le danger : il se dégage, force de voiles, et, grâce à la supériorité de sa marche, il se trouve tout à coup entre le brick et sa redoutable ennemie. Quelques coups heureux, partis de *la Naïade* ou de sa conserve, enlèvent le beaupré de la frégate et précipitent dans la mer tous les hommes qui s'y trouvaient. La nuit mit fin à ce combat, qui rappelle les prodiges des Tourville et des Duguay-Trouin, et dont le résultat fut de décider le pacha à signer une paix aussi honorable qu'avantageuse pour le pavillon danois. La clef de chambellan du roi et un magnifique service en argent, offert par la corporation des négociants de Copenhague, furent les récompenses de Bille. Il n'obtint le grade de capitaine commandeur, dont notre hiérarchie navale n'offre pas d'équivalent, qu'à la fin de l'année et sans doute à son tour d'avancement. Il continua de commander la station de la Méditerranée jusqu'en 1800. Dans ses fréquents démêlés avec les États barbaresques, il se montra aussi habile négociateur qu'il avait été prompt et intrépide dans son attaque contre Tripoli. La Suède dut à son intervention de voir terminer à l'amiable un différend très-sérieux avec la régence d'Alger. L'ordre de l'Epée fut le prix de ce service. A l'attaque de Copenhague par les Anglais, en 1801, Bille reçut le commandement d'une division de deux vaisseaux, une frégate et deux bricks, formant la partie mobile de la ligne de défense qui combattit si glorieusement le 2 avril contre Nelson. Il sollicita avec les plus vives instances, mais en vain, l'ordre de sortir de la rade intérieure pour aller se placer près du *Stubbegrund*, et prendre en enfilade l'escadre anglaise qui avait été déjà si maltraitée en prolongeant la ligne danoise, et se trouvait tellement exposée sous la formidable batterie des *Trois-Couronnes*, que Nelson demanda à parlementer. Le commandant en chef Fischer était blessé; Bille voulut retenir le parlementaire et sortir : mais un nouvel ordre vint l'enchaîner dans la rade intérieure, et il eut la douleur de ne pas combattre dans cette journée si glorieuse pour la marine danoise. Il est à peu près prouvé par des renseignements ultérieurement acquis sur l'état de l'escadre anglaise, dont deux vaisseaux s'étaient échoués sous le feu de la batterie des *Trois-Couronnes* (1), que cette escadre était perdue si Bille fût sorti avec sa division intacte et dévouée. Il fut nommé en 1803 membre du collége royal de l'amirauté et commandeur en 1804. Lors de l'attaque inattendue des Anglais, en 1807, Bille commandait en second dans Copenhague, et fut chargé de la défense du côté de la mer. On sait que les Anglais, se rappelant sans doute le péril auquel les avait exposés l'attaque maritime de 1801, se décidèrent à prendre cette capitale par terre. Leur flotte resta éloignée, et les glorieux combats soutenus par les canonnières danoises contre les divers pelotons de l'escadre légère qui s'étaient plus avancés, la maintinrent à cette distance respectueuse. Bille s'opposa avec une héroïque opiniâtreté à la capitulation. Il demanda à faire une sortie à la tête de tous ceux qui seraient en âge de prendre les armes, pour repousser l'ennemi, qui menaçait de donner l'assaut. Pendant cette sortie, la flotte devait être détruite, et déjà il avait fait percer le fond de tous les bâtiments, rassembler les gouvernails pour les brûler et les voiles pour être coupées en lambeaux. Les Anglais, prévenus de ces dispositions, menacèrent de saccager la capitale si l'on persistait à détruire la flotte qu'ils convoitaient comme une proie. Copenhague dut capituler; mais Bille refusa de signer la capitulation. Nommé contre-amiral en 1809, il conserva la

(1) Cette batterie avait été élevée d'après les plans de l'amiral Bille, nommé président de la commission de défense.

direction des affaires de la marine et le commandement suprême des forces navales, qui se trouvaient réduites à de simples chaloupes canonnières, les Anglais s'étant emparés de vingt vaisseaux et de seize frégates, et même de tous les approvisionnements des chantiers et arsenaux. Cependant telle fut la bonne direction qu'il sut donner à ces chaloupes, qu'elles se rendirent très-redoutables aux Anglais et les obligèrent à entretenir des forces considérables dans la Baltique et sur les côtes de Danemark, pour protéger leur commerce incessamment menacé. A son avénement au trône, le roi Frédéric Ier conserva le titre et les fonctions de président de l'amirauté à Bille, qui se montra dans ce conseil aussi bon administrateur qu'il avait été homme de guerre intrépide. Le Danemark lui doit une nouvelle flotte, exactement calculée sur son revenu, et dans le double but de défendre ses côtes et de protéger son commerce. Cette flotte se compose de six vaisseaux de ligne, huit frégates, quatre corvettes, quatre bricks et quatre-vingts chaloupes canonnières. Bille donna tous ses soins au choix et à la bonne organisation du personnel, étendit l'ordre et l'économie sur toutes les branches du service, fit les approvisionnements avec prévoyance et mesure, et institua une caisse de réserve pour la marine, afin qu'elle pût suffire avec ses propres fonds aux premiers frais d'un armement imprévu ou secret. Il avait été nommé vice-amiral en 1824, amiral en 1829, et enfin ministre d'État et membre du conseil intime du roi en 1831. A un discernement rapide et sûr, à des lumières étendues et au plus noble caractère, Bille joignait une volonté de fer. Sa maxime était : *Sois juste, et ne crains personne.* Il mourut à Copenhague, le 15 avril 1834, à l'âge de près de 82 ans. Le roi Frédéric VI dit alors en essuyant ses larmes : « Il y a quarante ans « que je lui demande ses conseils, et toutes les fois « que je me suis avisé de ne pas les suivre, je m'en « suis repenti. » CH—U.

BILLECOCQ (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JOSEPH), avocat du barreau de Paris, était né dans cette ville, le 31 janvier 1765. Après avoir achevé ses études au collége du Plessis, sous la direction de Binet (*voy.* ce nom), dont le mérite est surtout d'avoir formé tant d'élèves distingués, il suivit les cours de droit et se fit recevoir avocat. Mais il n'avait pas encore pu se faire connaître lorsque la révolution détruisit l'ancien ordre judiciaire. Sa conduite prudente dans ces temps difficiles lui mérita la confiance des habitants de son quartier. En 1790, il fut nommé électeur, et l'année suivante député suppléant à l'assemblée législative; mais il n'y siégea point, et ce fut un bonheur pour lui; car il s'y serait certainement rangé parmi les défenseurs des principes monarchiques, et plus tard il aurait expié dans les prisons ou sur l'échafaud le courage d'avoir soutenu son opinion. La suspension du cours de la justice ayant laissé Billecocq sans occupation, il chercha dans la culture des lettres à se distraire des scènes pénibles dont il était environné dans ces temps malheureux. Ce fut dans la terrible année 1793 qu'il fit paraître la traduction du *Voyage de l'Inde en Europe*, par Irwin, et depuis il publia successivement, en 1794, le *Voyage* de Lelong *chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, in-8°; et en 1795, celui de Meares, *de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique*, 3 vol. in-8° et atlas in-4°. La même année il donna la traduction de l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, avec des notes et un discours préliminaire. Il avait annoncé celle de la *Guerre de Jugurtha*, et bien des années après (1809), Dussault, en lui rappelant sa promesse, l'invitait à ne point se laisser effrayer par la traduction de Dureau de Lamalle, et à profiter de l'avantage de venir le dernier pour donner enfin une bonne traduction de Salluste (*Annales littéraires*, t. 3, p. 22). Dans la préface de Lucain, qu'il publia en 1796, 2 vol. in-8°, Billecocq se montra critique très-judicieux; mais ce qui l'honore bien plus, c'est d'avoir alors élevé la voix en faveur de Laharpe, et demandé que le gouvernement permît enfin à un des hommes qui faisaient le plus d'honneur à la France de jouir paisiblement de l'estime que lui avaient acquise ses travaux (1). Dès que le retour de l'ordre put le lui permettre, Billecocq s'empressa de reprendre l'exercice de sa profession ; mais il se sentait trop redevable aux lettres pour ne pas leur consacrer les loisirs que lui laisserait le travail de son cabinet. Il reparut au barreau en 1798, dans la cause d'une femme divorcée qui demandait à conserver son enfant. Le talent qu'il y déploya fit une impression d'autant plus vive sur les auditeurs, qu'ils n'étaient plus accoutumés à ce langage plein de convenance, et surtout à cette sensibilité vraie, à ces expressions de l'orateur vertueux, *vir bonus*, dont la source est dans le cœur, et qui caractérisaient le talent de Billecocq. Son triomphe fut complet, et dès ce moment sa place resta marquée parmi les premiers avocats de la capitale. Il serait impossible d'énumérer toutes les affaires dans lesquelles il fit preuve de talent; nous ne citerons que sa défense du marquis de Rivière (*voy.* ce nom), accusé de complicité avec George Cadoudal, et son plaidoyer en faveur d'un fils de la première femme du duc de Montebello. (*Voy.* ce nom.) Il parlait toujours de conviction ; les juges ne l'ignoraient pas, et c'était un excellent préjugé pour une cause que de la voir dans ses mains. Jaloux de rendre à son ordre l'ancien éclat dont il avait joui, Billecocq rétablit dès 1812 les conférences judiciaires, où les jeunes avocats vont se former aux luttes du barreau, et il composa pour ces réunions plusieurs discours (2) remarquables. La poésie latine, si dédaignée de nos jours, était son principal délassement; et soit qu'il prenne dans ses vers la défense de ce collége du Plessis dont il se glorifiait d'être l'élève, soit qu'il demande à sa muse des consolations ou la

(1) Vie de Brébeuf. p. 45.

(2) *Sur la profession d'avocat*, 1812 ; *Sur la confiance que les jeunes avocats doivent avoir dans les anciens*, 1821 · *Sur l'alliance de la magistrature et du barreau*, 1822.

force pour supporter les peines de la vie, soit enfin qu'il célèbre la religion victorieuse de ses ennemis, partout on reconnaît un homme nourri de la lecture des meilleurs modèles (1). En 1815, Billecocq, qui, d'après ses principes politiques, avait dû se prononcer en faveur de la restauration, n'en réfuta pas moins avec autant de talent que de patriotisme la lettre par laquelle lord Wellington essayait de justifier la spoliation du musée de Paris (2). Membre du conseil de discipline des avocats, de 1817 à 1818, il en fut bâtonnier en 1821 et 1826, et dans cette place il défendit courageusement les priviléges et l'indépendance de l'ordre. Il fut un des fondateurs, en 1819, de la société pour l'amélioration du sort des prisonniers; il en fut élu secrétaire en 1827, et ne cessa de prendre, autant que ses forces le lui permirent, une part très-active à tout le bien que produisit cette belle institution. Dans les dernières années de sa vie, la faiblesse de sa santé et une surdité presque absolue ne lui permettaient plus de plaider. Cet excellent citoyen mourut, à la suite d'une longue maladie, le 15 juillet 1829, et fut inhumé dans le cimetière Montmartre, où ses nombreux amis lui ont érigé un monument. Il était membre de la Légion d'honneur depuis 1814 et chevalier de St-Michel. Outre les ouvrages cités, on lui doit : 1° une traduction du *Voyage* de Timberlake chez les sauvages du nord de l'Amérique, 1797. 2° Celle du *Voyage* de Néarque (*voy.* ce nom), par le docteur Vincent, Paris, 1800, in-4°. Cette traduction, imprimée aux frais du gouvernement, est excellente. Dans la préface, le modeste traducteur reconnaît qu'il a été soutenu dans son travail par Fleurieu, Gosselin, Langlès et Barbié du Bocage. 3° Billecocq a eu part à la traduction du *Cultivateur anglais*. (*Voy.* YOUNG.) 4° *Quelques Considérations sur les tyrannies diverses qui ont précédé la restauration, sur le gouvernement royal et sur la dernière tyrannie impériale*, Paris, 1815, in-8°. 5° *Du Changement de ministère en décembre* 1821, *par un royaliste*, in-8°. 6° *Une Soirée du vieux châtel, ou le Dévouement de Malesherbes*, pièce qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française, 1821, in-8°. 7° *De l'Influence de la guerre d'Espagne pour l'affermissement de la dynastie légitime et de la monarchie constitutionnelle en France*, ibid., 1823, in-8°. 8° *De la Religion chrétienne relativement à l'État, aux familles et aux individus*. 3e édit., revue et augmentée, ibid., 1824, in-8°. C'est un ouvrage important et qui mérite d'être lu par tous les hommes de bonne foi. 9° *Coup d'œil sur l'état moral et politique de la France à l'avénement du roi Charles X*, ibid., 1824, in-8°. 10° *Du Clergé en* 1825, in-8°. 11° *Mémoires sur les effets désastreux pour les colonies françaises du système de fiscalité appliqué à leur commerce*, ibid., 1825, in-8°. 12° *Notice sur M. Bellart* (*voy.* ce nom), 1828, in-8° de 144 pages, 3e édition. 13° Des mémoires et des plaidoyers. Pour compléter cette notice bibliographique, il faut encore citer : la traduction d'un écrit d'Edward, dans les *Mémoires hist. et géogr. sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, Paris, 1796, in-4°; une notice sur Bergasse dans le *Rénovateur*, etc. W—s.

BILLEMAZ (FRANÇOIS), l'un des plus ardents propagateurs des principes révolutionnaires à Lyon, naquit vers 1750, à Belley, de parents aisés. Doué de quelque esprit, mais manquant des qualités qui pouvaient le faire réussir au barreau, il acheta la charge de greffier civil et criminel à Lyon, qu'il exerçait en 1787. Malgré la perte de son emploi, par la suppression des tribunaux, il montra le plus grand zèle pour la révolution, dans laquelle il apercevait les moyens de se venger de ses ennemis et de satisfaire sa vanité. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il vit les principaux chefs des jacobins; et, dès qu'il fut de retour à Lyon, il s'empressa d'organiser un club, qui s'ouvrit le 30 mai 1790. Ce fut le premier qui s'établit dans cette ville, et il fut appelé depuis le club central. Billemaz, qui se vantait d'avoir allumé dans Lyon le feu de la liberté, devint bientôt un personnage influent. Nommé juge de paix en 1791, il prononça, quelques mois après, en présence des électeurs réunis pour choisir un évêque, un discours qui fut imprimé, et dans lequel on remarque ce trait : « Un paysan breton voulait un évêque qui ne fût « pas prêtre; celui que vous nommerez le sera né« cessairement, parce qu'il sera un sage. » (*Voy.* les *Tablettes chronologiques* de M. Péricaud.) Billemaz poursuivit avec fureur tous les ecclésiastiques qui avaient refusé le serment; non content de les dénoncer dans les clubs, il les accablait d'invectives dans les journaux, cherchant par d'atroces et sales calomnies à leur faire perdre la confiance dont ils jouissaient. (*Voy.* les *Nudités*, par Chassaigneau, p. 167.) Après la mort du roi, il vint à Paris et parut à la barre de la convention pour y faire parade des services qu'il avait rendus *à la chose publique*. On ignore le rôle qu'il joua durant le siége mémorable de Lyon; mais il ne put échapper à la vengeance que le comité de salut public tira des habitants de cette malheureuse ville. Arrêté comme agent des Girondins, il périt sur l'échafaud, le 5 décembre 1793. On connaît de Billemaz : 1° *Discours de l'âne du F∴ Naboth*, 1787, in-8°. C'est un pamphlet contre les francs-maçons. 2° *Le Grand Bailliage de Lyon, comédie en un acte et en prose, représentée par MM. les officiers audit siége, le* 27 *septembre* 1788, *Lyon, de l'imprimerie de l'auteur, à l'enseigne de la vérité*, in-8° de 54 p. Cette pièce satirique est devenue rare. W—s.

BILLERBEK (CONSTANTIN DE), lieutenant général au service de Prusse, né le 19 novembre 1713, à Janikow, dans la Nouvelle-Marche, où son père était simple lieutenant dans le régiment de Barfuss. Il entra, en 1727, dans l'école des cadets, en sortit, en 1731, comme sous-officier dans le régiment du

(1) Nous avons pensé qu'on ne serait pas fâché de trouver ici la liste des poésies de Billecocq : *In annuam Parisinorum ad Clodoaldum pagum peregrinationem*, 1809; *Plessis gymnasii Encomium* (*voy.* LEMAIRE), 1809; *In annuum Surenæ rosariæ festum*, 1811; *Tempore forensium feriarum Spes, Adversæ vices et Solatia*, 1812; *In religionem apud Gallos perpetuo triumphantum*, 1816.

(2) *Un Français à l'honorable lord Wellington, sur sa lettre du* 25 *septembre* 1815 *à lord Castlereag*, in-8°.

prince d'Anhalt, fut fait, en 1735, enseigne, et en 1737, second lieutenant du même régiment. En 1737, il fut placé dans le nouveau régiment du prince Henri, où il devint successivement lieutenant, capitaine, major, et lieutenant-colonel. Il fit sa première campagne avec ce régiment, en 1744, et assista au siége de Prague; il se trouva à Pirna, à la bataille de Reichenberg, à celle de Collin, où il fut grièvement blessé à la hanche, et à celle de Cunnersdorf, où il reçut une contusion. Il se distingua particulièrement dans l'affaire de Nimbourg, où il protégea un convoi, avec fort peu de monde, contre un nombre fort supérieur d'ennemis, et reçut l'ordre de Mérite. En 1762, ses blessures l'engagèrent à demander son congé; mais en 1767, quand sa santé fut complétement rétablie, il rentra au service, fut nommé commandant du régiment de Ziethen, devint la même année colonel, fut fait, en 1771, major général, et en 1772, chef du régiment de Kosen. Enfin, en 1784, il fut nommé lieutenant général, et chevalier de l'Aigle noir. Billerbek mourut le 27 novembre 1785, à Coeslin, d'une suffocation. Le roi l'honora, jusqu'à sa mort, de sa faveur particulière. Ses talents militaires et ses qualités personnelles le rendaient digne de cette distinction. G—T.

BILLEREY (CLAUDE-NICOLAS), né vers 1667, à Besançon, professeur en médecine à l'université de cette ville, est auteur d'un *Traité sur la maladie pestilentielle qui dépeuplait la Franche-Comté en 1707*, Besançon, 1721, in-12; et d'un *Traité du Régime*, 1748, in-12. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits : on en conserve un à la bibliothèque publique de Besançon, intitulé : *Tractatus medicamentorum simplicium ex regno animali, vegetabili, et minerali, depromptorum, quorum nomina, descriptiones, virtutes, præparationes et usus in medicina descripta sunt et picta, a Cl. Nic. Billerey*, 2 vol. in-4°. L'auteur de l'*Histoire abrégée du comté de Bourgogne* dit que Billerey était savant dans les mathématiques et l'astronomie, qu'il possédait plusieurs talents agréables, et qu'il parlait avec facilité le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais. Il est mort en 1759, âgé d'environ 92 ans. W—S.

BILLET (PIERRE), né en 1656, l'ami et le condisciple de Hersant, se consacra comme lui à l'instruction publique, et avec non moins de succès. Il remplit pendant plusieurs années la chaire de rhétorique au collége du Plessis, et eut le bonheur de former, par ses soins et par ses leçons, plusieurs de ses successeurs dans la même carrière. Nommé recteur de l'université, il en défendit les droits et les prérogatives avec beaucoup de zèle. Il fit obtenir au savant Capperonnier une pension, pour veiller à la correction des éditions des livres grecs imprimés à l'usage des classes. On trouve des vers latins de Billet dans le recueil de ceux des professeurs de l'université. Il mourut en 1719, à 63 ans. W—S.

BILLI (JACQUES DE). *Voyez* BILLY.

BILLIARD. *Voyez* BILLARD.

BILLICHIUS (ANTOINE GUNTH.), chimiste allemand, était le gendre et l'élève d'Angelus Sala, le premier écrivain clair et précis qui se soit occupé de chimie, et qui vivait au commencement du 17e siècle. Ses ouvrages sont : *Responsio ad animadversiones quas anonymus quidam in Angeli Salæ aphorismos chimiatricos conscripsit*, 1622; 2° *Exercitatio de natura et constitutione spagyrices emendatæ*, in-4°, 1625; 3° *Assertionum chimicarum Sylloge Petro Laurenbergio appositæ*, Helmstaedt, 1624; 4° *Exercitium chimicum ultimum*, Bruges, 1625; 5° *Observationum ac paradoxorum chimiatricorum libri duo*, Lyon, 1631, in-4°; 6° *Dissertatio de Thessalo in chimicis redivivo, seu de vanitate medicinæ chemico-hermeticæ*, Francfort, 1639 et 1643; 7° quelques autres ouvrages sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque hermétique*. C—G.

BILLING (SIGISMOND), naquit à Colmar, le 30 octobre 1773, d'une famille d'origine suédoise, dont l'établissement en Alsace remonte à 1632, date de la bataille de Lutzen, où l'un de ses ancêtres fut blessé en combattant sous Gustave-Adolphe pour la cause protestante. Destiné à la carrière des armes, il fit ses études à l'école militaire de Strasbourg. Il embrassa chaudement les principes de la révolution, s'enrôla en 1792 dans les bataillons de volontaires, servit à l'avant-garde sous les ordres des généraux Beurnonville et Dampierre, et se distingua à la journée de Jemmapes. Il fit ensuite, en qualité de commissaire des guerres, les campagnes aux armées du Nord, de la Moselle et du Rhin, de 1793 à 1795. Quelques années plus tard il consacra son activité à l'établissement et à la bonne organisation de la première église qui ait été affectée à Paris au culte des protestants de la confession d'Augsbourg. En 1815, il fut nommé l'un des commandants de la garde nationale parisienne, et se fit remarquer parmi les citoyens qui désapprouvaient hautement l'opposition du corps législatif. (*Voy.* LAINÉ.) Pendant les cent jours, devenu chef de la 3e légion par suite de la démission de Ternaux, il joua un rôle assez important dans les circonstances critiques où la défaite de Waterloo et le retour de Napoléon à Paris plongèrent la capitale et la France. Ainsi que le rapporte M. Comte dans son *Histoire de la garde nationale de Paris*, et que le constate le duc de Rovigo lui-même dans ses *Mémoires*, Billing, en marchant avec sa légion pour entourer et défendre la chambre des représentants prête à prononcer la déchéance de Bonaparte, contribua puissamment à déterminer l'abdication. Au retour de Louis XVIII, Billing fit partie de la députation présidée par L. de Girardin, qui alla, au nom d'une partie des chefs de la garde nationale, demander la conservation de la cocarde tricolore. Depuis cette époque il disparut de la scène politique jusqu'à la révolution de 1830. qu'un des premiers soins de Lafayette fut de lui confier le commandement de l'état major de la garde nationale de Paris. Après la démission de Lafayette, qui fut remplacé par le maréchal Lobau, Billing accepta la place de secrétaire général de cette même garde nationale; mais il n'en remplit pas les fonctions, la mort l'ayant enlevé au mois de septembre 1832. Zélé protestant, il était depuis longues années l'un des plus fermes soutiens des sociétés bibliques

instituées en France. Les Églises protestantes donnèrent des regrets à sa mémoire, et il fut reconnu par des coreligionnaires que depuis la mort prématurée du baron Auguste de Staël, le protestantisme en France n'avait pas éprouvé une perte plus sensible. D—R—R.

BILLINGSLEY (sir HENRI), mathématicien et lord-maire de Londres sous le règne d'Elisabeth, avait pour père un Roger Billingsley de Canterbury, de très-médiocre naissance. Cependant il fut placé à l'université d'Oxford, et là il inspira de l'attachement à un ex-augustin de la ville, Whitehead, mathématicien profond pour l'époque où il vivait. Les parents de Billingsley, ne se souciant pas qu'il parcourût la carrière des sciences, le mirent en apprentissage chez un armurier. Effectivement il eût été difficile que les travaux littéraires ou scientifiques auxquels il s'initiait à Oxford lui valussent jamais autant d'avantage que le commerce. La fortune de Billingsley finit par être une des plus considérables de Londres : il fut successivement nommé shérif, alderman, membre de la commission des douanes, et enfin en 1597 lord-maire de cette capitale. A ces dignités municipales, il joignit par la faveur de la cour celle de chevalier (knight). Ses richesses et ses honneurs ne l'empêchèrent point de se livrer à ses premiers goûts. Il retira chez lui Whitehead que la suppression des maisons religieuses sous Henri VIII avait rendu à un état précaire ; il continua sous ce maître de ses jeunes années l'étude des mathématiques, hérita de ses manuscrits et de tous ses papiers. Parmi ceux-ci étaient des notes sur Euclide ; Billingsley rendit un dernier hommage à la mémoire de son ami en les publiant à la suite d'une traduction d'Euclide dont lui-même citait l'auteur, sous ce titre : *The Elements of geometry of the most ancient philosopher Euclide of Megara, faithfully translated into the English tongue*, etc., Londres, 1570, in-fol. Cette traduction est précédée d'une longue et savante préface du docteur John Dee. Billingsley mourut dans un âge très-avancé, le 22 novembre 1606. Il était un des premiers membres de la société des antiquaires. VAL. P.

BILLINGTON (ELISABETH WEICSCHELL, plus connue sous le nom de mistriss), la plus célèbre cantatrice de l'Angleterre et peut-être de son siècle, naquit à Londres, en 1769, s'il faut en croire ses propres assertions ; mais comme le dépouillement des registres de cette année n'y a point fait découvrir son nom, les biographes se sont permis de voir dans l'indication de mistriss Billington une de ces fautes chronologiques qu'il faut pardonner aux femmes. Les Anglais, auxquels on a souvent reproché une organisation antimusicale, se sont plu à citer mistriss Billington comme un argument irrésistible de l'injustice de cette imputation. La réponse n'est pas complétement péremptoire, car l'illustre cantatrice n'était Anglaise que par le lieu de sa naissance ; son pere et sa mère étaient Allemands, et tous deux avaient parcouru la carrière musicale avec assez d'éclat. Le premier, quoique ayant des prétentions à une noble ascendance, et quoique son frère remplît les fonctions de juge provincial à Erbach, était musicien de profession et passait pour un intrumentiste distingué. Madame Weicschell était, sans contredit, une des cantatrices les plus habiles de son temps. Elève favorite de Jean-Chr. Bach, qui parut en Angleterre en 1763, elle se fit entendre dans plusieurs des concerts auxquels présida ce maître, puis fut engagée à l'orchestre du Wauxhall comme première chanteuse. Pour elle fut composé, entre autres chants, le célèbre rondo *In this shady blest retreat*. Un fils et une fille naquirent de ce couple musical, et tous deux, chacun dans son genre, étaient destinés à surpasser leurs parents. Beaucoup plus jeune que sa sœur, Charles Weicschell devait plus tard l'accompagner sur le continent, et, par le choix des morceaux qu'il exécutait sur le violon tandis que celle-ci chantait, contribuer encore à ses succès et à sa réputation. Quant à Elisabeth, ses dispositions pour l'art auquel se livraient ses parents se manifestèrent dès l'âge le plus tendre. Son père lui en enseigna les premiers principes, et fut secondé par son compatriote, le virtuose Schrœter. Ce qui pour les commençants ordinaires est une tâche pénible n'était pour elle qu'un passe-temps. Le piano était son jouet favori ; et elle s'en occupait avec une telle assiduité qu'elle eut bientôt acquis sur cet instrument une force remarquable. A peine âgée de sept ans, elle exécutait des concerto sur le petit théâtre de Haymarket, et quatre ans plus tard elle commençait à joindre au talent de l'exécutant celui de la composition. Cette précocité, la conscience de ses talents, lui faisaient supporter avec impatience le joug de l'autorité paternelle ; et, pour s'affranchir de cette tutelle, elle accorda sa main, contre le vœu bien prononcé de ses parents, à un musicien du théâtre de Drury-Lane, Jean Billington, qui était fort pauvre. La lune de miel passa bien vite, et le nouveau couple abandonna la Grande-Bretagne pour chercher fortune en Irlande, tandis que tant d'Irlandais vont la demander à l'heureuse île, leur voisine. Peu de temps après, mistriss Billington parut pour la première fois sur le théâtre de Dublin. Ses débuts firent une sensation prodigieuse ; et bientôt le nom de mistriss Billington fut proclamé par la renommée jusque dans cette Grande-Bretagne qu'elle venait de quitter et qui voulut la revoir. Engagée au théâtre de Covent-Garden, à Londres, elle y débuta en 1785, dans la pièce de l'*Amour au village*, qui avait été commandée par la cour, et surpassa les espérances de ses amis et les éloges de ses admirateurs. Dès lors elle fut placée au nombre des premiers talents. Jalouse pourtant de se perfectionner encore, elle se rendit l'été suivant à Paris, où elle se fit l'élève du compositeur napolitain Sacchini, qu'elle vit en quelque sorte mourir. Revenue en Angleterre, elle y suivit avec le même succès la carrière dans laquelle elle s'était engagée : le théâtre de Covent-Garden lui dut constamment d'énormes recettes. Elle-même se fût trouvée en peu de temps fort riche, si elle n'eût été à cette époque aussi prodigue de guinées et de banknotes que prompte à les gagner. Ses dépenses extravagantes ne furent pas le seul tort qu'on lui

reprocha : elle en eut de plus graves encore, dans quelque sens qu'on veuille le prendre, avec son mari : la liberté de ses amours alla plus d'une fois jusqu'au scandale, et elle se vit obligée de quitter Londres, en 1794. Elle profita de cette espèce d'exil pour visiter la terre classique de l'harmonie et des beaux-arts, l'Italie. Son frère Charles et M. Billington l'accompagnèrent dans ce pèlerinage qui accrut immensément sa réputation, et dans lequel elle recommença l'édifice de sa fortune. Milan, Venise, Livourne, Gênes, Padoue, Florence rendirent successivement hommage aux talents de ces touristes d'un nouveau genre; et pour la première fois on vit une Anglaise lever au delà des Alpes l'impôt que depuis un siècle tant de virtuoses ultramontains ont fait payer aux riverains de la Tamise. Naples même, cette métropole des notabilités musicales, devint le théâtre de la gloire de mistriss Billington. Lady Hamilton, en prenant sa compatriote sous sa protection, donna l'élan à toute la ville. Elle parut à la cour avec la trop fameuse ambassadrice : le roi et la reine accueillirent avec le respect le plus marqué la nouvelle *regina del canto* et lui prodiguèrent des marques de leur faveur. Les Anglais, toujours nombreux dans cette belle capitale, ne furent pas les derniers à partager l'enthousiasme général. Porter aux nues la brillante sirène, dont les excellences, les majestés avaient recherché la familiarité, devint pour tout enfant des îles Britanniques un acte de patriotisme en même temps que de bon goût; et les lady Templeton, Palmerston, Grandison, Gertrude Villars, en un mot tout ce qui aimait ou feignait d'aimer les arts s'empressa de suivre l'exemple donné par les têtes couronnées en recevant à l'envi mistriss Billington. Sur ces entrefaites elle perdit son mari, qui fut subitement frappé d'apoplexie. Des bruits étranges coururent à cette occasion, et les gazettes anglaises allèrent jusqu'à parler de stylet, d'aquatophana, etc., à propos d'un accident qui n'était ni romanesque ni fort singulier, surtout après le copieux dîner par lequel le virtuose avait voulu ce jour-là préluder à l'apparition qu'il devait faire à la cour. Il expira sur un escalier. La nouvelle en fut d'abord cachée à sa femme qui devait chanter le soir même. Elle ne ressentit sans doute point un violent chagrin de cet événement, s'il faut en juger par les querelles domestiques qui si souvent avaient troublé son ménage. Une perte plus sensible pour elle fut celle de 20,000 sequins qu'elle avait déposés à la banque de Venise, et qui, vers cette époque, allèrent se perdre avec tant d'autres dans les caisses publiques ou privées des Français, maîtres de l'Italie. Au reste l'une et l'autre perte ne tardèrent pas à être réparées. Un des fournisseurs à la suite de l'armée, M. de Felessent, se chargea de payer cette dette nationale. Fort bien partagé du côté des avantages extérieurs, il n'eut aucune peine à faire agréer sa recherche à la belle veuve, qui plus d'une fois déclara depuis que son nouveau mari était le seul homme pour lequel elle eût ressenti de l'amour. Leur union fut consacrée en 1797 ; M. de Felessent à cette occasion envoya sa démission de la place qu'il occupait aux armées; et tous deux allèrent passer ensemble quelque temps dans un établissement acheté du reste des biens de la cantatrice sur le territoire de Venise. Ils vécurent ainsi deux ans et demi, au bout desquels sans doute cette flamme unique qui avait décidé la grande artiste à quitter le théâtre de son triomphe brûla moins vivement. Le public napolitain et le public anglais s'étaient aperçus de l'absence de leur favorite, et diverses propositions d'engagement vinrent la trouver dans la retraite. Elle se décida pour l'Angleterre et Covent-Garden. Malgré la répugnance de son mari pour ce voyage, elle repartit pour Londres, où une pluie d'or, disait-elle, attendait la nouvelle Danaé, tandis que lui-même, en cas de désappointement, gouvernerait leur casino et veillerait sur les débris de leur fortune. C'est sous ces auspices qu'elle reparut sur la scène de Covent-Garden, le 3 octobre 1801, dans l'opéra d'*Artaxerce*. Son succès y fut encore plus grand que lors de ses premiers débuts. Il est vrai que le chef-d'œuvre du docteur Arne, dans lequel sont si savamment combinées les deux manières italienne et anglaise, était de nature à faire éclater dans tout son jour la supériorité de la cantatrice. Dans le duetto *Fair Aurora* (Belle Aurore), où elle chantait avec Inclidon, dit un des habiles dilettanti qui l'entendirent à cette représentation, elle franchissait les passages chromatiques qui terminent la première et la seconde phrase avec une suavité qu'il eût été impossible à toute autre d'égaler; arrivée à la troisième et plus particulièrement à ce vers *Torn from the idol of my heart* (l'idole de mon cœur m'est ravie), elle rendait ce passage mineur avec une délicatesse et un accent de tendre bonheur qui faisait vibrer les nerfs à tout l'auditoire. Dans l'air si beau, si riche d'accompagnements, *Adieu, thou lovely youth*, elle était également ravissante : son expression était partout extrêmement juste, et ses repos parfaitement distincts. Un autre morceau, *If o'er the cruel tyrant, love*, était pour elle la source d'un pareil triomphe. Jamais on n'a entendu de chant plus doux, plus expressif et en même temps plus pur que celui de notre virtuose, d'un bout à l'autre de cet air aussi charmant qu'original. Ses fioritures, quoique riches, étaient irréprochables; et les notes qu'elle ajoutait à la fin, et dans lesquelles elle faisait avec une aisance parfaite résonner le *ré* d'en haut, étaient aussi spirituellement, aussi correctement improvisées que faites pour exciter à la fois l'émotion et la surprise. Dans le grand air *Father, brother, lover, friend* (père, frère, amant, ami), elle accentuait chacun de ces mots avec une énergie croissante et qui allait jusqu'au sublime. Mais c'est surtout dans le final qu'elle déployait tout le luxe d'un gosier qui se jouait des plus inimaginables difficultés des airs de bravoure; et dans le *The soldier tir'd from war's alarms* (le soldat las des fatigues et des alarmes de la guerre), elle se surpassait elle-même par la réunion des talents qui font la grande actrice et la grande cantatrice. Ceux qui avaient entendu avec admiration (et nous sommes de ce nombre) le même morceau chanté par miss Bunt ne re-

venaient pas de leur surprise en l'entendant exécuter avec tant de supériorité par mistriss Billington. Tous les rôles dans lesquels parut depuis ce temps la célèbre Anglaise ou soutinrent ou augmentèrent sa réputation. Jamais elle ne donna prise par le moindre affaiblissement à la jalousie, à la malignité qui eussent voulu la trouver, au moins parfois, au-dessous d'elle-même. Quinze ans de suite, elle jouit au plus haut degré de la faveur du public. Telle était l'admiration universelle pour son talent, que, par une exception unique jusque-là, deux théâtres en même temps l'engagèrent, Drury-Lane et Covent-Garden. Il ne se donnait point sans elle de concert dans le monde fashionable. Aussi, en deux saisons moissonna-t-elle plus que tous les hommes de génie du siècle d'or de la littérature anglaise. Dès 1801 et 1802, son double engagement lui valut 10,000 livres sterling (250,000 francs) ; et toutes les autres années lui furent aussi profitables, sans compter les gratifications, bénéfices, etc. Instruite par l'expérience, dans cette troisième période de sa vie où elle créait pour la troisième fois sa fortune, elle mit de l'économie dans ses dépenses, et chaque année plaça des sommes considérables. On a calculé que sa fortune en 1816 montait à 65,000 livres sterling (1,625,000 francs). Ces soins prudents ne l'empêchaient pas de tenir splendidement sa maison. Sa charmante résidence dans le voisinage de Hammersmith eût fait envie à une princesse ; et des princes en effet, des lords, des dames de la plus haute noblesse, des notabilités de tous les genres se faisaient honneur d'y être admis : là brillaient dans l'architecture, les décors, l'ameublement, l'élégance italienne, l'opulence britannique ; là se donnaient rendez-vous tous les beaux-arts, mais c'est toujours la musique qui était le centre et l'âme de ces réunions. Les concerts gratuits de mistriss Billington avaient peut-être encore plus de vogue que ceux où elle paraissait en public au milieu des cercles payants et auxquels elle devait en partie sa haute existence ; mais il n'était pas aussi facile d'y être admis. Au reste, la vie que l'illustre cantatrice menait à la ville et à la villa était, il faut le dire, moins édifiante que brillante : parmi ses visiteurs plus d'un avait passé de l'admiration de sa voix à celle de ses charmes, sans trouver chez elle plus de sévérité que ses anciens adorateurs. Quoi qu'il en soit, en 1817, M. de Felessent, que la guerre avec l'Angleterre n'avait sans doute pas seul empêché de franchir les distances qui le séparaient de sa femme, parut inopinément, dit-on, à Londres et fut reçu à bras ouverts. Il fut décidé que l'on prendrait à l'instant la route du continent ; l'argenterie, les joyaux furent emballés : on passe en France, on se dirige vers l'Adriatique. L'intention des deux époux était d'abord de rendre visite à leur maisonnette de Venise, pour eux si fertile en souvenirs, puis de se rendre à Rome, et enfin de se fixer à Naples. Mais la mort vint mettre un terme aux voyages de mistriss Billington : elle expira à St-Artier, près de Venise, le 25 août 1818, frappée d'apoplexie, comme son premier mari. Elle ne laissait point d'enfants, et M. de Felessent hérita de la plus grande partie de ses biens. Un fils et une fille qu'elle avait adoptés, à deux époques différentes de sa vie, avaient reçu par ses soins une excellente éducation. La dernière était près d'elle lorsqu'elle mourut. La sollicitude et les soins dont mistriss Billington entoura cette jeune personne prouvent qu'elle eût été une excellente mère. Elle se montra de même fille tendre et affectueuse. Son père, pauvre et infirme, trouva chez elle tous les avantages d'une vie tranquille et confortable. Ces qualités demandent grâce pour le reste. Il existe un beau portrait de mistriss Billington en sainte Cécile, par sir Joshua Reynolds : il a été gravé par Ward, qui a rendu avec une fidélité spirituelle toutes les beautés de l'original. VAL. P.

BILLON (FRANÇOIS DE), né à Paris, dans le 16e siècle, suivit à Rome le cardinal Jean du Bellay-Langey en qualité de secrétaire. C'est dans cette ville qu'il composa *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, ouvrage bizarrement construit, suivant l'expression de Bayle, et qui n'en valut pas moins à l'auteur, si l'on s'en rapporte à quelques contemporains. Il le dédia aux princesses de France, et le fit imprimer à Paris en 1555, in-4°. Cette édition reparut en 1564, sous le titre suivant : *la Défense et Forteresse invincible de l'honneur et vertu des dames.* Henri Estienne attaqua cet ouvrage dans son apologie pour Hérodote, comme renfermant des blasphèmes. Il est vrai que Billon y compare les *prophètes, secrétaires de Dieu, dépendants de Jésus-Christ, son chancelier,* aux secrétaires des rois de France établis sous la dépendance du chancelier. La Monnoie veut justifier Billon, en disant qu'il a péché plus par fatuité que par ignorance. Son ouvrage a eu le sort des mauvais livres, dit Rigoley de Juvigny ; il est devenu fort rare, et le deviendra de plus en plus, car il n'y a pas d'apparence qu'on s'avise jamais de le réimprimer : c'est donc à tort qu'on a dit récemment que l'ouvrage de Billon avait eu plusieurs éditions. Cet auteur vivait encore en 1566 ; mais on ne connaît pas l'époque de sa mort. W—s.

BILLONET (PHILIPPE), bénédictin, né à Rouen en 1684, fit profession dans la congrégation de St-Maur le 5 février 1703, et mourut à Orléans en 1720, à 36 ans. On avait une si haute idée de sa capacité, qu'il fut choisi, à l'âge de vingt-huit ans, pour professer la langue hébraïque dans l'abbaye de St-Étienne de Caen. Nommé plus tard pour disposer la bibliothèque du monastère de Bonne-Nouvelle d'Orléans, qui venait d'être rendue publique, sa trop grande ardeur pour l'étude lui coûta la vie. Il a fait, de concert avec Fr. Méry, le catalogue intitulé : *Bibliotheca Prustelliana* (ou catalogue de la bibliothèque de M. Guillaume Prousteau, président et doyen de l'académie d'Orléans), Orléans, 1721, in-8°. D—B—S.

BILLOT (JEAN), prêtre, né à Dôle en 1709, mort en 1767 à Macherons, diocèse de Besançon, s'est fait quelque réputation comme prédicateur. Ses *Prônes réduits en pratique pour les dimanches et les fêtes principales de l'année* ont été imprimés plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle de Lyon, 1785, 5 vol. in-12. Ils ont été traduits en allemand, Augsbourg, 1774, 4 vol. in-8°. W—s.

BILLUART (Charles-René), naquit le 18 janvier 1683, à Revin, sur les bords de la Meuse, dans le diocèse de Liége. Après avoir fait ses humanités à Charleville, sous les jésuites, il fit profession chez les dominicains en 1702, et fut en 1710 nommé professeur de philosophie au collége de St-Thomas de Douai. Il était en 1715 maître des étudiants de ce collége, lorsqu'il mit au jour son premier ouvrage. Il prêcha, en 1718 et 1719, avec tant de succès à Liége, que le comte de Tilly, qui commandait la cavalerie des Provinces-Unies, voulut l'entendre à Maëstricht, dont il était gouverneur. Prieur du couvent de Revin en 1721, Billuart était devenu, en 1725, premier professeur du collége de Douai, lorsqu'à la fin de 1728 il fut élu provincial de la province de Ste-Rose. Il fut en 1733 élu prieur de sa maison professe, après avoir encore signalé ses talents pour la prédication. Billuart mourut dans son couvent de Revin, le 21 janvier 1757. Ses ouvrages, fort nombreux et dont on trouve la liste raisonnée dans la *Biographie ardennaise*, par l'abbé Bouillot, annoncent qu'il était très-savant en théologie, et que sa dialectique ne manquait ni d'adresse ni de vigueur. Voici les titres des plus importants : 1° *de Mente ecclesiæ catholicæ circa accidentia eucharistiæ*, *contra D. Lengrand*, Liége, 1715, in-12. 2° *Le Thomisme vengé de sa prétendue condamnation par la constitution Unigenitus*, Bruxelles, 1720, in-12 3° *Lettre du R. P. Billuart aux docteurs de la faculté de théologie de Douai*, 1723, in-4°. 4° *Examen critique des réflexions* (qu'avait faites un moliniste) *sur le bref Demissas preces*, etc., 1725, in-4°. 5° *Apologie du thomisme triomphant*, Liége, 1734, in-4°. 6° *Réponse de l'auteur du Thomisme triomphant à M. Stievenard, chanoine de Cambray, au sujet de son Apologie pour M. de Fénelon*. Deux autres brochures sur le même sujet suivent cette réponse, à laquelle Stievenard ne manqua pas de répliquer. 7° *Summa S. Thomæ hodiernis academiarium moribus accommodata, sive Cursus theologiæ juxta mentem D. Thomæ*, Liége, 1746-1751, 29 vol. in-8°. Ce cours de théologie, qui jouit d'une grande réputation dans les écoles, a été réimprimé à Venise, puis à Wurtzbourg, 3 vol. in-fol. L'auteur en a donné l'abrégé, Liége, 1754, 6 vol. in-8°. D—B—S.

BILLY (Jacques de), né en 1535, à Guise, de Louis de Billy, qui en était gouverneur. Après avoir fait ses premières études à Paris, il étudia le droit à Orléans, puis à Poitiers; mais après la mort de son père, il s'adonna entièrement aux belles-lettres, et surtout à l'étude des langues grecque et hébraïque. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il possédait déjà deux bénéfices, quand son frère Jean, résolu de se faire chartreux, lui résigna les abbayes de St-Michel-en-Lerme et de Notre-Dame-des-Châtelliers. Les guerres civiles qui s'élevèrent alors en France le condamnèrent pendant quelque temps à une vie errante et agitée. Il vint enfin à Paris, où il mourut le 25 décembre 1581, chez Genebrard, son ami. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans le 22e vol. des *Mémoires* de Nicéron. Les principaux sont : 1° une traduction latine des œuvres de St. Grégoire de Nazianze, 1569, in-fol. Génebrard et Chatard en donnèrent une nouvelle édition augmentée (on y trouve la vie de Billy), 1583, 2 vol. in-fol. Huet faisait grand cas de cette traduction. 2° Traduction latine des *Lettres* d'Isidore de Péluse, 1585, in-fol. Cette édition ne contient que 3 livres, auxquels on en a ajouté depuis deux nouveaux. La version de Billy a été conservée dans toutes les éditions suivantes de ces lettres. C'est à la suite de l'édition de 1585 qu'on trouve *Sacrarum Observationum libri duo*, ouvrage qui met l'auteur au rang des premiers critiques de son siècle. 3° Traduction latine des œuvres de Jean Damascène, 1577, in-fol. 4° Traduction latine de quelques ouvrages de St. Jean Chrysostome, dans l'édition des œuvres de ce Père, en 1581, 5 vol. in-fol., et dans les suivantes. 5° *Six livres en vers du second avénement de Notre-Seigneur*, 1576, in-8°. — Jacques de Billy eut six frères : *Claude*, tué à la bataille de Jarnac; *Louis*, blessé à la défense de Poitiers, et qui mourut de ses blessures; deux qui furent tués à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562; *Godefroy*, ou *Geoffroy*, évêque de Laon, mort le 28 mars 1612, et qui traduisit du latin et de l'espagnol en français quelques ouvrages de dévotion; *Jean*, dont nous avons parlé, et qui ne vivait plus en 1583. On a de ces deux derniers quelques traductions d'ouvrages de piété, sur lesquels on peut consulter le volume cité des *Mémoires* de Niceron. A. B—T.

BILLY (Nicolas-Antoine Labbey de), littérateur, naquit en 1753, à Vesoul, d'une famille honorable et qui a produit plusieurs hommes de mérite. (*Voy.* Labbey.) La nature avait doué le jeune Billy des plus heureuses dispositions, mais la liberté que ses parents lui laissèrent de choisir un état l'empêcha longtemps de connaître sa véritable vocation. Admis à quinze ans dans l'école de génie, il ne tarda pas à se lasser de la discipline militaire, et en 1770, il quitta Metz pour venir à Besançon commencer l'étude de la théologie. Les difficultés que lui présenta cette science, et peut-être aussi la sévérité de ses maîtres, le rebutèrent bientôt, et dès l'année suivante il abandonna la théologie pour le droit. S'étant fait recevoir avocat, il retourna dans sa ville natale avec l'intention d'y fréquenter le barreau; mais, changeant encore une fois d'idée, il reprit l'étude de la théologie, alla continuer ses cours à Paris, au séminaire de St-Sulpice, et revint en 1782 à Besançon subir ses examens et recevoir les ordres sacrés. Il retourna la même année à Paris; et, s'étant fait agréger à la communauté des prêtres de St-Roch, il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. L'éclat de ses débuts lui mérita l'amitié de l'abbé Talbert (*voy.* ce nom), qui le désigna son coadjuteur au chapitre de Besançon; et, peu de temps après, l'évêque de Langres, de la Luzerne, le nomma son grand vicaire. Il continua cependant d'habiter Paris, au moins une partie de l'année; et, s'étant fait connaître de plus en plus, il eut, en 1786, l'honneur de prêcher à Versailles devant la famille royale. Il ne vit d'abord dans la révolution que la réforme des abus qu'il désirait avec autant d'ardeur

que s'il n'en eût pas profité. Ces principes le firent élire en 1790 membre de la municipalité de Besançon; mais il s'excusa d'accepter sur l'incompatibilité qu'il trouvait entre le sacerdoce et toute magistrature civile. Le discours qu'il prononça l'année suivante pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale accrut sa popularité : peu s'en fallut qu'on ne l'enlevât de sa chaire pour le porter en triomphe dans les rues, et il eut beaucoup de peine à se préserver de cette turbulente ovation. Cependant les événements se succédaient avec une rapidité qu'il n'avait pu prévoir. Bientôt arriva le décret relatif au serment des ecclésiastiques. L'abbé de Billy refusa de le prêter, et rejoignit à Lintz l'évêque de Langres, qui l'avait précédé dans l'exil. Des études sérieuses en adoucirent l'amertume. Il parcourut l'Allemagne et l'Italie en homme curieux de s'instruire. Il se trouvait à Florence lorsque le comte d'Aubusson de la Feuillade fut nommé ministre plénipotentiaire de Napoléon près de la reine d'Étrurie. Ce dernier, charmé de son esprit et de ses manières, lui confia l'éducation de ses enfants. Pendant son séjour à Florence, l'abbé de Billy s'acquit l'estime des littérateurs et des savants, et parvint à former une collection nombreuse de livres rares et précieux. Dès qu'il lui fut permis de revoir sa patrie, il se hâta d'y rentrer, rapportant avec lui les trésors littéraires qu'il avait amassés dans ses voyages; et il ne cessa de les augmenter depuis, malgré la médiocrité de la fortune qu'il avait retrouvée en France. Il fut, en 1809, nommé professeur d'histoire à la faculté de Besançon; mais ses infirmités précoces l'obligèrent bientôt à se faire suppléer dans son cours. Le rapide affaiblissement de ses forces ne l'empêcha pas de continuer à partager son temps entre la culture des lettres et les soins qu'exigeait sa belle bibliothèque. Ce fut dans ces douces occupations qu'il termina sa vie à Besançon, le 21 mai 1825, à l'âge de 72 ans. Il avait d'abord légué sa bibliothèque à l'université; mais il revint sur cet acte de générosité, et, ayant trouvé le moyen de la retirer du bâtiment où elle était déjà placée, il la partagea entre ses héritiers : on sait que cette collection précieuse est maintenant perdue pour le public. L'abbé de Billy était membre de la société Colombaire de Florence et de plusieurs autres académies d'Italie. Outre la quatrième édition de l'*Histoire de P. d'Aubusson* (par le P. Bouhours), augmentée de notices sur quelques-uns des personnages de cette maison (*voy.* BOUHOURS), et plusieurs discours dans les recueils de l'académie de Besançon, on a de Billy : 1° *Histoire de l'université du comté de Bourgogne et des différents sujets qui l'ont honorée*, Besançon, 1814, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, rempli de recherches, a été composé sur les mémoires de Dunod. (*Voy.* ce nom.) Fondée en 1424 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, cette université fut transférée, en 1691, de Dôle à Besançon, où elle s'est soutenue avec éclat jusqu'à sa suppression, en 1792. Les deux volumes publiés par l'abbé de Billy contiennent l'histoire de cet établissement depuis son origine, ses divers statuts et règlements et des notices historiques et généalogiques sur ses officiers et ses recteurs. Le 3e volume devait renfermer la biographie des professeurs, dont plusieurs se sont fait une réputation; mais il n'a point paru. On trouve en outre dans ces deux volumes plusieurs pièces intéressantes pour l'histoire du comté de Bourgogne. A la fin du premier, on remarque la correspondance de Condé avec Louvois et le parlement de Dôle, pendant l'occupation de cette province par les Français, en 1668; et dans le second, p. 149, un état des fiefs en 1614, avec l'indication de leurs revenus. 2° *Leçons physico-géographiques à l'usage des jeunes gens curieux de joindre aux connaissances géographiques ordinaires celles des points les plus intéressants de la physique du globe terrestre*, Paris, 1779, in-8°. 3° *Sermons*, ibid., 1817, in-8°. Composés dans l'exil, ces sermons n'ont pas été prononcés. Ils sont écrits avec élégance, et la morale en est pure; mais on n'y trouve point ces traits d'éloquence qui distinguent les productions des grands orateurs chrétiens. W—s.

BILLY (JACQUES). Ce jésuite, l'un des plus savants mathématiciens et astronomes de son temps, naquit à Compiègne en 1602. Il fut recteur des colléges de Langres, Sens et Châlons, et est auteur des ouvrages suivants : 1° *Nova geometriæ clavis Algebra*, Paris, 1645, in-4°; 2° *Tabulæ de doctrina eclypteon*, Dijon, 1656, in-4°; 3° *de Proportione harmonica*, Paris, 1658, in-4°; 4° *Tombeau de l'astrologie judiciaire*, Paris, 1657, in-4°; 5° *Diophantum geometrum*, etc., Paris, 1660, in-4°; 6° *Opus astronomicum, in quo siderum omnium hypothesis et eorum motus et omnium quæ ad astronomiam pertinent theoremata et praxes exponuntur*, Dijon, 1661, in-4°; 7° *Crisis astronomica de motu cometarum*, Dijon, 1666, in-8°. Les ouvrages de Billy sont aujourd'hui bien vieillis; le plus connu est celui qui a pour titre *Opus astronomicum*, etc. Ce jésuite mourut à Dijon, le 14 janvier 1679. T—P. F.

BILLY (TOUSTAIN DE), curé du Mesnil-Opac, en Normandie, mort en 1709, est auteur d'un ouvrage manuscrit sur l'*Histoire du Cotentin*. — *Catherine* BILLY, née en 1682, morte en janvier 1758, a publié : *Instructions historiques, dogmatiques et morales en faveur des laboureurs*, 1746, in-12. — *Pierre* DE BILLY. On a de lui *l'Epouse infortunée, histoire italienne, galante et tragique*, Paris, 1735, in-12. Z—o.

BILON ou PILON, né à Dirag, dans la grande Arménie, en 645, eut quelque part, par ses conseils, au gouvernement de cette contrée, dont Nerseh était gouverneur général. Il a laissé une traduction en langue arménienne de l'histoire ecclésiastique de Socrate, qu'il a continuée jusqu'au temps du deuxième concile d'Ephèse, et à laquelle il a fait des additions. On a aussi de Bilon, dans la même langue, une histoire des patriarches d'Arménie. K.

BILON (HIPPOLYTE), médecin, secrétaire de la faculté des sciences et professeur de sciences physiques à l'académie de Grenoble, né dans cette ville, en 1780, y mourut le 29 octobre 1824. Ses parents

étaient depuis plusieurs générations livrés à l'étude de la médecine. Il commença ses études médicales dans sa ville natale, et les acheva à Paris sous Bichat, dont il fut le digne élève, saisissant avec une admirable perspicacité les points les plus difficiles et les plus contestables des nouvelles théories qui commençaient à s'introduire dans le monde savant. Bilon quitta les bancs de l'école pour annoncer à ses concitoyens la parole du maître qu'il avait entendu. Il le fit avec succès; son éloquence facile, la nouveauté de sa doctrine lui attirèrent un auditoire nombreux, et la réputation du jeune Bilon s'était déjà propagée jusqu'à Montpellier, lorsqu'il vint y soutenir, pour arriver au doctorat, une thèse brillante *sur l'ensemble de la médecine* (Montpellier, 1804, in-4°). Le sanctuaire de la vieille école s'émut en entendant professer des principes qui n'étaient pas les siens; car Bilon fut un des premiers élèves sortis de son sein qui cherchèrent à y introduire les nouvelles doctrines. Revenu à Grenoble, le jeune docteur, attaché au service médical de cette ville, se fit une double réputation, et comme praticien et comme professeur de physique à la faculté des sciences. En 1812, il épousa la fille du célèbre Marc-Antoine Petit, médecin lyonnais d'un rare mérite. Cette alliance ne fit qu'animer son ardeur pour l'étude, tant il désirait se montrer digne du père qui l'avait adopté; mais les veilles de Bilon abrégèrent ses jours, et il mourut à 44 ans d'une affection pulmonaire. Il était agrégé à plusieurs sociétés savantes et décoré de la Légion d'honneur. On lui doit : 1° *Dissertation sur la douleur*, Paris, 1803, in-4°, opuscule remarquable par les considérations neuves qui s'y trouvent développées; 2° *Eloge historique de Bichat*, 1802, in-8°; 3° plusieurs articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ainsi que différents mémoires, dissertations ou rapports lus aux sociétés des sciences et de médecine de Grenoble dont il faisait partie. Il a laissé manuscrits des *Essais sur l'influence des passions dans la production des maladies*, et *sur l'amour considéré physiologiquement*. B—N.

BILOTTA, famille noble de Bénévent, qui produisit, dans le 16e et le 17e siècle, plusieurs hommes distingués dans la jurisprudence et dans les lettres. Le plus ancien, *Scipion* BILOTTA, jurisconsulte, mourut en 1581; il n'a laissé que des *Conclusions sur des questions féodales*, imprimées longtemps après sa mort (1637), avec des *Conclusions* du même genre, d'un autre BILOTTA (*Jean-Baptiste*), sans doute son parent, jurisconsulte comme lui, mais qui occupa plusieurs charges importantes, et entre autres celle de commissaire général dans le royaume de Naples. Celui-ci, mort en 1636, laissa en manuscrit plusieurs ouvrages, dont les seuls imprimés sont : 1° *Communes Conclusiones ex quæstionibus feudalibus*, etc., Naples, 1637, in-fol. C'est à cet ouvrage que sont jointes les *Conclusions* de Scipion. 2° *Decisiones causarum civitatis Beneventi, tam in sacra rota, quam in aliis, tum urbis Romæ*, etc., Naples, 1645, in-fol. Le premier de ces deux livres, et sans doute même tous les deux furent publiés par le fils de l'auteur, — *Octave* BILOTTA, qui fut aussi jurisconsulte et avocat à Naples. Ce dernier mourut vers le milieu du 17e siècle, et laissa : 1° *Discorso istorico circa la patria di S. Gennajo martire*, Rome, 1636, in-fol. : il y soutient que Bénévent était la patrie de St. Janvier; 2° *Vita Bartholomæi Camerarii*, imprimé avec l'ouvrage de Camerarius, autre jurisconsulte, intitulé : *Feudales Repetitiones*, Naples, 1645, in-fol. — Le premier de ces Bilotta, Scipion, eut un frère, *Jean-Camille* BILOTTA, aussi jurisconsulte, né à Bénévent en 1537, et qui, ayant achevé ses études à Naples, y prit ses degrés, suivit avec éclat le barreau, et fut ensuite juge criminel et avocat fiscal de la cour et de la chambre royale. Il mourut le 4 juin 1588. Il avait composé, en 1562, un ouvrage qui ne fut imprimé que plus de vingt ans après sa mort, et qui a pour titre : *de Juramenti absolutione Tractatus*, Naples, 1610, in-fol. — Deux autres BILOTTA de Bénévent suivirent la carrière des lettres, et furent étrangers à celle des lois. *Vincent* BILOTTA était fils d'un Scipion, différent de celui que nous avons déjà nommé; il était duc de Lentace et de Mancusio, et avait épousé une Valois, descendante de l'ancienne maison royale de France. — *Vincent*, leur fils, cultiva la poésie, et voulut être appelé le *Thyrsis de Bénévent*. Après avoir été à Rome secrétaire et camérier intime du pape Paul V, il retourna dans sa famille, et partagea sa vie entre Mancusio et Bénévent. Il mourut dans cette dernière ville, au commencement du 17e siècle. On a publié de lui : 1° deux odes ou *canzoni*, pour deux mariages, 1598 et 1602, in-4°; 2° *Paride, tragi-comedia in versi*, Naples, 1638, in-12, imprimée longtemps après la mort de l'auteur. — Enfin, *Barthélemy* BILOTTA, aussi gentilhomme bénéventin, mais on ne sait de laquelle de ces deux branches, publia, dans le 17e siècle, sous le nom *del cavalier Alessandro Michele Sannito*, un poëme singulier, intitulé : *Pianto di Theone con 350 descrizioni dell' Aurora*, Naples, 1660, in-8°. Ce poëme est un mélange de vers italiens et de vers latins. Le Toppi, qui en parle dans sa *Biblioteca Napolitana*, nous apprend le nom du véritable auteur. G—É.

BILPAY. *Voyez* VICHNOU-SARMA.

BILS, ou BILSIUS (LOUIS DE), anatomiste hollandais, fit beaucoup de bruit pendant le 17e siècle, à raison de deux prétendues découvertes, l'une d'une préparation qui conservait pendant des siècles aux pièces anatomiques toutes les qualités d'une partie nouvellement disséquée, et l'autre, d'une méthode de disséquer les animaux vivants sans effusion de sang. Quoiqu'il soit bien reconnu aujourd'hui que la réputation de Bils était usurpée, les anatomistes se partagèrent; les uns se déclarèrent pour ses procédés; Burchard Witteberg publia, en 1657, à Bruges, une *Déclaration pour donner à connaître la nouvelle dissection sans effusion de sang*, in-4°; Ant. Deusing la vanta dans un écrit à Rotterdam, 1661 : *Exercitatio de admiranda anatome Ludovici de Bils*, in-4°; Tobie Andreas fit de même dans l'ouvrage suivant : *Bilanx balsamationis Bilsianæ et Clauderianæ*, Amsterdam, 1682 in-12. Les au-

tres anatomistes, comme Barbette, Bartholin, etc., furent opposés à ces procédés. Bils les fit connaître dans plusieurs ouvrages : *Exemplar fusioris codicilli in quo agitur de vera corporis humani anatomia*, Rotterdam, 1659, in-4°; *Epistola ad omnes veræ anatomiæ studiosos*, ibid., 1660, in-4°, etc.; non pas qu'il y indique l'essence de sa méthode : il en faisait un secret qu'il mettait à très-haut prix, et qui paraît avoir été acheté, sans grand avantage, par la faculté de Louvain. Ruisch, en effet, par son art dans les injections, a surpassé toutes les préparations de Bils, dont la méthode est aujourd'hui abandonnée; et, de nos jours, d'ailleurs, la facilité de se procurer des cadavres rend beaucoup moins précieux des procédés qui tendent à conserver des pièces toujours un peu altérées, et dès lors copies et images infidèles des parties. On reprocha dans le temps à Bils, qui était gentilhomme, de mettre son secret à prix, et de se placer ainsi au rang des charlatans; celui-ci chercha en vain à se justifier dans un petit écrit adressé à Bartholin, qui lui avait principalement fait ce reproche : *Epistolica Dissertatio ad magnum Thomam Bartholinum*, Rotterdam, 1661, in-4°. Bils a écrit encore sur quelques parties de l'anatomie, entre autres sur les vaisseaux lymphatiques et l'organe de l'ouïe : 1° *Responsio ad epistolam Tobiæ Andreæ, qua ostenditur diversus usus vasorum hactenus pro lymphaticis habitorum*, Marpach, 1654, in-4°; Rotterdam, 1769, in-4°; 1678, in-4°. 2° *Epistolica Dissertatio qua verus hepatis circa chylum et pariter ductus chyliferi hactenus dicti usus docetur*, Rotterdam, 1659, in-4°. 3° *Responsio ad admonitiones Joannis ab Hoorne, ut et ad animadversiones Pauli Barbette in anatomiam Bilsianam*, Rotterdam, 1661, in-4°. 4° *Specimina anatomica cum clarissimorum et doctissimorum virorum epistolis aliquot et testimoniis*, ibid., 1661, 1665, in-4°. 5° *Auditus organi Anatomia*, ibid., 1661, in-4°. On a publié un recueil des ouvrages de Bils sous ce titre : *L. de Bils Inventa anatomica antiquo-nova, cum clarissimorum virorum epistolis et testimoniis, ubi adnotationes Joannis ab Hoorne et Pauli Barbette refutantur, interprete Gedeone Buenio*, Amsterdam, 1692, in-4°. C. et A—N.

BILSON (Thomas), savant prélat anglais des 16e et 17e siècles, né à Winchester, passa de l'école de Wikeham, près de Winchester, à l'université d'Oxford, où il prit ses divers degrés. Il fut successivement maître de l'école de Winchester, chanoine de l'église et gardien du collége de cette même ville. En 1585, il publia son livre de *la Véritable Différence entre la sujétion chrétienne et la rébellion antichrétienne*; et en 1593, un ouvrage intitulé : *le Gouvernement perpétuel de l'Église du Christ*, etc. Ces deux traités, dont le premier est une apologie du gouvernement d'Élisabeth, et dont le second est regardé comme un des meilleurs livres écrits en faveur de l'épiscopat, lui valurent, en 1596, l'évêché de Worcester, d'où il fut transféré, l'année suivante, à celui de Winchester, avec une place dans le conseil privé. Un traité en forme de sermons, qu'il fit imprimer en 1599, sur l'*Effet de certains Sermons touchant l'entière rédemption du genre humain par la mort et le sang de Jésus-Christ*, alarma les puritains, qui répondirent par l'organe d'un savant théologien de leur parti. Bilson reprit la plume, par l'ordre exprès d'Élisabeth, et composa à cette occasion le plus célèbre de ses ouvrages, publié à Londres, in-fol., en 1604, sous le titre de *Tableau des souffrances de Jésus-Christ, pour la rédemption de l'homme, et de sa descente aux enfers pour notre délivrance*. Ce fut Bilson qui prêcha à Westminster, en 1603, devant le roi Jacques et la reine, le jour de leur couronnement, un sermon qui fut imprimé à Londres la même année. On lui confia, conjointement avec le docteur Miles Smith, la révision de la traduction anglaise de la Bible, faite sous le règne de ce prince. En 1604, il se montra, dans la conférence d'Hamptoncourt, un des plus ardents champions de l'Église anglicane. Bilson fut, en 1613, un des commissaires qui prononcèrent et signèrent la sentence de divorce entre Robert Devereux, comte d'Essex, et lady Françoise Howard. Il mourut en 1616, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Thomas Bilson joignait à beaucoup de savoir de la dignité dans le caractère. Comme écrivain, son style est en général plus facile et plus élégant que celui des auteurs ecclésiastiques de son temps. On a conservé de lui en manuscrit des poëmes et des discours latins, ouvrages de sa jeunesse, qui n'ont point été imprimés, parce qu'ils ont paru peu dignes de l'être. X—s.

BIMARD. *Voyez* LABASTIE.

BIMET (Pierre), naquit à Avignon, le 28 février 1687, et y fit ses premières études au collége des jésuites. Sa reconnaissance pour des maîtres qui avaient secondé avec zèle les heureuses facultés de son esprit se manifesta par le désir qu'il témoigna d'entrer dans la société, et il y fut reçu dès l'âge de seize ans, le 7 septembre 1703. Après ses deux années d'épreuve, il vint enseigner à Lyon les basses classes, et ses supérieurs lui confièrent bientôt la rhétorique. Le P. Bimet s'était fait connaître par des lectures d'un poëme latin que la compagnie littéraire qui s'organisait à Lyon lui conseilla de faire imprimer. Il parut sous le titre de *Physiognomia*, Lyon, Declaustre, 1708, in-12 de 23 p. Ce petit poëme, qui est en vers élégiaques, expose avec beaucoup de précision et d'élégance le système entièrement dénué de preuves par lequel on a voulu établir une parfaite analogie entre les traits du visage et le caractère, les inclinations ou les habitudes d'un individu. En quittant sa chaire de rhétorique, le P. Bimet fut envoyé au collége romain pour y étudier la théologie; mais, se voyant dépérir sous un ciel étranger, il revint, au bout de trois ans, continuer les mêmes études à Lyon, et y soutint brillamment un dernier acte public. Après son cours de théologie, on l'envoya enseigner la philosophie à Besançon; de là, il lui fallut passer à Dôle; mais Lyon le revendiqua bientôt pour les hautes sciences. L'académie de cette ville avait perdu en 1741 le P. de Colonia, Bimet fut un de ceux qui se présentèrent pour le remplacer, et il fut reçu le 3 avril 1742. Il y lut quatre dissertations critiques sur les *Essais de Théodicée*

de Leibnitz, dans lesquelles il combattit les opinions de ce philosophe et celles de Bayle, en employant les armes de la religion et de la raison, dont il fit voir l'accord merveilleux. Le P. Bimet, dans une autre lecture, l'examen de l'*Essai philosophique* de Locke *sur l'Entendement humain*, s'efforça de soutenir les idées innées que le philosophe anglais a prétendu détruire; mais son principal but était d'établir la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Il écrivit ensuite une *Dissertation critique sur le matérialisme*, une autre *sur le monde visible*, une autre encore sur les *Semaines de Daniel*. Puis, se rejetant sur les lettres, il rédigea quelques observations sur le traité *de la Nature des dieux*, donna une idée nette et précise de l'ouvrage, et chercha à rétablir le texte, qu'il croyait avoir été altéré dans les premières lignes, en proposant *un pronom* capable de rendre la pensée de Cicéron plus claire et plus élevée. Il lut encore à l'académie de Lyon des recherches sur Apollonius de Tyanes, sur les sibylles, et quelques dissertations qui n'ont jamais été imprimées. Le P. Bimet se livrait avec ardeur à de nouveaux travaux, lorsqu'une hydropisie, qui dura six mois, lui fit comprendre que sa fin était prochaine. Il vit avec une philosophie toute chrétienne arriver son heure dernière, et mourut le 17 mai 1760. Indépendamment des écrits mentionnés ci-dessus, on a de lui une églogue en vers latins sur la mort de Louis Puget, physicien et naturaliste, décédé en 1709. (*Voy.* PUGET.) Elle parut sous le titre suivant : *In obitum clariss. viri D. Ludovici de Puget Ecloga*; Lyon, Philibert Chabanne, 1710, in-8° de 20 p. On conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Lyon un ouvrage théologique du P. Bimet : *Tractatus de Incarnatione*, in-4° de 461 p. C'est un livre médiocre ; toutefois, une note écrite sur ce traité, et provenant d'un théologien qui appartenait à une autre société que le P. Bimet, nous apprend que ce religieux était regardé par les jésuites comme un aigle en théologie. C—L—T.

BINASCO ou BINASCI (PHILIPPE), poëte italien du 16e siècle, était né à Binasco, village du duché de Milan, dont il prit le nom. Il cultivait paisiblement les lettres et la poésie, à Milan, quand les Français y portèrent la guerre. Il est à croire que, soit par des vers contre eux, soit pour d'autres raisons de cette nature, il s'attira leur inimitié particulière, car il se crut obligé de fuir dans différentes parties du Milanais; étant enfin tombé entre leurs mains, il fut jeté dans une prison humide où il perdit la vue. Ghilini attribue sa fuite à la peur, et sa prison à l'impossibilité de lui et de ses parents de payer une rançon. Binasco mourut à Pavie, en 1576. Il était un des fondateurs de l'académie des *Affidati* de cette ville. On a de lui un volume de *Rime*, ou poésies diverses divisé en 2 parties, qui ne parut qu'après sa mort. La 1re partie fut imprimée à Pavie, 1588, in-8°; la 2e, qu'il avait composée depuis sa cécité, le fut l'année suivante. On trouve aussi de ses poésies dans plusieurs recueils. G—É.

BINCHOIS (GILLES), l'un des musiciens français de la plus ancienne école qui paraisse avoir contribué aux progrès de l'art, et l'un de ceux qui, avec Dunstable, Caron, Regis, Guib. Dufay et Brasard, ont formé les plus illustres compositeurs du 15e siècle, et qui furent les précurseurs des maîtres de l'école flamande. C'est à ce titre qu'il est célébré par Jean Tinctor ou Teinturier, par Gaffurio, Hermann Finck et Martin le Franc. Malgré la renommée dont il a joui de son vivant et longtemps après sa mort, on ne sait rien de précis sur sa vie et ses travaux ; les auteurs qui le citent associent presque toujours son nom à celui de Guillaume Dufay, autre célèbre musicien de la même époque. Or, le nom de celui-ci se trouvant parmi ceux des chantres de la chapelle pontificale à la date de 1380, on peut conjecturer que Binchois a vécu pendant les dernières années du 14e siècle et pendant les premières du 15e (1). Sa patrie est inconnue ; un ancien compte conservé aux archives de Bruxelles parle d'un Jéhan Binchois *de Chaulny*, qui était employé en cette ville pour battre le tambour dans les réjouissances publiques ; était-il de la même famille que Gilles ? rien ne le prouve, et tout ce qui pourrait donner une certaine valeur à cette opinion, c'est qu'en ce temps la Picardie donna naissance à un grand nombre de musiciens plus ou moins distingués. Un passage du *Champion des dames* de Martin le Franc ferait penser que Binchois a séjourné à la cour des ducs de Bourgogne, au service desquels il était peut-être attaché. Les œuvres de Binchois ne sont pas plus connues que les circonstances de sa vie. On trouve de lui un fragment fort court à deux parties dans l'un des traités de Tinctor. Un manuscrit du 15e siècle, vendu à Paris en 1834, contient, dit-on, plusieurs chansons à trois voix de ce compositeur ; il serait à désirer qu'elles fussent rendues publiques. K.

BINDER (CHRÉTIEN-SIGISMOND), organiste de cour à Dresde, élève d'Hebestreit, employa les premières années de sa jeunesse à apprendre le pantalon, et ne changea que tard cet instrument contre l'orgue et le clavecin. Il n'en est pas moins regardé comme un des grands virtuoses sur ces deux instruments. Il mourut en 1788. Il passa, en outre, pour un compositeur agréable. On a de lui un grand nombre de sonates, de trios, de concerto pour le clavecin; mais six de ses sonates seulement ont été publiées. Z—O.

BINET (ÉTIENNE), né à Dijon, en 1569, entra dans l'ordre des jésuites en 1590, fut successivement recteur des principales maisons de son ordre en France, et mourut à Paris, le 4 juillet 1639, à 71 ans. Southwel, dans sa *Bibliotheca Scriptorum societatis Jesu*, lui donne de grands éloges. Le P. Binet a publié plusieurs ouvrages ascétiques, dont les titres et les différentes éditions sont indiqués dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. Il avait plus de zèle et de piété que de talent, et, de ses nombreuses productions, il n'en est presque aucune qui mérite d'être tirée de l'oubli. On doit en excepter cependant : 1° *Essai sur les merveilles de la nature*, Rouen,

(1) D'autres le font vivre de 1400 à 1460.

1621, in-4°. Ce livre eut plus de vingt éditions dans l'espace d'un siècle : il le publia sous le nom de *René* François, par allusion à celui de *Binet* (bis natus). L'abbé Mercier de St-Léger, dans sa notice sur Schot, dit que cet ouvrage est curieux. « On ne le « lit plus du tout, ajoute-t-il, et il ne mérite pas cet « abandon. » 2° *Abrégé des Vies des principaux fondateurs des religions de l'Église, représentés dans le chœur de l'Abbaye de St-Lambert de Liesse en Hainault*, Anvers, 1634, in-4°, fig., traduit en latin, et imprimé plusieurs fois dans les deux langues. 3° Un traité sur le salut d'Origène, et enfin un autre traité pour savoir si chacun peut se sauver en sa religion. Binet joue un rôle dans les *Provinciales*, où Pascal relève cette proposition de son livre *de la Marque de prédestination* : « Qu'importe par où « nous entrions dans le paradis, moyennant que nous « y entrions? Soit de bond ou de volée, que nous « en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de « gloire? » — Un autre *Étienne* Binet, né dans le 16e siècle, à St-Quentin, fut chirurgien juré de Paris, obtint le grade de chirurgien-major des hôpitaux d'armées, et fut tué au siége de la Rochelle, en 1627 ou 1628. Il avait publié, en 1612, 1 vol. in-fol., les *Leçons anatomiques et chirurgicales* de Germain Courtin (*voy.* ce nom), ouvrage réimprimé sous le titre d'*OEuvres anatomiques et chirurgicales de Germain Courtin*, Rouen, 1656, in-fol. W—s.

BINET (Claude), né à Beauvais, dans le 16e siècle, fit ses études à Paris, où il fut reçu avocat au parlement. Admirateur de Ronsard, il devint son ami : la confiance la plus entière régnait entre eux, et ce fut Binet que Ronsard choisit pour donner une édition complète de ses œuvres; il en retrancha les satires que Ronsard avait composées contre les vices de la cour de Charles IX, et en cela il se montra plus soigneux de sa tranquillité que de la réputation de son ami. Dès 1573, il avait publié diverses poésies à la suite des *Œuvres de Jean de la Péruse*, Paris, in-16. On trouve aussi quelques pièces de sa façon dans le *Recueil sur la Puce de mademoiselle des Roches*, et dans celui *sur la Main de Pasquier*. On trouvera, dans la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier la liste des autres petites pièces qu'il avait composées en différentes circonstances. Son *Discours de la Vie de Pierre Ronsard*, Paris, 1586, in-4°, contient beaucoup de particularités curieuses. Binet a traduit en vers français, du latin de Jean Dorat : *les Oracles des douze Sibylles extraits d'un livre antique, avec les figures des Sibylles, portraicts au vif par Jean Rabel*, Paris, 1586, in-fol. — *Jean* Binet, son oncle, mort avant 1573, passait pour habile jurisconsulte, et faisait des vers latins et français. — *Pierre* Binet, son frère, cultivait aussi la poésie. On conjecture qu'il mourut vers 1584, dans un âge peu avancé. On a de celui-ci : 1° trois sonnets; 2° un poëme intitulé *la Truite*, adressé à Ronsard; 3° le *Vœu du Pêcheur à Neptune*, et quelques autres pièces françaises et latines, insérées dans l'ouvrage de son frère, intitulé : *les Plaisirs de la vie rustique*, Paris, 1583. — *Benjamin* Binet a publié : *Histoire des dieux et des démons du paganisme*, Delft, 1696, in-12. C'est une critique du livre de Balthasar Bekker, intitulé *le Monde enchanté*, et la seule en français : on la joint toujours au livre de Bekker. (*Voy.* ce nom.) W—s.

BINET (François-Isidore), né à Niort en 1720, entra dans l'ordre des capucins, et fut successivement provincial de la province de Touraine et gardien du couvent de Poitiers. Plein d'instruction, doué d'une grande mémoire et d'un organe très-agréable, il se fit remarquer comme un habile prédicateur, et parcourut les provinces voisines du Poitou, s'efforçant d'appeler à lui les chrétiens séparés de l'Église romaine. Il composa un livre écrit avec méthode, qui a eu plusieurs éditions, sous ce titre : *le Missionnaire controversiste, ou Cours entier de controverses*, Poitiers, 1686 et années suivantes. Binet mourut à Poitiers, dans un âge avancé, vers la fin du 17e siècle. — *Isidore* Binet, neveu du précédent, né aussi à Niort, entra dans le même ordre et fut deux fois provincial. C'était un religieux instruit, éloquent, de mœurs douces et d'une piété profonde facile. Il fut appelé par plusieurs évêques pour prêcher le Carême ou l'Avent, et se rendit à Rome, comme prédicateur du chapitre général de l'ordre. Il avait écrit son voyage d'Italie, destiné surtout à relever les erreurs et les fausses allégations de Misson et Jouneau. Desloges, qui l'avait lu, prétend qu'il contenait des choses excellentes; mais avant de mourir, Binet exigea qu'on brûlât son manuscrit. Il mourut à Poitiers, en 1774, à l'âge de 81 ans. F—t—e.

BINET (René), traducteur de Virgile, naquit le 23 janvier 1732, à Notre-Dame-du-Thil, près de Beauvais, d'une famille de simples cultivateurs. Après avoir achevé ses études avec succès au collége de Ste-Barbe, déjà l'un des meilleurs de Paris, il entra dans la carrière de l'enseignement, et commença par être maître de quartier. Nommé professeur à l'école militaire et ensuite au collége du Plessis, il y enseignait la rhétorique lors de la suppression de cet établissement, en 1792. En 1779, il avait été élu par ses confrères recteur de l'université, et la considération dont il jouissait n'avait fait que s'accroître par la manière dont il avait rempli les fonctions du rectorat. L'université de Paris, qui avait rendu tant de services à la religion, aux lettres, à la France, à l'Europe, fut détruite en 1793. Binet fut profondément affligé de cet événement; cependant il ne voulut jamais cesser de contribuer à la propagation du feu sacré, et, malgré les difficultés et les dangers attachés alors aux fonctions publiques, il consentit, pendant les années 1791 et 1792, à remplir les fonctions de recteur sans en avoir le titre (il était simplement vice-recteur); son nom ferme ainsi la liste honorée par ceux des Rollin, des Hersant et de tant d'autres hommes d'un rare mérite. Cette condescendance, ce dévouement aux intérêts de la jeunesse studieuse empêcha qu'il n'y eût une trop longue lacune dans l'éducation publique. Bientôt eut lieu la création des écoles centrales, et il ne dédaigna pas d'accepter l'humble place de

professeur de grammaire latine à l'école du Panthéon. Plus tard il fut nommé proviseur du lycée qui prit le nom de Bonaparte. Dans les courts loisirs que lui laissaient ses pénibles fonctions, il s'était occupé à faire passer dans notre langue quelques-uns des chefs-d'œuvre de la littérature latine, et, malgré les défauts qu'on peut leur reprocher, ses versions d'Horace et de Virgile lui assurent un rang distingué parmi les traducteurs français (1). Sur la fin de sa vie, il travaillait encore à revoir des ouvrages élémentaires, dont il soignait les éditions. Il mourut à Paris, le 31 octobre 1812, à 80 ans. Ses nombreux élèves, dont plusieurs avaient dans les lettres une grande réputation, accompagnèrent ses restes au cimetière Montmartre, où deux d'entre eux, M. Legrand, alors censeur du même lycée, et le respectable Boulard (*voy.* ce nom), prononcèrent des discours qui ont été imprimés. Avant de se séparer, ils ouvrirent une souscription pour ériger à la mémoire de leur maître un monument, que décora d'une belle épitaphe latine Lemaire. (*Voy.* ce nom.) Un autre élève de Binet, Dussault, caractérise ainsi cet excellent professeur : « Ce qui le distinguait dans sa classe, c'était un sentiment parfait des convenances et une critique très-judicieuse. Il avait beaucoup de goût, mais peu de talent ; il écrivait avec sagesse et avec pureté, mais il manquait de chaleur » (*Annales littéraires*, t. 4, p. 558.) Outre une traduction de l'allemand de l'ouvrage de Meiniers, ***Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains, et de ses effets dans les derniers temps de la république***, Paris, 1795, in-8°, on a de Binet les traductions suivantes : 1° ***OEuvres d'Horace***, avec le texte en regard, Paris, 1783, 2 v. in-12 ; 6e édition, 1827. Cette version est élégante et fidèle. Binet, dans la préface, prouve sans peine que la traduction en prose a sur la traduction en vers l'avantage de pouvoir rendre l'original avec plus de fidélité ; mais sa fidélité scrupuleuse « ne le conduit que trop souvent à éteindre un mouvement heureux et rapide dans une phrase molle et traînante. » (Préface de la traduction d'Horace par MM. Campenon et Despres.) La 4e édition, donnée en 1816 (Paris, 2 vol. in-12), est précédée de la vie de Binet par Boulard. 2° ***Valère-Maxime***, ibid., 1796, 2 vol. in-8°. 3° ***OEuvres de Virgile***, ibid., 1805, 4 vol. in-12 ; 5e édition, 1833. Toute faible de style qu'elle est, c'était encore la meilleure traduction en prose que nous eussions de ce grand poëte, lorsque les deux premiers volumes de l'***Énéide***, traduite par M. Villenave, ont été publiés dans la ***Bibliothèque latine-française***, dont Panckoucke est l'éditeur. 4° ***Oraisons de Cicéron***. Cette traduction, terminée avant 1796, était restée inédite. Revue par Lemaire, elle a été imprimée dans la collection des ***OEuvres de Cicéron***, Paris, Fournier, 1816, in-8°, 31 vol. On a encore de Binet un ***Discours prononcé à la rentrée des écoles centrales de Paris***, le 1er brumaire an 7 (Paris, 1790), in-8°. Le fils de Binet est professeur d'astronomie du collége de France. L'éloge de ce savant et vertueux professeur a été fait par Billecoq (*voy.* ce nom) dans ces beaux vers latins :

. . . . . . Hic ille magister
Quem mirata diu domus est Plessæa docentem,
Quem vetus unanimi rectum academia plausu
Elegit sibi, qui patribus natisque vicissim
Rhetorices servanda dedit præcepta BINETUS,
Sedulus interpres Flacci, interpresque Maronis.

W—s et D—R—R.

BING (ISAIE-BEER), homme de lettres, né à Metz, en 1759, d'une famille juive, fut le premier en France qui, entraîné par la haute philosophie de Mendelsohn, s'élança dans les voies nouvelles ouvertes par le rabbin berlinois. Bing avait passé une grande partie de sa jeunesse à étudier la langue hébraïque et la théologie juive. A vingt-cinq ans il traduisit de l'allemand en hébreu l'ouvrage de Mendelsohn intitulé ***Phédon, ou Traité sur l'immortalité***, et devint de la sorte, pour toute sa nation, l'interprète du théisme autour duquel on voulait grouper les dogmes des enfants d'Israël. Il traduisit aussi de l'hébreu en français l'élégie touchante du rabbin Juda Lewg sur la ruine de Sion, ainsi qu'un fragment remarquable de l'ouvrage du rabbin Bedarchi, intitulé l'***Approbation du monde*** (1). Ce juif français, se pliant bientôt à un nouveau langage qui, sans lui être aussi familier que le premier, devait se prêter sous sa plume à toute l'élégance dont il est susceptible, plaida la cause de sa nation outragée dans la brochure suivante : ***Lettre du sieur I. B. B., juif de Metz, à l'auteur anonyme d'un écrit intitulé : le Cri du citoyen contre les Juifs***, Metz, 1788, in-8° de 57 p. Il s'agissait de venger l'humanité dans la personne des juifs, et de faire triompher leur cause en prenant pour guide l'histoire éclairée par la raison. Bing y réussit au delà de ses espérances. Les attaques maladroites, les calomnies irréfléchies d'Aubert-Dubayet (l'auteur anonyme du pamphlet) tombèrent à la voix d'Isaïe-Beer Bing, et sa brochure eut un long retentissement à une époque où les faits politiques paraissaient devoir seuls intéresser. Mirabeau parla de la ***lettre du Juif de Metz*** dans sa ***Monarchie prussienne*** ; il en cita les principaux passages, et annonça Bing comme devant faire la gloire de sa nation. Il habitait alors loin de la capitale, où il n'était pas encore venu, et Mirabeau ne le vit jamais. Ce fut après ce succès que le jeune Bing se lia d'amitié avec le fameux Grégoire, qui venait d'être couronné par l'académie de Metz pour avoir exposé les moyens de régénérer les juifs. A la même époque Bing se lia aussi avec le général Lafayette, dont l'armée occupait la plaine de Metz, ainsi qu'avec Rœderer et Emmery. Devenu conseiller municipal, il se fit estimer par sa justice

(1) Sa traduction de Virgile n'est guère qu'une révision soignée de la version dite *des quatre professeurs*. On raconte que, tous les soirs, Binet lisait à sa femme et à sa servante son travail de la journée ; qu'il demandait à son auditoire femelle s'il était *content*. — *Oui*, répondait-il. — *Et moi aussi ; allons nous coucher*.

(1) Ces deux morceaux sont insérés dans les notes de l'*Essai sur la régénération physique et morale des juifs* par Grégoire, p 249-257.

et sa modération ; mais son peu de fortune l'obligea de quitter un poste purement honorifique, pour se rendre à Paris, où il espérait subvenir aux besoins de sa famille. Ainsi finit la carrière littéraire de Bing, l'un des hommes du siècle qui pouvaient prétendre le plus facilement aux avantages de la renommée. « S'il n'éclaira plus ses coreligionnaires par des « écrits, dit un de ses biographes, son exemple fut « une leçon vivante pour ceux qui voulaient jeter « quelques regards sur le spectacle qu'il offrait au « milieu des siens : il excitait l'émulation par sa « considération et ses lumières ; on aimait son cœur, « sa charité et ses vertus. » Bing était administrateur général des salines de l'Est, lorsqu'il mourut à Paris, le 21 juillet 1805, à l'âge de 45 ans, après avoir mérité qu'on dit de lui *que c'était surtout par ses vertus qu'il voulait faire l'apologie de sa nation* (1). Tous les juifs de la capitale et un grand nombre de personnes distinguées qui s'honoraient de son amitié assistèrent à son convoi funèbre. On trouve dans la *Revue philosophique* (nº du 8 juillet 1805) une notice nécrologique sur Bing, et quelques particularités qui le concernent dans des *Considérations sur la régénération définitive des juifs* (nº 20, 11 juillet 1806), par M. Lamouroux, l'un des auteurs de cet article. La *Décade philosophique* contient plusieurs morceaux littéraires de sa composition, entre autres la traduction d'un long fragment de *Nathan le Sage*, composition dramatique de Lessing. Sa lettre à Aubert-Dubayet eut après sa mort une seconde édition, précédée d'une notice biographique, 1805, in-8º, de 34 pages, et publiée par Michel Berr (*voy.* ce nom), gendre de l'auteur. B—N et L—M—X.

BINGHAM (JOSEPH), né en 1668, à Wakefield, dans le Yorkshire, fit d'excellentes études à Oxford, s'attacha surtout à celle de l'antiquité ecclésiastique ; fut agrégé au collége de l'université, et eut pour disciple le savant Potter, depuis archevêque de Cantorbéry. Chargé de prêcher devant l'académie, il prit pour sujet de son sermon le mystère de la Trinité, dans la vue de combattre des idées assez accréditées dans ce corps, et qui lui paraissaient porter atteinte à la vérité du mystère. Ce discours, qui annonçait un homme profondément instruit de la doctrine des Pères, excita un orage qui se termina par une censure où le sermon fut taxé d'arianisme, de trithéisme, etc. ; mais toute son hérésie consistait principalement à avoir combattu avec force les idées d'un homme puissant dans l'université. Il prit alors le parti de quitter sa place pour aller occuper la cure de Headbourn-Worthy, près de Winchester. Ce bénéfice de 100 livres sterlings de revenu suffisait à peine à l'entretien de sa nombreuse famille ; ce fut là qu'il s'occupa, avec le secours de la bibliothèque de la cathédrale de Winchester, d'un grand ouvrage auquel il travaillait depuis longtemps ; et, dès 1708, il fit paraître le 1er volume in-8º de ses *Origines ecclesiasticæ*, qu'il poussa jusqu'à 8 volumes, dont le dernier parut en 1722. Il rassemblait des matériaux pour compléter et perfectionner cet ouvrage, lorsqu'il succomba, en 1723, sous ses travaux excessifs. Sa veuve vendit l'exemplaire corrigé de la main de l'auteur, à un libraire qui en donna une édition in-fol., Londres, 1726, 2 vol. ; mais on n'y fit pas entrer les matériaux que Bingham avait rassemblés pour cette édition. L'ouvrage a été traduit en latin par J.-H. Grichow, et publié à Halle, 1724-38, 11 vol. in-4º, avec la préface et les notes de J.-Fr. Buddée ; réimprimés en 1751-61. Cet ouvrage plein de recherches, à peu près sur le même plan que celui du P. Thomassin touchant la discipline de l'Église, ne comprend que les six premiers siècles ; mais il y a plus de méthode et de précision. L'auteur y traite de tout ce qui a rapport au culte, à la liturgie, à l'administration des sacrements, à la forme des anciens temples, à la division des diocèses, enfin, à tout ce qu'on peut désirer sur la discipline de la primitive Église, du moins selon les idées que s'en forment les protestants. Il est suivi, dans l'édition in-fol., 1º d'une *Apologie de l'Église anglicane*, qui avait paru séparément, pour prouver la conformité de la discipline de cette Église avec celle des Églises réformées de France ; 2º d'une *Histoire du Baptême conféré par les laïques, dans le cas de nécessité*, contre ceux qui prétendaient qu'on devait rebaptiser les enfants qui l'avaient été par d'autres que par les prêtres. On a encore de cet auteur deux volumes de sermons (1). — *Joseph* BINGHAM, le plus jeune de ses enfants, avait comme lui une passion ardente pour l'étude, dont il mourut victime à l'âge de 22 ans. On a imprimé de lui, après sa mort, une édition de la *Guerre de Thèbes*. T—D.

BINGHAM (GEORGE), théologien anglican, né d'une famille noble en 1715, à Melcomb-Bingham, dans le comté de Dorset, et mort en 1800, à Pimpern, dont il était recteur. Son fils, Peregrine Bingham, a publié en 1804, en 2 vol. in-8º : *Dissertations, Essais et Sermons de G. Bingham*, etc., précédés d'une notice sur sa vie. Les principaux écrits dont se compose ce recueil sont : 1º un petit traité *sur le Millenium*, ou opinion des millenaires, publié d'abord sans nom d'auteur en 1772 ; 2º *Défense de la doctrine et de la liturgie de l'Église d'Angleterre*, occasionnée par l'*Apologie* de Théophile Lindsay, 1774 ; 3º *Dissertationes Apocalypticæ*, ou dissertations détachées sur plusieurs des principaux passages de l'*Apocalypse*. Bingham y prétend que ce livre est l'ouvrage de St. Jean l'Evangéliste ; que ce n'est point le pape, mais Mahomet qui est l'antechrist ; que Constantinople, et non Rome, est la Babylone des prophéties ; que le *millenium* n'est pas encore commencé, mais qu'il doit s'accomplir. C'était un théologien aussi zélé que savant, et qui joi-

(1) *Essai sur la régénération physique et morale des juifs*, p. 89.

(1) Les auteurs de la *Biographie des musiciens* ont donné place dans leur livre à Joseph Bingham, parce que, dans ses *Origines ecclesiasticæ* (tom. 3, liv. 6, chap. 7, pag. 275), il a recueilli les passages des Peres de l'Église, par lesquels on voulait prouver l'existence et l'usage des orgues aux assemblées religieuses des premiers chrétiens ; et J. Bingham a démontré qu'il n'y est nullement question des orgues, mais des instruments en usage chez les Juifs. D—R—R.

gnait à beaucoup de candeur quelque disposition à l'enthousiasme. X—s.

BINGLEY, un des plus célèbres acteurs du Nord, naquit à Rotterdam en 1755, de parents anglais nouvellement établis dans le pays. Destiné au commerce, lorsqu'il eut fini ses études il fut placé dans un comptoir. Mais déjà sa vocation théâtrale s'était déclarée. Il passait au spectacle la plus grande partie du temps dont il pouvait disposer; bientôt, malgré l'aisance de ses parents et la facile carrière que semblait lui promettre leurs antécédents commerciaux, il se fit acteur à dix-huit ans. L'estimable Corver, de la troupe dramatique duquel il fit d'abord partie, lui donna les premières leçons de l'art scénique. A vingt-quatre ans, il vint faire ses débuts au grand théâtre d'Amsterdam : il y fut d'abord assez désagréablement reçu, non que l'on trouvât à redire à son jeu, mais à cause de son origine anglaise. Il faut dire qu'à cette époque l'exaltation de la plèbe hollandaise contre les Anglais, à la suite de la saisie faite par ceux-ci, préalablement à toute déclaration de guerre, de tout navire sous pavillon hollandais, était à son apogée. Bingley eut besoin de tout son talent pour lutter contre ces fâcheux préjugés. Enfin l'éclat avec lequel il remplit le rôle d'Achille, dans une tragédie de ce nom, triompha d'une prévention si stupidement patriotique; et dès ce moment il demeura le favori du public, qui sut rendre justice aussi bien à ses heureuses dispositions dramatiques qu'aux études profondes par lesquelles il les avait développées. Les talents de cet artiste étaient très-variés. Quoique la tragédie ait toujours été sa spécialité principale, il eut des succès dans plusieurs rôles comiques, que souvent il créa. Il possédait et prononçait la langue française si parfaitement, que, lorsque les artistes les plus illustres de notre théâtre apparaissaient en Hollande, il se montrait à leur côté sur la scène, tant à la Haye que dans Amsterdam, sans être effacé par eux. C'est ainsi qu'en 1811, particulièrement, il remplit avec le plus grand succès, sur le théâtre français d'Amsterdam, les rôles de Philoctète et du roi Léar. Les Anglais, énergiques admirateurs de sa manière, le qualifièrent de Garrick hollandais. Bingley se mit en 1796 à la tête d'une compagnie théâtrale, qui jouait le plus souvent sur les théâtres d'Amsterdam et de la Haye, mais qui, pendant une partie de l'année, parcourait les autres villes de la Hollande. Il n'en était pas moins prêt, toutes les fois qu'il en était requis, à jouer, sur le théâtre principal d'Amsterdam, les rôles que lui seul pouvait remplir. Une de ses dernières représentations fut celle qu'il donna en 1818, devant la famille royale, avec la grande actrice Ziesenis : la pièce jouée à cette occasion était la *Marie* de Lalain, où Bingley remplissait le rôle de Farnèse. Il mourut la même année à la Haye. VAL. P.

BINGLEY (WILLIAM), né dans le comté d'Yorck, resta orphelin en bas âge. Ses tuteurs le destinaient au barreau, et il commença l'étude des lois. Mais préférant bientôt la carrière ecclésiastique, il se rendit au collége de St-Pierre à Cambridge, et y prit ses degrés vers les premières années du 19e siècle. C'est à l'époque de son baccalauréat qu'il publia son premier ouvrage sous le titre de *Voyage dans le nord du pays de Galles pendant l'été de* 1798, 2 vol. in-8°, 1800. Ce travail, résultat de deux excursions qu'il fit au pays de Galles, tandis qu'il étudiait à Cambridge, eut du succès. Il donna ensuite sa *Biographie animale, ou Anecdotes sur la vie, les mœurs et l'économie du règne animal,* 1802, 3 vol. in-8°. Cette compilation, dont le titre indique assez le sujet, eut beaucoup de succès tant en Angleterre qu'à l'étranger. Elle fut réimprimée plusieurs fois (4e édition, 1813), et eut les honneurs de la traduction en allemand et en français. On a encore de lui : 1° *Économie de la vie chrétienne*, 1808, 2 vol. in-12; 2° *Mémoires sur les quadrupèdes de la Grande-Bretagne*, 1809, in-8°; 3° *Dictionnaire biographique des compositeurs de musique des trois derniers siècles*, 1813, 2 vol. in-8°. Il avait composé une *Histoire du comté de Hamp;* mais elle n'a pas été publiée. W. Bingley mourut à Bloomsbury, le 11 février 1823. VAL. P.

BINI (SEVERIN), en latin BINIUS, né à Randelraidt, dans le pays de Juliers, fut chanoine et professeur de théologie à Cologne, où il mourut en 1641. Il est connu par une *Collection des conciles*, Cologne, 1606, 4 vol. in-fol. ; 1618, 9 vol. ; et Paris, 1636, 10 vol. Les notes qu'il y a jointes sont toutes tirées de Baronius, de Bellarmin, de Suarez, et se ressentent des opinions ultramontaines de ces auteurs. Bini s'est permis de corriger une infinité d'endroits des anciens conciles, sans avoir égard aux manuscrits ; ce qui l'a fait appeler par Usserius *contaminator conciliorum*. T—D.

BINKES (JACQUES), marin hollandais, commandait en Amérique, l'an 1676, une escadre contre les Français. Il fit plusieurs prises, jusqu'à ce que l'amiral d'Estrées vînt l'attaquer devant Tabago, avec des forces supérieures. L'action fut sanglante ; les Hollandais eurent cinq vaisseaux de guerre, un brûlot, un yacht et deux vaisseaux de munitions qui devinrent la proie des flammes ; les Français eurent trois vaisseaux brûlés, au nombre desquels était l'amiral ; deux furent pris et deux autres endommagés. Pendant l'action, d'Estrées fit donner au fort de Tabago un assaut qui n'eut pas de succès. Vers la fin de la même année, il revint avec une flotte plus forte, et parvint à se rendre maître de Tabago par un accident inopiné : une bombe tomba dans le magasin à poudre du fort, et le fit sauter avec toute la garnison. Binkes, qui était à table avec ses officiers dans une salle au-dessus de ce magasin, y perdit la vie. D—T.

BINNING (HUGUES), théologien écossais, du comté d'Air, où il naquit en 1627, fut un des plus célèbres prédicateurs de l'époque ; mais, contrairement à l'usage alors reçu, son éloquence n'avait jamais pour but d'agiter les passions et le fanatisme des masses. Il n'en était pas moins excessivement populaire, et c'est le libre choix de ses confrères qui le fit ministre de Govan, près de Glascow. Dans ce nouveau poste, il déploya la même douceur et la même modération que dans la chaire, et une sage tolérance fut la base de sa conduite. Antérieurement à cette époque, il avait été régent et professeur de

philosophie morale dans l'université de Glascow, où il avait pris ses degrés, et il fut un des premiers à réformer le jargon barbare, si cher alors au pédantisme scolastique. Sa mort prématurée en 1654, à l'âge de 29 ans, l'enleva sans doute à de hautes destinées. On peut juger de son habileté dans l'argumentation par un mot de Cromwell. Binning avait été admis à un colloque théologique tenu devant ce chef tout-puissant, entre les presbytériens et les indépendants, et lui-même avait pris la parole dans cette occasion. Les indépendants furent singulièrement éclipsés dans cette lutte, au grand dépit de Cromwell, qui, la conférence finie, demanda le nom de ce docte et jeune adversaire. On le lui apprit. « Oui, dit alors « le futur protecteur, c'est vrai, il nous a tous liés ; « mais (et il portait la main à la garde de son épée) « voici qui nous déliera ! » K.

BINNINGER (Jean-Nicolas), et non pas Benninger, né à Montbéliard en 1628, et reçu docteur à Bâle en 1652, professeur dans la faculté de sa ville natale, et médecin du duc, son souverain, est auteur d'un bon ouvrage d'observations, intitulé : *Observationum et curationum medicinalium centuriæ quinque*, Montbéliard, 1673, in-8° ; Strasbourg, 1676, in-8°. C. et A—n.

BINOS (l'abbé de), voyageur, était né vers 1730, à St-Bertrand de Comminges, d'une ancienne et noble famille du comté de Foix. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Comminges. Naturellement curieux, et jouissant d'une fortune assez considérable, il résolut de satisfaire son goût pour les voyages et pour la dévotion, en visitant les lieux où se sont accomplis les mystères de notre foi. Parti de St-Bertrand le 26 octobre 1776, il alla s'embarquer à Marseille. Le vaisseau qu'il montait fut, en sortant du port, accueilli par une tempête qui le força d'y rentrer : il ne perdit pas courage, et dès le lendemain il en prit un autre frété pour Ancône ; mais avant d'arriver à sa destination, il fut encore contraint par le mauvais temps de relâcher à Céphalonie. Arrivé en Italie, il visita la *Sancta-Casa*, Rome et Florence, et se rendit à Venise, où il s'embarqua pour Alexandrie. Il parcourut l'Egypte, examina les pyramides avec soin, et fit des recherches sur les momies ainsi que sur la manière d'embaumer des anciens. De Damiette il se rendit à Sidon et au mont Liban. Il avait eu la précaution de prendre le costume d'un prêtre arménien, et il traita pour une faible somme avec un chef arabe qui se chargeait de le conduire dans la Palestine ; mais son guide l'abandonna dans le chemin, et il continua seul la route sans accident. Au mois de décembre 1777, il quitta Jérusalem pour revenir en Italie, où il passa près d'un an. Il vit ensuite la Carinthie, la Styrie, et poussa jusqu'à Vienne. Enfin, après une absence de trois années, il revint à St-Bertrand, riche d'une foule d'observations que ses amis l'engagèrent à publier. A la révolution, l'abbé de Binos, élu curé de sa ville natale, remplit avec zèle les nouveaux devoirs qui lui étaient imposés, et mourut en 1803, à 74 ans. « Il réunissait, dit M. du « Mége, a beaucoup d'instruction, une piété solide « et une touchante bonté. J'ai été témoin de la dou-« leur qu'excita sa mort, et je l'ai partagée. » (*Biog. toulousaine*, t. 1er, p. 65.) On a de l'abbé de Binos : *Voyage par l'Italie en Egypte, au mont Liban et en Palestine fait en 1777 et années suivantes*, Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig. Ce voyage, dédié à madame Élisabeth, est écrit d'un style agréable et plein de détails curieux. Il a été traduit en allemand, Breslau, 1787, in-8°. L'auteur promettait la continuation qui n'a point paru. W—s.

BINSFELD (Pierre), originaire de Luxembourg, vivait au commencement du 17e siècle. Après de brillantes études faites à Rome, il prit le titre de docteur en théologie, professa dans les Pays-Bas, devint chanoine de Trèves, puis grand vicaire et suffragant du même évêché. Il est mort vers l'année 1606, laissant plusieurs ouvrages qui ont eu du succès, mais qui sont tombés dans l'oubli. Tels sont : 1° *Enchyridion theologiæ pastoralis, in gratiam examinandorum pro cura pastorali*, Trèves, in-8°. Il en a paru plusieurs éditions. 2° *Commentarius in titulum decret. de injuriis et damno dato.* 3° *Commentarius in titulum de simonia.* 4° *Commentarius de tentationibus eorumque remediis.* — *Pierre* Binsfeld, frère du précédent, mort en 1615, est cité par le P. Bertholet (*Histoire de Luxembourg*) comme un écrivain distingué; mais rien de lui ne nous est parvenu. B—n.

BINTINAYE (Agathon-Marie-René de la), né à Rennes, le 24 mars 1758, entra fort jeune dans la marine. Il se trouvait en second sur *la Surveillante*, n'étant encore qu'enseigne de vaisseau, lors du glorieux combat que cette frégate soutint à la hauteur d'Ouessant, le 7 octobre 1779, contre la frégate anglaise *la Québec*. (*Voy.* Ducouedic.) Au moment où la Bintinaye s'élançait sur le bord ennemi, il fut renversé par un coup de mitraille qui lui cassa le bras droit. Les talents, le courage qu'il avait montrés dans cette action furent généralement appréciés, et les états de Bretagne, à leur tenue suivante (1780), lui accordèrent, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans, séance et voix délibérative à leur assemblée, où l'on n'entrait qu'à vingt-cinq ans. Malgré sa blessure, la Bintinaye continua ses services dans la marine. A l'époque de la révolution, il était parvenu au grade de major de vaisseau. Cet officier a péri en mer, à la fin de décembre 1792. On a de lui des *Observations* sur un article inséré dans le *Morning-Chronicle*, Londres, 1792, in-8°, brochure à laquelle les circonstances procurèrent quelque succès. D. N—l.

BIOERN. Plusieurs rois de Suède ont porté ce nom. Les historiens les plus accrédités en comptent quatre, parmi lesquels on remarque Biœrn Ier, surnommé *Côte de fer*, qui régna dans le 8e siècle, et qui fit plusieurs expéditions lointaines par terre et par mer ; et Biœrn III, qui régna au 9e siècle, envoya une ambassade à l'empereur Louis Ier le Débonnaire, relativement à l'introduction du christianisme en Suède, et accueillit avec beaucoup d'hospitalité St. Anschaire, le premier apôtre de l'Évangile dans la Scandinavie. (*Voy.* Anschaire.) C—au.

BIOERNER (Eric-Jules), antiquaire suédois, né dans la province de Medelpadie, en 1696. Il devint, en 1719, interprète du roi, et, peu après, secrétaire du bureau des antiquités, faisant alors partie du département de la chancellerie royale. Il entreprit un voyage dans les provinces du nord de la Suède, peu connues sous les rapports historiques, et rassembla les traditions des anciens temps. On récompensa son assiduité au travail, en lui donnant une place d'assesseur à la chancellerie pour la partie des antiquités. Il mourut en 1750, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin et en suédois, qui traitent de l'histoire et de la géographie du Nord, des monuments scandinaves, des monnaies suédoises, des exploits d'un grand nombre d'anciens guerriers, et de la généalogie des rois de Suède. Biœrner se distingua surtout par son zèle pour les monuments runiques, qu'il faisait remonter à la plus haute antiquité, et au sujet desquels il eut une discussion très-vive avec Olaüs Celsius, dont les doutes et les objections avaient frappé plusieurs critiques éclairés. C—au.

BIOERNKLOU (Matthieu), sénateur de Suède, né en 1607, était fils d'un meunier. Il porta d'abord le nom de *Mylonius*, qu'il changea en celui de *Biœrnklou*, lorsqu'il fut anobli. Après avoir professé l'éloquence à Upsal, il accompagna, comme secrétaire de légation, les plénipotentiaires suédois qui négocièrent la paix de Westphalie. Il devint ensuite lui-même ambassadeur près de plusieurs cours, et s'éleva peu à peu à la dignité de sénateur. On le vit longtemps à la tête du parti opposé à celui du comte Magnus de la Gardie, et il eut une grande influence dans les délibérations du sénat et de la diète. Charles Gustave disait de lui, qu'il n'avait pas connu de plus habile politique et de plus honnête homme en même temps. Il mourut pendant le règne de Charles XI, en 1671. On a de lui quelques ouvrages dont nous remarquerons celui qui a pour titre : *Oratio de revoluta periodo bellorum Gothicorum extra patriam sub Gustavo Adolpho.* C—au.

BIOERNSTAHL (Jacob-Jonas), voyageur suédois, né dans la province de Sudermanie, en 1731. Après avoir fait ses études à Upsal, il entra, comme précepteur, dans la maison du baron de Rudbeck, et voyagea ensuite avec un fils de ce baron, en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Suisse. Pendant son séjour à Paris, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur aux langues orientales, qui avaient toujours été pour lui un objet de prédilection. Le baron de Rudbeck étant retourné en Suède, Biœrnstahl fut destiné, par Gustave III, à faire un voyage en Grèce, en Syrie, en Égypte, et en même temps il obtint le titre de professeur à l'université de Lund. Il partit en 1776 pour Constantinople, et s'y arrêta quelque temps pour se livrer à l'étude de la langue turque. Il allait continuer sa route, lorsqu'il mourut de la peste à Salonique, le 12 juillet 1779. Biœrnstahl ne se fit connaître qu'en 1763, époque où il publia la première partie de son *Decalogus hebraicus ex arabica dialecto illustratus*. Plus tard, il envoya la relation de ses voyages, en forme de lettres, à son ami, le bibliothécaire Giœrvell, qui fit d'abord insérer ces lettres dans une feuille périodique de Stockholm, et qui les publia ensuite séparément, sous le titre de *Biœrnstahls Bref*, etc. (Lettres de Biœrnstahl), 3 vol. in-8°, Stockholm, 1778. Il en parut, peu après, une traduction allemande, par Groskurd; et quelques journaux français en donnèrent des extraits étendus. Cet ouvrage contient des recherches savantes et profondes sur les médailles, les manuscrits, les livres rares, et un grand nombre d'anecdotes, dont celles qui concernent Voltaire, que le voyageur avait vu à Ferney, sont les plus intéressantes; mais les observations et les jugements sur les mœurs, les usages, la religion, la littérature, manquent de justesse, de précision et d'impartialité. Biœrnstahl avait plus d'érudition que de goût, plus de mémoire et d'ordre que de tact et de discernement. Une santé naturellement robuste et fortifiée par la tempérance le mettait en état de suivre longtemps le travail le plus difficile, et de supporter toutes les fatigues des voyages. Son compatriote, l'habile sculpteur Sergel, fit son médaillon à Rome, d'après lequel Gillberg a gravé son portrait à Stockholm. C—au.

BIOLCO. *Voyez* Beolco.

BION, poëte grec, était de Smyrne, et contemporain de Théocrite, à en juger par un passage de l'élégie touchante que Moschus composa sur la mort de ce poëte, son maître et son ami. On ne sait point où Bion passa sa vie; mais il est assez vraisemblable que ce fut en Sicile, ou dans cette partie de l'Italie que l'on appelait la grande Grèce. Il paraît, par l'idylle de Moschus, que le malheureux Bion mourut empoisonné; mais il ne nous apprend ni le lieu, ni l'époque de sa mort, ni quel âge il pouvait avoir alors. Bion s'était exercé dans le genre bucolique; et le petit nombre de pièces qui nous restent de lui sont généralement regardées comme des chefs-d'œuvre de grâce, de délicatesse et de sentiment. Elles ont été imprimées, pour la première fois, avec ce qui nous reste de Moschus, à Bruges, en Flandre, chez Hubert Goltzius, 1565, in-4°, avec une traduction latine, et les notes d'Adolphe Mekerchus. Cette édition est très-rare; on les trouve aussi dans les *Poetæ græci principes* de Henri Estienne, Paris, 1566, et dans le *Recueil des petits poëtes grecs*, donné à Genève par Crispin, 1569, in-16, et réimprimé souvent depuis. Les meilleures éditions modernes sont celles de Schwebellius, Venise, 1746, in-8°; d'Heskin, Oxford, 1748, in-8°; réimprimée par Harles, Erlang, 1780, in-8°; de Walckenaer, à la suite de Théocrite, Leyde, 1779, in-8°; et de Jacobs, Gotha, 1795, in-8°. L'édition de Manso, Gotha, 1784, in-8°, se trouve accompagnée d'une version allemande en vers héroïques, et de deux savantes dissertations, l'une sur l'époque et la vie de Bion et de Moschus; l'autre, sur les ouvrages, le caractère, les éditions et les versions de ces deux poëtes. Bion a été traduit en vers français, par Longepierre, Paris, 1686; Amsterdam, 1688; et Paris, 1691. La traduction est à peine lisible, mais les notes du traducteur sont estimées, et ont été soigneusement re-

cueillies par les éditeurs suivants : Bion a été également traduit par Poinsinet de Sivry, à la suite de son *Anacréon*, et en prose, par Moutonnet de Clairfons, avec sa traduction d'*Anacréon* (*voy.* ANACRÉON), et par Gail, Paris, 1794, in-18, avec figures (1). A—D—R.

BION, philosophe célèbre, naquit à Boristhènes, ville grecque sur les bords du fleuve de ce nom, maintenant le Dniéper. Il vint s'établir à Athènes, où il s'attacha d'abord à Cratès, et embrassa la secte cynique; il reçut ensuite des leçons de Théodore l'athée et de Théophraste, et prit le parti de philosopher à sa manière, sans s'attacher à aucune secte. Son indifférence pour les discussions sur la nature des dieux, sur la Providence, et les autres questions de ce genre qui divisaient alors les philosophes, le fit traiter d'athée, et lui attira beaucoup d'ennemis, qui cherchèrent à lui nuire auprès d'Antigone Gonatas, en répandant des bruits injurieux sur sa naissance. Ce prince lui ayant demandé des informations à cet égard, Bion lui répondit d'abord : « Lorsque vous avez besoin d'archers, vous ne vous « informez pas de leur origine; mais vous les faites « tirer au but, et vous choisissez ceux qui l'attei- « gnent; il faut en faire de même pour vos amis, « et ne pas demander d'où ils sont, mais ce qu'ils « sont. » Il ajouta ensuite : « Mon père était un af- « franchi, marchand de poisson salé; ma mère, une « fille publique qu'il avait épousée. Mon père ayant « commis quelque prévarication dans la perception « des deniers publics, fut vendu comme esclave « avec toute sa famille. Je tombai en partage à un « orateur, à qui j'eus le bonheur de plaire, et qui « me laissa tous ses biens en mourant. Je vendis « tout, et vins à Athènes pour me livrer à la philo- « sophie. Que Persée et Philonides s'épargnent donc « des recherches inutiles, puisqu'ils peuvent appren- « dre tout cela de moi. » Cette franchise plut à Antigone, qui conserva toujours beaucoup d'amitié pour lui; et Bion, sur la fin de ses jours, étant tombé malade à Chalcis, de la maladie dont il mourut, Antigone, qui sut qu'il manquait de tout, alla le voir et lui donna deux esclaves pour le servir. Il avait fait beaucoup d'ouvrages qui roulaient principalement sur la morale, et dont quelques fragments, que nous trouvons dans Stobée, doivent nous faire regretter la perte et justifient le jugement qu'en portait Ératosthène, en disant que Bion avait le premier revêtu de pourpre la philosophie. On citait de lui beaucoup de mots ingénieux; il se moquait de la punition des Danaïdes, et disait que c'était dans des vaisseaux entiers, et non dans des vaisseaux percés, qu'il fallait leur faire porter de l'eau pour les punir réellement. Il disait que les grammairiens, qui se donnaient beaucoup de peine pour expliquer les erreurs d'Ulysse, ne s'apercevaient pas de l'erreur bien plus grande dans laquelle ils tombaient en perdant ainsi leur temps. — Un autre BION fut surnommé *Solensis*, parce qu'il était né dans la petite ville de Soli en Cilicie. Il a écrit sur les vertus des plantes et sur leurs usages. On ne sait pas au juste en quel siècle il a vécu : il est cité par Pline; mais le temps n'a point respecté ses ouvrages. C—R.

BION, mathématicien d'Abdère, était de la famille de Démocrite. Si nous en croyons Diogène Laërce, il assura le premier qu'il y a sur la terre des lieux où l'année ne se compose que d'un seul jour et d'une seule nuit, dont la durée est également de six mois. Il écrivit dans les dialectes attique et ionique; c'est tout ce qu'on sait de ce philosophe. La conséquence fort juste qu'il a tirée de la figure sphérique de la terre et de l'obliquité de l'écliptique ne prouve que quelques connaissances très-élémentaires en astronomie. S'il a le premier reconnu cette vérité, il a dû précéder Cléomède, chez qui elle se trouve énoncée d'une manière très-claire et très-positive; il doit être plus ancien qu'Ératosthène. Il est le quatrième de dix philosophes qui ont porté le même nom. Le premier était contemporain de Phérécyde, qui vivait l'an 560 avant J.-C. Ainsi Bion a dû vivre trois ou quatre cents ans avant notre ère. D—L—E.

BION (NICOLAS), cosmographe et marchand de globes et de sphères, était né vers le milieu du 17e siècle. Joignant à la pratique la théorie de son art, il publia plusieurs ouvrages estimables, et reçut le titre d'ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques. Il mourut à Paris, en 1733, âgé de plus de 80 ans, laissant un fils qui a continué son commerce. On a de lui : 1° *Usage des globes célestes et terrestres et des sphères, suivant les différents systèmes du monde*, imprimé pour la première fois en 1699. Cet ouvrage fut amélioré successivement par l'auteur; l'édition la plus ample est celle de Paris, 1751, in-8°, fig. C'est, dit Lalande, le livre le plus élémentaire et le plus clair qu'il y ait en français pour les premiers principes de l'astronomie : il était question de le réimprimer en 1779. (*Voy.* la *Bibliograph. astronomiq.*, p. 336.) Il a été traduit en allemand par Ch.-Phil. Berger, Lemgow, 1736, in-8°. 2° *Traité de la construction et des principaux usages des instruments de mathématiques*, Paris, 1752, in-8° (cette édition est la meilleure et la plus complète). Il a été traduit en allemand par J.-Gabr. Doppelmayer, Leipsick, 1713; Nuremberg, 1721, in-4°; et en anglais par Stone, avec des augmentations utiles, Londres, 1723 et 1738, in-fol. Bion, dans la préface de l'édition de 1723, nomme, parmi les personnes qui l'ont aidé de leurs conseils, Lahire, Cassini et Delisle le jeune. Cependant on l'accuse dans le *Journal des savants* (1726, p. 480) d'avoir copié de longs passages des *Expériences de physique*, imprimées en 1718, sans indiquer la source à laquelle il avait puisé. L'auteur des *Nouvelles de la république des lettres* (Jacq. Bernard) lui avait reproché d'avoir inséré dans son livre de l'*Usage des globes*, etc., le *Traité de cosmographie* de Pierre Courtin sans le nommer. (*Voy.* ce journal, 1700, t. 2, 348.) 3° *Description et usage d'un planisphère nouvellement construit*, Paris, 1727, in-12. Le portrait de Bion a

(1) Bion, ainsi que Moschus, se trouve compris parmi les poëtes grecs dont on doit à M. Boissonade des éditions aussi correctes que soignées. Z—O.

été gravé in-4°. On lit au bas ce vers tiré des *Fastes d'Ovide :*

Admovet ille oculis distantia sidera nostris,

que le poëte Roy a traduit avec autant de fidélité que de précision par celui-ci :

Les astres, par son art, s'approchent de nos yeux.

Le *Dictionnaire des Artistes*, par Fontenai, contient une notice sur Bion qu'on aurait pu rendre facilement plus complète. W—s.

BION (JEAN), ministre de l'Église anglicane, moins connu par ses propres ouvrages que par ses traductions, naquit à Dijon, en 1668. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu à la cure d'Ursy, village à peu de distance de la capitale de la Bourgogne ; mais, ennuyé bientôt de cette vie paisible, il sollicita son changement, et, par le crédit de ses protecteurs, il obtint la place d'aumônier sur la galère *la Superbe*, qui servait de prison aux protestants. La patience et la résignation de ces malheureux le touchèrent, et il ne tarda pas à partager les croyances de ceux qu'il était chargé de convertir. S'étant démis de son emploi, Bion se retira vers 1704 à Genève, où il embrassa le calvinisme. Il passa depuis en Angleterre, et, après y avoir rempli quelque temps les fonctions de recteur d'une école, il fut fait chapelain d'une église anglaise en Hollande. Bion vivait encore en 1731, mais on ignore la date de sa mort. On cite de lui : 1° *Relation des tourments que l'on fait souffrir aux protestants qui sont sur les galères de France*, Londres, 1708 (*voy.* les *Nouvelles de la république des lettres*, par J. Bernard, octobre, p. 469) ; Amsterdam, 1709, in-8° (*voy.* Barbier, *Examen critique des dictionnaires*, p. 113). Cet ouvrage est si rare, qu'il n'existe dans aucune des bibliothèques de Paris. En 1725, l'auteur en annonçait une édition très-augmentée ; mais elle n'a point paru. 2° *Essais sur la Providence et sur la possibilité de la résurrection*, traduit de l'anglais du docteur B..., la Haye, 1719, in-12 ; Amsterdam, 1731 et 1771. Bion est le véritable auteur de cet ouvrage. Ce fut son ami Prosper Marchand qui le fit imprimer, après en avoir retouché le style. (*Journal littéraire*, 1731, t. 18, p. 210.) Ces *Essais* ont été mal à propos attribués à Gilb. Burnet et à Boyd. 3° *Relation exacte et sincère du sujet qui a excité le funeste tumulte de la ville de Thorn*, Amsterdam, sans date. Le même ouvrage sous ce titre : *Narré exacte et impartial de ce qui concerne la sanglante tragédie de Thorn*, traduit de l'anglais, Amsterdam, 1725, in-8°. On a sur cet événement un ouvrage bien plus important que celui de Bion. (*Voy.* JABLONSKI, t. 21, p. 319.) 4° *Traité dans lequel on approfondit les funestes suites que les Anglais et les Hollandais ont à craindre de l'établissement de la compagnie d'Ostende*, traduit de l'anglais, Amsterdam, 1726, in-4° de 42 p. A la fin de ce volume, l'auteur propose par souscription l'*Histoire des persécutions excitées contre les protestants dans toute l'Europe depuis le 11° siècle*, traduit de l'anglais. Cette version, annoncée dans les *Mémoires de Trévoux*, n'a jamais paru. 5° *Recherches sur la nature du feu de l'enfer et du lieu où il est situé*, traduit de l'anglais de Swinden, Amsterdam, 1728, petit in-8°. Le système de Swinden a été réfuté par Mich. Amato. (*Voy.* ce nom.) 6° *Traité des morts et des ressuscitants*, traduit du latin de Th. Burnet, Rotterdam, 1731, petit in-8°, avec une préface du traducteur. (*Voy.* BURNET.) Dans son *Voyage littéraire*, Jordan parle d'une *Histoire des quiétistes de Bourgogne*, publiée par Bion en 1709. Cet ouvrage, inconnu aux bibliographes, ne peut être qu'un abrégé de l'*Histoire du Quillotisme* par Hubert Mauparty, imprimée sous la rubrique de Zell (Reims), en 1703. W—s.

BION (JEAN-MARIE), avocat à Loudun, fut nommé député du tiers état de ce bailliage aux états généraux, puis député à la convention nationale par le département de la Vienne. Il ne se fit point remarquer dans cette assemblée, mais il y vota constamment avec les partisans de la révolution. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention et le bannissement. Bion se montra toujours impartial et modéré, même à l'époque où il était le plus dangereux d'annoncer de la modération. Il dénonça courageusement les crimes de la montagne, notamment les auteurs de la journée du 31 mai. Il attaqua aussi plus tard le parti royaliste, et demanda, après le 13 vendémiaire an 4 (1795), l'arrestation de Richer-Sérisy. Après la constitution de l'an 3, il fut nommé au conseil des cinq-cents, et en fut élu secrétaire le 19 avril 1796. Marchant toujours sur la même ligne, il demanda, le 23 du même mois, une amnistie pour toutes les personnes mises hors la loi. Bion cessa de faire partie du corps législatif en 1798, et se retira dans son pays, où il est mort quelques années après, emportant l'estime de tous ceux qui le connaissaient. On a de lui (avec Delattre et Chrystin) : *Inventaire des diamants de la couronne, perles, pierreries, tableaux, pierres gravées et autres monuments des arts et des sciences, existant au Garde-Meubles*, Paris, convention nationale, 1791, 2 vol. in-8°. F—T—E.

BION (JEAN DE DIEU-RENÉ), naquit à Niort, en 1704, entra dans l'état ecclésiastique, et mourut le 7 mai 1774, à 70 ans, curé de Notre-Dame de Niort, place qu'il avait remplie pendant de longues années. C'était un vénérable ecclésiastique, plein d'un esprit tout à fait évangélique, très-zélé pour son état et ami des pauvres. Bion était aussi très-instruit : il avait une bibliothèque nombreuse et bien choisie, dont il fit don à Niort, et cette collection commença la bibliothèque de cette ville, que le corps municipal fit aussitôt ouvrir deux fois par semaine. Un bienfait de cette espèce si utile pour l'instruction mériterait seul un article particulier. Bion écrivait bien, et il avait le talent de lire ses sermons écrits comme s'il les eût débités d'abondance. Plusieurs de ses discours se trouvent insérés dans le *Journal chrétien*. F—T—E.

BIONDI (JEAN-FRANÇOIS), né à Liesena, île de la Dalmatie, en 1572. Sir Henry Wotton, ambassadeur d'Angleterre à Venise, le fit connaître au roi Jacques I[er], qui le chargea d'une mission secrète au-

près du duc de Savoie. Dans la suite, ce prince le nomma gentilhomme de la chambre, et le fit chevalier. Son *Histoire des guerres civiles entre les maisons d'Yorck et de Lancastre*, écrite en italien, et traduite en anglais par Henri Carey, comte de Montmouth, lui acquit beaucoup de réputation. Les Anglais lui reprochent toutefois d'avoir fréquemment défiguré les noms propres. Cet ouvrage, en 3 vol. in-4°, fut imprimé à Venise en 1637, et en 1647 à Bologne. La traduction anglaise parut à Londres en 1724, in-fol. Les troubles de l'Angleterre empêchèrent Biondi d'en publier la suite, comme il se le proposait. Il a écrit en italien quelques romans, l'un desquels (*Eromène*) a été traduit en français par d'Audiguier, 1633, 3 vol. in-8°. Il se retira dans le canton de Berne, et mourut à Aubonne, en 1644. K.

BIONDI (Angélique-Lucie), née en Piémont en 1771, était fille de l'architecte Zucchi, établi à Verceil depuis plusieurs années. Aussi belle que spirituelle, elle fut instruite dans la littérature italienne par le chanoine Biondi, auteur de poésies et d'écrits littéraires estimés. Elle était encore jeune lorsque ses parents la marièrent avec Etienne Biondi, neveu du chanoine. Cette union ne fut pas très-heureuse, et Angélique resta bientôt veuve. La poésie fut sa consolation ; mais, trompée indignement dans l'espoir qu'elle avait conçu de former de nouveaux nœuds, elle mourut à Voghéra, en 1805. Parmi ses compositions poétiques, on admire l'*Anacreontica sopra il sogno*, dans laquelle sont exprimées des pensées philosophiques assez remarquables. Elle a laissé manuscrites quelques autres compositions littéraires. G—G—Y.

BIONDO, ou BLONDUS (Michel-Ange), médecin du 16e siècle, né à Venise, le 4 mai 1497, pratiqua successivement à Rome et à Naples. Il est un des premiers qui aient fait sentir l'abus pharmaceutique dans le traitement des plaies ; il préfère aux applications excitantes celle de l'eau simple, comme on le voit dans cet ouvrage : *de Partibus ictu sectis citissime sanandis et medicamento aquæ nuper invento*, Venise, 1542, in-8°. Gesner l'a jugé digne d'être inséré dans le recueil qu'il a publié de tous les ouvrages de chirurgie sous ce titre : *Chirurgia, de chirurgia Scriptores optimi*, Zurich, 1555. On a encore de Blondus d'autres ouvrages dont voici les titres : 1° *Epitome ex libris Hippocratis de nova et prisca arte medendi, deque diebus decretoriis*, Rome, 1528, in-4° ; 1545, in-8° ; 2° *Libellus de morbis puerorum*, Venise, 1539, in-8° ; 3° *de Diebus decretoriis et crisi, eorumque verissimis causis in via Galeni, contra neotericos, libellus*, Rome, 1544, in-4° ; Lyon, 1550, in-8° ; 4° *Physiognomia, sive de cognitione hominis per aspectum, ex Aristotele, Hippocrate et Galeno*, Rome, 1544, in-4° ; 5° *de Origine morbi gallici, deque ligni indici ancipiti proprietate*, Venise, 1542, in-8° ; Rome, 1559, in-8° ; 6° *de Maculis corporis liber*, ibid., 1544, in-4° ; 7° *de Canibus et Venatione liber*, ibid., 1544, in-4° ; 8° *de Memoria libellus*, Venise, 1545, in-8° ; 9° Traduction italienne des trois premiers livres de l'*Histoire des plantes* de Théophraste, Venise, 1549, in-8°. Blondus ne se borna pas à écrire sur la médecine ; on a encore de lui un ouvrage curieux, mais très-rare, intitulé : *de Ventis et Navigatione, cum accurata descriptione distantiæ locorum interni maris et oceani a Gadibus ad novum orbem*, Venise, 1546, in-4° ; et une satire contre les femmes, intitulée : *Angoscia, doglia, è pena, le tre furie del mondo*. C. et A—N.

BIONDO (Flavio). *Voyez* Flavio.

BIORN et LEIF. *Voyez* Zeno.

BIRAGO (François), auteur italien d'une grande autorité dans la science dont il fut en quelque sorte professeur c'est ce qu'on nomme en Italie *scienza cavalleresca*, et qui embrasse toutes les questions relatives à la noblesse, à la profession des armes, aux anciens usages de la chevalerie et aux lois de l'honneur. Né en 1562, d'une famille noble de Milan, il vivait, et même écrivait encore en 1637. Étant l'aîné de six frères, il prenait dans ses ouvrages le titre de seigneur de *Metono* et de *Siciano* : c'étaient deux fiefs de sa famille, dans la Lomelline, sur le territoire de Pavie. Un auteur contemporain, J.-P. de' Crescenzi, a écrit, dans son traité *de la Noblesse d'Italie*, que Birago était l'arbitre des discussions chevaleresques en Lombardie ; que, même de toutes les parties de l'Italie, on recourait à lui comme à un oracle pour ces sortes de décisions, le regardant comme un chevalier qui réunissait à la noblesse du sang celle de l'âme. Les ouvrages qu'il a laissés, et qui traitent tous de cette matière, sont : 1° *Dichiarazione ed avvertimenti poetici, istorici, politici, cavallereschi e morali nella Gerusalemme conquistata di Torquato Tasso*, Milan, 1616, in-4°. Ses *Allégories* sur ce poëme ont été insérées dans le t. 1er des œuvres du Tasse, Venise, 1722. 2° *Trattato cinegetico, ovvero della caccia, nel quale si discorre esattamente intorno ad essa*, Milan, 1626, in-8°. Ce sujet n'y est envisagé que du côté des droits de chasse, et des questions auxquelles il donne lieu. 3° *Discorsi cavallereschi, ne' quali... s'insegna ad onorevolmente racchettar le querele nate per cagion d'onore*, Milan, 1622, in-8° ; seconde édition, revue et augmentée par l'auteur, 1628. 4° *Consigli cavallereschi, ne' quali si ragiona circa il modo di fare le paci, con un' apologia cavalleresca per il signor Torquato Tasso*, Milan, 1623, in-8°. Dans cette apologie, l'auteur défend le Tasse du reproche qu'on lui avait fait de n'avoir pas observé les lois de la chevalerie dans le défi et dans le combat entre Tancrède et Argant, liv. 7 de la *Jérusalem délivrée*. 5° *Il secondo libro dei Consigli cavallereschi*, Milan, 1624, in-8° ; réimprimé ibid., 1637, in-8°. 6° *Cavalleresche Decisioni*, Milan, 1637, in-8°. On réimprima ensemble ces quatre derniers ouvrages sous le titre d'*Opere cavalleresche distinte in quattro libri, cioè in discorsi ; consigli, libro 1 e 2 ; e decisioni*, Bologne, 1686, in-4°. G—É.

BIRAGO AVOGADRO (Jean-Baptiste), docteur génois, se distingua, vers le milieu du 17e siècle, par ses connaissances en histoire et en jurisprudence. Il a laissé différents ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Mercurio Veridico*, *ovvero annali universali d'Europa*, Venise, 1648, in-4°. Ce petit

ouvrage doit nécessairement accompagner le *Mercurio* de Vittorio Siri. Ces deux auteurs publièrent l'un contre l'autre quelques écrits devenus rares, mais peu importants. 2° *Storie memorabili delle sollevazioni di stato dall' anno* 1626 *all' anno* 1652, Venise, 1653, in-4°. C'est la 5° partie de la collection des *Histoires mémorables* d'Alexandre Zilioli. Plusieurs de ces révolutions avaient déjà été imprimées séparément. 3° *Storia Africana della divisione dell' imperio degli Arabi dall' anno* 770, *fin al* 1007, Venise, 1650, in-4°. Elle a été traduite en français par l'abbé de Pure, sous le titre d'*Histoire africaine*, Paris, 1666, in-12. 4° *Istoria della disunione del regno di Portogallo, e della corona di Castiglia*, Lyon, 1644, in-4°; Amsterdam, 1647, in-8°. Birago Avogadro a encore traduit du latin en italien les *Histoires de Venise* de J.-B. Vero, en y ajoutant une suite jusqu'en 1645, Venise, 1655, in-12; et 1678, in-4°. C. T—Y.

BIRAGO (LAPO, diminutif de JACOPO), philologue, était neveu de Lapo de Castiglionco, celebre canoniste, avec lequel la plupart des biographes l'ont confondu. (*Voy.* LAPO.) Il naquit, comme son oncle, en Toscane, et peut-être à Florence, puisqu'il prend lui-même la qualité de Florentin, au bas de l'épître dédicatoire de sa version latine de Denys d'Halicarnasse. Cependant l'Argellati, dans une notice peu digne de sa vaste érudition, s'efforce de prouver qu'il était de Milan. (*Voy.* les *Scriptor. Mediolan.*, t. 2.) Il fut disciple de François Philelphe, dont il resta constamment l'ami. Les lettres du premier offrent des témoignages nombreux de leur intimité. Lapo s'attacha principalement à l'étude des langues anciennes, et il professa la littérature et ensuite la philosophie à Bologne. Cette circonstance n'a point été connue de l'Alidoni, puisqu'il ne l'a pas citée dans ses *Dottori forestieri che in Bologna hanno letto theologia, filosofia*, etc. Ses talents lui méritèrent l'estime d'Ambroise Traversari ou le Camaldule, de François Barbaro, du cardinal Cesarini et de plusieurs autres savants. Un distique d'Ugolin Verini, sur la mort prématurée d'un littérateur du même nom, a trompé tous les biographes, qui font mourir Lapo dans la force de l'âge (1). Le P. Negri borne même la durée de sa vie à 35 ans. (Voy. *Fiorentini Scrittori*, p. 343.) Cependant on voit par une lettre d'Ambroise Traversari (*lib.* 13, *epist.* 2), qu'en 1433, Lapo travaillait à la traduction latine des *Vies* de Plutarque, et l'on peut croire qu'il avait alors au moins vingt ans. On sait aussi que Lapo n'entreprit la traduction de Denys d'Halicarnasse qu'à la prière du pape Paul II, qui lui remit les deux manuscrits sur lesquels il fit cette version. Or, Paul II ne monta sur le trône pontifical qu'en 1464, et, d'après notre calcul, Lapo n'était plus un jeune homme à cette époque, puisqu'il devait avoir au moins cinquante ans. Avec quelque habileté qu'il travaillât, cette version dut lui coûter plusieurs années, et rien ne prouve qu'il n'ait pas vécu jusqu'en 1470. On a de Birago : 1° Quatorze *Vies des hommes illustres* de Plutarque, trad. en latin (1). Elles ont été recueillies dans la première édition des *Vitæ parallelæ a diversis interpretibus lat. factæ*. L'éditeur mit une partie des vies traduites par Lapo sous les noms de François Philelphe, d'Antoine Tudertino ou de Todi. Mais Philelphe s'empressa de réclamer en faveur de Lapo, dans une lettre au savant J. Andrea, evêque d'Aleria, et elles lui ont été restituées dans les éditions postérieures. 2° *Dionysii Halicarnassii Antiquitatum libri*, Trévise, 1480, in-fol., 1re édition, rare (2). Cette version est très-fautive. (*Voy.* DENYS.) Elle a été réimprimée, Paris, 1529, in-fol. Henri Glareanus en donna une troisième édition, Bâle, 1532, in-fol., qu'il purgea de 6,000 fautes. Frédéric Sylburg avoue cependant que la traduction de Lapo, quoique défectueuse, n'a pas laissé de lui être utile, parce que le traducteur ayant rendu son auteur mot pour mot, met sur la voie même lorsqu'il se trompe pour trouver le véritable sens qu'il n'a pas su découvrir. 3° Trois lettres, l'une à Fr. Barbaro, publiée par le cardinal Quirini dans la *Diatribe preliminaris ad Fr. Barbari et aliorum ad ipsum epistolas*, p. 124 (*voy.* QUIRINI); la seconde au cardinal Cesarini, en lui adressant la traduction latine de la vie d'Aratus, publiée par l'abbé Méhus dans le recueil des lettres d'Ambroise Traversari (*lib.* 25, *epist.* 21), et la troisième, insérée dans le même recueil (*lib.* 25, *epist.* 36), à Simon Lamberti. Lapo l'engage à renoncer à la gloire des armes pour celle des lettres. Elle peut être considérée par son étendue comme un véritable traité sur la matière. 4° *Stratigeticon*. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur indique les moyens qui lui paraissent les plus propres à combattre les Turcs, qui menaçaient alors d'envahir l'Europe, est dédié au pape Nicolas V. Le manuscrit original est conservé à la bibliothèque Vaticane. L'abbé Méhus, dans la préface du recueil des lettres d'Ambroise Traversari, indique quelques autres ouvrages de Birago, conservés en manuscrit dans la bibliothèque de Florence. W—S.

BIRAGUE (RENÉ DE), né à Milan, le 3 février 1507, d'une famille distinguée, avait hérité de l'attachement que ses ancêtres avaient porté à la France dans les guerres d'Italie, et il se réfugia à la cour de François 1er pour se dérober à la vengeance de Louis Sforce, duc de Milan. Le roi de France le fit conseiller au parlement de Paris, et ce fut là le pre-

(1) Voici ce distique :

Te, Lape, mors juvenem nimis insidiosa peremit
Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.

(1) Ce sont celles de Thésée, Romulus, Lycurgue, Numa Pompilius, Solon, Publicola, Thémistocle, Camille, Periclès, Phocion, Caton le Jeune, Artaxercès et Aratus. Les autres traducteurs des Vies de Plutarque sont Donat Acciajuoli, Guarino, Ant. Toderini, Léon, Arezzo, Fr. Barbaro, Léon, Giustiniani, Angelo de Scarperia et Fr. Philelphe, qui n'a traduit que les vies de Galba et d'Othon.

(2) Les exemplaires diffèrent par le dernier feuillet, où, dans les uns, la souscription est imprimée en majuscules, et dans les autres en petites lettres. Suivant le catalogue de Crevenna, la totalité des feuillets de cette édition est de 299. L'exemplaire de Clavier n'en contenait que 297. Celui que le rédacteur de cet article a sous les yeux, et qu'il croit complet, en contient 298; 3 pour l'épître dédicatoire au pape Paul II, et 295 pour le texte.

mier degré de son élévation. Lorsqu'on eut rendu le Piémont au duc de Savoie, François Ier, qui l'avait nommé surintendant de la justice et président au sénat de Turin, lui donna le commandement du Lyonnais; le même prince l'envoya au concile de Trente. En 1570, Charles IX le fit garde des sceaux. Ce fut en cette qualité qu'il entra dans le conseil secret qui décida la St-Barthélemy. Dans l'horrible nuit du 24 août 1572, il était dans la chambre de Charles IX, avec les ducs de Guise et de Nevers, Tavannes et Retz, lorsque Catherine de Médicis y entra pour déterminer ce malheureux roi qu'un reste d'humanité tenait indécis, et qu'elle lui cita ce trait pris dans les sermons de l'évêque de Bitonte : *Che pietà lor ser crudele, che crudeltà lor ser pietosa.* La dignité de chancelier, donnée à Birague l'année suivante, fut la récompense de son lâche acquiescement à un forfait. La réputation qu'il avait de se servir du poison pour se défaire de ses ennemis ou de ceux de la reine mère était si publique, que le maréchal de Montmorenci, arrêté en 1575, disait tout haut : « Je suis averti de ce que la reine « veut faire de moi; et il ne faut pas tant de façons; « qu'elle m'envoie seulement l'apothicaire de M. le « chancelier, je prendrai ce qu'il me baillera. » Le duc d'Alençon, MM. de Thoré et de Cuniers crurent, dans une collation, avoir été empoisonnés; on n'hésita pas à en accuser Birague, d'autant que le valet de chambre du duc, mis en jugement, fut reconnu avoir été à son service. Dans le même temps, il jugea lui-même dans l'hôtel de ville de Paris, et fit pendre et écarteler un capitaine nommé la Vergerie, qui avait dit qu'il fallait exterminer tous les Italiens, la ruine de la France. La Houssaye prétend que « le roi ne viendrait jamais à bout des « Huguenots par les armes, et qu'il ne lui restait « que le moyen des cuisiniers. » Tel était l'homme dont Papire Masson n'a pas craint de faire l'éloge. Comme ministre, il ne suivit que les leçons de Machiavel. On le vit aux états de Blois, en 1576, haranguer après Henri III. « Le monarque, dit l'É- « toile, parla dissertement et fort à propos. » On dit que Jean de Morvilliers avait fait sa harangue. « Mais « celle du chancelier fut ennuyeuse et ridicule; car « il s'excusa sur sa vieillesse et son ignorance des « affaires de la France. De quoi donc se mêlait-il? « ajoute naïvement Mézerai. » « Il enfila, dit-il, un « long discours sur la puissance du roi, lassa tout « le monde des louanges de la reine mère, et conclut « par demander de l'argent, à quoi on était guère « disposé. » Le quatrain suivant fut fait à cette occasion .

Tels sont les faits des hommes que les dits.
Le roi dit bien, d'autant qu'il sait bien faire.
Son chancelier est bien tout au contraire,
Car il dit mal, et fait encore pis.

Birague, devenu veuf, n'en fut pas moins fait cardinal en 1578. Il donna, à cette occasion, un festin auquel assistèrent le roi et la reine; mais ce festin fut bien moins splendide que celui où il reçut toute la cour à l'occasion du baptême du fils d'un de ses neveux; « il y eut deux longues tables couvertes de « onze à douze cents pièces de faïence pleines de « confitures sèches, de dragées accommodées en py- « ramides, en châteaux et autres façons magnifi- « ques; et pour que la fête fût complète, la vaisselle « fut ensuite mise en pièces par les pages et la- « quais. » Birague était, comme Henri III son maître, de la confrérie des flagellants; on le vit, ainsi que le roi, les princes et les grands de la cour, parcourir les rues de Paris vêtu d'un sac et le visage couvert. Le premier jour de cette ridicule solennité, il était accompagné de Philippe Hurault, comte de Chiverny, auquel il avait abandonné les sceaux, ne se réservant que le titre et les honneurs de chancelier. On prétend qu'il disait ordinairement qu'il était cardinal sans titres, prêtre sans bénéfices, et chancelier sans sceaux. Il avait cependant l'évêché de Lavaur et les abbayes de Flavigny, de Longpont, de St-Pierre de Sens, et les prieurés de Souvigny et de Ste-Catherine-du-Val-des-Écoliers à Paris. Lorsque Henri III, à son passage à Turin, en 1574, eut la folle générosité de promettre au duc de Savoie la restitution des villes de Pignerol, Savillan et autres, Birague refusa de sceller les pouvoirs qui devaient autoriser cette remise impolitique; il est vrai qu'au lit de justice tenu par le roi en 1583, il se prêta, avec toute la complaisance d'un courtisan, à faire enregistrer neuf édits bursaux, aussi onéreux qu'infamants. Le chancelier cardinal de Birague mourut le 24 novembre de la même année. Il fut mis d'abord en habit de cardinal sur un lit de parade, puis en évêque, ayant la mitre en tête et le chapeau de cardinal à ses pieds d'un côté, et de l'autre son habillement de pénitent, avec la corde, la discipline et le chapelet. L'historien de Thou avance que Birague était un homme généreux, prudent, libéral et plein de candeur. Son oraison funèbre fut prononcée par Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, Paris, 1583, in-8°. — Plusieurs individus de la même famille ont obtenu des emplois distingués en France, notamment un neveu du cardinal, qui combattit vaillamment en Italie, sous le maréchal de Brissac; et un autre, connu sous le nom de *Sacremore*, que Mayenne tua de sa propre main, parce qu'il mettait un trop haut prix à ses services. S—y.

BIRAGUE (Flaminio de), neveu du chancelier, gentilhomme ordinaire du roi, montra, quoique italien, du goût pour la poésie française; il prit Ronsard pour son modèle, et il en copia tous les défauts. Il fit imprimer ses *Premières Œuvres poétiques* à Paris, en 1581, in-16, et en 1585, in-12, et les dédia à son oncle. Ce recueil ne contient que des sonnets, des chansons et des stances adressées, pour la plupart, à une demoiselle nommée Marie, dont il était amoureux; il regretta dans la suite le temps que sa folle passion lui avait fait perdre; mais ce fut bien inutilement. On lui attribue : *L'Enfer de la mère Cardine, traitant de la cruelle et horrible bataille qui fut aux enfers, entre les diables et les macquerelles de Paris, aux noces du portier Cerberus et de Cardine, avec une chanson sur certaines bourgeoises de Paris, qui*

feignant d'aller en voyage, furent surprises au logis d'une macquerelle, à S. G. D. P. (*Saint-Germain-des-Prés*) (Paris), 1585, in-8°, et 1597, même format. Ces deux éditions sont également rares. Cette satire a été réimprimée sous la date de 1597 (Paris, Didot l'aîné, 1793), grand in-8°, à cent exemplaires sur papier vélin, et huit sur peau de vélin (1). W—s.

BIRAGUE (CLÉMENT), graveur en pierres fines, né à Milan, florissait en Espagne vers le milieu du 16e siècle. On lui doit l'invention de la gravure sur le diamant. Il a réussi le premier à soumettre à l'action du burin un corps jusque-là impénétrable. Le premier ouvrage qu'il exécuta fut le portrait de don Carlos, fils infortuné de Philippe II; il exécuta aussi dans le même genre les armes d'Espagne, pour servir de cachet à ce prince. Cet artiste était fort considéré à la cour d'Espagne. P—E.

BIRCH (THOMAS), historien anglais, né à Londres en 1705, d'un artisan de la secte des quakers. Son père le destinait à suivre sa profession; mais le jeune homme montrant un goût exclusif pour la littérature, il lui fut permis de suivre son inclination, à condition qu'il n'en coûterait rien à son père. Il fut envoyé à une école de quakers à Hemel-Hempsted, dans le comté de Hertford, où il obtint bientôt la place de sous-maître, et occupa successivement le même emploi dans deux autres écoles également dirigées par des quakers. On ignore à quelle époque il abandonna les principes de cette secte; mais, vers 1728, quoiqu'il n'eût point étudié dans une université, il entra dans les ordres ecclésiastiques, et fut nommé, en 1732, ministre d'Ulting, dans le comté d'Essex. La société royale de Londres et celle des antiquaires le reçurent au nombre de leurs membres en 1735. Il s'était engagé l'année précédente, conjointement avec Jean-Pierre Bernard, Jean Lockman et George Sale, à travailler au *Dictionnaire général, historique et critique*, dont le fond était la traduction de celui de Bayle, à laquelle on a joint un très-grand nombre d'articles nouveaux. Cet ouvrage forme 10 volumes in-fol., dont le dernier parut en 1741. Les travaux littéraires de Birch lui concilièrent des protecteurs qui lui procurèrent divers bénéfices ecclésiastiques. Il fut en même temps ministre de Depden, dans le comté d'Essex, et de deux paroisses de Londres. En 1752, la société royale le nomma l'un de ses secrétaires. Il fut nommé aussi l'un des conservateurs du musée Britannique. Le mauvais état de sa santé l'obligea, en 1765, de résigner sa place de secrétaire de la société royale. On lui conseilla d'essayer, pour se rétablir, l'exercice du cheval; mais le 9 janvier 1766, il fit une chute et mourut sur-le-champ. Le musée Britannique hérita de sa bibliothèque et de ses manuscrits. Thomas Birch était à la fois un écrivain laborieux et un homme du monde aimable, enjoué, et d'un excellent caractère. Comme écrivain, quoiqu'on lui ait reproché de manquer de goût et de sagacité, et quoique son style, presque toujours clair, soit dépourvu de chaleur et d'élégance, on ne peut nier qu'il n'ait rendu des services à la littérature et à l'histoire, et préparé des matériaux pour des écrivains supérieurs à lui. Les principaux de ses nombreux et volumineux ouvrages sont : 1° *Esquisses biographiques sur des personnages distingués*, pour accompagner leurs portraits gravés, publiés par Vertue et Howbraken, complétées en 2 volumes in-fol., en 1752; 2° *Recherches sur la part que le roi Charles Ier a eue dans les transactions du comte dè Glamorgan*, 1747 et 1756, in-8°. 3° *Mémoires du règne de la reine Elisabeth, depuis l'année 1581 jusqu'à sa mort, d'après les papiers d'Antoine Bacon et autres manuscrits jusqu'alors inédits*, 1754, 2 vol. in-4°. Ce recueil intéressant contient plusieurs particularités peu connues, relativement au caractère et aux desseins du comte d'Essex, et des anecdotes sur les Cécil, les Bacon et autres hommes éminents de cette époque. 4° La *Vie de l'archevêque Tillotson*, 1752 et 1753, 1 vol. in-8°; 5° *Histoire de la société royale de Londres depuis sa naissance, où les plus importants de ceux des écrits communiqués à la société, qui n'ont pas encore été publiés, sont insérés dans l'ordre qui leur convient; pour servir de supplément aux Transactions philosophiques*. Les deux premiers volumes parurent en 1756; deux autres, publiés en 1757, portent l'histoire de la société jusqu'à l'année 1687. 6° La *Vie de Henri, prince de Galles, fils aîné de Jacques Ier*, etc., 1760. Le docteur Birch a été l'éditeur de différents ouvrages, auxquels il a, en général, ajouté des notices biographiques sur les auteurs tels que les *OEuvres diverses* du professeur Greaves, les *Papiers d'Etat* de Thurloé, le *Système intellectuel*, et autres écrits de Cudworth; les *OEuvres mêlées* de sir Walter Raleigh; les *OEuvres* de mistriss Cockburn; la *Reine des fées* de Spencer, etc. On a aussi de lui quelques poésies anglaises insérées dans divers recueils. On aura une idée de son assiduité au travail, quand on saura qu'outre ses volumineux ouvrages, il a laissé vingt-quatre volumes in-4° de copies prises de sa main dans la bibliothèque Lambeth. X—s.

BIRCK. *Voyez* BÉTULÉE.

BIRD (WILLIAM), Anglais, célèbre compositeur de musique dans le 16e siècle, fut organiste de la reine Elisabeth, et publia, à Londres en 1571, un ouvrage sur la musique, auquel il avait travaillé en société avec Tallis, dont il avait été l'élève. On voit encore gravé au dessus de la porte de la salle de musique de l'université d'Oxford un canon attribué à Bird, et qui est fort estimé des connaisseurs. C'est vraisemblablement le même dont chacun peut juger et admirer la noble mélodie et l'harmonie parfaite, en consultant le *Parfait Maître de chapelle*, par Matthesor. Bird mourut en 1623, âgé d'environ 80 ans. — *Thomas* BIRD, contemporain du précédent, fut membre distingué de la chapelle de la reine Élisabeth. Il fut chargé de remplacer au col-

(1) Une partie des exemplaires renferment : *Déploration et complainte de la mère Cardine, de Paris*, autre satire dont l'édition originale est de 1570. On ajoute à cette dernière édition une pièce de vers intitulée : *Ban de quelques marchands de grains à poil et d'aucunes filles de Paris*, dont l'auteur se nommait Rasse Desneux, 1570, in-8°; réimprimé à Paris vers 1814, par les soins de Méon, éditeur des *Fabliaux* et du *Roman de la Rose*. Ch—s.

lége de musique de Grashave le docteur et professeur Bull, pendant les voyages que celui-ci faisait sur le continent. P—x et Z—o.

BIRD (A.-A.) peintre anglais, mourut en 1820, après une maladie qui lui causait depuis six ans les plus vives souffrances, et qui avait fini par le mettre hors d'état d'exercer son art favori. Il s'était en quelque sorte formé lui-même par une longue pratique des branches inférieures de la peinture, et connaissait à fond toute la partie mécanique de l'art. On ne peut douter que si la faiblesse de sa santé ne l'eût arrêté de bonne heure dans la carrière, il ne fût parvenu à la plus haute renommée. Le marquis de Stafford, son premier protecteur, encouragea ses talents, dès qu'ils commencèrent à se développer, et plaça son premier tableau, parmi les chefs-d'œuvre des vieux maîtres, dans une galerie célèbre qu'il possédait. La princesse Charlotte de Galles lui donna le titre de son peintre. Lord Bridgewater lui commanda deux grands tableaux : *le Débarquement* et *l'Embarquement du roi de France* : l'un et l'autre furent magnifiquement payés. Bird exécuta aussi pour le prince régent *les Chantres de psaumes dans une église de campagne*, et reçut la commande d'un autre tableau qui devait être le pendant de celui-là ; mais il ne lui fut pas possible de l'exécuter. Il travailla aussi beaucoup sous MM. Baugh et Hillhouse, grands et généreux admirateurs de son talent, et pour la magnifique salle des francs-maçons de Bridgestreet, à Londres, dont les lambris attestent son goût et son habileté dans toutes les parties de l'art. Il était membre du club royal de l'hospitalité de Sussex, et membre élu de l'académie. Bird méritait ces succès par la réunion de toutes les belles qualités qui font le bon citoyen ; par la protection dont il entourait les débuts des jeunes gens de talent, par le soin avec lequel il évitait dans ses compositions tout trait licencieux et toute personnalité, réserve bien remarquable chez un artiste doué au plus haut degré du talent de saisir et de rendre le comique des événements. Quoique fort sensible aux critiques et assez porté d'abord à en nier l'exactitude, il ne tardait pas à en profiter et à obéir à ce qu'elles lui prescrivaient. Sa facilité, du reste, était extrême et tenait du prodige. Toute heure lui était commode, tout endroit lui servait d'atelier ; cent fois on l'a vu peindre à l'huile à la lueur d'une mauvaise chandelle. Souvent, sans esquisses préalables, il entamait un tableau par trois côtés différents, continuait ainsi, et tout se trouvait parfaitement en harmonie. Il commençait et terminait un tableau tandis que l'on préparait le déjeuner, crayonnait un sujet avec tous ses détails tandis qu'on faisait chauffer le thé, et très-souvent achevait un portrait en cinquante minutes. Les environs de Bristol sont remplis de petites esquisses qu'il improvisait à la plume ou au crayon, et dont il était extrêmement libéral dans les salons et surtout chez ses anciennes connaissances. Val. P.

BIRÉ (Pierre), sieur de la Doucinière, avocat du roi au présidial de Nantes, a publié, sous le titre de *Gazette d'Aletin le Martyr*, son *Épisemasie, ou Relation contenant l'origine, l'antiquité et la noblesse de l'ancienne Armorique, et principalement des villes de Nantes et de Rennes*, ouvrage curieux et savant, imprimé à Nantes, en 1580, petit in-4°, et réimprimé dans la même ville en 1637. — Un autre Biré, aussi Breton, a donné une *Histoire de la Ligue en Bretagne*, Paris, 1739, 2 vol. in-12. Le manuscrit in-fol. de cet ouvrage existe à la bibliothèque de la ville de Nantes. D. N—l.

BIREN (Jean-Ernest de), duc de Courlande et de Semigalle, était, dit-on, petit-fils d'un palefrenier de Jacques, duc de Courlande, et fils d'un paysan courlandais, nommé Bühren. Il naquit en 1687, et chercha de bonne heure à faire oublier son origine, en se servant, pour s'élever à la fortune, des qualités qu'il devait à la nature et à une éducation qui n'avait pas été négligée ; mais ce fut inutilement qu'il brigua une place à la cour de la grande-duchesse, femme du jeune Alexis, fils de Pierre Ier. Il fut plus heureux auprès d'Anne, duchesse de Courlande, nièce du czar. Son extérieur agréable et son esprit orné lui captivèrent la faveur intime de cette princesse ; cependant il ne put alors se faire admettre parmi la noblesse de Courlande, qui le rejeta avec dédain. Lorsque Anne, en 1730, monta sur le trône, une des conditions que lui imposa le parti qui l'appelait à régner fut de ne pas amener Biren en Russie, et ce fut une des premières conditions auxquelles manqua la nouvelle impératrice. Biren, comblé d'honneurs, prit, en s'installant à la cour de Russie, le nom et les armes de la maison des ducs de Biron en France, et régna sous le nom de sa souveraine. Altier et féroce, il se livra à toutes les fureurs de la haine contre ses rivaux d'ambition. Les Dolgorouchi furent ses premières victimes ; il fit périr dans les supplices 11,000 personnes, en exila deux fois autant ; il prétendait se justifier par la nécessité, disait-il, de traiter ainsi le peuple russe. On assure que l'impératrice se mettait souvent à ses genoux pour l'adoucir, sans que les prières ni les larmes de cette princesse fussent capables de le toucher. Cependant l'énergie de son caractère anima et mit en vigueur toutes les parties de l'administration de ce vaste empire. Ce fut alors que le même homme, qui n'avait pu parvenir à se faire admettre parmi la noblesse de Courlande, voulut être souverain de ce duché. En 1737, Anne força les Courlandais à élire pour duc son favori, à qui elle avait déjà fait épouser une Courlandaise de la maison de Treden. Cette élection fut confirmée par le roi de Pologne, et, sans quitter la cour de Russie, Biren fut reconnu souverain par la noblesse de Courlande et par toutes les cours étrangères : les courtisans russes et les ministres étrangers lui prodiguaient les plus basses flatteries. Anne, dont il était plutôt le maître que le favori, voulut qu'il pût gouverner encore quand il ne serait plus ; et à sa mort, en 1740, elle lui donna la régence, en désignant pour lui succéder sur le trône le prince Yvan, son petit-neveu. On assure qu'après avoir poussé un soupir et hésité quelque temps, Anne dit en signant l'acte de la ré-

gence qu'on lui présentait : « Je plains Biren ; il « sera malheureux ! » Une requête, au nom des divers ordres de l'État, supplia Biren d'accepter la place de régent, que son ambition lui faisait désirer si ardemment. Les principaux membres du clergé, les grands, les ministres, le sénat, se hâtèrent de signer cette requête ; et Biren, reconnu régent, se fit prêter serment par les armées. Il écarta tous ceux qui lui faisaient ombrage, et laissa entrevoir le projet de faire passer le trône dans sa famille, en faisant épouser son fils à la princesse Élisabeth, et sa fille au jeune duc de Holstein, depuis empereur sous le nom de Pierre III ; mais une seule nuit renversa tant de vains projets. Le maréchal Munich, l'un de ceux à qui Biren devait la régence, mécontent de n'en point partager l'autorité, résolut de la faire passer à la duchesse de Brunswick, mère du jeune Yvan, et de renverser Biren. La nuit du 19 au 20 novembre fut choisie pour l'exécution du complot : vingt soldats commandés par Manstein et envoyés par Munich trompèrent la vigilance des gardes, arrêtèrent Biren dans son lit, l'enchaînèrent enveloppé dans un manteau de soldat, et le transférèrent dans la forteresse de Schlusselbourg. Il n'y demeura que pendant l'instruction de son procès. Une sentence rendue par une commission déclara Biren criminel d'État, digne de mort, et, lui faisant grâce de la vie, le priva de ses biens et de sa liberté. On le transporta ensuite avec sa famille à Pelim, en Sibérie, dans une prison dont Munich avait imaginé lui-même le plan. L'année suivante, une révolution nouvelle plaça Élisabeth, fille de Pierre le Grand, sur le trône de Russie, et renversa Munich, à son tour, qui fut conduit en exil à ce même Pelim pour y remplacer Biren. Les traîneaux des deux exilés se rencontrèrent à Casan, où ils furent obligés de rester quelque temps en présence au passage d'un pont : Biren et Munich se reconnurent, se saluèrent, et se séparèrent sans s'être dit un mot. Biren eut la permission d'aller s'établir à Yaroslaw, où son sort fut amélioré. Rappelé, ainsi que Munich, par Pierre III, après un exil de trente ans, ce fut un spectacle curieux que de voir reparaître à la fois, à la cour de Russie, ces anciens et puissants ennemis, si longtemps victimes l'un de l'autre. On les eût pris, disent les historiens, pour des ombres qui revenaient à la lumière au milieu d'un monde nouveau. Un si long intervalle n'avait point affaibli une inimitié qu'ils avaient emportée dans leurs retraites, et ce fut en vain que Pierre III réunit ces deux vieillards pour les réconcilier. Biren, plus irrité de ce que Pierre ne l'avait pas réinstallé dans son duché de Courlande, que reconnaissant de la liberté qu'il venait de lui rendre, se joignit au parti qui fit monter Catherine II sur le trône, et l'éclaira de son expérience. Catherine lui rendit le duché de Courlande, et il alla habiter Mittau, où les troupes russes forcèrent les magistrats et les habitants à lui obéir. Biren favorisa de tout son pouvoir les vues que Catherine II avait déjà sur la Pologne ; mais, instruit à l'école du malheur, il ne vécut plus qu'en philosophe, et, soit par crainte, soit par politique, il ménagea le peuple qu'il avait autrefois opprimé. Six ans après (1766), il remit les rênes du gouvernement à son fils aîné, Pierre, déjà élu duc par l'influence de la Russie, et acheva à Mittau, avec tranquillité, sa longue et orageuse carrière, le 28 octobre 1772, à l'âge de 82 ans. Pierre, à qui il avait cédé son duché en 1769, en fut dépouillé après par la Russie, ou du moins par ses propres sujets, qui se donnèrent à Catherine II. B—P.

BIRGER DE BIELBO, comte du palais, et régent de Suède au 13e siècle, fut un des hommes les plus remarquables de son temps, qui en a produit un grand nombre. Il était de la famille des Folkungar, la plus puissante du royaume pendant le moyen âge, et dans laquelle la charge de *jarl*, répondant à celle de comte ou maire du palais, était, pour ainsi dire, devenue héréditaire. Les historiens placent sa naissance vers l'an 1210. En 1236, il épousa Ingeborg, sœur du roi Eric le Bègue. Une expédition qu'il entreprit pour sauver la ville de Lubeck, assiégée par les Danois, le fit connaître comme guerrier, le couvrit de gloire, et augmenta le crédit dont il jouissait par sa naissance et par son mariage. En 1248, il obtint la dignité de comte du palais ; peu après il entreprit de soumettre et de convertir au christianisme les habitants de la Finlande, dont la plupart étaient encore païens, et dont les pirateries étaient un fléau pour la Suède, qui commençait à se livrer aux arts de la civilisation. Birger fut victorieux ; il acheva la conquête et la conversion d'un pays où le roi St. Eric avait le premier fait connaître le Dieu des chrétiens et les armes de la Suède ; il établit en même temps des forts dans l'intérieur, et des colonies suédoises le long de la côte ; mais les cruautés qu'exercèrent les vainqueurs sur un peuple jaloux de son indépendance et de son culte, diminuèrent la gloire et le mérite de cette expédition. Pendant que le comte du palais était occupé à soumettre la Finlande, le trône devint vacant par la mort d'Eric le Bègue, dernier rejeton de la famille régnante. Ce trône était depuis longtemps l'objet de l'ambition des Folkungar, et Birger surtout, allié par son mariage à la famille royale, revêtu de la première dignité du royaume, appuyé par des exploits illustres, pouvait se flatter d'obtenir les suffrages. Des rivaux puissants, à la tête desquels était Jwar Blo, l'un des membres du sénat, se hâtèrent de convoquer l'assemblée des électeurs, et firent tomber le choix, non sur Birger lui-même, mais sur Valdemar, son fils, âgé de treize ans. Le comte du palais, de retour en Suède, témoigna son mécontentement ; ayant assemblé le sénat, il reprocha aux sénateurs d'avoir procédé à l'élection sans le consulter, et d'avoir permis qu'on nommât un enfant. Jwar répondit qu'on avait cru honorer Birger en choisissant son fils ; mais que, puisqu'il n'était pas content de ce choix, on saurait faire un autre roi. « Qui serait-ce donc ? repartit Bir- « ger. — On le trouvera sous ce manteau, » dit Jwar en se désignant lui-même. Forcé de renoncer au titre de roi, le comte du palais parvint à se faire nommer régent, et conduisit jusqu'à sa mort les rênes

du gouvernement. Il eut cependant encore à lutter contre une faction qui se forma dans sa famille même pour détrôner son fils. La victoire qu'il remporta sur cette faction fut l'effet de la ruse autant que du courage; quelques-uns des chefs tombèrent au pouvoir du régent, en se fiant à ses promesses, et périrent sur l'échafaud; les autres prirent la fuite, et celui qui avait déployé le plus d'activité trouva un asile en Prusse. Des négociations avec la Norwége et le Danemark marquèrent ensuite la régence de Birger; les rois de ces pays lui témoignèrent une grande considération, et, en 1258, il épousa, en secondes noces, Mechtilde de Holstein, veuve d'Abel, roi de Danemark. Mais ce qui lui donne le plus de droit à l'attention des historiens, ce sont les institutions et les lois qu'il créa dans son pays, et qui firent époque dans l'existence sociale des Suédois. Il mit un frein aux vengeances particulières; il établit la sûreté dans les maisons, dans les temples, sur les grandes routes; il abolit les ordalies, ainsi que l'esclavage, dont il restait encore des traces depuis le paganisme; il accorda aux femmes le droit d'hériter, et prononça des peines sévères contre les enlèvements. C'est à lui que Stockholm doit son origine; il fit élever les premiers édifices de cette ville, entre le lac Melær et la mer, et construire près du port un château fortifié. Il jeta aussi les fondements de la cathédrale d'Upsal, après avoir fait venir des architectes français. Ces travaux de Birger, pour le perfectionnement de l'ordre social dans son pays, auraient produit des effets plus prompts et plus sensibles, si, peu avant de mourir, il n'eût partagé par son testament le royaume entre ses quatre fils, de manière que l'aîné devait régner sous le titre de roi, et les autres, obtenir des duchés. Pour appuyer cette mesure, le régent avait eu recours au pape, qui avait donné son consentement et sa sanction par une bulle; mais la bulle ne put prévenir les jalousies et les combats qui s'élevèrent entre les descendants de Birger, et qui firent renaître plusieurs fois les scènes sanglantes de carnage et de vengeance dont la Suède avait été le théâtre dans les siècles précédents. Birger de Bielbo mourut en 1266. Botin a écrit sa vie, et Lehrberg son éloge en suédois. Ces deux ouvrages sont estimés, surtout celui de Lehrberg, qui est regardé comme le chef-d'œuvre de l'éloquence suédoise. C—AU.

BIRGER, roi de Suède, petit-fils du précédent, et fils de Magnus Ladulas. Né en 1280, il fut reconnu par les états pour successeur de son père, en 1284. Magnus mourut en 1290; et peu après, Birger, âgé de dix ans, fut élevé sur le trône; on lui donna pour tuteur Thorkel Canutson, maréchal du royaume, connu par son courage, ses lumières et son patriotisme. Le clergé possédait des prérogatives qui pesaient autant sur le monarque que sur le peuple. Thorkel entreprit d'abaisser la puissance de ce corps, et fit décréter qu'il serait soumis aux charges publiques comme le reste de la nation. Il fit ensuite plusieurs réformes avantageuses dans les lois civiles, encouragea le commerce, et réprima les insurrections qui s'étaient élevées en Finlande. Ainsi s'écoulèrent plusieurs années; et le royaume, jouissant du calme et de la paix, voyait croître sa prospérité: mais Thorkel avait des ennemis puissants dans le clergé et dans la noblesse; ils profitèrent de la faiblesse de Birger et de l'ambition des ducs Eric et Waldemar, frères de ce prince, pour faire tomber celui qui, de tuteur du roi, était devenu son ami et son conseil. Les ducs se mirent à la tête d'un parti qui menaça le trône, et parvint à s'emparer de plusieurs provinces. Birger effrayé se rapprocha de ses frères, et se réconcilia avec eux, en sacrifiant Thorkel, qui fut condamné à mort, comme traître à la patrie et à l'Église. La mort de Thorkel eut pour suite un enchaînement de discordes, de combats et de calamités. Les frères du roi, fiers de leur succès, et appuyés par leurs nombreux partisans, montrèrent de nouvelles prétentions; Birger, ayant refusé d'y souscrire, fut arrêté, ainsi que la reine Marguerite de Danemark, et l'un et l'autre furent mis en prison dans le château de Nykœping. Un domestique fidèle parvint à sauver leur fils Magnus, qu'il conduisit en Danemark. Une guerre civile éclata, et l'anarchie régna dans la plus grande partie du royaume. Le roi recouvra enfin la liberté en partageant ses États et le pouvoir suprême avec ses frères. Il respirait cependant la vengeance, et, ne pouvant l'exercer par la force ouverte, il recourut à la ruse et à la trahison. Ayant invité ses frères à un festin, il les fit arrêter, charger de chaînes, et jeter en prison, où ils moururent de faim. Cette conduite lâche et barbare arma contre Birger un parti nombreux, et lui fit perdre l'estime de la nation. Trahi par la fortune et par son caractère dans tout ce qu'il entreprit pour se maintenir sur le trône, il fut réduit à fuir et à chercher un asile en Danemark. Il apprit bientôt après que la couronne avait été donnée à Magnus, fils du duc Eric. Mais la haine et l'ambition de ses antagonistes n'étaient pas satisfaites: ce même fils, qui, par un dévouement généreux, avait été sauvé de l'emprisonnement, et qui, après quelque séjour en Danemark, était revenu en Suède, fut saisi par de barbares émissaires, et des juges non moins barbares le condamnèrent à mourir. Traîné sur une place publique, le jeune prince protesta de son innocence, et tâcha, par ses plaintes, d'intéresser le peuple en sa faveur; mais il n'obtint aucun secours d'une multitude insensible ou contenue par la force, et sa tête tomba sous la hache du bourreau. La nouvelle de cette catastrophe fit la plus profonde impression sur Birger, et le chagrin qu'il en ressentit hâta sa fin. Il mourut en Danemark, l'année 1321, et fut enterré dans l'église de Ringstedt en Sélande. L'irrésolution et la faiblesse de son caractère, l'ambition des grands et la fureur des partis, avaient fait de son règne un des plus malheureux pour la Suède. Sa fuite et sa mort n'apaisèrent point les troubles; et son successeur fut la première victime des passions qui l'avaient élevé sur le trône. C—AU.

BIRINGUCCIO (VANUCCI), mathématicien, qui fit une étude particulière des arts relatifs à la guerre, naquit à Sienne, vers la fin du 15e siècle, et

mourut vers le milieu du 16e. Après avoir servi les ducs de Parme et de Ferrare, ainsi que la république de Venise, il s'occupa de l'art de fondre et de couler des métaux, de la fabrication de la poudre, et des divers emplois auxquels on peut faire servir cette substance. C'est le premier Italien qui ait écrit sur cette matière. Son ouvrage est intitulé : *Pirotecnia, nella quale si tratta non solo della diversità delle minere, ma anco di quanto si ricerca alla pratica di esse, e che s'appartiene all' arte della fusione o getto de' metalli*, Venise, 1540, in-4°; plusieurs fois réimprimé. Ce traité qui, par son sujet, à cette époque, était entièrement neuf, eut beaucoup de succès. On en fit plusieurs éditions, et il en parut deux traductions latines, l'une publiée à Paris, en 1572, in-4°; et l'autre, à Cologne, en 1658, in-4°. Jacques Vincent en avait donné une en français, en 1556, in-4°; Paris, 1572; Rouen, 1627, in-4°. L'art pyrotechnique ayant fait beaucoup de progrès depuis l'époque où vivait Biringuccio, son ouvrage n'est plus qu'un objet de curiosité qui peut servir à marquer le point d'où l'on est parti pour arriver aux résultats obtenus par les belles expériences faites en France sur les effets de la poudre à canon. D—M—T.

BIRKENHEAD, ou BERKENHEAD (sir JOHN), écrivain politique anglais, né vers l'an 1615, était fils d'un sellier ou d'un cabaretier de Nortwich, dans le comté de Cheshire ou Chester. Il étudia à l'université d'Oxford, et entra, en qualité de secrétaire, au service du docteur Laud, archevêque de Cantorbéry, qui, lui trouvant des talents et de l'activité, lui procura de l'avancement. Lorsque, pendant la guerre civile, Charles Ier se réfugia à Oxford, Birkenhead fut choisi pour écrire une espèce de journal en faveur de la cause royale, imprimé sous le titre de *Mercure aulique*, et par lequel il se fit une grande réputation. Charles Ier lui fit obtenir la place de professeur de philosophie morale, qu'il conserva jusqu'en 1648, qu'il fut expulsé de l'université par les commissaires du parlement. Il vint ensuite à Londres, où il vécut du fruit de son travail. Son inébranlable attachement à ses principes lui fit donner le surnom de *poëte loyal*. Persécuté et emprisonné à diverses reprises, rien ne put l'empêcher de publier contre les hommes alors en autorité un grand nombre d'écrits, qui furent singulièrement goûtés, et qui, aujourd'hui devenus très-rares, sont encore recherchés des curieux. Après la restauration, sur la recommandation de Charles II, il fut créé, en 1661, docteur en droit civil par l'université d'Oxford, et ce fut en cette qualité que, en 1662, il fut consulté sur la question de savoir « si les « évêques doivent voter dans les causes capitales; » ce qu'il décida pour l'affirmative. Il fut élu, vers la même époque, membre du parlement pour Wilton, dans le comté de Wilts; créé chevalier, et nommé maître des requêtes. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres; et il continua d'être en faveur à la cour jusqu'à sa mort, arrivée à Westminster, en 1679. Quelques auteurs du parti républicain l'ont présenté sous des couleurs assez défavorables; mais on peut, d'un autre côté, citer en sa faveur le témoignage de plusieurs écrivains recommandables, tels que Dryden, qui l'appelle son *savant et digne ami*. Outre ses ouvrages en prose, il a publié l'ouvrage de Robert Waring, intitulé : *Effigies amoris, sive quid sit amor efflagitanti responsum*, Londres, 1649, in-12. X—s.

BIRNIE (RICHARD), né vers 1760, à Bauff, en Écosse, appartenait à une famille respectable, mais peu riche. Il fut placé à Londres chez un sellier; et, lorsqu'il eut fini le temps de son apprentissage, il entra en qualité d'ouvrier dans la maison Mackintosh et Ce, qui, entre autres brillantes clientèles, avait celle de la famille royale. Un jour que le prince de Galles avait envoyé l'ordre à son sellier de venir le trouver pour une commande importante, le maître et le chef d'atelier étaient malades et dans l'impossibilité de se rendre aux ordres du prince, c'est Birnie qui fut chargé de les remplacer. L'intelligence et le soin avec lesquels la commission que lui donna le prince fut exécutée devinrent l'origine de la fortune de Birnie. Toutes les fois que l'héritier du trône avait des ordres particuliers à donner à son sellier, il fallait qu'on lui envoyât le jeune Écossais. Birnie, devenu bientôt à la mode et par là même précieux à son maître, obtint l'emploi de chef d'atelier, puis eut une part éventuelle dans les gains de l'établissement. Il épousa la fille d'un riche boulanger d'Oxendan-Street, et cette union augmenta beaucoup sa fortune. Devenu propriétaire dans la paroisse de St-Martin, il se distingua par son activité dans les affaires de sa paroisse, et remplit successivement toutes les fonctions gratuites qu'il est possible de remplir, sauf celle de watchman. Sellier de la cour, il était très-chaud partisan du système du gouvernement, et il en donna des preuves pendant la dernière et orageuse période de l'administration de Pitt, au point de s'enrôler dans les volontaires de Westminster, où bientôt, il est vrai, il fut élevé au rang de capitaine. En 1805, il fonda, conjointement avec l'orfèvre Esam et le docteur Antoine Hamilton, alors vicaire de St-Martin, une maison de refuge dans le quartier de Londres dit la ville de Camden. La paroisse de St-Martin étant régie par des actes spéciaux du parlement, le duc de Northumberland demanda expressément pour Birnie une place dans la magistrature de cette partie de la capitale. On le nomma membre de la commission de la paix. Birnie, dans ce poste, rendit vraiment des services. Animé d'un zèle extrême, il assistait à presque toutes les audiences de Bow-Street, et, avec le bon sens mêlé de finesse qui caractérise les Écossais, il s'initia à la connaissance des lois et statuts de la vieille Angleterre. Il siégeait souvent en l'absence des juges salariés que des incidents appelaient ou retenaient ailleurs, et il était regardé comme un excellent assistant. Aussi fut-il nommé magistrat de police à Ulson-Hall, d'où enfin il passa comme titulaire à l'office de Bow-Street, poste qu'il ambitionnait depuis longtemps. En février 1820, il était à la tête des officiers de paix et de la force armée qui arrêtèrent les conspirateurs de la rue Caton. Malgré ces services, et malgré l'espèce de familiarité à laquelle

l'admettait le roi, il eut, très-peu de temps après, le désagrément de voir sir Robert Barke nommé magistrat en chef de l'office de Bow-Street, lorsque la mort du titulaire laissa vacante cette place, désormais le but de ses vœux. Heureusement pour lui survinrent les troubles dont l'apparition de la reine Caroline en Angleterre fut l'occasion. Sir Robert, en présence de la multitude toute prête à l'insurrection, ne voulut point ou n'osa point lire le *riot-act* : aussitôt Birnie le lut. On devine que sir Robert, après ce conflit, envoya sa démission, et cette fois Birnie eut la place. George IV lui conféra même la noblesse (le titre de *knight*) au mois de septembre suivant.— Birnie mourut le 29 avril 1832. K.

BIROET (Jacques), jésuite, natif de Bordeaux, mort vers l'an 1666, se distingua par son talent pour la chaire. On a de lui des panégyriques et des sermons en plusieurs volumes in-8°. K.

BIROLI (Jean), professeur de botanique à l'université de Turin, né à Novare, en 1772, fit ses études à Pavie. Il s'adonna d'abord à la clinique, et ensuite à la botanique. Nommé professeur à Novare, il fut chargé de la direction du jardin formé par la société d'horticulture novaraise. Il y cultiva particulièrement l'*arachis hypogea,* et publia en 1807, à Milan, une lettre sur la culture de cette plante. Il était professeur d'agriculture à Pavie, lorsque les événements de 1814 amenèrent la dislocation du royaume d'Italie. Biroli fut alors appelé à Turin, et pourvu d'une chaire de botanique et de matière médicale, avec le titre de premier professeur de la faculté. En 1817, atteint de paralysie, il demanda sa retraite et mourut à Novare, le 1er janvier 1825. On a de lui : 1° *del Riso, trattato economico rustico,* Milan, 1807, in-8°; 2° *Flora agoniensis, seu plantarum in novariensi provincia sponte nascentium Descriptio,* Vigevano, 1808, 2 vol. in-8°; 3° *Trattato d'agricoltura,* Novare, 1809, 4 vol. in-8°; 4° *Georgica del dipartimento dell' Agogna,* ibid., 1809, in-8°; 5° trois lettres sur la culture du coton, du *ciperus esculentus* et du *sedum novariensis,* adressées à la société géorgique de l'Agogna. G—G—Y.

BIRON (Armand de Gontaut, baron de), naquit vers l'an 1524, et fut d'abord élevé parmi les pages de Marguerite, reine de Navarre, et sœur de François Ier. Il se signala dans les guerres du Piémont, où le maréchal de Brissac lui donna le guidon de la compagnie de cent hommes d'armes, « drapeau qui ne se donnait, le temps passé, dit Brantôme, et même d'un si grand maréchal que celui-là, à jeunes gens qui n'eussent fait de signalées « montres de leur valeur. » Il reçut un coup d'arquebuse au siége du fort Marin, dont il resta toute sa vie estropié et boiteux. Pour récompense, le roi le fit gentilhomme de sa chambre. La première guerre civile ayant éclaté, il se trouva à la bataille de Dreux, en 1562, et servit le parti de la cour, quoiqu'il eût une affection secrète pour le parti des huguenots. Lors de la seconde guerre civile, il se signala aux journées de St-Denis, en 1567, et de Moncontour, en 1569. Il fut nommé la même année grand maître de l'artillerie. L'année suivante, il conclut avec de Mesme, seigneur de Malassise, la paix de St-Germain avec les huguenots, ce qui fit appeler cette paix *boiteuse et mal assise.* Dans la terrible nuit de la St-Barthélemy, il se renferma à l'Arsenal, où il commandait. Peu aimé des Guises, suspect à la cour, il ne dut sa sûreté qu'à sa contenance ferme et à deux coulevrines qu'il fit pointer contre la ville pour repousser les assassins. Ce fut chez lui que se réfugia le jeune Caumont de la Force, échappé si miraculeusement du massacre. Charles IX envoya, cette même année, le baron de Biron commander à la Rochelle : les habitants refusèrent de le recevoir; il les assiégea, mais inutilement, et porta la guerre avec plus de succès dans la Guienne. Ce fut là qu'en passant devant Nérac, il fit tirer trois coups de canon contre la porte de la ville, où Marguerite de Valois, qui était dans la place, s'était rendue pour voir passer l'armée du roi, affront gratuit qu'elle ne pardonna jamais au baron de Biron. Honoré du grade de maréchal de France en 1577, il faisait rentrer sous l'obéissance royale toutes les places de la Guienne et du Languedoc, lorsqu'en s'approchant de l'Ile-Jourdain, il tomba de cheval et se cassa en deux endroits la cuisse, dont il était déjà boiteux. Cet accident ne l'arrêta que quelques semaines, et dans l'intervalle il laissa l'armée sous le commandement de son fils, le fameux Charles de Biron, qui n'avait que quinze ans. Le roi Henri III, en rappelant le maréchal de Biron de la Guienne, en 1580, le fit chevalier du St-Esprit. Il fut envoyé dans les Pays-Bas avec le duc d'Alençon, en 1583; mais ses conseils et ses exploits n'empêchèrent pas le duc de Parme de chasser les Français de la Flandre. En 1586, Henri III envoya Biron commander en Saintonge, où il reçut une blessure au siége de Marans; il traita dans le même temps avec le roi de Navarre au nom de la cour, ce qui lui attira le mécontentement des Guises et des ligueurs. Fidèle à la monarchie, il cantonna à Lagny un corps de Suisses, en 1588, et les fit entrer dans Paris pour la défense du roi. A la journée des barricades, on le vit essayer de parler au peuple et de le ramener par la voie de la douceur, mais ce fut à coups d'arquebuse et de pierres que la populace le força de se retirer. A la mort d'Henri III, le maréchal de Biron rendit le plus signalé service à son successeur, d'abord en le reconnaissant et lui prêtant serment un des premiers, ensuite en retenant les Suisses sous ses drapeaux. « C'est à cette heure, lui avait dit « Henri IV, qu'il faut que vous mettiez la main « droite à ma couronne : allez tirer le serment des « Suisses comme vous entendrez qu'il faut, puis me « venez servir de père et d'ami contre ces gens qui « n'aiment ni vous ni moi. — Sire, reprit le maréchal, c'est à ce coup que vous connaîtrez les gens « de bien : nous parlerons du reste à loisir; je ne « vais pas essayer, mais vous quérir ce que vous « demandez. » Et il tint parole. Aussi la reconnaissance de Henri le Grand était-elle sans bornes, comme sa confiance dans le maréchal de Biron. C'était lui qui commandait l'armée de ce prince à la journée d'Arques, et qui avait fait toutes les dispositions du combat; il y reçut le premier choc des li-

gueurs, et eut un cheval tué sous lui au milieu du feu. Enfin, au premier siége de Paris, en 1589, il était à la tête du corps de bataille de l'armée, où il s'empara des faubourgs St-Victor et St-Marceau, qu'il était chargé d'attaquer. En 1590, à la bataille d'Ivry, il dirigea les attaques plutôt qu'il ne les conduisit; mais ce fut avec tant d'activité et de précision, que toute l'armée attribua à ses dispositions la meilleure part de la victoire. Aussi disait-il, à cette occasion, à Henri IV : « Sire, vous avez fait aujourd'hui « ce que devait faire Biron, et Biron a fait ce que « devait faire le roi. » Le maréchal de Biron mourut le 26 juillet 1592, à 68 ans : il eut la tête emportée d'un coup de canon au siége d'Épernay, en Champagne, comme il s'approchait pour reconnaître la place. Sa longue expérience, son activité, sa vigilance, son courage, l'ont mis au rang des plus grands capitaines de son temps; au témoignage du brave Lanoüe, il avait passé par tous les emplois avant d'arriver au commandement, et il ne dut qu'à son mérite tous les honneurs qu'il obtint. Grand maître de l'artillerie, chevalier du St-Esprit, maréchal de France, il était trop fier pour se plier au manége des courtisans; il était, au contraire, impérieux, curieux, jaloux de la gloire des autres, qu'il aimait à rabaisser; d'ailleurs poli, enjoué, magnifique. Il unissait la bonne foi militaire à la bravoure : on le vit, après la capitulation de St-Jean-d'Angéli, qui lui avait ouvert ses portes, tomber, l'épée à la main, sur ses propres soldats, qui pillaient les équipages de la garnison huguenote : « Ha! coquins, leur di« sait-il, il n'y a pas deux jours que vous ne les « osiez pas regarder au visage ni les attaquer : à « cette heure qu'il se sont rendus sans force et sans « résistance, vous voulez leur courir sus; je vous « tuerai tous, et vous apprendrai à faire déshonneur « à votre roi, que l'on die qu'il ait rompu sa foi. » (Brantôme.) Biron avait étudié les belles-lettres avec assez de succès; il était curieux de tout savoir; il portait dans sa poche des tablettes, où il avait soin de noter tout ce qu'il voyait et entendait de remarquable, de sorte qu'elles étaient passées en proverbe, et que même le fou du roi jurait quelquefois par elles. On ignore si ce sont là les commentaires dont de Thou regrette la perte. Biron avait commandé dans sept batailles rangées, et montrait un pareil nombre de blessures reçues par devant. Sa mort remplit la devise qu'il s'était choisie : une mèche allumée, avec ces mots au bas : *Perit, sed in armis.* Il fut le parrain du cardinal de Richelieu. S—Y.

BIRON (Charles de Gontaut, duc de), fils du précédent, naquit vers l'an 1562. Élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de huit ans, à peine put-on parvenir à lui faire apprendre à lire. Calviniste par éducation, catholique par convenance, à seize ans il avait changé deux fois de religion, et se moquait également des deux partis. Son goût dominant était pour les armes. Son père l'emmena avec lui dans son expédition de Guienne. (*Voy.* l'article précédent.) Quatre ans après, il tua en duel Carency, qui lui disputait la main de l'héritière de la maison de Caumont, fut obligé de se cacher et ne reparut plus que quand Henri III lui eut accordé sa grâce, à la sollicitation du duc d'Épernon. Lorsqu'en 1589, Henri de Bourbon eut été reconnu roi de France, Biron le servit, à l'exemple de son père, avec autant de dévouement que d'intrépidité. Héritier des grandes qualités du maréchal, il était à propos actif, prudent, courageux, populaire. « Nul, disait Hen« ri IV, n'a l'œil plus clair à reconnaître l'ennemi, « et la main plus prompte pour disposer une ar« mée. » La reconnaissance de ce prince pour le père se changea bientôt en amitié et en faveur pour le fils, qu'il fit passer rapidement par tous les grades. Biron se couvrit de gloire à la journée d'Arques, en 1589; à la bataille d'Ivry, l'année suivante, où il reçut quatre blessures sans discontinuer de combattre; aux siéges de Paris, de Rouen; au combat d'Aumale, en 1592. Dès l'âge de quatorze ans, colonel des Suisses, ensuite maréchal de camp, lieutenant général, le roi le nomma amiral de France en 1592 : son père venait d'être tué. « Mais, dit Méze« rai, le roi auroit eu une plus grande peine à se « consoler de la mort du maréchal, s'il n'eût cru que « le baron de Biron, son fils, étant façonné de sa main, « pouvoit lui rendre d'aussi grands services, d'autant « plus qu'il avoit toute l'expérience du père. » Le vieux Biron connaissait encore mieux son fils : son caractère bouillant, son activité effrénée l'effrayaient au point qu'il lui disait quelquefois : « Baron, je te conseille, quand la paix sera faite, « que tu ailles planter des choux en ta maison, au« trement il te faudra perdre la tête en Grève. » Jusqu'alors cependant, sobre, tempérant, donnant l'exemple de la discipline, Biron ne songeait qu'à se distinguer par sa fidélité et sa valeur; mais ce seigneur, brillant à la cour et sur les champs de bataille, prodigue et magnifique, n'avait aucun principe de morale : victorieux et redouté, toujours applaudi ou excusé, il était devenu fougueux, opiniâtre, présomptueux, voulant se rendre le centre de tout, et *que rien par autre que lui n'eût été fait.* Vain et léger, ses propos inconsidérés ne respectaient pas même le monarque : « Je crois bien tous ces « langages, disait le bon Henri; mais il ne faut pas « toujours prendre au pied de la lettre ses rodomon« tades, jactances et vanités : il faut en supporter, « comme d'un homme qui ne peut pas plus s'empê« cher de mal dire d'autrui et de se vanter excessive« ment lui-même, que de bien faire lorsqu'il se trouve « à une occasion, le cul sur la selle et l'épée à la « main. » Mais Biron lui-même pressentait sa destinée, quand il disait, effrayé des pertes énormes qu'il faisait au jeu : « Je ne sais si je mourrai sur « un échafaud, mais je sais bien que je ne mourrai « qu'à l'hôpital. » Henri IV, en 1594, nomma le baron de Biron maréchal de France; il désirait rendre la dignité d'amiral à Villars, mais ne voulait rien promettre sans le consentement du serviteur qu'il aimait. Biron lui répondit généreusement que son intérêt particulier ne serait jamais un obstacle au bien de l'État ou à celui de son maître. En 1595, le roi lui donna le gouvernement de Bourgogne, et, dans la même année, lui sauva la vie au combat de

Fontaine-Française. Telle était l'émulation de bravoure entre Henri IV et Biron, que, dans cette rencontre, un serviteur du roi lui ayant représenté qu'il y avait trop de risques à se jeter aveuglément au milieu des ennemis : « Il est vrai, dit-il ; mais si je « ne le fais et que je ne m'avance, le maréchal s'en « prévaudra toute sa vie. » Aussi, lors des plaintes du sujet devenu coupable, Henri IV répondait à ses reproches d'ingratitude : « Je sais qu'il m'a bien « servi; mais il ne peut nier que je lui ai sauvé la « vie trois fois. » Biron servit sous Henri IV à la reprise d'Amiens, en 1598, et fut fait duc et pair la même année. « Messieurs, dit le roi aux députés de « ce même parlement qui enregistra les lettres, et « qui étaient venus complimenter Henri en Picardie, « voilà le maréchal de Biron, que je présente avec « un égal succès à mes amis et à mes ennemis. » Cependant ce fougueux et inconséquent sujet, comblé des faveurs de son maître, puisqu'il se voyait, à quarante ans, admis à tous ses conseils, environné de richesses et d'honneurs, s'irritait de ce que le roi le laissait manquer d'argent, et il vantait ses services, qui, selon lui, n'étaient pas assez payés. Le parti espagnol, qui, depuis la paix de Vervins, ne pouvait plus nuire à Henri IV que par des manœuvres secrètes, recueillit avidement ces plaintes et se promit d'en profiter. Le fameux Beauvais la Nocle, sieur de Lafin, agent secret des Espagnols, s'insinua dans l'esprit d'un mécontent aussi intéressant à gagner, et se flatta de le corrompre. Henri choisit malheureusement le moment où ces premières impressions venaient d'être jetées dans le cœur de Biron, pour l'envoyer à la cour de Bruxelles faire jurer la paix de Vervins à l'archiduc. La cour espagnole l'enivra à dessein de fêtes, de spectacles, d'acclamations et de marques d'honneur; les femmes se joignirent aux hommes pour réunir tous les genres de séductions; le faible Biron promit que, si les catholiques remuaient, il se joindrait à eux, et permit que, dans ce cas, on vînt en France le sommer de sa parole. Le voyage que le duc de Savoie fit en France en 1599 acheva de rendre Biron coupable : il entra en traité avec ce prince et le comte de Fuentes, gouverneur du Milanais, avec l'engagement de prendre les armes contre son bienfaiteur. En 1601, la guerre fut déclarée au duc de Savoie, et Biron se trouva obligé de le combattre et de le vaincre. De peur que sa collusion ne fût trop visible, il s'empara de presque toutes les places du duché de Savoie, ce qui fut très-facile, Emmanuel ayant compté qu'il serait ménagé et mal attaqué. Fuentes et le duc osèrent proposer au maréchal de leur livrer le roi; il s'y refusa; mais leurs insinuations le familiarisèrent avec le crime; et il est certain qu'au siége du fort Ste-Catherine, près de Genève, se doutant bien que Henri, qui se trouvait dans le voisinage, viendrait visiter la tranchée, le duc de Biron fit avertir le gouverneur de pointer du canon sur un endroit indiqué, et de placer dans une autre une compagnie d'arquebusiers, qui ferait feu à un certain signal. « N'ai-je pas « le droit de me venger d'un homme qui veut me ruiner, d'un homme qui veut m'ôter la vie ? » disait, en parlant de son maître et de son bienfaiteur, ce sujet aveuglé par la prévention, la vanité, et circonvenu par les intrigants les plus méchants et les plus astucieux. Ajoutons cependant qu'il empêcha le roi de se rendre à l'endroit convenu. En 1601, la paix se fit avec la Savoie : tant de négociations, d'entrevues, de voyages clandestins, n'avaient pu avoir lieu sans que le roi eût été informé d'une partie de cette coupable intrigue. Il prit un jour à part le maréchal, dans le cloître des cordeliers de Lyon, et lui demanda ce que c'était que le complot en entier, promettant de lui pardonner. Biron, sans entrer dans les détails, fit des aveux imparfaits, déclarant qu'il ne se serait pas écarté de son devoir si le roi ne lui avait pas refusé le gouvernement de la citadelle de Bourg en Bresse. Henri l'embrassa et lui dit : « Bien, maréchal, ne te sou« vienne jamais de Bourg, et je ne me souviendrai « jamais aussi de tout le passé. » Malheureusement son maître ne chercha pas à pénétrer le fond de cet odieux secret : il eût peut-être arraché Biron à la séduction et l'eût fait rentrer dans son devoir; mais le maréchal continua ses pratiques secrètes. Henri l'en avertit encore. Apprenant ses liaisons avec Lafin, qu'il connaissait et méprisait : « Lafin t'affinera, « disait-il, si ne t'ôtes d'auprès de lui. » Le roi ne l'envoya pas moins en ambassade, en 1601, auprès de la reine Élisabeth, pour lui faire part de son mariage avec Marie de Médicis. Biron fut reçu avec beaucoup d'honneurs et de distinction. Du plus loin que la reine l'aperçut, elle lui dit : « Eh ! monsieur « de Biron, comment avez-vous pris la peine de ve« nir voir une pauvre vieille en laquelle il n'y a plus « rien qui vive que l'affection qu'elle porte au roi, et le « jugement qu'elle a fort entier à reconnaître ses bons « serviteurs et à estimer les cavaliers de votre sorte ? » Cette époque était celle où le comte d'Essex venait de périr sur l'échafaud; et ce compliment adressé au duc fut un peu gâté par le pronostic que la reine tira involontairement, mais dont il eût pu faire son profit : « Si j'étais à la place du roi mon frère, dit« elle, il y aurait des têtes coupées à Paris comme à « Londres. Dieu veuille toutefois qu'il se trouve bien « de sa clémence ! Pour moi, je n'aurais jamais « pitié de ceux qui troublent un État. » Les menées secrètes de Biron n'en continuèrent pas moins; mais son conseiller et son confident devint suspect au comte de Fuentes, et, commençant à craindre pour lui-même, il découvrit tout le complot, et les complices étrangers ou français furent nommés par lui à Henri IV. « Venez me trouver en diligence, écri« vit le roi à Sully, pour chose qui importe à mon « service, votre honneur et le commun contentement « de tous deux. » Et il l'envoya entendre les dépositions de Lafin avec Villeroi et le chancelier de Bellièvre. Les preuves matérielles étaient des papiers signés de la main du coupable, et que Lafin avait eu la prévoyance de soustraire : le résultat du conseil secret fut qu'il fallait arrêter le maréchal. Le duc arriva de Bourgogne à Fontainebleau sans soupçonner qu'il fût trahi, et sans savoir que son maître était encore disposé à lui pardonner. « Bon courage, « mon maître, ils ne savent rien, » lui dit à l'oreille

le perfide Lafin; et ces mots confirmèrent l'erreur où l'infortuné Biron s'obstina à demeurer. On sait tout ce que fit Henri pour amener au repentir et à un aveu entier ce conspirateur, moins criminel encore que mal conseillé. Biron persista dans ses orgueilleux désaveux : « Il me fait pitié, disait le « bon Henri à Sully; j'ai envie de lui pardonner, « d'oublier tout ce qui s'est passé, et de lui faire « autant de bien que jamais : toute mon appréhen- « sion est que, quand je lui aurai pardonné, il ne « pardonne ni à moi, ni à mes enfants, ni à mon « État. » Ce furent ces alarmes fondées, les supplications maternelles de Marie de Médicis, les menaces que se permettait le comte de Fuentes, au témoignage de Lafin, qui déterminèrent enfin Henri IV à abandonner le duc de Biron à la sévérité des lois. Mais le malheureux, ayant refusé avec hauteur la grâce que cet excellent prince lui offrait encore, sous la condition de tout avouer, il fut arrêté au milieu de la nuit, en sortant de la chambre du roi, conduit à la Bastille, jugé et condamné à être décapité. Tous les historiens ont rapporté avec détail les circonstances de la condamnation et du supplice du maréchal duc de Biron : il fut décapité dans l'intérieur de la Bastille, à l'âge de 40 ans, le 31 juillet 1602. Jacques de la Guesle a donné une relation de son procès. Sa famille fit beaucoup de démarches pour obtenir sa grâce, et allégua surtout l'ignominie que ce supplice ferait rejaillir sur elle. Henri IV répondit : « De pareilles « punitions ne déshonorent pas les familles; je n'ai « pas honte d'être descendant des Armagnacs et des « comtes de St-Pol, qui ont péri sur l'échafaud. » Cette fin tragique n'a pas empêché que la famille de Biron ne continuât à jeter en France un très-grand éclat. — *Charles-Armand* DE BIRON, petit-neveu de celui-ci, né le 5 août 1663, mort à Paris en 1756, était maréchal de France; et son fils, *Louis-Antoine*, également maréchal de France et colonel des gardes françaises, né le 2 février 1701, mort en 1788, introduisit dans ce corps une discipline dont l'oubli a donné lieu à d'inutiles regrets, et il fut longtemps considéré comme le patriarche et le modèle de l'armée française. Ce dernier a laissé en manuscrit un *Traité de la guerre*. S—Y.

BIRON (ARMAND-LOUIS DE GONTAUT). *Voyez* LAUZUN.

BIRON, médecin en chef adjoint de l'hôtel royal des Invalides, mort à Paris, en 1818, avaitsuivi avec honneur la place de médecin d'armée. Il était l'un des rédacteurs du *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*. Z.

BIROTEAU (JEAN-BAPTISTE), né à Perpignan, embrassa avec chaleur les principes de la révolution, et fut député du département des Pyrénées-Orientales à la convention nationale. Un des premiers actes de Biroteau fut de demander la punition des assassins de septembre. Il fit ensuite annuler le décret de destitution porté contre le général Montesquiou. Nommé, le 30 septembre 1792, membre d'une commission chargée d'examiner les papiers de la commune de Paris, il attaqua fortement cette commune, et demanda l'organisation d'une force départementale destinée à défendre la convention. Dans le mois de novembre suivant, il fut envoyé dans le département d'Eure-et-Loir, et y courut des dangers de la part du peuple, furieux du projet de loi qui tendait à supprimer le traitement des ecclésiastiques. Lors du procès de Louis XVI, après avoir déclaré « que, « longtemps avant le 10 août, il avait décidé dans « son cœur la mort de ce prince, » il vota pour l'appel au peuple, et pour que l'arrêt de mort ne fût exécuté qu'à la paix définitive. Le 19 février, il demanda la poursuite des crimes du 2 septembre, et dénonça de nouveau la commune de Paris. Lorsque Carrier proposa l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, Biroteau voulut, mais en vain, que cette proposition fût discutée. Les débats entre les factions de la Gironde et de la montagne devinrent chaque jour plus animés, et Biroteau accusa Fabre d'Églantine, lié avec Danton, d'avoir proposé indirectement un roi. Il accusa ensuite Robespierre d'hypocrisie; mais le 31 mai ayant fait triompher les montagnards, Biroteau fut arrêté. Il parvint à échapper au gendarme qui le gardait, et se rendit d'abord à Lyon. Le 28 juillet, on le déclara traître à la patrie, comme chef d'un congrès départemental tenu dans cette ville. Pendant le siége qu'elle eut à soutenir, Biroteau, au lieu de partager les dangers de ceux qu'il avait contribué à exaspérer, alla se cacher dans les environs de Bordeaux. Le décret qui prononçait la peine de mort contre ceux qui recelaient les proscrits le livra à la commission révolutionnaire, et Tallien le fit guillotiner sous ses fenêtres le 24 octobre 1793. Le 17 décembre 1794, la convention accorda des secours à sa veuve. K.

BIRR (ANTOINE), docteur en médecine, et professeur de grec à l'université de Bâle, naquit dans cette ville en 1693, et y mourut en 1762. On a de lui divers traités de littérature ancienne, de philologie, d'histoire de la Suisse, et d'anatomie. Il a soigné l'édition du *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, qui a paru à Bâle en 1741, 4 vol. in-fol. U—I.

BISACCIONI (le comte MAJOLINO), naquit à Ferrare, en 1582, d'une famille noble et ancienne d'Iesi, ville de l'État de l'Église. Jérôme Majolino Bisaccioni, son père, était poëte, et professeur de rhétorique et de poésie à l'université de cette ville. Il a laissé une comédie en vers, intitulée : *Falsi pastori*, Vérone, 1605, in-12, et des poésies lyriques éparses dans divers recueils. Le jeune Bisaccioni, destiné à la carrière la plus orageuse, fit ses études à Bologne, et y fut reçu docteur en droit. Il prit d'abord l'état militaire, entra à seize ans au service de la république de Venise, et eut avec le capitaine Cresti une affaire d'honneur, qu'il soutint avec fermeté. En 1603, après une campagne en Hongrie, où il avait donné d'autres preuves de courage et de vivacité, il se battit en duel avec Alexandre Gonzague, sous les ordres de qui il servait, ce qui l'obligea de sortir des États de l'Église. Il se mit alors à exercer la profession d'homme de loi dans le duché de Modène. Nommé podestat de Baiso, il fut accusé, auprès du duc, d'avoir tiré un coup d'arquebuse

contre un particulier, et mis provisoirement en prison ; mais cette accusation étant reconnue fausse, le duc lui donna, comme une réparation, une podestaterie supérieure. Le prince de Corrége lui confia la régence de son État, et réunit dans sa main l'administration civile et militaire. Un nouvel orage s'éleva contre lui ; il fut encore mis en prison ; ayant prouvé son innocence, le prince le combla de marques d'honneur, l'admit plusieurs fois à sa table, le conduisit publiquement dans son carrosse, et le nomma l'un des parrains d'un tournoi, où lui-même paraissait au nombre des combattants. Le cardinal évêque de Trente le fit gouverneur de cette ville, et commissaire des milices de toute la principauté. Il reprit ensuite l'état militaire, fut lieutenant général du prince de Moldavie, et se trouva, en 1618, au siége de Vienne, où il défendit, seul avec le comte de Buquoy, commandant des troupes impériales, et cinq autres officiers généraux, le pont de cette ville, vivement attaqué par les troupes de Bohême, jusqu'au moment où les milices vinrent à leur secours. On le voit, en 1622, à Rome, traitant, auprès du pape, des intérêts de plusieurs princes ; puis gouvernant au nom du prince d'Avellino, son petit État ; employé ensuite à la cour de Savoie, par le duc Victor Amédée, et par la duchesse, dans des affaires importantes ; servant dans l'armée piémontaise, sous le nom de comte de St-George, et se battant encore en duel avec un officier du duc de Mantoue. Enfin, las de cette vie agitée, il alla chercher le repos à Venise, où il écrivit la plus grande partie de ses ouvrages. Il y rendit sans doute des services à la cour de France, car il reçut du roi le titre de gentilhomme de la chambre, le cordon de St-Michel, et le titre de marquis. Tous ces honneurs, qui ne furent apparemment accompagnés ni de pensions, ni d'honoraires, ne l'empêchèrent pas de se trouver réduit à la plus extrême pauvreté. Il mourut le 8 juin 1663. Il était membre de plusieurs académies, de Naples, de Palerme, etc., et a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° une lettre fort rare, et de peu d'étendue, adressée, en 1617, par Bisaccioni au célèbre poëte Fulvio Testi, qui s'était donné le tort d'écrire contre lui un libelle injurieux, sous le faux nom de *Niccolo Gallini*. De l'humeur dont on a vu qu'était notre auteur, on peut se figurer de quel ton il répondit à cette attaque. Sa lettre, qui finit par une espèce de défi, est intitulée : *Copia d'una lettera scritta dal sign. D. de Majolino Bisaccioni a un certo Fulvio Testi*, etc., sans nom de lieu et sans date, et de trois seuls feuillets in-4°. 2° *Statutti e Privilegi della sacra religione Constantiniana*, Trente, 1624, in-4°. 3° Plusieurs écrits historiques sur les guerres d'Allemagne, publiés depuis 1633 jusqu'en 1642. 4° *Continuazione dell' Istorie de' suoi tempi di Alessandro Zilioli*, Venise, 1652, et 1653, in-4°. Zilioli avait conduit ses histoires jusqu'à l'an 1636, la continuation s'étend jusqu'en 1650, c'est-à-dire jusqu'après la paix de Munster. 5° *Istoria delle guerre civili di questi tempi, cioè d'Inghilterra, Catalogna, Francia*, etc., Venise, 1653 et 1655, in-4°. 6° L'*Art d'écrire en chiffres* (lo Scrivere in ziffera), Gênes, 1636, in-8°. 7° *Sensi civili sopra il perfetto capitano, con le considerazioni sopra la tattica di Leone imperatore*, Venise, 1642, in-4° ; Messine, 1660, in-4°. 8° Plusieurs drames en musique : *Ercole amante in Lidia* (1) ; *Semiramide in India* ; *l'Orithia* ; *Vereconda l'Amazone d'Aragona*, publiés à Venise, 1645, 1648, 1650 et 1651, in-12, et un ouvrage accompagné de gravures, sur les spectacles donnés au nouveau théâtre de Venise, intitulé : *Apparati scenici per il teatro novissimo di Venezia l'anno 1644, descritti da Majolino Bisaccioni, intagliati da Marco Boschini*, Venise, 1644, in-fol. 9° Plusieurs romans et nouvelles : l'*Albergo, favole tratte del Vero*, Venise, 1638 et 1640, 2 vol. in-12 ; *la Nave, ovvero novelle amorose e politiche*, Venise, 1643, in-4° ; *Demetrio Moscovita, istoria tragica*, Rome, 1643, in-12 ; *il Porto, novelle più vere che finte*, Venise, 1664, in-12. Ce sont douze nouvelles, que l'auteur suppose racontées par les passagers d'un vaisseau près d'entrer au port. 10° Des traductions italiennes de plusieurs romans français, entre autres de la *Rosane* et de l'*Ariane* de Desmarets, Venise, 1655 et 1656 ; de la *Clélie* de mademoiselle Scudéri, Venise, 1656 ; de la *Cassandre* de la Calprenède ; de la *Cléopâtre*, etc., etc. G—É.

BISCAINO (BARTHÉLEMY), peintre et graveur, naquit à Gênes, en 1632. Il était fils d'André Biscaino, peintre d'un mérite médiocre, qui travaillait très-vite, et plus pour le gain que pour la gloire. Le jeune Barthélemy dessinant déjà avec beaucoup de grâce, à l'âge de seize, son père l'envoya étudier sous Valerio Castelli. Barthélemy fit des progrès rapides, et composa un tableau pour les pères Somasques, hors la porte appelée *dell' Erco*. Ce tableau représente un saint implorant la Vierge en faveur de quelques pauvres infirmes qu'il lui montre du doigt. Biscaino avait fait précédemment un *Marsyas écorché* d'un effet très-vigoureux. Il mourut à 25 ans, en 1657, de la peste qui ravageait la ville de Gênes ; il eut le malheur de voir d'abord périr toute sa famille, et il ne lui survécut que peu de jours. On voit au musée un tableau de ce maître, qui représente une *Adoration des Bergers*. Biscaino a gravé avec assez de talent ; les estampes d'après lui sont très-rares ; ses meilleures gravures sont : la *Naissance de Jésus dans l'étable, Moïse trouvé sur le Nil*, et une *Sainte Famille* environnée d'une foule de petits anges. A—D.

BISCHOFF est le nom d'une famille musicale qui fleurit dans le cercle de Franconie, pendant le 18e siècle. Le père, habile musicien, était trompette de la ville de Nuremberg en 1748. Il eut cinq fils qui se firent tous remarquer par leurs talents. — *Jean-George* BISCHOFF l'aîné, né à Nuremberg en 1725, jouait du violoncelle et de la trompette : c'était un excellent musicien. — Son frère puîné, nommé *Jean-George* comme lui, né dans la même ville en 1733, était trompette du magister

(1) L'*Ercole amante* fut donné au théâtre de Venise, en 1645. « Une preuve de la bonté de cet ouvrage, est son exécution à Paris, en 1660, lors du mariage du roi (Louis XIV). C'était le sixième opéra ou plutôt la sixième représentation de musique que l'on voyait alors à Paris. » (*Dictionnaire des musiciens*, de Fayolle et Choron. Z—o

Il était compté parmi les violonistes les plus agréables de son temps. Il jouait en outre de quatre timbales avec beaucoup d'habileté. Il possédait aussi de grandes connaissances en mécanique. — Le troisième des cinq frères était graveur et jouait des timbales. — *Jean-Frédéric*, le plus jeune, né à Nuremberg en 1748, était en 1790 timbalier de la cour, de la garde et du régiment du cercle de Franconie à Anspach. Il jouait des concerto sur la timbale. Mensel, dans son *Dictionnaire des artistes*, prétend qu'il jouait à la fois sur dix-sept timbales. Z—O.

BISCHOFSBERGER (BARTHÉLEMY), né en 1622, dans le canton d'Appenzell, mort en 1678. Il était ministre à Trogen et doyen du clergé de son canton. Il a donné une *Histoire du canton d'Appenzell* (en allem.), estimée dans son temps et imprimée à St-Gall, en 1682; elle a été surpassée depuis par celle de Walser. U—I.

BISCHOFSWERDER (HANS RODOLPHE, baron DE), gentilhomme saxon, entré au service de Prusse vers la fin du règne de Frédéric II, puis ministre de Prusse, et tout-puissant à la cour de Berlin pendant plus de onze années. L'affection qu'il avait témoignée à Frederic-Guillaume lorsque celui-ci, encore simple prince royal, n'avait ni crédit ni pouvoir, lui valut une longue faveur que ne purent lui enlever ni les vicissitudes du sort, ni les intrigues des courtisans. Avec le modeste titre d'aide de camp, il fut pendant onze ans un véritable premier ministre et l'un des arbitres de l'État. Il fut ministre plénipotentiaire de Prusse au congrès de Systhove, sur les résolutions duquel il eut une grande influence, et reçut de l'empereur Léopold d'honorables marques de considération, entre autres le don d'une boîte ornée de son portrait. Il contribua beaucoup, avec lord Elgin, à déterminer la fameuse conférence de Pilnitz, où Frédéric-Guillaume et Léopold s'allièrent pour rétablir sur son trône un roi qui ne savait pas s'y maintenir. Bischofswerder accompagna le roi de Prusse comme aide de camp dans la campagne de Champagne en 1792, et revint avec lui à Berlin. Envoyé à Francfort comme ambassadeur, il quitta cette place en 1794, et continua à jouir du plus grand crédit jusqu'à la mort de Frédéric-Guillaume, arrivée le 16 novembre 1797. Alors le lieutenant général de Bischofswerder fut mis à la retraite avec une pension de 1,200 thalers. En lui conférant le cordon de l'aigle noir : « Voilà, lui dit le nouveau « roi Frédéric-Guillaume III, la preuve que je res« pecte l'amitié que mon père avait pour vous. Jouis« sez librement et heureusement du bien qu'il vous « a fait ; mais ne reparaissez ni à Berlin, ni à Post« dam sans de nouveaux ordres de ma part. » Du sein du crédit le plus illimité, Bischofswerder rentra tout à coup dans l'obscurité, et mourut dans sa terre de Marquats, près de Berlin, en 1803. C'était un homme d'un esprit fin et adroit avec toutes les apparences de la bonhomie et de la pesanteur. Il aimait la table, la chasse, et, malgré la sévérité des principes qu'il professait, ses mœurs n'ont pas été à l'abri du soupçon. Une probité intacte et l'absence de tout sentiment vindicatif honoraient son caractère. Il était un des partisans les plus zélés de la secte des rose-croix, répandue alors dans le nord de l'Allemagne, et la grande faveur dont il jouissait auprès de son souverain explique le penchant de ce monarque pour ce rite mystique. Bischofswerder se croyait en possession d'une panacée miraculeuse dont il usait constamment, et dont il recommandait l'usage à tous ses amis. Ce spécifique ne le fit point atteindre à un grand âge. G—T et D—R—R.

BISCHOP (NICOLAS), en latin ÉPISCOPUS, célèbre imprimeur de Bâle, naquit à Weissembourg en Alsace, vers la fin du 15e siècle. Très-versé dans les langues grecque et latine, il cultiva la typographie avec le plus grand succès. Le fameux Jean Froben lui donna sa fille en mariage ; et, à la mort de celui-ci, arrivée en 1527, Bischop s'associa avec Jérôme Froben, fils de Jean, et par conséquent son beau-frère. Ces deux imprimeurs entreprirent la collection des Pères grecs; Érasme nous apprend qu'ils la commencèrent par les ouvrages de St. Basile le Grand. Les premières éditions où se trouve le nom de Bischop datent, selon les *Annales* de Panzer, de 1529. Tous les auteurs qui ont traité de l'histoire de la typographie s'accordent à louer la probité et les talents de Bischop ; il jouissait d'une grande considération parmi les savants ; Conrad Gesner lui dédia le dernier livre de ses *Pandectes*. Cet imprimeur avait pour devise une crosse épiscopale surmontée d'une grue, symbole de la vigilance. Il est sorti un grand nombre d'ouvrages de ses presses, et tous sont remarquables par la sévérité de la correction, la netteté du caractère, et la beauté du papier. Bischop a laissé un fils qui a aussi exercé l'art de l'imprimerie. P—T.

BISCIONI (ANTOINE-MARIE), célèbre littérateur italien du dernier siècle, naquit à Florence, le 14 août 1674. Il termina ses propres études en instruisant dans les belles-lettres des jeunes gens, dont plusieurs s'y firent ensuite un nom, tels que le prélat Bottari et quelques autres. Le grand-duc Cosme III lui ayant accordé quelques bénéfices simples, il se fit prêtre, reçut le doctorat en théologie dans l'université de Florence, et se livra pendant quelques années à la prédication, surtout dans la basilique de St-Laurent, où il était titulaire d'une chapelle, et où il exerça, depuis 1698 jusqu'en 1700, les fonctions de curé. Le chapitre le nomma, en 1713, garde de la bibliothèque Médicéo-Laurentienne, et le réélut en 1725, 1729 et 1739 ; mais, quelques efforts qu'il fît, quelque adresse et quelques écrits qu'il employât pour se faire donner ce titre à perpétuité, il ne put l'obtenir. Dans cette place, il apprit le grec, l'hébreu et les autres langues orientales, et fit surtout une étude particulière de la langue toscane. Il trouva un utile patron dans Nicolas Panciatichi, l'un des nobles florentins les plus distingués et les plus riches, qui lui offrit sa maison, où il demeura pendant onze ans, le fit instituteur de ses fils, son bibliothécaire, archiviste, secrétaire, historiographe, titres accompagnés de forts appointements, de gratifications et de plusieurs bons bénéfices. Il mit dans un excellent ordre les livres et les titres, et s'occupa pendant vingt-cinq ans de l'his-

toire de cette famille. Il fut aussi nommé protonotaire apostolique, examinateur synodal à Florence et à Fiésole; et, dans ces deux diocèses, réviseur des cas de conscience. Enfin, en 1741, le grand-duc le fit, *proprio motu*, bibliothécaire royal de la bibliothèque Laurentienne, et de plus, en 1745, chanoine de la collégiale de St-Laurent. Il remplit ses fonctions de bibliothécaire avec un zèle qui fut très-utile aux gens de lettres et au public, et entreprit avec beaucoup d'ardeur plusieurs travaux littéraires, dont la plupart furent interrompus par sa mort, arrivée le 4 mai 1756. Il laissa une bibliothèque riche en éditions rares et en manuscrits. Après sa mort, le grand-duc l'acheta et la partagea entre les deux bibliothèques Laurentienne et Magliabecchienne. Biscioni jouit de son vivant de beaucoup de renommée, et plusieurs écrivains lui ont donné de grands éloges. Il a pourtant laissé peu d'ouvrages de son propre fonds; presque tout ce qu'il a publié consiste en notes, commentaires, préfaces, lettres ou dissertations dont il accompagnait les éditions qu'il donna d'un grand nombre d'auteurs; tels que la préface et les notes de son édition des *Prose di Dante Alighieri e di Gio. Boccaccio*, Florence, 1713 et 1728, in-4°; ses notes sur les satires de Menzini; sa préface et ses notes sur le *Riposo* de Raphaël Borghini, Florence, 1730, in-4°; ses notes sur le *Malmantile racquistato*; la *Vie d'Anton.-Francesco Grazzini*, dit *le Lasca*, en tête d'une édition de ses poésies accompagnées de notes, Florence, 1741, in-8°, etc. Un des seuls ouvrages, et le seul peut-être qui lui appartienne en propre, est le *Parere*, ou avis, qu'il publia pour défendre l'édition des *Canti Carnascialeschi* (Chants du Carnaval), donnée par ce même Lasca, contre la réimpression qui en fut faite par l'abbé Bracci : *Parere sopra la seconda edizione de' Canti Carnascialeschi e in difesa della prima edizione*, etc., Florence, 1750, in-8°. Il avait commencé l'impression du catalogue de la bibliothèque Médicéo-Laurentienne, dont le 1er volume, qui contient les manuscrits orientaux, fut magnifiquement imprimé à Florence, 1752, in-fol., mais ne parut que plusieurs années après, par les soins du chanoine Giulianelli, qui y joignit le catalogue des manuscrits grecs. Le chanoine Bandini, successeur de Biscioni, a continué ce travail. Biscioni laissa en manuscrit des additions, des notes, des remarques critiques sur plusieurs ouvrages, et de plus trois volumes in-fol. d'une *Histoire de la noble famille des Panciatichi*, de Florence; des mémoires de sa propre famille, et deux écrits satiriques assaisonnés d'un sel assez âcre, intitulés, l'un *Ecatombe*, l'autre *Regolo, ossia lo Stitico* (le Bourru), *commedia*, dirigés contre les ennemis qui s'étaient opposés si obstinément et si longtemps à ce qu'il fût nommé garde perpétuel de la bibliothèque Laurentienne. G—É.

BISET (CHARLES-EMMANUEL), peintre, naquit à Malines, en 1633. On ignore quel fut son maître : jeune encore, il se rendit à Paris, où quelques seigneurs occupèrent son pinceau. Quoique l'estime que l'on montrait pour ses talents lui promît une existence heureuse, il prit le parti de retourner dans les Pays-Bas. Le comte de Monterey, qui en était gouverneur, le nomma son peintre. Peu de temps après, Biset alla s'établir à Anvers, s'y maria, et fut nommé, en 1674, directeur de l'académie. Une conduite très-déréglée et une extrême paresse furent cause que cet artiste, dont les tableaux étaient recherchés, mourut misérable à Breda. Ses ouvrages ne sont point connus en France, dans les grandes collections. Selon Descamps, ses tableaux représentaient des bals, des assemblées galantes, des concerts, etc. Ses compositions sont abondantes et spirituelles, mais trop libres. Le même écrivain trouve son dessin assez correct, son pinceau agréable, et sa couleur assez bonne, quoique un peu grise. Le plus considérable des tableaux de Biset fut fait pour la confrérie des arbalétriers d'Anvers. Il représente un fait aussi connu que peu constaté : *Guillaume Tell abattant d'un coup de flèche une pomme sur la tête de son fils*. L'artiste y a représenté les doyens et les principaux officiers de la compagnie des arbalétriers. L'architecture du fond a été peinte par Herderberg; le paysage est d'Emelraet. D—T.

BISHOP (GUILLAUME), vicaire apostolique en Angleterre, sous le titre d'évêque de Calcédoine, naquit en 1555, à Brayles, dans le comté de Warwick. Il passa de l'université d'Oxford dans le séminaire anglais de Reims, puis dans celui de Rome. Comme il débarquait à Douvres pour aller exercer la fonction de missionnaire, il fut arrêté et détenu en prison à Londres jusqu'à la fin de 1584. Il profita de sa liberté pour aller faire sa licence à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie, puis rentra dans sa patrie pour y exercer le ministère sacerdotal. Ce fut à cette époque que s'éleva une dispute très-vive entre les catholiques anglais, à l'occasion de la promotion de Blackwell à la dignité d'archiprêtre, avec des attributions très-étendues. Bishop, député à Rome par ceux qui ne voulaient point reconnaître le nouvel archiprêtre, fut confiné, en y arrivant, dans le collége des jésuites anglais, sous la surveillance du recteur Parsons, dont Blackwell était la créature, et il n'en sortit qu'au bout d'une assez longue détention. Peu de temps après son retour en Angleterre, les catholiques furent alarmés par le serment d'allégeance que Jacques Ier exigea d'eux à l'occasion de la conjuration des poudres. Les principes de Bishop n'étaient point contraires à ce serment, puisqu'il avait déjà écrit fortement contre la bulle de Pie V, pour prouver l'obligation où étaient tous les catholiques de rester fidèles à leur souverain, et qu'il avait signé en 1602 une déclaration des mêmes principes, sans la moindre équivoque ou tergiversation, au grand scandale des jésuites, qui firent condamner le serment d'allégeance comme contraire au pouvoir indirect du pape sur le temporel des rois. Cependant, par respect pour l'autorité du pontife, qui proscrivit le nouveau serment, il refusa de le prêter, et fut mis en prison. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il se rendit à Paris, et s'y associa avec d'autres théologiens de sa nation pour écrire contre Perkins et Abbot, qui avaient renouvelé

les anciennes controverses. Depuis la mort de Watson, évêque de Lincoln, le dernier des prélats orthodoxes qui eussent survécu au schisme, il avait été souvent question de rétablir le régime épiscopal dans l'église catholique d'Angleterre. On crut que le mariage alors projeté du prince Charles, fils de Jacques Ier, avec une infante, offrait une occasion favorable pour réaliser ce plan. Le docteur Bishop parut le personnage le plus propre à remplir cette importante mission ; il fut sacré à Paris, le 4 juin 1623, sous le titre d'évêque de Calcédoine, à l'âge de soixante-dix ans. Les catholiques épiscopaux n'en furent pas satisfaits : c'étaient des évêques en titre qu'ils désiraient, et non de simples vicaires apostoliques, dépendants d'une autorité étrangère et révocables à la volonté du pape. Il commença son ministère par l'établissement d'un chapitre destiné à être son conseil ; il créa des grands vicaires, des archidiacres, des doyens ruraux répandus sur toute l'Angleterre. Il continuait à donner une organisation régulière à l'Église catholico-anglicane, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie grave qui le mit au tombeau le 16 avril 1624. C'était un prélat vertueux, savant, plein de zèle. Outre plusieurs livres de controverse, on a de lui : 1° *Défense de l'honneur du roi et de son titre au royaume d'Angleterre.* 2° *Protestation de loyauté par treize ecclésiastiques, la dernière année du règne d'Élisabeth.* Cet écrit leur procura la liberté et la permission d'exercer leur ministère. 3° Une édition de l'ouvrage du docteur Pits, intitulé : *de Academiis et illustribus Angliæ Scriptoribus* (Paris, 1619, in-4°), avec une préface de sa façon. 4° Différents écrits sur la juridiction de l'archiprêtre Blackwell, etc. T—D.

BISHOP (SAMUEL), professeur et poëte anglais, issu d'une bonne famille du comté de Worcester, naquit à Londres au commencement d'octobre 1731. Quoique d'une constitution délicate, il s'appliqua de bonne heure aux études sérieuses. Telle était son aptitude qu'à l'âge de neuf ans il expliquait le Nouveau Testament en grec. Envoyé au collége dit Merchant Taylor's School, à l'âge de douze ans, il en devint l'élève le plus distingué. L'histoire et la poésie se partageaient alors ses moments. Dans la suite il donna la préférence à la dernière. En 1750, il fut admis au collége de St-Jean à Oxford, dont il devint membre en 1753, et où l'année suivante il prit le degré de bachelier. Entré dans les ordres, il fut envoyé à la cure de Headley (comté de Surrey), qu'il abandonna momentanément pour raison de santé. Lorsqu'il y fut revenu, il partagea son temps entre l'université, ses devoirs sacerdotaux et ses délassements poétiques, jusqu'en 1758. Il se fit alors recevoir maître ès arts, quitta Headley, fixa sa résidence à Londres, fut élu sous-maître à Merchant Taylor's School, et obtint la cure de Ste-Marie-Abcharch, ainsi que la place de lecteur à St-Christophe. En janvier 1783, il fut choisi pour maître en chef de Merchant Taylor's School ; et, quelques années après, il joignit à cette place la survivance de St-Martin-Ontwich, que la compagnie de Merchant Taylor's lui déférait comme récompense de ses longs services, et le rectorat de Ditton, bénéfice que lui donna le comte d'Aylesford sur la recommandation de Warden, évêque de Bangor. De graves infirmités troublèrent la félicité dont ces avantages lui eussent permis de jouir, et causèrent sa mort, à la fin de novembre 1795. L'année suivante furent publiées par souscription ses œuvres poétiques, Londres, 1796, 2 vol. in-4°. C'est surtout dans les sujets familiers qu'il excelle : là il a de la vivacité, de la grâce, du sentiment, quelquefois de la force ; il passe avec bonheur du grave au doux, de l'instructif au badin. Ses images sont variées ; mais dès qu'il s'éloigne de cette sphère, il est au-dessous de lui-même, on sent qu'il n'est plus sur son terrain. Il essaya, dit-on, de travailler pour le théâtre ; mais il trouva peu d'encouragements dans une carrière fort contraire aux fonctions ecclésiastiques. Bishop avait aussi du talent pour la poésie latine, et il le prouva par la publication de ses *Feriæ poeticæ*, 1763-64. Enfin on a de lui des sermons sur des sujets de morale pratique, 1798. La vie de Samuel Bishop a été écrite par Thomas Clare ; elle se trouve à la tête des œuvres poétiques. VAL. P.

BISI ou BISIUS (frère BONAVENTURE), religieux de l'ordre de St-François, nommé aussi *Padre Pittorino*, fut élève de Lucio Massari et réussit à copier en petit les ouvrages du Guide et d'autres maîtres. Il mourut en 1662. On a de lui quelques gravures à l'eau-forte, d'après le Parmesan, le Guide, etc. Z—O.

BISOT ou BIZOT (JEAN-LOUIS), gnomoniste, né en 1702, à Besançon, était fils du procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts. Ayant acheté la charge de conseiller au bailliage, il en remplit les fonctions avec zèle et intégrité. Dans ses loisirs il cultivait les sciences, assez négligées alors dans la province, et s'attacha particulièrement à la pyrotechnie et à la gnomonique. Il imagina une nouvelle espèce de bombes à fusée ; et l'épreuve qu'il en fit (1752), en présence du marquis de Vallière (*voy.* ce nom), fut couronnée d'un plein succès. En 1757, il construisit dans un des faubourgs de Besançon un cadran solaire très-ingénieux. On en trouve l'idée dans la *Gnomonique* de Jean Gauppen, publiée en 1711 (*voy.* la *Bibliographie astronomique*, p. 354) ; mais Bisot ne connaissait pas cet ouvrage, écrit en allemand. Un ange peint contre la muraille est abrité par un toit incliné, sur lequel sont découpées les heures et les demi-heures, depuis 11 jusqu'à 5, et c'est le doigt de l'ange qui montre l'heure. Ce gnomon, décrit dans le *Mercure* (février 1758), l'a été par Lalande dans le *Journal des savants*, juin même année. C'est encore à Bisot que l'on doit le méridien de l'hôtel de ville de Besançon, tracé en 1771, et celui de la chapelle des fonts baptismaux de Ste-Madeleine de cette ville. Il avait rectifié précédemment les calculs du méridien de Besançon, et publié, dans le *Mercure* et le *Journal encyclopédique*, un mémoire sur les mesures de Franche-Comté et plusieurs observations de physique et de météorologie. Son goût pour les sciences ne l'empêchait pas de faire quelquefois des excursions dans le domaine de la poésie, et il a composé

dans le patois de Besançon des chansons et de petits poëmes, où l'on trouve bien quelques traits de mauvais goût, mais qui d'ailleurs sont pleins de malice et de gaieté. Malgré les infirmités qui l'accablèrent dans sa vieillesse, il conserva toujours le goût de l'étude avec son enjouement. Il mourut le 14 septembre 1781, à 79 ans, lorsqu'il se proposait de publier un *Traité des feux d'artifice sur l'eau*. Cet ouvrage était le fruit d'expériences multipliées et d'une longue pratique; ainsi l'on doit regretter que le manuscrit de Bisot soit perdu. Parmi ses poëmes en patois, on n'en connaît que deux d'imprimés : 1° *Arrivée dans l'autre monde d'une dame en paniers*, Besançon (1755), in-8° de 26 p. C'est une critique assez plaisante des inconvénients de la mode. 2° *La Jacquemardade*, poëme épi-comique, Dôle (1753), in-12 de 58 p. Quelques traits contre les principaux membres de l'académie naissante de Besançon, et la critique de divers actes de l'autorité municipale, firent refuser à Bisot la permission d'imprimer ce badinage; elle ne lui fut accordée que sous la condition de retrancher les passages mis à l'index par le censeur. Mais en les rétablissant à la main, au moins dans un exemplaire, il y joignit des explications beaucoup plus malignes que le texte. Ces deux opuscules sont très-rares. Les *Affiches de Franche-Comté* (21 septembre 1781) contiennent l'éloge de Bisot. W—s.

BISSARO, ou BISSARI (Pierre-Paul), gentilhomme de Vicence, qui ne fut pas un grand poëte, mais un poëte facile et fécond, vers le milieu du 17e siècle. Il fut reçu docteur en droit, et joignit à la science des lois celle de cette *science chevaleresque* dont nous avons déjà parlé. (*Voy.* Birago.) Cette science lui donnait beaucoup de crédit et d'autorité dans sa patrie, et même au dehors. Il prenait le titre de comte et de commandeur, sans que l'on sache de quel ordre était sa commanderie. Vicence le chargea de plusieurs missions importantes auprès du sénat de Venise. Il rendit de grands services à l'académie des *Olimpici* de sa patrie, dont il était président en 1647 : l'académie l'en récompensa par une inscription latine qu'elle fit graver dans une de ses salles. On ignore l'année de sa mort. Il a laissé : 1° *la Torilda, dramma per i moderni teatri*, Venise, 1648 et 1650, in-12. On trouve dans le même volume, à la suite de ce drame : *il Confine del carnovale con la quaresima*, intermèdes en musique, pour la nuit où se fait ce passage du carnaval au carême; et *il Convito, intermedio pastorale a Convito di Dame*, etc. 2° *Bradamante, poema per musica*, Venise, 1650, in-12; ce poëme fut mis en musique par le célèbre Fr. Cavalli, alors maître de chapelle de St-Marc; *Angelica in India, dramma musicale*, Vicence, 1656, in-12; *Euridice di Tessalia, pastorale regia di recita musica*, ibid., 1658, in-12. L'auteur avertit, à la fin de sa pièce, qu'elle a été faite en cinq jours au milieu des soins les plus graves, etc. 3° *La Romilda, dramma per musica*, Vicence, 1659, in-12. Les trois pièces suivantes sont imprimées dans ce même volume : *la Contesa delle Hesperidi contesta di fiori boscarecci per sacre e nobilissime spose; il Pensiero ne' chiostri, comparsa per applaudere a sacra sposa*; et *le Comparse in Parnaso nel comparire in torneo*. 4° *Fedra incoronata, dramma reale per musica*, etc., Munich, 1662, in-4°. Ce drame lyrique était destiné à célébrer la naissance du prince électoral Maximilien-Emmanuel. Il est intitulé : *Azione prima*, et fut suivi de deux autres : *Antiopa giustificata, dramma guerriero, azione secunda*, et *Medea vindicativa, dramma di foco, azione terza*, Munich, même année, in-4°. 5° On a du même poëte les trois petits recueils suivants, plus remarquables par la singularité des titres que par la bonté des vers : *le Stille d'Ippocrene, tratteimendi poetici*, Venise, 1648, in-12, volume terminé par *les Vendette rivali, favola musicale*, qui fut réimprimée dans la même ville en 1650; *le Scorse Olimpiche, trattenimenti accademici, lib. primo*, Venise, 1650, in-12; *i Coturni di Euterpe, trattenimenti poetici, libro secondo*, ibid., même année, même format. G—é.

BISSCHOP, ou BISKOP (Jean de), né à la Haye, en 1646, a mérité de la célébrité par des dessins très-estimés en Hollande, et qui, sans lui donner un rang parmi les peintres, le placent au-dessus des amateurs ordinaires. « Destiné, dit Descamps, « à des emplois dans la robe, il fit ses humanités, « son droit, et fut un très-habile procureur à la cour « de Hollande. Le dessin, qu'il avait appris par « goût dans ses heures de récréation, devint bientôt « chez lui un amusement de préférence, un talent « capital. » On reconnaissait, dans les dessins au lavis que faisait Bisschop, la manière des maîtres qu'il copiait, et ces maîtres sont au rang des plus illustres artistes, c'étaient Paul Véronèse, le Tintoret, Rubens, van Dyck, etc. Il exécuta même dans leur goût des compositions dont il était l'auteur, et grava à l'eau-forte des principes de dessin d'après les maîtres d'Italie. Ce dernier travail, auquel il joignit des notes utiles, lui avait été inspiré par l'amour de l'art et le désir d'instruire les jeunes artistes. Une mort précoce l'empêcha d'achever cette entreprise si heureusement commencée : il mourut en 1686, n'ayant encore que 40 ans. D—t.

BISSE (Thomas), prédicateur célèbre, avait pour frère Philippe Bisse, évêque de St-David et ensuite d'Hereford. Membre du collége de Christ à Oxford, il y avait pris ses degrés de 1698 à 1712, et fut nommé prédicateur en 1715. Son frère lui fit conférer l'année suivante la chancellerie d'Hereford, vacante par la retraite de Jean Harvey, qui refusait de prêter le serment anti-jacobite. Il fut aussi prébendier dans la cathédrale, recteur de Crudley et de Weston, et chapelain ordinaire du roi. Il mourut le 22 avril 1731, avec la réputation d'un des orateurs sacrés les plus éloquents de l'Angleterre. Un grand nombre de ses sermons ont été imprimés, entre autres deux sur la musique, 1727, 1729; la *Défense de l'épiscopat*, 1711; l'*Usage chrétien du monde*, 1717, et deux discours prononcés, l'un à l'occasion de l'ouverture d'une église (sur le mérite et l'utilité des fondations de ce genre), en 1712, l'autre lors de l'ouverture d'une école de charité en 1725. On trou-

vera la liste complète de tous ces morceaux d'éloquence sacrée dans Bowyer. (*Anecd. litt. du 18e siècle*, t. 1er, p. 120-121.) Huit sermons de Bisse furent publiés en 1 volume, 1731. Cet éloquent prédicateur se délassait de ses travaux ecclésiastiques en cultivant la poésie latine. On a de lui quelques poëmes dans la langue de Virgile, imprimés sous le titre de *Latina Carmina*, Londres, Bowyer, 1716. VAL. P.

BISSEL, ou BISSELIUS (le Père JEAN), jésuite, né en 1601 à Babenhausen, en Souabe, embrassa jeune la règle de St-Ignace. Après avoir professé quelque temps la rhétorique et la philosophie dans plusieurs colléges, il se voua à la prédication, et remplit pendant trente ans les principales chaires de l'Allemagne. Sur la fin de sa carrière, il rentra dans l'enseignement. En 1676, il était au collége d'Amberg (*Biblioth. Script. societ. Jesu*, p. 422), dirigeant encore ses jeunes confrères, dociles aux leçons que sa longue expérience le mettait à même de leur donner. Ses constantes occupations ne l'avaient pas empêché de cultiver les lettres, et il jouissait en Allemagne de la réputation d'un bon poëte et d'un prosateur élégant et poli. Indépendamment de quelques ouvrages ascétiques et d'opuscules sans intérêt aujourd'hui, dont le P. Southwel a recueilli les titres, on a de Bissel : 1° *Icaria*, Ingolstadt, 1636, in-16, réimprimé en 1766. L'Icarie est le haut Palatinat, et l'auteur désigne également sous des noms supposés les différents personnages dont il parle dans cet ouvrage, qui contient, avec la description de cette province, le récit des événements dont elle avait été le théâtre. On a joint à la seconde édition une clef; mais Christ. Gryphe promettait d'en donner une plus exacte et plus complète, si ses travaux lui laissaient le loisir de s'en occuper. (Voy. *Apparatus de Scriptorib. illustr.*, sec. 17, p. 166.) 2° *Vernalia, seu de laudibus veris*, ibid., 1638, in-16, et Munich, 1640. Cette seconde édition est préférable à la première. 3° *Deliciæ æstatis*, ibid., 1644, in-16. Ce recueil d'élégies est une suite du précédent. 4° *Argonauticon Americanorum, sive historiæ periculorum Petri de Victoria ac sociorum ejus libri* 15, Munich, 1647, in-12; réimprimé à Amsterdam, 1798, in-12. C'est une traduction de l'ouvrage espagnol de Pierre de Victoria, qui se fit jésuite au Pérou, après avoir couru les plus grands dangers. 5° *Illustrium ab orbe condito ruinarum Decades* 4, Amberg et Dillingen, 1656-1664, 9 parties, in-8°; 2e édition, Dillingen, 1679. On y trouve, dit Bayle, la description très-ample des déréglements des nations païennes, le tout bien prouvé par des citations. (*Continuation des pensées diverses sur la comète*, ch. 140.) 6° *Palestina, seu terræ sanctæ Topothesis, cum tabellis chronographicis*, Amberg, 1659, in-8°. 7° *Reipublicæ romanæ veteris Ortus et Interitus*, Dillingen, 1664, in-8°. 8° *Antiquitatum Evangelicarum veteris Testamenti libri tres, cum testimoniis et observationibus; accedit Dactyliotheca Senecæa*, Amberg, 1668, in-12. C'est un recueil de vers. 9° *Medulla historica*, ibid., 1673, 3 vol. in-8°. L'auteur donne cet ouvrage comme un abrégé de l'histoire des vingt et une premières années du 17e siècle; mais on doit plutôt le regarder comme un recueil de pièces historiques. (*Voy.* l'*Apparatus de Scriptorib. illustr.* de Christ. Gryphe, p. 33.) W—s.

BISSENDORFF (JEAN), pasteur de l'église de Godringen, près de Hildesheim, dans le 17e siècle, a écrit en allemand, et sur des matières de religion, quelques ouvrages qui lui attirèrent des ennemis puissants, surtout parmi les jésuites, et finirent par lui coûter la vie. Dès 1613, il publia les *Jesuiten latein*, brochure in-4°, contre le *Predicanten latein* (le Missionnaire latin). L'année suivante, il fit paraître : *Solatium jesuiticum* (en vers allemands), et en 1624, *Nodi Gordii Solutio* (également en vers), in-8°, sans lieu d'impression. Ce dernier ouvrage, dans lequel il se déchaîne sans ménagement contre le clergé romain, fut le signal et le prétexte d'un orage qui, après être resté quelque temps suspendu, éclata enfin sur lui avec violence. Conduit à Cologne en 1626, et jeté dans les prisons, il n'en sortit, au bout de deux années, que pour subir le jugement qui le condamnait au feu, le 26 mars 1629. La rareté des écrits de Jean Bissendorff vient beaucoup moins de la suppression rigoureuse qui en fut faite, que de leur peu d'intérêt, qui les a fait négliger des curieux. W—s.

BISSET (ROBERT), écrivain écossais, né vers l'année 1759, et élevé à l'université d'Édimbourg, consacra sa vie à l'instruction publique et à la culture des lettres, et fut assez longtemps maître d'école à Chelsea, près de Londres. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Essai sur la démocratie*, 1796, in-8°. L'auteur, après avoir passé en revue tous les États démocratiques de l'antiquité, finit par se déclarer contre cette forme de gouvernement. 2° *Vie d'Edmond Burke, contenant le tableau impartial de ses travaux littéraires et politiques, et un aperçu de la conduite et du caractère des plus éminents d'entre ses associés, ses partisans et ses adversaires*, 1798, réimprimé à Londres en 1800, 2 vol. in-8° : cet ouvrage est estimé. On doit aussi à R. Bisset quelques romans, entre autres *Douglas ou le Montagnard*, 4 vol. in-12, Londres, 1800, et une édition du *Spectateur*, à laquelle il a joint des remarques et des notices biographiques sur les auteurs qui y ont coopéré Il mourut en 1805, âgé de 46 ans. — Un autre BISSET (*Charles*), qui fut successivement médecin et ingénieur dans les armées anglaises, et mourut en 1791, a laissé : 1° *Essai sur la théorie et la construction des fortifications*, in-8°, 1751; 2° *Traité sur le scorbut*, in-8°, 1755; 3° *Essai sur la constitution médicale de la Grande-Bretagne*, in-8°, 1762; 4° *Essais et Observations de médecine*, Londres, 1767. Tous ces ouvrages sont en anglais. X—s.

BISSET (JACQUES), assez mince littérateur anglais, mais grand amateur de curiosités, était né à Perth, en 1752; il vint à Birmingham, et y établit une espèce de muséum ou magasin de curiosités, qu'en 1813 il transporta à Leamington. Il avait aussi formé dans ce village une collection de tableaux renommés. Son magasin de curiosités consistait surtout en objets d'histoire naturelle, en meubles, ar-

mes et ustensiles de nations sauvages, en modèles de cire ou de pâte de riz, etc. En 1814, il obtint le titre de modeleur du roi. Du reste il réunissait des talents de différents genres, et sa facilité pour écrire, soit en vers, soit en prose, était extrême. Il mourut à Leamington, le 17 août 1832. L'excessive fécondité de Bisset s'est exhalée en une foule de vers de circonstance, tantôt pour des fêtes publiques ou de famille, tantôt à propos des événements politiques du jour. Ces productions éphémères ne doivent au reste être tirées ni des cartons de ses amis, ni des colonnes de journaux, où pour la plupart elles sont venues mourir. Toutefois nous excepterons de cette sentence ses *Chants sur la paix*, 1802, son *Clairon patriotique, ou Appel de la Grande-Bretagne à la gloire*. On lit avec plaisir ses *Essais critiques sur les essais dramatiques du jeune Roscius, par des gentlemen lettrés et des amateurs de théâtre, opposés à l'hypercriticisme de certains écrivains anonymes*, 1804. Les réflexions souvent judicieuses et impartiales de l'auteur y sont semées d'anecdotes intéressantes. Enfin les étrangers consultent encore avec fruit ses opuscules destinés à servir de *vade-mecum* aux curieux : par exemple, le *Conducteur de Birmingham*, 1808, in-8°, 44 pl. en taille-douce; le *Guide à Leamington*, 1814, in-12; *Voyage poétique autour de Birmingham, avec une description abrégée des diverses curiosités, manufactures*, etc., 1800, in-8°, avec de belles gravures. Ces *vade-mecum*, entremêlés de prose et de vers, plurent beaucoup au monde fashionable, et ne furent pas inutiles à la fortune de l'auteur. VAL. P.

BISSETT (GUILLAUME), recteur de Whiston, dans le comté de Northampton, et *frère aîné de l'église collégiale* et de l'hôpital de Ste-Catherine-près-la-Tour, se fit, au commencement du 18e siècle, une espèce de réputation par ses pamphlets religieux. Dès 1704 il avait publié, sous le titre du *Franc Anglais*, un sermon, bientôt suivi de deux autres, intitulés *l'Anglais plus franc encore*. Ces trois morceaux étaient en faveur de l'ancienne constitution de la religion anglicane, menacées l'une et l'autre par la tendance du gouvernement. Ensuite vint *le Bon averti* (fair warning), *ou Essai récent du gouvernement français en Angleterre*, Londres, 1710. Bissett, d'après son titre, tâchait d'y démontrer par un grand nombre de faits que les doctrines arbitraires de la monarchie française, telle que l'Europe s'était habituée à la considérer depuis que Louis XIV occupait le trône, étaient inconciliables avec une constitution légale et l'initiative des droits, et que, quelque dispendieuse que fût la délivrance d'un pays opprimé par un joug de fer, jamais l'événement qui le brisait ne pouvait être payé trop cher. L'ouvrage fut adressé « aux nobles patrons et « gardiens des droits tant religieux que civils de « l'Angleterre, les membres de son parlement. » Peu de temps après parut la 1re partie du *Moderne Fanatique*, factum violent, dans lequel respirait avec la haine du torysme une haine non moins vive contre la personne du docteur Sacheverell. Il contenait en effet un exposé très-peu flatteur, mais fort inexact, de la vie, des opinions, etc., de ce théologien fameux. La 2e partie du *Moderne Fanatique* est datée du 21 février 1711, et la 3e de mai 1714. Il est croyable que jamais ces deux dernières parties n'auraient vu le jour, et que peut-être jamais Bissett n'eût songé à les composer, s'il n'eût été provoqué par des pamphlets et des injures. Le docteur King donna le signal par son *Apologie* (A Vindication) *du révérend D. Henri Sacheverell contre les menteuses, scandaleuses et malicieuses aspersions versées sur lui dans le pamphlet diffamatoire intitulé le Moderne fanatique*, etc. Dans cette apologie, l'on donnait effectivement à Bissett le titre de *pauvre fou*. Du reste on affectait de le connaître aussi peu qu'il avait prétendu connaître à fond Sacheverell; et tandis qu'il avait voulu donner une biographie du docteur, on avertissait au contraire, dès le titre même, que la réfutation du pamphlet se ferait sans trop s'occuper du pauvre et obscur pamphlétaire. Un autre écrit des sacheverellistes, *la Palinodie de M. Bissett*, datée de Ste-Catherine, 17 janvier 1711, n'était encore qu'une plaisanterie. Bissett, animé par cette levée de boucliers, allait publier la 2e partie de son *Fanatique*, lorsque le docteur King, instruit de la réponse qu'il projetait, et peut-être connaissant, par une infidélité de l'imprimeur, les arguments de son adversaire, fit paraître sa *Réponse au deuxième écrit scandaleux que M. Bissett est en train d'écrire et qui paraîtra au premier jour*. Cette publication prématurée n'attira au docteur King qu'un violent post-scriptum placé au bout de la 2e partie du *Fanatique*. Mais Bissett eut un adversaire plus redoutable dans l'auteur de la *Lettre au frère aîné de la collégiale de Ste-Catherine*, et du *Dialogue entre le frère aîné de Ste-Catherine et un curé*, l'une et l'autre publiés en 1711. On y discutait pied à pied les imputations, les insinuations de Bissett, et on l'accusait d'inexactitude, de puérilité et de mensonge. Les deux ouvrages furent attribués au docteur Welton; aussi Bissett, dans sa 3e partie du *Fanatique*, l'associa-t-il à Sacheverell. En même temps il se plaignit, dans un post-criptum, d'avoir été en butte aux calomnies, aux outrages, et trois fois sur le point d'être assassiné. La fin du règne d'Anne amortit toutes ces querelles, auxquelles Bissett lui-même survécut encore longtemps. VAL. P.

BISSO (FRANÇOIS), médecin de Palerme dans le 16e siècle, eut longtemps une pratique très-heureuse, et en 1581 fut nommé, par Philippe II, premier médecin du royaume de Sicile. Il mourut à Palerme, le 20 janvier 1598. Il n'était pas moins bon poëte que bon écrivain, aussi ses écrits intéressent-ils plus les lettres que la médecine proprement dite; ce sont : 1° un ouvrage dramatique représenté à Palerme aux dépens du public, en 1575; 2° *Oratio in obitu Francisci Ferdinandi Avalos*, etc. On n'a de lui, en médecine, qu'un ouvrage sur l'érysipèle : *Epistola medica de erysipelate*, Messine, 1589, in-8°; *et Apologia in curatione ægritudinis Francisci Ferdinandi Avalos, Piscariæ marchionis et Siciliæ proregis*, Palerme, 1571, in-4°; et encore

ce dernier écrit n'a-t-il qu'un rapport indirect à l'art de guérir. C. et A—N.

BISSON (LOUIS-CHARLES), évêque constitutionnel de Bayeux, naquit le 10 octobre 1742, à Geffosses, près de Coutances. Son père, cultivateur aisé, l'envoya de bonne heure au collége, où il puisa le goût des lettres. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut, dès l'âge de vingt-sept ans, pourvu de la cure de St-Louet-sur-Lozon, qu'il administrait à l'époque de la révolution; il prêta le serment exigé par l'assemblée constituante, et devint l'un des grands vicaires du nouvel évêque de Coutances (Becherel). Sa docilité n'alla pas, comme celle de quelques-uns de ses confrères, jusqu'à renier son caractère. Détenu pendant dix mois, pour avoir refusé de remettre ses lettres de prêtrise, il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. En 1799, il fut choisi pour succéder au malheureux Fauchet (*voy.* ce nom), et fut nommé évêque de Bayeux. Il assista en 1801 au concile de Paris, et la même année il donna la démission de son siége entre les mains du cardinal Caprara, mais sans rétracter son serment. Nommé chanoine honoraire de Bayeux, il y passa les dernières années de sa vie, partageant son temps entre la culture des lettres et les exercices de piété. Il remporta le prix à l'académie de Caen par un *Mémoire sur les changements que la mer a apportés au littoral du Calvados*, dont on retrouve l'analyse dans le recueil de cette compagnie pour 1816. Bisson mourut le 28 février 1820. Il a rédigé l'*Almanach de Coutances* (1), qui contient des recherches curieuses sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de ce diocèse, et l'*Almanach du Calvados* pour l'an 12 (1803-1804). Outre des mandements des lettres pastorales, et deux opuscules en faveur des prêtres constitutionnels (2), on lui doit : 1° *Instructions sur le Jubilé*, Caen, 1802, in-18 ; 2° *Méditations sur les vérités fondamentales de la religion chrétienne*, ibid., 1807, in-12. Il a laissé manuscrits : l'*Éloge du général Dagobert* (voy. ce nom); *Pensées chrétiennes pour tous les jours de l'année*: l'*Année chrétienne*; *Histoire ecclésiastique du diocèse de Bayeux pendant la révolution*; *Dictionnaire biographique des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne*, formant à peu près la basse Normandie. Ce dernier ouvrage, fruit de dix années d'un travail consciencieux, offre des recherches intéressantes sur plus de six cents auteurs peu connus. M. Pluquet avait fourni beaucoup d'articles pour ce dictionnaire, et il a donné une notice sur Bisson dans l'*Annuaire nécrologique* pour 1820. On trouve dans la *Chronique religieuse* une autre notice sur L.-Ch. Bisson, imprimée aussi séparément, in-8°. W—S.

BISSON (le comte P.-F.-J.-G.), général français, né en 1767, à Montpellier, était enfant de troupe et fut par conséquent soldat en naissant. Il n'avait obtenu aucun avancement jusqu'à la révolution; mais alors il devint officier. Il était chef de bataillon dans le mois d'octobre 1793, lorsqu'il fut chargé, sur les bords de la Sambre, avec soixante grenadiers et cinquante dragons, de défendre la petite ville du Catelet dont 6,000 hommes tentèrent vainement de forcer les remparts. Plus tard, il soutint à Neissenheim, avec quatre cent dix-sept fantassins, le choc de 4,000 hommes. Voyant qu'il avait perdu les deux tiers de son monde, il se précipita seul, à cheval, dans les rangs ennemis, passa la Naw à la nage, arriva à Kirn, et parvint, en s'emparant des défilés voisins avec une poignée de braves, à arrêter la marche de l'ennemi. Bisson commandait la 43e demi-brigade, lorsqu'un décret consulaire (juillet 1800) le nomma général de brigade. En février 1805, Bonaparte l'éleva au grade de général de division ; et le 7 janvier 1806, à celui de grand officier de la Légion d'honneur. Le 20 mai suivant il fut pourvu du commandement de la 6e division, et devint, la même année, gouverneur des États de Brunswick, puis administra plus tard, avec le même titre, le Frioul et le pays de Goritz. En 1807, il fit sous les ordres du maréchal Ney la campagne de Prusse et de Pologne, et prit une part honorable à la bataille de Friedland, livrée le 15 juin de cette année. Créé comte de l'empire en 1808, il reçut de l'empereur une dotation de 30,000 francs sur les domaines de Neuhaut et de Lauenbourg situés en Hanovre. Doué d'une force et d'une taille prodigieuses, Bisson avait un de ces appétits voraces qu'il est difficile de satisfaire. Il dévorait en un repas ce qui eût alimenté cinq ou six personnes, et faisait une énorme consommation de vin, sans que ni sa santé ni sa raison en aient jamais souffert. C'est ce qui a fait dire à Brillat-Savarin, dans sa *Physiologie du goût* : « C'est ainsi que le général « Bisson, qui buvait chaque jour huit bouteilles de « vin à son déjeuner, n'avait pas l'air d'y toucher. « Il avait un plus grand verre que les autres et le « vidait plus souvent; mais on eût dit qu'il n'y fai- « sait pas attention, et tout en humant ainsi seize « livres de liquide, il n'était pas plus empêché de « plaisanter et de donner ses ordres que s'il n'eût dû « boire qu'un carafon. » Napoléon, connaissant les besoins du général Bisson, y pourvoyait par un traitement supplémentaire. Il était devenu d'une obésité extrême : c'est ce qui fit, sans doute, que depuis l'année 1808 jusqu'au 26 juillet 1811, époque où il mourut à Mantoue, il resta étranger aux victoires de l'armée française. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. B—N et D—R—R.

BISSON (HIPPOLYTE), lieutenant de marine, était fils de Laurent-Magloire Bisson, négociant de Normandie, et de mademoiselle Duchelas, d'une famille noble de Bretagne. Son père, établi jeune à Lorient, acquit une verrerie au lieu dit le Kernevel, arma des vaisseaux et fit pendant quelque temps des affaires très-brillantes. Devenue enceinte, madame Bisson se rendait, avec la permission de son mari, chez ses parents pour y faire ses couches. Dans le chemin, la voiture est arrêtée par une troupe de

(1) De 1770 à 1776, suivant M. Pluquet, et jusqu'à 1781, suivant l'auteur de la *France littéraire*, t. 1er, p. 343.

(2) *Avis aux personnes pieuses dans les circonstances présentes*, Bayeux, an 9 (1800), in-12. *Préservatif contre la séduction*, ibid., an 10 (1802), in-8°. Cu—s.

chouans : son domestique est tué ; mais s'étant fait connaître pour la fille d'un de leurs chefs, les chouans l'escortèrent jusqu'à sa destination. C'était la petite ville de Guémené. Elle y mit au jour, le 3 février 1796, Hippolyte Bisson, et mourut quelques heures après, des suites du saisissement qu'elle avait éprouvé. Le père d'Hippolyte épousa l'année suivante mademoiselle de la Roche-Poncié, d'une famille de Bourgogne; et le jeune orphelin trouva en elle les soins et la tendresse d'une véritable mère. Placé d'abord au collége d'Avranches, puis à l'école de la marine à Brest, il fut promu, le 1er mars 1820, au grade d'enseigne; et il fit en cette qualité plusieurs voyages de long cours. Devenu lieutenant, il était en 1827 à bord de la frégate *la Magicienne*, qui faisait partie de la croisière de l'amiral Rigny dans l'Archipel. Le 4 novembre, cette frégate ayant capturé le brick *le Pannioty*, Bisson fut chargé d'en prendre le commandement avec quinze matelots sous ses ordres. Un coup de vent sépara le brick de la flotte française; et Bisson se trouva dans la nécessité de chercher un abri sous les rochers qui bordent l'île de Stampalie. Quelques-uns de ses prisonniers profitèrent du voisinage de la terre pour s'évader, et donnèrent avis aux pirates que l'équipage français était trop faible pour résister en cas d'attaque. Environné presque aussitôt d'une foule de barques, Bisson est sommé d'amener son pavillon; mais il déclare qu'il fera sauter le bâtiment plutôt que de le rendre à des forbans. Le brick est alors attaqué par deux misticks, portant chacun soixante hommes. Au premier feu, le courageux lieutenant voit tomber neuf de ses compagnons, et reçoit lui-même une blessure grave. Il descend alors, une mèche à la main, dans la chambre des poudres; et, après avoir ordonné à son pilote Trémintin de se jeter à la mer avec le reste de l'équipage, il accomplit sa généreuse résolution. Le bâtiment saute; Trémintin est lancé vivant sur le rivage, qu'atteignirent les quatre autres matelots. Ainsi périt glorieusement Bisson, à qui son intrépidité a fait décerner le titre, qu'il conservera, du *d'Assas* de la marine française. Le 17 mai suivant, une pension de 1,500 francs fut accordée à la sœur de Bisson, par une loi que présenta aux chambres M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine. La poésie a célébré le dévouement de ce héros. Sa vie a été publiée par M. Revel, Lorient, 1828, in-8°; sa statue en bronze décore la place principale de cette ville; et l'on voit au musée de Versailles un tableau qui représente sa mort héroïque. W—s.

BISSY. *Voyez* THIART.

BISTAC (FRANÇOIS), grammairien, né à Langres en 1677, et mort en 1752, étudia sous Ant. Garnier, recteur du collége de cette ville, auquel il succéda. Il fit paraître, en 1745, avec des corrections et des augmentations, la 6e édition des *Rudiments de la langue latine*, connus sous le nom de *Rudiments de Langres*. Cet ouvrage, composé et publié primitivement par Garnier en 1710, et revu par Bistac, eut un grand nombre d'éditions, et fut alors adopté dans la plupart des colléges de province. On l'a réimprimé à Lyon en 1810, à Avignon en 1824, et l'abbé Pagès l'a traduit en italien, Pérouse, 1815, in-8°. P—RT.

BITAUBÉ (PAUL-JÉRÉMIE), naquit à Konigsberg, le 24 novembre 1732, d'une famille de réfugiés français. Les réfugiés ne jouissaient pas en Prusse des droits de citoyen; ainsi, quand Bitaubé, au sortir du cours de ses premières études, eut à embrasser un état, il ne pouvait guère choisir qu'entre le commerce exercé par son père, la médecine, ou le ministère évangélique. L'amour des lettres le fit prédicateur. La lecture assidue de la Bible, l'une des principales bases de l'éloquence de la chaire dans les communions protestantes, devait disposer l'âme de Bitaubé à sentir le charme d'un poëte qui a tant de ressemblance avec Moïse et les prophètes. Il aima donc Homère, dont il avait appris la langue; et, bientôt entraîné par le goût de la littérature grecque, il résolut de s'y livrer tout entier. Prussien de naissance, toujours Français par le cœur et par l'usage habituel de la langue de son père, redevenir Français était son ambition la plus chère, et fixer sa demeure à Paris était le but de tous ses efforts. Il crut, avec raison, que le meilleur moyen de se naturaliser dans son ancienne patrie était de se faire adopter par la grande famille des gens de lettres. La nature de ses études et la direction de ses idées donnèrent naissance à la traduction d'Homère. Longtemps avant qu'elle parût telle que nous l'avons aujourd'hui, il avait publié une traduction libre de l'*Iliade*, Berlin, 1762, in-8°. Ce n'était qu'un abrégé de celle d'Homère. Cet essai, et la bienveillance de d'Alembert qu'il s'était conciliée dans un premier voyage, et qui le recommanda puissamment à Frédéric II, le firent admettre à son tour dans l'académie de Berlin, et lui procurèrent bientôt la permission de faire un second voyage en France, et d'y rester le temps nécessaire pour compléter et perfectionner sa traduction. Ce fut après quelques années de séjour à Paris qu'il publia, en 1780, son *Iliade* entière, dont une première édition avait paru en 1764, 2 vol. in-8°, et qu'il entreprit la traduction de l'*Odyssée*, qui parut en 1785 (1). Ces deux ouvrages eurent beaucoup de succès et marquèrent si honorablement sa place dans la littérature, que l'académie des inscriptions le nomma associé étranger. Cette faveur ayant redoublé l'attachement de Bitaubé pour la France, il résolut, sans cesser d'appartenir, par les bienfaits de Frédéric, au pays qui l'avait vu naître, d'adopter pour toujours celui auquel il tenait par son origine et par ses travaux. Lorsque Bitaubé donna sa traduction d'Homère, nous ne possédions de traduction supportable que celle de la savante madame Dacier; et, sans doute, on doit attribuer à la faiblesse de l'adversaire le brillant succès du vainqueur. Bitaubé devait à la candeur de son âme, à ses mœurs patriarcales, au

(1) Les principales éditions publiées depuis sont : 1° celle de Didot l'aîné, Paris, 1787-88, 12 vol. in-18, fig.; 2° celle de Denis, ibid., 1804 ou 1810, 6 vol. in-8°; 3° celles de Ledoux et Tenré, ibid., 1819, 4 vol. in-8° et 4 vol. in-12, fig.; 4° celle de Lequien, ibid., même année, 8 vol. in-18. CH—S.

choix de ses lectures, le goût du simple et du vrai ; il aimait, il sentait Homère ; il a respecté le génie et la couleur de son modèle ; il en a reproduit avec soin les images. Fidèle au sens, on voit qu'il s'est appliqué à conserver la marche et les formes de la phrase grecque. Il imite assez bien l'abondance et la rondeur de l'original. Sa traduction a un air antique, et ne manque pas d'un certain charme de bonhomie et de naïveté; mais l'audace, la majesté, l'éloquence variée d'Homère, la richesse de ses couleurs, le mouvement rapide de son style, la hardiesse et l'impétuosité du langage qu'il prête aux passions, toutes les hautes qualités du premier des poëtes, on les cherche en vain dans son traducteur. On lui demanderait plus vainement encore la mollesse et la grâce, l'harmonie générale du style homérique, les expressions touchantes, cette mélodie suave que le goût exquis de Fénelon avait rapportées du commerce des anciens. L'oreille de Bitaubé n'était pas une oreille délicate et poétique; outre ce défaut si grave, le mot propre ne vient presque jamais sous sa plume ; il est dénué d'élégance et de flexibilité, et ne connaît ni les nuances, ni les finesses de l'art d'écrire. Tantôt il coupe les phrases d'Homère, il en supprime les liaisons, même lorsqu'elles ajoutent a la force du sens, à la conséquence des raisonnements, ou au charme de la pensée ; tantôt il s'embarrasse dans des périodes sans fin, dont il ne sait ni ordonner les différents membres, ni disposer la chute d'une manière heureuse. Malgré tous ces reproches, Bitaubé a mieux réussi à traduire l'*Iliade* que l'*Odyssée*. Dans le premier de ces ouvrages, la force et la rapidité d'Homère soutiennent et entraînent nécessairement son interprète; dans le second, les peintures de mœurs, les scènes domestiques dont il abonde, étaient autant de piéges tendus à un Allemand qui écrivait en français, et qui avait à lutter à la fois et contre nos dédains pour les détails trop simples, et contre les habitudes germaniques, l'emphase et la trivialité réunies. Le début du *Télémaque* est, pour le ton et pour l'harmonie du style, le véritable modèle à suivre dans une traduction de l'*Odyssée*, et offre en même temps la censure la plus sévère du travail de Bitaubé. L'impropriété d'expressions, la dureté du style, y sont portées à un point tel, que le livre échappe des mains quelquefois. On retrouve, dans le poëme de *Joseph*, que Bitaubé composa après sa première édition de la traduction de l'*Iliade*, un homme nourri de la Bible, d'Homère et de tous les classiques grecs ou latins. Cet ouvrage n'est pas sans un certain mérite de composition ; il y règne un fonds de sentiments tendres et religieux qui touchent, parce qu'ils semblent sortir du cœur de l'écrivain. Le poëme se recommande encore par quelque imagination dans les détails, et une certaine richesse de couleurs. Malheureusement, en imitant des morceaux célèbres de la Bible, d'Homère et de Virgile, Bitaubé n'a fait que relever leurs beautés et déprécier ses larcins. Joseph dans le désert, Zaluca furieuse d'amour, sont de faibles copies du Thermosiris de Fénelon et de la reine de Carthage. Quant au style, quoique plus libre dans une composition presque originale, il fourmille de défauts, et trahit un auteur qui n'a point entendu parler, dès le berceau, la langue que sa plume rebelle essaye de manier. Ce poëme, publié en 1767, Paris, Prault, in-8°, avec des augmentations, en 1786, et réimprimé plusieurs fois (1), jouit d'une grande vogue, et même il est devenu presque classique. Cependant il offre quelquefois des scènes de volupté dont les couleurs vives et transparentes peuvent coûter l'innocence aux jeunes personnes auxquelles on le confie avec une imprudente sécurité. *Les Bataves*, poëme dont plusieurs morceaux détachés avaient été répandus en 1773, sous le titre de *Guillaume de Nassau*, Amsterdam, in-8°, et avec des augmentations, Paris, 1775, suivirent *Joseph*, et parurent en 1796, sous les auspices de la révolution française. Une composition raisonnable, mais à peu près historique et froide comme *la Pharsale*, des pensées élevées, quelques beautés de détail, l'amour de l'humanité, sont les seuls titres de cet ouvrage. Malgré ses droits à la protection des partisans de la liberté, Bitaubé fut mis dans les fers, ainsi que l'épouse respectable qui formait à Paris toute sa famille. Ces deux intéressantes victimes sortirent de captivité à l'époque du 9 thermidor (2), et, bientôt après, la paix conclue avec la Prusse fit rétablir la pension de Bitaubé, qui avait été supprimée. A la même époque, furent aussi relevés, par la création de l'Institut, les anciens corps littéraires, et Bitaubé entra dans la classe de littérature et beaux-arts. Je voudrais pouvoir passer ici sous silence l'erreur qui engagea cet écrivain à traduire l'*Herman et Dorothée* de Goethe, et à oser comparer ce poëme à ceux d'Homère. Si la raison demande grâce pour quelques détails pleins de charme et de vérité, elle s'offense et s'indigne même du monstrueux alliage de tableaux du genre le plus élevé, avec des scènes triviales, sans intérêt, comme sans originalité. Le choix du modèle porta sans doute malheur à l'interprète ; jamais, du moins, son style ne fut plus commun, moins châtié et moins élégant. Au moment de la nouvelle forme donnée à l'Institut, Bitaubé passa de la classe de littérature et beaux-arts à celle d'histoire et de littérature anciennes. Depuis sa sortie de prison tout avait semblé concourir à son bonheur. Il avait recouvré son état, ses amis, sa fortune. Compris, sans l'avoir demandé, dans la première nomination des membres de la Légion d'honneur, il venait d'être noblement récompensé de ses longs travaux; mais le plus grand malheur était réservé à sa vieillesse : la mort lui enleva l'épouse vertueuse et ten-

(1) Paris, Didot l'aîné, 1786, 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-18, fig. ; ibid., Dentu, 1804, in-8°, fig.; ibid., Lequien, 1819, in-18, avec ou sans fig. ; ibid., Saintin, in-32, fig. ; ibid., Parmentier, in-18, fig. ; ibid., Deschamps, avec une notice historique sur la vie et les œuvres de l'auteur et une relation de sa captivité au Luxembourg par madame Bitaubé, 1822, in-18, fig. ; Lyon et Paris, Perisse, 1826, in-18 ; Paris, 1830, 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque des amis des lettres*. CH—s.

(2) Madame Bitaubé a publié un récit très-intéressant du séjour qu'elle a fait avec son mari dans la prison du Luxembourg. *Voy.* la note qui précède. *Voy.* aussi les notes de l'*Histoire de France depuis la révolution de* 1789 par Toulongeon (Paris, 1801-1810, 4 vol. in-4° ou 7 vol. in-8°). CH—s.

dre dont la destinée était unie à la sienne depuis plus de cinquante ans. Il fut aisé de prévoir que le même coup les avait frappés tous deux; Bitaubé succomba à son tour, le 22 novembre 1808. On lui doit encore : *Lettre sur le talent de la Bruyère; Examen de la Confession de foi du Vicaire savoyard*, Berlin, 1763, in-8°; *de l'Influence des belles-lettres sur la philosophie*, ibid., 1767, in-8°; et *Éloge de Corneille*, ibid., 1769, in-8°. Ces quatre ouvrages ne se trouvent pas dans la collection de ses œuvres, Paris, an 12 (1804), 9 vol. in-8°, port. (1). Si Bitaubé ne laisse pas un grand nom, ses ouvrages resteront et contribueront à conserver son honorable mémoire. Sa vie paisible et laborieuse fut consacrée tout entière à l'étude; il aima les lettres, la liberté et la vertu; il fut chéri de tous les gens de bien, et particulièrement du respectable Thomas et du bon Ducis, qui lui adressa une épître en vers. On trouve une notice sur Bitaubé par Dacier dans le t. 4 des *Mémoires de l'Institut* (littérature ancienne). T—T.

BITHNER (VICTOR), médecin du 17e siècle, né en Pologne, vint jeune en Angleterre, et prit ses degrés à Oxford. Il s'établit à Cambridge, puis à Cornouailles, où il exerça son art avec succès. Bithner mourut en 1664. Outre plusieurs écrits relatifs à la médecine, on a de lui : *Lyra prophetica Davidis regis, sive Analysis critico-practica Psalmorum* (sans date), in-4°. K.

BITON, mathématicien grec, dont la patrie nous est inconnue, a dédié à Attale, roi de Pergame, vers l'an 239 av. J.-C., un traité *des Machines de guerre*, qui se trouve en grec et en latin dans les *Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol. C—R.

BIUMI (PAUL-JÉRÔME), médecin de Milan, reçu à l'université de Pavie en 1685, nommé professeur d'anatomie à Milan en 1699, mort à Milan, en 1731, est auteur de quelques ouvrages d'anatomie dont voici les titres : 1° *Encomiasticon lucis, seu profusa lucis Encomia in physiologicis medicinæ novæ fundamentis e veterum tenebris erutis, atque cultro anatomico, autopsiæque caractere confirmatis*, Milan, 1701, in-8°; 2° *Scrutinio teorico pratico di notomia e di cirurgia*, Milan, 1712, in-8°; 3° *Esamina di alcuni canaletti chiliferi che dal fondo del ventricolo per le tonache del omento sembrano penetrare nel fegato*, etc., Milan, 1717, in-8°. C'est ce dernier ouvrage qui fait mériter à Biumi que son nom soit conservé, par le bruit qu'il fit alors dans le monde savant; il y prétendait que des vaisseaux chylifères portaient de l'estomac au foie le chyle produit de la digestion, afin qu'il éprouvât dans ce viscère une nouvelle élaboration. On doit encore à Biumi un précis des *Pronostics* et des *Aphorismes* d'Hippocrate : *Prognosticorum et Aphorismorum Hippocratis felix Recordatio*, Milan, 1696, in-4°; un discours *Sopra il lucimento della carne lessata*, Milan, 1716, in-8°; deux ouvrages de médecine vétérinaire, outre des poésies latines et italiennes, publiées à Milan en 1707 et 1712. Argelati, qui le nomme *Bimius*, cite encore de lui beaucoup d'autres ouvrages de médecine qui n'ont pas été imprimés. C. et A—N.

BIVAR (FRANÇOIS), religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Madrid, dans le 16e siècle, mort dans la même ville, en 1636, après avoir professé longtemps la philosophie et la théologie, a été procureur général de son ordre à Rome. On a de lui : 1° des *Vies de Saints*; 2° un *Traité des Hommes illustres de l'ordre de Cîteaux*; 3° un *Traité de l'Incarnation*; 4° un commentaire sur *la Philosophie* d'Aristote. Il publia un commentaire sur la chronologie de Flavius Lucius Dexter, que quelques critiques traitèrent d'imposture, ce qui l'obligea, dit Moréri, à donner deux apologies pour sa justification. Ces deux apologies n'ont pas empêché de reconnaître cette chronique pour un ouvrage supposé. K.

BIVERO ou BIVER (PIERRE DE), jésuite, né en 1572, à Madrid, professa d'abord la rhétorique, la philosophie et la théologie dans divers colléges de l'institut. Ses talents pour la chaire le firent envoyer en 1616 à Bruxelles, pour y remplir les fonctions de prédicateur des infants Albert et Isabelle, gouverneur des Pays-Bas. Il ne revint en Espagne qu'après la mort de ces princes, fut nommé recteur du collége de Madrid, et mourut en cette ville le 26 avril 1656. Outre plusieurs sermons en espagnol, on a du P. Bivero des ouvrages ascétiques en latin dont on trouve les titres dans la *Biblioth. Scriptor. societ. Jesu* des PP. Alegambe et Southwel, et dans la *Bibliothèque espagnole* d'Antonio. Nous nous contenterons de citer les trois suivants, que les gravures dont ils sont ornés font encore rechercher : 1° *Emblemata in psalmum Miserere*, 1 vol. in-4°. Le P. Southwel nous apprend que le texte de cet ouvrage est gravé. 2° *Sacrum Sanctuarium crucis et patientiæ crucifixorum, et crucigerorum, emblemat. imaginib. ornatum*, etc., Anvers, 1634, in-4°. 3° *Sacrum Oratorium piarum imaginum immaculatæ Mariæ*, etc. *Ars nova bene vivendi et moriendi sacris piarum imaginum emblematibus figurata et illustrata*, ibid., 1634, in-4°. Ces deux ouvrages doivent être réunis : le premier contient 70 planches, et le second 59. W—S.

BIZANET ou BIZANNET (. . . .), général français, né à Grenoble en 1754, fut d'abord simple soldat; et après avoir passé par tous les grades inférieurs, devint capitaine en 1792. Commandant l'année suivante dans Monaco en qualité d'adjudant général, il fit échouer le projet formé de livrer cette place à l'ennemi, et en fut récompensé par le grade de général de brigade. Il était, en mars 1795, employé à Toulon sous les ordres du général Pierre, lorsque dans une émeute les jacobins assassinèrent sept émigrés, malgré les efforts de ce vieux général, qui fut lui-même tout couvert de leur sang, en tâchant de les protéger. Les représentants du peuple, Mariette, Ritter et Chambon, qui étaient alors à Toulon, le remplacèrent sur-le-champ par Bizanet, qui montra autant d'activité que de courage pour réprimer l'émeute jacobine toujours flagrante, et qui menaçait jusqu'aux représentants du peuple. Comme il tenait l'un d'eux par le bras au milieu du tu-

(1) De 1770 à 1792, Bitaubé a fourni au recueil de l'académie de Berlin plusieurs mémoires qui manquent également dans l'édition de ses œuvres, et dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard. CH—S.

multe, il reçut deux coups de pierres; mais, après être parvenu à mettre les représentants en sûreté, il finit par comprimer entièrement les factieux. La convention, à qui ces détails furent transmis par les représentants, décréta qu'il avait bien mérité de la patrie. Employé ensuite à l'armée d'Italie, il fit preuve de son intrépidité ordinaire à l'attaque des redoutes en avant de Loano; mais l'année suivante il tomba, l'on ne sait pourquoi, dans la disgrâce du général en chef Bonaparte, et depuis cette époque Bizanet resta sans activité, jusqu'au moment où les désastres de l'Espagne et de la Russie mirent Napoléon dans la nécessité de rappeler tous les militaires dont il pouvait disposer. Le général Bizanet obtint alors le commandement de Berg-op-Zoom. Arrivé au mois de décembre 1813 dans cette place, il déploya dans la défense autant de courage que d'habileté. Attaqué le 8 mars 1814 par l'armée anglaise, bien supérieure en nombre, et que favorisait une forte gelée qui avait glacé les fossés, il soutint l'assaut avec avantage, et, dans une sortie qu'il fit aussitôt après, battit l'armée assiégeante, tua 2,000 Anglais, et fit un nombre égal de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général en chef Cook. Enfin on retrouva parmi les cadavres les généraux Skerret et Gore. Après l'abdication de l'empereur, Bizanet fit sa soumission à Louis XVIII, qui lui donna la croix de St-Louis le 19 juillet 1814. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 14 juin 1804. Pendant les cent jours, il fut chargé, sous les ordres du maréchal Brune, du commandement de la ville de Marseille, déclarée en état de siége. Après le second retour de Louis XVIII il fut mis à la retraite, et mourut, le 18 avril 1836, à Grenoble, sa patrie, à l'âge de 81 ans. D—R—R.

BIZARDIÈRE (MICHEL-DAVID, sieur DE LA), auteur français du 17e siècle, dont on a : 1° *Histoire des diètes de Pologne pour les élections des rois*, Paris, 1697, in-12, livre curieux et bien écrit. 2° *Histoire de la scission ou division arrivée en Pologne le 27 juin 1697*, Paris, 1699, in-12. Cette histoire est une suite de l'ouvrage précédent; elle est si bien écrite, qu'on l'a attribuée longtemps à l'abbé de Polignac, alors ambassadeur en Pologne; elle a été réimprimée depuis sous le titre d'*Histoire de Pologne, contenant les divisions...*, Amsterdam, 1715, in-12. 3° *Historia gestorum in Ecclesia memorabilium ab anno 1517 ad annum 1546*, 1701, in-12. Les faits que la Bizardière y raconte sont tirés, pour la plupart, des relations des protestants. 4° *Caractère des auteurs anciens et modernes*, 1704, in-12, satire pleine d'un sel piquant. 5° *Histoire de Louis le Grand*, Paris, 1712, in-12, très-courte et très-superficielle. 6° *Histoire d'Erasme, sa vie, ses mœurs, sa religion*, Paris, 1721, in-12. C. T—Y.

BIZET (CHARLES-JULES), né à Paris, le 3 décembre 1746, d'une famille d'honorables bourgeois, fit profession dans la congrégation des chanoines réguliers de Ste-Geneviève, fut successivement prieur à Beaugency, à Châteaudun, et curé de Nantouillet. A l'époque de la révolution, il ne prêta point le serment à la constitution civile du clergé, et parvint à se soustraire à la rigueur des lois contre les ecclésiastiques. Après le concordat de 1801, il fut nommé vicaire de la paroisse de St-Étienne-du-Mont; et, à la mort de Leclerc de Bradin, il lui succéda dans cette cure. Il mourut à Paris, le 8 juillet 1821, regretté des pauvres de sa paroisse, auxquels il légua par son testament une somme de 10,000 francs. — *Martin-Jean-Baptiste* BIZET, né près de Bolbec, en 1746, embrassa l'état ecclésiastique et devint curé d'Evreux. On a de lui : 1° *Discussion épistolaire entre G. W., protestant de l'Église anglicane, et M.-J.-B. B., catholique romain*, Paris, 1801, in-12 de 208 pages. Les lettres qui composent cet ouvrage sont datées de 1797, époque où l'auteur était en Angleterre. C'est par erreur que, dans son *Annuaire nécrologique*, M. Mahul attribue cet ouvrage au curé de St-Étienne-du-Mont. 2° *Les Soirées de l'Ermitage, conte traduit de l'anglais*, Paris, 1801-1802, 2 vol. in-18. W—S.

BIZET (. . . . .), homme de lettres, membre de la société philotechnique, mort en 1842, a publié deux romans conjointement avec H. Chaussier : 1° *le Tombeau, ouvrage posthume d'Anne Radcliffe, traduit sur le manuscrit*, Paris, 1779, 2 vol. in-12. Cette prétendue traduction n'était autre chose qu'un roman de leur composition. 2° *Le Pacha, ou les Coups du hasard et de la fortune*, Paris, 2 vol. in-12. Pigoreau, dans sa *Petite Bibliographie biographico-romancière*, prétend que le véritable auteur de cet ouvrage est Simonot, à qui l'on doit des *Lettres sur la Corse*. Bizet a également traduit de l'anglais les *Contes de l'Ermitage*, Paris, 1801, 1802, 2 vol. in-18. Il travailla aussi pour les petits théâtres, et donna : 1° *les Boites, ou la Conspiration des mouchoirs*, vaudeville en 1 acte, Paris, 1796, in-8°; 2° avec Fulsonot, *Gilles tout seul*, vaudeville, Paris, 1799, in-8°; 3° avec H. Chaussier, *les Diableries, ou Gilles Ermite*, Paris, 1799, in-8°; 4° avec Delaporte, *Télémaque cadet*, parodie en 1 acte, Paris, 1799, in-8°; 5° *le Débutant*, vaudeville, Paris, 1801. Quand Chénier publia sa satire *les Nouveaux Saints*, Bizet, avec M. René Perrin, entreprit de le réfuter dans une brochure intitulée *les Nouveaux Athées*, Paris, 1801, in-12. Toutes ces productions sont aujourd'hui complétement oubliées. D—R—R.

BIZOT (PIERRE), dont la patrie est inconnue, chanoine de St-Sauveur d'Hérisson, dans le diocèse de Bourges, mort en 1696, à 66 ans, a laissé : 1° *Histoire métallique de la république de Hollande*, Paris, Horthemels, 1687, in-fol., réimprimée à Amsterdam, 1688, 2 vol. in-8°: un *Supplément* fut publié à Amsterdam, 1690, in-8°. On reproche à Bizot une singulière bévue : les deux pointes d'un bandeau qui couvraient les yeux de personnages représentés sur une médaille lui ont paru des oreilles d'âne, et il ne manqua pas de les faire graver comme telles. Au surplus, l'ouvrage de Bizot, quoique curieux, a été effacé par l'*Histoire métallique des dix-sept Provinces-Unies* de Gérard van Loon, dont van Effen a donné une traduction française à la Haye, 1732, 5 vol. in-fol. 2° une traduction en vers latins des chants 1er et 5e du *Lutrin* de Boi

leau, qui se trouve dans le volume intitulé : *Nic. Boileau Despreaux Opera, e gallicis numeris in latinos translata*, 1737, in-12, et encore dans une nouvelle traduction latine du *Lutrin*, 1768, in-8°. A. B—T.

BIZZARI (PIERRE), historien distingué, dont la vie est moins connue que les ouvrages, naquit, vers 1530, à Sassoferato, dans l'Ombrie. Il vint jeune à Venise, et l'on peut conjecturer qu'il y donna des leçons de littérature. Il quitta cette ville en 1565, pour aller en Angleterre, espérant que la reine Élisabeth, qu'il avait célébrée dans plusieurs pièces de vers, réparerait à son égard les torts de la fortune. Trompé dans cette attente, et voyant ses talents mal appréciés par les courtisans, il ne tarda pas à retourner en Italie, où il s'arrêta quelques mois à Gênes. Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas, et l'on suppose qu'il avait embrassé les principes de la réforme, puisque le célèbre Hubert Languet (*voy.* ce nom) se déclara son protecteur et lui fit obtenir de l'électeur de Saxe un emploi ou du moins un traitement. On sait qu'en 1573 Bizzari se trouvait à Bâle, où il faisait imprimer sa traduction latine de l'*Histoire de la Hongrie*. Il retourna peu de temps après à Anvers, et il profita de son séjour dans cette ville pour se lier avec les savants qui fréquentaient l'atelier de Chr. Plantin. Une lettre de Juste Lipse (dans l'*Epistolarum Sylloge* de Burmann, t. 1er, p. 358) nous apprend que, dans le courant de 1581, Bizzari, passant à Leyde, lui avait laissé le manuscrit d'une *Histoire universelle* en 8 volumes, le priant de chercher un imprimeur qui voulût la publier à ses frais. Bizzari, retourné sans doute en Allemagne, vivait encore en 1583, mais on n'a pu découvrir le lieu de sa mort. Quelques écrivains allemands l'ont accusé de plagiat. On a de lui : 1° *Varia Opuscula*, Venise, Alde, 1565, in-8°. Ce recueil, dédié à la reine Elisabeth par une épître datée de Venise, est divisé en 2 parties. La 2e renferme les vers de Bizzari, dont on retrouve quelques pièces dans les *Deliciæ Poetar. Italor.*, p. 454, et dans les *Carmina illustr. Poetar. Italor.*, t. 2, p. 230. La première se compose de déclamations dans le genre de celles des anciens rhéteurs : *de optimo Principe; de Bello et Pace; pro Philosophia et Eloquentia; Æmilii Accusatio et Defensio pro L. Virginio contra Ap. Claudium*. Ce volume est un des plus rares de la collection Aldine. (*Voy.* le *Catalogue* de M. A.-A. Renouard.) 2° *Delle Guerre fatte in Ungheria dall' imperatore de' Cristiani contro quello de' Turchi*, etc., Lyon, 1569 (1), in-8°. L'auteur traduisit lui-même cette histoire en latin, Bâle, 1573, in-8°; elle a été insérée par Bongars dans les *Rerum Hungaricar. Scriptor.*, Hanau, 1600; et par Math. Bell, dans la réimpression, Vienne, 1746. 3° *Epitome insigniorum Europæ historiarum hinc inde gestarum, ab anno* 1564, Bâle, 1573, in-8°, à la suite du précédent. Cet ouvrage est intéressant, surtout en ce qui concerne les troubles des Pays-Bas. 4° *Cyprium Bellum inter Venetos et Solymanum imperatorem gestum*, ibid., 1573. 5° *Senatus populique Genuensis rerum domi forisque gestarum Historiæ atque Annales*, etc., Anvers, Plantin, 1579, in-fol. Cette histoire traite des querelles qui s'élevèrent en 1573 entre les nouveaux et les anciens nobles génois, et qui se terminèrent en 1575 par une transaction. Grævius a publié deux pièces tirées de ce volume dans le tome 1er du *Thesaurus Antiquitat. italicar.* 6° *Narrationes de Christianorum in Syriam expeditionibus* 7, à la suite de l'ouvrage précédent. 8° *Historia Rerum Persicarum*, ibid., 1583, in-fol. Cette histoire, qui commence à Cyrus, finit en 1581. Elle a été réimprimée dans les *Rerum Persicar. Scriptores*, Francfort, 1601. Cette édition, quoique moins belle, est la plus estimée, parce qu'elle est augmentée de plusieurs pièces. W—s.

(1) C'est par une transposition de chiffres que cette édition se trouve de 1596 dans la *Bibliothèque* de Haym.

BJERKEN (PIERRE DE), un des médecins les plus distingués de notre siècle, naquit à Stockholm, le 2 janvier 1765. Ayant fait ses premières études avec un précepteur sous les yeux de son père, Pierre de Bjerken, assesseur, il fut envoyé à Upsal en 1781, pour les terminer; il y obtint le grade de docteur, après avoir soutenu deux thèses brillantes intitulées : 1° *Museum naturalium academiæ Upsaliensis*; 2° *de Indole et Curatione febris puerperalis*. En 1793, il se rendit à Londres pour se perfectionner dans la pratique de la médecine et acquérir de nouvelles connaissances auprès des célèbres praticiens de cette ville. Bjerken se lia d'amitié avec le savant Cline, sous lequel il exerça dans les hôpitaux de St-Thomas et de Guy. Après un séjour de trois ans en Angleterre, il revint en Suède et fut nommé médecin de l'hôpital vénérien de Stockholm. Il reçut, en 1802, le titre de médecin ordinaire du roi, et fut six ans plus tard promu au grade de chirurgien major de l'armée finoise. Dans les diverses expéditions contre les Russes, Bjerken se fit remarquer par son activité à soigner les blessés, et reçut en récompense l'ordre de Wasa et la décoration d'une médaille en or, portant pour légende : *Illis quorum meruere labores*. La guerre étant terminée en 1809, il fut attaché à l'hôpital de l'ordre du Séraphin, comme chirurgien-major. En 1812, le collége de médecine le compta au nombre de ses assesseurs. Deux ans après, il fut nommé chirurgien en chef et décoré de l'ordre de l'Étoile polaire. Il mourut le 2 février 1818, n'ayant encore que 53 ans. La Suède perdit en lui un chirurgien et un oculiste du premier mérite. Tout occupé de la pratique de son art, Bjerken a peu écrit. On a cependant de lui les traités suivants : *Sur l'Opération d'un prolapsus linguæ; de l'Effet spécifique de l'arsenic sur les chancres*, insérés dans les *Annales de la société de médecine* de Stockholm. B—L—M.

BLAARER DE WARTENSÉE (JEAN), naquit à Zurich, en 1685, et y mourut en 1757. Il reçut une éducation soignée, et étudia de très-bonne heure, dans la maison paternelle, la littérature classique, qu'il cultiva toute sa vie. Pour continuer ses études, il se rendit d'abord à Genève, et de là à Paris. Son séjour dans cette dernière ville développa en lui le goût des sciences et des arts; il y suivit des cours de physique et de médecine. Il passa ensuite en Hol-

lande et puis en Allemagne, et resta quelque temps à l'université de Marpurg, pour suivre des cours de jurisprudence. Revenu à Zurich en 1707, il s'y voua aux travaux de la chancellerie d'État, et composa des mémoires qu'il lut à une société de jeunes patriotes sur les causes de la décadence des lettres. Il désigna comme telle la mauvaise méthode d'enseignement suivie dans les écoles, la philosophie scolastique qui dominait encore, l'abandon impardonnable dans lequel on avait laissé toutes les branches d'instruction publique qui n'appartenaient pas à la théologie. Ces mémoires firent sensation, et présentèrent des plans de réforme qui ont été réalisés plus tard. D'autres travaux de Blaarer furent dirigés vers l'agriculture et l'exploitation des mines; et si, de ces derniers essais, il ne retira que des pertes, son pays lui doit l'ouverture d'une mine de houille assez riche, et l'emploi de ce combustible, dont on n'avait point fait usage jusqu'alors. En 1724, il entra au conseil d'État, dans lequel il s'est distingué, autant par ses lumières que par sa modération et sa modestie; son influence y devint très-grande, même dans les affaires de la confédération, et il se trouva à peu près le directeur des longues négociations occasionnées par les différends qui s'élevèrent entre le prince-abbé de St-Gall et le pays de Toggenbourg. Ce fut aussi par lui qu'un régiment zurichois entra au service de France en 1752. Le docteur Hirzel, auteur du *Socrate rustique*, a donné, sous le titre de *Portrait d'un vrai patriote*, l'éloge de Blaarer, Zurich, 1767, in-8°. U—I.

BLACAS D'AULPS, troubadour du 13e siècle, était, selon les notices manuscrites, un personnage de haut rang, et, selon Nostradamus, originaire d'Aragon. Sa valeur, son esprit, sa magnificence, lui donnèrent un grand crédit à la cour d'Alphonse II et de Raymond Béranger, comte de Provence. Les contemporains de Blacas le représentent comme un modèle de toutes les perfections; mais les pièces qui nous restent de ce poëte ne donnent qu'une bien faible idée de ses talents, ce qui peut faire croire que la plupart de ses ouvrages ont été perdus. Sa renommée guerrière était assise sur des fondements plus solides. L'éloge funèbre de Blacas, fait par le troubadour Sordel, son contemporain, et qui est une satire très-amère contre les souverains et princes de son temps, prouve qu'il avait de grandes qualités, et surtout un courage à toute épreuve (1). — Blacas mourut dans un voyage à Rome, en 1235. Il a été également loué par Bertrand d'Alamanon et Richard de Noves, ses amis et ses frères d'armes. Il eut deux petits-fils, également célèbres dans les armes, BLACASSET DE BLACAS, qui composa le poëme *de la Manière de bien guerroyer*, et *Guillaume* DE BLACAS, l'un des preux que Charles d'Anjou, comte de Provence, choisit pour le combat en champ clos que ce prince, à la tête de cent chevaliers, devait soutenir contre Pierre III, roi d'Aragon, dans la ville de Bordeaux, le 1er juin 1283, mais où l'Aragonais ne jugea pas à propos de se rendre. Z.

(1) Le duc de Blacas d'Aulps, qui descendait de ce troubadour, fit exposer au salon du Louvre l'image de Blacas d'Aulps, armé par Huguette de Sabran et partant pour la terre sainte. (*Voy.* l'article qui suit.) D—R—R.

BLACAS D'AULPS (le duc DE), naquit en 1770, à Aulps, d'une des plus nobles, mais des plus pauvres familles de la Provence. Il entra au service dans un régiment de cavalerie, et se trouvait capitaine au commencement de la révolution, lorsqu'il fut contraint d'émigrer. Il servit dans l'armée des princes, ensuite en Vendée. Plus tard il se rendit à Vérone en Italie, gagna la bienveillance du marquis d'Avaray, confident du roi Louis XVIII, et fut bientôt, grâce à son patron, honoré de la confiance particulière de Louis XVIII. Il la mérita par des services réels et par un dévouement à toute épreuve. Forcé par les victoires des armées républicaines de quitter l'État vénitien, le roi vint en Allemagne, et envoya Blacas à St-Pétersbourg, afin d'obtenir de l'empereur Paul Ier un asile pour lui et pour sa famille. Le négociateur vit son zèle et ses efforts couronnés d'un plein succès. Cependant la protection que Paul Ier avait accordée à Louis XVIII ne fut pas de longue durée : en 1800, s'étant réconcilié avec la France, il expulsa l'auguste exilé de ses États. Blacas suivit alors en Angleterre le prince auquel il s'était dévoué, et fut nommé ministre de la guerre de la petite cour d'Hartwell, en l'absence du marquis d'Avaray, qu'une longue maladie retenait à l'île de Madère, et qui, en mourant dans cette île en 1808, légua dans son testament ce fidèle royaliste à Louis XVIII. Ce vœu d'un mourant ne fut pas stérile. En 1814, Louis XVIII, en rentrant dans ses États, ramena Blacas avec lui et le nomma ministre de sa maison, secrétaire d'Etat, intendant des bâtiments et grand maître de la garde-robe, bien que l'ancien titulaire, le duc de la Rochefoucault-Liancourt, fût encore vivant. Enfin, sans avoir le titre de premier ministre, le comte de Blacas l'était en effet; mais ni lui ni ses collègues ne furent à la hauteur de leur situation. Ce ministère trouva, dès les premiers mois de 1814, le secret de mécontenter les émigrés et les royalistes de l'intérieur, sans se concilier les partisans de Bonaparte ou de la république. Inintelligent des ressorts du gouvernement représentatif, en donnant à la France une constitution analogue à celle de l'Angleterre, il ne fit rien pour se former une majorité dans les deux chambres. Aucun député, aucun pair de France n'obtint une seule place; aucun, même de l'avancement, ni dans l'armée, ni dans la magistrature, ni dans l'administration. Aussi, comme on l'a dit avec raison, la session de 1814 effaça le prestige de la restauration. De la part du gouvernement, aucune loi ne répondit aux intérêts réels du pays. Un zèle imprudent déconsidéra celles dont la justice était le mieux établie. Les deux chambres ne furent qu'un ressort impuissant. Blacas et ses collègues ne voulurent pas comprendre que, pour rétablir la monarchie française, il fallait autre chose que les débris d'un empire tombé, et que la charte appelait immédiatement après soi une législation nouvelle. Loin de là, ce triste ministère, en laissant apercevoir dans ses discours qu'il ne regardait cette charte que

comme une concession temporaire, avait pourtant la malheureuse prétention de mettre d'accord deux principes inconciliables, de les faire agir l'un par l'autre, en maintenant sous le gouvernement du roi la législation et le mécanisme administratif de la révolution et de l'empire. Blacas et ses collègues croyaient ainsi rassurer tous les intérêts. Pour les places, les hommes de l'empire furent préférés aux royalistes. En effet, ceux-ci, revenant de l'émigration, ne connaissaient pas la France, et le peu d'entre eux qui furent employés dans les éminentes fonctions firent preuve d'une étrange impéritie. (*Voy.* D'André, Ferrand, etc.) Ce n'était pas au conseil des ministres que se traitaient les affaires : l'influence s'exerçait dans le cabinet du roi par ceux des ministres qui venaient apporter leur travail, quelquefois seuls, quelquefois deux ou trois ensemble, lorsqu'ils s'accordaient sur un point, ce qui était rare : car l'abbé de Montesquiou était en inimitié ouverte avec le comte de Blacas. Ce dernier, servant d'intermédiaire entre ses collègues et le roi, le préparait à recevoir telle ou telle proposition, ou bien il se chargeait de persuader aux ministres ce qui convenait le mieux au monarque : manière de traiter les affaires qui donnait continuellement lieu à des tiraillements, à des contradictions funestes. Cependant tout se disposait pour le retour de Bonaparte; Barras et Fouché, duc d'Otrante, essayèrent en vain d'ouvrir les yeux au ministre dirigeant sur les intelligences qui existaient entre l'île d'Elbe et Murat, Lucien et Joseph Bonaparte, l'armée et les généraux. « Le gou« vernement, répondit le comte de Blacas au premier, « a les yeux ouverts sur toute cette intrigue; mais « il ne faut pas s'en rapporter entièrement aux alar« mistes, qui ne cherchent qu'à grossir le danger. « — Vous êtes sur un volcan, répliqua Barras, et « vous ne vous en doutez pas. Il y a des choses que je « ne puis dire qu'au roi. Tout ce que je puis vous dire « à vous, monsieur le comte, pour que vous en fassiez « le rapport à Sa Majesté, c'est que la conspiration est « flagrante, que j'en connais tous les fils, et que Murat « n'y est point étranger. Vous avez commis bien des « fautes; mais la plus grande de toutes est celle qui « vous a fait éloigner les patriotes et conserver les « bonapartistes en place. » Blacas représenta au roi la sollicitude de Barras comme ayant un but d'ambition particulière. L'entrevue avec Fouché (*voy.* ce nom) n'eut pas un autre résultat. « M. de Blacas, « dit un historien (1), pensait avoir donné au roi une « assez grande preuve de dévouement en se trouvant « tête à tête avec Barras et Fouché (2). » Quoi qu'il en soit, il fut alors question de changer de système et de relever le pouvoir à force d'énergie. Ce fut dans cette vue que l'administration de la guerre fut placée entre les mains du maréchal Soult, qui, après avoir été sans cesse contrarié par ceux mêmes qui l'avaient appelé au ministère, finit par être éconduit. Le départ de Talleyrand pour le congrès de Vienne laissait le ministère plus que jamais livré à deux influences rivales : le comte de Blacas et l'abbé de Montesquiou. Les ennemis du premier lui reprochaient de la hauteur, de la légèreté; ils l'accusaient de cacher la vérité au roi, et de l'abuser sur le véritable état des affaires. Madame de Staël, dans ses *Considérations sur la révolution française*, le juge moins sévèrement : « M. de Blacas, dit-elle, qui avait montré au roi « dans son exil l'attachement le plus chevaleresque, « inspirait aux gens de cour ces anciennes jalousies « de *l'OEil-de-Bœuf*, qui ne laissent pas le moindre « repos à ceux qu'on croit en faveur auprès du mo« narque; *et cependant M. de Blacas était peut-être « de tous les hommes revenus avec Louis XVIII celui « qui jugeait le mieux la situation de la France*, « quelque nouvelle qu'elle fût pour lui. Mais que « pouvait un ministère constitutionnel en apparence, « et contre-révolutionnaire au fond? un ministère « en général composé d'honnêtes gens, chacun à sa « manière, mais qui se dirigeait par des principes « opposés, quoique le premier désir de chacun fût de « plaire à la cour? » L'abbé de Montesquiou, moins attaqué que le comte de Blacas, supportait seul le fardeau de l'administration; il avait soutenu les principales discussions devant les chambres. « L'abbé de « Montesquiou, dit M. Lubis, était l'homme d'affai« res; M. de Blacas, l'homme de l'intimité. De là ces « altercations animées qui troublèrent plus d'une « fois le conseil, et qui amenèrent ce mot adressé à « M. de Blacas lui-même : *la France peut suppor« ter dix maîtresses et pas un seul favori.* » Pendant ces divisions déplorables, la conspiration bonapartiste poursuivait sa trame et couvrait la France d'un vaste réseau; enfin, le 5 mars, les ministres apprirent par le télégraphe la nouvelle du débarquement de Cannes; mais Blacas paraissait encore se faire illusion sur les conséquences d'un événement dont il avait si longtemps et si obstinément méconnu les symptômes. Le roi ne partagea point la sécurité qu'affectait son ministre : « Le retour de Bonaparte « est plus grave que vous ne pensez, monsieur de « Blacas, lui dit Louis XVIII. Ce n'est pas une folie, « comme vous paraissez le croire; c'est quelque « chose de plus. » La sagacité du monarque alla même au-devant des renseignements. Il jugea, d'après les seules données du bon sens, que Napoléon n'avait pu se lancer dans une entreprise si périlleuse sans s'être assuré d'un appui; et ce fut le roi qui songea le premier à la convocation des chambres. Le conseil se réunit sur-le-champ; là, malgré l'opinion du monarque, Blacas et Dambray continuèrent à envisager la tentative de Napoléon comme l'acte

(1) M. Lubis, *Histoire de la restauration*, liv. 5.

(2) Bourrienne, qui avait des avis analogues à transmettre au comte de Blacas, ne put pénétrer auprès de ce ministre, qui affectait de se rendre invisible, et qui en même temps avait *formé une espèce de blocus autour de la personne du roi.* « M. de Blacas, dit-il « dans ses *Mémoires*, jouissait de toute la confiance du roi et con« centrait tout le pouvoir dans son cabinet. Lorsqu'on voulait faire « quelque communication à Louis XVIII, ceux-là mêmes qui étaient « le plus en avant dans son intimité devaient s'adresser à M. de « Blacas. Quant à lui, dès que quelqu'un avait à lui faire tenir un « avis salutaire, il disait avec une imperturbable suffisance : *Qui?... « cet homme-là? Ah! bah! c'est un intrigant, un visionnaire, un « alarmiste, un frondeur. Je ne veux pas en entendre parler.* Et « l'homme aux bons avis était éconduit. »

d'un insensé. De là cette fameuse ordonnance qui enjoignait de lui *courir sus*, de le traduire devant un conseil de guerre, etc. Bourrienne parle encore d'un conseil tenu le 13 mars, aux Tuileries, chez le comte de Blacas, où il représente ce ministre et ses collègues dans la plus profonde ignorance de la situation, et pleins de confiance dans les mesures qu'ils avaient prises contre Napoléon. Ici se place entre Fouché et le comte de Blacas une nouvelle entrevue, aussi inutile que la précédente. Cependant les constitutionnels des deux chambres réclamaient le renvoi de Blacas, de Dambray, de Ferrand, de Montesquiou et de d'André; mais aucun d'eux ne paraissait pressé de se rendre à ce vœu. Le 14 mars, on mit en délibération si l'on défendrait la capitale. Le roi voulait rester aux Tuileries : tel était l'avis de Lainé et du duc de Raguse. Ce dernier était d'avis de mettre les Tuileries à l'abri d'un coup de main, tandis que Monsieur et le duc de Berri iraient, l'un en Franche-Comté, l'autre dans la Vendée, pour seconder les efforts du duc et de la duchesse d'Angoulême dans le Midi. Il donna en même temps à Bourrienne l'ordre d'arrêter Fouché et vingt-quatre autres personnes dont il lui remit la liste écrite de sa main (1). Blacas et d'autres ministres ne virent que les dangers qui menaçaient le roi et la famille royale; ils rappelèrent le meurtre du duc d'Enghien, et proposèrent que le roi se retirât dans une place forte avec les principales autorités. Au milieu de toutes ces délibérations, Bonaparte avançait toujours; le 19 mars arriva. Le roi partit dans la nuit, et Blacas le suivit de Paris jusqu'à Ostende. Là, sans nouvelles des princes, le roi se vit vivement sollicité par plusieurs personnes, et notamment par Berthier, de pourvoir à sa sûreté personnelle en s'embarquant pour l'Angleterre. Il paraissait disposé à suivre ce conseil, lorsque le comte de Blacas, qui pressentait les conséquences d'une pareille démarche, la combattit non-seulement de toutes ses forces, mais se jeta aux pieds du roi pour qu'il différât son départ de vingt-quatre heures encore, se proposant d'aller lui-même à la recherche des princes pendant ce temps. Il se rendit aussitôt à Ypres, où Monsieur et le duc de Berri venaient d'arriver; après un quart d'heure d'entretien avec Monsieur, Blacas reprit la route d'Ostende, où il rejoignit Louis XVIII, à qui le roi des Pays-Bas désigna la ville de Gand pour résidence. Durant tout le séjour de la cour exilée dans cette ville (2), il continua de diriger le ministère. Cependant, lorsque, après le désastre de Waterloo, il fut question de la rentrée prochaine du roi, un concert de récriminations s'éleva de toutes parts contre le ministre favori. Les hommes les plus dévoués demandaient hautement son renvoi; ils ne niaient point qu'il n'eût fait preuve d'une certaine énergie au moment du danger, mais ils rappelèrent les actes déplorables du ministère dont il faisait partie. Ils lui reprochaient un excès de présomption qui ne déférait à l'avis de personne, une ténacité d'opinion d'autant plus funeste que, dissimulée sous une abnégation apparente, elle était toujours certaine de triompher par la confiance exclusive du roi. Il était en réalité quelque chose de plus qu'un premier ministre : assuré de la faveur de son maître, il avait plus d'influence que le ministère tout entier; rien ne pouvait déraciner son crédit; il luttait sans beaucoup d'efforts contre cette communauté de récriminations et de plaintes qui le poursuivaient sans relâche (1). L'arrivée de Talleyrand, après la séparation du congrès de Vienne, redoubla l'activité de la guerre qui lui était déclarée. On se demandait qui l'emporterait dans ce conflit entre ces deux ministres. Si l'on désespérait de jamais les mettre d'accord, il ne semblait pas moins difficile que le roi pût se passer de Talleyrand ou qu'il sacrifiât Blacas. Celui-ci se reposait sur la volonté persévérante du monarque. « Toutes les puissances de l'Europe, disait-il au comte de Bruges, exigeraient mon renvoi, que je resterais, si je le voulais, et si telle pouvait être ma volonté. » Mais la clameur devenait si forte, si universelle, qu'il était facile de prévoir le moment où cette volonté serait impuissante. Un ministre aussi généralement déprécié devenait évidemment, dans la situation, un ministre impossible. Ses amis en convenaient les premiers, et l'engageaient à se ménager pour un temps plus favorable. Mais lui-même, plus éclairé, leur annonça que s'il succombait dans la lutte, son rôle politique était désormais fini, et qu'un autre que lui ne tarderait pas à s'emparer de la confiance de Louis XVIII. Cependant il s'agissait de préparer la rentrée du roi. Talleyrand était d'avis qu'il l'annonçât par un mani-

(1) Cette liste, rapportée dans les *Mémoires* de Bourrienne, est ainsi conçue : (les astérisques devant les noms indiquaient que l'on insistait plus particulièrement sur leur arrestation) : * Fouché, * Davoust, Lecomte, rue du Bac, au coin de la rue de l'Université; il a les fonds de Fouché; M. Gaillard, conseiller à la cour royale; Hinguerlot, Lemaire, Gérard, Méjean, Legrand, Étienne, Rovigo, Réal, Monnier, Arnault, Norvins, Bouvier-Dumolard, Maret... absent, Davirquet, Patris... n'est pas ici; Lavalette, absent; Sieyès Pierre, *Flao*, Excelmonce, Jos. Thuriot.

(2) Pendant qu'il était à Gand, on fit circuler sous son nom, Paris, avril 1815, un mémoire dans lequel on lui attribuait, sous prétexte de justifier son administration d'infâmes calomnies à l'égard de la famille royale et des royalistes les plus distingués. Ce mémoire, imprimé chez le sieur Plancher, libraire, dans le mois de juin, fut saisi par ordre de Fouché. A la même époque, les journaux français prétendirent que l'abbé Fleuriel, secrétaire particulier du comte de Blacas, avait falsifié la correspondance de Joachim, roi de Naples, pour tromper lord Wellington sur les intentions de ce malheureux prince, et amener ainsi au congrès les résolutions qui l'ont précipité du trône.

(1) Un extrait de la correspondance du marquis de Bonnay, parent et ami du comte de Blacas, et qui était alors ambassadeur du roi à Copenhague, donnera une idée exacte de l'opinion accréditée même parmi les royalistes sur le compte de ce ministre : « C'est un homme « que j'aime et que j'estime, écrivait M. de Bonnay; il a de la droiture « dans l'âme, de la justesse dans l'esprit, de la rectitude dans le jugement. Il a peu d'instruction, mais il ne manque ni de moyens ni « de caractère. Qu'ai-je donc à lui reprocher? une présomption que « les plus rares talents ne justifieraient pas, et qui lui persuade « qu'il n'est au-dessous de rien, et qu'il peut suffire à tout; un despotisme d'opinion qui ne cède jamais; un amour de l'exclusif, « une jalousie de la confiance du roi, une volonté d'écarter de Sa « Majesté tous ceux en qui il pourrait craindre des concurrents de « faveur; toutes choses qui le portent à tellement circonvenir son « maître, qu'il est devenu presque impossible d'arriver jusqu'à « lui. »

feste, dans lequel il prendrait de nouveaux engagements pour le maintien rigoureux de la charte. D'autres pensaient que l'occasion était belle pour l'abolir et rentrer dans la plénitude des droits de l'ancienne monarchie. Sans se prononcer d'une manière aussi absolue ni pour ni contre la Charte dont il avait été d'abord le partisan, Blacas aurait voulu, du moins, que la couronne pût ressaisir une autorité qui la mît désormais hors d'atteinte. La majorité du conseil se prononça pour l'avis de Talleyrand. Les puissances étrangères, entrant dans les mêmes vues, finirent par demander le renvoi de Blacas, et au moment du départ de Gand leurs ministres insistèrent sur ce point auprès du roi de France. Louis XVIII ne céda point; mais Blacas jugea enfin que la place n'était pas tenable, et craignant qu'une plus longue résistance ne nuisît aux intérêts du roi, qu'il avait à cœur avant toutes choses, il prit le parti de s'éloigner volontairement. Ce fut à Mons qu'il annonça à Louis XVIII sa résolution de ne pas le suivre plus loin. « Je ne veux pas, dit-il, que l'im« popularité de mon nom devienne un obstacle, ni « que le moindre murmure se mêle aux acclama« tions du peuple qui vous attend. » Après cette pénible entrevue, le favori partit pour l'Angleterre, emportant dans une lettre autographe du roi le touchant et dernier témoignage de la confiance et de l'attachement qu'il lui avait inspirés. Il se rendit ensuite à Naples au mois de septembre, en passant par l'Allemagne. Ce fut alors que les journaux étrangers publièrent sur son compte cette note apologétique, qui fut répétée par quelques feuilles parisiennes : « M. le comte de Blacas est un « gentilhomme de Provence de la plus illustre nais« sance; il écrit et parle avec beaucoup d'esprit et « de chaleur. Admis à l'honneur de voir tous les « jours le roi, il craignait avec raison de compro« mettre en rien le pouvoir dont on pouvait le croire « dépositaire; mais quand il s'agissait de vues gé« nérales les plus hautes et les plus profondes, il « n'est personne qui sût les présenter d'une façon « plus claire et plus décidée. M. de Blacas ne dé« pendait d'aucun parti, et ne protégeait aucun « homme en particulier. Il ne promettait rien sans « le tenir, aussi promettait-il peu; car il était loin « de prétendre à une influence universelle, et se « renfermait scrupuleusement dans la sphère qui « lui était assignée. Son principal but était de ré« parer avec l'argent de la liste civile, dont le roi « daignait faire le sacrifice, les pertes des serviteurs « du trône, sans que la nation en masse contribuât « en rien à ces compensations accordées au mal« heur. Ce n'est que dans les temps de révolution « qu'on put outrager assez la vérité pour peindre « comme un favori couvert d'honneurs et de riches« ses, l'homme le plus simple et le plus modeste « dans ses mœurs dont aucune cour offre le mo« dèle. On ne peut nier que M. de Blacas n'ait ob« tenu aussi bien que mérité la confiance du roi; « mais il est également vrai que cet honneur est la « seule cause des calomnies qu'il a souffertes. » Une apologie si outrée ne produisit d'autre effet sur l'opinion que de raviver le souvenir des torts de celui qui en était l'objet. On se rappela les manières hautaines et présomptueuses de ce courtisan léger, superficiel, et qui, dans les circonstances graves où il avait eu en main le pouvoir, s'était avisé de trancher du seigneur de l'ancien régime. « Ce fut une fausse « spéculation, une preuve de non-sens, est-il dit « dans les *Mémoires d'un pair de France*. De petites « grâces, de petits airs composés, une supériorité « d'emprunt, qui ne reposait sur aucun antécédent « vénérable, ces gestes moelleux, cette voix miel« leuse, cette sorte d'impertinence fondée sur la « faveur du maître ou sur la hauteur du rang, tout « nous parut étriqué, mesquin et de mauvais goût. « Tout cela s'éclipsa devant les réputations gigantes« ques de la république et de l'empire, devant les « héros du sabre, et les hommes à hautes concep« tions du cabinet politique.... Il lui fallait battre en « retraite à l'aspect de ces supériorités sans nom« bre... Mais ne pouvant se résoudre à son néant... « il conseilla mal le roi, lui fit faire des fautes et « en fit lui-même. Inoccupé quand il n'était pas « permis de l'être, inspiré par des habitudes qui ne « nous allaient pas, il se laissa environner d'une « foule de fripons, de spéculateurs, d'agents d'affai« res, d'agioteurs, qui, abusant de sa faiblesse, mi« rent à l'encan les croix de St-Louis, de la Légion « d'honneur; les places, les pensions, tout se ven« dait à cette époque au ministère de la maison du « roi avec une impudence révoltante. On récom« pensait des services qui n'avaient pas été rendus, « de prétendues vieilles fidélités qui ne faisaient « que de naître; on était digne des grâces royales « dès que l'on avait de l'argent pour les payer..... « En 1814, lorsque toute la force d'Hercule aurait « à peine suffi pour tenir le gouvernail, qu'on juge « combien devaient être impuissantes pour diriger le « vaisseau de l'État les mains petites et potelées de « M. de Blacas, qui aurait craint de briser ses ba« gues antiques richement montées, les étincelles « qu'il savait faire jouer avec tant d'art!... Il s'occu« pait sérieusement à discuter la liste de ceux qui « monteraient dans les carrosses du roi, à ramasser « les débris de la vieille étiquette, à garnir son ca« binet de porcelaines craquelées, de magots de la « Chine, de laques du Japon, de camées grecs ou « romains... Ce n'est pas qu'il eût de mauvaises in« tentions : il croyait bien faire. C'est son impéritie « qu'il faut accuser. Il était, au demeurant, très« aimable; il représentait bien; il possédait des qua« lités d'intérieur fort précieuses. Il aimait les arts, « auxquels il ne se connaissait pas, la bonne compa« gnie, où il était à sa place, et les diamants, dont il « se parait avec beaucoup de goût. » Revenu pauvre en France, il avait su en moins d'un an se faire une fortune considérable; et ce n'est pas en cela du moins qu'on peut lui reprocher d'avoir manqué d'habileté. Au reste personne n'a songé à attaquer sa probité : les bienfaits du monarque furent la source de son opulence et le mirent en état de soutenir d'une manière splendide l'honneur du nom français, à Naples, où il fut le négociateur du mariage du duc de Berri

avec la princesse Caroline, fille du roi des Deux-Siciles. Jamais ambassadeur ne déploya une plus grande magnificence qu'il le fit dans les fêtes données à l'occasion de ce mariage. L'ambassadrice sa femme se montra, dans cette solennité, couverte de diamants : le nombre, la beauté et la grosseur des pierres précieuses excitèrent l'étonnement et l'admiration des dames napolitaines, quoique les Italiennes soient accoutumées à ce genre de luxe. Le comte de Blacas se rendit ensuite à Rome dans le mois d'avril 1816, et y traita auprès du souverain pontife des objets de la plus haute importance. L'évêque de St-Malo, Courtois de Pressigny, ambassadeur de France auprès du saint-père, ayant alors été rappelé, le comte de Blacas, qui lui succéda, termina les négociations du concordat, qu'il signa, de concert avec le cardinal Consalvi, le 11 juin 1817. A la suite de cette transaction le comte de Blacas arriva inopinément à Paris, dans l'espoir de rentrer dans son ancienne faveur. M. Decazes, ministre de la police, était alors le favori tout-puissant; et les mêmes personnes qui, en 1815, avaient tout fait pour éloigner le comte de Blacas, prirent autant de peine pour le faire revenir. Il y avait scission dans le ministère, et l'on prétendait que le duc de Richelieu et Lainé étaient opposés au ministre de la police. Quoi qu'il en soit, Blacas s'étant adressé au duc de Richelieu pour obtenir une audience immédiate du roi, qui n'avait pas cessé de correspondre avec lui, l'audience fut accordée à l'instant même, et Blacas eut l'honneur de déjeuner avec le monarque, à qui il fit part du succès de sa négociation près la cour de Rome. Il se rendit ensuite chez madame la duchesse d'Angoulême. Toute la cour était alors en émoi : les appartements du comte ne cessaient de se remplir de courtisans. On croyait le voir plus puissant que jamais. De son côté M. Decazes ne s'endormait pas : son influence, unie à celle de quelques ministres étrangers, triompha de l'ancienne affection de Louis XVIII. Ce prince jugea convenable de sacrifier son ancien favori à la nécessité de ne porter aucune atteinte à son système de gouvernement, et l'on apprit le départ subit du comte de Blacas à l'instant où l'on regardait sa faveur comme plus affermie qu'autrefois. Quant au concordat qu'il avait négocié et signé, on n'eut d'abord connaissance de cette transaction importante que par les journaux anglais. Le ministre de la police fit défense aux feuilles françaises de la publier. Cependant ses deux collègues, les ministres des affaires étrangères (Richelieu) et de l'intérieur (Lainé), exécutaient, chacun dans ses attributions, le traité en vertu duquel le roi érigeait dans son royaume quarante-deux nouveaux siéges, dont les titulaires devaient recevoir du pape l'institution canonique. Le 22 novembre 1817, Lainé présenta un projet de loi nécessaire pour donner la sanction législative à celles des dispositions du traité qui en étaient susceptibles, et la chambre des députés nomma une commission pour en faire le rapport. Cependant paraissaient une foule d'écrits pour démontrer que le nouveau concordat était inutile, antinational, destructif des libertés de l'Église gallicane, attentatoire à la charte, et le comte de Blacas n'était pas ménagé dans ces écrits. « Pourquoi un laïc dans une affaire ecclésias-« tique? disait l'abbé de Pradt, auteur des *Quatre « Concordats.* Quelle garantie peut offrir dans une « cause ecclésiastique la signature d'un laïc qui a « pris ses degrés en théologie dans la profane Al-« bion? Comment M. de Pressigny, absent des af-« faires depuis vingt-cinq ans, et M. de Blacas, af-« fecté de bien d'autres absences politiques, pou-« vaient-ils se mesurer avec les raffinés de la cour de « Rome? » Ce soulèvement de l'opinion, favorisé d'ailleurs par les menées des partisans de M. Decazes dans la chambre des députés, fit ajourner définitivement le rapport de la commission sur le projet de loi, et la session se passa sans qu'il en fût reparlé à la tribune. De retour à Rome, le comte de Blacas continua d'y représenter sa cour avec magnificence. On a prétendu que depuis il assista, mais d'une manière invisible, au congrès de Laybach en 1821. En 1820, le roi l'avait créé duc et décoré du Cordon bleu. En 1822, il retourna à son ambassade de Naples, où il continua de résider jusqu'en 1830, sauf quelques voyages périodiques à Paris, pour exercer les fonctions de premier gentilhomme de la chambre. Fidèle à la cause des Bourbons, il se mit en devoir, dès que la première nouvelle des événements de juillet lui parvint, de réaliser sa fortune pour la mettre à la disposition du roi Charles X dans sa retraite de Prague, où il se fixa auprès du monarque exilé. Après la mort de Charles X, il continua de résider en Allemagne, et mourut à Vienne au mois de novembre 1839. Le duc de Blacas était membre de l'Institut, comme associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et de celle des beaux-arts. Il employait une partie de ses revenus à favoriser les arts, et surtout l'archéologie, qu'il cultivait lui-même. Il forma cette riche collection d'antiquités que M. Reinaud de l'Institut a décrite en partie dans un ouvrage intitulé : *des Emplois des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas,* Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Il fut aussi le protecteur zélé de Champollion le jeune, qui lui a adressé ses *Lettres sur les antiquités égyptiennes.* D—R—R.

BLACHE (Antoine), né à Grenoble, le 28 août 1635, d'une famille honnête, embrassa la profession des armes, et se distingua dans plusieurs combats par son intrépidité; mais étant resté estropié d'une blessure qu'il reçut à l'assaut de Valence, en Italie, il entra dans l'état ecclésiastique, et se livra avec ardeur aux études convenables à sa nouvelle vocation; devint curé de Ruel, et eut plusieurs conférences avec le ministre Claude. Il publia, dans le but d'affermir les nouveaux convertis dans la foi catholique, une *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine des prétendus réformés.* Il s'était aussi occupé d'astronomie; et ce fut avec un télescope de sa façon que Louis XIV observa l'éclipse de 1684. C'est peut-être à cette circonstance qu'il dut, sur la recommandation du roi, l'honneur d'être député de la province de Vienne à l'assemblée du clergé de 1685. Il avait eu

cependant pour concurrent un protégé du P. Lachaise. L'abbé Blache était de la communauté des prêtres de la paroisse de St-Sulpice, lorsque l'archevêque de Paris Péréfixe le nomma, en 1670, directeur des calvairiennes du Luxembourg. Deux ans après, il devint visiteur de toute la congrégation. Pendant son séjour dans la communauté de Paris, il fit connaissance avec la marquise d'Asserac, logée dans une maison adossée au couvent. Il raconte qu'elle lui fit confidence du projet qu'elle avait d'empoisonner le roi et le dauphin avec des parfums; qu'étant allé consulter le recteur, le procureur et le P. Guilloré, du noviciat des jésuites, pour apprendre d'eux de quelle manière il devait en faire prévenir Sa Majesté, ils lui représentèrent que c'était un affreux complot auquel il n'était pas permis de prendre part; mais cependant qu'il ne fallait pas le révéler, parce que ces grands coups étaient quelquefois destinés par la Providence à servir de leçon aux princes, et les porter à rentrer en eux-mêmes; que telle était l'opinion des théologiens de leur société. Peu rassuré par cette décision, Blache en écrivit au chancelier Letellier, en le priant de faire mettre en rouge la première lettre de la *Gazette de France* du lendemain, afin qu'il fût certain que l'avis était parvenu à son adresse. Cette condition fut exécutée, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la *Gazette*. Cependant la marquise, malgré cette dénonciation, n'en resta pas moins tranquille jusqu'à sa mort arrivée en 1690, et les trois jésuites ne furent exposés à aucune recherche. Quelques personnes ont conjecturé que c'était un artifice de l'abbé Blache, pour attirer sur lui les grâces de la cour; mais toute son histoire, qui contient d'autres rêveries semblables, donne plutôt lieu de penser que l'auteur était atteint de folie. Cette folie, qui lui laissait cependant des intervalles lucides, paraît avoir eu pour cause principale son extrême prévention contre les jésuites, qu'il regardait comme des artisans de toute sorte de complots; il leur attribuait la lettre de cachet par laquelle il fut enfermé, en 1679, à St-Lazare, où l'on reléguait les personnes qui étaient aliénées avec espoir de guérison. Blache, sorti de St-Lazare par la protection du cardinal de Noailles, s'occupa d'écrire l'histoire de ses malheurs, ou plutôt de ses folies; elle a pour titre : *Anecdote ou Histoire secrète qui découvre les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérents pour ôter la vie au roi et à monseigneur le dauphin, par les mêmes moyens dont le cardinal s'était servi pour la faire ôter au cardinal Mazarin. On y voit le sentiment unanime des jésuites sur le parricide des rois, soutenu par le P. Lachaise, qui s'associa par de noires intrigues avec M. de Harlay, archevêque de Paris, pour faire mettre dans un cachot le Mardochée du roi, afin de lui ôter la liberté d'en donner connaissance à Sa Majesté; dédiée à monseigneur le duc de Bourgogne, par M. Blache, prêtre, docteur en théologie.* C'est un manuscrit de 1,000 pages in-fol., que les commissaires du parlement découvrirent en 1763, au collége de Louis-le-Grand, signé et paraphé par l'auteur et par M. d'Argenson, lors de l'interrogatoire qu'il avait subi en 1709, à Charenton, devant ce magistrat. Ce même original s'est retrouvé dans l'immense collection de livres et de papiers de feu Boulard. C'est d'après ce manuscrit que les auteurs de la *Revue rétrospective* ont publié les *Mémoires* de l'abbé Blache, ou plutôt un extrait dégagé des répétitions sans nombre et des inutiles digressions dont l'œuvre primitive abonde, t. 1er, p. 7; t. 2, p. 181 et t. 3, p. 331. Il en existait une copie, que l'auteur avait faite, avec quelques notes peu importantes; il la destinait à être imprimée après sa mort. Cette copie était déposée dans la bibliothèque des pères de la Doctrine chrétienne. C'est par cet ouvrage, auquel l'esprit de parti donna dans le temps plus d'importance qu'il n'en mérite, que l'abbé Blache est devenu un personnage historique. Le président Rolland présenta ce manuscrit aux chambres du parlement le 27 février 1768, dans un rapport fort étendu, comme étant une pièce de conviction contre les jésuites pour tous les reproches faits à la Société. Le parlement se contenta d'en ordonner le dépôt au greffe. — Blache s'était promis de tenir son ouvrage secret, mais il eut l'imprudence d'en faire courir des extraits, et l'imprudence bien plus grande encore d'écrire une longue lettre à madame de Maintenon, en lui envoyant un placet au roi, pour être mis sous les yeux de Sa Majesté. Il l'y exhortait à bannir une seconde fois les jésuites, comme ils avaient été bannis sous Henri IV, et pour les mêmes raisons. Cette pièce ne fit que confirmer l'idée qu'on avait de sa folie. Il fut en conséquence arrêté de nouveau en 1709, conduit à la Bastille, peu après à Charenton, et enfin reconduit à la Bastille. Il écrivit de là à différentes personnes en crédit à la cour, pour obtenir d'être transféré à l'Hôtel-Dieu, afin de s'y consacrer entièrement au service des pauvres, avec la promesse de ne plus s'occuper des jésuites. Mais on ne le jugea pas capable de tenir un pareil engagement, et il fut condamné à finir ses jours à la Bastille, où il mourut le 29 janvier 1714, ayant nommé les pauvres de l'Hôtel-Dieu ses héritiers. L'abbé Blache avait naturellement beaucoup d'esprit; c'était un homme rempli de piété et qui ne manquait pas d'instruction, comme l'attestent plusieurs de ses manuscrits. Il n'était point janséniste : ce n'était donc pas sous ce rapport qu'il s'était mis en guerre avec les jésuites; mais il voyait partout ces pères, comme le fameux Hardouin voyait partout des athées et des faussaires. Il n'y a que l'esprit de parti qui ait pu porter des personnes qui ne manquaient pas d'ailleurs de jugement à prendre à la lettre plusieurs des contes que renferme son fameux manuscrit. Le compte qu'en a rendu le président Rolland suffit pour en donner une juste idée (1). T—d et Z.

BLACHIER (l'abbé), membre de l'ancienne académie de Nancy, dont il fut secrétaire en 1787, a publié, dans les mémoires de cette société, des *Vues sur les moyens de perfectionner la géographie de la Lorraine*; des *Observations astronomiques sur la mo-*

(1) *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland*, Paris, 1783, in-4°, p. 278-334.

nière employée pour placer la machine méridienne; une *Dissertation sur l'établissement d'une mesure unique*. Il a été omis par M. Quérard dans sa *France littéraire*. Nous regrettons de ne pouvoir donner aucun détail sur sa vie. B—N.

BLACHURE (LOUIS DE LA) fut longtemps pasteur de l'Église réformée de Niort. Obligé de quitter cette ville en 1585 par suite des troubles, ce ministre écrivit de la Rochelle, le 20 décembre, une lettre pastorale sous ce titre : *Lettres envoyées à l'église de Niort et de St-Gelais par L. de la Blachure, ministre de la parole de Dieu en ladite église, pour rappeler ceux qui sont tombés et se sont révoltés en ces troubles suscités par la Ligue contre l'Église réformée*. Peu après ce ministre vint reprendre ses fonctions, et ce fut alors que le jeune André Rivet, qui depuis acquit une grande célébrité, lui fut remis pour qu'il s'occupât de son éducation. En 1595, un jésuite de Loudun, J.-C. Boulenger, était venu prêcher à Niort, et il avait mesuré ses forces avec Constant et d'Aubigné, gouverneurs, l'un de la place de Marans, et l'autre de celle de Maillezais ; il entra aussi en controverse avec la Blachure, non de vive voix, mais par écrit. Ce fut alors que le ministre de Niort fit imprimer un écrit en réponse à l'attaque de Boulenger; il est intitulé : *Dispute faite par escrit, en laquelle Loys de la Blachure, ministre de la parole de Dieu en l'Église réformée de Niort, maintient que la messe n'est point de l'institution de Jésus-Christ, contre J.-C. Boulenger, prédicant selon la doctrine des jésuites, qui soustient la messe estre un service expiatoire pour la rémission des péchés*, Niort, Th. Porteau, 1595. Le jésuite ayant répondu au ministre, celui-ci fit paraître un autre ouvrage sous ce titre : *Seconde Dispute faite par escrit, en laquelle Loys de la Blachure, ministre de la parole de Dieu en l'Église réformée de Niort, soustient qu'il n'a prononcé aucunes calomnies ny faussetés contre la messe : ains toutes véritez comme ennemies du sacrifice de Jésus-Christ, qui ne l'a jamais institué; contre J.-C. Boulenger, qui soustient la messe estre un sacrifice, le désavouant à présent pour expiatoire*, Niort, Th. Porteau, 1596. Louis de la Blachure était encore pasteur à Niort en 1603. — *Jean* DE LA BLACHURE, fils du précédent, fut pasteur à Monyon, près Niort. On a de lui une *Vie de Jésus-Christ*. Il mourut en 1601. F—T—E.

BLACK (JOSEPH), chimiste célèbre, né en 1728, à Bordeaux, de parents Écossais, vint très-jeune en Écosse, et entra à l'université de Glascow pour y étudier la médecine. Le docteur Cullen, son professeur, le prit en affection, et lui inspira le goût des études chimiques. Il reçut, en 1754, le degré de docteur en médecine à l'université d'Édimbourg, et prononça à cette occasion une dissertation *de Humore acido a cibis orto, et magnesia alba*. Il donna, quelque temps après, de nouveaux développements à ce sujet dans un mémoire imprimé dans le 2e vol. des *Essais philosophiques et littéraires de la société d'Édimbourg*, 1756, sous le titre d'*Expériences sur la magnésie blanche, la chaux vive et quelques autres substances alcalines*. Il y démontre, de la manière la plus claire et la plus ingénieuse, l'existence d'un fluide aériforme qu'il désigne sous le nom d'*air fixe*, dont la présence adoucit la causticité des alcalis et des terres calcaires : on peut regarder cette découverte comme la mère de toutes celles qui ont immortalisé les noms des Cavendish, des Priestley, des Lavoisier, etc., et ont donné une face nouvelle à la chimie. En 1757, Black enrichit la science de sa belle doctrine de la chaleur latente, qui a produit de si importants résultats. Il avait été nommé, en 1756, professeur de médecine à l'université de Glascow, à la place du docteur Cullen, qui venait d'être fait professeur de chimie à l'université d'Édimbourg. Lorsqu'en 1765 le docteur Cullen quitta cette chaire, Black fut encore choisi pour le remplacer, et se montra digne de succéder à ce célèbre médecin. Jamais professeur ne sut inspirer autant d'enthousiasme à ses auditeurs ; aussi ses leçons contribuèrent-elles beaucoup à populariser dans la Grande-Bretagne le goût pour la chimie. Il mourut en 1799, âgé de 71 ans. Il était membre des sociétés philosophiques de Londres et d'Édimbourg, et avait été nommé, à la sollicitation de Lavoisier, l'un des huit membres étrangers de l'académie des sciences de Paris. Ses mœurs étaient simples, son caractère froid et réservé. Comme médecin, sa réputation eut peu d'éclat; comme chimiste, il se fit quelque tort par l'opposition qu'il mit longtemps à l'introduction des nouvelles théories chimiques, et par son silence sur plusieurs célèbres chimistes français, auxquels il finit cependant par rendre justice. On trouve, dans le 65e volume des *Transactions philosophiques de la société royale de Londres* (1774), un mémoire de Black *sur l'Effet de l'ébullition en disposant l'eau à se congeler plus promptement*; et dans les *Transactions philosophiques de la société d'Édimbourg*, pour 1791, une *Analyse des eaux de quelques sources chaudes en Islande*. Deux de ses lettres sur des sujets de chimie ont été publiées par le professeur Crell et par Lavoisier. Ses *Leçons de chimie* ont paru en 1803, en 2 vol., précédées d'une notice sur sa vie par le docteur Robinson. On doit à Black les premières connaissances que nous avons eues sur les carbonates, surtout sur ceux de chaux, de potasse, de soude, de magnésie. Fourcroy l'appelle l'*illustre Nestor de la révolution chimique*. (*Voy.* sur la vie et le caractère de Black, des détails très-curieux dans la *Bibliothèque britannique*, t. 28, sc. et a.) S—D.

BLACKBOURNE (JEAN), né en 1665, était membre du collége de la Trinité à Cambridge. Ayant, après l'expulsion des Stuarts, refusé de prêter le serment politique, il fut obligé de résigner sa place, et pour vivre il se mit comme correcteur d'épreuves au service de l'imprimeur Bowyer. Tout ce qui lui restait de temps après ses travaux était consacré aux études philologiques et religieuses. Lord Winchelsea, qui appréciait son mérite, le recommanda au roi Jacques II, et peu de temps après Blackbourne en reçut une commission de consécration. En d'autres termes il fut évêque, mais le siége n'était pas plus vacant que le trône de Jacques, alors occupé par Guillaume III. Aussi le pouvoir épiscopal de Blackbourne fut-il

borné au plaisir de donner de temps à autre sa bénédiction à ceux qui, comme son patron Bowyer, lui faisaient celui de la demander. Quoique zélé jacobite, il était anglican; également opposé aux catholiques et aux presbytériens, il paraissait très-flatté de s'entendre appeler le *marteau* des papistes et des novateurs, périphrase pompeuse que l'on grava sur son tombeau. Il mourut le 17 novembre 1741. Sa bibliothèque assez belle fut recherchée après sa mort. Maittaire, dans son *Historia typographorum*, Paris, 1717, ainsi que dans ses *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum Carmina*, 1722, lui a payé un tribut d'éloges. On a de lui une excellente édition des œuvres de Bacon, Londres, 1740, et une édition de la chronique concernant sir Jean Oldcastell (*Chronycle concerning*, etc.), avec un appendice, 2ᵉ édition, Londres, 1729, in-8°; la 1ʳᵉ, extrêmement rare, s'il faut en croire Hearne, n'a d'autre mérite que cette rareté même. (Hearne, *Historia Ricardi*, 1729, t. 2, p. 441.) VAL. P.

BLACKBURNE (FRANÇOIS), théologien anglican, né en 1705, à Richmond, dans le comté d'York, fut élevé à l'université d'Oxford, et prit les ordres en 1728. Nommé, vers 1739, recteur de Richmond, il se distingua dès lors par son exactitude à remplir ses devoirs de pasteur; mais ce ne fut guère qu'en 1750 que, nouvellement élu archidiacre de Cléveland et chanoine de Bilton, il commença à se faire connaître plus particulièrement, comme défenseur de la liberté religieuse, en publiant l'*Apologie des auteurs d'un livre intitulé : Recherches libres et sincères relatives à l'Église d'Angleterre*, etc. S'étant engagé, en 1756, dans la controverse concernant *l'état intermédiaire*, qui occupait alors l'attention des théologiens, il publia quelques écrits, où il s'attache à démontrer qu'il n'y a dans l'Écriture aucune preuve d'un état intermédiaire, heureux ou malheureux, entre la mort et la résurrection. Ce fut en 1766 que parut le plus célèbre de ses ouvrages, *le Confessionnal, ou libre et entier Examen du droit, de l'utilité, de l'édification et de l'avantage de l'établissement de professions systématiques de foi et de doctrine dans les Églises protestantes*, in-8°. Cet ouvrage, qui, comme tous ses autres écrits de controverse, parut sans nom d'auteur, excita fortement l'attention publique, et donna naissance à une foule de pamphlets pour et contre la doctrine qui y était exposée. Une seconde édition suivit de près la première, et, en 1770, il en parut une troisième, corrigée et augmentée. Les sentiments de l'auteur parurent si opposés à la doctrine de l'Église anglicane, qu'une congrégation de dissidents ne craignit pas de lui proposer de devenir leur pasteur; mais il s'y refusa. Il publia, en 1768, des *Considérations sur l'état actuel de la controverse entre les protestants et les catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, particulièrement sur la question de savoir jusqu'à quel point ces derniers ont droit à la tolérance, d'après les principes du protestantisme.* Blackburne, entraîné par sa haine pour le catholicisme, s'écarte beaucoup, dans cet ouvrage, de cette tolérance qui convient à un défenseur de la liberté religieuse, et dont il avait fait preuve dans ses autres écrits. Il mourut en 1787, âgé de 83 ans. Outre les ouvrages cités, et un grand nombre de pamphlets et de sermons, on a de lui un *Tableau historique abrégé de la controverse, concernant l'état intermédiaire*, etc., *depuis le commencement de la réformation protestante jusqu'au temps présent, avec un discours préliminaire sur l'utilité et l'importance de la controverse théologique*, 1765; réimprimé en 1772, avec des additions. Il a écrit aussi, dans les papiers publics anglais, quelques petites pièces en faveur de la liberté politique, et il a eu beaucoup de part à un recueil de lettres et d'essais sur ce sujet, publié en 3 vol. in-8°, 1774. Son style est ferme et animé, et ses ouvrages polémiques sont plus intéressants que ne le sont d'ordinaire ceux de ce genre. S—D.

BLACKE. *Voyez* BLAKE.

BLACKET (JOSEPH), poëte anglais qui ne dut son talent qu'à la nature, nâquit en 1786 dans un obscur village, au nord du Yorkshire. C'était le plus jeune de douze enfants d'un simple ouvrier. Lorsqu'il eut atteint sa douzième année, son frère, cordonnier à Londres, le fit venir auprès de lui. Là, Blacket consacra ses heures de loisir à la lecture, et donna d'abord la préférence aux livres de religion. Plus tard, ayant vu représenter, sur le théâtre de Covent-Garden, une des tragédies de Shakspeare, il fut transporté d'admiration pour les beautés sublimes de ce grand maître. Il réussit dans sa profession, et se maria; mais ayant perdu sa femme en 1807, après une longue maladie, il fut obligé de vendre tous les effets qu'il possédait, pour acquitter les dettes qu'il avait été dans la nécessité de contracter. Accablé de chagrin, il quitta les lieux où il avait goûté le bonheur, envoya sa petite-fille à Deptford, et alla renfermer sa douleur dans la solitude. C'est là qu'il commença à confier au papier quelques-unes de ses pensées qu'il adressa à M. Pratt, son protecteur. Plusieurs passages de ses lettres révèlent du talent et même du génie. Blacket ne négligeait pas pour cela l'état de cordonnier dans lequel il s'était fait quelque réputation; mais il dérobait, pour se livrer à l'étude, toutes les heures qu'il aurait dû consacrer au repos que réclamait sa faible constitution. Le désir de produire quelque chose de remarquable absorba toutes ses pensées; et cette contention d'esprit, jointe à ses occupations manuelles, porta une telle atteinte à sa santé, qu'il mourut à Seaham, le 23 août 1810. Ses ouvrages, qui furent recueillis par M. Pratt et publiés l'année suivante, sous le titre de : *Remains of J. Blacket* (Ce qui reste de J. Blacket), prouvent le goût et le génie de cet enfant de la nature. Z.

BLACKLOCK (THOMAS), poëte écossais, né en 1721, à Annan, dans le comté de Dumfries, était fils d'un maçon. Il perdit la vue, par l'effet de la petite vérole, six mois après sa naissance. Son père, homme recommandable, plus instruit qu'on ne l'est communément dans son état, prit soin, à l'aide de quelques amis, de cultiver les dispositions que son fils avait manifestées de bonne heure, en lui faisant, dans l'intervalle de ses travaux, des lectures graduées selon la portée de son âge. Les poëtes anglais,

dès qu'il put les entendre, formèrent la plus grande partie de ses lectures; et l'amour de la poésie s'alluma avec vivacité dans sa jeune imagination, dénuée des aliments que fournissent d'ordinaire à l'enfance les objets extérieurs : quelques-uns de ses camarades, attachés à lui par son malheur et par l'extrême douceur de son caractère, avaient aussi tâché de contribuer à son éducation, en lui apprenant ce qu'ils savaient de latin; mais une instruction donnée et reçue de cette manière ne pouvait être que bien peu étendue, et le défaut de savoir augmentait le besoin d'inventer. A douze ans, Blacklock avait déjà composé quelques ouvrages de poésie, qui ont été imprimés après sa mort, et qui sont remarquables pour un enfant de cet âge, aidé de si peu de secours. A dix-neuf ans, il perdit son père par un accident. Cette perte, douloureuse dans toute situation, était affreuse dans la sienne; car il joignait au malheur de la cécité celui d'une très-mauvaise santé. Il a exprimé, dans des vers extrêmement touchants, ses craintes pour l'avenir, et l'attente des malheurs qui semblaient prés de fondre sur lui. Ces tristes pressentiments se fussent probablement réalisés, si un savant médecin d'Edimbourg, le docteur Stephenson, qui se trouvait alors par hasard à Dumfries, ayant vu quelques-unes de ses productions, n'eût formé le dessein généreux de l'emmener dans la capitale de l'Écosse, et d'aider ses dispositions par une éducation classique. Blacklock vint à Édimbourg en 1741, et, après avoir étudié quelque temps dans une école de grammaire, fut admis dans l'université de cette ville, où il resta jusqu'en 1745. Les troubles civils de cette époque l'obligèrent à se retirer à Dumfries. Lorsque la tranquillité fut rétablie, il retourna à Édimbourg pour continuer ses études. Il y fit connaissance avec plusieurs écrivains recommandables, entre autres avec le célèbre David Hume, qui lui montra un intérêt actif et soutenu. Un recueil de ses poésies avait été publié, pour la première fois, à Glascow, en 1745; une 2e édition in-8° parut à Édimbourg en 1754; une 3e, in-4°, publiée par souscription, à Londres, en 1756, et précédée d'une notice sur l'auteur par M. Spence, professeur de poésie à Oxford, le mit en état de vivre agréablement dans l'université. Blacklock prit les ordres dans l'église d'Écosse, vers l'année 1759, se fit de la réputation comme prédicateur, et se maria en 1762. Il fut nommé, cette même année, ministre de Kircudbright; mais les habitants s'étant montrés prévenus contre lui, il résigna ses prétentions à cette cure, et accepta à la place une rente peu considérable. Il vint, en 1764, se fixer à Édimbourg, où il ouvrit une espèce de pension pour de jeunes élèves de l'université, dont il aidait les études. Il mourut en 1791, âgé de 70 ans, et généralement estimé. C'était un homme d'un caractère et d'un esprit aimables, quoique d'un tempérament mélancolique. « Sa modestie, dit Hume, dans une de ses let« tres, était égale à la bonté de son cœur et à la « beauté de son génie. » Il était passionné pour la musique, et jouait assez bien de plusieurs instruments. Il aimait la conversation, et y portait beaucoup de vivacité, sans jamais sortir des bornes de la modération. Ce n'est pas qu'il ne fût d'une sensibilité assez susceptible; mais ses plus vifs ressentiments se bornaient à quelques vers satiriques, qu'il brûlait d'ordinaire peu de temps après les avoir dictés. Il faisait des vers avec une prodigieuse facilité. Un de ses amis, M. Jameson, raconte que Blacklock lui avait dicté plus d'une fois, aussi vite que lui, M. Jameson, pouvait les écrire, jusqu'à trente et quarante vers, qui, assure-t-il, ne se sentaient point de la négligence ordinaire des vers improvisés. Mais si, au milieu de cette chaleur de composition, une rime, ou toute autre légère difficulté venait l'arrêter, il quittait le travail, et finissait rarement ce qu'il avait commencé avec tant d'ardeur. Ses vers sont élégants, faciles, harmonieux, animés, pleins de sensibilité, mais manquant souvent de correction; ce qu'il faut probablement attribuer à la rapidité de sa composition, peut-être aussi à l'insuffisance de sa première éducation, et à la difficulté de revoir ses écrits pour les corriger. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, outre le recueil de ses poésies, on remarque : 1° *Paraclesis, ou Consolations tirées de la religion naturelle et révélée*, en deux dissertations, 1767, in-8°; 2° *Discours sur l'esprit et les preuves du christianisme*, traduits du français de Jacques Armand, 1768, in-8°; 3° *Panégyrique de la Grande-Bretagne* (pièce satirique), 1773, in-8°; 4° *Graham, ballade héroïque en 4 chants*, 1774, in-4°; 5° *Remarques sur la nature et l'étendue de la liberté*, etc., en réponse au docteur Price, 1776, in-8°; 6° *de l'Éducation des aveugles*, traduit du français de Haüy, et imprimé dans l'*Encyclopédie britannique*, 1783. Dans un de ses ouvrages, il prétend que la première langue a été une véritable musique. S—D.

BLACKLOE (THOMAS), fut d'abord professeur de théologie au collége anglais de Douai, puis chanoine du chapitre de Londres, fondé par Bishop. C'était un homme savant, mais d'un caractère inquiet et turbulent. Il forma dans le chapitre un parti contre Richard Smith, successeur de Bishop, parce qu'il n'avait été ni pris dans le sein du chapitre, ni désigné par ce corps, intéressa le gouvernement dans sa querelle, et finit par obtenir, en 1628, l'expulsion du prélat. Après la mort de Smith, en 1657, il suscita les mêmes tracasseries à Gage, son successeur, et l'obligea de se désister de sa dignité de vicaire apostolique. Dans ces querelles, Blackloë publia plusieurs écrits qui furent condamnés par l'inquisition romaine, tels que *Sonus buccinæ*; *Appendicula ad Sonum buccinæ*; *Tabulæ suffragales*; *Monumethes excantatus*, contre Robert Pugh. Il dédia, en 1660, ses *Institutiones ethicæ* aux évêques des Pays-Bas, par une épître où il relevait leur dignité fort au-dessus des idées qu'on en avait alors, et où il représentait les jésuites comme tendant à la ruine de l'Église. Les jésuites firent censurer l'ouvrage par la faculté de Douai. Blackloë est encore auteur d'un traité singulier *de Medio animarum Statu*, qui fit beaucoup de bruit dans le temps.

On lui reprocha d'y enseigner : 1° que, lorsque l'on dit que Jésus-Christ a été conçu par l'opération du St-Esprit, il faut l'entendre de l'opération de Dieu le Père exclusivement; 2° que les âmes qui sont dans le purgatoire n'en seront délivrées qu'au jugement dernier, et, par conséquent, que les prières pour les morts sont inutiles; 3° que les damnés n'éprouvent point la peine des sens; qu'ils n'ont d'autres tourments que ceux qui naissent du sentiment de leur propre perversité, et que, dans cet état, ils sont plus heureux que dans cette vie; 4° que l'opinion de l'infaillibilité du pape est la mère de toutes les hérésies, etc. On trouve des détails curieux sur la doctrine de cet auteur dans *Blackloanæ hæresis Historia et Confutatio, autore Lomino.* Blackloë eut des partisans, entre autres le docteur Holden, qui prit sa défense sur plusieurs points, et fit son apologie sur d'autres. Cependant on ne peut le justifier d'avoir montré trop d'opiniâtreté et de passion dans sa conduite, et un certain penchant pour la nouveauté. Il avait composé, en faveur de Cromwell, un ouvrage intitulé : *de obedientiæ et gubernationis Fundamentis,* qui fut condamné par le parlement de 1661. T—D.

BLACKMORE (RICHARD), médecin et littérateur anglais des 17e et 18e siècles, était fils d'un procureur. Il étudia à Oxford, exerça quelque temps la profession de maître d'école, passa ensuite en Italie, et prit le degré de docteur en médecine à Padoue. Après avoir parcouru la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, il revint en Angleterre et s'établit à Londres, où il pratiqua avec succès la médecine. Le collége des médecins de cette ville l'admit au nombre de ses membres, et son attachement connu aux principes de la révolution lui valut, en 1697, la place de médecin ordinaire de Guillaume III, et l'honneur d'être créé chevalier. Il fut également médecin de la reine Anne pendant les premières années de son règne. Blackmore publia un grand nombre d'ouvrages, principalement en vers, qui furent d'abord favorablement accueillis du public; mais n'ayant pas craint d'attaquer dans ses écrits des hommes qui lui étaient bien supérieurs sous le rapport des talents littéraires, il fut, dès ce moment, en butte à beaucoup de traits satiriques; son nom devint, comme celui de Chapelain en France, le synonyme de mauvais poëte, et la postérité ne l'a point relevé de cette condamnation. Nous allons donner la liste de ses principaux ouvrages : 1° *le Prince Arthur,* poëme héroïque en 10 chants, imprimé pour la troisième fois, in-fol., en 1696. 2° *Le Roi Arthur,* poëme héroïque en 12 chants, 1697, in-fol. 3° *Paraphrase en vers du livre de Job,* etc., 1700, in-fol. 4° *Satire sur l'Esprit,* 1700. La publication de cette satire, où il s'élevait avec chaleur contre l'abus du talent, fut le signal d'une foule de sarcasmes lancés contre lui. On trouve dans les œuvres de Th. Brown plus de vingt pièces satiriques différentes composées contre Blackmore, presque toutes à cette occasion, par Steele, Garth, Sedley, etc. 5° *Essais sur différents sujets* (en prose), 1716, 2 vol. in-8°. Dans un de ces essais, intitulé *de l'Art d'écrire et des Belles-Lettres*, ayant accusé Pope, dont il avait été longtemps l'ami, d'être l'auteur d'une parodie du premier psaume, ce poëte irritable, devenu dès lors son ennemi, le présenta dans sa *Dunciade* sous les formes les plus ridicules. 6° *Recueil de poésies,* 1 vol. in-8°, 1718. 7° *La Création,* poëme philosophique en 7 chants : c'est le plus célèbre de ses ouvrages; il a été souvent réimprimé. Addison en parle avec admiration dans le numéro 339 du *Spectateur;* et Johnson, qui l'a fait insérer dans la collection des poëtes anglais qui porte son nom, prétend qu'il aurait suffi seul pour transmettre à la postérité le nom de l'auteur, parmi ceux des plus chers favoris de la muse anglaise; mais on croit que la couleur religieuse du sujet aura pu faire illusion à la piété d'Addison et de Johnson sur le mérite d'un poëme où l'auteur, quoiqu'il s'élève un peu plus que dans ses autres ouvrages, se montre toujours médiocre et diffus. 8° *Traité sur la petite vérole,* in-8°, 1722. L'auteur s'y oppose fortement à la méthode, alors nouvelle, de l'inoculation. 9° *Dissertation sur une hydropisie et une tympanite, sur la jaunisse, la pierre et le diabétès,* Londres, 1727, in-8°. Dryden a dit de Blackmore qu'il écrivait au roulement des roues de son carrosse. Sans adopter les éloges que font de ce poëte Addison et Johnson, on ne peut pas le regarder comme absolument dénué de mérite et de talent. On a dit de Chapelain que, s'il fut un mauvais poëte, il fut du moins un honnête homme. Blackmore eut aussi un caractère irréprochable dans un siècle licencieux, et se montra constamment l'apôtre de la religion et de la morale. Il mourut en 1729, dans un âge avancé. X—s.

BLACKSTONE (JEAN), apothicaire de Londres et botaniste, mort en 1753, a publié en latin : 1° un *Fascicule des plantes qui croissent spontanément aux environs de Harefied,* dans le comté de Middlesex, Londres, 1737, in-12, de 118 pages; 2° *Essai de botanique sur plusieurs plantes rares qui sont indigènes de l'Angleterre,* avec l'indication du lieu natal, Londres, 1746, in-8° de 106 p.; 3° *Plantæ rariores Angliæ*, Londres, 1737, in-8° avec deux planches assez bonnes. Guillaume Hudson, dans sa *Flora anglica,* avait donné, en son honneur, le nom de *Blackstonia* à un genre formé d'un démembrement de celui des gentianes; mais Linné l'ayant établi sous celui de *Chlora,* ce dernier nom a prévalu. D—P—s.

BLACKSTONE (GUILLAUME), célèbre jurisconsulte anglais, était né à Londres, en 1723; il y fit ses premières études, et fut envoyé, en 1738, à l'université d'Oxford, où il se distingua par son application et par des dispositions peu communes. Il montra même du goût et du talent pour la poésie et pour les beaux-arts. A l'âge de vingt ans, il composa pour son propre usage un traité *sur les Éléments de l'architecture*, qui étonna ses maîtres, mais qui n'a point été publié. Malgré le penchant qui le portait vers les objets de la littérature classique, il y renonça de bonne heure pour se livrer à l'étude des lois, carrière qui, en Angleterre, mène

sûrement ceux qui s'y distinguent aux honneurs et à la fortune. Il publia alors une pièce de vers intitulée : *les Adieux du légiste aux Muses*, qui mérita les suffrages des connaisseurs, et qu'on lit encore avec plaisir comme un petit ouvrage écrit avec élégance, et de très-bon goût. Blackstone se livra sans distraction aux études qu'exigeait l'état qu'il avait embrassé. Il commença à suivre le barreau en 1746 ; mais comme il ne possédait point le genre d'éloquence improvisée qui donne de la popularité au talent de l'avocat, son avancement dans cette carrière ne fut pas rapide. Découragé par le peu de succès qu'il obtint dans les sept premières années de sa pratique, il se détermina à quitter le barreau de Londres pour se retirer à Oxford, où il avait pris le degré de docteur, et où il obtint une place d'associé dans un collége. Le système d'éducation qu'on suit dans les universités d'Angleterre ayant été établi dans des temps d'ignorance et de superstition, où l'on n'avait pour but que l'instruction des ecclésiastiques catholiques, on n'y avait fait aucune fondation pour l'enseignement des lois constitutionnelles et civiles du pays ; et par une suite de l'esprit de routine et d'insouciance qui caractérise les établissements anciens et richement pourvus, l'oubli d'une branche d'enseignement si importante subsistait encore, quoique depuis longtemps les universités eussent cessé d'être exclusivement destinées à l'instruction des ecclésiastiques, et qu'elles fussent devenues des centres d'éducation générale. Blackstone se proposa de remédier à ce défaut, en faisant un cours de leçons publiques sur la constitution et les lois d'Angleterre. Ce cours, commencé en 1753, attira une grande affluence d'auditeurs, et se répéta plusieurs années de suite, avec un succès qui honorait à la fois et le savant professeur qui en avait conçu le plan, et l'université qui l'avait encouragé. Cette heureuse innovation eut promptement des effets salutaires. Elle inspira à un savant jurisconsulte, Viner, l'idée de laisser, par son testament, une somme considérable destinée à fonder une chaire pour l'enseignement du droit commun. Le fondateur étant mort au mois d'octobre 1758, son plan fut mis à exécution sans délai, et Blackstone fut choisi à l'unanimité pour remplir la nouvelle chaire. Dans le même mois, il prononça, devant les chefs de l'université, un discours qui devait servir d'introduction à son cours, et qui obtint les suffrages de tous ses auditeurs. Les leçons qu'il donna dans ses cours, pendant une assez longue suite d'années, formèrent les matériaux du grand ouvrage qui a fait sa réputation, et qu'il intitula : *Commentaires sur les lois d'Angleterre* (Commentaries on the laws of England). Il en publia, en 1765, un 1er volume, qui fut suivi de trois autres. Aucun ouvrage de ce genre n'avait été aussi généralement lu et estimé en Angleterre. L'auteur n'y est pas seulement jurisconsulte ; il ne s'y borne pas à recueillir les lois, à en rappeler l'origine, et à en donner une interprétation claire et précise ; il remonte aux principes de la législation, il entre dans l'esprit des lois, il en discute les effets, et, dans cette grande entreprise, il traite la jurisprudence en philosophe, relève les connaissances positives par des vues générales, et joint à la solidité du fond le mérite d'un style correct sans sécheresse, et élégant sans affectation. Mais nous devons ajouter que la partie philosophique et politique des *Commentaires* n'est pas celle qui a mérité le plus d'éloges à l'auteur, même parmi ses compatriotes. Dans la considération des principes généraux qui doivent diriger la composition des lois, Blackstone est bien loin de s'élever à la hauteur des vues de Montesquieu, qu'il admire cependant, et qu'il cherche à imiter, mais qu'il ne peut égaler. Les *Commentaires sur les lois d'Angleterre* ont été réimprimés plusieurs fois, avec des corrections et des additions successives, qui rendent les dernières éditions préférables aux premières : Oxford, 1768, 4 vol. grand in-4° ; Londres, 1803, et ibid., 1809, avec des notes par Christian, 4 vol. in-8° ; ibid., 1811, avec des notes par Archbold, aussi en 4 vol. in-8°. Aux quatre volumes des *Commentaires*, on en joint d'ordinaire un cinquième, composé de plusieurs traités relatifs à l'histoire de la jurisprudence anglaise. Blackstone a publié encore quelques écrits moins considérables sur différentes questions de droit, mais qui ont peu d'intérêt hors des Iles Britanniques. Le mérite et le succès de ces différents ouvrages servirent à la fortune comme à la réputation de l'auteur. Il obtint plusieurs places honorables et lucratives, et il en refusa quelques-unes, entre autres celle de *sollicitor-general*, en 1770. Il exerça jusqu'à sa mort celle de juge au tribunal des *plaids communs*. En 1761, il avait été élu membre de la chambre des communes, où il siégea pendant plusieurs parlements ; mais il y parla peu, et n'y exerça aucune influence. On a remarqué en Angleterre que très-peu d'hommes de loi, de ceux même qui ont eu la plus grande réputation, se sont distingués au parlement, soit comme politiques, soit comme orateurs. L'éloquence parlementaire demande un autre genre de talent que celle du barreau ; et d'ailleurs la fonction de juge, comme celle d'avocat, fait contracter, à ceux qui en font leur état, un degré de respect pour le sens littéral et l'application positive de la loi, qui paraît peu compatible avec les vues plus libres et plus étendues qui forment l'esprit de législation. La vie sédentaire et trop laborieuse que mena Blackstone altéra sa santé de bonne heure : il mourut d'hydropisie, le 4 février 1780. La bonté de son caractère, la pureté de ses mœurs, et la sagesse de sa conduite lui procurèrent une considération personnelle égale à l'estime que méritaient ses talents et ses travaux. Il donna un exemple digne d'être proposé pour modèle à tous ceux qui écrivent. Ses ouvrages furent censurés, et ses opinions attaquées par différents écrivains, et quelquefois avec justice. Blackstone ne répondit à aucun de ses adversaires ; mais il corrigea les erreurs qu'une critique éclairée fit observer dans ses ouvrages. Les *Commentaires sur les lois d'Angleterre* ont été traduits en français, (par de Gomicourt), Londres et Paris, 1774-76, 6 vol. in-8°, mais défigurés par beaucoup de con-

tre-sens, et mutilés dans des choses essentielles (1). La partie qui concerne la justice criminelle a été traduite plus exactement par l'abbé Coyer, Paris, 1776, 2 vol. in-8°, et par Verninac de St-Maur, sous le titre de *Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre, extraites des Commentaires de Blackstone sur les lois anglaises, précédées d'un discours*, Paris, 1790, in-8° (2). S—D.

BLACKWALL (Antoine), ecclésiastique et savant critique anglais du 18e siècle, natif du comté de Derby, étudia à l'université de Cambridge, et devint maître d'école à Derby. Il commença à se faire connaître en 1706, par une édition in-8° des *Sentences morales* de Théognis, avec une nouvelle version latine, des notes et des corrections. Il publia en 1718, en 1 vol. in-12, une *Introduction aux classiques*, qui obtint, dans le temps, une grande réputation, mais qui a été surpassée depuis par des traités du même genre, écrits dans un esprit plus philosophique. Il vint s'établir, en 1722, à Market-Bosworth, dans le comté de Leicester, où il continua de se dévouer à l'instruction de la jeunesse. Ce fut en 1725 que parut le plus connu de ses ouvrages ; *les Classiques sacrés défendus et éclaircis* ; une seconde édition fut publiée en 1728, et un 2e volume fut imprimé après sa mort, en 1731. L'auteur s'attache à démontrer que la plupart des expressions et des phrases qui ont été critiquées comme des barbarismes dans les écrivains du Nouveau Testament ont été employées par les meilleurs auteurs classiques. Il attribue une partie des défauts qu'on leur reproche à des fautes de traducteur. Cet ouvrage, très-estimé des théologiens, a été regardé par quelques savants critiques comme plus édifiant que solide. Chr. Wollius en a publié à Leipsick, en 1736, une traduction latine. On a aussi de Blackwall une grammaire latine qu'il avait composée pour l'usage de ses écoliers, et qui a été imprimée sans nom d'auteur. Il avait, dit-on, beaucoup de talent comme instituteur, et il a formé d'excellents élèves, parmi lesquels on cite Richard Dawes, auteur des *Miscellanea critica*. Antoine Blackwall mourut en 1730, âgé de 56 ans. X—s.

BLACKWELL (George), né en 1545, dans le comté de Middlesex, s'acquit une brillante réputation dans le cours de ses études, d'abord au collége de la Trinité à Oxford, puis à celui des Anglais à Douai. Depuis la mort du cardinal Alan, l'Église catholique d'Angleterre était tombée sous la domination des jésuites ; il en était résulté une funeste division entre le clergé séculier et le clergé régulier. Cette division ne pouvait se terminer que par le rétablissement du gouvernement épiscopal, que sollicitaient les séculiers, et auquel les réguliers s'opposaient fortement. Le jésuite Parsons, recteur du collége anglais de Rome, fit préférer l'établissement d'un simple archiprêtre, qui serait moins indépendant de la société qu'un évêque ; et Blackwell, creature des jésuites, lui parut le personnage le plus propre à remplir ce poste. Il fut donc nommé, en 1598, avec des pouvoirs qui le rendaient chef de tout le clergé séculier et régulier. Sa commission fut attaquée par un appel au saint-siége, et confirmée par le pape. Il se laissa gouverner par le fameux Garnet, provincial des jésuites, et lança des interdits contre ses adversaires. Ces abus d'autorité furent portés si loin, que Clément VIII, sur un nouvel appel, se vit obligé de restreindre ses pouvoirs, et de lui défendre de se conduire par les conseils des jésuites. (*Voy.* Bishop.) La conduite de Blackwell, dans l'affaire du serment d'allégeance, lui fit plus d'honneur et le brouilla avec ses protecteurs. Il adressa, en 1605, aux catholiques d'Angleterre, à l'occasion de la conjuration des poudres, une lettre pastorale, pour leur déclarer que toute atteinte portée au roi, à la famille royale et à ses ministres, était un scandale public digne des censures de l'Église, et un péché grave contre les commandements de Dieu. Quelque temps après, Jacques Ier exigea des catholiques le serment d'allégeance, approuvé depuis par soixante docteurs de Sorbonne, et défendu par Bossuet, comme ne contenant rien qui pût compromettre la conscience. Ce serment excita une grande fermentation parmi les catholiques. Blackwell, après plusieurs conférences avec Banckroft, archevêque de Cantorbéry, qui en avait rédigé la formule, se détermina à le prêter, et son exemple entraîna la plus saine partie des catholiques à en faire autant. Il soutint sa démarche, d'abord par une lettre circulaire, puis par un mandement. Paul V, confondant le serment d'allégeance avec celui de suprématie, le proscrivit. On a imprimé à Rouen la *Relatio turbarum Jesuitarum Anglorum cum G. Blackwellio*, in-4°, sans date. Bellarmin, qui était en liaison avec Blackwell, lui écrivit pour l'engager à se rétracter ; sur son refus, il fut destitué de sa dignité d'archiprêtre, et mourut subitement le 13 janvier 1613. Outre les écrits dont nous avons parlé, on a encore de lui : 1° une *Lettre au cardinal Cajetan, en faveur des jésuites anglais*, 1596 ; 2° *Réponses aux interrogatoires subis* (par lui) *en prison*, 1607 in-4° ; 3° *Epistolæ ad Anglos pontificios*, Londres, 1609, in-4° ; 4° *Epistolæ ad card. Bellarminum* ; 5° différentes pièces au sujet de sa dispute avec le clergé séculier, concernant sa juridiction d'archiprêtre. On conserve en manuscrit, à la bibliothèque Bodléienne, un traité *contre la Dissimulation et le mensonge*, qui porte son nom, mais qu'on croit être de Tresham. T—D.

BLACKWELL (Alexandre), né à Aberdeen, en Écosse, étudia pendant quelque temps la médecine à Édimbourg, et se rendit à Londres, où il fut correcteur d'imprimerie. S'étant attaché à un marchand qui avait de la fortune, il épousa sa fille, et se trouva dans l'aisance ; mais peu après, il parcourut la Hollande et la France, et dissipa la dot de sa femme. Elle lui était cependant restée très-attachée, et le

(1) M.-M. Chompré a donné une nouvelle traduction de cet ouvrage, avec les notes de Christian. Paris, 1823, 6 vol. in-8°. Cn—s.

(2) On doit encore à Guillaume Blackstone un *Traité du jury en matière civile et criminelle*, traduit en français par Cl.-Fr. Blanc, Paris, 1792, in-12 ; et un ouvrage sur les lois de l'Angleterre, dont Lucot, alors membre du tribunat, a publié une traduction sous ce titre : *des Lois de police et criminelles de l'Angleterre, des divers modes d'y instruire les procès des prévenus, et spécialement de l'institution du jury en matière criminelle*, Paris, an 9 (1801), in-8°. Cn—s.

reçut, après trois ans d'absence, avec une tendresse dont il ne s'était pas rendu digne. Fixé de nouveau à Londres, il y établit une imprimerie, mais la corporation des imprimeurs le força de renoncer à cette entreprise. Il contracta des dettes, et fut mis en prison; sa femme, qui avait du talent pour le dessin et la peinture, prit la résolution de dessiner et de peindre des plantes médicinales, et gagna de quoi payer les créanciers de son mari. Encouragée par Sloane, Méad et d'autres savants, elle alla se loger à Chelsea, près du jardin de la société des Apothicaires. Rand, célèbre pharmacien, directeur de ce jardin, lui donna toutes les facilités pour réussir dans ce travail. Elle réunit tous ces dessins, les grava, et coloria elle-même les épreuves. L'ouvrage commença à paraître en 1737, et fut terminé en 1739. Il porte le titre de *Curious Herbal* (Herbier curieux), Londres, 1737, 2 vol. in-fol., contenant 500 planches, représentant autant de plantes; elles sont enluminées. Blackwell, pour augmenter le mérite du travail de sa femme, joignit les noms des plantes en plusieurs langues, et en indiqua l'usage dans la pharmacie. En même temps, il s'était appliqué à l'économie rurale, et il publia, en 1741, un ouvrage sur la manière de faire valoir les terres incultes et stériles, de dessécher les marais. Cet ouvrage ayant été recommandé en Suède par le ministre de cette puissance à Londres, Blackwell fut appelé à Stockholm par le gouvernement suédois, qui le chargea de faire les essais de sa méthode, et il dessécha des marais. Il eut peu après le bonheur de guérir le roi Frédéric d'une maladie grave, ce qui augmenta la considération dont il jouissait. Sa famille allait se mettre en route pour le joindre et s'établir avec lui en Suède, lorsqu'elle apprit qu'il venait de périr sur l'échafaud, le 9 août 1746. On avait formé le projet de changer l'ordre de la succession établi par les états, en 1743, en faveur d'Adolphe-Frédéric et de ses descendants. Blackwell reçut à ce sujet, d'Angleterre, des propositions qui flattèrent son ambition et sa cupidité; mais il fut dénoncé aux états assemblés en 1746, mis à la question et condamné à avoir la tête tranchée. Un négociant de Gothembourg, convaincu de complicité, subit la même sentence, et plusieurs sénateurs soupçonnés perdirent leurs places. Après son supplice parut: *Copie originale d'une lettre d'un négociant de Stockholm à son corrrespondant à Londres, contenant un exposé impartial du complot, du procès et du caractère de Blackwell, avec l'examen de sa conduite*, etc. On n'a publié aucun détail sur ce que devint depuis son infortunée et intéressante compagne, plus recommandable par son attachement à son époux, par ses talents et par son travail, que par les services réels que son *Curious Herbal* a rendus à la botanique; mais, à l'époque où il parut, on n'avait encore aucun ouvrage aussi complet et aussi bien exécuté. C'est sous le nom de cette dame, Elisabeth Blackwell, que cet ouvrage est cité par les botanistes. Commerson a dédié à sa mémoire un genre de plantes, et l'a nommé *Blackwellia*; il y comprend de très-beaux arbres de l'île de France, que de Jussieu a réunis à la famille des rosacées. Le docteur Trew fit faire une traduction allemande de l'*Herbier* de mistriss Blackwell, et l'enrichit de manière qu'il est devenu un nouvel ouvrage, quoiqu'il porte le titre de *Herbarium Blackwellianum*. Cette nouvelle édition, dont le texte est en latin et en allemand, parut à Nuremberg, de 1750 à 1760, 6 vol. in-fol., et contient six centuries de planches coloriées. On a publié à Leipsick, 1794, in-8°: *Nomenclator Linnæanus in Blackwellianum herbarium per C. G. Groening*. D—P—s.

BLACKWELL (THOMAS), auteur écossais, né à Aberdeen en 1701, étudia au collége Maréchal de cette ville, où il obtint, en 1723, la place de professeur de langue grecque, qu'il remplit jusqu'à sa mort avec autant de zèle que de succès. Il publia à Londres, en 1735, en 1 vol. in-8°, et sous le voile de l'anonyme, des *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère* (Enquiry into the life and writings of Homer). Cet ouvrage a pour objet d'expliquer la supériorité d'Homère sur tous les poëtes qui l'ont précédé et suivi, par les circonstances physiques et morales qui ont excité et favorisé son génie. On y trouve beaucoup d'observations ingénieuses et de détails curieux, quelquefois étrangers, ou du moins peu liés à son objet; mais ce n'en est pas moins une lecture intéressante et même instructive. Le docteur Bentley disait de ces *Recherches*: « Quand je me suis trouvé au mi« lieu du livre, j'en avais oublié le commencement; « et lorsque j'en eus achevé la lecture, j'avais oublié « le tout. » C'est cependant le meilleur ouvrage de Blackwell. Il fut réimprimé en 1736, et suivi, peu de temps après, d'un volume de pièces justificatives qui ne sont qu'une suite de traductions des notes grecques, latines, espagnoles, italiennes et françaises insérées dans le livre original. Quatremère de Roissy a traduit en français les *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, Paris, an 7 (1799), in-8°. Blackwell publia, en 1748, également sans nom d'auteur, les *Lettres concernant la mythologie*, écrites avec aussi peu de suite et de méthode que le précédent ouvrage: on y trouve des vues nouvelles et souvent hasardées sur les fables de l'antiquité; ces lettres ont été traduites en français par Eidous, Paris, 1771, in-12; Leyde, 1779, 2 vol. in-12. Ce fut en 1753 que fut publié in-4° le 1er volume de ses *Mémoires de la cour d'Auguste* (Memoirs of the Court of Augustus), le 2e parut en 1755, et le 3e après sa mort, en 1764, continué par Jean Mils. Ces mémoires eurent beaucoup de succès en Angleterre, et furent réimprimés plusieurs fois; Feutry en donna une traduction française, abrégée et peu exacte, Paris, 1754-59, 4 vol. in-12; 1768, 3 vol. in-12. On y trouve beaucoup d'esprit, d'originalité et d'érudition, mais avec plus de désordre encore que Th. Blackwell n'en a mis dans son premier ouvrage; il y affecte de plus un certain ton d'élégance et de légèreté, qui pour éviter l'air de la pédanterie tombe dans l'excès contraire, et devient un peu ridicule. Avant d'en venir au tableau de la cour d'Auguste, l'auteur remonte jusqu'à Énée pour trouver l'origine des Romains. Il descend à Romulus, et suit, par degrés, les progrès

et les variations du gouvernement romain jusqu'au règne d'Auguste ; mais il n'y arrive pas sans se livrer à des digressions bien étrangères à son sujet. On est fort étonné de rencontrer, chemin faisant, une comparaison des lois romaines avec les lois anglaises ; on l'est encore bien plus de trouver ensuite un parallèle de la nation française avec la république de Venise, et plus loin encore un tableau abrégé des guerres de l'Europe, depuis Charles-Quint jusqu'à Louis XIV. Ce n'est qu'à la fin d'un volume assez gros qu'on entame l'histoire d'Auguste. Malgré les observations savantes, les vues ingénieuses et les détails curieux qui satisfont l'esprit et soutiennent l'attention dans l'ouvrage de Blacwkell, la lecture en est fatigante. L'art de composer un livre, cet art de ne dire que ce qu'il faut, où il faut et comme il faut, est bien peu connu, et moins peut-être des Anglais que des autres nations, parce que l'indépendance de l'esprit leur est plus chère que la méthode. En 1757, Blackwell fut attaqué d'une espèce de consomption qui avait, dit-on, pour principe un excès de sobriété ; on lui conseilla de voyager, mais il ne put aller plus loin qu'Edimbourg, où il mourut en 1757, dans la 56e année de son âge, emportant l'estime et les regrets de ses compatriotes. Admirateur enthousiaste de la langue et de la littérature grecques, il en avait ranimé le goût et l'étude dans l'université dont il avait la direction, et il y avait formé des élèves qui se sont fait un nom dans les lettres, et à la tête desquels on peut mettre le docteur Beattie. Il joignait à ses talents et à ses grandes connaissances, de la bonté et de la dignité de caractère ; mais ces excellentes qualités étaient un peu déparées par quelques affectations dans le ton et dans les manières, qui prêtaient au ridicule. Il portait, par exemple, des souliers comme on les faisait du temps de la reine Anne, et il était d'ordinaire d'une négligence extrême dans ses vêtements. Il ne paraît pas cependant que ces singularités aient jamais affaibli l'influence de ses leçons et de son autorité. S—D.

BLACKWOOD (ADAM), né à Dunferling, en Écosse, en 1539, d'une noble et ancienne famille d'Écosse, étudia à Paris sous Turnèbe et Dorat. Après la mort de Robert Reid, son grand-oncle, évêque des Orcades, chef du parlement d'Écosse, et qui avait été successivement ambassadeur à Rome, en Angleterre et en France, il alla dans son pays recueillir les débris de sa fortune, d'où les troubles de religion l'obligèrent bientôt de repasser en France. Marie, reine d'Écosse, et douairière de Poitou, qu'elle possédait par engagement, le fit conseiller au présidial de Poitiers. Il devint, dans la suite, conseiller secret de cette princesse, passa et repassa souvent la mer, pour lui rendre tous les services qui étaient en son pouvoir, et mourut à Poitiers, en 1613. Ses œuvres latines et françaises furent publiées par les soins de Gabriel Naudé, chez Cramoisy, 1644, in-4°. On y trouve : 1° *Adversus Georgii Buchanani dialogum de jure regni apud Scotos, pro regibus Apologia*, ouvrage bien écrit, savant, où l'on voit que l'auteur était également habile dans la jurisprudence, la théologie, l'histoire et la politique. C'est ce qu'il a fait de mieux. 2° *De Vinculo religionis et imperii*. Il attaque vivement le fameux traité de Richer, *de ecclesiastica et politica Potestate ;* il soutient le pouvoir absolu et l'indépendance des rois. Cependant on l'accusa d'y avoir inséré des principes de tyrannicide : il se récria fortement sur ce point, dans une apologie qui forme la 3e partie de ce traité, où il fait voir combien il avait eu à souffrir des fureurs de la Ligue. Le style de cet ouvrage est pur, mais trop déclamatoire; il y a trop de digressions, quelques contradictions, et peu de liaison dans les principes. 3° Des poésies latines, parmi lesquelles on distingue l'*Apothéose de Charles IX*, qui offre de l'imagination et de beaux vers. 4° La *Relation du Martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse*, Anvers, 1588, in-8°, ouvrage écrit avec chaleur, et même avec l'amertume que lui devaient inspirer les traitements cruels et injustes qu'on avait fait souffrir à sa souveraine. Blackwood excite tous les rois de l'Europe à venger sa mort, et va même jusqu'à leur déclarer que, s'ils ne prennent ce parti, ils sont indignes de régner. Les bienfaits qu'il avait reçus de Marie, et la confiance dont elle l'avait honoré, doivent lui faire pardonner ses déclamations outrées contre la reine Elisabeth. Il a encore fait quelques autres pièces de peu d'importance. — *Henri* BLACKWOOD, son neveu, né à Paris, professeur en médecine et en chirurgie au collége Royal, mort à Rouen, le 17 octobre 1634, était un homme de beaucoup de talent, mais très-inconstant, philosophe, orateur, médecin, soldat, courtisan, voyageur et intrigant dans tous ces états. On a de lui quelques ouvrages, entre autres les *Pronostics* d'Hippocrate, traduits en latin, Paris, 1625, in-24. T—D.

BLACKWOOD (HENRI), vice-amiral anglais, naquit en 1770. Son père était baronnet. Il entra fort jeune (1781) dans la marine royale, et dès lors se familiarisa complétement avec le spectacle des combats maritimes. Il fut témoin de l'engagement du *Dogger-Bank*, sous l'amiral Parker, et ensuite de l'action à la suite de laquelle furent capturés les deux sloops hollandais *le Pylade* et *l'Oreste*. Il avait déjà servi sur cinq bords différents lorsqu'il fut élevé au rang de lieutenant, en 1790. L'année suivante, il fut employé sur la frégate *la Proserpine*. Exempt de service l'année d'après (1792), il put venir en France, soit pour y suivre les progrès de la révolution à laquelle il s'intéressait sans l'approuver, soit pour y étudier la langue. Il séjourna d'abord à Angoulême, puis à Paris. Un émigré l'avait chargé de remettre un livre à une personne de sa connaissance : ce livre contenait une lettre. Blackwood probablement n'en savait rien. Il n'en fut pas moins compromis très-sérieusement, comme agent d'une correspondance contre-révolutionnaire, jeté en prison par les ordres du conseil municipal, et plus tard traduit à la barre de la convention. Toutefois, en dépit des furibondes déclamations de Tallien, son innocence éclata. Il resta encore quelque temps à Paris, où il suivit les séances du club des jacobins. Revenu en Angleterre,

il reprit du service dès le commencement des hostilités avec la France, s'acquit au plus haut degré l'estime générale ; devint premier lieutenant de *l'Invincible*, et y resta jusqu'après les actions des 28, 29 mai et 1er juin 1794 avec la flotte française. Sa brillante conduite dans ces divers engagements, et principalement dans le dernier, lui valut le commandement de *la Mégère*, qui, jusqu'au 2 juin 1795, fit partie de la flotte du canal aux ordres de lord Hower. Blackwood passa ensuite au rang de capitaine en second du *Non-Pareil*, destiné à la garde de l'embouchure de l'Humber. Mais trouvant ce service peu actif, il obtint le commandement du *Brillant* (avril 1797), à bord duquel il passa deux ans dans la station de la mer du Nord, sous lord Duncan, puis un an à celle de Terre-Neuve. Il soutint alors (juin 1798) un combat inégal contre deux frégates françaises de 44 canons, *la Vertu* et *la Régénérée*; et, malgré la supériorité de chacune d'elles en particulier, il échappa et leur causa beaucoup de dommages. L'amirauté récompensa cet exploit en nommant Blackwood au commandement de *la Pénélope* (mars 1799). Il fut alors employé au blocus des ports du Havre et de Cherbourg, puis dans la Méditerranée, où il fut chargé successivement de diverses missions. Au blocus de Malte, il eut une part considérable à la prise du *Guillaume-Tell*, qui portait le pavillon du vice-amiral Decrès. L'intrépide résistance de ce marin et de son équipage ne put balancer la supériorité immense qu'avaient sur lui deux vaisseaux de ligne anglais, *le Foudroyant* et *le Lion*, secondés encore par *la Pénélope*. Mais ceux-ci firent bien des efforts pour s'en rendre maîtres; et il y eut de la gloire pour le vaincu comme pour les vainqueurs. Blackwood reçut à cette occasion les félicitations de Nelson, qui lui écrivit de Palerme dans les termes les plus flatteurs. La paix d'Amiens vint suspendre les hostilités. Dès qu'elles recommencèrent, en 1803, lord St-Vincent investit Blackwood du commandement de *l'Euryale*, vaisseau de 36 canons. Après avoir assisté quelque temps au blocus de Boulogne sous lord Keith et sir Thomas-Louis, après avoir à deux reprises différentes fait partie de la station irlandaise, sous les ordres de lord Gardner et de l'amiral Drury, il fut dépêché par ce dernier pour surveiller les mouvements de la flotte hispano-française qui avait fait voile du Ferrol sous Villeneuve et Gravina; il la suivit jusqu'à Cadix, revint en toute hâte en Angleterre, et mit le gouvernement à même de faire partir Nelson avec tous les vaisseaux en état de tenir la mer. Blackwood accompagna cet illustre marin dans cette mémorable campagne, et à son arrivée devant Cadix, 29 septembre 1805, il fut chargé du commandement de l'escadre côtière consistant en cinq frégates et quatre sloops. La mission de cette escadre était de surveiller encore les mouvements de la flotte hispano-française. Dans ce poste de confiance, il se montra digne de l'estime que Nelson lui témoignait en le choisissant pour un service de cette importance, et il le tint parfaitement au courant de tout ce qui se passait dans le port ennemi. Le 20 au soir, comme on craignait que la flotte combinée ne tentât, à la faveur de la nuit, d'éviter le combat et de franchir le détroit de Gibraltar, il se tint continuellement à demi-portée de canon du vaisseau amiral français. Le 21 au matin, jour de la bataille de Trafalgar, Nelson le fit venir à bord de son vaisseau amiral, et dans un long entretien il se plut à le combler de marques d'amitié. Quelque temps il avait songé à lui confier le commandement d'un navire supérieur à *l'Euryale;* mais après réflexions il le crut capable de rendre plus de services à la tête de son escadre légère. Blackwood en effet montra dans l'action autant de bravoure que d'activité. Le vaisseau amiral de Collingwood ayant été démâté, c'est sur *l'Euryale* qu'il transféra son pavillon; c'est *l'Euryale* qui exécuta tous ses signaux. Fortement recommandé à l'amirauté par les talents qu'il avait développés dans cette occasion, il fut promu, en 1806, au rang de capitaine de *l'Ajax*, vaisseau de 80 canons, et il se rendit sur ce navire près de Collingwood qui stationnait dans la Méditerranée. Il accompagna ensuite lord Duckworth dans l'expédition contre Constantinople. Mais, chemin faisant, le feu prit à *l'Ajax*, qui périt avec la moitié de l'équipage (14 février 1807), à l'entrée du détroit des Dardanelles. Une cour d'enquête et une cour martiale acquittèrent honorablement Blackwood, qui alors passa en qualité de volontaire à bord du vaisseau amiral *le Royal-George*, où il servit encore avec le même zèle et la même distinction. Revenu en Angleterre, il fut nommé capitaine d'un autre vaisseau de guerre, dont il garda le commandement six ans, étant employé dans les flottes de la mer du Nord, de la Manche, de la Méditerranée. Au blocus de Toulon, il obligea à rentrer dans le port six vaisseaux de ligne français qui en étaient sortis. Il repassa ensuite le détroit, figura successivement au blocus de Brest et de Rochefort en novembre 1813, et donna sa démission. La protection du duc de Clarence (le roi Guillaume IV) lui valut l'année suivante le titre de capitaine de la flotte, et l'honneur de conduire en France Louis XVIII et la famille royale. Désigné aussi pour conduire les souverains alliés de France en Angleterre, il fut à cette occasion créé baronnet, contre-amiral et l'un des aides de camp de marine du prince régent. En 1818, il devint groom de la chambre, titre qui lui fut confirmé lors de l'avénement de Guillaume IV. Élevé en 1819 au commandement de toutes les forces navales dans les Indes orientales, il se rendait à sa destination, lorsque le vaisseau qui le portait fut sur le point de faire naufrage devant Madère. De nouveaux arrangements pris par l'amirauté, et en vertu desquels les fonctions de commandant en chef devaient être remplies par des commodores, le firent revenir en Angleterre. La désapprobation qu'il donnait aux innovations tentées alors fut justifiée quelques années après; mais on ne lui rendit pas le poste élevé qu'il avait dû croire le sien un instant. Seulement, en 1827, le duc de Clarence, à cette époque lord grand amiral, lui donna le commandement de la station de Chatham. Blackwood le garda trois ans selon l'usage, puis, peu content de ce pis-aller,

il sembla vouloir se retirer du service actif (1830), et mourut le 17 décembre 1832, à Ballyliedy (comté de Down). VAL. P.

BLACKWOOD (WILLIAM), littérateur et libraire anglais, propriétaire éditeur de *Blackwood Magazine*, recueil périodique qui avait le plus grand succès, mourut à Edimbourg au mois de septembre 1834. Z.

BLADEN (MARTIN), auteur anglais qui vivait du temps de la reine Anne, et qui avait été lieutenant-colonel sous le duc de Marlborough, auquel il a dédié une traduction des *Commentaires* de César, encore estimée en Angleterre. Il figura dans cinq parlements, et fut fait, en 1714, contrôleur de la monnaie, et en 1717, un des lords commissaires du commerce et des plantations. Il fut nommé la même année envoyé extraordinaire près la cour d'Espagne, mais il refusa cette place. Il mourut en 1746. On a encore de lui deux mauvaises pièces de théâtre, imprimées en 1705, sans son consentement : *Orphée et Euridice*, opéra, et *Solon*, tragi-comédie. X—S.

BLÆSUS (CAIUS SEMPRONIUS) fut nommé consul avec Cn. Servilius Cæpio, lors de la première guerre punique, l'an 501 de Rome. Ils firent voile pour la Sicile avec une flotte de deux cent soixante galères, et parurent à la hauteur de Lilybée. La force de la place et de sa garnison les empêcha d'en former le siége, et ils allèrent ravager quelques parties de la côte d'Afrique. Revenant chargés de butin, ils manquèrent de perdre toute leur flotte à l'île des Lotophages; et quand ils arrivèrent au cap Palinure, une tempête coula à fond jusqu'à cent soixante galères, et un grand nombre de bâtiments de transport. Les Romains, au lieu d'attribuer cette perte à leur inexpérience dans la marine, crurent que les dieux ne voulaient pas qu'ils eussent l'empire de la mer, et le sénat décréta qu'on n'entretiendrait plus qu'une flotte de soixante galères, pour garantir les côtes d'Italie et transporter en Sicile des troupes et des munitions. Blæsus obtint ensuite les honneurs du triomphe; mais on ne les accorda point à son collègue, qui cependant avait fait avec lui toute la campagne. Les historiens n'expliquent point les motifs de cette différence. Neuf années plus tard, an de Rome 510, Blæsus fut créé consul pour la seconde fois, avec A. Manlius Torquatus. Ils eurent ordre de continuer le siége de Lilybée, et de faire les plus grands efforts pour s'emparer de cette place; mais l'habileté d'Amilcar Barcas rendit leurs efforts inutiles. Depuis cette époque, l'histoire ne parle plus de Blæsus. D—T.

BLAEU ou BLAEUW (GUILLAUME), imprimeur, éditeur et auteur de cartes géographiques, né à Amsterdam, en 1571, et mort dans la même ville, le 21 octobre 1638, âgé de 67 ans. Disciple et ami de Tycho-Brahé, il savait faire de bonnes observations astronomiques qu'il appliquait à ses cartes géographiques; il essaya même de mesurer un arc du méridien entre le Texel et la Meuse. Il payait généreusement des savants et des géographes, pour lui composer des cartes originales, qu'il faisait graver avec soin et avec toute l'élégance qu'admettait l'état des arts dans son siècle. Quelque instruit qu'il fût, il ne pouvait cependant juger de l'exactitude des cartes que d'après les relations encore très-incomplètes et incertaines des voyageurs; aussi son *Grand Atlas géographique*, ou *Theatrum mundi*, 1663-67, 12 vol. in-fol., est aujourd'hui plus recherché comme un beau monument de calcographie que comme un guide utile (1). Les riches détails des cartes de la Hollande intéressent encore. On a de G. Blaeuw : *Instruction astronomique de l'usage des globes et sphères célestes et terrestres*, Amsterdam, 1642, in-4°; 1669, in-4°. Il y a dans les productions de ce géographe un degré de netteté auquel ses successeurs n'ont pas toujours su atteindre. Un incendie, qui détruisit l'édition de cet atlas, a contribué à le rendre rare, et par conséquent recherché. Blaeuw a aussi donné un *Theatrum urbium et munimentorum*, ou *Atlas de plans de villes et de forteresses*. M—B—N.

BLAEUW (JEAN), imprimeur, éditeur et auteur de cartes géographiques, fils du précédent. Il était collaborateur de son père pour les deux premiers volumes du *Theatrum mundi*; après la mort de son père, il publia le 3ᵉ conjointement avec son frère Cornelis. Cornelis étant mort très-jeune (2), Jean donna seul les volumes suivants. C'est des presses de Blaeuw que sont sorties tant de belles éditions des auteurs classiques, éditions qui ne le cèdent en élégance qu'aux Elzevirs, mais qui sont un peu moins correctes. On a le catalogue des livres publiés par Jean Blaeuw, Amsterdam, 1659, in-8°, et deux autres comprenant aussi les cartes géographiques et sphères, 1655, 1661, in-8°. Il a laissé : 1° *Novum ac magnum Theatrum civitatum totius Belgii*, Amsterdam, 1649, 2 vol. in-fol. 2° *Nouveau Théâtre d'Italie, ou Description des villes, palais, églises de cette partie de la terre* (dressée sur les dessins de J. Blaeuw), Amsterdam, 1704; la Haye, 1724, 4 vol. in-fol. L'original latin est de 1663, 2 vol. in-fol. 3° *Théâtre des Etats de Savoie et du Piémont*, traduit par Jacques Bernard, la Haye, 1700, 2 vol. grand in-fol. avec de superbes gravures. Cet ouvrage a été réimprimé en 1725, sous le titre de : *Nouveau Théâtre du Piémont et de la Savoie*, 4 vol. grand in-fol. Il en existe une édition avec le texte latin, intitulée : *Novum Theatrum Pedemontis et Sabaudiæ*, 1726, 4 tomes en 2 vol. gr. in-fol. M—B—N.

BLAGDEN (sir CHARLES), savant anglais, né vers 1740, embrassa de bonne heure la médecine et la fit marcher de front avec l'histoire naturelle et la physique. Ses études le lièrent avec les principaux savants de la Grande-Bretagne, et principalement avec Joseph Banks, dont son nom est devenu en quelque sorte inséparable. Cette intimité ne fut pas son unique titre à l'estime de ses contemporains.

(1) On joint à ces douze volumes les deux suivants : 1° *Harmonia macrocosmica, seu Atlas universalis et novus, stud. et labore Andreæ Cellarii*, Amsterdam, 1661, grand in-fol; 2° l'*Atlas des mers, ou Monde aquatique*, Amsterdam, 1667, grand in-fol. C—S.

(2) Avant l'annee 1650. Il annonçait les dispositions les plus heureuses, et G.-J. Vossius, ami de toute cette docte famille, déplore la mort de Cornelis dans son ouvrage *de Scientiis mathematicis*. D—B—S.

Ses belles expériences sur la chaleur et sur la glace, divers travaux de physique et de chimie, montrèrent en lui l'expérimentateur habile, et enrichirent la science de faits nouveaux. Sir Charles Blagden ne la servit pas moins par le judicieux emploi de sa fortune. Arrivé, après de longs services, au poste de médecin en chef des armées, il jouissait d'un revenu honorable. Depuis, Cavendish lui légua une somme de 16,000 livres sterling (400,000 fr.), qu'il augmenta encore par son économie. Il avait beaucoup voyagé en Amérique, en Italie, en Allemagne; mais la France était sa terre de prédilection. Dès que 1814 eut rouvert aux Anglais la route de Paris, il vint invariablement passer six mois chaque année dans cette capitale, et nul homme peut-être n'a plus que lui contribué à établir entre les savants des deux nations ces relations amicales si fructueuses pour la science. Il a rendu des services à tous ceux qui ont voulu aller étudier en Angleterre les sciences et les arts, tant en leur ouvrant la maison de Banks qu'en leur donnant des lettres de recommandation pour tous les points qu'il pouvait leur être utile de visiter. C'est au milieu des soins de cette immense correspondance, à laquelle il est étonnant qu'un homme de quatre-vingts ans pût encore suffire, qu'il mourut presque subitement à Arcueil, chez Berthollet, le 26 mars 1820, d'un épanchement au cerveau. Sir Charles Blagden était membre de la société royale de Londres. M. Jomard a donné sur lui une notice dans la *Revue encyclopédique*, avril 1820 (reproduite dans *le Moniteur* du 22 septembre). VAL. P.

BLAGRAVE (JEAN), savant mathématicien anglais, naquit vers le milieu du 16e siècle dans le comté de Berk, et étudia à Reading et à l'université d'Oxford. Il se retira ensuite à Southcote-Lodge, où il passa le reste de sa vie dans l'étude et la méditation. Il a composé, sur les mathématiques, plusieurs ouvrages, ayant pour objet de rendre l'étude de cette science plus facile et plus générale. Il mourut à Reading, le 9 août 1611, et fut enterré dans l'église de St-Laurent, où on lui a élevé un très-beau monument. Il fut après sa mort, comme pendant sa vie, le bienfaiteur des pauvres et celui de sa famille. N'ayant jamais été marié, et, par le testament de son père, ayant la disposition des biens de sa famille pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de l'année 1591, il légua à chacun des enfants et descendants de ses trois frères, pendant cet espace de temps, la somme de 50 livres sterling, qui leur serait payée lorsqu'ils auraient vingt-six ans; il calcula sa donation avec tant d'exactitude, que près de quatre-vingts de ses neveux en recueillirent le produit. Parmi d'autres charités, il laissa 10 livres sterling pour être distribuées de la manière suivante : le vendredi saint, les marguilliers de chacune des trois paroisses de Reading doivent envoyer à l'hôtel de ville *une fille vertueuse qui ait vécu cinq ans avec son maître;* là, en présence des magistrats, ces trois filles vertueuses tireront aux dés pour les 10 livres. Les deux filles qui n'auront rien seront renvoyées l'année suivante avec une troisième, et de même la troisième année, jusqu'à ce que chacune ait tiré trois fois pour le prix. Les ouvrages de Blagrave sont : *Bijou mathématique*, etc., Londres, 1582 ou 1585, in-fol.; 2° *de la Construction et de l'Usage du bâton familier, ainsi nommé parce qu'il peut servir également pour se promener et mesurer géométriquement toutes les hauteurs*, Londres, 1590, in-4°; 3° *Astrolabium Uranicum generale; Consolation et Récréation nécessaire et agréable pour les navigateurs dans leurs longs voyages : contenant l'usage d'un astrolabe*, etc., Londres, 1596, in-4°; 4° *l'Art de faire des cadrans solaires*, en 2 parties, Londres, 1609, in-4°. X—s.

BLAGRAVE (JOSEPH), parent du précédent, se distingua par son enthousiasme pour les études astrologiques. Il était né à Londres en 1610, et il y mourut en 1675. On a de lui : 1° *Introduction à l'astrologie*, 1682, in-8°. 2° *Supplément à l'herbier de Culpepper*. A ce *Supplément* ont été ajoutés : 1° une *Notice de toutes les substances médicinales qui se vendent dans les boutiques de droguistes et d'apothicaires*, etc.; 2° un *Nouveau Traité de chirurgie;* 3° *la Médecine astrologique* (the astrological Practise of physick), *ou Exposition de la véritable méthode à suivre pour guérir toutes les maladies par des herbes et des plantes qui croissent en Angleterre*. La *Biographie britannique* parle d'un manuscrit, vu par le docteur Campbell, et qui, si l'on en croit l'indication consignée sur le premier feuillet, aurait été composé par J. Blagrave. Ce manuscrit, qui a pour titre *Remontrance en faveur de l'ancienne science contre les prétentions de la moderne, spécialement dans ce qui concerne la doctrine des étoiles*, est spirituellement écrit et semble indiquer un auteur d'un talent supérieur à celui de Joseph Blagrave, tant pour la composition que pour le style. On a donc été tenté de l'attribuer à Jean Blagrave. Malheureusement il y est question de la société royale, qui n'existait pas du temps de ce dernier. Reculé ainsi vers les années 1669 ou 1670, ce manuscrit présente aux bibliographes un problème singulier. Toutefois on a fini par s'arrêter à l'idée assez plausible que, parent de Jean Blagrave, Joseph trouva dans les papiers du savant mathématicien les éléments d'un travail qu'il lui devint facile, à l'aide de quelques intercalations, de rendre applicable à l'époque contemporaine. En effet, Joseph avait hérité d'un domaine, dans Swallowfield, qui avait appartenu à son parent. VAL. P.

BLAINVILLE (CHARLES-HAVOI), violoncelliste et maître de musique, mort vers 1768, à Paris, a publié plusieurs compilations sans goût, qui ne valent guère mieux que ses symphonies; savoir : *Essai sur un troisième mode*, Paris, 1750, in-12. Ce troisième mode, qu'il prétendait avoir découvert, et qui était mixte entre le majeur et le mineur, n'est, selon J.-J. Rousseau, que le mode plagal, le douzième des anciens, encore en usage dans le plain-chant, et qui résulte, comme l'a prouvé Serre de Genève, du simple renversement du mode majeur, quant aux intervalles : en un mot, c'est l'échelle du mode mineur de *la*, prise par la quinte, ou bien celle du mode majeur d'*ut*, prise par la tierce. En 1804, Fabre d'Olivet tenta de

reproduire, sous le nom de *mode hellénique*, le mode de Blainville; mais il n'a obtenu que le suffrage de M. Momigny. 2° *Harmonie théorico-pratique*, Paris, 1751. 3° *Esprit de l'art musical*, ibid., 1754, in-12. 4° *Histoire générale, critique et philosophique de la musique*, ibid., 1761, in-4°, fig. 5° *Histoire générale et particulière de la musique ancienne et moderne*, Paris, 1761, in-4°, fig. F—LE.

BLAIR (JEAN), auteur écossais et chapelain du fameux chevalier Wallace, avait été le témoin de presque tous les exploits de ce guerrier, dont la mort a imprimé une tache ineffaçable sur la mémoire du roi d'Angleterre Édouard Ier. Après la bataille de Bannockburn, en 1312, Thomas Randolph, comte de Murray, appela Blair auprès de lui, et lui fit obtenir une cure, où il passa le reste de ses jours dans la retraite et dans l'aisance. Il mourut sous le règne de Robert Bruce, laissant un poëme latin sur la mort de Wallace, dont Hume a donné une belle traduction dans son *Histoire des Douglas*. Il avait aussi écrit en latin les mémoires de son héros; mais le temps a détruit cet ouvrage, qui aurait pu jeter le plus grand jour sur l'histoire d'une époque très-remarquable. On n'en a conservé qu'un fragment imparfait et inexact, qui a été publié avec un commentaire, par sir Robert Sibbald. X—s.

BLAIR (ROBERT), poëte écossais, né à Édimbourg en 1699, étudia dans l'université de cette ville. Il fit ensuite le tour de l'Europe, entra dans les ordres, et obtint une petite cure dans le *Lothian oriental*. Il mourut en 1746, dans la 47e année de son âge. Il avait du talent comme prédicateur et comme poëte, et y joignait des connaissances étendues en histoire naturelle et en physique. Son ouvrage le plus remarquable est un poëme d'une couleur morale et religieuse, intitulé *le Tombeau*, Londres, 1743; Édimbourg, 1747, 1786, suivi du *Cimetière de campagne*, élégie de Gray, et accompagné de notes par G. Wright, 1808, grand in-4°, fig.; et souvent réimprimé depuis. Ce poëme, consacré à la mémoire de M. Law Elvingston, professeur de philosophie morale à Édimbourg, dont Blair avait épousé la fille, est fort estimé en Angleterre. « C'est sans contredit, dit un critique anglais « (Pinkerton), le meilleur poëme en vers blancs qui « ait paru depuis Milton. » Les poésies de Blair ont été traduites par Couret de Villeneuve, nouvelle édit., 1802, 1 vol. in-12. Il avait fait aussi des recherches et des expériences sur l'optique, et beaucoup d'observations microscopiques. X—s.

BLAIR (PATRICE), médecin écossais, né à Dundée, vers la fin du 17e siècle, a publié sur la botanique des ouvrages importants, quoique peu volumineux. Il est mort à Boston, dans le comté de Lincoln, vers 1728. Ce savant exerça la médecine et la chirurgie à Dundée. Il se fit connaître en 1706 par la dissection d'un éléphant qui était mort dans les environs, dont il fit le sujet de deux mémoires à la société royale de Londres : *Ostéographie de l'éléphant*, etc. (dans les *Transact. philosoph.*, vol. 27), *Mémoire sur l'organe auditif de l'éléphant* (ibid., vol. 30), et un autre sur *l'amiante ou asbeste trouvée en Écosse* (ibid., vol. 27). Son attachement à la maison des Stuarts lui attira quelques désagréments : c'est ainsi qu'en 1715, lors de la rébellion, il fut mis en prison comme homme suspect. Il se retira par la suite à Londres, et fut reçu membre de la société royale. Il publia, en 1718, un volume de *Mélanges et Observations sur la pratique de la médecine, de l'anatomie et de la chirurgie, avec des remarques sur la botanique*, in-8°. Dans la troisième remarque, il expose des doutes sur ce que plusieurs auteurs, et entre autres Dale, avaient avancé que les plantes congénères avaient des vertus analogues; il cite l'exemple de la cynoglosse; dans la septième, il donne plusieurs exemples de plantes vénéneuses. Cela prouve que les généralités qui sont fondées sur la théorie de la botanique peuvent être quelquefois démontrées fausses et nuisibles dans la pratique de la médecine. Dans la quatrième remarque, il décrit des plantes qu'il avait découvertes en Angleterre, et qui n'y avaient pas encore été observées. En 1720, il publia un autre ouvrage sous le titre d'*Essai de botanique*, in-8°, contenant deux parties; la première traite de la structure des fleurs, de la fructification des plantes et de leur distribution méthodique; la seconde, de la génération des plantes et de leur sexe, de la nutrition des plantes et de la circulation de la séve, suivant les saisons, analogue à celle du sang des animaux, avec plusieurs remarques et quelques découvertes. L'ouvrage est divisé en 5 *Essais* : dans le 1er se trouve l'anatomie complète de la fleur; dans le 2e, celle du fruit, expliquée par de bonnes figures; le 3e fait connaître les différentes méthodes qui avaient paru jusqu'alors, avec des remarques critiques. Blair expose assez bien les efforts que l'on avait faits pour classer les plantes; mais il montre beaucoup de partialité dans la manière d'estimer les travaux des divers auteurs. Comme Écossais, il met Morison au premier rang, et lui sacrifie Rai; et, comme Anglais, il met celui-ci au-dessus de Tournefort. Dans le 4e *Essai*, se trouve concentré tout ce que l'on avait découvert ou observé jusqu'alors sur le sexe des plantes, et nulle part cette découverte importante n'est exposée avec plus de clarté. Enfin, le 5e contient des vues neuves sur la nutrition et l'accroissement des végétaux. Blair fit paraître plusieurs mémoires dans les *Transactions philosophiques*. Après un court séjour dans la capitale, il se retira à Boston, où il exerça la médecine le reste de sa vie; il y travailla à un ouvrage qui parut par livraisons, sous ce titre : *Pharmaco-Botanologie*, etc., ou *Dissertation alphabétique et classique de toutes les plantes indigènes de la Grande-Bretagne et de celles qui sont cultivées dans le jardin du nouveau Dispensaire de Londres*, 7 décades, in-4°, Londres, de 1723 à 1728. Cette année 1728 est vraisemblablement l'époque de sa mort. Il en est resté à la lettre H. Outre les plantes médicinales et communes, il en décrit quelques-unes qu'il avait observées le premier en Angleterre. Blair a été utile à la botanique, et surtout à la physiologie végétale, par la manière dont il a exposé les travaux de ses prédécesseurs. Houston lui dédia un genre

nouveau, sous le nom de *Blæria;* mais Linné l'ayant réuni à celui des verveines, transporta ce nom à un autre genre qui comprend plusieurs arbustes ayant beaucoup de rapport avec les bruyères, et dont toutes les espèces observées jusqu'ici sont indigènes du cap de Bonne-Espérance. D—P—s.

BLAIR (Jacques), théologien écossais, fut d'abord placé dans l'Église épiscopale d'Écosse; mais ayant éprouvé quelques dégoûts, il passa en Angleterre vers la fin du règne de Charles II. L'évêque Compton l'envoya en qualité de missionnaire dans la Virginie, et le nomma ensuite son commissaire pour cette colonie. Affligé de l'état de cette contrée par rapport aux moyens d'instruction, il forma le projet de fonder à Williamsburgh, qui en est la capitale, un collége pour la propagation des lumières et de l'Évangile. Il proposa à cet effet une souscription volontaire, vint en Angleterre, en 1693, pour solliciter la protection de la cour à cet égard, et obtint de Guillaume III des lettres patentes pour l'établissement et la dotation d'un collége qui devait porter le nom de *Collége de Guillaume et de Marie*. Blair occupa pendant cinquante ans la place de principal de ce collége, et fut en outre recteur de Williamsburg et président du conseil de la colonie. Il mourut en 1743, dans un âge avancé. On a de lui : *Explication du divin sermon prononcé par notre Sauveur sur la montagne,* etc., en plusieurs sermons et discours, Londres, 1742, 4 vol. in-8°, réimprimée depuis. X—s.

BLAIR (Jean), savant chronologiste écossais, fut élevé à Édimbourg, et vint ensuite à Londres, où il fut d'abord sous-maître dans une école. En 1754, il publia *la Chronologie et l'Histoire du monde, depuis la création jusqu'à l'année de Jésus-Christ* 1753, *exposées dans cinquante-six tables, dont quatre ne sont qu'une introduction, et contiennent les siècles antérieurs à la première olympiade, et chacune des cinquante-deux autres présente à la fois cinquante années ou un demi-siècle*. Cet ouvrage fut publié par souscription, vu la dépense des planches gravées. La société royale de Londres admit l'auteur au nombre de ses membres en 1755, et celle des antiquaires le reçut en 1761 ; il donna en 1756 une seconde édition de ses *Tables chronologiques*, fut nommé, en 1757, chapelain de la princesse douairière de Galles, et, l'année suivante, précepteur, pour les mathématiques, du duc d'Yorck, qu'il accompagna, en 1763, dans ses voyages sur le continent. Il publia, en 1768, une troisième édition de son ouvrage, à laquelle il avait ajouté quatorze cartes de géographie ancienne et moderne pour éclaircir les tables de chronologie et d'histoire, précédée d'une dissertation sur les progrès de la géographie. La mort de son frère, officier distingué, tué glorieusement dans le mémorable combat naval de 1782, lui causa tant de chagrin, qu'il en mourut peu de temps après. Ses *Tablettes chronologiques*, dont il a paru encore deux éditions à Londres, 1790 et 1803, in-fol. (1), sont très-estimées, quoique peu exactes. Elles ont été traduites en français par P.-N. Chantreau, sous ce titre : *Tablettes chronologiques qui embrassent toutes les parties de l'histoire universelle, continuées jusqu'à la paix de* 1795, Paris, 1795, in-4° ; 2e édition, ibid., 1797, même format. On a publié, après la mort de Blair, ses *Leçons sur les canons de l'Ancien Testament.* X—s.

BLAIR (Hugues), naquit à Édimbourg, le 7 avril 1718. Jean Blair, son père, était un négociant considéré de cette ville. Hugues, voué dès son enfance à l'état ecclésiastique, fut placé, en 1730, dans la classe des humanités de l'université d'Édimbourg, pour y acquérir les connaissances exigées en Écosse de ceux qui se destinent à la prédication de l'Évangile. Durant ses premières années, il ne s'était point distingué par un goût décidé pour l'étude ; ce fut seulement dans cette université que son esprit commença à se développer d'une manière remarquable. Il étudiait encore la logique, lorsqu'il composa un *Essai sur le beau,* dont les professeurs furent si frappés qu'ils le désignèrent, avec des marques d'approbation particulières, pour être lu publiquement à la fin de la session. Cette distinction fit une profonde impression sur son esprit, et détermina son goût pour la belle littérature. Il montra toujours une grande prédilection pour cet ouvrage de sa jeunesse, qu'il conserva jusqu'à sa mort comme le premier titre de sa réputation. Cette réputation se répandit bientôt par le succès de ses premiers sermons, dont l'élégance, le ton noble et mesuré, l'éloquence douce et persuasive parurent destinés à faire révolution dans la manière des prédicateurs écossais, qui, à cette époque, ne cherchaient guère à se distinguer dans leurs sermons que par un mélange bizarre de trivialité et de mysticisme. Blair eut donc à braver l'usage alors établi, mais il ne lutta pas longtemps contre l'ascendant du goût régnant ; il entraîna sur-le-champ les suffrages, et ses sermons furent mis au-dessus de tout ce que l'Écosse avait produit en ce genre. En 1742, il entra dans les ordres sacrés, et fut aussitôt nommé ministre à Collesie, dans le comté de Fife. Très-peu de temps après, il échangea cette place pour celle de ministre de la Cannongate à Édimbourg ; et, passant successivement par des emplois toujours plus honorables, plus avantageux et plus faciles à remplir, il fut enfin nommé, en 1758, premier ministre de l'Église presbytérienne, qu'on appelle, en Écosse, *la haute Église*, l'une des plus éminentes dignités de l'Église anglicane. A peu près dans le même temps, l'université de St-André lui conféra le titre de docteur. En 1761, il fut nommé professeur dans cette université ; il y fit un *Cours de Leçons sur les principes de la composition littéraire*, le premier qui eût jamais été fait en Écosse, bien qu'Adam Smith eût pu lui en donner l'idée par un essai de ce genre, que des circonstances particulières ne lui avaient pas permis d'achever. L'entreprise de Blair

(1) Cet ouvrage a été réimprimé depuis avec une nouvelle continuation : *Chronological Tables and Maps of the history of the world, from the creation to the year of Christ* 1814, Londres, 1815, 1 vol. in-fol. avec 16 cartes. Ch—s.

fut secondée par lord Kaims, David Hume, et tout ce qu'il y avait à Édimbourg de personnages distingués par leur rang ou leurs lumières. Bientôt après, le roi créa, dans l'université d'Édimbourg, une chaire de rhétorique et de belles-lettres, dont Blair fut nommé professeur. Ses leçons que, durant vingt années, il continua tous les hivers, selon l'usage de l'université, furent suivies avec un empressement toujours croissant. Le premier ouvrage qu'il ait fait imprimer est une *Dissertation critique sur les poëmes d'Ossian*, qui parut en 1763. Blair était un de ceux qui avaient le plus excité Macpherson à publier les premiers fragments de ces poëmes ; il fut aussi le plus ardent à faire remplir la souscription qui mit celui-ci en état d'aller rassembler, dans les montagnes d'Écosse, les matériaux des poëmes publiés sous le nom d'*Ossian*. Il se déclara, comme de raison, pour leur authenticité, et en développa les beautés avec autant de goût que de talent. Son ouvrage, écrit avec beaucoup d'élégance, a eu un grand nombre d'éditions ; on le trouve maintenant réuni au recueil des poésies d'Ossian. En 1777, Blair fit imprimer un premier volume de ses *Sermons*. Il en avait confié le manuscrit à Strahan, l'un des libraires de Londres les plus estimés, qui lui avait d'abord conseillé de ne le pas faire imprimer, parce qu'il n'en espérait aucun succès. Cependant Strahan voulut avoir l'opinion du fameux Samuel Johnson, et le pria de lire un de ces sermons ; Johnson, après l'avoir lu, lui répondit : « J'ai lu le premier sermon du docteur Blair avec un sentiment « plus fort qu'une simple approbation ; dire qu'il « est bon serait dire trop peu. » Strahan, s'apercevant alors de sa méprise, eut le bon sens et la bonne foi d'en convenir, et écrivit à Blair, en lui envoyant la lettre de Johnson, pour lui offrir 50 guinées de son manuscrit. Le produit de la vente fut tel qu'après la publication, il crut devoir lui en donner 50 de plus. Bientôt après l'édition étant épuisée, Blair fit réimprimer ce premier volume, accompagné d'un second, et reçut pour chacun 200 liv. sterling. Les libraires lui en offrirent 600 du troisième, et on assure que le quatrième lui en valut 2,000. Le succès de ces sermons fut prodigieux : la mode se joignit à l'estime ; il fallait avoir lu les sermons du docteur Blair. Les ecclésiastiques, en chaire, débitaient quelquefois des sermons du docteur Blair, au lieu de ceux qu'ils auraient pu composer eux-mêmes ; et si l'influence de ce nouveau genre de prédication s'est fait sentir même en Angleterre, en introduisant dans l'éloquence de la chaire des leçons de morale à la place des discussions métaphysiques, elle a été bien plus grande en Écosse, où les sermons de Blair sont généralement pris pour modèles, et où, concurremment avec ses leçons de rhétorique, ils ont répandu le goût pur et sage de la belle et saine littérature. On en a fait en anglais un grand nombre de contrefaçons, soit en Irlande, soit en Amérique. La dernière édition anglaise est de Londres, 1801, 5 vol. in-8°. Il y en a deux traductions françaises, l'une par Froissard, Lausanne, 1791, in-12 ; et l'autre par l'abbé de Tressan, Paris, 1807, 5 vol. in-8°. On les a traduits en hollandais, en allemand, en esclavon et en italien. Le roi George III s'étant fait lire un jour un de ces sermons, par le lord Mansfield, accorda à Blair, en 1780, une pension de 200 livres sterling, qui fut augmentée de 100 autres, lorsque, en 1783, son grand âge l'obligea de cesser ses fonctions de professeur, dont il conserva cependant les émoluments. Ce fut à cette époque qu'il s'occupa de publier son *Cours de rhétorique et de belles-lettres* (Lectures on rhetoric and belles-lettres), dont il s'était répandu dans le public plusieurs copies imparfaites, composées en grande partie de notes prises par les étudiants. Il vendit son manuscrit à Cadell, pour 1,500 livres sterling. Cet ouvrage, qui parut à Londres en 1783, 2 vol. in-4°, 1798 et 1801, 3 vol. in-8°, a été réimprimé très-souvent depuis en Angleterre et en Amérique, et traduit dans plusieurs langues de l'Europe ; il y en a en français deux traductions, l'une par Cantwell, 1797, 4 vol in-8° ; la seconde, qui est bien supérieure, est de M. Prévost, célèbre professeur de Genève, à qui l'on doit d'excellents ouvrages : elle a paru, en 1808, en 4 vol. in-8° (1). En 1796, Blair fit imprimer à part son sermon *sur la bienveillance de la Divinité*, prêché devant la société instituée pour le soulagement des enfants du clergé écossais ; on l'a joint depuis au quatrième volume de ses sermons. A cette époque, Blair jouissait d'une sorte d'opulence et de la plus haute considération ; il avait été intimement lié avec lord Kaims, Smith, Hume, Ferguson, mais surtout avec Robertson, qui n'a rien imprimé sans le lui soumettre. Ces deux hommes célèbres ont été constamment l'appui des talents naissants ; pendant la dernière partie de la vie de Blair, il a paru en Écosse peu d'ouvrages importants pour lesquels on n'ait cherché à obtenir leur approbation. Blair entretenait en même temps des correspondances fort étendues avec ceux qui, des différentes parties de la Grande-Bretagne, sollicitaient ses conseils comme homme de lettres, ou ses consolations comme ministre de la religion. Il continua jusqu'à sa mort à prêcher, toujours avec un prodigieux concours, et à remplir tous les devoirs d'un ecclésiastique. Dans l'été de 1800, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, il corrigea et prépara pour l'impression un volume des sermons de sa jeunesse, qui n'a été imprimé qu'après sa mort, arrivée le 27 décembre de la même année. Il a laissé un très-grand nombre de manuscrits qu'il a ordonné expressément de brûler. Les écrits de Blair sont remarquables par la pureté du goût, l'élégance et la correction du style, la sagesse, la justesse et souvent la finesse des vues, la noblesse constante et sans effort des sentiments et des idées. Dans ses sermons, il s'élève peu au-dessus d'une chaleur modérée et d'une douce sensibilité ; mais sa sensibilité est pénétrante et sa chaleur soutenue. Son style, s'il n'est jamais véhément,

(1) Le même ouvrage, sous le titre de *Leçons*, a été encore traduit par M. J.-P. Quénot, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. — Le même ouvrage, abrégé, a été traduit sur la 6ᵉ édition de Londres par S. P. H. (Horlode), colonel en non-activité, Paris, 1825, in-12.

est toujours animé et rempli d'images heureuses; il paraît avoir pris pour modèle, autant que le comportait la nature de son talent, moins souple et moins énergique, Massillon, celui de nos orateurs qu'il admirait le plus. Son *Cours de rhétorique et de belles-lettres* est un des meilleurs qui aient été écrits dans les langues modernes. Si l'on y trouve quelquefois un peu d'abondance, quoique sans diffusion et sans prolixité, il faut songer que le maître avait tout à apprendre à ceux qu'il instruisait. Blair a, plus qu'aucun de ses compatriotes, rendu justice aux auteurs français, et s'il y manque quelquefois, ce n'est point par prévention, mais vraisemblablement par la difficulté de pouvoir bien apprécier une littérature qui n'était pas la sienne. Son caractère était, comme ses écrits, honnête, noble et sage; son esprit était aimable et doux, sa conversation élégante et polie, sans négligence, quoique sans affectation, son maintient modeste. Blair avait été marié; sa femme était morte quelque temps avant lui; et il n'avait eu de son mariage qu'un fils qui mourut en bas âge. S—D.

BLAISE (Saint), évêque de Sébaste, en Arménie, et martyr. Les actes de ce saint, écrits en grec, ne sont pas, de l'aveu même d'Alban Butler, traduit par Godescard, d'une grande authenticité. On assure qu'il fut martyrisé par les ordres d'Agricola, gouverneur de Cappadoce et de la petite Arménie, vers l'an 316. Lorsque ses reliques furent apportées en Occident, à l'époque des croisades, il obtint une sorte de célébrité, et on leur attribua plusieurs guérisons miraculeuses, notamment pour les maladies des enfants et des bestiaux. Ce martyr était le patron titulaire de la république de Raguse. L'Église latine le fête le 3 février; l'Église grecque, le 11 du même mois. D—T.

BLAISE (Barthélemy), sculpteur, naquit en 1738 à Lyon, où il reçut les premiers principes de son art. A son retour d'Italie, il fut chargé par le chapitre de Lyon d'exécuter les statues en marbre de *St. Étienne* et de *St. Jean-Baptiste*, que l'on voit encore dans le chœur de la cathédrale de cette ville. Il vint ensuite à Paris, et, sur la présentation de la statue d'un *Berger*, il fut admis en 1785, comme agréé, à l'académie de peinture et sculpture. Quelques années après (1787), la famille du comte de Vergennes lui confia l'exécution du mausolée qu'elle se proposait d'ériger à la mémoire de ce ministre. Ce monument était à peine terminé, lorsque la révolution éclata. L'artiste se vit forcé de le tenir caché dans son atelier, et ce n'est qu'en 1818 qu'il a été placé dans une chapelle de l'église Notre-Dame à Versailles. Blaise se retira pendant la terreur à Poissy avec sa famille; mais il laissait à Paris des amis zélés, qui veillèrent à ses intérêts. L'Institut à sa création le comprit dans la liste de ses associés, et il fut du nombre des artistes qui furent à cette époque chargés de travaux par le gouvernement. Ce fut d'après l'ordre du ministre de l'intérieur qu'il exécuta les bustes en marbre de *Jules Romain* et du *Poussin*, qui sont placés dans la grande galerie du Musée, et celui du roi de Prusse *Frédéric II*. Son modèle en plâtre d'une statue de *Phocion*, haute de 6 pieds, qu'il mit dans le même temps à l'exposition, lui valut un prix d'encouragement. Parmi les autres ouvrages de Blaise, on cite son bas-relief en pierre, représentant le *Commerce* et la *Navigation*, dans l'intérieur de Ste-Geneviève, et un autre représentant le *Nil*, au Musée, dans la salle des Empereurs. Cet estimable artiste mourut à Paris en avril 1819. La veille de sa mort il dicta la notice de ses principaux ouvrages, en recommandant à sa femme de la rendre publique; et, pour se conformer à ses intentions, elle la fit insérer dans *le Moniteur* du 14 avril. De tous les élèves de Blaise, Chinard (*voy.* ce nom) est le seul dont il fût fier, et c'est effectivement celui qui lui fait le plus d'honneur. W—s.

BLAKE (Robert), amiral anglais, né en 1598, à Bridgewater, s'était préparé par de fortes études à suivre la carrière universitaire; mais les puritains de son pays, lui ayant reconnu un esprit vaste et rigide, le choisirent pour les représenter au parlement de 1640. Cette assemblée dissoute, Blake entra au service et prit parti pour le long parlement contre le gouvernement royal. A la défense de Bristol, en 1643, il commandait un fort, et il continua le feu après la reddition, s'exposant à une mort certaine, s'il avait eu affaire à un ennemi moins clément que le prince Rupert. L'année suivante, il s'empara de la ville de Towton et la défendit avec une très-faible garnison contre 10,000 hommes venus au secours de cette place Quoique partisan décidé de l'omnipotence parlementaire, il blâma hautement, comme Fairfax, la mise en accusation et l'exécution de Charles Ier. Pour atténuer l'effet de cette catastrophe, et faire reconnaître la nouvelle république, le parlement donna tous ses soins à la marine, auxiliaire puissante des négociations. Blake, déjà reconnu pour la plus forte tête de son parti après Cromwell et Ireton, fut nommé en 1648 membre du conseil de marine. Il se montra si habile à organiser et à combiner la force navale, qu'il fut investi du commandement de la flotte, avec Deane et Popham, tous deux membres du parlement. La flotte royale aux ordres du prince Rupert menaçait les côtes d'Angleterre, et, paralysant le commerce de la république, la tenait dans une dangereuse agitation. Blake eut bientôt chassé cette flotte, qu'il poursuivit jusque dans la Méditerranée, et intimida tellement l'Espagne et le Portugal, que ces deux puissances n'osèrent se déclarer contre le parlement. En revenant il rencontre un bâtiment français de quarante canons, et demande au commandant s'il consent à se rendre. Sur une réponse négative, il le prie de retourner à son bord, et de se défendre autant qu'il le croira nécessaire à l'honneur de son pavillon. Après deux heures de combat, l'officier français vint remettre son épée à l'amiral, qui l'accueillit avec la plus grande distinction. En 1652, Blake soumit à l'autorité du parlement les îles de Guernesey et Jersey, reçut les remercîments de cette assemblée et fut nommé commandant en chef de la flotte pour neuf mois. La nouvelle république, jalouse de maintenir la pré-

tendue souveraineté que s'attribuait la vieille Angleterre sur les mers, refusa de renoncer à l'hommage du pavillon et au droit de visite contre lesquels réclamait la Hollande. Le 14 mai, le commodore Young avait forcé, après un vif combat, une division hollandaise à baisser pavillon devant la bannière de St-Georges. Le 20, Tromp se présente avec son escadre devant celle de Blake sur la rade des Dunes. Celui-ci, au moment d'être accosté, tire plusieurs coups de canon sur l'amiral hollandais qui, après avoir fait feu du côté opposé en signe de mépris, riposte par toute sa bordée. Voyant le combat inévitable, Blake se détache de son escadre dans le dessein de proposer à Tromp un combat particulier, afin d'éviter l'effusion du sang et la guerre entre les deux nations. Accueilli par une nouvelle bordée, il soutint seul le feu des Hollandais jusqu'à ce que l'escadre aux ordres de Bourne vint le rallier au bruit du canon. Le combat, devenu général et très-animé, se prolongea jusqu'à la nuit. Les historiens anglais et hollandais ne s'accordent ni sur la force des deux flottes, ni sur les circonstances du combat. Quand, après un examen réfléchi des divers récits de cette affaire et de celles qui vont suivre, il ne nous a pas été possible d'arriver à la vérité probable, nous avons reproduit la version anglaise, afin de l'opposer à la version hollandaise adoptée à l'article Tromp (*voy.* TROMP), et de mettre le lecteur à même de juger d'après ses propres observations. Les états généraux envoyèrent de Hollande à Londres Paw, négociateur habile, pour prévenir une rupture. Mais le parlement, excité par Cromwell qui ne leur pardonnait pas l'appui qu'ils avaient accordé au prétendant, se montra peu disposé à la conciliation. Le 8 juillet la guerre fut déclarée, et de part et d'autre on fit d'immenses préparatifs. Resté dans la Manche, Blake avait augmenté et si bien dirigé ses forces, que les Hollandais n'osaient plus s'y montrer même sous escorte. Leurs cargaisons, débarquées dans les ports de France, arrivaient aux Pays-Bas par terre et par eau. Non content d'avoir ainsi paralysé le commerce des états, il voulut porter un dernier coup à leur puissance navale en détruisant les pêcheries de harengs qui employaient annuellement un quart de leur population et plus de 3,000 bâtiments. Il laissa la défense des Dunes à sir G. Ayscue, récemment arrivé de la Barbade, et fit voile au nord. Malgré la belle défense de l'escadre chargée de protéger les pêcheries, Blake s'en rendit maître, ainsi que du convoi. Mais, par une modération qui fut sévèrement blâmée en Angleterre, il se borna à exiger le tribut du *dixième* imposé par Charles I[er], et ne détruisit les pêcheries que de ceux qui refusèrent de l'acquitter. Tandis que Blake s'emparait des pêcheries hollandaises, Tromp se présenta à l'entrée de la Tamise avec une flotte de soixante-dix voiles pour y surprendre le vice-amiral Ayscue. Ne le trouvant pas, il fit route au nord pour intercepter l'amiral à son retour. Les deux flottes se rencontrèrent en vue des côtes d'Écosse et se préparaient au combat lorsqu'elles furent séparées par une violente tempête. Cinq frégates hollandaises, restées de l'arrière, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Blake fut encore blâmé de n'avoir pas poursuivi les Hollandais, et Tromp, plus maltraité, se vit remplacé par Ruyter, qui livra peu de temps après à l'amiral Ayscue le sanglant combat de Plymouth. Une escadre française aux ordres du duc de Vendôme s'avançait au secours de Dunkerque assiégé par les Espagnols. Il entrait dans les vues de Cromwell de faire tomber cette place en leur pouvoir : en conséquence, sous prétexte de représailles, pour de prétendues déprédations commises par des bâtiments français à Terre-Neuve, il ordonna à Blake de détruire l'escadre du duc de Vendôme, qui fut surpris, défait, et Dunkerque dut se rendre aux Espagnols. La lutte entre les deux républiques d'Angleterre et de Hollande s'étendit du détroit à toutes les mers. Une nouvelle flotte, aux ordres de Witt, fut promptement équipée et fit sa jonction avec celle de Ruyter, entre Dunkerque et Neuport, le 2 octobre 1652. Witt prit le commandement en chef des deux flottes réunies, et, après s'être débarrassé de son convoi, fit voile à la recherche des Anglais, qu'il atteignit le 28 septembre. Blake, toujours intrépide, prit l'initiative de l'attaque, coula plusieurs vaisseaux hollandais, poursuivit les autres jusqu'à Gorée, et revint triomphant aux Dunes. Il s'éleva en Hollande une telle clameur contre Witt qu'il faillit en mourir de douleur. Il allégua pour sa justification l'infériorité numérique de ses vaisseaux et de ses équipages, et la lâcheté de vingt de ses capitaines qui s'étaient tenus, en effet, hors de la portée du canon. En moins de six semaines, les états mirent à la mer une flotte de quatre-vingts voiles aux ordres de Tromp, pour escorter un immense convoi. Blake venait de disperser la sienne et n'avait aux Dunes que trente-sept bâtiments. Malgré cette grande infériorité, il eut le tort héroïque d'accepter le combat que Tromp vint lui présenter le 29 novembre, et dut, après avoir fait des prodiges de valeur, se retirer devant un ennemi qui se montra trop fier d'une victoire obtenue par le nombre, s'il est vrai que Tromp attacha un balai à son grand mât de hune, pour dire qu'il avait balayé les Anglais des mers prétendues britanniques. Le parlement, non moins acharné que les états, équipa une nouvelle flotte pour punir Tromp de sa jactance, à son retour de l'île de Ré, où il était allé prendre la direction d'un convoi de trois cents voiles. Afin de faciliter les levées, il décréta : 1° une avance de solde et des secours aux familles ; 2° des primes calculées sur le tonnage et l'artillerie des bâtiments qui seraient pris ou détruits ; 3° l'établissement de plusieurs hôpitaux pour les malades et les blessés. Le commandement fut partagé entre Blake, Deane et Popham. Le 11 février 1653, les deux escadres se réunirent sous le cap Bévéziers ; puis Blake alla attendre les Hollandais devant Portland. Tromp croyait avoir mis les Anglais hors d'état de reprendre la mer, et il fut bien étonné de se voir attaqué le 28 février. Les flottes, au dire des deux amiraux, étaient de soixante-dix voiles chacune. Blake et Deane montaient *le Triumph,* qui fondit le premier sur l'ennemi et fut extrêmement maltraité avant

d'être rallié par l'armée. Un même coup blessa Blake et faillit tuer son collègue; leur capitaine de pavillon et le commissaire d'escadre tombèrent morts à leurs côtés. Plus de cent hommes de l'équipage furent tués, et le vaisseau était tellement criblé qu'il ne prit qu'une faible part aux combats des jours suivants. Tromp, longtemps engagé avec Blake, perdit la plupart de ses officiers et fut désemparé; Ruyter vit tomber ses petits et grands mâts de hune, et faillit être pris. Un vaisseau hollandais sauta; six autres furent coulés ou pris. Les Anglais n'en perdirent qu'un, *le Samson*, qu'ils firent sauter pour qu'il ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi. Les deux flottes profitèrent de la nuit pour se réparer, et le combat recommença le lendemain en vue de l'île de Wight. Blake s'attachant surtout à détruire le convoi, les marchands jetèrent leurs cargaisons par-dessus bord et forcèrent de voile pour s'échapper. Le vaisseau monté par Ruyter fut complétement désemparé; huit bâtiments de guerre hollandais et quatorze marchands furent pris. Le combat dura toute la nuit et recommença le lendemain près de Boulogne. Tromp, profitant de la nuit, alla mouiller aux Dunes de Calais, et fit route pour la Hollande faiblement poursuivi par les Anglais. Les deux nations s'attribuèrent la victoire. Elle fut aux Anglais si l'on considère le combat uniquement sous le point de vue militaire; car les Hollandais perdirent plus de vaisseaux et se retirèrent les premiers; mais sous le rapport politique et commercial, Tromp rendit un immense service à son pays en conservant le convoi. Cette lutte mémorable ne se termina qu'en avril 1654, par le traité d'union entre les deux républiques, traité par lequel la Hollande vaincue se soumit à l'hommage du pavillon. Dès que la paix fut signée, Cromwell voulut exiger de l'Espagne ce qu'il venait d'obtenir de la Hollande : 1° d'abandonner les intérêts du prétendant; 2° des indemnités commerciales et des cessions de colonies; 3° l'hommage du pavillon sur toutes les mers. Il équipa deux flottes considérables : l'une, commandée par le vice-amiral Penn, fit route pour les Indes occidentales; l'autre, aux ordres de Blake, eut pour mission d'établir dans la Méditerranée la prépondérance navale de l'Angleterre. Après avoir exigé une indemnité considérable du grand-duc de Toscane pour le commerce anglais, après avoir obtenu satisfaction des pirateries commises par les Algériens, bombardé Tunis et forcé à la paix le dey de Tripoli, il entra dans Cadix avant l'époque convenue de la prise de la Jamaïque par Penn. Les Espagnols, justement indignés de la surprise de cette colonie si importante par sa situation à l'entrée du golfe du Mexique, séquestrèrent tous les biens des sujets anglais. Le protecteur envoya un renfort à Blake et l'ordre de bloquer Cadix, afin d'empêcher la sortie de l'escadre qui devait aller à la rencontre du convoi des Indes occidentales. Tandis qu'il était allé se ravitailler sur les côtes du Portugal, ce convoi parut et fut pris ou détruit par le contre-amiral Stayner. Blake continua de croiser devant Cadix et dans le détroit jusqu'en avril 1657. Informé de l'arrivée de huit galions et de dix autres bâtiments richement chargés dans le port de Ste-Croix de Ténériffe, il força le 20 l'entrée de la baie, les brûla ou coula tous, et ressortit malgré le feu des batteries. Le parlement lui vota des remercîments pour cet exploit, resté un des plus célèbres dans les fastes de la marine anglaise. Il voulut continuer sa croisière; mais se sentant atteint du scorbut, il fit voile pour l'Angleterre, et mourut dans la traversée, le 17 août 1657, âgé de 59 ans. Ainsi il ne revit pas cette patrie qu'il venait de servir avec tant de dévouement et de gloire. Il fut inhumé avec pompe à Westminster, dans la chapelle de Henri VII. Blake était d'une petite taille, et d'un caractère taciturne. Ayant trouvé dans la marine un aliment à son ardente activité, il resta indifférent à la politique et fut respecté de tous les partis. « Il est le premier, dit Clarendon, qui soit sorti de la routine et qui ait prouvé « que la science nautique peut s'acquérir en moins « de temps qu'on ne l'imaginait. Il méprisa la règle « ancienne qui consistait à tenir son vaisseau hors du « danger, comme si la grande habileté d'un capi- « taine était de revenir du combat sain et sauf. Le « premier il fit voir aux vaisseaux que les batteries, « jusqu'alors jugées si formidables, ne servaient qu'à « intimider par du bruit et ne pouvaient nuire que « rarement. Le premier, enfin, il donna l'exemple « de cette intrépidité de l'homme de mer qui se « complait aux entreprises les plus périlleuses et « combat dans le feu comme dans l'eau. » CH—U.

BLAKE (JEAN BRADLEY), naturaliste, né à Londres, le 4 novembre 1745, fut élevé au collége de Westminster. Les mathématiques, la chimie, le dessin, la botanique, furent les principaux objets de ses études; mais c'est à la dernière de ces sciences qu'il se voua tout entier. Il y fit de grands progrès. En 1766, la compagnie anglaise des Indes orientales l'envoya en qualité de subrécargue à Canton, en Chine. Rendu à sa destination, sans négliger les devoirs de sa charge, il consacra tout ce qui lui restait d'instants à former une collection des graines de tous les végétaux de la Chine qui peuvent être de quelque utilité pour la médecine, pour les arts ou pour l'alimentation, et il les envoya en Europe afin d'en introduire la culture, soit dans la Grande-Bratagne ou l'Irlande, soit dans les colonies de l'Angleterre. Aux graines, Blake joignit, autant qu'il le put, les plantes elles-mêmes. Ses idées s'agrandissant, il en vint à prendre autant d'intérêt à la minéralogie qu'à la botanique, et il commençait à mériter aussi bien de celle-là que de celle-ci, lorsqu'une fièvre dévorante, causée par des fatigues excessives, l'emporta le 16 novembre 1773, à Canton. La société royale de Londres, qui se préparait à le comprendre parmi ses membres, lui donna des regrets amers; et le président J. Pringle, en prononçant l'éloge de Blake, déplora son trépas prématuré. VAL. P.

BLAKE (GUILLAUME), graveur anglais, né vers 1759, avait été l'élève du célèbre Basire. A un talent incontestable, il joignait une telle naïveté, une telle incurie des affaires de la vie, qu'il ne sortit jamais d'une position voisine de la misère. Jamais pourtant

on ne vit sa résignation se démentir. C'était le plus cordial et le plus obligeant des hommes. Au milieu de son étroite chambre, qui, pour tous meubles, avait son lit, une petite table chargée d'un maigre dîner, ses planches de cuivre, ses tableaux, ses dessins, ses couleurs et ses livres, il était heureux. Une piété vive contribuait sans doute, avec l'amour de l'art, à soutenir son courage. Une seule chose manquait à sa félicité, c'était de ne pouvoir lire le Dante en italien. Agé de soixante-six ans, il se mit à étudier cette langue pour goûter dans l'idiome original les beautés du gibelin de Florence. G. Blake mourut le 13 août 1827. On a de cet artiste : 1° *les Portes du Paradis*, petit vol. in-12, 1793, avec 15 planches d'emblèmes. 2° *Chants de l'expérience*, 1793, avec des planches. 3° *L'Amérique*, prophétie, in-fol. 4° *L'Europe*, prophétie, in-fol. Ces deux estampes sont maintenant fort rares. 5° Planches pour *les Nuits* d'Young, 1797. L'édition devait avoir une gravure à chaque page; la publication, interrompue après le premier numéro, ne fut jamais reprise. 6° *Collection de Ballades*, par Hayley, avec gravures, par Blake, 1805. Huit numéros seulement parurent. 7° Illustrations pour *les Tombeaux* de Blair. Ces illustrations, au nombre de douze, dessinées par Blake, furent gravées par Schiavonetti. 8° *Catalogue descriptif de peintures, sujets de poésie et d'histoire, exécutés par Guillaume Blake à l'aqua-tinta*, etc. Ces sujets sont au nombre de seize : on a surtout remarqué *le Pèlerinage de Chaucer à Canterbury*. 9° Suite d'Illustrations pour *le livre de Job*. Les graveurs et les peintres les plus renommés de la Grande-Bretagne ont payé un juste tribut d'éloges au talent de Blake. Selon Flaxman, la pénurie de cet artiste est une preuve affligeante de l'apathie avec laquelle ce pays trop positif considère la grande peinture, la peinture qui a des idées, de l'enthousiasme, des croyances et de la piété. Fuessli, si connu par sa sévérité en même temps que par la pureté de son goût, donne les éloges les plus vifs aux illustrations de Blake, tout en remarquant l'excentricité du genre de l'artiste, dont l'originalité impétueuse et grandiose semble souvent sur le point de franchir les limites tracées par le goût à l'imagination. VAL. P.

BLAKE (JOACHIM), général espagnol, naquit à Velez-Malaga. Sa famille, irlandaise d'origine, tenait à celle des Blake du comté de Galloway. Son père était négociant. Très-jeune encore, il embrassa la profession des armes et fut admis en qualité de cadet dans le régiment d'Amérique, où il obtint quelque avancement. Il était adjudant lorsqu'il passa comme professeur au collége des cadets établi à Port-Ste-Marie par O'Reilli, gouverneur de Cadix. Cette institution militaire, qui eût pu être si utile à l'Espagne, ayant été supprimée, Blake revint au régiment d'Amérique avec la réputation d'un des officiers les plus instruits de la péninsule. Il y resta jusqu'en 1793, époque à laquelle le roi Charles IV mit à exécution les menaces de guerre qu'il avait faites si vainement pour empêcher la mort de Louis XVI. Blake était alors capitaine; il entra en qualité de major dans le régiment des volontaires de Castille, que le duc de l'infantado levait à ses frais, et fit les campagnes de Roussillon et de la Catalogne, où il montra beaucoup de bravoure et de talent. Il fut blessé à la prise de San-Lorenzo de la Maya, et se trouvait, après la paix de Bâle, lieutenant-colonel du régiment des volontaires de la couronne, dont il devint colonel en 1802. Un des derniers actes du malheureux roi Charles IV lui conféra le grade de maréchal de camp. A l'époque des événements de Bayonne, Blake était avec son régiment à la Corogne, et, de tous les officiers répandus dans la Galice, il se trouvait le plus élevé en grade. La junte mit sous son commandement toutes les levées que cette province allait fournir, et le chargea de les organiser. Cette tâche n'était pas facile. L'enthousiasme pour la cause espagnole était au comble dans cet angle nord-ouest de l'Espagne; mais cet enthousiasme ne connaissait ni règle ni frein. Les nouvelles levées avaient égorgé leur général Filangieri, uniquement parce qu'elles le soupçonnaient de vouloir se tenir sur la défensive, au lieu de marcher droit à l'ennemi. Blake, en prenant possession de ce dangereux commandement, fut obligé d'afficher une jactance qui n'était pas dans sa pensée. Cependant on s'enrôlait en foule. L'Angleterre, décidée à soutenir les efforts de l'Espagne, délivrait les prisonniers espagnols entassés sur ses pontons et les dirigeait sur la Corogne habillés, équipés, armés. Elle envoya en même temps 50,000 fusils et promettait des troupes, quoique, au dire des Espagnols, ce fût ce dont on avait le moins besoin. Divers régiments revenant de Portugal et d'Estramadure augmentèrent le noyau de l'armée de Galice. De ces forces réunies, Blake forma quatre divisions. Se mettant à la tête des deux plus considérables et le mieux organisées, il partit de Lugo à la fin de juin, passa les monts et arriva le 6 juillet à Benavente, où il opéra sa jonction avec le général Cuesta. Ce qu'il faut remarquer, c'est que la junte autorisait Blake à ne point recevoir d'ordre de Cuesta, qui, de son côté, pouvait agir indépendamment de lui. Quoique tout nouvellement battu à Cabezon, Cuesta voulait hasarder une autre bataille, à cause de l'insubordination des troupes : Blake, qui appréciait à sa valeur la supériorité de la tactique française, voulait, au contraire, éviter tout engagement sérieux. Bessières ne leur donna pas le temps de se mettre d'accord, et le 14 juillet, à la tête de 15,000 hommes au plus, il vint attaquer les deux chefs espagnols à Medina del Rio-Seco, quoique ceux-ci eussent au moins le double de soldats. L'artillerie de part et d'autre était égale; mais la cavalerie était nulle du côté des Espagnols, tandis qu'au contraire les Français avaient 1,300 chevaux commandés par Lasalle, un des meilleurs généraux de cavalerie. Accepter avec un tel désavantage la bataille en plaine était une faute grave. On reproche encore à Blake d'avoir rangé ses troupes en avant d'un défilé. Les Espagnols furent complétement battus : Cuesta, déjà entamé à Cabezon, fut anéanti. Blake se replia en assez bon ordre sur Benavente, sur Astorga, et prenant position à Man-

zana, sur la chaîne de montagnes qui sépare les affluents du Minho d'avec ceux du Duero, et qui forme comme l'avant-mur de la Galice, il s'y maintint et s'y réorganisa. La perte de cette journée n'en fut pas moins immense : « C'est, disait Bonaparte, la « bataille de Villa-Viciosa : Bessières a donné le trône « à Joseph comme Berwick l'avait autrefois donné à « Philippe V. » Et Joseph, en effet, put avancer de Villevia jusqu'à la capitale de l'Espagne et s'y installer. Mais l'insurrection méridionale vint au secours de celle du nord, et la capitulation du corps français à Baylen força Joseph à se rapprocher des Pyrénées. Blake alors marcha en avant, et, occupant Bilbao, étendit sa droite de proche en proche jusqu'à Burgos, où il finit par être maître. Sur ces entrefaites débarqua le corps espagnol que la Romana avait ramené du fond des îles danoises, et qui vint grossir l'armée de Blake. Mais Napoléon en personne arrivait avec des renforts. Décidé à écraser les Espagnols avant que l'expédition anglaise, commandée par sir John Moore, parût, tandis que plusieurs divisions assaillaient Castaños, il fit marcher contre Blake une division sous les ordres du maréchal Victor. L'engagement eut lieu à Espinosa et dura trois heures de l'après-midi. L'on recommença le lendemain avec plus d'acharnement que la veille. Enfin, les Français ayant tourné la position de l'ennemi, la résistance devint inutile, et Blake vaincu abandonna le champ de bataille pour tenir ferme à Reynosa, où étaient tous ses magasins. Malheureusement la défaite du jeune comte de Belvedère, dont le corps devait couvrir Burgos et soutenir le flanc droit de Blake, compromit la situation de ce général, déjà menacé dans Reynosa par les divisions Victor et autres, aux opérations desquelles le maréchal Soult put dès lors lier les siennes. Blake, voyant son armée de plus en plus désorganisée et sur le point d'être cernée, n'eut plus d'autre moyen de salut que de se retirer sur Santander. Mais cette retraite, opérée avec précipitation par des troupes sur lesquelles la discipline était sans pouvoir, fut vraiment désastreuse : la plus grande partie de l'armée de Blake y périt. On regretta surtout la perte du beau corps de la Romana, qui, engagé maladroitement dans les rochers d'Espinosa, y finit sans gloire comme sans utilité pour la cause nationale. Ces échecs, que d'autres sans doute n'eussent guère évités qu'en s'exposant à des risques plus grands encore, n'empêchèrent pas que Blake ne fût regardé par les patriotes d'Espagne comme un de leurs principaux appuis. Sa constance à ne point désespérer du salut de la patrie, son activité, le soin qu'il mit à rallier, à réorganiser ses troupes, la promptitude avec laquelle il remplit, à l'aide de nouvelles recrues, les vides laissés dans ses rangs par la défaite, lui méritaient cette confiance. Toutefois ce fut pousser l'indulgence trop loin que de mettre la retraite d'Espinosa au rang des plus belles opérations de ce genre. La junte centrale reconnut les services de Blake en lui décernant le titre de lieutenant général. Mandé par elle, il remit le commandement à la Romana, qui avait été promu aux mêmes fonctions, et se rendit à Séville, où était le siége du gouvernement. Une décision de l'assemblée provisoirement souveraine lui conféra le commandement général des provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence (1809). Blake se rendit d'abord en Catalogne, où il reconnut l'état de Girone, puis, après avoir laissé dans cette province le général Coupigny, se dirigea vers Saragosse en remontant l'Èbre. Peu de temps lui avait suffi pour réunir un corps d'armée sur les frontières de Valence et de l'Aragon. Aidé de ces forces, il avait conçu l'espérance de battre le troisième corps français aux ordres de Suchet, de le rejeter sur la Navarre et les Pyrénées, de couper la grande communication de Bayonne à Madrid, et de séparer ainsi de leur base d'opération les armées françaises enfoncées dans la péninsule. Il eut d'abord quelques avantages : en vain Suchet au combat d'Alcagniz (23 mai) voulut s'emparer du mamelon de las Horcas; non-seulement il ne put déposter Blake, mais encore il fut obligé de faire sa retraite dans la direction de Saragosse, et quelque désordre se mit dans ses troupes. Probablement il eût été forcé d'évacuer tout l'Aragon, et le plan de son adversaire se fût ainsi trouvé rempli, si celui-ci se fût rapidement porté en avant. Mais Blake craignit de compromettre son succès par la précipitation; il attendait un renfort de 14,000 Valençais qui ne tardèrent pas à se montrer; d'ailleurs il cherchait à organiser l'insurrection autour de lui, et bientôt en effet le colonel Ramon Gayan et le brigadier Perena firent quelques mouvements. Alors seulement ceux de Blake se dessinèrent : il se dirigea vers Belchite, à trois lieues de Saragosse. Deux combats eurent lieu dans ces parages, le premier à Maria, le 15 juin, le second trois jours après, sur les hauteurs mêmes de Belchite. La victoire y fut disputée, mais elle resta à Suchet. Suivant les *Mémoires* de ce général, les neuf dernières pièces de canon que possédait Blake tombèrent alors au pouvoir des Français. Celui-ci dut se replier sur la Catalogne, et, par des manœuvres aussi hardies que rapides, il sut, malgré l'exiguïté de ses forces et quoique Gouvion-St-Cyr tînt la campagne avec un corps nombreux, introduire des secours dans Girone. Après cette belle opération, sur laquelle ce général français ne s'est exprimé qu'ambigument dans ses *Mémoires*, Blake repassa dans la province de Valence, y ranima l'enthousiasme par sa présence, et la défendit pied à pied dans plusieurs engagements. Pendant ce temps, les Espagnols avaient perdu la bataille d'Ocagna, qui ouvrait aux généraux de Napoléon la route de l'Andalousie; et la junte centrale, qui déjà s'était transportée d'Aranjuez à Séville, se réfugiait de Séville à Cadix. Là finit son existence. La junte prononça elle-même sa dissolution en déléguant provisionnellement le pouvoir à une régence de cinq membres par elle nommés, à la charge de convoquer incessamment les cortès. Réunies en vertu de cette espèce de testament politique (24 septembre 1810), les cortès choisirent une autre régence composée de trois membres. Blake en fit partie. On avait arrêté en principe que dans la régence entrerait un militaire. Nul plus que

lui ne possédait la confiance et l'estime publiques, nécessaires à ce poste éminent. Il en remplit les fonctions pendant plusieurs mois à la satisfaction générale. Mais on s'aperçut bientôt que les opérations militaires souffraient de son absence, absence forcée, puisque le règlement des cortès sur les attributions et les devoirs de la régence défendait que, sous quelque prétexte que ce fût, un membre du haut triumvirat jouit du moindre pouvoir militaire. Les deux collègues de Blake (Pierre Agar et don Gabriel Cescar) demandèrent qu'en raison de la nécessité il fût dérogé au règlement, et que Blake reparût à la tête des troupes. Les cortès accueillirent à l'unanimité cette proposition et le nommèrent capitaine général, dignité qui, dans la péninsule, équivaut à celle de maréchal. C'est en cette qualité qu'il prit part aux opérations subséquentes tant dans l'ouest que dans l'est de l'Espagne. C'est Blake qui, en réalité, commandait à toutes les forces anglaises et nationales dans l'Estramadure, quoique nominalement le commandement en chef appartînt à Castaños. Parmi les affaires principales dont cette province fut le théâtre, la bataille d'Albuféra mérite une mention : 30,000 Anglo-Espagnols débusquèrent 25,000 Français et le maréchal Soult d'une position très-avantageuse : la reprise de Badajoz fut le fruit de cette journée importante. De l'Estramadure, Blake se rendit dans la province de Valence et y opposa aux Français une vive résistance. Enfin, après avoir tenu la campagne aussi longtemps que possible, il perdit la bataille décisive de Murviédro près des ruines de l'ancienne Sagonte, et fut réduit à s'enfermer dans Valence. Il avait, dit-on, promis aux habitants de les défendre jusqu'à la dernière extrémité. Toutes les approches de cette cité importante se couvrirent à sa voix de bastions, de redans, de crémaillères ; les retranchements se garnirent de troupes et d'artillerie ; les nombreux canaux qui partent du Guadalaviar et qui, ramifiés dans la campagne, y forment des lignes multipliées de défense naturelle, furent tous mis à profit. Enfin, ralliant de tous les côtés tantôt des hommes et des détachements épars, tantôt des insurgés et de la milice, il se mit en mesure de réunir autour de Valence 30,000 hommes et 3,000 chevaux. Ces efforts retardèrent longtemps le maréchal Suchet, qui, vainqueur à Murviédro, était impatient de profiter de son avantage. La persévérance fut égale de part et d'autre, et, le 26 décembre, Blake vit l'armée française franchir le Guadalaviar. Il n'en céda pas les rives sans une bataille ; mais, après avoir opiniâtrément disputé la victoire, il se laissa séparer des généraux Math, Obispo, Villacampa, et fut refoulé dans Valence même avec O'Donnel, Miranda, Zayas, Lardizabal, et environ les deux tiers de ses troupes, c'est-à-dire une vingtaine de mille hommes. Dans cette situation critique, il songea d'abord à sortir furtivement de la ville à la tête de 15,000 hommes pour se jeter dans les montagnes et revenir de là troubler les opérations des Français. Ce projet hardi reçut un commencement d'exécution dans la nuit du 28 au 29 décembre ; mais, soit que Suchet eût été prévenu, soit qu'il eût prévu un mouvement de ce genre, Blake le trouva toujours préparé. L'avant-garde seule atteignit les montagnes ; le reste revint occuper le camp retranché sous les murs de la ville, qui fut attaquée régulièrement le 2 janvier 1812. Blake contraria de son mieux l'établissement des batteries jusqu'au 5 ; mais il ne put empêcher que ce jour le bombardement ne commençât. Invité le lendemain à capituler, il répondit fièrement que la veille peut-être, avant midi (heure à laquelle le feu s'était ouvert), il eût accepté ce qu'on lui proposait ; mais que vingt-quatre heures de bombardement lui avaient appris quel fond il devait faire sur l'énergie de la population valençaise, non moins que sur celle de ses propres troupes. Cependant il paraît que cette énergie était à bout ; et au fond la position n'était pas tenable, à moins que l'on ne voulût exposer Valence à toutes les horreurs d'une prise d'assaut. Le 8, Blake offrit de rendre la ville et de se retirer sur Alicante, lui et son armée, avec armes et bagages et quatre canons. Ces conditions furent rejetées, et Blake dut souscrire à une capitulation pure et simple, dont la seule clause modificatrice était l'échange de 2,000 Français prisonniers à Cadix, Alicante et Cabrera, contre un pareil nombre d'Espagnols. Cette convention, signée par les deux généraux en chef le 9 janvier, remit aux mains des Français 18,000 prisonniers, plus 2,000 chevaux, vingt et un drapeaux, etc. Blake, prisonnier comme tout son corps, voulut partir immédiatement pour Saragosse et Pau. Il fut accompagné jusqu'à la frontière par l'adjudant général Florestan Pépé, qui alors était mandé à Naples. Une fois en France, il fut transféré à Paris et de là au château de Vincennes, où il resta jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Cette captivité n'empêcha pas les cortès de le nommer, lors du renouvellement de la régence, conseiller d'État. Le triomphe des alliés ayant brisé ses fers en 1814, l'empereur Alexandre lui donna des marques d'estime. Rentré en Espagne sous le ministère de Ballestéros, Blake fut nommé directeur général du corps des ingénieurs. Il garda ce poste honorable jusqu'à la révolution de 1820, et reçut en échange une place au conseil d'État. La restauration opérée en 1823 par les armes françaises faillit lui être funeste. Devenu suspect aux royalistes qui gouvernèrent alors, il n'obtint sa *purification* qu'avec beaucoup de peine et après de longues sollicitations. Il mourut à Valladolid, en 1827. Les militaires qui ont porté sur Blake un jugement impartial lui ont reconnu des talents positifs, un grand savoir, de la perspicacité, de la tactique, du sang-froid, et assez d'habileté pour former dans le cabinet de bons plans ; mais il lui manquait deux points essentiels, ce coup d'œil prompt qui improvise sur le champ de bataille, et l'art de manier, d'animer, d'enthousiasmer le soldat. VAL. P.

BLAMONT (FRANÇOIS COLIN DE), surintendant de la musique du roi, né à Versailles, le 22 novembre 1690, mort le 14 février 1760. Après avoir mis en musique, avec un grand succès, la célèbre cantate de *Circé*, de J.-B. Rousseau, il composa successive-

ment la musique des opéras suivants : 1° *les Fêtes grecques et romaines*, en 3 actes, paroles de Fuselier, 1723 ; 2° *le Caprice d'Erato*, en 1 acte, du même, 1730 ; 3° *Endymion*, pastorale héroïque en 5 actes, paroles de Fontenelle, 1731 ; 4° *la Fête de Diane*, de Fuselier, en 1 acte, 1734 ; 5° *les Caractères de l'Amour*, de Pellegrin, en 3 actes, 1738 ; 6° *les Amours du printemps*, de Bonneval, en 1 acte, 1739 ; 8° *Jupiter vainqueur des Titans*, ce dernier avec Bury son neveu. La première de ces pièces eut un brillant succès ; elle a été remise plusieurs fois au théâtre avant les révolutions que la musique a éprouvées en France. P—x.

BLAMPIN (DOM THOMAS), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Noyon en 1640, fut choisi par ses supérieurs pour continuer la belle édition de St. Augustin, commencée sous la direction de D. Delfau. (*Voy.* ce nom.) Les onze volumes qui composent cette collection furent publiés de 1679 à 1700 (1). D. Lecerf, dans sa *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de St-Maur* (p. 24), dit que « D. Blampin suppléa par une science attentive « et discrète à la vivacité d'esprit surprenante et à « tant d'autres talents que le P. Delfau avait reçus « du ciel pour conduire une pareille entreprise. » Elle donna lieu à une polémique très-vive engagée par les jésuites, qui lancèrent dans le public plusieurs pamphlets, où les éditeurs de St. Augustin étaient accusés de favoriser les doctrines de Jansénius. Les PP. Lami, Massuet, Ste-Marthe et Montfaucon repoussèrent ces attaques dans divers écrits. On commençait à s'échauffer de part et d'autre, quand un ordre précis du roi vint terminer ce combat, où le mérite de la modération ne resta pas aux agresseurs. D. Blampin, doué d'un caractère modeste et candide, avait laissé à ses confrères le soin de venger son travail des atteintes de la critique. Il se contenta de justifier ses intentions près de ses supérieurs ecclésiastiques. Les PP. Coutant et Guesnié le secondèrent pour l'achèvement de l'édition de St. Augustin, *qu'il conduisit à sa perfection*. La correction du texte, les notes et les préfaces dont elle est enrichie, rendent cette collection une des plus recommandables de la *Bibliothèque des Pères de l'Église*. Les dignités de l'ordre furent le prix des travaux et des vertus de D. Blampin. Successivement prieur de St-Remi, de St-Nicaise de Reims, et de St-Ouen de Rouen, visiteur de la province de Bourgogne, il mourut dans l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire ou de Fleury, le 13 février 1710, à l'âge de 70 ans. L—M—X.

BLAMPOIX (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel du département de l'Aube, était né le 16 octobre 1740, à Mâcon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il professa d'abord la philosophie au collége de sa ville natale, et fut ensuite pourvu de la cure de Vandœuvres près de Troyes. Le zèle avec lequel il remplissait ses modestes fonctions lui mérita l'estime du seigneur de sa paroisse. Il lui conféra une chapelle de 600 francs, à sa nomination ; et, sachant que le patrimoine du digne curé passait entièrement aux pauvres, il continua de lui payer les revenus de ce bénéfice, longtemps après sa suppression. L'abbé Blampoix prêta le serment exigé des prêtres, et ne quitta sa paroisse que lorsqu'il y fut contraint par les décrets de la convention. Élu évêque de Troyes par le clergé constitutionnel, il assista en cette qualité au concile national de 1801, et, à l'exemple de ses collègues, donna sa démission par suite du concordat. Depuis, il occupa quelque temps la cure d'Arnay, dans le diocèse de Dijon ; mais, son grand âge ne lui permettant plus de remplir les devoirs de pasteur, il se retira dans sa famille à Mâcon. Lors du passage de Pie VII dans cette ville, en 1804, il sollicita l'honneur de lui être présenté, et il en reçut un touchant accueil. Après un long entretien qui eut lieu à voix basse, en présence des principales autorités, le pape lui tendit les bras et le pressa contre son sein, en disant : *Appuyez, appuyez.* On a su de l'abbé Blampoix que le seul reproche que le pape lui eût fait était d'avoir accepté un évêché sans l'intervention de la cour de Rome ; mais que lui ayant répondu que, malgré cette irrégularité, il n'avait jamais cessé d'être attaché de cœur et d'âme au saint-siége, le pontife lui avait témoigné sa satisfaction en l'embrassant, et qu'il y avait ajouté des offres de service. L'abbé Blampoix mourut à Mâcon, en 1820. Outre des mandements et des lettres pastorales, il a publié quelques articles dans les *Annales de la religion*. Des notices sur Blampoix ont été insérées dans la *Chronique religieuse*, t. 5, p. 279, et dans l'*Annuaire nécrologique*, t. 1, p. 23. W—s.

BLANC (JEAN). *Voyez* BLANCHA.

BLANC (LE). *Voyez* LEBLANC.

BLANC. *Voyez* GRIBEAUVAL.

BLANC (JEAN-DENIS-FERRÉOL), avocat, naquit à Besançon, en 1744. Son père, procureur au parlement, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation. Après avoir achevé ses études au collége de Juilly, il suivit les cours de droit de la faculté de Paris et reçut ses grades. De retour à Besançon, il ne tarda pas à se distinguer au barreau de cette ville par son érudition, non moins que par son éloquence ; et, quoique très-jeune encore, il se vit bientôt honoré de la confiance des principales maisons de la province. Il publia plusieurs mémoires dans l'affaire de l'enlèvement de madame Lemonier par Mirabeau, et contribua beaucoup à faire condamner le ravisseur. (*Voy.* MIRABEAU.) A l'assemblée des états de Franche-Comté, Blanc fut un des commissaires chargés de rédiger les cahiers du tiers état ; et il s'acquitta de cette mission avec un tel succès que l'assemblée lui témoigna sa satisfaction en faisant frapper une médaille de grand modèle, portant un faisceau de piques, entouré d'une couronne de chêne, avec cette inscription : *les gens du tiers état de Franche-Comté, assemblés le 26 novembre 1788*, et au revers : *Sequani civi Bisuntino Dion. Ferr. Blanc.* Il fut ensuite élu député aux

(1) *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Opera, emendata studio monachorum ordinis S. Benedicti, cum vita ejusdem S. Augustini, indicibus*, etc., Paris, Muguet, 1679-1700, 11 tom. en 8 vol. in-fol.

états généraux ; mais, déjà souffrant à son départ des suites d'une chute de voiture, il ne prit qu'une faible part aux premières délibérations des trois ordres, et mourut à Versailles, le 3 juillet 1789. La ville de Besançon lui fit faire des obsèques magnifiques, et dont la description a été imprimée in-8° avec son oraison funèbre, par D. Grappin. (*Voy.* ce nom.) W—s.

BLANCARD, ou BLANCKAERT (NICOLAS), naquit à Leyde, d'une famille noble, le 11 décembre 1625. Boxhorn et le célèbre Golius furent ses professeurs Il n'avait pas tout à fait vingt ans, lorsque la chaire d'histoire du gymnase de Steinfurt lui fut offerte. Il la quitta, en 1650, pour aller professer l'histoire et les antiquités dans le gymnase de Middelbourg, qui venait d'être fondé ; mais bientôt cet établissement fut négligé, et Blancard, qui y était resté seul, l'abandonna en 1666, pour se retirer à Heeren-Veen, en Frise, où il exerça la médecine. Au mois de novembre 1669, il fut nommé à la chaire de langue et d'histoire grecques, vacante dans l'université de Franeker, par la mort de Pierre Moll. Ses principaux ouvrages sont : 1° une édition de Quinte-Curce, avec des notes, Leyde, 1649, in-8° ; 2° un Florus, avec ses notes et celles *Variorum*, ibid., 1650, in-8°, réimprimé en 1690 à Franeker, in-4° ; 3° une édition de l'*Histoire d'Alexandre* par Arrien, Amsterdam, 1668, in-8° ; 4° *Arriani Tactica, Periplus, de Venatione* ; *Epicteti Enchiridion*, etc., Amsterdam, 1683, in-8° ; 5° *Harpocrationis Lexicon*, Leyde, 1683, in-4° ; 6° *Philippi Cyprii Chronicon Ecclesiæ græcæ*, Franeker, 1679, in-4° : cet ouvrage était inédit ; Blancard l'a donné d'après un manuscrit venu de Constantinople, et l'a traduit en latin ; 7° *Thomæ Magistri dictionum atticarum Ecloga*, Franeker, 1690, in-8°, réimprimé en 1698, avec des notes de Lambert Bos. Dans la bonne édition de Thomas, donnée en 1757 par Bernard, on a suivi le texte de Blancard, et conservé les remarques de Bos. Le 2e volume du recueil épistolaire de Burmann contient trois lettres de Blancard ; la première traite de quelques passages d'Arrien ; la seconde, de la vigne d'or du temple de Jérusalem ; la troisième, de la déesse Nehalennia. Il avait commencé à travailler sur Thucydide et sur le glossaire de Cyrille ; mais les graves et nombreuses infirmités dont il fut attaqué vers 1690 le forcèrent d'abandonner toute occupation littéraire. Il mourut le 15 mai 1703, âgé de 78 ans. B—ss.

BLANCARD (ÉTIENNE), médecin, né à Middelbourg, fils du précédent, reçu docteur à l'université de Franeker, est un écrivain des plus féconds. Il serait trop long de donner la liste de tous ses écrits, qui d'ailleurs aujourd'hui sont peu importants. Voici les principaux : 1° *Collectanea medico-physica*, 1680-1688, espèce de journal de médecine, renfermant le traité du même auteur, intitulé *de Zodiaco medico-physico* ; 2° une *Anatomie réformée*, en hollandais, 1686, in-8° ; en latin, 1695, in-8°, avec 84 planches ; en allemand, Leipsick, 1691, in-4° ; en français, par G. Willis, Amsterdam, 1688 ; en anglais, Londres, 1690 ; 3° *de Circulatione sanguinis per fibras et de valvulis in iis repertis*, Amsterdam, 1676, in-12 ; 4° *Institutiones chirurgicæ verioribus fundamentis superædificatæ*, Leyde, 1701, in-4°, où il veut résoudre les dogmes de la chirurgie d'après les principes subtils de Descartes et de Bontekoë ; 5° *Pharmacopæa ad mentem neotericorum adornata*, Amsterdam, 1688, in-8°, avec les *Fundamenta medica* de Bontekoë ; 6° *Lexicon medicum græco-latinum in quo termini totius artis medicinæ secundum neotericorum placita definiuntur et circumscribuntur*, Amsterdam, 1679, in-8° ; Iéna, 1683 ; Leyde, 1690, 1702, 1717, 1735, 1756, in-8° ; Francfort, 1705, in-8°, avec la préface de Buchner, 1748, in-8° ; Louvain, 1754, 2 vol. in-8° ; en anglais, Londres, 1708, 1715, 1726, in-8° ; 7° *Herbarius Belgicus*, Amsterdam, 1698, in-8° ; en hollandais, 1790, in-8° ; 8° beaucoup d'ouvrages en hollandais sur plusieurs points de chirurgie, de médecine, d'hygiène, comme un traité du scorbut, de la syphilis, des propriétés du café, des aliments de la cuisine et de la table, etc., et sur la physiologie, à laquelle il voulait appliquer la philosophie cartésienne ; mais la meilleure production d'Étienne Blancard est un recueil de deux cents ouvertures de cadavres, intitulé : *Anatomia practica rationalis, sive variorum cadaverum morbis denatorum anatomica Inspectio*, Amsterdam, 1688, in-12 ; en allemand, Hanovre, 1692, in-8°. Ses principaux ouvrages ont été recueillis en un volume in-4°, imprimé à Leyde, 1701, sous le titre d'*Opera medica, theoretica, practica et chirurgica*. D—P—s, C. et A—N.

BLANCARD (PIERRE), navigateur, né à Marseille, le 21 avril 1741, entra de bonne heure dans la marine marchande. Il avait déjà fait dix campagnes en Amérique, et connaissait bien la manière d'y traiter les affaires de commerce, lorsqu'en 1759, le privilége exclusif de l'ancienne compagnie des Indes orientales fut supprimé. Alors les différentes villes de commerce s'empressèrent de faire des armements pour ces contrées, et Blancard fut chargé, en 1770, des opérations commerciales de la frégate *la Thétis*, que le gouvernement avait accordée à une maison de Marseille qui en fit l'armement. Pour son début, Blancard alla jusqu'à Batavia, et il fut témoin, en septembre 1772, de la cérémonie annuelle dans laquelle un conseiller des Indes mettait le feu à un bûcher composé des épiceries les plus précieuses, formant la portion surabondante que la compagnie hollandaise ne voulait pas livrer à la consommation. Le succès de Blancard dans cette première opération, et la sagacité qu'il montra dans la gestion des affaires, lui firent donner le commandement d'un vaisseau qui atteignit Moka en 1774. Il y donna des preuves d'intelligence et de fermeté en forçant le gouverneur à se conformer aux clauses du traité conclu pour la France en 1737 par la Garde-Jazier (*voy.* MERVEILLE). Afin de s'assurer de la bonne qualité du café qu'il devait charger, il se rendit à Beith-el-Fakhi, principal entrepôt de cette denrée ; et, comme il parlait assez couramment la langue du pays, il put s'expliquer sans l'intermédiaire d'un interprète avec le gouverneur, et obtint de lui que

les Français eussent les mêmes avantages que les Anglais. Les voyages de Blancard avaient été heureux sous tous les rapports : ce bonheur fut interrompu en 1777 : la frégate *le Duras*, qu'il commandait, fit naufrage, le 12 avril, sur les écueils qui bordent les Maldives. C'est sur ce vaisseau qu'était embarqué Barras (*voy.* ce nom), depuis directeur de la république française. La guerre qui éclata en 1778 entre la France et l'Angleterre, puis le rétablissement de la compagnie des Indes, après la paix, obligèrent Blancard à naviguer sous les pavillons toscan et autrichien et à effectuer son retour à Livourne et à Ostende. Dans une période de vingt ans il visita tous les marchés de l'Asie sur la mer des Indes, où les Européens vont commercer, depuis Moka jusqu'à Canton, où il était en 1792. Les événements qui ne tardèrent pas à répandre le deuil sur sa patrie le déterminèrent à atterrir aux États-Unis de l'Amérique septentrionale; et à y vendre sa cargaison et son vaisseau. De retour à Marseille, quand la paix intérieure y reparut, il fut nommé syndic des classes, et membre du conseil de commerce. Au déclin de l'âge, il chercha une retraite à Aubagne, et il y mourut le 16 mars 1826. On a de lui : *Manuel du commerce des Indes orientales et de la Chine*, Paris, 1806, in-fol., avec une carte de Lapie. Ce livre, dans lequel l'auteur a consigné le résultat de sa longue expérience, est un des meilleurs que l'on puisse consulter sur la matière. On y trouve des notions précieuses sur les diverses espèces de marchandises qu'il convient de porter au marché des Indes, et sur celles que l'on en tire, sur la manière de se conduire envers les naturels du pays, sur les poids, les mesures, les monnaies. Malgré les changements considérables que le temps a apportés au négoce des Européens avec les Indes, l'ouvrage de Blancard est toujours bon à consulter, surtout pour ce qui concerne le commerce d'Inde en Inde. Sa lecture n'en est pas même sans agrément par les faits que l'auteur rapporte. Il avait connu au Bengale Guillaume Bolts (*voy.* ce nom), qui était membre de la cour des aldermans, et il se trouvait à Pondichéry en 1790, quand le jeune prince de la Cochinchine y vint débarquer avec le missionnaire Pigneau de Behaine, évêque d'Adran. (*Voy.* PIGNEAU.) Charpentier-Cossigny (*voy.* Cossigny) a publié des observations sur ce livre : il en critique quelques passages; mais il lui rend une justice complète en disant que « c'est un des plus importants qu'il « connaisse, et qu'il mérite d'être étudié par les « hommes d'État, par les négociants, par les philo- « sophes et par tous ceux qui aiment à s'instruire. » L'introduction de l'ouvrage de Blancard et ses *Considérations sur le commerce de l'Inde*, qui se trouvent à la suite avec une pagination différente, avaient été imprimées à part sous le titre de *Manuel*, etc., Marseille, 1802, in-4°. A l'époque où Blancard écrivit, le calendrier appelé *républicain* était encore en France. L'emploi qu'en fait l'auteur produit un effet bizarre, quand il nomme les mois vendémiaire, frimaire, nivôse, en parlant des contrées de l'Inde maritime où l'on ne connut jamais ni la vendange du raisin, ni les frimas, ni la neige; du reste, la dénomination ordinaire des mois suit toujours l'autre indication. Blancard était un navigateur distingué : son désastre aux Maldives lui prouva l'importance de s'appliquer à la méthode des longitudes par les distances lunaires : jusqu'alors il l'avait négligée, ainsi qu'il en fit l'aveu à Zach, qui, dans sa *Correspondance astronomique*, l'appelle son ami, et qui plus d'une fois l'a nommé avec éloge à l'auteur de cet article. De Perthes, dans le t. 3 de son *Histoire des naufrages*, a inséré la relation du naufrage du vaisseau *le Duras*, mais le nom de Blancard n'y est pas cité, et celui de Barras est transformé en *de Barre*. On trouve dans *le Conservateur Marseillais* de 1828 une notice sur ce navigateur par M. Jauffret, qui possédait le *Précis des campagnes de Blancard* dans l'Inde, manuscrit autographe qu'il avait l'intention de publier dans les *Mémoires de l'académie de Marseille*. E—s.

BLANCAS (JÉRÔME), historien espagnol du 16[e] siècle, naquit à Saragosse, où son père était notaire, fit ses études à Valence, et s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire de sa patrie, sur laquelle il fit de si grandes recherches, qu'il fut jugé capable de succéder au fameux Zurita, dans la place d'historiographe du roi. Alors, il se proposa de remplir les lacunes que Zurita avait laissées dans l'histoire du royaume d'Aragon, et d'éclaircir les doutes qui existaient encore sur divers événements de cette histoire. Blancas publia d'abord un recueil d'inscriptions pour les portraits royaux conservés au palais de Saragosse : *Ad regum Arragonum veterumque comitum depictas effigies.... Inscriptiones*, Saragosse, 1587, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé dans l'*Hispania illustr.* de Schott, t. 2, traduit en espagnol par Carillo, augmenté et continué par Dormer, à Saragosse, 1680, in-4°. Le second ouvrage de Blancas contient la chronologie des *justiza* d'Aragon : *Tabula in fastos magistratuum Justiciæ Arragoniæ*; Saragosse, 1587, in-4°, imprimé aussi dans l'*Hispania illustr.*, t. 3; il peut être regardé comme une suite du précédent. Blancas publia ensuite une histoire de l'Aragon, depuis 714 jusqu'à l'an 1588 : *Arragonensium rerum Commentarii*, Saragosse, 1588, in-fol.; et dans l'*Hispania illustr.*, t. 3. Cette histoire est très-estimée, non-seulement à cause des recherches auxquelles l'auteur s'y livre, mais aussi pour l'élégance du style. Il mourut en 1590. Sa dissertation intitulée *Coronaciones de los reyes de Aragon*, etc., ne parut qu'en 1641, in-4°, par les soins de Jérôme Martel. Blancas a laissé aussi d'autres dissertations, telles que : *Modo de proceder en cortes de Aragon; de los Obispos de Zaragoza; de la Venida de S. Iago à España*. Elles attestent toutes le grand savoir de cet historien. — Un autre BLANCAS, avec le prénom de *François* ou de *Joseph*, naquit à Tarragone, vers l'an 1560, enseigna, au couvent de Piedrochita, les belles-lettres, fut ensuite prédicateur à Yepes, et partit comme missionnaire pour les îles Philippines. Il a écrit, en espagnol, l'art d'apprendre la langue tagale, dans laquelle il a composé divers livres de piété à l'usage

des Indiens convertis. Il termina ses jours aux Indes, en 1614. D—G.

BLANCHA (Juan), consul de la ville de Perpignan, se signala vers la fin du 15e siècle, par son patriotisme et par sa fidélité pour Jean II, roi d'Aragon, qui faisait la guerre à la France, afin de recouvrer le Roussillon, qu'il avait précédemment engagé à Louis XI. Blancha, l'un des notables de Perpignan, se mit à la tête des habitants de cette ville, qui, révoltés contre la France, après avoir massacré la garnison française, avaient ouvert les portes à Jean II. La ville fut assiégée deux fois sans succès, et toujours défendue avec courage par Blancha, et même par le roi d'Aragon en personne. Forcé de rentrer dans ses États, ce prince confia la garde de Perpignan à Blancha, qui en était devenu premier consul. Les Français, pour la troisième fois, en firent le siége en 1474, et, dans une sortie, le fils du consul étant tombé en leur pouvoir, ils envoyèrent déclarer à Blancha que, s'il ne leur ouvrait pas les portes de Perpignan, ils égorgeraient son fils sous ses yeux. Blancha répondit que sa religion, son roi et sa patrie lui étaient plus chers encore que son fils. Les Français irrités tuèrent le jeune Blancha, ce qui ne fit qu'animer encore plus le malheureux père dans sa courageuse résolution. En vain le roi d'Aragon lui permit d'ouvrir les portes de la place aux Français, afin de la soustraire aux horreurs de la famine, Blancha se défendit encore pendant huit mois, s'immortalisant ainsi par un siége qui mérita à Perpignan le titre de *très-fidèle*, et à son consul l'estime des vainqueurs eux-mêmes. B—P.

BLANCHARD (Alain), habitant de Rouen, commandait une partie de la population de cette ville lors du siége mémorable qu'elle soutint en 1418 contre Henri V, roi d'Angleterre. Le courage que déploya Blanchard, et qu'il sut inspirer à ses concitoyens, retarda pour quelque temps la prise de la ville ; mais ne recevant pas de secours, trahis par le gouverneur Gui le Bouteiller, livrés aux horreurs de la famine, les Rouennais furent contraints de capituler. Le roi d'Angleterre, d'après une coutume barbare dont il donna des exemples à Beaumont, à Montereau, à Melun, à Cherbourg, exigea qu'on lui livrât un certain nombre de victimes, parmi lesquelles se trouvait Blanchard. Ces malheureux rachetèrent leur vie à prix d'argent ; mais Blanchard, qui était sans fortune, fut décapité. « Je « n'ai pas de bien, disait-il en marchant au sup- « plice ; mais quand j'en aurais, je ne l'emploierais « pas pour empêcher un Anglais de se déshonorer. » C'est ainsi qu'on raconte ordinairement ce trait d'histoire. En 1828, lorsqu'il fut question à Rouen de décerner des hommages publics à la mémoire d'Alain Blanchard, une polémique assez vive s'éleva entre deux académiciens de cette ville. M. Licquet, président de l'académie, y lut une *Notice sur Alain Blanchard*, dans laquelle il le peint des plus noires couleurs, et ne lui accorde aucun droit à la reconnaissance de ses compatriotes. M. Dupias, auteur d'une tragédie d'*Alain Blanchard*, publia une *Réfutation* du discours de son confrère. Enfin M. Aug. Leprevost, autre membre de l'académie, fit paraître des *Réflexions sur Alain Blanchard*, tendant à corroborer les arguments du président. Nous ne reproduirons pas ici les longs détails où sont entrés ces antagonistes. D'un côté il y a peut-être trop d'enthousiasme pour le héros rouennais, et de l'autre trop d'acharnement contre sa mémoire. M. Licquet représente Alain Blanchard comme vendu au parti bourguignon, et comme l'un des meurtriers du bailli Raoul de Gangourt, et autres magistrats de Rouen, massacrés pendant une émeute. La seule autorité sur laquelle il s'appuie est celle de Monstrelet, historien contemporain, à la vérité, mais dont l'unique témoignage ne peut fournir une preuve irréfragable. Suivant l'auteur de la notice, Alain Blanchard ne prit que peu ou point de part à la défense de la ville ; il fut cependant décapité après la reddition, mais *sans qu'on sache pourquoi*. Voilà une étrange assertion. Que le monarque anglais, non moins avare que cruel, ait quelquefois compris dans ses listes de victimes certains personnages uniquement parce qu'ils étaient riches et qu'il espérait en tirer de fortes rançons, cela se conçoit parfaitement ; mais Alain Blanchard n'était pas dans cette catégorie. Sa pauvreté au contraire a donné lieu de lui prêter des paroles mémorables, dont nous ne prétendons pas pourtant garantir l'authenticité. Si donc le cupide vainqueur le fit mourir, c'est qu'il s'était signalé pendant le siége par une courageuse résistance, et, à ce titre, il mériterait encore des éloges, quand même il se serait laissé entraîner à des excès malheureusement trop communs dans les temps de désordres et d'anarchie, mais qu'aucun document irrécusable et sans réplique n'autorise à lui imputer. P—RT.

BLANCHARD (François), avocat à Paris, mort en 1660, a publié : 1° *Eloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris, depuis qu'il a été rendu sédentaire jusqu'à présent*, 1645, in-fol. : Jean-Baptiste l'Hermite Souliers coopéra à cet ouvrage ; 2° *les Présidents à mortier du parlement de Paris, depuis 1631 jusqu'à présent*, 1647, in-fol. ; 3° l'*Histoire des maîtres des requêtes, depuis 1260 jusqu'en 1575*, 1678, in-fol. — *Guillaume* Blanchard, son fils, reçu avocat au parlement de Paris, en 1674, a laissé une *Compilation chronologique des ordonnances des rois de France depuis 1615 jusqu'en 1688*, Paris, 1715, 2 vol. in-fol., édition très-défectueuse, quoique ce soit la seconde de ce recueil, et que l'auteur eût la facilité de visiter les registres du parlement, et les mémoriaux de la chambre des comptes. Il se proposait de donner une nouvelle édition avec des additions importantes et la continuation. Mais la mort le surprit le 28 septembre 1724. Il a de plus augmenté les éloges des présidents à mortier que son père avait publiés en 1645 et 1647. Il a aussi laissé une histoire où il parle des chanceliers, des gardes des sceaux, des avocats et procureurs généraux, depuis l'établissement du parlement jusqu'en 1724, ainsi qu'une histoire des maîtres des requêtes. — *Elie*

Blanchard, né à Langres, le 8 juillet 1672, mort le 17 février 1755, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, dans les mémoires de laquelle on trouve quelques dissertations de lui, savoir : 1° *Mémoire historique sur les animaux respectés en Egypte* (t. 9, année 1736); 2° *Discours sur les sybarites* (ibid.); 3° *Recherches sur la ville de Mégare en Achaïe* (t. 16, année 1751). Élie Blanchard avait été élève du savant Dacier. A. B—T.

BLANCHARD (Jacques), peintre, né à Paris en 1600, reçut les premières leçons de son art de Bellori, son oncle maternel, étudia quelque temps à Lyon, et alla, en 1624, à Rome avec son frère nommé *Jean*, qui ne s'est point élevé au-dessus de la médiocrité. Deux ans après, Jacques Blanchard se rendit à Venise, où il étudia les ouvrages de Titien et des autres grands coloristes de cette école. Plusieurs tableaux qu'il fit à Venise même, à Turin et à Lyon, lui acquirent une réputation qui l'avait précédé lorsqu'il revint à Paris. Il était alors d'usage que, le 1er mai de chaque année, la confrérie des orfévres offrît à l'église de Notre-Dame un tableau, connu sous le nom de *Mai;* et on n'employait à ces travaux que des artistes déjà célèbres. Blanchard peignit deux de ces tableaux : *la Descente du St-Esprit*, et *St. André à genoux devant sa croix*. Ce dernier est d'un coloris chaud et fier, mais l'autre offre encore de plus grandes beautés. La composition en est noble, simple, sage; le coloris, plein de finesse, et d'une suavité heureusement alliée à la vigueur. C'est le chef-d'œuvre de Blanchard, et l'un des meilleurs tableaux de l'école française. Ce peintre exécuta encore à Paris deux galeries, dont l'une était celle de l'ancien hôtel de Bullion, un plafond à Versailles, etc. On l'employa aussi beaucoup à peindre des Vierges à mi-corps. Le nombre de ses productions paraîtra fort grand, si l'on fait attention à la brièveté de sa carrière : il n'avait que 38 ans lorsque, attaqué d'une fluxion de poitrine, il mourut à Paris, en 1638. Il laissait un fils, nommé *Gabriel*, qui cultiva comme lui la peinture, mais dont les talents furent loin d'égaler les siens. A l'époque où parut Blanchard, on adressait déjà à l'école française un reproche souvent renouvelé depuis, celui de négliger le coloris. Blanchard parut, dans cette partie de l'art, si supérieur à ses contemporains, qu'on alla jusqu'à le surnommer le *Titien français;* éloge exagéré sans doute, mais dont aucun peintre de sa nation n'était plus digne que lui. D—T.

BLANCHARD (Esprit-Joseph-Antoine), musicien, né dans le comtat Venaissin, en 1696, mort à Versailles, en 1770, reçut les leçons de Guillaume Poitevin, le maître du fameux Campra, et fut nommé à vingt-cinq ans maître de musique du chapitre de St-Victor à Marseille. En 1737 il fit chanter son magnifique motet, *Laudate Dominum*, devant le roi Louis XV, qui lui donna la place de maître de sa chapelle, vacante par la mort de Bernier. En 1748, il fut chargé des pages de la musique, quitta le petit collet et se maria. Le roi lui accorda des lettres de noblesse et le cordon de St-Michel; enfin la place de maître de la musique du roi en 1770 mit le comble à sa fortune musicale. Z—o.

BLANCHARD (Charles-Antoine), de la congrégation de St-Maur, de l'académie de Caen, né à Rethel, le 20 janvier 1737, consacra sa vie à l'enseignement, à la culture de la poésie latine et de la poésie française, ainsi qu'à des recherches historiques. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de l'abbaye de St-Etienne de Caen*, qui renferme des documents précieux sur l'origine et les mœurs des Armoricains. Charles-Antoine Blanchard est mort à Caen, le 19 mars 1797. Z—o.

BLANCHARD (Jean-Baptiste), né à Tourteron, dans les Ardennes, en 1731, professa la rhétorique chez les jésuites de Metz et de Verdun. Après l'abolition de cet ordre, il passa sept ans près de Namur, et sortit de sa retraite pour revenir dans sa ville natale, où il mourut le 15 juin 1797. Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° le *Temple des Muses, ou recueil des plus belles fables des fabulistes français, accompagnés de remarques critiques et historiques* (vers 1780). 2° *Ecole des mœurs, ou Réflexions morales et historiques sur les maximes de la sagesse*, 5e édition, Paris, 1802, 3 vol. in-12; Lyon, 1804, 6 vol. in-12; avec de nouvelles augmentations, Paris, 1818, 6 vol. in-12; ibid., 1822 et 1824, 3 vol. in-12, fig. Cet ouvrage avait été publié pour la première fois sans nom d'auteur, sous ce titre : *le Poëte des mœurs, ou les Maximes de la sagesse, avec des remarques morales et historiques*, etc., Namur et Paris, 1775, 2 vol. in-12. On le réimprima plus tard sous le titre de : *Maximes de l'honnête homme, ou le Poëte des mœurs*, Liége, 1779, 3 vol. in-12 avec le nom de l'auteur; enfin sous le titre d'*Ecole des mœurs :* c'est sous ce dernier titre qu'il en a été donné un grand nombre d'éditions tant à Paris que dans la province. 3° *Préceptes pour l'éducation des deux sexes, à l'usage des familles chrétiennes*, Lyon, 1803, 2 vol. in-12, ouvrage posthume, publié par Bruyset, et reproduit en 1807 sous ce titre : *Education chrétienne, à l'usage de l'un et de l'autre sexe*, Lyon, 2 vol. in-12. K.

BLANCHARD DE LA MUSSE (François-Gabriel-Ursin), d'une famille noble de Bretagne, naquit à Nantes, au mois de décembre 1752. Il fit ses études avec succès au collége de cette ville, et les termina sous Delisle de Sales, qui devint son ami. Destiné à la magistrature par ses parents, Blanchard de la Musse fit son droit à Rennes, et, quelques années après, fut reçu conseiller au parlement de cette ville. Imbu des idées philosophiques, il adopta les principes de la révolution, mais, incapable d'en approuver les excès, il dut être proscrit durant la terreur en sa triple qualité de noble, de parlementaire et de modéré. Jeté dans les prisons de Nantes, il ne dut son salut et sa liberté qu'au 9 thermidor. Ce fut alors qu'obligé de chercher un emploi pour vivre, il obtint un petit emploi dans les subsistances. Après le 18 brumaire, Blanchard de la Musse fut nommé commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de Trèves, où, par son esprit conciliant, il contribua beaucoup à rallier au gouvernement

les autorités du pays. Il fut, deux ans après, nommé, sur sa demande, juge au tribunal de première instance de Nantes. En 1811, on l'éleva aux fonctions de juge d'instruction, qu'il remplit jusqu'en 1815, époque à laquelle il fut éliminé comme libéral. Il cessa alors, par le même motif, de faire partie de l'institut départemental du département de la Seine-Inférieure, à la fondation duquel il avait contribué en 1798. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut nommé de nouveau aux fonctions de juge instructeur près le tribunal du Mans, et put en même temps s'occuper du rétablissement de l'institut de la Loire-Inférieure, qui prit le nom de société royale académique de Nantes. La poésie était le délassement favori de ses occupations judiciaires, et pendant cinquante ans il a fourni un grand nombre de pièces à l'*Almanach des Muses* et au *Chansonnier des Grâces*. On a en outre de lui : 1° *de l'Influence des arts sur le bonheur et la civilisation des hommes*, Paris, 1801, in-8°; 2° *Promenades à Carq**** (Carquefoux), *département de la Loire-Inférieure*, en prose et en vers, adressées à madame***, Nantes (sans date), in-8° de 31 pages; 3° *Notice sur M. Graslin*, Nantes, 1816, in-8°; 4° quelques pièces de vers imprimées dans le recueil de la société académique de Nantes. Blanchard de la Musse avait pris sa retraite en 1821, et vivait paisiblement à Nantes; mais la mort de sa femme le porta à quitter cette ville, et il partagea désormais son séjour entre Montfort-sur-Meu et Rennes, où il est mort en mai 1836, à l'âge de 84 ans. D—R—R.

BLANCHARD (JEAN-PIERRE), aéronaute, né au petit Andely, en 1753, était fils d'un tourneur. Doué d'une imagination vive et d'un esprit inventif, il s'appliqua dès son enfance à la mécanique; ayant conçu l'idée de s'élever dans les airs, il étudia la conformation et la manière de voler de plusieurs espèces d'oiseaux. Après divers essais, inutilement tentés pour les imiter, il imagina une machine qui, contenant assez d'air pour se soutenir, pût fendre cet élément, comme un navire fend les eaux. Il lui donna la forme d'un oiseau, convexe par-dessus et par-dessous, étroit à l'avant et à l'arrière, ayant pour tête la proue et pour queue le gouvernail : le corps, en bois léger et solide, était comme celui d'un vaisseau, partagé en plusieurs membrures matelassées, traversé par deux petits mâts, et recouvert à l'extérieur d'un carton vernissé. L'inventeur pouvait entrer dans cette machine par une porte qu'il refermait; s'y asseoir avec son compagnon de voyage; y voir clair à travers des glaces, et y renouveler l'air au moyen d'une soupape. Six ailes de 10 pieds d'envergure sur 10 de large, qu'un ressort faisait déployer rapidement, étaient adaptées à sa voiture aérienne. Celle de devant et celle de derrière devaient servir à son ascension, et les quatre autres, placées de chaque côté, la soutenir et la faire planer. Blanchard travailla longtemps à perfectionner son ouvrage, qu'il annonçait aussi comme un bateau *insubmersible*; mais, désespérant de recevoir en France des dédommagements suffisants, il était sur le point de porter son industrie dans les pays étrangers; un abbé Deviennay, chez lequel il était logé à Paris, au commencement de 1782, le retint dans sa patrie. C'est chez lui que les curieux allaient voir la machine, et Blanchard répondait à toutes les objections en homme qui semblait les avoir toutes prévues. Il avait eu aussi l'idée de montrer à Longchamp une voiture allant sans chevaux; mais le temps ne lui permit pas de l'exécuter. Il fut alors pendant quelques jours un sujet de conversation et un objet de curiosité. Les frères de Louis XVI, les ducs de Chartres, de Bourbon, et plusieurs grands personnages allèrent le voir. Les trois premiers lui promirent, dit-on, chacun 4,000 louis, s'il réussissait. Le 5 mai, jour indiqué pour la démonstration publique de sa voiture aérienne, l'affluence se porta chez lui autant qu'à l'ouverture de la nouvelle salle du Théâtre-Français. Comme la foule ne permettait pas de laisser la machine dans le salon doré où elle était exposée, et que la pluie empêchait de la montrer en dehors, Blanchard lut un discours où il en développa l'utilité et les inconvénients, qui étaient surtout de ne pouvoir découvrir au-dessous de lui sur quel endroit il s'abattrait, et de se trouver, en cas d'indisposition subite, hors d'état de manœuvrer, à moins d'avoir un compagnon. Quoiqu'il assurât qu'il pouvait s'élever en tous lieux, en tous temps, et faire trente lieues par heure, il apercevait sans cesse de nouvelles difficultés en approchant du terme; mais sa jactance et ses vaines promesses cachaient très-bien son inquiétude. Ce fut alors qu'un de ses enthousiastes fit le distique suivant :

Æthereum transibit iter quo nomine Blanchard
Impavidus sortem non timet Icariam.

Ses essais n'avaient produit aucun résultat connu, lorsque le marquis de Causans tenta l'expérience de l'appareil à l'aide duquel il s'élança du Pont-Royal dans la Seine. Bien que cette invention fut l'inverse de la sienne, Blanchard crut pouvoir en tirer quelque parti. Mais toutes ses assertions, ses tentatives et ses prétendus perfectionnements n'aboutirent à rien, heureusement pour lui, car il y aurait perdu la vie. Blanchard était oublié, lorsque le moteur qu'il avait cherché en vain fut trouvé par Montgolfier, inventeur des aérostats (*voy.* ce nom). Blanchard se flatta de les diriger en y adaptant sa voiture aérienne. Il reparut alors sur la scène; malgré l'inexécution de ses précédentes promesses, on approuva sa méthode, et il fut autorisé à ouvrir une souscription à 3 francs le billet, qui lui produisit 40 à 50,000 francs. Le 2 mars 1784, tout était préparé au Champ de Mars pour son ascension. Il devait, à une certaine hauteur, couper les cordes du ballon, le laisser aller au gré du vent et manœuvrer avec ses ailes et son gouvernail, soutenu par un parachute en forme de grand parasol. Il était embarqué avec le physicien D. Pech, bénédictin, petit homme maigre et fluet comme lui, lorsqu'un élève de l'école militaire, nommé Dupont (et non point Bonaparte, comme on l'a prétendu), pour gagner un pari fait avec ses camarades, ou peut-être pour

favoriser Blanchard, se précipita vers la machine et voulut partir avec les aéronautes. Furieux d'être refusé, il tira l'épée, brisa le parachute et les ailes, et blessa le mécanicien à la main. Pech descendit alors; et Blanchard s'éleva seul, passa et repassa la Seine, et descendit, au bout de deux heures, près de la manufacture de Sèvres. Il se vanta d'être monté jusqu'à 2,000 toises plus haut qu'aucun des aéronautes ses prédécesseurs, et d'avoir navigué contre les vents à l'aide de son gouvernail; mais les physiciens publièrent que les variations de sa marche ne devaient être attribuées qu'aux courants d'air au milieu desquels il avait tourbillonné; et comme il avait mis sur sa banderole et sur ses cartes d'entrée la fastueuse devise : *Sic itur ad astra*, on lança contre lui cette épigramme :

Au champ de Mars il s'envola;
Au champ voisin il resta là;
Beaucoup d'argent il ramassa.
Messieurs, *sic itur ad astra*.

Toutefois les Parisiens, toujours engoués des nouveautés, regardaient la méthode du mécanicien aéronaute comme préférable à celle de ses devanciers. N'ayant pu obtenir de répéter son expérience dans la capitale, il alla faire sa deuxième ascension à Rouen, le 23 mai. Ses ailes étaient en bon état; mais on ne remarqua point qu'il s'en fût servi utilement : ce n'est qu'à sa troisième ascension, dans la même ville, le 18 juillet, qu'il parut les employer comme moyen de direction. Recevant peu d'encouragements en France, où Montgolfier, Charles Robert et même Pilâtre de Rozier avaient obtenu des honneurs et des pensions, il partit pour l'Angleterre et fit à Londres, le 6 octobre, une nouvelle ascension avec des ailes perfectionnées, et pour laquelle les billets d'entrée furent de 12 et de 6 fr. Ayant annoncé le projet de traverser la Manche en ballon, il trouva un rival dans Pilâtre, qui, jaloux de ses succès et fort de quelques protections à Paris, entreprit de le précéder dans ce voyage. Mais, tandis qu'il faisait construire à grands frais deux ballons à Boulogne, d'où il se proposait de partir, Blanchard, plus actif et plus heureux, le devança. Il s'éleva de Douvres, le 7 janvier 1785, avec le docteur Jefferies, et descendit, sans accident, à une lieue de Calais, au delà de la forêt de Guines. Mais les aéronautes avaient couru les plus grands dangers. Pour alléger le ballon, ils avaient été obligés de jeter à la mer leur lest, leurs livres, leurs provisions, leurs habits, et jusqu'à l'ancre qui devait fixer la machine à terre; accrochés dans les cordages, ils avaient été au moment de couper la nacelle. On dit même que le docteur anglais sacrifia son pavillon et déclara à son compagnon qu'il était prêt à se précipiter, s'il le croyait nécessaire. Ils arrivèrent à Calais dans une voiture à six chevaux, envoyée par les magistrats; la foule se pressait sur leur passage, en criant : *Vivent les voyageurs!* Le lendemain, le pavillon français fut hissé devant la maison où ils avaient couché. Le corps municipal, les officiers de la garnison vinrent les visiter. A la suite d'un dîner, qu'on leur donna à l'hôtel de ville, le maire présenta à Blanchard une boîte d'or sur laquelle était gravé un ballon et contenant des lettres qui lui accordaient le titre de citoyen de Calais. L'aérostat, exposé dans la principale église, fut réclamé par les magistrats, qui donnèrent à Blanchard 3,000 fr. de gratification et une pension de 600 fr.; il fut arrêté que le terrain sur lequel s'était opérée la descente serait nommé *canton Blanchard*, et qu'une colonne en marbre y serait érigée pour perpétuer le souvenir d'un événement qui, quel que puisse être plus tard le sort de cette découverte, sera toujours un fait mémorable. La nouvelle de ce voyage excita le plus grand enthousiasme. La reine, qui était au jeu, mit pour Blanchard sur une carte et lui fit compter une forte somme qu'elle venait de gagner. Les envieux du mécanicien aéronaute lui donnèrent le sobriquet de don Quichotte de la Manche; mais le peuple le célébra dans ses chansons. Arrivé à Paris trois jours après, il dîna le 16 chez le baron de Breteuil, alors ministre, qui lui annonça que le roi lui accordait une gratification de 12,000 fr. et une pension de 1,200. Le pavillon qu'il avait fait flotter sur la Manche fut placé dans la salle de l'académie des sciences. Blanchard s'empressa d'aller recueillir à Londres les mêmes tributs d'éloges qu'à Paris. Il vit à Boulogne Pilâtre de Rozier, qui, désespéré de s'être laissé prévenir et jaloux de surpasser son rival, entreprit peu de mois après la malheureuse ascension où il périt avec l'infortuné Romain, son compagnon. (*Voy.* Pilatre.) Quant à Blanchard, il partit de Calais, le 21 février, pour l'Angleterre, et fit à Londres une ascension avec mademoiselle Simonet, âgée de quinze ans, la première Française qui soit montée en ballon, mais non la première personne de son sexe; car une Anglaise, madame Tible, l'avait précédée. Blanchard allait vite en besogne. Arrivé à la Haye, le 24 juin, il y fit, le 12 juillet, sa douzième ascension. Mais son ballon, construit trop à la hâte, ne lui permit de prendre qu'un des quatre compagnons de voyage annoncés. A la veille de tomber dans le Bie-Bos, à six lieues de la ville, il ouvrit la soupape et alla descendre à cent pas du bord de l'eau, dans une prairie, dont le propriétaire exigea dix ducats de dommages-intérêts. Il eut même beaucoup de peine à se tirer des mains des paysans hollandais, qui l'accueillirent avec des bâtons et des fourches, brisèrent la nacelle et emportèrent la gaze d'or et la toile qui l'entouraient. Une jouissance d'amour-propre le consola de cette petite disgrâce : en passant à Guines, le 23, il fut conduit en cavalcade au canton Blanchard, où il vit la colonne érigée en mémoire de son passage de la Manche; il en calcula les proportions avec un crayon, et s'écria, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance : « Grâces à Dieu « et à vous, messieurs, je ne crains plus ni le persiflage ni la calomnie. Il faudrait 50,000 rames de « libelles entassés pour masquer cette colonne sur « toutes ses faces. » Sa quatorzième ascension eut lieu à Lille. Après diverses expériences du parachute qu'il avait ajouté à son appareil, comme il ne remplissait pas sa promesse de monter en ballon

le 25 août, les magistrats le firent comparaître et garder à vue jusqu'au lendemain ; alors il s'éleva avec un chevalier de Lespinar ; laissa d'abord tomber en parachute un chien, qui ne se fit aucun mal ; et, après sept heures de voyage aérien, il alla descendre à soixante-trois lieues de là, à Sevon, en Clermontois. A Francfort-sur-Mein, au moment où il montait dans sa nacelle, le 27 septembre, avec le prince de Hesse-Darmstadt et un officier de dragons, un coup de vent déchira du haut en bas le ballon qu'on lui avait préparé ; il s'évanouit, et le duc de Deux-Ponts, pour le soustraire à la foule des mécontents, le prit dans sa voiture. Ayant fait réparer le ballon qu'il avait apporté de Lille, il partit, le 3 octobre, avec son parachute et son chien ; et au bout de trente-trois minutes, il prit terre à Weilbourg, à quatorze lieues de Francfort, où il revint le lendemain. Ce quinzième voyage lui valut des honneurs extraordinaires. Le comte de Romanzoff, ambassadeur de Russie, le conduisit à son balcon en tenant deux flambeaux pour le montrer au peuple. Des hommes traînèrent son carrosse jusqu'au spectacle, où on le transporta lui-même de loge en loge. Son buste y fut couronné sur un trône placé au temple de Mémoire. Les trois Grâces, les Amours lui chantèrent des couplets et vinrent le couronner dans sa loge. Il reçut des boîtes d'or, des montres, des médailles, de l'argent ; et douze princes et princesses d'Allemagne, qui se trouvaient à Francfort, souscrivirent pour un ballon capable d'enlever cinquante personnes, à l'époque du couronnement du roi des Romains. Dans sa seizième ascension, qu'il fit à Gand, le 19 novembre, Blanchard courut de grands dangers. Ne pouvant résister à la froide température jusqu'à laquelle son ballon s'était élevé, il le creva, laissa tomber sa nacelle, s'accrocha aux cordes et descendit sans se faire de mal, mais en causant quelques dégâts. L'astronome Lalande ayant publié qu'il y avait erreur sur les 32,000 pieds (5,333 toises), à la hauteur desquels Blanchard prétendait être monté ; qu'il était impossible d'exister à cette élévation, et qu'aucun aéronaute n'avait été plus haut que 2,500 toises, Blanchard fit insérer dans les journaux une lettre datée de Lille, le 25 décembre, dans laquelle, sans contredire les raisonnements du savant académicien, il l'invitait à l'accompagner dans un prochain voyage. Ce ne fut que treize ans plus tard que Lalande accepta cette invitation. Blanchard assista, le 7 janvier 1786, dans la forêt de Guînes, à l'inauguration de la colonne, sur laquelle fut gravée une longue inscription latine, envoyée par l'académie des belles-lettres et contenant la relation du voyage de Douvres à Calais. Il fit preuve d'ignorance dans une plate réponse qu'il adressa aux magistrats. Le soir, on lui offrit un banquet et un bal ; son portrait était placé dans la salle, et vis-à-vis, dans un médaillon entouré de lauriers, on lisait ces vers de la Place, citoyen de Calais :

Autant que le Français l'Anglais fut intrépide ;
Tous les deux ont plané jusqu'au plus haut des airs,
Tous les deux, sans navire, ont traversé les mers ;
Mais la France a produit l'inventeur et le guide.

La dix-septième ascension de Blanchard, tentée trois fois et toujours contrariée par les vents, eut lieu à Douai, le 18 avril. Il descendit à trente-deux lieues de cette ville, où il revint le surlendemain. Une musique militaire et un nombreux cortége de dames et de gens distingués l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel de ville, où il reçut une montre entourée de brillants et une somme d'argent. Au mois de mai 1786 il perdit à Bruxelles un superbe ballon de 142 pieds cubes, qui, aux trois quarts plein, rompit les cordes qui le retenaient, s'éleva rapidement et retomba en lambeaux. Blanchard fit, le 10 juin, devant l'archiduc et l'archiduchesse des Pays-Bas, sa dix-huitième ascension avec deux ballons. Il était dans la nacelle du plus grand, et à l'autre était attaché un parachute dont il coupa la corde et qui retomba sans accident avec un mouton. Il répéta la même expérience à Hambourg, le 23 août, sans innovations et sans progrès dans sa manœuvre. En effet, on voit, par une lettre qu'il écrivit d'Aix-la-Chapelle, au chevalier de Lespinar, pour lui annoncer sa vingt et unième ascension, qui eut lieu dans cette ville, le 9 octobre, qu'il confessait n'avoir trouvé dans les airs aucun moyen de direction ; que, pour traverser la Manche, il ne lui fallut que du courage et un moment favorable ; mais qu'avec un ballon de 80 pieds de diamètre, il se risquerait à voyager la nuit et à planer sur les mers. Si, avec cette conviction, Blanchard fut le seul aéronaute qui ne se dégoûta pas de son dangereux métier, s'il devint le chef d'une école qui survécut à toutes les autres, et d'une légion de voyageurs, qui successivement l'accompagnèrent dans ses voyages aériens, il est évident qu'il en avait fait un objet de spéculation, un moyen de fortune. Son ambition et sa vanité croissant avec ses succès, il voulait porter son industrie dans toutes les cours de l'Europe ; mais il ne trouva point partout les mêmes facilités. L'empereur Joseph II lui répondit que, lorsque l'utilité des aérostats lui serait démontrée, il s'empresserait d'accueillir sa demande et même de le fixer auprès de lui. Le roi de Prusse allégua que, malgré sa confiance dans l'habileté de l'aéronaute, il n'était pas rassuré sur les dangers de ses expériences, et qu'il serait fâché qu'un malheur lui arrivât dans ses États. Comme Blanchard n'était ni physicien, ni chimiste, mais seulement mécanicien, on a peine à croire qu'il ait découvert deux sortes de gaz, comme il s'en vantait : l'un extrait du feu, sans acide vitriolique, sans limaille de fer et dix fois plus léger que l'air atmosphérique ; l'autre fait avec de l'eau en ébullition et de la limaille de fer : tous deux plus prompts, plus faciles et plus économiques que celui que Charles avait inventé. Il fit usage du premier dans sa vingt-deuxième ascension, à Liége, après y avoir perdu un autre ballon neuf, par la négligence des ouvriers qui le laissèrent échapper. A Valenciennes, le 27 mars 1787, il s'enleva avec une flottille de cinq petits ballons, qu'il assurait être plus commodes et plus sûrs qu'un gros aérostat ; ce qui ne l'empêcha pas de s'accrocher aux cheminées, aux arbres, et à un clocher. A Nancy, où il fit sa vingt-quatrième ascen-

sion, le 1er juillet, avec la seconde espèce de gaz, qu'il disait de son invention ; à Strasbourg, le 26 août ; à Leipsick, le 29 septembre, il répéta la descente en parachute d'un animal, et ses évolutions ordinaires, mais toujours sans pouvoir se diriger. Cependant il attirait partout la même affluence ; partout il excitait le même enthousiasme ; partout on lui rendait les mêmes honneurs, on lui payait les mêmes tributs. Son vingt-huitième voyage eut lieu au mois d'octobre à Nuremberg. En 1788, il traversa encore le Pas-de-Calais en ballon et descendit en Angleterre. Mais, au mois de mai 1793, il fut arrêté parcourant le Tyrol, et renfermé dans la forteresse de Kustein, comme soupçonné d'avoir voulu propager les principes de la révolution française. Il recouvra bientôt la liberté et alla porter son industrie hors de l'Europe. En août 1796, il fit à New-York son quarante-sixième voyage aérien ; mais les succès de son rival Garnerin excitèrent alors sa jalousie et l'engagèrent à revenir en France. Au mois d'août 1798, il s'éleva à Rouen avec seize personnes dans une flotte aérienne, et alla descendre à Bazancourt, près de Gournay. Piqué contre Garnerin, qui lui avait dérobé l'invention du parachute, mais qui, au lieu d'y attacher un chien ou un mouton, avait osé faire lui-même cette descente périlleuse, Blanchard établit dans les journaux une polémique qui amusa les Parisiens oisifs. Défié par son adversaire, il ne put se dispenser de l'imiter : en juillet 1799 il fit une ascension à Tivoli, traversa la Seine, la retraversa ; puis, ayant coupé la corde de son parachute, descendit dans un jardin au village de Boulogne. Le 26 du même mois il partit de Tivoli avec Lalande, dans une nacelle suspendue à cinq ballons, et laissa descendre une corde à laquelle pendait une ancre, qui maintint la flottille à la même hauteur, mais sans qu'il en résultât aucune découverte intéressante, ni pour l'astronomie, ni pour la direction des ballons. Ce qu'on ne pouvait du moins contester à Blanchard, c'était la persévérance et le courage. En décembre 1805, il fit à Lyon sa cinquante-cinquième ascension, par un temps affreux, à travers les vents, la pluie et la grêle. Les glaçons qui couvraient son ballon le mirent dans un cruel embarras, lorsqu'il voulut ouvrir la soupape, pour laisser échapper le gaz et opérer sa descente, qu'il fit à plusieurs lieues de la ville, quoiqu'il eût été cinq heures dans les airs. Dans les premiers jours de février 1808, Blanchard ayant fait sa soixantième ascension au château du Bois, près de la Haye, fut frappé d'apoplexie : hors d'état d'entretenir le feu de son fourneau, il tomba de plus de 60 pieds, et reçut de Louis Bonaparte, roi de Hollande, tous les secours qu'exigeait sa position. Ces soins le rendirent à la vie et permirent de le transporter en France ; mais il retomba bientôt dans un état de névralgie complète, dont les symptômes singuliers et la longue durée fournirent matière à de nombreuses observations physiologiques ; et il mourut à Paris, le 7 mars 1809. Cet homme, qui avait gagné tant d'argent, ne laissa que des dettes. En 1798, il avait écrit au conseil des cinq-cents pour réclamer les arrérages de la pension qui lui avait été accordée par l'ancien gouvernement. Sa pétition, renvoyée au ministre, était probablement restée sans effet, et peut-être même sans réponse (1). A—T.

BLANCHARD (MARIE-MADELEINE-SOPHIE ARMANT), femme du précédent, naquit le 25 mars 1778 (peut-être même trois ou quatre ans plus tôt), à Trois-Canons, près de la Rochelle. On raconte que sa mère étant grosse vit un voyageur qui lui promit d'épouser l'enfant dont elle devait accoucher, si c'était une fille. Ce voyageur était Blanchard, avec qui la jeune Armant fut mariée dans son adolescence. Épouse d'un aéronaute, madame Blanchard devait se familiariser de bonne heure avec les dangers inséparables des voyages dans les régions de l'air ; mais quoique la vivacité de ses désirs égalât celle de son imagination, elle différa son début dans cette carrière jusqu'à ce qu'elle eût acquis la certitude que le ciel lui refusant les douceurs de la maternité, elle serait dispensée d'en remplir les devoirs. Elle avait à peu près vingt-six ans lorsqu'elle fit avec son mari sa première et probablement sa seconde ascension aérostatique ; mais ce fut au mois de mars 1805, qu'ayant fait seule la troisième à

(1) Blanchard était un homme sans science et sans lettres : il parlait mal sa langue et ne savait pas l'orthographe. On a de lui une *Relation de la cinquante et unième et dernière ascension*, etc., faite à Nantes, le 30 pluviôse an 8 (19 février 1800), et qui fut imprimée dans cette ville, in-4° de 12 pages. Cette pièce est vraisemblablement à peu près inconnue à Paris ; Blanchard y prend les titres de *citoyen adoptif des principales villes des deux mondes*, de *membre honoraire de plusieurs académies étrangères*, et de *pensionnaire aérien de la république française*. Il raconte que, lors de sa descente à trois lieues et demie de Nantes, il fut secouru par quelques paysans qui, saisissant une corde qu'il leur jeta, fixèrent l'aérostat, bondissant dans un bois taillis ; que, par reconnaissance, il leur abandonna ses provisions, consistant en une bouteille de vin, du pain et un poulet, qu'ils se partagèrent en disant : *Je n'ons jamais rin bu ni mangeai qui vint de si hât* (haut). Mais un autre paysan, de *sinistre figure*, survint et dit : *C'est le diable qui t'a amenai ; dis-moi, sorcier que t'es, de quel dret t'avises-tu de v'nir descendre cheu nous? Tu méritrais ben d'être pêay pour ça... I faudrait ben lui f..... trais cous de coutiau dans le ventre.* Ensuite Blanchard se plaint amèrement du public nantais qui, au lieu de venir lui payer 30 sous dans l'enceinte, s'est tenu sur les hauteurs afin de voir *gratis* son ascension, pour laquelle « j'ai dépensé, dit-il, « près de 3,000 fr. » Et il ajoute : « Mon but aujourd'hui n'est pas « d'acquérir de la gloire, mais bien d'obtenir le fruit de mon tra- « vail... Ayant eu quarante-six fois la preuve que l'ingratitude du « public est la même dans tous les pays du monde, la commune de « Nantes a mis le sceau à ma décision. Car, malgré mon zèle pour « la carrière aérostatique, dont la richesse des veines inépuisables ne « pouvait manquer d'augmenter le domaine des sciences, je déclare « que je tiendrai dorénavant à la terre, le public m'ayant mis hors « d'état de faire de nouvelles expériences..... Je termine donc ici « ma carrière aérostatique et met ma flottille aérienne en vente. La « totalité de mes ballons est composée d'environ dix-huit cents « aunes de taffetas de bonne qualité ; j'en ferai bon marché aux « amateurs qui se présenteront. Ces ballons dépecés sont propres à « faire de bonnes capotes, des coiffes de chapeaux, des tabliers, des « parapluies, etc., etc. C'est en encourageant les arts de la sorte qu'on « les conduit au tombeau... Je n'ignore pas combien il sera tenu « de vils discours... Je me trouve dispensé de réplique ; d'ailleurs « j'ai répondu à tout en m'élevant au-dessus de tout. » Cependant il fait un dernier appel aux riches Nantais dont on lui a donné *une longue liste*, et qui se sont placés, dit-il, *dans les champs*, etc., *pour jouir de mon ascension gratis*. « Je leur dirai (à ces personnes ri- « ches) qu'elles me doivent toutes leur rétribution ; savoir : les 30 « sous des dernières places, si mieux elles n'aiment m'envoyer le « prix des premières. Mon adresse est *chez le citoyen Garas, per- « ruquier, derrière la comédie brûlée.* » V—VE.

Toulouse, elle descendit à Lux, près de Caraman, à 17,500 toises, en ligne directe, du lieu de son départ. Tel était le dénûment où devait la réduire la mort de son mari, qu'il lui disait quelque temps auparavant : « Tu n'auras après moi, ma chère amie, « d'autre ressource que de te noyer ou de te pen- « dre. » Mais, loin de se livrer au désespoir, madame Blanchard fonda son existence sur les produits du métier d'aéronaute. Elle multiplia ses voyages aériens, et acquit une telle intrépidité qu'il lui arrivait souvent de s'endormir pendant la nuit dans sa frêle et étroite nacelle, et d'attendre ainsi le lever de l'aurore pour opérer sa descente avec sécurité. Il s'en fallait beaucoup qu'elle montrât le même courage dans les voitures terrestres. Ses ascensions à Rome et à Naples, en 1811, furent aussi brillantes que lucratives. Dans celle qu'elle fit à Turin, le 26 avril 1812, elle éprouva un froid glacial et une forte hémorrhagie par le nez; les glaçons s'attachaient à ses mains et à son visage en pointes de diamants. Ces accidents, loin de la décourager, redoublèrent son ardeur et son activité, que vint stimuler la concurrence de mademoiselle Garnerin. Ses voyages furent plus fréquents; il n'y eut pas de fête publique où l'une des deux rivales ne jouât le principal rôle avec son ballon. L'ascension que madame Blanchard fit à Nantes, le 21 septembre 1817, était la cinquante-troisième; ayant voulu descendre à quatre lieues de cette ville, dans ce qui lui paraissait être une prairie, entre Couëron et St-Étienne de Montluc, elle se trouva sur un marais où son ballon, accroché à un arbre, tomba sur le côté, de telle manière qu'elle aurait eu beaucoup de peine à se dégager si l'on ne fût venu à son secours. Cet accident n'était que le précurseur de l'événement funeste qui mit fin à ses jours. Après s'être montrée dans les principales villes de France et dans quelques capitales de l'Europe, elle fit, à l'ancien Tivoli de Paris, sa soixante-septième ascension, le 6 juillet 1819, à dix heures et demie du soir, dans une nacelle pavoisée, brillamment illuminée et supportant un artifice. Son ballon, trop chargé peut-être, s'étant accroché aux arbres qui bordaient l'enceinte, elle le dégagea en jetant du lest, et renversa en s'élevant quelques cassolettes d'esprit de vin. A une certaine hauteur elle lança des fusées romaines; mais bientôt, soit que l'une de ces fusées eût percé le ballon, soit que l'aéronaute, voulant descendre à une distance très-rapprochée, n'eût point fermé l'appendice par où le gaz hydrogène avait été introduit, et qu'en mettant le feu à une autre pièce d'artifice, adaptée au petit parachute qu'elle devait lancer, la mèche eût enflammé le gaz qui sortait par l'appendice, une vive lumière annonça l'incendie du ballon et le malheur qui arrivait. Un cri d'effroi s'éleva spontanément de toutes parts; plusieurs femmes s'évanouirent, et la fête fut interrompue. L'infortunée tomba avec sa nacelle sur une maison dont elle enfonça le toit, au coin des rues Chauchat et de Provence. Son corps, enveloppé dans les restes des cordages et de la nacelle, fut porté à Tivoli, où tous les secours lui furent vainement prodigués. Comme il n'était pas défiguré, quoique fracassé, et que la tête et les jambes étaient entières, on a supposé que l'asphyxie avait d'abord occasionné la mort. On fit une collecte à Tivoli pour ses héritiers; mais comme madame Blanchard n'avait eu qu'une fille adoptive ou naturelle qui était morte, les 100 louis que produisit la quête furent employés à ses funérailles et au monument que ses amis lui firent ériger au cimetière du Père-Lachaise. Ses restes y furent portés sans avoir été présentés au temple luthérien des Billettes, quoique madame Blanchard appartînt à cette communion. Chacune de ses ascensions lui avait coûté 1,000 fr. de frais, non compris la construction des ballons lorsqu'il fallait les renouveler; et cependant elle était parvenue, malgré sa manie d'acheter des tableaux, à ramasser 1,200 fr. de rente qu'elle a laissés à la fille d'un de ses amis. A—T.

BLANCHARD (ANTOINE-LOUIS), homme de lettres, né à Gap (Hautes-Alpes), mort à Paris en 1834, dans un état d'aliénation mentale, était membre de la société linnéenne et philomatique de Bordeaux, de l'académie Tibérine et de celle des Arcades de Rome. On a de lui : 1° *le Printemps et les Fleurs*, essai poétique, lu à la séance publique de la distribution des prix de botanique, au jardin des plantes de Bordeaux, le 4 septembre 1824, Bordeaux, 1826, in-8° de 40 pages; 2° *la Liberté reconquise*, dithyrambe, Paris, 1830, in-8° de 16 pages; 3° *Hector fiera mosca*, ou *le Défi de Barletta*, roman historique par d'Azeglio, gendre de Manzoni, trad. de l'italien, avec une notice sur ces deux écrivains, par A.-L. Blanchard, précédé d'un essai sur les romans historiques du moyen âge par Paulin Pâris, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Blanchard était collaborateur du *Kaléidoscope*, journal littéraire de Bordeaux; de *l'Ami des champs*, journal d'agriculture de la Gironde; de *l'Opinion*, journal républicain; du *Rénovateur*, journal légitimiste. (*Voy.* M. Quérard, *la Littérature française contemporaine*, t. 1, p. 373.) Z.

BLANCHE DE CASTILLE, fille du roi Alphonse IX, épouse de Louis VIII, roi de France, et mère de St. Louis, fut amenée en France l'an 1200, étant à peine dans sa quatorzième année : Louis VIII n'était pas plus âgé qu'elle; et l'histoire a remarqué qu'ils vécurent ensemble pendant vingt-six ans, sans s'éloigner l'un de l'autre, et sans que leur union eût été altérée un seul instant. Blanche, aussi séduisante par sa beauté qu'étonnante par son esprit et la fermeté de son caractère, prit un grand ascendant sur son époux; elle assistait avec lui au conseil, le suivait dans ses expéditions militaires, et paraissait tellement née pour dominer, que Philippe-Auguste, son beau-père, ne rougissait pas de la consulter, et de céder à ses conseils. L'habitude de se livrer aux affaires dans une cour où les grands vassaux rivalisaient de puissance avec les rois adoucit ce qu'il y avait de trop altier dans le caractère de cette princesse. Sans renoncer à l'austérité de ses principes, elle mit de l'adresse, de la coquetterie même dans sa conduite, et ne négligea aucun moyen permis pour satisfaire ses désirs, tout entiers renfermés dans la prospérité de la France et la gloire de son fils.

Elle forma St. Louis, seul monarque qui n'ait été comparé ni à ses prédécesseurs, ni à ceux qui l'ont suivi; et, deux fois régente dans des circonstances difficiles, elle assura la tranquillité du royaume. Louis VIII étant mort en 1226, Blanche se hâta de faire sacrer Louis IX, l'aîné de ses fils, et s'empara de l'autorité, sans attendre le consentement des grands, dont elle connaissait les dispositions et les projets; mais, quoique tout se fît par sa volonté, elle crut devoir faire agir et parler son fils comme s'il avait gouverné lui-même; ainsi, on vit Louis IX, à peine dans sa treizième année, commander les armées et haranguer en public avec toute l'assurance d'un monarque qui aurait vieilli sur le trône. Elle ne donna sa confiance qu'au cardinal Romain, parce qu'étant étranger, il ne pouvait trouver de véritable appui qu'en elle. C'est ainsi qu'Anne d'Autriche, dans des circonstances semblables, accorda une préférence exclusive au cardinal Mazarin. Les Français ne supportant qu'avec impatience la domination des femmes, on vit bientôt se former un parti des plus puissants seigneurs, dont quelques-uns réclamaient la régence, comme parents du jeune roi; ils prirent les armes, et essayèrent plusieurs fois d'enlever Louis IX, sachant bien que, s'ils pouvaient s'emparer de sa personne, ils le feraient aisément parler au gré de leurs prétentions. Mais Blanche déconcerta toutes leurs mesures. Disposant des trésors de la couronne, elle assembla une armée; et, par la promptitude de ses démarches, par sa fermeté et son adresse, elle rompit l'association formée par les seigneurs avant qu'elle eût eu le temps de devenir formidable. Elle fit en personne le siége de Bellesme au Perche, au milieu d'un hiver extrêmement rigoureux, et s'en rendit maîtresse, malgré les efforts du duc de Bretagne, Pierre Mauclerc (*voy.* ce nom), soutenu par les Anglais; elle poursuivit sa condamnation avec la plus grande sévérité, le fit déclarer coupable de lèse-majesté et de félonie, et lui accorda ensuite sa grâce, afin de montrer qu'elle savait aussi bien pardonner que venger les droits du trône. Elle était secrètement servie par Thibaut, comte de Champagne, qui, se piquant d'une grande passion pour elle, ne s'était lié aux mécontents que pour l'instruire de leurs desseins. Quand sa trahison leur fut connue, ils voulurent s'en venger en lui faisant la guerre; mais Blanche marcha à son secours, montrant toujours le roi à la tête de l'armée; et, dès qu'elle n'eut plus rien à redouter, elle se chargea elle-même d'abaisser cette maison de Champagne, depuis si longtemps redoutable à la couronne, par l'étendue et la position de ses domaines. Le comte Thibaut poussa la galanterie jusqu'à se plaindre bien plus amèrement des rigueurs de Blanche, que de la politique de la régente, qui lui enlevait une partie de son héritage. Dans le temps même où elle prévoyait qu'elle aurait à dissiper une grande faction, elle osait renouveler la guerre contre les Albigeois, guerre qui durait depuis Philippe-Auguste. Elle eut la gloire de la terminer, et maria Louis IX à Marguerite, fille du comte de Provence. La fin de sa régence fut aussi tranquille que le commencement en avait été agité : c'est un rapport de plus entre cette princesse et Anne d'Autriche. Toutes deux furent calomniées par les partis : toutes deux ont été vengées par l'histoire, et par l'attachement des rois dont elles avaient formé le cœur, et conservé le pouvoir. Lorsqu'à la suite d'une maladie violente dont il fut attaqué en 1244, St. Louis fit vœu de marcher à la conquête de la terre sainte, on vit la reine mère employer les larmes, les prières, lui opposer le sentiment des ecclésiastiques les plus respectables, pour l'engager à renoncer à cette résolution. Elle n'ignorait pas cependant que la régence lui serait confiée pendant l'absence du roi; mais l'ambition de cette princesse était au-dessus de pareils calculs. Trop habile pour ne pas prévoir les suites de cette croisade, la puissance dont elle allait être revêtue lui était moins chère que le bonheur de la France et la présence de son fils. Elle l'accompagna jusqu'à Marseille, et perdit connaissance en recevant ses adieux; il semblait qu'un secret pressentiment l'avertît qu'ils ne devaient plus se revoir. De retour à Paris, elle s'occupa de l'administration du royaume avec une assiduité qui ne se démentit jamais; l'ordre qu'elle mit dans les finances lui permit de rendre moins pesants les malheurs qui accablèrent les Français en Égypte; l'argent ne manqua jamais au roi. Elle maintint les seigneurs dans le devoir, les étrangers dans le respect des traités; et, lorsque les paysans se révoltèrent, en apprenant la captivité du roi; que, sous le nom de *pastoureaux*, ils se livrèrent aux plus grands excès, Blanche retrouva, pour les soumettre, la même activité qui l'avait distinguée dans sa jeunesse. Pour apprécier le mérite de cette reine, il faut lire l'histoire depuis 1223 jusqu'en 1252; rien de ce qui s'est passé en France pendant cet intervalle ne lui a été étranger. Elle était jalouse du crédit qu'elle avait sur l'esprit du roi, jusqu'à l'obliger à cacher une partie de l'attachement que lui inspirait Marguerite, sa femme : cette jalousie tenait moins à l'ambition qu'à la tendresse extrême qu'elle avait pour un fils dont le mérite flattait à la fois son cœur et sa vanité; car elle l'avait élevé avec une prédilection particulière; et, malgré cette tendresse jalouse, elle lui disait souvent : « J'aimerais mieux « vous voir mort, que souillé d'un péché mortel. » La longue absence de St. Louis, le bruit répandu qu'il voulait se fixer dans la Palestine, lui causèrent une douleur qui contribua à abréger ses jours; elle mourut à Melun, le 1[er] décembre 1252, dans la 65[e] année de son âge, et fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson, qu'elle avait fondée en 1242. F—E.

BLANCHE D'ARTOIS, reine de Navarre, fille de Robert, comte d'Artois, frère de St. Louis, épousa, en 1270, Henri 1[er], qui succéda, la même année, à son frère Thibaut II, roi de Navarre. Ce prince étant mort quatre ans après, Blanche prit les rênes du gouvernement, comme tutrice de sa fille Jeanne, âgée alors de trois ans; mais les états de Navarre ayant nommé don Pedro Sanche de Montaigu pour gouverner conjointement avec la reine mère, ce choix occasionna des divisions et de grands déchirements politiques. Blanche, alarmée, enleva sa fille, et vint à Paris implorer le secours du roi de France, Phi-

lippe le Hardi, contre ses propres sujets. La France envoya des troupes, qui, sous les ordres de Robert d'Artois, ravagèrent et soumirent enfin la Navarre. La reine Blanche épousa en secondes noces, par le conseil du roi de France, Edmond, comte de Lancastre, frère du roi d'Angleterre. Elle négociait en même temps le mariage de sa fille, héritière de la Navarre, avec Philippe de France, deuxième fils de Philippe le Hardi, qui devint bientôt l'aîné, par la mort de Louis, son frère. Le traité fut conclu en 1275, mais le mariage ne s'accomplit que neuf ans après. Blanche mourut vers l'an 1300, avec le regret d'avoir attiré, par son ambition, de grandes calamités sur la Navarre, et après avoir fondé, en France, l'abbaye d'Argensole, de l'ordre de Cîteaux. B—P.

BLANCHE DE BOURBON, reine de Castille, fille de Pierre, duc de Bourbon, épousa, en 1353, à l'âge de quinze ans, Pierre, roi de Castille, surnommé le Cruel. Ce mariage fut la source des plus grands malheurs. Don Frédéric, grand maître de St-Jacques, frère naturel du roi, étant allé recevoir la reine à Narbonne, les soupçons s'attachèrent dès lors à cette princesse. On prétendit qu'éprise d'une passion violente pour don Frédéric, elle avait pour lui manqué à ses devoirs. Pierre, prévenu par ces bruits injurieux, ne se rendit qu'avec répugnance à Valladolid, où son mariage fut célébré le 3 juin de la même année; mais, dès le lendemain, ce prince quitta brusquement son épouse pour se jeter dans les bras de sa rivale, Maria de Padilla. Le ressentiment de la reine l'ayant portée à s'unir en secret à la faction des frères du roi qui troublaient la Castille, la haine de Pierre contre son épouse ne connut plus de bornes; il déclara que son mariage était nul, qu'il ne l'avait point consommé, jura la perte de Blanche, la fit arrêter et transférer, en 1354, à l'alcazar de Tolède. En traversant la ville, Blanche trouva moyen de s'échapper des mains de ses gardes, et de se réfugier dans la cathédrale. Là, embrassant les autels, cette jeune reine réclama à grands cris la protection des citoyens contre la fureur d'un époux qui en voulait à ses jours. Sa beauté, ses larmes, ses malheurs attendrirent le peuple, qui se souleva en sa faveur. Le grand maître Frédéric accourut pour la défendre, mais ce secours fut inutile à la reine : Tolède fut prise d'assaut, et Blanche tomba au pouvoir de Pierre le Cruel, qui la fit transférer au château de Médina-Sidonia. Elle y périt, dit-on, par ses ordres, en 1361, à peine âgée de 24 ans. Quelques historiens prétendent qu'elle mourut empoisonnée; d'autres assurent que le chagrin seul abrégea les jours de cette princesse, si célèbre par sa beauté, ses infortunes, sa fin tragique et la vengeance qu'en tirèrent les Français commandés par Duguesclin. (*Voy.* PIERRE LE CRUEL, PADILLA et DUGUESCLIN.) B—P.

BLANCHE, reine de Navarre, fille de Charles III, auquel elle succéda sur le trône, épousa, en 1402, Martin, roi de Sicile, et, en secondes noces, Jean, fils de Ferdinand Ier, roi d'Aragon, qui lui fut redevable, en 1425, de la couronne de Navarre. Le roi et la reine prêtèrent les serments ordinaires, et, suivant la coutume usitée depuis le temps des Goths, ils furent montrés l'un et l'autre au peuple sur un pavois soutenu par les députés des principales villes du royaume. Blanche mourut le 3 avril 1441, après un règne de 16 ans, laissant la couronne à don Carlos son fils; mais cette princesse avait fait, deux ans auparavant, un testament par lequel elle recommandait à don Carlos de ne point prendre possession de la royauté, sans l'agrément de Jean d'Aragon, son père : ce qui occasionna, dans la suite, de grands démêlés entre le père et le fils. (*Voy.* don CARLOS, prince de Viane; l'article suivant, et JEAN II, roi d'Aragon et de Navarre.) B—P.

BLANCHE DE NAVARRE, fille aînée de Jean d'Aragon et de Blanche, reine de Navarre (*voy.* l'article précédent), fut élevée par sa vertueuse mère, qui lui fit épouser, en 1440, don Henri, prince des Asturies, depuis roi de Castille, dont elle n'eut point d'enfants. On soupçonnait ce prince d'impuissance, quoique Blanche eût caché avec soin ce secret déshonorant, que les débauches du roi et l'indiscrétion de ses favoris et de ses maîtresses rendirent bientôt public. Quelques historiens assurent que Blanche sollicita elle-même son divorce, mais il paraît certain que la demande en fut suggérée à Henri par le marquis de Villena, le plus accrédité de ses favoris. L'évêque de Ségovie en prononça la sentence, sans autre formalité que la déposition des deux époux, qui, après douze ans d'union, assurèrent que jamais le mariage n'avait été consommé entre eux. Blanche fut aussitôt congédiée, et arriva presque sans suite, en 1453, à la cour du roi, son père, où la haine et l'ambition de sa belle-mère, Jeanne Henriquez, lui attirèrent bientôt de plus grands malheurs. Blanche eut la douleur de voir son barbare père, aveuglé et séduit par sa femme, conspirer contre ses propres enfants. Devenue héritière du royaume de Navarre par la mort prématurée de son frère don Carlos, elle fut arrêtée par l'ordre de son père, en 1462, pour être livrée, sous l'escorte de Péralta, à la comtesse de Foix, sa sœur cadette, qui, malgré les liens du sang, était sa plus mortelle ennemie. Rien de plus touchant et de plus tragique que les malheurs de cette princesse. Enlevée de force, conduite au delà des Pyrénées, et vouée à la mort, elle trouva moyen, malgré la vigilance de ses gardes, de laisser une protestation contre la violence dont elle était victime, et d'écrire au roi de Castille, dont elle avait été l'épouse, pour lui céder ses droits au royaume de Navarre : elle espérait qu'un reste d'affection et le soin de sa propre gloire détermineraient Henri à la protéger ou à la venger, et qu'ainsi ses meurtriers ne jouiraient point du fruit de leur crime. Péralta, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du roi, la remit au captal de Buch, qui l'enferma dans le château d'Ortès. Deux années d'abandon et de souffrance n'ayant pu terminer la malheureuse destinée de cette princesse, la comtesse de Foix la fit empoisonner par une des femmes qu'elle avait mises auprès d'elle pour la servir. Tous les historiens espagnols conviennent de cet horrible empoisonnement; mais quelques-uns prétendent qu'il fut commis peu de temps après l'arrivée de l'infortunée Blanche dans le château d'Ortès, et qu'on eut soin de cacher sa mort précipitée,

pour ne pas augmenter les soupçons que la conformité de sa destinée avec celle de don Carlos, son frère, avait déjà élevés contre la barbarie de sa famille. — L'histoire parle de plusieurs autres princesses qui ont porté le nom de Blanche. B—P.

BLANCHE, comtesse de la Marche. *Voyez* MARCHE.

BLANCHE, ou BIANCA CAPELLO. *Voyez* CAPELLO.

BLANCHECAPE, professeur de droit à Caen à la fin 17e siècle, est auteur de quelques traités sur la réforme de l'orthographe, question qui alors préoccupait beaucoup certains littérateurs. Z.

BLANCHEFORT (GUI DE), 40e grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, naquit au château de Boulancy, près Bonnat (Creuse). Son père était sénéchal de Lyon et chambellan de Charles VII. Neveu du prince d'Aubusson, 38e grand maître, celui-ci l'avait chargé, en 1482, de conduire en France Zizime, frère de l'empereur Bajazet. Blanchefort employa tous ses soins à rendre à ce malheureux prince sa captivité plus supportable. Élu grand prieur d'Auvergne en 1494, il était à Bourganeuf, chef-lieu de ce prieuré, lorsque, le 12 novembre 1512, il fut élu grand maître à la place d'Emery d'Amboise, successeur immédiat d'Aubusson. L'histoire de Malte dit au sujet de cette élection : « Nous « pouvons appliquer avec justice au grand maître « d'Aubusson ce qu'on rapporte du bienheureux « Dupy, le premier des grands maîtres militaires « de cet ordre. En effet, dans la perte que la reli- « gion venait de faire du grand maître d'Amboise, « on ne crut point pouvoir mieux le remplacer que « par l'élection du frère Gui de Blanchefort, neveu « du grand maître d'Aubusson, et qui avait eu tant « de part, durant son magistère, au gouvernement « de l'ordre, et surtout à la garde et à la conduite « du prince Zizime. » Aussitôt qu'il eut appris sa nomination, et malgré une maladie dont il était atteint, Blanchefort partit de Bourganeuf pour Nice, où il s'embarqua à la fin d'octobre 1513. Son mal ayant augmenté, il fut forcé de prendre terre dans la petite île de Prodane, près de celle de Zante, et il y mourut le 24 novembre de la même année. Un Italien, Fabrice Carreto, lui succéda. F—T—E.

BLANCHELANDE (PHILIBERT-FRANÇOIS ROUXEL DE), naquit à Dijon, en 1735. Son père, fils naturel du maréchal de Midavy, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, étant mort, en 1740, des suites de ses blessures, le laissa sans fortune et sans appui. Il entra au service à l'âge de douze ans, et, s'étant fait remarquer par son courage et par sa bonne conduite, il obtint un avancement assez rapide. En 1779, il fut envoyé en Amérique avec le régiment d'Auxerrois, dont il était major, et il en fut nommé lieutenant-colonel peu de temps après son arrivée à la Martinique. Il défendit l'île St-Vincent, avec sept cent cinquante hommes, contre 4,000 Anglais, qu'il força de se rembarquer. Cette action lui valut le grade de brigadier hors de rang. En 1781, il fut nommé gouverneur de l'île de Tabago, qu'il avait contribué à enlever aux Anglais ; et ensuite de la Dominique, où il resta jusqu'à l'époque de la révolution. De retour en France, Blanchelande se retira avec sa famille à Chaussin, village de Franche-Comté, et il ne songeait qu'à s'y faire oublier, quand Louis XVI le nomma gouverneur de la partie française de St-Domingue. Il fit tous ses efforts pour y maintenir la paix et le bon ordre ; mais les troubles qui éclatèrent à la suite de la publication des décrets qui admettaient les hommes de couleur à la jouissance des droits politiques le forcèrent de quitter le Port-au-Prince, résidence ordinaire des gouverneurs, et de se réfugier au Cap. Il écrivit à l'assemblé nationale pour l'informer de la situation de l'île, et la prier de suspendre l'exécution des décrets, cause de tous les troubles. Brissot et d'autres députés l'accusèrent alors d'être seul l'auteur des maux qui affligeaient St-Domingue, par sa résistance aux volontés de l'assemblée, et provoquèrent sa mise en jugement. Cette mesure n'eut pas lieu ; mais, en 1792, il fut destitué, renvoyé en France, et mis en prison. Après quatre mois de détention, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à la peine de mort, le 11 avril 1793. Le président lui ayant demandé s'il n'avait rien à dire contre son jugement, Blanchelande répondit : « Je jure par Dieu que je « vais voir que je ne suis coupable d'aucun des faits « que l'on m'impute. » Lorsqu'il entendit prononcer la confiscation de ses biens au profit de la république : « Elle n'aura rien, dit-il ; car je n'ai rien. » En achevant ces mots, une pâleur mortelle couvrit son visage ; mais il reprit tout son courage en marchant à l'échafaud. L'horreur de son supplice fut augmentée par les hurlements d'une populace féroce que l'on avait excitée contre lui. Son fils, jeune homme de la plus heureuse figure et de la plus grande espérance, arrêté comme complice de son père, dont il avait été l'aide de camp, fut condamné à mort par le même tribunal, le 20 juillet 1794 : il était âgé de 20 ans. W—S.

BLANCHEROSE (CLAUDE), né en Franche-Comté dans le 15e siècle, était médecin de la princesse d'Orange. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Salutifère et utile conseil, avec un régime bien laconique ou bref, pour pourvoir aux très-dangereuses maladies ayant cours en l'an* 1531, Lyon, in-12. Il était en correspondance avec Corneille Agrippa ; et l'on trouve, dans le recueil des lettres de ce savant, deux lettres de Blancherose, datées d'Annecy, 1523. A la fin de son ouvrage cité plus haut, il parle d'un « grand astrologue de Lons-le-Saunier, qui, par « prudence, savoir et les moyens prédits (ceux qu'il « vient d'indiquer), véquit sept vingt-sept ans, « comme plusieurs savent. » W—S.

BLANCHET (PIERRE), né à Poitiers, non en 1452, comme l'ont dit quelques biographes, mais en 1459, puisque l'on sait qu'il mourut en 1519, âgé de 60 ans. Son épitaphe, composée par Jean Bouchet, son ami, est une pièce fort curieuse ; on y apprend beaucoup de particularités sur la vie de Blanchet, poëte qui n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. Il étudia le droit dans sa jeunesse, et il

fréquentait même les écoles, quand il fit représenter par ses condisciples quelques comédies satiriques qui eurent un grand succès. Redoutable par la hardiesse avec laquelle il attaquait le vice, il se faisait aimer par la bonté de son cœur et la pureté de ses mœurs. Il avait quarante ans quand il embrassa l'état ecclésiastique; et, quoiqu'il en remplit tous les devoirs avec une exactitude scrupuleuse, il continua à chercher dans de la poésie son délassement. On attribue à Pierre Blanchet la *Farce de Pathelin.* L'édition la plus ancienne de cette pièce est de 1490, in-4°, goth., fig. en bois. Elle a été imprimée depuis un grand nombre de fois (1). On assure que le principal personnage n'était point imaginaire, et que ses fourberies étaient si publiques, qu'on ne fit aucune difficulté de le laisser jouer sur le théâtre sans déguisement. Cette pièce, rajeunie en 1715 par Brueys (*voy.* ce nom), est restée au répertoire, et on la voit toujours avec plaisir. Elle a été traduite en latin sous le titre suivant : *Comœdia nova quæ Veterator inscribitur, alias Pathelinus, ex peculiari lingua in romanum trad. eloquium per Alex. Connibertum,* Paris, 1512, in-12. Quelques personnes ont pensé que cette traduction était de Jean Reuchlin; mais la Monnaie, dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Duverdier (t. 3, p. 379), prouve que Reuchlin n'en est point l'auteur, et que seulement il avait donné une assez mauvaise imitation de cette pièce, qu'on ne doit pas confondre avec la traduction d'Alexandre Connibert, laquelle est estimée. W—s.

BLANCHET (Thomas), peintre, né à Paris, en 1617, ne jouit point de toute la réputation qu'il mérite, parce qu'il a fait à Lyon, et non pas à Paris, le plus grand nombre de ses ouvrages. Il alla en Italie, et eut l'avantage d'y obtenir l'amitié de l'Albane et d'André Sacchi. Il reçut leurs conseils, qui lui furent très-utiles, et ceux du Poussin, auxquels il dut beaucoup plus encore. De retour en France, il fit à Paris un tableau du *Mai*, pour la confrérie des orfèvres, et alla s'établir à Lyon. Quoique absent, il fut nommé membre de l'académie de Paris en 1676. Ce n'était pas l'usage; mais Blanchet fut en quelque sorte représenté par son ami Charles Lebrun, avec lequel il était revenu d'Italie. Lebrun offrit son tableau de réception, dont le sujet était *Cadmus semant, par l'ordre de Pallas, les dents du dragon qu'il venait de tuer.* Blanchet avait peint à Lyon le plafond de la grande salle de l'hôtel de ville, qu'un incendie consuma en 1674. Le peintre fut si sensible à la destruction de cette composition immense, qui était son chef-d'œuvre, qu'il manqua d'en mourir. Par une fatalité singulière, les événements désastreux dont cette ville fut le théâtre en 1793 devaient anéantir la plupart des autres ouvrages de Blanchet. Ce peintre possédait à un degré assez éminent plusieurs parties importantes de l'art, telles que le dessin, l'expression et le coloris, et il entendait fort bien la perspective; il réussissait également dans le portrait et dans l'histoire. Il mourut célibataire à Lyon, en 1689, à l'âge de 72 ans. D—t.

(1) *Voy.*, au sujet des différentes éditions de la *Farce de Pathelin*, le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot Pathelin. Ch—s.

BLANCHET (François), né à Angerville, près de Chartres, le 26 janvier 1707, de parents peu fortunés, vint finir ses études à Paris dans le collége de Louis-le-Grand, entra au noviciat des jésuites en 1724, pour en sortir bientôt, mais n'en conserva pas moins l'estime de ses maîtres, et resta l'ami des PP. Brumoy, Bougeant et Castel. Il se livra d'abord à l'instruction publique, et professa, d'une manière distinguée, les humanités et la rhétorique dans deux colléges de province. Le dépérissement de sa santé l'obligea de quitter ces fonctions pénibles pour les éducations particulières, qui souvent le sont encore davantage. Il honora cette profession que tant d'autres ont décriée; elle ne lui fit rien perdre de la dignité de son caractère, ni de la liberté de son esprit, et tous ses élèves lui firent honneur par des mœurs irréprochables. Sa bienveillance s'étendit jusque sur leurs enfants et leurs petits-enfants; il ne les perdait pas de vue, les suivait dès le berceau jusqu'à leur entrée dans le monde, et versait des larmes de joie au moindre de leurs succès. Chanoine de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer, il se dégoûta bientôt d'un état qui exigeait le sacrifice entier de son indépendance, et donna sa démission. Nommé un des interprètes à la bibliothèque du roi, et poursuivi par ses scrupules, il voulut encore refuser; mais Bignon lui déclara que cette place était une récompense, et non pas un emploi, et le força de garder son traitement. On le fit bientôt après censeur, à condition de ne rien censurer; mais il accepta le titre, et refusa la pension. Ses amis, encouragés par ces victoires remportées sur les répugnances de l'abbé Blanchet, le firent nommer garde des livres du cabinet du roi, à Versailles; il réussit dans cette situation délicate, même au gré des courtisans, dont il repoussa les avances par le respect, et qui le trouvèrent toujours honnête sans familiarité, et vrai sans rudesse. Guéri de toute illusion par le séjour de Versailles, où il périssait de chagrin et d'ennui, il quitta sa place et se retira à St-Germain-en-Laye, où il languit durant près de dix-sept ans, et mourut le 29 janvier 1784, âgé d'environ 80 ans. Recherché dans la société pour la douceur de son commerce et l'aménité de son esprit, il ne s'y montrait que sous des dehors aimables; mais il s'y produisait rarement, et ne s'y montrait guère qu'avec sa belle humeur et son bel habit, dit Dusaulx, son biographe. Habituellement sombre et mélancolique dans la solitude à laquelle il s'était condamné, il voulait souffrir seul de ces vapeurs, et craignait toujours de faire souffrir les autres, ce qui lui faisait dire : « Tel que je suis, il faut bien que je me supporte; mais les autres y sont-ils obligés? » Cependant cet homme, dont les infirmités précoces avaient considérablement altéré l'humeur et diminué l'activité, retrouva toujours dans le besoin de servir ses amis un principe de vie qui le rendait infatigable, et cette âme, apathique et insouciante pour ses propres intérêts, reprenait son ressort lorsque quelqu'un d'eux parvenait à une place utile ou honorable. Ce mélange de scrupules, d'irrésolutions et de singularités, a paru assez piquant à Dusaulx

pour le peindre dans la vie qu'il a mise à la tête d'un des livres de l'abbé Blanchet. C'est dans cette source qu'on a puisé tous les détails qui composent cet article. Le même Dusaulx a été l'éditeur des deux ouvrages de son parent; savoir, des *Variétés morales et amusantes*, Paris, 1784, 2 vol. in-12, et des *Apologues* et *Contes orientaux*, ibid., 1785, in-8°. Ce dernier ne parut qu'après la mort de l'auteur. L'un et l'autre recueils prouvent de l'esprit et du goût. « Quant à la diction, dit son biographe, le né« gligé des grâces lui plaisait beaucoup plus que « toutes leurs parures. Ses écrits, traductions ou « compositions, portaient le même caractère d'un « goût sûr et d'une pureté de style qui rappelle le « siècle de Louis XIV. » On a encore de lui : *Vues sur l'éducation d'un prince*, etc., Paris, 1784, in-12, et une ode *sur l'Existence de Dieu*. Il s'était surtout attaché à bien narrer, art qui, en fait de littérature, lui paraissait la clef de tous les autres; aussi, peu d'hommes ont poussé à un si haut degré le talent de raconter avec grâce, et de donner des formes agréables et piquantes aux moindres bagatelles. Pour se perfectionner à la fois dans l'art d'écrire et de parler, il avait commencé par verser, disait-il, du français dans les moules des anciens. Il s'exerça d'abord sur Tite-Live et Tacite. L'abbé de la Bletterie voulut se l'associer pour concourir à la traduction du peintre de Tibère; mais Blanchet craignit de prendre un engagement. Les deux seuls morceaux de ces historiens qu'on ait de lui sont l'histoire touchante de la famille d'Hiéron, par Tite-Live, et la conjuration de Pison contre Néron, par Tacite. Il cultiva les muses latines et françaises, et l'on a de lui quelques pièces de poésie d'un genre délicat et agréable, dont la plupart furent attribuées aux meilleurs poëtes du temps, qui ne s'en défendaient pas. A ce sujet, l'abbé Blanchet disait en riant : « Je « suis charmé que les riches adoptent mes enfants. » De plusieurs milliers de vers qu'il avait composés, il ne s'en est conservé qu'un petit nombre, parce qu'il ne les communiquait qu'à un ami, à condition de n'en pas laisser prendre copie, exigeait ensuite qu'on les lui renvoyât, passant de mauvaises nuits quand il ne les recevait pas assez tôt, et à mesure qu'il les recouvrait, avait grand soin de les brûler, en se comparant au vieux Saturne, qui dévorait ses enfants. N—L.

BLANCHET (Jean), naquit à Tournon, le 10 septembre 1724. Les jésuites de cette ville, chez lesquels il fit ses études, l'envoyèrent à la Flèche, dans l'espoir de l'attacher à leur ordre. Après y avoir professé pendant quelques années, ne se sentant point de vocation pour l'état ecclésiastique, il se rendit à Paris, et s'y livra sans réserve à l'étude des sciences. Il cultiva surtout la médecine, et se fit même recevoir docteur en cette faculté; mais un mariage avantageux, suppléant à la modicité de sa fortune, lui permit de conserver son indépendance. Il mourut en 1778. On a de lui : 1° *l'Art ou les Principes philosophiques du chant*, en société avec Bérard, Paris, 1756, in-12; 2° *Idée du siècle littéraire présent réduit à six vrais auteurs* (*voy.* Aquin de Chateau-Lyon); 3° *l'Homme éclairé par ses besoins*, Paris, 1764, in-12; 4° *Logique de l'esprit et du cœur à l'usage des dames*, la Haye et Paris, 1760, in-12. K.

BLANCHON (Joachim), né à Limoges vers 1553, dit, dans son *Adieu aux Muses*, qu'il a cultivé la poésie pendant quinze années sans en tirer aucun avantage, et il avoue qu'il eût mieux fait de s'appliquer à des choses plus utiles, et qui lui eussent davantage servi. On ne connaît de lui qu'un recueil intitulé *Premières Œuvres poétiques*, Paris, Thomas Perrier, 1583, in-8°. On trouve dans la *Bibliothèque* de Duverdier la liste des pièces qui le composent. Ce recueil est rare, mais peu digne d'être recherché; il est dédié au roi de France Henri III, qui n'accorda à l'auteur aucun encouragement. W—s.

BLANCKHOF (Antoine), peintre, né à Alcmaër, en 1628, prit d'abord les leçons de deux peintres médiocres, et eut ensuite pour maître César van Everdingen (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Albert van Everdingen). Blanckhof alla à Rome, et y retourna jusqu'à trois fois; car son caractère très-inconstant ne lui permettait guère de se fixer dans un lieu quelconque. Il s'embarqua sur la flotte destinée pour Candie, et y étudia si bien la mer dans ses divers aspects, qu'il fut reconnu comme un bon peintre de marine. Descamps assure que les ouvrages de Blanckhof perdaient à être trop terminés; on estime ses tableaux en Hollande, mais ils sont peu connus en France. Blanckhof mourut en 1670, âgé de 42 ans. D—t.

BLANCMESNIL. *Voyez* Potier.

BLANDINIÈRES (Gabriel de), religieux de l'ordre de la Merci, d'une famille originaire d'Auvergne, établie à Toulouse depuis six cents ans, docteur de Sorbonne et de Salamanque, mérita une place parmi les bons prédicateurs et les habiles politiques. Connu et estimé dans plusieurs cours de l'Europe, il fit surtout éclater ses talents dans celle d'Espagne, et contribua à la gloire de la maison de Bourbon par la part qu'il eut au testament de Charles II. Louis XIV le choisit pour son prédicateur, et récompensa ses talents et ses services par une pension considérable sur l'évêché d'Agde. Il avait été provincial de son ordre, et mourut en 1720. K.

BLANDINIÈRE. *Voyez* Babin.

BLANDRATA (George), né dans le marquisat de Saluces, était un homme d'esprit, d'une humeur enjouée, et parlant avec beaucoup de grâce. Toutes ces qualités, réunies à une belle figure, lui donnèrent entrée chez les grands, et lui firent jouer un rôle important dans le monde. Il prit l'état de médecin, et l'exerça avec un succès qui lui procura bientôt de nombreux amis et des moyens de fortune. Les nouvelles opinions religieuses, qui occupaient tous les esprits au commencement du 16e siècle, piquèrent sa curiosité. Il abandonna la religion catholique, dans laquelle il avait été élevé, pour embrasser celle de Luther, qu'il quitta quelque temps après pour les dogmes de Calvin. Une fois armé du principe dissolvant de la nouvelle réforme,

il voulut l'appliquer aux anciennes hérésies, s'arrêta d'abord à celle d'Arius, remonta ensuite aux erreurs de Paul de Samosate, et parvint ainsi à rayer de son symbole les mystères de l'Incarnation et de la Trinité; enfin, plus hardi ou plus conséquent que les sociniens, il soutint que Jésus-Christ était un homme comme les autres, et qu'aucun culte religieux ne lui était dû. La double passion de faire fortune et de dogmatiser le conduisit en Allemagne, en Pologne, et en Transylvanie. Il devint médecin de la reine Bonne, femme de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, s'insinua dans la confiance de ce prince, et lui communiqua ses erreurs. L'envie de revoir sa patrie le ramena en Italie, où sa manie de dogmatiser le fit enfermer dans les prisons de l'inquisition de Pavie. Il eut l'adresse de s'en échapper, et il se réfugia à Genève. Blandrata, que son esprit avide de nouveautés avait promené d'erreurs en erreurs, voulut étudier les dogmes de Servet, sans être effrayé du supplice encore récent de ce sectaire. Calvin, après avoir tenté sans succès, dans des conférences amicales et dans une conférence confidentielle, de le fixer dans son symbole, le livra à la justice. Blandrata s'en tira au moyen d'une profession de foi toute calviniste, profita de sa liberté pour s'évader de Genève, et regagner la Pologne. Les ministres réformés de Cracovie l'accueillirent, et l'associèrent même au gouvernement de leur église; mais les lettres de Calvin l'y poursuivirent. Les synodes du pays n'eurent plus de confiance dans ses confessions de foi, et le dépouillèrent de ses dignités. Dans cette conjecture, Jean Sigismond, prince de Transylvanie, l'appela pour être son médecin. L'accès que son art lui donnait dans les familles lui fournit l'occasion d'y insinuer ses opinions religieuses. Il eut, en 1566, à Albe-Julie, en présence de la cour, une conférence publique avec Paul Davidi, contre les ministres luthériens, dont le résultat, au bout de dix jours de disputes, fut de rendre unitaires le prince et les grands de Transylvanie. La relation de ces conférences fut imprimée dans la même ville, en 1568, in-4°, sous ce titre : *Brevis Enarratio disputationis Albana de Deo trino et Christo duplici.* La mort de Sigismond le ramena pour la troisième fois en Pologne, où il fut médecin et conseiller du roi Étienne Bathori; mais, sous ce monarque religieux, comme il tenait encore plus à sa fortune qu'à ses opinions, il se détacha des unitaires, ce qui lui valut de grands reproches de la part de Faust Socin, qu'il avait attiré en Pologne pour le seconder dans sa mission. Son neveu, qu'il avait menacé de déshériter à cause de son attachement à la religion catholique, le prévint, et l'étouffa dans une rixe violente qu'ils eurent ensemble. Sa mort, dont on ne connaît pas la date précise, eut lieu entre 1585 et 1592. Les ouvrages de Blandrata, tous relatifs à ses opinions religieuses, ne sont pas assez importants pour qu'on en donne ici la liste. Elle se trouve dans la *Bibliotheca anti-trinitatorium* de Sand, et dans l'*Histoire du Socinianisme* du P. Anastase (Guichard), de l'ordre des Picpus. T—D.

BLANENSTEIN (Nicolas), dit Gérung, chapelain du chapitre épiscopal de Bâle vers 1460. On a de lui une chronique abrégée des évêques de Bâle, et trois volumes sur la guerre des Suisses contre Charles le Hardi, duc de Bourgogne. Ces ouvrages manuscrits se trouvent dans la bibliothèque de Bâle. U—I.

BLANGINI (Joseph-Marc-Marie-Félix). La biographie de Boisjolin donne pour date de la naissance de ce compositeur le 19 novembre 1781, et M. Quérard, relevant cette faute et indiquant le 8 novembre 1781, date également fournie par M. Fétis, commet encore une légère erreur : c'est le 18, et non le 8, que Blangini vit le jour à Turin, où sa famille occupait un rang honorable. Son père avait pour la musique une telle antipathie, que, lorsque l'on en exécutait chez lui, il prenait vite son chapeau et ne rentrait que pour dîner; il avait de plus la malheureuse manie des procès; aussi lorsqu'il mourut ne trouva-t-on dans son portefeuille que des actes de procédure. Malgré ses dispositions peu musicales, Blangini père avait permis (chose assez étrange) que sa fille aînée prît des leçons de violon de Pugnani, et plus tard il ne s'opposa pas à ce que son fils fût placé comme enfant de chœur à la cathédrale de Turin, et instruit dans le séminaire qui en dépend. Félix fit ses études musicales sous l'abbé Ottani, élève du père Martini ; son instrument favori était le violoncelle, et ses premières compositions datent de l'âge de douze ans. A seize il devait se rendre à Bologne pour y terminer ses études, mais l'invasion française fit abandonner ce projet; la famille de Blangini étant connue pour son attachement à l'ancienne dynastie sarde, on résolut de quitter Turin et de se rendre en France; avant d'arriver à la frontière, la voiture qui portait la mère et les enfants fut attaquée et pillée par des brigands, qui ne consentirent qu'avec peine à laisser la vie sauve aux voyageurs. Blangini devint dès lors le soutien de sa mère, de ses trois sœurs et de son jeune frère : il donna d'abord des concerts dans les riches maisons de plusieurs villes du Midi, et se rendit enfin à Paris; s'étant présenté au Conservatoire, il fut entendu sur le piano, et reçu à l'unanimité, avec permission de choisir telle classe qu'il lui plairait; mais le jeune musicien resta fort désappointé car c'était comme professeur, et non comme élève, qu'il pensait se faire entendre. Il oublia promptement sa déconvenue, et annonça des concerts par souscription, dans lesquels sa sœur aînée jouait du violon, ces réunions furent très-suivies; il publia ensuite plusieurs romances françaises que l'on accueillit avec beaucoup de faveur. En 1802, il fut chargé de composer les deux derniers actes de *la Fausse Duègne*, qu'une mort imprévue avait empêché Dellamaria d'achever. Cet opéra eut un faible succès, mais l'auteur fut dédommagé par celui de la romance, *Il est trop tard*, qui répandit son nom dans toute la France ; cette romance rapporta 20,000 fr. à l'éditeur, qui l'avait payée 60 fr. au musicien. Plusieurs autres productions de même genre que l'auteur chantait lui-même le mirent tout à fait à la mode, et il compta bientôt parmi ses élè-

res une foule de personnages riches et distingués. Ce fut en ce même temps qu'il donna ses premiers *nocturnes* à deux voix, dont le succès fut vraiment européen ; mais c'est à tort que dans ses *Souvenirs* il se donne comme *créateur* de ce genre, bien connu, même en France, longtemps avant lui. Désirant revoir sa sœur, qui avait trouvé un établissement en Bavière, il se rendit à Munich, où il fit représenter *un Tour de Calife* qu'il n'avait pu donner à Paris, Elleviou, tout-puissant alors à l'Opéra-Comique, ayant prétendu qu'il *ne sentait pas son rôle;* Blangini rapporta de Munich de riches cadeaux et le titre honoraire de *maître de chapelle du roi*. De retour à Paris en 1805, l'année suivante vit paraître *Nephtali*, grand opéra, paroles d'Aignan, œuvre de mérite qui obtint un assez grand nombre de représentations. Croyant avoir conquis l'admission de ses ouvrages sur la grande scène lyrique, le compositeur écrivit *Isaac, ou le Sacrifice d'Abraham*, qui fut reçu, copié, répété, et ensuite abandonné ; il en fut de même d'*Inès* et des *Fêtes Lacédémoniennes*. Cependant Blangini continuait à publier des romances et à donner des leçons; Pauline, sœur de Napoléon, mariée, comme l'on sait, au prince Borghèse, ayant eu la fantaisie de le prendre pour maître, il devint bientôt l'un des innombrables amants de son auguste élève, et ayant été nommé *directeur de sa musique*, il la suivit à Nice et même à Turin lorsque Napoléon voulut la rapprocher de son époux. Il résulta de la présence de celui-ci quelques désagréments pour le nouveau directeur; mais la princesse s'étant arrangée pour revenir à Paris, la mauvaise tournure que prenait l'affaire n'amena point de suites fâcheuses. A cette époque il y avait à chaque instant des royaumes à organiser, et chaque jour de nouveaux souverains devaient composer leur *maison* ; ce fut bientôt le tour de Jérôme, pour lequel on venait de créer un royaume de Westphalie ; il offrit à Blangini la place de *directeur général de sa musique*, avec des appointements considérables, une retraite au bout de dix ans, et quantité d'autres brillants avantages. Pauline, qui apparemment avait reçu assez de leçons, ne fit aucune difficulté de le laisser partir. Pendant son séjour à la cour de Cassel, il donna plusieurs opéras, écrivit des cantates, et toujours quantité de nocturnes et romances ; il composa aussi des messes, car Napoléon exigeait que les princes de sa famille assistassent en pompe aux offices du dimanche, et continua d'être magnifiquement rétribué par Jérôme, qui exigeait simplement de lui qu'il ne fit de musique dans aucune autre *maison* que la sienne. Au reste, il se fit chérir de tout le monde, et surtout des musiciens de l'orchestre de Cassel; il obtint que leur position serait améliorée, et, tant que durèrent ses fonctions, fut véritablement leur ami et leur père. Blangini n'éprouva pendant tout ce temps que les désagréments inévitables d'une position sans cesse dépendante; il fit un voyage en France et en Italie pour recruter des chanteurs, et cette affaire était heureusement terminée, lorsque les désastres de la campagne de Russie amenèrent la chute du royaume de Westphalie; le compositeur courut d'assez graves dangers ; mais comme il retrouvait à chaque instant d'anciennes connaissances parmi les généraux ennemis et autres personnages entre les mains desquels la fortune avait fait passer la puissance, il put gagner paisiblement la Bavière, et retrouva dans la cour de ce pays, que Napoléon n'avait encore pu organiser à sa manière, une protection qui lui fut fort utile ; il composa en cette occasion l'opéra italien de *Trajano in Dacia*, qui fut donné sur le théâtre de Munich. De retour à Paris à la fin de 1814, Blangini revit pendant les cent jours ses anciens souverains, qui n'eurent pas le temps de lui être utiles ; mais il rencontra ensuite tant d'autres protecteurs parmi les anciens et nouveaux courtisans de Louis XVIII, qu'il fut nommé, en 1816, compositeur et accompagnateur de la chambre du roi, *en récompense*, disait son brevet, *de ses services passés et de ceux qu'on attendait de lui*. Il fut aussi professeur de chant au Conservatoire, place pour laquelle il convenait fort peu et qu'il perdit en 1828; il était en outre surintendant honoraire de la musique de la chapelle du roi de France et directeur adjoint de la musique de la duchesse de Berri ; plus tard il devint membre de la Légion d'honneur, ordre qu'il put ajouter à celui du St-Sépulcre précédemment acheté par lui, comme il l'avoue lui-même; il reçut en outre des titres de noblesse : depuis longtemps il était naturalisé Français et avait épousé la fille d'un financier. Cependant il voulait toujours travailler pour le théâtre, où, malgré sa position, il ne put faire représenter l'opéra de *Marie-Thérèse*, répété généralement, mais dans lequel on craignit que le public ne trouvât des allusions, qui le croirait? au fils de Napoléon : or, le poëte et le compositeur n'avaient pensé qu'au duc de Bordeaux. Quelques opéras donnés à Feydeau n'eurent qu'un effet douteux; Blangini se rabattit sur le théâtre des Nouveautés, et même sur celui des Variétés; mais aucune de ses compositions en ce genre n'eut ce que l'on appelle un succès. Ses romances, nocturnes et chansonnettes en ont seules véritablement obtenu, et lui ont rapporté des sommes considérables, d'autant plus qu'il ne manquait aucune circonstance de composer et de chanter, chez les personnages haut placés, des pièces analogues à l'événement du jour, que les fonctionnaires, les députés, etc., se croyaient obligés d'acheter pour prouver leur attachement au pouvoir. Blangini n'avait jamais cessé de donner des leçons, et sa fortune s'était fort accrue lorsque survint la révolution de juillet : il perdit non-seulement environ 7 à 8,000 fr. que lui rapportaient annuellement ses places, mais il fut compromis dans des faillites, fit de mauvais placements, et, au déclin de l'âge, se retrouva presque au point d'où il était parti; pour tout dédommagement de ses pertes, M. Thiers parvint à lui faire obtenir une pension de 600 fr. Il se remit à composer pour le théâtre, mais sans plus de succès qu'auparavant; on finit même par se lasser de ses romances, qui étaient à peu près oubliées, ainsi que lui-même, lorsqu'il mourut à Paris en décembre 1841. Blangini fut toute sa vie un musicien

courtisan, mais du moins il n'usa jamais de son influence pour nuire à ses confrères, et, tout au contraire, les servit autant qu'il le put. Son caractère était fort doux, et les relations qu'on avait avec lui toujours agréables. Ses compositions ne sauraient le placer bien haut; elles étaient en général faciles, et rien de plus; ses romances manquent même souvent de ce qui caractérise les morceaux excellents en ce genre, je veux dire d'une pensée bien nette, dont l'expression ait au moins en quelque partie de l'originalité; l'harmonie de ses nocturnes est bien vulgaire, elle traîne presque sans cesse à la tierce ou à la sixte. Blangini est resté à cet égard à une grande distance de Boniface Asioli, dont les duos sont vraiment de parfaits modèles; on voit trop que notre compositeur écrivait pour des amateurs, et se restreignait toujours aux faibles proportions convenables à la capacité des exécutants; mais on lui doit cette justice, qu'en général il écrit avec goût et pureté; sa mélodie s'adapte bien aux paroles, quelquefois même avec une élégance remarquable. Comme professeur, il mérite aussi des reproches; il a donné la liste de ses élèves. Qu'y voit-on? Quatre ou cinq écoliers, tels que le roi de Hollande (Louis Bonaparte), le prince Corsini, le duc de Rohan, et puis une grande quantité d'écolières, toutes reines, princesses, duchesses, etc. Comme professeur du Conservatoire, où il a enseigné pendant douze années, il n'a pas produit un sujet vraiment intéressant, et il n'a même osé en introduire un seul dans la liste qui vient d'être indiquée; on sent trop que l'enseignement de Blangini ne consistait qu'à chanter en présence de ses élèves ou à les accompagner. C'était en effet le plus souvent le seul mode d'instruction praticable vis-à-vis des grandes dames qui le payaient généreusement. Voici la liste des ouvrages de Blangini : MUSIQUE DE THÉATRE : 1° *la Fausse duègne*, opéra-comique en 3 actes, à Feydeau, 1802; 2° *Chimère et Réalité*, en 1 acte, au même théâtre, 1803; 3° *Nephtali, ou les Ammonites*, opéra en 3 actes, Académie royale de musique, 1806; 4° *Encore un tour de Calife*, opéra-comique en 1 acte, au théâtre de Munich; 5° *Inès de Castro*, opéra en 3 actes, non représenté; 6° *les Fêtes lacédémoniennes*, opéra en 3 actes, non représenté, 1805; 7° *le Sacrifice d'Abraham*, opéra en 3 actes, au théâtre de Cassel; 8° *les Femmes vengées*, opéra-comique en 1 acte, théâtre Feydeau; 9° *l'Amour philosophe*, opéra en 2 actes, 1811; 10° *le Naufrage comique*, en 2 actes; 11° *la Fée Urgèle*, en 3 actes; 12° *la Princesse de Cachemire*, en 3 actes, théâtre de Cassel, 1812; 13° *Trajano in Dacia*, opéra en 2 actes, Munich, 1814; 14° *la Sourde-Muette*, opéra-comique en 3 actes, 1815; 15° *la Comtesse de la Mark*, opéra, 1817; 16° *le Jeune oncle*, opéra-comique en 1 acte, 1820 : ces trois ouvrages à Feydeau; 17° *Marie-Thérèse*, opéra héroïque, répété généralement, et non représenté à l'Académie royale de musique, 1820; 18° *le Duc d'Aquitaine*, en 1 acte, Feydeau, 1823; 19° *le Projet de pièce*, en 1 acte, ibid., 1825; 20° *la St-Henri*, en 1 acte, aux Tuileries, 1825; 21° *l'Intendant*, en 1 acte ibid., 1826; 22° *le Coureur de veuves*, en 3 actes, Nouveautés; 23° *le Jeu de cache-cache*, en 2 actes, ibid.; 24° *le Morceau d'ensemble*, en 1 acte, ibid.; 25° *l'Anneau de la Fiancée*, en 3 actes, ibid., 1827; 26° *le Chanteur de société*, en 2 actes, Variétés; 27° *Un Premier pas*, en 1 acte, à l'Opéra-Comique, 1832; 28° *les Gondoliers*, en 2 actes, ibid., 1833; 29° *le Vieux de la montagne*, grand opéra en 4 actes, non représenté. Blangini a de plus travaillé à *la Marquise de Brinvilliers*, en 3 actes, musique de divers auteurs. — MUSIQUE DE CHAMBRE : 1° cent soixante-quatorze romances en 34 recueils; 2° cent soixante-dix nocturnes à deux voix; 3° 17 recueils de *canzonette* pour une et deux voix; 4° plusieurs cantates. — MUSIQUE D'ÉGLISE : 1° quatre messes à quatre voix et orchestre; 2° six motets, id. — LITTÉRATURE MUSICALE : *Souvenirs de F. Blangini, maître de chapelle du roi de Bavière, membre de la Légion d'honneur et de l'institut historique de France*, 1797-1834, dédiés à ses élèves et publiés par son ami Maxime de Villemarest, Paris, 1834, in-8°. C'est ce dernier, ancien secrétaire du prince Borghèse, et qui avait connu Blangini au temps de sa liaison avec la princesse Pauline, qui est le véritable auteur de cet ouvrage, écrit, à la vérité, d'après les notes et les entretiens de celui qui s'y montre en première ligne. Au reste, c'est en vain que l'on chercherait dans ce livre des renseignements de quelque utilité pour l'art; à l'exception d'un fort petit nombre de faits ou anecdotes, rien n'y intéresse la musique; Blangini ne parle que de ses compositions, et moins encore qu'on ne le voudrait, car les réflexions des artistes sur leurs propres ouvrages se lisent presque toujours avec fruit; on y rencontre à peine çà et là quelques noms de musiciens; tout l'espace est réservé aux rois, princes et autres grands seigneurs que Blangini a servis, aux boîtes, épingles et autres cadeaux qu'il en a reçus; ce qu'il y a de plus instructif dans ce tableau monotone et le plus souvent inanimé, c'est de voir à combien d'ennemis et de tribulations le pauvre artiste, bien que jouissant toujours de la plus haute faveur, était sans cesse exposé, et combien la vie des artistes courtisans est ennuyeuse et pénible. On peut croire que Blangini a dit vrai, quand, après avoir tout perdu, il affirme qu'il lui reste du passé *moins de regret que de souvenir*. Le nom de Blangini a été mis en tête de deux pièces dont il aurait été collaborateur pour les paroles : l'une, *Figaro, ou le Jour des Noces*, 1827, appartenait à M. Dartois; l'autre, *l'Anneau de la Fiancée*, 1828, était de M. Brisset. M. Quérard, dans sa *Littérature française contemporaine, ou Continuation de la France littéraire*, suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que cette inscription n'était qu'une galanterie de la part des auteurs envers l'artiste. J.-A. DE L.

BLANGY (le comte PIERRE-MARIE-HENRI DE), né le 22 février 1756. Entré à l'âge de quinze ans dans le régiment de Schomberg (dragons), il émigra en 1791 avec son père, lieutenant général et commissaire des princes, et fit sa première campagne dans l'armée du duc de Bourbon. Après le licencie-

ment de cette armée en 1792, il se rendit à Maestricht, où il continua de servir en qualité d'aide de camp son père, qui commandait les émigrés. Après la délivrance de cette ville, il en porta la nouvelle à Monsieur (Louis XVIII), qui lui remit le brevet de capitaine : il n'avait alors que dix-huit ans. Il passa ensuite en Angleterre, fut envoyé en 1794 dans l'île de Guernesey, et fit partie de la seconde expédition de Quiberon. Son père étant mort à Londres, le comte de Blangy rentra en France sous le gouvernement consulaire, et recouvra une partie de ses biens. La restauration lui rendit le titre de comte, le grade de maréchal de camp qu'il avait obtenu dans l'émigration, et la croix de St-Louis. Élu en septembre 1815 député du département de l'Eure, il fit partie de la majorité de la chambre introuvable. Rapporteur, au mois de décembre, de la commission nommée sur le projet de loi portant que provisoirement les quatre premiers douzièmes des contributions foncières, personnelles et mobilières de 1816, seraient recouvrés sur les rôles de 1815, il conclut à l'adoption du projet. Mais ce qui lui mérite une place dans cette biographie, c'est qu'à cette époque il se signala parmi les députés les plus empressés à rendre au clergé ses richesses : ce fut dans cet esprit que, le 22 décembre, il fit une proposition tendant à l'amélioration du sort des ecclésiastiques, et d'une autre part, à la suppression totale de toutes les pensions dont jouissaient les prêtres du culte catholique qui n'étaient pas rentrés dans le sein de l'Église et sous l'obéissance de leur évêque. Cette proposition excita de grands débats dans le comité secret, et fit sensation dans le public. Il en résulta que les biens nationaux non vendus furent rendus aux ecclésiastiques. Le 28 décembre, il appuya la proposition de Marcellus tendant à ce qu'un projet d'adresse et de protestation au roi, au sujet du meurtre de Louis XVI et de Marie-Antoinette, fût envoyé dans tous les départements. Il ne fut point réélu en 1816, mais il fit partie de la chambre septennale, sous le ministère de M. de Villèle, où il continua de siéger à l'extrême droite. Il était en même temps maire de Bonnet de Lescure, et membre du conseil général du département de l'Eure, dont il fut plusieurs fois président. Il le présidait encore, lorsqu'il fut attaqué de la maladie cruelle qui l'enleva au bout de soixante-quatre jours de souffrances, au mois d'octobre 1827, à peine âgé de 53 ans. Le comte de Blangy a laissé un fils qui a publié : *Réponse d'un Français catholique au terrible adversaire de M. le comte Lanjuinais*, Paris, 1818, in-8° de 52 pages. D—R—R.

BLANKENBURG (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC DE), né à Colberg, en Poméranie, le 24 janvier 1744, entra au service de Prusse à l'âge de quatorze ans, et se distingua pendant la guerre de sept ans. Sa mauvaise santé l'ayant contraint de demander sa retraite après vingt et un ans de service, il obtint son congé avec le grade de capitaine, et alla habiter Leipsick, où il consacra son repos et le reste de ses forces à la culture des lettres, qu'il n'avait jamais cessé d'aimer. C'était un homme d'une mémoire étonnante, d'un goût correct et d'une sagacité rare. Il traduisit en allemand l'*Essai sur l'état social en Europe* de Gilbert Stuart, Leipsick, 1779, in-8°; *les Vies des poëtes anglais* de Johnson, Altenbourg, 1781-85, in-8°; l'*Histoire de la Grèce* de Gillies, Leipsick, 1787, in-8°; le 4e volume de l'ouvrage de Mirabeau, *la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, Leipsick, 1795, in-8°, etc.; la plupart de ces traductions sont accompagnées de notes intéressantes. Les écrits originaux de Blankenburg sont : 1° *Essai sur le roman*, où il établit les règles de ces sortes de compositions, Leipsick et Liegnitz, 1774, in-8°. 2° *Supplément à la Théorie universelle des beaux-arts* de Sulzer, dont il avait été l'éditeur, Leipsick, 1786-87, 4 parties in-8°; nouvelle édition, ibid., 1792-94. 3° *Sur la langue et la littérature allemandes*, dans le *Magazin* d'Adelung, t. 2, sect. 2 (1784), etc. Christian Blankenburg mourut le 4 mai 1796. G—T.

BLANKENBURG (QUIREN VAN), né en Hollande en 1654, a publié à la Haye quelques œuvres musicales, entre autres des morceaux pour le clavecin que l'on peut jouer à rebours. Il y a joint une dédicace à la princesse d'Orange dans laquelle il dit : « Que la basse pouvant devenir discant, et le discant « devenir basse, le prince et la princesse pouvaient « aussi se marier ensemble. » Il avait alors quatre-vingts ans. Il est mort en 1739. Z—O.

BLANKENSTEIN (ERNEST comte DE), général autrichien, d'une des plus anciennes familles de l'Allemagne, naquit à Reinsdorff, dans la Thuringe, en 1733, entra au service comme cornette dans le régiment des cuirassiers de Schmerzing, et fut nommé lieutenant à la bataille de Kollin, où il se distingua. Son nom ayant été cité honorablement dans plusieurs circonstances, et particulièrement à Breslau, Hochkirch, Maxen, Troppau, il fut, avant l'âge (1758), nommé capitaine chef d'escadron, et passa dans le régiment des cuirassiers d'Anhalt-Zerbst. En 1760, il devint capitaine chef d'escadron titulaire, et fut nommé commandant de l'escadron des carabiniers, ce qui, trois ans après, lui valut le grade d'*oberttwachtmeister*. Un mois auparavant il avait été nommé chambellan. En 1765, il passa dans le régiment des chevau-légers, devint lieutenant-colonel, et un an après (1768) colonel et commandant du régiment. Il ne resta que trois ans dans ce grade. Marie-Thérèse le nomma général feldwachtmeister. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commandait l'avant-garde de la division Dalton; et ce fut lui qui atteignit les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, derrière les Trois-Maisons (*Drey-Hausen*), et qui, après un combat de dix heures, les repoussa dans leur camp avec une perte considérable. Il fut nommé lieutenant-feld-maréchal peu de temps avant la guerre contre les Turcs, dont il fit toutes les campagnes. Attaché à la division des Croates-Slavons, il se distingua principalement devant Berbir et Belgrade. Dans la guerre de la révolution française, Blankenstein commandait, en 1793, près de Trèves, une division de neuf bataillons et quatorze escadrons, avec lesquels il couvrait la Moselle et formait l'aile

gauche de la grande armée. Après l'occupation de Mayence, il prit une position retranchée entre la Moselle et la Sarre, et fit une attaque sur Thionville pour soutenir l'entreprise du prince de Cobourg sur Maubeuge. L'ennemi, qui était posté entre Kirch et Sierck, fut rejeté sur Thionville, et Blankenstein s'établit près de Perl-Efft et de Rehlingen, où il resta jusqu'à la fin d'octobre. A cette époque les Français ayant réuni des forces considérables sur la Moselle pour l'attaquer, il alla occuper de nouveau son ancienne position près de Mertzkirchen, entre Graevenmachern, Trèves, Sarrebourg et Merzig. Nommé général de cavalerie, il reçut, en mai 1794, l'ordre de recommencer ses mouvements pour éloigner l'ennemi de la Sambre. Il partit de Trèves avec quatre bataillons, deux compagnies de Croates et cinq escadrons, et poussa jusqu'à Bastogne pour renforcer l'aile gauche de l'armée sous les ordres du lieutenant général Mélas. En juillet, le danger devint si pressant devant Trèves, que Mélas fut obligé de se retirer sur cette position. Après un combat long et opiniâtre contre des forces supérieures, Trèves tomba au pouvoir des Français le 9 août. Blankenstein se retira jusqu'à Witlich sans être poursuivi. Il laissa ses avant-postes près de Kloster-Klausen, et reçut de Worms un renfort de quatre bataillons. Réduit néanmoins à 6,000 hommes, il fut attaqué par une nombreuse armée et contraint de se retirer sur Coblentz. Mélas prit ensuite le commandement, et Blankenstein fut chargé de la cavalerie et des grenadiers, ainsi que du contingent saxon, dans le camp de Grumstadt, près de Darmstadt. L'affaiblissement de sa santé, joint à son grand âge, l'obligea, l'année suivante, à se retirer dans ses terres. Il avait été nommé, en 1792, colonel titulaire du 6e régiment de hussards (aujourd'hui régiment du roi de Wurtemberg), qu'il avait eu sous ses ordres comme brigadier. On sait la réputation que les hussards de Blankenstein s'acquirent alors en Allemagne. Leur chef mourut le 12 juin 1816, à Batteleau en Moravie. M—D j.

BLANPAIN (JEAN), religieux prémontré, né au Vignot, bourg près de Commercy, le 21 octobre 1704, fit profession, à l'âge de dix-sept ans, dans l'abbaye de Ste-Marie de Pont-à-Mousson. Son mérite précoce le fit appeler successivement aux chaires de rhétorique, de philosophie, de théologie, et de droit canon dans l'abbaye d'Estival, dont il devint prieur. Le savant Hugo, qui en était abbé, trouva en lui un collaborateur utile pour achever ses annales des prémontrés. Blanpain lui fournit aussi des matériaux pour son recueil intitulé : *Sacræ antiquitatis Monumenta*, 2 vol. in-fol. (*voy.* HUGO) ; mais la mésintelligence éclata bientôt entre les deux religieux. Le P. Blanpain, qui avait compté sur la place de coadjuteur de l'abbaye, s'étant vu préférer un de ses confrères, qu'il croyait y avoir moins de droits, rompit avec son chef et se retira à Nancy, où il forma le plan d'une critique générale des ouvrages de l'abbé Hugo. Le premier ouvrage qu'il publia dans ce but fut le *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Estival en Lorraine, historiographe de l'ordre de Prémontré*, Nancy, 1736, in-8°. Ce *Jugement* ne porte que sur les annales de l'ordre des prémontrés, auxquelles le censeur avait lui-même travaillé; et c'est peut-être parce qu'il connaissait mieux qu'un autre le côté faible de l'ouvrage que sa critique est à la fois judicieuse et solide. Quoique les traits décochés contre l'évêque de Ptolémaïde soient assez vifs, ils n'ont rien d'acrimonieux dans la forme. Les recherches auxquelles s'était livré le P. Blanpain ont un tel degré de certitude que, depuis la publication de son livre, il ne trouva, sous ce rapport, qu'une seule rectification à y faire. Il critiqua aussi avec beaucoup de finesse le mandement que l'évêque de Ptolémaïde avait donné lors de la prise de possession du duché de Lorraine par le roi Stanislas; mais ce petit pamphlet est resté manuscrit. Des études plus sérieuses occupaient les loisirs de P. Blanpain. Il travaillait à la continuation des annales de l'ordre des prémontrés, mais il ne l'acheva pas, ce qui lui a fait reprocher de n'avoir pas apporté dans ses travaux la constance dont les bénédictins lui donnaient l'exemple. Après la mort de l'abbé Hugo, il revint à Estival, où il fut curé et official jusqu'à la fin de ses jours, vers 1763. Parmi les morceaux dont il enrichit le recueil des monuments sacrés de Hugo, on distingue la *Chronique de Baudouin de Ninove*, dont on ne connaissait que les fragments, et la *Chronique* inédite *de l'abbaye de Vicogne*, par Nicolas de Montigny. Les remarques qu'il y a jointes sont judicieuses. Il a fourni pour la *Bibliothèque de Lorraine* de D. Calmet des mémoires sur la vie et les écrits des religieux de l'ordre des prémontrés, et la *Vie du bienheureux Louis, comte d'Arnstein*, pour la *Bibliothèque des prémontrés* du P. Pagi. La *France littéraire* de 1769 et celle de M. Quérard (t. 1er, p. 353) indiquent, comme ayant été publié, un ouvrage du P. Jean Blanpain qui n'a jamais vu le jour: c'est le *Jus canonicum regularium, præsertim Præmonstratensium*, 3 vol. in-4°. L—M—X.

BLANQUART DE BAILLEUL (le baron HENRI-JOSEPH), né le 27 avril 1758, à Boulogne-sur-Mer, d'une famille distinguée dans la magistrature, était, avant la révolution, avocat et procureur du roi au bailliage de Calais. Comme la plupart des membres de l'ordre judiciaire, il adopta les principes de 1789 et fut successivement procureur de district, président d'administration départementale, maire de Boulogne et membre du conseil général du Pas-de-Calais. Dans ces diverses fonctions, s'il dut, par son langage officiel, paraître approuver bien des choses qui répugnaient sans doute à celui qui fut si royaliste sous la restauration, on peut affirmer du moins qu'il demeura étranger à tout excès révolutionnaire. Il se montra toujours dévoué aux intérêts de ses commettants, qu'il servit avec une utilité dont la constance de leurs suffrages fût la récompense. En effet, rien n'égalait la bienveillance de Blanquart, si ce n'est son activité et son aptitude aux affaires. Sous le gouvernement consulaire, qui cherchait dans toutes les localités à s'entourer du suffrage des personnages investis de la considération publi-

que, il fut nommé membre du corps législatif en 1801. Réélu de nouveau par le sénat, lorsque son mandat fut expiré, il fut proposé pour la questure par le corps législatif et confirmé par l'empereur le 9 décembre 1809. Déjà Napoléon l'avait créé baron, et nommé membre de la Légion d'honneur : plus tard il lui conféra la croix de la Réunion. Le 27 juin 1811, Blanquart vit se joindre pour lui à tant de distinctions le titre de membre de la commission des finances. Cependant il n'hésita pas en avril 1814 à signer l'acte d'adhésion à la déchéance de Bonaparte et l'acte constitutionnel qui rappelait les Bourbons au trône de France. Durant la session de 1814, il se prononça vivement en toutes occasions contre la tendance de plusieurs députés à faire de l'opposition. A cette époque où notre éducation constitutionnelle était encore à faire, Blanquart figurait parmi les hommes politiques qui paraissaient convaincus qu'attaquer les ministres c'était attaquer le roi. Le 13 octobre, il parla en faveur du ministre de la guerre Dupont, *faussement et calomnieusement* accusé par des pétitionnaires pour des marchés de vivres (1). Le 3 novembre, dans la discussion sur le projet de loi relatif à la restitution aux émigrés de leurs biens non vendus, il combattit avec chaleur l'article additionnel de la commission tendant à abolir la peine de mort civile encourue par l'émigration ; il démontra l'inutilité de cette disposition, par le fait même de la restauration. « Quant aux acquéreurs de domaines « nationaux, dit-il, je ne vois pas comment cet arti- « cle importe à leur sécurité : ils doivent avoir une « tranquillité parfaite ; s'ils éprouvent des inquié- « tudes, ce ne peut être que dans leur *for intérieur*. » Des murmures accueillirent ces paroles. Le 23 du même mois, il demanda l'ordre du jour sur la pétition du maire de Dornac (Haute-Vienne), qui se plaignait d'une scène scandaleuse faite dans l'église de ce village par l'ancien seigneur, pour que le sacristain lui offrît le pain bénit avant de l'offrir au maire (1). Blanquart prétendit que la chambre n'avait pas le droit de renvoyer une pétition au ministre avec invitation de faire des poursuites. « Nous ne pouvons, « dit-il, nous établir juges de la conduite des minis- « tres. Nous ne pouvons usurper les fonctions de « procureur général. » Ce fut dans le même esprit que le 24 décembre suivant il prit part à la discussion sur la pétition du général Excelmans, qui se plaignait de la violation de son domicile. Les cent jours arrivèrent, et, pendant la courte session des premiers jours de mars 1815, Blanquart montra la plus grande énergie. Il appuya fortement, à la séance du 14, la motion de Delhorme qui avait proposé d'envoyer aux armées le projet de loi relatif aux récompenses nationales à décerner à tous les soldats, officiers et généraux qui se seraient montrés fidèles à la cause du roi. Après avoir reproché surtout à Napoléon son mépris pour l'espèce humaine : « Non, non, « s'écriait Blanquart, il n'est aucun de nous qui « n'aimât mieux mourir que de subir ce joug hon- « teux, que de servir les projets de Bonaparte. » Le lendemain il proposa que tous les jeunes gens qui marcheraient pour la cause du roi conservassent leurs emplois, et que les étudiants en droit ne perdissent pas leurs inscriptions. « Toute cette jeu- « nesse, dit-il, sent qu'il n'est plus pour elle de car- « rière à suivre, si la cause du roi ne triomphait « point. Elle sait que dès lors la charte qui la pro- « tége contre la conscription ne lui prêtera plus son « appui tutélaire, et que la liberté publique est per- « due si la trame ourdie reçoit son exécution. Tous « les sentiments qui sont chers aux âmes généreuses « ont retenti dans leurs jeunes cœurs ; ils sentent « que, dans cette grande conjoncture, tout est mis en « problème : notre existence politique, la liberté « publique, l'honneur national, et les jours même « de *Louis le Désiré*.... de *Louis le Désiré*, reprenait « l'orateur d'une voix suffoquée par les larmes, l'ai- « je bien prononcé ce nom que vous avez déféré les « premiers à ce monarque si longtemps attendu ? « Hélas ! il ne demandait point à monter sur ce trône « sanglant, où tant de soucis et d'inquiétudes l'at- « tendaient. Il est venu sur la foi des Français qui « tous l'ont appelé..... Français, l'abandonneriez- « vous ? etc. » Ces propositions, entendues avec enthousiasme par l'assemblée, furent adoptées à l'unanimité. Ceci se passait le 13 mars ; le 20 Bonaparte était aux Tuileries. Blanquart de Bailleul vécut dans la retraite pendant les cent jours. Réélu par son département après le retour du roi, il fit partie, dans la chambre, de cette minorité qui ne voulait pas être plus royaliste que le roi. Il eut à l'ouverture de la session quelques voix pour la présidence, puis fut ensuite nommé au scrutin l'un des candidats à la questure. Le 28 octobre, dans la discussion relative aux cris séditieux, il s'opposa à ce que la peine de mort fût appliquée à l'érection d'un drapeau de révolte. Le lendemain, il demanda que l'on laissât à l'appréciation du juge la question de savoir si un pensionnaire de l'État condamné pour cris séditieux subirait le retranchement total ou partiel de sa pension. Le 21 novembre il fut élu membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux juridictions prévôtales. Le 13 décembre, s'appuyant sur le règlement, il demanda que M. de Sesmaisons développât avant Bouville (*voy.* ce nom) sa proposition d'une enquête contre ceux qui avaient favorisé l'évasion de Lavalette. (*Voy.* ce nom.) L'ordonnance du 5 septembre, en dissolvant la chambre introuvable, désigna au choix des électeurs Blanquart de Bailleul, qu'elle nommait pour présider le collége du Pas-de-Calais. Il fut élu candidat à la chambre par l'arrondissement de Boulogne, et député par le collége du département. A l'ouverture de la session (le 7 novembre), lors de la vérification des pouvoirs, M. de Villèle attaqua les élections du Pas-de-Calais, et notamment celle de Blanquart de Bailleul, comme ayant été en quelque sorte imposée par l'influence morale et toute-puissante du nom du

(1) Pour donner une idée du manége qu'employait déjà l'opposition, nous pouvons rappeler que deux des pétitionnaires étaient des individus qu'on n'avait pu retrouver, et le troisième, le marquis de la Mothe, interrogé par la commission, avait dit avoir entendu tenir les propos dont il s'était rendu l'organe, dans son village, par des bateliers, etc.

roi qu'avait invoqué le préfet (Malouet). « Rien de « ce que vous venez d'entendre, répliqua Blanquart de Bailleul, n'attaque l'élection de la députation dont je fais partie. Les faits articulés fussent-ils cent fois plus graves, où serait la preuve « que les électeurs ont cédé à cette influence morale ?» Son élection fut confirmée. Durant cette session, il jouit de la plus grande influence et fut presque constamment président de son bureau. Il obtint quelques voix pour la présidence de la chambre, et fut nommé secrétaire. Il fut encore successivement désigné membre de quatre commissions relatives : 1° à l'organisation judiciaire de la chambre des pairs ; 2° à la liberté individuelle ; 3° aux effets du divorce ; 4° enfin à la responsabilité des ministres. Le 8 décembre il demanda le rappel à l'ordre de Labourdonnaie, qui avait qualifié le ministère du roi de directoire gouvernant. « Un tel abus de langage, s'écria-t-il, con« duirait à diviser le roi du gouvernement. » Rappelé lui-même à l'ordre par MM. Corbière, Cornet d'Incourt et d'autres membres de l'extrême droite : « Comment, reprit Blanquart indigné, je serai rap« pelé à l'ordre pour avoir relevé des expressions « inconstitutionnelles...... Qu'y a-t-il de commun « entre l'ancien directoire et le gouvernement pa« ternel du roi ? » Il appuya le projet de loi des élections présenté par le ministre. Le 13 janvier, il parla pour le projet de loi restrictif de la liberté individuelle. « C'est une loi d'exception, dit-il, qui con« firme le principe établi par la charte... on ne peut « proposer une loi d'exception à la liberté individu« elle que dans les pays où cette liberté est consacrée « par la constitution. » Il combattit ensuite l'assertion de M. de Villèle que le ministère de la police était inutile parce qu'il n'avait pas su réprimer les désordres. « Autant vaudrait dire, ajouta le député « du Pas-de-Calais, qu'il faut supprimer les méde« cins parce qu'ils ne peuvent guérir toutes les ma« ladies. » Il se fit inscrire parmi les orateurs pour parler en faveur du projet de loi relatif aux journaux ; mais, se bornant à cette marque d'adhésion, il ne parut point à la tribune. Vers la fin de la session il fut nommé procureur général près la cour de Douai, ce qui ne l'empêcha pas de prendre une part très-active aux travaux de la session de 1817. Dès les premières séances, il fut nommé membre, puis rapporteur de la commission chargée d'examiner la proposition de de Serre relative au changement de quelques articles du règlement de la chambre, et contribua à faire rejeter cette proposition. Le 17 décembre, au moment de la clôture de la discussion générale sur le projet de loi relatif à la presse et aux journaux, Blanquart exprima son étonnement de ce que beaucoup d'orateurs qui s'étaient inscrits pour la loi l'avaient attaquée, et souvent sur tous les points. Cette observation, qu'il présenta d'une manière fort piquante, excita l'hilarité de l'assemblée ; mais cette nouvelle tactique signalée par l'orateur n'en passa pas moins en habitude. Le 24 décembre, dans la délibération sur les articles, il demanda que le dépôt d'un écrit donnât lieu à l'action civile. Quelques jours après, il fit, pour l'établissement d'une caisse hypothécaire d'après le système de Deleuze (*voy.* ce nom), une proposition qui fut rejetée dans le comité secret du 5 janvier 1818. Dans la discussion du projet de loi sur le recrutement, il repoussa tous les amendements de la commission, relativement à la durée de service et à la libération des anciens soldats. Il combattit Chauvelin, qui soutenait que le droit de pétition, exercé tel qu'il l'était, devenait tout à fait illusoire. Il demanda (4 avril) que le président rappelât à la question Bignon, qui, à l'occasion du budget, entrait dans de longs développements sur la politique extérieure, sur les événements de Lyon, sur les fameuses listes de juillet, etc. A l'ouverture de la session de 1818 (décembre 1818), il fut nommé second vice-président. Le 4 janvier, il s'opposa à la prise en considération de la proposition de Dumeylet, qui demandait qu'il y eût des pétitions privilégiées, c'est-à-dire recommandées par des députés, lesquels auraient le droit de les présenter directement à la chambre, sans l'entremise de la commission. « Tous les « jours, dit Blanquart de Bailleul, les bonnes inten« tions des députés seraient trompées. Un député, « d'ailleurs, ne peut-il pas se voir entraîné par l'es« prit de parti, ne peut-il pas vouloir du scandale ? » Il s'opposa aussi à ce que le feuilleton contînt l'analyse de l'objet des pétitions. Il combattit ensuite la disposition tendant à inviter les ministres à faire connaître le résultat de leur examen des pétitions qui leur auraient été renvoyées. « Pouvez-vous, dit« il, établir dans votre règlement un contrat récipro« que entre les ministres et vous ? Les ministres se« ront-ils tenus de déférer à votre injonction ? Les « devoirs des ministres sont écrits sur d'autres tables « que notre règlement, et c'est sur ces tables que « nous devons lire nos droits. » La proposition n'en fut pas moins prise en considération et renvoyée à une commission dont il fit partie. Quelques jours après, lorsque la chambre délibéra sur le rapport de cette commission qui, des cinq dispositions nouvelles proposées par Dumeylet, n'avait adopté que l'inscription du nom et du domicile des pétitionnaires au feuilleton, Blanquart de Bailleul, premier orateur inscrit, appuya la proposition ainsi modifiée, comme tendant à favoriser réellement le droit de pétition. Quant à l'article relatif aux ministres : « Cette mesure, dit-il, entraî« nerait de fatales conséquences ; les ministres n'au« raient d'autre parti à prendre que de n'y jamais ob« tempérer. Autrement ils trahiraient l'État et le roi, « en transportant le gouvernement dans les cham« bres et en aliénant un pouvoir qu'ils doivent con« server intact. » Membre de la commission des pétitions, il fit, le 2 février, un rapport sur des réclamations sans importance. Le 11 mars, il s'opposa, au nom des articles 19 et 20 de la charte, à ce que la discussion sur le projet de résolution de la chambre des pairs, relatif à l'abolition du droit d'aubaine, eût lieu en comité secret, comme le demandait Manuel. Quelques jours après, il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen de la procédure pour les délits de la presse. Dans la discussion, il soutint l'article 9 du projet qui deman-

dait que la chambre du conseil fût unanimement d'avis qu'il n'y a pas lieu à poursuivre, pour prononcer la main-levée de la saisie d'un écrit. Au mois de mai suivant, il fit encore partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant les servitudes à imposer à la propriété pour la défense des places. A l'ouverture de la session de 1820, il obtint un grand nombre de voix pour la vice-présidence; mais, au scrutin de ballottage, M. de Villèle lui fut préféré. Le 21 décembre, il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'établissement des six premiers douzièmes de la contribution foncière. Il fit également partie de la commission pour l'examen du projet de loi sur la liberté individuelle, présenté après l'assassinat du duc de Berri. Le 4 mars, il s'inscrivit pour parler en faveur de ce projet ; le 8 mars, il appuya la demande du rappel à l'ordre faite par M. Bourdeau contre Corcelles, qui, non content de prononcer avec inconvenance et ironie le nom du ministre des affaires étrangères (M. Pasquier), qualifiait les ministres de *proscripteurs*. Le 3 avril, il combattit la proposition de Benjamin Constant, tendant à changer la forme du scrutin. Il prouva que la disposition proposée retarderait le vote, au lieu de l'accélérer. Rappelant que dans une discussion récente sur les journaux, Benjamin Constant avait dit, *avec une naïveté bien précieuse*, que s'il pouvait dans certaines occasions éterniser les discussions, il les éterniserait, Blanquart établit que si la proposition était adoptée, cinquante membres de l'assemblée, avec trois amendements et trois appels nominaux par jour, pouvaient prolonger les délibérations autant qu'il leur plairait. « Comment nous flatterions-nous d'échapper à de « pareils abus ? demanda l'orateur. Il n'y a plus de « probité politique !... On voit des hommes qui de- « puis trois ans font tous les jours de longues traî- « nées de poudre d'un bout de la France à l'autre, « et ils crient sans cesse que des forcenés veulent y « mettre le feu. Est-ce donc pour affermir le gou- « vernement ou pour le bouleverser qu'ils couvrent « ainsi le sol de bitume et de soufre ? On ne saurait « méconnaître le but de ces hommes qui ont sup- « porté si patiemment le joug de la servitude, qui se « sont tus sous le despotisme... Je m'arrête ; je di- « rais des choses trop effroyables... » Cette véhémente sortie contribua sans doute à faire rejeter la proposition de Benjamin Constant ; mais elle ne changea rien à la tactique du côté gauche, qui, pendant cette session, provoqua, prolongea des discussions si propres à ébranler la monarchie. Le 5 mai, il fut nommé président de son bureau. Le lendemain, il s'inscrivit parmi les orateurs en faveur du nouveau projet de loi électorale, dont il vota l'adoption pure et simple, repoussant en particulier l'amendement proposé par Delaunay d'Angers pour établir une sorte d'égalité entre les colléges de département et ceux d'arrondissement. Proclamé vice-président à l'ouverture de la session de 1820 (27 décembre), Blanquart continua de voter dans le même sens, ne négligeant aucune occasion de repousser les empiétements parlementaires de l'extrême gauche. En appuyant la proposition de Maine de Biran, tendant à apporter quelques modifications au règlement, il réfuta vivement le reproche que Benjamin Constant avait adressé à ce député. « Il lui reproche, dit-il, « d'avoir dans ses développements traité les pétition- « naires d'une manière qui prouve peu de bienveil- « lance pour les pétitions. J'adjure vos souvenirs, « M. Maine de Biran n'a signalé que les écrits scan- « daleux et pseudonymes. Qui donc oserait entre- « prendre de les défendre ? » Mais nous croyons avoir assez insisté sur la vie parlementaire de Blanquart de Bailleul, qui fut dans la chambre un type du ministériel de bonne foi, et qui ne craignait pas d'afficher cette opinion, tandis que tant d'autres n'étaient que des ministériels honteux Il appartenait à cette subdivision de la chambre qui tenait le milieu entre le centre et le côté droit, et dont M. Lainé était regardé comme le chef. Il ne fit point partie de la chambre septennale ; mais non moins zélé dans ses fonctions de procureur général que dans celles de député, il poursuivit avec rigueur les délits de la presse dans le ressort de la cour royale de Douai. Lui-même porta plusieurs fois la parole contre le sieur J.-V.-J. Leleux, éditeur responsable du journal intitulé *l'Écho du Nord*, et obtint contre lui plusieurs condamnations, entre autres au mois de décembre 1822 et le 26 août 1823. Dans les réquisitoires de Blanquart de Bailleul, il est facile de reconnaître qu'avec beaucoup d'esprit et une grande facilité de parole, il poussait aussi loin que possible ce système d'interprétation si funeste à la liberté de la presse. Cependant les doctrines éminemment gouvernementales, mais toutefois constitutionnelles, de Blanquart de Bailleul, n'étaient pas encore assez absolues pour un ministère tel que celui de M. de Villèle. Il prit bientôt sa retraite, en changeant son titre de procureur général contre celui de premier président honoraire, et passa ses dernières années tant à Paris qu'à Versailles. Il avait épousé une femme d'un grand mérite et d'une haute piété, à laquelle il survécut. Elle lui avait donné deux fils : l'aîné est sous-intendant militaire ; le plus jeune, après avoir débuté dans la profession d'avocat, est entré dans l'Église, et est aujourd'hui évêque de Versailles. C'est dans la résidence de ce fils pieux que Blanquart de Bailleul est mort, le 4 janvier 1841. Aux connaissances de l'administrateur et du jurisconsulte, Blanquart joignait le goût des lettres, et écrivait avec autant de goût que d'agrément. D—R—R.

BLANQUET (Samuel), médecin et naturaliste, naquit vers la fin du 17e siècle, dans le diocèse de Mende. Après avoir achevé ses cours à la faculté de Montpellier, il reçut le doctorat, et revint dans sa patrie, où il ne tarda pas à se faire connaître. Il fut un des médecins appelés à combattre la peste, qui s'était déclarée dans le Gévaudan en 1722. Il rendit compte de ses observations, ainsi que des moyens qu'il avait employés, dans une lettre à Dodart, qui la fit imprimer. C'est un in-4° de 9 pages, dont on trouve l'analyse dans le *Journal des Savants*, même année. Blanquet employait ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle ; et il communiquait ses remar-

ques à l'académie de Béziers qui le comptait parmi ses membres correspondants. Il mourut à Mende, avant l'année 1750, puisqu'il n'en est fait aucune mention dans la *France littéraire* d'Hébrailh. Outre la lettre dont on a parlé, on connaît de ce médecin : 1° *Examen de la nature et vertu des eaux du Gévaudan*, Mende, 1728, in-8°. 2° *Discours pour servir de plan à l'histoire naturelle du Gévaudan*, lu à l'assemblée des états de ce diocèse, le 13 février 1730, in-4°, sans date ni lieu d'impression. 3° *Epistola de aqua quæ in Saxa obrigescit*, Mende, 1731, in-4°. Cette lettre, adressée par l'auteur à l'académie de Béziers, contient une description très-bien faite des grottes de Merveis, près de Mende, qui produisent en abondance des stalactites. Elle fut traduite en français par Bouillet, secrétaire de l'académie, lequel en fit lecture à la séance publique du 6 décembre même année. (*Voy.* la *Bibl. histor. de la France*, t. 1er, p. 2799.) — *Antoine-Athanase* BLANQUET, petit-fils du précédent, né à Mende, le 13 septembre 1734, suivit la carrière administrative et remplit les fonctions de subdélégué de l'intendance du Languedoc. Il rendit d'importants services à cette province en y introduisant des méthodes de culture, dont sa propre expérience lui avait fait connaître les avantages. Dans ses loisirs, il se délassait avec les muses latines. On cite de lui trois poëmes, restés probablement inédits, puisqu'on ne les trouve mentionnés dans aucun catalogue : *Opotheca, sive Pomarium Mimatense* (le Verger de Mende); — *Ludicra stirpium Gebalensis*; — *Psyche, seu hortorum Origo*. Antoine Blanquet mourut à Mende, le 11 décembre 1803. W—s.

BLANQUET DU CHAYLA (ARMAND-SIMON-MARIE DE), d'une ancienne famille, naquit le 9 mai 1759, à Marvejols (Lozère), et se destina de très-bonne heure à la marine. Il naviguait déjà depuis plusieurs années, quand éclata la guerre d'Amérique, soutenue avec des chances si diverses, mais qui eut pour importants résultats d'assurer l'indépendance américaine, de rendre à la France la pêche de Terre-Neuve, et de la délivrer de l'ignominieuse présence d'un commissaire britannique à Dunkerque. Pendant cette guerre, le jeune Blanquet participa aux combats des 8 et 10 août 1781, à l'entrée de la sortie de la rade de Newport, sous les ordres du comte d'Estaing ; aux combats du 9 avril devant le Fort-Royal, sur *le Languedoc* monté par le comte de Grasse, et au combat du 5 septembre, sur *le Palmier*, à l'ouverture de la Chesapeak. Etant repassé sur *le Languedoc*, il se distingua, le 25, 26 et 27 janvier 1782, devant St-Christophe, et les 9 et les 12 avril, contre l'amiral Rodney. Il fut blessé aux jambes à cette dernière affaire. La paix signée, il servit dans les escadres d'évolution de la Manche, des mers de l'Allemagne et de la Méditerranée. Des pirates avaient fait souffrir de grands dommages au commerce des Echelles : la corvette *la Belette* reçut l'ordre de leur donner la chasse. Blanquet, qui était second de cette corvette, se mit à la tête d'un détachement de troupes de marine, et poursuivit les forbans jusque dans une anse de la côte d'Albanie où ils s'étaient réfugiés. Nommé capitaine de vaisseau en 1792, il fut choisi par l'amiral Truguet, commandant l'escadre de la Méditerranée, pour son capitaine de pavillon. Il fit en cette qualité, sur *le Tonnant*, l'expédition contre la Sardaigne, et reçut une blessure devant Oneille, où l'amiral l'avait envoyé en parlementaire. Destitué comme noble en 1793, Blanquet vit tous ses biens séquestrés, et n'obtint d'être réintégré dans son grade qu'après la chute de Robespierre. Appelé au ministère de la marine en 1796, l'amiral Truguet se fit seconder dans cette tâche difficile par son ancien capitaine de pavillon, dont il avait pu apprécier le zèle. Promu au grade de contre-amiral en septembre de cette année, Blanquet porta successivement son pavillon sur les vaisseaux *le Républicain* et *la Constitution*, de la flotte de Brest qui désarma en 1798. Il se trouvait à Paris lorsque Bonaparte le choisit pour commander en second la flotte de la Méditerranée qui devait le porter sur la terre des Pharaons, mais dont la destination était encore un mystère. L'amiral Blanquet monta *le Franklin*, et fut détaché avec une partie de l'escadre pour diriger l'attaque contre Malte. Dans le conseil qui précéda le désastreux combat d'Aboukir, lui et l'héroïque Dupetit-Thouars soutinrent avec la plus grande énergie qu'il fallait appareiller et combattre sous voiles. On sait que cet avis ne put prévaloir, une partie des équipages étant allée faire de l'eau jusque dans le *bogas*. Nelson ayant réussi à couper la ligne, les vaisseaux embossés furent enveloppés et criblés par les pelotons de l'escadre anglaise. *Le Franklin* reçut presque à bout portant le feu de cinq vaisseaux ennemis, et ne se rendit qu'après une des plus belles défenses dont s'honore la marine française. Atteint d'un coup de feu qui lui avait horriblement fracturé la cloison nasale, Blanquet demande, en reprenant connaissance, pourquoi on ne tire plus? Sur la réponse qu'il ne restait plus qu'un seul canon en état : « Tirez toujours, s'écria-t-il, le dernier coup est peut-être « celui qui nous rendra victorieux. » A son retour en France, il se plaignit d'abord au directoire, puis au premier consul, de la conduite de trois contre-amiraux qui, après la mort de Brueys, s'étaient trouvés sous ses ordres; mais ses plaintes ne furent point accueillies, et il tomba dans une disgrâce qui ne peut être attribuée qu'à la franchise avec laquelle il s'était exprimé sur les causes du désastre d'Aboukir. Admis à la retraite en 1803, il ne reparut sur les cadres de la marine qu'à la première restauration, où il fit partie un instant de la compagnie de la marine de la garde royale. Il insista ensuite beaucoup, mais vainement, pour être remis en activité, et les témoignages de royalisme qu'il fit éclater à cette époque eurent peu de résultats pour son avancement Il fut cependant fait chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'honneur et vice-amiral honoraire. Quelque flatteuses que fussent ces distinctions, elles ne purent adoucir les ennuis d'une retraite anticipée. Le vice-amiral Blanquet du Chayla, après d'inutiles sollicitations et de longues souffrances, mourut le 29 août 1826, à Versailles. CH—U.

BLANQUI (Jean-Dominique), naquit à Nice en 1759. Fils d'un cultivateur aisé du petit village de Drap, il reçut une bonne éducation. A vingt ans, il remplaçait souvent un professeur de philosophie, de mathématiques et des sciences naturelles au collége royal. Lorsque la révolution française éclata, en 1789, Blanqui en embrassa les principes avec ardeur, et trois ans après, le 22 septembre 1792, l'armée française ayant occupé Nice et la Savoie, les peuples demandèrent la réunion (1) de leur pays à la république française, qui fut accordée le 27 novembre suivant, et ces contrées furent organisées en départements. La réputation de savoir et de modération dont jouissait Blanqui le fit nommer, par le département des Alpes-Maritimes, député à la convention nationale. D'un caractère essentiellement droit, il figura parmi les membres de cette fraction de la Gironde qui fit d'inutiles efforts pour arrêter le torrent révolutionnaire, et il partagea son malheureux sort. L'un des signataires et des principaux auteurs de la fameuse protestation des soixante-treize contre le 31 mai, il expia avec eux cet acte de courage par un emprisonnement de dix mois. C'est pendant cette cruelle et périlleuse détention qu'il composa une brochure intitulée : ***Mon Agonie de dix mois, ou Historique des traitements essuyés par les députés détenus, et les dangers qu'ils ont courus pendant leur captivité, avec des anecdotes intéressantes***, Paris, 1794, in-8° de 44 p. Cet écrit produisit alors quelque sensation, et il est encore recherché aujourd'hui. Rentré au sein de la convention nationale après le 9 thermidor, Blanqui resta constamment étranger à toute espèce de réaction ; il se consacra exclusivement à ses études favorites sur les finances et l'administration. On lui doit une foule de rapports intéressants sur les monnaies, les poids et mesures, les canaux et les grandes routes, qu'il trouvait trop larges, et par conséquent d'un entretien dispendieux et difficile. Après la session conventionnelle, Blanqui devint membre du conseil des cinq-cents, d'où il sortit bientôt par le sort. Après le 18 brumaire, le nouveau consul le nomma sous-préfet de Paget-Théniéres, et il exerça ses fonctions jusqu'en 1814, époque de l'occupation du comté de Nice par les Piémontais. Blanqui se retira alors dans un petit village du département d'Eure-et-Loir. Au retour de Napoléon, en 1815, il fut nommé sous-préfet à Marmande ; mais destitué après le second retour de Louis XVIII, il vécut à Paris dans la plus profonde retraite, occupé de littérature et de sciences. Il y mourut du choléra asiatique, le 1er juin 1832, dans une médiocrité de fortune qui eût ressemblé à la misère sans la pieuse intervention de son fils aîné, directeur de l'école du commerce et professeur d'économie politique au conservatoire des arts et métiers. G—G—Y.

BLARU (Pierre de), en latin, Petrus de Blarrorivo, chanoine de St-Diez, en Lorraine, naquit le 6 avril 1437, non à Paris, comme on pourrait le croire, parce qu'il joignait à son nom celui de *Parhisianus*; mais dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Bâle, nommée *Paris* ou *Peris*. Il est auteur d'un poëme latin intitulé : *Insigne Nanceidos Opus, seu Poema de bello Nanceiano libri sex, in pago S. Nicolai de Portu*, 1518, in-fol., fig. Le sujet de ce poëme est le siége de Nancy par le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, tué devant cette ville, en 1476. Blaru le composa sur les mémoires de René II, duc de Lorraine : il était resté manuscrit ; ce fut Jean Basin de Sandancourt qui le fit imprimer par Pierre Jacobi, ou Jacques, curé du bourg de St-Nicolas. Cette édition est fort belle ; on en tira sur peau de vélin un seul exemplaire, qui se trouve dans le cabinet de M. J.-J. Bruand, avocat à Besançon. Le poëme de Blaru a été traduit en vers français par Nicolas-Claude Romain, docteur ès-droits, Prévot et Gruyer de Pont-à-Mousson. Suivant Moréri, il n'en a traduit que le premier livre ; mais les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* assurent que Romain le traduisit en entier, et que sa traduction a été imprimée. D. Calmet n'avait jamais vu cette traduction imprimée, et il ne l'a point fait réimprimer à la suite de son *Histoire de Lorraine*, comme l'avancent les continuateurs de la *Bibliothèque historique*; seulement il en a inséré des fragments dans la liste des auteurs qui ont travaillé sur l'histoire de cette province. Blaru était un poëte médiocre. Son ouvrage mérite cependant d'être recherché, à raison des détails précieux qu'il renferme. Aveugle dans sa vieillesse, cet accident l'a fait comparer à Homère, par l'auteur de son épitaphe ; mais assurément il n'avait avec ce grand poëte aucune autre ressemblance. Il mourut à St-Diez, le 23 décembre 1505. On a encore de lui une élégie en vers latins, sur la chasse à la pipée, qu'il aimait, dit-on, beaucoup. W—s.

BLASCO NUNÈS VÉLA. *Voyez* Véla.

BLASIUS (Gérard), médecin flamand, né dans un village près de Bruges, a laissé de grands travaux d'érudition, mais il sut joindre à ses commentaires et à ses compilations des observations qui lui étaient propres. Il étudia la médecine successivement à Copenhague et à Leyde, fut reçu docteur dans l'université de Leyde, en 1646 ; vint ensuite se fixer à Amsterdam, en 1660 ; fut nommé professeur de médecine à l'université de cette ville, puis médecin de l'hôpital et bibliothécaire ; enfin, en 1682, année de sa mort, membre de l'académie impériale des Curieux de la nature, sous le nom de *Podalire II*. Il serait trop long de citer les nombreux ouvrages d'auteurs de médecine dont il a donné des éditions et qu'il a enrichis de notes, savoir de Pulvérinus, de Muller, de Béguin, Primerose, Th. Bartholin, Liceti, Bellini, Borelli, Willis, etc. Blasius est, en effet, un de ces laborieux collecteurs qui ont bien servi la science dans ces temps où, tout près encore de la naissance des académies, tous les faits étaient épars dans les recueils de ces sociétés savantes ; il allait chercher dans chacun les faits relatifs à une science, pour composer sur celle-ci un ouvrage spécial, tout en rendant à l'auteur de chaque découverte l'honneur qui lui est dû. C'est ainsi que travaillèrent aussi dans

(1) La cession définitive du duché de Savoie et du comté de Nice à la France, par le roi de Sardaigne, fut opérée par le traité de Cherasco, en 1796.

le même temps deux collecteurs fameux, Manget et Valentin. Par exemple, Blasius a donné une édition de l'anatomie de Vesling : *Commentarius in Syntagma anatomicum J. Veslingii, atque appendix ex veterum, recentiorum, propriisque observationibus*, Amsterdam, 1659, 1666, in-4°; Utrecht, 1696, in-4°, avec fig., comprenant le *Syntagma anatomicum* de Vesling, et il y a joint toutes les découvertes importantes de son temps, savoir : de Bartholin, sur les vaisseaux lymphatiques; de Bellini, sur les reins; de Pecquet et de Rudbeck, sur le canal thoracique; de Willis, sur les nerfs; de Malpighi, sur les poumons, etc. : tous ses ouvrages sont faits dans le même esprit. Les uns sont relatifs à l'anatomie, savoir : 1° *Anatome contracta in gratiam discipulorum conscripta et edita*, Amsterdam, 1666, in-12; en flam., 1675, in-8°; 2° *Anatome medullæ spinalis et nervorum inde provenientium*, ibid., 1666, in-12; 3° *Observationes anatomicæ selectiores, editæ e collegio medicorum privatorum Amstelodamensi*, Amsterdam, 1667. Il a surtout servi l'anatomie comparée, science sur laquelle il n'y avait encore que deux traités généraux, ceux de Severino et de Collins, et dont les faits étaient épars. Il a publié sur cette science : 1° *Observata anatomica in homine, simia, equo, vitulo, testudine, echino, glire, serpente, ardea, variisque animalibus aliis; accedunt extraordinaria in homine reperta, praxim medicam æque ac anatomen illustrantia*, Leyde et Amsterdam, 1674, in-8°; 2° *Zootomiæ, seu Anatomes variorum animalium pars prima*, Amsterdam, 1676, in-12, fig.; réimprimée avec beaucoup d'augmentations, sous ce titre : *Anatome compilatitia animalium terrestrium variorum, volatilium, aquatilium*, etc., Amsterdam, 1681, in-4°, fig. C'est la même méthode de rassembler tout ce qui était imprimé de part et d'autre; on y trouve des traités entiers de Severino, avec beaucoup d'observations aussi particulières à Blasius. Du reste, cet infatigable érudit ne s'est pas borné à l'anatomie, et il a écrit aussi de nombreux ouvrages sur la médecine proprement dite, savoir : 1° *Oratio de iis quæ homo naturæ, quæ arti debet*, Amsterdam, in-fol., 1660 : discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de sa chaire; 2° *Medicina generalis, nova accurataque methodo fundamenta exhibens*, Amsterdam, 1661, in-12, réimprimé sous ce titre : *Medicina universa, hygieines et therapeutices fundamenta, methodo nova, brevissime exhibens*, ibid., 1665, in-4°; 3° *Traité des moyens de guérir la peste et de s'en préserver* (en flamand), Amsterdam, 1663, in-12; 4° *Institutionum medicarum Compendium, disputationibus duodecim, in illust. Amstelodamensi atheneo publice ventilatis, absolutum*, Amsterdam, 1667, in-12; 5° *Observationes medicæ rariores; accedit monstri triplicis historia, humani, agnini et vitulini*, Amsterdam, 1677, in-12; 6° *Medicina curatoria, methodo nova in gratiam discipulorum conscripta*, ibid., 1680, in-8°. C. et A—N.

BLASTARES (MATTHIEU), moine grec, de l'ordre de St-Basile, se livra à la théologie et à la jurisprudence canonique. Nous avons de lui : 1° un *Recueil, par ordre alphabétique, des canons, des conciles, des décisions des SS. Pères et des lois des empereurs grecs, concernant les matières ecclésiastiques*, qui a été imprimé pour la première fois, en grec et en latin, dans le recueil publié par Beveridge (*voy.* ce nom), et n'a pas été réimprimé depuis; 2° des *Questions sur le mariage*, dans le *Jus Græco-Romanum* de Leunelavius; 3° une pièce de vers sur les offices de la cour et de la grande église de Constantinople, que le P. Goar a publiée en grec et en latin à la suite de son édition de Codin. On trouve aussi de lui, dans les bibliothèques, quelques ouvrages qui n'ont pas été imprimés, notamment un écrit contre les juifs, qui est à la bibliothèque royale. Il vivait vers l'an 1330 de J.-C. C—R.

BLAU (FÉLIX-ANTOINE), ministre allemand et professeur de théologie à Mayence, né en 1714, est auteur d'un des ouvrages les plus forts qui aient jamais été écrits contre l'Église romaine, intitulé : *Histoire critique de l'infaillibilité ecclésiastique*. Il adopta les principes de la révolution avec enthousiasme, et fut un des principaux membres de la convention nationale mayençoise, formée en 1792. Là, Blau se fit remarquer par l'exagération de ses discours et de son zèle. Lors de la reddition de Mayence (1793), il se déguisa en mendiant pour se sauver, mais les Autrichiens le reconnurent et l'envoyèrent dans la forteresse de Kœnigstein, d'où plus tard les armées françaises le tirèrent. Il fut alors nommé juge au tribunal criminel de Mayence, et mourut le 23 décembre 1798, à l'âge de 84 ans. Son dernier ouvrage fut une *Critique des ordonnances relatives à la religion, rendues en France depuis la révolution, fondée sur les principes du droit politique et ecclésiastique*, Strasbourg, 1797, in-8°. On a aussi de lui un *Essai sur le développement moral de l'homme*, Francfort, 1795, in-8°. K.

BLAVET (MICHEL), musicien, né à Besançon, le 13 mars 1700. Son père était tourneur, et le destinait à suivre la même profession. Une flûte étant tombée par hasard entre ses mains, il apprit à en jouer sans maître; et, en très-peu de temps, il acquit une grande supériorité sur cet instrument. Le duc de Lévis l'engagea à se rendre à Paris, en 1723, où il fut accueilli par tous les amateurs. Ayant obtenu d'abord une place de musicien à l'orchestre de l'Opéra, il profita des moyens qu'elle lui donnait pour perfectionner son talent et pour apprendre la théorie de la musique. Quelques morceaux qu'il publia accrurent sa réputation. Le roi de Prusse, Frédéric II, qui jouait lui-même de la flûte, voulut entendre Blavet, et il en fut si charmé qu'il l'engagea à rester dans ses États, lui promettant d'avoir soin de sa fortune; mais Blavet résista aux propositions du monarque, et revint à Paris. On attribue à Blavet ce mot sur Frédéric : « Vous croyez qu'il aime la musique; « vous vous trompez; il n'aime que la flûte, ou, « pour mieux dire, que sa flûte. » Le prince de Carignan lui accorda un logement dans son hôtel et une pension; le comte de Clermont se l'attacha ensuite, et le fit surintendant de sa musique. Il avait en outre le titre de musicien ordinaire du roi. Bla-

vet a mis en musique plusieurs pièces pour le théâtre du comte de Clermont, entre autres, *Eglé*, pastorale de Laujon; *les Jeux olympiques*, ballet du comte de Senneterre; *la Fête de Cythère*, opéra du chevalier de Laurès, et *le Jaloux corrigé*, de Collé. Il est mort, à Paris, en 1768. Son éloge, par M. François, est imprimé dans le *Nécrologe de l'année* 1770 (1). W—s.

BLAVET (JEAN-LOUIS), fils du précédent, né à Besançon, le 6 juillet 1719. Son père l'emmena à Paris, où il fit ses études, et entra ensuite dans l'ordre des bénédictins; mais, s'en étant repenti peu de temps après, il obtint sa sécularisation. Le prince de Conti le choisit pour son bibliothécaire, et le fit nommer à la place de censeur royal. L'abbé Blavet, ami de Quesnay, de Baudeau, et des autres économistes, partageait leurs opinions. On a de lui : 1° *Essai sur l'Agriculture moderne*, Paris, 1755, in-12. Nolin, chanoine de St-Marcel de Paris, a eu part à cet ouvrage. 2° *La Théorie des sentiments moraux d'Adam Smith, professeur de philosophie à Glascow*, Paris, 1775, 1797, 2 vol. in-12. Il en existait déjà une traduction par Eidous, et madame Condorcet en a donné une nouvelle en 1798. 3° *Mémoires historiques et politiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, sous les règnes de Charles II, Jacques II, Guillaume III et Marie, pour servir de suite et d'éclaircissements aux histoires d'Angleterre de Hume, Smolett et Barrow, traduits de l'anglais du chevalier Jean Dalrymple*, Londres (Genève), 1776, 2 vol. in-8°; Genève, 1782, 2 vol. in-8°. 4° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, traduites de l'anglais de Smith.* La traduction de l'abbé Blavet fut d'abord imprimée dans le *Journal d'Agriculture*, depuis le mois de janvier 1779 jusqu'en décembre 1780, elle parut ensuite à Yverdun, 1781, 6 vol. in-12. Il en a donné une nouvelle édition, revue et corrigée, Paris, 1800, 4 vol. in-8°. Dans sa préface, il accuse Roucher de s'être emparé de cette traduction, et de l'avoir défigurée pour la publier ensuite comme son propre ouvrage. Celle de M. Garnier les a fait oublier l'une et l'autre. L'abbé Blavet est mort à Paris, au commencement du 19e siècle. W—s.

BLAYNEY (BENJAMIN), habile hébraïsant, était chanoine de l'église du Christ, professeur royal d'hébreu à l'université d'Oxford, recteur de Polshot, premier du collége de Worcester, où il fut reçu maître ès-arts en 1753, membre du collége d'Hertford, où lui furent conférés les degrés de bachelier et de docteur en théologie (1768 et 1787). Il fut aussi pendant plusieurs années un des prédicateurs de Whitehall. Il mourut à Polshot, le 20 septembre 1801. Non moins remarquable comme traducteur et commentateur que comme savant dans l'ancien idiome des Hébreux, il publia entre autres ouvrages : 1° *Dissertation tendant à fixer le véritable sens et l'application de la vision relatée dans Daniel, et connue sous le nom de Prophétie des soixante-dix semaines de Daniel, avec des remarques occasionnelles sur les lettres de Michaelis au D. Jean Pringle sur le même sujet*, 1775, in-4°. 2° *Prophéties de Jérémie et ses Lamentations*, traduction nouvelle, avec des notes critiques, philologiques et explicatives, 1784, in-8°. 3° *Zacharie*, traduction nouvelle avec notes critiques, etc., et un *Appendice en réponse au Sermon du D. Eveleigh sur Zacharie.* A cet ouvrage est ajoutée, mais avec des changements, une édition de la dissertation sur Daniel. Ces travaux sont d'une haute importance pour l'étude et la critique de la Bible; presque tous les juges compétents en ont adopté les conclusions, quoiqu'elles changent et le texte de la Bible anglaise vulgaire, et celui de la traduction de Michaelis. Blayney surtout n'a jamais eu recours à cette méthode ingénieuse, mais si peu certaine et si peu satisfaisante, du savant allemand, qui compte par années lunaires les semaines de Daniel. Ses explications aussi s'étendent au chapitre que Michaelis semble abandonner comme inexplicable, ou dont au moins il désespère de donner une explication qui ait pour elle les couleurs de la vraisemblance. La version des *Prophéties* et des *Lamentations* de Jérémie est faite d'après la méthode du docteur Lowth dans sa traduction d'Isaïe. Nous devons en dire autant de la version de Zacharie. Blayney y a mérité un autre genre d'éloge par la modération avec laquelle il ne cesse de s'exprimer en réfutant un adversaire qui avait pris avec lui un ton de pédantisme et d'acrimonie intolérable. Toutefois, quel que soit le mérite de ces publications, les manuscrits légués par Blayney d'abord à l'évêque de Durham, son ami, et ensuite à la bibliothèque de Lambeth, semblent plus importants encore. Ce sont : 1° une traduction nouvelle des *Psaumes*, 2 vol. in-4°; 2° un commentaire critique sur le même ouvrage, 3 vol. in-4°; 3° des notes sur Isaïe, 3 vol. in-4°; 4° des *Remarques sur les petits prophètes* (et comparaison avec la version et les notes de l'évêque Newcome); 5° *Remarques sur le chant de Moïse*, comparé avec le chant de Samuel, ch. 2, v. 22, le chant de Débora, la bénédiction de Jacob, celle de Moïse, et le chant d'admonition de ce législateur (*Deut.*, 32); 6° *Nouvelles Observations sur quelques Psaumes, quelques chapitres d'Isaïe et quelques-uns des petits prophètes, notamment de Zacharie*, 1 vol. in-fol. Blayney surveilla la correction de la Bible anglaise vulgaire, sortie en 1769, in-4°, des presses de Clarendon, une des plus rares et des meilleures éditions des Écritures. VAL. P.

BLAZE (HENRI-SÉBASTIEN), né à Cavaillon, dans le comtat Venaissin, en 1763, vint achever ses études à Paris en 1779. Destiné au notariat, profession de son père, il préféra se livrer à sa passion pour la musique, prit des leçons de quelques maîtres fameux, et devint un des premiers élèves de Séjan sur le piano et sur l'orgue. Son retour dans sa province produisit une sorte de révolution musicale. Le piano qu'il avait apporté à Cavaillon, instrument nouveau pour le pays, y parut une merveille; et les organistes, qui avaient prédit qu'il ne jouerait jamais que du violon, tâchèrent de se modeler sur son jeu

(1) A des talents de premier ordre, il joignait des vertus respectables. Il s'était marié à dix-huit ans, et, ce qui est assez rare à cet âge, il eut le bonheur de bien choisir. Lui et sa femme ont été pendant cinquante ans un modèle d'amour conjugal. Z—o.

et firent pour la première fois usage du pouce afin d'exécuter les passages rapides. Devenu notaire malgré lui, Blaze ne renonça point à la musique, et ses compositions obtinrent de grands succès au concert de Marseille, un des plus remarquables de France. La révolution interrompit la double carrière de Blaze. Poursuivi pendant la terreur, et membre de l'administration départementale de Vaucluse après le 9 thermidor, il fut en guerre ouverte avec le représentant du peuple Boursault-Malherbe ; mais le goût des arts réconcilia les deux champions à Paris quelques années après. La paix, négociée dans un bateau où ils se trouvèrent tête à tête, fut conclue dans un banquet chez Boursault, où figuraient les musiciens et les comédiens les plus distingués de l'époque. C'était en 1799. Blaze profita de son séjour à Paris pour se livrer à son art favori. Il y publia un œuvre de romances, deux œuvres de sonates, et des duos pour harpe et piano, dont madame Bonaparte (Joséphine) accepta la dédicace en 1800. Il écrivit trois opéras, dont un, ***l'Héritage***, fut répété au théâtre Favart. Un autre, ***Sémiramis***, dont il avait arrangé le poëme d'après la tragédie de Voltaire, le mit en rivalité avec Catel, qui, premier en date, obtint la préférence pour son opéra, joué sous le même titre au théâtre de la République et des Arts. Mais la partition de Blaze, comme de Grétry, de Méhul, ses amis, et des premiers musiciens de Paris, lui valut le titre de correspondant de l'institut, en remplacement de Giroust, mort depuis peu. Après la réorganisation de ce corps savant, il fut maintenu sur le tableau des membres correspondants de l'académie des beaux-arts. De retour dans sa patrie, Blaze vint s'établir à Avignon, en 1803, et y exerça la profession de notaire jusqu'à sa mort, arrivé à Cavaillon, le 11 mai 1833. Il a laissé plusieurs enfants, dont l'aîné, M. Castil-Blaze, s'est fait un nom dans les lettres et dans la musique; le second, M. Eléar Blaze, ancien capitaine de l'empire, est un de nos thérenticographes (écrivain sur la chasse) les plus distingués ; le troisième, M. Sébastien Blaze, pharmacien à l'armée d'Espagne en 1808, est auteur des *Mémoires d'un apothicaire*, qui ont obtenu un succès de vogue en 1829. On a du père : 1° *de la Nécessité d'une religion dominante en France*, 1 vol. in-8°, vers 1796, ouvrage que l'abbé Gazzera a reproduit à peu près en entier dans un livre écrit sur le même sujet en italien et en français. 2° *Julien, ou le Prêtre*, roman, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. 3° *Messe brève à trois voix*, avec chœur et accompagnement d'orgue et de basse, publiée par son fils Castil-Blaze. 4° Une cantate, exécutée à grand orchestre pour la cérémonie expiatoire qui eut lieu sur les ruines de Bedouin, bourg incendié et dépeuplé par le conventionnel Maignet. (*Voy.* ce nom.) Blaze, alors administrateur du département, conduisait le deuil ; puis il prit le bâton de mesure, dirigea l'orchestre et électrisa un auditoire de 10,000 spectateurs, surtout au mot *vengeance*, qui était placé d'une manière foudroyante. 5° Un ***Requiem***, exécuté avec une rare perfection à Avignon, par les musiciens du pays, pour les funérailles du duc de Montebello. Plusieurs messes et motets avec chœurs et symphonies. Comme compositeur, Blaze s'était formé à l'école de Méhul. Théologien savant et rival de Périer, évêque d'Avignon, il avait remporté un prix à l'académie de Besançon, quelques années avant sa mort, par un discours sur une question religieuse. Il s'est occupé pendant trente ans d'un ouvrage important sur les mêmes matières, resté inédit et dont le manuscrit formerait douze à quinze volumes. A—T.

BLECKER ou BLEKER (JEAN-GASPARD), peintre et graveur hollandais, né en 1608, a gravé plusieurs sujets de sa composition, ainsi qu'un ***Christ*** au bas duquel sont la Vierge, St. Jean et les saintes femmes, puis, dans le haut, deux anges qui pleurent, d'après Corneille Poelemburg ; ***les Lystriens voulant sacrifier à saint Paul et à saint Barnabé***, d'après le même. Z.

BLEDA (le Père JAYME), historien espagnol, était né vers 1550 dans Algemese, petite ville du royaume de Valence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut établi curé dans un canton habité par les descendants de ces anciennes familles maures qui, pour échapper à la prison ou à l'exil, s'étaient fait baptiser. Il ne tarda pas à se convaincre que ces prétendus chrétiens ne l'étaient que de nom, et qu'ils continuaient presque tous de pratiquer en secret le culte de leurs pères. Désespérant d'opérer leur conversion sincère, il pensa que son devoir était de les faire expulser de l'Espagne. En conséquence, il prit l'habit de St-Dominique, et, en 1599, il se rendit à Rome, avec l'agrément de ses supérieurs, pour solliciter le pape de seconder les bons catholiques dans leur intention de purger l'Espagne des Mauresques. Il parait que le P. Bleda ne réussit pas complétement dans cette première tentative près du saint-siége, puisqu'il fut obligé de retourner deux fois à Rome, en 1603 et en 1606. Pendant ce temps, l'archevêque de Valence, Jean de Ribeira, qui partageait le zèle inconsidéré du P. Bleda contre les Mauresques, priait Philippe III de prononcer l'expulsion de cette race impie ; mais cette mesure était vivement combattue par les grands d'Espagne, qui craignaient de voir leurs terres rester en friche, s'ils étaient privés des bras qui les faisaient valoir. La persévérance de Bleda finit par l'emporter sur l'intérêt de l'État. L'expulsion des Maurresques fut prononcée en 1609, et il ne leur fut accordé que quelques mois pour sortir de l'Espagne. Cette émigration fit perdre à ce royaume un million d'habitants sobres et laborieux, qui, n'ayant pu s'établir dans les landes de la Guyenne, comme ils l'avaient demandé, passèrent presque tous en Afrique et en Turquie. Quelques-uns se fixèrent en Provence et en Languedoc. Le P. Bleda vivait en 1622; on ignore l'époque de sa mort. Outre quelques écrits ascétiques dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque espagnole* de Nicolas Antonio et dans les *Scriptores ordin. prædicat.* des PP. Echard et Quétif, t. 2, p. 426, on a de lui : 1° *Defensio fidei in causa neophytorum sive Moriscorum regni Valentini, totiusque Hispaniæ*, Valence, 1610, in-4°; 2° *Tractatus de justa Moriscorum ab Hispania expulsione*, ibid., 1610, in-4° : ces deux ouvrages sont

ordinairement réunis; 3° *Coronica de los Moros de España*, Valence, 1618, in-fol., ouvrage estimé, et dont les exemplaires sont rares. Ce livre, dit Lenglet Dufresnoy, est très-utile pour toute l'histoire d'Espagne. Llorente y désirerait plus de critique. (*Voy.* l'*Histoire de l'inquisition*, t. 3, p. 430.) On conçoit aisément que notre auteur était trop animé contre les Maures pour en parler avec toute l'impartialité qu'on exige d'un historien. W—s.

BLEECK (Pierre van), peintre et habile graveur en manière noire, était né vers 1700, dans les Pays-Bas, on ne sait en quel lieu ni à quelle date précise. Il mourut à Londres en 1764. Ses monogrammes, rapportés par F. Brulliot (t. 1, ch. 21, p. 156), se voient presque toujours sur des portraits d'après ses propres dessins ou ceux de Richard van Bleeck, qui était peut-être son père, ainsi que sur quelques sujets d'après Adrien van der Werff et d'autres. Heinecken (*Dict. des Art.*, t. 3, p. 2), et Hubert (*Handbuch*, etc., t. 9, p. 158), indiquent quelques ouvrages de cet artiste. R—g.

BLEFKEN (Dithmar), voyageur et historien du 16ᵉ siècle. On croit qu'il naquit en basse Saxe; au moins eut-il de bonne heure des relations à Hambourg. En 1563, il s'embarqua sur l'Elbe, pour se rendre en Islande, où il s'arrêta quelque temps à recueillir les matériaux d'une description géographique et historique de cette île remarquable. En 1565, il fit un voyage à Lisbonne, et passa en Afrique, dont il parcourut plusieurs contrées. Revenu en Europe, il s'engagea à la cour des comtes de Schaumbourg, et fit, avec le comte Othon, un séjour à Vienne. Ayant quitté cette ville pour aller à Bonn, d'après l'invitation de l'électeur de Cologne, il tomba, sur la route, entre les mains d'une bande de voleurs qui lui firent vingt-trois blessures, le dépouillèrent de tous ses effets, et lui enlevèrent le manuscrit de sa *Description d'Islande*. On n'a point de renseignements sur le reste de sa carrière, qu'il termina probablement au service de l'électeur de Cologne. Son manuscrit, retrouvé à Bonn, en 1588, fut imprimé en 1607, sous ce titre : *Islandia, sive populorum et mirabilium quæ in ea insula reperiuntur accuratior Descriptio, cui de Groenlandia sub finem quædam adjecta*, Leyde, 1607, in-8°. Cet ouvrage, où les phénomènes et l'histoire de l'Islande étaient, pour la première fois, exposés avec quelques détails, eut un grand succès; on en fit plusieurs extraits, et il fut traduit en allemand dans le *Nouveau Monde du nord-ouest* de Jér. Mégiser, Leipsick, 1613; mais le savant Islandais Arngrim Jonas, y ayant découvert des erreurs, en fit paraître une critique sous ce titre : *Anatome Blefkeniana, qua Blefkenii viscere magis præcipua in libello de Islandia, convulsa, per manifestam exenterationem retexuntur, per Arngr. Jonam*, Hola, 1617, in-8°; Hambourg, 1618, in-4°. Malgré cette critique, le docteur Fabricius prit Blefken pour guide dans une nouvelle description de l'Islande et du Groënland qu'il publia peu après. Le zèle patriotique d'Arngrim Jonas s'échauffa de nouveau, et il publia une nouvelle diatribe contre les étrangers qui avaient défiguré l'histoire de sa patrie. L'ouvrage est très-rare maintenant; mais on peut se dispenser de le consulter, les renseignements, même les plus authentiques, qu'il contient, ayant été donnés, avec beaucoup plus de détail et une critique plus éclairée, par Arngrim Jonas, Horrebow, Olafsen, Troïl et plusieurs autres. C—au.

BLÉGNY (Nicolas de), chirurgien de la fin du 17ᵉ siècle, et auquel beaucoup d'intrigue donna dans le temps une certaine réputation. Il commença par être bandagiste herniaire, puis se mit à la tête d'une académie de nouvelles découvertes en médecine. société qui publia ses mémoires par cahier de chaque mois. Les trois premières années, auxquelles Bonnet fit un honneur qu'elles méritaient peu, celui de les traduire en latin, sous le titre de *Zodiacus medico-gallicus*, 1680, in-4°, parurent sous le nom de Blégny; mais le peu d'égards avec lesquels cet écrivain, ignorant et folliculaire, y traitait des auteurs recommandables, fit supprimer, en 1682, cet écrit périodique, qui cependant fut continué encore un an. Blégny se livra dès lors à sa manie d'écrire; il envoya tous ses écrits à un médecin de Niort appelé Gauthier, et fixé à Amsterdam, lequel en fit paraître un recueil en 1684, sous le titre de *Mercure savant*. Pendant ce temps, Blégny continuait de courir après la renommée, à l'aide de tous les moyens propres à répandre son nom : il affichait des cours particuliers de chirurgie, de pharmacie, et jusqu'à un cours de perruques pour les garçons perruquiers. L'autorité y fut quelque temps trompée. Il fut nommé, en 1678, chirurgien ordinaire de la reine; en 1683, chirurgien ordinaire du duc d'Orléans; et en 1687, médecin ordinaire du roi. En 1693, des escroqueries dont il se rendit coupable le firent dépouiller des charges dont il était peu digne d'ailleurs par ses talents; il fut même huit ans prisonnier au château d'Angers. Après sa détention, il se retira à Avignon, où il est mort en 1722, âgé de 70 ans. Blégny ne mérite un souvenir parmi les médecins qu'à raison de la réputation usurpée dont il a joui, et des moyens trop souvent employés avec lesquels il l'a obtenue; mais ses nombreux écrits ne contiennent rien qui soit à la hauteur de son siècle, et encore moins du nôtre : ce ne sont que d'obscures compilations, où se trouvent souvent des fautes indignes d'un homme de son état. En voici l'indication, outre les deux recueils périodiques dont nous avons déjà parlé : 1° *l'Art de guérir les maladies vénériennes, expliqué par les principes de la nature et de la mécanique*, Paris, 1673, 1677, in-12; la Haye, 1683, in-4°; Lyon, 1692, in-12; Amsterdam, 1696, in-8°; en anglais, Londres, 1676, in-8°; 2° *l'Art de guérir les hernies de toute espèce dans les deux sexes, avec le remède du roi*, Paris, 1676, 1693, in-12; 3° *Histoire anatomique d'un enfant qui a demeuré vingt-six ans dans le ventre de sa mère*, Paris, 1679, in-12; 4° *le Remède anglais pour la guérison des fièvres*, Paris, 1680, 1681, 1682, 1683, in-12; Bruxelles, 1682, in-12; 5° *la Doctrine des rapports, fondée sur les maximes d'usage et sur la disposition des nouvelles*

ordonnances, Lyon, 1684, in-12; 6° *le bon Usage du thé, du café, du chocolat, pour la préservation et la guérison des maladies*, Lyon, 1687, in-12; Paris, 1687, in-12. 7° *le Temple d'Esculape*, Paris, 1679 et 1680, 2 vol. in-12; 8° *Nouvelles Découvertes sur toutes les parties de la médecine*, Paris, 1673, 3 vol. in-12; 9° *Secrets concernant la beauté et la santé*, Paris, 1688, 1689, 2 vol. in-8°. Le titre seul de cet ouvrage annonce le charlatanisme : les vrais médecins ne connaissent pas de *secrets*. C. et A.—N.

BLEISWICK (PIERRE VAN), grand pensionnaire de Hollande, naquit à Delft, en 1724. Il acheva ses études à Leyde, où il reçut le titre de docteur en philosophie en 1745; il publia alors une excellente dissertation sur les digues, sujet très-intéressant pour son pays; elle est intitulée *de Aggeribus*, Leyde, 1745, in-4°; il en a paru une traduction hollandaise, par Esdré, à Leyde, en 1778. Bleiswick fut d'abord conseiller pensionnaire de Delft; en 1772, il fut nommé à la dignité de grand pensionnaire des états généraux, et il en a rempli les fonctions jusqu'en 1787, où commencèrent les troubles de la Hollande. Tout en reconnaissant son mérite et sa capacité dans les affaires, on a prétendu que, dans ces circonstances difficiles, il n'avait pas montré un caractère assez prononcé. Il est mort à la Haye, en 1790. D—P—S.

BLEMMIDAS. *Voyez* NICÉPHORE BLEMMIDAS.

BLENDE (BARTHÉLEMY DE), naquit à Bruges, le 24 août 1675, de parents distingués. Après avoir achevé ses études de théologie d'une manière brillante, dans la maison des jésuites de Malines, où il était entré fort jeune, il se consacra aux missions de l'Amérique. Destiné à prêcher la foi dans le Paraguay, il passa en Espagne, et s'embarqua à Cadix, avec l'archevêque de Lima. Le vaisseau qui le portait ayant été pris par les Hollandais, alors en guerre avec l'Espagne, le prélat ne voulut pas se séparer du missionnaire; il essaya même, lorsque la liberté leur eut été rendue, de le fixer auprès de lui par les offres les plus avantageuses; mais rien ne put détourner le P. de Blende de son ministère. Il s'embarqua pour la seconde fois en Espagne, et se rendit enfin à Buénos-Ayres. Son premier soin fut d'apprendre la langue des Guaraniens, que ses supérieurs le chargèrent ensuite de visiter. Il se fit dans cette mission une telle réputation de courage et de vertu, que le provincial du Paraguay jeta les yeux sur lui pour la direction d'une entreprise que l'on avait déjà tentée sans succès. Il s'agissait de remonter le Paraguay, et de découvrir un chemin plus court que la route du Pérou, pour parvenir aux missions des Chiquites. On associa au P. de Blende un missionnaire non moins distingué que lui par son intrépidité et par son zèle : c'était le P. de Arce, qui avait découvert la nation des Chiquites. Les deux religieux s'embarquèrent, le 24 janvier 1715, à la ville de l'Assomption. La route qu'ils devaient suivre était couverte de peuples barbares, parmi lesquels on signalait surtout les Guaycurééns et les Layaguas; les premiers, audacieux et féroces, battant sans cesse les rives du fleuve; les seconds, cruels et perfides, habitant le fleuve même, sur des troncs d'arbres creusés en canots; les uns et les autres ennemis déclarés des Espagnols et des chrétiens. Les deux missionnaires avaient déjà fait près de cent lieues sur le fleuve, sans trouver un seul de ces sauvages, lorsqu'ils aperçurent une barque remplie de Layaguas, qui venaient implorer leur protection contre d'autres peuplades. Les deux Pères accueillirent ces fugitifs avec bonté; ils les établirent dans une île assez vaste, où ils n'avaient plus rien à craindre de leurs ennemis. Le P. de Blende, s'étant mis avec ardeur à étudier leur langue, se vit bientôt en état de les instruire, et les Indiens semblaient l'écouter avec docilité; mais le P. de Arce ayant quitté son compagnon à la source du fleuve, pour s'ouvrir un chemin au travers des terres, les perfides Layaguas, qui avaient suivi le navire dans leurs canots, ne tardèrent pas à lever le masque; ils se prévalurent de la supériorité du nombre, ressaisirent le vaisseau, et massacrèrent tout l'équipage, à la réserve du P. de Blende, dont les manières avaient touché le chef des barbares. Cependant sa mort ne fut que différée; ce zélé missionnaire, voulant mettre sa captivité à profit, pour éclairer ses maîtres féroces et les ramener à une vie moins dissolue, les Indiens résolurent de se débarrasser d'un censeur importun. Ils saisirent le moment où leur chef, qui protégeait le missionnaire, venait de partir pour une expédition lointaine, et, se précipitant vers la cabane du malheureux captif, ils tuèrent d'abord le néophyte qui lui servait d'interprète. Le P. de Blende passa toute la nuit en prières, et le lendemain, entendant les cris des barbares qui revenaient vers sa retraite, il mit son chapelet autour de son cou, fut au-devant de ses assassins, et, se jetant à genoux sur leur passage, attendit le coup mortel. L'un de ces furieux lui déchargea sa massue sur la tête; les autres l'achevèrent à coups de lance, et jetèrent son corps dépouillé dans le fleuve. Ce fut un Layagua, tombé dans la suite entre les mains des Espagnols, qui raconta la mort du missionnaire et toutes ses circonstances, dont il avait lui-même été témoin. On apprit, par la même voie, que le P. de Arce, étant revenu après une absence de plus de trois mois, avait subi le même sort, vers la fin de 1715, peu de mois après la mort de son infortuné confrère. S—S.

BLES (HENRI DE), peintre, né à Bovines, près de Dinant, en 1480. Il se forma sans maître, et devint habile paysagiste. Plusieurs artistes, plus fidèles à un goût particulier qu'aux règles du bon sens, se sont plus à multiplier dans leurs tableaux des objets insignifiants. Henri de Bles était de ce nombre; il peignait dans presque tous les siens une *chouette*, et ces tableaux, qui reçurent leur dénomination de cette particularité bizarre, furent recherchés en Italie. L'imagination singulière de Henri de Bles se fit surtout connaître dans un paysage, où il représenta un *Porte-balle endormi sous un arbre*, tandis qu'une troupe de singes s'emparent de sa boutique, en étalent les différents bijoux à des

branches d'arbres. On cite encore de lui un tableau des *Pèlerins d'Emmaüs*, composé dans ce mauvais goût qui dépare tant de tableaux. On y voit plusieurs actions, qui n'ont pu, selon l'ordre chronologique, être simultanées. Tandis que les pèlerins sont à table avec Jésus-Christ, la passion est représentée tout entière dans le fond de la composition. Cet artiste mourut en 1550, à l'âge de 70 ans. D—T.

BLESSEBOIS (PIERRE-CORNEILLE), auteur dramatique et romancier (1), naquit à Alençon vers 1640, d'une famille estimée. A peine sorti de l'adolescence, le jeune Blessebois s'abandonna sans réserve à toute la fougue de ses passions, et ses désordres ne tardèrent pas à lui faire quitter sa famille et sa ville natale. Il enleva Marthe le Hayer de Sai (dont le nom se trouve dans plusieurs de ses écrits orthographié de Sçay), et se retira en Hollande, où il vécut du produit de sa plume. On croit qu'il mourut à Leyde vers 1690. Son *Théâtre* a été imprimé à Cologne, sans date, P. Marteau, in-12. Voici la liste de ses principaux ouvrages, dont plusieurs sont très-libres : 1° *les Soupirs de Siffroi, ou l'Innocence reconnue*, tragédie en 3 actes, Châtillon-sur-Seine, 1675, in-8°. 2° *Œuvres satyriques de Corneille Blessebois*, Leyde, 1676, petit in-12. On place ordinairement ce volume dans la collection des Elzevirs; mais rien ne prouve qu'il soit sorti de leurs presses, et même qu'il ait été imprimé à Leyde. C'est un livre rare et très-recherché, bien qu'il ne soit pas moins répudié par la morale que par le bon goût. On y trouve : *Almanach des belles pour l'année* 1676; *Eugénie*, tragédie en 3 actes; *Marthe le Hayer, ou mademoiselle de Sçay*, comédie en vers, en 3 actes, réimprimé en 1758 sous le titre du *Bretteur*, et *le Rut, ou la Pudeur éteinte*, 3 parties en prose ou en vers. Plusieurs de ces ouvrages ont été vendus séparément. 3° *Le Cabinet d'Amour et de Vénus*, Cologne, sans date (1676), 1 vol. in-12, qui contient aussi *Marthe le Hayer*, et de plus : *Filon réduit à mettre cinq contre un*, pièce sans distinction de scènes, comme les précédentes. 4° *Scipion l'Africain*, 1676, in-12. 5° *Le Lion d'Angelie*, histoire amoureuse et tragique, suivie du *Temple de Marsias*, nouvelle en prose et en vers, Cologne, 1676, petit in-12. 6° *La Corneille de mademoiselle de Sçay*, comédie en 1 acte, en vers, 1678, in-8°. 7° *La Victoire spirituelle de la glorieuse sainte Reine remportée sur le tyran Olibre*, tragédie, Autun, 1686, in-8°. On attribue encore à Blessebois : *Lupanie, histoire amoureuse de ce temps*, 1668, petit in-12. CH—S.

BLESSIG (JEAN-LAURENT), ministre et prédicateur luthérien, né à Strasbourg, en 1747, annonça de bonne heure des dispositions éminentes, et, bien que ses parents fussent sans fortune, trouva des protecteurs qui le mirent à même de se vouer à la science. Après avoir terminé ses études à l'université de Strasbourg, il prit ses grades en théologie et fut reçu docteur en 1770 : il avait alors vingt-quatre ans. En 1772, il entreprit un voyage littéraire en société avec le célèbre helléniste Brunck (*voy.* ce nom), visita toutes les grandes villes d'Allemagne et des Pays-Bas, depuis Leyde et Francfort jusqu'à Berlin et Vienne, et partout fixa son attention sur les bibliothèques et les musées. Plus tard, dans un voyage en Suisse, il se lia avec Lavater. A la suite de ces voyages, il fut nommé, en 1781, prédicateur au temple Neuf, principale église des protestants de Strasbourg, et se distingua par une éloquence entraînante qui parlait au cœur et à l'esprit. Nommé, deux ans après, professeur de théologie, il présenta à ses auditeurs cette science sous un aspect tout à fait neuf. C'était l'époque où, selon l'expression d'un écrivain de cette communion (1), « l'Allemagne « protestante, armée du flambeau de la critique, « avait déjà fait justice d'une foule de dogmes su- « rannés, étrangers au véritable esprit du christia- « nisme. » Blessig implanta ces idées nouvelles en Alsace. A Strasbourg le service divin se fait en allemand, et les ministres prêchent en cette langue : cependant Blessig cultivait la langue française, et il en donna une preuve éclatante lorsqu'il fut chargé de prononcer en français le discours lors de l'inauguration du monument que Louis XV fit ériger dans la grande église de Strasbourg en l'honneur du maréchal de Saxe. Dans un voyage que Blessig fit à Paris, il fut accueilli avec distinction par d'Alembert, Thomas, l'abbé Arnaud, et d'autres littérateurs célèbres. Le pasteur Blessig, comme tous les dissidens, vit avec enthousiasme le mouvement social et politique de 1789; mais il n'en fut pas moins victime de la terreur de 93 : il fut incarcéré et sortit de France. Lorsque le gouvernement consulaire réorganisa les cultes, il fut nommé membre ecclésiastique du directoire et du consistoire général des protestants de la confession d'Augsbourg en France. Ses écrits sont si multipliés que dans sa biographie, rédigée en allemand par Max Fritz (Strasbourg, 1819), la seule indication des dissertations, des discours académiques rédigés en latin, et d'une foule de petites brochures morales et religieuses, remplit près de huit pages. Ses ouvrages les plus considérables sont : 1° *Vorlesung zur praktischen seelenlehre* (Leçons de Physiologie pratique); 2° *la Biographie du comte de Medem, accompagnée de sa correspondance avec sa sœur, madame de Recke*, Strasbourg, 2 vol.; 3° *Predigten bei dem Eintall ni das neunzehnte Jahrhundert* (Sermons prononcés au commencement du 19e siècle), Strasbourg, 1816. Blessig mourut en 1816. Un monument en marbre lui a été érigé par les habitants du culte protestant de Strasbourg, et par allusion aux sentiments de philanthropie et de tendresse qui l'animèrent toujours pour ses semblables, le sculpteur, M. Smaelt, a représenté sur ce monument Jésus-Christ faisant approcher les enfants. D—R—R.

BLÉSUS (JUNIUS), commandait dans la Pannonie trois légions romaines, sous les ordres de

(1) Dans la première édition de la *Biographie universelle*, l'article consacré à Blessebois se trouve placé à tort au mot CORNEILLE. Il contient en outre plusieurs inexactitudes que l'on ne retrouvera pas dans celui-ci.

(1) M. E. Stœber, de Strasbourg, *Encyclopédie des gens du monde*, t. 3, p. 577, art. BLESSIG.

Germanicus, quand Auguste mourut. La discipline s'étant alors relâchée, des malveillants échauffèrent les esprits des soldats, et les portèrent à des mouvements séditieux. Blésus employa tout ce qu'il avait d'autorité, de zèle et d'éloquence pour contenir les mutins, et il permit que son propre fils, jeune tribun, allât plaider leur cause auprès de Tibère. Dans la suite, cet empereur nomma Blésus proconsul d'Afrique, et le chargea d'exterminer Tacfarinas, chef de Numides, qui faisait depuis longtemps, en brigand, une guerre opiniâtre aux Romains. Le proconsul entoura l'ennemi de toutes parts, tailla en pièces toutes ses troupes, et le força de fuir au loin. Pour cette victoire, qui paraissait décisive, Tibère accorda à Blésus les honneurs du triomphe, et lui confirma le titre d'*Imperator*, que ses soldats lui avaient donné. Tacite observe que ce fut la dernière fois que ce titre fut décerné à un général d'armée, sous les empereurs. Il paraît que Blésus périt enveloppé dans le massacre des parents et des amis de Séjan, dont il était oncle. Q—R—Y.

BLÉSUS. *Voyez* BLÆSUS.

BLÉTON, ou BLETTON. *Voyez* AIMAR-VERNAI (Jacques).

BLETTERIE (JEAN-PHILIPPE-RENÉ DE LA), né à Rennes, le 25 février 1696, s'annonça, dès ses plus jeunes années, par une supériorité soutenue dans le cours de ses études. Il entra jeune encore dans la congrégation de l'Oratoire, et y professa la rhétorique. Il cultiva d'abord la poésie, composa une tragédie de *Thémistocle*, et fit, sous le titre de *Très-humbles Remontrances de M. de Montempuis*, une réponse à un vaudeville malin attribué au P. Ducerceau, à l'occasion d'une aventure ridicule oubliée aujourd'hui. Appelé au séminaire de St-Magloire, pour y faire un cours d'histoire ecclésiastique, il se livra à l'étude de l'hébreu, embrassa la défense du système de Masclef pour la lecture de cette langue, et publia, pour la soutenir, un écrit intitulé : *Vindiciæ methodi Masclefianæ*, ouvrage qui, malgré une latinité pure et l'habileté du défenseur à faire valoir une mauvaise cause, est oublié, ainsi que le système qui le fit naître. Il se trouve dans le 2ᵉ volume de la grammaire hébraïque de Masclef, dont la Bletterie est éditeur, Paris, 1731, 1 vol. in-12. C'est du sein de sa retraite, dans l'Oratoire St-Honoré, que sortit la *Vie de l'empereur Julien*, Paris, 1735, in-12, réimprimée en 1746, avec des additions et corrections. Cet ouvrage curieux, impartial, aussi sensé que bien écrit, et dont les critiques de Voltaire et de Condorcet n'ont pas diminué la réputation, fit la fortune littéraire de l'auteur. Il fut suivi de l'*Histoire de Jovien, et traduction de quelques ouvrages de l'empereur Julien*, 1748, Paris, 2 vol. in-12. Cette nouvelle production, que recommandent l'enchaînement des faits et l'aisance de la traduction, eut, dit Palissot, moins de succès que celle qui l'avait précédée ; mais cette différence put avoir son principe dans la différence du caractère de ces deux personnages ; et l'histoire d'un homme médiocre, malgré son attachement au christianisme, n'était pas susceptible du même intérêt que celle d'un prince qui fut grand, malgré ses erreurs. Ces deux ouvrages ont depuis été réimprimés plusieurs fois en un et en deux volumes in-12. Un règlement contre les perruques fut le motif ou l'occasion qui le fit sortir de l'Oratoire ; mais son cœur resta toujours attaché au corps qu'il avait quitté, et dont il emporta l'estime et l'affection. Il trouva un asile chez un magistrat, et s'occupa, par reconnaissance, de l'éducation de son fils. Bientôt il dut à ses talents une chaire d'éloquence au collége royal ; et, en 1742, une place à l'académie des belles-lettres. A l'Académie française, il eut Racine le fils pour concurrent ; mais la cour exclut également ces deux rivaux comme jansénistes. La Bletterie n'insista pas, et, quoique ses amis fussent venus à bout de faire révoquer l'exclusion, il se refusa à toute démarche, content de l'estime des académiciens, « qui, dit le « président Hénaut, le regardaient comme un col- « lègue qu'ils n'avaient pas. » L'étude approfondie de Tacite, qu'il expliquait au collége de France, lui fit naître l'envie de traduire cet auteur. Les *Mœurs des Germains et Vie d'Agricola*, qu'il publia en 1755, Paris, 2 vol. in-12, précédés d'une vie de Tacite, où le peintre de Tibère et de Néron est caractérisé avec autant de force que de justesse, eurent un grand succès, et firent désirer au public de voir la traduction entière de cet historien sortir de la même main. La Bletterie avait pris pour Tacite une véritable passion, et redisait sans cesse à ses amis : « Je lui dois tout ; il est bien juste que je « consacre à sa gloire le reste de mes jours. » Ce goût lui semblait une vocation, et il consacra dix ans à traduire les *Annales*, qui parurent en 1768, Paris, 3 vol. in-12. Cette traduction, si longtemps attendue, eut le sort des ouvrages prônés d'avance par des annonces trop fastueuses. On la trouva assez exacte, mais bourgeoise et maniérée ; ce que caractérise le distique suivant :

> Un bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

La plus violente des critiques que cet ouvrage fit naître fut celle de Linguet, dont la Bletterie avait attaqué l'*Histoire des révolutions de l'empire romain* ; elle a pour titre : *Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. L. D. L. B., avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, avec cette épigraphe de Voltaire :

> Hier on m'accorda, pour combler mon ennui,
> Le Tacite de Bletterie,

Amsterdam (Paris), in-12 de 165 p., 1768. La Bletterie fut un moment tenté de se défendre, en convenant ingénument de ses fautes ; mais connaissant tous les dangers d'une guerre littéraire, qui ne sert que d'aliment à la malignité du public, il prit le parti du silence ; son grand tort fut surtout d'avoir attaqué, dans ses notes, des personnages dont l'opinion donnait alors le ton dans les cercles de Paris ; et Voltaire, qu'on ne blessait pas impunément, tourna contre lui les armes dont il faisait un

usage si redoutable. On trouve, dans la collection de ses œuvres, une épigramme plus bizarre que piquante contre la Bletterie; et on en connaît une autre inédite, où il lui reproche d'avoir « traduit Tacite en ridicule. » On a encore de cet auteur des *Lettres au sujet de la relation du quiétisme, de M. Phelipeaux*, Paris, 1733, in-12. Cette brochure rare renferme une justification des mœurs de madame Guyon. Les dissertations qu'il a fournies à la collection de l'académie dont il était membre ont pour objet la nature et l'étendue des prérogatives de la dignité impériale, depuis Auguste jusqu'à Dioclétien. Il promettait une histoire de Dioclétien et de ses successeurs jusqu'à Julien, morceau curieux et piquant dans une main habile. L'abbé de la Bletterie mourut le 1er juin 1772, à 77 ans. Religieux, irréprochable dans ses mœurs, bon citoyen autant qu'écrivain estimable, il eut le mérite de savoir choisir ses amis; et, malgré un certain penchant à la causticité, il eut le bonheur de les conserver. (*Voy.* les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, et le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1773.) N—L.

BLEVILLE (JEAN-BAPTISTE-THOMAS), né à Abbeville, le 11 novembre 1692, mort le 2 juillet 1783, a laissé : 1° *le Banquier français, ou la Pratique des lettres de change prouvée par les ordonnances et les règlements rendus sur cette matière*, Paris, 1724, in-8°; 2° *Traité des banques*, ibid., 1754, in-8°; 3° *Traité des changes et comptes faits*, ibid., 1754, in-8°; 4° *Traité du toisé*, Paris, 1758, in-12; 5° *le Banquier et Négociant universel, contenant un traité général des changes étrangers, et des arbitrages ou virements de place en place, expliqués de manière à en procurer facilement la connaissance à toute sorte de personnes, sans maîtres, avec les instructions nécessaires pour faire les remises de banques et les traites sur toutes les places de commerce*, etc., avec 3 cartes, ibid., 1760 ou 1761, 2 vol. in-4°. CH—S.

BLIGH (GUILLAUME), navigateur anglais, naquit en 1753, à Farningham dans le comté de Kent. Il servit sous les ordres de Cook, quand cet homme célèbre fit pour la troisième fois le voyage autour du monde, et il parvint au grade de lieutenant de vaisseau. L'expérience qu'il avait acquise fixa sur lui l'attention du gouvernement, lorsqu'en 1787, cédant au vœu des habitants des Antilles, George III ordonna d'expédier un bâtiment aux îles du grand Océan, pour y aller chercher des plants d'arbres à pain et d'autres végétaux utiles. Le vaisseau de transport *le Bounty*, de deux cent quinze tonneaux et de quarante-cinq hommes d'équipage, fut armé et disposé en conséquence. Le commandement en fut donné à Bligh, qui partit de Spithead le 23 décembre 1787. Le 20 août suivant, il mouilla dans une baie de la terre de Van-Diemen, où il reconnut un des naturels qu'il avait vus en 1777. Le 19 septembre, il découvrit au sud de la Nouvelle-Zélande, par 47° 44' sud et 179° 7' est de Greenwich, un groupe d'îlots rocailleux et arides qu'il nomma *îles du Bounty*. Le 26 octobre, il laissa tomber l'ancre dans la rade de Matavaï de l'île Taïti. Bligh vit avec plaisir que les bonnes intentions de Cook pour les insulaires de l'archipel de la Société n'avaient pas été entièrement vaines, et que plusieurs des végétaux et des animaux qu'il leur avait laissés s'étaient multipliés. Les relations avec ces indigènes furent très-amicales; quelques petits objets volés furent restitués sans difficulté. Le 31 mars 1789, tous les plants d'arbres à pain furent embarqués au nombre de 1,015 pieds, indépendamment de beaucoup d'autres arbres, les uns produisant des fruits exquis, d'autres donnant des substances propres à la teinture ou à d'autres usages. En retour, Bligh planta, durant son séjour, diverses plantes ligneuses, et en sema plusieurs autres. Avant son départ, il construisit une chaloupe et mit à la voile le 4 avril. Après avoir passé à Houahéiné, où il ne voulut pas s'arrêter, il découvrit le 11 une île que ses habitants nommaient *Ouaïtoutaki* (ces insulaires sont de la même famille que les Taïtiens). Le 23, *le Bounty* était devant Anamouka, une des îles des Amis. Bligh voulait remplacer quelques plants d'arbres à pain qui étaient morts, mais les insulaires ayant commis plusieurs vols, il se hâta de s'éloigner. Le 27, il était entre les îles Toufoua et Koutou. « Jusque-là, dit-il, le voyage avait été constam- « ment heureux, et accompagné de circonstances « agréables et satisfaisantes. Mais une scène bien « différente était sur le point de se passer. » Le 28, avant le lever du soleil, Fletcher Christian, *master* à qui Bligh avait donné une commission de lieutenant, le capitaine d'armes, l'aide-canonnier et un matelot entrent dans la chambre du capitaine qui dormait, se saisissent de sa personne, lui lient les mains derrière le dos, et menacent de le tuer s'il parle ou s'il fait le moindre bruit. Néanmoins Bligh crie de toutes ses forces, dans l'espérance que l'on viendra à son secours; mais les conjurés avaient placé des sentinelles aux portes des officiers qui n'étaient pas de leur complot. Bligh fut arraché de son lit et traîné en chemise sur le pont. « Je souffrais « beaucoup, dit-il, parce que mes mains étaient « extrêmement serrées; je demandai le motif d'une « telle violence, on ne me répondit que par des in- « jures. Le maître, le canonnier, le chirurgien, un « des contre-maîtres et un des jardiniers, étaient « prisonniers dans leurs chambres; l'écoutille était « gardée par des sentinelles. » Quelques chefs de l'équipage et l'écrivain obtinrent la permission de monter sur le pont. Christian ordonna au maître d'équipage de faire mettre la chaloupe à la mer et de se dépêcher s'il ne voulait pas qu'on lui fît sauter la cervelle. Dès que la chaloupe fut à flot, trois hommes reçurent l'ordre de s'y embarquer. Bligh essaya de nouveau d'adresser des représentations aux révoltés, elles n'eurent pour résultat que l'injonction de se taire sous peine d'être tué à l'instant. Tous ceux qui devaient descendre dans la chaloupe ayant été appelés furent forcés d'y passer; on leur permit d'emporter du fil de caret, de la toile à voile, des lignes, des voiles, des cordages, un baril d'eau, cent cinquante livres de biscuit, une petite quantité

de rhum et de vin, un quart de cercle et une boussole ; mais on leur défendit, sous peine de mort, de prendre ni cartes, ni livres, ni instruments de navigation, ni les dessins et les relèvements de côtes que Bligh avait faits. Le maître charpentier n'obtint qu'avec peine la permission d'embarquer son coffre d'outils ; l'écrivain put sauver les journaux, les brevets et la commission de Bligh, ainsi que divers papiers importants. Celui-ci demanda des armes, on se moqua de lui en disant qu'il connaissait bien les gens avec lesquels il allait, et que par conséquent elles lui seraient inutiles ; cependant on jeta quatre sabres dans la chaloupe. A la fin, Christian dit à Bligh : « Allons, capitaine, vos officiers et « vos matelots vous attendent ; il faut que vous vous « embarquiez avec eux. Si vous faites la moindre « résistance, vous êtes mort. » Dès qu'il fut hors du bâtiment on lui délia les mains. On lança dans la chaloupe quelques morceaux de petit salé et des vêtements. Alors quelques-uns des officiers mariniers et des matelots crièrent à Bligh qu'ils étaient étrangers à tout ce qui s'était passé, qu'on les avait retenus de force et qu'ils le priaient de ne pas oublier leur déclaration. Les révoltés, après avoir retenu quelque temps la chaloupe à l'ancre et fait servir de jouet à leur humeur railleuse les infortunés qui s'y trouvaient, larguèrent enfin l'amarre et les laissèrent aller en dérive au milieu de l'Océan. Dix-huit hommes étaient avec Bligh : il en restait vingt-cinq avec Christian : c'étaient les meilleurs de l'équipage. Le vent étant faible, Bligh fit route vers Toufoua, afin de s'y procurer de l'eau et des vivres et de gagner ensuite Tongatabou. Au commencement de la nuit, il atteignit Toufoua et s'y ravitailla. Les indigènes auxquels il raconta que son navire avait péri, et qu'il ne s'était sauvé qu'avec les hommes qu'ils voyaient, écoutèrent ce récit avec indifférence. Le 1er mai, dans la soirée, ils attaquèrent les Anglais ; un matelot qui n'avait pas eu le temps de s'embarquer fut assommé, plusieurs furent blessés, car les Indiens les poursuivirent dans leurs pirogues. Cet incident décida Bligh à s'éloigner au plus tôt de l'archipel des Tonga. Le 3, une tempête lui fit courir les plus grands dangers ; il fut obligé, pour soulager la chaloupe, de jeter à la mer les hardes superflues, ainsi que les cordages et les voiles inutiles. Le 4, on découvrit quelques petites îles basses, et l'on passa au milieu de ce groupe qui fut nommé *îles de Bligh ;* elles sont situées par 18° 12' sud et 183° 20' de longitude est. On jugea que les plus grandes étaient habitées ; mais la prudence ordonnait de ne pas débarquer. Elles font partie de l'archipel des Fidji ou Viti. Le 7, on découvrit encore une terre haute, d'où il se détacha deux pirogues qui poursuivirent les Anglais avec une grande vitesse. Une pluie abondante procura une bonne provision d'eau, mais les hommes étaient trempés par l'humidité et transis de froid. Le 14 et le 15, on eut encore connaissance d'îles nouvelles et habitées, appartenant à l'archipel du St-Esprit. Le 28, on aperçut la côte de la Nouvelle-Hollande ; on passa en dedans des récifs et on se trouva dans une eau tranquille : on était par 12° 46' de latitude sud. On longea la côte en se dirigeant au nord, on débarqua sur les îles dont elle est bordée ; on n'y trouva d'autres ressources pour subsister que des coquillages, des oiseaux de mer et quelques racines ; on rencontra des indigènes qui se montrèrent paisibles. Le 3 juin, on atteignit le détroit de Torrès. Le 12 au soir, on aperçut l'île de Timor. « Il m'est « impossible de décrire, s'écrie Bligh, le plaisir « que nous causa la vue de la terre ; il nous sem- « blait à peine croyable qu'en quarante et un jours « nous eussions pu parcourir, dans une chaloupe « non pontée et si mal approvisionnée, les 3,613 « milles marins qui séparent Toufoua de Timor, et « que dans notre détresse extrême personne n'eût « péri. » Le 14, on arriva devant Coupang ; le gouverneur, Adrien van Este, prodigua les marques du plus touchant intérêt aux Anglais ; tous les secours possibles leur furent donnés ; ils ressemblaient à des spectres ambulants. Grâce aux attentions bienveillantes des Hollandais, ils recouvrèrent bientôt leurs forces. Bligh remit au gouverneur un rapport officiel sur la révolte à bord du *Bounty*, et une réquisition, au nom du roi de la Grande-Bretagne, d'expédier à tous les comptoirs hollandais des instructions, recommandant d'arrêter ce vaisseau s'il s'y présentait ; il joignit à cet écrit la liste et le signalement des révoltés. Ensuite il acheta une goëlette, afin d'arriver à Batavia avant le mois d'octobre, époque du départ des flottes pour l'Europe. Il nomma ce bâtiment *la Ressource*, et s'y embarqua le 20 août, avec tout son monde, excepté le jardinier, mort à Coupang. Le 1er octobre, il mouilla sur la rade de Batavia. Peu s'en fallut qu'il ne fût victime de l'insalubrité du climat : il se hâta donc de partir par la première occasion qui s'offrit, et eut le regret de ne pouvoir emmener que l'écrivain du *Bounty*. Il prit son passage sur un paquebot hollandais destiné pour Middelbourg. Arrivé dans la Manche, le 10 mars 1790, un bateau de pêcheur le conduisit à Portsmouth. La révolte de l'équipage du *Bounty* avait produit un si grand éclat, que le gouvernement britannique jugea qu'il devait se hâter d'envoyer à la recherche des coupables ; en conséquence, la frégate *la Pandore*, commandée par le capitaine Edwards, fut expédiée au mois d'août. Bligh publia bientôt le récit de la révolte de son équipage et de sa navigation miraculeuse ; ce récit excita le plus vif intérêt, et fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. Bligh donna plus tard la relation complète de son voyage. En 1792, le gouvernement, persistant dans son louable projet de procurer l'arbre à pain aux Antilles, expédia de nouveau Bligh aux îles de la Société. Afin de prévenir une nouvelle catastrophe, on mit sous ses ordres deux corvettes : *la Providence*, qu'il commanda, et *l'Assistance*, qui fut confiée à Portlock, connu par un voyage autour du monde. Bligh partit le 23 août ; il mouilla, le 3 février 1792, dans la baie de l'Aventure, à la terre de Van-Diemen, y planta plusieurs arbres fruitiers, y sema des plantes potagères d'Europe, et y laissa un coq et deux poules.

D'Entrecasteaux (*voy.* ce nom)', qui plus tard aborda au même endroit, trouva que les bonnes intentions du marin anglais n'avaient pas été inutiles. Le 5 avril, Bligh, après avoir couru jusqu'au 30e degré de latitude australe, était remonté jusqu'au 21° 40'. Il découvrit, par 219° 30' de longitude est, une île très-basse, boisée et bordée de brisants; elle ne parut pas habitée, et fut nommée *île du Lagon*. Le 10 avril, les deux vaisseaux étaient à Taïti. Bligh apprit que *la Pandore* avait quitté l'île depuis onze mois, emmenant dix des révoltés du *Bounty*, qu'on avait pu saisir, et que les autres s'étaient embarqués auparavant sur ce navire que commandait Christian. L'île était livrée à la guerre civile; mais, grâce aux bons offices de Bligh, les hostilités cessèrent. Aussitôt il s'occupa de remplir l'objet de sa mission, et fit porter à son bord 2,630 plants d'arbres à pain et plusieurs autres grands végétaux; deux Taïtiens l'accompagnèrent pour en prendre soin. Le 16 juillet il appareilla. Le 2 août, il vit les trois îles de Mayorga, découvertes par les Espagnols en 1784; le 5, il aperçut celles qu'il avait découvertes dans son premier voyage. Favorisés par un beau temps et par un bon vent, les deux vaisseaux entrèrent le 2 septembre dans le détroit de Torrès, et ne naviguèrent qu'avec la plus grande difficulté au milieu du labyrinthe d'îles dont il est semé. Ils furent attaqués, sans sujet, par huit pirogues, sur lesquelles ils firent feu. Ils avaient trouvé, en s'engageant dans le détroit, une nouvelle passe qui fut nommée *entrée de Bligh*. On prit possession, au nom du roi de la Grande-Bretagne, de toutes ces îles, et on les appela *archipel du duc de Clarence*. Le 2 octobre, Bligh laissa tomber l'ancre à Timor, où il fut instruit du naufrage de *la Pandore*. Pour témoigner sa reconnaissance des services que le gouverneur de cette île avait rendus aux Anglais dans la détresse, il lui donna dix plants d'arbres à pain; ensuite il cingla vers le cap de Bonne-Espérance; là un vaisseau qui revenait de l'Inde remit à Bligh des plants de végétaux de cette contrée. Le 17 décembre, *la Providence* et *l'Assistance* étaient mouillées sur la rade de Ste-Hélène; le 26, ces deux bâtiments en partirent, et en dix jours ils atteignirent St-Vincent, dans les Antilles, où ils déposèrent une partie de leur cargaison: le reste fut porté à la Jamaïque. Ils revinrent en Angleterre vers le milieu de 1793. Bligh continua de servir dans la marine royale. Par malheur on le récompensa en le nommant gouverneur du New-South-Wales, ou Nouvelle-Galles du Sud. Jusqu'alors cette colonie naissante n'avait été administrée que par des hommes qui, tels que Philip (*voy.* ce nom), savaient allier la douceur et même l'indulgence à la fermeté. La conduite de Bligh fut en tout différente de celle qu'ils avaient tenue. « Pendant toute la durée de son gouvernement, dit « Wentworth, auteur d'une *Description du New-« South-Wales*, la colonie fut en deuil. » Les actes de la cruauté la plus révoltante, exécutés de la manière la plus arbitraire, répandaient l'épouvante et l'effroi; chaque habitant était dans des transes continuelles pour la sûreté de sa personne et de sa propriété. Cette tyrannie odieuse eut un terme: le 26 janvier 1808, les habitants se soulevèrent par un mouvement spontané. Redoutant le juste ressentiment d'hommes qu'il avait si longtemps opprimés, Bligh alla, comme Néron, se cacher sous le lit d'un domestique, dans un coin obscur de sa maison. On l'y découvrit. Conduit, pâle et tremblant, devant l'officier qui avait ordonné son arrestation, il resta plus d'une heure avant d'être convaincu par celui-ci que sa vie était en sûreté. Il fut embarqué pour l'Angleterre. Depuis plusieurs années on savait que sa brutalité avait causé la révolte du *Bounty*; et, pour le distinguer de quelques officiers de la marine royale portant le même nom que lui, on faisait précéder le sien de celui de ce vaisseau. Parvenu au grade de contre-amiral, il mourut à Londres, le 7 décembre 1817. On a de Bligh: 1° *A Narrative of the mutiny on board H. M. ship Bounty*, etc., Londres, 1790, in-4°, avec 3 cartes et plans; traduit en français par Lescallier, sous ce titre: *Relation de l'enlèvement du navire le Bounty, appartenant au roi d'Angleterre et commandé par le lieutenant Bligh, avec le voyage subséquent de cet officier et d'une partie de son équipage*, etc., Paris, 1790, in-8°, avec 3 cartes. En comparant le titre dans les deux langues, on s'aperçoit que Lescallier n'a traduit ni avec fidélité ni avec précision. Ce volume, composé d'un petit nombre de pages, est écrit avec une simplicité et un ton de modération très-remarquables. On conçoit que Bligh y représente sa conduite comme exempte de blâme; il attribue le soulèvement de la plus grande partie de son équipage au désir de mener une vie exempte de peines avec les belles Taïtiennes; mais cette opinion ne peut soutenir un examen sérieux. Cependant, à l'époque de l'apparition du livre de Bligh, on la reçut sans objection, et l'on plaignit le malheureux capitaine. Ce ne fut que plus tard que l'on apprit avec étonnement que sa brutalité envers Christian avait été la principale cause du fatal événement. Celui-ci, malgré son grade de *master*, avait été traité comme le dernier des matelots. Dès 1791, un des officiers de *la Pandore* avait raconté les faits à son arrivée au cap de Bonne-Espérance. Mais si Bligh mérite de justes reproches pour avoir par un excès de dureté poussé un équipage à la révolte, il a droit à des éloges pour sa conduite depuis le moment où on le descendit dans la chaloupe jusqu'à celui où il aborda la côte de Timor. Sa prévoyance et son sang-froid sauvèrent les hommes dont le sort était uni au sien et dont seulement douze revirent l'Angleterre. « Le capitaine « Bligh, dit l'amiral Krusenstern, a montré, comme « commandant d'une chaloupe de vingt et un pieds « de long, une force d'esprit que pourrait lui en-« vier plus d'un amiral chargé de la conduite d'une « escadre considérable. Il n'existe rien dans les an-« nales de la navigation qui soit comparable à cette « traversée. Il y avait sur son bateau dix-neuf hom-« mes, et des vivres seulement pour cinq jours. » L'amiral russe s'appuie du témoignage d'un brave officier anglais pour dépeindre Bligh comme un

homme sévère, à la vérité, mais sans dépasser les bornes ; il le jugeait d'après lui-même, et cependant la première édition de son livre est de 1819. 2° *A voyage to the South sea, undertaken by command of His Majesty for the purpose of conveying the bread-fruit tree to the West-Indies in H. M. ship Bounty, including an account of the mutiny*, etc., Londres, 1792, in-4°, avec les mêmes planches que dans l'ouvrage précédent, et un dessin de l'arbre à pain. La traduction française par Soulés est intitulée : *Voyage à la mer du Sud, entrepris par ordre de S. M. britannique pour introduire aux îles Occidentales l'arbre à pain et d'autres arbres utiles, avec une relation de la révolte*, etc., Paris, 1792, in-8°. On n'y trouve pas toutes les cartes de l'original ni l'avertissement dans lequel Bligh rend compte des motifs qui l'ont déterminé à ne pas suivre pour cet ouvrage la marche qu'il s'était d'abord proposée. Il donne un récit complet de son voyage, dont la partie la plus intéressante et la moins étendue est celle qui contient sa navigation dans la chaloupe. Les marins regrettent qu'il ait négligé de publier la relation de son second voyage, qui fut si heureusement accompli. — On peut voir à l'article ADAMS (John) quel fut le sort d'une partie des révoltés du *Bounty*, et que le premier bâtiment anglais qui eut connaissance de la petite colonie qu'ils avaient formée à l'île Pitcairn fut la frégate *le Breton*. John Shillibeer, premier lieutenant de ce vaisseau, fit paraître : *A Narrative of the Briton's voyage to Pitcairn's island* (Relation du voyage du *Briton* à l'île Pitcairn), Londres, 1817, in-8°, avec figures. — Il est dit à l'article ADAMS que ce marin souleva l'équipage contre Bligh ; on lit partout que ce fut Christian, excité par Matthieu Quintal. D'ailleurs voici comment s'exprime sir T. Stainville, capitaine du *Briton* : « Adams protesta qu'il n'avait eu aucune « part au complot, que même il n'en avait pas été « instruit d'avance. En même temps il témoigna « une horreur extrême de la conduite de Bligh en- « vers ses matelots et ses officiers. » Il est du reste singulier que le nom d'Adams ne se trouve point parmi ceux dont Bligh a donné la liste. Quatre individus portaient le prénom de John, peut-être Bligh aura-t-il commis une erreur en copiant le rôle d'équipage qu'il emporta dans la chaloupe. Parmi les hommes qui avaient le prénom de John, Williams est celui dont le nom de famille s'éloigne le moins d'Adams, par sa désinence. — P. Haywood, un des midshipmen restés à bord du *Bounty*, et ensuite ramené en Angleterre par le capitaine Edwards, parvint à un rang élevé dans la marine. Il a publié ses *Mémoires*, Londres, 1833, in-8°. En racontant les événements qui font la matière de cet article, il dépeint la conduite de Bligh comme ayant été aussi arbitraire que brutale. E—s.

BLIN DE SAINMORE (ADRIEN-MICHEL-HYACINTHE), conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, né à Paris, le 15 février 1733, de parents dont le système de Law avait occasionné la ruine, et qui ne survécurent pas longtemps à leur infortune. Après avoir fait ses études au collége du Cardinal le Moine, il se vit dénué de ressources et d'appui ; ce double malheur lui fit contracter un air de défiance et de timidité qui ne l'abandonna jamais, et fut peut-être aussi la cause que son talent ne prit pas un essor plus élevé. Il se consolait dans la retraite des disgrâces de la fortune, et s'essayait au travail de la composition. Il débuta, en 1758, par *la Mort de l'amiral Byng*, poëme. Lorsque l'*Héloïse* de Colardeau parut, le succès de cet ouvrage produisit une foule d'imitateurs, parmi lesquels se distingua Blin de Sainmore : *Sapho à Phaon*, 1760 ; *Biblis à Caunus*, 1760 ; *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, 1761 ; *Calas à sa femme et à ses enfants*, 1765, parurent successivement. Ces héroïdes furent réunies en un volume, et publiées sous le titre de 2e édition, 1767, réimprimées en 1768, puis en 1774. Dans cette dernière édition, on ajouta une *Epître à Racine*, et *la Duchesse de la Vallière*, héroïde. On remarqua dans toutes ces héroïdes une manière en général pure, correcte, beaucoup de naturel et de sensibilité. Encouragé par ce succès, il s'essaya dans le genre dramatique, et l'on vit, en 1773, *Orphanis* paraître avec un assez grand éclat. « Il eût été à « souhaiter pour l'intérêt de l'art, dit Geoffroi, que « Blin de Sainmore ne se fût pas arrêté dans la car- « rière, après un début si heureux. A côté des rap- « sodies qu'on nous donne aujourd'hui, *Orphanis* « est un ouvrage distingué, sagement conduit, où « l'on remarque des caractères bien tracés et des si- « tuations intéressantes. » Les raisons qui déterminèrent Blin de Sainmore, en 1803, à suspendre les représentations d'*Orphanis*, et à retirer cette pièce du théâtre, nous sont inconnues. En 1776, la fortune cessa de lui être contraire. Nommé censeur royal, il obtint en outre une pension sur la *Gazette de France*. Trois ans après, il fut l'un des fondateurs, et devint le secrétaire perpétuel de la société philanthropique : c'était un établissement formé par la philosophie pour rivaliser de bienfaisance avec la charité chrétienne. Celui qui avait connu le malheur en fut l'apôtre et l'ami. Les lettres que Blin de Sainmore publia dans le *Journal de Paris* donnèrent beaucoup d'éclat à cette société et grossirent considérablement le nombre de ses souscripteurs, parmi lesquels on comptait Louis XVI, qui témoigna à Blin de Sainmore sa satisfaction et son estime, en le nommant, en 1786, garde des archives, secrétaire et historiographe décoré des ordres de St-Michel et du St-Esprit. La révolution le dépouilla de ses places et du fruit de ses économies ; et il était dans un état voisin de la misère, lorsqu'il reçut 2,000 écus de la grande-duchesse de Russie, dont il avait été quatorze ans le correspondant littéraire. Il commençait à recouvrer une partie de son aisance, depuis que Bonaparte l'avait nommé conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Outre ses *Héroïdes*, son *Epître à Racine*, sa tragédie d'*Orphanis*, Blin de Sainmore est encore l'auteur de diverses traductions de psaumes, d'odes de Sapho, d'Horace, d'idylles de Bion, de Gesner, insérées dans les recueils et les journaux du temps, qui se sont enrichis aussi d'un grand nombre de ses poésies fugitives. Ce der-

nier genre est un de ceux qu'il a cultivés avec le plus de succès. La *Requête des filles de Salency à la reine*, 1774, in-8°; ses *Épitres à Voltaire, au duc de Richelieu, au comte et à la comtesse du Nord, au cardinal de Bernis, au médecin Roussel, à mademoiselle Raucourt, à madame Elie de Beaumont*, etc., sont des morceaux remarquables par l'esprit, la grâce et le sentiment qui les ont dictés. Nous devons encore à sa plume : 1° *Joachim, ou le Triomphe de la piété filiale*, drame en 3 actes et en vers, suivi d'un choix de poésies fugitives, Amsterdam, 1775, in-8°; 2° *Histoire de Russie depuis l'an 862 jusqu'au règne de Paul Ier, représentée par figures gravées par David*, Paris, 1798-99, 2 vol. in-4°; 3° *Éloge historique de G.-L. Phelippeaux d'Herbault*, archevêque de Bourges, et d'excellentes notices sur de Charost, Molé, Jean Rotrou, etc. Il a laissé dans son portefeuille une tragédie intitulée *Isimberge, ou le Divorce de Philippe-Auguste*, en 5 actes et en vers, reçue à la Comédie-Française en 1786; *Œdipe-Roi*, traduit en vers français; et un *Traité sur la poésie ancienne et moderne*. C'est à Blin de Sainmore qu'on doit l'*Élite des poésies fugitives*, 1769, 3 vol. in-12. Luneau de Boisjermain a donné les t. 4 et 5 de cette collection. Enfin on attribue à Blin de Sainmore les commentaires sur Racine, publiés sous le nom de Luneau de Boisjermain. Nous avons dit les qualités distinctives de ses poésies : nous ne pouvons dissimuler qu'il y règne en général un ton de faiblesse, de langueur et de monotonie; en vain l'on y chercherait la verve qui seule fait le poëte, et sans laquelle le talent des vers, aujourd'hui si commun, si cultivé, n'est qu'un talent frivole, je dirai presque mécanique, un produit de l'art plutôt qu'un don de la nature. Du moins Blin de Sainmore n'a jamais sacrifié au galimatias, au mauvais goût, à l'enluminure de l'école moderne; il s'est, au contraire, montré toujours fidèle aux vrais principes de la saine littérature. Voltaire lui-même n'a pas dédaigné de lui rendre justice sur ce dernier point. (*Voy.* ses *Lettres* 52e et 53e des 15 et 18 juin 1764.) Blin de Sainmore s'apprêtait à donner une édition complète de ses œuvres en 4 forts volumes in-8°, lorsque la mort vint le préserver de cette faute; nous croyons qu'un éditeur d'un goût pur et sévère servirait mieux sa mémoire en les réduisant à un petit volume, qui ne serait pas indigne d'occuper une place dans la bibliothèque des hommes de lettres et des amateurs. Plus recommandable encore par la noblesse de son caractère, par ses vertus domestiques et sociales que par ses talents, il mourut la plume à la main, le 26 septembre 1807, de la mort paisible et sans douleur qu'il avait toujours désirée. T—L.

BLIN (François-Pierre), ancien membre de l'assemblée constituante, naquit à Rennes, en 1758, et y fit ses études. Il alla ensuite à Paris faire ses cours de médecine et y fut reçu docteur. Il exerçait à Nantes la profession de médecin lorsque les premiers indices de la révolution se montrèrent. Il en embrassa la cause avec chaleur; et, dès le 7 août 1788, fut un des douze que les Nantais envoyèrent à Versailles pour présenter une requête au roi, à l'effet d'obtenir l'égale répartition des impôts, l'autorisation de s'assembler, la représentation du tiers état aux états de Bretagne, par un député pour 10,000 habitants, et que les députés ne fussent ni nobles, ni anoblis, ni fonctionnaires salariés, ni fermiers des seigneurs. De retour de sa mission, Blin fut élu, en mars 1789, un des députés de la sénéchaussée de Nantes aux états généraux. Il appuya la proposition de priver du droit d'éligibilité les enfants héritiers ou donataires d'un père failli. Il fit, le 6 novembre, une motion pour que les ministres ne pussent siéger ni être choisis parmi les législateurs. Le 12, il proposa d'accéder au vœu de grâce émis par le roi en faveur du parlement de Rouen. Le 1er décembre, dans la discussion sur l'insurrection des noirs à la Martinique, il soutint que l'assemblée n'avait pas le droit de faire une constitution pour les colonies d'Amérique; que, semblables à l'Écosse et à l'Irlande, elles devaient se constituer elles-mêmes, et que leurs députés étaient aussi sans qualité pour voter sur leur constitution. En janvier 1790, il opina contre un impôt sur le luxe proposé par l'abbé Maury, et en février, pour la suppression des ordres religieux. Le 22 du même mois, dans une discussion sur les troubles des provinces, il prétendit qu'accorder la dictature au pouvoir exécutif pour les apaiser, « ce serait envoyer des assassins pour réprimer des assassinats. » Sur la demande de Menou, il fut rappelé à l'ordre pour ces expressions, quoiqu'il les eût désavouées et qu'il eût été défendu par Maury, par Cazalès et d'autres membres de la droite. Lorsqu'il fut question, au mois d'août, de l'affaire des pensions, il trouva trop faibles celles qui étaient assignées aux savants et aux gens de lettres. En avril 1791, il vota pour la formation et l'entretien d'un corps d'officiers de marine. Dans les diverses séances où l'assemblée nationale s'occupa des colonies, il défendit le droit des hommes de couleur libres, présenta une adresse du commerce de Nantes contre le décret du 15 mai sur les colonies, et proposa un projet de décret qui devait le remplacer. La session terminée, Blin revint à Nantes et se livra exclusivement à la pratique de la médecine. Il avait travaillé à quelques journaux, notamment avec Regnaud de St-Jean d'Angely et Adrien Duquesnoy, à *l'Ami des patriotes*, feuille hebdomadaire dans le sens de la constitution de 1791, imprimée aux frais de la liste civile, et supprimée après le 10 août 1792. Blin, qui s'était montré d'abord zélé patriote constitutionnel, avait singulièrement modifié ses opinions. Avant la fin de la session constituante, il se prononçait à Nantes contre la marche de la révolution; lorsque vint la république, il se prononça contre elle avec énergie; et, sous le règne de l'anarchie, il dut, en se cachant, pourvoir à sa sûreté. Il ne se fit point remarquer sous le directoire et sous l'empire, mais il se montra en 1815 un des plus ardents partisans de la restauration. Nommé en 1815 conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure, il conserva cette place jusqu'à la révolution de 1830. Il avait obtenu en 1821 la croix de la Légion d'hon-

neur. Son âge avancé ne lui permettant plus d'exercer sa profession, il s'était retiré depuis quelque temps à la campagne, lorsqu'il mourut à la fin d'octobre 1834. Il a publié : *Opinion sur les réclamations adressées à l'assemblée nationale par les députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France relativement aux colonies*, Paris, 1790, in-8° de 39 pages. Blin avait été un des premiers membres de la société académique de la Loire-Inférieure (1). A—T.

BLIN (JOSEPH), ancien membre du conseil des cinq-cents, frère du précédent, naquit à Rennes, en 1763. A peine avait-il achevé ses études qu'il s'enrôla dès l'âge de seize ans, et servit dans les Antilles comme soldat pendant quatre ans. Il revint en France après la paix de 1783, et entra dans les aides. En 1789, il se montra un des premiers défenseurs de la révolution, et dès le mois de janvier il fut blessé dans l'affaire où commença la première association bretonne. En 1792 il fit la campagne contre les Prussiens comme capitaine d'une compagnie de volontaires. De retour dans ses foyers, il fut nommé directeur de la poste aux lettres par les assemblées populaires. En 1793, Blin partit à la tête d'une compagnie de la garde nationale, pour combattre les Vendéens, et reçut deux blessures dans cette expédition. Il osa néanmoins résister à Carrier, en 1794, et sauva Rennes des malheurs dont le féroce proconsul accablait Nantes (2). Il fut, en 1798, député au conseil des cinq-cents. Peu de temps après son admission, il eut une vive altercation dans un banquet de députés à l'occasion d'un toast. On jugea dès lors que ses votes ne seraient pas favorables au directoire. Mais l'avenir fit voir que son opposition provenait moins de ses opinions que de la roideur et de l'inflexibilité de son caractère. Bientôt il appuya le projet de Berlier pour maintenir les journaux sous la surveillance du gouvernement. En décembre, il fit un rapport sur le remplacement des conscrits chefs de commerce. En janvier 1799, il demanda la question préalable sur un projet de Villers, son compatriote, concernant un tarif de la poste aux lettres, et il opina pour la détention des émigrés naufragés à Calais. Le 5 juillet il fit renvoyer au directoire une lettre de Schérer sur ses opérations à l'armée d'Italie, en rappelant que le conseil des cinq-cents avait déjà dénoncé la conduite de ce général. Lorsque, le 14 juillet, Lucien Bonaparte fit sa motion pour le maintien de la constitution de l'an 3, Blin demanda que, pour tranquilliser le peuple sur la durée de cette constitution, on poursuivît les traîtres qui avaient mis la patrie en danger. Le 23, il proposa de retrancher le mot *anarchie* du serment exigé des officiers de la garde nationale. Le 14 août il s'éleva contre le royalisme, et déclara que les plus grands dangers menaçaient la république. Le 14 septembre, il insista sur la nécessité de signaler ces dangers, et demanda la permanence du corps législatif. Le lendemain, il fit observer qu'un message par lequel le directoire demandait une levée de 40,000 chevaux n'était pas constitutionnel. Blin, qui pendant toute la session avait combattu le directoire, fut aussi un des députés qui s'opposèrent à la révolution du 18 brumaire. Après le triomphe de Bonaparte et sous le consulat, il ne fut compris dans aucune des deux chambres législatives. Il alla reprendre ses fonctions de directeur de la poste à Rennes, où son humeur intraitable lui attira plusieurs affaires. Comme il était d'ailleurs d'une rigide probité, il conserva sa place et ne reparut sur la scène politique qu'à la restauration. L'antagoniste du directoire et de Napoléon ne se montra pas davantage le partisan des Bourbons. Le 23 avril 1815, il fut élu président de la fédération des cinq départements de la Bretagne, qui donna l'exemple à toutes les autres, et dans la nuit même il présida à la rédaction du pacte fédératif, où, rappelant que la Bretagne avait, vingt-six ans auparavant, déployé la première l'étendard de la liberté, on avouait le but de résister à une invasion étrangère. Mais cette confédération, moins nombreuse qu'on ne l'avait espéré, trouva elle-même beaucoup d'opposition et ne produisit aucun résultat. Blin reçut en cette circonstance la croix de la Légion d'honneur, qu'il perdit avec sa place après la seconde rentrée des Bourbons. A la révolution de 1830, il avait recouvré sa décoration, et on lui offrit la direction de la poste de Caen. Mais son âge lui faisant un besoin du repos dont il jouissait depuis longtemps à la campagne, il se contenta de sa pension de retraite, et mourut à Rennes, le 12 juillet 1834 (1). A—T.

(1) Il a fait, au nom de cette société, plusieurs lectures, entre autres, en 1802, celle d'un *Mémoire sur l'épidémie de Cadix*. — Il a publié en outre : *Traité complet du choléra-morbus de l'Inde, ou Rapport sur le choléra épidémique tel qu'il s'est montré dans les territoires soumis à la présidence du fort St-George, rédigé par ordre du gouvernement sous l'inspection du bureau médical, par William Scot, chirurgien secrétaire dudit bureau, traduit de l'anglais par F.-P. Blin*, Nantes, 1831, in-8°.

(2) Blin se trouvait à Rennes lorsque Carrier y arriva ; un banquet fut donné au farouche proconsul. Blin était présent ; et, tandis que Carrier exposait brutalement son atroce théorie de gouvernement, Blin, qui entendait autrement la république, ne put contenir son indignation ; il se leva, criant : « Qu'on éteigne les lumières, et que « j'étouffe ce b....-là. » Et bientôt Carrier, effrayé, partit de Rennes sans avoir osé y faire une seule arrestation. Cependant Bailly, Bigot de Préameneu, et bon nombre de fédéralistes, entre autres les députés des cinq départements de la Bretagne, formant un *comité de résistance à l'oppression* (dont l'auteur de cette note faisait partie), étaient encore dans cette ville. Et si Carrier eût trouvé à Nantes des hommes d'énergie comme l'était Blin, bien des crimes épouvantables n'eussent peut-être pas été commis. V—VE.

(1) Blin a laissé, entre autres enfants, deux filles : l'une mariée à M. Roulin, correspondant de l'académie des sciences, et connu par son voyage scientifique dans l'intérieur de la Colombie ; l'autre est veuve de BERTRAND (*Alexandre-Jacques-François*), né à Rennes, le 25 avril 1795, médecin de la faculté de Paris, où il est mort, le 24 janvier 1831. On a de lui : 1° *Traité du somnambulisme et des différentes modifications qu'il présente*, Paris, 1823, in-8° ; 2° *Lettres sur les révolutions du globe*, Paris, deux éditions, 1824 et 1826, in-18 ; 3° *Lettres sur la physique*, ibid., 1825, 2 vol. in-8°, traduites en espagnol sous ce titre : *Recreaciones fisicas*, etc., ibid., 1818, 4 vol. in-8° ; 4° *de l'Extase* (extrait de l'*Encyclopédie progressive*), ibid., 1826, in-8° ; 5° *du Magnétisme animal en France et des jugements qu'en ont portés les sociétés savantes*, etc., suivi de l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques, ibid., 1827, in-8°. Bertrand a publié plusieurs articles sur les sciences physiques et naturelles dans le *Globe*, qui n'était pas encore dans les mains des saint-simoniens. A—T.

BLIOUL (Jean du), cordelier et docteur en théologie, né dans le Hainaut, au 16e siècle, fit un voyage à Jérusalem, au retour duquel il vint se fixer à Besançon, où il en publia la relation, sous le titre de *Voyage de Hiérusalem, et Pèlerinage des saints lieux de la Palestine, contenant les indulgences et autres choses notables et remarquables vues par l'auteur en la terre sainte*, 1602, in-16. Foppens (*Bibliotheca Belgica*, p. 605), en cite une autre édition, Cologne, 1600, in-8°. Le même auteur attribue à Blioul : *Oratio Philippica qua inter hujus sæculi tenebras veritatis domicilium demonstratur*, Liége, Hovius, 1597 ; et *Tractatus de libero arbitrio*; mais il ne dit point si le traité a été imprimé, ni en quelle langue les deux ouvrages sont écrits. Jean du Blioul remplit pendant plusieurs années la place de grand pénitencier à Besançon ; il n'habitait point le couvent de son ordre, mais une chapelle où il s'était reclus volontairement. On ignore l'époque de sa mort. W—s.

BLITILDE, reine de France. *Voyez* Childéric.

BLITTERSWYCK (Guillaume de), d'une ancienne famille patricienne de Bruxelles, originaire de Gueldre, commença par être échevin de cette ville. En 1643, le roi d'Espagne le nomma conseiller du conseil supérieur de Gueldre et vice-chancelier de la même province, dignités qu'il abandonna en 1662, pour siéger au grand conseil de Malines, où il mourut en 1680, avec la réputation d'un savant jurisconsulte, d'un orateur et d'un poëte. En cette dernière qualité, il composa les inscriptions emphatiques qu'on lisait autrefois dans le palais de la cour souveraine de Malines, et qui étaient dans le goût d'Erycius Puteanus (van de Putte ou Dupuy), avec qui il entretenait des relations intimes. Il traduisit de l'espagnol en latin, mais sans y mettre son nom, *Symbola politica christiana*, Bruxelles, 1649, in-fol., et Amsterdam, 1652. L'original est de Didace de Saavedra, qui avait représenté l'Espagne au traité de Munster. On a encore de lui : *Dissertatio de rebus publicis*, et *Ruremunda vigens, ardens, renascens*, Bruxelles, 1666, in-fol. La ville de Ruremonde avait été presque entièrement incendiée le 31 mai 1665. Blitterswyck dédia son ouvrage au souverain pontife Alexandre VII, qu'il avait connu nonce à Cologne, et qui, parvenu à la tiare, consentit à être le parrain du septième fils qu'avait donné à ce jurisconsulte Guillelmine van Zinnicq, sa femme. Ce fils, entré dans la compagnie de Jésus, avec son frère Charles, qui passait pour un des premiers prédicateurs de son temps, finit ses jours à Anvers, le 14 avril 1705. (Voy. *Nobil. des Pays-Bas*, t. 1, p. 151, 175, 214 ; *Mémoires* de J. Duclercq, t. 1er, p. 215, 235, 237.) R—g.

BLITTERSWYCK (Jean de), de la même famille, peut-être frère du précédent, naquit aussi à Bruxelles. Après avoir fait ses humanités chez les augustins, il entra, le 22 janvier 1605, chez les chartreux, et y remplit d'abord les fonctions de sacristain. Envoyé à Bruges en 1637, par le P. Bruno d'Outelair, prieur de la chartreuse de Bruxelles et visiteur de la pro vince teutonique, afin d'y administrer les biens d'un couvent de religieuses de son ordre, il ne changea rien à sa vie simple, austère et studieuse. Quoique les biographes le passent sous silence, il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages de dévotion écrits en flamand et traduits soit du latin, soit du français, soit de l'espagnol, et les suivants, qui ne sont pas des traductions : 1° *Soupirs spirituels vers Dieu*, Bruges, 1629, in-12. 2° *Trésor de prières à la Vièrge, avant et après la confession ;* 3° *Oraison à l'usage des personnes qui visitent les saintes images de la Vierge, exposées à Bruxelles à la vénération publique*, Bruxelles, 1625, in-16 ; enfin, en manuscrits inédits, dix-huit traités et discours dont on trouve la notice dans un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, contenant l'histoire de la chartreuse de Bruxelles, par Jean-Baptiste de Vaddere. Blitterswyck n'a rien écrit qui n'ait échappé à l'oubli ; il appartient tout entier à cette ère d'affadissement du caractère belge si politiquement ouverte par les archiducs Albert et Isabelle, et si bien continuée par le gouvernement espagnol. Il mourut le 28 juillet 1661. R—g.

BLOCH (Marc-Éliézer), naturaliste, juif de naissance, né à Anspach, en 1723, de parents très-pauvres. Il ne commença à étudier que fort tard ; à l'âge de dix-neuf ans, il ne savait ni l'allemand ni le latin, et n'avait encore lu que quelques écrits des rabbins. Il fut cependant employé comme instituteur chez un chirurgien juif à Hambourg. Là, il apprit l'allemand, et un pauvre catholique bohême lui montra le latin : il acquit aussi quelques connaissances anatomiques. Dès lors il regagna à pas de géant le temps perdu pour son instruction, et passa bientôt à Berlin pour y vivre chez des parents qu'il y avait. Il étudia avec une ardeur incroyable l'anatomie et toutes les branches de l'histoire naturelle. Il obtint le bonnet de docteur à Francfort-sur-l'Oder, et revint à Berlin pratiquer la médecine. Le célèbre naturaliste Martini le fit admettre dans la société des Curieux de la nature. Des travaux soutenus augmentèrent prodigieusement ses connaissances. Il jouissait à tous égards d'une réputation méritée, lorsqu'il mourut le 6 août 1799, dans la 76e année de son âge. Le principal ouvrage de Bloch est son *Histoire naturelle des poissons, particulièrement de ceux des États prussiens*, etc., 4 cahiers, Berlin, 1781-1782, grand in-4°. Il a écrit ensuite une *Histoire naturelle des poissons étrangers*, Berlin, 1784 ; et quelques cahiers sous le titre d'*Histoire naturelle des poissons d'Allemagne*, 1782. Ces divers ouvrages, dont le texte est en allemand, furent ensuite refondus sous le titre d'*Ichthyologie, ou Histoire naturelle générale et particulière des poissons*, Berlin, 1785, 12 vol. grand in-4°, publiée par souscription en 72 livraisons ; le texte fut traduit en français par Laveaux, et parut en 12 vol. grand in-fol. Cette traduction fut même réimprimée en 1795. Les planches enluminées, au nombre de 432, font de cette édition un des plus beaux ouvrages d'histoire naturelle ; mais l'auteur, l'ayant commencé à ses frais, ne put en soutenir la dépense, et l'ouvrage n'aurait pas été terminé sans l'enthousiasme qu'excita dans toute l'Allemagne une

entreprise regardée comme nationale. Tous les princes et les riches amateurs de ce pays se chargèrent des frais de la gravure des planches des six derniers volumes, et on voit, au bas de chacune de ces planches, le nom du Mécène aux dépens de qui elle a été gravée. L'édition française, en 12 vol. in-8°, Berlin, 1796, est bien moins recherchée. On a aussi de Bloch un *Traité sur la génération des vers des intestins, et sur les moyens de les détruire*, qui a remporté le prix proposé par la société royale de Danemark, Berlin, 1782, grand in-4°, et un *Traité médical sur les eaux de Pyrmont*, en allemand, Hambourg, 1774, in-8°. — *George-Castaneus* Bloch, évêque de Ripeu en Danemark, né en 1717, mort en 1773, cultiva la botanique, particulièrement sous les rapports de la littérature sacrée et de l'érudition. Il a publié à Copenhague, en 1767, in-8° : *Tentamen Phœnicologices sacræ, seu Dissertatio emblematico-theologica de palma*. Cet ouvrage contient beaucoup de recherches sur le palmier-dattier de la Palestine et de l'Idumée, qui était nommé *phœnix* par les Grecs et la plupart des peuples orientaux. Il en est souvent parlé dans la Bible ; le savant évêque en rapporte tous les passages, sur lesquels il donne des éclaircissements. Ce palmier est le *phœnix dactylifera* des botanistes modernes. — Un troisième Bloch (*Jean-Erasme*), jardinier danois, a publié à Copenhague, vers le milieu du 17ᵉ siècle, un *Traité sur la culture des jardins en Danemark*, intitulé : *Horticultura Danica*, Copenhague, 1647, in-4°. Bartholin en parle dans son livre *de Scriptis Danorum*. D—P—s et G—t.

BLOCHWITZ (Martin), médecin allemand du 17ᵉ siècle, a composé un traité complet du sureau, dans lequel, faisant l'anatomie de l'arbrisseau, il décrit ses propriétés et ses usages. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins de Jean Blochwitz, son frère, sous ce titre : *Anatomia sambuci, quæ non solum sambucum, et ejusdem medicamenta singulatim delineat, verum quoque plurimorum affectuum ex una fere sola sambuco, curationes breves rarioribus exemplis illustratas exhibet*, Leipsick, 1631, in-12 ; Londres, 1650, in-12 ; mais cette prétendue édition de Londres est la même que celle de Leipsick, à laquelle on a changé le frontispice. Cinq ans après, il fut traduit en anglais par Shirley, et imprimé à Londres sous ce titre : *The Anatomy of elder*, Londres, 1655, in-12. Il fut traduit en allemand par Daniel Becker, qui y fit des additions, Kœnigsberg, 1642, et Leipsick, 1685, in-8°. D—P—s.

BLOCK (Benjamin), peintre, fut le plus jeune de quatre frères, fils de Benjamin Block, peintre originaire d'Utrecht, et qui mourut de chagrin de ce que toute sa fortune avait péri dans un incendie. Block naquit à Lubeck en 1631, et, par la protection de Frédéric-Adolphe, duc de Mecklembourg, fut placé sous la discipline d'un maître chez lequel il fit des progrès. A l'âge de seize ans, il exécuta à la plume le portrait fort ressemblant de son bienfaiteur. Ce succès lui procura l'avantage de peindre le duc et la duchesse de Saxe, et les principales personnes de la cour. Block voyagea ensuite en Hongrie, où un seigneur lui fit peindre plusieurs tableaux d'histoire et d'autel. Muni des recommandations de ce protecteur, il se rendit en Italie, où il se fit connaître par quelques portraits, entre autres par celui du fameux P. Kircher, jésuite. Pouvant jouir en Italie d'une existence honorable, il préféra retourner dans sa patrie, où il épousa, en 1664, Anne-Catherine Fischer de Nuremberg, qui s'acquit de la réputation en peignant des fleurs à l'huile et en détrempe. D—t.

BLOCK (Jacques Reugers), peintre, né à Gouda, vers l'an 1580, étudia dans sa jeunesse en Italie. La connaissance des mathématiques le mit en état de peindre l'architecture et la perspective, et il y excella tellement, que Rubens, qui dans ses voyages lui rendit plusieurs visites, dit un jour « qu'il « n'avait jamais connu, parmi les Flamands, de pein« tre plus savant dans cette partie de l'art. » Le roi de Pologne le nomma directeur de ses fortifications ; mais Block, sachant qu'il excitait l'envie des courtisans, obtint son congé et revint dans sa ville natale. Il entra peu de temps après au service de l'archiduc Léopold, qui lui fit une pension. Block le suivit dans ses campagnes ; mais un jour, en examinant les fortifications de Berg-St-Vinox, il tomba de son cheval, qui avait fait un faux pas sur une planche en passant un ruisseau, et mourut de cette chute. Il fut enterré dans l'église des Jacobins de cette ville. Son fils, qui le remplaça, fut blessé peu de temps après, et mourut de ses blessures. D—t.

BLOCK (Joanne-Koerten). Les talents singuliers de cette femme, à laquelle Descamps a consacré un long article, ne permettent pas de la passer sous silence. Elle naquit à Amsterdam, le 17 novembre 1650. Dès sa jeunesse, elle modelait et coloriait des figures et des fruits en cire, et gravait au moyen du diamant sur le cristal et le verre avec une extrême délicatesse ; elle copia ensuite des tableaux avec de la soie et des couleurs ; enfin, elle s'adonna exclusivement à la découpure, genre de travail dans lequel elle se fit une grande réputation. De cette manière, et à l'aide seulement de ses ciseaux, elle exécuta des paysages, des marines, des animaux, des fleurs et même des portraits parfaitement ressemblants. La perfection à laquelle elle porta ce talent excita la curiosité générale. Plusieurs personnages distingués, et entre autres le czar Pierre le Grand, lui rendirent visite. L'électeur palatin lui offrit vainement 1,000 florins pour trois petites découpures. L'impératrice d'Allemagne lui paya 4,000 florins un trophée avec les armes de l'empereur Léopold Iᵉʳ, et, de plus, elle découpa le portrait de ce souverain, qui le plaça dans son cabinet. La reine Marie d'Angleterre et d'autres princes recherchèrent aussi ses ouvrages. Adrien Block, son mari, voulant ériger à ses talents un monument aussi singulier qu'eux, fit dessiner par Nicolas Verkolie les portraits des princes ou princesses qui avaient inséré leurs noms dans un registre que possédait sa femme. Elle mourut le 28 décembre 1715, à l'âge de 65 ans. Descamps assure que les ouvrages de Joanne Block sont d'un dessin très-correct, et, pour en donner une idée précise, il les compare à la manière de graver de Claude Mellan. (*Voy.* ce nom.) D—t.

BLOCK (Magnus-Gabriel de), né à Stockholm, en 1669. Il fit ses études à Upsal, et voyagea pendant plusieurs années. S'étant arrêté en Italie, il devint secrétaire du grand-duc de Toscane; mais, en 1696, il retourna en Suède. Le désir d'étendre ses connaissances l'engagea à entreprendre de nouveaux voyages; il parcourut l'Angleterre et la Hollande, et se fit recevoir docteur en médecine à Harderwik. Revenu en Suède, il devint membre du conseil de médecine à Stockholm, et obtint des lettres de noblesse. Il mourut en 1722, laissant deux ouvrages écrits en suédois et dignes d'attention : 1° *Traité des phénomènes de la rivière de Motala et du lac Vetter*, Stockholm, 1708; 2° *Observations sur les prédictions des astrologues et des enthousiastes*, Linkoping, 1708. Il a aussi traduit de l'anglais en suédois le livre de Jean Spencer, sur les prodiges et les présages, 1708, in-8°. C—au.

BLOEMAERT (Abraham), peintre, naquit à Gorcum en 1564, et s'appliqua de bonne heure à l'étude de son art, sous le célèbre Frans. Ses dispositions naturelles en firent en peu de temps un artiste distingué; après s'être perfectionné à Paris, où il passa quelques années, il retourna à Amsterdam, et y fut nommé architecte de cette ville; mais peu de temps après il s'établit à Utrecht, y cultiva longtemps la peinture avec succès, et traita des sujets historiques et de paysages. Il réussit dans tous les genres : son génie était facile, sa touche libre, et l'on remarque beaucoup de richesse dans ses compositions. Il mourut âgé de près de 80 ans, en 1647. Il laissa quatre fils, Henri, Adrien, Corneille et Frédéric : les deux premiers peintres, et les deux autres graveurs. On a fait l'épitaphe du père, qui est une description abrégée des ouvrages qu'il a laissés et des genres qu'il a traités. L'historien hollandais Campo Weyerman nous a laissé cette épitaphe, qui est assez mauvaise :

Pictor natura est vix ullo sine magistro,
Arte hic egregius nec tamen inferior,
Pinxit aves, naves, homines, herbasque ferasque,
Et lætos flores, floridus, innumeros.

Le musée du Louvre possède de ce peintre les *Noces de Thétis et de Pélée*, tableau composé d'un grand nombre de figures bien disposées sous le rapport pittoresque, mais dénuées d'expression. V. E—n.

BLOEMAERT (Corneille), fils du précédent, naquit à Utrecht, en 1603. Son père lui donna les premiers éléments du dessin et de la peinture; Crispin de Pas ou Paas lui enseigna la gravure, pour laquelle il avait un goût particulier et de grandes dispositions; ses premiers essais en ce genre se firent d'après les dessins de son père. Étant venu à Paris, en 1630, il y grava avec succès différentes estampes pour la collection des *Tableaux du temple des Muses*, de l'abbé de Marolles; de là, il se rendit à Rome, où il termina sa carrière en 1680. Bloemaert fit faire un pas à l'art de la gravure; il donna à ses travaux plus de régularité que n'avaient fait ses prédécesseurs; aussi peut-on le regarder comme le chef d'une école dans laquelle les Natalis, les Rousselet, les Poilly, ses élèves, doivent tenir la première place. Le moelleux de son burin, son ton argentin, la transparence de ses ombres, en général dégradées avec beaucoup d'intelligence, et variées, ainsi que sa touche, suivant le caractère du maître qu'il voulait traduire, lui assignent un rang distingué parmi les maîtres de l'art. On peut lui reprocher cependant trop d'uniformité dans les travaux, ainsi que dans le grain et la largeur de ses hachures, toujours carrées, et de la même distance entre les premières et les secondes, ce qui répand un froid et une monotonie nuisibles à la perfection de ses ouvrages. Ses morceaux les plus estimés sont une *Sainte Famille*, d'après Annibal Carrache, connue sous la dénomination de la *Vierge aux lunettes*; *St. Pierre ressuscitant Tabite*, d'après le Guerchin; *Méléagre*, d'après Rubens; une *Adoration des Bergers*, d'après le Cortone, et quelques autres estampes. — Son frère aîné *Frédéric* a gravé quelques figures et paysages d'après son père. P—e.

BLOEMEN (Jean-François van), peintre, naquit à Anvers, l'an 1656, et passa toute sa vie en Italie. Scrutateur habile de la nature, il fut frappé des tableaux admirables que lui offraient les environs de Rome, et les rendit avec vérité. Il fut reçu dans la société académique sous le nom d'*Orizzonte*, parce qu'en effet son principal talent était de dégrader les plans d'un tableau, conformément à ce que la nature indique. Sa manière plut aux étrangers, et surtout aux Anglais, qui achetèrent ses tableaux à des prix assez élevés. Attaché d'abord à la manière de van der Kabel, Bloemen se détermina ensuite judicieusement à n'avoir plus d'autre maître que la nature; il l'étudia surtout dans les sites pittoresques de Tivoli, bien propres à inspirer un artiste, même indépendamment des souvenirs qu'ils présentent. Les scènes variées qu'ils lui offraient furent retracées par lui avec beaucoup de vérité : c'étaient une chute d'eau, un arc-en-ciel entrevu au travers des brouillards ou d'une légère pluie. Van Bloemen mourut à Rome, en 1740, à 84 ans. — Il eut deux frères qui cultivèrent aussi la peinture avec succès. L'un (*Pierre*) passa avec lui en Italie, et fut reçu dans la société académique sous le nom de *Standaert* (étendard). Descamps conjecture qu'il eut ce sobriquet parce qu'il représentait souvent des caravanes. De retour dans sa patrie, il fut nommé directeur de l'académie, et mourut en 1699. — *Norbert van* Bloemen naquit dans la même ville que ses frères, en 1672, et alla en Italie, attiré par la réputation qu'ils s'étaient faite à Rome; il fut aussi agrégé à la société académique, revint à Anvers, et de là passa à Amsterdam, où il mourut. Ses tableaux sont des portraits et des conversations galantes. Descamps lui reproche une couleur crue et sans vérité. D—t.

BLOIS. *Voyez* Blosius.

BLOM (Charles-Magnus), médecin suédois, naquit à Kafsvik en Smolandie, le 1er mars 1737. Son père, pasteur dans le même lieu, l'envoya faire ses études à Upsal, et le destinait à l'état ecclésiastique. Ce projet, auquel s'opposaient les goûts du jeune

Blom, ne reçut point d'exécution, et la médecine, pour laquelle il avait un penchant très-prononcé, l'emporta. Partageant son temps entre l'étude de la médecine et celle de l'histoire naturelle, il eut pour maître l'illustre Linné, qui contribua beaucoup à ses succès par ses conseils et ses leçons. Un voyage qu'il entreprit en 1760 dans divers pays, et principalement en Hollande, lui donna l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances. Il revint dans son pays quelque temps après, et la thèse *de Ligno quassiæ*, qu'il soutint à Upsal pour son examen de médecin, lui fit le plus grand honneur. Il obtint le bonnet de docteur le 7 juin 1763, et, dès ce moment, sa réputation comme savant et comme médecin fut complétement établie. L'année précédente, la société des sciences de Bâle l'avait admis au nombre de ses membres. En 1774, il se rendit en Dalécarlie, y pratiqua la médecine pendant quatre ans, et fut promu au grade d'assesseur. Blom a rendu son nom immortel en l'associant à l'introduction de la vaccine en Suède. Ce bienfait fut consacré par une médaille que fit frapper à cette occasion l'administration de santé. Blom mourut le 4 avril 1815. Il était membre de l'académie des sciences de Stockholm et de la société médicale de Paris. Il a laissé de nombreux ouvrages qui attestent son talent d'écrivain et de praticien : 1° *Descriptiones quorumdam insectorum nondum cognitorum ad Aquisgranum anno 1761 detectorum;* 2° *Essai de l'aconitum napellus en médecine ;* 3° *Remèdes et préservatifs contre la dyssenterie ;* 4° *Remède contre la fièvre de rhume et la fièvre putride ;* 5° *Remèdes contre la fièvre bilieuse ;* 6° *Conseils pour la connaissance des médicaments ;* 7° un grand nombre de traités, insérés dans les recueils de différentes sociétés savantes, et notamment dans celui de l'académie de Stockholm. B—L—M.

BLOMBERG (BARBE), d'une bonne famille de Nuremberg du temps de Charles-Quint, passa pour maîtresse de ce prince, et pour mère de don Juan d'Autriche (1). Le premier point n'a pas paru douteux ; quant au second, on pense qu'en reconnaissant ce fils naturel, elle ne fit que se prêter aux désirs de l'empereur et à ceux d'une grande princesse, véritable mère de don Juan. Don Juan mourut persuadé que Barbe Blomberg était sa mère, et la recommanda en cette qualité à Philippe II. Ce prince, qui connaissait la véritable mère de don Juan, agit de manière à prolonger l'erreur générale. Il fit venir Barbe Blomberg en Espagne, où elle reçut de ce prince une pension considérable, et où elle termina ses jours. Elle avait été mariée, et avait donné le jour à un fils nommé Pyrame Conrad. Don Juan, qui le croyait son frère utérin, le recommanda également au roi d'Espagne, qui lui donna du service dans l'armée du duc de Parme. K.

(1) Strada dit qu'elle était non pas de Nuremberg mais de Ratisbonne, et qu'elle chantait quelquefois devant l'empereur Charles-Quint. Amelot de la Houssaie raconte que, dans le temps que don Juan était élevé avec don Carlos, comme ils se querellaient souvent ensemble, un jour don Carlos l'appela *hijo de puta* (fils de courtisane), et que don Juan répliqua : *Yo soy hijo de mejor padre* (je suis fils d'un père meilleur que le tien), « parole véritable, continue « Amelot, mais qui ne devait jamais sortir de sa bouche. » R—C.

BLOND. *Voyez* LEBLOND.

BLONDE (ANDRÉ), né à Auxerre, en 1734, fit ses premières études au petit séminaire de cette ville et les continua au collége de Rhinvick, près d'Utrecht. Etant ensuite entré dans la congrégation de l'oratoire, il y professa la philosophie pendant plusieurs années, et il en sortit pour se faire recevoir avocat ; il fut admis dans les conférences et associé aux travaux de Mey, Maultrot, Aubry, Camus et autres canonistes. Lors de la révolution parlementaire, en 1771, s'étant prononcé avec beaucoup de force contre les innovations du ministère Maupeou, il se vit contraint de se réfugier en Hollande, où il publia une traduction des *Fondements de la jurisprudence naturelle* de Pestel, Amsterdam, 1774. Il fit aussi imprimer dans cette ville les *Maximes du droit public français* de Mey et Maultrot, avec une dissertation de sa composition sur le droit de vie et de mort. Lorsqu'il voulut les faire entrer en France, il s'adressa au libraire Rey, qui lui répondit nettement : « Si vous me proposiez d'introduire des li« vres contre Dieu et contre la religion, je m'en « chargerais sans difficulté ; mais celui dont vous « parlez attaque le système du chancelier Maupeou ; « adressez-vous à d'autres. » Rentré dans son pays après l'avénement de Louis XVI, et lors du rétablissement de la magistrature, il y reprit le cours de ses travaux. Au commencement de la révolution, Blonde fut un des signataires d'un *Mémoire à consulter et Consultation* sur la compétence et la puissance temporelle, relativement à l'érection et à la suppression des siéges épiscopaux. Cette consultation est dirigée contre les décrets de l'assemblée constituante ; elle est datée du 15 mai 1790, et signée de Jabineau, Maultrot, Mey, Daléas, Meunier, Vancquetin, Maueler, Blonde et Bayard. Blonde prit part aux *Nouvelles ecclésiastiques ;* on le croit auteur des articles qui parurent dans les anciennes *Nouvelles* contre les ouvrages de Bergier, et il est certain qu'il travailla au recueil commencé par Jabineau, le 15 septembre 1791 (1), sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé.* On y réfutait les autres *Nouvelles* dirigées par l'abbé de St-Marc, et qui s'étaient déclarées pour les innovations de la constituante. Jabineau étant tombé malade au commencement de 1792, Blonde le suppléait, et après la mort de Jabineau, arrivée les premiers jours de juillet de cette année, il fit paraître quelques numéros ; mais les progrès de la révolution le forcèrent bientôt au silence. Le dernier numéro de ces *Mémoires* est du 4 août 1792. On a lieu de croire que Blonde ne fut point étranger à la vive controverse élevée en 1791 et 1792 contre les décrets de la constituante, mais nous ne saurions indiquer précisément les écrits dont il est l'auteur. (*Voy.* MAULTROT.) Blonde mourut à Paris, le 3 avril 1794. On a

(1) Barbier se trompe quand il dit, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, que ces *Mémoires* commencèrent le 6 janvier 1792 ; nous avons sous les yeux la suite des numéros à partir du 15 septembre 1791.

encore de lui : 1° *Lettre à M. Bergier, docteur en théologie, sur son ouvrage intitulé : le Déisme réfuté par lui-même*, Paris, 1770, in-12. L'auteur reprochait à Bergier une doctrine peu exacte sur des points de théologie où Bergier n'avait d'autre tort que de ne pas adopter les principes sévères et outrés de l'école janséniste. 2° *Lettre d'un profane à M. l'abbé Beaudeau, très-vénérable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Economie*, Paris, 1775, in-12. C'était une critique du système des économistes, alors dans toute sa vigueur. L'auteur fut mis à la Bastille pour avoir osé l'attaquer (1). On lui attribue une réfutation du *Militaire philosophe*, et une *Lettre à M. Turgot* (sur de Vaines), Paris, 1776, in-8°. P—C—T.

BLONDEAU (Charles) fut avocat au Mans, et y mourut le 31 décembre 1680. On a de lui les *Portraits des hommes illustres de la province du Maine*, au Mans, 1666, in-4°, contenant les éloges d'Ambroise de Lanré, de Jean Clapion, et de Gervais Barbier. On trouve au commencement du volume une liste alphabétique des hommes de la province du Maine qui se sont fait remarquer par leurs emplois ou leurs écrits. Dans un discours préliminaire, l'auteur se propose de prouver « que l'histoire de France est plus agréable et remplie d'événements aussi extraordinaires que l'histoire romaine. » Quelques biographes donnent à Blondeau le prénom de *Claude*. Nous avons suivi l'opinion de le Paige, qui le cite très-fréquemment dans son *Dictionnaire topographique*, *historique*, etc., *de la province et du diocèse du Maine*, le Mans, 1777, 2 vol. in-8°. A. B—T.

BLONDEAU (Claude), avocat, né à Paris au commencement du 17e siècle, commença en 1672, avec Guéret (*voy.* ce nom), le *Journal du Palais*, dont il composa seul, après la mort de celui-ci, les t. 11 et 12 de cette première édition in-4°. Accoutumés à écrire et à penser en commun, ces deux amis rédigèrent cette utile collection avec tant de clarté et d'harmonie, que l'on distingue à peine ce qui est sorti de la plume de l'un ou de l'autre. Blondeau a publié en 1689, sous le titre de *Bibliothèque canonique*, une nouvelle édition de *la Somme bénéficiale* de Laurent Bouchel, enrichie de notes, d'arrêts et de règlements, Paris, 2 vol. in-fol. Il est mort au commencement du 18e siècle. K.

BLONDEAU DE CHARNAGE (Claude-François), né le 12 mai 1710 à Châtelblanc, près de Pontarlier en Franche-Comté, mort à Paris, le 20 octobre 1776. Il avait servi pendant quelque temps dans les milices en qualité de lieutenant. Ayant obtenu sa retraite et une pension du gouvernement, il se retira à Paris, où il composa un grand nombre de brochures qui ont été recueillies en partie sous le titre d'*Œuvres du chevalier Blondeau*, Avignon, 1745, 2 vol. in-12. Ce recueil contient : 1° *le la Bruyère moderne*, ouvrage dans le genre des *Caractères*, et l'une des plus faibles imitations qui en aient été faites ; 2° *Mémoires du chevalier Blondeau*, espèce de roman où l'on ne trouve ni invention ni style ; 3° *la Fortune, ou Usage des richesses* ; 4° *Abrégé de l'histoire de Marguerite d'Autriche* ; 5° *les Mœurs des Bâlois* ; 6° *le Philosophe babillard*, Nantes, 1748, in-12 ; 7° *Essai sur le point d'honneur*, Rennes, 1748, in-8° ; 8° *Paradoxe, suivi de quelques observations sur l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse*, 1748, in-8° ; 9° *Dictionnaire de titres originaux, ou Inventaire du cabinet du chevalier Blondeau*, Paris, 1764 et années suivantes, 5 vol. in-12. Ce dernier ouvrage n'est pas terminé. Il peut servir à l'histoire de l'ancienne noblesse française. On croit que ce même Blondeau a traduit de l'anglais de Hooker un *Essai sur le point d'honneur*, Rennes, 1745, 2 vol. in-12. — Un autre Blondeau (*Claude*), chanoine de Besançon dans le 17e siècle, a publié dans cette ville, en 1664, *le Triomphe de la charité, ou l'Abrégé des grandeurs de la confrérie de la très-sainte Trinité*, etc., in-12. A. B—T et W—S.

BLONDEAU (Antoine-François-Raimond), général français, né le 7 janvier 1747, à Baume-les-Dames, petite ville de la Franche-Comté, entra jeune au service, comme simple soldat dans les chasseurs d'Afrique, parvint au grade de capitaine, et reçut la croix de St-Louis en 1791. Nommé l'année suivante chef du bataillon des volontaires

(1) Ce fut en janvier 1776 que l'avocat Blonde fut enfermé à la Bastille, par lettre de cachet expédiée sous le nom de Malesherbes, car Malesherbes lui-même eut quelquefois recours à cet arbitraire. Blonde était accusé d'avoir fait imprimer clandestinement plusieurs libelles, entre autres la *Lettre d'un profane*, contre de Vaines, alors commis des finances sous le ministère Turgot. Déjà, dès le 20 novembre, M. de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, avait accusé, dans une lettre à Malesherbes, la réception du sieur Bourgeois, présumé complice de Blonde. Ce dernier écrivit de la Bastille à Malesherbes (20 janvier 1776) qu'il avait vu *avec étonnement* au bas de la lettre de cachet *le nom de Lamoignon, si cher à la patrie, de l'auteur des immortelles remontrances de la cour des aides.* Il lui rappelle que peu de temps auparavant, il avait chargé l'avocat Morizot de l'inviter, lui, Blonde, à s'occuper du *projet de réformer l'instruction publique.* « Si j'avais pensé, dit-il, que la *Lettre du* « *profane* dût faire tant d'éclat, je l'aurais prévenu en vous faisant « savoir que c'est moi qui suis le coupable, s'il peut y avoir une « faute de crier au voleur quand on voit les voleurs dans la maison... « M. Turgot ne voulait rien croire contre son commis. Ce fut alors « que je pris le parti d'écrire les faits. » Cependant cette arrestation avait fait grand bruit. Blonde était l'ami de l'avocat Jabineau et de tout le parti janséniste. De Vaines, effrayé des clameurs qui s'élevaient avec force, écrivit lettres sur lettres au ministre Malesherbes, pour solliciter la mise en liberté de Bourgeois et de Blonde. « Quoi « qu'il en soit, disait-il (24 janvier), c'est toujours pour moi et *par* « *moi* que deux hommes sont à la Bastille. Je vous proteste que c'est « un fardeau que je ne puis supporter, etc. » On voit, par une lettre de Trudaine à Malesherbes (du 27 janvier), que, la veille, les chambres assemblées du parlement s'étaient occupées de cette affaire, et qu'il avait *résolu d'aller en avant*. De Vaines, vivement alarmé, écrivait : « La clémence ne changera pas *l'âme féroce* de ce « Blonde... Mais je pense que ce n'est pas dans le temps où l'on a « besoin de voix pour l'enregistrement des édits qu'il faut indispo- « ser toute la classe janséniste (du parlement). » Enfin le lieutenant général de police Albert écrivit à Malesherbes, le 30 janvier : « Blonde et moi sommes sortis hier de la Bastille à neuf heures du « soir, etc. » Le président de Lamoignon, qui fut depuis garde des sceaux, disait à son cousin Malesherbes, dans une longue lettre confidentielle, inédite comme toutes les pièces mentionnées dans cette note : « Blonde, vis-à-vis de moi, vis-à-vis de vous et vis-à- « vis de tous les jansénistes, a joué et joue le rôle d'économiste, « aimant M. Turgot plus que lui-même... M. de St-Vincent a déjà « écrit en sa faveur à M. Albert... Les jansénistes prétendent que « c'est moi qui ai fait arrêter M. Blonde : je m'en moque ; mais « c'est pour vous faire voir que toutes ces chiennes d'affaires ne « nous réussissent ni à vous ni à moi. » V—VE.

du Doubs, il fit en cette qualité la campagne de 1793 sur le Rhin; et s'étant signalé dans quelques affaires, il fut fait adjudant général, et, quelques mois après, maréchal de camp. Il servit, en 1794, à l'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru, et commanda une des brigades qui s'emparèrent de la Hollande. En 1795, il se trouvait à Paris lors de la révolte des sections; Barras (*voy.* ce nom) lui ayant confié le commandement de la colonne postée dans la rue de l'Echelle, il contribua à la victoire, d'ailleurs assez facile, de la convention. Il prit, en 1799, une part glorieuse à l'attaque du camp retranché devant Mantoue, et, quoique blessé à la bataille de la Trébia, il n'en continua pas moins de servir pendant le reste de la campagne. Nommé officier de la Légion d'honneur en 1804, il prit sa retraite deux ans après, et vint habiter Clerval, petite ville non loin de Baume, où il passa ses dernières années, et mourut le 8 mai 1825. W—s.

BLONDEL ou BLONDIAUS, surnommé DE NEESLES, du lieu de sa naissance, a été l'un des chansonniers les plus féconds et les plus estimés du 12e siècles. Il passa en Angleterre, où il fut attaché à Richard Ier, surnommé Cœur-de-Lion, devint le favori de ce prince, et l'accompagna en Palestine. Richard, ayant fait naufrage à son retour près d'Aquilée, s'engagea imprudemment dans les États de Léopold, duc d'Autriche, qu'il avait offensé au siége d'Acre, et y fut arrêté déguisé en pèlerin. C'est d'après une chronique d'Angleterre, composée en 1455, et citée par Fauchet, qu'on assure que Blondel, aimant passionnément son maître, se déguisa en pèlerin, et parcourut l'Allemagne pour tâcher d'apprendre de ses nouvelles. Il découvrit enfin que l'on gardait un prisonnier de distinction dans l'une des tours du château de Lowenstein. Après avoir examiné cette forteresse, Blondel en fit le tour, chantant la moitié d'une chanson qu'il avait composée avec Richard; aussitôt ce prince acheva la chanson. Blondel, assuré de l'endroit où était son maître, se hâte de partir pour l'Angleterre, et d'instruire la cour de la découverte qu'il avait faite. Une ambassade envoyée à l'Empereur obtint la rançon de Richard, moyennant 250,000 marcs. Cette petite anecdote, rapportée par Fauchet, a fait fortune, et a passé pour véritable dans les différentes biographies modernes. Elle est le sujet d'un opéra comique de Sédaine, dont Grétry a fait la musique. Cependant l'emprisonnement de Richard fut su de toute l'Europe, et tout le monde connaît les plaintes et les sollicitations de la reine Éléonore, mère de ce prince, lorsqu'elle apprit que son fils avait été vendu à l'empereur Henri VI. Au surplus, du grand nombre de chansons composées par Blondel, il ne nous en est parvenu que vingt-neuf. Elles se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque royale et de la bibliothèque de l'Arsenal. Dans les *Essais de quelques poésies* des 12e et 13e siècles, Sinner (p. 67) a rapporté une chanson qui porte le nom du roi Richard d'Angleterre. « Il paraît, « dit Sinner, qu'il la fit dans sa prison dans les « États du duc d'Autriche. » R—T

BLONDEL (DAVID), né à Châlons-sur-Marne, en 1591, reçu ministre protestant en 1614, commença à se faire connaître avantageusement dans son parti, par un ouvrage de controverse intitulé : *Modeste Déclaration de la sincérité et vérité des Eglises réformées*, 1619. Sa belle écriture le fit choisir pour secrétaire d'un grand nombre de synodes. Celui de Castres, en 1626, le nomma un des députés chargés d'aller faire en cour des représentations sur les « justes et réels griefs des réformés.» Comme il n'avait point de facilité pour prêcher, le synode de Charenton le fixa à Paris, en 1645, avec une pension de 1,000 livres, afin de lui procurer le loisir et les secours nécessaires pour écrire en faveur de la cause commune. Appelé, en 1650, à Amsterdam, pour succéder à Vossius dans la chaire d'histoire, l'insalubrité du climat lui causa une fluxion sur les yeux, qui le priva de la vue pour le reste de ses jours. Il mourut dans cette ville, le 6 avril 1655. Blondel avait une mémoire prodigieuse. Il savait le grec, l'hébreu, l'italien, l'espagnol. Il se rappelait, sans la moindre hésitation, les faits les plus minutieux de l'histoire, ainsi que leurs dates, et il parlait avec une volubilité extraordinaire; mais son style, en latin comme en français, est dur, et embarrassé de parenthèses qui le rendent obscur. Son intime liaison avec Courcelles le fit soupçonner d'arminianisme. Ses nombreux ouvrages annoncent une vaste érudition dans l'histoire. En voici la liste : 1° *Familier Éclaircissement de la question si une femme a été assise au siége papal de Rome*, Amsterdam, 1647, 1649, in-8°, traduit par l'auteur en latin, et imprimé après sa mort, dans la même ville, par les soins de Courcelles, qui y joignit une préface apologétique contre Desmarets. Quoique Chamier, Dumoulin, Bochart, Basnage, et autres doctes protestants eussent eu avant lui la bonne foi de reconnaître que l'histoire prétendue de la papesse Jeanne n'était qu'une fable, les zélés du parti furent scandalisés de son ouvrage, et ils l'accusèrent de s'être laissé gagner par l'argent des catholiques. Blondel jouissait effectivement d'une pension de 3,000 liv., que la cour lui avait faite, en qualité d'historiographe, pour réfuter les écrits de Chifflet contre la France. 2° *Des Sibylles célèbres*, Paris, 1649, in-4°, ouvrage dans lequel il prouve que les oracles qui portent aujourd'hui le nom de sibylles sont différents des anciens livres sibyllins du paganisme, et qu'ils furent fabriqués, dès les premiers siècles, par un ou plusieurs imposteurs. Mais comme les Pères parlent quelquefois des anciens livres sibyllins, sans en discuter l'authenticité, pour en tirer des conséquences favorables au christianisme, Blondel en conclut que les Pères regardaient comme bons tous les moyens qui pouvaient convenir à leur cause. Il aurait dû s'apercevoir que ce n'étaient là que des arguments *ad hominem*, selon le langage de l'école. 3° *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*, Genève, 1628, in-4°, précédé d'une diatribe contre les jésuites. L'objet de ce livre est de prouver avec beaucoup d'ostentation, contre Joseph Turrien, jésuite espagnol, la supposition des anciennes décrétales; le

P. Sirmond appelait à ce sujet Blondel *un enfonceur de portes ouvertes*, à cause des efforts qu'il y fait, et de la chaleur qu'il montre contre le faux Isidore et contre Turrien, après que tant de critiques catholiques avaient déjà dénoncé l'imposture de l'ancien faussaire, et censuré la crédulité de son moderne apologiste. 4° *De formulæ regnante Christo, in veterum monumentis Usu*, Amsterdam, 1646, in-4°, pour réfuter ceux qui prétendaient que cette formule a commencé sous les règnes de Philippe Ier et de Philippe II, rois de France, où, durant leur excommunication, elle fut subtituée aux années de leur règne. C'est un traité curieux, plein d'érudition, sur la puissance des rois. 5° *Amandi Flaviani Commonitorium adversus Innocentii X bullam in tractatum Monasteriensem, Eleutheropoli* (Amsterdam), 1651, in-4°. Cet ouvrage, assez rare, est en faveur de la liberté de conscience. 6° *Apologia pro sententia Hieronymi de episcopis et presbyteris*, Amsterdam, 1646, in-4°. Cet ouvrage a été réfuté par Duguet, dans ses *Conférences*. 7° *De la Primauté dans l'Eglise*, 1641, in-fol., contre Duperron, et réfutée par Véron. 8° *Assertio genealogiæ Francicæ*, Amsterdam, 2 vol. in-fol., dirigé contre Chifflet qui, faisant descendre nos rois de la seconde race d'Ambert, époux de Blitilde, fille de Clotaire 1er, détruisait ainsi la loi salique. Blondel était aveugle lorsqu'il composa cet ouvrage. 9° Deux vol. in-4°, pour établir les droits du duc de la Trémouille au royaume de Naples. 10° *Considérations politiques et religieuses*, publiées durant la guerre entre Cromwell et la Hollande. 11° *Eclaircissements familiers de la controverse de l'Eucharistie*, etc., 1691, in-8°, suivis, la même année, d'une *Réplique à Lamilletière*. 12° *De Jure plebis in regimine ecclesiastico*, Paris, 1648, in-8°; Amsterdam, 1678, in-12, auquel on a joint le traité de Grotius, *de Imperio summarum potestatum circa sacra*, et un autre, *de Officio magistratus christiani*. 13° *Barrum-Campano-Francicum adversus commentarium lotharingicum J. J. Chiffletii*, Amsterdam, 1652, in-fol. Blondel avait fait à la marge de son Baronius des notes assez médiocres que Magendie a insérées dans son *Anti-Baronius*, Amsterdam, 1675, in-fol. — *Moïse* BLONDEL, frère aîné de David, ministre à Meaux, puis à Londres, est auteur d'un livre intitulé : *Jérusalem au secours de Genève*, Sedan, 1621, pour justifier l'opinion des protestants sur les livres de l'Ecriture sainte qu'ils regardent comme apocryphes. T—D.

BLONDEL (FRANÇOIS), connu surtout par ses rares talents en architecture, naquit à Ribemont en Picardie, l'an 1617, et fut choisi en 1652 pour accompagner dans ses voyages le jeune comte de Brienne, fils d'un secrétaire d'État. Blondel et son pupille parcoururent pendant trois années les pays du Nord, l'Allemagne et l'Italie. On imprima, en 1663 et 1665, la relation de leur voyage, écrite en latin. Blondel fut ensuite employé à plusieurs négociations diplomatiques. Il dit, dans son *Cours d'architecture*, qu'il voyagea en Égypte, et qu'en 1659, il vint à Constantinople, en qualité d'envoyé extraordinaire du roi de France, au sujet de la détention de l'ambassadeur français. Le succès de cette négociation lui valut un brevet de conseiller d'Etat, et il fut choisi pour enseigner au dauphin, fils de Louis XIV, les belles-lettres et les mathématiques. Il fut aussi professeur de cette dernière science au collége royal. En 1665, Blondel fit connaître et connut lui-même ses talents pour l'architecture, à l'occasion d'un pont élevé à Saintes, sur la Charente. Il le rétablit, et y plaça un arc de triomphe. En 1669, il fut nommé membre de l'académie des sciences; et le roi ordonna, par lettres patentes, que les ouvrages publics de la ville de Paris seraient dorénavant exécutés sur les plans tracés par Blondel, qui furent mis en dépôt dans l'hôtel de ville. En 1672, on restaura, sous sa direction, la porte St-Antoine, qui, par des raisons de commodité publique, fut démolie en 1777. En 1674, il exécuta pour la porte St-Bernard le même travail, toujours ingrat, et qui offre souvent plus de difficultés qu'une conception première. Blondel put enfin être lui-même dans la construction de l'arc triomphal de la porte St-Denis. Il s'y attacha moins à la quantité d'ornements qu'à la justesse des proportions. Son intention était de ne pas ouvrir les deux portes latérales de ce beau monument, comparable à tout ce qui reste des ouvrages anciens du même genre, qui lui ont, à la vérité, servi de modèles. Le prévôt des marchands et les échevins en décidèrent autrement : ils exigèrent qu'il commît une faute, pour la commodité des gens de pied, auxquels ces portes latérales ne servent presque à rien, surtout aujourd'hui que l'arc de triomphe est isolé, comme il devait l'être, et qu'on circule tout autour. On doit observer que Blondel fut lui-même auteur des inscriptions placées sur les édifices qu'il éleva. Ses talents furent récompensés par la place de directeur et professeur à l'académie d'architecture, établie en 1671, et il rédigea, sous le titre de *Cours d'architecture*, les leçons qu'il donnait aux élèves. Cet ouvrage excellent prouve combien Blondel avait étudié son art, et combien il avait su profiter des lumières qu'il avait acquises pendant ses voyages, par l'étude d'un grand nombre de monuments anciens et modernes. On construisit encore, d'après les plans de Blondel, la corderie de Rochefort. Outre le *Cours d'architecture*, qui forme 1 volume in-fol., Paris, 1675, réimpr. en 1698, 2 vol. in fol., Blondel publia encore : 1° une *Comparaison de Pindare et d'Horace*, 1673, in-12, réimpr. dans les *OEuvres diverses* du P. Rapin; 2° *Histoire du Calendrier romain*, Paris, 1682, in-4°; livre utile et peu commun, réimprimé à la Haye, en 1684, in-8°; 3° des *Notes sur l'architecture de Savot*, 1676, in-8°; 4° un *Cours de mathématiques*, pour le dauphin, 1683, 2 vol. in-4°; 5° *l'Art de jeter les bombes*, la Haye, 1685, in-12; 6° *Nouvelle Manière de fortifier les places*, 1683, in-4°; 7° *Résolution des quatre principaux problèmes d'architecture* (1), Paris, 1673, grand in-fol.

(1) Cet ouvrage se trouve aussi dans le *Recueil de plusieurs trai-*

Louis XIV accorda à Blondel le grade de maréchal de camp, pour le récompenser de ces deux derniers ouvrages, qu'il lui présenta en 1675; mais ce monarque ne permit pas qu'ils fussent publiés avant que l'on eût achevé les fortifications qu'il faisait faire en plusieurs places. Blondel, à qui les artistes ont quelquefois donné le surnom de *Grand*, et qui est du moins l'un des hommes qui ont le plus contribué à la gloire de l'architecture française, mourut en février 1686, après avoir été marié deux fois, et avoir eu, de sa première femme, deux enfants qui embrassèrent la vie ecclésiastique. D—T.

BLONDEL (JACQUES-FRANÇOIS), neveu du précédent, ne parvint pas à l'égaler, mais se montra digne de marcher sur ses traces; il ne fut cependant point son élève, comme l'ont dit quelques biographes, qui n'ont pas songé que, né le 8 janvier 1705, il ne pouvait avoir reçu les leçons d'un homme mort dix-neuf ans auparavant. De Rouen, sa patrie, il vint à Paris; et ayant profondément médité sur l'architecture, il ouvrit à Paris une école publique sur cet art. Il avait alors trente-quatre ans. L'utilité de ses leçons, et la célébrité qu'obtinrent plusieurs de ses élèves, le firent recevoir en 1755 à l'académie. Nommé ensuite professeur, il donna, pendant trente années, avec un zèle infatigable, des leçons publiques et particulières. Il fit plus, il sollicita le marquis de Marigny, directeur général des bâtiments, d'obtenir du roi des récompenses pour les élèves, et eut la satisfaction de voir sa proposition accueillie. Ses leçons ont opéré une révolution dans l'art. Analysant très-bien les véritables chefs-d'œuvre, il savait couvrir de ridicule les formes bizarres et capricieuses. C'est à lui que l'on doit les articles de l'*Encyclopédie* qui traitent de l'architecture. Blondel fut marié deux fois; il épousa en secondes noces la fille de la fameuse comédienne Sylvia. Atteint d'une maladie mortelle, en 1774, il se fit transporter dans son école, au Louvre, afin de rendre le dernier soupir dans ce lieu où il avait professé son art, et il y mourut le 9 janvier. Cambray lui doit son palais archiépiscopal. Il composa, pour Metz, un projet général d'embellissement, et y fit élever le portail de la cathédrale, le palais épiscopal, les casernes, l'hôtel de ville, etc. Il donna pour Strasbourg des plans généraux, et celui d'un hôtel de ville, etc. Les ouvrages où il traite de son art sont: 1° *Architecture française, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels et édifices les plus considérables de Paris, et des châteaux et maisons de plaisance situés aux environs de cette ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célèbres architectes et mesurés exactement*, Paris, 1752, 4 vol. in-fol., contenant 300 planches. Deux autres volumes parurent en 1756. Avec les planches se trouve un texte pour leur intelligence. L'ouvrage entier devait avoir 18 volumes. 2° *Cours d'architecture civile*, 9 vol. in-8°, dont 3 de planches. La mort ne lui permit pas d'achever cet ouvrage. La 1re partie, publiée en 1771, traite de la décoration extérieure des bâtiments; la 2e, qui parut en 1773, a pour objet la distribution; la 3e, dont le sujet est la construction des édifices, est restée imparfaite. Ce dernier ouvrage eut plus de succès que l'*Architecture française*, mais les frais qu'il exigea achevèrent d'épuiser la fortune de Blondel, déjà très-altérée par son goût pour le luxe et la dépense. Patte le termina sur les leçons que Blondel avait laissées. 3° *De la Distribution des maisons de plaisance et de la Décoration des édifices*, Paris, 1738 et années suivantes, 2 vol. grand in-4° avec 160 planches. 4° *Discours sur la manière d'étudier l'architecture*, ibid., 1747, in-4°. 5° *Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture*, ibid., 1754, in-4°. J.-F. Blondel a donné une édition augmentée de Vignole. Il gravait avec esprit, et exécuta plusieurs dessins de son *Cours d'architecture*. C'est par erreur qu'on lui attribue l'*Architecture moderne*. (*Voy.* BRISEUX.) D—T.

tés de mathématiques de l'académie des sciences, Paris, 1676, grand in-fol. CH—S.

BLONDEL (JEAN-BAPTISTE), dernier rejeton de cette illustre famille d'architectes (*voy.* les deux articles précédents), fut aussi un des architectes de la ville de Paris. Ce fut lui qui, conjointement avec M. Delannoy, dirigea la reconstruction du Temple tel qu'on le voit aujourd'hui. C'est à lui qu'on doit le marché St-Germain. J.-B. Blondel est mort en mars 1825. Il a publié avec M. Lusson: *Plan, coupe, élévation et détails du nouveau marché St-Germain*, Paris, 1816, in-fol. de 11 pl. K.

BLONDEL (LAURENT), né à Paris, en 1671, mort à Évreux, le 25 juillet 1740, possédait une vaste connaissance des livres de toute espèce, des liturgies, des règles monastiques, et se faisait un plaisir de communiquer ses lumières et ses recherches à ceux qui travaillaient sur ces matières. Ses recueils ont surtout été très-utiles à ceux qui ont composé des histoires de Port-Royal-des-Champs. Il fournit d'abondants matériaux à Thiers, curé de Chamrond, dirigea pendant dix-sept ans l'imprimerie de Desprez, et publia chez cet imprimeur, en 1722, une *Vie des Saints*, en 1 vol. in-fol., qui eut plusieurs éditions. On trouve à la fin de cet ouvrage les vies de diverses personnes éminentes en piété. Blondel est encore auteur de quelques livres de spiritualité: 1° *Idée de la perfection chrétienne*, Paris, 1723, in-12; 2° *Epîtres et Evangiles des dimanches, des fêtes*, etc., *avec de courtes explications, réflexions et pratiques*, ibid., 1736, in-16. Il a donné une nouvelle édition des *Vies des Saints* de Goujet, Mésenguy et Roussel (Paris, 1734, 1740, 2 vol. in-4°), et une autre de *la Solitude*, par Hamon (ibid., 1735, in-8°). Il s'était occupé, pendant plusieurs années, de l'éducation de la jeunesse, à Chaillot. — *Pierre-Jacques* BLONDEL, proche parent du précédent, mort le 30 août 1730, à Paris, où il était né en 1674, se fit connaître par des relations très-bien rédigées des séances des assemblées publiques de l'académie des belles-lettres et de l'académie des sciences, avec un précis intéressant des pièces lues dans ces assemblées. On les trouve dans les *Mémoires de Trévoux*, depuis 1702

jusqu'en 1710, et elles sont continuées dans les *Nouvelles de la république des lettres*, t. 20 et suivants. On a encore de lui quelques autres écrits, dont le principal est intitulé : *les Vérités de la religion enseignées par principes*, Paris, 1705, in-12. Le *Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris*, publiés vers 1720, in-fol., est attribué à Laurent Blondel par quelques bibliographes, et entre autres par M. Quérard (*France littéraire*, t. 1er). Blondel avait formé une académie, moitié sérieuse, moitié burlesque, dont les mémoires, restés manuscrits, et qu'il avait rédigés lui-même, se ressentent trop de l'un et de l'autre genre. Les sérieux sont trop sérieux; les burlesques outrepassent les bornes de la plaisanterie, sur des objets respectables. T—D.

BLONDEL (JACQUES-AUGUSTE), médecin du 17e siècle, membre du collége royal de Londres, est fameux par ses discussions avec Daniel Turner, relativement à l'influence que l'imagination des femmes enceintes peut avoir sur le fœtus. On écrivit de part et d'autre, et l'on a, en anglais, Londres, 1727, un petit traité de Blondel sur ce sujet, qui a été traduit en français par Albert Brun, sous ce titre : *Dissertation physique sur la force de l'imagination des femmes enceintes sur le fœtus*, Leyde, 1737, in-8°, et où il se déclare contre les effets de cette influence. — *Jacques* BLONDEL, chirurgien de Lille, traduisit la *Chirurgia militaris* de Godin : *Chirurgie militaire, très-utile à tous ceux qui veulent suivre un camp en temps de guerre, pareillement à tous autres en condition pestilente ou dyssentérique, écrite en latin par Nicolas Godin*, Anvers, 1558, in-8°. — *Pierre Marin* BLONDEL, médecin, né à Loudun, fit un commentaire sur les *Pronostics* d'Hippocrate : *Divi Hippocratis Coi Prognosticorum latina Ecphrasis*, Paris, 1575, in-4°; il a aussi fait des odes et des comédies. Il vivait encore en 1584. — *François* BLONDEL, né à Liége en 1613, médecin de l'archevêque et électeur de Trèves, mort en 1682, à Aix-la-Chapelle, dont il préconisa les eaux minérales, est auteur de l'ouvrage suivant : *Lettre de F. Blondel à J. Didier, touchant les eaux minérales chaudes d'Aix et de Borset; et à Jean Gaen, sur les prémices de la boisson publique des mêmes eaux, et les cures qui sont faites par son usage*, Bruxelles, 1662, in-12; idem, en latin : *Thermarum Aquisgranensium et Porcetanarum Descriptio, congruorum quoque ac salubrium usuum balneationis et potationis elucidatio*, Aix-la-Chapelle, 1671, in-16; Maestricht, 1685, in-12, avec fig.; id., sous ce titre : *Thermarum Aquisgranensium et Porcetanarum Elucidatio et Thaumaturgia, sive admirabilis earumdem natura et admirabiliores senationes, quas produxerunt in usibus balneationis, et potationis, editio tertia, prioribus auctior et emendatior*, Aix-la-Chapelle, 1688, in-4°; et dans la même ville et même année, en allemand; en flamand, Leyde, 1727, in-4°. — *François* BLONDEL, de Paris, reçu docteur de la faculté de cette ville, en 1632, fut éditeur des trois derniers volumes des commentaires de Chartier sur Hippocrate, et doyen de la faculté en 1658 et 1659. Il se montra très-opposé à la secte chimique qui commençait alors à s'établir, et combattit l'admission de l'antimoine parmi les agents de la matière médicale, avec une chaleur qui troubla le calme de sa compagnie. Cet excès de zèle était d'autant plus blâmable que Blondel n'était point mû par un goût naturel pour la méthode d'observation des anciens, mais bien par un penchant décidé pour d'inutiles recherches d'érudition. On n'a de lui qu'un traité contre l'usage de la levûre de bière dans le pain, et : *Epistola ad Alliotum de cura carcinomatis absque ferre et igne*, Paris, 1666, in-4°. Il mourut en 1682. C. et A—N.

BLONDEL (JEAN), président à la cour impériale de Paris, naquit à Reims, fils d'un boulanger, en avril 1733, et mourut à Paris en 1810. Il avait fait ses études en cette ville et s'était fait recevoir avocat en 1760. Il débuta dans le procès du maréchal de Richelieu contre madame de St-Vincent, et prit ensuite la défense de la d'Oliva dans l'affaire du collier, où il se montra d'une manière indirecte l'apologiste de la reine Marie-Antoinette (1). Nommé en 1787 secrétaire du sceau, il obtint du roi une pension qu'il perdit en 1791. Fidèle à ses bienfaiteurs, Blondel se prononça fortement contre la révolution, et il subit une longue détention. Sous le gouvernement impérial, en 1803, il devint membre et ensuite président de la cour d'appel, et fut un des rédacteurs du code criminel. Blondel jouissait dans le monde et au palais de cette considération que les magistrats de l'empire ne s'attiraient pas toujours. Il vécut plus de cinquante ans avec une épouse qui fit le charme de sa vie. Intimement liés avec Bitaubé et sa femme, ils eurent avec ce couple respectable un trait de ressemblance : c'est que chacun des époux qui eut le malheur de survivre à l'autre le suivit dans la tombe à peu de jours d'intervalle. Blondel a publié : 1° *Loisirs philosophiques ou Études de l'homme*, Londres et Paris, 1756, in-12. 2° *Notes sur ce qu'on voit dans le monde social*, 1757, in-12. Cet ouvrage ne se trouve point indiqué dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier. 3° *Les Hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils doivent être*, Londres et Paris, 1758, in-12; Hambourg, 1760. 4° *Introduction à l'ouvrage intitulé de l'Administration des finances, par Necker, avec de petites notes*, 1785, in-8°. Cet ouvrage a été attribué, mais à tort, à Loiseau de Bérenger, fermier général, et aussi à Bourboulon. 5° *Discussion des principaux objets de la législation criminelle*, Paris, 1789, in-8°. L—C—J.

BLONDEL D'AUBERS (........), député, conseiller d'État et membre de la cour de cassation, était fils du premier président du parlement de Flandre, qui fut honoré de l'amitié du dauphin, fils de Louis XV. Il se destinait à la même carrière que son père, lorsque la révolution le força d'émigrer.

(1) Dans la fameuse affaire du procès du prince de Salm-Kirbourg, poursuivi pour dettes peu honorables, Blondel, avec sa sagesse et sa modération ordinaires, publia un mémoire justificatif de son client : mais, malgré tous ses efforts, il ne put rendre extrêmement nette la conduite de celui-ci, qui fut condamné, en 1787, à payer le capital, les frais et les dommages.

Revenu en France après le 18 brumaire, il y retrouva quelques débris de sa fortune. En 1815 il fut élu membre de la chambre des députés, et fit partie de la majorité, sans cependant se faire remarquer par la véhémence de ses opinions. Le 27 octobre, en appuyant le projet de loi tendant à la répression des cris et actes séditieux, il vota pour que les cours d'assises connussent des crimes énoncés dans cette loi. Il demanda en outre la suppression de l'art. 7 contre ceux qui répandraient ou accréditeraient des alarmes touchant l'inviolabilité des biens nationaux et le rétablissement des dîmes et des droits féodaux. Il établit qu'à cet égard les alarmes étaient souvent chimériques; que dans la Flandre, l'Artois, la Picardie, elles n'empêchaient pas les transactions journalières sur les biens nationaux; que d'ailleurs une loi existait, du 7 pluviôse an 9, qui réprimait toute vexation contre les acquéreurs de biens nationaux, et que cette loi était bien suffisante. Le 6 novembre il fut élu membre de la commission, nommée sur la proposition de M. Hyde de Neuville, tendant à réduire le nombre des tribunaux. Le 11 décembre, il fit un rapport sur le projet de loi qui avait pour objet la distraction du comté de Montbéliard du département du Haut-Rhin, et sa réunion au département du Doubs; 2° la translation de la sous-préfecture et du tribunal de St-Hippolyte à Montbéliard. Le 2 janvier 1816, dans la discussion sur la loi d'amnistie, il déclara la proposition du gouvernement incomplète, et se prononça pour celle de la commission, comme remédiant à tout ce qu'elle avait d'imparfait. « Ne voyons pas, dit-il en terminant, toute la France dans Paris. Ce n'est pas dans « ces salons dorés, dans ces rassemblements frivoles « où l'on parle toujours humanité, devoir, dévouement patriotique, qu'il faut chercher à former son « opinion. C'est en voyant ces villages dépeuplés, « ces villes privées de leurs richesses, de leur commerce, de leur industrie; c'est en se plaçant enfin « à côté de l'effrayant budget qu'il faut se demander : *Serons-nous trop sévères? cesserons-nous « d'être justes?* » Le 25 avril il fit partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la franchise du port de Dunkerque. Blondel d'Aubers ne fut pas réélu en 1816; mais les élections de 1820 le rappelèrent à la chambre. Il est mort le 23 mars 1830, retiré des affaires avec le titre de conseiller honoraire à la cour de cassation. Il était alors engagé dans le procès que soutenait madame Shembry pour réclamer la succession de Calonne, dont Blondel d'Aubers était parent. Z—o.

BLONDIN (Pierre), botaniste, né à Vaudricourt, dans le Vimeu, en Picardie, le 18 décembre 1682, mort à Paris, le 15 avril 1713, avait été reçu à l'académie des sciences un an auparavant. Fontenelle dit dans son éloge « que Tournefort, qui con« naissait son talent, le chargeait de remplir sa place « de démonstrateur au Jardin royal, lorsqu'il était « indisposé; qu'il avait le plus grand zèle pour la « recherche des plantes, et qu'il en trouva, dans la « Picardie seule, cent vingt, qui n'étaient pas même « connues au Jardin royal. » On n'a de lui qu'un seul écrit, où il a changé, à l'égard de quelques espèces de plantes, les genres sous lesquels Tournefort les avait rangées. On prétend que ce n'était qu'un premier essai, et qu'il méditait un système des plantes différent de celui de son maître. L'historien de l'académie ajoute « qu'il a laissé des herbiers fort « amples et fort exacts; une grande collection de « graines, et quantité de mémoires curieux en bon « ordre. » On ignore si quelqu'un en a profité, mais ils sont perdus pour la réputation de leur auteur. D—P—s.

BLONDUS. *Voyez* Biondo et Flavio.

BLOOD (Thomas), homme entreprenant et audacieux, communément appelé *le colonel Blood*, était un officier licencié de l'armée de Cromwell. Son premier exploit remarquable fut le projet d'un complot pour surprendre le château de Dublin, et que fit échouer la vigilance du duc d'Ormond. Blood se sauva en Angleterre, et, résolu de faire payer au duc son mauvais succès, arrêta un soir sa voiture, et se saisit de sa personne, dans l'intention de l'aller pendre lui-même à Tyburn; mais ce raffinement de vengeance fut ce qui sauva la vie du duc : il fut délivré par ses domestiques. Peu de temps après, Blood conçut le dessein d'enlever de la cour de Londres la couronne et les autres attributs de la royauté. Déguisé en ecclésiastique, il était près de réussir, et s'échappait chargé de son butin, lorsque sa pitié envers le concierge, dont il épargna la vie, fut cause qu'il fut surpris et arrêté, ainsi que plusieurs des siens. Il avoua tout, excepté les noms de ses complices, disant que la crainte de la mort ne l'engagerait jamais ni à nier son crime, ni à trahir un ami. Charles II eut la curiosité de le voir. Blood lui déclara que, voyant la tyrannie qu'il exerçait sur les consciences, il avait eu un jour le dessein de le tuer d'un coup de fusil, mais qu'il s'était senti arrêté par l'impression de respect que la majesté royale lui fit éprouver. Il ajouta qu'il ne tenait point à la vie, mais qu'il croyait devoir avertir le roi du danger dont pouvait être suivi le supplice d'un homme qui avait des associés engagés par des serments inviolables à venger réciproquement la mort les uns des autres; de sorte qu'aucune précaution, aucune puissance ne pourrait soustraire à leur ressentiment quiconque en serait l'objet. Charles II lui accorda sa grâce, sauf le consentement du duc d'Ormond, qui répondit que la volonté du roi suffisait. Le roi fit plus : il donna à Blood, en Irlande, un bien de 500 livres sterl. de revenu, et lui montra ensuite une telle bienveillance, que nombre de personnes s'appuyèrent de sa protection pour obtenir des grâces; tandis que le vieux Edwards, gardien de la couronne à la Tour, et qui avait été blessé en la défendant contre Blood, languissait oublié. Blood jouit de sa fortune pendant dix années, au bout desquelles ayant imputé au duc de Buckingham une action scandaleuse, il fut arrêté et mis en prison, où il mourut en 1680 (1). S—d.

BLONDIN (Jean-Noel), laborieux grammairien né à Paris en 1753, entra dans l'ordre des feuillants,

(1) Walter Scott a mis en scène ce personnage dans un de ses romans (*Nigel*).

où il professa la théologie, et devint secrétaire-interprète à la bibliothèque royale. Il était aussi membre de l'académie d'Orléans et de plusieurs autres sociétés savantes. Pendant la révolution, lorsque tous les colléges étaient fermés, la conduite de Blondin fut des plus honorables : il ouvrit gratuitement, au Louvre et à l'Oratoire, des cours de grammaire, et depuis il ne cessa de se livrer à l'étude des langues. Il est mort à Paris, le 13 mai 1832. Sa *Grammaire française démonstrative,* dont la 8e édition est de 1822, in-8°, lui mérita un des prix décernés, en 1796, par le jury des livres élémentaires. Nous citerons encore de lui : 1° *Nouvelle Grammaire pour apprendre le français aux Anglais,* Paris, 1788, in-8°; ibid., 1797, 5e édition. 2° *Précis de la grammaire française,* Paris, 1788, in-8°; ibid., 1816, 6e édition. 3° *Précis de la grammaire anglaise,* ibid., 1790, 1800, in-8°. 4° *Précis de la grammaire italienne,* ibid., 1791, 1800, in-8°. 5° Un recueil de morceaux littéraires en anglais, sous ce titre : *Pieces on various subjects, from the best english authors, both in prose and poetry,* Paris, 1798, in-8°. 6° *Grammaire polyglotte, française, latine, italienne, espagnole, portugaise et anglaise,* Paris, 1811, in-8°; ibid., 1825, 2e édition. 7° *Grammaire latine démonstrative,* comparée par analogie avec le français, 1819, in-8°; ibid, 1822, 2e édition. 8° *Manuel de la pureté du langage,* etc., ibid., 1823, in-8°. C'est un recueil alphabétique de locutions vicieuses avec leur corrigé. 9° *M. Casimir Delavigne cité au tribunal de la raison, de la langue et du goût, ou critique raisonnée, grammaticale et littéraire de sa Messénienne sur lord Byron,* Paris, 1828, in-8° de 16 p. 10° *Le Flambeau des participes,* Paris, 1828, in-8°. On trouve à la fin de cet ouvrage des stances de félicitation, adressées par François de Neufchâteau à l'auteur, qui lui avait communiqué son manuscrit. P—RT.

BLOOMFIELD (Robert), poëte anglais, né le 3 décembre 1766, au hameau d'Honington, dans le comté de Suffolk, n'avait que six mois lorsque son père, pauvre tailleur de village, laissa sa femme veuve avec six enfants, et sans autre ressource que la petite école qu'elle tenait à Honington. Robert y apprit à lire en commençant à parler; mais lorsqu'il s'agit d'écriture, sa mère fut obligée de l'envoyer à une école voisine. Il n'y resta qu'un trimestre. Peu de temps après, cette femme se remaria, eut d'autres enfants, et l'éducation de Robert, qui n'eût jamais été brillante, fut totalement abandonnée. Il avait onze ans lorsqu'un oncle par alliance, M. William Austin, dont il a immortalisé le nom dans le plus connu de ses poëmes, offrit de le prendre dans sa ferme, sans imposer à la mère d'autre condition que de lui fournir un léger trousseau. C'était un acte d'autant plus généreux de la part de ce parent, que, selon lui, Robert probablement ne serait jamais en état de gagner sa vie. Quelque faible que fût l'exigence du bon William Austin, sa demande excédait encore les facultés de la pauvre mère; elle écrivit en conséquence à deux aînés de Robert (George et Nathaniel Bloomfield), ouvriers cordonniers à Londres, les priant de contribuer pour quelque chose à l'équipement de leur frère. Ceux-ci répondirent en invitant leur mère à rompre son engagement avec Austin, et à leur envoyer Robert : ils se chargeaient, l'un de le nourrir et le loger, l'autre de le vêtir. Arrivé à Londres, Robert leur parut si chétif, si maigre, qu'ils ne lui imposèrent pas de rudes travaux. C'est lui qui faisait leurs petites commissions, qui allait chercher leurs repas, et qui, le plus souvent, lisait aux ouvriers cordonniers la gazette de la veille. Il est inutile d'ajouter que son auditoire et lui n'y comprenaient pas grand'chose. Cependant Robert éprouvait un vif désir de tout comprendre, et posséder un dictionnaire eût été pour lui le comble de la félicité. Son frère George finit par lui en acheter un, tout usé, relégué avec la vieille ferraille et la faïence ébréchée sur le pavé des quais de Londres. Ce trésor coûtait 4 pences (8 sous). Bloomfield le mit largement à contribution, et grâce à ce vénérable *Vade-mecum,* grâce à la vivacité naturelle de son esprit, il en vint à suivre aisément les débats du parlement, et à comprendre d'un bout à l'autre ce que disaient les Burke, les Fox, les Pitt, les Wilberforce. Il l'expliquait à l'atelier émerveillé. Un dimanche, le hasard le conduisit au quartier de la Vieille-Juiverie, dans une maison destinée au culte non-conformiste. Le prédicateur, nommé Fawcett, était un homme éloquent, peut-être un peu emphatique, un peu trop poëte dans sa déclamation ainsi que dans son style. La chaleur de son débit, l'accentuation donnée aux syllabes, la prosodie mélodieuse, sensible jusque dans la prose, exercèrent une impression extraordinaire sur Bloomfield, alors âgé de quinze ans; il se mit à phraser son débit comme le prédicateur, et tous les dimanches le retrouvèrent assidu au petit temple de la Vieille-Juiverie. Il visitait aussi, mais seulement de loin en loin, la société de conférence de Coachmaker's Hall; et dans quelques occasions solennelles, il allait au théâtre de Coven-Garden. Tels sont les seuls maîtres qui formèrent l'éducation de Robert Bloomfield. On peut y joindre une histoire d'Angleterre, un vieux traité abrégé de géographie, le *Bristish Traveller,* et quelques livres dépareillés, enfin ce qui pouvait former le fond de bibliothèque d'un ouvrier cordonnier. On prête peu de livres en Angleterre, et Robert n'avait pas de quoi en louer. Cependant, au milieu de cette absence complète de tout ce qui peut révéler le génie à lui-même, au milieu d'un monde aussi étranger aux idées littéraires qu'on peut l'imaginer, Robert s'était senti poëte. De la déclamation, il était en quelque sorte à son insu venu à la poésie : il agençait ses syllabes en nombre convenu; il disposait, il enlaçait les rimes, il arrivait au couplet. Le *London Magazine* et les chansons des rues, peut-être quelques stances ou couplets de Coven-Garden, l'avaient mis sur la voie. Mais, de ces préliminaires si vagues, même lorsque la musique des couplets gravée dans la mémoire semble solliciter des paroles nouvelles, il y a loin à la poésie. Enfin un jour Robert se trouva,

sans qu'il sût comment, avoir composé, sur un vieil air, un chant dont il répétait souvent les paroles, et dont il finit, à la grande surprise de son frère George, par se déclarer l'auteur. George fut d'avis d'essayer si le directeur du *London Magazine* insérerait ces vers; Robert, en vrai fils des Muses, se laissa persuader : la pièce fut accueillie et parut dans un des premiers numéros : c'est celle qui a pour titre *la Laitière, ou le Premier de mai*. Encouragé par ce succès, Bloomfield composa *le Retour du tailleur*, et envoya au journal ce morceau, qui fut publié comme le premier. Il était dans sa dix-septième année. Bientôt il fit connaissance avec un nommé James Kay, calviniste enthousiaste, mais assez instruit, qui, outre les livres de controverse, possédait beaucoup de romans, de poëmes : Milton, Thomson, etc. Robert les lut, les dévora. *Les Saisons* surtout devinrent son ouvrage de prédilection, et il ne cessait de les vanter et de les relire. Nous verrons bientôt quel effet cet enivrement produisit sur lui. A cette époque, la dissension se mit à Londres dans l'association des cordonniers. Bloomfield, par suite de ces débats, auxquels il ne voulait pas prendre part, retourna dans le comté de Suffolk, et reçut un cordial accueil à la ferme de M. Austin jusqu'à ce qu'il pût revenir à Londres. La vue des riches paysages, des sites pittoresques de la campagne, lui rappela délicieusement les tableaux de son poëte favori. Mais, ne l'ayant pas à sa disposition, il se mit à recomposer de tête ces descriptions si belles et si vraies. Toutefois il envisagea la campagne sous un aspect nouveau qui avait échappé à Thomson, ou qui, du moins, n'avait été qu'épisodique à ses yeux : il décrivit les travaux des hommes qui se vouent à la vie des champs, les détails multipliés de l'exploitation rurale, détails qu'un goût mesquinement classique avait en général regardés comme puérils et prosaïques, mais qui, chantés par un poëte qui les sait et qui les aime, se prêtent à tous les charmes de la poésie. Au bout de quelques mois d'absence, Bloomfield revint à Londres, et, sans attendre la fin des querelles qui divisaient son corps de métier, il entra en qualité d'apprenti chez le cordonnier Dudbridge, et choisit pour spécialité la chaussure de dames. Bientôt assez habile pour suffire à son existence, il étudia la musique, et devint bon violoniste. Pendant ce temps, son frère George s'était marié à Woolwich; Robert l'imita, et prit femme dans la même ville; mais il retourna à Londres. Il eut longtemps à lutter contre les circonstances difficiles qui assiégent si souvent les ouvriers : le manque d'ouvrage, le bas prix de la main-d'œuvre, le peu d'espace et de salubrité du local. C'est en travaillant ainsi dans une chambre, au milieu de six ou sept ouvriers cordonniers, ses compagnons, que Bloomfield composa son beau poëme du *Garçon de ferme*. Nul ouvrage peut-être ne prouve, quant à la manière dont il fut composé, plus de force de tête et de mémoire. Soit que le poëte n'eût ni encre ni plume à sa disposition, soit que son génie l'entraînât à ne rien écrire, presque tout le troisième chant de son ouvrage et le quatrième furent non-seulement composés, mais corrigés dans sa tête sans qu'il en confiât une seule ligne au papier. Bloomfield termina son œuvre en 1798. Désirant en donner connaissance à sa mère, il s'adressa à divers libraires de Londres, mais toujours en vain. Enfin il alla voir l'éditeur et le rédacteur du *Monthly Magazine*, leur livrant gratuitement son ouvrage, et se réservant seulement une douzaine d'exemplaires. La modicité de ses demandes et ses démarches réitérées excitèrent quelque attention, mais en un sens peu favorable à ses vues. Il arriva même qu'un gentleman fort versé dans l'économie rurale, après avoir, sur l'invitation de l'éditeur, lu le manuscrit dont on demandait l'impression, paraphrasa durement le vieil adage *ne sutor ultra crepidam*, et recommanda au pauvre Bloomfield de retourner à ses chaussures et de ne plus perdre son temps en travaux pénibles pour lesquels il n'avait pas de vocation, surtout de ne plus toucher à un sujet épuisé par Thomson. Cependant la constance qu'il opposa aux bons avis du gentleman et ses instances engagèrent encore l'éditeur à consulter une autre personne; et Bloomfield reçut une lettre d'introduction pour un M. Capel Lofft de Troston. Cet homme de goût jugea de la production qu'on lui présentait tout autrement que les aristarques qui l'avaient précédé; non moins officieux qu'éclairé, il corrigea la mauvaise orthographe du manuscrit et changea une quarantaine de mots au texte, le fit recopier et l'envoya, non sans une très-pressante lettre de recommandation, à l'un des deux propriétaires du *Miroir du mois*. Bientôt le libraire Hood se chargea d'éditer l'ouvrage; et le traité assura au poëte, au lieu des douze exemplaires qu'il avait sollicités en vain du *Monthly Magazine*, 50 livres sterling, plus une part dans les bénéfices. Cette part devint importante, car en peu de temps Hood vendit 40,000 exemplaires du *Garçon de ferme*, et Bloomfield reçut 200 livres sterling, indépendamment de la somme fixe qui lui avait été allouée. Les critiques les plus habiles s'accordèrent à louer dans le *Garçon de ferme* non-seulement un plan sage, une versification harmonieuse et coulante, un style varié, fleuri et simple comme la nature, enfin une heureuse abondance d'images fraîches et vraies, mais un tableau achevé de la vie rurale, empreint de toute la naïveté des champs, dont il retraçait avec élégance, quoique avec fidélité, la physionomie et la couleur. Ce poëme à la main, on respire vraiment l'odeur de la ferme, de la laiterie, des sainfoins nouvellement coupés; on voit les mœurs, les amours de la basse-cour, les mouvements variés des garçons de labour, des servantes, du berger, du maître de ferme, les instruments aratoires en activité ou au repos, les meules de blé ou de foin; on croit entendre les pas variés des bestiaux, les clochettes suspendues au cou des moutons, les chalumeaux ou la cornemuse du pasteur, les longs récits ou les ballades de la veillée. En un mot, chez lui tout est d'une rusticité et d'une grâce qu'on ne trouve pas dans Thomson, qui ne voulait que peindre la

nature. Bloomfield représenta l'homme exploitant la nature par l'art agricole. Les traits du premier devaient être plus grandioses, plus hardis, et aussi, on doit le dire, plus vagues ; le second, au contraire, est plus minutieux, plus précis : aux larges lignes jetées par la main de Dieu, ont succédé les dimensions un peu étroites de l'homme. Cette différence se retrouve jusque dans les formes du poëme : *les Saisons* sont en vers blancs, le poëme de Bloomfield est rimé. Du reste, l'un et l'autre se composent de quatre chants, consacrés chacun à une des quatre saisons ; et même cette parité fut une des causes qui, aux yeux des premiers lecteurs, firent du *Garçon de ferme* une pâle imitation des *Saisons*. Mais si l'un des deux poëtes devait subir des reproches pour cette division, à coup sûr ce serait Thomson plutôt que Bloomfield. Les saisons ne sont qu'une division artificielle de l'année, division imaginée par l'homme en rapport avec les travaux de l'homme : le poëte qui a choisi pour sujet les travaux agricoles de l'homme peut donc et peut-être a dû suivre cette division ; mais lorsqu'on peint la nature, et surtout la nature entière, celle des tropiques comme celle de la Grande-Bretagne, il est mesquin, il est faux de partager l'année en quatre saisons : on en compte trois ou six aux Indes, on n'en compte que deux sous la ligne ; et au fond, la nature ne change-t-elle pas de face tous les jours ? L'apparition du *Garçon de ferme* influa sur le sort de Bloomfield. Le duc d'York, grand admirateur de ce poëte, lui accorda une gratification. Le feu duc de Grafton lui fit une pension d'un schelling par jour, pension que lui continua le duc actuel après la mort de son père, et deux ans plus tard il obtint pour lui un emploi. Cependant il travailla encore quelques années après la publication de son poëme à sa première profession. Il se mit ensuite à faire d'admirables harpes éoliennes. Beaucoup de personnes du grand monde achetèrent à très-haut prix ces instruments, profitant ainsi de l'occasion pour lui faire des présents, sans que sa délicatesse pût les refuser. Peut-être dans cette situation nouvelle, où il ne cessa point de sacrifier aux Muses, Bloomfield ne songea-t-il pas assez, malgré son extrême modestie, qu'il y avait dans cette veine de fortune un peu d'engouement, un peu de mode. Au reste, il ne s'occupa guère d'assurer son avenir ; et la faute en fut plus encore à son excellent cœur qu'au désir si naturel d'un peu de luxe ou au laisser-aller du poëte. Tous ses frères trouvèrent en lui un appui généreux ; et ses frères, moins richement dotés que lui par la nature, et toujours réduits à la vie de l'atelier, avaient à eux trois trente et un enfants ! Vers 1815, sa santé s'affaiblit. Les privations de son enfance, les angoisses de sa jeunesse avaient sans doute contribué à ce résultat. Il abandonna sa place, quitta Londres, et se retira dans le comté de Bedford, aux environs de Sefford : là il eut pour voisin M. Whitbread, qui l'avait toujours traité avec beaucoup d'égards et dont la maison lui était toujours ouverte. En 1819, il devint incapable de supporter le moindre travail ; cependant il donna encore, depuis ce temps, deux morceaux différents, notamment une pièce en trois actes, et l'on a quelques raisons de croire qu'il a laissé d'autres compositions qui datent de cette époque. Il eut ensuite le malheur de perdre presque entièrement la vue. Des embarras pécuniaires vinrent ajouter à ces causes de souffrances. Malgré les soins pieux de sa fille, Bloomfield eut donc une fin presque aussi malheureuse que l'avait été sa jeunesse. A peine même ses amis purent-ils désirer qu'il survécût à l'attaque qui l'emporta, car les médecins déclarèrent que s'il eût conservé la vie, il eût perdu la raison. Bloomfield mourut le 19 août 1823. On a de lui, outre le *Garçon de ferme* et les deux premières pièces que nous avons mentionnées : 1° *Contes, Ballades et Chants de campagne*, 1802. Ces petits poëmes respirent absolument l'esprit du *Garçon de ferme* ; ils obtinrent aussi un accueil flatteur, quoique moins brillant que le grand poëme. Beaucoup de ces charmantes productions furent composées pour la musique des leçons de piano de Hook ; et, certes, jamais personne ne se douterait que la musique a été composée avant les paroles. Parmi ces dernières, on a remarqué le *Chant du chasseur*. 2° *Heureuse annonce, ou Nouvelles de la ferme*. 1804. Ce morceau est relatif à la pratique nouvelle alors de la vaccine. M. Lofft, dans une lettre écrite d'Italie après la mort de Bloomfield, recommande de l'intercaler dans le *Garçon de ferme*, dont il a le ton et les formes. 3° *Fleurs sauvages, ou poésies pastorales et locales*, 1806. Ce volume est dédié par l'auteur à son fils. 4° *Les Bords de la Wye*, 1811, composés après un voyage sur la rivière de Wye, au sud du pays de Galles, dans l'été de 1807. 5° *Le Premier du mois de mai avec les Muses*, 1822. 6° *Hazlewood Hall*, pastorale en 3 actes : la préface est datée du 12 avril 1823. M. Étienne-François Allard a traduit en français le *Valet du fermier*, Paris, 1800, 1 vol. in-12 avec 10 gravures. On en a aussi une traduction de Parny. M. E. L*** de Lavaisse a traduit les *Contes et Chansons champêtres*, Paris, 1802, in-12. T.-P. Bertin a traduit aussi, d'après Bloomfield, l'*Histoire du chapeau neuf du petit Davy*, Paris, 1818, in-18. VAL. P.

BLOSIUS (FRANÇOIS-LOUIS), en français DE BLOIS, était de la maison de ce nom, illustrée par ses alliances avec plusieurs têtes couronnées. Il naquit en 1506, au château de Donstienne, dans le pays de Liége, et se fit bénédictin à l'abbaye de Lessies, en Hainaut. Il en devint abbé en 1530, refusa l'archevêché de Cambray et l'abbaye de Tournay, que Charles-Quint, avec lequel il avait été élevé, le pressait d'accepter. Blosius s'occupa d'introduire la réforme dans son monastère, auquel il donna des statuts qui furent approuvés par Paul III, en 1545, y vécut dans la pratique exemplaire de toutes les vertus religieuses, et mourut en 1565, âgé de 57 ans, d'autres disent le 7 janvier 1566, dans sa 59e année. Son disciple, Jacques Frojus, publia les différents écrits de Blosius, à Cologne, en 1571, 1 vol. in-fol. ; ils furent réimprimés dans la même ville en 1589 ; à Paris, en 1606, in-4° ; et à Anvers, en 1633,

par les soins des religieux de Lessies; ils respirent tous beaucoup d'onction (1) : le plus célèbre est le *Speculum religiosorum*, qu'il avait intitulé : *Dacryanus*, mot grec qui signifie *pleureur*, parce que l'auteur y gémit beaucoup sur le relâchement des maisons religieuses. Monbroux de la Nause, jésuite, de l'académie des inscriptions, en donna une bonne traduction française, Paris, 1726, in-18, sous le titre du *Directeur des âmes religieuses* (2). Les deux ouvrages suivants ont été aussi traduits du latin de Blosius : 1° *Entretiens spirituels*, Valenciennes, 1741, in-12; 2° *Instruction spirituelle et Pensées consolantes pour les âmes affligées, ou timides, ou scrupuleuses, avec quelques sentiments d'une âme pénitente, et une addition à l'instruction spirituelle sur la préparation à la mort*, par le P. J. Brignon, Paris, 1789, in-12. Un abrégé de la vie de ce pieux abbé se trouve à la tête du *Directeur des âmes religieuses*. T—D.

BLOT, baron de Chauvigny, originaire d'Auvergne, gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, contribua à l'élévation du cardinal Mazarin, en l'indiquant comme très-propre à remplir ses vues, à Richelieu qui cherchait à remplacer le P. Joseph. Mazarin, parvenu au ministère, oublia Blot, qui s'en vengea par des épigrammes et par des couplets satiriques. Il prit parti contre le cardinal dans la guerre de la fronde, et s'y distingua par ses bons mots et son inépuisable gaieté. En 1651, le parlement de Paris ayant mis à prix la tête du cardinal, Blot et Marigny, l'un de ses amis, firent une répartition de la somme de 150,000 francs, promise par le parlement : tant pour le nez, tant pour un œil, tant pour une oreille. « Ce ridicule, dit Voltaire, fut tout « l'effet de la proscription contre le ministre. » Rentré en faveur, Mazarin s'attacha, par une pension, Blot qu'il avait appris à craindre, et parvint ainsi à lui fermer la bouche. Blot, dans les sociétés, était surnommé l'*Esprit*, et madame de Sévigné a dit de quelques-uns de ses couplets, qu'ils avaient *le diable au corps*. Lancelot, de l'académie des inscriptions, possédait un manuscrit contenant les rébus, contes, facéties et chansons attribués à Blot. Ces pièces, qui lui firent une espèce de réputation pendant un moment, paraîtraient fort insipides aujourd'hui ; mais elles peuvent servir à donner une idée du genre d'esprit à l'époque où elles ont été composées. Il mourut à Blois, le 13 mars 1655. Cette date sert à fixer l'époque du voyage de Chapelle et Bachaumont : « car, dit Chapelle, arrivés à Blois, nous de« mandâmes à M. Colomb

> Ce que fit en mourant notre pauvre ami Blot,
> Et ses moindres discours, et ses moindres pensées,
> La douleur nous défend d'en dire plus d'un mot :
> Il fit tout ce qu'il fit d'une âme bien sensée.

Blot était également lié avec Voiture, et ce fut lui qui, dans une débauche, adressa à ce poëte l'impromptu suivant très-connu :

> Quoi ! Voiture, tu dégénère
> Hors d'ici; maugrebi de toi !
> Tu ne vaudras jamais ton père :
> Tu ne vends de vin ni n'en bois.

W—s.

BLOT (MAURICE), né à Paris en 1754, mort le 13 novembre 1818, fut élève de St-Aubin. Parmi un grand nombre d'ouvrages qui ont fixé sa réputation, on distingue particulièrement les *Portraits des enfants de S. M. Louis XVI*, et le *Marcus Sextus* d'après le beau tableau de Guérin. K.

BLOUD (MARC-ANTOINE), avocat, né à Lyon, le 21 décembre 1730, se fit un nom dans le barreau de cette ville par une élocution pure et brillante, un organe extrêmement flatteur, une éloquence douce et persuasive. Son plaidoyer pour M. Chanorier contre M. de Romanas, et la défense des accusés du meurtre de la fille Lerouge lui acquirent une grande réputation. Nommé échevin en 1777, il contribua à faire placer dans un des pavillons de l'hôtel de ville l'académie et la bibliothèque léguée par M. Adamoli à cette compagnie, qui l'admit dans son sein, en remplacement de l'abbé Millot, appelé à l'Académie française. Il y fit lecture de plusieurs mémoires sur les modifications et les adoucissements à faire aux lois criminelles qui régissaient alors la France, et il a laissé en manuscrit un commentaire sur le *Traité des Délits et des Peines* de Beccaria. Les fonctions d'assesseur criminel près la sénéchaussée de Lyon, fonctions qu'il remplissait avec autant de zèle que d'humanité, furent la cause de sa mort. Il lui prit une fièvre ardente en interrogeant des prisonniers, et mourut le 12 septembre 1780. Son éloge fut prononcé par de Bory, secrétaire de l'académie de Lyon. Quelques-uns de ses plaidoyers et de ses mémoires judiciaires ont été imprimés. P.

BLOUET (JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS), littérateur, né à Metz, le 21 mars 1745, était fils d'un procureur au parlement de la même ville. Reçu avocat en 1764, mais restant presque sans affaires au barreau, il eut le loisir de se livrer à son goût pour les lettres et devint l'un des fondateurs d'une société académique, instituée à Metz sous la dénomination de *société des Philathènes*, réunion où figuraient en même temps Lacretelle aîné, Rœderer, Emmery et plusieurs autres hommes qui ont marqué dans l'histoire contemporaine. Blouet était devenu, au moment de la révolution, propriétaire-rédacteur du *Journal de la Moselle*. Enfermé à l'ancienne abbaye de St-Vincent en 1793, il ne sortit de prison qu'après la chute de Robespierre. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il continua la publication de sa feuille périodique, mais elle tomba dans un discrédit dont l'insouciance du rédacteur était la principale cause. Le *Journal de la Moselle* paraissait encore sous ses auspices, lorsqu'il fut frappé de l'apoplexie dont il

(1) L'ouvrage suivant a été publié séparément, Toulouse, 1817, in-24 : *Preculæ admodum piæ, quibus anima fidelis in sanctitate vitæ et Dei amore plurimum crescere confirmarique poterit*. CH—S.

(2) Le même ouvrage a été traduit depuis par M. de Lamennais, sous ce titre : *Guide spirituel, ou Miroir des âmes religieuses*, Paris, 1820, 1 vol. in-32, orné de figures, qui contient en outre deux opuscules de Ste. Thérèse : *le Chemin de la perfection*, traduit par*** ; *les Élévations d'une âme à Dieu*, traduit par M. de Genoude. Cette édition fait partie de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*. CH—S.

mourut le 3 août 1809. Peu d'hommes ont laissé d'aussi nombreux manuscrits que Blouet; mais aucun ne lui a survécu, et nous ne pensons pas qu'on doive beaucoup en regretter la perte. Ses seuls ouvrages connus, dont le premier seulement a été imprimé, sont : 1° *Mémoire sur cette question : Quels sont les obstacles politiques qui s'opposent aux progrès de la navigation, relativement au commerce, sur les rivières des Trois-Évêchés, principalement sur la Moselle ; et quels sont les moyens de détruire ou de diminuer ces obstacles?* ouvrage couronné par l'académie royale de Metz en 1772, et imprimé dans un recueil de mémoires sur le même objet, publié aux frais de cette société, en 1773, in-4°. 2° *Mémoire en réponse à cette question* (proposée par la même académie) : *Quel serait le meilleur système réglementaire concernant la police champêtre?* Blouet et un autre avocat, Vaultrin, partagèrent la couronne en 1775. 3° *Observations sur l'avantage qui résulterait pour le pays Messin de la liberté de fabrication et de commerce des eaux-de-vie de grains et de fruits*, mémoire lu à l'académie de Metz, le 16 novembre 1778. 4° *Mémoire sur une nouvelle manière de faire les vins dans quelques cantons du pays Toulois*, lu à la même académie au mois de novembre 1779. 5° *Discours sur le commerce considéré relativement au rang qu'il occupe dans la politique, et à son influence sur le sort des nations*, lu le 23 août 1781. 6° *Considérations sur la question proposée par l'académie, concernant l'utilité de la jonction de la Moselle à l'Aisne, et de la Meuse à la Moselle*, lues au mois de novembre 1783. 7° *Nouvelles Considérations* sur le même objet, lues le 15 novembre 1784. 8° *Mémoires sur les modifications qu'il conviendrait de donner à la loi du partage des communes*, lues au mois de mars 1787. 9° *Discours sur l'amélioration de plusieurs branches d'agriculture, et la décadence de quelques autres dans le pays Messin*, lu le 14 avril 1788. B—N.

BLOUNT (sir HENRI), écrivain anglais, né le 15 décembre 1602, à Tittenhanger, dans le comté de Hertfort, reçut son éducation à l'école de St-Albans et à l'université d'Oxford. Il se livra ensuite à l'étude du droit, partit pour ses voyages, en 1634, et fit à Venise la connaissance d'un janissaire avec lequel il passa en Turquie. De retour en Angleterre, il y publia, en 1634, in-4° : *Voyage dans le Levant, ou courte Relation d'un voyage d'Angleterre, par la voie de Venise, dans la Dalmatie, l'Esclavonie, la Bosnie, la Hongrie, la Macédoine, la Thessalie, la Thrace, Rhodes, l'Égypte et au Grand-Caire, avec des observations particulières concernant la condition moderne des Turcs et autres nations soumises à l'empire Ottoman.* Cet ouvrage eut au moins huit éditions, et fut traduit en français : cependant de bons juges n'en firent que peu de cas sous le rapport de l'exactitude. Charles Ier créa l'auteur chevalier en 1639; pendant la guerre civile, il suivit la fortune de ce monarque, se trouva à la bataille d'Edgehill, et c'est, dit-on, à lui que fut confiée la garde des jeunes princes. Après la mort du roi, il vint à Londres, et fut même employé par le parlement et par Cromwell dans plusieurs affaires importantes. Cela n'empêcha pas qu'après la restauration, Charles II ne le nommât grand shérif du comté de Hertford. Il mourut le 9 octobre 1682. Il a publié, outre la relation de ses voyages, *Six Comédies, écrites par Jean Lilly, sous le titre de Comédies de Cour*, Londres, 1632, in-8° ; *la Promenade de la Bourse*, satire, 1647 ; et une *Épître à la louange du tabac et du café*, imprimée au commencement d'un petit traité intitulé *Organon salutis*, écrit par Gautier Rumsey, 1657, in-8°. On croit qu'il eut beaucoup de part à l'ouvrage intitulé : *Anima mundi*, publié par son fils, Charles Blount. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais n'ayant que peu d'instruction, plein de vivacité dans sa conversation, disposé au paradoxe et habile à le colorer. X—s.

BLOUNT (sir THOMAS POPE), fils aîné du précédent, naquit en 1649, à Upper-Holloway, dans le comté de Middlesex. Élevé par les soins de son père, il fit dans la littérature des progrès rapides. Charles II le créa baronnet en 1679. Il siégea dans deux parlements sous le règne de ce prince, comme député de la ville de St-Albans; et, après la révolution, il représenta, dans trois parlements successifs, le comté de Hertford. Il se montra constamment l'ami de la liberté de son pays, et le protecteur des lettres. Il mourut à sa terre de Tittenhanger, le 30 juin 1697, âgé de 48 ans, et père de quatorze enfants. Ses ouvrages sont : 1° *Censura celebriorum authorum, sive Tractatus in quo varia virorum doctorum de clarissimis cujusque sæculi scriptoribus judicia traduntur*, Londres, 1690, in-fol. ; Genève, 1694 et 1710, in-4°. Dans ces deux dernières éditions, les passages des auteurs modernes, que Blount avait cités d'abord dans leur langue, ont été traduits en latin pour rendre le tout plus uniforme. Cet ouvrage n'est qu'une simple compilation. 2° *Essais sur différents sujets*, Londres, in-8°. Ces *Essais*, au nombre de sept, ont été comparés, par quelques auteurs anglais, aux fameux *Essais* de Montaigne, sous le rapport du jugement et de la liberté des pensées. Niceron n'avait sans doute pas lu cet ouvrage lorsqu'il a dit que Blount n'était qu'un pur compilateur. 3° *Histoire naturelle, contenant nombre d'observations rares, tirées des meilleurs auteurs modernes*, 1693, in-12. 4° *De Re poetica*, ou *Remarques sur la poésie*, etc. X—s.

BLOUNT (CHARLES), frère du précédent, et déiste célèbre, né en 1654, reçut, comme son frère, son éducation dans la maison paternelle, et se fit également remarquer par ses progrès dans les arts et dans les sciences. Il publia, en 1679, un livre intitulé *Anima mundi*, ou *Exposé historique des opinions des anciens, concernant l'âme humaine après la mort, conformément aux simples lumières de la nature*, in-8°. Cet ouvrage, écrit, à ce que l'on croit, sous la direction de sir Henri Blount, son père, excita un soulèvement général contre l'auteur, fut réfuté dans plusieurs pamphlets, et condamné par l'évêque de Londres. Ce fut en 1680 que parut le plus célèbre de ses ouvrages, les *Deux premiers Livres de Philostrate, concernant la vie d'Apollonius de*

Tyanes, écrits originairement en grec, avec des notes philologiques sur chaque chapitre, in-fol. Ce livre fut supprimé dès qu'il parut, comme la plus dangereuse attaque qui eût jamais été tentée en Angleterre contre la religion révélée. Il s'en répandit seulement quelques exemplaires dans l'étranger, en sorte qu'il est devenu très-rare. Ce qui, dans cet ouvrage, donna particulièrement l'alarme aux théologiens, ce furent quelques notes tirées, dit-on, des papiers du lord Herbert de Cherbury. Dans la même année, Charles Blount s'exposa à de nouvelles clameurs, par la publication d'un autre livre, où, sous le prétexte de démasquer la superstition, il attaqua de nouveau la doctrine de l'Écriture. Ce livre a pour titre : *Grande est la Diane des Ephésiens, ou Origine de l'idolâtrie et institution politique des sacrifices des gentils,* 1680, in-8°, avec cette épigraphe :

Quum sis ipse nocens, moritur cur victima pro te?
Stultitia est morte alterius sperare salutem.

Il publia, en 1683, in-12, mais sans y mettre son nom : *Religio laici,* et, en 1684 : *Janua scientiarum,* ou *Introduction à la géographie, à la chronologie, au gouvernement, à l'histoire, à la philosophie et à toutes les branches intéressantes de la science,* in-8°. Blount écrivit ensuite en faveur de la liberté de la presse un traité qui a été regardé comme un de ses meilleurs ouvrages. Partisan de la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, il composa un pamphlet où il établit que le roi Guillaume et la reine Marie sont parvenus au trône par le droit de conquête. Cette opinion, déjà soutenue par l'évêque Burnet, blessa tellement la chambre des communes, que le pamphlet fut condamné à être brûlé. Après un premier mariage, Blount, resté veuf, devint amoureux de la sœur de sa femme ; quoique sensible à sa passion, celle-ci opposa à ses désirs des scrupules fondés sur sa première union. Blount prit alors la plume, et écrivit sur ce sujet une lettre remplie d'érudition et d'adresse ; mais l'archevêque de Cantorbéry et quelques théologiens s'étant déclarés contre son opinion et ses vœux, et la femme qu'il aimait s'étant montrée déterminée à suivre leur décision, le désespoir lui fit perdre la raison, et il se tira un coup de pistolet : il survécut trois jours à sa blessure, et mourut dans le mois d'août 1693. Un grand nombre de ses lettres particulières furent publiées la même année dans un petit volume intitulé *les Oracles de la Raison,* 1693, in-8°, par Gildon, qui, dans sa préface adressée à une femme, fait l'apologie du genre de mort de l'auteur, et menace même de suivre son exemple ; mais Gildon changea ensuite d'avis, et jugea plus à propos de continuer de vivre. Les *Oracles de la Raison* ont été réimprimés en 1695, avec plusieurs autres opuscules de Blount, sous le titre d'*Œuvres mêlées de Charles Blount.* Ses notes sur la vie d'Apollonius de Tyanes se trouvent dans la traduction française de cet ouvrage, par de Castilhon. S—D.

BLOUNT (Jean), en latin Blundus ou Blondus, savant ecclésiastique du 13e siècle, fut élevé à l'université d'Oxford, alla ensuite se perfectionner à celle de Paris, et dès lors se distingua parmi les plus doctes de ses contemporains par l'érudition et l'esprit qu'il unissait à la pratique des vertus chrétiennes. Revenu en Angleterre, il s'établit à Oxford et s'acquit une réputation immense par ses leçons de théologie. Wood dit que c'est Blount qui le premier expliqua, dans les chaires de Paris et d'Oxford, Aristote jusque-là ignoré des élèves des universités. La renommée de son savoir et de sa piété lui valut d'abord un avancement rapide. Entre autres places honorables, il obtint celles de prébendier et de chancelier de l'église d'Yorck. En 1232, le siége archiépiscopal de Canterbury étant venu à vaquer par la mort de Richard Wethershed, et le pape ayant rejeté les deux prélats successivement nommés pour lui succéder, le chapitre de Canterbury élut Blount archevêque primat. Le saint-père ne ratifia point non plus ce choix. On a eu tort d'en chercher les raisons dans quelque fait personnel à Blount ; et c'est bien gratuitement que Bayle assigne comme motif de la conduite de ce pontife la supériorité intellectuelle de Blount, qui était plus savant et plus éclairé qu'il ne le convenait à la cour de Rome. Il convenait au contraire beaucoup à la cour de Rome d'avoir partout des hommes distingués par la science et par les lumières, pourvu qu'ils ne les tournassent pas contre elle ; et rien ne peut faire soupçonner que telle fût l'intention de Blount, dont l'élection ne fut invalidée que parce que la cour de Rome cherchait alors à s'assurer en Angleterre une suprématie directe : depuis la capitulation de Jean-sans-Terre avec le saint-siége, elle ne voyait dans les rois de l'Angleterre que des vassaux, et prétendait intervenir plus que spirituellement dans les affaires ecclésiastiques de ce royaume. La querelle, peu ancienne encore, était et devait être extrêmement animée sous le règne du faible Henri III. Repoussé ainsi du siége qu'il avait été sur le point d'obtenir, et dont il avait en personne sollicité l'obtention à Rome, Blount se résigna sans peine à reprendre sa vie paisible et studieuse. Il survécut encore de quatorze à quinze ans à cet événement, et mourut très-âgé, en 1248, avec la plus haute réputation de science, de sagesse et de piété. On a souvent répété, d'après les auteurs contemporains, qu'il écrivait avec élégance, et qu'il avait composé des commentaires sur divers ouvrages des saintes Écritures. Il n'est pas sûr qu'on en possède. Leland, qui a écrit sa vie, en doute. Bayle, à partir de sa 2e édition, lui attribue : 1° *Summarium sacræ facultatis,* un seul livre ; 2° *Disceptationes aliquot ;* 3° divers commentaires. Pits, en copiant Bayle, n'a pas, selon son usage, donné quelques extraits des écrits de l'auteur dont il a fait la biographie : ce qui indique qu'il ne les a pas vus. Z.

BLOUNT (Thomas), né à Bordsley, dans le comté de Worcester, en 1619, suppléa, par sa constante application et par les ressources de son génie, au défaut d'une éducation classique, et devint un des hommes les plus savants de l'Angleterre. Il s'attacha à l'étude des lois dans la société des avocats d'Inner-Temple ; mais comme la plaidoirie était

interdite aux catholiques, il se retira à Orleton, dans la province de Hereford, patrie de son père. Ses connaissances dans les lois, et son caractère naturellement obligeant, le rendirent très-utile à tous ses voisins. Sa santé avait beaucoup souffert de la vie sédentaire, lorsque la découverte de la conspiration de 1678 l'obligea de fuir. Les fatigues de cette vie errante lui causèrent une paralysie qui le conduisit au tombeau, le 26 décembre 1679, à 61 ans, après avoir composé des ouvrages qui supposent un grand savoir sur beaucoup de matières: 1° l'*Académie de l'éloquence, ou Rhétorique anglaise*, souvent réimprimée; 2° *Glossographie, ou Dictionnaire des mots difficiles, hébreux, grecs, latins, italiens*, etc., Londres, 1656, in-8°, dont il y eut une 5e édition en 1681, augmentée; 3° *Dictionnaire des lois*, pour l'explication des termes obscurs et difficiles qu'on trouve dans les lois anciennes et modernes, 1671, in-fol.; réimprimé en 1691, avec des augmentations; 4° *la Lampe de la loi et la lumière de l'Évangile*, Londres, 1658, in-8°; 5° *Boscobel, ou Histoire de l'évasion de Charles II, après la bataille de Worcester*, Londres, 1660, in-8°, traduit en français et en portugais par Giffard: la 2e partie de cet ouvrage, contenant la manière dont le roi resta caché à Trent, dans la province de Sommerset, ne fut publiée qu'en 1681, par les soins d'Anne Windham; 6° *Fragmenta antiquitatis*, contenant les titres de plusieurs terres, et les usages ridicules de certains manoirs, Londres, 1679, in-8°; 7° *Catalogue des Catholiques qui perdirent la vie en défendant la cause royale, pendant la guerre civile* (on le trouve à la fin de l'*Apologie catholique* de lord Castlemain); 8° *Almanachs catholiques pour les années* 1661-62-63, etc.; 9° *Observations sur la Chronique de Richard Baker*, Oxford, 1672, in-8°. Blount a publié divers autres ouvrages; il a laissé en manuscrit une *Chronique d'Angleterre*, restée imparfaite, et une *Histoire de la province de Hereford*. T—D.

BLOW (JEAN), compositeur de musique, né en 1648, à North-Collingham, dans le Nottinghamshire, fut d'abord enfant de chœur dans la chapelle royale après la restauration, et ensuite mis au nombre des musiciens particuliers du roi Jacques II. L'archevêque Sancroft lui conféra, *speciali gratia*, le grade de docteur en musique. A la mort de Purcell, en 1695, il devint organiste de l'abbaye de Westminster, et, en 1699, compositeur de la chapelle royale. Le docteur Burney, dans son *Histoire de la musique*, parle de lui en ces termes: « Quelques-unes de ses productions sont certainement d'un style très-hardi et très-élevé; cependant il est inégal, et souvent malheureux dans ses efforts pour faire des innovations dans l'harmonie et la modulation. » Selon le même écrivain, les ballades de Blow sont en général plus naturelles et plus agréables que ses autres morceaux. Ses compositions séculaires furent rassemblées en un volume in-fol., en 1700, sous le titre d'*Amphion anglicus*, probablement pour rivaliser l'*Orpheus Britannicus* de Purcell; mais on regarde Blow comme très-inférieur à ce maître. Il mourut, en 1708, à l'âge de 60 ans. K.

BLUCHER (GEBHART LEBRECHT DE), prince de Wahlstædt, naquit à Rostock, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, le 16 décembre 1742. Sa famille était ancienne, et son père possédait, à Gross-Renzow, une terre où il faisait sa résidence habituelle. Lorsque la guerre de sept ans éclata (1756), il envoya ses deux fils chez une parente, madame de Krakwitz, dans l'île de Rugen. L'éducation de ces enfants y fut, comme elle avait été déjà, fort négligée. En revanche, les deux frères eurent et saisirent, sur terre et sur mer, de nombreuses occasions de se perfectionner dans les exercices du corps. Le régiment des hussards suédois de Moerner fixa surtout leur attention; et ils s'engagèrent dans cette troupe en 1757. Leur oncle Krakwitz fit d'inutiles efforts pour les détourner de cette résolution, et il tenta vainement de leur faire comprendre que, si Gebhart obéissait à sa vocation, le choix du service où il entrait n'était pas heureux. Les Suédois devenaient de jour en jour moins dignes de cette haute réputation qu'ils avaient acquise sous Gustave-Adolphe et Charles XII. Blücher, enseigne, put s'en apercevoir à la première affaire où il se trouva: la contenance des Suédois fut molle, et ils eurent le dessous. Heureusement pour lui, son étoile le fit sortir de la fausse route où il s'était engagé: pris à l'affaire de Suckow par les hussards de Belling, sa jeunesse et son caractère résolu inspirèrent de l'intérêt au colonel, et cet officier le pressa de prendre du service dans l'armée de Prusse. Blücher résistait depuis un an, lorsqu'on se décida, pour l'avoir sans qu'il pût passer pour déserteur, à renvoyer un lieutenant suédois prisonnier. Alors il entra cornette dans le régiment des hussards noirs (20 décembre 1760), et fut fait sous-lieutenant, et lieutenant dès l'année suivante. Ce régiment prit une part très-active à la guerre de sept ans; Blücher se fit remarquer aux batailles de Kunersdorff et de Freiberg, et fut blessé au pied à la dernière. Ses duels fréquents lui firent aussi une réputation de bravoure; mais s'étant un jour avisé de provoquer Belling, son ancien colonel, alors général, il dut passer du premier escadron, ou escadron du colonel, dans celui du major. La paix qui régna en Europe, à partir du traité d'Hubertsbourg (1763), satisfit peu le jeune lieutenant. Les revues et les exercices militaires étaient les seules occupations des officiers. Il paraît cependant qu'il utilisa quelques-uns de ses loisirs, en étudiant, avec les conseils de son major Podscharli, les principes de l'art militaire. Mais, en général, il s'adonna aux passe-temps les moins honorables des garnisons avec une fougue indomptable et qui ne connaissait d'autres limites que celles de sa bourse, fort médiocrement garnie à cette époque. La table, les femmes et le jeu se disputaient ses instants; et l'on sait qu'il a conservé tant qu'il a pu toutes ces habitudes jusqu'à la fin de sa vie. Sept ans se passèrent ainsi pendant lesquels Blücher devint capitaine. En 1770, commencèrent les événements de Pologne. Les hussards noirs firent partie du cordon que l'on établit sur les frontières de ce pays. Bientôt Blücher trouva moyen de se brouiller avec le général de Lossow, chargé du commandement de ce cor-

don; et il eut en même temps le tort de se porter pour opposant au système de douceur et de ménagement que la Prusse affectait de garder à l'égard des malheureux Polonais. Les hussards ayant arrêté un prêtre catholique, soupçonné d'être un des mobiles secrets des cruautés que les Polonais commettaient pour se débarrasser de leurs oppresseurs, Blücher feignit de décider qu'il passerait par les armes, et fit faire, en présence du tremblant ecclésiastique, tous les préparatifs de son supplice. L'exécution n'eut pas lieu; mais la frayeur ressentie par le prisonnier lui causa une maladie longue et douloureuse. La plaisanterie, si c'en était une, ne réussit pas auprès du général de Lossow. Toutefois les faits qui semblaient accuser le prêtre polonais militèrent assez en faveur de Blücher pour empêcher qu'il n'eût une peine à subir. Mais Lossow se crut fondé à proposer au roi de ne point le comprendre dans le prochain avancement; et le premier escadron qui vint à vaquer fut donné à un de ses cadets. Blücher se plaignit de ce passe-droit au général, qui n'en tint compte. Alors il écrivit au ministre de la guerre, pour solliciter son congé définitif. Frédéric, qui avait déjà reçu un rapport défavorable, répondit en ordonnant de mettre le turbulent capitaine en prison et de l'y garder jusqu'à ce qu'il devînt plus raisonnable. Mais le prisonnier s'obstina; et le monarque impatienté finit par accepter sa démission en ces termes : « Le « capitaine Blücher est congédié et peut aller au « diable (1773). » Ainsi rendu à la vie civile, Blücher, qui, lors de cet événement, était à la veille de se marier, fut près de recevoir son congé de la famille où il voulait entrer. Mais des amis s'interposèrent, et démontrèrent au futur beau-père, M. de Mehling, que la destitution était injuste; ce qui fut très-heureux pour Blücher, car M. de Mehling, colonel saxon et fermier général, était fort riche. Son gendre prit alors à ferme une de ses terres, et en peu de temps il fit des bénéfices assez considérables pour pouvoir lui-même devenir propriétaire d'une terre près de Stargard, en Poméranie. Alors, appliquant au terrain qui lui appartenait le système qui l'avait enrichi lorsqu'il n'était que fermier, il obtint dans le pays toute la considération qui s'attache à la richesse et à l'industrie. Ses voisins le nommèrent membre du conseil de la noblesse. Enfin il eut le bonheur d'attirer l'attention du roi, qui lui prêta des sommes considérables pour le mettre à même de réaliser des plans nouveaux, et plus tard il lui fit don de tout l'argent prêté. Ainsi pendant quatorze années la fortune de Blücher alla sans cesse s'améliorant. Néanmoins, au milieu des travaux de l'agriculture, le souvenir de la carrière qu'il avait abandonnée se présentait à lui, et souvent il avait senti le désir de reprendre du service. La naissance de six fils et d'une fille, et peut-être le désir de se créer une position en acquérant de la fortune, l'avaient empêché de donner suite à ces velléités. En 1786, à la mort du grand Frédéric, il se rendit à Berlin, où Bischoffswerder le fit rentrer presque aussitôt en qualité de major dans le même régiment qu'il avait quitté avec le titre de capitaine. Sa femme, qui s'était vainement opposée à ses desseins, mourut l'été suivant. Dans la même année, 20,000 Prussiens ayant été dirigés sur la Hollande, le régiment de Blücher fit partie de cette armée. Du reste, nulle action ne signala cette espèce de promenade militaire, dont le but fut atteint sans qu'on trouvât de résistance. Néanmoins Blücher y confirma sa réputation d'officier actif et habile. En 1788, il fut promu au grade de lieutenant-colonel; et, après avoir obtenu l'ordre du Mérite, il devint colonel des hussards noirs en 1790. Deux ans après, il fit partie de l'inexplicable et insignifiante invasion de la France, qui ne lui offrit pas plus qu'aux autres officiers prussiens l'occasion de se distinguer. Cependant il se fit remarquer par sa résolution et son activité, et il joua un des principaux rôles dans le petit nombre d'affaires de postes qui eurent lieu. Souvent en rapport avec le fameux partisan autrichien Szekuly, il eut avec lui de fréquents démêlés, dans lesquels les torts sans doute furent partagés, mais où l'on doit reconnaître que Blücher penchait toujours pour le parti le plus audacieux. Le général van der Golz ayant été blessé à mort, Blücher le remplaça dans le commandement d'une partie des avant-postes; et quelque temps après, par le changement de destination du général Knobelsdorf, que l'on rappelait des Pays-Bas, il se vit à la tête de l'avant-garde. Les Prussiens se rapprochaient alors des frontières de France. Le 30 novembre eut lieu la bataille de Moorlautern : Blücher, avec son intrépidité ordinaire, chargea la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse, et contribua au succès de la journée. Le lendemain, il se mit à la poursuite des Français conjointement avec Szekuly; mais ce dernier s'arrêta, et Blücher, marchant toujours en avant, fut sur le point d'être coupé. Il lui en coûta, pour revenir, une partie de son détachement. Envoyé peu après pour reconnaître l'état des Français depuis la bataille, il poussa jusqu'à Deux-Ponts. Le premier événement important de la campagne suivante fut la bataille de Kaiserslautern (23 mai 1794). Les troupes de Blücher se comportèrent vaillamment; et, à la fin du combat, leur chef, chargé de poursuivre les Français, les refoula jusque sur Neustadt. Toutefois ses mesures n'empêchèrent pas qu'une brigade ennemie, coupée de toutes parts, ne lui échappât en traversant ses postes. Le 4 juin de la même année il fut nommé général-major, et bientôt il eut à commander l'avant-garde de l'armée. Dans le grand nombre d'affaires qui se succédaient presque sans relâche, la seconde bataille de Kaiserslautern mérite une mention : Blücher y fit encore preuve de bravoure; mais il se laissa tourner, et l'apparition des Français sur les hauteurs de Schanzel le contraignit à faire retraite. Kaiserslautern fut encore le théâtre d'un troisième combat, où Blücher fut très-sérieusement engagé, et il eut l'avantage, quoique, suivant le général Mollendorf et quelques autres, l'attaque eût été plus heureuse que bien calculée. La retraite des Autrichiens dans les Pays-Bas ne permit pas alors aux Prussiens de tirer parti de leurs avantages; et il est assez démontré aujourd'hui que, de la part de ceux-ci, la guerre n'était pas alors très-sérieuse. La

paix de Bâle, signée le 5 avril 1795, mit fin à ces molles hostilités. Mollendorf, qui déjà s'était porté sur la Westphalie, alla fixer son quartier général à l'intérieur. Blücher resta non loin des frontières; il eut même quelque temps le commandement des forces destinées à maintenir l'intégrité de la ligne de démarcation. Sa résidence était alors dans l'Ost-Frise. C'est à cette époque qu'il épousa en secondes noces mademoiselle de Kolomb, fille d'un président de chambre d'Aurich. Remplacé ensuite par le prince de Brunswick dans le commandement du corps destiné à garder les frontières, Blücher n'eut plus que celui de l'avant-garde, dont le quartier général fut établi à Munster. Frédéric-Guillaume III, devenu roi (1797), le nomma lieutenant général en 1801. La paix de Lunéville rendit bientôt superflu le cordon militaire qui observait la limite du Rhin; mais une partie des pays qu'obtint la Prusse comme indemnité de ce qu'elle perdait sur la rive gauche du Rhin fut occupée au nom du roi par Blücher, et, le 10 février 1803, il devint gouverneur de Munster. Aucune autre circonstance de sa vie ne fut importante jusqu'à la guerre de 1806. Seulement on le vit se prononcer hautement contre ce que l'on appelait en Prusse le parti français ou le parti temporiseur, qui, tout en avouant la nécessité de mettre des bornes aux envahissements de la France, voulait qu'on attendît une occasion favorable. Blücher ne comprenait rien à ces hésitations, à ces ménagements; et, pour délier tous les nœuds gordiens de la diplomatie, il ne voyait que l'épée. En attendant le jour des batailles, le gouverneur de Munster donna dans tous les excès qui avaient signalé sa jeunesse avec une énergie proportionnée aux moyens que mettait à sa portée une position beaucoup plus haute. Ses panégyristes ont vu dans son goût excessif pour les paris et le jeu la conséquence ou l'annexe nécessaire de cet esprit hasardeux, téméraire, qui lui suggérait tant de plans sur le champ de bataille, et qui lui faisait de la sensation du péril une espèce de besoin. Quoi qu'il en soit, dans le mois de mars 1806, lorsque les troupes de Napoléon occupèrent le comté de la Mark, Blücher eut encore le déplaisir de leur céder la place, et de consentir ainsi en quelque façon à cette violation du territoire. Mais enfin au mois d'octobre la rupture devint inévitable. Blücher considérait alors comme certain l'anéantissement de la puissance française par les Prussiens; et il fut sans nul doute un de ceux qui contribuèrent le plus à décider la guerre. On lui donna d'abord le commandement d'une avant-garde sous Rüchel. Dans la fameuse journée du 14 octobre, signalée par deux batailles, celle d'Iéna et celle d'Auerstædt, il ne prit part qu'à la dernière; ce fut lui qui commença l'attaque, en marchant à la tête de vingt-cinq escadrons contre les Français, que commandait Davoust. (*Voy.* ce nom.) On a varié sur l'opportunité de cette attaque, qui échoua sous le feu terrible de l'artillerie française; mais il n'y a qu'une voix sur le tort qu'eut Blücher en s'éloignant du combat et en cessant d'y prendre part. Il est vrai que l'on a rejeté cette inaction sur l'incertitude que répandit dans toute l'armée prussienne la blessure du général en chef Rüchel, et sur le contre-ordre qui fut donné à Blücher de la part du roi à l'instant où il allait, avec des troupes fraîches et toute sa cavalerie, tenter une nouvelle attaque. Peut-être au fond un vague désir d'agir seul et indépendamment de tout ordre, soit du roi, soit des généraux en chef, le poussait-il secrètement à tenir cette ligne de conduite, qui, de la part de tout autre, eût été déshonorante et sévèrement punie. Après s'être réuni au prince de Hohenlohe et à Kalkreuth, qui ralliaient les débris de l'armée, tandis que le premier signait la capitulation de Prenzlau, Blücher eut l'art de persuader au général français Klein qu'on venait de signer un armistice, et par cette ruse il échappa avec 10,000 hommes. Son projet était de se jeter dans le Mecklenbourg et de manœuvrer sur les derrières de l'armée victorieuse, qui marchait vers l'Oder. Chemin faisant, il rallia environ 10,000 hommes des troupes du duc de Weimar, qui erraient sous les ordres du général de Winning, et qui se trouvaient alors près de Sandow, sur l'Elbe, réunis à d'autres débris des corps de Brunswick-Œls et du duc de Wurtemberg. Ces forces montaient à 25,000 hommes. Le 1er novembre, Blücher combattit entre Wahren et Vieux-Schwérin, et il fit quelques prisonniers, mais sans avantage réel. Bientôt, traqué par les corps de Bernadotte, de Soult et de Murat, il dut s'avouer l'impossibilité d'arriver jusqu'à l'Oder, et n'eut d'autre parti que de marcher de plus en plus au nord, ou de se rendre aux Français, dont le cercle se resserrait autour de lui. Déjà il se trouvait au delà du pays de Lauenbourg, entre la mer Baltique et les frontières danoises, que la neutralité le forçait de respecter. Voulant à tout prix prolonger sa résistance, il força les portes de la ville libre de Lübeck, également neutre, et s'y mit à la hâte en état de défense. En même temps il envoya un corps le long de la Trave, pour occuper Travemunde. Le 6 novembre les Français parurent devant Lübeck, et n'eurent pas de peine à entrer dans une ville démantelée; mais il leur fallut combattre dans l'enceinte des murailles. Les Prussiens, chassés de place en place, de rue en rue, prolongèrent la résistance: une charge de cavalerie fit même quelque peu reculer les tirailleurs français; mais leur infanterie vint les soutenir, et la troupe de Blücher en désordre se retira sur Schwartau, laissant 4,000 prisonniers, un grand nombre de morts et presque toute son artillerie (vingt-trois pièces). Le lendemain, les Français se préparant à l'attaquer en plaine, il reconnut l'impossibilité de résister, et devint leur prisonnier, ainsi que le duc de Brunswick-Œls, dix généraux, 16,000 officiers et soldats, dont 4,000 de cavalerie. Lübeck paya cruellement cette tentative, honorable peut-être pour Blücher, mais sans résultat pour son souverain. Pendant trois jours la soldatesque s'y livra à tous les excès dont les villes prises d'assaut sont le théâtre. Ce sanglant épisode de la campagne de 1806 a été fréquemment reproché à Blücher par les Allemands eux-mêmes. Villers, entre autres, s'en est expliqué avec énergie dans la brochure intitulée

Combat de Lübeck, qu'il fit imprimer à cette époque dans ses *Observations sur le rapport des opérations du corps d'armée de S. E. le général Blücher à S. M le roi de Prusse*, et dans sa *Lettre à la comtesse Fanny de Beauharnais, contenant un récit des événements qui se sont passés à Lübeck dans la journée du 6 novembre et suiv.* (1). (*Voyez* VILLERS) A ces graves accusations, les amis de Blücher ont répondu « qu'un général à la tête de 30,000 hom- « mes ne peut pas se déshonorer en se rendant à la « première sommation. » Mais ce que l'on reproche au général prussien, ce n'est pas d'avoir résisté aux Français, c'est d'avoir résisté dans une ville ouverte, indéfendable, qu'il vouait ainsi à toutes les conséquences d'une prise d'assaut, et d'avoir ensuite mis bas les armes en rase campagne, à la tête de 12,000 hommes d'infanterie et de 4,000 chevaux ; c'est surtout d'avoir attiré tous ces malheurs sur une ville neutre en violant son territoire, malgré les représentations du sénat. Au reste, il ne faut pas oublier que dans toutes ces guerres le droit des gens et les lois de la neutralité n'ont été respectés par les divers partis que lorsque la force en a fait une obligation ; que d'ailleurs, a la troupe de Blücher, dernier débris de l'armée prussienne, semblait être alors attaché le sort de la monarchie de Frédéric ; et qu'enfin, l'exemple unique de fermeté et de vigueur qu'il a donné dans cette occasion n'a pas été, malgré sa défaite, entièrement perdu pour la patrie allemande. Napoléon sentit fort bien tout cela, et plus capable qu'aucun autre d'apprécier la conduite de Blücher, il donna l'ordre de le traiter avec beaucoup d'égards, et l'envoya prisonnier sur parole à Hambourg. Mais ce séjour lui déplut bientôt, et il demanda qu'on le transférât à Spandau. Ce fut alors que le maréchal Victor ayant été fait prisonnier, on consentit à son échange contre Blücher; et ce général parut bientôt à la cour de Kœnigsberg, où il reçut l'accueil le plus flatteur. On l'envoya presque aussitôt dans la Poméranie suédoise, pour défendre Stralsund. La froideur avec laquelle il fut accueilli des militaires suédois et de la population paralysa ses opérations, et son avant-garde seule eut quelques affaires à soutenir contre la cavalerie espagnole du général la Romana. La paix de Tilsitt vint mettre fin à ces insignifiantes hostilités, et Blücher, laissant les Anglais et les Suédois soutenir seuls la lutte contre les Français, établit son séjour à Kolberg, dont il fut nommé commandant. Dans cette nouvelle position, il dirigea sans ordre ostensible les travaux des fortifications de la ville avec assez d'activité pour que Napoléon s'en inquiétât. Le gouvernement prussien s'empressa de désavouer son général, et même, en apparence, de le mettre hors de service. Blücher vécut dès lors tantôt à Berlin, tantôt à Stargard, Treptov, etc., toujours s'exprimant avec amertume sur le compte des Français, et prédisant le terme prochain de la domination napoléonienne. Sans beaucoup aimer les principes du Tugendbund, qui déjà voulait la liberté de l'Allemagne en même temps que son indépendance, et surtout sans devenir membre de cette société fameuse, il en favorisa la tendance en tant qu'elle était hostile aux Français. Enfin eut lieu la désastreuse campagne de Russie, qui en trois mois détruisit cette belle armée, base si puissante du pouvoir de Napoléon. Les défections commencèrent ; et l'exemple d'York, de Massenbach fut bientôt suivi par toute l'armée prussienne. Blücher, longtemps condamné à l'inactivité par la volonté impérieuse du conquérant de l'Allemagne, sortit alors de sa retraite, et fut chargé du commandement de l'armée de Silésie, destinée à former l'aile droite des forces coalisées. Il avait alors soixante et onze ans. Sa nomination à un poste aussi important n'eut pas lieu sans de graves difficultés : les uns le regardaient comme trop fougueux, comme trop téméraire pour un général en chef; les autres craignaient au contraire que l'âge, et surtout la maladie qui en 1808 avait mis sa vie en danger, n'eussent affaibli ses facultés. D'ailleurs on ne le goûtait point à la cour, et il faut avouer qu'il n'avait encore donné que de faibles preuves de talent. En revanche, sa haine, ou plutôt sa rage contre le nom français, éveillait au plus haut degré les sympathies du peuple prussien. Interprète de cette opinion populaire, le général Scharnhorst la fit triompher à la cour. Blücher conserva le commandement, et il s'avança aussitôt à la tête de 40,000 Prussiens et Russes, par Neumarkt, Liegnitz, vers les frontières de la Saxe. C'est là qu'il publia, de son quartier-général de Bunzlau, sa proclamation emphatique du 23 mai 1813 : « Le Dieu des armées « a dans l'orient de l'Europe prononcé une sen- « tence terrible; et l'ange de la mort, etc. » Cette pièce était terminée par des menaces violentes contre les *vils* partisans de la tyrannie étrangère. Au reste, une autre proclamation du même jour recommandait aux Prussiens de traiter les Saxons en frères, pourvu qu'ils se ralliassent franchement à la cause de l'Allemagne. Il mit en liberté les citoyens détenus pour offense au général Reynier, et proclama la liberté de la presse. Le 30, il était dans Dresde, et quelques jours après il traversa Freiberg et Chemnitz ; il atteignit Altenbourg le 14 avril, et détacha quelques troupes sur Gotha et sur Eisenach. Toutefois, les Russes n'avançant pas avec la même rapidité, il reçut l'ordre d'attendre que réunis ils pussent l'appuyer. La jonction opérée, il se trouva sous les ordres de Wittgenstein, commandant en chef de toutes les troupes alliées, et ne se soumit qu'avec peine à cette nouvelle organisation. Toujours ayant son quartier-général dans Altenbourg, tandis que la grande armée française se réunissait sur la ligne de la Saale, il observait les montagnes de la Thuringe. Le 1er mai, il soutint dans la plaine

(1) Cet écrit doit être joint aux deux précédents. Il est fort rare, n'ayant été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires et *pour tenir lieu de copie manuscrite*. Ch. Villers avait même ajouté à la main, sur chacun d'eux, *pour n'être communiqué que par confiance et avec la plus grande réserve*. L'auteur craignait peut-être autant les Français que les Prussiens. On y trouve cette phrase bien hardie alors : *L'empereur, surchargé des soins du monde, perd de vue un objet isolé* (le désastre de Lübeck). L—M—X.

de Lutzen quelques engagements, préludes de la grande bataille du lendemain. Ses Prussiens y formaient la première ligne. Cinq villages, occupés en force par les Français, furent attaqués, défendus, pris et repris avec acharnement. A l'attaque de celui de Kaïa, Blücher, blessé légèrement, ne quitta point le combat. En définitive, l'avantage resta aux Français, que commandait Napoléon en personne. Mais, avant de retirer leurs troupes, les alliés essayèrent un coup hardi. La nuit venue, Blücher marcha en avant, suivi de toute sa cavalerie, se dirigeant vers les Français qu'il comptait surprendre et chasser de leur position. Les avant-postes furent enlevés sans difficulté; mais il fallut s'arrêter, et bientôt plier devant la masse compacte de l'infanterie. Un ravin profond, dans lequel tombèrent plusieurs escadrons, ajouta au désordre, et les assaillants, repoussés de toutes parts, eurent surtout à regretter leur cavalerie. Au point du jour la retraite était commencée, et l'on abandonna la ligne de l'Elbe. Dans ce mouvement rétrograde, Blücher eut une affaire très-vive à Colditz, en se rabattant sur Meissen. Là, il passa l'Elbe, joignit son corps à celui de Kleist, et arriva en avant de Bautzen. Le 21 eut lieu la bataille de Bautzen, perdue encore par les Russes et les Prussiens, mais où la victoire ne fut pas moins disputée qu'à Lutzen. Les corps de Blücher, de Wittgenstein et de Miloradowitch formaient l'aile droite; et ces généraux, trompés par les démonstrations de Napoléon, se préparaient à marcher vers la gauche, lorsque tout à coup une forte canonnade à droite leur fit voir qu'ils avaient été dupes, et que le général russe Barclay de Tolly était vivement pressé par des forces supérieures. Blücher vole à son secours, prend l'ennemi en flanc, et le tient quelque temps en échec. Les corps de Kleist et d'York appuyèrent ce mouvement. Une charge de 4,000 chevaux rendit aux alliés le village de Krakevitz, pris par l'infanterie française; mais ils ne purent le garder longtemps. Napoléon fit marcher sur ce point des troupes fraîches, et qui bientôt mirent en sa possession les collines les plus élevées et une batterie qui dominait la plaine. Le corps russe, pris en flanc, fut contraint à la retraite, L'armée alliée dut changer de position, et elle alla s'établir sur les hauteurs de Weissenbourg. Blücher fit sa retraite sur Schweidnitz. Dans ce mouvement rétrograde, il se distingua par un fait d'armes du genre de ceux qu'il avait toujours affectionnés. Dirigeant contre la division du général Maison, lorsqu'elle débouchait de Hanau, une attaque de sa cavalerie qu'il avait tenue cachée derrière un pli de terrain, il s'empara de onze pièces de canon et fit 1,500 prisonniers. Le 25 mai, Wittgenstein remplaça dans le commandement en chef de toutes les troupes alliées Barclay de Tolly, qui prit celui des Russes, tandis que Blücher reçut celui de toute l'armée prussienne. L'armistice qui eut lieu sur ces entrefaites trouva les troupes de Blücher distribuées de Strehlin à Breslau, et lui-même occupant Schweidnitz. Il s'indignait de l'intervention de la diplomatie dans le grand drame qui se jouait à cette époque. Pourtant il est certain qu'au fond les conférences qui s'ouvrirent à Prague devinrent funestes à la cause de Napoléon, puisque leur résultat fut l'accession de l'Autriche et de la Suède à la coalition. Lors de la dénonciation de l'armistice (10 août), Blücher se trouvait à la tête de 70,000 hommes, dont deux corps russes sous Langeron, et il avait Gneisenau pour chef d'état-major. (*Voy.* GNEISENAU.) Schwarzenberg était devenu général en chef. Blücher, qui, en conséquence de sa position à Schweidnitz, devait occuper successivement les lieux évacués par l'ennemi, mais en évitant toute action importante, se dirigea sur Bunzlau, tandis que l'armée de Bohême marchait sur Dresde, et s'avança jusqu'à la Bober; mais là, pressé par les corps de Ney et de Marmont, il se retira sans beaucoup de perte derrière la Katzbach, et, le 26, il attaqua les corps français qu'il avait en présence (Macdonald et Sébastiani). La Katzbach, qui a donné son nom à cette bataille, fut passée entre Goldberg et Liegnitz. La pluie tombait par torrents pendant toute l'action, qui se prolongea fort avant dans la nuit; et vers le soir, les fusils ne pouvant plus faire feu, on ne se battit plus qu'à la baïonnette. Cette victoire de Blücher, jointe au succès de Kulm, obtenu sur Vandamme, compensa fort à propos pour les alliés l'échec qu'ils venaient d'éprouver sous les murs de Dresde. En même temps le général Puthod, détaché vers Jauer pour opérer contre l'arrière-garde des Prussiens, fut coupé et forcé de mettre bas les armes. Du reste, Blücher exagéra sans mesure son triomphe : « La Silésie est « délivrée ! dit-il dans un ordre du jour; l'ennemi « s'avançait présomptueusement sur vous, braves « soldats !... Vous marchâtes sur lui à la baïonnette, « et vous le précipitâtes dans la Neisse et la Katz- « bach... Vous avez dans vos mains cent trois ca- « nons, deux cent cinquante caissons, tous les ba- « gages et 18,000 prisonniers, dont trois géné- « raux, etc., etc... » — Tandis que l'armée silésienne, passant la Neisse, profitait ainsi de sa victoire, Napoléon en personne dirigea contre elle les forces qui lui restaient. Blücher alors prit position derrière le Lobauer-Wasser. Attaqué le 5, il fut forcé de repasser la Neisse et le Queiss. Mais l'impossibilité où l'empereur des Français se trouvait, par suite des événements de Kulm, de reprendre l'offensive, remit bientôt Blücher à même de marcher de nouveau en avant. En présence de Napoléon, d'ailleurs, il suivit avec prudence le plan général qui avait été adopté : c'était de se retirer devant des attaques supérieures, et de ne combattre qu'avec de grands avantages. Dès le 13 septembre, Bubna, commandant d'un corps autrichien, étant venu se réunir à lui, il reprit l'offensive, porta ses avant-postes à un mille de Dresde, et se mit en rapport avec le prince royal de Suède, qui jusqu'à ce moment n'avait agi qu'avec mollesse. Napoléon, arrivé le 23 à Bischoffswerda, sembla vouloir tenter une attaque contre les Silésiens. Mais les dispositions de Blücher le forcèrent à reprendre la route de Dresde. Cependant les troupes alliées avançaient

en masse vers cette ville, et l'on projeta dès lors les opérations sur une vaste échelle. Suivant les amis de Blücher, le plan qu'il envoya au quartier-général des souverains obtint leur approbation, et c'est celui que dut faire exécuter Schwarzenberg. Il est probable que l'on doit modifier cette assertion, et qu'une partie seulement des idées de Blücher fut admise, car des jalousies secrètes germaient dès lors entre les souverains (*voy.* ALEXANDRE); et les deux empereurs jouaient le rôle de protecteurs vis-à-vis de la Prusse. Il n'était donc point probable que l'on accueillît exclusivement les plans du général prussien, à moins que leur supériorité ne semblât décidément incontestable; et l'on peut en douter. Ces plans d'ailleurs paraissaient fort simples; c'était d'avancer autant que possible, mais avec des masses concentrées sur le même point, et de faire retraite à la première apparition d'une force supérieure. Diverses affaires qui eurent lieu à la fin de septembre, et l'extrême détresse de l'armée française, facilitèrent singulièrement les opérations des alliés. Blücher passa l'Elbe, la Mulde, la Saale; et chaque jour fut marqué de sa part par quelque nouvelle entreprise. Bien que les succès de tant de combats fussent très-variés, il en résulta pour les Français des pertes d'autant plus sensibles qu'ils étaient hors d'état de les réparer. Le 14, en avançant sur la route de Leipsick, Blücher rencontra leurs 4e, 6e et 7e corps et une grande partie de la garde, sous les généraux Ney, Marmont et Bertrand, tenant une ligne à droite sur Freiroda, et une autre à gauche sur Lindenthal. Malgré l'absence de l'artillerie légère et de la cavalerie du prince royal de Suède, il ordonna le combat; et quelque opiniâtre que fût la résistance des Français, les alliés l'emportèrent. Le village de Mockern, pris et repris jusqu'à cinq fois, resta enfin au général York. Les Français se concentrèrent alors autour de Leipsick; tous les corps des alliés se dirigèrent vers cette ville, et tout annonça une bataille importante et décisive. Le 16, Napoléon en personne attaqua toute la ligne des alliés, et, mettant sa cavalerie au centre, il parvint à s'ouvrir un passage avant que celle des ennemis pût s'y opposer; mais bientôt il perdit le terrain qu'il avait gagné. La journée du 17 se passa de part et d'autre en nouveaux préparatifs. Ce que Blücher fit alors de plus important, ce fut de triompher enfin des longues hésitations du prince royal. Déjà auparavant il lui avait écrit d'un ton très-sévère, déclarant qu'il allait passer l'Elbe avec lui ou sans lui; et le prince n'avait suivi cet exemple que quelques jours après. Ses mouvements, depuis ce temps, étaient toujours lents et peu décisifs. Encore alors devant Leipsick, ses mesures annonçaient qu'il comptait poursuivre l'ennemi, mais non prendre part à l'action. Lord Stewart, commissaire de la Grande-Bretagne près des armées confédérées, s'entremit très-activement pour obtenir du prince une coopération plus efficace; et les deux généraux, s'étant vus, s'expliquèrent à leur satisfaction mutuelle. Le prince même, dans un moment d'effusion remarquable, s'offrit à commander son corps pendant l'action; et le commissaire anglais écrivit à sa cour l'impression que cette scène avait produite sur lui (1). En effet, le lendemain, non-seulement l'armée du Nord prit part au combat, mais encore Blücher confia au prince 30,000 hommes, pour attaquer les hauteurs de Tauchā, tandis que lui-même restait devant Leipsick, prêt à se mettre en mouvement dès qu'il apercevrait la grande armée engagée. Le village de Schnæfeld ayant été repris par les Français, il le fit enlever de nouveau à la baïonnette; et la défection de treize bataillons westphaliens et saxons, qui passèrent aux alliés pendant la bataille, compléta la défaite des Français. Malgré leur résistance désespérée, le succès le plus complet couronna les efforts de leurs ennemis, et ceux-ci bivouaquèrent sur le champ de bataille. Vers le soir, Blücher reçut ordre de se porter sur Weissenfels et Naumbourg, direction dans laquelle les Français opéraient leur retraite, et il fit fermer par le prince royal la route de Wittemberg, ce qui ne laissait plus à Napoléon d'autre ligne que celle de la Saale pour gagner le Rhin. Le lendemain 19, Leipsick, après une courte résistance, fut emportée par Blücher et le prince royal, Bennigsen et la grande armée. C'est à cette occasion, qu'impatienté des sollicitations réitérées des habitants pour lui faire suspendre les hostilités, il fit entendre le fameux *Vorwarts* (en avant), qui lui valut depuis le surnom populaire de maréchal *Vorwarts*. C'est le lendemain de cette grande bataille *des nations* que Blücher fut créé par le roi son maître feld-maréchal. De tous les généraux confédérés, c'est lui qui, sans contredit, pressa le plus vivement les Français dans leur retraite. Cependant il se trompa sur leur direction; et s'étant engagé dans les montagnes impraticables de la Thuringe, il leur fit peu de mal, et ne les rejoignit réellement qu'à Eisenach, où il s'empara d'un millier de prisonniers et de quelques caissons d'artillerie. Il se dirigea ensuite vers Fulde, puis sur Wetzlar et Coblentz, cédant aux injonctions de Schwarzenberg, ou croyant à faux, avec bien d'autres, que Napoléon se retirait sur Coblentz. Sa marche vers Urlichstein, à travers des routes où jamais la roue n'avait passé, prouva ce que peuvent la persévérance et la volonté ferme dans le commandement d'une armée. Enfin il arriva devant le Rhin. L'invasion était résolue. On devine aisément que Blücher fut alors un de ceux qui entendirent avec le plus d'impatience parler de paix avec l'empereur des Français. Il voulait, disait-il, planter son drapeau sur le trône de Napoléon. Dans le plan d'invasion adopté par les souverains, l'armée silésienne dut encore former le centre des troupes combinées et agir vis-à-vis des treize forteresses du Rhin, tandis que la grande armée entrerait par la Suisse, et que le prince royal de Suède occuperait le nord de l'empire. Cet arrangement déplut beaucoup à Blü-

(1) C'est le général Stewart lui-même, devenu lord Londonderry, qui a révélé ces détails dans son *Histoire de la guerre de* 1813 *et* 1814, récemment publiée en français.

cher. Le général Gneisenau présenta un plan auquel le chef de l'armée de Silésie n'était certainement pas étranger, et qui, différant matériellement de celui que l'on venait d'adopter, envoyait en Hollande le feld-maréchal prussien à la place du prince royal. Ce plan fut rejeté comme trop vaste. Les 1er, 2 et 3 janvier 1814, Blücher passa le Rhin sur trois points, Coblentz, Kaub et Manheim, et s'avança jusqu'à Kreuznach, poussant devant lui le maréchal Marmont qui, réduit à livrer bataille avec des forces inférieures ou à faire retraite, s'éloigna par des marches forcées. Le feld-maréchal prussien passa la Sarre, fit occuper Trèves, entra le 17 dans Nancy, ordonna au corps de Sacken de prendre Toul ; et du 16 au 18 opéra sa jonction avec la grande armée, entre la Moselle et la Meuse, tandis que les Français se retiraient derrière cette rivière. Bientôt 160,000 hommes, appartenant à l'armée de Schwarzenberg et à celle de Silésie, se trouvèrent réunis autour de Trannes, Brienne et la Rothière. Napoléon les attaqua le 1er février, à la tête d'une armée moitié moins nombreuse, et, après des efforts réitérés, il donna le signal de la retraite. Le succès de cette bataille fut dû en grande partie à la valeur de Blücher. L'attaque qu'il dirigea sur la cavalerie française mérita surtout les plus grands éloges. Enflée de ce succès, chaque armée des alliés se croyait capable de triompher seule de Napoléon ; et le feld-maréchal prussien, voulant arriver le premier à Paris, se sépara de Schwarzenberg. Son mouvement pour s'approcher de la Marne décida l'empereur des Français à se retirer de Troyes sur Nogent, de peur d'être pris en arrière. Cependant Blücher, en filant ainsi entre la Seine et la Marne, séparé de la grande armée qui, pour le rejoindre, avait à passer des rivières très-difficiles en cette saison, ne tarda pas à s'apercevoir que Napoléon méditait une nouvelle et vive attaque contre lui. Mais il n'était plus temps de revenir. Il avait, d'ailleurs, dans son impatience, commis une autre faute capitale : ses divers corps étaient tous séparés et dans l'impossibilité de se soutenir mutuellement. Profitant habilement de cette dispersion, Napoléon surprend, le 10, à Champ-Aubert, le corps russe d'Alsufiev, le fait prisonnier avec 2,000 hommes, atteint Sacken et York à Montmirail, et remporte sur eux une victoire pareille. Le 14 au soir, il entoure de ses colonnes victorieuses l'armée de Blücher à Vauchamp, enfonce ses lignes, lui tue ou prend 12,000 hommes. Le 16, il revient se mettre en position sur la Seine et se réunit à Victor et à Oudinot, qu'il avait quittés huit jours auparavant. Blücher, dans cette semaine, perdit près de 20,000 hommes. L'arrivée du corps russe de Wintzingerode de la Belgique, et sa jonction avec Schwarzenberg, qui lui ordonna de se rendre à Méri et à Epernai, lui donnèrent la facilité de se réorganiser. Il était alors d'avis de passer la Seine et de livrer bataille à Napoléon. Le feld-maréchal autrichien refusa, et s'avança vers Coulommiers, tenant toujours son armée réunie. Le 22, Blücher fut attaqué à Méri et se retira non sans perte. Ses communications avec la grande armée devinrent très-difficiles. Il était acculé à l'Aisne, et sa position était critique. La prise ou plutôt la reddition de Soissons diminua ce danger. Il s'établit dans une forte position sur les hauteurs de Laon avec 80,000 hommes. Napoléon vint l'y attaquer les 9 et 10 mars avec la plus grande vigueur, mais il était de beaucoup trop inférieur en nombre. De cette bataille peut-être dépendit l'événement de la campagne. Si Blücher, dans cette sanglante et mémorable affaire, n'eût pas été vainqueur, il se serait vu forcé de se retirer dans les Pays-Bas, et tous les plans des alliés étaient rompus. Le succès de Laon les encouragea à reprendre l'offensive. Une bataille générale eut lieu à la Fère-Champenoise et Arcis-sur-Aube, les 20 et 21; le 22 les deux armées (silésienne et grande armée) se joignirent dans l'ouest; et, par une marche extrêmement rapide, Blücher, après avoir suivi divers corps français que Napoléon dirigeait vers l'ouest, revint manœuvrer sur la Marne. Le 26, après une autre marche de vingt-six lieues en deux jours, il combattait à la Ferté-Gaucher, et le lendemain toutes les armées se concentraient autour de Paris. Blücher commanda le centre des alliés dans l'attaque de cette ville, le 30 mars 1814, et il eut encore une grande part à leur triomphe. Mais la capitulation lui déplut singulièrement : il fallait, selon lui, entrer de vive force dans cette capitale, afin d'y dicter des lois; il fallait brûler cette Sodome, cette Babylone (1). On pense que ce fut par dépit de n'avoir pu faire prévaloir de pareilles idées qu'il n'entra pas à Paris, le 31 mars, en même temps que les souverains alliés; et qu'il se tint, pendant que ceux-ci faisaient leur entrée solennelle, sur les hauteurs de Montmartre. Ce ne fut que le lendemain qu'il vint se loger à l'hôtel de Fouché. Le 2 avril il se démit du commandement, alléguant le besoin de rétablir sa santé. En effet, le mal d'yeux et la fièvre le minaient. Le 30 mars il avait en vain essayé de monter à cheval. Toutefois la véritable cause de cette démission, qui causa une sensation d'étonnement, c'est que l'on n'avait plus besoin des services de Blücher, et que la fureur qu'il affichait en toute occasion contre la nation française ne pouvait convenir aux vues plus élevées des alliés, et principalement à l'adroite et sage politique d'Alexandre qui, par des démonstrations de générosité et des manières affables, acquit si vite une grande influence. Le titre de prince de Wahlstædt (2), que lui donna le roi de Prusse, fut pour lui un moyen de consolation. Simple particulier, Blücher vécut sans grand éclat à Paris; il portait souvent une redingote bourgeoise sans aucune décoration. Parfois, mangeant chez les restaurateurs, et incommodé de la chaleur, il se débarrassait de ses vêtements à la grande surprise des assistants, et aux applaudissements des Anglais, qui voyaient dans cette absence de toute gêne une certaine conformité avec leur hu-

(1) Il eût sans doute excepté de cet anathème les maisons de jeu, auxquelles, pendant son séjour dans *Babylone*, il rendit de fréquentes visites.

(2) Vahlstædt est un couvent situé près du champ de bataille de la Katzbach.

meur. La paix signée, il s'embarqua pour l'Angleterre, dans la compagnie des souverains. A peine eut-il touché le rivage de Douvres, que la foule le porta de main en main jusqu'aux portes de la ville. Les premières dames voulurent l'embrasser, ou au moins lui baiser la main. Arrivé à son hôtel, il y trouva d'autres dames qui lui demandèrent des boucles de ses cheveux. Blücher découvrit sa tête chauve, et leur fit dire par l'interprète qu'il n'avait plus assez de cheveux pour en donner un à chacune d'elles. A Londres, les démonstrations ne furent pas moins vives. Il fit son entrée sur une voiture découverte envoyée par le prince régent; S. A. R. lui donna son portrait, qu'elle lui passa elle-même autour du cou. Le lendemain, lorsque Blücher rendit visite à la reine, le peuple détela ses chevaux et traîna sa voiture. Bientôt la mode voulut que tout homme de bon ton, tout gentleman pût se vanter d'avoir reçu du feld-maréchal prussien ou de Platow une poignée de main. Après avoir passé quatre jours à Londres, les monarques se rendirent aux universités d'Oxford et de Cambridge. Blücher, qui les accompagnait, reçut de celle-là le titre un peu facétieux à son égard de membre honoraire de la faculté de droit, et de celle-ci le titre non moins plaisant de docteur. A son départ, le prince régent lui fit présent d'un magnifique fusil de chasse. Des hommages moins splendidement exprimés, mais probablement plus sincères, l'accueillirent en Allemagne. L'ancien comté de la Mark et Brunswick se distinguèrent surtout par leur enthousiasme. Une pompe triomphale et l'inauguration de la statue de la Victoire qui, huit ans auparavant, avait été emportée à Paris, signalèrent l'entrée de Blücher dans la capitale de la Prusse. L'université de Berlin ne voulut point rester au-dessous de celle de Cambridge, et elle lui délivra un diplôme de docteur en philosophie, ainsi qu'au prince de Hardenberg et aux généraux Gneisenau, York, Bulow, Kleist et Tauenzien. Vers le commencement de l'automne, Blücher fit un voyage en Silésie, puis revint à Berlin, d'où il observa avec un intérêt très-vif tout ce qui se passait au congrès de Vienne. Suivant lui, on avait laissé trop à la France, qu'il fallait démembrer pour la rendre incapable de nuire. Avec elle, la paix ne pouvait être qu'une trêve, et il faudrait bientôt en revenir à la guerre.... Un autre grief vint se joindre au premier : la Prusse était traitée avec beaucoup d'ingratitude. On oubliait que, de tous les États opprimés par Napoléon, nul n'avait autant souffert, nul n'avait autant fait pour la cause commune. Blücher était donc décidément un de ces mécontents qui trouvèrent à redire sur tous les actes, sur toutes les décisions du congrès de Vienne. C'est dans ces dispositions qu'il se trouvait lors du débarquement de Bonaparte à Cannes. A peine en eut-il reçu la nouvelle qu'il reprit son épée et endossa l'uniforme. Nommé général en chef de l'armée destinée à opérer entre le Rhin et la Moselle, il partit de Berlin le 10 avril; et huit jours après il se trouvait à Liége. Il y manda les autorités à l'hôtel de ville, et leur adressa de vifs reproches sur le mauvais esprit des habitants. Le fait est que des émissaires cherchaient à fomenter parmi le peuple le regret de la domination française; et ils y réussissaient sans peine. Mais les magistrats ne pouvaient guère s'opposer à une opinion tacite, et qui, pour se déclarer, attendait les hostilités. Les troupes saxonnes, qui n'avaient reçu d'autre prix de leur dévouement à Leipsick et en Flandre que le démembrement de leur patrie au profit de la Prusse, devinrent décidément hostiles. Le 3 mai, quelques-uns de leurs grenadiers se portèrent en tumulte à l'hôtel du maréchal, qui s'échappa par une fenêtre. Les séditieux assouvirent leur ressentiment sur des meubles, des vitres qu'ils brisèrent. Les troupes prussiennes, s'étant aussitôt rassemblées, entourèrent les Saxons, et se saisirent des plus mutins. Blücher livra ensuite les chefs du mouvement à une commission militaire, qui en condamna deux à être fusillés. Le régiment des grenadiers fut dissous, et l'on brûla publiquement ses drapeaux. A la fin de mai, Blücher se porta sur la Sambre. Il avait près de 100,000 hommes. Le 15 juin, Napoléon commença les hostilités en repoussant un corps de troupes qui occupait Charleroi. Celles-ci se retirèrent avec beaucoup d'ordre sur Fleurus, et Blücher, les recevant, se concentra sur Sombref. Le lendemain 16, les Français passèrent la Sambre et marchèrent contre les Prussiens étendus en amphithéâtre sur toute la largeur d'un coteau qui défendait un ravin profond garni de bouquets boisés. La droite prussienne était appuyée au village de St-Amand, le centre à Ligni, la gauche, dont à peine on apercevait l'extrémité, à Sombref. La cavalerie prolongeait la gauche fort avant sur la route de Namur. Ces fortes positions furent enlevées par la vieille garde impériale; et à dix heures du soir, Blücher, après une résistance opiniâtre, après s'être continuellement exposé au feu le plus vif, et avoir été culbuté par la chute de son cheval, fit sa retraite sur Gembloux et Namur, toujours poursuivi, jusqu'à ce que les ténèbres forçassent enfin l'armée française à prendre quelque repos. Napoléon, dans cette sanglante journée, tua ou prit aux Prussiens 15,000 hommes. Il est positif que Blücher lui-même, engagé sous son cheval, au milieu des cuirassiers français, serait resté prisonnier, si la rapidité de ceux-ci ne les eût empêchés de l'apercevoir. A quoi tiennent les événements qui décident du sort des empires! Pendant ce temps, Ney tombait sur l'avant-garde de Wellington et lui faisait perdre 6,000 hommes. Intrépide et infatigable, au moment même de sa défaite, et tandis que Napoléon faisait courir le bruit de sa mort, Blücher s'occupa toute la journée du 17 à concentrer ses troupes sur Wavres, et parvint à dérober sa marche au général Grouchy. Grâce à cette circonstance, il apparut dans la soirée du 18 aux champs de Waterloo, sur le flanc gauche de Wellington, à l'instant où les deux armées, après une lutte terrible, mais sans avantage décisif de part ni d'autre, recommençaient à combattre avec une nouvelle fureur. Ce fut comme l'arrêt du destin : Wellington souhaitait Blücher, Napoléon attendait Grouchy. Grou-

chy ne vint point : il n'avait point reçu d'ordres. Blücher n'en avait pas reçu non plus : seulement il avait promis à Wellington de venir à son secours s'il était attaqué. Longtemps Napoléon s'obstina, malgré les avis de ceux qui l'entouraient, à croire que le corps qu'il voyait s'approcher était celui de son général. Enfin détrompé, il n'en donna pas moins l'ordre d'agir avec vigueur. Bulow, qui se présenta le premier avec 30,000 hommes, fut repoussé; mais Blücher accourut avec de nouvelles masses. L'armée anglaise alors dirigea une attaque sur toute la ligne. Les munitions commençaient à manquer aux Français ; une terreur soudaine s'empara de leur armée; Napoléon ne put arrêter le désordre et fut sur le point d'être pris. Les Prussiens se chargèrent de la poursuite et firent toute la nuit des prises incalculables en hommes, en artillerie, en équipages. Napoléon n'ayant tenté aucune résistance, aucune diversion, et s'étant rendu en toute hâte à Paris, où les chambres, loin de le soutenir, lui imposèrent la loi d'abdiquer pour la seconde fois, rien ne s'opposa plus à la marche des Anglo-Prussiens. En moins de dix jours les deux généraux furent aux portes de Paris. Peu de jours après Blücher passa la Seine au Pecq, et seul ainsi, sur la rive gauche de ce fleuve, tourna la capitale avec son armée par St-Germain, Versailles et Meudon. Chassé de Versailles par le général Excelmans qui écrasa sa cavalerie à Roquencourt, il fut heureux d'en être quitte à si bon marché. On sait aujourd'hui que, si des intrigues intérieures n'eussent pas retenu dans l'inaction l'armée française réorganisée depuis Waterloo, et surtout si Bonaparte, qui, de sa retraite, avait senti la faute capitale que Blücher commettait en s'aventurant loin de Wellington, au sud de la Seine, si Bonaparte, disons-nous, eût été chargé du commandement de l'armée, les Prussiens auraient été anéantis, et certes dans cette hypothèse Wellington, avec la prudence qui caractérise les Anglais, aurait sur-le-champ rétrogradé jusqu'à la frontière. Ce qu'on peut dire de plus favorable à Blücher, c'est que, débarrassé de son plus redoutable ennemi par la nullité où se trouvait alors Bonaparte, il crut inutile de prendre des précautions et de suivre les règles de l'art militaire. Quoi qu'il en soit, la convention de St-Cloud (3 juillet), à laquelle pour sa part il se montra on ne peut moins disposé, ouvrit aux deux généraux alliés les portes de Paris. En attendant que la capitale fût évacuée, le quartier général de Blücher resta dans St-Cloud. Ainsi que l'année précédente, il se plaisait dans ce séjour de Napoléon. Mais cette fois il ne se borna pas à insulter les meubles, les marbres, les tableaux, il emballa ce qui lui parut le plus à la convenance de son gouvernement et à la sienne, entre autres, le célèbre passage des Alpes, peint par David. Lorsqu'il fut enfin dans la capitale, il s'y livra à toute sa haine contre les Français. Déjà dans sa marche il avait donné des ordres pour séquestrer les biens des promoteurs de la guerre, et pour en faire retomber les frais sur eux seuls, ordres que des considérations politiques auxquelles il dut céder le forcèrent à révoquer. De même à St-Cloud il eut beaucoup de peine à renoncer au désarmement de la garde nationale, vu qu'une partie de cette garde avait combattu les alliés : il voulait même qu'elle se rendît prisonnière de guerre à Paris. Indépendamment des provisions en nature qu'il se fit délivrer en abondance pour ses troupes, il imposa une contribution de 100 millions, sur laquelle il put donner à chaque soldat une gratification équivalente à deux mois de solde. Prenant à tâche de rendre insultantes des mesures déjà si rigoureuses, il donna en ces termes, à un de ses officiers, l'ordre de reprendre les objets d'art enlevés en Allemagne et en Hollande par les Français : « Le lieutenant de Groot « est chargé par moi de l'enlèvement de toutes les « propriétés allemandes *volées* par les Français, etc. » Quelques-uns de ses officiers lui ayant demandé la permission d'emporter quelques volumes de la bibliothèque royale, comme souvenir de la campagne de 1815 : « Tous les livres, dit-il, sont prisonniers « de guerre : ils sont en rang et en file; prenez, « emportez tout ce que vous voudrez. » Enfin il lui vint à l'idée de faire sauter le pont d'Iéna, sous prétexte qu'il portait un nom injurieux à la nation prussienne. C'est en vain que tout fut mis en mouvement pour le détourner d'une résolution aussi puérile que désastreuse. Il répondit de la manière la plus insolente aux représentations que lui adressa, au nom du prince de Talleyrand, le comte de Golz, autrefois son adjudant (1), et il pressa l'exécution des ordres qu'il avait donnés à cet égard. Heureusement les ingénieurs prussiens ne surent pas miner le pont avec la rapidité nécessaire, et la ville ayant porté 300,000 fr. au général, il les accepta et fit cesser les travaux de destruction. (*Voy.* LOUIS XVIII.) Bientôt l'arrivée des souverains, et particulièrement de l'empereur de Russie, mit fin, au moins dans la capitale, à ces actes de vandalisme. On regrette que lord Wellington, sollicité par les municipaux de s'opposer à la détermination de Blücher, au lieu d'accepter une mission si noble, ait répondu d'une manière évasive et peu exacte : « Je suis le maître dans Paris, le « prince Blücher est le maître hors de Paris, et le « pont d'Iéna est dehors : cela ne me regarde « pas... » Blücher se dédommagea dans les départements de ce qu'il ne pouvait faire dans la capitale. La paix définitive n'étant pas encore conclue, il transporta son quartier-général à Rambouillet, à Chartres, continuant la guerre contre les forteresses, et espérant avoir à se battre contre l'armée de la Loire; mais celle-ci se soumit au roi de France et fut licenciée. Alors Blücher répandit ses troupes dans l'Eure, Eure-et-Loir, la Sarthe, l'Orne, Loir-et-Cher, le Loiret, et en un mot dans tous les pays en deçà de la Loire, où elles vécurent à discrétion et commirent des désordres de tout genre en présence de leur général. Il leva lui-même de fortes

(1) Voici cette réponse : « J'ai arrêté que le pont sauterait, et « Votre Excellence ne peut empêcher que cela me plaise, que M. de « Talleyrand le veuille ou non. Je prie Votre Excellence de le lui « faire savoir. »

contributions, fit arrêter et envoya prisonniers en Prusse beaucoup d'individus, autorisa tacitement les voies de fait et de pillage contre ceux qui lui étaient dénoncés. Personne, parmi les chefs des troupes alliées, n'approuvait la conduite de Blücher; et son roi lui-même tenta en vain d'adoucir ce caractère indomptable. Souvent forcé de faire révoquer des ordres trop sévères, ce prince fut obligé de l'en dédommager par de nouveaux bienfaits. Il l'honora même d'un ordre créé exprès pour lui : c'était une croix de fer entourée de rayons d'or. Blücher quitta la France en automne, mécontent de tout, exécré des Français, et même des ennemis de la France. Sa santé, depuis longtemps délabrée, languissait de plus en plus : il se rendit deux fois à Carlsbad, en 1816 et en 1817. Du reste, il passait son temps moitié dans ses terres, moitié dans les villes de Breslau et de Berlin. Il fit aussi quelques excursions à Hambourg, à Dobberau, etc. Sa vie était redevenue obscure, comme avant les guerres de 1806 et 1813, mais il était plus riche. Quant à sa réputation militaire, à mesure que l'enthousiasme germanique contre Napoléon perdait de sa force, elle était soumise à un examen plus sévère, et le colosse perdait de ses proportions. En 1819 il devint mélancolique, irascible, jaloux des honneurs qu'il se croyait dus. Atteint d'une hydropisie de poitrine et d'une inflammation, il s'en exagéra le danger ; enfin il devint timide au point de ne plus vouloir passer la nuit seul. « Mes enfants, disait-il, ne m'abandonnez pas, « de peur que je n'attente à ma vie. » Il fit un nouveau voyage à Carlsbad, où il passa quelques jours auprès du prince de Schwarzenberg. En revenant dans ses terres, il tomba malade à Krieblowitz. Les médecins furent appelés et voulurent lui donner des espérances qu'ils n'avaient pas. Le roi de Prusse, qui assistait, dans les environs, aux manœuvres d'automne, vint le voir. Blücher n'accepta point l'augure de son rétablissement : « Je sens, « dit-il, mieux que tous ces docteurs en quel état « je suis. » Il recommanda sa veuve au roi, et mourut le lendemain 12 septembre 1819 (1). C'est à Krieblowitz qu'on l'enterra. On lui éleva des statues à Rostock, à Berlin et à Breslau. La première fut érigée le 26 août 1819 pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Katzbach. La statue de Berlin date de 1826; comme celle de Rostock, elle est colossale et en bronze; celle de Breslau ne fut élevée qu'en 1827. — La vie de Blücher a été plusieurs fois écrite. Dès son vivant on avait publié : *Vie de Blücher*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°, et *Vie et campagne du feld-maréchal prince Blücher de Wahlstædt* (en anglais), Londres, 1815. Il n'est pas vrai que Gneisenau ait eu part à cette compilation, que l'on donne comme traduite de l'allemand de ce général. Vernhagen d'Ense et L. de Wallenrodt ont publié en allemand des biographies du feld-maréchal. La première est de 1827, Berlin; la deuxième, imprimée à Stettin, 1831, in-12, est un manuel à l'usage de la masse plutôt que des classes lettrées de la population prussienne. Militairement, l'ouvrage est nul : du reste l'auteur transforme Blücher en grand général, en sage, en ami de la liberté. Le héros sans doute eût ri de ces éloges, comme il avait fait des diplômes délivrés par les universités au *docteur Blücher*. Le seul titre du prince de Wahlstadt au souvenir de la postérité sera sans doute sa valeur militaire. Peut-être en tenant fidèlement compte et des énormes fautes qu'il commit en plusieurs occasions, et de l'immensité des ressources toujours renaissantes, toujours croissantes, que les alliés eurent à leur disposition en 1813, 14 et 15, la postérité, comme déjà bien des Allemands, ne verra-t-elle en lui qu'un partisan, un *condottiere*. Ses principes, décrits par l'auteur des *Caractères prussiens*, conviennent en effet à un partisan plus qu'au chef d'une grande armée. Mais la postérité ne lui refusera, ni une intrépidité rare, ni une grande habitude de la guerre, ni enfin une inébranlable opiniâtreté au milieu des obstacles, des défaites et des fatigues. Vingt fois battu, toujours Blücher était prêt à se faire battre de nouveau. Avec les troupes qu'il avait, et qui non-seulement se recrutaient sans cesse, mais encore étaient animées d'un enthousiasme à la fois civique et militaire, Blücher avait de grands avantages contre Napoléon, dont les jeunes soldats et les vieux généraux ne faisaient plus la guerre qu'avec regret et découragement. Celui-ci d'ailleurs avait en horreur les escarmouches, la petite guerre, la destruction de détail; il lui fallait enlacer son ennemi dans de grandes combinaisons, et l'écraser par quelque grand coup. Blücher, tenant du cosaque et du guérillas, avait une portée infiniment moins vaste, mais opérait toujours, harcelait sans laisser de répit, battu ou battant, recommençait encore, perdait des hommes, mais pouvait en perdre, et en tuait sans cesse à un ennemi qui était réduit à compter de plus près que lui. VAL. P.

BLUF (MATHIAS-JOSEPH), médecin allemand, né à Cologne, le 5 février 1805, de parents pauvres, étudia la médecine à Bonn, où il fut protégé par le célèbre professeur Nees de Esenbeck. Dès sa tendre jeunesse, il s'adonna avec beaucoup de zèle à la botanique ; il fut reçu docteur à Berlin en 1826, et soutint une thèse intitulée : *de Absorptione cutis*. Il commença ensuite à pratiquer l'art de guérir dans les campagnes ; mais sa santé n'étant point assez robuste pour un exercice aussi pénible, il vint s'établir à Aix-la-Chapelle, où il mourut le 5 juin 1837. Bluf était très-laborieux : quoiqu'il n'ait vécu que 32 ans, il a trouvé le temps de composer plusieurs ouvrages et de se livrer à l'étude des langues modernes et de la musique, dans laquelle il avait des talents remarquables. Ses ouvrages sont : 1° *Compendium Floræ Germaniæ*, Nuremberg, 1825, 2 vol. in-8°. Bluf fit cet ouvrage avec son ami le docteur Feigerhuth ; il en a paru une 2e édition. 2° *Médecine pastorale* (en allem.), Cologne, 1827, in-8°. 3° *Sur la combinaison du développement des êtres organiques* (en allem.), Cologne,

(1) Il laissait un fils, mort en Silésie en 1833. — Un cousin du maréchal Blücher, lieutenant-colonel, nommé maréchal de la cour de Danemarck au mois de juin 1815, sur la démission du comte de Bulow, mourut au mois de mai de l'année suivante. D—R—R.

1827, in-8°. 4° *Des Maladies considérées comme causes des maladies*, Aix-la-Chapelle, 1829, in-8°. 5° *Sur les Propriétés médicales des plantes potagères* (en allem.), Nuremberg, 1828, in-8°. 6° *Synonymia medicaminum medicorum nec non pharmacopolarum usui*, Leipsick, 1831, in-12. 7° *Helcologie, ou Traité sur la connaissance et le traitement des ulcères* (en allem.), Berlin, 1832, in-8°. 8° *Les Événements et les Progrès de la médecine en Allemagne* (en allem.), Berlin, 1832-1836, 5 vol. in-8°. C'est un journal annuel contenant chaque année, par ordre de matières, ce qui se fait en Allemagne dans les sciences médicales. Il a été continué après la mort de l'auteur par le docteur Sachs. 9° *Réforme de la médecine* (en allem.), Leipsick, 1837, t. 1er, in-8°. Bluf a encore composé un grand nombre d'articles ou de mémoires que l'on trouve dans divers journaux d'Allemagne. Il a aussi traduit en allemand le mémoire d'Esquirol *sur la Monomanie homicide*, et celui de M. Velpeau *sur les Convulsions chez les femmes enceintes*. G—T—R.

BLUM (JOACHIM-CHRISTIAN), né à Rathenau, dans la Marche de Brandebourg, le 17 novembre 1739. Son père, négociant considéré, lui fit donner une bonne éducation, et les soins de sa mère lui conservèrent une vie que la faiblesse de sa constitution et un accident survenu dans son enfance (il avait été foulé aux pieds par un cheval) rendirent longtemps incertaine. Il fit ses études à Brandebourg, à Berlin et à Francfort-sur-l'Oder. Destiné successivement à la théologie et à la jurisprudence, il les abandonna pour s'occuper de la philosophie et des belles-lettres, qu'il cultiva avec succès. Les leçons et l'amitié de ses maîtres, Ramler et Alexandre Baumgarten, firent prendre la meilleure direction à son esprit et à son goût naturellement juste et pur. La faiblesse de sa santé, la simplicité de ses penchants, la modération de ses désirs, l'empêchèrent de suivre une carrière brillante et active. Après avoir obtenu, dans les villes qu'il avait habitées, l'estime et l'affection des hommes les plus distingués, il se retira dans sa patrie pour y consacrer son temps à sa famille et à ce doux repos que donnent des études et des travaux choisis et suivis par goût, non par obligation. Il encourut quelque temps le blâme de ses compatriotes, qui, sachant ce qu'il eût pu faire, s'étonnaient de son inaction et l'appelaient *le Fainéant*. Il faisait chaque jour de longues promenades aux environs de Rathenau, uniquement occupé à jouir des douceurs que procurent à une belle âme la contemplation des beautés de la nature et la méditation de la vertu. Des *Poésies lyriques*, publiées à Berlin, 1765, in-8°, furent le premier fruit de ses loisirs ; on y remarqua une imagination aimable et riante, poétique même dans sa réserve ; un style correct et élégant, un heureux choix d'idées et d'images. Ce volume, réimprimé à Riga, 1769, in-8°, et à Berlin, 1771, in-8°, fut joint, en 1776, au recueil composé à Leipsick, des poésies que Blum avait publiées dans cet intervalle, savoir : des idylles, des épigrammes, *les Collines de Rathenau*, poëme descriptif, etc. En 1785, parurent, à Zullichau, des *Poésies nouvelles*, in-8°, qui soutinrent la réputation de l'auteur. Il s'était essayé dans la carrière dramatique, en composant un drame historique en 5 actes, intitulé *la Délivrance de Rathenau*, représenté avec succès à Berlin, et imprimé à Leipsick, 1775, in-8°. Ses ouvrages en prose offrirent le même talent et le même caractère : ses *Promenades*, Berlin, 1774, en 2 parties, in-8° ; Leipsick, 1775, in-8° ; 3e édition fort augmentée, Leipsick, 1785, in-8°, et ses *Nouvelles Promenades*, Leipsick, 1784, in-8°, renferment d'excellents morceaux de morale, pleins, sinon d'idées grandes et neuves, du moins d'aperçus justes et fins, et de sentiments aussi vertueux qu'aimables. On voit que l'auteur prend à la moralité et au bonheur des hommes un intérêt sincère, et qu'il cherche à les y conduire sans efforts. Guidé par les mêmes intentions, il publia, en 1780 et 1782, son *Dictionnaire des proverbes allemands*, Leipsick, 2 parties in-8°, où, en expliquant les dictons populaires, il eut soin de combattre les erreurs et les préjugés des classes inférieures de la société. Il passa ainsi sa vie, heureux de son caractère, de sa conduite, de sa situation, aimé de ses proches, honoré à la cour de Berlin par la princesse Amélie et par le roi Frédéric-Guillaume II, dont il reçut des bienfaits, et mis par sa nation au rang des écrivains qui, sans être du premier ordre, ont su se rendre classiques par la pureté de leur style et la sagesse de leur esprit. Il mourut à Rathenau, le 28 août 1790. — Un autre *Jean* BLUM, architecte de Zurich, a donné, en 1596, un *Livre d'architecture*, avec figures (imprimé à Zurich, in-fol.), qui eut différentes éditions, et fut traduit en français, en hollandais et en anglais. G—T.

BLUMAUER (ALOYS), poëte distingué, né le 21 décembre 1755, à Steyer en Autriche, entra dans l'ordre des jésuites en 1772, gagna quelque temps sa vie en donnant des leçons, après la suppression de cet ordre, fut ensuite censeur des livres et libraire, et mourut en 1798, âgé de 44 ans. Son esprit était tourné vers la satire et le comique burlesque. Ses poésies parurent pour la première fois à Vienne, 1782, in-8°. Elles ont eu plusieurs éditions ; on y trouve du sel, de la gaieté, une imagination originale, le talent de se servir des plus petits objets pour en tirer des contrastes piquants ; mais du mauvais goût, de la trivialité, et quelquefois de l'incorrection. Les pièces de ce recueil les plus estimées par ses compatriotes sont : *l'Imprimerie*, *l'Adresse au diable* et l'*Eloge de l'âne*. Il a donné, comme Scarron, l'*Enéide travestie*, Vienne, 1784-88, in-8°, réimprimée depuis, et traduite en russe par Ossipof, St-Pétersbourg, 1791-93. Cet ouvrage est fort répandu en Allemagne, et offre tous les défauts dont le burlesque, par sa nature même, semble ne pouvoir être exempt. Du reste, le 4e volume, fort inférieur aux trois premiers, et d'une trivialité rebutante, n'est pas de Blumauer, mais de K.-W.-F. Schaber. On a aussi faussement attribué à Blumauer une épopée satirique intitulée *les Titans*, Francfort-sur-le-Mein, 1790, in-8°, qui est l'ouvrage de Max.-F.-X. Stiehl. Le poëme d'*Hercule travesti*, en 6 livres, Francfort et Leipsick, 1794, in-8°, porte également son nom, mais est d'une médiocrité qui ne permet guère de croire

qu'il en soit l'auteur. Blumauer a composé aussi une tragédie, *Erwine de Sternheim*. Ses œuvres ont été réunies et publiées à Leipsick par K.-L.-M. Muller, 1801, 8 vol. in-8°. G—T.

BLUMBERG (CHRÉTIEN GOTTHELF), théologien luthérien, né en 1664, à Ophausen, dans la principauté de Querfurth, fit ses études à Leipsick et à Iéna, fut aumônier, en 1689, du régiment flamand de l'armée du Rhin, et se trouva au siége de Mayence. A son retour, il fut appelé à exercer des fonctions ecclésiastiques dans différentes villes de l'électorat de Saxe, et mourut en 1735, à Zwickau. Le nombre de ses écrits est fort considérable ; nous remarquerons seulement les suivants : 1° *Exercitium Anti-Bossuetium de mysterio in corona papali* ; 2° *Fundamenta linguæ copticæ*, 1716 ; 3° *Dictionarium linguæ copticæ*, resté manuscrit ; 4° *Grammatica turcica* ; 5° *Linguæ arabicæ Institutiones* ; 6° *Dictionarium hebraicum integritati suæ redditum* ; 7° la Bible complète, avec des remarques. G—T.

BLUMENBACH (JEAN-FRÉDÉRIC), médecin et naturaliste célèbre, naquit à Gotha, le 11 mai 1752. Son goût pour les sciences naturelles fut excité dès l'enfance par son père, qui était lui-même naturaliste et professeur au gymnase de Gotha. Il étudia la médecine pendant trois ans à Iéna, puis à Goettingue, où il reçut le grade de docteur, le 18 septembre 1775. Il soutint à cette occasion une thèse qui fit beaucoup de sensation, et qui a été plusieurs fois réimprimée depuis ; elle est intitulée : *de generis humani Varietate nativa*. Il y traite les questions les plus ardues de la physiologie et de l'anthropologie. Un semblable début ne pouvait manquer de fixer sur lui l'attention des savants. Peu après avoir été reçu docteur, il fut appelé à la place de conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Goettingue. A peu près à la même époque, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine près la faculté de médecine de cette même ville, et, en novembre 1778, professeur ordinaire. En 1783, il parcourut la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, et séjourna quelque temps à Londres, en 1792 ; il était alors depuis quatre ans conseiller aulique du roi d'Angleterre. Ses ouvrages lui acquirent bientôt une grande réputation. Plusieurs souverains vinrent le visiter ; il reçut des contrées les plus éloignées du globe des lettres adressées *à Blumenbach en Europe*. Le célèbre Boerhaave avait reçu, un siècle auparavant, des lettres de la Chine qui portaient une semblable adresse. Blumenbach fut nommé successivement secrétaire perpétuel de la société des sciences de Goettingue, chevalier de la Légion d'honneur du royaume de Westphalie, commandant de l'ordre des Guelphes, chevalier de l'ordre du Mérite civil de Bavière, et membre de la Légion d'honneur de France en 1807. En 1806, il vint à Paris, et eut une audience de Napoléon. La même année, il fut député de l'université de Goettingue au quartier-général de Bernadotte, devenu depuis roi de Suède. Les Allemands ont l'usage de célébrer par une fête la cinquantième année du doctorat, et lui donnent le nom de jubilé doctoral. Celui de Blumenbach fut célébré avec beaucoup de solennité le 18 septembre 1825 ; on donna à une plante nouvellement découverte le nom de *Blumenbachia*. On fit aussi à cette occasion une souscription pour créer un capital de 5,000 thalers, dont les revenus seraient tous les trois ans employés à faire voyager, pour son instruction, un jeune médecin ou naturaliste sans fortune. Ce capital a reçu le nom de *stipendium Blumenbachianum* : les facultés de médecine de Berlin et de Goettingue en disposent alternativement. Blumenbach continua à faire ses cours jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans ; il mourut le 22 janvier 1841. Il était correspondant de soixante-dix-huit académies ou sociétés savantes. Il a compté parmi ses élèves plusieurs hommes célèbres, entre autres Sœmmerring, Hufeland, Rudolphi, Alexandre de Humbold. Sa collection de crânes des différents peuples a été regardée comme la plus complète qui ait existé ; elle a été achetée plusieurs années avant sa mort par le gouvernement, et fait aujourd'hui partie du muséum de Goettingue. Blumenbach ne s'était point adonné à la pratique de la médecine ; il cultiva avec le plus grand zèle toutes les branches des sciences naturelles, mais surtout la physiologie et l'histoire naturelle de l'homme et des mammifères. Il enseignait à Goettingue la physiologie, l'histoire naturelle et l'anatomie comparée. Comme il avait beaucoup de talent pour l'enseignement, ses cours attiraient un grand nombre d'auditeurs. Dans ses ouvrages comme dans ses leçons, Blumenbach suivit toujours le système de Linné, ou n'y fit que de légères modifications. Il n'était cependant pas ennemi du progrès ; car, en 1775, il avait déjà proposé une nouvelle classification des mammifères ; mais il pensait que nous n'étions pas encore assez avancés pour fonder un nouveau système naturel. Ses écrits sont très-nombreux ; leur simple nomenclature occupe seize pages du *Dictionnaire des médecins vivants* du docteur Callisen de Copenhague. Nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Dissertatio inauguralis de generis humani varietate nativa*, Goettingue, 1775, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois avec des additions ; la dernière édition a paru à Goettingue, 1795, in-8°, fig. On en possède une traduction française par Chardet, Paris, 1806, in-8°. Le traducteur y a ajouté la traduction d'une dissertation de Blumenbach, écrite en anglais, *sur quelques Momies d'Égypte ouvertes à Londres*. Blumenbach admet cinq variétés du genre humain, sous les noms de caucasienne, mongolique, éthiopienne, américaine et malaique. Il en trace les caractères, mais il pense que ces variétés se rapportent toutes à une seule et même espèce. 2° *Manuel d'histoire naturelle* (en allemand), Goettingue, 1777 et 1780, 2 vol. in-8°. Ce manuel a eu un très-grand nombre d'éditions ; la dernière est de 1830. Il a été traduit en français par Soulange-Artaud, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. 3° *Prolusio anatomica de sinibus frontalibus*, Goettingue, 1779, in-4°. 4° *Mémoire sur la force organique et la génération*, Goettingue, 1781, in-8° ; réimprimé en 1789 et 1791. 5° *Bibliothèque de médecine* (en allem.), 1783-1795, 3 vol. in-8°. Ce journal n'a pas été continué. 6° *Introductio in his-*

toriam medicinæ litterariam, Goettingue, 1786, in-8°. 7° *Mémoire sur la force de nutrition* (en allem.), St-Pétersbourg, 1789, in-4°. 8° *De Oculis Leucæthiopum et iridis Motu,* Goettingue, 1786, in-4°. 9° *Nuperæ Observationes de nisu formativo et generationis negotio,* Goettingue, 1787, in-4°. 10° *Institutiones physiologiæ,* Goettingue, 1787, in-8°, plusieurs fois réimprimé; la dernière édition a paru à Goettingue en 1821, in-8°. Blumenbach composa cet ouvrage sur le modèle des *Eléments de physiologie* de Haller; il a été traduit en français par Pugnet, Lyon, 1777, in-12. Il a été aussi traduit en plusieurs autres langues. 11° *Specimen physiologiæ comparatæ inter animantia calidi et frigidi sanguinis,* Goettingue, 1787, in-4°. 12° *Specimen physiologiæ comparatæ inter animantia calidi sanguinis, vivipara et ovipara,* Goettingue, 1787, in-4°. Blumenbach, dans cette dissertation, compare la génération chez les vivipares et les oiseaux; il se livra ensuite à l'examen comparé de la respiration et de la digestion chez ces animaux. 13° *Mémoire sur l'histoire naturelle du monde primitif* (en allem.), Goettingue, 1790, in-8°. 14° *Synopsis systematicus scriptorum academiæ Goettingensis, ab anno 1737 usque ad annum 1787,* Goettingue, 1788, in-4°. 15° *Collectio craniorum diversarum gentium illustrata decas 1-6, cum 60 tab. æneis,* Goettingue, 1790-1800, in-4°. 16° *Nova Pentas collectionis craniorum diversarum gentium, tanquam complementum priorum decadum, cum 5 tab. æneis,* Goettingue, 1828, in-4°. On sait quel zèle Blumenbach avait mis à former sa collection de crânes humains; il en donne dans cet ouvrage la description. 17° *De Vi vitali sanguinis deneganda, vita autem propria solidis quibusdam corporis humani partibus adserenda,* Goettingue, 1788, in-4°; réimprimé dans le t. 1er du *Sylloge opusculorum* de Brera. 18° *Specimen archeologiæ telluris, terrarumque imprimis Hannoverarum,* Goettingue, 1803, in-4°. Il en a paru une 2e partie en 1816. 19° *Collection de planches représentant des objets d'histoire naturelle* (en allem.), Goettingue, 1796-1810, in-8°, 10 cahiers ornés de 100 planches. 20° *Manuel d'anatomie comparée* (en allem.), Goettingue, 1805, in-8°; la 3e édition a paru en 1824. Ce manuel est le premier qui ait été publié sur l'anatomie comparée; il a été cité avec éloges dans le rapport de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France, en 1808. 21° *Specimen historiæ naturalis antiquæ, artis monumentis illustratæ, eaque vicissim illustrantis,* Goettingue, 1808, in-4°. 22° *De anomalis et vitiosis quibusdam nisus formativi Aberrationibus,* Goettingue, 1813, in-4°. 23° *Histoire et description des os du corp humain* (en allem.), 1807, in-8°. La 1re édition de cet ouvrage a paru en 1787. 24° *Specimen historiæ naturalis ex auctoribus classicis, præsertim poetis, illustratæ, eosque vicissim illustrantis,* Goettingue, 1816, in-4°. 25° *De quorumdam animantium Coloniis sponte migratis, sive casu, aut studio ab hominibus aliorsum translatis,* Goettingue, 1824, in-4°. Il existe encore un grand nombre d'articles ou de mémoires de Blumenbach dans plusieurs recueils périodiques et dans les actes de diverses sociétés savantes. Le professeur Marx a prononcé son éloge à la société royale des sciences de Goettingue, le 8 février 1840. Il a été imprimé la même année, in-4° de 53 pages. G—T—R.

BLUMENTROST (LAURENT), naquit à Moscou, où son père était premier médecin du czar Alexis Michaélowitz. Il étudia la médecine à Paris, et retourna en 1717 à St-Pétersbourg, où il apporta le cabinet anatomique de Ruyt, que Pierre le Grand avait acheté sur sa proposition. Après la mort d'Areskin, l'empereur le nomma son premier médecin ou archiâtre, et président du département médical de l'empire. Ce fut lui qui traça le plan de l'académie des sciences que Pierre le Grand fonda dans sa nouvelle résidence, dont il le nomma président. Blumentrost remplit cette place depuis le jour de l'inauguration de l'académie (10 février 1724) jusqu'à l'avénement au trône de l'impératrice Anne, en 1730. Cette princesse le congédia avec une pension, et lui donna le titre de conseiller d'État. Quand il s'agit, en 1755, de fonder une université à Moscou, il fut question de nommer Blumentrost orateur en chef de cet établissement; mais il mourut le 27 mars de la même année. Quoiqu'il n'ait pas publié d'ouvrages scientifiques, il a exercé une grande influence sur la marche et le développement des sciences physiques en Russie. Ce fut lui qui, en 1719, fit envoyer par Pierre le Grand le docteur Messerschmidt en Sibérie, pour y examiner les productions naturelles, principalement sous le rapport de leur utilité dans l'art de guérir. Il a composé plusieurs mémoires sur les eaux thermales et sur d'autres objets relatifs à l'hygiène en Russie, mais qui sont restés manuscrits. K.

BLUMENSTEIN (le baron JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE), entra de bonne heure dans l'arme du génie, et lorsque la révolution éclata, ce corps le compta parmi ses officiers les plus distingués. Il émigra en 1790, servit dans l'armée de Condé, et fut ensuite employé dans l'armée autrichienne jusqu'en 1797. Pendant cette campagne, son nom fut plusieurs fois cité avec éloge dans les rapports des généraux sous lesquels il servait, et particulièrement dans ceux de l'archiduc Charles. La paix paraissant alors consolidée, il se rendit en Portugal pour y prendre du service avec le prince de Waldeck; il y resta jusqu'en 1802, époque de son retour en France. Fixé dans le département de la Loire, où il retrouva quelques débris de ses propriétés, il consacra dès lors ses loisirs à étendre la prospérité intérieure de la contrée. L'art des mines, celui de la métallurgie, dont il s'occupa sans relâche pendant dix ans, lui doivent quelques découvertes importantes, obtenues par un travail constant et beaucoup de sacrifices pécuniaires. A la restauration, il fut nommé commandant des gardes nationales du département de la Loire, et mourut dans ses terres, au mois de juin 1825. D—R—R.

BLUNTHLI (JEAN-HENRI), né à Zurich en 1656, où il mourut en 1722, a donné, sous le titre de *Memorabilia Tigurina,* une topographie et une chronique de la ville et du canton de Zurich (1 vol.

in-4°, en allemand), qui est estimée et riche en détails curieux. La meilleure édition en est de 1740, soignée par B. Bulinger. Ce recueil a été continué depuis par Werdmiller. U—I.

BLUTEAU (DOM RAPHAEL), théatin, naquit à Londres, de parents français, le 4 décembre 1638. Il s'y rendit habile dans les lettres sacrées et profanes. Étant allé en Portugal, il apprit en six mois la langue du pays, et prêcha plusieurs fois devant le roi et la reine. Après avoir fait un voyage à Paris, il retourna en Portugal, où il fut nommé académicien et qualificateur du saint-office. Il avait été en Angleterre prédicateur de la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier. Ses ouvrages sont : 1° *Vocabulario portugueze-latino*, Coimbre, 1712 à 1728, 10 vol. petit in-fol., y compris un supplément en 2 vol. (1). Moraès de Silva l'a corrigé, et en a fait un bon dictionnaire portugais : *Diccionario da lingua portugueza*, Lisbonne, 1789, 2 vol. in-4°. 2° *Oraculum utriusque Testamenti, Musæum Bluteavianum*. 3° *Vocabulaire des Dictionnaires portugais, castillans, italiens, français et latins*, avec la date et lieu d'impression de chacun, Lisbonne, 1728. Cette bibliographie des dictionnaires se trouve insérée p. 533 et suivantes de la 2° partie du supplément de son *Vocabulario portugueze-latino*; elle est de même écrite en portugais. 4° Des sermons et panégyriques sous ce titre : *Primicias Evangelicas*, 1685, in-4°. D. Bluteau mourut à Lisbonne, le 13 février 1734, âgé de 95 ans. Le 28 du même mois, on prononça son éloge dans l'académie des *Appliqués*. Deux docteurs firent chacun un discours sur cette question : « Lequel était le « plus glorieux, ou à l'Angleterre d'avoir donné « naissance à Bluteau, ou au Portugal de l'avoir pos- « sédé jusqu'à sa mort. » On lut dans la même séance plusieurs pièces de vers latins ou portugais composés en l'honneur de ce savant ecclésiastique. K.

BLUTEL (CHARLES-AUGUSTE-ESPRIT-ROSE), né à Caen, le 29 mars 1757, était avocat à Rouen avant la révolution. Modéré par caractère et par principes, il en embrassa la cause sans exagération, fut nommé en 1790 juge de paix et l'un des chefs de la garde nationale de Rouen, et en 1792, député de la Seine-Inférieure à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il osa dire que la nation, par la constitution de 1791, ayant lié ce monarque à son contrat social, et lui ayant offert la première fonction dans son gouvernement, il avait cessé de devoir le trône à sa naissance, *qu'il était devenu roi par la volonté de la nation, et que le crime, si c'en était un, était le crime de la nation et non le sien*. Blutel s'opposa conséquemment à ce que ce prince fût mis en jugement; mais son opinion n'ayant pas prévalu, il vota l'appel au peuple, puis la réclusion et le bannissement à la paix, et enfin appuya la proposition de Mailhe, tendant à ce qu'il fût sursis à l'exécution. Dans les derniers mois de 1793, il signala les actes d'oppression et les excès de pouvoir commis par la municipalité et le comité révolutionnaire de Rouen, et cita à cette occasion 1,200 individus illégalement détenus dans les prisons de cette ville, ajoutant (ce qui était à cette époque d'un courage sans exemple) que l'arbitraire était tel dans cette commune, que si un prévenu osait se plaindre de la violation des lois à son égard, on lui appliquait aussitôt cette phrase inquisitoriale : *Suspect d'incivicisme et d'aristocratie*, et on le traînait à l'instant même dans les cachots. Blutel se montra dans plusieurs occasions le zélé défenseur de la liberté, non de cette liberté qui, comme il le disait un jour à la tribune, n'était que la licence, et ne tendait qu'à faire de la société un amas de brigands, dont le plus fort écraserait impunément le plus faible, mais de cette liberté sociale qui, rendant l'homme à sa dignité, a pour base la morale et la justice. Il prit ensuite peu de part aux dissensions des partis qui déchirèrent l'assemblée, et parvint ainsi à échapper aux proscriptions et à la mort, dont il fut plusieurs fois menacé. Après le 9 thermidor, il fit mettre en liberté plus de 1,000 habitants de son département, en se chargeant, par un travail non interrompu, de l'examen des dossiers et de la rédaction et présentation au comité de sûreté générale des rapports qui les concernaient. Envoyé, vers la fin de 1794, en mission dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, il mit fin au système de terreur qui désolait encore cette partie de la France, et rendit compte à la convention des crimes commis par des représentants, ses prédécesseurs, qui avaient établi en principe que l'arbre de la liberté ne pouvait prendre racine que dans le sang humain. Il dénonça plusieurs agents du gouvernement qui, abusant du droit de réquisition, avaient enlevé et détourné à leur profit des quantités considérables de piqués, mousselines et basins, pour faire, disaient-ils, *des culottes aux défenseurs de la patrie*. Il fit débarquer et placer dans des logements salubres beaucoup de prêtres insermentés qui, destinés à être déportés, gémissaient dans le port de Brouage, entassés sur des pontons infects, où chaque jour la mort moissonnait une partie d'entre eux. Le 12 janvier 1795, Blutel rendit à la liberté un grand nombre d'habitants des départements de l'Ouest, détenus au bagne de Rochefort comme royalistes et rebelles de la Vendée. Le mois suivant, il ferma la société populaire de Bordeaux, et quelques jours après restitua au commerce de cette place toutes les denrées enlevées au *maximum*, qui se trouvaient encore dans les magasins de la république. La même année, il apaisa par sa seule présence et sa fermeté, tant à la Rochelle qu'à Rochefort, des mouvements séditieux qui avaient pour motifs apparents la rareté des subsistances, mais qui se rattachaient aux révoltes de la même époque à Paris. Député en 1796, par le département de la Seine-Inférieure et par la colonie de Cayenne, au conseil des cinq-cents, il parut plusieurs fois à la tribune pour y discuter des objets d'intérêt général, et fit décréter la prohibition des marchandises anglaises, au moment même où lord Malmesbury était à Paris pour traiter de la paix. Il présenta

(1) L'auteur a fait précéder son ouvrage de cinquante préfaces pour autant de sortes de lecteurs, particularité unique en bibliographie.

en février 1797 un rapport lumineux sur les douanes, et donna peu de temps après sa démission, motivée sur des affaires de famille. L'administration des douanes, qui lui devait en partie sa réorganisation, lui offrit aussitôt une place de directeur de correspondance à Paris, et en 1798 le directoire le nomma un des régisseurs généraux ; mais Magnien, auquel il succédait, ayant été réintégré, il passa à la direction de Rouen, puis à celle d'Anvers, qui alors était la plus importante de France. Il mourut dans cette ville, le 1er novembre 1806, laissant deux fils, qui ont suivi la carrière des douanes. Z.

BLYENBURG (DAMASE VAN), poëte latin, né en 1558 à Dordrecht, d'une famille très-distinguée, remplit après son père la charge de garde de la monnaie de Hollande, et fut dans la suite premier conseiller du vice-roi de Virginie. Le chagrin qu'il éprouva de la mort de sa femme fut si violent, qu'on lui conseilla de voyager pour se distraire. Il se mit en route, en 1616, pour la Bohême, et comme on n'entendit plus parler de lui, on conjecture que la douleur termina ses jours. On a de lui : 1° *Cento ethicus ex ducentis poetis hinc inde contextus*, Leyde, 1599, petit in-8° ; et Dordrecht, 1600, in-8°. Cette prétendue seconde édition ne diffère de la première que par le changement du frontispice. 2° *Veneres Blyenburgicæ, sive amorum Hortus, in quinque areolas distinctus et fragrantissimis 148 celeberrimorum poetarum flosculis refertus*, Dordrecht, 1600, petit in-8°. Ces deux volumes, qu'il est bon de réunir, sont rares et recherchés. L'éditeur y a rassemblé les passages les plus agréables des meilleurs poëtes latins modernes. 3° *B. Fulgentii sententiæ sacræ, sive Epitome operum in triginta titulos sive capita distributa*, Amsterdam, 1612, in-8°. — *Adrien* VAN BLYENBURG, neveu du précédent, à son exemple partagea ses loisirs entre la culture des lettres et les devoirs de différentes charges. Né en 1560, à Dordrecht, il y mourut le 25 février 1599. On a de lui : *Poemata varia*, Leyde, 1582, petit in-8°. Ce recueil est estimé. On trouve plusieurs pièces d'Adrien dans les *Deliciæ Poetar. Belg.*, t. 1er, p. 587. *Voy.*, pour des détails sur ces deux poëtes et sur d'autres écrivains de la même famille, les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, par Paquot, édit. in-fol., t. 2, p. 469 et suiv. W—s.

BNINSKI (ALEXANDRE, comte DE), né à Cracovie en 1788, d'une ancienne famille, reçut une éducation soignée dans la maison paternelle, parcourut ensuite divers pays, et entra en 1807, comme volontaire, dans la légion polonaise au service de France. Il parvint rapidement au grade de capitaine, signala sa bravoure dans la guerre d'Espagne, devint major, et suivit, en 1812, les troupes françaises en Russie. Lors du désastreux passage de la Bérésina, il concourut à suspendre pendant quelques heures la marche des ennemis, sans quoi l'armée française eût eu à déplorer des pertes beaucoup plus considérables. Napoléon apprécia ce service et le nomma major général. Bientôt après, le chagrin de voir ses espérances patriotiques déçues ayant altéré sa santé, il accepta son congé et retourna en Pologne. Depuis cette époque, Bninski vécut à Varsovie dans une profonde retraite, évitant jusqu'au moindre contact avec les agitateurs qui alors abondaient en Pologne, et qu'il regardait comme le plus grand fléau de sa patrie. Il se trouvait dans une terre de sa femme, sur les frontières de la Lithuanie, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'insurrection du 29 novembre 1830. Soit qu'on lui représentât cet événement sous de fausses couleurs, soit que, par suite de son long isolement du monde et des affaires, il se fît illusion sur le véritable état du pays et qu'il ajoutât foi aux plaintes des mécontents, son ardeur patriotique se réveilla ; il quitta à l'instant même sa famille ; et, malgré le froid excessif et la hauteur de la neige, il alla à pied à Varsovie. Arrivé dans cette ville, il fut élu sénateur et se chargea spontanément de la difficile mission de pourvoir l'armée de vivres, mission qu'il remplit avec un zèle que trahirent ses forces physiques. Accompagnant un convoi pendant la nuit, il fut atteint du choléra, qui mit un terme à sa vie, le 15 juin 1831. Les troupes se ressentirent bientôt de la perte qu'elles avaient faite en lui, car après sa mort le service des approvisionnements fut si mal assuré, qu'il ne put plus y avoir de régularité dans les distributions, chose qui exaspéra au plus haut degré les soldats, et devint la cause de nombreuses désertions. Peu de temps avant sa fin, Bninski comprit dans quel abîme de maux l'insurrection avait précipité la Pologne, et il prédisait à qui voulait l'entendre l'issue qu'en effet la révolution ne tarda pas à avoir. Ses dernières paroles furent : « Dieu « tout-puissant, délivre ma patrie de ses ennemis « intérieurs ! » On a de lui plusieurs ouvrages écrits en polonais, entre autres : 1° *Traité sur l'exercice de l'infanterie polonaise*, Varsovie, 1810, in-8° ; 2° *Traité sur la cavalerie*, ibid., 1811, in-8° ; 3° *Tables de logarithmes*, ibid., 1818, in-4° ; 4° *Traité d'arithmétique*, Plotsko, 1822, in-8°. M—A.

BO (JEAN-BAPTISTE), député à la convention nationale, exerçait la profession de médecin avant l'année 1789, qui le trouva établi à Mur-de-Barrez, dans le département de l'Aveyron. Suivant Prudhomme (*Histoire des crimes de la révolution*), Bô avait été musulman à Constantinople, où quelque temps il fut employé comme chirurgien, et ensuite juif sur les bords du Rhin ; mais cette singulière assertion aurait besoin d'être prouvée. Dès l'ouverture des états généraux, il se prononça de la manière la plus exaltée en faveur des idées de réformation, et fut élu, en 1780, procureur-syndic du district de Mur-de-Barrez. Le département de l'Aveyron l'envoya comme député à l'assemblée législative en 1791 ; et, satisfaits du zèle qui lui tenait lieu d'éloquence, car Bô n'y avait jamais pris la parole, ses commettants le nommèrent de nouveau lorsque la convention remplaça l'assemblée législative. Bô se distingua parmi les plus effrénés révolutionnaires. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Dans son *Opinion sur le jugement de Louis Capet*, se trouvent données à Louis XII les épithètes de *scélérat, de serpent, de tigre, de monstre.* Et tous les rois sont appelés *brigands, voleurs, loups affa-*

més. Ainsi le style de ce discours n'a, comme le fond des idées, que des formes grossières et barbares. Bô ne déploya pas moins de fureur dans la révolution du 31 mai 1793. Son exaltation lui valut diverses missions dans les départements, dont bientôt il devint l'horreur et l'effroi. Envoyé en Corse dans le mois de juillet, il fut incarcéré à Marseille par les autorités fédéralistes. Mais ses collègues Rovère et Poultier, en mission dans le Midi, secondés par l'armée de Cartaux, le délivrèrent. Dans les Ardennes, la Marne et l'Aube, il *épura* les autorités constituées dont l'hostilité se manifestait trop vivement depuis la chute des Girondins; et il annonça dans une lettre aux jacobins de Paris l'arrestation des administrateurs qu'il avait ordonnée. Le Cantal subit les mêmes mesures; et, comme là on ne se soumettait pas sans réserve, les persécutions de tout genre furent bientôt à l'ordre du jour. Bô y établit une commission révolutionnaire. Les hommes les plus immoraux formaient son conseil : des taxes exorbitantes furent arbitrairement imposées; les déprédations et le pillage furent organisés. On assure que les séides du commissaire de la convention s'étaient procuré des sceaux pareils à ceux de Worms et de Coblentz, et qu'ils parcouraient le pays, levant des impôts à leur gré, et menaçant ceux qui hésitaient à payer de les accuser de correspondance avec les émigrés en produisant contre eux des lettres scellées du sceau de l'émigration. Dans le Lot, où il passa ensuite, Bô suivit la même marche. Les paysans même n'étaient pas à l'abri de ses exactions, et, en criant guerre aux châteaux, il ne disait point paix aux chaumières. Il arrachait dans les campagnes jusqu'aux croix d'or que portaient les femmes. Cette expéditive manière de battre monnaie souleva l'indignation générale contre lui : il n'est pas étonnant que, dans l'effervescence causée par tant de malheurs, quelques-uns de ces hommes méridionaux, chez qui la haine est si vive et si prompte à frapper, aient voulu attenter à sa vie (1). Une insurrection faillit éclater dans le district de Figeac; et, si elle n'eût été étouffée en quelque sorte avant d'éclore, il est probable que le commissaire de la convention aurait été mis en pièces. Sa fureur en redoubla et devint presque de la démence. On a écrit qu'une jeune fille étant venue lui demander son père, qui était enfermé dans un cachot, il lui répondit : « Sois tranquille, je ne veux « que sa tête; je te laisserai le tronc. » On lui témoignait au nom du peuple de Cahors de l'inquiétude sur les subsistances : pour rassurer les habitants du Lot, il promettait qu'avant peu lui et ses affidés réduiraient la population de plus en plus exubérante de la France à 12 millions d'individus. « En révo« lution, disait-il, on ne doit connaître ni parents ni « amis : le fils peut égorger son père, s'il n'est pas à « la hauteur des circonstances. » Un tel langage, s'il n'était avéré, serait incroyable, tant il est absurde, tant l'imbécillité ici égale, surpasse la barbarie. C'en est plus qu'il ne faut pour bien comprendre toute l'ineptie de l'homme qui le tenait. Après le 9 thermidor, Bô parla (en novembre 1794) contre Carrier, qui se disait son ami d'enfance. Un décret rendu le 26 janvier 1795, sur la proposition de Granet, ordonna la punition des factieux qui l'avaient insulté et emprisonné à Marseille en 1793; mais, six jours après, le décret fut rapporté sur la proposition de Durand-Maillane, qui déclara que l'insulte faite à Bô avait été suffisamment vengée par le sang répandu à Marseille et à Toulon. Bô parla dans cette discussion et manifesta des opinions conciliantes. Un décret du 11 mars l'envoya en mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales, mais la paix conclue le 22 juillet avec l'Espagne l'empêcha d'y jouer un rôle. Ce n'est qu'un an après la chute de Robespierre que Bô fut dénoncé par les villes de Sedan et de Vitry-sur-Marne, comme provocateur de l'anarchie, et par les habitants du Lot, pour avoir fait juger des malheureux à huis clos et sans jury. Genissieux, dans un rapport foudroyant, articula sur son compte les incriminations les plus fortes. Aubanel et Lofficial, en prenant sa défense, ne purent qu'invoquer le plus triste des subterfuges, le défaut de pièces, de preuves suffisantes (1). Le débat ne se termina pas immédiatement. Enfin pourtant la convention se déclara : Bô fut décrété d'arrestation, le 9 août 1795, pour vexations et cruautés de toute espèce commises pendant ses missions. L'amnistie du 4 brumaire an 4 vint bientôt le tirer de là; il recouvra la liberté; mais son rôle politique était fini. Merlin de Douai gratifia sa nullité d'une place de chef du bureau des émigrés au ministère de la police. Mais le consulat fut plus sévère que le directoire : Bô perdit sa place à la fin de 1799. Alors il reprit ses fonctions de médecin, et il alla exercer cette profession à Fontainebleau. C'est là qu'il mourut en 1812. On a de lui une *Topographie médicale de Fontainebleau*, Paris, 1811, in-8°. A—T et VAL. P.

BOABDIL, ou ABOU-ABOULLAH, dernier roi

(1) A Aurillac on lui tira un coup de fusil et on le manqua : les auteurs de cette tentative périrent sur l'échafaud.

(1) Il faut dire que Lofficial, député de l'Ouest, homme sage, modéré, premier pacificateur de la Vendée dans l'an 3, ne connaissait bien de Bô que sa conduite à Nantes, où, arrivé après le départ de Carrier, plusieurs mois avant la chute de Robespierre, il sembla ne chercher qu'à réparer les désastres, ou du moins à consoler les malheurs de cette grande cité. Réuni à son collègue Bourbotte, il osa faire incarcérer tous les membres de l'horrible comité révolutionnaire, ainsi que ses principaux agents, et mettre en liberté les victimes de ses fureurs qui existaient encore. C'était beaucoup entreprendre, car rien n'annonçait encore la révolution de thermidor. Bô traduisit au tribunal révolutionnaire tous les membres du comité, et ce fut à Versailles seulement, où ils arrivèrent enchaînés, le 9 thermidor, qu'ils apprirent avec une surprise extrême les grands événements de cette journée. On trouve tous ces détails dans la *Relation du voyage de cent trente-deux Nantais envoyés à Paris par le comité révolutionnaire de Nantes*. On y lit enfin (p. 43) que les Nantais *bénirent* Bô, et qu'il laissa dans leur ville un *souvenir qui ne mourra jamais*. Ainsi l'homme est souvent inexplicable. La dernière mission de Bô parut être un désaveu et comme une amende honorable des fureurs de ses premiers proconsulats. Les travaux législatifs de Bô, dans le sein de la convention, furent presque nuls. Membre du comité des secours publics, il fit accorder une pension de 600 fr. *au citoyen Sans, pour la découverte de l'électricité médicale*. Il présenta, à la suite d'un rapport, un projet de décret, *sur les bases de l'organisation générale des secours publics* (in-8° de 16 p.). L'idée des dépôts de mendicité, qui furent établis dans la suite, se trouve dans l'article 11 de ce projet. V—VE.

maure de Grenade, fils de Mulei-Hassem, se révolta contre son père en 1481, le chassa de sa capitale et prit le titre de roi; mais, attaqué par Ferdinand et Isabelle, rois de Castille et d'Aragon, qui projetaient la conquête de Grenade, il marcha contre les Castillans, fut battu et fait prisonnier. L'habile Ferdinand lui rendit la liberté, promettant de l'aider contre son père, qui avait repris la couronne, à condition qu'il se reconnaîtrait vassal de l'Espagne. Boabdil souscrivit à ce traité honteux, et tourna de nouveau ses armes contre son père, qui mourut de chagrin. Alors différents partis se disputèrent la possession de la ville de Grenade; Ferdinand et Isabelle, profitant de ces divisions, mirent le siége devant cette capitale en 1491. Boabdil y régnait en tyran. Sommé de remettre la ville aux Espagnols, il refusa, résolut de se défendre, eut à combattre à la fois les Espagnols et ses propres sujets dont il s'était attiré le mépris et la haine. Battu plusieurs fois sous les murs de sa capitale, et pressé par la famine, il capitula, et consentit à se retirer dans un domaine des Alpuxares que lui assignèrent les vainqueurs; mais le peuple, soulevé par les imans, voulut rompre la négociation, et s'ensevelir sous les ruines de la ville. Boabdil se hâta de la livrer à Ferdinand. Accompagné de sa famille et d'une suite peu nombreuse, il prit le chemin des Alpuxares. Lorsqu'il fut arrivé sur le mont Padul, d'où l'on découvre Grenade, il jeta sur cette belle ville un dernier regard, et des larmes couvrirent son visage : « Mon fils, lui dit sa « mère Aïxa, vous avez raison de pleurer comme « une femme le trône que vous n'avez pas su dé- « fendre en homme et en roi. » Ce malheureux prince, ne pouvant vivre sujet dans un pays où il avait régné, passa en Afrique, et se fit tuer dans une bataille en servant les intérêts du roi de Fez, qui voulait détrôner le roi de Maroc. La conquête de Grenade mit fin à la puissance des Maures en Espagne, sept cent quatre-vingt-deux ans après leur première invasion. B—P.

BOACK. *Voyez* BOCK.

BOADICÉE, BODICÉE, ou BOUDICÉE, vivait du temps de Néron, et était femme de Prasutagus, roi des Icènes, qui habitaient la côte orientale de l'Angleterre. Lorsque son mari mourut, il nomma l'empereur des Romains son héritier, conjointement avec ses filles, dans l'espoir d'assurer à sa famille la protection de ce prince; mais les officiers romains prirent possession de son palais, de ses propriétés, et, portant l'outrage au comble, firent fouetter publiquement sa veuve, tandis que ses filles étaient exposées à la brutalité des soldats. Boadicée, douée d'une âme forte, souleva les Bretons contre leurs oppresseurs; à la tête de 120,000 hommes, elle prit la colonie de Camalodunum (Colchester) et massacra les Romains établis dans le pays. Leur nombre était, dit-on, de 80,000. Le gouverneur Suétonius Paulinus marcha contre les insurgés. Il n'avait que 10,000 hommes; mais la discipline de ses troupes le fit triompher, et il mit les Bretons en déroute, sans éprouver beaucoup de perte. Cette bataille eut lieu l'an 61. Peu de temps après, Boadicée mourut de chagrin; quelques-uns pensent qu'elle s'empoisonna. K.

BOAISTUAU, ou BOISTUAU (PIERRE), dit LAUNAY, natif de Nantes, mort à Paris en 1566, ayant quelque lecture, mais du reste fort superficiel, a passé dans son temps pour un beau parleur. la Croix du Maine en fait un pompeux éloge : « Boistuau, dit-il, a été homme très-docte et des « plus éloquents orateurs de son siècle, et lequel « avoit une façon de parler autant douce, coulante « et agréable, qu'autre duquel j'aye lu les escrits. » On a de lui : 1° *Théâtre du monde*, sur les misères humaines et la dignité de l'homme, impr. à Paris en 1584 et 1598, 6 vol. in-16. On assure que ce livre, qui contient des faits très-singuliers, a eu plus de vingt éditions; il l'avait d'abord composé en latin. 2° *Histoires tragiques, extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise*, 1568 et suiv., 7 vol. in-16; 1580, 1616, également en 7 vol. in-16. Les six premières histoires du 1er volume ont été traduites par Boaistuau, et le sont beaucoup mieux que celles traduites par Belleforest, qui a continué l'ouvrage. Ce dernier ne s'est pas contenté de traduire, il a ajouté plusieurs histoires de son invention. 3° *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins*, 1561, in-8°. Ces histoires sont au nombre de quarante : Claude de Tesserant en ajouta quinze. Belleforest continua cet ouvrage, qui fut imprimé en 6 vol. in-16, en 1575 et années suiv.; réimpr. à Anvers en 1594, in-8°, et à Paris en 1598. Ces six tomes sont ordinairement reliés en trois. 4° Quelques autres ouvrages sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine et Duverdier. Boaistuau est un des premiers écrivains qui aient recommandé aux mères d'allaiter leurs enfants. A. B—T et D. N—L.

BOARETTI (l'abbé FRANÇOIS), littérateur, né en 1748, dans un village près de Padoue, acheva ses études au séminaire de cette ville avec un tel succès que ses maîtres l'associèrent sur-le-champ à leurs travaux. Nommé professeur d'éloquence sacrée en 1785, au gymnase ecclésiastique de Venise, il occupa cette chaire pendant dix ans de la manière la plus brillante. Le chagrin que lui causa la suppression de cette école, en 1795, fut si vif que peu de jours après il eut une attaque d'apoplexie. En vain le sénat, informé de sa situation, s'empressa de lui confirmer son traitement par un décret, qui, plus tard, fut respecté par les partisans de la démocratie : le coup était porté. Boaretti ne fit que languir et mourut à Venise, le 15 mai 1799, à 51 ans. Doué d'une grande capacité d'esprit et d'une vaste mémoire, il s'était rendu très-habile dans les langues, la théologie, les mathématiques, la physique, la chimie et le droit naturel. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés, quoique écrits avec précipitation, décèlent un véritable talent. Outre des thèses (*Assertiones philosophicæ*), Padoue, 1783, in-8°, et des poésies dans les *Raccolte*, on a de Boaretti : 1° *les Trachiniennes* de Sophocle; l'*Électre*, l'*Hécube*, l'*Iphigénie en Tauride* et la *Médée* d'Euripide, trad. *in versi sciolti*, publiées séparément, in-8°. 2° L'*Hymne à*

Cérès, d'Homère, *in versi sciolti*, Padoue, 1784, in-8°. 3° L'*Iliade* d'Homère, *in ottava rima*, Venise, 1788, 2 vol. in-8°. Les douze premiers livres avaient paru sous le titre d'*Omero in Lombardia*. Bettinelli parle de cette traduction avec éloge. 4° Les *Psaumes* de David, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Cette version est estimée. 5° *Dottrina de' padri greci relativa alle circostanze della chiesa nel secolo* 18, *tratta de' testi originali*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. 6° L'*Ecclésiaste* de Salomon traduit en prose, ibid., 1792, in-8°. 7° Le *Livre de la Sagesse*, ibid., 1792, in-8°, précédé d'une dissertation où Boaretti réfute les principes énoncés par l'abbé Nicol. Spedalieri, dans son livre *de' Diritti dell' uomo*, sur l'origine de la souveraineté, les droits des princes et les devoirs des sujets. 8° *Pensieri sulla trisezione dell' angolo*, ibid., 1793, in-4°. Cet ouvrage a été critiqué par Vinc. Dandolo. On peut consulter pour des détails la *Storia della Letteratura di Venezia*, par le P. Moschini, p. 273-75, et les *Vitæ virorum illustrium seminar. Patavini*, p. 413, où se trouve l'éloge de Boaretti. W—s.

BOATE (Gérard), médecin hollandais, qui se fixa en Irlande vers le milieu du 17e siècle, a publié une histoire naturelle de cette contrée, où il en donne une description géographique. Cet ouvrage est le premier en ce genre que l'on ait publié sur ce royaume, et il est encore aujourd'hui l'un des plus complets; il a pour titre : *Ireland's natural History, being a true and ample description of its situation, greatness, shape, and nature of its hills, woods*, etc., Londres, 1652, in-8°, et 1657, in-8° : c'est la même édition à laquelle on a mis un autre frontispice, et supprimé la préface et l'épître dédicatoire. Il y en a une traduction en français, par P. Briot, intitulée : *Histoire naturelle de l'Irlande*, Paris, 1666, 2 vol. in-12. Il y en a une autre édition en anglais, considérablement augmentée, Dublin, 1726; ibid., 1755, in-4°. La 1re partie renferme l'ouvrage de Boate; la 2e, la collection des notes et mémoires communiqués à la société royale de Londres, sur les curiosités de l'Irlande; la 3e est un discours de Th. Molyneux sur des antiquités. Les chapitres 10, 11 et 12 traitent particulièrement de l'agriculture de l'Irlande. L'auteur avait promis une suite qui n'a jamais paru. Elle devait comprendre l'histoire des végétaux. D—P—s.

BOATON (Pierre-François de), littérateur, naquit le 12 septembre 1734 à Longiraud près d'Aubonne, dans le pays de Vaud, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état militaire, il obtint une compagnie dans un des régiments suisses au service du roi de Sardaigne; mais sa santé l'obligea bientôt de renoncer à cette carrière; et le général Lentulus (*voy.* ce nom) le fit nommer gouverneur à l'école militaire de Berlin. Quelques désagréments qu'il eut à essuyer de la part d'un de ses supérieurs le décidèrent à quitter cette place; et il ouvrit dans la capitale de la Prusse un pensionnat qui, dès la première année, réunit un grand nombre d'élèves. Cependant il abandonna l'établissement qu'il venait de créer, pour se charger, à des conditions très-avantageuses, de l'éducation du fils unique d'un riche banquier de Berlin. Devenu libre et jouissant d'une honnête aisance qu'il devait à son travail et à son économie, Boaton consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Il fut nommé membre de l'académie de Berlin, et mourut en cette ville au mois de juin 1794. Outre quelques pièces fugitives dans le journal de Berlin, on lui doit : 1° une traduction en vers français des *Idylles* et du *Daphnis* de Gesner, Berlin, 1775; Copenhague, 1780, in-8°. 2° Des *Essais en vers et en prose de M. le capitaine de B****, Berlin, 1782, in-8°. 3° *Oberon*, poëme de Wieland, trad. en vers français et en octaves, ibid., 1784, in-8°. Cette traduction, dédiée à Wieland, sans être parfaite, est pourtant bien supérieure à celle du comte de Borch. (*Voy.* ce nom.) 4° *La Mort d'Abel*, poëme de Gesner, trad. en vers français, ibid., 1785, et Hambourg, 1791. Boaton a laissé manuscrites quatre pièces de théâtre : 1° *Barbe-Bleue; Fadlallah, roi de Moussul; le Triomphe de la bienfaisance* et *l'Avare dupé*. Denina lui a consacré une courte notice dans la *Prusse littéraire*. W—s.

BOBART (Jacques), médecin et botaniste, né à Brunswick, fut le premier surintendant du jardin botanique de l'université d'Oxford, fondé en 1632, par Henri, comte de Denby. Il en publia le catalogue en 1 vol. in-12, en 1648, réimprimé depuis à Oxford, 1658, in-8° : le docteur Stephens Will-Browne, et les deux Bobart, père et fils, contribuèrent à cette 2e édition, qui est bien perfectionnée. Il continua à diriger ce jardin jusqu'au 4 février 1679, époque de sa mort. — Son fils, nommé aussi *Jacques*, lui succéda. Il rendit un service important à la botanique, en achevant et en faisant paraître la 3e partie, ou le 2e vol. de l'*Histoire universelle des plantes* de Morison, à Oxford, en 1696, in-fol. de 655 pages. Linnée a consacré à la mémoire de ces deux savants un genre de plantes auquel il a donné le nom de *Bobartia*; ce genre ne comprend jusqu'ici qu'une seule espèce de la famille des souchets; ce qui doit rappeler, suivant les principes qu'avait adoptés ce naturaliste, que Bobart le fils s'est distingué surtout par l'ordre qu'il a mis dans la rédaction de cette famille, réunie alors aux graminées dans l'ouvrage de Morison, et qu'il paraît avoir tiré de son propre fonds. On ignore l'époque précise de sa mort, mais il vivait encore en 1704. D—P—s.

BOBOLINA, héroïne de la Grèce moderne, appartenait à une riche famille albanaise. Son mari, officier dans le corps des Armatolis, alors au service de la Porte, fut exécuté en 1812, sans doute comme entretenant des liaisons avec Ali. Bobolina devint, dès ce jour, l'ennemie acharnée des Turcs. Sitôt que la révolution grecque éclata, elle arma trois vaisseaux à ses frais, et envoya ses deux fils à l'avant-garde de l'armée de terre ferme. Elle-même voulut assister, avec l'élite des chefs grecs, au long siége de Tripolitza, non comme simple spectatrice, mais comme guerrière intrépide (1821). Elle y fit des prodiges de valeur. Ce ne fut pas son seul mérite. Voyant combien le défaut de concert nuisait aux opérations des Grecs, elle essaya de faire cesser leurs divisions et employa toute son influence à leur

persuader que, sans l'unité de pouvoir et de vues, leur cause était perdue. Ses efforts furent inutiles, mais peut-être contribuèrent-ils à jeter les germes de quelques idées plus raisonnables chez des hommes indomptables. En attendant, les discordes entre l'armée navale et l'armée de terre en vinrent au point que les navarques (chefs de vaisseau) se retirèrent. Forcée de les suivre, elle fit hommage de ses vaisseaux à la patrie. Chargée plus tard d'appuyer avec une division navale le blocus de Naupli de Romanie, elle y déploya la même vigueur, mais peut-être la poussa-t-elle trop loin. En vain les Turcs, renfermés dans la ville et privés de leurs communications avec Patras, demandèrent-ils une capitulation : elle s'y opposa d'autant plus énergiquement que son fils aîné venait de périr sur le champ de bataille. Rien ne put faire fléchir sa détermination. Cependant, lorsque, le 12 décembre 1822, la ville fut prise d'assaut par la bravoure de Stoïkos, les Grecs laissèrent la vie sauve à un millier de prisonniers et au pacha : ce fut le premier exemple de modération donné dans cette affreuse guerre. La conquête de Naupli était la plus importante que les Grecs eussent faite jusque-là ; elle leur donnait quatre cents canons de bronze, une ville forte, un port militaire à l'abri de toute surprise, une capitale commode et un centre ou une base d'opérations parfaite. Bobolina, décidément devenue guerrière, ne cessa pas de prendre part aux expéditions des Grecs, et principalement à celles dont l'Argolide fut le théâtre. Une de ces rixes qui prouvent combien la civilisation est restée en arrière dans certains pays vint mettre fin à sa carrière en 1825. Son frère avait séduit une jeune Grecque. Les parents, les amis de celle-ci ne virent rien de mieux à faire que de courir aux armes, afin de venger leur injure : ils se rassemblèrent en tumulte devant la maison de Bobolina, qui ouvrit une fenêtre et les harangua en termes assez hautains. Soit mécontentement de ce langage, soit dessein prémédité, un d'eux lui tira un coup de fusil, et Bobolina tomba morte sur-le-champ. VAL. P.

BOBROWSKI. *Voyez* ALI-BEY, ou ALI-BEIGH.

BOBRUN (HENRI et CHARLES), peintres, nés à Amboise, le premier en 1603, l'autre en 1604. Le père et l'aïeul de Henri avaient été attachés au service personnel de Henri IV et de Louis XIII. Il eut aussi lui-même cet emploi ; mais ses succès en peinture, et particulièrement dans le genre du portrait, lui donnèrent à la cour une existence plus distinguée. Il eut l'avantage, presque unique dans l'histoire des arts, de trouver dans son cousin un ami, un émule, ou plutôt un autre lui-même, par ses talents, ses idées et sa manière d'opérer. On les vit souvent travailler alternativement au même portrait, en se servant de la même palette et des mêmes pinceaux, sans qu'il parût que l'ouvrage fût de deux mains différentes. Les Bobrun (car c'est ainsi qu'on parlait d'eux) peignirent Louis XIV, la reine Anne d'Autriche, et un grand nombre des principaux personnages de la cour ; il est vrai qu'ils possédaient l'art de flatter, sans, dit-on, altérer la ressemblance, et celui de rehausser la beauté des femmes, par des costumes et des ornements d'un bon choix : ce qui demandait une grande finesse de tact. Ayant d'ailleurs de l'enjouement dans l'esprit, ils virent souvent leur atelier devenir un lieu de réunion pour les personnes les plus aimables et les plus spirituelles de cette cour si brillante. En 1660, lorsque la reine Marie-Thérèse fit son entrée à Paris, ils furent chargés d'orner l'arc de triomphe que l'on éleva sur le pont Notre-Dame. Ils savaient se faire rechercher à la cour, en donnant des dessins pour les bals, pour les habillements, des conseils pour l'invention des divertissements, etc. Ils firent, de plus, des vers et même des comédies qu'ils représentaient avec leurs amis ; mais qui, en contribuant à leurs plaisirs et à ceux de leur société, n'avaient pas un degré de perfection qui pût les faire parvenir à la postérité. Les Bobrun furent agréés à l'académie de peinture, dont on les nomma trésoriers. Henri mourut en 1677, à l'âge de 74 ans ; et Charles en 1692, à 88 ans. Leurs portraits, si recherchés de leur temps, sont aujourd'hui tombés dans l'oubli, et il serait même difficile d'en trouver dans les collections qui fussent authentiques. D—T.

BOCAGE. *Voyez* DUBOCAGE.

BOCARRO (ANTOINE), historien portugais, a voulu continuer l'ouvrage de Jean de Barros, intitulé l'*Asie portugaise* ; il en fit la 13e décade : il ne paraît pas qu'il ait poussé plus loin son travail. Lenglet Dufresnoy et de Bure disent que cette 13e décade n'a point été imprimée. (*Voy.* BARROS et COUTO.) — *Emmanuel* BOCARRO, Portugais du 17e siècle, a écrit *Anacephaleosis indicæ Historiæ*, 1624, ouvrage dont George Cardoso fait l'éloge dans sa *Bibliotheca Lusitana*. Le même biographe attribue à Bocarro, ou du moins à un auteur du même nom : 1° *Quinta Essentia Aristotelica*, 1632 ; 2° *Fœtus astrologicus*, Rome, 1626, réimprimé avec des augmentations, Hambourg, 1643 ; 3° *Carmen intellectuale*, Amsterdam, 1639. A. B—T.

BOCCACE (JEAN), dont le nom, selon Mazzuchelli, vaut lui seul mille éloges, naquit en 1313. Son père était marchand à Florence, où le négoce était le premier des états ; et sa famille originaire de Certaldo, village situé à vingt milles de Florence ; c'est pourquoi Boccace joignit toujours à son nom ces mots : *da Certaldo*. Il ne fut donc point le fils d'un paysan, comme on l'a dit dans certain *Dictionnaire historique*. Boccace fut le fruit illégitime d'une liaison que son père eut à Paris, où il était venu pour des affaires de commerce ; et ce fut à Paris même que ce fils reçut le jour. Amené de bonne heure à Florence, il y commença ses études, et montra, dès ses premières années, un penchant décidé pour la poésie ; mais il avait à peine dix ans, que son père le plaça chez un autre marchand, pour apprendre le commerce. Ce marchand le conduisit quelques années après à Paris, le garda six ans chez lui, sans pouvoir lui inspirer le moindre goût pour un état qu'il n'apprenait que malgré lui, et le renvoya enfin à son père. A Florence, Boccace fut, comme à Paris, partagé entre des occupations pour lesquelles il n'avait que de la répugnance, et son amour pour les lettres

qui, se fortifiant de jour en jour, devint encore plus vif à Naples, où son père l'envoyait pour l'en distraire, et pour l'attacher définitivement à la profession du commerce. Il resta huit ans dans cette ville, et au lieu de n'y voir que des négociants, il se lia d'amitié avec plusieurs savants, soit napolitains, soit florentins, que la faveur du roi Robert, ami des lettres, y avait attirés. Rien ne prouve qu'il eût lui-même aucune part aux bontés de ce monarque; mais il en eut une très-douce aux bonnes grâces de la princesse Marie, fille naturelle de Robert, pour qui il composa plusieurs ouvrages en prose et en vers, et qu'il y désigne souvent sous le nom de ***Fiammetta***. Doué de tous les avantages extérieurs, d'un esprit vif et enjoué, d'un caractère doux et facile, amant heureux de la fille d'un roi, il n'est pas surprenant qu'il se sentît alors moins d'inclination que jamais pour des occupations mercantiles. Le goût très-vif que cette princesse avait pour la poésie, la société intime des gens de lettres, l'impression que fit sur lui, dans une promenade auprès de Naples, l'aspect du tombeau de Virgile, la présence du célèbre Pétrarque, qui fut accueilli avec les plus grandes distinctions dans cette cour, et qui alla de Naples recevoir à Rome le laurier poétique, les premières liaisons que Boccace put dès lors contracter avec lui, contribuèrent à la fois, avec ses dispositions naturelles, à faire décidément de lui un littérateur et un poëte. Après un séjour de deux ans qu'il alla faire à Florence, auprès de son père, de retour à Naples, il y fut favorablement accueilli par la reine Jeanne, et l'on croit que ce ne fut pas moins pour complaire à cette jeune reine qu'à sa chère Fiammetta, qu'il commença le ***Décaméron***, ou le recueil de cent nouvelles, qui le place, sans rival, au premier rang des prosateurs italiens. Ayant perdu son père, et maître de suivre son penchant, il alla se fixer à Florence, et n'eut plus d'autre distraction dans ses études que le plaisir, et quelques missions honorables dont il fut chargé par ses concitoyens. Il fut choisi pour aller à Padoue, porter à Pétrarque la nouvelle de son rappel et de la restitution qui lui était faite du bien de son père, banni autrefois de Florence, et mort dans l'exil. (*Voy.* PÉTRARQUE.) C'est là qu'il s'unit avec lui d'une amitié qui dura toute leur vie. Quelques années après, ayant dérangé entièrement sa médiocre fortune par les dépenses qu'il faisait pour se procurer des livres, et par son goût pour le plaisir, il trouva dans Pétrarque les secours les plus généreux; il y trouva aussi les meilleurs conseils pour ses ouvrages et pour sa conduite; et ce fut surtout à ce digne ami qu'il dut le changement qui s'opéra en lui. Les exhortations d'un chartreux lui avaient inspiré le projet d'une réforme outrée et d'une renonciation entière au monde et aux études que l'on nomme profanes. Pétrarque le ramena à de moins extrêmes résolutions, et le retint dans ce juste milieu, qui est la place de la vraie sagesse. De nouveaux troubles, qui s'élevèrent à Florence, l'engagèrent à se retirer à Certaldo, où il possédait un petit bien de campagne, pour y continuer paisiblement ses travaux. Il n'avait, jusqu'à ce moment, écrit qu'en langue vulgaire, et des ouvrages de pur agrément: ce fut alors qu'il en composa plusieurs d'érudition et d'histoire; il les écrivit en latin; et l'un de ces traités a été le premier ouvrage moderne où l'on ait rassemblé toutes les notions mythologiques qui sont éparses dans les écrits des anciens. Il savait assez bien le grec, et avait amené, à ses frais, de Venise à Florence, Léonce Pilate de Thessalonique, qu'il entretint chez lui pendant trois ans, pour apprendre de lui cette langue, expliquer avec lui l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et même les lui faire traduire en latin tout entières. Il eut la gloire de faire venir le premier de Grèce, à ses frais, des copies de ces deux ouvrages; et ce ne furent pas les seuls; il n'épargnait ni soins, ni dépenses, pour se procurer de bons manuscrits grecs ou latins, et se servit de toute son influence pour engager ses contemporains à apprendre le grec, et à substituer l'étude de l'antiquité aux sciences scolastiques, qui avaient été les seules encouragées jusqu'alors. L'autorité qu'il avait acquise le fit charger de deux ambassades importantes pour la république de Florence, auprès du pape Urbain V. Il les remplit, et revint à Certaldo reprendre ses douces études; mais il y éprouva une longue et dégoûtante maladie, qui le laissa dans un état de langueur et d'abattement aussi pénible que la maladie même. Il en sortit pour entreprendre un travail difficile, mais qui le flattait doublement. Il avait toujours été grand admirateur du Dante; il savait presque tout son poëme, et l'avait copié plusieurs fois de sa main. Les Florentins, qui avaient persécuté et exilé ce grand poëte, voulant honorer et venger sa mémoire, instituèrent, par un décret du sénat, une chaire publique destinée à l'explication de ce poëme, rempli de choses sublimes, mais aussi d'obscurités et de difficultés qui s'augmentaient à mesure qu'on s'éloignait du temps où l'auteur avait écrit. Ce fut à Boccace qu'ils conférèrent ce nouveau professorat. Les efforts qu'il fit pour le remplir retardèrent sa convalescence; et il reçut alors un coup si sensible, qu'il lui fut, depuis, impossible de se rétablir. Il apprit subitement la mort de Pétrarque, son maître et son plus cher ami; il ne lui survécut qu'un peu plus d'une année, et, s'affaissant tous les jours de plus en plus, il mourut à Certaldo, le 21 décembre 1375. On grava sur son tombeau cette inscription qu'il avait composée lui-même, et dont il n'y a que le quatrième vers à retenir:

Hac sub mole jacent cineres ac ossa Johannis;
Mens sedet ante Deum meritis ornata laborum
Mortalis vitæ. Genitor Boccacchius illi,
Patria Certaldum, studium fuit alma poesis.

Il était, en effet, né poëte, et il le fut dans tous ses ouvrages d'imagination, du moins par l'invention, si ce n'est par le style. Tout ce qu'il a écrit en vers est médiocre; plusieurs de ses ouvrages italiens en prose le sont aussi; il n'est supérieur et inimitable que dans ses nouvelles, dont il faisait cependant lui-même peu de cas: il eut, comme son maître Pétrarque, l'erreur de croire que ses ouvrages sérieux, écrits en latin, seraient la source de sa gloire, et il

ne la dut qu'à un simple recueil de contes, comme Pétrarque à ses poésies d'amour. Tout ce qu'il a écrit en latin porte un caractère de précipitation indigeste, qui, à la vérité, vient moins de la négligence de l'auteur, que du peu de secours que l'on trouvait alors pour ces sortes d'ouvrages. Il s'était cependant flatté, dans sa jeunesse, d'obtenir, par ses vers, le second rang en poésie : son admiration pour le Dante ne lui permettait pas d'aspirer au premier; et il ne connaissait pas alors les poésies italiennes de Pétrarque. Dès qu'il put les connaître, il perdit toute espérance, et jeta au feu la plus grande partie de ses vers lyriques, sonnets, *canzoni*, et autres poésies amoureuses. Ce qu'on en a publié depuis est tout ce qui échappa, malgré lui, à cet acte de sévérité. Le fruit le plus heureux de ce mouvement de dépit fut d'engager Boccace à écrire avec plus de soin en prose, à donner à sa langue une perfection, un nombre, une harmonie, et des tours élégants qui lui manquaient encore. Nous entrerons, sur tous ses ouvrages, dans plus de détails que nous ne le faisons ordinairement, afin de faire mieux connaître ce grand littérateur, que l'on juge et dont on parle quelquefois si légèrement. Ouvrages latins : 1° *de Genealogia deorum libri* 15; *de montium, sylvarum, lacuum, fluviorum, stagnorum et marium Nominibus, liber*. La 1re édition de ces deux ouvrages réunis est in-fol., sans date; on la croit de Venise, et antérieure à 1472. La 2e est de Venise, 1472, in-fol. On en fit dans la même ville une 3e l'année suivante: il y en a eu depuis plusieurs autres à Reggio, à Vicence, à Venise, à Paris et à Bâle; cette dernière, en 1532, avec des notes et des suppléments. Ce traité *de la Généalogie des dieux* était le fruit d'une immense lecture, et, comme il n'existait alors rien de pareil où l'on pût apprendre à connaître la mythologie des anciens, le succès en fut prodigieux. Les bons ouvrages qui ont paru depuis sur cette matière l'ont fait oublier : l'utilité dont il fut d'abord et les recherches qu'il suppose lui impriment cependant un caractère qui ne doit point s'effacer. Boccace y cite plusieurs auteurs qui n'existent plus, et en tire des traits qui ne se trouvent que dans son livre. On lui en a fait un reproche, comme s'il avait inventé ce qu'il cite. Il est plus simple de reconnaître que d'anciens auteurs, qui existaient encore alors, se sont perdus depuis. Ce même ouvrage, traduit en italien par Joseph Betussi, a eu douze ou treize éditions, la 1re à Venise, 1547, in-4°. Nous en avons deux traductions françaises, la 1re, sans nom d'auteur, Paris, 1498, in-fol.; et 1531, aussi in-fol.; la 2e, faite par Claude Wittard, Paris, 1578, in-8°. Le petit traité *des Noms des montagnes, des forêts, des lacs*, etc., a aussi été traduit en italien par Niccolo Liburnio, et imprimé in-4°, sans date et sans nom de lieu: la 2e édition est de Florence, 1598, in-8°. 2° *De Casibus virorum et fœminarum illustrium libri* 9, Paris, 1535, 1544, in-fol.; Vicence, même année, aussi in-fol.; traduit en italien par Betussi, Venise, 1545, in-8°, et réimprimé plusieurs fois; en anglais par Jean Ludgate, Londres, 1494, in-fol.; 1527, in-fol.; en espagnol, par don Pedro Lopez de Ayala, et don Juan Alonzo de Zamora, Séville, 1495, in-fol.; Tolède, 1511, in-fol.; en allemand, par Jérôme Ziegler, Augsbourg, 1545, in-fol., avec de mauvaises gravures en bois; enfin, plusieurs fois en français, d'abord par un anonyme, Bruges, 1476, in-fol., goth.; ensuite par Laurens du Premierfait, Paris, 1483, in-fol. goth.; Lyon, même année, in-fol.; Paris, 1494, 1515, in-fol.; et par Claude Wittard, Paris, 1578, in-8°. 3° *De claris Mulieribus*, 1re édition, sans nom de lieu et sans date, in-fol., goth.; 2e édition, à Ulm, 1473, in-fol.; Louvain, 1484-7 et 8, in-fol.; Berne, 1539, in-fol.; traduit en italien par Vincent Bagli, Florentin, Venise, 1506, in-4°; et par Joseph Betussi, qui y fit des additions, et mit devant sa traduction une vie de Boccace, Venise, 1545 et 1547, in-8°, etc.; en espagnol, Séville, 1528, in-fol.; en allemand, Augsbourg, 1471; Ulm, 1473, in-4°; en français, 1re traduction, Paris, 1493, in-fol., et 1515, in-fol.; 2e traduction, Paris, 1538, in-8° goth., Lyon, 1551, par Luc. Ant. Ridolfi. 4° *Eclogæ*. Ces seize églogues sont imprimées avec celles de Virgile, de Calpurnius, de Némésien, de Pétrarque, du Mantouan et de P. Gauric, Florence, 1504, in-8°; elles le sont aussi dans les *Bucolicorum Autores*, Bâle, 1576, in-8°. Boccace, à l'exemple de Pétrarque, prit pour sujet de la plupart de ses églogues des événements publics, et représenta, sous des noms de fantaisie, les principaux personnages de son temps. Il en a donné lui-même la clef dans une lettre adressée au P. Martin de Signa, son confesseur, de laquelle Manni a donné un extrait dans son *Histoire du Décaméron*. Ouvrages italiens en vers : 5° *la Teseide*, premier poëme italien qui ait offert un essai d'épopée, et qui ait été écrit en octaves, forme poétique harmonieuse, dont Boccace est regardé comme inventeur, Ferrare, 1475, in-fol.; Venise, 1528, in-4°; traduit en français par D. C. C., Paris, 1597, in-12. 6° *Amorosa Visione*, etc., Milan, 1520 et 1521, in-4°; avec des observations grammaticales et une apologie de Boccace par Claricio d'Imola, Venise, 1531, in-8°. Ce poëme singulier est divisé en 50 chants ou chapitres, qui contiennent cinq triomphes, ceux de la Sagesse, de la Gloire, de la Richesse, de l'Amour et de la Fortune; il est en tercets, ou *terza rima*; et ce qui en fait surtout la singularité, c'est qu'en mettant de suite les premières lettres de chaque tercet, on forme, du tout ensemble, des mots et des vers qui composent en acrostiche deux sonnets et une *canzone* à la louange de la princesse Marie, sa maîtresse; l'auteur la désigne partout ailleurs sous le nom de *Fiammetta*, et ne s'est permis que cette seule fois d'écrire son véritable nom, en le déguisant sous cette forme extraordinaire, dont il faut avoir la clef. 7° *Il Filostrato*, poëme romanesque en octaves, ou *ottava rima*, dont le héros est le jeune Troïle, fils de Priam, et le sujet, ses amours avec Chryséis, que le poëte ne fait pas fille de Chrysès, mais de Calchas, Bologne, 1498, in-4°; Milan, 1499, in-4°; Venise, 1501 et 1528, in-4°. 8° *Nimfale Fiesolano* : on a cru que, dans ce poëme, qui est aussi en octaves, Boccace avait caché, sous le voile d'une fiction

pastorale, une aventure galante arrivée de son temps dans les environs de Florence. La 1re édition était in-4°, sans nom de lieu et sans date; on la croit faite à Venise avant 1477; la 2e est de cette même année, Venise, aussi in-4°. Il y en a eu plusieurs autres à Venise et à Florence, et une dernière à Paris, Molini, 1778, in-12, faite sur celle de Florence, 1568, in-8°; traduit en français par Antoine Guercin du Crest, Lyon, Cotier, 1556, in-16. 9° *Rime*, ou *Poésies diverses*. On a vu qu'il en avait brûlé la plus grande partie: ce qui était épars en manuscrit dans divers recueils avait été rassemblé plusieurs fois, et on en avait promis et annoncé la publication. M. Baldelli, qui depuis a publié une très-bonne *Vie de Boccace*, Florence, 1806, a réuni tout ce qu'il a pu recouvrer, et les a fait imprimer à Livourne, 1802, in-8°. Ouvrages italiens en prose: 10° *il Filocopo, ovvero amorosa fatica*, etc., ouvrage de la première jeunesse de l'auteur, roman excessivement long, dépourvu d'intérêt, et dont le style, tantôt plat et tantôt emphatique, ne ressemble en rien à celui que l'auteur parvint ensuite à se former. La 1re édition est sans nom de ville et sans date, in-fol.; les autres éditions anciennes et rares sont celles de Venise, 1472, in-fol.; Florence, même année; Milan, 1476 et 1478, in-fol.; Venise, 1514, in-4°; et ensuite plusieurs autres pendant le 16e siècle; traduit deux fois en français, par Adrien Sevin, Paris, 1542, in-fol. et in-8°; 1555, in-8°, etc.; et par Jacques Vincent, Paris, 1554; Lyon, 1571, in-8°. *L'Amorosa Fiammetta*, autre roman qui ne vaut pas beaucoup mieux que le premier. Boccace y met dans la bouche de Fiammetta de longs regrets sur l'absence de son cher Pamphile, nom sous lequel il se déguise lui-même, comme la princesse Marie, sous celui de *Fiammetta*. La plus ancienne édition parut in-4°, sans nom de ville; on croit que ce fut à Padoue, avec le titre en latin, et portant à la fin du volume la date de 1472; une autre, aussi sans nom de lieu, 1480, in-4°; une 3e, Venise, 1481, in-4°, et plusieurs à Florence, à Venise, etc., dans le 16e siècle; traduit en français, par Gab. Chappuys, Paris, 1585, 1609, in-12; Lyon, 1552, in-8°; et ensuite, d'après une traduction espagnole, Lyon, 1555; Paris, 1609 et 1622, in-12. 12° L'*Urbano*, Florence, Ph. Junte, 1598, in-8° de 71 p., a été traduit en français sous ce titre: *Urbain le Mescogneu*, Lyon, sans date, in-4° gothique. D'après la préface, il paraîtrait que l'auteur l'a composé pour se distraire du chagrin que lui causait la mort de son ami Pétrarque. Au surplus, Mazzuchelli, les rédacteurs du *Dictionnaire de la Crusca*, et d'autres critiques, regardent ce petit ouvrage comme apocryphe. 13° *Ameto, ou Nimfale d'Ameto*, ouvrage écrit en prose mêlé de vers, premier exemple de ce genre de composition agréable. Admète est un jeune chasseur qui préside aux jeux et aux chants de quelques chasseurs de son âge, et de sept nymphes, dont une lui inspire le plus tendre amour. C'est encore ici, selon quelques interprètes, une allégorie poétique, qui couvre une aventure réelle. On en a fait un grand nombre d'éditions, Rome et Venise, 1478, in-4°; Trévise, 1479, in-4°; Venise, 1503, in-fol.; Rome, 1520, in-4°; Florence, 1521, in-8°, etc. 14° *Il Corbaccio, o sia Laberinto d'Amore*. C'est une invective mordante et même grossière contre une femme dont Boccace avait reçu quelque mécontentement depuis son retour à Florence. L'indécence en est insupportable, mais le style, qui est de son bon temps, le fait rechercher des philologues. Il n'a pas eu moins d'éditions que le précédent; les plus anciennes de celles qui portent une date sont: Florence, 1487, in-4°; Venise, 1516, in-24; 1525, in-8°; Florence, 1516, 1525, in-8°; Milan, 1520, in-8°, etc.; Paris, 1569, in-8°, édition précieuse donnée par Corbinelli, accompagnée d'une préface et de notes de l'éditeur. Le mal affreux que l'auteur y dit, non-seulement d'une femme, mais de toutes les femmes, n'a pas empêché que le *Corbaccio* ne fût traduit en français par Belleforest, Paris, 1571, 1573, in-16. Il y en a même une seconde traduction ou imitation, sous le titre de *Songe de Boccace, ou le Labyrinthe d'Amour*, par de Prémont, Paris, 1699 et 1705, in-8°; Amsterdam, 1697, 1705 et 1705; mais le traducteur a tant retranché de l'original, et y a tant ajouté de choses étrangères, que ce n'est plus le même ouvrage. 15° *Origine, Vita et Costumi di Dante Alighieri*, Rome, 1544, in-8°; Florence, 1576, in-8°, etc. Dans cette vie du Dante, Boccace se montre souvent plus romancier qu'historien. Elle intéresse cependant par plusieurs anecdotes qu'on ne trouve point ailleurs, par le style qui est parfait, et parce qu'il est rare de voir un grand homme loué par un autre grand homme, avec autant d'effusion de cœur et de sincérité. 16° *Commento sopra la Commedia di Dante Alighieri*, ouvrage précieux, par la même raison que le précédent, et, de plus, par un grand nombre d'explications de passages difficiles du Dante, quoique noyées, il en faut convenir, dans un plus grand nombre de détails étrangers à l'intelligence du texte. Ce commentaire, composé des leçons qu'il faisait publiquement à Florence, quand il fut attaqué de la maladie dont il mourut, n'a été imprimé que dans le 18e siècle. Il ne s'étend que jusqu'au 17e chapitre de l'*Enfer*, et il remplit les deux derniers tomes de la collection des œuvres de Boccace, en prose italienne (à l'exception du *Décaméron*), donnée en 6 vol. à Naples, sous le faux titre de Florence, 1724, in-8°. 17° Enfin, *il Decamerone*, le premier titre de Boccace à l'immortalité, et, de tous les ouvrages peut-être qui existent, celui dont on peut le moins donner une idée en peu de mots. Dire que la plupart des cent nouvelles qu'il contient sont tirées de nos anciens conteurs français, c'est prouver que l'on ne connaît ni ces conteurs ni le *Décaméron*, dont, tout au plus, dix nouvelles sont imitées de nos fabliaux, ou prises à la même source. C'est avoir aussi une bien fausse idée de cet ouvrage, que de ne le regarder que comme un recueil de contes galants ou licencieux. La plupart des poëtes qui y ont puisé n'en ont point tiré autre chose; mais c'est leur faute, plus que celle de l'auteur. Il y peignit, comme sur une toile immense, des hommes de tous les états, de tous les caractères, de tous les

âges, des événements de tous les genres, depuis les plus libres et les plus gais, jusqu'aux plus touchants et aux plus tragiques. Il y donna d'ailleurs des modèles de toutes les sortes d'éloquence, et porta sa langue à un point de perfection inconnu jusqu'à lui. Depuis plus de trois siècles, on ne cesse de le réimprimer et de le relire : on en cite plus de cent éditions; quelle critique peut tenir contre une pareille réponse ? Pour bien apprécier quelques-unes de ces éditions, il faut connaître, au moins en gros, les vicissitudes singulières que l'ouvrage a éprouvées. Les libertés de toute espèce qu'on y trouve circulèrent sans obstacle, en manuscrit, pendant plus d'un siècle ; imprimées, depuis 1470, date de la première édition, jusqu'à la fin du 15e siècle, et pendant plus de soixante années du 16e. Elles firent enfin prohiber le livre par deux papes, Paul IV et Pie IV, plus scrupuleux que leurs vingt-cinq ou vingt-six prédécesseurs. Deux grands-ducs de Toscane, Cosme Ier et François Ier, s'entremirent l'un après l'autre auprès de deux autres papes, Pie V et Grégoire XIII; des académiciens furent chargés de réformer le *Décaméron*; de grandes corrections et suppressions furent faites; des éditions ainsi amendées parurent; mais il fallut revenir aux anciennes, et les éditions complètes prirent si bien le dessus, et se multiplièrent tellement depuis la fin du 16e siècle qu'il fallut laisser aller les choses, et qu'on ne parla plus ni de prohibition ni de réforme. L'édition la plus rare et la plus chère est celle des Junte, Florence, 1527, in-4° (1). On en a fait une contrefaçon ou une copie exacte à Venise, en 1729, qui porte à la fin, comme l'autre, le nom de Florence et la date de 1527, mais que l'on distingue à des signes connus des bibliographes. Les curieux doivent avoir aussi l'édition corrigée par les académiciens de Florence, d'après les ordres du grand-duc, et approuvée par le pape Grégoire XIII, pour y voir d'un côté l'état où l'on avait mis ce chef-d'œuvre, et, de l'autre, les restes encore assez forts des anciennes libertés qui y sont revêtues de l'approbation pontificale; elle parut à Florence, chez les Junte, 1573, in-4°. L'édition de Salviati, qui fut chargé d'une nouvelle réforme, Venise, 1584, in-4°, est aussi bonne à avoir par les mêmes motifs. De plus, dans ces deux éditions réformées, le texte de toute la partie qui a été respectée est d'une extrême pureté. Celle des Elzévirs, Amsterdam, 1665, in-12, conforme à l'édition de 1527, est encore justement recherchée, ainsi que quelques-unes de Londres, et celle de Paris en 3 vol., petit in-12, 1768; enfin quelques autres plus récentes, dont les unes ont le mérite d'un texte pur, les autres d'une belle exécution, quelques-unes tous les deux ensemble. On ne finirait pas si l'on voulait citer les traductions du *Décaméron*, faites en espagnol, anglais, allemand, etc. Nous en avons plusieurs en français ; la plus ancienne est celle de Laurens du Premierfait, Paris, en caractères gothiques, in-fol., sans date, réimprimée à Paris, 1521, in-fol., et 1534, in-8°, traduction infidèle dans tous les sens, et dans laquelle on paraît s'être plu à travestir l'original. Antoine le Maçon en fit une seconde qu'il dédia à la reine de Navarre, Marguerite de France, Paris, 1545 et 1545, in-fol., 1548, in-8°, 1697, in-16, 2 vol. Les passages les plus vifs du texte y étaient fidèlement traduits. Ils furent ou adoucis ou retranchés dans les éditions postérieures, Lyon, 1552, in-12, 1558, in-16; Paris, 1559, 1569, in-8° ; Londres (Paris), 1757, 5 vol. in-8°, belle édit. (1). Il y en a une troisième sans nom d'auteur, avec des figures de Romain de Hooge, Amsterdam, 1697 et 1699, 2 vol. in-8°; Cologne, 1702 et 1712, in-12 ; mais cette traduction, annoncée comme accommodée au goût de ce temps, est d'un goût à être trouvé mauvais dans tous les temps. Il y a des traductions plus récentes ; les unes abrégées, les autres corrigées, d'autres prétendues fidèles, tantôt avec des gravures, tantôt privées de ce luxe qui n'est pas la vraie richesse. La douzième est celle de l'abbé Sabatier de Castres, Paris, 1779, in-12, 10 vol.; ibid., 1783 (2). Je ne parle point des imitations que notre bon la Fontaine en a faites dans ses contes ; il y a souvent ajouté des détails plus libres que ceux de l'original même, et il a malheureusement contribué à donner, du *Décaméron* entier, l'idée fausse ou exagérée qu'on s'en forme communément (3). G—É.

BOCCADIFERRO (Louis), noble bolonais, né vers l'an 1482, fut reçu docteur en philosophie et en médecine, obtint dans l'université de sa patrie une chaire de logique, et ensuite celle de philosophie en général. Ses leçons y attiraient un grand concours d'auditeurs, et étaient ordinairement suivies des plus vifs applaudissements. Il eut des élèves célèbres, entre autres, Jules-César Scaliger, François Piccolomini et Benedetto Varchi. Le cardinal Pirro Gonzaga, qui l'aimait, le conduisit, en 1522, à Rome, où il enseigna pendant cinq ans la philosophie péripatéticienne dans le collége de la Sapience. Léon X et Clément VII eurent pour lui beaucoup d'estime. Sous ce dernier pape, quand Rome eut été saccagée par l'armée de l'Empereur, il alla reprendre à Bologne sa chaire de philosophie.

(1) Cette édition de 1527 est la plus recherchée des amateurs, et coûte jusqu'à 600 francs; mais celle de Venise, Valdarfer, 1471, in-fol., est beaucoup plus rare, étant la plus ancienne qui porte une date ; des bibliomanes l'estiment jusqu'à 3,000 francs.

(1) Avec 111 fig. dessinées par Gravelot. Une belle édition du *Décaméron*, est celle du professeur A. Cerutti, Paris, 1823, 5 vol. in-32. Biagioli a laissé manuscrit *Boccacio con un commento istorico et litterario*, publié en 5 vol. in-8°, atlas de 13 feuilles. D—R—R.

(2) Cette traduction porte le titre de *Contes*. Une nouvelle édition en a été donnée sous le titre de *Décaméron*, augmentée de tous les contes, nouvelles et fabliaux imités de Boccace par la Fontaine, Passerat, Vergier, Perrault, Dorat, Imbert et autres, enrichie de recherches historiques sur les principaux personnages que Boccace a mis en scène, et sur les usages civils, politiques et religieux observés dans le siècle où il vivait. Paris, 1802, 11 vol. in-18, avec 133 fig. Cette traduction n'est autre que celle d'Antoine le Maçon retouchée. On doit encore une traduction du même ouvrage, sous le titre de *Nouvelles*, à J.-B. Mirabeau, Paris, 1802, 4 vol. in-8°, ornés de figures gravées sous la direction de Ponce, d'après les dessins de Marillier. D—R—R.

(3) On a publié plusieurs fois les œuvres choisies de Boccace : *Novelle scelte dal Decamerone ad uso della gioventù, coll' accento di prosodia*, Avignon et Paris, 1820, in-18. — *Novelle scelte ed altre prose, publicate da A. Buttura*, Paris, 1823, in-32, faisant partie de la *Biblioteca di prose italiane*. D—R—R.

Il prit l'habit ecclésiastique, et les Gonzague lui donnèrent quelques bénéfices à Mantoue dans l'espoir de l'y attirer. Il reçut de Charles-Quint, ainsi que les autres professeurs de l'université de Bologne, les titres de chevalier et de comte palatin. Il mourut le 3 mai 1545, avec la réputation du premier philosophe, ou du moins du premier professeur de philosophie de son temps. Il a laissé : 1° *in lib.* 1 *Physicorum Aristotelis*, Venise, 1558, in-fol.; 1570 et 1613, in-fol. Il avait composé des commentaires pareils sur le 2ᵉ, le 7ᵉ et le 8ᵉ livres du même ouvrage d'Aristote, mais ils sont restés inédits dans plusieurs bibliothèques. 2° *In 4 libros Meteororum Aristotelis*, Venise, 1563, 1565 et 1570, in-fol. 3° *Lectiones in parva Naturalia Aristotelis*, Venise, 1570, in-fol. 4° *In 2 libros Aristotelis de Generatione et Corruptione Commentaria*, Venise, 1571, in-fol. 5° *Commentaria in tres libros Aristotelis de Anima*, Venise, etc. — *Jérôme* BOCCADIFERRO, jurisconsulte bolonais et neveu de Louis, né à Bologne, en 1552, y fut professeur en droit. Il jouissait d'une si grande réputation, qu'en 1598, dans les contestations qui s'élevèrent entre le cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, et les magistrats royaux de Bologne, il fut choisi par Clément VIII, avec le célèbre Pancirole, pour être juge de cette cause. Le collier d'or et la médaille qu'il reçut de ce pontife disent assez quel fut son jugement. Il mourut le 1ᵉʳ mars 1623, et a laissé : 1° des *Consultations*, Bologne, 1645, in-fol. ; 2° des *Leçons sur toutes les matières ordinaires de droit civil*, et quelques autres ouvrages de droit qui n'ont point été imprimés. G—É.

BOCCAGE (MARIE-ANNE LE PAGE, épouse de FIQUET DU), des académies de Rome, Bologne, Padoue, Lyon et Rouen, naquit dans cette dernière ville, le 22 octobre 1710, et mourut le 8 août 1802. Elle était femme d'un receveur des tailles de Dieppe, qui la laissa veuve encore jeune. Élevée à Paris, dans le couvent de l'Assomption, on remarqua promptement sa facilité pour tous les genres d'études, et l'élève devint le répétiteur des leçons de ses compagnes. Le penchant qui l'entraînait vers la poésie se montra aussi dès sa première jeunesse, mais elle crut devoir aux bienséances imposées à son sexe de le cacher pendant plusieurs années, et ne commença à publier ses productions qu'en 1746. Sans doute elle avait sagement calculé que l'époque où finit la jeunesse d'une femme est celle où elle doit chercher de nouveaux moyens de succès. Son début fut un poëme qui remporta le prix à l'académie de Rouen, sous le titre de *Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences*. Il faut qu'un écrivain, et surtout une femme, ait des talents réels pour forcer sa patrie à les reconnaître : cette pièce, en effet, offre de beaux vers, un style noble et des expressions heureuses. Madame du Boccage réussit moins dans des productions vastes dont les sujets autant que l'étendue étaient au-dessus de ses forces. Elle essaya successivement d'imiter le *Paradis perdu*, dans un poëme en 6 chants, et d'abréger de même celui de la *Mort d'Abel ;* elle donna ensuite une tragédie, intitulée *les Amazones*, et le poëme de *la Colombiade*, en 10 chants. Le premier de ces ouvrages fut, comme on devait s'y attendre, faible, partout où son modèle était le plus fort ; et dans les tableaux même des amours d'Adam et Ève, et des délices de l'Éden, la touche délicate et légère de l'imitateur fut bien loin d'atteindre à la hauteur où s'est élevé Milton. On distingua, parmi les meilleurs passages de cette traduction, la peinture du coucher nuptial ; il y a aussi quelques détails heureux dans le récit de la création d'Ève ; mais ce récit même, qui paraît fait pour la plume d'une femme, et dont le charme et la grâce sont si admirables dans l'original, n'a été qu'ébauché par madame du Boccage. Le poëme d'*Abel* lui offrait une concurrence moins redoutable, et il fut mieux accueilli du public que le *Paradis perdu*. La tragédie des *Amazones*, jouée pour la première fois en 1749, pendant une maladie de l'auteur, alla jusqu'à onze représentations ; mais cette tentative, malgré les apparences de succès qu'un premier moment de faveur lui donna, ne servit, comme le *Genséric* de madame Deshoulières, qu'à prouver combien il est difficile aux femmes d'atteindre à la hauteur des conceptions tragiques. *La Colombiade* parut peu après ; et on loua d'abord l'auteur d'avoir songé la première à traiter, dans la langue française, ce beau sujet, où toutes les couleurs locales sont riches, brillantes et absolument neuves pour la poésie ; où l'opposition des mœurs des conquérants et du peuple conquis offre de si heureux contrastes ; où l'histoire a tout le romanesque des fictions. On trouve dans son poëme des tirades assez bien faites ; mais, en ce genre, le premier, le plus difficile de tous, on compte pour rien quelques moments de verve ; et ce qui eût fait la fortune d'un ouvrage plus court n'est qu'à peine aperçu dans une œuvre épique. Tant que madame du Boccage vécut, elle fut vantée avec un enthousiasme que son sexe, le charme de ses manières et de sa figure devaient excuser. *Forma Venus, Arte Minerva*, était la devise que lui avaient donnée ses admirateurs. Fontenelle l'appelait sa fille ; Clairaut la comparait à madame du Châtelet : tout ce que la France avait de beaux esprits se trouvait rassemblé dans sa société. Dans la longue carrière qu'elle parcourut, elle rencontra successivement les hommes les plus distingués, et recueillit, pour ainsi dire, les hommages de deux siècles. Lorsque Voltaire la reçut à Ferney, il lui mit sur la tête une couronne de laurier, seul ornement, disait-il, qui manquât à sa coiffure. Plusieurs sociétés littéraires de France s'empressèrent de s'associer madame du Boccage ; et, dans la séance qui eut lieu pour sa réception à l'académie des Arcades, ou plutôt des Arcadiens de Rome, on lut tant de vers à sa louange, que le recueil imprimé forma un volume. Elle y fut reçue sous le nom de *Doriclea*. Son portrait, destiné à orner les galeries des Arcadiens, avait souffert pendant la route ; Pougens, l'un des académiciens, s'occupa de le restaurer. Le pape Benoît XIV reçut madame du Boccage avec une faveur distinguée. Ce fut ce pontife qui, en voyant passer avec elle le cardinal Passionei, octogénaire comme lui, et qui s'oc-

cupait assidûment de l'aimable Française, dit : *Et homo factus est.* La jeune duchesse d'Arce, qui cultivait aussi la poésie avec succès, chanta la muse de France en vers élégants. Lorsque madame du Boccage eut entendu ses poésies et admiré sa beauté, elle dit au cardinal des Ursins, père de la duchesse, que sa fille était la déesse de Rome. « Non, madame, « reprit l'aimable Italienne, les Romains ont tou« jours pris leurs dieux chez les étrangers. » C'est ainsi que madame du Boccage elle-même, dans ses *Lettres sur l'Italie*, rapporte ce mot, et elle ajoute : « Je restai en défaut comme à la longue paume, où « rarement on renvoie la balle à propos. » En Angleterre, elle dut trouver un peuple moins enthousiaste, et y recevoir moins d'hommages; cependant elle fut accueillie d'une manière distinguée par la cour et les gens de lettres; et le conservateur du musée de Londres lui demanda la permission d'y placer son buste. On a cité, dans plusieurs biographies, des madrigaux de Voltaire, Fontenelle, la Condamine, adressés à madame du Boccage. Ces vers se trouvent tous dans les lettres citées plus haut, et dans celles qu'elle écrivit, pendant ses voyages en Angleterre et en Hollande, à madame du Perron, sa sœur. Dans une lettre datée de Rome, elle dit avec naïveté : « Je crois que l'encens est une « substance salutaire; on m'en nourrit, et ma santé « s'en trouve à merveille. » Pour en donner des preuves à sa sœur, elle n'omet rien des louanges qu'on lui adresse, des honneurs qu'on lui rend, et semble excuser d'avance ces récits par cet autre passage : « La manie de parler souvent de soi, trai« tée de vanité en toute autre occasion, ne doit « point l'être dans une correspondance dont le seul « but est de se communiquer l'une à l'autre les « choses qui nous concernent et nous affectent le « plus, etc. » Cependant, malgré sa bonne foi et les tournures modestes qu'elle mêle à ces détails, l'éditeur de son journal eût peut-être mieux fait d'élaguer cette quantité de madrigaux que le lecteur se lasse de retrouver à la place d'une peinture des lieux qui eût intéressé. Les lettres de madame du Boccage sont attachantes, en général bien écrites, et doivent être considérées comme sa meilleure production : ainsi la femme qui ne fut louée que comme poëte pendant quatre-vingt-douze années d'une vie qui fut un triomphe continuel devra la meilleure partie de la réputation que le temps lui laissera à un ouvrage de prose. Il faut, au reste, se garder de croire aveuglément ce que Voltaire lui écrivait au sujet de ses voyages, en 1764 : « Vos lettres sont « supérieures à celles de lady Montaigu; je connais « Constantinople par elle, Rome par vous ; et grâce « à votre style, je donne la préférence à Rome. » Elle rapporte aussi un billet de lui, en italien, où l'on retrouve la grâce et la facilité piquante dont ce grand écrivain savait assaisonner les éloges qu'il donnait : « Dunque, o signora, lui écrivait-il, dopo « ch' ella avra veduto il cornuto sposo del mare « Adriatico, vedra il Padre della chiesa, sara coro« nata nel Campidoglio dalle mani del buon Bene« detto. Ella dovrebbe ritornare per la via di Gi« nevra, e trionfare tra gli eretici, quando avra ri« cevuto la corona poetica dei santi catolici, etc. » La plupart des ouvrages de madame du Boccage ont été traduits en anglais, en espagnol, en allemand et en italien. On voit assez de quelle manière ses contemporains la jugèrent; la postérité ne lui accordera pas les mêmes honneurs : cependant l'heureux emploi de son talent et ses vertus réelles lui mériteront toujours une place distinguée parmi les femmes qui se sont montrées dans la carrière de la littérature. Son caractère était doux, susceptible d'amitié et de constance; sa société sûre et attrayante. Mairan la peignait bien, quand il lui disait : « Vous êtes comme « une montre bien réglée, qui marche sans qu'on « aperçoive son mouvement. » Ses œuvres ont eu plusieurs éditions : 1749, in-8°; Lyon, 1762, 1764, 1770, 3 vol. in-8°. Fayolle, la comtesse de Beauharnais, et Bettinelli dans ses *Lettres de Virgile aux Arcades*, traduites en français par le baron de Pommereul, ont tracé l'éloge de madame du Boccage. V—z.

BOCCAGE (Pierre-Joseph Fiquet du), mari de la précédente, cultiva lui-même la littérature avec quelque succès. Né en 1700, à Rouen, il entra jeune dans les finances, et obtint en se mariant la place de receveur des tailles à Dieppe. A l'exemple de sa femme, et sans doute par ses conseils, il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Il avait fait une étude particulière du théâtre anglais; et sans partager l'enthousiasme de quelques-uns de nos contemporains pour un genre de pièces qu'ils ont tenté de mettre à la mode, il essaya de faire connaître les productions dramatiques, alors nouvelles, des Anglais, dans des traductions dont il eut soin de retrancher les situations ou les passages qui auraient pu choquer des lecteurs moins habitués que ceux de nos jours à des émotions fortes. Il put jouir de l'accueil que reçurent les principaux ouvrages de sa femme, et mourut à Rouen, au mois d'août 1767. On a de lui : 1° *Mélanges de différentes pièces de vers et de prose, traduites de l'anglais*, d'Elise Hagwood, Suzanne Centlivre, Pope, Southern, etc., Berlin (Rouen), 1751, 3 vol. in-12. C'est dans ce recueil que l'on trouve *Oronoko, ou le Prince nègre*, drame de Southern, et *l'Orpheline* de mistriss Centlivre. 2° *Lettres sur le théâtre anglais*, avec une traduction de *l'Avare*, comédie de Shadwell (*voy.* ce nom), et de *la Femme de campagne*, comédie de Wicherley (Rouen), 1752, 2 vol. in-12. W—s.

BOCCAGE (Manoel-Maria Barbosa du), célèbre poëte portugais, de la même famille que le précédent, naquit à Setuval en 1771, fils d'un magistrat. Après avoir terminé ses premières études dans les écoles primaires et secondaires, il entra dans le corps des gardes-marines, mais il ne tarda pas à en sortir. Ayant offensé le ministre de la marine, comte de St-Vincent, par une repartie très-piquante, celui-ci le fit embarquer pour Goa après l'avoir expulsé du corps. Arrivé dans l'Inde, plus heureux que Camoens, du Boccage fut bien accueilli par ses compatriotes, et il trouva partout des

amis généreux, grâce au talent poétique et à l'extrême facilité d'improvisation qu'il possédait à un degré peu commun. Malheureusement pour le jeune poëte, la nature, si prodigue de ses dons, lui avait fait le funeste présent d'une verve satirique qui n'épargnait personne. Pendant son séjour à Macao, du Boccage, entraîné par ce penchant, fit un poëme mordant contre la maîtresse du premier magistrat, et versa le ridicule sur cet homme, un de ses bienfaiteurs. Obligé de fuir, il retourna à Goa, où il trouva un protecteur et un ami dans Joaquim Pereira d'Almeida. Ce riche négociant le ramena à Lisbonne, et mit sa maison et sa bourse à la disposition du poëte. Exempt de souci, du Boccage se livra dès lors avec ardeur au culte des Muses et à toutes sortes de plaisirs. Doué d'une imagination ardente, rimant avec une inconcevable facilité, et incapable de toute application suivie, il se voua entièrement à l'improvisation, et se vit bientôt entouré d'admirateurs qui ne pouvaient se lasser d'écouter le flot intarissable de pensées, d'images et d'expressions heureuses et variées qui jaillissaient du cerveau de ce favori d'Apollon avec plus de rapidité que la parole ne pouvait les reproduire. Faire dix, vingt, cent sonnets sur un sujet, les terminant tous par un vers que donnait un des auditeurs, n'était qu'un jeu pour du Boccage; il improvisait souvent cinq et six heures de suite, et plus il avançait, plus les images s'amoncelaient dans sa tête volcanique : c'était véritablement la Pythie remplie de son dieu. Plus d'une fois nous l'avons vu, suffoqué à force de verve, n'avoir plus la force d'articuler ce que l'imagination lui dépeignait. Ce qui ajoutait encore au prodige, c'était la faculté précieuse d'une mémoire telle, qu'il pouvait à volonté répéter une pièce quelconque de celles qu'il venait d'improviser; il suffisait pour cela de lui en désigner un trait caractéristique. Les improvisateurs sont aussi communs en Portugal qu'en Italie, et du temps de notre poëte, il y en avait de très-remarquables; mais jamais on n'en avait entendu de comparable à du Boccage, soit pour la fécondité des images, soit pour le choix des expressions et le mérite réel des productions sorties du premier jet de son cerveau. Il savait à fond le latin, le français, l'italien, l'espagnol; et, comme il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu, il étonnait les plus savants philosophes par sa connaissance profonde des auteurs classiques. Il savait Corneille, Racine, Voltaire, Crébillon, Molière par cœur; et le Tasse, l'Arioste, Virgile, Ovide, Horace, Tibulle, et même des auteurs moins marquants lui étaient également familiers. L'auteur de cet article se rappelle encore une discussion qui s'éleva un jour entre lui et un savant professeur de rhétorique sur l'usage d'une particule latine : du Boccage avait raison, et il cita à l'appui de son opinion un passage de Plaute, dont l'exactitude fut vérifiée sur-le-champ. Si l'auteur de l'*Histoire de la langue et de la poésie portugaise*, placée en tête du *Parnaso Lusitano*, publié à Paris en 1827, avait mieux connu du Boccage, il n'aurait pas dit, p. 56, que ce poëte était peu versé dans sa langue. Rien n'est moins exact : du Boccage avait lu tous les anciens prosateurs, surtout les poëtes nationaux, et nous l'avons plus d'une fois entendu citer des passages peu connus de ces auteurs. Ce qui a sans doute donné lieu à cette supposition gratuite, c'est que notre poëte, persuadé que la langue portugaise, telle qu'on la parle de nos jours, est propre à tous les genres de poésie, a constamment dédaigné d'emprunter à l'antiquité des expressions et des tournures surannées, que l'exemple de Francisco Manoel avait mises en vogue. Il eut le même soin d'éviter des locutions étrangères, si fort à la mode parmi les mauvais écrivains; mais il faisait remarquer à ceux qui déclamaient sans cesse contre les gallicismes que l'ancien portugais en est plein. Jouissant du présent et ne songeant guère à l'avenir, du Boccage mena pendant quelques années une vie joyeuse que rien ne troublait, si ce n'est quelques accès de jalousie amoureuse, passion qui, chez lui, prenait le caractère d'un véritable délire. Aussi la pièce qu'il a consacrée à cette terrible passion (*O Ciume*) est-elle un chef-d'œuvre. Vers 1797, il composa une épître philosophique à la manière de Voltaire, dans laquelle il niait l'immortalité de l'âme. Ce morceau remarquable fit une grande sensation, et bientôt de nombreuses copies manuscrites circulèrent dans la capitale. L'auteur, arrêté par ordre de l'inquisition, languit pendant quelque temps dans les prisons de ce tribunal, qui, à cette époque, était cependant peu redoutable. Il y fut traité avec beaucoup de douceur. L'influence du ministre de l'intérieur Seabra, du duc de Lafões et du marquis de Pombal, fils du grand Carvalho, lui rendit la liberté; mais la terreur que lui avait inspirée le séjour du cachot fit sur son esprit une impression si profonde, qu'elle abrégea ses jours. Scabra lui ayant offert une place de commis dans sa secrétairerie, dont le célèbre Nicolas Tolentino d'Almeida faisait partie, il la refusa, alléguant sa répugnance invincible pour un travail assidu. Son esprit droit et indépendant ne pouvait d'ailleurs consentir à toucher les appointements sans les mériter. Ce n'est qu'après sa sortie de prison que du Boccage songea à faire imprimer quelques-unes de ses nombreuses productions. Vivement sollicité par ses amis, qui se chargèrent des frais, lui laissant tout le produit de l'édition, il consentit à publier un premier volume, qui fut suivi de quatre autres (1798-1805). L'impression ne fit qu'augmenter la réputation de l'auteur. Le public fut saisi d'admiration en lisant des vers qu'il savait avoir été improvisés, car il était connu que du Boccage ne retouchait jamais ses compositions, qui toutes avaient été faites d'un seul jet, sans en excepter les traductions. Le plus souvent c'était à la suite d'un repas qu'il dictait ses versions; et c'est ainsi qu'en notre présence il composa, sans préparation et à livre ouvert, la traduction de plusieurs métamorphoses d'Ovide, notamment *Myrrha;* et cette traduction est un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité. Vers la fin de 1805, sa santé s'altéra visiblement, et un anévrisme au cœur l'entraîna dans la tombe en 1806, après des souffrances cruelles. Menacé d'une suffo-

cation prochaine, et pouvant à peine articuler, il dicta son dernier sonnet, empreint d'un sentiment à la fois philosophique et religieux. Le poëte mourant y exprime en beaux vers le vif remords qu'il éprouvait d'avoir fait un si mauvais usage de sa vie et de ses talents. Il termine par un beau vers digne d'être rapporté, et qui peint bien le sentiment qui remplissait l'âme de l'auteur :

Saiba morrer o que viver nâc soube.

dont le sens est : *Qu'il sache mourir celui qui n'a pas su vivre*. Les œuvres de du Boccage ont été imprimées à Lisbonne, en 6 vol. in-12. Elles se composent de sonnets, d'épîtres, d'idylles, d'élégies, d'odes, de satires, de cantates, d'épigrammes et autres pièces fugitives. Il a fait paraître à part la traduction des poëmes de l'*Agriculture* de Rosset, des *Plantes* de Castel, des *Jardins* et de l'*Imagination* de Delille, et a laissé une traduction de la *Colombiade* de madame du Boccage. Il a aussi traduit du français le roman de *Gil Blas*. Dans les dernières années de sa vie, désirant s'illustrer par quelque production importante, il avait ébauché le plan de trois tragédies : *Viriatus*, *Alphonse Henriquès*, et *Vasco de Gama*; mais il n'en composa que quelques scènes, avouant avec ingénuité qu'il craignait de ne pas réussir dans le genre dramatique. La haute poésie lyrique ne convenait pas non plus au talent de du Boccage, que son inapplication habituelle rendait peu propre à toute composition d'une certaine étendue. L'exubérance de sa verve fougueuse lui faisait préférer des sujets dont la pensée pût saisir à la fois tout l'ensemble. Inimitable dans les sonnets et sans rival dans les traductions en vers, il s'est placé au premier rang dans l'idylle, l'élégie, l'épître philosophique et la satire. L'idylle *piscatoire* intitulée *Triton* a enlevé tous les suffrages des nationaux et des étrangers; la littérature portugaise ne possède rien en ce genre qui puisse être mis en parallèle avec cette charmante production. *La Grotte de la jalousie*, la cantate *Inès de Castro*, l'élégie adressée à son ami J.-P. Pereira d'Almeida, offrent des beautés du premier ordre; mais on peut assurer que parmi les poésies inédites de du Boccage, il en est qui surpassent ce qu'il a publié de plus beau. Malgré son penchant pour la satire, il faut dire à sa louange que les traits les plus sanglants de sa verve partaient de la tête, et non du cœur. Il était satirique par tempérament, et jamais il n'a, dans ses vers, attaqué deux fois le même individu. Nous l'avons souvent entendu rendre une entière justice au mérite de plusieurs de ses ennemis qu'il avait voués au ridicule. Jamais un intérêt sordide ou le désir de plaire à un protecteur ne lui dicta un seul trait satirique. Du Boccage et Francisco Manoël sont les derniers poëtes dont le Portugal s'honore; car J.-A. de Macedo fut un versificateur fécond, mais dépourvu de verve et de goût. C—o.

BOCCALINI (Trajan), célèbre auteur satirique italien, naquit, en 1556, à Lorette, d'une famille romaine, et d'un père architecte de profession. Quoique né avec une grande vivacité d'esprit, il fit très-tard ses études, et s'appliqua surtout à la philosophie et à l'histoire. Le savoir qu'il ne tarda pas à acquérir, l'emploi qu'il en faisait, et sa conversation spirituelle et piquante, le firent aimer et rechercher par ce qu'il y avait de plus distingué à la cour de Rome. Il fut nommé gouverneur de plusieurs villes dans l'État de l'Église; mais il ne sut pas s'y conduire avec prudence, et se fit beaucoup d'ennemis. De retour à Rome, il s'en fit bien plus encore, et de plus puissants, par la liberté de ses discours et de ses écrits. Commençant à craindre pour sa sûreté, il se rendit, en 1612, à Venise, où il publia la première, et ensuite la seconde partie de ses *Nouvelles du Parnasse*. Cet ouvrage eut un grand succès, dont l'auteur ne jouit pas longtemps. Il mourut le 16 novembre 1613. On dit que sa mort fut violente. Des auteurs contemporains ont écrit qu'ayant trop peu ménagé la monarchie espagnole dans un autre ouvrage (*Pietra del Paragone*), un jour qu'il se trouvait seul chez lui, quatre hommes armés y entrèrent, et l'ayant étendu par force sur son lit, l'y assommèrent à coups de sacs remplis de sable. D'autres auteurs, dans l'âge suivant, ont répété le même fait. Mazzuchelli le met en doute dans ses *Scrittori d'Italia*. Cet écrit de Boccalini, dit-il, ne fut imprimé que deux ans après sa mort; et il le tenait extrêmement secret, comme on le voit par une de ses lettres, adressée à un intime ami, à qui il avait confié le manuscrit de cet ouvrage. Il n'était pas possible que ses ennemis en eussent connaissance. D'ailleurs le registre des morts de la paroisse sur laquelle il mourut porte, à la date ci-dessus, que le signor Trajan Boccalini, Romain, est mort à l'âge d'environ 57 ans, d'une colique accompagnée de fièvre. Apostolo Zeno donne la même raison dans ses *Notes sur la Bibliothèque italienne* de Fontanini, t. 2, et ajoute, pour nouvelle preuve, que, dans un discours prononcé publiquement à Venise, en 1520, pour la défense du Trissin que Boccalini avait attaqué, on parle de l'auteur satirique, mort depuis plus de sept ans, avec beaucoup d'amertume, et que cependant on ne dit rien qui ait rapport à son prétendu assassinat, qu'on n'aurait cependant pu ignorer, et sur lequel on n'aurait eu aucun intérêt à se taire. Enfin, si Boccalini était mort de cette manière, on n'eût fait que renouveler, à son égard, un exemple qu'il cite dans ses *Ragguaglj di Parnaso*, centurie 2, ragg. 3. Il y raconte qu'Euclide ayant divulgué un secret important, qui est que toutes les lignes des pensées et des actions des princes et des particuliers viennent nécessairement aboutir à ce centre commun, tirer adroitement l'argent de la bourse de son voisin pour le mettre dans la sienne, il fut attaqué par des gens qui le frappèrent *à coups de sacs remplis de sable*, et le laissèrent pour mort sur la place; et il ajoute qu'on avait jugé que cet attentat avait été commandé par des personnes puissantes, parce que deux des assassins tenaient Euclide, tandis que deux autres le maltraitaient aussi cruellement. Il est plus vraisemblable qu'on lui ait appliqué ce qu'il avait raconté d'Euclide, qu'il ne l'est que l'on ait été chercher dans

son ouvrage une telle leçon de vengeance et de lâcheté. Les ouvrages que Boccalini a laissés sont : 1° *Ragguaglj di Parnaso, centuria prima*, Venise, 1612, in-4°; *Centuria seconda*, Venise, 1613, in-4°; les deux parties ensemble réimprimées ensuite plusieurs fois. La plus jolie édition est celle d'Amsterdam, J. Blaeu, 1669, 2 vol. in-12; mais ce n'est pas la plus correcte. Dans cet ouvrage, qui fit tant de bruit, l'auteur feint qu'Apollon s'est établi juge sur le Parnasse, et qu'il y reçoit les accusations et les plaintes des princes, des guerriers et des auteurs. Boccalini s'y exprime avec une excessive liberté sur toutes les questions et sur tous les personnages politiques et littéraires qui se présentent. C'est un de ces ouvrages dont le produit certain est beaucoup de succès et beaucoup de haines. Jérôme Briani, de Modène, ajouta, aux deux premières centuries, cinquante autres *Ragguaglj*, qui furent imprimés avec ceux de Boccalini, sous le titre de *Parte terza*, Venise, 1650, in-8°. La première centurie seulement a été traduite en français par Th. Fougasse, sous le titre de : *les Cent premières Nouvelles et Avis du Parnasse*, etc., Paris, 1615, in-8°. On a aussi en latin : *Tr. Boccalini quinquaginta Relationes ex Parnasso de variis Europæ eventibus; adjuncta est ratio status Davidis Judæorum regis*, Hambourg, 1683, in-8°. 2° *Pietra del Paragone politico, Cosmopoli* (Amsterdam), 1615, in-4°; Venise, même année, in-4°; réimprimé plusieurs fois à Amsterdam, à Venise et ailleurs, in-4°, in-8°, in-12, in-24, et in-32. On estime l'édition d'Amsterdam, 1653, in-24. C'est une espèce de troisième partie, ou de continuation du premier ouvrage. Dans celui-ci, l'auteur paraît avoir eu presque uniquement pour but d'écrire contre l'Espagne, et c'est, dit-on, ce qui causa sa perte; mais voyez ce que nous avons dit ci-dessus. La *Pietra del Paragone* a été traduite en latin par Ernest-Joachim Creutz, sous le titre de *Lapis Lydius politicus*, Amsterdam, 1640 et 1642, in-12 (cette traduction latine est peu estimée); en français, par Giry, sous le titre de : *Pierre de touche politique, tirée du mont de Parnasse*, Paris, 1626, in-8°; en anglais, Londres, 1626, in-4°; en allemand, Tubingen, 1616 et 1617, in-4°. 3° *Commentarj sopra Cornelio Tacito*, Genève, 1669, in-4°; *Cosmopoli* (Amsterdam), 1677, in-4°; et ensuite dans le recueil publié sous ce titre : *la Bilancia politica di tutte le opere di Trajano Boccalini*, etc., avec des notes et des observations du chevalier Louis du May, Castellane, 1678, 3 vol. in-4°. Le 1er volume contient les commentaires sur les *Annales* de Tacite; le second, ceux sur le premier livre des *Histoires* et sur la *Vie d'Agricola*. Dans cette édition, qui est rare, l'annotateur du May est souvent encore plus libre que son auteur, surtout en matière de religion; il se permet même quelquefois d'altérer le texte. Les deux premiers volumes ont été mis à l'index. Ce livre, méprisé par les uns, trop loué peut-être par d'autres, a du moins le mérite de renfermer un grand nombre de faits peu connus; et, si les observations n'en sont pas profondes, elles servent toujours à nous faire connaître ce que c'était que la politique de ce temps. Le 3e volume de cette édition est rempli par des *Lettres politiques et historiques du même auteur*, recueillies par Grégorio Leti; mais ces lettres, quoique annoncées pour être de Boccalini, et presque toutes signées de son nom, ne sont point de lui. On croit que Rodolphe Boccalini, son fils, et l'éditeur Leti, en furent les auteurs, et l'on accuse surtout le dernier de cette fraude littéraire, dont il était fort capable. 4° *La Segretaria d'Apollo*, Amsterdam, 1653, in-24. C'est un recueil d'édits ou de lettres d'Apollon, adressés à des princes et à des auteurs, faisant suite aux *Ragguaglj di Parnaso;* on l'attribue à Boccalini, et tout y paraît en effet conforme à ses idées et à son style; mais il y a de fortes raisons de croire qu'il ne fut écrit qu'après sa mort. On y trouve même, p. 199, une lettre d'Apollon à Aurelio Boccalini, fils de Trajan, pour l'exhorter à publier les ouvrages de son père, qui lui a laissé en mourant, avec sa fortune, l'exemple de ses vertus. G—É.

BOCCANERA (GUILLAUME), né d'une famille illustre et ancienne de Gênes. Il profita de l'éclat même de sa naissance pour se mettre à la tête du parti démocratique. Le peuple lui sut gré de ce qu'il se rangeait avec lui contre la noblesse, accusée de prévarications dans le gouvernement, d'arrogance et d'injustice. Des séditieux, rassemblés par Guillaume Boccanera, en 1257, déposèrent le conseil des huit nobles, qui jusqu'alors avaient eu la plus grande autorité dans l'État : ils donnèrent à Guillaume le titre nouveau de capitaine du peuple; ils le firent asseoir à côté de l'autel dans l'église de St-Siro; ils lui prêtèrent serment d'obéissance, et lui donnèrent trente-deux *Anziani* pour conseillers. Des gardes, des juges subordonnés, tous les attributs du pouvoir souverain lui furent accordés pour dix ans, et une tyrannie fut constituée dans Gênes au nom de la liberté. Le peuple cependant se lassa bientôt de son idole, lorsque celui qu'il croyait son défenseur devint son maître. Plusieurs conjurations furent tramées, plusieurs séditions éclatèrent contre lui. Enfin, en 1262, vaincu par le peuple révolté, il fut déposé de la seigneurie, et ne dut la vie qu'à l'intercession de l'archevêque de Gênes. S—S—I.

BOCCANERA (SIMON), petit-fils du précédent, continua, comme lui, à prendre la défense du parti démocratique contre les nobles, et acquit par là une grande popularité. Une sédition sur les galères génoises au service de France, punie trop sévèrement par Philippe de Valois, ayant excité un mécontentement universel dans Gênes, le peuple se révolta contre les nobles, et il désigna Simon Boccanera comme le seul homme qui eût assez de courage et de patriotisme pour prendre sa défense. Il y avait alors à Gênes un magistrat démocratique, nommé l'*abbé du peuple*, qui, comme les tribuns de Rome, était spécialement chargé de protéger les plébéiens, tandis que les Doria et les Spinola exerçaient tous les autres droits de la souveraineté. Les révoltés voulaient que Boccarena fût leur abbé : mais, comme il refusa d'accepter une magistrature plébéienne, pour ne pas déroger à sa noblesse, des clameurs universelles le proclamèrent doge (en 1339), et cette

dignité, qui n'existait encore qu'à Venise, fut ainsi transplantée à Gênes. Boccanera n'eut pas seulement à lutter contre les Doria et les Spinola; les Grimaldi et les Fieschi, chefs du parti guelfe, furent également jaloux de son élévation. Ces rivaux acharnés se réconcilièrent pour lui faire la guerre, et, pendant les cinq années que dura son administration, il fut appelé à les combattre sans cesse. En même temps, ses flottes remportèrent divers avantages sur les Turcs dans la mer Noire, sur les Tartares dans les environs de Caffa, et sur les Maures d'Espagne. Les démagogues perdent leur pouvoir en en jouissant, parce que le peuple a toujours plus attendu d'eux qu'ils ne peuvent effectuer. Malgré la gloire et la sagesse de Boccanera, il laissait encore plusieurs espérances déçues, et les Génois se détachaient insensiblement de lui. Ils opposèrent aux attaques des nobles une résistance toujours plus faible, et ceux-ci augmentèrent tellement d'audace, qu'ils vinrent mettre le siége devant Gênes. Boccanera fut réduit à traiter avec eux; il abdiqua sa dignité en 1344. Il se retira ensuite à Pise, où il vécut quelque temps dans un honorable exil. Pendant l'absence de Boccanera, les Génois soutinrent contre les Vénitiens la troisième de leurs guerres maritimes; et, après leur défaite à la Loiéra, ils se soumirent volontairement, en 1353, aux Visconti de Milan. Boccanera, rentré dans sa patrie en 1356, ne voulut point prendre part à une sédition dirigée par les nobles contre le gouverneur milanais; au contraire, il porta des secours à celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût assuré sa victoire sur les nobles; mais alors il somma le gouverneur de sortir à son tour du palais public, et, comme celui-ci ne voulait pas y consentir, il l'y contraignit par les armes. Il rendit à sa patrie une liberté qu'il n'avait pas voulu lui laisser tenir des nobles, et lui-même il fut de nouveau créé doge de Gênes, le 14 novembre 1356. Boccanera conserva cette dignité pendant sept ans, jusqu'au passage à Gênes de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, qui retournait en Orient. Dans un repas qui fut donné à ce monarque, Boccanera fut empoisonné par ses ennemis. Ceux-ci prirent les armes, tandis qu'il luttait encore entre la vie et la mort; ils arrêtèrent ses frères et ses parents, et les retinrent captifs jusqu'à ce qu'un nouveau doge, Gabriel Adorno, eût été nommé par le peuple. S—S—I.

BOCCANERA (GILLES), amiral de Castille, frère de Simon Boccanera, fut envoyé, en 1340, par ce dernier, avec quinze galères, au secours d'Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures; remporta deux victoires décisives sur l'armée navale du roi de Maroc, à la vue de Gibraltar; contribua ensuite à la conquête d'Algésiras, en 1344, et rendit de si grands services au roi Alphonse, que ce prince le fit son amiral, et lui donna le comté de Palma. Sous Henri II, roi de Castille, Boccanera battit la flotte portugaise, en 1371, à l'embouchure du Tage. Ayant été envoyé presque aussitôt par ce prince au secours de la France, il remporta, le 23 juin de la même année, une victoire complète sur la flotte d'Angleterre, à la vue de la Rochelle. Le comte de Pembrock, amiral anglais, et un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de cette nation, furent conduits prisonniers en Castille. L'amiral Boccanera mourut, couvert de gloire, peu de temps après, avec la réputation du plus grand homme de mer du 14e siècle, et transmit à ses descendants le comté de Palmé. B—P.

BOCCANERA (BAPTISTE), fils de Simon. Les Génois, après s'être soumis volontairement au roi de France, se révoltèrent, en 1400, contre Colard de Calleville, qu'il leur avait donné pour gouverneur. Ils mirent à sa place Baptiste Boccanera, et celui-ci envoya immédiatement des députés à Charles VI, pour justifier ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans son élection, et en demander la confirmation; mais le roi ne voulut pas reconnaître le lieutenant que le peuple lui avait donné. Il envoya Boucicault, maréchal de France, à Gênes; et celui-ci, le surlendemain de son entrée dans cette ville, ayant fait saisir Baptiste Boccanera, lui fit trancher la tête sur un échafaud, en novembre 1401. — Un autre BOCCANERA (*Marin*) se distingua aussi à Gênes par ses travaux en architecture, et surtout par la construction du grand môle, qu'il forma d'énormes blocs de pierres qu'il détacha des montagnes voisines, et fit rouler dans la mer. S—S—I.

BOCCARDO. *Voyez* PILADES.

BOCCHERINI (LOUIS), compositeur du mérite le plus distingué, génie aussi fécond qu'original, naquit à Lucques, le 14 janvier 1740. Son père, contrebassiste de la cathédrale, le fit entrer au séminaire, où il fit ses études et reçut les leçons de musique de l'abbé Vannucci, maître de chapelle de l'archevêché. Son goût le portait particulièrement vers l'étude du violoncelle, qui ne cessa jamais d'être son instrument favori. A cette époque les meilleures études, tant pour la composition que pour la partie vocale et instrumentale, se faisaient à Rome, dont l'école brillait encore du plus vif éclat. Boccherini fut envoyé dans cette ville par son père pour se perfectionner dans l'exécution et la composition; on ignore sous quels maîtres il travailla, ou même s'il se mit sous la direction de quelqu'un; mais il est certain que la musique qu'il entendit dans la capitale du monde chrétien, et en particulier celle de Palestrina, produisit sur son âme une impression qui ne s'effaça plus et dont le reflet peut se remarquer dans la plupart de ses ouvrages. Pendant son séjour à Rome, Boccherini avait fait entendre plusieurs morceaux qui étonnèrent par leur grâce et leur facilité; de retour à Lucques, il se lia d'amitié la plus étroite avec son compatriote Manfredi, élève de Nardini pour le violon; ils résolurent de se rendre ensemble en Espagne, où de brillants avantages s'offraient alors aux artistes; mais, afin de rendre leur voyage fructueux, ils s'arrangèrent pour s'arrêter dans les villes principales qui se trouvaient sur leur chemin. Ils se firent entendre d'abord à Turin, puis dans plusieurs villes du Piémont, de la Lombardie et du midi de la France. Partout leur exécution fut admirée, et le succès des compositions de Boccherini fut tel que chacun voulait en avoir des copies. Les deux artistes ne purent

se défendre du plaisir de voir Paris et d'y donner des concerts : ils arrivèrent dans la capitale en 1771. Aussitôt que la musique de Boccherini eut été entendue, elle excita l'enthousiasme des compositeurs et amateurs ; les *sociétés de quatuor* étaient alors fort nombreuses, aussi la gravure se hâta-t-elle de reproduire et de répandre par toute l'Europe les trios, quatuor et quintettes que l'on appelait alors *divertissements*, sextuor, sonates, etc., qui en 1774 s'élevaient déjà au nombre de quatre-vingt-quatre pièces, et dont l'auteur avait à peine trente-quatre ans. S'étant enfin rendus à Madrid, but de leur voyage, Boccherini et Manfredi arrivèrent précédés d'une brillante renommée. Le premier, sollicité par le roi de se fixer en Espagne, y consentit moyennant un traitement qui l'obligeait à composer neuf morceaux chaque année pour la musique de la cour; le prince des Asturies, héritier présomptif de la couronne, l'avait en outre chargé de la direction de sa musique particulière, où Manfredi fut aussi employé comme premier violon. Boccherini épousa une jeune fille dont il était passionnément amoureux, et l'avenir semblait s'offrir à lui sous l'aspect le plus séduisant. La mort de Manfredi, arrivée en 1780, apporta dans l'existence du compositeur le plus triste changement, et de cette époque date une série d'infortunes qui ne s'arrête plus. Brunetti, violoniste distingué et compositeur, était venu s'établir à Madrid, où Boccherini l'avait accueilli avec une bienveillance particulière, lui donnant des leçons dont Brunetti profita si bien, qu'il changea entièrement son style, modelé depuis sur celui du maître généreux qui s'était efforcé de lui découvrir tous les secrets de l'art. De si honorables procédés furent payés de la plus affreuse ingratitude : Brunetti, ayant été nommé à l'emploi qu'occupait Manfredi, se servit des plus vils moyens pour perdre Boccherini ; celui-ci n'était qu'homme de génie, son adversaire, homme d'intrigue, manœuvra si bien qu'il obligea le grand artiste à se démettre de ses fonctions de compositeur de la cour, place à laquelle il fut immédiatement nommé lui-même. On a prétendu qu'un jour Boccherini faisant entendre un de ses trios, le roi observa qu'un certain passage était trop souvent répété, et engagea le compositeur à refaire le morceau : Boccherini aurait paru ne pas s'y refuser, et aurait retouché en effet son travail, mais en y introduisant des répétitions encore plus fréquentes du passage critiqué. Cette circonstance aurait amené sa disgrâce : un tel fait ne s'accorde aucunement avec le caractère connu de Boccherini, et n'est d'ailleurs attesté par aucun témoin digne de foi. Au reste, il est étonnant que Boccherini ne se soit pas alors décidé à quitter l'Espagne ; peut-être sa jeune famille en fut-elle la cause ; quoi qu'il en soit, sa position était des plus gênées, et pendant longtemps il fut réduit pour vivre à composer des morceaux de musique qui lui étaient demandés par divers couvents et très-mesquinement payés ; l'offre que lui fit le marquis de Bonaventi de lui donner un traitement mensuel s'il voulait s'engager à composer un certain nombre de morceaux de musique chaque année fut acceptée, cette rétribution était bien faible et laissait, à vrai dire, l'artiste dans l'indigence. N'ayant qu'une chambre unique pour lui, sa femme et ses enfants, il s'était construit une espèce de soupente où il se réfugiait au moyen d'une échelle : c'était là son cabinet de travail ; il semblait y oublier toute la tristesse de sa situation. Il avait d'ailleurs beaucoup de gaieté naturelle, et telles étaient sa douceur et sa résignation qu'on ne l'entendit jamais se plaindre de la mauvaise fortune. Son âme pleine d'élévation l'empêchait de faire connaître ses besoins, et sa probité lui faisait remplir strictement ses moindres engagements ; ainsi, quand on sut en France qu'il travaillait à un *Stabat*, on vint lui en offrir 2,400 francs qu'il refusa : il l'avait promis à quelqu'un qui le lui payait cent écus. Au reste, c'était dans son art seul, qu'il aimait passionnément, qu'il trouvait les plus douces et les plus puissantes consolations ; il ne cessa de composer qu'en cessant de vivre, et son imagination, pleine de vigueur et d'activité, ne le laissa jamais sans inspiration. Cependant sa position alla toujours en empirant, la mort du marquis de Bonaventi lui ôta sa principale ressource ; Lucien Bonaparte, alors ambassadeur à Madrid, parut vouloir prendre sous sa protection l'illustre artiste dont tout le monde délaissait la vieillesse encore si vigoureuse ; il fut question d'un traitement de 3,000 francs, pour lequel Boccherini se serait engagé à composer chaque année six quintettes ; mais il paraît que cet arrangement n'exista qu'en projet : l'artiste, tombé dans la plus extrême misère, mourut en 1806. On se souvint alors de lui, et beaucoup d'Espagnols furent tout surpris d'apprendre que Boccherini vivait depuis trente ans au milieu d'eux ; la cour de Madrid, qui l'avait laissé toute sa vie dans le besoin, parut à ses funérailles, et sembla du moins comprendre la perte que venait de faire l'art musical. On a plusieurs fois imprimé que Boccherini avait précédé et formé Haydn ; rien de moins exact que cette assertion, que reproduisait l'ancien article de la *Biographie universelle :* Haydn, né en 1732, avait dès 1758 composé des quatuor et des symphonies, et à cette époque, l'artiste italien étudiait encore à Rome, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et ce ne fut qu'à partir de 1770 que sa musique se répandit dans le public. La *Biographie* Boisjolin, qui fait mourir Boccherini âgé de 76 ans (il fallait dire 66), affirme que Haydn reçut souvent ses conseils ; c'est encore une erreur : ces deux grands artistes ne se connurent que de réputation ; ils s'écrivirent en de très rares circonstances, se témoignèrent réciproquement la plus grande estime, et chacun d'eux put trouver à s'instruire dans les compositions de son émule : voilà ce qu'il fallait dire pour rester dans le vrai ; mais trop souvent l'on apporte une inconcevable négligence dans les notices artistiques qui des journaux passent dans des recueils plus sérieux et plus solides ; de graves erreurs se propagent ainsi avec une déplorable facilité. Ce qui a pu faire croire que Haydn n'était venu qu'après Boccherini, c'est que la musique de celui-ci paraît en

effet plus ancienne par ses tournures, son système de modulation, la coupe des phrases et le caractère général des morceaux. Mais si la forme a vieilli, le fond a conservé un prix inestimable ; Boccherini est un des compositeurs les plus réellement originaux qui aient existé, et pourtant l'un des plus difficiles à imiter; sa manière est à la fois si simple et si gracieuse, il lance de temps en temps des idées si heureuses et en même temps si peu prévues, que dans tout un morceau l'on marche quelquefois de surprise en surprise; ce n'est pas qu'il soit irrégulier, tout dans ses compositions est conforme aux règles de la bonne école; mais il a une manière qui lui est propre de se conformer aux usages reçus, il a peu de véhémence, ou du moins son énergie ne se montre que rarement; il se complaît dans les idées douces, naïves, mélancoliques : c'est ce qui a donné lieu à cette pensée singulière que, si Dieu voulait parler en musique aux hommes, il se servirait de celle de Haydn, et que, s'il voulait en entendre, il choisirait celle de Boccherini. Au reste, cette musique que l'on trouvait digne du ciel eut sur la terre un succès digne de son mérite, et l'on a calculé que les éditeurs gagnaient environ *deux millions*, tandis que le compositeur était dans la misère. Boccherini a dû contribuer notablement par ses ouvrages aux progrès du violoncelle, en mettant, comme il l'a fait, dans tous ses quintettes un violoncelle qui exécute très-fréquemment la partie principale ; cette partie, qu'il écrivait pour lui-même, offre souvent des difficultés auxquelles on n'était pas alors habitué. On peut diviser en six classes les compositions de Boccherini : 1° les symphonies; 2° les concerto et pièces concertantes pour divers instruments ; 3° les sonates de clavecin avec ou sans accompagnement; 4° les duos et trios; 5° les quatuor et quintettes; 6° enfin la musique de chant; ces compositions forment un total d'environ soixante œuvres. On ne connaît de toute sa musique de chant qu'un *Stabat* à deux voix, gravé au commencement du siècle ; on cite aussi des oratorio conservés en Italie et qui datent sans doute de la jeunesse de l'auteur. On sait, en outre, que durant son séjour en Espagne il a écrit pour divers particuliers, et principalement pour le marquis de Beneventi, quantité de morceaux dont le nombre peut s'élever à *huit cents*. Mais de tous ses ouvrages, ceux qui ont eu le plus grand succès et qui seront toujours pour les artistes et les vrais connaisseurs un sujet d'étude et d'admiration, sont assurément les trios et les quintettes dans lesquels brillent de tout leur éclat les dons que l'auteur avait reçus de la nature, les grâces de son aimable et féconde imagination. L'éditeur Janet a publié il y a une vingtaine d'années un choix d'œuvres de Boccherini qui a été favorablement accueilli ; il est formé de cinquante-sept trios et quatre-vingt-quinze quintettes, dont douze jusqu'alors inédits étaient gravés pour la première fois. J.-A. de L.

BOCCHI (Achille), naquit à Bologne, en 1488, d'une famille noble. Il montra dans le cours de ses études des dispositions précoces, et se fit connaître, dès l'âge de vingt ans, par un ouvrage d'érudition. Il s'attacha, selon l'usage du temps, à plusieurs princes, et d'abord au célèbre Albert Pio, comte de Carpi. Devenu orateur impérial en cour de Rome, il obtint, par ses talents et par son habileté dans la conduite des affaires, les titres de chevalier et de comte palatin ; titres qui furent accompagnés de fonctions honorables et de confiance, telles que la faculté de conférer le doctorat, d'armer chevalier, de créer des notaires, et même de légitimer des bâtards. (*Voy.* Crescenzi, *Nobiltà d'Italia*, p. 625.) A Bologne, sa patrie, il fut élu, dès l'an 1522, au nombre des *Anziani*, tandis qu'il y était professeur de littérature grecque et latine, de rhétorique et de poésie. Sa fortune lui ayant permis d'y bâtir un palais, il y institua, en 1546, une académie, qui s'appela de son nom *accademia Bocchiana*, ou *Bocchiale*. Elle prit aussi le nom latin d'*Hermathena*, en italien *Ermatena*, conforme à sa devise, où étaient gravées les deux figures de Mercure et de Minerve. Le fondateur y plaça une imprimerie. Les académiciens et lui-même avaient pour principale occupation la correction des ouvrages qu'on y imprimait, et il en sortit plusieurs belles éditions. Bocchi savait l'hébreu, était versé dans les antiquités, dans l'histoire, et particulièrement dans celle de sa patrie. Le sénat de Bologne le chargea d'écrire cette histoire, et joignit d'assez forts honoraires au titre d'historiographe. Le cardinal Sadolet, les deux Flaminio, Jean Philotée Achillini et Lélio Gregorio Giraldi étaient ses amis, et ont parlé honorablement de lui dans leurs ouvrages. Ce dernier savant était son ami le plus intime ; on croit que ce fut pour indiquer son tendre attachement pour cet ami, qu'il se donna le surnom de *Phileros* (ami aimant), que l'on voit en tête de quelques-uns de ses ouvrages. Certains biographes ont cru que, parce que Bocchi avait écrit en latin, et s'était appelé en latin *Bocchius*, ce nom en *us* était celui d'un Italien du 16e siècle.: c'est comme si l'on parlait en français de l'évêque *Huetius*, du jésuite *Ruæus*, etc. Bocchi mourut à Bologne, le 6 novembre 1562. Ses ouvrages sont : 1° *Apologia in Plautum, cui accedit vita Ciceronis authore Plutarcho*, Bologne, 1508, in-4°. 2° *Carmina in laudem Jo. Baptistæ Pii*, Bologne, 1509, in-4°. 3° *Symbolicarum Quæstionum de universo genere, quas serio ludebat, libri 5, Bononiæ, in ædibus novæ academiæ Bocchianæ*, 1555, in-4°, fig., réimprimé à Bologne, 1574, in-4°. Ce recueil est précieux par les emblèmes, qui sont presque tous de l'invention de Bocchi, et auxquels il a joint des vers latins de sa composition ; et par la manière dont ces emblèmes sont gravés dans la première édition, et retouchés dans la seconde. Le premier graveur fut le célèbre Jules Bonasoni, et, comme les planches étaient fatiguées lors de la seconde édition, ce fut un graveur encore plus célèbre, Augustin Carrache, qui les retoucha. 4° On trouve des vers latins de Bocchi dans le 1er volume du recueil de Gruter : *Deliciæ Italorum Poetarum*, et dans le second volume du recueil des *Poëtes latins d'Italie*, imprimé à Florence. On en conserve d'autres en manuscrit dans la bibliothèque Laurentienne, sous

ce titre : *Achillis Philerotis Bocchii Lusuum Libellus ad Leonem X*. On conserve aussi, dans la bibliothèque de l'institut de Bologne, l'histoire de cette ville, qu'il avait écrite en latin et en dix-sept livres. Il en existe une copie à la bibliothèque royale de Paris, n° 9951. G—É.

BOCCHI (FRANÇOIS), né à Florence, en 1548, fut un des écrivains les plus féconds de cette illustre cité. Guidé dans la carrière des lettres par son oncle paternel, vicaire général de l'évêque de Fiesole, il annonça, dès son enfance, les plus heureuses dispositions, et eut depuis le bonheur d'obtenir l'estime et l'appui de Laurent Salviati, le Mécène de son temps. Il mourut dans sa patrie, en 1618, et fut enterré dans l'église de St-Pierre-le-Majeur, auprès de ses ancêtres. Ses nombreux écrits sont en latin et en langue toscane. On distingue entre autres : 1° *Discorso a chi de' maggiori guerrieri, che insino a questo tempo sono stati, si dee la maggioranza attribuire*, Florence, Giorg. Marescotti, 1573, 1579, in-8°; 2° *Discorso sopra la lite delle armi e delle lettere, e a cui si dee il primo luogo di nobiltà attribuire*, Florence, 1579, 1580, in-8°; 3° *Discorso sopra la Musica, non secondo l'arte di quella, ma secondo la ragione alla politica pertinente*, Florence, 1581, in-8°; 4° *Eccellenza della statua di Giorg. Donatello, collocata sù la facciata della chiesa di S. Michele*, etc., Florence, Sermartelli, 1584, in-8°; 5° *Discorso sopra il pregio dell' umano valore*, ibid., 1587, in-8°; 6° *le Bellezze della città di Firenze, dove a pieno di pittura, di scultura, di sacri tempii, di palazzi, i più notabili artifizii e più preziosi si contengono*, ibid., 1592, in-8°; 2° édition, augmentée par Jean Cinelli, ibid., Guagliantini, 1677, in-8°; 3° édition, Pistoie, Dom. Fortunati, 1678, in-8°; 7° *Opera di Fr. Bocchi sopra l'imagine miracolosa della santissima Nunziata di Firenze*, etc., Florence, 1592, in-8°; 8° *Della cagione onde venne ne gli antichi secoli la smisurata potenza di Roma e dell' Italia*, ibid., Sermartelli, 1598, in-8°; 9° *Ragionamento sopra l'uomo da bene*, Florence, Sermartelli, 1600, in-4°; 10° et 11° *Epistola de horribili sonitu audito Florentiæ; de restauratione testitudinis sacræ ecclesiæ Majoris collapsæ*, Florence, 1604, in-4°, deux lettres composées au sujet des dégradations qu'éprouva cette église, frappée de la foudre en 1604 ; 12° les éloges en latin *de Raimond Muti*, Florence, 1606, in-4°, *de François de Médicis*, Florence, les Junte, 1587, in-4°, *de Pierre Vettori*, 1585, in-4° : ce dernier, composé aussi en italien, ainsi que celui de *Laurent Salviati* ; 13° deux livres d'éloges (en latin) des hommes illustres de Florence, Florence, 1607, in-4° ; 14° *Oratio de laudibus Joannæ Austriæ*, etc., Florence, in-4°, 1578; traduit par lui-même en italien ; 15° *Discours civils et militaires* ; 16° *Histoire de Flandre* ; 17° un volume de lettres : ces trois derniers ouvrages en italien ; 18° *de Laudibus reginæ Margaritæ Austriæ*, etc., Florence, 1612, in-4° ; 19° une traduction italienne du discours de P. Vettori, *sur la mort de Cosme de Médicis* ; 20° quelques autres ouvrages de peu d'importance. D. L.

BOCCHI (FAUSTINO), peintre, se distingua dans un genre très-singulier. Né à Brescia, en 1659, il y reçut ses premières leçons d'Ange Éverard, dit *il Fiamminghino*, grand peintre de batailles; mais l'élève ne voulant pas longtemps imiter le style de son maître, ne tarda pas à s'en séparer, et se fit connaître par des tableaux d'un goût bizarre, qui furent très-recherchés à cette époque, et qui le sont encore aujourd'hui. Faustino, abandonné à lui-même, s'appliqua d'abord à ne composer que des portraits de nains. Nous voyons dans l'histoire que les anciens ne dédaignèrent pas ce genre, et beaucoup de vases étrusques nous offrent des nains, sous toutes sortes de formes, occupés à différents services domestiques. Ce peintre commença bientôt à introduire ses nains favoris dans des compositions d'une assez grande dimension. Un de ses tableaux se voit encore dans la galerie Carrara, à Bergame; il représente une *Fête populaire en l'honneur d'une idole* ; une foule de nains l'environne. Pour bien faire juger la petitesse de ces pygmées, Bocchi a placé près d'eux un *cocomero* (espèce de melon d'eau très-estimé en Italie), de grandeur naturelle, qui paraît comme une colline, à côté de ces nains. « Cette pensée, dit « Lanzi, rappelle en quelque sorte celle de Timante « de Sicyone, ou de Cythnos, qui représenta un « jour des petits satyres mesurant, avec un thyrse, « le pouce d'un cyclope endormi. » Faustino, qui, suivant Orlandi, vivait encore en 1718, mourut, d'après le témoignage d'Oretti, vers 1742. A—D.

BOCCHORIS, ou BOCCHYRIS, roi qui donna des lois à l'Égypte, selon Diodore, et qui fut, comme Salomon, un juge si incorruptible et si renommé, que, lorsqu'on voulait désigner quelque chose de juste et d'intègre, on disait en proverbe : « C'est le jugement de Bocchoris (*Bocchyridis judicium*). » On lui attribue plusieurs lois sages, une entre autres qui portait que « lorsqu'il n'y aurait point de titres par écrit, le défendeur en serait cru à son serment. » Il fut, au commencement de son règne, le bienfaiteur de son peuple; mais ayant voulu le tirer des superstitions dans lesquelles il était plongé, il fut victime de son zèle, et on l'accusa d'avoir insulté le taureau sacré Mnévis. Les Égyptiens engagèrent Sabachus, roi de l'Éthiopie, à venir venger cette impiété. Sabachus vint avec une nombreuse armée, livra bataille à Bocchoris, mit ses troupes en fuite, saisit sa personne, le fit brûler vif, et s'empara de son royaume. Bocchoris doit être le même que le Pharaon qui permit aux Israélites de quitter l'Egypte, sous la conduite de Moïse ; car ce que Trogue-Pompée, Tacite, Diodore et Eutrope nous apprennent de Bocchoris, s'accorde très-bien avec ce que la Bible rapporte de Pharaon. Les deux premiers historiens racontent que Bocchoris ayant consulté l'oracle d'Hammon sur la lèpre qui infectait l'Égypte de son temps, il chassa les Juifs de cette contrée, par l'avis de cet oracle, comme un peuple odieux à la Divinité. La Bible raconte aussi que, sous Pharaon, l'Égypte fut affligée de la lèpre, et que les Juifs quittèrent l'Égypte pour aller dans la terre promise. Eutrope nous apprend que, du temps de

Bocchoris, un agneau parla. La Bible dit que, sous Pharaon, Dieu ordonna aux Juifs de manger l'agneau pascal, de prendre de son sang, et d'en marquer les deux poteaux et le haut des maisons, pour servir de signe (d'oracle) à l'ange exterminateur. Enfin, le nom de Bocchoris signifie le premier-né (*primogenitus*), et la Bible nous apprend encore que, sous Pharaon, Dieu passa dans la nuit par l'Égypte, et frappa tous les premiers-nés des Égyptiens, depuis le *premier-né de Pharaon*, qui était assis sur le trône. Bocchoris doit être aussi le même qu'*Anysis* et que *Cenchrès*, sous différents noms. On en raconte à peu près les mêmes fables (*Voy*. Diodore, liv. 1[er], ch. 6; Plutarque, *Vie de Démétrius*, et Œuvres morales, *de la Mauvaise honte*.) J—U.

BOCCHUS, roi de Mauritanie, se ligua avec Jugurtha, son gendre, qui lui promit un tiers de la Numidie, s'il l'aidait à chasser les Romains de l'Afrique. Bocchus joignit ses forces à celles de Jugurtha; mais, vaincu deux fois par Marius, il rechercha son amitié, et lui écrivit de lui envoyer un officier de confiance auquel il livrerait Jugurtha. Sylla, alors questeur de Marius, eut cette mission. Le roi maure, naturellement inconstant et perfide, agité d'ailleurs par une diversité d'intérêts, fut longtemps combattu, dit Salluste, entre l'alternative de livrer son gendre à Sylla, ou Sylla à son gendre. Après bien des incertitudes, il fit ses conditions avec Sylla, et lui livra Jugurtha, l'an 103 avant J.-C. Bocchus commit cette action infâme après s'être engagé lui-même envers son gendre à lui remettre Sylla. Le traître eut en récompense le pays des Massæsyliens qu'il réunit à ses États. *Bocchus* et *Bogud* semblent être le nom d'une même famille de rois de cette partie de l'Afrique. La seule différence, c'est que le premier a été altéré par les Romains, et que le second ne l'a pas été : la preuve, c'est que *Bogud* est nommé *Bogus* par Strabon; que *Bogud* est le nom d'une ville d'Afrique, sans doute l'ancienne capitale des rois de ce nom, et *Bogudiana* le nom d'une partie de la Mauritanie Tingitane, selon Pline. J—U et B—P.

BOCCONE (PAUL-SYLVIUS), botaniste, né d'une famille noble, à Palerme, en 1633, où il est mort en 1704, a publié un petit nombre d'ouvrages, et en a laissé d'autres manuscrits. Il eut dès sa jeunesse une passion pour l'étude de l'histoire naturelle en général, et en particulier pour celle de la botanique. Il voyagea dans les différentes contrées de l'Europe pour satisfaire ce goût, et partout il cherchait à former des liaisons avec les personnes qui cultivaient les mêmes sciences. A Paris, il fit connaissance avec l'abbé Bourdelot. Boccone lui fit part des différentes observations qu'il avait faites dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et ces observations furent publiées à Amsterdam, en 1674, sous le titre de *Recherches et Observations d'histoire naturelle*. Il y a dans ce petit ouvrage des faits très-curieux. S'étant lié, à Londres, avec Hatton, Shérard et Morison, celui-ci l'engagea à publier un ouvrage sur les plantes qu'il avait observées, et se chargea de le revoir et d'en diriger l'impression. Cet ouvrage parut à Oxford, sous le titre d'*Icones et Descriptiones rariorum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ et Italiæ*, etc., Oxford, 1674, in-4°, avec 52 pl. Il séjourna ensuite à Venise, et le célèbre Guillaume Shérard, à qui il fit voir ses collections, le détermina à publier un autre ouvrage plus volumineux. Il a paru sous le titre de *Museo di piante rare della Sicilia, Malta, Corsica, Italia, Piemonte e Germania*, Venise, Zuccato, 1697, in-4°, avec 133 planches contenant 319 figures. Dans ces deux ouvrages, il se trouve environ cent vingt plantes qui n'avaient pas été bien connues précédemment. La plupart des figures sont bonnes, mais trop petites; on les reconnait plutôt par le port, qui est saisi avec esprit, que par les détails. Parmi ces plantes, il y en a plusieurs que Boccone dit tenir de Barrelier, qu'il avait eu occasion de connaitre, et avec lequel il avait fait des échanges. C'est de là qu'il a été injustement accusé de plagiat par Ant. de Jussieu; mais il en a été justifié, et on peut voir, par la manière dont il a publié ses ouvrages, qu'il y mettait peu d'importance, et qu'il a fallu les lui arracher, pour ainsi dire : aussi plusieurs sont demeurés inédits, tels que son *Histoire naturelle de Malte*. On a encore de lui les ouvrages suivants : 1° *Recherches et Observations naturelles touchant le corail, la pierre étoilée, l'embrasement du mont Etna*, dont il existe deux éditions, une de Paris, 1671, in-12, et une autre d'Amsterdam, 1674, in-8°, qui est plus ample que la première : c'est l'ouvrage dont on a parlé ci-dessus; il fut aussi traduit en hollandais, Amsterdam, 1744, in-8°. Les *Recherches sur l'embrasement de l'Etna* sont aussi imprimées à part, Paris, 1673, in-12. 2° *Museo di fisica e di esperienze, variato e decorato di osservazioni naturali, e note medicinali*, etc., Venise, 1697, in-4°, avec 18 planches mal gravées et presque inutiles. Cet ouvrage avait été précédé d'une espèce de prospectus, qui fut publié en allemand, sous ce titre : *Curiose Anmerkungen*, etc., avec 4 planches, Francfort et Leipsick, 1694 et 1697, in-12. 3° *Osservazioni naturali, ove si contengono materie medico-fisiche*, etc., Bologne, 1684, in-12 : c'est un premier jet de son *Museo di fisica*, mais avec des différences. 4° *Manifestum botanicum de plantis Siculis*, Catane, 1668, in-fol. 5° *Elegantissimarum plantarum Semina botanicis honesto pretio oblata per P. Bocconum*, mêmes lieu, date et format. 6° *Della pietra belzuar minerale Siciliana, lettera familiare*, Monteleone, 1669, in-4°. 7° Une *Lettre sur la botanique*, imprimée dans le recueil des *Bizzarrie botaniche* de N. Gervais, Naples, 1673, in-4°. 8° *Appendix ad Museum de plantis Siculis, cum observationibus physicis nonnullis*. Il a aussi fourni quelques observations à l'académie des Curieux de la nature, où il fut reçu en 1696. Boccone fut nommé botaniste du grand-duc de Toscane; mais, dégoûté du monde, il prit à Florence, en 1682, l'habit de l'ordre de Cîteaux, sous le nom de *Sylvius*. De là vient que ses derniers ouvrages portent ce nom, au lieu de celui de *Paul*. Il se retira dans un couvent de son ordre, près de Palerme, où il mourut le 22 décembre 1704, âgé de 71 ans. Boccone n'ayant rendu à la science que des services

peu importants, on peut à peine le compter parmi les botanistes du troisième rang. Le P. Plumier lui a dédié, sous le nom de *Bocconia*, un genre de plantes de la famille des papavéracées, qui ne renferme qu'une espèce formant un bel arbuste. (*Voy.*, pour de plus grands détails, les *Mémoires* de Niceron.) D—P—s.

BOCCONIO (MARIN), Vénitien, que sa fortune et ses talents appelaient à siéger au grand conseil de sa patrie; mais ayant vu, avec indignation, que la clôture de ce conseil en faisait une aristocratie héréditaire, il s'associa deux autres plébéiens, Giovanni Baldovino et Michel di Giada, avec lesquels il entreprit de soulever le peuple, pour rétablir l'ancienne égalité, et faire rendre aux hommes de son ordre les droits qu'on leur avait enlevés. Il fut prévenu par la vigilance du doge Pierre Gradenigo, et périt sur l'échafaud, avec ses complices. en 1299. S—S—I.

BOCERUS (JEAN BOEDEKER ou BOCKER, plus connu sous le nom de), historien-poëte, dont les récits sont très-exacts, quoique en vers faciles et gracieux, naquit en 1525, à Hausberge, près de Minden, dans la Westphalie. Il suivit à l'académie de Wittenberg les leçons de Mélanchthon, et à Francfort-sur-l'Oder celles de George Sabinus, qui passait pour le meilleur poëte de son temps. Les dispositions précoces de Bocerus ne le garantirent point des maux qui accompagnent la misère. Errant, sans ressource, il éprouva plus d'une fois la faim et la privation des objets les plus indispensables. Il a décrit lui-même sa triste situation dans un livre d'élégies touchantes. Enfin le sort se lassa de le poursuivre. Poëte lauréat, il prit ses degrés, fut pourvu d'une chaire de droit à l'académie de Rostock, et put enfin cultiver son talent pour la poésie. Doué d'une facilité prodigieuse, il lui arrivait souvent de composer après souper une grande quantité de vers excellents, qui ne lui coûtaient que la peine de les écrire. Après avoir mis en vers la généalogie et l'histoire des ducs de Mecklenbourg et celles des rois de Danemark, il avait entrepris de célébrer dans un poëme intitulé *Francias* les belles actions des rois de France, lorsqu'il mourut de la peste, le 6 octobre 1565. On a de Bocerus : 1° *Fribergum in Misnia*, Leipsick, 1553, in-8°, très-rare. Cette description de la ville de Freiberg a été réimprimée en 1677, in-4°. 2° *Elegiarum liber primus*, ibid., 1554, in-8°. 3° *De Origine et Rebus gestis ducum Megapolensium libri tres*, ibid., 1556, in-8°. 4° *Carminum de origine et rebus gestis regum Daniæ et ducum Holsatiæ*, etc., *libri quinque*, ibid., 1557, in-8°. Freytag a donné l'analyse de ce poëme dans son *Adparat. litterar.*, t. 1er, p. 283. 5° *Brevis Illustratio urbis Hagensis*, Rostock, 1560, in-4°, opuscule de la plus grande rareté. 6° *De Origine Antiquitate et Celebritate urbis Mindæ brevis declaratio*, ibid., 1563, in-8°. 7° *Sacrorum Carminum et piarum Precationum libri quatuor*, ibid., 1565, in-8°. David Clément, *Biblioth. curieuse*, t. 4, p. 388, dit que ce volume fut réimprimé la même année avec des additions; mais il est plus vraisemblable qu'après la mort de Bocerus ses amis ajoutèrent quelques pièces aux exemplaires qui restaient en magasin, et que les deux éditions ne diffèrent que par là. Opitz a publié la *Vie de Bocerus*, Minden, 1758, in-4°. W—s.

BOCH (JEAN), né à Bruxelles, le 27 juillet 1555, se distingua tellement par ses talents poétiques, que ses compatriotes l'ont surnommé le *Virgile Belgique*. Attaché au cardinal Radziwill, il étudia quelque temps la théologie, et fut le disciple du jésuite Bellarmin, depuis cardinal. Il parcourut ensuite l'Italie, la Pologne, la Livonie, la Russie et autres pays. Le *Dictionnaire historique des hommes illustres des Pays-Bas* raconte « que Boch, en allant à Moscou, eut les pieds gelés : on délibérait si on lui ferait l'amputation; le quartier des Livoniens où demeurait Boch ayant été surpris par l'ennemi, la peur lui rendit les pieds. » Boch, de retour dans son pays, ne vécut que pour les Muses, et mourut le 13 janvier 1609. On a de lui plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans la *Biblioth. Belgica* de Valère André, et dans celle de Foppens. Ses poésies ont été recueillies par Fr. Swert fils, et imprimées à Cologne, en 1615. — *Jean-Ascagne* BOCH, fils de Jean, né à Anvers, s'adonna avec succès à la philosophie et à la jurisprudence, voyagea en France et en Italie, et mourut en Calabre, à la fleur de son âge. Ses poésies se trouvent à la suite de celles de son père. A. B.—T.

BOCHART (SAMUEL), né à Rouen, en 1599, d'un ministre protestant, était neveu, par sa mère, du célèbre Pierre Dumoulin, ministre de l'église de Paris. On l'appliqua de bonne heure à l'étude, et il y réussit si bien, qu'à l'âge de quatorze ans il composa quarante-quatre vers grecs à l'honneur de Thomas Dempster, son professeur, qui les mit à la tête de son *Antiquitatum romanorum Corpus*. Après avoir fini ses humanités et sa rhétorique, il alla étudier la philosophie et la théologie à Sedan; il suivit à Londres Cameron, qu'on croit avoir été son professeur à Saumur, vint à Leyde, puis en France, où on le donna pour pasteur à l'église de Caen. Ce fut alors (en septembre 1628) qu'il eut ces célèbres disputes ou conférences avec le P. Véron, jésuite, et auxquelles le duc de Longueville assista fréquemment. La *Géographie sacrée*, que Bochart publia ensuite, augmenta tellement sa réputation, que Christine de Suède lui écrivit de sa propre main pour l'engager à venir à Stockholm. Bochart fit ce voyage en 1652, avec Huet, qui en a écrit la relation en vers latins. Bochart fut très-bien accueilli; mais l'abbé Bourdelot, médecin de cette princesse, jaloux de l'estime qu'elle témoignait à Brochart, joua à celui-ci quelques tours assez bouffons. Il persuada à cette reine que ce savant jouait admirablement de la flûte, et il fallut que, bon gré mal gré, il embouchât cet instrument. On raconte aussi que, dans sa complaisance excessive pour la majesté royale représentée par une jeune femme, il mit bas son manteau de prédicant pour jouer au volant avec cette reine, véritablement digne du titre de fantasque. Il devait lire dans une assemblée quelque chose de son *Phaleg*, et

la reine avait dit qu'elle voulait y être; mais Bourdelot l'en détourna sous prétexte de sa santé. De retour à Caen l'année suivante, Bochart y jouit plus que jamais de la considération générale, et s'y maria. Il n'eut de son mariage qu'une fille, qui fut attaquée d'une maladie de langueur. Le chagrin qu'il en ressentit lui glaça le sang, et l'emporta tout d'un coup, le 16 mai 1667, au fort d'une dispute qu'il eut avec Huet, au milieu de l'académie de Caen. Un savant qui meurt de la sorte meurt véritablement au champ d'honneur. Il n'était encore que dans sa 68e année. Bochart était d'une érudition profonde; il possédait la plupart des langues orientales, l'hébreu, le syriaque, le chaldaïque et l'arabe. Il voulut même, dans un âge assez avancé, apprendre l'éthiopien. Il était d'une modestie et d'une candeur encore plus grandes que sa science; mais comme tous les érudits entichés de la langue qui fait l'objet favori de leurs études, il ne voyait que du phénicien partout, même dans les mots celtiques. Au défaut des mots de la langue phénicienne, dont il ne subsiste aucun monument, il appelait phéniciens tous les mots hébreux. De là le grand nombre d'étymologies chimériques dont fourmillent ses ouvrages, qui ont été recueillis à Leyde, sous ce titre : *Sam. Bochart Opera omnia; hoc est : Phaleg, Chanaan, seu Geogr. sacra, et Hierozoicon, seu de animalibus sacris sacræ Scripturæ, et dissertationes variæ*, Leyde, 1675, 2 vol. in-fol.; 1692, 1712, 3 vol. in-fol. Les principaux traités qu'on y trouve sont : 1° *Geographia sacra*, divisée en 2 parties, dont la première, intitulée *Phaleg*, traite de la dispersion des nations, et la seconde, sous le titre de *Chanaan*, des colonies et du langage des Phéniciens. Dans cet ouvrage, Bochart est parvenu à expliquer le premier une partie de la scène du *Pœnulus* de Plaute, où le Carthaginois Hannon s'exprime dans sa langue maternelle. Son travail a servi de base aux efforts subséquents des érudits, et sa manière de diviser les mots a été suivi dans les éditions postérieures. 2° *De Æneæ in Italiam Adventu*, traduit en français, et imprimé avec la traduction de l'*Énéide* par Segrais, à qui ce traité était adressé; il se trouve dans ses œuvres, sous ce titre : *Num Æneas fuerit in Italia?* 3° *Hierozoicon, sive Historia animalium sacræ Scripturæ*. Cet ouvrage, qui, ainsi que les autres du même auteur, avait été imprimé séparément, a été réimprimé à Leipsick, 1793-96, 3 vol. in-4°, par les soins de Rosenmüller, qui y a ajouté des notes. Parmi les nombreuses dissertations qui composent ses ouvrages, les plus curieuses sont celles où il traite du bouc émissaire, de l'usage des bœufs dans les sacrifices, des mandragores, du nom de *tortues* donné aux autels, de la colombe de l'arche de Noé, et de celle du baptême de Jésus-Christ; des chevaux du soleil; des animaux fabuleux, tels que le phénix, le gryphon, les dragons; des veaux d'or d'Aaron et de Jéroboam, du feu tombé du ciel sur les sacrifices, de la fable relative à la tête d'âne en or adorée dans le temple de Jérusalem; des fables de la tour de Babel, qu'il compare avec le récit de Moïse; de celle de Saturne et de ses trois fils, qu'il compare également avec celle de Noé et de ses trois enfants; de l'île de Thulé, des îles Cassitérides, des premiers habitants de la Sicile, des colonies des Phéniciens en Espagne, dans les Gaules, dans les îles de Malte, de Sicile, de la Grande-Bretagne et de l'Hibernie; de l'affinité des caractères samaritains avec les grecs, etc., etc. On trouve en outre, dans ses œuvres, un recueil des mots phéniciens, d'après Sanchoniathon, Hérodote, etc.; des mots phrygiens, des mots béotiens, des mots celtiques, c'est-à-dire des anciens mots gaulois et britanniques, qu'il dérive fort mal à propos de l'hébreu et du chaldéen. On a encore de Bochart des sermons, 1711, 3 vol. in-12, et plusieurs dissertations théologiques, entre autres une *Lettre sur l'autorité des rois et sur l'institution des évêques et des prêtres* (1650) ; une autre en 1661, contre le R. P. jésuite la Barre, *touchant la tolérance du luthéranisme, décidée dans le synode national de Charenton*. Dans les *Aménités théologico-philosophiques* de Janson d'Almeloveen, et dans le *Ménagiana*, on rapporte une épigramme latine de Bochart, où il compare la reine de Suède à la reine de Saba. Cet auteur a laissé plusieurs manuscrits sur le Paradis terrestre, sur les minéraux, les plantes et les pierreries dont il est parlé dans la Bible, sur l'Origène de Huet. La vie de Bochart, qu'on trouve à la tête de ses œuvres, a été écrite par Morin, ministre à Caen. On conserve dans la bibliothèque de cette ville un grand nombre de livres en langues orientales et surtout en hébreu, chargés de notes marginales écrites de la main de Bochart. — On a confondu quelquefois Samuel avec son cousin *Matthieu* BOCHART, ministre à Alençon, et qui a publié quelques savantes dissertations. Bayle nous apprend qu'il fut traduit en justice pour avoir, contre les défenses, donné aux ministres de son culte le titre de pasteurs. J—U.

BOCHART DE SARON (JEAN-BAPTISTE-GASPARD), premier président au parlement de Paris, naquit à Paris, le 16 janvier 1730, d'une famille distinguée dans la magistrature, et à laquelle avait appartenu le savant ministre protestant Samuel Bochart. Dès sa jeunesse, Saron s'occupa des mathématiques; il avait surtout un goût singulier pour les calculs numériques ; il les faisait avec la plus grande exactitude : les plus longs et les plus compliqués ne l'effrayaient pas, quand leur résultat avait quelque utilité. Les astronomes avec lesquels il était lié profitèrent souvent de sa complaisance à cet égard ; et comme le temps qu'il donnait à leurs calculs leur permettait d'en consacrer davantage aux observations, on peut dire qu'il faisait autant pour l'astronomie que s'il eût observé lui-même. Ce goût des calculs lui valut l'honneur de reconnaître le premier que la marche du nouvel astre récemment découvert par Herschell était beaucoup mieux représentée par une orbite circulaire que par une orbite parabolique. Ce fut là l'origine du premier soupçon que l'on eut que cet astre pourrait bien être une planète nouvelle, plutôt qu'une comète comme on l'avait cru d'abord ; idée qui s'est depuis complétement confirmée. Il fut reçu de l'académie des

sciences en 1779. Si le zèle de Saron pour l'astronomie allait jusqu'à lui consacrer tout le temps dont il pouvait disposer, on conçoit bien qu'il devait lui donner aussi une partie de sa fortune. Aussi avait-il toujours les meilleures lunettes, les meilleures montres; et les instruments qu'il a possédés sont encore aujourd'hui ceux que l'on recherche comme ayant dû être les plus parfaits. Mais ce goût n'était point la manie ridicule d'un amateur, qui veut avoir des choses précieuses pour les rendre inutiles. Saron n'avait pas de plus grand plaisir que de confier ces instruments aux astronomes distingués qui désiraient s'en servir. Comme rien de ce qui était utile aux sciences ne pouvait lui échapper, il fit imprimer, à ses frais, un bel ouvrage de Laplace, sur la figure des corps célestes (*la Théorie du mouvement elliptique et de la figure de la terre*, 1784, in-4°); et ce fut un vrai service qu'il rendit aux sciences; car les livres de mathématiques s'imprimant alors beaucoup plus difficilement qu'aujourd'hui, l'ouvrage de Laplace n'aurait peut-être pas paru de longtemps. Toute la vie de Saron a offert ainsi le modèle parfait de la manière dont les personnes éminentes par leur rang et par leur fortune peuvent encourager les gens de lettres. Son goût pour les sciences ne fit jamais tort aux fonctions de son ministère, qu'il remplit toujours avec autant de zèle que de lumières. Ce fut lui qui, avec sa femme, imprima à 60 exemplaires, au moyen d'une presse qu'il cachait fort soigneusement, le *Discours* du chancelier d'Aguesseau *sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau*, son père. (*Voy.* AGUESSEAU.) Pendant la terreur, il vécut dans la retraite; mais ses talents et le bien qu'il avait fait ne purent désarmer les hommes qui opprimaient alors la France : Bochart de Saron fut incarcéré, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et envoyé à l'échafaud, le 20 avril 1794, avec les autres membres de la chambre de vacations du parlement. Montjoie a publié en 1800 l'*Éloge de Saron*, in-8°. Cassini a aussi fait son éloge. B—T.

BOCHAT (CHARLES-GUILLAUME-LOYS DE), un des écrivains les plus distingués qui se sont occupés avec le plus de succès de l'histoire ancienne de la Suisse, naquit en 1695, à Lausanne, d'une famille honorable, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Après avoir achevé son cours de philosophie sous Crouzas, et celui de droit naturel sous le célèbre Barbeyrac, il fut envoyé à Bâle pour étudier la théologie. Mais étant tombé malade peu de temps après, il revint à Lausanne; et ses parents, craignant que la faiblesse de sa santé ne le rendît pas propre aux fonctions ecclésiastiques, lui permirent de reprendre l'étude du droit. En 1716, il concourut pour la chaire que le départ de Barbeyrac pour Groningue laissait vacante; et il l'obtint avec l'autorisation de voyager pendant trois années, afin de se mettre en état de la mieux remplir. Il y joignit en 1725 la place d'assesseur, et put concilier avec les devoirs de professeur ceux que lui imposait son titre de magistrat. Vers le même temps il devint l'un des fondateurs de la *Bibliothèque italique* (*voy.* BOURGUET); et ce journal lui dut une partie de ses succès. Les talents et le zèle qu'il avait montrés dans différentes circonstances furent récompensés, en 1740, par sa nomination à la place de lieutenant-baillival et de contrôleur général du canton de Lausanne. S'étant alors démis de sa chaire, il profita de ses loisirs pour se livrer à l'étude des antiquités de la Suisse. Il entreprit d'abord la traduction de l'*Histoire* de Lauffer (*voy.* ce nom); mais, trouvant que l'origine des Helvétiens n'y sont pas suffisamment éclaircies, il abandonna ce travail pour s'appliquer à refaire l'histoire des premiers habitants de la Suisse, à l'aide des monuments et des auteurs qui en ont parlé. Cette tâche immense n'était point au-dessus de ses forces, et il l'avait déjà très-avancée, quand il mourut, le 4 avril 1753, laissant la réputation d'un savant distingué et d'un excellent citoyen. Son zèle pour le bien public l'avait décidé, sur la fin de sa vie, à se charger des fonctions pénibles de contrôleur général. Il avait tenté de faire ériger en université l'académie de Lausanne; et il lui substitua sa bibliothèque, non moins précieuse par le choix que par le nombre des volumes. Indépendamment de la thèse (*de optimo Principe*) qu'il soutint, en 1716, à Bâle pour sa licence, et de deux dissertations sur les antiquités de la Suisse dans le *Musæum Helveticum*, on doit à Bochat : 1° *Mémoire pour servir à l'histoire des différends entre le pape et le canton de Lucerne*, Lausanne, 1727, in-8°. Cette affaire, qui faillit occasionner des troubles sérieux dans le canton, avait commencé par une querelle entre le bailli et le curé d'un village au sujet de la danse. Le bailli avait accordé la permission de danser le jour de la fête du patron; le curé le défendit à ses paroissiens. On dansa malgré le curé, qui s'en prit au bailli et l'invectiva publiquement. Sur la plainte du bailli, le curé fut banni du canton. Le nonce du pape en Suisse intervint pour faire rapporter la sentence; et ce ne fut qu'après de longs débats qu'on parvint à un accommodement. Bochat affirme que la police appartient à l'autorité civile, et que le clergé ne peut s'immiscer dans l'administration sans de graves inconvénients. Paul-Louis Courier (*voy.* ce nom) a traité depuis le même sujet, mais avec plus d'acrimonie que Bochat. 2° *Ouvrages pour et contre les services militaires étrangers, considérés du côté du droit et de la morale*, ibid., 1739, in-8°. Ce volume renferme une lettre tirée du *Journal littéraire* de la Haye, et que l'on croit de St-Hyacinthe, dans laquelle l'anonyme reproche vivement aux Suisses de fournir des soldats aux différentes puissances de l'Europe; la réponse de Bochat avec sa *Réfutation* par un second anonyme (imprimée à Genève en 1731), et enfin une autre réponse de Bochat. 3° *Cinq Lettres sur le culte des dieux égyptiens et en particulier celui d'Isis à Rome*, dans le *Journal Helvétique*, août 1741 à septembre 1742. Bochat y prend la défense du sentiment de Bourguet contre l'abbé Olivieri (1).

(1) Il y revint encore dans quatre *Lettres* à Allmann *sur un passage de Tite-Live, mal entendu jusqu'ici*, concernant le culte des dieux étrangers à Rome sous Romulus; avril, mai, juin 1743 et avril 1744, *Journal helvétique*.

4° *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, Lausanne, 1747-49, 3 vol. in-4°, avec une carte de l'Helvétie, dressée par Loys de Cheseau (*voy.* ce nom), parent de Bochat. Ces trois volumes contiennent quinze dissertations dans lesquelles l'auteur examine l'origine des Helvétiens, la division de leurs terres en *pagi* ou contrées, la forme de leur gouvernement sous les Romains, leur culte, les changements arrivés dans la forme primitive de leur constitution sous les lois de la Bourgogne transjurane, etc. Cet ouvrage, rempli de recherches curieuses, est écrit avec trop de diffusion. Bochat semble avoir pressenti ce reproche, quand il dit dans sa préface : « Je n'ai travaillé que pour les lecteurs « qui ne sont pas gens de lettres ; » mais à ces lecteurs il ne faut que des abrégés. Des dissertations sur des points obscurs d'histoire et de géographie n'ont d'importance que pour les savants. Comme Ruchat (*voy.* ce nom), son collègue à l'académie de Lausanne et son ami le plus intime, Bochat fait dériver du celtique tous les noms anciens de la Suisse ; et l'on peut conjecturer qu'il a, sur différents points, adopté les opinions d'un savant pour lequel il avait beaucoup d'estime ; mais quoi qu'en aient dit Théophile Haller (*voy.* ce nom), dans la *Bibliothèque de la Suisse*, et après lui Barbier, dans son *Examen des Dictionnaires*, p. 119, il est sans vraisemblance qu'il n'ait presque fait que copier un *ouvrage manuscrit* de Ruchat sur l'histoire de la Suisse. Ruchat n'est mort qu'en 1750, c'est-à-dire quatre ans après la publication du 1er volume des *Mémoires* de Bochat ; et puisqu'il n'a pas, comme il eût pu le faire, réclamé contre un tel plagiat, on peut regarder l'accusation de Haller comme destituée de preuves. Bochat a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite la traduction d'une partie de l'*Histoire ecclésiastique* d'Arnold (*voy.* ce nom), et un *Essai sur l'influence de la réforme de Luther ;* sujet traité depuis avec succès par Villers. (*Voy.* ce nom.) Bochat était membre de l'académie de Goettingue (1). Son éloge, par Clavel de Brenles, ami de Voltaire. Lausanne, 1755, in-8°, a été inséré dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, t. 17, p. 225-74. W—s.

BOCK (Frédéric-Samuel), professeur de théologie et de grec à l'université de Kœnigsberg, né dans cette ville le 20 mai 1716, mort en 1786. Parmi ses nombreux ouvrages relatifs à la théologie, à l'instruction et à l'histoire naturelle, il en est de fort estimés ; les principaux sont : 1° *Specimen theologiæ naturalis*, Zullichau, 1743, in-4° ; 2° *Historia Socinianismi Prussici*, Kœnigsberg, 1753, in-4° ; 3° *Essai d'une histoire naturelle abrégée de l'ambre de Prusse* (en allemand), Kœnigsberg, 1767, in-8° ; 4° *Historia anti-trinitariorum, maxime socinianismi et socinianorum*, t. 1er, part. 1re, Kœnigsberg et Leipsick, 1774 ; part. 2e, 1776 ; t. 2e, ibid., 1784, in-8° ; 5° *Manuel d'éducation*, Kœnigsberg et Leipsick, 1780, in-8° ; 6° *Essai d'une histoire naturelle de la Prusse orientale et occidentale*, Dessau, 1782 ; 2e et 3e vol., ibid., 1783 ; 4e et 5e vol., ibid., 1784, in-8°, avec des planches ; 7° *Ornithologie prussienne*, dans les 8e, 9e, 12e, 13e et 17e numéros de *l'Observateur de la nature*, etc. : les oiseaux y sont décrits par familles naturelles ; 8° *Essais sur l'histoire naturelle et le commerce des harengs*, Kœnigsberg, 1769, in-8°, en allemand, ainsi que les précédents. G—t.

BOCK ou LE BOUCQ (Jérôme), célèbre botaniste allemand, qui a vécu dans le 16e siècle, et a été l'un des principaux restaurateurs de la botanique à la renaissance des lettres et des sciences : il est plus généralement connu sous le nom de Tragus, qui est la traduction grecque de *Bock* en allemand, et de *Bouc* en français. Il naquit à Heidesbach en 1498, reçut une éducation soignée, et acquit la connaissance des langues anciennes ; il fut d'abord maître d'école à Deux-Ponts, se fit ensuite recevoir médecin, et ayant embrassé la réforme de Luther, il devint ministre du saint Évangile, et vécut seize ans à Hornbach, où il mourut de phthisie en 1554. Il s'est immortalisé par un ouvrage sur la botanique, à laquelle il a ouvert une nouvelle route et donné une nouvelle impulsion. Jusque-là on ne connaissait les plantes que par les noms qui se trouvaient dans les livres, ou par la tradition qui en était transmise de siècle en siècle. Cette marche était peu sûre, et l'on se trompait avec confiance et sécurité. Supérieur aux lumières de son temps, et devançant leurs progrès, il résolut d'en prendre une plus certaine : ce fut de parcourir les plaines et les forêts de l'Allemagne, et de rassembler toutes les plantes d'usage et les plus communes, afin de comparer celles qui se ressemblaient, et de pouvoir les distinguer par des notes caractéristiques tirées de leurs formes ; de déterminer les noms qu'elles ont dans les écrits des anciens, et connaître tous ceux qu'elles ont dans les langues modernes, et en particulier dans chaque contrée. Il recueillit aussi toutes les traditions qui existaient alors sur leurs propriétés et leurs usages ; il n'en rejeta aucune, pas même celles qui étaient absurdes, quoiqu'il ne les crût pas toutes, et que, par ses propres observations, il ait tâché de désabuser sur un assez grand nombre. C'est ainsi qu'il raconte que, la veille de la St-Jean, il passa la nuit dans les bois pour découvrir les graines de la fougère : il y parvint, mais en reconnaissant l'erreur vulgaire et superstitieuse où l'on était sur l'époque de l'apparition prétendue subite des graines de cette plante. Quoique le titre de médecin et le caractère de ministre de la religion lui donnassent des facilités pour l'exécution de son projet, pour mieux y réussir il se déguisait quelquefois en paysan, afin d'inspirer plus de confiance aux habitants des campagnes. Il ne se contentait pas d'observer les végétaux dans leur lieu natal, mais il les transportait dans son jardin pour les cultiver. Othon Brunfels le détermina à publier ses observations dans l'ouvrage que ce dernier fit paraître sur le même sujet, en 1530 et 1532, sous le titre d'*Herbarium.* Le hasard lui ayant fait

(1) Il a eu part à la rédaction de la *Bibliothèque italique.*

rencontrer un jeune homme plein de talent pour le dessin, nommé David Kander, il lui fit dessiner correctement toutes celles qu'il avait rassemblées. Le premier ouvrage qu'il publia lui-même est en allemand, et intitulé : *New-Kræuter-Buch*, ou *Nouvel Herbier des plantes qui croissent en Allemagne*, in-fol., 1539, sans figures. Immédiatement après, il en donna une ou deux éditions avec des figures. Suivant Haller, il emprunta celles de Fuchs, auxquelles il en ajouta quelques autres dans les éditions suivantes; mais Fuchs lui-même, rendant justice à Bock, dans la préface de son ouvrage, publié en 1542, dit positivement que Bock a donné des figures où l'on voit qu'il avait eu sous les yeux les objets mêmes; en sorte qu'il en parle comme l'ayant précédé dans cette invention. Il est vrai qu'il y a un certain nombre de figures qui sont évidemment copiées, mais ce ne sont pas les mêmes planches qui ont servi à l'un et à l'autre, comme cela s'est pratiqué depuis. D'ailleurs il y en a beaucoup dans Jérôme Bock qui ne se trouvent pas dans Fuchs, ce qui prouve qu'il est plus inventeur, plus original que ce dernier. Ces deux botanistes ont été rivaux; mais leur rivalité n'a servi qu'à l'avantage de la science. Fuchs, qui parle le premier de Bock, le fit en termes très-honnêtes; cependant il lui reprocha de trop se tourmenter pour rapporter les plantes de l'Allemagne à celles de la Grèce, décrites par Théophraste et Dioscorides. On a fait depuis à Fuchs le même reproche. De son côté, Bock attaqua indirectement son rival, sans le nommer. Il résulta de ses travaux un livre très-utile qui fut l'un des premiers en ce genre, et qui a eu un grand nombre d'éditions allemandes; les premières sont devenues très-rares : celle de 1546, in-fol., donnée à Strasbourg, est augmentée. Il y avait 319 chapitres dans la première édition, et celle-ci en a 450, et 477 figures : on recherche cette édition parce qu'on y trouve, fol. 51 bis, la figure du rhapontic (*Rhapontic enulæ folio*), qui a été omise dans les éditions suivantes. Les autres sont de 1551, 1556, in-fol.; 1560-65-72-80-95 et 1630. Celle de 1595 est la plus estimée, parce qu'elle a été corrigée et augmentée d'une 4e partie traitant des éléments, des animaux, etc., par Melchior Sebitz et Nicolas Agerius. Cet ouvrage fut traduit en latin par Kyber, sous ce titre : *Hieronymi Tragi*, *de Stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur*, etc., *libri tres, in latinam linguam conversi, interprete David Kyber Argentinensi*, Strasbourg, 1552, in-4° de 1,200 pages, avec 568 figures. On donna ensuite les figures seules et sans texte, avec ce titre : *Vivæ atque ad vivum expressæ omnium herbarum in H. Bock Herbario depictarum Icones solæ*, Strasbourg, 1553 et 54, in-4° : cette édition est moins complète que la précédente; il y manque la figure de l'acanthe. Le portrait de l'auteur est dans toutes deux. Le célèbre Conrad Gesner, qui était l'ami de Bock, mit dans la traduction latine une savante préface dans laquelle il fait l'histoire complète de la botanique jusqu'au temps où il écrivait. Bock y en ajouta une autre qui lui servit à exposer la méthode qu'il a suivie. Il dit n'avoir rejeté l'ordre alphabétique, alors généralement employé, que pour en adopter un autre qui lui paraissait plus conforme à la nature : il consistait à prendre en considération les affinités des plantes. C'est la première tentative qui ait été faite pour arriver à la méthode naturelle. Par une bizarrerie où il entrait de la malice, il commença par l'ortie, 1° pour se moquer des apothicaires, qui méprisaient les plantes communes; 2° parce que depuis longtemps sa famille portait pour arme une feuille d'ortie. Il décrit environ huit cents espèces, mais il ne donne les figures que de cinq cent soixante-sept, dont cent étaient figurées pour la première fois. Il les divise en 3 livres ou classes; le 1er renferme les herbes sauvages ou fleurs odoriférantes; le 2e, les trèfles et les gramens; le 3e, les arbres et les arbustes. On voit par là que ses classes sont loin d'être naturelles; mais, dans les détails, il y a des rapprochements qui le sont. Ses descriptions sont trop courtes et souvent obscures; il s'est plus occupé à disserter sur la nomenclature, et Gesner lui-même, quoique son panégyriste, l'en blâme : il est le premier qui ait rapporté les noms hébreux et arabes. On a profité depuis de son travail en le perfectionnant. Ses figures sont exactes; cependant elles sont inférieures à celles de Fuchs; elles sont de format in-4°. Le mauvais goût du siècle s'y fait sentir; dans celles des arbres, il a joint des figures d'hommes et d'animaux pour rappeler des traits d'histoire : ainsi, on voit Pyrame et Thisbé au pied d'un mûrier; Noé et ses trois fils au pied de la vigne, dans la posture dont parle la Bible; Esope à côté d'un figuier, faisant reconnaître son innocence au moyen d'un vomitif. Une partie de ces planches fut employée par Gesner pour l'édition de l'ouvrage de Valérius Cordus, et il donna un exemple qui aurait dû être imité : ce fut de citer le nom et la page du livre de Bock, ce qui établissait une concordance sûre entre les deux auteurs. L'édition latine est terminée par une réimpression de l'index de Dioscorides, fait par Benoît Textor. On voit que Bock ou Tragus est un des fondateurs de la botanique chez les modernes; son nom doit être placé sur le même rang que ceux de Brunfels et de Fuchs, lesquels, à la gloire de l'Allemagne, ont fondé l'iconologie botanique. Plumier a consacré à sa mémoire un genre de plantes auquel il a donné le nom de *Tragia*; il fait partie de la famille des euphorbiacées. Les espèces qui le composent ressemblent aux orties par le port et par leurs poils piquants : ce qui fait allusion aux armes de Bock. D—P—s.

BOCK (le baron JEAN-NICOLAS-ÉTIENNE DE), homme de lettres, né à Thionville, le 14 janvier 1747, était fils d'un lieutenant des maréchaux de France et membre de la noblesse immédiate de l'Empire. Il embrassa de bonne heure le parti des armes, et obtint le grade de capitaine dans un régiment de cavalerie; mais il quitta bientôt cette profession pour exercer l'emploi de son père, dont il avait obtenu la survivance. Fixé à Metz, quoique sa

juridiction regardât Thionville, St-Avold et Boulay, il vécut tantôt à la ville, tantôt à la campagne, s'occupant de travaux littéraires et de l'éducation de plusieurs enfants auxquels il portait une rare affection. Ce fut au milieu de ces soins qu'il perdit une fille chérie à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Bock avait épuisé près d'elle tous les soins que la tendresse peut imaginer, et quand les ressources de l'art vinrent à faillir, quand la mort s'approcha pour saisir sa victime, elle dut l'arracher des bras de Bock lui-même, qui, suspendu au chevet de la malade, compta ses derniers soupirs. Cette perte raviva dans son cœur une plaie récente causée par la mort de sa femme, dont sa fille lui retraçait l'image. Accablé de douleur, il quitta Metz, visita la ligne frontière de l'Allemagne, et, seul avec sa pensée, laissa un libre cours aux tristes réflexions que lui suggérait cet isolement. Le public ne tarda pas néanmoins à en recevoir la confidence, car c'est à lui que s'adresse l'homme de lettres dans ses revers comme dans sa prospérité. Bock publia une petite brochure, moins intéressante par les détails topographiques qu'elle renferme (car tout esprit préoccupé d'une idée fixe n'observe guère), qu'en ce qu'elle nous initie aux souffrances morales d'un littérateur digne de notre estime (1). Revenu à Metz après six semaines d'absence, Bock se retira au château de Buy (Moselle), et trouva dans la culture des lettres un calme inespéré. Ce fut alors que parurent presque en même temps les quatre ouvrages suivants : 1° *Recherches philosophiques sur l'origine de la pitié, et divers autres sujets de morale*, Londres (Metz), 1787, in-12, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. 2° *La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même, traduite de l'allemand*, Metz, 1787, in-12, en 2 parties. Cette traduction a joui d'une grande vogue (2); il en parut à Metz une seconde édition la même année, puis une troisième en 1788. Le Tourneur traduisit également la vie du malheureux Trenck et y laissa subsister plusieurs pages que Bock avait cru devoir omettre (3). 3° *Mémoires sur Zoroastre, Confucius*, et *Essai sur l'histoire du sabéisme*, Halle, 1787, in-4°. Ce mémoire avait d'abord été imprimé dans le t. 21 du journal publié par Büsching. 4° *Œuvres diverses*, Metz, 1788-1789, 4 vol. in-12. Le t. 1er contient l'*Essai sur l'histoire du sabéisme*, auquel l'auteur a joint le *Catéchisme de la religion des Druses*; une *planche de caractères inconnus*, et un *Mémoire historique sur le peuple nomade appelé en Allemagne Zigeuner et Bohémien en France*. Le t. 2 renferme *les Apparitions, anecdote tirée des papiers du comte d'O.....; le Voyageur, fragment tiré des œuvres de Gœthe et traduit de l'allemand*; une *Notice sur Confucius et son système religieux; le Tribunal secret, drame historique en cinq actes, traduit de l'allemand*, et plusieurs autres morceaux. On trouve dans le t. 3, divisé en 2 volumes, *l'Histoire de la guerre de sept ans, commencée en 1756 et terminée en 1763, par M. d'Archenholtz*. Cet ouvrage est dédié au savant Bailly, avec qui Bock entretenait une correspondance. Lors de la convocation des états généraux, Bock fit partie comme électeur de l'assemblée des trois ordres pour la noblesse. Il salua avec enthousiasme l'aurore de la révolution ; mais lorsqu'il la vit marcher d'excès en excès, il regagna son asile champêtre, et continua de s'y livrer à des travaux littéraires. Il donna une nouvelle édition du *Tribunal secret*, et publia : 5° un *Tableau de l'armée prussienne avant et pendant la guerre de sept ans, d'après d'Archenholtz*. 6° *Hermann d'Unna*, roman de madame B. Naubert, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages parurent à Metz en 1791. Au commencement de l'année suivante, Bock, ne voyant plus de sûreté dans sa retraite, émigra, parcourut plusieurs provinces de l'Allemagne, fit un long séjour à Anspach, s'occupa de plusieurs éducations particulières qu'il dirigea avec le plus grand succès, et prit occasion de sa présence en Allemagne pour en étudier la littérature et transporter dans notre langue quelques-unes de ses beautés. 7° Ce fut sur ces entrefaites que Behmer, libraire messin, à qui Bock avait laissé en partant pour l'émigration sa *Petite chronique du royaume de Tatoïaba, traduite de Wieland*, la publia en 1797, 3 vol. in-12. Rentré en France après dix années d'exil, Bock dut au sénateur Colchen, alors préfet de la Moselle, son élimination de la liste fatale. Il fut nommé conseiller de préfecture à Luxembourg pendant la réunion, et reprit le cours de ses publications. On vit paraître successivement : 8° *les Chevaliers des sept montagnes*, etc., Metz, 1800, 3 vol., avec fig. 9° *Histoire du tribunal secret*, etc., Metz, 1801, in-12. Cet écrit, tiré des recherches de Hutter et de Muller, prouve invinciblement l'existence des francs-juges, et justifie la mémoire de Charlemagne de la création de leur tribunal, l'effroi de l'Allemagne pendant plusieurs siècles. Bock traduisit encore de l'allemand : 10° *la Vie du feld-maréchal baron de Laudon*, 1798, nouv. édit. 11° *Erminia dans les ruines de Rome*, Metz, Behmer, 1801, in-12. 12° *De la Fièvre en général, de la Rage, de la Fièvre jaune et de la Peste*, par C.-C. Reisch, Metz, 1800, in-12. 13° *Traitement de différentes maladies guéries par M. le docteur Reisch*, etc., Metz, 1800, in-12. 14° *Mémoire sur la peste*, du même, Metz, 1805, in-12. Enfin, si, dans la liste déjà fort longue des œuvres de notre auteur, nous ajoutons la traduction du *Mensonge généreux*, drame de Kotzebue, et la *Relation d'un*

(1) Cet opuscule, au-dessous du médiocre, est intitulé : *Relation d'un voyage philosophique fait dans le Palatinat et dans quelques autres parties de l'Allemagne*, in-8° de 88 p. Bock réclama contre cette publication, faite sur un manuscrit infidèle, par une lettre insérée dans l'*Année littéraire*, 1784, t. 5, p. 287; mais le fond de l'ouvrage était bien de lui. W—s.

(2) La vogue et le succès de cette traduction ne prouvent que l'intérêt du public aux malheurs de Trenck, car elle est très-inférieure à celle de le Tourneur. W—s.

(3) Les auteurs du *Mercure de France* reprochèrent au baron de Bock *d'avoir un peu trop réduit son original*. Mais ils trouvèrent sa version mieux écrite que celle de le Tourneur. « On *sent*, disent-« ils, qu'un *gentilhomme* tenait la plume, et qu'il *sentait*, qu'il *par-« lait* d'un *gentilhomme*, de la vie *duquel* il avait à supprimer des « traits, pour le présenter dans un maintien convenable. » (*Mercure de France*, juin 1788, p. 165.) Croirait-on, en lisant ce passage, que le *Mercure* fût alors dirigé par Laharpe et Marmontel ? L—m—x.

voyage philosophique, imprimée à Leipsick, 1788, in-8°, nous aurons complété l'inventaire de ses productions, car Pigoreau s'est trompé en indiquant comme venant de Bock quatre romans qui appartiennent à madame Bénédicte Naubert, la romancière la plus féconde de l'Allemagne. Bock est mort à Arlon en 1809. Il eut des relations d'estime avec Gœthe, Wieland, Buffon, etc. Ce dernier, dans son Supplément, édition in-4°, t. 6, p. 142, rapporte deux fragments de lettres que Bock lui avait adressées. Notre romancier n'était ni un génie du premier ordre, ni un écrivain élégant. On trouve beaucoup de néologisme dans son style, de l'exactitude plutôt que de l'invention dans ses portraits. Les ouvrages qu'il a donnés, soit comme auteur, soit comme traducteur, sont néanmoins recherchés. B—N.

BOCKEL (PIERRE VAN), né à Anvers, fils du peintre Corneille van Bockel qui, à cause de sa religion, avait abandonné sa patrie pour se retirer à Hambourg, fut élevé dans cette ville, et, marchant sur les traces de son père, devint géomètre ou géographe, ensuite peintre du duc de Mecklembourg-Schwerin. S'étant retiré, vers la fin de sa vie, à Wismar, il y mourut en simple particulier, laissant un fils nommé Martin qui fut secrétaire de Jean-Albert, duc de Mecklenbourg, et qui eut lui-même un fils de son nom. En 1569, Pierre van Bockel fit paraître à Anvers une carte du pays des Thietmarses. Is. Spochuis en parle p. 420 de son *Nomenclator philosoph.;* P. Bolduanus, p. 208 de sa *Biblioth. philos.;* George Draud dans sa *Bibl. classica*, et Chr. Hendreichius, p. 617 de ses *Pandect. Brandeb.* Cette même carte reparut, en 1595, dans le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortell, ainsi que Lipenius l'a remarqué. On trouve encore dans un catalogue une carte du Danemark par ce géographe, qu'ont oublié Foppens et Paquot. Il était frère du médecin Jean van Bockelius, dont l'article suit. — *Charles* VAN BOCKEL était un graveur médiocre qui travaillait dans le 17e siècle; son burin est sec et dur. On connaît de lui des copies, d'après Jean Sadeler et Martin de Vos, représentant des ermites et des anachorètes, et les douze mois de l'année, gravés conjointement avec J. Briot. Ses différentes marques ont été indiquées par Fr. Brulliot, *Dict. des Monogr.*, 2e édition, t. 1, p. 142 et t. 2, p. 65. R—G.

BOCKELIUS (JEAN), médecin, né à Anvers en 1535, reçu docteur à Bourges, fut quelque temps professeur d'anatomie à Helmstadt, mais se livra plus particulièrement à la pratique de son art à Hambourg, où il mourut en 1605. Il est auteur de quelques ouvrages, dont trois peuvent intéresser, l'un la médecine légale : *de Philtris, utrum animi hominum his commoveantur, necne?* Hambourg, 1599, 1614, in-4°; et les autres la médecine pratique, sous le rapport des fléaux épidémiques qui désolent de temps en temps certaines contrées : *de Peste quæ Hamburgum civitatem anno 1565 gravissime afflixit*, 1577, in-8°; *Synopsis novi morbi, quem plerique catarrhum febrilem, vel febrem catarrhosam vocant, qui non solum Germaniam, sed pene universam Europam, gravissime afflixit,* Helmstadt, 1580, in-8°. C. et A—N.

BOCKENBERG (PIERRE VAN), né à Gouda en Hollande, en 1548. Après avoir été successivement professeur de théologie à Loé, près d'Ypres, curé à St-Nicolas de Cassel, jésuite, chapelain de Guillaume, duc de Bavière, curé de Varick, en Hollande, il abjura la religion catholique, et épousa la fille d'un maître d'école; ce qui lui attira une foule d'épigrammes de la part de Jean Dousa et de Dominique Baudius. Il devint historiographe des états de Hollande et de West-Frise, et mourut à Leyde, le 17 janvier 1617. On lit ces vers sur son tombeau :

Quid fati invidiam queror,
Aut multis moror hospitem
Nomen nobile si loquar,
Paucis omnia dixero :
Backenbergius hic jacet.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Catalogus, Genealogia et brevis Historia regulorum Hollandiæ, Zelandiæ, et Frisiæ*, 1584, in-12. 2° *Historia et Genealogia Brederodiorum*, 1587, in-12. 3° *Egmondanorum Historia et Genealogia*, 1589, in-12. 4° *Prisci Bataviæ et Frisiæ Reges*, 1589, in-12. Ces trois derniers ouvrages sont ce que Bockenberg a fait de meilleur. 5° D'autres écrits relatifs à l'histoire de Hollande et à la défense de ces ouvrages. On en trouve la liste dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, par Paquot. A. B—T.

BOCKHORST (JEAN VAN), surnommé *Langhen-Jan*, peintre, né à Munster vers 1610. Ses parents, cédant au goût qu'il témoignait pour la peinture, le placèrent dans l'école de Jacques Jordaens; après quelques années d'études, van Bockhorst fut compté parmi les bons artistes. On ignore l'année de la mort de ce peintre, qui porta toute sa vie l'habit ecclésiastique. Descamps parle de ses talents d'une manière très-honorable. Selon ce biographe, Bockhorst composait et dessinait bien; ses têtes d'hommes sont d'un grand caractère, et celles de femmes, très-gracieuses. Son coloris tient quelquefois de Rubens, et le plus souvent de van Dyck. Dans l'un ou l'autre cas, c'est en faire un brillant éloge. Pour y mettre le comble, le même biographe déclare que les portraits de van Bockhorst peuvent être comparés à ceux de van Dyck. Ses principaux tableaux furent exécutés pour les églises d'Anvers, de Lille, de Gand, de Bruges, etc. — Descamps fait mention d'un autre *Jean* VAN BOCKHORST, né à Dentekoom en 1661, qui passa fort jeune à Londres, et travailla sept ans chez le peintre de portraits G. Kneller. Le duc de Pembrock l'occupa à peindre des portraits, des tableaux d'histoire, des batailles. Van Bockhorst passa ensuite en Allemagne, où il exerça son talent pour le portrait en divers lieux, principalement à la cour de Brandebourg et dans le pays de Clèves. Il mourut en 1724 à 63 ans. Ses tableaux sont inconnus en France. D—T.

BOCKLER (GEORGE-ANDRÉ). *Voyez* BOECKLER

BOCQUILLON-WILHEM (Louis-Guillaume), compositeur et inventeur de l'application de l'enseignement mutuel à la musique, naquit le 18 décembre 1781, à Paris, où son père faisait le commerce de parfumerie. Ses premières années se passèrent auprès de son aïeule maternelle; mais Bocquillon père ayant, au moment de la révolution, embrassé la profession des armes, voulut que, malgré sa tendre jeunesse, son fils partageât avec lui les honneurs et les fatigues de l'état militaire. Le pauvre enfant partit donc, âgé seulement de onze ans, et courut plus d'une fois de graves dangers à la suite de son père devenu chef de bataillon. Lorsque celui-ci fut arrêté par ordre du représentant Duquesnoy, l'enfant voulut partager sa prison, ce qui lui fut accordé; heureusement ils ne tardèrent pas l'un et l'autre à être élargis, et un décret de la convention ayant ordonné l'établissement à Liancourt d'une *école nationale pour les fils d'officiers des défenseurs de la patrie*, le jeune Guillaume y fut admis. Il a raconté lui-même, dans deux petits écrits pleins de grâce et de sensibilité, les circonstances de ces premières années de sa vie, et comme quoi, étant à l'école de Liancourt, un grain de musique vint le frapper au front, et puis un autre lui tomba sur le cœur, et comment, à l'audition d'une mélodie de Gossec, chantée par la jolie voix d'un ancien enfant de chœur, le grain poussa un premier germe qui devait promptement croître et se fortifier. Cependant, pour tout enseignement musical, on avait dans l'école les leçons d'un vieux musicien de régiment, dont on jugera le mérite quand on saura qu'après avoir joué de tous les instruments, il avait fini par être tambour de la compagnie de vétérans chargés de la police de l'école. Cependant telle était l'ardeur et la force de volonté qu'en ce temps on apportait à toute chose, qu'une musique militaire s'était organisée tant bien que mal; il y manquait une flûte, on donna cet instrument à Bocquillon avec une méthode de Devienne; il se mit à souffler jour et nuit, et fut bientôt en état de jouer sa partie dans les marches et autres pièces de musique qui s'exécutaient à l'école. Mais là ne s'arrêtaient pas ses désirs : il voulait composer; et sans ressources pour se diriger dans l'étude de l'harmonie, il analysait à sa manière les compositions qu'il avait entre les mains, tâchant d'imaginer des mélodies analogues à celles qui lui passaient sous les yeux. Il lut ensuite et s'efforça de comprendre les traités de Rameau trouvés par lui dans la bibliothèque du château de Liancourt; mais il n'y put trouver ce qu'il cherchait, c'est-à-dire une méthode claire et certaine pour acquérir la pratique de la composition musicale. Une circonstance fortuite facilita enfin au jeune élève les moyens d'éclaircir ses doutes. Ginguené étant venu inspecter l'école entendit quelques-uns de ses essais, et conseilla de les soumettre à Gossec, l'un des professeurs qui dirigeaient alors le conservatoire de Paris. Ce compositeur, ayant jeté un coup d'œil sur ces morceaux, encouragea l'auteur et l'admit immédiatement dans sa classe; mais il se présentait une difficulté : Bocquillon père, devenu commandant de la citadelle de Perpignan, voulait toujours que son fils suivît la carrière des armes, et professait le plus profond mépris pour toutes les autres. L'ancien parfumeur s'imaginait que son nom serait déshonoré si son fils adoptait la profession musicale; et, bien loin de vouloir faire la moindre dépense pour lui donner la facilité de subsister à Paris, en suivant les cours du conservatoire, il ne répondait que des paroles fort dures à tout ce qu'on lui écrivait sur son enfant, bien que toutes les lettres fissent l'éloge le plus complet de sa bonne conduite, de son application et de l'aménité de son caractère. Enfin les recommandations de Ginguené, de Crouzet, directeur de l'école de Liancourt, et de Gossec, lui firent obtenir du ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, une somme de 500 fr. qui devait fournir à son entretien pendant une année. Bocquillon vint donc s'établir à Paris, se perfectionna dans la lecture musicale, acquit sur la flûte un talent remarquable, et s'appliqua sérieusement à l'étude du chant et du piano. Quant à la composition, bien qu'il travaillât sans relâche à des ébauches présentées chaque jour à Gossec, le fait est qu'il l'apprit véritablement de lui-même et au moyen des livres qu'il put se procurer. Gossec (*voy.* son article), excellent harmoniste, entendait fort peu l'enseignement. Bocquillon reçut aussi des conseils de Méhul, mais il ne trouva réellement l'occasion de coordonner et de préciser les connaissances qu'il avait acquises qu'en faisant la connaissance de Perne, musicien moins célèbre assurément que les précédents, mais qui leur était fort supérieur dans l'art de professer. Au reste, il ne travailla au conservatoire que pendant un an, la somme qui lui avait été allouée n'ayant été payée qu'une fois. Après un voyage à Perpignan, où il resta quelques mois, il entra au prytanée de St-Cyr en qualité de répétiteur de mathématiques et de grammaire, et en outre il fut chargé de donner des *leçons sur l'art musical*. Durant son séjour dans cet établissement, il composa beaucoup de morceaux et en fit graver quelques-uns. Ce fut alors qu'il adopta le nom de *Wilhem*, en francisant le nom allemand *Wilhelm*, synonyme de Guillaume, son père ne pouvant s'habituer à l'idée de voir le nom de Bocquillon parmi ceux des musiciens. Celui-ci étant mort en 1806, Wilhem vint s'établir à Paris, se mit à donner des leçons, et entra dans les bureaux de la commission de l'ouvrage sur l'Égypte; il fit à cette époque la connaissance de Béranger, dont il mit en musique plusieurs chansons qui eurent le plus grand succès; quelques-unes sont devenues populaires. Ce fut ce poëte qui indiqua Wilhem lorsqu'on cherchait pour les écoles d'enseignement mutuel, fondées en 1816, un professeur capable d'appliquer ce mode à la musique. Wilhem eut bientôt conçu un plan qu'il exposa et qui, après divers essais, fut adopté sans difficulté, malgré plusieurs concurrences définitivement écartées comme n'atteignant aucunement le but proposé. Dès cet instant, Wilhem conçut l'idée de populariser la musique par l'introduction du chant élémentaire dans les écoles primaires, et voua son existence musicale au succès de cette belle, honorable et philanthropique

entreprise. De ses méditations deux fois interrompues par des maladies de la nature de celle qui le conduisit au tombeau, naquirent ces diverses combinaisons de procédés sensibles à la vue, appréciables à l'esprit, et facilement transmissibles du maître aux moniteurs et des moniteurs aux élèves, ces figures heureusement conçues, qui rendent en quelque sorte matérielles et palpables les premières études d'un art dont les principes avaient été jusqu'alors très-fugitifs, et font de l'enseignement musical un exercice de toutes les facultés des jeunes élèves, puisque, pour être compris de leur intelligence, on s'adresse à la fois à plusieurs de leurs sens. Quelques critiques de ces procédés se bornèrent à des accusations de plagiat, qui furent immédiatement réfutées. La rédaction et la publication des *Tableaux* destinés aux écoles occupa Wilhem depuis 1819 jusqu'en 1829. Il fut, en 1820, nommé professeur de l'école modèle de la ville de Paris; en 1826, directeur de l'enseignement du chant dans les écoles élémentaires; en 1834, il reçut le titre de directeur-inspecteur, et enfin celui de délégué général pour l'inspection de l'enseignement universitaire du chant, lorsque l'université admit la musique dans les colléges et autres écoles. En 1833, Wilhem avait fondé les réunions de l'Orphéon, dans lesquelles les meilleurs élèves, enfants et adultes, de toutes les écoles de la ville de Paris, suivant la méthode mutuelle, se faisaient entendre; elles excitèrent un véritable enthousiasme; chacun fut frappé d'admiration, à l'audition de ces grandes masses vocales, exécutant, sans l'appui d'aucun instrument, des morceaux souvent d'une assez grande difficulté. Au milieu de ses succès, Wilhem avait éprouvé des chagrins particuliers, ayant perdu en 1829 une épouse qu'il aimait tendrement, et dix ans plus tard, l'un de ses fils, mort de la manière la plus malheureuse et la plus inattendue; ces peines, jointes au travail d'inspection de près de cent écoles, inspection qu'il avait prise au sérieux, ne passant pas une journée sans se montrer dans quelqu'une de ses classes, avaient altéré sa santé qui avait d'ailleurs toujours été délicate; il fut subitement attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'emporta en peu de jours, et il expira le 26 avril 1842. Plusieurs milliers de jeunes gens des écoles de la ville et des diverses écoles d'adultes suivirent son convoi, qui allait se grossissant à chaque pas, quand on apprenait que c'était le *maître de chant des ouvriers;* jusqu'alors les convois politiques seuls avaient amené la foule, celui de Wilhem est le premier où elle se soit portée sans passion, sans esprit de parti. Il méritait bien un tel honneur, car rien n'égalait la douceur et la bonté affectueuse de son caractère, sa bienveillance pour tout le monde, sa profonde sensibilité qui n'excluait pas une certaine finesse qu'il apportait dans tous ses jugements et appréciations. Il avait dans le caractère un genre d'indépendance qui savait se faire respecter de tout le monde; il ne voulut jamais ni donner aucune couleur politique aux chants employés dans ses classes, ni que des écoles qu'il surveillait partît aucune manifestation de ce genre. Sa tête était fort bien meublée, et l'on peut remarquer dans sa méthode le résultat d'études philosophiques parfaitement dirigées. Toutes ces observations sont importantes quand on songe à l'étendue du pouvoir très-réel qu'exerçait Wilhem, ayant chaque année sous sa direction musicale 6,000 enfants et 2,000 hommes; or, en tenant compte du roulement et du renouvellement des écoles, on trouve que dans l'espace de vingt-six années il a dû exercer une action directe sur 200,000 hommes au moins, qu'il adoucissait, a dit M. Trélat, par le charme de la musique et en même temps par l'urbanité de son langage, par la bonté communicative dont chacun à son approche subissait l'influence. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Méthode élémentaire et analytique de musique et de chant conforme aux principes et aux procédés de l'enseignement mutuel,* 360 feuilles in-fol., publiées de 1821 à 1829: c'est la première forme de la méthode; la seconde édition parut sous le titre de *Tableaux de lecture musicale et d'exécution vocale,* et ne formait plus que 137 feuilles, 1832, 1834; ces deux éditions étaient gravées. Enfin, dans la troisième, Wilhem réduisit encore son travail et l'arrêta définitivement, sous le titre de *Nouveaux Tableaux de lecture musicale et de chant élémentaire, ou Méthode graduée, divisée en deux cours,* savoir: le premier, *Tableaux 1 à 42, en 50 feuilles,* et le second, *Tableaux 43 à 73, en 45 feuilles,* Paris, 1835. On a fait de cette édition, où la musique est imprimée par les procédés de M. Duverger, un second tirage qui porte sur le frontispice: *quatrième édition,* 1839. 2° *Guide de la méthode élémentaire et analytique de chant,* 1821-1829, in-8°. Cet ouvrage, qui sert à diriger la marche des professeurs et moniteurs, a été reproduit autant de fois que la méthode; la dernière édition est de 1839, et intitulée: *Guide complet, ou Instructions pour l'emploi simultané des tableaux de lecture musicale et de chant élémentaire,* in-8°. 3° *Manuel musical à l'usage des colléges, des institutions, des écoles et des cours de chant, comprenant, pour tous les modes d'enseignement, le texte et la musique en partition des Tableaux de la méthode de lecture musicale et de chant élémentaire,* première édition gravée, 1835; seconde en caractères mobiles, 1839 et 1840, in-8°. C'est, comme l'indique le titre, une reproduction des tableaux que l'auteur a disposés en livre. 4° *Douze Leçons hebdomadaires de musique vocale à l'usage des jeunes élèves et des adultes qui suivent le cours de chants sacrés institué par le consistoire de l'Église réformée de Paris,* in-8°, jésus, sans date: c'est encore un extrait de la méthode. 5° *Choix de trente psaumes disposés à trois parties,* in-8°, jésus, contenant trente psaumes usités dans le culte protestant; ce recueil fut augmenté et reproduit sous le titre de *Nouveau Choix de mélodies des psaumes rhythmées et disposées à trois parties,* in-8°; il contient les cinquante-cinq psaumes et les quinze cantiques les plus usités dans la liturgie protestante. 6° *Orphéon. Répertoire de musique vocale en chœur sans accompagnement d'instruments, à l'usage des jeunes élèves et des adultes; composé de pièces iné-*

dites et de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs contenant des compositions religieuses et classiques, in-8°. Ce recueil formait en 1842 5 petits volumes; on a publié depuis un 6e volume contenant diverses pièces de Wilhem et des chants composés à sa mémoire. 7° *Romances, Chansons et Pièces diverses*, composés de 1800 à 1842. On a rassemblé dans un *Album B. Wilhem*, publié à la fin de 1842, plusieurs de ces morceaux; il est difficile d'imaginer un recueil plus mal conçu et plus mal ordonné; des parties importantes ont été retranchées à certains morceaux, et l'on a eu le tort fort grave de donner à croire que beaucoup de pièces étaient inédites; il n'y en avait qu'une ou deux qui fussent dans ce cas. Wilhem est encore auteur de quelques articles et rapports insérés dans le *Journal d'éducation populaire, ou Bulletin de la société pour l'instruction élémentaire*; il a donné au *Dictionnaire des inventions et découvertes* une *Notice sur les travaux de M. Perne*, que M. Fétis (*Biographie universelle des Musiciens*, art. PERNE) attribue mal à propos à M. Francœur. On trouve la petite narration intitulée *l'Élève de Liancourt en 1795, histoire véritable racontée en 1834 pour les enfants des écoles primaires*, autographiée dans la *Collection de fac-simile* publiée par M. Eugène Cassin; on attribue aussi à Wilhem une notice sur Alexandre-Jean Morel, auteur de la *Musique expliquée*; enfin il a donné vers 1815 une édition fort améliorée de la *Méthode de flûte* de Devienne, le premier livre musical dont il avait eu connaissance. Dans les mois qui ont suivi la mort de Wilhem, il a paru des notices sur sa vie et ses travaux, dans la plupart des feuilles publiques; les plus étendues ont été insérées dans la *Revue du progrès*, 1er juin 1842, par M. Trélat, dans le *Journal d'éducation populaire*, août 1842, par M. Jomard, enfin, dans l'*Artiste*, t. 3 de la 3e série, livraisons 4 et suiv., par l'auteur du présent article. J.-A. DE L.

BOCQUILLOT (LAZARE-ANDRÉ), né à Avallon, le 1er avril 1649, de parents fort pauvres, mais qui ne négligèrent rien pour lui donner une éducation qui pût lui tenir lieu de fortune. Il fit ses premières études au collége de Dijon, et sa philosophie à Auxerre. De retour dans sa famille, il se détermina d'abord pour le parti des armes, et se rendit à Paris pour solliciter son admission dans les gardes du roi; mais n'ayant pu réussir, il voulut alors prendre l'état ecclésiastique; puis, changeant de résolution, il sortit du séminaire, et suivit à Constantinople de Nointel, ambassadeur de France. De retour au bout de deux ans, il se rendit à Bourges pour étudier le droit; et, son cours achevé, il revint à Avallon, où il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat avec succès. Bocquillot était jeune encore, et il se livra à la dissipation avec tout l'emportement de son âge. Au milieu de ses désordres, tout à coup il fut saisi d'une mélancolie que rien ne pouvait vaincre. Dans cette situation d'esprit, il s'adressa à son frère, religieux minime, qui lui conseilla de se retirer pendant quelques mois dans une maison de chartreux, pour y réfléchir sur sa conduite. Il en sortit avec la ferme résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et se mit sous la direction de Duguet et de le Vassor, qui lui inspirèrent le goût des études ecclésiastiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Ayant été promu au sacerdoce, il fut nommé curé de Châtelux; mais il fut obligé, peu de temps après, de résigner cette cure, étant devenu sourd. Pourvu ensuite d'un canonicat à Avallon, il passa le reste de ses jours dans cette ville et dans une tranquillité d'esprit parfaite. Il mourut d'apoplexie, le 22 septembre 1728, dans sa 80e année. On a de lui: 1° des *Homélies, ou Instructions familières sur les Commandements de Dieu et de l'Église*, qu'il publia sous le nom de *sieur de St-Lazare*, Paris, 1688; *sur les Sacrements*, 1688; *sur le Symbole des Apôtres*, 1689; *sur l'Oraison dominicale*, 1690; *sur les Fêtes de quelques saints*, 1690; *pour des Professions religieuses*, 1694; *sur les Jeux innocents et les Jeux défendus*, 1702. Ces différents ouvrages sont in-12. 2° *Traité historique de la Liturgie sacrée ou de la Messe*, Paris, 1701, in-8°, estimé. 3° *Histoire du chevalier Bayart*, Paris, 1702, in-12, sous le nom de *prieur de Lonval*. Il s'est beaucoup servi de l'*Histoire de Bayart* composée par l'un de ses secrétaires (*le loyal serviteur*), et publiée en 1616 par Th. Godefroi; mais c'est exagérer que de dire qu'il s'est contenté d'en rajeunir le style. On a encore de Bocquillot quelques petits ouvrages sur des points d'antiquités, entre autres, une *Dissertation sur les Tombeaux de Quarrée, village de Bourgogne*, Lyon, 1724, in-8°. Letors, d'Avallon, a publié en 1745, in-12, une *Vie de Bocquillot*, avec plusieurs de ses lettres qui renferment des particularités curieuses. W—s.

BOCTHOR (ELLIOUS), orientaliste, naquit à Syout dans la haute Égypte, le 12 avril 1784, de cette race antique des Égyptiens Cophtes, qui, lors de l'expédition de Bonaparte en Orient, reçurent les Français comme des libérateurs. Quoique à peine âgé de quinze ans, il fut attaché comme interprète à l'état-major de l'armée; et lorsque des revers forcèrent cette armée d'abandonner ses conquêtes, il vint en France avec ceux de ses compatriotes que leur attachement aux Français pouvait exposer à la vengeance des anciens maîtres de l'Égypte. Doué d'une aptitude très-rare chez les Orientaux, Ellious apprit à s'exprimer en français avec presque autant de facilité que dans sa propre langue, et se rendit bientôt familiers les ouvrages de nos meilleurs écrivains. Le ministre de la guerre, informé de ses succès, lui permit, en 1812, de se fixer à Paris pour y travailler à des traductions d'ouvrages arabes déposés aux archives de la guerre et qui lui seraient désignés par l'Institut. Employé d'abord à traduire la partie arabe de la correspondance de l'armée d'Orient, il fut ensuite attaché comme interprète au dépôt général de l'armée, avec un traitement de 2,000 fr. Sa place, supprimée une des premières en 1814, et rétablie l'année suivante sur les instances de quelques académiciens qui prenaient un vif intérêt au jeune Égyptien, fut encore supprimée en 1817, lorsque les

chambres parurent décidées à des économies. Mais le ministre lui rendit, en 1818, le traitement qui faisait son unique ressource pour le mettre en état de continuer le *Dictionnaire arabe-français*, auquel il travaillait avec un zèle infatigable et que les Orientalistes attendaient impatiemment. En 1816, Ellious reçut l'autorisation de donner un cours d'arabe vulgaire à l'école des langues orientales. Il en fit l'ouverture le 8 décembre, par un discours, dont Jomard, un de ses protecteurs, s'empressa de publier les passages les plus remarquables dans la *Revue encyclopédique*, t. 5, p. 33. Malgré le succès qu'avaient obtenu les leçons d'Ellious, il ne fut nommé professeur en titre qu'au mois de janvier 1821. Mais il ne jouit que peu de temps d'une place qui devait enfin lui donner le rang et l'aisance qu'il méritait. Une maladie de foie l'enleva le 26 septembre de la même année, à peine âgé de 37 ans. La connaissance que ce jeune savant avait des localités n'a point été inutile aux géographes chargés de dresser la grande carte de l'Egypte. Outre une explication nouvelle de l'inscription arabe gravée sur une cassette que l'on conserve dans le trésor de la cathédrale de Bayeux (voy. *Revue encyclopédique*), on lui doit : *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'arabe vulgaire*, Paris, 1820, in-8° de 16 pages; de nouvelles éditions qu'il fit lithographier pour ses élèves de l'*Alphabet arabe*, in-4° de 10 pages; et de l'*Abrégé des conjugaisons arabes*, Paris, 1821, in-8°, avec des améliorations qui les rendent supérieures à toutes les autres. Son *Dictionnaire arabe et français* a été imprimé à Paris en 1828-29, 2 vol. in-4° de 461 et 435 pages. Le manuscrit autographe de cet ouvrage, acheté par le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, dont on connaît le zèle pour le progrès des études orientales, fut remis, pour le publier, à M. A. Caussin de Perceval fils, successeur d'Ellious à la chaire d'arabe vulgaire. Le savant éditeur a refondu, dans le dictionnaire de Bocthor, les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés pour un ouvrage semblable pendant son séjour en Syrie, et l'a fait précéder d'une courte mais intéressante notice sur Ellious. Le *Catalogue des livres et manuscrits arabes, turcs, persans et cophtes*, composant la bibliothèque d'Ellious Bocthor, Paris, 1821, in-8° de 32 pages, est précédé d'une autre notice formée des articles que M. Jomard avait publiés sur son ami dans la *Revue encyclopédique*, t. 5, p. 38; et t. 12, p. 238 (1). W—s.

(1) La chaire d'arabe vulgaire, à laquelle Bocthor fut appelé en 1819, était vacante depuis quatre ans, par la démission de Raphaël de Monachis, prêtre syrien, en faveur de qui elle avait été créée, pour récompense des services qu'il avait rendus à l'armée française en Syrie. De longues privations, des inquiétudes cruelles causées par les persécutions de l'intrigue et de l'envie, avaient épuisé le courage et les forces d'un homme qui, dans un corps grêle et valétudinaire, avait une imagination vive et une âme ardente. La mort le frappa lorsqu'il commençait à recueillir le fruit de ses travaux et de son dévouement à sa patrie adoptive. Son *Dictionnaire français-arabe*, revu, augmenté et publié par M. Caussin de Perceval fils, contient aussi de nombreux extraits des *Dictionnaires espagnol-arabe* et *italien-arabe* du P. Canals et de F. Domenico Germano di Scleaia. A—T.

BODARD DE TEZAY (NICOLAS-MARIE-FÉLI*x*), littérateur, né à Bayeux, en 1757, et non l'année suivante, comme l'indique la *Biographie des contemporains*, mourut à Paris le 13 janvier 1823. Il fit ses études à Caen et eut pour condisciple et pour ami le fabuliste Lebailly, qui l'a célébré dans le prologue du livre 3 de ses fables, édition de 1814 (4e de l'édition de 1823), et qui lui a consacré une notice dans *le Moniteur* du 26 janvier 1823. Destiné au barreau, Bodard le négligea pour le culte des Muses. Après avoir publié quelques poésies fugitives et donné à divers théâtres de la capitale des pièces d'un genre léger qui eurent un succès éphémère, il entra dans les bureaux de l'administration générale, et devint, en 1792, chef de division à la caisse de l'extraordinaire dont Laumond, son ami, était directeur. Dénoncé pendant la terreur comme modéré, il fut incarcéré et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Lorsque Laumond fut nommé consul général à Smyrne, Bodard l'y suivit en qualité de vice-consul, et il déploya dans ce nouvel emploi autant de fermeté que de talents. Chargé de demander à la Porte la réparation de plusieurs avanies essuyées par le commerce français, il obtint une satisfaction complète, et revint en France après avoir visité la Grèce. En 1799, on le nomma commissaire civil à Naples, d'où il fut envoyé à Gênes, vers la fin de la même année, avec le double titre de consul général et de chargé d'affaires, et il se trouva dans cette ville pendant le fameux siége que Masséna y soutint. Ce poste, difficile à tenir dans ces circonstances, ne fut point au-dessus de la capacité et du caractère de Bodard. Estimé de ses ennemis mêmes, il servait d'égide à ceux qui réclamaient pour des droits méconnus. Gênes, réunie à la France en 1805, perdit son existence politique, et les fonctions de Bodard cessèrent immédiatement. Il se livra alors entièrement aux lettres. Nous citerons de lui : 1° une *Ode sur l'électricité*, couronnée par l'académie de Caen. 2° *Le Siècle des ballons*, satire. 3° *Le Ballon, ou la Physicomanie*, comédie en 1 acte et en vers, Paris, 1783, in-8°. 4° *Le Rival par amitié, ou Frontin Quaker*, comédie en 1 acte et en vers, représentée avec un grand succès à l'Ambigu-Comique, en 1874, et réimprimée, sous le pseudonyme *madame de F****, dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*. 5° *Les Trois Damis*, comédie en 1 acte et en vers, jouée au théâtre des Variétés du Palais-Royal, Paris, 1785, in-8°, insérée aussi dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*. Cette comédie sort tout à fait du genre des théâtres forains et répond au vœu, formé par l'auteur dans sa préface, de les ramener au goût de la bonne comédie. 6° *Arlequin, roi dans la lune*, comédie en 3 actes et en prose, représentée, ainsi que les deux suivantes, au théâtre du Palais-Royal, Paris, 1786, in-8°. 7° *Les Saturnales modernes, ou la Soirée du carnaval*, comédie en 2 actes et en prose, Paris, 1787, in-8°. 8° *Le duc de Monmouth*, comédie héroïque en 3 actes et en prose, Paris, 1788, in-8°. Cette pièce a été aussi jouée sous le titre d'*Ottonsko, ou le Proscrit polonais*. 9° *Pauline et Valmont*, comédie en 2 actes et en prose,

jouée au Théâtre-Italien, Paris, 1787, in-8°. 10 *Spinette et Marine*, opéra-comique en 1 acte, musique de Bruni, jouée en 1790 au théâtre Montansier, non imprimée. Tous les ouvrages dramatiques de Bodard ont paru sous le voile de l'anonyme. Nous connaissons encore du même auteur *l'Etiquette*, comédie, qui probablement n'a pas été imprimée. On trouve fréquemment dans les journaux et les recueils de la fin du 18e siècle des poésies de Bodard de Tezay; elles portent, en général, l'empreinte d'une grande facilité. Il était membre de la Légion d'honneur. A—T et B—N.

BODDAERT (PIERRE), poëte hollandais, naquit à Middelbourg en Zélande, en 1694. Il débuta par une traduction de l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon. En 1717, il publia en société avec deux de ses compatriotes, Jean Steengracht et Pierre de la Rue, un recueil de *Récréations poétiques*, qui fut réimprimé en 1728, mais où règne une constante médiocrité. Ses *Poésies sacrées et édifiantes* eurent un grand succès à leur apparition; mais, sous le rapport littéraire, elles sont de peu de valeur. Boddaert publia aussi les poésies posthumes d'Anne Rethaan, sa belle-mère, et celles de Jean Moorman, avocat de Hulst en Flandre, qui vécut de 1696 à 1743. Pour lui, il termina sa carrière en 1760. Voici une petite pièce de cet écrivain, traduite par M. L.-V. Raoul, que la reconnaissance avait engagé à répandre de tout son pouvoir le goût de la littérature hollandaise :

CONSEILS A QUELQU'UN POUR NE PAS VOIR DE SOTS.

Les sots te font horreur, et tu voudrais avoir
Le secret de n'en jamais voir!
Rien de plus facile, mon maître,
Ferme chez toi porte et fenêtre;
Abstiens-toi de sortir; renonce à recevoir;
Enfin, et ce moyen est le plus sûr peut-être,
Mets un rideau sur ton miroir.

On sait que ce dernier trait n'est pas neuf en français. Une notice sur Boddaert se lit à la tête de ses *Mélanges posthumes*, où l'on distingue le poëme de *Daphné*. R—G.

BODDAERT (PIERRE), savant médecin et naturaliste, de la même famille que le précédent, était né dans la Zélande vers 1730. Après avoir pris ses grades à l'université de Leyde, il s'établit à Flessingue, et partagea son temps entre la pratique de son art et la culture des sciences naturelles. Nommé membre du conseil de cette ville, il se démit bientôt de sa place pour se livrer plus tranquillement à l'étude; et, désirant accroître ses connaissances par la fréquentation des savants, il visita les principales villes de Hollande. Pendant son séjour à Amsterdam, il se lia de l'amitié la plus étroite avec Jean-Albert Schlosser, qui, jeune encore, avait déjà formé une collection précieuse d'histoire naturelle. Schlosser étant mort en 1769, il se chargea, par attachement à sa mémoire, de continuer la description des objets les plus curieux de son cabinet. Boddaert habitait Utrecht en 1770, et il demeura deux ans dans cette ville. Outre des dissertations dans les mémoires des académies des Curieux de la nature de Harlem et de Zélande, dont il était membre, entre autres sur les poisons et leurs réactifs, et une édition des *Planches anatomiques* de Daubenton, en couleur, avec un texte explicatif en hollandais, on connait de lui : 1° la traduction en hollandais de l'*Elenchus zoophytorum* de Pallas, Utrecht, 1768, in-8°, augmentée d'une préface et de nouvelles descriptions, accompagnées de figures. 2° *Mélanges de zoologie*, où sont décrites plusieurs espèces d'animaux, nouvelles ou non encore connues, trad. du latin de Pallas en hollandais, avec des remarques, ibid., 1770, in-4°, 6 cahiers, fig. col. 3° La traduction en latin et en hollandais de la 1re partie de l'*Histoire naturelle des dents*, par Jean Hunter (*voy.* ce nom), Dordrecht, 1773, in-4°, fig., enrichie de notes et d'une préface. 4° *De Chaetodonte Argo*, Amsterdam, 1770; *de Testudine cartilaginea*, ibid., 1770; *de Rana bicolore*, ibid., 1770; *de Chaetodonde Diacantho*, ibid., 1772, grand in-4°, fig. col., lat. et holland. Ces quatre descriptions, en forme de lettres adressées à autant de médecins, ses amis, doivent être précédées de celle de Schlosser : *de Lacerta Amboinensi*, Amsterdam, 1768, la seule qu'ait publiée ce jeune médecin, enlevé trop tôt aux sciences naturelles, dont il aurait sans doute agrandi le domaine. Ainsi complet, ce volume est rare et recherché. 5° *Elenchus animalium*, Rotterdam, 1785, in-8°. 6° *L'Histoire géographique de l'homme et des quadrupèdes*, par Zimmermann, trad. en holland., Utrecht, 1787, in-8°. W—s.

BODE (JEAN-JOACHIM-CHRISTOPHE), célèbre en Allemagne, comme musicien instrumentiste et compositeur, comme écrivain, et l'un des chefs de la secte des illuminés, naquit à Brunswick, le 16 janvier 1730. Son père, ancien soldat, après avoir obtenu son congé, se retira dans un village, où il gagnait péniblement sa vie en fabricant des tuiles. Le jeune Bode apprit à lire et à écrire avec les autres enfants du village. Son père, ne pouvant, à cause de la faiblesse de sa santé, l'employer à de rudes travaux, l'envoya chez son grand-père, qui le chargea du soin de garder les troupeaux. L'enfant se montra tout à fait inhabile aux occupations rustiques de tout genre, et dans la famille on ne l'appelait pas autrement que Christophe *l'imbécile*. Cependant Bode se sentait une vocation : il avait un goût prononcé pour la musique; et, à l'âge de quinze ans, il obtint d'être mis en pension chez Kroll, musicien de Brunswick, aux frais d'un oncle maternel. Il profita des leçons de Kroll avec une ardeur extraordinaire. Réduit dans la maison de son maître à une condition presque servile, il consacrait tous ses moments de loisir et les heures de la nuit à satisfaire sa soif d'instruction et de lecture. En sept années, son talent musical se développa tellement qu'il jouait avec facilité de tous les instruments à vent et à cordes, et qu'on lui accorda une place de hautbois à Brunswick. Alors il se maria; mais cette union, à laquelle l'amour seul avait présidé, le jeta dans des embarras de fortune. Pour se perfectionner dans l'étude de son instrument favori, le basson, et dans

celle de la composition qu'il avait déjà essayée avec succès, il sollicita un congé, et se rendit à Helmstadt (1749), auprès de Stolze, basson célèbre. En même temps, un de ses amis, Schlabeck, lui enseignait les langues française, italienne et latine. Le professeur Stockausen l'initiait à la théorie des beaux-arts et à la connaissance de la langue anglaise. Plus tard Bode avait coutume d'appeler l'académie d'Helmstadt la nourrice de son esprit, et ne pouvait jamais se la rappeler sans une vive émotion. Revenu à Brunswick, et trompé dans l'espoir d'être admis à la chapelle de la cour, il alla se fixer à Celle, au service de Hanovre, en qualité de hautbois. Là, il s'occupa de musique et de composition avec une ardeur toujours croissante : il publia deux recueils lyriques, sous le titre d'*Odes et chansons plaisantes et sérieuses*. La mort lui ayant ravi sa femme et son enfant, il partit en 1757 pour Hambourg, où son esprit et ses talents achevèrent de prendre l'essor, et où il fut introduit dans les meilleures maisons, comme maître de musique et maître de langues. Il traduisit plusieurs romans et pièces de théâtre, soit de l'anglais, soit du français ; et pendant les années 1762 et 1763 il fut chargé de la rédaction du journal *le Correspondant Hambourgeois*, qui dès lors offrait beaucoup d'intérêt à tous les amateurs de musique. Bode avait été reçu franc-maçon, et pendant le reste de sa vie la franc-maçonnerie devait l'occuper beaucoup. Plein de zèle pour les progrès d'une association à laquelle il ne voyait d'autre but que la bienfaisance, il parcourut l'Allemagne, visitant les loges maçonniques, cherchant à pénétrer les mystères qu'on ne lui avait pas encore révélés, et recevant partout des témoignages d'amitié et d'estime. Le fameux Weisshaupt (*voy.* ce nom) venait de fonder la société dont les membres, connus sous le nom d'*illuminés*, furent pendant quelque temps la terreur de l'Allemagne; et cependant, en l'instituant, son but avait été, non de renverser, mais d'éclairer les gouvernements. Bode voulut en faire partie ; après la fuite de Weisshaupt il devint même le véritable chef de l'illuminisme, et continua de l'être jusqu'à l'entière extinction de cette secte, qui pouvait devenir redoutable, mais qui ne paraît pas l'avoir été réellement pendant sa courte existence. Les travaux littéraires de Bode ne l'avaient pas détourné de la musique ; il dirigeait des concerts, conduisait des orchestres, donnait des leçons. Une de ses anciennes écolières, jeune, belle et riche, voulut l'épouser, mais elle mourut dans la première année de son mariage. Bode fit preuve dans cette circonstance d'une rare délicatesse. Sa femme lui avait fait une donation considérable ; il en rendit la plus forte part. Néanmoins ce qui lui restait de bien pouvait lui assurer une existence agréable et indépendante : il l'employa à réaliser un projet qu'il nourrissait depuis longtemps : il se fit imprimeur. La *Dramaturgie* de Lessing fut le premier ouvrage qui sortit de ses presses. S'étant marié en troisièmes noces avec la fille d'un libraire, Bode s'associa avec Lessing pour ouvrir une librairie spécialement destinée aux gens instruits : les ouvrages marqués au coin du génie et du bon goût devaient s'y publier au profit des auteurs. Malheureusement Lessing et Bode ne connaissaient pas le commerce aussi bien que la littérature : l'entreprise échoua, et leur association ne fut pas de longue durée. Bode en revint aux travaux qu'il avait quittés : ce fut Lessing qui l'engagea à traduire le *Voyage sentimental* et *Tristram Shandy*. Bode traduisit encore le *Vicaire de Wakefield*, les *Essais* de Montaigne, les *Incas* de Marmontel, *Tom Jones*, *Humphry Klinker*, plusieurs ouvrages périodiques, entre autres : *the World*, journal anglais, et le *Pensador* de Clavijo, journal espagnol. Son troisième mariage eut le sort des deux autres : dans l'espace de dix ans, Bode perdit sa femme et les quatre enfants qu'elle lui avait donnés. La comtesse de Bernstorf, veuve du célèbre ministre danois, qu'il avait connue à Hambourg, le choisit pour son homme d'affaires et l'emmena à Weimar en 1778. Il fut successivement honoré des titres de conseiller de la cour de Saxe-Meinungen, de conseiller de légation du duc de Saxe-Gotha, et de conseiller privé du margrave de Hesse-Darmstadt. En 1787 Bode avait fait un voyage à Paris, comme député par les loges maçonniques de l'Allemagne auprès de la loge des philalètes, pour s'occuper de recherches sur l'origine et le but de la franc-maçonnerie. A son retour, il fut chargé d'examiner un projet d'association proposée par le docteur Barhdt pour éclairer le peuple ; il n'y vit qu'une spéculation déguisée sous l'apparence du bien public, et dévoila ce charlatanisme dans un écrit intitulé : *Mehr noten als text* (Plus de notes que de texte). Cet opuscule fit beaucoup de bruit en Allemagne ; mais, comme le danger des associations secrètes y était signalé, l'abbé Barruel soutint, malgré l'évidence, que Bode n'en pouvait être l'auteur. Ce dernier avait publié précédemment un petit ouvrage dans lequel il s'attachait à prouver que le but de St-Martin était de servir les intérêts des jésuites et du pape. (*Voy.* St-Martin.) En parlant de cet opuscule, Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, dit que le nom de l'auteur sera cher à l'humanité, *quand la crise souterraine qui agite l'Allemagne sera passée*. Peu de temps avant sa mort, relevant d'une maladie, Bode était venu en basse Saxe dire un dernier adieu aux lieux où il avait passé sa jeunesse. A son retour à Weimar, ayant recouvré ses forces, il se disposait à commencer une traduction de Rabelais, lorsqu'il mourut le 13 décembre 1793. Bode appartient au petit nombre d'écrivains qui, tout en se bornant à traduire, ont pris rang parmi les auteurs originaux. Ses ouvrages sont classiques en Allemagne : on estime surtout ses traductions de Sterne et de Montaigne. Il a même écrit dans le style du premier quelques pages qui reproduisent fidèlement sa manière. Il a laissé de nombreuses compositions musicales, solo, concerto, symphonies. L'un de ses amis, Bœttiger, a donné un essai sur sa vie littéraire. Sous quelques rapports, Bode peut être comparé au célèbre Hoffmann, l'auteur des *Contes fantastiques*, qui, comme lui, passa par la musique pour arriver à la littérature. M—n—s et W—s.

BODE (Jean-Elert), astronome célèbre, naquit

le 19 janvier 1747, à Hambourg, où son père tenait un pensionnat pour les jeunes gens qui se destinaient au commerce. Il y fit ses premières études, et dès l'âge de dix-sept ans fut en état d'aider son père dans ses fonctions d'instituteur. Animé du zèle le plus ardent pour l'étude, il consacrait à celle des mathématiques, de la géographie et de l'astronomie les moments destinés à la récréation. Les premières notions de mathématiques lui furent données par son père, et plus tard il reçut des leçons du docteur Busch, directeur de l'académie du commerce à Hambourg, qui l'encouragea particulièrement dans les études astronomiques. Il avait arrangé une sphère avec la boule d'un jeu de quilles, et il avait dessiné un rapporteur sur du carton, ignorant qu'il en existât en cuivre. A l'aide de verres de lunettes, il s'était fait un télescope ; et, s'installant dans le grenier de la maison paternelle, il observait les astres. A l'âge de dix-huit ans, il calculait et décrivait avec beaucoup de précision et d'exactitude la marche des planètes et les éclipses de lune. Une maladie grave que fit son père en 1765 lui offrit une occasion d'étendre ses connaissances astronomiques. Le docteur Reimarus, professeur d'histoire naturelle au gymnase de Hambourg, ayant été appelé en consultation, fut frappé de voir le jeune Bode occupé à calculer et à dessiner une éclipse de soleil. Il le pria de lui confier son travail, et se hâta de le communiquer au professeur Busch (*voy.* ce nom), qui, ayant fait venir chez lui le jeune savant, l'engagea à continuer ce genre d'étude, et mit tous ses livres, tous ses instruments d'astronomie à sa disposition. L'année suivante (1766), Bode fit connaître ses progrès par la publication d'un petit écrit sur l'éclipse de soleil qui devait avoir lieu le 5 août de cette même année, et qu'il avait calculée d'après les tables et la méthode de Lacaille. Peu de temps après, par les conseils de Busch, il composa un traité élémentaire d'astronomie, qui parut sous ce titre : *Introduction à la connaissance du ciel étoilé*, Hambourg, 1768, in-8°, avec une préface que Busch rédigea lui-même. Cet ouvrage, qui jouit dès lors dans toute l'Allemagne de la vogue classique à laquelle semble destinée en Angleterre et en France l'*Astronomie élémentaire* d'Herschell, en est à sa 20e édition. La réputation du jeune astronome s'accrut bientôt par la publication des feuilles mensuelles connues sous le titre de *Introduction à la connaissance de la situation et du mouvement de la lune et des autres planètes,* qu'il continua depuis l'année 1770 jusqu'en 1777, c'est-à-dire pendant sept ans. L'astronome Lalande distingua bientôt Bode et eut avec lui une correspondance suivie; souvent il lui demanda et il en reçut plusieurs avis. En 1769, Bode publia une petite dissertation sur le passage de Vénus devant le soleil, qui devait avoir lieu le 3 juin. Ce fut ce phénomène qui fit alors entreprendre au capitaine Cook un voyage dans la mer du Sud, et qui conduisit également Chappe d'Anteroche (*voy.* ce nom) dans la Californie, où il mourut. Le 29 août de la même année, Bode découvrit la mémorable comète qui se montra dans la constellation du Taureau. C'était la première qu'il eût vue, et, dès le mois de septembre, il publia sur cette apparition un article où il en annonçait le retour pour le mois d'octobre. Ces découvertes ajoutèrent beaucoup à la réputation de Bode, et il compta dès lors au nombre de ses amis les hommes les plus distingués, entre autres Reimarus, Ebeling, Claudius et Klopstock. En 1772, ayant adressé un exemplaire de ses *Eléments d'astronomie* au professeur Lambert, il en reçut les remerciements les plus flatteurs, et fut nommé presque aussitôt astronome pratique de l'académie de Berlin. Appelé dans cette résidence par l'illustre Frédéric II, il y trouva de grands avantages, et se livra au pénible calcul des *Ephémérides, ou Annales du cours des astres.* En 1782, il fut admis, comme membre titulaire, à l'académie des belles-lettres de Berlin, et peu de temps après il fut nommé directeur de l'observatoire de cette ville. Plein de reconnaissance pour le monarque son bienfaiteur, il donna le nom de *Friedrichs Ehre* (Gloire de Frédéric), à un groupe d'étoiles placé auprès de Céphée, de Cassiopée, de Pégase, etc. Cette dénomination a été généralement adoptée par les astronomes, et l'on peut dire que Bode a ainsi érigé au prince guerrier et philosophe un monument plus durable que le marbre et l'airain. Ce fut sans contredit un des savants les plus laborieux du 18e siècle, et il contribua beaucoup, par ses écrits, à rendre en quelque sorte populaire en Allemagne la science astronomique. Indépendamment de ses fonctions et de ses occupations habituelles, il se livra particulièrement aux calculs des *Ephémérides astronomiques,* qui depuis 1774 avaient été publiées sous les auspices de l'académie royale. Ce recueil précieux, et indispensable pour tout astronome, avait paru sans interruption, et le 54e volume venait d'être terminé peu de temps avant la mort de l'auteur. En 1773, la société des amis de l'histoire naturelle (*naturforschenden Freunde*) avait été organisée à Berlin ; Bode était le dernier des fondateurs existants de cette réunion. On a trouvé dans les registres de cette société de nombreuses dissertations écrites de sa main. En 1798, il assista à la célèbre assemblée des astronomes réunis à l'observatoire de Gotha, un des plus beaux et des plus utiles établissements de ce genre. On sait qu'à l'occasion de cette réunion, provoquée par Lalande, l'Angleterre fit des représentations à la cour de Gotha, alléguant qu'on ne pouvait savoir si messieurs les astronomes ne s'occupaient pas plutôt des affaires de la terre que de celles du ciel; mais ce qui est peut-être moins connu, c'est ce que Bode fit dans cette circonstance pour donner plus d'extension à la science de l'astronomie. Son souverain, reconnaissant des services qu'il avait rendus à cette science, l'en récompensa à son retour par l'addition de 150 fréd. à son traitement. Les résultats des observations de Bode sont la découverte de plusieurs comètes, d'étoiles doubles, de nebuleuses et autres objets remarquables. Le 1er août 1781, il aperçut la planète Uranus, qui, déjà signalée plusieurs fois par des observateurs, mais prise pour une étoile, avait été enfin retrouvée et reconnue pour une planète, le 13 mars

de la même année, par Herschell, en Angleterre. Outre ses *Annales astronomiques*, il publia son *Uranographe, ou grand Atlas céleste* (en latin), en 20 cartes, dans lequel il a donné une liste de 17,240 étoiles, étoiles doubles, nébuleuses, groupes d'étoiles, c'est-à-dire 12,000 de plus que n'en renferment les anciennes cartes. Ce travail, auquel il joignit les descriptions et instructions nécessaires, suffit pour faire passer le nom de son auteur à la dernière postérité (1). Plusieurs académies et sociétés savantes des principales villes de l'Europe, telles que Berlin, Londres, Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, Goettingue, Munich, Utrecht, Moscou, admirent Bode dans leur sein. En 1817, à l'occasion de la fête de la réformation, l'université de Breslau lui envoya le diplôme de docteur en philosophie. Décoré en 1815 de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse de troisième classe, il le fut en 1822 de la deuxième classe, à l'occasion de son jubilé comme fonctionnaire de l'État, et reçut en même temps la décoration de l'ordre de Ste-Anne de Russie, que l'ambassadeur Alopeus lui remit au nom de son souverain. Les membres de l'académie, un grand nombre de professeurs de l'université, etc., prirent part à cette fête, et une députation des amis de la société de l'histoire naturelle, dont Bode était le doyen, lui remit une coupe en argent. Lorsque dans le mois d'octobre suivant, à l'occasion de la publication du 50ᵉ volume des *Ephémérides astronomiques*, il célébra son jubilé comme littérateur, les ministres de l'intérieur et des finances, MM. de Schuckmann et de Klewitz, honorèrent cette fête de leur présence, et le buste de Bode, qui plus tard a été placé à l'Observatoire, fut un des ornements de la table, ainsi qu'une mappemonde en argent, sur laquelle on remarquait la constellation qui avait reçu de lui le nom de Gloire de Frédéric. Quoique forcé, par l'affaiblissement de ses forces physiques, de se démettre de ses fonctions, soit comme astronome et comme directeur de l'observatoire de Berlin, soit comme membre de l'académie, Bode ne cessa de se livrer à l'étude avec son zèle accoutumé. Les calculs pour son *Annuaire astronomique* l'occupèrent jusqu'à la fin de sa carrière; et déjà il avait calculé le cours du soleil pour l'année 1830, et celui de la lune pour deux mois de la même année, lorsque la mort vint le frapper le 23 novembre 1826, à la suite d'une fluxion de poitrine. Ayant conservé toutes les facultés de son esprit jusqu'au dernier moment, il s'occupait particulièrement de l'éclipse du soleil qui devait avoir lieu le 29 novembre, et s'en entretenait encore le jour de sa mort avec le professeur Enke. On donne le nom de loi de Bode à la célèbre loi de la progression double des rayons des orbites planétaires. Cette relation avait été entrevue avant lui, puisqu'elle avait déjà fixé l'attention de Keppler; Bode l'a précisée en l'énonçant de la manière suivante : « Prenant pour 4 « le rayon de l'orbite de Mercure, on a pour ceux des « autres orbites planétaires, $4+3$ (Vénus), $4\times2\times3$ « (la Terre), $4+4\times3$ (Mars), $4+8\times3$ (Cérès), $4+$ « 16×3 (Jupiter), $4+32\times3$ (Saturne), $4+64\times3$ « (Uranus). » Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est que, en formulant ainsi sa loi longtemps avant 1800, Bode exprimait le soupçon qu'entre Mars et Jupiter existait une planète qui satisfaisait à cette loi de progression, merveilleux pressentiment confirmé le premier jour de notre siècle par la découverte de Cérès ! Toutefois on doit remarquer que l'expression de la loi, telle que nous venons de la donner, semble avoir été imaginée exprès pour montrer ce qu'il y a en quelque sorte de contradictoire entre la distance de Mercure à Vénus, et la loi telle que naturellement l'esprit la suppose. En effet, que conçoit-on de prime abord? des intervalles doubles, et Mercure rompt cette harmonie, puisque de son orbite à celle de Vénus il y a presque autant que de celle de Vénus à celle de la Terre. Mais Mercure offre encore bien d'autres anomalies : seul, de toutes les planètes non télescopiques, il a une orbite à excentricité très-forte; et seul d'entre elles, il a le pôle de son orbite à une distance considérable de la région du ciel où sont groupés aujourd'hui les pôles des autres orbes planétaires. Il serait donc mieux, afin de maintenir la simplicité du système, de faire abstraction de Mercure. Alors la progression des intervalles doubles se vérifierait rigoureusement entre les limites des excentricités, c'est-à-dire sur des rayons vecteurs pris entre le périhélie et l'aphélie de chaque orbite. Ainsi comprise, la loi de Bode, comme celles de Keppler, serait susceptible d'un énoncé mathématique. (*Voy.* KEPPLER.) Bode a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels on remarque, outre ceux que nous avons cités : 1° *Représentation des astres sur trente-quatre planches, avec une traduction*, etc., Berlin, 1782, in-4° oblong; 2ᵉ édition, Berlin, 1805, in-4° et in-8°. 2° *Système planétaire du soleil*, 1788. 3° Un grand nombre de dissertations en français, dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*. Voici le titre des principales : *Considérations générales sur la situation et la distribution de toutes les planètes et comètes qui ont été calculées jusqu'à ce jour* (1792); — *Sur les Points lumineux observés dans la partie obscure de la lune* (1793); — *Observation sur la distribution des nébuleuses et des groupes d'étoiles dans le firmament* (1799); — *Conjectures sur les déplacements des pôles et de l'axe de la terre*; — *Observations astronomiques faites à l'Observatoire de Berlin de* 1798 *à* 1800 (1803), *en* 1801 (1804), *en* 1802 (1804), *en* 1803 (1805), *en* 1804 (1807); — *Histoire de l'observatoire de Berlin*, etc. (1804), avec 3 planches; — *Histoire de la découverte, faite en* 1801, *d'une*

(1) Lalande avait fourni à Bode beaucoup de matériaux pour cette publication. Voici, au surplus, en quels termes en parle lui-même l'astronome français dans le *Magasin encyclopédique* (1800, t. 2, p. 96) : « Le grand atlas céleste que M. Bode a p ulié à Berlin « vient d'être augmenté de quatre belles cartes. Les Français y verront avec plaisir le globe de Montgolfier, puisque c'est la plus « belle découverte qui ait été faite par les Français, peut-être par « les hommes de tous les siècles et de tous les pays. J'ai fourni à « M. Bode plus de 10,000 étoiles nouvelles, d'après les observa« tions de mon neveu, et dans le congrès astronomique tenu à Go« tha il y a deux ans, nous étions convenus de quelques con« stellations nouvelles, entre autres de celle du globe de Montgol» fier. »

étoile mobile qu'avec beaucoup de probabilités on peut regarder comme la planète supposée depuis longtemps entre Mars et Jupiter (1804); — *Aperçus, Calculs et Observations supplémentaires sur le vrai cours de Cérès et de Pallas* (1804), avec 1 pl. La biographie de Bode, écrite par lui-même jusqu'à sa 59e année, est insérée dans la *Biographie des savants*, publiée par Lowe, 1806. VAL. P.

BODE (CHRISTOPHE-AUGUSTE), professeur dans l'université de Helmstadt, naquit en 1722 à Wernigerode. Après avoir reçu une excellente éducation domestique, sous les yeux de son père, qui était juge de la ville, et conseiller du comte Stolberg de Wernigerode, il alla, en 1739, écouter les leçons de Steinmez, directeur de l'école de Kloster-Bergen, près de Magdebourg. Il fit ses adieux à cette école en 1741, par un discours latin, *de Societatibus hujus sæculi notabilioribus*. Cette même année, il se rendit à Halle, et, entraîné par un goût particulier pour les langues orientales et la philologie sacrée, il s'attacha surtout aux deux Michaëlis, le père et le fils, qui étaient alors professeurs dans cette université. De Halle il passa à Leipsick, et y étudia l'arabe, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, l'éthiopien, et l'hébreu des rabbins. Après un séjour de dix-huit mois, il revint à Halle, et, en 1747, il soutint, pour le doctorat en philosophie, sous la présidence de Michaëlis le père, une thèse *de primæva linguæ Hebrææ Antiquitate*. Il ouvrit alors des cours publics qui furent très-suivis. Malgré ce succès, il quitta Halle, après deux ans de séjour, et se fixa à Helmstadt. Sa réputation l'y avait précédé; ses leçons attiraient la foule des étudiants, et, en 1754, l'université se l'attacha avec le titre de professeur extraordinaire de langues orientales. Vers ce temps la lecture de quelques livres où l'on vantait l'utilité de l'arménien, du turc et du cophte, lui donna l'envie d'ajouter ces trois langues à toutes celles qu'il savait déjà. N'ayant pu obtenir que Jablonski voulût lui servir de guide dans l'étude du cophte, il crut qu'il pourrait bien, sans maître, apprendre le turc et l'arménien, et ayant en 1756 consacré à ce travail ses heures de loisir, il y fit de si rapides progrès, qu'il publia, avant la fin de l'année, les deux premiers chapitres de St. Matthieu, traduits du turc en latin, avec une préface critique sur l'histoire et l'utilité de la langue turque; et les quatre premiers chapitres du même évangéliste traduits de l'arménien en latin, avec des considérations générales sur la langue arménienne. Ces deux petits ouvrages, qui parurent, le premier à Brême, et le second à Halle, furent jugés avec sévérité, et il ne semble pas que cette sévérité fût injuste; mais ce zèle, quoique assez peu heureux, n'en était pas moins louable, et Bode en fut récompensé. En 1760, il obtint une pension, et en 1763, pour lui ôter l'envie de passer à l'université de Giessen qui lui offrait la chaire des langues orientales, on lui donna à Helmstadt le titre de professeur ordinaire de philosophie avec une augmentation de traitement. Nous n'indiquerons pas ici tous les autres ouvrages de Bode, voici les principaux seulement : 1° *la Traduction éthiopienne de St. Matthieu, comparée avec le texte grec*, etc., Halle, 1748, in-4°. La préface de cet ouvrage fut faite par Michaëlis; elle contient des vues générales sur la traduction éthiopienne du Nouveau Testament. 2° *La Traduction persane de St. Matthieu, mise en latin*, etc., Helmstadt, 1750, in-4°. 3° *La Traduction persane de St. Marc*, etc. 4° *La Traduction persane de St. Luc*, etc., 1751, in-4°. 5° *La Traduction persane de St. Jean*, etc., *avec des considérations sur l'analogie du persan et de l'allemand*, 1751, in-4°. 6° *La Traduction arabe de St. Marc*, etc., *mise en latin*, Lemgow, 1752, in-4°. 7° *Nouveau Testament éthiopien, traduit en latin*, etc., 2 vol. in-4°, Brunswick, 1753-55. 8° *Fragments de l'Ancien Testament éthiopien, et autres opuscules éthiopiens, traduits en latin*, etc., Wolfenbach, 1755, in-4°. 9° *Pseudo-critica Millio-Bengeliana*, etc., Halle, 1767, in-8°. Dans cet ouvrage, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la critique des livres saints, Bode prouve que Mill et Bengel, qui ont recueilli avec un zèle très-louable les variantes du Nouveau Testament, n'ont pas toujours apporté à ce travail assez de soin et d'exactitude. Les critiques ont reproché à Bode d'écrire mal en latin et en allemand, de n'avoir jamais su racheter, par l'élégance des formes, l'aridité des matières qu'il aimait à traiter, et de s'être plus d'une fois livré à des recherches plus laborieuses et plus pénibles que profitables. Ce savant orientaliste mourut d'apoplexie, le 7 mars 1796. B—ss.

BODEL (JEHAN), est, avec son concitoyen Adam d'Arras, dit *de la Halle*, le plus illustre trouvère du 13e siècle. Il a quelquefois été nommé *Bodiacus*, non pas arbitrairement, ainsi qu'on l'a cru, mais suivant certaines règles de linguistique, expliquées dans nos *Etudes sur les Mystères*, p. 481, 482. Ce double nom, qui a fait attribuer à deux écrivains les ouvrages d'un seul, a nui sans doute à la réputation de Jehan Bodel, mais moins encore que l'état misérable où il a vécu. On ne sait ni l'époque précise de sa naissance, ni celle de sa mort : des biographes le font vivre jusqu'à la fin du 13e siècle; les savants éditeurs du *Théâtre-Français au moyen âge* semblent partager cette opinion quand ils placent Bodel après Adam d'Arras, mort vers 1287. M. Paulin Pâris croit au contraire que Bodel mourut au commencement du 13e siècle. Entre ces opinions extrêmes, nous voyons le plus remarquable ouvrage de Bodel, le *Miracle ou Jeu de St-Nicolas*, évidemment composé après 1250, époque de notre désastre de Mansoura (la Massoure), dont ce drame est la reproduction fidèle, ainsi que l'a prouvé l'auteur de cet article dans ses *Etudes sur les Mystères*, couronnées par l'académie des inscriptions. Ces *Etudes* ont établi les preuves que le *Jeu de St-Nicolas*, où Legrand d'Aussy n'avait vu qu'*une pièce dialoguée très-longue et d'un genre absurde*, était un drame tout national et tout de circonstance, auquel il ne manquait que les noms; et que les personnages désignés sous les qualités de *chrétiens* ou de *chevaliers*, étaient, non-seulement des Français, mais les héros, mais les victimes du désastre, parmi lesquels on ne

peut s'empêcher d'admirer celui qui en fut la cause première, Robert d'Artois, frère de St. Louis; qu'enfin le poëte a mis en scène, devant des spectateurs échappés peut-être au désastre, ce que Joinville lui-même n'avait fait que nous raconter. Voilà des faits d'un intérêt immense, acquis à notre histoire, ainsi qu'on peut le voir p. 13 et 14 de nos *Epoques de l'Histoire de France, en rapport avec le Théâtre-Français* (Paris, 1843). Aucun monument historique du siècle mémorable de St. Louis ne serait venu jusqu'à nous, que le *Jeu de St-Nicolas* suffirait pour nous en révéler l'esprit. Et par qui cet esprit si distingué nous est-il reproduit? Par le pauvre Artésien Jean Bodel, d'abord employé de la commune d'Arras, et relégué ensuite dans un faubourg, où en faisant des vers en honneur de la croisade, il se console de ne pouvoir la suivre. Et en tête de ces vers les plus beaux, intitulés *Congiés* (Congé), nous trouvons le nom de *Robert* qui, seul ainsi placé, désignait sans doute le jeune souverain d'Arras et de l'Artois; et ce qui est bien remarquable, et ce qui pourtant n'a pas été remarqué, c'est que ce nom de *Robert*, que je trouve dans le très-ancien manuscrit de ce *Congié*, à la bibliothèque de l'Arsenal (n° 175, fol. 228), a disparu des autres manuscrits de la bibliothèque royale et des imprimés, et a été remplacé par le nom de *Simon*. D'où vient ce changement? Peut-être de la défaveur et du souvenir pénible qui s'étaient attachés au nom de Robert d'Artois, que plusieurs historiens, et notamment Guillaume Guiard, blâment de n'avoir voulu suivre aucun conseil et d'être entré dans Mansoura :

Péchié fu, car puis n'en revint,
On ne sot oncques qu'il devint.
Chronique métrique, 1250.

Citons le début de ces vers où le poëte prend congé des plus notables habitants d'Arras :

Robert, cil Diex (*ce Dieu*) en qui tu crois,
Il te lest bien (*te laisse bien*) porter ta crois
Où je ne puis porter la mive (*la mienne*).

Une croix signifiait alors, comme aujourd'hui encore, une grande affliction. Et quelle était cette croix que Bodel gémissait de ne pouvoir porter en Orient? Un mal qui le rendait un objet d'horreur, un mal qui fut, surtout à cette époque, une des plaies des classes malheureuses, et qui semblait envoyé par le ciel pour exercer toute la charité de St. Louis, la lèpre en un mot. Voilà la principale croix, car ce n'était pas la seule, sous laquelle tombait flétri, mais non désespéré, l'homme supérieur, et que font si bien connaître les vers que nous avons cités dans nos *Epoques*. Ce mal effroyable, Bodel le supporte avec courage, en expiation de ses fautes et en vue de Dieu : c'est ce que, du fond de sa misère et de sa foi sublime, il vous apprend à vous, heureux du monde, poëtes enivrés qui n'avez foi qu'en vous, et qu'un revers abat ou porte au suicide; à vous que ronge aussi une lèpre hideuse et plus insupportable, un incurable orgueil. Quelle injustice ou quel aveuglement dans nos prédécesseurs, d'avoir pu s'écarter ou parler froidement du poëte d'Arras, dont nous devons être si fiers! Quel dédaigneux scrupule de n'avoir pas même indiqué sa maladie! Mais cette maladie, mais cette épouvantable lèpre nous couvre un homme de génie, mieux que cela, un homme de bien, qui aima son pays et ses concitoyens ingrats; qui les servit comme il servait son Dieu, dont il semblait aussi abandonné; c'est lui-même qui nous l'apprend, non par un vain orgueil, mais dans les élans d'une foi candide et d'un ardent patriotisme; car ce n'est pas seulement sa ville natale, mais la France entière que Bodel a glorifiée dans le *Miracle de St-Nicolas*, miracle d'art aussi, du moins pour le 13ᵉ siècle, où l'on s'attendait si peu à le rencontrer. Arras, qui a donné à une de ses rues le nom d'*Adam*, n'a rien fait encore pour son poëte le plus estimable, le plus *national* : c'est là surtout ce qui caractérise Bodel, car, des petits drames d'Adam, *le Jeu de Robin et Marion* est, d'après nos récentes recherches, le seul qui contienne des allusions à un grand événement politique, les vêpres siciliennes; mais ces allusions si piquantes, remarquées pour la première fois dans nos *Epoques*, sont loin d'être honorables à notre caractère national. Nous avons prouvé aussi (mêmes *Epoques*) que le nom de Lahalle ou Lehalle n'a jamais été celui dudit poëte; que ses contemporains, qui si souvent le citent, ne le nomment jamais qu'*Adam le Bossu*, ou *Adam d'Arras*. D'où vient donc ce nom *de la Halle* que lui ont donné tous les biographes, sans en excepter les plus illustres? Le voici : dans le *Jeu du Mariage* où Adam se met en scène avec son vieux père Henri, le père est toujours, c'est-à-dire vingt-deux fois, désigné sous ce nom de *maître Henri*. Une seule fois ces mots *de le Halle* sont joints à son titre de *maître*. Pourquoi? Parce que l'objet de la scène étant une collecte où chacun est prié de donner du sien, et, comme on dit, *un plat de son métier*, maître Henri, qui probablement exerçait les fonctions de *hallier* ou *maître de la halle*, qui existent encore dans nos villes du Nord, donne, lui, un *mencaud de blé*. On a cru que ces mots *de le halle* (*halle* était alors masculin) qui précèdent ce don, désignaient un nom propre, tandis qu'ils ne sont que l'indication d'un état. Les professions ont été souvent, il est vrai, dans la bourgeoisie, l'origine des noms. On s'est appelé *Dufour, Dumoulin, Dutordoir*, d'après des usines auxquelles on avait été attaché; mais l'indépendant poëte d'Arras n'a pu ni voulu hériter d'un nom que son père lui-même n'avait point. Quant à la qualification de *Bossu*, quand Adam se vante d'avoir *redressé* l'Apollon tortu qui la lui donnait, il nous paraît, par son esprit du moins, l'avoir quelque peu méritée. Quel frappant contraste entre notre Bodel et son rival de gloire! Le premier, grave dans ses mœurs et dans ses écrits, semble déjà nous annoncer le grand Corneille. Le second est un vrai Regnard par l'esprit, la malice et l'humeur vagabonde, disons-le aussi, par son peu de conduite. On peut les comparer encore dans le *Congé* que tous

deux ont adressé à la ville d'Arras. Bodel dit solennellement à ses concitoyens :

> Li cors (*le corps*) s'en va, l'âme demeure.

Adam, plus gracieux, dit à sa maîtresse :

> De mon cuer serés trésorière,
> Et li cors ira d'autre part.

Comme tous les mots du premier portent, quand il loue Dieu d'avoir tout bien réglé, de l'avoir frappé de sa verge, et quand il le prie de donner à ses amis partant pour la croisade, *vertu* d'abord, *puissance* après :

> Diex qui tous bien acoustumas,
> Qui de ta verge battu m'as,
> Donne lor vertu et poissance!

Le second se résigne aussi, et il apostrophe de même, mais non le même Dieu :

> Adieu, Amour! très-douche vie,
> La plus joieuse et la plus lie
> Qui puisse estre, fors paradis!

Bodel, outre les deux pièces dont nous avons dû le plus nous occuper, a composé quelques autres poésies (un roman sur la bataille de Roncevaux, et des chansons), mais qui, plus littéraires que biographiques, seront appréciées par M. Paulin Pâris dans le t. 20 de *l'Histoire littéraire de la France* qui va, dit-on, paraître. Un homme de goût, sous la plume de qui la biographie d'un grand poëte n'est pas celle d'un algébriste, M. de Monmerqué a consacré à Jean Bodel, dans son recueil des pièces du Théâtre-Français au moyen âge, une notice aussi pleine d'intérêt que de recherches, et où nous ne différons qu'en un point léger de l'opinion du savant académicien. O. L—Y.

BODELIO (HENRI), médecin, né vers 1760, mort en 1820, a publié : 1° *Mémoire sur une discussion physique contre la prétendue versatilité d'une matière sans pesanteur* (le calorique), Paris, 1814, in-8°; 2° *Petite promenade physique contre l'idée de la pesanteur de l'air, et son ressort dans un état de liberté*, Paris, 1819, in-8°. Z—O.

BODENSCHATZ (JEAN-CHRISTOPHE-GEORGE), orientaliste distingué, né à Hof, le 25 mars 1717, mort le 4 octobre 1797, avait étudié surtout les antiquités judaïques, et s'en est servi pour expliquer les livres sacrés. On a de lui, en allemand : 1° *Constitution ecclésiastique des juifs modernes, et principalement des juifs allemands*, avec 30 planches, Erlangen et Cobourg, 1748, 1749, 4 part. in-4°; 2° *Explication des livres saints du Nouveau Testament, d'après les antiquités judaïques*, Hanovre, 1756, in-8°. Les érudits allemands vantent cet ouvrage, et prétendent qu'il jette un grand jour sur quelques obscurités des livres saints. Bodenschatz avait construit, à l'aide de ses connaissances, le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon; ces deux morceaux sont déposés, l'un à Baireuth, l'autre à Nuremberg. G—T.

BODENSTEIN (ANDRÉ), plus connu sous le nom de CARLOSTAD, parce qu'il était de la ville de Carlostadt en Franconie, fut chanoine, archidiacre et professeur de théologie à Wittemberg; il y était doyen de l'université en 1512, et donna, en cette qualité, le bonnet de docteur à Luther, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Lorsque ce dernier commença à prêcher contre les indulgences, en 1518, Bodenstein prit son parti, et, les années suivantes, il publia des thèses contre le libre arbitre, le mérite des bonnes œuvres, etc., après une dispute entre Eckius et lui. En 1524, se trouvant à table avec Luther, il se vanta de le réfuter, et de renouveler les opinions de Bérenger contre la présence réelle; Luther lui en donna le défi, et, tirant de sa bourse un florin d'or, promit de le lui donner s'il entreprenait d'écrire contre lui, l'engageant à ne pas l'épargner; Bodenstein accepta le défi, et, pour rendre la gageure plus authentique, but le verre de vin qui lui était offert. Dès ce moment la guerre fut déclarée entre eux. Il tint parole, il écrivit, mais il donna dans la plus grande des absurdités, en avançant que ces paroles de Jésus-Christ : « Ceci est mon corps, » ne se rapportaient pas à ce qu'il donnait, mais à sa personne qu'il pouvait montrer d'une main, pendant que de l'autre il donnait le pain à ses disciples. Ce système ne fit pas fortune. Luther, outré d'avoir perdu le pari et le florin d'or, décria partout son adversaire, l'accusant d'être un impie, qui avait quitté l'habit ecclésiastique, profané les églises et déchiré les images. Ce qui lui était plus sensible dans toutes ces innovations, c'est que Bodenstein les avait faites sans l'en avertir. Notre doyen ne s'arrêta pas en si bon chemin; il enseigna bientôt qu'il fallait mépriser les sciences et ne s'attacher qu'à la Bible, et il voulut persuader aux écoliers de Wittemberg de brûler tous leurs livres et d'apprendre quelque métier; il se fit lui-même laboureur, pour leur donner l'exemple, après avoir erré longtemps à Strasbourg, à Bâle, à Zurich, et dans toute la Suisse, d'où il fut chassé comme un anabaptiste et un séditieux. Il se donnait à tout le monde, et personne ne le voulait; aussi Melanchthon lui donna le surnom d'*Alphabet*. Il fut le premier ecclésiastique en Allemagne qui se maria publiquement; il se retira enfin à Bâle après la mort de Zwingli, et y mourut misérablement, le 25 décembre 1541. Il n'a laissé que des ouvrages de controverse, méprisés des catholiques, peu estimés des protestants, et parfaitement oubliés aujourd'hui. C. M. P.

BODENSTEIN (ADAM), médecin spagyrique, né en 1528, à Wittemberg, était fils du précédent. Il n'avait que vingt et un ans à la mort du fameux Paracelse (*voy.* ce nom), en sorte qu'il ne put recevoir longtemps ses leçons; cependant il embrassa ses principes avec beaucoup de chaleur, et les propagea le premier dans toute l'Allemagne. Héritier des secrets de son maître, il se flattait aussi de posséder, avec le talent de faire de l'or, celui de prolonger la vie humaine bien au delà des bornes naturelles. Néanmoins il vécut pauvre et mourut aussi jeune que Paracelse. Se trouvant à Bâle dans le moment où une fièvre contagieuse y faisait de grands ravages, il annonça qu'il guérirait tous ceux

qui en seraient atteints au moyen d'une thériaque de sa composition. On ne sait s'il fit usage de ce remède, mais il mourut vers la fin de février 1577, à 49 ans. Ses restes furent déposés dans l'église St-Pierre, où l'on voyait l'épitaphe qu'il s'était composée et qu'on a recueillie dans la *Basilea sepulta*. Bodenstein s'y montre chrétien confiant dans la vie future, et très-indifférent sur le jugement que la postérité porterait de lui. On y retrouve au sujet de la mort le *Nec metuens, nec optans* (1) employé depuis par Maynard. (*Voy.* ce nom.) De Thou fait mention de Bodenstein dans son *Histoire*, et Teissier a reproduit dans ses *Eloges des hommes savants*, t. 3, p. 136, ce passage, amplifié d'un extrait des *Vitæ medicorum* de Melchior Adam. Outre des traductions latines de quelques écrits de Paracelse, on a de Bodenstein : *Epistola ad Fuggeros in qua argumenta alchymiæ infirmantia et confirmantia adducuntur. De Podagræ præservatione. De Herbis duodecim zodiaci signis dicatis. Isagogen in rosarium chymicorum Arnoldi de Villanova.* Ces ouvrages ont été réunis en un volume in-fol., Bâle, 1581. W—s.

BODERIE (LEFÈVRE DE LA). *Voyez* LEFÈVRE.

BODICÉE. *Voyez* BOADICÉE.

BODIN (JEAN), naquit à Angers, vers l'an 1530. Quelques-uns ont prétendu qu'il fut moine dans sa jeunesse ; d'autres l'ont nié. De Thou, qui est le témoin le plus grave qu'on allègue pour l'affirmative, n'en parle que comme d'un ouï-dire. Il paraît, par ses ouvrages, qu'il avait acquis de grandes connaissances dans les langues et dans les sciences. Il fit ses premières études en droit à Toulouse, et il y professa même quelque temps ; mais, trouvant que cette ville n'était pas pour lui un théâtre assez brillant, il vint à Paris, dans l'intention d'y suivre le barreau. Sans talent pour la plaidoirie, il ne put lutter contre les Brisson, les Pasquier, les Pithou, qui y tenaient le premier rang. Il ne réussit pas même, suivant Loisel, dans la consultation, et il s'adonna uniquement à la composition des livres. Ses premiers ouvrages lui firent une grande réputation. Henri III, qui se plaisait dans les entretiens des gens de lettres, l'admit dans ses conversations familières. Il plut beaucoup à ce prince, qui fit mettre en prison un nommé Michel de la Serre, gentilhomme provençal, pour avoir publié un écrit injurieux contre Bodin. Comme il avait beaucoup de présence d'esprit et une mémoire heureuse, il savait étaler à propos les ressources de sa vaste érudition. L'envie des courtisans, suivant de Thou, et l'opposition qu'il montra aux états de Blois, en 1576, contre les projets du roi, suivant d'autres, lui firent perdre ses bonnes grâces. Il trouva un asile auprès du duc d'Alençon, le quatrième des enfants de Henri II, prince léger et faible comme ses frères, mais qui ne fut pas roi comme eux, et n'eut des couronnes qu'en espérance. Les insurgés des Pays-Bas eurent le projet de le déclarer leur souverain ; et il prétendit à la main d'Elisabeth, reine d'Angleterre. Bodin l'accompagna, et fut son conseiller dans tous les voyages qu'il fit pour tenter ces aventures. Ce prince le fit en outre son secrétaire des commandements, maître des requêtes de son hôtel, et son grand maître des eaux et forêts. Ces faveurs furent perdues pour lui, par la mort prématurée de son protecteur. Il se retira, en 1576, à Laon, où il épousa la sœur d'un magistrat ; il y occupa même la place de procureur du roi, comme le prouve Niceron. Député aux états généraux de 1576, par le tiers état du Vermandois, il s'y comporta en bon citoyen, en s'opposant de toutes ses forces, mais sans succès, aux desseins de ceux qui voulaient faire révoquer les édits de pacification, et replonger la France dans les horreurs de la guerre civile. Il empêcha aussi qu'on ne déléguât tous les pouvoirs des états à une commission de quelques députés choisis par la cour dans les trois ordres ; et il mit obstacle à l'aliénation du domaine, qu'il regardait comme une opération funeste. Cette fermeté contribua à le perdre entièrement dans l'esprit du roi, qui se plaignit que Bodin, non content de se montrer contraire à ses desseins, était parvenu à faire partager ses opinions par ses collègues. Tout espoir d'avancement fut perdu pour lui, et il ne put obtenir une charge de maître des requêtes qui lui avait été promise. Il continua à demeurer à Laon, et, par l'influence qu'il exerçait dans cette ville, il la fit déclarer pour la ligue, en 1589. Il écrivit même à cette occasion, au président Brisson, une lettre très-injurieuse contre Henri III. Il répara cependant en partie, sa faute, en ramenant la ville de Laon à l'obéissance de Henri IV. Il y mourut de la peste, en 1596. Le premier ouvrage qu'il publia fut un commentaire sur *la Chasse* d'Oppien, et une traduction en vers latins de ce même poëme, Paris, 1555, in-4°. On l'accusa, non peut-être sans raison, de s'être beaucoup servi des écrits de Turnèbe. Il donna ensuite sa méthode pour l'histoire : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, in-4°. Les avis ont été très-partagés sur le mérite de cet ouvrage. Comme il n'est rien moins que méthodique, on a remarqué qu'il était en contradiction avec son titre. Scaliger, ennemi de Bodin, prétendait que ce n'était qu'un chaos, où l'auteur avait entassé sans discernement ce qu'il avait pris de côté et d'autre. La Monnoie, dans ses *Additions au Ménagiana*, est de l'avis de Scaliger. Cependant, d'Aguesseau, dans ses *Instructions* à son fils, le lui indique comme le meilleur de tous les livres qui ont été faits à ce sujet. Scaliger et la Monnoie paraissent plus croyables sur ce point. L'ouvrage qui contribua le plus à faire une grande réputation à Bodin fut ses six livres *de la République*. On avait dit qu'il y avait plus d'ordre et de méthode que dans le précédent. Néanmoins ceux qui ont tenté de le rajeunir de nos jours assurent que les matières y sont dans le plus grand désordre, et que, pour corriger ce défaut, ils ont été obligés de transporter les livres et les chapitres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est rempli de digressions et de citations superflues ou inexactes. Bodin connaissait assez bien la constitution de la monarchie française ; mais

(1) C'est l'idée de Martial : *Summum nec metuas diem, nec optes.*

il se trompe fréquemment dans ce qu'il dit des pays étrangers. Avant lui, plusieurs avaient déjà écrit sur la politique, mais personne ne l'avait fait avec autant d'étendue. Son livre parut un code complet sur cette matière ; et c'est ce qui fit sa prodigieuse fortune. On s'empressa de le traduire dans plusieurs langues. La traduction italienne est in-fol., sans date, ni nom de lieu d'impression. Dans un des voyages que Bodin fit en Angleterre avec le duc d'Alençon, il trouva que les Anglais en avaient fait une assez mauvaise traduction latine, qu'on expliquait à Londres et à Cambridge. C'est Bodin qui rapporte lui-même ce fait; mais il ne dit point, comme on l'a répété dans tant de dictionnaires, que c'était un livre classique dans l'université de cette dernière ville. Le droit public ou privé ne faisait point alors partie de l'enseignement des universités d'Angleterre; et, si l'on expliquait à Cambridge l'ouvrage de Bodin, ce devait être dans des leçons particulières. Les opinions de Bodin sont en général saines et raisonnables; il tient un juste milieu entre l'adulation et la licence. Il paraît examiner sérieusement si les astres exercent quelque influence sur le sort des empires. Cette question tient une grande place dans les écrits politiques de ce siècle, et l'on est étonné du nombre prodigieux d'écrivains qui s'étaient adonnés à ces recherches vaines. Bodin parle également, dans cet ouvrage, de l'influence du climat; et, parce que Montesquieu en a parlé aussi, on en a conclu que l'ouvrage de *la République* avait été le modèle, ou, comme dit Laharpe, « le « germe de l'*Esprit des lois.* » Mais si l'on accordait cet honneur à tous les livres où il est question de l'influence du climat, il faudrait remonter à Hippocrate et à Cicéron, qui en ont fait mention. Il n'y a de commun entre Bodin et Montesquieu que la matière que ces deux écrivains ont traitée. Mais l'un n'a fait que ramasser les idées d'autrui, et s'est renfermé dans ce qu'il a trouvé établi par la pratique; l'autre a tenté de deviner la pensée des législateurs, et de s'élever aux principes d'une théorie, quelquefois, à la vérité, plus brillante que solide. Montesquieu a eu de plus ce qui a manqué totalement à Bodin dans ses pensées et dans son style; cet éclat et ce coloris qui font vivre les ouvrages. La première édition des livres de *la République* est de Paris, 1577, in-fol. Il en parut ensuite trois autres, en 1577, en 1578 et 1580; mais on préfère les éditions de Lyon, 1593, et de Genève, 1600, in-8°, parce qu'on y a joint quelques traités de Bodin sur les monnaies. Il traduisit lui-même cet ouvrage en latin, Paris, 1586, in-fol., édition réimprimée plusieurs fois depuis, et plus complète que les françaises. Werden-Hagen a donné un abrégé de *la République* de Bodin, sous le titre de *Synopsis, sive medulla J. Bodini de Republica*, Amsterdam, 1635, in-12. Il en parut un autre abrégé en français, sous la date de Londres, 1755, 2 vol. in-12, qui ont reparu en 1766, sous le titre *des Corps politiques et de leurs Gouvernements*, 3 vol. in-12, ou 1 vol. in-4°. Cet ouvrage est de Jean-Charles Lavie, président au parlement de Bordeaux. Il renversa tout l'ordre suivi par Bodin, et il y inséra ses propres idées et des passages d'autres ouvrages. Ch. Arm. Lescalopier de Nourar, maître des requêtes, avait aussi, en 1756, publié, à Paris, le premier livre de *la République*, sous le titre *de la République, ou Traité du gouvernement*, 1 vol. in-12. Il l'avait également abrégé et arrangé à sa mode. Tout cela n'a pas tiré l'ouvrage de Bodin de l'oubli où il est tombé, depuis que les idées sur la politique nous sont devenues plus familières. La *Démonomanie*, autre ouvrage de Bodin, est très-capable de ternir la gloire que lui avait acquise celui de *la République*. Grosley veut absolument qu'il ait eu, en l'écrivant, une intention secrète, qui tenait à sa position. Il ne peut imaginer que Bodin, homme instruit et esprit indépendant, ait cru aux sorciers, comme son livre le suppose. Mais si ce n'avait été qu'une opinion factice de sa part, se serait-il livré à l'étude dégoûtante de tant de livres de sorcellerie dont il a entassé les citations? Il croyait avoir convaincu un sorcier dans un jugement où il avait assisté. Sa *Démonomanie* parut à Paris, en 1580; réimprimée en 1582 et 1587, in-4°, et traduite en latin par François Junius, caché sous le nom de *Lotarius Philoponus*, Bâle, 1581, in-4°. Il y en a une édition française, sous le titre de *Fléau des démons et sorciers*, Niort, Duterroir, 1616, in-8°. et une traduction italienne par Hercule Cato, Venise, Alde, 1589, in-4°. Cet ouvrage fut suivi d'un autre, intitulé : *Universæ naturæ Theatrum*, Lyon, 1596, in-8°; traduit en français, par Fougeroles, ibid., 1597, petit in-8°. C'est un mauvais ouvrage de physique. On a cru y apercevoir des opinions dangereuses. On n'en jugea pas d'abord de même; car la première édition parut revêtue de l'approbation d'un docteur et de l'official de Lyon. Bodin l'avait écrit pendant le feu des guerres civiles. On a encore de lui : *Paradoxes, doctes et excellents discours de la vertu, touchant la fin et souverain bien de l'homme*, Paris, 1604, in-12; *Oratio de instituenda in republica juventute, ad S. P. Q. Tolosatem*, Toulouse, 1559, in-4°. Le dernier ouvrage de Bodin qui mérite qu'on en fasse mention est intitulé : *Colloquium heptaplomeron de abditis rerum sublimium arcanis*. Il a cela de particulier, qu'il n'a jamais été imprimé; et c'est le mystère dans lequel on l'a renfermé qui en a fait toute l'importance. Ce sont des dialogues divisés en 6 livres, où des individus de diverses religions s'attaquent et se défendent mutuellement. On prétend que les chrétiens sont toujours battus, soit qu'ils soutiennent le catholicisme, ou le luthéranisme, ou le calvinisme; l'avantage est pour les juifs, et surtout pour les déistes. D'autres n'y ont rien vu de tout cela. La nature de l'ouvrage, où l'on peut prendre les objections des interlocuteurs pour les opinions de l'auteur, permet d'y trouver ce qu'on veut. Ces dialogues de Bodin furent prêtés en original, par ses héritiers, au président de Mesme, qui en fit tirer une copie, d'où il est probable que sont venues toutes les autres. Grotius, qu'on avait voulu engager à les réfuter, jugea qu'ils n'en valaient pas la peine. Huet, dans sa *Dé-*

monstration évangélique, répond à quelques-unes des objections qu'on y fait contre le christianisme : ce sont des choses bien triviales. Diecman en a donné une réfutation complète, sous le titre de *Schediasma inaugurale de naturalismo cum aliorum, tum maxime J. Bodini*, etc., Leipsick, 1684, in-12; Iéna, 1700, in-4°, édition estimée. L'histoire de ce manuscrit se trouve dans la préface. On a voulu que Bodin fût tout à la fois protestant, déiste, sorcier, juif, athée. Le vrai est qu'il avait montré quelque penchant pour la réformation. Il eut cela de commun avec presque tous les hommes distingués de son siècle, qui, sans renoncer à la religion de leurs pères, ne disconvenaient point des abus qui l'avaient entachée. Il mourut catholique, en 1566, et ordonna, dans son testament, qu'on l'enterrât dans l'église des cordeliers de Laon. Il fut, au jugement de d'Aguesseau, un digne magistrat, un savant auteur, un très-bon citoyen. — Un autre Bodin (*Henri*), jurisconsulte allemand, professa le droit à Rinteln et à Halle, où il mourut, en 1720. On a de lui un grand nombre de dissertations : *de anticipato Concubitu; de Statu reipublicæ Germanicæ feudali et feudis regalibus; Selectæ Conclusiones juris controversi*, etc. B—I.

BODIN (Pierre-Joseph-François) était chirurgien dans le bourg de Limeray, en Touraine, avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération et devint, en 1790, maire de Gournay. Le département d'Indre-et-Loire le nomma, en 1792, un de ses députés à la convention nationale, où il parla pour la première fois dans le procès de Louis XVI. Son discours en cette occasion donne une idée juste des concessions auxquelles était alors obligé un homme de bien, lorsqu'il avait le courage de dire la vérité. On y voit que ce n'est qu'après de ridicules déclamations empreintes de l'esprit de l'époque, que Bodin ose exprimer sa véritable opinion. « Louis a rompu le contrat social « qui l'unissait au peuple, dit-il ; il a parjuré son « serment, a conspiré contre la liberté : tels sont ses « crimes, et tel est le coupable sur lequel il s'agit « de prononcer, non en juges, mais en hommes d'É« tat, non en gens passionnés, mais en hommes sa« ges, lisant dans le passé, réfléchissant sur l'ave« nir, et de manière à faire tourner le sort de Louis « au plus grand bien de la république. Comme le « monde entier nous contemple, que la postérité « nous jugera, et que le salut public dépend de no« tre détermination ; comme on n'est pas grand par « de grandes exécutions, mais par de grands exem« ples de modération et d'humanité, par des actes « de prudence, et non par le sentiment de la haine et « de l'amour de la vengeance ; comme enfin jamais « un holocauste de sang humain ne peut fonder la « liberté, je vote pour la réclusion de Louis et de sa « famille, pour être déporté à la paix. » Bodin vota ensuite pour le sursis à l'exécution. Mais après ce grand procès, il parut consterné et très-effrayé des périls auxquels il s'était ainsi exposé, garda le silence le plus complet, et fut le témoin impassible de tous les excès qui marquèrent la session conventionnelle jusqu'à la révolution du 9 thermidor. Ce ne fut que le 2 octobre 1794, trois mois après la chute de Robespierre, qu'il reprit la parole en faveur des *suspects*, dont toutes les prisons étaient encore remplies. Il fut ensuite élu secrétaire, fit décréter la liberté des entreprises des voitures publiques et dispenser les ouvriers du service de la garde nationale. Il eut en 1795, dans les départements de l'Ouest, une mission où il fit encore preuve de raison et de sagesse. Après la session, il fut du nombre des deux tiers des conventionnels qui firent partie du conseil des cinq-cents, où il provoqua des mesures sévères contre les déserteurs à l'intérieur. Réélu en 1799, pour la même assemblée, par le département des Deux-Sèvres, il ne vit cesser ses fonctions législatives que par la révolution du 18 brumaire, et fut ensuite nommé par le gouvernement consulaire commandant de la gendarmerie de Loir-et-Cher. C'est dans ces fonctions qu'il mourut à Blois, en 1809. Bodin avait publié un *Essai sur les accouchements* (Paris, 1797, in-8°), qui eut peu de succès. — *Laurent* Bodin, né à St-Paterne, en 1762, a publié divers écrits relatifs à sa profession : 1° *le Médecin des goutteux*, 1796, in-8° ; 2° *Recueil de préceptes sur les moyens de se garantir des maladies qui peuvent être la suite de l'action des différentes qualités de l'air*, etc., 1799, in-12 ; 3° *Bibliographie analytique de médecine, ou Journal abréviateur des meilleurs ouvrages nouveaux, latins ou français, de médecine clinique, d'hygiène et de médecine préservatoire*, Paris et Tours, 1799-1801, 3 vol. in-8° ; 4° *Réflexions sur les remèdes secrets en général, et sur les pilules stomachiques de l'auteur en particulier*, Tours, 1805, in-8° ; 5° *Réflexions sur les absurdités du système de M. Gall*, Paris, 1813, in-8° ; 6° *du Système représentatif*, Paris, 1817, brochure in-8°. M—d j.

BODIN (Jean-François), né à Angers, le 26 septembre 1766, fit ses études dans cette ville et se consacra à l'architecture, où il avait acquis une habileté remarquable. Mais la révolution, si terrible dans ces contrées, y rendit bientôt son art inutile. Il en adopta néanmoins la cause avec beaucoup d'enthousiasme, et fut nommé, en 1792, l'un des administrateurs du district de St-Florent. Placé, dès l'année suivante, au commencement de la guerre civile, dans le centre des événements les plus désastreux, et forcé de renoncer à ses fonctions d'administrateur, il devint payeur de l'armée de l'Ouest, et, dans les premières défaites qu'éprouvèrent les troupes républicaines, fut exposé plusieurs fois à perdre sa caisse. Il réussit à la sauver par sa prévoyance et par son activité. Après la pacification, il obtint divers emplois de finances et continua cependant à s'occuper d'architecture. L'Institut ayant ouvert, en 1796, un concours pour un monument à élever aux armées françaises, Bodin envoya un projet d'arc triomphal qu'il plaçait à l'endroit même où l'on a établi celui de l'Étoile ; mais il fut jugé trop dispendieux. A l'époque de la restauration, en 1814, Bodin était receveur des contributions à Saumur. Lorsque, après la défaite de Waterloo, l'ar-

mée française se retira derrière la Loire, en juillet 1815, il y remplit momentanément les fonctions de payeur; et, dans l'état de pénurie où se trouvait cette armée, il contribua beaucoup, par son zèle et son crédit, à y maintenir l'ordre en assurant la solde et la subsistance des troupes. Après le licenciement, il reprit son emploi de receveur. Nommé, en 1820, membre de la chambre des députés par le département de Maine-et-Loire, et ayant pris avec les électeurs l'engagement de se ranger du parti de l'opposition, il donna sa démission d'un emploi lucratif, qui le tenait dans la dépendance du ministre des finances. Il vota toujours en conséquence contre le ministère; mais il prit rarement la parole, se bornant à adresser chaque année à ses commettants des lettres où il leur faisait connaître les opérations de la chambre et la marche des événements. Il fit ainsi imprimer trois *Lettres* en 1820, 1821 et 1822. Il cessa, en 1823, de faire partie de la chambre des députés, et retourna dans son département, où il vécut dans ses terres, et ne parut plus occupé que de la culture des sciences et des lettres. Il avait publié, dans les années 1812 à 1815, un ouvrage fort remarquable sous le titre de *Recherches historiques sur la ville de Saumur* (haut Anjou), *ses monuments, et ceux de ses arrondissements*, 2 vol. in-8°, avec planches et une *Biographie saumuroise*. On y trouve quelques détails minutieux, mais intéressants, sur les mœurs des habitants de cette contrée dans les différents siècles. Bodin publia, en 1821-22, sur le même plan, des *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments, Angers et le bas Anjou*, 2 vol. in-8°, avec planches et une *Biographie angevine*. Une suite a été imprimée dans le t. 3 des *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, dont Bodin était correspondant. Ces deux ouvrages le firent nommer correspondant de l'Institut. Il est mort en 1829, dans sa terre de Launay (Maine-et-Loire). On a encore de lui une *Lettre à Eloi Johanneau sur la tour d'Evraud, à Fontevraud*, avec planche, insérée dans le t. 5 des *Mémoires de l'Académie celtique*. M—d j.

BODIN (Félix), fils du précédent, né à Saumur en décembre 1795, fut un des jeunes écrivains qui pendant la restauration secondèrent avec le plus d'ardeur et de talent le mouvement libéral de l'opinion. Il a coopéré à la rédaction d'un grand nombre de feuilles périodiques, entre autres, au *Nain Jaune*, au *Constitutionnel*, au *Miroir*, au *Globe*, au *Frondeur*, à la *Revue encyclopédique*. Il a paru de lui, dans le *Globe*, le *Mercure* et la *Revue*, divers fragments de romans historiques, dont l'un a pour sujet l'*Etablissement d'une commune*, un autre, la *Fin du monde, ou Récit de l'an mil*; enfin des *Fragments de la révolution française de 1355, ou des Etats généraux sous le roi Jean*. Il était député en 1830, et bien qu'il ait soutenu le ministère de Casimir Périer, personne n'était moins accessible à l'ambition. Doué d'un organe sourd, il produisait peu d'effet à la tribune. Le 10 août 1831, il présenta un sous-amendement à la proposition de Bignon en faveur de la Pologne. Durant cette session il crut devoir publier, en faveur du ministère, trois lettres insérées, l'une au *Messager* contre l'émeute; la seconde au *Moniteur*, dans laquelle il dit : « que la barbarie « peut seule dresser ses tentes sur le sol de la sou- « veraineté nationale, » phrase qui, indépendamment de son allure ridicule, démentait les principes que Bodin avait professés sous la restauration; la troisième dans *le Constitutionnel* (9 janvier 1832), relativement à la dénomination de sujet, qui alors fournissait matière à d'oiseuses discussions. Durant la session de 1834, il parla plusieurs fois en faveur des projets ministériels et lança divers pamphlets dans le même sens. Au surplus il disait de bonne foi, et nous lui avons entendu répéter, qu'il était prêt à voter pour tous les ministères. Bodin est mort le 7 mai 1837. Il était doué du caractère le plus doux et des qualités les plus estimables; aussi sa mort prématurée a causé les plus vifs regrets. Chaque année il envoyait une somme de 400 fr. aux cantons qui l'avaient élu, pour les aider à acquitter l'impôt. Si sa carrière fut courte, on peut juger, par le nombre de ses pamphlets et de ses ouvrages qu'elle fut assez activement remplie : 1° *Economies et réformes dès cette année, ou le Cri général sur les dépenses publiques, par un contribuable sans appointements*, Paris, 1819, in-8°, de 64 p. 2° *De la France et du Mouvement européen*, Paris, 1820, in-8° de 16 p. 3° *Résumé de l'histoire de France jusqu'à nos jours*, Paris, 1821, 1 vol. in-18. Cet ouvrage, conçu dans un esprit vraiment philosophique, est écrit avec un rare talent d'analyse et une concision remarquable : il présente un tableau complet et instructif, quoique fort abrégé, de notre histoire nationale. L'auteur débute par cette phrase : « Autrefois on écrivait « l'histoire à l'usage du dauphin : aujourd'hui c'est « à l'usage du peuple qu'il faut l'écrire, et les fils « des rois s'instruiront à leur tour dans les livres « faits pour les peuples. » Le *Résumé de l'histoire de France* a eu douze éditions; la septième est augmentée d'un *Coup d'œil sur l'histoire de la civilisation* (1824). Il en a paru une traduction en espagnol, Paris, 1822, in-12 (1). 3° *Etudes historiques et politiques sur les assemblées représentatives*, Paris, 1823, in-18. C'est le cours d'histoire fait à l'athénée cette année-là par l'auteur. Ce ne fut pas le seul sujet traité par Félix Bodin dans sa chaire, il y exposa encore des *Considérations sur la littérature ro*

(1) Ici se place une curieuse anecdote. Les libraires Lecointe et Durey, éditeurs du *Résumé de l'histoire de France* de F. Bodin, publièrent, en 1820, une édition de l'*Histoire de France* par Anquetil, en 13 vol. in-18. Pour compléter cette édition, ils eurent, en 1822, l'envie de donner une continuation rédigée dans un esprit libéral, et proposèrent à F. Bodin ce travail; mais, n'ayant pu ni n'ayant pas voulu, il présenta aux libraires, comme très-capable de s'acquitter de cette tâche, un jeune homme de ses amis, avocat de province, qui était venu chercher fortune à Paris, et qui était alors fort peu connu, si ce n'est par un concours académique et quelques articles dans les journaux, et notamment dans *le Constitutionnel*. Ce jeune homme, auquel une si haute destinée était réservée, était M. Thiers. Le marché fut conclu à 1,200 francs pour le manuscrit de 4 vol. in-18. Les deux premiers étaient déjà imprimés lorsque les libraires-éditeurs, reconnaissant qu'on pouvait tirer un meilleur parti de ce livre, mirent ces deux volumes au pilon, et l'*Histoire de la Révolution française* reçut de longs développements. Le livre a été entièrement composé par M. Thiers; et si les deux

mantique appliquée à l'histoire, aux antiquités et aux mœurs nationales. Un seul fragment de ce dernier cours, intitulé *du Roman historique de mœurs*, a été imprimé la même année, 1823, dans le t. 17 de la *Revue encyclopédique*. 4° *Diatribe contre l'art oratoire*, suivie de *Mélanges philosophiques et littéraires*, Paris, 1824, in-18. 5° *Eveline*, Paris, 1824, in-12. Ce roman, écrit avec beaucoup de grâce et de délicatesse, fut, lors de sa publication, attribué à madame la duchesse de Duras. Il a été traduit en espagnol, sous ce titre : *Evelina, seguida del leproso de la cintad de Aosta*, Paris, 1825, in-12, avec une planche. 6° *Le Père et la Fille*, Paris, 1824, in-12 ; mystification romantique à laquelle M. Chasles a eu part. Bodin, comme tous les rédacteurs principaux du *Constitutionnel*, MM. Jay, Etienne, Tissot, etc., avaient pris parti pour les classiques dans la querelle qui s'agitait alors entre les deux écoles littéraires. 7° *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, Paris, 1824, in-18. Cet ouvrage, précédé d'une introduction remarquable, a eu six éditions. 8° *Complainte sur la mort du droit d'aînesse*, Paris, Touquet, 1826, in-32. 9° *Complainte sur la loi d'amour*, ibid., 1827, à l'occasion du retrait de la loi sur la presse, présentée par M. de Peyronnet, ainsi que l'avait été la loi d'aînesse. Ces deux plaisanteries, la première surtout, eurent un succès prodigieux. Il en a été fait plusieurs tirages. 10° *La Malle-Poste, ou les deux Oppositions*, Paris, 1827, in-8°, brochure politique contre le rétablissement de la censure. 11° *Le Jubilé des Grecs et le Jubilé de la civilisation, nouvel appel en faveur des Grecs*, Paris, 1826, in-32 de 32 p., qui a eu deux éditions. 12° *La Bataille électorale*, 1828, in-8°, poëme politico-comique, tableau satirique d'une élection de département. 13° Quatre morceaux littéraires fort piquants, insérés dans la *Revue de Paris* et dans le *Livre des Cent et un*, savoir : 1° *des Talents chez les femmes* ; 2° *le premier Auguste fait par les soldats* ; 3° *le Juste Milieu et la Popularité* ; 4° *une Scène de magnétisme* ; 14° *le Roman de l'avenir*, avec cette épigraphe : « Qui vivra verra, » Paris, 1833, in-8°. Bodin, élève de Lesueur, était un bon musicien, et on lui doit plusieurs compositions musicales pleines de grâce et de fraîcheur. D—R—R.

BODLEY (sir Thomas), est connu particulièrement, parmi les savants, pour avoir légué à l'université d'Oxford sa bibliothèque, appelée de son nom, la *bibliothèque Bodléienne*. Il naquit en 1544, à Exeter, dans le comté de Devon. Il avait environ douze ans, lorsque, sous le règne de Marie, son père fut obligé, comme protestant, de sortir du royaume, et d'aller chercher un asile en Allemagne. Il vint ensuite s'établir à Genève avec sa famille, et y resta jusqu'à la mort de Marie. Ce fut dans l'université de cette ville, nouvellement établie, que le jeune Bodley reçut sa principale éducation sous les plus célèbres professeurs. A l'avénement d'Elisabeth, il suivit son père en Angleterre, et vint achever ses études à l'université d'Oxford, où il prit successivement ses degrés, et occupa différentes places. En 1576, il quitta l'université pour faire le tour de l'Europe. De retour dans sa patrie, après une absence de quatre ans, il obtint un poste honorable dans la maison de la reine, qui l'envoya quelques années après, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Danemark et des princes d'Allemagne, pour les engager à former une ligue en faveur du roi de Navarre (Henri IV). Il fut employé dans diverses autres négociations importantes, en France et en Hollande, et y montra beaucoup d'habileté et de prudence. Revenu en Angleterre, en 1597, il trouva que le comte d'Essex, pour le détacher du parti de Cecil et l'attacher au sien, l'avait si vivement recommandé, que la reine, à qui les recommandations du duc étaient suspectes, et Cecil, qui le haïssait, éloignèrent Bodley des emplois. Dégoûté de la cour, il s'en retira, sans qu'aucune sollicitation ait pu depuis l'engager à y revenir. Il commença alors à s'occuper du rétablissement de la bibliothèque publique d'Oxford, fondée, dans la première moitié du 15e siècle, par Humphrey, duc de Glocester, qui avait donné, pour en faire le fonds, sa propre bibliothèque, composée de cent vingt-neuf volumes, qu'il avait fait venir à grands frais d'Italie, et estimée environ 1,000 livres ; ce qui était alors un objet considérable. Sir Thomas forma le projet d'enrichir ce premier fonds de tout ce qu'il put recueillir de livres, achetés à ses frais, ou payés des dons d'un grand nombre de nobles et d'évêques, qui le secondèrent généreusement dans cette entreprise, digne, selon Camden, d'une tête couronnée. Bientôt la bibliothèque ne put plus contenir les livres. Sir Thomas fit alors augmenter le bâtiment, et, n'ayant pu le voir entièrement terminé, il laissa presque tout son bien pour achever ce qu'il avait commencé, et pour assurer à la bibliothèque un revenu de 200 liv. sterl., destiné à payer les bibliothécaires, etc. Cette bibliothèque est regardée comme une des plus belles qui existent. On rapporte que Jacques Ier, lorsqu'il vint à Oxford, en 1605, après avoir visité la bibliothèque Bodléienne, s'écria, à l'imitation d'Alexandre : « Si je n'étais « pas un roi, je voudrais être un homme de collége, « et, s'il me fallait être prisonnier, et qu'on me « laissât le choix de la prison, je n'en voudrais pas « d'autre que cette bibliothèque, où je consentirais « à être enchaîné parmi tant de grands écrivains. » Bodley fut créé chevalier peu de temps après le couronnement de ce prince. Il mourut le 28 janvier 1612, et fut enterré dans le chœur du collége de Merton, où un beau monument a été élevé à sa mémoire. On prononce encore, le 8 novembre de chaque année, à Oxford, un discours à sa louange, à l'époque de la visite de la bibliothèque. Sa vie, jusqu'en 1609, écrite par lui-même, les règlements qu'il a faits pour l'administration de sa bibliothèque, et ses lettres, ont été publiés par Thomas Hearne, sous le titre *Reliquiæ Bodleianæ*, Londres, 1703 in-8°. X—s.

BODLEY (Jean), médecin anglais du 18e siè-

premiers volumes ont porté, avec le nom de M. Thiers, celui de M. F. Bodin, c'était pour pousser à la vente.

cle, a publié : ***Essai de critique sur les ouvrages des médecins***, Londres, 1741, dans lequel il s'attache à rabaisser les connaissances de la médecine. K.

BODMER (Samuel), de Berne, boulanger de profession, s'appliqua à la géométrie, et y réussit si bien, qu'il fut employé par la république de Berne à lever une carte de cet État. Il s'en acquitta d'une manière satisfaisante, et leva aussi des plans de différentes parties de la Suisse. Il dirigea les travaux pour la construction du nouveau lit qu'on donna au torrent nommé *Cander*, au-dessus de Thun. Cette opération remarquable et importante, qui préserva une contrée étendue d'inondations et de l'infection des marais, fut exécutée d'après les mêmes principes qui dirigent aujourd'hui les travaux pour le desséchement des marais de la Linth. Les ouvrages de Bodmer sont conservés dans les archives de Berne. Il mourut vers 1721. U—i.

BODMER (Jean-Jacques), naquit à Zurich, le 19 juillet 1698, et y mourut le 2 janvier 1783. Destiné par son père, qui était curé, à l'état ecclésiastique, et ensuite au commerce, il y renonça pour se livrer à son goût naturel, qui le portait à cultiver la poésie et les sciences historiques. Il avait observé de bonne heure l'imperfection de la littérature et de la poésie allemandes. A peine eut-il atteint sa vingt-huitième année, qu'il conçut le projet de corriger le goût de sa nation. De vastes lumières, un génie ardent, un esprit pénétrant, et dont le trait allait toujours frapper au but, un extrême désir de célébrité, pouvaient justifier en lui la hardiesse d'un pareil projet ; et, pour en faciliter l'exécution, il devait trouver des ressources peu communes dans la connaissance que, fort jeune encore, il avait acquise des poëtes grecs et latins, et dans la lecture assidue des meilleurs ouvrages de critique et de littérature qu'eussent produits alors la France, l'Angleterre et l'Italie. Il avait rencontré dans son ami Breitinger le meilleur aide qu'il pût souhaiter ; et tous les deux ils débutèrent dans le monde littéraire (en 1722) par une feuille périodique, où ils osèrent citer au tribunal de leur critique quelques poëtes allemands qui jouissaient alors d'une grande réputation. La justesse de leurs censures, assaisonnée d'ailleurs de quelques bonnes plaisanteries et de sarcasmes très-mordants, fit une sensation extraordinaire. On fut étonné de l'audace avec laquelle deux Suisses inconnus osaient attaquer de front des préjugés si bien établis. On fut peut-être encore plus surpris de l'illusion où l'on avait été si longtemps en faveur de quelques écrivains médiocres, regardés jusqu'alors comme les premiers modèles du talent poétique. Gottsched, ce célèbre aristarque, qui lui-même passait pour le réformateur de la littérature allemande, et qui d'abord s'était prononcé pour les jeunes Suisses, en fut bientôt mécontent, et, peu ménagé par eux, se mit à la tête de leurs adversaires. Les deux partis avaient dès lors de nombreux adhérents. On se lança de part et d'autre une nuée de petits et de gros pamphlets. Cette guerre continua pendant plusieurs années avec un acharnement extrême ; elle eut, comme toutes les querelles de ce genre, des suites utiles, en faveur desquelles il faut bien oublier les misères et les petitesses qui s'y mêlèrent. C'est de cette lutte qu'est sortie la période la plus brillante de la littérature allemande. En 1725, Bodmer obtint la chaire d'histoire dans sa patrie : il l'a occupée pendant cinquante ans avec distinction. Il a publié un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Suisse ; ils respirent l'amour le plus ardent de la liberté, de la république, et des institutions qui sont propres à affermir et à garantir l'une et l'autre. Aidé de son ami Breitinger, Bodmer déterra et publia, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, en 1748 et en 1758, deux collections des poëtes allemands du moyen âge, connus sous le nom des *Minnesinger*, ou *Chantres d'amour*. L'une est intitulée : ***Fables du temps des Minnesinger***, in-4°, 1758 ; l'autre, ***Collection des Minnesinger***, in-4°, 1759. Il a paru, en 1810, à Goettingue, une rectification de cette édition fautive, par Benecke, intitulée : ***Minnelieder, ergänzung der Sammlung von Minnesingern***, in-8°. Ce sont les succès brillants qu'obtenait alors le jeune Klopstock dans la poésie sacrée, qui paraissent avoir engagé Bodmer, déjà âgé de cinquante ans, à composer des poëmes épiques. Le plus connu est celui qui parut sous le titre de la *Noachide* (1), Zurich, 1752, 1765, 1772 ; ce poëme est en 12 chants. Il traduisit *Homère* et *Milton*, et, dans un âge très-avancé, il donna des tragédies patriotiques. L'enflure est le défaut de son style, et celui de son caractère était de voir avec une sorte de défiance jalouse tout ce qui, dans sa sphère, semblait prétendre à quelque distinction éminente et à une certaine indépendance. Il fallait reconnaître la souveraineté de son génie et lui rendre hommage, pour en être bien traité. Après avoir conquis le sceptre de la critique durant l'enfance de la littérature allemande, il voulut le conserver lorsqu'elle fut parvenue à la maturité de l'âge viril ; mais il vit son autorité déchoir sensiblement d'une année à l'autre. On a aussi de lui des ***Principes de la langue allemande***, 1768, et un ***Essai de Grammaire allemande***. Voici les titres et les éditions de ses autres ouvrages en langue allemande : 1° le *Paradis perdu* de Milton, 1732, 1742 et 1769 ; 2° *Bibliothèque helvétique*, 1735, 1741, 6 cahiers ; 3° *Lettres critiques*, 1746 et 1753. Jean-Jacques Bodmer avait des mœurs austères et vraiment patriarcales ; comme il avait survécu à ses enfants, il légua sa fortune à divers établissements de bienfaisance de sa ville natale. Sa bibliothèque, ses manuscrits et ses correspondances ont été déposés à la bibliothèque de Zurich. (*Voy.* J.-H. Hottinger, ***Acroama de J. J. Bodmero***, Zurich, 1783, in-8°.) U—i.

BODONI (Jean-Baptiste), un des plus célèbres imprimeurs du 18e siècle, naquit le 16 février 1740, à Saluces, dans les États du roi de Sardaigne, d'une famille honnête, mais mal partagée des biens de la fortune. Il apprit dans l'atelier de son père les pre-

(1) M. J.-F. Trigory a traduit le 1er chant de ce poëme, Paris, 1817, in-8° de 48 pages. D—b—r.

miers principes de l'art qu'il devait porter à une perfection inconnue jusqu'alors, mais il avait auparavant fait d'excellentes études au collége de sa ville natale ; et l'on ne peut douter que, s'il eût suivi la carrière des lettres, il n'y eût également acquis une grande réputation. Dès son enfance, il montra du goût pour le dessin, et dans ses loisirs il gravait sur bois de petites vignettes que les curieux recherchent encore. A dix-huit ans, le désir de se perfectionner dans son état lui fit entreprendre le voyage de Rome. Il partit de Saluces avec son condisciple Dominique Costa, qui se flattait qu'un de ses oncles, secrétaire d'un prélat romain, leur faciliterait les moyens de vivre, en attendant qu'ils eussent trouvé de l'ouvrage. Les deux amis, encore éloignés du terme de leur voyage, avaient épuisé toutes leurs ressources. En vendant quelques-unes de ses tailles de bois aux imprimeurs, Bodoni se procura l'argent nécessaire pour continuer sa route; mais, à leur arrivée à Rome, l'oncle de Costa, sur lequel ils fondaient toutes leurs espérances, déclara qu'il ne pouvait rien pour eux, et leur conseilla de reprendre le chemin de Saluces. Découragé par cette réception inattendue, peu s'en fallut que Bodini ne suivît ce conseil ; mais, avant de quitter Rome, il voulut voir l'imprimerie de la Propagande, qu'il avait entendu vanter tant de fois à son père. La politesse de ses manières et la vivacité de son esprit plurent à l'abbé Ruggieri (*voy.* ce nom), surintendant et directeur de l'établissement, et il y fut admis comme ouvrier : c'était plus que n'avait espéré le pauvre Bodoni dans ses rêves de gloire et de fortune. Il montra dans les différents travaux dont il fut chargé tant de goût et d'habileté, que le cardinal Spinelli se déclara son protecteur. D'après les conseils de ce prélat, il suivit les cours de langues orientales à l'université de la Sapience ; et, dès qu'il fut en état de lire facilement l'arabe et l'hébreu, il remplaça les compositeurs pour ces deux langues. Ayant été chargé de l'impression du *Missel arabe-cophte* et de l'*alphabet tibétain* du P. Giorgi (*voy.* ce nom), il s'acquitta de cette tâche avec un tel succès que Ruggieri fit mettre son nom dans la suscription, avec celui de sa ville natale. Les beaux poinçons que Sixte V avait fait graver par Garamond et Lebé, pour l'imprimerie de la Propagande, étaient depuis longtemps négligés. En les remettant en ordre, Bodoni conçut l'idée de graver lui-même des poinçons, art dans lequel, après plusieurs essais infructueux, il finit par égaler et même surpasser tout ce que l'on connaissait de plus parfait en ce genre. La fin tragique de Ruggieri lui rendant le séjour de Rome insupportable, Bodoni accepta les propositions qui lui furent faites pour l'attirer en Angleterre; mais, arrivé à Saluces pour prendre congé de ses parents, il y tomba malade. Sur ces entrefaites, le marquis de Félino, premier ministre de Parme, lui fit offrir par le P. Paciaudi la direction de l'imprimerie qu'il se proposait d'établir sur le modèle de celle du Louvre. Bodoni, flatté de cette marque de confiance, rompit tous ses engagements et se rendit à Parme en 1768. Il s'occupa sur-le-champ de la construction des presses ; et, ayant fait venir de Paris des caractères de Fournier, il imprima dès la même année un opuscule poétique qu'avait composé l'abbé Frugoni. Ne voulant pas se servir plus longtemps de caractères étrangers, il en grava lui-même d'après les beaux modèles laissés par les imprimeurs italiens du 15ᵉ siècle, et il en publia les épreuves en 1771, sous ce titre : *Saggio tipografico di fregi e majuscole*, in-8° de 76 p., avec une préface dans laquelle il reproche à Fournier de n'avoir, en parlant des fonderies italiennes, dans son *Manuel typographique*, cité que celle du Vatican, oubliant la fonderie des Médicis à Florence, de même que celle du cardinal Frédéric Borromeo à Milan, et enfin celle du cardinal Barbarigo, pour les caractères orientaux, à Padoue. Ce premier essai ne contient que les alphabets grecs et latins, mais Bodoni promettait aux bibliophiles de leur donner les alphabets étrangers, et il remplit cet engagement en 1774, par la publication des *Iscrizioni esotiche*, composées par J.-B. de Rossi, à l'occasion du baptême de l'infant don Louis. Cet opuscule de 26 pages contient vingt inscriptions en autant de langues, avec la traduction latine en regard. Chaque inscription est imprimée avec le caractère propre de sa langue, gravé et fondu par Bodoni. L'année suivante, il profita du mariage du prince de Piémont avec la princesse Clotilde de France pour faire paraître un second essai de ses caractères. Ce volume, in-fol. de 500 p., est intitulé : *Epithalamia exoticis linguis reddita;* il offre vingt-cinq alphabets de langues étrangères, dont neuf paraissaient pour la première fois. Le conseil de Saluces, auquel il en fit offrir un exemplaire, lui témoigna sa satisfaction par l'envoi d'une paire de flambeaux d'argent aux armes de la ville. Il serait inutile d'indiquer ici les divers ouvrages sortis chaque année des presses de Bodoni, et qui, pour la plupart, sont autant de chefs-d'œuvre typographiques; mais on doit citer le *Couronnement* de la célèbre Corilla Olimpia (Morelli-Fernandez), 1779, petit in-4°, enrichi de vignettes, de fleurons et d'autres ornements que Bodoni employa depuis très-rarement, persuadé que les éditions devaient tirer tout leur mérite de leur exécution typographique ; les œuvres de Mengs, 1780, 2 vol. ; la traduction italienne, par Annibal Caro, de *Daphnis et Chloé*, de Longus, avec le texte grec, 1786, et enfin son *Manuale tipografico*, 1788, in-4°. Ce dernier volume contient, outre la série de ses caractères grecs (qui s'élevaient alors à vingt-huit et qu'il porta depuis à trente-cinq), cent descriptions de villes en italien, dont les cinquante dernières sont traduites en français ; imprimées en autant de sortes de caractères, depuis le minuscule que Bodoni nomme *Parmigianina*, jusqu'au gros parangon qu'il désigne sous le nom de *Papale*. Cette même année, Bodoni, cédant aux instances d'Azara, ambassadeur d'Espagne, fit un second voyage à Rome, où il reçut l'accueil le plus distingué des savants et des membres du sacré collége, ainsi que du pape Pie VI, qui s'entretint longtemps avec lui d'objets relatifs à son art. Le chevalier d'Azara tenta de le retenir à Rome,

lui offrant d'établir dans son palais une imprimerie pour donner des éditions des classiques grecs, latins et italiens; mais Bodoni sut résister à toutes ces sollicitations. Avant de revenir dans sa patrie adoptive, il visita Naples, et il fut accompagné dans ce voyage, qui devint pour lui une suite de triomphes, par le savant abbé Fortis. La reine de Naples ayant appris son arrivée, au moment où elle allait partir, lui envoya un gentilhomme pour l'inviter à se rendre dans son cabinet. Bodoni s'étant excusé sur le mauvais état de sa toilette, elle lui fit dire de se présenter comme il se trouvait, car c'était lui, lui seul qu'elle voulait voir. Il était de retour à Parme dans les premiers mois de 1789. Azara, qui n'avait point abandonné son projet de donner de belles éditions de ses auteurs favoris, le pressait de revenir à Rome pour en diriger l'impression. Le duc de Parme, qui l'aurait vu s'éloigner avec peine, voulant concilier avec le désir d'Azara son désir de conserver Bodoni, l'autorisa à établir une imprimerie particulière, mettant pour cet objet à sa disposition un immense bâtiment. Bodoni fit exécuter aussitôt de nouvelles presses avec les perfectionnements qu'il avait imaginés pour obtenir un tirage plus égal, et fondit une assez grande quantité de caractères pour pouvoir envoyer à Rome des épreuves au chevalier d'Azara, sans que l'impression en fût retardée. C'est de cette imprimerie que sortirent successivement les *Editioni Bodoniane*, très-précieuses, savoir : *Horatii Flacci Opera*, 1791, 1 vol. in-fol., dont la valeur est de 400 fr.; *Virgilii Opera*, 1793, 2 vol. in-fol., 400 fr., édition très-recherchée, que les amateurs préfèrent à celle de Didot; *Catulli, Tibulli, Propertii, Opera*, 1794, 1 vol. in-fol., 200 fr.; *Taciti Annales*, 1795, 3 vol. in-4°, 200 fr. L'impression de Lucrèce, dont les trois premiers livres étaient déjà tirés, fut interrompue par le départ d'Azara de Rome, et elle n'a point été terminée. En 1792, Bodoni reçut du pape, avec un bref conçu dans les termes les plus honorables, deux médailles, l'une d'or et l'autre en argent, en remerciment de son Horace dont il avait adressé un exemplaire au pontife, ainsi que de ses trois éditions de Callimaque, deux imprimées en caractères minuscules, et la troisième en lettres onciales. Le roi d'Espagne, Charles III, lui avait, dès 1782, conféré le titre de son imprimeur particulier; en le lui confirmant, Charles IV joignit à ce titre honorifique une pension de 6,000 réaux. Bodoni offrit à ce prince, par reconnaissance, la dédicace de sa belle édition de la *Gerusalemme liberata*, 1789, 2 vol. in-fol. En 1793, il donna deux éditions, in-fol. et in-4°, du *Traité du sublime*, de Longin, en grec, avec une dédicace au pape Pie VI, dans laquelle il rappelle le bienveillant accueil que le pontife lui avait fait à Rome, et les marques d'estime qu'il en avait reçues plus tard. Cette même année 1793, il publia l'édition in-fol. de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à l'infant Louis, de Parme; il reproduisit aussi dans le même format l'*Aminte* du Tasse, dont il avait donné une édition in-4°, en 1789, et mit au jour l'Anacréon, grec et latin, un de ses chefs-d'œuvre, Ce fut au mois de décembre de cette année que Monsieur (depuis Louis XVIII), accompagné du duc de Parme, visita les ateliers de Bodoni, ainsi que ceux de l'imprimerie ducale dont il était le directeur. Ce prince, étonné de leur étendue et de l'ordre qu'il y vit régner, ne put s'empêcher de dire : « C'est la première imprimerie du monde. » L'entrée des armées françaises en Italie fut pour Bodoni l'occasion de nouveaux triomphes. Les simples soldats comme leurs chefs ambitionnèrent la possession de quelques ouvrages sortis de son imprimerie, et ceux qui ne pouvaient se procurer un volume achetaient des billets ou des têtes de lettres qu'ils conservaient avec respect. Rien peut-être ne fait plus d'honneur au caractère de la nation française que cet hommage rendu spontanément au mérite d'un artiste étranger. Quoique la guerre ne nuisit point à ses travaux typographiques, Bodoni fut obligé de les ralentir pour faire face aux demandes de caractères qu'il recevait de toutes parts. Ses magnifiques éditions, en répandant son nom dans toute l'Europe, avaient inspiré le désir à chaque imprimeur de pourvoir ses ateliers des beaux types avec lesquels on avait produit de tels chefs-d'œuvre. Avec ses bénéfices il se trouva bientôt en état d'acheter, près de Borgo San Donnino, une riche propriété, dans une situation délicieuse. C'est dans cette charmante retraite, appelée *il Pozzeto*, qu'il se proposait de se retirer dès qu'il aurait achevé son *Manuale tipografico*, pour y jouir enfin du repos acquis par une vie laborieuse. Mais ce projet, dont il aimait à s'entretenir avec ses amis, ne devait jamais se réaliser. Des affaires de famille l'ayant appelé en 1798 à Turin, il y fut accueilli de la manière la plus distinguée par les savants et par le roi Charles-Emmanuel; mais rien n'égale la réception qui lui fut faite à Saluces, où il avait annoncé qu'il se rendrait de Turin. Son entrée dans sa ville natale fut celle d'un prince dans sa capitale, après une longue absence. Toute la population s'était portée à sa rencontre; des députés du corps municipal furent envoyés pour le complimenter; et, deux jours après, s'étant rendu à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations de ses compatriotes, fiers de sa renommée, Bodoni, fortement ému, s'écria : « Il n'est donc pas « toujours vrai que nul n'est prophète dans son « pays. » La joie que lui fit éprouver cette réception fut bien diminuée par les critiques qui parurent en France, à la même époque, de son édition de Virgile, dans laquelle on signala plusieurs fautes graves (1). Bodoni, en annonçant qu'il n'avait jamais ambitionné la réputation d'homme de lettres, mais celle de typographe, déclara qu'il ne répondrait à ses critiques que par la publication de son *Manuale tipografico*, dont il s'occupait depuis plusieurs années, et qu'il se flattait vainement de pouvoir bientôt terminer. En 1802, il se chargea de l'impression de l'oraison funèbre de l'infant don Ferdinand, dont

(1) Bodoni prétendit que les incorrections qu'on lui reprochait ne se trouvaient que dans les exemplaires de son Virgile qui lui avaient été volés; mais qu'elles avaient été corrigées dans les autres exemplaires.

il fit trois éditions de différents formats ; mais il ne voulut pas qu'on lui remboursât ses frais, disant qu'il se trouvait payé par l'honneur qu'on lui avait fait de le choisir, dans cette circonstance, pour reproduire des sentiments qu'il partageait avec toute la ville. Le conseil de l'*Anzianato,* touché de ce procédé, ordonna, par une délibération du 28 juillet 1803, que le nom de Bodoni fût inscrit sur le livre de la noblesse, dans la classe des *Piazetti* ; et, par un acte du 17 août suivant, il décida qu'une médaille serait frappée en l'honneur de ce grand artiste, distinction d'autant plus flatteuse pour Bodoni que la ville de Parme s'en est toujours montrée très-avare. L'exécution de cette médaille fut confiée à Manfredini, habile graveur de Milan. Elle est entourée d'une couronne d'olivier, et au revers de l'effigie de Bodoni on lit cette inscription :

Civi optimo
Decurioni solertiss.
Artis typographicæ
Coryphæo eruditiss.
Ex XII virum Parm.
Decreto.

Il a été frappé de cette médaille quatre épreuves en or, deux cents en argent, deux cent cinquante en bronze, et les coins ont été brisés. Une des médailles d'or fut remise, le 24 février 1806, à Bodoni, dans une assemblée de tous les corps de magistrature. Invité la même année à envoyer pour l'exposition des produits de l'industrie française quelques-uns des ouvrages sortis de ses presses, Bodoni s'en défendit en disant qu'il y avait en France des imprimeurs *qui avaient presque atteint le maximum de la perfection* ; mais, d'après de nouvelles instances du ministre Champagny, il lui fit passer quatorze ouvrages (1), dont le plus récent était l'*Oraison dominicale* en cent cinquante-cinq langues orientales et latines. Bodoni, comme on sait, obtint le premier prix. En le lui décernant, le jury, dont on doit conserver les termes, s'exprima ainsi : « M. Bodoni, de « Parme, est un des hommes qui ont le plus contri- « bué aux progrès que la typographie a faits dans « le 18e siècle et de notre temps. Il réunit plusieurs « talents ordinairement séparés, et pour chacun « desquels il mériterait la distinction du premier « ordre, etc. » Cette même année, il avait commencé l'impression de l'*Iliade* ; mais, par la lenteur des savants chargés d'en corriger les épreuves, elle ne fut terminée qu'en 1808. Cette magnifique édition, en 3 vol. in-fol., est dédiée à Napoléon. Un exemplaire sur vélin lui en fut présenté le 21 janvier 1810, dans la galerie de St-Cloud (1). L'empereur, après avoir donné de justes éloges à la belle exécution de l'ouvrage, fit expédier à l'imprimeur le brevet d'une pension de 3,000 francs. Depuis que l'Italie était sous la domination française, Bodoni avait reçu les offres les plus avantageuses. Le prince Eugène lui avait proposé la direction de l'imprimerie royale de Milan (2), et Murat, celle de Naples ; mais, s'excusant sur son âge et ses infirmités, il refusa constamment de quitter Parme, devenue depuis longtemps sa seconde patrie. En 1811, Bodoni reçut de Murat la croix de l'ordre des Deux-Siciles ; et, voulant témoigner sa reconnaissance, lui proposa de publier, pour l'éducation du prince royal, une suite de classiques français. Une maladie grave ne permit au célèbre typographe de commencer l'exécution de ce projet qu'en 1812, par l'impression du *Télémaque* in-fol. Le Racine, qui devait suivre, ne fut terminé qu'après la mort de Bodoni, en 1814, par sa veuve, madame Marguerite dell' Aglio qui, pour remplir les intentions de son mari, a fait paraître les *Fables de la Fontaine* et les *OEuvres de Boileau*, complétant cette précieuse collection. Dans les intervalles que lui laissaient ses douleurs de goutte, devenues presque continuelles, Bodoni revenait à son *Manuel*, qu'il était jaloux de terminer. Un jour que ses amis l'engageaient à prendre quelque repos, il leur répondit : « Je n'ai plus de temps à perdre. » Puis en soupirant il ajouta : « Qu'un nom célèbre est difficile à porter ! » Dans les derniers mois de sa vie, Bodoni reçut de nouvelles marques de la bienveillance de Napoléon ; il fut nommé chevalier de la Réunion et reçut une gratification de 18,000 francs pour l'aider dans la publication des classiques français. La fièvre s'étant jointe à ses autres maux, il succomba le 20 novembre 1813. Ses obsèques furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Vincent Jacobacci, son intime ami, prononça son oraison funèbre. N'ayant pour héritiers que des neveux auxquels il avait fait présent d'un établissement typographique à Saluces, il institua sa femme son héritière. Cette dame a continué à diriger l'imprimerie bodonienne. Le *Manuale tipografico* de Bodoni, terminé par Louis Orsi, parut en 1818, 2 vol. gr. in-4°. C'est sans contredit le plus magnifique ouvrage de ce genre. Il offre des échantillons de plus de deux cent cinquante caractères différents. Tous ne sont pas également beaux ; et quelques-uns des minuscules ont été critiqués. Le manque de correction que l'on reproche aux éditions de Bodoni en a fait baisser le prix en France et en Angleterre ; mais son Anacréon, son *Aminta,* son Horace, in-fol., son *Oraison dominicale*, ses classiques français, et surtout son Homère, conserveront toujours un rang très-distingué parmi les chefs-d'œuvre de la typographie. Peu d'hommes ont joui de leur renommée plus complétement que cet illustre imprimeur. Pen-

(1) L'Anacréon, grec-italien, pet. in-4°, 1784. — Le même, grec et latin, in-4°, 1785, *litter. quadratis.* — Le même, pet. in-8°, 1791. — Le même, in-16, 1791, sur vélin. — L'*Aminta*, grand in-4°, 1787. — Le même, grand in-fol., 1793, sur vélin. — Théophraste, grec et lat., grand in-4°. — Tryphiodore, grec-italien, pet. in-fol., sur soie. — Les *Stances* de Politien, pet. in-4°, sur soie. — *Description de la chambre du Corrége*, grand in-fol. — L'*Hymne à Cérès*, grand in-fol., 1805. — D. Cyrillo, *Recherches sur la plante de papyrus*, grand in-fol, 1794. — *Bref du pape Pie VI*, en grosse nompareille. L'*Oraison dominicale*, pet. in-fol., 1806.

(1) Cet exemplaire fait aujourd'hui partie de la belle collection des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque royale.

(2) En recevant un exemplaire de l'*Oraison dominicale*, le vice-roi fit expédier à Bodoni le brevet d'une pension de 1,200 francs reversible sur la tête de sa femme.

dant plus de quarante ans, son imprimerie fut visitée par les rois et les princes dont la plupart lui donnèrent des preuves éclatantes de leur estime. Ses qualités personnelles lui valurent de nombreux amis. Toutes les sociétés d'Italie s'empressèrent à l'envi d'inscrire son nom sur leurs registres; et les plus grands poëtes lui prodiguèrent des éloges. Bodoni joignait à ses talents, comme typographe, des connaissances très-variées. On a de lui des sonnets fort agréables. Ses lettres, dont plusieurs sont imprimées, formeraient une collection intéressante pour l'histoire littéraire de son temps. On peut consulter, pour les détails : la *Vie de Bodoni, suivie du Catalogue chronologique de ses éditions*, en italien (par M. Joseph de Lama), Parme, 1816, 2 part. in-4°. L'estimable auteur annonce qu'il a beaucoup profité pour son travail des *Memorie anedotti per servire un giorno alla vita di G.-B. Bodoni*, par le P. Passeroni. *Voy.* aussi la *Biographie des trois illustres Piémontais*, *Lagrange*, *Denina et Bodoni*, décédés en 1813, par M. de Grégory, Verceil, 1814, in-8°. Le portrait de Bodoni a été gravé dans tous les formats. G—G—Y et W—S.

BODREAU (JULIEN), avocat, né au Mans en 1599, mort le 13 juin 1662. Il a donné : 1° Un *Commentaire sur la coutume du Maine conférée avec celle d'Anjou et de Paris*, 1645, in-fol; 2° *Sommaire des coutumes du Maine*, 1656, in-12; 3° *Illustrations et Remarques sur la même coutume*, 1658, 2 vol. in-16. C'est son meilleur ouvrage. Ménage, qui ne goûtait pas les ouvrages de cet auteur, disait plaisamment : « Si Bodreau fait bien, ce n'est pas sa coutume. » C. T—Y.

BOE. *Voyez* DUBOIS (Jacques), et SYLVIUS (François).

BOECE (ANICIUS MANLIUS TORQUATUS SEVERINUS BOETIUS OU), l'un des hommes les plus illustres des 5e et 6e siècles, par sa naissance, ses vertus, ses talents, ses services, ses dignités et ses malheurs, naquit à Rome, vers 470, d'une des plus anciennes et des plus riches familles de cette ville. Son père fut trois fois consul. On a cru mal à propos, d'après le livre *de Disciplina scholarum*, faussement attribué à Boëce, et qui paraît être de Denys le Chartreux, qu'il avait été envoyé très-jeune à Athènes; mais il est prouvé qu'il reçut à Rome une brillante éducation, sous d'habiles maîtres, qui s'appliquèrent à cultiver ses heureuses dispositions naturelles. Ce fût alors que, riche de son propre fonds, il alla à Athènes, qui était encore le centre du goût et des lettres. Là, il se nourrit, sous les plus célèbres philosophes et orateurs, de toutes les sciences de la Grèce, et puisa à leur école ce genre de philosophie qui caractérise tous ses écrits. De retour dans sa patrie, il y fut, au bout de peu de temps, déclaré patrice, par considération pour sa famille. Théodoric, qu'il avait harangué au nom du sénat, lors de l'entrée solennelle de ce prince dans la capitale de l'empire, parut si charmé de la générosité de ses sentiments, de l'étendue de ses connaissances, de sa rare capacité pour les affaires, qu'il le fit maître du palais et des offices, les deux charges de la cour qui donnaient le plus d'autorité dans l'État, et le plus d'accès auprès du trône. Boëce se forma alors un système de politique fondé sur la vertu, et mit tout en œuvre pour le faire goûter à Théodoric. Il empêcha ce prince arien de persécuter les catholiques, l'engagea même à les prendre sous sa protection : il lui persuada de diminuer les impôts, de ménager ses finances avec une sage économie, d'entretenir en temps de paix des troupes bien disciplinées, afin de donner du relief à la majesté royale, et d'en imposer aux puissances ennemies. Il insista fortement sur la nécessité de n'accorder les places qu'au mérite, de faire observer strictement les lois, et d'en punir la transgression avec sévérité. Il l'exhorta à protéger les sciences et les beaux-arts, ainsi que ceux qui les cultivaient avec succès; à être magnifique dans les édifices publics, et dans certaines fêtes, qui relèvent aux yeux du peuple l'éclat de la souveraineté. Boëce fut longtemps l'oracle de Théodoric, et l'idole de la nation des Goths. Les plus grands honneurs ne paraissaient point encore suffisants pour récompenser son mérite et ses vertus. Trois fois on l'éleva au consulat, et, par une distinction unique, il posséda, en 510, cette auguste dignité, sans collègue. Ses deux fils, jeunes encore, furent désignés consuls pour l'année 522 : c'était un privilége réservé aux fils des empereurs. Il les vit tous les deux portés sur un char par toute la ville, accompagnés du sénat, et suivis d'un concours prodigieux ; il eut lui-même une place au cirque, au milieu des deux consuls, reçut les compliments du roi, aux acclamations de tout le peuple; ce jour-là même, il prononça le panégyrique de Théodoric, dans le sénat; après quoi on lui mit une couronne sur la tête, et il fut proclamé prince de l'éloquence; mais Boëce semblait n'être monté si haut que pour faire une chute plus funeste. Ses amis, ses richesses, ses honneurs, ses services, ne purent le garantir des coups de la fortune. Tant que Théodoric se conduisit d'après ses conseils, son règne mérita de servir de modèle aux bons princes; mais avec l'âge, il devint mélancolique, jaloux et défiant envers tous ceux qui l'approchaient. Il donna toute sa confiance à deux Goths, aussi avares que perfides : ils écrasèrent le peuple par des impôts excessifs. Dans une disette, ils firent conduire dans les greniers du prince le blé qu'ils achetaient à bas prix, pour le revendre à un prix très-haut. Boëce se chargea de porter au pied du trône les soupirs et les larmes des provinces. Ses représentations furent inutiles : résolu de faire un dernier effort, il exposa au roi, en plein sénat, les manœuvres des sangsues publiques; il ne craignit point de défendre le sénat lui-même, accusé de conspiration pour délivrer l'Italie du joug des Goths qui l'opprimaient. Les hommes injustes qu'il avait réprimés pendant son ministère, les usurpateurs qu'il avait punis, lui avaient suscité un grand nombre d'ennemis. Ils se réunirent tous alors pour supposer à ces dernières démarches les plus mauvaises intentions. Son courage fut regardé comme un acte de rébellion, sa défense du sénat, comme une preuve de sa complicité avec ce corps. Théodoric fit prononcer contre lui un décret qui le déclarait coupable de haute

trahison. Il fut arrêté, avec son beau-père Symmaque, et renfermé au château de Pavie, où l'on montre encore aujourd'hui une tour qui, suivant la tradition populaire, leur servit de prison. Relégué dans un château écarté, il fut mis à mort avec des circonstances qui font frémir d'horreur ; on lui serra la tête avec une corde attachée à une roue, qui, en tournant, lui fit sortir les deux yeux ; on l'étendit enfin sur une poutre, où deux bourreaux le frappaient avec des bâtons sur toutes les parties du corps ; et, comme il respirait encore, ils l'achevèrent avec une hache, le 23 octobre 526. Peu de temps après, son beau-père fut décapité. Ses biens avaient été confisqués, mais la fille de Théodoric, Amalasonte, les rendit depuis à sa veuve, et elle fit relever ses statues. Les catholiques enlevèrent son corps, et l'enterrèrent religieusement à Pavie. Deux cents ans après, il fut déposé dans l'église de St-Augustin, par ordre du roi Luitprand, qui lui érigea un mausolée qu'on voyait encore à la fin du dernier siècle, avant la destruction de cette belle église. Othon III lui en fit élever un autre, sur lequel furent gravées d'honorables inscriptions. Les bollandistes lui donnent le titre de saint. Son nom a été inséré sous ce titre dans le calendrier de Ferrarius, et dans ceux de quelques églises d'Italie, qui l'honorent le 23 octobre. On prétend que son corps est enfermé dans une armoire murée de la cathédrale; mais l'affectation des magistrats à en refuser l'ouverture pour vérifier le fait rend cette tradition très-suspecte. La piété de Boëce, sa constance admirable au milieu des supplices, qu'il regarda comme une faveur du ciel, son zèle pour la religion, ont rendu sa mémoire chère à toutes les âmes vertueuses, et ses ouvrages lui ont mérité l'estime des gens de lettres de tous les siècles. Dans le temps de son ministère, Boëce se délassait par l'étude de l'application aux affaires publiques, et, dans ses moments de loisir, il s'amusait à faire des instruments de mathématiques, ou à composer de la musique, dont il envoya plusieurs pièces à Clotaire, roi des Français. Il avait construit des cadrans pour tous les aspects du soleil, et des clepsydres qui, quoique sans roues, sans poids et sans ressorts, marquaient aussi le cours du soleil, de la lune et des astres, au moyen d'une certaine quantité d'eau, renfermée dans une boule d'étain qui tournait sans cesse, entraînée par sa propre pesanteur. Théodoric ayant envoyé une de ses clepsydres à Gondebaud, roi des Bourguignons, ces peuples s'imaginèrent que quelque divinité, renfermée dans cette machine, lui imprimait le mouvement. Il s'établit à cette occasion, entre Boëce et les Bourguignons, une correspondance dont le résultat fut de les disposer à embrasser la religion chrétienne. Il avait entrepris, dans sa jeunesse, des traductions latines d'Aristote, de Platon, de Ptolémée, d'Euclide, d'Archimède, etc. Cassiodore préférait ces versions aux originaux, pour la netteté, l'élégance et la pureté du style. Ses ouvrages sur les différentes parties des mathématiques et sur la musique (1), tout imparfaits qu'ils sont, annoncent néanmoins, dans leur auteur, une grande capacité qui embrassait toutes les sciences, et y réussissait dans un siècle barbare, et sous la tyrannie des Goths. Son arithmétique a été publiée sous ce titre : *de Ser. Boetii Arithmetica, adjecto commentario*, etc., Venise, 1488, in-4°; Paris, Colines, 1521, in-fol. Il avait composé, contre les divers hérétiques de son temps, des traités de théologie, d'une métaphysique fort abstraite. On doit cependant distinguer, dans cette classe, sa *Profession de foi*, publiée, pour la première fois, dans l'édition de *la Consolation de la philosophie*, donnée avec les opuscules de Boëce, par René Vallin, Leyde, 1656, in-8°. Cet écrit va de pair, pour la méthode, la solidité et l'exactitude, avec tout ce que les anciens nous offrent de plus parfait en ce genre ; mais, de tous ses ouvrages, le plus célèbre est celui qui a pour titre : *de Consolatione philosophiæ*, libri 5, composé dans sa prison de Pavie, sans le secours d'aucun livre : c'est un dialogue entre lui et la sagesse incréée, sur la vérité d'une Providence prouvée par la raison. Quoique les sentiments de piété qu'il y déploie soient ceux d'un parfait chrétien, cela n'a pas empêché Glaréanus d'avancer que ce livre est plus philosophe que chrétien, et de prétendre qu'il n'était pas de Boëce, parce que le nom de Jésus-Christ ne s'y trouve point. Dans ce petit ouvrage, l'un des meilleurs qui nous restent de l'antiquité chrétienne, on admire l'élévation des pensées, la noblesse des sentiments, la facilité, la justesse des expressions dans les matières même les plus abstraites, et une pureté de style au-dessus des autres écrivains de son siècle. On peut seulement y reprendre quelques répétitions, et quelques arguments, en petit nombre, plus subtils que solides. Les vers dont sa prose est entremêlée annoncent, dit Vossius, un génie véritablement romain. L'édition originale est de Nuremberg, 1476. Parmi les autres éditions, on estime surtout celle de Leyde, *cum notis variorum*, 1671, in-8°, et celle de Paris, 1783, in-16, par de Bure de St-Fauxbin, sous le nom de *Jo. Eremita*. Ce traité a été traduit dans toutes les langues, même en polonais ; le roi Alfred le traduisit en anglo-saxon, dans le 9e siècle, Oxford, 1698, in-8° ; il y en a eu une traduction flamande, Gand, 1485, in-fol. ; deux en italien, quatre en espagnol, une en hébreu, par Samuel Ben Banschat. On en a jusqu'à huit traductions françaises, dont la première, dédiée à Philippe le Bel, est de Jean de Meun, auteur du roman de *la Rose*, Lyon, 1483, et est regardée comme la première traduction du latin en français. Elle ne fut cependant imprimée que six ans après celle de Reynier de St-Trudon, qui avait paru à Bruges en 1477. (*Voy.* les recherches de van Praet sur Colard-Mansion, *Esprit des journaux*, février 1780.) L'avant-dernière est de Francheville, 2 vol. in-12, Berlin, sous la rubrique de la Haye, 1744 ; et la dernière, la plus exacte et la mieux écrite, de l'abbé Colesso, Paris, 1771, 1 vol.

(1) Son traité *sur la Musique*, divisé en 4 livres, offre, rassemblés avec goût et avec méthode, tous les principes et les préceptes que Boëce avait recueillis des différents auteurs qui avaient écrit sur cette matière. (*Voy.* la *Musurgia* de Kircher, t. 1er, liv. 7, 1re partie, et les *Scriptores ecclesiastici de musica* de Gerbert, t. 1er, p. 344.) D—r—r

in-12. Il en existe encore une traduction manuscrite en vers par Regnault de Louens. La plus ancienne édition des œuvres de ce philosophe est de Venise, 1491, in-fol.; et la meilleure, beaucoup plus complète que la précédente, de Bâle, 1570, in-fol., par les soins de Loriti Glaréanus. L'abbé Gervaise publia, en 1715, une *Histoire de Boëce,* avec une analyse intéressante de ses ouvrages, des notes et des dissertations instructives. Richard Granham, vicomte de Preston, en a donné une autre en anglais, enrichie de bonnes notes, à la tête de sa traduction de la *Consolation de la philosophie.* Elpis, première femme de Boëce, s'était rendue recommandable par sa piété, son savoir et ses talents. On lui attribue quelques hymnes du Bréviaire romain, qui sont encore en usage, entre autres, celle que l'Église chante à la fête de St-Pierre et St-Paul. T—D.

BOECE (Christophe-Frédéric), graveur, né à Leipsick, en 1706, mort à Dresde en 1778. On a de lui plusieurs sujets d'après Téniers Wouvermans. K.

BOECKER (Philippe-Henri), né à Strasbourg, en 1718, reçu dans cette ville maître ès-arts en 1736, docteur en 1742, nommé professeur d'anatomie et de chirurgie en cette faculté en 1756, mort en 1759, auteur de quelques dissertations académiques, a joui durant sa vie d'une réputation dont la tradition a conservé le souvenir. C. et A—N.

BOECKH (Christian-Godefroi), diacre à Nordlingen, né à Memmingen, le 8 avril 1732, mort le 31 janvier 1792, s'est distingué par son zèle et par ses nombreux écrits pour l'éducation et l'instruction publique. Il était le principal rédacteur de la *Bibliothèque universelle pour l'éducation publique et particulière,* 11 vol. in-8°, Nordlingen, 1774-80. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Journal hebdomadaire pour améliorer l'éducation de la jeunesse,* Stuttgard, 1771-72, 4 vol. in-8°; 2° *des principales Difficultés de la discipline des écoles,* Nordlingen, 1766, in-4°; 3° *Gazette des enfants,* 14 petits volumes, Nuremberg, 1780-83. Il s'était aussi occupé de l'histoire littéraire de l'Allemagne, et publia, de concert avec F.-D. Græter, un journal sur l'ancienne littérature allemande, 1791-92, 2 vol. in-8°. G—T.

BOECKHOUT (Jean-Joseph van), né à Bruxelles, avait applaudi, dans sa première jeunesse, aux principes des van Eupen et Vander Noot. (*Voy.* ce nom.) Mais les idées françaises ayant envahi la Belgique, il se fit dans celles du jeune enthousiaste une révolution si complète qu'il devint un des adeptes les plus ardents de ce qu'on appelait la philosophie du 18e siècle. Plus tard, des études sérieuses, des réflexions mûries par l'âge ne lui laissèrent de ses opinions naissantes qu'une crainte soupçonneuse de la prépondérance du clergé. Aussi, lorsqu'en 1814 il fut question de régler les destinées de la Belgique, et que plusieurs personnes rêvèrent le retour des vieilles institutions, van Bœckhout, qui jusque-là avait rempli silencieusement des fonctions obscures, celles de chef de division à l'administration départementale de la Dyle, puis de directeur des prisons du même ressort, attira sur lui l'attention et se montra partisan de la réunion de la Belgique à la Hollande, par la raison que celle-ci était protestante. Il jeta alors dans le public plusieurs factums dont l'à-propos fit le principal mérite; tels qu'une *Renonciation de la souveraineté des Pays-Bas faite prétendument par Vander Noot, en faveur de l'empereur d'Autriche,* dont il avait jadis proclamé audacieusement la déchéance; une *Lettre de Son Excellence Pierre van Eupen, en son vivant secrétaire général du congrès belgique, à Son Excellence Henri Vander Noot, ci-devant père de la patrie,* Bruges et Bruxelles, chez Berthot, in-8°; une brochure sur cette question : *la Réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse?* par A. B. C. Bruxelles, in-8°, brochure attribuée à un des comtes de Byland dans le catalogue de Vandenzande, Anvers, 1834, n° 5433, et qui donna lieu à une polémique à laquelle Vander Noot, encore vivant, prit une part, du moins nominale; une facétie assez gaie intitulée : *le Réveil d'Épiménide,* dont le cadre pourtant n'était pas neuf et rappelait une comédie de Flins et une du président Hénault. L'abbé van Beughen y opposa son *Antidote contre le somnambulisme;* mais les rieurs furent pour van Bœckhout, et dès que le gouvernement des Pays-Bas se trouva constitué, il le récompensa par la place d'inspecteur de l'enregistrement et des domaines. En 1815, van Bœckhout entreprit un ouvrage périodique sous ce titre : *les Éphémérides de l'opinion, ou Observations politiques, philosophiques et littéraires sur les écrits du temps,* avec cette épigraphe qu'il sut généralement justifier : *ni satire, ni adulation;* Bruxelles, in-8°. Ses idées étaient devenues plus étendues, son style plus ferme, plus correct. Il s'attacha principalement à conserver au gouvernement la haute surveillance de l'instruction publique, surveillance qu'on lui disputait dès son établissement, et qui a été cause en partie de la révolution de 1831, dont un diplomate railleur a dit, en dépassant les bornes de l'épigramme, que *c'était de l'eau bénite en ébullition.* Le ministre Falk, reconnu par tous les partis pour un homme d'État du plus noble caractère et d'une haute portée d'esprit, honorait van Bœckhout de sa bienveillance. Le 4 juillet 1820, cet administrateur, qui avait renoncé aux luttes du journalisme, prononça dans le sein de la société *Concordia,* à Bruxelles, un *Discours sur la civilisation* que ne désavouerait point un chaud partisan du progrès, et qui a été imprimé, p. 155-170 des *Mengelingen van het... genootschap Concordia,* Bruxelles, 1820, in-8°. Van Bœckhout est mort à Bruxelles, en 1827. R—G.

BOECKLER (George-André), mécanicien allemand, était architecte de la ville de Nuremberg; il publia en allemand un recueil de moulins et autres inventions de mécanique, que Henri Schmitz traduisit en latin, sous le titre de *Theatrum machinarum,* Cologne, 1661; Nuremberg, 1686, in-fol., avec 154 planches. Ce recueil reproduit, avec des augmentations considérables, toutes les inventions de moulins que Strada de Rosberg avait publiées en 1618 et 1629. Quoique beaucoup de ces machines ne soient que des projets, et que, dans le nombre, il

s'en trouve d'inexécutables, ou qui n'offriraient qu'un résultat désavantageux si on les soumettait aux calculs de la dynamique, il en est plusieurs qui décèlent un véritable génie. Il est fâcheux que le texte explicatif soit si concis, qu'il laisse presque tout à deviner. Encouragé par le succès de cet ouvrage, il composa le texte de l'*Architecture hydraulique*, que Paul Furst, libraire de Nuremberg, publia en 1665, et que Jean Christophe Sturm traduisit en latin l'année suivante, sous ce titre : *Architectura curiosa nova*, in-fol. Ce recueil, qui comprend deux cents planches en taille-douce, est divisé en 4 livres. Le 1er contient les principes de l'hydrostatique; le 2e donne soixante-dix dessins de jets d'eau ; le 3e présente en cent vingt figures les plus belles fontaines qui ornent les places publiques, ou les jardins d'Italie, de France, d'Angleterre ou d'Allemagne, et beaucoup de projets du même genre ; le 4e offre en trente-six planches les grottes, labyrinthes et compartiments des plus beaux jardins de ce temps-là. Outre quelques bonnes idées qu'on peut utiliser, ce recueil est curieux comme objet de comparaison pour juger des progrès de l'art. On a encore de lui *Nützliche Haussund Feldschule*, c'est-à-dire : *Ecole d'économie domestique et rurale*, Francfort, 1666, 2 parties in-4° ; réimpr. en 1683 et en 1699, in-4°, orné de planches assez bien gravées, mais qui paraissent souvent étrangères au sujet : l'auteur s'étend principalement sur la culture des arbres. C. M. P.

BOECKMANN (JONAS), médecin suédois, naquit le 16 décembre 1716, à Windberg près de Falkenberg, petite ville de la province de Halland. Dirigé par son père, habile prédicateur, il fit des progrès rapides dans les études préliminaires, et alla s'inscrire à l'université de Lund, où il fut reçu maître ès-arts en 1738. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, qui ne lui répugna point d'abord ; mais tout à coup il conçut le projet de se livrer à la médecine et partit pour Bezen, où il se proposait d'étudier l'anatomie et la chirurgie. Après avoir terminé ses cours, il vint s'établir à Stockholm. Sa réputation toujours croissante lui fit accorder, en 1747, une chaire à l'université de Greifswald, où il mourut au bout de treize ans (1760), laissant les ouvrages suivants : 1° *Dissertatio de cardine novatorum, sive de erroribus stoicorum fundamentalibus*, Lund, 1737, in-4° ; 2° *Dissertatio de fanaticismo stoicorum per novatores recocto*, Lund, 1738, in-4° ; 3° *Dissertatio de consciencia sui ut unico simplicium fundamento*, Lund, 1739, in-4° ; 4° *Dissertatio de venæ sectione corroborante*, Upsal, 1744, in-4° ; 5° *Specimen medicum de sudore corroborante*, Greifswald, 1752, in-4° ; 6° *Dissertatio epistolica contra inepta judicia de arthridite laxantibus balsamicis retropulsa*, ibid., 1753, in-4° ; 7° *Exercitium academicum, dejectionem corroborantem, et simul nexum purgationis alvinæ cum sudore, cutisque cum ventriculo exhibens*, ibid., 1755, in-4°. J—D—N.

BOECLER (JEAN), né à Ulm, le 20 octobre 1631, exerçait avec succès la médecine à Strasbourg, où il mourut le 19 avril 1701. — Un autre *Jean* BOECLER, professeur, aussi à Strasbourg, de botanique et de chimie, né en 1681, mort en 1733, auteur de quelques dissertations, parmi lesquelles on en distingue une *sur le Fenouil*, Strasbourg, 1732, in-4° ; d'un *Recueil des observations qui ont été faites sur la peste de Marseille de* 1721, Strasbourg, 1721, in-8°, est connu surtout par une 3e édition de la *Matière médicale* de Paul Hermann, médecin et professeur de botanique à Leyde, sous ce titre : *Cynosura materiæ medicæ diffusius explanata, curante Joanne Boeclero*, Strasbourg, 1726, in-4°. En 1729, il augmenta cet excellent ouvrage d'un second volume : *Cynosura materiæ medicæ continuata ad Cynosuræ materiæ medicæ Hermaniannæ imitationem collecta*, et, en 1731, d'un troisième : *Cynosuræ materiæ medicæ Continuatio secunda* (1). C. et A—N.

BOECLER (JEAN-PHILIPPE), fils du précédent, docteur de philosophie et de médecine, professeur de chimie, de botanique et de matière médicale à Strasbourg, naquit dans cette ville, le 21 septembre 1710. Il étudia la médecine à Strasbourg sous son père et sous les professeurs Jean Salzmann et Henri-Albert Nicolaï. Ses études achevées, il alla à Paris, où il fit la connaissance de Jussieu, Winslow, Lémery, Bolduc et Hunnault. A son retour à Strasbourg, il fut reçu docteur en médecine, et se distingua autant par sa pratique que par ses excellents cours académiques. En 1734, il fut nommé professeur de physique, et bientôt après professeur de botanique, de chimie et de matière médicale, en remplacement de Salzmann. Jean-Philippe Boecler mourut le 19 mai 1759. On a de lui plusieurs dissertations relatives aux sciences qu'il enseigna successivement (2). G—T.

BOECLER (PHILIPPE-HENRI), médecin, frère du précédent, naquit à Strasbourg, le 15 décembre 1718. Il étudia d'abord la philosophie et les mathématiques avec tant de succès que, dès l'âge de dix-sept ans, il soutint avec distinction une thèse sur les aurores boréales. Aussitôt après il se consacra à la médecine, et obtint le titre de docteur en 1742. A peine reçu, il vint à Paris suivre les leçons de Winkow et de Ferrein, passa ensuite à Aix, où l'attira la haute réputation dont jouissait Lieutaud, et se rendit de là à Montpellier. Revenu dans sa patrie en 1744, il ne tarda pas à s'y distinguer tellement dans la pratique de la médecine et de la chirurgie, notamment des accouchements, qu'on lui accorda une chaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juin 1759. Bœcler fut l'un des ornements de l'université de Strasbourg, où il se fit remarquer par l'étendue et la variété de ses connaissances, dont on doit cependant juger plutôt d'après

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, a donné avec beaucoup de soin le titre des dissertations de Boecler, imprimées à Strasbourg, et qui sont toutes en latin.

(2) Voici les titres de ces dissertations, toutes imprimées à Strasbourg : 1° *Dissertatio de neglecto remediorum vegetabilium circa Argentinam nascentium usu specimen* 1 et 2, 1732-33, 2 part., in-4° ; 2° *Oratio de præstantia physices*, 1734, in-4° ; 3° *Dissertatio de coriandro*, 1739, in-4° ; 4° *An nitrum sanguinem resolvit aut coagulat?* 1741, in-4° ; 5° *Dissertatio de cinnabari factitia, vulgari cinnabari nativæ et antimonio non solum æquiparanda, sed et præferenda*, 1749, in-4°. D—R—R.

la manière honorable dont ses contemporains parlent de lui, que d'après les ouvrages qu'il a laissés, et qui tous sont assez insignifiants. Voici quels sont les titres de ces écrits : 1° *Dissertatio sistens decades thesium medicarum controversarum*, Strasbourg, 1741, in-4°; 2° *Dissertatio de somni meridiani salubritate*, Strasbourg, 1742, in-4°; 3° *Dissertatio de medicina Virgilii*, *Æn. lib.* 12, *v.* 397, *mutæ artis titulo insignitæ*, Strasbourg, 1748, in-4°; 4° *Dissertatio de glandularum thyroideæ, thymi et suprarenalium natura et functionibus*, Strasbourg, 1753, in-4°. 5° *Dissertatio de statu animarum hominum ferorum*, Strasbourg, 1756, in-4°; 6° *Oratio extollens procerum et medicorum Argentoratens. in anatomen merita*, Strasbourg, 1756, in-4°. J—D—N.

BOECLER (Jean-Henri), conseiller de l'Empereur et de l'électeur de Mayence, né en 1611, à Cronheim, en Franconie, fut dans son temps un des hommes les plus savants que l'Allemagne ait produits dans la littérature grecque, latine et hébraïque, dans l'histoire et dans la théorie de la politique et du droit public. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il obtint la chaire d'éloquence à Strasbourg. On y joignit, en 1640, un canonicat de St-Thomas. La reine Christine de Suède l'appela à Upsal en 1648 pour y professer l'éloquence ; et, l'année suivante, elle le nomma historiographe de Suède, titre que cette princesse lui conserva avec une pension de 800 écus, lorsque la mauvaise santé de Bœcler le força de quitter ce climat rigoureux. A peine fut-il de retour à Strasbourg, qu'il fut promu à la chaire d'histoire ; l'électeur de Mayence le nomma son conseiller en 1662 ; l'année suivante, l'empereur Ferdinand III lui fit le même honneur, et lui donna le titre héréditaire de comte Palatin. Louis XIV ne le céda point à ces princes en générosité, et lui offrit une pension de 2,000 livres ; mais la cour de Vienne lui défendit de l'accepter, et l'en dédommagea par une autre de 600 rixdales. Bœcler, comblé de bienfaits, termina sa carrière en 1692. On a de lui des notes ou commentaires sur un grand nombre d'auteurs dont il a donné des éditions ; sur Hérodien, Strasbourg, 1644, in-8° ; Suétone, ibid., 1647, in-4°; Manilius, ibid., 1655, in-4° ; Térence, ibid., 1657, in-8° ; Cornélius Népos, Utrecht, 1665, in-12 ; Polybe, 1666, 1670, 1681, in-4° ; sur les premiers chapitres des *Annales* et *Histoires* de Tacite ; sur les *Caractères politiques* de Velléius Paterculus ; sur Virgile, sur Hérodote et sur les *Métamorphoses* d'Ovide. Ses autres ouvrages sont : 1° *de Jure Galliæ in Lotharingiam*, Strasbourg, 1663, in-4°. C'est la réfutation du livre intitulé : *Traité des droits du roi sur la Lorraine*, 1662, in-4°. 2° *Ad Grotium de Jure belli et pacis, Dissertationes* 3, Strasbourg, 1663, in-8°. Cet ouvrage n'a pas été continué. Bœcler s'y montre enthousiaste de son auteur, dont l'érudition l'avait séduit. 3° *Annotationes in Hippolytum a Lapide*, ibid., 1674, in-4° ; réfutation du livre intitulé : *de Ratione status imperii Romano-Germanici*, de Chemnitz ou de Jacques de Steinberg. 4° *Dissertatio de scriptoribus græcis et latinis, ab Homero usque ad initium* 16 *sæculi*, ibid., 1674, in-8°, assez médiocre suivant Lenglet Dufresnoy, et réimprimé dans le t. 10 des *Antiquités grecques* de Jacques Gronovius. 5° *Bibliographia historico-politico-philologica*, 1677, in-8°. 6° *Historia belli Sueco-Danici, annis* 1643-1645, Stockholm, 1676 ; Strasbourg, 1679, in-8°. 7° *Historia universalis ab orbe condito ad Jesu-Christi nativitatem*, ibid., 1680, in-8°. On y trouve sa dissertation sur l'utilité de l'histoire. 8° *Notitia sacrii imperii romani*, ibid., 1681, in-8°. 9° Il a augmenté et enrichi de notes l'*Histoire de Frédéric III*, d'Æneas Sylvius Piccolomini, ibid., 1685, in-fol. ; réimprimé, ibid., 1702, in-fol. 10° *De Rebus sæculi post Christum* 16 *liber memorialis*, Kiel, 1697, in-8°. 11° *Historia universalis 4 sæculorum post Christum* (Sedini), 1699, in 8°, avec une introduction de Jean Fechtius ; réimprimé à Rostock, in-4°, avec la vie de l'auteur, par J. Théophile Moller. 12° Des lettres que l'on trouve dans le recueil d'André Jaski, Amsterdam, 1705, in-12. 13° *Bibliographia critica*, Leipsick, 1715, in-8°, édition augmentée par J.-Gottlieb Krause. Les éditions précédentes étaient très-défectueuses. 14° Un grand nombre de dissertations, discours et opuscules, que Jean-Albert Fabricius a réunis et a fait imprimer à Strasbourg, 1712, 4 vol. in-4°. Ce recueil contient quatre-vingt-sept pièces d'histoire, de politique, de morale et de critique, dont plusieurs sont fort intéressantes, et ont été imprimées séparément à mesure qu'elles paraissaient ; vingt discours oratoires, des poésies et des programmes académiques. C. T—Y.

BOECLER (Jean Wolfgang), théologien allemand, originaire de Livonie, d'abord luthérien, occupa différents postes ecclésiastiques en Livonie et en Estonie, puis renonça à ses fonctions en 1697, et quitta ces pays pour se rendre à Cologne, où il abjura la religion protestante pour se faire prêtre catholique. Il mourut à Cologne, en 1717. Il a publié divers écrits en faveur de sa nouvelle religion. On a encore de lui un ouvrage intitulé : *Rites superstitieux, Mœurs et Coutumes des Estoniens*, Cologne, 1691. G—T.

BOEDIKER (Jean), poëte latin et allemand du 17e siècle, naquit de parents peu distingués par leur rang, quoiqu'ils descendissent d'une famille noble de Poméranie. Il étudia au gymnase de Berlin, dont il devint recteur par la suite. Il mourut en 1695, âgé de 54 ans. On a de lui : 1° *Principes de la langue allemande*, ouvrage estimé, qui a été fort souvent réimprimé depuis ; 2° *Arc triomphal élevé aux bienheureux trépassés* ; 3° *Vestibulum linguæ latinæ* ; 4° *Epigrammata juvenilia* ; 5° un recueil de pièces mêlées qui ont été publiées sous le titre de *Bœdikeri Opuscula*. Il a laissé à sa mort plusieurs manuscrits, parmi lesquels était un projet de dictionnaire allemand. Il avait commencé de fort bonne heure à s'occuper de poésie. On fait cas de ses vers latins et allemands. G—T.

BOEGERT (Jean-Baptiste), moraliste, naquit en 1791 à Kaisersberg, dans la haute Alsace Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à se distinguer, et fut nommé directeur des hautes étu-

des au séminaire de Molsheim. Une trop grande application acheva bientôt de ruiner sa santé naturellement délicate, et il mourut à Mulhausen, au mois de septembre 1832, âgé de moins de 40 ans. On connaît de lui : 1° *Méditations philosophiques, ou la Philosophie conduisant l'homme à la religion et au bonheur*, Strasbourg, 1823, in-12; 2° *Réflexions amicales d'un chrétien sur une lettre adressée à M. l'abbé Maccarthy*; 3° *Cri de la vérité et de la justice*. Dans toutes ses productions il règne, dit M. de Golbery, une douce conviction ; le style en est toujours pur et correct; et quoique l'auteur fasse preuve de beaucoup d'esprit, il n'en abuse jamais. (*Voy.* l'*Indicateur biographique du Haut-Rhin*, t. 1.) K.

BOEHEM. (Hans). *Voyez* BEHAM.

BOEHM (JACOB), fondateur de la secte des boehmistes, naquit en 1575, dans un petit village près de Goerlitz, dans la haute Luzace. Ses parents, qui étaient pauvres, lui firent apprendre le métier de cordonnier, et il l'exerça à Goerlitz. Au milieu de son travail, Walther lui ayant donné quelques notions de chimie, il en fit sortir un système philosophique tout nouveau, s'abandonna à des extases mystiques, se crut appelé de Dieu, eut des visions, des révélations, et écrivit, en 1612, un livre intitulé *Aurora*, qui, malgré son obscurité, excita la colère du clergé de Goerlitz, qui le fit saisir et défendre ; mais on l'a réimprimé depuis à Amsterdam. Boehm, qui continuait à rêver, continua à écrire. En 1619, parut son traité *de Tribus Principiis ;* il assujettissait les opérations de la grâce aux mêmes procédés que ceux de la nature dans la purification des métaux, et regardait Dieu comme la matière de l'univers qui a tout produit par voie d'émanation : ce qui est une espèce de spinosisme. Il alla ensuite à Dresde, où il fut examiné par quelques théologiens plus indulgents qui le trouvèrent irréprochable. De retour à Goerlitz, il y mourut en 1624, laissant un grand nombre de traités mystiques *du Mystère céleste et terrestre, de la Vie intellectuelle*, etc. « Il n'est pas « possible, dit Mosheim, de trouver plus d'obscurité « qu'il n'y en a dans ces pitoyables écrits, où l'on « ne voit qu'un mélange bizarre de termes de chi- « mie, de jargon mystique et de visions absurdes. » Il a cependant trouvé dans le dernier siècle un zélé apologiste dans William Law, qui a publié une traduction anglaise de ses œuvres en 2 vol. in-4°. Ses disciples l'appelèrent *le Théosophiste allemand ;* il en eut un grand nombre, et ce nombre, d'abord fort diminué, a paru s'accroître depuis. Quelques-uns, malgré leur attachement à son système, mirent quelque modération dans leur conduite ; les autres étaient de vrais fanatiques, tel que Kuhlmann, qui fut brûlé à Moscou en 1684. Cette secte s'est répandue surtout dans le nord de l'Allemagne. St-Martin (*voy.* ce nom) a traduit en français cinq ouvrages de Boehm, savoir : 1° *l'Aurore naissante, ou la Racine de la philosophie, de l'astrologie et de la théologie*, etc., Paris, 1800, 2 vol. in-8° ; 2° *les Trois Principes de l'essence divine*, etc., Paris, 1800, 2 vol. in-8° ; 3° *le Ministère de l'homme-esprit*, etc., Paris, 1802, in-8° ; 4° *Quarante Questions sur l'origine, l'esprit, l'être, la nature et la propriété de l'âme*, etc., Paris, 1807, in-8° ; 5° *de la triple Vie de l'homme, selon le mystère des trois principes de la manifestation divine*, Paris, 1809, in-8°. Il se proposait de publier la traduction complète des ouvrages de Boehm en 30 volumes. Il a de plus donné la vie de cet illuminé, dans laquelle il rapporte l'anecdote à laquelle on attribue son illuminisme. En reconnaissant que les illuminés sont presque tous spinosistes, d'habiles critiques observent que Boehm se rapprochait du manichéisme ; car, tandis que Svedenborg établissait les deux colonnes *amour* et *sagesse*, principe de tout ce qui existe (*l'agent* et *le patient*), Boehm admettait pour deuxième principe *la colère* de Dieu (*le mal*) ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle émanait du NEZ de Dieu, car ils sont encore tous anthropomorphites. Indépendamment de ses ouvrages mystiques, Boehm en a fait aussi sur la chimie, entre autres une *Métallurgie*, en allemand, Amsterdam, 1695, in-12. Son *Miroir temporel de l'éternité, ou de la Signature des choses*, est traduit en français, Francfort, 1669, in-8°. Tous ses ouvrages ont été réimprimés à Amsterdam en 1730, in-8°, sous le titre de *Theosophia revelata* (1). T—D et G—T.

BOEHM (ANDRÉ), conseiller intime du landgrave de Hesse, professeur de philosophie et de mathématiques à Giessen, né à Darmstadt, le 17 novembre 1720, mort le 6 juillet 1790. Comme philosophe, il ne s'écarta pas des principes de Wolf, son maître; comme mathématicien, il suivit les progrès de son siècle, et exécuta lui-même d'utiles travaux, surtout dans les mathématiques appliquées. Son *Magasin pour les ingénieurs et les artilleurs*, 12 vol. in-8°, Giessen, 1777-85, est un ouvrage estimé. On a encore de lui : 1° *Logica, ordine scientifico in usum auditorum conscripta*, Francfort, 1749-62-69, in-8° ; 2° *Metaphysica*, Giessen, 1763, in-8° ; 2° édition augmentée, ibid., 1767, in-8°. Il eut beaucoup de part à l'*Encyclopédie* de Francfort, et publia, de concert avec F.-K. Schleicher, la *Nouvelle Bibliothèque militaire*, Marbourg, 1789-90, 4 vol. in-8°. G—T.

BOEHM (WENZEL-AMÉDÉE), artiste célèbre, né à Prague, en 1771, mort le 1er mai 1823, à Leipsick, où il était établi depuis 1786, doit être considéré comme un des hommes envers lesquels la nature a été le plus prodigue de ses dons. Il eût occupé le premier rang des graveurs de l'Europe, si l'inconstance de son esprit ne l'avait porté sans cesse d'une composition à une autre, ne faisant qu'ébaucher ce que lui suggérait une imagination prodigieusement facile. Élève de Schumzer et de Kuhl, qui faisaient école dans la ville de Prague, Boehm fut un des artistes sur lesquels ils comptèrent le plus pour soutenir les bonnes doctrines. A seize ans, il gravait déjà pour les principaux libraires de l'Allemagne qui

(1) Un anonyme a traduit en français *le Chemin pour aller au Christ*, en neuf petits traités, etc., Berlin, 1722, in-12. M. Noé, juif polonais, a publié *la Clef, ou Explication des divers points et termes principaux employés par Jacob Boehm dans ses ouvrages*, traduit de l'allemand sur l'édition de ses œuvres complètes imprimées en 1715, Paris, 1826, in-8°. D—R—R.

achevèrent de gâter son burin, en l'obligeant de faire vite et beaucoup. Cependant il revint quelquefois à lui-même et sembla travailler pour se survivre lorsqu'il grava le *Portrait du roi de Danemark* et un *St. Paul* d'après Sereta. Ce sont ses plus beaux ouvrages. B—N

BOEHMÉ (Jean-Eusèbe), historien allemand, né à Wurtzen, le 20 mars 1717, professa l'histoire à Leipsick, où il succéda au célèbre biographe Jœcher. Il reçut, en 1766, les titres de conseiller aulique et d'historiographe de l'électorat de Saxe, et mourut le 30 août 1780, laissant à Leipsick une mémoire honorable, et d'utiles institutions dans l'université. Ses ouvrages consistent, pour la plus grande partie, en dissertations écrites dans un latin très-élégant, et qui renferment des recherches précieuses sur l'histoire de la Saxe; les principales sont : 1° *Dissertat. 2 de Iside Suevis olim culta, ad locum Taciti de Mor. Germ., cap.* 5, Leipsick, 1749, in-4°. Ces deux dissertations se trouvent aussi dans le *Thesaur. rer. suevicar*, de Wegelin, t. 1er. 2° *De commerciorum apud Germanos Initiis commentatio*, ibid., 1751, in-4°. 3° *De Ortu regiæ dignitatis in Polonia*, ibid., 1754, in-4°. 4° *De Henrico Leone nunquam comite Palatino Saxoniæ*, ibid., 1758, in-4°. 5° *De nationis Germanicæ in curia romana Protectione*, ibid., 1763, in-4°. 6° *Acta pacis Olivenzis inedita*, Breslau, 1763-65, 2 vol., in-4°. 7° *Matériaux pour servir à l'histoire de Saxe* (en allem.), Augsbourg, 1782, in-8°, etc. G—T.

BOEHMER (Juste-Henning), savant jurisconsulte, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'université de Halle, et rendu les plus grands services à la jurisprudence allemande, naquit en 1674, à Hanovre. Il professa le droit à Halle, devint directeur de l'université, fut nommé, en 1743, chancelier du gouvernement dans le duché de Magdebourg, et chancelier ordinaire de la faculté de droit. Il mourut le 11 août 1749. Le droit canonique avait été le principal objet de ses études; cependant il a beaucoup écrit sur le droit civil, et tous ses écrits se distinguent par une logique sûre, un ordre parfait et une grande érudition. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus eccles. de jure parochiali*, Halle, 1701, in-4°; 2° *Jus ecclesiasticum protestantium*, 5 v. in-4°,; et 1737, 7 vol. in-4°; ibid., 1740, 12 vol. in-4°, fort augmentée; 3° *Introductio in jus publicum universale*, Halle, 1710, 1728; 4° *Institutiones juris canonici, tum ecclesiastici, tum pontificii*, Halle, 1738, 1739, in-8°; 5° *Duodecim Dissertationes juris ecclesiastici antiqui ad Plinium Secundum et Tertullianum*, Leipsick, 1711; 2e édition, augmentée de plusieurs autres dissertations, Halle, 1729; 6° *Corpus juris canonici notis atque indicibus instructum*, Halle, 1747, 2 vol. in-4°, etc., avec des variantes, des notes. Cet ouvrage, fait dans un grand esprit de modération, fut dédié par l'auteur protestant à Benoît XIV, qui le reçut avec bonté. Il a fait aussi des *Observations sur l'Institution au droit ecclésiastique* de Fleury. — *Jean-Samuel* Boehmer, son fils, né à Halle le 29 décembre 1704, mort à Francfort-sur-l'Oder le 20 mai 1772, professa le droit à cette dernière université, fut conseiller intime de Frédéric II, et reçut de lui des lettres de noblesse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes in Benj. Carpzovii praticam novam rerum criminalium*, Francfort-sur-le-Mein, 1759, in-fol. 2° *Meditationes in constitutionem criminalem Carolinam*, Halle, 1770, in-4°. Cet ouvrage est un des plus importants qui aient paru sur le droit criminel. Bœhmer a laissé un grand nombre d'autres écrits et de dissertations où il déploie toujours une érudition solide et une grande sagacité. 3° *Elementa jurisprudentiæ criminalis*, Halle, 1732, 2 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois. 4° *De executionis pœnarum capitalium Honestate*, ibid., 1738, in-4°. 5° *De Rigore juris in stupratores violentos*, Francfort-sur-l'Oder, 1762, in-4°, etc. — *George-Louis* Boehmer, son frère, né à Halle, le 18 février 1715, fit ses études dans cette ville, et se rendit en 1740 à Goettingue, où il fut professeur ordinaire, conseiller aulique, doyen de la faculté de jurisprudence, et où il mourut le 17 août 1797. Le droit canonique et le droit féodal occupèrent ses laborieuses veilles, et ses écrits ont beaucoup contribué à en faciliter l'étude; les principaux sont : 1° *Principia juris canonici*, Goettingue, 1762, in-8°, réimprimés quatre fois : la dernière édition est de 1785; 2° *Principia juris feudalis*, ibid., 1765, réimprimés cinq fois : la dernière en 1795, in-8°; 3° *Observationes juris feudalis*, ibid., 1764 et 1784, in-8°; 4° *Observationes juris canonici*, ibid., 1767, in-8°; 5° *Electa juris civilis*, t. 1er, ibid., 1767, in-8°; t. 2, 1777; t. 3, 1778; 6° *Electa juris feudalis*, 2 vol., Lemgo, 1795, in-4°, etc. 7° *Succincta Delineatio doctrinarum usu frequentium de actionibus, gradibus matrimonialibus et successione ab intestato*, 1709, in-8°. G—T.

BOEHMER (Philippe-Adolphe), conseiller intime à la cour de Prusse, et professeur de médecine à Halle, né dans cette ville en 1717, frère des précédents, mort en 1789. C'était un médecin et un anatomiste distingué; il s'est beaucoup occupé de l'accouchement; la plupart de ses dissertations ont été insérées dans les *Disputat. anatom. selecta* de Haller; les principales sont : 1° *Observationum anatomicarum rariorum fasciculus, notabilia circa uterum humanum continens, cum figuris ad vivum expressis*, Halle, 1752; *Fasciculus alter*, ibid., 1756, in-fol. 2° *Anatome ovi humani, trimestri abortu elisi, figuris illustrata*, Halle, 1763, in-4°. 3° *De Uracho humano*, ibid., 1763, in-4°. 4° *De Notione malignitatis morbis adscriptæ*, ibid., 1772, in-4°. 5° *Institutiones osteologiæ cum iconibus anatomicis*, ibid., 1751, in-8°, réimprimé deux fois. 6° *De Cancro aperto et occulto*, ibid., 1761, in-4°, etc. Il a donné à Halle, 1746, in-4°, une nouvelle édition de l'*Abrégé de l'Art des accouchements* de Manningham, et y a joint deux dissertations, l'une *de Situ uteri gravidi ac fœtus*, déjà imprimée séparément à Halle, 1736, in-4°, et l'autre sur l'usage du forceps, avec un examen critique des différents instruments employés alors dans l'art des accouchements. — Un autre Boehmer (*Jean-Benjamin*), professeur d'anatomie et de chirurgie à Leipsick, né à Liégnitz en

Silésie, le 14 mars 1719, mort en 1753, pour avoir usé sans modération de remèdes violents, a donné une nouvelle édition de l'*Introduction à la chirurgie* de Platner, Leipsick, 1749, 2 vol. in-8°. On a de lui : 1° *Bibliotheca medico-philosophica*, ibid., 1755, in-8°; 2° *de ossium Callo*, ibid., 1748, in-4°; 3° *de radicis Rubiæ tinctoriæ Effectibus in corpore animali*, ibid., 1751, in-4°; 4° *de Costice cascarillæ*, Halle, 1638, in-4°, etc. Quelques-unes de ces dissertations ont été insérées dans les *Disputationes ad morborum historiam* de Haller. G—T.

BOEHMER (GEORGE-RODOLPHE), professeur de botanique et d'anatomie à l'université de Wittemberg, né en 1723, mort en 1803, était disciple de Ludwig. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur diverses parties de la physique végétale et de la botanique théorique et littéraire. Presque tous renferment des vues neuves, qui prouvent qu'aucune des sciences physiques ne lui était étrangère, et qu'il réunissait à un esprit juste et méthodique, à un profond savoir, le talent rare de bien observer, et de considérer la nature sous des rapports nouveaux et lumineux : 1° *Flora Lipsiæ indigena*, Leipsick, 1750, in-8° : c'est la Flore des environs de Leipsick. Il y suit la méthode de Ludwig, et donne, sur les champignons, les graminées, etc., des observations inédites de Gléditsch. 2° *Definitiones plantarum Ludwigianas auctas et emendatas edidit G. Rudolph. Boehmer*, Leipsick, 1760, in-8°. C'est une nouvelle édition des *Éléments de botanique* de Ludwig, corrigée et augmentée. 3° *Bibiotheca Scriptorum historiæ naturalis, œconomiæ, aliarumque artium ac scientiarum ad illam pertinentium, realis systematica*, Leipsick, 9 vol. in-8°, savoir : part. 1, *Scriptores generales*, vol. 1, 1785; vol. 2, 1786; part. 2, *Zoologi*, vol. 1 et 2, 1787; part. 3, *Phytologi*, vol. 1 et 2, 1787; part. 4, *Mineralogi*, vol. 1, 1788; vol. 2, 1789; part. 5, *Hydrologi, ac index universalis*, 1 vol. C'est un répertoire bibliographique de tous les livres qui ont paru sur l'histoire naturelle, l'économie rurale et les arts et les sciences qui y ont rapport, en quelque langue que ce soit : il est fait avec beaucoup de soin, et indique ordinairement, pour chaque ouvrage, les journaux littéraires qui en ont donné une notice plus étendue. 4° *Technische geschichte der pflanzen*, etc., Leipsick, 1794, in-8°, 2 part., ou *Histoire technique des plantes qui sont employées dans les métiers, les arts et les manufactures, ou qui pourraient y être employées*. Cet ouvrage mériterait d'être traduit et plus généralement répandu à cause de son utilité. 5° Un très-grand nombre de dissertations ou thèses que ce professeur avait fait soutenir par ses élèves. Voici celles qui ont mérité d'être conservées : 1° *de Plantis caule bulbifero*, Leipsick, 1749, in-4°. 2° *De Plantis fasciatis*, Wittemberg, 1752, in-4°, traité des plantes dont les tiges deviennent quelquefois aplaties, larges et monstrueuses. 3° *De vegetabilium celluloso Contextu*, 1753 : l'auteur ne croit pas qu'il y ait dans le tissu cellulaire des vaisseaux qui contiennent de l'air. 4° *De Experimentis Reaumurii ad digestionis modum in variis animalibus declarandum institutis*, 1757. 5° *De Melo-Cacto* (*cactus mammillaris*), *ejusque in cereum transformatione*, 1757. 6° *De Chirurgia curtorum in vegetabilibus feliciter instituta variis modis*, 1758 : c'est un traité de chirurgie végétale sur la greffe, la taille et les plaies des arbres. 7° *Dissertatio : de Nectariis florum*, 1758, in-4°; *de Ornamentis quæ præter nectaria in floribus reperiuntur*, 1758, in-8°; *Dissertationis de nectariis florum Additamenta*, 1762, in-4° : ces trois discours traitent de tout ce qui a rapport aux nectaires des fleurs. 8° *De Virtute loci natalis in vegetabilibus*; item, *de serendis vegetabilium Seminibus, program. duo*, 1761. 9° *De Salibus ammoniacalibus*, 1764. 10° *Planta res varia*, 1765, sur les anomalies observées dans les végétaux. 11° *De plantarum Superficie, programmata quatuor*, 1770. 12° *De Plantis in cultorum memoriam nominatis* : cette savante dissertation sur les règles à suivre pour donner des noms aux plantes, avec des remarques sur ceux qui ont été donnés par Linné, a été réimprimée dans le *Delect. Opuscul.* de Ludwig, t. 1er. 13° *De Sambuco in totum medicinali*, 1771, sur les propriétés médicales du sureau. 14° *Commoda quæ arbores a cortice accipiunt, programm. duo*, 1773. 15° *De justa plantarum indigenarum in pharmacopoliis reformandis Æstimatione*, 1770. 16° *An Pastus pecoris in stabulis potius quam in pratis instituendus?* 1775. 17° *De optimo messis Tempore*; *de justo fænisecii Tempore*, 1776. 18° *Spermatologia vegetabilis*, comprenant neuf dissertations : *de seminum Existentia, Differentia et Usu*, 1777; *de seminum Ortu, Fœcundatione et Incremento*, 1778; *de seminum Collectione, Duratione et Conservatione*, 1770; *de seminum ad sementem Præparatione*, 1781; *de seminum Satione*, 1781; *de Germinationis Adminiculis*, 1783; *de Germinatione*, 1784; *de Præparatione seminis per mutilationem*; *de Satione mixta*. Ces neuf dissertations ou thèses, qui avaient paru successivement, ont été retouchées et imprimées sous ce titre : *Commentatio physico-botanica de plantarum semine*, Wittemberg, 1785, in-8° : c'est un traité complet des graines sous les rapports de la physique, de la botanique et de l'économie rurale. 19° *De vario coffeæ potum præparandi Modo*; et *de essentiæ coffeæ, in novellis publicis commendatæ, Virtute*, ibid., 1782, in-4° : ce sont deux dissertations sur les diverses manières de préparer le café ou de le remplacer. 20° *De Colore cæruleo in frequenti florum coronariorum lusu valde raro*, 1786. 21° *De Plantis segeti infestis*, 1792, in-4°; *de Plantis auctoritate publica extirpandis*. Ces deux derniers ouvrages sont réunis, et ont été imprimés ensemble. Le premier traite de toutes les plantes qui infestent les champs et font tort aux blés; le second indique les moyens que l'autorité publique doit employer pour en faire l'extirpation. Ils sont d'un grand intérêt sous les rapports de l'agriculture et de l'économie domestique. 22° *Disputatio de plantis monadelphiis, præsertim a Cavanilles dispositis*, Wittemberg, 1797, in-4°. Jacquin a dédié à ce savant botaniste un genre sous le nom de *Boehmeria*' en 1763; il fait partie de la famille des

urticées, et comprend plusieurs plantes herbacées ou ligneuses qui n'habitent que les pays situés entre les Tropiques. D—P—S.

BOEL (PIERRE), peintre, né à Anvers, en 1625. On ne sait quel fut son maître, mais on conjecture qu'il reçut des leçons de Pierre Snayers, et qu'il imita sa belle manière de peindre les animaux, les fruits et les fleurs. Boël voyagea en Italie, et s'y fit remarquer par ses talents. A son retour en Flandre, il passa par Paris, et il n'eût tenu qu'à lui d'y avoir une existence très-agréable ; mais le désir de revoir sa patrie lui fit abandonner des ouvrages commencés. L'affection de Boël pour sa ville natale ne nuisit point à ses intérêts ; il fut très-occupé jusqu'à sa mort, dont l'époque est inconnue. Descamps compare les tableaux de Boël à ceux des plus habiles peintres dans son genre ; il vante sa touche, ainsi que son coloris vigoureux et vrai, qu'il devait au soin de tout faire d'après nature. Il distingue parmi les tableaux de Boël ceux qui représentaient les *Quatre Eléments*. Quant à ceux qui pouvaient être à Paris, il en indique seulement deux. Le musée du Louvre n'en possède aucun. — Son frère (*Coryn*), né à Anvers, en 1634, a gravé les *Batailles de Charles-Quint*, d'après Tempesta, et quelques autres sujets d'après Michel-Ange. D—T.

BOELY (JEAN-FRANÇOIS), bénéficiaire de la Ste-Chapelle, né à Paris, vers 1740, fut élevé comme enfant de chœur à la maîtrise de St-Eustache. N'ayant été que tonsuré, il obtint des dispenses pour se marier, et continua ses fonctions à la Ste-Chapelle. Retiré à la maison de Ste-Périne de Chaillot, il y finit ses jours en 1813. Auteur de motets et de différents morceaux de musique d'église, Boëly avait appris les règles de l'harmonie d'après les principes de Rameau, dont il était l'admirateur fanatique. Choqué de voir dans l'enseignement du conservatoire le système de la basse fondamentale abandonné pour la nouvelle théorie de Catel, il composa, en 1806, une critique de cette théorie dans un écrit intitulé : *le Partisan zélé du célèbre fondateur de l'harmonie aux antagonistes réformateurs de son système fondamental, ou Observations rigoureuses sur les principaux articles d'un nouveau traité soi-disant d'harmonie, substitué, par le conservatoire de Paris, à l'unique chef-d'œuvre de l'art musical*. « Boëly, dit M. Fétis dans la *Biographie des musiciens*, démontrait assez bien dans « cet écrit, quoique en fort mauvais style, que les « bases du système de Catel, puisées dans les divisions arbitraires du monocorde, qui donnent l'accord de neuvième majeure de la dominante, sont « illusoires en fait et insuffisantes dans leur application. » Il envoya son manuscrit à Gossec, qu'il considérait comme le chef du conservatoire, l'invitant à lui en donner son avis. Gossec, naturellement fort irritable dans son amour-propre, au lieu d'entrer dans une discussion théorique avec le vieux champion de la basse fondamentale, lui répondit, le 24 août 1806, par une lettre courte et injurieuse, et peu sensée. Il lui disait au nom des membres du conservatoire, *ses ignorants confrères en harmonie*, qu'il regardait le cartel de Boëly comme un acte de démence qui devait rester sans réponse. Il ajoutait qu'il saluait M. Boëly et lui souhaitait ouïe et santé. Celui-ci, justement indigné, fit imprimer cette correspondance avec l'ouvrage qui l'avait fait naître, et qui parut sous ce titre : *les véritables Causes de l'état d'ignorance des siècles reculés, dans lesquel rentre visiblement aujourd'hui la théorie pratique de l'harmonie, notamment la profession de cette science. Offres généreuses de l'en faire sortir promptement faites à M. Gossec, chef des professeurs en cette partie au conservatoire impérial de musique, qui n'a point eu la modestie de les accepter. Réponses indécentes de ce chef aux lettres suivantes sur ces différents objets*, Paris, 1806, in-8°. Cette publication ne produisit pas l'effet que l'auteur en avait attendu. Le style du livre était tout à fait inintelligible, et personne ne le lut. Boëly a laissé un fils, qui est un de nos pianistes les plus distingués. D—R—R.

BOERHAAVE (HERMAN), un des plus fameux médecins du 18e siècle, celui que nos temps modernes peuvent le mieux opposer au Galien de l'antiquité, sinon pour l'étendue du génie, au moins pour le nombre des connaissances variées qu'il a réunies, l'empire presque exclusif qu'a obtenu son système médical, l'immense célébrité dont il a joui durant sa vie. Il naquit le 31 décembre 1668, dans le petit bourg de Woorhout, attenant à la ville de Leyde. Son père, qui était ministre de ce bourg, et fort versé dans les lettres grecque, latine, hébraïque, et dans l'histoire, destina son fils à le remplacer, et s'appliqua, de bonne heure, à lui donner une éducation convenable. Le jeune Herman, doué d'une mémoire étendue, d'un esprit d'ordre et de méthode, répondit à ses soins ; avant onze ans il savait le grec et le latin. Un ulcère malin, dont il fut atteint alors à la cuisse gauche, et contre lequel il épuisa pendant sept ans les ressources de la médecine, fut ce qui lui inspira son premier goût pour cette science. Lassé de tout ce qu'il avait vainement tenté pour sa guérison, il renonça à tous les remèdes, se contenta de bassiner la plaie avec de l'urine et du sel, et guérit, soit par le seul bienfait de la cessation d'une médecine trop irritante, soit par un changement qu'amena dans sa constitution intime une révolution d'âge. En 1682, il fut envoyé à Leyde, pour y continuer ses études, qui furent brillantes. A peine y était-il arrivé qu'il perdit son père, et resta sans fortune ; heureusement un ami de sa famille le recommanda à van Alphen, qui le soutint. Il se livra dès lors avec ardeur à l'étude ; à la connaissance du grec, du latin, il joignit bientôt celle du chaldéen, de l'hébreu ; celle de l'histoire universelle, ancienne et moderne, de l'histoire ecclésiastique, de la philosophie, etc. En 1687, il entreprit aussi avec zèle l'étude des mathématiques. Ce fut en 1688, à l'âge de vingt ans, qu'il commença à donner des preuves publiques de l'éloquence qui devait le distinguer, et qu'il devait porter si loin. Sous la présidence de Gronovius, son professeur de grec, il prononça un discours académique : *Oratio academica, qua pro-*

batur, bene intellectam a Cicerone, et confutatam esse, sententiam Epicuri de summo bono, Leyde, 1690, in-4°, tendant à prouver que Cicéron avait solidement réfuté le sentiment d'Épicure sur le souverain bien. Boërhaave y combattit la doctrine de Spinosa avec tant de talent, que la ville de Leyde crut devoir le récompenser par une médaille d'or. En 1689, il fut reçu docteur en philosophie, et soutint, en cette occasion, une dissertation inaugurale ; *Dissertatio inauguralis de distinctione mentis a corpore,* Leyde, 1690, in-4°, dans laquelle il se montra ce qu'il avait été dans le discours précédent, et confirma les grandes espérances qu'on avait conçues de lui. Continuant ses études théologiques, dans le dessein d'obéir aux dernières volontés de son père, son peu d'aisance le contraignit à donner d'abord des leçons de mathématiques. Quelque temps après, on lui confia le soin de collationner le catalogue de la bibliothèque de Vossius, que la ville de Leyde venait d'acheter. Ce fut alors, qu'âgé de vingt-deux ans, il commença l'étude de la médecine. Drelincourt fut son premier et unique maître ; il en reçut peu de leçons, et peut-être importe-t-il de remarquer que Boërhaave apprit seul une science sur laquelle il devait exercer un si grand empire. Il étudia d'abord l'anatomie, mais plus dans les traités élémentaires qu'on avait alors, dans les ouvrages de Vésale, de Bartholin, etc., que dans des dissections. Il assista, à la vérité, à la plupart de celles de Nuck ; mais ce défaut d'une étude pratique de l'anatomie se fait sentir néanmoins dans tous les écrits de Boërhaave ; on le voit suivre aveuglément, dans cette science, les documents de Ruisch ; on sent qu'il ne parle pas sur cette partie de la médecine comme sur toutes les autres, d'après ses observations propres. Il exerça néanmoins sur elle une influence, mais elle ne fut qu'indirecte, qu'une suite de la liaison nécessaire qui existe entre cette science toute mécanique et la physiologie et la médecine. En faisant prédominer dans ces dernières les explications mécaniques, il contraignit les anatomistes à se livrer à une étude plus détaillée des formes des organes. Cela se fait facilement remarquer dans tous les anatomistes de son temps, Santorini, Morgagni, Valsalva, Winslow, Albinus, etc. Après cette étude préliminaire, et qui est en effet la base de la science médicale, Boërhaave lut tous les ouvrages de médecine anciens et modernes, par ordre des temps, en commençant par ceux des auteurs contemporains, et remontant à Hippocrate ; ce fut par là qu'il reconnut tout ce qu'avait fait ce dernier, à quel juste titre il méritait le nom de père de la science, et que la voie qu'il avait ouverte, tracée, et dans laquelle même il était allé si loin, était la seule qui pouvait faire espérer des succès et des lumières. Il étudia de même la botanique et la chimie, et, quoique se destinant toujours à la profession ecclésiastique, il se fit recevoir, à Harderwick, docteur en médecine, en 1693. Le sujet de sa thèse marquait quel prix il attachait déjà à l'observation en médecine, et combien il était convaincu que, sous ce rapport, le médecin n'a rien à négliger ; en voici le titre : *Disputatio de utilitate explorandorum excrementorum in ægris, ut signorum,*, Harderwick, 1693, in-8° ; Leyde, 1742, in-8°. De retour à Leyde, des doutes calomnieux élevés sur son orthodoxie (1) le dégoûtèrent de la profession de ministre, et l'attachèrent tout à fait à la médecine. En 1701, l'université de Leyde l'associa, comme lecteur ou répétiteur, à la chaire de théorie de la médecine de Drelincourt ; et ce fut alors qu'il prononça son premier discours de médecine, *Oratio de commendando studio Hippocratico,* Leyde, 1701, où, plein encore des connaissances qu'il avait puisées dans les écrits d'Hippocrate, et cédant à ce premier enthousiasme qu'inspire toujours la vue première de la vérité, il prouve la justesse de la méthode suivie par ce grand homme, en démontre les avantages exclusifs : heureux si lui-même, par la suite, ne s'en fût pas écarté ! Boërhaave commença alors à manifester les hautes qualités qui l'ont distingué comme professeur, et l'assignent comme modèle à tous ceux qui se destinent à l'enseignement : définitions précises, idées liées par une méthode rigoureuse et présentées à l'auditeur dans l'ordre le plus naturel, élocution brillante et variée, formes graves et imposantes, érudition immense, l'art heureux surtout, et dont il abusa peut-être, de faire servir ce qui est connu à l'intelligence de ce qui est à connaître, lors même que l'application n'est que spécieuse, etc. Il fut bientôt le professeur le plus remarquable de toute l'Europe, et on accourut de toutes parts pour l'entendre. En 1703, l'académie de Groningue voulut l'attirer à elle ; mais Boërhaave resta fidèle à celle de Leyde, quoiqu'il n'y fût pas encore professeur en titre ; et, dans cette même année, se chargeant, à la sollicitation des élèves, de répéter aussi les cours de pratique et de chimie, il prononça un autre discours : *de Usu ratiocinii mechanici in medicina,* Leyde, 1703, in-4°. C'est là qu'il commence à s'écarter de cette route hippocratique qu'il avait, dans son discours précédent, si justement vantée, et qu'il pose les premiers dogmes du système vicieux que ses grands talents devaient faire exclusivement adopter. Quand Boërhaave arriva à la médecine, la nouvelle philosophie de Bacon et la création de l'art expérimental avaient fait faire aux sciences physiques de grands progrès ; celles-ci occupaient tous les esprits ; mais l'art de guérir en avait peu profité. On méconnaissait toujours que, dès sa première origine, Hippocrate avait fait à cette science l'application de cette philosophie qui enthousiasmait tous les savants. Sa théorie continuait de flotter entre plusieurs dogmes également éloignés de la vérité. Les chimistes, qui, au renouvellement des lettres en Europe, avaient renversé le long règne de la doctrine de Galien, avaient eux-mêmes à se défendre contre la secte des mécaniciens et de Bellini : ces deux sectes se partageaient

(1) Ces doutes étaient suffisamment réfutés par les deux discours qu'il avait prononcés lors de ses épreuves de doctorat en philosophie, et surtout par un troisième, qui n'a jamais été imprimé, et où il recherchait pourquoi, sous les apôtres et sous les prédicateurs grossiers des premiers temps de l'Église, les conversions étaient plus fréquentes que sous les docteurs éclairés du siècle

l'empire de la médecine. Dans une petite partie de l'Allemagne seulement, Stahl ramenait les esprits à la judicieuse philosophie d'Hippocrate, attribuait tous les mouvements de l'économie animale à une force inhérente à elle, et différente des forces générales de la matière; mais, en se servant d'un mot dont le sens était peu précis, il rendait moins générale la salutaire influence qu'il pouvait produire. La première lecture d'Hippocrate avait paru d'abord entraîner Boërhaave; mais ce médecin, doué d'un esprit d'analyse, de rapprochement et de combinaison plutôt que d'un génie créateur et inventif, ne put résister à l'influence du siècle, et surtout à l'empire de ses premières études. Ayant été mathématicien et physicien avant que d'être médecin, il était toujours attiré par les premiers objets de ses travaux; d'ailleurs plus capable qu'aucun autre de saisir les liens sans doute accessoires de ces sciences avec la science de l'homme, il courait plus le risque d'en être séduit; enfin, comme tout système, quoique vicieux, a toujours, avec les faits qu'il coordonne et dont il présente l'explication, un point plus ou moins éloigné de convenance, il crut qu'un bon système médical serait celui qui réunirait, combinerait toutes les opinions. Oubliant donc que les corps vivants sont affranchis pendant leur vie des mouvements auxquels sont impérieusement contraints les autres corps, ou du moins les contrebalancent, et que tous les actes qu'ils exécutent sont le résultat d'une activité qui leur est propre; méconnaissant que ceux-là même des mouvements de l'économie vivante qui se prêtent le plus à une application des lois de la physique, de la mécanique, ont cependant pour mobile premier la force de la vie, et ne reçoivent des forces de la matière morte qu'une influence très-accessoire, il voulut fondre dans une même théorie, et la philosophie vitale d'Hippocrate, et les principes chimiques de Sylvius, et le mécanisme de Bellini, etc., en accordant cependant bien plus aux forces mécaniques et chimiques, qui ne doivent être qu'accessoires, qu'aux puissances plus profondes et plus secrètes de la vie, qui sont les principales. C'est ainsi que le calibre des vaisseaux coordonné au calibre des globules composant nos liquides fut, selon lui, le rapport hydraulique qui présida à la circulation de nos humeurs, à leur séparation du sang dans les divers organes sécréteurs, à la congestion morbifique de celui-ci dans les différentes fluxions maladives, dans les tumeurs, les inflammations, etc.; que toutes les vues du médecin, dans le traitement des maladies, tendirent à établir ce rapport, cet équilibre mécanique, et qu'on appela les médicaments *incisifs, désobstruants*, etc. C'est encore ainsi qu'à ces hypothèses mécaniques il en ajouta d'autres chimiques, en admettant, pour expliquer les causes et les phénomènes des maladies, la formation de prétendues acrimonies dans le sang, qu'on devait avoir en vue de neutraliser, acrimonies qui furent longtemps fameuses dans le langage des écoles, et qui se retrouvent encore aujourd'hui dans celui des gens du monde. Tous les phénomènes des maladies, les évacuations spontanées même par lesquelles elles se terminent, et qui constituent les crises, trouvèrent leur explication dans ce système vicieux, mais qui embrassait le plus vaste plan. Sans doute ce ne fut pas dans ce discours sur l'usage des applications mécaniques en médecine qu'il en exposa tous les détails; il ne les réunit que peu à peu, et ce ne fut que dans ses cours et les ouvrages relatifs à son enseignement que l'on en vit enfin l'entier développement. En 1709, l'université de Leyde put enfin reconnaître le sacrifice que lui avait fait Boërhaave, et récompenser ses talents; elle le nomma professeur de médecine et de botanique en remplacement de Hotton; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en prenant possession de sa chaire, Boërhaave prononça un nouveau discours : *Oratio qua repurgatæ medicinæ facilis asseritur simplicitas*, Leyde, 1709, in-4°, digne d'être mis à côté de celui où il avait si bien recommandé l'étude d'Hippocrate, où il veut aussi ramener la médecine à sa simplicité primitive, à l'observation, la dépouillant de toutes ces applications accessoires qui l'égarent et l'appauvrissent; en un mot, tout à fait opposé à l'esprit qui le dirigeait dans ses dogmes. C'est ainsi que nous verrons de temps en temps son bon esprit triompher de l'empire des anciennes et des premières études, rendre hommage à la bonne méthode, et concourir à la répandre. L'enseignement auquel Boërhaave se livra alors tout entier le conduisit en ce temps à publier deux des meilleurs ouvrages qui lui sont dus, ceux qui font de nos jours presque toute sa gloire : *Institutiones medicæ in usus annuæ exercitationis domesticos*; et : *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis, in usum doctrinæ medicinæ*. Ils étaient en quelque sorte le texte de ses cours, et composés, comme l'indique leur titre, pour l'usage des élèves. Dans ses *Institutions*, Boërhaave indique le plan d'étude que doit suivre un médecin; il donne un abrégé de l'histoire de l'art, un détail des connaissances préliminaires qui sont nécessaires; puis, entrant en matière, dans cinq chapitres successifs il traite de la description des parties et des actions observées dans le corps de l'homme, de leurs altérations, des signes de la santé et de la maladie, de l'hygiène et de l'art de prolonger la vie; enfin, des secours de l'art dans la médecine : c'est là qu'est exposé le système dont nous avons présenté les bases; c'était le tableau le plus vaste et le plus précis qu'on eût encore vu dans les sciences; un modèle d'érudition, de méthode, que déparent seulement les prétendues acrimonies, leur neutralisation, et les autres hypothèses mécaniques et hydrauliques; peut-être aussi faut-il ajouter qu'il est faible sous le rapport anatomique. Dans les *Aphorismes*, Boërhaave présente une classification des maladies, expose leurs causes, leur nature et leur traitement. C'est un sommaire laconique et précis de toute la médecine ancienne et moderne, chef-d'œuvre aussi d'érudition, de rédaction et de correction de style. Dans ces deux ouvrages se trouve la substance de sa doctrine et tout son plan d'enseignement comme médecin. La chaire de bota-

nique, que Boërhaave joignait à celle de médecine, ne servit pas moins à son illustration : dans cette science, qu'il cultiva avec zèle et avec goût, il suivit l'impulsion de son siècle. Tous les botanistes étaient alors occupés à fonder des classifications, des méthodes, essais qui perfectionnaient au moins d'une manière indirecte l'anatomie intérieure des plantes. La science en possédait déjà un grand nombre : celle de Césalpin, des Anglais Morison et Ray, de Magnol, de Tournefort, de Rivinus, enfin d'Hermann son prédécesseur. Boërhaave se borna à corriger la classification de ce dernier, en y introduisant quelques considérations nouvelles empruntées surtout de Tournefort; elle renferme trente-quatre classes, divisées en cent quatre sections, dont le quart environ sont naturelles; elle est assez compliquée et difficile dans la pratique. Boërhaave rendit des services plus essentiels à la botanique, comme on le verra par l'indication des ouvrages qu'il a publiés sur cette science, surtout par les deux *Index* ou catalogues des plantes cultivées dans le jardin de Leyde, dont il avait beaucoup augmenté le nombre. On lui doit la description et la figure de plusieurs plantes nouvelles, et l'établissement de quelques genres nouveaux. Il est un des premiers qui aient fait entrer dans leur caractère la considération de leurs étamines et de leur sexe. En 1714, Boërhaave fut nommé recteur de l'université de Leyde, et, à la fin de son rectorat, il prononça un de ses meilleurs discours : *Oratio de comparando certo in physicis*, Leyde, 1715, in-4°, ouvrage brillant d'une métaphysique supérieure, où, planant en quelque sorte sur toutes les sciences, montrant que toutes nous offrent le même but, la connaissance des corps, nous présentent les mêmes limites, l'impossibilité d'arriver à l'essence des faits, et la nécessité de nous en tenir à l'observation de leurs traits les plus extérieurs, il établit dans cette observation seule notre unique et exclusif agent d'investigation de la vérité. A la fin de cette même année, Boërhaave fut encore chargé, en remplacement de Bidloo, de la chaire du collége pratique, dont il faisait déjà le cours depuis plus de dix années. Ce fut là que, pressentant les immenses avantages de nos cours cliniques, et voulant faire concorder l'enseignement théorique et l'enseignement pratique, il fit rouvrir un hôpital, où, deux fois la semaine, le tableau des maladies sous les yeux, il exposait aux élèves les différents traits de leur histoire. Là, par une de ces singularités que nous présentent heureusement souvent les médecins dogmatiques, il négligeait toutes les vues hypothétiques pour ne s'en tenir qu'à la seule observation, sur les différents faits de laquelle il répandait cette méthode précise qui fait son caractère distinctif. Enfin, malgré les travaux qu'exigeait ce triple enseignement, médecine théorique, médecine pratique et botanique, en 1718, l'université lui confia encore, à la mort de Lemort, la chaire de chimie, dont il donnait aussi des leçons depuis 1703. Boërhaave, selon son usage, fit l'ouverture de ce cours par un discours sans doute digne de tous ceux qu'il avait déjà faits : *Oratio de chemia suos errores expurgante*, Leyde, 1718, in-4°, principalement relatif à la science dont il allait traiter, mais dans lequel cependant, entraîné toujours par sa fausse application du mécanisme à l'art de guérir, il cherche à établir que c'est par la chimie qu'on peut corriger toutes les erreurs de la médecine, et surtout celles qu'elle doit à cette science, proposition qui semble confondre des objets aussi divers. Mais s'il erra en ce sens, considéré comme chimiste isolément et indépendamment de la médecine, il est à coup sûr un des savants que cette science doit honorer le plus parmi ceux qui l'ont cultivée; peut-être même y fut-il plus chef qu'en médecine et en botanique. C'est en effet lui qui, le premier, a rendu la chimie générale en la traitant en style clair, et dans de beaux ouvrages. A la vérité, il ne présentait pas les travaux de Boyle, de Mayow, etc., qui, en Angleterre, avaient été sur le point de conduire à la théorie pneumatique qui a illustré notre siècle, mais il suivit au contraire l'impulsion des chimistes français et allemands; il n'eut non plus aucune part à la fondation de cette théorie du phlogistique due à Becker et à Stahl, et qui donna enfin une consistance scientifique à la chimie, dont les faits étaient auparavant confusément épars; mais il affranchit cette science du style mystique et prétentieux dont ces chimistes, spéculateurs eux-mêmes, surchargeaient leurs ouvrages, et en même temps il augmenta considérablement la somme des expériences et des observations. Ses *Elements de chimie*, qu'il ne publia que pour faire rejeter des rédactions imparfaites qu'on avait faites de ses cours, sont peut-être son plus bel ouvrage, son premier titre de gloire. Sans doute ils sont fort au-dessous de notre siècle pour la partie systématique; mais ils étaient les premiers qui fussent écrits en style intelligible, et ils contiennent un si grand nombre de faits, qu'ils sont encore aujourd'hui un des recueils les plus précieux. La plupart de ces faits, nouveaux pour le temps, sont dus aux observations de Boërhaave; tous surtout sont exacts; il répéta toutes les expériences faites avant lui, en imagina beaucoup de nouvelles, les varia sous mille formes, les renouvela à l'infini, pour n'avoir aucun doute sur le résultat : il en est telle qu'il répéta ainsi plus de trois cents fois, et l'on en cite une qu'il a observée jusqu'à huit cent soixante-dix-sept fois. La partie relative aux corps organisés surtout est déjà brillante pour le temps; il y décompose, par des moyens simples, le sang, l'urine, le lait, les fluides animaux, et montre comment il faut opérer pour ne pas les détruire par la distillation à feu nu, comme on le faisait alors. La partie relative aux corps inorganiques l'est beaucoup moins; et comme, dans sa théorie médicale, il s'était éloigné de la méthode d'observation qu'il avait si justement préconisée dans son premier discours, de même aussi il se laissa aller ici à quelques erreurs; il refusa, par exemple, à l'air la gravité, et tomba également, moins souvent il est vrai, dans le vice de trop généraliser, dont il avait si bien montré les dangers dans son discours : *de comparando Certo*

in physicis. C'est ainsi que Boërhaave, professeur tout à la fois de médecine théorique, de médecine pratique, de botanique et de chimie, formant comme à lui tout seul une faculté, répandait à la fois les lumières par ses cours et ses écrits, commençant généralement les premiers par des discours sur quelques points de la philosophie de la médecine, dont il connaissait profondément l'histoire; méditant longtemps les seconds avant de les publier; se plaignant même souvent, comme on le voit dans la *Gazette de Leyde* de 1726, du zèle indiscret de ses élèves, qui venaient en quelque sorte l'y forcer. Tant de travaux, et si bien remplis, ne pouvaient manquer de faire acquérir à Boërhaave une célébrité immense; il l'obtint en effet, parmi les gens du monde comme parmi les savants. On venait le consulter de toutes les parties de l'Europe. Aussi sa fortune, si modique d'abord, devint-elle colossale, et s'élevait-elle, à sa mort, à plus de 2 millions de florins. Le czar Pierre, à son passage en Hollande, crut se devoir à lui-même le plaisir de l'entretenir. Chacun connaît l'anecdote de cette lettre, écrite par un mandarin de la Chine, portant pour toute suscription : « A M. Boërhaave, médecin en Europe, » et qui fut fidèlement remise. La ville de Leyde surtout, dont il rendait l'université à jamais fameuse parmi les étrangers, l'honorait comme un père; tous les savants de l'Europe, hollandais, français, anglais, italiens, allemands, etc., entretenaient avec lui une correspondance : il semblait être pour les sciences ce qu'a été longtemps Voltaire pour la littérature; toutes les académies lui demandaient des mémoires. On distingua surtout les trois dissertations *de Mercurio*, dans les *Transactions philosophiques*, n°s 430, 443 et 444, et dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de Paris, année 1734. Cette dernière compagnie, qui, dès 1715, l'avait nommé son correspondant, le reçut en qualité d'associé étranger en 1728, en remplacement du comte de Marsigli, et la société royale de Londres le reçut de même, en 1730, après la mort de Freind, son président, qui, dans des vues personnelles, lui avait fait jusque-là refuser cet honneur. Enfin, son système médical, quoique vicieux dans ses bases, mais étayé des applications les plus spécieuses des autres sciences naturelles; séduisant par le nombre infini des connaissances accessoires dont il supposait et démontrait la réunion, exposé oralement et par écrit dans le style le plus brillant, acquit bientôt une prépondérance universelle, et fut généralement adopté. Réduit, à la vérité, à sa juste valeur; considéré isolément des grandes connaissances accessoires auxquelles il a dû son succès, et dépouillé des secours attachés aux qualités personnelles de Boërhaave, il est aujourd'hui tout à fait rejeté; il sert même à caractériser le mérite particulier du professeur de Leyde, plus versé dans les sciences accessoires à la médecine que dans la médecine proprement dite, du moins sous le rapport du dogme, plutôt écrivain élégant et professeur laborieux et habile, que génie éminent et philosophe spéculatif; il justifie aussi la comparaison que nous avons faite, au commencement de cet article, de Boërhaave, avec le médecin de Pergame, préférablement à Hippocrate, bien plus précis dans ses observations, plus judicieux dans ses dogmes, et plus sévère et plus fécond dans les généralités; mais, en même temps, les quarante années qu'il a fallu aux esprits, secondés par les travaux les plus heureux, pour renverser l'édifice dogmatique de Boërhaave, et s'affranchir, même après sa mort, et hors de toute influence personnelle, de son imposante autorité, prouvent que peut-être jamais savant n'exerça un tel empire sur son siècle. Cet empire alla toujours en augmentant, durant sa vie, toute remplie par ses nombreux travaux. En 1722, une forte attaque de goutte, jointe à une paralysie, le força, pour la première fois, de les interrompre; il fut six mois arrêté par une maladie qui fut pour lui l'occasion d'un triomphe bien doux : le jour de sa première sortie, toute la ville fut illuminée. De nouvelles rechutes, en 1727 et 1729, le forcèrent à se démettre des chaires de botanique et de chimie, après plus de vingt ans d'exercice. En 1730, l'université le nomma une seconde fois son recteur, et, en quittant cette honorable magistrature, il prononça encore un discours : *de Honore, medici servitute*, Leyde, 1731, in-4°, peut-être le meilleur de tous ceux qu'il a faits, où il montre le médecin partout esclave de la nature, et ne pouvant être utile qu'en en suscitant et en en dirigeant les mouvements. Il paraît que, sur la fin de sa vie, moins ébloui du spécieux de ses vues théoriques, il revenait, dans ses dogmes mêmes, au naturisme, au vitalisme d'Hippocrate, comme il paraît qu'il ne s'en était jamais écarté dans sa pratique : du moins les deux seuls écrits qu'il nous ait laissés sur celle-ci, et qui sont l'histoire de deux maladies extraordinaires, sont des modèles de méthode, d'exactitude sévère dans la description des faits, et attestent le plus haut talent d'observation. Enfin, dans l'année 1738, les symptômes de son mal s'aggravèrent, et, après quelques mois de souffrances, il succomba, le 23 septembre de cette année, dans sa 70e année. La ville de Leyde, qui, lors de sa première maladie, lui avait donné une preuve si touchante d'amour, lui fit élever, dans l'église de St-Pierre, un monument : on y voit, au milieu des attributs de la médecine et des sciences que Boërhaave avait cultivées, le portrait de ce savant, qu'on devait appeler désormais le professeur de Leyde, entouré de la devise qu'il avait toujours chérie : *Simplex sigillum veri*. Boërhaave a beaucoup écrit, et, comme tous les princes des sciences, il a fait composer beaucoup d'ouvrages qui cherchaient à s'établir sous un nom si célèbre; il a, de plus, revu un grand nombre d'ouvrages anciens, dont il a donné des éditions nouvelles et plus correctes : ce sont aussi des genres de services qui méritent le souvenir de la postérité. Ainsi donc, dans le catalogue des ouvrages de Boërhaave, nous suivrons cet ordre : 1° de ses ouvrages avoués; 2° de ceux qui sont émanés de sa doctrine, et qui lui sont généralement rapportés, quoique produits par une autre plume; 3° enfin, des ouvrages nouveaux inédits, qu'il a lui-même donnés au public,

ou des anciens qu'il a réimprimés avec d'utiles additions. § 1er. Ouvrages reconnus de Boërhaave et avoués par lui : 1° ses différents discours, dont plusieurs ont été indiqués dans le cours de cet article : *Oratio de commendando studio Hippocratico ; Oratio de usu ratiocinii mechanici in medicina*, réimprimé en 1709, in-8° ; *Oratio qua repurgatæ medicinæ facilis asseritur simplicitas ; Oratio de comparando certo in physicis ; Oratio de chemia suos errores expurgante ; Oratio de vita et obitu clarissimi Bernhardi Albini*, Leyde, 1721, in-4° ; *Oratio quam habuit quum botanicam et chemicam professionem publice poneret*, ibid., 1729, in-4° ; *Oratio de honore, medici servitute* : tous discours que l'on retrouve dans ses *Opuscules*. 2° *Institutiones medicæ in usus exercitationis annuæ domesticos*, Leyde, 1708, 1713, 1720, 1727, 1734, 1746, in-8° ; Paris, 1722, 1737, 1747, in-12 ; ouvrage dont nous avons fait connaître l'esprit et l'importance ; que Boërhaave avait dédié à son beau-père ; qui a été traduit en plusieurs langues, et même en arabe, par ordre du mufti ; sur lequel enfin on a imprimé de nombreux commentaires, un de Haller, en 7 vol. in-4°, Leyde, 1758 ; un autre de Lamettrie, qui avait traduit l'ouvrage en français, sous le titre *Institutions et Aphorismes*, Paris, 1743, 8 vol. in-12. 3° *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis, in usum doctrinæ medicinæ*, Leyde, 1709, 1715, 1728, 1734, 1742, in-12 ; Paris, 1720, 1726, 1728, 1745, 1747, in-12 ; Louvain, 1751, in-12, avec le traité *de Lue venerea* ; en anglais, 1735 ; en français, Rennes, 1738, in-12 ; ouvrage aussi traduit en arabe, et sur lequel van Swieten a donné un commentaire en 5 vol. in-4° (1). 4° *Index plantarum quæ in horto academico Lugduno-Batavo reperiuntur*, Leyde, 1710, 1718, in-8°. Une nouvelle édition, augmentée, particulièrement de 30 figures d'une exécution médiocre, et d'une histoire des directeurs du jardin, depuis sa fondation jusqu'à Boërhaave, a paru sous le titre de *Index alter plantarum quæ in horto academico Lugduno-Batavo aluntur*, Leyde, 1720, in-4°, avec fig. 5° *Libellus de materia medica et remediorum formulis*, Londres, 1718, in-8° ; Leyde, 1719, 1727, 1740, in-8° ; Paris, 1720, 1745, in-12 ; Francfort, 1720, in-12 ; Louvain, 1750, in-12 ; en français, par de Lamettrie, Paris, 1739, 1756, in-12, un des ouvrages que lui arracha le zèle indiscret de ses élèves, et qu'on a confondu mal à propos avec un traité *de Viribus medicamentorum*, qui est sorti d'une plume bien moins pure, et dont nous parlerons ci-après. 6° *Epistola ad Ruischium clarissimum, pro sententia Malpighiana de glandulis*, Amsterdam, 1722, ouvrage relatif à la discussion entre Ruisch et Malpighi, sur la structure interne des glandes, et dans lequel Boërhaave se déclare pour celui-ci. A l'ouvrage est jointe une lettre de Ruisch sur le même sujet. 7° *Atrocis nec descripti prius morbi Historia, secundum medicæ artis leges conscripta*, Leyde, 1724, in-8°. 8° *Atrocis, rarissimique morbi Historia altera*, Leyde, 1728, in-8°. Ce sont ces deux ouvrages qui décèlent le haut talent pratique de Boërhaave, et qui font regretter qu'il se soit laissé entraîner par une théorie vicieuse : ils ont été réimprimés, ainsi que la lettre à Ruisch, dans les *Opuscules*. 9° *Elementa chemiæ quæ anniversario labore docuit in publicis privatisque scholis*, Paris, 1724, 2 vol. in-8° ; Leyde, 1732, in-4° ; Paris, 1733, 1753, 2 vol. in-4°, avec les opuscules de l'auteur ; la Haye, 1746, in-8° ; traduits en français par Allamand, et augmentés par Jamin, Paris, 1754, 6 vol. in-12, dont Lamettrie a donné un précis sous le titre d'*Abrégé de la Théorie chimique tirée des écrits de Boërhaave*, avec le traité *du Vertige*, Paris, 1741, in-12, dont il y a eu aussi plusieurs éditions anglaises, 1735, in-4°, par Dalhowe ; 1741, in-4°, par Schaw ; un abrégé, avec des notes critiques auxquelles a répondu Rogers, sous le nom de *Boërhaave*, par un Anglais anonyme, Londres, 1732, in-8°. C'est, comme nous l'avons dit, le chef-d'œuvre de Boërhaave ; mais il n'en faut juger que par l'édition de 1732 : celles qui ont paru auparavant n'étaient pas de lui, mais de ses écoliers. Il faut ajouter à ce catalogue les discours philosophiques qu'il fit avant ses études en médecine, sa thèse de réception au doctorat en cette science, et ses trois dissertations sur le mercure, dont deux ont été réimprimées dans ses *Opuscules*. Boërhaave, en outre, projetait la publication d'une suite d'expériences sur les métaux en général, et le mercure en particulier, et une histoire chronologique des alchimistes, éclairée par des expériences, et tendante à prouver que, depuis Geber jusqu'à Stahl, ils avaient tous échoué contre un seul et même écueil ; mais une grande partie de ses manuscrits a passé en Russie avec Kau-Boërhaave, son neveu. — § 2°. Ouvrages non évidemment produits par Boërhaave, et qui lui sont rapportés : 1° *Tractatus de peste*, qui a paru à la tête des écrits composés lors de la peste de Marseille. Boërhaave fut utile à son pays à cette funeste époque ; atteint lui-même, il annonça la marche qu'allait suivre sa maladie, et régla par avance le traitement auquel il fallait la soumettre. 2° *Consultationes medicæ, sive Sylloge epistolarum cum responsis*, la Haye, 1743, in-12, et 1744, in-8° ; Goettingue, 1744, 1751, in-12 ; Londres, 1744, in-8° ; Paris, 1750, in-12 ; en anglais, Londres, 1745, in-8°. 3° *Prælectiones publicæ de morbis oculorum*, dictées par Boërhaave en 1708, Goettingue, 1746, in-8° ; édition de Haller, sur une mauvaise copie de Rodolphe Zwinger, Goettingue, 1750, in-8° ; autre édition de Haller, sur une meilleure copie de Heister, Venise, 1748, in-8° ; Paris, 1749, in-8°, avec toutes les fautes de la 1re édition de Goettingue ; en français, sous le titre *des Maladies des yeux*, etc., Paris, 1749, in-12 ; Leyde, 1751, 2 vol. in-8°, et Francfort, 1762, 2 vol. in-8°, en latin. 4° *Introductio in praxim clinicam, sive Regulæ generales in praxi clinica observandæ*, Leyde, 1740, in-8°. 5° *Praxis medica*, Londres, 1716, in-12. 6° *Tractatus de viribus medicamentorum*, recueilli

(1) Corvisart a donné une édition des *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis*, Paris, 1802, réimprimée en 1806, in-8°. — La traduction française de Lamettrie a été réimprimée, Paris, 1745, in-12 ; ibid., 1759.

Z—o.

sur ses leçons des années 1711 et 1712, Paris, 1723, in-8°; 1726, in-12; par Boudon, 1740, in-12; Venise, 1730, 1735, in-12; traduit en français par Devaux, Paris, 1729, in-12. 7° *Experimenta et Institutiones chemiæ*, Paris, 1728, in-8°, 2 vol. recueillis sur ses leçons de 1718 à 1724. 8° *Methodus discendi medicinam*, Amsterdam, 1726, 1751, in-8°; Londres, 1744, in-12; Venise, 1747, in-8°, recueilli de son cours de 1710, augmenté par Haller, qui, en 1751, en a publié 2 vol. in-4° : *Hermanni Boerhaave, viri summi, suique præceptoris, Methodus studii medici emendata et accessionibus locupletata*, Amsterdam; réimprimé à Venise, 1753, 2 vol. in-8°. Corneille Pereboom y a fait un *index* des auteurs et des choses les plus remarquables, qu'il est bon d'y joindre. 9° *Historia plantarum quæ in horto academico Lugduni Batavorum crescunt*, Leyde, 1717, 2 vol. in-12, sous la rubrique de Rome; Londres, 1731 et 1738, 2 vol. in-12, recueillie de ses leçons de 1709 à 1728. 10° *Index plantarum quæ in horto Leidensi crescunt, cum appendicibus et caracteribus earum desumptis ex ore clarissimi Hermanni Boerhaave*, Leyde, 1727, in-12. 11° *Commentaria in Aphorismos de cognoscendis et curandis morbis*, 1728, in-8°, sous la rubrique de Padoue. 12° *Prælectio de calculo*, Londres, 1740, in-4°, recueilli de ses leçons de 1729. 13° *Prælectiones academicæ de morbis nervorum, quas ex auditorum manuscriptis collectas edi curavit Jac. van Eems*, Leyde, 1761, 2 vol. in-8°; Francfort, 1762, in-8°, recueilli de ses leçons de 1730 et 1735. — § 3°. Enfin, ouvrages inédits dus à Boërhaave, ou éditions nouvelles et avec additions d'ouvrages anciens : 1° *Histoire physique de la mer*, par le comte Marsigli (traduit en français par Leclerc), Amsterdam, 1725, in-fol. 2° *Botanicon Parisiense*, ou *Dénombrement des Plantes des environs de Paris*, de Vaillant, Leyde, 1727, in-fol. C'est un dernier hommage que lui rendit Vaillant, qui lui avait déjà dédié un genre, sous le nom de *Boërhaavia*, et qui, près de mourir, lui envoya son manuscrit pour qu'il en surveillât l'impression; les planches, dessinées par Aubriet, et gravées par le plus habile artiste de la Hollande, van der Laaw, sont des chefs-d'œuvre. 3° *Historia insectorum, sive Biblia naturæ*, de J. Swammerdam, Amsterdam, 1737, 2 vol. in-fol. avec fig., traduite en latin par Gaubius, et ornée d'une préface de Boërhaave. Ce ne sont pas seulement des éditions nouvelles, mais trois ouvrages qui étaient encore inédits, qui n'auraient peut-être jamais été publiés sans les soins de notre savant : il avait même acheté le dernier pour en gratifier le public. Cette manière nouvelle de concourir à l'avancement des sciences n'est pas moins recommandable; et peut-être est-ce le lieu de rattacher à ce fait, qui prouve que Boërhaave ne les servait pas moins par sa fortune que par ses talents, les bons offices qu'il rendit à Linné et à Artedi, lors de leur passage en Hollande. Il plaça le premier chez le négociant Clifford, pour diriger son muséum et ses beaux jardins, et le second chez le fameux Seba. Lors du passage de Linné en Angleterre, il le recommanda encore au président de la société royale de Londres, et c'est peut-être à ces services que nous devons ces grands naturalistes. C'est aussi par les soins de Boërhaave que les dessins de Plumier et une partie de ses manuscrits ont passé en Hollande, et y ont été imprimés par Burman. Quant aux éditions d'ouvrages anciens qu'il a données, elles sont nombreuses : 1° des œuvres de Drelincourt, son ancien maître, Amsterdam, la Haye, 1727, in-4°. 2° De deux ouvrages de Pison : *N. Pisonis selectiores Observationes*, Leyde, 1718, in-4°, *cum Præfatione H. Boerhaave; ejusdem Pisonis de cognoscendis et curandis Morbis, cum præfatione H. Boerhaave*, Leyde, 1733, in-8°; 1736, in-4°. 3° De Vesale : *Opera anatomica et chirurgica Andreæ Vesalii, cura H. Boerhaave et B. S. Albini*, Leyde, 1725, 2 vol. in-fol., de concert avec Albinus, comme on le voit, mais dans laquelle la vie de Vesale, contenue dans une savante préface, est particulièrement son ouvrage. 4° *Tractatus medicus de lue venerea, præfixus aphrodisiaco*, Leyde, 1728, 1751, 2 vol. in-fol. Une collection *de Morbis venereis* avait été primitivement imprimée à Venise par les soins de Louis Luvigni en 2 vol. in-fol., 1566 et 1567; réimprim. en 1599. L'ouvrage de Boërhaave, dont nous voulons parler ici, n'est qu'une réimpression de l'édition de Luvigni, avec une préface de Boërhaave, qui a souvent été imprimée séparément, à Franeker, en 1751, in-8°, à Londres, 1728, in-8°, sous ce titre : *Commentarii novi de lue venerea*; traduit par Lamettrie, sous ce titre : *Système de Boërhaave sur les maladies vénériennes*, Paris, 1735, in-12. 5° *Barthol. Eustachii Opuscula anatomica*, 3e édition, Delft, 1726, in-8°. 6° De Bellini : *Bellini de Urinis et Pulsibus, cum præfatione H. Boerhaave*, Leyde, 1730, in-4°. 7° De Prosper Alpin : *Prosper Alpinus de præsagienda vita et morte, cum præfatione H. Boerhaave*, ibid., 1733, in-4°. Il en avait déjà donné une édition en 1710, et ce fut aussi par ses soins qu'un ouvrage posthume de cet auteur, sur l'histoire naturelle d'Égypte, fut publié. 8° *Aretæus de Causis Signisque morborum, eorumque Curatione*, Leyde, 1731, 1735, in-fol. Boërhaave, avec van Groënevelt, docteur en médecine et en droit, avait projeté de donner toutes les éditions grecques intéressantes; nous n'avons eu que l'Arétée, mais il avait laissé presque complet le Nicandre et l'Aëtius. Quand on rapproche de ces immenses travaux d'érudition ceux qui sont propres à Boërhaave, en médecine, en chimie et en botanique, on reste convaincu que ce savant fut un des hommes les plus laborieux, et un des esprits les plus méthodiques que les sciences nous présentent. Sa vie a été écrite en anglais par le docteur Guill. Burton, Londres, 1736, in-8°; réimpr. en 1747, ibid. et même format. (1). C. et A—n.

BOERIO (Joseph), jurisconsulte italien, naquit à Lendinara, en 1754. Il étudia le droit à Padoue, sous la direction du célèbre professeur Bragolino, et à vingt-deux ans il fut nommé par le sénat vénitien

(1) Les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* ont donné place dans leur livre à Boërhaave, parce que dans ses ouvrages sur la médecine on trouve beaucoup de choses qui concernent la musique, en tant qu'elle touche à la physique. D—r—r.

coadjuteur de son père, magistrat distingué, puis juge dans divers tribunaux de la république. Il publia alors : *Raccolta delle leggi venete, concernenti i corpi magistrali ed offici municipali di Chioggia*, 1761, in-8° ; — *Raccolta delle leggi venete pel territorio*, Vérone, 1793, in-8°. Lorsque Bonaparte eut livré les États vénitiens à l'Autriche en 1797, Boerio fut nommé assesseur du tribunal criminel de Venise. Après la bataille de Marengo, en 1800, les États vénitiens ayant été incorporés dans le royaume d'Italie, Boerio fut placé juge à la cour de justice de l'Adriatique. Enfin, en 1814, l'empereur d'Autriche le désigna pour juge à Rovigo, dans le royaume lombardo-vénitien, puis à Padoue, et enfin le nomma conseiller à Venise. Après trente ans de magistrature, il obtint sa retraite, et mourut le 25 février 1832. Boerio est encore auteur de plusieurs ouvrages très-remarquables de jurisprudence et de grammaire : 1° *la Pratica del processo criminale*, avec les formules des actes relatifs au code autrichien, Venise, 1815, in-8° ; 2° *Repertorio del Codice criminale austriaco*, Venise, 1815, in-8° ; 3° *Dizionario del dialetto veneziano*, ouvrage estimé par les hommes de lettres, entrepris par l'auteur en 1797, et qu'il publia en 1827. Il a laissé manuscrit *Indice italiano-veneto*, que son fils, actuellement juge au tribunal de Zara, se propose de publier. G—G—Y.

BŒRNER (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), professeur de théologie à Leipsick, né à Dresde, le 6 novembre 1683, fit ses études à Leipsick et à Wittemberg, parcourut la Hollande, l'Angleterre, et revint à Leipsick, où il mourut le 19 novembre 1753. Son érudition était prodigieuse ; il s'était occupé principalement de l'explication des livres saints et de l'histoire ecclésiastique. Ses écrits et ses dissertations sont en grand nombre ; les principaux sont : 1° *de Exulibus græcis iisdemque litterarum in Italia Instauratoribus*, Leipsick, 1750, in-8° ; estimé. 2° *De Ortu atque Progressu philosophiæ moralis*, ibid., 1707. 3° *De Socrate, singulari boni ethici exemplo*, ibid., même année. 4° *De Lutheri Actis anno* 1520, ibid., 1720, in-4°. 5° *De Actis Lutheri Vormaciensibus anno* 1521, ibid., 1721, in-4°. 6° *Institutiones theologiæ symbolicæ*, Leipsick, 1751, in-4° 7°. *Dissertationes sacræ*, ibid., 1752. Le *Journal des Savants* de 1725 cite de lui une dissertation sur les Lycaoniens, dans laquelle il se déclare en faveur de ceux qui nient que la langue de ce peuple fût un dialecte de la langue grecque. Bœrner publia, de 1728 à 1734, une édition complète des œuvres de Luther, en 22 vol. in-fol. Il publia aussi une nouvelle édition de la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, Anvers, 1709, 2 gros vol. in-8°, avec beaucoup de corrections et quelques additions dont on a fait usage dans la dernière édition de Paris. — *Christian-Frédéric* BŒRNER, son fils, exerça la médecine avec distinction à Brunswick et à Wolfenbüttel. Son *Traité pratique de l'onanisme*, Leipsick, 1775, in-8°, a eu trois éditions. — *Frédéric* BŒRNER, frère du précédent, né à Leipsick, en 1723, mort le 30 juin 1761, fut aussi un habile médecin. On a de lui : 1° *Relationes de libris medico-physicis antiquis, raris*, etc. Wittemberg, 1756, in-8°. 2° *Instructiones medicinæ legalis*, ibid., 1756, in-8°, et beaucoup de dissertations intéressantes : *de Arte gymnastica nova; de Tabe sicca lethali; de Statu medicinæ apud veteres Hebræos; Antiquitates medicinæ Ægyptiacæ*, etc. Il fut le principal rédacteur des *Notices sur la vie et les écrits des médecins et des naturalistes vivants les plus distingués*, 3 vol. in-8°, Wolfenbüttel, 1748-64, en allemand. G—T.

BŒRNER (FRÉDÉRIC), médecin allemand, fils du précédent, naquit le 17 juin 1723, à Leipsick, où son père lui fit donner une brillante éducation. Le précepteur auquel sa jeunesse était confiée depuis cinq ans ayant été appelé à l'école de Torgaw, Bœrner l'y suivit et resta trois années dans cette ville. Il revint en 1739 dans le sein de sa famille, qui l'envoya encore passer quelque temps à Halle. A son retour, il étudia la théologie, par déférence pour la volonté paternelle, et apprit la langue hébraïque. Cependant les leçons de botanique que l'habile Plaz lui donnait éveillèrent en lui le goût des sciences physiques ; et lorsqu'en 1744 il alla à Wittemberg, ce fut avec l'intention bien formelle de renoncer à la théologie et de se consacrer à la médecine. En effet, il suivit avec assiduité les cours de la faculté médicale de cette école, alors fort renommée. Au bout de deux années, il partit pour Brunswick, où il pratiqua l'art de guérir, sous la direction et les auspices d'un médecin en vogue. L'année suivante, un collége de médecine ayant été établi dans cette ville, Bœrner y fut agrégé. En 1748, il prit le bonnet doctoral à Helmstaedt, et en 1756 le titre de maître ès-arts à Wittemberg. Déjà l'académie impériale des Curieux de la nature l'avait admis dans son sein sous le nom de Cinéas II. Aussitôt après sa réception à Helmstadt, il était venu s'établir à Wolfenbüttel, où il épousa la fille du bourgmestre ; mais en 1754 il accepta une chaire de médecine qui lui fut offerte à Wittemberg. La guerre ayant éclaté, il ne se crut point en sûreté dans cette ville, et vint se réfugier à Leipsick, où il termina ses jours le 30 juin 1761. Sa mort prématurée l'empêcha de mettre fin à divers ouvrages qu'il avait annoncés et dont on doit vivement regretter la perte. Bœrner était très-versé dans l'histoire de la médecine, et personne plus que lui n'était propre à remplir les lacunes qui existent dans le dictionnaire de Kestner et dans l'histoire de Lenge. C'est comme littérateur ou érudit, et non comme praticien, qu'il figure dans les fastes de la médecine ; mais, à ce titre, il y occupe une place d'autant plus distinguée, qu'il eut peu d'émules et encore moins de rivaux. Ses nombreux ouvrages sont : *Oratio de adoranda Dei majestate, ex mirabili narium structura*, Brunswick, 1747, in-4°. C'est après avoir prononcé ce discours un peu emphatique que Bœrner fut agrégé au nouveau collége des médecins de Brunswick. 2° *Dissertatio de arte gymnastica nova*, Helmstaedt, 1748, in-4°. C'est la thèse que Bœrner soutint sous la présidence de l'illustre Laurent Heister, pour obtenir le titre de docteur en médecine. Cet opuscule, qui est très-complet et écrit avec beaucoup de soin, prouve com-

bien l'auteur s'était livré à l'étude de l'histoire de la médecine et des beaux-arts. 3° *Examen de cette question : Est-il permis aux femmes d'exercer la médecine* (en allem.)? Leipsick, 1750, in-4°. 4° *De Alexandro Benedicto Veronensi, medicinæ post litteras renatas restauratore, Commentatio*, Brunswick, 1751, in-4°. 5° *De Vita, Moribus et Scriptis Hieronymi Mercurialis Foroliviensis Commentatio*, Brunswick, 1751, in-4°. 6° *De Cosma et Damiano, artis medicæ diis olim et adhuc hodie hinc illincque tutelaribus, Commentatio*, Helmstaedt, 1751, in-4°. 7° *De Vita et Meritis Martini Pollichii Mellerstadii, primi in academia Vittembergensi rectoris magnifici et professoris medicinæ, Commentatio*, Wolfenbüttel, 1751, in-4°. 8° *Bibliothecæ librorum rariorum physico-medicorum historico-criticæ specimen* 1, Helmstaedt, 1751, in-4°; *specimen* 2, Helmstaedt, 1752, in-4°. Bœrner décrit dans ces deux opuscules trente-cinq ouvrages rares sur la médecine et l'histoire naturelle. Son travail a paru une seconde fois, enrichi de quelques additions, dans les *Noctes Guelphicæ*. 9° *La Femme qui accouche et son Fruit représentés de grandeur naturelle* (en allem.), Wolfenbüttel, 1753, in-8°. 10° *De Tabe sicca lethali a præternaturali plane ventriculi situ, mirabilique duodeni Angustia*, Wolfenbüttel, 1753, in-4°. 11° *Super locum Hippocratis in jurejurando maxime vexatum Meditationes*, Leipsick, 1754, in-4°. 12° *De Æmilio Macro, ejusque rariore hodie opusculo de Virtutibus herbarum, Diatribe*, Leipsick, 1754, in-4°. 13° *Dissertatio epistolaris de medico, reipublicæ conservatore, legumque custode*, Leipsick, 1754, in-4°. 14° *Programma de vera medicinæ origine, potioribusque ejus ad Hippocratis usque tempora incrementis*, Wittemberg, 1754, in-4°. 15° *Dissertatio de statu medicinæ apud veteres Hebræos*, Wittemberg, 1755, in-4°. 16° *Relationes de libris physico-medicis partim antiquis, partim raris fasciculus* 1, Wittemberg, 1756, in-4°. Bœrner décrit trente ouvrages rares dans cet opuscule, qu'il ne faut pas confondre avec un autre roulant sur le même argument, dont il est question plus haut. Le second fascicule, indiqué dans quelques catalogues, n'a point été imprimé. 17° *Antiquitates medicinæ Ægyptiacæ*, Wittemberg, 1756, in-4°. On trouve à la suite de cette savante et curieuse dissertation une lettre de Bœrner à Fabri : *de Hungarorum atque Hungaricæ gentis ad ornandam academiam Wittembergensem studio*. 18° *Institutiones medicinæ legalis*, Wittemberg, 1756, in-8°. Ce manuel, destiné à servir de guide aux élèves, atteint fort bien ce but, quoiqu'il soit très-court, parce qu'il est rédigé d'après une assez bonne méthode. Bœrner a eu soin d'indiquer à chaque chapitre les principaux ouvrages où il a spécialement traité de la matière qui en fait l'objet. 19° *Notices sur la vie et les écrits des médecins et naturalistes les plus distingués de l'Allemagne et de l'étranger* (en allem.), Wolfenbüttel, t. 1 et 2, 1749; 3 et 4, 1752; 5, 1753; 6, 1756, in-8°. 20° *Récréations pour les moments de loisir* (en allem.), Wittemberg, 1761, in-8°. C'est un ouvrage hebdomadaire qui roule sur la morale, et que Bœrner publia sans y mettre son nom. La guerre qui éclata vers cette époque et la mort qui vint terminer sa carrière ne lui permirent pas d'en donner plus de vingt cahiers. J—D—N.

BOERNER (Nicolas), médecin, né à Schmieritz, dans la Thuringe, le 27 janvier 1693, perdit son père de très-bonne heure. Sa mère ayant trop peu de fortune pour faire les frais d'une éducation dispendieuse, il entra comme apprenti chez un apothicaire de Frauenbourg. Au bout de quelques années, il fut envoyé à Tina, dans une autre officine, où il passa encore trois ans. Il pouvait donc se croire destiné à la profession de pharmacien, lorsque les circonstances développèrent en lui le goût de la médecine, et lui inspirèrent le désir de l'apprendre. Voulant toutefois se perfectionner dans l'art pharmaceutique, qu'il sentait devoir lui être fort utile dans sa nouvelle carrière, il parcourut successivement diverses officines à Francfort, Strasbourg, Landau, Spire et Worms. Ses voyages terminés, il revint chez lui; mais à peine trois mois s'étaient-ils écoulés, qu'un gros marchand de Francfort lui écrivit de se rendre à Coblentz, où il l'avait recommandé au pharmacien du prince électeur de Trèves. Bœrner se mit aussitôt en route, malgré la rigueur de la saison, et arriva en 1717 à sa destination. Ayant appris la mort de sa mère, il alla recueillir un modeste héritage; et, après avoir mis ordre à ses affaires, il vint à Iéna, bien résolu d'y étudier la médecine, depuis si longtemps l'objet de ses vœux. Les deux Wedel, Slevogt et Teichmeyer furent les maîtres dont il suivit le plus assidûment les leçons. Lorsqu'il se crut assez avancé dans la théorie, il voulut s'essayer dans la pratique, se rendit, d'après les conseils d'un ami, d'abord à Frenkenthal, puis à Giefser; alla prendre le grade de docteur à Iéna, et se fixa enfin à Neustadt sur l'Orta, où il mourut vers 1770. L'académie des Curieux de la nature l'avait admis au nombre de ses membres en 1737, sous le nom d'*Astérion II*. Il a publié : 1° *Dissertatio exhibens rorem marinum*, Iéna, 1725, in-4°. 2° *Traité rationnel des sciences naturelles* (en allem.), Leipsick, 1735, in-8°; ibid., 1741, in-8°. 3° *Le Médecin de soi-même, ou Traité d'hygiène domestique* (en allem.), Leipsick, 1744, in-8°; ibid., t. 1er, 1747, t. 2, 1748, in-8°. Cet ouvrage est sans contredit un des meilleurs qui aient paru sur la médecine populaire. L'auteur a eu le bon esprit de sentir qu'on ne peut tracer au peuple que des préceptes d'hygiène, et que c'est lui nuire que de mettre à sa portée des remèdes plus ou moins énergiques, dont le défaut de connaissances précises lui fait toujours faire une application fausse ou intempestive. On lit avec intérêt son chapitre consacré aux ménagements qu'exigent les habitudes contractées. Ceux qui traitent des bains, de la gravelle, de la goutte, sont aussi fort intéressants. Un pareil manuel, mis au niveau des connaissances actuelles, serait une acquisition précieuse pour toutes les classes de la société. 4° *Manuel des maladies des enfants* (en allem.), Leipsick, 1752, 2 vol. in-8°. C'est un très-bon aperçu des soins qu'exigent les enfants, les femmes

enceintes, les accouchées et les nourrices. Bœrner a inséré aussi quelques observations dans les *Actes des Curieux de la nature*. J—D—N.

BOESCHENSTEIN (JEAN), né en Autriche vers 1471, a mérité, après le célèbre Reuchlin, le titre de restaurateur de la langue hébraïque en Allemagne. Il enseigna cette langue d'abord à Augsbourg, dans une école particulière, et ensuite à l'université de Wittemberg, où l'électeur Frédéric l'appela en 1518. Au nombre de ses élèves, on compte Philippe Mélanchthon, qui, en reconnaissance de ses soins, fit imprimer sa *Grammaire hébraïque* à Augsbourg, 1514, in-4°. Cette grammaire, celui des ouvrages de Boëschenstein qui a eu le plus grand nombre d'éditions, est fort rare, même en Allemagne, où on ne la trouve plus que dans les bibliothèques des curieux. David Clément en cite cinq éditions imprimées dans l'espace de six ans. Boëschenstein publia, en 1520, in-4°, à Augsbourg, les *Rudimenta hebraica* du rabbin Mosche Kimchi, avec des additions et des corrections. En 1526, il fit paraître une double version, latine et allemande, d'après le texte hébreu, des *Psaumes de la pénitence*, Augsbourg, in-4°. On a encore de lui quelques autres ouvrages moins importants. W—s.

BOESSET (JEAN-BAPTISTE), seigneur de Denaut et surintendant de la musique de Louis XIII, fut un des plus fameux joueurs de luth de son temps. Laborde, dans son *Essai sur la musique*, rapporte une chanson de sa composition. Z.

BOETHE (BŒTHUS). Ce nom, que l'on ne doit pas confondre avec celui de *Boethius*, fut commun à plusieurs philosophes de l'antiquité : 1° BŒTHE, stoïcien, cité par Diogène Laërce et par Cicéron ; ses opinions différaient de celles de son école, en ce qu'il ne regardait point le monde comme un animal, et qu'il admettait quatre principes de nos jugements, l'esprit, la sensation, l'appétit et l'anticipation. 2° BŒTHE, péripatéticien, natif de Sidon, et disciple d'Andronicus. Il s'acquit une telle réputation par la pureté de ses principes, par la justesse de ses spéculations dans la doctrine d'Aristote, que Strabon, son condisciple, le cite au nombre des plus illustres philosophes de son temps, et que Simplicius n'a pas craint de lui donner l'épithète d'*admirable*. 3° FLAVIUS BŒTHE, de Ptolémaïs, homme consulaire, autre péripatéticien, disciple d'Alexandre de Damas, et contemporain de Galien. 4° BŒTHE, géomètre et épicurien, cité par Plutarque, qui en a fait un des interlocuteurs de son *Dialogue sur l'oracle de la Pythie*. — Cicéron et Pline parlent encore d'un autre BŒTHUS, célèbre sculpteur ; il était de Carthage. K.

BOETHIUS, BOECE, ou BOEIS (HECTOR), historien écossais, né d'une famille noble, vers 1470, à Dundée dans le comté d'Angus. Après avoir étudié à Dundée et à Aberdeen, il fut envoyé à l'université de Paris, où il devint professeur de philosophie. Elphinston, évêque d'Aberdeen, ayant fondé, vers l'an 1500, le collége royal de cette ville, appela Boëthius auprès de lui, le fit chanoine de sa cathédrale, et le nomma principal du collége. Après la mort de son protecteur, Boëthius forma le projet d'écrire sa vie et celles des évêques ses prédécesseurs. L'ouvrage est en latin, et intitulé : *Vitæ episcoporum Murthlacensium et Aberdonensium*, Paris, 1522, in-4°. La vie d'Elphinston comprend à elle seule le tiers de l'ouvrage. Boëthius écrivit ensuite, également en latin : 1° un *Catalogue des rois d'Écosse*, que l'on trouve au t. 5 du *Chronicon chronicorum ecclesiastico-politicon* de Jean Gruter ; 2° une *Histoire de l'Ecosse*, jusqu'à la mort de Jacques Ier, qu'il fit précéder d'une description de ce royaume, et qui fut imprimée, pour la première fois, à Paris, en 1526, in-fol., et réimprimée en 1574, in-fol., considérablement augmentée. Ferrerius, Piémontais, continua l'ouvrage jusqu'à la fin du règne de Jacques III. Boëthius mourut, à ce qu'on présume, vers l'année 1550. Son *Histoire d'Ecosse* a été tantôt louée et tantôt dépréciée avec excès, effet de la partialité naturelle et de l'antipathie qui régnait alors entre les nations anglaise et écossaise. Erasme, son ami, qui entretint avec lui une correspondance, le présente, dans une de ses épîtres, comme « un homme « d'un rare et heureux génie, et très-éloquent, » et dit ailleurs qu'il ne savait pas ce que c'est que le mensonge. Quelques écrivains n'ont cependant pas craint de l'accuser d'avoir forgé presque toute une première race de rois d'Écosse, dont il a, disent-ils, donné l'histoire fabuleuse, uniquement pour ajouter de l'intérêt à son ouvrage, et pour le plus grand plaisir des lecteurs. Un reproche plus général et mieux fondé, c'est celui qu'on lui a fait d'une extrême crédulité, et d'un goût prononcé pour les faits extraordinaires. Comme écrivain, son style ne manque ni de force, ni de pureté. Son *Histoire d'Ecosse* a été traduite en écossais par Jean Bullanden, archidiacre de Murray, et publiée en 1556. C'est sur les prétendues découvertes historiques de Boëthius que Buchanan, suivant Innes, bâtit son pernicieux libelle : *de Jure regni apud Scotos*, 1579, in-4°, dont la doctrine est si injurieuse à toutes les têtes couronnées, et plus particulièrement aux souverains héréditaires, et qu'il composa ensuite son *Histoire d'Ecosse* pour l'appuyer. X—s.

BOETHIUS (JACOB), archidiacre à Mora en Dalécarlie, était né en Suède, l'an 1647. Après avoir enseigné le grec et la théologie à Upsal, il fut placé comme pasteur et archidiacre à Mora, en 1693. Lorsque Charles XII eut été déclaré majeur à l'âge de quinze ans, quoique le testament de son père statuât qu'il ne le serait qu'à dix-huit, Bœthius fit un sermon sur ces paroles de l'Écriture : *Malheur au pays dont le roi est un enfant !* et, peu après, il envoya à l'un des membres du sénat un mémoire contre le gouvernement illimité introduit sous Charles XI. On donna ordre de l'arrêter, de le conduire à Stockholm, et de faire contre lui une enquête juridique. Les juges prononcèrent l'arrêt de mort, que la cour changea en prison perpétuelle, et Bœthius fut mis à la forteresse de Noteborg en Ingrie. Les Russes s'étant emparés de cette place en 1702, il fut conduit à Viborg, et de là à Stockholm. En 1710, on lui permit de rejoindre sa femme et

ses enfants, établis à Vesteras. Il mourut en 1718. Outre le sermon et le mémoire qui furent cause de ses malheurs, on a de lui : *de Orthographia linguæ suecanæ tractatus; Mercurius bilinguis*, et plusieurs dissertations. C—AU.

BOETIE (ÉTIENNE DE LA), né à Sarlat dans le Périgord, le 1er novembre 1530, fut conseiller au parlement de Bordeaux, vers 1550, et était regardé comme l'oracle de cette compagnie. Il a mérité d'être placé par Baillet au nombre des enfants célèbres. En effet, dès l'âge de seize ans, il avait déjà traduit plusieurs ouvrages de Xénophon et de Plutarque, et il n'avait pas dix-huit ans lorsqu'il composa son *Discours de la servitude volontaire, ou le contr'un*, ouvrage, dit Montaigne, « à l'honneur de la liberté contre « les tyrans, » et qualifié par quelques personnes de *séditieuse déclamation*. Il fut l'ami de Montaigne, à qui il légua ses livres et ses écrits, et qui parle de lui dans son beau chapitre de *l'Amitié* (*Essais*, livre 1er, chap. 27), et encore dans le chapitre 25 du même livre. La Boëtie mourut à Germignac, près Bordeaux, le 18 août 1563, âgé de 32 ans et quelques mois, dans les bras de son ami Montaigne. La relation de cette mort, qui est vraiment celle d'un philosophe chrétien, est consignée dans une lettre écrite par celui-ci à (*monseigneur de Montaigne*) son père. Elle fait partie d'un volume assez rare des œuvres de la Boëtie (1), et elle a été recueillie dans l'édition des *Essais de Montaigne*, publiée par M. J.-V. Leclerc. (*Voy.* MONTAIGNE.) Rien de plus touchant que la manière dont Montaigne rend compte des motifs qui l'ont porté à rendre ce pieux devoir à son ami : « Ayant « aymé plus que toute autre chose feu M. de la « Boëtie, je penserois lourdement faillir à mon de- « voir, si à mon escient, je laissois esvanouir et per- « dre un si riche nom que le sien et une mémoire « si digne de recommandation, et si je n'essayois « pas ces parties-là, de le ressusciter et remettre en « vie. Je croy qu'il le sent aulcunement et que ces « miens offices le touchent et réjouissent; de vray « il se loge encore chez moy si entier et si vif, que « je ne puis le croire ni si lourdement enterré, ni « si entièrement esloigné de notre commerce.... « Ayant été surpris de sa destinée en la fleur de son « aage, et dans le train d'une très-heureuse et très- « vigoureuse santé, il n'avoit pensé à rien moins « qu'à mettre au jour des ouvrages qui deussent tes- « moigner à la postérité quel il estoit en cela, et à « l'adventure estoit-il assez brave, quand il y eust « pensé, pour n'en estre pas fort curieux. Mais enfin « j'ay prins party qu'il seroit bien plus excusable à « luy d'avoir ensevely avec soy tant de rares faveurs « du ciel, qu'il ne seroit à moy d'ensevelir encore la « cognoissance qu'il m'en avoit donnée. » Nous devons donc à Montaigne tout ce qui reste des œuvres de la Boëtie, savoir : *la Mesnagerie de Xénophon; les Regles du mariage de Plutarque; Lettre de consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduit du grec, ensemble quelques vers latins et françois*, etc., Paris, 1571, 1572, in-8°. Il n'y a point de vers français dans ce recueil, quoiqu'ils soient annoncés sur le titre. 2° *Vers françois de feu Estienne de la Boetie*, 1571, in-8°; Paris, 1572. 3° Vingt-neuf sonnets insérés dans plusieurs éditions des *Essais* de Montaigne (liv. 1er, chap. 28). Dans ces divers opuscules l'auteur se montre rarement poëte. Cependant on y remarque quelques pensées, délicatement exprimées. Une pièce d'envoi qui précède la traduction d'un épisode de l'Arioste, et où la Boëtie soutient que l'on ne peut traduire un poëte en vers, est un petit chef-d'œuvre d'esprit, de grâce et de facilité. On a encore de cet auteur : *Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc*, 1593, in-12. On y a joint quelques vers de la Boëtie qui ne se trouvent pas dans l'édition de ses œuvres donnée par Montaigne. On a fait beaucoup circuler en France le *Discours de la servitude volontaire*, afin d'exciter à la révolte. Il a été imprimé d'abord en 1578, dans les *Mémoires de l'État de la France sous Charles IX*, Middlebourg, 1578, in-8°, t. 3, fol. 83, verso; il fut ensuite réimprimé séparément en 1540, avec des notes de P. Coste, dans le volume in-4° intitulé : *Supplément aux Essais de Michel de Montaigne*. Depuis l'édition des *Essais* de Montaigne de 1745, il en est inséparable. En 1789 on l'a reproduit à Paris, dans le nouveau français, avec le discours de Marius dans Salluste (*Jugurtha*, ch. 85), traduit dans l'intention d'ébranler l'autorité royale. C'est dans les mêmes vues que, ces dernières années, M. de Lamennais a publié avec un discours préliminaire le traité *de la Servitude*. Dans cet ouvrage, où il y a de belles pensées, entre autres celles-ci : « Le tyran n'est « jamais aymé ni n'ayme, » et de nobles idées sur l'amitié. La Boëtie, sous prétexte de ramener la liberté primitive, ruinait les fondements de toute autorité, et cependant cet homme si hardi dans ses opinions était, au dire de Montaigne, le plus modéré dans la pratique. « Il ne fust jamais, dit- « il, un meilleur citoyen, ny plus affectionne au « repos de son pays, ny plus ennemy des remue- « ments et nouvelletés de son temps. » Au reste, ce traité est une véritable compilation, un centon formé de passages tirés des auteurs grecs et latins. Les écrivains qui ont parlé de la Boëtie s'accordent tous pour ne louer pas moins les qualités de son cœur que celles de son esprit. Montaigne le nomme le plus grand homme de son siècle. Il y a dans ce jugement de l'exagération; mais on la pardonne à l'amitié qui les unissait, et qu'ils étaient si bien faits pour connaître. D—R—R.

(1) Ce petit livre in-8° fut imprimé avec privilége à Paris, chez Frederic Morel (l'ancien), rue St-Jean-de-Beauvais, *au franc Meurier*, 1571 : d'autres frontispices ont la date de 1672. Il est composé de 131 fol., et intitulé : *la Mesnagerie de Xénophon; les Regles du mariage de Plutarque; lettre de Consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduit du grec en françois, par feu M. Etienne de la Boetie, conseiller du Roy en sa court de Parlement à Bordeaux; ensemble quelques vers latins et françois de sa composition; item, un discours sur la mort dudit sieur de la Boetie, par M. de Montaigne*. Le privilége est du 18 octobre 1570. Les vers français annoncés dans ce titre n'ont été publiés par Montaigne, chez le même imprimeur, qu'en 1572, in-8°, 19 fol. Les traductions ont reparu en 1600, chez Claude Morel, rue St-Jacques, *à la Fontaine*, sans être réimprimée, mais avec un nouveau frontispice. On y a joint au commencement *la Mesnagerie d'Aristote* (*ou les Économiques*) de la traduction du même la Boëtie, en 9 fol., et à la fin, le recueil de ses vers français. (Note extraite de l'édition de M. J.-V. Leclerc.) D—R—R.

BOETTCHER (JEAN-FRÉDÉRIC), inventeur de la porcelaine de Dresde, naquit, dans la dernière moitié du 17e siècle, à Schleiz dans le Voigtland. Placé d'abord chez un apothicaire à Berlin, il s'occupa d'alchimie, et passa pour avoir trouvé la pierre philosophale; forcé de s'enfuir de Berlin, il alla en Saxe, et l'électeur, roi de Pologne, Frédéric-Auguste II, le fit venir à Dresde pour lui demander s'il était vrai qu'il sût faire de l'or. Bœttcher répondit que non; mais on dit que le roi, se méfiant de sa réponse, plus peut-être que s'il avait dit oui, le fit enfermer dans la forteresse de Konigstein, avec ordre de chercher ce grand secret. Bœttcher, en y travaillant, trouva la composition de la porcelaine dite de Saxe, et ouvrit ainsi à ce pays une source féconde de richesses. Ce fut, dit-on, en 1702 ou 1703 qu'il fit cette découverte; on exécuta d'abord sa porcelaine à Dresde; en 1710, une grande fabrique fut établie à Meissen, et Bœttcher s'occupa du perfectionnement de ses procédés jusqu'à sa mort, survenue le 14 mars 1719. Le roi, pour le récompenser, lui avait donné des lettres de noblesse. — Un autre BOETTCHER (*Ernest-Christophe*), né le 18 juin 1697, dans le pays de Hildesheim, négociant distingué par sa probité, s'est illustré par la fondation d'une école gratuite à Hanovre, d'un séminaire d'instructeurs, et d'autres établissements non moins utiles auxquels il consacra son immense fortune. G—T.

BOETZLAER (le baron DE), général hollandais, né vers 1720, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et parvint au grade de général-major. Il commandait en cette qualité la place de Willemstadt au commencement de 1793, lorsque Dumouriez voulut envahir la Hollande. Le courage de Boëtzlaer, secondé par le chevalier de Verclay, ancien capitaine du génie au service de France, fut un des plus grands obstacles que rencontra dans son projet le général français. Après avoir répondu négativement à toutes les sommations, Boëtzlaer soutint un bombardement de près de deux mois, repoussa deux assauts, et fit plusieurs sorties. Délivré le 16 avril par la retraite des Français, il fut nommé lieutenant général, et reçut des états de Hollande une lettre extrêmement flatteuse, avec une épée à poignée d'or, et une pension de 1,000 florins pour chacune de ses filles. Appelé aussitôt à la Haye, il y reçut aussi du stathouder les témoignages de la plus vive reconnaissance, et mademoiselle Louise de Boëtzlaer, sa fille, fut nommée dame de cour. Le baron ne jouit pas longtemps de sa gloire; il mourut dans les dernières années du 18e siècle. — Un de ses parents, BOETZLAER *de Laugrock*, avait été condamné en 1789 à un bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens, pour avoir pris part à l'insurrection qui éclata contre la maison d'Orange. Z.

BOFFRAND (GERMAIN), architecte et littérateur, né à Nantes, le 7 mai 1667, d'un sculpteur peu connu et d'une sœur du poëte Quinault, vint à Paris à l'âge de quatorze ans. Pendant trois ans il se partagea entre la sculpture et l'architecture, étudiant ce dernier art pendant l'été, et passant les hivers dans l'école du sculpteur Girardon. Il prit enfin le parti de se consacrer entièrement à l'architecture, et parvint à gagner l'amitié de Jules-Hardouin Mansard, en dessinant, avec une grande exactitude, le château de St-Germain. Cet artiste lui fit suivre la construction de l'orangerie de Versailles, puis celle de la place Vendôme, et enfin lui procura la commission du bureau des dessins des bâtiments du roi, qui valait alors 2,500 livres. Jeune encore et ami des plaisirs, Boffrand composa plusieurs pièces bouffonnes qui furent jouées à la Comédie-Italienne, et imprimées dans le recueil de Gherardi; mais heureusement les distractions que lui causaient ces bluettes, aujourd'hui oubliées, ne lui firent point perdre de vue l'art qui devait lui procurer une grande réputation. Ce goût pour le spectacle lui fit concevoir le projet d'une grande salle d'Opéra, qui était ingénieusement disposée d'après les principes de l'acoustique. Elle devait être exécutée à Paris, rue St-Nicaise. Il avait aussi conçu l'idée d'y faire arriver le roi, du palais des Tuileries, par une galerie, se rapprochant ainsi, du moins en partie, du projet qu'on exécute aujourd'hui. En 1719, il fut reçu à l'académie d'architecture. L'année suivante, il exécuta, par ordre de la princesse de Condé, au palais du Petit-Bourbon, des réparations qui en firent un édifice entièrement neuf. Boffrand désirait ardemment voir Rome et l'Italie, où ce qui reste des monuments anciens, et une immense quantité d'édifices modernes, auraient été pour lui le sujet d'études importantes; mais ses facultés ne lui permirent pas alors de satisfaire ce désir; et, dans la suite, lorsque cet obstacle n'existait plus, ses occupations l'empêchèrent de faire le voyage. Il construisit à Paris plusieurs hôtels, et fut demandé par des princes étrangers, près desquels il se rendit pour rédiger les plans d'édifices considérables. En 1728, il succéda à de Lépine dans la place d'architecte de l'hôpital général, et se montra très-désintéressé dans l'exercice de cet emploi, consacrant gratuitement, jusqu'à la fin de ses jours, une partie de son temps à l'entretien ou à la construction des bâtiments de cet établissement. Ayant dirigé, comme on l'a dit, dans sa jeunesse, les travaux de la place Vendôme, il fit imprimer, en français et en latin, langue qu'il écrivait purement, ses remarques, sous le titre de : *Description de ce qui a été pratiqué pour fondre en bronze, d'un seul jet, la figure équestre de Louis XIV, élevée par la ville de Paris dans la place de Louis-le-Grand*, en 1699, Paris, 1743, 1 vol. in-fol. avec 19 planches. Quoique cet ouvrage manquât des développements nécessaires, l'auteur l'offrit à la plupart des souverains de l'Europe. Le roi de Portugal, à qui il l'avait particulièrement dédié, lui fit présent de son portrait dans une boîte d'or. En 1743, Boffrand avait fait paraître un *Livre d'Architecture, contenant les principes généraux de cet art, et les plans, élévations et profils de quelques-uns des bâtiments faits en France et dans les pays étrangers*, in-fol., avec 70 planches en taille-douce. L'ouvrage précédent en fait la dernière partie; la première est un discours en latin et en fran-

çais, contenant des remarques sur l'architecture; à laquelle l'auteur applique un grand nombre de préceptes de l'*Art poétique* Cette idée paraît bizarre au premier aspect; mais elle peut être justifiée par les rapports généraux qui se trouvent entre les règles fondamentales de tous les arts. Lorsqu'après la paix de 1748, on projeta d'ériger une statue à Louis XV, et de former, à cet effet, une place publique, les plus habiles architectes composèrent des projets, et Boffrand en proposa cinq. L'époque à laquelle il vivait était celle de la dégradation des arts en France; il lutta souvent contre le mauvais goût, mais il y céda quelquefois, comme dans la décoration des appartements de l'hôtel Soubise. Attaqué, cinq ans avant sa mort, d'une apoplexie, il supporta courageusement ses infirmités, et même ne perdit rien de la gaieté qui faisait le fond de son caractère. Il mourut à Paris, le 18 mars 1754, à l'âge de 87 ans. Il était alors doyen de l'académie d'architecture, pensionnaire des bâtiments du roi, et premier ingénieur des ponts et chaussées. Malgré le nombre considérable des édifices qu'il construisit, il ne mourut pas riche, ayant été l'une des nombreuses victimes du trop fameux système de Law. Boffrand eut pour élèves ses deux fils qui moururent jeunes, l'aîné en 1732, et le cadet en 1745. Il fut aussi le maître de Patte, architecte du duc de Deux-Ponts. Le goût d'architecture de Boffrand tient de Palladio, qu'il s'était proposé pour modèle: il était pur et correct dans les profils, noble dans l'ordonnance; mais il négligeait les détails. Comme l'architecte vicentin, il recherchait les formes pyramidales, et tombait souvent dans la pesanteur. Parmi les édifices construits par Boffrand, et dont plusieurs ont été ou discontinués ou abattus, par suite de circonstances particulières, on compte une maison de chasse, à deux lieues de Bruxelles, pour l'électeur de Bavière; le palais élevé à Nancy pour le duc Léopold, le château de Lunéville, le château de Harroné en Lorraine; la résidence de Wurtzbourg, la Favorite, près de Mayence; l'hôpital des Enfants-Trouvés, à Paris; les hôtels de Guerchy, de Voyer, de Duras, de Tingry; la porte de l'hôtel de Villars; plusieurs décorations ou réparations d'églises ou de chapelles; la maison de Lebrun, premier peintre de Louis XIV, rue des Fossés-St-Victor; le puits de Bicêtre, le château de Boissette, près de Melun, etc, etc. Boffrand fit aussi élever un pont de grès piqué, à Sens, sur l'Yonne, et un de bois, sur la Seine, à Montreau. Il avait fait exécuter à sa maison de Cachan, près d'Arcueil, une machine très-curieuse, qui, par le moyen du feu, élevait une grande quantité d'eau (1). D—T.

BOGAERT. Cette famille, originaire de Louvain, a fourni dans le 15e siècle plusieurs professeurs à l'université de cette ville, qui jouirent alors d'une grande réputation, à en juger par le nombre de fois qu'ils furent mis à la tête de cette université. — Le premier de tous, *Adam* BOGAERT, né à Dordrecht, en 1413, reçu maître ès-arts à Louvain, en 1432, docteur en 1442, nommé sept fois recteur de l'université de cette ville, de 1442 à 1474; promu, en 1444, à une chaire de médecine, à laquelle, selon l'usage du temps, était attaché un canonicat, et qu'il garda trente-six ans, mort en 1483. — *Jacques* BOGAERT, fils du précédent, né à Louvain, en 1440, qui professa aussi pendant trente-six ans dans cette ville, attaché à une chaire pourvue aussi d'un canonicat, nommé aussi plusieurs fois recteur de l'université, en 1502, 1504, 1507, 1509 et 1512, mort le 17 juillet 1520, et qui a laissé 5 vol. de commentaires sur Avicenne, sous ce titre: *Collectorium in Avicennæ practicam*, qui sont conservés manuscrits dans la bibliothèque d'Anvers. — *Adam* BOGAERT, son fils, né à Louvain, en 1486, reçu docteur en 1512, tout à la fois professeur de médecine et chanoine comme son père et son aïeul; recteur de l'université en 1524, auteur d'une épître sur la goutte: *Epistola ad Petrum Bruhesium*, insérée dans les *Consilia variorum de arthritidis præservatione et curatione* de Garet, Francfort, 1592, in-8°; et mort le 25 mars 1550, après avoir tout à fait abandonné la médecine pour l'état ecclésiastique, et s'être fait religieux. C. et A—N.

BOGAERT (VAN DEN). *Voyez* DESJARDINS (Martin).

BOGAN (ZACHARIE), célèbre philologue et théologien anglais, né en 1625, dans le Devonshire, mort en 1659, est principalement connu par son *Homerus* ἑβραΐζων *sive comparatio Homeri cum scriptoribus sacris, quoad normam loquendi: subnectitur Hesiodus* ὁμηρίζων, Oxford, 1658, in-8°; savant, mais systématique. On lui doit encore des additions à l'*Archéologie attique* de Rous, en anglais, Londres, 1685, in-4°, 9e édition, et plusieurs ouvrages ascétiques: 1° *Secours pour la prière*, in-12; 2° *Essai sur les châtiments dont l'Écriture sainte menace les pécheurs*, in-8°; 3° *le Mérite de la Vie chrétienne*, in-8°. C. M. P.

BOGDAN, fils d'Étienne le Grand, souverain des deux Moldavie, qui retiennent encore de lui le nom général de *Bogdanie*, sous lequel seul les Ottomans les connaissent, vivait et régnait vers l'an 1529 (ou 936 de l'hégire). Étienne, qui avait prévu la grandeur de Soliman Ier, et qui savait à quels malheurs s'exposeraient ses peuples en s'efforçant de résister à un si formidable voisin, conseilla en mourant à son fils de renoncer à une indépendance imaginaire, et de se soumettre à l'empire ottoman sous des conditions honorables et protectrices. Bogdan eut la sagesse de suivre ce conseil; il vint offrir l'hommage de ses États à Soliman, dans le moment où ce prince retournait à Constantinople, après la levée du premier siége de Vienne. Le sultan humilié s'attendait plutôt à trouver de nouveaux ennemis que de nouveaux sujets, et Bogdan n'eut pas de peine à obtenir un accueil favorable et des conditions modérées. Soliman n'exigea de lui et de ses successeurs que d'envoyer à la Sublime Porte, tous les ans, des boyards ou nobles chargés de présenter

(1) Boffrand est auteur d'une *Vie de Quinault*, son oncle, restée inédite, et dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque du roi. CH—S.

4,000 écus d'or, quarante juments et vingt-quatre faucons, à titre de présent : il accorda que la religion serait conservée avec tous ses rits, et que les lois du pays ne recevraient aucune atteinte. La Moldavie fut déclarée fief de l'empire ottoman ; l'investiture de la souveraineté fut accordée à ses princes, élus librement par les boyards, ainsi que par le passé, et les honneurs réglés à leur avénement eurent tous les caractères de la faveur et de la bienveillance, et surpassèrent ceux même qui signalaient l'installation des grands visirs. Mais le sage Bogdan, en assurant la tranquillité de ses peuples au dehors, ne pouvait pas les garantir au dedans des jalousies, des rivalités, de la cupidité des boyards ; l'ouvrage de sa prudence et de sa politique ne lui survécut pas longtemps ; la dernière atteinte y fut portée, en 1714, à la mort de Constantin Brancavani, décapité aux Sept-Tours, époque à laquelle la Porte Ottomane retira aux Moldaves le droit d'élire leurs souverains. S—Y.

BOGDANOVITSCH (HIPPOLYTE-FÉODOROVITSCH) (1), surnommé l'Anacréon russe, naquit le 28 décembre 1743, à Perevoltchno, bourg de la petite Russie. Il fut admis dans son enfance à l'université de Moscou, nouvellement fondée par l'impératrice Élisabeth ; et le célèbre Kherascof (*voy.* ce nom), qui en était le directeur, prit plaisir à cultiver les dispositions précoces d'un élève dont les talents ne pouvaient que faire honneur à l'école et à ses maîtres. D'après quelques-unes de ces indications, assez souvent trompeuses, on le jugea d'abord propre au génie militaire ; et en conséquence on lui enseigna les mathématiques avec le dessin. Mais le jeune élève ayant eu l'occasion d'assister à la représentation de quelques pièces de théâtre, la pompe du spectacle et le charme des vers firent sur lui une telle impression qu'il ne s'occupa plus que de poésie. Des essais lyriques donnèrent une idée avantageuse de son talent ; et bientôt un poëme en 3 chants, l'*Ile de la Félicité*, qu'il fit paraître en 1765, étendit sa réputation jusqu'à St-Pétersbourg. Son mérite, aidé de protecteurs puissants, qui rarement en Russie manquent au talent, le fit envoyer à Dresde l'année suivante, comme attaché à l'ambassade russe près de l'électeur de Saxe. Il profita de son séjour dans cette résidence pour se perfectionner par la lecture des meilleurs ouvrages et par la fréquentation des hommes les plus spirituels. Ce fut aux sites riants de l'Elbe, aux compositions de Rubens et de Paul Véronèse, qu'il emprunta les images gracieuses de sa *Douschenka*, imitation de la *Psyché* de notre la Fontaine publiée en 1775, et qui plaça Bogdanovitsch au rang des premiers poëtes russes. Le français lui était devenu familier ; et il traduisit en russe, outre les *Révolutions romaines* de Vertot, l'extrait qu'Alletz venait de publier des œuvres du bon abbé de St-Pierre. (*Voy.* ce nom.) Rappelé vers 1776 en Russie, il rédigea pendant deux années *le Courrier de St-Pétersbourg*. En 1796, il abandonna la carrière diplomatique, et fut nommé président des archives de l'empire. Il mourut à Koursk, le 6 janvier 1803. Son caractère était aimable et tendre ; il avait coutume de dire qu'il ne redoutait qu'une seule chose, la critique ; mais elle était peu dangereuse pour lui. Outre les ouvrages déjà cités, on connaît de lui : le *Tableau historique de la Russie*, St-Pétersbourg, 1777, in-8°, ce volume est le seul qui ait paru ; des *Proverbes dramatiques*, ibid., 1785, 3 vol. in-8°, et un *Recueil de poésies lyriques*. On trouve des fragments de Bogdanovitsch dans l'*Anthologie russe*, publiée en anglais par John Bowring, avec la biographie de ce grand poëte, par le célèbre Karamsin. Cette biographie a été traduite en anglais par Bowring ; en allemand par Bory ; en français par M. P.-J.-E. Dupré de St-Maur, Paris, 1823, 1 vol. in-8°. W—s et D—R—R.

(1) C'est-à-dire fils de Théodore.

BOGDANUS (MARTIN), médecin allemand de Driesen, dans le Brandebourg, disciple de Thomas Bartholin, reçu docteur à Bâle en 1660, auteur de quelques écrits polémiques sur la découverte des vaisseaux lymphatiques, revendiquée à la fois par son maître Bartholin et par Rudbeck 1° *Rudbeckii Insidiæ structæ vasis lymphaticis Thomæ Bartholini*, Francfort et Copenhague, 1654, in-4°. 2° *Apologia pro vasis lymphaticis Bartholini, adversus insidias secundo structas ad Olao Rudbeck*, Copenhague, 1654, in-4°. Bogdanus y prend le parti de son maître, et tranche, avec d'indécentes injures, une question que la postérité a jugée en faveur de Rudbeck. 3° *Observationes medicæ ad Thomam Bartholinum*, dans le *Culter anatomicus* de Michel Lyser, Copenhague, 1665 et 1679, in-8°. 4° *Tractatus de recidiva morborum ex Hippocrate, ad Hippocratis mentem*, Bâle, 1660, in-8°. 5° *Simeonis Sethi volumen de alimentorum facultatibus, græce et latine*, Paris, 1658, in-8°, traduction d'un auteur grec du temps de Paul d'Egine. C. et A—N.

BOGÈS ou BUTÈS, Persan, était commandant d'Eioné, ville de Thrace, pour Xercès, après que ce prince eut été vaincu par les Grecs. Ayant été assiégé dans cette place par Cimon, fils de Miltiade, général des Athéniens, il refusa de la rendre et de retourner en Asie. Il résista jusqu'à la dernière extrémité ; et, lorsqu'il ne lui resta plus de vivres, il fit allumer un bûcher, égorgea sa femme, presque tous ses enfants, toute sa famille et ses amis, et les fit jeter dans les flammes. Il ramassa ensuite tout l'or et l'argent qu'il possédait et qui était dans la ville, le jeta du haut des murs dans le Strymon, et se précipita lui-même dans le bûcher. Xercès loua beaucoup sa conduite, et combla d'honneurs les enfants qui lui restaient. (*Voy.* Hérodote, liv. 7 ; Polybe, liv. 7, et Plutarque, *Vie de Cimon*.) J—U.

BOGIN (JEAN-BAPTISTE), ministre d'État de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, naquit à Turin, le 21 juillet 1701. Reçu docteur en droit à dix-sept ans, il fut nommé grand chancelier, en 1730, par Victor-Amédée. Trois ans après, Charles-Emmanuel se fit suivre à l'armée par Bogin, auquel il avait accordé le titre d'auditeur général. En 1742, au moment où les hostilités allaient commencer, il le nomma premier secrétaire de la guerre. Bogin se

montra dans cette place digne de la confiance de son prince. La ville d'Asti, occupée par les Français, fut surprise en 1746; et, par d'habiles dispositions, il eut la principale part à cet événement, ainsi qu'à la délivrance d'Alexandrie, dont l'évacuation du Piémont fut le résultat. Bogin fut chargé de plusieurs négociations avec les généraux français, le canton de Berne, l'État ecclésiastique, et les ministres autrichiens en Lombardie. En 1650, il fut nommé ministre d'État, et conserva le département de la guerre jusqu'à la mort du roi. Lorsqu'en 1759, il eut le département de la Sardaigne, la population et les richesses de l'île lui durent des accroissements rapides. Après la mort de Charles-Emmanuel, qui, entre autres faveurs, l'avait décoré de la grande croix des ordres réunis de St-Maurice et de St-Lazare, il fut disgracié, et s'occupa, dans sa retraite, à faire composer, par le P. Ferraris, des inscriptions latines en l'honneur de son ancien maître. Pendant son ministère, il avait protégé la publication de deux ouvrages sur la Sardaigne : la zoologie de cette île, par le P. Cetti, et *il Rifiorimento della Sardegna*, par le P. Gemelli, tous deux professeurs à Sassari. L'université de cette ville et celle de Cagliari avaient été rétablies par ses conseils. Le Piémont lui dut aussi l'amélioration des écoles d'artillerie et du génie, et la fondation de celle de minéralogie. Tant de services rendus au prince et à la patrie ont rendu la mémoire de Bogin vénérable aux Piémontais et aux Sardes. Il mourut à Turin, le 9 février 1784, âgé de 83 ans. B—BE.

BOGNE DE FAYE (PIERRE-FRANÇOIS-JEAN), diplomate, né à Clamecy (Nivernais), le 5 octobre 1778, fut, sous le directoire, nommé, en 1798, premier secrétaire de la commission française à Londres pour l'échange des prisonniers. En 1800, il fut employé, en la même qualité, auprès d'Otto (*voy.* ce nom), qui avait remplacé Joseph Nion à la tête de cette commission, et qui fut alors chargée d'entamer avec le gouvernement britannique des négociations qui amenèrent la paix d'Amiens. Bogne de Faye déploya sous ce ministre habile des talents qui le firent remarquer; et lorsque ce dernier fut envoyé à Munich, pour ménager l'alliance de la Bavière avec la France, il le suivit en qualité de premier secrétaire de légation; aussi eut-il part à presque toutes les négociations diplomatiques dont furent entremêlées les guerres de 1805–1807 et 1809, et il y joua un rôle d'autant plus important que la légation française à Munich devint le point central d'où partaient tous les ordres pour les différentes contrées de l'Europe, et où aboutissait l'immense correspondance de Napoléon. Les récompenses ne se firent pas attendre, et Bogne de Faye fut successivement nommé chevalier, puis officier de la Légion d'honneur; chevalier, puis commandant de la Couronne de Bavière et de la Couronne de fer. Il était en outre auditeur de première classe au conseil d'État. Après la guerre de 1809, Otto ayant été nommé ambassadeur à Vienne, Bogne de Faye demeura à Munich avec le titre de chargé d'affaires. Il continua d'être employé sous la restauration, et était en 1814 secrétaire de légation à Vienne, maître des requêtes honoraire et colonel d'état-major de la garde nationale de Paris. En janvier 1815, Louis XVIII le nomma chargé d'affaires de France près la cour de Hesse-Darmstadt, et commandant de la Légion d'honneur. Bogne de Faye n'en embrassa pas moins avec ardeur la cause de Napoléon pendant les cent jours : il perdit tous ses emplois au second retour du roi; et comme tant d'autres serviteurs de Bonaparte déçus dans leur ambition, il se jeta dans l'opposition libérale. Élu député du département de la Nièvre, en 1818, il siégea au côté gauche et se distingua par la violence de ses opinions, tout en conservant, en les débitant à la tribune, un ton de douceur et de réserve qui sentait son diplomate. Il fut l'un des dix-huit qui, dans la séance du 25 juin 1819, demandèrent le rappel des bannis; il vota pour l'admission de Grégoire. Parlant souvent de questions de finances, il proposa quelquefois, non sans succès, des réductions au budget. Le 15 juillet 1820, il s'éleva fortement à la tribune contre une circulaire de l'évêque de Meaux, qui recommandait à ses subordonnés de faire la recherche des biens de l'Église non vendus, que ce prélat appelait biens usurpés sur l'Église. Après avoir avancé que le clergé, ne faisant plus corps dans l'État, ne pouvait plus rien y posséder, Bogne de Faye demandait dans quel intérêt l'évêque de Meaux recommandait cette recherche, et il qualifia ce prélat d'*instrument révolutionnaire*. Il ne fut point réélu lors de la convocation de la chambre septennale. Il est mort en juillet 1831. On a de lui, outre ses discours de tribune, qui sont nombreux, quelques dissertations imprimées dans le *Recueil des Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture du département de la Nièvre*, dont il était membre correspondant. D—R—R.

BOGORIS, roi des Bulgares. *Voyez* THÉODORA.

BOGROS (ANNET-JEAN), anatomiste distingué, né le 14 juin 1786 à Bogros, village de la commune de Messeix, situé dans les montagnes d'Auvergne, après avoir fait ses études au collége de Clermont, se sentit autant de goût pour la médecine que d'éloignement pour l'état ecclésiastique, auquel ses parents le destinaient. Arrivé à Paris pour faire ses cours, il se distingua par son ardeur infatigable pour les études anatomiques. Nommé successivement élève externe et interne des hôpitaux de Paris, aide d'anatomie et prosecteur à la faculté de médecine, Bogros donna, dans ces dernières fonctions, mille preuves de l'habileté anatomique la plus rare, et seconda activement Béclard pendant le petit nombre d'années que ce savant professeur illustra la chaire d'anatomie de l'école de Paris. Bogros n'a pas survécu longtemps au maître qu'il chérissait, et qui professait pour lui la plus haute estime. Béclard se plaisait même à proclamer, du haut de sa chaire, les profondes connaissances anatomiques de son élève, qui, disait-il, l'auraient placé au rang des savants les plus distingués de notre temps, s'il avait su les produire, ou plutôt s'il l'avait voulu. Mais une extrême timidité et une grande défiance de ses forces paralysèrent toujours ses moyens. Bogros, qui avait reçu

le grade de docteur le 29 août 1825, fit, le 5 mai 1825, à l'académie des sciences, lecture d'un *Mémoire sur la structure des nerfs*, dans lequel il a établi que les nerfs sont canalisés. Quelques mois après (septembre 1825), une hémoptysie, que rien ne put arrrêter, l'enleva à la science. Le petit nombre de travaux qu'on a de lui justifient l'opinion qu'on avait conçue de son talent et de son avenir médical. En voici l'indication : 1° *Quelques Considérations sur la squelettopée; des Injections et de leurs divers procédés*, Paris, 1819, in-8°, thèse soutenue le 28 avril 1819 devant la faculté de médecine de Paris, lors du concours pour la place de chef des travaux anatomiques, vacante par la promotion de Béclard au professorat. M. Breschet fut le concurrent qui obtint cette place. 2° *Procédé pour conserver les pièces d'anatomie sèches ou flexibles*, mémoire imprimé dans *le Bulletin de la faculté et de la société de médecine*, t. 5, p. 426. Par ce procédé, Bogros est parvenu à conserver les pièces d'anatomie les plus difficiles à dessécher, telles que l'acéphale, le foie, les muscles, etc. 3° *Essai sur l'anatomie chirurgicale de la région iliaque, et Description d'un nouveau procédé pour faire la ligature des artères épigastriques et iliaque externe*, Paris, 1823, in-4°, avec pl., thèse inaugurale réimprimée avec quelques modifications dans les *Archives générales de médecine*, t. 3, p. 399. 4° Le *Mémoire sur la structure des nerfs* dont il a été parlé ci-dessus, et qui a été publié deux ans après la mort de son auteur par les soins du docteur Vernière, avec une notice sur A.-J. Bogros, de laquelle nous avons extrait cet article. D—R—R.

BOGSCH (JEAN), né en 1745, à Deutschendorf, fit ses études à Leutschau, à Presbourg, et revint dans la première de ces villes pour y tenir une école. Il s'acquitta pendant seize ans de cette tâche avec beaucoup de succès, puis il fut appelé à Presbourg (1785), pour y remplir la double fonction d'organiste et de maître de grammaire. C'est là qu'il mourut, le 18 janvier 1821, après cinquante années passées dans la carrière de l'enseignement. Indépendamment de son mérite comme instituteur, Bogsch s'acquit des droits à l'estime du public éclairé, par deux ouvrages d'agronomie : 1° *Manuel abrégé contenant des préceptes fondés sur l'expérience, relativement à l'art de faire croître les arbres fruitiers utiles et les plantes indispensables à la cuisine*, Vienne, 1795; 2° *Instruction abrégée, d'après des essais multipliés, pour l'éducation des abeilles*, Vienne 1795. Le succès de ces deux ouvrages fut principalement dû à leur clarté, aux faits positifs et peu connus dont ils sont enrichis, et enfin à la facilité avec laquelle chacun peut réaliser les préceptes qu'ils contiennent. VAL. P.

BOGUD, roi de la Mauritanie Tingitane, contemporain de Jules-César, dont il favorisa le parti en Afrique dans la guerre contre Pompée, se mit lui-même en campagne, et opéra sa jonction avec Publius Sittius, lieutenant de César, qu'il fit général de toutes ses troupes (an 46 av. J. C.). Les entreprises de Bogud eurent un heureux succès; il paraît que César passa dans ses États, puisque Suétone dit que ce conquérant devint amoureux d'Eunue, femme de Bogud, qu'il les traita l'un et l'autre avec magnificence, et que la reine fut sensible aux attentions de César sans que Bogud s'en offensât. Il suivit même César en Espagne, et combattit à la célèbre journée de Munda. Le fils de Pompée y résista aux forces et au génie de César, et le dictateur aurait perdu la bataille, si Bogud, son ami, qui, pendant l'action, s'était retiré par lâcheté, excité ensuite par la honte, n'eût attaqué avec plusieurs escadrons de cavalerie numide les troupes de Pompée, lasses de combattre. Ce mouvement inattendu décida la victoire, et César revint à Rome en souverain et en maître. Cependant Bogud, qui devait à la reconnaissance et à l'amitié de César d'avoir été confirmé dans la souveraineté de la Mauritanie et de la Massæsylie, se déclara, après la mort de cet illustre Romain, en faveur d'Antoine contre Octave, à la bataille d'Actium, suivant Strabon, qui l'appelle *Bogus*; il envoya même une armée en Espagne au secours d'Antoine; mais les Tingitaniens ayant refusé de lui obéir, et l'ayant chassé de ses États, il alla demander un asile dans le camp du triumvir. Il fut tué ensuite par Agrippa, à Métone, dans le Péloponèse, après la bataille d'Actium, vers l'an 29 avant J.-C., et la Mauritanie fut considérée dès lors comme une province romaine (*Voy.* BOCCHUS.) B—P.

BOGUE (DAVID), ministre anglican, naquit au mois de mars 1750. Il était le quatrième fils de John Bogue, laird de Halidown et magistrat dans le Berwickshis. Il annonça dès son enfance une grande aptitude pour les lettres, et à l'âge de treize ans entendait tous les auteurs latins. Il entra de bonne heure dans l'université d'Édimbourg, et pendant neuf ans, il passa avec autant de succès que d'application par toutes les études préparatoires qu'exige le ministère évangélique. Peu de temps après avoir reçu les ordres, il se rendit à Londres et s'attacha au révérend Smith, qui était à la fois pasteur d'une église et à la tête d'un séminaire considérable. Après avoir partagé pendant trois ou quatre ans avec ce ministre les travaux de la chaire et l'instruction des élèves du séminaire, il entreprit sur le continent un voyage pendant lequel il jeta les fondements de ses connaissances dans la littérature française et allemande. A son retour en Angleterre en 1777, il fut invité à venir prendre possession de l'Église des indépendants à Gosport. Ce fut là qu'il devait pendant quarante-huit ans exercer le ministère. Doué d'un talent éminent pour la prédication, il se livra avec succès à tout ce qui pouvait tendre à ramener le zèle de son troupeau, qui avait été un peu négligé par son prédécesseur. Au mois de mars 1792, il fut nommé pour prêcher à Londres devant la société instituée pour propager l'Évangile dans les montagnes et les îles de l'Écosse. En 1793, il devint l'un des éditeurs du *Magasin évangélique*, journal publié à Londres, et dont le but est de réunir les chrétiens des différents sectes pour la propagation de l'Évangile. Quelques mois après l'apparition du *Magasin*, il y inséra une lettre relative aux missions des protestants chez les peuples païens. Cette lettre eût un effet prodi-

gieux, et, jointe à d'autres causes qui agirent simultanément, donna lieu à l'établissement de la société des missions de Londres, en 1795. Dès lors Bogue s'identifia pour ainsi dire avec cette société, aux intérêts de laquelle il dévoua sa vie entière. Un séminaire des missions fut établi à Gosport, et il en fut nommé président. De toutes parts on demandait des petits traités religieux; et les directeurs, ainsi que les amis de la société des missions, proposèrent, en 1799, l'organisation d'une autre société spécialement consacrée à cet objet. Bogue fit encore preuve de zèle; et ce fut à lui qu'on dut le premier traité qui commença cette collection, et qu'il intitula *Considérations sur la distribution des Traités religieux*. Il fut du nombre des députés de la société des missions qui visitèrent la France en 1802. Un des résultats de ce voyage fut, de la part de Bogue, la composition d'un *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament*, que Combes Dounous traduisit en français, Paris, an 9 (1803), in-12. Bogue contribua également à la formation de la société biblique, britannique et étrangère, en 1804. En 1824, il publia des *Discours sur le millenium, prononcés dans le séminaire des missions à Gosport* : ils ont été traduits l'année suivante par M. Malleville de Condat, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Plus tard il a paru de lui, en français, un ouvrage posthume intitulé *la Paix universelle durant le millenium*, Paris, 1829, in-8°. Ce savant et zélé ministre est mort à Gosport, au mois d'octobre 1825. D—R—R.

BOGUET (HENRI), grand juge de la terre de St-Claude, né dans le 16e siècle à Pierre-Court, près de Gray en Franche-Comté, est auteur des ouvrages suivants, dont le premier était jadis très-recherché : 1° *Discours des sorciers, tiré de quelques procès, avec une Instruction pour un juge en fait de sorcellerie*, Paris, Binet, 1603, in-8°; Lyon, Pillehote, 1602, in-8°; Lyon, Rigaud, 1607 ou 1608 et 1610, in-8°; Rouen, Osmond, 1706, in-12. Toutes les éditions de cet ouvrage sont rares, la famille de Boguet en ayant supprimé les exemplaires avec le plus grand soin. Il y décèle une extrême crédulité, et un zèle farouche qui ne dut être que trop funeste aux malheureux accusés à son tribunal. 2° *Les Actions de la vie et de la mort de St. Claude*, Lyon, 1609, in-8°, et 1627, in-12. Cet ouvrage a été réfuté par Jacques Lectius, magistrat de Genève. 2° *In consuetudines generales comitatus Burgundiæ Observationes*, Lyon, Pillehote, 1604, in-4°; Besançon, Boguillot, 1725, in-4°. C'est le premier ouvrage qui ait paru sur la coutume de Franche-Comté, et il est encore estimé des jurisconsultes. Boguet fut nommé, en 1618, conseiller au parlement de Dôle; mais son admission dans cette compagnie éprouva de grandes difficultés, et il fallut un ordre exprès du prince pour l'enregistrement de ses lettres de nomination. On croit que le chagrin qu'il en éprouva avança sa mort, arrivée le 23 février 1619. W—S.

BOGUPHAL, évêque de Posnanie, dans le 13e siècle, mort en 1253. Il composa en latin une *Chronique de Pologne*, qui remonte jusqu'à l'origine de la nation polonaise, et qui finit à l'année 1253. Cette chronique est écrite d'un style assez barbare, mais elle renferme des faits importants, et l'on peut y ajouter foi, aux visions près, que l'évêque rapporte comme des événements remarquables et certains. Boguphal a eu pour continuateur Godislas Baesko, custode de l'église de Posnanie, qui a poussé la chronique jusqu'à l'année 1271. Cet ouvrage fut imprimé en 1729 à Leipsick, dans les *Scriptores Rerum Silesiac.*, de Frédéric-Guillaume Sommerberg; et il a paru séparément à Varsovie, en 1752, par les soins de Zaluski. C—AU.

BOGUSLAS-BARANOWSKI, gentilhomme polonais, pauvre et obscur, mais plein d'ambition et d'audace, profita, pour sortir de l'obscurité, des querelles qui éclatèrent dans la diète d'élection, après la mort de Jean Sobieski, en 1696, et de l'effet que produisit en même temps la nouvelle de l'irruption des Tartares dans la Podolie. L'armée polonaise était sur les frontières, très-mécontente de n'être point payée de la solde qui lui était due; Boguslas saisit cette occasion pour l'exciter à la révolte, et se fit proclamer général. Il envoya aussitôt à la diète des députés pour demander d'un ton menaçant la solde due aux troupes; puis il se mit en marche, pénétra en Russie, et y causa pendant un an d'affreux dégâts, tandis que les Tartares ravageaient eux-mêmes la Pologne. Menacé à son tour par la diète, Boguslas publia des manifestes où il donnait aux rebelles le nom de confédérés et rentra en Pologne. Déjà son avant-garde était aux environs de Varsovie, où elle causait beaucoup de désordre; mais la dureté et le despotisme de son commandement avaient aliéné les esprits, et l'indignation était universelle. La diète profita de ces dispositions pour rendre un décret d'amnistie, et pour déclarer coupable de rébellion quiconque resterait sous les drapeaux de Boguslas. Ce coup d'autorité réussit : la désertion fut générale; et Boguslas, craignant de rester seul exposé au ressentiment de la diète, se soumit et profita du pardon pour rentrer dans l'obscurité, et mourir dans l'oubli. B—P.

BOGUSLAWSKI (ALBERT), auteur dramatique polonais, né en 1752, d'une famille honorable, reçut une bonne éducation et apprit la plupart des langues de l'Europe. Passionné pour le théâtre, dès sa jeunesse, il commença par jouer lui-même la comédie avec beaucoup de succès. Ce fut sous le règne de Stanislas Poniatowski que l'art théâtral se répandit en Pologne. Avant cette époque, on ne comptait que trois pièces qui avaient obtenu les honneurs de la représentation, et ces pièces étaient représentées par des amateurs. En 1764, un théâtre s'établit à Varsovie, et quinze ans après il avait déjà un répertoire de 56 volumes. Le jeune Boguslawski apparut au milieu de cette foule de nouveaux auteurs. La première pièce qu'il fit représenter était une traduction de la comédie française *les Fausses infidélités*. Le directeur du théâtre, Montbrun, se lia avec lui d'une étroite amitié, et il l'encouragea dans ses essais, l'engageant à traduire toutes les pièces remarquables des théâtres étrangers. Mais le génie de Boguslawski ne pouvait pas s'asservir tou-

jours à la traduction; il composa *l'mant auteur et serviteur*, qui fut très-bien accueilli, ce qui l'excita à mettre en opéra une pièce de Bohomolec, intitulée : *le Bonheur triomphant de la fatalité*, qui eut également un succès complet. Bogulawski arrangea alors des opéras italiens en leur donnant plus d'étendue. En 1780, les principaux artistes dramatiques quittèrent Varsovie pour aller à Léopol. L'entrepreneur Bizesti fut obligé de casser son contrat avec Boguslawski, et celui-ci contraint de se rendre à Léopol pour poursuivre sa carrière. Il éprouva mille tracasseries par suite de ce changement; et il était presque décidé à abandonner l'art dramatique, quand il reçut de nouveaux encouragements de la part de Moszynski, directeur général du théâtre. Il revint alors à Varsovie. En 1782, après avoir surmonté d'immenses difficultés en appliquant les combinaisons musicales à la langue nationale, il fit représenter l'opéra original polonais. En 1785, le prince Martin Lubomirski fut nommé directeur du théâtre; mais l'année suivante le roi confia à Boguslawski la direction des théâtres allemand et polonais et celle des ballets, et il l'aida de toute sa protection, lui permettant de donner plusieurs représentations pendant la diète de Grodno. A la suite d'un procès avec les monopoleurs du théâtre de Varsovie, Boguslawski quitta cette ville et se rendit avec sa troupe à Wilna, où il obtint de nouveaux succès. En 1787, il fit le voyage de Dubno, de Léopol et de Grodno. Rentré à Varsovie en 1790, il obtint de nouveau la direction générale des théâtres, et le monopole fut aboli par la volonté du roi, que sanctionna la diète. A cette époque, Varsovie possédait toute l'élite de la jeunesse et de la république qui s'y était donné rendez-vous. Boguslawski ne démentit pas les espérances qu'il avait fait naître, et le théâtre polonais égala les premiers théâtres de l'Europe. La Pologne, après des efforts inouïs, succomba dans la lutte acharnée de trois puissances voisines. Boguslawski dut se retirer à Cracovie. Cependant son infatigable activité lui ouvrit une nouvelle voie. Il apprit qu'un théâtre allemand s'organisait à Léopol, et il se hâta d'y aller. Il se mit en relation avec l'entrepreneur Bulli, et donna des représentations allemandes et polonaises, qui durèrent jusqu'à la moitié de l'année 1799. Plus tard il revint à Varsovie, et dans l'espace de neuf mois il fit représenter trente pièces nouvelles. De là il se rendit à Posen et à Kalisz, et partout il obtint de grands succès; mais ses opinions patriotiques, manifestées dans plusieurs circonstances, le mirent en disgrâce auprès du gouvernement prussien qui s'était emparé de cette partie de la Pologne. On lui fit défense de reparaître sur la scène; une chanson libérale fut le prétexte ou la cause de cette rigueur : mais bientôt il fut rappelé au théâtre, et de 1804 à 1807 il dirigea la scène de Varsovie. En 1807, il alla à Posen; mais les armées françaises y avaient établi un théâtre français, et Boguslawski dut se rendre à Bialystok. En 1809, il obtint du roi de Saxe, devenu grand-duc de Varsovie, la permission d'élever un théâtre dans cette ville; mais l'entrée des troupes autrichiennes mit obstacle à ce projet; il chercha des ressources à Cracovie, et revint dans la capitale après sa délivrance. C'est alors qu'il y fonda une école dramatique. Les événements de 1812 et des années suivantes eurent une fâcheuse influence sur le théâtre polonais. Boguslawski cependant persévéra dans ses entreprises; mais, le 30 avril 1814, il ferma définitivement son théâtre, et se mit à faire des voyages en Gallicie et en Lithuanie pour publier ses œuvres dramatiques, qui composent 15 volumes in-8°, 1819 à 1821. Il est auteur de 80 pièces de théâtre dont les 10 volumes imprimés à Varsovie ne contiennent que 60; les autres sont des traductions d'opéras italiens. Son *Histoire du théâtre polonais* forme le 1er volume de ses *OEuvres dramatiques*. Boguslawski, acteur inimitable, excellait également dans la comédie et la tragédie. Après avoir parcouru une carrière riche de gloire et de succès, mais traversée par toutes les peines qui s'attachent si souvent aux hommes supérieurs, il mourut à Varsovie, en 1829. CH—O.

BOHADIN, ou plutôt BOHA-EDDYN, dont le nom propre est YOUÇOUF, et le surnom *Aboul-mahaçin*, est plus connu parmi les écrivains orientaux sous le nom d'IBN-CHADDAD, c'est-à-dire *fils de Chaddad*. Ce nom lui fut donné, parce qu'ayant perdu dans son bas âge son père, Rafyah-ben-Témym, il fut élevé chez ses oncles maternels, les enfants de Chaddad. Boha-Eddyn avait d'abord le surnom d'*Aboulozz :* il en changea ensuite et prit celui d'*Aboul-Mahaçin*. Quant à *Boha-Eddyn*, dénomination sous laquelle il est plus connu parmi nous, c'est moins un surnom qu'un titre honorifique, qui signifie la *gloire de la religion*, et qui lui fut donné sans doute lorsqu'il fut nommé à un emploi public. Boha-Eddyn naquit à Mossoul, au mois de ramadan 539 de l'hégire (mars 1145 de J.-C.), et fit ses études dans cette ville, sous les maîtres les plus célèbres de son temps. L'étude du Coran et des traditions, celle de la jurisprudence qui en est presque inséparable, enfin celle de la controverse, furent les objets principaux auxquels il se livra avec une ardeur et une assiduité soutenues, dans sa ville natale, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt-sept ans, ou environ. Il se rendit alors à Bagdad, et fut placé comme répétiteur dans le collége de Nidham-al-Moulk. La place de professeur était remplie alors par Abou-Nasr-Ahmed, surnommé *Al-Chachy*. Boha-Eddyn exerça les fonctions de répétiteur sous ce docteur et sous son successeur, Radhiy-Eddyn Aboul-Kair Ahmed Kazwyny, jusqu'en 569 (1173-4), qu'il obtint une chaire à Mossoul, dans le collége fondé dans cette ville par le cadi Kémal-Eddyn Mohammed Chéhrezoury. Boha-Eddyn a consigné lui-même quelques circonstances de sa vie dans la préface de l'un de ses ouvrages, intitulé : *Meldja al-hokkam inda iltibas al-ahkam*, c'est-à-dire *la Ressource des magistrats dans les questions obscures;* et c'est de là que les a tirées Ibn-Khilcan, duquel nous apprenons les particularités suivantes. En l'année 583 (1187), Boha-Eddyn, à son retour de la Mecque et de Médine, s'arrêta à Damas, se proposant de visiter Jérusalem, puis la ville d'Hébron que les musulmans ont

en grande vénération, comme étant le lieu de la sépulture d'Abraham. Pendant son séjour à Damas, Saladin, qui faisait alors le siége de Kaukab, le manda près de lui. Il lui fit un accueil très-distingué, et voulut entendre quelque chose de lui touchant les traditions prophétiques. Lorsqu'il se retirait, Omad-Eddyn Isfahany, secrétaire du sultan, le suivit, et lui recommanda d'instruire le prince de son retour à Damas, quand il aurait satisfait sa dévotion par le pèlerinage de Jérusalem et d'Hébron, parce que Saladin avait des vues sur lui. Boha-Eddyn ne manqua point de se conformer à ses ordres, et Saladin l'ayant en effet mandé, il alla le trouver à Hisn-Alakrad, et lui présenta un traité qu'il avait composé depuis sa première entrevue avec le sultan, sur les avantages de la guerre contre les infidèles, et les récompenses promises à cette bonne œuvre. Ceci se passait en l'année 584 (1188 de J.-C.). Saladin donna alors à Boha-Eddyn la charge de juge de l'armée, avec celle de juge à Jérusalem. Après la mort du sultan, à laquelle Boha-Eddyn était présent, il fut employé par les fils de ce prince à recevoir les serments réciproques par lesquels ils devaient ratifier leurs engagements respectifs. Il fit pour cela le voyage d'Alep à Damas, et de Damas au Caire. A son retour, Al-Mélik-al-Dhaher, fils de Saladin, qui régnait à Alep, lui donna la charge de cadi de cette ville qui était vacante. Boha-Eddyn, qui n'avait point d'enfants et dont la dépense était très-modique, employa dès lors tout ce qu'il économisait sur ses revenus à fonder dans Alep un collége et une école destinée à l'enseignement des traditions et à y attirer des hommes instruits. Il fit aussi construire pour lui-même une chapelle sépulcrale qui était placée entre ces deux édifices, et communiquait avec l'un et l'autre. Alep lui dut le rétablissement des études, qui auparavant y étaient tombées en décadence. Lorsque Al-Mélik-al-Azyz, fils de Al-Mélik-Dhaher, eut hérité du trône d'Alep, la tutelle de ce prince, encore enfant, fut confiée à son gouverneur, l'Atabek Chéhab-Eddyn Toghrul, qui était un eunuque, et celui-ci se conduisit en tout par les conseils de Boha-Eddyn. Aussi les hommes de loi et les savants, principalement ceux qui enseignaient dans le collége fondé par Boha-Eddyn, étaient-ils admis à la cour aux jours solennels, et traités avec la plus grande distinction. Boha-Eddyn s'était réservé le titre de professeur en chef dans son collége; mais, comme il était sujet à des infirmités habituelles, il donnait ses leçons dans son appartement, et les fonctions de l'enseignement public étaient exercées dans le collége par quatre hommes de mérite qu'il y avait établis avec le titre de répétiteurs. Le sultan Al-Mélik-al-Azyz ayant demandé en mariage la fille de son cousin Al-Mélik-Al-Kamil, sultan d'Égypte, Boha-Eddyn se rendit au Caire pour y recevoir la princesse et l'amener à Alep. Ce voyage eut lieu à la fin de l'année 628 (1231), et, au commencement de l'année suivante, Boha-Eddyn fut de retour de cette commission; mais il trouva l'état des choses bien changé. Le jeune prince avait pris lui-même les rênes du gouvernement, et avait éloigné de sa personne l'Atabek, pour donner toute sa confiance à une troupe de jeunes gens qui étaient ses compagnons de plaisirs. De ce moment, Boha-Eddyn se tint renfermé chez lui; il conserva cependant jusqu'à sa mort la charge de cadi, et les appointements qui lui avaient été accordés; mais il ne prit plus aucune part aux affaires publiques, et il se contentait de donner des leçons aux étudiants qui se rendaient tous les jours chez lui. Il ne cessa point d'agir ainsi, malgré l'extrême affaiblissement de ses organes, jusqu'à la maladie qui l'enleva en peu de jours. Il mourut le 14 de séfer 633 (29 octobre 1235), et fut enterré à Alep, dans la chapelle qu'il s'était fait construire. Boha-Eddyn fut lié avec les savants les plus distingués de son siècle, et particulièrement avec l'éloquent secrétaire de Saladin, Omad-Eddyn-Isfahany, et avec le père du célèbre biographe Ibn-Khilcan. Ibn-Khilcan et son frère étudièrent longtemps à Alep, sous la direction de Boha-Eddyn, qui les traitait comme ses enfants, et le premier demeura auprès de lui jusqu'à sa mort. Ibn-Khilcan fait un grand éloge du style dans lequel Boha-Eddyn rédigeait les actes qui se passaient devant lui, lorsqu'il exerçait les fonctions de cadi-lasker auprès de Saladin. Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé ci-devant, et quelques autres traités de jurisprudence, Boha-Eddyn a écrit une vie de Saladin, qui a été publiée à Leyde, en arabe et en latin, par Alb. Schultens, sous ce titre : *Vita et Res gestæ sultani Al-Malichi Al-Naziri, Abi-Modafferi Josephi F. Sjaddi, auctore Bohadino F. Sjeddadi; nec non Excerpta ex Historia universali Abulfedæ easdem res gestas, reliquamque historiam temporis, compendiose exhibentia. Itemque specimen ex historia majore Saladini grandiore cothurno conscripta ab Amadoddino Ispahanensi, ex manuscriptis arabicis academiæ Lugdun. Batav. edidit ac latine vertit Alb. Schultens. Accedit index commentariusque geographicus ex manuscrit. ejusdem bibliothecæ contextus,* Leyde, 1732, in-fol. On a réimprimé des titres avec la date de 1755. D. Berthereau (*voy.* ce nom) avait recueilli, sur la marge de son exemplaire de cet ouvrage, un grand nombre de variantes et d'additions qu'il jugeait très-précieuses pour un nouvel éditeur; ce qui mérite d'autant plus d'être remarqué, que Schultens semble croire que le manuscrit dont il a fait usage pour donner son édition est le manuscrit autographe de Boha-Eddyn. La *Vie de Saladin*, par Boha-Eddyn, n'est pas exempte de défauts. Beaucoup de faits importants y manquent des développements que l'on pourrait désirer; l'auteur s'arrête avec complaisance sur les détails qui font connaître la piété et les vertus morales et religieuses de son héros; mais on chercherait inutilement dans son ouvrage une juste appréciation des moyens que l'ambition de Saladin employa pour élever l'édifice de sa fortune, et de la conduite qu'il tint en Égypte, lorsqu'il mit fin à la puissance des califes fathémites. On peut donc considérer, jusqu'à un certain point, cette *Vie de Saladin*, comme un panégyrique; mais il ne faut pas oublier que le héros du panégyrique est un des plus

grands hommes dont puisse se glorifier l'islamisme, et que ses exploits contre les chrétiens ne pouvaient manquer d'inspirer un enthousiasme bien pardonnable à de pieux musulmans. Le style de Boha-Eddyn est en général assez simple et facile à entendre. Toutefois, quand il décrit des places fortes, des batailles ou des siéges, il se laisse aller au goût des écrivains orientaux pour l'enflure et l'exagération, sans racheter ces défauts par l'élégance qui les fait excuser dans l'historien de Tamerlan. Au reste, Schultens a rendu un grand service à la littérature orientale, par la publication de cet ouvrage de Boha-Eddyn, et par les divers morceaux dont il l'a enrichi. C'est l'ouvrage de Boha-Eddyn qui a servi de guide à Marin, auteur de l'*Histoire de Saladin, sultan d'Egypte et du Caire*, Paris, 1758, 2 vol. in-12. S. D. S—Y.

BOHADSCH (JEAN-BAPTISTE), professeur de botanique et d'histoire naturelle à Prague, mort en 1772, a publié plusieurs ouvrages en allemand dont les principaux traitent de l'économie domestique : 1° *Description de quelques plantes de la Bohême qui peuvent être utiles dans l'économie domestique et l'art de la teinture*, Prague, 1755, in-8°. L'auteur recommande l'angélique de Bohême pour la nourriture des pauvres, ainsi que le *lathyrus tuberosus*, ou gesse tubéreuse; il veut substituer le fruit de l'épine-vinette au citron, et propose de donner aux moutons et aux cochons des joncs hachés, comme on le fait en Suède; il s'étend sur les avantages que l'on peut retirer de la culture du pastel pour la teinture. 2° *Exposé de l'avantage peu commun que le royaume de Bohême peut retirer annuellement des végétaux*, Prague, 1758, in-8°. L'auteur recommande dans cet écrit de semer et de planter beaucoup de faux acacias, pour nourrir les vaches avec les feuilles et les jeunes pousses de cet arbre, dont il fait voir aussi l'extrême fécondité, ou la facilité avec laquelle il se reproduit et se multiplie par ses rejetons. 3° *De l'Usage du pastel dans l'économie domestique*. Il propose la culture de l'*isatis*, ou pastel, pour la nourriture des bestiaux. 4° *Traité sur les œufs d'une espèce de poisson nommé Loligo*. 5° *Relation d'un Voyage fait, en 1763, dans la haute Autriche*. 6° *De quibusdam Animalibus marinis, eorumque proprietatibus vel nondum vel minus notis liber*, Dresde, 1761, in-4°, fig. D—P—s.

BOHA-EDDAULAH, ou BOHE-EDDAULAH, prince de la dynastie des Déilémites, succéda, en 379 de l'hégire (989 de J.-C.), à son frère Cherf-Eddaulah dans le gouvernement de Bagdad. Peu après son inauguration, les Turcs et les Déilémites, nations alors rivales et très-puissantes à Bagdad, se firent une guerre cruelle. Pendant douze jours consécutifs, ils se battirent dans les rues. Enfin Boha-Eddaulah, s'étant mis du côté des Turcs, les Déilémites furent forcés de mettre bas les armes. En 381 (991), Boha-Eddaulah n'ayant pu donner la paye à ses troupes, elles se révoltèrent, et peu s'en fallut qu'il ne perdît sa couronne. Son vizir lui suggéra un moyen qui peint bien l'état de la puissance des califes abbassides de ce temps-là : ce fut d'ôter la couronne au calife Thaï, pour s'emparer de ses richesses et les employer à satisfaire à la demande des troupes. Cet expédient ayant été promptement accueilli, le califat fut ôté à Thaï et donné à Cader-Billah. Après la mort de Samsam-Eddaulah, tué par les fils de Bokhtyar, Abou-Ali, général de ce prince, prit parti pour Boha-Eddaulah, qui, par ce renfort, devint très-puissant. Abou-Ali conquit en son nom le Farès sur les enfants de Azz-Eddaulah. Boha-Eddaulah, s'étant rendu dans cette province, fit incendier le village dont les habitants avaient fait mourir Samsam-Eddaulah. Ses généraux accrurent encore ses domaines par leurs victoires. L'Ahwaz et le Kerman reconnurent son autorité. Il mourut d'épilepsie en 403 (1012-13), à l'âge de 42 ans, et après 24 ans de règne. J—N.

BOHAIRE (DUTHEIL (1)), auteur dramatique et satirique, que tous ses efforts n'ont pu tirer de l'obscurité, naquit vers 1750 à Reuil près de la Ferté-sous-Jouarre. Après avoir achevé ses études dans un collége de Paris, il se fit recevoir avoué au parlement, et n'obtint au barreau que de médiocres succès. Entraîné par le goût des lettres, et se croyant un talent décidé pour le théâtre, il débuta par un drame en prose, intitulé : *Eulalie, ou les Préférences amoureuses*. Cette pièce ayant été refusée par les comédiens, il la fit imprimer, la Haye (Paris), 1777; et, loin de cacher l'arrêt porté contre son ouvrage, il l'annonça sur le frontispice, et y joignit un long mémoire dans lequel, après avoir démontré que la pièce est excellente, il déclare qu'il l'a lue à une demoiselle, à un gentilhomme, à un marchand et à une cuisinière qui l'ont trouvée très-amusante, et qu'il n'y a que les savants, les beaux esprits et les comédiens qui l'aient trouvée mauvaise. Bohaire conçut l'idée au moins bizarre de mettre la *Henriade* en tragédie, sous le nom de *Siége de Paris;* et il trouva le secret de composer, avec les vers de Voltaire, une pièce dont il est impossible de supporter la lecture. Craignant sans doute que le public ne lui attribuât d'autre part à cette œuvre que le plan et la distribution des scènes, il eut soin d'avertir, dans la préface, qu'il n'y avait *pas mal de vers de lui*. *La Nouvelle Héloïse*, dont il conserva le titre, lui fournit le sujet d'une seconde tragédie, imprimée en 1792; et la même année il publia *la Passion de Jésus-Christ, ou la véritable religion*, pièce dont le style fait regretter celui des mystères. On doit cependant tenir compte à l'auteur d'avoir eu le courage de se déclarer en faveur d'un culte dont les ministres étaient alors proscrits. En faisant imprimer ses pièces, Bohaire ne put réussir à leur donner la moindre publicité. Elles ont échappé même aux recherches microscopiques du malin Rivarol, qui, s'il les eût connues, n'aurait pas manqué de s'égayer aux dépens de l'auteur, dans son *Petit Almanach des grands hommes*. Persuadé sans doute qu'il serait plus heureux dans un autre genre, Bohaire abandonna le théâtre, mais sans renoncer à la ma-

(1) Et non *Dutheil-Bohaire*, ce nom de *Dutheil* était celui de sa femme.

nie de rimer. Des épîtres, dont une à Chénier, une autre à Bonaparte, restées certainement sans réponse, des poëmes, des satires, etc., furent le fruit de son âge mûr. Il fit imprimer, de 1813 à 1824, à Meaux, une vingtaine d'opuscules, qui tous ont le mérite de la rareté, puisqu'ils n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. On en trouve les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. 1er, p. 370. Bohaire est mort en 1825, à la Ferté, dans un âge avancé. Parmi ses opuscules, il s'en trouve deux, *le Zélateur du régime monarchique*, 1823; et *le Royaliste philosophe, ou l'Opinion d'un bon, d'un véritable citoyen* (en vers), 1824, dans lesquels l'auteur, partisan de la restauration, fait des vœux pour son affermissement. Sur le titre de ces deux pièces, la *Biographie universelle et portative des contemporains*, p. 432, dit que les Bourbons ont trouvé Bohaire entièrement dévoué à leur cause, qu'il soutient de sa plume (quel soutien !); que sous l'empire il avait flagellé Napoléon (de 1799 à 1813, il n'a pas publié une seule pièce); et que précédemment, partisan exagéré de la révolution, il avait fait paraître une foule de brochures, où le délire révolutionnaire est porté à son comble. Le fait est que Bohaire n'est nommé ni dans *le Moniteur*, ni dans aucune des nombreuses compilations des crimes et des sottises de l'époque; et que, depuis 1792 jusqu'au consulat, il n'a publié que l'*Épître à Chénier*, en 1795. Voilà pourtant avec quelle impartialité les contemporains sont jugés dans la *Biographie contemporaine!* W—s.

BOHAN (François-Philippe Loubat, baron de), tacticien, naquit le 23 juillet 1751, à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut admis de bonne heure à l'école militaire, et s'y distingua par ses talents pour l'équitation. Il entra comme sous-lieutenant, à l'âge de dix-sept ans, dans Royal-Pologne, cavalerie. Quatre ans après, il obtint une compagnie dans les dragons de la Rochefoucauld. En 1784, il fut fait colonel des dragons de Lorraine, puis major général de la gendarmerie, corps que fit supprimer une mauvaise économie. Joignant à l'expérience que donne la pratique beaucoup d'esprit et de jugement, il écrivit sur l'organisation militaire de la France un ouvrage très-remarquable, et qui, chose rare, en lui conciliant le suffrage des officiers les plus instruits, ne lui suscita pas d'ennemis parmi ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Mis à la retraite, Bohan revint habiter sa ville natale. Dans les premières années de la révolution, dont il adopta les principes avec modération, il accepta les fonctions d'administrateur des hospices et de commandant de la garde nationale à cheval. Malgré la considération dont il jouissait, il n'en fut pas moins inscrit un des premiers sur la liste des suspects, en 1793. Le proconsul Albitte avait signé l'ordre de le conduire à Lyon avec dix-sept autres proscrits, dont quinze périrent sur l'échafaud; mais il révoqua cet ordre sur l'observation que Bohan qu'il envoyait à la mort sans le connaître était le même que Bohan dans la maison duquel il était logé. Toutefois celui-ci ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Membre depuis 1783 de la société littéraire de Bourg, Bohan avait eu plusieurs fois l'honneur de la présider, et lui avait communiqué des mémoires pleins d'intérêt, mais qui sont restés manuscrits. Il en fut un des nouveaux fondateurs, et contribua beaucoup à donner une direction utile à ses travaux. Il possédait une bibliothèque choisie, un cabinet d'histoire naturelle, et un jardin, où il avait réuni beaucoup d'arbres étrangers qu'il voulait acclimater. Sur la fin de sa vie, il s'occupait exclusivement d'agriculture. Privé, dans l'espace de quelques années, d'une femme digne de son attachement et de deux filles qu'elle lui avait données, il ne put survivre à ces êtres chéris, et mourut à Bourg, le 12 mars (1) 1804. On a de lui : *Examen critique du militaire français*, Genève, 1781, 3 vol. in-8°, fig. L'auteur y passe en revue tout ce qui concerne l'organisation d'une armée, montre les inconvénients de nos usages, et propose des remèdes qu'il conviendrait d'y appliquer. Le 3e volume, qui contient les *Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre*, a été réimprimé avec des extraits des deux premiers volumes, Paris, 1821, in-8°, fig. 2° *Notice sur l'acacia robinia*, Bourg, 1803, in-8°. 3° *Mémoire sur les haras, considérés comme une nouvelle richesse pour la France*, etc., Paris, 1804, in-8°. Cet ouvrage posthume a été publié par Lalande, précédé de l'éloge de l'auteur, qu'il prononça l'année suivante à la société littéraire de Bourg. Bohan y démontre qu'une bonne administration des haras épargnerait chaque année à la France 12 millions, que lui coûte la remonte de sa cavalerie. Parmi ses autres mémoires, on se contentera de citer celui *sur la Manière de préserver les ballons de la foudre*, 1787, et un autre *sur le Froid et la Chaleur*, 1789, qui prouvent de grandes connaissances en physique. — Son frère, qui fut d'abord comme lui officier de cavalerie, devint général dans la révolution : il fit presque toutes les campagnes de cette époque, et, parvenu à un âge très-avancé, obtint sa retraite définitive et mourut vers 1830. W—s.

BOHÉMOND (Marc), était fils de cet aventurier normand, Robert Guiscard, qui s'éleva au rang de duc de la Pouille et de la Calabre. Dès sa plus tendre jeunesse, Bohémond porta les armes, et son père ne tarda pas à lui confier le commandement d'une armée. Les premiers élans du courage de Bohémond furent dirigés par sa prudence naturelle : envoyé par Robert, avec quinze vaisseaux, pour s'emparer de l'île de Corfou, il vit le rivage couvert de tant de troupes, que, sans avoir débarqué, il revint joindre son père. Leurs forces réunies soumirent ensuite toute l'île en peu de jours. Dans un combat naval contre les Vénitiens, alliés de l'empereur Alexis, le vaisseau de Bohémond fut coulé à fond, et ce prince eut peine à se sauver. Son père lui

(1) Lalande varie sur la date de la mort de Bohan. Dans la notice en tête du *Mémoire sur les haras*, il la place au 9 mars, et dans l'éloge publié en 1805, au 12 du même mois. Cette dernière date est exacte, puisque Lalande, s'étant rendu à Bourg pour y lire l'éloge de son ami, n'aura fait cette rectification que sur des renseignements contraires.

avait transmis toute la haine et le mépris qu'il portait aux Grecs. Il chargea devant Durazzo, avec cinquante Normands, cinq cents cavaliers grecs qui furent taillés en pièces. Bohémond commandait l'aile gauche à la bataille de Durazzo, si glorieuse pour les Normands. Robert étant retourné en Italie pour défendre ses États de Lombardie, laissa à Bohémond le commandement de son armée d'Illyrie. Le jeune prince vainquit Alexis à Jannino et près d'Arta, entra en Thessalie par les monts Cambuniens, se rendit maître de la Pélagonie tripolitaine, prit d'emblée plusieurs villes, et vint mettre le siége devant Larisse. Alexis, trop faible pour arrêter une marche si rapide, eut recours à l'intrigue. Il débaucha une partie des soldats de Bohémond, qui fut obligé de retourner à Salerne. Cet échec ne découragea pas Robert; avec de nouvelles troupes, il remporta sur la flotte vénitienne une victoire habilement disputée. Peu après, en 1085, la mort le surprit à Céphalonie. Il avait donné le duché de la Pouille et celui de Calabre à Roger, son fils cadet, dont la mère lui avait inspiré un attachement plus vif que celle de Bohémond. Cette injuste prédilection indigna Bohémond; les deux frères se firent une guerre sanglante, et Roger fut forcé de céder à Bohémond la principauté de Tarente. Bohémond, faisant avec Roger le siége d'Amalfi, dont les habitants s'étaient révoltés, rencontra plusieurs croisés qui se rendaient en Palestine, et il parut subitement enflammé du même enthousiasme que ces guerriers. A la vue de toute l'armée, il se dépouilla d'un riche manteau, le fit découper en plusieurs croix, qu'il distribua à ses officiers, après en avoir placé une sur ses habits. Roger fut abandonné de la plupart de ses soldats, qui prirent la croix, et Bohémond se trouva à la tête de 10,000 cavaliers, d'un plus grand nombre de fantassins, de l'élite des nobles de la Sicile, de la Calabre, de la Pouille, et des seigneurs normands, dont le plus remarquable était le brave Tancrède, son cousin germain, que la plupart des historiens ont cru son neveu. Malgré son impatience, Bohémond ne put s'embarquer que vers la fin de 1096, lorsque Godefroi approchait déjà de Constantinople. Sa haine contre Alexis lui suggéra le projet de se liguer avec Godefroi, pour détrôner l'empereur grec; mais le duc de Bouillon était trop désintéressé pour approuver cette entreprise. Bohémond débarqua dans l'Albanie. Alexis avait été informé de son arrivée par une lettre du pape. Le pontife, afin d'inspirer aux Grecs des égards pour les croisés, avait écrit qu'ils ne tarderaient pas à voir Bohémond lui-même. L'empereur l'envoya complimenter, et le pressa de se rendre à Constantinople. Bohémond, qui connaissait Alexis, paya ses civilités de remercîments aussi peu sincères. Il n'était guère disposé à se rendre auprès de l'empereur; Godefroi l'y détermina. On le reçut avec de grands témoignages d'estime et d'amitié. Bohémond trouva dans le palais que l'empereur lui avait fait préparer une table magnifiquement garnie de toutes sortes de mets. Il fut étonné de voir dans la salle autant d'animaux fraîchement tués qu'il y en avait d'apprêtés sur la table. Alexis, connaissant les défiances de son hôte, soupçonnait qu'il pourrait craindre le poison. En effet, Bohémond ne fit usage que des mets préparés par ses cuisiniers. Alexis, aidé des sollicitations de Godefroi, détermina le prince de Tarente à lui prêter serment de fidélité, comme avaient fait les autres croisés. Aucun prince n'aurait dû éprouver plus de répugnance à fléchir ainsi devant Alexis, qu'il avait tant de fois vaincu et bravé; mais son caractère, tout violent qu'il était, ployait aisément, et sa profonde politique lui faisait apercevoir dans l'avenir des dédommagements à une humiliation momentanée. Il prêta même le serment au nom de son cousin Tancrède, et promit de le lui faire ratifier de gré ou de force. L'empereur grec fut si charmé de pouvoir compter Bohémond au nombre de ses vassaux, qu'il lui offrit de plus riches présents qu'à aucun des croisés. Il fit remplir un cabinet d'une si grande quantité d'étoffes précieuses, de vaisselle d'or et d'argent, de bijoux, qu'il y restait à peine assez d'espace pour marcher. Bohémond, visitant les curiosités du palais, ne manqua pas de témoigner son admiration à la vue d'un tel amas de richesses. Son conducteur lui dit que l'empereur lui faisait présent de tout ce que renfermait le cabinet. Dès qu'il fut revenu dans son palais, ces objets précieux lui furent apportés. Bohémond se crut humilié de recevoir des dons si considérables, ou, par une de ces ruses qui lui étaient si familières, il voulut se faire prier de les accepter; il les renvoya, en disant qu'il ne s'attendait pas que l'empereur dût lui faire un tel affront. Cependant il reçut tous ces présents, lorsqu'on les lui eut rapportés par ordre de l'empereur. Ces libéralités rendirent Bohémond plus hardi à solliciter de nouvelles grâces. Il osa demander la charge de grand domestique d'Orient, c'est-à-dire de général des troupes de l'empire. Alexis chercha à se faire pardonner son refus par la réponse la plus polie. Des marches pénibles et des combats sanglants, où Bohémond fit admirer sa valeur et son activité, avaient conduit les croisés devant la ville d'Antioche, si célèbre dans l'histoire de l'Église; le siége de cette ville arrêtait depuis plus de sept mois des guerriers qui savaient mieux terrasser les ennemis dans une plaine découverte, que faire les approches devant une ville et miner des murailles. Bohémond s'était ménagé dans la ville des intelligences avec un rénégat nommé Phirouz, ou Pirus, qui offrit de livrer trois tours dont il avait la garde. L'adroit Bohémond lui fit ajouter qu'il ne se fiait qu'au prince de Tarente, son ami, et qu'il n'avait d'autre vue que de lui donner la marque la plus signalée de son amitié. Il exigeait pour unique condition, sans laquelle il ne ferait rien, que les autres princes croisés céderaient la principauté d'Antioche à Bohémond, le seul auquel il livrait la ville, et le seul dont il attendait sa récompense. Les princes croisés pénétrèrent aisément l'intrigue de Bohémond. Ils dirent qu'étant tous frères et tous égaux, ils ne souffriraient jamais qu'un d'entre eux fût préféré aux autres, dans une occasion où tous avaient également bien servi. Cepen dant les Sarrasins, dont

Bohémond faisait exagérer les forces par ses partisans, s'avançaient pour secourir la place. Les croisés, fatigués d'un si long siége, craignirent les nouveaux ennemis qui approchaient, et acceptèrent enfin la proposition du renégat. On abandonna à Bohémond la conduite du siége; mais, pour ne pas violer le traité fait avec l'empereur Alexis, on convint que la ville serait remise aux Grecs, s'ils venaient au secours des assiégeants avant qu'elle fût prise. Cette condition redoubla encore l'activité de Bohémond; il escalada les murailles, Pirus l'introduisit. son étendard fut arboré dans la ville, et ce fut ainsi qu'en 1097, Antioche devint capitale d'une principauté qui subsista, dans une suite de neuf princes, pendant cent quatre-vingt-dix ans. La joie que la prise d'Antioche avait causée aux chrétiens ne fut pas de longue durée; ils éprouvèrent bientôt toutes les horreurs de la famine, et furent même réduits, selon plusieurs historiens, à manger les corps des Sarrasins qu'ils avaient tués. Dans cette extrémité, les différents chefs oublièrent leurs rivalités, pour ne s'occuper que du salut commun, et Bohémond fut proclamé général de toute l'armée. Afin de relever le courage des soldats, le nouveau commandant fit annoncer que deux prêtres avaient appris, par révélation, que Dieu ne tarderait pas à secourir son peuple. Il imagina encore de faire recouvrer, comme par miracle, un fer de lance que l'on assurait avoir percé le côté du Sauveur. (*Voy.* Pierre Barthélemy.) Après une grande victoire remportée sur les Sarrasins, la reddition de la citadelle d'Antioche donna une nouvelle activité à la mésintelligence qui avait éclaté entre Bohémond et Raimond, comte de Toulouse. Le comte prétendait que la citadelle devait lui appartenir; mais elle demeura à Bohémond, malgré les réclamations de l'empereur Alexis, qui redemandait une ancienne dépendance de son empire. Bohémond contribua, par son adresse, à la prise de Marra, ville très-forte, devant laquelle le feu grégeois causa de grandes pertes aux croisés. N'ayant point suivi l'armée chrétienne à Jérusalem, il s'occupa d'affermir sa domination devant Antioche, et de l'étendre sur Laodicee, défendue par les Grecs, qui le repoussèrent. Afin de rendre incontestable la légitimité de sa puissance, il vint à Jérusalem recevoir des mains du patriarche Daimbert l'investiture de la principauté d'Antioche. Quelque temps après, Bohémond ayant voulu secourir une ville de Mésopotamie, attaquée par les Turcs, ses troupes furent accablées par le nombre, et il fut fait prisonnier. Un émir le tint captif pendant deux ans. Alexis offrait à cet émir 260,000 besans, s'il voulait lui livrer Bohémond. Le sultan d'Iconium exigeait que l'émir lui donnât la moitié de la rançon. Celui-ci voulait la garder tout entière. Le sultan ravagea ses terres, et jura de ne jamais lui pardonner. L'émir était fort embarrassé de savoir ce qu'il ferait de son prisonnier. Bohémond lui proposa la moitié de la somme. « Vous « gagnerez, lui dit-il, un ami plus précieux que « l'argent que vous sacrifierez, et vous acquerrez « l'amitié de tous les chrétiens, qui sont si puissants « en Syrie : nous réunirons nos forces, non-seule« ment contre Soliman, mais nous détrônerons l'em« pereur grec, votre ennemi naturel. » Cette proposition hardie effraya d'abord l'émir, qui finit cependant par l'accepter. En rentrant dans ses États, Bohémond les trouva augmentés de plusieurs villes, par la valeur de Tancrède. L'ennui de la prison n'avait pas diminué son activité. Des vaisseaux pisans et génois s'engagèrent à son service, et il vint attaquer l'empire grec. La rapidité de ses succès ne répondant pas à son attente, il résolut de passer en Occident pour chercher de plus grands secours; mais la route de terre lui étant fermée, et sa flotte n'étant pas assez nombreuse pour assurer le passage, un stratagème singulier lui servit à cacher son départ. Tancrède se chargea de la garde d'Antioche, et l'on publia que Bohémond était mort. Ce prince s'embarqua sur une galère, où il s'enferma dans un cercueil, percé de plusieurs trous qui lui laissaient la faculté de respirer; des pleureurs gémissaient près du cercueil, et s'arrachaient les cheveux. Bohémond traversa, dans cet appareil lugubre, la flotte grecque, au bruit des transports de joie que sa mort excitait. Il descendit à Corfou, et, se trouvant déjà près de l'Italie, dans une île où la garnison était peu nombreuse, il sortit de son cercueil, se promena dans la ville, fit appeler le gouverneur. Jetant sur lui un regard fier et menaçant : « Faites « savoir, lui dit-il, à votre maître, que Bohémond, « fils de Robert, est ressuscité, et que bientôt il s'en « apercevra. » Le prince d'Antioche remonte en même temps sur son bord, et fait voile vers l'Italie. Bohémond mit tout en œuvre pour susciter des ennemis à l'empereur Alexis, qu'il dénonça à tous les princes d'Occident, comme l'ennemi mortel des chrétiens, l'allié des Turcs, avec lesquels il s'entendait pour faire périr les croisés. Bohémond arriva en France au mois de mars 1106, et se rendit d'abord en Limousin, pour acquitter un vœu qu'il avait fait à St. Léonard, lorsqu'il était prisonnier des infidèles. Des présents de reliques et d'étoffes précieuses lui gagnèrent l'affection du clergé, et le récit de ses aventures excita l'admiration de la noblesse, qui, de tous côtés, lui apportait des enfants à tenir sur les fonts de baptême. Il menait avec lui le fils de Romain Diogène, autrefois empereur de Constantinople, et d'autres nobles grecs, dont les plaintes contre Alexis augmentaient encore l'animosité des Français. Philippe, roi de France, permit à Bohémond de lever des soldats, et lui donna pour femme sa fille Constance; il donna aussi à Tancrède Cécile, fille de Bertrade, sa concubine. Les noces de Constance furent célébrées à Chartres, avec grand appareil. Au milieu de cette brillante cérémonie, Bohémond monta sur le jubé de la cathédrale, et prêcha l'expédition contre Alexis, avec autant de feu qu'il avait coutume d'en mettre dans les combats. Il promit à tous les guerriers qui voudraient l'accompagner des châteaux et des villes pour récompense de leurs travaux. En peu de jours, il se voit à la tête d'une armée nombreuse; il passe ensuite les Pyrénées, tire des secours de l'Espagne, re-

tourne en Italie, où il trouve le même empressement à le suivre, rassemble toutes ses forces dans le port de Bari, et se prépare à faire voile pour l'Illyrie. Alexis s'appliqua inutilement à fermer le passage à la flotte de Bohémond : 5,000 cavaliers et 40,000 fantassins, français, italiens, allemands, anglais, mirent le siége devant Durazzo. Les Grecs furent défaits dans plusieurs actions, mais ils reprirent enfin courage : la peste et la famine combattirent pour eux. Les soldats de Bohémond murmurèrent hautement contre leur chef, et le mirent dans la nécessité de demander la paix. Bohémond eut avec l'empereur une conférence dans laquelle il paraît que sa vue fit une assez vive impression sur Anne Comnène, fille d'Alexis. « Sa présence, dit « cette princesse, éblouissait autant les yeux, que « sa réputation étonnait l'esprit. Sa stature surpassait « d'une coudée celle des hommes les plus grands. « Sa taille était mince, sa poitrine large, ses bras « nerveux. Il rappelait ces statues qui rassemblent « en un même sujet des beautés que la nature réu« nit rarement. Ses cheveux étaient blonds et courts ; « son visage agréablement coloré ; ses yeux bleus « paraissaient animés par la fierté et le désir de la « vengeance. Si la hauteur de son corps et l'assu« rance de ses regards avaient quelque chose de fa« rouche et de terrible, sa bonne mine avait aussi « quelque chose de doux et de charmant. » Les deux princes, l'un vif et impatient, l'autre doux et insinuant, tous deux également adroits, se disputèrent longtemps l'avantage. Le traité fut loin de réaliser les espérances d'agrandissement que Bohémond avait conçues. La principauté d'Antioche et quelques villes lui furent pourtant assurées. La mort le surprit dans la Pouille, en l'année 1111, lorsqu'il se disposait, dit-on, à porter encore dans l'empire grec la terreur de son nom. On lui éleva à Canosa un tombeau chargé d'inscriptions qui ont été conservées dans les *Annales* de Baronius. Il laissa un fils du même nom que lui, qui n'avait que quatre ans. L'empereur Alexis fut accusé, sans fondement, d'avoir avancé, par le poison, les jours de son ennemi. Le caractère de Bohémond était un mélange de la férocité des Normands, ses ancêtres, et de l'astuce des Italiens, ses sujets. Il tombait sur l'ennemi avec l'impétuosité de la foudre ; et il cachait, sous l'apparence de l'emportement, les combinaisons de la politique la plus réfléchie. On le trouvait éloquent lorsqu'il avait calculé qu'il lui serait moins avantageux de combattre que de parler. Il était peu fidèle à sa parole, s'il n'avait pas intérêt à la garder. Il mérita bien le surnom de *Guiscard*, que son père avait porté, et qui, dans le vieux langage normand, signifie un homme rusé. Les chances de la guerre l'avaient accoutumé de bonne heure à ne pas se décourager, et souvent un échec augmentait sa puissance en redoublant les efforts de son génie. Quoique la princesse Anne assure que ses fourberies lui tenaient lieu d'un trésor inépuisable, le défaut d'argent fut la seule cause qui l'empêcha de détrôner l'empereur Alexis. Tourmenté d'une agitation continuelle, il ne respirait que pour agrandir sa domination. Il était prince, et il se croyait encore dans la même situation que son père et ses oncles, simples gentilshommes, qui avaient quitté la Normandie, parce qu'ils étaient trop fiers pour se contenter de partager entre eux l'héritage du fief d'Hauteville. C—L.

BOHIER (NICOLAS DE), en latin BOERIUS, jurisconsulte célèbre, originaire d'Auvergne, né à Montpellier en mai 1469. Après avoir fait ses études, il s'appliqua entièrement à la jurisprudence, et ne dut les succès qu'il obtint et sa vaste érudition qu'à un travail infatigable. Pancirole prétend qu'il avait déjà atteint l'âge de vingt-huit ans lorsque la peste le força de quitter Montpellier, et qu'il se rendit à Bourges ; il s'y fit recevoir avocat, y donna des leçons tant publiques que particulières, et exerça sa profession d'avocat avec beaucoup d'honneur, de désintéressement et de délicatesse. Loin de chercher à animer ceux qui venaient le consulter, Bohier, toujours ami de la paix, ne s'attachait qu'à calmer les esprits de ses clients, à accommoder leurs différends, et, lorsque le procès devenait inévitable, il leur indiquait les moyens de le rendre moins dispendieux. Jamais en plaidant il ne se plut à étourdir son adversaire par un déluge de paroles mêlées de propos piquants, ou par des emportements furieux ; il parlait toujours avec décence et se renfermait dans les moyens tirés du fonds même de la cause qu'il défendait. Sa réputation se répandit bientôt au loin, et le chancelier de France, Jean de Ganay, pénétré du mérite de Bohier, obtint pour lui de Louis XII une place de conseiller au grand conseil en 1507. Bohier ne l'accepta qu'avec regret ; sa modestie et sa simplicité furent encore mises à l'épreuve, lorsqu'en août 1515 il fut nommé troisième président au parlement de Bordeaux ; mais il prouva qu'il en était digne par la manière prudente et intègre avec laquelle il remplit cette nouvelle place. Doux par inclination, il sut être sévère lorsque son devoir l'exigeait impérieusement. Ce vertueux magistrat institua les pauvres ses héritiers, fit beaucoup de legs pieux, laissa ses livres au parlement de Bordeaux, et mourut le 20 juin 1539, âgé de 70 ans. Ses ouvrages, écrits en latin, se ressentent de la barbarie du temps, et l'on y remarque plus d'érudition que de logique ; cependant on peut encore les consulter avec fruit. Ce sont : 1° *Tractatus de officio et potestate legati a latere in regno Franciæ*, Lyon, 1509, in-8°. 2° *Tractatus de seditiosis*, 1515, in-fol. 3° *Commentaria in consuetudines Bituricences*, Bourges, 1543, in-4° ; réimprimé depuis. 4° *Boerii Consilia*, Venise, 1574, in-8°. 5° *Decisiones in senatu Burdigalensium discussæ ac promulgatæ*, Lyon, 1547, 2 vol. in-8°. C'est le plus estimé des ouvrages de Bohier ; le parlement de Bordeaux en fit les frais en reconnaissance du legs dont il avait été gratifié, et Gabriel d'Alès, conseiller à ce même parlement, y joignit une vie de l'auteur. Il a été réimprimé un grand nombre de fois in-fol., tant à Lyon qu'à Genève, et à Francfort. Les éditions postérieures à celle de 1579 contiennent de plus les écrits les plus intéressants de Bohier, entre autres un traité *de Custodia clavium*

portarum civitatis, et des additions à celui de Montanus *de Authoritate magni consilii*. Ses *Décisions* ont été traduites en français par Jacques Corbin. D. L. et C. T—y.

BOHM (LÉOPOLD, comte DE), littérateur allemand, né à Berlin, en 1802, montra de bonne heure une grande aptitude pour les sciences historiques, les langues et le droit, qu'il vint étudier en France. Il se destinait à la diplomatie. Enlevé aux lettres par une mort prématurée (1824), il n'a point laissé de travaux originaux. On a de lui : une version de la *Conjuration de Catilina* et de la *Guerre de Jugurtha*, de Salluste, Paris et Strasbourg, 1817, in-8°; et 2° une traduction de l'ouvrage de Schmalz intitulé *le Droit des gens européen*, Paris, Maze, 1823, in-8°. H. D—z.

BOHL (JEAN-CHRÉTIEN), médecin du roi de Prusse et professeur à l'université de Kœnigsberg, naquit dans cette ville, le 19 novembre 1705. Après y avoir commencé ses études, qu'il alla terminer à Leipsick et à Leyde, il prit le titre de docteur dans cette dernière école, et, peu de temps après son retour dans sa patrie, obtint une chaire, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1785. On a de lui : 1° *Dissertatio de morsu*, Leyde, 1726, in-4°. 2° *Dissertatio epistolaris de usu novarum cavæ propaginum in systemate Chylopœo*, Amsterdam, 1727, in-4°. On trouve cette dissertation dans les œuvres de Ruysch. Bohl y émet des doutes contre l'opinion de Ruysch, que la substance corticale du cerveau est purement vasculaire. 3° *Dissertatio exhibens medicamenta lithontriptica anglicana revisa*, Kœnigsberg, 1741, in-4°. 4° *Dissertatio sistens historiam naturalem viæ lacteæ corporis humani, per extispicia animalium olim detectæ, nunc insolito ductu chylifero genuino auctæ, cum notis criticis necessariisque commentariis ad placita Ruyschiana et Boerhaaviana*, Kœnigsberg, 1741, in-4°. Cette dissertation renferme une excellente description des vaisseaux lactés et une bonne figure du canal thoracique. 5° *Des Précautions à prendre dans les expériences sur les êtres vivants pour constater l'insensibilité des tendons* (en allemand), Kœnigsberg, 1767, in-8°. Bohl rapporte des expériences constatant que les aponévroses des muscles de l'abdomen, le périoste, la dure-mère et le tendon d'Achille, sont insensibles chez l'homme. 6° *Programma de lacte aberrante*, Kœnigsberg, 1772, in-4°. J—D—N.

BOHN ou BOHNIUS (JEAN), médecin qui jouit d'une assez grande réputation dans le 17e siècle, et qui, sous le rapport de la médecine légale, mérite encore d'être consulté dans le nôtre. Il naquit à Leipsick, en 1640, commença ses études médicales à Iéna, les continua à Leipsick, voyagea en Danemark, en Angleterre, en Hollande, en France, en Suisse pour les perfectionner; se fit recevoir docteur en médecine à Leipsick en 1666, et fut nommé professeur d'anatomie en cette faculté en 1668. Bientôt, en 1690, il fut nommé médecin de la ville de Leipsick; en 1691, professeur de thérapeutique; en 1700, doyen de la faculté, et après une longue carrière marquée par ces divers témoignages d'estime publique, succomba en 1718. Du temps de Bohn, l'anatomie s'occupait de la recherche de la composition intime des organes, et les théories chimiques prédominaient en physiologie et en médecine. Sous le premier rapport, notre médecin fit peu par lui-même; il suivit pas à pas les travaux de Malpighi, s'attachant plus d'ailleurs à l'anatomie des animaux qu'à celle de l'homme. Cependant on a de lui : *Observationes quædam anatomicæ circa structuram vasorum biliariorum et motum bilis spectantes*, Leipsick, 1682, 1683, in-4°, dans lesquelles il veut, par l'inspection anatomique et des expériences, prouver la réalité de conduits hépato-cystiques, c'est-à-dire conduisant directement la bile du foie dans la vésicule. Mais si Bohn, par là, consacra une erreur bien reconnue aujourd'hui, sous le rapport des applications chimiques, il commença à démontrer leur danger et leur insuffisance. Il combat la doctrine chimique de Jacque Dubois dans plusieurs ouvrages : 1° *de alkali et acidi Insufficientia pro principiorum corporum naturalium munere gerendo*, Leipsick, 1675, in-8°, ouvrage qui décèle des connaissances chimiques fort étendues pour ce siècle. 2° *Dissertationes chymico-physicæ, chimiæ finem, instrumenta et operationes frequentiores explicantes*, Leipsick, 1685, in-4°; 1696, in-8°. 3° *Meditationes physico-chymicæ de aeris in sublunaria influxu*, ibid., 1678, in-8°; 1685, in-4°. 4° *De Duumviratu hypochondriorum*, ibid., 1689, in-4°, ouvrage où il se montre surtout opposé à cette théorie chimique, et dans lequel il exprime par cette expression de *duumvirat des hypochondres* la double influence de la bile et du fluide pancréatique. Mais c'est moins sous le rapport de ces productions recommandables pour le siècle où elles parurent, mais surannées dans le nôtre, que comme auteur de médecine légale, que Bohn mérite aujourd'hui quelque intérêt : avant de rappeler ses titres en cette science, nous devons cependant encore citer de lui : 1° la recommandation de l'usage de l'alcool comme styptique pour arrêter les hémorragies : *Observatio atque experimenta circa usum spiritus vini externum in hæmorrhagiis sistendis*, Leipsick, 1683, in-4°. 2° Un ouvrage de physiologie, remarquable par un scepticisme qui, dans ce siècle peu avancé, était la marque d'un bon esprit, et qui, d'ailleurs, rapporta toutes les idées admises alors. Une première ébauche en parut, en 1668, in-4°, sous ce titre : *Exercitationes physiologicæ*, 26, Leipsick; plus tard, l'ouvrage entier parut sous ce titre : *Circulus anatomicus physiologicus, seu OEconomia corporis humani*, Leipsick, 1680, 1686, 1697, 1710, in-4°. On y voit par exemple cette opinion erronée, que les eaux dans lesquelles le fœtus nage dans la matrice sont portées par la bouche dans l'estomac, et digérées pour sa nutrition. Quant à ses travaux en médecine légale, Bohn, attaché à la faculté de Leipsick, qui passait alors pour être, de toutes les facultés d'Allemagne, la plus habile en ce genre d'applications médicales, fut dans le cas d'être très-souvent consulté pour des cas de jurisprudence médicale. Il a composé sur cette science deux ouvrages encore recommandables de nos jours : l'un, *de Offi-*

cio medici duplici, clinici nimirum ac forensis, Leipsick, 1689, 1704, in-4°, 4 vol., ouvrage plus particulièrement administratif, où il cherche à démontrer l'insuffisance des chirurgiens de son temps pour les rapports juridiques; l'autre, plus essentiellement médical, *de Renunciatione vulnerum lethalium Examen*, Leipsick, 1689, in-8°; 1711, in-4°; 1755, in-8°; Amsterdam, 1710, in-12, avec une préface de Heister, où il indique les plaies qui sont essentiellement mortelles, et celles qui ne le sont que par le concours d'accidents éventuels et insolites, pour que le juge puisse en faire l'application aux plaies survenues dans les rixes, et qu'il gradue en conséquence la peine. A la suite de ce traité se trouvent aussi plusieurs dissertations intéressantes, une particulièrement sur l'infanticide, *de Partu enecato*, où il établit les signes propres à faire reconnaître si un enfant est né mort ou vivant, et, dans ce dernier cas, si la mort sur laquelle le juge a à prononcer est l'effet de circonstances naturelles, ou de la strangulation, de la submersion dans l'eau, etc. C. et A—N.

BOHTORI (ALVALIDE), poëte arabe, de la tribu de Tay, naquit en Syrie, à Manbedj (l'ancienne Hiérapolis), vers l'an 206 de l'hégire, 821 de J.-C. Il fut dirigé dans son goût pour les vers par le célèbre Abou-Temam (*voy.* ce nom), mari de sa mère, et se rendit ensuite à Bagdad pour y chercher fortune. C'est là qu'admis dans les bonnes grâces du calife Motavakkel et de son visir Fath, il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Il mourut en Syrie, vers la fin du 9e siècle de notre ère. Bohtori s'était fait une grande réputation par ses poésies. On donnait à ses vers le nom de *Chaînes d'or*. Il avait reçu tant de présents pendant sa vie, qu'on trouva chez lui, après sa mort, cent habits complets et cinq cents turbans. Il est ordinairement regardé comme l'un des trois poëtes arabes les plus distingués qui soient venus après le premier siècle de l'hégire. Les deux autres sont Abou-Temam et Motenabby. (*Voy.* ce nom.) Il nous reste de Bohtori : 1° un divan où ses poésies sont rangées d'après l'ordre alphabétique des rimes ; ce divan se trouve à la bibliothèque du roi. Il existe une autre édition où les poésies sont classées par ordre de matières. Ce recueil a eu plusieurs commentateurs, entre autres Aboul'-Ola. (*Voy.* ce nom.) 2° Un recueil d'anciennes poésies arabes, à l'imitation de celui d'Abou-Temam, et intitulé également *Hamasa*. Ce recueil, beaucoup moins célèbre que celui d'Abou-Temam, se trouve à la bibliothèque de Leyde. M. Freytag a publié dans ses *Selecta ex historia Halebi*, Paris, 1819, in-8°, une des pièces du divan, adressée au calife Motavakkel. R—D.

BOHUSZ (XAVIER), historien polonais, naquit en Lithuanie, le 1er janvier 1746. Élève à l'université de Wilna, il ne tarda pas à être employé dans la maison du célèbre Antoine Tyzenhauz, surnommé *le Colbert de la Pologne*, à cause des immenses services qu'il rendit à sa patrie sous les rapports industriels et commerciaux. Bohusz voyagea dans presque toute l'Europe, et laissa trois énormes volumes d'observations recueillies pendant ses longs voyages. Frère d'Ignace Bohusz, secrétaire de la confédération de Bar, un des hommes les plus influents de cette époque, Xavier Bohusz écrivit l'histoire de cette confédération; mais en 1794, les Russes l'enlevèrent de Wilna, et l'emmenèrent en Sibérie. Ses papiers furent égarés; mais on assure que bien plus tard ils passèrent à la bibliothèque des princes Czartoryski à Pulawy. Après une longue captivité, Bohusz rentra dans sa patrie, et fut nommé juge de paix du premier arrondissement de la ville de Varsovie, et membre de la société royale des amis des sciences de cette ville. En 1786, il fit imprimer à Wilna un ouvrage intitulé : *le Philosophe sans religion*; mais son ouvrage capital et celui qui le place au rang des savants et des historiens du premier ordre, ce sont ses *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuaniennes*, publiées en 1808 et réimprimées en 1828. Bohusz mourut à Varsovie, en 1825, âgé de 79 ans. CH—O.

BOIARDO. *Voyez* BOJARDO.

BOICEAU (JEAN), seigneur de la Borderie, gentilhomme poitevin, cultivait les muses latines et françaises. Jean de la Péruze, poëte contemporain, dans une ode qu'il lui a adressée, le loue beaucoup de son talent pour la poésie; mais les productions de Boiceau en ce genre passent aujourd'hui pour très-médiocres. On a de lui : 1° une *Églogue pastorale sur le vol de l'aigle en France, par le moyen de la paix, où sont introduites des bergères, Paix et France*, Lyon, François Juste, 1539, in-16; 2° *Vers à Jean de la Péruze*; *Sonnets et autres compositions*; 3° *le Ménelogue de Robin, lequel a perdu son procès, traduits de grec en françois, de françois en latin, et enfin de latin en poitevin*, imprimé à Poitiers, à l'enseigne de la Fontaine, en 1555, et plusieurs fois depuis. C'est une satire vive et pleine d'esprit contre les plaideurs. Dreux du Rodier en a donné l'analyse dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, t. 2, p. 419 et suiv. Boiceau a eu part aussi à l'édition des œuvres de la Péruze, imprimées à Poitiers, en 1556, in-4°. On ne doit pas le distinguer d'un avocat de même nom, cité par les continuateurs de Moréri; mais il n'est point auteur d'un *Traité de la preuve par témoins en matière civile*; seulement il a composé sur l'article 54 de l'ordonnance de Moulins de 1566, concernant la preuve par témoins, un commentaire latin, imprimée pour la première fois à Poitiers, en 1582, in-4°, sous ce titre : *Ad legem regiam Molinæis habitam de abrogata testium*, etc, *probatione, Commentarius*, lequel a été traduit en français par Gabriel Michel, en 1606, et réuni à la traduction française de la *Paraphrase de l'ordonnance de* 1539, faite par Bourdin, sur le latin de Fontanon, 1615, avec des additions tirées des mémoires de Boiceau. Danty y avait fait des additions, Paris, 1697, in-4°, et il publia de nouveau ce traité avec celui de le Vayer de Boutigny, *sur la Preuve par comparaison d'écritures*, Paris, 1715, in-4°, plusieurs fois réimprimé. L'ouvrage de Boiceau, solide, méthodique, fut bien reçu dans le temps. S'il était vrai, comme on le lit dans Moréri, que l'auteur eût

publié ce commentaire en 1599, ce ne pourrait être le même que Jean Boiceau, seigneur de la Borderie, qui était mort le 14 avril 1589, dix ans auparavant; mais on lit dans la *Biblioth. des Auteurs de droit*, par Simon, que ce commentaire fut imprimé en 1582. Il avait aussi commencé un ouvrage sur la coutume de Poitou; Jean Constant, son neveu, avocat du roi à Poitiers, le termina, et le fit imprimer dans cette ville, en 1659, in-fol., sous ce titre : *Responsa... Joannis Bosselli Borderii, et... Constantii in consuetud. Pictonum*. Jean Boiceau ne doit pas être confondu avec le seigneur de la Borderie, poëte normand. (*Voy.* BORDERIE.) W—S.

BOICHOT (GUILLAUME) (1), sculpteur, né en 1738, à Châlons-sur-Saône, alla fort jeune se perfectionner en Italie, et s'attacha particulièrement à l'étude des chefs-d'œuvre antiques conservés à Rome et à Florence. A son retour dans sa patrie, il fut chargé d'exécuter, pour l'église St-Marcel-lès-Châlons, deux anges de proportion colossale destinés à soutenir la châsse qui renfermait les reliques du saint patron. Quoiqu'on reconnaisse dans cet ouvrage, qui subsiste encore, un artiste formé sur les grands modèles, il ne faut pas juger Boichot sur ce morceau de commande qui produit un effet médiocre à la place qu'il occupe. Appelé quelque temps après dans la capitale de la Bourgogne par l'abbé de St-Benigne, il décora le réfectoire de cette abbaye de bas-reliefs, dont la destruction n'est pas le moindre mal que le vandalisme révolutionnaire ait fait à Dijon. Il en exécuta trois autres qui subsistent encore dans la salle de l'académie, où les connaisseurs retrouvent cette pureté de trait, cette simplicité de composition, ce goût de l'antique, qui distinguent les productions d'un artiste trop peu connu. Plus tard, Boichot vint à Paris; mais trop modeste pour se produire, et manquant de prôneurs, il y resta plusieurs années dans un état voisin de la misère. Cependant c'est à cette époque qu'il exécuta le beau bas-relief qui forme le rétable du maître-autel de la paroisse de Montmartre. En 1789, il fut admis à l'académie royale de sculpture, sur une statue de *Télèphe blessé par Achille*, qui, la même année, exposée au salon, y réunit tous les suffrages. Boichot, n'ayant point été compris au nombre des artistes qui furent employés par le gouvernement pendant la révolution, se vit forcé, pour subsister avec sa famille, d'accepter la modeste place de professeur de dessin à l'école centrale d'Autun. Toutefois, il fut nommé correspondant de l'Institut à sa création, et il revint à Paris dès qu'il eut l'espérance d'y être occupé. Il mit à l'exposition, en 1801, les bustes de Denon et de Bernardin de St-Pierre. Cet habile artiste, aussi modeste que laborieux, mourut pauvre le 9 décembre 1814. Parmi les ouvrages qu'il a laissés à Paris, on cite : l'*Hercule assis*; le grand bas-relief du porche de Ste-Geneviève; la statue du patron à St-Roch, et enfin les bas-reliefs du grand portique de l'arc de triomphe du Carrousel, où les amateurs retrouvent le style et la manière de Jean Goujon. C'est sur les dessins de Boichot qu'ont été gravées les figures du Théocrite, de l'Hérodote, du Thucydide et du Xénophon de Gail, qui a donné une notice très-incomplète sur Boichot. (*Voy.* le *Moniteur* du 13 février 1815.) W—S.

(1) Et non pas *Jean*, comme on le dit dans des dictionnaires et les biographies modernes.

BOIDELSIN ou BOIDESSIN, peintre et bourgeois de Metz, vivait à la fin du 17e siècle. Il travailla beaucoup pour les couvents de Metz. Nous connaissons de lui : 1° une *Nativité*, composition large, exécutée en 1673, pour les PP. jésuites qui la donnèrent au couvent de la Visitation de Ste-Marie de Metz; 2° une *Vierge au mont Carmel*, entourée de six personnes, dont les figures, peintes d'après nature, avaient été prises dans la famille même du peintre. Ce tableau, bien conçu, bien dessiné, ayant un coloris vif et des accessoires disposés avec grâce, formait le rétable d'un autel qui décorait le chœur des religieuses carmélites de Metz. Boidelsin mourut vraisemblablement dans cette ville, mais nous ignorons à quelle époque. B—N.

BOIE (HENRI-CHRÉTIEN), né à Meldorp, dans le Holstein, en 1745, mourut conseiller d'État en 1806. Il fut avec Frédéric-Guillaume Gotter le père et le créateur des *Almanachs des Muses* en Allemagne, et publia celui de Goettingue avec cet écrivain, de 1770 à 1775. L'*Almanach des Muses* était une imitation française, à laquelle nos voisins applaudirent avec une sorte d'enthousiasme. De 1776 à 1778, il eut pour rédacteur L.-F.-G. von Gockingk; de 1779 à 1794, le célèbre Bürger. Le docteur Reinhard le continua jusqu'en 1805. On a un recueil des poésies de la jeunesse de Boie, intitulé : *Gedichte*, Brême, 1770. R—G.

BOIELDIEU (FRANÇOIS-ADRIEN), compositeur français, naquit à Rouen, le 16 décembre 1775. Son père, qui, après la révolution et par le crédit de Mollien, son compatriote, obtint une place à la caisse d'amortissement, était alors secrétaire de l'archevêché; sa mère tenait le magasin de modes le plus achalandé de la ville. Les dispositions musicales de l'enfant s'annoncèrent de bonne heure, et Broche, organiste de la cathédrale, se chargea de les cultiver. Par la bizarrerie de ses manières et sa dureté envers ses élèves, Broche était tout à fait un artiste de l'ancienne école : le petit Boïel (c'est ainsi qu'on nommait Boïeldieu) eut à souffrir plus que tout autre : il était le plus jeune de ses condisciples, et il lui fallait remplir auprès de Broche l'office de valet de chambre, comme jadis Haydn auprès du vieux Porpora. Broche, qui tenait à Rouen le monopole de l'enseignement musical, qui fréquentait les meilleures maisons, homme du monde, homme de plaisir chez les autres, redevenait en entrant chez lui pédagogue farouche, tyran impitoyable. Un jour, le petit Boïel, saisi de terreur à la vue d'une tache d'encre qu'il venait de faire sur un livre de son maître, ne crut pouvoir se soustraire au péril que par la fuite; il partit seul, à pied, et vint à Paris. Bientôt rendu à sa famille, à son maître, qui modifia quelque peu sa méthode, le jeune Boïeldieu fit des progrès si rapides, que nul doute ne resta plus sur sa vocation. Dès l'âge

de sept ans il avait commencé à toucher le clavecin : deux ans lui avaient suffi pour se mettre en état d'improviser sur l'orgue. Il ne s'en tint pas là : il composa de petits morceaux, sonates, romances, et sans savoir encore bien les règles de l'harmonie, il écrivit la partition d'un opéra en un acte ; le poëte et le musicien étaient de Rouen : leur ouvrage obtint un plein succès sur le théâtre de leur ville natale. Boïeldieu ne tarda pas à reprendre la route de Paris, et cette fois de l'aveu de sa famille (1795). Il avait à peine vingt ans. Avec une figure charmante, des manières exquises, il possédait un beau talent de pianiste, une voix agréable : il semblait donc avoir tout ce qu'il fallait pour réussir, et pourtant il ne réussit pas d'abord. La musique avait subi la même influence que les autres arts; c'était l'époque de l'énergie et non celle de la grâce : on voulait avant tout des sensations vigoureuses et profondes. Méhul, Chérubini, Lesueur, avaient donné des ouvrages du style le plus sévère, tels qu'*Euphrosine et Coradin*, *Lodoïska*, *la Caverne*. L'heure de Boïeldieu n'était pas venue : son petit opéra, soumis au jugement des maîtres, fut trouvé d'une extrême faiblesse. Pendant quelque temps, il vécut au hasard, enseignant le piano, ne dédaignant pas même le métier d'accordeur, composant, chantant de délicieuses romances, dont plusieurs, et entre autres, *Vivre loin de ses amours*, jouirent d'une vogue populaire. Garat, le chanteur à la mode, le prit sous sa protection, et la réputation de Boïeldieu commença dans les salons. Enfin le talent du jeune compositeur inspira assez de confiance pour qu'on jouât au théâtre Feydeau son opéra de *la Famille suisse* (le même qui avait été joué à Rouen), et celui de *Monbreuil et Merville*, en 1797 : l'un et l'autre étaient en un acte. *Zoraïme et Zulnare* (1), opéra en 3 actes, composé auparavant, ne put être représenté que l'année suivante (1798), ainsi que *la Dot de Suzette*. En 1799, *les Méprises espagnoles* et *le Calife de Bagdad* parurent au théâtre Favart. Tels furent les débuts de Boïeldieu : il ne se laissa pas éblouir par leur éclat. Il avait été nommé professeur de piano au conservatoire ; et c'est, dit-on, dans sa classe, entouré de ses élèves, que, sur un coin du piano, il écrivit les mélodies si originales et si franches du *Calife*. Après l'immense succès de cet ouvrage, que trente années n'ont pu vieillir, Boïeldieu pouvait croire que le génie tenait lieu de science : au contraire il avait senti l'insuffisance de son éducation musicale, et prié Chérubini de lui donner des leçons. Les conseils du savant professeur fructifièrent. Après la réunion des deux troupes d'opéra-comique dans la salle Feydeau, Boïeldieu donna *Ma Tante Aurore* (1802) ; et l'on remarqua dans ce nouvel ouvrage des progrès décidés, une instrumentation élégante et soignée, des dessins bien suivis, des morceaux d'ensemble combinés avec art et remplis d'effets ingénieux. Le fameux quatuor restera un des morceaux classiques de l'école française. D'abord la pièce était en 3 actes, et le premier jour on la siffla : c'était presque une chute ; mais Boïeldieu, qui avait apprécié son œuvre, n'en désespéra pas : deux jours après, diminué d'un acte, l'opéra de *Ma Tante Aurore* se releva complétement. Boïeldieu avait épousé, en 1802, mademoiselle Clotilde, célèbre danseuse de l'Opéra : ce mariage ne fut pas longtemps heureux. Dès l'année suivante, voulant se délivrer des chagrins domestiques qui l'obsédaient, Boïeldieu prit tout à coup la résolution de quitter la France et de partir pour la Russie, où il allait retrouver une famille qu'il aimait comme la sienne. Arrivé aux frontières de l'empire russe, il reçut un message d'Alexandre, qui lui conférait le titre de son maître de chapelle. Une réception brillante l'attendait à St-Pétersbourg : on exécuta à l'Ermitage le *Calife de Bagdad*, devant la famille impériale et toute la cour, dans une salle étincelante de lumières et de parures. Un traité fut conclu entre le directeur du théâtre impérial et Boïeldieu : le compositeur promit d'écrire trois opéras nouveaux chaque année, moyennant que l'empereur lui fournirait les poëmes. Cette dernière clause n'était pas la plus facile à exécuter ; aussi l'empereur y manqua-t-il, et Boïeldieu se vit-il obligé de prendre dans son portefeuille des poëmes déjà mis en musique ou qui n'étaient pas destinés à en recevoir. C'est ainsi qu'il écrivit une partition d'*Aline, reine de Golconde*, après celle de M. Berton ; de *Télémaque*, après celle de Lesueur ; des *Voitures versées*, sur un vaudeville de Dupaty ; de la *Jeune Femme colère*, sur une comédie de M. Étienne ; des *Deux Paravents*, d'*Amour et Mystère* sur des vaudevilles de Pain et Bouilly. Il composa encore des chœurs pour l'*Athalie* de Racine, et un grand nombre de marches et de morceaux militaires pour la garde impériale russe. Un seul poëme fut écrit pour lui à St-Pétersbourg, par un Français attaché comme chanteur au théâtre impérial ; mais la chute d'*Abderkan* punit le poëte de sa présomption. *Télémaque* était un des ouvrages que Boïeldieu affectionnait le plus. Il l'avait composé en six semaines pour les relevailles de l'impératrice ; et, à mesure qu'il écrivait, les acteurs apprenaient, on répétait au théâtre, de sorte que l'ouvrage fut aussitôt représenté que fini. Les chœurs d'*Athalie* renfermaient aussi de grandes beautés, et produisaient tant d'effet qu'une célèbre tragédienne française, qui se trouvait alors en Russie, cessa de jouer le rôle principal, parce que la musique enlevait une trop large part d'applaudissements. Quelque brillante que fût son existence à St-Pétersbourg, Boïeldieu sentit le besoin de revoir sa patrie : l'air et le ciel de la France étaient nécessaires à sa santé affaiblie. N'osant rompre entièrement sa chaîne, il sollicita un congé (1811), que les circonstances, d'accord avec sa volonté, devaient rendre définitif.

(1) « Le dernier acte de *Zoraïme* et *Zulnare*, dialogué avec une finesse et une intelligence parfaite, annonça à la capitale un compositeur propre à honorer l'école française. Ce premier opéra, resté à la scène, fut bientôt suivi de *Benowski*, où le serment des conjurés dans la caverne parut d'un effet vraiment si surprenant, que le célèbre Grétry, qui honorait un jour de sa présence une des représentations de cet ouvrage, ne put s'empêcher de dire que ce morceau était *d'inspiration divine*. » (*Extrait d'une notice manuscrite par M. Boïeldieu, ancien avocat, oncle du compositeur, et aujourd'hui* (octobre 1845) *âgé de quatre-vingt-sept ans.*) D—R—R.

Quand Boïeldieu revint à Paris, le gracieux et fécond Nicolo était en possession de l'opéra-comique : Boïeldieu et lui se le partagèrent, au grand profit de l'art et des plaisirs du public. Dans l'année même de son retour, Boïeldieu fit jouer *les Deux Paravents, ou Rien de trop,* dont il avait composé la musique en Russie. L'année suivante (1812), il écrivit et donna *Jean de Paris,* un de ses meilleurs ouvrages : il y avait placé un morceau tiré de son *Télémaque*, l'air chanté par la princesse de Navarre, *Quel plaisir d'être en voyage*, et qui faisait partie du rôle d'Eucharis. La *Jeune Femme colère*, également composée en Russie, suivit de près *Jean de Paris*. Quoique le sujet fût peu musical, on y remarqua un trio et un quatuor pleins d'expression et de vérité dramatique. *Le Nouveau Seigneur de village,* qui fut joué en 1813, reçut l'accueil que mérite un chef-d'œuvre : jamais le compositeur ne s'était montré plus vrai, plus élégant, plus fin dans ses mélodies, plus habile et plus varié dans son instrumentation. En février 1814, Boïeldieu fit sa part de *Bayart à Mézières,* ouvrage de circonstance, avec Chérubini, Catel et Nicolo. Il donna l'opéra d'*Angela*, avec madame Gail, son élève ; puis, en 1816, *la Fête du village voisin,* partition spirituelle, mais un peu froide. La même année, à l'occasion du mariage du duc de Berri, il composa *Charles de France*, en société avec Hérold, encore inconnu, et dont il favorisait ainsi les premiers pas : le trio des chevaliers de la fidélité, écrit par Boïeldieu, a survécu à toute la partition de *Charles de France*. Méhul étant mort en 1817, Boïeldieu et Nicolo se présentèrent pour lui succéder à l'Institut. L'élection fut vivement disputée : Boïeldieu l'emporta ; et, comme pour légitimer l'honneur qu'on lui accordait, il écrivit la belle partition du *Petit Chaperon rouge*, joué en 1818 : son talent, qui s'élevait toujours, n'avait rien encore produit d'aussi fort ni d'aussi complet. *Les Voitures versées*, opéra joué à St-Pétersbourg et presque entièrement refondu pour la scène française, parurent en 1820. Sifflée le premier jour, comme *Ma Tante Aurore,* la pièce se releva, grâce à la musique, le surlendemain. Deux ouvrages de circonstance, représentés au grand Opéra, *Blanche de Provence*, composée pour la naissance du duc de Bordeaux, avec Chérubini, Berton, Kreutzer et Paër (1821), et *Pharamond*, composé pour le sacre de Charles X, avec Berton et Kreutzer (1825), précédèrent le dernier et peut-être le plus admirable des chefs-d'œuvre que Boïeldieu ait enfantés. *La Dame blanche*, représentée le 10 décembre 1825, obtint un succès immense, non-seulement à Paris et en France, mais dans toute l'Europe ; l'Allemagne en fit ses délices, et l'Italie même, si exclusive dans son goût musical, ne put s'empêcher de l'applaudir. *Les Deux Nuits* terminèrent la carrière théâtrale de Boïeldieu (20 mai 1829). Il avait rapporté de Russie le germe d'une souffrance habituelle que dans le monde on appelle maladie noire. Dans les dernières années de sa vie, une phthisie laryngée, s'attaquant d'abord à l'organe vocal, et le détruisant par degrés mina sourdement ses forces. Privé de la faculté d'écrire de la musique, parce qu'il ne pouvait en écrire sans chanter, il voyagea, parcourut la Provence, l'Italie, alla chercher dans les Pyrénées des bains dont il avait éprouvé l'influence salutaire. Dans l'hiver de 1833 à 1834, il composa encore pour les bals de l'Opéra, sous le nom vulgaire de galop, une petite symphonie pétillante d'esprit et de verve, où se retrouvent tout le charme et la fraîcheur de son talent. Dans l'automne suivant, il revint de Bordeaux dans sa maison de Jarcy, près Grosbois, faible, languissant, et il y mourut le 8 octobre 1834. Ses obsèques se célébrèrent dans l'église des Invalides, l'archevêque de Paris n'ayant pas permis qu'elles eussent lieu dans celle de St-Roch. On y exécuta la messe des morts composée par Chérubini pour les funérailles de Louis XVIII. Sa dépouille mortelle fut portée au cimetière de l'Est, dit du Père-la-Chaise, et déposée entre les tombes de Grétry, Monsigny, Dalayrac, Méhul, Nicolo, et de Hérold, mort peu de temps avant lui. Rouen, où il avait vu le jour, réclama son cœur, qui lui fut accordé par la famille, pour être placé dans un monument construit aux frais de la ville. Boïeldieu, depuis son divorce avec Clotilde, s'était marié en seconde noces avec la sœur de mademoiselle Philis, qui avait créé plusieurs rôles de ses opéras, tant à Paris qu'en Russie. Il a laissé un fils, qui était en même temps son élève, dans la classe de compositeur créée pour lui au Conservatoire. Parmi ses autres élèves, on cite MM. Adolphe Adam et Théodore Labarre. Comme professeur de piano, il avait eu pour élèves MM. Fétis et Zimmermann. Outre les vingt-six opéras qu'il écrivit, tant seul qu'avec des collaborateurs, Boïeldieu avait composé une foule de romances, et plusieurs trios pour piano, violon et violoncelle (1). Dans le genre de la comédie musicale (l'opéra-comique n'est pas autre chose), Boïeldieu s'est placé immédiatement après Grétry, et à côté de Dalayrac. Nul n'a rendu mieux que lui le ton de la conversation et du monde ; nul n'a mis plus d'esprit dans la musique, bien que la musique et l'esprit soient regardés par beaucoup d'artistes comme incompatibles. La phrase mélodique de Boïeldieu est toujours éminemment française, c'est-à-dire toujours claire, facile, élégante, spirituelle, coquette même, sans être prétentieuse ni recherchée : son harmonie, travaillée avec un soin parfait, spirituelle et coquette aussi plus souvent que ferme et hardie, avait suivi ses progrès personnels non moins que ceux de l'art même. Sous ce rapport surtout, Boïeldieu mérite d'être étudié : c'est en examinant l'orchestre de ses diverses partitions qu'on voit jusqu'à quel point il portait l'intelligence et le sentiment des réformes, ou, si l'on veut, des innovations musicales. Son style avait marché avec le siècle : il s'était élargi, coloré, fortifié ; *la Dame blanche* montre comment il avait profité de l'exem-

(1) Nous connaissons encore de lui deux autres opéras : *l'Heureuse Nouvelle*, pièce de circonstance, jouée à l'occasion du traité de Campo-Formio, en 1797, au théâtre Feydeau ; et *la Prisonnière*, composée avec Chérubini, et jouée en 1799, au théâtre Montansier. Il a fait en outre plusieurs sonates et concerto de piano. A—T.

ple d'un homme de génie, sans tomber dans le servilisme de l'imitation. Admirateur passionné de Gluck et de Mozart, Boïeldieu comprit un des premiers le prodigieux mérite de Rossini, et ne négligea rien pour le faire comprendre à ses élèves. « Mes enfants, » leur disait-il, après leur avoir analysé une nouvelle partition de ce maître, « voilà la meilleure « leçon que je puisse vous donner. Il faut avant « tout étudier les auteurs qui ont du chant, et on ne « reprochera pas à celui-là d'en manquer. » Boïeldieu attachait un grand prix aux succès, et ne s'épargnait aucune peine pour les obtenir. Le long intervalle qu'il mit entre ses derniers ouvrages lui attira le reproche de manquer de facilité : c'était une erreur. Il concevait facilement, exécutait vite, mais n'était presque jamais content de ce qu'il avait fait. Plus d'une fois, il lui arriva d'écrire jusqu'à six versions différentes d'un morceau avant d'en trouver une à laquelle il s'arrêtât. Quand il avait achevé un opéra, on pouvait être sûr que dans ses rebuts il y avait de quoi en composer quatre ou cinq autres. Il souffrait cruellement des incertitudes d'une première représentation, des rigueurs d'un article de journal; mais ni les sifflets ni les critiques ne le faisaient désespérer d'un ouvrage auquel il avait foi. On a vu que *les Voitures versées* avaient été maltraitées par le public, le premier jour. Le poëte, passant condamnation, invitait les acteurs à ne pas tenter une seconde épreuve : « Qu'est-ce que tu dis? » s'écria Boïeldieu, qui entrait en ce moment dans le foyer, « Je veux que notre ouvrage ait cent représentations « et qu'il reste au répertoire. » En effet, l'ouvrage y est resté. La musique n'était pas le seul art que cultivât Boïeldieu : comme amateur, il maniait avec talent le pinceau et le crayon. Pendant la longueur des séances académiques, son crayon lui servait de ressource, et ses confrères se disputaient ensuite ses ingénieux badinages. Sa conversation aimable et spirituelle reflétait fidèlement son caractère. Parmi les traits nombreux qui le peignent et l'honorent, nous ne citerons que le suivant. Quand il reçut, en 1821, la décoration de la Légion d'honneur, il regretta vivement que Catel ne l'eût pas obtenue avant lui, et il se mit à faire, dans l'intérêt de son confrère, toutes les démarches qu'il n'aurait pas faites pour lui-même : il réussit; mais Catel, qui n'avait pas ambitionné cette faveur, ne s'en montra pas fort reconnaissant. Pendant son séjour en Russie, Boïeldieu avait été remplacé au Conservatoire dans l'enseignement du piano : à son retour, on lui conféra le titre de professeur honoraire, qu'il garda jusqu'en 1815; en 1819, il obtint celui de professeur de composition, qu'il perdit en 1832, et qui lui fut rendu en janvier 1834. Boïeldieu avait été en outre membre du jury de lecture à l'Opéra (1815-1824), du conseil musical (1816); compositeur accompagnateur, adjoint de la chapelle du roi (1817-1830); compositeur de la duchesse de Berri, et membre du conseil d'administration de l'école royale de chant et de déclamation (1824-1833). M—N—S.

BOIER. *Voyez* BOHIER.

BOIGNE (le général BENOÎT LEBORGNE, comte DE), naquit le 8 mars 1741, à Chambéry, où son père était marchand de pelleteries. A défaut de fortune, il lui donna une bonne éducation dans le collége de cette ville et le destina à l'étude du droit. Mais le jeune de Boigne ou plutôt *Leborgne*, car tel était son véritable nom, qu'il changea lui-même lorsque pour la première fois il s'éloigna de sa famille, était tourmenté par le désir d'acquérir de la gloire, et ce fut vers la carrière des armes que, dès sa première jeunesse, il se sentit entraîné. Cette carrière offrait alors peu d'espoir de succès à un homme d'origine roturière, quel que fût son mérite, les emplois élevés étant exclusivement réservés à la noblesse. Les chances d'avancement n'étaient guère plus favorables dans l'armée française ; mais la brillante réputation dont elle a toujours joui fixèrent ses regards; et il entra dans un régiment irlandais au service de France, où l'on n'admettait que des hommes robustes et bien constitués. Personne ne réunissait des avantages à un plus haut degré que le jeune Leborgne : d'une constitution forte, d'une taille élevée, d'une physionomie avantageuse, il offrait dans son caractère un contraste remarquable de douceur et d'emportement, secondé par une volonté ferme et une activité extraordinaire. Le régiment de Clarck, dans lequel il entra, en 1768, avait pour commandant provisoire le major Leighs, excellent officier, connu surtout par sa sévérité, à laquelle ce régiment était redevable d'une discipline citée comme modèle. Boigne suivit ce corps à l'île de France, et revint en Europe au bout de dix-huit mois. Il comptait alors cinq ans de service qu'il avait employés à étudier avec soin l'art théorique et pratique de la guerre. Malgré sa bonne conduite, son zèle et son application, il obtint peu d'avancement. Voyant ainsi s'évanouir toutes ses espérances, il ne perdit point courage et résolut de porter plus loin son ardeur aventureuse et ses désirs immodérés d'illustration. Il demanda donc son congé et se rendit à Turin, où il obtint du marquis d'Aigues-Blanche, alors ministre du roi de Sardaigne, une lettre de recommandation pour l'amiral Orloff, qui commandait dans l'archipel grec les forces de terre et de mer de la Russie. Il s'embarque aussitôt pour la Grèce, et va rejoindre à Paros l'amiral russe, qui se disposait à aller assiéger Ténédos. Orloff accueillit avec bienveillance le jeune militaire, non-seulement à cause de sa lettre de recommandation, mais encore parce qu'il sut apprécier au premier abord son excellente tenue et son air martial. Boigne fut admis comme capitaine dans un régiment grec au service de Catherine. Dans une sortie de la garnison au siége de Ténédos, en 1780, la compagnie qu'il commandait fut presque entièrement détruite, et lui-même tomba au pouvoir de l'ennemi. Conduit prisonnier à Chio, puis à Constantinople, il y languit sept mois dans une captivité très-dure et qu'il pensait devoir être encore bien plus longue. La paix vint le délivrer ; mais cette circonstance qui le rendait libre devait mettre obstacle à ses succès ; car la Russie, en licenciant une

partie de ses troupes, non-seulement avait besoin de réduire le nombre des officiers, mais encore n'offrait qu'un faible espoir d'avancement à ceux qu'elle conservait. Cependant il reçut le grade de major. Alors n'espérant plus s'élever davantage au service de la Russie, il donna sa démission, et se rendit à Smyrne, où il fit connaissance avec le consul de France, Rousseau, et avec beaucoup d'étrangers qui revenaient de l'Inde. Ayant entendu faire de séduisantes descriptions de cette contrée, il sentit renaître dans son esprit tous les rêves de sa jeunesse, et ne s'occupa plus que des moyens de les réaliser. La voie de terre lui paraissant la plus convenable, il se rendit à Constantinople et de là à Alexandrie et à Alep, pour joindre une caravane qui partait pour Bassora; mais elle ne put continuer sa route, à cause de la guerre entre les Turcs et les Persans. Tout autre se fût rebuté; mais l'Inde était devant lui, et il voulait y parvenir à tout prix. Espérant qu'il serait plus heureux par mer, il se rendit à Alexandrie; et, dans la traversée de cette ville à Rosette, il fit naufrage à l'entrée du Nil, où il se trouva à la merci des Arabes qui, au lieu de le dépouiller, comme il s'y attendait, exercèrent envers lui la plus généreuse hospitalité et le conduisirent jusqu'au Caire. Grâce à la protection de M. Baldewin, consul anglais, il put atteindre l'Inde en passant par Suez, et de là se rendit à Bombay, puis à Madras, où il reconnut toute la difficulté de se faire employer à cause de sa qualité d'étranger. Livré à ses propres ressources, il fut contraint pour exister de donner des leçons d'escrime, genre d'exercice dans lequel il avait toujours excellé; et il attendit avec résignation un meilleur sort. Enfin on lui accorda un emploi, mais il ne l'obtint que par un sacrifice pénible pour un militaire, ce fut de rétrograder, en acceptant un brevet d'enseigne dans un bataillon d'infanterie du pays. A cette époque, Haïder-Ali, sultan de Maïssour, avait résolu de mettre une barrière à l'envahissement toujours croissant de la puissance anglaise. Dans une affaire partielle entre l'armée de ce prince indien et celle de la compagnie des Indes, le corps où se trouvait Boigne fut presque entièrement détruit, et lui-même n'échappa que parce qu'il avait été envoyé en détachement quelques instants avant ce désastre, qui ajouta encore aux difficultés de sa position, et rendit moins probables les chances de son avancement. Il demanda son congé, décidé à revenir en Europe. Ne voulant plus tenter le voyage monotone et insignifiant de la mer, il résolut d'effectuer son retour par terre, lors même qu'il devrait traverser entièrement l'Inde et la Perse, jusqu'à la mer Caspienne. Sans être effrayé des fatigues et des périls d'un pareil voyage, Boigne, jeune et plein de santé, comptait pour réussir sur la force de son tempérament, sur l'étude approfondie qu'il avait faite de la géographie du pays, des mœurs, et surtout des divers idiomes indous qu'il parlait avec une facilité remarquable. L'exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs, le courage qu'il avait montré dans la dernière campagne, lui valurent de la part de ses chefs d'excellentes recommandations pour lord Hastings. Ce gouverneur de l'Inde accueillit dès le premier abord le jeune étranger, et l'encouragea surtout à tenter son retour en Europe par terre, voyage périlleux sans doute, mais qui annonçait dans celui qui en avait conçu l'idée un courage extraordinaire. Il lui donna des lettres de créance pour toutes les autorités anglaises et pour tous les princes alliés de la compagnie (1). Il se rendit d'abord à Lucknow, capitale de la province d'Oude, où il fut présenté par l'ambassadeur anglais Middleton au nabab Assefed-Daulah, qui lui fit un présent en étoffes et en bijoux de la valeur de 4,000 roupies (environ 12,000 fr. de notre monnaie). Après l'avoir gardé quelques mois auprès de lui, le nabab lui donna encore des traites pour 12,000 roupies sur Caboul et Candahar. Avec de pareils témoignages d'intérêt, Boigne sentit renaître dans son cœur tous les projets dont il s'était bercé si longtemps; et, s'il est vrai qu'il eût réellement pensé à revenir en Europe, dès lors il n'en parla plus que pour couvrir ses projets d'entrer au service de quelque souverain indien. Après s'être perfectionné à Lucknow dans les divers dialectes indous, il se rendit à Dehli vers la fin de 1785. Son premier soin comme son plus grand désir était d'être présenté à Schah-Aalem (*voy.* ce nom), empereur régnant; mais la défiance et la position équivoque du ministre Maza-Shuffie rendirent vaines toutes les tentatives qu'il fit pour y parvenir. Forcé d'attendre l'arrivée de l'ambassadeur anglais Brow, qu'il avait devancé, afin d'être présenté par lui, il prit de nouveau des renseignements sur la situation politique et militaire du pays, et il sut bientôt que Sindiah se disposait à l'envahissement du territoire du ranah de Gohed. Dès cet instant il renonça publiquement à son retour en Europe, et il offrit ses services au rajah de Gohed contre Sindiah, proposant de lever un corps de 8,000 hommes qu'il instruirait lui-même et avec lequel il se faisait fort de repousser, même de défaire complétement l'armée mahrate. Il devait être secondé dans cette entreprise par un Écossais nommé Saugster, qui commandait depuis longtemps un corps de 1,200 hommes. Mais voyant Chitter-Sing, rajah de Gohed, traîner les négociations en longueur et préférer la médiation anglaise pour éloigner Sindiah, Boigne, rebuté de ces délais, offrit ses services au rajah de Djaïpour, qui ne tarda pas à les agréer. Alors il crut devoir faire

(1) Tout indique ici que l'enseigne Boigne ne réussit aussi promptement auprès de lord Hastings qu'en proposant de lui rendre d'importants services auprès des différents souverains de l'Inde, ennemis ou tributaires des Anglais; qu'il reçut de lui des instructions et des moyens de remplir auprès de ces princes une mission secrète et à laquelle son courage, son intelligence, et surtout la connaissance qu'il avait des différentes langues de l'Inde le rendaient extrêmement propre. Ce n'est, il faut le dire, qu'en soulevant ainsi le voile qu'il s'est efforcé lui-même de jeter sur cette époque de sa vie que l'on peut expliquer en même temps cet excès de confiance et de bonne volonté chez un gouverneur anglais, et d'un autre côté cette transition, subite et si imprévue, de l'existence la plus pénible et la plus obscure, à la plus haute, à la plus brillante destinée. La suite de cet article offre encore plusieurs circonstances à l'appui de notre opinion. M—D J.

part de cette nouvelle au gouverneur Hastings; mais la compagnie, qui avait si peu apprécié ou du moins si mal récompensé son zèle, prit ombrage de sa détermination d'entrer au service d'un prince étranger; et ce qui indique assez qu'il avait contracté des engagements avec les Anglais, c'est que le conseil de cette compagnie lui enjoignit de retourner à Calcutta. Cependant son premier mouvement fut de résister; mais la reconnaissance qu'il devait à lord Hastings, et d'autres motifs assez vraisemblables, le décidèrent à se soumettre. Dès qu'il fut revenu à Calcutta, Hastings parut lui savoir gré de cette soumission, et bientôt il le chargea d'autres opérations du même genre, en lui recommandant une extrême prudence; mais Boigne était à peine arrivé auprès du rajah de Djaïpour, qu'il lui fut aisé de se convaincre que son voyage à Calcutta lui avait été funeste, car ce rajah, qui avait fait la paix avec ses voisins, le remercia de l'offre de ses services, en le priant toutefois d'accepter 10,000 roupies pour indemnité de voyage. Boigne, sans se déconcerter par un contre-temps aussi imprévu, revint à Dehli, où son ami, le major Brown, lui conseilla d'offrir ses services à ce même Sindiah qu'il avait dû combattre sous les drapeaux du rajah de Gohed; et l'ambassadeur anglais se chargea lui-même d'envoyer ses propositions, qui étaient de lever et d'exercer à l'européenne une partie des troupes. Cette négociation se termina promptement, et il fut convenu que la solde serait de 1,000 roupies par mois pour Boigne, et de 8 roupies pour chaque soldat. Dans un pays où tout homme est habitué à porter les armes, où les guerres intestines forcent tous les petits princes à lever sans cesse des troupes, rien n'était plus facile que de créer une armée; mais ce qui présentait le plus de difficultés c'était de plier le caractère et les habitudes des Indiens à la sévérité de la discipline européenne. Boigne seul pouvait surmonter ces obstacles, et il le fit en moins de cinq mois. Sa petite armée fut bientôt mise à l'épreuve, Sindiah lui ayant donné l'ordre de le rejoindre dans Bundelcond, où il se distingua particulièrement au siége de Callindjer. L'empire mogol, dévoré par des guerres intestines et des déprédations ministérielles, semblait alors pencher vers sa ruine. Schah-Aalem, monarque sans pouvoir, fut détrôné par ses ministres. Sindiah, comprenant toute l'importance du rôle qu'il pouvait jouer en secourant l'empereur, passe le Combul, à la tête de son armée, et attaque les usurpateurs, déjà divisés entre eux et près d'en venir aux mains. C'est à cette occasion que Sindiah put apprécier la supériorité du corps de Boigne, et toute l'influence qu'il eut sur la victoire. Rentré triomphant à Dehli, il le nomma général commandant de toute son infanterie. Mais les Mogols, délivrés de leurs ennemis intérieurs et voyant avec peine l'ascendant qu'avait pris Sindiah sur les destinées de l'Inde, résolurent de s'affranchir de son pouvoir. Sindiah avait prévu ce danger; et Boigne, chargé de réprimer l'insurrection, trouva une nouvelle occasion de développer ses talents. Son infanterie seule soutint les efforts de la cavalerie radjepoute et d'une nombreuse artillerie, lorsque, au moment de l'action, vingt-cinq bataillons de troupes du pays refusèrent de donner, et passèrent à l'ennemi avec quatre-vingts pièces de canon. Force fut à Sindiah d'opérer sa retraite; et il la fit en bon ordre, protégé par l'infanterie de Boigne qui, par sa prudence et son habileté, exécuta en huit jours, avec de faibles débris, une retraite si difficile. Sindiah, contraint d'ajourner ses projets, s'occupa de réparer ses forces, et chargea Boigne d'augmenter le corps d'infanterie régulière. A peine les préparatifs étaient-ils commencés, qu'il se vit obligé de repasser le Combul pour délivrer Agra, seule position fortifiée qui lui restât dans l'Indoustan. Ismaïl-Bey vint à sa rencontre (17 avril 1788), et encore tout fier de sa victoire de Djaïpour, il se rua sans prudence, avec toute l'impétuosité de son caractère, sur l'armée de Sindiah : ce fut surtout contre l'infanterie de Boigne qu'il dirigea ses plus grands efforts. Mais il trouva sur tous les points un rempart de baïonnettes immobiles; et si l'aile droite, composée de troupes du pays, n'eût plié, malgré l'inégalité de forces, la victoire restait à Sindiah, qui, forcé de se retirer, fut encore protégé par la brave infanterie de Boigne. Cette belle retraite mit le comble à la réputation militaire de ce général. Après de nouveaux préparatifs, l'infatigable Sindiah reparut bientôt devant Agra. Cette fois la fortune se montra favorable; et, grâce encore à l'infanterie de Boigne, les armées d'Ismaïl-Bey et de son allié Gholam-Kadir furent détruites : le premier ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et se réfugia à Djaïpour. Sindiah, transporté de joie, combla le général d'honneurs et de richesses; mais, comme tous les souverains, cédant aux insinuations de ses courtisans, il conçut ensuite des défiances et se montra soupçonneux et jaloux de celui qui l'avait sauvé par son dévouement. Boigne ne pouvait supporter longtemps de pareils dégoûts; il donna sa démission, qui fut acceptée, et se rendit à Lucknow, où il rencontra son ami, le major Martin, le même qui, après avoir fait dans l'Inde une fortune colossale, la consacra tout entière à des fondations philanthropiques, à Calcutta et à Lyon, sa ville natale. Martin donna à Boigne quelques utiles conseils pour des spéculations de commerce; et celui-ci ayant su en profiter, fit dans cette ville des bénéfices assez considérables. — Cependant Sindiah était dans une atmosphère trop orageuse pour vivre en paix; sa prépondérance effrayait la confédération mahrate; et Holkar, un des principaux membres de cette confédération, leva une armée pour le détrôner. C'est alors que, comprenant enfin ses torts envers Boigne, il lui dépêcha un message avec prière de revenir, se soumettant d'avance à toutes ses conditions, et quant à lui, ne voulant pas en faire d'autre que celui du retour le plus prompt. Boigne n'hésita pas, et il eut à peine reparu devant les troupes de Sindiah, que ses anciens officiers et tous les soldats se groupèrent autour de sa personne. En peu de jours treize bataillons furent sur pied. Les limites de cet article ne nous permettent point d'entrer dans tous les détails des améliorations qu'il

introduisit dans l'armée mahrate ; nous renvoyons, pour cet objet, à l'ouvrage intitulé : *Mémoires sur la carrière politique et militaire du général Boigne*, publiés par la société académique de Savoie, 1 vol. in-8°, Chambéry, 1828 ; 2ᵉ édit., 1830. Dès que Holkar se fut mis en devoir d'accomplir ses desseins, Boigne vola à sa rencontre (1792), l'attaqua, et, malgré de profonds marais qui couvraient l'armée envahissante, malgré l'explosion de douze de ses propres caissons chargés de munitions, il le défit complétement ; et les talents de M. Drudenne, officier français, qui avait un commandement dans l'armée de Holkar et l'aidait de ses conseils, ne purent l'empêcher de voir son camp, son artillerie et ses bagages tomber au pouvoir du vainqueur. — Cette année, si mémorable pour Boigne, devait être couronnée par un autre triomphe. Le rajah de Djaïpour, Pertaub-Sing, s'étant révolté, il marcha contre lui, le défit et l'assiégea dans sa capitale. Le rebelle, effrayé des préparatifs du siége, se soumit et remit tout l'arriéré de ses tributs avec 20 millions d'indemnité. Ce fut Boigne qui signa le traité, et il se montra, dans cette circonstance, avec tout l'appareil de la puissance, si nécessaire pour imposer à ces peuples turbulents. Il fit son entrée triomphale à Djaïpour, monté sur un éléphant chargé d'or, de broderies, et suivi d'un brillant corps d'officiers. Après avoir mérité par tant d'exploits sa réputation de courage et d'habileté militaire, il voulut encore acquérir d'autres titres à l'admiration des peuples. Aussi bon administrateur qu'intrépide guerrier, il mit un frein à la déprédation des collecteurs d'impôts, en établissant dans les finances et dans l'administration de l'armée une régularité inconnue jusqu'alors. Étendant ces sages mesures à la discipline militaire, il réprima sévèrement le pillage. Sindiah ne crut pouvoir mieux le récompenser de tant de services qu'en le nommant gouverneur et administrateur des pays conquis, avec part au tribut. Ainsi s'explique, au moins en partie, sa rapide et prodigieuse fortune. L'Inde était pacifiée ; des confins de Lahore à la mer de Cambaye, tout était soumis à Sindiah. (*Voy.* ce nom.) Au sein des honneurs et des richesses, Boigne continuait ses améliorations dans l'armée ; il établissait à Agra une fonderie de canons, et l'infanterie irrégulière recevait des fusils à baïonnette. Toute cette armée fut organisée dans le courant de l'année 1793, et elle ne s'élevait pas à moins de 30,000 hommes de troupes régulières, y compris un corps de cavaliers persans, composé de six cents chevaux, de cent chameaux avec quatre pièces d'artillerie légère, qui appartenait spécialement au général Boigne. Et ce qui n'est pas indigne d'être remarqué, c'est que pendant que la puissance de la maison royale de Savoie tombait devant les armes de la république française, et que le roi Charles-Emmanuel ne pouvait plus arborer son drapeau que dans l'île de Sardaigne, la croix blanche de Savoie brillait sur les bannières victorieuses d'un de ses sujets, qui les avait déployées aux rives de l'Indus. — Dès cette époque, l'heureux Savoisien eut un pouvoir sans limites dans tous les États mahrates situés au nord du Combul ; mais au milieu de tant de prospérités un coup affreux vint le frapper : Sindiah mourut à Wunolie, le 12 février 1794, à l'âge de 64 ans, laissant la couronne à son petit-neveu Daulah-Rao-Sindiah. Cette mort inattendue brisa le cœur du général. Avec Sindiah s'évanouissaient tous ses projets de conquêtes ; en perdant son bienfaiteur, son ami, il perdit le mobile de toutes ses actions, l'âme de toutes ses pensées. Pour lui l'Inde ne fut plus rien ; il songea sérieusement à revenir en Europe, et fit ses préparatifs de départ. Comme l'a judicieusement observé M. Grant, dans son *Histoire des Mahrates*, la mort de Sindiah fut un grand événement non-seulement pour la confédération mahrate, mais encore pour tout l'Indonstan. La plupart des souverains soumis ou tributaires brûlaient de reconquérir leur indépendance. L'empereur mogol, le roi de Caboul, sentirent les premiers de quel poids serait le secours de Boigne, et tous deux envoyèrent des ambassadeurs pour lui offrir la place de premier ministre. Ces offres ne purent l'ébranler. Loin de chercher à démembrer les États laissés par Sindiah, il donna à son successeur tous les conseils, toutes les instructions nécessaires pour en maintenir l'intégrité ; et, afin de consolider son ouvrage, il retarda son départ pendant deux ans. Alors, sa santé ne lui prescrivant plus de différer, il dit adieu à ses compagnons d'armes, et, après avoir pris congé de Daulah-Rao-Sindiah, il partit pour Calcutta avec le régiment de cavalerie persane qui lui appartenait, et que le neveu de Sindiah voulait bien acheter, mais ne payer qu'au retour de Boigne. N'ayant point accepté cette condition, ce général le proposa à la compagnie des Indes, qui l'acheta à raison de 500 roupies par cheval, ou de 900,000 fr. pour le corps entier ; ainsi tout le corps passa au service de l'Angleterre. Cette vente et quelques autres circonstances ont donné lieu à une accusation ridicule contre Boigne. On a prétendu qu'il avait trahi Tippou-Saheb en faveur des Anglais, et qu'il avait ainsi causé la perte de celui-ci. Mais en 1799, lorsque le sultan de Maïssour tomba, Boigne était de retour en Europe depuis trois ans. Et d'ailleurs il n'eut jamais de rapport avec ce prince, qui résidait à plus de cinq cents lieues des contrées où l'illustre Savoisien acquit toute sa gloire et sa brillante fortune. Lorsque ce général quitta pour la première fois le service de Sindiah, il eut soin de faire passer en Europe et de placer dans des maisons sûres une partie de sa fortune. Il apporta ensuite avec lui tout ce qu'il avait réalisé avant son départ, et vint se fixer en Angleterre, où il fut très-bien accueilli par la plus haute société. C'est alors qu'il épousa la fille du marquis d'Osmond, ancien ambassadeur de France près la cour de Londres ; mais cette union, si peu convenable par l'extrême différence d'âge, n'offrit pas même au général un seul jour de félicité. Renonçant alors aux plaisirs bruyants des grandes villes, il vint chercher dans son pays natal le repos et le bonheur. Ici commence cette nouvelle carrière de bienfaisance, ce généreux emploi de sa fortune, qui rendra son nom plus grand que ses trophées dans l'Inde, ou qui le fera

du moins retentir à jamais sur les montagnes de la Savoie. Voulant finir ses jours dans cette paisible contrée, où les grandes fortunes sont rares, il monta sa maison comme un simple particulier. On peut seulement dire que sa délicieuse villa de Buissorf, à la porte de Chambéry, rappelait, par ses constructions et ses décors, des souvenirs de l'Indoustan. De cette manière, il lui fut aisé d'accumuler ses revenus et de répandre de nombreux bienfaits sans altérer ses capitaux. Ne bornant point ses largesses à des actes de bienfaisance, il s'occupait de tout ce qui a rapport à l'utilité publique. Chambéry lui doit un théâtre, des rues nouvelles, des fondations scientifiques, des dotations aux sapeurs-pompiers, l'agrandissement de ses hôpitaux, et surtout le collége des jésuites, pour lesquels il montra toujours une grande prédilection. Il avait senti depuis longtemps tout ce que l'indigence a d'affreux pour un vieillard élevé dans l'aisance. Son cœur, ému par le spectacle d'infortunes non méritées, lui suggéra l'admirable idée d'élever un asile à la vieillesse malheureuse et bien née, en créant, sous l'invocation de St. Benoît, son patron, avec une dotation de 900,000 fr., une maison où quarante sexagénaires des deux sexes sont traités avec les soins et les égards dus à leur âge et à leur naissance. Boigne s'appliqua aussi à éteindre le vagabondage et la mendicité, sources de tant de crimes, en ouvrant un refuge aux personnes sans travail et sans ressource, avec une dotation de 650,000 fr. Enfin il consacra encore 400,000 fr. à un établissement pour les aliénés. Tant de bienfaits sont plus que suffisants pour faire oublier quelques travers dus plutôt à des habitudes contractées dans l'Orient qu'à des faiblesses que l'envie et la calomnie se sont plu à grossir. S'il fut grand et généreux, ses concitoyens furent reconnaissants. Son souverain ordonna que son buste en marbre, exécuté de son vivant, fût placé dans la bibliothèque de Chambéry. Il le créa en même temps comte, lieutenant général et grand-croix de l'ordre militaire de St-Maurice et de St-Lazare. Louis XVIII, dès son retour en France, l'avait nommé maréchal de camp, et chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur. La mort de Boigne, arrivée à Chambéry, le 21 juin 1830, fut pour cette ville, pour la Savoie tout entière une calamité. Un convoi magnifique l'escorta à sa dernière demeure, et plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. L'académie de Chambéry ouvrit un concours pour son éloge, et de nombreuses et éloquentes compositions lui furent envoyées. Celle de M. l'abbé Turina, qui fut couronnée, a été imprimée sous ce titre : *Eloge historique du comte Boigne*, Chambéry, 1831, in-8°. — Boigne n'avait qu'un fils, issu d'un premier mariage contracté dans l'Inde, le comte Charles-Benoît Boigne, déjà père d'une nombreuse famille. La fortune qu'il a laissée a été évaluée à près de 8 millions. C. D. V.

BOILE. *Voyez* BOYLE.

BOILEAU (ETIENNE). *Voyez* BOYLEAUX.

BOILEAU (GILLES DE BULLION), commissaire et contrôleur de Cambray, durant les guerres, auteur de quelques ouvrages et de plusieurs traductions, dans le 16e siècle, était natif de la Lorraine, selon la Croix du Maine; d'autres écrivains disent qu'il était Flamand; mais il nous apprend lui-même, dans la dédicace de son *Traité des causes criminelles* (édit. de Lyon, 1557), que ses ancêtres étaient Liégeois. Il a traduit de l'espagnol en français les *Commentaires du seigneur don Loys d'Avila et de Cuniga, grand commandeur d'Alcantara, contenant les guerres d'Allemagne faites par l'empereur Charles-Quint, roi des Espagnes, ez années 1547 et 1548, avec annotations très-doctes, et scholies du traducteur, servant à la discipline militaire, et à plus ample intelligence de ladite guerre*, Paris, 1551, in-8°. Il a aussi traduit du latin les livres d'Albert Durer touchant la fortification, et les mémoires de Sleidan sur la tactique et la levée du siége de Metz, en 1552; mais on ne sait s'ils ont été imprimés. Il a écrit, sous le nom de *Darinel*, berger fameux des Amadis, la *Sphère des deux mondes*, avec un épithalame *sur les noces et mariage de très-illustre et sérénissime prince don Philippe, roi d'Angleterre*, commentés, glosés, et enrichis par lui de plusieurs fables poétiques, Anvers, 1555, in-4°. Il a traduit de l'espagnol le 9e livre d'*Amadis de Gaule*, pour servir de suite aux huit premiers, traduits par Nic. d'Herberey, sieur des Essars. Cette traduction, qui a paru depuis sous le nom de *Claude Collet, Champenois*, fut d'abord imprimée sous son nom, Paris, 1551, in-fol., pour Vincent Sertenas, et par lui *dédiée à la royne Marie de Hongrie, de Bohême, infante d'Espagne, régente et gouvernante pour l'Empereur en ses Pays-Bas*, ainsi qu'il en parle en la préface de son livre de la *Sphère des deux mondes*, où il se plaint amèrement de l'usurpation de Claude Collet, qui s'était approprié sa traduction. Il passa quelque temps à Liége, où il écrivit un *Traité des causes criminelles, extrait des lois impériales*, Anvers, 1555, in-18; réimprimé à Lyon, 1557-1570, petit in-12. Cet ouvrage est dédié à messeigneurs le mayeur et quatorze échevins de la ville de Liége, auxquels l'auteur rend grâces de la protection par eux accordée tant à lui qu'à ses ancêtres. Il avait beaucoup voyagé, et il était versé dans la connaissance de plusieurs langues. On a sous le nom de *Gilles Bullion*, belge, une *Carte géographique de la Savoie*, publiée à Anvers et à Amsterdam, 1613 et 1619, in-fol. B. M—E.

BOILEAU (GILLES), greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, célèbre par sa probité et sa grande expérience dans les affaires, naquit à Paris, le 28 juin 1584. Il était fils de Jean Boileau, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, et sortait d'une ancienne et noble famille, issue d'Étienne Boyleaux (*voy.* ce nom), prévôt de Paris sous le règne de St. Louis. Il eut de sa première femme, Charlotte de Brochart, cinq enfants, qui suivirent la même carrière, et une fille. Gilles Boileau, devenu veuf, épousa en secondes noces Anne de Nielle, qui mourut en 1637, à 23 ans. De ce second mariage naquirent Gilles-Jacques et Nicolas Boileau. Gilles Boileau mourut en sa maison, cour du Palais, le 2 février 1657, âgé de 70 ans, et

fut inhumé à la basse Ste-Chapelle, sa paroisse, au milieu de la nef, où on a vu son épitaphe jusqu'en 1800, qu'elle a été transférée au musée des Monuments français, rue des Petits-Augustins. Son portrait a été gravé après sa mort, par le célèbre Nanteuil; et c'est pour ce portrait que furent faits ces vers connus :

Ce greffier, dont tu vois l'image, etc.

B. M—E.

BOILEAU (Gilles), frère aîné de Despréaux, d'abord avocat au parlement, payeur de rentes de l'hôtel de ville, puis contrôleur de l'argenterie du roi, et membre de l'Académie française, naquit à Paris, l'an 1631. On a prétendu que ce fut lui qui relégua son cadet dans une guérite, au-dessus du grenier; d'autres ont rejeté sur Despréaux la cause de la brouillerie des deux frères; Linière met tous les torts du côté de l'aîné, dans cette épigramme connue :

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.

Il avait l'esprit satirique, comme Despréaux : il affectait même de se donner pour un homme redoutable la plume à la main. Il attaqua Scarron, Costar et Ménage; ce dernier, pour s'en venger, traversa sa réception à l'Académie française. Chapelain parle dans ses *Mémoires* de la *guerre civile* qui éclata dans l'Académie française, en 1659, au sujet de la nomination de Gilles Boileau. Pellisson, mademoiselle de Scudéry et Ménage se liguèrent contre lui. Pellisson parla pendant une heure et demie pour s'opposer à sa réception. Il l'accusa, mais sans preuves, de n'avoir ni honneur, ni probité. Gilles, qui avait été d'abord agréé à l'unanimité, se trouva exclu le jour du scrutin. Cotin, Montmor, Chapelain et plusieurs autres lui avaient donné leur voix. Ménage, lié depuis vingt ans avec Chapelain, rompit à cette occasion avec lui. Enfin le schisme cessa par l'intervention du chancelier Séguier, et Gilles Boileau fut reçu en 1659, à la place de Colletet. Prévenu en faveur de son propre mérite, il négligeait de retoucher ses ouvrages et de les porter au point de perfection dont il était capable. Il blâmait la sage lenteur de son frère, la taxait de stérilité, et saisissait toutes les occasions de rabaisser son talent. Il laissa surtout percer sa jalousie contre lui, lorsqu'il vit le succès de ses premières satires. « On les lira pendant quelque temps, disait-il, mais à la fin elles « tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de « ces petits ouvrages, et le temps leur ôtera les « charmes que la nouveauté leur a donnés. » Chapelain ayant été chargé par Colbert de dresser la liste des auteurs qui méritaient des gratifications, Gilles Boileau se mit sur les rangs, et, pour se concilier les bonnes grâces du nouveau Mécène, ne rougit pas de le flatter aux dépens même de son frère. Celui-ci s'en vengea par quelques traits ajoutés à ses satires.

Enfin, je ne saurais, pour faire un juste gain,
Aller, bas et rampant, fléchir sous Chapelain.
Cependant, pour flatter ce rimeur tutélaire,
Le frère en un besoin va renier son frère;
Et Phébus en personne y faisant la leçon,
Gagnerait moins ici qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché sur la liste nouvelle,
S'en irait chez Bilaine admirer *la Pucelle*.

Le satirique, qui, en 1674, supprima ces huit vers, s'était aussi permis l'épigramme qu'on trouve dans ses œuvres, où il dit, en parlant de Gilles :

En lui je reconnais un excellent auteur,
Un poëte agréable, un très-bon orateur,
Mais je n'y trouve point de frère.

Gilles eut, en 1669, la charge de contrôleur de l'argenterie du roi, qu'il ne posséda que quatre mois, étant mort la même année, à l'âge de 38 ans. Les deux frères étaient réconciliés depuis quelque temps, et Gilles, ayant laissé fort avancée une traduction de la *Poétique* d'Aristote, dont le manuscrit fut remis à Tourreil, qui témoignait avoir envie d'achever l'ouvrage, Despréaux se proposait d'y mettre une préface, où il aurait relevé le mérite de son aîné. Tourreil n'acheva point ce travail, et celui de Gilles Boileau resta manuscrit. On ignore ce qu'il est devenu. Nous avons de cet auteur : 1° le *Tableau de Cébès*, avec une petite pièce en prose, intitulée *la Belle mélancholie*, 1653, in-8°. 2° *La Vie d'Epictète* et l'*Enchiridion*, ou l'abrégé de sa philosophie, 1655, in-8°; Paris, 1657, 1667; avec le *Tableau de Cébès*, 1700, in-8°; Amsterdam, 1709, in-12. « Cette traduction est bonne, dit Bayle; la « vie d'Epictète est la plus ample et la plus exacte « que j'aie vue jusqu'ici; l'érudition et la critique « y ont été répandues habilement. » 3° *Diogène Laërce, de la Vie des Philosophes*, Paris, 1668, 2 vol. in-12. De ces trois traductions du grec, les deux premières étaient estimées, celle de Diogène Laërce n'obtint aucun succès. 4° *Avis à M. Ménage, sur son églogue intitulée Christine, avec un remercîment à M. Costar*, 1656, in-4°. 5° *Réponse à des critiques de M. Costar*, 1659, in-4°. Cette brochure donna naissance à une épigramme de Despréaux, qui, raccommodé avec son frère, la dirigea contre St-Sorlin, en en changeant les premiers vers. 6° *Œuvres posthumes*, Paris, 1670, in-12; Despréaux en fut l'éditeur; elles contiennent : *Poésies diverses; Lettres; Compliment à l'Académie française*, et une traduction en vers français du quatrième livre de l'*Enéide*, à laquelle on regrette qu'il n'ait pas mis la dernière main. L'abbé Sabatier en rapporte quelques morceaux dans ses *Siècles littéraires*. 7° Des poésies dans le *Ménagiana* et dans les recueils du temps.

A. B—T et W—S.

BOILEAU (Jacques), docteur de Sorbonne, frère puîné du précédent, naquit à Paris, le 16 mars 1635. Il fit ses études avec succès au collége d'Harcourt, reçut le grade de docteur en théologie, et se fit agréger à la société de Sorbonne. Dans sa jeunesse, il avait formé une bibliothèque assez nombreuse, entièrement composée de livres rares et

curieux ; ayant eu le malheur de la perdre dans un incendie qui brûla le pavillon de la maison de Sorbonne où il était logé, il ne témoigna presque aucun regret, et s'occupa à former une nouvelle collection, qui, dans la suite, surpassa la première. Nommé doyen, grand vicaire et official du diocèse de Sens, il remplit ces deux places pendant près de vingt-cinq ans. Il fut pourvu, en 1694, d'un canonicat à la Ste-Chapelle de Paris, et mourut le 1er août 1716, dans sa 82e année, doyen d'âge de la faculté de théologie. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une vaste érudition. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, mais peu volumineux, sur des questions curieuses de théologie. On en trouve la liste dans le t. 12 des *Mémoires* de Niceron, et nous n'indiquerons ici que ceux qui, par leur rareté et la singularité des objets qui y sont traités, peuvent encore présenter quelque intérêt : 1° *de antiquo Jure presbyterorum in regimine ecclesiastico*, Turin (Lyon), 1676, in-12 ; seconde édition, 1678, in-8° : ce fut sous le nom supposé de *Claude Fontéius* qu'il publia cet ouvrage, dans lequel il établit que les prêtres avaient part au gouvernement des diocèses, dans la primitive église. 2° *Historia confessionis auricularis*, Paris, 1683, in-8° : cet écrit, plein de recherches et d'érudition, est une réponse à l'ouvrage du ministre Daillé sur le même sujet ; il a pour objet d'établir que la confession particulière des péchés, même secrets, commis après le baptême, a toujours été regardée dans l'Eglise comme nécessaire. 3° *Disquisitiones duæ de residentia canonicorum, quibus accessit tertia, de tactibus impudicis ; an sint peccata mortalia vel venialia? cum colloquio critico de sphalmatis virorum illustrium*, Paris, 1695, in-8°. Il soutient, dans les deux premières dissertations, que les chanoines sont obligés à la résidence ; et, dans la troisième, il combat les erreurs de quelques casuistes relâchés ; mais, en voulant relever les fautes des autres, il donne souvent prise lui-même à la critique, pour n'avoir pas consulté des originaux. Craignant que cet ouvrage ne lui attirât des ennemis, il le publia sous le masque de *Marcellus Ancyranus*. 4° *Historia flagellantium, sive de recto et perverso flagellorum usu apud christianos*, Paris, 1700, in-12. Ce fut le censeur qui l'obligea d'insérer le mot *recto* dans le titre. Il prouve, dans cet ouvrage, qui fit beaucoup de bruit, que l'usage des flagellations volontaires a été inconnu aux chrétiens pendant les dix premiers siècles ; qu'il ne fut d'abord toléré qu'avec répugnance ; qu'il est dangereux pour la santé et pour les mœurs ; qu'il donna naissance à la secte des flagellants, espèce de fanatiques atrabilaires, qui attribuaient à la flagellation plus de vertu qu'aux sacrements pour effacer les péchés. Thiers, Gretser et Ducerceau écrivirent vivement, mais faiblement, contre cette histoire ; l'auteur fut attaqué par des satires. Les journalistes de Trévoux en firent au contraire l'éloge, ce qui engagea Despréaux à faire l'épigramme qu'on trouve dans ses œuvres :

Non, le livre des Flagellants, etc.

Un anonyme en donna une traduction infidèle, Paris, 1701, in-12, dans laquelle il rendit, sans nul ménagement, des passages écrits dans l'original avec toute la liberté que permet le latin. Boileau se plaignit dans une brochure, Paris, 1702, in-12, de 24 pages, de ce que le traducteur l'avait nommé, releva quelques bévues, et corrigea les endroits trop libres. Ces mêmes passages ont été supprimés ou adoucis dans la nouvelle édition que l'abbé Granet a donnée de cette traduction, Amsterdam, 1732, in-12, avec une préface historique. Il existe aussi une imitation en anglais de l'*Historia flagellantium*, qui a paru à Londres, 1785, in-8°, sous ce titre : *Memorials of human superstition, imit. from the Hist. flagell. of the abbé Boileau, with cuts*. 5° *Historica Disquisitio de re vestiaria hominis sacri, vitam communem more civili traducentis*, Amsterdam, 1704, in-12. Boileau veut prouver, dans cette dissertation, que les ecclésiastiques doivent porter dans le monde des habits qui ne s'éloignent point trop de ceux généralement adoptés. Il dit que, dans les premiers siècles, les ecclésiastiques n'étaient pas distingués des laïques par la forme, mais seulement par la modestie de leurs habits, et que St. Charles Borromée est le premier qui ait fait passer en loi l'usage de porter des habits longs, vulgairement appelés *soutanes*. 6° ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, *sive de librorum circa res theologicas approbatione*, Anvers, 1708, in-16, rare ; il y établit que c'est à la faculté seule qu'appartient le droit d'approuver les ouvrages de théologie. 7° *De antiquis et majoribus episcoporum Causis*, Liége (Lyon), 1678, in-4°. C'est une réponse au livre *des Jugements canoniques des évêques*, qui parut sous le nom de *David*, 1671, in-4°. 8° *Disquisitio theologica de sanguine corporis Christi post resurrectionem, ad epistolam 146 S. Augustini*, 1681, in-8°. C'est un des ouvrages où il a mis le plus d'érudition. Il y soutient, contre Allix, ministre de Charenton, que St. Augustin n'a point douté que le corps de Jésus-Christ n'eût du sang après sa résurrection. C'est contre le même Allix qu'il publia, en 1712, une nouvelle édition latine de Ratramne, *de Corpore et Sanguine Christi*, avec des notes, une préface latine, et une réfutation de ce que le P. Hardouin avait avancé contre Ratramne, dans son livre *de Sacramento altaris*. 9° *Traité des empêchements dirimants du mariage*, Cologne (Sens), 1691, in-8°. Cet ouvrage, destiné à soutenir, contre Galésius et Gerbais, le droit qu'ont les princes d'opposer des empêchements de ce genre, contient des recherches curieuses sur les sentiments des scolastiques à cet égard. On lui attribue aussi l'*Abus des nudités de gorge*, Bruxelles, 1675, in-12. La plupart des ouvrages de Jacques Boileau sont anonymes, ou pseudonymes (*voy.* LAUNOY) ; il s'est caché sous les noms de *Marcellus Ancyranus*, *Claudius Fontéius*, *Jacques Barnabé*, etc. Despréaux disait de Jacques Boileau, que, « s'il n'avait été docteur de Sorbonne, il se serait fait docteur de la comédie italienne. » Voltaire représente Jacques Boileau comme un esprit bizarre qui a fait des livres bizarres : le mot *singulier* serait plus juste. Il rapporte aussi que

quelqu'un demandant à l'abbé Boileau pourquoi il écrivait toujours en latin : « C'est, dit-il, de peur « que les évêques ne me lisent : ils me persécute- « raient. » Comme son frère, Jacques Boileau n'aimait pas les jésuites, et il les appelait « des gens qui « allongent le Symbole et accourcissent le Décalo- « gue. » A. B—T et W—S.

BOILEAU-DESPRÉAUX (NICOLAS), frère cadet des deux précédents, naquit le 1er novembre 1636, à Crosne, près de Paris, selon Louis Racine; à Paris selon le plus grand nombre des biographes. Quelques-uns d'entre eux ajoutent cette particularité, qu'il vint au monde dans la chambre même où la *Satyre Ménippée* avait été composée, dans une maison qui est au coin du quai des Orfèvres et de la rue de Harlay. Il commençait ses études au collége d'Harcourt, lorsqu'il fut atteint de la maladie de la pierre. Louis Racine dit que l'opération fut très-mal faite, et que Boileau s'en ressentit toute sa vie. On a raconté qu'il avait essuyé, étant encore au berceau, un autre accident(1) auquel Helvétius attribue la *disette de sentiment* qu'il a remarquée, dit-il, dans *tous les ouvrages* de ce grand poëte. L'anecdote d'Helvétius a été souvent répétée par ceux qui, comme lui, ont voulu faire croire que Boileau avait de la sécheresse dans l'esprit, ce qu'il fallait d'abord prouver avant d'en chercher la cause. Dès qu'il fut en état de reprendre ses études, il entra au collége de Beauvais, où il fit sa troisième sous Sevin, qui distingua ses dispositions pour la poésie. Cependant Boileau montra moins son talent par les vers qu'il faisait alors, que par sa passion pour la lecture des grands poëtes de l'antiquité. Comme la plupart des jeunes gens qui ont le goût des vers, il commença par une tragédie; il racontait lui-même dans la suite, que, dès le premier acte, il avait introduit quatre géants sur la scène. On voit par là que, dans son début, il n'avait point rencontré son talent. Le génie que la nature lui avait donné fut longtemps un secret pour sa propre famille. Son père disait souvent, en le comparant avec ses frères : « Pour Colin, c'est un bon « garçon qui ne dira jamais de mal de personne. » Sa jeunesse ne fut pas heureuse; il n'avait qu'un an lorsqu'il perdit sa mère; pendant plusieurs années, il n'eut pour logement, dans la maison paternelle, qu'un cabinet étroit au-dessus du grenier (*voy.* l'article de Gilles BOILEAU, son frère); il habita ensuite au grenier même, ce qui lui faisait dire plaisamment : *Je suis descendu au grenier*. Après avoir achevé ses études, il suivit quelque temps le barreau, et fut reçu avocat à l'âge de vingt et un ans; mais les livres d'Accurse et d'Alciat, dont il s'est moqué dans le *Lutrin*, ne pouvaient plaire au disciple d'Horace et de Juvénal. Il déserta bientôt l'antre de la chicane, au grand scandale de sa famille, et surtout de son beau-frère Dongois, qui jugea dès lors que le jeune Despréaux ne serait qu'un sot toute sa vie. Boileau peint lui-même, dans une de ses épîtres, la surprise de ses parents lorsqu'il suivit son penchant pour la poésie

(1) Un coq d'Inde l'avait mutilé.

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allais loin du Palais errer sur le Parnasse;
Ma famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poëte naissant,

Cependant il ne céda pas d'abord à son inclination, et passa par la Sorbonne pour arriver au Parnasse. De Boze dit qu'il obtint, en cour de Rome, le prieuré de St-Paterne, qui lui valut 800 livres de rentes, et qu'il le rendit huit ou neuf ans après, avec tout ce qu'il avait touché. Mademoiselle Poncher de Bretonville, qu'il aimait, se faisait alors religieuse, et cette restitution servit à la doter. Ce ne fut qu'après avoir essayé de plusieurs états différents que Boileau sentit enfin

Que son astre en naissant l'avait formé poëte,

et qu'il se livra tout entier aux lettres. Sa première satire (les *Adieux à Paris*) annonça ce qu'on pouvait espérer de son talent. Pour apprécier la correction de style et l'élégante versification qu'on trouve déjà dans cette satire, il faut se reporter au temps où elle fut composée. A cette époque, on applaudissait, il est vrai, aux chefs-d'œuvre de Corneille, aux premières pièces de Molière; mais Chapelain était encore l'oracle de la littérature française, et l'Académie portait le deuil de Voiture. Lorsque les sept premières satires de Boileau parurent avec le discours adressé au roi, en 1666(1), elles eurent un succès prodigieux, « non pas, dit Laharpe, parce « que c'étaient des satires, mais parce que personne « n'avait encore si bien écrit en vers. » Boileau était le premier qui eût appris aux Français à chercher le mot propre, à lui donner sa place, à faire valoir les mots par leur arrangement, à relever les petits détails, à cadencer la période; enfin à connaître toutes les ressources de la langue poétique. Voilà ce qu'on dut admirer dans Boileau dès les premiers pas qu'il fit dans la carrière, et ce qui lui mérita les plus honorables suffrages. Nous ne citerons ici qu'une autorité qui en vaut beaucoup d'autres. Molière devait lire quelques chants de sa traduction de *Lucrèce* dans une société où se trouvait Despréaux; celui-ci lut d'abord sa satire adressée à Molière, *sur la Difficulté de trouver la rime*. Quand Molière l'eut entendue, il ne voulut plus lire sa traduction, disant qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de Despréaux, et qu'il lui faudrait un temps infini s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui. On a reproché à Boileau d'avoir souvent dit en beaux vers des choses futiles. Voltaire, en comparant les sujets des satires de Boileau avec ceux que Pope a traités, disait :

Qu'il peigne de Paris les tristes embarras,
Ou décrive en beaux vers un fort mauvais repas,
Il faut d'autres objets à notre intelligence.

On doit cependant faire observer ici que, dans la sa-

(1) On remarquera comme une singularité qu'elles furent réimprimées en 1668, à Amsterdam, avec les premiers *Contes* de la Fontaine, 1 vol. in-12.

tire du mauvais repas, remplie de vers que tout le monde a retenus, le poëte jette adroitement plusieurs détails accessoires à son sujet, qui ne sont point sans intérêt pour le fond; il ne faut pas oublier d'ailleurs que Boileau a fait les satires *sur les Folies humaines, sur la Noblesse, sur l'Homme*, où le sujet, il est vrai, est moins approfondi que dans les satires de Pope, mais qui renferment une morale saine et pure : les idées peuvent en paraître dépourvues d'originalité; tout ce qui est dicté par la plus saine raison ne peut longtemps être neuf, et la vérité finit toujours par prendre une physionomie commune. Au reste, je ne sais s'il appartient aux poëtes d'être de profonds penseurs, et si l'on peut exiger d'eux autre chose que le mérite si rare de faire de beaux vers : c'est le style qui seul fait vivre leurs ouvrages, et donne à leurs productions l'importance qu'elles doivent avoir. Le mérite du style se trouve dans toutes les satires de Boileau; il est toujours vrai dans ses tableaux comme dans ses jugements. La satire adressée à son esprit sera toujours regardée comme un modèle, et doit plaire surtout à ceux qui savent qu'il est plus facile d'exprimer en vers des maximes de morale, que de réunir l'élégance et le bon ton à une plaisanterie piquante et ingénieuse. Je ne dirai rien des satires *sur l'Équivoque* et *sur l'Homme*, les plus faibles de toutes, ni de la satire *sur les Femmes*, contre laquelle on cite encore une assez bonne épigramme de Fontenelle. Dans ce dernier ouvrage, Boileau revient trop souvent sur la même idée; son plus grand défaut est d'être monotone et de manquer de gaieté dans un sujet où la gaieté était nécessaire. Lorsque Boileau composa sa satire contre les femmes, il était arrivé à un âge où il avait le malheur d'être désintéressé dans leur cause, et ses vers s'en ressentent quelquefois. Il avait publié ses meilleures satires à trente ans. A l'âge de la maturité, il composa ses épîtres, qui sont plus estimées aujourd'hui que ses satires. La versification y offre plus de souplesse et de grâce, le style, plus de naturel et d'égalité, plus de couleur et d'énergie; on y trouve des pensées plus fortes et mieux enchaînées entre elles : en relisant son épître *sur le Passage du Rhin*, on regrette qu'il n'ait pas exercé son talent dans l'épopée. Homère, pour peindre la majesté du roi des rois, aurait envié à Boileau ces deux vers admirables :

> Louis, les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Boileau, inférieur à Horace dans ses satires, l'a surpassé dans plusieurs de ses épîtres. Après avoir créé, en quelque sorte, la langue poétique, et produit des modèles dans plusieurs genres, il avait acquis le droit d'être le législateur du Parnasse; il fit l'*Art poétique*, ouvrage qui l'emporte de beaucoup sur l'*Épître aux Pisons*, pour la régularité du plan, le bonheur des transitions, et l'élégance ferme et soutenue du style. Tous les genres y sont définis avec autant de précision que de goût; jamais on n'y sent l'aridité des préceptes. Le poëte avait beaucoup de difficultés à vaincre, et les plus beaux morceaux de son poëme sont ceux qui étaient les plus difficiles à faire : on est fâché seulement qu'il ait oublié de parler de l'apologue, et qu'il ait mis trop d'importance au sonnet. Le début du poëme pourrait être plus heureux; le 4[e] chant commence par une satire déplacée. Malgré quelques légers défauts, lorsque l'*Art poétique* de Boileau parut, il fit la loi, non-seulement en France, mais chez les étrangers, qui le traduisirent. Comme tous les législateurs, Despréaux fit des mécontents; mais il fut dédommagé de leurs clameurs par les suffrages des gens de goût. Il allait bientôt produire un autre chef-d'œuvre, qui devait répondre à ceux qui l'accusaient de manquer de fécondité, et ne trouvaient dans son talent ni variété ni souplesse. Un pupitre placé et déplacé avait jeté la discorde dans un chapitre de Paris; le président Lamoignon défia le poëte de traiter ce sujet, et Boileau fit le poëme du *Lutrin*. Dans cet ouvrage, il porta beaucoup plus loin que dans aucun autre l'art d'ennoblir les petits détails; le début surtout en est très-heureux, et vaut mieux que celui de l'*Art poétique*. Les quatre premiers chants du *Lutrin* n'ont rien de comparable en leur genre dans aucune langue, et surpassent de beaucoup, pour l'invention, pour la richesse et le naturel des peintures, pour la perfection du style, la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope, à laquelle ce poëme a été quelquefois comparé. Après avoir rappelé les titres véritables de Boileau aux éloges de la postérité, nous ne parlerons point de son ode *sur la Prise de Namur*, qui fut si amèrement critiquée, et cependant traduite en vers latins par le sage Rollin, ni de ses épigrammes, petites pièces dans lesquelles il s'est montré si inférieur à lui-même. Nous ne parlerons pas non plus de sa prose, qui est toujours claire, correcte, mais qui manque de couleur et d'harmonie, si on excepte cependant son dialogue des *Héros de roman*, qui rappelle quelquefois la finesse et l'esprit de Lucien. Il nous reste à donner une idée du caractère de Boileau, de l'influence qu'il a eue sur son siècle et sur les progrès de notre littérature. Ses satires durent lui faire beaucoup d'ennemis; mais il eut le bon esprit de ne jamais répondre à ceux dont il avait blessé l'amour-propre, et de se livrer de bonne grâce à leurs épigrammes. Ses amis lui faisaient un jour des représentations sur le genre qu'il avait embrassé : « Je serai honnête homme, « leur dit-il, et je n'aurai rien à craindre de leurs « attaques. » Madame de Sévigné dit, en parlant de Boileau, qu'il n'était cruel qu'en vers. Ses lecteurs s'étonnaient de ne voir en lui qu'un homme doux et candide, et sa conversation, comme il le dit lui-même, n'avait ni griffes ni ongles. Nous ne citerons que deux traits pour faire connaître la bonté et la générosité de son caractère. Le célèbre Patru fut obligé de vendre sa bibliothèque pour vivre; Boileau l'acheta, en paya le prix, et ne voulut en jouir qu'après la mort de Patru. La pension de Corneille ayant été supprimée, Despréaux courut chez le roi pour l'engager à la rétablir. Il offrit le sacrifice de celle dont il jouissait lui-même, disant qu'il ne pouvait, sans honte, recevoir une pension, tandis qu'un homme tel que Corneille en était privé. De pareilles

actions rachètent bien des satires, lors même qu'elles auraient quelque chose de répréhensible. Boileau ayant lu devant Louis XIV sa *Première Épître au roi*, ce prince fit répéter trois fois les vers sur Titus, et donna de grands éloges au poëte. Despréaux fut nommé historiographe de France avec Racine; ces deux grands poëtes suivirent quelquefois le roi à l'armée; mais ils n'ont rien laissé (au moins d'important) sur les événements dont ils furent témoins. « Quand je faisais le métier de satirique que j'en« tendais assez bien, disait Boileau, on m'accablait « d'injures et de menaces; on me paye bien cher « aujourd'hui pour faire le métier d'historiographe « que je n'entends pas. » Ce fut Boileau qui vint apprendre à Louis XIV la mort de Racine. Le monarque l'écouta avec attendrissement, et lui dit : « Monsieur Boileau, j'aurai toujours une heure par « semaine à vous donner. » Boileau cependant ne revint plus à la cour. « Qu'irai-je y faire, disait-il, « je ne sais plus louer? » Tant qu'il y parut, il y conserva la dignité de son caractère. Un courtisan lui disait un jour, dans l'antichambre du roi, que ce prince faisait chercher Arnauld : « Le roi est trop « heureux pour le trouver, » répondit le poëte. Boileau se montrait homme de lettres, même à la cour, ce qui devait l'y faire paraître étranger. Un jour qu'il était dans la galerie de Versailles avec Valincour et Racine, ils furent assaillis (ce sont les expressions de Boileau lui-même) par trois ou quatre jeunes gens de la cour, grands admirateurs de Quinault et de Benserade. « L'un d'eux, continue Despréaux, « commença par nous demander s'il était bien vrai « que nous missions si fort ces deux poëtes au-dessous « d'Homère et de Virgile? — C'est, leur répondis-je, « comme si vous me demandiez si je préfère les « diamants de la couronne à ceux que l'on fait au « Temple. » Bientôt la discussion s'engagea sur Homère; elle devint même si vive, que Boileau fut sur le point de faire éclater sa liberté satirique. « Il me « serait peut-être échappé, ajoute-t-il, quelque sottise, « plus grande assurément que celles d'Homère, si heu« reusement pour moi le roi ne fût venu pour aller à « la messe. » Boileau, qui souffrait qu'on attaquât ses propres ouvrages, ne souffrait pas qu'on attaquât les anciens; il mettait cependant à les défendre un peu moins d'emportement que madame Dacier. Lorsque le jésuite Hardouin entreprit de prouver que les livres grecs et latins avaient été fabriqués par des moines du 10e et du 11e siècle : « Je ne sais ce qui en est, « disait Boileau; mais, quoique je n'aime pas les « moines, je n'aurais pas été fâché de vivre avec frère « Horace, frère Juvénal, D. Virgile et D. Cicéron. » L'*Art poétique* et le *Lutrin* avaient paru depuis plusieurs années, et Boileau n'était point encore de l'Académie française; il ne fut reçu que le 3 juillet 1684; il avait alors quarante-huit ans. D'après cela, on s'étonne de lire dans son éloge, par de Boze, que l'Académie se hâta de lui ouvrir ses portes. Boileau avait attaqué plusieurs académiciens dans ses satires; il fallut presqu'un ordre de Louis XIV pour qu'il fût admis. « Boileau, dit d'Alembert, ne dissimula « pas dans son discours de réception, ni la surprise « que lui causait un honneur si *extraordinaire* et si « *inespéré*, ni sa *reconnaissance* pour le monarque. » Il fut également reçu à l'académie des inscriptions. Il avait conçu, comme l'abbé de St-Pierre, un projet pour rendre plus utile l'Académie française; il voulait que cette compagnie s'occupât de bonnes traductions d'ouvrages anciens, et qu'elle les accompagnât de commentaires et de remarques littéraires et grammaticales. Boileau lui-même a prouvé, dans ses *Remarques sur Longin*, que l'exécution de son projet n'était pas facile, et que la littérature française ne pouvait pas beaucoup y gagner. Boileau fait mieux connaître les anciens, lorsqu'il les imite dans ses vers. On voit partout qu'il s'était formé à leur école; il avait surtout appris d'eux ce qu'il apprit ensuite à Racine, à travailler lentement. Il semble s'être caractérisé lui-même dans ces vers :

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.

La raison domine tellement dans ses ouvrages, qu'on lui a refusé, comme je l'ai dit plus haut, l'imagination et les grâces : lorsqu'on s'accorde à trouver dans un écrivain une qualité éminente, on est assez disposé à lui refuser toutes les autres. Une chose qu'on doit surtout admirer dans Boileau, c'est la sagacité avec laquelle il a jugé son siècle; il faut se rappeler les difficultés qu'il avait à vaincre pour changer les vieilles admirations de ses contemporains, et pour leur faire trouver mauvais, comme il le dit lui-même, les vers qu'ils avaient appris par cœur dès leur enfance. Nous avons d'abord quelque peine à nous persuader que Cotin, Pradon et tant d'autres méritassent d'exciter la bile poétique de Boileau; mais il faut considérer que nous les voyons aujourd'hui au rang où il les a fait descendre; la plupart des réputations qu'il a attaquées se sont évanouies, et le succès même qu'il a obtenu fait moins apprécier l'utilité de ses attaques. On n'a pu reprocher à Boileau qu'un très-petit nombre d'injustices dans la distribution du blâme et de la louange, et l'ignorance, ou l'esprit de parti, n'a pas manqué de les exagérer. On doit convenir qu'il a trop loué Segrais, et qu'il n'a pu s'affranchir de l'admiration que son siècle avait pour Voiture. On lui a fait un reproche grave de n'avoir pas cité une seule fois la Fontaine dans ses vers; on a cherché à expliquer son silence de plusieurs manières; la plus vraisemblable est sans doute qu'il avait, comme dit d'Alembert, le goût plus austère que fin, et qu'élevé à l'école de l'antiquité, il ne put être le premier à sentir vivement des beautés dont les anciens n'offraient point de modèle. Nous devons dire cependant qu'il professait une sincère estime pour le fabuliste. On connaît d'ailleurs sa dissertation sur *Joconde*. Ceux qui ont reproché à Boileau d'avoir oublié la Fontaine n'ont pu lui pardonner d'avoir parlé du *clinquant* du Tasse; on doit leur répondre que Boileau ne parlait que du style du Tasse comparé à celui de Virgile, et qu'il rendait justice d'ailleurs aux autres parties du poëme italien. Le reproche qu'on a fait le plus souvent à Despréaux, c'est d'avoir mal parlé

de Quinault. Ce dernier a été amplement vengé du jugement de Boileau, et l'on peut dire que sa réputation y a gagné quelque chose; car, pour faire ressortir l'injustice du poëte satirique, on a peut-être exagéré le mérite de Quinault. Ce qui doit étonner, c'est que, dans le siècle où l'injustice de Boileau lui a été amèrement reprochée, on s'est éloigné des modèles laissés par Quinault, et qu'on a essayé de substituer je ne sais quelle tragédie informe aux véritables beautés du poëme lyrique. C'est surtout dans le siècle dernier que Boileau a eu de nombreux détracteurs. On a oublié *le Triomphe de Pradon*, et ses *Remarques sur tous les ouvrages du sieur Despréaux;* la *Critique désintéressée* de l'abbé Cotin; le *Lutrigot*, parodie du *Lutrin*, par Bonnecorse; les *Remarques* de St-Sorlin; les épigrammes de Scarron, et même *la Satire des Satires*, comédie de Boursault, et une foule d'autres pamphlets du temps, dont les titres même ne sont plus connus: d'autres attaques se sont renouvelées sans succès. D'Alembert, qui, dans son discours, établit assez souvent les droits de ce grand poëte aux hommages de la postérité, n'a pas laissé de lui porter des attaques d'autant plus fortes, que la malveillance s'y déguise souvent sous les formes du respect et de l'admiration. Dans son éloge, d'Alembert regrette que l'auteur de l'*Art poétique* ne soit pas entré dans le barreau; ce regret prouve assez que le panégyriste ne sentait pas le mérite du poëte qu'il a célébré. Marmontel, dans le sein même de l'Académie, débita ces vers devenus fameux par leur extrême injustice:

Que ne peut point une étude constante?
Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie; on dirait qu'il invente:
Comme un miroir, il a tout répété.

Marmontel ne pouvait pardonner à Boileau d'avoir mal parlé de Lucain, qu'il préférait à Virgile, et dont il s'occupait de faire une traduction. Voltaire se laissa entraîner lui-même, comme on le voit par ces vers:

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

Il serait difficile de faire croire que Boileau fût jaloux de Quinault. Ceux qui l'accusent d'avoir été le flatteur de Louis XIV peuvent relire l'épître au roi contre les conquêtes. Au reste, si Boileau a beaucoup loué Louis XIV, il a eu le bonheur, assez rare pour les panégyristes, de parler comme la postérité. On doit ajouter que Voltaire donne les plus grands éloges à Boileau dans plusieurs de ses ouvrages; il avait même peu d'estime pour ses contemporains qui n'aimaient pas *Jean* et *Nicolas*: c'est ainsi qu'il désignait Racine et Boileau. Laharpe a entrepris de venger l'auteur de l'*Art poétique* dans son *Cours de Littérature*. Il a eu le tort qu'on lui trouve quelquefois, d'avoir trop longuement raison, et de terrasser avec beaucoup trop de fracas des adversaires peu redoutables. Les vers de Boileau vaudront toujours mieux pour sa défense que les plus volumineuses dissertations (1). La postérité n'oubliera point les services que Despréaux a rendus aux lettres françaises; il découragea la médiocrité, et sa louange alla toujours chercher le véritable talent. Il apprit à Racine, comme il le dit lui-même, à faire difficilement des vers faciles, et défendit *Andromaque* contre l'hôtel de Rambouillet. Lorsque Racine, d'après le peu de succès d'*Athalie*, crut qu'il s'était trompé, Boileau lui dit ces paroles remarquables, que le jugement de la postérité a si bien confirmées: « C'est votre chef-d'œuvre; je m'y connais, le pu« blic y reviendra. » Quand Louis XIV lui demanda quel était l'homme de génie qui honorait le plus son règne: « Sire, répondit-il, c'est Molière. » On aime à voir cette union entre les grands poëtes du siècle de Louis XIV, comme on aime à voir celle qui régnait entre Horace et Virgile. Racine aimait tendrement Boileau. Il lui écrivait en 1687: « Je « meurs de peur que votre mal de gorge ne soit « aussi persévérant que mon mal de poitrine; si cela « est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni « par autrui ni par moi-même (2). » Il lui disait en mourant: « Toute ma consolation est de mourir « avant vous. » Après avoir souffert plusieurs années, et survécu à un grand nombre de ses amis, Boileau mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711 (3). Il laissa en mourant presque tous ses biens aux pauvres. Il avait coutume de dire, dans les derniers temps de sa vie: « C'est une grande « consolation pour un poëte qui va mourir, que « de n'avoir jamais offensé les mœurs. » Ce dernier trait achève de le caractériser. Parmi les éloges qu'on a faits de Boileau, on doit remarquer ceux de Daunou et d'Auger; le premier a été couronné par l'académie de Nîmes, en 1787, et celui d'Auger par l'Institut, en 1805. La vie de Boileau a été écrite par Desmaizeaux, Amsterdam, 1712, in-12. Les principales éditions des œuvres de Boileau sont: 1° celles de Brossette, à Amsterdam, avec les figures de Bernard Picard, en 1718, 2 vol. in-fol., papier, format ordinaire; 1 vol. in-fol., grand papier; en 1729, 2 vol. in-fol., et en 1722, 4 volumes in-12; 2° celle qu'accompagnent les remarques de Brossette, publiée par Souchay, à Paris, en 1740. avec des figures gravées par Cochin fils, en 2 vol. in-fol.;

(1) Il s'est élevé de nos jours une faction littéraire intitulée romantique, qui, se disant ennemie de l'école classique, frappait de ses anathèmes Racine et Boileau, comme des esprits étroits, de petits génies. *Enfoncé* Racine! *enfoncé* Boileau! tel était le cri de guerre de ce parti ridicule, dont le mépris public a fait justice; car on attend encore de la part de ses adhérents les chefs-d'œuvre qui devaient *enfoncer* les grands hommes du grand siècle. D—r—r.

(2) Extrait d'une lettre inédite qui est entre les mains de M. Villenave.

(3) Boileau avait été inhumé à l'église paroissiale de St-Eustache; lors de la violation des tombeaux pendant la révolution, ses cendres furent transférées au musée des Petits-Augustins. Elles y demeurèrent jusqu'au 14 juillet 1819, qu'elles furent portées à l'église de St-Germain-des-Prés, dans l'une des chapelles de laquelle une inscription tumulaire énonce cette translation. A cette occasion, le comte Daru, au nom de l'Académie française, et Petit-Radel, au nom de celle des inscriptions et belles-lettres, prononcèrent chacun un discours en l'honneur du poëte qui avait été de ces deux académies. Toutefois, l'ancienne pierre tumulaire de Boileau restaurée se trouve encore dans l'église de St-Eustache, appliquée sur une des parois du chœur. D—r—r.

3° celle qu'a donnée Lefèvre de St-Marc, avec les mêmes remarques, en 5 vol. in-8°, figures, Paris, 1747, et Amsterdam, 1772; 4° celle du dauphin, Paris, Didot, 1789, 2 vol. in-4°, et 1788, 3 volumes in-18; 5° l'édition avec les notes et les commentaires de Daunou, imprimée à Paris en 1809, 3 vol. in-8° ou 3 vol. in-12 (1) : l'édition de 1747 est la plus recherchée. Ces œuvres contiennent ses satires, ses épîtres, son *Art poétique*, son *Lutrin*, ses épigrammes et quelques autres pièces de poésies françaises et latines, son dialogue de *la Poésie et de la Musique*, le dialogue sur *les Héros de roman*, sa traduction du traité *du Sublime* de Longin, et ses *Réflexions critiques* sur cet auteur. *Le Lutrin* a été traduit en vers latins (*voy.* Bizot), ainsi que l'*Art poétique*. (*Voy.* Paul.) Dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, par le baron de Villenfagne, Liége, 1788, in-8°, on trouve une lettre de Boileau qui n'a été admise dans aucune édition de ses œuvres. On a deux *Bolæana* : l'un publié par Delolme de Monchesnay, 1742, in-12, avait déjà paru dans l'édition des œuvres de Boileau, 1740, 2 vol. in-4°; l'autre se trouve à la suite des *Lettres familières de MM. Boileau Despréaux et Brossette*, publiées par Cizeron Rival, Lyon, 1770, 3 vol., petit in-12. Les poésies de Boileau ont été traduites en vers latins par A. D. Godeau, ancien recteur de l'université, Paris, 1737, in-12. Rollin, Grenan, Langlet, Hennegrave, Vaesberge, Vandebergue, et plusieurs autres auteurs, ont aussi traduit en vers latins diverses pièces de Boileau. On trouve, dans les œuvres choisies de la Monnoie, une version grecque de la satire des *Embarras de Paris*. Boileau fut un des auteurs du grand ouvrage qui a pour titre : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, Paris, 1723, in-fol. Quelques savants croient que Boileau et Racine sont les auteurs de la *Campagne de Louis XIV*, ouvrage imprimé sous le nom de Pellisson (Paris, 1730, in-12), et que Fréron fils a reproduit sous ce titre : *Éloge historique de Louis XIV sur ses conquêtes, depuis 1672 jusqu'en 1678*, par Racine et Boileau, Amsterdam (Paris), 1784, in-8°. L'éditeur s'est servi d'un manuscrit de la bibliothèque de Valincour, et Valincour le tenait de Boileau. Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur l'indication des travaux littéraires de cet homme célèbre, nous dirons qu'il fut chargé, avec Racine, de corriger le style des *Constitutions de la maison de St-Cyr*, rédigées par madame de Maintenon et madame de Brinon, et imprimées à Paris en 1700, in-32 (1). M—d.

BOILEAU (Charles), abbé de Beaulieu, membre de l'Académie française, prédicateur de Louis XIV, né à Beauvais, mort à Paris en 1704, est connu par des *Homélies et Sermons sur les Évangiles du Carême*, donnés au public après sa mort, par Richard, 2 vol. in-12, Paris, 1712, et par des *Panégyriques*, in-8° et in-12, 1718. On a encore de lui des *Pensées*, 1733, in-12, extraites de ses sermons; on peut les lire avec quelque intérêt. D'Alembert, qui, dans son *Histoire des membres de l'Académie française*, a fait l'éloge de Charles Boileau, dit qu'on trouve dans ses sermons, sinon de l'éloquence, au moins de l'esprit. Aussi Bourdaloue disait-il que l'abbé Boileau en avait deux fois plus qu'il ne fallait pour bien prêcher; cependant la Champmêlé demandant à Racine pourquoi la *Judith* de Boyer, qui avait été bien accueillie du public pendant le carême de 1695, n'avait pu se soutenir à la rentrée d'après Pâques : « C'est, répondit Racine, que, pendant le carême, « les sifflets étaient à Versailles aux sermons de « l'abbé Boileau. » S'il faut en croire Racine le fils, cela n'empêchait pas son père d'estimer *infiniment* l'abbé Boileau. Quelques critiques, entre autres l'abbé Sabatier, ont confondu cet auteur avec Jacques Boileau, frère du célèbre Despréaux. — *Jean-Jacques* Boileau, prêtre, né près d'Agen, en 1649, fut chanoine à la collégiale de St-Honoré, à Paris, et y mourut le 10 mars 1735. On a de lui : 1° *Lettres sur différents sujets de morale et de piété*, Paris, 1737, 2 vol. in-12. Il parle dans la 29e de la maladie qui affligea les dernières années de Pascal. 2° *Vie de madame de Liancourt*, à la tête du règlement donné par cette dame pour la conduite de sa maison, Paris, 1698, in-12; réimprim. à Paris, 1779, in-12, avec les *Devoirs des grands* du prince de Conti. 3° *Abrégé de la Vie de madame de Combé, institutrice de la maison du Bon Pasteur*, Paris,

(1) Depuis l'édition de Daunou, il a paru une foule d'éditions de Boileau, dont l'indication se trouve dans la *France littéraire* de M. Querard. Il nous suffira de mentionner les principales : 1° celle de P. Didot, 3 vol. in-8°, Paris, 1815, précédée de l'éloge de Boileau et d'une notice biographique, par Auger. C'est une des meilleures éditions sans notes; elle fait partie de la *Collection dédiée aux amateurs de l'art typographique*. 2° Autre de P. Didot, dédiée au roi, Paris, 2 vol. gr. in-fol., ornée de neuf vignettes. 3° Celle du professeur Amar, avec un nouveau commentaire, Paris, Lefèvre, 1821-24, 4 vol. in-8°, recommandable par les notes et les notices littéraires. 4° Celle de M. de St-Surin, avec un commentaire, Paris, 1821, 4 vol. in-8°, avec figures. « C'est, dit M. Quérard, « l'édition la plus exacte et la plus complète quant au texte et « aux notes de Boileau lui-même, et aux variantes des anciennes « éditions. » 5° Celle de M. Viollet-Leduc, avec les commentaires, Paris, 1821, 4 vol. in-8°. Cette édition contient, outre les anciens commentaires, des notes de l'éditeur. 6° *Œuvres de Boileau* collationnées sur les anciennes éditions et sur les manuscrits, avec des notes historiques et littéraires, et des recherches sur sa vie, sa famille et ses ouvrages, par M. Berriat-St-Prix, professeur à la faculté de droit de Paris, 4 vol. in-8°, 1830. Ces 4 vol. in-8° ont paru de 1830 à 1834, quoique tous soient datés de 1830. Pour la partie bibliographique, M. Berriat est supérieur à tous ceux qui l'ont devancé. Il donne *de visu* la description de plus de 360 éditions de Boileau. On doit citer aussi le tableau généalogique de la famille du poëte, qui est le fruit d'immenses recherches, et qui, typographiquement parlant, est un chef-d'œuvre (Impr. de Renouard). — On a imprimé une infinité d'éditions de Boileau pour les classes; nous citerons 1° celle de MM. Noël et Planche, Paris, Roret, 1824, 1 vol. in-12, accompagnée de notes faites sur Boileau par les commentateurs ou littérateurs les plus distingués, tels que Laharpe, Marmontel, Lebrun, Daunou, etc., etc., ainsi que de tous les passages que l'auteur français a imités des auteurs grecs et latins; 2° celle de A. M. D. G. (publiée par le P. Loriquet), Lyon et Paris, 1822-1824, 2 vol. in-18. Dans cette édition, M. Loriquet a refait quelques vers, et en a supprimé sept à huit cents D—r—r.

(1) En 1827, M. L. Parrelle a publié, sous le titre d'œuvres posthumes : *Satires de Perse et de Juvénal expliquées, traduites et commentées par Boileau, d'après le manuscrit autographe*, Paris, Lefèvre, 1827, 2 vol. in-18. Que l'on admette ou non l'authenticité de cette publication, elle ne peut rien ajouter à la réputation de Boileau; elle prouve seulement, ce que l'on n'ignorait point auparavant, qu'il devait avoir lu et médité Perse et Juvénal. D—r—r.

1700, in-12, réimprimé avec des augmentations en 1732, in-8°, ouvrage estimé. 4° *Vie de madame d'Epernon, carmélite*. Cet ouvrage, qui se trouve manuscrit dans plusieurs cabinets de curieux, contient des anecdotes piquantes et des matériaux intéressants pour l'histoire. — *Jacques-René* BOILEAU, né à Amiens, en 1715, fut directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres sous le règne de Louis XV, et contribua beaucoup aux succès de cet établissement. Il mourut en 1772. A. B—T et W—S.

BOILEAU (JACQUES), homme de loi, né en 1752, adopta avec enthousiasme les principes révolutionnaires, et fut nommé juge de paix de la ville d'Avallon. Envoyé à l'assemblée nationale en 1791, il offrit une somme de 300 francs sur le traitement qu'il recevait, afin, disait-il, de procurer aux habitants des campagnes de l'arrondissement d'Avallon des abonnements aux différents journaux *patriotiques*, moyen assuré de propager les *lumières*. En septembre 1794, il fut nommé député du département de l'Yonne à la convention nationale : il y vota la mort du roi sans appel ni sursis; cependant, au retour d'une mission à l'armée du Nord, on le vit avec étonnement combattre l'influence désastreuse du parti de la montagne ; il osa même dénoncer la commune de Paris et Marat, en demandant en outre que la tribune fût purifiée lorsque ce monstre y aurait paru. Compris dans le nombre des députés girondins décrétés d'accusation après la journée du 31 mai 1793, Jacques Boileau fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté avec vingt de ses collègues, le 31 octobre suivant. Il était âgé de 41 ans. — *Nicolas* BOILEAU, probablement fils ou neveu du précédent, juge de paix à Avallon en 1795, plus tard membre du conseil des cinq-cents, où il siégea jusqu'au 18 brumaire. Depuis cette époque il rentra dans l'obscurité. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui la traduction du 1er volume de l'*Histoire des Suisses*, par J. de Muller, Paris, 1797 : les sept derniers ont été traduits par A. La Baume. Z—O.

BOILEAU (MARIE-LOUIS-JOSEPH DE), jurisconsulte et littérateur médiocre, naquit à Dunkerque, en 1741. Il nous apprend lui-même qu'il descendait au vingt-septième degré d'Étienne Boyleaux (*voy.* ce nom), célèbre prévôt de Paris au 13e siècle, et qu'il comptait l'auteur de l'*Art poétique* au nombre de ses parents. Quoi qu'il en soit de cette prétention, le jeune Boileau, après avoir terminé ses études, se fit recevoir avocat en 1762, et s'établit dans la Picardie, où il exerça quelque temps sa profession d'une manière honorable. Il était déjà sur le retour de l'âge lorsque des chagrins domestiques vinrent empoisonner sa vie. Forcé de remettre à sa femme la totalité de son douaire, et n'ayant pu rembourser les sommes qu'il avait empruntées pour plaider contre elle, il resta plusieurs années en prison. La tendresse de sa fille, connue dans le monde sous le nom de mademoiselle Mélanie de Boileau, et auteur de plusieurs ouvrages estimés, adoucit seule l'amertume de son sort. Il était membre de l'Athénée des arts de Paris et de plusieurs autres sociétés littéraires, et mourut à Paris le 7 avril 1817. On a de lui plusieurs ouvrages déjà tombés dans l'oubli : 1° *Recueil des règlements et recherches concernant les municipalités*, Paris, 1785, 5 vol. in-12. 2° *Les Embarras du père de famille*, comédie en 5 actes et en vers, imitation libre de l'allem., ibid., 1787, in-8°. Cette pièce n'a point été représentée. L'auteur, qui, depuis, a fait un assez grand nombre de vers, ignorait encore les premières règles de la versification. 3° *Voyages et Réflexions du chevalier d'Ostalis*, ou ses lettres au marquis de Simiane, ibid., 1787, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qu'il paraît avoir entrepris pour exhaler son humeur contre les femmes, est moins un recueil de voyages, comme le titre l'annonce, qu'une compilation indigeste de tout ce qu'il avait trouvé de plus saillant dans ses lectures. 4° *Entretiens philosophiques et historiques sur les procès*, ibid., 1803, 1805, 1806, in-12, ouvrage très-superficiel. 5° *Histoire du droit français*, ibid., 1806, in-12. Elle n'est point citée dans la dernière édition de la *Bibliothèque d'un avocat*, augmentée par M. Dupin. 6° *Code des faillites*, ibid., 1806, in-12. 7° *L'Opinion*, poëme, ibid., 1806, in-8°. 8° *Histoire ancienne et moderne des départements belgiques*, ibid., 1807, 2 vol. in-12. 9° *Épître à Étienne et Nicolas Boileau*, ibid., 1808, in-12. C'est à la tête de cette pièce, où l'on trouve quelques détails intéressants, que l'auteur s'annonce comme le vingt-septième descendant du prévôt de Paris. 10° *La Femme stellionataire à ses enfants*, poëme, ibid., 1809, in-8°. 11° *Épître à l'amitié*, ibid., 1811, in-8°. 12° *De la Contrainte par corps, abus à réformer*, ibid., 1814, in-8° de 40 pages. C'est sa propre cause que l'auteur défend dans cet écrit. 13° *Droit d'appel de toutes condamnations par corps prononcées par les juges de commerce*, ibid., 1817, in-8° de 44 pages. — *Moyens additionnels, confirmatifs du droit d'appel*, etc., in-8° de 20 pages. — *Mise en liberté des détenus pour dettes, par le consentement des trois quarts en sommes*, in-8°. — *Notions sommaires sur les septuagénaires*, et *Réclamations au roi et au corps législatif*, in-8°. Ce dernier écrit obtint l'attention des deux chambres et fut renvoyé dans les bureaux pour y avoir égard. W—S.

BOILEAU DE MAULAVILLE (EDME-FRANÇOIS-MARIE), archéologue, né à Auxerre, le 21 décembre 1759, se vantait, comme le précédent, de compter parmi ses ancêtres le prévôt de Paris Étienne Boyleaux. Possesseur d'une fortune qui lui permettait de se livrer à ses goûts, il s'établit dans sa terre de Mont-Regnault, près de Tours, et partagea ses loisirs entre l'étude et l'administration de ses domaines. Ses opinions monarchiques l'ayant rendu suspect aux agents de la terreur, il fut jeté dans une prison avec son père et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Il était maire de sa commune à l'époque des deux invasions qui pesèrent sur la France, et fit tout ce qui dépendait de lui pour en alléger le fardeau à ses administrés. « Le fer d'un soldat « levé sur sa tête ne put lui faire signer un ordre « qui aurait ruiné sa commune, et il ne dut la vie

« qu'à ses enfants, qui se précipitèrent entre leur « père et l'assassin. » (*Notice sur Boileau de Maulaville,* par M. Depping.) Désirant mettre au jour le curieux ouvrage d'Étienne Boyleaux, sur les métiers au 13e siècle, il se rendit à Paris, où il se flattait de trouver toutes les ressources nécessaires pour compléter cet important travail. L'académie celtique l'avait admis au nombre de ses correspondants, et il lui communiqua divers extraits de ses recherches sur les métiers au moyen âge. Mais il ne les avait pas encore complétées lorsqu'il mourut, le 25 septembre 1826. D'après le vœu qu'il avait exprimé, ses restes furent transportés à Mont-Regnault et inhumés dans la chapelle qu'il y avait construite pour sa famille. Indépendamment de quelques articles insérées dans la *Biographie universelle,* dont le plus remarquable est celui d'Étienne BOYLEAUX, on a de lui : *Notice sur un dicton populaire de Picardie : Tout le monde, c'est le vacher de Chauny* (1) ; *sur le sobriquet des singes de Chauny et sur quelques usages singuliers*, dans les *Mémoires de l'académie celtique,* t. 6. — *Nouveau Mémoire sur le monument antique, autrefois connu sous le nom de marbre de Thorigny, actuellement transféré dans la ville de St-Lô,* avec des pl., dans le *Recueil de la société des antiquaires,* t. 7, p. 278-307. L'abbé Lebeuf avait déjà décrit ce monument dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, t. 21, p. 495 ; mais en reproduisant les inscriptions telles que l'abbé Lebeuf les avait données d'après Maffei, Boileau en a présenté le calque relevé sur le monument, et a mis ainsi les antiquaires en état d'apprécier toutes les explications proposées jusqu'alors. W—s.

BOILLEAU (JEAN-LOUIS), notaire à Paris, fort estimé dans sa profession, et adjoint d'une des mairies de cette ville, où il est mort en février 1834, occupait ses loisirs par la culture des lettres. Il a publié : *Eloge historique du général d'Hautpoul, inspecteur général de cavalerie*, Paris, 1807, in-8° de 101 pages. Bergasse a eu part à la rédaction de cette biographie. D—R—R.

BOILLOT (JOSEPH), architecte, né à Langres en 1560, étudia dans sa jeunesse les mathématiques et le dessin, et se rendit familiers les divers procédés de la gravure. Il fut employé comme ingénieur à l'armée de Henri IV, et depuis il contribua de tout son pouvoir à maintenir sa ville natale dans l'obéissance de ce prince. En récompense il obtint le modeste emploi de contrôleur du grenier à sel, et la direction du magasin des poudres et salpêtres. Il vivait en 1603, mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : 1° *Nouveaux Portraits et Figures de termes pour user en l'architecture ; composez et enrichis de diversité d'animaux* (2) *et représentez au vrai selon l'antipathie et contrariété naturelle d'iceulx*, Langres, Jehan Desprey, sans date, in-fol. de 60 feuillets non chiffrés. Ce volume est très-rare. Boillot l'a dédié au duc de Nevers par une épître datée du 1er janvier 1592. Indépendamment du frontispice et du portrait de l'auteur en médaillon, gravés à l'eau-forte, cet ouvrage contient 53 planches, dont les unes sont gravées sur bois et les autres sur cuivre, avec une grande délicatesse. Il a été traduit en allemand par Jean Brantz, Strasbourg, 1604, in-fol. Mariette l'a reproduit vers 1750, mais sans nom d'auteur, sous ce titre : *Livres de termes d'animaux et leurs antipathies*, *fort utile pour toutes sortes de personnes se mélant de dessin*, Paris, in-8°. Cette édition, dont le texte est gravé, ne contient que 51 planches. Le nouvel éditeur en a d'ailleurs retranché le portrait de Boillot, l'épître dédicatoire et la préface. 2° *Modèles d'artifices de feu et de divers instruments de guerre, avec les moyens de s'en prévaloir pour assiéger, battre et défendre toutes sortes de places ; utiles et nécessaires à tous ceux qui font profession des armes*, Chaumont, 1698, in-4°, fig., très-rare. Cet ouvrage a été réimprimé avec la traduction allemande de Brantz, Strasbourg, 1603, in-fol. ; il est orné de 91 planches gravées à l'eau-forte par Boillot. Hanzelet en a beaucoup profité pour composer son *Recueil de plusieurs machines militaires* (*voy.* HANZELET) ; et il a eu le tort de ne pas nommer une seule fois Boillot, auquel il était redevable de la plupart des inventions qu'il annonçait comme nouvelles. W—s.

BOILLOT (HENRI), jésuite, né en Franche-Comté, le 29 septembre 1698, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre, fut ensuite nommé recteur du collége de Grenoble, puis de celui de Dôle, et mourut en cette ville, le 5 juillet 1733. On a de lui : 1° *Explication latine et française du second livre des satires d'Horace*, Lyon, 1710, avec une *Dissertation en latin et en français sur la satire ;* 2° le *Noyer, élégie d'Ovide expliquée en français*, Lyon, 1712, in-12 ; 3° *Maximes chrétiennes et spirituelles, extraites des œuvres du P. Nieremberg*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12 ; 4° *Sermons nouveaux sur divers sujets*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12. Dans un recueil d'odes, imprimé à Vienne en Dauphiné, 1711, in-12, on en trouve deux du P. Boillot, l'une intitulée : *la Philosophie préférée à la poésie ;* et l'autre : *la Philosophie victorieuse de la poésie.* Il avait commencé un ouvrage *de la Recherche de la vérité*, que la mort l'a empêché de terminer. — *Jean* BOILLOT, minime, né à St-Mémin en Auxois, en 1658, mort à Semur, le 16 mars 1728, a laissé : 1° *Lettres sur le secret de la confession*, Cologne (Dijon), 1703, in-12 ; 2° *la Vraie Pénitence*, Dijon, 1707, in-12. — Un autre *Philibert* BOILLOT, prêtre de l'Oratoire, est auteur d'un poëme latin intitulé *Passeres*, et d'une autre pièce de vers français, insérés tous deux dans le 8e volume de la continuation des *Mémoires de littérature.* Il était né à Beaune, et mourut à Dijon, le 25 décembre 1729, à 69 ans. W—s et C. T—Y.

BOINDIN (NICOLAS), fils d'un procureur du roi au bureau des finances, à qui il succéda dans cette charge, naquit à Paris, le 29 mai 1676, avec tous les signes d'une mort prochaine. Son enfance

(1) Ce dicton n'est point particulier à la Picardie : on dit en Franche-Comté : *Tout le monde, c'est le vacher de Gray.*

(2) L'ouvrage de Boillot est l'opposé des *Termes d'hommes et de femmes*, par Hugues Sambin. (*Voy.* ce nom.)

valétudinaire tourna au profit de sa raison et de son esprit. Au lieu de courir et de jouer comme les autres enfants, il se livrait à la réflexion et à l'étude. Voulant savoir les raisons de tout, et peu content de celles qu'on lui donnait, il contracta de bonne heure l'habitude de cette incrédulité qu'on le vit pousser aussi loin qu'elle pouvait aller. En 1696, il entra dans les mousquetaires, et en sortit au bout d'un an à cause de la faiblesse de sa constitution. Il y avait alors à Paris un café que fréquentaient les beaux esprits, et qui était, comme le dit Boindin lui-même, la pépinière de toutes les académies. Il y devint fort assidu, et s'y lia particulièrement avec Saurin et Lamotte. Il fit, en société avec ce dernier, la comédie des *Trois Gascons*, et celle du *Port de mer*, qui est restée au théâtre (1). Le *Bal d'Auteuil* (2) et le *Petit-maître de robe* sont de lui seul. En 1706, il fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour laquelle il composa quatre mémoires, dont deux sur le théâtre des anciens, et deux sur les tribus et les noms des Romains. D'autres dissertations sur la langue et la poésie lui auraient ouvert les portes de l'Académie française; mais l'athéisme, dont il faisait profession publique, l'en fit écarter par le cardinal de Fleury. Ce fut à peu près le seul désagrément que ses opinions lui attirèrent. Il a expliqué lui-même pourquoi elles ne lui furent pas plus nuisibles. Il dit un jour à un homme qui pensait comme lui, et qu'on voulait inquiéter : « On vous tourmente, parce que vous êtes « un athée janséniste; mais on me laisse en paix, « parce que je suis un athée moliniste. » On sait quelle persécution le dernier de ces partis faisait alors éprouver à l'autre. Boindin, incommodé, sur la fin de ses jours, d'une fistule qui devint incurable, mourut le 30 novembre 1751, âgé de 75 ans. L'Église voulut lui refuser la sépulture ; mais on obtint qu'il serait enterré sans pompe et sans bruit, à trois heures du matin. Il fut le seul membre de l'académie des belles-lettres dont on n'ait point parlé à la séance publique qui suivit sa mort. Très-maltraité dans les fameux couplets attribués à J.-B. Rousseau, il refusa de croire qu'ils fussent de ce poëte, et même laissa un mémoire qui fut imprimé après sa mort, où il accuse de cette infamie, Saurin, Lamotte, et un joaillier, nommé Malaffaire. Ce *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de* 1710, *attribués faussement à M. Rousseau*, fut imprimé à Bruxelles, 1752, in-12. On trouve à la suite un extrait des interrogatoires, récolements et confrontations de Guill. Arnould, Charles Olivier et Joseph Saurin, et la copie figurée des trop fameux couplets intitulés *le Véritable paquet*. Si Boindin avait voulu dire la vérité, il le pouvait mieux que personne, puisque c'était à lui que le *paquet* fut adressé. (*Voy.* ROUSSEAU et SAURIN.) Voltaire a vivement combattu ce fait dans son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*, à l'article LAMOTTE. Depuis longtemps brouillé avec celui-ci, Boindin était allé s'établir dans un autre café, celui de Procope, où il pérorait sur toutes les matières de philosophie et de littérature. Duclos, qui l'y vit beaucoup dans sa jeunesse, parle de lui en ces termes : « Boindin, avec beau« coup de sagacité, parlait avec une éloquence vé« hémente, sans en être moins correct dans la lan« gue. Il ne montrait jamais plus d'esprit dans une « dispute que lorsqu'il avait tort, ce qui lui arrivait « assez quand il ne parlait pas le premier, attendu « qu'il était naturellement contradicteur.... Le sage « Fontenelle, qui l'estimait à beaucoup d'égards, et « qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi « il se livrait si fort à la contradiction : *C'est*, dit « Boindin, *que je vois des raisons contre tout.* — *Et* « *moi*, répondit Fontenelle, *j'en vois pour tout, et* « *j'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ou*« *vrirais pas pour le peuple.* » Un jour, Boindin soutenait contre Duclos que l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul être suprême. Au fort de la discussion, Duclos éclata de rire, et Boindin lui en ayant demandé brusquement la cause, il lui dit : « Vous prouvez le « proverbe : *Il n'est chère que de vilain.* » Ce mot fit rire tout le monde, et Boindin lui-même, qui cessa de disputer. Il eut, dans ce même café Procope, une autre scène également plaisante, avec Marmontel, qui recherchait aussi sa conversation. Ils étaient convenus entre eux d'une langue particulière, d'une espèce d'argot, pour pouvoir parler librement de matières philosophiques ; l'âme s'appelait Margot; la religion, Javotte ; la liberté, Jeanneton ; et Dieu, M. de l'Être. Un homme de mauvaise mine qui les écoutait dit à Boindin : « Oserai« je vous demander, monsieur, ce que c'était que « ce M. de l'Être, qui s'est si souvent mal conduit, « et dont vous êtes si mécontent? — Monsieur, ré« pondit Boindin, c'était un espion de police. » Cet homme en était un lui-même ; tout le café rit aux éclats. Parfaict l'aîné a publié les *OEuvres de Boindin*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. On y trouve ses pièces de théâtre et ses dissertations académiques ; une des plus importantes est la dissertation *sur les Sons de la langue française* (1). On trouve en tête de ce recueil un mémoire qu'il a fait lui-même sur sa vie et sur ses ouvrages, et où il parle de son esprit et de ses connaissances avec une confiance qui choque un peu les usages reçus; mais il n'y parle point de sa brusquerie et de sa dureté, qui n'étaient pas moins réelles : c'est lui que Voltaire a peint, sous le nom de Bardou, dans le *Temple du goût* :

Un raisonneur avec un fausset aigre, etc.

A—G—R.

BOINEBOURG (JEAN-CHRISTIAN, comte DE), conseiller intime de l'électeur de Mayence, naquit à Eisenach, le 12 avril 1622. Le landgrave de Hesse l'employa dans diverses négociations, et il y réussit

(1) Représentée à Paris en 1704, et publiée en 1769 sous le pseudonyme Lagrange.

(2) Cette pièce, représentée en 1702, est fort libre. Le roi fit faire, par le marquis de Gesvres, des réprimandes aux comédiens sur ce sujet; et ce fut depuis ce temps-là, dit-on, que les pièces de théâtre furent soumises à la censure. (*France Littéraire.*

(1) On doit citer encore ses *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris*, Paris, 1719, in-12. D—B—S.

si bien, que le roi de Suède et le duc de Saxe-Gotha voulurent l'attirer à leur service; mais il embrassa la religion catholique, et se rendit à la cour de l'électeur de Mayence. A la mort de l'empereur Ferdinand III, il fut envoyé à Munich pour savoir si l'électeur de Bavière accepterait la couronne impériale. Il siégea ensuite dans la diète de Ratisbonne, et acquit bientôt dans l'empire tant de considération et de pouvoir, que l'électeur de Mayence, inquiet ou jaloux, le dépouilla de ses places et le fit mettre en prison. Il en sortit au bout de cinq mois, et se retira à Francfort. Il avait une correspondance fort étendue, et la plupart de ses lettres ont été imprimées dans le *Commercium epistolicum Leibnitzianum*. Les livres de sa bibliothèque étaient chargés de notes de sa main. — Son fils (*Philippe-Guillaume*) s'acquitta également avec honneur de plusieurs ambassades que lui confia l'électeur, et occupa de grandes places. Devenu, en 1702, gouverneur d'Erfurth, il rendit beaucoup de services à cette ville et à son université; il y fonda une chaire d'histoire et de droit politique, enrichit la bibliothèque d'un grand nombre de livres, et assigna les fonds à son entretien. A sa mort, survenue en 1717, la ville d'Erfurth, qu'il avait trouvée dans un état déplorable, était riche, bien administrée, et ornée de beaux édifices. G—T.

BOINVILLIERS DESJARDINS (1) (JEAN-ÉTIENNE-JUDITH FORESTIER DE), laborieux grammairien, naquit à Versailles, le 3 juillet 1764. Après avoir fait ses études au collége de cette ville, il vint se perfectionner à Paris dans la société des savants, et il y ouvrit à vingt ans un cours de littérature. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes avec toute l'ardeur de son âge; mais plus tard il reconnut et déplora les erreurs où le philosophisme l'avait entraîné (2). Désigné par le département de la Seine comme élève de cette école normale dont les maîtres étaient les hommes les plus distingués que la France eût alors dans tous les genres, il y suivit les leçons de Garat et de Sicard, et s'attacha dès lors plus spécialement à l'étude de la grammaire. Lors de la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de belles-lettres à Beauvais; et, malgré les devoirs que lui imposait cette place, il put trouver le loisir de composer quelques ouvrages de grammaire. L'Institut (classe de littérature et des arts) le choisit, en 1800, pour un de ses correspondants; et l'instruction publique ayant été, quelque temps après, réorganisée sur de nouvelles bases, il fut nommé censeur du lycée de Rouen. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Orléans; et, en 1809, il fut fait inspecteur de l'académie de Douai. Pendant son séjour dans cette ville, la société d'agriculture du département du Nord l'élut son secrétaire général. Admis à la retraite en 1816, il revint à Paris avec le projet de s'y fixer pour surveiller la réimpression de ses ouvrages, dont plusieurs avaient obtenu l'approbation de l'université et servaient à l'enseignement dans les colléges. En 1819, il se mit sur les rangs pour remplacer l'abbé Morellet à l'Académie française; mais il n'eut pas une seule voix. (*Voy.* LEMONTEY.) Boinvilliers dut être d'autant plus sensible à cet affront, qu'il regardait plusieurs académiciens comme ses amis. Il se retira peu de temps après à Ourscamp, département de l'Oise, et il y mourut le 1er mai 1830, à 66 ans. « Personne, dit M. Eckard, ne s'est voué avec plus « de zèle à l'instruction de la jeunesse. » (Voy. *Recherches sur Versailles*, p. 155.) La liste des écrits auxquels il a mis son nom est très-étendue; mais ce ne sont pour la plupart que des éditions améliorées ou des traductions d'ouvrages destinées aux écoles. Comme éditeur, il a publié les *Dictionnaires français et latin* de Boudot et de Lallemand, le *Gradus ad Parnassum*, le *Dictionnaire des synonymes*, le *Dictionnaire des antiquités* de Furgault, les *Comédies* de Térence, les *Fables* de Phèdre, celles de Faërne, le *de Viris illustribus* de Lhomond, et il a donné des traductions de ces trois derniers ouvrages. On lui doit en outre les abrégés du *Dictionnaire* de Boudot, à l'usage des commençants, de l'*Histoire* et *des Antiquités romaines;* et de plus il a composé les dictionnaires des mots qui se trouvent dans *Cornélius Népos*, *Phèdre* et l'*Appendix* du P. Jouvency. Enfin on a de cet infatigable grammairien : 1° *Avantage de l'étude approfondie de la langue française, et moyens de la perfectionner*, Paris, 1796, in-8°. 2° *Manuel latin*, ibid., 1797; 16e édit., 1824, 2 vol. in-12. 3° *Grammaire élémentaire latine réduite à ses vrais principes*, ibid., 1798, in-12. 4° *Apollineum Opus*, ibid., 1801, in-12, avec un traité de prosodie. 5° *Grammaire raisonnée, ou Cours théorique et analytique de la langue française*, ibid., 1803, 2 vol. in-12; 1818, 2 vol. in-12. 6° *Cacographie, ou Recueil de phrases dans lesquelles on a violé à dessein l'orthographe*, ibid., 1803. *Corrigé de la Cacographie*, 1803; 7e édit., 1822, 2 vol. in-12. 7° *Cacologie, ou Recueil de locutions vicieuses*, avec le *Corrigé*, ibid., 1807; 6e édit., 1824, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, par son but, ainsi que par son titre, semblerait n'être qu'un recueil d'épigrammes contre les auteurs modernes, si, dans le choix de ses exemples, Boinvilliers ne leur avait associé les écrivains les plus célèbres par la correction et la pureté de leur style. 8° *Grammaire latine théorique et pratique*, 9e édit., 1815, in-12. 9° *Grammaire française anglaise à l'usage des Anglais*, etc., suivie de tous les verbes irréguliers, Paris, 1824, in-12. Le texte est de Boinvilliers. La traduction est de M. Black. On n'a pas compris dans cette liste quelques ouvrages de Boinvilliers, tels que : *la Monarchie infernale*, in-8°; *Monsieur le Marquis*, comédie en 2 actes et en vers, 1792; *Condorcet en fuite*, fait historique en 3 actes, 1797; le *Manuel du Républicain, ou le Contrat social mis à la portée de tout le monde*, 1794, in-18, etc. Ces écrits, oubliés aujourd'hui, sont indiqués dans la *Biographie des hommes vivants*. Les pièces de vers qu'il a fournies à l'*Almanach des Muses* et aux recueils du temps sont très-médiocres.

(1) Ce nom de Desjardins, qu'il a mis à un petit nombre de ses ouvrages, était celui de sa femme. Son véritable nom était *Forestier* de Boinvilliers, petit village du département de l'Oise. D—R—R.

(2) Voy. l'*Almanach des Muses* de 1807, p. 475.

Boinvilliers a rédigé quelques articles dans la *Biographie universelle* (1). W—s.

BOIREL (Antoine), né en 1625, chirurgien d'Argentan, en Normandie, est auteur d'un *Traité des plaies de tête*, Alençon, 1677, in-8°, recommandable par un bon nombre d'observations exactes, et fait dans l'esprit du chef de la chirurgie française, Ambroise Paré. On ne peut trop indiquer, dans ces premiers temps de la restauration de l'art, le petit nombre d'ouvrages qui brillent dans les ténèbres, et dont la bonne méthode est prouvée même par l'intérêt qu'ils inspirent encore aujourd'hui. Celui de Boirel est de ce nombre. — Boirel avait un frère (*Nicolas*), habitant la même ville, médecin comme lui et auteur de *Nouvelles Observations sur la maladie vénérienne*, Paris, 1702, in-12; réimprimées en 1711, même format. Ouvrage qui est bien loin d'avoir, en son genre, le même mérite que celui de son frère sur les plaies de tête. C. et A—n.

BOIRIE (Jean-Bernard-Eugène-Cantiran de), mélodramaturge, né à Paris, le 22 octobre 1783, était le fils d'un premier commis de l'intendance de Paris, qui, à l'époque de la révolution, employa les débris de sa fortune à acheter le théâtre des Jeunes-Artistes. Son fils, dont l'éducation fut négligée, mais qui était doué d'une brillante imagination, se sentit de la vocation pour l'art dramatique, et à vingt ans il fit jouer sa première pièce. Incapable d'écrire ces drames qu'il concevait si bien et combinait avec une parfaite entente de la scène, il ne pouvait se passer de collaborateurs. Il n'en man« qua pas, fait observer M. Quérard dans la *Litté« rature contemporaine*, et parmi dix-sept auteurs « qui voulurent bien travailler avec lui, nous comp« tons plusieurs hommes d'esprit qui ont obtenu de « nombreux succès au théâtre. » Le même bibliographe ne compte pas moins de trente-quatre pièces aux quelles Boirie a eu part, et dont plusieurs ont eu un succès de vogue. Nous citerons, entre autres, *la Femme à trois visages* (1806); *la Famille des Jobards* (1808); *l'Homme de la forêt Noire* (1811); *la Marquise de Ganges* (1815); *la Fille maudite* (1817); *le Château de Paluzzi* (1818); *le Bourgmestre de Sardam* (1818); *les Deux Forçats* (1822), etc. Devenu propriétaire du théâtre des Jeunes-Artistes, à la mort de son père, Boirie en fut dépouillé par le décret impérial qui supprima un grand nombre de théâtres. Il fut alors pendant quatre ans régisseur du théâtre de l'Impératrice (Odéon), place qu'il perdit au retour du roi, ce qui ne l'empêcha pas d'être un zélé royaliste. En 1822, Boirie devint régisseur du théâtre de la porte St-Martin; mais M. Merle, qui l'avait appelé à cette place, ayant quitté la direction de ce théâtre, Boirie, attaqué d'affreuses maladies, résultat de l'abus des plaisirs, a depuis cette époque vécu dans la retraite, et il est mort, après d'horribles souffrances, le 14 décembre 1837, dans une maison de santé du quartier St-Marcel. Z—o.

BOIS (du). *Voyez* Dubois.

BOIS (Jean), en latin *Boisius*, théologien anglais. *Voyez* Boyse.

BOIS DE LA PIERRE (Louise-Marie de Lanfernat, épouse de N. de), naquit au château de Courteilles, près de Verneuil, en Normandie, l'an 1665, et mourut le 14 septembre 1730. Ses poésies, aujourd'hui oubliées, eurent quelque vogue dans le temps où elle vivait. Elle avait étudié l'histoire, et on lui doit d'utiles recherches sur celle de sa patrie. Elle n'a point composé, comme on le dit dans un dictionnaire historique, l'*Histoire du monastère de la Chaise-Dieu*, mais une *Chronologie historique des prieures de la Chaise-Dieu*, qu'on conservait manuscrite dans cette maison. On lui attribue, dans le même dictionnaire, d'après Moréri, une *Histoire de la maison de l'Aigle*. Il y a ici une triple erreur : 1° cet ouvrage est manuscrit comme le précédent; 2° il a pour titre *Histoire de l'Aigle* (c'est-à-dire de la ville de ce nom), *des seigneurs de ce lieu, et de tous les événements auxquels ils ont eu part*; 3° ce manuscrit est de Louis d'Après, curé de St-Martin de l'Aigle. Il est vrai que madame de Bois de la Pierre avait fait beaucoup de recherches pour l'auteur, avec qui elle avait des relations d'estime et d'amitié, et c'est ce qui, sans doute, a donné lieu d'attribuer à cette dame un ouvrage à peu près sous le même titre. V—ve.

BOISARD. *Voyez* Boizard.

BOISARD (J.-J.-F.-M.), le plus fécond des fabulistes, né à Caen, d'une famille honorable, en 1743, était membre de l'académie des belles-lettres de cette ville et secrétaire de l'intendance de Normandie, depuis 1768, lorsqu'il fut nommé, en 1772, secrétaire du conseil des finances de Monsieur, comte de Provence, puis, en 1778, secrétaire du sceau et de la chancellerie de ce prince. La révolution ayant obligé le frère de Louis XVI à faire des réformes dans sa maison en 1790, Boisard perdit sa place et obtint une modique pension qui cessa bientôt de lui être payée, par suite de l'émigration de son ancien maître. Il passa quelques années à Paris, où ses opinions antirévolutionnaires et son caractère frondeur l'empêchèrent d'obtenir un emploi. Il vécut dès lors oublié, malheureux, et sur la fin du dernier siècle il retourna dans sa ville natale, où il est mort presque nonagénaire dans les derniers mois de 1831. Dès l'année 1764, il fit des vers; et il publia en 1769, dans le *Mercure de France*, quatre fables lues à l'académie de Caen. Il continua d'en insérer dans ce recueil jusqu'en 1773 que parut le tome 1er de ses *Fables*, Paris, in-8°. Il en

(1) Boinvilliers a donné aussi quelques articles à la *Revue encyclopédique*. Le nombre de ses ouvrages mentionnés par M. Quérard dans la *Littérature contemporaine* se monte à 61. Il avait, en outre, publié comme éditeur : 1° vers 1792, une nouvelle édition de l'*Epître au peuple* de Thomas; 2° *la Guerre aux Anglais*, poème par le citoyen C....., dédié à Bonaparte, Paris, 1798, in-8°. — L'abbé Delatour, traducteur des *Sylves* de Stace, a publié un *Coup d'œil sur les ouvrages de J.-E.-J.-F. Boinvilliers*, Paris, 1805, in-18°. C'est une diatribe contre les ouvrages et les opinions de ce laborieux auteur · et l'on pourra juger du ton général de cette critique par ce trait qui la termine : *A laver la tête d'un âne on y perd sa lessive*. Boinvilliers a laissé deux fils, l'un médecin, l'autre avocat, et une fille, madame Dagoty, tous connus par des ouvrages estimables. D—b—n.

publia un second, ibid., 1777, in-8°. Ces deux volumes, ornés de gravures d'après les dessins de Monnet et de St-Aubin, reparurent avec un nouveau frontispice, Paris, 1779, in-8°. Il est plusieurs de ces fables qu'on lit avec plaisir, entre autres celle qui est intitulée *l'Histoire;* mais un grand nombre d'autres, n'offrant point de moralité et n'en laissant deviner aucune, sont moins des fables que des contes, dont la fin même n'est pas toujours satisfaisante. Des détails heureux, une narration quelquefois agréable, se trouvent noyés dans une multitude de vers médiocres. Grimm, en rendant compte du premier recueil, dit qu'il fit peu de sensation, parce que les fables n'étaient déjà plus de mode; mais il avoue que celles de Boisard sont moins précieuses que celles de la Motte, plus naturelles que celles de Dorat, plus variées, plus naïves que celles de l'abbé Aubert; cependant il en trouve la chute rarement heureuse, la morale commune, souvent répétée, et le style dépourvu de la précision de Phèdre et du coloris gracieux de la Fontaine; « mais peut-être, « ajoute Grimm, Boisard est-il de tous les fabulis« tes celui qui a le moins imité la Fontaine et qui « s'en est le moins éloigné, si une narration simple, « facile et naïve est le premier mérite de ce genre « de poésie. » Voltaire aussi a parlé avec éloge du premier recueil de Boisard, dans sa correspondance avec Diderot. La plupart des fabulistes n'ont fait que cinquante ou cent fables. Quelques-uns en ont publié deux cent cinquante à l'exemple de la Fontaine. C'est ce nombre que contiennent les deux volumes de Boisard. Mais il avait continué d'en insérer dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres ouvrages périodiques; il en publia un nouveau volume divisé en 10 livres qui en contenaient trois cents, Caen, 1803, in-12. Dans le prologue, l'auteur se félicite de la tranquillité rendue à la France par Bonaparte, et se console des larmes qu'il a constamment versées. Ce recueil passa inaperçu : on y trouva pourtant quelques jolies fables, mais la plupart sont trop négligées, et on ne peut en deviner la morale. La *Bibliothèque française* de 1804 est le seul journal littéraire qui en ait parlé dans un article signé E. Toulongeon. Dans le prologue d'un autre volume qui parut sous le titre de *Fables et Poésies diverses*, Caen, 1804, in-12, l'auteur s'excuse de cette indifférence du public; il dit :

J'écris beaucoup, et mon salaire est mince,
Il se réduit à rien : les Muses de province
Ne font pas fortune à Paris.

La moitié du volume contient cent vingt fables, formant les livres 11 à 14, et l'autre moitié des poésies diverses, dont plusieurs contre le régime de la terreur, et *la Grotte de Merlin*, divertissement en 3 actes, représenté dans un château, en 1772, pour la fête de l'intendant de Fontette, son protecteur. Un troisième volume de *Fables*, faisant suite aux deux précédents, parut à Caen, 1805, in-12. Il contient trois cent trente et une fables, comprises dans les livres 15 à 25. Dans la première, l'auteur fait entendre qu'il avait reçu des secours ou une pension de Bonaparte. Enfin Boisard a fait réimprimer ses deux premiers recueils de 1773 et 1777 sous ce titre : *Mille et une Fables*, 1re partie, Caen, 1806, in-12. Il annonce dans l'avertissement qu'il a indiqué par un astérisque les fables qui se ressentaient de sa jeunesse, ainsi que des opinions qui commençaient à devenir à l'ordre du jour, et dont il fait son acte de contrition. Il ajoute que, dans le cas d'une nouvelle édition, ce volume doit devenir le premier, puisqu'il contient les huit premiers des trente-cinq livres que forment ses *Mille et une Fables*. A la fin de ce volume se trouvent quatre psaumes traduits en vers; mais on n'y voit point, non plus que dans le volume de *Fables et Poésies diverses*, qui doit être le quatrième et dernier tome, une *Ode sur le déluge*, couronnée par l'académie de Rouen, 1790, in-8°. Au mérite de la fécondité Boisard a joint celui de l'invention, car il ne paraît pas que ses fables aient été des imitations. Son style est naturel, mais trop souvent prosaïque. — *J.-F.* Boisard, neveu du précédent, né aussi à Caen, vers 1762, cultiva la peinture et fut élève de Regnault, de l'académie royale; mais, de son propre aveu, il ne sortit jamais de la médiocrité et jeta souvent le pinceau pour prendre la plume. Il émigra au commencement de la révolution, rentra en 1793, fut arrêté, condamné à mort, et sauvé par un miracle qu'il n'explique pas. Il eut toujours à se plaindre des rigueurs de la fortune, et mena une vie errante et malheureuse, souvent éloigné de sa femme, qu'il adorait et qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de *Rose*. Il conte ses malheurs domestiques avec une naïveté verbeuse, entremêlée de plaintes fréquentes, dans ses fables et dans ses nombreux prologues adressés au roi, aux princes et à MM. Gérard, Horace Vernet, Bosio, et à plusieurs autres dont il réclamait les secours. Il paraît que Boisard est mort dans la misère. Il a publié : 1° *Fables dédiées au roi*, Paris, 1817, in-8°; 2° *Fables faisant suite à celles qui sont dédiées au roi*, Paris, 1822, 2e partie, 1 vol. in-8°. Digne émule de son oncle en fécondité (puisque ses fables sont au nombre de trois cent quatre-vingt-douze), mais non pas en talent (car elles sont toutes au-dessous de la médiocrité), nous aurions à peine fait mention de lui, si la *Biographie portative des contemporains* n'eût pas confondu l'oncle et le neveu, ainsi que leurs ouvrages, en ne parlant que des fables de 1773 et 1777 du premier, et en disant qu'elles ont été réimprimées en 1817 et 1822. La *France littéraire* de M. Quérard a aussi commis une erreur à l'article de l'oncle, en citant une édition de *Fables et OEuvres diverses*, Caen, 1773-1801, 3 vol. in-8°, qui n'existe pas, et en omettant les titres des volumes publiés en 1804, 1805 et 1806. A—T.

BOISBAUDRON (le baron de Loynes de), d'une ancienne famille du Poitou, était le frère du marquis de la Coudraye, député de la noblesse d'Anjou aux états généraux de 1789. Il fut destiné dès son enfance au service de la marine, dans laquelle il servit jusqu'à l'époque de son émigration, en 1791. Alors il entra dans l'armée de Condé, et il en fit

toutes les campagnes jusqu'à celle de 1795. A cette époque, il se rendit à Jersey, d'où il s'embarqua pour la Bretagne, avec des instructions particulières pour les royalistes de cette contrée. Il débarqua à Erqui, dans les Côtes-du-Nord. En abordant, la petite troupe avec laquelle était Boisbaudron fut rencontrée par un détachement de républicains très-supérieur en nombre. Il se défendit néanmoins, et ne se rendit qu'après avoir eu la cuisse percée d'une balle. Conduit à la prison de Rennes sur une charrette découverte, quoique la neige tombât par flocons, il souffrit cruellement pendant ce trajet. Ce fut au milieu de ces souffrances, et avec la presque certitude d'être mis à mort, qu'il écrivit aux chefs royalistes pour les engager à refuser toute proposition de paix. Remis en liberté peu de temps après par un article spécial du traité de la Mabilais, il se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, puis à Orléans, où il vécut fort tranquille. Averti qu'on l'avait dénoncé au directoire, il partit pour Paris, afin de prouver qu'il était compris dans la pacification. On l'arrêta néanmoins à l'hôtel même du ministre de la police. Ramené en prison à Orléans, il fut traduit devant une commission militaire. L'assemblée était publique et fort tumultueuse. Boisbaudron se défendit avec force. Les habitants, électrisés par son éloquence, l'applaudissaient vivement et témoignaient hautement leur intérêt, surtout lorsqu'on apprit que vingt-cinq soldats avaient été commandés d'avance pour l'exécution. La commission prétendait n'avoir à prouver que l'identité sur le fait de l'émigration, et Boisbaudron soutenait avec raison que le traité de la Mabilais l'avait absous du fait de l'émigration. Le jugement fut remis à huitaine. L'accusé se défendit avec les mêmes moyens que la première fois. Tout annonçait pourtant sa condamnation, lorsqu'un décret, sollicité par Lanjuinais et rendu la veille à la sollicitation de ses amis, arriva pendant la séance, et déclara la commission incompétente. Désirant toujours être utile à la cause qu'il brûlait de servir de nouveau, Boisbaudron se trouva à Paris à l'époque du 18 fructidor, et fut compris dans le décret qui renvoyait les émigrés hors de France. Il passa en Angleterre et de là en Danemark. Ne pouvant s'habituer à vivre dans ces climats étrangers, dès qu'il vit la possibilité de rentrer dans sa patrie, il y revint; mais les douleurs de sa blessure se firent de nouveau sentir avec tant de violence, que pour les calmer, il prit de fortes doses d'opium. Sa santé s'altéra de plus en plus; et enfin, après plusieurs mois de souffrances, il mourut âgé d'environ 50 ans, au mois de septembre 1801, dans la terre de M. d'Auteroche, son parent, à trois lieues d'Orléans. Il joignait, dans les dernières années de sa vie, une piété aimable et tolérante à ses vertus militaires. Son esprit, cultivé et plein d'agrément, était d'une teinte chevaleresque, rappelant nos anciens preux. Il avait perdu un fils chéri à l'affaire de Quiberon, et sa femme avait été massacrée à la défaite du Mans, en 1794. B—P.

BOIS-BERENGER (la marquise Charlotte-Henriette Tardieu-Malessy de), née à Paris, en 1767, fut une des femmes les plus héroïques d'un temps où tant de femmes déployèrent un grand courage. M. de Bois-Bérenger ayant émigré, elle resta courageusement exposée aux proscriptions révolutionnaires dans le seul but de conserver son bien à sa famille; et, pour y parvenir, elle feignit de se séparer de son mari, et fit une demande judiciaire en divorce. Mais ce moyen eut peu de succès : elle fut arrêtée comme suspecte et renfermée avec son père, sa mère et sa sœur dans la prison du Luxembourg, puis comprise avec toute sa famille dans une de ces conspirations de prison imaginées pour envoyer en même temps à l'échafaud un plus grand nombre de victimes, contre lesquelles il n'y avait pas même l'ombre d'un motif. Conduite avec ses parents devant le sanglant tribunal révolutionnaire, et n'ayant pas encore entendu son acte d'accusation lorsque déjà tous connaissaient le leur, elle se crut oubliée par les bourreaux, et s'écria en versant un torrent de larmes! « Dieu, vous mourrez « avant moi; je suis condamnée à vous survivre!... « Barbares! à quelle pénible existence me condam« nez-vous! » Elle s'arrachait les cheveux, embrassait tour à tour son père, sa sœur, sa mère, et répétait avec amertume : « Nous ne mourrons pas « ensemble! » Pendant qu'elle s'abandonnait ainsi à sa douleur, l'acte d'accusation arriva. La joie éclata aussitôt sur son visage, et toute son affliction fit place au plaisir douloureux de consoler ses parents. Elle se coupa elle-même les cheveux, mangea avec appétit, même avec gaieté, et soutint le courage de sa mère jusqu'à l'échafaud. « Consolez-vous, « lui disait-elle, nous mourrons ensemble : vous « n'emportez pas le moindre regret; toute votre « famille vous accompagne, et vos vertus vont re« cevoir leur récompense dans le séjour de la paix « et de l'innocence. » Cette jeune femme, belle, aimable, avait été la garde-malade de toutes les femmes prisonnières avec elle. Son père, presque mourant, avait surtout été l'objet de sa tendre sollicitude. Séparée quelque temps de sa mère, qu'on avait mise au secret dans un cachot, elle se privait d'une partie de sa nourriture pour la lui porter, sans se rebuter des propos et de la dureté des geôliers. Ce fut le 26 messidor an 2 (14 juillet 1794), douze jours avant la chute de Robespierre, que périt ainsi la famille de Bois-Bérenger, qui deux semaines plus tard eût été sauvée! M—D j.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean de Dieu-Raymond de), d'une famille très-ancienne de Bretagne, naquit à Rennes, le 27 février 1732. Il fut destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, et fit ses études avec distinction. La mort d'un frère aîné, guidon des mousquetaires, qui fut tué au combat de St-Cast, l'ayant rendu, bien jeune encore, le chef de sa famille, il abandonna son droit d'aînesse à un autre frère, et suivit la carrière qu'il avait commencée. Nommé d'abord grand vicaire de Pontoise, il passa, en 1765, à l'évêché de Lavaur, et, en 1770, à l'archevêché d'Aix. Il a laissé dans ce diocèse des souvenirs que la révolution n'a point effacés. La Provence lui dut la construction d'un canal qui

porte son nom, une maison d'éducation pour les demoiselles pauvres, qui subsiste encore à Lambesc, et plusieurs autres établissements utiles, sans parler d'un pont qu'il avait fait bâtir à Lavaur. « Ce fut « par la sagesse unie à la générosité, dit de Bausset « dans une notice historique, que M. de Boisgelin « sauva, au commencement de la révolution, la ville « d'Aix des plus grands malheurs. Dans un mo- « ment de disette, les greniers publics avaient été « pillés; les excès auxquels le peuple s'était livré « allaient arrêter les approvisionnements, lorsque « l'archevêque se présenta pour calmer le désordre, « et mit 100,000 francs à la disposition des autori- « tés locales pour l'achat des grains. » Il publia en même temps une instruction pastorale, adressée aux curés de son diocèse, et leur recommanda d'inviter le peuple à rapporter aux greniers publics ce qu'il y avait pillé. La voix de la religion et de la piété fit ce que n'avaient pu faire les lois humaines : le peuple obéit à l'invitation de ses pasteurs, et s'assembla en foule dans la métropole, où il exprima de la manière la plus touchante sa reconnaissance pour le prélat qui travaillait si efficacement à adoucir ses maux. Après avoir fait partie de l'assemblée des notables en 1787, Boisgelin vint, en 1789, comme député du clergé, siéger aux états généraux, où il eut plusieurs fois l'occasion de montrer la sagesse et la modération de son caractère. Il vota dans cette assemblée pour la séparation des trois ordres, justifia les prétentions du clergé dissident, et se prononça en faveur de la simple majorité des voix. Il proposa de prohiber toute convention féodale, approuva la proposition d'hypothéquer l'emprunt décrété sur les biens du clergé, ce qui ne l'empêcha pas de défendre le droit de propriété de cet ordre sur les biens qui étaient en sa possession, sauf à y apporter une réforme salutaire; soumit le 26 août une rédaction de la proposition faite relativement au compte à rendre par les agents du gouvernement; vota le renouvellement annuel des impôts par chaque législature; il appuya aussi la proposition de Mirabeau qui demandait qu'on fît précéder la promulgation des lois de cette formule : *Par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle.* Malgré sa fermeté à défendre les droits de son ordre, il n'en fut pas moins chargé par l'assemblée de répondre à l'adresse de la société des amis de la révolution de Londres, et fut nommé président le 23 novembre 1789. En quittant le fauteuil, il prononça un discours imprimé au *Moniteur,* et l'assemblée lui vota des remercîments. Peu après parut dans la même feuille sa *Lettre au lord Stanhope, président de la société révolutionnaire de Londres.* En 1790, il proposa d'autoriser les administrations à faire payer le remplacement de la gabelle par un emprunt sur les pays sujets à cet impôt; combattit la proposition tendante à mettre à la disposition de l'assemblée tous les biens du clergé, afin d'établir la confiance dans les assignats; parla contre le projet de la suppression des dîmes. et offrit au nom du clergé un emprunt de 400 millions; combattit le projet en faveur des assignats; émit l'avis qu'il fallait donner au roi le droit de paix et de guerre, circonscrit dans de justes limites. Dans la discussion sur la constitution du clergé, il proposa de convoquer un concile national, et publia à ce sujet un écrit intitulé : *Exposition des principes des évêques de l'assemblée.* A la fin de l'assemblée constituante, la persécution qui s'éleva contre le clergé le força de se retirer en Angleterre; il ne revint dans sa patrie qu'en 1801, à l'époque où le saint-siége se réconcilia avec la France. Il prononça à Notre-Dame un discours *sur le rétablissement du culte catholique.* Il fut nommé à l'archevêché de Tours en 1802 et en 1803, obtint le chapeau de cardinal. La même année il fut nommé candidat au sénat conservateur. Il mourut le 22 août 1804, âgé de 72 ans. Le cardinal de Boisgelin, qui avait montré dans le diocèse d'Aix le talent d'un administrateur, était doué d'un goût fin et délicat, d'un esprit brillant et facile; il aima les lettres et les cultiva avec succès. Il prononça, en 1765, l'oraison funèbre du dauphin, fils de Louis XV (non imprimée); en 1766, celle de Stanislas, roi de Pologne, in-8°; en 1769, celle de madame la dauphine, in-4°. Lorsque Louis XVI fut sacré à Reims, ce fut de Boisgelin qui prononça le discours du sacre : ceux qui l'ont entendu n'ont point oublié l'effet qu'il produisit. Sans égard pour le lieu et la circonstance, l'orateur fut interrompu deux fois par de nombreux applaudissements. On y trouva, comme dans ses oraisons funèbres, une éloquence simple, gracieuse et touchante. De Boisgelin fut nommé membre de l'Académie française en 1776, à la place de l'abbé de Voisenon; il a été remplacé à la seconde classe de l'Institut par Dureau de Lamalle. Il reste de ce prélat : 1° plusieurs ouvrages publiés avant et pendant la révolution, sur des questions qui ont perdu aujourd'hui quelque chose de leur intérêt, mais dont l'indication se trouve dans la *France Littéraire* et dans *la Littérature contemporaine* de M. Quérard. 2° *Le Psalmiste, traduction des Psaumes en vers français, précédée d'un discours sur la poésie sacrée,* Londres, 1799 : cet ouvrage fut une bonne action, l'auteur le composa et le publia pour venir au secours de quelques familles d'émigrés. 3° Une traduction des *Héroïdes* d'Ovide en vers français sans nom d'auteur, Philadelphie (Paris), in-8°, 1786 (1). L'abbé Garnier, historiographe de France, fut l'éditeur de cet ouvrage, imprimé avec le texte et qui n'a été tiré qu'à douze exemplaires, aussi bien qu'une édition sans texte publiée dans le même temps. Cette traduction des *Héroïdes* était si peu connue, que, dans les discours qui furent prononcés en 1805, à la séance où Dureau de Lamalle fut reçu comme successeur de Boisgelin, ni le récipiendiaire, ni Fran-

(1) Boisgelin qui, selon l'expression plus que sévère d'un biographe, appartenait au clergé licencieux du règne de Louis XV, ne se fit pas scrupule dans sa jeunesse de composer, à l'exemple de Bernis, des ouvrages peu dignes d'un prêtre. Les *Héroïdes* avaient été précédées d'une imitation du *Temple de Gnide* de Montesquieu (1782), et d'un recueil de pièces diverses en vers (1783), que l'auteur fit imprimer sans bruit et pour ses amis les plus intimes.

çois de Neufchâteau qui présidait, ne parlèrent de lui comme traducteur d'Ovide. Longtemps après M. Michaud a fait réimprimer la traduction des *Héroïdes* de Boisgelin, pour compléter la traduction en vers des œuvres d'Ovide par St-Ange (Paris, 1824, in-12). L'année suivante, Raynouard en rendit compte dans le *Journal des Savants* (avril 1825). C'est la publication du *Temple de Gnide*, de ses *Poésies diverses*, presque toutes érotiques, et des *Héroïdes* qui a fait comprendre Boisgelin dans le *Dictionnaire des athées* de Sylvain Maréchal. 4° *Discours à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4°. Il reste encore en manuscrit de Boisgelin des observations sur Montesquieu. L'évêque de Versailles a prononcé l'oraison funèbre du cardinal de Boisgelin, au service de ce prélat, célébré le 12 septembre 1804. De Bausset, qui avait été son grand vicaire, a donné une *Notice historique sur S. E. M. le cardinal de Boisgelin*. D. N—L. et D—R—R.

BOISGELIN (le comte LOUIS-BRUNO DE), frère du précédent, né à Rennes, en 1773, fut d'abord connu sous le nom de chevalier, puis sous celui de comte de Cicé, et devint le chef de sa famille par la mort de son aîné, et la résolution que prit le puîné de suivre la carrière ecclésiastique. Entré comme enseigne dans les gardes françaises en 1748, il fut dix ans plus tard cornette dans les mousquetaires, avec rang de colonel, et chevalier de St-Louis en 1761. Nommé colonel des gardes lorraines l'année suivante, il fut ensuite brigadier et maréchal de camp en 1780. Il était en même temps maître de la garde-robe du roi, puis ministre de France à Parme, chevalier du St-Esprit et baron des états de Bretagne. Il présida en cette qualité à différentes époques la noblesse de cette province, notamment en 1789, où il déploya un caractère très-énergique. Ayant juré de ne point assister aux états généraux, il n'entendit à aucune des propositions que lui firent les ministres pour l'engager à y siéger, et se tint à l'écart pendant les premiers orages de la révolution. Cependant il n'émigra pas. Il fut arrêté en 1794 et conduit à la prison du Luxembourg, où, compris dans une de ces conspirations imaginées par les bourreaux de cette époque, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 19 messidor an 2 (7 juillet 1794). Sa femme, sœur du chevalier de Boufflers, dame d'honneur de madame Victoire, subit le même sort. C'était une personne de beaucoup d'esprit, et elle montra un grand courage dans ses derniers moments. — Son cousin, le vicomte *Gilles-Dominique* DE BOISGELIN, ancien colonel du régiment de Béarn, commandait ce corps dans les premières années de la révolution, et il y maintint la discipline la plus exacte au milieu du désordre général. Il fut ensuite fait maréchal de camp, donna sa démission, et se retira en 1792 au Havre, où il fut arrêté comme suspect. Conduit à Paris dans la prison du Luxembourg, il n'en sortit que pour aller à l'échafaud, enveloppé dans la même condamnation que ses parents. — L'abbé DE BOISGELIN, frère du précédent, agent général du clergé de France, et grand vicaire de l'archevêque d'Aix, périt dans les massacres de l'abbaye St-Germain, en septembre 1792, à côté de l'abbé Lenfant, qui lui administra dans ce moment suprême les derniers secours de la religion. (*Voy.* LENFANT.) M—D j.

BOISGELIN DE KERDU (le chevalier PIERRE-MARIE-LOUIS DE), frère de l'abbé et du colonel de Béarn (*voy.* l'article précédent), né à Plélo, diocèse de St-Brieux, en 1758, fut destiné à l'état ecclésiastique et passa une partie de sa jeunesse au séminaire de St-Sulpice. Quelques changements survenus dans sa famille le décidèrent à entrer dans la carrière des armes, et il fut nommé officier dans le régiment du roi, infanterie, où il se lia d'une étroite amitié avec de Fortia de Piles, alors lieutenant dans le même corps. Ils visitèrent ensemble le nord de l'Europe de 1790 à 1792; mais Boisgelin n'eut aucune part à la rédaction de l'ouvrage publié par son ami Fortia, sous le titre de *Voyage de deux Français au Nord*. (*Voy.* la préface du 1[er] volume, et l'article FORTIA DE PILES.) Admis dans l'ordre de Malte, il se trouvait dans cette île en 1793; et il se rendit à Toulon lorsque cette place fut occupée par les Anglais au nom de Louis XVII. Il y commanda un régiment qui fut levé pour le service du roi, et qu'après l'évacuation il conduisit en Corse. Il passa ensuite en Angleterre et ne retourna point à Malte. Ainsi il ne s'y trouvait pas, comme on l'a prétendu, lorsque les Français s'en emparèrent en 1798; et s'il a peint, dans la description de cette île, avec des traits énergiques les fâcheux résultats de cette occupation pour les habitants, ce n'est que d'après les récits de témoins oculaires. Il fit pendant la révolution plusieurs voyages sur le continent; et plus tard il a fait connaître ses judicieuses observations sur le commerce, l'administration et les forces militaires de divers États. Le chevalier de Boisgelin ne revint en France qu'après le retour des Bourbons, en 1814, et il mourut à Pleubihan, département des Côtes-du-Nord, le 10 septembre 1816. Il fut un des auteurs ou éditeurs de la *Correspondance* de Mesmer. (*Voy.* ce nom.) On a de lui: 1° *Ancient and modern Malta*, Londres, 1804, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, accompagné de planches et d'une bonne carte géographique, a été traduit en français et publié par de Fortia de Piles, Paris, 1809, 3 vol. in-8°. Le 1[er] contient le tableau physique de l'île, de ses productions et de son commerce. Les deux autres sont consacrés à l'histoire de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, depuis son origine jusqu'en 1800. L'auteur y provoque le rétablissement d'une institution longtemps utile, mais qui deviendrait sans but si la destruction de la piraterie est une conséquence de l'occupation du royaume d'Alger par les Français. Il y manque un chapitre intitulé: *Malte métallique et littéraire*, dont nous savons que Boisgelin s'était occupé: 2° *Travels through Denmark and Sweden*, Londres, 1810, 2 vol. grand in-4°, fig. Ce voyage est très-estimé. 3° *Histoire des révolutions de Portugal, par l'abbé de Vertot, continuée jusqu'au temps présent, enrichie de notes historiques et critiques, d'une table*

historique et chronologique des rois de Portugal et d'une description du Brésil, Londres, imprimé par et pour R. Juigné, 1809, in-12. Outre les additions indiquées sur le titre, l'éditeur a joint au livre de Vertot, p. 8-15, un *Catalogue raisonné, historique et critique des principaux ouvrages écrits sur l'histoire de Portugal* et des *Noms des principaux auteurs qui ont écrit sur le Brésil.* (*Voy.* Rouard, *Notice sur la bibliothèque publique d'Aix*, 1831, in-8°.) De concert avec son ami Fortia de Piles, Boisgelin, pour charmer les ennuis de la garnison, avait imaginé une facétie dont ils publièrent plus tard les résultats sous ce titre : *Correspondance de Caillot-Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains* (Nancy, juillet 1795). C'était une mystification fort gaie, adressée de leur garnison à toute la France par les deux officiers, qui reçurent beaucoup de réponses naïves aux lettres qu'ils envoyaient partout sous le nom d'un être tout à fait imaginaire. Le chevalier Boisgelin de Kerdu a laissé divers manuscrits qui sont déposés à la bibliothèque publique d'Aix en Provence. M—D j et W—S

BOISGELIN (le marquis BRUNO DE), neveu du cardinal, né en 1770, était capitaine avant la révolution ; il émigra en 1792 et se rendit à l'armée des princes. Après le 18 brumaire il rentra en France. Au retour du roi, en 1814, il fut confirmé dans la charge de grand maître de la garde-robe, et envoyé à Toulon en qualité de commissaire extraordinaire dans la 8e division militaire. Pendant les cent jours, il refusa de prendre du service dans la garde nationale, dont il commandait la cavalerie. A la seconde restauration du roi, il fut nommé pair de France, par ordonnance du 17 août 1815. Il prit aux délibérations de cette assemblée la part d'un bon citoyen et d'un orateur judicieux. En 1818, il combattit le projet de loi sur le recrutement de l'armée, disant que la nomination des places dans l'administration et dans l'ordre judiciaire étant attribuée au roi par la charte, si la même clause n'avait pas été spécifiée pour l'armée, c'était uniquement parce que nul n'avait imaginé que ce droit fût contestable. Il ajouta que si l'on accordait des grades militaires à l'ancienneté, il en résulterait un véritable désordre et des entraves dans la marche des affaires; que le souverain perdrait son influence, et qu'en affaiblissant ainsi l'autorité royale, on mettrait en question la stabilité du gouvernement. Il prétendit encore que l'armée, instrument passif, était un de ces grands moyens d'action que le roi seul avait le droit de faire agir, moyens avec lesquels il assure la tranquillité publique, et qui ne produiraient hors de ses mains que trouble et confusion. Durant la même session il vota le projet de loi sur la liberté de la presse, mais avec un amendement qui ne fut point adopté. Son opinion écrite d'une manière remarquable a été imprimée in-8°. En 1820, il vota contre les lois d'exception. Il est mort à Paris, pair démissionnaire, le 29 juin 1831. — Son frère, *Alexandre Bruno*, comte DE BOISGELIN, a été colonel de la 10e légion de la garde nationale, lieutenant des gardes du corps, député élu par le département de la Seine en septembre 1815, réélu en 1817 et en 1820 par le département de la Sarthe. Royaliste à la fois sincère et modéré, il siégeait à la deuxième section du côté droit. Il était fort lié avec Lainé, dont il partageait les opinions politiques. Ce fut Boisgelin qui, le 7 juillet 1815, à la tête des gardes nationaux de la 10e légion, ferma la chambre des représentants, et empêcha les Dumolard, les Bédoch, les Dupont et autres députés libéraux d'y pénétrer. Z—O.

BOISGÉRARD (MARIE-ANNE-FRANÇOIS BARBUAT DE), né le 8 juillet 1767, à Tonnerre, où son père, ancien officier dans le régiment de Champagne, s'était retiré avec le grade de général. Il sortit des écoles militaires, en 1791, avec le grade de capitaine du génie. En septembre 1792, à l'époque où les Français se rendaient maîtres de Spire, il se signala sous les murs de cette ville. Après avoir contribué à la prise de Mayence, au mois d'octobre suivant, il fit partie de la garnison qui défendit Mayence en 1793, et la suivit dans la Vendée. Il fut ensuite employé aux siéges de Charleroi, de Landrecies et du Quesnoy, où il se distingua par son habileté. Il reçut une blessure devant cette dernière place. Au siége de Valenciennes, le général Marescot lui confia le commandement de l'attaque dirigée sur la citadelle, et celui de l'attaque du fort St-Pierre, au siége de Maëstricht. Boisgérard fit des dispositions pour prendre ce fort, au moyen de globes de compression placés dans la caverne sur laquelle il est situé. La première explosion ne fut pas heureuse, et la prompte reddition de l'ennemi prévint la seconde, qui, comme on le reconnut, aurait été du plus grand effet. Ayant reçu ordre de rétablir Kehl et la tête du pont d'Huningue, il donna l'idée de former des ponts-radeaux, au moyen desquels on entretint constamment des communications entre tous les ouvrages des îles du Rhin. Peu de temps après, nommé général de brigade et commandant en chef du génie, il fut employé à l'armée d'Angleterre, et quitta bientôt cette armée pour se rendre en Italie, où il joignit l'armée du général Championnet sous les murs de Capoue. Il y reçut une blessure dont il mourut peu de temps après, âgé de 32 ans, au moment où la paix venait d'être conclue. Il a laissé divers manuscrits, restés entre les mains de son père, qui fut depuis maire de Tonnerre, notamment : 1° *Journaux d'attaque devant la citadelle de Valenciennes, du siége de Maëstricht, du fort St-Pierre;* 2° des mémoires militaires *sur la nécessité d'établir des places de sûreté, sur les travaux des lignes de la Queich, sur le fort de Kehl, sur les ponts-radeaux*, etc.; 3° des mémoires *sur le Génie militaire, sur les Travaux du génie, sur les Ingénieurs géographes;* 4° *Exposé sommaire sur la nature des différents pays situés sur la rive droite du Rhin, de Bâle à Coblentz*, etc.; un *Précis des entretiens entre les généraux Desaix et Boisgérard;* 6° enfin un *Journal d'un voyage à Genève.* Il y a, dans les deux derniers manuscrits, des particularités curieuses et des détails intéressants qui font désirer la publication de ces ouvrages. D—M—T.

BOIS-GUILLEBERT ou GUILBERT (PIERRE LE PESANT, sieur DE), lieutenant général au bailliage de Rouen, mort en 1714, ne s'est désigné que par les initiales B. G. dans ses deux premiers ouvrages, et a gardé l'anonyme dans les autres. On lui doit : 1° *Histoire de Dion Cassius de Nicée, abrégée par Xiphilin, traduite du grec en français par M. de B. G.*, Paris, 1674, 2 vol. in-12. On voit que ce n'est qu'une traduction de Xiphilin, et non de Dion Cassius. 2° *Histoire d'Hérodien, traduite en françois*, Paris, 1675, in-12; la traduction qu'a donnée l'abbé Mongault a fait oublier celle-ci. 3° *Marie Stuart, reine d'Écosse*, nouvelle historique, Paris, 1674, 3 vol. in-12; 1675, 4 parties in-12. *Le Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, 1695, 1696, 1699, in-12, sans nom de ville; nouvelle édition *augmentée de plusieurs mémoires et traités sur la même matière*, Rouen (Hollande), 1707, 2 vol. in-12. Cet ouvrage contient de bonnes vues sur les finances, dont l'administration était alors peu connue en France. Bois-Guillebert voulut faire croire qu'il était le seul qui entendit bien cette partie, et à cet effet il dénigra Colbert; mais il ne persuada personne; et l'ouvrage n'étant pas plus recherché que l'auteur, celui-ci s'avisa d'un autre stratagème. Il était neveu à la mode de Bretagne du maréchal de Vauban ; il publia son *Détail de la France*, avec ce nouveau titre : *Testament politique de M. de Vauban*, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1712, 2 volumes in-8°. L'importance du personnage fit faire attention au livre, et on le jugea mieux. Malgré quelques erreurs et quelques vues trop systématiques, il peut encore être consulté avec fruit, et renferme, sur la statistique de la France à cette époque, une foule de détails qui n'avaient pas encore été publiés. Il est cité avec éloge dans la préface du *Projet de dixme royale*, ce qui a fait penser à quelques auteurs que Bois-Guillebert pourrait bien être l'auteur de ce dernier ouvrage, qu'on attribue généralement au maréchal de Vauban. — *Jean-Pierre-Adrien-Augustin* LE PESANT DE BOIS-GUILBERT, né à Rouen, et petit-neveu du grand Corneille, est auteur d'un poëme intitulé : *la Sédition d'Antioche*. Cette pièce fut couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de la ville de Rouen, en 1769, et imprimé en 1770, in-8° (1) C. M. P. et V—VE.

BOISHARDY (le chevalier CHARLES DE), ancien officier au régiment de Royal-Marine, quitta le service au commencement de la révolution; prit part à la première insurrection vendéenne, celle de la Rouarie, et fut désigné par lui pour commander les forces militaires de la ligue bretonne sur les Côtes-du-Nord. Après la mort de la Rouarie, il se retira vers la côte entre Lamballe et Moncontour; et, réunissant tout ce qui s'armait contre la révolution, il établit son quartier général à Bréhan. Boishardy était dans la force de l'âge, et aussi adroit qu'intrépide; son ascendant était tel sur les paysans qu'ils se seraient tous exposés à la mort pour le défendre, et qu'il passait dans leur esprit pour prédire l'avenir. D'ailleurs ses manières douces et l'aménité de son caractère le faisaient généralement aimer. Au mois d'août 1794, il alla trouver Puisaye et le reconnut comme généralissime des chouans. Puisaye le fit colonel et lui donna la croix de St-Louis. Il commanda les royalistes des Côtes-du-Nord ; et au mois d'octobre 1794, se voyant accablé par la division du général républicain Rey, et autorisé par l'exemple de Charette, il crut écarter le danger en faisant des ouvertures de paix. Ayant demandé une entrevue au général Humbert, qui commandait à Moncontour une division républicaine, il lui indiqua, dans les premier jours de décembre, un bois pour le lieu de la conférence, et il s'y trouva avec cinquante chouans armés. Humbert arriva seul, sans aucune escorte. Le général royaliste, étonné de la sécurité de cet officier, lui dit : « Le témoignage de confiance que tu me donnes me décide à la réciprocité ; je vais renvoyer ma troupe, et chercher avec toi les moyens de ramener la paix dans ces malheureuses contrées! » Après la pacification, les hostilités ayant recommencé entre les deux partis, Boishardy reprit l'offensive. Les républicains ayant été instruits qu'il se trouverait le 13 juin 1795 dans son château de Villehemet, une compagnie de grenadiers marcha pour l'y surprendre. Boishardy s'aperçut trop tard qu'il était trahi ; il voulut fuir : les grenadiers le poursuivirent à coups de fusil ; il fut atteint et achevé à coups de sabre. Sa tête sanglante et séparée de son corps fut promenée dans les rues de Lamballe et de Moncontour. B—P.

BOISIUS. *Voyez* BOYSE.

BOISJOLIN (JACQUES-FRANÇOIS-MARIE-VIEILH DE), poëte et administrateur, né à Alençon en 1761, d'une famille distinguée (1), se fit, dès l'âge de dix-sept ans, connaître dans le monde littéraire par une comédie pastorale en 3 actes, intitulée *l'Amitié et l'Amour* (Paris, 1778), qui ne fut pas représentée, mais où il y a des vers infiniment gracieux. Il enrichit dès lors de ses poésies les recueils du temps. Le poëme des *Fleurs*, un fragment *sur la Pêche* imité de Thompson, et une traduction de *la Forêt de Windsor* de Pope, lui avaient déjà acquis une belle réputation poétique, lorsque la révolution éclata. Quoiqu'il n'y ait pas pris une part active, il cessa dès lors de cultiver les Muses, et sembla faire oubli de son talent. C'est ce que Fontanes, qui plus tard devait suivre son exemple, lui a reproché en vers charmants dans une épître qu'il lui adressa sous le titre de *l'Emploi du temps*. En effet, si *la Forêt de Windsor* n'est qu'un ouvrage d'environ cinq cents vers, la couleur en a tant d'éclat, et promettait à la poésie un talent si distingué, qu'on put encore répéter avec Palissot que le silence gardé si longtemps par Boisjolin fut inexcusable. En effet, depuis il n'a publié qu'un petit nombre de pièces de peu d'étendue. En 1799, il composa une *Hymne à*

(1) M. Quérard dans la *France littéraire* a confondu les deux Bois-Guilbert.

(1) Son père publia en 1788 un *Essai sur les finances*, in-8°, qui fit mettre à la Bastille l'auteur et l'imprimeur. Il devint, lors de l'organisation des préfectures, conseiller de préfecture à Alençon, où il est mort à 76 ans, en l'an 9.

la souveraineté du peuple, et un *Chant funèbre en l'honneur des ministres français assassinés à Rastadt*. « Cet effort, dit un biographe, fut suivi de « douze ans de repos, au bout desquels il révéla de « nouveau son existence dans le *Mercure*, où il fit « imprimer une pièce intitulée : *l'Affermissement de « la quatrième dynastie par la naissance du roi de « Rome*. » Ces divers ouvrages, écrits d'un style pénible et maniéré, sont peu faits pour ajouter à la réputation de leur auteur. Boisgelin manquait d'invention, et il eût mieux fait de continuer d'appliquer son talent à la reproduction dans notre langue des œuvres des auteurs étrangers. Palissot, dans ses *Mémoires de la littérature*, lui conseillait de traduire le Tasse. Boisjolin a plusieurs fois remplacé Laharpe dans la chaire du lycée de Paris, mais non comme professeur ; il venait modestement lire les cahiers du titulaire absent ; obligeance qui n'a pas empêché Laharpe de traiter son ami avec quelque sévérité dans son *Cours de littérature*. Il a fourni des articles à divers recueils périodiques, et particulièrement au *Mercure* et à la *Décade philosophique*. Sa vie politique offre peu d'événements. Après avoir, dans le directoire, rempli quelque temps les fonctions de chef de division au ministère des relations extérieures, il fut envoyé consul à l'étranger. La révolution du 18 brumaire le trouva professeur d'histoire à l'école centrale du Panthéon. Après cette révolution, il siégea deux ans au tribunat, fut nommé sous-préfet lors de l'organisation des préfectures, et occupa ce poste modeste jusqu'en 1837, qu'il se retira doyen des sous-préfets. Il était alors à Louviers (Eure). Il ne laissait pas de désirer monter au rang de préfet, et il était en effet un bon administrateur ; mais son peu de fortune fut, sous Napoléon comme sous la restauration et depuis, un obstacle à son avancement. Il est mort le 27 mars 1841 à Auteuil. Il était membre de la Légion d'honneur. D—R—R.

BOISJOLIN (CLAUDE-AUGUSTIN VIELH DE), fils du précédent, né à Paris le 24 février 1788, mort le 23 juin 1832, se livra, dans sa jeunesse, à l'étude des mathématiques. Il se destinait à l'école polytechnique : des revers de famille le forcèrent à entrer prématurément dans l'arme du génie en qualité de simple soldat, et il fit en Espagne les campagnes de 1808, 1809 et 1810. Nommé caporal dans les sapeurs, il assista au siége de Saragosse. Ses protecteurs, désespérant de lui faire obtenir un avancement, toujours lent et difficile dans le génie, lui firent avoir l'emploi d'adjoint au payeur général de l'armée, ce qui était assurément une fortune pour un ex-caporal. Mais les Français ayant été contraints d'évacuer l'Espagne en 1813, Boisjolin revint en France, blessé, après avoir perdu tout ce qu'il possédait à la journée de Vittoria. Pour comble de malheur, il fut du nombre des agents du trésor que l'on réforma comme les moins anciens. Boisjolin, à qui ses protecteurs reconnaissaient beaucoup de talent, et qui d'ailleurs était doué d'un extérieur séduisant, se voyait sur le point d'être nommé secrétaire particulier de la grande-duchesse de Toscane (*voy.* BACIOCCHI), lorsque les événements de 1814 détruisirent encore pour lui cette nouvelle chance de fortune. Après avoir été à la veille d'obtenir, par le crédit de Fontanes, la place de secrétaire d'ambassade en Espagne, il se décida à entrer dans la maison du roi, où ses goûts littéraires le singularisèrent un peu, et où il fut signalé comme *mal pensant*, et réformé sans traitement. Il embrassa alors le commerce de la librairie, qu'il quitta pour la direction d'une imprimerie. La mort d'Alphonse Rabbe, en rendant vacante la direction de la *Biographie portative des contemporains* (1) (édition compacte), à laquelle Boisjolin avait déjà fourni plusieurs articles, lui ouvrit une carrière plus conforme à ses goûts et à ses talents. Cette entreprise touchait à sa fin, mais un supplément était nécessaire : ce fut la tâche à laquelle Boisjolin se consacra tout entier. Sous sa direction, les articles de cette biographie cessèrent de présenter ce défaut de convenance, cette âpreté de style qu'on avait pu reprocher à quelques notices insérées dans les premières livraisons. Boisjolin, qui était homme du monde et surtout un causeur distingué, n'eut pas de peine à attirer à son entreprise des littérateurs faits pour s'entendre avec lui ; il se les donna pour collaborateurs. Parmi les articles les plus remarquables qu'il a composés pour cet ouvrage, nous citerons ANCELOT, CREUZÉ, DECAEN, DEJEAN, DESTOURNELLES, FOURIER, FOX, FRANCŒUR, HEYNE, LASSUS, MASSÉNA, MEUNIER, MONTUCLA, PRONY, etc. (2). On a de lui, outre ses notices biographiques : 1° *Sur l'éducation des femmes*, Paris, 1818, in-4° ; 2° la préface du *Dictionnaire de médecine d'Aubouin* ; 3° la préface placée en tête du livre *de l'Amour* par Senancour, dont il avait été l'éditeur. Croyant avoir à se plaindre de la restauration, Boisjolin avait vu sans peine la révolution de 1830 ; il fut élu officier de la garde nationale aussitôt après ; mais il se jeta promptement dans l'opposition, bien qu'au 2 août 1830 il eût salué le nouveau gouvernement par la publication d'une brochure intitulée : *Notices historiques sur S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans et sur le général Lafayette* (extraites de la *Biographie des contemporains*), pré-

(1) Cette biographie fut commencée en 1825 par Babeuf, fils du démagogue de ce nom qui périt sur l'échafaud en 1797. Ce jeune homme, manquant bientôt de fonds, la céda à ses imprimeurs, Aucher Eloy et comp., de Blois, qui en conférent la direction à Alphonse Rabbe, l'un des rédacteurs. Mais l'imagination désordonnée et l'esprit brouillon de Rabbe le rendaient peu capable de l'ordre et de la régularité qu'exige un pareil travail. Dès le milieu de la lettre C, M. Aucher Eloy vint lui-même à Paris, et dirigea en personne son entreprise avec autant d'intelligence que d'activité jusqu'à la fin de la lettre S ; mais, s'étant brouillé avec son associé de Blois, pour avoir dépassé le nombre de livraisons promises aux souscripteurs, il partit pour la Russie en 1829. Ce fut alors que Boisjolin, un des coopérateurs de la biographie, en devint directeur à forfait ; il y était sans doute plus propre que Rabbe par la nature de son talent ; mais ses distractions, ses causeries, ses lenteurs, ses accès d'humeur occasionnés par le mauvais état de sa santé, firent traîner tellement la publication des livraisons, qu'à sa mort, c'est-à-dire dans l'espace de deux ans, il n'en avait paru que quatorze ou quinze. Pour rendre sa besogne plus facile et plus lucrative, il avait deux commis qui abrégeaient et retouchaient assez maladroitement les articles déjà publiés dans des ouvrages analogues. A—T.

(2) Il a rédigé aussi celui d'OUVRARD, qui est d'une longueur démesurée, car il formerait à lui seul un volume. Boisjolin n'a fait, au reste, qu'abréger les *Mémoires* de ce fameux fournisseur, auxquels il attachait une grande importance. A—T.

cédées de quelques mots sur la nécessité de se rallier au duc d'Orléans. Boisjolin, condamné depuis plusieurs mois à un silence absolu par une esquinancie, a été une des victimes du choléra. Peut-être aussi le sentiment pénible que lui avaient fait éprouver les événements du 6 juin 1832 n'a pas peu contribué à rendre sa maladie mortelle. D—R—R.

BOISLANDRY (LOUIS DE), né en 1749, était négociant à Versailles, lorsqu'il fut nommé député du tiers état de Paris aux états généraux de 1789. Il se rangea, dans cette assemblée, du parti de la révolution; mais naturellement sage et modéré, il ne s'y occupa guère que d'objets de finances et d'administration. Le 6 juillet 1790, il fit, au nom du comité ecclésiastique, un rapport sur la division du royaume en arrondissements métropolitains, et proposa l'établissement d'un siége épiscopal dans chaque département. Le 5 septembre suivant, il prononça un long discours sur la liquidation de la dette publique, et présenta des raisonnements très-lumineux sur l'émission excessive de 2 milliards d'assignats qu'avait proposée Mirabeau. Mais ses raisonnements, qui étaient une véritable prophétie, ne furent point accueillis; l'émission eut lieu, et la France ne tarda pas à subir toutes les calamités que Boislandry avait prévues. Ce député parla encore avec beaucoup de sagesse, le 30 novembre de la même année, sur les droits d'entrée et sur le nouveau tarif des douanes; et, dans la séance du 15 février 1791, il s'éleva avec force contre les taxes qu'il s'agissait d'établir à l'entrée des villes. Il proposa à l'assemblée, dans le même discours, de s'occuper du projet sur les patentes qui lui avait été présenté. Après la session, Boislandry parut avoir renoncé aux affaires publiques. Il essuya quelques persécutions pendant la terreur, et il est mort à Paris, en novembre 1834. On a de lui : *Vues impartiales sur l'établissement des assemblées provinciales, sur leur formation, sur l'impôt territorial et sur les traités*, Paris, 1787, in-8°; 2° *Considérations sur le discrédit des assignats, présentées à l'assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°; 3° *Examen des principes les plus favorables aux progrès de l'agriculture, des manufactures et du commerce de France*, par L. D. B. (Louis de Boislandry), Paris, 1815, 2 vol. in-8°; 4° *Des Impôts et des Charges des peuples en France*, Paris, 1824, 1 vol. in-8°. On trouve dans ces différents écrits des observations judicieuses et des vues très-sages sur le commerce et sur l'administration publique. M—D j.

BOISLÈVE (PIERRE), official du diocèse de Paris, dont le nom appartient à l'histoire, pour avoir prononcé le divorce de Napoléon et de Joséphine, naquit à Saumur, le 12 septembre 1745. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en droit, fut nommé vicaire de St-Michel d'Angers, et développa beaucoup de talent dans l'examen des procédures qui lui étaient envoyées par le présidial de cette ville. Pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Martin, il fut en même temps nommé vice-promoteur du diocèse, place qu'il remplissait à l'époque de la révolution. Son refus de prêter le serment l'obligea de quitter Angers. Il vint à Paris, jugeant qu'il y serait plus en sûreté que dans la province; et il se tint caché pendant la terreur à Passy, dans une maison que son ancien condisciple, l'évêque de St-Papoul (de Maillé), avait retenue et meublée sous un nom supposé. Après le concordat, l'abbé Boislève fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame. Napoléon, voulant faire casser son mariage sans l'intervention du pape, alors captif, rétablit l'officialité de Paris; et Boislève, comme jurisconsulte, fut revêtu du titre d'official. La cause ayant été portée devant lui, après l'instruction préliminaire, il prononça, le 9 janvier 1810, la sentence de divorce, qui ne fut point publiée. (*Voy.* JOSÉPHINE.) On croit que l'abbé Boislève fut également chargé d'annuler le mariage de Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Paterson. Devenu chanoine titulaire et vicaire général, il était en même temps directeur des religieuses de l'Hôtel-Dieu et des dames de la Congrégation. Il mourut à Paris, le 3 décembre 1830. W—s.

BOISMARE (JEAN-BAPTISTE-VICTOR), médecin, né à Quillebeuf en 1776, était encore enfant lorsqu'il perdit son père, capitaine de navire au long cours; mais, dès sa plus tendre enfance, il montra des dispositions qui promettaient un sujet distingué. Son goût le porta d'abord à l'étude des mathématiques. Après avoir suivi les leçons de Mabire, professeur d'hydrographie à Quillebeuf, ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de dix-sept ans il fut chargé par le gouvernement d'enseigner les mathématiques aux jeunes gens qui servaient en qualité d'élèves de la marine sur la corvette *l'Élise*. Frappé néanmoins p[ar] la réquisition, il fut un instant appelé sous les drapeaux; mais la faiblesse de sa vue lui valut bientôt un congé de réforme. De retour à Rouen, en 1795, il entra dans le commerce pour satisfaire au vœu de sa famille; mais cette carrière ne lui convenant point, il la quitta pour le notariat, qui ne lui agréa pas davantage. Enfin il prit la résolution de se faire médecin, apprit le latin à un âge où l'on commence à l'oublier, suivit à Rouen des cours de médecine et de chirurgie avec une ardeur qui ne se démentit point à Paris, lorsqu'il s'y rendit pour achever son instruction médicale, et recueillir le fruit de tant de travaux assidus, en recevant, le 3 juin 1808, le bonnet de docteur à la faculté de médecine. L'année précédente, il avait soutenu avec distinction sa thèse, imprimée sous ce titre : *Dissertation sur la pleurésie gastrique et bilieuse*. Élu, en 1809, membre de l'académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, il prononça, pour sa réception, un discours *sur l'Aliénation mentale*. En 1810, il lut à ses confrères, *sur la Topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit les influences*, un mémoire qui mérita l'approbation du comte de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, lequel s'occupait alors de recueillir des renseignements sur les dangers que l'embouchure de la Seine peut offrir aux navigateurs, et sur les améliorations dont elle est susceptible. Il invita Boismare à lui donner la solution d'une série nom-

breuse de questions qui n'entraient point dans le plan du premier mémoire. Boismare répondit à l'invitation du ministre par un second *Mémoire sur la statistique de la ville de Quillebeuf et de l'embouchure de la Seine, ayant pour objet principal la navigation et la pêche*. Le comte de Montalivet, en témoignage de sa satisfaction, le nomma, le 26 janvier 1811, médecin du dépôt de mendicité qui venait d'être formé à St-Yon. Les événements de 1814 ayant jonché les environs de Paris d'un nombre immense de militaires malades ou blessés, une partie de ces malheureux furent transportés par la Seine jusqu'à Rouen. St-Yon fut alors transformé en hôpital militaire ; les maladies contagieuses y exercèrent leurs ravages, et c'est en remplissant ses fonctions avec un courage héroïque, quoique lui-même fût atteint, que Boismare succomba, le 28 mars 1814, à peine âgé de 34 ans. Son éloge a été prononcé par M. J.-B. Vitalis, son collègue à l'académie de Rouen. D—R—R.

BOIS-MESLÉ (JEAN-BAPTISTE TORCHET DE), avocat au parlement de Paris, publia, en 1749, l'*Histoire du chevalier du Soleil*, Paris 1749, 2 vol. in-12. Il s'était déjà fait avantageusement connaître par un ouvrage d'un genre plus sérieux, et surtout plus utile, l'*Histoire générale de la marine chez tous les peuples du monde, ses progrès, son état dans le 18e siècle et les expéditions anciennes et modernes*, Amsterdam (Paris), 1744 à 1758, 3 vol. in-4°. L'auteur fut aidé dans son travail par le P. Théodore de Blois, capucin ; il fit paraître le 1er volume en 1744, et le 2e en 1746. Le 3e est de Richebourg. Cette histoire n'offre pas un tableau aussi exact et aussi complet que le titre semble le promettre ; cependant on peut encore le consulter avec fruit. Il en parut une 2e édition en 1759, 3 vol. in-4°, fig. V—VE.

BOISMONT (NICOLAS THYREL DE), membre de l'Académie française, et prédicateur ordinaire du roi, né dans un village près de Rouen, vers 1775, annonça, dans sa jeunesse, les dispositions les plus heureuses pour la chaire ; mais, entraîné par un goût très-vif pour la société et les plaisirs, il négligea ses études. Les conseils de quelques amis le déterminèrent à se rendre dans la capitale vers 1749. Après y être resté inconnu pendant quelques années, prêchant dans les églises les moins fréquentées, sa réputation cependant commença à s'établir. Une imagination brillante, une connaissance fine des caractères, des passions et des mœurs, l'éclat des pensées, l'élégance et quelquefois le jeu des expressions, telles furent, suivant Rulhières, les qualités qui le firent distinguer, et qui peuvent caractériser le genre de son talent. En 1755, l'abbé de Boismont remplaça à l'Académie Boyer, évêque de Mirepoix, et il prit pour sujet de son discours de réception : *de la Nécessité d'orner les vérités évangéliques*. Il avait éprouvé lui-même cette nécessité de se plier au goût du siècle, et de cacher l'instruction, pour la faire recevoir, sous les agréments du style. Dans le temps qu'il sollicitait une place à l'Académie, des personnes distinguées par leur naissance et par l'éclat de leur rang assistèrent à un de ses sermons, moins pou. entendre le prédicateur que pour le juger. Averti de cette circonstance, au moment de monter en chaire, l'abbé de Boismont, au lieu du sermon qu'il avait préparé, en choisit un autre qu'il crut propre à flatter son auditoire, *la Conversion de la Madeleine* ; mais après avoir représenté la sainte au milieu de ses égarements, et avoir épuisé dans cette partie de son discours tout ce que lui fournissaient son éloquence et son talent, la mémoire lui manqua lorsqu'il s'agit de peindre à son auditoire Madeleine dans la pénitence. On ne lui sut point mauvais gré de cette espèce de disgrâce ; bien des personnes même la regardèrent comme un trait d'esprit ; et sa réputation, loin d'en souffrir, s'en accrut encore. L'abbé de Boismont préférait le plaisir et le repos à la gloire, ainsi il travaillait peu. On a de lui un *Panégyrique de St. Louis*, l'*Oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XV* ; celle *de la Reine de France*, celle *de Louis XV*, et enfin celle *de l'impératrice Marie-Thérèse*, puis quelques sermons, la plupart imprimés après sa mort dans l'édition dont il va être parlé ci-après. Il y a des traits brillants, des morceaux même de la plus haute éloquence dans ces différentes pièces ; mais elles ne doivent pas être regardées comme des modèles. L'ouvrage de l'abbé de Boismont qui fait le plus d'honneur à ses talents est le discours qu'il prononça, en 1782, dans une assemblée extraordinaire des dames de la charité. Depuis quelques années, des personnes bienfaisantes sollicitaient l'établissement à Paris d'un hospice pour les militaires en grade et les ecclésiastiques délaissés dans leurs maladies. La quête faite à la suite de ce discours rapporta 150,000 livres, et l'hospice fut fondé et construit à Montrouge. Il joignait encore aux talents d'orateur celui de poëte. On raconte qu'il jouait très-bien la comédie, et qu'il excellait dans les rôles de Crispin. Il mourut à Paris, le 20 décembre 1786, âgé de 71 ans ; il avait le titre de prédicateur du roi, et celui de docteur en théologie de la maison de Navarre. On a publié les *Œuvres de l'abbé de Boismont*, Paris, 1805, in-8°. Ce recueil est précédé d'une notice historique et littéraire par Auger, éditeur, et de l'éloge de Boismont, par Rulhières, qui le remplaça à l'Académie. L'abbé Maury espérait succéder dans cette place à Boismont, et tâchait de lui faire raconter les détails de sa jeunesse et de sa vie : « L'abbé, lui dit celui-ci, vous me prenez mesure, » indiquant qu'il cherchait des matériaux pour son éloge. On attribue aux abbés de Boismont et Maury les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*, sans date (imprimées vers 1781), in-12 (1). A. B—T et W—S.

(1) Ces *Lettres secrètes* portent encore au titre : *adressées à M. le marquis de ***, ancien mestre de camp retiré dans ses terres*. « On « croit aujourd'hui, dit M. Quérard dans la *France littéraire*, que le « principal auteur est l'abbé de Bourmont. » Quatre de ces lettres (13, 14, 15 et 16) ont été réimprimées en 1789, sous ce titre : *le Triumvirat dévoilé à la nation assemblée*, in-8° de 70 p. On lui a encore attribué : *Lettres de M. l'évêque de *** à madame la duchesse de ***, sur cette question importante : S'il est permis d'exposer à la censure publique les excès dans lesquels tombent les ministres de la religion*, (par le P. Lambert), 1781, in-12.

BOISMORAND (CLAUDE-JOSEPH CHÉRON DE), était fils d'un avocat de Quimper, où il naquit vers 1680. Entré dans l'ordre des jésuites, après avoir professé la rhétorique à Rennes, et s'y être livré à quelques écarts, il avait été relégué à la Flèche. Il y quitta les jésuites, quoique revêtu de la prêtrise. Rentré dans le monde, Boismorand y était plus connu sous le nom de l'abbé *Sacred*..... que sous son nom propre, par allusion à son jurement le plus ordinaire. C'était un joueur déterminé; les hôtels de Gesvres et de Carignan, alors privilégiés pour les jeux de hasard, étaient ce qu'il appelait ses galeries. « Il a passé, dit Collé, pour le « plus beau et le plus grand jureur de son temps. « Cependant il reconnaissait un supérieur dans ce « grand art de jurer : c'était un nommé Passavant, « mauvais sujet et gros joueur : cela est presque « synonyme. Un jour que l'abbé de Boismorand « avait perdu beaucoup d'argent de suite, et qu'il « s'était épuisé en jurements nouveaux, n'en pou- « vant plus inventer, il regardait le ciel avec fu- « reur, en disant : *Mon Dieu! mon Dieu! je ne te « dis rien, je ne te dis rien; mais je te recommande « à Passavant*. Le soir d'un matin qu'il avait fait « un sermon très-pathétique, il perdait son argent « au jeu, il regardait le ciel en donnant ses derniers « écus, et disait : *Eh! oui, mon Dieu!.... oui!.... « oui!.... je t'enverrai des âmes*. » La ressource de Boismorand fut, lors des grandes querelles des jansénistes et des molinistes, de composer contre les jésuites des mémoires qu'il allait dénoncer, comme l'ouvrage des jansénistes, au P. Tournemine, avec lequel il avait conservé des liaisons. Boismorand recevait de l'argent pour répondre à ces mémoires. Ce petit manége fut découvert; mais les jésuites, craignant de se faire un ennemi redoutable, ne lui en témoignèrent qu'un léger ressentiment. La plume de Boismorand était toujours aux ordres de qui la payait; et la traduction du *Paradis perdu* est de lui, « quoiqu'il ne sût pas l'anglais, dit Collé. Dupré « de St-Maur, assisté de son maître d'anglais, lui « rendait les phrases, et cet abbé mettait leur fran- « çais en français véritable, et y donnait cette âme, « cette vie, cette chaleur, que Dupré était incapable « d'y mettre. » Madame Necker (*Mélanges*, t. 16, p. 16) dit aussi que Boismorand est auteur de cette traduction. « Cet homme singulier se repentit enfin : « Il mourut, dit Laplace, sous la haire et le cilice, « en 1740. » On a de lui : 1° des mémoires qui décèlent de l'imagination, et parmi lesquels on distingue celui pour le baron Hoguer, son ami, celui pour les états d'Artois contre l'évêque d'Arras; ceux pour les jésuites, dans l'affaire de la Cadière et du P. Girard. 2° *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne*, 1720, in-12. Quelques personnes lui attribuent : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, 1733 et 1738, 6 vol. in-12; *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12; *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12 : ouvrages tous publiés sous le nom de mademoiselle de Lussan; et la *Vie de Louis Balbe Berton de Crillon, surnommé le Brave*, 1757, 2 vol. in-12, qu'on croit être de mademoiselle de Lussan. A. B—T.

BOISMORTIER (N. BODIN DE), compositeur de musique, né à Perpignan en 1691, mort en 1765, était attaché à l'Opéra. Outre plusieurs motets, parmi lesquels on cite son *Fugit nox*, il est connu par la musique de trois opéras : 1° *les Voyages de l'Amour*, ballet en 4 actes, paroles de la Bruère, 1736; 2° *Don Quichotte chez la Duchesse*, ballet comique en 3 actes, paroles de Favart, 1743; 3° *Daphnis et Chloé*, pastorale, paroles de Laujon, 1747. Ce dernier, qui a eu plusieurs reprises, est son meilleur ouvrage. —Sa fille (*Suzanne* BOISMORTIER) a laissé deux romans : 1° *Mémoires historiques de la comtesse de Marienberg*, Amsterdam (Paris), 1751, 2 vol. in-12; 2° *Histoire de Jacques Féru et de la valeureuse demoiselle Agathe Mignard, écrite par un ami d'iceux*, la Haye et Paris, 1766, in-12. A. B—T.

BOISOT (CHARLES), était fils d'un trésorier de Marguerite d'Autriche, princesse dont M. E. Munch a publié la biographie en allemand. Il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, fut reçu conseiller du grand conseil à Malines par lettres du 27 décembre 1531, et devint, en 1538, membre des conseils d'État et privé de l'empereur Charles-Quint. Il fut en outre garde des chartes déposées alors au château de Rupelmonde. Dans ces différentes fonctions, il fit preuve d'autant de prudence que de talent, et acquit la réputation d'un politique si habile qu'on le choisit pour présider le conseil des affaires des Pays-Bas à Madrid. Mais s'étant rendu au camp de Neubourg, il y fut attaqué, le 20 septembre 1546, de la dyssenterie. Comme il se fit transporter à Ratisbonne avant d'être rétabli, sa maladie prit un caractère plus grave, et il mourut le 10 décembre de la même année. Il avait épousé Marguerite de Taxis, fille du maître général des postes de l'Empire. — *Charles* BOISOT, comte du St-Empire, et membre du conseil privé par patentes du 5 octobre 1576, était fils du précédent. — *Pierre* BOISOT, receveur général des finances, fut nommé trésorier de l'ordre de la Toison d'or, le 21 octobre 1555, et mourut en 1561. Lorsqu'éclata la révolution qui sépara la Hollande de la Belgique, plusieurs membres de cette famille embrassèrent le parti des états, tels que Louis, qui fut amiral, et Charles, gouverneur de la Zélande pour le prince d'Orange. Tous deux étaient braves et périrent victimes de leur dévouement à la cause qu'ils avaient embrassée. Louis fut noyé en 1575, au siége de Zierik-See; Charles fut tué le 29 septembre de la même année, dans l'île de Duveland. Jean Douza, le père, a déploré sa perte, comme on le voit dans le 1er liv. de ses *Feralia*, et ne le vante pas moins pour son savoir que pour ses capacités militaires. — *Charles* BOISOT, de la même maison, naquit à Bruxelles. Après avoir été d'abord chanoine régulier de Grœnendael, il fut nommé, par l'archiduc Albert et Isabelle, abbé de Sonnebeck, dans le territoire d'Ypres, où il décéda le 27 août 1636. Il avait publié pour les religieux de son ordre : *Ordinationes et Statuta ad regulam S. Augustini*, Cologne, 1628, in-8°. R—G.

BOISOT (JEAN-BAPTISTE), né à Besançon, en juillet 1638, fit paraître dès son enfance beaucoup de goût et de dispositions pour les sciences. Il avait achevé sa philosophie à l'âge de treize ans, et son cours de droit à dix-sept ans; il alla passer ensuite quelque temps à Paris, où il se lia avec Pellisson et d'autres beaux esprits de ce temps-là. De Paris, il se rendit à Rome, où son mérite lui valut la protection de plusieurs personnages distingués, entre autres du cardinal Azzolini et de la reine Christine de Suède. A la recommandation de cette princesse, il obtint du pape quelques bénéfices en Franche-Comté, où il revint après avoir parcouru l'Allemagne et les Pays-Bas, comme il avait parcouru l'Italie, c'est-à-dire en savant et en observateur. Député par le clergé aux états de sa province, il fut chargé d'une négociation très-délicate près du gouverneur de Milan, et il s'en acquitta avec toute l'habileté d'un homme vieilli dans les affaires. Ne voulant prendre aucune part aux troubles qui agitaient la Franche-Comté, il se retira en Espagne (1), et il y demeura jusqu'en 1678, où cette province fut cédée à la France par le traité de Nimègue. Il n'ignorait cependant pas que sa famille était en crédit auprès de Louis XIV; mais sa délicatesse ne lui permettait pas d'accepter les offres d'un ennemi de son souverain. De retour en Franche-Comté, il fut nommé à l'abbaye de St-Vincent de Besançon, et, dès ce moment, il se livra entièrement à sa passion pour les lettres. Il avait acquis dans ses voyages un grand nombre de tableaux, de médailles, de bronzes et d'autres raretés; il les céda aux religieux de son abbaye, avec la bibliothèque du cardinal de Granvelle, qu'il avait achetée du comte de St-Amour, et y joignit un fonds de 2,000 écus pour son entretien, à condition qu'elle serait ouverte au public deux fois la semaine. Cette bibliothèque, qu'il avait beaucoup augmentée, était considérable, et riche surtout en manuscrits précieux, parmi lesquels on distinguait la fameuse collection en 80 vol. in-fol., connue sous le nom de *Mémoires du cardinal de Granvelle*. (*Voy.* GRANVELLE.) L'abbé Boisot l'avait formée lui-même, après avoir sauvé les papiers du cardinal des mains d'un épicier à qui ils venaient d'être vendus. Il passa dix ans à les déchiffrer et à les mettre en ordre. Il avait le projet d'écrire l'histoire du cardinal de Granvelle d'après ces mémoires, dont on ne pouvait contester l'authenticité. La lettre qu'il écrivit à Pellisson pour lui en faire part a été imprimée dans le 4e volume de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets. L'abbé Boisot avait appris l'hébreu et le grec, pour étudier l'histoire ecclésiastique dans ses sources. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, entre autres l'italien et l'espagnol, et il était en correspondance avec les savants les plus distingués de France, d'Italie et d'Allemagne. On ne doit donc pas être surpris qu'il n'ait pas eu le loisir de composer des ouvrages étendus. Le *Journal des Savants* contient quelques pièces de l'abbé Boisot assez curieuses, et qui ont été traduites en latin, et réimprimées dans les *Acta eruditorum*. Sa charité surpassait encore son savoir. En 1694, la disette ayant été générale, il fit faire aux pauvres des distributions avec si peu de ménagement, qu'il se vit contraint ensuite d'emprunter une somme modique pour ses besoins particuliers. Il mourut le 4 décembre de la même année, âgé de 56 ans. Les magistrats de Besançon lui firent faire des obsèques magnifiques, auxquelles ils assistèrent en corps. Le P. Mabillon, dans sa *Dissertation sur le culte des saints inconnus*, rapporte que l'abbé Boisot avait fait reconnaître pour païenne *Cæsia Donata*, que des ecclésiastiques comtois, aussi ignorants que zélés, voulaient faire honorer comme une sainte. L'abbé Bosquillon et Moreau ont fait l'éloge de l'abbé Boisot; celui de Moreau se trouve dans le 4e volume, avec des vers français de mademoiselle Scudéri, et des vers latins de Dumay, Legoux et la Monnoie, sur la mort de ce savant respectable. W—s.

(1) D'autres disent à Chambéri et à Turin.

BOISROBERT (FRANÇOIS-METEL DE), né à Caen, vers 1592, d'un père avocat, porta lui-même quelque temps ce titre. Étant à Rome, en 1630, le pape Urbain VIII, sur sa réputation d'esprit et de talent, voulut le voir, le goûta, et lui donna un petit prieuré en Bretagne, ce qui l'obligea de quitter l'épée pour prendre la soutane; de retour en France, il entra dans les ordres, et fut pourvu à Rouen d'un canonicat dont les devoirs lui étaient fort à charge, et qu'il ne conserva pas longtemps. Les agréments de sa conversation l'avaient déjà introduit auprès du cardinal de Richelieu; il avait souverainement le don de cette niaiserie affectée, qui est, dit-on, familière à Caen. Il rajeunissait avec art tous les vieux contes, et débitait avec gaieté les petites nouvelles de la cour et de la ville; en un mot, il était, comme il le dit lui-même, « un grand dupeur d'oreilles; » personne ne contrefaisait mieux que lui le geste et les manières de ceux qu'il fréquentait. Son talent devint tellement nécessaire au cardinal, que Citois, son premier médecin, lui disait : « Monseigneur, « nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre « santé; mais toutes nos drogues seront inutiles, si « vous n'y mêlez une ou deux drachmes de Boisrobert. » Boisrobert ayant encouru la disgrâce de son patron, ce même médecin mit en forme d'ordonnance, au bas d'une requête de l'abbé : *Recipe Boisrobert*, et l'ordonnance fut suivie par le cardinal. Pour prix de ses bons mots, l'abbé obtint de riches et nombreux bénéfices, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine; de plus, il fut fait conseiller d'État ordinaire. S'il songeait fort à lui, il n'oubliait pas les autres. Le cardinal l'appelait *ardent solliciteur des Muses incommodées*. C'est lui qui fut cause que ce ministre eut l'idée de fonder l'Académie française, et il en fut l'un des premiers membres; ce qui ne l'empêcha point de s'égayer de temps en temps aux dépens de la compagnie, sur la lenteur qu'elle mettait dans la rédaction du *Dictionnaire*. Il dit, dans une de ses épîtres :

Depuis six mois dessus l'F on travaille,

Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

Richelieu étant mort, il fut une seconde fois exilé de la cour, pour avoir souvent juré le nom de Dieu, en perdant son argent contre les nièces du cardinal Mazarin. C'était un étrange ecclésiastique : il aimait avec fureur le jeu et la table : on ne peut pas ajouter les femmes, car il fut violemment soupçonné d'un goût contraire. Il était tellement occupé de bons dîners, qu'un jour, passant dans une rue de Paris, et appelé pour confesser un malheureux qui venait d'être blessé à mort, il lui dit : « Mon camarade, pensez à Dieu, et dites votre *Benedicite.* » On demandait à Conrart si Boisrobert était dévot? « Je le crois, répondit-il, de l'humeur de ce bon « prélat dont parle Tassoni, qui, au lieu de dire son « bréviaire, jouait des bénéfices au trictrac. » Il excellait dans la déclamation, et était passionné pour la comédie, ce qui lui valut le sobriquet d'*abbé Mondori* (Mondori était le plus fameux comédien du temps.) « Vous voyez bien cet homme, disait « un de ses amis, en le montrant dans une église; « c'est l'abbé Mondori, qui doit prêcher ce soir à « l'hôtel de Bourgogne. » Un jour qu'il revenait à pied de la comédie, parce qu'on lui avait pris sa voiture pendant qu'il y était, ce même ami lui dit : « Quoi ! Monsieur, à la porte de votre cathédrale! « Ah ! l'affront n'est pas supportable. » Malleville l'a peint fort ressemblant dans son joli rondeau :

Coiffé d'un froc bien raffiné, etc.

Il mourut, après une courte maladie, le 30 mars 1662. Il était un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces de théâtre du cardinal de Richelieu. Il en a fait, pour son compte, dix-huit, dont les titres mêmes sont oubliés, quoique sa *Belle Plaideuse* ait fourni à Molière, suivant quelques auteurs, deux belles scènes de *l'Avare*. Ses autres ouvrages sont des épîtres imprimées en 1647 et 1659, in-4° et in-8°; un roman intitulé : ***Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie, où sont entremêlées les aventures d'Alcidaris et de Cambaye***, Paris, 1629, in-8°, réimprimé en 1636, sous le titre : ***les Amours d'Anaxandre et d'Orazie, le Sacrifice des Muses,*** adressé à Richelieu, Paris, 1635, in-4°; des ***Nouvelles héroïques et amoureuses***, 1657, in-8°; une ***Paraphrase en vers des Psaumes de la Pénitence,*** Paris, 1627, in-12, et quelques autres pièces dans les recueils du temps. Il a été l'éditeur du ***Parnasse Royal, où les immortelles actions du roi Louis XIII sont publiées par les plus célèbres poëtes de son temps en françois, et en latin, recueillies par François Métel de Boisrobert,*** Paris, 1635, in-4°. Ce gros volume est curieux à consulter pour l'histoire politique et littéraire; ***le Sacrifice des Muses,*** dont on vient de parler, en fait la 3° partie. Boisrobert a aussi été l'éditeur des œuvres de Théophile, imprimées à Rouen, en 1627, in-8°. L'abbé d'Artigny lui a attribué les *Contes d'Ouville,* mais ils sont de son frère Antoine Métel, sieur d'Ouville, selon l'abbé Goujet. A—G—R.

BOISSARD (Jean-Jacques), antiquaire et poëte latin, né à Besançon, en 1528, étudia d'abord sous Hugues Babel, son oncle, professeur en langue grecque, à l'université de Louvain. Il eut ensuite d'autres maîtres également habiles; mais leur sévérité l'ayant dégoûté de l'étude, il s'enfuit secrètement de Louvain, parcourut une partie de l'Allemagne, et vint en Italie, où il demeura pendant plusieurs années. Il fut contraint, pour subsister, de recourir à des extrémités toujours fâcheuses pour un homme qui a l'esprit élevé. On dit même qu'il fut pendant quelque temps au service du cardinal Caraffa, en 1559. Son séjour en Italie développa en lui le goût des antiquités. Il apprit à dessiner pour le satisfaire, et il eut bientôt formé un recueil des monuments les plus curieux de Rome et des villes voisines. Dans le dessein d'augmenter sa collection, il visita les îles de l'Archipel, et son projet était de parcourir toute la Grèce; mais une maladie sérieuse l'obligea de revenir à Rome. Aussitôt qu'il fut rétabli, il reprit ses occupations avec encore plus de zèle qu'auparavant. Étant allé un jour visiter, avec ses amis, le jardin du cardinal Carpi, au mont Quirinal, il s'écarta de la compagnie, et se cacha dans un bosquet, jusqu'à ce que tout le monde fût sorti. Lorsque les portes furent fermées, il commença à parcourir, tout à son aise, le lieu où il se trouvait, et employa le reste du jour à copier des inscriptions et à dessiner des monuments, exercice que la nuit seule interrompit, et qu'il reprit dès que le jour parut. Le lendemain, le cardinal étant entré dans son jardin, trouva Boissard occupé à ce travail, et fut curieux de savoir comment il y était venu. Boissard lui conta naïvement comment la chose s'était passée, et le cardinal en fut si touché, qu'il ordonna qu'on lui préparât à déjeuner, et lui permit de copier et de dessiner tout ce qu'il trouverait de rare dans son palais. Boissard revint enfin dans sa patrie; mais ne pouvant y suivre la religion protestante qu'il avait embrassée, il alla s'établir à Metz. En partant, il laissa à Montbéliard ses riches collections d'antiquités, qu'il confia à l'une de ses sœurs. Elles furent pillées par les Lorrains, qui ravagèrent à cette époque une partie de la Franche-Comté; mais comme on savait qu'il se proposait de publier un ouvrage sur les antiquités romaines, et qu'on s'en formait une haute idée, tous les savants s'empressèrent de réparer ses pertes. Boissard est connu non-seulement comme antiquaire, mais encore comme poëte latin. On a trop déprisé et trop loué ses vers. Ses meilleures pièces ont été réimprimées dans les ***Deliciæ Poetarum Gallorum;*** il mourut à Metz, le 30 octobre 1602, âgé de 74 ans. On a de lui : 1° ***Poemata, Epigrammatum libri tres, Elegiæ, libri tres, Epistolarum libri tres,*** Bâle, 1574, in-16; nouvelle édition et augmentée, Metz, 1589, in-8°. 2° ***Emblemata lat. et gall.***, Metz, 1584, in-8°, oblong; Metz, 1588, in-4°. 3° ***Emblematum liber,*** etc., Francfort, 1593, in-4°, avec fig. de Th. de Bry. Ce recueil contient 51 emblèmes; il est différent de celui que nous venons de citer. 4° ***Vitæ et Icones sultanorum Turcorum, principum Persarum aliorumque heroum, heroinarumque ab Osmane ad Mahometem II,***

Francfort, 1596, in-4°, avec fig. de Th. de Bry, rare. Il y a 47 portraits, dont quelques-uns de femmes; le premier est celui d'Osman, le dernier est celui d'Amurath III, fils de Sélim II. 5° *Theatrum vitæ humanæ*, Metz, 1596, in-4°, avec fig. de Th. de Bry; réimprimé en 1638, in-4°. L'auteur a voulu montrer à combien de misères et de calamités l'homme est sujet pendant sa vie. Il prend ses exemples dans les histoires grecques et romaines, mais surtout dans la Bible. 6° *Romanæ urbis topographiæ et antiquitatum, quibus succincte et breviter describuntur omnia quæ tam publice quam privatim videntur animadversione digna, partes sex*, Francfort, 1597, 1598, 1600 et 1602, in-fol., 6 tomes en 3 vol., fig. Cet ouvrage, sur lequel on trouve beaucoup de détails dans le t. 18e des *Mémoires* de Niceron, est le plus rare et le plus cher de ceux de Boissard; il est difficile d'en trouver des exemplaires bien complets, à raison de l'intervalle qui s'est écoulé entre l'impression des différentes parties. Il a reparu en 1627; mais cette édition n'est ni aussi belle ni aussi rare que la première. 7° *Icones et Vitæ virorum illustrium, doctrina et eruditione præstantiorum*, Francfort, 1592, 1597, 1598 et 1599, 4 parties en 2 vol. in-4°, avec figures de Th. de Bry. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Bibliotheca, sive Thesaurus virtutis et gloriæ, in quo continentur illustrium virorum effigies et vitæ*, Francfort, 1628, 1631, in-4°, et enfin, sous celui de *Bibliotheca calcographica*, Francfort, 1650 et années suivantes, 9 parties en 2 vol. in-4°. Cette dernière édition ne renferme que les portraits des hommes célèbres, au nombre de 438; la 6e partie est de Sébastien Furckius; la 7e, la 8e et la 9e, de Clément Ammonius, gendre de Théodore de Bry. 8° *Parnassus biceps, in cujus priore jugo Musarum deorumque præsidum Hypocrenes : in altero deorum fatidicor. phœbadum et vatum illustrium imagines proponuntur*, Francfort, 1601; 2e édit. 1627, in-fol., rare et curieux. 9° *De divinatione et magicis præstigiis, de geniis*, etc., *tractatus posthumus*, Oppenheim, Gallerus, in-fol., figures de Th. de Bry (1615), et Hanau, 1611, in-4°, rare et curieux. 10° *Habitus variarum gentium*, Metz, 1581, in-fol. obl., orné de 70 fig. enluminées : cet ouvrage doit être fort rare. La bibliothèque de M. Pâris, vendue à Londres en 1791, renfermait deux manuscrits inédits de Boissard : l'un est une vie de ce célèbre antiquaire, écrite en latin, et l'autre contient des poésies latines. W—s.

BOISSARD (George-David-Frédéric), pasteur de la confession d'Augsbourg, et probablement de la même famille que le précédent, naquit le 16 août 1783, à Montbéliard. Son père, ministre luthérien, homme profondément instruit, fut son premier maître, et, en 1798, il alla terminer ses études à l'école centrale de Strasbourg, où il eut, entre autres professeurs distingués, Schweighaeuser pour les langues anciennes, Arbogast pour les mathématiques, et Herrenschneider pour la physique. Le jeune Boissard se fit remarquer parmi les meilleurs élèves, particulièrement pour les sciences mathématiques. Mais, dès la maison paternelle, il s'était senti de la vocation pour la carrière pastorale. Toutefois ce ne fut pas sans hésitation qu'il embrassa ce parti : la lecture de Voltaire avait ébranlé ses convictions, et il songea un instant à la carrière militaire; mais il revint bientôt à ses premières croyances, et s'appliqua à l'étude de la théologie. Le moment était venu (1801) où, après la promulgation du concordat, le ministère protestant et les études qu'il exige, proscrits pendant la tourmente révolutionnaire, aussi bien que le catholicisme, avaient été rétablis à Strasbourg. Les pasteurs Blessig, Haffner et Weber, dont Boissard suivit les leçons, le jugèrent, dès 1805, digne d'être consacré au ministère, et, le 11 novembre, les ordres lui furent conférés. Depuis deux ans, il s'était exercé avec succès à la prédication. Vers la fin de 1804, il fut chargé d'organiser l'église luthérienne qui venait d'être établie à Lille, et dont il fut nommé pasteur. Cette église, où il commença à montrer ce zèle, cet esprit d'ordre, cette activité qui le caractérisaient, ne le conserva pas longtemps. Le désir de se rapprocher de la famille de sa femme lui fit accepter, en 1807, la vocation que lui adressa l'église nouvellement établie à Nancy. Là, comme à Lille, Boissard déploya ce talent qui consiste à organiser; mais il fut bientôt appelé à l'église consistoriale de la confession d'Augsbourg à Paris. Il entra en fonctions, conjointement avec le pasteur Gœpp (*voy.* ce nom), au mois de novembre 1809, dans le temple de la rue des Billettes. Jusqu'alors les chrétiens de la confession d'Augsbourg n'avaient trouvé dans la capitale de secours spirituels que dans les chapelles des légations de Suède et de Danemark. L'état florissant auquel s'éleva bientôt la nouvelle église des Billettes atteste suffisamment l'aptitude, le zèle et l'activité que déployèrent ses deux premiers pasteurs. Tout était à créer, à organiser. Boissard et Gœpp rédigèrent le plus souvent en commun, et publièrent en français, des livres liturgiques et moraux à l'usage de leurs coreligionnaires. Plus jeune de douze ans que son collègue (Boissard n'avait alors que vingt-six ans), il se chargeait des affaires qui réclamaient le plus d'activité et de fatigue et faisait preuve, en toute occasion, d'une maturité bien rare à cet âge; en un mot, sa bonne administration, son aménité, sa bienfaisance et sa piété, le firent aimer et vénérer non-seulement de ses paroissiens, mais même des catholiques. Nommé membre du bureau de charité du 7e arrondissement, sa bienfaisance ne connaissait pas de distinction de culte. La croix d'honneur, qu'il reçut en 1821, parut un événement heureux, non-seulement pour lui, mais pour sa communion, tant était grande sa popularité. Boissard, tant que des forces prématurément épuisées par des travaux excessifs le lui permirent, ne voulut pas laisser à d'autres que lui le soin de diriger l'instruction religieuse des élèves des trois colléges royaux à pensionnat qui ont leur chapelle au collége de Louis-le-Grand (1). C'est là que nous l'avons connu et que nous avons pu apprécier ses vertus et tout son mérite, rehaussé par une modestie sincère. Boissard était membre, et

(1) Les deux autres colléges sont ceux de Henri IV et de St-Louis.

membre actif, de la société des missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, de la société biblique, de la société protestante de prévoyance et de secours mutuels, de la société de la morale chrétienne, enfin de la société d'encouragement pour l'instruction élémentaire parmi les protestants de France. Ces divers titres lui imposaient des démarches nombreuses, et surtout une correspondance immense, auxquelles il ne pouvait suffire qu'en prenant sur le repos des nuits. Aussi est-il mort bien prématurément, à peine âgé de 53 ans, à Paris, le 16 décembre 1836. Peu de jours auparavant, malgré ses souffrances, il prenait encore part aux délibérations du consistoire, et, le jour même de son décès, il administrait un baptême. Il a laissé un fils, aujourd'hui pasteur à Liége, et deux filles, dont l'aînée est honorablement mariée, et la cadette sœur de charité protestante. M. le pasteur Rodolphe Cuvier, qui a prononcé l'éloge funèbre de Boissard, lui a succédé dans ses fonctions pastorales. On a de lui un grand nombre de *Discours funèbres* prononcés aux obsèques de personnages distingués de sa communion, entre autres les suivants, qui ont été imprimés : J.-M. Sœhné (1815); le comte Rapp, pair de France (1821); le docteur Wurtz (1823); J.-G. Treuttel, libraire (1826); Clémentine Cuvier, fille de l'illustre George Cuvier, auquel il devait, en 1832, rendre le même devoir; le pasteur Gœpp (1835, etc.). Ses ouvrages sont : 1° *Catéchisme à l'usage de l'enfance évangélique* (ouvrage publié à Lille sans date ni lieu d'impression), in-8° de 16 pages. 2° *Discours prononcé à la fête anniversaire du couronnement de S. M. I. et de la bataille d'Austerlitz le 4 octobre* 1808 (imprimé à la demande des Anciens), Nancy, 1808, in-8°. 3° *Discours prononcé dans le temple chrétien de la confession d'Augsbourg*, Paris, 1811, in-8°. 4° *Discours prononcé dans le temple*, etc., *le 15 août 1811, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur* (imprimé par délibération du consistoire), Paris, 1811, in-8°. 5° *Observations sur l'écrit intitulé : de l'Importance d'une religion dans l'Etat* (1814), in-8°. L'écrit auquel Boissard répondait était de Tabaraud. (*Voy.* ce nom.) 6° *Histoire de la Bible, ou Récits tirés des saintes Ecritures*, Paris, 1815, in-12. Cet ouvrage, devenu classique, a déjà eu huit éditions. Boissard, dès la troisième (1820), y a ajouté un *Précis de l'histoire ecclésiastique*, ainsi que *l'Indication des conformités et des différences qui existent entre les communions évangéliques et la communion romaine*. Ces additions avaient d'abord formé un ouvrage à part sous ce titre : *Précis de l'histoire de l'Eglise*, Paris, 1817, in-12. 7° *Sermon prononcé dans le temple des chrétiens de la confession d'Augsbourg à Paris*, l'occasion de la onzième fête anniversaire de son inauguration, le dimanche 26 novembre 1820, Paris, 1820, in-8°. 8° *Manuel des catéchismes à l'usage de la jeunesse des communions évangéliques*, Paris, 1822, in-12. 9° *Lettre à M. Laval, ex-pasteur de Condé-sous-Noireau* (converti catholique), Paris, 1823, in-8°. 10° *Réflexions sur le projet de loi relatif au sacrilége, et sur l'idée de prescrire par une loi la célébration religieuse du mariage*, Paris, 1824, in-8°. Boissard a fait, en société avec Gœpp : 1° *Précis de la doctrine chrétienne exposée par le texte de l'Ecriture sainte*, Paris, 1814, in-12. 2° *Prières à l'usage du culte domestique, suivies des exercices de préparation à la sainte cène*, Paris, 1815, in-12. Ces deux ouvrages ont eu plusieurs éditions. 3° *Célébration de la troisième fête séculaire de la réformation, dans l'église chrétienne consistoriale de la confession d'Augsbourg à Paris*, les 1er et 2 novembre 1817, Paris, 1817, in-8°. 4° *Recueil de cantiques à l'usage des chrétiens évangéliques*, par MM. les pasteurs des églises de la confession d'Augsbourg à Paris, Paris, 1819. in-12. « Ce recueil, est-il dit dans le tome 1er de la « *Littérature française contemporaine* de M. Guérard, n'a point été composé par les deux pasteurs, « mais formé par eux ; néanmoins on y trouve plusieurs hymnes de la composition de Gœpp. Beaucoup « d'autres ont été corrigés et arrangés par eux, et tous « servent aux offices de l'église consistoriale, dont ils « sont comme le rituel. Ce recueil est, au fond, celui « de la chapelle de Suède. » 5° Avec d'autres pasteurs: *Principes de la religion chrétienne*, etc., Paris, 1826, in-18. 6° *Instructions chrétiennes à l'usage de la jeunesse*, etc., Paris, 1832, in-12. C'est un catéchisme. Boissard a, en outre, fourni des articles à différents journaux de sa communion, à *l'Encyclopédie des gens du monde*, et plusieurs notices au *Musée des protestants célèbres*, entre autres celles sur Théodore de Bèze, Martin Luther, Farez, Bucer et Virey. Les deux premières de ces notices ont été imprimées chacune séparément, Paris, 1820, in-8°. D—R—R.

BOISSAT (PIERRE DE), de Vienne en Dauphiné, qui vivait sous le règne de Henri III, fut un savant jurisconsulte, et un profond helléniste. Il n'a laissé aucun ouvrage. — *Pierre* DE BOISSAT, son fils, vice-bailli de Vienne, sa patrie, mort en 1613, a laissé : 1° *Histoire des chevaliers de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*, traduite en partie de l'italien de Bosio, 1612, 2 vol. in-4°; réimprimée en 1629, in-fol., avec des additions de Baudouin et de Naberat ; et en 1643, 2 vol. in-fol., avec de nouvelles additions de ce dernier. La traduction de cette histoire, qui va jusqu'en 1571, avait été achevée par Baudouin. 2° *Remerciment au roi par les anoblis du Dauphiné*, 1603, in-4°. 3° *De la Prouesse et Réputation des anciens Allobroges*, 1602, in-4° ; réimpr. en 1603. 4° *Le Brillant de la royne*, 1613, in-8°. C'est une généalogie de la maison de Médicis, réimprimée à Lyon, 1620, in-8°, sous ce titre : *Histoire généalogique*, etc. 5° *Recherches sur les duels*, 1610, in-4°. A. B—T.

BOISSAT (PIERRE DE), fils du précédent, naquit à Vienne, en 1603. Il eut, dès ses premières années, une si grande facilité pour la poésie latine, que, sous la dictée, il tournait des thèmes en vers; ce qui lui valut le surnom de *Boissat-l'Esprit*. Il prit d'abord le petit collet, qu'il quitta pour suivre le barreau, lequel à son tour fut abandonné pour le parti des armes. Il fit quelques campagnes sous Lesdiguières. Lors d'un voyage qu'il fit à Malte, il y fut très-bien reçu, en considération de son père, qui avait écrit l'histoire de l'ordre. En revenant en

France, il échoua sur les côtes du Languedoc. Suivant toujours la carrière des armes, il s'y distingua dans plusieurs circonstances, et par des duels. Il fut bientôt gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, et membre de l'Académie française, nouvellement établie. Gaspard Lascaris, vice-légat d'Avignon, le créa comte palatin, et fit le même honneur à Chapelain. Boissat était homme du monde. Dans un bal, à Grenoble, étant déguisé en femme, il se permit quelques propos libres avec madame de Sault, depuis duchesse de Lesdiguières, qui s'en courrouça, et le fit maltraiter le lendemain par les gardes et les valets de son mari, lieutenant de roi en Dauphiné. Après treize mois de pourparlers, la noblesse du pays arrangea cette affaire d'une manière très-honorable pour Boissat, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson. Boissat, après sa disgrâce, s'était retiré à Vienne, où il se maria. Sur la fin de ses jours, il se livra à des excès de dévotion, négligea ses cheveux, se vêtit d'habits grossiers, et catéchisa dans les carrefours. La reine de Suède passant à Vienne pour se rendre en Italie, Boissat fut chargé de la haranguer. Son costume sale, et le sermon qu'il débita sur le jugement dernier et le mépris de ce monde, choquèrent tellement cette princesse, qu'elle dit : « Ce n'est point là ce Boissat « que j'ai connu; c'est un prêcheur qui emprunte « son nom ; » et elle ne voulut plus le revoir. Boissat mourut le 28 mars 1662. On a de lui : 1° *Histoire négrépontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière-neveu de Scanderberg, et d'Olympe, la belle Grecque de la maison des Paléologues*, Paris, 1631, in-8°; roman tiré des manuscrits d'Ottavio Finelli, que quelques personnes estiment, mais qu'on ne lit plus, et dans lequel la Calprenède a pris les principales situations de sa *Cassandre*. 2° *Les Fables d'Ésope, illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques*, 1633, in-8°. Ces deux ouvrages, qui furent faits, le premier en vingt jours, le second en quinze, ont été publiés sous le nom de *Jean Baudoin*. 3° *Relations des miracles de Notre-Dame de l'Ozier* (en latin et en français) *avec des vers à la louange de la Ste-Vierge, en cinq langues* (grecque, latine, espagnole, italienne et française), 1659, in-8°. 4° Des œuvres latines, en prose et en vers, sous ce titre : *Petri de Boissat Opera et operum Fragmenta historica et poetica*, in-fol., sans indication de lieu ni d'année, dont les exemplaires sont de la plus grande rareté. L'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie française*, a donné la notice de ce recueil. On peut aussi, pour le contenu de ce volume, consulter les *Mémoires* d'Artigny, t. 2, p. 5. 5° La *Morale chrétienne*, que Guy Allard dit avoir été imprimée. 6° *Encomiasticon Christinæ Suecorum reginæ*, in-4°. Chorier a écrit en latin la vie de Pierre Boissat, 1680, in-12. A. B—T.

BOISSAVARY (JACQUES-AUGUSTE-ARMAND-MARIE DE SAINT-MARTIN DE SAUZAY CHAUVIN DE), né en Poitou, fils d'un jurisconsulte distingué, lequel était sénéchal d'Argenton-Château et propriétaire riche, fit des études brillantes qu'il finissait à peine au début de la révolution de 1789. Il entra dans les affaires en qualité d'administrateur en deuxième quelque temps avant la révolution qui amena Napoléon au pouvoir. Sous le régime impérial, il fut nommé membre du corps législatif, et appelé à remplir les fonctions de secrétaire de ce corps délibérant. Ce fut en cette qualité qu'il vota en 1814 la déchéance de Napoléon, accepta l'acte qui rappelait les Bourbons, et fut l'un des commissaires appelés à la rédaction de la charte constitutionnelle. Il siégea aussi à la chambre des députés après 1815, où il fit partie de la minorité ministérielle. Aussi après l'ordonnance du 5 septembre 1816, fut-il désigné pour présider le collége électoral de son département; mais une maladie l'empêcha d'exercer cette fonction. Il avait été vers le même temps nommé receveur particulier de l'arrondissement de Saumur, où il remplaça Bodin, l'historien de l'Anjou. Ayant quitté cet emploi au bout de quelques années, il épousa une de ses parentes, sœur du maire de Saumur, et se trouva réunir par elle et par lui une fortune très-considérable. Chauvin de Boissavary ne reparut plus sur la scène politique, et mourut un peu après la révolution de 1830, dans sa terre de la Chinacelles, commune de St-Martin de Sauzay, près de Thouars. Z—O.

BOISSEAU (FRANÇOIS GABRIEL), médecin, né à Brest, le 12 octobre 1791, servit tout jeune dans l'armée d'Espagne, en qualité de sous-aide, et fit les campagnes de 1810, 1811 et 1812. En 1813, attaché au même titre aux ambulances de la vieille garde impériale, il passa en Allemagne, fut fait prisonnier avec la garnison de Dresde, ne rentra en France qu'après la paix de 1814, reprit son service auprès de la vieille garde pendant les cent jours, peu après la défaite de Waterloo fut attaché comme sous-aide à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Boisseau reprit alors avec ardeur ses études médicales, remporta en 1817 des prix au Val-de-Grâce, et la même année, 8 août, prit le titre de docteur. Sa thèse inaugurale, intitulée : *Considérations sur les classifications en médecine* (Paris, 1817, in-8°), révélait déjà, dit un biographe, « cet esprit judicieux et « cette finesse d'analyse qui depuis caractérisèrent « ses œuvres. » De 1817 à 1829, il fut le principal rédacteur du *Journal universel des sciences médicales*, fondé en 1816 par le docteur J.-B.-B. Regnault; il concourut également à la *Biographie médicale* (1820, 257 vol. in-8°), dans laquelle il a donné une foule de notices, parmi lesquelles on distingue celles sur Achillini, Bichat, Bordeu, Bouvard, Broussais, Chirac, Fernel, Hoffmann, Morgani, Pinel, Sydenham, etc. Le *Dictionnaire abrégé des sciences médicales* (Paris, 1821-26, 15 vol. in-8°), pour lequel il a fait tous les articles de pathologie médicale; le *Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie*, etc. (1823); l'*Encyclopédie moderne*, le *Journal hebdomadaire*, le comptaient aussi parmi leurs collaborateurs. Il a fourni à l'*Encyclopédie méthodique* l'article NOSTALGIE. On trouve aussi quelques mémoires du docteur Boisseau dans le *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de phar-*

macie. Mais à ces productions éparses et fugitives, il joignit bientôt des ouvrages de première importance, entre autres la *Pyrétologie physiologique*, ou *Traité des fièvres considérées dans l'esprit de la nouvelle doctrine médicale* (Paris, 1823, in-8°; 4e édition 1830); la *Nosographie organique, ou Traité complet de médecine pratique* (Paris, 1828-30, 4 vol. in-8°) : « ouvrages consciencieux, dit le docteur « Begin, qui auraient suffi autrefois pour assurer une « immortalité médicale. » A l'époque où Boisseau écrivait, d'ardents novateurs voulaient tout changer en médecine; il vint se placer avec une rare sagacité entre ces empiriques exagérés et les champions stationnaires. « Quel médecin instruit, dit à ce pro« pos le docteur Begin, n'aime à se rappeler ces « articles signés Y, pendant longtemps attribués à « de hautes notabilités médicales, et qui pourtant « émanaient uniquement de la plume ignorée d'un « simple élève? » Livré exclusivement à des travaux qui devaient si promptement user sa belle intelligence, il vivait pauvre et retiré, soutenant à peine sa famille, supportant sa position avec le stoïcisme du sage et l'insouciance de l'artiste. Lors de la révolution de 1830, l'armée le revendiqua, et il alla prendre rang parmi les professeurs de l'hôpital militaire d'instruction de Metz, avec le titre de médecin et professeur adjoint. Mais déjà il portait le germe de cette affection cérébrale qui le conduisit au tombeau, alors qu'un avenir meilleur se préparait pour lui : il est mort à Metz, le 2 janvier 1836, à peine âgé de 45 ans, laissant dans la détresse une veuve et trois enfants. Une souscription, ouverte parmi les médecins et officiers de santé, fut assez productive pour mettre à même ces orphelins de recevoir une éducation libérale. Boisseau était secrétaire général de la société médicale d'émulation de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'académie royale de médecine de Paris, de celle de Madrid, etc. Outre les ouvrages déjà cités dans le cours de cet article, on a encore de lui : 1° *Sur la Nature et le Traitement de la goutte*, Paris, 1823, in-8°; 2° *Notice sur M. le professeur Chaussier*, Paris, 1828, in-4°; 3° *Traité du choléra-morbus considéré sous le rapport médicale administratif, ou Recherches sur les symptômes, la nature et le traitement de cette maladie, et sur les moyens de l'éviter, suivi des instructions concernant la police sanitaire*, publiées par ordre du gouvernement, Paris, 1831, in-8°. Il a donné en société avec M. le docteur A.-J.-L. Jourdan : 1° *Inductions physiologiques et pathologiques sur les différentes espèces d'excitabilité et d'excitement et sur les puissantes excitantes, irritantes et débilitantes*, par L. Rolando, professeur royal d'anatomie en l'université de Turin, et traduites de l'italien avec une introduction et des notes, dans lesquelles la doctrine médicale de l'auteur est mise en parallèle avec la doctrine physiologique française, Paris, 1822, in-8°. 2° *Notice historique et critique sur la vie, les écrits et la doctrine d'Hippocrate* (extraite de la *Biographie médicale*), Paris, 1823, in-8° : tirée à un petit nombre d'exemplaires; 3° *Traité chirurgical de l'inflammation*, par J. Thomson, traduit de l'anglais sur la 3e édition, avec des notes, Paris, 1827, in-8°. On doit encore à Boisseau plusieurs éditions : 1° *Œuvres de médecine pratique de Poujol*, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur et des additions de l'éditeur, Paris, 1823, 4 vol. in-8°; 2° *Anatomie pathologique*, dernier cours de X. Bichat, d'après un manuscrit autographe de Béclard, avec une notice sur la vie et les travaux de Bichat, Paris, 1825, in-8°; 3° *de la Santé des gens de lettres*, par S.-A. Tissot, nouvelle édition, augmentée d'une notice sur l'auteur et de notes, Paris, 1825, in-18; 4° enfin *Robinson Crusoé* (de Dan. de Foë), traduction de l'anglais entièrement refondue et corrigée, Paris, 1825, 2 vol. in-12, avec figures, édition de luxe. M. Begin a publié sur le docteur Boisseau une notice d'où cet article est en partie extrait. D—R—R.

BOISSEL DE MONVILLE (le baron Thomas-Charles-Gaston), pair de France, naquit au château de Monville près de Rouen, au mois d'août 1763, d'une famille honorable, originaire de Normandie. Reçu conseiller au parlement en 1785, il prit part aux délibérations de ce corps jusqu'à sa suppression, et fut du nombre des jeunes magistrats qui, par leur résistance imprévoyante à l'autorité royale, hâtèrent la révolution. Quoique lié intimement avec Adrien Duport (*voy.* ce nom), il ne partagea point la violence de ses principes, et sut se tracer une ligne de conduite également éloignée de tous les excès. A l'époque de la terreur, ne se croyant pas en sûreté à Paris (1), il se fit employer comme ingénieur sous le simple nom, tout roturier, de Boissel. Il avait, dans sa première jeunesse, cultivé son goût naturel pour la mécanique. Maniant avec beaucoup d'habileté la lime et la varlope, il exécuta différentes machines utiles, entre autres une faux à moissonner le blé, très-supérieure à celle que l'on emploie aujourd'hui dans différentes provinces. Il s'occupa aussi quelque temps à perfectionner les moulins à vent. Après le 9 thermidor, se trouvant sur les bords du Rhône, il résolut de descendre ce fleuve depuis le fort l'Ecluse jusqu'à Seissel, partie réputée non navigable; et, dans cette entreprise hasardeuse, il fit preuve d'un courage extraordinaire. Il ne tenta, comme il le dit lui-même (*Voyage pittoresque*, p. 136), ce trajet périlleux que dans l'espoir d'ouvrir une nouvelle voie au commerce, et d'obtenir sinon des récompenses brillantes, du moins l'honneur d'une mention au *Bulletin*. Lorsque le calme fut rétabli en France, Boissel vint habiter Rouen avec sa famille. Quelque temps après, une partie des gardes nationales ayant été mobilisée pour la défense des côtes, il entra volontairement dans la légion de la Seine-Inférieure,

(1) Un passage des *Mémoires* de Morellet (t. 2, p. 105) nous apprend que Monville habitait alors à Fontenay la même maison que Suard. Condorcet, croyant aller chez Suard, se trompa de porte et vint frapper à celle de Monville : un domestique ouvrit au fugitif, qui lui demanda s'il pouvait le recevoir. « Hélas! non, « monsieur, car mon maître ne vous aime pas. » On voit par là que Monville désapprouvait la conduite de Condorcet; mais il est à croire cependant, d'après ce que l'on sait de son caractère, qu'il n'aurait pas refusé d'aider Condorcet proscrit.

dont il fut nommé major, et il reçut en 1810 la croix d'honneur. A la restauration, Louis XVIII le créa pair de France en récompense des différents ouvrages qu'il avait publiés tant sur l'économie politique que sur diverses autres parties des sciences. Boissel de Monville était depuis quelques années membre du conseil général du département de la Seine-Inférieure. Il se montra dans la chambre haute partisan de toutes les réformes utiles et de toutes les améliorations compatibles avec l'ordre public. Il fut, en 1819, l'un des fondateurs de la société des prisons, dont le but est d'adoucir le sort des détenus, en leur procurant les moyens de travailler et de s'instruire. Après la révolution de 1830, il adopta toutes les mesures qu'il crut nécessaires au prompt rétablissement de la tranquillité dans Paris, et vota dans ce but l'abolition de l'hérédité de la pairie. Boissel mourut au mois d'avril 1832. A une grande ardeur pour l'étude, il joignait des mœurs simples et une bienfaisance éclairée. On a de lui : 1° *Voyage pittoresque et navigation exécutée sur une partie du Rhône réputée non navigable; moyens de rendre ce trajet utile au commerce*, Paris, an 3 (1795), in-4°. Cette relation, qu'on lit avec un vif intérêt, est accompagnée de 17 pl. dessinées et en partie gravées par l'auteur, qui fut alors admis à la société philomatique de Paris. 2° *Description des atomes*, Paris, 1813; *Développements*, etc., 1815, 2 vol. in-8°. C'est une nouvelle théorie de l'univers. 3° *Peut-être*, ibid., 1825, in-8°. Cet ouvrage doit être considéré comme une suite du précédent. M. Ferry, dont l'opinion est ici d'un très-grand poids, le juge tout à fait hors de ligne. On ne peut, dit-il, le comparer à aucun autre... aucun livre n'est plus propre, pourvu qu'il soit bien lu, à développer les forces intellectuelles et à diriger leur emploi. (*Voy.* la *Revue encyclopédique*, t. 29, p. 411.) Toutes les parties du cadre immense que l'auteur s'était tracé ne sont pas également bien remplies; quelques-unes de ses idées manquent de justesse, ou sont exprimées d'une manière obscure; mais on y trouve à chaque page l'expression des sentiments les plus nobles et les plus généreux. 4° *De la Législation sur les cours d'eau*, février, 1817, in-4°. Dans cet opuscule, l'auteur approfondit plusieurs questions qui intéressent également l'administration, la jurisprudence et la propriété (1). W—s.

BOISSET (JOSEPH DE), né à Montélimart vers 1730, d'une famille noble, y reçut une éducation très-superficielle, et adopta dès le commencement de la révolution toutes les idées nouvelles. Nommé, en septembre 1792, député du département de la Drôme à la convention nationale, il vota pour la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Cependant il n'était ni injuste ni sanguinaire, mais essentiellement peureux; et l'on sait que, dans ce mémorable procès, plus de votes furent dictés par la peur que par la conviction. Dès qu'il fut engagé dans cette funeste voie, Boisset en suivit toutes les conséquences; et sa conduite dans la révolution s'explique par ce premier fait. A la fin d'avril 1793, envoyé dans le Midi avec Moïse Bayle, il cassa le tribunal populaire et le comité central de Marseille, qui leur avaient signifié de partir de cette ville sous vingt-quatre heures. (*Voy.* BAYLE.) A son retour il se plaignit aux jacobins de l'influence des riches et des *muscadins* dans les assemblées des sections, et proposa de les chasser à *coups de bâton*. Il fut ensuite commissaire chargé de la levée en masse des Français. Le 2 octobre, il demanda aux jacobins le jugement de Brissot et de ses coaccusés. Le 15 novembre, la convention approuva sa conduite dans le département de la Drôme, et peu de temps après, le comité de salut public le fit renvoyer en mission dans le Midi. En février 1794, il fut dénoncé aux jacobins par la société populaire de Nîmes, comme *oppresseur des patriotes* dans le département du Gard. Il avait destitué Courbis, maire de Nîmes, dit *le Marat du Midi*, ce que n'approuva point la convention. Le maire fut réintégré. Trois jours avant la chute de Robespierre, Boisset présenta aux jacobins un projet sur la liberté de la presse et sur les moyens d'en prévenir les abus. Ayant été envoyé dans le département de l'Ain après le 9 thermidor, il fut dénoncé aux jacobins comme s'étant laissé égarer par les nobles qu'il y avait mis en liberté. Il passa de là à Autun et à Moulins; et, en rendant compte de ses opérations, après avoir dénoncé le comité de surveillance, il annonça comme correctif qu'il avait *donné la chasse aux prêtres réfractaires*. De retour à la convention, il y appuya la réclamation des comédiens français pour le rétablissement de leur théâtre. Envoyé de nouveau à Lyon et dans le Midi, en 1795, il écrivit que l'esprit de vengeance animait les Lyonnais contre les *terroristes* qu'ils appelaient *mathevons*; qu'ils les massacraient dans les rues et dans les prisons. Comme il parut ensuite fermer les yeux sur ces excès, la convention le rappela. Le 9 août, il demanda un prompt rapport sur la fête du 10 août, qu'il voulait célébrer. Lors de la lutte des sections de Paris contre la convention, en octobre 1795, Boisset annonça que la ville de Lyon avait accepté la constitution et les décrets pour l'admission des deux tiers des conventionnels. Devenu membre du conseil des anciens, il s'y fit peu remarquer jusqu'au 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), et se joignit dans cette journée à la minorité du conseil, réunie à l'École de médecine. En juin 1798, il fut élu secrétaire, et, peu de temps après, il demanda l'urgence sur la résolution assimilant aux émigrés les individus qui

(1) En 1797, Boissel de Monville avait tenté quelques essais dramatiques : 1° *les Exilés du Kamchatka*, drame en 5 actes, sujet traité antérieurement par Kotzebue; 2° *Abradate et Panthée*, tragédie en 5 actes et en vers, avec des chœurs; 3° *une Femme en est deux*, proverbe en 2 actes, espèce de parodie de la tragédie précédente. L'auteur a réuni ces trois essais dramatiques, et les a réunis sous le titre : *Mon Théâtre* (Paris, 1828, in-8°). Ils sont très-faibles. Dans l'*Avis à mes innombrables lecteurs*, qu'il a placé en tête, il avoue qu'il les a fait imprimer contre l'unanimité du conseil de ses amis. Boissel de Monville fit lui-même justice de ces productions. L'edition entière venait à peine de lui être livrée qu'il se hâta d'en brûler tous les exemplaires. Ceux du dépôt légal sont peut-être les seuls qui existent. La bibliothèque du roi en possède un... (Extrait de la *Littérature contemporaine* de M. Quérard, t. 1er.

s'étaient soustraits à la déportation (1). Il ne fit pas partie du corps législatif après le 18 brumaire (9 novembre 1799), et depuis ce temps il vécut retiré à Montélimart, où il mourut quelque temps avant la chute du gouvernement impérial. — Son frère, *Ségur* DE BOISSET, qui avait émigré en 1791, et fait au service d'Espagne plusieurs campagnes contre la république, mourut à Lyon, en 1814. Z.

BOISSIER DE SAUVAGES. *Voyez* SAUVAGES.

BOISSIÈRE (CLAUDE), mathématicien du 16e siècle, né dans le diocèse de Grenoble. On a de lui : 1° *l'Art de l'arithmétique, contenant les dimensions commodes, tant pour l'art militaire que pour les autres calculs*, 1554, in-8°. 2° *Nobilissimus et antiquissimus Ludus Pythagoricus qui Rhythmomachia nominatur, in utilitatem et relaxationem studiorum comparatus, ad veram et facilem proprietatem et rationem numerorum assequendam : nunc tandem per Claudium Buxerium, Delphinatem, illustratus*, Paris, 1556, in-8°. (*Voy.* sur cet ouvrage curieux, et sur un autre ancien jeu du même genre, une notice intéressante que George Colvener a insérée à la suite du *Chronicon Cameracense*, p. 461.) 3° *Art poëtique réduict et abrégé en singulier ordre et souveraine méthode*, 1554, in-8°. 4° *L'Art de la musique*, mentionné dans le privilége de l'ouvrage précédent, et probablement imprimé la même année. 5° *Les Principes d'astronomie et cosmographie, et l'usage du globe*, traduit du latin de Gemma Frisius, Paris 1556, in-8°. C. M. P. et A. B—T.

BOISSIEU (DENIS SALVAING DE), né à Vienne en Dauphiné, le 21 avril 1600, commença ses études à Lyon, et les termina à Paris. Il prit ensuite le grade de docteur en droit à l'université de Valence; mais comme il se sentait de la répugnance pour la profession d'avocat, il retourna à Paris, où il se livra à son goût pour les mathématiques et les sciences. Des affaires l'ayant forcé de revenir dans sa famille, il se trouva entraîné dans le monde par des amis de son âge, et il s'abandonna à la dissipation. L'amour vint encore le détourner de ses devoirs; mais le désir de se faire un nom l'emportant sur sa passion, il prit le parti des armes, et obtint une compagnie. Ayant été licencié à la paix, il entra dans la carrière de la magistrature, occupa successivement différentes places subalternes, et fut enfin nommé lieutenant général du bailliage de Grenoble. Il accompagna à Rome le duc de Créqui, et fut chargé de haranguer le pape en 1633. Quelques passages de son discours parurent trop hardis au pape, qui en fit demander la suppression; mais Boissieu eut le courage de refuser une chose qu'il aurait regardée comme une faiblesse injurieuse à la légation française, et il fit imprimer son discours tel qu'il l'avait prononcé, Rome et Paris, 1633, in-4°. Chargé ensuite par le cardinal de Richelieu de quelques négociations avec la république de Venise, il eut le bonheur d'entrer dans les vues du ministre, et obtint en récompense le titre de conseiller d'État. Il succéda à Déageant, son beau-père, dans la place de président de la chambre des comptes de Dauphiné, et mourut dans son château de Vourez, le 10 avril 1683. On a de Boissieu quelques ouvrages aujourd'hui peu recherchés. Les principaux sont : 1° *Sylvæ septem de totidem miraculis Delphinatus*, Lyon, 1661, in-8°. Ces prétendues merveilles du Dauphiné depuis longtemps n'en sont plus pour personne. 2° *De l'Usage des fiefs et autres droits seigneuriaux en Dauphiné*, Grenoble, 1664, in-8°; 1668 et 1731, in-fol. Cette dernière édition, corrigée et augmentée, était encore recherchée il y a vingt ans. 3° *Miscellanea*, Lyon, 1622 et 1661, in-8°. C'est un recueil de différentes pièces en vers et en prose. Le morceau le plus remarquable est un commentaire sur l'*Ibis*, poëme d'Ovide. Boissieu a encore publié la généalogie de sa maison, et des vers latins en l'honneur des personnages les plus distingués de son nom. On croit aussi que c'est lui qui a publié, sous le nom de L. Videl, l'*Histoire du Chevalier Bayart*, avec des augmentations, Grenoble, 1651, in-4°. Il fut accusé d'être l'auteur des trop fameux dialogues latins qui portent le nom de *Meursius* (*voy.* CHORIER); mais il n'eut pas de peine à se disculper : sa probité connue, son respect pour les mœurs, ne permirent pas de croire longtemps qu'il eût pu leur faire cet outrage. Chorier a écrit sa vie en latin, Grenoble, 1680, in-12, et Lancelot a fait imprimer une notice sur ses ouvrages, dans le t. 12 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. W—s.

BOISSIEU (BARTHÉLEMY-CAMILLE), jeune médecin de Lyon, mort trop tôt pour la science, connu néanmoins par deux dissertations qui méritèrent le prix de l'académie de Dijon, l'une en 1767, *sur les Anti-septiques*, imprimée en 1769; l'autre en 1770, *sur les Méthodes échauffante et rafraîchissante*, et imprimée en 1772. Boissieu, fils de médecin, était né en 1734; il fit ses études en médecine à Montpellier, se fit recevoir docteur en cette faculté en 1755, agréger au collége de médecine de Lyon en 1756, étudia aussi quelque temps à Paris, et vint mourir prématurément d'une fluxion de poitrine dans sa patrie, à l'âge de 36 ans, en 1770. Il s'était avantageusement fait connaître par les deux dissertations que nous avons indiquées, par une autre qui avait obtenu un accessit à l'académie de Lyon, et surtout par les soins qu'il était allé rendre avec courage dans une épidémie meurtrière qui, en 1762, désola la ville de Mâcon. C. et A—N.

BOISSIEU (JEAN-JACQUES DE), né à Lyon, en 1736, de parents nobles, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour le dessin, inclination contraire aux vues de ses parents, qui le destinaient à la magistrature. Cependant, forcés de céder à une passion qui paraissait irrésistible, après lui avoir donné un maître de dessin, ils le placèrent sous la direction de Frontier, peintre d'histoire en

(1) Le 6 février 1799, Boisset écrivait au directeur Merlin, en lui adressant un *projet de banque nationale* : « Je le crois assez « bien fait pour pouvoir captiver votre attention. Lisez-le, et si « vous le croyez, ainsi que moi, susceptible de faire le bien de « notre république, voyez de prendre telles mesures que vous jugerez dans votre sagesse pour en faire l'application. Et le directeur mit sur la lettre cette apostille : *Renvoyé à l'examen du ministre des finances (pour lui seul)*. Signé MERLIN. V—VE.

réputation, qui avait été se fixer à Lyon. Bientôt la rapidité de ses progrès le mit en état d'imiter dans ses compositions le style des grands maîtres de l'école flamande, tels que van den Velde, Carle Dujardin, Ruisdael, etc. Désirant perfectionner ses talents, il se rendit à Paris à l'âge de vingt-quatre ans, s'y lia avec Vernet, Greuze, Soufflot, et autres artistes célèbres, et s'éclaira de leurs conseils. De retour à Lyon, il se livra constamment à la gravure à l'eau-forte, à laquelle il joignit par la suite un mélange de pointe sèche et de roulette qui lui réussit très-bien. Ce fut au milieu de cette occupation que le duc de la Rochefoucauld, qui l'avait connu et apprécié lors de son voyage à Paris, vint le prendre à Lyon pour l'emmener en Italie. Boissieu fit en très-peu de temps, par sa grande assiduité au travail, une ample moisson de tous les chefs-d'œuvre qui se rencontrent à chaque pas dans cette terre classique des arts, et en enrichit ses portefeuilles. De retour dans sa patrie, il s'empressa de mettre à profit les nouvelles lumières qu'il avait acquises; il peignit plusieurs tableaux; mais l'usage de l'huile devenant nuisible à sa santé fort délicate, il fut obligé de se borner à la gravure et a la composition des dessins lavés. Bientôt sa réputation s'accrut tellement, que les souverains et les amateurs les plus distingués de toutes les contrées de l'Europe s'empressèrent d'acquérir ses productions. L'œuvre gravé de ce maître monte à cent sept pièces, parmi lesquelles on distingue surtout *le Charlatan*, d'après le tableau de Carle Dujardin. Plusieurs de ses estampes, dans le genre de Rembrandt, sont d'un effet très-piquant; en général, elles sont touchées toutes avec beaucoup de goût et d'esprit. Ses dessins, dans le genre d'Ostade, de Ruisdael, ou de van den Velde, sont d'une composition très-riche, très-pittoresque, et d'une touche large et savante. Boissieu est mort le 1er mai 1810, regretté de ses amis et de tous ceux qu'il avait obligés. Le catalogue de son œuvre se trouve à la suite de son *Éloge historique*, publié par Dugas-Montbel, Lyon, 1810, in-8°. P—E.

BOISSY (JEAN-BAPTISTE-THIAUDIÈRE DE), membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Paris, le 20 octobre 1666. Il venait de commencer ses études chez les jésuites, lorsqu'un de ses oncles, prieur chez les bernardins, l'emmena dans son abbaye en Artois. Abandonné à lui-même, au lieu de passer ses loisirs, comme les jeunes gens de son âge, dans les plaisirs et la dissipation, il s'enferma dans la bibliothèque du couvent, et, sans autre guide que son désir d'apprendre, se livra sans réserve à l'étude de la théologie et des lettres sacrées. De retour à Paris, au bout de quelques années, il reprit le cours de ses études scolastiques avec une distinction marquée. Lorsqu'il les eut terminées, il fut chargé de l'éducation de deux princes de la maison de Soubise-Rohan, et s'acquitta de ce pénible devoir avec un soin qui fut couronné du succès. Admis à l'académie des inscriptions en 1710, ses occupations ne lui permirent pas de fréquenter assidûment les assemblées; il y lut cependant quelques mémoires, deux entre autres, l'un *sur les Expiations en usage chez les anciens*, où le sujet n'est pas approfondi, et le second, *sur les Sacrifices de victimes humaines dans l'antiquité*. Ces dissertations sont citées avec éloge dans l'*Histoire de l'Académie*, t. 1er. Mais ce qui doit faire le plus d'honneur à l'abbé Boissy près des savants, c'est d'avoir empêché la dispersion de la fameuse bibliothèque de de Thou, dont il détermina le cardinal de Rohan, son protecteur, à faire l'acquisition, et qu'il disposa ensuite d'une manière convenable. Pendant ses dernières années, il fut très-souffrant des infirmités, suite de sa vie sédentaire et laborieuse. Il mourut le 27 juin 1729, dans sa 63e année. W—s.

BOISSY (LOUIS DE), naquit à Vic en Auvergne, le 26 novembre 1694. Ses parents, sans fortune, le destinèrent à l'état ecclésiastique, et il en porta quelque temps l'habit. Il vint de bonne heure à Paris, et composa pour vivre des satires qui lui valurent peu d'argent et beaucoup d'ennemis. Il renonça bientôt à cette honteuse ressource, et se mit à travailler pour le théâtre. Dans l'espace d'environ trente années, il donna près de quarante comédies, tant aux Français qu'aux Italiens. Quelques-unes tombèrent, la plupart eurent du succès; mais comme, en général, elles ne peignaient que des ridicules du moment, elles ne jouirent que d'une vogue éphémère. Les seules qui soient restées au théâtre sont: *le Français à Londres*, *le Babillard*, *le Sage étourdi*, *l'Époux par supercherie*, et enfin *l'Homme du jour, ou les Dehors trompeurs*, l'une des meilleures comédies du siècle dernier après *le Glorieux*, *la Métromanie* et *le Méchant*. Elle est tellement supérieure à ses autres ouvrages, que l'on prétendit dans le temps que le sujet et le plan lui en avaient été donnés. « Il y a, dit Laharpe, de l'intrigue, de l'intérêt, des caractères, des situations, des peintures « de mœurs, et des détails comiques. » Ce qui manque en général aux comédies de Boissy, c'est la connaissance, c'est l'observation approfondie de l'homme et du monde. « Aussi, dit avec raison d'Alembert, on y trouve plus de détails que de grands « effets, plus de tirades que de scènes, plus de portraits que de caractères. » Leur plus grand mérite est la facilité élégante et spirituelle du style, et la douceur abondante de la versification; malheureusement trop de faiblesse et de négligence déparent souvent l'une et l'autre. Un pareil talent n'était rien moins que propre à la tragédie : celle d'*Admète et Alceste* en fut la preuve. Un nombre si prodigieux d'ouvrages ne put tirer Boissy de la misère; il l'aggrava encore en faisant un mariage où l'inclination seule était consultée, et en s'efforçant de cacher son indigence aux yeux du monde sous un extérieur d'opulence. L'infortune des deux époux en vint à tel point, qu'un jour les aliments leur manquant pour satisfaire leur faim, ils prirent le parti de laisser terminer par elle leur vie et leurs souffrances; des voisins charitables vinrent à temps les détourner de cet affreux dessein. On rapporte que Boissy fut souvent obligé de prêter sa plume à de méchants auteurs qui voulaient et ne pouvaient pas donner le

relief de la versification à leurs comédies en prose, et que quelquefois il réussit mieux pour eux que pour lui-même. La fortune se lassa enfin de le persécuter. En 1754 il obtint à l'Académie française la place vacante par la mort de Destouches, et quelque temps après fut chargé de la rédaction de la *Gazette de France* et de celle du *Mercure*. Il abandonna le premier de ces journaux pour s'occuper entièrement de l'autre, et réussit assez bien dans ce travail, quoiqu'on eût à lui reprocher un excès d'indulgence envers les auteurs, qui semblait être une expiation de l'injustice de ses anciennes satires. Parvenu à une sorte d'opulence, il en usa sans modération, « semblable, comme dit d'Alembert, à ces « hommes affamés qui surchargent un estomac long- « temps privé de nourriture. » On eût dit qu'il avait le pressentiment que sa fortune allait bientôt lui échapper avec la vie; en effet, il ne jouit pas longtemps de l'une et de l'autre, et mourut le 19 avril 1758, dans sa 63e année. On a publié le *Théâtre* de Boissy, Paris, 1758, 1788, 9 vol. in-8°, contenant toutes ses pièces, à l'exception de dix qui n'ont jamais été imprimées, et ses *Chefs-d'œuvre dramatiques*, ibid., 1791, 2 vol. in-8° (1). On lui attribue : 1° *l'Élève de Terpsichore, ou le Nourrisson de la satire*, 1718, 2 vol. in-12, recueil dont il ne fut tout au plus que l'éditeur; 2° *les Filles femmes et les Femmes filles*, 1751, in-12, petit roman publié sous le nom de *Simien*, et qui ne mérite pas d'être tiré de l'oubli. A—G—R.

BOISSY (LOUIS-MICHEL), fils de l'académicien, est mort vers 1788. Il s'était jeté par la fenêtre. On a de lui : 1° *Histoire de Simonide et du siècle où il a vécu*, Paris, 1755, in-12; nouvelle édition, ibid., 1788, même format; 2° *Dissertations historiques et critiques sur la vie du grand prêtre Aaron*, ibid., 1761, in-12; 3° *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissements à l'histoire des Juifs avant et depuis Jésus-Christ, et de supplément à l'histoire de Basnage*, ibid., 1784, 2 vol. in-12; on y remit un nouveau frontispice en 1787. Ces dissertations sont au nombre de douze; elles devaient faire partie d'un ouvrage plus considérable; mais le peu de succès qu'elles obtinrent découragea l'auteur. A. B—T.

BOISSY (CHARLES DESPREZ DE), né à Paris vers 1730, suivit la carrière du barreau avec quelque succès. Il est auteur des *Lois sur les spectacles*, 1759, in-8°; 4e édition, 1771, 2 vol. in-12, qui eurent une espèce de vogue lors de leur publication. Les éditions de cet ouvrage se succédèrent assez rapidement pendant quelques années, et la 7e, corrigée et augmentée, parut en 1780; le 2e volume est un catalogue raisonné des ouvrages publiés pour ou contre les spectacles. Ce catalogue avait déjà paru en 1771, 1772 et 1775, sous ce titre : *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*. Il n'est point très-exact, et les jugements de l'auteur ne sont pas toujours dictés par l'impartialité. Desprez de Boissy dut à ces *Lettres* l'avantage d'être reçu dans plusieurs académies de France et d'Italie. Il dirigeait avec son frère une administration charitable, établie pour le soulagement des pauvres honteux, et cet emploi de ses talents fait encore plus d'honneur à ses principes et à son cœur que son livre n'en fait à son esprit. Il mourut presque subitement, à Paris, le 29 mars 1787. W—s.

BOISSY-D'ANGLAS (le comte FRANÇOIS-ANTOINE DE), né d'une famille protestante, à St-Jean-Chambre, village du canton de Vernoux (département de l'Ardèche), le 8 décembre 1756, fit ses études à Annonay. Un goût assez vif pour les lettres et quelques essais le firent recevoir dans plusieurs académies de province. Il ne tarda pas à se lier avec deux de ses compatriotes, Et. Montgolfier et Rabaut de St-Etienne. Il s'était fait recevoir avocat au parlement de Paris; mais il ne suivit point la carrière du barreau, et il acheta une charge de maître d'hôtel de Monsieur, depuis Louis XVIII (1). Dans les premiers mois de 1787, une affaire importante l'avait appelé dans la capitale; il s'agissait de faire rétracter, sur opposition par lui formée, un arrêt du conseil, rendu deux ans auparavant, et qui, sans que Boissy-d'Anglais eût été entendu, et, *sur un faux exposé des faits et des moyens*, avait cassé un arrêt du parlement de Toulouse, rendu depuis six ans en sa faveur. Boissy d'Anglas écrivit, le 17 mars, une longue lettre à Malesherbes, qui, rentré une seconde fois au ministère, était déjà en relation avec Rabaut et Montgolfier. Boissy se disait « citoyen obscur et « ignoré, cultivant les lettres, mais sans prétention, « et uniquement pour le charme qu'elles répandent « sur la vie de celui qui les aime. » Il se présentait sous les auspices d'un de *ses amis les plus chers*, Étienne Montgolfier, et aussi sous les auspices de Rabaut de St-Etienne, qui m'a permis, écrivait-il, de *m'honorer du titre de son ami*, aux yeux de Malesherbes; et après avoir beaucoup loué le ministre philosophe, il lui parlait de son affaire : « Il s'agit, « disait-il, d'une partie de ma fortune, d'ailleurs « médiocre, et surtout du repos et de la tranquillité « de ma vie entière.... J'avais raison au parlement « sur le fond : j'ai raison au conseil sur la forme. » Or, le rapporteur de sa cause était le président de Boisgibault, ami intime de Malesherbes. Boissy désirait donc que Malesherbes le recommandât au rapporteur, et il terminait ainsi sa lettre ; « Je vous prie « de m'excuser, Monsieur, si je ne vous donne pas « la qualification qui vous est due. J'ai su que je vous « déplairais en vous donnant un titre que vous êtes « assez grand par vous-même pour dédaigner ; et « cette considération seule m'a déterminé à *m'écar- « ter un instant des convenances*. » Il y avait déjà dans ce rejet des *convenances* par le ministre, et

(1) Ils ne renferment que *le Français à Londres*, *l'Epoux par supercherie*, *le Babillard* et *les Dehors trompeurs*. En tête du 1er volume est une vie de Boissy, suivie d'un catalogue raisonné de ses ouvrages, dont la liste se trouve également dans *la France littéraire* de M. Quérard. L'édition stéréotype, publiée sous le titre d'*Œuvres diverses de Boissy* (Paris, 1812, 2 vol. in-18), renferme quatre pièces de plus que la précédente : *le Médecin par occasion*, *le Sage étourdi*, *la Vie est un songe*, et *la Critique*. Elle a été reproduite dans le *Répertoire du Théâtre-Français* édité par Lagrange, Paris, 1821 et années suiv., in-18. CH—S.

(1) Il se démit de cette charge en 1784.

dans l'espèce d'empressement de Boissy d'Anglas à ne pas se conformer à l'usage, quelque chose qui sentait l'approche de la révolution. Dans son premier ministère (1775), Malesherbes s'était laissé donner, par tous ceux qui lui écrivaient, même par Voltaire et par d'Alembert, la qualification de *monseigneur*; mais, dans le court espace de douze ans, le sentiment des *convenances* s'était singulièrement affaibli, et les hautes classes l'avaient elles-mêmes oublié. On ne disait plus dans les salons que *monsieur* et *madame*: les titres n'étaient déclinés que par les laquais, au moment où ils annonçaient; et ces titres avaient disparu dans la suscription des lettres que s'écrivaient les personnes du rang le plus élevé. Cependant, tandis que Boissy d'Anglas ne donnait point au ministre sa *qualification*, il avait soin de prendre lui-même tous les titres qui lui appartenaient, et il ajoutait à sa signature : *des académies de Lyon, Nîmes, de la Rochelle*, etc. Malesherbes s'empressa d'envoyer à Boissy une très-bonne lettre de recommandation pour son ami, rapporteur de la cause, et l'arrêt du conseil fut *rétracté*. Dès lors des relations et une correspondance s'établirent entre Malesherbes et Boissy-d'Anglas. A cette époque, Et. Montgolfier sollicitait l'entrepôt de tabac d'Annonay. Boissy et Rabaud agirent pour qu'il l'obtînt. Ils demandèrent aussi *quelque bénéfice* pour l'abbé Montgollier, second frère de l'inventeur des aérostats, et qui exerçait « avec distinction une charge de conseiller à la « sénéchaussée d'Annonay, avec un revenu de moins « de huit cents livres. » Ainsi, deux protestants sollicitaient alors auprès de Malesherbes, et auprès de l'évêque d'Autun (Marbœuf), un bénéfice pour un prêtre catholique. En septembre 1787, Et. Montgolfier avait annoncé, par une lettre confidentielle à Malesherbes, qu'il venait de faire de nouvelles et importantes découvertes pour la direction des aérostats. On ne sait pas que Boissy d'Anglas s'était associé aux travaux et aux expériences des deux frères, Etienne et Joseph Montgolfier. Le 18 septembre, il écrivait à Malesherbes : « Vous « sentirez, Monsieur, à quel point on peut, sans dan- « ger, annoncer d'avance les nouvelles expériences, « et vous distinguerez, mieux que qui que ce soit, « ce *qui ne doit être su que de vous*, Monsieur, et ce « qui doit l'être de l'administration et des savants « qu'elle consultera; » et peu de jours après il adressa au ministre, qui le lui avait demandé, un long *Mémoire* (inédit) *sur les avantages que le commerce peut retirer des aérostats* (1). On y voit jusqu'à quel point ils partageaient l'un et l'autre les illusions de Montgolfier : « J'espère, disait Boissy, démontrer « l'utilité des aérostats (*pour le transport des mar-* « *chandises*); — elle serait surtout importante pour « voiturer des objets fragiles, — comme les glaces dont « Paris possède l'unique manufacture, objets fragiles « et craignant des voitures par terre. » Cette utilité se manifesterait encore, disait-il, pour le transport des *papiers peints* et pour *tous les objets de luxe* que la capitale fournit aux provinces. Suivent de singuliers détails sur l'*étude des vents*, et un itinéraire plus singulier encore pour les transports du commerce, à travers les airs, dans toutes les parties du monde. Ce mémoire est terminé par des réflexions fort tristes sur l'insuffisance des moyens pécuniaires des inventeurs pour continuer leurs expériences, ce qui était évidemment un moyen indirect de stimuler le gouvernement et de l'inviter à faire les frais de ces expériences. Mais le gouvernement n'accorda pas de nouveaux fonds (1). Ainsi les premières pensées de Boissy furent un rêve patriotique, et ce n'est pas le dernier qu'il ait fait sur le bonheur de la France. Son premier écrit politique, qui parut au commencement de 1789, le seul qui ne porte pas son nom, a pour titre : *Adresse au peuple languedocien, par un citoyen du Languedoc*, in-8°. L'auteur dit lui-même, en rappelant cette production, dans son *Adresse à mes concitoyens* (1790) : « J'ai, « l'un des premiers, réclamé, il y a dix-huit mois, « contre cette *constitution gothique sous laquelle vous* « *gémissez*. » — Élu député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay aux états généraux, il se montra dès le commencement un des plus chauds partisans de la cause populaire. Mais il marqua peu dans cette assemblée, où les grands talents qui brillaient à la tribune parurent d'abord l'intimider. Cependant il se prononça sur la nécessité, pour les députés des communes, de se constituer en assemblée nationale, et il discuta les motions faites à ce sujet par Rabaut et Chapelier. C'est injustement qu'on lui a reproché d'avoir fait l'apologie des tristes journées des 5 et 6 octobre 1789; il a repoussé cette accusation et déclaré qu'il les avait flétries de ce mot mémorable de Lhopital sur la St-Barthélemy : *Excidat illa dies!* En 1790, il vota pour qu'il fût pris des mesures contre les conspirateurs rassemblés au camp de Jalès, où ils organisaient la guerre civile dans le Midi; et il dénonça comme contre-révolutionnaire un mandement de l'archevêque de Vienne. Vers la fin de cette année, le vicomte de Beauharnais avait proposé de décréter que le roi ne pourrait jamais commander les armées en personne : « Je « vis, dit Boissy d'Anglas, M. de Malesherbes le « jour même de cette proposition. Nous la discu- « tâmes longtemps verbalement, sans trop nous en- « tendre; je lui envoyai le lendemain quelques ob- « servations sur les principes qui avaient pu déter- « miner M. de Beauharnais, en les soumettant à son « examen; » et peu de jours après Malesherbes fit une très-longue réponse, dont la plus grande partie était l'apologie de sa longue carrière, comme président de la cour des aides et comme deux fois appelé dans le conseil du roi. Venant enfin à l'objet

(1) L'original autographe de ce mémoire et les lettres citées, qui sont également autographes, appartiennent à l'auteur de cet article.

(1) Le roi avait assigné, en 1786, 60,000 livres pour les *frais d'un aérostat*; mais Montgolfier ne reçut que 40,000 livres, et il fut inscrit pour cette dernière somme sur le *Livre rouge*, publié au mois de mars 1790. Boissy d'Anglas fit imprimer, le 10 avril, une note pour expliquer que les 40,000 livres n'étaient pas *une gratification déguisée*. Il trouve que le gouvernement a été *ingrat* envers Montgolfier, *puisqu'il ne l'a point récompensé*.

de la discussion, il disait : « Le projet de décret « de M. de Beauharnais, tel que je l'ai compris, « se réduit en dernière analyse à ceci : *Il est dan- « gereux que le roi ait un pouvoir sans bornes, et « par conséquent il faut lui ôter toute espèce de « pouvoir*. Est-il bien vrai que c'est là ce que vous « pensez ? j'espère que non, et qu'il suffit de nous ex- « pliquer. Il y a peu de temps que j'ai l'honneur de « vous connaître, mais j'ai cru voir en vous une vertu, « des lumières, même une douceur de caractère qui « me semblaient incompatibles avec de tels princi- « pes. La candeur est empreinte sur votre physio- « nomie ; vous êtes l'ami de M. Montgolfier, dont je « respecte encore plus la vertu que le génie ; oui, « monsieur, il faut nous expliquer... » Malesherbes joignit à sa lettre un mémoire sur la question débattue. Boissy d'Anglas, dans une brochure qui parut alors, et qui a pour titre : *A mes concitoyens*, fit un magnifique éloge des travaux de l'assemblée constituante, en opposant au tableau de tous les abus qu'elle avait renversés la série de tous les droits qu'elle avait établis ; il s'attacha surtout à la justifier de tous les reproches qui lui étaient adressés, et montra l'heureux avenir qu'elle ouvrait pour la France. En même temps il parlait de Louis XVI comme du meilleur des rois, toujours occupé du bonheur du peuple, toujours entouré de la confiance et du respect de la nation. Boissy déplorait les scènes sanglantes qui avaient souillé quelques journées de la révolution, et il ajoutait : « Mais je dois le dire « aussi, dussé-je passer pour barbare..., la moindre « guerre entreprise pour flatter l'orgueil d'un mi- « nistre ou les caprices d'une maîtresse a fait couler « bien plus de sang que n'en a coûté parmi nous la « conquête de la liberté. » (On n'était alors qu'en 1790.) Il recommandait l'union, la confiance dans l'assemblée, dans le roi, dans les curés, classe de citoyens respectable, dans laquelle les Français trouveront, disait-il, des amis, des consolateurs, des arbitres. Il y a du rêve dans cette brochure, mais c'est le rêve d'un homme de bien. Peu de temps après, Boissy fit imprimer un assez gros volume, qui a pour titre : *Observations sur l'ouvrage de M. de Calonne, intitulé de l'État de la France présent et à venir, et, à son occasion, sur les principaux actes de l'assemblée nationale, avec un postscrit sur les derniers écrits de MM. Mounier et Lally*, Paris, 1791, in-8º. C'est le même fonds d'idées que celui de la brochure *A mes concitoyens*, avec plus de développements et quelques attaques un peu vives, dans le *postscrit*, contre ses deux collègues déserteurs de l'assemblée constituante, et qui n'étaient point optimistes comme lui. D'ailleurs, l'auteur dit lui-même : « Cet ouvrage a été rédigé avec beaucoup « de précipitation, et l'on s'en apercevra sans « peine. » On s'en aperçoit en effet. Boissy d'Anglas fut élu en 1791 secrétaire de l'assemblée nationale. Il réclama contre l'insertion de son nom dans un pamphlet intitulé : *Liste des députés qui ont voté pour l'Angleterre dans la question des colonies*, et il déclara qu'il se faisait gloire d'avoir voté avec la minorité qui voulait conserver les droits des hommes de couleur. Il s'éleva dans le même temps contre les dévastations qui affligeaient le comtat Venaissin, ainsi que le département de la Drôme ; et il appuya la demande des honneurs du Panthéon pour J.-J. Rousseau, déclarant que la crainte de priver Girardin des restes de son ami ne pouvait être un motif pour empêcher cet acte de reconnaissance nationale. Lorsque l'assemblée constituante eut mis fin à ses travaux, Boissy d'Anglas fut élu procureur-syndic du département de l'Ardèche. Cette magistrature était importante dans les temps devenus difficiles ; il y déploya une fermeté impartiale et courageuse : on le vit pendant plusieurs heures couvrir de son corps la porte de la prison d'Annonay, lorsqu'une force militaire, étrangère au pays, voulait la briser pour égorger les prêtres catholiques qui, la nuit suivante, furent rendus à la liberté (1). Boissy avait déjà provoqué sur sa conduite la censure publique, qu'il disait être d'obligation pour les membres d'une nation libre. Une brochure intitulée *Boissy-d'Anglas à Thomas Raynal*, Paris, 1792, in-8º, fut regardée comme une assez faible réfutation de la fameuse *Lettre à l'assemblée nationale*, par le vieux philosophe, pénitent de ses longues erreurs. Mais Raynal n'avait fait qu'adopter et signer cette lettre remarquable, ouvrage de Malouet. Au mois de juin de la même année (1792), Boissy publia *Quelques Idées sur la liberté, la révolution, le gouvernement républicain, et la constitution française*, in-8º de 46 p., avec cette épigraphe : *Nous voulons l'égalité, toute l'égalité, rien que l'égalité*. C'est un recueil de pensées politiques, souvent empreintes des illusions de cette époque. Trois mois plus tard, Boissy d'Anglas fut élu député de l'Ardèche à la convention nationale. Il prit peu de part aux premiers travaux de cette assemblée, et fut envoyé deux fois en mission à Lyon, d'abord avec Vitet et Legendre, pour rétablir l'ordre que troublait la rareté des subsistances ; ensuite avec Vitet et Alquier, pour assurer les approvisionnements de l'armée des Alpes. Devenu membre du comité de la guerre, il fit un *Rapport sur l'arrestation de Bidermann et Max-Berr, membres du directoire des achats*, in-8º de 23 p. ; et, sur sa proposition, les deux administrateurs des vivres

(1) Dans l'hiver de 1791 à 1792, Boissy d'Anglas vint à Avignon, où son caractère conciliant ne put parvenir à rapprocher les esprits ni à calmer les passions exaspérées par l'état d'incertitude et d'anarchie où ce malheureux pays était plongé. Peu de mois après, le fameux décret d'amnistie rendu par l'assemblée législative en faveur des assassins de la Glacière, Jourdan, Duprat, Mainvielle, etc., ayant forcé plusieurs Avignonais de se dérober par la fuite à la vengeance des tigres déchaînés, quelques-uns se trouvaient dans une auberge à Nîmes : au sortir du souper, ils furent assaillis dans la salle à manger par dix ou douze coupe-jarrets qui s'étaient donné le nom de pouvoir exécutif, et qui, armés de sabres et d'énormes bâtons, étaient les séides des jacobins, les précurseurs des septembriseurs. Le père de l'auteur de cette note ayant voulu faire des représentations et opposer de la résistance, fut poursuivi autour de la table d'hôte par les scélérats, et il allait être massacré, lorsque Boissy d'Anglas, un des convives, s'interposa courageusement entre les assassins et leur victime, et sauva celui-ci, ainsi que sa famille et ses compatriotes, sous la condition qu'ils quitteraient Nîmes le lendemain matin. Mais dès la nuit même, pour les soustraire à de nouveaux dangers, Boissy les fit partir sous l'escorte de quelques gardes nationaux, ses amis A—T

furent mis en liberté. Le procès du roi allait commencer : Boissy d'Anglas demanda qu'au premier murmure des citoyens dans une tribune, elle fût évacuée. Mais l'ami de Malesherbes ne le seconda point dans son généreux dévouement pour un monarque infortuné. « Je n'ai point parlé dans la dis« cussion qui a précédé le jugement de Louis, je « n'ai pas même publié de discours. » C'est en ces termes que Boissy s'exprima lui-même lorsque, le 17 janvier 1793, il prit enfin la parole. D'ailleurs il avait voté pour la nécessité de faire ratifier par le peuple le jugement qui serait rendu ; et sur la question de la peine qui serait appliquée, il dit : « Il « s'agit moins pour moi d'infliger un juste châti« ment, de punir des attentats nombreux, que de « procurer la paix intérieure... Je rejette donc l'o« pinion de ceux qui veulent faire mourir Louis.... ; « je vote pour que Louis soit retenu dans un lieu « sûr, jusqu'à ce que la paix et la reconnaissance de « la république par toutes les puissances permettent « d'ordonner son bannissement hors du terri« toire (1). » Après le 21 janvier, Boissy d'Anglas fit imprimer une petite brochure in-8º de 12 p., intitulée : *de notre Situation présente et future*. En voici le début : « La royauté est abolie, et le sang « du dernier de nos rois vient de sceller la résolu« tion prise par le peuple français d'être effacé de « la terre plutôt que de n'y pas demeurer libre. » Et dans une note sur cette phrase il disait : « Je « n'ai pas voté pour la mort de Louis, parce que « j'ai cru cette mesure rigoureuse contraire à l'inté« rêt national, et j'ai dit et imprimé mes motifs ; « j'avais tort, sans doute, puisque la majorité de la « convention a pensé autrement. Loin de moi toute « idée de séparer ma responsabilité de celle de mes « collègues..., nous sommes tous solidaires envers les « assassins et les rois..., et lorsqu'après être arrivés « sur la terre de la liberté, nous avons brûlé nos « vaisseaux, il faut vouer à l'infamie et à l'opprobre « celui qui aurait conçu l'espoir de retrouver un es« quif pour lui. » Boissy d'Anglas ne monta point à la tribune pendant la lutte qui s'établit entre les montagnards et les Girondins, mais il votait avec ces derniers. Avant le 31 mai, divers plans de constitution furent proposés : il en fut publié une vingtaine par divers membres de la convention. Un des plus singuliers était celui du capucin Chabot, un des plus raisonnables celui de Boissy d'Anglas. Le projet du comité avait été rédigé par Condorcet, et ce fut Condorcet qui fit le rapport : mais ni ce projet ni aucun de ceux qui avaient été imprimés en grand nombre ne purent être discutés avant la révolution du 31 mai ; et l'on sait qu'après cette révolution un autre comité de constitution fut nommé, une autre constitution adoptée, et que cette constitution, dite de 1793, fut immédiatement suspendue pour faire place au gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Boissy n'avait point approuvé la révolution du 31 mai : il vit l'oppression de la représentation nationale, et il écrivit une *Lettre au citoyen Dumonts, vice-président de l'Ardèche*, qui fut imprimée à Annonay. Cette lettre, datée de Paris, le 28 juin 1793, exprimait une vertueuse indignation qui n'était pas alors sans danger, mais qui aurait eu plus de retentissement à la tribune nationale (1). Peu de temps après l'avoir écrite, Boissy d'Anglas ayant voulu prendre la parole : « Tais-toi, coquin, lui cria Chabot, nous savons ce que tu as écrit, tu devrais être « déjà guillotiné. » Et un jour, tandis qu'il traversait les Tuileries, Legendre s'avança vers lui avec fureur : « Eh bien ! scélérat, dit-il, tu as osé dire « que tu n'étais pas libre, et cependant te voilà ici. « — Non, répondit Boissy d'Anglas, je ne suis pas « libre, car si je l'étais, je pourrais te répondre. » C'est ainsi que peut s'expliquer le silence de Boissy d'Anglas à la convention, pendant toute la durée de la terreur. Alors la parole libre d'un honnête homme n'avait pour réponse que l'échafaud. Boissy était membre du comité d'instruction publique ; il signa en cette qualité le ridicule rapport fait par Léonard Bourdon sur la fête de la 5ᵉ sans-culottide, jour où le corps de Marat devait être tranféré au Panthéon. Le 13 février 1794, il adressa à la convention, au nom du comité, *Quelques Idées sur les arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement, et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public*. La convention ordonna l'impression de cet écrit, ainsi que celle des *Courtes Observations* que Boissy présenta le 18 avril suivant, au nom du même comité, *sur le projet de décret concernant le dernier degré d'instruction*. Ce fut vers cette époque, qui semblerait d'abord assez mal choisie, que Boissy publia son *Essai sur les fêtes nationales, suivi de Quelques Idées* (déjà imprimées) *sur les arts et sur la nécessité de les encourager, adressé à la convention nationale* (an 2, in-8º de 192 p.). Boissy loue l'institution des fêtes décadaires, consacrées à la fraternité, à la bienfaisance, au malheur, à la naissance, au mariage, à l'agriculture, etc. ; il voudrait qu'aux funérailles, des chants lugubres, tels qu'en invente, dit-il, le génie de Gossec, conduisissent les citoyens au centre même de cette enceinte où l'ambition vient s'anéantir. « Je voudrais, ajoute-t-il, qu'un arrêt « solennel se fît entendre sur chaque tombe au mo« ment où elle devrait se refermer pour jamais. « J'appellerais la censure la plus rigoureuse envers « toutes les mémoires, afin qu'une proscription mo« rale fût aussitôt prononcée contre celle qui devrait « être déshéritée de l'estime des gens de bien. » Il croit que le règne des rois va finir sur la terre. « Qu'importe la vie des rois ? qu'importent les ty« rans et leur mémoire ? bientôt la terre en sera « délivrée, et il ne restera plus d'eux que le souve« nir de leurs crimes. » Il veut ce qu'il appelle la démocratie de la mort comme le complément nécessaire de la démocratie politique. Il parle avec

(1) *Opinion de Boissy d'Anglas, relativement à Louis, prononcée le 17 janvier* ; de l'imprimerie nationale, in-8º de 3 p.

(1) Cette lettre fut réimprimée à Paris, en 16 pages, sans date, mais après la révolution du 9 thermidor. Cette réimpression eut pour but de justifier Boissy d'Anglas sur son silence à l'époque du 31 mai.

éloge du discours de Robespierre sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains. « Il ne me semble pas, dit-il, qu'on puisse « rien ajouter aux principes de cette morale bienfaisante et sainte qui y sont développés avec tant « de charme, et qu'un homme de bien ne rencontre « jamais sans les adorer, sans les bénir... Robespierre parlant de l'Être suprême au peuple le « plus éclairé du monde me rappelait Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de « la civilisation et de la morale, et j'éprouvais un « plaisir inconcevable. » Mais quoique ce livre soit empreint de la couleur du temps, et qu'on y voie un des esprits les plus sages de la convention mutilée atteint de cette fièvre révolutionnaire dont quelques amis de la liberté n'étaient pas alors exempts, il faut dire que l'*Essai sur les fêtes nationales* semble avoir été rédigé pour ramener à des idées plus calmes, à des sentiments humains un peuple que les factions emportaient avec tant de fureur dans tous les excès. La révolution du 9 thermidor était enfin venue, et Boissy d'Anglas allait commencer une carrière législative pleine de mouvement et d'action. Il fut élu secrétaire de la convention nationale le 7 octobre 1794. Voici quels furent ses principaux travaux législatifs : car leur série complète serait trop considérable dans cet article. En novembre 1794 (brumaire an 3), il fait un *Rapport sur le lycée républicain* et sur les encouragements à donner à ses travaux (in-8° de 8 p.). Il appuie la demande faite par David, arrêté à la suite des événements de thermidor, d'être gardé dans son domicile pour y finir un tableau. Le 15 décembre (25 frimaire), il est nommé membre du comité de salut public : il demande des mesures contre les prêtres qui troublent le département de l'Ardèche ; il dénonce le honteux gaspillage des domaines nationaux. Principalement chargé, dans le comité de salut public, de la partie des subsistances et de l'approvisionnement de Paris, il rassure avec trop d'imprévoyance la convention. Il vote en faveur de la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers; puis il annonce encore, en prenant son vœu pour la vérité, que les subsistances de Paris sont assurées ; et il fait un rapport à ce sujet. Le 27 décembre 1794, il prononce un discours *sur les principes du gouvernement et sur les bases du crédit national* (in-8° de 25 p.). Un peu plus tard, il parle avec étendue sur les conditions auxquelles la France doit traiter avec les puissances étrangères; et il fait un nouveau rapport sur les subsistances. Il discute le traité de paix conclu avec la Toscane; il lit, le 30 janvier 1795 (11 pluviôse), un discours *sur les véritables intérêts de quelques-unes des puissances coalisées, et sur les bases d'une paix durable*. Le 21 février, il lit encore un discours *sur la liberté des cultes*; et le 28, un nouveau *Rapport sur l'état actuel des subsistances de Paris*. Un décret ordonne que ce rapport soit imprimé tout de suite, affiché et envoyé le soir aux quarante-huit sections, pour que la lecture en soit faite dans leurs assemblées. En même temps l'insertion est ordonnée au *Bulletin de la convention*, qu'on imprimait en placard d'affiche, et aussi in-8°. On voit par ce rapport que, malgré quarante-cinq jours de la gelée la plus rigoureuse, qui avait fermé tous les arrivages par eau et rendu les routes de terre impraticables aux voitures; que, quoique tous les moulins parussent devoir être enchainés par le froid, on avait cependant fait entrer à Paris, à travers tous les obstacles, et livré à la consommation 600,000 quintaux de farine; que la distribution journalière qui, avant 1789, était de 1,500 sacs, avait été, la veille du rapport, de 2,118. Boissy d'Anglas voit dans l'inquiétude de la population, dans les attroupements devant la porte des boulangers un complot des malveillants de l'intérieur; il accuse aussi les émigrés et le ministère anglais. Cependant il convient que le moment actuel est le plus difficile; mais, dit-il, « déjà « des navires, précurseurs de beaucoup d'autres, « arrivent au Havre, à Dunkerque; déjà tous les « points de l'univers s'apprêtent à effectuer leurs « promesses........On sera surpris un jour, quand il « sera possible de le dire, de l'immensité des moyens « mis en œuvre pour approvisionner la république, « des sacrifices immenses faits par la nation. » Il annonce que, « dans ce moment, six représentants du « peuple sont dans les départements affectés aux approvisionnements de Paris, pour activer le verse« ment des grains et faciliter les réquisitions... Non, « s'écrie-t-il, Paris ne manquera pas, pourvu que « Paris soit tranquille... » Il y avait bien quelque contradiction entre les assertions et les faits. Ce rapport annonçait que la distribution de la veille avait été de 2,118 sacs de farine; et cependant on ne délivrait à chaque individu, muni d'une carte de la section, que quelques onces de pain et quelques onces de riz : encore fallait-il faire queue, toute la nuit, à la porte des boulangers. Les restaurateurs avaient leur table servie comme à l'ordinaire; mais, à ces tables publiques, comme aussi chez leurs amis, les dineurs devaient apporter leur pain. Boissy d'Anglas avait déjà fait d'autres rapports sur les subsistances et sur les troubles dont elles étaient la cause ou le prétexte. Il avait dénoncé l'agiotage, proposé de rouvrir la Bourse (1), et fait décréter le mode de distribution des comestibles; il avait fait une motion d'ordre sur les dangers que courait la liberté, attaquée par le royalisme et l'anarchie. Dans d'autres séances, car il montait presque tous les jours à la tribune, il avait discuté le projet des attributions à donner au comité de salut public; il avait proposé de décréter l'annulation des jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires depuis le 22 prairial, la révision des jugements antérieurs, la suspension de la vente des biens des condamnés, et demandé des indemnités pour ceux dont les biens avaient été vendus. « La justice, s'écriait-il, voilà notre devoir, voilà notre « force; les siècles passent et s'anéantissent..... : la « justice seule demeure et survit à toutes les révo« lutions. » Il avait présenté une adresse pour calmer les inquiétudes du peuple sur les subsistances;

(1) *Rapport et projet de décret sur le rétablissement de la Bourse*, fait le 13 ventôse (3 mars 1795), in-8° de 7 p.

il avait demandé l'envoi, par des courriers extraordinaires, de la loi de grande police pour prévenir les excès dont on était menacé sur tous les points de la république; il avait de nouveau exposé les entraves apportées à l'arrivage des subsistances, les mesures prises pour les lever, et annoncé que, le jour même où il parlait, 714,000 liv. de pain avaient été distribuées dans Paris; enfin les nombreux rapports de Boissy sur les subsistances, et ses assertions qu'elles étaient assurées quand le pain manquait partout, lui avaient fait donner par le peuple, et dans les pamphlets du temps, le sobriquet de *Boissy-Famine*, lorsque la journée du 12 germinal an 3 (1er avril 1795) commença la renommée historique de Boissy d'Anglas. Il était à la tribune, il avait commencé un rapport sur le système de l'ancien gouvernement dans la partie des subsistances. Soudain, dans la salle où la convention siégeait aux Tuileries, déborde comme un torrent une populace ivre et désordonnée, précédée de sales drapeaux en guenilles, hurlant et vociférant : *La constitution de 1793 et du pain!* Tous les bancs des députés sont envahis, la terreur règne dans l'enceinte où elle s'était organisée, et plus d'un visage a pâli. Boissy d'Anglas reste impassible à la tribune : toute délibération est suspendue... Enfin le bruit des tambours battant la générale domine et fait taire les clameurs de la multitude. Le son lugubre du tocsin, placé depuis trois jours dans le pavillon de l'Horloge (qu'on appelait alors pavillon de l'Unité), est entendu; l'effroi se répand dans la foule ameutée, elle s'échappe par toutes les issues, et disparaît subitement. Boissy reprend tranquillement son rapport, et l'assemblée, qui s'étonne et qui admire, a repris elle-même le cours de ses délibérations avec un calme digne des temps antiques. Un décret prononce la déportation de Collot d'Herbois, de Barère, de Billaud-Varenne et de Vadier; un autre décret met en arrestation Amar, Choudieu, Léonard Bourdon, avec cinq autres conventionnels montagnards; et par un troisième décret, Pichegru est nommé général en chef de la garde nationale parisienne. Six jours après, Boissy d'Anglas fut élu soixante-quatrième président de la convention. C'est à cette époque que Chazal proposa de faire choix, pour gouverner, de vingt-quatre membres qui ne pourraient siéger à la convention pendant l'exercice de leur pouvoir. Sans appuyer cette proposition, Boissy en fit ordonner le renvoi aux comités. Il réclama une mesure générale en faveur des conventionnels, comme ayant été absents à deux appels nominaux en 1793. Le 18 avril (29 germinal), Boissy fut nommé membre de la commission des onze, chargée de la confection des lois organiques de la constitution (1). Le 30 ventôse (20 mars 1795), il prononça un discours *sur la nécessité d'annuler et de réviser les jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires, et de rendre aux familles des condamnés les biens confisqués par ces jugements;* le lendemain, il fit une motion d'ordre contre les terroristes et les royalistes. Cependant les chefs cachés de l'émeute du 12 germinal n'y avaient vu qu'un coup manqué, qu'une révolution avortée, et ils avaient arrêté de mieux prendre leurs mesures. Le 1er prairial (20 mai 1795) fut le jour marqué pour cette nouvelle tentative. Les mêmes instruments et les mêmes moyens sont employés : une foule immense, armée de toutes pièces, et où figurent tous les sexes et tous les âges, se précipite, en grossissant toujours, des faubourgs St-Antoine et St-Marceau, vers les Tuileries, poussant d'horribles clameurs, et prête à tous les excès. Elle s'est recrutée sur son passage de tout ce que Paris renfermait alors d'individus faciles à entraîner au désordre, au meurtre et au pillage. La salle de la convention est de nouveau envahie; les forces du président Vernier sont bientôt épuisées, il descend du fauteuil; André Dumont le remplace, comme ancien président; mais il sort bientôt de la salle au bruit du tumulte croissant. Boissy d'Anglas, appelé par ses collègues, monte au fauteuil, s'assied et se couvre. Soudain les cris de mort retentissent contre lui; son visage est calme et son regard sans trouble; il voit le fer levé sur sa tête, les fusils dirigés contre lui; il n'est point ému. Son collègue Kervélégan est atteint sous ses yeux et près de la tribune de plusieurs coups de sabre : le président est immobile. Le représentant Féraud vient d'être égorgé; sa tête, placée au bout d'une pique, promenée dans la salle, s'arrête en face du président : le président se lève, se découvre et la salue religieusement : ni les hurlements de l'émeute, ni les menaces des égorgeurs, ni les piques dirigées sur son sein, ne peuvent le décider à abandonner son siége. Cet exemple héroïque empêche ses collègues de déserter une enceinte où l'anarchie est près de triompher. Quelques orateurs de la montagne demandent, en vociférant, le rétablissement de toutes les lois révolutionnaires, l'arrestation des membres des comités de gouvernement, l'élargissement de tous les détenus depuis le 9 thermidor, le rappel de Barère, Collot et Billaud, des visites domiciliaires, la fermeture des barrières, etc. Boissy semble ne rien voir et ne rien entendre : son immobilité frappe la multitude étonnée... C'était le matin qu'avait commencé le tumulte; déjà la nuit était venue, les sections s'étaient enfin réunies; la générale battait, le tocsin retentissait dans les ténèbres; enfin on entend de la salle envahie le bruit du pas de charge; et cette populace révoltée, déjà lasse de ses excès et de ses crimes impuissants, saisie d'une épouvante soudaine, prend la fuite, se disperse et s'évanouit en un moment. A onze heures du soir, la convention peut délibérer, et elle ordonne l'arrestation de Romme, Duquesnoy, Prieur de la Marne, Bourbotte, Goujon, Soubrany, Duroy, Albitte l'aîné, Fayau, Rhul, Pinet, Borie, Peissard et Lecarpentier de la Manche. Le lendemain, lorsque Boissy d'Anglas entra dans la salle, il fut salué par des cris unanimes d'enthousiasme : il venait de conquérir dans une seule journée la gloire de toute sa vie. Il fit part de plusieurs traits

(1) Les autres membres de cette commission étaient : Cambacérès, Merlin de Douai, Sieyes, Thibaudeau, Larévellière-Lépaux, Lesage d'Eure-et-Loir, Creuzé-Latouche, Louvet du Loiret, Berlier et Daunou.

de dévouement dont il avait été témoin dans cette hideuse et sanglante journée, et des remercîments lui furent votés par J.-B. Louvet, au nom de la patrie. Boissy d'Anglas a souvent raconté à sa famille et à ses amis qu'un jeune homme assez proprement mis s'était, au plus fort de l'émeute, approché de lui, et lui avait dit ironiquement et à voix basse : « Eh bien, monsieur de Boissy, croyez-vous que « ce peuple mérite la liberté que vous vouliez lui « donner? » Boissy allait répondre, mais l'inconnu avait déjà disparu, et depuis il n'en a plus entendu parler. La France et l'Europe admirèrent la vertu héroïque de Boissy d'Anglas, et ce courage civil qui s'élève bien au-dessus du courage guerrier. « Rien ne peut être placé (disait à la « chambre des pairs M. le marquis de Pastoret en « 1827), même dans la vie d'un tel homme, à côté « d'une si grande action, si grande par ses résultats « et par tout ce qu'elle suppose d'intrépidité. » Boissy d'Anglas continua de monter souvent à la tribune. Il avait été nommé rapporteur de la commission des onze, chargé de présenter un nouveau projet de constitution. Le 23 juin 1795 (5 messidor an 3), il fit son rapport, qui fut imprimé sous le titre de *Discours préliminaire au projet de constitution* (in-8° de 63 p.), et réimprimé en tête du projet. Ce discours était ainsi terminé : « Si le peuple se livre « encore au démagogisme féroce et grossier, s'il « prend encore des Marat pour ses amis, des Fou- « quier pour ses magistrats, des Chaumette pour ses « municipaux, des Henriot pour ses généraux, des « Vincent et des Ronsin pour ses ministres, des « Robespierre et des Chalier pour ses idoles; si « même, sans faire des choix aussi infâmes, il n'en « fait que de médiocres, s'il n'élit pas exclusivement « de vrais et francs républicains, alors, nous vous le « déclarons solennellement, et à la France entière qui « nous écoute, tout est perdu : le royalisme reprend « son audace, le terrorisme ses poignards, le fana- « tisme ses torches incendiaires, l'intrigue ses espé- « rances, la coalition ses plans destructeurs; la liberté « est anéantie, la république renversée, la vertu n'a « plus pour elle que le désespoir et la mort, et il ne « vous reste plus à vous-mêmes qu'à choisir entre « l'échafaud de Sidney, la ciguë de Socrate ou le « glaive de Caton. Les applaudissements les plus vifs furent donnés à l'orateur. La convention décréta l'envoi de ce discours à toutes les communes de la république et aux armées. Dix jours après (3 juillet), Boissy entra une seconde fois au comité de salut public; le lendemain, la discussion s'ouvrit sur le projet de constitution. Lanjuinais, Daunou, Cambacérès, Grégoire, d'autres encore parlèrent sur la rédaction de la déclaration des droits. Dans les séances suivantes, Thomas Payne, Laréveillère-l'Épaux, Berlier, Eschasseriaux, Dubois-Crancé, Defermon, Jean Debry, Thibaudeau, et un grand nombre d'autres prirent part à la discussion, qui se prolongea pendant près de deux mois, et dans laquelle Boissy-d'Anglas fut souvent entendu. Le 13 août, la déclaration des *droits* et celle des *devoirs* furent adoptées. Le 14, Boissy fit décréter les articles constitutionnels qu'il avait présentés sur les colonies (1). Enfin, le 17 août 1795, on acheva la lecture de tous les articles de la constitution, et le vote définitif de l'adoption fut longtemps suivi des cris de *vive la république!* Tel fut, au milieu de troubles incessants, du procès de l'exécrable Joseph Lebon, du décret d'arrestation de dix autres députés (2), du déplorable événement de Quiberon, de l'emprunt d'un milliard, tel fut l'enfantement pénible de cette constitution dite de l'an 3. Elle établit le directoire exécutif, les deux conseils des cinq-cents et des anciens; et, après quelques années de complots, de discorde au dedans et d'une gloire extérieure par les armes, qui avait pâli en 1799, elle traîna la république jusqu'à la fameuse révolution du 18 brumaire, où elle périt par le sabre d'un soldat. — Pendant la discussion des articles de son projet de constitution, Boissy fit (19 juillet) une motion d'ordre sur les mouvements qui avaient lieu à Paris, et il les attribua au cabinet de Londres, qui usait, dit-il, de ses dernières ressources. Il l'accusa encore d'avoir provoqué les crimes de prairial, dirigé les massacres dans le Midi; et il s'écria : « Non, vous ne voulez point « rétablir la terreur! » (Vifs applaudissements; et Legendre lui-même dit d'une voix forte : « Pas plus « de terreur que de roi! pas plus de roi que de ja- « cobins! ») Boissy reprit son discours, et fit adopter un décret portant que les comités de gouvernement présenteraient un rapport sur la situation de Paris, et qu'il serait fait une adresse à ses habitants pour les éclairer sur les piéges dont on les environnait. Cette adresse fut rédigée par Chénier, et la convention ordonna l'envoi du rapport et de l'adresse *aux départements et aux armées*. Le 12 août, parlant au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, Boissy avait fait adopter l'ordre du jour sur la proposition d'ordonner la clôture des assemblées générales des quarante-huit sections de Paris, qui remplissaient une partie des fonctions municipales. Ce fut une faute : bientôt après, la plupart de ces sections marchèrent en armes contre la convention; et, dans la fameuse journée du 13 vendémiaire, la république, telle que Boissy d'Anglas la voulait, fut gravement compromise. Il avait communiqué la ratification donnée par le roi de Prusse au traité de Bâle, et démenti le bruit que la république dût abandonner à ce monarque les places fortes de la Batavie et de la Zélande; il avait fait ordonner au comité de sûreté générale de rendre compte, sous vingt-quatre heures, de l'exécution du décret pour la mise en jugement de l'ex-ministre Bouchotte, de l'ex-maire de Paris Pache, et de l'ex-général en chef dans la Vendée Rossignol; il avait défendu Massieu, Fouché, Cavaignac, et demandé que la convention se bornât à examiner les dénonciations portées contre Hentz, Noël-Pointe et Francastel. Enfin, depuis 1789, la France n'a point eu

(1) Boissy avait fait, à la séance du 3 août, un rapport sur les moyens de rendre les colonies florissantes et libres. Il fit décréter qu'elles seraient régies par la nouvelle constitution et suivant les lois de la république.

(2) Lequinio, Laneau, Leflot, Dupin, Bô, Piorry, Massieu, Chaudron-Rousseau, Laplanche et Fouché de Nantes.

de législateur qui, dans le court espace de quinze mois, ait montré une activité comparable à celle que déploya Boissy d'Anglas depuis la révolution de thermidor jusqu'à la fin de la session conventionnelle (26 octobre 1795). Le 23 août, il prononça un *Discours sur la situation intérieure et extérieure de la république*. Il communiqua à la tribune, au nom du comité de salut public, et peu de jours après (4 septembre) il fit ratifier le traité de paix entre la république et le landgrave de Hesse-Cassel. Il fit charger le comité d'instruction de présenter la liste des Français auxquels la reconnaissance nationale devait des statues, et il en demanda pour Fénelon, Corneille, Racine, Voltaire, J.-J. Rousseau et Buffon, dont il s'étonnait de ne pas trouver les images dans les places publiques. Le 22 septembre, il proposa, à la suite d'une motion d'ordre, de charger le comité d'instruction publique de présenter, dans deux jours, le plan d'une fête anniversaire de la fondation de la république, ayant en même temps pour objet d'honorer la mémoire des représentants du peuple et de tous les citoyens assassinés par la tyrannie décemvirale. Guyomard demanda la division, ne croyant pas que l'on dût rire et pleurer dans le même jour, et la proposition fut renvoyée au comité d'instruction publique (1). Dans la séance du 25 septembre 1795, Boissy se réunit à Goupilleau et à Jean Debry, pour solliciter une loi contre les journalistes incendiaires. Ce fut quelques jours après la sanglante journée du 13 vendémiaire, où Bonaparte commandait sous Barras, qu'à la suite d'un discours de Boissy, le décret de réunion de la Belgique fut prononcé le 16 octobre (24 vendémiaire). Boissy résuma ainsi son opinion : « 1° La volonté invariable « de la nation est de conserver et d'incorporer les « provinces belgiques : sa gloire le lui commande, « son intérêt le lui prescrit; 2° les avantages poli- « tiques, militaires et commerciaux conseillent cette « réunion; 3° l'intérêt et le vœu des Belges la solli- « citent également : hâtez-vous donc de la prononcer; « qu'elle soit le fondement inébranlable des traités « que la république doit souscrire encore. » Enfin Boissy, Lanjuinais, Henri Larivière et Lesage d'Eure-et-Loir eurent à justifier l'éloge qu'ils avaient fait des sections de Paris, lorsqu'on avait proposé la clôture de leurs assemblées générales. — Entré dans le conseil des cinq-cents, Boissy fut bientôt nommé secrétaire (22 novembre 1795). On le vit appuyer la demande des femmes de Collot d'Herbois et de Billaud-Varenne pour la mise en liberté de leurs maris et le payement de leurs indemnités. Cette demande fut repoussée par l'ordre du jour. Le 10 décembre, Boissy fit une motion en faveur de la liberté de la presse, et conclut à ce qu'il fût nommé une commission chargée de présenter un projet de loi qui garantît cette liberté, classât et précisât les délits qui peuvent être commis par son abus, et indiquât les moyens de les réprimer. Job Aymé, membre du conseil, était vivement dénoncé et poursuivi par Tallien et Louvet; Boissy demanda qu'il fût jugé selon les formes constitutionnelles; mais, après de longs débats, Job Aymé fut expulsé. Boissy parla en faveur des patriotes de la Corse, réfugiés, qui avaient fui la domination des Anglais, alors maîtres de cette île. Il combattit le projet relatif aux parents d'émigrés, et manifesta son indignation contre ceux qui voulaient faire revivre les lois de 1793. Une discussion s'étant engagée relativement à la commission formée pour la liberté de la presse, Boissy s'opposa à toute limitation temporaire. Pastoret soutint que cette liberté était *la base de la république et l'effroi de la tyrannie*. Jean Debry demandait aussi la suspension. Lemerer soutint qu'avec cette suspension la constitution ne serait qu'une *tyrannie organisée*. Chénier appuya la suspension et établit que, dans une organisation sociale, *liberté illimitée* étaient deux mots qui formaient *une alliance monstrueuse*. M. Doulcet (de Pontécoulant) soutint que les feuilles de Marat et d'Hébert n'étaient devenues dangereuses que par les mesures prohibitives qui furent prises contre elles. Enfin, après de longs débats, le 19 mars, la motion de Boissy d'Anglas fut adoptée, et le conseil des cinq-cents passa à l'ordre du jour sur toutes propositions de mesures prohibitives. Mais la *liberté illimitée*, loin de sauver la république, précipita sa fin. — Boissy vota ensuite contre le projet de loi sur les parents d'émigrés. Il appuya celui qui avait pour but de fixer le traitement des membres de l'Institut; et il parla aussi sur les moyens d'encourager les manufactures de papier. Il fut nommé dixième président du conseil, le 19 juillet 1796. Parmi ses nombreux travaux législatifs, nous citerons seulement son rapport pour la réduction du prix des ouvrages périodiques, où il exprimait la crainte que l'augmentation de ce prix n'anéantît la circulation de la pensée; ses opinions sur le mode de radiation des émigrés; contre l'amnistie des délits relatifs à la révolution; sur les prévenus de l'attaque de Grenelle; en faveur de la lecture d'une pétition des détenus au Temple, lecture qu'il fit ordonner; pour l'autorisation à donner aux conseils militaires de diminuer ou commuer les peines portées par les lois; pour que le corps législatif énonçât son vœu en faveur de la paix; sur la loi du 3 brumaire an 4, et sur son application aux amnisties, qu'il considérait comme une dérogeance à l'acte constitutionnel; contre la continuation de la prohibition des marchandises anglaises. Il réclama encore la liberté des journaux, et accusa le directoire d'avoir donné l'exemple de la licence, en répandant des calomnies contre les députés. Dans la discussion de la loi du 3 brumaire, il déclara qu'on devait craindre en limitant le choix du peuple, mais qu'il n'y avait point de danger à limiter celui du gouvernement; et il fit une sortie contre ceux qui avaient ensanglanté Bordeaux et mitraillé Lyon. Enfin il prononça des discours contre les maisons

(1) Ce fut le 11 vendémiaire an 4 (3 octobre) que la convention célébra dans son sein l'anniversaire de l'assassinat des Girondins. Tous les députés avaient un crêpe au bras. Divers attributs funéraires étaient placés dans la salle. On lut les noms de quarante-sept conventionnels victimes du régime décemviral; et le président Baudin rappela, dans un discours, leurs talents, leurs vertus et les services qu'ils avaient rendus à la patrie. Des marches et une musique guerrière terminèrent la séance.

de jeu, contre le divorce, contre la loterie nationale, et il en appela de Mercier législateur à Mercier auteur du *Tableau de Paris.* (*Voy.* MERCIER (1).) Devenu hostile au directoire, Boissy d'Anglas attaqua presque tous ses actes. Il fit une motion d'ordre sur l'inconvenance de nommer des comités généraux pour discuter des messages que le directoire faisait imprimer le lendemain dans les journaux. Il appuya le projet de Daunou sur la répression des délits de la presse; fit ajourner le projet sur le divorce; lut son rapport contre les maisons de jeu; parla contre les écrivains qui provoquaient les conspirations par leurs écrits; enfin il s'opposa à ce que les tribunes fussent fermées aux journalistes. Le vaste ensemble des travaux législatifs de Boissy d'Anglas mériterait d'être présenté au moins comme sujet d'étonnement; mais nous devons nous borner à citer les plus remarquables. Il demanda que le directoire fît connaître les mesures qu'il avait prises contre les prêtres perturbateurs; il annonça que son collègue Louvet, rédacteur de *la Sentinelle*, était en jugement comme *calomniateur*, et proposa qu'on discutât le mode de punir les députés prévenus de ce délit. Il appuya le projet contre l'arrêté du directoire qui interdisait l'exercice des droits politiques aux prévenus d'émigration. Il combattit le serment proposé par le directoire pour les électeurs, comme contraire à la liberté des cultes. Il demanda la translation du corps électoral de Nevers, traita ceux qui l'interrompaient de *protecteurs*, de *faiseurs d'anarchie*, et il fut rappelé à l'ordre. — Réélu député au conseil des cinq-cents en 1796, par le département de la Seine, il réclama contre l'injustice barbare qui avait mis hors la loi les émigrés rentrés, et proposa à cet égard un projet qui fut rejeté. Il vota pour qu'on s'occupât de l'instruction publique; il s'éleva contre les confiscations; appuya le projet de retirer au directoire la nomination des agents aux colonies. Il ne voulait pas qu'on l'autorisât à en envoyer de nouveaux à St-Domingue, et il désigna l'amiral Truguet comme ayant déterminé le malheureux choix de Sonthonax. Il prononça (6 mars 1797) un *Discours sur la proposition de remettre ou de commuer la peine des criminels qui révèlent leurs complices.* « Un scélérat, dit-il, fort « de l'impunité que votre loi lui aura garantie, « viendra s'accuser lui-même, à tort ou à raison, « d'une conspiration qui aura ou n'aura pas existé, « et nommer, comme ses complices, les citoyens « qu'il aura le projet de perdre, ou que la faction « qu'il voudra servir aura le besoin de proscrire... « Ceci ressemble trop aux conspirations des prisons, « inventées par nos derniers tyrans; » et il demanda *sur l'entier projet* la question préalable. Il appuya les propositions de Dumolard sur le silence gardé par le directoire à l'occasion des révolutions de Gênes et de Venise. En même temps qu'il poursuivait ainsi le directoire, il fut accusé lui-même, par une société populaire, de travailler à la contre-révolution. Le 14 mars, il lut à la tribune un nouveau *Discours sur la liberté de la presse* (an 5, in-8°) (1). Il prononça, le 11 juillet 1797, une *Opinion sur la liberté et la police des cultes.* Enfin il demanda qu'on rejetât l'usage des cloches comme dangereux : mais il ne voulait pas de persécution. Alors le 18 fructidor n'était pas loin. Boissy se plaignit de la destitution des ministres, de l'apparition à Paris d'une foule de brigands, et il provoqua l'ouverture de la discussion sur la réorganisation de la garde nationale, déjà demandée par Pichegru. Il parla aussi sur le projet concernant la garde du corps législatif. Ses dernières paroles, dans le conseil des cinq-cents, exprimèrent la demande que les affiches dont se couvraient les murs de la capitale fussent soumises au *visa* de la police. Boissy, qui avait eu, dans beaucoup de circonstances, le courage de ses opinions, fut compris comme complice du parti *clichyen*, avec tant d'autres illustres victimes, sur la liste des déportés de fructidor; et, pour justifier cette inique mesure, le directoire exécutif, qui d'ailleurs se mutila lui-même, fit imprimer des notes suspectes sur Boissy d'Anglas, annoncées comme ayant été trouvées dans les pièces de la conspiration Brotier et la Villeheurnoy. Il échappa à la déportation à Sinnamari en se tenant caché et muet pendant deux ans. La carrière démocratique de Boissy d'Anglas se termina, comme tant d'autres, par une proscription : il avait été nommé membre du conseil des cinq-cents par soixante-douze départements; et il s'était écrié, à la nouvelle de ce triomphe unique dans nos fastes législatifs: *Ils ne savent ce qu'ils font; ils me nomment plus que roi.* Il n'était monté que cinq fois à la tribune, dans la longue session de l'assemblée constituante. Après le 9 thermidor, il avait pris plus de quatre-vingts fois la parole à la convention, et il avait parlé dans soixante-treize séances du conseil des cinq-cents. Dans les derniers temps du directoire, il vint se constituer prisonnier à l'île d'Oléron, afin d'éviter la spoliation qui menaçait sa famille. Il ne reparut à Paris qu'après le 18 brumaire, et fut nommé membre du tribunat en 1800. Cette assemblée l'élut président le 24 novembre 1803. Il entra au sénat le 8 février 1804, et reçut alors le titre de comte, qui fut aussi conféré à plusieurs de ses collègues de la convention. En 1806, après la paix de Presbourg, il prononça, dans le sénat, un discours à la gloire de Napoléon; et le 6 novembre 1809 il lui adressa encore, à la tête de l'Institut, dont il était membre, les félicitations de ce corps, à l'occasion de la paix de Vienne. Un mois après, il fut présenté par le sénat comme candidat pour une sénatorerie. Cette

(1) Ce fut à cette époque que parut un pamphlet intitulé : *Vie de Boissy d'Anglas, membre des cinq-cents, traité sans égard et comme il le mérite, par le citoyen B.....* (sans date, in-8° de 8 pages). C'est un libelle dégoûtant, dont je ne citerai que ce passage : « Malgré tes spécieux raisonnements, ton système ne triom- « phera pas, et *pour l'avantage, pour la consolation du pauvre,* « les loteries seront rétablies, et la république percevra un impôt « de plus sans que personne en soit blessé..... C'est avec raison « qu'on t'a donné le sobriquet de *Boissy-Famine.* Personne n'i- « gnore que tu aurais voulu enterrer le peuple tout vivant, etc. »

(1) Ce discours fut réimprimé en 1814 par les soins de M. Anguis, et, en 1817, dans le *Recueil des discours sur la liberté de la presse,* publié chez Mongie, in-8° de 120 p.

faveur ne lui fut point accordée ; mais, en 1811, il reçut le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. Il avait assisté à la chute de la monarchie, à celle de la république : il allait voir celle de l'empire. Tandis que, au mois de février 1814, l'Europe en armes pénétrait sur le sol de la France au nord et au midi, le comte Boissy d'Anglas fut nommé commissaire extraordinaire de l'empereur, dans l'Ouest, pour y organiser des moyens de résistance. Cette mission était importante et difficile. Les Anglais occupaient déjà la ville de Bordeaux. Il empêcha les îles de Ré et d'Oléron de tomber entre leurs mains ; il préserva les établissements maritimes de Rochefort d'une ruine imminente. Le repos de la Vendée, presque inexplicable dans cette grande crise, fut peut-être aussi son ouvrage ; enfin aucun acte arbitraire ne souilla sa mission. Mais la restauration s'était accomplie dans Paris. Boissy d'Anglas envoya son adhésion, et il fut compris dans la première nomination des pairs de France, le 4 juin 1814. — Cependant les armées d'Europe étaient venues et s'étaient retirées comme un torrent. Bonaparte avait abdiqué et semblait n'avoir été relégué dans l'île d'Elbe que pour entretenir les rêves de son ambition, les espérances de ses partisans, l'agitation et les troubles de l'intérieur qui légitimeraient une nouvelle intervention plus décisive, et l'exécution d'un plan d'énervation de la France, que d'abord on n'avait osé réaliser. En effet, bientôt Bonaparte tenta de ressaisir l'empire, et le monde fut encore ébranlé. Nommé commissaire extraordinaire dans les départements de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, Boissy d'Anglas y réorganisa l'administration impériale, et, le 2 juin, il fut appelé à la nouvelle chambre des pairs, car le sénat n'avait pas été rétabli (1). Lorsque les destins de l'ex-empereur se furent irrévocablement accomplis dans les champs de Waterloo, Boissy d'Anglas jugea qu'il était temps de séparer la cause nationale de la personne de Napoléon. Une résolution des représentants déclarait traître à la patrie quiconque tenterait de dissoudre leur chambre. Cette résolution transmise par un message à la chambre des pairs y fut vivement appuyée par Boissy. Le lendemain, il combattit la proposition de proclamer Napoléon II, et demanda la formation d'un gouvernement provisoire. Une loi de police sur la liberté individuelle, mise en délibération à une époque où les événements marchaient plus vite que les discussions législatives, fut énergiquement combattue par Boissy, qui termina son discours par ces paroles remarquables : « Les circon« stances où nous nous trouvons sont graves et diffi« ciles ; notre indépendance est attaquée : peut-être « nos institutions politiques sont-elles à la veille « d'être renversées. Mais si elles doivent périr ; si « une subversion absolue doit effacer de nos tables « sacrées les lois bienfaisantes que nous avons eu « tant de peine à y graver, il serait encore honora« ble et beau que, du sein de tant de débris, pus« sent s'élever, au-dessus de l'océan des âges, les « restes de quelques institutions tutélaires destinées « à servir de modèle et de consolation aux races fu« tures. » Le lendemain, l'orateur devait lire à la chambre le projet d'une loi complète sur la liberté individuelle : mais, nommé par le gouvernement provisoire un des commissaires chargés d'aller proposer au général Blücher un armistice qui ne fut pas obtenu, le comte de Latour-Maubourg lut à la chambre ce projet, où l'auteur avait voulu concilier les deux principes de la liberté individuelle et de l'ordre public ; mais ce projet ne put être discuté : la chambre n'avait plus que peu de jours à siéger. — Le 24 juillet, Boissy d'Anglas fut compris dans l'ordonnance royale qui éliminait de la chambre les pairs nommés par Napoléon ; mais une autre ordonnance, du 17 août, le rétablit dans son titre ; et cette exception, qui fut unique à cette époque, le public l'attribua au grand caractère et à la renommée de Boissy d'Anglas. Peut-être aussi Louis XVIII voulut-il, par cette promotion, gagner les protestants à sa cause : Boissy d'Anglas était, depuis 1803, membre du consistoire de Paris, et la société biblique le comptait parmi ses vice-présidents. Déjà il appartenait à la troisième classe de l'Institut : il fut compris, le 21 mars 1816, dans la réorganisation de ce corps, et nommé membre de l'académie des inscriptions. Quand tout était changé dans la forme du gouvernement, Boissy marcha d'un pas ferme dans les voies constitutionnelles ; il défendit la liberté individuelle, la liberté de la presse à la chambre des pairs, comme il les avait défendues à la convention, au conseil des cinq-cents ; et, dès 1818, il demanda que le jury fût appelé à prononcer sur les délits de la presse (1). Lors de la fameuse proposition de Bar-

(1) Sa conduite dans cette courte session fut trop remarquable pour que nous n'entrions pas ici dans quelques détails. Lors de la discussion du règlement, il s'éleva fortement contre la disposition qui tendait à établir que le nombre de pairs suffisant pour délibérer, qui devait être composé de la moitié en temps de paix, ne le serait que du tiers en temps de guerre. « Fera-t-on, dit-il, même dans « une chambre délibérante, cette éternelle distinction du citoyen et « du militaire ? Il ne siége ici ni guerriers ni magistrats, il n'y a que « que des pairs, et chacun a les mêmes droits. » Boissy d'Anglas se prononça de même contre le mode de faire des lois *séance tenante*, que proposait Roger Ducos. « Quoi ! s'écria-t-il, n'est-on pas « encore revenu de cette rage de faire des lois ? L'exemple de la « convention, qui, dans un seul mois, rendit des lois par centaines, « sera-t-il, vingt ans plus tard, proposé et suivi par des hommes qui « tant de fois ont dû gémir en songeant aux extravagances de la ré« volution ? » Il combattit encore dans cette séance l'opinion du comte de Ségur, qui proposait d'abolir *le mode de voter par scrutin secret*. Il demanda encore que toutes les pétitions adressées à la chambre des pairs fussent renvoyées à une commission. Le 22 juin, il se prononça contre la motion de Labédoyère tendant à proclamer sur-le-champ Napoléon II. « Cette proposition, dit-il, est impolitique « et intempestive. » Dans la fameuse séance de la nuit suivante, il s'éleva avec énergie contre Lucien Bonaparte, qui demandait d'autorité ce qu'avait proposé Labédoyère. « On nous menace de la « guerre civile, s'écria Boissy ; et n'est-ce donc pas assez de la « guerre étrangère qu'on nous a amenée ? » Il conclut à la nomination d'un gouvernement provisoire, sans rien préjuger sur la proposition de Labédoyère. D—n—a.

(1) *Opinions de MM. les comtes de Boissy d'Anglas, Lanjuinais et le duc de Broglie, relatives au projet de loi sur la liberté individuelle*, Paris, 1817, in-8° de 86 p. — *Deux Discours de M. le comte de Boissy d'Anglas, pair de France : l'un sur la liberté individuelle, l'autre sur la liberté de la presse*, imprimés pour la première fois en février 1817, et réimprimés au mois de février 1820, in-8° de 68 p.

thélemy pour le changement de la loi des élections (5 février 1817), Boissy s'éleva avec force contre cette proposition, qu'il jugeait dangereuse pour la liberté. Il poursuivit encore de sa vive indignation la loterie et les jeux publics, et il les dénonça sous la monarchie comme il l'avait fait sous la république. A la suite de son rapport sur le droit d'aubaine et de détraction, ce vestige de la barbarie des anciens temps fut aboli. Il profita de l'amitié qui l'unissait au duc de Richelieu pour demander le rappel de plusieurs députés de la convention dont il estimait le caractère, et qui, par une interprétation trop sévère de la loi du 6 janvier 1816, avaient été exilés du sol français. Le 12 janvier, il exposa, dans une longue lettre au duc de Richelieu, que quarante-six membres de la convention avaient été injustement exceptés de la loi d'amnistie comme ayant voté la mort de Louis XVI, puisque ce vote, qui était conditionnel, n'avait point compté pour l'application de la peine. Mais il fut décidé, dans le conseil des ministres, que ceux qui avaient prononcé le mot de *mort*, quoique leur vote n'eût point compté, seraient regardés comme régicides. Cependant, quelque temps après, plus heureux dans ses nouvelles instances, Boissy obtint la levée de l'exil pour plusieurs conventionnels, même pour un de ses anciens collègues, qui avait beaucoup contribué à sa proscription au 18 fructidor; et lorsque ce député rentré demanda à lui porter l'expression de sa reconnaissance, il lui fit dire : « Je sens, et je me le reproche, que je n'ai pas encore assez de philosophie « pour lui pardonner entièrement le mal qu'il a « voulu me faire; j'ai été assez heureux pour lui « être utile : je le remercie de sa visite. Le monde « est assez grand pour nous contenir éloignés l'un « de l'autre. » — En 1819, le ministre de l'intérieur ayant formé auprès de lui un conseil choisi parmi les calvinistes et les luthériens, pour en recevoir des renseignements sur tout ce qui pourrait intéresser ces deux communions, nomma membres de ce conseil le comte de Boissy d'Anglas, ainsi que le marquis de Jaucourt, MM. Guizot, Benj. Delessert, le lieutenant général Maurice Matthieu, etc. — Le calme des esprits et les loisirs que laissaient, sous la restauration, les débats parlementaires, avaient ramené Boissy d'Anglas à la culture des lettres. Il fit imprimer en 1819 son *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes, adressé à mes enfants* (Paris, 2 parties in-8°); et, en 1821, il ajouta à cet ouvrage une troisième partie avec ce second titre: *Supplément contenant une réponse à la Biographie universelle.* Le comte Boissy, mécontent de l'article Malesherbes, inséré dans la *Biographie universelle*, attaqua vivement non-seulement l'article, mais aussi ce grand ouvrage dont cependant il était un des souscripteurs, un des lecteurs les plus assidus; mais il eut le malheur d'être seul de son avis, comme il avait eu celui de se voir désavouer par le *petit-fils de Malesherbes*..... « Une réclama« tion, dit-il, s'est élevée.... hélas! elle est sortie « d'une bouche de laquelle on n'aurait pas dû l'at« tendre : tout *offensante* qu'elle ait pu être pour « moi, le respect que je dois... m'a prescrit de met« tre dans ma réplique autant de modération que « de brièveté; » mais il s'écarta de cette *modération* et de cette *brièveté* en attaquant l'article de la *Biographie*. Cet article ne resta pas sans défense dans les journaux. La brochure de Boissy fut sévèrement jugée; on reprocha à l'auteur de traiter le biographe qui n'était pas du même avis que lui « avec un ton de hauteur qu'on aurait eu peine à tolérer dans le 15e siècle, même chez un pair de France. » On fit cette observation que la presque totalité des trois volumes semblait destinée à faire connaître au monde que Boissy d'Anglas fut en correspondance avec Malesherbes, et que ce grand homme eut de l'estime pour lui... On remarqua encore qu'admirateur enthousiaste de Malesherbes, Boissy d'Anglas avait gardé le silence dans le procès de Louis XVI, au lieu d'unir sa voix à celle de son héros, de son ami, et de partager son glorieux danger, son noble et courageux dévouement, qui est si fidèlement retracé dans la *Biographie universelle*. Le titre modeste d'*Essai sur la vie de Malesherbes* ne permet guère de juger avec sévérité cet ouvrage sous le rapport littéraire; c'est un recueil de faits, d'opinions qu'on peut ne pas adopter, de sentiments toujours honorables, et une collection de documents pour l'histoire: c'est enfin l'œuvre d'un homme de conscience; mais Malesherbes attend encore un historien. — Dans ses loisirs, le noble pair réunit et publia les *Études littéraires et poétiques d'un vieillard, ou Recueil de divers écrits en vers et en prose*, Paris, 1825, 6 vol. in-12, qu'il fit imprimer à Coulommiers, et qu'il dédia au comte de Ségur, son ami et son collègue à l'Institut et à la chambre des pairs. Les deux premiers volumes contiennent deux poëmes: *Bougival* (maison de campagne de l'auteur, presque en face de la machine de Marly), et *la Bienfaisance*, en 2 chants (1), suivis d'un très-grand nombre de notes et éclaircissements; plus, une épître adressée à Laharpe en 1784, et une autre *à J. Pieyre* (1786), aussi avec notes et éclaircissements. Le 3e volume se compose de notices historiques sur Vincent de Paul, la Rochefoucauld, la Bruyère, Massillon, Fontenelle, St-Lambert, Laharpe, Florian (2), Rabant de St-Étienne, Servan, d'Éprémesnil, Barou du Soleil, Beaumarchais. Plusieurs de ces notices avaient été composées pour la *Galerie française*. On trouve dans les autres volumes des notices sur Étienne Montgolfier, Bailly, Duclos; le discours prononcé aux funérailles de Ste-Croix (1809), et une *Réclamation contre les maisons de jeux de hasard*, adressée à la chambre des pairs, et qui avait été déjà imprimée séparément (juillet 1822, in-8°). Les trois derniers volumes contiennent les *Fragments d'une histoire de la littérature française au 18e siècle*, dédiés à M. de Jouy, en échange de la dédicace que ce dernier lui avait

(1) La notice sur Florian avait paru en 1820, à la tête d'un recueil des lettres écrites par Florian à Boissy d'Anglas, dont il fut l'ami, Paris, Renouard, 1 vol in-18 de 67 p.

(2) Un épisode de ce poëme : *Cange, ou le Commissionnaire de St-Lazare*, fut imprimé séparément, Paris, 1825, in-8°.

faite de sa *Morale appliquée à la politique*. L'auteur dit que, sans avoir la prétention d'ajouter un supplément au *Cours de littérature* de Laharpe, il s'est pourtant attaché (dans ces trois volumes de fragments *écrits il y a longtemps*, et qui *devaient faire partie d'un ouvrage beaucoup plus long*, que *diverses circonstances* de sa vie ne lui ont pas permis *de conduire à sa fin*) « à parler avec plus d'étendue, « quand l'occasion s'en est présentée, des écrivains « dont Laharpe n'a rien dit, ou dont il n'a parlé « que d'une manière succincte, ou enfin dont il a « pu avoir une opinion différente de la sienne. » On chercherait en vain l'inspiration, la verve poétique dans les vers de Boissy d'Anglas: il faut se contenter d'y trouver, au lieu de l'empreinte du vrai talent, celle de la vertu exercée dans une belle vie, où la versification ne fut que le repos du sage, et une illusion souvent cherchée aussi par d'autres écrivains dans les derniers loisirs de la vieillesse. Mais la plupart des notices historiques et les *Fragments d'une histoire de la littérature française* offrent assez souvent, avec le mérite d'un style facile, des jugements solides, de sages aperçus, de l'intérêt et de la variété. Cet intérêt et cette variété ne manquent pas souvent aux nombreuses notes, beaucoup plus amples que le texte, dans les deux premiers volumes qui contiennent les vers de l'auteur. Fidèle à la mémoire de Rabaut de St-Étienne, son ancien ami, Boissy fit réimprimer tous ses ouvrages à Coulommiers. (*Voy.* RABAUT). Le noble pair annonça la même année (1826) une nouvelle édition des *Sermons complets de Jacques Saurin*, *avec une notice sur sa vie et ses écrits*, en 6 vol. in-8°. Le prospectus fut publié peu de mois avant la mort de Boissy; mais l'édition n'a point paru. Dans la publication des discours et opinions de Mirabeau faite en 1820 (3 vol. in-8°), par M. Barthe, on trouve un *Parallèle de Mirabeau et du cardinal de Retz*, par Boissy d'Anglas. Ses dernières paroles à la chambre des pairs appuyèrent un amendement proposé par M. de Kergorlay à l'article 1er du projet de loi sur l'indemnité du milliard qui fut accordé aux émigrés (1825). — Boissy présida l'administration de l'Athénée royal avec un zèle sage et intelligent (1823-1824). L'affaiblissement de sa santé, qui avait pour cause (depuis reconnue) une maladie au cœur, lui fit chercher le ciel du Midi. Il passa à Nîmes l'hiver de 1824 à 1825, et voulut revoir la ville où il avait reçu le jour. Les habitants d'Annonay se montrèrent également fiers et joyeux de sa présence. Il habita pour la dernière fois l'humble toit paternel, qui avait été religieusement conservé dans sa simplicité première. Il revint à Paris et y mourut le 20 octobre 1826, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté à Annonay, conformément à sa dernière volonté. Le plus jeune de ses fils, M. le baron Théophile de Boissy d'Anglas, qui, en 1814, était dans l'intendance militaire (1), accompagna son convoi. La garde nationale et la population du chef-lieu de l'Ardèche allèrent recevoir, hors des portes de la ville, les restes mortels du grand citoyen; ils furent déposés dans le cimetière public, et celui qui prononça l'éloge funèbre (1) était le fils du général d'Ayme, qui trente-sept ans auparavant, en 1789, lors de la réunion des trois ordres du Vivarais, avait proclamé Boissy d'Anglas député du tiers aux états généraux. — Orateur, Boissy-d'Anglas dut souvent la puissance de sa parole à l'indignation de la vertu devant les crimes des factions, à l'aspect des dangers et des malheurs de la patrie. Lorsqu'il n'était point ému, ses discours manquaient de nerf et de chaleur, mais jamais de solidité, de sens et de conviction. Un léger bégaiement nuisait d'ailleurs à son accentuation oratoire; et de mauvais plaisants l'appelaient, avant les temps de l'empire, l'orateur *Babébibobu*; ils avaient aussi donné cette épithète burlesque à sa constitution de l'an 3. Homme de lettres, Boissy brillait moins par le double éclat du style et de la pensée que par une raison éclairée et une franchise qui n'était point sans attrait. Homme d'État, il eût pu combattre avec plus de force les premiers envahissements de l'anarchie: d'autres l'avaient osé. Il eût pu montrer plus de stoïcisme en face du pouvoir qui brisa sa constitution et la république: d'autres l'avaient osé encore. Il eût pu rejeter les faveurs du despotisme: d'autres, en bien petit nombre, l'avaient fait. Il eût pu montrer des principes plus inflexibles: d'autres l'avaient fait encore. Mais nul ne fut plus courageux que lui à certaines époques: il arracha plusieurs détenus à la hache du tribunal révolutionnaire. Un jour qu'il réclamait, au comité de sûreté générale, une victime dévouée à la mort: *Te voilà encore*, s'écria un des membres: *combien te donne-t-on pour faire ce métier?* — « Je dévorai cet outrage, disait depuis « Boissy d'Anglas; mais j'obtins la délivrance de « celui pour qui je sollicitais, et je me crus bien « dédommagé. » Une autre fois qu'il réclamait pour Florian, Duhem lui dit: « Tes gens de lettres sont « tous aristocrates et contre-révolutionnaires, et on « n'en pourra jamais rien faire de bon. Ce Voltaire, « dont on parle tant, il était royaliste et aristocrate; « et il aurait émigré l'un des premiers s'il avait « vécu. Et Rousseau, il n'y a qu'à lire ses écrits « pour voir qu'il aurait été fédéraliste et modéré. « Ton Florian ne vaut pas mieux, malgré son his- « toire et ses phrases (2). » Boissy d'Anglas brava les dangers de la tribune et fut proscrit sous le directoire; enfin aucun autre citoyen n'a pu placer dans sa vie un acte d'héroïsme comparable à celui qui, en un jour (le 1er prairial an 3), l'a fait si grand dans l'histoire nationale (3). — La tête de Boissy

(1) En 1814, après la restauration, M. le baron Théophile de Boissy d'Anglas fut un des sous-inspecteurs le plus activement employés dans la *revue générale* des officiers de l'armée ci-devant impériale, pour le traitement en deniers qui leur était dû: il a siégé depuis dans la chambre des députés. — Le frère aîné a succédé au titre de comte et à la pairie.

(1) Cet éloge a été imprimé dans *l'Indépendant*, journal de Lyon, numéro du 3 novembre 1826.

(2) *Revue protestante*, rédigée par Charles Coquerel, t. 2, p. 188.

(3) L'éloge de Boissy d'Anglas a été prononcé à la chambre des

d'Anglas avait un caractère expressif de noblesse et de bonté, les cheveux blancs qui, dans son dernier âge, ombrageaient son front, et descendaient négligés le long de son visage, lui donnaient un aspect vénérable; et, dans toutes les réunions où il se montrait, les regards se fixaient longtemps sur lui. Son buste a été fort bien sculpté par Houdon. Son portrait, très-ressemblant, se trouve à la tête du 1er volume de ses *Études littéraires*, dans la *Collection des portraits des membres de l'Institut*, publiée par M.-J. Boilly, et dans l'*Iconographie des contemporains* depuis 1789 (1). V—VE.

BOISTE (Pierre-Claude-Victoire), né à Paris en 1765, et mort à Ivry-sur-Seine, le 24 avril 1824, avait depuis longtemps altéré sa santé par ses immenses travaux, malgré la vie paisible et régulière qu'il menait. C'était un homme laborieux et consciencieux, mais de peu de goût et de jugement. Ses lectures prodigieusement étendues, quant au nombre de volumes, n'avaient pas été soumises à un contrôle assez sévère, surtout n'avaient jamais été suffisamment classées dans sa tête. Son style est souvent peu net et quelquefois trivial. On a de lui : 1° (en collaboration avec Bastien) *Dictionnaire universel de la langue française*, 1800, in 8°; 2e édit., 1803, 2 vol. in-8°; 3e, 1808; 4e, 1812, in-4° oblong, et 2 vol. in-8°; 5e, 1819, in-4° oblong, et 2 vol. in 8°; 6e, Verdière, 1823, in-4°, ou 2 vol. in-8°; 7e édit., 1834, in-4°. Ce grand ouvrage est sous quelques rapports un des meilleurs que nous ayons dans notre langue. Ses définitions ne manquent point d'exactitude; ses exemples éclairent et prouvent, ses autorités sont bien choisies: il épuise les sens divers du même mot, et souvent les échelonne, les gradue avec bonheur. En revanche on lui a reproché, outre des omissions réelles et quelques fautes qui sont le contraire des qualités générales spécifiées ci-dessus, la multiplicité des abréviations et des signes presque hiéroglyphiques qui rendent difficile l'usage de son livre, la négligence avec laquelle il a glissé sur la prononciation, l'idée bizarre qu'il a eue de ne pas admettre dans le corps de l'ouvrage, et en conséquence de rejeter à la fin, sous la forme d'un lexique particulier, une foule de mots scientifiques de jour en jour plus familiers, et qui d'ailleurs ont tout autant la physionomie française que *parallélipipède*, *hypothénuse* et *sphéroïde* (1). Mais les tables d'homonymes et de paronymes, le recueil de synonymes avec les sens et les nuances de chacun d'eux, les dictionnaires de noms propres historiques, mythologiques, géographiques et autres, le dictionnaire de rimes, le tableau synoptique de grammaire française, tous ces appendices fort considérables, joints au corps de l'ouvrage, sont autant de services rendus à toutes les classes de lecteurs; et il est certain que jusqu'à ce que l'on ait fait mieux, l'ouvrage de Boiste sera le vrai manuel de la langue française. On raconte à propos de la deuxième édition de ce dictionnaire, imprimée en 1803, une anecdote assez curieuse. A côté de chaque mot sujet d'un article, l'auteur plaçait une autorité: il se trouva qu'à la suite du mot Spoliateur était écrit *Bonaparte*. La police eut vent de cette inadvertance ou de cette malice; on exigea de l'auteur un carton, et Frédéric le Grand remplaça Bonaparte. 2° *Nouveaux Principes de grammaire, suivis de notes grammaticales élémentaires, de solutions de questions et difficultés grammaticales d'après ces principes, de réflexions sur la génération des idées, sur le langage et l'harmonie, avec un appendice sur la philosophie et une lettre sur la critique*, Paris, 1820, 1 vol. in-8°. 3° *Dictionnaire des belles-lettres, contenant les éléments de la littérature théorique et pratique appuyés d'extraits raisonnés des écrits didactiques d'Aristote, de Cicéron, d'Horace, de MM. de Barante, Lefebure, Guizot*, etc., Paris, 1821-24, in-8°, 5 vol. (on en promettait 10). Cet ouvrage, avec les deux précédents, devait, selon les idées de Boiste, former un *Art d'écrire et de parler français*; et ces mots se retrouvent effectivement comme faux-titre sur le premier recto de chacun des trois. 4° *Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne, comparée, rédigé sur le plan de Vosgien*, Paris, 1806, 1 vol. in-8°, avec un atlas de 51 cartes coloriées. 5° *L'Univers*, poëme en prose et en douze chants, publié sous le voile de l'anonyme, Paris, an 9 (1801); 2e édit., 1802, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1805; puis reproduit sous le titre de *l'Univers délivré, narration épique en 25 livres*, 1809, in-8°, fig. Ce poëme prétendu est accompagné de notes et observations tant sur le système de Newton que sur la théorie physique de la terre. Boiste se proposait d'y combattre certaines théories cosmogoniques et métaphysiques, fausses selon lui. Malheureusement il raisonnait physique comme un poëte, et maniait la langue poétique comme un physicien. On est demeuré d'accord que son *Univers* était le chaos; et, s'il est vrai que ce poëme en prose ait eu quatre éditions réelles,

pairs par Pastoret, au mois de janvier 1827. Une notice historique sur sa vie et ses ouvrages a été lue par Dacier, devant l'académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 27 juillet de la même année. Elle contient des détails curieux sur plusieurs points de notre histoire nationale qu'avait éclaircis le savant publiciste. (*Voy.* le tome 9 des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 145 et suiv., 1831.) D—R—R.

(2) Il n'existe qu'un plâtre du buste de Boissy d'Anglas par Houdon. M. Husson, statuaire recommandable par plusieurs grandes compositions exposées au salon, a été chargé par la chambre des pairs, en 1842, de faire une copie du buste de Houdon et de l'exécuter en marbre. M. Belloc a exposé au salon de 1827 un portrait en pied de Boissy d'Anglas. L'héroïque conduite de Boissy d'Anglas dans la journée du 1er prairial de l'an 3 forme le sujet d'un des grands tableaux qui doivent orner la salle des séances de la chambre des députés. Il est peint par M. Vinchon. Cette scène mémorable est aussi représentée dans un tableau de M. Court, qu'on a vu à l'exposition de 1822. D—R—R.

(1) En récompense Boiste affectionnait des mots qui ne sont pas encore admis dans notre langue, tels que *étroitesse*, *vastitude*, *littérarer*, etc. On connaît le paradoxe qu'il a mis en avant dans son article Apologue et qu'il a défendu contre les critiques dans son article Fable : il prétend que les fables de la Fontaine sont immorales et dangereuses, et, pour justifier cette étrange accusation, il rapporte ces vers si connus :

> La raison du plus fort est toujours la meilleure.
> Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.

D—R—R.

on peut tenir pour certain qu'il n'en aura pas une cinquième. VAL. P.

BOISTEL D'WELLES (JEAN-BAPTISTE-ROBERT), né à la fin du 17e siècle, à Amiens, où il est mort vers 1780, fut successivement président, trésorier de France au bureau des finances, commissaire des ponts et chaussées et secrétaire du roi, maison et couronne de France. Riche et considéré, il rechercha la célébrité littéraire. Il était membre de l'académie d'Amiens. Il a donné au théâtre *Antoine et Cléopâtre*, tragédie représentée le 6 novembre 1741, imprimée la même année, in-8° ; *Irène*, 1762. Les trois premiers actes furent fort applaudis ; les deux derniers reçus cruellement. A la seconde représentation, toute la pièce fut applaudie avec enthousiasme. L'auteur fut demandé à grands cris par le parterre ; il parut, et « cette tragédie, est-il dit dans les *Anec- « dotes dramatiques*, a fini par avoir sept représen- « tations, peu de spectateurs, mais qui battaient tou- « jours des mains, et par n'être pas imprimée. » On a encore de lui une *Epître à Racine*, 1756, et une *Ode à M. Turgot*, 1757. Voici le jugement que porte de lui l'auteur des *Trois Siècles* : « Deux tragédies, « quelques poésies fugitives, sont les présents qu'il a « faits au public, toujours ingrat pour ce qui porte le « caractère de la médiocrité. Deux ou trois scènes « intéressantes dans sa tragédie de *Cléopâtre* ne sont « pas suffisantes pour lui donner le droit de se plain- « dre de cet oubli. » Boistel d'Welles est l'aïeul de M. Philippe-Iréné Boistel d'Exauvillez, connu dans le monde littéraire par des ouvrages religieux et moraux. D—R—R.

BOISTUAU DE LAUNAI (PIERRE), naquit à Nantes au commencement du 16e siècle, et se fit une grande réputation de savoir. Aussi la Croix du Maine dit-il de lui : « Il a été homme très-docte et des plus « éloquents docteurs de son siècle, lequel avoit une « façon de parler autant douce, consolante et agréa- « ble qu'autre duquel j'aie lu les écrits. On de lui : 1° *Théâtre du monde, discourant des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme*. L'auteur composa cet ouvrage d'abord en latin, ensuite en français, et le livre eut un succès si prodigieux, qu'il fut imprimé plus de vingt fois, à Paris, à Lyon, à Rouen, à Anvers, etc. La meilleure édition est de Paris, 1598, 6 vol. in-fol. 2° *Histoire de Nicéphore*, imprimée à Paris. Une partie seulement de l'ouvrage est due à Boistuau. 3° *Histoire de Chelidonius Tigurinus, sur l'institution des princes chrétiens*, traduction du latin, Paris, 1557, in-8°. 4° *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs excellents auteurs grecs et latins*, Paris, 1557, in-8° ; 1575, 6 vol. in-16. C'est dans cet ouvrage que la Fontaine a pris le sujet du *Paysan du Danube*. 5° *Les Amants fortunés*, Paris, 1558. 6° *Histoire des persécutions de l'Église chrétienne*, Paris, 1572. 7° *Histoires tragiques*, traduites de l'italien de Bandello, Paris, 1568. Boistuau n'a traduit que les six premières histoires, et Belleforest a continué le travail. Le style du premier est bien meilleur que celui de l'autre. Guimar attribue encore à Boistuau deux autres ouvrages, un *Traité des pierres précieuses*, et une traduction de la *Cité de Dieu* de St. Augustin ; mais on ne sait trop si ces livres sont bien de cet auteur. F—T—E.

BOISVILLE (JEAN-FRANÇOIS-MARTIN DE), évêque de Dijon, naquit le 12 janvier 1755, à Rouen. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, ses études furent dirigées vers ce but ; et, après avoir pris ses grades en Sorbonne, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Rouen. Pendant la révolution, il dut se condamner à l'exil pour échapper aux lois cruelles rendues contre les prêtres. Mais au retour de l'ordre il se hâta de rentrer dans sa patrie ; et le nouvel archevêque, Cambacérès (*voy.* ce nom), le nomma l'un de ses vicaires généraux en 1801. Il se démit, en 1812, à raison de sa santé, naturellement délicate, et se retira dans une terre près du Havre, où il partageait ses loisirs entre l'étude et les exercices des devoirs religieux. Contraint, en 1822, d'accepter l'évêché de Dijon, il montra beaucoup de zèle et de fermeté dans l'administration de son diocèse, et mourut dans sa ville épiscopale, le 27 mai 1829, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Ce prélat est auteur d'une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1818, in-8° (1). La versification en est faible ; mais le discours préliminaire mérite d'être lu. M. Amanton a publié, dans le *Journal de la Côte-d'Or*, une notice sur Boisville, dont il a été tiré séparément 60 exemplaires, papier vélin, in-8°. W—S.

BOISY (ARTUS DE GOUFFIER, seigneur DE), comte d'Étampes, et grand maître de la maison du roi, était fils du sénéchal de Saintonge, et frère de l'amiral de Bonnivet. Il fut d'abord enfant d'honneur de Charles VIII, dont son père avait été gouverneur, et suivit ce prince à la conquête du royaume de Naples, en 1495. Il accompagna depuis Louis XII en Italie. Ses lumières, dans un siècle où la noblesse se glorifiait encore de son ignorance, lui méritèrent la faveur du roi, qui lui confia l'éducation de François Ier, alors duc d'Angoulême. Boisy trouva dans son élève un caractère plein de feu, capable de toutes les vertus et de toutes les passions : il eut de la peine à diriger ce feu, à la fois dangereux et utile, et c'est ce qu'il voulut signifier par la devise qu'il fit prendre au jeune prince ; c'est une salamandre dans le feu, avec ces mots : *Nutrisco et extinguo*. Ne pouvant tourner l'éducation du duc d'Angoulême vers la science du gouvernement, ce prince ne paraissant pas destiné alors à porter la couronne, il dirigea ses dispositions du côté de l'amour de la gloire, cultiva en lui cette valeur et cette générosité qui caractérisaient la chevalerie française, et, en lui faisant aimer les lettres et les arts, il le disposa de bonne heure à cette protection éclatante qu'il leur accorda dans la suite. A son avénement au trône, François Ier signala d'abord sa tendresse et sa reconnaissance envers son gouverneur en le mettant à la tête des affaires, et en lui conférant la charge de grand maître de sa maison. Boisy accompagna le roi à la conquête du Milanais, et se

(1) M. Onésime Leroy a tiré de cette traduction quelques vers excellents dont il a enrichi son *Corneille et Gerson*, couronné par l'Académie française en 1842. CH—S.

trouva à la bataille de Marignan. Il conclut, en 1516, à Noyon, un traité entre le roi et Charles-Quint. Chièvres négociait pour ce dernier, dont il avait été aussi gouverneur. Le traité de Noyon n'ayant pu terminer tous les différends, les deux négociateurs s'assemblèrent encore à Montpellier, espérant trouver les moyens d'établir une paix solide. Boisy et Chièvres étaient amis, et désiraient sincèrement que leurs maîtres le fussent : ils travaillèrent sans relâche et de bonne foi pendant deux mois à la discussion de tous les points litigieux; ils arrêtèrent le mariage de Charles avec la princesse Charlotte, fille de François Ier. Ils allaient terminer cette heureuse négociation, lorsque la pierre et la fièvre précipitèrent Boisy au tombeau, dans le courant de mai 1519. La négociation fut alors abandonnée. La perte de Boisy parut irréparable, et l'on crut généralement que s'il eût vécu, il aurait épargné le sang qui coula depuis. On regretta surtout cette sagesse ferme et tempérée qui balançait dans le conseil la trop grande autorité de la duchesse d'Angoulême. Bonnivet, son frère, le remplaça dans la faveur du roi. (*Voy.* BONNIVET.) B—P.

BOITARD (JOSEPH-ÉDOUARD), jurisconsulte et littérateur, né à Paris, le 13 août 1804. Après de brillantes études au collége de Louis-le-Grand, et de nombreuses couronnes à l'université, il se livra tout entier à l'étude du droit, et fut nommé professeur suppléant de procédure civile et d'instruction criminelle à la faculté de Paris. A vingt-huit ans, il entraînait l'admiration de ses juges, devenus ses collègues, par la puissance et la netteté de sa parole, l'énergie de son argumentation et la souplesse de son talent. Il réunissait les deux qualités de l'homme supérieur, et qui sont comme le génie du droit, une raison puissante et sûre qui sondait toutes les profondeurs, une éloquence vive et pleine qui les éclairait de sa lumière. Il embrassait tout, les détails les plus minutieux de la forme comme les considérations les plus élevées de la philosophie, et l'esprit se reposait par la variété de ses connaissances littéraires et la justesse de ses rapprochements historiques. Tout semblait promettre à Boitard le plus bel avenir, la précoce considération de l'école qui saluait en lui son maître futur, le respect de tous ses amis, la beauté même de ses traits et la hauteur de sa taille, l'impérieuse simplicité et sa vertu, la sage indépendance de son caractère, son dévouement à sa mère, qu'il adorait, sa délicate bienveillance pour tous, lorsque la mort le surprit le 12 septembre 1835, après une maladie de quelques jours. Son cours a été recueilli et publié par un de ses élèves, docteur en droit, sous le titre de *Leçons sur le Code de procédure civile*, 2 vol. in-8°, et *Leçons sur le Code pénal et d'instruction criminelle*, 1 vol. in-8°; 2e édition, Paris, chez Thorel. On a encore de lui une traduction de Justin, publiée dans la collection Panckoucke, et une édition des *Conciones*, Paris, Hachette, 1827, souvent réimprimée. CH—IN.

BOITEL (PIERRE), sieur de Gaubertin, auteur du commencement du 17e siècle, a laissé : 1° *les Tragiques Accidents des hommes illustres, depuis le premier siècle jusqu'à présent*, 1616, in-12. Le premier personnage dont l'auteur parle est Abel, le dernier, le chevalier de Guise. 2° *Le Théâtre du malheur*, 1621, in-12, rare, ouvrage dans le même genre que le précédent. 3° *Le Tableau des merveilles du monde*, Paris, 1617, in-8°. 4° *La Défaite du faux amour par l'unique des braves de ce temps*, etc., Paris, 1617, 2 vol., pièces satiriques relatives à la mort du maréchal d'Ancre et de sa femme. 5° *Histoire des choses plus mémorables de ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henri le Grand, jusqu'à l'assemblée des notables en 1617 et 1618*, Rouen, 1618, in-12. Malgré le titre, l'ouvrage ne va que jusqu'au 29 décembre 1617. Une nouvelle édition, avec une suite jusqu'en 1642, fut donnée à Rouen, 1647, 3 vol. in-8°. On attribue encore à Boitel de Gaubertin la cinquième et la sixième partie de l'*Astrée*, Paris, 1626, 2 vol. in-8°, publiées sous le nom de *Borstel;* cette continuation du roman de d'Urfé est un ouvrage médiocre, au jugement de Lenglet Dufresnoy, et est moins estimée que la continuation donnée par Baro. (*Voy.* ce nom.) A. B—T.

BOITET DE FRAUVILLE (CLAUDE), avocat au parlement, né à Orléans, en 1570, mourut en 1625. On a de lui : 1° *les Dionysiaques, ou les Voyages, les Amours et les Conquêtes de Bacchus aux Indes*, traduites du grec de Nonnus, Paris, 1625, in-8°. Cette traduction est rare et recherchée, parce que c'est la seule que nous ayons de cet ouvrage. 2° *Le Fidèle historien des affaires de France, contenant ce qui s'est passé depuis le mois de décembre 1620 jusqu'au 10 janvier 1623*, Paris, 1623, in-8°. 3° *Le Prince des Princes, ou l'Art de régner*, Paris, 1632, in-8°, traité diffus, sans plan et sans utilité, sur l'éducation des princes, dédié au surintendant des finances, d'Effiat. 4° L'*Odyssée d'Homère, traduict de grec en françois*, 1619, in-8° : on trouve à la suite l'*Histoire de la prise de Troie, recueillie de plusieurs poëtes grecs*, particulièrement de Quintus de Smyrne. A. B—T.

BOIVIN (FRANÇOIS DE), baron du Villars, bailli de Gex, conseiller et maître d'hôtel des reines douairières Elisabeth et Louise de France, accompagna, en 1550, Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France, qui allait prendre le commandement de l'armée française en Piémont, et le suivit, pendant près de neuf ans, dans toutes ses campagnes, en qualité de conseiller et de secrétaire intime. Après la bataille de St-Quentin, le maréchal et tous les seigneurs qui servaient sous ses ordres envoyèrent Boivin à Paris, pour offrir à Henri II leurs services et les secours de toute l'armée. Le roi lui donna audience, et s'entretint familièrement avec lui. En 1559, le maréchal de Brissac, instruit qu'on traitait de la paix avec l'Espagne, dépêcha de nouveau Boivin à la cour, avec des instructions sur tout ce qui concernait la guerre d'Italie, afin d'engager Henri II à garder ses conquêtes. Le roi envoya Boivin à Guise pour assister aux négociations, et, après la signature de la paix, il lui fit donner une gratification de 500 écus, et le renvoya en Italie. Selon Boivin, cette paix, contraire aux vues et aux

intérêts du maréchal de Brissac, fut l'ouvrage du cardinal de Lorraine et du connétable de Montmorenci, ennemis secrets du maréchal, qui ne tarda pas à être rappelé. Boivin nous a laissé les détails de ces campagnes, sous le titre de *Mémoires sur les guerres démêlées tant dans le Piémont qu'au Montferrat et duché de Milan, par Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, lieutenant général de là les monts, depuis 1550 jusqu'en 1559, et ce qui se passa les années suivantes pour l'exécution de la paix, jusqu'en* 1561, Paris, in-4°, 1607; et in-8°, Lyon, 1610. Les mêmes, 3e édition, avec une continuation, depuis 1562 jusqu'en 1629, par C. M. (Claude Malingre), historiographe, Paris, 1630, 2 vol. in-8°. Ces mémoires, divisés en 12 livres, sont curieux et écrits, d'un ton de franchise et de vérité. L'auteur les avait composés longtemps avant leur publication : il était fort âgé lorsqu'il les mit en ordre : « Je les ai recueillis, « dit-il, de plusieurs instructions et mémoires « sortis de la main du feu roi Henri II, que « j'avois égarés durant la ligue. » Dans la seconde édition, il se plaint de la première, qui se fit à son insu. Son style rude et inégal pèche par la sécheresse; il emploie fréquemment des locutions triviales; et l'on rencontre dans son ouvrage des transpositions de faits et des anachronismes; mais il est certain qu'il a conservé la mémoire d'un grand nombre d'événements qui sans lui, seraient restés dans l'oubli; et une partie de ses défauts a été corrigée dans des notes, par les éditeurs de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France.* L'abbé Legendre prétend qu'il n'est ni exact ni poli; mais ce jugement est peu fondé, du moins quant à l'exactitude des faits. René de Lucinge, dans sa *Manière d'écrire l'histoire*, loue le jugement de l'auteur; et Lenglet Dufresnoy vante la bonté de ses mémoires; mais, quant à la continuation par Claude Malingre, il la regarde avec raison comme l'ouvrage d'un compilateur. Boivin a encore donné une *Instruction sur les affaires d'État, de la guerre, et des parties morales*, Lyon, 1610, in-8°. Il mourut en 1618, dans un âge fort avancé. B—P.

BOIVIN (LOUIS), né le 20 mars 1649, à Montreuil-l'Argilé, dans l'ancien diocèse de Lisieux, reçut d'abord, dans la maison paternelle, les leçons d'un honnête ecclésiastique, qui, peu savant, mais fort modeste, eut la bonne foi de quitter l'éducation de son disciple, quand il crut n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune Boivin alla terminer ses études aux jésuites de Rouen. Ensuite il vint à Paris, pour suivre, au collége du Plessis, le cours de philosophie de Cohade, célèbre professeur, que l'on avait surnommé *le Philosophe subtil*. Après sa philosophie, il se livra à l'étude de la théologie, de la jurisprudence et de la médecine, n'ayant pour aucune de ces sciences de prédilection marquée, et faisant dans toutes des progrès égaux. Les belles-lettres, qui semblaient l'occuper moins, lui plaisaient bien davantage. Il composait des milliers de vers français, et n'en parlait à personne. Un jour cependant, plus content de lui-même qu'à l'ordinaire, il osa montrer à Chapelain une de ses productions poétiques. Chapelain, qui apparemment se connaissait mieux aux vers des autres qu'à ceux qu'il faisait lui-même, remarqua dans la manière du jeune Boivin une telle absence de goût et de naturel, qu'il lui conseilla, sans ménagement, d'abandonner pour jamais la poésie française. Dans son désespoir, Boivin écrivit un discours, sous le titre bizarre de *Flux de Mélancolie*. On ne l'a point imprimé; mais de Boze en a cité quelques passages, et entre autres cet endroit fort singulier où Boivin se dépeint lui-même : « Mon humeur, dit-il, est sauvage et retirée, fort « approchante de celle de l'oiseau de Minerve; « franche jusqu'à la rusticité, fière jusqu'à l'indé« pendance; flottante et incertaine jusqu'à ne me « déterminer à quoi que ce soit, entreprenante jus« qu'à vouloir tout savoir et tout pratiquer; pré« somptueuse jusqu'à faire vertu d'ambition; ca« chant si peu mes défauts que souvent j'en fais « vanité, et rarement m'imaginé-je qu'ils n'aient pas « quelque chose d'héroïque. » Tel était le caractère de Boivin à vingt-quatre ans, et il ne se corrigea point. Quand sa réputation d'érudit consommé lui eut ouvert, en 1701, les portes de l'académie des inscriptions, il y porta un esprit dur, aigre, fâcheux; et vingt années d'association suffirent à peine pour apprendre à ses confrères que, sous cette rude enveloppe, il cachait un cœur excellent, plein de candeur et de droiture. Ces dispositions insociables, ce défaut absolu de liant dans le caractère, le jetèrent dans une foule de procès ruineux. Il en eut un avec l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sous, dont il voulait faire dégrever le petit fief de la Coypelière, qu'il avait acheté en Normandie. Ce procès, qu'il perdit, dura douze ans, et lui coûta 12,000 livres. A cette occasion, il dit fort spirituellement qu'il avait gagné son procès pendant douze ans, et ne l'avait perdu qu'un jour. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux mémoires qu'il lut à l'académie des inscriptions, et qui ont paru dans les quatre premiers volumes de cette compagnie; ils roulent presque tous sur des matières de chronologie, et offrent une érudition peu commune et une critique élevée. Il mourut le 22 avril 1724, âgé de 75 ans. Sa mort interrompit l'impression de trois petits traités chronologiques en vers français, auxquels il voulait joindre l'Évangile, traduit également en vers. La perte d'un pareil ouvrage est fort peu importante; mais on doit regretter qu'il n'ait pas terminé un travail sur Josèphe, dont il s'occupa pendant trente ans, et où l'on dit qu'il a déployé un savoir immense. Ses notes, fort nombreuses et fort étendues, sont écrites sur les marges d'un exemplaire de l'édition de 1544, que possède aujourd'hui la bibliothèque royale de Paris. L'éloge de Boivin a été composé par de Boze, et se trouve dans le 5e volume du recueil de l'académie, et dans le 2e volume in-12 de son histoire. B—SS.

BOIVIN (JEAN) DE VILLENEUVE, frère du précédent, naquit dans la même ville, le 28 mars 1663. Ayant perdu ses parents de fort bonne heure, il eut pour tuteur son frère aîné, qui le fit venir à Paris,

et lui donna, avec une méthode assez bizarre, une excellente éducation. La manière distinguée dont il soutint, au collége du Plessis, en grec et en latin, ses thèses de philosophie, fit du bruit dans l'université, et le souvenir s'en conserva longtemps. Comme il possédait admirablement les grands classiques anciens, plusieurs hommes du premier rang voulurent les relire avec lui. Ces répétitions brillantes lui procurèrent d'utiles protecteurs. L'abbé de Louvois, qui était maître de la librairie et bibliothécaire du roi, commença la fortune du jeune Boivin, en lui accordant un appartement à la bibliothèque; peu de temps après, en 1692, une place vint à y vaquer, et elle lui fut donnée. Il signala cette première année de ses nouvelles fonctions par la découverte d'un manuscrit palimpseste qui contenait la Bible, cachée sous une copie des homélies de St. Éphrem. A force d'application, il parvint à déchiffrer une partie de l'écriture primitive, qui était onciale et de douze à treize siècles d'antiquité; et, pour que les savants pussent collationner ce précieux manuscrit, il fit, avec une patience prodigieuse, des tables qui en rendirent l'usage extrêmement facile. Plusieurs critiques ont profité de ce travail de Boivin, et lui en ont témoigné leur reconnaissance. L'année suivante, parut la belle édition in-fol. des *Mathematici veteres*, laissée imparfaite par Thévenot. Boivin y ajouta le recueil des *testimonia*, et des notes sur les *Cestes* de Jules Africain. Il s'occupa ensuite de Nicéphore Grégoras, et, en 1702, il en donna les deux premiers volumes in-fol. Ces deux volumes, qui font partie de la collection Byzantine, contiennent, outre les onze livres de Grégoras, déjà publiés, les treize livres suivants qui étaient jusqu'alors restés inédits. Les notes et les préfaces de Boivin offrent de très-grandes recherches, et font regretter qu'il n'ait pas achevé cette édition; elle devait avoir deux autres volumes, qui auraient renfermé les quatorze derniers livres de l'*Histoire* de Grégoras, et ses discours, ses lettres, ses traités scientifiques et autres opuscules de différents genres. On n'a point su pourquoi Boivin avait abandonné ce travail. Admis, en 1705, dans l'académie des inscriptions, Boivin fut nommé, trois mois après, et sans l'avoir demandé, professeur de grec au collége royal; son discours d'installation, qui n'a pas été imprimé, avait pour titre : *de boni grammatici græci Officio, et quam late pateat scientia græcarum litterarum.* En 1721, l'Académie française le choisit pour succéder à l'illustre Huet, avec lequel il avait quelque ressemblance, ayant su, comme lui, réunir à la plus profonde érudition la culture de la poésie et de la littérature agréable Boivin mourut le 29 octobre 1726, dans sa 64e année. Il avait épousé, en 1716, une nièce de la célèbre mademoiselle Chéron. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, on connaît encore de lui : 1° une traduction en vers français du *Santolius Pœnitens*, 1696. Cette traduction a été attribuée à Racine. Lagrange-Chancel, qui fut très-lié avec ce grand poëte, dit, dans la préface de son *Jugurtha*, que « Racine en était effectivement l'au- « teur, quoiqu'il ne l'ait jamais avoué qu'à ses amis « particuliers. » Cependant il faut bien que Lagrange se trompe; car Racine, dans sa lettre 44e à Boileau, déclare que cette petite pièce lui est très-faussement attribuée. D'autres l'ont donnée à l'abbé Faydit. 2° Quelques remarques sur Longin, dans la traduction de Boileau. 3° *Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille*, Paris, 1715, in-12. Boivin, qui aimait passionnément Homère, et l'avait pris pour sujet de ses leçons au collége de France, ne pouvait pas rester neutre dans la querelle qui s'était élevée entre la Motte et madame Dacier. Il prit le parti d'Homère contre la Motte, avec une sagesse et une modération dont madame Dacier ne lui avait pas donné l'exemple. 4° *Vies de P. Pithou et de Cl. le Pelletier*, en latin, 2 vol. in-4°, Paris, 1716. 5° *La Batrachomyomachie d'Homère en vers françois*, Paris, 1717, in-8°. Il se donna, dans le titre, les noms de *Junius Biberius Mero*, parodie de ses noms français, *Jean Boivin*. Il avait pareillement traduit en grec son nom de famille; et il y a de lui, dans le recueil de l'abbé d'Olivet, quelques pièces de vers grecs, signées *Œnopion*; elles sont écrites dans la mesure d'Anacréon, et presque dignes de ce poëte, tant elles ont de délicatesse, de grâce et de facilité. Les vers français de Boivin sont bien loin d'avoir le même mérite. 6° Une traduction de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, et des *Oiseaux* d'Aristophane, Paris, 1729, in-12. 7° Plusieurs dissertations fort savantes, dans les sept premiers volumes du recueil de l'académie des inscriptions. 8° Il a laissé, dit l'abbé Goujet, une traduction entière de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La vie de Boivin a été écrite par de Boze, dans le 7e vol. de l'Académie, et par l'abbé Goujet, dans son *Mémoire sur le collége de France*. On peut consulter aussi le *Journal des Savants* de 1739. B—ss.

BOIVIN (René), graveur, né en Anjou, en 1598, a gravé au burin diverses pièces encore recherchées des amateurs. Sa principale œuvre est *Énée sauvant son père*, d'après del Rosso. Z.

BOIVIN. *Voyez* Boyvin.

BOIVIN (Jacques-Denis), général français, né à Paris, le 28 septembre 1756, entra comme simple dragon dans le régiment du roi, le 12 mars 1771, et en sortit après huit ans de service, sans avoir obtenu aucun avancement. Douze ans s'écoulèrent sans qu'il songeât à rentrer dans la carrière militaire. Mais lorsque, après la révolution, la guerre étrangère allait commencer, Boivin, qui, depuis 1789, servait dans la garde nationale parisienne, partit avec les premiers bataillons de volontaires qui se rendirent aux frontières du nord (1792). Il se distingua dans les combats qui ouvrirent les longues guerres de la révolution, et fut rapidement nommé capitaine, chef de bataillon et adjudant général. L'insurrection ayant éclaté dans la Vendée, le 17 mars 1793, il fut envoyé dans l'Ouest à l'armée que commandait Biron, et signala son courage dans diverses affaires, devant Saumur, aux Ponts-de-Cé, à Vic et à Parthenay. Nommé général de brigade, il commandait la place de Nantes au commencement de l'an 2 (novembre 1793), lorsque le comité révolutionnaire lui transmit l'étrange arrêté suivant,

que l'histoire doit conserver comme un des plus curieux monuments des fureurs de l'anarchie : « *Au* « *nom du comité révolutionnaire de Nantes*, le com- « mandant temporaire est requis de fournir de suite « trois cents hommes de troupes soldées, pour une « moitié se transporter à la maison d'arrêt du Bouf- « fay, se saisir des prisonniers désignés dans la « liste ci-jointe, leur lier les mains *deux à deux*, et « se transporter au poste de l'Eperonnière (maison « transformée en prison, à l'extrémité de Nantes, « sur la route de Paris); l'autre moitié se porter « aux Stes-Claires (prison où l'auteur de cet article « était détenu), et conduire de cette maison à celle « de l'Eperonnière tous les individus indiqués dans « la liste également ci-jointe; enfin, pour le tout, « arrivé à l'Eperonnière, prendre en outre ceux « détenus à cette maison d'arrêt, et LES FUSILLER « TOUS INDISTINCTEMENT, *de la manière que le com-* « *mandant le jugera convenable.* Nantes, le 7 fri- « maire, l'an deuxième de la république une et in- « divisible. *Signé* J.-J. GOULIN, M. GRANDMAISON, « J.-B. MAINGUET. » Cet horrible arrêté, revêtu du sceau du comité, révolta le généreux Boivin, qui savait combattre et non assassiner. Mais dans ces temps épouvantables il dut cacher sa vive indignation. Il avait été prévenu secrètement, la veille, que c'était un bataillon de noirs, récemment arrivé à Nantes, qui devait être requis par le comité pour *fusiller indistinctement* cent trente-deux Nantais, portés sur les trois listes qui lui seraient remises (1), et aussitôt il prit sur lui de faire partir dans la nuit le bataillon de noirs pour la Vendée, pensant qu'aucun bataillon français ne voudrait souiller l'honneur de ses armes par ce vaste assassinat. Le comité révolutionnaire modifia son arrêté par un autre du même jour, portant que les cent trente-deux Nantais seraient conduits sous escorte à Paris, mais que si l'un d'eux venait à s'évader sur la route, tous les autres *seraient fusillés sur-le-champ*. Le général Boivin dut déférer à la réquisition de fournir l'escorte, et il choisit un détachement de braves volontaires parisiens de la section du Luxembourg, dont il donna le commandement au capitaine Boussard, homme d'honneur et de vertu, à qui la liste de mort et l'arrêt furent remis. Mais Boivin et Boussard ignoraient ce qui fut depuis établi dans le procès du comité révolutionnaire et de Carrier, que le comité s'était entendu avec un des prisonniers qui devaient être transférés. C'était un horloger, demeurant à Nantes, place du Pilori, lequel avait consenti à s'échapper à la hauteur d'Ancenis, sur la promesse qui lui avait été faite de pouvoir ensuite rentrer tranquillement dans ses foyers. « Il partit « avec nous de Nantes, le 7 frimaire an 2 (27 no- « vembre 1793); il était le seul qui se fût coiffé « d'un bonnet rouge. Il se sauva en effet à la des- « cente d'Oudon; il était également facile à tous les « autres de s'échapper : les chemins étaient si mau- « vais et la nuit si noire, que soldats et citoyens « tombaient pêle-mêle dans les fossés, et s'entr'ai- « daient à se relever (1). » Mais quand le jour fut venu, quoique surveillé et pressé par un membre du comité, horloger aussi, nommé Bologniel, qui accompagnait les détenus en qualité de commissaire, le capitaine Boussard refusa d'exécuter l'exécrable arrêté. Les Nantais arrivèrent à Angers, où le représentant Francastel était en mission. Bologniel alla lui dénoncer l'inexécution de la mesure ordonnée; et, sur-le-champ, le brave Boussard fut incarcéré. Ainsi ce fut au général Boivin et au capitaine Boussard, par lui chargé de l'escorte des cent trente-deux Nantais, que ces victimes dévouées à la mort durent la vie (2). Quant aux fameuses

(1) Parmi les cent trente-deux Nantais figuraient les administrateurs du département de la Loire-Inférieure, le procureur de la commune, Kerverseau, depuis général et commissaire du gouvernement à St-Domingue; Sotin, depuis ministre de la police (*voy.* ce nom); le comte de Menou, ancien gouverneur du château de Nantes; plusieurs nobles, un grand nombre de riches négociants, de médecins, de procureurs. Chaque membre du comité avait eu soin de faire porter sur la liste ses ennemis personnels et ceux qui exerçaient la même profession que lui, pour augmenter sa clientèle. En tête de la liste fut placé un vieillard du nom de Charette, et sur la route on annonçait que c'étaient le général vendéen Charette et son état-major que l'on conduisait à Paris

(1) *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais* publiée en thermidor an 2 (1794).

(2) Le comité révolutionnaire comptait si bien sur l'exécution de son arrêté, que, dès le lendemain de notre départ, il annonçait que nous n'existions plus : c'était aussi l'opinion générale des Nantais, car les *noyades* étaient déjà commencées; et, quinze jours avant notre proscription, le comité avait fait précéder la célébration de la fête de la Raison par la première épreuve des bateaux à soupape, où furent engloutis quatre-vingt-dix prêtres envoyés par le proconsul en mission dans la Nièvre. Lorsque nous arrivâmes à Angers, on venait d'exécuter une grande noyade aux Ponts-de-Cé, sans autre motif que celui d'évacuer la prison du Petit-Séminaire, qui devait nous recevoir. Nous trouvâmes dans toutes les chambres ou du feu dans les cheminées, ou des aliments préparés, ou des couverts mis, ou des hardes, et toutes les traces d'une habitation récente, qui ne pouvait avoir cessé que depuis quelques heures...; et pas un être vivant! Cependant les Vendéens, après la déroute du Mans, allaient se présenter devant Angers, pour repasser la Loire : on jugea à propos de nous transférer dans l'ancienne prison de la Sénéchaussée. Nous la trouvâmes également *déserte* : on venait aussi de noyer précipitamment, pour nous faire place, les prisonniers de la Vendée, qui la remplissaient, et dont les hardes grossières étaient encore, en grand nombre, accrochées aux parois de la cour, de la chapelle et des cachots. (*Voy.* la *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais.*) Nous devions être noyés aussi; Carrier et le comité révolutionnaire de Nantes avaient arrangé cette expédition avec le proconsul d'Angers; mais le général Danican nous sauva par sa résistance et son énergie. Lui-même a publié quelle fut sa noble conduite en cette circonstance... Il fallut donc se résoudre à nous laisser partir d'Angers et à nous remettre sur la route de Paris. Mais notre départ fut combiné avec le jour où nous devions rencontrer, sur la levée, l'armée révolutionnaire commandée par Ronsin, qui avait reçu mission de nous égorger. Nous partîmes liés *six à six*, sous l'escorte de trente à quarante hommes du régiment ci-devant Royal-Comtois, et commandés par un brave officier, originaire de Mayence, dont on regrette, dans la *Relation* déjà citée, de ne pouvoir faire connaître le nom. Notre destinée était de ne trouver des sentiments humains que dans les militaires. Les soldats demandaient à porter nos faibles bagages et nous confiaient assez souvent leurs armes en échange. Arrivés à St-Mathurin, le commandant de l'escorte nous avertit que 1,500 hommes de l'armée révolutionnaire approchaient, et il nous fit entrer dans l'église, nous recommandant le silence jusqu'à ce que la troupe eût défilé. C'est ainsi que nous fûmes encore sauvés, et il ne resta plus pour nous que les dangers encore bien grands du tribunal de Fouquier-Tainville. Cependant, même à ce tribunal de sang, il fallait la matière quelconque d'un acte d'accusation, et le comité de Nantes n'avait envoyé aucune pièce, parce qu'il ne pensait pas que notre voyage dût s'achever. Fouquier. écrivit : le comité n'avait point de

noyades de Nantes, le commandant de la place ne fut pas appelé à y prendre part. Elles furent toutes exécutées par une compagnie dite *de Marat*, qui avait été organisée et armée par le comité révolutionnaire. Après la révolution de thermidor, Boivin alla servir sur le Rhin. Dans l'an 7 (1798), il passa à l'armée d'Helvétie et se couvrit de gloire à l'affaire de Schwitz, où à la tête de sa brigade il enleva aux Russes quatre canons, un drapeau et 1,000 prisonniers. Le 18 brumaire, étant à Paris, il se déclara pour Bonaparte, et le suivit à St-Cloud. Bientôt après, sa conduite à la bataille de New-Isembourg, près de Francfort, lui valut les éloges du général en chef. Il fit encore avec honneur les campagnes de 1801-1802, celles des trois années suivantes (1803-1805), à l'armée gallo-batave, sous Augereau. Napoléon lui confia plus tard le gouvernement de Bordeaux, et Boivin continua de servir jusqu'à la chute de l'empire. Sa probité et son désintéressement honorèrent sa carrière militaire, où, comme tant d'autres, il eût pu élever l'édifice de sa fortune; et quand ce brave vétéran des armées de la république et de l'empire mourut, âgé de 76 ans, au mois de juillet 1832, il n'avait pour lui et pour sa femme d'autres moyens d'existence que sa pension de retraite. V—VE.

BOIVIN (MARIE-ANNE-VICTOIRE GILLAIN, femme), sage-femme distinguée, naquit à Montreuil, près de Versailles, le 9 avril 1773, d'une famille originaire de la Normandie et dans une humble position de fortune, quoique son père affichât des prétentions à la noblesse et à d'illustres ancêtres. Dès ses plus jeunes ans, elle montra de grandes dispositions, que les religieuses de la Visitation de Marie Leczinska se plurent à cultiver. Élevée dans le voisinage de madame Élisabeth, qui, plus d'une fois, lui avait témoigné de la bienveillance, elle conçut de bonne heure pour la famille régnante un attachement profond, que rien depuis ne put altérer. L'enthousiasme de son royalisme, tout de sentiment, ne lui avait pas permis de partager les espérances que les commencements de la révolution firent concevoir aux esprits les plus justes. Il n'est donc pas étonnant qu'après les massacres de l'Abbaye dont elle avait été témoin, elle prit en haine des principes dont les conséquences, poussées à l'extrême, soulevaient son cœur de femme en brisant ses plus chères affections et amenaient de si affreuses catastrophes. Elle se retira à Étampes, auprès d'une parente, supérieure des hospitalières de cette ville. Sa vocation n'avait encore rien d'arrêté : c'était celle d'une sœur de charité trouvant sa récompense dans l'accomplissement d'un service volontaire et gratuit. Cependant elle profita de quelques leçons d'anatomie et d'accouchements qui lui furent données par le chirurgien en chef. Après trois ans de séjour dans cet établissement, elle fut rappelée à Versailles par sa mère, et, en 1797, elle épousa un employé, qui, faible de santé, ne tarda pas à la laisser veuve avec un enfant. Elle avait alors vingt-cinq ans. Pour élever sa fille, elle conçut le désir d'utiliser les connaissances qu'elle avait acquises précédemment, et se fit admettre à l'hospice de la Maternité, où bientôt s'établit, entre elle et la célèbre madame Lachapelle, une liaison intime favorisée par le rapport des âges, l'analogie des goûts et la similitude des malheurs. Au bout de quelque temps, elle fut désignée pour aller remplir une place d'institutrice des sages-femmes du département de l'Indre; mais persuadée qu'avec les seuls moyens d'instruction dont alors on disposait elle ne pourrait bien remplir sa mission, elle refusa, et se contenta de demander que l'administration appelât un plus grand nombre d'élèves à l'hospice. Sa demande fut prise en considération, et assura la fondation de l'école d'accouchements, instituée par Chaptal. Madame Boivin resta un an dans cette école qu'elle avait vue naître, et à laquelle elle fut de quelque utilité pour en régler la marche. Elle retourna ensuite à Versailles, où elle essaya de se faire une clientèle, mais la mort inopinée de sa fille chérie lui rendit bientôt ce séjour odieux. En 1801, elle revint à Paris avec le titre de surveillante en chef de l'hospice de la Maternité, place qui lui permit de déployer toute son activité. Elle s'y concilia l'amitié de Chaussier, qui l'aida dans la direction de ses travaux, et dont les conseils la déterminèrent à publier sous son nom le *Mémorial de l'art des accouchements*, qu'elle avait d'abord eu la pensée de faire paraître sous celui de sa supérieure. Ce livre, généralement connu et apprécié, fut adopté et mis au nombre des livres classiques pour les élèves sages-femmes de l'établissement. Il devint pour elle une source de chagrins, en donnant ombrage à madame Lachapelle, qui crut voir surgir une rivale dans son ancienne amie. Madame Boivin parvint à dissiper ses craintes, en lui faisant le serment de ne jamais accepter sa place, même après sa mort, ser-

charges à lui transmettre. L'accusateur public réitéra plusieurs fois, avec instance, la demande de quelques pièces. Enfin arrivèrent, au lieu de pièces, des notes : celle qui me concernait était la plus grave; la voici dans sa courte énergie : *Villenave, secrétaire du scélérat guillotiné Bailly, guillotinable comme lui*. Or, je n'avais connu Bailly que lorsqu'il n'avait plus besoin de secrétaire, lorsqu'il vint passer dans ma maison, à Nantes, la dernière année de sa vie. Les autres notes étaient beaucoup plus insignifiantes. Un grand nombre de mes camarades d'infortune n'avaient pour accusation que les épithètes de *fédéraliste*, ou d'*aristocrate*, ou même de *muscadin*. Fouquier avait toujours attendu, mais en vain, d'autres éléments de l'acte d'accusation qu'il voulait rédiger; en sorte que le 9 thermidor arriva avant notre mise en jugement. Mais déjà le tiers d'entre nous avait succombé aux maladies ou aux chagrins; et les cent trente-deux Nantais étaient réduits à quatre-vingt-quatorze, lorsqu'ils furent jugés et acquittés, le 28 fructidor an 2 (14 septembre 1794). J'avais le triste honneur d'occuper ce qu'on appelait le *fauteuil* dans ce procès mémorable qui, avec la *Relation* que j'avais publiée, dont six éditions furent faites dans huit jours, et qui a été traduite en plusieurs langues, eut une grande influence, força la mise en jugement du comité révolutionnaire et de Carrier, et rendit impossible le projet, existant encore à cette époque, de maintenir le règne de la terreur. Après des conclusions à mort prises contre moi, contre les administrateurs du département de la Loire-Inférieure, contre le procureur de la commune de Nantes, et contre le général Kerverseau, je fus déclaré, ainsi qu'eux, *atteint et convaincu d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la république;* mais il fut déclaré en même temps que nous n'avions point agi *avec des intentions contre-révolutionnaires* : comme si, en 1793, il eût été possible de conspirer avec d'autres intentions ! Le fait est que nous n'avions nullement conspiré

ment qu'elle a religieusement observé ; mais la confiance et l'amitié avaient disparu et ne devaient plus revenir. En 1814, le roi de Prusse fit remettre à madame Boivin l'ordre du Mérite civil. Il n'en fallut pas davantage pour ranimer des haines mal éteintes. La place de surveillante fut supprimée, et onze années consécutives d'un service si pénible n'empêchèrent pas qu'on ne destitua la titulaire, sans même lui offrir de dédommagement. Elle se réfugia dans son département, où elle fut chargée de la surveillance d'un hôpital général qu'on se proposait de fonder à Poissy. L'établissement ayant changé de destination en 1819, elle entra comme sage-femme surveillante en chef à la maison de santé, avec les appointements de 350 francs. Ce sont, disait-elle, les appointements d'une cuisinière bourgeoise ; mais j'ai depuis longtemps contracté l'habitude des privations et de la vie misérable des hospices. A la mort de madame Lachapelle elle fut immédiatement nommée sage-femme en chef de la Maternité ; mais, fidèle à la religion du serment, elle refusa, comme l'amour de la patrie lui avait fait, quelque temps auparavant, refuser les offres brillantes de l'impératrice de Russie, qui voulait l'attirer dans les États de son fils. L'université de Marbourg lui ayant envoyé un diplôme de docteur en médecine, on conçut la pensée de la faire entrer à l'académie de médecine; tous les talents applaudirent à cette innovation; mais, pour nous servir des expressions piquantes qu'elle-même employait, les médiocrités jalouses, les sages-femmes de l'académie ne voulurent point d'elles. Madame Boivin crut ne pouvoir mieux répondre au corps savant qui la repoussait qu'en publiant, sur les maladies de l'utérus, un ouvrage extrêmement pratique, le meilleur que nous possédions encore sur ce sujet. Après trente-cinq ans de services dans les maisons hospitalières, épuisée par l'étude et le travail, elle voulut se retirer. Malgré son mérite et sa glorieuse pauvreté, elle eut beaucoup de peine à obtenir une chétive pension, qui, chaque année, était remise en question, et qui aurait fini par lui être enlevée sans les actives sollicitations de ses amis. Les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique lui accordaient chacun un secours annuel. Elle n'avait pas d'autres ressources pour exister, l'âge et le mauvais état de sa santé ne lui permettant plus de se livrer aux fatigues de la pratique. Cependant l'inaction, si peu compatible avec les dispositions de son esprit, lui devint fatale : elle succomba le 16 mai 1841. Femme de cœur, de vertu et de science, elle avait toujours fui l'éclat et la fortune avec autant de soin que d'autres mettent à la chercher. Austère pour elle-même, pleine d'indulgence pour les autres, généreuse et dévouée, elle offrait un rare assemblage des plus belles qualités du cœur. Ses ouvrages sont : 1° *Mémorial de l'art des accouchements*, Paris, 1812, 1819, 1824, 1836, 2 vol. in-8°, avec 143 planches ; 2° *Mémoire sur les hémorragies internes de l'utérus*, Paris, 1819, in-8° ; 3° *Mémoire sur les maladies tuberculeuses des femmes, des enfants et des premiers produits de la conception*, Paris, 1825, in-8° ; 4° *Nouvelles Recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la môle vésiculaire*, Paris, 1827, in-8° ; 5° *Recherches sur une des causes les plus fréquentes et les moins connues de l'avortement, suivies d'un mémoire sur l'intro-vulvimètre, ou mesurateur interne du bassin*, Paris, 1828, in-8° ; 6° *Observations et Réflexions sur les cas d'absorption du placenta*, Paris, 1829, in-8° ; 7° *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°, avec atlas. Madame Boivin a ensuite traduit de l'anglais le *Traité des hémorragies utérines* de Rigby et Duncan (Paris, 1818, in-8°), et les recherches de Baron sur les maladies tuberculeuses (Paris, 1825, in-8°). J—D—N.

BOIZARD (Jean), conseiller à la cour des monnaies de Paris, chargé de commission pour les monnaies, de la part de la cour, consulta d'habiles gens, et, sur leurs mémoires, rédigea un *Traité des monnoyes, de leurs circonstances et dépendances*, Paris, 1711 ou 1714, 2 vol. in-12; 1723, id. Cette édition est rare. « Il y a eu, dit Debure, défense de la réim« primer, parce qu'elle renferme un traité de l'al« liage et de la fabrication de la monnaie d'or et « d'argent, dont on a fait, ajoute-t-il, et dont on « pourrait faire encore un mauvais usage. » Ce traité ne se trouve pas dans l'édition de 1692, en 1 vol. in-12, non plus que le *Dictionnaire des termes en usage dans le monnoyage*. Les exemplaires qui portent la date de 1714 ne diffèrent que par cette date de l'édition de 1711. Boizard mourut au commencement du 18° siècle. A. B—T.

BOIZOT (Louis-Simon), sculpteur, naquit en 1743, d'Antoine Boizot, peintre, membre de l'académie, et dessinateur à la manufacture des Gobelins. Michel-Ange Slotz inspira le goût de la sculpture au jeune Boizot, qui, à l'âge de dix-neuf ans, gagna le prix de cet art. De retour de Rome, il fut reçu à l'académie en 1778, sur une figure de *Méléagre*. Le roi ayant chargé plusieurs sculpteurs d'exécuter les statues des grands hommes que la France a produits, Boizot fit celle de Racine, que l'on voit aujourd'hui à l'Institut. Il sculpta aussi, pour l'ornement des tours de St-Sulpice, des groupes qui ont été détruits pendant la révolution. Il fit ensuite quatre bustes, ceux du général *Joubert*, de l'aide de camp *Julien*, du sénateur *Daubenton* et de *Joseph Vernet*. Il fit encore la statue en plâtre de *Miltiade* et le buste en plâtre de *la Tour d'Auvergne* ; mais ce dernier, exécuté d'idée, et d'après des renseignements vagues, ne pouvait être ressemblant : il ne vaut pas celui que Corbet fit de mémoire. Boizot, attaché, comme statuaire, à la manufacture impériale de Sèvres, lui donna des modèles, et entre autres celui de l'empereur de Russie. Sa dernière et sa meilleure production est celle des figures allégoriques de la colonne dont la fontaine de la place du Châtelet est ornée. On regarde comme son chef-d'œuvre *la Victoire dorée* qui couronne ce monument. Boizot avait fait peu auparavant les modèles de vingt-cinq des panneaux fondus en bronze pour la colonne de la place Vendôme. Ce sculpteur, n'étudiant pas avec assez de constance la nature et

l'antique, laisse entrevoir des incorrections dans plusieurs des ensembles de ses figures, et surtout beaucoup d'uniformité dans leurs formes. C'est ainsi qu'à la fontaine du Châtelet, la figure de *la Prudence* et celle de *la Force* ne se distinguent que par leurs attributs. Boizot avait été chargé par le général Championnet du mausolée que l'armée de Sambre-et-Meuse avait voté à son chef, le général Hoche, et qui ne fut point achevé. Nommé adjoint à professeur pour l'école du dessin dans l'académie, en 1785, il fut, en 1806, professeur aux écoles impériales, et mourut le 10 mars 1809, âgé de 66 ans. — BOIZOT (*Marie-Louise-Antoinette*), née à Paris en 1748. On a d'elle, entre autres estampes, les portraits de *Louis XVI*, de *Marie-Antoinette* et des autres princesses de la famille royale. On recherche sa *Liseuse* d'après Grenze. K.

BOJANUS (le chevalier), conseiller d'État de l'empereur de Russie, autrefois professeur à l'université de Wilna, mort en 1828, à Darmstadt, d'une maladie qui durait depuis plusieurs années. Bojanus a laissé une mémoire très-honorable. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés. Z.

BOJARDO (le comte MATTHIEU-MARIE), d'une noble et illustre maison établie à Ferrare, mais originaire de Reggio, naquit à Scandiano, l'une des terres seigneuriales de sa famille, près Reggio de Modène, vers l'an 1434, comme le prouve Tiraboschi (*Biblioteca Modenese*, t. 1er) contre l'opinion de Mazzuchelli, *gli Scritt. d'Italia*, t. 5, lequel le fait naître vers 1430. Ce n'est la seule inexactitude que Tiraboschi ait relevée dans cet article d'un auteur ordinairement si exact. Mazzuchelli donne Gaspard Bojardo et Cornelie *degli Apj* pour père et mère à Matthieu-Marie, tandis que des titres authentiques le font naître de Jean Bojardo et de Lucie Strozzi, sœur du célèbre poëte Tite-Vespasien Strozzi; et cette alliance poétique n'est point à dédaigner dans la vie d'un des plus célèbres poëtes italiens du 15e siècle. Le docteur Barotti, dans ses *Memorie istoriche de Litterati Ferraresi*, prétend qu'il était né à Ferrare; Mazzuchelli, à la Fratta, village peu distant de cette ville; Tiraboschi n'a point voulu qu'il fût perdu pour sa *Bibliothèque modenoise*, et a soutenu, de la manière la plus probable, que c'était à Scandiano même, où les Bojardi, ses ancêtres, vivaient habituellement et tenaient une espèce de cour, qu'il avait reçu la vie. Le jeune Bojardo fit, dans l'université de Ferrare, des études aussi fortes que s'il n'eût pas été homme de qualité. Il apprit les langues grecque et latine, même les langues orientales, et fut reçu docteur en philosophie et en droit. Attaché d'abord au duc de Ferrare, Borso d'Este, il le fut ensuite à Hercule Ier, son successeur. Revêtu dans cette cour de plusieurs emplois honorables, il fut nommé gouverneur de Reggio, charge qu'il exerçait en 1478. Trois ans après, il fut élu capitaine de Modène, redevint ensuite gouverneur de la ville et de la citadelle de Reggio, et resta revêtu du même titre jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Reggio, le 20 février 1494, selon Mazzuchelli, ou plutôt dans la nuit du 20 au 21 décembre de la même année, comme le prouve Tiraboschi, *ubi supra*. C'est pour l'amusement du duc Hercule et de sa cour qu'il composa presque tous ses ouvrages, et principalement son grand poëme de l'*Orlando innamorato*. On dit qu'il se retirait toujours, pour y travailler, à Scandiano, ou dans quelque autre de ses terres; qu'il se plaisait à placer dans les descriptions de son poëme celles des agréables environs de son château, et que la plupart des noms de ses héros, tels que *Mandricard*, *Gradasse*, *Sacripant*, *Agramant*, etc., n'étaient que les noms de quelques-uns de ses paysans, qui lui paraissaient assez bizarres pour être donnés à des guerriers sarrasins. Castelvetro l'a rapporté comme un fait connu dans son commentaire sur *la Poétique* d'Aristote, mais il ne met que les noms d'*Agramant*, de *Sobrin* et de *Mandricard*. Vallisnieri, dans ses *Mémoires et Inscriptions sépulcrales de la famille Bojardo* (Recueil d'opuscules de Calogera, t. 3), supprime *Sobrin*, et ajoute *Sacripant* et *Gradasse*, et il ajoute que les paysans de ces contrées portaient encore de son temps ces sortes de noms. Mazzuchelli le répète d'après lui; mais il prend aussi dans la même source un trait qui prouve du moins que Bojardo tirait souvent de sa seule imagination les noms de ses héros. Un jour qu'il chassait dans un bois appelé *del Fracasso*, nom qu'il est étonnant qu'il n'ait pas aussi employé, il pensait moins à la chasse qu'à son poëme, et cherchait un nom éclatant pour un de ses héros sarrasins qui y fait le plus de fracas; à force de chercher, il trouva celui de *Rodomont*, et fut si aise de l'avoir trouvé, qu'il courut en hâte à son château, et fit sonner, en signe de réjouissance, toutes les cloches du village. On frappa, ou il fit frapper lui-même de son vivant une médaille portant d'un côté son portrait et son nom; de l'autre, Vulcain forgeant des flèches sur une enclume, avec le secours de l'Amour et de Vénus; on y lit ces mots : AMOR VINCIT OMNIA; elle porte la date de 1490. Mazzuchelli, qui la possédait, l'a fait graver dans son *Museum Mazzuchellianum*, t. 1er, pl. 29, n° 1. Quoique souvent distrait de ses travaux par ses emplois, ses plaisirs et la vie de courtisan, le Bojardo a laissé un assez grand nombre d'ouvrages de différents genres, tant en prose qu'en vers : 1° *Orlando innamorato*, l'un des poëmes les plus importants de toute la littérature italienne, puisqu'il a offert le premier exemple de l'épopée romanesque qui méritât d'être suivi, et qu'il a produit l'*Orlando furioso*. On peut répéter de dictionnaires en dictionnaires, d'après Gravina et Mazzuchelli, que l'auteur se proposa d'imiter l'*Iliade*, que Paris est assiégé comme la ville de Troie, qu'Angélique tient la place d'Hélène, etc. Il ne faudrait pas du moins ajouter, comme l'a fait par distraction le second de ces auteurs, que « le fond en est tiré de la chronique fabuleuse de Turpin, » attendu que, si l'on excepte les noms de Charlemagne, de Roland, d'Olivier, et de quelques autres principaux guerriers, il n'y a pas le moindre rapport entre la fable de l'un et la fable de l'autre. Ce poëme, que le Bojardo n'acheva pas, fut imprimé l'année qui suivit sa mort,

à Scandiano même, par les soins du comte Camille, son fils. Le titre du livre est sans date, mais une lettre latine d'Antoine Caraffa de Reggio, imprimée au-devant du poëme, est datée des calendes de juin 1495. Une seconde édition, aussi sans date, mais que l'on sait antérieure à 1500, parut à Venise, et le poëme y fut réimprimé deux fois dans les vingt premières années du 16e siècle. Ces éditions sont les plus curieuses, parce qu'elles contiennent le texte même de l'auteur, et la seule partie du poëme qui soit de lui. Il y en a 3 livres qui sont divisés en chants, et dont le 3e ne va que jusqu'au 9e chant. Nicolas degli Agostini, poëte médiocre, osa continuer l'action commencée par le Bojardo, et y ajouta trois autres livres, qu'il fit imprimer avec les trois premiers, à Venise, 1526, 1531, in-4°. Depuis ce temps, on n'imprima plus l'*Orlando innamorato* sans cette suite d'Agostini, toute mauvaise qu'elle est. Quelques années après, le Domenichi, regrettant que ce poëme, dont l'invention, la conduite et les caractères sont admirables, fût aussi faible de style qu'il l'était en effet, entreprit de le réformer, et le publia pour la première fois avec cette réforme, Venise, 1545, in-4°, époque depuis laquelle on n'a plus réimprimé le texte même du Bojardo. Enfin, le Berni, comme nous l'avons dit à son article, ne se borna point à réformer, il refit, en 1541, le poëme tout entier, en le traitant à sa manière; et cette manière est si agréable, qu'elle a fait totalement oublier la composition originale, et que ce roman épique, inventé par Bojardo, ne se lit plus que dans Berni. (*Voy.* ce nom, pour les différentes éditions du poëme.) L'*Orlando innamorato* a été traduit en prose française par Jacques Vincent, Lyon, 1544; Paris, 1549 et 1550, in-fol.; 1574, in-8°; par François de Rosset, Paris, 1619, in-8°; par le Sage, Paris, 1717, 1720 et 1721, 2 vol. in-12 (1); mais cette traduction est si libre qu'on ne la peut regarder que comme une imitation. 2° *Il Timone*, comédie traduite du *Timon* de Lucien, Scandiano, 1500, in-4°; réimprimé à Venise, 1504, 1513 et 1517, in-8°. Cette comédie, composée pour les spectacles magnifiques que le duc de Ferrare, Hercule Ier, fit, le premier, donner à sa cour, est divisée en 5 actes, et écrite en *terza rima*. Mazzuchelli dit qu'elle est regardée comme la première qui ait été composée en italien; mais, comme l'observe Tiraboschi (*loc. cit.*), on ne sait point dans quelle année elle fut représentée, et il en fut fait plusieurs autres pour les mêmes spectacles; on ne peut donc pas être certain qu'elle fut la première. 3° *Sonetti e Canzoni*, Reggio, 1499, in-4°; Venise, 1501, in-4°, deux éditions très-rares. Ce recueil est divisé en 3 livres, intitulés en latin *Amorum*; le 1er livre est composé de sujets gais et de correspondances amoureuses; le 2e, de sujets tristes et de trahisons d'amour; le 3e, de sujets mixtes. Ces poésies lyriques sont estimées, et, s'il avait écrit son poëme avec autant d'élégance, quoiqu'on y voie encore quelques traces du goût peu formé de son siècle, on n'aurait eu l'idée ni de le réformer ni de le refaire. 4° *Carmen Bucolicon*, Reggio, 1500, in-4°. Ce sont huit églogues latines, dédiées au duc Hercule. 5° *Cinque Capitoli in terza rima*; les sujets de ces cinq chapitres sont la Crainte, la Jalousie, l'Espérance, l'Amour et le Triomphe du monde. Ils furent imprimés, pour la première fois, après le commentaire de Benivieni sur plusieurs de ses propres *canzoni*, dans l'édition de Venise, 1523, ou 1533, selon David Clément, et ont été plusieurs fois réimprimés depuis avec ce commentaire. 6° *Apulejo dell' Asino doro*, etc., Venise, 1516, 1518, in-8°; 1519, in-12, etc. La première de ces éditions n'est connue que sur le témoignage de l'Argellati; la seconde est intitulée, selon l'ancienne orthographe : *Apulegio volgare diviso in undeci libri*, etc. 7° L'*Asino d'oro di Luciano, tradotto in volgare*, imprimé après les proverbes d'Antonio Cornazzano, Venise, 1523, in 8°. 8° *Erodoto Alicarnasseo istorico*, etc., *tradotto di greco in lingua italiana*, Venise, 1533 et 1538, in-8°; réimprimé plusieurs fois. La dernière édition, Venise, 1565, est regardée comme la meilleure. 9° *Istoria imperiale di Riccobaldo Ferrarese, tradotta del latino*, etc. Cette traduction de la chronique de Riccobaldi, qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV, a été insérée avec le texte latin, par Muratori, dans le t. 9 des *Rerum Italicarum Scriptores*. Ce savant éditeur croit que l'original est du Bojardo lui-même, qui le fit passer sous le nom de Riccobaldi; et quoique cette opinion ait été combattue par Barotti, Tiraboschi la trouve tout à fait vraisemblable. On cite encore du même auteur quelques traductions, des églogues, et d'autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. G—É.

BOJOCALUS, chef des Ansibariens, peuple de Germanie, qui, ayant été chassés de leur pays par les Causses, vinrent, sous sa conduite, s'établir sur des terres que les Romains s'étaient réservées. Bojocalus, pour engager Dubuis Avitus, qui commandait dans le pays pour l'empereur Néron, à approuver leur établissement, employa les raisons les plus fortes. Il allégua qu'il avait servi pendant cinquante années dans les armées romaines avec une inviolable fidélité, et que son intention était de rendre sa nation tributaire de l'empire. Il ajouta que le pays était presque désert, et que ce serait une cruauté que de refuser aux hommes des terres que l'on abandonnait aux bêtes. Il soutint que ce qui n'était à personne en particulier appartenait à tous. Se tournant ensuite vers le soleil et les cieux, il leur demanda s'ils aimaient à voir des terres inhabitées, et pourquoi ils n'anéantissaient point une contrée qu'on voulait interdire à l'espèce humaine. Avitus, irrité de cette franchise sauvage, fit valoir la grande raison de Rome, le droit du plus fort. Il dit que ces mêmes dieux que l'on invoquait avaient donné aux Romains l'empire du monde. Prenant ensuite Bojocalus en particulier, il lui promit de lui accorder un espace de terrain pour récompense de ses services; mais le brave Germain repoussa un avantage auquel son peuple n'aurait pas participé,

(1) Enfin par le comte de Tressan, Paris, 1822, in-12. Cette dernière traduction, beaucoup plus concise que la précédente, a été presque toujours réimprimée à la suite du *Roland furieux* de l'Arioste, traduit par le même. (*Voy.* ARIOSTE.) CH—S.

et répondit « que ceux qui n'avaient point de terres « pour vivre en avaient au moins pour mourir. » Il fallut alors recourir aux armes. Quelques peuplades, qui avaient d'abord pris le parti des Ansibariens, furent effrayées de la menace que les Romains leur firent de ravager leurs terres, et les abandonnèrent. Les Tubantes, les Usipètes, les Cattes et les Chérusques ne furent pas moins durs envers eux que les Romains; ils ne leur permirent point de s'établir sur leurs terres; et les malheureux Ansibariens, poursuivis par les soldats de Néron, périrent presque tous. On ne sait ce que devint Bojocalus; sans doute il ne survécut pas au désastre de ses compatriotes. D—T.

BOKELSON. *Voyez* JEAN DE LEYDE.

BOKHARY. C'est sous ce surnom, pris du lieu de sa naissance, qu'est connu Abou-Abdallah-Mohammed, l'un des plus célèbres théologiens musulmans, né à Bokhara, en chewal 194 (juillet 810 de J.-C.), et mort à Kharyank, près Samarcande, en chewal 256 (août 870). Il s'appliqua, dès l'âge de dix ans, à l'étude de l'histoire et du droit, parcourut la plus grande partie de l'empire musulman pour perfectionner ses connaissances, et acquit une vaste érudition, attestée par les nombreux ouvrages qu'il a composés. Il doit surtout sa célébrité à celui qu'il a intitulé : *Al-djami al-sahyh*, ou *Recueil exact*. C'est un recueil de toutes les sentences et paroles de Mahomet et de ses compagnons, qui contient, dit-on, 16,000 traditions; il dit qu'il le composa à la Mecque, et que, pour attirer sur lui la science dont il avait besoin, il n'insérait jamais une tradition sans avoir fait son ablution au puits de Zemzem, et sa prière au lieu qui porte le nom d'*Abraham*. Bokhary s'appuya surtout des écrits d'Hanbal. (*Voy.* ce nom.) L'autorité de ce recueil, souvent commenté, est presque égale à celle du Coran. On en trouve des manuscrits à la bibliothèque royale, et dans les principales bibliothèques de l'Europe. J—N.

BOL, ou BOLL (HANS ou JEAN), peintre, né à Malines, le 16 décembre 1534. Agé de quatorze ans, dit Descamps, il étudia son art sous la direction d'un peintre médiocre, voyagea en Allemagne, se fixa deux ans à Heidelberg, et, de retour dans sa patrie, peignit des paysages en détrempe. En 1572, il quitta Malines, ravagée par suite des malheurs de la guerre, et vint à Anvers, dénué de tout. Un nommé Antoine Couvreur le secourut et le mit en état de travailler. Parmi les ouvrages qu'il fit alors, on cite un livre d'animaux terrestres ou aquatiques peints à la gouache d'après nature. Ayant observé que l'on faisait de ses ouvrages des copies qui se vendaient fort bien, il cessa de travailler à la détrempe en grand, et ne fit plus que de petits tableaux à l'huile ou des figures à gouache. Obligé de quitter Anvers par des événements semblables à ceux qui l'avaient éloigné de Malines, il habita Berg-op-Zoom, Dort, Delft, et enfin Amsterdam, où il vit ses ouvrages très-recherchés et bien payés. Plusieurs vues d'après nature, et entre autres celles d'Amsterdam du côté de terre et du côté de l'eau, obtinrent tous les suffrages, et l'enrichirent. Jean Bol mourut à Amsterdam, le 29 novembre 1583, à 49 ans. Il avait épousé une veuve, dont il n'eut point d'enfants, et dont le fils, nommé François Boëls, fut élève de Bol, dont il saisit bien la manière. Le meilleur de ses élèves fut Jacques Savery, mort de la peste à Amsterdam en 1603, et frère de Roland Savery. (*Voy.* ce nom.) Le chef-d'œuvre de ce peintre est un petit livre d'Heures in-24, qui provient du cabinet du baron d'Heiss (Debure en a donné une notice très-détaillée); ce précieux manuscrit est maintenant à la bibliothèque royale. A la fin, on trouve dans un cartouche l'inscription suivante :

FRANCISCI F. FRANCIÆ
ET DUCIS BRABANTIÆ
JUSSU USUIQUE
JOHANNES BOL DEPINGEBAT.
M. D. LXXXII.

Ce François de France est le duc d'Alençon et d'Anjou, duc de Brabant, cinquième fils de Henri II. On peut, sans crainte d'être démenti, avancer que ces peintures de Jean Bol sont un chef-d'œuvre d'art et de patience, l'artiste ayant réduit ses peintures d'une grande dimension au petit format in-24, et les ayant copiées avec la plus grande fidélité, au point de reconnaître le style du maître d'après lequel il a travaillé. Les bas des pages et les fins de chapitres sont terminés par des ornements, des fleurs et des animaux. Ces sujets sont traités avec un fini et une délicatesse au-dessus de tout éloge. Il contient onze grandes miniatures et quarante et une petites. On a de Bol un ouvrage rare et cher, sous ce titre : *Venationis, piscationis et aucupii Typi; Joannes Bol depingebat, Phil. Galleus excudebat*, in-8° oblong de 47 feuillets. R—T.

BOL (FERDINAND), peintre, naquit à Dordrecht vers 1620, et, à l'âge de trois ans, vint avec sa famille à Amsterdam. Dès son enfance, il fit paraître une vive inclination pour la peinture. Élève de Rembrandt, il obtint l'affection de cet habile peintre, et s'attacha exclusivement à sa manière. Il la saisit si bien que souvent ses tableaux ont été confondus avec ceux de son maître. Ils décoraient les palais et les monuments publics, tels que la maison du conseil à Amsterdam et les principales juridictions de la même ville. Outre les tableaux d'histoire, Bol fit un grand nombre de portraits, dont la plupart furent assez beaux pour être attribués à Rembrandt. Descamps en admira deux à Bruges, qui lui parurent comparables à ceux de ce grand peintre. Ferdinand Bol vit ses talents honorés, et, entre autres marques d'estime qu'il obtint, on cite des vers du célèbre poëte Vondel. Il devint riche, et mourut en 1681 (ou 1686 selon d'autres), à Amsterdam. Le musée du Louvre possède de lui deux tableaux, dont un portrait. Il y a cinq de ses tableaux dans la galerie de Dresde. Bol était aussi un graveur distingué, ses principales estampes sont *le Sacrifice d'Abraham St. Jérôme assis dans une caverne; un Philosophe* (à demie-figure) *tenant un livre et ayant près de lui une sphère*, etc. D—T.

BOLDETTI (MARC-ANTOINE), né à Rome le

19 novembre 1665, d'une famille originaire de Lorraine, s'appliqua de bonne heure à la poésie, à la philosophie et aux mathématiques. Son étude chérie, pour la philosophie morale, était la lecture de Plutarque. Il en avait si souvent à la bouche les préceptes et les maximes, que ses camarades d'école l'avaient surnommé *le Plutarque*. Il étudia ensuite les antiquités, et apprit si parfaitement l'hébreu, qu'il fut employé à l'écrire dans la bibliothèque du Vatican, sous le pontificat d'Innocent XII. Il fut aussi chargé d'assister à la prédication que l'on faisait aux juifs, tous les samedis, dans une église de Rome, et choisi, par la congrégation du saint-office, pour revoir tous les écrits relatifs à la langue hébraïque. Clément XI le nomma gardien des saints cimetières de Rome. Il fut, pendant plus de quarante ans, chanoine de Ste-Marie d'au delà du Tibre, et fit décorer d'inscriptions et de monuments antiques la chapelle de la sacristie de cette église. Y ayant mêlé quelques monuments précieux du paganisme, un ecclésiastique zélé lui en fit publiquement le reproche ; mais le savant chanoine Marangoni, son collègue, qui avait le même goût que lui pour la belle antiquité, prit sa défense et fit taire le critique. Boldetti mourut à 86 ans, le 4 décembre 1749. On a de lui : *Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, etc., ouvrage divisé en 3 livres, Rome, 1720, in-fol. Il en avait composé plusieurs autres qui furent tous détruits par un incendie, en 1737. G—É.

BOLDONI (SIGISMOND), noble milanais, philosophe et médecin, naquit vers 1597, à Milan, y commença ses études, et alla les terminer à Padoue, où il fut reçu docteur, et se fit connaître par son savoir dans les langues grecque et latine, et par ses talents oratoires. Il passa ensuite à Urbin, et de là à Rome, où il fut reçu de l'académie des humoristes. De retour dans sa patrie, en 1623, il y fut agrégé au collége de médecine, et nommé, à vingt-cinq ans, professeur de philosophie à l'université de Pavie, où il mourut d'une maladie contagieuse, le 3 juillet 1630. Boldoni fut un des savants que G. Scioppius, consulté par Urbain VIII, indiqua à ce souverain pontife comme les plus dignes d'obtenir des honneurs et des récompenses. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Apotheosis in morte Philippi III regis Hispaniarum, poema*, Pavie et Anvers, 1621, in-4°. 2° *La Caduta de' Longobardi, poema eroico* (*canti* 20), Bologne, 1656, in-8°. Ce poëme fut corrigé et publié après sa mort par son frère J. Nicolas Boldoni, barnabite, de qui l'on a aussi quelques poésies, tant sacrées que profanes. 3° *Epistolarum tomi* 2, Milan, 1631 et 1651, in-8°. Ce fut ce même frère qui les fit imprimer. 4° *Larius*, Padoue, 1617, in-8° ; Lucques, 1660, in-12. Ce livre contient une charmante description du lac de Côme. 5° *Orationes academicæ* 23, Lucques, 1660, in-12, jointes à la seconde édition de l'ouvrage précédent. 6° Quelques autres écrits qui n'ont point été imprimés. G—É.

BOLDUC (JACQUES), religieux capucin, né à Paris vers 1580, se fit une réputation dans son ordre comme prédicateur, et composa les ouvrages de théologie suivants, qui sont encore recherchés à cause des idées singulières et paradoxales qu'ils renferment : 1° *Commentarium in Epistolam S. Judæ*, Paris, 1620, in-4° ; 2° *Commentaria in librum Job*, Paris, 1619, in-4° ; ibid., 1631, 1638, 2 vol. in-fol. ; 3° *de Ecclesia ante legem libri tres*, Lyon, 1626, in-8° ; réimprimé avec une seconde partie intitulée : *de Ecclesia post legem liber unus anagogicus*, Paris, 1630, in-4° ; Strasbourg, 1664 et 1706, même format ; 4° *de Orgio christiano libri tres, in quibus declarantur antiquissima sacro-sanctæ eucharistiæ typica mysteria*, Lyon, 1640, in-4°. L'auteur veut prouver dans cet ouvrage qu'Adam et Noé sont les instituteurs du sacrement de l'eucharistie ; le premier ayant cultivé le froment, et le second ayant fait du vin, substances sensibles sur lesquelles s'opère le plus grand des mystères de l'Église chrétienne. W—s.

BOLESLAS LE GRAND, premier souverain de la Pologne qui ait porté le titre de roi, était fils du duc Miecislas, de l'illustre maison des Piast, si chère aux Polonais, et lui succéda en 992. Digne héritier d'un prince qui avait fait le bonheur de la nation, il se montra ferme et juste, et parvint insensiblement à établir le christianisme, que son père avait commencé d'introduire en Pologne. Il contribua beaucoup aux progrès de la civilisation, et soumit l'armée polonaise à une discipline inconnue jusqu'alors. L'empereur Othon III en conçut de l'inquiétude, et, voulant connaître par lui-même ce qu'il avait à espérer ou à craindre de Boleslas, il vint à sa cour, sous prétexte de visiter le tombeau de St. Adalbert, dont le roi de Pologne avait fait publier les miracles. Ce prince, qui aspirait en secret au titre de roi, reçut l'Empereur avec magnificence, et le toucha tellement par sa déférence et par les honneurs qu'il lui rendit, qu'Othon lui plaça lui-même la couronne sur la tête, l'an 1001, en l'exemptant de tout tribut et hommage envers l'Empire. Boleslas reçut aussi du pape Sylvestre II le titre de roi. Les historiens polonais ne conviennent pas de ce fait, et prétendent que la Pologne n'a jamais reconnu la suprématie de l'Empire. Quoi qu'il en soit, Boleslas environna le trône du plus grand éclat, et devint bientôt redoutable. Après avoir repoussé l'agression du duc de Bohême, il pénétra dans ses États, en fit la conquête en 1003, s'empara également de la Moravie, et ternit ses victoires en faisant crever les yeux au vieux duc de Bohême. C'est la seule action cruelle que l'histoire reproche à Boleslas. De si rapides succès, en développant ses talents pour la guerre, éveillèrent en lui la passion des conquêtes. Ce prince ne regarda plus les Polonais que comme une nation militaire, qui ne pouvait fonder sa grandeur que sur les armes, et dont l'activité, trop dangereuse dans la paix, demandait à être occupée au dehors. Il voulait, au reste, l'élever au-dessus de toutes les autres nations. Plein de cette idée, il attaqua les Russes, qui, dans les précédentes guerres, avaient toujours été les agresseurs, et, après avoir remporté plusieurs victoires sur Jaroslaw, leur duc, il s'empara de Kiovie, et rétablit Swiatopelk, que Jaroslaw avait dépouillé. Il évita ensuite les embûches de ce prince ingrat et perfide, reprit Kiovie,

qu'il livra au pillage, et rentra en Pologne. Ce fut pendant cette guerre sanglante que les Russes, frappés de l'air menaçant de Boleslas, le nommèrent, dans leur langue, *Chrobry*, c'est-à-dire *Intrépide*, surnom que les historiens lui ont conservé. A peine avait-il soumis les Russes, qu'il entreprit de reprendre tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en Saxe. Rien ne put l'arrêter; le nord de l'Allemagne fut envahi; tout ce que les Slaves avaient possédé autrefois le long de l'Elbe, de même que le Holstein, et presque toute la Chersonèse cimbrique, payèrent tribut à la Pologne. Enflé de ses succès, Boleslas fit élever, au confluent de l'Elbe et de la Sala, trois colonnes de fer pour marquer les bornes de ses conquêtes et servir de monuments à sa gloire. Cependant l'empereur d'Allemagne, le duc de Bohême et le marquis d'Autriche, effrayés des progrès de Boleslas, formèrent une ligue contre lui, et ils l'attaquèrent en Silésie en 1012. Ils eurent d'abord quelques succès; mais Boleslas trouva bientôt dans son courage et dans son expérience les moyens de réparer ses pertes : il surprit les impériaux et les tailla en pièces; les troupes du marquis d'Autriche eurent le même sort, et le roi de Pologne porta ses armes victorieuses dans la Prusse et la Poméranie, qu'il rendit tributaires. Il accepta enfin la paix, que l'empereur lui offrit en 1018; mais il goûtait à peine les douceurs du repos, qu'il se vit obligé de reprendre les armes contre les Russes, dont il soumit de nouveau les principales provinces, à la suite d'une grande victoire qu'il remporta sur les bords du Bug. Ce ne fut qu'après vingt ans de guerre qu'il put consacrer la fin de sa vie à faire régner en Pologne la justice et la paix. Il ne manquait plus à sa gloire que de rendre heureux le peuple qu'il avait rendu puissant. Après avoir donné des soins très-efficaces à l'administration, il promulgua de bonnes lois, et créa un conseil de douze sages, qui devinrent les médiateurs entre le peuple et le trône. Telle est l'origine du sénat de Pologne. Boleslas mourut en 1025, après 33 ans de règne, laissant la réputation d'un des plus grands monarques de son siècle, et un nom à jamais cher aux Polonais. — Son fils MIECISLAS, qu'il avait désigné lui-même pour son successeur, fut aussitôt proclamé roi. B—P.

BOLESLAS II, roi de Pologne, surnommé LE HARDI, fils de Casimir Ier, fut couronné en 1058, à l'âge de seize ans, le lendemain des funérailles de son père, malgré l'opposition d'une grande partie de la noblesse, qui voulait différer le couronnement; mais la majorité du peuple se déclara en faveur de Boleslas, par respect pour la mémoire de Casimir. Une physionomie heureuse, une humeur vive et enjouée, beaucoup de pénétration et de la noblesse dans les manières, annonçaient chez ce prince de l'esprit et un caractère aimable. Ses emportements, ses caprices et ses défauts étaient voilés par les grâces de la jeunesse. A peine un demi-siècle s'était écoulé depuis que Boleslas le Grand avait élevé les Polonais au plus haut point de prospérité et de gloire, sans violer jamais l'indépendance de cette nation fière et belliqueuse; le jeune Boleslas parut d'abord vouloir suivre les traces de son aïeul. Béla, frère du roi de Hongrie, Jaromir, fils du duc de Bohême, et Isiaslaw, frère du duc de Russie, étant venus implorer sa protection contre la révolte de leurs sujets ou l'injustice de leurs parents, il se déclara leur protecteur, et d'abord il envahit la Bohême à la tête d'une armée nombreuse, gagna une bataille en 1062, et obtint un traité en faveur de Jaromir. Il attaqua ensuite André, roi de Hongrie, le fit prisonnier en 1065, et plaça sur le trône son protégé Béla; enfin, déclarant la guerre aux Russes, il remit Isiaslaw en possession du duché de Kiovie; mais la mort de Béla et la révolte qui en fut la suite avaient déjà renversé en Hongrie l'ouvrage de Boleslas; il y vole aussitôt, apaise les troubles, et remet les enfants de son ami Béla en possession des domaines de leur père. Il ne songea plus alors qu'à la Russie, dont il méditait la conquête. Sous prétexte de protéger de nouveau Isiaslaw, chassé encore de Kiovie par ses frères, il attaqua les Russes, et, après les avoir défaits en bataille rangée, il assiégea leur capitale. Kiovie soutint un long siége, et ouvrit enfin ses portes à Boleslas, qui lui épargna les horreurs du pillage. Cette double expédition et la guerre de Hongrie avaient duré sept ans, et, dans ce long intervalle, Boleslas n'avait paru qu'une seule fois en Pologne. Amolli par le séjour de Kiovie, la plus riche et la plus corrompue de toutes les villes du Nord, il s'abandonna tout à coup à la dépravation et à la débauche. Au milieu de danses, de spectacles, d'orgies, il semblait lui-même encourager ses soldats aux plus infâmes excès. Ces désordres, par une sorte de contagion, en firent naître de si grands en Pologne, que, pour les rendre croyables, il ne faut rien moins que l'unanimité des historiens qui les rapportent. Après avoir, disent-ils, rappelé en vain leurs maris, les femmes polonaises, irritées de la préférence qu'ils donnaient aux Kioviennes, résolurent de s'en venger, et des esclaves furent admis dans la couche de leurs maîtres. La prostitution fut générale. A la nouvelle de ces désordres, l'armée polonaise accusa son chef d'en être la cause, et Boleslas se vit bientôt abandonné de ses troupes, qui retournèrent en Pologne pour venger leur honneur. Furieux de cette désertion, il lève une armée de Russes, court dans ses États, et fait tomber le glaive sur les innocents comme sur les coupables. Les divers partis se réunissent alors contre Boleslas; mais il les écrase, et inonde de sang toute la Pologne. Ce fut alors que St. Stanislas, évêque de Cracovie, osa faire entendre la voix de la vertu, et adressa de vives remontrances à Boleslas. Ce prince, devenu féroce, pénètre dans la cathédrale à la tête de ses gardes, et tue lui-même Stanislas au pied des autels. (*Voy.* STANISLAS.) Ce meurtre et d'autres crimes lui attirèrent bientôt un terrible anathème lancé par le pape Grégoire VII, qui délia les Polonais du serment de fidélité. Déposé par le clergé et par la noblesse, abandonné de ses sujets, Boleslas alla chercher un asile en Hongrie, où, après avoir erré quelque temps, réduit à la dernière détresse, et toujours poursuivi par la colère du pontife, il finit par se cacher dans un monastère à Villach, en Carinthie, où il passa le

reste de ses jours, réduit, dit-on, à faire la cuisine des moines. Ce ne fut qu'à sa mort, vers l'an 1090, qu'il révéla le secret de sa naissance et de ses malheurs. Tous les historiens ne s'accordent pas cependant sur le genre de mort de Boleslas; les uns assurent qu'il fut assassiné par le clergé de Pologne; d'autres prétendent que, dans un accès de désespoir, il se tua lui-même. La vengeance de Grégoire s'étendit sur son fils Miecislas. Cependant il permit ensuite que Ladislas, frère de Boleslas II, lui succédât. B—P.

BOLESLAS III, fils d'Uladislas Herman, surnommé KRZYWOUSTY, c'est-à-dire *Bouche de travers*, régna en 1103 sur les Polonais, et ne prit que le titre de duc, dans la crainte de déplaire au pape, qui, depuis l'excommunication de Boleslas II, avait proscrit la royauté en Pologne. Le jeune prince avait déjà signalé son courage, du vivant de son père, en combattant avec succès les Poméraniens et les Russes. Il partagea le royaume avec son frère Sbignée, selon les dernières volontés d'Uladislas, et du consentement de la nation. Ce partage fut la source d'une guerre civile. Sbignée, jaloux et ambitieux, arma les Poméraniens en sa faveur, fut vaincu, recourut à la clémence de son frère, le fléchit, conspira de nouveau dix ans après, et fut massacré par ordre de Boleslas. La mort de Sbignée, quelque juste qu'elle parût, devint pour le duc de Pologne le sujet d'une austère pénitence. Il fit des pèlerinages, et, selon la dévotion de son siècle, il enrichit beaucoup d'églises et de monastères. Cependant Boleslas fut un des souverains les plus distingués de la Pologne, par la hardiesse, l'importance et le nombre de ses exploits. Menacé par l'empereur Henri IV, il lui livra, en 1109, près de Breslau, une bataille où les impériaux furent complétement défaits. Toute cette campagne contre des troupes régulières et aguerries doit être regardée comme une des plus glorieuses pour les Polonais, qui jusqu'alors n'avaient vaincu que des soldats indisciplinés et presque sauvages. Après plusieurs expéditions heureuses en Hongrie et en Poméranie, après des traités de paix avantageux, Boleslas fit contre les Russes une entreprise imprudente. Vainqueur dans quarante combats, il fut enfin malheureux, et ne le fut point avec dignité. Les Russes, animés contre les Polonais, et supérieurs en nombre, s'embusquèrent près d'Halicie, et enveloppèrent Boleslas avec l'élite de son armée, qu'ils taillèrent en pièces. Pour la première fois, ce prince fut obligé de chercher son salut dans la fuite. Sa défaite le plongea dans la plus noire mélancolie, et le conduisit au tombeau en 1139, après 36 ans de règne. Brave, juste et affable, Boleslas fut cependant un mauvais prince, à cause de sa crédulité et de la faiblesse de son caractère. Connaissant par expérience le danger de morceler les États, il partagea néanmoins les siens, à sa mort, entre ses quatre fils; car le trône de Pologne, sous la dynastie des Piast, était plus héréditaire qu'électif, et ce partage plongea les Polonais dans de longues dissensions. (*Voy.* JAROPOL.) B—P.

BOLESLAS IV, surnommé CRISPUS, duc de Pologne, second fils de Boleslas III, parvint au trône, en 1147, par la déposition de son frère Uladislas, auquel il assigna pour domaine la Silésie, qui dès lors fut à jamais perdue pour la Pologne. Sa conduite généreuse ne fit aucun effet sur Uladislas, qui parvint à armer contre son propre frère l'empereur Frédéric Barberousse. Ce prince saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'affaiblir la Pologne : il y entra avec une armée nombreuse. Boleslas eut recours à la ruse, et, ne pouvant résister aux impériaux, il les harcela et les affama successivement. Enfin l'Empereur eut une entrevue avec lui, et la paix fut cimentée en 1158 par un mariage. Le duc de Pologne, espérant se dédommager de la perte de la Silésie, par la conquête de la Prusse, qui avait déjà excité l'ambition de ses prédécesseurs, fit contre les Prussiens une espèce de croisade, sous prétexte de les convertir au christianisme. Il les soumit; mais à peine eut-il retiré son armée que les Prussiens revinrent à leur ancien culte et se révoltèrent. Boleslas marcha de nouveau contre eux, à la tête de l'armée polonaise; mais, engagée par des guides infidèles dans des marais profonds et des défilés occupés par l'ennemi, son armée immobile fut taillée en pièces, en 1168. Cette défaite, la plus grande que les Polonais eussent encore éprouvée, jeta la consternation en Pologne. Les enfants d'Uladislas profitèrent de ces événements pour rallumer la guerre civile. Boleslas ménagea avec beaucoup d'habileté un accommodement avec les princes ses neveux, régna ensuite paisiblement, et fit jouir ses sujets d'une sage administration. Ce prince mourut le 30 octobre 1173, à Cracovie, laissant un fils nommé Leszko, auquel il ne légua que les duchés de Mazovie et de Cujavie. B—P.

BOLESLAS V, dit LE CHASTE, était encore mineur quand il parvint au trône ducal de Pologne après la mort de son père Leszko V, en 1227. La régence fut disputée par son oncle Conrad, et par Henri le Barbu, duc de Silésie. Conrad s'étant emparé des rênes de l'État, le jeune Boleslas et sa mère allèrent se mettre sous la protection du duc de Silésie, et ce ne fut qu'en 1237, à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut déclaré majeur, et monta sur le trône à l'aide d'un parti. Voulant ensuite se garantir des desseins ambitieux de Conrad, il s'allia avec Béla, roi de Hongrie, qui lui accorda la main de sa fille Cunégonde; mais un excès de dévotion avait porté cette princesse à faire vœu de chasteté; et, conduit par un pareil sentiment, ou pour complaire à son épouse, Boleslas fit aussi un semblable vœu, que son naturel timide et froid lui rendait au reste facile à accomplir. Jamais cependant la Pologne n'avait eu un plus grand besoin d'être gouvernée par un prince ferme et actif. Les Tartares y pénétrèrent en 1240, et Boleslas se réfugia d'abord à la cour de son beau-père Béla, puis dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, au fond de la Moravie. A l'exemple de son roi, la noblesse polonaise s'enfuit en Hongrie, et le peuple se cacha au fond des forêts. Ouverte aux Tartares et laissée sans défense, la malheureuse Pologne fut pillée et ruinée. Les nations de l'Europe, livrées elles-mêmes à de fâcheuses divisions, ne se

croyaient engagées par aucun intérêt à se prêter des secours contre de pareilles irruptions. Cependant une espèce de croisade ayant été proclamée pour s'opposer aux progrès de ces hordes féroces, la jeunesse polonaise et morave et les chevaliers teutoniques formèrent une armée sous le commandement de Henri Breslau. L'ennemi fut attaqué près de la rivière de Neiss, et les Polonais allaient remporter la victoire, lorsque la mort d'Henri la fit pencher du côté des barbares. Ne trouvant plus d'obstacles, ils portèrent la désolation jusqu'en Silésie et aux confins de l'Allemagne. Boleslas, méprisé de ses sujets qu'il avait si lâchement abandonnés, ne sortit de sa retraite qu'après le départ des barbares; et il eut encore à défendre sa couronne contre un ennemi plus dangereux. Conrad, duc de Moravie, la lui aurait enfin arrachée, si la mort ne l'eût arrêté au moment où il allait s'emparer de Cracovie. En 1260, les Tartares ravagèrent de nouveau les provinces de Lublin, de Sandomir, et les environs de Cracovie. Boleslas, qui avait encore pris la fuite, ne rentra dans ses États qu'après le départ de ces hordes dévastatrices. Moins timide et plus heureux contre les Jadzvinges, autres barbares, il marcha contre eux, en 1265, et les défit. Encouragé par ce succès, il voulut se venger des Russes, qui avaient participé au pillage de la Pologne; mais son armée, commandée par le palatin de Cracovie Vladimir (*voir* ce nom), fut entièrement défaite. Ce prince, après avoir porté honteusement le sceptre pendant 52 ans, mourut le 20 décembre 1279, regretté du clergé, mais méprisé des grands et du peuple. Il avait adopté Leszko, duc de Cujavie, et avait fait confirmer ce choix par une sorte d'élection nationale. B—P.

BOLEYN (Anne de). *Voyez* BOULEN.

BOLGENI (JEAN-VINCENT), célèbre théologien, naquit à Bergame, le 22 janvier 1733. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il fut chargé d'enseigner la philosophie et ensuite la théologie à Macerata. La suppression de la société lui causa d'autant plus de chagrin que ses talents lui donnaient l'espoir de briller dans les premiers emplois. Le pape Pie VI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome et le nomma son théologien pénitencier. Défenseur ardent des principes qu'il avait puisés chez les jésuites, Bolgeni ne cessa de combattre ceux qui les attaquaient; mais ce fut avec si peu de mesure que plusieurs de ses confrères se crurent obligés de le réfuter. Dans les controverses auxquelles donnèrent lieu presque tous ses ouvrages, il se montra plus jaloux de faire triompher ses opinions que de conserver envers ses adversaires les égards dont tout écrivain qui se respecte ne devrait jamais s'écarter. Il se prononça contre la nouvelle Église de France avec un tel emportement que, dans une brochure publiée en 1794 (1), il alla jusqu'à soutenir que tous les jansénistes, c'est-à-dire les constitutionnels, étaient sans exception des jacobins. Cependant la république romaine ayant en 1799 ordonné que les instituteurs et fonctionnaires publics prêtassent le serment civique, il écrivit en faveur de cette mesure. Abandonné dès lors par ses amis, il ne trouva d'appui que dans les rangs de ceux qu'il n'avait cessé de combattre. Une telle position n'était pas tenable, et Bolgeni s'empressa d'adresser sa rétractation au sacré collége assemblé à Venise pour l'élection d'un pape. Il mourut à Rome, le 3 mai 1811. Morcelli composa son épitaphe, qui est rapportée par Caballero à la fin de l'article qu'il lui a consacré dans le supplément à la *Bibliothèque* du P. Southwell. On y trouve une liste de ses écrits dont les principaux sont : 1° *Esame della vera idea della santa Sede*, Macerata, 1785, in-8°. C'est une réfutation de l'ouvrage du fameux P. Tamburini. 2° *Il Critico* (1) *corretto, ossia ricerche critiche*, ibid., 1786, in-8°. 3° *Fatti dommatici*, *ossia della infaillibilità della Chiesa nel decidere sulla dottrina buona o cattiva de' libri*, Brescia, 1788, 2 vol. in-8°; et avec des additions, Rome, 1793, 3 vol. Cet ouvrage fut vivement critiqué par Guadagnini, archiprêtre de Valcamonica. 4° *Della Carità o Amor di Dio, dissertazione in quattro parti con appendice*, Rome, 1788, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut censuré par deux de ses anciens confrères, Muzzarelli et Cortès. Bolgeni leur répondit par les *Schiarimenti*, Foligno, 1788, et l'*Apologia*, ibid., 1792, in-8°. 5° *Il Vescovado, ossia della podestà di governare la Chiesa*, Rome, 1789, in-4°. 6° L'*Economia della fede christiana*, Brescia, 1790. 7° *Il Possesso, principio fondamentale per decidere i casi morali*, ibid., 1796 La suite de cet ouvrage n'a été publiée qu'après la mort de l'auteur, à Crémone, en 1816. W—s.

(1) *Problema se i giansenisti siano jacobini*, Rome, in-8.

(1) Et non pas *Cristiano*, comme on lit dans la *Biografia universale*, t. 6, p. 386. On a dû signaler cette faute typographique, pour empêcher qu'elle ne se perpetuât, comme cela n'arrive que trop souvent.

BOLINGBROKE (HENRI-ST-JEAN, lord, vicomte DE), naquit en 1672, dans le comté de Surry, à Battersea, séjour de son antique famille. Le second de ses ancêtres connus, Guillaume-St-Jean, avait combattu à la journée d'Hastings, comme maréchal général des logis dans l'armée de Guillaume le Conquérant. Son quatrième aïeul, le chevalier Jean-St-Jean, ayant une grand'mère commune avec le comte de Richmond, devenu inopinément Henri VII, s'était trouvé tout à coup le cousin germain du roi. Enfin, son aïeul et son père, très-ardents tous deux dans le parti whig, n'en avaient pas moins eu, l'un trois frères, l'autre trois oncles, tués en combattant pour Charles Ier, tandis qu'un autre parent de leur nom, lord-chef d'une cour de justice, se montrait aussi dévoué à la république que ses cousins à la royauté. Ainsi, Henri-St-Jean, quelque parti qu'il dût suivre un jour, ne pouvait manquer de trouver des modèles dans sa famille. La première singularité de sa vie fut d'avoir pour instituteurs de son enfance des non-conformistes, dont assurément il n'était pas destiné à soutenir les principes. Un confesseur presbytérien de sa vieille grand'mère lui apprenait à lire, nous a-t-il dit, dans les in-folio d'un docteur Manton, qui avait composé cent dix-neuf sermons sur le psaume 119e. La célèbre école d'Éton le reçut, au sortir de

ce noviciat puritain, dont elle n'eut pas beaucoup de peine à effacer les traces, et l'université d'Oxford mit le dernier sceau à sa brillante éducation. La vivacité de son esprit, la fécondité de son imagination, la douceur, l'énergie, la variété de son style, furent dès lors universellement admirées. Il entra donc dans le monde, déjà précédé d'une réputation peu commune, et il y porta, en même temps que ces précieuses facultés de son esprit, un extérieur doué de tout ce qui peut séduire, une beauté de figure, une élégance de manières, un mélange de noblesse et d'affabilité, un charme d'élocution, auxquels tous ses contemporains ont dit qu'il était impossible de résister. Malheureusement les passions de sa jeunesse vinrent retarder les élans de son génie : déjà il avait atteint vingt-huit ans, et tout ce qui devait servir à faire un grand homme n'avait encore produit qu'un parfait roué (*a complete rake*). Ses parents imaginèrent que le mariage pourrait opérer en lui une réforme. On lui fit épouser, en 1700, une riche héritière, qui joignait à un extérieur agréable un esprit distingué, et, à plus d'un million de dot, une illustration d'origine toute particulière. (*Voy.* WINCHESCOMBE.) Mais à peine les deux époux eurent-ils vécu ensemble quelque temps, qu'on vit se manifester entre eux une discorde irréconciliable. La femme se plaignait d'infidélités sans pudeur; le mari, de querelles sans fin : ils ne s'accordèrent qu'un jour, et ce fut pour se séparer à jamais. Un frein d'un autre genre devait tourner vers un meilleur but ce caractère impétueux, brillant et désordonné. Le père de St-Jean, après l'avoir marié, l'avait fait élire, par le bourg de Wotton-Basset, membre de la chambre des communes, où lui-même siégeait pour le comté de Wilts. Indépendamment d'un torrent d'éloquence et d'une profondeur de vues et de raisonnements qui frappèrent tous les esprits, trois circonstances d'un genre singulier marquèrent le début du jeune sénateur. « Il a sucé nos « principes avec le lait, » s'étaient dit avec confiance les presbytériens; et un de ses premiers discours fut une déclamation violente contre les non-conformistes en faveur de l'Église établie. Son père, son aïeul, tous les whigs avaient compté sur lui : il se déclara tory par principe, et s'attacha, dès le premier jour, à Robert Harley, alors l'un des chefs les plus éminents de ce parti. Enfin, l'on avait craint que tant de dons prodigués par la nature à Henri-St-Jean ne se perdissent dans l'oisiveté d'une vie licencieuse, et à peine eut-il touché aux affaires publiques, que sa haine du travail parut se changer en haine du repos. Il avait excité l'attention du roi Guillaume, il fixa celle de la reine Anne; et lorsqu'en 1704, Harley fut fait secrétaire d'État, St-Jean, qui l'avait suivi dans trois parlements, fut nommé secrétaire de la guerre et de la marine. Ce poste l'établit dans des rapports directs et continuels avec le duc de Marlborough. Il apprit à le connaître, admira les talents du général, pénétra les défauts de l'homme, et résolut de faire en sorte que la chose publique prospérât par les uns, et n'eût point à souffrir des autres. Les plus grands exploits de Marlborough, leurs effets prodigieux, leurs magnifiques récompenses eurent lieu pendant que l'administration de la guerre était entre les mains de St-Jean; et ce qu'il y avait de plus glorieux pour ce dernier, c'est que, ministre tory, il secondait et couronnait, dans le vainqueur de Blenheim, le chef des whigs et l'ennemi le plus redoutable de son pouvoir personnel. Mais, outre les motifs de générosité, St-Jean était préoccupé dès lors des calamités de la guerre si elle se prolongeait; et le moyen de l'abréger, c'était de frapper des coups décisifs. Elle n'était pas finie, lorsque les whigs reprirent le dessus en 1708; Harley fut renversé. St-Jean donna sa démission, qu'on ne lui demandait point, et cette fidélité de parti, qui n'est pas la première des vertus, mais qui en est une, surtout en Angleterre, l'honora encore dans l'opinion. Les nouveaux ministres eurent bien soin d'empêcher sa réélection dans leur parlement. Il put consacrer deux années entières à l'étude : on l'a souvent entendu dire que ces deux années avaient été les plus actives de sa vie. Elles le furent d'autant plus que, même au milieu de ses études, il ne resta cependant pas aussi étranger aux affaires qu'il paraissait l'être. La reine n'avait abandonné ses derniers ministres qu'avec une profonde douleur, et parce que ses desseins secrets avaient besoin d'un ministère tory (*voy.* ANNE), et parce que la nouvelle favorite, qui avait remplacé auprès d'elle la duchesse de Marlborough, était toute dévouée à Robert Harley. (*Voy.* MASHAM.) Anne eut souvent chez cette favorite, tantôt avec Harley, tantôt avec St-Jean, des conférences ignorées du public, où l'on agitait les moyens d'affranchir l'autorité royale, et de rappeler auprès du trône les conseillers que la souveraine désirait y voir. Les circonstances parurent se prêter à ce changement en 1710. Le clergé et les universités donnèrent le signal. (*Voy.* SACHEVERELL.) Au grand étonnement de toute l'Europe, le ministère whig, le plus fortement constitué qu'on eût encore vu, tomba subitement en pièces. Harley fut chancelier de l'échiquier, et ne devait pas tarder à être grand trésorier avec le titre de comte d'Oxford; St-Jean, secrétaire d'État, eut le département des affaires étrangères, et la paix d'Utrecht devint l'objet de ses travaux, le miracle de ses talents, et l'orgueil de sa vie. Il eut à vaincre, pour y parvenir, les whigs et les pairs, la banque et la compagnie des Indes, Marlborough, Eugène, l'Empereur, la Hollande, les jalousies de toutes les puissances, la faiblesse de sa propre souveraine, l'indécision, l'imprudence, et jusqu'à l'envie de ses collègues. Il fallut trois ans pour préparer et consommer ce grand ouvrage. Il fallut, avant de le commencer, éclairer la nation, sans le suffrage de laquelle un ministre anglais ne peut rien entreprendre d'important. Il fallut que St-Jean, tout à la fois, écrivit, parlât, agît dans des publications périodiques et dans des correspondances officielles, dans le parlement, dans les cabinets, dans les armées. La nomination d'un nouveau ministère avait été promptement suivie de l'appel d'une nouvelle chambre des communes. Un journal resté célèbre, et intitulé *l'Examinateur*, vint domi-

ner les élections et diriger les élus. St-Jean, Prior, Atterbury en furent les premiers auteurs. Swift se joignit à eux, et bientôt porta presque seul tout le poids de l'entreprise; mais le sommaire des travaux de Swift, pendant une année entière, se trouva dans une seule *Lettre à l'Examinateur*, appelé sur-le-champ *Lettre de M. St-Jean*, tant la tête qui l'avait conçue et la plume qui l'avait écrite furent promptement reconnues! Alors les Anglais virent clairement que les puissances alliées prétendaient tirer à elles tout le profit de la guerre, et en rejeter sur eux toute la dépense. Il fut prouvé que la prise de Bouchain, seul exploit de la campagne de 1711, avait coûté à l'Angleterre 7 millions sterl. Le fanatisme patriotique des whigs se trouva ridiculisé par l'égoïsme et la cupidité de leurs chefs. En vain ils voulurent aussi faire parler un *Examinateur* : la froide élégance d'Addison et les petites plaisanteries de Congrève ne purent se soutenir contre l'éloquente chaleur de St-Jean et l'âcreté mordante de Swift. Une chambre des communes, toute tory, volait au-devant de la persuasion qui coulait des lèvres du ministère pacifique. La reine fut sollicitée successivement, par des adresses parlementaires, de maintenir son autorité, de se garder de la mauvaise foi des alliés, de donner la paix à ses peuples. Au lieu de lui demander le renvoi de sa favorite Masham, comme l'avaient projeté les dernières communes, on la félicitait dans des écrits publics de s'être soustraite à l'empire d'*une furie lancée par la vengeance du ciel sur une nation pécheresse*; et cette furie, c'était la duchesse de Marlborough; et celui qui la qualifiait ainsi, c'était le secrétaire d'État St-Jean. Le duc lui-même, jugé ce qu'il était réellement, aussi mauvais citoyen que grand général, et aussi indifférent aux charges du trésor public qu'ardent à remplir le sien, fut disgracié, accusé, destitué. St-Jean ouvrit les conférences d'Utrecht. Le prince Eugène vint à Londres pour les faire cesser, reçut de la reine une épée de 5,000 guinées, et partit avec l'idée qu'on ne la lui laisserait pas tirer longtemps. Enfin, dans le mois d'août 1712, St-Jean, qui venait d'être créé pair, sous le titre de vicomte de Bolingbroke, alla en France fixer définitivement le traité préparé, pendant sept mois, sous sa direction, par son ami Prior. Louis XIV reçut à Versailles cet ambassadeur, comme il eût reçu la souveraine même dont il était le représentant. À Paris, la première fois que lord Bolingbroke parut à l'Opéra dans tout l'éclat de sa personne et de son caractère, tout le monde, par un mouvement imprévu et spontané, se leva devant l'ange de la paix. Des conférences s'établirent entre le vicomte de Bolingbroke et le marquis de Torcy. Jamais deux grands ministres de deux grandes puissances ne concoururent avec plus de sympathie et de bonne foi à fermer les plaies de l'humanité. En moins d'un mois, s'aplanirent les derniers obstacles qui entravaient encore la partie politique du traité; et laissant après lui Prior pour compléter la partie commerciale, le ministre ambassadeur revint annoncer à sa souveraine cette pacification tant désirée : elle fut signée le 5 avril 1713. — Peut-être serait-il à souhaiter, pour la mémoire de Bolingbroke, que le terme de cette grande négociation eût été celui de sa vie. Nous allons voir le reste de ses jours abandonné à une fougue de passions, à une versatilité de conduite, à un genre d'apologie, qui ont réduit en problème sa loyauté, son patriotisme, tout, excepté son esprit, son savoir, sa capacité. A peine la paix d'Utrecht était-elle signée, que, du parti des torys, se détacha aussitôt la section de ceux qui furent appelés les *bizarres* ou les *torys-Hanovre*. Ils s'étaient joints aux *torys-Stuart* pour faire une paix quelconque; ils rentrèrent dans le sein des whigs pour critiquer celle qu'on avait faite; et, ainsi recruté de ses déserteurs, le parti fit retentir toute l'Angleterre de ce double cri d'attaque contre les ministres : *Paix désastreuse! danger de la succession protestante!* Si jamais ministère avait eu besoin d'une parfaite union, c'était celui que menaçaient tant d'agresseurs. Mais Harley et St-Jean s'étaient aimés dans la chambre des communes : le comte d'Oxford et le vicomte de Bolingbroke se jalousaient dans le ministère. Contenue avec peine par l'intérêt commun d'arriver à la paix, cette jalousie sourde devint une guerre ouverte dès que cette paix eut été signée. Ce n'est pas une chose aisée que de prendre parti entre ces deux illustres personnages, qu'assurément il ne faut pas croire sur le compte qu'ils ont rendu l'un de l'autre. Swift, qui s'épuisa en vains efforts pour les réconcilier, Swift, ami des deux, mais plus anciennement et plus étroitement lié avec le grand trésorier, l'accuse cependant de ce qui causa la ruine de leur parti, et, selon lui, le malheur de l'État. Lady Masham, qui avait fait la fortune l'Oxford, le dénonce à la postérité, dans une de ses lettres, comme *le plus ingrat des hommes envers ses meilleurs amis, et envers la reine*. D'autres ont prononcé que deux ministres qui, dans une pareille crise, n'avaient pas pu surmonter leurs animosités personnelles, étaient, par cela seul, quelque habileté qu'ils eussent d'ailleurs, incapables de gouverner. Quoi qu'il en soit, la reine Anne, accablée de maladie et de chagrin, *vexée à outrance pendant trois semaines par le comte d'Oxford*, si l'on en croit lady Masham, le destitua, et nomma Bolingbroke premier ministre, quatre jours avant de mourir. Si la vie avait été rendue à la reine quand le pouvoir était donné à Bolingbroke, il est plus que probable que l'Angleterre eût vu le renouvellement d'une grande scène : mais Anne Stuart mourut, George d'Hanovre régna, la phalange whig triompha du troupeau tory, et triompha plus immodérément encore que n'avaient fait ses rivaux : la reine était à peine entrée dans le tombeau, et déjà tous ses ministres étaient dénoncés dans la chambre des communes. Oxford, qui réclamait le mérite d'avoir trompé la cour de St-Germain par ses promesses clandestines, fit tête à l'orage, et finit par le surmonter. (*Voy.* HARLEY.) Bolingbroke, qui n'avait pu en imposer à la cour de Hanovre par ses protestations ostensibles, Bolingbroke, aussi envié que haï, insulté à Londres par le conseil de régence, destitué par George encore en Allemagne, instruit enfin que les chefs du parti voulaient le conduire à

l'échafaud, se réfugia en France. Invité aussitôt par Jacques III, dit le chevalier de St-George, ou le prétendant, à venir le trouver en Lorraine, il attendit, pour se décider, des nouvelles de Londres; vit à Paris lord Stairs, ambassadeur du roi George, et lui promit solennellement de n'entrer dans aucune faction jacobite; apprit en Dauphiné que le parlement d'Angleterre le proscrivait, partit pour la Lorraine, et fut secrétaire d'Etat jacobite. Son nouveau maître projetait alors une invasion en Écosse, et Louis XIV, *le meilleur ami du prétendant*, a dit Bolingbroke, vivait encore. Louis mourut, et Bolingbroke, en cessant d'espérer, se repentit d'avoir entrepris. Le duc d'Ormond arriva d'Angleterre, et Brolingbroke supporta ce premier ministre de Jacques aussi impatiemment qu'il avait supporté le premier ministre d'Anne. Il n'en fit pas moins des efforts réels pour obtenir du régent de France le plus de secours possible en faveur de Jacques III, soit avant, soit depuis l'embarquement de ce prince : comment refuser de croire le maréchal de Berwick, qui l'atteste dans ses mémoires? D'un autre côté, Jacques était incontestablement homme de bien autant qu'homme d'honneur et de courage; et lui qui, à son retour d'Écosse, avait reçu Bolingbroke à bras ouverts, le destitua sévèrement au sortir d'une conférence particulière avec le régent : il envoya le duc d'Ormond lui redemander les sceaux de son office; et telle fut alors la bizarre destinée de Bolingbroke, qu'il se vit tout à la fois accusé de trahison envers le roi effectif et envers le roi titulaire de la Grande-Bretagne. De la part de ce dernier, l'offense n'était pas sage, eût-elle été juste. Comment le prétendant Jacques pouvait-il ne pas craindre un homme encore si redoutable aux yeux du roi George, que lord Stairs reçut immédiatement l'ordre de traiter avec lui? On lui proposa des révélations à faire, des articles à signer : il refusa de rien souscrire, et déclara que sa probité lui défendait de révéler soit les projets, soit les noms qui lui avaient été confiés; mais elle lui permit de s'engager à *porter un coup décisif à la cause jacobite*, si on lui accordait sa réhabilitation, en se fiant à lui pour le reste. Lord Stairs le cautionna, et fut autorisé à lui promettre le pardon royal à l'expiration du parlement qui l'avait frappé d'*attainder*. Mais ce parlement qui venait de naître avait sept ans à vivre. Pour calmer l'impatience de Bolingbroke, on créa son père baron de Battersea, et vicomte St-Jean. Lui, de son côté, fut jaloux de préluder à l'accomplissement de ses promesses, et, dans une espèce de manifeste adressé à tout le parti tory, sous le titre de *Lettre au chevalier Wyndham*, il répandit à pleines mains l'odieux et le ridicule sur la personne, les conseils, les amis du prince, dont il se prétendait dispensé de respecter le malheur. Ces premiers gages une fois échangés entre la cour de Londres et lord Bolingbroke, le chevalier Walpole, que les torys avaient emprisonné et que les whigs venaient de faire ministre, laissa, tant qu'il put, dans l'exil, un ambitieux formidable à ses pareils. Cet ambitieux se mit d'abord à écrire des *Consolations philosophiques*, à la manière de Sénèque; puis en trouva de plus douces et de plus efficaces dans un second mariage qu'il fut heureux de contracter avec une femme charmante, riche, nièce de madame de Maintenon (1), et veuve de M. de Villette. L'année 1723 vint dissoudre le parlement de 1716, et une première grâce du roi autorisa l'illustre fugitif à rentrer dans sa patrie, mais non encore dans ses biens : ce ne fut qu'au bout de deux ans, qu'un acte du parlement lui rendit la qualité de propriétaire. Dans la discussion relative à ce bill, le lord William Paulet proposa aux communes d'y insérer une clause, qui, tout en rendant au pétitionnaire la faculté d'hériter et d'acquérir, le déclarait néanmoins inhabile à siéger dans aucune des deux chambres du parlement. Walpole, qui savait à quoi s'en tenir sur la partie encore subsistante de l'ancien *attainder*, fit rejeter par les communes cette interdiction nouvelle, que probablement il leur avait fait présenter. Il parut généreux à la foule des hommes qui n'approfondissent point, et ne parvint pas à tromper celui qu'il avait l'air de défendre. Pendant quelque temps Bolingbroke parut goûter sans distraction ce plaisir de la propriété, qu'on avait rendu nouveau pour lui. Il fit l'acquisition d'une campagne appelée Dawley, dans le comté de Middlesex. Là, il s'imagina que, voisin de Londres, il allait l'oublier complétement, et n'être plus qu'un fermier tout le reste de sa vie. Il s'environna de tout ce qui meuble et de tout ce qui peuple une ferme. Non content de posséder ces objets en réalité, il les fit peindre dans l'intérieur de son habitation, et à la manière noire. Son salon, décrit par Pope, ressemblait à ces cuisines de fermes, où l'on voit, sur les murs, des poules, des bœufs, des instruments aratoires, dessinés tantôt avec un charbon, tantôt avec la fumée d'une chandelle. Une inscription, placée au-dessus de la porte d'entrée, annonçait que le noble métayer était *Satis beatus ruris honoribus*. Un triumvirat littéraire, où le nom de Bolingbroke paraissait sans désavantage entre ceux de Swift et de Pope, devait combler ce bonheur, en offrant tous les charmes de l'esprit et toutes les consolations de la philosophie, pour varier les plaisirs et délasser des travaux rustiques. « Je suis dans ma ferme « (écrivait lord Bolingbroke au doyen de St-Patrice), « J'y pousse des racines fortes et tenaces. J'ai, en « termes de jardinier, *pris à la terre*, et ce ne sera « chose aisée, ni pour amis, ni pour ennemis, de me « transplanter encore. » La trompette de l'opposition sonna, et Bolingbroke, *déraciné* en un clin d'œil, courut se *transplanter* à Londres. Pendant huit années entières, tandis que Pulteney battait en ruines le ministère dans la chambre basse, Bolingbroke,

(1) Madame de Villette n'était pas nièce de madame de Maintenon; elle ne lui était pas même parente. C'est Voltaire qui s'est trompé et qui a trompé l'auteur de cet article. Effectivement la première femme de M. de Villette était nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon; mais la seconde femme, dont il s'agit ici, était une demoiselle de Marcilly, famille qui n'avait aucune alliance avec les d'Aubigné. Elle devint veuve dès 1707, et épousa Bolingbroke, d'abord en secret, et ensuite publiquement à Londres, en 1723. Elle mourut en 1750. (*Année litt.*, 1754, vol. 5, p. 133 et suiv.)

pour qui la chambre haute ne s'était pas rouverte, accusa sans relâche les ministres au tribunal de la nation, sur laquelle il avait retrouvé tout son ascendant. Et les écrits détachés qu'il publia, et la suite de lettres dont, sous des noms supposés, il remplit la feuille hebdomadaire appelée le *Craftsman*, furent reçus du public avec une avidité toujours croissante. C'étaient les droits nationaux que Bolingbroke y défendait; c'était un ministre corrompu et corrupteur qu'il y dénonçait; c'étaient les whigs et les torys qu'il pressait d'oublier leurs querelles, devenues insignifiantes, pour sauver ensemble les libertés vitales de l'Angleterre. Le temps a nécessairement ôté à ces écrits une partie de leur intérêt; mais ils n'ont pas cessé d'être cités comme le cours de politique le plus complet qu'ait produit la Grande-Bretagne. Bolingbroke se brouilla encore une fois avec ses associés, reprocha aux uns leur perfidie, aux autres leur ignorance; ramassa toute sa vigueur pour lancer dans le public une dernière *Dissertation sur les partis*, regardée comme son chef-d'œuvre, et revint en France chercher une retraite isolée, l'oubli des débats politiques, et la tranquillité des travaux littéraires. Plusieurs personnes, et Swift fut du nombre, imaginèrent qu'il allait encore offrir ses services au prétendant: Pope s'indigna du soupçon, et déclara que c'était lui qui avait persuadé à son noble ami d'abandonner l'ingrate patrie où il était méconnu et offensé. A peine fixé dans la terre de Chanteloup en Touraine (9 novembre 1735), le noble réfugié eut la plume à la main. Il écrivit d'abord ses *Lettres sur l'étude de l'histoire*, adressées au petit-fils de l'illustre Clarendon. Elles furent et seront toujours admirées; mais on jugea dès lors qu'elles devaient être lues avec précaution. Parmi tous les genres de talent qui n'appartenaient qu'à l'auteur, on remarqua cet inconvénient, commun à tous les écrivains de parti, de voir les objets généraux à travers le prisme de leur passion particulière, et de ployer les faits aux conséquences qu'ils veulent en tirer. Un reproche plus grave fait à Bolingbroke fut celui d'avoir livré, dans ces lettres, une attaque publique à la *religion révélée*, à cette *Église établie* qu'il avait tant défendue dans ses discours parlementaires. Après ce premier ouvrage, parut la *Lettre à lord Bathurst sur la retraite et l'étude*. En la commençant, Bolingbroke voulait écarter de lui le ridicule d'avoir passé brusquement de la politique à la philosophie: à peine avait-il écrit cinq pages, qu'on pouvait sourire en le voyant déjà repasser de la philosophie à la politique. Au reste, il pouvait se croire fondé à soutenir qu'en arborant cette nouvelle enseigne il ne lui était pas étranger. Non-seulement, en 1720, temps d'exil et de loisir pour lui, il avait écrit en français ces *Lettres à M. de Pouilly*, doublement précieuses, comme étant fortes contre l'athéisme, et faibles contre la religion; mais c'était en 1729, dans la chaleur de sa lutte contre Walpole, qu'il avait inspiré à Pope son *Essai sur l'homme*, et il l'avait plus que guidé, il l'avait aidé dans ce travail, plus nouveau pour le poëte que pour son inspirateur. « Lord Bolingbroke a fait de moi un philo« sophe, » disait Pope; « Pope a fait de moi un er« mite, » répliquait Bolingbroke; et cela signifiait, en dernière analyse, que les deux amis s'étaient détournés l'un l'autre de leurs vocations respectives. Pope, en voyant son *Essai sur l'homme* commenté par Warburton, lui écrivit: « Vous me com« prenez mieux que je ne me suis compris moi« même. » L'ermite de Chanteloup s'ennuya de son bonheur aussi promptement que le fermier de Dawley. Après avoir dit à l'Angleterre un éternel adieu, il prétexta l'envie d'y mourir pour satisfaire son besoin d'y vivre. Il y écrivait, en décembre 1738, son *Idée d'un roi patriote*; il l'écrivait sous les yeux, presque sous la dictée du jeune héritier de la couronne. Le dernier scandale de l'administration de Walpole avait été d'élever un mur de séparation entre un père et son fils, entre le roi et le prince de Galles. Bolingbroke passait sa vie, tantôt à Twickenham, dans la maison de son ami Pope, tantôt à Kew, lieu où le prince était relégué, avec défense de paraître à la cour. Et le prince et le lord professaient les mêmes principes de gouvernement. L'un puisait dans la pureté de son cœur, et dans sa reconnaissance pour l'affection publique, ce que l'autre trouvait dans l'élévation de ses pensées, dans le besoin de sa position, et dans l'expérience de ses années. Tous deux étaient victimes des mêmes ombrages et des mêmes malversations; tous deux demandaient le renversement du même ministère, et la nation le demandait avec eux. Il fallut enfin que Walpole succombât, et Bolingbroke, qui lui avait porté les coups les plus terribles, dut prendre sa part de la victoire. Ce fut son dernier combat. Le prince de Galles vola dans les bras de son père (1742). Pope mourut (1744). Swift, qui, depuis longtemps, avait eu le malheur de survivre à sa raison, acheva de s'éteindre (1745). Bolingbroke, plus que septuagénaire, vécut encore pendant neuf années, dans son château patrimonial de Battersea. Veuf de sa seconde femme, qu'il ne cessait de regretter; sans enfants dans lesquels il se vît renaître, et ayant vu se rompre tous les liens d'intimité individuelle qui pouvaient l'attacher à la vie, il y tenait encore par le besoin des affaires selon les uns, par l'amour de son pays suivant les autres. Du nombre de ces derniers était assurément lord Orréry, qui nous a peint Bolingbroke « réunissant, pendant cette dernière « période de sa vie, l'esprit d'Horace, la dignité de « Pline et *la sagesse de Socrate*. » Ce qui est sûr, c'est que, quand la mort vint le frapper, le 25 novembre 1751, elle le surprit sous le poids de 80 ans et dans les tortures d'une longue et affreuse maladie, écrivant encore des *Réflexions sur l'état présent de la nation*, et il y avait mis en tête cette épigraphe tirée de Cicéron: « Quant à moi, ce que la répu« blique sera quand je ne serai plus ne m'intéresse « pas moins que ce qu'elle est aujourd'hui. » — Tel fut Bolingbroke, objet de tant de jugements contradictoires, et sur lequel il est impossible d'en porter un général et absolu. S'agit-il d'apprécier en lui l'homme d'esprit et l'homme d'État, l'orateur et l'écrivain; on trouvera que peu l'ont égalé et que per-

sonne ne l'a surpassé. Veut-on le juger comme philosophe? il faudra faire une distinction. Sa philosophie pratique et sentimentale, celle que respire son *Traité de l'exil*, est empreinte du charme répandu sur ses meilleures productions : sa philosophie spéculative, sa *Théologie naturelle*, ainsi qu'il l'appelait, ses discussions mi-parties contre l'athéisme et contre la révélation, en attestant des lectures immenses, offrent des raisonnements étroits, des contradictions frappantes, des sarcasmes donnés pour arguments, des jeux de mots dans les définitions les plus graves dont l'esprit humain puisse s'occuper. « Toutes les fois que lord Bolingbroke « écrit sur les affaires de ce monde (mandait Pope « à Swift), il est plus qu'un mortel : il ne devient « jamais frivole que quand il s'avise de vouloir être « théologien. » Mais au malheur de l'incrédulité, il joignit le tort du prosélytisme. Il avait légué tous ses manuscrits au poëte écossais David Mallet, qui, dès l'année 1753, se hâta de faire imprimer les *Œuvres complètes de Henri-St-Jean, vicomte de Bolingbroke*, Londres, 5 vol. in-4° ou 9 in-8°. Jusque-là les plus violentes attaques de ce lord contre le christianisme n'avaient pas été généralement connues. A peine manifestées, elles excitèrent une rumeur générale. « Il a chargé le canon (s'écria le doc« teur Johnson), et il a laissé à Mallet le soin de le « tirer. » Ce fut le canon d'alarme. Le grand jury de Westminster dénonça solennellement cette collection posthume, comme « tendant à subvertir la « religion et la morale; » comme « ennemie de « l'ordre public, ainsi que du gouvernement; » et les jurys purent dire que, dans cette collection-là même, Bolingbroke politique avait armé leur sévérité contre Bolingbroke théologien. Jusqu'ici tout est positif en bien et en mal. Ce qui est plus que difficile à démêler, ce qu'il nous paraîtrait impossible de juger avec certitude dans ce personnage extraordinaire, c'est l'homme, l'homme moral, *l'homme naturel*, pour employer son expression favorite. Il inspira des amitiés passionnées et des aversions invincibles : les premières furent-elles aveugles ou les secondes injustes? On put lui reprocher une ambition bouillante, un orgueil irascible, une émulation haineuse, des ressentiments implacables : put-on l'accuser d'être faux et déloyal? Dès l'année 1711, Swift, en appelant le secrétaire d'État St-Jean « le plus grand jeune homme qu'il eût jamais con« nu ; » en le disant « orné des dons les plus choisis « que Dieu eût jamais répandus sur les enfants des « hommes, » terminait l'énumération emphatique de ces dons par cette phrase : « Est-ce un homme « vrai ? peut-on se fier à lui? voilà ce que je ne sais « pas. » Pope, après l'avoir célébré avec idolâtrie, lui reprocha de l'avoir engagé plus loin qu'il ne voulait, dans une métaphysique obscure; de l'avoir fait sortir déiste, sans le savoir, du labyrinthe où il était entré chrétien. Si les amis de Bolingbroke en étaient là dans leurs rapports avec lui, que ne devaient pas craindre ses mandataires et soupçonner ses concurrents? Trompait-il les uns ou les autres? Les trompa-t-il tous successivement? Sans doute il faut faire la part des circonstances et de leurs difficultés : mais pourquoi, pendant vingt ans, put-il entraîner la nation à penser comme lui, et ne put-il amener une seule administration à vouloir agir avec lui? Quant à nous, toutes les fois que les belles pages du *Traité sur les partis*, ou de *l'Esprit patriotique*, ou du *Roi patriote*, seront sous nos yeux, nous nous sentirons entraînés à bénir leur auteur; nous ne trouverons même plus d'intérêt à chercher s'il puisait dans son propre cœur ces généreux principes, ou s'il faut les attribuer à une de ces positions qui, au lieu de réduire l'homme de bien à transiger avec sa conscience, forcent jusqu'à l'homme vicieux à prêcher les vertus publiques dans toute leur pureté. Aujourd'hui que nous tenons la balance, nous terminons cet article en assurant une chose certaine, au milieu de tant d'incertitudes, c'est que la postérité la plus reculée s'entretiendra de lord Bolingbroke comme d'un homme prodigieux, et verra en lui un des plus beaux génies, comme un des caractères les plus équivoques qu'ait produits l'Angleterre. Nous avons en français des ouvrages du lord Bolingbroke : 1° *Lettres sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote*, etc., traduites par de Bissy, Londres (Paris), 1750, in-8°. 2° *Lettres sur l'histoire, suivies de Réflexions sur l'exil, et de la Lettre sur le véritable usage de la retraite et de l'étude*, trad. par Barbeu-Dubourg, Londres (Paris), 1752, 3 vol. in-12 : partie de ces lettres se retrouve dans le *Siècle politique de Louis XIV*. (*Voy.* le n° 6.) 3° *Mémoires secrets sur les affaires d'Angleterre, depuis 1710 jusqu'en 1716*, trad. par Favier, Londres (Paris), 1754, 3 vol. in-8°. 4° *Politique des deux partis par rapport aux affaires du dehors, tirée de leurs propres écrits, et vérifiée par le cours des événements, par milord B***; Recueil de pièces qui regardent le gouvernement d'Angleterre, trad. de l'anglais* (d'Hor. et de Rob. Walpole) : *on y a joint l'Histoire de l'abdication de Victor-Amédée* (attribuée au marquis de Trévié, dit Wicardel de Fleury), la Haye, 1754, in-12. 5° *Essai d'une traduction de dissertations sur les partis qui divisent l'Angleterre*, par Silhouette, Londres (Paris), 1739, in-12. 6° *Le Siècle politique de Louis XIV, trad. de l'anglais, avec les pièces qui forment l'histoire du siècle de M. de Voltaire, et de ses querelles avec MM. de Maupertuis et de la Beaumelle* (publié par Maubert de Gouvest), Siéclopolis, 1754, 2 vol. in-12. 7° *Testament politique, ou Considérations sur l'état présent de la Grande-Bretagne*, Londres (Paris), 1754, in-8°. Le même ouvrage, traduit par Mauvillon, sous le titre de *Réflexions politiques sur l'état présent de l'Angleterre*, se retrouve dans la traduction des *Discours politiques* de David Hume, Amsterdam, 1761, 5 vol. in-12. 7° *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières, depuis 1710 jusqu'en 1636*, trad. par le général Grimoard, et précédées d'un *Essai historique sur la vie de Bolingbroke*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. 8° *Pensées sur différents sujets d'histoire, de philosophie, de morale*, etc., recueillies par Prault fils, Amsterdam et Paris, 1771, in-12; ouvrage dans lequel l'éditeur a souvent al-

téré les opinions de Bolingbroke. Sa vie a été écrite en 1753, sous le titre d'*Essai sur la vie de Bolingbroke*. (*Voy.* SAINT-LAMBERT.) L—T—L.

BOLIVAR (GRÉGOIRE DE), de l'ordre de St-François de l'Observance, vivait vers le milieu du 17e siècle. Il publia à Madrid, en 1626, in-fol., un ouvrage intitulé : *Memorial de Arbitrios para la reparacion de España*. Lenglet Dufresnoy dit, à l'occasion d'un livre du même genre, composé par un dominicain : « Un moine qui veut apprendre aux princes « à gouverner leurs États ressemble à un prince qui « voudrait apprendre à des moines à conduire des « novices. Il faut que chacun fasse son métier. » Bolivar fit enfin le sien : il fut missionnaire dans le nouveau monde. Il parcourut, pendant vingt-cinq ans, le Mexique, le Pérou, et diverses régions jusqu'à lui inconnues; il prêcha l'Évangile en trois langues. Après ce long et dangereux apostolat, il passa aux îles Moluques : c'est tout ce qu'on sait de sa vie et de ses travaux. L'auteur de l'*Historia rerum medicarum novi orbis*, après avoir fait un grand éloge de Bolivar, qui, sans doute, avait des connaissances médicinales, puissant moyen de succès chez des hordes sauvages, et que les missionnaires ont rarement négligé, ajoute qu'il rédigea l'histoire de ses voyages; mais il ne dit pas si cet ouvrage a été imprimé, et Nicolas Antonio l'a ignoré. V—VE.

BOLIVAR Y PONTE (DON SIMON), né à Caracas le 24 juillet 1783, d'une famille de Mantuanas, avait pour père un colonel de milice de la plaine d'Aragua (province de Barcelone). Le plus jeune de quatre enfants, qui demeurèrent orphelins de père et de mère en 1789, il reçut une éducation très-incomplète. Cependant, ayant été envoyé en Europe à l'âge de quatorze ans, il y fut accueilli par un de ses oncles qui habitait Madrid, et qui prit soin de sa jeunesse. D'un caractère ardent et très-actif, il répara le temps perdu en étudiant avec le plus grand zèle les lettres et surtout les sciences exactes. Mais l'amour l'enleva bientôt à l'étude. Il avait à peine dix-sept ans lorsqu'il demanda en mariage dona Térésa, sa cousine. En vain ses amis cherchèrent à le détourner d'une passion aussi précoce, en l'engageant à se rendre à Paris. Il ne resta que quelques mois dans cette capitale, et ne tarda pas à reparaître à Bilbao, alors le séjour de dona Térésa. Malgré son âge, il obtint enfin la main de la jeune personne, qu'il emmena aussitôt en Amérique, où il eut le malheur de la perdre cinq mois après son arrivée. Cette perte l'affligea vivement, mais il ne fut pas inconsolable, et ce ne fut point afin de quitter les lieux témoins de son infortune que deux ans après (1803) il s'embarqua de nouveau pour l'Europe, et qu'il se rendit à Madrid, puis à Paris. Ses panégyristes ont vanté l'ardeur avec laquelle il reprit l'étude des sciences physiques et politiques; ils sont allés jusqu'à dire qu'il cherchait à s'instruire plus particulièrement de tout ce qui pouvait le servir dans ses projets de donner la liberté à son pays. Que dès lors la gloire de Washington et de Franklin l'empêchât de dormir, ce sont là de ces lieux communs que les flatteurs prodiguent toujours aux hommes puissants, même après leur mort, et les *libérateurs* n'en manquent pas plus que les autres. Ce qui semble plutôt avoir frappé Bolivar, à Paris, c'est l'omnipotence à laquelle arriva si promptement Bonaparte, c'est son couronnement. Il y assistait en 1804, et l'année suivante il fut présent à la prise de possession de la couronne de fer par l'homme qui un instant renouvela Charlemagne. Toutefois il paraît que, cédant à l'entraînement de quelques amis, il avait laissé échapper, sur l'ambition et la marche peu libérale du fils de la révolution française, quelques propos que la police impériale aurait punis, si l'influence de quelques hauts personnages n'eût fait passer sur les paroles sans conséquence d'un jeune homme de vingt ans. Quant à ses occupations réelles au sein de la capitale de la France, elles se réduisaient à de légères études peu suivies : les cours publics, les leçons y jouaient un rôle moins grand que les lectures, des conversations, la plupart frivoles ou superficielles. Il acquit néanmoins ainsi des notions assez variées; il entendit parler d'objets de tous les genres; et, sans être à même de se former des opinions raisonnées, il apprit du moins l'existence des questions. Il ne sut jamais que très-imparfaitement le français, et l'on a de lui des lettres dans cette langue qui offrent de nombreuses fautes. Ainsi on ne l'a pas calomnié en affirmant qu'il se livra à tous les plaisirs qu'offre à l'oisiveté opulente le séjour de Paris. Au reste, c'était imiter ses compatriotes, qui, presque tous, pendant un court séjour en Europe, dépensent plusieurs années de leurs revenus. Le sien était considérable et lui permettait de satisfaire des goûts même dispendieux. De Milan, où il était allé voir le second couronnement de Napoléon, Bolivar se dirigea vers le midi de la Péninsule, en visita les principales villes, et enfin se rendit à Rome, où nous ne croyons pas, comme on l'a prétendu, qu'il ait juré sur le mont Sacré de rendre sa patrie libre. Il fit aussi une excursion en Allemagne, avec des lettres de recommandation, parmi lesquelles on distingue celle de M. Humboldt. Il retourna ensuite en Espagne, traversa l'Atlantique, et avant de rentrer dans sa patrie américaine, alla observer les États-Unis. Revenu dans ses domaines d'Aragua, il y mena la vie obscure et inactive des Mantuanas jusqu'aux événements qui bouleversèrent la Péninsule espagnole en 1808, événements dont la commotion se fit bientôt sentir dans le fond de l'Amérique. Une anarchie complète vint troubler ces provinces. Des ordres, des proclamations et des décrets de tous les partis y parvinrent à la fois. Ici, Murat réclamait pour Charles IV; là, Ferdinand VII, roi par l'abdication de son père, intimait des ordres à ses fidèles sujets d'Amérique; puis venaient les ordres du jour au nom de Napoléon et de Joseph-Napoléon, et enfin toute la foule des déclarations de la junte de Cadix, de la junte de Séville, de la junte des Asturies, toutes se proclamant légitimes et seules légitimes, toutes prétendant à une aveugle soumission. Jamais colonie n'eut, il faut le dire, une plus belle occasion de secouer le joug de la métropole. Mais à cette époque,

l'idée d'Indépendance, loin d'être dominante, avait à peine été conçue par quelques esprits ardents. Quelque temps la balance dans l'Amérique du Sud pencha en faveur du parti français : les autorités, pour se maintenir dans leurs postes, étaient disposées à reconnaître la dynastie de Napoléon. L'opinion populaire flottait indécise. La présence, les propos de l'Anglais Deaver, que le capitaine général de Caracas eut l'imprudence de laisser initier les Caraguins à tout ce qui s'était passé en Espagne, changea ces dispositions en haine. Il n'y eut plus dès lors qu'une voix contre Napoléon, contre les Josephinos, les afrancesados, les hérétiques, etc.; on porta en triomphe le buste de Ferdinand VII; le capitaine général dut se mettre en communication avec la junte de Séville, et peu après il reçut sa destitution des mains de don Manuel Emparan, envoyé pour le remplacer. Bolivar, colonel de milice à Aragua, comme son père l'avait été, ne prit d'abord aucune part aux événements. Malgré les instances réitérées de son cousin don Félix Ribas, il refusa d'entrer dans les plans de Tobar et de ses compagnons, pour l'indépendance de la capitainerie générale, et il traita l'entreprise projetée contre le délégué européen de folle et d'inexécutable. Cette entreprise n'en eut pas moins lieu; elle réussit le 19 avril 1810. Toutefois la junte suprême, installée par les insurgés, reconnaissait en apparence Ferdinand VII, et ne refusait obéissance qu'à la régence qui venait de se substituer à la junte centrale d'Andalousie, et dont alors toutes les possessions se bornaient à Cadix et à la Galice. Mais celle-ci ne vit qu'une rébellion dans les événements du 19 avril; et une mésintelligence, prélude de guerre, sépara la colonie de la métropole, entre ce que l'on nommait dès lors le parti européen et les Américains. Malgré le triomphe de ses amis, Bolivar ne se prononça pas franchement sur le parti à prendre dans la lutte qu'on pressentait; il n'inspira au nouveau gouvernement pas plus de confiance qu'il n'en montrait lui-même. Aussi de tant de fonctions militaires ou civiles qui eussent pu plaire à son ambition, n'accepta-t-il ou n'obtint-il que celles d'envoyé à Londres; encore lui imposa-t-on pour collègue don Louis Lopez y Mendez. Les deux envoyés devaient demander la protection de l'Angleterre en cas d'attaque, et sa médiation. La réponse fut ambiguë. Il était impossible de reconnaître un gouvernement encore informe, et qui, d'ailleurs, ne s'annonçait pas comme fait définitif; d'autre part, la puissance qui avait le monopole des mers et du commerce devait chercher à perpétuer ces avantages. Le marquis de Wellesley dit donc à Lopez et à Bolivar que le gouvernement britannique les protégerait contre les attaques françaises, qu'on ne craignait pas, et il promit les bons offices du cabinet près de la métropole. Les deux envoyés n'obtinrent de plus que l'exportation d'un petit nombre d'armes, qu'ils durent payer comptant et fort cher. Ni l'un ni l'autre n'étaient dans le secret des vues de la Grande-Bretagne. Bolivar, rebuté, laissa son collègue poursuivre ses négociations, et arriva en Amérique le 5 décembre, accompagné de Miranda, que le cabinet de St-James envoyait pour exploiter au profit des Anglais les dispositions des Caraguins. Il était rentré dans le cercle de la vie privée, lorsque l'accession du général Miranda au suprême commandement, après les deux conspirations royalistes de 1811, le fit sortir de cette inaction. Il prit part aux combats qui eurent lieu pour la réduction des rebelles de Valence et au siége de Guacara; puis, après la déclaration d'indépendance par le congrès de Vénézuéla, le tremblement de terre du 26 mars, et la dictature de Miranda, il reçut le brevet de lieutenant-colonel, et fut nommé commandant de Puerto-Cabello, dont la possession devait empêcher sur toute cette côte le débarquement des Espagnols. Miranda, qui avait eu quelques succès, comptant sur la force de la place, y envoya ses prisonniers que l'on tint enfermés dans la citadelle. Mais ceux-ci se révoltèrent, et, quoique sans armes, demeurèrent, par la trahison de Vinoni, maîtres de la citadelle. Bolivar rallia en vain les restes de la garnison qu'il avait dans la ville; il fut obligé, au bout de six jours, de l'abandonner aux royalistes. Outre le défaut de surveillance, ses ennemis lui reprochèrent alors de ne pas avoir fait sortir de la place qu'il abandonnait la poudre, les armes et les munitions. La position déjà fâcheuse de Miranda devint intenable par cet échec inattendu : tout se déclara pour son ennemi, qui, de jour en jour, voyait ses forces se grossir et par les désertions et par l'accession des 1,200 prisonniers de Puerto-Cabello, et par les renforts que les communications libres désormais lui permettaient de recevoir. Peu de temps après, la capitulation de Vitoria, entre Monteverde et Miranda, promit amnistie aux Caraguins, mais fit poser les armes à tous les fauteurs de l'indépendance, et remit leur pays sous le pouvoir de l'Espagne. On sait avec combien d'éclat les promesses d'amnistie furent violées. Miranda, qui se préparait à quitter les lieux où triomphait son adversaire, fut la plus illustre victime du système de perfidie et de réaction qui s'appesantit sur le Caracas. Au moment de s'embarquer sur la corvette anglaise *le Saphir*, il fut arrêté par Pena et Maria Casas, qui le livrèrent à Monteverde, lequel l'envoya mourir dans les cachots de Cadix. On est affligé de trouver Bolivar à côté de ces ennemis de Miranda. Quel motif le poussait parmi eux? Les reproches de ce général sur l'aventure de Puerto Cabello? ou bien l'envie de faire disparaître un homme qui, dans toute insurrection contre la métropole, le primerait naturellement? ou la découverte de ses intrigues en faveur de l'Angleterre? Quoi qu'il en soit, les partisans les plus enthousiastes de Bolivar ont jeté un voile sur cette circonstance de sa vie. — Cependant les fureurs du parti de la métropole devenaient effrayantes. Bolivar, au fond de sa terre de San-Mateo, craignit que l'orage ne vînt l'atteindre malgré la protection de don Iturbe, secrétaire de Monteverde. Il se rendit près de ce général, qui, entraîné par le torrent, donnait les mains à ce qu'il ne pouvait empêcher. Bolivar reçut de lui un passe-port pour Curaçao,

avec des lettres de recommandation pour un marchand anglais qui allait quitter Puerto Cabello; mais, sans égard pour la recommandation du général espagnol, celui-ci reprocha très-vivement à Bolivar sa conduite à l'égard de Miranda, et refusa de le recevoir. Bolivar n'en débarqua pas moins quelques jours plus tard avec son cousin Félix Ribas à Curaçao, puis à Carthagène, libre alors du joug espagnol. Beaucoup de soldats de Miranda et de réfugiés de Caracas s'y trouvaient. Bolivar et son cousin y furent très-bien reçus du président Manuel-Rodriguez Torricès et du Français Pierre Labatut, commandant. Bolivar publia plusieurs écrits sur les désastres de Vénézuéla et sur la nécessité de l'union entre les patriotes. Il fut ensuite nommé inspecteur des milices républicaines, puis colonel dans l'armée active. Il songeait à former un corps d'armée, afin de prendre la revanche des indépendants sur Monteverde. Ses projets plurent au congrès de Carthagène; et Torricès autorisa les officiers et quelques corps de l'armée grenadine à prendre part à la tentative des réfugiés caraguins. Il leur fournit même de l'argent, des munitions, des armes, et leur adjoignit Manuel Castillo, son cousin, avec cinq cents hommes. Mais cet auxiliaire, au fond, n'était qu'un chef avec des pouvoirs mal définis. Bolivar conduisait les Vénézuéliens au nombre de trois cents; Ribas commandait en second. C'est au commencement de janvier 1813 que Bolivar et Castillo quittèrent Carthagène. Mais la mésintelligence éclata bientôt dans cette petite armée. Les Grenadins et les Caraguins se divisèrent, et Castillo, prétendant n'avoir point d'ordre à recevoir de Bolivar, marchait à son gré, campait à part. Simple réfugié, protégé du gouvernement de Carthage, et au fond son ennemi secret et redouté, Bolivar ne pouvait sans doute forcer le parent de Torricès à reconnaître son pouvoir; d'ailleurs ses trois cents hommes n'auraient pas suffi pour en réduire cinq cents à l'obéissance. Il y eut plus : un décret du congrès lui confia le commandement de Barancas, bourg sur la Madeleine, tandis que le corps grenadin s'avançait à l'est : c'était indirectement le condamner à l'inaction. Ribas ouvrit alors l'avis de passer outre et de désobéir, d'agir sans les Grenadins, et d'effacer l'insubordination par de la gloire. « Il faut, disait-il, « remonter la Madeleine, franchir les monts de Pamplona, prendre les Caraguins à revers. La capitainerie générale n'attend qu'un libérateur, notre « faible escorte sera bientôt décuplée par l'adjonction « des patriotes, des mécontents, partout où nous passerons. » Ribas parlait avec autant de raison que d'énergie, et tout se passa comme il le prédisait. Réunissant autour d'eux tout ce qu'ils purent trouver de forces, ils s'emparèrent de Ténériffe, sur la rive droite de la Madeleine, passèrent sans obstacle dans tous les villages de cette même rive, arrivèrent à Mompox, où Bolivar fut reçu avec enthousiasme et où il trouva de l'argent, des provisions et quelques recrues. L'armée, poursuivant ses opérations, mit en déroute l'ennemi et arriva à Ocana, sur les confins de la Grenade et du Vénézuéla. Le récit des cruautés espagnoles leur attirait beaucoup d'auxiliaires. Déjà suivi de plus de 2,000 hommes, lorsqu'il arriva aux Andes, Bolivar passa ces hautes montagnes dans les parages de Pamplona, puis traversa le Tachira, limite orientale de la Nouvelle-Grenade. Plusieurs milliers de Vénézuéliens vinrent se rassembler sous ses drapeaux. Ribas, à la tête de six cents hommes de la Nouvelle-Grenade, que lui accordait le congrès de Tunja, opérait sa jonction avec Bolivar sur les terres de Vénézuéla. Il est vrai qu'en même temps le congrès imposait à celui-ci l'obligation de rétablir le système fédéral. Bolivar accepta les troupes et n'eut souci de la condition. Détaché du côté de Guadalito, le colonel Briceno lui amena un corps de cavalerie dont chaque instant lui faisait vivement sentir le besoin. Plus heureux, Bolivar commença par battre l'ennemi devant la Grita, s'empara de cette ville, puis de Mérida et de tout le district de ce nom; il soumit la province de Varinas avec la même rapidité. Ses succès portaient le découragement dans l'esprit des Espagnols : les créoles désertaient par centaines, des corps entiers passaient aux indépendants : on eût dit une promenade plutôt qu'une campagne militaire. Pendant le même temps, Marino s'étant établi à Maturin, avait battu Monteverde, fait fuir Cagigal; et, resté maître des provinces de Cumana et de Barcelone, il prenait le titre de général en chef, dictateur des provinces orientales de Vénézuéla. Favorisé par cette diversion, quoique défavorable à ses vues d'unité, Bolivar partagea ses troupes en deux divisions, dont l'une fut confiée à Ribas, tandis qu'il guidait l'autre. Les indépendants s'avancèrent ainsi sur Caracas, traversant les provinces de Trujillo, de Varinas et de Carabobo. Les combats de Niquitao, de Bétioque, de Barquisimeto, de Varinas, furent tous à leur avantage. Tiscar s'enfuit à San-Tomé de Angostura et y rejoignit Cagigal. Monteverde alors rassembla ses meilleures troupes et vint présenter la bataille à Bolivar aux environs de los Taguanes. Sa cavalerie, composée d'indigènes, passa aux indépendants dès le commencement du combat; il perdit encore plusieurs centaines d'hommes et alla se renfermer dans Puerto-Cabello, tandis que Bolivar marchait en hâte vers Caracas, que le gouverneur Fierro quittait précipitamment après avoir, sur l'avis d'une junte, proposé à Bolivar une capitulation qui fut acceptée par le vainqueur, mais dont il n'attendit point la ratification par Monteverde. Bolivar fit, quelques jours après (4 août 1813), son entrée solennelle à Caracas. Le char triomphal dans lequel il parut debout, nu-tête, en grand uniforme, et une baguette de commandement à la main, était traîné par douze demoiselles des premières familles de la ville. En même temps il prit, à l'instar de Marino, le titre de général en chef, dictateur des provinces occidentales de Vénézuéla. — Cependant Monteverde refusait de ratifier la capitulation : c'eût été reconnaître les rebelles. Mais, à la fin d'août 1813, le général espagnol, maître nominal des provinces de Maracaïbo et de Coro, ne possédait plus réellement que Puerto-Cabello : on l'y assiégea; la ville fut prise, mais la citadelle résista. Bientôt un renfort

de 1,500 hommes que lui amenèrent d'Espagne cinq vaisseaux de transport, et que Ribas tenta en vain d'enlever par surprise, inspira aux royalistes l'idée de reprendre l'offensive. Monteverde attaqua les républicains à Naguanagua, près de Valence, sans être secondé par le chef nouvellement arrivé, Salomon, qui ne voyait en lui qu'un parvenu; il se fit battre, même blesser, et fut obligé de remettre le commandement à Salomon, qui bientôt le transmit à Istueta. Cependant la citadelle de Puerto-Cabello, assiégée par terre et par mer, tenait avec une opiniâtreté telle, que Bolivar renonça au dessein de l'emporter d'assaut. C'est alors que Cevallos et les royalistes de Coro pénétrèrent sur le territoire de Caracas, et vainquirent à Barquisimeto, le 10 novembre. En même temps, Boves, ex-sous-officier de l'armée de Cagigal, battait, à la tête de 500 hommes, le dictateur Marino à Calabozo (13 décembre 1813), levait des taxes, organisait des guérillas, attaquait Camacagua; et, sans s'occuper de Monteverde ou de Salomon, gagnait du terrain et chaque jour rendait plus incertain, plus précaire, le triomphe du parti patriote. Ce triomphe était encore possible, sans doute; mais il s'en fallait de beaucoup que les indépendants sussent profiter de leurs ressources et de toutes les fautes, de toutes les impuissances de l'ennemi. Bolivar, en se revêtant du titre pompeux de dictateur, n'avait pas ces grandes qualités indispensables aux chefs qui sauvent les peuples dans les temps de crise. Ce n'est pas l'ambition que nous blâmerons chez lui, c'est l'insuffisance de génie qui eût dû réaliser les rêves de cette ambition. Certes, l'Amérique méridionale, à cette époque, ne pouvait échapper à la métropole qu'à deux conditions : 1° unité nationale, 2° unité de pouvoir. Contre l'unité nationale luttait l'esprit de fédéralisme; contre l'unité de pouvoir luttaient l'instinct démocratique et les prétentions contraires des chefs, qui tous se croyaient les sauveurs par excellence. Bolivar fit bien de viser toujours à l'une et à l'autre unité. Seulement il est fâcheux qu'il semblât par là plaider sa propre cause; d'ailleurs ce pouvoir unique ne pouvait guère alors être mieux confié qu'à lui. Car, au dire même d'un de ses plus violents ennemis, le général Ducoudray-Holstein, pas un de ceux qui le secondaient dans la grande entreprise de l'émancipation des colonies espagnoles ne réunissait au même degré les qualités nécessaires dans un chef suprême. C'est dans cet esprit qu'il faut juger les événements, si l'on veut se faire une juste idée du mérite de Bolivar. De plus, on doit tenir compte des difficultés de sa situation, de l'exiguité des ressources, de l'immensité des distances, enfin, des antipathies et des sympathies oscillantes du pays habité, on le sait, par quatre et même cinq classes bien diverses. Un plus grand génie eût dû faire disparaître ces obstacles, les surmonter, les utiliser même; mais où sont de tels génies? Quoi qu'il en soit, Bolivar, reconnu dans Caracas dictateur des provinces occidentales de Vénézuéla, et possédant à peu près la moitié de la capitainerie générale (le reste était occupé par le dictateur oriental Marino et par les royalistes), s'était trouvé, en septembre et octobre 1813, dans une situation très-prospère. L'opinion était pour lui; la campagne qu'il avait entreprise par la vallée de la Madeleine et par les Andes, de manière à prendre à revers l'ouest du Vénézuéla, tandis qu'un autre chef indépendant se rendait maître des provinces de l'est, était une idée heureuse; le succès l'avait ratifiée : toujours marchant en avant, le général en chef n'avait point eu de ces faiblesses qui indisposent les soldats, et provoquent les reproches. Les infamies et les cruautés dont les suivants de Monteverde s'étaient souillés les avaient rendus si odieux que quiconque se présentait à leur place était reçu. Des femmes apportaient leurs bijoux, des négociants leurs marchandises, des citoyens de toutes les classes leur argent. De nombreuses acclamations accueillirent le titre de libérateur (*libertador*), que Bolivar reçut en même temps que celui de dictateur, et le titre d'armée libératrice fut donné à toutes les troupes qui avaient pris part à cette brillante marche de Carthagène à Caracas. Bolivar donna carrière aux vanités de ses suivants, en fondant l'ordre du *Libérateur*, qui, plus tard, prit le nom d'ordre des *Libérateurs*. Il forma des troupes d'élite qui eurent le titre de garde du corps et qu'il fit commander par des officiers de son état-major. L'administration fut confiée à quatre ministres, et divisée en quatre départements : l'intérieur, la justice, les finances, la guerre. Tous reçurent de lui leur direction et leurs instructions : ses décisions étaient sans appel. Cependant quelques républicains demandaient la division des pouvoirs et la convocation d'un congrès national. Déterminé à opposer à leurs vœux tous les obstacles imaginables, Bolivar tantôt insista sur la nécessité d'imprimer, pour l'instant, un caractère énergique et rapide à la marche du gouvernement, tantôt promit la prochaine convocation du congrès et l'éluda. Souvent ces ruses furent peu compatibles avec la dignité du chef d'un empire. Cette répugnance pour tout contrôle à son absolutisme, et l'usage qu'il fit de son pouvoir, refroidirent assez vite : on compara le passé au présent; on accusa le dictateur d'ambition; enfin on crut que le haut rôle joué par Napoléon dans le monde européen tentait Bolivar. Ses emphatiques proclamations semblèrent copiées sur celles de l'empereur des Français, et il fut dit qu'une de ses créatures avait dû toute sa faveur à cette flatterie : « J'ai « voulu voir le Napoléon du nouveau monde. » Ses parasites, ses flatteurs, lui formaient une véritable cour, qui, à toutes les petitesses des œils-de-bœuf européens, joignait des vices propres aux Caraguins et aux colons, la jalousie contre les étrangers, une inactivité honteuse, un amour effréné du plaisir. Bolivar lui-même donnait de fâcheux exemples. Ses maîtresses, entre autres la Pepita, disposaient de tout, nommaient les fonctionnaires civils et militaires, puisaient au trésor. L'état-major trop nombreux, des aventuriers sans talents et sans valeur, absorbaient des sommes importantes et disparaissaient. L'armée, la marine, tous les services éprouvaient alors des retards, des déficits. L'insuffisance des recettes amena les moyens vexatoires, les taxes forcées, tous remèdes pires que le mal. Enfin le trésor en vint à refuser

ses propres obligations. Ce n'est pas ainsi qu'un grand homme eût marché à l'accomplissement de sa triple tâche, refouler ses rivaux au second rang, anéantir l'étranger, ouvrir des voies de richesse et de prospérité au pays. Bolivar ne fit rien de tout cela. D'un autre côté, Marino, loin de reconnaître sa suprématie, ne voulait pas même se concerter avec lui, et cependant un tel concert eût indubitablement amené la ruine des Espagnols. L'écho du mécontentement général parvint enfin à Bolivar : il crut le calmer en convoquant le congrès des provinces occidentales de Vénézuéla, et en se faisant confirmer par cette assemblée (2 février 1814). Environné d'officiers et d'un fort détachement de gardes du corps, le dictateur déclara qu'il n'aspirait qu'à remettre le pouvoir aux représentants que la nation choisirait, et que l'unique grâce qu'il ambitionnât, c'était l'honneur de combattre les ennemis de la patrie. Quelques patriotes furent d'avis qu'il fallait accepter la démission; mais les rues principales de Caracas étaient remplies de soldats, et les adversaires du libérateur n'en avaient pas. Hurtado de Mendoza, Rodriguez, Alzaru, opinèrent pour qu'on le contraignît à garder le commandement suprême jusqu'à l'expulsion totale des troupes espagnoles, et jusqu'à la réunion des provinces du Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Cette comédie ne trompa personne; mais les choses restèrent dans la même position. Pendant ce temps, les royalistes avançaient dans les vallées de Tui et d'Aragua, que dépeuplait leur barbarie. Rosette avait pris possession d'Ocumare; Boves, vainqueur du général Campo-Elias à San-Juan de los Morros, avait établi son quartier général à Villa del Cura, d'où il détachait sur la route de Caracas une colonne commandée par Moralès. D'un autre côté, Yanez et Pui, après avoir repris Varinas, s'avançaient de l'ouest pour rejoindre Boves et Rosette. Partout, sur leur passage, ces chefs espagnols armaient les esclaves et leur octroyaient provisoirement la liberté. Enfin, 1,400 prisonniers espagnols à la Guaira et à Caracas forçaient à y tenir des troupes. De jour en jour, la position des indépendants devenait plus critique; le massacre des habitants d'Ocumare porta au comble l'anxiété du libérateur. Son fameux manifeste du 8 février annonça que tout prisonnier de guerre serait mis à mort; et huit jours après, 1,253 Espagnols et Isleños, parmi lesquels se trouvaient des marchands, des vieillards de quatre-vingts ans, furent fusillés sans jugement à Caracas et à la Guaira. Le 12, Bolivar avait remporté sur Boves un avantage signalé à la Vittoria. Bientôt Ribas vainquit Rosette sur les bords du Tui. Yanez, battu près d'Araure, avait trouvé la mort au combat d'Ospino; mais un tiers des troupes républicaines avait péri, et, faute de cavalerie, on n'avait pas pu poursuivre les fuyards. Successeur de Ribas, Campo-Elias, au lieu d'agir avec vigueur, se reposa dans Valence. Les royalistes reconquirent ce qu'ils avaient perdu, et marchèrent de nouveau sur Caracas. Bolivar était surpris et battu à San-Mateo par Boves. Marino éprouvait les mêmes échecs. Les débris des deux armées se réunirent alors; et, grâce à quelques renforts que commandait Montilla, le libérateur repoussa les royalistes à Boca-Chica, fit lever à Cevallos et Calzada le siége de Valence, refoula Boves vers les plaines d'Apure, battit à Calabozo (28 mai 1814) Cagigal, nommé capitaine général à la place de Monteverde. Il eût alors fallu accabler Boves, qui s'était porté des plaines d'Apure sur la Guaira et que Piar avait forcé de rétrograder. Bolivar commit la faute capitale de faire de son armée trois divisions, qu'il ne pouvait réunir à son gré : il envoya Urdaneta à la tête de l'une, détacha la seconde sous les ordres de Marino vers San-Fernando, sur l'Apure, et s'avança vers les plaines de Caracas avec la troisième. Mais Boves part brusquement de Calabozo, rencontre, le 14 juin, les indépendants à la Puerta; et, quoique en cet instant les deux dictateurs se trouvent encore à peu de distance l'un de l'autre, il les bat successivement tous les deux. Bolivar va s'enfermer à Caracas, et Marino dans Cumana; Urdaneta, incapable de réduire Coro, se retire sur les frontières de Bogota, dans Cucuta. Boves coupe les communications de Caracas et de la Cabrera, disperse un dernier corps de patriotes qui voulaient s'opposer à lui, marche sur Valence, et, sans attendre qu'on capitule, s'avance vers Caracas et la Guaira. Nulle armée républicaine n'en défendait les approches : le siége de Puerto-Cabello avait été levé; les troupes s'étaient embarquées pour Cumana, où Bolivar se rendit par terre avec les débris de son armée. Caracas, la Guaira, se soumirent au mois de juillet; Valence tint avec courage et fut enfin obligé d'accepter une capitulation, qui fut jurée dans une messe solennelle, à l'instant de l'élévation, et que les Espagnols violèrent comme la précédente. Bolivar tenta un nouvel effort à la tête des indépendants; mais il fut encore vaincu près d'Areguita. Ainsi furent déçues les espérances que l'on avait pu concevoir du triomphe de l'indépendance. Le dictateur vaincu quitta momentanément la partie, et s'embarqua pour Carthagène avec ceux qui voulurent s'associer à sa fortune, laissant Ribas et Bermudez sur les terres de Mathurin, qui fut alors le rendez-vous de tout ce qui n'avait aucun quartier à espérer des royalistes. Ils s'y maintinrent quelques jours, et contre Moralès et contre Boves; mais enfin ils furent écrasés à Urica le 5 décembre 1814. Les Espagnols y gagnèrent Mathurin, mais ils perdirent Boves. — Pendant ce temps, Bolivar s'était rendu à Carthagène qui, comme toute la Nouvelle-Grenade, et avec la province de Santa-Marta, formait une république à part, et don Manuel-Rodriguez Torricès était encore président. Cette fois, Bolivar ne pouvait y être bien reçu des partisans de ce magistrat, mais Torricès avait des ennemis. Le libérateur se joignit à eux pour le dépouiller du pouvoir suprême, et le complot échoua. Forcé de quitter le territoire de la république, Bolivar se rendit à Tunja, et fit offre de ses services au congrès de cette ville. Nommé général en chef de l'armée qui allait marcher contre Bogota et son président Alvarez, il eut dans cette entreprise le succès le plus complet, et une capitulation fut signée, en vertu de laquelle les provinces dissidentes convinrent de se joindre à la confédéra-

tion, sous la condition qu'à l'avenir le congrès siégerait à Bogota. La guerre dès lors se trouvait presque sans objet : l'ancienne capitale, devenant ainsi le centre du gouvernement, ne perdait pas son rang, et les confédérés s'applaudissaient de la conquête de cette grande ville et de son territoire. Installé à Bogota, le congrès songea d'abord aux moyens de soutenir la guerre contre les Espagnols, que l'on s'attendait à voir bientôt paraître. On expulsa de la république ceux dont l'établissement sur ses terres était nouveau, et l'on recueillit beaucoup d'argent : le clergé même contribua sans murmure. Au sud on envoya des troupes pour contenir le gouverneur de Quito, Montès, tandis que dans l'est un corps sous les ordres d'Urdaneta préservait la province de Pamplona des incursions dévastatrices de Pui. On voulait surtout expulser les royalistes de Santa-Marta, où était attendue l'armée de Morillo. Bolivar fut chargé de cette importante expédition, et nommé à cette occasion capitaine général de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla. L'ex-dictateur partit à la tête de 3,000 hommes, descendit la Madeleine, surprit Monpox, où il fusilla quatre cents prisonniers espagnols, et requit de Torricès un renfort pour l'attaque de Santa-Marta. Torricès déclina la demande : Bolivar alors, au lieu de continuer à marcher dans la direction de cette place, voulut contraindre le président à exécuter son ordre, et mit le siége devant Carthagène, où il perdit un temps irréparable. Il n'était pas plus avancé que le premier jour, quand on sut que l'expédition de Morillo allait arriver. Il fallut renoncer à un siége entrepris par vanité. Admis dans la ville comme allié, Bolivar réunit ses forces à celles de Torricès pour défendre Carthagène contre Morillo. Cette place n'en fut pas moins dans l'obligation de capituler au bout de quatre mois de siége, le 6 décembre 1815, à peu près à l'époque qui vit Ribas battu et fusillé à Urica. Bolivar était parti pour la Jamaïque, où des intelligences avec les Anglais semblaient lui promettre quelques succès; et il s'y occupait d'une expédition pour secourir Carthagène, lorsqu'il apprit la capitulation de cette place. Alors il passa dans l'île d'Haïti, où le président Péthion lui promit des secours, à condition qu'il proclamerait la liberté de tous les noirs dans les contrées qu'il allait affranchir. Beaucoup de Vénézueliens étaient réfugiés dans cette île. Bolivar leur communiqua ses plans, ses espérances ; mais il inspira peu de confiance à la plupart d'entre eux. Cependant les plus éclairés, tout en avouant les fautes, les vices du dictateur, montrèrent que seul il pouvait rattacher toutes les provinces vénézuéliennes à la cause de l'indépendance, et qu'aucun des autres chefs, quelle que fût sa supériorité dans telle ou telle partie de l'art militaire et du gouvernement, n'approchait autant que lui de l'idéal dont ils auraient besoin pour rendre leur cause rapidement et à toujours triomphante. Cet avis prévalut ; et Bolivar, à St-Domingue, se vit réélu capitaine général de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Seul, le commodore Aury refusa de se soumettre à cette décision, et abandonna la cause commune. L'amiral Brion le remplaça (fin de 1815). De nombreuses guérillas tenaient encore dans quatre des sept provinces vénézueliennes et dans la Guiane : Arismendi surtout, relevant l'étendard de l'indépendance dans l'île Marguerite, avait à plusieurs reprises battu les royalistes. Bolivar et Brion mirent à la voile aux Cayes à la fin de mars 1816. L'expédition, presque toute aux frais du dernier, consistait en deux vaisseaux de guerre et treize bâtiments de transport armés et montés par un millier de combattants. Le 2 mai, à la suite d'un engagement très-vif et dans lequel Brion fut blessé, il captura deux bâtiments espagnols. On débarqua ensuite à l'île Marguerite, où bientôt les Espagnols furent réduits à la seule forteresse de Pampatar; après quoi les patriotes se dirigèrent sur la terre ferme, descendirent à Carupano, et entrèrent dans Cumana, dont ils expulsèrent les royalistes. A la nouvelle de cette réapparition de Bolivar, la rage des Espagnols fut au comble, et se manifesta par des barbaries qui eussent compromis leur cause, si deux fautes du libérateur ou de ses partisans ne les eussent servis encore une fois. La première fut la précipitation avec laquelle on annonça que désormais les nègres seraient libres ; la seconde, le renouvellement de ces fatales divisions qui affaiblissaient des forces déjà bien insuffisantes, puisqu'elles ne s'élevaient qu'à 1,200 hommes au plus. Mac-Gregor, à la tête de l'avant-garde, s'avança dans l'intérieur du pays ; Marino, malgré le vœu de Bolivar, alla former le siége de Cumana ; le reste de l'armée se rendait à Ocumare. Lorsque Moralès, établi à quelque distance, dans une position avantageuse, entama le combat, on fit courir parmi les troupes de l'indépendance le bruit que toute l'armée de Morillo était là. Une terreur panique s'empara alors de quelques officiers, et à leur exemple chacun se mit à fuir. Bolivar se rembarqua précipitamment, et il alla débarquer à Buenos-Ayres, mais pour reparaître bientôt dans les environs d'Ocumare. Piar et Marino s'emportèrent en reproches contre lui, et même le menacèrent. Il est clair que soit jalousie, soit préférence pour Marino, on voulait se débarrasser de Bolivar. Celui-ci reprit le chemin d'Haïti, laissant l'expédition se continuer sans lui, et se promettant bien de tirer vengeance de Piar, qu'il regardait, non sans raison, comme l'instigateur de Marino. En effet le combat d'Ocumare avait moins été la victoire des royalistes sur les indépendants que celle des chefs subalternes sur le chef suprême. Ainsi évincé par sa propre armée, Bolivar, en arrivant au Port-au-Prince, reçut un tiède accueil de Péthion ; mais l'arrivée de Brion modifia un peu ces dispositions. L'amiral, toujours plein de confiance dans l'ex-dictateur, trouva par son crédit des ressources nouvelles, et, de concert avec lui, prépara une autre expédition. Le président d'Haïti, appréciant l'importance de tout événement qui rendrait l'Amérique du Sud indépendante, fournit encore des secours, dont le fameux bataillon noir, tout dévoué à Bolivar, faisait partie. Enfin les indisciplinables généraux restés en terre ferme, au bout de deux mois de pourparlers avec

Brion, sentirent la nécessité d'un chef suprême et formèrent majorité en faveur de l'ex-dictateur. Arismendi, Via, Paez, Roxas, Monagas, Sedegno, Bermudez, convinrent de le reconnaître pour généralissime, à condition qu'il assemblerait un congrès; que son autorité serait purement militaire, et que sous aucun prétexte il ne s'immiscerait dans l'administration civile. Rappelé par cette espèce de traité, Bolivar arriva le 31 décembre 1816 à Barcelone, que les patriotes possédaient depuis le mois d'octobre. Il y convoqua un nouveau congrès, et, en attendant la venue des députés, proclama un gouvernement provisoire dont il fut le chef, sous le titre de président de la république de Vénézuéla, réunissant les trois pouvoirs; puis il fit publier la loi martiale, en vertu de laquelle un certain nombre d'habitants devaient porter les armes, incorpora parmi ses troupes les esclaves qui venaient à lui, et marcha vers Ximenès campé à Clarins. L'engagement (9 janvier 1817) fut fatal aux indépendants, qui perdirent encore toute la province de Barcelone, moins la capitale, que Bolivar se hâta de mettre en état de défense, et que Pascal Réal n'investit que pour se faire battre. En vain même une escadre espagnole voulut forcer l'entrée du port; très-maltraitée, elle prit le large pour se sauver d'une destruction totale. La situation redevenait prospère, lorsque Marino et Bolivar se divisèrent derechef : l'un voulait assiéger Cumana, l'autre avait en vue Caracas; de là une séparation nouvelle. Tout le tort en cette occasion fut à Marino; car Bolivar était le chef reconnu de la république, et Caracas le point de mire de la campagne. S'il eût fallu porter la guerre d'un autre côté pour revenir ensuite avec plus de force sur Caracas, c'est vers la Guiane espagnole qu'eussent dû être dirigés ces efforts. Un plan expédié à Bolivar, par le colonel Bidot, établissait l'importance de cette conquête comme base de toutes les opérations; mais Bolivar avait décidé que la conquête de la Guiane ne serait entreprise qu'après celle de Caracas. Toutefois le plan de Bidot devait s'accomplir malgré Bolivar, que l'éloignement de Marino affaiblissait beaucoup, et qui, bientôt menacé de la manière la plus sérieuse par d'Almada, quitta Barcelone, disant à Freites, chargé du commandement en son absence, qu'il allait recruter des régiments et qu'il reparaîtrait sous peu. Le lendemain, les retranchements des patriotes furent emportés, et Freites mis à mort à Caracas. Cette perte fut heureusement compensée par les mouvements insurrectionnels de la Nouvelle-Grenade, et par le nombre des guérillas qui couraient les provinces d'Antioquia, de Choco, de Quito, de Popaïan. D'autre part, le général Piar, accompagné de Sedeno et secondé par Brion, envahit la Guiane, battit le gouverneur Miguel de la Torre à San-Félix, s'empara de la capitale San-Tomé de Angostura, malgré l'héroïque résistance de Fitz-Gérald, entra dans la ville de Vieja-Guayana, et fit passer toute la province sous l'obéissance de Vénézuéla. Profitant ensuite de l'éloignement de Bolivar qui, après avoir quitté Barcelone, s'était mis en sûreté sur le territoire de Cumana, Brion, Marino, Arismendi, Zéa, établirent à Curiaco un congrès provisoire, dans lequel ils figuraient avec huit autres membres, en attendant la convocation de tout le premier congrès (celui de Caracas, 2 janvier 1814), et confièrent le pouvoir exécutif à trois personnages: Bolivar, Francisco del Toro, François Xavier Maiz. Ce partage du pouvoir montrait assez combien Brion et Arismendi avaient à cœur de mettre des limites à l'omnipotence du dictateur; et cependant personne plus que Brion n'était attaché à Bolivar. Celui-ci, informé de tout ce qui s'était passé, en conçut un vif déplaisir. Il se rendit aussitôt à Angostura et annula les actes du congrès provisoire; Brion et Zéa essayèrent de l'apaiser en disant que le bruit de sa mort avait été général; qu'eux-mêmes avaient partagé l'erreur commune. A ces arguments s'en joignirent sans doute d'autres plus persuasifs, et tout finit par une espèce de transaction : Bolivar laissa subsister le congrès, mais il eut la plus forte partie de la puissance exécutive. De plus, il suscita autant qu'il le put des embarras, même des persécutions, aux membres les plus influents, et par des déplacements continuels il rendit fort difficile la coopération du congrès aux actes législatifs qu'il devait souvent proposer et toujours signer. Au bout de quelques mois, cette assemblée, fatiguée de son rôle, fut obligée de se dissoudre et laissa tous les pouvoirs aux mains de Bolivar. Pendant ce temps, Paez, parcourant les plaines avec 2 à 3,000 Indiens ou Zambos, avait remporté sur les royalistes deux victoires brillantes, l'une à Guayabal, sur le général Calzada, l'autre sur Morillo en personne. L'armée espagnole aux abois demandait à évacuer Caracas et la Guaira, pour se retirer sur Puerto-Cabello, lorsqu'un renfort de 4,000 hommes permit à son général, toujours maître de Cumana, d'aller battre Marino à Curiaco, de prendre Cumanacoa et Carupano, de reconquérir ainsi presque toute la province de Cumana, et de couper les communications des indépendants avec leur flotte. Au lieu de poursuivre avec vigueur ces avantages, il voulut réduire l'île Marguerite, devenue le siége de l'amirauté vénézuélienne. Ce fut une faute : en deux mois l'île Marguerite devint le tombeau de ses 4,000 hommes, Pour comble d'infortune, Paez, vainqueur de Calzada et Correo, à San-Fernando de Apure; Bazas à Mathurin; Saraza, Monagas, dans les plaines du Varinas; la Nouvelle-Grenade n'attendant plus que le moment d'agir; Perez, à Cazanare, sur le point de communiquer avec Paez, cernaient de trois côtés la province de Caracas. Aussitôt que la saison des pluies fut passée et qu'il fut possible de reprendre les opérations, tandis que Paez commençait le siége de San-Fernando, Morillo, après avoir partagé son armée en cinq divisions qu'il pouvait réunir à volonté, s'avançait sur Calabozo où déjà il avait été défait par ce général. Bolivar partit le 31 décembre 1817 d'Angostura, avec 2,000 hommes d'infanterie et 2,500 chevaux, les uns suivant l'Orénoque, les autres la rive gauche du fleuve, opéra sa jonction avec Monagas, Paez, Sedeño, traversa ainsi l'Apure vis-à-vis de San-Fernando; et le 11 février 1818, après qua-

rante-deux jours de marche ou plutôt de course à travers des difficultés sans nombre, 8,000 hommes se déployèrent devant Calabozo, et la ville fut sommée de se rendre. Morillo avait au plus 3,000 hommes, mais tous soldats d'élite. Le 12 eut lieu la bataille de Calabozo qu'il perdit; le lendemain, il évacua Calabozo. C'était l'instant d'écraser les Espagnols: mais la cavalerie américaine ne fut ni active ni heureuse dans sa poursuite. Morillo effectua sa jonction avec Lopès, renforça les 4,000 hommes qu'il groupait ainsi autour de lui par quelque cavalerie. Bolivar perdit du temps, divisa de nouveau ses troupes, et Morillo put se reformer, tandis que Moralès, son lieutenant, battait Monagas à Tapatapa, puis à Villa del Cura, et le poussait jusqu'à Boca-Chica. En vain Bolivar accourut à son secours; attaqué deux fois dans son camp, à Semen, puis à Ortez, il essuya deux échecs. Une troisième défaite, à la Puerta (6 avril), semblait devoir achever sa ruine. Il se retira presque seul à El-Rincon, et là il s'occupa de réparer ses pertes. Déjà il avait réuni six cents chevaux et trois cents fantassins, lorsqu'une surprise de ses avant-postes ne lui laissa que le temps de sauter de son hamac et de s'échapper à cheval à la faveur de la nuit. Et pendant ce temps Paez était aussi mis en déroute à Coxede. Enfin Calabozo retomba au pouvoir des royalistes. Dans une position aussi critique, Bolivar ne perdit pas courage, et c'est alors, il faut le dire, qu'il se montra véritablement grand : si souvent défait, il se relevait comme par enchantement avec des forces inattendues. De nouveaux appels au patriotisme des Américains, la popularité qu'il conservait malgré ses défaites, le mirent bientôt en état de reprendre l'offensive; et dès le mois de juin il occupait Calabozo et faisait marcher ses colonnes sur Caracas. Ses postes avancés n'en étaient plus qu'à cinq lieues. Mais, suivant son usage, il avait encore isolé ses divisions. Morillo, instruit de tout par ses espions, les attaqua successivement, et successivement les battit. Il y eut jusqu'à neuf actions partielles : à Sombrero, à Maracay, à la Puerta, à El-Cayman, à Ortiz, à El-Rincon de los Torres, à la savane de Coxede, sur les montagnes de los Patos, à Nutrias. En soixante-dix jours, les Américains perdirent encore 5,000 hommes, tués ou faits prisonniers, 3,000 chevaux et mulets, plusieurs milliers de fusils, sept pièces de canon, etc. Toutes les villes et toutes les places au nord de l'Orénoque (Guiria, Carupano, etc.) restèrent aux mains des Espagnols, sauf Araure que Paez reprit quelque temps après; Marino, Bermudez, se retirèrent dans leurs plaines respectives. Bolivar reprit la route d'Angostura, où des ennemis non moins dangereux que les Espagnols cherchaient à ruiner son pouvoir. Cinq des personnages les plus influents y mirent ouvertement en délibération la question suivante : « Faut-il ôter à « Bolivar la présidence et en revêtir Paez? » Si Paez n'eût été l'ennemi de l'un des cinq délibérants, et si la force militaire dont Bolivar était entouré n'eût fait craindre son ressentiment, peut-être aurait-on décrété l'affirmative. Ici revenons sur les dissensions intérieures des indépendants. Deux partis se disputaient toujours le pouvoir, les unitaires et les fédéralistes, qui, sous un autre rapport, prenaient pour la plupart les caractères de quasi-monarchistes et de républicains. C'est à l'influence de ceux-ci qu'étaient dues les fréquentes réclamations en faveur d'un congrès, d'une représentation nationale, de la division des pouvoirs. Bolivar et ses amis insistaient sur l'excellence, au moins provisoire, de l'unité. On a vu avec combien de tenacité le chef suprême s'était appliqué à rendre toutes les opérations du congrès impossibles : la dissolution de cette assemblée et le premier triomphe du chef suprême furent le résultat de ces combinaisons; mais c'était bien peu encore. En ressaisissant le pouvoir absolu, Bolivar dut consentir à feindre au moins pour quelque temps de le partager. Toujours éloigné de convoquer un nouveau congrès, appuyant d'ailleurs sur l'impossibilité qu'il y avait à en réunir réellement les membres, tant que durerait la guerre, il nomma en remplacement de cette assemblée un conseil suprême, divisé en deux sections; l'une, politique, eut Zéa pour président; l'autre, militaire, fut présidée par Brion. Tous deux étaient d'accord avec Bolivar, qui d'ailleurs, sous le nom de président, avait seul le pouvoir exécutif. Tout se faisait avec sa sanction; et, pendant toute la durée de la campagne, on n'avait cessé d'expédier des courriers pour lui faire signer et approuver les affaires. C'est dans de telles circonstances qu'eut lieu le fameux procès de Piar. Cet homme de couleur, qui jouissait à Barcelone d'une grande considération, et que ses succès en Guiane plaçaient au premier rang des généraux de l'indépendance, avait songé plus d'une fois sans doute, soit pour Marino, soit pour lui-même, à déposséder Bolivar. Mais avait-il formé un complot pour l'accomplissement de ce dessein? Les bolivaristes l'en soupçonnèrent; et, pour prévenir l'exécution de ses plans, ils l'accusèrent de conspiration contre tous les blancs indistinctement. Ces accusations n'ont jamais été prouvées, et la cause la plus réelle de son arrestation fut la crainte qu'il inspirait. La puissance dont le président était investi lui permit de diriger la procédure à son gré. Il fut condamné à mort par une cour martiale que présidait Brion, son ennemi juré, et subit sa sentence le 16 octobre 1817. Ce supplice, en débarrassant Bolivar d'un ennemi, consolida le gouvernement unitaire d'Angostura; mais il rendit le président encore plus odieux à beaucoup de militaires et de républicains utopistes. De plus en plus obligé de se créer des appuis contre les ambitieux ou les mécontents, le président, qui jusqu'alors avait regardé d'un œil jaloux les étrangers, en vint à sentir combien ils pouvaient lui être utiles, non-seulement pour combattre les Espagnols exercés à l'européenne, et pour donner à toutes les bandes insubordonnées qu'il employait l'exemple d'une discipline et d'une tactique sévères, mais encore pour défendre son pouvoir contre des attaques à force ouverte. Vers la fin de 1817, le lieutenant-colonel anglais Hippisley lui avait amené trois cents hommes équipés en Angleterre. Un autre lieutenant-colonel,

nommé English, qui devait commander sous Hippisley, était resté dans la Grande-Bretagne, d'où il envoya successivement 2,000 hommes par détachements. Mais déjà Hippisley, dégoûté, non sans cause, du service américain, avait quitté les indépendants, lorsque English arriva fort à propos pour le remplacer. Bolivar, au lieu de continuer, ainsi qu'il l'avait fait, à incorporer les Européens dans ses bandes, et dans celles de Paez, forma des derniers venus une légion que des additions successives portèrent à 2,000 hommes. A partir de cette époque, il suivit la même tactique et chercha toujours à se procurer des espèces de troupes-modèles en les faisant venir d'Europe. Il essayait aussi d'avoir accès auprès des cabinets étrangers, et il accréditait des chargés d'affaires à Washington et à Londres. Déjà dans cette dernière ville Lopez Mendez était toléré, sans être reconnu officiellement, et un envoyé des États-Unis, M. Irving, parut dans le mois de juillet à Angostura. Ainsi la campagne de 1818, sans produire précisément de grands résultats territoriaux, exerçait une influence morale et faisait admettre au monde l'existence d'une nouvelle nation. Deux autres graves sujets occupèrent Bolivar le reste de l'année, le congrès et la prochaine campagne. La nouvelle de la délibération secrète des cinq, et l'éloquence de l'ex-député German Roscio, qui venait de Philadelphie avec des lettres de Torrès, le déterminèrent à convoquer le congrès. Il en fixa l'ouverture au 15 février 1819, et ne chercha point à la retarder par des subterfuges; mais l'installation de cette assemblée de vingt-six députés ne changea rien à l'essence du gouvernement. Des intrigues préparées de longue main en donnèrent la présidence à Zéa, qui, sans consistance militaire, ne pouvait devenir le rival du président. Celui-ci remit alors aux représentants de la nation, avec toutes les apparences de la franchise, l'autorité militaire et tous les pouvoirs que la république lui avait confiés. L'assemblée refusa; et une lutte d'apparat s'éleva entre le congrès et le chef suprême. Enfin une députation obtint de lui qu'il se chargerait pour quarante-huit heures de l'autorité. Le lendemain, nouvelles instances, et Bolivar, cédant enfin, se laissa imposer la présidence de la république jusqu'à l'achèvement de la constitution... Il ne tarda pas à en présenter le plan qu'il avait longtemps médité, et dans lequel il proposait la division de la législature en deux chambres, un sénat ou chambre des pairs héréditaire, et une chambre des députés. Les représentations de quelques amis le déterminèrent à élaguer du projet un article totalement aristocratique en vertu duquel les membres de la chambre des pairs auraient porté des titres de comtes, marquis, barons, etc. On comprend combien avec une telle organisation il eût trouvé de facilités à vivre avec ce congrès redouté. Mais les députés alors réunis dans Angostura mirent au néant toutes les chimères dont il pouvait encore se bercer, et ils biffèrent du projet de constitution le sénat héréditaire. Du reste, on prit quelques mesures sages et de nature à répandre l'instruction, à favoriser le commerce, l'agriculture et l'industrie à exciter l'émulation des défenseurs de la patrie. La création de l'ordre des Libérateurs fut approuvée. Un décret régla le partage des propriétés nationales entre les combattants, et déclara les étrangers eux-mêmes admis aux récompenses. Zéa fut chargé de la vice-présidence; et les départements ministériels restèrent au nombre de quatre, intérieur, extérieur, guerre et justice. Une compagnie anglaise, qui offrait des sommes considérables, à condition qu'on lui accorderait le privilége de l'exportation des tabacs du Varinas, reçut pour réponse que la république s'interdisait tout monopole, mais qu'on lui accorderait de vastes terrains à la seule condition de les défricher. Quant à la campagne qui allait s'ouvrir, Bolivar avait conçu un excellent plan : c'était de feindre l'intention d'attaquer Caracas et d'affranchir Vénézuéla; puis, quand Morillo, dupe de ses démonstrations, aurait dégarni la Nouvelle-Grenade pour concentrer ses forces vers les points menacés, de se réunir aux nombreuses guérillas vénézuéliennes et de marcher sur Bogota. Il partit en conséquence le 27 février, envoyant Urdaneta et Valdez à l'île Marguerite, avec une vingtaine d'officiers pour organiser les troupes anglaises qui lui étaient expédiées par English, et chargea Marino d'occuper les provinces orientales avec 6,000 hommes, et de prendre les villes de Cumana et de Barcelone. Lui-même n'avait avec lui que son état-major et environ 2,000 hommes; mais il comptait sur les renforts étrangers, sur les guérillas de Paez, enfin sur les forces des Grenadins. Effectivement Paez opéra sa jonction avec lui le 20 mars et approuva son plan. Mais ses Llaneros, habitués à se développer dans les plaines, refusèrent de traverser les Andes et menacèrent de déserter. Quoique déconcerté par cet obstacle, et peu après battu, ainsi que Marino, par Pereira, près de Trapiche de la Gamarra, il ressaisit bientôt l'avantage. Morillo fut mis en déroute à son tour devant Achaguas, et fit retraite jusqu'à Calabozo. La Torre, défait sur un autre point, fuyait également par les plaines d'Aragua et rejoignait son chef. Maître du Varinas entier, Bolivar y leva des recrues et attendit les renforts anglais. Paez avec ses Llaneros tint constamment en échec Morillo qui, avec une nouvelle armée, cherchait à envahir les plaines d'Apure; il refusa la bataille que lui offrait le général espagnol, intercepta ses convois, le harassa, lui tua en détail plus de 1,500 hommes, et enfin, le forçant de nouveau à faire retraite, l'assiégea dans son camp d'Achaguas. Morillo était perdu et n'avait d'autre alternative que de voir son armée anéantie d'un seul coup, ou de souscrire à une honteuse capitulation. Mais ses ennemis n'avaient pas les premières notions de l'art de la guerre; et lorsqu'il eût été facile de le cerner, il s'ouvrit un chemin à travers le camp de Paez et rentra sans perte dans Caracas, d'où il envoya deux détachements renforcer Barcelone et Cumana. Pendant ce temps, Bolivar franchissait la chaîne des Andes et entrait dans la Nouvelle-Grenade, où déjà Santander avait battu les Espagnols en plusieurs rencontres. D'immenses fleuves débordés, de hautes montagnes ne purent

arrêter le président; il y laissa son artillerie, ses bagages, et la plupart des chevaux y périrent. Enfin pourtant il atteignit la rivière de Paya, et rencontra le général royaliste Barasino, le 1er juillet, à Samagozo, puis, le 25, à Patano de Barg (province de Tunja). Ces deux journées furent désastreuses pour les Espagnols. Un dernier combat eut lieu à Vanta-Quémada (7 août). Bolivar profita des accidents du terrain pour y dresser une embuscade à laquelle Barasino se laissa prendre : 1,000 royalistes restèrent sur le champ de bataille; et le 9 au matin le vice-roi Samana quitta Bogota, suivi d'une centaine de personnes, et laissant dans les caisses du gouvernement un demi-million d'argent monnayé. Ainsi se terminait une campagne aussi brillante que rapide, entreprise dans la saison la plus défavorable, celle des inondations. Trois jours après le départ de Samana, Bolivar entra en triomphe dans la ville abandonnée, fit occuper, le 17, Ocana, organisa dans la capitale de la Nouvelle-Grenade un congrès dont il fut président, et se vit ainsi maître de cette province presque tout entière. Tout dans cette glorieuse campagne eût mérité des applaudissements si les sommes considérables obtenues par Bolivar (5 millions de dollars des Grenadins, et 1 million mensuellement des diverses autorités) eussent été consacrées au payement des troupes, aux munitions, aux armes. Mais il n'en fut pas ainsi. On lui reproche encore d'avoir perdu surtout à Pamplona un temps précieux en fêtes, en vaines cérémonies. De cette ville, il se porta sur Guadalita, arriva le 2 novembre à Montecal, dans le Vénézuéla, où il avait donné rendez-vous à plusieurs chefs; et bientôt, quoique ayant perdu en route huit cents déserteurs, eut autour de lui 9,000 hommes dont 3,000 de troupes anglaises, irlandaises et hanovriennes. Morillo évacua San-Fernando et se concentra sur San-Carlos; le Vénézuéla fut derechef perdu pour l'Espagne. Tout annonçait que les royalistes, réduits à 4,000 hommes, allaient être expulsés des contrées en deçà de l'Orénoque. Mais Bolivar avait à vaincre les siens et les Espagnols. Au lieu d'employer contre les ennemis de l'Amérique la force imposante qu'il avait à sa disposition, il se mit en marche sur Angostura, où, pendant son absence, Arismendi avait été substitué à Zéa dans le titre de président du congrès et de vice-président de la république. Ce changement au fond était une protestation bien moins contre Zéa que contre Bolivar lui-même : 5,000 hommes dévoués accompagnèrent le libérateur dans la marche rapide qu'il dirigea sur Angostura. Pris à l'improviste, Arismendi, qui n'avait que six cents hommes, n'essaya pas de résister au chef suprême qui réinstalla Zéa et renvoya son antagoniste à la Marguerite. Il pensa même à le traduire comme Piar devant une cour martiale; mais Arismendi avait des amis puissants dans le congrès et dans l'armée; nombre de Llaneros lui étaient dévoués; enfin l'île Marguerite, si importante pour la république, aurait pu s'insurger en sa faveur. Tranquille de ce côté, Bolivar mit à profit l'avis qu'il venait de recevoir par la petite révolution d'Angostura, et annonça pompeusement qu'il allait former le congrès sur un plan nouveau et plus étendu. Le 17 novembre 1819, en effet, une délibération solennelle du congrès proclama la réunion des provinces de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade en une seule république sous le nom de Colombie, et la division de la Colombie en trois grands départements, Vénézuéla, Quito, Cundinamarca. Des dispositions subséquentes étaient relatives aux capitales des trois départements, à la capitale générale qui serait fondée plus tard et qui prendrait le nom du libérateur, à la présidence et à la vice-présidence, aux vice-présidences et administrations supérieures départementales, à la dette, etc. Il était décidé que le congrès actuel suspendrait sa session le 15 janvier 1820; que le congrès futur serait ouvert le 1er janvier 1821, dans Rosario de Cucuta; que le mode des élections serait réglé par un comité spécial et approuvé par le congrès siégeant; que l'on procéderait aux élections dans toute la Colombie, dès la séparation de ce dernier congrès; enfin, que, pendant les intervalles des deux sessions, un comité de six membres avec un président siégerait et se concerterait avec le gouvernement. Ces dispositions en apparence limitatives du pouvoir suprême le limitaient fort peu au fond, et même étaient de nature à lui donner une force nouvelle, en sanctionnant les mesures administratives de l'autorité du congrès; et certes Bolivar comptait bien que le comité de six ou sept membres serait composé de manière à le contrarier moins que le congrès. Sous tous les rapports sa position devenait plus élevée et plus belle. Les succès de la campagne de Bogota, l'évincement d'un rival formidable dans la personne d'Arismendi, enfin la naissance de la Colombie plaçaient son nom bien haut dans l'opinion, et l'entouraient de cette auréole de gloire qui s'attache aux fondateurs. Il ne s'agissait plus que d'achever la conquête commencée, et l'année 1820 pouvait amener ce grand résultat. La Nouvelle-Grenade, quoique mécontentée par les levées d'hommes et d'argent, et menacée par cinq corps espagnols, résistait, grâce à Santander : les forces des indépendants montaient à 16,000 hommes; celles de Morillo étaient à peine de 4,000, et les enrôlements devenaient de plus en plus difficiles. Bolivar, à la tête de 4,000 soldats d'élite, marcha vers la Nouvelle-Grenade, tandis que des troupes margueritaines devaient y débarquer sous la conduite de Montilla, et y opérer leur jonction avec 4,000 hommes qui viendraient du Varinas et du Maracaïbo. Paez, à qui restaient encore 8,000 hommes, attaquerait Caracas et nettoierait le Vénézuéla. Toutes ces opérations étaient bien conçues; mais elles furent conduites mollement. Paez d'abord ne fit aucun mouvement et laissa Morillo se renforcer à Valence et à la Guaira. A Rio de la Hacha, huit cents Irlandais refusèrent de marcher, parce qu'on ne les payait point, et firent manquer l'expédition dirigée sur les trois places septentrionales de la Nouvelle-Grenade. On reprit cette expédition plus tard et avec assez d'avantage, mais sans succès décisifs. Il en fut de même dans la Nouvelle-Grenade, où Bolivar en personne reçut plusieurs échecs. D'un autre côté, les

désertions commençaient dans les troupes européennes, et des contrées qui jusque-là semblaient hésiter se déclarèrent pour l'indépendance. Ces changements tenaient surtout à la nouvelle récemment arrivée de la révolution de Cadix. Cette révolution, en un sens, fut due au nouveau monde ; car l'insurrection partit du sein de l'expédition de 25,000 hommes qui, sous les ordres d'O'Donnel, devaient agir contre le Pérou et la Colombie. Sous d'autres rapports, elle eut des résultats fâcheux pour les indépendants ; elle fit naître dans la république une espèce de tiers-parti qui voyait la liberté coloniale dans la soumission à la métropole devenue libre ; elle donna même lieu à des négociations sinon fatales, nuisibles du moins à la cause de l'indépendance. Morillo, après avoir balancé à recevoir la constitution nouvelle, prit enfin le parti de la publier ; mais aussitôt il répandit des proclamations dans le but de faire croire que désormais une lutte entre la colonie et la métropole était sans objet. Il envoya des parlementaires aux divers généraux, et des commissaires au congrès, ou plutôt au comité représentant le congrès. On lui répondit que la seule base sur laquelle il fût possible de traiter était la reconnaissance de l'indépendance colombienne ; on savait bien qu'il n'avait pas de pouvoir pour une pareille reconnaissance, et les hostilités continuèrent. Mais bientôt on se départit de cette marche ferme, et les hostilités se ralentirent. Morillo, par des propositions artificieuses et ambiguës, gagna du temps, se renforça et diminua les chances d'une ruine assurée. Les généraux indépendants, Bolivar surtout, se trouvèrent flattés d'entendre les propositions de la métropole, de conférer comme de puissance à puissance avec les hommes de Ferdinand, de recevoir leurs lettres et d'y répondre. Un armistice de six mois fut signé, le 25 novembre, à Trujillo, entre les généraux Sucre, Briceño et Perez pour la Colombie ; Correa, Toro et Linares pour l'Espagne. Le lendemain, les deux généraux en chef ratifièrent la convention ; puis une entrevue solennelle, au village de Santa-Anna, scella cette suspension d'armes. Bolivar et Morillo s'y jurèrent éternelle amitié comme hommes privés, mangèrent ensemble, couchèrent dans la même chambre et posèrent la première pierre d'une pyramide destinée à perpétuer la mémoire de cette entrevue. Beaucoup d'officiers de part et d'autre partagèrent leur enthousiasme. Cependant l'éclat de cette journée, qui indiquait évidemment la décadence de la cause espagnole et la supériorité de la Colombie, ne doit pas faire illusion sur la faute que commettait le chef suprême en signant un armistice à l'instant où il lui était facile d'écraser le reste des troupes espagnoles, et quel armistice encore ? un armistice dans lequel on ne reconnaissait pas la Colombie ! Cependant les cortès, qui alors étaient maîtres du pouvoir en Espagne, se montrèrent très-mécontentes de la diplomatie de Morillo, et il fut rappelé. Le vice-président Zéa, qui avait d'abord été chargé de négocier un emprunt soit en Angleterre, soit en France, et qui, à la nouvelle de l'armistice, alla dans la Péninsule pour y agir en faveur de la paix, n'entendit sortir du sein des cortès que des propositions dérisoires Le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne à Londres, fit les mêmes réponses aux instances des envoyés de Bolivar. En Amérique, la suspension d'armes excitait des murmures dans le peuple et dans l'armée. Le chef des indépendants sentait sa faute, et les deux partis violaient en secret les conditions de l'armistice. Enfin, trois mois et demi après la signature de la trêve, Bolivar en dénonça le terme à la Torre, qui commandait en chef depuis le départ de Morillo, secondé par les manœuvres du mulâtre Padilla. Le 24 juin, le libérateur ayant sous lui Paez, Sedeño, Anzoategui, Plaza, Marino, et 9,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, opéra sa jonction avec Valdez et Bermudez dans la plaine de Tinaguillo, et se porta vers le quartier général de la Torre et de Moralès, établis tous deux dans une position très-forte, à Calabozo, entre San-Carlos et Valence. Il hésitait à les attaquer : Bermudez, Paez, insistèrent pour que la bataille fût livrée ; ils voulaient même, contrairement à Marino, que l'attaque eût lieu de front. Un guide connu de Bolivar leva toutes les difficultés, en lui indiquant un ravin par lequel on pouvait tourner l'aile droite des Espagnols. Paez y passe sous le feu de l'ennemi ; puis, à la tête de trois bataillons et d'un régiment de lanciers, se précipite sur son flanc droit, qui cède enfin à l'impétuosité des indépendants. Moralès n'a que le temps de former des débris de son armée un carré avec lequel il se retire sur Puerto-Cabello, et les débris de son parti et de son armée s'y rendent à sa suite. Ce jour fut le dernier de la domination espagnole dans ces contrées. Le soir même de la bataille de Calabozo, Bolivar entra dans Valence. Caracas, la Guaira rentrèrent au pouvoir des indépendants pour n'en plus sortir : la dernière de ces villes était défendue par le colonel Pereira, déterminé à se faire sauter plutôt qu'à rendre le fort ; la médiation de l'amiral français Jurieu prévint ces terribles extrémités. Provisoirement, Bolivar établit deux gouvernements militaires qu'il confia, l'un à Marino, l'autre à Paez, et qui comprenaient, le premier, Coro, Maracaïbo, Truxillo, Mérida ; le second, Caracas et Valence. Le 21 septembre, Carthagène se rendit, et Cumana suivit bientôt cet exemple. Une seule ville dans tout le Vénézuéla restait à la Torre, c'était Puerto-Cabello, dont la résistance se prolongea jusqu'en juillet 1824. Déjà même le territoire de Colombie était plus vaste que ne l'avait jamais été Caracas réuni à la Nouvelle-Grenade. Les intelligences que le chef suprême s'était ménagées dans les provinces de l'isthme y avaient préparé une insurrection qui éclata, le 28 novembre 1821, à Panama, et, sept jours plus tard, à Porto-Belo. Les Espagnols, chassés de l'isthme, se retirèrent dans la province de Quito, la seule, de la Nouvelle-Grenade, qui, avec celles des Pastos et de Guayaquil, n'eût pas arboré le drapeau de l'indépendance. Les Pastos, du reste, étaient contraires à cette cause, tandis que Guayaquil et Quito, possédés par les royalistes, comptaient beaucoup de fauteurs de l'indépendance. Conformément à la déclaration du congrès d'Angostura, qui, sous son influence, avait compris dans la Colom-

bie toutes les provinces de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla, Bolivar était bien déterminé à expulser les Espagnols de Quito et des Pastos, et il avait de longue main préparé les événements par ses intelligences. Du reste, l'expédition était approuvée par le nouveau congrès, qui, depuis le 1er janvier 1821, avait ouvert ses séances et publié, le 30 août, la constitution connue sous le nom de Cucuta. Cette constitution, remarquable sous plusieurs rapports, et principalement en ce qu'elle abolissait l'inquisition, reconnaissait la dette des deux États, divisait le pouvoir législatif en deux chambres, sans admettre l'hérédité du sénat, et remettait le pouvoir exécutif à un président quadriennal élu par le peuple ; enfin elle sanctionnait la loi fondamentale d'Angostura sur la réunion des provinces. Là peut-être les législateurs avaient fait preuve d'inexpérience. Des contrées aussi dissemblables que Carthagène et Bogota, Pamplona et Guayaquil pouvaient-elles être régies par un même congrès? c'est une question qui n'est pas encore jugée. Au reste, la toute-puissance du président était restreinte dans des bornes plus étroites peut-être qu'il n'eût été sage de le faire, à coup sûr plus qu'il ne convenait à Bolivar. Toujours fidèle à son usage de refuser le pouvoir, il avait remis son autorité militaire au congrès ; et, toujours accoutumé à triompher de ce désintéressement, le congrès l'avait de nouveau investi de la présidence. En même temps Santander avait reçu la vice-présidence de Bogota, et Paez celle de Caracas. Peu de temps après la clôture du congrès (14 octobre 1821), s'ouvrit la campagne de Quito. Bolivar et Sucre prirent le commandement des troupes ; Sucre partit de Guayaquil, où il s'était rendu par Esmeraldas, en suivant les côtes de l'ouest, et se dirigea sur Quito : Bolivar, quittant Bogota, franchit la haute chaîne des Andes, et, après des marches pénibles sur des versants escarpés, descendit dans les plaines occupées par les corps espagnols, les mit en déroute à Bambona, puis à Pichincha, où fut tué le général Crux-Mourgeon, entra vainqueur dans Quito et dans Guayaquil (11 juillet 1822), où les trois cents quatorze représentants déclarèrent par acclamation l'incorporation de ces contrées à la Colombie, qui s'accrut ainsi de 2,650,000 habitants. La reconnaissance de la Colombie par les États-Unis avait marqué le commencement de cette année, des traités d'union et ligue avec le Pérou et le Chili en signalèrent la fin. (Traités de Lima et de Santiago, 6 juillet, 31 octobre.) A Guayaquil était venu le général St-Martin, protecteur du Pérou, qui, lui aussi, avait fondé un empire, mais dont les affaires étaient dans un état moins brillant que celles du chef de la Colombie. Bolivar le reçut comme un souverain reçoit son allié, lui promit des secours en cas de besoin, et fit entendre les grands mots de fédération américaine, d'alliance des peuples, qui au fond indiquaient le but de familiariser avec l'idée de la Colombie, soit comme puissance protectrice, soit comme puissance dominante ou appelée à dominer toutes les républiques du nouveau monde. En effet, l'année suivante, les secours de la Colombie furent indispensables au Pérou, et Bolivar ne les refusa point. Le résultat devait être l'assujettissement de cette contrée à l'État que Bolivar avait fondé. Mais c'est à l'article de Sucre qu'appartiennent les détails de cette campagne, couronnée par les batailles de Junin et d'Ayacucho. Callao seul resta aux mains des Espagnols, qui ne le rendirent qu'en 1826. Bolivar, pour se faire conférer un pouvoir immense chez les Péruviens, n'avait pas attendu les derniers triomphes de Sucre. Tout était dans une désorganisation complète lorsqu'il apparut dans les provinces subéquatoriales; il le disait, et il disait vrai; il fallait un réorganisateur : ce fut lui. Dès le 3 septembre 1823, il avait fait une entrée triomphale à Lima ; et, le 10 février 1824, le congrès du Pérou, travaillé par ses agents, lui avait décerné la dictature qu'il exerçait en fait depuis cinq mois. Des dissensions, des révoltes suivirent cette nomination, mais des améliorations partielles dans le gouvernement, et les succès éclatants qui eurent pour suite l'expulsion des Espagnols fermèrent la bouche aux mécontents. Au fond, il est visible qu'un double but occupait Bolivar. « De deux choses l'une, se disait-il : ou je maintiendrai sans obstacle la Colombie dans mon obédience, « ou elle voudra m'échapper. Dans le premier cas, « non-seulement le Pérou doit être l'allié de la Colombie, mais tôt ou tard il doit être absorbé par « elle ; ma puissance en grandira d'autant. Dans « l'autre cas, si cette puissance chancelle dans la Colombie, où la constitution de Cucuta limite trop « mes pouvoirs, il me faut, pour être à même de la « modifier, un point d'appui hors de la Colombie, et « ce point d'appui, qui peut me l'offrir mieux que le « Pérou ? » Réuni de nouveau le 10 février 1825, le congrès péruvien n'accepta point la démission de Bolivar, et, à défaut de la dictature, lui déféra la présidence pour un an. Semblable tactique avait eu lieu de sa part relativement à la Colombie, et, le 22 décembre 1824, il écrivait au président du sénat pour résilier le pouvoir : « Je désire convaincre l'Europe et l'Amérique, lui disait-il, de l'horreur que « m'inspire le pouvoir suprême, sous quelque nom « qu'il se déguise. Ma conscience est révoltée des « calomnies atroces qu'accumulent contre moi les *libérales* de l'Amérique et les *serviles* de l'Europe... » Et, comme les gens sensés s'y attendaient, il fut supplié de garder ce pouvoir qu'il abhorrait, et il le garda. C'était sa troisième présidence en Colombie. Pendant ce temps, l'Angleterre avait reconnu le nouvel État, et des traités avaient été conclus avec Buénos-Ayres et Mexico. La même année (1824) fut signalée par une nouvelle conquête de Sucre. Sept provinces, autrefois dépendantes du gouvernement de Buénos-Ayres, et depuis réunies à la vice-royauté du Pérou sous le nom de haut Pérou, furent proclamées indépendantes par ce général, qui leur donna, en l'honneur du libérateur, le nom de Bolivie. L'autorité de Bolivar dans cette dernière des républiques du nouveau monde fut plus absolue peut-être qu'au sein du Pérou et de la Colombie. Il lui donna un code qui fut connu sous le titre de code *bolivien* et

qui, aux yeux des amis du dictateur, était le code-modèle. On peut croire que le président se proposait de l'introduire dans la Colombie ; mais auparavant il fallait le faire admettre dans les provinces péruviennes. Malheureusement plusieurs obstacles s'opposaient à ce plan. D'abord le code bolivien était très-peu populaire dans ces provinces. Ensuite il existait dans la nation un esprit anticolombien de plus en plus prononcé. De toutes parts, on criait que le président sacrifiait le Pérou à la Colombie, comme en Colombie on l'accusait de tout sacrifier à ses maîtresses, à ses amis, à ses créatures. De plus, le vice-président Santander et Paez, commandant du Vénézuéla, ainsi que son ancien rival Marino, se montraient fort opposés à ses vues. Enfin les fautes que déjà nous avons indiquées dans sa conduite se reproduisaient souvent, de sorte que non-seulement le système politique, mais encore le mécanisme administratif et les relations de l'homme privé donnaient lieu à des invectives, à des haines. De toutes ces causes et du malaise général ne pouvait manquer de résulter incessamment une collision. En 1826, il découvrit ou prétendit découvrir un complot dont le but était de l'assassiner et d'expulser les troupes étrangères. Des mesures sévères furent prises, et pour l'instant Bolivar intimida ses adversaires étonnés ; mais ceux-ci reprirent bientôt courage. Alors il résolut de frapper un grand coup, et commença par un moyen non moins usé que le coup de poignard : ses émissaires répandirent avec affectation le bruit de son prochain départ, s'exhalèrent en lamentations sur l'avenir du Pérou, qu'allait ressaisir l'anarchie, et, après ce prologue, usèrent de toute leur influence sur le peuple pour qu'il joignît ses prières aux instances qu'ils multipliaient auprès de Bolivar, afin de le faire changer de détermination. Écoutons ici un journal partisan déclaré du président : « Le 13 août, jour fixé pour le départ de Bolivar, des députations de toutes les sections de « Lima se rendirent en procession sur la grande « place qui est vis-à-vis du palais. Le libérateur parut au balcon, et on lui adressa des discours pour « le supplier de rester. Il ne pourrait partir, lui disait-on, sans réduire au désespoir une population « dont il avait été le protecteur. » Bolivar parut inébranlable. Il promit seulement de faire connaître sous huit jours ses dernières intentions. Pendant cet intervalle, des pétitions envoyées par les provinces, par l'armée, par le clergé, par les tribunaux, lui furent adressées ; mais il répondait toujours que son pays l'appelait ; que les discussions qui s'étaient élevées en Colombie réclamaient sa présence ; que le Pérou ne souffrirait pas de son absence ; que si les jours de danger renaissaient pour lui, il accourrait à son secours. Enfin les femmes les plus distinguées de la capitale se rendirent au palais, espérant encore par leurs prières changer sa détermination. Il répondit à ces belles suppliantes qu'il fallait que le devoir qui le forçait à partir fût bien impérieux, puisqu'il lui donnait le courage de leur résister. N'ayant point encore perdu tout espoir, elles l'entourèrent ; et, après une discussion vive et animée, on entendit du milieu de la foule une voix qui parut angélique prononcer ces mots : « Le libérateur consent à rester ! » Des acclamations, des cris d'allégresse répondirent à ces paroles : les cloches sonnèrent toute la nuit, et le lendemain un bal fut donné en l'honneur des dames qui avaient obtenu ce triomphe. Le jour suivant, le collége électoral de la province et de la ville de Lima décida que le code bolivien serait adopté dans tout le haut Pérou, et le libérateur nommé président à vie. Tous les colléges provinciaux, à l'exception de celui de Tarapaca, adoptèrent également ce code. Ainsi Bolivar remportait encore une victoire, et voyait s'avancer l'accomplissement du plus cher de ses vœux. Mais cette espérance ne devait que luire de loin à ses yeux et bientôt disparaître : un orage se formait contre sa puissance, ou du moins contre son système, au sein même de la Colombie. Les trois années de 1822 à 1826 furent l'apogée de sa gloire. C'est alors qu'au milieu de l'éclat un peu factice qui l'environnait, au milieu des louanges de ses amis qui l'adulaient comme on adule les rois, et de l'Europe libérale qui commençait par le déifier, sauf à l'étudier et à le comprendre plus tard, il attira l'attention sur le projet de son congrès de Panama, de cette brillante utopie, véritable sainte-alliance des peuples, amphictyonie des deux Amériques, diète colossale, qui devait poser un nouveau code international à l'usage et au profit des démocraties. Ce congrès se réunit effectivement à Tacubaya, en 1827, et se composa de plénipotentiaires de la Colombie, du Brésil, de la Plata, de Bolivie, du Mexique, de Guatemala. Un ambassadeur des États-Unis y avait été député, mais il mourut à Carthagène. Un commissaire anglais y assista aussi, mais sans prendre une part directe aux délibérations. Le but secret de Bolivar avait été de préparer, par ce congrès, l'érection de l'Amérique méridionale tout entière en une immense république dont, sous un nom quelconque, il eût été le chef unique et le directeur suprême. Mais déjà les événements avaient rejeté bien loin la réalisation de ces gigantesques idées. Mise à exécution, la constitution de Cucuta s'était trouvée ne convenir à personne. Les fédéralistes, Paez à leur tête, se plaignaient des entraves que l'unité leur imposait ; les agents du pouvoir exécutif détestaient les limites dans lesquelles ils étaient retenus. Ceux-ci ne pouvaient, il est vrai, proclamer leurs griefs, mais ils n'en souhaitaient pas moins le renversement de cette loi fondamentale si solennellement jurée. Le fédéralisme dès lors avait beau jeu. Le vice-président de Bogota, Santander, tout en simulant une courageuse opposition à ces menées, les appuyait secrètement. Son but à lui était tout autre. Tromper, détruire les fédéralistes, mais se substituer à Bolivar dans la place de chef suprême, était le rêve de son ambition. Tels étaient les ennemis que Bolivar avait à perdre. Il ne pouvait y réussir qu'en les attaquant séparément et les uns par les autres. Il s'y prit mal. En mars 1826, il avait amené le congrès à porter une accusation contre l'administration de Paez, qui se révolta en avril suivant, soutenu par Marino, Quito, Guayaquil, Maracaïbo,

Puerto-Cabello, se prononcèrent en sens plus ou moins hostiles. Bolivar alors quitta le Pérou, pour remédier aux désastres qu'il était facile de prévoir. Dans la conjoncture délicate où il se trouvait, quel était le parti à prendre? S'il était homme de conscience, il devait soutenir la constitution qu'il avait jurée, qui l'avait investi du pouvoir, qui faisait de lui le gardien des lois, l'ennemi des rebelles, et non un médiateur, un conciliateur entre les rebelles et les lois; s'il était ambitieux et machiavéliste, quoique peu content de la constitution de Cucuta, il devait encore en prendre la défense, dans un temps de révolte; il devait surtout ne pas céder à d'irréconciliables rivaux. Une amnistie, mais rien de plus, et plus tard une révision de la loi attaquée, révision paisible, libre, telles eussent dû être les bases de sa conduite. En annonçant, au contraire, que le libérateur venait presser également dans ses bras les amis de la justice et ses ennemis, les innocents et les coupables; en faisant ainsi pressentir que les formes constitutionnelles foulées aux pieds étaient une contravention excusable, et qu'en fait les révoltés seraient ses amis, il décela ou de la faiblesse, ou de l'astuce; il se perdit : car, d'une part, il ruina peut-être à toujours ce système unitaire qu'il avait si péniblement élaboré, et qui désormais ne pouvait plus vivre que d'une vie factice; de l'autre, il ruina l'idée qu'on avait conçue de sa force au temps où il faisait fusiller Piar, et donna la mesure de sa faiblesse et de son impuissance. C'était dire à tous les mécontents : *Révoltez-vous!* La suite des faits ne fut que trop d'accord avec ces sinistres prévisions. Toutefois il eut d'abord une apparence de succès, et développa de l'habileté, même de l'énergie. Stimulées par son délégué, Léocadio Guzman, qu'il leur avait envoyé avant de quitter Lima, les municipalités de Guayaquil, de Cuença, de Quito, lui offrirent le titre de dictateur. Il le refusa, mais se déclara président avec pouvoirs extraordinaires, et en conséquence exerça dans toute sa plénitude la puissance dictatoriale. A Bogota, il se déclara ouvertement contre Santander, dont il n'était pas dupe, et qui, marchant sur une ligne autre que celle de Paez, n'en était pas moins un rival. A Valence, après avoir comprimé l'insurrection, il eut le tort de ne pas briser d'un coup ses ennemis. Jeter un voile sur le passé par l'amnistie de Puerto Cabello était déjà beaucoup : il fit plus, il favorisa ceux qu'il n'eût dû qu'amnistier; il distribua les emplois et les honneurs aux auteurs, aux fauteurs de la rébellion; il réprimanda les amis de la constitution, pour l'avoir chaudement soutenue, pour avoir arrêté les progrès de l'insurrection. Tel est le sort de la faiblesse! On délaisse ou l'on sacrifie des amis; on flatte, on arme des adversaires. A Maracaïbo, à Carthagène, à Cumana, il reconnut de même le droit qu'avait le peuple de chaque localité de se donner un gouvernement, des lois, des chefs. Grâce à ces concessions multipliées, grâce enfin à une loi par laquelle on convoquait pour 1827 une convention nationale à Ocana, pour réviser la constitution de Cucuta, une apparence de calme se rétablit dans la Colombie. Nous disons une apparence, car la moindre étincelle pouvait rallumer l'incendie. « Chacun « des actes du président, dit un publiciste, fut une « blessure mortelle faite à l'ordre constitutionnel, « une mine préparée pour faire sauter tout autre « système qui viendrait à s'établir. Quand on accor- « dait non-seulement aux villes et aux cités, mais « encore aux corps militaires, le droit de discuter « l'utilité et l'opportunité d'une constitution, d'exi- « ger avec menaces et par des voies de fait son abo- « lition ou sa réforme, comment a-t-on pu espérer « que ces doctrines et cette expérience ne seraient « pas toujours présentes à l'imagination d'hommes « dont l'obéissance n'est ni inspirée par un senti- « ment de conviction, ni éclairée par la connaissance « des lois? » Il est vrai que la révision de la constitution par une convention nationale était un article de cette constitution même; mais la loi en vertu de laquelle elle s'exécutait en 1827 anticipait sur l'époque constitutionnelle. La convention fut réunie : des intrigues, les unes en faveur de Bolivar, les autres ourdies par Santander, avaient présidé à l'élection de ses membres. Alors les sourdes pratiques et le machiavélisme reprirent un nouvel essor. De cent huit représentants, soixante-quatre seulement se rendirent à Ocana; les autres craignaient Bolivar : ils restèrent chez eux. Bientôt des discordes éclatèrent. D'une part, des rapports de finances faits par des amis du président accusaient de dilapidation l'administration précédente, celle de Santander; de l'autre, un décret de l'assemblée portait qu'aucun de ses membres ne pourrait, pendant les quatre ans qui suivraient la clôture de la convention, remplir aucune fonction dans le gouvernement, décret rendu dans un esprit d'indépendance contraire à Bolivar. Néanmoins la question fondamentale, la réforme de la constitution colombienne arriva. La nécessité des modifications fut admise à l'unanimité. Mais il fut posé en principe que la forme du gouvernement n'en subirait aucune. Puis le projet d'une constitution proposé par Castillo, sans reproduire mot à mot celle de Bolivie et du Pérou, augmentait l'influence législative et complétait la puissance exécutive du président. Tandis qu'à l'appui du projet les bolivaristes faisaient valoir la nécessité d'un pouvoir fort, pour contenir et lier une population ignorante, disséminée, étrangère à toute idée politique, menacée à la fois par l'Espagne et par le Pérou, les fédéralistes, unis aux amis de Santander, ne voyaient dans ce projet de constitution que le fondement d'un trône pour Bolivar. Leurs craintes furent partagées, et ils gagnèrent assez de terrain pour que les bolivaristes s'aperçussent que leur nombre diminuait de jour en jour. Le président craignit alors que le projet amendé ne sortît de la convention tout différent de ce qu'il avait été d'abord; et, sur son mot d'ordre, ses vingt amis se retirèrent de l'assemblée, ce qui rendit les délibérations impossibles, la majorité nécessaire pour délibérer n'existant plus. Bolivar, alors, à quelques lieues d'Ocana, feignit d'en être surpris et fâché. Une proclamation dans laquelle il inculpait implicitement la convention appela les provinces à des mesures extraordinaires, et promit de sa part un de-

vouement à toute épreuve. A Caracas, à Carthagène, à Bogota, où il se rendit, s'ouvrirent, sous les auspices des autorités et la protection des baïonnettes, des assemblées municipales et populaires, où on le supplia de prendre l'autorité suprême et de sauver la patrie. La loi ancienne était morte; la loi nouvelle n'existait pas encore et ne pouvait exister : dans cette crise dangereuse, la dictature seule pouvait guider le vaisseau de la république au milieu des écueils. Telle était, en 1828, la position de la Colombie. Bolivar voulait le sceptre, Bolivar n'eut pas le talent de le saisir. Du reste, parmi les actes qui marquèrent sa nouvelle administration doivent être signalés ses efforts pour remédier aux désordres des finances et rétablir le crédit public, les mesures pour une levée de 40,000 hommes, soit contre les tentatives des Espagnols, soit contre le Pérou, le Pérou, qui, libre de sa présence, avait aussi essayé de la révolte! Le congrès déclara, dès 1827, que Bolivar, président à vie, était un contre-sens avec la liberté; que le code bolivien avait été imposé au Pérou et répugnait à ses habitudes. Bolivar et son code cessèrent de régir le pays; et le 4 juin 1827, le général Lamar fut nommé président de la république. Bientôt même les Péruviens, sous sa conduite, vinrent compliquer les discordes civiles par la guerre étrangère, et bloquèrent les côtes occidentales de la Colombie jusqu'à Panama. Des Colombiens même les y appelaient. Dans la Bolivie, deux insurrections (25 décembre et 18 avril 1828) éclatèrent, l'une à la Paz, l'autre à Chuquisaco, contre le maréchal d'Ayacucho (Sucre), que Bolivar avait imposé à la république nouvelle. Des fusillades les comprimèrent pour le moment, mais l'irritation générale augmenta si fortement que Sucre crut prudent de donner sa démission, et laissa ses pouvoirs à Perez d'Urdimina. Les Péruviens envahirent alors la Bolivie pour la délivrer du libérateur; et les généraux conclurent une convention dont la clause fondamentale fut que tous les Colombiens de l'armée bolivienne quitteraient le territoire de la république. Ainsi l'édifice gigantesque qu'avait voulu élever Bolivar croulait de toutes parts. Le Pérou, la Bolivie, lui échappaient : la Colombie se débattait sous sa main. Toutefois il la maintenait encore. Presque tous les postes importants avaient été confiés à ses créatures; une conspiration tramée par Horment Carujo et autres, et dont il faillit réellement être la victime, lui fournit l'occasion de rétablir son autorité. Il déclara qu'il mettrait en vigueur le pouvoir que le vœu national lui avait conféré dans toute l'extension que les circonstances rendraient nécessaire; il fit fusiller les conspirateurs et même Ramon Guerra et Padilla, dont la participation au complot n'était pas prouvée, et traduisit en jugement Santander, menacé d'ailleurs comme concussionnaire et dilapidateur, et déjà retenu en prison. Une commission militaire, présidée par Urdaneta, prononça sa mort; mais le président, sur l'avis de son conseil, commua la peine en un bannissement à vie. Bolivar comprima encore une autre insurrection dans le Popayan; mais là il fallut faire des concessions, et Obande, qui en était le chef, conserva son commandement. Cependant la guerre avec le Pérou devenait plus active. La flotte de Guy pressait très-vivement Guayaquil, qui même fit une capitulation conditionnelle. Compromis au poste de Tarqui, Lamar signa la convention de Jiron (28 février 1829); mais peu après, offensé de l'orgueil avec lequel les Colombiens vantaient leur douteuse victoire, et prétextant le refus de ratification par le congrès, il reparut sur le territoire de la Colombie, fit transporter 3,000 hommes à Guayaquil, et se renforça dans Yauquilla. Privés de marine, et retenus par les inondations, les Colombiens ne pouvaient arrêter les dévastations de Lamar; mais un changement dans le gouvernement du Pérou renversa ce redoutable ennemi, qui fut remplacé par Gutierrez de la Fuente dans la presidence, et par Gamarra dans le commandement de l'armée. Bolivar, par un armistice, rentra en possession de Guayaquil; et le traité du 22 novembre 1829 rendit à la Colombie ses limites primitives, stipula l'égalité des deux pays, et sépara les dettes. Deux mois avant la signature de ce traité qui détruisait des rêves si brillants, un autre fédéraliste, Cordova, dans Rio-Negro, avait levé l'étendard de la révolte : un fort parti le seconda, puis l'abandonna; il mourut en combattant le 17 octobre, à Santuario; mais ce triomphe de Bolivar devait être le dernier. Sentant que son étoile pâlissait, le libérateur voulait en finir, c'est-à-dire qu'il voyait la nécessité de devenir maître ou de s'exiler. Il tenta un dernier effort. Une circulaire invita les citoyens à exprimer avec franchise les modifications qu'on désirait faire à la constitution. Cinq cents notables assemblés à Caracas répondirent à cet appel; et un nombre à peu près égal de généraux et de fonctionnaires publics signèrent une résolution portant séparation du gouvernement de Bogota et de celui de Vénézuéla, qui néanmoins devaient conserver la dénomination commune de Colombie. Une députation présenta ce décret à Paez, et sollicita son adhésion à celle de Vénézuéla; mais, secondé par Arismendi, il demanda une séparation totale. Fort embarrassé pour répondre à une pareille demande, ou plutôt pour faire admettre la négative par le congrès et surtout par l'opinion, Bolivar en revint à se montrer en butte aux poignards des amis de la liberté. Un miracle seul l'avait soustrait aux coups des assassins dans la nuit du 25 septembre 1829; il fit certifier ce fait par une médaille dont on distribua les épreuves en bronze, en argent et en or, avec beaucoup de bruit. Le sénat répondit à Paez par un refus formel; et tandis que cette réponse ajoutait au mécontentement de Vénézuéla, l'insurrection se préparait sur d'autres points. A Casanare, le colonel Pereira se déclara en révolte : un autre officier menaça d'en faire autant à Cauca. Bolivar se mit en route par le sud et se convainquit par ses yeux des symptômes toujours croissants du mécontentement public et du découragement de ses amis. Ses chances les plus favorables, il le voyait, c'était le défaut d'organisation de ses adversaires; c'était la bienveillance des ministres d'Angleterre, des États-Unis et du Brésil, accoutumés à traiter avec lui. Plus que

jamais il s'occupa de leur être agréable. En même temps, pour sonder la pensée publique jadis effrayée de l'idée de son absence, il recommença pour la cinquième fois ses simulacres de démission, et joua plus verbeusement que jamais, dans sa proclamation et son message au congrès du 20 janvier 1830, l'abnégation de soi-même et le désintéressement. Nommé alors à la présidence, il quitta néanmoins la ville de Bogota, laissant le pouvoir exécutif par intérim au général Calcédo, et encore une fois il fit répondre aux manifestes de Paez que le congrès était décidé aux mesures les plus vigoureuses pour empêcher le démembrement de la Colombie, et que la guerre en déciderait. Effectivement, vers la fin de mars, il se mit à la tête de 8,000 hommes, prit Cucuta révoltée, se dirigea vers la province de Maracaïbo, où Paez l'attendait avec 12,000 hommes, dans une forte position, et se renforçant tous les jours. Lorsqu'il fut informé de ces dispositions, Bolivar, déconcerté, ne sut plus quel parti prendre. Il voulut alternativement se soumettre à Paez, dissoudre le congrès; et il écrivit à Calcédo, puis se prépara à partir pour l'Europe. Et pendant ce temps les ministres anglais, anglo-américain et brésilien, notifièrent officiellement au général Calcédo (et non au congrès) que la séparation des deux parties intégrantes de la Colombie et la convocation d'assemblées provinciales mettraient à leurs yeux un terme à l'existence de la république, et les forceraient à demander leurs passe-ports. A cette déclaration, du 23 avril, il fut répondu que, par la convocation des assemblées provinciales, le congrès voulait, autant qu'il le pourrait, prévenir le démembrement redouté. Un instant le bruit courut que le congrès, se rattachant plus que jamais à l'unité nationale, conférait au libérateur la présidence à vie, et que désormais le seul point incertain, c'était de savoir s'il l'accepterait. Mais ce dénoûment n'était plus possible : l'influence et la puissance des amis de Bolivar allaient sans cesse s'affaiblissant. Après plusieurs négociations évasives, il adressa, le 27 avril, au congrès un message où, en renouvelant l'offre de son abdication, il fit à cette assemblée quelques modestes demandes. Cette fois le congrès promit de prendre en considération tous les vœux du libérateur, et nomma (4 mai) président de la Colombie don Joachim Mosquera, et vice-président Calcédo ; il vota une constitution nouvelle, et, pour le général Bolivar, des remercîments et une pension annuelle de 150,000 francs, payable soit en Colombie, soit hors de la Colombie. Quoique en apparence on lui laissât ainsi le choix de rester dans cette contrée ou d'en sortir, on pense que les auteurs de cette résolution lui avaient imposé d'avance la condition du départ. Il se retira d'abord dans sa maison de campagne aux environs de Bogota, où il reçut la visite et les félicitations des autorités et des citoyens les plus honorables. Lorsqu'il prit congé de ses anciens compagnons d'armes, l'émotion du général Urdaneta et des officiers qui l'accompagnaient fut telle, que les larmes coulèrent des yeux de tous les assistants. Le 10, il quitta Bogota, dans la compagnie de son aide de camp, le colonel Wilson, et de quelques officiers. Sur sa route, il reçut des adresses de diverses villes et corporations. Quelle qu'eût été l'impuissance du libérateur, en cet instant il était impossible de ne pas donner un regret à son départ, de ne pas sentir que par son absence tout irait plus mal dans le nouveau monde. Ces sentiments surtout eussent été plus vifs si sa renonciation eût été crue sincère : mais pouvait-elle l'être ? Il s'avança le plus lentement qu'il put, et resta dans Carthagène sous prétexte d'attendre de Bogota ses passe-ports. Le jour même de son départ, les troupes se révoltèrent, demandant 7,000 dollars qui leur étaient dus, et se retirèrent dans le Vénézuéla. Plusieurs tentatives eurent lieu en faveur du général absent. Florez se déclara chef suprême du Sud, et notifia au gouvernement de Bogota qu'il ne se soumettrait que lorsqu'il aurait cédé la place à Bolivar. Le général Infante, appuyé des colonels Panégo, Armas, Tamora, Austria, se révolta dans le district d'Oritico. Le général Machado agit dans le même sens en Vénézuéla. Enfin les troupes du gouvernement furent complétement battues par les insurgés de Calloa, et les vainqueurs occupèrent Bogota le 28 août. Une députation se rendit à Carthagène, où Bolivar était encore. Après avoir attendu ses passe-ports, il avait attendu un vaisseau, balançant sur le pays où il fixerait son séjour (les États-Unis, la Jamaïque, la Provence) ; il avait appris que, lorsqu'il se rendrait au navire qui devait le ravir à l'Amérique, une députation de Carthagène viendrait le supplier de rester, et il attendait pour éviter l'éclat de cette scène.... C'est ainsi qu'il atteignit le mois de septembre. Aux prières qu'on lui adressait de la part des villes du sud pour qu'il reprît le pouvoir, il répondait par ces formules accoutumées, ne voulant pas que ses ennemis l'accusassent de trop d'empressement, et attendant que le triomphe de ses adhérents prît de la consistance. Au milieu de ces tergiversations, il tomba malade, et bientôt on désespéra de ses jours. Est-ce le poison qui en abrégeait le cours si à propos pour les fédéralistes ? Certes, on a cru à des empoisonnements sur moins de vraisemblance ; mais les preuves n'existent point encore pour l'histoire. Quoi qu'il en soit, il reçut la nouvelle de sa fin prochaine avec calme et résignation ; légua ses croix de diamants et autres magnifiques décorations qui lui avaient été données par divers États et villes du Pérou et de Bolivie, aux donateurs ; écrivit le 11 décembre une adresse aux Colombiens, adresse où il leur recommande l'inestimable bien de l'union, et que l'on peut regarder comme son testament politique. Il mourut le 17 du même mois, âgé de 47 ans 4 mois 23 jours. Peut-être cette mort prématurée vint-elle à propos pour la gloire de Bolivar. Simple particulier après dix-huit ans de grandeur, et à l'instant de régner, qu'eût-il été aux yeux de tous ? Son activité avait augmenté dans les dernières années de sa vie. Il avait appris la guerre. Au reste, il excellait dans l'art de surprendre l'ennemi par des marches forcées, inattendues. Personnellement, a-t-on dit, il était peu brave ; mais on peut répondre à cette im-

putation que dans les armées il était général en chef et non soldat, souvent d'ailleurs, entouré d'un petit nombre d'hommes, il fut obligé de payer de sa personne et de combattre corps à corps. Il aimait les femmes avec excès. Très-sobre pour lui, il se plaisait à voir sa table somptueusement servie, et à porter des toasts qu'il faisait précéder de quelques paroles à effet. Sa générosité n'avait point de bornes, mais elle choisissait rarement les plus dignes. Il ne touchait que des à-compte sur ses traitements, et ces à-compte étaient moins à lui qu'à tout ce qui l'entourait. Il en résulta qu'il était souvent gêné, obéré, incapable de payer. Malheureusement il porta ce vice dans son administration, où du reste, il faut l'avouer, tout était à créer lorsqu'il commença, comme lorsqu'il finit sa carrière politique. Il sacrifia réellement les neuf dixièmes de sa fortune patrimoniale pour la cause de la république ; et, strict exécuteur de la promesse qu'il avait faite à Péthion, en affranchissant les nègres des autres, il affranchit aussi 1,000 à 1,200 esclaves qu'il avait dans ses terres de San-Mateo. Sa franchise apparente, la brusquerie de ses mouvements, pouvaient être un voile de sa politique. Il ne manquait pas d'une certaine tenacité dans ses plans, mais la continuité d'attention lui était difficile. De là ses fautes civiles et militaires, ses anomalies, et peut-être aussi la faiblesse qu'il eut de trop s'en rapporter à ses favoris. Quant à l'ambition du pouvoir, on peut dire qu'il en fut préoccupé, mais mollement, passagèrement, et qu'il sentit parfois de sincères velléités de tout abandonner. Nous avons jugé plus haut le mérite de ses mesures, soit pour prendre, soit pour conserver l'autorité ; nous n'avons rien à y ajouter, si ce n'est que le malheur de la Colombie fut d'avoir eu en lui un homme évidemment supérieur à son entourage, mais pas assez pour réduire ses favoris et ses rivaux à lui faire cortége. De là, les luttes ambitieuses, le fédéralisme et la dislocation de la république qu'il rêva et qu'il ébaucha. Bolivar n'a pas, comme Washington, laissé un État pour trophée au jour de ses funérailles. L'histoire ne gardera pas moins un grand souvenir du fondateur de la Colombie, qui, née à sa parole, a semblé trouver dans le cercueil du libérateur des germes de mort. On a publié sur Bolivar, dans toutes les langues, un grand nombre d'écrits. Le plus important qui existe en français est l'*Histoire de Bolivar* par le général Ducoudray-Holstein, continuée jusqu'à sa mort, par Violet, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage d'un officier qui servit longtemps sous le dictateur, et qui eut ensuite à se plaindre de lui, semble trop souvent dicté par d'injustes ressentiments. VAL. P.

BOLLANDUS (JEAN), naquit à Tirlemont, dans les Pays-Bas, le 13 août 1596. Le P. Héribert Rosweide d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, avait conçu le projet de faire une collection des actes ou vies des saints (1), mais il mourut en 1629, avant d'avoir commencé son ouvrage, dont il n'avait publié que le projet, et Bollandus, entré dans la compagnie de Jésus, y travailla dès l'année suivante. Godefroi Henschen lui fut associé, et ces deux laborieux écrivains publièrent à Anvers, en 1643, les deux premiers volumes des *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur*, in-fol., qui contiennent les vies des saints du mois de janvier. Les trois volumes pour février parurent en 1658. Bollandus mourut le 12 septembre 1665, dans sa 70e année, avant que le mois de mars fût en état de paraître. Daniel Papebroch, qui avait été adjoint aux deux collaborateurs, continua le travail avec le survivant. Les autres continuateurs furent Fr. Baert, Conrad Jauning, J. Pinius, Guil. Cuper, N. Rayæus, J.-B. Sollier, P. Bosch, J. Stilting, J. Limpenus, J. Veldius, Const. Suyskhen, J. Périer, Urb. Sticker, J. Cleus, Corn. Bye, J. Bue, Jos. Ghesquière, J.-B. Fonson et Hubens, tous jésuites. Le P. Berthod, bénédictin, S. Dyck, Cypr. Goorius, Heylen et Stalsius, prémontrés, y ont aussi coopéré. On nomme ces écrivains les *bollandistes*, du nom du premier d'entre eux. « Pres« que toute l'histoire de l'Europe, dit Camus, et une « partie de celle d'Orient, depuis le 7e jusqu'au 13e « siècle, est dans la vie des personnages auxquels « on donna alors le titre de *saints ;* chacun a pu re« marquer, en lisant l'histoire, qu'il n'y avait aucun « événement de quelque importance dans l'ordre « civil auquel un évêque, un abbé, un moine ou un « saint n'eussent pris part. » Aussi, quoiqu'on ait comparé cette collection à *un filet qui prend toutes sortes de poissons*, est-elle très-estimée ; elle a aujourd'hui 53 vol. in-fol., savoir : janvier, 2 ; février, 3 ; mars, 3 ; avril, 3 ; mai, 8, y compris le *Propyleum ;* juin, 7 ; juillet, 7 ; août, 6 ; septembre, 8 ; octobre (jusqu'au 14e jour), 6 ; les derniers volumes sont rares ; le 53e a été imprimé à Tongerloo, en 1794. On joint à cette collection : 1° *Martyrologium Usuardi*, 1714, in-fol. (*voy.* USUARD) ; 2° *Acta sanctorum Bollandiana apologeticis libris vindicata*, 1755, in-fol.. Et quelquefois encore : 1° *Exhibitio errorum quos Papebrochius suis in notis ad Acta sanctorum commisit, per Seb. a sancto Paulo*, 1693, in-4° ; 2° *Examen juridico-theologicum præambulorum Sebastiani a sancto Paulo, auctore N. Rayæo*, 1698, in-4° ; 3° *Responsio D. Papebrochii*, 1696-98, 3 vol. in-4°. Les travaux des bollandistes, interrompus lors de la destruction des jésuites, repris en 1779, ont été de nouveau interrompus en 1794, à l'entrée des troupes françaises dans la Belgique ; et il est à craindre que cette collection ne soit jamais achevée. Ce recueil, qui renferme une infinité de pièces originales, de diplômes et de dissertations intéressantes pour l'histoire, est purgée des contes ridicules et des fables indécentes dont les anciens légendaires avaient rempli la vie des saints. On a réimprimé à Venise les 42 volumes qui vont jusqu'au 15 septembre. Cette nouvelle édition peut bien remplacer l'originale, mais elle est beaucoup moins estimée, tant à cause des fautes d'impression qui s'y trouvent, que par rapport à la médiocrité de l'exécution. (*Voy.* GHESQUIÈRE et PAPEBROCH.) Bollandus avait fait des notes latines sur la vie de Charle-

(1) Ce projet fut imprimé à Anvers sous ce titre ; *Fasti sanctorum quorum vita in Belgicis bibliothecis manuscripti asservantur*, 1607, in-8°
C. T—Y.

magne par Eginhart; elles se trouvent dans l'édition de cet ouvrage donnée par Schminck, 1711, in-4°. La *Bibliotheca Script. societ. Jesu* dit que Bollandus avait d'abord fait imprimer sans son nom, ou sous un faux nom, quelques vers et quelques discours; la même *Bibliothèque* fait mention de quelques opuscules traduits par Bollandus de l'italien en latin; on croit aussi qu'il a publié, de concert avec Tollenar et Henschen, le recueil intitulé : *Imago primi sæculi societatis Jesu*, Anvers, 1640, in-fol. La vie de Bollandus se trouve dans les *Acta Sanctorum*, en tête du 1er volume de mars (1). A. B—T.

BOLLANDUS ou DE BOLLANDT (SÉBASTIEN), né à Maëstricht, dans le 16e siècle, fut récollet, et professa la philosophie et la théologie. Il mourut à Anvers, le 13 octobre 1645. Il a été l'éditeur des ouvrages suivants : 1° *Historica, theologica et moralis terræ sanctæ Elucidatio, auctore Francisco Quaresmio*, Anvers, 1639, 2 vol. in-fol.; 2° *Sermones aurei fratris Petri ad Boves, in Dominicas et festa per annum*, Anvers, 1643, in-fol.; édition plus correcte que celles qui l'avaient précédée. Pierre-aux-Bœufs était un cordelier natif de Paris, docteur et professeur en théologie, au 15e siècle. — *Pierre* BOLLANDUS, ou BOLANDUS, qu'on croit natif de Bolant, village du duché de Limbourg, florissait en 1485 et 1495, et fit sa principale occupation de la poésie latine. Paquot, qui n'en parle que d'après Simler, donne les titres de quelques-uns de ses ouvrages, en disant qu'il ne sait s'ils sont imprimés. A. B—T.

BOLLEMONT (FRANÇOIS-CHARLES-ROBERT-CHONET DE), général d'artillerie, né le 30 août 1749, au village d'Arrancy (Meuse), doit être compté parmi les officiers les plus honorables de l'armée française. Il servait depuis dix-sept ans dans l'arme de l'artillerie, lorsqu'il fit sa première campagne, en 1792, à l'armée des Alpes, où il commanda l'artillerie de l'avant-garde. L'année suivante, il passa à l'armée du Nord et fut nommé directeur du parc d'artillerie. Il contribua beaucoup à éloigner ce corps du parti de Dumouriez, qui voulait l'entraîner dans sa défection. Il concourut à la défense de Maubeuge en octobre 1793, et fut nommé général de brigade le 4 brumaire an 2. Destitué comme noble le 17 pluviôse, il fut rappelé au service le 17 floréal à l'armée de la Moselle, où il dirigea un corps d'artillerie à Fleurus, devant Charleroi et devant Maëstricht. « Maëstricht a capitulé, écrivait Jourdan, le 15 brumaire an 3 (5 novembre 1794), « à la convention nationale. Cette place, une « des plus fortes et des plus en état de défense, n'a « tenu que douze jours de tranchée ouverte, et doit « sa prompte reddition à la bonne intelligence qui « a régné entre le général Kléber, qui commandait « les troupes, le général Bollemont, qui comman- « dait l'artillerie, et le général Marescot, qui com- « mandait le génie, etc... » En 1797, le commandement de la citadelle de Wurtzbourg fut confié à Bollemont, mais il se vit obligé de rendre cette place aux Autrichiens le 4 septembre de la même année, après une défense opiniâtre. Fait prisonnier, il fut bientôt rendu par échange, et le directoire exécutif le nomma inspecteur général d'artillerie. En 1800, il avait été désigné pour commander la place de Brest : des circonstances particulières l'empêchèrent d'accepter. En 1802, il entra au corps législatif, où il représentait le département de la Meuse. L'empereur l'avait fait officier de la Légion d'honneur le 22 novembre 1804. Il mourut quelques années après, dans sa famille, où il vivait retiré. B—N.

BOLLET (PHILIPPE-ALBERT), était député du Pas-de-Calais à la convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. En 1794, il remplit une mission à l'armée du Nord pour l'organisation de la cavalerie, et il écrivit de Douai à la convention nationale, le 2 floréal an 2, pour lui annoncer une victoire remportée sur les Autrichiens et l'arrestation d'un émigré, qui, disait-il, était leur espion. A l'époque mémorable du 9 thermidor, Bollet fut adjoint à Barras, et il montra beaucoup d'énergie et de courage dans l'attaque de la maison commune, où s'était réfugié Robespierre. La convention l'envoya ensuite en Bretagne, pour terminer la guerre civile par un traité de paix avec les royalistes. Il se trouva en opposition avec Boursault. Ces deux représentants avaient chacun un parti. Bollet, d'accord avec Hoche, parvint enfin à conclure le traité. C'est chez Bollet que Cormatin fut arrêté, et Cormatin se loue beaucoup de lui dans ses *Mémoires*. Devenu membre du conseil des cinq-cents, après la session conventionnelle, Bollet s'absenta par congé, et il habitait sa maison à Violaines, département du Pas-de-Calais, lorsque, dans la nuit du 24 au 25 octobre 1796, des brigands s'y introduisirent et l'assassinèrent dans son lit. Sa femme, qui était couchée près de lui, liée par les malfaiteurs, fut témoin de leurs violences contre son mari. Il reçut neuf coups de sabre, d'abord jugés mortels et annoncés comme tels au corps législatif. Toutes les autorités accusèrent, dans leurs rapports, l'impuissance des moyens de répression contre les nombreuses bandes organisées dans ces contrées. Bollet vint heureusement lui-même, quelques mois plus tard, montrer au conseil des cinq-cents que les médecins s'étaient trompés, et il annonça que les chefs de ses assassins étaient arrêtés. Tout indique que cette affaire était le résultat de quelque vengeance politique : aucun mauvais traitement n'avait été fait à la femme de Bollet, et il n'y avait eu aucune soustraction d'effets ni d'argent. Il entra dans le corps législatif qui fut créé après la révolution du 18 brumaire, et il y resta jusqu'en 1803, époque à laquelle il se retira de nouveau à Violaines, dont il était maire. Il y mourut en 1811. M—D j.

(1) Une dissertation latine sur les bollandistes, signée des noms les plus honorables et imprimée à Namur en 1838, nous apprend que Napoléon, par une remarquable sympathie de grandeur, voulant faire achever le grand monument de la vie des saints, *Acta Sanctorum*, fit écrire sur ce sujet à la Serna-Santander. Ce savant bibliothécaire répondit, le 9 août 1810, que cette continuation était impossible. Cependant de précieuses notes des bollandistes ont été depuis recueillies; et ce que n'avait pu Napoléon vient d'être entrepris par une société savante de la Belgique, que le roi Léopold a encouragée par une somme de 5,000 fr., à ce que nous ont appris les journaux de Bruxelles, mai 1842. O. L—T.

BOLLIOUD-MERMET (Louis), né à Lyon, le 15 février 1709, fut longtemps secrétaire de l'académie de cette ville, et mourut en 1793. Sa famille était distinguée dans la magistrature. Bollioud-Mermet a surtout cultivé les lettres. On a de lui quelques ouvrages médiocres : 1° *de la Corruption du goût dans la musique française*, 1745, in-12; 2° *de la Bibliomanie*, la Haye, 1761, in-8°; 3° *Discours sur l'Emulation*, Paris, 1763, in-8°; 4° *Essai sur la Lecture*, Lyon, 1765, in-8° : ces ouvrages sont anonymes; 5° *Renovation des vœux littéraires*, discours prononcé pour la cinquantaine de sa réception à l'académie de Lyon. Il a laissé en manuscrit une histoire de cette société littéraire. A. B—T.

BOLOGNA. Un assez grand nombre d'auteurs italiens sont connus sous ce nom ; les uns l'ont porté seul, les autres avec la particule *da*, pour marquer seulement qu'ils étaient de Bologne ; on en confond quelquefois plusieurs entre eux : aucun n'est assez célèbre pour qu'il en résulte de grands inconvénients. Ce sont presque tous de bons religieux dominicains, franciscains ou servites, dont les ouvrages ne sont ni connus, ni très-utiles à connaître, à en juger par les titres. — *Antoine* BOLOGNA mérite d'être distingué : c'était un chevalier napolitain, originaire de Palerme, et, selon d'autres, de Bologne. Les droits de citoyen originaire et naturel de Naples lui furent accordés par le roi Alphonse Ier, d'Aragon. Il fut conseiller de ce roi, président de la chambre royale, et poëte lauréat en 1449. On a imprimé de lui un recueil de cinq livres d'épîtres, de harangues, et de poésies latines, Venise, 1553, in-4°. Le roi Alphonse, qui aimait les lettres, l'envoya en ambassade auprès de la république de Venise, pour l'obtenir de la ville de Padoue un bras de Tite-Live ; il l'obtint, et les Padouans consacrèrent ce fait par l'inscription suivante : *Inclyto Alphonso Aragonum regi studiorum fautori, reipublicæ Venetæ federato, Antonio Panormita poeta legato suo orante, et Mathæo Victurio hujus urbis prætore constantissimo intercedente, ex historiarum parentis T. Livii ossibus, quæ hoc tumulo conduntur, brachium Patavini cives in munus concessere, anno christi* 1641. 14 *kal. septembre.* — Il y a un autre *Antoine* BOLOGNA, ou BOLOGNI, de Palerme, docteur en droit, et savant jurisconsulte, mort le 6 mars 1633, qui a laissé plusieurs écrits relatifs à sa profession, mais qui ne sont d'aucun intérêt général. G—É.

BOLOGNE (JEAN DE), statuaire, né, en 1524, à Douai. Son nom et son long séjour en Italie ont fait croire à beaucoup de personnes qu'il avait pris naissance dans le pays des arts, et le style de sa sculpture, qui tenait de celui de Michel-Ange, a dû encore fortifier cette erreur. On raconte qu'étant jeune encore, et brûlant du désir de se faire connaître de ce grand homme, il le consulta sur une statue qu'il avait conçue dans cette intention, et s'était appliqué à finir : « Songez, jeune homme, « lui dit Michel-Ange, qu'avant de polir un mor« ceau de sculpture, il faut, après l'avoir composé « raisonnablement, en arrêter les mouvements avec « justesse, et toutes les proportions avec exactitude.» Ensuite Michel-Ange en changea la disposition, en assura l'ensemble, et répandit dans toute la figure ce sentiment vif et cette fierté de touche qui distinguent si éminemment ses moindres ouvrages. Les statues de Jean de Bologne expriment avec force les formes des muscles et la place des os qu'ils recouvrent et qu'ils font mouvoir ; mais on y trouve très-rarement de ces finesses de passage que son maître montre presque toujours. Parmi les ouvrages de Jean de Bologne, remarquables par la chaleur et l'aisance de l'exécution, on cite le groupe du *Soldat romain enlevant une Sabine*, qui se voit dans la grande place de Florence. Sur la place majeure de Bologne, et près de l'église cathédrale (Ste-Pétrone), se voit la fameuse fontaine qu'il a embellie, et qui, malgré ce qu'on peut y reprendre, est un des plus beaux ornements de cette ville. Thomas Laureti, architecte de Parme, en a été le constructeur en 1563. Les figures et tous les accessoires en bronze sont de Jean de Bologne. L'architecture et les ornements en sont d'un goût petit et un peu entortillé, comme on peut en juger par l'estampe qui en a été donnée, en 1747, par J. Benedette. On voit encore à Florence deux statues colossales qui annoncent la hardiesse du ciseau de Jean de Bologne : c'est un *Neptune* et le *Jupiter pluvieux*. Gênes, Venise, possèdent plusieurs de ses ouvrages. En France, on voit un *Esculape* de sa main à Meudon, et un groupe de l'*Amour* et *de Psyché*, à Versailles. La révolution a détruit la statue équestre de Henri IV, que l'on voyait sur le Pont-Neuf; il l'avait commencée, et son élève Taffa l'avait achevée. On admire encore à Florence le *Mercure* qu'il y a fait pour la maison de plaisance de Médicis : l'ensemble en est exact et d'une grande légèreté. On en a fait plusieurs copies en petit, et la meilleure, qu'on croit fondue sur un modèle de Jean de Bologne, fut apportée à Paris par le marquis d'Havrincourt, et ensuite moulée en plâtre. Jean de Bologne est mort à l'âge de 84 ans, en 1608 ; et, pour me servir de l'expression de M. Lévêque, son panégyriste, il n'a cessé de travailler qu'en cessant de vivre. R—N.

BOLOGNE (LORENZO SABBATINI, dit LORENZINO, ou LAURENTIN DE), peintre du 16° siècle, eut, dit Lanzi, un pinceau fini et délicat. On a de cet artiste des *Saintes Familles* qui sont dans le meilleur goût de l'école romaine. Souvent ses vierges et ses anges sont attribués au Parmesan. Augustin Carrache grava le beau *St. Michel*, peint par Laurentin dans l'église de St-Jacques-le-Majeur de Bologne, et le proposa longtemps comme un modèle de grâce et de correction. Laurentin réussit particulièrement dans les fresques ; on admire surtout le moelleux de son dessin, l'abondance de ses inventions ; et, ce qui étonne beaucoup, ce maître terminait promptement ses compositions. Ses succès le firent rechercher par les principaux seigneurs de Bologne ; mais sa réputation s'étant étendue jusqu'à Rome, il visita cette ville sous le pontificat de Grégoire XIII, et fut très-goûté de ce pontife. Chargé de présider aux peintures du Vatican, Laurentin y

laissa des fresques d'une grande dimension, qui sont encore bien conservées. La mort le surprit au milieu de ses travaux, en 1577 ; il était encore très-jeune. Les conseils de Laurentin ne contribuèrent pas peu à former le talent d'Horace Samacchini, son ami, qu'il fit également employer à orner de peintures le Vatican. Vasari appelle improprement ce dernier maître *Fumaccini*. Les autres élèves de Laurentin furent César Arétuzzi et Félix Pasqualini. A—D.

BOLOGNE (PIERRE DE), poëte lyrique, né en 1706, à la Martinique, descendait de la famille des Capizupi de Bologne, établie en Provence depuis le 16e siècle. Son père, officier au service de France, s'était distingué dans plusieurs occasions. Il entra dans les mousquetaires, et fit toutes les campagnes du Rhin et des Pays-Bas, dans les guerres contre l'Autriche. Compris dans les réformes qui eurent lieu à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il choisit Angoulême pour sa résidence et s'y maria. Dans les loisirs des camps, il avait cultivé la poésie avec assez de succès pour se faire une réputation, si le talent modeste, sans prôneurs et sans intrigue, était toujours apprécié. Bologne, dit un critique, est, après Pompignan, celui de tous nos poëtes actuels qui a le mieux réussi dans l'ode sacrée. Sa poésie se distingue par la pureté, l'élégance, l'harmonie, le naturel et l'aisance de la versification. (Sabatier, *les Trois Siècles de la littérature*.) L'indifférence du public pour ses productions ne l'empêcha pas de trouver dans le commerce des Muses un charme qui se prolongea jusque dans sa vieillesse (1). Cédant au désir de quelques amis, il consentit à laisser imprimer ses dernières compositions; mais rien ne put le décider à quitter sa douce retraite pour venir à Paris solliciter l'annonce de ses livres. Bologne mourut vers 1789 (2). Il était membre des académies de la Rochelle, d'Angers, de Marseille, et des Inestricati de Bologne. On a de lui : 1° *Poésies diverses*, Angoulême et Paris, 1746, in-8°. 2° *Odes sacrées*, ibid., 1758, in-12. Ces deux recueils furent réunis en 1769, sous le titre d'*Œuvres* de Bologne (3). 3° *Amusements d'un septuagénaire, ou contes, anecdotes, bons mots, naïvetés, mis en vers*, Paris, 1786, in-8°. W—s.

BOLOGNÈSE (LE). *Voyez* GRIMALDI (Jean-François).

BOLOGNETTI (FRANÇOIS), sénateur bolonais, et poëte italien du 16e siècle. Il fut dans sa patrie l'un des quarante, en 1555, et gonfalonier l'année suivante. Il était d'une académie qui portait le titre de *Convivale*, que nous rendrions par *Académie de table*. Les académiciens, après un dîner modeste, partageaient entre eux des cartes, sur lesquelles étaient écrites des questions de galanterie, de littérature ou de philosophie; chacun était obligé d'y répondre sur-le-champ par une pièce de vers, ou par un discours oratoire. Quand l'exercice académique commençait, on laissait entrer les spectateurs, qui étaient quelquefois très-nombreux. Bolognetti eut pour amis la plupart des hommes célèbres de son temps, entre autres, Paul Manuce, Bernardo Tasso, J.-B. Giraldi, les Flaminio, etc. On a de lui : 1° *il Costante*, poëme héroïque, Venise, 1565, en 8 livres, in-8°; Bologne, 1566, en 16 livres, in-4°; Paris, 1654, idem, in-4°. Il avait composé quatre autres livres qui terminaient ce poëme, mais qui n'ont point été publiés. Bolognetti s'est placé, par cet ouvrage, parmi les poëtes épiques qui ont traité l'art selon les règles prescrites par les anciens, et non avec la liberté presque sans bornes des poëtes romanesques. La plupart des auteurs italiens qui ont écrit sur l'épopée, et le Tasse lui-même, dans son *Traité du poëme héroïque*, lui ont donné de grands éloges. 2° *Rime*, Bologne, 1566, in-4°. D'autres poésies de lui sont éparses dans divers recueils. Son petit poëme, *Poemetto*, sur le plaisir, composé de cinquante octaves, est imprimé dans la 1re partie des *Rime di diversi*, Venise, 1580, in-12. On l'a inséré dans le 6e volume du recueil de petits poëmes de cette espèce, Turin, 1797, 12 vol. in-12. 3° *La Cristiana Vittoria maritima ottenuta a tempo di Pio V*, en 3 livres, Bologne, 1572. in-4°. G—É.

BOLOGNETTI (POMPÉE), docteur en philosophie et en médecine, né à Bologne, d'une famille noble, vers la fin du 16e siècle, professeur renommé de théorie et de pratique dans l'université de cette ville, a laissé deux ouvrages d'hygiène publique remarquables pour le temps, et même encore pour le nôtre : 1° *Consilium de præcautione, occasione mercium, ab insultibus imminentis contagii, ad senatores Bononiæ sanitatis præsides*, Bologne, 1630, in-fol.; 2° *Remora senectutis*, imprim. dans la même ville, 1630, in-4°. C. et A—N.

BOLOGNI (JÉRÔME), poëte latin du 15e et du 16e siècle, naquit à Trévise, le 26 mars 1454. Son père y était notaire, et il le fut lui-même dans sa jeunesse; il exerça aussi la profession d'avocat dans sa patrie, fut reçu docteur en droit, et agrégé au collége des juristes en 1475. Quoique marié et père de plusieurs enfants, il prit ensuite l'état ecclésiastique, et reçut les premiers ordres en 1479. Sa vie fut fort agitée, et il éprouva des disgrâces domestiques, qui l'ont fait mettre, par Valérianus, au nombre des gens de lettres malheureux. Il donna pendant plusieurs années des soins aux éditions que publiait Michel Manzolo, célèbre imprimeur de Trévise ; il les corrigeait, y mettait ou des pièces de vers ou des préfaces, comme il le fit aux éditions du *Traité de l'orthographe* de Tortellius, 1477 ; de l'*Histoire naturelle* de Pline, 1479; de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, 1480 ; des *Commentaires* de César, et de l'*Histoire* de Tite-Live, même année. L'empereur Frédéric III lui accorda les honneurs de la couronne poétique. Il mourut à Trévise, le 23

(1) On voit par des vers qu'il adressait au contrôleur général des finances, Boullongne, que ce ministre, en raison de la ressemblance des noms, s'étant informé de l'auteur, lui avait fait obtenir une pension. A—T.

(2) C'est par erreur que quelques biographes disent qu'il mourut à Paris en 1799. Le nom de Bologne ne se trouve plus dans la *Table des Poëtes français en* 1789.

(3) On y trouve une traduction en vers latins du 1er livre de *Télémaque* et une pièce en vers latins sur Bologne, en remercîment aux académiciens de cette ville. A—T.

septembre 1517. On a de lui : 1° *Apologia pro Antonio*, Trévise, 1479, in-fol. Cet écrit précède l'édition de l'*Histoire naturelle* à laquelle l'auteur donna des soins; il en fut publié à part des exemplaires. 2° *Mediolanum, sive Itinerarium Hieronymi Bononii senioris, poetæ Tarvisini, carmen epicum*, etc., Trévise, 1626, in-4°. Il fit ce poëme au retour d'un voyage de Milan, vers l'an 1480. 3° *Dell' Origine delle terre ad essa suggette, e degli uomini illustri della città di Trevigi, dissertazione*, etc. Cette dissertation, écrite en latin, est imprimée avec ce titre italien, dans le volume 2° du supplément au journal *de' Letterati d'Italia*. Elle précède une notice sur la vie de l'auteur, qui est accompagnée de son portrait; il y est représenté la couronne de laurier sur la tête. 4° Il laissa un recueil considérable de poésies latines, sous ce titre : *Promiscuorum poeticorum libri* 20, qui est resté manuscrit dans des bibliothèques particulières; on n'en a publié à part que le poëme suivant : *Antenor Hieronymi Bononii poetæ Tarvisini..... Elegidion, ex ejus Promiscuorum libro* 9, etc., Venise, 1625. G—É.

BOLOGNINI (Louis), né à Bologne, en 1447, fut admis, dès l'âge de vingt-deux ans, parmi les jurisconsultes, enseigna le droit civil dans sa patrie, et ensuite dans l'université de Ferrare. De retour à Bologne, en 1470, il y fut nommé juge et spécialement chargé, quelques années après, de décider des causes auprès du pape Innocent VIII, qui était son parent. Bolognini reçut le titre de chevalier, et fut nommé conseiller du roi de France, Charles VIII, par un diplôme daté du 19 juin 1494. Il remplit le même emploi auprès du duc de Milan, Louis Sforce. Il fut juge et podestat à Florence, sénateur de Rome, et avocat consistorial, nommé par Alexandre VI, en 1499. Ce pape l'envoya en ambassade auprès du roi Louis XII. Après avoir rempli cette mission, il retournait de Rome dans sa patrie, lorsqu'il fut attaqué à Florence d'une maladie dont il mourut le 19 juillet 1508. Son corps fut transporté à Bologne, et enterré dans l'église des dominicains, à laquelle il avait fait des donations considérables. Il avait surtout rebâti à ses frais la bibliothèque de ces religieux, et leur légua tous ses livres. Il fut, après Politien, un des premiers jurisconsultes qui entreprirent de corriger le texte des *Pandectes*; il se servit, à cet effet, du travail de Politien lui-même; mais on prétend qu'il s'en servit mal, parce qu'il ignorait la langue grecque, et qu'il ne sut pas déchiffrer les abréviations dont le texte de Politien était rempli. Il intitula son travail *Emendationes juris civilis*. Ces *Emendationes*, qu'il avait laissées manuscrites, furent publiées à Lyon, dans le *Corpus legum*, imprimé en 1516. Il donna lui-même au public : 1° *Interpretationes novæ in jus civile*, Bologne, 1494, in-4°. 2° *Interpretationes ad omnes ferme leges*, Bologne, 1495, in-fol. 3° *Epistolæ decretales Gregorii IX suæ integritati restitutæ, cum notis*, etc., Francfort, 1590. 4° *Collectio florum in jus canonicum*, Bologne, 1496, in-fol. 5° *Concilia*, Bologne, 1499; Lyon, 1556, etc. 6° *De Quatuor Singularitatibus in Gallia repertis*, mélange de prose et de vers adressé à Symphorien Champier, qui l'a inséré dans son livre *de triplici Disciplina*, Lyon, 1508, in-8°. Ces quatre merveilles de la France, que Bolognini avait admirées pendant son ambassade auprès de Louis XII, sont : 1° la bibliothèque royale de Blois; 2° l'heureux état du royaume; 3° la ville de Lyon; 4° celle de Blois. Ces deux dernières font chacune le sujet d'un petit poëme : celui sur Lyon, *Descriptio poetica Lugduni, centum versibus*, se trouve aussi à la suite des *Storie della città di Firenze, di Jacopo Nardi*, Lyon, 1582, in-4°. Quelques auteurs disent qu'il avait écrit une *Histoire des souverains pontifes*; mais, si elle existe, elle n'a jamais été imprimée. — Bolognini eut un fils nommé *Barthélemy*, qui fut aussi jurisconsulte, et qui cultiva les lettres. Il laissa, outre quelques ouvrages relatifs à sa profession, un abrégé des *Métamorphoses* d'Ovide : *Epitome in P. Ovidii Nasonis libros 15 Metamorphoseon, versibus elegiacis*, Bologne, 1492, in-4°, réimprimé avec l'*Epitome sapphica* des mêmes *Métamorphoses* par Fr. Nigri, et les *Disticha in Fabulas Metamorph. Ovid.* par J.-F. Quintianus Stoa, Bâle, 1544, in-8°. G—É.

BOLOGNINI (Ange), médecin et chirurgien, né dans le voisinage de Padoue, eut quelque réputation vers le commencement du 16e siècle dans l'université de Bologne, où il enseigna la chirurgie. Il était de l'école des arabistes, et grand partisan d'Avicenne, qui servait de texte à ses leçons. Il passe pour avoir préconisé le premier l'usage des frictions mercurielles dans le traitement de la maladie vénérienne. Il nous reste de lui un traité sur la cure des ulcères externes : *de Cura ulcerum exteriorum et de unguentis communibus in solutione continui libri duo*, Bologne, 1514, in-4°; Pavie, 1516, in-fol., avec d'autres pièces; Bâle, 1536, in-4°; Zurich, 1555, in-fol., et qui fait partie du *Recueil chirurgical* de Gesner. Il contient toutes les formules pharmaceutiques du temps, ce qui le rend bon à consulter sous ce rapport. C. et A—N.

BOLOGNINI (Jean-Baptiste), peintre, élève du Guide, naquit à Bologne, en 1612. Le chanoine Louis Crespi a donné quelques détails sur cet artiste, qui a toujours cherché, et avec succès, à atteindre la grâce et la finesse du style de son maître. On voit à St-Jean *in Monte* à Bologne (c'est la même église où était la *Ste. Cécile* de Raphaël) un *St. Ubald* de Bolognini, qui rappelle en effet les compositions nobles et élégantes du Guide. Bolignini mourut en 1689. — Un autre Bolognini (*Jacques*), né en 1651, neveu et élève du précédent, mourut en 1734. A—D.

BOLOMIER (Guillaume de), seigneur de Villars, chancelier de Savoie, d'abord secrétaire d'Amédée VIII, devint ensuite maître des requêtes, et s'éleva par son propre mérite au rang de premier ministre. Il prit sur Félix V un grand ascendant, dont il se servit pour le dissuader de se démettre du pontificat, ce qui le fit regarder comme le principal auteur de la continuation du schisme, et le rendit odieux au duc Louis, fils d'Amédée, qui vit

avec indignation les avis de Bolomier l'emporter sur ses représentations et ses prières. La noblesse de Savoie était également irritée contre le chancelier, qui avait diminué ses droits et ses priviléges; aussi, à la mort d'Amédée, se vit-il exposé à la haine de son successeur et de ses nombreux ennemis. On l'accusa de concussions, et le duc nomma des commissaires pour examiner sa conduite. Bolomier, dans la vue d'arrêter les informations, accusa à son tour de trahison François de Lapalu, l'un des commissaires; mais, convaincu d'imposture et de calomnie, il fut condamné à mort, et jeté vivant dans le lac de Genève avec une pierre au cou, en 1446. B—P.

BOLOT (CLAUDE-ANTOINE), conventionnel, était né vers 1740, à Gy, petite ville de Franche-Comté, d'une famille riche et considérée dans le pays. Ayant achevé ses études à l'université de Besançon, il se fit recevoir avocat au parlement; mais sa fortune lui permettant de vivre indépendant, il ne fréquenta point le barreau; et après avoir passé sa jeunesse dans les plaisirs et les divertissements, il s'établit à Vesoul en 1770. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes, il fut élu procureur de la commune, et au mois de septembre 1792, député de la Haute-Saône à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple en ces termes : « Je considère particulièrement « dans cette circonstance la convention nationale « comme le peuple entier : pour cette raison je dis « *non*. » Et sur la question de la peine : « Des preu- « ves multipliées m'ont donné la conviction des cri- « mes de Louis; la loi l'a confirmée. Aujourd'hui, « la justice, le salut de la république, la loi, la poli- « tique commandent que Louis périsse. La pitié ne « doit pas même être écoutée; je condamne Louis « à la mort. » Cependant Bolot se déclara pour le sursis. Après la session, il entra au conseil des anciens, et fut ensuite nommé juge au tribunal de Vesoul. N'ayant point été maintenu dans ses fonctions à la réorganisation des tribunaux, il se retira dans le domaine qu'il possédait à la Chapelle St-Quillain, arrondissement de Gray, et il y mourut le 28 juin 1812, à 70 ans. La *Biographie des contemporains* n'en rapporte pas moins que Bolot, atteint par la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, se retira d'abord à Genève, et qu'il fut obligé de quitter cette ville à cause des persécutions qu'on y faisait éprouver aux proscrits! W—s.

BOLSEC (JÉRÔME-HERMÈS), natif de Paris, après avoir été carme et aumônier chez la duchesse de Ferrare, apostasia et exerça la profession de médecin à Ferrare, où il se maria. Il vint à Genève en 1551, se lia d'abord avec Calvin, puis se brouilla avec lui pour s'être hautement élevé, à l'exemple de Pélage, contre la doctrine des décrets absolus sur la prédestination. Emprisonné, puis banni de Genève, il se retira à Berne, où le zèle ardent du chef de la réforme le poursuivit. Forcé de rentrer en France, il alla faire abjuration à Autun, et exercer la médecine à Lyon, où il mourut en 1585, après s'être marié deux fois. Il figura parmi les ministres déposés au synode national de Lyon en 1563, quoiqu'il n'eût jamais été ministre. Bolsec a exhalé son ressentiment contre Calvin dans l'*Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin*, Paris, 1577, 1578, 1580 et 1664, in-8°; et contre Bèze dans l'*Histoire de la vie, mœurs, doctrine et déportements de Théodore de Bèze, dit le spectable grand ministre de Genève*, Paris, 1580 (1582), in-8°. Ces deux ouvrages, remplis d'invectives, furent traduits en latin; le premier, par le docteur Laingeal, Écossais; le dernier, par Pantaléon Thévenin. L'original et la traduction du second sont rares. Le premier a été traduit en allemand. On lui attribue des vies de Zuingle, de Luther et d'Œcolampade, écrites sur le même ton de satire. Comme on aurait tort de juger Calvin et Bèze par le récit que Bolsec, leur ennemi, fait de leur caractère et de leur conduite, on s'égarerait également en jugeant de cet auteur par l'article qu'on en trouve dans le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, qui a tiré tout ce qu'il en dit des chefs de la réforme de Genève. (*Voy.*, pour ses autres ouvrages, la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier.) T—D.

BOLSWERT ou BOLWERT (SCHELTE DE), naquit en Frise, et s'établit à Anvers. Il est l'un des graveurs de l'école de Rubens qui ont le mieux rendu la touche et la couleur de ce maître. Lui et Vicher sont, de tous les calcographes, ceux qui ont imité le plus parfaitement, avec le burin, le goût et le pittoresque de l'eau-forte. On a des paysages de Bolswert, tout au burin, qui ne sont point inférieurs pour le goût à ceux de nos meilleurs graveurs à la pointe. Dans les figures, ses hachures, quoiqu'en général courtes et multipliées, dessinent bien les muscles, et indiquent avec précision les plis des draperies. Sans chercher la belle gravure ni la parfaite régularité des tailles, ne s'occupant que des formes et de l'effet, cet artiste avait un faire agréable. La plupart de ses estampes ont une couleur brillante. Peu de graveurs ont rendu avec autant de force et de vérité que lui la vigueur et et en même temps la finesse de la touche des tableaux qu'il traduisait. Le *Christ au roseau* d'après van Dyck est la plus recherchée des productions de Bolswert; les premières épreuves se vendent jusqu'à 600 francs. On estime aussi beaucoup son *Assomption de la Vierge*, son *Mercure et Argus* d'après Jacques Jordans : les épreuves de cette estampe avant l'adresse de Bloteling sont assez rares, ainsi que celles du *Christ à l'éponge*, avec la main de St. Jean sur l'épaule de la Vierge. Il faut prendre garde cependant de les confondre avec celles où cette main a été remise. On distingue encore une *Chasse aux lions* d'après Rubens, *le Serpent d'airain*, ainsi que deux estampes d'après Jordans, représentant des satyres. Bolswert est l'un des maîtres dont les jeunes élèves ne sauraient trop étudier les ouvrages, surtout relativement au ton de couleur, sans noir, qui les distingue, et à la vigueur et à la vérité de sa touche. Cet artiste florissait dans le 17e siècle. — *Boëce-Adam* DE BOLSWERT, frère aîné du précédent, florissait aussi à Anvers à la même

époque. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après Rubens, qui ont aussi beaucoup de mérite, entre autres *la Cène* et *la Résurrection du Lazare*. P—E.

BOLTIN (IVAN), fils de Nikita, naquit à St-Pétersbourg en 1735. Quoiqu'il eût suivi la carrière militaire, dans laquelle il parvint au grade de major général, il fit son occupation favorite des recherches historiques, principalement celles qui avaient rapport à sa patrie. Ses travaux se distinguent de ceux de la plupart des historiens russes par une saine critique et une excellente méthode. Le premier ouvrage qu'il publia fut une *Description chorographique des eaux minérales de Sarepta* (en russe), St-Pétersbourg, 1782. Ayant parcouru l'histoire de Russie, publiée en 1787, par le médecin français Leclerc, il fut indigné des erreurs dont cette compilation est remplie; et il le réfuta dans deux volumes in-4°, qui portent le titre de *Remarques critiques sur l'histoire de Russie par M. Leclerc*. Cet ouvrage fut imprimé à St-Pétersbourg, aux frais du gouvernement. La critique qu'il contient est amère, mais juste, et l'ouvrage est rempli d'une foule de renseignements neufs et intéressants. Cependant il faut dire que la plupart des fautes que l'auteur y signale appartenaient plutôt au prince Stcherbatow qu'à l'auteur français, qui souvent n'avait fait qu'extraire les ouvrages de celui-ci. Le prince se crut obligé de se défendre sous son propre nom; mais Boltin fit d'abord imprimer une *Réponse*, in-8°, puis il publia deux autres volumes in-4°, contenant des *Réflexions critiques* sur l'histoire russe du prince Stcherbatow. Aucun Russe n'avait encore écrit sur l'histoire de sa patrie avec autant de connaissances, de critique et de goût que Boltin; cependant, malgré toute sa supériorité, n'ayant pas reçu une éducation scientifique, il ne put se défaire d'une foule de préjugés qui régnaient encore de son temps sur l'antiquité de la nation russe, et répéta une partie des fables débitées sur son origine. Boltin publia aussi la traduction russe d'un drame écrit en allemand par l'impératrice Catherine II: c'est une *Imitation de Shakspeare, pièce en 5 actes, contenant un épisode de la vie de Rurik*, St-Pétersbourg, 1792, in-8°. Il entreprit également avec A. Pouchkine une traduction accompagnée d'éclaircissements, du *Droit russe*, qui parut à St-Pétersbourg la même année. Après sa mort, arrivée le 6 octobre 1792, l'impératrice Catherine acheta tous ses papiers, et les donna à son ami et collaborateur le comte A.-I. Moussin Pouchkine, qui en publia une partie, intitulée *Description des peuples, villes et cantons*, dans ses *Recherches historiques sur la position de l'ancienne principauté russe de Tmoutarakan*, St-Pétersbourg, 1794, in-4°. Dans ces mêmes papiers se trouvait aussi le manuscrit du *Dictionnaire historique, géographique, politique et civil de la Russie, par V. Tatistchev*, lequel parut à St-Pétersbourg en 1793, 3 vol. in-4°. KL—II.

BOLTON, ou BOULTON (EDMOND), antiquaire anglais du 17e siècle, était catholique romain, et attaché au célèbre George Villiers, duc de Buckingham. Il a composé divers ouvrages, dont le plus considérable a pour titre: *Nero Cæsar, ou la Monarchie corrompue* (en anglais), Londres, 1624, in-fol. Cet ouvrage, qui contient la vie de l'empereur Néron, est orné de médailles curieuses, surtout pour l'histoire de la Grande-Bretagne, et divisé en 55 chapitres. On trouve dans le 24e et le 25e un récit intéressant de la révolte des Bretons contre les Romains, sous la conduite de Boadicée, avec la récapitulation des affaires de la Grande-Bretagne, depuis l'invasion de Jules-César. Il traite, dans le 36e chapitre, du commerce des Indes orientales au temps de Néron. Ce commerce se faisait par le Nil, et de là par terre, au moyen des caravanes, jusqu'à la mer Rouge, puis par la mer Rouge jusqu'à l'Océan indien. L'argent monnayé, exporté annuellement de Rome pour ce commerce, se montait, suivant le calcul de Pline, à plus de 300,000 liv. sterl., et les retours ordinaires, en décembre ou janvier, rapportaient cent pour un de bénéfice. Parmi les autres ouvrages de Bolton, on cite des *Éléments de blason*, Londres, 1610, in-4°; *Hypercritica*, ou *Règles du jugement pour écrire ou pour lire l'histoire d'Angleterre*, publié à la fin de la continuation des *Annales* de Trivet, Oxford, 1722, in-8°; une *Vie de Henri II* qui devait être insérée dans l'*Histoire d'Angleterre* de Speed; mais Bolton, qui était catholique romain, s'y montrant trop favorable à la conduite de Th. Becket, on y substitua une autre vie de Henri II, écrite par le docteur Barcham. On conserve de lui, dans la bibliothèque Cottonienne, un manuscrit intitulé: *Prosopopeia Basilica*; c'est un poëme composé à l'occasion de la translation du corps de Marie, reine d'Écosse, de Péterborough à l'abbaye de Westminster. Il a laissé sur les antiquités de Londres un ouvrage intitulé: *Vindiciæ Britannicæ*, qui n'a jamais été imprimé. On ne connaît point la date de sa mort. S—D.

BOLTON (ROBERT), théologien anglais de la secte des puritains, né en 1571, se fit remarquer par sa piété et son érudition. Il s'exprimait en grec avec presque autant de facilité que dans sa propre langue. Lorsqu'en 1605, Jacques Ier visita l'université d'Oxford, le vice-chancelier chargea Bolton de prononcer un discours sur la physique, et de soutenir une thèse en présence de Sa Majesté. Son talent pour parler en public le fit choisir pour professer la philosophie naturelle. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété; le plus célèbre est son traité *sur le Bonheur*, qui a été souvent réimprimé. Il mourut, en 1631, âgé de 60 ans. — Un autre théologien anglais, du même nom, fut nommé, en 1735, doyen de Carlisle; et, en 1738, vicaire de Ste-Marie de Reading, où on lui a élevé un monument. Il mourut à Londres, en 1763. Ses principaux ouvrages sont: 1° l'*Emploi du temps*, en trois essais, 1750, in-8°: c'est le plus répandu de ses écrits; 2° *le Délai qu'apporte la Divinité à la punition du coupable, considéré suivant les principes de la raison*, in-8°, 1751; 3° *Lettres et Traités sur le choix des compagnies, et autres sujets*, 1761, in-8°. X—s.

BOLTS (GUILLAUME), né en Hollande vers 1740,

passa en Angleterre à l'âge de quinze ans, et partit pour Lisbonne, où il se trouva lors du tremblement de terre de 1755. Peu de temps après, il se rendit dans les établissements du Bengale de la compagnie anglaise des Indes orientales. Après y avoir occupé plusieurs places importantes, il fut nommé, en 1765, membre du conseil des revenus de la province de Benarès, qui venait d'être cédée à la compagnie. Son activité lui fit découvrir plusieurs articles de commerce qui jusqu'alors avaient été négligés. La province fut rendue au rajah; il quitta le service de la compagnie, et se livra avec le plus grand succès à ses propres affaires. Établi à Calcutta, il fut nommé un des *aldermen* du seul tribunal anglais existant alors dans le Bengale. Ses succès lui firent des ennemis. Ayant toujours eu une haute idée de la liberté anglaise et du droit des régnicoles, il les défendait avec plus d'énergie que de prudence, et il succomba. Conduit prisonnier en Angleterre, il intenta aux membres du gouvernement du Bengale une action pour emprisonnement illégal, et ce fut le besoin de sa défense qui lui fit publier son livre intitulé : *Considérations on India affairs*, 2 vol. in-4°. Ce livre contient des détails précieux et des pièces authentiques. Cette lutte inégale, qui dura sept ans, absorba sa fortune, évaluée à 94,000 livres sterl.; mais ce fut alors que l'impératrice d'Autriche le nomma colonel, et lui donna des pouvoirs sur tous ses établissements projetés dans les Indes orientales. Il en forma en effet six sur les côtes de Malabar et de Coromandel, à Car-Nicobar et Rio de la Goa, sur la côte sud-est de l'Afrique (Makintosh, t. 1er, lettre 37.) La mort de Marie-Thérèse renversa encore ses espérances, et il fut, sous l'empereur Joseph, dépouillé de tous ses pouvoirs. Doué d'un esprit pénétrant et capable de la plus opiniâtre application, il avait fait une étude particulière des langues orientales. Il parlait les principales langues anciennes et modernes, et avait une connaissance au moins sommaire de tout ce que l'industrie humaine a produit. Deux fois possesseur de grandes richesses, il tenta de nouveau la fortune en créant un établissement près de Paris. La guerre avec l'Angleterre vint encore détruire ses espérances. Il mourut pauvre à Paris, le 28 avril 1808. Son *État civil, politique et commerçant du Bengale*, a été traduit en français par Demeunier, la Haye (Paris), 1775, et Maëstricht, 1778, 2 vol. in-8°. K.

BOMBACI (GASPARD), historien italien, né à Bologne dans le 17e siècle. On a de lui : 1° *Memorie degli uomini illustri per titoli e per fame di santità della città di Bologna fin all'anno*, 1520, Bologne, 1640, in-4°; 2° *Istoria de' fatti di Antonio Lambertacci*, Bologne, 1642, in-4°; 3° *Lataldo, ovvero delle armi delle famiglie*, Bologne, 1652, in-4°; 4° *Istoria memorabile di Bologna ritratte nelle vite di Ant. Lambertacci, Nanni Gozzatini e Galeazzo Marescotti, libri* 3, Bologne, 1666, in-8°; 5° *Istoria di Bologna*, Bologne, 1668, in-8°. C. T—Y.

BOMBARDINI (ANTOINE), noble Padouan, né en 1666, obtint, dès l'âge de vingt-cinq ans, la chaire de droit canonique dans l'université de sa patrie : il remplit ensuite celle de droit criminel, dont on voit même dans sa vie que les honoraires furent graduellement augmentés, depuis 1708 qu'il l'obtint, jusqu'en 1724; il fut enfin nommé à celle de droit civil, en 1725, et mourut subitement l'année suivante. Il a laissé la première partie seulement d'un ouvrage qui devait être divisé en deux, et qui a paru sous ce titre : *de Carcere et antiquo ejus Usu ad hæc usque tempora deducto tractatus, in duas partes distributus, quarum altera historiam carceris, altera praxim complectitur, pars* 1, Padoue, 1713, in-8°. On en trouve un long et judicieux extrait dans le t. 7 du journal *de' Letterati d'Italia*. Le marquis J. Poleni a inséré l'ouvrage de Bombardini dans le t. 3 de son recueil, intitulé : *Nova Supplem. utriusque Thesauri antiquitatum romanorum græcarumque*, et il a ajouté en notes les remarques et les corrections des journalistes italiens, traduites en latin, avec quelques additions. G—É.

BOMBASIO (GABRIEL), que Mazzuchelli appelle aussi *Bombace*, était d'une famille noble de Reggio, et connu du célèbre Arioste. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'il suivit sa carrière, attendu que la carrière de l'Arioste est la même que celle d'Homère et de Virgile, et que ne la *suit* pas qui veut. Bombasio s'attacha au duc de Parme, Octave Farnèse, qui se servit de lui pour traiter des affaires importantes à Venise, et qui confia même à ses soins le jeune Odoard Farnèse, devenu ensuite cardinal. Il fit un si long séjour à Parme, qu'il donne quelque part à cette ville le nom de sa seconde patrie. On ignore le temps précis de sa naissance et de sa mort. On apprend seulement, par une de ses lettres, qu'il assista, en 1596, à une représentation du *Pastor fido* du cavalier Guarini, son ami. Il était orateur et poëte. Il composa un *Alidoro*, qui fut joué à Reggio devant la reine Barbe d'Autriche, duchesse de Ferrare; on en trouve une description imprimée à Reggio, 1568, in-4°; mais la tragédie même ne l'a jamais été. Il fit aussi *la Lucrezia romana*, et plusieurs auteurs en ont parlé comme de la première; mais aucun n'a dit qu'elle eût été imprimée, ni même qu'elle existât en manuscrit. Tout ce qu'on a de lui se réduit à une oraison funèbre du duc Octave Farnèse, en latin, Parme, 1587, in-4°, et à quelques lettres italiennes éparses dans divers recueils. G—É.

BOMBELLES (HENRI-FRANÇOIS, comte DE), né le 29 février 1681, entra au service en 1696, en qualité de garde de la marine. Il se trouva, l'année suivante, au siége de Barcelone; en 1699, il fit la campagne des côtes d'Afrique; et en 1700, il fut commandé pour aller à Cadix et à Naples, où Philippe V fut reconnu roi d'Espagne. Ayant quitté le corps de la marine en 1701, il entra dans le régiment de Vendôme, et se distingua à la bataille de Friedlingen, au combat de Munderkirchen, et au siége d'Augsbourg. Il se signala aussi dans plusieurs autres affaires, notamment à Oudenarde et à la bataille de Malplaquet. Il fut fait colonel du régiment de Boufflers, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs, et se trouva

au siége et à la bataille de Belgrade en 1717. Dès le mois d'août 1708, et après le combat d'Oudenarde, le *Mercure de France* parle de Bombelles dans les termes les plus honorables. « Voyant, y est-il dit, « vers la fin du combat, que son régiment était en- « veloppé, il prit deux drapeaux, s'en couvrit le « corps, et, suivi de quelques soldats, il se fit jour à « travers l'armée ennemie. » En 1718, ayant été choisi par le régent pour donner des leçons de l'art militaire au duc de Chartres, son fils, il composa plusieurs ouvrages de tactique, qui augmentèrent sa réputation. En 1727, il fut nommé gouverneur de Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres (petit-fils du régent). Brigadier des armées du roi, et ensuite maréchal de camp, il se distingua dans l'armée du maréchal de Coigny, et fut choisi pour commander à Bitche, sur la frontière de la Lorraine allemande. En 1744, le roi le fit lieutenant général, et commandeur de l'ordre de St-Louis. Il mourut le 29 juillet 1760, regretté du peuple et de ses soldats, et la ville de Bitche éleva à sa mémoire un monument que la révolution a respecté. Le comte de Bombelles tirait son origine d'une ancienne famille du Portugal ; un de ses ancêtres (Siméon de Bombelles), cité dans l'histoire des croisades, combattit avec tant de bravoure, dit une vieille chronique, qu'il eut le bonheur de couvrir de son écu le roi St. Louis. Philippe le Hardi, fils et successeur de ce prince, auprès duquel Siméon avait été dangereusement blessé, fit à ce gentilhomme, à son retour d'Afrique, la concession de la baronie de la Mothe-St-Lié, sise en la forêt d'Orléans. Le comte de Bombelles a laissé plusieurs enfants dont un (le marquis) a été ambassadeur de France dans différentes cours de l'Europe. On a du comte de Bombelles : 1° *Mémoires pour le service journalier de l'infanterie*, 2 vol. in-12, 1719 ; 2° *Traité des évolutions militaires*, in 18, 1754 ; ouvrages estimés de leur temps. M—D.

BOMBELLES (le marquis MARC-MARIE DE), évêque d'Amiens, fils du précédent, naquit le 8 octobre 1744, dans la place de Bitche, dont son père avait le commandement. Il reçut sa première éducation avec le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, lequel mourut en 1761 ; et il servit dans les mousquetaires dès l'âge de treize ans. Il fit ensuite les dernières campagnes de la guerre de sept ans dans le régiment de colonel-général cavalerie, et comme aide de camp du marquis de Béthune. Après la paix de 1763, il passa comme capitaine dans le régiment des hussards de Berchiny. Deux ans plus tard, il entra dans la diplomatie, d'abord avec le titre de conseiller d'ambassade à la Haye, ensuite à Vienne et à Naples ; puis comme ministre de France à la diète de l'empire. En 1784, il obtint du roi un brevet qui rendit héréditaire dans sa famille la pension accordée par Henri IV aux descendants de Jacques de Bombelles, gouverneur de Chambord. Chargé dans la même année de différentes missions, il se rendit en Angleterre, en Écosse, en Irlande et en Allemagne. Le 27 juin 1785, il fut nommé ambassadeur en Portugal, et reçut à Lisbonne le brevet de maréchal de camp, daté du 9 mars 1788. Au commencement de l'année suivante, il fut envoyé en ambassade à Venise, et, trois mois plus tard, Louis XVI le nomma ambassadeur à Constantinople ; mais, cette dernière nomination ayant eu lieu dans des circonstances qui pouvaient devenir embarrassantes pour ce prince, le marquis de Bombelles le supplia de la regarder comme non avenue, et il continua de résider à Venise où, au mois de décembre 1790, ne voulant pas prêter le serment exigé des fonctionnaires publics par l'assemblée nationale, il déposa le caractère d'ambassadeur. Cette démission, qui fut donnée en même temps que celle du cardinal de Bernis à Rome, du baron de Talleyrand à Naples, et du comte de Vergennes à Trèves, reçut les applaudissements de tout ce qu'il y avait alors en Europe de partisans de la monarchie. La reine de Naples fit à de Bombelles une pension de 1,000 ducats ; et le roi de France, loin de regarder son refus de serment comme une désobéissance, le chargea de traiter secrètement pour lui, d'abord avec l'empereur d'Autriche, ensuite avec les cours de Russie, de Stockholm et de Copenhague. De Bombelles se rendit successivement dans ces différentes capitales, et ses négociations y eurent autant de succès que le permettaient alors l'incertitude, l'hésitation des puissances, et surtout l'état de faiblesse et de désordre où se trouvait la France. Lorsque le trône de Louis XVI fut définitivement renversé par la révolution du 10 août 1792, de Bombelles se rendit, avec des instructions qui lui furent communiquées par le baron de Breteuil, auprès du roi de Prusse ; et ce prince le traita sur le pied d'ambassadeur du roi de France, lui permettant de l'accompagner dans l'expédition qu'il allait faire pour la délivrance de Louis XVI : ce qui avait été refusé à plusieurs autres agents diplomatiques. C'est ainsi que le marquis de Bombelles se trouvait dans les plaines de Champagne, la veille de la bataille de Valmy, lorsque Goethe l'y rencontra. Cet homme célèbre a lui-même raconté leur entrevue d'une manière si intéressante que nous croyons devoir le citer textuellement (1). « Dans le cercle des personnes qui entouraient les « feux du bivouac, et dont la figure était éclairée « par la lueur des flammes, je vis un homme qui « avait l'air âgé et que je crus reconnaître. En m'ap- « prochant de lui, sa surprise fut grande de me voir « moi-même au milieu d'une armée à la veille d'une « bataille. C'était le marquis de Bombelles, que j'a- « vais vu à Venise, où deux ans auparavant j'avais « accompagné la duchesse Amélie. Il y résidait « comme ministre de France, et s'était empressé de « rendre agréable à la princesse le séjour de cette « métropole de l'Adriatique. Notre étonnement ré- « ciproque, le plaisir de nous revoir et de nous rap- « peler de doux souvenirs, répandirent une sorte de « contentement sur la situation grave où nous nous

(1) Ce morceau est extrait du t. Ier de la précieuse collection publiée sous le titre de *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*.

« trouvions. Je lui parlai de son beau palais sur le « canal de Venise, et de ce moment enchanteur où, « y arrivant en gondole, il nous reçut d'une manière « si honorable et si amicale ; enfin je lui rappelai les « fêtes qu'il nous donna. Mais combien je fus déçu, « croyant le distraire et le flatter par ces joyeuses « réminiscences ! se repliant dans sa douleur, il s'é- « cria : Ne parlons plus de cela ; ce temps est bien « loin de moi. Même alors, tout en fêtant mes no- « bles hôtes, ma joie n'était qu'apparente ; j'avais le « cœur navré ; je prévoyais les suites des orages de « ma patrie, et j'admirais votre insouciance. Elle « était telle que vous n'aviez pas même l'idée que « de pareils dangers pussent se tourner contre vous- « mêmes. Quant à moi, je me préparais en silence « au changement de ma situation. En effet, il me « fallut bientôt après quitter et un poste honora- « ble, et Venise qui m'était devenue si chère, pour « commencer une carrière d'aventures qui m'a con- « duit ici et qui se terminera je ne sais où... » Quelque noirs que fussent alors les pressentiments de de Bombelles, il était loin de se douter des arrangements qui se négociaient ou qui peut-être étaient déjà conclus pour la retraite de l'armée prussienne. Lorsque cette retraite se fut opérée, il se retira en Suisse, où il fut le correspondant politique de la reine de Naples, dont les bienfaits seuls le faisaient exister. Il fit imprimer dans cette contrée, sous le voile de l'anonyme, une brochure fort curieuse pour l'histoire de cette époque, intitulée : *Avis raisonnable au peuple allemand par un Suisse*, 1795, in-8°. Au commencement de l'année 1800, il rentra dans la carrière militaire et fit à l'armée de Condé, comme officier général, toutes les campagnes qui précédèrent le licenciement. Ce fut dans ce temps-là qu'il perdit sa femme, mademoiselle de Mackau, qu'il avait épousée en 1778, et qui avait été longtemps la compagne et l'amie de la vertueuse sœur de Louis XVI, madame Elisabeth. Cette perte douloureuse lui causa un tel chagrin que, résolu de renoncer au monde, il entra dans un couvent à Brunn en Moravie. Nommé ensuite chanoine de Breslaw, puis prélat d'Oober-Glogau, il donna encore dans ces fonctions des preuves d'un grand courage pour la défense de ses paroissiens, lorsque les Français vinrent faire le siége de Neiss, en 1807, sous les ordres de Jérôme Bonaparte. Il rentra en France en 1814, en sortit l'année suivante lors du retour de Napoléon, et y revint avec le roi Louis XVIII. Il fut sacré évêque d'Amiens, le 3 octobre 1819, puis nommé aumônier de la duchesse de Berri, et mourut à Paris, le 5 mars 1822. L'évêque d'Amiens avait marié sa fille unique à M. de Casteja, et il dit lui-même la messe pour la célébration du mariage. Le discours simple et touchant qu'il prononça, dans une cérémonie aussi nouvelle, excita au plus haut degré l'attendrissement de tous les spectateurs. On a encore de lui un petit écrit fort remarquable sous ce titre : *la France avant et depuis la révolution*, 1799, in-8°. — Il a laissé trois fils, dont l'un est ministre d'Autriche à Berne ; l'autre à Turin. Le troisième, lieutenant-colonel au service de France, a donné sa démission après la révolution de 1830, et a été nommé en 1833, par la cour de Vienne, grand maître de la maison de l'archiduchesse de Parme. — Le baron *Gabriel-Joachim* de BOMBELLES, lieutenant général, qui mourut en 1827 à Paris, était de la même famille. Il avait servi en Russie pendant toute la révolution, et n'était revenu en France qu'après le rétablissement des Bourbons. M—D J.

BOMBELLI (RAPHAEL), est un des plus célèbres algébristes italiens du 16e siècle. Cossali, dans le 2e volume de l'ouvrage ayant pour titre : *Origine, trasporto in Italia e primi progressi in essa dell' algebra*, réfute l'assertion de Gua de Malves, qui regardait Bombelli comme l'inventeur du calcul des radicaux. Cependant il convint que Bombelli est le premier qui ait donné expressément les règles du calcul des quantités radicales imaginaires ; qu'il a le premier extrait la racine cubique d'un binôme ayant un terme réel et un terme imaginaire, et montré, par ce moyen, la réalité des racines des équations du 3e degré dans le cas irréductible ; qu'enfin, si d'autres avant lui avaient résolu des équations particulières du 4e degré, il a le premier donné une méthode uniforme pour résoudre ces équations dans tous les cas. Les découvertes de Bombelli sont exposées dans son *Traité d'algèbre*, en langue italienne, imprimé à Bologne en 1572 et 1579, in-4°, et qui passe pour le plus complet qu'on ait publié dans le 16e siècle. L—X.

BOMBELLI (SÉBASTIEN), peintre, né à Udine en 1635, mourut en 1685, suivant Renaldis (voy. *della Pittura Friulana saggio istorico*, Udine, 1796, in-8°, et 1798, in-4°) ; mais il est probable, comme on le voit dans les *Lettere pittoriche*, t. 5, que cet artiste vivait encore en 1716. D'abord élève du Guerchin, il devint grand imitateur de Paul Véronèse, dont il copia habilement les meilleurs ouvrages. Souvent on distingue à peine les copies des originaux. Cet avis, donné par Lanzi, est utile aux amateurs qui recherchent les tableaux du Véronèse. Bientôt Sébastien s'adonna tout à fait au portrait. Il rappela alors les grands succès de la première école vénitienne par la vérité des poses, la vivacité et la fraîcheur du coloris. Son style tient néanmoins du vénitien et du bolonais, et quelquefois on s'aperçoit que l'artiste a cherché à opposer à la force de son maître toute la délicatesse du Guide. L'archiduc Joseph appela Sébastien à Inspruck. Ce maître parcourut successivement plusieurs cours, et fut employé, et dignement récompensé par presque tous les électeurs d'Allemagne, par le roi de Danemark et l'empereur Léopold Ier. On regrette que Bombelli se soit toujours obstiné à vernir ses tableaux avec une composition de gommes mordantes, qui, dans le moment, produisait un effet agréable, mais qui ensuite corrodait la peinture. Ce peintre gâta ainsi beaucoup de tableaux anciens qu'il voulut restaurer et couvrir de ce perfide vernis. — Bombelli eut un frère nommé *Raphaël*, qui fut un peintre médiocre. A—D.

BOMBERG (DANIEL), célèbre imprimeur en caractères hébreux, naquit à Anvers dans le 16e siècle, et alla s'établir à Venise, où il mourut en 1549. Il

ne commença à étudier la langue hébraïque qu'en 1515. Félix de Prato, juif italien, qui fut son maître, l'engagea à imprimer en caractères hébreux une Bible, qui parut à Venise en 1518, avec la *Masore* et les *Targums*, 4 vol. in-fol. Comme l'épître dédicatoire à Léon X porte la date de 1517, quelques bibliographes en ont conclu qu'il y avait deux Bibles de ce genre, dont l'une avait été imprimée à la première, et l'autre à la dernière de ces dates; mais Wolfius a pleinement réfuté cette erreur. Les juifs, peu satisfaits de cette édition, qui avait été dirigée par Félix de Prato, converti au christianisme, chargèrent le rabbin Jacob Ben Haïm d'en donner une nouvelle. Celle-ci parut en 1526, dans le même format et chez le même imprimeur. Elle est beaucoup plus complète, plus exacte, plus belle, et par conséquent plus recherchée que la première. On la préfère encore à celle que Jean de Gara fit sortir, en 1568, des mêmes presses, parce qu'indépendamment de ce que l'exécution n'en est pas aussi parfaite, elle a en outre été altérée par la censure des inquisiteurs. Bomberg a imprimé plusieurs autres Bibles hébraïques, in-4°, in-8°, in-16, toutes estimées par la beauté des caractères et la pureté du texte. C'est encore à ce savant imprimeur que l'on doit la première impression de la *Concordance hébraïque* du rabbin Isaac Nathan, 1524, in-fol. Il entreprit, en 1520, la publication du *Talmud* de Babylone, qui lui prit quinze ans de travail, et dont il fit trois éditions qui lui coûtèrent, dit-on, chacune 100,000 écus; les deux dernières sont plus amples et plus belles que la première, et plus estimées que celles de Venise par Bragadini, et de Bâle par Buxtorf. Le *Talmud* avec ses commentaires forme 12 vol. in-fol. Celui de Jérusalem n'est qu'en 1 vol. également in-fol. On assure qu'il employait un certain nombre de juifs des plus savants à la correction et à l'impression de tous ces ouvrages, et qu'il y dépensa plus de 3 millions, ces frais excessifs le ruinèrent. Il est certain qu'il porta son art à la perfection en ce genre. Les juifs disent que, depuis sa mort, l'imprimerie hébraïque est toujours allée en dégénérant. T—D.

BOMBINO (BERNARDIN), gentilhomme de Cosence, jurisconsulte qui eut de la célébrité dans le 16e siècle, naquit en 1523, mourut en 1588, et laissa, outre des *Consilia*, *Quæstiones atque Conclusiones*, relatifs à sa profession, et qui furent imprimés, Venise, 1574, in-fol., un ouvrage italien d'un intérêt plus général, sous ce titre : *Discorsi intorno al governo della guerra, governo domestico, reggimento regio, il tiranno, e l'eccellenza dell' uman genere*, Naples, 1566, in-8°. — *Pierre Pauli* BOMBINO, noble de la même ville, et sans doute parent du premier, naquit vers l'an 1575. Il entra à dix-sept ans dans la compagnie de Jésus, et fut professeur de philosophie et d'écriture sainte dans le collége romain. Il quitta les jésuites et entra dans la congrégation de Somasque, où il fit ses vœux en 1629. Il mourut à la cour du duc de Mantoue, en 1648. On a de lui : 1° plusieurs oraisons funèbres, prononcées en latin et imprimées, telles, que celles de *Philippe III*, roi d'Espagne; de *Marguerite d'Autriche*, femme de ce monarque; de *Cosme II*, grand-duc de Toscane; de l'empereur *Ferdinand II*, etc.; 2° la *Vie de St. Ignace de Loyola*, en italien, Naples, 1615, in-8°; Rome, 1622, etc.; 3° *Vita et Martyrium Edmundi Campiani, martyris Angli, e societ. Jesu*, Mantoue, 1620, in-8°, édition rare d'un livre curieux, imprimé plusieurs fois; 4° *Breviarium rerum Hispanicarum, enneas prima*, Venise, 1634, in-4°. On dit qu'il avait laissé la seconde partie de cette histoire et plusieurs autres ouvrages qui sont inédits. G—É.

BOMILCAR, général carthaginois, revêtu des premières dignités de cette république, profita des alarmes que causaient à sa patrie les progrès d'Agathocle en Afrique, pour tenter de s'emparer de la souveraineté. Chargé de combattre le roi de Syracuse, et voyant Hannon, son collègue, tué dans le combat, il fit partir les principaux d'entre les citoyens pour une expédition contre les Nomades; revenant ensuite sur ses pas, avec cinq cents de ses complices, il entra dans Carthage, vers l'an 308 avant J.-C., soutenu par un corps de 1,000 mercenaires, fit tuer tous les citoyens qu'il rencontra, sans distinction d'âge ni de sexe, et réunit ses troupes dans la grande place; mais dès qu'il eut été proclamé roi par ses satellites, les jeunes gens prirent les armes pour repousser ce tyran, et du haut des maisons accablèrent ses soldats de traits et de pierres. Bomilcar, poursuivi et abandonné de ses troupes, se rendit, et, malgré la capitulation, fut condamné à périr dans les tourments. On l'attacha à une croix au milieu de la grande place. Au moment d'expirer, il reprocha à ses concitoyens leur ingratitude envers plusieurs généraux, et mourut avec un grand courage. B—P.

BOMILCAR, amiral carthaginois, amena quelques renforts à Annibal après la bataille de Cannes, et fut ensuite envoyé en Sicile, au secours des Syracusains. Ayant trouvé l'armée carthaginoise presque détruite par la peste, il retourna à Carthage en informer le sénat. Il releva néanmoins les espérances de ses concitoyens, qui lui donnèrent le commandement de cent trente galères, avec lesquelles il arriva à la vue de Syracuse; mais, effrayé à l'aspect de la flotte romaine, commandée par Marcellus, il prit tout à coup le large, gagna Tarente, et abandonna Syracuse aux Romains, vers l'an 209 avant J.-C. — Un autre BOMILCAR, favori de Jugurtha, assassina par son ordre, au milieu de Rome même, le jeune Massiva, petit-fils de Massinissa. De retour en Afrique, il eut une entrevue avec le proconsul Métellus, qui lui promit l'impunité et la protection de Rome, s'il pouvait faire tuer Jugurtha, ou le lui livrer. Bomilcar prêta l'oreille à ces propositions, et conseilla d'abord à Jugurtha de se soumettre aux Romains, puis il essaya de corrompre Nabdalsa, favori du roi numide, qui promit de se joindre à lui; mais ce complot ayant été découvert, Bomilcar fut mis à mort avec la plupart de ses complices, vers l'an 107 avant J.-C. B—P.

BOMMEL (HENRI VAN), en latin, BOMMELUS, né dans la Gueldre, entra dans l'ordre de St-Jérôme, fut directeur du couvent des sachettes, ou

filles de Ste-Madeleine, à Utrecht, et mourut en 1542. Il a laissé : *Bellum Ultrajectinam inter Geldriæ ducem Carolum, et Henricum Bavarum episcopum Ultrajectinum*, Marpourg, 1542, in-8°. La *Bibliotheca tigurina*, citée par Foppens, ajoute qu'il est auteur des *Lamentations de Pierre, ou le Nouvel Esdras*, mais Foppens croit que ce dernier ouvrage est d'un autre Bommel. A. B—T.

BOMPART (MARCELLIN-HERCULE), exerçait la médecine à Clermont-Ferrand, en qualité de conseiller-médecin du roi. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *le Nouveau Chassepeste*, Paris, 1630, in-8°. Il publia ce traité dans le temps où la peste affligeait l'Auvergne, sa patrie, et le dédia à Joachim d'Estaing, alors évêque de Clermont. 2° *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite*, traduites du grec en français, avec un commentaire, Paris, 1632, in-8°. 3° *Miser homo*, Paris, 1648, in-4°, réimprimé en 1650 et 1653. L'auteur traite succinctement, dans cet ouvrage, de toutes les maladies humaines, dont il trace le tableau. Il laissa en manuscrit des commentaires sur Cœlius Aurelianus ; un traité latin *des Eaux minérales*, et plusieurs traités de médecine, qui passèrent, après sa mort, dans la bibliothèque de Vallot, premier médecin de Louis XIV. — BOMPART DE ST-VICTOR, membre de la société littéraire de Clermont, a composé un *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Marcellin-Hercule Bompart, médecin du roi Louis XIII*. On le conservait dans les registres de l'académie de Clermont, ainsi qu'un mémoire du même auteur sur la vie et les œuvres de Jean Savaron, dont on trouve un extrait dans le *Mercure* (juin 1755) ; et une *Dissertation sur les anciens noms de la ville de Clermont*. Cette pièce, lue à l'assemblée publique de l'an 1749, est dans les registres de la société littéraire de Clermont-Ferrand. Non content de rechercher les origines de cette ville, Bompart de St-Victor composa encore une *Ode historique, ou Stances à l'honneur de la ville de Clermont*, avec des notes historiques. On trouve cette pièce dans le recueil que la société littéraire de Clermont fit imprimer en 1748, in-8°. — Un autre *Jean* BOMPART a donné une ample description de la Provence : *Provinciæ regionis Galliæ vera Descriptio*, Anvers, 1694, in-fol. Cet ouvrage eut, dans le temps, un grand succès, puisque, dans l'espace de trente-quatre ans, il en parut sept autres éditions, à Anvers, Amsterdam et Paris. V—VE.

BOMPIANO (IGNACE), naquit à Frosinone (et non pas à Ancône, comme le dit Mazzuchelli), le 29 juillet 1612, et entra chez les jésuites en 1627. Après avoir enseigné, dans le collége romain, les belles-lettres et l'hébreu, il mourut le 1er janvier 1675, laissant, entre autres ouvrages imprimés : 1° *Elogia sacra et moralia*, Rome, 1651, in-12 ; 2° *Historia pontificatus Gregorii XIII*, Rome, 1655, in-12 ; 3° *Seneca christianus*, Rome, 1658, in-24 ; 4° *Prolusiones rhetoricæ et Orationes*, Rome, 1662, in-16 ; 5° *Modi varii et elegantes loquendi latine*, Rome, 1662, in-12 ; 6° *Historia rerum christianarum ab ortu Christi*, Rome, 1665, in-12 ; 7° les *Oraisons funèbres de Philippe IV*, roi d'Espagne, et d'*Anne d'Autriche*, reine de France, en latin. Rome, 1666 et 1668, in-4° ; 8° *Orationes de principibus*, Rome, 1669, in-24. La qualité d'*Anconitanus* qui accompagne son nom au titre de plusieurs de ses ouvrages vient de ce que la branche de la noble famille des Bompiani, dont il était né, et qui s'était transportée d'Ancône à Frosinone, en 1582, avait conservé dans cette première ville le droit de cité. Tiraboschi, à qui nous devons cet éclaircissement, le tenait d'un membre de cette famille G—É.

BON (JEAN-PHILIPPE), docteur en philosophie, enseignait à l'université de Padoue vers 1573, et fut à la fois un des premiers savants et un des meilleurs poëtes de son temps. Comme œuvre médicale, on a de lui : *de Concordantiis philosophiæ et medicinæ*, Venise, 1573, in-4°, ouvrage dans lequel il montre le rapport intime de la philosophie et de la médecine, et la subordination où la première doit être envers la seconde, vérité présentée par Hippocrate, et consacrée de nos jours. C. et A—N.

BON (FLORENT), jésuite qui professait au collége de Reims, a publié, en gardant l'anonyme, un recueil des vers qu'il avait composés à l'occasion de la prise de la Rochelle par Louis XIII, intitulé : *les Triomphes de Louis le Juste en la réduction des Rochelois et des autres rebelles de son royaume*, Reims, 1629, in-4°. Suivant Goujet, « il y a du feu et du génie dans « quelques-unes des pièces qui composent ce vo-« lume ; mais le poëte ne se soutient pas toujours, « et il est quelquefois languissant. » W—s.

BON DE SAINT-HILAIRE (FRANÇOIS-XAVIER), premier président honoraire de la chambre des comptes de Montpellier; membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, de la société royale de Londres, etc., naquit à Montpellier, le 15 octobre 1678. Son enfance ne promettait pas une vie de 82 ans ; à l'âge de quatre ans, il se cassa une jambe, et cet accident lui causa de longues et fâcheuses maladies. Unique espérance d'une famille riche, on lui fit épouser, dès l'âge de quinze ans, mademoiselle Boucaud, fille du président de ce nom, âgée de treize ans. Ce mariage n'interrompit point l'éducation du jeune Bon, qui s'acheva à Paris sous les meilleurs maîtres. Ozanam lui montra les mathématiques. Il eut l'honneur d'être associé aux leçons de philosophie cartésienne que le célèbre Regis donnait au duc d'Orléans. Ce dernier, devenu régent du royaume, n'oublia jamais son compagnon d'étude, et lorsque Bon vint le féliciter à la tête de sa compagnie, ce prince (qui laissa depuis étouffer en lui le germe de tant de belles qualités) exprima, en présence de toute la cour, de touchants regrets sur ce que les devoirs de sa place lui ravissaient la douceur de reprendre avec le savant magistrat ses anciennes occupations. Bon était entré dans la magistrature en 1699, et avait été reçu conseiller, en 1707, à la cour souveraine de Montpellier, dont il devint premier président. Don Carlos, roi de Naples et de Sicile, et depuis roi d'Espagne, en passant par Montpellier, logea chez Bon, et se plut à examiner en détail la belle collection de médailles, de pierres gravées, de manuscrits et autres objets curieux qu'il avait ras-

semblés; l'aspect de ces intéressantes richesses contribua, dit-on, à faire naître le zèle que ce souverain a montré depuis pour tirer du sein de la terre les antiquités enfouies à Herculanum. De fréquentes attaques de goutte forcèrent Bon à résigner sa charge à l'un de ses fils. Il quitta Montpellier pour se retirer à Narbonne, auprès de la comtesse d'Urban, sa fille. Il y passa les six dernières années de sa vie, toujours occupé de ses études et en commerce avec les savants, jusqu'à sa mort arrivée le 18 janvier 1761. Jurisprudence, belles-lettres, beaux-arts, sciences, Bon a voulu tout embrasser, mais il n'a laissé que de très-légères traces dans quelques-unes de ses diverses branches des connaissances humaines. On a de lui des mémoires sur quelques objets d'antiquités, dont on trouve l'analyse dans la partie historique du recueil de l'académie des inscriptions (t. 12, p. 258; t. 14, p. 147; t. 16, p. 141, édit. in-4°). Il envoya à l'académie des sciences de Paris des observations sur l'éclipse de lune du 17 juin 1704. (*Voy.* les *Mémoires de l'académie des sciences* pour 1704, p. 197.) Bon a aussi inséré quelques mémoires d'histoire naturelle dans la collection de l'académie de Montpellier; il y en a un *sur le Larix*, un autre sur cette phalène remarquable qu'on nomme le *grand Paon*. Bon présenta, en 1742, à cette académie, des observations intéressantes sur la chaleur directe du soleil et sur la météorologie; il fit comme tant d'autres de vains efforts pour tirer parti du fruit du marronnier d'Inde, et publia le résultat de ses recherches dans son *Mémoire sur les marrons d'Inde*, in-12; mais l'écrit le plus remarquable de Bon, c'est sa *Dissertation sur l'araignée*, Paris, 1710, in-12. Cette dissertation a aussi été imprimée dans le recueil de l'académie de Montpellier, t. 1, p. 157. L'auteur y donne le détail des moyens qu'il a employés pour filer la soie d'araignée. Cette découverte fit beaucoup de bruit. La dissertation de Bon fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe; la traduction anglaise fut insérée dans le tome 27° des *Transact. philosoph.*, numéro 325, p. 2; la traduction italienne parut à Sienne en 1710, in-12; on en imprima une traduction latine à Avignon en 1748, in-8°. L'impératrice, femme de Charles VI, voulut avoir des gants de soie d'araignée, et Bon, sur la demande qu'en avait faite le duc de Brunswick, en envoya quinze jours après la réception de la lettre de ce dernier. Il avait déjà présenté des bas et des mitaines de cette soie à l'académie des sciences de Paris. La *Dissertation sur l'araignée* fut traduite en chinois par le P. Parennin, et l'empereur de la Chine la lut avec intérêt, et ordonna qu'on la fit lire à ses enfants. On prétend que cet écrit fit concevoir au monarque chinois une plus grande idée de l'industrie européenne, que tout ce qu'il avait vu jusqu'alors. Réaumur, dans son *Mémoire sur la soie des araignées*, inséré dans le recueil de l'académie des sciences pour 1710, p. 386, réduisit cette découverte à sa juste valeur. On ignorait alors que quelques sauvages du Paraguay connaissent parfaitement l'art de filer cette soie, et le pratiquent avec succès. (*Voy.* les *Voyages de don Félix d'Azara dans l'Amérique méridionale*, t. 1er, p. 212.) L'éloge du président Bon se trouve au tome 31 du recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. W—s.

BON (LE). *Voyez* LEBON.

BON (LOUIS-ANDRÉ), général français, né à Romans, en Dauphiné, le 25 octobre 1758, s'enrôla jeune encore dans le régiment de Bourbon-Infanterie, avec lequel il passa aux colonies et fit une partie de la guerre d'Amérique. Revenu dans sa patrie, après un congé de huit ans, il s'y trouvait en 1792, à l'époque de la levée des volontaires nationaux. Un de ces bataillons l'ayant choisi pour chef, Bon le conduisit aussitôt sur les frontières d'Espagne, à l'armée que commandait Dugommier. Il avait obtenu le grade d'adjudant général, chef de brigade, et il était employé au blocus de Bellegarde, lorsque, dans la nuit du 13 août 1794, un corps de 20,000 Espagnols, auxquels s'étaient joints un grand nombre de paysans, vint attaquer les Français, que commandait à Terrade le général Lemoine. Bon rallia, par sa fermeté et sa présence d'esprit, les troupes qui déjà avaient été débusquées, les fit marcher contre l'ennemi au pas de charge et reprit la position abandonnée. Ce brillant exploit lui valut le titre de général de brigade; et il passa l'année suivante, en cette qualité, à l'armée d'Italie, où il fut placé sous les ordres d'Augereau. Il se distingua dans toutes les batailles qui marquèrent le début de Bonaparte dans cette campagne, principalement devant Mantoue, au pont d'Arcole et au passage du Tagliamento. En 1797, il commandait une colonne mobile au nom de laquelle il fit parvenir au directoire une de ces adresses véhémentes dirigées contre les *conspirateurs* de Clichy, et qui préparèrent si bien la révolution du 18 fructidor an 5. Lorsque la paix eut été signée à Campo-Formio, le général Bon fut chargé du commandement de la 8e division militaire, dont Marseille était le chef-lieu. Il arriva dans cette contrée au moment où la réaction contre les terroristes y était le plus active, et fit cesser ces désordres par sa fermeté et par les proclamations énergiques qu'il adressa aux habitants. S'étant ensuite porté à Tarascon avec les colonnes mobiles d'Avignon, il dispersa une troupe de 1,200 insurgés, et parvint à rétablir le calme dans ce malheureux pays. Il fut alors nommé général de division et dut bientôt accompagner en Égypte son ancien général en chef. Dans cette mémorable expédition, il se distingua devant Alexandrie, marcha sur Rosette, entra le premier dans l'enceinte des Arabes qui défendaient cette ville, détermina la prise du Caire par l'attaque d'un poste important, traversa ensuite le désert avec 1,500 hommes, prit possession de Suez, et concourut puissamment à la victoire d'El-Arisch; enfin il prit part à tous les combats qu'il fallut soutenir contre de nombreux ennemis. Bon fut encore de ceux qui renversèrent la cavalerie d'Abdallah sur les hauteurs de Korsum; il contribua au triomphe inespéré du Mont-Thabor, en tournant l'ennemi attaqué de front par Kléber, et brilla également devant les murs de St-Jean-d'Acre, dans trois assauts meurtriers. Le 20 floréal (mai 1799), à quatre

heures de l'après-midi, Bon s'étant mis à la tête des grenadiers, tentait un nouvel assaut, lorsqu'il tomba mortellement blessé. « Ainsi périt, dit un de ses « biographes, dans les plaines de la Syrie, ce guer« rier que Bonaparte avait si souvent associé à ses « succès. » Les habitants de Valence ont élevé un monument à sa mémoire. Bon n'était pas seulement remarquable par cette hauteur de courage, premier mobile des succès militaires : il joignait à une bravoure froide et réfléchie une grande vivacité d'esprit, une pénétration peu commune, et des connaissances stratégiques étendues. Napoléon le regardait comme un des hommes qui avaient le plus d'avenir. Bon avait laissé dans l'infortune une femme et un fils. Ce ne fut qu'en 1812 que l'empereur, visitant l'école de St-Germain, arrêta ses yeux sur la liste des élèves, où se trouvait le nom de Bon. Il fit aussitôt venir devant lui le fils de son ancien compagnon d'armes : « Où est votre mère? — A Paris. « — Que fait-elle? — Elle est malheureuse. — « Comment! sans pension? — Sire, nos réclama« tions ne sont point venues jusqu'à vous. — Je « veux réparer cette injustice. Jeune homme, allez « à Paris, dites à votre mère que je vous fais baron, « et qu'à compter de ce jour vous jouirez tous « deux d'une dotation. » B—N.

BONA (Jean), savant cardinal, naquit en octobre 1609, à Mondovi, en Piémont, d'une famille qui est, dit-on, une branche de la maison de Bonne-Lesdiguières de Dauphiné. Il entra en 1625 dans l'ordre des feuillants, dont il devint général en 1651. Clément IX le fit cardinal en 1669. Les vœux des gens de bien le portaient au souverain pontificat, après la mort de ce pape, et il s'en fallut peu qu'ils ne fussent accomplis; ce qui donna lieu à cette pasquinade : *Papa Bona sarebbe un solecismo*, sur quoi le P. Daugières, jésuite provençal, fit cette épigramme ;

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit;
Forte erit ut liceat dicere : Papa ona.
Vana solecismi ne te conturbet imago;
Esset papa bonus, si Bona papa foret.

L'éclat de la pourpre romaine ne l'avait point enorgueilli. Les affaires dont il fut chargé ne l'empêchèrent point de vaquer à l'étude et à la prière; il entretint un commerce de lettres avec les savants de l'Europe, revit ses ouvrages, et mourut aussi saintement qu'il avait vécu, le 25 octobre 1674. Ses œuvres furent recueillies et imprimées à Paris en 1677, 3 gros volumes in-8°, et à Anvers, 1677, in-4°; mais la meilleure et la plus belle édition est celle de l'imprimerie royale de Turin, 1747, 4 vol. in-fol., revue par Robert Sala. Ses œuvres comprennent plusieurs traités savants, dont un *de Rebus liturgicis*, qui offre des recherches curieuses et intéressantes sur les rites, les cérémonies et les prières de la messe; et des livres de piété, dont la plupart ont été traduits en français. On distingue surtout celui *de Principiis vitæ christianæ*, qui est écrit avec tant d'onction et de simplicité, qu'on le compare au livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*; il y en a deux traductions françaises, l'une du président Cousin, Paris, 1693, in-12; l'autre de l'abbé Goujet, 1728, in-12, précédée de la vie de l'auteur; *Via compendii ad Deum*; *de Discretione spirituum*, propre à faire discerner les faux mystiques des véritables, traduit en français par l'abbé Leroy de Hautefontaine, 1675, in-12; *Horologium asceticum*, qui renferme des exercices pour faire toutes ses actions avec fruit. *Manuductio ad cœlum*, dont on a deux traductions, l'une par Lambert, 1681, et une autre plus littérale, par l'abbé Leduc, sous ce titre : *le Chemin du ciel*, 1738; suivie de la seule traduction française du *Via compendii ad Deum*, attribuée à l'abbé Goujet, Paris, 1728, in-8° (1). Il a paru à Turin, en 1755, en un volume, un recueil des lettres choisies du cardinal Bona, précédées d'une notice sur sa vie. La plupart de ces lettres ont été traduites en français. Sa vie, écrite en latin par le P. Bertole, a été traduite en français par l'abbé du Fuet, Paris, 1682, in-12. T—D.

BONA (Jean de), médecin du 18e siècle, né à Vérone, fut docteur en philosophie et professeur à l'université de Padoue, et se fit connaître par les ouvrages suivants . 1° *Historiæ aliquot curationum mercurio sublimato corrodente perfectarum*, Vérone, 1758, in-4°; 2° *Tractatus de scorbuto*, Vérone, 1761, in-4°; 3° *dell' Uso e dell' Abuso del caffe, dissertazione storico-phisico-medica*, Venise, 1761; 4° *Observationes medicæ ad praxim in nosocomio ostendendam anno* 1765, Pavie, 1766. Dans le titre seul de ces ouvrages, on reconnaît l'influence du siècle où vivait de Bona ; le premier n'est qu'un recueil d'observations sur l'usage du sublimé corrosif dans la maladie vénérienne à la manière de van Swieten, et le dernier n'est qu'une imitation des travaux sur le rapport des constitutions atmosphériques et médicales qu'avait dès longtemps commencés Baillou (*voy.* ce nom), et qui illustraient alors Sydenham. C. et A—N.

BONAC (Jean-Louis d'Usson, marquis de), conseiller d'État et lieutenant général au gouvernement du pays de Foix, d'une maison très-ancienne, originaire du Donezan, et qui tirait son nom de la baronie d'Usson, dont les seigneurs passèrent en 1255 sous la domination des comtes de Foix, et ensuite sous celle des rois de Navarre. Le marquis de Bonac fut d'abord mousquetaire du roi et capitaine de dragons; il servit en 1697 et en 1698 en Danemark et en Hollande. Ses talents pour les négociations politiques lui acquirent la confiance de Louis XIV, qui l'envoya d'abord en Hollande, puis à Brunswick et en Saxe, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Nommé, en 1701, ambassadeur en Suède auprès de Charles XII, et ensuite en Pologne, auprès de Stanislas Lesczinski, le marquis de Bonac reconnut ce prince en qualité de roi de Pologne au nom de Louis XIV,

(1) La seconde partie de cet ouvrage a été traduite par Cl. Dubosc de Montandré, sous ce titre : *Aspirations à Dieu* (avec une notice sur tout l'ouvrage par le P. Gourdan), Paris, 1708, pet. in-12; 1711, gr. in-12; autre édition avec les noms de Dubosc et de Gourdan, Paris, 1729; autre, Compiègne, 1768. D—R—R.

et le suivit à l'armée jusqu'après la bataille de Pultawa, qui força Stanislas de sortir de la Pologne. En 1711, Louis XIV le choisit pour son envoyé extraordinaire auprès du roi d'Espagne Philippe V, afin de le déterminer à prendre part aux négociations de paix entamées avec l'Angleterre. Le marquis de Bonac parvint à vaincre la répugnance de Philippe V, et obtint un succès complet dans sa négociation. Il était encore en Espagne, lorsque la cour le nomma, en 1716, à l'ambassade de Constantinople, où il fut dans une très-grande considération pendant les neuf ans que dura son ambassade. Malgré les préjugés religieux des Turcs et les intrigues des Grecs schismatiques, il réussit d'abord à faire rétablir et restaurer le saint sépulcre de Jérusalem, qui tombait en ruines, rétablissement que la France avait sollicité en vain pendant trente ans. Le marquis de Bonac détermina aussi le Grand Seigneur à envoyer une ambassade solennelle à la cour de Versailles, et ce fut la première que nos rois reçurent des empereurs ottomans : on frappa une médaille pour en perpétuer le souvenir. La considération que le marquis de Bonac s'était acquise à la Porte était telle, que le sultan Achmet III et Pierre I[er] le chargèrent d'un commun accord de terminer leurs différends au sujet des limites de leurs États. Le succès justifia la confiance des deux souverains, et, le 8 juillet 1724, il signa, en qualité de médiateur, le traité qui fixa les limites entre la Russie et la Porte. Lors de la ratification de ce traité, le sultan lui donna une audience en personne, le combla de présents, et le revêtit de la pelisse de Seymour, honneur qui n'avait encore été accordé à aucun ambassadeur de France. Le czar, de son côté, lui envoya l'ordre de Ste-Anne de Moscovie. A l'occasion de ce traité, on frappa une médaille, dans laquelle la France est représentée avec les attributs de Minerve et de la Justice. Au sortir de l'ambassade de Constantinople, le marquis de Bonac passa à celle de Suisse; mais, forcé de revenir en France pour rétablir sa santé, il ne fit plus que languir, et mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie, le 1[er] septembre 1738, âgé de 66 ans. B—P.

BONACCIOLI (Louis), médecin de Ferrare de la fin 15[e] et du commencement du 16[e] siècle, n'est connu que par un ouvrage sur la génération, sous le titre d'*Enneas muliebris*, in-fol., sans indication de lieu ni d'année, mais que l'on croit imprimé vers 1480; il est moins remarquable par les faits qu'il contient que par quelques particularités indépendantes de la science. Il est dédié à une princesse de Ferrare, et est précédé d'une préface contenant des détails peu susceptibles d'être présentés à une femme. Les bibliographes ont indiqué comme des ouvrages particuliers de Bonaccioli des chapitres de ce traité, dont on a fait des volumes séparés, savoir : 1° *de uteri, partiumque ejus Confectione, quonam usu etiam in absentibus venus citetur. Quid, quale, undeque prolificum semen; unde menstrua?* etc., Strasbourg, 1537, in-8°; Bâle, 1566, in-4°. 2° *De conceptionis Indiciis, necnon maris fœmineique partus significatione. Quæ utero gravidis accidunt, et eorum medicinæ. Prognostica causæque effluxionum et abortuum. Proceritatis, improceritatisque partuum causæ*, Strasbourg, 1538, in-8°; Lyon, 1639, 1641, 1650, 1660, in-12; Amsterdam, 1663, in-12. On les trouve dans le recueil d'Israël Spachius, sous leur véritable titre, *Enneas muliebris*. A une autre partie de cet ouvrage, imprimée séparément, sous ce titre : *de fœtus Formatione ad Lucretiam Ferrariæ ducissam*, Leyde, 1639, in-12, on a joint le traité de Séverin Pineau, *de virginatis Notis, Graviditate et Partu*. C. et A—N.

BONACCIUOLI (Alphonse), d'une famille noble de Ferrare, y florissait dans la seconde moitié du 16[e] siècle. Il fut attaché au duc Hercule II, dont il reçut des priviléges honorables et des pensions. Très-instruit dans la langue grecque, et ennemi de l'oisiveté des cours, il y échappait par la lecture assidue ou par la traduction des auteurs grecs. On ignore l'année précise de sa mort. On sait seulement, par la publication posthume d'une de ses traductions, qu'il n'existait plus en 1593. Il a laissé : 1° *la prima parte della Geografia di Strabone, di greco tradotta in volgar italiano*, etc., Venise, 1562, in-4°; *la seconda parte*, Ferrare, 1565, in-4°; 2° *le Nozze di Mercurio e di Filologia di Marziano Capella, tradotte dal latino*, etc., mêlé de prose et de vers comme l'ouvrage original, Mantoue, 1578, in-8°. 3° *Descrizione della Grecia di Pausania, tradotta dal greco*, Mantoue, sans date, 1593 et 1594, in-4°. Cette traduction, que le libraire Osanna dédia au duc Alphonse, après la mort de son auteur, passe, ainsi que celle de Strabon, pour très-fidèle, et plus exacte que les traductions latines que l'on a de Pausanias et de Strabon. G—É.

BONACINA (Martin), natif de Milan, docteur en théologie et en droit canon, comte palatin et chevalier de la Toison d'or, mourut en 1631, comme il se rendait à Vienne, où Urbain VIII l'envoyait avec le titre de nonce. Nous avons de lui : 1° une *Théologie morale*, Lyon, 1645, in-fol., dans laquelle on lui reproche de ne pas toujours suivre les principes qu'il a d'abord établis; elle a été souvent réimprimée : Goffart, docteur de Louvain, en a donné un *Compendium* par ordre alphabétique; 2° un traité *de l'Élection des papes*; 3° un traité *des Bénéfices*. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Lyon, 1678, et Venise, 1754, 3 vol. in-fol. Ils sont de peu d'usage en France, où l'on a de meilleurs traités sur les mêmes matières. T—D.

BONACOSSI (Pinamonte), souverain de Mantoue, d'une famille puissante, et le premier qui, en 1272, parvint à la souveraineté, par le crédit d'Ottonello Zanicalli, avec lequel il s'était réconcilié. Tous deux ensemble furent élus préfets de la ville; mais Bonacossi, homme ambitieux et dissimulé, qu'aucun remords n'arrêtait lorsqu'un crime pouvait le conduire à son but, fit assassiner son collègue avec tant de secret, que tous les soupçons de ce meurtre retombèrent sur ses ennemis, et que le peuple confirma Bonacossi dans sa magistrature, pour lui donner les moyens de venger Zanicalli. Ce ne fut qu'à la troisième année que Pinamonte Bonacossi, nom-

mé capitaine du peuple, cessa de se contraindre. Le peuple prit les armes sous la conduite des Casalodi, le 1er novembre 1276, pour recouvrer sa liberté; il livra aux gardes du tyran une bataille obstinée sur la place publique, mais il fut enfin mis en déroute. Les chefs de la sédition furent punis du dernier supplice, les autres furent exilés, et leurs biens furent confisqués. Pinamonte Bonacossi, qui était Guelfe d'origine, embrassa ensuite le parti gibelin; il fit alliance avec les seigneurs de Vérone de la maison de la Scala, et il remporta différents avantages sur les Bressans, les Padouans et les Vicentins, auxquels il fit successivement la guerre. Il consola ainsi les Mantouans de la perte de leur liberté, et il régna sur eux pendant dix-huit ans avec assez de gloire. Ce prince mourut vers l'an 1293. Son fils Bardellone, qui lui succéda immédiatement, est accusé d'avoir avancé le terme de ses jours. Le Dante parle du même Pinamonte Bonacossi dans le poëme de l'*Enfer*, chap. 20, v. 95. S—S—I.

BONACOSSI (Bardellone). Ce prince, d'un naturel cruel, avare et soupçonneux, voyait avec défiance l'affection de son père pour son frère Taino. Il séduisit, en 1292, les gardes du seigneur de Mantoue, et, s'étant emparé du palais, il y arrêta Pinamonte son père, et Taino son frère. Il les enferma dans une dure prison, et se fit proclamer par le peuple seigneur de Mantoue. En même temps, il rechercha l'alliance des Guelfes, que son père avait persécutés; il révoqua les sentences de bannissement prononcées contre eux par Pinamonte, et il rappela plus de 2,000 exilés à Mantoue. Par cette indulgence, il fit oublier ses premiers crimes, et il regagna l'affection de ses concitoyens, de manière à pouvoir rendre la liberté à son frère Taino, et même le rappeler auprès de lui; mais Bottesella, fils d'un troisième frère, recourut aux Gibelins que Bardellone persécutait; il obtint l'assistance du seigneur de Vérone, introduisit par surprise, en 1299, un corps de troupes étrangères dans Mantoue, et se fit déclarer seigneur de sa patrie. Bardellone et Taino, qu'il contraignit à s'enfuir, se retirèrent à Padoue, où le premier mourut trois ans après dans une grande pauvreté. S—S—I.

BONACOSSI (Bottesella). Après avoir usurpé la seigneurie de Mantoue en 1299, il s'associa ses deux frères Passerino et Bectirone; il s'allia au parti gibelin plus étroitement que n'avaient fait ses prédécesseurs, et il le dirigea en Lombardie, de concert avec Alboin de la Scala, seigneur de Vérone, jusqu'au temps de l'entrée de Henri VII en Italie. Il mourut en 1310 ou 1311. S—S—I.

BONACOSSI (Passerino) fut obligé, à la mort de son frère Bottesella, de permettre le retour des Guelfes dans Mantoue, et d'admettre dans cette ville un vicaire impérial envoyé par Henri VII; mais, peu de temps après, il fit prendre les armes aux Gibelins de Mantoue, il chassa les Guelfes de la ville, et avec eux le vicaire de l'Empereur. Cependant il obtint de Henri VII, qui avait alors à se plaindre des Guelfes, un décret qui le constituait lui-même vicaire impérial à Mantoue. Alors la domination de Bonacossi parut acquérir un titre plus légitime. Le 5 octobre 1312, Passerino réussit à se faire déclarer aussi seigneur de Modène par les Gibelins de cette ville. Elle lui fut enlevée, en 1318, par François Pic de la Mirandole; mais il la recouvra en 1319, et la Mirandole étant tombé entre ses mains, avec deux de ses fils, il les enferma, en 1321, au fond de la tour de Castellero, où il les laissa mourir de faim. Passerino passait pour le meilleur politique parmi les tyrans de l'Italie, et pour celui dont l'autorité était le plus solidement établie. On le reconnaissait pour un des plus habiles capitaines de son siècle. Sa capitale était estimée imprenable, ses soldats lui étaient dévoués, ses peuples même n'étaient pas mécontents; mais l'insolence d'un de ses fils causa sa ruine, au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre. Passerino avait pour beau-frère Louis de Gonzague, qui tenait alors le premier rang parmi la noblesse de Mantoue. Les trois fils de Gonzague, et François, fils de Passerino, étaient liés ensemble, non par l'amitié, mais par l'habitude des mêmes débauches. Cependant, François ayant conçu quelque jalousie de Philippino de Gonzague, lui déclara, dans sa brutale colère, qu'il se vengerait de lui en violant sa femme sous ses propres yeux. Gonzague invoqua le secours de ses frères pour se défendre d'une aussi mortelle injure; il rassembla les mécontents, il obtint l'assistance de Cosme de la Scala, qui ne pardonnait pas à Passerino d'occuper le premier rang dans le parti gibelin, et, le 14 août 1328, il introduisit dans la ville ses vassaux qu'il avait armés, et les soldats de Cosme qu'il joignit aux conjurés. Passerino, alarmé par les cris de mort qu'on répétait dans les rues, accourut à cheval pour calmer la sédition; mais il fut renversé par le comte Albert Saviola, qui le tua d'un coup d'épée aux portes mêmes de son palais. Son fils François fut traîné dans la même tour de Castellero, où il avait fait mourir de faim François Pic de la Mirandole, et il y fut égorgé par le fils de ce gentilhomme. Plusieurs partisans de Bonacossi furent massacrés; les autres, s'étant enfuis, leurs biens furent confisqués, et Louis de Gonzague se fit proclamer seigneur de Mantoue et de Modène. S—S—I.

BONACOSSUS ou BUONACOSSA (Hercule), médecin de Ferrare vers le milieu du 16e siècle, professeur de médecine à l'université de Bologne, mort en 1578, est auteur de quelques ouvrages conformes aux idées dominantes de son temps, mais surtout bons à éclairer les lettres grecques, trop négligées par les médecins de nos jours : 1° *de humorum exuperantium Signis ac Serapiis, Medicamentisque purgatoriis oportunis, liber; accesserunt quoque varia auxilia experimento comprobata ad varias ægritudines profligandas; de Compositione theriacæ cum ejus substitutis nuper Bononia inventis; de Modo præparandi aquam ligni sancti; de Curatione catarrhi, sive distillationis*, Bologne, 1553, in-4°. 2° *De Affectu quem Latini tormina appellant, ac de ejusdem curandi ratione justa Græcorum dogmata*, Bologne, 1552, in-4°. 3° *De Curatione pleuritidis, ex Hippocratis, Galeni, Aetii*,

Alexandri Tralliani, Pauli Æginetæ, Philothei monumentis deprompta, Bologne, 1553, in-4°. C. et A—N.

BONAFIDE (François), botaniste italien, né vers la fin du 15e siècle. Après avoir exercé la médecine à Rome, il se fixa à Padoue, où il se livra à la pratique et à la théorie de son art. En 1533, il fut chargé de professer la botanique dans l'université. Jusque-là, cette science ne consistait que dans l'exposition des passages des auteurs grecs, latins ou arabes qui avaient parlé des plantes; mais insensiblement on en était venu à l'examen de la nature. Bonafide fit sentir si vivement les avantages qui résulteraient, pour faciliter l'étude et la parfaite connaissance des plantes, d'un jardin où elles seraient réunies et exposées aux yeux des étudiants, que les procurateurs obtinrent du sénat de Venise la fondation du jardin de botanique de Padoue : cet établissement forme une époque mémorable dans l'histoire de cette science. Daniel Barbaro, patriarche d'Aquilée, appuya efficacement la demande de Bonafide. Ce jardin, que l'on plaça entre les deux belles églises de St-Antoine et de Ste-Justine, et auquel on donna la forme circulaire, fut établi en 1540. Bientôt il devint l'admiration des savants. Belon, qui passa à Padoue en 1550, revenant de son voyage au Levant, dit n'avoir rien vu de plus magnifique en ce genre, et que, si le sénat avait fait bâtir un palais de marbre enrichi d'or, il n'aurait pas fait un plus beau monument. Bonafide en fut nommé le premier directeur, ou *præfectus*. Il continua à y démontrer les plantes jusqu'en 1547, qu'il se retira, accablé de vieillesse et privé de la vue. Dans sa longue carrière, il n'a fait paraître que le traité suivant : *de Cura pleuritidis per venæ sectionem, adversus C. Ticensem, pontif. Clement. VII medicum*, 1533, in-4°. D—P—s.

BONAFOS (Joseph), doyen de la faculté de médecine de Perpignan, né dans cette ville le 4 décembre 1725, mort le 5 février 1779, au moment où il travaillait depuis longtemps à rédiger un traité complet de médecine pratique, qui n'a pas vu le jour, a publié : 1° *Dissertation sur la qualité de l'air et des eaux et sur le tempérament des habitants de la ville de Perpignan* (dans le recueil des hôpitaux militaires, t. 2); 2° *Mémoire sur la nature et les propriétés des eaux minérales de la Presle* (dans les *Mémoires de la société royale de médecine*, 1776); 3° *Observation sur une imperforation du rectum dans un enfant* (dans l'ancien *Journal de médecine*, t. 7, p. 360). Il a fourni quelques observations insérées dans le *Traité de l'hydropisie* de Bacher. Z—o.

BONAFOS DE LA TOUR, jésuite. On a de lui : 1° *la Vie de J.-J. Daumond, écolier au grand collége de Toulouse, par un Père de la compagnie de Jésus*, Toulouse, 1745, in-12; 2° *Cantiques ou Opuscules lyriques sur divers sujets de piété*, nouvelle édition, revue corrigée et augmentée, Toulouse, 1755, in-12 (sans la musique); Toulouse et Paris, 1768, in-8° (avec la musique); nouvelle édition considérablement augmentée, et à laquelle on a encore ajouté un cantique pour demander à Dieu la conservation, la gloire et le salut du roi, Besançon, 1823, in-18, avec ou sans musique. On avait imprimé à Paris, dès 1769, un supplément à ces cantiques, du même auteur. (Extrait de la *France littéraire* de M. Quérard.) Z—o.

BONAIR (Henri Stuard, sieur de), historiographe du roi, l'un des vingt-cinq gentilshommes de la garde écossaise, publia, dans le 17e siècle, un assez grand nombre d'ouvrages historiques, dont le plus considérable est : 1° *Sommaire royal de l'Histoire de France*, Paris, 1676, in-12, réimprimé en 1678 et 1682. Ce n'est qu'une traduction du *Florus francicus* de P. Berthauld, avec une continuation de vingt années, par de Bonair. Plusieurs savants, parmi lesquels on remarque le P. Lelong et Lenglet Dufresnoy, ont paru croire que cet ouvrage était de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, mort en 1665; il est certain que de Bonair était attaché à cette maison, et qu'il écrivit pour la défendre. 2° *Panégyrique pour M. le duc de Beaufort*, par L. S. D. B. (le sieur de Bonair), Paris, 1649, in-4°. 3° *Les Trophées et les Disgrâces des princes de la maison de Vendosme*, sous les dates de 1669 et 1675, manuscrit dont il existe plusieurs copies in-8°. 4° *Factum pour Henri de Bonair, historiographe*, etc., *sur la bravoure et la conduite du chevalier de Vendosme, et sur les avantages des enfants naturels de nos rois, le 22 août* 1676, in-8°. Ce factum est dirigé contre quelques chevaliers de Malte. 5° *Si le chevalier de Vendosme a dû prendre la droite à la cour de Savoie*, 1671, manuscrit in-8°, dont on connaît plusieurs copies. L'auteur examine dans ce mémoire en quoi consiste la principauté pour les enfants naturels des rois de France, contre les cardinaux français et les régnicoles, les officiers de la couronne et les princes étrangers. De Bonair était un assez mauvais écrivain, et on ne connaît pas bien les motifs qui engagèrent Varillas à publier sous le nom de ce gentilhomme *la Politique de la maison d'Autriche*, Paris (Hollande), 1658, in-12; et un *Factum pour la généalogie de la maison d'Estrées, et de la gloire qu'elle a tirée de l'alliance des princes de Vendôme*, Paris, 1678, in-12. V—ve.

BONAL (François de), évêque de Clermont, était né le 9 mai 1734 au château de Bonal, diocèse d'Agen. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il assista comme député du deuxième ordre à l'assemblée du clergé de 1758, et fut pourvu l'année suivante de l'abbaye de St-Ambroise, de l'ordre de St-Augustin, au diocèse de Bourges. Presque en même temps il devint grand vicaire et grand archidiacre de Châlons-sur-Saône. Nommé évêque de Clermont en 1776, il fut sacré le 6 octobre de cette année. Le clergé du bailliage de Clermont l'élut député aux états généraux. C'est là que son mérite et son zèle pour la religion le firent surtout connaître. Il lutta de tout son pouvoir contre les innovations de l'assemblée (1). Son opinion sur les ordres religieux,

(1) « Il compara, dit Luchet, les opinions religieuses aux lois civiles, et demanda si celui qui attaquerait ces lois, en manifestant des opinions qui leur seraient contraires et en cherchant à faire des prosélytes, des prévaricateurs, ne troublerait pas l'ordre public. » V—ve.

prononcée dans la séance du 11 février 1790 (1), sa déclaration au sujet du serment civique, le 9 juillet suivant, à laquelle adhérèrent tous les évêques et grand nombre d'ecclésiastiques de l'assemblée; son dire au nom du clergé, le 11 octobre, pour demander la suspension des décrets jusqu'à ce que le roi eût reçu une réponse de Rome; son autre dire du 26 novembre, pour demander un concile ou un délai, afin de recevoir les explications du pape, attestaient la fermeté de ses principes. Il prit part à toutes les déclarations et protestations de ses collègues; à celle du 19 avril 1790 sur la religion de l'État; à celle du 30 mars 1791, sur le cas de déchéance de la royauté; à celle du 29 juin 1791, sur la captivité du roi; à celle du 31 août 1791, sur la révision des décrets, et à la dernière, du 29 septembre, sur l'administration des finances. Mais c'est principalement sur les questions qui touchaient à la religion que Bonal montra autant de constance que de modération. Dans la séance du 2 janvier 1791, lorsqu'on demanda le serment à la constitution civile du clergé, il commença un discours où il annonçait sa soumission aux décrets, en exceptant ce qui regardait le spirituel. Interrompu par les interpellations et les murmures de la majorité, il ne put déduire tous ses motifs; les évêques et les ecclésiastiques du côté droit se levèrent en signe d'adhésion aux principes du prélat, qui remit son discours signé sur le bureau. Il adressa, le 1er février 1791, une *Lettre aux électeurs du Puy-de-Dôme*, pour les détourner de prendre part au schisme par une élection anticanonique; et le 30 avril suivant il protesta, par une ordonnance et par une lettre pastorale, contre l'élection de l'évêque constitutionnel Périer. La conduite de Bonal à l'assemblée constituante lui avait procuré une juste considération. C'est à lui que Louis XVI s'adressa pour savoir s'il pouvait aller faire ses pâques dans l'église où le nouveau clergé était établi. On a une lettre du prince à l'évêque, en date du 15 avril 1791, et la réponse de celui-ci, du 16 avril; il engageait le roi à ne point aller dans une église occupée par les constitutionnels. Les deux lettres ont été trouvées aux Tuileries après le 10 août, et elles sont imprimées dans le *Recueil des pièces pour le procès de Louis XVI*, t. 7 et 9. A la fin de la session de l'assemblée, vingt-six évêques et cent quinze ecclésiastiques signèrent un compte rendu; l'évêque de Clermont fut du nombre. Il passa peu après en Flandre et de là en Hollande. Les Français, entrés en Hollande, en 1795, surprirent un grand nombre d'ecclésiastiques qui n'avaient pas eu le temps de fuir. De Bonal fut arrêté au Texel et ramené à Amsterdam, puis à Utrecht, et enfin à Breda, où il devait être jugé. La rigueur du froid, qui était alors excessif, la barbarie de ses gardiens et les incommodités d'un voyage fait à pied, lui occasionnèrent une grave maladie à Bois-le-Duc. Son courage ne se démentit pas un seul instant. Enfin, après trois mois de souffrances, les juges devant lesquels il avait été traduit à Breda le condamnèrent à être déporté : c'était ce qu'il demandait depuis son arrestation. Il se rendit à Altona, et il habita ensuite diverses parties de l'Allemagne. Il fut un des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, qui fut publiée sous la date du 15 avril 1798 par les évêques français alors réfugiés en Allemagne. François de Bonal mourut à Munich, le 5 septembre 1800, après avoir dicté un *Testament spirituel*, ou dernières instructions à son diocèse. Cette pièce a été imprimée, in-8° de 32 pages; elle est terminée par une épitaphe où l'on donne au prélat les titres de comte du chapitre noble de Brioude, et de membre honoraire de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. — L'abbé Jarry, dans son *Oraison funèbre du cardinal de la Rochefoucauld*, Munster, 1801, in-4°, a fait un éloge très-beau et surtout très-vrai de l'évêque de Clermont. P—C—T.

(1) « Je suis chargé, disait-il, par mon cahier de demander non-seulement que les ordres monastiques ne soient pas supprimés, mais encore qu'ils reprennent leur ancienne splendeur. Je dois à une mission aussi formelle de combattre l'avis du comité; sans elle, je le devrais à ma conscience. » V—VE.

BONALD (LOUIS-GABRIEL-AMBROISE, vicomte DE), d'une ancienne famille du Rouergue (Aveyron), né au Monna, près Milhaud, le 2 octobre 1754, entra dans les mousquetaires sous Louis XV, et ne quitta ce corps qu'au moment de sa suppression en 1776. En 1789 il parut adopter les opinions nouvelles, et fut nommé président de la première administration départementale de l'Aveyron. Mais les excès des révolutionnaires le ramenèrent à d'autres idées qu'il manifesta par une proclamation toute monarchique et plus encore par la démission. Il émigra en 1791, et, après avoir fait la campagne des princes, retiré à Heidelberg, il composa la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire, par M. de B...*, Constance, 1796, 3 vol. in-8°. Ce livre a été aussi exalté par les défenseurs du trône et de l'autel que vivement attaqué par les partisans de la philosophie voltairienne. Il faut voir avec quel mépris Chénier, dans son *Tableau de la littérature*, s'exprime à cet égard : « L'auteur, dit-il, promet de démontrer sa « théorie par le raisonnement et par l'histoire. Pour « l'histoire, il ne paraît pas l'avoir étudiée... Quant « au raisonnement, voici ce qu'il appelle raisonner : « il pose comme un principe incontestable ce qui « est le plus contesté, souvent ce qui est inadmissible, et marche d'assertion en assertion, prouvant « chaque proposition qu'il affirme par celle qu'il « vient d'affirmer. Veut-il rendre sa démonstration « complète? cinq ou six répétitions sont pour lui « cinq ou six preuves. Veut-il donner de la puissance aux mots? il les imprime en lettres italiques. C'est avec cette logique victorieuse, et ces « grands moyens d'éloquence, qu'il croit réfuter « l'*Esprit des lois* et *le Contrat social*; qu'il dénigre « l'*Essai sur les mœurs des nations*; qu'il prend « avec Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu, un « ton de supériorité plaisant par lui-même, et qu'un « extrême sérieux rend plus comique. » On sent que si la forme de cette censure peut paraître piquante, ce n'est point là de la critique, mais du dé-

nigrement. Loin d'offrir rien de ridicule, *la Théorie du pouvoir* indique des recherches savantes, une métaphysique profonde. On peut sans doute reprocher à l'auteur quelque subtilité de raisonnement, et parfois de l'obscurité; mais dans cet ouvrage, Bonald, pour son début, prenait place à côté des penseurs et des écrivains les plus distingués. Définissant le pouvoir politique une application exacte et raisonnée des préceptes de Dieu même à la société civile, il démontre l'intime affinité qui existe entre le principe religieux et la bonne administration des États. A l'appui de ses raisonnements, il invoque le témoignage de tous les âges historiques qui ont langui dans un état de législation incomplet et souvent barbare, tant que le principe chrétien, principe de vie et d'affranchissement, n'est pas venu féconder la société humaine et la civilisation. Il applique cette doctrine à l'ordre politique qui régnait en France en 1796, et y trouve la condamnation des théories que l'on essayait alors de mettre en pratique, et qui, privées des conditions de vitalité que la consécration du principe religieux pouvait seule leur communiquer, lui semblent destinées à prouver encore une fois l'impuissance absolue de l'homme qui se sépare de Dieu. Enfin, par une de ces prévisions qui n'appartiennent qu'aux âmes imbues de convictions profondes, il entrevoit le rétablissement de la famille des Bourbons comme l'inévitable conséquence et l'unique remède de l'anarchie et de l'athéisme qui ont tout envahi. Le coup porta, car l'édition de cet ouvrage, ayant été envoyée à Paris, y fut saisie et détruite presqu'en entier par les ordres du directoire. Peu d'exemplaires échappèrent; aussi la *Théorie*, qui n'a pas été comprise dans les œuvres de Bonald publiées en 1819. était d'une extrême rareté lorsqu'on la réimprima en 1843. L'auteur avait adressé son livre à Louis XVIII, qui ne dut pas être peu flatté de voir son rétablissement sur le trône de ses pères annoncé manifestement dans un écrit de si haute portée. Après le 18 brumaire, Bonald rentra en France, et, persistant dans l'espèce d'apostolat religieux et philosophique qu'il s'était imposé, il publia en 1800, sous le pseudonyme du citoyen Severin, son *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou du pouvoir du ministère et du sujet dans la société*. (2e édition revue par l'auteur, Paris, 1817, in-8°.) L'*Essai* fut bientôt suivi de la *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison* (Paris, 1802, 3 vol. in-8°), dans lequel il est entièrement refondu : car ce qui distingue les différents ouvrages de notre publiciste, c'est le rapport étroit qui existe entre eux; c'est l'unité de principes qui les a dictés. Dans ce livre, après avoir établi successivement, 1° que l'ordre de la société est l'ensemble des rapports vrais ou naturels qui existent entre les personnes de la société; 2° que la science de ces rapports est la vérité morale ou sociale, que la connaissance de la vérité morale forme *la raison*, que la raison est *la perfection de la volonté*, que la volonté est la *détermination de la pensée*, et que la pensée n'est connue de l'homme que par son *expression;* 3° que par conséquent l'homme privé d'expression eût été privé de pensée, de volonté, de raison, de la connaissance de la vérité, et qu'il eût vécu dans l'ignorance des *personnes* et de leurs rapports, étranger à toute société, l'auteur arrive à traiter cette question importante que tout naquit pour l'homme avec la parole, qui est l'unique et vraie expression des idées, « voix puissante, « dit-il, qui tire du néant le monde de l'intel« ligence et qui fait luire au milieu des téné« bres cette lumière qui éclaire tout homme venant « en ce monde! » En remontant à l'origine de la parole, il démontre que la parole n'a pu être d'invention humaine, qu'elle est par conséquent venue à l'homme par révélation et par transmission, et que dès lors la science des personnes et de leurs rapports, dont la parole est l'unique expression, lui est venue par voie d'autorité. Dans ce fait, qu'il amène son lecteur à admettre comme incontestable et des principes qu'il en déduit, il trouve les éléments dont il va construire l'édifice de sa législation primitive. « La souveraineté est en Dieu ou elle est « dans l'homme, point de milieu, » dit Bonald. Il n'a pas de peine à établir qu'elle est en Dieu, en montrant la dépendance absolue où se trouve l'homme d'une inspiration ou révélation divine pour avoir la moindre idée en morale. Donc le premier législateur a été Dieu, car « comment le genre hu« main eût-il été jusqu'à la deuxième génération, si « la première n'eût eu tous les moyens nécessaires « de conservation, entre lesquels l'art de la parole « est le premier? Car l'homme, dit la souveraine « raison, ne vit pas seulement de pain, mais de « toute parole venant de Dieu, ce qui veut dire que « les lois sont aussi nécessaires que les aliments « pour perpétuer le genre humain. » Or, la loi sociale, transmise à l'homme au moyen de la parole, fixée au moyen de l'écriture, par l'autorité de Dieu, doit être vraie, naturelle, parfaite comme son auteur, et nous devons en chercher la connaissance entière dans les sociétés les plus fortes et les plus stables. Ici se présente naturellement à l'esprit la société judaïque, qui réunit si bien toutes les conditions de force et de stabilité, « que cinq mille « ans, dit J.-J. Rousseau, n'ont pu la détruire ni « même l'altérer; » puis la société chrétienne, complément de la société judaïque, qui s'étend partout et règne sur toutes les autres sociétés par la force de son industrie, de ses lumières, de sa raison, de sa religion, de sa politique. En un mot, dans ce beau livre, le publiciste chrétien (et Bonald dédaignait trop les produits de la raison pure pour aspirer à un autre titre) a eu moins en vue de donner un traité méthodique, une théorie complète et détaillée de législation, que de *planter*, comme il le dit lui-même, *les jalons* qui doivent diriger le législateur, de poser le principe d'où il doit partir, de montrer le phare qui doit le guider. Et c'est pourtant une pareille œuvre que Chénier juge encore avec cette insolente légèreté : « L'auteur donne ses « décisions par article et dans la forme des lois. De

« telles productions semblent exiger un procédé fort « simple : celui d'examiner ce qui fut écrit de sage « en matière politique, et d'écrire précisément le « contraire. Tous les abus dénoncés depuis cent cin- « quante ans par des philosophes illustres, par d'ha- « biles magistrats, par des cours souveraines, par « des ministres, sont, aux yeux de l'auteur, des in- « ventions admirables. Toutes les gothiques institu- « tions, fruits de l'ignorance du moyen âge, lui pa- « raissent des chefs-d'œuvre du génie. C'est là ce « qu'il appelle nécessaire, ce qu'il trouve approcher « de la perfection, mais ce qu'il veut perfectionner « encore : au point que s'il en fallait croire et ses « conseils, et ses vœux, et ses prophéties, car il est « prophète, l'Europe atteindrait bientôt le plus haut « degré d'intolérance politique et religieuse. Sa dic- « tion d'ailleurs est aussi sèche que ses décisions « sont tranchantes. » Insensible aux sarcasmes de ses adversaires, Bonald poursuivait avec persévérance la sainte croisade qu'il avait entreprise pour le rétablissement des vrais principes sociaux. C'est ainsi que, vers la même époque, abandonnant de vagues théories, il traita une question d'actualité, d'application, et publia son livre intitulé : *le Divorce considéré au 19e siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de la société*, Paris, 1801, in-8°. C'était le moment où les auteurs du code civil agitaient la question du divorce. Dans son discours préliminaire, l'auteur discutait les principaux dogmes de la philosophie moderne, et montrait quelle avait été leur influence sur le système social et sur les mœurs. « Le divorce fut décrété en « 1792, dit-il en commençant, et il n'étonna per- « sonne, parce qu'il était une conséquence depuis « longtemps prévue et inévitable du système de des- « truction suivi à cette époque avec tant d'ordre ; « mais aujourd'hui que l'on réédifie, le divorce « entre comme un principe dans les fondations de « l'édifice social, et il doit faire trembler ceux qui « sont destinés à l'habiter. » Et c'est ce qui le porte à s'écrier : « Si le divorce est décrété, malheureux « Français ! subissons notre destinée ; préparons- « nous à recommencer le long cercle d'erreurs et « de désordres dans lequel nous avons tourné si « longtemps ; la première révolution, effet de la vio- « lence populaire, commença par la dissolution de « l'État et le renversement des lois politiques ; la « seconde, ouvrage méthodique du législateur, com- « mencera par la dissolution de la famille et le ren- « versement des lois domestiques. » Cet écrit, qui eut d'abord deux éditions, et que son auteur fit réimprimer en 1818 avec des augmentations considérables, n'est point un ouvrage de circonstance ; c'est un véritable traité de morale et de politique. « Le « jurisconsulte, dit de Bonald, voit dans le mariage « un contrat ; le publiciste voit dans la famille une « société, et la première des sociétés : c'est sous ce « seul point de vue que j'envisage la question du « divorce : je laisse à d'autres discuter les disposi- « tions du code civil relatives à la possession et à « la transmission des biens ; je ne traiterai ici que « des rapports entre les personnes. » Les chapitres sur les rapports de la société publique et de la société domestique offrent des idées profondes qui servent de base à tout l'ouvrage. L'auteur y établit que ces deux sociétés sont parfaitement semblables dans leur constitution, d'où il conclut que tout changement doit être réciproque entre elles, et que « tout déplacement de personnes dans l'une en- « traîne nécessairement un déplacement de person- « nes dans l'autre. » Des exemples tirés de l'histoire des Juifs, de celle des Orientaux, des Grecs et des Romains, viennent à l'appui de cette opinion, et forment un tableau du progrès de la société chez les différents peuples, où l'on voit leurs usages, leurs mœurs, et surtout les lois relatives à l'union conjugale, suivre constamment les variations du gouvernement, d'après certaines proportions. Il distingue trois états de société, l'*état imparfait*, l'*état parfait ou naturel*, l'*état corrompu ou contre nature ;* et il explique par cette distinction les modifications qu'ont subies, dans les différents temps et dans les différents états, les rapports domestiques de l'homme et de la femme. C'est là qu'on trouve une définition du mot *naturel*, bien différente de l'interprétation qu'a donnée à ce mot l'auteur du *Contrat social*. « Certains philosophes, a dit Leibnitz, mettent la « nature dans l'état qui a le moins d'art, ne faisant « pas attention que la perfection comporte toujours « l'art avec elle. » Partant de cet axiome, de Bonald ajoute : « Ainsi, l'homme fait est plus naturel que « l'enfant, l'homme savant plus que l'ignorant, « l'homme vertueux plus que l'homme vicieux, « l'homme civilisé plus que l'homme sauvage ; de « là vient qu'il n'y a rien qui donne plus de peine « à acquérir que le naturel dans les ouvrages d'es- « prit, et que, dans les lois comme dans tous les « arts, dans les mœurs comme dans les manières, « le faux, le mauvais, l'innaturel se présente de lui- « même à notre esprit : *verum*, dit Quintilien, *id « est maxime naturale quod natura optime petitur*, « reconnaissant ainsi que l'état naturel est un état « à la fois acquis et parfait, *fieri optime*. » Il n'y a, suivant l'auteur, que le législateur des chrétiens qui ait donné à la société humaine toute la perfection dont elle est susceptible ; c'est dans les sociétés fondées sur les lois de l'Évangile que se trouve le vrai modèle de l'union conjugale la plus naturelle et la plus parfaite. Au milieu de ces considérations générales, l'auteur se détourne souvent pour attaquer directement le *projet du code civil*, et pour combattre les assertions consignées dans le discours préliminaire. On jugera de cette partie de son ouvrage par la citation suivante, où l'on voit le philosophe chagrin faire le procès à tout son siècle, au risque de donner dans l'hyperbole à la manière de Juvénal : « Lorsqu'une société, dit-il, en est venue à ce « point, que les folles amours de la jeunesse, ali- « ment inépuisable des arts, sont devenues, sous mille « formes, l'entretien de tous les âges ; lorsque des « livres obscènes, partout étalés, vendus ou loués à « si vil prix qu'on pourrait croire qu'on les donne, « révèlent à l'enfant ce que la nature n'apprend pas « même à l'homme fait, et que tout l'étalage de l'é-

« rudition et toute la perfection de l'art sont employés à nous transmettre l'histoire des vices de la « Grèce, après nous avoir entretenus si souvent du « roman de ses vertus, pour nous corrompre à la « fois par les mœurs de ses prostituées et par les « lois de ses sages; lorsque la nudité de l'homme, « caractère distinctif de l'extrême barbarie, s'offre « partout à nos regards dans les lieux publics, et « que la femme elle-même, vêtue sans être voilée, « a trouvé l'art d'insulter à la pudeur sans choquer « les bienséances; lorsqu'il n'y a entre les hommes « que des différences physiques et non des distinc« tions sociales, et qu'à la place de ces dénomina« tions respectueuses qui faisaient disparaître les « sexes sous la dignité des expressions, nous ne « sommes tous, le dirai-je? que des mâles et des « femelles; lorsque la religion a perdu toutes ses « terreurs, et que les époux philosophes ne volent « dans leurs infidélités réciproques qu'un secret à « se taire mutuellement; tolérer le divorce, c'est « commander la prostitution et légaliser l'adultère.» Mais suivons la carrière littéraire de Bonald : il concourut, en 1806, avec M. de Châteaubriand, à la rédaction du *Mercure* et de quelques autres journaux, dans lesquels ils conservèrent toujours l'un et l'autre l'indépendance de leurs opinions. Une partie des meilleurs morceaux qu'ils y ont donnés ont été recueillis dans *le Spectateur français au 19e siècle*. On remarque des pensées profondes, neuves, ou rajeunies par le bonheur de l'expression dans les articles de Bonald, qui, disait en 1814 le critique Dussault, « est, sans contredit, « l'écrivain qui, depuis dix ans, a semé le plus « d'idées nouvelles. » C'est de Bonald qui a dit que l'homme *est une intelligence servie par des organes*. Il a dit encore *que la littérature est l'expression de la société*, axiome dont le tour vif et neuf, en rendant les esprits plus attentifs à cette vérité vieille, incontestable, les a disposés à en étendre les conséquences même au delà des limites de la justesse. Un talent aussi remarquable ne pouvait manquer d'attirer les regards de Napoléon, qui goûtait fort les doctrines absolues de la *Théorie du pouvoir*. Bonald fut nommé, en septembre 1808, conseiller titulaire de l'université, place à laquelle était attaché un revenu de 10,000 fr., et qu'il n'accepta qu'après deux ans de refus et sur les vives instances de Fontanes, qui pouvait être compromis, pour l'avoir compris à son insu sur la liste des présentations. Plus tard, il refusa la place de gouverneur du fils du roi de Hollande (Louis Bonaparte), que celui-ci lui avait offerte lui-même par une lettre de sa main. Cette lettre lui fut portée dans l'Aveyron par un envoyé du prince, et elle a figuré au procès de la reine Hortense contre son mari. « Après avoir réfléchi beaucoup, disait Louis « Bonaparte à l'auteur de *la Législation primitive*, je « me suis convaincu, monsieur, que, sans vous con« naître autrement, vous êtes un des hommes que j'es« time le plus; j'ai reconnu que vos principes étaient « conformes aux miens. Vous me pardonnerez donc « si, ayant à choisir quelqu'un à qui je désire con« fier plus que ma vie, je m'adresse à vous. C'est « le cas de bien choisir, etc. » Le roi, à son retour, le nomma chevalier de St-Louis et membre du conseil de l'instruction publique. De Bonald en cessa les fonctions au 20 mars, et ne les reprit pas depuis, s'étant retiré dans sa famille, mais il jouit d'une pension de 10,000 francs. Au mois de janvier 1815, il publia des *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe, suivies de quelques Considérations sur la noblesse*, Paris, 1815, in-8°. Cette brochure n'était qu'une application particulière des doctrines générales de l'auteur. Considérant l'ensemble des Etats de l'Europe comme une *république chrétienne*, il voulait qu'au congrès de Vienne ils recommençassent l'œuvre des congrès de Munster et d'Osnabruck. Le but, à Vienne comme à Munster, disait-il en substance, est d'organiser le corps germanique : on voulait, en 1648, opposer la ligue protestante à la maison d'Autriche; on veut à Vienne opposer, en Allemagne, des puissances plus fortes et plus indépendantes à l'ambition présumée de la France. En un mot, de Bonald voit ici plus de variété dans la forme que de changement dans le fond; mais il espère que les résultats du congrès de Vienne auront plus de durée et de solidité que ceux du congrès de Munster. Ce n'est pas seulement, continue-t-il, la *paix* qu'on attend aujourd'hui, c'est l'*ordre*, c'est une constitution définitive de l'Europe. Les deux bases sur lesquelles cet ordre peut reposer sont la religion et la monarchie. L'esprit populaire régnait au temps du traité de Westphalie, l'esprit monarchique domine aujourd'hui. De Bonald remarque toutefois que ce n'est pas sans quelques modifications. Les religions nouvelles, qui d'abord n'ont demandé que la tolérance, obtiendront à présent l'égalité. Cette égalité peut conduire à la réunion, à l'unité, à cette concorde parfaite que Bossuet et Leibnitz jugeaient possible. Ce qu'on appelait l'équilibre de l'Europe fut le principal fruit du traité de Westphalie; l'ordre est tout autre chose. L'équilibre ne fut imaginé que lorsqu'il y eut partage et scission dans les doctrines politiques et religieuses; dans le système de l'équilibre, toutes les puissances restent armées. Ce système est donc essentiellement illusoire; il aurait aujourd'hui plus d'inconvénients que jamais. C'est sur un appui moins chancelant qu'un grand roi et un grand philosophe avaient projeté d'établir l'ordre et le repos de l'Europe. Henri IV et Leibnitz pensèrent que la prééminence politique du chef de l'Eglise pouvait seule assurer ces biens.... Que d'illusions dans cette utopie! D'abord n'est-il pas permis au philosophe de regarder ce qu'on appelait autrefois la *république chrétienne*, comme un fantôme respectable, comme une illusion poétique plus capable d'inspirer de nobles sentiments aux belles âmes, que de fournir des idées précises et des notions bien réelles et bien positives aux esprits justes? En second lieu, la suprématie pontificale est-elle possible, surtout aujourd'hui? L'auteur lui-même semble ne pas le croire, quoique la chrétienté lui paraisse une famille et un État qui doivent, comme tous les autres, se gouverner par des autorités, et non par des équilibres. Que faire donc? que

mettre à la place de l'équilibre, dont le vice est si évident, et de la prééminence pontificale, qui ne serait absolument possible que dans le cas qui, suivant notre philosophe, n'est pas impossible, du retour à l'unité religieuse? Il y substitue la prépondérance de la France, qu'il appelle une nécessité politique. Mais comment obtenir l'usage actif de cette prépondérance, que réclament pour elle le repos et l'ordre de l'Europe? En obtenant tout son développement territorial, en devenant une nation complète, une société *fixée*, une société *finie*; en un mot, il veut que la France s'étende jusqu'au Rhin. Mais en même temps, selon lui, la haute politique demande plus impérieusement que jamais l'affermissement de la puissance du saint-siége. « C'est de là, dit-il, qu'est venue la lumière, c'est « de là encore que viendraient l'ordre et la paix des « esprits et des cœurs. » Cette conclusion énoncée comme un fait prouve que la politique de l'auteur s'appuie sur les grands souvenirs du passé, plutôt que sur l'observation des convenances et des besoins actuels; elle fait retentir les noms de Charlemagne, de Henri IV, de Leibnitz, de Bossuet, et semble vouloir assurer aux plans conçus par ces grands hommes une immortalité qui n'appartient qu'à leurs noms. De Bonald pense avec ces héros de la politique, de la philosophie et de la religion, mais il ne paraît pas songer assez que l'avenir n'était pas à leur disposition, et que cet avenir est le présent d'aujourd'hui; il se replace dans leur siècle, à leur époque, à côté d'eux, mais il oublie trop ses contemporains, il confond trop ce qui n'est plus avec ce qui est. Ces mots de retour à l'unité religieuse, de prééminence pontificale, sont-ils faits pour notre temps, et cette tendance à l'égalité qu'il remarque dans les diverses religions, au lieu de nous promettre l'unité, ne serait-elle pas une tendance vers la nullité, triste fruit de l'indifférence? Les *Considérations sur la noblesse*, qui viennent ensuite, sembleraient au premier aperçu faire un ouvrage séparé; mais si l'on parvient à entrer dans les pensées de l'auteur, on aperçoit les rapports qui réunissent les deux branches de son sujet. Ce n'est pas en effet seulement une noblesse particulière, la noblesse française par exemple, qu'il envisage dans cette brochure, c'est sur toute la noblesse européenne que s'étendent et que reposent les observations de sa philosophie politique; et de même qu'à ses yeux il n'est en Europe qu'un seul État, il n'est aussi qu'une seule noblesse. Qu'est-ce que la noblesse suivant lui? C'est une institution naturelle et nécessaire de la société. La nécessité du pouvoir entraîne celle de la noblesse. Ici l'auteur se jette dans une suite d'abstractions, on peut dire insaisissables; puis voici sa conclusion, d'ailleurs entourée de nuages comme le reste de ses déductions. « La première et « peut-être la seule institution qui manque à nos sociétés d'Europe est l'institution ou la constitution du « corps chargé du ministère public. La noblesse, « longtemps gouvernée par les mœurs, devrait l'être « aujourd'hui par les lois; car lorsque les mœurs « sont perdues, il faut les écrire pour les retrouver. « Il faut donc instituer la noblesse dans son état politique et même dans son état domestique, en faire « réellement un ordre, c'est-à-dire un corps de familles dévouées au service public, et tout régler « enfin dans des hommes qui doivent être la règle « vivante de tous. Elle est aujourd'hui un objet de « jalousie par de vaines décorations et de frivoles « distinctions; elle serait alors, pour les âmes faibles, un objet de terreur et d'épouvante par la « sévérité de ses maximes, l'étendue de ses engagements et l'austérité de ses devoirs. » Ces vues sont grandes sans doute, mais combien ne sont-elles pas idéales et vagues! Au surplus, l'auteur lui-même convient en finissant qu'il n'a fait qu'une utopie, et il s'en aperçoit, dit-il, un peu tard. Élu député de l'Aveyron, au mois d'août 1815, il fit partie de la majorité de la chambre introuvable. Ses discours portent tous l'empreinte de ses opinions invariables et de son caractère inflexible. Il les improvisait rarement : c'étaient presque toujours de véritables dissertations politiques, qui ne tendaient point aux effets oratoires, mais qui étincelaient de traits mordants aussi forts que justes, et dont ses adversaires se ressentaient longtemps. C'est ce qui a fait dire dans une biographie rédigée sous leur influence : « Il est aussi du nombre de ceux qui à la « tribune se servent des phrases que la prévention « écoute le plus volontiers, et qui ne parlent guère « en législateurs. » Encore plus que dans ses ouvrages, sa coutume en effet était de ne considérer qu'un côté des choses. Rapporteur de la proposition de M. Hyde de Neuville, tendant à réduire le nombre des tribunaux et à suspendre pendant un an l'institution des juges, il vota pour l'adoption : « Dans cette intervalle, dit-il, on pourra signaler « les juges qui tromperaient la confiance de la « France, qui laisseraient impunis des attentats « contre l'ordre public. » En demandant la réduction du nombre des tribunaux, réduction qui rendrait l'ordre judiciaire plus imposant et plus respectable : « Il faut prendre garde, ajoutait-il, qu'il y « aura réduction du nombre des tribunaux plus que « réduction du nombre des juges; et, pour qu'il y ait « à la fois moins de plaidoiries et plus de bonne justice, il faut peu de tribunaux et beaucoup de juges. On fera des mécontents en réduisant le nombre des tribunaux. Messieurs, on fera bien pis, « on fera peut-être des malheureux; mais on fait « des mécontents et même des malheureux en réduisant l'armée, les administrations, les bureaux. « La révolution, qui a fait et défait sans cesse, n'a « fait que des mécontents et des malheureux. Les « mécontents seront les juges justement destitués, « et la faute n'en est pas au gouvernement. Les malheureux sont les juges fidèles et intègres, et ceux-là trouveront place dans les tribunaux conservés. « La crainte de faire des mécontents et même des « malheureux ne peut pas être une raison de différer des mesures devenues nécessaires, et elle ne « doit pas empêcher de réduire les institutions gigantesques de gouvernements toujours hors de mesure, qui embrassaient le monde entier dans leurs « projets de domination, à des proportions raison-

« nables et sagement calculées sur l'étendue de la « France et les besoins de ses habitants. » Sur la question d'inamovibilité, le rapporteur s'élevait aux plus hautes considérations politiques. Après plusieurs rapprochements historiques, il concluait que l'inamovibilité des offices de judicature était tout à fait dans l'esprit de la monarchie héréditaire, « qui tend à « fixer tout autour d'elle, parce qu'elle est elle-« même le gouvernement le plus fixe, c'est-à-dire « le plus fort, et que l'hérédité du trône est la ga-« rantie de toutes les hérédités et la sauve-garde la « plus assurée de tous les héritages. » La véritable raison de l'inamovibilité de la magistrature, cette raison profonde qu'il faut chercher dans les lois de la nature plutôt que dans la volonté des hommes, « n'était-elle pas dans le droit de remontrance sur « les actes législatifs, et dans les fonctions crimi-« nelles de haute police? En effet, cette inamovibi-« lité légale donnait aux magistrats la force et l'in-« dépendance nécessaires pour s'opposer aux mesures « du gouvernement contraires aux lois fondamentales « du royaume, pour rechercher et poursuivre les « grands crimes, pour punir les grands coupables « qui auraient seulement écarté ou intimidé des « juges amovibles. » Le 14 décembre, il fit, en comité secret, la proposition de rapporter la loi qui permettait le divorce. Admis le 26 à la développer, son discours eut un si grand succès, que la chambre en vota l'impression et la distribution à six exemplaires. Cette proposition, dont Trinquelague fut rapporteur, fut convertie en résolution par les deux chambres et sanctionnée par le roi; elle a passé dans notre législation. Ce n'était, au reste, que le résumé brillant et substantiel de ce que de Bonald avait écrit quinze ans auparavant sur cette question. A cette occasion, il crut devoir rappeler que c'était à la prière de Portalis qu'il avait entrepris de traiter cette importante question, dont ce ministre fit, au conseil d'État, le sujet d'un rapport infiniment honorable à sa mémoire. Le 22 janvier 1816, portant la parole comme rapporteur sur la proposition de Michaud relativement aux témoignages de reconnaissance publique à accorder aux Français qui, pendant les cent jours, avaient donné des marques de dévouement au roi, il motiva l'ordre du jour sur l'impossibilité de distinguer tous ceux qui avaient rempli les devoirs de la fidélité. Le 14 février, il appuya fortement la proposition de rendre au clergé la portion de ses biens qui n'avait pas été vendue. Dans le courant du même mois, il prit part aux discussions qui s'engagèrent alors relativement au mode d'élection, et demanda la suppression des colléges d'arrondissement et de canton, l'établissement d'un seul collége par département, le renouvellement intégral tous les trois ans, enfin l'éligibilité à trente ans. « L'essence du gouvernement représentatif est « mystérieuse comme la foi, dit-il. La foi a aussi « ses obscurités et ses contradictions apparentes. « Lorsqu'on veut pénétrer les raisons de ses dogmes, « on est livré à d'interminables discussions. » Puis, après avoir rappelé que les uns voulaient étendre à l'infin. les prérogatives de la chambre, il ajoutait : « Ici c'est une autre doctrine; tandis que la cham-« bre des pairs nous reproche de vouloir être plus « royalistes qu'elle, on nous accuse de démocratie et « d'indépendance. Ainsi, messieurs, représentants « qui ne représentons rien, mandataires sans mandat, « législateurs sans proposer de lois, notre rôle se-« rait bien modeste, nos fonctions se borneraient à « lire des discours qu'on n'écoute pas et à signer « des apostilles qu'on ne lit pas. » Le 19 mars, dans la discussion du budget, le discours qu'il prononça eut encore un tel succès, que l'impression et la distribution à six exemplaires en furent votées. « Dans les « circonstances difficiles où nous sommes, disait-il « en commençant, il nous faut reconstituer la « France, notre malheureuse patrie. Je dis recon-« stituer, car la véritable charte constitutionnelle de « l'État aujourd'hui est son budget. Si les lois sont « sa morale et sa règle, la finance est tout, parce « qu'elle est sa vie... » Laissant de côté la partie fiscale du budget, il se bornait à des considérations sur les inconvénients de la vente des forêts ou des biens des communes pour payer les créanciers de l'État. « Les biens des communes sont-ils au roi? « demandait l'orateur. N'oublions pas que le roi n'est « pas propriétaire de tous les domaines, puisqu'il « n'est pas même propriétaire des siens propres, « mais le tuteur de tous les intérêts. Je conçois « qu'on ait vendu les biens des émigrés. On appli-« quait la maxime payenne *vœ victis!* Je conçois « qu'on ait vendu les biens de l'Église : on voulait « renverser la religion. Je conçois la vente des biens « de la couronne ; on voulait détruire ou réduire à « rien l'autorité royale. Mais les communes, quels « crimes peut-on leur imputer? Les communes n'a-« vaient pas émigré, et, sans doute, on ne pensait « pas à les détruire. Ces petits États domestiques « avaient existé avant l'État lui-même; nos rois en « avaient ordonné l'affranchissement. » Après avoir rappelé que la loi par laquelle les communes avaient été dépouillées était du 20 mars 1813, « époque « remarquable, » ajoutait de Bonald, et que l'opposition à cette loi avait été tellement vive, que Bonaparte avait craint un moment de ne pas l'obtenir, il ajoutait : « Je crains que les ministres ne se soient « laissé séduire par les menées de certains hommes. « Dans le drame qui se joue depuis longtemps, les « acteurs ne sont pas tous sur l'avant-scène. Il est « des hommes qui veulent la vente des propriétés « publiques, non dans l'intérêt des créanciers dont ils « ne se soucient guère, mais contre la religion « qu'ils redoutent et contre nous-mêmes. Ils veu-« lent nous faire boire à la coupe empoisonnée, et « rendre la restauration complice de la révolution... « On vous a dit avec raison que la vente des forêts « était non-seulement injuste, mais impolitique; les « aliéner, ce serait les vouer à une prochaine et « complète destruction. Les bois sont devenus si « rares, que bientôt l'acajou d'Amérique sera moins « cher que le chêne des Vosges. Les anciens avaient « mis leurs forêts sous la protection des dieux. Les « modernes les avaient placées sous la sauve-garde

« de la religion, de la royauté, des premières familles de l'État. Ces garanties seront-elles donc « toujours vaines? » En terminant, il vota pour le budget avec les amendements de la commission, se réservant de parler lors de la discussion des articles. Ce fut dans le cours de cette session qu'il fit cette profession de foi politique. « Le pouvoir absolu est « à mon sens le meilleur. » Il n'avait cessé de faire partie de différentes commissions, entre autres sur l'adresse, sur la proposition de M. Murard de St-Romain, tendant à réformer les abus de l'instruction publique, etc. Le 26 août, le roi ayant envoyé à la chambre un projet de loi pour l'abolition du divorce, de Bonald fut encore membre de la commission élue sur ce projet, qui fut voté dès le lendemain sur le rapport de M. de Corbière. Dans l'intervalle des deux sessions, il fut compris dans l'ordonnance qui, reconstituant l'Institut, nommait un certain nombre de membres de l'Académie française. On eût mieux aimé voir de Bonald, qui avait tant de titres au fauteuil, y arriver par l'élection. Après l'ordonnance du 5 septembre, qui dissolvait la chambre introuvable, il fut réélu par le collége électoral de Rhodez, malgré l'opposition du ministère. A l'ouverture de la session 1816 (novembre), il fut nommé président de son bureau, et obtint à deux scrutins un grand nombre de voix pour la candidature à la présidence de la chambre. Il en fut de même pour la nomination des vice-présidents. Le 24 décembre, il présenta quelques observations en faveur du projet de loi sur les donations à faire aux établissements ecclésiastiques. Le 30 décembre, il opina pour le rejet de la loi des élections, comme inconstitutionnelle et antisociale. « Sans doute, dit-il, « on ne m'accusera pas d'une prévention aveugle « pour le gouvernement représentatif; mais le roi « nous a donné la charte, et la force des choses doit « la maintenir. Je dirai avec la même franchise « que je la demande avec tous ses principes, que je « l'accepte avec toutes ses conséquences, et je ne « veux pas me trouver sans constitution entre deux « constitutions, de même qu'il m'est impossible de « concevoir un système représentatif sans repré- « sentation, ni une représentation sans une forme « régulière. » S'appuyant ensuite sur la définition grammaticale du mot *concourir*, il en conclut que l'art. 40 de la charte, en disant que les contribuables à cent écus concourront aux fonctions d'électeurs, n'avait pas voulu dire qu'ils feraient seuls l'élection, mais qu'ils y concourraient avec des électeurs d'un autre degré. « Un degré unique d'élec- « tion était évidemment loin de l'esprit des rédac- « teurs de la charte, ajoutait-il; et le projet qui « vous fut soumis l'année dernière en est la preuve. » Il ne manqua pas cette occasion de flétrir l'ordonnance du 5 septembre, à laquelle les royalistes de sa couleur attachaient alors la perte de la monarchie; puis, s'adressant aux ministres. « La nation vous « avait envoyé une chambre, disait-il; vous lui en « avez demandé une autre, elle vous a renvoyé une « partie de ceux qu'elle avait déjà nommés; tous, « anciens et nouveaux, méritent sa confiance; tous « justifient son choix. Cependant réfléchissez à « l'effet qu'a produit cette mesure sur les esprits, « sur les opinions, sur les craintes et les espéran- « ces, sur les souvenirs du passé et sur la prévision « de l'avenir.... L'Europe vous contemple; ce n'est « pas l'Europe des sociétés occultes, des comptoirs, « des académies, des universités. Si par des lois « nées des habitudes révolutionnaires, en appelant « les petits et moyens propriétaires, vous excluez « de fait les chefs de la propriété, c'en est fait de « l'ordre social. Si, au contraire, par le sage réta- « blissement des corporations, vous rendez à la pro- « priété toute son influence, vous sauvez la patrie de « tout danger. » Le 22 janvier 1817, quand M. Pasquier de président de la chambre devint ministre, de Bonald obtint encore un grand nombre de voix pour la présidence. Le 28 janvier, à propos du projet sur la police des journaux, contre lequel il vota comme étant insuffisant, il établit que la censure, compatible avec nos anciennes institutions, ne l'est plus avec un gouvernement représentatif. Toutefois, il l'admettait pour les écrits isolés, à l'influence desquels il attachait plus d'importance qu'à celle des journaux. Après avoir rappelé l'article 8 de la charte, qui consacrait la liberté de la presse, en se conformant aux lois qui doivent en réprimer les abus, il demandait si « les Français « et même tous les peuples lettrés n'avaient pas « toujours joui de cette liberté? Est-ce que des mil- « liers de livres écrits avant l'invention de l'impri- « merie et des millions imprimés depuis cette dé- « couverte, est-ce que d'immenses édifices, vastes « cimetières de l'esprit humain, depuis la biblioth- « que d'Alexandrie jusqu'à la bibliothèque royale, « n'attestent pas assez que les hommes ont toujours « et partout joui de la triste faculté de raisonner et « de déraisonner? La charte ne nous a donc rien « accordé que nous n'eussions déjà. Elle a voulu « seulement que nous portassions une loi spéciale et « définitive, pour réprimer les abus d'une liberté « qui existait avant elle, et c'est précisément ce que « nous avons oublié de faire. » Le 19 février, il s'éleva contre les abus et les lenteurs du cadastre parcellaire, qu'il appelait la *conscription des terres*, et conclut en demandant : 1° que le cadastre par masse de culture fût repris et invariablement suivi, 2° que le gouvernement fût invité à s'occuper d'une répartition plus équitable de l'impôt entre les divers départements. Le 4 mars, il vota contre l'aliénation d'aucune partie du domaine public, et contre l'affectation d'aucune portion de leur capital à la dotation de la caisse d'amortissement. Il s'éleva de nouveau contre la vente des forêts : « Une forêt, dit-il, « ne peut être assimilée à aucun autre genre de « propriété : berceau des peuples nouveaux, asile « des peuples malheureux, elles sont le plus pré- « cieux trésor des peuples policés. Tous les arts de « la société, tous les besoins de la vie en réclament « la conservation, parce qu'elles en exigent l'usage. « Si la France avait un ennemi acharné à sa perte, « qui cherchât à faire à son état matériel le même « mal que l'on a fait à son état moral et politique,

« comme il ne pourrait tarir les mers qui baignent « les côtes, ôter à son sol sa fertilité naturelle, ni à « l'air sa salubrité, il ferait vendre ses forêts, seule « propriété publique qui lui soit restée, certain que « la petite culture de l'homme s'emparerait bientôt « de ces vastes ateliers de la nature, et que pour « faire croître le pain d'un jour, elle ruinerait à ja- « mais ces productions destinées à soutenir les gé- « nérations pendant la durée des siècles. Et quelle « est la génération qui peut s'arroger le droit de « disposer ainsi de forêts qui appartiennent à toutes « les générations? Et l'on propose cette mesure fu- « neste lorsque la France périt sous la division des « terres, cause croissante du renchérissement des « subsistances, qui fait que nous mourrons de faim « quand chacun aura un arpent de terre à cultiver! « Nous semblons agités comme ces coupables de « l'antiquité, par cette fureur sacrée qui les portait « à se déchirer de leurs propres mains : nous ac- « complissons ainsi cette prédiction d'un grand mi- « nistre : *la France périra faute de bois*..... L'aliéna- « tion des forêts royales me paraît contraire à la charte « qui assure à la famille royale un revenu libre et « indépendant.... Les biens de la religion n'ont pas « sans doute une origine moins respectable. La « charte ne défend pas à la religion de posséder, et « vous l'avez reconnu vous-mêmes, lorsque vous lui « avez permis d'acquérir. Pourquoi donc ne pas lui « laisser ce qu'elle a possédé et qui n'a pas été « vendu? Où serait le prétexte de la dépouiller de « ce que vous ne lui avez pas donné, mais de ce « que lui ont donné quelques familles à qui seules « appartient sur la terre la propriété du sol cultivé et « la faculté d'en disposer?...» Revenant dans sa péro- raison sur la vente des forêts, l'orateur s'écriait dou- loureusement : « Ah! si les chênes que vous voulez « abattre, semblables à ceux de Dodone, rendaient « des oracles, ils ne vous prédiraient que des mal- « heurs! » Après la session, de Bonald publia deux volumes intitulés *Pensées sur divers sujets, et Discours politiques*, Paris, Adrien Leclerc, 1817, 2 vol. in-8°. Ces discours sont au nombre de quinze, parmi lesquels il s'en trouvait un qu'il n'avait pas prononcé, la clôture de la session de 1815 ayant laissé sans solution la proposition de Lachèze-Murel tendant à rendre au clergé la tenue des registres de l'état civil. Dans ce discours, Bonald s'attache à prouver que la religion seule a pu donner à tous les actes civils qui intéressent la famille la publicité qu'ils doivent nécessairement avoir dans l'intérêt de la société, et que par la force des choses, les méthodes nouvellement adoptées permettent à la fraude de s'introduire, là où, selon lui, il était impossible qu'elle se glissât autrefois. Il cite même à l'appui de cette assertion des exemples nombreux. Quant aux pensées, la plupart sont neuves ou du moins exprimées d'une manière piquante. Pour ou contre, et selon la tournure différente des esprits, il n'en est pas une qui ne puisse réveiller l'attention; nous n'en citerons que deux. « Dans les crises politiques, le plus difficile pour un « honnête homme n'est pas de faire son devoir, « mais de le connaître. — Il y a des hommes qui par « leurs sentiments appartiennent au temps passé, et « par leurs pensées à l'avenir. Ceux-là trouvent « difficilement leur place dans le présent. » On peut croire qu'en écrivant cette pensée, l'auteur songeait à lui-même. A l'ouverture de la session de 1817, il obtint encore un grand nombre de voix pour la candidature à la présidence; mais pas assez pour être élu, car chaque session voyait décroître le nombre des députés de l'extrême droite. Membre de la commission nommée sur le projet de loi relatif aux délits de la presse, il présenta, dans la séance du 19 décembre, la question sous un jour tout nouveau, en rappelant que la commission avait été loin d'être unanime, et surtout d'être satisfaite du projet ministériel. Il émit le vœu d'une censure *admonitive* pour les écrits non périodiques. « Le censeur exercerait « alors, dit-il, les fonctions d'une justice de paix. « Ce serait un magistrat de conciliation pour ter- « miner à l'amiable les différends prêts à s'élever « entre l'auteur et le public, et si l'auteur ou le « public représenté par le ministère public près « les tribunaux rejetait les voies de conciliation, « la lice serait ouverte, et la cause portée devant les « tribunaux; et selon que l'opinion des censeurs se- « rait favorable ou contraire, l'ouvrage resterait en « prévention de délit, on pourrait provisoirement « circuler. » De Bonald s'élevait ensuite contre la disposition du projet qui renvoyait les délits de la presse devant les tribunaux correctionnels. « Ce « mot de *police correctionnelle*, disait-il, est mal « sonnant en littérature. Il rappelle que l'ancien gou- « vernement, voulant flétrir un écrivain turbulent « (Beaumarchais), l'envoya à la police correction- « nelle de St-Lazare. C'était donc à la police correc- « tionnelle que devaient aboutir les progrès de l'esprit « humain, la perfectibilité indéfinie, les encourage- « ments donnés aux lettres, les faveurs accordées à « ceux qui les cultivent! Ainsi nous sommes tou- « jours dans les extrêmes. Dans un temps, nous vou- « lions placer la philosophie sur le trône; dans un « autre, nous envoyons les philosophes à la police « correctionnelle, etc. » L'orateur proposait ensuite un jury spécial de la presse. Quant aux journaux, il ne voulait pas contre eux la censure préalable. « On « veut toujours prévenir les fautes des journaux « pour n'être jamais dans la nécessité de les punir. « C'est une erreur dans l'administration. Il faut pu- « nir une seule fois, pour n'être pas toujours dans la « nécessité de prévenir... Il faut laisser aux jour- « naux une honnête et impartiale liberté, non-seule- « ment parce qu'ils sont devenus les premiers plai- « sirs des peuples, plaisirs qu'ils payent assez cher, « mais encore parce que les journalistes sont les cour- « tiers de la littérature. » Dans la délibération sur les articles, il insista sur l'insuffisance du projet, et s'attacha à réfuter l'opinion des orateurs qui prétendaient assimiler à la publication le dépôt légal d'un écrit. Le 19 janvier 1818, il vota contre le projet de loi concernant le recrutement. « La charte, « dit-il, en déclarant la conscription abolie, statue « qu'une loi déterminera le mode de recrutement. « Le législateur a donc pensé qu'il pouvait y avoir

« un recrutement sans conscription. Les auteurs du « projet de loi ont pensé le contraire, et ont rétabli « le recrutement par la conscription, etc. » Il s'éleva contre l'extension qu'on avait donnée au mot *armée*, pour désigner des corps de troupes en temps de paix. « C'est, dit-il, une nouvelle création; elle tend à « montrer dans l'État comme une puissance, ce qui « ne doit être qu'un instrument.... Cette expression « est peu monarchique, et le sens qu'on lui donne « pourrait faire croire que l'armée a, comme l'Église, « le pouvoir d'agir ou dispersée ou réunie. » Examinant en effet diverses dispositions du projet, il le trouva peu monarchique. « Laissez, dit-il, l'armée « telle qu'elle est : elle est ce qu'elle doit être; lais- « sons au roi, chef suprême de l'armée, un grand « pouvoir, laissons l'armée au roi pour qu'elle soit « à nous; ne la faisons pas plus nationale que le roi, « car le roi qui la commande est plus national que « nous. Craignez, dit-il, de voir s'élever un gou- « vernement militaire, de voir un ambitieux mettre « son épée à la place de la sonnette du président, et « écrire sur la porte de votre chambre : *chambre à* « *louer*. » Lorsque, dans la discussion des articles, il fut question d'exempter du recrutement les frères des écoles chrétiennes, il prétendit que le gouvernement ne pouvait les contraindre à reconnaître, comme les élèves des écoles normales, les statuts de l'université. Le 4 avril, dans son opinion sur le budget, il s'éleva de nouveau contre l'inégale répartition de l'impôt foncier, puis combattant le renvoi proposé pour cause d'économie des régiments suisses : « Nous n'avons jamais eu en eux, dit-il, que de fidèles « amis; ils ne nous ont pas demandé d'arriéré. Plut « à Dieu que tous tant que nous sommes en France, « nous fussions aussi bons Français que ces braves « étrangers. » Les cris de rappel à l'ordre, partis du côté gauche, interrompirent l'orateur ; et la chambre ne vota l'impression de son discours que lorsqu'il eut annoncé qu'il retirait sa phrase. Peu de mois après la clôture de la session, il publia *ses Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales* (Paris, 1818, 2 vol. in-8°). Cette production renferme dans sa première partie, entre autres questions de l'ordre le plus élevé, la solution de deux grands problèmes que la philosophie n'avait point encore résolus, savoir, l'origine du langage et celle de l'écriture. Dans la seconde partie, l'auteur réfute ces doctrines tristes et désespérantes de la philosophie moderne, qui voulait ravaler et confondre l'homme avec les animaux. Bientôt après il fit paraître ses *Observations sur l'ouvrage de madame la baronne de Staël, ayant pour titre : Considérations sur les principaux événements de la révolution française* (Paris, 1818, broch. in-8°). Dans cet ingénieux écrit, il établit qu'il n'y avait peut-être point en Europe d'écrivain moins appelé que madame de Staël à *considérer* une révolution. « Il « y a toujours eu, ajouta-t-il, trop de mouvement « dans son esprit et trop d'agitation dans sa vie, « pour qu'elle ait pu observer et décrire ce mouve- « ment trop violent et désordonné de la société. « Il faut être assis pour dessiner un objet qui fuit, « et ici le peintre n'a pas plus posé que le modèle. » Plus loin, il caractérise ainsi l'ouvrage de madame de Staël, qu'il appelle un roman politique : « M. Nec- « ker et l'Angleterre sont les deux figures princi- « pales, ou peut-être les deux seules figures de ce ta- « bleau dont la révolution française n'est que la « toile et le cadre. » Durant la session de 1819 (29 janvier), il vota contre la récompense nationale proposée pour le duc de Richelieu, alléguant que les biens de l'État devaient être inaliénables. Il saisit cette occasion de développer sa doctrine sur les majorats. « Quelques-uns de nos collègues, dit-il, « n'ont vu dans les majorats qu'une institution po- « litique, et le majorat est une institution domes- « tique, une faculté de la famille, mais de la fa- « mille placée dans l'État civilisé, dans la société. « Le majorat n'est, en effet que le developpement « et la plus grande extension de l'institution de la « primogéniture. » Quant à la conduite diplomatique du duc de Richelieu, de Bonald déclarait n'avoir pas les éléments pour asseoir une opinion : « Je préfére- « rais, dit-il, juger sur l'ensemble de sa conduite « ministérielle un ministre retiré, comme autrefois « en Égypte on jugeait les rois décédés. Je vou- « drais que dans les baux ministériels comme dans « les baux à loyer, on dressât un état des lieux. » Dans le comité secret du 16 mars, il parla contre l'abolition du droit d'aubaine, et soutint qu'à cet égard la réciprocité était tout ce qu'on devait établir. A la même époque, il s'inscrivit pour parler en faveur de la résolution de la chambre des pairs contre la loi des élections. Il prit plusieurs fois la parole dans cette session sur des objets financiers : 1° à propos du règlement des comptes arriérés, il s'éleva dans l'intérêt des propriétaires contre le mode de perception ; 2° demanda, lors de la discussion du budget de la guerre, de fortes réductions sur ce département ; enfin il appuya les réductions proposées par la commission sur les frais de négociation. Après la session, poursuivant avec une infatigable activité la mission qu'il s'était imposée de combattre les doctrines nées de la révolution, il publia sous le titre de *Mélanges littéraires, philosophiques et politiques* (Paris 1819, 2 vol. in-8°), le recueil des articles qu'il avait fournis à différentes époques au *Mercure* et au *Journal des Débats*. Ils sont éminemment philosophiques, la littérature n'y est qu'un accessoire ; elle n'y est considérée que dans ses rapports souvent inaperçus, mais réels, avec les plus graves et les plus hautes questions de la métaphysique, de la politique, de la morale et de la religion ; ils ont un caractère austère et sérieux. Cependant l'intérêt du lecteur est excité par tant d'idées neuves, son attention est soulevée par tant d'aperçus ingénieux, qu'il est peu de lecture plus agréable et plus attachante. Le 13 février, il publia dans le *Journal des Débats*, un article remarquable sur les missions, dans lesquelles il voyait un moyen puissant de relever la religion et de ramener le peuple à des idées morales. Il adressait aux gouvernements européens une vive allocution qui se terminait ainsi : « L'extérieur du « culte dérobe encore à vos yeux le vide immense

« que laisse dans la société l'absence de la religion : « vous reculeriez d'effroi s'il était donné aux mor- « tels de l'apercevoir. Hâtez-vous donc de la rappe- « ler. Ce n'est pas trop aujourd'hui, c'est à peine « assez, pour gouverner et contenir les peuples, de « tout ce qu'elle fut et de tout ce que vous devez « être. En un mot, faites un peuple religieux, et ne « craignez rien même de ses emportements : faites « un peuple athée, et redoutez jusqu'à son silence. » Le 4 mars, après l'assassinat du duc de Berri, il vota pour le projet de loi suspensif de la liberté individuelle. « C'est au milieu des grands désordres de la « société, dit-il, qu'il faut en rappeler les principes « conservateurs. » Il posa ensuite ces trois questions : la mesure que le gouvernement vous propose est-elle légitime? est-elle nécessaire? est-elle suffisante? Après avoir résolu affirmativement les deux premières, il insinuait que la mesure lui paraissait insuffisante et qu'il concevait *la nécessité de mesures même plus fortes*. Ce fut dans ce même esprit que le 16 mai il vota pour le nouveau projet de loi d'élections. Il débuta en rappelant qu'un scandale, qui avait attaqué à la fois la société dans la personne de son chef, les mœurs publiques et la nature même (l'élection de l'abbé Grégoire), avait été l'occasion de la proposition de cette loi. « En résumé, dit-il, « en terminant, elle n'est pas parfaite, mais il est « nécessaire de l'adopter, parce que la loi actuelle « est un outrage à la royauté et à l'organisation so- « ciale. » Réélu au mois de novembre 1820, qui ramena à la chambre une majorité royaliste, Bonald fut, lors des premières opérations de la chambre, élu troisième candidat à la présidence (26 décembre), puis membre de la commission pour la rédaction de l'adresse. En appuyant au mois d'avril 1821 la proposition de Syrieys de Marinhac, tendant à prévenir le désordre des délibérations, il s'éleva avec esprit contre la tyrannie de la minorité. Rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif aux pensions ecclésiastiques, en résumant la discussion le 18 mai, il déclara n'être pas obligé de répondre à tout ce qu'on avait accumulé d'injures déguisées contre la religion. Le côté gauche, qui accueillit ces paroles avec de violents murmures, demanda le rappel à l'ordre de Bonald, qui, entraîné par le cours de ses réflexions chagrines sur la corruption publique, ajouta « qu'elles pouvaient s'appliquer au « mariage, qui n'était plus aujourd'hui qu'un véritable « concubinage, depuis que la loi n'en fait plus un acte « religieux. » Il prit le sage parti de rétracter cette assertion, en disant qu'il n'avait en vue que les personnes qui vivaient ensemble, hommes et femmes, sans contrat civil ni religieux, et l'incident n'eut pas de suite. A l'ouverture de la session de 1822, il fut élu quatrième candidat à la présidence, et deux jours après (19 novembre 1821), quatrième vice-président. La même année, Louis XVIII le créa vicomte, et le nomma ministre d'État; enfin il fut élevé à la pairie. En 1827, il accepta les fonctions de la commission de surveillance nommée pour diriger les censeurs dans l'exercice de leurs fonctions. En 1830, après quinze années de rudes travaux et de luttes glorieuses, pour rappeler les expressions de M. Ancelot, son successeur à l'Académie, de Bonald vit encore s'accomplir une révolution plus d'une fois annoncée par sa prévoyance. Celui qui avait écrit *qu'il n'y avait rien de pire que les mesures fortes prises par des hommes faibles* ne pouvait pas se tromper sur l'issue du combat. Résigné aux événements, mais fidèle à ses doctrines comme à ses affections, il renonça sans regret à tous les honneurs, abdiqua la pairie, et ne quitta plus son antique manoir de Monna, où, jusqu'à son dernier jour, il écrivit des pages remarquables sur les grandes questions religieuses et sociales qui avaient fait l'étude de sa vie. Il y termina paisiblement sa carrière, après une courte maladie, le 23 novembre 1840. De tous les hommes qui ont marqué dans la politique et dans la littérature depuis cinquante ans, Bonald est un de ceux qui ont laissé la renommée la plus haute et la plus pure. Sa vie fut celle d'un patriarche. Il a laissé quatre fils héritiers de ses principes, et dont l'un, archevêque de Lyon, est revêtu de la pourpre romaine. Sa philosophie n'avait d'autre but que de ranimer partout le culte des grands souvenirs qui ont le plus honoré l'humanité. Ainsi, quand la plupart de ses contemporains s'efforçaient de renouer la chaîne de Condillac et des encyclopédistes, il voulait constituer la société civile en constituant la société civile et religieuse. C'est ce qui a fait dire encore à son successeur à l'Académie : « La philosophie du 18e siècle n'avait cherché la « glorification de la race humaine que dans les seules « facultés de sa nature; M. de Bonald ne la trouve « et ne l'accepte que par le christianisme et dans « le christianisme. La philosophie du 18e siècle avait « conclu à la jouissance; M. de Bonald conclut au « sacrifice. Le 18e siècle et M. de Bonald sont deux « guerriers sans cesse qui se suivent, se mesurent, « se heurtent dans les questions les plus capitales. « Mais est-ce le siècle qui terrasse l'homme? est-ce « l'homme qui terrasse le siècle?... Regardez autour « de vous, messieurs, et voyez ce qui reste de la « lutte engagée entre ces deux redoutables cham- « pions! Dans le 18e siècle, on n'avait eu d'autre « objet que de donner au sensualisme la prédomi- « nance absolue sur le spiritualisme : or, voilà que « les plus illustres représentants de la philosophie « se sont tous déclarés contre les doctrines que com- « battait M. de Bonald! » Quant aux critiques superficiels ou malveillants, qui n'ont cessé d'attacher à son nom les épithètes d'*obscur*, d'*inintelligible*, on leur a répondu qu'il était plus aisé de formuler ainsi une condamnation, que de lire pour s'éclairer et d'étudier pour comprendre : sans doute, les ouvrages de Bonald ne sont pas aussi facilement appréciés que peuvent l'être des écrits frivoles, mais sauf quelques abstractions, ils sont clairs pour qui veut prendre la peine de méditer et de réfléchir. Plusieurs de ses définitions sont devenues des axiomes philosophiques et littéraires. Parfois, l'inflexibilité de sa pensée a pu l'entraîner

à quelques illusions ; peut-être lui a-t-on reproché avec raison de presser trop les mots, de les tordre, pour ainsi dire, afin d'en faire jaillir un principe? Mais qu'importent ces légères taches, là où brillent tant de lumières? Il est cependant un paradoxe de Bonald qu'il serait difficile de justifier, c'est quand il a prétendu qu'on pourrait écrire l'histoire sans nommer les personnages. Son style constamment pur et correct, toujours énergique et concis, souvent remarquable par la chaleur et l'élévation, appartient à la grande école du 17e siècle. Nourri de la lecture des modèles qu'il a parfois égalés, il avait gémi à la naissance d'une littérature qui mettait sa gloire à fouler aux pieds toutes les traditions, toutes les règles, et il la repoussait de toute la force de sa raison. Nous avons cité ses principaux ouvrages. On a encore de lui : 1° *du Traité de Wesphalie et de celui de Campo-Formio, et de leurs rapports avec le système politique des puissances européennes, et particulièrement de la France*, Paris, 1801, in-8°. 2° *Encore un mot sur la liberté de la presse*, Paris, 1814, broch. in-8°. 3° *Réflexions préjudicielles sur la pétition du sieur Loveday*, Paris, 1822, in-8°; 4° *Quelques Réflexions sur le budget*, Paris, 1825, in-8°. 5° *De la Chrétienté et du Christianisme* (article extrait du *Mémorial catholique*), Paris, 1825, in-8°, deux éditions. 6° *De la Famille agricole, de la Famille industrielle et du Droit d'aînesse*, Paris, 1826, in-8°. 7° *Réflexions sur le mémoire à consulter de M. le comte de Montlosier*, Paris, 1826, in-8°. 8° *Sur la liberté de la presse*, Paris 1826 in-8°. Cette brochure donna lieu à une réponse de l'imprimeur Crapelet (*voy.* ce nom), qui se plaignait de ce que de Bonald voulût rendre les imprimeurs responsables des délits de la presse. Ses œuvres ont été publiées de 1817 à 1819, en 12 vol. in-8°, et cette collection était loin de renfermer tous ses écrits. L'éditeur Adrien Leclère y a réuni depuis 8 autres volumes. De Bonald a fourni des articles au *Conservateur*. Par cette énumération, que j'aurais pu grossir encore, mais que l'on trouvera très-complète dans la *Littérature contemporaine* de M. Quérard, on voit que cet illustre écrivain n'est resté, depuis 1814 jusqu'à la fin de la restauration, étranger à aucune des questions qui pouvaient intéresser la société, la religion et la monarchie, telles qu'il les avait conçues (1). D—R—R.

BONAMI (FRANÇOIS), recteur de l'université de Nantes, y naquit le 10 mai 1710, et y mourut en 1786, après y avoir exercé la médecine, et professé la bottanique avec distinction, pendant cinquante ans. Il descendait d'une famille patricienne de Florence, dont une branche vint s'établir à Nantes au commencement du 16e siècle. Après avoir fait ses études médicales à Montpellier, il vint à Paris pour se perfectionner, et y demeura trois ans. Ensuite il retourna à Nantes, où il fut reçu docteur en 1735. Passionné pour l'étude des plantes, il fit dès 1735 un cours de botanique à ses frais, et le continua jusqu'à sa mort, sans en avoir jamais eu de récompenses que le plaisir de répandre l'instruction et des témoignages honorables de la part des états de Bretagne. Il a publié, en 1782, le résultat de ses observations, dans un ouvrage intitulé : *Floræ Nannetensis Prodromus*, Nantes, in-12. L'auteur y a inséré quelques plantes qui se trouvent en d'autres lieux de la Bretagne, et dans les cantons limitrophes du Poitou et de l'Anjou, qu'il avait parcourus. Trois ans après, il y ajouta un supplément sous le titre d'*Addenda ad Floræ Nannetensis Prodromum*, Nantes, 1785, in-12. Cet ouvrage est intéressant, malgré son peu d'étendue, parce qu'il est le premier qui ait fait connaître les végétaux d'une partie de la Bretagne, et qu'il s'en trouve près de soixante espèces qui n'avaient point encore été trouvées en France. Il fut aidé dans ses recherches par le frère Louis, capucin de Nantes, qui, dans un ordre peu adonné à la culture des sciences, avait cependant acquis des connaissances solides en botanique. A la demande de plusieurs savants, appuyée par le comte de Maurepas, une ordonnance de 1726 enjoignit à tous les capitaines de navires du port de Nantes d'apporter des graines et des plantes des pays étrangers, pour être cultivées dans le jardin de botanique de cette ville, qui devait servir d'entrepôt à celui de Paris : la loi fut promulguée ; mais on n'assigna aucuns fonds pour la dépense qu'exigeait son exécution. Bonami s'adressa en vain aux états de Bretagne ; il y suppléa ; et, depuis 1735, il entretint, pour cet objet, un jardin à ses dépens. Cet utile établissement a été ravagé ou totalement détruit pendant les troubles de la révolution. Bonami fut l'un des fondateurs de la société d'agriculture de Bretagne, la première qui ait existé en France. Il a publié : *Observations sur une fille sans langue, qui parle, avale, et fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe*. Cette fille, nommée Marie Grélard, naquit en 1743 ; à l'âge de huit à neuf ans, elle fut attaquée d'une petite vérole maligne ; il lui survint à la langue des ulcères qui dégénérèrent en gangrène. Cet organe se corrompit : la malade en détachait des lambeaux avec ses doigts, et le chirurgien lui en enleva le reste avec des ciseaux. Dès lors cette fille cessa de parler. Pendant les trois premières années qui suivirent cet accident, elle ne fit plus entendre que des sons inarticulés ; au bout de ce temps, Marie Grélard commença par bégayer ; elle s'accoutuma peu à peu à parler plus distinctement ; elle réussit enfin à parler, et même à chanter, avec autant de facilité qu'auparavant. Ce phénomène trouvera peut-être, parmi nos lecteurs, quelques incrédules ; nous les renvoyons au t. 25, p. 57, du *Journal de Médecine*, dont nous avons extrait ce qui précède. Bonami était en correspondance avec

(1) M. l'abbé Jean Berlin, le comte de Marcellus, M. Jules Simon (dans la *Revue des deux Mondes*), enfin M. Henri de Bonald, fils aîné du vicomte de Bonald, ont donné sur lui des notices. — On a remarqué que dans le rapport du jury sur les prix décennaux, il n'est pas plus question de l'ouvrage de Bonald *sur la Législation primitire* que du *Génie du christianisme* de Châteaubriand, et du livre de madame de Staël intitulé : *de la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, c'est-à-dire des trois productions littéraires qui avaient fait le plus de sensation dans la décade d'années fixée pour le concours. Des considérations politiques peuvent seules expliquer ce silence, qui depose de la servilité dont fit preuve ce tribunal académique.

Antoine et Bernard de Jussieu, Duhamel du Monceau, Lamoignon de Malesherbes et Gouan. Il fut très-lié avec Réaumur, et il ne manquait pas d'aller passer quelques jours près de lui, lors du séjour que ce savant faisait tous les ans dans la terre de son nom, située dans le bas Poitou. S'étant marié en 1754, à l'âge de quarante-quatre ans, avec une riche héritière, il put donner plus d'extension à ses sentiments généreux et bienfaisants. Il a eu quatorze enfants, qu'il a vus tous réunis, et dont neuf lui survécurent longtemps. L'aménité de son caractère, le zèle et le désintéressement avec lesquels il s'acquittait de ses fonctions, lui concilièrent l'estime et même la vénération de ses concitoyens. Vicq-d'Azyr, secrétaire de la société royale de médecine, faisant l'éloge du docteur Bonami, qui en était associé régnicole, dit : « Honneur au citoyen qui, se distinguant par un patriotisme aussi louable, laisse à son panégyriste le soin de l'apprendre, lorsqu'il ne sera plus, à son siècle et à la postérité. » Un des auteurs de cet article a consacré à sa mémoire un des genres nouveaux qu'il a découverts à Madagascar, et lui a donné le nom de *Bonamia*. La place de ce genre de plantes dans les familles naturelles n'est pas encore bien déterminée. D. N—L et D—P—S.

BONAMICI. *Voyez* BUONAMICI.

BONAMY (PIERRE-NICOLAS), naquit à Louvres en Parisis (Seine-et-Oise), le 19 janvier 1694. Ses parents, qui avaient remarqué en lui des dispositions, cherchèrent à les faire fructifier, et lui procurèrent une excellente éducation, trésor plus précieux que les richesses qu'ils ne pouvaient lui donner. Destiné à l'état ecclésiastique, il en porta longtemps l'habit; mais des obstacles l'arrêtèrent dans cette carrière, et il se voua tout entier aux lettres. Il obtint bientôt la place de sous-bibliothécaire de l'abbaye de St-Victor. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans cette sorte d'emploi : des connaissances bibliographiques très-étendues, une grande douceur, et surtout beaucoup de complaisance pour le public. Le chancelier d'Aguesseau fut son protecteur et son ami. Reçu, en 1727, à l'académie des inscriptions et belles-lettres, il s'annonça dans cette compagnie par plusieurs discours fort bien écrits, et où l'on voit qu'aucun sujet et qu'aucune partie de la littérature ancienne ne lui étaient étrangers. Turgot, alors prévôt des marchands, crut qu'il était de la dignité de la capitale du royaume d'avoir un historiographe en titre, et détermina le bureau de la ville à fonder cette place, et à y nommer Bonamy. Ce fut pour s'acquitter de ce qu'il devait à ce nouvel emploi que le savant académicien composa sur Paris plusieurs mémoires qui ornent le recueil de l'académie. Personne ne connaissait mieux que lui la topographie de cette grande ville; personne n'était plus en état de rendre compte de toutes les révolutions qu'elle a éprouvées depuis les Romains jusqu'à notre temps. Il avait fait aussi une étude profonde des anciens monuments de notre histoire; ce qui engagea l'ancien procureur général Joly de Fleury à le nommer à une place de commissaire au trésor des chartes. Bonamy était occupé à recueillir des matériaux pour composer une histoire de l'hôtel de ville, lorsque Moreau légua à la ville une nombreuse bibliothèque, à condition qu'elle serait consacrée à l'utilité publique; et aussitôt les magistrats crurent devoir réunir, dans la personne de Bonamy, la place de bibliothécaire et celle d'historiographe. Bonamy, qui s'était familiarisé avec les bons auteurs d'Athènes et de Rome, avait aussi étudié l'hébreu, l'italien et l'espagnol; et, quoiqu'il se fût livré à l'étude de l'antiquité, et qu'il eût fait, des matières d'érudition, son principal objet, il aimait et cultivait la littérature française. Ainsi, dans le grand nombre de dissertations dont il a enrichi les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres,* et dont M. Quérard a donné la liste dans *la France littéraire*, on distingue surtout celles qui sont relatives à l'introduction de la langue latine dans les Gaules, à la langue tudesque, et aux plus anciens monuments de la langue française. Touché par les vertus, encore plus que par les appas d'une veuve, il l'épousa. L'intérêt ne présida point à cette union; Bonamy n'y acquit qu'une compagne, et y perdit un bénéfice. Un mariage de cette espèce ne pouvait manquer d'être heureux. Doué d'une âme sensible, Bonamy eût été un excellent père, mais il n'eut pas ce bonheur. Comme il avait passé une partie de sa vie dans le grand monde, et avec des personnes de la cour, il savait beaucoup de ces faits particuliers, de ces anecdotes secrètes qu'on ne peut confier à l'histoire, et il les narrait avec aisance et avec une élégante simplicité, relevée de temps en temps par des saillies pleines d'esprit. Il mourut à Paris, le 8 juillet 1770, âgé d'environ 76 ans. Bonamy était chargé de la rédaction du *Journal de Verdun* depuis mai 1749, et n'y laissa jamais rien insérer de contraire aux mœurs ni à la religion. (*Voy.* l'éloge historique que l'auteur de cet article, son confrère à l'académie des inscriptions et belles-lettres, a consacré à sa mémoire, dans le même *Journal de Verdun*, août 1770; et celui que Lebeau, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, lut en son honneur, t. 38, p. 224, des *Mémoires* de cette même académie.) A—N.

BONAMY (CHARLES-AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JOSEPH), général français, né en 1764 à Fontenay-le-Comte, s'enrôla en 1791 dans le premier bataillon des volontaires nationaux du département de la Vendée, et vint avec cette troupe, en 1792, sur la frontière du Nord, dans l'armée que commandait Lafayette. Bonamy était caporal lorsqu'il fut nommé par le roi, le 17 juin de cette année, sous-lieutenant dans le dix-septième régiment de cavalerie. Il fit en cette qualité la première campagne contre les Prussiens, sous Dumouriez, et plus tard celle de la Belgique. Après la défection de ce général, en avril 1793, il entra comme adjoint à l'état-major de Dampierre, qui lui avait succédé, et il passa aussitôt après à l'armée de la Vendée, d'où il revint à la frontière du Nord, en 1794, avec le général Marceau. Employé dans l'armée de Sambre-et-Meuse sous Kléber, il obtint le grade d'adjudant général chef de bataillon, et fut

chargé de commander à l'aile gauche un corps de 3,000 hommes, qu'il dirigea avec beaucoup de succès. Kleber le fit alors son chef d'état-major, et Bonamy se distingua sous ses ordres dans plusieurs occasions, notamment au siége de Mayence (octobre 1795). Il passa l'année suivante à la division de Marceau; mais il eut le malheur de perdre cet excellent chef, qui tomba près de lui sur le champ de bataille, dans la campagne de 1796. Accusé peu de temps après d'avoir favorisé les approvisionnements de la garnison autrichienne d'Ehrenbreitstein, que les Français tenaient bloqué, il parvint à se disculper; mais il cessa d'être employé pendant près de deux ans, et ce ne fut qu'à la fin de 1798 qu'il suivit Championnet, lorsque ce général alla commander l'armée de Rome. Bonamy devint son chef d'état-major, et fut nommé général de brigade en récompense de la valeur qu'il avait déployée dans la résistance de cette armée contre le général Mack. (*Voy.* ce nom.) Il se distingua également dans la rapide invasion du royaume de Naples : mais il paraît qu'il prit aussi quelque part aux concussions et aux abus du pouvoir qui causèrent alors la disgrâce du général en chef. Comme lui, il fut arrêté, et il devait être traduit à un conseil de guerre par ordre du directoire, lorsque la révolution du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), qui renversa une partie des directeurs, sauva Championnet et Bonamy. Ce dernier sortit de la prison de l'Abbaye de Paris, où il avait été amené de la manière la plus rigoureuse, et il alla prendre un commandement sur le Rhin. Ce fut à cette époque qu'il publia, sous le titre de *Coup d'œil rapide sur les opérations de la campagne de Naples jusqu'à l'entrée des Français dans cette ville*, Paris, 1799, in-8°, un ouvrage dont le but principal était sa justification, mais qui offre cependant quelques renseignements utiles pour l'histoire. A l'armée du Rhin, Bonamy fut employé sous le général St-Cyr, et sous Moreau, qui le chargea, dans le mois d'avril 1800, de conduire en Italie un corps de troupes au consul Bonaparte, qui allait commander lui-même dans cette contrée. Il eut ainsi quelque part au triomphe de Marengo; mais le nouveau chef du gouvernement ne fut pas content de lui dans cette occasion : Bonamy cessa d'être employé, et il dut se retirer dans son département, où il devint maire du village qu'il habitait, et président du conseil d'arrondissement. Ayant paru en cette qualité devant l'empereur en 1809, à la tête d'une députation, il en fut mieux accueilli qu'il n'avait dû l'espérer, et ne tarda pas à être employé dans son grade de chef de brigade. En 1812, il faisait partie de la belle et nombreuse armée qui envahit la Russie sous les ordres de Napoléon. Sa brigade, qui était du corps de Davoust le 5 septembre devant Smolensk, y fut presque entièrement détruite. Mais ce fut surtout à la bataille de la Moscowa que Bonamy s'illustra par l'un des plus beaux faits d'armes de cette guerre. Ayant reçu l'ordre d'attaquer au centre de l'armée russe la terrible redoute où quarante pièces vomissaient incessamment la mort, il se met à la tête du trentième régiment, essuie de nombreuses charges de mitraille, perd la moitié de sa troupe, et devient avec le reste maître du redoutable boulevard; mais il ne pouvait, avec si peu de monde, conserver longtemps un poste aussi important. Attaqué bientôt par d'innombrables masses d'infanterie, il voulut encore résister, vit tomber à ses côtés le dernier de ses soldats, fut lui-même percé de vingt coups de baïonnette, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il tomba au pouvoir des Russes, qui le gardèrent vingt-deux mois prisonnier. Bonamy ne revint en France que dans le mois d'août 1814, après la chute du gouvernement impérial. Le roi le créa chevalier de St-Louis et lieutenant général, mais il ne l'employa pas. Après le retour de Bonaparte, en 1815, ce général fut un des députés au champ de mai, et lorsque l'armée française se retira derrière la Loire, il fut chargé par le ministre de la guerre, Davoust, d'y conduire tous les dépôts et magasins, qu'il réussit ainsi à conserver pour la France. Resté sans fonctions après le licenciement, il rentra dans la paix de la vie privée, et mourut en septembre 1830, au sein d'une famille qui le chérissait. Il avait publié à Paris, en 1803, *Mémoire sur la révolution de Naples*, in-8°. M—D j.

BONANI (ANTOINE et VINCENT), deux frères que le P. Cupani avait pris pour l'aider à composer un grand ouvrage sur les plantes de la Sicile, qui devait paraître sous le titre de *Panphyton Siculum*. Il était sous presse lorsque Cupani mourut, en 1711. Antoine Bonani, voulant se l'approprier, supprima tout ce qui était imprimé. Déjà cent quatre-vingt-dix-huit planches étaient tirées. Il n'y eut qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui échappèrent à sa jalousie. Alors il fit paraître l'ouvrage sous son nom, à Palerme, en 1713; et il annonça qu'il donnerait incessamment 16 volumes, qui devaient en former la totalité. Beaucoup de personnes ont cru, sur la parole de Bonani, qu'il en était l'auteur, entres autres Chiarelli, qui le dit dans le discours préliminaire de son *Histoire naturelle de la Sicile*; mais Antoine Rivona Bernardi et Bernardino Ucria ont dévoilé l'ingratitude et la perfidie d'Antoine Bonani envers le P. Cupani, dont il était l'élève, et ont prouvé que ce dernier était le véritable auteur de l'ouvrage. D—P—s.

BONANNI. *Voyez* BUONANNI.

BONAPARTE (JACOPO), gentilhomme toscan, né au commencement du 16e siècle, fut, dit-on sans preuves, témoin, en 1527, du sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, et composa un tableau historique des événements survenus par ce siége, qui parut d'abord sous le nom de Louis Guichardin, frère de l'historien de ce nom; mais que le célèbre professeur Adami de Pise fit réimprimer avec le nom de Jacopo Bonaparte, sous la rubrique *in Colonia*, mais réellement en Toscane, 1756, in-4° (1). Ce récit d'un des événements les

(1) Voici le titre de cette relation : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso giorno per giorno nel sacco di Roma dell' anno 1527 da Jacopo Buonaparte, gentiluomo Samminiatese, che vi si trovò presente.* Quoiqu'il soit dit, dans le titre, que Jacopo se trouvait *présent* au sac de Rome, on ne le voit, dans aucun endroit de son livre, par-

plus mémorables du 16e siècle diffère en plusieurs points essentiels de celui de l'historien Guichardin. Lorsque la flatterie voulut trouver des ancêtres à Napoléon, elle imagina une généalogie qui n'est rien moins que prouvée, dans laquelle elle plaça Jacopo Bonaparte, et elle fit réimprimer son ouvrage sous ce titre : *Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome en* 1527, *transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne en* 1756, *avec une notice historique sur la famille Bonaparte, traduit de l'italien par M**** (Hamelin), avec le texte en regard, 1809, in-8°. — Les mêmes flatteurs ont également placé au nombre des ancêtres de Napoléon le professeur *Nicolo* BONAPARTE, né à la même époque à San-Miniato en Toscane, qui fit imprimer en 1568, à Florence, une comédie plaisante et d'un ton fort leste, intitulé : *la Vedova* (1). — Le petit-fils de ce professeur, *Ferdinando* BONAPARTE, patrice florentin, fut reçu docteur en droit à Pise en 1712, et s'appliqua à l'étude des lois civiles et canoniques. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut prévôt et sous-diacre de l'église de San-Miniato, et mourut le 11 janvier 1746, laissant des poésies latines et des dissertations de théologie qui sont restées inédites. Le nom de *Bonaparte* a été d'ailleurs fort répandu depuis plusieurs siècles en Italie, soit à Trévise, soit en Toscane, soit à Gênes. Il est sûr que la famille de Napoléon descendait de la branche génoise ; mais rien ne prouve sa descendance des autres branches. (*Voy.* l'article suiv.) OZ—M.

BONAPARTE (CHARLES), père de Napoléon, naquit à Ajaccio en 1744, d'une des familles appelées *dei cittadini,* qui occupaient le premier rang de *la cité* dans l'île de Corse (2). Quoiqu'on ne puisse fixer avec précision l'époque de l'arrivée en Corse de cette famille d'origine étrangère, il est à présumer cependant, d'après des conjectures non sujettes à controverse, qu'elle s'y est établie à la fin du 15e siècle avec les colons génois pour habiter la nouvelle ville d'Ajaccio. C'est dans l'année 1525 que le nom de Bonaparte commence à figurer dans la commune d'Ajaccio, et c'est depuis cette époque que l'on trouve des Bonaparte désignés sous le titre d'*alfiere* et de *padre del commne.* Filippini, historien corse, parle dans son ouvrage d'un Gabriele Bonaparte, chanoine de la cathédrale d'Ajaccio en 1581. Le nom d'un *messer* Francesco Bonaparte se trouve pareillement cité dans une sentence rendue, en 1614, par le gouverneur génois, George Centurione. Charles Bonaparte et ses deux oncles germains, l'archidiacre Lucien et Napoléon Bonaparte, se trouvaient donc au 18e siècle les seuls descendants mâles de cette famille ; mais c'est Charles qui était destiné par eux à recueillir l'héritage et à perpétuer le nom de Bonaparte. Il fut en conséquence envoyé à l'université de Pise, en Toscane, pour y étudier la science des lois ; et après son retour en Corse, il épousa, sans avoir, dit-on, obtenu l'approbation de ses parents, Letizia Ramolino, qui le rendit père de treize enfants, huit desquels, cinq garçons et trois filles, lui ont survécu, et ont occupé au commencement de ce siècle les trônes de nations puissantes. En 1768, Charles Bonaparte se rendit à Corte auprès du général Paoli pour défendre l'indépendance de sa patrie menacée par les Français. Il emmena avec lui sa jeune famille, sa sœur Maria-Gertrude, et son oncle Napoléon, décédé dans cette même année à Corte. Il paraît que, pendant le séjour que Charles Bonaparte fit dans cette ville, Paoli, qui avait pour lui de l'estime et de l'amitié, eut souvent l'occasion d'employer son talent à la rédaction des actes de son gouvernement, et de quelques allocutions adressées au peuple corse pour l'exciter à la défense de la patrie. On dit même que c'est à sa plume que fut due réellement l'adresse à la jeunesse corse publiée à Corte dans le mois de juin 1768, et insérée depuis dans le 4e volume de l'*Histoire de la Corse* de Cambagi. Après la sanglante défaite de Ponte-Nuovo, défaite qui dissipa toutes les illusions d'indépendance conçues par Paoli, et partagées par la majorité de la nation corse, Charles Bonaparte fut du nombre des patriotes qui accompagnèrent Clemente Paoli, frère du général, à Niolo, dans l'espoir de soulever la population belliqueuse de cette province contre l'armée victorieuse qui s'avançait à grands

ler comme témoin oculaire, et l'on est assez fondé à croire que ce livre est simplement un extrait de celui qui fut imprimé en 1664, sous ce titre : *il Sacco di Roma dal Guicciardini*, in-12, et dont l'auteur est Louis Guichardin, gonfalonier, père du célèbre historien. (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, n° 17,553.) Le fils de la reine Hortense en a publié une autre traduction à Florence, vers 1830.

(1) Ce Nicolo Bonaparte était, comme Jacopo, un gentilhomme de San-Miniato. Sa pièce fut imprimée chez les Giunti, en 1568, et il en parut une seconde édition à Florence en 1592. Cette *commedia facetissima* a été réimprimée à Paris, chez Molini, en 1803, in-8°. Daillant de la Touche fut chargé de la traduire en français pour l'amusement de la nouvelle cour. Son travail lui fut payé par le bibliothécaire de l'empereur ; mais celui-ci, qui avait commandé la traduction, eut le bon esprit de ne pas vouloir qu'elle fût imprimée, et elle est restée manuscrite. V—VE.

(2) Les historiens modernes ne sont pas tous d'accord sur la manière d'orthographier le nom de cette famille, les uns soutenant qu'il faut l'écrire avec un *u*, les autres sans *u* ; mais ces derniers ont ignoré sans doute que dans Filippini, historien corse du 16e siècle, et que dans tous les actes publics émanés des ancêtres de Charles Bonaparte, ainsi que de celui-ci et de ses enfants avant 1792, on trouve toujours le nom de cette famille écrit avec un *u*. Et si l'on voulait fonder une opinion contraire sur l'acte de naissance de Napoléon, où l'on a écrit indifféremment *Bonaparte* et *Buonaparte*, nous ferions observer que c'est par erreur qu'on a écrit *Bonaparte* ; et cette erreur ne doit être imputée qu'au curé de la paroisse d'Ajaccio, qui a dû écrire ce nom dans le corps de l'acte ainsi qu'on le prononce vulgairement en Corse, où l'on dit généralement *Bona* pour *Buona*, tandis qu'en Italie, et particulièrement en Toscane, on prononce *Buono* et *Buona*. Au surplus, nous citerons à ce sujet deux actes qui doivent être sans réplique, puisqu'ils émanent de Charles Bonaparte lui-même : « Nous, Charles *de Buonaparte*, écuyer, conseiller du roi, « assesseur de la ville et province d'Ajaccio, faisant fonctions de « juge, certifions, etc., etc. » Ces deux actes, datés du 12 décembre 1775 et du 3 janvier 1776, ont été publiés en 1777 dans un petit ouvrage intitulé : *Généalogie de la famille Colonna d'Istria.* En 1792, Joseph Bonaparte étant président du directoire du département de Corse, avec Arrighi, Chiappe, Pietri, Pomp. Paoli, etc., signait *Buonaparte*, et le 6 nivôse de l'an 2 (17 décembre 1793), étant commissaire des guerres, il signait encore *Buonaparte*, comme le prouvent plusieurs pièces originales qui sont sous nos yeux. La nouvelle édition de la *Biographie universelle* n'a donc adopté l'orthographe contraire que pour se conformer à l'usage.

pas. Mais ce voyage, entrepris dans un moment où la terreur des armes françaises commençait à se répandre dans l'île, ne produisit aucun résultat. Clemente Paoli, toujours accompagné de Charles Bonaparte, passa de Niolo à Vico pour engager une nouvelle et dernière lutte : mais la marche rapide des événements rendit encore inutiles d'aussi louables efforts, et Clemente Paoli fut contraint de s'éloigner avec son illustre frère d'une patrie qu'ils avaient voulu arracher au joug de l'étranger et aux fureurs de l'anarchie. Ce fut pendant ces malheureuses expéditions de Niolo et de Vico que Charles Bonaparte vit sans cesse auprès de lui sa jeune et belle compagne affronter et partager, sur les montagnes et les rochers les plus escarpés, tous ses dangers et toutes ses fatigues, et préférer des souffrances au-dessus de son sexe et de son âge à l'asile que le conquérant de l'île lui faisait offrir par l'intermédiaire d'un de ses oncles, alors membre du conseil supérieur nouvellement institué par le gouvernement français. Au moment où Paoli abandonnait le rivage de l'île pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, Charles Bonaparte, qui de Vico s'était retiré au petit village d'Appietto, rentrait paisiblement dans ses foyers avec son épouse, enceinte de sept mois environ de l'enfant qu'elle mit au monde deux mois après, et à qui l'on donna le nom de Napoléon, en souvenir de l'oncle de Charles, décédé à Corte dans l'année qui avait précédé la catastrophe qui leur inspirait alors les regrets les plus amers, et qui devait pourtant ouvrir plus tard à leur famille le chemin de la gloire et d'une si haute fortune! Après l'établissement du nouveau gouvernement, Charles Bonaparte, reconnu noble par arrêt du conseil supérieur du 13 septembre 1771, fut mis au nombre de ceux qui devaient avoir le plus de part aux faveurs de l'administration française, et, par l'influence du comte de Marbeuf, gouverneur de l'île, il fut nommé, en 1773 ou 1774, conseiller du roi et assesseur de la ville et province d'Ajaccio; en 1777, député de la noblesse de Corse à la cour; et enfin, en 1781, membre du conseil des douze nobles de l'île. Pendant que Charles Bonaparte remplissait à Paris son importante mission, qui contribua beaucoup à assurer le crédit de Marbœuf, singulièrement ébranlé par les courageuses réclamations des députés de la précédente session des états de Corse, il obtint trois bourses, une pour Joseph, son fils aîné, au séminaire d'Autun; la seconde pour Napoléon, à l'école militaire de Brienne, et la troisième pour sa fille Marie-Anne, depuis Élisa, princesse de Lucques (*voy.* BACIOCCHI), qui tous ont profité de la faveur royale. Le séjour de Charles Bonaparte en France se prolongea jusqu'en 1779. Dans quelques écrits récemment publiés, on a fait mention de différentes réclamations adressées au gouvernement d'alors par Charles Bonaparte; mais l'on s'est borné à rappeler ce fait sans remonter à la source des plaintes qui, par le grand intérêt qu'inspire aujourd'hui le nom de cette famille, méritent qu'on en fasse mention dans cet article. En 1784, Charles Bonaparte eut à soutenir deux contestations importantes contre l'administration de cette époque : la première fut occasionnée par un legs d'une maison ou d'une propriété rurale dite des *Melelli*, fait par un Odone d'Ajaccio à la compagnie de Jésus, alors chargée de l'instruction publique en Corse, avec une substitution fidéicommis en faveur de la famille Bonaparte, dans le cas seulement de suppression ou d'expulsion de ladite compagnie. La seconde eut lieu avec un ingénieur des ponts et chaussées, né Français, qui, du consentement de Charles Bonaparte et du gouvernement, avait entrepris des travaux dispendieux de dessèchement dans un terrain marécageux appelé *le Saline*, possédé par la famille Bonaparte. Pour la première de ces contestations, qui, par des motifs que nous ignorons, n'a pas été portée en justice, Charles Bonaparte eut à lutter longtemps contre la mauvaise volonté de l'intendant de Corse, qui, en élevant difficultés sur difficultés pour procéder, au mépris de l'opposition formée par Charles Bonaparte, à la vente des immeubles légués, trouva le moyen de traîner cette affaire en longueur, au point que Charles mourut avant d'en avoir vu la fin (1). A l'égard de l'autre contestation relative aux salines, Charles Bonaparte, qui avait reçu du gouvernement une prime assez considérable pour ce terrain destiné à servir de pépinière dans un établissement d'industrie agricole, se voyant frustré dans ses justes espérances par des constructions dispendieuses et inutiles, commencées et jamais achevées, se trouva dans la nécessité de s'adresser au ministre pour obtenir réparation du dommage causé par la faute de l'ingénieur désigné et imposé par le gouvernement; et il paraît que sa réclamation eut un heureux résultat, car l'intendant de Corse reçut ordre d'y accéder. Ces contestations forcèrent Charles Bonaparte, à plusieurs reprises, de recourir à l'autorité supérieure; et il est à présumer que, ne voulant pas s'exposer au ressentiment de l'administration, tout en réclamant avec force, il représenta au ministère que l'état de sa fortune et les charges d'une famille nombreuse ne lui permettaient pas de supporter de telles pertes. En 1785, il se rendit à Montpellier pour consulter les gens de l'art sur une maladie grave, et mourut dans cette ville d'un ulcère à l'estomac, le 24 février 1785, dans les bras de son fils aîné Joseph, et de son beau-frère, depuis cardinal Fesch. Charles Bonaparte était d'une figure agréable, et remarquable par son esprit autant que par l'aménité de son caractère. G—G—Y.

BONAPARTE (madame MARIE-LETIZIA RAMOLINO). La femme qui donna le jour à Napoléon, et dont cinq enfants furent couronnés, est nécessairement un personnage célèbre dans l'histoire, quelque peu considérables que soient d'ailleurs les autres circonstances de sa vie. Madame Letizia naquit dans la ville d'Ajaccio, le 24 août 1750. Quoique issue de race patricienne, elle ne reçut

(1) Cette contestation a été terminée en 1786, au profit de la famille Bonaparte qui était en possession du legs. C'est Joseph qui a signé la transaction intervenue entre les Bonaparte et le gouvernement.

qu'une instruction médiocre, et, si elle se fit toujours remarquer par la finesse et la rectitude de son jugement, comme par l'élévation de son caractère, elle ne possédait même pas les connaissances usuelles et les talents d'agrément qui sont l'apanage ordinaire des filles de bonne maison. Élevée au milieu des discordes civiles, qui, en Corse surtout, remuent profondément toutes les existences, son esprit et sa physionomie s'empreignirent, pour ainsi dire, de la couleur sévère des événements qui se passaient autour d'elle. Cependant Letizia Ramolino était, à dix-sept ans, une des femmes les plus parfaitement belles de l'Europe; mais le caractère dominant de cette beauté était la gravité antique. Sa taille (elle avait 5 pieds 1 pouce) à la fois élevée, svelte et musculeuse, ses formes élégamment accusées, la beauté remarquable de sa main, ses yeux peu fendus, mais très-noirs, son regard profond et spirituel, son sourire rare, mais plein de charme, sa tenue toujours réservée et digne, rappelaient le type de la matrone romaine. En 1767, Letizia épousa Charles Bonaparte, d'une noble famille originaire de Toscane, et l'un des juges de l'île de Corse. Le 7 janvier 1768, elle accoucha de Joseph Bonaparte, l'aîné de ses enfants, et, le 15 août de l'année suivante (1769), elle mit au monde l'homme aux prodigieuses destinées, Napoléon. Cet événement fut accompagné d'un incident remarquable. Surprise à l'église par les premières douleurs de l'enfantement, madame Bonaparte regagna péniblement sa demeure, et, ne pouvant arriver jusqu'à sa chambre à coucher, elle déposa son précieux fardeau sur une tapisserie représentant le héros de l'*Iliade*. Cette circonstance fut souvent invoquée depuis, comme le présage des destinées promises à Napoléon : « Il naquit, dit-on, sur des palmes. » La Corse était alors en proie à la guerre civile. Madame Bonaparte voulut s'associer aux dangers de son mari, et on la vit souvent, quelquefois même pendant ses grossesses, suivre, à cheval, l'homme auquel elle avait uni son existence, et partager ses privations et ses périls. En 1776, Charles Bonaparte ayant été choisi pour faire partie de la députation que la noblesse de la Corse envoya à Louis XVI, sa femme, déjà mère de plusieurs enfants, resta dans l'île, où elle se consacra tout entière à l'éducation de sa jeune famille. Des rapports, qui ont donné lieu à des insinuations calomnieuses, s'étaient établis entre la famille Bonaparte et le comte de Marbœuf, gouverneur de la Corse. Madame Bonaparte profita, il est vrai, de l'influence du représentant de la France pour obtenir, en 1777, l'admission de son fils Napoléon à l'école de Brienne; mais sa conduite fut toujours irréprochable, et rien ne justifie les interprétations dont elle fut l'objet. Devenue veuve, le 24 février 1785, dans un pays où toute la puissance de la famille se résume dans son chef; sans fortune, seul soutien de huit jeunes enfants en bas âge, madame Bonaparte déploya à cette époque un des plus beaux caractères qui puissent dignifier son sexe. Les événements de 1793 ayant livré la Corse aux Anglais, sa famille, comme toutes celles qui avaient embrassé le parti de la France, fut obligée de fuir ses pénates et de chercher un refuge à l'étranger. On lit, dans des mémoires contemporains, que la conduite de madame Bonaparte fut sublime dans cette circonstance. « Cette femme jeune encore, poursuivie « par des factions en furie, leur dérobant sa tête et « celle de ses enfants, un jeune garçon et trois filles « dont la beauté doublait le danger; fuyant seule, « sans guide, à travers les précipices, les torrents et « les montagnes qui séparent Ajaccio de Calvi, bra« vant la mort qu'elle croyait trouver à chaque pas : « voilà bien la femme héroïque, la jeune mère « dans toute la dignité de son espèce. » — Réfugiée à Marseille, avec son fils Lucien et ses trois filles, Élisa, Pauline et Caroline, réduite, pour toutes ressources, aux subsides que le gouvernement révolutionnaire accordait aux patriotes réfugiés, madame Bonaparte vécut dans une gêne extrême, jusqu'au moment où, devenu général en chef de l'armée d'Italie, son fils Napoléon put améliorer le sort des siens. Après l'établissement du gouvernement consulaire, les divers membres de la famille Bonaparte se réunirent à Paris; mais, dominée par le souvenir de sa récente détresse, ne croyant point à la stabilité de sa fortune nouvelle, et voyant toujours dans l'avenir le retour de ses jours d'épreuves, madame Bonaparte vécut avec une telle modestie, que son esprit d'ordre devint l'objet des sarcasmes des nouveaux parvenus. Elle ne se laissait point éblouir par les splendeurs qui commençaient à l'environner; et, lorsqu'on blâmait sa parcimonie : « Qui « sait, disait-elle avec un pressentiment mélancoli« que, qui sait si je ne serai pas obligée de donner « du pain à tous ces rois? » Cependant, après son avénement au trône, Napoléon exigea qu'elle eût une cour digne du nouveau César. Alors Madame mère (ce fut le titre qu'elle prit en 1804), qui avait alternativement résidé avec son fils Joseph ou son frère le cardinal Fesch, vint habiter un somptueux hôtel, rue St-Dominique; et cette femme qui avait vécu cinquante-cinq ans dans les conditions les plus modestes, et souvent les plus rigoureuses, dut façonner sa vieillesse aux exigences de l'étiquette impériale. Comme celle de Napoléon, la cour de Madame mère se peupla de vieilles dénominations monarchiques et féodales. Là aussi figuraient des dames d'honneur, des dames d'atour, des dames pour accompagner, des lectrices, des chambellans, un premier écuyer, un premier aumônier, un secrétaire des commandements, etc. Et ces charges étaient presque toujours exercées par des notabilités historiques : les comtes de Cossé-Brissac, de la Ville, M. d'Esternon, le général d'Estrées, le vicomte d'Arlincourt, le comte de Beaumont, M. Decazes, la duchesse de Chevreuse, la baronne de Fontanges, les maréchales Soult et Davoust, la duchesse d'Abrantès, mesdames Fleurieu, St-Pern, de Bressieux, mademoiselle de Launoy, etc., etc. — Madame mère, qui s'était vivement opposée à ce que son fils se fit empereur, n'accepta qu'avec répugnance le faste attaché à son nouvel état, et, comme nous l'avons déjà dit, elle s'attacha moins à jouir du présent qu'à se prémunir contre les éventualités de

l'avenir. En vain l'empereur la comblait de présents : il ne pouvait l'associer au faste de ses fêtes et de ses triomphes. Napoléon n'approuvait pas ce goût pour l'épargne, qui, chez Madame, allait souvent jusqu'à l'avarice. Toutefois il disait, pour justifier sa mère aux yeux des courtisans, qu'elle avait si longtemps vécu dans la misère, qu'elle craignait toujours d'y retomber. Madame donnait beaucoup cependant aux établissements de charité, dont elle avait été nommée protectrice générale, et, pour secourir les infortunes qui étaient signalées à sa bienfaisance, elle se servait habituellement des curés de Paris. Napoléon, dont l'ambition s'étendait jusqu'aux affections domestiques, reprochait à sa mère de préférer Lucien à tous les autres membres de sa famille. Et, en effet, dans les longues discussions qui s'étaient élevées entre les deux frères, elle avait toujours plaidé avec chaleur la cause du plus jeune : « Celui de mes enfants que j'aime le plus, disait-« elle à Napoléon, c'est toujours le plus malheu-« reux. » Elle eut trop tôt l'occasion d'accorder à l'empereur cette douloureuse préférence. Etrangère aux habitudes pratiques du monde, peu versée dans la littérature française, parlant difficilement notre langue, aimant la solitude par goût et par principe d'économie, Madame mère vivait très-retirée. Du reste l'empereur exigeait qu'on l'entourât de toute la considération qui était due à son rang, quoique, personnellement, il n'eût pas toujours pour elle les égards affectueux qu'elle eût pu désirer de lui. Cette froideur, contre laquelle Madame ne fit jamais entendre une plainte, était, dit-on, le résultat de sa prédilection pour le prince de Canino, et de son éloignement constant pour Marie-Louise. Madame était sans crédit auprès de Napoléon ; aussi n'avait-elle point de courtisans, et, à l'exception des visites obligées que les ministres lui faisaient au premier jour de l'an, elle n'entretenait presque point de rapports avec la cour impériale. Son cercle habituel se composait de quelques amis intimes, tels que le duc de Gaëte, et d'une dame corse, madame Saveria, qui avait élevé ses enfants, et dans laquelle elle plaçait toute sa confiance. Réservée jusqu'à la timidité, Madame mère possédait cependant à un haut degré le sentiment de sa dignité personnelle et la conscience des droits attachés à son rang. Deux faits attestent sa susceptibilité à cet égard. Lorsque, après ses couches, Marie-Louise reçut, pour la première fois, les princes de la famille impériale, trois fauteuils destinés à Madame mère, à la reine d'Espagne et à la reine de Hollande, avaient été placés près du lit de repos de la jeune impératrice. Mais Napoléon, qui attachait une puérile importance aux traditions de l'étiquette monarchique, fit substituer des tabourets à ces siéges d'apparat, par le motif que sa mère, n'étant point reine, n'avait pas droit au fauteuil, et que par conséquent il n'en fallait pour personne ; ce que voyant, Madame mère et les deux reines ses filles se retirèrent sur-le-champ. Dans une autre circonstance, Marie-Louise, qui croyait devoir peu de respect aux membres de la famille de l'empereur, était venue demander à dîner à sa belle-mère : « Ne vous déran-« gez pas, lui dit-elle, je ne viens pas ici comme « impératrice ; je viens tout simplement dîner chez « vous. — Mon Dieu, lui répondit Madame, en l'at-« tirant à elle et l'embrassant au front, je ne ferai « non plus aucune façon ; je vous recevrai comme « ma fille, et la femme de l'empereur aura le dîner « de la mère de l'empereur. » — Madame mère était douée d'une grande pénétration pour juger à la première vue les personnes qui l'entouraient. Lorsque, par ordre de Napoléon, la duchesse de Chevreuse lui fut présentée comme sa dame du palais : « Cette « femme-là, dit-elle, ne nous aime pas, et je lis sur « sa jolie figure qu'elle déteste l'empereur. » Peu de temps après, madame de Chevreuse fut exilée par ordre de Napoléon. Madame mère, qui avait souvent prédit à son fils les conséquences de son ambition sans terme, considéra la révolution de 1814 comme un événement inévitable ; elle l'attendait et n'en fut point surprise. Elle suivit à Blois ses fils Joseph, Louis et Jérôme, et se retira ensuite en Italie, emportant avec elle une fortune assez considérable, fruit des économies accumulées qu'elle avait réalisées pendant quinze ans. Le moment prévu où elle serait obligée de donner du pain *à tous ces rois* était arrivé en partie, et quelques-uns de ses enfants durent bénir alors cette prévoyance maternelle qui avait été l'objet de leurs railleries, car Madame fut souvent la providence de sa famille proscrite et malheureuse. Elle revint à Paris en avril 1815 ; mais après les désastres de Waterloo et la seconde abdication de Napoléon, elle retourna à Rome, d'où elle ne devait plus sortir. « Quel spectacle, dit un historien, que cette sépara-« tion de Madame et de son fils ! Elle n'arracha au-« cun cri de douleur à Napoléon, mais quelle ex-« pression elle fit naître sur sa belle physionomie ! « L'émotion de Madame mère se fit jour par deux « grosses larmes qui sillonnaient ce beau visage à « l'antique, et sa bouche ne prononça que ces trois « mots : Adieu, mon fils. — Ma mère, adieu. Puis ils « se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se sé-« parèrent pour ne plus se revoir. » — Dès ce moment, Madame mère vécut dans une retraite profonde. Quelques membres de sa famille, quelques étrangers de distinction qui sollicitaient l'honneur de présenter leurs hommages à la mère du grand homme, étaient seuls admis auprès d'elle. De temps en temps quelques voyageurs français, quelques vétérans de l'empire venaient lui porter des nouvelles de ses enfants proscrits et lui parler de la patrie absente. Infirme, mourante, presque aveugle, l'idée de revoir sa famille sur le sol natal lui souriait encore ; mais ce bonheur elle ne voulait le devoir qu'à la volonté nationale. Tel est le sentiment qu'elle exprima jusqu'au dernier jour de sa vie. Au milieu des souffrances physiques et des angoisses morales qui accablaient la vieillesse de Madame mère, l'énergie de son caractère et la dignité de son rang ne l'abandonnèrent jamais. Lorsqu'en 1820, une conspiration bonapartiste était déférée à la cour des pairs, et que des révolutions éclataient de toutes parts, en Espagne et en Italie, l'ambassadeur français dénonça Madame au gouvernement papal. Selon M. de Bla-

cas, la mère de Napoléon répandait des millions en Corse pour y fomenter une révolution en faveur de son fils. « Je n'ai pas des millions, répondit-elle au « cardinal secrétaire d'État ; mais veuillez dire à Sa « Sainteté que si je possédais les trésors qu'on me « suppose, je ne les emploierais pas à fomenter des « troubles en Corse, mais à armer une flotte pour « enlever l'empereur de l'île Ste-Hélène, où la plus « odieuse déloyauté le retient prisonnier. » Puis saluant le cardinal ministre, elle rentra dans son appartement. La mort de l'empereur, arrivée à Ste-Hélène le 5 mai 1821, vint mettre le courage de Madame à une dernière et cruelle épreuve. A la nouvelle de cet événement, les sentiments de la nature firent explosion dans son âme, et la femme forte disparut un instant devant la mère brisée par la douleur. Bientôt cependant elle s'enveloppa de nouveau dans une religieuse et mélancolique résignation, et quoiqu'elle passât sa vie dans les larmes, sa douleur fut toujours digne et silencieuse. En 1830, Madame mère fit une chute et se cassa la cuisse. Depuis ce jour, accablée d'années et de souffrances, elle ne quitta plus son appartement. Attaquée plus tard d'une fièvre gastrite qui résista à toutes les ressources de la médecine, elle expira le 2 février 1836, dans les bras de son frère, le cardinal Fesch, et de plusieurs de ses enfants accourus de divers points de l'Europe pour recueillir le dernier soupir de leur mère.— Ainsi finit à l'âge de 85 ans et 6 mois, emportant dans la tombe la déchirante pensée que la France était à jamais fermée à tous les siens, la mère de l'empereur Napoléon, l'aïeule du roi de Rome, celle qui a donné le jour à tant de rois et de reines, qui eut pour gendre Murat, pour petit-fils adoptif le prince Eugène, et pour bru Marie-Louise d'Autriche. Vingt-cinq ans plus tôt, les voûtes de St-Pierre auraient retenti de son nom, et la métropole de la chrétienté n'aurait pas eu assez de pompes et de prières pour les funérailles de Madame mère.— Cette femme, si humble et si craintive dans la haute fortune, s'est montrée grande et forte au milieu de ses adversités ; elle goûta peu les joies de la grandeur, et se montra moins sensible aux prospérités de sa famille qu'à ses désastres. Quoi qu'on ait dit des immenses richesses de Madame mère, elle ne laissa en mourant qu'une fortune de 80,000 fr. de rente et 500,000 fr. de bijoux, à diviser entre six héritiers. B. S.

BONAPARTE (Lucien, prince de Canino). Frère puîné de Napoléon, mais séparé de lui par une opposition constante de doctrines, d'intérêts et de mœurs, la vie politique de Lucien porte un caractère qui la distingue au milieu des grands événements de cette époque. Il naquit à Ajaccio, en 1775. Comme Napoléon, Joseph et Jérôme, il était fils de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino. Lucien avait à peine quatorze ans lorsqu'éclata la révolution dont les vicissitudes devaient porter un de ses frères sur le premier trône du monde. La famille Bonaparte ayant embrassé le parti de la convention contre celui de Paoli (*voy.* ce nom) qui, impuissant à rendre l'indépendance à son pays, venait de réclamer l'alliance de l'Angleterre, Lucien fut compris, quoique enfant, dans le décret de bannissement qui frappa tous les siens. Proscrite et pauvre, cette famille, qu'attendaient de si brillantes destinées, s'était réfugiée dans les environs de Marseille, où elle vivait des subsides accordés par la convention aux patriotes réfugiés. Intelligent, actif, audacieux, Lucien sollicita un emploi dans l'administration des subsistances, et obtint celui de garde-magasin à St-Maximin, département du Var. Il s'affilia ensuite à la société populaire de cette ville, dont il devint le président, et qu'il émerveilla souvent par l'énergie de ses principes démocratiques et l'éloquente facilité de sa parole révolutionnaire. A ces premiers essais on eût pu deviner le président des cinq-cents et l'orateur du tribunat. Cependant Lucien, à qui rien ne pouvait révéler le secret de sa destinée, s'allia à une jeune fille placée dans les conditions les plus modestes ; il épousa mademoiselle Christine Roger, dont le père tenait un hôtel garni à St-Maximin. Vers la fin de 1795, il fut nommé commissaire des guerres et en exerça les fonctions jusqu'en 1797, époque à laquelle le département de Liamone le choisit pour son représentant au conseil des cinq-cents. Lucien n'avait que vingt-quatre ans, et la constitution en exigeait vingt-cinq pour faire partie du corps législatif. Mais que pouvait-on refuser à un frère du glorieux général de l'armée d'Italie ? Son admission, incontestée quoique illégale, fut un témoignage de la reconnaissance publique pour le héros de Lodi, d'Arcole, de Castiglione, pour le pacificateur de Campo-Formio. Le conseil des cinq-cents discutait alors (28 juillet 1798) une loi relative à la célébration des fêtes décadaires, ayant pour objet d'interdire au commerce de détail la faculté de fermer ses boutiques le dimanche. Le jeune député de Liamone combattit les prétentions de cette loi, qu'il flétrit comme portant atteinte à la liberté des cultes, et perpétuant, sans nécessité, l'intolérance révolutionnaire. Selon lui, les pouvoirs constitués n'avaient point le droit d'empêcher un citoyen de célébrer la fête que son culte lui indique. « La tolérance, « dit-il, est sœur de la liberté, la persécution est fille « de la tyrannie. » Il développa cette thèse avec une puissance de logique et une facilité d'élocution qui le placèrent tout d'abord au rang des orateurs les plus distingués des cinq-cents. Nommé rapporteur de la commission des finances, il y déploya une intelligence de la matière et une sévérité d'investigation qu'on ne s'attendait pas à trouver chez un jeune homme sans expérience des affaires. Aux prises avec le chaos financier que les phases diverses de la révolution avaient créé, le directoire exécutif se débattait péniblement contre d'immenses difficultés. On sait à quel pillage était livrée la fortune publique. Lucien porta la lumière dans ce dédale, stigmatisa l'insatiable voracité des traitants, signala particulièrement les dilapidations commises dans les divers services de la guerre, compara le luxe insolent des fournisseurs aux privations cruelles que supportaient les véritables défenseurs de la patrie, et obtint que l'État pourvût à l'existence des veuves et enfants des soldats morts sur le champ de bataille.

Quand le directoire voulut changer les bases de la constitution que le général Bonaparte avait garantie à la république cisalpine, Lucien vit dans cette mesure un attentat aux droits de la nationalité italienne : il rappela que le nouvel État était né sous la protection du drapeau français, et revendiqua pour lui le respect dû à la foi jurée. Il embrassa ensuite la défense de tous les intérêts qui lui paraissaient propres à populariser son nom. C'est ainsi qu'il défendit le principe de la liberté illimitée de la presse, et contribua à l'abolition de la loi du 19 fructidor, qui donnait au directoire la faculté de supprimer les journaux. Il repoussa l'impôt sur le sel, et demanda que les denrées de première nécessité, celles surtout qui étaient indispensables à la subsistance du peuple, fussent affranchies de toute espèce de taxes. Le 1er vendémiaire an 7 (22 septembre 1799), au milieu des frayeurs qu'occasionnaient la mort de Joubert, la réunion des Anglo-Russes en Hollande et la défection de la flotte du Texel, Lucien se joignit au député Delbrel pour demander que le conseil des cinq-cents renouvelât le serment de fidélité à la constitution de l'an 3. Quand Jourdan proposa de déclarer la patrie en danger, il repoussa cette mesure, qui, loin, dit-il, d'ajouter à la force du gouvernement, devait la diminuer, en excitant des craintes exagérées et des agitations dangereuses. Enfin, lorsque ce même Jourdan dénonça le projet d'une nouvelle *journée* contre le conseil des cinq-cents, coup d'Etat à la tête duquel on supposait que Bernadotte était placé, Lucien rappela le décret qui mettait hors la loi quiconque violerait la représentation nationale. Cependant il allait bientôt donner un éclatant démenti à ces principes. Ce même homme, qui venait de nier la gravité des dangers qui menaçaient le gouvernement directorial, avait informé son frère, alors en Égypte, de l'imminence de ces dangers, et l'avait sollicité de revenir en France. Cette lettre, qui fut interceptée par les Anglais, mais dont l'existence est historique, prouve que Lucien ne voulait qu'ajourner, au profit de Bonaparte, la révolution que rendait inévitable l'anarchie dans laquelle la république était tombée (1). Bonaparte arriva à Paris le 16 vendémiaire an 8 (24 octobre 1799), et, dès le lendemain, il jurait, devant le directoire, que jamais il ne tirerait son épée que pour la défense de la république. Président du conseil des cinq-cents, Lucien était l'âme de la conjuration qui allait relever la monarchie sur les ruines de cette république. Quinze jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Bonaparte, et déjà tout était préparé. Sieyes répondait des anciens et Lucien des cinq-cents, où les patriotes étaient cependant en majorité. Naguère défenseur si ardent de la constitution, Lucien ne trouva rien de mieux, pour la détruire, que de prêter aux jacobins le projet d'attenter à la représentation nationale. Tel fut le prétexte dont on se servit pour transférer le corps législatif à St-Cloud, et conférer au général Bonaparte le soin de protéger cette translation. « Là, dit un historien, on espérait devenir « maître des cinq-cents et leur arracher le décret d'un « consulat provisoire. » Ce plan réussit en effet, et les conseils furent transférés. Enfin arrive le 18 brumaire. Dès l'ouverture de la séance des deux conseils, une énergique résistance se manifeste dans les cinq-cents ; à peine le député Gaudin, qui servait la conjuration, a-t-il achevé de parler, qu'un orage épouvantable éclate dans l'assemblée : « La constitution ou la mort ! à bas « le dictateur ! » s'écrie-t-on de toutes parts. A ces cris, Lucien prend la parole : « Je connais trop, dit-il, « la dignité de président, pour souffrir plus longtemps « les menaces insolentes de quelques orateurs ; je les « rappelle à l'ordre. » Les vociférations redoublent ; on propose de faire l'appel nominal, et de prêter serment à la constitution de l'an 3. Lucien lui-même est obligé de venir à la barre jurer cette constitution contre laquelle il conspire. Cependant le danger est imminent et la révolution manquée, lorsque Bonaparte, escorté de son état-major, se présente aux cinq-cents. Il y est aussitôt accueilli par les cris : A bas le dictateur ! à bas le tyran ! Sortez ! sortez ! » Et Bonaparte, confondu dans la foule, environné, pressé de toutes parts, est sauvé par ses grenadiers qui, le saisissant au milieu du corps, l'emportent hors de la salle. A ce moment, l'orage se tourne contre Lucien, qu'on veut forcer de proclamer la mise hors la loi de son frère ; mais, déposant sa toque et sa ceinture : « Misérables ! s'écrie-t-il, vous voulez que je « mette hors la loi mon propre frère ! » Et il se dirige vers la barre, pour y prendre la défense du général, lorsqu'il est entraîné, lui aussi, par des grenadiers envoyés par Bonaparte. Alors il monte à cheval, parcourt le front des troupes ; leur déclare que le conseil des cinq-cents est dissous, que des assassins ont envahi la salle des séances, qu'ils oppriment la majorité, et qu'il somme l'armée de marcher pour délivrer la représentation nationale, jurant que lui et son frère seront toujours les défenseurs fidèles de la liberté. A la voix de Lucien, les soldats envahissent le sanctuaire de la loi, et la révolution est consommée. — Quelques heures après, les anciens et une quarantaine de membres des cinq-cents, délivrés de leurs adversaires que la terreur avait dispersés, rentrèrent en séance, et votèrent des remercîments solennels au général et aux prétoriens qui venaient d'anéantir la représentation nationale. Lucien se montra, dans cette circonstance, orateur véhément et fécond ; il dit que si la liberté était née dans le jeu de paume de Versailles, elle venait d'être consolidée dans l'orangerie de St-Cloud, et que si les constituants de 1789 étaient les pères de la révolution, les législateurs de l'an 8 étaient les pères et les pacificateurs de la patrie. Enfin, et pour couronner cette grande apostasie par une cruelle dérision, il demanda, avec Frégeville, que les trois consuls provisoires, Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos, prêtassent immédiatement serment de fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la république française, à l'égalité, à la liberté et au système représentatif. Les conseils furent ajournés

(1) « Les frères du général, restés à Paris et chargés de l'infor- « mer de l'état des choses, lui avaient envoyé dépêches sur dépêches « pour l'instruire de l'état de confusion où était tombée la répu- » blique, et pour le presser de revenir.... » (Thiers.)

et remplacés par deux commissions chargées de préparer, conjointement avec les consuls, les bases d'une nouvelle loi organique. Lucien devint membre du tribunat institué par la constitution de l'an 8. Nommé ensuite ministre de l'intérieur, en remplacement de de Laplace, il porta dans ces fonctions les goûts et l'inexpérience de son âge. Les sciences, les lettres et les arts eurent en lui un protecteur ardent et éclairé, mais un amour effréné des plaisirs lui fit déplorablement négliger les affaires sérieuses de son département. Ce fut néanmoins à Lucien qu'on dut, en grande partie, l'organisation des préfectures et le choix judicieux des magistrats auxquels furent confiées les administrations départementales. Il fit rechercher avec soin, dans toute la France, les hommes les plus capables de remplir ces fonctions importantes, et il ne présenta à la nomination du premier consul que des sujets habiles et des noms généralement estimés. Mais Lucien fut moins sévère pour lui-même que pour ses agents. Accusé par la rumeur publique d'une participation équivoque à l'emploi des produits de l'octroi de Paris, ainsi qu'à certaines opérations d'approvisionnement, il encourut le mécontentement de Napoléon, qui exigea que la conduite de son frère fût soumise à une commission d'enquête, dont les membres, pris parmi les amis de l'accusé, ne trouvèrent à blâmer que son inexpérience. Ils pensaient, sans doute, que dans aucun cas leur mission n'avait pour but de constater la culpabilité d'un frère du premier consul. De cette époque date la mésintelligence profonde qui divisa si longtemps les deux frères. Troublé dans ses voluptés de jeune homme et peu satisfait de sa part dans les profits du 18 brumaire, l'ex-président des cinq-cents accusa le chef de l'État de s'écarter chaque jour davantage des principes du gouvernement républicain. Contrariée dans son premier essor, l'ambition de Lucien trouva que l'ambition de son frère était sans bornes. De là les discussions animées qui déterminèrent le premier consul à l'éloigner de sa personne et du siége de son gouvernement. Au mois de brumaire an 9, Lucien fut nommé ambassadeur en Espagne, brillante disgrâce qui ne fut point inutile à sa fortune personnelle. La France avait alors de graves intérêts à débattre de l'autre côté des Pyrénées. Livrée à l'influence de l'Angleterre, la cour de Madrid avait constamment refusé au directoire le passage, à travers l'Espagne, d'une armée destinée à envahir le Portugal. Lucien s'empara des bonnes grâces du roi, de la reine et du prince de la Paix; il ruina la prépondérance britannique sur la politique espagnole, et obtint non-seulement le passage de nos troupes, mais encore la jonction d'une armée espagnole au corps expéditionnaire français qui marchait contre le Portugal. « Charles IV, dit un biographe du prince de la Paix, « enchanté de voir l'esprit révolutionnaire étouffé en « France par l'élévation de Bonaparte, était bien « décidé à lui tout accorder. » Lucien profita habilement des bonnes dispositions du monarque espagnol; il ravitailla l'armée d'Égypte avec les ressources de la péninsule; après quelques escarmouches sans importance sur les frontières de Portugal, il négocia le traité de Badajoz (29 novembre 1801), par lequel le cabinet de Lisbonne achetait la paix, au prix d'une contribution de 25,000,000 de francs, de la cession d'Olivensa et du territoire portugais en deçà de la Guadiana. Lucien reçut en outre du prince régent un riche cadeau en argent et en pierreries. Sa mission eut encore d'autres résultats considérables; il conclut divers traités d'une haute importance, tels que ceux par lesquels une partie de la Guyane, en Amérique, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla en Italie, étaient cédés à la France. Enfin il prit une part décisive dans la création du royaume d'Étrurie, et revint à Paris personnellement comblé des largesses des cours de Madrid et de Lisbonne. L'habileté que Lucien avait montrée en Espagne, et le besoin qu'on avait de sa parole pour justifier deux mesures antirévolutionnaires, amenèrent une réconciliation entre les deux frères. Il s'agissait de la loi du concordat et de la création de la Légion d'honneur, deux institutions également opposées aux idées et aux principes qui avaient succombé le 18 brumaire. Lucien fut chargé de présenter au tribunat le concordat ratifié par Pie VII. La circonstance était solennelle, l'œuvre difficile, le but immense; le tribun s'éleva à la hauteur de toutes les difficultés de la situation; il prononça un discours plein de considérations morales et politiques sur les dangers du scepticisme révolutionnaire, et empreint d'une modération de formes qui lui mérita les éloges des uns et le silence des autres. Le 18 mai 1802, il présenta au tribunat le projet de loi qui instituait l'ordre de la Légion d'honneur, tâche plus délicate et plus difficile; car, si la société française devait naturellement revenir au culte de ses pères, il n'était pas évident que, sous un régime encore républicain, la création d'un ordre de chevalerie constituât une nécessité absolue. Lucien s'attacha à prouver que le principe de l'institution proposée se trouvait dans les républiques anciennes, même les plus démocratiques. Il dit que cette institution n'était point destructive de l'égalité, puisqu'elle s'étendait à toutes les conditions et à tous les services rendus à la patrie. C'était là, selon l'orateur, une idée toute populaire et démocratique. Ce discours enleva, non sans quelque résistance, l'assentiment du tribunat, et, comme le dit un historien moderne, ce fut le dernier combat des idées démocratiques contre les principes monarchiques qui allaient prévaloir. Pour prix de ses efforts, Lucien reçut le titre de grand officier et de membre du conseil d'administration de l'ordre à la fondation duquel il avait si puissamment contribué; il devint ensuite titulaire de la sénatorerie de Trèves, à laquelle était attachée la possession de la terre de Sappelsdorf, ancien domaine de l'électeur de cette principauté. A la réorganisation de l'Institut (3 février 1803), il fut nommé membre de la classe de la langue et de la littérature française; six mois plus tard le gouvernement le chargea d'aller dans les provinces rhénanes prendre possession des immeubles qui faisaient partie de la dotation de la Légion d'honneur. C'est à cette époque que, rentré à Paris, Lucien

épousa clandestinement et en secondes noces la femme divorcée d'un agent de change mort dans l'expédition de St-Domingue. Cette alliance fut déterminée, dit-on, par une considération assez curieuse. Lucien, qui avait connu madame Jouberthon chez Alexandre de la Borde, au château de Mereville, et qui entretenait avec elle des liaisons très-intimes, lui avait promis de l'épouser dans le cas où elle lui donnerait un enfant mâle. Cette dame accoucha d'un fils, et son amant devint son mari. En apprenant cette union, contractée sans son aveu, dans une municipalité de village, la colère de Napoléon fut extrême. Doutant encore de la vérité, il se fit apporter les registres de l'état civil de la commune du Plessis-Chamans, et il allait en arracher la page où figurait le malencontreux mariage, lorsqu'il fut arrêté par le grand juge, qui, posant sa main sur celle du premier consul, lui fit comprendre la gravité de l'acte auquel il se laissait emporter. Le respect de la loi put seul contenir sa fureur. Mais cette alliance, qu'il n'osa pas briser, provoqua une seconde et profonde rupture entre les deux frères; Lucien fut disgracié, ainsi que plusieurs personnages considérables qu'on supposait avoir été dans le secret. Alors, comme dans l'affaire de l'octroi de Paris, Lucien se prit à récriminer contre la politique du premier consul dont il accusa de nouveau les tendances monarchiques. « C'est à Fouché, a-t-il écrit depuis, qu'on doit imputer une très-grande partie des « divisions de notre famille. Fouché fut l'homme le « plus fatal dans les derniers jours de la république, « et personne n'a plus contribué que lui à monar-« chiser le consulat. » Lucien ne persista pas toujours dans ces sentiments. Dans un écrit de lui, publié après 1830, on lit cette amende honorable : « J'eus souvent une opinion contraire à celle de mon « frère, et j'eus toujours le courage de mon opinion; « mais le temps qui met tout à sa place me démontre « tous les jours davantage que, pour bien juger un « colosse, il faut le voir à distance, et que de hautes « questions politiques, examinées dans l'effervescence « de la jeunesse ou dans le calme de l'âge mûr, peu-« vent changer d'aspect. » Au commencement de 1804, Lucien, résistant au divorce qu'exigeait le premier consul, prit le parti de se retirer en Italie. Il séjourna quelque temps à Milan, à Pesaro, et alla se fixer à Rome, où sa mésintelligence avec Napoléon lui valut, peut-être, l'accueil empressé du souverain pontife. Il résidait depuis trois ans dans cette capitale, où il tenait un somptueux état de maison, lorsqu'au mois de novembre 1807, Napoléon, que la paix de Tilsitt venait de porter au faîte de la puissance, résolut de visiter ses nouveaux États d'Italie. Une entrevue eut lieu à Mantoue entre les deux frères, et l'éternelle question du divorce reparut sur le tapis. Napoléon offrait de respecter les droits des enfants nés de madame Jouberthon, et de doter l'épouse répudiée d'un riche établissement, qui serait érigé en duché héréditaire. Cette condition acceptée, on aurait négocié le mariage de la fille aînée de Lucien avec le prince des Asturies, et lui-même aurait été placé sur un trône italien. Plusieurs biographes ont écrit que Lucien résista énergiquement à ces brillantes propositions, qui, du reste, lui avaient été plusieurs fois transmises par Talleyrand et par Fouché. Cela est inexact : dans un écrit déjà cité, Lucien avoue lui-même qu'il fut ébloui par la perspective d'un diadème, et que la dissidence ne porta cette fois que sur une question d'indépendance comme souverain : « Lorsque mon « frère me connut mieux, et qu'après tant d'offres « désobligeantes il me fit, dans les conférences de « Mantoue, *des propositions honorables,* je l'avoue « sans détours, le trône pour la première fois m'ap-« parut avec tous ses prestiges. Je me complus dans « la brillante perspective de Naples, de Florence, « de Parme, où je pouvais régner sur des peuples « habitués à *des mœurs monarchiques* que j'aurais pu « améliorer, etc. » Mais Lucien avait la prétention de diriger souverainement la politique intérieure de l'État qui lui serait dévolu, laissant pour l'extérieur toute latitude à l'empereur. « A l'intérieur comme à « l'extérieur, répondit Napoléon, tous les miens doi-« vent suivre mes ordres; vous voudriez à Florence « faire le Médicis..... l'intérêt de la France, voilà à « quoi tout doit aboutir; conscription, codes, im-« pôts, tout dans vos États doit être pour le plus « grand bien de ma couronne. » Ce fut, dit encore Lucien, avec beaucoup de peine qu'il résista aux offres de son frère qui, en lui donnant le baiser d'adieu, ne lui dissimula pas qu'il fallait rentrer dans son système ou quitter le continent. Napoléon revint à Paris, et Lucien à sa terre de Canino dont la haute bienveillance du pape avait fait une principauté; il s'y livra exclusivement à la culture des lettres; mais, après l'enlèvement du saint-père, survenu dans l'été de 1809, il prit la détermination de passer aux États-Unis. Embarqué sur un bâtiment américain qui était dans le port de Naples, et sur lequel Murat avait exprès levé l'embargo, Lucien fit voile de Civita-Vecchia au mois d'août 1810. Poussé par la tempête sur les côtes de la Sardaigne, il réclama en vain, ou l'autorisation de débarquer dans cette île, ou un sauf-conduit du ministre britannique à la cour de Cagliari, qui lui permît de traverser l'escadre anglaise sans être molesté. Le roi de Sardaigne, pour lequel Pie VII lui avait remis des lettres, lui fit répondre que, vivant des subsides de l'Angleterre, il n'était point maître chez lui, et lord Hill lui déclara sans détour que le gouvernement britannique avait donné l'ordre de s'emparer de sa personne. Obligé de reprendre la mer après quatorze jours d'inutiles réclamations, le vaisseau de Lucien fut enlevé par deux frégates qui croisaient devant le port et qui le conduisirent à Malte, pour y attendre, dans un fort où il fut accablé de mauvais traitements, la décision des ministres anglais. Enfin, après quatre mois de délibération, le cabinet de St-James, qui supposait au voyage de Lucien un tout autre motif que celui de se soustraire à la dépendance de son frère, ordonna qu'il fût conduit à Plimouth. Un commissaire, M. Mackensie, vint le recevoir dans cette ville pour le mener à Londres, où, disait-il, le prince régent désirait offrir un asile honorable à une des victimes de Napoléon. Lucien

répondit qu'il ne demandait que des passe-ports pour se rendre à New-York. « Dans ce cas, répliqua le « commissaire anglais, vous êtes notre prisonnier. » Et on le transporta avec toute sa famille à Ludlow, petite cité du Shropshire, où il fut placé sous la surveillance d'un agent spécialement commis à sa garde. Incertain du terme de sa captivité, Lucien acquit, dans les environs de Ludlow, le domaine de Thorngrowe, et s'y livra tout entier à son goût pour l'étude. C'est dans cette retraite qu'il termina son poëme de *Charlemagne*, dont il s'occupait depuis longtemps. Quand la prise de Paris fut connue en Angleterre, Louis XVIII envoya un affidé à Thorngrowe, pour exprimer à Lucien le désir qu'il aurait de le consulter sur la situation de la France. Lucien refusa de voir le roi restauré, mais il lui transmit ce conseil : « Point de système mixte; effacer jus« qu'à la dernière trace de la révolution et réorga« niser la monarchie de Louis XV, ou arborer le « drapeau tricolore et épouser la révolution. » Rendu à la liberté par la chute de Napoléon, Lucien revint à Rome, où Pie VII l'accueillit avec la même cordialité qu'autrefois. La nature reprit alors tous ses droits sur le cœur de Lucien, et l'homme qui s'était heurté contre le monarque tout-puissant devint le courtisan du prince déchu, du frère malheureux; il écrivit plusieurs lettres à l'exilé de l'île d'Elbe, où respirent les sentiments de la plus affectueuse fraternité. Après la révolution du 20 mars 1815 et l'occupation des États du pape par l'armée de Murat, Lucien se rendit à Versois, dans le canton de Genève, où il vit beaucoup madame de Staël; mais, inquiété par la diplomatie étrangère et sollicité par ses amis de revenir en France, il descendit, le 9 mai, à l'hôtel de son oncle le cardinal Fesch, où, peu d'instants après son arrivée, il reçut la visite officielle du maréchal Bertrand, qui lui apportait, de la part de l'empereur, les insignes de la Légion d'honneur, et l'invitation d'aller prendre possession du Palais-Royal, qui lui était donné en toute propriété. L'entrevue des deux frères fut franche, affectueuse et exempte de toute récrimination. La seule condition que Lucien mit, cette fois, à faire son rapprochement, fut la réintégration du souverain pontife dans ses États envahis par le roi de Naples. Napoléon prescrivit à Murat d'évacuer Rome, et de ne conserver qu'une route militaire par la Marche d'Ancône. Etabli au Palais-Royal, Lucien affecta d'aller souvent à l'Institut, de recevoir beaucoup d'artistes et de littérateurs, et de paraître exclusivement occupé de la correction de la grande édition de son poëme de *Charlemagne*. Nommé député de l'Isère, il était question de le porter à la présidence du corps législatif; mais l'empereur voulut qu'il siégeât à la chambre des pairs où l'appelait sa qualité de prince du sang. Lucien, ne croyant point à la possibilité de conserver la paix, aurait voulu que Napoléon entrât immédiatement en campagne; il eût fallu, selon lui, poursuivre le cours du triomphe de l'île d'Elbe jusqu'au Rhin, et lorsque les hostilités commencèrent, il s'écria : « Il est trop tard ! » Durant les cent jours, Lucien entama des négociations souterraines qui avaient pour but de détacher l'Autriche de la coalition, et de jeter de l'incertitude dans la marche des alliés, en paraissant conspirer contre l'empereur en faveur du duc de Reichstadt « Moi« même, dit-il, par ordre de Napoléon, je pris part « à la direction de cette manœuvre politique et à « l'envoi des agents secrets à qui elle était confiée. » Du reste, il exprime la ferme conviction que si l'empereur François II eût offert son petit-fils, comme terme moyen, Napoléon aurait abdiqué et serait parti pour les États-Unis. Membre du conseil de gouvernement institué huit jours avant le départ de Napoléon pour l'armée et présidé par Joseph, Lucien proposa d'accepter l'abdication de l'empereur en faveur de son fils, et de donner la régence à Marie-Louise. Napoléon se serait rendu à Vienne, comme garantie de l'exécution de ce traité. Mais ce prince, qui avait d'abord consenti à cet arrangement, le repoussa le lendemain. Après la bataille de Waterloo, Lucien s'opposa vigoureusement à ce que Napoléon quittât l'armée, et il lui fit expédier un courrier pour le supplier de retarder son retour. Plus tard il revint de cette opinion, comme il était revenu de tant d'autres, et il approuva la conduite de son frère dans cette circonstance suprême (1). Rentré à l'Elysée, Napoléon nomma Lucien son commissaire extraordinaire auprès des deux chambres, et jamais il ne fut plus éloquent que dans cette grande crise. Il rappela tous les titres de son frère à la reconnaissance nationale, il montra la France se perdant par ses dissensions et descendant au dernier rang de l'échelle politique ; il en appela à la fidélité, à la générosité de cette nation sur laquelle, dit-il, l'empereur avait accumulé tant de gloire. Interrompu par ces paroles de Lafayette : « Nous « avons suivi votre frère dans les sables de l'Afrique, « dans les déserts de la Russie, les ossements des « Français épars dans toutes les régions témoignent « de notre fidélité, » Lucien ne se déconcerta pas et continua de signaler le précipice vers lequel on entraînait le pays. Tout fut inutile, et, comme il le dit lui-même, il descendit de la tribune avec la conviction que, dans vingt-quatre heures, l'autorité de l'empereur ou celle de la chambre devait avoir cessé. Alors Lucien conseilla hautement la dissolution immédiate de la chambre des représentants : « Cette nécessité terrible, je la voyais, dit-il, en « face, pour la seconde fois de ma vie, et, je l'a« voue, je n'hésitai pas un instant, comme j'avais « hésité en brumaire, parce que la déclaration de « permanence était un attentat à la souveraineté po« pulaire à laquelle les chambres sont aussi sujettes « que les rois ; parce que les ennemis étaient à nos « portes, et que tout ce qui se révoltait contre le « gouvernement servait les ennemis. La dissolu-

(1) On lit dans le 1er volume des *Mémoires de Lucien*, publié peu de temps avant sa mort : « C'est de la France que l'empereur s'occu« pait exclusivement. Quel était le meilleur et le plus prompt moyen « de défendre Paris contre les armées victorieuses qui s'appro« chaient? Voilà le seul problème qu'il cherchait à résoudre, et la « réunion patriotique de tous les corps de l'État lui paraissant la « meilleure, la plus courte, l'unique route de salut, devait-il hésiter « à s'engager tête baissée dans cette route, au risque de son trône, « au risque de sa vie ? »

« tion, la dictature tant que les alliés n'auraient « point évacué le territoire, et la levée en masse, tel « fut mon avis, et le temps n'a fait que le con- « firmer...... » Napoléon abdiqua, et Lucien, qui avait combattu cette dernière abdication comme une mesure funeste, se retira au château de Neuilly, et réclama du gouvernement provisoire 250,000 francs, comme remboursement des dépenses qu'il avait faites pendant son séjour au Palais-Royal. Sur un ordre de Fouché, cette somme lui fut comptée par le trésor, et il se mit en route pour l'Angleterre, où il espérait retrouver son frère. Mais, arrivé à Boulogne avec un passe-port d'inspecteur général des ports, que lui avait remis le ministre de la police, Lucien changea d'avis, se dirigea sur Dieppe, et revint jusqu'à Étampes, pour s'assurer si les événements de la capitale n'ouvraient point une dernière chance à sa famille. Ayant connu la capitulation de Paris et le rappel des Bourbons, il voulut aller s'embarquer dans un port de la Méditerranée pour gagner les côtes d'Italie; mais apprenant, à Lyon, que toute la Provence était en proie à des soulèvements royalistes, il se décida à franchir les Alpes par le Mont-Cenis. Arrivé en Piémont sous un nom supposé, il tomba dans le camp du général autrichien Bubna qui, l'ayant reconnu, le fit conduire à Turin par un de ses aides de camp. Le roi de Sardaigne ne crut point devoir autoriser la continuation du voyage de Lucien, qui, pendant quatre mois et demi, dut attendre, dans la citadelle de Turin, que les alliés eussent prononcé sur son sort. Enfin, grâce à l'intervention de Pie VII, il lui fut permis de rentrer dans les États romains, et il alla se fixer de nouveau dans sa terre de Villa-Ruffinella, aux environs de Frascati. On affirme qu'il proposa alors à Napoléon d'aller avec toute sa famille partager l'exil de Ste-Hélène, prenant envers le gouvernement anglais l'engagement de ne jamais quitter ce triste rocher; mais que l'empereur n'accepta point ce sacrifice. Rendu à la retraite, Lucien s'occupait de l'education de ses enfants, cultivait les lettres, les arts et les sciences, et se livrait avec passion aux fouilles d'antiquités, lorsque ces tranquilles loisirs furent troublés par un attentat qui eût pu lui être fatal. Dans l'automne de 1817, à huit heures du soir, au moment où il allait se mettre à table avec sa famille, des brigands investissent le château, pénètrent dans le vestibule, et, croyant s'emparer du prince de Canino, enlèvent et entraînent dans les montagnes de Tusculum son secrétaire, le comte de Chatillon, qui ne les désabuse que lorsque la personne de Lucien n'est plus à leur portée. Après quelques jours de captivité au milieu des bandits, le comte, qui avait failli payer de sa vie son généreux dévouement, fut échangé contre une faible rançon dont le prince fit les frais. De 1817 à 1830, Lucien habita alternativement Rome et la Villa-Ruffinella, présidant à de nombreuses excavations, non-seulement au point de vue artistique, mais aussi comme spéculation particulière; les antiquités exhumées par ses soins formaient sa principale ressource dans les dernières années de sa vie. Depuis la révolution de juillet, il fit plusieurs voyages à Londres, pour visiter son frère Joseph, et étudier de plus près les événements de son pays, dont il ne considérait point l'existence politique comme définitivement constituée par les événements de 1830. Il publia en Angleterre un premier volume de ses *Mémoires*, dont il préparait la suite lorsque la mort vint interrompre ses travaux. Ce premier volume est souvent la rétractation des principes démocratiques qu'il professa dans les premières années de sa carrière politique, et la justification des principes contraires. Lucien, qui souffrait depuis longtemps d'une affection cancéreuse à l'estomac, se trouvait à sa terre de Canino lorsque, au mois de mai 1841, cette maladie prit tout à coup les caractères les plus graves. Tourmenté par des souffrances cruelles, il voulut aller se faire traiter à Rome; mais, arrivé à Sienne, et se rappelant qu'il y avait à Viterbe un habile médecin (le docteur Zelli) dont il avait déjà reçu des soins efficaces, il se fit conduire dans cette ville, où il expira peu de jours après, laissant une fortune très-obérée, et instituant pour sa légataire universelle la princesse de Canino, cette même madame Jouberthon qui exerça une si grande influence sur sa destinée. — Telle fut la vie de Lucien Bonaparte. Dans un temps d'uniforme obéissance, où la force ennoblie par le génie avait altéré tous les principes, et où toutes les volontés se courbaient devant une seule volonté, protester contre le despotisme naissant d'un grand homme, c'eût été, chez tous, un acte de patriotisme et de courage; chez Lucien ce fut plus encore; car, si l'on considère sa conduite indépendamment des motifs plus ou moins élevés qu'on peut lui prêter, il sera juste de dire qu'il sacrifia les liens du sang et les intérêts de sa fortune à ses devoirs de citoyen. Sa résistance aux usurpations du consulat et de l'empire a été diversement interprétée : ceux-ci en ont fait honneur aux doctrines républicaines du frère de Napoléon, ceux-là l'ont expliquée par les mécomptes d'une ambition mal satisfaite; d'autres, enfin, lui ont donné pour cause déterminante l'opposition du chef de la maison impériale au maintien d'une alliance de famille qu'il croyait indigne d'un prince de sa dynastie (1). Nous avons rapporté toutes les circonstances de sa carrière : on jugera par les faits ce qu'il y eut de patriotique dévouement ou d'égoïsme calculateur dans l'homme qui fait l'objet de cette notice. — On a du prince Lucien Bonaparte divers écrits dont aucun n'a obtenu de grands succès, mais dont plusieurs révèlent une vive imagination, du goût, de la littérature et de la philosophie. Ce sont : 1° *Stellina*, roman, Paris, 1799, 1 vol. in-8°; 2° *Charlemagne, ou l'Église délivrée*, poëme épique en 24 chants, Londres, 1814, 2 vol. in-4° avec illustrations; et Paris, 1815, 2 vol. in-8°, ouvrage dédié à Pie VII et traduit en anglais par Butler et Godgson; 3° *l'Odyssée*, ode à la gloire d'Homère, brochure in-8°, 1815; 4° la *Cyrnéide ou la Corse délivrée*, Paris,

(1) Lucien Bonaparte avait épousé, contre le vœu formel de son frère, madame Jouberthon, femme divorcée d'un agent de change de Paris.

1819, 1 vol. in-8°; 5° enfin, le 1er volume de ses *Mémoires*, publié à Londres en 1838. Membre de l'Institut, depuis sa réorganisation de ce corps sous le consulat, Lucien avait été rayé de la liste des académiciens, sous le ministère de M. de Vaublanc. B. S.

BONAPARTE (JOSEPH). *Voyez* JOSEPH.

BONAPARTE (NAPOLÉON). *Voyez* NAPOLÉON.

BONAPARTE (ÉLISA). *Voyez* BACIOCCHI.

BONAPARTE (CAROLINE-MARIE-ANNUNCIADE), fille de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino, sœur de l'empereur Napoléon, femme de Joachim Murat, successivement grande-duchesse de Berg et reine de Naples. — Caroline naquit à Ajaccio le 26 mars 1782. Elle avait onze ans lorsque sa famille se réfugia en France pour échapper à la proscription dont Paoli frappait tous les notables habitants de la Corse qui s'étaient prononcés contre le parti anglais. (*Voy.* l'article PAOLI.) Douée de beaucoup d'esprit naturel, d'un caractère ferme et d'une grande beauté, Caroline était dans tout l'éclat de ses charmes, quand Napoléon, qui l'aimait tendrement et sur lequel elle exerçait un ascendant irrésistible, fut placé à la tête du gouvernement français. Dix-huit ans à peine, radieuse de grâces et de talents, sœur bien-aimée du héros de l'époque, Caroline ne tarda pas à fixer les regards de tous les jeunes hommes qui avaient une fortune à faire et une renommée à conquérir. Dans cette foule de nouvelles célébrités que la révolution avait fait éclore, ou qui naissaient sous le souffle du général Bonaparte, un guerrier s'était plus particulièrement attaché à la fortune du premier consul. Cet homme que la nature avait fait soldat et la guerre général, brave à la manière des preux de l'antiquité, avait suivi son chef sur tous les champs de bataille depuis Dégo et Céva jusqu'aux Pyramides et Aboukir, et partout il s'était couvert de gloire. Ce fut là le mari que le premier consul choisit pour sa sœur préférée. Caroline épousa le général Murat, à qui la Providence réservait une destinée à la fois si belle et si lamentable. Capitaine souvent habile, rarement malheureux, toujours intrépide jusqu'à la témérité, Murat n'en était pas moins dépourvu de ce courage civil et de cette intelligence des grandes affaires que réclame l'exercice de la souveraineté. Mais Caroline possédait à un haut degré les qualités qui manquaient à son mari, et son aptitude administrative, son caractère, son énergie, suppléèrent presque toujours à l'insuffisance politique du roi de Naples. Elle prit une part très-active au gouvernement du royaume, et lorsque les rênes de l'État lui furent confiées comme régente, elle les tint avec habileté et dignité. Son avénement au trône (25 septembre 1808) fut marqué par des actes de justice et d'humanité. Elle fit rappeler les exilés et rendre la liberté aux condamnés politiques; elle s'entoura des hommes les plus éminents par leur caractère et leur savoir, et sut se défendre, avec une rare persévérance, contre les piéges de la flatterie et les obsessions de la médiocrité. Protectrice éclairée de tous les hommes distingués, Caroline encouragea les sciences, les lettres et les arts. Les Napolitains lui durent l'établissement de plusieurs lycées, une maison d'éducation pour trois cents jeunes filles qu'elle entretenait à ses frais, un système de fouilles plus large et plus judicieux, l'extraction des ruines de Pompéia d'une foule de monuments précieux pour l'histoire. Enfin, pendant un règne de sept ans seulement, Caroline fit beaucoup pour l'amélioration morale et le bien-être matériel des Napolitains. Dans plusieurs circonstances difficiles, elle donna même des preuves d'un véritable courage personnel. En 1809, par exemple, après le combat naval de Milucola, on la vit, pour ranimer la confiance des habitants de Naples, se promener impassible sur le quai de Chioza où les boulets anglais pouvaient facilement l'atteindre. En 1810, la reine de Naples fut chargée par Napoléon d'organiser la maison de Marie-Louise, et d'aller recevoir à Braunaw la nouvelle impératrice des Français. Caroline ambitionnait de prendre un grand ascendant sur l'esprit de sa belle-sœur, et elle l'eût obtenu avec une conduite plus droite. « Née avec une tête forte, un esprit « souple et délié, de la grâce, de l'amabilité, sédui- « sante au-delà de toute expression, il ne lui man- « quait (dit un historien) que de savoir cacher son « amour pour la domination. » M. de Talleyrand disait d'elle que c'était la tête de Cromwell sur le corps d'une jolie femme. Quoi qu'il en soit, Caroline s'était trompée sur le caractère de l'archiduchesse; elle avait pris sa timidité pour de la faiblesse, et son embarras pour de la gaucherie. Persuadée qu'elle n'avait qu'à commander pour être obéie, elle exigea le renvoi de madame de Lajenski, amie d'enfance de Marie-Louise, et se ferma ainsi le cœur de celle qu'elle prétendait s'assujettir. Bientôt cet esprit de domination et d'orgueil devint intolérable. Caroline se montra profondément blessée d'avoir été obligée de porter le manteau de l'impératrice dans la cérémonie du mariage, et rentra à Naples le cœur plein de mécontentement et de fiel. Lorsque le trône de son frère fut ébranlé, Caroline ne recula point devant la pensée de séparer sa fortune de celle de Napoléon, et le désir de conserver sa couronne lui fit oublier la main qui l'avait tressée. Dès les premiers mois de 1813, alors que toutes les sortes de désastres s'abattaient sur la France, elle caressa, assure-t-on, l'aveugle ambition de Murat qui rêvait, pour lui volontaire de 92, la couronne des rois lombards et la souveraineté de la péninsule italique. Enfin la sœur de Napoléon ne se révolta point contre les négociations secrètes qui aboutirent aux traités des 6 et 11 janvier 1814 avec l'Autriche et l'Angleterre, et qui jetèrent son mari dans les rangs des ennemis de la France, de son frère et de son bienfaiteur. Cette complicité morale dans la défection du roi de Naples est accréditée par tous les historiens de l'époque (1). Il est certain

(1) Dans les premiers moments de 1813, Murat, mécontent de l'empereur qui l'avait officiellement accusé d'avoir quitté son poste à Elbing, s'était mis en rapport avec l'amiral Bentinck; quelques conférences eurent lieu dans l'île de Pouza, et, dans l'attente du retour de ses envoyés, Joachim refusait de se rendre à l'armée d'Allemagne. Voici ce que dit à ce sujet le général Colletta, dans son *Histoire du royaume de Naples*, publiée en 1835 : « — La reine, « quoiqu'elle le blâmât en secret, applaudit tout haut à ses projets,

du moins que dès ce moment madame Letizia rompit toute relation avec sa fille Caroline. Vainement celle-ci faisait-elle des tentatives pour arriver jusqu'à Madame. Un jour cependant que, parvenue jusqu'à elle, elle lui demandait ce qu'elle avait fait pour mériter ses rigueurs : « Ce que vous avez fait, « bon Dieu ! lui répondit sa mère... Vous avez trahi « votre frère, votre bienfaiteur. » Caroline alléguait que Murat était seul maître de sa politique, et que l'intérêt de son royaume avait pu nécessiter sa rupture avec la France. « Vous avez trahi votre « bienfaiteur, répétait Madame mère ; il fallait que « Murat passât sur votre cadavre avant d'arriver à « une félonie pareille. Retirez-vous, Caroline. » — Pendant le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, la reine de Naples s'opposa à ce que son mari lui restituât une somme considérable que le général Miollis lui avait remise pour le compte de l'empereur (1). Après les rapides désastres qui, en 1815, marquèrent la fin du règne de Murat, le commodore Campbell ayant menacé de bombarder la ville de Naples, si la reine ne lui livrait point les bâtiments de l'État qui se trouvaient dans le port, ainsi que tous les approvisionnements renfermés dans les arsenaux, Caroline assembla son conseil. Les avis étaient partagés, lorsqu'elle leva la séance, en s'écriant que le seul refuge contre l'injustice du plus fort était l'histoire. La vérité est que, dans ce moment, elle négociait avec le commodore anglais son retour en France et la garantie de ses propriétés personnelles, dont la valeur s'élevait à plusieurs millions. En effet, une convention fut signée avec les Anglais qui s'emparèrent de l'escadre napolitaine, laissant dans l'arsenal, mais en dépôt seulement, les approvisionnements maritimes qu'ils ne pouvaient pas enlever. Toutefois, il faut le reconnaître, dans cette circonstance même, Caroline donna des preuves de dévouement à ses anciens sujets, en stipulant autant de garanties qu'il lui était possible d'en obtenir en leur faveur, et en ne s'occupant de ses intérêts privés qu'après avoir défendu ceux du pays sur lequel elle avait régné et qu'elle allait abandonner pour toujours. Du reste, elle avait combattu cette extravagante levée de boucliers ; mais aussitôt que la paix fut rompue et que la régence lui fut remise, elle déploya le plus grand zèle pour le succès d'une guerre qu'elle n'approuvait pas. Elle dirigea de nombreux renforts sur l'armée qui combattait dans les Marches, et on la vit souvent, au milieu de la milice urbaine, ranimer le courage de ses partisans, apaiser les craintes et les défiances du peuple. Sa mère, madame Letizia Bonaparte, et son oncle, le cardinal Fesch, se trouvaient à Naples, lorsque la nouvelle de la défaite de Murat et de la dispersion totale de son armée arriva dans cette capitale, Caroline fit préparer leur départ pour Gaëte, ainsi que celui de ses quatre enfants. Ce voyage présentait de graves périls par la présence des bandits qui attendaient la famille royale sur la grande route. Cependant les illustres fugitifs purent sortir de Naples au milieu de la nuit, et quand le duc de Santa-Theodora, qui avait présidé à ces tristes apprêts, vint, en sanglotant, rendre compte à la reine du départ de sa famille et des périls qui la menaçaient : « Retenez vos larmes, lui « dit Caroline, ou allez pleurer ailleurs ; car, dans « ce moment, j'ai besoin d'écarter de moi les émo« tions. » Bientôt Murat vaincu et fugitif rentre dans son palais, et, courant à l'appartement de sa femme : « La fortune nous a trahis, s'écrie-t-il, et je n'ai pu « mourir !... Tout est perdu ! — Tout n'est pas « perdu, dit la reine, s'il nous reste l'honneur et le « courage dans l'adversité ! » — Le traité de Casalanza, conclu le 20 mai, entre les commissaires napolitains et les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre, rendit la couronne de Naples à Ferdinand IV. Le soir du même jour, Murat et Caroline se séparèrent pour ne plus se revoir. Murat partit incognito pour Ischia, où il s'embarqua pour la France, tandis que la reine restait toujours dans son palais, en qualité de régente. De grands devoirs lui étaient encore imposés ; elle les remplit dignement. Sous prétexte de faire éclater son allégresse, la populace napolitaine préludait déjà à de sanglantes saturnales. La reine assembla la milice, qu'elle opposa au débordement de ces coupables excès ; mais se voyant dans l'impuissance de réprimer les horreurs qui menaçaient une fois encore cette grande cité, elle invoqua l'intervention des marins anglais, qui, renforcés par quelques escadrons autrichiens, préservèrent Naples de la plus affreuse anarchie. C'est alors seulement que, suivie de ses trois anciens ministres, Agas, Zourlo et Macdonald, Caroline s'embarqua sur *le Tremendous*, vaisseau anglais de 74. Elle était encore dans le port, réduite à servir de spectacle au vainqueur et à contempler sa propre ruine, lorsque don Léopold de Bourbon fit son entrée à Naples, aux acclamations bruyantes de ce même peuple auquel elle avait fait tant de bien, et qui, hier encore, l'accablait de ses hommages. Caroline se rendit devant Gaëte, prit ses enfants auprès d'elle et fit voile pour Trieste. Chemin faisant, *le Tremendous* rencontra le roi Ferdinand, qu'une flotte anglaise ramenait à Naples et qu'il salua de vingt et un coups de canon. Enfin, après onze jours de navigation, l'ex-reine débarqua à Trieste, où elle désirait se fixer ; mais l'empereur d'Autriche lui ayant ordonné de se rendre à Vienne, elle alla s'établir, sous le nom de comtesse de Lipona, au château de Raimbourg, peu éloigné de cette capitale. Dépouillée de ses propriétés personnelles, dont la conservation lui avait été formellement garantie par l'Angleterre, Caroline ne dut qu'à une sévère économie de pouvoir élever sa famille, qui se composait de deux fils et de deux filles. Depuis son départ de Naples, elle avait ignoré le sort de son mari ; et ce ne fut qu'à

« et lui dit que son devoir envers la France l'appelait au camp de « Dresde, et que son devoir de roi envers le royaume et l'Italie « lui prescrivait de poursuivre les accords avec l'Angleterre, mais « qu'il y avait un moyen de tout concilier : que le prince français « combatte sur l'Elbe, et qu'au nom du roi, la régente arrête la con« vention de Ponza avec Bentinck, et fasse avancer en Italie l'armée « combinée de Naples et d'Angleterre. — Murat, ajoute l'historien, « crut cela possible et partit. »

(1) Ce fait a été affirmé à Londres, en 1855 ; par le comte de Survilliers (Joseph Bonaparte).

Vienne, qu'elle apprit, par la lecture d'un journal, la tragique catastrophe de Pizzo (1). Caroline vécut longtemps dans l'asile que lui avait accordé le gouvernement autrichien, exclusivement occupée de l'éducation de ses enfants. Elle y épousa secrètement ce même général Macdonald, qui, après avoir été le ministre de Murat, avait voulu partager l'exil de sa veuve. Dans l'été 1830, madame Letizia Bonaparte étant tombée dangereusement malade, Caroline se rendit à Rome, où elle résida quelque temps; mais quand sa mère fut rétablie, elle retourna en Autriche. Après la révolution de juillet, ses deux fils, Achille et Lucien, s'étant réfugiés aux Etats-Unis, où ils embrassèrent l'un et l'autre la profession d'avocat, elle vendit son domaine de Raimbourg et revint en Italie auprès de ses deux filles, la marquise de Pépoli et la comtesse de Rosponi. Caroline se fixa alors à Florence; mais les débris de sa fortune ne suffisant plus à son existence, elle obtint du gouvernement français l'autorisation de faire un voyage à Paris, pour y exercer quelques répétitions relatives à la propriété de l'Élysée-Bourbon et du château de Neuilly, que Murat avait acquis à titre onéreux et dont l'empereur l'avait dépossédé sans compensation. La liste civile repoussa les prétentions de Caroline; mais les chambres, saisies par le ministère de la réclamation de l'ex-reine de Naples, lui accordèrent une pension viagère de 100,000 francs, dont elle ne devait pas jouir longtemps. De retour à Florence après quelques mois de séjour à Paris, Caroline, déjà attaquée de la même maladie que Napoléon, mourut d'un cancer à l'estomac, le 18 mai 1839, dans les bras de son frère Jérôme Bonaparte et de sa seconde fille, la comtesse de Rosponi. L'ex-reine de Naples était âgée de 57 ans et 25 jours. B. S.

BONAPARTE (PAULINE). *Voyez* BORGHÈSE.

BONARDI (JEAN-BAPTISTE), né à Aix vers la fin du 17e siècle, mort à Paris en 1756, fut docteur en Sorbonne, et bibliothécaire du cardinal de Noailles. Il était fort opposé à la bulle *Unigenitus*, et prit part à tout ce qui se fit dans la faculté de théologie de Paris contre cette bulle. Il a fait imprimer quelques brochures sur des matières théologiques, et a laissé en manuscrit : 1° *Histoire des écrivains de la faculté de théologie de Paris*; 2° *Bibliothèque des écrivains de Provence*; 3° *Dictionnaire des écrivains anonymes et pseudonymes*. Nous avons sur cette matière l'ouvrage de Barbier, qui doit faire peu regretter que celui de Bonardi n'ait pas été imprimé. A. B—T.

BONARELLI DE LA ROVÈRE (GUIDUBALDE), d'une famille noble d'Ancône, naquit à Urbin, le 25 décembre 1563. Le comte Bonarelli, son père, qui était dans la plus grande faveur auprès du duc Guidubalde II de la Rovère, lui donna ce nom, comme à un enfant né sous l'immédiate protection de ce duc. Le jeune Guidubalde annonça des dispositions précoces, et soutint, dès l'âge de douze ans, une thèse de philosophie. Son père l'envoya terminer ses études en France. Il fit son cours de théologie à Pont-à-Mousson; et s'étant ensuite rendu à Paris, il y donna une telle idée de son savoir, que le collége de Sorbonne lui offrit une chaire de philosophie, quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans; mais le désir de retourner en Italie l'empêcha de l'accepter. A son retour, et après la mort de son père, Bonarelli fut attaché pendant cinq ans au duc de Ferrare, Alphonse, qui l'employa dans des affaires graves et importantes. Après la mort de ce duc, il s'attacha à celui de Modène, et fut chargé par lui de plusieurs ambassades, dont une en France, auprès du roi Henri le Grand. Sa vie fut ensuite partagée entre le repos dont il jouit dans sa patrie, le soin de ses affaires domestiques, et la culture des lettres. Il fut à Ferrare un des premiers fondateurs de l'académie des *Intrepidi*, où il prit le nom de l'*Aggiunto*. Il était depuis plusieurs années violemment attaqué de la goutte, lorsque, appelé à Rome par le cardinal d'Este, qui l'avait nommé son premier majordome, il fut saisi, en arrivant à Fano, d'une fièvre brûlante, dont il mourut, après soixante jours de maladie, le 8 janvier 1608. Il doit à un seul ouvrage le rang assez distingué qu'il occupe dans la littérature italienne. Sa *Filli di Sciro*, pastorale (*Philis de Sciros*, et non pas, comme dans toutes nos vieilles traductions, *Filis de Scire*), fut imprimée pour la première fois à Ferrare, avec figures, 1607, in-4°, et la même année in-12; réimprimée ensuite presque autant de fois que l'*Aminta* et le *Pastor fido*, pièces après lesquelles elle est immédiatement placée. La plus jolie édition est peut-être celle d'Elzévir, Amsterdam, 1678, in-24, avec figures de Leclerc; mais la plus précieuse et la plus rare est la première. Elle fut donnée par les académiciens *Intrepidi* de Ferrare, qui avaient représenté la pièce avec magnificence et avec un grand succès sur le théâtre de San-Lorenzo. L'auteur n'ayant jamais fait d'autre ouvrage, et n'étant connu que par sa capacité dans les affaires et par l'amabilité de son esprit, la surprise contribua peut-être d'abord au succès de sa pièce. A l'examen, on y trouva des défauts, et elle éprouva des critiques fort vives. Elles roulaient principalement sur le rôle de *Celia*, qui est amoureuse de deux bergers en même temps, et qui, ne pouvant se guérir ni de l'un ni de l'autre amour, veut se tuer de désespoir. Bonarelli répondit à ces critiques par des discours extrêmement travaillés, qu'il prononça publiquement dans l'académie. Le soin avec lequel ils sont écrits, les matières philosophiques, et les questions abstraites sur l'amour qui y sont traitées, firent penser que l'auteur avait commis exprès cette faute, et en avait d'avance préparé l'apologie. Ces *Discorsi in difesa del doppio amor della sua Celia* furent imprimés d'abord à Ancône, 1612, in-4°, par les soins des académiciens de Ferrare; ils furent ensuite joints, dans plusieurs éditions, à la *Filli di Sciro*, notamment dans celle de Mantoue, 1703, in-12, avec la vie de l'auteur, par François Ronconi. Lorenzo Crasso, dans l'éloge de Bonarelli, lui attribue

(1) C'est au château de Pizzo que le roi Murat fut fusillé, peu d'heures après avoir débarqué sur le rivage napolitain, en octobre 1815.

des discours académiques imprimés, mais sans citer ni date ni lieu d'impression. Ce n'est probablement autre chose que les discours pour la défense de Célie. Nous avons en français plusieurs traductions de cette pastorale : la première, en prose, par un anonyme, Toulouse, 1624, in-8° ; la seconde, en vers, par Simon Ducros, de Pézénas, Paris, 1630, in-12 ; et 1647, avec beaucoup de corrections et de changements ; la troisième, par Pichou de Dijou, 1631 ; la quatrième, aussi en vers, par l'abbé de Torches, Paris, 1669, in-12 ; enfin la cinquième, en prose, par Dubois de St-Gelais, secrétaire de l'académie de peinture, Bruxelles, 1707, 2 vol. petit in-12, fig., avec la traduction des discours de Bonarelli pour la défense du double amour. G—É.

BONARELLI DELLA ROVÈRE (Prosper), frère du précédent, naquit vers l'an 1588. Il reçut de son frère les premiers éléments d'instruction, et fit sous ses yeux, à Ferrare, ses études et ses exercices. Il se mit successivement au service de plusieurs princes pour tâcher de relever les affaires de sa famille, qui étaient fort dérangées. Il fut principalement attaché au grand-duc de Toscane, et l'un de ses gentilshommes de la chambre les plus intimes. Il composa plusieurs drames en musique pour cette cour et pour celle de Vienne. L'archiduc Léopold le récompensa de l'un de ces ouvrages par le don de son portrait enrichi de diamants, et accompagné d'un sonnet écrit de sa propre main. Il fut agrégé à plusieurs académies, et principalement à celle des *Intrepidi* de Ferrare, où il reçut, ainsi que son frère Guidubalde, des distinctions et des honneurs particuliers. Il fonda, en 1624, à Ancône, sa patrie, où il s'était retiré, l'académie des *Caliginosi*, dont il fut élu président perpétuel. Il mourut dans cette ville, le 9 mars 1659, âgé d'un peu plus de 70 ans. Il a laissé : 1° *il Solimano, tragedia*, Venise, 1619 et 1624, in-12 ; Florence, avec des figures de Callot, 1620, in-4°, et réimprimée plusieurs fois. Cette tragédie, l'une des meilleures de ce temps, est une de celles que le marquis Maffei choisit pour son recueil intitulé : *Teatro italiano o sia scelta di tragedie per uso della scena*, Vérone, 1725, et Venise, 1746, in 8°. Elle est la première du t. 3 de ce recueil. 2° *Imeneo, opera teatragicomica pastorale*, Bologne, 1641, in-8°. 3° *Fidalma, regi-pastorale*, Bologne, 1642, in-8° ; 1649, in-4°. 4° Trois comédies en prose : *gli Abbagli felici, i Fuggitivi amanti*, et *lo Spedale*, Macerata, 1646, in-12. 5° *Melodrammi da rappresentarsi in musica, cioe : l'Esilio d'amore ; — la Gioja del cielo ; — l'Alceste ; — l'Allegrezza del mondo ; — l'Antro dell' eternità ; — il Merito schernito ; — il Faneta, cioe il Sole innamorato della Notte ; — la Vendetta d'amore ; — la Pazzia d'Orlando*, Ancône, 1647, in-4°. 6° *Il Medoro incoronato, tragedia di lieto fine*, in-8°, sans date et sans nom de lieu ; 2e édition, Rome, 1645, in-8°. 7° *Lettere in varj generi a Principi ed altri*, etc., *con alcune discorsive intorno al primo libro degli Annali di Tacito*, Bologne, 1636 ; Florence, 1641, in-4°. 8° *Della Fortuna d'Erosmando et Floridalba, istoria*, Bologne, 1642, in-4°. 9° Des poésies légères, éparses dans plusieurs recueils. G—É.

BONARELLI DELLA ROVERE (Pierre), fils aîné du comte Prosper, et neveu de Guidubalde, naquit dans le sein des lettres, et ne fut point indigne de sa naissance. Il acheva ses études à Rome, et y fut attaché au cardinal Barberini, neveu du pape. Il fit, vers 1640, un voyage en France avec le légat extraordinaire Mazarini, qui n'était pas encore cardinal. Son père espérait qu'il en résulterait un changement heureux dans la fortune de sa famille ; mais ces résultats se bornèrent aux agréments du voyage. Après la mort de Prosper Bonarelli, son fils soutint à Ancône l'académie des *Caliginosi*, qu'il avait fondée. Pierre cultiva aussi la poésie dramatique, et l'on a de lui : 1° *Poesie drammatiche, cioe : la Ninfa ritrosa, favola pastorale ; — il Cefalo e Procri, melodramma per intermezzi ; — il Valore, melodramma allegorico ; — la Proserpina, melodramma ; — la Debora, melodramma sacro* ; 2° l'*Olmiro, regi-pastorale*, Rome, 1655, in-12 ; ibid., 1657. 3° *Poesie liriche*, Ancône, 1651, in-4° ; 4° *Discorsi accademici*, Rome, 1658 ; in-12. 5° Quelques drames et mélodrames restés inédits, ou dont les éditions ne nous sont pas connues. G—É.

BONAROTA. *Voyez* Michel-Ange.

BONASONI (Jules), peintre et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Bologne à la fin du 15e siècle, mourut à Rome vers 1564. Il fut élève, pour la peinture, de Laurent Sabbatini, et pour la gravure, il chercha à imiter la manière de Marc-Antoine Raimondi, et y réussit assez bien. Cet artiste a gravé d'après Raphaël, Michel-Ange, Jules Romain et autres maîtres les plus célèbres. Il a exécuté beaucoup de sujets d'après ses compositions. Il est connu aussi sous le nom de *Jules Bolognèse*. P—E.

BONATI, BONATO ou BONATTI (Gui), astronome, ou plutôt astrologue florentin du 13e siècle, se fit une réputation assez étendue, en affectant une manière de vivre éloignée des usages, et surtout en prédisant l'avenir. On a débité sur son compte plusieurs historiettes qui ont été recueillies par les compilateurs du 15e et du 16e siècle, dont la crédulité égalait la patience. Dans le nombre, il en est une assez singulière pour mériter d'être rapportée. Les troupes de Martin IV assiégeaient Forli, ville de la Romagne, défendue par le comte de Montferrat, et où Bonati s'était retiré, et qu'il avait adoptée comme une seconde patrie ; la ville était sur le point de capituler, quand Bonati annonça au comte qu'il repousserait l'ennemi dans une sortie, mais qu'il y serait blessé. L'événement justifia la prédiction, et le comte, qui avait porté avec lui les objets nécessaires au pansement de la blessure qu'il devait recevoir, se trouva fort bien de cette précaution. Bonati, sur la fin de ses jours, entra dans l'ordre des franciscains, et mourut vers l'an 1300. Ses ouvrages d'astrologie ont été recueillis par Jacques Canterus, et imprimés sous le titre de *Liber astronomicus*, par Érard Ratdolt, à Augsbourg, en 1491, in-4°. Cette édition, belle et rare, publiée par les soins de Jean Engel (*Joh. Angelus*) d'Aicha, en Bavière, est la seule que doivent rechercher les curieux. W—s.

BONATI (Théodore-Maxime), né à Bondeno,

dans le Ferrarais, le 8 novembre 1724, suivit dans sa jeunesse les cours de l'école de médecine, et fut reçu docteur; mais, sans abandonner entièrement cette profession, il se livra ensuite plus spécialement à l'étude des mathématiques sous la direction du célèbre professeur d'hydraulique Battaglia. Le marquis de Bentivoglio se déclara son protecteur et le fit son médecin, en lui donnant un traitement considérable. Plus tard, Bonati ayant de plus en plus acquis l'estime de Battaglia par ses progrès dans les mathématiques, se rendit à Rome avec lui (1759) pour traiter la grande question du dessèchement des marais Pontins, et celle de la réunion du torrent du Reno au fleuve du Pô. L'année suivante, il fut chargé, par le pape Clément XIII, d'assister le cardinal Conti pour tâcher de mettre fin aux anciennes et violentes discussions entre les Bolonais et les Ferrarais, relativement au cours des eaux. On trouve dans le t. 7 de la *Raccolta d'autori che trattano del moto dell' acque* (édition de Florence, 1769), un mémoire de Bonati contenant le détail de ses expériences et la description des appareils qu'il employa dans la vue de réfuter les paradoxes sur la théorie des eaux courantes, publiés à Paris, en 1760, par Genneté, et qui, malgré les résultats fort ordinaires qu'ils offraient, avaient trouvé des partisans. Les erreurs de Genneté ont été repoussées par les hydrauliciens éclairés; mais les recherches et les expériences de Bonati à leur sujet n'en ont pas moins été profitables à la science. Après la mort de Battaglia, son élève Bonati obtint la place de consulteur de la congrégation des travaux publics de la province ferraraise, et fut en même temps nommé professeur de mécanique et d'hydraulique à l'université de Ferrare. Il s'occupa de la théorie du mouvement des fleuves, inventa ou perfectionna des méthodes expérimentales applicables à la mesure de la vitesse des eaux courantes, et publia sur ce sujet un ouvrage remarquable sous ce titre : *dell' Arti idrometriche ed un nuovo pendolo per trovar la scala delle velocità d'un' acqua corrente*, in-8°. Il tira un très-bon parti de ses divers genres d'étude pour traiter d'importantes questions relatives au Reno et aux autres torrents qui désolent les provinces de Bologne et de Ferrare. C'est d'après les plans de Bonati que fut commencé le dessèchement des marais Pontins, entreprise qui suffirait pour immortaliser le pontificat de Pie VI. (*Voy.* ce nom.) Il fut également honoré de la confiance des ducs de Modène et de Parme, du prince de Piombino et de la plupart des villes de l'État romain, qui le chargèrent de commissions difficiles dont il s'acquitta constamment avec succès. Lorsque les Français, maîtres du duché de Ferrare, eurent aboli l'ancien gouvernement, Bonati fut appelé par le vœu de ses compatriotes aux premiers emplois de la république Cispadane. Élu malgré son âge au conseil des jeunes (*corpo dei giuniori*), il le présida pendant son unique session. Cette république éphémère ayant été réunie à la Cisalpine, Bonati se trouva momentanément privé de sa place; mais il ne tarda pas à être rétabli dans les fonctions qu'il n'avait cessé de remplir avec un zèle infatigable. Il fut l'un des premiers membres de l'institut national d'Italie. En 1806, il fut nommé inspecteur général honoraire des eaux, avec l'intégralité de son traitement, faveur qu'il avait méritée par ses longs et importants services. Les mathématiques pures furent aussi un des principaux objets des méditations de Bonati. On trouve dans le t. 7 des *Actes de la société italienne des sciences*, dont il était membre, une dissertation sur les racines des équations du 5e et du 6e degrés et une méthode pour calculer les mêmes racines par approximation, méthode expéditive, fondée sur la théorie des courbes planes et le calcul différentiel. Napoléon reconnut le mérite de Bonati en lui conférant l'ordre de la Couronne de fer. Sa réputation scientifique lui valut aussi l'honneur d'être nommé correspondant de la première classe de l'Institut de France, de l'académie de Londres, et d'être inscrit parmi les membres de plusieurs autres sociétés savantes. Il avait atteint sa quatre-vingtième année, lorsqu'il fut appelé à Modène pour assister à un congrès convoqué par Napoléon, et chargé de discuter de nouveau le projet de l'immission du Reno dans le Pô. L'exécution de ce projet, ordonnée par un décret du 25 juin 1805, fut commencée contre l'avis de Bonati; mais elle n'a pas été continuée, et il paraît qu'on y a tout à fait renoncé. (*Voy.* ZENDRINI.) A l'âge de quatre-vingt-quinze ans, Bonati, presque perclus de tous ses membres, était encore consulté, par divers gouvernements, sur des questions difficiles du ressort de la science de l'ingénieur. Il est mort à Ferrare, le 2 janvier 1820, après deux jours de maladie. Ses manuscrits ont été déposés à la bibliothèque publique de cette ville. Bonati n'a laissé que des opuscules et des mémoires dont on trouve la liste à la suite de son éloge, par l'historien Ant. Lombardi, dans les *Actes de la société ital. des sciences*, t. 19. Les principaux sont : 1° *Memoriale idrometrico delle acque per la città e ducato di Ferrara*, Rome, 1765; — *Risposta idrometrica della S. Congregazione dell' acqua*, etc.; — *Annotazioni alla risposta del sign. Marescotti*; — *Sommario della risposta idrometrica*, 4 parties in-fol.; 2° *Progetto di divertire le acque di Burana in Po alla stellata*, Ferrare, 1770, in-fol.; 3° *Essai sur une nouvelle théorie du mouvement des eaux*, dans la trad. italienne de l'*Hydrodynamique* de Bossut, Pavie, 1785; 4° *Ore italiane del mezzodì calcolata per la latitudine della città di Ferrara, dal 1780 al 1799*; 5° *Esperimento proposto per iscoprire realmente se la terra sia quieta, oppure si muova*; 6° *Lettera costabili sull' affare del Reno*, Ferrare, 1803, in-4°; 7° *Nuova curva isocrona*, ibid., 1807, in-8°; elle avait déjà paru dans les *Opuscoli scientifici* de Coletti, en 1781; 8° *Natura delle radici dell' equazioni letterali di quinto e sesto grado, e nuovo metodo per le radici prossime dell' equazioni numeriche di qualunque grado*, dans les mémoires de la société italienne; 9° *Alcune Riflessioni critiche su i nuovi principi d'idraulica di Bernard* (*voy.* ce nom), ibid.; 10° *Lettera del dottore Battaglia, intorno al problema del sign. Coutard des Clos*; 11° *della Velocità dell' acqua per un foro di un vaso, che abbia uno o più diaframmi, e del soffio*

che si procura nelle farnaci di alcune ferriere col mezzo dell' acqua, etc., ibid. ; 12° *Esperienze in confuta azione del signor Gennete intorno al corso de' fiumi*, dans la *Nuova Raccolta d'autori d'acque*, t. 6. P—NY.

BONAVENTURA (Frédéric), célèbre philosophe italien, naquit, en 1555, à Ancône, d'une famille distinguée. Son père, officier dans les troupes du duc d'Urbin, commandait le corps que ce prince envoya au secours de Malte, attaquée par les Turcs, et il mourut au retour de cette expédition, en 1565. Le jeune Frédéric fut recueilli par le cardinal d'Urbin, l'ami de son père, qui lui donna les meilleurs maîtres, et ne négligea rien pour en faire un cavalier accompli. Admis plus tard à la cour du duc d'Urbin (François-Marie), il remarqua le goût de ce prince pour les lettres et la philosophie, et s'empressa de renoncer aux jeux et aux exercices de la jeunesse pour s'appliquer entièrement à l'étude des sciences. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il apprit seul les éléments de la philosophie, et acquit, en peu de temps, une connaissance approfondie de la langue grecque. Les talents de Frédéric accrurent encore la bienveillance que lui portait son maître. Chargé de diverses missions près du pape Grégoire XIII et de quelques autres princes d'Italie, il s'en acquitta de manière à prouver, s'il en eût été besoin, que la culture des sciences peut se concilier avec les qualités de l'homme d'État. Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il se retirait à la campagne pour se livrer plus tranquillement à la rédaction des ouvrages qu'il se proposait de publier ; mais son service à la cour l'obligeait d'interrompre ses travaux, ou ne lui permettait pas d'y mettre la dernière main. Le duc d'Urbin, ne voulant pas le contraindre davantage, finit par lui accorder, avec une pension considérable, la permission de vivre dans la retraite. Mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur. Attaqué d'une fièvre violente, il succomba le quatrième jour, au mois de mars 1602. On a de lui : 1° *de Natura partus octomestris, adversus vulgatam opinionem*, Urbin, 1600, petit in-fol. ; Francfort, 1612, même format ; ouvrage rare et plein d'érudition. Les curieux recherchent l'édition originale. L'auteur se propose de prouver qu'un enfant à huit mois naît viable ; mais il entre dans des digressions qui lui font souvent perdre de vue son sujet. La plus intéressante est celle où il établit la légitimité des naissances à dix mois. 2° *De Hippocratica anni Partitione. — De Monstris. — De Œstu maris. — De Ventis. — De Calore cœli. — De Via lactea. — De Cane rabido. — Parafrasi di Temistio*, etc. Ces divers opuscules, imprimés séparément, ont été réunis en 1 volume, Urbin, 1627, in-4°. Frédéric avait eu le projet de les revoir et de les corriger ; mais il en fut empêché par un ordre du duc, qui le chargeait de composer un traité *della Nazione di stato*, dont il n'a paru que le 1er livre. Il avait entrepris, avec Magini, un grand ouvrage sur l'astrologie, resté manuscrit. On lui doit encore une bonne édition de l'ouvrage de Ptolémée : *Apparentiæ incessantium stellarum*, Urbin, 1592, in-4°, et un traité de météorologie, intitulé : *Anemologia, sive de causis et signis pluviarum, ventorum, serenitatis et tempestatum*, Venise, 1594, in-4°, dans lequel il a recueilli tout ce que les anciens nous ont laissé à cet égard. W—s.

BONAVENTURE (Saint), général en chef de l'ordre de St-François, naquit en 1221, à Bagnaréa, en Toscane. Son nom de famille était *Fidenza*, et il avait reçu au baptême celui de *Jean* ; mais sa mère, craignant de le perdre dans une maladie qu'il eut à l'âge de quatre ans, le recommanda aux prières de François d'Assise. Elles furent exaucées, et le saint, ravi de la guérison inespérée de l'enfant, s'écria, en italien : *O buona ventura*. C'est de là que le nom de *Bonaventure* fut donné et est toujours resté à Jean Fidenza. Il entra en 1243 chez les frères mineurs, et fut envoyé à Paris pour étudier sous Alexandre de Halès. Le professeur, touché de la candeur et des mœurs innocentes de son disciple, disait qu'il semblait que le péché d'Adam n'avait point passé dans le frère Bonaventure. Il devint successivement professeur de philosophie et de théologie, fut reçu docteur en 1255, et nommé, l'année d'après, général de son ordre. La régularité y avait déjà souffert de funestes atteintes ; l'orgueil même et le luxe s'étaient introduits dans un grand nombre de maisons. Bonaventure vint à bout, par un sage mélange de douceur et de fermeté, de rétablir la discipline régulière, et de faire revivre l'esprit du fondateur. Clément IV lui offrit l'archevêché d'Yorck, qu'il refusa. On raconte qu'après la mort de ce pontife, les cardinaux furent plus de deux mois sans pouvoir s'accorder pour lui donner un successeur, et qu'alors ils s'engagèrent, par un compromis solennel, d'élire celui que Bonaventure leur désignerait, quand ce serait lui-même. Il nomma Thibaut, archidiacre de Liége, qui était alors dans la terre sainte, et qui prit le nom de Grégoire X. Ce pape le nomma, en 1273, à l'évêché d'Albano, et le fit cardinal. Celui qui était chargé de lui en porter le chapeau le trouva lavant la vaisselle. Grégoire l'emmena avec lui au second concile de Lyon, où il mourut, le 15 juillet 1274, dans le cours des sessions, des suites de la fatigue qu'il avait éprouvée en travaillant à préparer les matières qu'on devait y traiter. Le cardinal Pierre de Tarentaise, évêque d'Ostie, et depuis pape sous le nom d'Innocent V, prononça son oraison funèbre en présence de tout le concile, qui assista à ses obsèques. Sixte IV le mit, en 1482, au nombre des saints, et Sixte V le proclama docteur de l'Église, et lui donna le surnom de *docteur séraphique*. Luther le regardait comme un excellent homme : *Bonaventura præstantissimus vir* ; Bellarmin, comme un docteur chéri de Dieu et des hommes. On attribue à St. Bonaventure l'institution des confrères et l'usage de chanter une antienne en l'honneur de la Ste-Vierge, à la fin des complies. Ses ouvrages furent recueillis, pour la première fois, à Rome, en 1588-96, par l'ordre de Sixte V, et par les soins du P. Buonafoco Farnara, franciscain, et imprimés en 7 vol. in-fol. Cette magnifique édition est le premier ouvrage et le plus beau pour l'exécution qui soit sorti de la nouvelle imprimerie du Vatican. C'est sur cette

édition que fut faite celle de Lyon, en 1668. Il en a paru une plus récente à Venise, 1751-56, 14 vol. in-4°. Les ouvrages de St. Bonaventure consistent en commentaires sur l'Écriture sainte et sur le Maître des sentences, en opuscules dogmatiques, moraux et mystiques. Cette dernière espèce est celle où il a le plus excellé. Il passait pour le plus grand maître de son temps dans la vie spirituelle. Gerson recommandait la lecture de ses ouvrages, et les regardait comme la plus excellente théologie qui eût paru jusqu'à son temps. Tout ce qu'il a écrit sur la dévotion en général, sur les devoirs des religieux en particulier, est simple, clair, instructif, plein d'onction, dégagé des questions étrangères et métaphysiques qui défigurent les autres ouvrages du temps en ce genre ; on y désirerait seulement plus de discernement dans le choix des exemples, qui sont souvent tirés de sources peu authentiques. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, et dans le *Psautier de la Vierge*, qui contiennent plusieurs révélations qui ne paraissent sorties que de l'imagination des auteurs où il les a puisées, beaucoup d'idées outrées, d'allusions forcées ; et, du reste, il est douteux que ce dernier ouvrage soit de St. Bonaventure (1). Ses *Méditations* renferment des détails qui ne se trouvent point dans les Évangiles. On a encore de lui deux autres ouvrages ; le premier est intitulé : *Opus sermonum de tempore et de sanctis*, 1479, in-fol. ; le second : *la Vita del glorioso Serafico padre messer san Francesco*, Milan, 1477, in-fol. Sa vie a été écrite par l'abbé Boule, ex-cordelier. La *Somme théologique* qui porte son nom est un traité de théologie composé par le P. Trigose, capucin, sur les ouvrages du saint docteur, Lyon, 1616, 2e édition. T—D.

BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE, carme déchaussé d'Aquitaine, publia, vers la fin du 17e siècle, 3 vol. in-fol. sur l'histoire ecclésiastique et civile du Limousin. Ce grand ouvrage manque de méthode, et n'est pas toujours exact ; mais c'est le plus grand corps d'histoire que nous ayons sur une des provinces de l'ancienne France ; il a pour titre : *la Vie de St. Martial, ou Défense de l'apostolat de St. Martial et autres contre les critiques de ce temps*. Le 1er volume parut à Clermont en 1676 ; le 2e et le 3e furent imprimés à Limoges en 1683 et 1685. On trouve dans le 1er l'*Histoire des saints du Limousin*, et dans le 3e, qui est le plus intéressant, l'*Histoire du Limousin* et les *Annales de Limoges*, avec les antiquités de la province, et une *Introduction concernant l'État des Gaules et du Limousin depuis Jules César*. — Un autre BONAVENTURE, de Sisteron, prédicateur capucin, a composé une *Histoire de la ville et principauté d'Orange*, Avignon, 1741, in-4°. Le 1er volume, contenant cinq dissertations, est le seul qui ait paru de cet ouvrage, qui devait comprendre dix dissertations historiques, chronologiques et critiques sur l'état ancien et moderne de la ville et principauté d'Orange. V—VE.

(1) Le *Psautier de la Vierge* a été traduit en français par le P. Jos. Gallifet, et distribué pour tous les jours de la semaine. La 19e édition a paru à Lyon, Rusand, 1822, in-18. D—B—R.

BONAVENTURE (le baron NICOLAS), légiste distingué, naquit à Thionville, le 7 octobre 1751. Des dispositions heureuses engagèrent ses parents à soigner son éducation. Il fit d'excellentes études, d'abord à Thionville, ensuite à Louvain, où il suivit les cours de l'université. Reçu avocat, il se fit en peu d'années une grande réputation. On le nomma, en 1784, membre du conseil aulique de Tournay ; et, trois années plus tard, lors de la révolution du Brabant, il fut un des plénipotentiaires envoyés à la Haye pour traiter de la paix avec le stathouder. Élu, en 1797, député du département de la Dyle au conseil des cinq-cents, il y prit plusieurs fois la parole. Un arrêté du premier consul (6 juillet 1800) le nomma juge à la cour d'appel de la Dyle et président du tribunal criminel de Bruxelles. Décoré, en 1804, de la croix de la Légion d'honneur, il devint, le 25 avril 1806, membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Bruxelles, fut présenté à Bonaparte, le 10 février 1811, comme député du collége électoral de la Dyle, et obtint, dans le cours de la même année, les titres de baron et d'officier de la Légion d'honneur. Ayant pris sa retraite peu de temps après, il s'établit à Yette, près de Bruxelles, au centre d'immenses propriétés que lui avait laissées un oncle maternel. Bonaventure y fit d'élégantes constructions, bâtit presque entièrement deux grands villages, rassembla beaucoup d'objets d'arts, et se créa une résidence qui rivalisait avec la maison royale de Lacken. Il mourut en 1831, laissant une fortune de quatre millions. Bonaventure n'a rien publié. Il était dans sa jeunesse le premier violoncelliste des Pays-Bas. Plusieurs compositeurs habiles lui ont dédié quelques-uns de leurs ouvrages. B—N.

BONAVENTURE (le Père). *Voyez* GIRAUDEAU.

BONAVIDIUS, ou BONAVITI (MARC-MANTUA), savant jurisconsulte de Padoue, originaire de Mantoue, d'où il ajouta à son nom de baptême celui de *Mantua*, professa le droit pendant soixante ans dans la première de ces villes, où il mourut en 1589, âgé de 92 ans, ou le 2 avril 1582, selon Tomasini et Ghilini, qui le nomment *Benavidius*. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans l'*Historia gymnasii Patavini* de Papadopoli. Les principaux sont : 1° *Dialogus de concilio*, Venise, 1541, in-4°, où il met la décision du concile au-dessus de celle du pape, dans les questions de foi, et dans celles qui tiennent à la constitution générale de l'Église. 2° *Epitome virorum illustrium qui vel scripserunt, vel jurisprudentiam docuerunt in scholis*, Padoue, 1555, in-8°. Ces vies se trouvent avec celles de Fichard, Padoue, 1565 ; et celles de Pancirole, Leipsick, 1721. 3° *Illustrium jureconsultorum Imagines*, etc., Rome, 1566. Ces portraits, gravés en cuivre, sont au nombre de vingt-quatre. 4° *Observationes legales*, Venise, 1545, in-8°. 5° *Milleloquii juris Centuria*, Padoue, 1561, in-4°. 6° *Polymathia, libri 12*, Venise, 1558, in-8°. T—D.

BONBELLES. *Voyez* BOMBELLES.

BONCENNE (Pierre), fils d'un procureur du présidial de Poitiers, né dans cette ville, en 1774, finit ses études pendant la révolution, et se fit défenseur officieux près les tribunaux de cette ville, devant lesquels il débuta avec un grand éclat. A l'organisation des écoles de droit, il fut nommé professeur suppléant, et appelé au conseil général de la Vienne, poste qui lui donna l'occasion de publier un *Mémoire sur la navigation de Clain*, avec carte, 1811, in-8°. En février 1815, Louis XVIII le nomma conseiller de préfecture. Les cent jours arrivés, il fut élu, par le collége électoral de la Vienne, membre de la chambre des députés, où il se montra un des zélés défenseurs de l'institution du jury, de la liberté de la presse et de la liberté individuelle. Il publia aussi plusieurs amendements au projet de déclaration *des droits des Français*. Depuis, Boncenne fut presque toujours candidat à la chambre des députés à Poitiers, où il fut porté par les libéraux sous la restauration, et par le juste-milieu après la révolution de juillet, sans pouvoir jamais être elu. Mais ses succès du barreau furent réels, et son éloquence était vraiment remarquable. A un concours à Toulouse, il obtint la chaire de procédure civile à la faculté de droit de Poitiers, et plus tard il devint doyen de cette même faculté. Approfondissant la spécialité qu'il était appelé à professer, Boncenne commença l'impression de la *Théorie de la procédure civile*, ouvrage que l'on mettra toujours au premier rang parmi les livres de droit, et qui a l'avantage d'être écrit d'une manière si agréable, que sa lecture est faite pour intéresser toutes les classes de lecteurs. Plusieurs volumes de cet excellent travail ont été publiés, et il est bien à regretter qu'il n'ait pas été achevé. Boncenne, qui était encore depuis la révolution de juillet membre du conseil général de la Vienne, et qui a présidé pendant plusieurs années la société académique de Poitiers, est mort dans cette ville, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 22 février 1840. Les élèves, qui sentaient qu'ils avaient fait une perte immense, voulurent le porter eux-mêmes dans sa dernière demeure, et ils souscrivirent pour faire faire le buste en marbre de ce savant et éloquent professeur, qui orne à présent la principale salle de la faculté de droit de Poitiers. F—t—e.

BONCERF (Pierre-François), né à Chasaulx, en Franche-Comté, vers 1745, fut reçu avocat au parlement de Besançon en 1770. Son mérite seul lui valut une place dans les bureaux de Turgot; et ce fut avec l'approbation de ce ministre qu'il fit imprimer, sous le nom de *Francaleu*, une brochure intitulée : *les Inconvénients des droits féodaux*, Paris et Londres, 1776, in-8° et in-12. Cet ouvrage fut dénoncé au parlement par le prince de Conti, et condamné à être brûlé par un arrêt du 23 février; l'auteur même fut décrété, et il était sur le point d'être poursuivi extraordinairement, lorsque le roi fit défense au parlement de s'occuper davantage de cette affaire. La persécution à laquelle Boncerf s'était trouvé en butte augmenta sa célébrité, et son ouvrage n'en fut que plus recherché. Il s'en fit un nombre considérable d'éditions; il fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, et les principes qui y sont établis ont servi de base aux décrets rendus le 4 août 1789, par l'assemblée constituante. La meilleure édition est celle qui fut donnée par l'auteur en 1791; il y a ajouté une préface qui renferme des particularités curieuses, et les lettres que Voltaire lui avait écrites à l'occasion de cet ouvrage. Lorsque Turgot eut quitté le ministère, Boncerf se retira dans la vallée d'Auge, en Normandie, où il s'occupa du desséchement des marais qui rendaient ce beau pays inhabitable pendant une partie de l'année. Il publia à ce sujet, en 1786, un mémoire qui lui mérita une place à la société d'agriculture de Paris. Son projet n'en demeura pas moins sans exécution, et, faute d'un canal de trois lieues et de quelques coupures, la rivière de Dive continue d'enlever à l'agriculture un des meilleurs cantons de la France. Le duc d'Orléans nomma ensuite Boncerf son secrétaire, et il était encore attaché à ce prince à l'époque où la révolution commença. Il ne vit dans cette révolution que l'accomplissement des vœux qu'il avait faits si longtemps pour le bonheur de la France, et il accepta la place d'officier municipal de la commune de Paris. En cette qualité, il fut chargé d'installer le tribunal civil dans le même local où le parlement avait autrefois condamné son livre, et, le 11 octobre 1790, il mit les scellés sur les greffes qui renfermaient la procédure criminelle faite contre lui; mais son caractère ferme et franc, dit un écrivain qui l'a connu, lui attira des ennemis; on redoutait sa droiture et la sévérité de ses principes; et, pendant le régime de la terreur, sous le prétexte de ses anciennes liaisons avec le duc d'Orléans, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et n'échappa à la mort que d'une seule voix. Le chagrin que lui causa cette nouvelle persécution altéra sa santé, et il mourut au commencement de 1794. On a encore de Boncerf : 1° *Mémoire sur cette question : Quelles sont les causes les plus ordinaires de l'émigration des gens de la campagne vers les grandes villes, et quels seraient les moyens d'y remédier*, 1784, in-8°. Ce mémoire fut couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne. 2° *Observations sur le droit de gruerie dans la forêt d'Orléans*, Paris, sans date, in-8° de 8 p. 3° *Mémoire sur les moyens de mettre en culture les terres incultes, arides et stériles de la Champagne, en y employant quelques espèces de végétaux, arbres, arbrisseaux ou arbustes, analogues au sol des différentes contrées de cette province*, ibid., sans date, in-8° de 24 p. 4° *De la Nécessité d'occuper avantageusement tous les ouvriers*, Paris, 1789, in-8°; réimpr. plusieurs fois depuis; deux éditions furent faites par ordre de la municipalité de Paris. 5° *Moyens pour éteindre et Méthode pour liquider les droits féodaux*, 1790, in-8°. 6° *La plus importante et la plus pressante Affaire, ou la Nécessité et les Moyens de restaurer l'agriculture et le commerce*, Paris, 1790, in-8°. 7° *De l'Aliénabilité et de l'Aliénation du domaine*, sans date (1791), in-8°. 8° *Réponse à quelques calomnies*, 1791, in-8°. 9° *Mémoire sur le desséche-*

ment de la vallée d'Auge, lu à la séance publique de la société d'agriculture, le 28 décembre 1791, Paris, 1791, in-8°. 10° *De la Rencolure des laisses de mer*, brochure publiée sous le pseudonyme de *J.-A. Boudin*, Paris, imprimerie nationale, sans date (vers 1794), in-8°. W—s et M—t.

BONCERF (Claude-Joseph), littérateur, frère du précédent, né en 1724, à Chasot, bailliage de Baume, en Franche-Comté. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris dans l'espoir de s'y placer. Ses talents l'ayant fait connaître de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, ce prélat l'emmena dans son diocèse, et lui conféra la dignité d'archidiacre, avec un canonicat de sa cathédrale. Satisfait de sa position et de sa modeste fortune, Boncerf consacra ses loisirs à la culture des lettres et publia quelques ouvrages qui le firent connaître avantageusement (1). A la révolution, il se retira chez un de ses neveux à Étampes, et il y mourut le 22 janvier 1811, dans un âge très-avancé. On connaît de lui : 1° *le Citoyen zélé, ou la solution du problème sur la multiplicité des académies*, sujet proposé par l'Académie française, Londres (Paris), 1757, in-8° de 51 p. Persuadé que les académies de province, en proposant des prix d'éloquence et de poésie, ne peuvent qu'augmenter le nombre des écrivains médiocres, l'auteur désirerait qu'elles se bornassent à encourager les sciences et les arts utiles. 2° *Le Vrai Philosophe, ou l'Usage de la philosophie relativement à la société civile, à la vérité et à la vertu; avec l'histoire, l'exposition exacte et la réfutation du pyrrhonisme ancien et moderne*, Paris, 1762, in-12 de 418 p., ouvrage rempli d'excellentes vues, mais qui ne sont pas présentées d'une manière assez piquante. Il a reparu sous le titre de *Système philosophique*, ibid., 1767, in-12. 3° *La Poétique, ou Epître à un poëte sur la poésie*, ibid., in-8°. On trouve deux petites pièces de l'abbé Boncerf dans l'*Encyclopédie* de Guignes, t. 13 et 14. W—s.

BONCHAMP (Artus de), naquit en 1759, en Anjou, d'une famille noble et considérée. Il servit avec distinction dans l'Inde, pendant la guerre que soutint la France pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Au mois de mars 1793, lorsque l'insurrection de la Vendée commença, il habitait tranquillement son château. Ses opinions étaient fort modérées; il ne contribua donc en rien à soulever les paysans; mais après qu'ils se furent armés, et qu'ils eurent remporté quelques avantages sur les troupes qu'on avait envoyées contre eux, ils voulurent avoir pour chefs les hommes pour lesquels ils avaient du respect et de la confiance, et forcèrent partout les seigneurs à se mettre à leur tête. D'Elbée et Bonchamp furent portés au commandement dès le commencement d'avril. Ils eurent d'abord des revers; mais après avoir fait leur jonction avec la Rochejaquelein, que les paysans d'un autre canton avaient pris pour chef, ils acquirent une supériorité marquée sur les républicains. Bressuire fut pris, et de Lescure, qui était prisonnier, fit soulever une nouvelle portion du pays. On marcha sur Thouars, et Bonchamp contribua beaucoup à forcer le passage de la rivière qui défendait cette ville. Tel fut le commencement de la prospérité des Vendéens; cette guerre prit dès lors une grande importance, et sembla un instant devoir décider du sort de la France. Tous les habitants de la rive gauche de la Loire, en Anjou, de la portion du Poitou appelée Bocage, du comté de Nantes, des marais qui bordent la côte vers l'embouchure de la Loire, étaient soulevés, et avaient battu et chassé les troupes républicaines; cette vaste révolte était composée d'un grand nombre de petites armées qui n'agissaient point de concert, dont les chefs se connaissaient à peine, et n'avaient aucune supériorité de commandement les uns sur les autres. Cependant toute l'insurrection de la rive droite de la Sèvre, ayant des intérêts communs, forma bientôt une armée, qu'on appela *la grande armée vendéenne*: c'était là que se trouvaient les chefs qui ont acquis le plus de réputation; c'est cette armée qui a remporté les grandes victoires, qui a pris toutes les villes environnantes, qui a fait des excursions loin du territoire révolté, qui enfin a donné de justes inquiétudes au gouvernement républicain. Bonchamp faisait partie de la grande armée, et habituellement combattait avec elle; mais cependant il n'a jamais reconnu positivement les ordres d'aucun chef. Il commandait les Angevins des bords de la Loire, et quelques Bretons qui étaient venus se joindre à lui, en traversant le fleuve. De tous les chefs vendéens, il était le plus habile dans l'art militaire, et l'on avait une extrême déférence pour ses conseils. En effet, cette armée, où l'on trouvait plus de courage que de science, plus d'ardeur que de bon ordre, n'était guère commandée que par des jeunes gens qui ne connaissaient pas la guerre, des vieillards qui manquaient de force, des propriétaires de campagne, des bourgeois des petites villes, et des paysans un peu intelligents. Un officier qui avait l'expérience de son métier devait, surtout dans les commencements, avoir un grand avantage sur les autres. D'ailleurs Bonchamp avait les meilleurs soldats de l'insurrection. L'Anjou, plus riche et plus civilisé que le Poitou, avait aussi fourni un bien plus grand nombre d'officiers, et la division Bonchamp était toujours mieux guidée que les autres. Le caractère du chef contribuait aussi à lui donner une certaine autorité due à la confiance et au respect. Sans ambition, sans vanité, tranquillement dévoué au succès de sa cause, il n'avait rien de bruyant ni d'éclatant dans le caractère, et s'il n'excitait pas l'enthousiasme, il obtenait toujours sans aucune contradiction l'approbation générale. Il ne fut jamais mêlé dans aucune intrigue, dans aucune rivalité. Il traitait doucement les vaincus, et l'on ne cite de lui aucun trait de cruauté. L'armée fut assez souvent privée de sa présence; il était malheureux dans les combats, et allait rarement au feu sans être blessé: il l'avait été légèrement dès le commencement de la guerre. Après la prise de Thouars, il ramena sa division en Anjou, tandis que les autres chefs allaient

(1) Je n'ai donc pour toute opulence
Qu'à bien rimer un peu d'aisance.
Le Poëte reconnaissant.

attaquer Fontenay. Cette entreprise échoua ; elle fut renouvelée huit jours après, et cette fois Bonchamp s'y trouva ; il entra des premiers dans la ville, et y fut grièvement blessé : c'était vers la fin de mai. Il ne reparut qu'au milieu de juillet, après que l'armée vendéenne eut pris Saumur et Angers, et qu'elle eut été repoussée de Nantes. Au premier combat Bonchamp eut le coude fracassé. Quelques jours après, d'Elbée trouva moyen de se faire élire généralissime, malgré tous les bons esprits de l'armée, qui désiraient appeler Bonchamp au commandement : il ne le regretta pas, mais il trouva ridicule qu'on eût choisi le plus médiocre de tous les chefs. (*Voy.* ELBÉE.) Vers le mois de septembre 1793, le gouvernement républicain, après avoir tant de fois échoué dans ses entreprises contre les Vendéens, fit de plus grands efforts, envoya contre eux des armées nombreuses, des soldats aguerris, des généraux habiles; le bas Poitou fut bientôt envahi, et l'armée de Charette arriva, dispersée et battue, sur les bords de la Sèvre, implorant les secours de la grande armée. Les chefs sentirent bien qu'il s'agissait du salut de la cause. L'armée entière se rassembla : elle avait affaire à la brave garnison de Mayence, qui venait d'obtenir une capitulation honorable, et que les puissances étrangères laissaient librement combattre contre les insurgés, sans avoir songé à les comprendre dans les conditions imposées à la garnison. Tous les généraux vendéens étaient réunis ; ils firent des prodiges de valeur, et maintinrent pendant quelques heures leurs soldats en face d'un ennemi redoutable. Bonchamp, encore souffrant de sa blessure, et le bras en écharpe, arriva avec sa division, et décida la victoire : elle fut complète ; les républicains, entourés de toutes parts, dans un pays sauvage et couvert, abandonnèrent leur artillerie et leurs bagages. Le lendemain, Lescure et Charette battirent une autre division républicaine à Montaigu. Emportés par le succès, ils poursuivirent la route qu'ils avaient prise, et remportèrent une nouvelle victoire le jour d'après ; mais on était convenu d'un autre plan ; toute l'armée vendéenne devait se rassembler, et attaquer la garnison de Mayence dans sa retraite. Bonchamp ne fut pas averti assez tôt du changement de projets ; il attaqua avec l'armée d'Anjou toute seule, et, au lieu d'une victoire complète, qui était à peu près assurée, on fit seulement éprouver un léger échec aux républicains : ce fut une grande source de reproches et de division entre les chefs vendéens. Leur mésintelligence, et surtout la manière dont Charette voulut séparer entièrement sa cause de celle de la grande armée, contribuèrent à la chute de la Vendée, qui pouvait difficilement résister aux forces dont elle était assaillie de tous côtés. Châtillon, qui était comme le centre de la guerre civile, fut pris ; par un dernier effort, on en chassa encore les républicains; pendant ce temps-là, les Mayençais, plus nombreux, avançaient du côté de Mortagne. Lescure leur livra bataille à la Tremblaye ; il fut mortellement blessé, et ses troupes défaites, avant que Bonchamp pût arriver à son secours. Les républicains s'avancèrent jusqu'à Chollet ; il était facile de voir qu'une bataille allait décider du sort de l'armée ; Bonchamp pensa qu'il fallait se ménager une ressource. Il conseilla de se retirer, en cas de défaite, sur la rive droite de la Loire : il y avait de l'influence, et savait que la Bretagne était prête à se soulever ; il était entouré d'officiers angevins, que cette idée n'effrayait pas plus que lui. Les chefs poitevins ne concevaient pas qu'on pût quitter le sol de la Vendée ; ils savaient que leurs soldats ne voulaient combattre que pour la défense de leurs foyers, et ils insistaient pour qu'il ne fût pas question de s'en éloigner. L'avis de Bonchamp l'emporta, et l'on détacha quelques troupes pour assurer le passage de la Loire. Le 17 octobre 1793, les armées en vinrent aux mains devant Chollet. Les Vendéens combattirent longtemps, et avec plus de courage et d'acharnement qu'on ne leur en avait encore vu ; mais enfin, Bonchamp étant tombé atteint d'une balle dans la poitrine, et d'Elbée étant aussi blessé à mort, il fallut quitter le champ de bataille. Les républicains avaient acheté la victoire trop chèrement pour poursuivre leurs ennemis et pour troubler le passage de la Loire. Bonchamp ne put voir cette triste retraite ; il passa vingt-quatre heures dans l'agonie et sans connaissance, et il expira comme on le descendait de la barque dans laquelle on lui avait fait traverser le fleuve. Jamais il n'avait été aussi nécessaire à l'armée ; on avait compté sur lui pour la diriger dans un pays qu'il connaissait ; il n'avait expliqué à personne les projets qu'il avait conçus; au milieu de l'horrible détresse de cette population fugitive, à peine eut-on le loisir de songer à une si grande perte, tant on était saisi par les malheurs passés et par la terreur de l'avenir. Bonchamp fut enseveli au bord de la Loire, et plus tard un monument lui fut érigé par souscription. On a rapporté que 5,000 prisonniers républicains, amenés jusqu'à la Loire au moment où on allait la traverser, avaient dû la vie aux instances de Bonchamp, qui avait empêché de les massacrer. Bonchamp expirait à ce moment, et c'est aux sentiments d'humanité de presque tous les autres généraux vendéens que ces prisonniers durent leur salut. Quelques mois après, plusieurs d'entre eux, pour sauver madame de Bonchamp, qui était prisonnière à Nantes, attestèrent qu'elle avait engagé son mari à user de son pouvoir pour sauver les prisonniers ; cette circonstance a donné lieu au récit où un historien a attribué à Bonchamp cette action généreuse, dont il était, au reste, bien capable. On a publié (Paris, 1823, in-12) des *Mémoires de madame de Bonchamp sur la Vendée*, qui ont été rédigés par madame de Genlis. B—E f.

BONCIARIO (MARC-ANTOINE), savant littérateur italien du 16[e] siècle, ne dut qu'à lui-même ce qu'il eut de renommée. Il naquit le 9 février 1555, au village d'Antria, à environ six milles de Pérouse. Son père avait été cordonnier dans sa jeunesse, mais sa mère était fille d'un médecin, et l'un des frères de son père était ecclésiastique et vicaire de l'archevêque de Théate, ou Chieti, dans l'Abruzze. Bonciario lit avec beaucoup de difficulté ses premières

études ; la pauvreté de ses parents ne leur permettant pas de l'entretenir à Pérouse, il allait tous les jours prendre des leçons dans un village à deux milles d'Antria. L'évêque de Pérouse le rencontra sur le chemin, l'interrogea, et fut si satisfait de ses réponses, qu'il le plaça dans le séminaire qu'il avait institué dans son diocèse pour les jeunes gens sans fortune qui annonçaient d'heureuses dispositions. Marc-Antoine y avait atteint l'âge de quatorze ans, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui lui fit perdre l'usage des mains, et bientôt presque entièrement celui des pieds. Il n'interrompit pas pour cela ses études ; il savait très-bien le grec, le latin, et était fort avancé dans sa philosophie, quand le cardinal archevêque, son protecteur, le conduisit à Rome, et lui donna pour maître le savant Marc-Antoine Muret. Bonciario, qui avait alors dix-neuf ans, ne resta que deux ans à son école. Les progrès qu'il y fit engagèrent le cardinal à le renvoyer à Pérouse en 1577, avec l'emploi de directeur du séminaire où il l'avait fait élever. Il quitta cette direction à la mort de son bienfaiteur, y fut rappelé ensuite, et occupa de plus avec un grand succès la chaire de belles-lettres. Il y renonça en 1590, lorsqu'il eut entièrement perdu la vue ; mais le nouvel archevêque l'y rappela encore, et voulut qu'il reprit, malgré sa cécité, le cours de ses leçons. Il eut alors, entre autres écoliers, son propre père, qui, s'étant déterminé à entrer chez les jésuites, et ne sachant pas le latin, voulut commencer par l'apprendre. Les soins assidus de son fils le mirent, en six mois, en état d'entendre tous les livres d'église. La réputation de Bonciario lui attira des propositions avantageuses de la part des universités de Bologne et de Pise ; le cardinal Borromée, archevêque de Milan, voulait aussi lui confier la garde de la bibliothèque Ambrosienne ; mais sa cécité lui servit de prétexte pour refuser tous ces partis. Il mourut d'hydropisie, le 9 janvier 1616. Tous ses ouvrages sont en latin. Il est surprenant qu'ayant été pendant tant d'années infirme, estropié et aveugle, il en ait pu dicter un si grand nombre, et en soigner, autant qu'il l'a fait, la composition et le style. Les principaux sont : 1° *Grammatica*, Pérouse, 1593, 1600, 1601, 1630, in-8°. 2° *Epistolæ, in 12 libros divisæ*, Pérouse, 1603, 1604, 1612, 1613, in-8°. 3° *Seraphidos lib. 3, aliaque pia poemata*, Pérouse, 1606, in-12. Le poëme intitulé *Seraphis* est en l'honneur de St. François d'Assise. 4° *Idyllia et selectarum epistolarum centuria nova, cum decuriis duabus*, Pérouse, 1607, in-12. 5° *Opuscula decem varii argumenti*, Pérouse, 1607, in-12. 6° *Extaticus, sive de ludiera poesi Dialogus*, Pérouse, 1607, in-8° ; 1615, in-8°. 7° *Triumphus augustus, sive de Sanctis Perusiæ translatis libri* 4, Pérouse, 1610, in-12. G—É.

BONCOMPAGNO. *Voyez* BUONCOMPAGNE.

BONCORE (THOMAS), docteur en philosophie, en médecine et en droit, du 17e siècle, agrégé à l'université de Naples, est auteur d'un ouvrage sur une maladie épidémique : *de populari, horribili ac pestilenti gutturis, annexarumque partium Affectatione, nobilissimam urbem Neapolim ac totum fere regnum vexante Consilium*, Naples, 1622, in-4°. C. et A—N.

BOND (JEAN), naquit en Angleterre, dans le Sommersetshire, en 1550. Il fut nommé, en 1579, recteur de l'école gratuite de Taunton. Après avoir consacré plus de vingt ans à l'éducation publique, il quitta cette carrière et exerça la médecine. Quelques-uns de ses amis ayant vu, par hasard, un recueil de remarques sur Horace, qu'il avait autrefois dictées à ses élèves, l'engagèrent à les publier. Bond y consentit, et en 1606, il donna à Londres une édition des œuvres complètes d'Horace, accompagnée de petites notes marginales, faibles et sans érudition, comme en firent depuis Farnabe, Minell et Junker. On compte près de cinquante réimpressions de ce commentaire, et il n'est certainement pas aisé de comprendre la cause d'un pareil succès. On ne peut guère la trouver que dans la faiblesse même de ces notes, qui les a rendues propres au très-grand nombre des lecteurs peu instruits, et peut-être aussi dans la forme portative donnée à la plupart des éditions. Celle qu'Achaintre a publiée en 1806, à Paris, n'a pas ce mérite, car elle forme un gros volume in-8° ; mais l'impression en est fort belle, et l'éditeur a revu soigneusement le texte, qui, depuis Bond, avait reçu d'utiles améliorations. Bond, que Sax a justement nommé *minorum gentium philologus*, a fait sur Perse le même travail que sur Horace, mais avec beaucoup moins de succès. La 1re édition de ses notes sur Perse parut à Londres, en 1614, deux ans après sa mort arrivée le 3 août 1612. Elles furent imprimées à Paris, pour la première fois, en 1644. — Il y a eu d'autres écrivains du même nom, sur lesquels on peut voir Chauffepié. B—ss.

BOND (OLIVIER), né en 1720, à Dublin, d'un ministre calviniste, reçut une éducation distinguée. Dès sa jeunesse il méditait les moyens de rendre la liberté à sa patrie : ce fut l'idée fixe de toute sa vie ; il se lia avec tous les Irlandais qui comme lui tendaient à ce noble but, entre autres Napper Tandy, Wolf Tone, etc. Pendant longues années leurs conciliabules se bornèrent à des discours, qui paraissaient inquiéter assez peu le ministère anglais ; mais il n'en fut plus de même après les désastres de la guerre d'Amérique. La société des *Irlandais unis* ne tarda pas à recruter alors parmi les mécontents les hommes les plus courageux et les plus capables. Bond, qui réunissait au plus haut degré ces qualités, prit, par la supériorité de son caractère, un ascendant marqué sur ses amis. Il dirigea leurs délibérations et commença par leur donner le conseil d'opérer la fusion de toutes les sectes religieuses, dont la dissidence avait toujours offert, dans l'Irlande divisée, une victime sans défense contre ses oppresseurs. Ce plan, qui se discuta longtemps, était arrêté, la conjuration allait éclater, les membres de l'association étaient réunis chez Bond (12 mars 1798), quand tous furent arrêtés au moment où ils se concertaient sur les dernières mesures à prendre. Thomas Reynolds les avait dénoncés. On les jette en prison. Des forces militaires inondent l'Irlande. L'habitant, vexé par le soldat, ne se soumet qu'en murmurant. Le petit peuple se soulève à Dublin ; mais cet effort

sans plan et sans chef sert de prétexte à l'autorité pour de nombreux châtiments. Bond et plusieurs autres sont condamnés à mort. Cependant quelques conjurés s'engagent à découvrir tout le complot avec ses ramifications les plus secrètes, pourvu que Bond, Byrne et Maccan aient la vie sauve et soient autorisés à passer à l'étranger. Le gouvernement promet tout; mais à peine l'Irlande est-elle pacifiée, que Byrne et Maccan sont pendus. On avait solennellement promis à Bond de le laisser partir pour l'Amérique, on le trouva mort dans la prison de Newgate, où il était détenu. Les journaux ministériels parlèrent d'apoplexie; mais la voix publique n'admit point cette assertion, et la veuve de Bond alla finir ses jours à Baltimore, avec ses enfants. Z—o.

BONDAM (Pierre), naquit à Campen, en 1727. Après avoir été successivement professeur dans les écoles de Campen et de Zutphen, et à l'université de Harderwick, il passa, en 1773, à celle d'Utrecht. Son premier ouvrage, qui parut à Francker, en 1746, est intitulé : *Specimen animadv. critic. ad loca quædam juris civilis depravata*. Il publia ensuite deux dissertations, l'une *de linguæ græcæ Cognitione jurisconsulto necessaria*, Zutphen, 1755, in-4°; l'autre : *Pro Græcis juris interpretibus*, 1763, in-4°; et quatre harangues académiques, en 1762, 73, 78 et 79. Nous ne citerons que la dernière, qui traite de l'union des Provinces en 1579 : elle est accompagnée de notes historiques. Bondam a donné en hollandais un recueil des chartes des ducs de Gueldre, Utrecht, in-fol., 1783, 89 et 93. Il ne faut point oublier, dans la liste de ses productions, ses deux livres de *Variæ lectiones*; il y corrige, un grand nombre de passages dans les jurisconsultes et les littérateurs anciens. Bondam est mort le 6 février 1800. B—ss.

BONDE (Gustave, comte de), sénateur de Suède, issu d'une famille qui a donné plusieurs rois à ce pays. Il était né à Stockholm en 1682, et parvint assez jeune à la dignité de sénateur. Une grande assiduité à l'étude et des voyages dans les principaux pays de l'Europe lui avaient fait acquérir de vastes connaissances; il était versé dans la théologie, la chimie, l'histoire et les antiquités. Les savants honoraient en lui un protecteur zélé et généreux. Il fut longtemps chancelier de l'université d'Upsal, et président de la société littéraire établie dans la même ville. Sorti du sénat pendant les troubles de la diète de 1738, il y rentra en 1760. Il mourut en 1764, âgé de 83 ans. On a du comte de Bonde plusieurs ouvrages en suédois, dans lesquels il met en avant quelques opinions singulières sur l'origine des peuples du Nord, et en particulier des Finois, qu'il fait descendre des dix tribus dispersées d'Israël. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur la Suède pendant le règne de Frédéric I*[er], qui renferment des détails intéressants, et dont il a paru un extrait à Stockholm, en 1779. C—au.

BONDI (Clément), poëte italien, naquit en 1742, à Mezzano, territoire de Parme, et non dans le Mantouan, comme le disent quelques biographes. Après avoir fait ses études à Parme, il entra dans la compagnie de Jésus, et devint professeur de belles-lettres. L'ordre des jésuites ayant été supprimé, Bondi exhala ses plaintes dans un *canzone* qui commence ainsi : *Tirsi, mi sproni in vano*, Lucques, 1778. La cour d'Espagne, qui avait été l'une des provocatrices de la bulle de suppression, se croyant désignée par des allusions offensantes, suscita quelques difficultés au jeune poëte qui, pour échapper aux ressentiments de cette puissance, alla chercher un refuge dans le Tyrol autrichien. Le temps, qui calme beaucoup de choses, calma aussi cet orage, et Bondi, un peu rassuré, se rapprocha de sa patrie en venant habiter Venise, où il vécut tranquille, sous la protection de l'aristocratie de cette république. Il quitta ensuite Venise pour Mantoue, sur l'invitation de la famille Zanardi, qui le fit son bibliothécaire, et dont la maison était le rendez-vous des littérateurs et des savants. La position de Bondi au milieu de ces hommes, dont beaucoup avaient appartenu à la société de St-Ignace (les Andrès, les Carli, les Vittori, les Bettinelli, etc), lui donna l'idée d'une espèce d'académie, où des personnes spirituelles et polies se réunirent pour converser sur des sujets à la fois agréables et instructifs, tenant surtout à la littérature. Ces réunions à leur tour lui inspirèrent le poëme par lequel il est le plus connu en France, *le Conversazioni*. Il venait de le publier (1783), lorsque le bailli Valentini l'invita à se rendre à Milan, où il l'introduisit dans les cercles les plus élevés. Bondi s'y fit goûter de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie, et surtout de sa femme Béatrix d'Este, par ses manières insinuantes et polies, par ses saillies spirituelles, enfin par sa promptitude à improviser des poésies de circonstance pour cette cour alors très-brillante. C'est là que le trouva l'année 1796, si remarquable par les rapides succès des armes françaises en Italie. Bondi se voyant, par la retraite de l'archiduc, privé de tous les avantages dont il avait joui jusqu'alors, se rendit en 1797 à Brunn, où son protecteur, qui l'avait invité à venir par les lettres les plus pressantes, lui confia la conservation de sa bibliothèque archiducale, mais non, comme on l'a dit, l'éducation de ses fils et de la princesse Marie-Louise. Toutefois ses conseils ne laissèrent pas d'avoir de l'influence sur la sage direction donnée à cette éducation par Draghetti, qui en était chargé. La princesse surtout le voyait avec autant d'affection que d'estime, et lorsqu'elle devint impératrice, il fut fixé près d'elle par le titre de maître de littérature et d'histoire. La mort de cette protectrice, en 1816, ne précéda la sienne que de peu d'années : il comptait alors 74 ans, et il y en avait plus de vingt qu'il habitait Vienne. Il expira le 21 juin 1821, et fut enterré dans la même église que Métastase, avec lequel il eut plus d'une ressemblance. C'était de part et d'autre même aménité de caractère, même sensibilité, même mélodie suave et tendre, et aussi même facilité à trouver de belles rimes, enfin même habileté de versification. Cependant Métastase l'emporte de beaucoup en souplesse, et surtout il a plus de coloris poétique, plus de grâce; en revanche Bondi a quelque chose de plus

précis, et, s'il faut le dire, il est plus vrai, ou, si l'on veut, plus réel ; il sent le salon, la gazette, tandis que dans Métastase il y a encore de la naïveté, du parfum, de l'air frais de la campagne. Ces remarques sur Bondi ne s'appliquent qu'à celles de ses poésies où il a été l'original. Dans ses traductions, il se plie avec assez de facilité au caractère des morceaux qu'il faut rendre, et il ne manque ni d'énergie, ni de coloris, ni même de grâce et d'élégance, quoique en général la fidélité avec laquelle il calque le texte semble un peu exclure ces dernières qualités. Bondi a publié : 1° les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, traduites en vers italiens, Parme, 1790 ; 2° l'*Énéide*, Parme, 1797, 2 vol. in-8°, et Milan, 1804 ; 3° les *Métamorphoses* d'Ovide, Parme, Bodoni, 2 vol. in-8° ; 4° plusieurs réimpressions de l'*Athalie* de Racine. La traduction des *Géorgiques* est considérée comme son chef-d'œuvre ; celle de l'*Énéide* est regardée par les Italiens comme plus littérale, plus fidèle que celle d'Annibal Caro, et plus encore que celles d'Alfiéri, de Grassi, de Solari, de Lioni et d'Arici. La version poétique des *Métamorphoses* fit oublier celle de l'Anguillara (1). On peut lire, dans le *Courrier des Muses et des Grâces*, rédigé en français à Milan, année 1801, un parallèle entre les traductions de l'*Énéide* par Caro, par Bondi et par Delille, dans lequel il est dit que Bondi l'emporte sur ses rivaux par la majesté épique, surtout dans le quatrième livre, où nous pensons cependant qu'il fallait au poëte plus de sentiment et de flexibilité que de majesté épique. Déjà rival du dernier de ces poëtes par ses traductions, Bondi se trouve encore rapproché de lui par une œuvre originale, *les Cercles* (en italien *le Conversazioni*). Publié en 1783 à Venise, ce poëme a précédé de trente ans *la Conversation* de Delille, qui en a imité le plan, le style, les détails, et qui, malgré son immense talent et sa brillante versification, n'a peut-être pas surpassé Bondi (2). Mais depuis sa mort, il faut convenir que Bondi a beaucoup perdu de sa réputation en Italie : on le juge même trop sévèrement aujourd'hui en lui refusant toute imagination. Parmi ses autres ouvrages principaux, nous citerons : 1° *Petits Poëmes*, etc. (Poemetti e varie Rime), Venise, 1785, 1799, in-8° (c'est là que se trouve son *Asinata*, ou *Éloge des ânes*, qui fut sa première pièce, et le fameux canzone *Tirsi, mi sproni in vano*, qui lui attira l'animadversion du gouvernement espagnol). 2° *Poésies*, Nice, 1795, 2 vol. in-12. 3° *La Journée champêtre*, 1795, tableau délicieux qui a de l'analogie avec l'*Homme des champs* de Delille, et qui n'a de commun que le nom avec un ouvrage de Parny. 4° *Cantates*, Parme, Bodoni, 1794, grand in-8°. 5° *Le Mariage*, ibid., Bodoni, 1794, grand in-8°. Ce sont douze sonnets moraux. 6° *Le Bonheur*, poëme en 2 chants, Milan, 1797, in-8°. 7° *Poésies diverses*, Pise, et dans le *Parnasse italien* de 1806. 8° Deux *Élégies*, Venise, 1816. 9° *Sentences, Proverbes, Épigrammes et Apologues*, Vienne, 1814 ; Milan, 1817. La plupart de ces morceaux et d'autres encore ont été réunis dans une édition imprimée à Venise, 1798, 1801, 7 vol. in-8°. Ses œuvres complètes, sous le titre de *Poésies*, ont été publiées à Vienne en 1808, 3 vol. petit in-4°, édition de luxe, revue par l'auteur, et dédiée à l'archiduchesse Marie-Béatrix d'Este. G—G—Y.

(1) M. Gamba de Venise a porté sur les traductions de Bondi un jugement bien différent. Selon ce critique, *qui lit Bondi ne lit pas Virgile*. Quant à la traduction des *Métamorphoses*, c'est celle de l'Anguillara qui fait partie des *Classici italiani*. W—s.

(2) Plusieurs critiques ont même mis le poëte italien au-dessus de son rival, ce qui est certainement une exagération de l'esprit national. M—D j.

BONDIOLI (Pierre-Antoine), médecin et physicien distingué, né en 1765, à Corfou, montra dès sa plus tendre enfance une vive passion pour les lettres. Un jour il disparut, et ses parents, après l'avoir cherché de tous côtés, le découvrirent dans la bibliothèque d'un couvent, à une assez grande distance. Ayant reçu quelques leçons de littérature du seul homme vraiment instruit qu'il y eût alors dans l'île, Bondioli communiqua son enthousiasme pour la poésie italienne à ses camarades et les réunit en une espèce d'académie. Envoyé plus tard à l'université de Padoue, il fit des progrès si rapides dans les sciences, qu'avant d'avoir achevé ses cours, il fut admis à lire à l'académie trois mémoires : l'un sur l'usage des frictions en médecine ; le second sur l'électricité considérée comme moyen curatif dans certaines maladies ; et le troisième sur le son, dont le jeune auteur expose une théorie nouvelle, fondée sur la structure du cerveau : il reçut le laurier doctoral en 1789. Le mémoire qu'il lut, le 15 décembre de l'année suivante, à l'académie, sur les causes de l'aurore boréale, lui mérita les éloges de deux célèbres physiciens, Toaldo et Alex. Volta. Celui-ci le fit imprimer avec des notes dans le t. 1er du *Giornale fisico-medico* de Brugnatelli. Plusieurs années après, Bondioli revint sur ce sujet intéressant ; et dans un mémoire sur les aurores boréales locales, que la société italienne fit insérer, en 1801, dans le t. 9 de ses *Actes*, il prouve que Mairan s'est trompé, en annonçant que ce brillant phénomène ne peut avoir lieu que dans les climats voisins du pôle. Mais c'est la seule fois que Bondioli se soit écarté de ses études médicales. Joignant constamment la pratique à la théorie, il avait acquis ce coup d'œil rapide qui distingue de l'empirique le véritable médecin ; il jugeait sur-le-champ la maladie et les remèdes qu'il convenait d'employer. Il était établi depuis quelque temps à Venise, lorsque le gouverneur de Montana, dans l'Istrie, l'appela pour soigner une maladie épidémique dont lui-même était attaqué. Le succès du jeune médecin fut complet ; mais la jalousie de ses confrères l'empêcha d'en tirer parti pour augmenter sa clientèle. Ayant accompagné le baile de Venise à Constantinople, il y trouva de fréquentes occasions d'exercer ses talents ; mais informé que les Français s'étaient emparés de Corfou, il se hâta de revenir dans sa patrie, séduit par l'espérance de contribuer à l'affranchissement de ses compatriotes. Son espoir ayant été déçu, Bondioli partagea le sort des Français, et vint à Paris, où il reçut un accueil honorable. Attaché, depuis la bataille de Marengo,

à l'armée d'Italie en qualité de médecin militaire, il fut en 1803 nommé professeur de matière médicale à l'université de Bologne. Il prit possession de cette chaire le 29 novembre, par un discours très-remarquable sur les moyens de constater la qualité des médicaments. Le talent qu'il déploya comme professeur lui concilia tous les suffrages. Élu, peu de temps après, l'un des quarante de la société italienne des sciences, il fut ensuite décoré de l'ordre de la Couronne de fer. A la réorganisation de l'université de Padoue, en 1806, il fut nommé professeur de clinique. Pendant les deux années qu'il remplit cette charge, il traita complétement des fièvres et des inflammations, s'appuyant des observations qu'il avait recueillies dans les hôpitaux, et signalant les erreurs que sa propre expérience lui avait fait reconnaître dans la pratique de ses devanciers. S'étant rendu vers la fin d'avril 1808 à Bologne, pour prendre part aux travaux du collége des *Dotti*, il fut attaqué d'une maladie inflammatoire dont il prédit sur-le-champ la funeste issue. Il s'empressa de mettre ordre à ses affaires, et mourut le 16 septembre, à 43 ans. L'abbé Schiassi décora sa tombe d'une belle épitaphe, insérée dans les *Mém. della societa ital.*, t. 15, à la suite de son éloge par Mario Pieri. Bondioli chargea son exécuteur testamentaire de jeter au feu tous ses manuscrits, persuadé, comme il le disait, que celui qui laisse un manuscrit ne laisse que la moitié de son ouvrage, et cet ordre fut rigoureusement exécuté. Outre les mémoires déjà cités, on a de cet habile médecin deux opuscules anatomiques : *Sulle vaginali del testicolo*, Vicence, 1789, et Padoue, 1790, in-8°. Dans le recueil de la société italienne : *Ricerche sopra le forme particolari delle malattie universali*, et *Memoria dell' azione irritativa*. Parmi ses manuscrits se trouvaient un traité *sur les Maladies contagieuses* ; un *sur les Maladies inflammatoires* ; un mémoire *sur la Nature de l'air et les Maladies dominantes dans l'Istrie* ; un autre *sur la Distension organique*, etc. W—s.

BONDT (Nicolas), naquit en 1732, à Voorbourg, ville des Pays-Bas. Il commença à se faire connaître par une thèse sur l'épître apocryphe de Jérémie, qu'il soutint à Utrecht, en 1752, sous la présidence du célèbre Wesseling : elle a été imprimée. En 1754, il donna, dans la même ville, une édition très-soignée des *Lectiones variæ* de Vincent Contarini. Son *Histoire de la Confédération des Provinces-Unies* parut à Utrecht en 1756 ; il y joignit un commentaire sur le préambule et les premiers chapitres de l'acte d'Union. Cette même année, il publia une dissertation *de Polygamia*, qui lui mérita le degré de docteur en droit. On a encore de lui un recueil des harangues de Burmann (*senior*) ; la Haye, 1759, in-4°. Il avait promis une édition des *Ethiopiques* d'Héliodore ; mais il abandonna la littérature pour les affaires. A juger de Bondt par ce qu'il avait écrit et par les éloges de ses contemporains, il aurait pu se faire un nom distingué dans les lettres savantes. Burmann (*junior*), dans ses notes sur l'*Anthologie latine*, l'appelle *juvenis egregius, jurisconsultus eruditionis et ingenii non nisi præclara minantis*. Il est mort en 1792. Quelques bibliographes le disent éditeur du livre intitulé : *Triga Opusculorum criticorum rariorum*, Utrecht, 1755, in-8°. Ce recueil, qui a été aussi attribué à van der Kem, contient les *Loci aliquot restituti* de P. Avellanus, *les Annotationes* et les *Opiniones* de Mazzio. B—ss.

BONELLI (George), professeur de médecine à Rome, a publié un *Memoria intorno all' oglio di Ricino*, Rome, 1782, in-8° ; mais il est principalement connu pour avoir rédigé le texte et fait la distribution des plantes de l'ouvrage intitulé : *Hortus romanus, juxta systema Tournefortianum paulo strictius distributus*, etc. Rome, 1772, in-fol., avec 100 planches coloriées. La suite a été continuée par le docteur Nicolas Martelli, qui l'a disposée suivant le système de Linné, et par Liberato et Constantin Sabbati, pour les figures. Ce grand ouvrage a été terminé en 1784 ; il est composé de 8 vol. in-fol., dont chacun renferme 100 planches. Il a peu contribué aux progrès de la botanique : ses premiers auteurs n'étaient pas au niveau des connaissances acquises à cette époque. Ils n'ont publié que des plantes communes des jardins, et qui étaient déjà bien figurées dans un grand nombre de recueils semblables, tandis qu'ils auraient pu faire connaître une foule de plantes particulières à l'Italie, et surtout aux environs de Rome. Malgré la munificence des souverains pontifes qui favorisèrent l'exécution de cet ouvrage, on ne croirait pas, en voyant la gravure et l'enluminure, qu'il a été fait dans la ville qui était alors le centre des beaux-arts. D—P—s.

BONELLI (François-André), naturaliste, né en 1784, à Cuneo en Piémont, manifesta pour l'histoire naturelle, dès sa jeunesse et pendant le cours de ses humanités, un goût décidé que l'âge et son ardeur pour la chasse ne firent qu'augmenter. On raconte qu'un jour, ayant vu dans les environs de Turin un papillon d'une espèce rare, il le poursuivit jusqu'à Pignerol, où enfin il l'atteignit, après avoir parcouru huit lieues de France. A l'âge de vingt ans il avait déjà formé une collection précieuse de quadrupèdes, d'oiseaux et d'insectes indigènes. Des voyages pénibles qu'il fit aux Alpes et dans les Apennins le fortifièrent de plus en plus dans toutes les parties de la zoologie. Après la mort du professeur Giorna, en 1809, Bonelli, déjà membre de la société d'agriculture de Turin, lui succéda à l'académie des sciences de cette ville, et dans la chaire d'histoire naturelle que le gouvernement français avait fondée à l'université. En 1810, il entreprit un voyage pédestre de Turin à Paris, afin de connaître les insectes et les productions du sol français. Arrivé dans la capitale, où il resta plus d'une année, il visita les établissements publics, surtout le Jardin des Plantes, et se mit en relation avec les Cuvier, les Geoffroy, les Duméril et autres savants. De retour à Turin, il fut nommé directeur du musée d'histoire naturelle dont Napoléon avait doté cette ville, et il contribua beaucoup à l'enrichir et à le mettre en ordre. Il y disposa les objets d'ornithologie, d'après

le système de M. Blainville, qu'il regardait comme le plus clair et le plus méthodique. Malgré un défaut de conformation dans les jambes, qui lui rendait la marche pénible, Bonelli entreprit encore plusieurs voyages sur les Alpes et les Apennins, en Sardaigne et en Angleterre. Étant venu à Paris, en 1822, il pria M. Geoffroy-St-Hilaire de le mettre en rapport avec le colonel Coutelle, qui avait monté dans le ballon de Fleurus, en 1794, pour observer les mouvements de l'ennemi. Bonelli prétendait avoir trouvé un moyen sûr de diriger les aérostats; et, craignant d'être prévenu dans cette découverte, il voulait passer à Londres pour y prendre un brevet d'invention. Les travaux excessifs auxquels il se livrait abrégèrent sa vie : il mourut à Turin, le 18 novembre 1830. Outre un *Specimen Faunæ subalpinæ*, publié en 1807, et relatif à tous les insectes indigènes qui sont utiles ou nuisibles à l'agriculture, on a de Bonelli plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'académie des sciences de Turin. Nous citerons entre autres ses *Observations entomologiques sur les scarabées*, où il signale de nouveaux genres et de nouvelles espèces; ses mémoires d'ornithologie *sur le Passage périodique de certains oiseaux en Italie*, qui contiennent aussi des observations neuves et intéressantes. On lui doit une description fort exacte de l'hippopotame, et une autre du *trachiterum cristatum*, poisson qu'il avait découvert sur les bords de la mer ligurienne. Peu de temps avant sa mort, il se proposait de publier la *Conchyliologie fossile d'Italie*, avec des notes sur celle de Brocchi (imprimée en 1814). Les naturalistes ont donné le nom de Bonelli à plusieurs variétés de plantes et d'insectes. G—G—Y.

BONER, fabuliste allemand du 13ᵉ ou du 14ᵉ siècle. On ne sait aucun détail sur sa vie; mais on a de lui un recueil de fables rimées empruntées, pour la plupart, des fabulistes latins; ce recueil est peut-être la partie la plus précieuse de ce qui reste des poésies des *minnesinger* (troubadours allemands). Les fables de Boner ont de la grâce et une moralité piquante; il paraît qu'il les avait composées pour plaire à son protecteur, le burgrave de Riedenburg, et c'est probablement à cause de cela que Gottsched et les éditeurs suisses des poésies des *minnesinger* (*voy.* BODMER, et BREITINGER) les ont faussement attribuées à un nommé *Riedenburg* ou *Rindenberg*. La première édition de ces fables parut à Bamberg, 1461, petit in-fol. C'est un des premiers livres imprimés, et elle est très-recherchée pour sa rareté. (*Voy.* le baron d'Heineken, *Idée d'une collection d'estampes*, p. 275.) La plus moderne est celle d'Oberlin, publiée à Strasbourg, 1782, in-4°, sous le titre de *Bonerii Gemma, sive Boner's Edelstein fabulas ex Phonascorum ævo complexa, ex inclyta bibl. ordinis S. Joh. Hierosolymitani Argentor., supplementum ad J. G. Scherzii philosophiæ mor. german. medii ævi specimina*. On a de ce recueil plusieurs manuscrits de valeur fort inégale. G—T.

BONET ou BONT (Saint), en latin BONUS, BONITUS, naquit en France, d'une famille distinguée, et fut référendaire ou chancelier de St. Sigebert III, roi d'Austrasie. Il jouit de l'estime publique sous quatre rois, pour avoir fait fleurir la religion et la justice. Après la mort de Dagobert II, Thierri III réunit l'Austrasie à la monarchie française, et nomma St. Bonet gouverneur de la province de Marseille, en 680. St. Avit, son frère aîné, évêque de Clermont, l'ayant demandé pour successeur, il prit, en 689, le gouvernement de cette église; mais, après dix ans d'épiscopat, ayant eu quelques scrupules sur la canonicité de son élection, il consulta St. Théau, qui vivait alors en ermite à Solignac. St. Bonet se démit de son évêché et se retira à l'abbaye de Marlieu, où il vécut quatre ans dans les pratiques d'une austère pénitence. Il revenait de Rome, où il avait fait un pèlerinage, lorsqu'il mourut de la goutte, à Lyon, le 15 janvier 710, à l'âge de 86 ans. On trouve dans le recueil des bollandistes sa vie, écrite par un moine de Sommon, en Auvergne, son contemporain. Il y avait à Paris, près de St-Merry, une chapelle sous l'invocation de St. Bont. V—VE.

BONET DE LATES, médecin et astrologue provençal, juif de naissance et bon mathématicien pour son temps, vivait au commencement du 16ᵉ siècle. Il est principalement connu pour avoir inventé un anneau astronomique pour mesurer la hauteur du soleil et des étoiles, et trouver l'heure, de nuit comme de jour. Il en enseigna les divers usages dans un traité qu'il présenta au pape Alexandre VI, et dont la première édition, suivant de Rossi (*Diz. degl. Aut. Ebrei*), est de Paris, 1506; mais l'abbé de St-Léger en a vu une de Rome, 1493, in-4° de 12 feuillets, à la suite de *la Calculatione composta in rima*, de Julien Dati, et du *Liber qui compotus inscribitur*; il est intitulé : *Boneti de Latis, medici Provenzalis, Annuli per eum compositi super astrologiam utilitates*; il a été réimprimé à Paris, en 1507, 1521 et 1534 à la suite de la *Sphæra* de Sacrobosco. Il paraît que l'auteur s'établit à Rome, où il jouissait d'une assez grande réputation. C. M. P.

BONET (JEAN-PAUL), né dans le royaume d'Aragon, adjoint au général de l'artillerie, et attaché au service secret (*barlet servant*) du roi Charles II, s'occupa avec zèle des moyens de rendre la parole aux muets. Cet art admirable paraît avoir été trouvé en Espagne, dans le 16ᵉ siècle, par Pierre Ponce, bénédictin, selon le témoignage d'Ambroise de Moralès, dans sa *Description de l'Espagne*, p. 38. On rapporte qu'un nommé Gaspard Burgos n'avait pu entrer dans un couvent qu'en qualité de frère convers, parce qu'il était sourd-muet; que Pierre Ponce, s'étant chargé de l'instruire, trouva le secret de le faire parler, en sorte que le frère put se confesser, et l'on dit même qu'il devint habile dans les lettres, et qu'il composa plusieurs ouvrages; mais Pierre Ponce n'ayant rien fait imprimer sur sa découverte, et sa méthode ne nous étant connue que par ce qu'en dit Paul Bonet, l'ouvrage où ce dernier donne les règles d'un art si difficile n'en est que plus curieux et plus intéressant. Ce livre, devenu rare, a pour titre : *Reduccion de las letras*,

y artes para enseñar a hablar a los mudos. Il fut imprimé à Madrid, chez François Abarca, en 1620, in-4°, fig. Un des savants les plus distingués que l'Espagne ait produits dans le 18e siècle, Grégoire Majans (*Specimen Bibliothecæ Hispano-Majansianæ*), attribue à Bonet lui-même la gloire d'avoir trouvé cet art merveilleux, et dit que cette invention par laquelle les muets apprennent véritablement à parler, *per quam muti vere docentur loqui*, fait connaître le grand génie de son auteur, *præstantissimum Boneti ingenium prodit.* V—VE.

BONET (Nicolas), religieux franciscain du 14e siècle, surnommé *le Docteur profitable*, à l'égard duquel les bibliothécaires de son ordre ont fait des recherches si peu satisfaisantes qu'ils ne s'accordent même pas sur le lieu de sa naissance. Quelques-uns le croient Espagnol, d'autres Italien ou Sicilien, et enfin d'autres Français. La chose n'est pas assez importante pour donner lieu à une discussion; et cet auteur n'aurait pas mérité de place dans ce dictionnaire s'il n'avait pas fait du bruit pendant quelque temps par une opinion extrêmement singulière, pour ne pas dire absurde. Il avança, dans un de ses ouvrages, que ces paroles de Jésus-Christ sur la croix : *Femme, voilà votre fils*, avaient produit l'effet d'une transsubstantiation réelle; en sorte qu'au moment même St. Jean était devenu le fils de la Vierge. On ne se persuadera pas que Bonet ait pu trouver des sectateurs; le fait est pourtant vrai, et leur nombre devint même si grand qu'on se vit obligé de les combattre sérieusement; mais on n'employa des deux côtés que l'arme du raisonnement. On a de Bonet : 1° *Postilla in Genesim*; 2° *Comment. super quatuor libros Sententiarum*; 3° *Interpretationes in præcipuos libros Aristotelis, præsertim Metaphysicam*. Ce dernier ouvrage a été imprimé, Venise, 1505, in-fol. W—s.

BONET (Théophile). *Voyez* Bonnet.

BONFADIO (Jacques), célèbre littérateur italien, naquit vers le commencement du 16e siècle, à Gazano, près de Salo, diocèse de Brescia. Il fit une partie de ses études à Vérone et l'autre à Padoue. L'ambition le conduisit à Rome, où il devint peu de temps après secrétaire du cardinal Mérinos, Espagnol, archevêque de Bari. Il fut trois ans auprès de lui, et s'y trouvait heureux quand le cardinal mourut, en 1525. Bonfadio, placé au même titre chez un autre cardinal, y éprouva des désagréments qui le portèrent à quitter Rome. Depuis ce moment, sa vie fut errante et précaire; il retourna à Rome, fit un voyage à Naples, revint, alla à Padoue, en passant par Florence et Ferrare, sans trouver nulle part où se fixer avec quelque avantage. Dégoûté de ce mouvement inutile qui avait duré cinq ans, il résolut de se fixer à Padoue, et de s'y livrer paisiblement à l'étude; il y resta quatre ans de suite, à l'exception de quelques petits voyages dans les pays voisins, et surtout à Gazano, sa patrie; il y possédait un bénéfice simple, dont la collation appartenait à sa famille, et qui était à peu près toute sa fortune, depuis que le cardinal Ridolfo Pio di Carpi lui eut retiré une pension qu'il lui avait assignée sur l'évêché de Vicence. Enfin, en 1545, la république de Gênes lui offrit une chaire de philosophie qu'il accepta. Il y joignit bientôt un autre emploi, celui de continuer l'histoire de cette république. Il se mit aussitôt à l'ouvrage, et ne tarda pas à en achever cinq livres, qui devaient être suivis de plusieurs autres, à mesure que les événements en auraient fourni le sujet; mais sa mort, et une mort aussi honteuse que cruelle, interrompit ce noble travail. Il fut arrêté, accusé et convaincu d'un crime dont la peine était le feu; on obtint, par grâce, qu'il eût la tête tranchée avant d'y être jeté. Ce fut le 19 juillet 1550. On a prétendu qu'ayant parlé trop librement de quelques familles nobles dans son histoire, elles avaient eu le crédit de le faire condamner sous un faux prétexte, et qu'il était mort innocent; mais Tiraboschi prouve clairement (*Stor. della Letter. Ital.*, t. 7, part. 2, liv. 3, chap. 1er) que l'accusation n'était que trop juste, et que le crime infâme auquel un si beau génie s'était livré fut ce qui le conduisit à sa perte. On n'a de lui qu'un petit nombre d'ouvrages, mais excellents, et qui rendent plus regrettable cette fin, aussi prématurée que funeste : 1° *Annalium Genuensium ab anno* 1528 *recuperatæ libertatis usque ad annum* 1550, *libri quinque, nunc primum in lucem editi*, etc., Pavie, 1586, in-4°, édition extrêmement rare et fort chère, quoique d'un assez petit volume; la seconde, insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Ital.*, et imprimé à Leyde, t. 1er, part. 2, est corrigée et altérée en plusieurs endroits. Il en parut une meilleure à Brescia, 1747, in-8°. La première avait été donnée par Barthélemy Paschetti, médecin de Vérone, qui fit une traduction italienne de l'ouvrage, et la publia la même année, 1586, à Gênes, petit in-4°; ibidem, 1597, in-fol. Le texte latin est remarquable par sa concision et son élégance. Il fut réimprimé avec la traduction, Brescia, 1759, in-8°. 2° *Lettere famigliari di Jacopo Bonfadio*, etc., *con altri suoi componimenti in prosa ed in verso, e colla vita dell' autore, scritta dal sig. conte Giammaria Mazzuchelli*, Brescia, 1746, in-8°. Quarante-trois lettres familières, une traduction italienne du discours de Cicéron *Pro Milone*, et un petit nombre de vers italiens et latins, composent ce petit volume; mais il a un mérite qui manque à la plupart des gros recueils : il ne renferme rien que d'exquis. G—É.

BONFANTE (Ange-Matthieu), poëte, philosophe et botaniste, naquit à Palerme, mais d'une famille originaire de Gênes, et mourut subitement en 1676. Il a écrit sur différents sujets et a laissé quatre ouvrages imprimés et plusieurs en manuscrit. Les premiers sont : *la Fortune de Cléopâtre*, poëme héroïque, Palerme, 1644; 2° *l'Amour fidèle de Blanche de Bassano*, poëme lyri-tragique, Palerme, 1653; 3° *Recueil de vers*; 4° *Epître sur la botanique*, Naples, 1673. Ses ouvrages manuscrits sont : *Vocabularium botanicum*. — *Politicorum, civilium et œconomicorum Axiomata epocha*. — *De Morte amplectanda et de vitæ Contemptu carmen*. — *De Lythiasi nephritide, ac renum et vesicæ vitiis Quæstiones*. — Quatre cents *Discorsi academici*. — *Les Synonymes*

de la langue italienne. Ce savant était l'ami de Boccone, célèbre botaniste sicilien. D—P—s.

BONFINI (ANTOINE), historien latin du 15e siècle, naquit à Ascoli, dans la Marche d'Ancône, au mois de décembre 1427. Il fit ses études dans sa patrie, sous un maître alors célèbre, et connu sous le nom de *Henoc* d'Ascoli. Il enseigna lui-même les belles-lettres, et fut appelé à Recanati pour y occuper la chaire de littérature grecque et latine. Il fut, pendant plusieurs années, recteur de ce collége, et les magistrats de cette ville, par reconnaissance, lui donnèrent les droits de cité. Sa réputation s'étant répandue hors de l'Italie, Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela à sa cour, et l'y fixa avec le titre de gouverneur et de maître de la reine Béatrix d'Aragon, son épouse. Mathias étant mort en 1490, Ladislas, qui lui succéda, conserva à Bonfini ses titres, ses pensions, avec la mission expresse de continuer jusqu'à son temps l'histoire de Hongrie, qu'il avait commencée par ordre du roi Mathias. Bonfini la conduisit jusqu'à l'année 1495. Il mourut en 1502, âgé de 75 ans. Les ouvrages qu'on a de lui sont : 1° *Rerum Ungaricarum decades tres, nunc demum industria Martini Brenneri Bistricensis Transsylvani in lucem editæ*, etc., Bâle, 1543, in-fol. Cette 1re édition était imparfaite, et ne contenait que trois décades, de quatre et demie que l'auteur avait laissées. L'ouvrage est complet dans la 2e, divisée en 45 livres, Bâle, 1568, in-fol.; et plus encore dans la 3e, *cum additionibus Jo. Sambuci, Michaelis Ritii, Callimachi Experientis, Nicolai Olai, Alexandri Cortesii et Abrahami Bakschay*, Francfort, 1581, in-fol. La plus ample est la 5e, Cologne, 1690, in-fol. Cette histoire est estimée, tant pour l'exactitude des faits, quoique l'on puisse reprocher quelquefois à l'auteur trop de crédulité, que pour l'ordre qui y règne, et surtout pour l'élégance du style. Les défauts qu'on y remarque auraient sans doute disparu, si Bonfini avait eu le temps de l'achever et de la revoir. 2° *Flavii Philostrati Lemnii libri duo de vitis sophistarum, Antonio Bonfinio interprete, ex ædibus Schurerianis*, 1516, in-4°, traduction peu exacte, mais édition devenue très-rare, et recherchée des curieux. Frédéric Morel réimprima cette traduction, mais avec beaucoup de corrections, dans son édition grecque et latine des œuvres de Philostrate, Paris, 1608, in-fol. Il y joignit la traduction, jusqu'alors inédite, des lettres de Philostrate, par le même traducteur. 3° *Hermogenis libri de Arte rhetorica et Aphthonii sophistæ Progymnastica, Ant. Bonfinio interprete*, Lyon, 1538. 4° *In Horatium Flaccum commentarii*, Rome, sans date, in-4°, réimp. avec les commentaires de Badius Ascensius, Paris, 1519, in-fol. 5° *Symposion Beatricis, sive dialogi tres de pudicitia conjugali et virginitate*, Bâle, 1572 et 1621, in-8°. Ce petit ouvrage contient de grands éloges du roi Mathias, et encore plus de sa femme Béatrix ; on y voit à quel point l'auteur était dans les bonnes grâces de ces deux souverains. A Rome, il fut mis à l'index. On a encore de Bonfini une relation de la prise de Belgrade par Mahomet II en 1456, qui a été insérée dans un recueil intitulé *Syndromus Rerum Turcico-Pannonicarum*, Francfort, 1527, in-4°. G—É.

BONFOS (MANAHEM, fils d'Abraham), juif de Perpignan, n'est connu que par son *Michal-Jofi*, c'est-à-dire perfection de beauté ; c'est une espèce de manuel lexique où il donne l'explication des termes techniques de toutes les sciences connues de son temps ; c'est une encyclopédie en miniature. On le cite quelquefois sous le titre de *Liber Definitionum*. Le texte hébreu a été imprimé à Salonique, 1567, in-4°. C. M. P.

BONFRÈRE (JACQUES), en latin BONFRERIUS, né en 1573, à Dinand-sur-Meuse, se fit jésuite en 1592. Il professa la philosophie, la théologie et l'hébreu à Douai, et mourut à Tournay, le 9 mars 1643. Nous avons de ce savant des commentaires sur le *Pentateuque* et sur d'autres livres de l'Écriture ; ils sont estimés, parce qu'ils sont d'une étendue raisonnable, et dégagés des questions scolastiques. On fait cas surtout de ses prolégomènes, clairs et méthodiques ; l'auteur y a évité les questions de controverse, pour se renfermer dans la simple critique du texte et des versions. Le P. Tournemine les a réimprimés dans le 2e tome de Menochius, Paris, 1719, in-fol. Ces deux ouvrages sont toujours réunis dans le même volume ; le 1er, sous le titre de *Pentateuchus Mosis commentario illustratus* ; le 2e, sous celui de *Præloquia in totam Scripturam sacram*, Anvers, 1625, in-fol. Bonfrère a fait aussi des commentaires latins sur *Josué, les Juges* et *Ruth*, Paris, 1631, in-fol. Il en avait fait encore sur les livres des *Rois* et des *Paralipomènes*, qui furent imprimés à Tournay, chez Adrien Quinque, 1643, 2 vol. in-fol.; mais le feu ayant pris à la maison de Quinque, tous les exemplaires furent réduits en cendres. Les manuscrits de ces commentaires étaient restés, avec tous les autres du même auteur, dans la possession des jésuites des Pays-Bas. On estime également son commentaire sur l'*Onomasticon, ou Description des lieux et des villes de l'Écriture sainte*, ouvrage très-utile pour la géographie sacrée, traduit du grec d'Eusèbe, par St. Jérôme. Le commentaire de Bonfrère fut imprimé à Paris en 1631, in-fol. Jean Leclerc en a donné une nouvelle édition en 1707, in-fol., avec de nouvelles notes et avec une carte géographique de la terre promise, mais fort différente de celle d'Adrichomius. Bonfrère explique la raison des changements que l'on y trouve. C. T—Y.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUATRIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	A. BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—G—R.	AUGER.
A—L—E.	ALLONVILLE (D').
A—N.	AMEILHON.
A—O (E.).	ARAGO (E.).
A—T.	AUDIFFRET (H.).
B—BE.	BALBE (DE).
B—D—E.	BAPICHE.
B—E f.	BARANTE fils.
B—I.	BERNARDI.
B—L—M.'	BLUMM.
B. M—E.	BOILEAU-MAULAVILLE.
B—N.	BEGIN.
B—P.	BEAUCHAMP.
B. S.	B. SARRANS.
B—SS.	BOISSONADE.
B—T.	BIOT.
C. et A—N.	CHAUSSIER et ADELON.
C—AU.	CATTEAU.
C. D'E-A.	CHAIX D'EST-ANGE.
C. D. V.	CARRON DU VILLARDS.
C. G.	CADET GASSICOURT.
CH—IN.	CHARDIN.
CH—N.	CHÉRON.
CH—O.	CHODZKO.
CH—S.	CHÉSUROLLES (D.).
CH—U.	CHASSERIAU.
C—L.	CHOISEUL D'AILLECOURT (DE).
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C—N.	CASTELLAN.
C—O.	CONSTANCIO.
C—R.	CLAVIER.
C. T—Y.	COQUEBERT DE THAIZY.
D—B—S.	DUBOIS.
D—G.	DEPPING.
D. L.	DE L'AULNAYE.
D—L—E	DELAMBRE.
D—M—T.	DEMUSSET-PATHAY.
D. N—L.	DE NOUAL LA HOUSSAYE.
D—P—S.	DU PETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES.
D—T.	DURDENT.
EC-DD.	EMERIC-DAVID.
E—K—D.	ECKARD.
E—S.	EYRIÈS.
F—E.	FIÉVÉE.
F—LE.	FAYOLLE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—T—E.	FONTANELLE (LA).
F—Z.	FELETZ (DE).
G—CE.	GENCE.
G—D.	GIRAUD.
G—É.	GINGUENÉ.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G. ST-H.	GEOFFROY-ST-HILAIRE.
G—T.	GUIZOT.
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Z.	GÉRUZEZ.
H. D—Z.	H. DESPREZ.
J.-A. DE L	J.-A. DE LAFAGE.
J—D—N.	JOURDAN.
J—N.	JOURDAIN.
J—U.	JOHANNEAU.
K.	ANONYME.'
KL—H.	KLAPROTH.
L—C-J.	LECATTE-JOLTROIS.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L. R—E.	LA RENAUDIÈRE.
L—S—D.	LESOURD (Louis).
L—T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—X.	LACROIX.
M—A.	MELDOLA.

	MM.
M—B—N.	MALTE-BRUN.
M—D.	MICHAUD.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—L.	MIEL.
M—N—S.	MONNAIS.
M—T.	MARGUERIT.
M—Z.	MONGELLAZ.
N—L.	NOEL.
O. L—Y.	ONÉSIME LEROY.
Oz—M.	OZANAM.
P.	PÉRICAUD.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
P—NY.	PRONY (DE).
P—RT.	PHILBERT.
P—T.	PEIGNOT.
P—X.	PUJOULX.
Q—R—Y.	QUATREMÈRE-ROISSY.
R—G.	ROIFFENBERG (DE).
R—L.	ROSSEL.
R—N.	ROBIN.
R—T.	ROQUEFORT.
S—D.	SUARD.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S—R.	STAPFER.
S—S.[1]	SENONES.
S—S—I.	SIMONDE-SISMONDI.
ST—T.	STASSART (DE).
S—Y.	SALABÉRY.
S—Y (D.).	SACY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T—L.	TRENEUIL.
T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
T—T.	TROLLIET.
U—I.	USTÉRI.
VAL. P.	VAL. PARISOT.
V. E—N.	VAN ERTBORN.
V—S—N.	VINSON.
V—T.	VITET.
V—VE.	VILLENAVE.
V—Z.	VANNOZ (madame).
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
X—S.	Revu par SUARD.
Z.	ANONYME.
Z—O.	Revu par DUROZOIR.

